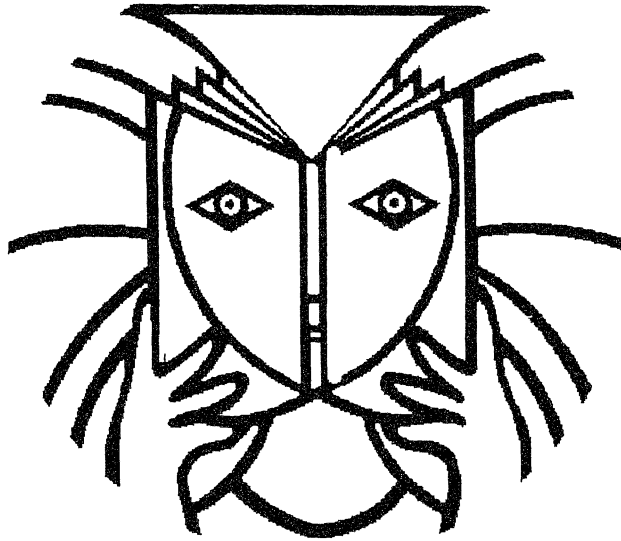




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 5

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION DE 1892



VOLUME XXV.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1892

09412815

Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION, SEPTIÈME PARLEMENT, 1892.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p.i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés ; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

A	C
Abrogation des traités de commerce..... 24, 24a	Charlebois, F..... (p.i.) 23g
Actionnaires des banques..... 3	Chemins de fer et canaux, Rapport annuel... 9
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 14	Chemins de fer, Statistique des..... 9b
Agriculture, Rapport annuel et annexes..... 7	Chemin de fer Canadien du Pacifique..... 34
Albert-Sud, Chemin de fer..... (p.i.) 100	Chemin de fer Canadien du Pacifique.... (p.i.) 34a
Annapolis et Atlantique, Chemin de fer. (p.i.) 62	Chemins de fer du gouvernement, Propriétés près des..... (p.i.) 61b
Animaux vivants venant des E.-U..... 68	Chicoutimi et Saguenay, Election de... (p. i.) 92
Animaux vivants, Tarif sur les..... (p.i.) 61d	Colombie-Britannique, Réserves des Sauvages dans la..... (p. i.) 98
Archibald, H. D..... (p.i.) 61a	Colombie-Britannique, Terres fédérales dans la 36
Archives du Canada..... 7a	Colombie-Britannique, Voteurs de la.... (p.i.) 41c
Assurances, Compagnies d'..... 4a, 4b	Comité des chemins de fer du Conseil privé..... (p.i.) 80, 80a
Assurances, Rapport annuel..... 4	Commerce et navigation, rapport annuel.... 5
Auditeur général, Rapport annuel..... 1	Commissaire de la laiterie..... 7g
B	Commissaire de la police fédérale..... (p.i.) 21
Baie des Chaleurs, Chemin de fer de la... (p.i.) 88	Commissions aux officiers publics..... 31
Banques, Balances non réclamées dans les... 3	Commission des lieutenants gouverneurs. (p.i.) 72
Banques chartées..... 3a	Commission géologique, Rapport de la..... 13a
Bateaux à vapeur, Inspection des..... 10a	Commissions royales..... 84, 84a
Betterave, Sucre de..... 7c	Commission royale sur le service civil..... 16c, 79
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel.. 17	Compagnie de filature de coton dite Domi- nion..... (p.i.) 74
Billets de concession..... (p.i.) 97	Comptes publics, Rapport annuel..... 2
Boucherville, Quai de..... (p.i.) 48a	Concessions de terres aux chemins de fer. (p.i.) 101
British Canadian, Compagnie de prêt et de placements... (p.i.) 28	Conférence à Washington..... 37
Budget, 1893..... 2	Conseil des examinateurs du service civil.... 16b
Budget supplémentaire..... 2	Cour Suprême..... 56
C	Courriers de la malle..... (p.i.) 83
Canaux, Division du revenu des..... 9c	D
Canaux, Péages sur les..... 99	Délégués des fermiers britanniques. (p.i.) 91
Canaux, Statistique des..... 9a	Dépenses imprévues..... 22
Carling, Honorable John..... (p.i.) 39	
Carte du Canada..... (p.i.) 67	
Chambre de commerce d'Halifax..... (p.i.) 60a	

D

Dépenses sur les travaux publics.....	65
Désaveu de la législation..... (p.i.)	51, 52
Directeur général des postes, Rapport annuel..	12
Dividendes impayés dans les banques.....	3a
Droits d'auteurs, Lois sur les.....	81 (1891)
Droits pour les marins malades..... (p.i.)	78

E

Eboulement à la citadelle de Québec.... (p.i.)	94
Edifices fédéraux, Eclairage..... (p.i.)	81
Election de Chicoutimi et Saguenay..... (p.i.)	92
Election des députés..... (p.i.)	25, 25a
Epinette et pin blanc..... (p.i.)	102
Etats-Unis, vaisseau de pêche des.....	23c
Eugenia, maître de poste d'..... (p.i.)	82
Exportations et importations..... (p.i.)	43
Exportations générales..... (p.i.)	54
Exportations à Terre-Neuve..... (p.i.)	44

F

Falsification des substances alimentaires....	6b
Farine canadienne..... (p.i.)	44
Fer en gueuse.....	38
Fermes expérimentales..... (p.i.)	50a
Fermes expérimentales, Rapport annuel.....	7f
Ficelle à lier..... (p.i.)	105
Filatures de coton teint du Canada, Compagnie des..... (p.i.)	74
Frontières de Québec.....	71

G

Galops, Rapides des..... (p.i.)	73, 73a
Gaz, Eclairage au..... (p.i.)	81
Gouverneur général, Mandats du.....	20
Gouverneur général, Mandats du..... (p.i.)	20a
Gratifications de pêche.....	23
Gratifications sur le fer en gueuse.....	38
Gravure et impressions..... (p.i.)	69

H

Halifax, Chambre de Commerce d'..... (p.i.)	60a
Haut Commissaire, Rapport du.....	7b
Heure unique,..... (p.i.)	90
Homard, Pêche du.....	23b
Huile de graine de coton..... (p.i.)	89

I

Ile du Prince-Edouard, Tunnel de l'..... (p.i.)	66
Ile du Prince-Edouard, Tunnel de l'.....	66a
Immigrants chinois..... (p.i.)	33
Impressions et gravure..... (p.i.)	69
Impressions publiques et papeterie.....	16d
Importations et exportations..... (p.i.)	43
Importations des Etats-Unis..... (p.i.)	55
Industrie de la pêche, Terre-Neuve.....	23i
Ingram, W. H..... (p.i.)	75
Inspection des bateaux à vapeur.....	10a

I

Intercolonial, Chemin de fer :	
Accidents sur le..... (p.i.)	61a
Dépenses.....	61c
Destitution de Michael Quinn..... (p.i.)	61e
Tarif pour les animaux vivants..... (p.i.)	61d
Intérieur, Rapport annuel.....	13

J

Juges de la cour supérieure, Québec..... (p.i.)	87
Justice, Rapport annuel.....	18

K

Kéwatin, Territoire de..... (p.i.)	30
Kingston, Bassin de radoub..... (p.i.)	77

L

Lachine, Pont sur le canal..... (p.i.)	63
La Have, Rivière..... (p.i.)	35
Lard et produits du porc..... (p.i.)	53
Laiterie, Commissaire de la.....	7g
Lennox, Liste des électeurs de..... (p.i.)	41, 41b
Lieutenants-gouverneurs, Commission des (p.i.)	72
Lily, S.S.M..... (p.i.)	93
London, Liste des électeurs de..... (p.i.)	41a
Longueuil, Quai à..... (p.i.)	48a
Lumière électrique..... (p.i.)	81

M

Mackenzie, Territoire du bassin de la rivière..... (p.i.)	30
Malles, Canada et Royaume-Uni..... (p.i.)	40
Mandats du gouverneur général.....	20
Mandats du gouverneur général..... (p.i.)	20a
Mandats de l'Orateur..... (p.i.)	25, 25a
Manitoba, Désaveu des lois du..... (p.i.)	51, 52
Manitoba, Cause des écoles du.....	46
Marine, Rapport annuel.....	10
Marins malades, Droits pour les..... (p.i.)	78
Milice et défense, Rapport annuel.....	19
Milice du Canada..... (p.i.)	59
Mûlgrave, Station de..... (p.i.)	61
McLellan, John Alexander et Peter..... (p.i.)	97

N

New-Carlisle, Quai à..... (p.i.)	48
Nord-Ouest, Assemblée du..... (p.i.)	103
Nord-Ouest, Police à cheval du.....	15
Nouvelle-Ecosse, Pétitions d'élections dans la..... (p.i.)	86

O

Obligations et garanties..... (p.i.)	32
Officiers publics, Commission des.....	31
Orateur, Mandats de l'..... (p.i.)	25, 25a

P

Pêche sur la rivière Ristigouche..... (p.i.)	23a
Pêcheries, Rapport annuel.....	11
Pêcheries sur la côte de l'Atlantique.....	23e, 23f, 23h

P	
Pêcheries, Relevés des, et rapports des inspecteurs	11a
Pensions du service civil.....	27
Permis de pêche.....	23c
Pétitions d'élection dans la N.-E.....(p.i.)	86
Pin blanc et épinette.....(p.i.)	102
Poids, mesures et gaz.....	6a
Poisson, etc., de Terre neuve.....	23d
Police fédérale, Commissaire de la.....(p.i.)	21
Pont sur le canal Lachine.....	63
Pont à Sorel.....(p.i.)	63a
Pontiac, Comté de.....(p.i.)	76
Prince, Comté de, I.P.-E.....(p.i.)	57
Prohibition, Pétitions concernant la.....	58
Propriétés près des chemins de fer de l'État.....(p.i.)	61b

Q

Québec, Frontières de.....	71
Québec, Juges de la cour supérieure de.....(p.i.)	87
Québec, Droits de tonnage à.....(p.i.)	60
Quinn, Michael.....(p.i.)	61e

R

Recensement du Canada.....(p.i.)	96
Recettes et paiements.....(p.i.)	26 à 26h
Recettes dans les territoires non organisés.....(p.i.)	30
Relevés des pêcheries et rapports des inspecteurs.....	11a
Réserves des Sauvages dans la Colombie-Britannique.....(p.i.)	98
Ristigouche, Pêche dans la rivière.....(p.i.)	23a
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel du....	6

S

Sciure de bois dans les rivières.....(p.i.)	35
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel.....	16
Sénat, Débats du.....(p.i.)	85
Service civil, Conseil des Examineurs du....	16b
Service civil, Irrégularités dans le.....	49
Service civil, Liste du.....	16a
Service civil, Pensions du.....	27

S

Service civil, Rapport de la Commission Royale.....	16c, 79
Sorel, Pont de.....(p.i.)	63a
Soulanges, Canal de.....(p.i.)	47a, 47b
Saint-Césaire, Maître de poste de.....(p.i.)	64
Statistique criminelle.....	7c
Statistique des chemins de fer.....	9b
Statistique mortuaire.....	7d
Substances alimentaires, Falsification des....	6b
Sucre de betterave.....	7c

T

Tempérance, Compagnie de Colonisation de.....(p.i.)	45, 95
Terre neuve, Acte concernant la boîte de.....	23e, 23f, 23h, 23j
Terre neuve, Admission de, dans la Confédération.....	70
Terre neuve et du Canada, Commerce de.....(p.i.)	60a
Terre neuve, Exportations à.....(p.i.)	44
Terre neuve, Importations de.....	23d
Terre neuve, Industrie de la pêche à.....	23i
Terre neuve, Permis de pêche à.....	23c
Terres fédérales.....	36a
Terres fédérales dans la Colombie-Britannique	36
Terres vendues par la Cie C.C.P.....(p.i.)	34a
Traités de commerce.....	24, 24a
Travaux publics, Dépenses sur les.....	65
Travaux publics, Rapport annuel.....	8
Trent, Canal de la Vallée de la.....	47
Truro, Accident à.....(p.i.)	61a
Tunnel entre l'I.P.-E. et la terre ferme.....(p.i.)	66
Tunnel entre l'I.P.-E. et la terre ferme.....	66a

V

Vaches à la Ferme expérimentale.....(p.i.)	50
Vaisseaux de pêche des Etats-Unis.....	23c
Voteurs dans la Colombie-Britannique.....(p.i.)	41c

W

Waldron, Cie du Ranche.....(p.i.)	104
Washington, Conférence de.....	37
Welland, Election de.....(p.i.)	42
Wood, A. F.....(p.i.)	29

Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux Chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME 1.

1. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1891. Présenté le 15 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1891. Présentés le 1er mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. 2a. Budget pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1893; présenté le 14 mars 1892. 2b. Budget supplémentaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1893; présenté le 31 mars 1892. 2c. Budget supplémentaire pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1893; présenté le 27 juin 1892.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1891. Présentée le 22 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 3.

- 3a. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances au sujet desquelles il n'a pas été fait de transactions, ou sur lesquelles il n'a pas été payé d'intérêt depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1891, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 12 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 4a. Sommaire préliminaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires au Canada, pour l'année civile 1891. Présenté le 1er mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 4b. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance au Canada pour l'année civile 1891. Présenté le 10 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 4.

5. Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1891, d'après les relevés officiels. Présentés le 1er mars 1892, par l'hon. M. Bowell.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

6. Rapport, relevés et statistique du revenu de l'intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1891; Partie I. Accise, etc. Présentés le 31 mars 1892, par l'hon. J. Costigan.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

- 6a. Inspection des poids et mesures et du gaz, étant un supplément au rapport du département du revenu de l'intérieur, 1891.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 6b. Rapport sur la falsification des substances alimentaires pour l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 5.

7. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1891. Présenté le 16 avril 1892, par l'hon. J. Carling. Annexes au rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1891. Présentés le 20 juin 1892, par l'hon. J. Carling.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Rapport sur les archives du Canada, pour 1891. Présenté le 8 avril 1892 par l'hon. J. Carling.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b. Rapport du haut-commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1891. Présenté le 6 avril 1892, par l'hon. J. Carling.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b.* Rapport supplémentaire du haut-commissaire du Canada. Présenté le 29 mars 1892 par l'hon. G. E. Foster.....
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 7c. Rapport sur la production et la fabrication du sucre de betterave, par William Saunders, directeur des fermes expérimentales du Canada. Présenté le 4 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 6.

- 7d. Statistique mortuaire des principales cités et villes du Canada, pour l'année 1891. Présentée le 30 mai 1892, par l'hon. J. Carling.....
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 7e. Statistique criminelle pour 1891.....
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 7f. Rapports du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1891. Présentés le 5 juillet 1892, par l'hon. J. Carling.....
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7g. Second rapport annuel du commissaire de la laiterie du Canada pour 1891.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 7.

8. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1890-91, sur les travaux publics placés sous son contrôle. Présenté le 21 avril 1892, par l'hon. J. A. Ouimet.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
9. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891. Présenté le 6 avril 1892, par l'hon. J. Haggart.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 8.

- 9a. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1891.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 9b. Statistique des chemins de fer, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour 1891. Présentée le 30 juin 1892, par l'hon. J. Haggart.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 9c. Rapport annuel de la division du revenu des canaux pour 1891.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
10. Vingt-quatrième rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1891. Présenté le 1er avril 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 10a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile finissant le 31 décembre 1891.....
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 9.

11. Rapport annuel du département des pêcheries, pour l'année 1891. Présenté le 2 juin 1892, par l'hon. C. H. Tupper.....
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a. Relevés des pêcheries, et rapports des inspecteurs pour l'année 1891.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 9—*Suite*

- 12.** Rapport du directeur général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1891. Présenté le 13 avril 1892, par sir A. P. Caron. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13.** Rapport annuel du département de l'intérieur pour 1891. Présenté le 2 juin 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13a.** Rapport sommaire de la commission géologique pour l'année 1891. Présenté le 5 mai 1892, par l'hon. E. Dewdney *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME 10.

- 14.** Rapport annuel du département des affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1891. Présenté le 9 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 15.** Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1891. Présenté le 28 juin 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16.** Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1891. Présenté le 9 juillet 1892, par l'hon. J. C. Patterson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a.** Liste du service civil du Canada, 1891. Présentée le 9 juillet 1892, par l'hon. J. C. Patterson. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 16b.** Rapport des examinateurs du service civil du Canada pour l'année civile 1891. Présenté le 1er juin 1892, par l'hon. J. C. Patterson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME 11.

- 16c.** Rapport de la commission royale nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du service civil et d'autres matières se rattachant au service civil en général. Présenté le 20 mai 1892, par sir John Thompson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16d.** Rapport annuel du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1891. Présenté le 15 juin 1892, par l'hon. J. C. Patterson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 17.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté le 25 février 1892, par l'Orateur. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

MATIÈRE DU VOLUME 12.

- 18.** Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada pour l'année se terminant le 30 juin 1891. Présenté le 23 mars 1892, par sir John Thompson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 19.** Rapport annuel du ministre de la milice et de la défense du Canada pour l'année civile 1891. Présenté le 7 avril 1892, par l'hon. M. Bowell. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 20.** Relevé des mandats émis par le gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du parlement, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 29 février 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution seulement.*
- 20a.** Réponse à adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 8 mars 1892—Copie de tous rapports émanant de ministres de la couronne en vertu desquels ont été émis des mandats du gouverneur général pendant la dernière vacance du parlement, et copie des ordres en conseil autorisant l'émission des dits mandats. Présentée le 7 avril 1892. *M. Mulock. Pas imprimée.*
- 21.** Rapport du commissaire de la police fédérale, 1891, en vertu du chap. 184, art. 5, S.R.C. Présenté le 29 février 1892, par sir John Thompson. *Pas imprimé.*
- 22.** Etat des dépenses à compte de frais divers imprévus, depuis juillet 1891 jusqu'à date. Présenté le 1er mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution seulement.*
- 23.** Etat relatif aux paiements de primes de pêche pour 1890-91, conformément au chapitre 96 des Statuts Révisés du Canada. Présenté le 1er mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 23a.** Réponse à ordre de la Chambre des communes en date du 3 août 1891,—Etat donnant les noms des propriétaires auxquels ont été accordés des licences pour faire la pêche du saumon avec des rets sur la rivière Ristigouche, comté de Bonaventure, pour 1890 et 1891. Présentée le 3 mars 1892.—*M. Fauvel*.....*Pas imprimée.*
- 23b.** Projet de réglemens pour la pêche du homard. Présenté le 17 mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimé pour la distribution seulement.
- 23c.** Copie de documents se rapportant à l'admission mutuelle par le Canada et par Terre-Neuve des licences émises en faveur des vaisseaux de pêche des Etats-Unis en vertu des dispositions du *modus vivendi*, et au partage des honoraires perçus sur les dits vaisseaux. Présentée le 18 mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 23d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892,—Etat faisant connaître la quantité, la valeur et les espèces de poissons, huile et produits de poissons importés, de Terre-Neuve en Canada, chaque année, pendant les derniers cinq ans, et le montant des droits qui auraient été payés sur ces importations si elles eussent été faites d'autres pays. Présentée le 22 mars 1892, par *M. White (Shelburne)*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 23e.** D'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terre-Neuve se propose de conclure avec les Etats-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terre-Neuve contre les navires canadiens, de l'Acte de Terre-Neuve sur la boîte. Présentés le 30 mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 23f.** D'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terre-Neuve se propose de conclure avec les Etats-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terre-Neuve contre les navires canadiens, de l'Acte de Terre-Neuve sur la boîte. Présentés le 7 avril 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 23g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 avril 1892,—Copie de toute correspondance entre F. Charlebois, de Byng Inlet, Nord (Ontario), et le département des pêcheries, concernant le paiement d'une réclamation pour services rendus par lui au dit département. Présentée le 21 avril 1892.—*M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
- 23h.** Documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux de pêche canadiens par le gouvernement de Terre-Neuve de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires étrangers. Présentés le 11 mai 1892, par sir John Thompson.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 23i.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892—Etat indiquant le nombre de navires terre-neuviens, le chiffre de leurs équipages et le nombre d'établissements fixes de pêches, reconnus comme appartenant à des habitants de Terre-Neuve, avec le nombre des personnes y employées, qui ont fait la pêche, l'an dernier, en tout ou en partie, dans les eaux du Labrador canadien et les Iles de la Madeleine. Présentée le 12 mai 1892.—*M. White Shelburne*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 23j.** Documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux de pêche canadiens par les autorités de Terre-Neuve, de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires étrangers. Présentés le 20 mai 1892, par sir John Thompson.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 24.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1890,—Copie de toutes communications échangées entre les gouvernements impérial et fédéral au sujet de l'abrogation des articles des divers traités conclus entre le gouvernement de Sa Majesté et les gouvernements étrangers. Présentée le 7 mars 1892.—*M. Laurier*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 24a.** Copie d'une dépêche qu'il a reçue du Très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à une adresse présentée à Sa Majesté la Reine la priant de vouloir bien adopter les mesures qu'elle croira nécessaires pour dénoncer et abroger les dispositions incorporées dans les clauses de la nation la plus favorisée des traités négociés avec le Zollverein allemand et le royaume de la Belgique. Présentée le 22 avril 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour les documents de la session seulement.

VOLUME 12—*Suite.*

- 25.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1892, pour un état donnant la date du mandat de l'Orateur, la date du bref et la date de la nomination de l'officier-rapporteur dans les cas d'élection de membres de la Chambre des Communes depuis la clôture de la dernière session. Aussi, état indiquant les causes de délai, dans chacune des matières ci-dessus, lorsque délai il y a eu. Présentée le 7 mars 1892. *M. Mills (Bothwell)*. *Pas imprimée.*
- 25a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1892,—Etat donnant la date du mandat de l'Orateur, la date du bref et la date de la nomination de l'officier-rapporteur dans les cas d'élection de membres de la Chambre des Communes depuis la clôture de la dernière session. Aussi, état indiquant les causes de délai, dans chacune des matières ci-dessus, lorsque délai il y a eu. Présentée le 3 juin 1892.—*M. Mills (Bothwell)*. *Pas imprimée.*
- 26.** Relevé, pour dix jours, des recettes et déboursés du Canada, du 11 au 20 février, et du 21 au 29 février 1892, et pour les périodes correspondantes de 1891. Présenté le 7 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 26a.** Relevé pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 1er au 10 mars courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 15 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. . . *Pas imprimé.*
- 26b.** Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 11 au 20 mars courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 23 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. . . *Pas imprimé.*
- 26c.** Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 11 au 20 avril 1892, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 22 avril 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 26d.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 21 au 30 avril écoulé, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 4 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 26e.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 11 au 20 mai courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 30 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 26f.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 21 au 31 mai dernier, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 3 juin 1892, par sir John Thompson. *Pas imprimé.*
- 26g.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 1er au 10 courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 27 juin 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 26h.** Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 21 au 30 juin dernier, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 9 juillet 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 27.** État de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. Présenté le 7 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 28.** État des affaires de la Compagnie de prêts et de placements *British Canadian*, au 31 décembre 1891. Présenté le 9 juillet 1892, par M. l'Orateur. *Pas imprimé.*
- 29.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 août 1891, demandant un état détaillé des sommes payées à F. Wood, éc, pour ses services comme commissaire des canaux et chemins de fer en différents lieux en 1890. Présentée le 4 mars 1892.—*Hon. M. Flint*. *Pas imprimée.*
- 30.** Réponse à une adresse du Sénat du 5 juin 1891, demandant un état de ce qui a été perçu dans les territoires non organisés de Kéwatin et du bassin du Mackenzie, à titre de revenu, sous l'Acte des douanes ou autrement, pendant les trois dernières années, et de ce qui y a été dépensé en même temps pour les fins publiques. Présentée le 4 mars 1892.—*Hon. M. Girard*. *Par imprimée.*
- 31.** Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées aux termes du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada, pendant l'année 1891. Présentée le 10 mars 1892, par sir John Thompson. *Imprimée dans le n° 16.*
- 32.** Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé de 1891, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté le 10 mars 1892, par sir John Thompson. *Pas imprimé.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 33.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er juillet 1891.—Etat donnant : 1. Le nombre d'immigrants chinois entrés en Canada depuis la date du dernier rapport ordonné par cette Chambre, spécifiant : (a) Les ports d'entrée ; (b) le montant de droits, ou de capitation, perçu ; (c) le nombre de Chinois entrés en vertu de certificats de retour ; (d) le nombre de certificats de retour émis pendant la même période, et le nombre de Chinois qui, pendant cette même période, sont passés par le Canada en transit pour des pays étrangers. 2. Le nombre de Chinois entrés en Canada à titre d'attachés au service diplomatique ou consulaire de la Chine. 3. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre de touristes, savants, étudiants ou marchands. 4. Copie de toute correspondance (s'il en est), entre les autorités impériales et canadiennes ou entre le gouvernement du Canada et celui de la Chine (s'il en est), ou entre le gouvernement de la Colombie anglaise et celui du Canada, ou avec toute organisation de travail ou avec toute compagnie, corporation ou personne, concernant l'Acte de l'immigration chinoise ou suggérant des amendements à cet acte. Présentée le 10 mars 1892.—*M. Gordon.*
Pas imprimée.
- 34.** Réponse en vertu de la résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. Présentée le 11 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 34a.** Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, du 1er octobre 1890 au 1er octobre 1891. Présentée le 6 avril 1892, par l'hon. J. Haggart.—
Pas imprimée.
- 35.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 13 juillet 1891.—Copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers, non encore produits, échangés entre toutes personnes et le département de la marine et des pêcheries, concernant le bran de scie dans la rivière La Have, comté de Lunenburg, N.-E., afin que la dite rivière soit exempte de l'application du dit acte. Aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'acte, et copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes quelconques et le département de la marine et des pêcheries au sujet de telles exemptions. Présentée le 14 mars 1892.—*M. Kaulbach et M. Flint.* *Pas imprimée.*
- 36.** Ordres en conseil concernant le département de l'intérieur, conformément au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration, la vente et la gestion des terres fédérales dans la zone de 40 milles du chemin de fer dans la province de la Colombie anglaise. Présentés le 15 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 36a.** Ordres en conseil concernant le département de l'intérieur, conformément à l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54, Statuts révisés du Canada. Présentés le 15 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney *Imprimés pour les documents de la session seulement.*
- 37.** Copies de documents concernant les négociations qui ont eut lieu récemment à Washington entre les délégués du gouvernement canadien et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au sujet de l'extension et du développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, et autres matières. Présentées le 16 mars 1892, par sir John Thompson.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 38.** Etat de la quantité de fer en gueuse fabriqué en Canada et pour lequel des primes sont réclamées, les noms des postulants et le montant soldé dans chaque cas. Présenté le 16 mars 1892, par l'hon. M. Bowell. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 39.** Réponse à une adresse du Sénat en date du 3 mars 1892 à Son Excellence le gouverneur général demandant copie de la lettre par laquelle l'honorable John Carling, ministre de l'agriculture, a résigné le siège qu'il occupait au Sénat à la clôture de la dernière session du parlement. Présentée le 17 mars 1882.—*Hon. M. Power.* *Pas imprimée.*
- 40.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 5 mai 1891.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou le département des postes et M. Andrew Allan, ou toutes autres personnes, au sujet du transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni. Présentée le 18 mars 1892.—*M. Mills (Bothwell).* *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 41.** Réponse (partielle) à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892, demandant copie de toutes listes et papiers originaux, y compris toutes les déclarations, avis d'appel, objections aux listes préliminaires et se rapportant à toutes autres procédures, actuellement en la possession de l'officier-reviseur ou du greffier de la couronne en chancellerie, affectant en quelque manière les listes de voteurs pour la division électorale du comté de Lennox qui ont été réglées par la révision de 1891, ainsi qu'une copie certifiée de la liste révisée des voteurs de 1891 fournie par l'officier-reviseur à l'officier-rapporteur. Présentée le 21 mars 1892.—*M. Wilson (Lennox)*. *Pas imprimée.*
- 41a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 21 mars 1892, demandant : 1. Copie de la décision rendue par l'officier-reviseur sur les objections faites aux noms de Lewis Allin, S. F. Glass, James P. Moore, et à 226 autres noms sur la dite liste de voteurs, lesquels 229 noms ont été subséquemment rayés de la liste par l'officier-reviseur quand les objections ont été faites, mais ont cependant été imprimés sur la dite liste comme étant sujets à appel ; copies des avis d'objection à ces noms et de la preuve faite devant l'officier-reviseur, et de la décision par lui rendue à l'égard de chacun de ces noms. 2. Copie de toutes procédures dans l'appel interjeté devant le juge de cour de comté au sujet de la décision de l'officier-reviseur dans quelques-uns de ces cas ou dans tous, ainsi que copie de tout jugement ou décision rendue dans l'espèce par le susdit juge. 3. Copie du jugement rendu dans la division du banc de la reine de la haute cour de justice d'Ontario au sujet de la demande présentée à la dite cour pour un *mandamus* au dit officier-reviseur concernant les dits votes ou aucuns d'entre eux, et copie du jugement de la cour d'appel d'Ontario relativement à cette affaire. Présentée le 11 avril 1892.—*M. Sutherland*. *Pas imprimée.*
- 41b.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892—Copie de toutes listes et papiers originaux, y compris toutes les déclarations, avis d'appel, objections aux listes préliminaires et se rapportant à toutes autres procédures, actuellement en la possession de l'officier-reviseur ou du greffier de la couronne en chancellerie, affectant en quelque manière les listes de voteurs pour la division électorale du comté de Lennox qui ont été réglées par la révision de 1891, ainsi qu'une copie certifiée de la liste révisée des voteurs de 1891 fournie par l'officier-reviseur à l'officier-rapporteur. Présentée le 18 avril 1892.—*M. Wilson* *Pas imprimée.*
- 41c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mai 1892,—Relevé du nombre de voteurs dans les divers districts électoraux de la Colombie anglaise, et du nombre de voteurs dans chaque arrondissement de votation du district électoral. Présentée le 12 mai 1892.—*M. Mara*.
Pas imprimée.
- 42.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 mars 1892,—Copie des procédures de l'instruction de la pétition d'élection faite récemment au sujet de l'élection d'un député pour le comté de Welland, de la décision des juges qui ont instruit la dite pétition, et de toute la preuve faite en cette occasion. Aussi, copie certifiée du dossier et des *factums* produits lors de l'appel de cette décision et remis au registraire de la cour suprême du Canada. Aussi, copie de tous rapports et communications adressés à M. l'Orateur par les dits juges au sujet de la dite pétition. Présentée le 22 mars 1892.—*M. Tisdale* *Pas imprimée.*
- 43.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 7 mars 1892,—État, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations du 1er juillet 1891 au 1er mars 1892, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1890 au 1er mars 1891. Présentée le 22 mars 1892.—*M. Sutherland*. *Pas imprimée.*
- 44.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mars 1892,—État indiquant la quantité totale de farine canadienne exportée à Terre-neuve au cours de chacune des années 1890 et 1891 ; les lois et règlements du gouvernement de Terre-neuve concernant l'importation des farines en ce pays ; et les quantités totales des articles suivants exportés à Terre-neuve dans chacune des dites années : bestiaux, viande de boucherie, lard, porcs et fromage. Présentée le 22 mars 1892.—*M. Hughes*. *Pas imprimée.*
- 45.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1890,—Copie de toute correspondance, mémoires et conventions entre le gouvernement et la Compagnie de Colonisation de la Tempérance, et de toute correspondance des colons, employés et membres de la compagnie concernant les opérations de la dite compagnie. Présentée le 23 mars 1892.—*M. Wallace*.
Pas imprimée.

VOLUME 12—*Suite.*

- 46.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 mars 1892,—Copie du jugement de la cour suprême dans l'appel de Barrett vs la cité de Winnipeg, connu communément sous le nom de "Cause des Ecoles du Manitoba." Présentée le 23 mars 1892.—*M. LaRivière*. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 47.** Rapport des commissaires chargés de considérer l'opportunité de prolonger le canal de la Vallée de la Trent, et dans quelle mesure. Présenté le 24 mars 1892, par l'hon. J. Haggart.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 47a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 mars 1892,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour les sections 11, 12 et 13 du canal de Soulanges projeté, indiquant : (a) Le montant collectif de chaque soumission ; (b) la quantité de chaque classe de travaux dans les cédules de chaque section ; (c) le montant de chaque soumission, en détail, tel que calculé d'après le produit de la quantité et du prix de chaque item ; (d) copie de tous rapports et ordres en conseil concernant ces soumissions ; (e) copie de tous rapports d'ingénieurs sur chacune des dites sections ; (f) copie, en détail, de tous les estimés des ingénieurs pour chaque section, donnant la quantité, le prix et le montant de chaque classe de travaux dans les cédules ; (g) copie de toute correspondance concernant les dites soumissions. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Sutherland.*
Pas imprimée.
- 47b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1892,—Rapports d'ingénieurs qui ont décidé la construction du canal de Beauharnois, rapports d'ingénieurs en faveur de la construction du canal de Soulanges, et rapports, lettres, etc., d'ingénieurs ou de capitaines ou pilotes s'objectant à la construction du canal à Soulanges. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Bergeron.*
Pas imprimée.
- 48.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 juin 1891,—État indiquant le coût de la construction du quai de New-Carlisle et tous les paiements faits à ce sujet, y compris les montants payés au département des terres de la couronne et aux propriétaires de concessions forestières dans le comté de Bonaventure pour le bois employé pour les dits travaux. Présentée le 31 mars 1892.—*M. Fauvel*. *Pas imprimée.*
- 48a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 20 juillet 1891,—1. État détaillé des divers travaux faits aux quais de Longueuil et de Boucherville, dans le comté de Chambly, depuis le commencement des dits travaux en 1886. 2. État détaillé des diverses sommes d'argent déboursées par le gouvernement en rapport avec les dits travaux, indiquant à quelles personnes ces diverses sommes ont été payées, pourquoi, et en vertu de quel arrangement ou contrat. 3. Copie des rapports d'ingénieurs faits au sujet des dits quais, ainsi que des estimés, et aussi copie des lettres et requêtes adressées au département des travaux publics à ce sujet. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Beauvoil.*. *Pas imprimée.*
- 49.** Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé chargé de faire une enquête et un rapport sur les cas d'irrégularités dans le service civil dévoilés devant le comité des comptes publics, etc. Présentée le 31 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 50.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892,—État indiquant le nombre de vaches tenues à la ferme expérimentale centrale entre le 1er janvier 1891 et le 1er janvier 1892 ; le nombre de vaches de chacune des différentes races ; la quantité de lait nécessaire pour faire une livre de beurre ; la quantité de lait vendu ; la quantité de beurre vendu ; où ces articles ont été vendus, et les prix réalisés, chaque mois ; le genre et la valeur de la nourriture donnée. Présentée le 31 mars 1892.—*M. McMillan (Huron)*. *Pas imprimée.*
- 50a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892,—État indiquant : 1. Le nombre et la situation de chacune des fermes expérimentales. 2. Le montant dépensé dans chacune d'elles, séparément, depuis leur création. 3. Le nom et le salaire de chacun des employés dans chacune des fermes, avec un état des autres avantages que chaque employé reçoit du gouvernement. Présentée le 2 juin 1892.—*M. Frémont*. *Pas imprimée.*
- 51.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1892,—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba, le 31 mars 1890, intitulé : "Acte concernant les maladies des animaux." Présentée le 31 mars 1892.—*M. Watson.*
Pas imprimée.

VOLUME 12—*Suite.*

52. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 27 mai 1891.—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba le 31 mars 1890, intitulé : "Acte autorisant des compagnies, institutions ou corporations constituées légalement en dehors de cette province, à y transiger des affaires." Présentée le 31 mars 1892.—*M. Watson.*
Pas imprimée.
53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892.—État indiquant les quantités de chacune des classes suivantes de lard et de produits du porc importés des États-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur et le montant des taux et droits perçus sur ces articles :—Bacon et jambon, épaules et flancs ; saïndoux et graisse en branche ; lard ; lard en baril, saumuré, provenant de flancs de cochons pesants, après l'enlèvement des jambons et des épaules, et ne contenant pas plus que 16 morceaux par baril de 200 livres ; cochons importés abattus pour fins d'exportation. Présentée le 31 mars 1892.—*M. Hughes.* *Pas imprimée.*
54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892, —État indiquant les quantités d'articles suivants exportés du Canada, du 30 juin au 31 décembre 1891, et les noms des pays où ils ont été exportés, savoir : Chevaux de toutes espèces, moutons, œufs, orge, malt, foin et pommes de terre. Aussi, état donnant les quantités exportées dans chaque pays et l'exportation totale de ces divers articles. Présentée le 31 mars 1892.—*M. McMullen.* *Pas imprimée.*
55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892,—État donnant les quantités de bœuf salé, en baril ; viandes séchées ou fumées et viandes conservées autrement que salées ou saumurées ; autres viandes fraîches ou salées, n. a. s. ; beurre, fromage et chevaux importés des États-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur, et les taux de droits sur ces articles. Présentée le 31 mars 1892.—*M. Hughes.* *Pas imprimée.*
56. Ordre général n° 86 de la cour suprême du Canada. Présenté le 1er avril 1892 par sir John Thompson..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1892,—État indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement du Canada en 1890 et 1891 pour des jetées, brise-lames, etc., dans le comté de Prince, I. P.-E., le montant dépensé pour chacun des travaux, les ouvrages donnés par voie de soumissions et à qui ; aussi, le montant total voté durant les dites années et celui non dépensé. Présenté le 5 avril 1892.—*M. Perry.* *Pas imprimée.*
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 7 mars 1892,—État donnant le nombre de pétitions présentées à la Chambre des communes au sujet de la prohibition, pendant la session de 1891, et indiquant : 1. Le nombre total de pétitions présentées ; 2. Le nombre total de signatures attachées à ces pétitions ; 3. Le nombre de (1) pétitions, et de (2) signatures : (a) Par l'Eglise presbytérienne ; (b) par l'Eglise méthodiste ; (c) par l'Eglise anabaptiste (chiffres séparés pour les anabaptistes libres) ; (d) par l'Eglise épiscopale ou d'Angleterre ; (e) par l'Armée du Salut. 4. Le nombre de (1) pétitions et de (2) signatures pour chaque province et chaque territoire ; les noms et chiffres séparément pour chaque province et chaque territoire. 5. Le nombre de pétitions séparées, par des cours ecclésiastiques et des sociétés de tempérance ou tous autres corps, signées par des officiers et donnant les noms des cours ecclésiastiques et des sociétés de tempérance qui ont envoyé ces pétitions, avec le nombre de signatures. Présentée le 7 avril 1892. *M. Fraser.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892,—État indiquant : 1. Les corps de milice active qui ont fait des exercices (a) chaque année ; (b) tous les deux ans ; (c) tous les trois ans depuis 1889 jusqu'à 1891, inclusivement. 2. Le nombre d'officiers actifs dans chaque corps, dûment qualifiés. 3. Le nombre d'officiers nommés provisoirement dans chaque corps, spécifiant ceux dont le délai de qualification est expiré. 4. Les noms, durée de service et âge de chaque officier commandant excédant soixante ans. Présentée le 7 avril 1892.—*M. Hughes.* *Pas imprimée.*
60. Communication et pétition de la Chambre de commerce de Québec concernant l'abolition de tous droits perçus sur le tonnage dans le port de Québec, etc. Présentée le 11 avril 1891, par l'hon. C. H. Tupper.
Pas imprimées.
- 60a. Copie de certaines résolutions passées à une assemblée de la Chambre de commerce d'Halifax concernant les mesures législatives hostiles entre le gouvernement de Terre-Neuve et celui du Canada, et l'opportunité d'établir, si possible, un *modus vivendi* aux termes duquel les tarifs et mesures hostiles des deux pays pourraient être suspendus en attendant le règlement des difficultés par voie diplomatique, etc. Présentée le 21 avril 1892, par l'hon. C. H. Tupper..... *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 61.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 février dernier,—État détaillé indiquant : 1. Le trafic à la station de Mulgrave pendant les six mois expirés les 31 décembre 1890 et 1891 ; aussi, le trafic pendant les mois de janvier 1891 et 1892—le dit état devant comprendre la vente des billets, le fret reçu et celui expédié. 2. Le nombre d'employés pendant les dits mois, les salaires payés et le montant soldé pour main-d'œuvre *extra*, avec les noms de ces employés et travailleurs *extra*. 3. La somme de travail fait par l'engin auxiliaire ou de garage pendant les dites périodes et le nombre d'hommes employés aux travaux de garage, et le coût. 4. S'il y a quelqu'un employé comme préposé à la cour de la dite station, la date de sa nomination ; et s'il a un assistant, quand ce dernier a été nommé, et le salaire payé à chacun. 5. Le nombre d'hommes employés à la manœuvre du chalan à la dite station, leurs noms et la manière dont ils sont payés, que ce soit à l'heure, à la journée ou autrement. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Fraser.*
Pas imprimée.
- 61a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 4 avril 1892,—Copie de tous rapports et correspondance entre le département des chemins de fer et les surintendants des divers services de l'Intercolonial au sujet de l'accident arrivé à Truro à un train sous la conduite du conducteur H. D. Archibald, et concernant sa destitution subséquente. Présentée le 11 mai 1892.—*M. Paterson (Colchester).*.....*Pas imprimée.*
- 61b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1892,—État indiquant la quantité de terrain additionnel acheté le long ou dans le voisinage des chemins de fer de l'État pour donner plus de facilités au trafic ou pour autres fins ; la quantité achetée ou payée entre le 1er juillet 1891 et le 1er avril 1892 ; le nom du vendeur et le prix d'achat ; l'objet pour lequel la propriété sert ou doit servir. Présentée le 11 mai 1892.—*M. McMullen.*.....*Pas imprimée.*
- 61c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 13 avril 1892,—Relevé des dépenses faites à même les recettes pour améliorations permanentes, prolongements, additions et facilités (à l'exclusion des travaux ordinaires d'entretien et de réfection) sur le réseau du chemin de fer Intercolonial, du 30 juin 1881 au 1er juillet 1891. Le dit relevé devant indiquer, d'une manière sommaire, les dites dépenses pour chaque branche de service aussi exactement que les comptes pourront le permettre. Présentée le 25 mai 1892.—*M. McDougald (Pictou).*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 61d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mai 1892,—État indiquant : 1. Le tarif en vigueur sur l'Intercolonial pour le bétail sur pied, et les variations de ce tarif pendant les cinq dernières années. 2. Le nombre de bestiaux expédiés des stations de Sackville, Nappan, Aulac et Amherst, et leur destination, faisant la distinction entre des chargements complets de wagons et des quantités moindres que des chargements complets. Présentée le 9 juin 1892.—*M. Wood (Westmoreland).*.....*Pas imprimée.*
- 61e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892,—Copie de tous les témoignages donnés à une enquête, tenue à Lévis, dans le mois de février 1892, relativement à la démission de Michael Quinn, employé régulier du chemin de fer Intercolonial aux usines de Hallow, Lévis, avec copie de toute correspondance échangée entre Alfred Drake, mécanicien en chef pour le dit chemin de fer à Hallow, et les autorités du même chemin à Moncton, en rapport avec la démission du dit Michael Quinn. Présentée le 5 juillet 1892.—*M. Guay.*....*Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892,—Copie de toutes pétitions, correspondance, lettres, télégrammes et mémoires reçus depuis 1887, demandant ou concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer d'Annapolis et Atlantique, ou à une ligne de chemin de fer entre Liverpool et Shelburne et Annapolis, *viâ* Caledonia. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Forbes.*.....*Pas imprimée.*
- 63.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1892,—Copie de toutes pétitions des chambres de commerce et des compagnies de chemin de fer, et en général de tous documents concernant la construction d'un nouveau pont sur le canal Lachine, à Montréal. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Curran.*.....*Pas imprimée.*
- 63a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 11 mai 1892,—Copie de tous documents, mémoires et correspondance échangés entre le gouvernement, la corporation et la Chambre de commerce de la cité de Sorel et autres personnes concernant l'octroi d'une subvention pour la construction d'un pont sur la rivière Richelieu, devant relier à la cité de Sorel le chemin de fer "Montréal et Sorel." Présentée le 28 mai 1892.—*M. Bruneau.*.....*Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892.—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le maître de poste de Saint-Césaire, comté de Rouville, ou toute autre personne, au sujet des dépôts d'argent que le dit maître de poste a à faire. Présentée le 19 avril 1892.—*M. Brodeur*..... *Pas imprimée.*
- 65.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 juin 1891.—Relevé du montant d'argent dépensé dans chaque district électoral (avec la date de la dépense) depuis la confédération, sous les chapitres suivants : 1. Edifices publics. 2. Havres et rivières. 3. Chemins et ponts. Présentée le 26 avril 1892.—*M. Landerkin*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 66.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date 1er juillet 1891.—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, rapports, estimés et autres documents concernant les études faites au sujet de la construction et du coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme. Présentée le 27 avril 1892.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 66a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 31 mars 1892.—Copie de toute correspondance, rapports, etc., qui ont pu être échangés entre le gouvernement canadien et sir Douglas Fox ou tout autre ingénieur, depuis le 1er septembre 1891, au sujet de la construction d'un tunnel entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, sous le détroit de Northumberland. Présentée le 3 mai 1892.—*M. Perry*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 67.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mars 1892.—Qu'une carte du Canada soit déposée sur le bureau de la Chambre, indiquant les limites des townships, ships, comtés et divisions électorales dans chaque province, et le nombre de votes inscrits dans chaque township, pour chaque candidat, lors de l'élection générale de mars 1891. Présentée le 27 avril 1892.—*M. Mills (Bothwell)*..... *Pas imprimée.*
- 68.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 mars 1892.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement canadien ou aucun de ses membres et le gouvernement anglais, ou entre les autorités du Canada et toute personne ou personnes au sujet de l'admission du bétail vivant venant des Etats-Unis, et copie de tous ordres en conseil à ce sujet. Présentée le 29 avril 1892.—*M. Somerville*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 69.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892.—Copie de toutes soumissions reçues pour travaux de gravure et d'impression depuis 1882, et de tous contrats conclus à ce sujet, y compris le contrat de l'année actuelle. Aussi copie de toute correspondance à ce sujet depuis 1882. Présentée le 3 mai 1892.—*M. Somerville*..... *Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 30 mars 1892.—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales ou le gouvernement de Terre-neuve, ou entre aucun membre ou représentant de quelqu'un de ces gouvernements, touchant l'admission de Terre-neuve dans la Puissance du Canada, y compris toute correspondance ou télégrammes adressés au haut-commissaire ou venant de lui, sur ce sujet, et tous rapports au conseil et minutes du conseil s'y rapportant. Aussi, copie de toutes conditions ou offres qui ont pu être soumises au gouvernement de Terre-neuve ou à quelqu'un de ses membres au sujet de l'entrée de cette île dans la fédération canadienne. Présentée le 4 mai 1892.—*M. Davies*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 71.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 mars 1892.—Copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs et ordres en conseil concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, reçus ou passés pendant les cinq dernières années et non encore soumis à la Chambre, ainsi que tous rapports d'explorations ou d'arpentages ordonnés à ce sujet par le gouvernement du Canada pendant la dite période. Présentée le 5 mai 1892.—*Sir H. Langevin*... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 72.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 9 mai 1892, demandant copie des instructions annexées à la commission des lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 73.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892.—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, pétitions ou autres documents concernant l'exploration ou le creusement du chenal du Rapide des Galops ; aussi, état indiquant les travaux exécutés par le remorqueur *Iroquois*, appartenant au gouvernement, et les services rendus par le nommé John Stitt en rapport avec le dit remorqueur. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Somerville*.
Pas imprimée.

VOLUME 12—*Suite.*

- 73a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 11 mars 1892,—Copie de tous levés hydrographiques, plans, devis, contrats, rapports et papiers se rapportant au nouveau chenal du Rapide des Galops ; 2. Copie de tous rapports d'ingénieurs sur l'accident arrivé au steamer "Traveller" qui a touché fond dans le Rapide des Galops en octobre 1889 ; 3. Copie de tous rapports (s'il en est) émanant d'aucuns capitaines de bateaux à vapeur sur l'état du dit chenal ; 4. Relevé du coût des études faites par des ingénieurs en 1891 ; 5. Copie des rapports des ingénieurs envoyés pour faire le relevé de ce chenal en 1891 ; 6. Copie de la preuve faite au sujet de la profondeur, des quantités, etc. Présentée le 30 mai 1892.—*M. Reid*..... *Pas imprimée.*
- 74.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 4 avril 1892,—Copie des lettres patentes originales constituant en corporation la Compagnie des Filatures de coton de la Puissance (limitée), des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions de la dite compagnie de \$100,000 à \$5,000,000, et de toute correspondance, pétitions, déclarations et preuve soumises au gouvernement à l'appui de l'émission des dites lettres patentes supplémentaires. Aussi, copie des lettres patentes originales constituant en corporation la Compagnie canadienne des Filatures de coton teint (limitée), des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions de la dite compagnie de \$100,000 à \$5,000,000, et de toute correspondance, pétitions, déclarations et preuve soumises au gouvernement à l'appui de l'émission des dites lettres patentes supplémentaires. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 75.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1891,—Copie de toute correspondance concernant la nomination de W. H. Ingram comme percepteur de douane à Saint-Thomas, Ontario. Présentée le 10 mai 1891.—*M. Cusey*..... *Pas imprimée.*
- 76.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892,—Copie de toute correspondance, mémoires et documents échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes personnes, compagnies ou corporations, sur l'opportunité de libérer le comté de Pontiac de toute ou partie de sa dette de chemin de fer. Présentée le 11 mai 1892.—*M. Murray*..... *Pas imprimée.*
- 77.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1892,—Copie du certificat de l'ingénieur en chef intérimaire portant que des travaux pour une valeur de \$32,000 payées à Bancroft et Connolly avaient été faits en sus de tous certificats précédents pour le bassin de raboub de Kingston, tel que mentionné dans le rapport de l'auditeur général, page C—119. Présentée le 12 mai 1892.—*M. Gibson*..... *Pas imprimée.*
- 78.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892,—1. Copie de la circulaire émise le 10 juin 1891, par le département de la marine, au sujet des "droits" pour les marins malades en Canada ; 2. Liste des personnes auxquelles cette circulaire a été adressée ; 3. Copie de toutes les réponses reçues. Présentée le 16 mai 1892.—*M. Laurier*.... *Pas imprimée.*
- 79.** Rapport de la commission royale nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du service civil et d'autres matières se rattachant au service civil en général. Présenté le 20 mai 1892.—Sir John Thompson..... *Voir le n° 16.*
- 80.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892,—État indiquant, pour l'année dernière (1891) : 1. Le nombre de demandes faites au comité des chemins de fer du Conseil privé pour une décision, ordonnance ou instruction concernant aucune des matières ou choses que le dit comité, aux termes de l'Acte des chemins de fer, a le pouvoir ou l'autorité de traiter. 2. La nature de la demande, en termes généraux. 3. Les noms des membres de l'honorable Conseil privé qui (a) ont instruit chacune de ces demandes ; (b) qui étaient présents à une ou plusieurs des séances ajournées et à la décision finale ; (c) dans les cas où il y a eu ajournement, les dates de l'instruction, et des ajournements subséquents ou des ajournements pour décision finale. 4. État indiquant la manière dont on a disposé de chacune des dites demandes, savoir : accordée ou refusée, ou accordée en partie. Présentée le 25 mai 1892.—*M. McCarthy*..... *Pas imprimée.*
- 80a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892 : 1. Copie de toutes demandes ou plaintes faites au comité des chemins de fer du Conseil privé concernant les matières ou choses mentionnées dans les paragraphes *k, l, m, n, et p*, de l'article onze de l'Acte des chemins de fer. 2. Les noms des personnes qui ont porté ces plaintes ou contre lesquelles elles ont été faites. 3. La manière dont on a disposé de ces demandes ou plaintes. Présentée le 25 mai 1892.—*M. McCarthy*..... *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 81.**—(1891) Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 3 juin 1891, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada, au sujet des lois sur les droits d'auteur au Canada, et tous autres papiers s'y rattachant et qui n'ont pas encore été produits. Présentée le 24 août 1891.—*M. Edgar*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 81.** Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892,—État indiquant quels édifices fédéraux sont éclairés par l'électricité ; les divers systèmes en usage dans chaque édifice, lumière à arc ou à incandescence ; le nombre de lumières de la force de 16 bougies ou l'équivalent employé dans chaque édifice ; le coût de chaque lumière de la force de 16 bougies ou l'équivalent dans chaque édifice, et le coût moyen annuel de l'éclairage de chaque édifice. Indiquant aussi dans quels édifices les appareils sont la propriété du gouvernement et sont entretenus par lui, et dans le cas contraire, le courant électrique est-il fourni par des stations centrales ou par des particuliers. Aussi, indiquant dans les cas où le courant électrique est fourni du dehors, si le renouvellement des lampes est à la charge du gouvernement. Si oui, dans quels édifices et quel en est le coût annuel. Aussi, les noms des personnes qui ont entrepris d'éclairer aucun de ces édifices, ainsi que les noms ou désignations des édifices et les dates et durée de chacun de ces contrats. Aussi, indiquant quels édifices publics du Canada sont éclairés au gaz et le coût annuel de l'éclairage de chacun de ces édifices. Présentée le 25 mai 1892.....*Pas imprimée.*
- 82.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1892,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions, demandes et autres documents concernant la destitution du maître de poste d'Eugenia et la nomination de son successeur. Présentée le 30 mai 1891.—*M. Landerkin.*
Pas imprimée.
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 mai 1892,—Noms des conducteurs de malles mis à leur retraite, avec le nombre d'années de service, le salaire de la dernière année de service de chacun d'eux, et aussi les noms de ceux qui ont eu plusieurs années ajoutées à leur temps de service. Présentée le 30 mai 1892.—*M. Brodeur*..... *Pas imprimée.*
- 84.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er mars 1892,—État indiquant le nombre de commissions royales instituées, chaque année, depuis la confédération, les noms des commissaires et les sujets examinés, ainsi que le coût de chacune et le coût total de toutes. Présentée le 1er juin 1892.—*M. Landerkin.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 84a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er mars 1892,—État indiquant le nombre de commissions royales instituées, chaque année, depuis la confédération, les noms des commissaires et les sujets examinés, ainsi que le coût de chacune et le coût total de toutes. Présentée le 9 juin 1892.—*M. Landerkin.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 85.** Relevé indiquant le nombre d'heures employées pour composer le compte rendu quotidien des débats du Sénat, le nombre d'émnes assemblées, y compris les corrections, à venir au 20 mai dernier. Présenté le 2 juin 1892, par l'hon. sir J. C. Abbott.....*Pas imprimé.*
- 86.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 25 avril 1892,—Copie de la pétition présentée et produite dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, sous l'autorité de l'Acte des élections fédérales contestées, contre l'élection de Joseph A. Gilies pour le comté de Richmond, N.-E., à l'élection générale tenue le 5e jour de mars 1891, avec les dates de la production et présentation de la dite pétition. Aussi, copie de tous papiers et documents se rapportant aux procédures suivantes dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse :—
1. Requête à l'honorable juge en chef pour prolonger le délai pour fixer l'instruction de cette pétition. 2. Requête pour fixer la date de l'instruction de la pétition devant être entendue devant Leurs Honneurs le juge Weatherbe et le juge Graham, mais entendue devant Son Honneur le juge Weatherbe, siégeant seul le 19 novembre 1891. 3. L'ordre émis par le dit juge Weatherbe, siégeant seul pour l'instruction de la dite pétition, fixant le 8 décembre 1891 pour la dite instruction. 4. L'avis, en date du 28 novembre 1891, de l'appel de cette décision de l'honorable juge Weatherbe, interjeté devant la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse pour les raisons suivantes :—(a) Parce qu'il n'avait pas juridiction d'émettre tel ordre ou la partie de cet ordre prolongeant le délai ; (b) parce que six mois s'étaient écoulés depuis la présentation de la pétition ; (c) parce que le temps et le lieu n'avaient pas été fixés dans les six mois de la date à laquelle la pétition avait été présentée ; (d) parce que le prolongement de délai accordé par le dit ordre n'avait pas été donné sur demande à cette fin appuyée d'affidavits, et qu'il n'appert pas du dit ordre et qu'il n'y

VOLUME 12—*Suite.*

avait pas raison de croire à l'époque où il a été émis, que les fins de la justice nécessitaient cette prolongation ; (e) parce que le répondant n'a reçu avis d'aucune demande pour prolonger le délai fixé pour le commencement de l'instruction ; (f) parce qu'un seul juge n'avait pas juridiction de fixer l'époque et le lieu de l'instruction ; (g) parce que l'instruction de la pétition ne peut être commencée pendant le terme de la cour à laquelle les juges qui doivent instruire la dite pétition sont obligés de siéger. 5. L'avis de la motion sur le dit appel pour le 3 décembre 1891. 6. La fixation, par Son Honneur le juge Weatherbe, au dit 3 décembre 1891 pour l'audition devant la cour suprême. 7. L'ajournement de l'audition à un jour ultérieur. 8. Le jugement de la cour suprême dans cette cause. 9. La règle de la cour suprême en date du 19 décembre 1891 rejetant l'ordre de Son Honneur le juge Weatherbe qui fixait la date de l'instruction de la dite pétition. 10. La date à laquelle leurs Honneurs les juges Weatherbe et Graham ont reçu copie de l'ordre de la cour suprême rejetant le dit ordre du juge Weatherbe au sujet de la dite pétition. 11. La date à laquelle les dits juges ont fait rapport à l'honorable Orateur de la Chambre des communes qu'ils avaient instruit la dite pétition et déclaré l'élection du dit Joseph A. Gillies nulle, et son siège en parlement vacant. 12. La date de la requête adressée à Son Honneur le juge Weatherbe pour surseoir à la décision au sujet de la pétition en attendant la décision de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse sur la question de juridiction, et le rejet de cette requête. Aussi, copie des diverses pétitions présentées et produites dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, en vertu de l'Acte des élections fédérales contestées, contre l'élection de sir John S. D. Thompson, et de l'hon. C. H. Tupper, MM. C. E. Kaulbach, J. B. Mills, N. W. White et Hugh Cameron, pour six des divers comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, à l'élection générale tenue le 5 mars 1891 ; aussi, copie de tous papiers et documents en rapport avec les diverses procédures dans les dites causes dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 30 juin 1892.—*M. Gillies et M. Forbes* Pas imprimée.

87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892,—Copie de tous comptes, réclamations et certificats présentés et transmis depuis le 1er juillet 1885 jusqu'à date au gouvernement du Canada par chaque juge de la cour supérieure de la province de Québec, en sa qualité de tel juge, pour toutes dépenses de voyage et d'hôtel dans une place autre que celle dans laquelle tel juge est tenu de résider, ou dans laquelle il a, de fait, résidé, soit pour y avoir siégé ou agi en telle qualité, ou pour y avoir tenu une cour pour des affaires civiles, criminelles ou autres ; aussi, un état détaillé des diverses sommes payées en conformité de ces comptes, réclamations et certificats. Présenté le 3 juin 1892.—*M. Flint* Pas imprimée.
88. Nouvelle réponse supplémentaire à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 septembre 1891,—Correspondance échangée entre Son Excellence le gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet. Présentée le 31 mai 1891.—*Hon. M. Miller* Pas imprimée.
89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 25 avril 1892,—État indiquant le montant respectif d'huile crue et d'huile épurée de graine de coton importée en Canada en 1891. Présentée le 7 juin 1892.—*M. McKay* Pas imprimée.
90. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 5 mai 1892, Copie des lettres, communications et rapports en la possession du gouvernement concernant l'adoption d'une heure unique, qui ont été reçus par lui depuis le mois de mai 1891. Présentée le 14 juin 1892.—*Hon. M. Sullivan* Pas imprimée.
91. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 juin 1892,—Copie des rapports des délégués des fermiers anglais, MM. McQueen et Davey, sur les provinces maritimes. Présentée le 15 juin 1892.—*M. McMillan (Huron)* Pas imprimée.
92. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 15 juin 1892, demandant copie des minutes de la preuve faite lors de l'instruction, aux termes de l'Acte des élections fédérales contestées, de la cause de A. Sturton *et al.* vs P. V. Savard, défendeur, relative à l'élection pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay, en 1891. Présentée le 15 juin 1892.—*Sir John Thompson*—
Pas imprimée.
93. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 juin 1891,—Copie de tous papiers et de toute correspondance en la possession du département de la marine et des pêcheries concernant le sauvetage d'une partie de l'équipage du navire de S. M. "Lilly," qui s'est perdu sur les côtes du Labrador en septembre 1889. Présentée le 17 juin 1892.—*M. Edgar* Pas imprimée.

VOLUME 12—*Suite.*

94. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 août 1891.—Copie de tous ordres en conseil, mémoire, correspondance et documents concernant l'éboulement à la citadelle de Québec, le 19 septembre 1889. Présentée le 24 juin 1892.—*M. Frémont* *Pas imprimée.*
95. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 4 avril 1892.—1. Copie de toute correspondance, papiers, plaintes et mémoires quelconques concernant la Société de Colonisation de Tempérance reçus depuis la date de la réponse fournie à la Chambre en 1890 ou non-inclus dans cette réponse. 2. Liste de tous actionnaires de la compagnie en date du 1er mai 1885, avec les montants versés sur appel de fonds soit en espèces, obligations ou autrement, chaque année jusqu'à date; quelles parts ont été confisquées, la date et la raison. 3. Liste des actionnaires à la date de la réponse, indiquant quand ils sont devenus actionnaires, avec les dates et le montant, et le prix des parts. (a) Le nombre de demandes de versements sur toutes les parts, avec détails quant aux dates, etc. 4. Le montant perçu à titre d'honoraires par les directeurs, chaque année, jusqu'à date. 5. Le montant de deniers placés chaque année, et de quelle manière. (a) Montant total reçu en à-compte de ventes de scrip et de terre jusqu'à date. 6. Liste des porteurs de scrip (avec domicile) qui ont acheté de la compagnie (du scrip émis) avant le 1er juin 1882 et depuis cette date, donnant la date de l'émission, l'étendue de terre achetée par chacun, le prix par acre et le montant payé jusqu'à date. Dans les cas de cancellation, la date et les conditions. 7. Liste de tous autres contrats passés pour achat de terres, indiquant s'ils ont été échangés pour du scrip, les montants payés jusqu'à date, indiquant aussi si le contrat est encore existant, pourquoi il a été annulé, et quand. 8. Montant et détails des ventes de terres se poursuivant actuellement, et pour lesquelles des terres doivent être fournies par la compagnie. 9. Liste de toutes personnes dont les scrips ont été appliqués sur des sections à nombre pair en 1883, leur position, indiquant les changements de sites, s'il en est, avec la formule du contrat pour les sections à nombre pair. 10. Liste des colons qui ont pris des homesteads en 1885. Liste semblable jusqu'à date (colons réels). 11. La date de l'expiration du contrat avec la compagnie et le gouvernement, avec les conditions de prolongation, s'il en est, et les conditions de règlement final. 12. Liste des terres à être transportées à la compagnie en vertu de tel règlement. Les renseignements ci-dessus devant être accompagnés, si possible, de l'affidavit du président et du comptable. Présentée le 30 juin 1892.—*M. Sproule*....*Pas imprimée.*
96. Recensement du Canada—Bulletin n° 11—Nationalités—Lieux de naissance de la population. Présenté le 30 juin 1892, par l'hon. J. Carling.....*Pas imprimée.*
97. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892.—Copie du billet de concession accordé à John Alexander McLellan, de l'île Cockburn, pour le lot 15, dans la 5e concession de la dite île. Aussi, copie de tous affidavits ou déclarations, lettres et autres papiers adressés par quelque personne ou personnes au département ou à quelqu'un de ses officiers se rapportant en quelque manière au dit lot ou à la cancellation du dit billet. Aussi, copie de tout ordre émis pour la cancellation du dit billet. Aussi, copie du billet de concession accordé pour le lot 16, dans la 4e concession de l'île Cockburn, et de toute cession ou transfert de ce lot à Peter McLellan. Aussi, copie de tous affidavits ou déclarations, lettres et autres papiers adressés par quelque personne ou personnes au département se rapportant en quelque manière au dit lot ou à la cancellation du dit billet. Aussi, copie de tout ordre émis pour la cancellation du dit billet. Présentée le 5 juillet 1892.—*M. Lister*.....*Pas imprimée.*
98. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1892.—État indiquant : 1. Le nombre des réserves sauvages dans la Colombie anglaise. 2. La situation de chacune et le nom de la tribu à qui elle a été allouée. 3. La superficie de chacune, en acres. 4. La superficie cultivée dans chaque réserve. 5. La population de chaque tribu lorsque la réserve a été établie en premier lieu. 6. La population actuelle de chaque tribu. 7. La superficie estimative des terrains de pâture dans chaque réserve. 8. Le nombre de chevaux, bêtes à cornes et moutons possédés par chaque tribu. 9. La superficie estimative de terres à bois sur chaque réserve. Présentée le 5 juillet 1892.—*M. Barnard*.....*Pas imprimée.*
99. Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur en conseil, le 17 juin 1892, au sujet d'une dépêche en date du 4 novembre 1891, de lord Knutsford, invitant le gouvernement canadien à exprimer ses vues sur les plaintes relatives aux prétendus droits différentiels imposés par le gouvernement du Canada aux citoyens des États-Unis en rapport avec les péages sur les canaux. Présentée le 6 juillet, par sir John Thompson.

VOLUME 12—*Fin.*

- 100.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 juin 1892, demandant un état de la subvention payée à la Compagnie du chemin de fer Albert-Sud, avec indication de la date des paiements et des personnes auxquelles ils ont été faits ; aussi, copie de la correspondance relative à cette subvention, des lettres ou télégrammes en demandant le paiement, et de tous rapports présentés par les ingénieurs ou inspecteurs du gouvernement, qui ont inspecté le dit chemin. Présentée le 6 juillet 1892.—*Hon. M. Power*.....*Pas imprimée.*
- 101.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mai 1892,—État faisant connaître : 1. Le nombre total d'acres de terres publiques données dans le Manitoba et le Nord-Ouest pour aider à la construction de chemins de fer, jusqu'au 26 avril 1892. 2. Le nom de chaque compagnie ou ligne de chemin de fer à qui un octroi de terre a été fait ; la longueur de la ligne ainsi subventionnée, et le nombre d'acres accordés à chaque compagnie ou ligne. 3. Le nombre total d'acres de terre dans le Manitoba et le Nord-Ouest qui a été gagné jusqu'au 26 avril 1892, aux termes des octrois, par suite de l'achèvement des lignes ou parties de lignes auxquelles des subventions en terres ont été données. 4. Le nom de chaque compagnie ou ligne, de chemin de fer qui a gagné tout ou partie de sa subvention en terres, et le nombre d'acres gagnés par chacune. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*
- 102.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892,—Copie d'une carte du Canada, à être fournie par le directeur de la Commission Géologique, indiquant la superficie des terres boisées respectivement en épinette blanche et pin blanc. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Ives*.
Pas imprimée.
- 103.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 25 avril 1892,—Copie de toutes résolutions et mémoires adoptés par l'Assemblée du Nord-Ouest à sa dernière session et adressés au gouvernement. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Davin*.
Pas imprimée.
- 104.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 21 mars 1892,—Copie de toutes lettres, correspondance et pétitions concernant les réclamations ou le règlement final ou projeté des réclamations produites par les colons établis sur le territoire de la Compagnie du Ranche Waldron, et copie de toutes plaintes au sujet de la manière dont les colons ont été traités par la compagnie. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. McMullen*.
Pas imprimée.
- 105.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1892,—État indiquant la quantité de ficelle à lier importée dans la Puissance, du 1er juillet 1891 au 1er juillet 1892, pour usage en Canada, le pays d'importation et le montant des droits payés sur cet article. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Campbell*.....*Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE DE CALENDRIER

1891

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1892

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU MINISTRE :	PAGE.
I. Observations générales	v
II. Arts et agriculture, comprenant :	
Récoltes	v
Commerce du bétail	vi
Importation du bétail	vi
Quarantaine des animaux; Pointe-Lévis	vi
do Ontario	vii
do provinces maritimes	vii
do Nord-Ouest	vii
do Colombie-Britannique	vii
Exportation du bétail	viii
Investigation des maladies	ix
Maladie du bétail dite de Pictou	x
Archives	x
Phosphates	x
Fermes expérimentales	xi
Laiterie	xii
Société d'agriculture au Nord-Ouest	xiv
Exposition de la Jamaïque	xiv
Expositions	xiv
Exposition universelle de Chicago	xv
III. Brevets d'invention	xvii, xviii
IV. Droits d'auteur, marques de commerce, etc	xix, xx
V. Immigration :	
Arrivées	xxi, xvii
Colons	xxii, xxvii
Enfants	xxvi
Sommaire des travaux de l'année	xxvii, xxviii
Analyse des rapports des agents	xxix, xxxv
Arrivées à la douane	xxxvii
Dépense	xxxviii
Deniers et effets des immigrants	xxxviii
Immigrants, coût par tête	xxxix, xl
VI. Quarantaine :	
Sommaire des opérations de l'année	xl, xli
Lèpre	xli
VII. Recensement et statistique	xli, xliii
VIII. Statistique	xliii

ANNEXES :—

Rapports des agents d'immigration.
do des officiers de quarantaine.
do do pour les bestiaux.

Divers rapports.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE 1891.

A Son Excellence le Très honorable lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère de l'agriculture pour l'année 1891.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les lois relatives à ce ministère que le parlement a adoptées, lors de la dernière session, comprenaient le chapitre 34, 54-55 Vict., intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant les droits d'auteurs ; " le chapitre 13, 54-55 Vict., intitulé : " Acte modifiant l'acte des brevets ; " le chapitre 35, 54-55 Vict., intitulé : " Acte modifiant l'acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabriques. "

L'ouvrage du département a été accompli d'une manière satisfaisante. Un sommaire des opérations des différentes divisions du ministère vous est soumis.

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

Le cultivateur canadien de toutes les provinces et territoires du Canada a eu d'abondantes récoltes pendant l'année 1891. Dans presque chaque récolte importante la production a été considérablement au-dessus de la moyenne de celles des années passées.

Dans l'Ontario les céréales ont produit plus que la moyenne, et le grain s'est récolté dans les meilleures conditions possibles par suite de la sécheresse des mois de mai et de juin. Moins de foin que d'habitude cependant dans cette province. A Québec les récoltes ont été bonnes en général et le cultivateur a été bien récompensé de ses travaux.

La production du grain, de l'avoine et du blé particulièrement, dans les provinces maritimes, a été abondante, mais la récolte du foin était au-dessous de la moyenne. La température s'étant maintenue favorable, la plupart des récoltes se sont faites dans de bonnes conditions.

Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest la moisson a été très considérable. La plus grande partie des récoltes dans les Territoires se sont faites dans de

bonnes conditions, mais au Manitoba les gelées d'automne hâtives ont endommagé une partie considérable du blé. Cependant ce dommage, qui a diminué la valeur du grain, a été plus que compensé par l'abondante production.

Dans la Colombie-Britannique les récoltes de toutes sortes ont été très satisfaisantes. L'étendue des terres cultivées augmente rapidement, l'agriculture et l'élevage du bétail font des progrès, et la culture des fruits se généralise tellement qu'au taux de développement actuel cette province fera bientôt l'exportation de fruit en grand.

COMMERCE DU BÉTAIL—IMPORTATION.

Suit un tableau de l'importation des animaux au Canada pendant l'année 1891 :—

	Bétail.	Moutons.	Cochons.	Mulets.	Chevaux.
Par mer :					
Québec (Pointe-Lévis).....	14	3,023	10
Halifax.....	24	98	4	6
Saint-Jean.....	6	1
Victoria, C.-B.....	909	33,197	54	63	408
Par terre :					
Ontario (Pointe-Edouard)....	54	26
Emerson, Manitoba.....	1,022	123	275	1,767
Manitou do.....	320	10	8	362
Doloraine do.....	179	21	2	5	147
Fort-MacLeod, T.N.-O.....	945	4,004	817
Totaux.....	<u>3,473</u>	<u>40,467</u>	<u>381</u>	<u>76</u>	<u>3,507</u>

QUARANTAINE DE LA POINTE-LÉVIS.

L'importation de l'autre côté de l'océan des bestiaux pour l'amélioration des races, par voie de la quarantaine de la Pointe-Lévis, a augmenté, et le fait qu'on a importé cette année des animaux en quarantaine à destination des Etats-Unis témoigne de la préférence accordée à la voie du Saint-Laurent.

Les chiffres de l'année dernière, que je donne ci-après, serviront à la comparaison ainsi qu'à établir une meilleure classification :—

	1890.	1891.
Bêtes à cornes.....	2	14
Moutons.....	1,902	3,023
Cochons.....	64	10
	<u>1,968</u>	<u>3,047</u>

Ces chiffres se subdivisent comme suit, suivant les destinations :—

Pour le Canada :

Bêtes à cornes.....	13
Moutons.....	900	938
Cochons.....	60	4
Total pour le Canada.....	<u>960</u>	<u>955</u>

Pour les Etats-Unis :—

Bêtes à cornes.....	2	1
Moutons.....	1,002	2,085
Cochons.....	4	6
Total pour les Etats-Unis.....	<u>1,008</u>	<u>2,092</u>

Il n'a pas été découvert de maladies contagieuses parmi les animaux qui ont subi la quarantaine, et il n'y a eu réellement qu'un taureau malade de pleurésie.

QUARANTAINES DES BESTIAUX POUR L'ONTARIO.

26 bêtes à cornes et 54 cochons importés des Etats-Unis pour l'éleveur ont été admis à la quarantaine de l'Ontario, à la Pointe-Edouard. Tous ces animaux ont été soumis aux règlements de la quarantaine et subséquemment envoyés à leurs propriétaires.

QUARANTAINES DES ANIMAUX POUR LES PROVINCES MARITIMES.

Suivent les chiffres des importations par la voie des stations de quarantaine respectives d'Halifax et de Saint-Jean, en 1891 :—

Par voie d'Halifax—

	1890.	1891.
Bêtes à cornes.....	13	24
Cochons.....	4	4
Chevaux.....	6
Moutons.....	98

Par voie de Saint-Jean—

Bêtes à cornes.....	37	6
Moutons.....	1
Total.....	<u>54</u>	<u>139</u>

Le nombre des chevaux n'a pas été spécifié l'année dernière parce qu'ils étaient débarqués en transit pour l'ouest, mais on a cru bon de les énumérer à l'avenir.

La santé générale des animaux pendant leur séjour aux quarantaines ci-dessus mentionnées a été bonne, aucune maladie grave ne s'est déclarée. Les règlements ont été parfaitement observés dans tous les cas.

QUARANTAINES DES ANIMAUX POUR LE NORD-OUEST.

Le chiffre de l'importation des animaux au Manitoba et dans le Nord-Ouest par la voie des différents ports d'entrée se trouve dans le tableau général du commerce d'importation des animaux publié plus haut, d'après les rapports des inspecteurs vétérinaires sous le contrôle du département.

QUARANTAINES DES ANIMAUX DE VICTORIA, C.-B.

L'inspecteur vétérinaire de Victoria, C.-B., rapporte qu'il a été importé une bonne classe d'animaux. L'importation des cochons est diminuée, ce que l'inspecteur attribue à l'application du règlement prescrivant la mise en quarantaine de ces animaux pendant 21 jours. L'augmentation relativement à l'importation des moutons peut être attribuée au fait que le service des steamers entre Vancouver et les ports du Détroit a pris fin, en

sorte que tout le bétail arrive *viâ* Victoria. 178 moutons venaient de la Californie et l'inspecteur rapporte que tous étaient exempts de maladie.

Le tableau qui suit donne les chiffres comparatifs de l'importation dans cette province :—

	1890.	1891.
Bêtes à cornes	909
Moutons	26,245	33,197
Chevaux.....	187	408
Cochons.....	885	54
Mulets.....	63

EXPORTATION DU BÉTAIL.

Les exportations au Royaume-Uni *viâ* les ports maritimes du Canada d'animaux inspectés par les vétérinaires de mon département, en 1891, ont été comme suit :—

Bêtes à cornes.....	108,947
Moutons.....	32,157

soit une diminution de 13,230 bêtes à cornes et 11,623 moutons.

J'éprouve beaucoup de plaisir à faire rapport que les inspecteurs aux ports anglais n'ont pas découvert un seul cas de maladie contagieuse parmi les animaux exportés du Canada dans le cours de la dernière année.

Le tableau suivant donne un état comparatif de cette exportation pour les dix dernières années :—

	Bestiaux.	Moutons.
1882.....	35,378	75,905
1883.....	55,625	114,352
1884.....	61,843	67,197
1885.....	69,158	38,534
1886.....	64,555	94,297
1887.....	64,621	35,473
1888.....	60,828	46,167
1889.....	85,053	58,983
1890.....	122,182	43,780
1891.....	108,947	32,157

Par suite probablement de la grande différence des taux du fret sur l'océan il a été expédié de Montréal à Liverpool, *viâ* Boston, Portland et New-York, 3,088 bêtes à cornes et 711 moutons, mais comme, pour cette raison, ces animaux n'ont pas été inspectés on n'a pu les inclure dans les relevés. Je puis mentionner ici, que, d'après le rapport de M. le professeur McEachran, les employés vétérinaires du département ont parfaitement accompli leurs devoirs, lesquels consistaient à inspecter et marquer les animaux ainsi qu'à surveiller le chargement des navires et à mesurer l'espace attribué à bord.

La qualité des animaux gras expédiés s'améliore toujours, mais on envoie encore bon nombre "d'animaux d'engraissement."

La province du Manitoba a pour la première fois expédié des animaux nourris à l'étable sur les marchés anglais, en mai dernier, et M. Dyke rapporte que c'était "un beau lot d'animaux." Une partie se composait de taureaux et vaches de grand poids, mais 30 ou 40 étaient de jeunes bœufs de bonne race et bien engraisés. Ces derniers pouvaient se comparer très avantageusement aux meilleurs parmi ceux venant des autres

parties du Canada ou des Etats-Unis, et valaient réellement les jeunes bœufs de première classe élevés et engraisés en Angleterre, en Irlande ou en Ecosse. Heureusement, le marché se trouvait bon à l'époque, et le lot, a-t-on dit, s'est vendu à des prix aussi élevés, sinon plus, que tous les animaux semblables importés du Canada pendant les six dernières années.

La mortalité en mer à bord des navires faisant régulièrement le commerce de transport des animaux et convenablement aménagés pour cette fin, a été insignifiante. Si les expéditeurs persistent à envoyer des vaches à lait pleines ils devront s'attendre à des pertes, car ces dernières sont exposées à de plus grands risques.

Le professeur McEachran relate certains faits précieux concernant l'application de meilleurs règlements pour l'expédition du bétail, lesquels, ajoute-t-il, avec les soins généraux donnés à l'installation, à la ventilation, et à la nourriture, etc., seront d'un avantage important et pour les expéditeurs et pour le bétail expédié. L'exportation des bêtes à cornes des ranches augmente, et la qualité supérieure des animaux de l'ouest provoque des commentaires très favorables dans la Grande-Bretagne.

Le tableau suivant tiré des rapports sur le commerce et la navigation publiés depuis l'exercice de 1873, donne l'exportation totale des animaux pour tout le pays, y compris les animaux importés.

Année.	Chevaux.		Bêtes à cornes.		Moutons.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1874	5,399	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561
1876	4,299	442,338	25,357	601,448	141,187	505,538
1877	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020
1878	14,179	1,273,728	29,915	1,152,334	242,989	699,337
1879	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	398,093	988,045
1880	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830
1881	21,998	2,094,037	63,277	3,461,871	354,155	1,372,127
1882	20,920	2,236,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957
1883	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056
1884	11,505	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,005
1885	12,310	1,640,506	144,441	7,508,043	335,207	1,264,811
1886	16,951	2,232,623	92,661	5,916,551	359,488	1,184,106
1887	19,081	2,350,926	116,490	6,521,320	443,628	1,595,350
1888	20,505	2,563,407	100,748	5,012,788	395,320	1,283,537
1889	17,874	2,226,892	102,980	5,714,526	360,939	1,276,918
1890	16,709	2,007,533	81,478	6,952,185	316,013	1,276,999
1891	11,868	1,572,564	117,765	8,774,769	299,587	1,150,865

INVESTIGATION DES MALADIES.

Il me fait plaisir de pouvoir rapporter que le bétail du Canada tout entier est encore exempt de maladie d'une nature contagieuse grave. Obligé d'aller examiner certains cas de maladie le médecin vétérinaire a déclaré que c'étaient l'anthrax et les tubercules. La même remarque s'applique aux cochons, car sauf quelques cas particuliers du choléra des cochons, dans certaines localités, il n'a été fait rapport d'aucune maladie grave. Le professeur Andrew Smith est d'avis que les cochons, dans le voisinage des grandes villes plus particulièrement, sont tenus dans un état très malsain et qu'on les nourrit de débris, ce qui peut engendrer la maladie. On a jugé à propos dans certaines parties de l'Ontario

où sévissait le choléra des cochons d'abattre indistinctement et les animaux malades et ceux en santé afin d'empêcher la maladie de se propager. Ces mesures énergiques ont eu l'effet d'arrêter l'épidémie.

MALADIE DU BÉTAIL DITE DE PICTOU.

Le département ayant été informé que cette maladie, qui depuis plusieurs années paraissait disparue entièrement, venait de se déclarer de nouveau dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse, enjoignit de suite à M. Jakeman, M.V., de faire une enquête, et de s'assurer s'il fallait prendre des mesures aussi urgentes que celles appliquées antérieurement lorsque la même maladie sévissait. M. Jakeman examina soigneusement les cas de maladie signalés dans le comté d'Antigonish, et fit tout ce qu'il était possible pour isoler les malades, dans l'espoir que l'épidémie ne se propagerait pas. Plus tard, cependant, d'autres rapports m'apprirent que la maladie faisait des progrès et se déclarait dans différentes parties de la Nouvelle-Ecosse, enfin qu'elle menaçait de s'étendre dans le sud de la province. En conséquence, il fut rendu un arrêté du conseil m'autorisant à prendre les mesures jugées nécessaires en vertu des pouvoirs conférés par l'Acte des maladies contagieuses des bestiaux, dans le but d'extirper complètement, si possible, la maladie en question.

J'autorisai donc le Dr Johnson, ancien pathologiste de l'Université McGill, à faire de concert avec le professeur McEachran et M. Jakeman, une enquête ainsi que les expériences nécessaires pour détruire la maladie en abattant les animaux atteints et en mettant en quarantaine ceux qui s'étaient trouvés en leur contact. Ces travaux ne sont pas encore achevés, mais j'espère rapporter l'année prochaine la disparition d'une maladie qui, bien qu'elle n'ait été apparemment que locale, a causé de temps à autre des pertes dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse.

ARCHIVES.

Le travail de cette division se continue, ainsi qu'il en a été fait rapport précédemment, avec le plus grand soin, activité et une scrupuleuse économie. Le rapport de l'année, publié sous forme d'annexe, relate les événements qui ont suivi la division de la province de Québec en Haut et Bas Canada, les premiers établissements du Haut-Canada et l'augmentation de la population dans le Bas-Canada, les changements constitutionnels et le développement graduel du pays ; il traite aussi de la position critique dans laquelle se sont trouvés pendant quelques années les deux provinces par suite de différends avec les Etats-Unis et des craintes d'attaque de la part de la France révolutionnaire. Une carte de la partie organisée du Haut-Canada en 1798 accompagne le présent rapport.

PHOSPHATES.

L'expédition des phosphates n'a pas répondu à l'attente pendant la saison qui vient de finir, et l'exportation totale par mer en 1891 s'est élevée à 15,087 tonnes. Cette diminution, d'après les informations que je reçois, n'a pas été causée seulement par une moins grande demande des engrais phosphatiques dans la Grande-Bretagne, mais de plus par les fortes expéditions de l'année précédente qui excédaient les besoins. Le marché était aussi dans un état de perturbation par suite de la découverte d'immenses quantités de phosphates en Floride. Le Canada n'est pas encore un fort consommateur de ce produit fertilisant, ce qui peut s'expliquer par deux causes principales. D'abord à la vaste étendue de ses terres vierges du Nord-Ouest, lesquelles n'éprouvent pas encore les effets

de l'épuisement, et en second lieu au fait que les habitants des fermes épuisées trouvent plus économique de prendre de nouvelles terres au Nord-Ouest au lieu de dépenser des sommes considérables à rajeunir des terrains épuisés par une longue culture. On affirme que les provinces d'Ontario et de Québec, tout en possédant le plus riche phosphate du monde, ne consomment qu'une petite quantité de superphosphates. La culture éclairée et scientifique de l'avenir créera une demande toujours croissante de cet engrais. L'épuisement de ce que l'on considérerait il n'y a pas longtemps un approvisionnement inépuisable de guano, bien que la consommation en fut comparativement faible à cette période, peut servir à démontrer, dans la même suite d'idées, qu'avant peu il faudra employer davantage les engrais manufacturés, et dans lesquels entre pour une si grande part le phosphate. Comme la qualité du minéral canadien à l'état naturel tient la première place sur la liste, la demande ne pourra qu'augmenter.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

Les cultivateurs de toutes les parties du Canada apprécient hautement les travaux accomplis par les stations agronomiques. Ils ont vivement cherché à se procurer des copies des rapports sur la ferme, et il eut été impossible de faire face à toutes les demandes si la Chambre des Communes n'avait eu le soin d'en ordonner une édition considérable, dont la plus grande partie a été distribuée par les députés.

Instruction a été donnée de distribuer encore des échantillons des variétés de grains qui promettent aux cultivateurs en faisant la demande, et cette méthode suivie déjà depuis quatre ans a produit un bien manifeste à la récolte de grains du Canada. Le résultat sera qu'avant peu d'années tous les cultivateurs pourront se procurer les meilleurs espèces, et la production moyenne augmentera considérablement en conséquence. L'avoine principalement s'améliore rapidement par ce moyen, et l'on cultive aujourd'hui partout de meilleurs et plus friandes espèces de ce grain. On continue également à faire des expériences sur chaque nouvelle variété qui promet à toutes les fermes expérimentales afin de pouvoir faire connaître l'influence que le climat exerce sur ces produits. Beaucoup de nouvelles céréales et de nouveaux fruits sont nés à la ferme expérimentale centrale sous l'action d'une fécondation par croisement sage et habile, et l'on espère arriver ainsi à une amélioration marquée ainsi qu'à la production des espèces spécialement adaptées aux besoins de ce pays. Pendant la dernière saison l'orge à deux rangs a donné de bons rendements dans la plupart des districts de l'Ontario faisant la culture de ce grain, et il en a été expédié quelques chargements à la Grande-Bretagne. Des expéditeurs rapportent qu'ils ont obtenu des résultats satisfaisants, si d'autres ont été déçus à cet égard. C'est l'opinion générale, toutefois, que si l'on n'a pas réussi, la chose était due au manque de soin dans le choix et la classification de l'orge et non à quelque défaut du grain lui-même. Pour confirmer ce fait je puis mentionner que les 400 boisseaux d'orge à deux rangs récoltés au Canada et expédiés en Angleterre, d'après mes instructions, afin de déterminer sa valeur pour le maltage, ont subi une épreuve très complète, et le résultat obtenu quant à la qualité et à la manière satisfaisante d'employer cette orge a été des plus encourageants. Si nos cultivateurs se montrent aussi soigneux que le sont les cultivateurs anglais à bien préparer leurs terres pour cette culture et à nettoyer et classer le grain avant de l'expédier au marché, gardant pour l'alimentation les qualités inférieures et ne vendant que les meilleures, cet utile produit du sol canadien obtiendra, j'en ai la confiance, des prix avantageux sur les marchés de la Grande Bretagne.

Le travail expérimental des fermes succursales produit également de bons résultats. A la station agronomique de Nappan, N.-E., le drainage au moyen de tuiles a évidemment réussi à améliorer la terre et la nature des récoltes. L'exemple donné à ces fermes de ce que peuvent faire de meilleures méthodes de culture comme l'emploi de meilleures variétés de grains de semence incite les cultivateurs à mieux faire, ce qui produira bientôt des résultats très avantageux. Les nombreux visiteurs témoignent de l'intérêt croissant porté aux fermes et c'est principalement le cas au Nord-Ouest, où l'on a à résoudre tant de problèmes agricoles qui ne peuvent être résolu d'ailleurs qu'au moyen d'expériences répétées.

L'envoi de bestiaux des races les plus recommandables pour les fins de la laiterie et l'amélioration des espèces a été très utile, particulièrement dans les plaines de l'ouest. Trois des stations agronomiques succursales en ont été ainsi fournies, et c'est l'intention d'en envoyer également à la ferme de la Colombie-Britannique dès que les bâtiments en voie d'exécution seront achevés.

La distribution de jeunes arbres et de grains de semence aux colons dans les districts de prairies du Nord-Ouest a créé un vif intérêt à l'arboriculture, et des bouquets d'arbres surgissent de toutes parts. Dans peu d'années la plupart des colons les plus industriels auront ainsi beaucoup amélioré l'apparence de leurs demeures, et l'ombre donné, par ces groupes d'arbres ajoutera au confort.

Le plantage d'arbres fruitiers, grands et petits, à la ferme expérimentale d'Agassiz, Colombie-Britannique, s'est poursuivi pendant la dernière saison, et l'on y possède maintenant presque chaque variété qui promet. On pourra ainsi connaître les résultats comparatifs de chaque espèce et l'utilité générale de chacune pour la province.

LAITERIE.

La nomination du commissaire de la laiterie du Canada a eu pour effet d'accroître l'intérêt à cette branche de culture dans toutes les provinces du pays. Le travail de propagation d'informations pratiques parmi les cultivateurs du Canada au moyen de bulletins, conventions et conférences se poursuit avec vigueur. Le commissaire de la laiterie a de nouveau visité pendant l'année, d'après mes instructions, chacune des provinces, et il a adressé la parole devant quarante-neuf conventions de cultivateurs, laitiers et d'autres personnes s'occupant des méthodes perfectionnées d'agriculture.

A ma recommandation, le gouvernement a approuvé l'établissement de stations laitières expérimentales et le parlement a pourvu à la chose dans les crédits de l'année. Ces stations laitières expérimentales ont un triple but :—(1) Des recherches ont été faites et se feront au moyen d'expériences soigneusement conduites et répétées afin de découvrir d'autres méthodes et opérations que celles déjà connues pour la fabrication du fromage, et produire un fromage de meilleure qualité et en plus grande quantité avec le lait apporté pendant l'été par les fournisseurs de fabriques ;—(2) La fabrication se fait et se fera aux mêmes stations pendant les autres mois de l'année, afin d'encourager les cultivateurs à retirer un revenu de leurs vaches chaque mois, en fournissant de la crème ou du lait à la beurrerie et en élevant d'autres bêtes à cornes dans le cours de la saison d'hiver ;—(3) Dans les provinces où il n'existe pas un grand nombre de laiteries coopératives, les stations laitières expérimentales sont destinées à devenir des centres d'informations sûres

et autorisées pour la gouverne des cultivateurs adoptant un système qui a été si profitable à leurs frères de l'Ontario et de Québec.

Les journaux de commerce de la Grande-Bretagne parlent en termes favorables des expéditions de fromage en Angleterre. Il a été également expédié du beurre fait aux fromageries en hiver. C'est la première expédition du genre venant du Canada ; on enverra régulièrement du beurre dorénavant, et j'ai l'espoir que l'on établira dans un avenir prochain un très fort commerce de beurre frais d'hiver.

Dans les provinces où par suite de la condition de l'industrie laitière il n'y avait pas lieu d'établir, en 1891, des stations laitières expérimentales, les sous-commissaires de la laiterie se sont occupés de donner des conférences. Le nombre des assemblées dans lesquelles ils ont adressé la parole s'est élevé à 293. Ces experts ont donné, dans plusieurs de leurs conférences, des exemples pratiques de l'emploi des machines et instruments à éprouver le lait, ainsi que de la fabrication du beurre et du fromage.

CANADA.—EXPORTATION DE PRODUITS DE LAITERIE DU CANADA.

BEURRE.

Année.	Quantité.	Valeur.	En Grande-Bretagne.	Aux E.-Unis.	En France.	En Allemagne.	Autres pays étrangers.	Provinces de l'A.B.N.	Indes Britanniques.
	Lbs.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868....	10,649,733	1,698,042	544,707	1,015,702	1,496	14,870	95,777	26,986
1880....	18,535,362	3,058,069	2,756,064	111,158	24,710	163,290	2,847
1881....	17,649,491	3,573,034	3,333,419	58,522	30,574	143,935	6,584
1882....	15,161,839	2,936,150	2,195,127	529,169	32,052	169,270	10,538
1883....	8,106,447	1,705,817	1,330,585	206,154	29,446	131,341	8,291
1884....	8,075,537	1,612,481	1,395,652	46,618	16,455	151,224	2,532
1885....	7,330,788	1,430,905	1,212,768	16,795	15,172	21,473	161,862	2,835
1886....	4,668,741	832,355	652,863	17,545	17,577	142,485	1,885
1887....	5,485,509	979,126	757,261	17,207	23,789	180,238	631
1888....	4,415,381	798,673	614,214	13,468	5,226	164,329	1,436
1889....	1,780,765	331,958	174,027	7,879	22,921	124,349	2,782
1890....	1,951,585	340,131	184,105	5,059	29,342	119,989	1,636
1891....	3,768,101	602,175	440,060	10,054	24,021	101,649	5,944

FROMAGE.

1868....	6,141,570	620,543	548,574	68,784	891	1,954	340
1880....	40,368,678	3,893,366	3,772,769	114,507	170	5,710	210
1881....	49,255,523	5,510,443	5,471,362	28,500	14	10,027	540
1882....	50,807,049	5,500,868	5,471,676	18,436	242	8,196	2,318
1883....	58,041,387	6,451,870	6,409,859	24,468	202	15,480	1,863
1884....	69,755,423	7,251,989	7,207,425	24,866	188	19,248	262
1885....	79,655,367	8,265,240	8,178,953	68,978	205	15,899	1,207
1886....	78,112,927	6,754,626	6,729,134	15,478	80	90	156	9,139	549
1887....	73,604,448	7,108,978	7,065,983	30,667	211	11,982	165
1888....	84,173,267	8,928,242	8,834,997	83,153	5	828	9,087	172
1889....	88,534,887	8,915,684	8,871,205	31,473	1,582	11,208	216
1890....	94,260,187	9,372,212	9,349,731	6,425	2,154	12,777	755
1891....	106,202,140	9,508,800	9,481,373	13,485	1,954	9,104	2,884

Le tableau suivant, compilé des relevés du ministère du commerce de la Grande-Bretagne pour les six années finissant le 31 décembre, indique pour la quantité et la valeur du beurre et du fromage importés dans la Grande-Bretagne les totaux suivants :—

BEURRE.			FROMAGE.		
ANNÉE.	Quantité.	Valeur.	Année.	Quantité.	Valeur.
	Qtz.	£		Qtz.	£
1886.....	1,543,566	8,141,438	1886.....	1,734,890	3,871,359
1887.....	1,513,134	8,010,374	1887.....	1,836,789	4,514,382
1888.....	1,671,433	8,913,045	1888.....	1,917,616	4,546,408
1889.....	1,927,842	10,244,636	1889.....	1,907,999	4,490,970
1890.....	2,027,717	10,598,848	1890.....	2,144,074	4,975,134
1891.....	2,135,607	11,591,181	1891.....	2,041,317	4,815,369

L'établissement de stations expérimentales de laiterie ainsi que les travaux des commissaires dans les différentes provinces vont marquer, j'en suis certain, une ère de développement et de prospérité dans la culture mixte et l'industrie laitière du Canada. On trouvera dans le rapport du commissaire, publié comme annexe, des détails complets sur les travaux. Ce rapport sera envoyé par la poste à tous les laitiers, cultivateurs et autres personnes s'occupant de cette industrie, qui en feront la demande.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Comme l'année dernière j'ai fait distribuer aux sociétés d'agriculture du Nord-Ouest le crédit voté à cette fin par le parlement. Ce crédit, qui s'élevait à \$9,367.92, a été réparti entre vingt-neuf sociétés, et les sociétés seulement, dont le nombre des souscriptions se chiffrait par cinquante, avaient droit, d'après les règlements, de participer à cette subvention.

EXPOSITION DE LA JAMAÏQUE.

Le rapport de M. Adam Brown, le commissaire honoraire de l'exposition de la Jamaïque, forme une des annexes du présent rapport, et il contient des renseignements utiles et précieux sur l'exposition même et le commerce général de la Jamaïque et des Antilles.

A part la Jamaïque elle-même, le Canada est de tous les pays ayant pris part à cette exposition, celui qui en a obtenu le plus grand nombre de prix.

D'après les arrangements faits avec les exposants heureux les médailles doivent être distribuées à ceux qui se sont conformés aux circulaires du commissaire honoraire et ont observé le règlement du comité exécutif de l'exposition relatif au coût de ces médailles.

EXPOSITIONS.

Le Canada était bien représenté, cette année, à l'exposition de la Société royale d'agriculture tenue à Doncaster en juin dernier, et M. Dyke rapporte que la partie canadienne formait l'un des principaux centres d'attraction. L'exposition canadienne a reçu la visite de Son Altesse Royale le prince de Galles, de la princesse de Galles et

d'autres membres de la famille royale, du Très honorable Henry Chaplin, ministre de l'agriculture, et d'autres membres du conseil de l'exposition royale d'agriculture, et tous se sont déclarés enchantés de ce qu'ils voyaient. Des députations de différentes sociétés d'agriculture de France, Allemagne, Belgique, Hollande et Danemark, ont passé beaucoup de temps à examiner les produits de notre pays. On évalue à plus de 80,000 le nombre des personnes qui ont visité l'exposition canadienne. Les membres de la presse y sont également venus en grand nombre, et l'on y a distribué une quantité considérable de brochures.

EXPOSITION UNIVERSELLE COLOMBIENNE DE CHICAGO.

Pour donner suite à la lettre de M. Richard G. Lay, consul général des Etats-Unis à Ottawa, contenant une lettre du sous-secrétaire d'Etat de Washington, ainsi qu'une copie de la proclamation du président Harrison au sujet de "l'exposition universelle Colombienne," devant avoir lieu à Chicago en 1893, j'ai soumis au conseil la question de la participation du Canada à cette exposition, et il a été décidé que le pays y prendrait part.

Voici le plan qui sera suivi à cette fin :

Invitation générale sera faite à tous les producteurs et fabricants du Canada en agriculture, horticulture, produits de la forêt, des pêcheries, minéraux, machines, instruments aratoires, tissus et arts.

Nomination d'un commissaire et des aides jugés nécessaires.

L'Etat se chargera des frais de transport des articles exposés, aller et retour, de la même manière qu'aux expositions antérieures, à la condition que tous ces objets soient au risque de leurs propriétaires sous le rapport de l'usure, du dommage résultant de l'exposition, de la casse, des accidents d'emballage ou de transport, ou de toute autre cause.

Le commissaire et les gardiens sous son contrôle, auront le soin des articles exposés pendant la durée de l'exposition.

La commission canadienne devra fournir les vitrines, ainsi que surveiller l'installation des articles.

M. William Saunders, le directeur des stations agronomiques, a été nommé commissaire.

Il a été demandé aux différents gouvernements provinciaux de fournir leur coopération au commissaire, afin d'assurer une exposition aussi complète et satisfaisante que possible des produits naturels et fabriqués de chaque partie du Canada.

III.—BREVETS D'INVENTION.

On verra en consultant l'état comparatif suivant quelles ont été, chaque année, les opérations du bureau depuis 1872.

ÉTAT comparatif des affaires du bureau des brevets d'invention depuis 1872 jusqu'à 1891, inclusivement.

Années.	Demandes de brevets.	BREVETS ET CERTIFICATS ACCORDÉS.			Caveats.	Transfert de brevets d'invention.	Droits reçus (y compris les dessins de fabrique et marques de commerce).
		Brevets.	Certificats.	Totaux.			
							\$ cts.
1872.	752	671	671	184	327	19,578 65
1873.	1,124	1,016	10	1,026	171	547	29,830 14
1874.	1,376	1,218	27	1,245	200	711	34,301 98
1875.	1,418	1,266	57	1,323	194	791	34,555 82
1876.	1,548	1,337	46	1,383	185	761	36,187 63
1877.	1,445	1,277	75	1,352	168	841	35,388 00
1878.	1,428	1,172	96	1,268	172	832	33,663 67
1879.	1,358	1,137	101	1,238	203	728	33,303 60
1880.	1,601	1,252	156	1,408	227	855	42,141 14
1881.	1,955	1,510	222	1,732	226	907	52,856 65
1882.	2,266	1,846	291	2,137	198	955	60,811 19
1883.	2,641	2,178	291	2,469	242	1,052	73,023 20
1884.	2,681	2,456	167	2,623	238	1,772	69,530 69
1885.	2,518	2,233	214	2,447	222	1,075	69,075 21
1886.	2,776	2,610	250	2,860	187	1,322	73,949 29
1887.	2,874	2,596	254	2,850	219	1,335	76,132 74
1888.	2,747	2,257	282	2,539	240	1,159	74,508 37
1889.	3,279	2,725	356	3,081	221	1,437	87,158 60
1890.	3,560	2,423	369	2,797	248	1,307	94,027 16
1891.	3,233	2,343	393	2,736	215	1,231	86,960 59

ÉTAT DÉTAILLÉ DES HONORAIRES du bureau des brevets d'invention.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Divers.	Totaux.
1884.	58,524 33	2,471 07	1,198 60	898 25	165 22	63,257 47
1885.	57,777 31	2,225 63	1,226 65	895 89	50 75	62,176 23
1886.	62,263 45	2,692 50	1,054 11	1,047 90	94 91	67,153 87
1887.	62,924 44	2,715 88	1,169 50	1,044 31	86 08	67,940 21
1888.	60,436 78	2,562 22	1,257 40	971 98	18 13	65,246 51
1889.	72,411 30	3,027 90	1,205 47	1,267 60	134 45	78,046 72
1890.	78,192 61	3,202 00	1,320 15	931 83	504 19	84,150 78
1891.	72,664 26	2,811 95	1,124 60	782 29	340 53	77,723 63

La limite on la durée d'un brevet est de quinze ans, mais l'inventeur ou celui qui fait la demande d'un brevet a l'option, en payant un droit partiel et proportionné, de réduire cette période à cinq ou dix ans.

En 1886 le bureau a accordé 2,610 brevets, dont 74 pour la période complète de quinze années, 12 pour dix années, et le reste, 2,524, pour cinq années. 2,447 de ces derniers brevets sont expirés, et les 141 qui restent demeurent en vigueur pendant une nouvelle période de cinq ans, par suite du paiement du droit additionnel prescrit.

On voit par là qu'il n'y a qu'une proportion de brevets canadiens qui restent en vigueur plus de cinq ans.

Un brevet a été renouvelé dans le cours de l'exercice.

Dans bon nombre de cas les porteurs de brevets ayant représenté et démontré à la satisfaction du bureau qu'ils ne pouvaient, par suite de circonstances incontrôlables, observer les prescriptions de l'article 37 de l'*Acte des brevets*, la période de temps pendant laquelle ils devaient commencer la fabrication des objets de leur invention a été prolongée. On a également accordé à d'autres un nouveau délai pour importer des articles brevetés, lorsqu'il a été donné des raisons satisfaisantes pour autoriser le bureau à accorder ce privilège.

L'attention de ceux qui demandent des brevets devrait se porter sur la nécessité qu'il y a de mettre le plus grand soin dans la préparation de leur requête. Ce travail est en général avantageusement fait par les solliciteurs de brevets, non seulement au Canada, mais dans les autres pays où des lois concernant les brevets sont en vigueur.

Le nombre de demandes de brevets que les examinateurs ont examinées et au sujet desquelles ils ont fait rapport pendant l'année a été de 3,480.

Le bureau apporte le plus grand soin et la plus grande diligence dans l'examen de toutes les demandes de brevets, et lorsque l'invention ne présente pas les conditions voulues par l'*Acte des brevets*, la demande est refusée.

Bien que le registre des visiteurs ne contienne que 6,192 noms, il est bien certain que le musée des modèles a été visité par trois fois ce nombre de personnes.

Le mode de publication du *Patent Record* a été perfectionné. Aujourd'hui chaque livraison mensuelle enregistre les brevets accordés pendant le mois, au lieu de ceux qui ont été accordés dans le mois précédent, comme on le faisait autrefois. Ces nouveaux avantages augmenteront, on l'espère, l'utilité de cette publication pour le public en général, et en particulier pour tous ceux qui sont intéressés dans les brevets.

Les personnes qui ont obtenu des brevets durant les douze dernières années résidaient dans les pays suivants :—

Pays.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
Canada	479	492	558	538	612	607	610	687	639	565	609	620	606
Angleterre	51	50	69	103	116	94	85	140	153	152	203	116	122
Etats-Unis	695	843	1,070	1,452	1,711	1,714	1,408	1,730	1,740	1,425	1,788	1,623	1,519
France	2	5	15	9	12	9	7	8	11	21	18	10	10
Allemagne	5	7	8	9	10	11	11	20	29	33	51	23	36
Autres pays	6	11	12	26	8	21	22	25	24	61	56	36	50
Totaux	1,238	1,408	1,732	2,137	2,469	2,456	2,233	2,610	2,596	2,257	2,725	2,428	2,343

Les Canadiens qui ont obtenu des brevets se répartissent entre les provinces comme suit :—

Provinces.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
Ontario.....	308	334	361	351	385	389	397	462	442	354	383	425	394
Québec.....	134	124	143	129	165	151	150	152	131	128	129	125	140
N.-Brunswick..	16	15	19	26	21	26	16	23	18	19	22	20	16
Nouv.-Ecosse..	16	18	23	25	26	24	23	21	26	35	30	17	22
Ile du P.-E....	2	2	2	7	2	7	3	4	2	2	3	1
Manitoba et les T.N.-O.....	2	1	4	4	6	12	13	20	16	18	32	14	28
C.-Britannique.	1	6	1	2	5	4	6	2	9	11	16	5
Totaux	479	492	558	538	612	607	610	687	639	565	609	620	606

ÉTAT indiquant le nombre de brevets délivrés depuis 1869, sur lesquels les droits ont été payés pour une durée de cinq, dix et quinze ans, au désir des personnes qui obtiennent ces brevets, et aussi le nombre de brevets sur lesquels les droits ont été payés après la date du brevet :—

Années.	Brevets pour lesquels des droits ont été payés lors de l'émission.			Brevets pour lesquels des certificats d'acquit ont été donnés après l'émission.	
	5 années.	10 années.	15 années.	5 années.	10 années.
1869.....	204				
1870.....	556				
1871.....	509				
1872.....	624	19	28		
1873.....	873	47	96	4	4
1874.....	1,098	38	87	17	5
1875.....	1,173	33	60	35	21
1876.....	1,261	21	55	28	9
1877.....	1,211	17	49	47	14
1878.....	1,109	20	43	58	19
1879.....	1,042	39	56	73	14
1880.....	1,144	20	88	110	23
1881.....	1,350	23	137	138	32
1882.....	1,638	26	187	175	58
1883.....	1,965	29	184	250	41
1884.....	2,357	15	84	146	21
1885.....	2,116	15	102	193	21
1886.....	2,524	12	74	226	24
1887.....	2,510	7	79	232	22
1888.....	2,183	7	67	254	28
1889.....	2,607	37	81	326	30
1890.....	2,382	9	37	340	29
1891.....	2,343	8	56	369	27

IV.—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE
FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

ÉTAT comparatif des affaires de cette division, de 1868 à 1891, inclusivement.

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins de fabriques enregistrés.	Certificats de dessins de fabrique.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois.	Enregistrement de cessions.	Droits reçus.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6	183 00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12	418 00
1870.....	473	463	66	66	72	72	23	23	190	190	877 00
1871.....	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	1,092 00
1872.....	523	523	87	83	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874.....	1,027	1,027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875.....	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876.....	1,175	1,240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877.....	1,190	1,236	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878.....	1,210	1,285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879.....	1,104	1,127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82
1880.....	1,145	1,292	185	98	113	113	40	40	19	19	28	3,806 15
1881.....	1,172	1,307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772 70
1882.....	1,192	1,264	224	87	160	160	45	45	21	21	64	4,956 40
1883.....	1,178	1,286	253	100	160	160	66	66	24	24	33	5,397 72
1884.....	1,186	1,186	281	120	196	196	68	68	14	14	49	6,273 22
1885.....	1,542	1,542	555	125	209	209	48	48	16	16	54	6,898 98
1886.....	1,544	1,544	574	101	203	203	54	54	17	17	58	6,795 42
1887.....	1,543	1,543	554	167	245	245	105	105	16	16	56	8,192 53
1888.....	1,655	1,889	566	167	288	288	71	71	29	29	71	9,262 86
1889.....	1,721	1,987	616	178	280	280	88	88	26	26	49	9,111 88
1890.....	1,766	2,169	688	222	293	293	68	68	21	21	104	9,876 38
1891.....	1,651	2,385	541	174	307	307	129	129	11	11	51	9,236 96

Le total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins de fabriques et de marques de bois, a été de 988 en 1891. De ce nombre il y a eu 541 enregistrements de droits d'auteur, 307 enregistrements de marques de commerce, 129 enregistrements de dessins de fabrique, et 11 enregistrements de marques de bois. Il y a aussi eu 174 certificats de droits d'auteur, 36 enregistrements provisoires de droits d'auteur, et 22 certificats ; 4 enregistrements de droits d'auteur temporaires, et 3 certificats.

Le nombre total des cessions de ces différents droits enregistrées a été de 51.

La correspondance de cette division du département a consisté en 1,651 lettres reçues, et 2,385 lettres envoyées.

Les droits perçus dans le cours de l'année se montent à \$9,236.96.

DIVISION DES DROITS D'AUTEUR ET DES MARQUES DE COMMERCE.

ETAT détaillé des sommes d'argent perçues en 1891.

Mois.	Marques de commerce.	Droits d'auteur.	Dessins.	Marques de bois.	Cessions.	Copies.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Janvier	590 00	49 00	15 00	4 00	11 98	0 25	670 23
Février	680 00	51 50	4 00	8 00	5 00	748 50
Mars	705 00	59 50	8 00	6 00	5 00	783 50
Avril	1,150 00	59 50	14 00	8 00	2 00	1,233 50
Mai	915 00	33 00	25 00	10 00	5 00	988 00
Juin	654 55	71 50	30 00	12 00	10 00	778 05
Juillet	500 00	56 50	15 00	571 50
Août	325 00	37 80	10 00	4 00	1 00	377 00
Septembre	1,074 95	61 48	15 00	2 00	3 00	10 00	1,166 43
Octobre	605 00	50 50	21 50	10 00	5 00	692 00
Novembre	464 75	52 50	5 00	2 00	8 00	6 00	538 25
Décembre	585 00	72 50	5 00	4 00	18 00	5 50	690 00
Grand total.....	8,249 25	654 48	163 50	28 00	88 98	52 75	9,236 96

V.—IMMIGRATION.

Afin de faciliter la comparaison, les formules de tableaux employées les années précédentes ont été conservées dans le présent rapport. En conséquence, suit d'abord un état du nombre d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1886 à 1891 inclusivement ;

TOTAL DES ARRIVÉES.

	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
<i>Viâ</i> le Saint-Laurent, savoir :						
A Québec..... 23,435	22,782	32,749	37,721	27,571	27,447	33,021
A Montréal..... 9,586						
<i>Viâ</i> le Pont Suspendu.....	51,473	63,477	68,829	49,848	42,199	40,454
<i>Viâ</i> les ports de l'intérieur.....	6,100	10,297	8,405	8,913	3,460	3,957
<i>Viâ</i> les ports des provinces maritimes—						
Nouvelle-Ecosse..... 10,395	11,124	25,880	24,691	25,120	16,250	14,324
Nouveau-Brunswick..... 1,275						
Portland.....						
Boston.....						
New-York..... 2,654						
<i>Viâ</i> la Colombie-Britannique—						
Vancouver..... 29,782	5,825	13,354	3 168	26,393	56,047	58,508
Victoria (Puget-Sound).... 28,726						
	97,304	145,757	142,814	137,845	145,403	150,264
Déclarations en douane d'effets de colons.....	25,277	29,822	31,660	38,617	33,518	37,114
Total.....	122,581	175,579	174,47	176,462	178,921	187,378

Les chiffres contenus dans le présent rapport ne représentent que l'immigration. Ceux de l'émigration ne s'y trouvent pas parce que le département n'a pas eu à sa disposition les moyens nécessaires de se les procurer. La chose n'a pas encore été faite depuis l'organisation de ce ministère. Les relevés imprimés ne sont donc pas destinés à indiquer le chiffre net de l'immigration, mais seulement celui des arrivées.

Le total des arrivées mentionnées dans le tableau qui précède se répartit comme suit :—

<i>Viâ</i> le Saint-Laurent :—	
Québec.....	23,435
Montréal.....	9,586
	33,021
<i>Viâ</i> le Pont Suspendu.....	40,454
	73,475

Report.....		73,475	
<i>Viâ les ports de l'intérieur :—</i>			
Kingston.....		2	
London.....		378	
Ottawa.....		178	
Toronto.....		907	
Winnipeg.....		814	
Prescott.....		611	
Port-Arthur.....		408	
Calgary.....		164	
Régina.....		379	
Whitewood.....		45	
Brandon.....		71	
		—————	3,957
<i>Viâ les provinces maritimes :—</i>			
Nouvelle-Ecosse.....		10,395	
Nouveau-Brunswick.....		1,275	
Portland.....	}		
Boston.....			
New-York.....			
		—————	14,324
<i>Viâ la Colombie-Britannique :—</i>			
Vancouver.....		29,782	
Victoria (Puget Sound).....		28,726	
		—————	58,508
Inscrits à la douane.....			37,114
			—————
Total.....			187,378

Suit l'état numérique des immigrants, tant colons que passagers ordinaires, arrivés par la voie du Saint-Laurent, de 1887 à 1891, inclusivement :—

1867.....	30,757
1868.....	34,309
1869.....	43,114
1870.....	44,475
1871.....	37,020
1872.....	34,743
1873.....	36,901
1874.....	23,894
1875.....	16,038
1876.....	10,901
1877.....	7,743
1878.....	10,295
1879.....	17,251
1880.....	24,997
1881.....	30,228
1882.....	44,850
1883.....	45,966
1884.....	31,529
1885.....	17,035
1886.....	22,782
1887.....	32,749
1888.....	37,721
1889.....	27,571
1890.....	27,447
1891.....	33,021

Voici le nombre d'immigrants arrivés dans le cours des huit dernières années et qui ont été rapportés par les agents du département comme ayant déclaré leur intention de s'établir au Canada :

TOTAL DES COLONS.

	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
<i>Vid</i> le Saint-Laurent, savoir :—								
A Québec 12,925)	25,490	15,104	16,764	21,936	18,712	18,732	14,777	16,130
Montréal (direct). 3,205)								
Par le Pont Suspendu	7,049	4,412	5,594	5,222	5,280	3,717	4,361	3,650
<i>Vid</i> la Nouvelle-Ecosse	6,187	5,092	5,361	9,343	16,867	9,473	7,937	8,387
<i>Vid</i> le Nouveau-Brunswick	1,035	1,085	1,777	1,662	1,470	3,714	926	1,275
Montréal <i>vid</i> Boston, Portland, Me., et New-York	3,245	2,619	2,454	2,906	3,204	2,451	2,257	2,654
<i>Vid</i> le Manitoba et le Nord-Ouest, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mention- nés et autres que ceux des an- ciennes prov., savoir : Winni- peg, <i>vid</i> E.-U., 814, Brandon 71, Régina 379, Calga'y 164, White- wood 45, Port-Arthur, 408.	12,657	8,660	3,554	7,131	5,540	5,800	866	1,881
<i>Vid</i> la Colombie-Britannique—								
Vancouver 8,707)	9,000	8,660	5,825	3,338	3,168	6,302	8,390	8,998
Victoria 291)								
<i>Venant des Etats-Unis.</i>								
A Coaticook	553							
Ottawa 178)	1,386	1,343	1,793	2,413	1,717	1,424	1,272	1,465
Toronto 907)								
Kingston 2)								
London 378)								
Prescott	1,031	530	153	753	1,148	1,370	763	611
	68,633	76,868	43,875	54,704	57,106	52,983	41,549	45,051
Ayant déclaré à la douane des effets de colons	35,191	32,301	25,277	29,822	31,660	38,617	33,518	37,114
Total des colons	103,824	79,169	69,152	84,526	88,766	91,600	75,067	82,165

Le tableau suivant indique le nombre des immigrants en route pour les Etats-Unis depuis 1867 et celui des colons établis au Canada depuis la même date, les arrivants inscrits aux douanes, lors de la déclaration des effets, compris et non compris :

Année.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis.	Immigrants établis en Canada (non compris ceux rapportés par la douane).	Immigrants établis en Canada (y compris ceux rapportés par la douane).
1867.....	47,212	14,666
1868.....	58,683	12,765
1869.....	57,202	18,630
1870.....	44,313	24,706
1871.....	37,949	27,773
1872.....	52,608	36,578
1873*.....	49,059	41,079	50,050
1874.....	40,649	25,263	39,373
1875.....	9,214	19,243	27,382
1876.....	10,916	14,499	45,633
1877.....	5,640	15,323	27,082
1878.....	11,236	18,372	29,807
1879.....	20,560	30,717	40,492
1880.....	47,112	27,544	38,505
1881.....	69,025	32,587	47,991
1882.....	80,692	81,904	112,458
1883.....	72,274	98,637	133,624
1884.....	62,772	68,633	103,824
1885.....	25,927	46,868	79,169
1886.....	53,429	43,875	69,152
1887.....	91,053	54,704	84,526
1888.....	85,708	57,106	88,766
1889.....	84,862	52,983	91,600
1890.....	103,854	41,549	75,067
1891.....	105,213	45,051	82,165

*Avant cette date les rapports de la douane n'étaient pas séparés.

Origines des immigrants arrivés au Canada, au port de Québec, de 1882 à 1891, telles que rapportées à ce port :

—	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
Anglais.....	20,881	21,897	18,638	10,511	13,109	16,034	13,211	11,663	11,564	11,782
Irlandais.....	8,195	12,095	4,473	2,107	2,491	3,128	1,809	1,582	1,170	903
Ecossais.....	4,617	3,980	3,040	2,099	2,508	3,094	3,752	2,417	2,094	1,981
Allemands.....	1,024	1,434	1,237	510	475	570	403	562	706	951
Scandinaves.....	7,279	4,763	3,451	1,489	3,501	7,659	8,038	4,541	4,787	5,522
Français et Belges.....	50	306	150	140	100	147	255	166	147	307
Autres origines.....	35	135	60	21
Islandais.....	129	1,413	38	93	378	1,766	686	671	201	199
Mennonites.....	143
Russes.....	270	46	322	50	234	159	189	350	315
Juifs.....	1,375	1,188
Suisses.....	22
Roumains.....	50	160	14	9	15
Autrichiens.....	30	95	18	25	162	96	115
Bosniens.....	49
Italiens.....	43	15	5	10	6
Hongrois.....	179	25	10
Turcs.....	8
Bavarois.....	108	6
Bohémiens.....	7
Total.....	44,850	45,965	31,529	17,030	22,782	32,749	28,530	22,091	21,165	23,435

Et à Halifax :—

	1890.	1891.
Anglais	5,952	6,203
Irlandais	259	181
Ecossais	588	602
Allemands	549	551
Scandinaves	636	896
Français et Belges	317	427
Etats-Unis	839	967
Autres nationalités	297	291
	<u>9,437</u>	<u>10,118</u>

RELEVÉ des métiers ou états des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec
durant la même période :—

—	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
Cultivateurs.....	3,286	3,295	2,669	1,061	2,196	2,371	1,469	1,543	471	394
Manceuvres.....	16,629	14,253	9,194	5,449	6,966	12,406	11,956	7,383	7,629	9,338
Ouvriers.....	1,420	1,872	1,911	886	1,110	986	998	876	672	303
Commis et commerc.	17	29	18	26	139	111	70	95	170	65
Professions libérales.....										
Total.....	<u>21,352</u>	<u>19,449</u>	<u>13,792</u>	<u>7,422</u>	<u>10,411</u>	<u>15,874</u>	<u>14,493</u>	<u>9,897</u>	<u>8,942</u>	<u>10,100</u>

RELEVÉ des métiers ou états des passagers d'entrepont débarqués à Halifax :—

Cultivateurs	292
Garçons de ferme	3,576
Ouvriers	579
Commis et commerçants	229
Servantes	1,064
Non classifiés	2,370
Pour les Etats-Unis	2,008
	<u>10,118</u>

Au sujet du nombre total des immigrants et des 1,830 colons établis dans la Nouvelle-Ecosse dans le cours de l'année dernière, une revision soignée des tableaux fournis par M. Clay, donne les résultats suivants :

Total des arrivées à Halifax :

Passagers d'entrepont.....	10,118
Passagers de salon.....	6,977
	<u>17,095</u>

A déduire le nombre des citoyens américains arrivés par
des cabotiers

6,700
<u>10,395</u>

Passagers de différentes destinations :—

Québec	1,422	
Ontario	2,156	
Manitoba	1,467	
Territoires du Nord-Ouest.....	486	
Colombie-Britannique	423	
Ile du Prince-Edouard	9	
Nouveau-Brunswick.....	594	
États-Unis	2,008	
		8,565

Ce qui laisse pour la Nouvelle-Ecosse..... 1,830

La raison pour laquelle il élimine les citoyens américains arrivés par les cabotiers est qu'il est fortement probable qu'on peut en compter autant de repartis que d'arrivés ; je n'ai donc compté que les arrivées des autres nationalités et les passagers des steamers transatlantiques, après avoir fait la part de ceux qui ont déclaré leur intention d'aller ailleurs.

Si l'on déduit le nombre des arrivées en destination des États-Unis, le nombre total des immigrants au Canada arrivés par la voie d'Halifax, serait donc de 8,387.

Quant à ceux du Nouveau-Brunswick, le tableau des arrivées à l'agence de Saint-Jean donne un total de 141, dont 139 ont déjà été rapportés par voie de Halifax ou de Québec. Les deux autres sont des États-Unis. Mais M. Gardner fait rapport de 1,275 personnes arrivées par d'autres voies ; le nombre total des colons arrivés au Nouveau-Brunswick, en 1891, est donc de 1,275.

Suit une explication de la manière dont on a obtenu les chiffres concernant les arrivées dans la Colombie-Britannique et les colons y établis :—

M. Sutherland, l'agent de Vancouver, porte le nombre des arrivants non mentionnés ailleurs.....	29,782	
M. Jessop, l'agent de Victoria, porte le nombre des arrivants par le Puget Sound, composés cependant, dit-il, d'un bon nombre de touristes, dont il n'a pu connaître la nationalité ou la destination.....	28,726	
		58,508
Soit un total d'arrivées, l'année dernière, de.....		58,508
Les seuls arrivants cependant que l'on puisse classer parmi les colons s'élevant, à Vancouver, à.....	8,707	
Et à Victoria, à.....	291	
		8,998
Le nombre total des immigrants établis l'année dernière dans la Colombie-Britannique s'élève donc à		8,998

Le nombre total des personnes qui sont allées au Manitoba ou dans le Nord-Ouest, en 1891, est approximativement de :—

Au Manitoba :

Par la voie de Port-Arthur, suivant les rapports...	13,392	
Par les chemins de fer des Etats-Unis (Winnipeg et Brandon), suivant estimation	1,281	
Par la voie de Vancouver.....	507	
		15,180

Dans le Nord-Ouest :

Par la voie de Port-Arthur, suivant les rapports...	3,640	
Par la voie des chemins de fer des Etats-Unis (Winnipeg), suivant les rapports	985	
Par la voie des agences de la frontière de l'ouest, suivant les rapports.....	567	
Par la voie de Vancouver, suivant estimation.....	695	
		5,887
Total		21,067

L'état suivant indique le nombre d'enfants débarqués à Québec, Montréal et Halifax, sous les auspices de sociétés et de particuliers charitables, dans le cours de l'année dernière :—

Québec	908	
Montréal.	1,880	
Halifax.	630	
		3,418
Total		3,418

Sur ce nombre, 221 avaient été envoyés par mademoiselle Rye ; 625 par le Dr Barnard ; 109 par le Dr Stephenson ; 322 par le révérend père Seddon et ses aides ; 448 par le révérend M. Wallace ; 73 par M. Middlemore ; 362 par M. Quarrier ; 349 par mademoiselle Macpherson ; 125 par mademoiselle Birt, et le reste par différentes institutions de charité et philanthropes de la Grande-Bretagne.

Les différentes lignes de steamers ont amené au pays dans le courant de l'été un nombre considérable de Juifs russes forcés par la nécessité et les mesures sévères prises contre eux en Russie de quitter l'Europe et de se chercher une nouvelle patrie de ce côté de l'océan. La Société judaïque de Montréal a fait tout ce qu'elle a pu afin de prendre soin de ces émigrés à leur arrivée. Mais le comité de cette société se trouvant débordé demanda aux agents canadiens d'immigration un local pour les abriter. Ces derniers en ont logé autant qu'il a été possible, mais comme les bâtiments d'immigration ne sont destinés qu'à loger les seuls immigrants de passage il m'a été impossible de permettre aux Juifs d'y séjourner longtemps.

Conformément aux dispositions d'un arrêté du conseil ayant vigueur j'ai fait faire pendant l'année l'inspection des enfants arrivés des asiles de pauvres de la Grande-Bretagne en 1890, et Votre Excellence a transmis le rapport sur leur condition au Très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, avec prière d'en donner connaissance au conseil impérial d'administration locale. Les agents du département, dans les districts où ces enfants avaient été placés, ont été chargés du soin de faire cette inspection, et ils ont en général fait des rapports très satisfaisants.

Afin de faire connaître le Canada aux populations ouvrières de la Grande-Bretagne, le haut commissaire a offert de fournir à toutes les écoles le rapport des fermiers ainsi

que le guide officiel et des cartes, à la condition de les mettre à l'usage des élèves. Cinquante mille exemplaires de ce rapport ont ainsi été distribués et les lettres des institutions accusant réception de ces publications témoignent de l'importance de cette mesure pour le but projeté.

Parmi les personnes d'influence qui ont visité l'année dernière notre pays en qualité de touristes et pour se renseigner sur sa valeur et ses ressources, je mentionnerai les suivantes :—

Le comte d'Aberdeen, le comte de Fingal, le juge en chef Way, de la Nouvelle-Galles du Sud, le colonel Howard Vincent, le capitaine Rowan, l'auteur du livre intitulé : "*Emigrant and sportman in Canada*," sir George Baden Powell, l'honorable M. Plunkett, l'amiral français de Cuverville, le comte de Boissieux, M. de Lair et plusieurs journalistes d'Europe. Tous désiraient connaître par eux-mêmes les ressources du pays et ses différentes attractions.

Les rapports des délégués des fermiers anglais des différentes parties des Iles britanniques qui ont visité le Canada pendant l'année 1890 ont été répandus à profusion, et la demande se continue. Le haut commissaire rapporte que les délégués ont montré depuis leur retour le plus grand empressement à faire part des renseignements obtenus pendant leur voyage et à répondre aux nombreux correspondants s'informant du Canada. L'attention donnée à ces rapports par la presse anglaise en général est une preuve du grand intérêt que leur visite a créé. Dans une lettre adressée récemment au haut commissaire un des délégués émettait l'opinion que les futurs émigrants plaçaient plus de confiance dans les rapports de ces délégués que dans ceux des agents d'immigration spéciaux distribués par l'Etat.

Comme bien peu des délégués sont allés visiter les provinces maritimes j'ai autorisé le haut commissaire à inviter deux autres délégués à s'y rendre afin de faire connaître dans la Grande-Bretagne les ressources de cette partie du Canada aussi bien que celles des régions situées plus à l'ouest. Le haut commissaire a choisi M. John McQueen, d'Oakwood Hall, Selkirk, Ecosse, et M. Thomas Darcy, de Beere Manor Farm, Cannington, près Bridgewater, Angleterre. Ces derniers sont arrivés à Halifax le 29 août pour retourner en Angleterre le 18 novembre dernier, mais le haut commissaire n'avait pas encore reçu leurs rapports lorsqu'il a publié le sien.

Les différents agents d'immigration ont transmis des rapports détaillés préparés avec le plus grand soin relativement au travail accompli pendant la dernière année ; on les trouvera dans les annexes du présent rapport. Pour faciliter le renvoi je donne, comme les années précédentes, les résumés suivants contenant la substance des renseignements sur l'immigration et la condition du pays en général.

M. Stafford, l'agent de Québec, (mort depuis que j'ai reçu son rapport, je dois le mentionner avec regret) rapporte qu'il est arrivé 2,270 immigrants de plus que l'année précédente. Des tableaux indiquant la nationalité des passagers transportés par les différentes lignes de steamers, le métier et la profession ainsi que le nombre des immigrants ayant reçus de l'aide de sociétés de charité et de particuliers contiennent des détails sur chacun de ces chefs. M. Stafford dit qu'il n'est jamais débarqué une meilleure classe d'immigrants à Québec, et plusieurs étaient des agriculteurs distingués en même temps qu'expérimentés. Bon nombre des immigrants en destination pour le Manitoba et le Nord-Ouest allaient rejoindre des amis qui les y avaient précédés et leur avaient choisi des homesteads.

Un esprit de contentement régnait parmi les immigrants du continent d'Europe et il était bien visible que ces derniers espéraient réussir. L'offre des garçons de ferme était inférieure à la demande dans les townships de l'est et dans l'ouest. La même remarque n'était nullement proportionnée à l'offre.

M. J. J. Daley, l'agent de Montréal, envoie un rapport dans la forme de celui de l'an dernier, avec états tabulaires et l'indication de la destination des immigrants, du capital apporté par eux et d'autres renseignements utiles. Il y a eu peu ou point de demande d'ouvriers ordinaires, dit-il, mais les journaliers et servantes n'ont éprouvé aucune difficulté à se placer moyennant de bons gages. Il explique le peu de demande des ouvriers par le fait que le marché de la main-d'œuvre local possède tout ce qu'il faut, et il attire spécialement l'attention sur ce sujet afin d'empêcher tout désappointement pendant la prochaine année. M. Daley parle dans les meilleurs termes du service de transport des compagnies de steamers et de chemins de fer, ainsi que de l'attention et des soins donnés aux immigrants. Il cite d'autres faits qui ont attiré les remerciements des immigrants généralement. Les agents voyageurs des différentes lignes de steamers, qui ont accompagné les immigrants dans les wagons, ont fait beaucoup de bien en les protégeant contre les chevaliers d'industrie, qui ne négligent rien pour les frauder. L'immigration de l'année, au port de Montréal, a été satisfaisante ; les immigrants jouissaient d'une bonne santé, étaient indépendants, bien approvisionnés, et appartenaient en général à une classe de gens acceptable.

M. E. Clay, l'agent d'Halifax, rapporte qu'il y a eu à son agence une augmentation de 1,790 immigrants comparativement à l'année précédente, et ces derniers appartenaient à une classe également bonne. Il n'a éprouvé de difficulté qu'au sujet des immigrants juifs, et comme Halifax se trouve un port de débarquement pour les gens se rendant aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, il lui a souvent fallu abriter les Juifs pendant qu'ils se mettaient en rapport avec leurs amis ou des sociétés charitables afin d'obtenir les fonds nécessaires à leur voyage. Les paquebots ayant cessé de se rendre à Halifax au commencement de l'hiver, le nombre total des arrivées est moins considérable qu'il l'aurait été autrement. C'est l'opinion de M. Clay, d'après le nombre des femmes et enfants arrivés au pays, que les immigrants déjà établis ont fait venir leurs familles. Il y a eu bien peu de maladie, sauf quelques cas, particulièrement chez les enfants. M. Clay parle avantageusement de l'aide que lui ont donnée les interprètes des lignes de steamers Allan et Dominion en n'épargnant rien afin d'assurer le bien-être des immigrants et en les accompagnant sur les divers chemins de fer.

M. L. Gardner, l'agent de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, dit que les immigrants arrivent à son agence par un port situé sur l'Atlantique, mais il en est venu 1,275 par d'autres voies, et ces derniers ont pris des concessions gratuites en beaucoup plus grand nombre que l'année dernière, ses impressions générales de voyage pendant l'année le convainquent qu'un grand nombre sont revenus des Etats-Unis dans la province pour s'y fixer. M. Gardner cite les opinions de nombreux correspondants de presque chaque comté du Nouveau-Brunswick établissant en substance que la province jouit d'une prospérité générale. Un de ces correspondants fait la remarque qu'après avoir gagné de l'argent les jeunes gens sont toujours plus contents de revenir dans la province et de s'y établir. D'après la teneur de la correspondance de M. Gardner, le Nouveau-Brunswick est très avantageux à coloniser.

M. H. A. Elkins, l'agent de Sherbrooke, rapporte que les immigrants arrivés à son agence se sont très avantageusement placés, mais il se plaint de l'impossibilité dans laquelle il se trouve de ne pouvoir fournir aux patrons tous les ouvriers demandés.

M. W. J. Wills, l'agent d'Ottawa, rapporte que le nombre des immigrants a été moins considérable que l'année précédente. Ceux qui sont venus appartenaient cependant à une classe satisfaisante et se composaient en apparence de personnes s'occupant de culture. La santé en général était bonne. Quand le colon est accompagné d'une nombreuse famille on éprouve plus ou moins de difficultés à le placer, et M. Wills l'a constaté pour plusieurs des familles ayant de 6 à 9 enfants, dont le plus âgé avait moins de 14 ans. Les tableaux ordinaires, à la fin de son rapport, donnent des détails sur les opérations de l'agence.

M. R. Macpherson, l'agent de Kingston, rapporte que la demande de la main-d'œuvre a été plus forte que l'offre, mais les patrons recherchent avec un plus grand soin qu'autrefois les ouvriers habiles et les préfèrent aux travailleurs ordinaires. L'agent fait allusion aux expéditions croissantes d'œufs et de volailles à la Grande-Bretagne, et mentionne que les prix ont été satisfaisants. Les cultivateurs ont également exporté à des prix avantageux une beaucoup plus grande quantité de fromage.

M. J. A. Donaldson, l'agent de Toronto, rapporte qu'il y a eu diminution dans le nombre des immigrants se rendant aux Etats de l'ouest *viâ* Toronto, et il explique la chose par le fait que le nouveau chemin de fer du Sault leur fournit plus de facilités dans le voyage que l'ancienne ligne par Toronto. Les immigrants débarqués à New-York qui sont venus à son agence ont été bien plus nombreux que jamais auparavant. L'arrivée constante de jeunes gens dans le Nord-Ouest active la demande des garçons de ferme, et l'offre ne suffit pas malgré l'emploi plus répandu des machines d'agriculture. Il est venu plus de jeunes gens que d'habitude qui voulaient se placer chez des cultivateurs pour étudier le pays avant d'acheter des terres. Les immigrants de la dernière saison à cette agence appartenaient à une classe très supérieure, et sauf bien peu d'exceptions, tous étaient en état de payer leur voyage jusqu'à destination. M. Donaldson donne une statistique très intéressante sur les récoltes de son district; on commence à s'occuper de la culture du lin pour la fibre et la graine, que l'on convertit en huile de lin et tourteau.

M. John Smith, l'agent d'Hamilton, transmet comme d'habitude un certain nombre de tableaux indiquant respectivement les diverses opérations de son agence. Son rapport accuse une diminution dans le nombre des immigrants se rendant aux Etats de l'ouest. Comme preuve des demandes de renseignements généraux qui lui sont adressés, il dit qu'il a reçu et envoyé pendant l'année 10,184 lettres. La demande de la main-d'œuvre est active et plus forte que l'offre.

M. A. G. Smyth, l'agent de London, Ont., rapporte que les immigrants de l'année appartenaient à une classe excellente, et tous ceux qu'il a placés réussissent bien. Les sociétés *Self-Help* et *East-End-Emigration* ont toutes deux envoyé à son agence de bons immigrants. Un des agents de ces sociétés est venu d'Angleterre dans le but de faire rapport sur la condition des personnes envoyées par elles, et ce dernier a constaté que les colons réussissaient bien. Tous, ajoute-t-il, lui ont exprimé leur grande satisfaction d'avoir quitté l'Angleterre pour le Canada, où ils sont plus à l'aise. M. Smyth donne les tableaux indiquant en détail les opérations de son agence.

M. J. M. McGovern, l'agent de Port-Arthur, rapporte que le nombre des immigrants demeurés dans son district a été de près d'un tiers de plus qu'en 1890, et il parle du

nouvel établissement fondé dans la section de la rivière à la Pluie par des colons du Lincolnshire arrivés sous les soins de M. Locking. Ces colons avaient des moyens suffisants pour commencer leurs travaux, et s'ils réussissent un bon nombre d'autres, d'après l'opinion de l'agent, viendront leur aider à développer cette partie du district d'Algoma. Il rapporte également que des colons de la partie est de l'Ontario vont s'établir à la rivière à la Pluie. Comme M. McGovern a l'occasion de voir tous les immigrants se rendant au Nord-Ouest par Port-Arthur, il peut se former une très bonne opinion à leur sujet, et ce serait difficile, dit-il, d'obtenir une classe plus désirable que celle venue à son agence dans le courant de l'année. Les immigrants de la Grande-Bretagne étaient plus nombreux que ceux de tout autre pays, mais l'immigration d'Allemagne et de Scandinavie avait beaucoup augmentée ; cette augmentation se chiffre par 35 pour 100. Il a eu aussi un plus grand nombre d'immigrants de Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes. Les dispositions prises pour le transport n'auraient pu être meilleurs, et somme toute, les arrivants jouissaient d'une bonne santé. M. McGovern a recueilli dans sa correspondance ainsi que dans ses entretiens avec des personnes de différentes parties de son district des renseignements précieux sur les ressources de la localité. La grande longueur de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, dans Algoma, a nécessité l'emploi d'un nombre considérable de travailleurs, et la dépense d'argent en résultant a beaucoup contribué à la colonisation ; aussi, comme il le rapporte, des places d'importance surgissent en différents endroits le long de la voie. Les tableaux à la fin du rapport de M. McGovern contiennent des informations précieuses.

M. Thomas Bennett, l'agent de Winnipeg, rapporte que le nombre des immigrants de l'année a de beaucoup excédé celui des deux années précédentes ; les arrivants appartenaient tous à une classe très satisfaisante, les Juifs russes seuls manquaient de tout. Cela cependant ne dépendait pas d'eux, mais provenait du fait qu'ils avaient dû partir à la hâte de la Russie, conformément à leurs instructions, et sans prendre le temps d'emporter leurs effets. La Société judaïque de Montréal a secouru les plus nécessiteux, et grâce aux efforts faits afin de placer les immigrants du sexe masculin il n'y a pas eu de misère. Il est venu de la partie sud de la Russie 300 Mennonites dans l'aisance, lesquels se sont établis près de la frontière sud, et 600 autres de la même nationalité ont quitté les Etats-Unis pour le Canada. L'année dernière a vu également arriver 200 Islandais. M. Bennett donnent des renseignements très complets sur les récoltes, les animaux et les industries agricoles de la province en général. Il traite aussi de sujets variés se rattachant au service de l'immigration, ce qui augmente de beaucoup l'importance de son rapport.

M. A. J. Baker rapporte que l'immigration a été beaucoup plus considérable que depuis bon nombre d'années. Malgré l'affluence des travailleurs engagés temporairement pour les récoltes l'offre n'a pas suffi aux besoins de la classe agricole, et la récolte a été en partie perdue. M. Baker fait un rapport concis au sujet des récoltes de son district et sur la propriété et le succès de la cité de Brandon.

M. R. L. Alexander, l'agent de la Machoire-d'Original, rapporte qu'on a pris un certain nombre de homesteads dans un rayon de quinze à vingt milles de son agence, mais le nombre total des immigrants n'a pas été aussi considérable que les années précédentes. Son rapport au sujet de la production des récoltes dans le district est intéressant, et l'exposition agricole de la Machoire-d'Original, tenue en octobre dernier, a bien prouvé la fertilité de cette section du pays.

M. J. T. Stemshorn, l'agent de Régina, rapporte qu'il y a eu une augmentation de colons pendant la dernière année ; les Allemands formaient le plus grand nombre. Ses observations personnelles le mettent en état de faire rapport que les colons ont prospéré au delà de leurs espérances les plus téméraires, et il cite le cas d'un des nombreux Allemands établis ici, afin de montrer ce que peut accomplir un travail soutenu de quelques années, si on y joint l'économie et la frugalité.

M. J. Z. Miquelon, l'agent de Calgary, rapporte qu'il lui est arrivé 700 colons de plus que l'année dernière. Après de soigneuses recherches il a constaté que la production par acre pendant l'année avait donné les moyennes suivantes : Blé, 37½ boisseaux ; avoine, 44 boisseaux ; orge, 30 boisseaux ; pommes de terres, 312 boisseaux ; navets, 419 boisseaux. L'agent s'est procuré ces relevés au moyen des quarante-neuf réponses à la circulaire envoyées à différents endroits dans le district d'Alberta, depuis un point au sud-ouest de Macleod jusqu'à un autre au nord de la vallée de la Saskatchewan. Grâce au chemin de fer de Calgary et d'Edmonton, qui traverse le district du Daim-Rouge, il est maintenant facile d'atteindre la ligne principale, et, dit M. Miquelon, les 300 townships situés des deux côtés de la rivière entre Calgary et Edmonton offrent les plus grands avantages aux colons, car le sol y est bon de même que l'eau, et la houille et le bois abondent. On gagnera à lire le rapport de M. Miquelon en entier.

M. Sutherland, l'agent de Vancouver, C.-B., rapporte qu'il est demeuré au pays un nombre d'immigrants plus considérable que l'année dernière, et qu'il est parti moins de monde pour les Etats-Unis. Il attribue cela au fait que des capitalistes possèdent ou détiennent presque toutes les terres arables libres sur la côte du Pacifique ; de plus, les affaires étant mauvaises aux Etats-Unis, un grand nombre d'ouvriers et de journaliers ont gagné le nord afin de chercher du travail sur le territoire britannique. Comme les terres arables disponibles deviennent chaque année de plus en plus éloignées du chemin de fer canadien du Pacifique, et partant, d'accès plus difficile, M. Sutherland dit que le gouvernement fédéral devrait livrer à la colonisation autant de terres que possible.

L'étendue des terresensemencées l'année dernière a été d'environ 20 pour 100 plus considérable qu'en 1890. On a défriché et cultivé la terre pour la culture des fruits, et planté de jeunes arbres fruitiers. Les fruits ordinaires ont bien mûri à l'exception des prunes, cerises et poires qui ont été en partie détruites en fleur, par suite du froid. Le rapport de M. Sutherland contient des détails intéressants au sujet de la terre ferme, et les tableaux indiquent la nationalité, l'occupation et les destinations des immigrants arrivés à son agence.

M. Joseph Jessop, l'agent de Victoria, C.-B., traite dans son rapport de toutes les questions intéressant l'île de Vancouver et l'immigration dans cette localité. L'agriculture fait des progrès dans toutes les parties colonisées de l'île, et de nouveaux endroits prennent naissance sur la côte occidentale. On a affirmé de vastes terrains sur les îles de la Reine-Charlotte et les îles voisines pour les fins du commerce de bois. La culture des fruits, l'exploitation des mines, du bois et des pêches constituent les principales occupations des colons, et tous finiront probablement avec du soin et du travail par réussir. Le travailleur paraît disposé à demeurer dans la cité à attendre de l'emploi, plutôt que d'aller à quelques milles plus haut sur l'île avec la certitude de travailler dans une ferme. La construction à Victoria, dit l'agent, est très active, et en conséquence les ouvriers ne manquent pas d'ouvrage ; cependant, il ne recommande pas à ceux qui réussissent ailleurs de se rendre à Victoria dans l'attente de faire mieux. Le rapport de M. Jessop contient une foule de renseignements utiles aux immigrants et donnent les faits sans les colorer.

M. B. L. Baldwin, l'agent islandais, envoie un rapport détaillé sur la colonisation islandaise pendant l'année. Il décrit également son récent voyage en Islande et ce qu'il a fait dans ce pays, ainsi que ses visites aux différentes colonies d'Islandais du Manitoba et du Nord-Ouest. Cela fait connaître les progrès accomplis par la partie islandaise de la population et sa condition actuelle. Les Islandais sont de très précieux colons, et leur application soutenue à l'ouvrage, leur industrie et leur économie ont fait que plusieurs des premiers immigrants se trouvent comparativement à l'aise ; tous d'ailleurs semblent prospérer. M. Baldwin donne des détails satisfaisants de toutes les colonies islandaises.

M. A. S. Gerald, l'agent auquel est confié le soin des immigrants arrivant à Prescott ou passant par cet endroit, dit qu'il a compté pendant l'année dernière 611 immigrants, dont 357 venaient d'Europe et avaient graduellement traversé l'Etat de New-York avant d'atteindre le territoire britannique. Il a procuré de l'occupation à ceux qui le demandaient chaque fois qu'il l'a pu, et il tient un registre des personnes ayant besoin d'aide, ce qui est à la fois d'un grand avantage pour l'immigrant et le patron. M. Gerald ne mentionne que les immigrants n'ayant pas d'effets, car les autres doivent se présenter à la douane, et leur nombre se trouve compris dans les relevés généraux de la douane.

M. C. K. Hendrickson, l'agent de Whitewood, fait rapport sur la colonie hongroise de son district, laquelle comprend aussi des Bohémiens, des Allemands et des Roumains. Bien que peu de ces colons aient apporté du capital, ils sont aujourd'hui en bonne voie de succès, grâce aux deux dernières abondantes récoltes, et la plupart se livrent à la culture mixte. Les immigrants arrivant à cette agence sont déjà énumérés ailleurs, et en conséquence l'agent ne les compte pas dans ses tableaux.

M. Robert Clark, qui accompagne de la Pointe-Lévis aux Cantons de l'Est les immigrants en destination pour ce district, rapporte que les familles établies dans cette partie de la province sont contentes de leur sort. Il n'a éprouvé d'autre difficulté que celle de ne pouvoir faire face à la demande de la main-d'œuvre. Faute de travailleurs, dit-il, plusieurs cultivateurs des Cantons de l'Est doivent négliger quantité de travaux agricoles très nécessaires. L'agent parle de M. Erickson, le délégué des fermiers de Suède, qui a visité les Cantons de l'Est à l'automne, et constaté par ses propres observations que ses compatriotes y réussissaient tous bien. Bon nombre des colons ont demandé à M. Erickson de signaler à son retour en Suède les nombreuses occasions pour les servantes ainsi que le taux élevé des gages qu'elles obtiendront après s'être mises au fait des méthodes ordinaires de la vie canadienne.

M. John Sumner, qui a accompagné les immigrants sur les wagons au commencement de l'année, rapporte que ces derniers appartenaient à une bonne classe et étaient à l'aise.

M. Quartus Bliss, qui partage les fonctions d'agent voyageur avec M. Sumner, fait un rapport au même effet et dit que la majorité des immigrants arrivés sous ses soins se rendaient à l'ouest. Dans leur opinion cette partie du pays offrait de plus grands avantages que les anciennes provinces. M. Bliss est d'avis que si les immigrants connaissaient mieux les Cantons de l'Est ils réussiraient à s'y créer un bon avenir.

Le rapport de la Société pour la protection des immigrantes de Montréal constate que l'œuvre s'est poursuivie d'une manière satisfaisante pendant la dernière année. Le nombre des immigrantes arrivées à la maison de refuge a quelque peu dépassé celui de l'année précédente. Une particularité satisfaisante qui mérite d'être notée, c'est que le

remboursement des prêts faits par les différentes sociétés de secours, par l'entremise de cette maison de refuge, a été plus grand pendant l'année écoulée que jamais auparavant.

Le rapport de la Société pour la protection des immigrantes, de Québec, constate que l'œuvre a donné des résultats satisfaisants pendant la dernière année. La classe des immigrantes arrivées par cette voie était supérieure à celle des années précédentes, par suite du choix soigneux qu'en avaient fait les différentes sociétés ayant des relations avec la maison de refuge. L'œuvre qu'accomplit cette société est d'un grand avantage aux femmes qui se trouvent sans protection à leur arrivée.

M. L. E. Carufel fait un rapport du travail qu'il a fait parmi les Canadiens français des Etats du Maine et du New-Hampshire. Des délégués, dit-il, ont profité des excursions du chemin de fer Canadien du Pacifique pour visiter le Nord-Ouest, et les rapports publiés à leur retour ont décidé bon nombre de familles qui projetaient d'aller s'y établir l'année prochaine. M. Carufel espère grandement rapatrier un grand nombre de Canadiens français établis dans les Etats de l'Est.

Le révérend J. B. Morin envoie un rapport sur la colonisation du Nord-Ouest, du district d'Alberta principalement, et il mentionne en particulier une colonie de 22 familles dans le voisinage de Saint-Albert, laquelle prospère. En revenant il a traversé l'Etat du Michigan et visité les Canadiens français employés dans les mines de fer et de cuivre, le long du lac Supérieur. Un bon nombre, dit-il, lui ont manifesté le désir d'aller prendre des homesteads au Nord-Ouest. M. Morin a par la suite visité l'établissement de Saint-Albert, et l'on verra en lisant son rapport que les colons sont contents de l'endroit.

M. M. V. McInnes, qui habitait autrefois l'Etat du Michigan et le connaissait bien, a été employé, l'année dernière, à prêcher l'émigration au Manitoba et au Nord-Ouest dans les districts particulièrement de cet Etat où se trouvent des cultivateurs de la partie ouest de l'Ontario. Plusieurs, à ce qu'il rapporte, lui ont dit qu'ils regrettaient d'avoir jamais quitté le Canada, et désiraient se rendre au Nord-Ouest. 21 agents des terres des Etats-Unis travaillent actuellement au Canada, dit-il, et ils font tout ce qu'il peuvent pour y trouver des colons, mentionnant comme encouragements les gages élevés, le climat doux et les énormes récoltes. M. McInnes a cherché, chaque fois qu'il a été possible de le faire, à contrecarrer leurs plans en distribuant des brochures canadiennes et en décrivant principalement les ressources du Nord-Ouest canadien et les avantages qu'il offre aux colons actifs et industriels.

M. E. Fasseaux fait rapport des travaux qu'il a accomplis en Belgique pendant trois mois de l'année dernière. Il s'était rendu dans ce pays dans l'intérêt de l'Etat et des compagnies de chemins de fer et de steamers. Pendant son séjour en Belgique cet agent a donné une foule de renseignements sur le Manitoba, et il a réussi à se faire accompagner, à son retour, par quarante Belges. Cinquante autres sont venus un peu plus tard sur la foi du rapport de M. Fasseaux. Ces immigrants, dit-il, ont si bien prospéré que c'est maintenant leur désir de faire venir leurs familles.

M. J. W. Wendelbo fait rapport sur l'immigration Scandinave au Manitoba et sur la colonie de la Nouvelle-Scandinavie, de la Nouvelle-Stockholm et du Nouveau-Danemark. L'offre faite aux Scandinaves qui voudraient émigrer au Brésil, de les y transporter gratuitement à partir de Brême, a beaucoup nui à l'immigration canadienne, mais les immigrants du Brésil ont éprouvé tant de revers que l'émigration à ce pays peut être considérée comme virtuellement finie.

M. Wendelbo annexe à son rapport une statistique intéressante ainsi que des lettres de colons scandinaves prospères.

Le révérend J. Bridger, l'aumônier chargé du soin des immigrants au port de Liverpool, qui accompagne au printemps de chaque année le premier parti d'immigrants envoyé sous les auspices de la Société pour la diffusion des vérités chrétiennes, rapporte qu'il a amené en mai dernier un parti dont plusieurs des membres s'étaient déjà assuré des emplois avant de quitter l'Angleterre. M. Bridger dirige la division d'émigration de l'importante société mentionnée plus haut, et un certain nombre d'ecclésiastiques lui donne leur aide.

M. G. A. Campbell, l'agent général d'immigration de Winnipeg, rapporte qu'il a travaillé presque exclusivement dans les Etats-Unis bordant la frontière du Manitoba, et il mentionne les bons résultats obtenus. Son rapport contient aussi ceux de MM. Webster et Holmes, qui ont réussi à envoyer du Dakota au Manitoba un certain nombre de colons, dont le rapport de M. Campbell fait la description. L'agent dit que la condition du cultivateur américain est des plus avantageuses sous les rapports sociaux et financiers, et les preuves de cet état de chose, ajoute-t-il, ne manquent pas dans presque tous les Etats, de l'Atlantique au Pacifique. Si l'on joint à cela le fait qu'il n'y a plus aux Etats-Unis de bonnes terres pour les homesteads gratuits, un grand nombre des membres de cette classe devront, dans l'opinion de M. Campbell, tourner leurs regards vers le territoire canadien et y immigrer. Les rapports de MM. Campbell, Webster et Holmes sont très intéressants à lire.

M. Julius Siemens rapporte qu'il a visité le Nébraska et le Kansas, où se sont établis un grand nombre de Mennonites de Russie, à l'époque du mouvement mennonite au Manitoba, il y a quelques années. Le rapport de ses opérations dans ces Etats est très intéressant, et il espère qu'un grand nombre de ces gens finiront par émigrer au Nord-Ouest.

Le révérend M. Harris rapporte qu'il a donné soixante-dix conférences dans les comtés sud-ouest d'Angleterre, et il a travaillé de concert avec la société dite : *The Limited British Women's Immigration Society*, la Société pour la diffusion des vérités chrétiennes et la Société d'immigration de l'Eglise.

M. Augus Cameron, de Prince-Albert, rapporte qu'il a visité l'Ecosse pendant l'année et qu'il y a publié beaucoup de renseignements sur le district de Prince-Albert. Jusqu'ici on n'avait pas eu beaucoup d'informations sûres dans le Renfrewshire, ainsi qu'il l'a constaté ; aussi M. Cameron y a-t-il consacré la plus grande partie de son temps à faire connaître aux futurs immigrants les moyens de se rendre au pays. Sur le navire qui l'a ramené il a eu le plaisir de rencontrer des personnes en destination pour la Colombie-Britannique.

M. Erickson, un délégué scandinave qui a visité le pays à la fin de la saison, fait un rapport concis et pratique de sa visite, laquelle devra produire de bons résultats, comme il y a tout lieu de le croire. Les Scandinaves du Manitoba, qu'il a visités, étaient très satisfaits du changement, ils étaient à l'aise et vantaient le Canada parce que, en travaillant, on pouvait y acquérir l'indépendance.

M. Akerlindh, qui a accompagné M. Erickson en qualité d'interprète, fait un rapport sur les différents endroits qu'ils ont visités. M. Erickson, dit-il, prenait soigneusement des notes sur chaque place et sur les objets d'intérêt qu'il remarquait, et il s'en retourne en Suède bien convaincu que des milliers pourront trouver au Nord-Ouest le bien-être et l'indépendance.

M. Hespeler envoie les rapports des trois Mennonites qu'il avait choisis pour visiter leurs compatriotes du Dakota, du Nébraska et du Kansas, dans le but de provoquer leur attention et de les engager à rejoindre leurs frères sur le sol canadien.

M. M. Stern, d'Amherst, N.-E., rapporte qu'il a passé neuf mois en Allemagne à s'y assurer des immigrants pour le Canada. Il a adressé la parole dans de nombreuses assemblées publiques, et l'on a paru porter un intérêt spécial au Canada, en Alsace-Lorraine, ajoute-t-il. Un grand nombre de gens de cet endroit désirent améliorer leur sort, mais ils ne le peuvent parce que leurs gages sont très peu élevés. D'après la description qu'il en donne, les gages du mois sont à peu près ceux payés ici à la semaine, et le coût de la vie est presque aussi fort qu'au Canada. M. Stern croit que l'Alsace-Lorraine est un bon district à exploiter pour l'immigration.

M. J. H. Metcalfe fait un rapport des opérations du bureau des renseignements à Winnipeg. On verra en le lisant les nombreux devoirs qu'il y a à remplir dans ce bureau et celui des guides des terres.

Le révérend M. Beaudry fait rapport de ses travaux de colonisation française au Manitoba, tant au moyen de lettres qu'en accompagnant d'abord un parti de colons et ensuite des explorateurs pionniers qui devaient faire rapport sur les ressources de cette province.

M. J. H. Dyson, qui a charge des immigrants arrivant à Richmond, dans les cantons de l'Est, rapporte ce qu'il a fait pendant l'année. Il n'a éprouvé aucune difficulté à placer tous les immigrants dès leur arrivée. L'agent fait mention du florissant établissement suédois de Waterville, et la raison pour laquelle il n'y a pas de fermes à vendre dans ce district, c'est, dit-il, parce que les vieilles gens parvenues à l'aisance désirent jouir pendant le restant de leur vie, sans travailler fortement.

Sir Charles Tupper, le haut commissaire, n'a rien épargné pour activer l'émigration du Royaume-Uni au Canada, comme le font voir les renseignements contenus dans les intéressants rapports qu'il a transmis pendant la dernière année. Ces rapports font partie des annexes. Le nombre total d'immigrants de nationalité anglaise partis pour le Canada, d'après les relevés du ministère du commerce (impérial) pendant l'année 1891, est de 21,613 ; ces chiffres accusent une légère diminution sur ceux de l'année précédente, lesquels étaient de 22,520. Mais le nombre des étrangers a été en 1891 de 12,178, contre 9,377 en 1890, ce qui donne une légère augmentation totale. L'immigration totale s'est chiffrée en 1891 par 33,191, contre 31,897 en 1890. L'on devra observer toutefois que ces chiffres ne comprennent que les voyageurs faisant voile pour des ports de l'Amérique-Britannique. Ils ne couvrent pas le nombre très considérable d'immigrants arrivés au Canada *via* les ports des Etats-Unis.

Vers la fin de la saison le conseil a résolu, après examen, de continuer la politique d'accorder une prime aux immigrants faisant preuve d'établissement dans certaines parties du Canada, à l'ouest de la province d'Ontario. Le montant de cette prime est aujourd'hui de \$10 pour le chef de famille et de \$5 pour chaque membre de la famille âgé de plus de douze ans, et ces sommes sont payées sur la foi du certificat de l'agent des terres fédérales que les personnes ont pris des terres dans les localités désignées. Les compagnies de transport ont cessé depuis mon dernier rapport de payer comme précédemment leur proportion de la prime.

La correspondance du département me porte à croire qu'on aura une immigration beaucoup plus considérable du Royaume-Uni et du continent d'Europe au Canada, ainsi que de certaines parties des Etats de l'ouest dans le Nord-Ouest canadien.

RELEVÉS DES DOUANES, 1891.

Provinces.	Nationalités.	Nombre.	Total.	Valeur.
				\$ cts.
Ontario.	Anglais.	1,053 $\frac{1}{2}$	9,516	546,318 95
	Irlandais.	295 $\frac{1}{2}$		
	Écossais.	340 $\frac{1}{2}$		
	Américains.	1,541		
	Allemands.	335		
	Canadiens.	5,587		
	Autres pays.	363 $\frac{1}{2}$		
Québec.	Anglais.	470	20,852	516,177 30
	Irlandais.	159		
	Écossais.	112		
	Américains.	426		
	Allemands.	53 $\frac{1}{2}$		
	Canadiens.	14,408 $\frac{1}{2}$		
	Autres pays.	4,223		
Nouveau-Brunswick.	Anglais.	121	1,234	50,817 00
	Irlandais.	21		
	Écossais.	20		
	Américains.	122 $\frac{1}{2}$		
	Allemands.		
	Canadiens.	882 $\frac{1}{2}$		
	Autres pays.	67		
Nouvelle-Ecosse.	Anglais.	150	1,374	49,196 75
	Irlandais.	18		
	Écossais.	34		
	Américains.	101 $\frac{1}{2}$		
	Allemands.	9		
	Canadiens.	975 $\frac{1}{2}$		
	Autres pays.	86		
Colombie-Britannique.	Anglais.	223	906	52,532 00
	Irlandais.	25		
	Écossais.	42		
	Américains.	198		
	Allemands.	62		
	Canadiens.	289		
	Autres pays.	67		
Manitoba.	Anglais.	399	2,876	236,713 00
	Irlandais.	96		
	Écossais.	169		
	Américains.	498 $\frac{1}{2}$		
	Allemands.	241 $\frac{1}{2}$		
	Canadiens.	1,063 $\frac{1}{2}$		
	Autres pays.	408 $\frac{1}{2}$		
Île de Prince-Édouard.	Anglais.	50	356	9,281 00
	Irlandais.	10		
	Écossais.	48		
	Américains.	16		
	Allemands.		
	Canadiens.	191		
	Autres pays.	41		
	Total.	37,114	1,461,036 00

Suit un tableau comparatif des arrivées depuis 1873 :—

Arrivées à la douane, 1873.....	8,971
do 1874.....	14,110
do 1875.....	8,139
do 1876.....	11,134
do 1877.....	11,759
do 1878.....	11,435
do 1879.....	9,775
do 1880.....	10,961
do 1881.....	15,404
do 1882.....	30,554
do 1883.....	34,987
do 1884.....	35,191
do 1885.....	32,301
do 1886.....	25,277
do 1887.....	29,822
do 1888.....	31,660
do 1889.....	38,617
do 1890.....	33,518
do 1891.....	37,114

La valeur des effets des immigrants déclarés à la douane comme effets de colons a été, en 1882, de \$925,612 ; en 1883, de \$1,153,632 ; en 1884, de \$1,085,564 ; en 1885, de \$1,085,274 ; en 1886, de \$997,335 ; en 1887, de \$1,148,903 ; de \$1,180,343 en 1888 ; de \$1,516,798 en 1889 ; de \$1,233,432 en 1890, et de \$1,461,036 en 1891.

Le total de la dépense du département pour le service de l'immigration s'est élevé pendant l'année à \$179,778.69, et pour le service de la quarantaine à \$75,959.93.

On rapporte aux chiffres suivants la valeur des effets et l'argent apporté par les immigrants aux différents ports en 1891 :—

Québec (relevé fait par la douane.).....	
Montréal.....	\$449,600
Halifax.....	405,500
Saint-Jean.....	5,465
Via le Pont Suspendu (relevé fait par la douane).....	
Colombie-Britannique.....	1,188,500
	<hr/>
	\$2,049,065

A ces chiffres il convient d'ajouter les sommes apportées en 1891 par d'autres immigrants qui se sont présentés à la douane et non aux agences, comme suit :

	1890.	1891.
Déclarations aux agences.....	\$2,609,469	\$2,049,065
do à la douane.....	1,233,432	1,461,036
	<hr/>	<hr/>
En tout.....	<u>\$3,842,901</u>	<u>\$3,510,101</u>

Il faudrait encore ajouter les sommes et la valeur des effets que les immigrants qui ont traversé la frontière ont apportés au Nord-Ouest dans le cours de la dernière année, à part ce dont les agents ont fait rapport.

Suit un tableau comparatif des valeurs en argent et en effets apportés par les immigrants au Canada depuis l'année 1875, époque à laquelle on a commencé à en tenir note:—

Année.	Valeur.
1875.....	\$1,344,573
1876.....	686,205
1877.....	632,269
1878.....	1,202,563
1879.....	1,152,612
1880.....	1,295,565
1881.....	4,188,925
1882.....	3,171,501
1883.....	2,784,881
1884.....	4,814,872
1885.....	4,143,866
1886.....	3,455,576
1887.....	3,879,908
1888.....	3,774,455
1889.....	3,164,956
1890.....	3,842,901
1891.....	3,510,101

Les résultats des opérations du département, en 1891, concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit:—

Nombre total de colons arrivés au Canada (y compris les immigrants inscrits aux douanes).....	82,165
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année, autant qu'on a pu s'en assurer.....	\$3,510,101
Coût total de l'immigration.....	179,778.69
Coût des colons par tête (non compris les arrivées rapportées par la douane).....	3.98
Coût des colons par tête (y compris les arrivées rapportées par la douane).....	2.18

Suit un tableau comparatif du coût des colons *per capita* pour les différentes années depuis 1875:—

	A part les données de la douane.		Y compris les données de la douane.	
1875.....	19,243	colons, \$14 00	27,382	\$18 83
1876.....	14,490	do 19 60	25,633	11 12
1877.....	15,223	do 12 00	27,082	6 77
1878.....	18,372	do 9 63	29,807	6 23
1879.....	30,717	do 5 74	40,492	4 35
1880.....	27,544	do 6 59	38,505	4 71

	A part les données de la douane.			Y compris les données de la douane.	
1881.....	32,587	colons	6 32	47,991	4 30
1882.....	81,904	do	4 23	112,458	3 08
1883.....	98,637	do	4 26	133,624	3 15
1884.....	68,633	do	6 62	103,824	4 15
1885.....	46,868	do	6 28	79,169	2 92
1886.....	43,875	do	6 87	69,152	4 36
1887.....	54,704	do	5 74	84,526	3 71
1888.....	57,106	do	3 96	88,766	2 55
1889.....	52,983	do	2 37	91,600	1 37
1890.....	41,549	do	3 06	75,067	1 69
1891.....	45,051	do	3 98	82,165	2 18

Les opérations du département ont été conduites avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service d'immigration.

VI.—QUARANTAINE.

Les règlements de la quarantaine ont été soigneusement observés pendant la dernière saison, et les rapports des médecins et directeurs des différentes stations de quarantaine publiés dans les annexes racontent leurs opérations et la nature des travaux accomplis pour empêcher l'introduction de maladies contagieuses sur nos rives.

Le docteur Montizambert, médecin directeur de la station de quarantaine de la Grosse-Ile, rapporte que cinquante-neuf malades ont été admis à l'hôpital de la marine et qu'un seul est mort de la fièvre entérique. Il parle assez longuement de la question de la vaccination et donne des détails complets sur les cas de petite vérole observés. Le rapport fait mention de la réunion de l'Association de salubrité publique américaine à Kansas-City, Missouri, dans laquelle on a principalement discuté la question de la quarantaine. Il est urgent, ajoute-t-il, de mettre la station de la Grosse-Ile sur le pied d'une quarantaine de première classe en la pourvoyant des appareils les plus perfectionnés pour ce service.

Le docteur Wickwire, médecin visiteur à Halifax, N.-E., rapporte qu'il n'y a pas eu pendant l'année de maladie exigeant la mise en quarantaine. Il a eu à traiter bon nombre de matelots et d'émigrants atteints de maladies légères, mais aucun cas contagieux ne lui a été signalé.

Le docteur W. S. Harding, médecin visiteur de Saint-Jean, N.-B., signale l'arrivée d'un navire de Montréal avec des malades atteints de la petite vérole. Il a dû envoyer tout l'équipage à l'Ile aux Perdrix et faire fumiger le navire. Plus tard, un autre navire, le *Charles*, venant de Rio-Janeiro, fit rapport qu'il s'était déclaré à bord, en mer, un cas de petite vérole, mais comme on avait pris toutes les précautions en isolant le malade et en désinfectant ses vêtements, effets de literie, etc., et qu'il s'était écoulé vingt-six jours depuis l'époque de la convalescence, le navire fut détenu simplement pour examen sévère. Le docteur Harding, médecin visiteur à Charlottetown, I.P.-E., rapporte qu'il n'y a pas eu de maladies épidémiques ou contagieuses exigeant l'application des règlements de quarantaine à bord des navires arrivés à ce port pendant la dernière année. On a pris des précautions extraordinaires pour empêcher l'introduction de la petite vérole.

Le docteur McLeod, médecin visiteur à Sydney, N.-E., rapporte qu'il y a eu un malade atteint de la petite vérole à bord d'un cabotier. Le malade fut envoyé à l'hôpital, et instruction a été donnée au steamer de se rendre à la Grosse-Ile pour y être désinfecté.

Le docteur McMillan, médecin visiteur à Pictou, N.-E., rapporte qu'il n'y a pas eu à cette station, pendant l'année dernière, de maladies épidémiques ou contagieuses.

Le docteur P. A. McDonald, médecin visiteur à Port-Hawkesbury, rapporte qu'il n'y a pas eu à sa station de cas de maladies exigeant la mise en quarantaine, et l'on y a observé fidèlement les règles et les règlements du service de la quarantaine.

Le docteur J. Macdonald, médecin visiteur à Chatham, rapporte qu'il est arrivé plusieurs navires de ports étrangers dans lesquels sévissaient des maladies, cependant ces navires n'ont pas été mis en quarantaine parce que personne de l'équipage n'était malade d'aucun façon. Il n'y a pas eu de cas de maladies contagieuses sur aucun des navires arrivés au port pendant l'année.

Le docteur M. N. Jones, médecin visiteur à Victoria, C.-B., rapporte que le port a été exempt de toute maladie contagieuse jusque vers la fin de l'année, quand la petite vérole s'est déclarée à bord d'un bâtiment venant du Japon. On a pris de suite les mesures de précaution ordinaires et fait désinfecter le navire, en sorte que la maladie ne s'est pas propagée.

Le docteur J. P. Pelletier, chargé d'inspecter au besoin les navires arrivant à Matane, rapporte qu'il n'y a pas eu de maladies contagieuses pendant l'année.

Les rapports ordinaires sur les stations de quarantaine sont suivis, comme les années précédentes, de ceux sur la quarantaine des animaux dans les différentes provinces. J'en ai déjà parlé au commencement de ce rapport et je ne fais présentement qu'attirer l'attention sur la place qu'ils occupent parmi les autres annexes.

LAZARET DE TRACADIE—LÈPRE.

Le docteur A. C. Smith, médecin visiteur du Lazaret de Tracadie, rapporte qu'il y a eu pendant l'année deux décès et six nouvelles admissions, en sorte que le nombre des malades dans l'institution est aujourd'hui de vingt-deux, également divisé entre les deux sexes. Le docteur considère que la séparation des personnes affligées de la lèpre doit amener rapidement l'éradication de la maladie. Les lépreux admis aujourd'hui à l'hôpital viennent de districts éloignés. Le rapport donne d'intéressants détails au sujet de l'origine de la lèpre dans les îles Sandwich, et montre comment un seul malade peut créer un nouveau centre de contagion et infecter ainsi un district tout entier.

VII.—RECENSEMENT ET STATISTIQUE.

Les travaux de la division de la statistique du recensement ont été fortement augmentés par suite de la compilation des relevés. Le personnel employé à ce travail pendant l'année a été porté à 120 personnes, afin de compléter la compilation dans l'année de la réception des relevés. On pourra se former une idée de la somme de travail nécessaire pour la compilation des neuf tableaux en songeant que le tableau numéro un contient 25 colonnes et qu'il y a un chiffre à poser pour chaque individu dans chaque colonne. Cela signifie 120 millions de chiffres à faire pour réunir les faits notés,

outre toutes les opérations d'additions nécessaires afin de relater séparément les faits contenus dans chacun des tableaux des énumérateurs.

Une colonne, celle qui donne le nombre des maisons et la description des matériaux de construction, le nombre d'étages et des chambres, a nécessité plus de 16,000 feuilles (de 24 par 12 pouces) pour recueillir et condenser les renseignements. Il a fallu dans la cité de Montréal pour cette colonne seule que les compilateurs tracent des millions de chiffres.

Pour hâter la compilation de l'énorme somme de matières, on a dû employer des machines, et une partie considérable du tableau n° 1 a été compilée et les faits assortis au moyen d'appareils mûs par l'électricité.

Le travail est si avancé qu'il sera prêt pour la presse, assure-t-on, vers la fin du mois de juin 1892.

Le statisticien a publié des bulletins contenant tous les détails au fur et à mesure qu'on a terminé quelque partie du travail. Ces bulletins ont jusqu'à un certain point satisfait le public qui désirait virement obtenir de prompts renseignements.

VIII.—STATISTIQUE.

DIVISION DU COMMERCE.

Les travaux de statistique de la division du commerce comprennent la compilation du manuel et ont considérablement augmenté. C'est le désir de faire de cette publication un recueil complet pour tous les intéressés au Canada.

Les exportations du Canada de 1858 à 1891 ont été compilées, et la forme donnée à l'ouvrage en rend la consultation facile.

On a également compilé les prix des articles sur le marché de Montréal depuis 1872 ; pour cela on a suivi le plan de prendre la liste des prix hebdomadaires et d'en obtenir le prix annuel moyen de chaque article.

Le département a reçu un grand nombre de demandes de renseignements sur une variété considérable de sujets, et il a répondu à toutes autant qu'il le pouvait. Je mentionnerai spécialement le nombre de demandes de la statistique agricole auxquelles il n'a pu répondre parce qu'il n'existe encore aucun système pour l'obtenir au Canada. Il est à peine nécessaire d'insister sur la nécessité de cette statistique et l'on a, pour commencer, recueilli de nombreux renseignements sur les systèmes suivis dans d'autres pays afin d'obtenir ces relevés. Si l'on pouvait adopter au Canada un bon plan afin d'assurer l'exactitude et la prompte publication de la statistique en question, on ne pourrait priser trop haut la valeur qu'elle aurait pour les cultivateurs et hommes d'affaires.

STATISTIQUE CRIMINELLE.

Les relevés de la statistique criminelle ont été compilés et publiés dans une annexe distincte.

STATISTIQUE SANITAIRE.

Le statisticien a constaté, après examen, que le système suivi depuis quelques années pour obtenir la statistique mortuaire était si incomplet qu'il n'avait pratiquement aucune valeur, sans compter qu'il entraînait une dépense considérable des deniers publics. On

a terminé les relevés jusqu'à la fin de l'année 1891, puis suspendu le travail jusqu'à ce que de nouvelles études nous fassent trouver, s'il est possible, un meilleur plan d'obtenir des relevés plus complets relativement à cette importante division.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN CARLING,

Ministre de l'agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, mars 1892.

LISTE DES ANNEXES.

		IMMIGRATION.	PAGE
N ^o 1.	Rapport de l'agent d'immigration intérimaire de Québec.....	P. Doyle.....	1
2.	do do de Montréal.....	J. J. Daley.....	10
3.	do do d'Halifax.....	E. McC. Clay.....	21
4.	do do de Saint-Jean.....	S. Gardner.....	33
5.	do do de Sherbrooke.....	H. A. Elkins.....	40
6.	do do d'Ottawa.....	W. J. Wills.....	44
7.	do do de Kingston.....	R. Macpherson.....	51
8.	do do de Toronto.....	J. A. Donaldson.....	55
9.	do do de London.....	A. G. Smyth.....	61
10.	do do d'Hamilton.....	John Smith.....	68
11.	do do de Port-Arthur.....	J. M. McGovern.....	85
12.	do do de Winnipeg.....	Thomas Bennett.....	105
13.	do do de Brandon.....	A. J. Baker.....	161
14.	do do de Mâchoire-d'Orignal.....	R. L. Alexander.....	121
15.	do do de Regina.....	J. T. Stenshorn.....	124
16.	do do de Calgary.....	J. Z. C. Miquelon.....	127
17.	do do de Vancouver, C.-B.....	M. Sutherland.....	132
18.	do do de Victoria, C.-B.....	John Jessop.....	138
19.	do sur la colonisation islandaise.....	B. L. Baldwinson.....	145
20.	do sur l'immigration à Prescott.....	A. S. Gerald.....	170
21.	do do Whitewood.....	C. K. Hendrickson.....	171
22.	do do dans les Cantons de l'Est.....	R. Clark.....	174
23.	do de l'agent voyageur sur chemin de fer.....	John Sumner.....	176
24.	do do do Quartus Bliss.....		177
25.	do de la Soc. pour la protect. des immigrantes, Montréal.....	J. Evans.....	178
26.	do do do Québec.....	E. Borland.....	180
27.	do sur le repatriement des Canadiens-français.....	E. Carufel.....	181
28.	do sur la colonisation dans le district de Prince-Albert.....	Rev. J. B. Morin.....	182
29.	do sur les opérations dans le Michigan.....	M. V. McInnes.....	184
30.	do sur une visite en Belgique.....	E. Fasseaux.....	188
31.	do sur l'immigration scandinave.....	J. W. Wendelbo.....	189
32.	do de l'aumônier du port de Liverpool.....	Rev. J. Bridger.....	194
33.	do de l'agent fédéral de Winnipeg.....	G. H. Campbell.....	195
34.	do sur les colonies hongroises.....	G. de Dory et N. S. Park.....	200
35.	do sur l'émigration du Dakota.....	A. F. Holmes.....	202
36.	do do do W. A. Webster.....		205
37.	do sur la colonisation mennonite des Etats de l'Ouest.....	J. Siemens.....	210
38.	do sur les conférences en Angleterre.....	V. E. Harris.....	213
39.	do sur une visite à la Grande-Bretagne.....	Angus Cameron.....	214
40.	do d'un délégué scandinave.....	N. Erikson.....	215
41.	do sur la visite d'un délégué scandinave.....	A. Akerlindh.....	217
42.	do sur les établissem. mennonites dans les Etats du S.-O. W. Hespeler.....		220
43.	do d'une visite en Allemagne.....	Max M. Stern.....	221
44.	do des Cantons de l'Est.....	J. H. Dyson.....	222
45.	do d'une visite au Nébraska et au Kansas.....	Peter Wiebe.....	223
46.	do d'une visite à Dakota-Nord.....	Jacob Friesen.....	224
47.	do do Dakota-Sud.....	H. Wiebe.....	225
48.	do de l'agence de Paris.....	Hon. H. Fabre.....	226

QUARANTAINE.

N ^o 1.	Rapport sur la quarantaine de la Grosse-Ile.....	F. Montizambert, M.D., F.R.C.V.S.....	3
2.	do do d'Halifax.....	W. N. Wickwire, M.D.....	12
3.	do do de Saint-Jean.....	W. S. Harding, M.D.....	13
4.	do do de Charlottetown.....	P. Conroy, M.D.....	15
5.	do do de Sydney.....	W. McK. McLeod, M.D.....	16
6.	do do de Pictou.....	J. McMillan, M.D.....	17
7.	do do de Port-Hawkesbury.....	P. A. McDonald, M.D.....	18
8.	do do de Chatham, N.-B.....	J. Macdonald, M.D.....	19
9.	do do de Victoria, C.-B.....	W. McN. Jones, M.D.....	20
10.	do sur le lazaret de Tracadie.....	A. C. Smith, M.D.....	21
11.	do sur la quarantaine de Matane.....	J. B. Pelletier, M.D.....	23

 QUARANTAINES DES BESTIAUX ET SANTÉ PUBLIQUE.

N° 12.	Rapport sur les quarantaines dans la province de Québec et les provinces maritimes.....	PAGE
	Prof. D. McEachran, F. R. C. V. S.....	24
	Halifax.....	27
	Saint-Jean.....	28
	Québec.....	29
13.	Rapport sur la quarantaine des bestiaux dans Ontario.....	35
14.	do do à Emerson.....	38
15.	do do et l'inspection des bestiaux dans le Nord-Ouest.....	48
16.	Rapport sur la quarantaine des bestiaux à Fort-Macleod.....	51
17.	do do à Manitou.....	53
18.	do do à Deloraine.....	56
19.	do de la Colombie-Britannique.....	57
20.	do sur le passage en transit des bestiaux aux Etats-Unis.....	62
21.	do do do ..	66
22.	do sur la lèpre dans la Colombie-Britannique.....	76
23.	do sur le passage en transit des bestiaux aux Etats-Unis.....	68
24.	do do do ..	69

ANNEXES.

N° 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT INTÉRIMAIRE D'IMMIGRATION À QUÉBEC.

(M. P. DOYLE.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour 1891, avec les tableaux ordinaires, qui, je suis heureux de le dire, font voir une augmentation considérable dans le nombre des arrivées, par comparaison avec l'année dernière.

Le nombre des immigrés débarqués au port de Québec en 1891 a été de 3,229 passagers de cabine, et de 20,206 passagers d'entrepont : total 23,435.

Voici la comparaison de ces chiffres avec ceux de 1890 :—

	1890.		1891.		Augmen- tation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entre-pont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entre-pont.		
Angleterre.....	3,096	14,579	3,155	17,172	2,652
Irlande.....	55	1,115	37	866	267
Ecosse.....	104	2,216	37	2,140	143
Allemagne.....	28	28
	3,255	17,910	3,229	20,206	2,680	410
Passagers de cabine.....	3,255	3,229
Grand total.....	21,165	23,435	2,680	410

Augmentation 2,270.

Le nombre total des steamers qui ont amené des passagers a été de 82 ; leur tonnage s'est élevé à 209,155 tonneaux.

Voici la durée moyenne des traversées par la ligne Allan : paquebots-poste, de Liverpool, 10 jours ; de Londonderry, 9 jours. Les steamers de Glasgow, de Glasgow, 11 jours ; de Londonderry, 12 jours. Les steamers de Londres, de Londres, 12½ jours. Ligne Dominion : les paquebots hebdomadaires, de Liverpool, 10¼ jours ; de Londonderry, 8½ jours. Les steamers de Bristol, de Bristol, 11 jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont par chaque ligne :—

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
LIGNE ALLAN.			
Paquebots hebdomadaires, de Liverpool.....	1,916	11,872	13,788
do de Londonderry.....	37	679	716
Steamers de Glasgow, de Glasgow.....	37	2,140	2,177
do de Londonderry.....		135	135
Steamers de Londres, de Londres.....		179	179
	1,990	15,005	16,995
LIGNE DOMINION.			
Paquebots hebdomadaires, de Liverpool.....	1,212	5,054	6,266
do de Londonderry.....		52	52
Steamers de Bristol, de Bristol.....	27	67	94
	1,239	5,173	6,412
Steamers de la LIGNE HANSA, de Hambourg.....		28	28
Grand total.....	3,229	20,206	23,435

Nationalités des passagers amenés par chaque ligne :—

	Anglais.	Irlandais.	Ecosseis.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Islandais.	RUSSES.			Autrichiens.	Italiens.	Bavarois.	Bohémiens.	Hongrois.	Total.
								Russes.	Juifs.	Mennonites.						
LIGNE ALLAN.																
Hebdomad.—Liverpool..	8,047	595	4,063	157	208	514	117	75	2	10	13,788	
do de Londonderry.....	716	33	9	154	716	
Glasgow—Glasgow.....	135	1,981	33	2,177	
do de Londonderry.....	135	
Londres—Londres.....	179	179	
	8,226	851	1,981	628	4,072	157	154	208	514	117	75	2	10	16,995	
LIGNE DOMINION.																
Hebdomad.—Liverpool..	3,462	323	1,450	139	45	107	657	26	40	4	6	7	6,266	
do de Londonderry.....	52	52	
Bristol—Bristol.....	94	94	
	3,556	52	323	1,450	139	45	107	657	26	40	4	6	7	6,412	
LIGNE HANSA.																
De Hambourg.....	11	17	28	
Totaux.....	11,782	903	1,981	951	5,522	307	199	315	1,188	143	115	6	6	7	23,435	

Le tableau suivant donne le nombre des hommes et femmes mariés et non mariés, ainsi que le sexe des enfants et nourrissons de chaque nationalité composant l'immigration de 1891.

Nationalités.	Mariés.		Non mariés.		Enfants.		Nourrissons.		Total.
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	
Anglais.....	994	1,591	5,311	1,858	957	836	151	84	11,782
Irlandais.....	71	112	359	242	52	55	6	6	903
Écossais.....	120	235	837	337	170	223	31	28	1,981
Allemands.....	103	149	263	97	148	127	35	29	951
Scandinaves.....	404	535	2,523	1,067	465	367	98	63	5,522
Français et Belges.....	38	34	116	31	41	34	6	7	307
Islandais.....	29	38	45	45	16	15	6	5	199
Russes.....	12	32	165	33	234	25	12	2	315
Juifs russes.....	145	199	247	106	13	146	90	42	1,188
Mennonites russes.....	25	28	17	13	27	17	8	8	143
Autrichiens.....	14	18	32	11	16	15	5	4	115
Italiens.....	1	1	2	1	1	6
Bavarois.....	1	3	2	6
Bohémiens.....	1	1	3	2	7
Hongrois.....	1	2	1	3	3	10
Totaux.....	1,958	2,976	9,920	3,846	2,144	1,864	448	279	23,435

Les états et métiers des passagers d'entrepont, d'après la liste des passagers, étaient les suivants :—

Cultivateurs.....	394
Garçons de ferme et journaliers.....	9,338
Artisans.....	303
Commis, négociants, etc.....	65
	<u>10,100</u>

Le nombre des immigrants débarqués à Québec, qui ont reçu de diverses sociétés, dans l'année, une assistance pour émigrer, a été de 997.

Etat du nombre des immigrants arrivés dans le port de Québec, indiquant les pays où ils se sont embarqués, pendant les saisons de 1890 et 1891 :—

	<i>Angleterre.</i>	
	1890.	1891.
Liverpool.....	16,884	20,054
Londres.....	600	179
Bristol.....	191	94
	<u>17,675</u>	<u>20,327</u>
	<i>Irlande.</i>	
Londonderry.....	1,042	903
Belfast.....	128
	<u>1,170</u>	<u>903</u>
	<i>Écosse.</i>	
Glasgow.....	2,320	2,177
	<u>2,320</u>	<u>2,177</u>
	<i>Allemagne.</i>	
Hambourg.....	28

RÉCAPITULATION.

	1890.	1891.
Angleterre.....	17,675	20,327
Irlande.....	1,170	903
Écosse.....	2,320	2,177
Allemagne.....	28
	<u>21,165</u>	<u>23,435</u>

ÉTAT comparatif des immigrants arrivés au port de Québec depuis 1829 jusqu'à 1891, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Écosse.	Allemagne et Suède.	Autres pays.	Totaux.
1829 à 1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843.....	30,791	74,981	16,311	1,777	123,860
1844 à 1848.....	60,458	112,192	12,797	9,728	1,219	196,394
1849.....	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850.....	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852.....	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	793	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,923
1862.....	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863.....	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5,013	3,767	2,914	7,453	19,147
1865.....	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875.....	12,456	1,252	1,768	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
1878.....	7,500	913	1,425	457	10,295
1879.....	14,113	1,088	1,602	448	17,251
1880.....	18,647	2,485	2,845	1,020	24,997
1881.....	24,426	2,480	2,861	471	30,238
1882.....	33,650	5,992	4,476	732	44,850
1883.....	29,003	10,638	5,460	865	45,966
1884.....	24,035	3,590	3,075	829	31,529
1885.....	13,178	1,632	1,942	278	17,030
1886.....	17,626	2,148	2,766	242	22,782
1887.....	25,100	2,436	4,874	339	32,749
1888.....	22,377	1,631	4,375	147	28,530
1889.....	17,784	1,344	2,906	57	22,091
1890.....	17,675	1,170	2,320	21,165
1891.....	20,327	903	2,177	28	23,435
	802,107	549,551	198,811	184,312	21,456	1,756,237

Moyenne annuelle, 27,876.

Les immigrants de 1891 sont arrivés en bon état de santé. Je constate avec plaisir qu'en somme ils étaient tous de la meilleure classe. Il y avait parmi eux des agronomes de profession ou des cultivateurs pratiques, connaissant l'agriculture dans toutes ces branches. Ils apportaient un capital considérable et étaient bien pourvus de bagage.

Ceux à destination du Manitoba et du Nord-Ouest étaient en général des gens de moyens, se proposant de commencer de suite leurs opérations agricoles. Quelques familles allaient rejoindre leurs chefs, qui les avaient précédées pour préparer leur installation.

Les Mennonites et les Islandais, à l'air vigoureux, se rendaient dans les colonies formées là-bas par leurs compatriotes. Ils paraissaient contents et pleins d'espoir dans leur succès futur.

Les Scandinaves et les Allemands étaient de la meilleure sorte et allaient faire groupe avec des amis dans différentes parties du pays.

Les ouvriers de ferme expérimentés ont été très recherchés; on n'a pu suffire à la demande des cantons de l'Est et de la région de l'Ouest. Les cultivateurs ont souffert de cette rareté de bras.

Je puis répéter mes observations des années dernières au sujet des servantes; leur nombre est loin de suffire à la demande. Elles peuvent trouver de bons emplois à de bons gages dans les villes et dans les campagnes.

L'immense rendement de grain au Manitoba et au Nord-Ouest, annoncé partout dans la presse, va appeler l'attention sur le Dominion, et engager à venir s'y établir bon nombre de ceux qui ont l'intention d'émigrer de leurs pays.

Pour l'immigration de la saison prochaine, la perspective est encourageante; les ouvriers agricoles et les servantes de ménage sont sûrs de se placer à leur arrivée à des gages satisfaisants.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. DOYLE,
Sous-agent d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture.

PASSAGERS D'ENTREPONT.—Etat des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence de Québec pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés via steamers trans-atlantiques.		SEXES.			Nombre total d'âmes.	DESTINATION DÉCLARÉE.							NATIONALITÉS—RESTANT EN CANADA.							ETATS—RESTANT EN CANADA.					Pour le Canada, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.	Pour les Etats-Unis, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.										
	Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants ayant moins de 12 ans.	Provinces inférieures.		Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Col.-Britannique.	Ets.-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecosssais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers agricoles.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.			Non classés.									
Janvier.....																																					
Février.....																																					
Mars.....																																					
Avril.....																																					
• Mai.....	5654	3331	1312	1011	5654	30	1095	1058	830	197	290	2154	2381	293	398	172	106	118	32	71	85	1558	143	25	420	1198	3500	2154									
Juin.....	3882	1867	1005	1010	3882	96	668	941	442	103	179	1512	1433	84	549	95	71	29	109	65	62	905	30	9	245	1054	2370	1512									
Juillet.....	2710	1318	813	579	2710	495	344	449	34	151	1232	871	62	176	87	32	20	230	48	41	664	20	6	165	534	1478	1232										
Août.....	2823	1404	840	579	2823	4	980	521	267	54	174	823	1251	117	147	69	42	40	334	25	10	979	12	11	233	730	2000	823									
Septembre.....	2765	1122	888	695	2765	9	1081	460	220	68	30	787	972	120	193	57	39	56	481	28	30	726	22	6	228	878	1918	787									
Octobre.....	1930	809	640	481	1930	5	511	302	300	46	122	644	726	84	230	66	42	29	109	42	16	443	39	8	174	564	1286	644									
Novembre.....	502	249	131	122	502	1	165	47	100	21	39	129	213	7	48	30	19	6	50	5	7	170	15	1	43	152	373	129									
Décembre.....																																					
Total.....	20206	10100	5629	4477	20206	91	4965	3663	2608	523	1045	7281	7847	767	1741	576	351	298	1345	284	251	5445	281	66	1508	5090	12925	7281									

P. DOYLE,
Sous-agent d'immigration.

PASSAGERS DE CABINE.

ETAT des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence de Québec pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés via steamers transatlantiques.	SEXES.			Nombre total d'âmes.	NATIONALITÉS, RESTANT EN CANADA.			ETATS, RESTANT EN CANADA.				Pour le Canada, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.	
		Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants ayant moins de 12 ans.		Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Cultivateurs.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.		Non classés.
Janvier.....														
Février.....														
Mars.....														
Avril.....														
Mai.....	491	311	155	25	491	488	5	1				4	486	491
Juin.....	348	193	125	30	348	346	2					2	346	348
Juillet.....	369	196	150	23	369	358	6	5				5	360	369
Août.....	831	487	292	52	831	798	19	14	1			4	819	831
Septembre.....	664	344	266	54	664	654	10					9	655	664
Octobre.....	435	209	163	63	435	420	2	13				6	429	435
Novembre.....	91	38	42	11	91	91						1	89	91
Décembre.....														
Total.....	3,229	1,778	1,193	258	3,229	3,155	37	37	2	12	31	3,184	3,229

P. DOYLE,
Sous-agent d'immigration.

DISTRICT DE L'AGENCE DE QUÉBEC.

LISTE des prix au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières, en 1891.

Provisions.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb.	0 12	0 13	Habits, tweed.	4 00	5 00
Pain blanc, première qualité.	0 14	0 16	Pardessus, tweed.	6 00	10 00
do bis.	0 18		Pantalons do	2 00	4 00
Beurre, salé, la lb	0 15	0 18	Vestons do	1 00	2 00
do frais	0 20	0 25	Chemises, flanelle.	0 50	2 00
Bœuf.	0 10	0 13	do coton.	0 50	
Mouton	0 10		Camisoles, tricot.	0 35	0 90
Veau	0 10	0 12	Caleçons, tricot laine.	0 50	1 00
Lard.	0 10		Chapeaux, feutre.	0 50	1 00
Bière, pinte	0 10		Bas, laine.	0 20	0 40
Chandelle	0 08	0 10	do coton.	0 10	0 15
Fromage	0 12	0 18	Couvertes, laine—la lb.	0 40	
Café	0 25	0 40	Couvertures de voyage.	0 50	1 50
Farine de maïs, les 100 lbs.	2 00		Flanelle.	0 15	0 35
Œufs, la douz	0 12	0 15	Coton à chemise.	0 05	0 15
Farine, le baril, 1ère qualité.	5 00		do à drap.	0 20	0 30
do do 2e do	4 50		Etoffe canadienne.	0 40	0 50
do sarrasin, les 100 lbs.	4 50		Souliers d'hommes.	1 00	
Poisson, morue sèche ou verte, le quint.	4 50	5 00	do de femmes.	0 50	1 50
Bois, la corde	3 50	5 00	Bottes d'hommes.	1 50	2 00
Jambon, la lb.	0 12	0 15	Bottines de femmes.	1 50	2 50
do épaules	0 10	0 15	Claques de caoutc., pour hommes	0 50	
Hareng, le baril.	5 00	5 50	do pour femmes	00 40	
Moutarde, la lb	0 25	0 35			
Lait, la pinte	0 05	0 06			
Farine d'avoine les 100 lbs.	2 75	3 00			
Poivre, la lb.	0 20	0 30			
Pommes de terre, le boisseau.	0 30	0 40			
Riz, la lb.	0 04	0 05			
Savon jaune, la lb.	0 05	0 06			
Cassonade, la lb.	0 05	0 07			
Sel, la lb	0 01				
Thé noir.	0 20	0 40			
do vert.	0 20	0 40			
Tabac.	0 40	0 60			

P. DOYLE,
Sous-agent d'immigration.

QUÉBEC, 31 décembre 1891.

DISTRICT DE L'AGENCE DE QUÉBEC.

PRIX moyen des gages en l'année 1891.

Occupation.	GAGES.		Observations.
	Depuis	à	
	\$ cts.	\$ cts.	
Ouvriers agricoles, par jour, sans pension	1 00	...	
do par semaine, avec pension..	3 00	4 00	
Servantes de ferme, avec pension	5 00	8 00	
Maçons, par jour, sans pension	2 00	3 00	
Briqueleurs, par jour, sans pension	2 00	3 00	
Charpentiers do do	1 50	2 00	
Forestiers, par mois, avec pension	20 00	25 00	
Ouvriers de navire, par jour, sans pension	1 50	Pas de demande.
Forgerons, par jour, sans pension	1 50	do
Charrons do do	do
Jardiniers, avec pension	15 00	18 00	
do sans pension	
Cuisinières	8 00	12 00	
Blanchisseuses	do
Servantes de maison	6 00	9 00	
Journaliers, par jour, sans pension	do
Mineurs.	
Employés de moulin	
Mécaniciens de locomotive	
Selliers, par semaine	6 00	9 00	do
Bottiers, par semaine	6 00	9 00	
Tailleurs	7 00	10 00	

P. DOYLE,
Sous-agent d'immigration.

QUÉBEC, 31 décembre 1891.

N^o 2.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE MONTRÉAL.

(M. J.-J. DALEY.)

AGENCE D'IMMIGRATION DE L'ÉTAT,
MONTRÉAL, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon vingt-deuxième rapport annuel sur les opérations de cette agence, ainsi que les états tabulaires et la statistique ordinaire pour l'année finissant le 31 décembre 1891, et j'y appelle respectueusement votre attention.

L'état A indique le nombre des arrivées et des départs d'immigrants, à cette agence, ainsi que le sexe, la nationalité et l'occupation des immigrants, pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

L'état B indique le nombre des enfants amenés à cette agence, et qui en avait le soin et leur destination, pendant l'année dernière.

L'état C indique le nombre d'immigrants dont demande a été faite à l'agence de Montréal pendant l'année 1891.

Les destinations des immigrants par comparaison avec 1890, ont été comme suit:—

Destinations.	1891.	1890.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
Province de Québec.....	3,451	2,727	724
do de l'Ontario.....	2,097	2,296	199
do du Manitoba.....	2,139	1,080	1,059
do des Territoires du Nord-Ouest.....	379	422	457
do de la Colombie-Britannique.....	374	379	495
Etats-Unis.....	2,800	1,633	1,167
Provinces maritimes.....	2	2
Totaux.....	12,240	8,539	3,902 201	201
Augmentation en 1891.....	3,701

Montant estimé du capital apporté par les immigrants en 1891, par comparaison avec l'année 1890:—

Capital.	1891.	1890.
Capital estimé en la possession des immigrants.....	\$ 449,600	\$ 498,400

On voit par le tableau C que les artisans, tels que tourneurs, ajusteurs, mouleurs ouvriers en fer, tisseurs en laine ou en coton, tailleurs, cordonniers, bouchers, boulangers et brasseurs ne sont pas en demande; mais les charpentiers, menuisiers, briqueteurs, maçons, meubliers, ferblantiers et forgerons, entendant bien leurs

métiers, peuvent trouver de l'emploi en certain nombre, s'ils arrivent à la saison favorable.

Les servantes, soit pour le ménage, soit pour la cuisine et le service de table, sont plus que jamais en demande. Le nombre de celles qui arrivent est loin de répondre aux besoins.

Les journaliers et les manœuvres de chemins de fer ont obtenu sans aucune difficulté de l'ouvrage à de bons gages.

Plusieurs palefreniers ont été placés. Ceux qui sont arrivés de bonne heure ont eu immédiatement de l'emploi par les soins de cette agence.

Les demandes de main-d'œuvre masculine et féminine pour les travaux de ferme ont de beaucoup excédé les possibilités de placement, et les gages ont en conséquence été élevés pendant la saison.

Les jardiniers ont été recherchés au printemps et pendant l'été; ceux qui nous sont venus ont eu de bonnes situations chez les cultivateurs et les maraîchers de Montréal et des environs.

Pour ce qui est des classes d'artisans qui ne peuvent guère trouver d'emploi ici, la principale raison en est que le marché local suffit aux besoins sous ce rapport; l'année prochaine ne leur promet rien d'encourageant, et je leur conseille de bien réfléchir avant de s'embarquer pour le Canada, où les genres de services qu'elles peuvent rendre ne sont point en demande. Les nouveaux arrivés, dans une telle situation, sont désappointés et se découragent, à moins qu'ils ne prennent la résolution de s'adonner à une besogne qui leur a été jusque-là étrangère. Naturellement, un ouvrier n'aime pas à changer de métier; mais la nécessité commande, et le menuisier devient charpentier ou meublier; le maçon devient briqueteur; le journalier se fait travailleur agricole, laboureur et jardinier, et ainsi de suite.

Servantes.

La question des servantes reste sans solution. La pénurie continue. Celles qui sont arrivées pendant l'année dernière étaient en nombre insignifiant en comparaison de la demande toujours croissante. Les personnes du pays propres à faire le service de maison ne paraissent pas vouloir s'y adonner; elles préfèrent le genre de vie des magasins, fabriques, bureaux, où elles se trouvent en grand nombre, et c'est ce qui cause la rareté dans les rangs de la classe domestique. On ne peut donc guère compter sur les ressources locales pour répondre aux besoins, et il faut faire venir d'ailleurs ce qui nous manque. Nous pouvons tirer de la Grande-Bretagne et d'autres pays d'Europe ce personnel domestique qui nous manque, si ceux qui s'intéressent à la bonne œuvre de l'émigration de l'autre côté de l'Atlantique s'efforcent d'acheminer ici des émigrants de cette catégorie. Les agents du gouvernement, les sociétés d'émigration, les ecclésiastiques de toutes les croyances, dans les îles britanniques et sur le continent, nous rendraient un grand service en dirigeant un fort courant d'émigration de servantes sur le Dominion, où elles ont un champ illimité. Va sans dire, qu'on devra faire bien attention de ne choisir que celles qui seront recommandables sous tous rapports avant de les engager à venir ici.

Je crois qu'à Montréal et aux alentours on souffre encore plus qu'ailleurs du manque d'aide pour les soins domestiques. Espérons que cette situation va changer, et que nous aurons bientôt un nombre suffisant de servantes pour répondre aux besoins de maîtresses de maison.

Je crois que la répugnance qu'un grand nombre de femmes et de filles ont eue pendant longtemps pour le travail domestique, tend lentement mais sûrement à disparaître en faisant place à un sentiment plus favorable. Le service domestique est regardé comme une occupation honnête, désirable et profitable, à laquelle peut se livrer une femme bien née, sans déroger en rien à son état social. Au point de vue monétaire, la domestique gagne de meilleurs gages, et, si elle est ménagère, peut économiser en moyenne cinquante pour cent de plus que l'ouvrière de fabrique. Beaucoup dépend aussi de la maîtresse, qui doit remplir fidèlement son engagement envers sa servante; lui payer ses gages dès qu'ils sont dus; la traiter avec bonté et générosité; lui donner bonne nourriture et bonne chambre; n'exiger d'elle qu'un

travail raisonnable ; lui procurer les médicaments et le traitement du médecin en cas de maladie.

Dans cette ville, le grand nombre des maîtresses remplissent ces obligations ; aussi gardent-elles pendant de longues années des servantes, qui ne les quittent d'ordinaire que pour se marier. Aux maîtresses qui agissent différemment, je conseille d'essayer les moyens que je viens d'indiquer, car l'entente cordiale est dans l'intérêt des deux parties. La maîtresse sympathique gagnera à être servie avec soin et attention ; la servante bien traitée fera de son mieux pour être agréable en s'acquittant diligemment de ses devoirs.

Hommes de profession et commis.

Il n'existe aucune demande pour les hommes de profession, les commis-marchands, teneurs de livres, instituteurs, qui arrivent sans capital, et qui ne peuvent accomplir un travail mécanique ou manuel. Nous désirons recevoir des immigrants que nous puissions utiliser, et je dois faire connaître les faits tels qu'ils sont pour l'information des intéressés, et pour détourner de venir ici ceux qui n'y ont aucune chance de succès. J'ai donné le même avertissement dans mes rapports précédents. Malgré cela, beaucoup de gens de cette catégorie nous arrivent ; ils trouvent le marché encombré et ne peuvent se placer ; les uns s'éloignent fort désappointés ; les autres sont obligés d'accepter les besognes serviles qui leur sont offertes. Plusieurs jeunes gens ont à passer par de singulières épreuves pour gagner leur vie ; ils rencontrent des difficultés auxquelles ils ne s'étaient pas attendus. Ils ont besoin, en arrivant sans ressources dans un pays étranger, de s'armer de courage ; il leur faut accepter n'importe quel travail, comme garçons de ferme et journaliers, en attendant la chance de trouver un emploi conforme à leur premier état. Les immigrants de cette classe ne doivent point se diriger de notre côté, pour plusieurs raisons, dont la principale est que nous avons déjà sur les lieux plus d'hommes de profession, commis, teneurs de livres et instituteurs, qu'il ne nous en faut.

Une autre raison est que, dans les différentes branches d'industrie et de négoce, les femmes font aujourd'hui, comme commis et teneurs de livres, une rude concurrence aux hommes, et les supplantent souvent ; de plus, le salaire de la femme est moindre que celui de l'homme pour le même genre de travail.

J'ajoute comme très forte raison que la connaissance de la langue française est essentielle ici pour les immigrants de langue anglaise. Les postulants en quête d'emploi qui ne savent pas le français se trouvent dans des conditions très inégales vis-à-vis des citoyens possédant ces deux langues.

Compagnies de vapeurs et de chemins de fer.

Les compagnies de vapeurs et de chemins de fer ont rendu d'excellents services dans le transport et le soin des passagers immigrants et de leurs effets pendant l'année qui vient de finir.

Les trajets ont été rapides et sûrs par les différentes compagnies de vapeurs et de chemins de fer. Les immigrants ont été presque unanimes à reconnaître qu'ils ont été bien traités en route. Sur les navires ils ont eu bonne nourriture et bonnes installations ; les employés des chemins de fer, les agents du gouvernement et les agents voyageurs des compagnies de vapeurs ont été courtois envers eux et attentifs à leurs besoins en les accompagnant sur les trains. Des trains spéciaux étaient prêts pour eux à leur arrivée ; quand ils n'étaient pas en nombre suffisant pour former un train spécial, on les expédiait à leur destination par le premier train régulier. Une rivalité amicale semble exister entre les deux grandes compagnies de chemins de fer dans l'exercice du trafic de transport des immigrants, et elle tourne indirectement à l'avantage de ceux-ci en ce qu'ils sont promptement dirigés sur les destinations avec leurs effets. J'ai aussi le plaisir de constater que dans le cours de l'an dernier aucun accident grave n'est arrivé à ces voyageurs, ce qu'il faut attribuer à la vigilance du personnel des paquebots et des chemins de fer, ainsi qu'à celle des agents du gouvernement et des agents-voyageurs des paquebots. Ces derniers sont très utiles aux nouveaux venus : ils les renseignent sur les ressources du

pays, leur distribuent des brochures officielles, leur indiquent les routes à prendre; veillent à leurs intérêts en les protégeant contre les exploiters, toujours à l'œuvre pour tromper les immigrants.

Juifs de Russie.

Dans le cours des mois de juillet, août et septembre 1,116 juifs russes sont arrivés ici par les différentes lignes de vapeurs, et comme la société juive de cette ville ne pouvait en loger en aussi grand nombre à l'institution du baron de Hirsch, on s'est adressé à moi pour des installations temporaires. Je communiquai cette demande au département à Ottawa pour avoir des instructions. Je reçus pour réponse d'informer le comité juif que l'agence d'immigration était destinée à accommoder les immigrants de passage seulement, c'est-à-dire ceux qui sont retenus une nuit en ville avant de continuer leur route vers leurs destinations; qu'elle ne pouvait être employée comme quartiers permanents pour des immigrants juifs ou autres; de plus, que je ne devais faire aucune dépense en vue d'assister ces gens. Je fus toutefois autorisé d'admettre temporairement dans une partie du local de l'agence un certain nombre de ces immigrants. J'en gardai pendant plusieurs semaines et fis tout ce qui dépendait de moi pour rendre leur habitation aussi confortable que possible dans les circonstances.

Plusieurs autres groupes d'immigrants de différentes nationalités, ont été abrités à l'agence pendant un jour ou deux, mais aucune dépense n'a été faite dans ces cas par le département.

Société protectrice d'immigration des femmes, Montréal.

L'administration de cette société doit être félicitée de l'excellent travail qu'elle a accompli ces années dernières. Les immigrantes qui, à leur arrivée, cherchent la protection de cette société sont bien accueillies; elles sont placées au "Home" en attendant qu'on leur procure un emploi convenable.

Correspondance.

Cette branche de travail de l'agence se développe constamment. On reçoit beaucoup de demandes de renseignements de la part de personnes qui ont l'intention d'émigrer d'Angleterre et des pays du continent; elles s'informent des concessions gratuites de terres fédérales et provinciales, du tarif des vapeurs, et des chemins de fer, des ressources minières et autres du Dominion, des industries manufacturières, du commerce, des salaires, etc. On répond régulièrement à ces demandes, et la réponse est d'ordinaire accompagnée de brochures officielles.

La Self-Help Society.

Les jeunes gens et jeunes garçons qui nous ont été envoyés par cette Société et la Société d'émigration de Londres de l'Eglise d'Angleterre, étaient de la bonne sorte et ont été pourvus d'emploi sans difficulté.

Immigration satisfaisante.

L'immigration de l'année dernière a été satisfaisante, si l'on en excepte une partie du contingent juif de l'été dernier. Les arrivées ont dépassé celles de l'année précédente. Les immigrants se recrutent dans les classes appropriées: ils étaient bien portants, vigoureux, intelligents, confiants en eux-mêmes. La grande majorité des adultes étaient dans la fleur de l'âge, et m'ont paru être en bon état, au physique et au moral, et, dans une certaine mesure, financièrement, pour recommencer la lutte de la vie dans le nouveau pays où ils viennent se fixer. Leur grand objet est d'améliorer leur sort. Puissent-ils voir leurs espérances se réaliser et le succès couronner leurs louables efforts.

Comme preuve que les immigrants de cette année étaient en état de compter sur eux-mêmes, je puis dire que quelques-uns à peine ont demandé du secours, en argent ou autrement. On a pu trouver de l'emploi sans beaucoup de difficulté à tous ceux

qui se sont adressés à l'agence, à l'exception toutefois des hommes de profession, des commis et de certains artisans.

J'ai observé avec plaisir que, depuis quelques années et surtout l'an dernier, la presse s'est occupée avec un intérêt croissant des choses de l'immigration ; elle a été suivie en cela par le clergé de tous les cultes, les sociétés nationales et de bienfaisance, et par plusieurs citoyens marquants, ayant en vue d'attirer vers nous en grand nombre des gens de classes acceptables. C'est là un mouvement dans la bonne direction, auquel doivent s'associer les patriotes de toutes les parties du pays.

Je me suis adressé aux officiers des différentes sociétés nationales et de bienfaisance de la ville pour avoir leur opinion sur le caractère de l'immigration de l'année.

Voici les questions que je leur ai adressées :—Quel a été, pour ce qui est de votre société, le caractère de l'immigration de cette année ?

A-t-il été satisfaisant ?

Votre société a-t-elle eu des demandes d'aide pécuniaire exceptionnelle pour des immigrants pendant l'année qui vient de finir ?

Noms des sociétés et leurs officiers :

Société Saint-George—M. Jos. Richards, président du comité de bienfaisance.

Société Saint-Patrice—M. J.-J. Curran, M. P., C. R., président; M. M. Delahanty, président du comté de bienfaisance.

Société Saint-André—M. D. Campbell, surintendant du Saint-Andrew's Home.

Société de bienfaisance protestante irlandaise—M. Andrew Baile, président du comité de secours.

Société germanique—M. W.-C. Munderloh, président.

Société juive de bienfaisance—M. Freedman, le trésorier, a rapporté que sept cents juifs se sont fixés à Montréal, l'été dernier ; qu'ils font bien et se suffisent à eux-mêmes, à l'exception d'une centaine, à qui la société fournit des secours ; que les fonds de l'institution du baron de Hirsch sont presque épuisés ; mais que l'on attend du quartier général une nouvelle aide pécuniaire qui servira à pourvoir autant que possible à tous les besoins.

Les officiers des autres sociétés indiquées ci-dessus ont été unanimes à déclarer que l'immigration de cette année a été satisfaisante ; que leurs sociétés n'ont pas été appelées à faire de dépenses extraordinaires pour les immigrants, et que les secours distribués n'ont pas dépassé la somme ordinaire affectée à cet objet.

Recommandations.

Pour l'information des immigrants, voici ce que j'ai à dire quant à ceux qui doivent ou qui ne doivent pas immigrer au Canada.

Les immigrants propres au pays et désirables sont ceux dont les services sont constamment en demande ; ils peuvent se classer ainsi :

Les cultivateurs ayant un capital, les ouvriers agricoles des deux sexes, les journaliers, les servantes, cuisinières et ménagères, les jardiniers, gargons d'écurie, les ouvriers de certains métiers, mais en nombre limité (voir annexe C). Tous doivent avoir les connaissances pratiques, nécessaires, être forts et vigoureux, d'un âge allant de quinze à quarante-cinq ans. Les adultes doivent arriver ici en temps propice, c'est-à-dire de bonne heure au printemps.

Les immigrants dont nous n'avons que faire sont les ivrognes, les fainéants, les débauchés, les hommes de profession, commis et négociants sans argent, tous ceux qui n'ont pas l'habitude du travail manuel, les vieillards, les infirmes, les nécessiteux. Les ouvriers mentionnés dans l'annexe C doivent aussi s'abstenir de venir au Canada. Ceux qui auraient ici des parents ou amis prêts à les assister ou à leur procurer de l'emploi doivent faire exception, même s'ils n'étaient pas dans les conditions d'âge, de métier ou de ressources pécuniaires indiquées plus haut.

Avant de clore cet exposé des opérations de l'année 1891, je puis ajouter que, d'après les informations que je reçois, j'ai lieu de croire que l'année 1892 sera exceptionnellement bonne sous le rapport de l'immigration. La perspective est favorable et encourageante. A moins que quelque événement imprévu ne vienne changer l'aspect des choses, on peut compter que le Dominion recevra en 1892, de la Grande-

Bretagne et d'autres contrées européennes, une bonne part de cette immigration acceptable, formée de personnes dont le travail est recherché par tout le pays.

Conclusion.

Je dois, en terminant, offrir mes sincères remerciements aux agents et au personnel des compagnies de vapeurs et de chemins de fer à ce port, ainsi qu'à la presse, au clergé, aux officiers des diverses sociétés et aux dames et messieurs qui ont, avec un sentiment patriotique, prêté une aide efficace à la bonne œuvre de l'immigration pendant la campagne de 1891.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. J. DALEY,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Etat indiquant les arrivées et départs d'immigrants à l'agence de Montréal pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés via les steamers trans-atlantiques.		Arrivés via États-Unis.		SEXES.		DESTINATION DÉCLARÉE.							NATIONALITÉS—RESTANT EN CANADA.										OCCUPATIONS—RESTANT EN CANADA.							Pour les États-Unis, non rap-		Pour le Canada, non rapportés		Pour les États-Unis, non rap-		Pour le Canada, non rapportés		ARGENT
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Enfants au-dessous de 12 ans.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Terr. du Nord-Ouest.	Col.-Britannique.	États-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers agricoles.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classés.	Pour les États-Unis, non rap-	Portés ailleurs.	Pour le Canada, non rap-	Portés ailleurs.	Pour les États-Unis, non rap-	Portés ailleurs.	Argent								
Janvier.....	116	18	28	116	30	54	12	12	8	57	12	13	7	10	9	17	7	18	25	16	4	6	40	116	10,200							
Février.....	132	16	25	132	26	57	16	9	24	55	9	12	17	11	9	19	6	17	38	27	3	5	36	132	11,300							
Mars.....	127	20	33	127	27	55	22	6	10	52	15	10	8	10	7	18	6	17	29	13	4	5	46	120	11,000							
Avril.....	670	166	196	1009	247	315	168	46	43	190	617	28	24	27	27	82	67	43	137	62	18	38	454	635	41,500							
Mai.....	1387	247	409	1563	424	399	87	86	464	664	29	35	58	49	50	154	33	46	309	117	21	59	454	653	52,700							
Juin.....	1265	711	247	1367	350	247	203	105	103	369	386	39	47	41	84	178	52	76	188	132	64	42	454	484	49,700							
Juillet.....	1190	137	722	270	335	430	174	229	89	74	331	535	48	55	22	246	43	152	207	119	41	41	393	509	33,400							
Août.....	1860	148	1028	482	498	2008	575	265	329	198	172	469	746	42	49	58	77	54	513	177	110	79	640	737	63,600							
Septembre.....	1872	133	945	490	570	2008	781	243	230	143	106	442	38	33	37	773	94	192	278	133	66	95	705	854	82,900							
Octobre.....	944	161	464	289	352	1105	303	207	272	76	72	175	500	45	36	34	33	245	77	99	120	66	27	76	465	38,300						
Novembre.....	398	659	493	261	303	1057	158	165	297	77	107	253	389	30	37	37	34	30	247	65	93	109	76	20	66	36,300						
Décembre.....	484	236	125	123	484	100	72	102	31	69	110	139	38	26	20	14	18	59	15	39	77	45	7	30	37,500						
Total.....	9586	2654	6315	2644	3281	12240	3451	2097	2139	879	874	2800	5020	378	388	363	375	2538	547	944	1816	983	385	542	4223	5859	2171	3581	629	449	600	449,600							

JNO. J. DALEY,
Agent fédéral d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1891

ÉTAT B.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, aux soins de qui et leur destination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Date.	Nom de la personne en charge.	Nombre d'enfants.	Destination.	Par qui envoyés.
1891.				
31 mars.....	M. et Mme Wallace.....	181	Belleville.....	Rév. M. Wallace.
1er avril.....	M. Evans.....	42	Hamilton.....	Dr Stephenson.
1er do.....	M. Burgess.....	129	Brockville.....	M. Quarrier.
3 do.....	M. Owen.....	175	Toronto et Manitoba..	Dr Barnardo.
7 do.....	M. Mery.....	90	Stratford.....	Mlle MacPherson.
7 do.....	Mlle Soffa.....	47	do.....	Mlle Rye.
7 do.....	M. Brace.....	109	Toronto.....	M. Fegan.
23 do.....	Rév. Rossall.....	50	Montréal.....	Rév. M. Rossall.
7 mai.....	Mme Birt.....	83	Knowlton.....	Mme Birt.
13 do.....	Mlle Pendlebury.....	19	Hamilton.....	Dr Stephenson.
26 do.....	Mlle Smithurst.....	23	Belleville.....	Rév. Wallace.
31 do.....	Mlle Lacey.....	40	Kingston.....	Mlle Lacey.
1er juin.....	Mlle Lover.....	12	Belleville.....	Rév. Wallace.
6 do.....	Mlle Quelch.....	22	do.....	do
8 do.....	M. Burgess.....	104	Brockville.....	M. Quarrier.
13 do.....	M. Mery.....	110	Stratford.....	Mlle MacPherson.
14 do.....	Mme Birt.....	42	Knowlton.....	Mme Birt.
22 do.....	M. Owen.....	95	Toronto.....	Dr Barnardo.
22 do.....	Mlle Soffa.....	39	Niagara.....	Mlle Rye.
30 do.....	M. Checker.....	29	Belleville.....	Rév. Wallace.
6 juillet.....	Rév. Seddon.....	45	Montréal.....	Père Seddon.
13 do.....	Capit. Brooks.....	25	Manitoba.....	Société d'assist., Londres.
30 août.....	M. Owen.....	110	Toronto.....	Dr Barnardo.
7 sept.....	Mlle Soffa.....	48	Niagara.....	Mlle Rye.
13 do.....	Inconnue.....	10	Sherbrooke.....	Inconnu.
26 do.....	Mlle Lacey.....	32	Kingston.....	Mlle Lacey.
27 do.....	do.....	2	Howick.....	do
8 oct.....	Rév. Tunstall.....	38	Montréal.....	Rév. Tunstall.
18 nov.....	M. Owen.....	40	Toronto.....	Dr Barnardo.
		1,791		

JOHN J. DALEY,

Agent fédéral d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1891.

ÉTAT C.—Rapport des immigrants demandés à l'agence de Montréal pendant l'année 1891, comparé avec 1890.

Classe de main-d'œuvre.	Nombre		Observations.
	1891.	1890.	
Briquetiers.....	1	Pas de demande.
Forgerons.....	8	12	Faible demande.
Chaudronniers.....	Pas de demande.
Relieurs.....	do.
Boulangers.....	12	7	Demande limitée.
Brasseurs.....	4	5	do
Briqueteurs.....	21	15	do
Charpentiers.....	23	25	do
Meubliers.....	5	do
Tonneliers.....	2	Pas de demande.
Tisseurs, filatures de coton.....	6	do
Fileurs do.....	3	do
Cardeurs do.....	do
Teinturiers do.....	do
Servantes—cuisinières.....	164	70	Grande demande.
do bonnes.....	97	30	do
do blanchisseuses.....	43	18	do
do ménagères.....	377	201	do
do de table.....	45	15	do
do de ferme.....	64	53	do
Garçons d'écurie.....	82	75	Bonne demande.
Jardiniers.....	18	15	do
Journaliers de ferme.....	185	230	Grande demande.
do de chemins de fer.....	1,039	960	do
Artisans—ouvriers à l'établi.....	6	Pas de demande.
do tourneurs.....	do
do ajusteurs.....	5	5	do
do mouleurs.....	15	10	Demande limitée.
do constructeurs de moulins.....	25	Pas de demande.
do modeleurs.....	4	5	do
Typographes.....	6	5	do
Peintres.....	10	20	Demande limitée.
Plâtriers.....	2	10	do
Plombiers.....	10	5	do
Carriers.....	17	21	Il n'en faut pas.
Riveurs.....	do
Ouvriers de laminoirs.....	do
Maçons.....	21	25	Demande limitée.
Taillieurs de pierre.....	20	do
Cordonniers.....	4	5	do
Taillieurs.....	6	7	do
Ferblantiers.....	5	do
Tisseurs—Filatures de laine.....	7	Pas de demande.
Fileurs do.....	do
Cardeurs do.....	do
Tricoteuses do.....	do
Teinturiers do.....	25	21	Quelques demandes seulement.
Commissionnaires (garçons).....	27	Demande limitée.
Ménages pour travail de ferme.....	15	Grande demande.
Hommes pour magasins.....	5	Il n'en faut pas.
Garçons d'hôtels.....	7	do
Cigariers.....	50	do
Gardiens de nuit.....	10	do
Conducteurs d'attelages.....	50	do

JOHN J. DALEY,

Agent fédéral d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1891.

DISTRICT DE L'AGENCE DE MONTRÉAL.

TAUX moyen des salaires de 1891.

Nature de l'emploi.	SALAIRES.		Observations.
	De	À	
	\$ cts.	\$ cts.	
Ouvriers agricoles, par jour, sans pension.	1 00	1 25	Le prix moyen de la pension avec logement pour les ouvriers est de \$3.50 par semaine.
do par mois, avec pension	12 00	15 00	
Servantes de ferme, avec pension.....	6 00	9 00	Le loyer des maisons de trois ou quatre chambres pour ouvriers est de \$6 à \$8 par mois; dans les faubourgs, les loyers sont à meilleur marché.
Maçons, par jour, sans pension.....	2 50	3 00	
Briqueteurs do do	3 00	3 50	
Charpentiers do do	1 75	2 25	
Forestiers, par mois avec pension.....	15 00	20 00	
Charp. de navire, par jour, sans pension..	1 50	2 00	
Forgerons do	1 50	2 00	
Charrons do	1 50	2 00	
Jardiniers, par mois, avec pension.....	18 00	20 00	
do par jour, sans pension.....	1 25	1 50	
Cuisinières, par mois.....	10 00	12 00	
Blanchisseuses, par jour, sans pension....	0 75	1 00	
Servantes de maison, par mois.....	6 00	12 00	
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 00	1 25	
Mineurs.....	1 00	1 50	
Ouvriers de moulins.....	1 00	1 50	
Mécaniciens de locomotives.....	1 75	2 50	
Selliers.....	1 25	2 00	
Bottiers.....	1 50	2 00	
Tailleurs	1 25	2 00	
Tonneliers.....	1 25	2 00	
Ferblantiers et plombiers.....	1 25	2 00	

JOHN J. DALEY,
Agent fédéral d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

PRIX au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières en 1891.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Articles de vêtement.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb.	0 12	0 15	Habits, tweed.	4 00	5 00
Pain blanc, 1re qualité, 4 lb.		0 18	Pardessus, tweed.	6 00	10 00
do bis, 6 lb.	0 16	0 18	Pantalons do	2 50	3 00
Beurre salé, la lb.	0 18	0 24	Vestons do	1 00	1 50
do frais, la lb.	0 25	0 30	Chemises, flanelle.	0 50	0 75
Boeuf, la lb.	0 07	0 10	do coton.	0 50	0 75
Bière, la pinte.	0 10	0 12	Camisoles, tricot.	0 40	0 75
Chandelles, la lb.		0 10	Caleçons, laine.	0 50	0 75
Fromage, la lb.	0 11	0 12	Chapeaux, feutre.	1 00	1 50
Café, la lb.	0 25	0 30	Chaussettes, laine, la paire.	0 20	0 30
Pétrole, le gallon.	0 18	0 20	do coton do	0 20	0 25
Charbon, la tonne		6 00	Couvertes, la paire.	2 00	4 00
Amidon de maïs, la lb.	1 80	2 00	Couvertures de voyage.	0 75	1 50
Œufs, la douz.	0 18	0 20	Flanelle, la verge	0 20	0 35
Farine de blé, le baril, 1re qualité.	5 50	5 75	Coton à chemises, la verge	0 08	0 10
do do 2e do	4 50	5 00	do draps, la verge	0 08	0 15
Sarrasin, les 100 lbs.	2 25	2 50	Etoffe canadienne, la verge	0 40	0 75
Poisson, m. sèche et verte, le quint.	3 00	3 50	Souliers, hommes.	1 50	2 50
Bois, la corde	5 50	5 75	do femmes.	1 00	1 50
Jambon, la lb.	0 12	0 15	Bottes, hommes.	1 50	3 00
Jambon, épaules, la lb.	0 10	0 12	Bottines, femmes.	1 50	2 00
Hareng, le baril.	5 50	6 00	Claques en caoutchouc, hommes.	0 75	1 25
Mouton, la lb.		0 10	do femmes.	0 75	1 25
Moutarde, la lb.	0 25	0 30			
Lait, la pinte.		0 08			
Farine d'avoine, les 100 lbs.	2 75	3 00			
Poivre, la lb.	0 25	0 35			
Lard, la lb.		0 10			
Pommes de terre, le boiss.	0 40	0 45			
Riz, la lb.	0 04	0 05			
Savon jaune, la lb.	0 06	0 08			
Cassonade, la lb.	0 04	0 04½			
Sel, la lb.		0 01			
Thé noir, la lb.	0 30	0 50			
do vert, la lb.	0 30	0 50			
Tabac, la lb.	0 50	0 60			
Veau, la lb.		0 10			

JNO. J. DALEY,

Agent fédéral d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1891.

N° 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'HALIFAX, N.-E.

(M. E.-M. CLAY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
GARE DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,
HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour votre information, mon rapport sur l'année expirée le 31 décembre 1891.

Les arrivées à ce port pendant l'année se répartissent ainsi :—

Passagers de cabine—Hommes.....	3,550	
Femmes.....	3,160	
Enfants.....	267	
		<u>6,977</u>
Passagers d'entrepont—Hommes.....	5,996	
Femmes.....	2,555	
Enfants.....	1,567	
		<u>10,118</u>
Grand total.....		<u>17,095</u>

Cet état fait voir une augmentation de 1,109 pour les passagers de cabine, et de 681 pour les passagers d'entrepont, soit une augmentation totale de 1,790 pour l'année.

Les immigrants arrivés à cette agence valaient, comme classe, ceux des années précédentes. Ils n'ont causé aucun embarras, à l'exception de quelques juifs russes qui n'avaient, en débarquant ici, ni argent ni billets de chemins de fer, et qui ont dû attendre au delà d'une semaine. J'ai averti leurs amis, qui les ont envoyé chercher; dans une couple de cas, le personnel du vapeur a procuré les billets. En novembre, j'ai eu, pendant huit jours, un certain nombre de ces émigrants dans nos bâtiments; la Société juive leur fournissait la nourriture.

Ce port ayant cessé d'être pour quelque temps le port d'attache des paquebots-poste hebdomadaires, les arrivées d'immigrants ont diminué considérablement pendant les deux derniers mois; le service bi-mensuel nous en a amenés encore un bon nombre. Avec la reprise du service hebdomadaire, au commencement de l'année, nous aurons notre contingent ordinaire.

Comme je l'ai dit plus haut, l'immigration a égalé, au point de vue de la qualité, celle des années dernières. Je constate avec plaisir que le nombre des cultivateurs a un peu dépassé celui de l'année précédente. Le nombre des travailleurs a un peu diminué.

Le nombre des femmes et des enfants s'est accru, ce qui prouve que des colons déjà fixés font venir leurs familles au pays.

Mes états font voir que le nombre des passagers à destination des Etats-Unis, débarqués ici par les lignes Allan et Dominion, a été en diminuant, tandis que l'accroissement dans le nombre de ceux qui restent en Canada a été remarquable cette année.

Il nous est venu aussi plus d'étrangers que l'année dernière: il s'en est rendu un plus grand nombre dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.

Comme l'an dernier, huit escouades de jeunes gens ou enfants ont été débarquées à ce port pour être dirigées sur les différents asiles du Canada, et quoique Mlle Birt et le Dr Barnardo aient expédié leurs protégés par la voie des Etats-Unis, nous avons cette année une augmentation de près de cent enfants sur l'année dernière.

Les listes des passagers des vapeurs qui débarquent leurs passagers aux ports américains diffèrent un peu des nôtres, en ce qu'elles indiquent les colis de bagage des passagers et distinguent ceux-ci en deux classes: colons et visiteurs. Je recommande que ces indications soient ajoutées à la formule de nos relevés, afin que nous puissions constater avec plus d'exactitude le nombre des colons effectifs.

Les immigrants qui ont passé à cet agence étaient tous bien portants; quelques enfants seulement ont été malades.

Le "Carthaginian", arrivé le 25 mars, a fait rapport du décès d'un homme et d'un enfant pendant la traversée. Tous deux ont été ensevelis en mer.

Le "Parisian", arrivé le 5 avril, avait à bord un petit garçon qui s'était fracturé une jambe, et qui a été envoyé à l'hôpital. Le 7 avril, un homme du "Parisian", mort à l'hôpital.

Le "Caspian", arrivé le 25 novembre; un enfant à son bord mort le lendemain; enseveli par navire; parents se rendaient aux Etats-Unis.

Le "Polynesian", arrivé le 22 décembre a rapporté un enfant mort et enseveli en mer.

Beaucoup d'immigrants se sont établis en cette province; plusieurs ont acheté des terres; les autres se sont engagés comme ouvriers agricoles. Les artisans ont trouvé de l'emploi. Les mines, principalement celle de Spring-Hill, ont fourni de l'emploi à bon nombre de travailleurs. La récolte a été très bonne dans toute la province; l'année a été marquée par une prospérité générale.

Nous avons eu au mois d'août la visite de M. Davey et de M. McQueen, les délégués des fermiers britanniques. J'ai passé avec eux une semaine à visiter les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou et Antigonish.

Notre nouveau bâtiment d'immigration est ouvert depuis un an; il répond beaucoup mieux aux besoins que le vieux hangar à fret que nous occupions naguère, mais il a encore besoin de bien des choses pour être en parfaite condition d'aménagement. N'oublions pas non plus que pour le confort l'hiver demande plus que l'été. Les employés du chemin de fer et autres aiment bien leurs bureaux et locaux; le bâtiment est situé à distance du va et vient du fret, ce qui nous permet d'accomplir notre travail en moins de temps et avec plus d'aisance que par le passé.

Le personnel du chemin de fer du Pacifique est très attentif aux immigrants qui prennent cette route et leur procure tout le confort possible. Les agents de la compagnie qui viennent ici à la rencontre des immigrants s'acquittent bien de leur tâche et font preuve d'une grande activité dans leur propagande pour la ligne qu'ils représentent.

Pour ce qui est du chemin Intercolonial et du Grand-Tronc, nous savons, par l'expérience d'un grand nombre d'années, que les immigrants qui se dirigent par Lévis reçoivent tout le confort qu'il est au pouvoir du personnel de leur procurer. Les agents voyageurs accomplissent leurs devoirs de telle sorte qu'on ne trouve rien à blâmer.

Je puis dire ici que notre interprète, M. Anderson, est toujours à son poste et qu'on ne saurait trouver un employé plus fidèle et plus dévoué.

Je dois mentionner la bienveillance constante qu'ont montrée aux immigrants, et l'assistance que nous ont rendue MM. Berg, Helms et Dawson, des lignes Allan et Dominion. Ils sont très attentifs auprès des immigrants et s'efforcent de leur procurer le confort en les accompagnant sur les différentes lignes de chemin de fer. On ne peut guère se rendre compte de la tâche fatigante et difficile d'un interprète qu'en le voyant à l'œuvre.

Je ne dois pas oublier de mentionner ici Madame Corneil, de Québec, qui, pendant les deux dernières saisons, a été chargée de voir aux intérêts des immigrantes à cette agence. Cette mission lui convient bien et elle la remplit parfaitement en veillant sur celles qu'elle a été appelée à protéger.

J'offre mes remerciements à tous les fonctionnaires et employés des douanes, du chemin de fer Intercolonial et des compagnies de vapeurs pour la bienveillance qu'ils m'ont constamment témoignée au cours de cette année.

L'état A donne le mouvement mensuel des arrivées et des départs d'immigrants pendant l'année.

L'état B donne le mouvement mensuel des arrivées et des départs des passagers de cabine pendant l'année.

L'état C est un relevé des arrivées et des départs d'immigrants en 1891.

L'état D est un relevé des arrivées et des départs des passagers de cabine en 1891.

L'état E est un tableau comparatif de l'immigration arrivée à cette agence de 1869 à 1891, inclusivement.

L'état F indique le nombre de navires de chaque ligne qui ont débarqué des passagers à ce port durant l'année, avec le nombre de passagers de cabine et d'entrepont de chacun de ces navires.

L'état G indique le sexe, la nationalité et la destination des passagers d'entrepont débarqués à cette agence pendant l'année par les lignes Allan et Dominion.

L'état H indique le nombre des enfants immigrants débarqués à cette agence pendant l'année.

J'espère que les renseignements mentionnés seront trouvés satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN M. CLAY,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—État indiquant les arrivées et départs d'immigrants à l'agence d'Halifax pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés via les navires trans atlantiques.		SEXES.		Nombre total d'individus.	DESTINATION DÉCLARÉE.										NATIONALITÉS—DEMEURANT AU CANADA.						OCCUPATIONS—DEMEURANT AU CANADA.						NON RAPPORTÉS AILLEURS.	
	Hommes.	Femmes.	Québec.	Ontario.		Mantoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Col.-Britannique.	Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres.	Cultivateurs.	Journaliers de ferme.	Journaliers ordinaires.	Artisans.	Commis.	Servantes.	Non classés.	Pour le Canada.	Pour les Etats-Unis.			
																											Enfants au-dessous de 12 ans.	Enfants au-dessous de 12 ans.	
Janvier.....	371	215	103	53	99	61	85	46	19	30	31	211	20	35	23	39	12	11	5	168	11	5	46	99	340	31			
Février.....	540	360	112	68	152	82	111	37	25	70	97	278	18	42	33	46	15	11	12	12	196	56	8	43	116	443	97		
Mars.....	2253	1482	347	424	2853	181	667	492	146	70	468	1096	29	258	136	173	79	2	84	81	55	876	86	47	132	510	1787	466	
Avril.....	2888	1892	550	446	2888	485	269	694	508	108	646	1588	61	70	88	216	158	61	187	159	880	179	40	282	595	2242	646		
Mal.....	690	431	177	91	699	266	87	121	47	13	12	153	438	7	67	3	2	23	9	12	278	27	13	80	127	546	153		
Jun.....	390	198	148	44	390	184	47	32	23	10	11	85	189	9	10	4	10	4	13	8	91	27	17	53	94	305	83		
Juillet.....	493	199	185	109	493	286	60	36	24	10	11	66	242	9	10	8	12	3	141	2	9	10	107	29	19	66	187	427	66
Août.....	728	369	271	86	728	491	54	27	22	9	17	106	215	6	4	4	3	885	12	9	177	66	52	92	212	620	106		
Septembre.....	585	263	221	51	585	297	76	29	7	2	14	110	280	36	7	4	165	5	2	144	46	15	101	112	425	110			
Octobre.....	371	166	145	60	371	183	49	25	14	6	6	78	173	11	12	4	33	1	93	21	8	63	107	293	78				
Novembre.....	468	233	160	65	468	159	75	35	46	18	18	107	206	3	9	20	30	4	166	17	4	66	106	351	107				
Décembre.....	394	188	136	70	394	91	56	71	80	14	19	63	234	3	31	19	33	4	134	14	1	68	105	351	63				
Totaux.....	10118	5996	2555	1567	10118	2934	1097	1933	1346	452	348	2008	5030	164	577	335	562	301	967	174	292	276	3300	579	223	1064	2370	8110	2008

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

ÉTAT B.—PASSAGERS DE CABINE—État des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence d'Halifax pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés via steamers trans-atlantiques.		SEXES.			Nombre total d'âmes.	DESTINATION DÉCLARÉE.						NATIONALITÉS—RESTANT EN CANADA.					Pour le Canada, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.
	Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants ayant moins de 12 ans.	Provinces inférieures.		Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du N.-O.	Col.-Britannique.	Anglais.	Irlandais.	Rocossais.	Français et Belges.	Citoyens des E.-U.	Non classés—Restant en Canada.	
Janvier.....	157	40	101	7	157	18	25	8	1	4	71	86	157		
Février.....	143	38	84	4	143	19	27	6	2	5	97	46	143		
Mars.....	243	173	150	13	243	40	26	14	3	10	171	1	71	243		
Avril.....	513	314	334	54	513	54	46	47	16	16	237	275	513		
Mai.....	518	244	473	25	518	26	14	8	2	2	73	445	518		
Juin.....	493	184	460	23	493	16	8	6	1	3	58	435	493		
Juillet.....	1,317	513	1,271	58	1,317	28	11	4	8	11	144	1,224	1,317		
Août.....	1,342	642	1,244	51	1,342	34	29	16	8	11	144	1,198	1,342		
Septembre.....	799	403	747	19	799	29	12	3	8	8	90	709	799		
Octobre.....	618	309	576	14	618	23	9	5	1	3	77	541	618		
Novembre.....	436	262	398	18	436	17	8	5	1	7	59	377	436		
Décembre.....	398	295	361	10	398	21	8	3	1	4	72	326	398		
Totaux.....	6,977	3,550	6,199	267	6,977	325	223	121	34	75	1,239	1	1	3	5,733	6,977		

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX 31 décembre 1891.

ÉTAT C.—Rapport annuel des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence d'Halifax, N.-E., pour l'année 1891.

	ADULTES, 12 ANS ET PLUS.		AU-DESSOUS DE 12 ANS.		TOTAL D'ÂMES.	MONTANT TOTAL APPORTÉ.
	Hommes.	Femmes.	S. masculin.	S. féminin.		
Via steamers transatlantiques.....	5,996	2,555	1,001	566	10,118	Effets..... Argent.....
Via États-Unis.....	5,996	2,555	1,001	566	10,118	\$ cts. 135,166 00 270,334 00
Total.....						405,500 00

	MÉTIER OU OCCUPATION.										DESTINATION DÉCLARÉE.					
	Cultivateurs		Ouvriers agricoles.		Journaliers.		Artisans.		Commis, commerçants.		Servantes.		Non classés.		Total.	
	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.	Provinces inférieures.	Total.
Anglais.	17	17	25	25	164	164	577	577	335	335	216	216	835	835	562	562
Écossais.	17	17	25	25	164	164	577	577	335	335	216	216	835	835	562	562
Irlandais.	17	17	25	25	164	164	577	577	335	335	216	216	835	835	562	562
Belges.	126	126	126	126	967	967	174	174	174	174	174	174	174	174	174	174
Français et Scandinaves.	126	126	126	126	967	967	174	174	174	174	174	174	174	174	174	174
Citoyens des États-Unis.	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117
Autres pays.	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117
Total.	89	292	89	292	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811
Provinces inférieures.	89	292	89	292	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811
N.-E.	89	292	89	292	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811
N.-B.	89	292	89	292	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811
I. P.-E.	89	292	89	292	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811
Total.	89	292	89	292	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811	276	811
Québec.	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097	1,097
Ontario.	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933	1,933
Manitoba.	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346	1,346
Territoires du N.-O.	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452	452
Col. Britannique.	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948	948
États-Unis.	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008	2,008
Total.	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118	10,118

Arrivées non rapportées ailleurs —
 Pour le Canada..... 8,110
 Pour les États-Unis..... 2,008
 Total..... 10,118

EDWIN M. CLAY,
 Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

TABLEAU D. — État annuel des passagers de cabine qui sont arrivés ou partis de l'agence d'immigration d'Halifax, N.-E., année 1891.

	ADULTES, 12 ANS ET AU-DESSUS.		AU-DESSOUS DE 12 ANS.		TOTAL D'ÂMES.	MONTANT TOTAL APPORTÉ.
	Hommes.	Femmes.	S. masculin.	S. féminin.		
Via steamers transatlantiques.....	3,550	3,160	153	114	6,977	Effets.....
Via États-Unis.....	3,550	3,160	153	114	6,977	Numéraire.....
Total.....						

	NATIONALITÉS.		MÉTIERS OU OCCUPATIONS.		DESTINATION DÉCLARÉE.									
	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Français et Belges.	Citoyens des E.-U.	Total.	Provinces maritimes.		Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du N.-O.	Colombie-Britannique.	Total.
							N.-E.	N.-B.						
1,289	1	1	3	5,733	6,977	6,084	115	325	223	121	34	75	6,977	

Arrivées dont il n'est pas fait rapport ailleurs—
 Pour le Canada..... 6,977
 Total..... 6,977

EDWIN M. CLAY,
 Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1891.

TABLEAU E.—État comparatif de l'immigration arrivée à Halifax, N.-E., entre les années 1869 et 1891, inclusivement.

Année.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Autres.	Observations.
1869....	289	73	74	436	
1870....	258	101	78	437	214	93	102	28	
1871....	317	132	101	550	339	40	72	99	
1872....	689	396	347	1,432	1,187	88	137	20	
1873....	1,037	414	202	1,653	972	22	117	542	
1874....	781	321	423	1,525	889	78	167	391	
1875....	374	136	233	743	551	44	21	127	
1876....	320	90	106	516	409	18	21	68	
1877....	607	200	124	931	580	99	35	217	
1878....	1,256	429	366	2,051	1,280	329	133	309	
1879....	2,503	751	701	3,955	2,516	706	67	666	
1880....	1,921	626	548	3,095	1,754	681	165	495	11 mois.
1881....	2,028	801	817	3,646	2,248	766	223	409	13 do
1882....	4,970	2,086	1,667	8,723	5,597	999	514	1,613	
1883....	4,589	2,029	1,857	8,475	5,435	1,178	237	1,625	
1884....	3,033	1,193	1,378	5,604	4,097	637	190	680	
1885....	2,440	958	1,029	4,427	2,906	539	262	720	L'immigration portée
1886....	3,305	1,302	1,049	5,656	4,336	488	511	321	dans la dernière colonne
1887....	6,305	2,532	1,837	10,674	7,261	839	694	1,880	se compose à peu près
1888....	9,030	3,410	2,613	15,053	9,785	750	1,327	3,191	également d'Allemands,
1889....	7,430	3,054	1,844	12,328	6,303	370	1,027	4,628	de Scandinaves, de Fran-
1890....	5,817	2,180	1,440	9,437	5,952	259	588	2,638	çais, de Belges, et de
1891....	5,996	2,555	1,567	10,118	6,203	181	602	3,132	citoyens des États-Unis.

Total, 111,465. Moyenne par année, 4,846.

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1891.

TABLEAU F.—Indiquant le nombre de bateaux à vapeur de chaque ligne qui ont débarqué des passagers à cette agence pendant l'année 1891, aussi le nombre de passagers de cabine et d'entrepont.

Lignes.	Nombre de bateaux à vapeur	Nombre total des bateaux à vap.	Cabine.	Total, cabine.	Entrepont.	Total, entrepont.	Cabine et entrepont.	Port d'embarquement.
Allan—Service hebdomadaire.	8	284	2,300	Liverpool et Derry.
Allan—Service semi-mensuel...	20	593	2,788	Liverpool, Queenstown et Saint-Jean.
Allan—Service supplémentaire.	22	4	1,258	Glasgow, Liverpool et Queens-town.
Total, Allan.....		50		881		6,346	7,227	
Dominion.	8	8	151	151	1,494	1,494	1,645	Liverpool et Derry.
“Newfoundland Coastal SS. Co.”	7	7	74	74	681	681	755	Saint-Jean, Terre-neuve.
Cie Anglo-Française de paqueb.	18	18	6	6	104	104	110	Saint-Pierre.
Red Cross—Service de St-Jean.	22	132	526	Saint-Jean, Terre-neuve.
Red Cross—Serv. de New-York	18	169	41	New-York.
Total, Red-Cross.....		40		301		567	868	
Cie de paqueb. Canada Atlant..	39	39	3,599	3,599	703	703	4,302	Boston.
“Halifax, I. P.-E. and Boston SS. Co.”	37	37	1,965	1,965	223	223	2,188	do
Grands totaux.....		199		6,977		10,118	17,095	

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

TABLEAU G.—Tableau indiquant le sexe, la nationalité et la destination des passagers d'entrepont débarqués à cette agence, pendant l'année 1891, par les lignes Allan et Dominion.

LIGNES.	SEXES.				NATIONALITÉS.								DESTINATION.								
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Autres pays.	Total.	Nouv.-Écosse.	N.-Brunswick.	Ile du P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba et T. du N.-O.	C.-Britanniq.	États-Unis.	Total.
Allan—Hebdomad...	1,495	447	358	2,300	1,441	105	191	319	143	101	2,300	231	60	199	651	712	98	349	2,300
Allan—Semi-mens ..	1,384	890	514	2,788	2,493	28	8	74	135	28	27	2,788	536	198	3	390	379	398	100	784	2,788
Allan—Supplément..	767	253	238	1,258	164	30	599	98	193	104	70	1,258	144	53	3	114	340	296	75	233	1,258
↳ Dominion.....	934	220	340	1,494	838	18	188	248	109	93	1,494	116	34	2	126	471	374	55	316	1,494
Totaux.....	4,580	1,810	1,450	7,840	4,936	181	602	551	895	384	291	7,840	1,027	345	8	829	1,841	1,780	328	1,682	7,840

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

TABLEAU H.—État indiquant le nombre d'enfants immigrants débarqués à cette agence pendant l'année 1891.

Bateaux à vapeur.	Date de l'arrivée.	Par qui envoyés.	Nombre d'enfants.		Destination.
			M.	F.	
Oregon	3 mars	M. Alsop	11		Manitoba.
Sarnia	29 do	Dr Stephenson	48		Hamilton et Manitoba.
do	29 do	M. Wallace	169	12	Belleville.
Hibernian	30 do	M. Quarrier	129		Brockville.
Parisian	5 avril	Mlle Rye		47	Niagara.
do	5 do	Mlle Macpherson	67	18	Stratford.
do	5 do	M. Fegan	108		Toronto.
Hibernian	28 sept.	Mme Comeron		21	Saint-Jean et Halifax.
		Totaux	532	98	

EDWIN M. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

TAUX moyen des salaires en 1891, agence d'Halifax.

Emploi.	SALAIRES.	
	De	à
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers agricoles, par jour, sans pension	1 00	1 25
do par semaine, avec pension	3 00	5 00
Servantes de ferme, avec pension		
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 50
Briqueleurs do	2 50	3 25
Charpentiers do	1 50	2 50
Forestiers do	1 00	1 25
Charpentiers de navire, par jour, sans pension	1 50	2 50
Forgerons, par jour, sans pension	1 10	1 50
Charrons do	1 25	2 50
Jardiniers, avec pension		
do sans pension	1 00	1 10
Cuisinières	10 00	20 00
Blanchisseuses	5 00	8 00
Servantes de maison	6 00	12 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 00	1 25
Mineurs	0 85	2 00
Employés de scieries	1 00	1 50
Mécaniciens	1 75	2 50
Selliers, par semaine	6 00	9 00
Cordonniers	6 00	9 00
Tailleurs	5 00	8 00

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

AGENCE D'HALIFAX.

PRIX de détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières, en 1891.

Provisions.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	à		De	à
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.	0 13	0 15	Habits, tweed	3 00	6 00
Pain, 1re qualité		0 07	Pardessus, tweed	12 00	18 00
do bis		0 07	Pantalons do	1 00	4 00
Beurre, salé	0 18	0 25	Vestons do	1 25	2 00
do frais.			Chemises, flanelle.	1 00	2 50
Bœuf, la lb.	0 10	0 18	do coton	0 50	1 25
do le quartier.		0 15	Camisoles de tricot, laine.	0 25	1 25
Chandelles, la lb.	0 10	0 25	Caleçons, laine.	0 75	1 50
Fromage, la lb.	0 15	0 20	Chapeaux, feutre	1 00	2 50
Café, la lb.	0 30	0 40	Chaussons, laine.	0 25	0 50
Farine de maïs, par 100 lbs.			do coton.	0 20	0 30
Œufs, par douz.	0 20	0 35	Couvertes.	1 75	8 00
Farine de blé, le baril, 1re qualité.	6 00	6 50	Couvertures de voyage.	1 75	3 00
do do 2e do	5 25	5 75	Flanelle, la verge.	0 20	0 40
Farine, sarrasin, les 100 lbs.			Coton à chemise, la verge.	0 07	0 15
Poisson, moruesècheou verte, quint.			do draps do	0 20	0 85
Bois, la corde	2 50	3 50	Etoffe canadienne do	0 50	1 50
Jambon, la lb.	0 15	0 18	Souliers d'hommes.	1 00	6 00
do épaules, la lb.	0 12	0 15	do de femmes.	0 25	5 00
Hareng, le baril.			Bottes d'hommes	2 00	5 00
Mouton, la lb.	0 12	0 16	Bottines de femmes.	0 25	5 00
Moutarde, la lb.	0 30	0 35	Claques, caoutchouc	0 65	2 50
Lait, la pinte.	0 06	0 07	do do	0 50	2 25
Farine d'avoine, les 100 lbs.					
Poivre, la lb.	0 30	0 40			
Lard, la lb.	0 08	0 12			
Pommes de terre, le boisseau.	0 35	0 60			
Riz, la lb.		0 05			
Savon, jaune, la lb.	0 05	0 07			
Sucre, brun, la lb.	0 04	0 05			
Sel, la lb.	0 01½	0 02½			
Thé, noir, la lb.	0 25	0 40			
do vert, la lb.	0 45	0 60			
Tabac, la lb.	0 60	1 00			
Veau, la lb.	0 10	0 15			

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE SAINT-JEAN, N.-B.

(M. S. GARDNER).

BUREAU D'IMMIGRATION,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Nous avons eu à cette agence à peu près le même nombre d'immigrants que l'an dernier; mais le nombre de ceux qui sont entrés dans la province sur d'autres points a considérablement augmenté.

Le nombre des immigrants qui se sont annoncés à cette agence *via* le Saint-Laurent, Halifax et les Etats-Unis, à part ceux qui se sont inscrits au département des douanes et dont il m'a été fait rapport jusqu'ici (je n'ai pas encore eu de réponse de plusieurs agents des terres de la Couronne), a été comme suit: 95 Anglais, 3 Irlandais, 42 Ecossais, 1 Danois; total 141, dont 5 cultivateurs, 27 garçons de ferme, 13 journaliers, 4 artisans, 2 commis et commerçants, 36 servantes, 54 non classés.

De ces personnes 133 se sont établies dans le Nouveau-Brunswick, 8 en Ontario; les cultivateurs ont acheté des fermes, et les garçons de ferme ont trouvé immédiatement de l'emploi dans les comtés voisins. La demande des ouvriers agricoles dépasse l'offre de beaucoup. Ceux qui avaient quelques ressources ont pu prendre des concessions gratuites, en bien plus grand nombre que l'an dernier. D'autres ont acheté des terres partiellement défrichées ou d'anciennes terres en culture, qu'ils ont payées comptant. L'année 1892 dépassera toutes les années passées. Tous les colons sont satisfaits du présent et comptent avec bon espoir sur leur succès dans l'avenir.

Les servantes et les garçons de onze à dix-huit ans ont été placés avantageusement dans les districts ruraux dès leur arrivée. Les demandes pour ces deux classes vont en augmentant d'année en année. Au temps de la moisson, les cultivateurs ont toujours besoin d'aide.

Je me suis fréquemment adressé aux sociétés d'immigration et aux écoles industrielles d'Europe pour qu'elles nous envoient des garçons et des filles de bonne santé, que je puis constamment pourvoir d'emploi dans le Nouveau-Brunswick.

Plusieurs personnes voudraient actuellement des garçons ou des filles pour les mois d'hiver.

Comme d'habitude, on s'adresse à moi de toutes les parties de l'Europe et des Etats-Unis pour avoir des renseignements sur les ressources agricoles de la province, sur son climat, sur le champ qu'elle offre à la main-d'œuvre. Le consul allemand ici s'est particulièrement intéressé à connaître tout ce qui intéresse l'émigration. Je lui ai fourni toutes les données que j'ai pu recueillir, ainsi que le Manuel de C. H. Lugin sur le Nouveau-Brunswick. J'ai prié l'honorable J. J. Fellows, agent général de la province, d'envoyer à l'adresse de Answartiges Arut, Berlin, Allemagne, tous les exemplaires disponibles du manuel, pour qu'ils fussent distribués par les soins du gouvernement allemand. Comme les Allemands sont une classe d'émigrants très désirable, j'ai aussi écrit à l'adresse indiquée. Je ne doute pas que nous n'en recevions un bon nombre. J'ai renvoyé à l'honorable J. J. Fellows les demandes de plusieurs, dont les ressources variaient de £100 à £1,200 sterling, pour qu'il leur fournît le Manuel de C. H. Lugin. J'ai moi-même expédié toutes les brochures que j'avais en main.

Les immigrants qui sont passés par cette agence ont apporté \$3,500 en numéraire, et \$1,950 en effets mobiliers; total, 5,450, ce qui est plus que l'an dernier. Quoique l'immigration arrivée par d'autres lieux excède considérablement celle de l'an dernier, en tant que je puis le constater par les réponses reçues jusqu'ici à mes demandes de renseignements, la valeur apportée de ce côté en numéraire et en effets a été moindre, et les nationaux sont revenus en plus grand nombre se fixer permanentement dans la province.

Le total des personnes venues dans la province par d'autres ports d'entrée que par Halifax et Québec, et dont il n'a pas été fait rapport ailleurs, s'élève, autant que mes correspondants s'en sont assurés, à 1,275, sans tenir compte des entrées considérables qui se font à McAdam-Junction. Il y a eu 1,270 Canadiens revenant des Etats-Unis, 8 Danois, 11 citoyens américains, 11 Ecosseis et 13 Anglais. Quelques-uns, ayant certains moyens, se sont établis sur des lots de concession gratuite. Tous sont satisfaits de leur condition présente et de leurs perspectives d'avenir. Ils ont apporté \$39,350 en numéraire, et \$43,274 en d'autres valeurs. Mes correspondants me disent qu'ils sont certains que beaucoup d'autres sont venus se fixer dans la province, mais qu'ils ne peuvent en indiquer le nombre, même approximativement; ceux-là avaient aussi plus ou moins d'argent et d'autres valeurs.

Le mouvement par la ligne internationale de steamers faisant le service entre Saint-Jean et Boston a été: arrivées, 18,028; départs, 10,575—total, 28,603; par la ligne entre Saint-Jean et New-York: "Winthrop," arrivées, 1,545; départs, 1,246; "City Columbia," arrivées, 633; départs, 448—total, 3,872. Mes observations sur le mouvement des voyageurs font voir que nos nationaux sont revenus en plus grand nombre des Etats-Unis, pour rester au pays. Les entrées faites aux douanes établissant, je pense, ce fait, qui est aussi signalé par mes correspondants.

Le nombre d'immigrants arrivés dans les différents comtés dont il n'a pas été fait rapport, peut, autant que je puis m'en assurer, se décomposer comme ci-dessous:

Comté d'Albert	57
do de Westmoreland.....	343
do de Charlotte	214
do de Carleton.....	322
do de Victoria	52
do de Northumberland	79
do de Ristigouche.....	66
do de York.....	131
do de Gloucester.....	11
	1,275

Je n'ai pas eu de rapport de Madawaska; cependant un bon nombre ont dû s'établir dans cette région, car en 1891 il a été pris 5,789 acres de terre en vertu du "Labour Act."

Comté d'Albert.

Beaucoup d'autres vont revenir avec leurs familles ou isolément; les temps sont mauvais, disent-ils, aux Etats-Unis; ils s'en reviennent en quête d'emploi et en trouveront incessamment à Harvey, Hopewell et ailleurs, dans les chantiers de navires et dans les scieries, où règne l'activité. Quatre ou cinq navires sont en construction. Le sol dans ce comté est excellent; nos agriculteurs sont riches. Le rendement de la récolte dépasse la moyenne, cette année, et les prix sont élevés. Le foin se vend \$10 la tonne.

Westmoreland.

Je regrette de n'avoir rien de favorable à dire sur les affaires. Aucune nouvelle industrie n'a été inaugurée ici; la construction des navires, l'exploitation des bois et des carrières qui ont fleuri naguère sont bien en baisse aujourd'hui. Les navires ne rapportent que peu de profits et les armateurs s'empressent de s'en défaire. Sans doute, le gouvernement n'est pas cause de cette dépression; elle est due à des cir-

constances qui naissent du dehors; mais je puis dire que nos travaux agricoles suppléent à tout cela.

Comté de Gloucester.

Nombre de nouveaux colons sont venus se fixer à Saint-Isidore en 1891. Plusieurs ont acheté des terres en partie améliorées de 90 à 150 acres; d'autres ont pris des concessions gratuites de 100 acres. Le sol est excellent pour l'agriculture. Tous les colons sont catholiques, Français d'origine; il y a une église, deux bureaux de poste et deux écoles. Toutes les routes mènent au chemin de fer de Caraquette qui passe à onze milles dans la forêt, où grand nombre de lots vacants sont offerts gratuitement. Ceux qui veulent s'établir comme colons feraient bien de visiter cette paroisse en été.

Comté de Ristigouche.

Tous ceux qui sont venus dans le comté sont des Canadiens qui se repatriaient, à l'exception d'un seul colon qui était citoyen américain. Les arrivants achètent généralement les terres de ceux qui émigrent.

Kent.

J'ai peu de chose à dire. Nous n'avons pas eu de colons du dehors; des natifs du comté seuls ont pris des terres. Depuis quelques années, les récoltes avaient été médiocres, mais cette année elles ont dépassé la moyenne; le blé et les autres céréales ont donné un rendement exceptionnel, supérieur à ce qui s'est vu depuis vingt-cinq ans. Cela a ranimé le courage des colons; quelques années prospères encourageaient bien des gens à se livrer à la culture.

Comté d'York.

Gladstone.—Nous n'avons pas eu de colons nouveaux cette année dans les concessions gratuites; plusieurs même qui y avaient commencé des déboisements sont en train de partir, je ne sais pourquoi. Le sol est excellent et les chemins sont bons sur le rang Pettoma; les terres sont élevées et remarquablement exemptes de gelée. On peut y semer et y récolter plus tard toutes sortes de grains que dans toute autre partie du comté. Les Ecossais et les Irlandais de naissance qui se fussent établis là, ne seraient point partis, mais le néo-brunswickois n'est jamais content. Nous avons de bonnes terres arables; il y a du cèdre sur tous les lots; l'eau est potable et la gelée ne passe pas ici.

Comté de Carleton.

Woodstock.—Les Canadiens sont revenus en bon nombre, après un court séjour aux Etats-Unis. Ils sont convaincus que pour l'agriculture le comté de Carleton est supérieur aux territoires des Etats-Unis, et que les produits se vendent mieux ici.

Glassville.—Six colons sont venus se fixer ici l'an dernier. Un chef de famille qui s'était expatrié a été heureux de revenir; il apportait une somme de \$1,000. Nous avons eu en tout quatre-vingt-douze colons, de nationalités diverses. Il n'y a eu dans l'endroit aucun décès cette année; le climat est bien sain; récoltes très bonnes; les maisons en charpente et les granges remplacent les huttes en troncs d'arbres. L'établissement est en pleine voie de développement et de prospérité.

Victoria.

New-Denmark.—Personne parmi les anciens habitants n'a quitté l'endroit cette année. De nouveaux colons ont pris des terres en vertu du Labour Act; ils avaient des moyens suffisants pour bien débiter. Les jeunes gens qui partent nous reviennent quand ils ont gagné quelque argent pour s'établir. La colonie augmente rapidement; la réserve est presque remplie, mais j'espère faire annexer une autre étendue de terre à New-Denmark l'an prochain. On demande ici une addition de territoire.

Upper Kintore.—Quelques nouveaux arrivants ont acheté des terres; ils avaient des moyens considérables; quelques anciens colons nous sont revenus des Etats-Unis. Bon nombre de jeunes gens de l'endroit ont pris des terres au cours de l'année.

L'établissement a bien progressé; les récoltes ont été bonnes et tout le monde est satisfait.

Andover.—Ce comté croît en richesse et en population. Les cultivateurs sont prospères cette année; la récolte est au-dessus de la moyenne et les produits se vendent à de bons prix. Presque toutes les bonnes terres propres à la culture appartiennent à l'ancienne compagnie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick, ce qui paralyse le développement de cette région. Si le gouvernement acquérait ces terres et les offrait à la colonisation, on verrait s'opérer ici une transformation rapide.

Northumberland.

Je suis convaincu qu'un bon nombre de Canadiens sont dispersés dans ce comté et que j'aurai plus tard des renseignements à leur sujet. Quelques-uns ont acheté d'anciennes terres; d'autres travaillent dans les scieries et les fabriques. Nous n'avons pas à nous féliciter de la création de nouvelles manufactures; l'été dernier a été mauvais pour les patrons et les ouvriers. Je constate que ceux qui reviennent des Etats-Unis sont heureux de se repatrier. La récolte a été abondante; les cultivateurs ont bien fait et sont contents.

Comté de Charlotte.

M. St-George, mon correspondant, après m'avoir donné le nombre de Canadiens revenus des Etats-Unis, ajoute ce qui suit: "Je ne suis guère en mesure de répondre aux autres questions que vous m'adressez, mais je puis dire que la pêche réussit très bien dans ce district, que nous avons une bonne part de richesses minérales inexploitées, et que nos possibilités agricoles sont à peu près les mêmes que celles du reste de la province."

St-Steven.—Mon correspondant m'écrit, comme de coutume, que presque tous les immigrants étaient des anciens habitants du comté qui s'en revenaient après avoir passé quelques années aux Etats-Unis.

Comté de King.

Je ne puis m'empêcher de donner l'extrait suivant d'une lettre que j'ai reçue d'un immigré que j'avais placé avantageusement: "Vous serez surpris d'apprendre que je pars pour l'Angleterre. Je m'y rends à la demande de mes parents, mon père étant bien malade. Avant de partir, j'ai le devoir de vous remercier pour l'intérêt que vous m'avez montré en me procurant un établissement avantageux en ce pays. Je suis frappé des ressources qu'offre cette province pour l'agriculture et les opérations minières. Mais le mode de culture suivi dans le comté de King est susceptible de bien des améliorations. Les travaux agricoles me conviennent parfaitement. Le pays est très salubre; je me trouve mieux ici au physique et au moral. Je reviendrai aussitôt que possible pour me remettre à l'œuvre. Je ferai de mon mieux pour attirer l'attention des fermiers de ma connaissance sur les qualités productives du sol canadien; ils ajouteront plus de foi à mes paroles qu'à celles des agents de paquebots qui font de la réclame par toute l'Angleterre.

"Tout à vous,

"JAMES WALLIS."

Les extraits donnés ci-dessus viennent de correspondants très dignes de foi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL GARDNER,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

État indiquant le nombre des arrivées et départs à l'agence d'immigration de Saint-Jean, pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	Via vapeurs transatlantiques.		Via Etats-Unis.		SEXES.			Nombre total d'individus.		DESTINATIONS DÉCLARÉES.			NATIONALITÉS—RESTANT AU CANADA.					OCCUPATIONS—RESTANT AU CANADA.							Pour le Canada—Non rap- portés ailleurs.		Pour les Etats-Unis—Non rapportés ailleurs.		Effets.		NUMÉRIQUE.	
	Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessous de 12 ans.	Provinces infér.	Québec.	Ontario.	Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négocian- tants.	Servantes.	Non classés.	Non rap- portés ailleurs.	Non rap- portés ailleurs.	Artisans.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négocian- tants.	Servantes.	Non classés.	Effets.	NUMÉRIQUE.	
Janvier	1	1	6	7			6	1										1	1	6	7											
Février	1	1	1	1			1												1	1	1	1										
Mars	5	1	6	6			5												1	5	6	6										
Avril	17	3	20	20			17	3										1	3	10	20											
Mai	15	15	15	15			13	2											1	12	15											
31 Juin	39	16	23	39			38	1											1	31	36											
Juillet	2	3	1	3			2	1											1	1	2											
Août	4	4	1	5			5	2											1	1	2											
Septembre	23	18	1	23			2	1										2	20	1	23											
Octobre	18	4	9	10			5	13										1	9	18												
Novembre	3	2	3	3			1	2											2	1	3											
Décembre	1	1	1	1			95	3	42		1									1	1											
Totaux	139	71	34	133	8	8	95	3	42	1	1		5	27	13	4	2	36	54	141	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,965	3,500	

S. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE SAINT-JEAN, N.-B.

MOYENNE des gages payés pour l'année 1891.

Genre d'occupation.	GAGES.	
	De	À
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension.....	1 00	1 50
do par semaine.....	4 00	5 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	5 00	6 00
Maçons, par jour, sans pension.....	3 00	3 00
Briqueleurs do do.....	3 00	3 00
Charpentiers do do.....	2 00	2 50
Forestiers, par mois, avec pension.....	18 00	25 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension.....	3 00	3 50
Forgerons do do.....	2 00	2 20
Charrons do do.....	3 50	4 00
Jardiniers, avec pension.....		
do sans pension.....		
Cuisinières, par mois.....	8 00	12 00
Blanchisseuses, par mois.....	8 00	10 00
Servantes, par mois.....	6 00	10 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Mineurs.....	1 25	1 50
Employés dans les scieries.....	1 50	2 00
Selliers, par semaine.....	60 00	90 00
Mécaniciens, par mois.....	9 00	12 00
Cordonniers do.....	9 00	12 00
Tailleurs do.....	9 00	12 00

S. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE SAINT-JEAN, N.-B.

PRIX de détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières, en 1891.

Denrées.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.....	0 12	0 16	Habit, tweed	3 00	5 00
Pain, blanc.....	0 07		Pardessus do	4 00	7 00
do bis.....	0 07		Pantalon do	2 00	3 50
Beurre, salé, par lb.....	0 18	0 20	Gilet do	1 00	2 00
do frais do.....	0 20	0 25	Chemise, flanelle.....	1 00	2 00
Bœuf, par lb.....	0 08	0 14	do coton.....	0 40	1 00
Bière, par pinte.....	0 10		Camisole, laine.....	0 75	1 25
Chandelles de suif, par lb.....	0 12	0 14	Caleçon de laine tricoté.....	0 75	1 20
Fromage, par lb.....	0 14	0 18	Chapeau de feutre.....	0 60	1 00
Café, moulu, par lb.....	0 25	0 40	Chaussettes tricotées, par paire ..	0 30	0 40
Farine de blé-d'Inde, par 100 lbs..	2 50		do de coton do	0 12	0 30
Œufs, par douz.....	0 12	0 30	Couvertes, tout laine do ..	1 50	3 50
Farine, par baril, 1re qualité.....	7 00		Couvertures de voyage do ..	1 00	1 50
do do 2e do	5 00	6 00	Flanelle, tout laine, par verge....	0 20	0 35
Farine de seigle, par 100 lbs, meill.	3 50		Coton à chemise, par verge.....	0 12	0 20
do do comm.....	2 50		Coton à drap de lit, par verge.....	0 25	0 30
Poisson, morue sèche ou verte, p.qtl.	4 50		Etoffe canadienne, par verge.....	0 75	1 25
Bois de chauffage, par corde.....	6 00	8 00	Souliers d'hommes	1 50	2 00
Jambon, par lb.....	0 15	0 16	do de femmes.....	0 90	1 00
do épaules, par lb.....	0 11		Bottes d'hommes.....	2 00	3 50
Harengs, par baril.....	3 50	6 00	Bottines de femmes	0 90	1 20
Moutarde, par lb.....	0 35	0 40	Claques en caoutchouc, hommes..	0 70	0 90
Lait, par pinte.....	0 05	0 06	do do femmes.....	0 50	0 75
Mouton, par lb.....	0 08	0 09			
Farine d'avoine, par 100 lbs.....	4 00				
Poivre, par lb.....	0 30				
Pommes de terre, par boisseau....	0 80	1 00			
Lard, par lb.....	0 08	0 10			
Riz, par lb.....	0 07				
Savon, jaune, par lb.....	0 06				
Sucre, brun, par lb.....	0 04				
Sel, par lb.....	0 01				
Thé, noir, par lb.....	0 25	0 40			
do vert, par lb.....	0 50	0 80			
Tabac, par lb.....	0 35	0 50			
Veau, par lb.....	0 07	0 10			

S. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1891.

N° 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE D'IMMIGRATION DE SHERBROOKE.

(M. H.-A. ELKINS.)

SHERBROOKE, P. Q., 31 décembre 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que nous avons eu à cette agence des arrivées d'immigrants pendant la saison d'été seulement. Cela est dû sans doute à ce que ceux qui viennent au Canada en hiver, à moins d'être directement à destination de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, ne passent guère par ici. J'ai placé avantageusement les immigrés arrivés pendant l'été, et j'aurais pu procurer de l'emploi à un bien plus grand nombre dans les travaux agricoles et autres travaux, car j'ai été loin de pouvoir répondre aux demandes de bras qui m'ont été faites.

Il serait à désirer que l'agence de Québec nous envoyât de temps à autre un certain contingent d'immigrants pour les besoins des Cantons de l'Est. Quoique M. Bliss et M. Clark fassent tout ce qu'ils peuvent pour diriger les immigrants de ce côté-ci, je pourrais procurer un emploi immédiat et rémunérateur à un bien plus grand nombre que celui qui se présente.

J'annexe des tableaux faisant voir les prix ordinaires, au détail, des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes laborieuses, aussi le taux des salaires, dans ce district.

Ces deux points forment le sujet des premières questions posées par les immigrants qui se fixent ici, et par ceux qui se renseignent sur leurs lieux de destination.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. A. ELKINS,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

DISTRICT DE L'AGENCE DE SHERBROOKE.

PRIX de détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières en 1891.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Articles de vêtement.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb.	0 12 ¹ / ₂		Habit, tweed	6 00	8 00
Pain, blanc, première qualité	0 20		Pardessus, tweed	7 00	12 00
do bis			Pantalon, tweed	3 00	5 00
Beurre, salé, la lb.	0 17	0 20	Vestons, tweed	1 50	3 00
do frais, la lb.	0 20	0 22	Chemise, flanelle.	1 50	2 50
Bœuf, la lb.	0 10		do coton	1 00	1 50
Bière, la pinte	0 05		Camisole, laine, tricot	1 00	2 00
Chandelle, la lb.	0 12		Caleçon, laine	1 25	2 25
Fromage, la lb.	0 15		Chapeau, feutre	0 75	1 50
Café, la lb.	0 30	0 40	Bas, laine	0 30	0 40
Farine de maïs, les 100 lbs.	1 70		do coton	0 25	0 35
Œufs, la douz.	0 20		Couvertures, la paire.	4 00	8 00
Farine, le baril, 1ère qualité.	5 50		Couverture de voyage.	1 00	2 00
do do do	5 00		Flanelle.	1 50	2 50
do sarrasin, les 100 lbs.	3 00		Coton à chemise, la verge.	0 10	0 14
Poisson, morue sèche ou verte, le qt.	2 00		do à drap, la verge.	0 40	0 60
Bois, la corde, vert.	3 00		Etoffe canadienne, la verge.	0 75	1 50
do sec.	3 50		Souliers d'hommes.	2 00	2 50
Jambon, la lb.	0 14		do de femmes.	1 25	2 50
do _ épaulés, la lb.	0 12		Bottes d'hommes.	3 00	5 00
Hareng, la lb.	5 50		Bottines de femmes.	2 50	3 00
Moutarde, la lb.	0 40		Claques de caoutc., pour hommes	1 50
Lait, la pinte	0 06		do pour femmes.	1 50	2 00
Mouton, la lb.	0 08				
Farine d'avoine, les 100 lbs.	2 75	3 00			
Poivre, la lb.	0 30				
Lard, la livre.	0 08				
Patates, le boisseau	0 40				
Riz, la lb.	0 05				
Savon, jaune, la lb.	0 06				
Cassonade, la lb.	0 05				
Sel, la lb.	0 15				
Thé, noir, la lb.	0 25	0 50			
do vert, la lb.	0 25	0 50			
Tabac, la lb.	0 50	0 60			
Veau, la lb.	0 10				

H. A. ELKINS,

Agent fédéral d'immigration.

SHERBROOKE, P.Q., 7 janvier 1892.

AGENCE DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

MOYENNE des gages pour l'année 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	À
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 50
do par semaine, avec pension	3 00	5 00
Servantes de ferme, avec pension, par mois	6 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension	2 00	3 00
Briqueleurs, par jour, sans pension	1 50	3 00
Charpentiers do do	1 00	2 00
Forestiers do do	1 00	1 55
Forgerons do do	1 25	2 50
Charrons do do	1 00	2 00
Jardiniers, avec pension	0 75	1 00
do sans pension	1 00	1 50
Cuisinières, par mois	7 00	10 00
Blanchisseuses, par semaine	3 00	5 00
Servantes, par mois	6 00	8 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 00	1 50
Mineurs, par jour	1 25	2 50
Employés dans les scieries, par jour	1 00	2 50
Mécaniciens, par jour	2 50	5 00
Selliers do	1 25	2 50
Cordonniers do	1 50	2 00
Tailleurs do	1 00	2 00

H. A. ELKINS,

Agent fédéral d'immigration.

SHERBROOKE, P.Q., 7 janvier 1892.

N^o

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'OTTAWA.

(M. W.-J. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION

OTTAWA, 31 décembre 1891.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur les opérations de cette agence pour 1891.

Le total des immigrants arrivés se répartit comme suit :

Immigrants européens.....	482
Venant des Etats-Unis.....	178
	660
	660

Je ne fais rapport que de ceux qui se sont adressés directement à mon bureau ; les autres sont enregistrés ailleurs. Le nombre des immigrants a été moindre à cette agence que l'année dernière. Tous ceux qui ont cherché de l'emploi en ont obtenu promptement. La demande d'ouvriers agricoles a été continue pendant l'année ; les gages étant de \$12 à \$16 par mois avec pension. Plusieurs ont été engagés à l'année à ces prix.

Les servantes ont été très recherchées comme c'est toujours le cas ; il en faudrait un bien plus grand nombre pour répondre à la demande ; leurs gages sont de \$6 à \$10 par mois.

Baucoup de gens se sont dirigés de Québec ou de Montréal sur différents points de mon agence ; ils allaient rejoindre des parents ou des amis et ne sont pas venus se faire inscrire à mon bureau.

L'état de santé des immigrants a été en somme très satisfaisant.

Ils appartaient aussi, je suis heureux de le constater, aux bonnes catégories, se composant principalement d'ouvriers agricoles.

Quelques artisans ont été envoyés par la Société d'émigration indépendante de Londres ; ils amenaient de nombreuses familles, et je n'ai pu que difficilement les placer de manière à les mettre en état de suffire aux besoins de ces fortes familles, dont quelques-unes comprenaient de six à neuf enfants, presque tous très jeunes.

Nous avons été favorisé d'une abondante récolte ; l'industrie prospère et tout s'annonce bien pour la campagne d'immigration de l'an prochain.

Baucoup d'immigrants passent ici en route pour le Manitoba et le Nord-Ouest ; je n'en tiens pas compte parce qu'ils sont inscrits ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. WILLS,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture
Ottawa.

État indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Ottawa, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

MOIS.	ANGLAIS.			IRLANDAIS.			ECOSSAIS.			ALLEMANDS.			SCANDINAVES.			FRANÇAIS.			FINLAN-DAIS.			AUTRES.			TOTAL.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.		
1891.																											
Janvier	5	2	5	3	1	5	8	4	5	5	2	1	8	7	2	8	3	17	5	1	5	34	14	9	57		
Février	4	2	8	2	1	3	2	1	1	2	1	2	3	3	3	3	3	3	1	1	1	12	3	2	17		
Mars	1	1	2	2	3	10	5	1	2	5	1	2	20	20	20	20	43	20	15	17	8	43	22	15	80		
Avril	46	19	20	85	16	11	27	10	8	6	4	9	19	1	1	1	1	1	1	1	1	79	42	29	150		
Mai	20	20	20	20	7	5	32	9	6	2	17	6	8	1	1	1	1	1	1	1	1	56	15	7	78		
Juin	26	9	1	36	14	5	21	7	2	1	10	6	1	4	3	30	5	30	5	5	5	87	26	8	121		
Juillet	13	7	1	21	5	5	7	3	1	3	7	3	10	5	5	5	3	5	5	5	5	30	10	1	41		
Août	19	6	2	27	1	1	2	1	1	4	6	3	9	3	3	4	10	1	1	1	1	32	13	7	52		
Septembre	16	6	16	3	3	3	3	1	3	7	3	1	3	2	2	7	7	7	6	5	1	30	4	6	39		
Octobre	1	2	3	6	1	1	1	4	3	8	2	2	4	3	3	8	8	8	1	1	1	2	6	4	14		
Novembre	1	1	1	2	2	2	2	3	1	6	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	6	4	1	11		
Décembre	151	47	29	227	68	28	13	109	36	21	9	66	70	20	14	104	1	104	31	18	8	411	159	90	660		
Total	151	47	29	227	68	28	13	109	36	21	9	66	70	20	14	104	1	104	31	18	8	411	159	90	660		

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

OTTAWA, ONT., 31 décembre 1891.

NOMBRE total d'arrivées *via* Saint-Laurent et Etats-Unis, 1891.

NATIONALITÉS.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total.
<i>Via Saint-Laurent.</i>													
Anglais	4	2	2	81	19	27	16	26	16	6	1	200
Irlandais	4	3	19	30	17	5	1	3	2	84
Ecoissais	17	10	18	17	8	3	73
Allemands	2	1	8	19	8	11	1	9	1	6	66
Scandinaves	2	17	1	1	9	4	7	8	2	51
Français	1	1
Finlandais
Autres	3	1	3	7
Total	32	6	37	138	75	74	26	40	30	14	11	482
<i>Via Etats-Unis.</i>													
Anglais	1	6	4	1	9	5	1	27
Irlandais	1	8	2	4	15
Ecoissais	2	1	3
Allemands	6	1	8	9	6	30
Scandinaves	15	3	3	21	1	10	53
Français
Finlandais
Autres	2	1	40	4	3	50
Total	25	11	43	12	3	48	15	12	9	178

W. J. WILLS,

Agent fédéral d'immigration.

OTTAWA, ONT., 31 décembre 1891.

RAPPORT mensuel des arrivées et départs à l'agence d'immigration d'Ottawa, pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉES.			SEXES.		DESTINATIONS DÉCLARÉES.					NATIONALITÉS.									MÉTIER S OU OCCUPATIONS.					NON RAPPORTÉS AILLEURS.		RAPPORTÉS AILLEURS.					
	Via vapeurs transatlantiques	Via Etats-Unis	D'autres parties du Canada.	Hommes.	Femmes.	Provinces Intérieures.	Québec.	Ontario.	Mantoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Col.-Britannique.	Anglais.	Irlandais.	Russes.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Américains.	Canadiens.	Chinois.	Autres.	Fermiers.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et commerc.	Servantes.	Non classés.	Pour le Canada.	Pour les Etats-Unis.		
Janvier	32	25		34	14	57	5	52				9	5	17	8	17					5	10	16	4	4	1	26	25			32	
Février	6	11		12	3	17		11		6		8	3	2	2	3					1	7	4	1	1	1	4	11			6	
Mars	37	43		43	22	80		40	40			2	10	8	20					40	30	30	1	11	6	5	11	84	12		138	
Avril	138	12		79	42	150		26	120	4		85	27	18	19	1					20	15	24	6	2	4	27	48	3		75	
Mai	75	3		56	15	78		15	63			36	21	10	19	30				5	20	43	6	2	5	45	48			73		
Juin	87	48		87	26	121		6	115			21	5	10	5	10				21	14	6	16	5	2	16	13			26		
Juillet	26	15		30	10	41		8	38			27	1	4	9	10				8	16	5	2	2	21	12			40			
Août	40	12		32	13	59		4	48			16	3	7	7	8				6	9	11	1	1	9	9			30			
Septembre	30	9		30	4	39		2	6	14		6	3	7	8	7					1	2	1	1	1	12			14			
Octobre	14			2	6	14		2	4			1	2	6	2	2													11			
Novembre	11			6	4	11																							11			
Décembre																																
Total	482	178		411	159	90	660	59	551	44	6	227	109	66	96	104	1			57	147	134	23	43	24	289	178			482		

Total des arrivées rapportées à l'agence d'immigration d'Ottawa, 1891, viz Saint-Laurent, Etats-Unis 482
do 178
Total 660

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, ONT., 31 décembre 1891.

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

LIEUX sur lesquels les immigrants ont été dirigés.

Provinces.	Nombre.	Total.
Province d'Ontario—		
Cité d'Ottawa.....	283	
do de Toronto.....	6	
do de Belleville.....	3	
do de Prescott.....	1	
Comté de Carleton.....	90	
do Renfrew.....	73	
do Lanark.....	19	
do Russell.....	19	
do Hastings.....	9	
do Prescott.....	3	
do Stormont.....	2	
District de Nipissingue.....	16	
do Parry-Sound.....	15	
do Algoma.....	12	
		551
Province de Québec—		
Comté d'Ottawa.....	50	
do de Pontiac.....	9	
		59
Manitoba.....		44
Colombie-Britannique.....		6

SOMMAIRE.

Province d'Ontario.....	551	
do de Québec.....	59	
do du Manitoba.....	44	
do de la Colombie-Britannique.....	6	
		660

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

OTTAWA, ONT., 31 décembre 1891.

DEMANDES d'emploi et taux des salaires offerts pendant la saison 1891.

Etats.	De- mande.	Offre.	Salaires.
Ouvriers de ferme.....	239	147	\$12.00 à \$16.00 par mois avec pension et logement.
Journaliers.....	50	134	1.25 à 1.50 par jour sans do
Servantes.....	166	24	6.00 à 10.00 par mois avec do
Boulangers.....	1	1	1.00 à 1.50 par jour sans do
Petits garçons.....	29	10	3.00 à 8.00 par mois avec do
Forgerons.....	1	1.25 à 1.75 par jour sans do
Jardiniers.....	3	2	10.00 à 15.00 par mois avec do
Garçons d'écurie.....	9	10	10.00 à 15.00 do do
Tailleurs de pierre.....	4	1.25 à 2.00 par jour sans do

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

OTTAWA, ONT., 31 décembre 1891.

ETATS et métiers des immigrants arrivés à l'agence d'immigration d'Ottawa en 1891.

Métiers.	Nombre.	Métiers.	Nombre.
Ouvriers de ferme.....	147	Jardiniers.....	2
Journaliers.....	134	Gouvernantes.....	2
Boulangers.....	1	Garçons d'écurie et cochers.....	10
Relieurs.....	1	Peintres.....	1
Garçons.....	10	Taillieurs.....	8
Charpentiers et menuisiers.....	8	Tisserands.....	1
Commis.....	14	Non classifiés.....	289
Tonneliers.....	3		
Servantes.....	24	Total.....	660
Mécaniciens et machinistes.....	5		

AGENCE DU DISTRICT D'OTTAWA.

LISTE des prix au détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières en 1891.

Provisions.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.....	0 12	0 16	Habits, tweed.....	6 00	10 00
Pain, blanc.....	0 10	0 14	Pardessus do.....	12 00	25 00
do bis.....	0 06	0 10	Pantalons do.....	2 00	10 00
Beurre, salé, par lb.....	0 16	0 20	Vestons do.....	1 50	3 00
do frais, par lb.....	0 18	0 25	Chemises, flanelle.....	0 50	2 50
Boeuf, par lb.....	0 05	0 05	do coton.....	0 50	2 00
Bière, par pinte.....	0 07	0 10	Camisoles, tricot.....	0 75	2 00
Chandelles, par lb.....	0 09	0 10	Caçons, laine, tricot.....	0 75	2 00
Fromage do.....	0 10	0 15	Chapeaux, feutre.....	0 75	3 00
Café do.....	0 25	0 45	Chaussons, laine.....	0 15	0 50
Farine de blé-d'Inde, par 100 lbs.....	2 00	2 75	do coton.....	0 15	0 40
Œufs, par douz.....	0 18	0 25	Couvertures.....	2 00	9 00
Farine, par baril, 1re qualité.....	5 00	5 40	Couvertures, voyage.....	1 00	5 00
do do 2e do.....	4 75	5 00	Flanelle, par verge.....	0 30	0 75
Farine de sarrasin, par 100 lbs.....	2 50	Coton à chemise, par verge.....	0 05	0 12
Poisson, morue, sèche ou verte, p. q.....	5 00	6 00	Coton à draps de lit.....	0 18	0 30
Bois de chauffage, par corde.....	2 50	5 00	Etoffe canadienne, par verge.....	0 42	1 00
Jambon, par lb.....	0 12	0 15	Souliers d'hommes.....	1 25	3 75
do épaules, par lb.....	0 08	0 12	do de femmes.....	0 50	2 50
Hareng, par baril.....	4 00	4 50	Bottes d'hommes.....	2 25	10 00
Moutarde, par lb.....	0 20	Bottines de femmes.....	1 00	3 50
Mouton do.....	0 10	Claques en caoutchouc, hommes.....	0 60	1 00
Lait, par pinte.....	0 06	0 08	do do femmes.....	0 40	0 75
Farine d'avoine, par 100 lbs.....	2 25	2 50			
Poivre, par lb.....	0 15			
Lard, par lb.....	0 08	0 10			
Pommes de terre, p. sac de 1½ bois.....	0 50	0 75			
Riz, par lb.....	0 05	0 08			
Savon, jaune, par lb.....	0 04	0 06			
Sucre, brun do.....	0 04	0 05			
Sel, par boisseau.....	0 25			
Thé, noir, par lb.....	0 35	0 70			
Thé, vert do.....	0 20	0 60			
Tabac, par lb.....	0 15	0 65			
Veau, par lb.....	0 12			

AGENCE DU DISTRICT D'OTTAWA.
TAUX moyen des gages pendant l'année 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	A.
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par mois avec pension	12 00	16 00
Servantes de ferme, avec pension	6 00	9 00
Maçons, par jour, sans pension	2 25	3 00
Briqueteurs do do	1 50	2 50
Charpentiers do do	1 25	2 25
Bûcherons do do	1 50	1 75
Charpentiers de navires, par mois, sans pension, pas de demande		
Forgerons, par jour, avec pension	1 25	1 75
Charrons, par mois, avec pension	16 00	20 00
Jardiniers, par mois, avec pension	10 00	15 00
do sans pension	1 25	1 50
Cuisinières, par mois, avec pension	8 00	10 00
Blanchisseuses do do	7 00	10 00
Servantes, par mois, avec pension	7 00	10 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 25	1 50
Mineurs	1 00	1 50
Employés dans les scieries	1 00	1 50
Mécaniciens (payés au voyage), par jour, sans pension	1 75	3 00
Selliers, par jour	1 00	1 75
Cordonniers, pas de demande		
Tailleurs, payés à la pièce		

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1891.

N° 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE KINGSTON.

(M. R. MACPHERSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, ONT., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel faisant voir les arrivées d'immigrants à cette agence pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1891, avec indication du sexe, de la nationalité, de l'état et de la destination de ces immigrants; faisant voir aussi qu'ils ont apporté en effets une valeur de \$20,652 et en espèces une somme de \$11,428, total \$32,080.

Les arrivants des États-Unis qui se sont fait inscrire aux différents ports d'entrée de mon agence ne sont pas compris dans ce rapport, et je ne puis non plus connaître le montant des valeurs apportées par eux.

J'annexe un état du taux moyen des salaires dans ce district et une liste des prix de détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières.

La main-d'œuvre n'a pas été en aussi grande demande que les années dernières, mais j'aurais pu placer à de bons salaires beaucoup plus de travailleurs agricoles qu'il ne m'en est venu.

Comme à l'ordinaire, j'ai été loin de pouvoir répondre à la demande de servantes. J'espère que l'an prochain les émigrantes de cette classe seront plus nombreuses.

Je constate avec plaisir qu'il ne s'est produit aucun cas de maladie contagieuse ou infectieuse, parmi les émigrants qui tous étaient en bon état de santé. Ils appartenaient aux classes utiles et ont été placés facilement.

Je me plais à mentionner le fait que les cultivateurs de mon district se sont procuré une bonne quantité d'orge à deux rangs, espèce que vous avez importée de la Grande-Bretagne au printemps de 1890. Ce qu'ils ont récolté de cette céréale a été soigneusement conservé pour la semence de ce printemps (1891), dont le rendement a été excellent. Cette espèce se vend beaucoup plus cher que celle à six rangs. On garde la dernière récolte pour la semence du printemps prochain. On croit qu'à cette époque l'orge à deux rangs sera en grande demande et atteindra un prix exceptionnel. On compte aussi que de grands chargements en seront expédiés en Angleterre l'an prochain.

La moisson a dépassé de beaucoup la moyenne dans mon district; le foin seul a fait exception. Les pâturages ont été abondants; les cultivateurs ont exporté à des prix rémunérateurs beaucoup plus de fromage que les années dernières.

Les expéditions d'œufs et de volailles en Angleterre ont augmenté et les prix ont été satisfaisants. Notre population agricole est généralement prospère et contente de son sort.

Les opérations minières subissent un ralentissement dans ce district, à cause du bas prix des minerais de fer et des phosphates.

Vous soumettant respectueusement le présent rapport,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

AGENCE DU DISTRICT DE KINGSTON.

MOYENNE des gages pendant l'année 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 30
do par semaine, avec pension	3 00	5 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension	5 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 00
Briqueteurs, par jour, sans pension	2 50	2 75
Charpentiers do	1 50	2 00
Bûcherons do	1 00	1 50
Charpentiers de navire do	1 50	2 00
Forgerons do	1 25	2 00
Charrons do	1 25	1 75
Jardiniers, par mois, avec pension	12 00	20 00
do par jour, sans pension	1 00	1 50
Cuisinières, par mois, avec pension	8 00	12 00
Blanchisseuses do	7 00	9 00
Servantes do	6 00	9 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 00	1 25
Mineurs, par jour	1 00	1 50
Employés de scieries, par jour	1 00	1 50
Mécaniciens, par jour	2 75	3 50
Selliers, par jour	1 25	1 50
Cordonniers, par jour	1 50	2 00
Tailleurs do	1 25	2 00
Peintres do	1 50	2 00

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration.

KINGSTON, ONT., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE KINGSTON.

PRIX au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières en 1891.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Articles de vêtement.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb	0 09	0 13	Habits, tweed	4 00	5 00
Pain blanc, 1re qualité, 4 lbs.	0 12		Pardessus do	6 00	10 00
do bis, 6 lbs	0 10	0 12	Pantalons do	2 00	4 00
Beurre salé, la lb	0 14	0 18	Vestons do	1 00	1 50
do frais do	0 15	0 25	Chemises, flanelle	0 50	1 00
Bœuf, la lb	0 07	0 10	do coton	0 40	1 00
Bière, la pinte	0 08	0 10	Camisoles, tricot	0 40	0 75
Chandelles, la lb	0 10	0 12	Caleçons, laine	0 50	0 75
Fromage, la lb	0 10	0 14	Chapeau, feutre	1 00	1 50
Café, la lb	0 25	0 30	Chaussettes, laine, la paire	0 20	0 25
Farine de blé-d'Inde, les 100 lbs	2 00	2 50	do coton do	0 10	0 20
Œufs, la douz	0 14	0 25	Couvertres, la paire	2 00	4 00
Farine de blé, le baril, 1re qualité.	5 00	5 50	Couvertures, voyage	1 00	1 50
do do 2e do	4 00	4 50	Flanelle, la verge	0 20	0 40
Farine de sarrasin, les 100 lbs	2 00	2 50	Coton à chemise, la verge	0 06	0 10
Poisson, morue sèche ou verte, le qtl	5 00	6 00	do à drap, la verge	0 15	0 25
Bois, la corde	4 00	5 00	Etoffe canadienne, la verge	0 40	0 75
Jambon, la lb	0 12	0 14	Souliers, hommes	1 25	2 00
do épaules, la lb	0 09	0 10	do femmes	0 75	1 50
Hareng, le baril	4 50	5 50	Bottes, hommes	1 50	2 50
Moutarde, la lb	0 15	0 25	Bottines, femmes	1 00	2 00
Lait, la pinte	0 05	0 06	Claques en caoutchouc, hommes	0 75	
Mouton, la lb	0 08	0 10	do do femmes	0 50	0 60
Farine d'avoine, les 100 lbs	2 00	2 50	Chapeaux de paille	0 10	0 30
Poivre, la lb	0 15	0 20			
Pommes de terre, le boisseau	0 30	0 40			
Lard, la lb	0 08	0 10			
Riz, la lb	0 04	0 05			
Savon, jaune, la lb	0 03	0 05			
Sucre, brun do	0 04	0 04½			
Sel, la lb	0 01				
Thé, noir, la lb	0 25	0 40			
do vert do	0 25	0 40			
Tabac, la lb	0 40	0 60			
Veau do	0 05	0 08			

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration

KINGSTON, ONT., 31 décembre 1891.

RELEVÉ des arrivées d'immigrants à l'agence de Kingston pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés via steamers trans-atlantiques.		Arrivés via les Etats-Unis.		SEXES.			Nombre total d'âmes.	Destination déclarée, Ontario.	NATIONALITÉS.				OCCUPATIONS.						POUR LE CANADA.		Effets.	Numé- raire.
	Arrivés du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants au-dessous de 12 ans.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.			Allemands.	Autres pays.	Ouvriers agricoles.	Journaliers.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Non classifiés.	Non rapportés ailleurs.	Rapportés ailleurs.				
Janvier.....	7	5	2	3	5	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	7	122	97					
Février.....	23	18	2	2	19	3	1	1	9	7	2	1	1	1	4	23	450	330					
Mars.....	337	163	11	165	206	2	129	2	137	25	5	1	5	171	2	337	9,339	4,993					
Avril.....	134	73	27	34	114	14	6	6	28	36	4	4	21	40	134	2,317	1,100						
Mai.....	218	26	53	139	101	8	109	12	12	11	2	2	50	142	218	4,823	2,146						
Juin.....	75	35	11	29	65	5	5	5	19	12	3	1	7	33	75	1,343	750						
Juillet.....	23	15	5	3	13	2	2	2	10	4	1	1	3	5	23	390	292						
Août.....	52	32	8	12	40	4	4	4	10	17	3	2	2	18	52	778	590						
Septembre.....	30	19	4	17	30	3	2	2	8	8	1	1	4	4	30	584	770						
Octobre.....	29	19	4	6	24	2	2	2	8	3	3	2	2	8	29	350	240						
Novembre.....	10	7	2	1	6	2	2	2	2	4	1	1	1	2	10	156	120						
Décembre.....	988	402	129	409	623	50	261	2	4	245	22	9	97	441	2	938	20,652	11,428					
Total.....																							

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration.

KINGSTON, ONT., 31 décembre 1891.

N^o 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE TORONTO.

(M. J.-A. DONALDSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
TORONTO, ONT., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon trente-unième rapport annuel sur les opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Les immigrants qui se sont arrêtés à Toronto et ceux qui ont passé par cette ville présentent un total de 6,414.

Sur ce chiffre, 5,039 sont venus par la voie des ports d'Halifax, de Québec et de Montréal, et 1,375 par les ports des États-Unis.

Les immigrants restés en Ontario et qui se sont mis en rapport avec cette agence ont été de 4,567.

Il en est passé ici 1,847 à destination des États de l'Ouest. C'est, par rapport à l'an dernier, une décroissance qui s'explique par le fait que les immigrants qui se rendent aux États-Unis prennent maintenant la ligne du Sault au lieu de passer par Toronto.

La route de New-York devient populaire parmi les émigrants, à en juger par le nombre croissant de ceux qui la choisissent.

Il y a encore rareté de bons ouvriers agricoles, particulièrement au commencement de la saison et pendant la moisson, et la demande a de beaucoup excédé l'offre. La raison de ce manque de bras vient de ce que les fils des cultivateurs et autres jeunes gens de la campagne partent en grand nombre pour aller habiter le Nord-Ouest ou pour se fixer dans les villes; et bien que les machines aient largement remplacé le travail de l'homme dans les opérations agricoles, le besoin de bras se fera probablement sentir encore pendant quelque temps à cause des vides qui se font dans les rangs des ouvriers des champs.

Les servantes de maison sont aussi rares que jamais dans les villes et dans les campagnes.

Les gages des ouvriers agricoles sont à peu près ce qu'ils étaient l'an dernier: \$15 à \$30 par mois, avec pension, pour la saison d'été, et \$120 à \$160 pour l'année.

Les hommes ayant famille sont plus en demande que naguère chez le cultivateur, et nous n'avons pas eu de difficultés comme par le passé à placer les chefs de famille, surtout ceux qui sont arrivés de bon printemps.

La demande de journaliers n'a pas été considérable; cependant, elle a égalé l'offre, et nous avons pu pourvoir d'emploi, peu après leur arrivée, tous les immigrants de cette catégorie.

Les artisans sont peu recherchés; quelques-uns nous sont arrivés, et comme ils étaient habiles dans leurs métiers, ils ont facilement trouvé de l'emploi.

Les hommes de profession, les commis et garçons de magasin n'ont point de carrière ici et ne réussissent qu'avec peine à gagner leur vie.

Nous avons eu bon nombre de jeunes hommes, pendant la saison, qui se sont placés chez des cultivateurs aisés pour une année afin d'apprendre à cultiver avant d'acheter des terres. Ils paraissent contents de leur séjour et bien se plaire au pays.

Les immigrants de l'année dernière étaient de la meilleure classe, bien pourvus de bagage; ils ont pu, à peu d'exceptions, se rendre à leurs frais aux lieux de leur destination, ou pourvoir à leurs besoins en attendant une occasion favorable.

Entre autres personnages qui ont visité Toronto, l'an dernier, je puis mentionner le comte de Fingal et l'honorable M. Plunkett, qui venaient voir quelles chances de succès le pays peut offrir à l'émigration irlandaise; aussi MM. McQueen et Davey, délégués des tenanciers anglais qui ont visité les districts voisins de Toronto, Guelph, Niagara et Brantford, en revenant du Nord-Ouest, et qui ont exprimé leur appréciation de l'apparence prospère du pays.

Au cours de l'année, j'ai fait la tournée des enfants envoyés au pays par les unions, et qui ont été placés dans les limites de mon district. On apporte maintenant beaucoup de soin dans le choix et le placement de ces enfants; quelques cas isolés seulement pourraient donner lieu à des plaintes. Les cultivateurs aiment à avoir de ces pupilles, puisque la demande qu'ils en font à certains asiles double le nombre des sujets.

Pour ce qui est de la moisson, le blé est bien mieux venu qu'on ne l'avait espéré, le rendement a donné en moyenne 25 à 30 boisseaux l'acre, le poids étant de 60 à 66 livres au boisseau; l'avoine a aussi été très bonne, l'orge et les pois ont atteint la moyenne. Les pommes de terre ont souffert, par endroits, de la pourriture, mais les navets et les carottes ont très bien rapporté. Généralement, la récolte des fruits a été excellente, surtout celle des pommes, qui sont abondantes dans quelques sections; de grandes quantités en ont été exportées.

Dans plusieurs comtés, particulièrement dans Wellington, Waterloo et Perth, la culture du lin a attiré l'attention. M. Livingston, M. P., de Baden, a un établissement pourvu de toute la machinerie servant à convertir la graine de lin en huile et en tourteaux. Outre la graine qu'il reçoit de la région voisine, M. Livingston en a reçu, l'an dernier, de 60,000 à 80,000 boisseaux de la colonie mennonite du Nord-Ouest. L'établissement est pourvu de machines à tiller convertissant les tiges en une belle filasse, qui trouve un marché facile à Boston et dans d'autres villes des États-Unis.

A Doon, près de Galt, MM. Perine et fils ont une grande corderie, où ils fabriquent avec la fibre de lin toutes espèces de fils, ficelles, cordes et cordages.

Je suis heureux de pouvoir dire, en terminant, que les compagnies de chemin de fer facilitent de leur mieux le transport des immigrants; le trajet de Québec et Montréal à Toronto ne prend plus que la moitié du temps qu'il fallait pour le faire il y a quelques années. Aucune plainte d'incivilité ou de négligence contre les employés de chemins de fer n'a été faite; au contraire les immigrants se sont loués des bons procédés du personnel et des aménagements des trains.

Le tout très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DONALDSON,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

AGENCE DU DISTRICT DE TORONTO.

TAUX moyen des gages dans les diverses provinces en 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	À
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension.....	1 00	1 25
do par semaine, avec pension.....	10 00	15 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	6 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension.....	2 75	3 00
Briqueteurs, par jour, sans pension.....	2 50	3 00
Charpentiers, do do.....	2 00	2 25
Bûcherons, par mois, avec pension.....	12 00	15 00
Charpentiers de navires, par mois, avec pension.....		
Forgerons, par jour, sans pension.....	1 25	2 00
Charrons, do do.....	1 50	2 00
Jardiniers, par mois, avec pension.....	12 00	18 00
do par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Cuisinières, par mois.....	10 00	12 00
Blanchisseuses, par mois.....	10 00	12 00
Servantes, par mois.....	6 00	9 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Mineurs, par jour.....		
Employés de scieries, par jour.....		
Mécaniciens.....	Payé par voyage.	
Selliers.....	1 25	2 00
Cordonniers.....	1 50	2 00
Tailleurs.....	1 25	2 00

J. A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

TORONTO, ONT., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE TORONTO.

PRIX au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières en 1891.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Articles de vêtement.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard, fumé, la lb.....	0 10	0 14	Habits, tweed.....	4 00	8 00
Pain blanc.....	0 12		Pardessus, tweed.....	5 00	14 00
do bis.....	0 12		Pantalons, do.....	2 50	5 00
Beurre, salé, la lb.....	0 12	0 15	Vestons, do.....	1 00	2 50
do frais, la lb.....	0 15	0 24	Chemises, flanelle.....	0 75	1 25
Bœuf, la lb.....	0 07	0 12	do coton.....	0 35	0 80
Bière, la pinte.....	0 10		Camisole tricot, laine.....	0 35	0 75
Chandelles, la lb.....	0 12		Caleçons, laine.....	0 40	0 75
Fromage, la lb.....	0 10	0 15	Chapeaux, feutre.....	1 00	1 50
Houille, la tonne.....	6 00		Chaussettes, laine, la paire.....	0 25	0 40
Café, la lb.....	0 30	0 40	do coton do.....	0 10	0 25
Farine de maïs, la lb.....	2 00	2 50	Couvertes, la paire.....	2 00	5 00
Œufs, la douz.....	0 15	0 25	Couvertures, voyage.....	1 00	3 00
Farine de blé, le baril, 1re qualité.....	5 50		Flandre, la verge.....	0 25	0 40
do do 2e do.....	4 50		Coton à chemises, la verge.....	0 06	0 10
Farine de sarrasin, les 100 lbs.....	2 00	2 50	do draps, la verge.....	0 10	0 25
Poisson, morue sèche et verte, la lb.....	0 06	0 08	Stoffe canadienne, la verge.....	0 40	1 00
Bois de chauffage, la corde.....	5 50		Souliers, d'hommes.....	1 00	2 00
Jambon, la lb.....	0 14	0 16	do de femmes.....	1 00	2 00
do épaules, la lb.....	0 10	0 14	Bottes, d'hommes.....	1 50	3 00
Hareng, le baril.....			Bottines, de femmes.....	1 25	2 25
Moutarde, la lb.....	0 35	0 40	Claques en caoutchouc, hommes.....	0 75	1 25
Mouton, la lb.....	0 12		do femmes.....	0 75	1 25
Lait, la pinte.....	0 06	0 07			
Farine d'avoine, les 100 lbs.....	2 80	3 00			
Poivre, la lb.....	0 25	0 30			
Lard, la lb.....	0 10	0 12			
Pommes de terre, le boiss.....	0 30	0 40			
Riz, la lb.....	0 04	0 05			
Savon, jaune, la lb.....	0 04	0 06			
Cassonade, la lb.....	0 03	0 04			
Sel, la lb.....	0 01				
Thé, noir, la lb.....	0 25	0 50			
do vert, do.....	0 25	0 50			
Tabac do.....	0 50	0 60			
Veau do.....	0 12				

J. A. DONALDSON,

Agent fédéral d'immigration.

TORONTO, ONT., 30 décembre 1891.

RAPPORT mensuel des arrivées et départs à l'agence d'immigration de Toronto, pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉES.		SEXES.			Nombre total d'individus.	DESTINATIONS DÉCLARÉES.		NATIONALITÉS—RESTANT AU CANADA.						OCCUPATIONS—RESTANT AU CANADA.						Non rapportés ailleurs—Pour le Canada.	Non rapportés ailleurs—Pour les Etats-Unis.	Rapports ailleurs—Pour le Canada.	Rapports ailleurs—Pour les Etats-Unis.	Effets.	Numéraire.
	Via vapeurs trans-atlantiques.	Via Etats-Unis.	Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessous de 12 ans.		Ontario.	Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Autres pays.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classés.							
Janvier.....	80	45	76	23	26	125	104	21	65	24	13	2	23	21	9	12	3	36	39	65	21	3	2,000	3,000	2,000	
février.....	82	65	95	25	27	147	112	35	77	21	14	..	28	22	12	13	3	34	53	59	35	3	4,000	2,300	2,300	
Mars.....	250	108	246	64	48	358	228	130	153	51	24	..	56	55	18	27	3	69	98	130	105	13	6,400	5,000	5,000	
Avril.....	673	248	483	129	304	916	756	160	599	97	60	..	151	106	44	71	12	372	188	20	568	140	15,500	9,000	9,000	
Mai.....	757	311	623	177	354	1,227	628	200	466	94	49	19	140	144	51	83	11	199	71	257	200	14,500	10,000	10,000	10,000	
Juin.....	1,166	61	696	177	354	1,227	778	449	597	89	87	5	155	124	43	73	15	368	52	326	449	16,000	10,000	10,000	10,000	
Juillet.....	504	70	350	108	116	574	396	178	281	67	48	..	81	62	30	66	10	147	65	331	178	10,400	9,000	9,000	9,000	
Août.....	573	43	338	108	170	616	450	166	348	69	19	14	68	80	28	58	10	206	40	410	166	12,500	8,500	8,500	8,500	
Septembre..	358	91	238	70	141	449	339	110	243	63	27	6	42	62	19	46	8	162	91	274	159	7,000	8,500	8,500	8,500	
Octobre.....	437	66	319	91	93	503	344	159	207	69	53	10	61	77	22	57	10	117	70	35	153	4,800	8,500	8,500	8,500	
Novembre..	152	195	186	65	96	347	231	116	149	32	12	8	30	32	13	34	7	108	68	78	85	4,800	8,500	8,500	8,500	
Décembre..	7	317	208	74	42	324	201	123	119	36	22	8	16	37	49	13	24	61	62	41	139	32	4,500	6,000	6,000	
Total.....	5,039	1,375	3,788	1,082	1,564	6,414	4,567	1,847	3,304	712	428	72	51	874	839	304	569	1,379	907	121	3,660	1,726	107,100	85,800	85,800	

J. A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

TORONTO, ONT., 31 décembre 1891.

RAPPORT mensuel des arrivées et départs à l'agence d'immigration de Toronto, pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉES.		Nombre total d'individus.	NATIONALITÉS.						DESTINA-TIONS.	
	Viz vapeurs trans-atlantiques.	Viz Etats-Unis.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Autres pays.	Ontario.	Etats-Unis.
Janvier.....	80	45	125	65	24	13	23	104	21
Février.....	82	65	147	77	21	14	35	112	35
Mars.....	250	108	358	153	51	24	88	42	228	130
Avril.....	673	243	916	599	97	60	108	52	756	160
Mai.....	757	71	828	466	94	49	154	65	628	200
Juin.....	1,166	61	1,227	597	89	87	275	179	778	449
Juillet.....	504	70	574	281	67	48	54	35	89	396	178
Août.....	573	43	616	348	69	19	94	48	38	450	166
Septembre.....	358	91	449	243	63	27	55	16	45	339	110
Octobre.....	437	66	503	207	69	53	124	45	5	344	159
Novembre.....	152	193	347	149	32	12	63	24	67	231	116
Décembre.....	7	317	324	119	36	22	94	37	16	201	123
Totaux	5,039	1,375	6,414	3,304	712	428	1,167	543	260	4,560	1,847

J. A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

TORONTO, ONT., 31 décembre 1891.

N° 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE LONDON.

(M. A.-G. SMYTH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel sur les opérations de cette agence, avec les états tabulaires du mouvement de l'immigration à cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

L'état A indique le nombre des immigrants arrivés à cette agence pendant l'année, et leurs nationalités.

L'état B indique le nombre total de ceux arrivés dans chaque mois.

L'état C est un relevé annuel de la nationalité, des professions ou métiers et de la destination des immigrants.

L'état D fait voir le mouvement mensuel pour l'année et indique la destination, la nationalité et les professions ou métiers des immigrants qui sont restés en Canada, ainsi que la valeur en argent ou en effets (autant que j'ai pu les constater) qu'ils ont apportée dans le pays.

L'état E fait connaître les salaires payés dans cette partie de la province en 1891.

L'état F donne le prix au détail des articles ordinaires de consommation et de vêtement à l'usage de la classe ouvrière.

L'immigration n'a pas tout à fait atteint le chiffre de l'an dernier, mais elle s'est recrutée dans les meilleures classes.

La demande d'ouvriers agricoles excède toujours l'offre de beaucoup; les gages sont de \$12 à \$20 par mois, et beaucoup plus élevés pour les bons moissonneurs à l'époque de la récolte; on paie à l'année de \$120 à \$160. Un bon nombre de jeunes gens sont venus pour apprendre à cultiver; ils n'ont pas eu d'embarras à se placer et à obtenir une rémunération raisonnable pour leurs services, de sorte que ces jeunes gens sont bien satisfaits.

La Société d'émigration indépendante et la Société d'émigration de East-End ont envoyé d'excellents jeunes gens, et aussi quelques familles qui ont trouvé de l'emploi et sont en bonne voie de réussir. Ces sociétés choisissent avec soin ceux qu'elles nous envoient et dans plusieurs cas elles leur ont fait don d'une petite somme pour un commencement d'installation.

Le capitaine Gretton est passé ici cette automne pour aller visiter en personne les immigrants dirigés sur le Canada sous les auspices de la société, et il m'a prié de l'accompagner dans sa tournée. C'est avec plaisir qu'il a rencontré beaucoup de ses anciens protégés et qu'il les a entendus dire qu'ils étaient en bonne voie de succès dans leur nouvelle patrie. Plusieurs avaient déjà leur provision de combustible et de bois pour l'hiver; ils se félicitaient d'être venus d'Angleterre en Canada et le priaient de continuer sa bonne œuvre. Cette région-ci l'a beaucoup intéressé; il a emporté des vues de notre London. Le temps était magnifique, à l'époque de son passage, et il fut fort agréablement surpris du climat. Il parlera, je n'en doute pas, très favorablement de cette partie d'Ontario.

Les immigrants cette année s'étaient recrutés dans les classes utiles; ils paraissent pleins de courage et comptaient sur le succès.

Les apparences sont bonnes pour la prochaine saison, et s'il m'arrive des ouvriers des champs, je pourrai les placer tous avantageusement.
Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre des immigrants arrivés à l'agence de London pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1891, leur nationalité et le lieu de leur destination.

De quel pays.	Arrivés via le Saint- Laurent.	Arrivés via les Etats- Unis.	Total.	Restés dans la province d'Ontario.	Sont allés aux Etats- Unis, etc.
Angleterre.....	245	198	443	300	143
Irlande.....	83	102	185	121	64
Ecosse.....	94	72	166	77	89
Allemagne.....	61	130	191	70	121
Norvège, Suède.....					
Suisse.....					
Islande.....					
Amérique.....					
Autres pays.....	6	39	45	29	16
	489	541	1,030	597	*433

* Manitoba..... 85
Colombie-Britannique..... 2
Territoires du Nord-Ouest..... 57
Etats de l'Ouest..... 289

433

A. G. SMYTH,

Agent fédéral d'immigration.

LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London, et restés pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1891.

Mois.	Via Saint-Laurent.	Via Etats-Unis.	Total.
Janvier.....	20	57	77
Février.....	33	38	71
Mars.....	19	46	65
Avril.....	48	32	80
Mai.....	77	52	129
Juin.....	53	35	88
Juillet.....	63	59	122
Août.....	40	52	92
Septembre.....	42	41	83
Octobre.....	29	40	69
Novembre.....	33	40	73
Décembre.....	32	49	81
	489	541	1,030

A. G. SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU des arrivées et des départs d'immigrants à l'agence d'immigration de London pour les douze mois expirés le 31 décembre 1891.

		ADULTES DE 12 ANS ET PLUS.		AU-DESSOUS DE 12 ANS.		TOTAL		TOTAL DES ARRIVÉES.	
		Hommes.	Femmes.	Sexe masc.	Sexe fémin.			Effets.	\$ cis.
Via vapeurs transatlantiques.....	244	91	63	489	16,480 00				
Via États-Unis.....	220	122	94	541	14,950 00				
Total.....	464	213	157	1,080	31,430 00				

	PROFESSIONS OU MÉTIERS.						Total.
	Cultivateurs	Ouvriers de ferme.	Journaliers	Artisans	Commis et commerçants, etc.	Servantes.	
Anglais.	129	120	70	49	21	15	597
Irlandais.	56	23	43	84	34	17	289
Écossais.	133	13	70	49	21	15	400
Allemands.	45	13	43	84	34	17	289
Autres pays.	29	16	16	16	16	16	125
Total.	741	229	229	229	229	229	1,080

	NATIONALITÉS.						Total.
	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Autres pays.	Total.	Non classés.	
Arrivées non rapportées ailleurs—							378
Pour le Canada.....							137
Pour les États-Unis.....							363
Arrivées rapportées ailleurs—							152
Pour le Canada.....							152
Pour les États-Unis.....							1,080
Total.....							1,080

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration.

LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

ÉTAT indiquant le nombre des arrivées et des départs à l'agence d'immigration de London, pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	AR-RIVIÈRES.		SEXES.			Nombre total d'individus.	DESTINATIONS DÉCLARÉES.				NATIONALITÉS—RÉS-TANT AU CANADA.				OCCUPATIONS—RESTANT AU CANADA.							NON RAP-PORTÉS AILLEURS.		RAPPORTÉS AILLEURS.		Effets. \$	Numéraire. \$	
	Via vapeurs trans-atlantiques.	Via Etats-Unis.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.		Anglais.	Irlandais.	Ecosseais.	Allemands.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classés.	Pour le Canada.	Pour les Etats-Unis.	Pour le Canada.			Pour les Etats-Unis.
									Col.	Britannique.																		
Janvier.....	20	57	34	16	27	77	46	24	2	29	19	3	2	7	7	4	4	2	31	33	19	20	20	1,200	1,000	
Février.....	33	38	28	12	31	71	44	17	17	30	10	6	2	3	5	1	35	26	10	28	7	1,500	1,000	
Mars.....	19	46	34	14	17	65	38	4	30	14	7	12	6	2	5	1	1	19	16	4	29	16	750	1,000	
Avril.....	48	32	43	14	23	80	50	2	18	7	5	5	8	1	8	1	27	38	12	20	10	1,500	2,000	
Mai.....	77	52	63	23	43	120	76	5	70	10	4	6	8	1	2	2	33	51	18	40	20	2,500	2,000	
Juin.....	53	35	44	22	22	88	47	14	38	7	7	4	8	1	4	4	25	35	7	38	8	1,500	2,000	
Juillet.....	63	59	40	25	57	122	79	10	43	24	18	4	13	2	6	4	25	64	8	30	20	2,700	1,500	
Août.....	40	52	44	16	32	92	50	7	35	8	6	9	8	4	3	37	30	10	37	15	1,200	750	
Septembre.....	42	41	37	18	28	83	43	6	28	5	11	8	6	3	5	24	25	12	32	14	1,000	1,700	
Octobre.....	29	40	33	14	22	69	37	3	20	4	7	6	6	2	4	32	20	11	24	14	1,000	800	
Novembre.....	33	40	28	15	30	73	48	5	27	12	10	5	7	6	2	33	22	6	33	12	1,000	800	
Décembre.....	32	49	36	24	21	81	39	6	20	13	10	6	6	4	4	30	18	20	32	11	850	1,200	
Total.....	489	541	464	213	353	1,030	597	85	57	405	129	133	45	29	57	129	70	49	21	15	400	378	137	363	152	16,450	14,950	

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration.

LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE LONDON.

MOYENNE des gages pendant l'année 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
do par semaine, avec pension.....	3 00	4 50
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	5 00	7 00
Maçons, par jour, sans pension.....	2 50	3 00
Briqueteurs par jour, sans pension.....	2 50	3 00
Charpentiers do do.....	1 50	1 75
Bûcherons do do.....	1 00	
Charpentiers de navire, par jour, sans pension.....		
Forgerons, par jour, sans pension.....	1 50	1 75
Charrons do do.....	1 50	1 75
Jardiniers, avec pension.....	1 00	1 25
do sans pension.....	1 25	1 50
Cuisinières, par mois.....	8 00	12 00
Blanchisseuses do.....	10 00	12 00
Servantes, par mois.....	6 00	10 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Mineurs, par jour.....		
Employés de scieries, par jour.....	1 50	2 00
Mécaniciens, par jour.....	60 00	100 00
Selliers, par jour.....	1 25	1 75
Cordonniers, par jour.....	1 50	1 75
Tailleurs do.....	1 50	2 00

A. G. SMYTH,

Agent fédéral d'immigration.

LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE LONDON, ONT.

PAIX de détail des denrées et vêtements ordinaires nécessaires aux classes ouvrières, en 1891.

Provisions.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	à		De	à
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.	0 10	0 14	Habits, tweed	3 00	6 00
Pain blanc, 1re qualité	0 03	0 04	Pardessus do	7 00	10 00
do bis	0 03	Pantalons do	2 00	4 00
Beurre, salé, la lb.	0 12	0 15	Vestons do	0 75	1 50
do frais do	0 18	0 22	Chemises, flanelle	0 60	1 00
Bœuf, la lb.	0 06	0 12	do coton	0 50	1 00
Bière, la pinte	0 10	Camisoles (tricot)	0 40	0 60
Chandelles, la lb.	0 12	Caleçons laine	0 40	0 60
Fromage do	0 12	0 14	Chapeaux, feutre	0 50	2 00
Café do	0 30	0 40	Chaussettes laine	0 20	0 30
Farine de blé-d'Inde, les 100 lbs.	2 50	3 00	do de coton	0 10	0 20
Œufs, la douz.	0 12	0 20	Couvertes, la paire	2 00	4 50
Farine, le baril, 1re qualité	5 00	Couvertures de voyage	1 00	3 00
do do 2e do	4 00	4 50	Flanelle, par verge	0 17	0 40
Farine de sarrasin, les 100 lbs.	3 00	Coton à chemise, par verge	0 05	0 10
Pois., morue sèche ou verte, le qtl.	5 00	6 00	Coton à draps, par verge	0 08	0 15
Bois, la corde	4 50	5 50	Etoffe canadienne, par verge	0 50	1 00
Jambon, la lb.	0 13	0 15	Souliers d'hommes	1 25	2 50
do épaules, la lb.	0 10	0 12	do de femmes	0 60	1 00
Hareng, le baril	6 00	Bottes d'hommes	2 00	3 00
Mouton, la lb.	0 08	0 12	Bottines de femmes	0 75	1 25
Moutarde, la lb.	0 25	0 30	Clagues en caoutchouc, hommes	0 65	1 25
Lait, la pinte	0 05	do do femmes	0 50	0 75
Farine d'avoine, les 100 lbs.	3 00			
Poivre, la lb.	0 25			
Pommes de terre, le boisseau	0 30	0 40			
Lard, la lb.	0 06	0 10			
Riz, la lb.	0 05			
Savon, jaune, la lb.	0 03	0 03½			
Sucre, brun, la lb.	0 04	0 05			
Sel, la lb.	0 01			
Thé, noir, la lb.	0 25	0 60			
do vert do	0 25	0 60			
Tabac do	0 30	0 80			
Veau, la lb.	0 07	0 10			

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration.

LONDON, ONT., 31 décembre 1891.

N° 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE HAMILTON.

(M. JOHN SMITH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel avec les états tabulaires qui l'accompagnent indiquant les arrivées et les départs des immigrants à cette agence pendant l'année expirant le 31 décembre 1891.

Il y a eu l'année dernière une diminution de 228 dans le nombre des immigrants qui se sont établis dans l'Ontario relativement à la période correspondante de l'année précédente.

On constate une diminution de 430 dans le nombre des immigrants qui se sont dirigés au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, venant des ports de New-York, Boston et Philadelphie et des Etats de la Nouvelle-Angleterre, de New-York et de la Pensylvanie.

Les relevés accusent une diminution de 1,380 dans le nombre des immigrants venant des ports atlantiques des Etats-Unis qui sont passés par le Canada pour se rendre dans les Etats de l'Ouest.

Le tableau A indique les arrivées et les départs d'immigrants à cette agence, la destination déclarée et la nationalité.

Le tableau B indique les arrivées et les départs d'immigrants et la destination générale.

Le tableau C indique les arrivées et les départs, le nombre de repas donnés gratuitement, de logements et de billets de passage gratuits par chemins de fer accordés aux immigrants pauvres.

Le tableau D indique les arrivées et les départs mensuels, les endroits de destination, la valeur des effets des immigrants, et le capital apporté au Canada, d'après les rapports faits à cette agence.

Le tableau E indique les arrivées mensuelles d'immigrants qui sont venus par la voie du Saint-Laurent et se sont fixés dans l'Ontario.

Le tableau F indique les arrivées mensuelles d'immigrants qui sont venus par la voie des Etats-Unis et se sont fixés au Canada, ou se sont dirigés vers les Etats de l'Ouest.

Le tableau G indique les arrivées et la destination générale des immigrants.

Le tableau H indique le nombre des enfants amenés et placés dans le district d'Hamilton par les soins de sociétés philanthropiques.

Le tableau I indique le nombre des immigrants qui ont reçu de l'aide de cette agence.

Le tableau J indique le montant du capital apporté au Canada.

Le tableau K indique le nombre de billets de passages gratuits accordés, et la destination des immigrants.

Le tableau L indique le nombre d'immigrants fixés au Canada et le lieu de leur destination.

Les tableaux M, N, O, P et Q indiquent le nombre des immigrants et la valeur de leurs effets, selon les déclarations faites aux divers ports d'entrée des douanes.

Le tableau R indique le nombre total des immigrants, et la valeur de leurs effets déclarée aux ports de douane respectifs.

Le tableau S indique le nombre des immigrants qui se sont établis au Canada, et le nombre de ceux qui sont passés en destination des Etats de l'Ouest.

Le tableau T donne le prix au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières.

Le tableau U donne le taux des salaires payés dans l'agence de Hamilton.

Le tableau V indique le nombre des wagons à bétail nettoyés et désinfectés à Buffalo, N.-Y., et à Fort Erié, et retournés au Canada.

L'immigration arrivée ici l'année dernière était de la classe désirable, saine et exempte de paupérisme. Elle s'était recrutée parmi les travailleurs, comprenant des ouvriers des champs et des manœuvres qui ont de suite trouvé de l'emploi.

Dans le cours de l'année dernière, les immigrants ont été recherchés à cette agence; la demande d'ouvriers agricoles a de beaucoup dépassé le nombre disponible; le besoin de servantes est toujours le même sans qu'on puisse y suffire.

Les artisans ne sont point en demande; les quelques-uns qui sont venus ici ont eu de la difficulté à trouver de l'ouvrage.

On n'a pas besoin non plus d'ouvriers de fabrique ou d'usine.

Il y a eu une légère augmentation dans le chiffre de l'immigration juvénile. Les enfants sont placés dans des familles recommandables; ils sont recherchés et la demande excède le nombre disponible. Dans ma tournée d'inspection, j'ai trouvé les enfants bien placés et donnant partout satisfaction.

J'ai visité les différents chemins de fer pour m'assurer des moyens de transport du bétail, de nettoyage et de désinfection des wagons à bestiaux. Le service se fait d'une manière satisfaisante, en conformité des règlements établis par le ministre de l'agriculture.

Je constate aussi que les wagons à bestiaux servant au trafic local sont nettoyés avec soin, et que les surintendants des différentes lignes se sont appliqués à faire exécuter les règlements. M. Stiff, du Grand-Tronc, et M. Morford, du Michigan-Central, ont apporté une attention particulière à l'expédition du bétail américain en transit par le Canada des Etats de l'Ouest aux Etats de l'Est, et leurs instructions ont été promptement mises en pratique par les employés des deux lignes.

J'ai eu une correspondance active au sujet de l'immigration. On m'a demandé des envois de brochures et de cartes; on a pris des renseignements sur les concessions gratuites de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et des territoires du Nord-Ouest, sur les salaires, la main-d'œuvre, le coût de l'existence.

Le nombre des lettres que j'ai reçues et de mes réponses s'élève à 10,184.

Je prévois que l'an prochain la demande sera la même que cette année pour les travailleurs agricoles, les journaliers et les servantes de maison. On n'a guère besoin que de ces catégories.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT A.—Etat des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence de Hamilton pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mors.	Arrivés via steamers transatlantiques.		Arrivés via Etats-Unis.		SEXES.				Nombre total d'âmes.		DESTINATION DÉCLARÉE.						NATIONALITÉS—RESTANT EN CANADA.								OCCUPATIONS—RESTANT EN CANADA.								Non rapportés ailleurs—Pour le Canada.		Rapportés ailleurs—Pour le Canada.		Effets.		Numé- raire.
	Arrivés via Etats-Unis.	Arrivés via steamers transatlantiques.	Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants avant moins de 12 ans.	Ontario.	Manitoba.	Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Etats-Unis.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers agricoles.	Journaliers.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Non classés.	Non rapportés ailleurs—Pour le Canada.	Non rapportés ailleurs—Pour les Etats-Unis.	Rapportés ailleurs—Pour le Canada.	Effets.	Numé- raire.													
Janvier.	859	65	516	171	337	200	52	772	107	18	48	15	50	14	187	772	65	17,770													
Février.	907	54	408	193	360	961	43	744	76	16	21	34	60	10	163	744	54	14,020													
Mars.	4203	39	2119	1061	1062	323	91	3828	168	49	59	51	74	13	375	3828	39	22,035													
Avril.	6235	135	3184	1592	1594	6370	152	5826	201	50	85	80	104	24	409	5826	135	49,200													
Mai.	7778	134	3871	1937	2104	7912	160	7284	225	42	106	99	128	18	484	7284	134	40,415													
Juin.	6936	169	3096	1550	1459	6105	125	5530	250	41	64	106	101	13	406	5530	169	37,300													
Juillet.	3212	120	1653	826	853	3332	365	104	120	29	28	72	74	48	349	2863	120	33,435													
Août.	1782	105	966	452	469	1887	314	1453	171	23	57	71	79	33	323	1453	105	35,510													
Septembre.	2815	104	1523	731	665	2919	301	2529	138	28	68	50	71	35	286	2529	104	32,110													
Octobre.	2662	115	1476	701	604	2777	253	2417	163	30	32	52	70	13	245	2417	115	24,800													
Novembre.	2546	83	1416	669	544	2629	287	2279	128	31	64	40	77	9	267	2279	83	20,380													
Décembre.	1419	51	727	362	381	1470	163	1269	75	21	30	10	56	9	150	1269	51	14,745													
Sociétés philan- thropiques des Rapport des douanes.	1174	40454	20955	10245	10428	41628	3680	1144	36804	1920	378	662	944	239	3650	36804	1174	342,170													
Total.	1605	41891	21856	10704	11436	43496	5548	1144	36804	2483	434	747	750	1321	957	5087	36804	1605	95390													

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

ÉTAT B.—Indiquant le nombre des arrivées et des départs d'immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, inscrits aux ports douaniers et mentionnés par les sociétés philanthropiques, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

NATIONALITÉS.	Nombre des arrivées via Saint-Laurent et Hall- fax.		SEXES.			Nombre total d'âmes.	NATIONALITÉS.							DESTINATION GÉNÉRALE.	
	Etats-Unis.	Etats-Unis.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Citoyens des Etats- Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglais.....	878	3,540	4,418	1,733	187	2,498	
Irlandais.....	80	2,956	2,946	283	95	1,968	
Ecossois.....	187	1,334	1,521	518	144	859	
Allemands.....	8	16,602	16,610	16,610	415	266	15,929	
Citoyens des Etats-Unis.....	944	944	944	690	254	
Autres pays.....	11	15,778	15,789	15,789	41	198	15,550	
Sociétés philanthropiques.....	1,174	40,454	20,955	10,245	10,428	41,628	4,418	2,946	16,610	944	15,789	3,680	1,144	36,804	
Rapport des douanes.....	431	431	398	11	69	431	
Totaux, 1891.....	1,605	41,891	21,356	10,704	11,436	43,496	4,981	2,402	16,679	1,321	16,507	5,548	1,144	36,804	
Totaux, 1890.....	1,562	43,573	22,257	7,726	15,512	45,585	4,876	2,433	16,811	1,511	17,917	5,776	1,574	83,185	
Augmentation.....	941	2,978	4,076	2,089	105	31	132	190	1,410	228	430	1,361	
Diminution.....	357	1,682	

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU C.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés et partis de l'agence d'Hamilton, y compris ceux qui ont été mentionnés par les sociétés philanthropiques et par les percepteurs de douane; le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments, de logements et de billets gratuits de passage de chemin de fer, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

1891.	NATIONALITÉS DES IMMIGRANTS ÉTABLIS EN ONTARIO.										Nombre de repas gratuits.	Nombre d'immigrants nour- ris.	Nombre logés gratuitement.	Nombre qui ont reçu des bil- lets gratuits.	
	Anglais.	Irlandais.	Ecoossais.	Allemands.	Citoyens des États- Unis.	Autres pays.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les États de l'Ouest.	Restés dans la province d'On- tario.	Nombre total d'âmes.					Nombre d'arrivées via États- Unis.
Sociétés philanthropiques.....	1,733	283	518	415	690	41									
Rapport des douanes.....	398	11	22	69	377	718									
Totaux, 1891.....	2,296	339	603	484	1,067	759									
Totaux, 1890.....	2,182	409	852	508	1,138	687									
Augmentation.....	114	70	249	24	71	72									
Diminution.....
	430	1,381
	1,144	36,804
	1,437
	431
	40,454
	431
	1,174
	431
	1,605
	1,962
	357

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

TABLEAU D.—Etat annuel du nombre des arrivées et des départs d'immigrants de l'agence d'immigration d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

1891.	Nombre d'arrivées et de départs		SEXES.		Total.	NATIONALITÉS.							DESTINATION GÉNÉRALE.			Montant total apporté, et valeur des effets.
	via Saint-Laurent et Halifax.	via Etats-Unis.	Hommes.	Femmes.		Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.	
Janvier	65	959	516	171	337	1,024	171	64	67	313	50	359	200	52	772	17,770
Février	54	907	408	193	360	961	131	71	57	344	60	298	174	43	744	14,020
Mars	39	4,203	2,119	1,061	1,062	4,242	513	352	134	1,508	74	1,661	323	91	3,898	22,085
Avril	135	6,235	3,184	1,592	1,594	6,370	450	287	206	2,076	104	2,647	392	152	5,896	49,200
Mai	134	7,778	3,871	1,937	2,104	7,912	750	418	246	3,211	128	3,159	458	160	7,294	40,415
1 ^{er} Juin	169	5,936	3,096	1,550	1,459	6,105	586	312	203	2,641	101	2,262	450	125	3,580	37,300
30 Juillet	120	3,212	1,653	826	853	3,332	438	213	107	1,288	74	1,212	365	104	2,863	33,435
Août	105	1,782	966	452	469	1,887	289	109	114	673	79	623	314	120	1,453	35,510
Septembre	104	2,815	1,523	731	665	2,919	319	148	139	1,222	71	1,020	301	89	2,529	32,110
Octobre	115	2,662	1,476	701	600	2,777	318	172	79	1,094	70	1,049	253	107	2,417	24,800
Novembre	83	2,546	1,416	669	544	2,629	278	143	119	1,063	77	949	287	63	2,279	20,880
Décembre	51	1,419	727	362	361	1,470	175	57	50	577	56	555	163	38	1,269	14,745
Refuge des enfants	1,174	40,454	20,955	10,245	10,428	41,628	4,418	2,346	1,521	16,610	944	15,789	3,680	1,144	36,804	342,170
Rapports des douanes	431	1,437	401	459	431	1,437	398	11	22	69	377	718	431	1,437	95,390
Total	1,605	41,891	21,356	10,704	11,436	43,496	4,981	2,402	1,606	16,676	1,321	16,507	5,548	1,144	36,804	437,560

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU E.—Etat annuel du nombre des arrivées et des départs d'immigrants par la voie du Saint-Laurent, à l'agence d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Total.	NATIONALITÉS.						DESTINATIONS.		
		Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Citoyens des États-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	États de l'Ouest.
1891.										
Janvier.....	65	40	6	19	65
Février.....	54	38	5	8	3	54
Mars.....	39	28	5	6	39
Avril.....	135	95	13	27	135
Mai.....	134	106	8	20	134
Juin.....	169	143	8	18	169
Juillet.....	120	109	3	8	120
Août.....	105	80	6	19	105
Septembre.....	104	62	9	22	11	104
Octobre.....	115	93	12	10	115
Novembre.....	83	54	6	18	5	83
Décembre.....	51	30	9	12	51
Refuge des enfants.....	1,174	878	90	187	8	11	1,174
	431	398	11	22	431
Total.....	1,605	1,276	101	209	8	11	1,605

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU F.—Etat annuel du nombre des immigrants arrivés par voie des Etats-Unis dans le district d'immigration d'Hamilton, et leur destination, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Total.	NATIONALITÉS.						DESTINATIONS.		
		Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
1891.										
Janvier	959	131	58	48	313	50	359	135	52	772
Février	907	93	66	49	341	60	298	120	43	744
Mars	4,203	485	347	128	1,508	74	1,661	284	91	3,828
Avril	6,235	355	274	179	2,676	104	2,647	257	152	5,826
Mai	7,778	644	410	226	3,211	128	3,159	324	160	7,294
Juin	5,936	443	304	185	2,641	101	2,262	281	125	5,530
Juillet	3,212	329	210	99	1,288	74	1,212	245	104	2,863
Août	1,782	209	103	95	673	79	623	209	120	1,453
Septembre	2,815	257	139	117	1,222	71	1,009	197	89	2,529
Octobre	2,662	225	160	69	1,094	70	1,044	138	107	2,417
Novembre	2,546	224	137	101	1,058	77	949	204	63	2,279
Décembre	1,419	145	48	38	577	56	555	112	38	1,269
Rapports des douanes	40,454 1,437	3,540 165	2,256 45	1,334 63	16,602 69	944 377	15,778 718	2,506 1,437	1,144	36,804 .
Total	41,891	3,705	2,301	1,397	16,671	1,321	16,496	3,943	1,144	36,804

TABLEAU G.—État indiquant le nombre des immigrants inscrits à l'agence d'Hamilton qui sont arrivés par voie du Saint-Laurent, d'Halifax et des États-Unis, le nombre de ceux qui sont partis, et leur destination générale, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

NATIONALITÉS.	Nombre d'arrivées par voie du St-Laurent et d'Halifax.	Nombre d'arrivées par voie des États-Unis.	Total.	DESTINATIONS GÉNÉRALES.		
				Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglais	878	3,540	4,418	1,733	187	2,498
Irlandais	90	2,256	2,346	283	95	1,968
Ecossais	187	1,334	1,521	518	144	859
Allemands.....	8	16,602	16,610	415	266	15,929
Citoyens des États-Unis.....		944	944	690	254
Autres pays.....	11	15,778	15,789	41	198	15,550
Sociétés philanthropiques..	1,174	40,454	41,628	3,680	1,144	36,804
Rapports de la douane	431	431	431
		1,437	1,437	1,437
Total, 1891.....	1,605	41,891	43,496	5,548	1,144	36,804
Total, 1890.....	1,962	43,573	45,535	5,776	1,574	38,185
Augmentation.....
Diminution.....	357	1,682	2,039	228	430	1,381

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1891.

TABLEAU H.—Indiquant le nombre d'enfants amenés dans le district de l'agence d'Hamilton par les sociétés d'émigration, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nom de la société.	Garçons.	Filles.	Total.	Restant au refuge le 31 décembre 1890.	Restant au refuge le 31 décembre 1891.
Refuge du rév. M. Stephenson.....	48	18	66	9	8
do de Mlle Rye.....	135	135	11	19
do de Mlle McPherson.....	163	67	230	24	20
do du comte de Shaftesbury.....
Total, 1891.....	211	220	431	44	47
Total, 1890.....	184	210	394
Augmentation.....	27	10	37	3
Diminution.....

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1891.

TABLEAU I.—Indiquant le nombre d'immigrants secourus, le nombre de repas et de logements fournis, et le nombre de billets de passage donnés gratuitement par les chemins de fer, à l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Mois.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre de repas fournis.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de billets de passage.
1891.				
Janvier.....				
Février.....				1
Mars.....				
Avril.....	4	12	4	8
Mai.....	5	13	3	10
Juin.....	16	32		6
Juillet.....	6	18		1
Août.....				4
Septembre.....	10	20		1
Octobre.....				
Novembre.....	2	5		1
Décembre.....	2	9	3	2
Total, 1891.....	45	109	10	34
do 1890.....	23	34	3	14
Augmentation.....	22	75	7	20
Diminution.....				

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

TABLEAU J.—Indiquant le capital apporté au Canada par les immigrants et les colons à leur arrivée dans le district de l'agence d'Hamilton, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	1891.	1890.	Augmentation.	Diminution.
	\$	\$	\$	\$
1891.				
Janvier.....	17,770	20,058		
Février.....	14,020	30,010		
Mars.....	22,035	34,995		
Avril.....	49,200	47,560		
Mai.....	40,415	52,665		
Juin.....	37,300	37,740		
Juillet.....	33,435	35,515		
Août.....	35,510	44,080		
Septembre.....	32,110	35,985		
Octobre.....	24,800	28,131		
Novembre.....	20,830	30,800		
Décembre.....	14,745	14,000		
Total.....	342,170	411,639	...	69,469

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

TABLEAU K.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants munis de billets de passage fournis gratuitement par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Destinations.	Nombre.	Destinations	Nombre.
Beamsville	1	Report	15
Burlington	1	St-Anns	3
Caledonia	1	Princeton	2
Elmsdale	1	Toronto	11
Galt	1	Uxbridge	1
Huntsville	8	Winona	7
Jarvis	2	Woodstock	1
		Zimmerman	1
A reporter	15	Total	41

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU L.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, y compris ceux expédiés par les sociétés philanthropiques, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891, et dont les différents ports douaniers du district d'Hamilton ont fait rapport.

—	Nombre.	—	Nombre.
Algoma	20	Report	2,682
Bruce	122	Middlesex	187
Brant	109	Muskoka	20
Durham	4	Monck	55
Dufferin	25	Nipissing	4
Essex	112	Northumberland	16
Elgin	104	Norfolk	129
Frontenac	5	Ontario	10
Grey	70	Oxford	184
Grenville	3	Peterboro'	7
Halton	99	Peel	44
Haldimand	81	Perth	263
Huron	104	Renfrew	5
Hastings	8	Stormont	4
Kent	141	Simcoe	84
Lincoln	414	Wentworth	1,534
Leeds	5	Wellington	140
Lambton	105	Waterloo	117
Lanark	7	Welland	730
Manitoba	1,144	York	487
A reporter	2,682	Total	6,692

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU M.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port d'Hamilton, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année terminée le 31 décembre 1890.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$
Anglais.....	27	33	29	89	9,670
Irlandais.....	4	11	16	31	940
Écossais.....	13	11	25	49	2,975
Allemands.....	8	10	18	36	1,470
Citoyens des États-Unis.....	19	22	14	55	6,184
Autres pays.....	77	88	95	260	16,254
Total.....	148	175	197	520	37,493

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

TABLEAU N.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Niagara et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$
Anglais.....	13	11	11	35	1,220
Irlandais.....	4	3	7	595
Écossais.....	3	4	4	11	143
Allemands.....	2	2	4	28
Citoyens des États-Unis.....	21	27	20	68	10,382
Autres pays.....	23	28	47	98	7,550
Total.....	66	75	82	223	19,918

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

TABLEAU O.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Fort-Erié, et la valeur de leurs effets, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
Anglais.....	3	5	5	13	\$ 630
Irlandais.....	1	1	2	4	60
Écossais.....	6	6	7	19	445
Allemands.....	57	56	79	192	12,844
Citoyens des États-Unis.....	42	50	71	163	9,310
Autres pays.....					
Total.....	109	118	164	391	23,289

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU P.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Niagara, et la valeur de leurs effets, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
Anglais.....					\$
Irlandais.....	1	1	1	3	50
Écossais.....	1	1	1	3	50
Allemands.....	1	1	8	10	100
Citoyens des États-Unis.....	2	2	4	8	1,050
Autres pays.....	8	9	13	30	655
Total.....	13	14	27	54	1,905

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU Q.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de St-Catharines et la valeur de leurs effets, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
Anglais.....	8	8	12	28	\$ 1,190
Irlandais.....					
Écossais.....					
Allemands.....					
Citoyens des États-Unis.....	15	16	23	54	2,105
Autres pays.....	42	53	72	167	9,490
Total.....	65	77	107	249	12,785

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU R.—Indiquant le nombre total d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, ainsi que la valeur de leurs effets, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nationalités.	Hamilton.	Chutes Niagara.	Fort Erié.	Niagara.	St-Catharines.	Total.	Valeur des effets.
							\$
Anglais	89	35	13	28	165	12,710
Irlandais	31	7	4	3	45	1,645
Ecoissais	49	11	3	63	3,168
Allemands	36	4	19	10	69	2,043
Citoyens des Etats-Unis..	55	68	192	8	54	377	32,565
Autres pays	260	98	163	30	167	718	43,259
Total	520	223	391	54	249	1,437	95,390

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre, 1891.

TABLEAU S.—Indiquant le nombre d'immigrants reçus et dirigés sur l'agence d'Hamilton, par voie du Saint-Laurent et des Etats-Unis, y compris ceux amenés par les sociétés philanthropiques et ceux signalés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, Chutes Niagara, Fort-Erié, Niagara et St-Catharines, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

1891.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Total.	Etablis en Ontario.	Dirigés au Manitoba.	Dirigés vers les Etats de l'Ouest.
Par voie du Saint-Laurent ..	1,276	101	209	8	11	1,605	1,605
Par voie des Etats-Unis	3,705	2,301	1,397	16,671	1,321	16,496	41,891	3,943	1,144	36,804
Total, 1891	4,981	2,402	1,608	16,679	1,321	16,507	43,496	5,548	1,144	36,804
Total, 1890	4,876	2,433	1,987	16,811	1,511	17,917	45,535	5,776	1,574	38,185
Augmentation	105
Diminution	31	379	132	190	1,410	2,039	228	430	1,381

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU T.—Liste des prix au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières dans l'agence de Hamilton en 1891.

Articles.	PRIX.		Articles.	PRIX.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.....	0 08	0 12	Œufs, par douz.....	0 12	0 25
Jambon do	0 12	0 14	Pommes de terre, les 60 lbs.....	0 35	0 40
Epaules, par lb.....	0 09	0 12	Sel do	0 35	0 45
Lard do	0 08	0 10	Bois de corde, par corde.....	4 00	5 50
Bœuf do	0 07	0 11	Houille, par tonne.....	4 00	5 25
Mouton do	0 08	0 11	Habits.....	5 00	10 00
Veau do	0 07	0 10	Pardessus	4 00	6 00
Beurre, frais par livre.....	0 15	0 25	Pantalons	2 00	3 50
do salé do	0 12	0 18	Vestons	1 00	2 00
Chandelles.....	0 10	0 12	Chemises de flanelle.....	0 75	1 00
Fromage, par lb	0 09	0 12	do coton.....	0 50	0 75
Café do	0 25	0 35	Camisoles.....	0 25	0 50
Morue do	0 08	0 10	Caleçons, laine.....	0 50	0 75
Moutarde do	0 12	0 15	Chapeaux de feutre.....	0 75	1 50
Poivre do	0 15	0 20	Chaussettes, laine.....	0 15	0 25
Riz do	0 04	0 05	do coton	0 10	0 15
Savon, jaune.....	0 04	0 04	Couvertes, par paire	3 00	4 00
Sucre brun, par lb.....	0 03	0 03½	Couvertures, voyage.....	1 00	1 50
Thé, vert, par lb.....	0 25	0 50	Flanelle, par vg.....	0 20	0 35
do noir do	0 25	0 50	Coton do	0 08	0 12
Tabac, par lb.....	0 40	0 55	Coton à draps, double, par v.....	0 15	0 25
Farine de blé-d'Inde, les 100 lb...	2 00	2 00	Etoffe canadienne, par verge	0 40	0 90
Farine do	2 25	2 50	Souliers d'hommes, par paire.....	1 25	1 50
Farine de sarrasin, les 100 lb.....	2 25	2 25	do de femmes	1 00	1 35
Farine d'avoine, par 100 lb.....	2 50	2 50	Bottes d'hommes.....	1 75	2 00
Pain, de 4 lbs.....	0 10	0 11	Bottines de femmes.....	1 50	2 00
Lait, par pinte.....	0 05	0 06	Claques en caoutchouc, hommes..	0 60	0 90
Hareng, par baril.....	5 00	5 50	do do femmes..	0 40	0 65

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1892.

TABLEAU U—Taux des salaires payés dans le district de l'agence de Hamilton en 1891.

EMPLOIS.	GAGES.		EMPLOIS.	GAGES.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Relieurs et imprimeurs.....	1 50	2 25	<i>Moulins à carder.</i>		
Forgerons.....	1 75	2 50	Cardeurs.....	0 50	1 25
Boulangers.....	1 50	1 75	Fileurs.....	1 00	1 50
Brasseurs.....	1 50	3 00	Tisserands.....	0 75	1 25
Bouchers.....	1 50	1 75	Teinturiers.....	1 00	1 50
Briqueyeurs.....	1 75	2 50	Trieurs de laine.....	1 25	1 75
Briqueyeurs et maçons.....	3 00	3 50	<i>Filatures de coton.</i>		
Fabricants de chaudière.....	1 75	2 50	Cardeurs.....	0 50	1 25
Charpentiers.....	2 50	3 00	Fileurs.....	1 25	1 50
Ebénistes.....	1 75	2 50	Tisserands.....	0 80	1 25
Tonneliers.....	1 75	2 00	Surveillants.....	2 25	3 00
Ajusteurs.....	2 00	2 50	<i>Femmes, par mois, avec pension et logement.</i>		
Chauffeurs, locomotive.....	1 50	1 75	Cuisinières.....	12 00	20 00
Journaliers.....	1 25	1 50	Laitières.....	7 00	10 00
Ouvriers de ferme.....	1 25	1 25	Modistes.....	10 00	15 00
do de chemin de fer.....	1 25	1 50	Servantes en général.....	8 00	12 00
Tourneurs.....	1 75	2 50	Blanchisseuses.....	10 00	12 00
Mouleurs.....	2 00	3 00	Femmes de chambre.....	10 00	12 00
Constructeurs de moulin.....	2 00	2 50	<i>Hommes, par mois, avec pension et logement.</i>		
Meuniers.....	1 50	2 50	Ouvriers de ferme.....	12 00	15 00
Peintres.....	1 75	2 50	Moissonneurs.....	20 00	25 00
Fabricants de modèles.....	2 00	3 00	Bûcherons.....	15 00	25 00
Plâtriers.....	2 00	2 50			
Plombiers.....	1 75	2 25			
Riveurs.....	1 50	1 75			
Cordonniers.....	1 50	2 25			
Charpentiers de navire.....	2 00	3 00			
Tailleurs de pierre.....	3 50	4 00			
Selliers.....	1 50	2 00			
Tailleurs.....	1 50	2 00			
Ferblantiers.....	1 50	2 00			
Tanneurs.....	1 50	2 00			

JOHN SMITH.
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, ONT., 31 décembre 1891.

TABLEAU V.—Nombre de wagons à bestiaux chargés qui sont passés par les chemins de fer du Canada, à destination du Pont-Suspendu et Buffalo, N.-Y., et nombre de wagons vides, nettoyés, désinfectés et renvoyés au Canada, du 1er janvier au 31 décembre 1891.

Mois.	Nombre de wagons.
1891.	
Janvier	2,196
Février.....	1,493
Mars.....	1,633
Avril.....	1,119
Mai	724
Juin.....	650
Juillet.....	879
Août.....	1,363
Septembre.....	1,585
Octobre	2,007
Novembre.....	1,723
Décembre.....	2,559
Total, 1891.....	17,931
Total, 1890.....	24,112
Augmentation	6,181

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON. ONT., 31 décembre 1891.

N° 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE PORT-ARTHUR.

(M. J.-M. McGOVERN.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
PORT-ARTHUR, ONT., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport sur les opérations de cette agence pendant l'année, avec les tableaux ordinaires indiquant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants qui se sont arrêtés ici en route et le nombre de ceux qui se sont fixés dans les limites de ce district.

C'est avec plaisir que je constate un accroissement considérable de l'immigration qui s'est portée vers le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique; le total en 1890 a été de 18,151, et en 1891, de 23,828, soit une augmentation de 5,677.

Les états mensuels font voir que les immigrants qui sont restés dans le district sont d'un tiers plus nombreux que l'année dernière; nous avons eu aussi plus de travailleurs agricoles que de coutume; plusieurs ont pris des terres et vont faire de bons colons. Vingt-trois fermiers, avec femmes et enfants, venant du Lincolnshire, Angleterre, sont passés ici le 28 mai; leur destination était la région de la rivière la Pluie dans la partie ouest de ce district. Un monsieur A. Locking, habitant cette contrée, s'était entendu avec eux pour les conduire. Ces gens avaient des ressources suffisantes pour commencer dans de bonnes conditions de succès. On peut donc s'attendre qu'ils vont réussir et compter qu'ils seront rejoints par des amis qui contribueront avec eux au développement de cette partie du vaste district d'Algoma. Quelques immigrants d'autres pays et un grand nombre venant de l'est de cette province ont déclaré qu'ils se rendaient dans la région de la rivière la Pluie. J'ai appris qu'ils font bien, mais je n'ai pu visiter cette partie éloignée de mon district. Beaucoup d'immigrants des classes ouvrières sont restés aux environs de l'agence et ont trouvé de l'emploi à de bons salaires.

Prenant en considération le nombre des immigrants, on ne peut désirer des gens d'une meilleure classe que ceux qui ont passé à cette agence en route pour les provinces de l'ouest. Un fait à remarquer est celui de l'accroissement notable des immigrants venant de l'étranger; les chiffres pour chaque nationalité ont dépassé ceux de l'an dernier; il y a eu aussi une décroissance marquée dans les destinations pour les Etats-Unis, ce qui prouve que nos provinces prairiales et la Colombie-Britannique attirent davantage l'attention comme champs de colonisation, parce que la connaissance se répand qu'elles offrent plus d'avantages et de meilleures chances de succès que les Etats de l'Ouest de la république voisine.

Les immigrants de la Grande-Bretagne ont été, comme les années passées, plus nombreux que ceux de tout autre pays; c'étaient des hommes à l'air énergique et intelligent et possédant des ressources plus qu'ordinaires, beaucoup d'entre eux, avaient, m'a-t-on assuré, de deux à quatre mille livres en argent. Il y a eu absence complète cette année de l'élément indigent.

Les Allemands et les Scandinaves ont été nombreux; cette immigration d'après les états mensuels, a excédé de trente-cinq pour cent celle de l'année dernière. C'est une classe laborieuse, persévérante, qui prend aisément les habitudes du pays et qui fait d'excellents colons. Autrefois, elle se dirigeait vers les Etats-Unis; mais l'expérience de l'année dernière nous démontre que nous pourrions à l'avenir attirer chez nous une bonne partie de ce courant.

A l'exception d'un petit nombre de juifs russes, les immigrants venus des pays étrangers étaient de bonne classe. Je compte que l'année dernière sera suivie de bien d'autres années de succès. Nous avons eu une excellente récolte. Les colons ne manqueront pas d'informer leurs amis de la prospérité qu'ils rencontrent ici, et de les engager à venir se joindre à eux; ainsi le courant d'immigration vers nos provinces occidentales ira croissant d'année en année.

Les provinces orientales, surtout celle d'Ontario, ont envoyé un fort contingent d'immigrants à l'ouest, l'année dernière: Ontario, 10,677; Québec, 1,308; les provinces inférieures, 1,240, dont la majorité se rendait dans le Manitoba. En outre, 4,130 excursionnistes et ouvriers de ferme, venant presque tous d'Ontario, sont passés ici par le Pacifique Canadien, à destination de différents points du Manitoba et du Nord-Ouest. Tous avaient des billets de retour et aucun n'a été inscrit comme nouveau colon; mais plusieurs ont exprimé le désir de rester dans l'ouest et ont dû y rester, de sorte que le nombre des colons venus des provinces orientales doit être en réalité plus élevé que ne le font voir les statistiques.

Je n'ai pu que tenir note, pour mention, du passage de ces excursionnistes.

Les immigrants ont été l'objet de l'attention et de la bienveillance du personnel de service sur les trains et les vapeurs de la Compagnie du Pacifique. J'ai trouvé les chefs obligeants et toujours bien disposés à accueillir les suggestions propres à faciliter la rapidité et la commodité des voyages. Les plaintes, qui ne sont pas toujours raisonnables, ont été plus rares que les années précédentes, ce qui fait l'éloge de la compagnie, si l'on réfléchit au grand nombre des passagers.

En général, les arrivants étaient dans un bon état de santé. Quelques malades, seulement, ont eu besoin du médecin; il y a eu un décès. J'ai donné des détails sur ces cas dans mes rapports mensuels.

Ma besogne a consisté, comme par le passé, à constater le nombre, la nationalité et la destination des immigrants. Je les ai accompagnés et interrogés, faisant des tournées mensuelles afin de m'assurer si l'on prenait des arrangements convenables pour leur donner le confort pendant un trajet d'un millier de milles vers l'ouest à travers des régions peu peuplées, et pour leur procurer l'occasion d'acheter les choses nécessaires à un prix raisonnable. J'ai aidé à transférer des bateaux aux trains ceux qui arrivaient par eau, et j'ai placé ou dirigé ceux qui sont restés dans le district de cette agence.

Pendant quelques mois de l'année, il y a peu de besogne à faire ici; mon assistant peut y suffire. J'espère que vous m'autoriserez à visiter toutes les parties de ce grand district, qui a environ mille milles de longueur, sur six cents de largeur, et à faire une étude et un rapport sur les vastes forêts, les gisements métallifères et les terres arables de cette région, aussi sur les moyens propres à y attirer les capitaux et les colons.

J'ai acquis par mes propres observations, en parcourant à la hâte quelques parties du territoire, et par la correspondance et la conversation avec des personnes de différents lieux, certaines données que je consigne ici.

A l'extrémité orientale du district, les îles Manitoulines offrent de belles occasions aux fermiers pourvus d'un moyen capital; les terres bien arrosées et bien boisées peuvent s'acheter facilement et à bon marché. Les chantiers de billots, de traverses de chemins de fer et de bois à pulpe qui sont en activité sur l'île et sur la côte voisine, donnent un emploi rémunérateur pendant l'hiver pour les hommes et les attelages; les produits se vendent mieux que dans l'est d'Ontario. On communique avec l'île par trois lignes de bons vapeurs qui naviguent entre Owen-Sound et le Sault Sainte-Marie et font arrêt à tous les points importants; les églises, les écoles, les bureaux de poste sont à proximité; les marchés locaux de l'île sont Manitouwaning, Little-Current et Gore-Bay. Sur la terre ferme, la rive est couverte de scieries, de pêcheries, de maisons et bâtiments de ferme, et les travailleurs y trouvent ample carrière. L'embranchement d'Algoma du chemin de fer canadien du Pacifique traverse la région de Sudbury au Sault Sainte-Marie et a un service quotidien de voyageurs et de poste dans les deux sens. Cette partie de l'Algoma fournit annuellement 100,000 cordes de bois à pulpe pour les marchés américains de Détroit et de

Cleveland. Des millions de traverses de chemins de fer sont expédiées chaque saison à Chicago. La vallée de la Mississagua offre d'excellents avantages aux fermiers; elle est formée d'une riche argile, est bien arrosée, exempte de gelées d'été et susceptible de produire d'excellentes récoltes en grains et en racines, comme le démontre la prospérité de ses habitants. On peut y acquérir des terres en se conformant aux conditions ordinaires d'établissement prescrites par la loi de colonisation d'Ontario. Les lieux de marché sont le Sault Sainte-Marie, Bruce-Mines, Thessalon, Webwood, Spanish-River, etc. Au nord et à l'ouest de cette section, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, se trouve la grande zone de nickel de Sudbury; je n'ai point à vous en parler, mais je puis dire qu'elle fournit de l'emploi à un grand nombre de travailleurs, qui gagnent de bons salaires dans les exploitations minières.

À l'ouest de Sudbury, le pays présente les mêmes conditions et les mêmes caractères que sur l'embranchement d'Algoma pour les travaux de la ferme, des chantiers et des mines; ces deux dernières industries font une grande consommation de produits agricoles et emploient pendant l'hiver de nombreuses équipes pour tirer de la forêt les bois de chauffage, les traverses, les bois de construction et de sciage. Le défrichement est profitable parce que les arbres abattus, au lieu d'être bûchés sur place, sont convertis en billots, en traverses ou en bois de corde qu'il suffit d'apporter le long de la ligne pour trouver un marché.

La région qui avoisine Port-Arthur offre les mêmes avantages; l'exploitation des forêts, des mines, des pêcheries et les travaux agricoles y sont en activité. Le chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest est maintenant terminé jusqu'à North-Lake, distant de quatre-vingts milles de Port-Arthur, et il traverse une région que les experts en mines déclarent être l'une des plus riches du continent en gisements argentifères. Sur ce relief sont situées les fameuses mines Badger, Porcupine, Rabbit-Montain, Silver-Mountain, Palissades et Beaver, qui toutes emploient constamment un grand nombre de travailleurs. Les terres voisines dans la vallée de la White-Fish, qui sont parallèles à la chaîne des mines, sont très propres à la colonisation; le sol en est excellent, bien arrosé et légèrement boisé. Les produits agricoles se vendent pour les mines et les chantiers 50 pour 100 plus cher que dans les anciennes provinces.

Le Portage-du-Rat, Norman et Kéwatin, qui sont à environ trois cent milles à l'ouest de Port-Arthur, deviennent des endroits importants; les scieries y produisent une quantité de bois d'œuvre, emploient un grand nombre d'hommes et créent un marché pour les produits agricoles. Le pays environnant, riche en minéraux, se développera bientôt; il a déjà été fait des fouilles et établi des fourneaux au Portage du Rat. Le beau moulin à farine de la Compagnie meunière du Lac des Bois est situé à Kéwatin, et les grosses chutes de l'endroit y appelleront d'autres industries.

Je n'ai pas besoin de dire grand'chose de la région de la rivière la Pluie qui est bien connue aujourd'hui. Nulle autre partie du pays ne surpasse les ressources variées offertes par celle-ci au cultivateur persévérant; son seul inconvénient est le manque de communications par chemin de fer; mais on espère en avoir une dans un avenir prochain.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique a environ mille milles de voie, en grande partie voie principale, dans la région d'Algoma. Le trafic des voyageurs et des marchandises, qui augmente rapidement, nécessite un personnel nombreux et une grosse dépense. Des villages importants surgissent aux différents points de division du parcours, où les hommes ont leur résidence et ont placé des capitaux.

Port-Arthur et Fort-William sur le lac sont deux ports où arrivent de grandes quantités de houille et de marchandises à destination de l'ouest, et où des millions de boisseaux de blé sont emmagasinés pour être expédiés par eau. Ils ne peuvent manquer, par ce commerce et par leurs autres avantages naturels, de croître rapidement en richesse et en population.

L'industrie de la pêche a son quartier général à Port-Arthur. Des sommes importantes ont été placées en matériel et en établissements de conserves qui emploient la population riveraine et donnent de bons rapports aux exploitants. Le

poisson est expédié en grande partie aux Etats-Unis, et le produit de sa vente se distribue parmi nous.

Le rapport de l'inspecteur des pêcheries de Port-Arthur fait voir le revenu que le gouvernement retire de cette source.

J'ai donné les quelques détails qui précèdent sur les principales industries du grand district d'Algoma en vue de répandre la connaissance de cette région et d'y attirer des colons capables d'en promouvoir le développement en s'y assurant le bien-être.

Les tableaux annexés à ce rapport sont les suivants :

Le tableau A indique le nombre et la nationalité des immigrants passés à Port-Arthur, en route pour le Manitoba, pendant l'année.

Le tableau B indique le nombre et la nationalité des immigrants en route pour les Territoires du Nord-Ouest.

Le tableau C indique le nombre et la nationalité des immigrants en route pour la Colombie-Britannique.

Les tableaux D, E, F indiquent l'augmentation et la diminution des immigrants de chaque nationalité, en route pour chacune des provinces de l'ouest, pendant l'année.

Le tableau G indique le nombre total des immigrants en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique.

Le tableau H indique l'augmentation et la diminution des immigrants de chaque nationalité en route pour les provinces de l'ouest.

Le tableau I indique le nombre et la nationalité des immigrants qui sont restés dans le district de l'agence l'année dernière.

Le tableau J indique le nombre et la nationalité des immigrants en route pour les Etats-Unis.

Le tableau K indique le nombre total des arrivées et des départs à Port-Arthur pendant l'année dernière.

Le tableau L donne le prix au détail des articles d'alimentation et de vêtement dans le district de l'agence.

Le tableau M donne le taux des gages et salaires dans le district de l'agence.

J'ai apporté une soigneuse attention aux affaires de l'agence, et j'ai répondu diligemment aux lettres et aux demandes de renseignements qui m'ont été adressées. J'espère que ce rapport sera trouvé satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—État des immigrants arrivés à Port-Arthur, Ont., en route pour le Manitoba, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Date de l'arrivée.	Nombre des immigrants.	Ontario.			Québec.			Provinces inférieures, N.-E. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.		
		Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.																
Janvier.....	192	45	35	29	12	4	7	3	1	10	1	3	3	4	3	3
Février.....	268	96	44	35	8	8	4	5	1	26	9	3	3	3	2	2
Mars.....	2,323	1,063	350	315	26	18	29	18	10	162	23	40	28	28	23	23
Avril.....	2,379	757	242	248	68	36	44	17	3	449	62	55	28	28	31	31
Mai.....	1,570	251	134	112	32	11	4	8	3	356	168	64	22	22	25	25
Juin.....	1,145	147	127	87	41	32	32	7	4	186	99	88	8	5	6	6
Juillet.....	1,376	171	146	113	20	13	22	9	1	192	78	46	16	13	22	22
20 Août.....	1,012	229	111	66	37	22	22	10	7	139	88	60	18	6	4	4
Septembre.....	995	127	101	122	31	17	17	6	4	118	83	66	9	11	9	9
Octobre.....	991	92	119	125	20	16	19	8	3	78	91	37	6	3	3	3
Novembre.....	773	69	80	98	18	16	22	3	2	40	35	20	6	7	8	8
Décembre.....	368	51	60	57	3	3	3	2	4	16	14	13	1	2	2	2
Totaux.....	13,392	3,098	1,549	1,407	316	196	225	96	47	1,782	810	560	229	132	137	137

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU A.—État des immigrants arrivés à Port-Arthur, Ont., en route pour le Manitoba, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891—Fin.

Date de l'arrivée.	Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Islande.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
	1891.																		
Janvier.....	5	2	5	3	1	4													
Février.....	7			24	21	29	18	7	4										
Mars.....	19	11	10	1	1		26	10	5										
Avril.....	47	38	65	2			51	17	19	9	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Mai.....	52	32	55	12	14	16	46	18	15	6	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Juin.....	52	34	47	7	8	11	29	12	6	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Juillet.....	70	60	102	19	15	20	14	7											
Août.....	29	23	24	10	30	26	22	13	20	4	4	3	2	3	3	2	2	2	2
Septembre.....	41	31	30	46	43	57	10	10	7	1	1	2	2	1	2	2	2	2	2
Octobre.....	64	54	70	37	43	57	10	7	11	2	2	1	2	1	2	2	2	2	2
Novembre.....	112	76	122	3	6	6	5	5											
Décembre.....	26	23	28	5	6	6	5	5											
Totaux.....	524	384	558	159	140	171	231	109	87	46	32	29	35	16	17	83	92	38	38

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU B.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ontario, en route pour les Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Année.	Nombre des immigrants.			Ontario.			Québec.			Provinces inférieures N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1891.																			
Janvier.....	87	16	16	3	1	8	3	7	5	1	6
Février.....	108	27	5	4	15	13	38	6	13	47	12	1
Mars.....	664	302	122	36	2	13	4	4	109	42	31	7	1
Avril.....	687	269	83	14	8	3	12	10	7	98	47	45	4	3
Mai.....	461	83	59	7	4	3	10	7	9	71	49	52	4
Juin.....	345	63	42	7	4	3	6	5	2	49	34	21
Juillet.....	269	50	28	9	10	14	6	5	2	43	20	14	1
15 Août.....	208	56	30	1	1	1	46	49	28	1
Septembre.....	241	33	30	4	6	2	4	1	1	37	39	14	1
Octobre.....	285	41	45	2	7	9	1	2	6	27	15	11
Novembre.....	176	25	33	3	6	2	2	1	5	3	3
Décembre.....	109	21	26	1	2	4
Total.....	3,640	981	519	87	60	47	101	38	43	548	326	212	21	5	6

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU B.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ontario, en route pour les Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.—*Fin.*

Année.	Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Islande.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.																		
Janvier.....																		
Février.....																		
Mars.....																		
Avril.....	6	4	2				1	1	4	2	2	3	7	3	10			
Mai.....	2	3	5															
Juin.....	3	3	4				1			1	1		2	2				
Juillet.....	1	1	5															
Août.....	2	1	7				3	1					1					
Septembre.....	5	7					3	1					2					
Octobre.....	2	2					1	1	2				1					
Novembre.....	2	3	5				1	1					3					
Décembre.....	3	3	6				1	1					2					
Total.....	26	23	34				14	9	7	18	9	7	14	5	10	1	1	3

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU C.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour la Colombie-Britannique, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Date de l'arrivée.	Nombre d'immigrants.		Ontario.			Québec.			Provinces inférieures, N.-E. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.		
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.																	
Janvier	228	12	46	12	10	6	7	5	79	3	4	31	9	3	2		
Février	289	51	112	51	25	6	2	2	32	2		31	12	4			
Mars	827	73	347	73	48	29	6	12	94	11		75	29	32	4		
Avril	1,067	371	371	96	80	46	13	23	99	26	18	137	53	28	2	1	
Mai	1,056	245	245	125	96	27	9	9	68	25	31	184	101	72	9	5	
Juin	588	77	77	56	34	6	5	5	34	27	15	125	68	69	4	2	5
Juillet	621	54	57	54	56	12	5	1	23	15	11	154	99	71	4	2	5
Août	501	35	39	39	31	8	11	11	14	1	1	102	86	79	1	1	2
Septembre	416	45	45	52	53	4	1	1	7	1	1	82	80	64	3		
Octobre	613	44	44	56	52	59	16	13	15	10	19	111	100	79			
Novembre	378	39	35	35	35	6	3	4	14	31	21	66	42	33	1	3	2
Décembre	212	14	29	14	19	3	1	3	15	15	20	28	16	16			
Total	6,796	668	1,454	668	589	212	79	86	501	191	166	1,126	695	550	25	12	9

J. M. MCGOVERN,

Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU C.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour la Colombie-Britannique, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.—*Fin.*

Date de l'arrivée.	Allemagne.		Russie.		Scandinavie.		Etats-Unis.		Hongrie.		Italie.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
1891.												
Janvier.....			1	1	2	2	9	2	3	3	5	2
Février.....			1	1	1	2	14	2	8	8	15	5
Mars.....					4	3	19	9	3	3	8	1
Avril.....	1				22	1	13	6	10	6	2	1
Mai.....			6		15	3	16	5	3	3	2	2
Juin.....			1		10	8	11	6	9	3	1	1
Juillet.....			1		14	8	10	4	5	1	1	1
24Août.....	2	2	1		4	4	5	3	1	1	8	6
Septembre.....			1		4	5	3	8	2	2	1	2
Octobre.....			4		6	2	12	6	7	4	1	2
Novembre.....	1		3		4	3	10	8	4	2	7	4
Décembre.....			4		4	3	8	6	3	2	4	3
Total.....	3	3	12	1	88	34	119	62	15	6	50	15
					20	40	40	3	3	10	10	

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU D.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour le Manitoba, indiquant l'augmentation et la diminution pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Année.	Nombre d'immigrants.		Ontario.		Québec.		Provinces maritimes, N.-B. et N.-E.		Grande-Bretagne.		France.					
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.			
1891.....	13,392	3,098	1,549	1,407	316	196	225	96	47	57	1,782	810	560	229	132	137
1890.....	9,432	2,118	1,264	1,356	188	117	191	52	8	10	1,387	538	358	105	62	93
Augmentation.....	3,960	980	285	51	128	79	34	44	39	47	385	277	202	124	70	44
Diminution.....	57															
Augmentation nette.....	3,960															

Année.	Allemagne.		Russie.		Scandinavie.		Etats-Unis.		Hongrie.		Islande.					
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.			
1891.....	524	384	159	171	231	109	87	46	29	35	16	17	83	92	38	
1890.....	306	244	51	71	97	55	57	51	14	8	11	4	66	78	70	
Augmentation.....	218	140	108	100	134	54	30	5	18	27	5	13	17	14	32	
Diminution.....																

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU E.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour les Territoires du Nord-Ouest, indiquant l'augmentation et la diminution pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Année.	Nombre d'immigrés.		Ontario.		Québec.		Provinces inférieures, N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.....	981	519	462	47	101	38	43	548	326	212	21	5	6			
1890.....	3,262	770	472	18	195	40	63	494	244	152	30	14	13			
Augmentation.....	545	211	10	29	94	2	20	54	82	60	9	9	7			
Diminution.....	167															
Augmentation nette.....	378															

Année.	Allemagne.		Russie.		Scandinavie.		Etats-Unis.		Hongrie.		Islande.	
	Hommes.	Enfants.	Hommes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
1891.....	26	34	3		9	7	9	7	14	5	10	1
1890.....	32	35			8	3	3	3	2	4	3	2
Augmentation.....	1	1	3		1	4	7	4	12	1	7	1
Diminution.....	6			8								1

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU G.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Année.	Nombre d'émigrants.		Ontario.		Québec.		Prov. inférieures. N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.....	6,796	1,454	668	539	86	501	166	1,126	695	550	25	12	9	25	12	9
1890.....	5,457	1,185	562	513	66	336	180	818	612	414	19	8	7	19	8	7
Augmentation	1,373	269	106	26	13	165	11	308	83	136	6	4	2	6	4	2
Diminution	34						9									
Augmentation nette.....	1,339															

Année.	Allemagne.		Russie.		Scandinavie.		Etats-Unis.		Hongrie.		Islande.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
1891.....	3	3	1	88	20	34	119	40	15	6	3	10
1890.....	10	6	5	36	19	35	88	30	4	4	9	7
Augmentation	7	3	4	52	1	1	31	10	11	2	6	3
Diminution			3									

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU G.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nombre d'émigrants.	Ontario.			Québec.			Provinces inférieures, N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Islande.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.			
*13392	3098	1549	1407	316	196	225	96	47	57	1782	810	560	132	137	558	384	558	159	140	171	231	109	87	46	32	29	35	16	17	83	92	38	
† 3640	981	519	462	87	60	47	101	38	43	548	326	212	21	5	26	23	34	3	3	3	14	9	7	18	9	7	14	5	10	1	1	3	
‡ 6796	1454	668	539	212	79	86	501	191	166	1126	695	550	25	12	3	3	2	12	1	...	88	34	20	119	62	40	15	6	3	50	15	10	
23828	5533	2736	2408	615	335	358	698	276	266	3456	1831	1322	275	149	553	410	594	174	141	171	333	152	114	183	103	76	64	27	30	134	108	51	

* Manitoba.

† Territoires du Nord-Ouest.

‡ Colombie-Britannique.

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU H.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, indiquant l'augmentation et la diminution totale, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Année.	Nombre d'immigrants.	Ontario.			Québec.			Prov. infér., N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.		
		Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.....	23,828	5,533	2736	2408	615	335	358	698	276	266	3,456	1,831	1,322	275	149	152
1890.....	18,151	4,073	2324	2341	434	215	255	583	228	248	2,709	1,389	924	154	84	113
Augmentation	5,706	1,460	412	67	181	120	103	115	48	18	747	442	398	121	65	39
Diminution...	29															
Augmentation nette.....	5,677															

Année.	Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Islande.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1891.....	553	410	594	174	141	171	333	152	114	183	103	76	64	27	30	134	108	51
1890.....	348	272	375	57	48	74	155	98	79	157	63	50	14	19	16	86	86	80
Augmentation....	205	138	219	117	93	97	178	54	35	26	40	26	50	8	14	48	22
Diminution...																		29

TABLEAU I.—Arrivées d'immigrants qui sont restés dans l'agence du district de Port-Arthur, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Nomb. d'immigrants.	Québec.			Provinces inférieures, N.-B. et N.-E.			Grande-Bretagne.			Finlande.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Italie.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
349	41	7	13	15	7	7	41	35	12	23	13	36	17	9	4	10	4	38	9	5	3	

J. M. McGOVERN,

Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU J.—Arrivées d'immigrants à Port-Arthur, Ont., en route pour les États-Unis, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Date de l'arrivée.	Nombre d'immigrants.			Ontario.			Québec.			Provinces inférieures, N.-E. et N.-E.			Grande-Bretagne.			France.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1891.																			
Janvier.....	142	12	14	1	2	4	4	1	3	1	2	1
Février.....	191	30	16	3	1	4	4	4	4	2	1
Mars.....	491	94	23	6	1	40	10	5	18	2	6	4
Avril.....	684	136	39	6	1	40	13	5	18	7	3	4
Mal.....	662	27	21	5	4	20	8	4	6	4	7
Juin.....	440	29	18	5	6	15	6	3	6	5	5
Juillet.....	423	28	16	1	6	3
100 Août.....	346	25	23	4	2	8	3
Septembre.....	321	17	7	8	7
Octobre.....	440	17	13	5	1	3	9
Novembre.....	301	8	9	11	3	3	9
Décembre.....	151	14	5	5	3
Total.....	4,592	492	189	42	21	18	157	72	48	262	144	86	19	16	8

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU A.—État des immigrants arrivés à Port-Arthur, Ont., en route pour les Etats-Unis, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Date de l'arrivée.	Allemagne.			Finlande.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Italie.				
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		
1891.																				
Janvier.....	1	2	6				4					29	9	4						
Février.....	3			19	5		19					55	7	1						
Mars.....	7	6	3	12	3		29	5	2			108	35	17						
Avril.....	3	2	1	7			48	25	3			130	50	43	1					
Mai.....	3	2	1	8	2		112	38	16			113	44	23	1					
Juin.....	6	3		3	2	4	57	29	8			68	50	26	4					
Juillet.....	5	3	1	2			62	51	26			81	34	20	1					
Août.....	7	2	2				27	24	17			60	31	10						
Septembre.....		1		2	2		22	21	10			79	48	20						
Octobre.....				4	7	1	17	22	10			106	84	59						
Novembre.....	2	7	1	1			19	19	6			72	48	31						
Décembre.....	3	1	3				7	8	3			36	17	10						
Total.....	37	26	17	39	16	5	423	247	101			937	457	264	5	8	8	127	30	32

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

TABLEAU K.—Arrivées et départs d'immigrants à l'agence de Port-Arthur, pour l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉES.		SEXES.		Nombre total d'âmes.	DESTINATION DÉCLARÉE.				NATIONALITÉS—RESTANT EN CANADA.						NATIONALITÉS—POUR LES ÉTATS-UNIS.						Rapports ailiers—Pour le Canada.		Rapports ailiers—Pour les États-Unis.											
	Via steamers transatlantiques.	Via États-Unis.	Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.		Enfants au-dessous de 12 ans.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du N.-O.	Colombie-Britannique.	États-Unis.	Grande-Bretagne.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des États-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	17	10	42	64	63	128	673	3801	61	9	63	128					
Janvier.....	151	52	380	147	122	649	102	87	228	142	70	12	2	16	10	382	15	6	9	4	4	20	24	2	20	3	36	7	160	130	72	61	3801	217	274
Février.....	219	63	563	191	120	864	8	268	108	289	191	130	7	10	10	509	7	20	3	24	2	23	36	7	23	3	36	7	160	130	72	61	3801	217	274
Mars.....	810	191	3352	2780	859	714	4353	48	2323	664	827	491	418	40	42	3075	160	23	3	36	7	41	16	76	223	286	42	85	4094	223	461	3159	280	382	
Avril.....	1596	308	2959	3044	967	852	4863	46	2379	687	1067	684	1010	163	77	125	85	2673	46	41	16	76	104	6	166	10	180	164	32	45	3139	280	382		
Mai.....	2001	225	1620	2047	984	815	3846	37	1570	461	1056	602	1250	148	124	137	45	1456	24	104	6	166	10	180	164	32	45	2074	144	296	2264	135	288		
Juin.....	1349	185	1021	1190	780	585	2555	37	1145	345	588	440	805	143	116	119	41	915	76	59	8	94	6	144	106	23	16	20	2264	135	288				
Juillet.....	1585	155	967	1213	826	688	2707	18	1376	269	621	423	753	280	94	62	20	894	222	49	9	139	2	135	73	16	20	2264	135	288					
Août.....	1001	120	907	376	635	477	2088	21	1012	208	501	346	644	84	43	34	19	825	93	67	11	68	14	101	82	3	19	1723	101	245					
Septembre.....	1074	173	754	816	655	580	2001	28	995	241	416	324	121	70	33	26	698	108	55	1	53	2	147	56	7	26	1654	147	174						
Octobre.....	1115	284	954	640	796	717	2353	24	991	285	613	440	591	190	48	18	36	876	155	37	..	44	..	249	78	27	35	1878	249	191					
Novembre.....	773	182	686	609	526	506	1641	13	773	176	378	301	292	321	39	22	31	618	17	17	10	44	..	151	68	11	31	1309	151	150					
Décembre.....	317	98	434	318	272	259	849	9	368	109	212	151	110	16	5	5	35	396	47	14	7	18	..	63	38	11	35	663	63	88					
Total..	12051	2036	14682	14766	7638	6365	28769	349	13392	3640	6796	4592	6697	1597	681	576	379	13317	970	492	80	771	43	1658	1278	270	408	23769	1815	2777					

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE PORT-ARTHUR.

ÉTAT L.—Prix de détail des articles d'alimentation et de vêtement ordinaires nécessaires aux classes ouvrières, en 1891.

Provisions.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb	0 12	0 16	Habits, tweed	3 00	6 00
Pain blanc, 1re qualité.....	0 07	Pardessus do	5 00	15 00
do bis	0 07	Pantalons do	1 50	5 00
Beurre salé, la lb.	0 20	0 23	Vestons do	1 00	2 50
do frais do	0 25	Chemises, flanelle	0 75	1 75
Beuf, la lb.	0 07	0 12	do coton	0 35	1 00
Mouton, do	0 07	0 12	Comisoles (tricot)	0 25	1 00
Veau do	0 07	0 12	Caleçons de laine	0 50	1 50
Lard do	0 07	0 12	Chapeaux, feutre	0 50	1 50
Bière, la pinte	0 15	Chaussettes tricotées	0 20	0 40
Chandelles, la lb.	0 12½	do de coton	0 10	0 20
Fromage do	0 15	Couvertes	1 75	3 00
Café do	0 25	0 40	Couvertures de voyage	1 25	3 00
Farine de blé-d'Inde, les 100 lbs.	3 00	4 00	Flanelle, la verge	0 15	0 30
Œufs, la douz	0 15	0 20	Coton à chemise, la verge	0 08	0 12½
Farine, le baril, 1re qualité.....	6 00	Coton à draps, la verge	0 18	0 30
do do 2e do	5 50	Etoffe canadienne, la verge	0 35	0 75
do de sarrasin, les 100 lbs	4 00	Souliers d'hommes	1 00	4 00
Pois., morue sèche ou verte, le qtl	5 00	8 00	do de femmes	0 75	2 50
Bois de chauffage, la corde	2 75	3 00	Bottes d'hommes	1 50	4 00
Jambon, la lb.	0 16	0 18	Bottines de femmes	0 75	3 00
do épaules, la lb.	0 14	Claques en caoutchouc, hommes	1 00
Hareng, le baril	6 00	do do femmes	0 75	1 50
Moutarde, la lb.	0 30			
Lait, la pinte	0 08	0 10			
Farine d'avoine, per 100 lbs.	3 50			
Poivre, la lb.	0 25			
Pommes de terre, le boisseau	0 60			
Riz, la lb.	0 05			
Savon jaune, la lb.	0 05			
Sucre brun, la lb	0 05			
Sel, la lb.	0 01			
Thé noir, la lb.	0 25	0 60			
do vert do	0 25	0 60			
Tabac do	0 50	0 75			

J. M. MCGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE PORT-ARTHUR.
 ETAT M.—Moyenne du taux des prix pour l'année 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
do par semaine, avec pension	4 50	5 50
Servantes de ferme, avec pension	2 00	3 00
Maçons, par jour, sans pension	3 00	4 00
Briqueteurs do	3 00	4 00
Charpentiers do	2 50	3 50
Bûcherons do	1 50	2 00
Const. de navire do (très peu demandés).....	2 25	3 25
Forgerons do	2 25	3 00
Charrons do	2 50	3 50
Jardiniers, avec pension (très peu demandés).....	1 25	2 00
do sans pension.....	1 75	2 25
Cuisinières, par mois.....	18 00	30 00
Blanchisseuses do	14 00	20 00
Servantes do	10 00	15 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 25	1 75
Mineurs	1 50	2 25
Employés de moulin.....	1 75	2 50
Mécaniciens.....	3 50	4 50
Selliers.....	2 00	3 00
Cordonniers.....	2 00	3 00
Tailleurs.....	2 25	3 50

J. M. McGOVERN,
Agent fédéral d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1891.

N° 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE WINNIPEG.

(M. THOS BENNETT.)

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirant le 31 décembre 1891.

Les arrivées de cette année ont de beaucoup excédé celles des deux dernières années. Elles ont été de 30,686, dont il faut déduire 4,592 citoyens américains, qui se rendaient dans le territoire de Washington, ce qui laisse une balance de 26,094. Sur ce nombre 14,636 se sont fait inscrire à Winnipeg, et 2,266 à Gretna et autres points de la frontière.

En somme, les immigrants étaient d'une classe très satisfaisante, à l'exception de 125 juifs russes indigents. J'ai pu trouver de l'emploi pour les hommes, et les nombreuses demandes de servantes de journée m'ont permis de placer les femmes dans la ville. Ces gens excitaient la pitié, ayant été expulsés de Russie, sans qu'on leur eût donné le temps d'emporter leurs effets. Leurs bagages, contenant linge et vêtement, ne leur sont parvenus qu'après toutes sortes d'inconvénients et de difficultés; par erreur, une partie a été envoyée à New-York, et une plus grande partie dans l'Amérique du Sud; toutefois, excepté ce qui est allé dans la république Argentine, ces bagages ont été reçus ici depuis. Grâce à la Société juive de Montréal, les plus nécessiteux de ces immigrants ont reçu des secours et n'ont pas eu à souffrir.

Les autres immigrants étrangers, particulièrement les Mennonites, avaient quelques ressources, chaque chef de famille apportant de \$300 à \$400 en argent. Les Mennonites constituent une classe très industrielle, qui réussit parfaitement. Ceux qui nous sont venus cette année, au nombre de 300, avaient été attirés par les bonnes nouvelles reçues de leurs compatriotes et par la propagande de M. Klaus Peters, agriculteur prospère, retourné en Russie l'an dernier. Ils se sont fixés à Gretna et à Morris. Il en est encore arrivé 600 autres, qui ont été dirigés sur différents points du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Comme par le passé, les colons islandais surpassent peut-être en progrès ceux de tout autre élément étranger. Cela est d'autant plus remarquable qu'ils n'avaient, en arrivant au Manitoba, aucune connaissance pratique de l'agriculture et que très peu de moyens; par leur travail, leur frugalité, leur détermination de réussir, ils ont surmonté, ou peut-être mieux, su éviter la plupart des obstacles que rencontre d'ordinaire le nouveau colon.

Les tableaux annexés au rapport de M. Baldwinson (notre agent islandais) ont été préparés avec un soin particulier; ils font voir par une méthode supérieure l'exacte condition des colons. Je crois qu'il serait à propos d'adopter les mêmes procédés pour obtenir des renseignements sur l'état de quelques autres colonies.

M. Baldwinson a amené avec lui en revenant d'Islande, en juillet dernier, 145 immigrants; 40 autres sont arrivés quelques jours après par une autre ligne; 15 à 20 autres étaient arrivés au commencement de la saison, ce qui fait un total de 200, environ. M. Baldwinson, dans son rapport, fait le récit de son voyage en Islande et aussi de sa visite aux colonies islandaises. Ce rapport, je n'en doute pas, vous donnera beaucoup de satisfaction.

Scandinaves.

Une augmentation notable se remarque dans l'immigration scandinave. M. Wendelbo, dans son rapport, donne des détails très encourageants sur la condition des colonies danoises et suédoises; et bien qu'il n'ait pas eu l'occasion de les visiter, il a pu obtenir de personnes appartenant à ces colonies d'excellentes nouvelles sur les progrès qui s'y font. J'ai demandé à une trentaine de colons de m'écrire des lettres; je n'ai reçu que trois réponses, dont la traduction est annexée au rapport de M. Wendelbo.

Immigrants britanniques.

L'immigration de la Grande-Bretagne montre un progrès très sensible cette année, puisqu'elle est presque double de celle de l'an dernier. Elle est loin d'atteindre encore cependant la quotité qui devrait nous revenir sur la totalité de l'émigration du vieux pays.

Il est possible que le bonus actuellement offert aux colons effectifs, engage un bon nombre d'émigrants à venir en ce pays, vu que la somme est plus que suffisante pour couvrir les frais de l'inscription d'établissement, ce qui, pour une famille nombreuse, est une chose importante.

Je crois que l'on peut attendre un heureux résultat de la mesure prise par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique en envoyant en Angleterre les échantillons de nos produits agricoles, qu'elle fait exhiber dans un wagon à l'intérieur du pays, afin de donner aux fermiers et autres une occasion de juger de la merveilleuse capacité productrice de nos Prairies. Ce mode de propagande est le plus pratique que l'on puisse adopter, et ne peut manquer de réussir mieux que tout autre à attirer ici l'immigration. Au lieu d'un wagon de produits, on devrait en faire circuler une douzaine; ce moyen aurait aussi en Ecosse et en Irlande les mêmes résultats avantageux auprès des classes agricoles, celles que nous voulons voir venir se joindre à nous.

Aide à donner aux colons.

Dans mes précédents rapports, j'ai parlé de l'encouragement à donner à une classe désirable d'immigrants ayant une connaissance pratique de l'agriculture, mais manquant des moyens nécessaires pour s'établir sur des terres. Le gouvernement de la métropole ou des capitalistes désireux de favoriser l'émigration au Canada feraient une avance de £150 par famille, cette somme devant être employée à l'achat de bestiaux, d'instruments d'agriculture, à la construction d'une habitation, à la préparation de cinq acres de terre, que le colon en arrivant trouverait tout prêts pour l'ensemencement, et à l'achat de provisions suffisantes pour sa subsistance jusqu'à la prochaine récolte. Toute garantie serait prise pour le remboursement de la somme, avec un intérêt raisonnable, dans un délai, disons, de dix ans. Si ce plan se réalisait, il tendrait grandement à prévenir l'introduction du système de prêt qui existe dans le Dakota et les autres États de l'Ouest, lequel, par ses taux usuraires d'intérêt, a été plus funeste au fermier que la sécheresse, la gelée ou toute autre calamité.

J'annexe à ce rapport un tableau coté "G" qui donne le prix des choses nécessaires au colon.

Bétail.

L'importation des races améliorées de chevaux, de moutons et de porcs a eu de bons résultats, comme on peut le voir à nos expositions agricoles, où les sujets exposés égalent les meilleurs produits des provinces de l'Est. Nos fermiers manitobains ont tort de ne pas s'adonner davantage à l'élevage des porcs et des moutons, qui se vendent plus cher ici et que l'on peut élever plus facilement et à moins de frais que dans le Canada oriental. Nous avons dû faire venir de la viande de mouton de la Nouvelle-Ecosse pour répondre à la demande de notre marché pendant la saison dernière.

Volailles.

L'industrie de la volaille peut réussir à merveille dans le Manitoba, le fermier ayant sous la main les grains en abondance. Nous ne devrions donc pas être dans la nécessité d'importer de volailles des anciennes provinces; c'est ce qui a eu lieu cependant; nous avons dû faire venir d'Ontario un char de poulets et de dindons pour la Noël. Nos fermiers ne sont-ils pas à blâmer en ceci? Ils peuvent presque sans frais installer des poulaillers, et avec quelque soin de leur part, je suis sûr que notre poule manitobaine ne resterait pas en arrière de ses congénères de l'est et du sud.

Moissons.

L'année qui finit a été très prospère. Nos greniers et nos entrepôts sont encombrés, bien qu'une forte partie de la moisson reste encore entre les mains des fermiers, la levée de milliers d'acres n'étant pas encore battue. Quelques districts ont eu à souffrir de la gelée; mais la moyenne générale est bonne, comme rendement et qualité, ce qui, avec l'élevation des prix, fait de 1891 une année très abondante.

Les acheteurs de grains ont agi avec beaucoup de prudence en exigeant sur plusieurs points des élevateurs pour y recevoir le grain au fur et à mesure qu'il arrive au marché, et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, mettant en œuvre tous ses moyens de transport, a pu faire circuler de trente-cinq à quarante trains par jour; elle en a emmagasiné le fret dans ses vastes élevateurs de Fort-William, pour de là l'expédier sur navires.

Le rendement du blé dans le Manitoba a donné cette année une moyenne très satisfaisante; elle a été de 25.3 boisseaux à l'acre, pour la province. Le total de la récolte s'est élevé à plus de vingt-trois millions de boisseaux. L'Assiniboia a produit trois millions cinq cent mille boisseaux, et l'Alberta, un million cinq cent mille; le total général a donc été de vingt-huit millions de boisseaux.

D'après les expériences qui ont été faites avec différentes espèces de blé, le Fyfe rouge a été trouvé le préférable; il donne la plus belle mouture. D'autres espèces commencent aussi à être recherchées par les fermiers, surtout le Ladoga, qui mûrit dix à quinze jours plus tôt que les autres blés, et qui donne beaucoup de satisfaction sous le double rapport du rendement et de la qualité. Je ne doute pas qu'avant longtemps on ne trouve d'autres variétés hâtives, qui, par la culture, dans notre riche sol de prairie, sous l'influence de notre claire atmosphère et de nos longs jours ensoleillés de juillet et d'août, acquerront les qualités nouvelles non inférieures à celles qu'offre pour la mouture le fameux Red Fyfe.

L'avoine a donné un excellent rendement, qui a été en moyenne de 48.3 boisseaux à l'acre dans le Manitoba; dans quelques cas, il a même atteint de quatre-vingts à cent boisseaux à l'acre. Le rendement total pour la province s'est élevé à quatorze millions sept cent cinquante mille boisseaux; on peut compter que celui des Territoires a été de trois millions deux cent cinquante mille, ce qui donne un total de dix-huit millions de boisseaux.

L'orge a souffert de la trop grande humidité en certains endroits; mais, en somme, elle a bien réussi; la moyenne a été de trente-cinq boisseaux à l'acre. Le Manitoba a produit trois millions deux cents boisseaux; avec la récolte des Territoires, la production totale a été de quatre millions de boisseaux.

L'orge à deux rangs promet bien, quoique la couleur en ait été quelque peu terne dans différents districts du Manitoba; elle est très bien venue dans les Territoires.

Il n'est guère nécessaire de parler des racines et légumes. Nous l'emportons partout sur nos concurrents par le volume, la qualité et l'abondance de nos produits potagers.

Notre récolte de céréales de 1891 s'élève donc à plus de cinquante millions de boisseaux, récoltés dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Ficelle à lier.

La ficelle à lier est un article nécessaire qui entraîne une notable dépense pour le colon. Il a fallu trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-

vingt-treize livres (3,795,193) de ficelle pour engerber la récolte du Manitoba de 1891; si on ajoute ce qu'il en a fallu pour les Territoires, on a quatre millions cinq cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-treize livres (4,548,193); ce qui formerait le chargement de cent quatre-vingt-dix chars, à douze tonnes par char. Je crois que relativement au chiffre ou à la proportion par tête de la population, aucun autre pays ne saurait montrer de tels résultats. Il y a ici un bel avenir pour une manufacture de ficelles; je vois avec plaisir qu'une couple de compagnies se forment et vont demander des chartes pour cette industrie.

Main-d'œuvre agricole.

Bien que trois mille travailleurs des champs nous soient venus d'Ontario, la demande a été telle que dans beaucoup d'endroits, on a souffert du manque de bras. Les gages étaient de trente-cinq à cinquante piastres par mois, et davantage en certains cas. Si les terrassiers de chemins de fer n'eussent profité de ces hauts prix offerts aux moissonneurs, bien des fermiers n'eussent pu sauver à temps leurs récoltes.

Servantes.

Les bonnes servantes de maison sont toujours très rares ici; on peut même dire qu'il n'y en a pas. Il est bien malheureux que l'on ne puisse imaginer quelque plan en vue d'acheminer chaque année vers le Manitoba cinq cents jeunes filles fortes et bien portantes de quatorze ans et au-dessus; on rendrait ainsi aux maîtresses de maison, tant de la ville que de la campagne, épuisées par les soins du ménage, le plus signalé service en leur procurant la servante tant demandée et tant cherchée. Celle-ci, outre un salaire élevé, ne manquerait pas de trouver dans sa situation nouvelle, si cela lui convenait, l'occasion de s'établir avantageusement; et c'est là, de fait, une des causes de la disette que je signale.

Il ne devrait pas être impossible pour certaines sociétés de bienfaisance en Angleterre de diriger ici des émigrantes de cette classe; on leur ferait une certaine avance contre promesse de remboursement, et on les confierait à un clergyman chargé d'agir pour la société prêtante, ou bien à l'agent du gouvernement; l'un ou l'autre verrait à ce que la somme avancée fût rendue par les personnes qui engageraient ces émigrantes à leur service. Nous avons ici des locaux bien appropriés où les filles sont traitées avec attention, en attendant qu'elles soient placées, le coût de la vie, dans l'intervalle, n'étant qu'une bagatelle.

Si ces suggestions sont trouvées pratiques et se réalisent, l'on pourrait probablement prendre des arrangements favorables avec les compagnies de vapeurs et de chemins de fer pour une forte réduction des prix de traversée et de transport sur terre. La société ou le gouvernement qui mettrait en pratique un tel projet, s'acquerrait la gratitude durable de vingt mille maîtresses de maison dans le Manitoba, et le jeune homme qui se fixe sur une ferme dans les prairies n'aurait plus à craindre l'ennui du célibat forcé.

Arrivées des Etats-Unis.

Nous avons reçu une immigration très satisfaisante des Etats-Unis. Cela fait l'éloge du travail de propagande de Messieurs Holmes, Webster et autres qui ont parcouru le Dakota, nord et sud, pendant la saison 1891. Les arrivées ont été de 2,266 âmes. Voir pour détail des nationalités, etc., le tableau "D" annexé à ce rapport. Les nouvelles reçues jusqu'à présent de ces immigrants sont très satisfaisantes; l'expérience qu'ils ont acquise leur sera bien utile et leur fera éviter de s'endetter au delà de leurs moyens.

Dans le cours des deux dernières années, j'ai reçu des Etats-Unis beaucoup plus de demandes de renseignements qu'autrefois, bien que ma correspondance des mois d'avril et de mai ait été en grande partie interceptée; on s'est abstenu de délivrer, ou bien on nous a retourné tout ce qui était sous enveloppe revêtue de notre sceau officiel. J'ai pris en conséquence la résolution de mettre lettres et brochures dans

des enveloppes ordinaires, que j'ai revêtues de timbres-poste; mes envois ont en conséquence été restreints pendant un certain temps. Malgré cela, des demandes de renseignements me viennent de toutes les parties des Etats-Unis, surtout de citoyens anglais et d'allemands. Je m'attends à un afflux croissant d'émigrants des Etats-Unis, non seulement du Dakota, mais aussi de la Nouvelle-Angleterre, ou des milliers de Canadiens, d'ouvriers britanniques et étrangers, se portent chaque année dans les centres manufacturiers afin d'y gagner assez d'argent pour aller tenter ailleurs une autre carrière. Un agent canadien bien entendu ferait une utile propagande dans la Nouvelle-Angleterre, d'où il dirigerait sur nos plaines fertiles du Nord-Ouest ceux qui voudraient se livrer de nouveau à l'agriculture.

Trois familles sont venues de l'Inde et deux de l'Amérique du Sud; elles ont été placées sur des terres et sont bien satisfaites. Elles font connaître à leurs amis le résultat de leur expérience et plusieurs, je le pense, vont venir les rejoindre.

Français.

Le nombre croissant de Canadiens-Français, de Belges et de Français qui arrivent et s'établissent dans cette région, rend nécessaire la nomination d'un nouvel agent de langue française pour aider à la formation des colonies. Cette fonction est vacante depuis la retraite de M. J.-E. Têtu, au mois de juillet dernier.

Allemands.

J'ai reçu d'excellents rapports des colonies allemandes. Le nombre croissant des immigrants de cette nationalité est une preuve du succès de ceux qui les ont devancés. Leur industrie est proverbiale; nous avons de l'espace pour tous ceux qui viendront, et nous espérons que d'importantes additions s'ajouteront aux colonies primitives.

Hongrois.

J'ai des nouvelles très favorables des colonies hongroises, qui, j'ai lieu de le croire, sont en bonne voie de progrès. J'aurais beaucoup aimé à me rendre compte par moi-même du progrès de ces colonies, mais je n'ai pas eu l'occasion d'aller les visiter; aucun membre de mon personnel n'a pu le faire non plus. Je suis en état d'affirmer, cependant, par des informations reçues, que ces colonies réussissent bien.

Bureau de renseignements et service des guides.

Le bureau de renseignements est une partie essentielle de cette agence; il est destiné à donner au colon qui veut s'établir ou à l'émigrant qui arrive toutes les indications dont ils ont besoin. Le préposé de ce service doit d'abord être un linguiste; il doit encore avoir une bonne connaissance générale du pays pour pouvoir donner un avis intelligent à ceux qui viennent le consulter. Ce n'est pas le premier venu qui réunit ces conditions; je ne crois pas qu'il y ait dans tout le Dominion un autre lieu où un bureau de renseignements soit aussi nécessaire.

Le service des guides est d'une grande utilité; pendant la dernière saison, les guides ont été surtout occupés à placer les immigrants venus du Dakota et d'autres parties des Etats-Unis pour se fixer sur nos terres.

Le nombre de ces immigrants placés par les guides de cette agence, du 1er avril au 1er octobre, a été de 292. (Voir tableau "E" annexé à ce rapport.) A partir de cette dernière date, le service des guides a cessé d'être sous ma direction. La somme de \$400 affectée à son exécution était épuisée à la fin de septembre, et je n'ai pas eu à demander un autre crédit.

Le tableau "F" est une liste des inscriptions, lettres patentes, annulations et réserves, tirée de nos registres. Les chiffres ne paraissent pas être aussi élevés que ceux de l'année dernière, mais les chiffres de 1889 avaient été compris avec ceux de 1890; en réalité, la saison dernière donne une plus forte somme d'opérations que la précédente.

Le tableau "A," annexé, montre que 3,535 personnes ont été hébergées dans le bâtiment au cours de la saison; le plus grand nombre que nous ayons eu à la fois a été de 170.

Le tableau "B" fait voir que le chiffre des immigrants inscrits à Winnipeg a été de 14,636; le chiffre de ceux inscrits à Emerson, Gretna, Killarney et Deloraine, de 2,266, faisant un total de 16,902, qui se sont établis dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. En outre, 9,192 sont passés à la Colombie-Britannique, ce qui porte à 26,094 le grand total de l'immigration dans la partie occidentale du Dominion.

Les arrivées *via* chemin de fer des Etats-Unis pour le Manitoba ont été de 1,281, et pour les Territoires de 985; total par cette route, 2,266.

Je puis dire que notre nouveau bâtiment d'immigration est véritablement bien fait pour les arrivants; aménagé de façon à recevoir tous ceux qui ont besoin de son couvert, il est particulièrement apprécié par les chefs de famille nombreuse, qui ne pourraient sans gêne faire la dépense de descendre à un hôtel. Le bâtiment peut contenir deux cent cinquante personnes, qui s'y trouveraient assez à l'aise. Nous serons dans le cas d'en utiliser, l'an prochain, toute la capacité, si l'immigration prend les proportions auxquelles on s'attend.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur;

THOS BENNETT,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Relevé des immigrants hébergés au bâtiment d'immigration, agence de Winnipeg, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉES.		SEXES.		Nombre total d'âmes.	DESTINATION DÉCLARÉE.						NATIONALITÉS—RESTANT AU CANADA.							OCCUPATIONS—RESTANT AU CANADA.						Non rapportés étrangers—Pour le Canada.	Rapportés étrangers—Pour le Canada.	Effets.	Numé- raire.			
	Via vapeurs transatlan- tiques.	Via États-Unis.	D'autres parties du Canada.	Adultes du sexe masculin.		Adultes du sexe féminin.	Enfants au-dessous de 12 ans.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	États-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des E.-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.					Artisans.	Commis et commerc.	Servantes.
Janvier	6	10	8	3	16	8	8	2	2	19	1	11	3	8	8	33	78	101	45	19	2	5	3	2	1	7	10	6	500	400	
Février	3	19	2	4	22	20	44	29	10	29	8	17	10	7	17	105	165	105	7	8	7	3	7	20	2	16	19	3	700	500	
Mars	37	17	6	6	54	44	308	335	10	289	8	149	33	7	17	46	149	101	45	19	276	58	88	10	23	236	190	453	2,500	5,000	
Avril	408	190	45	85	134	643	300	143	2	183	6	115	45	33	5	29	33	101	45	19	86	27	63	11	35	224	32	20,600	31,800		
Mai	398	32	29	206	97	156	459	11	2	93	4	34	76	39	22	29	7	20	61	34	61	34	50	3	16	10	100	20,600	15,450		
Juin	237	80	7	154	58	112	324	231	1	183	6	174	44	5	1	35	172	110	30	26	26	210	62	244	50	25	424	9,685	14,240		
Juillet	424	50	35	177	154	178	509	372	112	25	45	6	15	16	1	4	64	40	26	24	40	26	24	2	4	24	86	26,480	13,275		
Août	183	19	4	96	50	60	206	165	8	29	2	7	15	16	1	4	68	34	21	60	34	21	60	2	16	99	20	187	6,420	9,760	
Septembre	208	20	4	117	57	58	232	176	56	37	2	6	70	37	5	3	10	62	10	48	123	12	22	11	41	297	223	283	24,000	12,000	
Octobre	273	223	10	168	202	506	295	203	8	20	1	4	295	35	31	62	23	23	10	48	23	101	21	16	1	23	247	7,235	15,000		
Novembre	346	63	139	92	178	409	324	83	2	3	8	314	32	23	5	15	5	5	19	19	23	17	11	2	7	78	108	346	15,000	9,340	
Décembre	32	108	43	60	52	155	1	133	20	13	1	85	17	5	15	5	5	15	19	19	23	17	11	2	7	17	108	47	4,800	4,200	
Total	2555	814	166	1584	780	1171	3535	12,235	11,20	17,28	636	30	153	1362	300	218	201	166	441	869	269	312	33	63	254	1707	814	28	2693	202,120	121,325

THOS BENNETT,
Agent fédéral d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

TABLEAU B.—État des immigrants arrivés à Winnipeg pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Date.	Grande-Bretagne.	Canadiens.	Etrangers.	Etats-Unis.	Total.	Effets.	Numéraire.
1891.						\$	\$
Janvier.....	127	186	16	329	3,750	3,500
Février.....	155	283	438	17,500	4,400
Mars.....	187	2,416	109	2,712	146,700	30,000
Avril.....	926	1,110	380	287	2,703	116,800	26,200
Mai.....	840	922	198	512	2,472	97,100	42,000
Juin.....	412	610	186	435	1,643	63,600	49,700
Juillet.....	457	452	420	311	1,640	45,800	26,300
Août.....	430	534	169	293	1,426	42,200	23,500
Septembre.....	463	469	183	185	1,300	44,000	22,700
Octobre.....	314	226	471	93	1,104	40,200	16,800
Novembre.....	186	120	398	41	745	31,700	11,400
Décembre.....	142	122	126	390	13,000	6,000
Total.....	4,639	7,450	2,547	2,266	16,902	662,350	262,500

TABLEAU B.—Nombre de demandes d'aide reçues à l'agence de Winnipeg, durant l'année 1891.

Mois.	Hommes.	Femmes.	Total.
Janvier.....	14	31	45
Février.....	23	24	47
Mars.....	89	66	155
Avril.....	413	83	496
Mai.....	153	79	232
Juin.....	118	56	174
Juillet.....	128	48	176
Août.....	1,585	61	1,646
Septembre.....	245	45	290
Octobre.....	43	48	91
Novembre.....	9	33	42
Décembre.....	12	40	52
	2,832	614	3,446

TABLEAU D.—Tableau indiquant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants venus des Etats-Unis, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Canadiens.....	877
Américains.....	414
Anglais.....	366
Allemands.....	309
Islandais.....	121
Canadiens-français.....	112
Scandinaves.....	67
	<u>2,266</u>
Manitoba.....	1,163
Assiniboia.....	785
Alberta.....	254
Colombie-Britannique.....	85
Ontario.....	29
	<u>2,266</u>
Valeur des effets.....	\$206,407

TABLEAU E.—Service des guides de colonisation, 1891.

Nationalité.	Pays d'origine.	Nombres.
Britanniques.....	Angleterre.....	25
do	Ecosse	3
do	Dakota.....	1
		29
Canadiens.....	Canada.....	18
do	Dakota.....	26
		44
Allemands	Allemagne.....	3
do	Dakota.....	34
		37
Islandais.....	Islande.....	22
do	Dakota.....	8
		30
Scandinaves.....	Suède.....	9
do	Danemark.....	7
do	Dakota.....	2
		18
Français.....	France.....	4
do	Belgique.....	4
		8
Finlandais.....	Canada.....	6
do	Finlande.....	1
		7
Autrichiens.....	Autriche.....	51
Russes.....	Russie.....	27
Américains.....	Dakota.....	27
Bohémiens.....	Bohême.....	10
Hongrois.....	Pensylvanie.....	3
Américains.....	Vermont.....	1
		292
Guides.	En service à	Nombres guidés.
Thos McNutt.....	Yorkton (Assa.).....	12
Karl Strauch.....	Langenburg.....	10
Thos Mettenet.....	Sainte-Anne et Saint-Laurent.....	9
C. K. Hendrickson.....	Whitewood.....	7
G. A. Hill.....	Yorkton et Langenburg.....	151
Jacob Crawford.....	North Shoal Lake.....	4
George Fernie.....	Yorkton.....	5
C. F. Theuer.....	Langenburg.....	13
Thos Paulsen.....	Churchbridge.....	6
J. W. Wendelbo.....	Yorkton.....	9
Guidés par des amis.....	A différents endroits.....	66
		292

THOMAS BENNETT,
Agent fédéral d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

TABLEAU F.—Listes des lettres patentes, inscriptions, annulations et réserves des terres fédérales tirées de l'index concernant les terres du bureau de renseignements de l'Etat, à Winnipeg, pour l'année 1891.

Mois.	Lettres patentes.	Inscriptions.	Annulations.	Réserves.
Janvier.....	102	159	72	17
Février.....	155	183	94	6
Mars.....	84	109	36	
Avril.....	77	262	155	1
Mai.....	74	398	158	
Juin.....	90	444	140	40
Juillet.....	115	505	129	2
Août.....	150			
Septembre.....	107	182	180	
Octobre.....	101			
Novembre.....	104	143	315	6
Décembre.....	146	1,465	138	
Total.....	1,305	3,850	1,417	72

TABLEAU G.—État de la dépense à faire en installation et en matériel par un colon qui a recours à l'emprunt.

Maison.....	\$140.00
5 acres labourés et rompus, prêts pour l'ensemencement.....	20.00
Puits.....	25.00
1 paire de bœufs, bons au travail.....	100.00
2 génisses à \$35 chacune.....	70.00
1 chariot.....	65.00
1 charrue.....	25.00
1 herse.....	16.00
1 poêle et garniture.....	30.00
Provisions.....	75.00
1 moissonneuse.....	60.00
Petits outils.....	44.00
Pour dépenses imprévues.....	50.00
Total.....	<u>\$720.00</u>

THOMAS BENNETT,
Agent fédéral d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

MOYENNE des gages dans la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest en 1891.

	\$ cts.		\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jr, sans pension...	1 25	Jardiniers, sans pension, par mois.....	40 00
do par sem. avec pension.....	5 00	Cuisinières, par mois.....	20 00
Servantes de ferme, avec pension, par mois.....	10 00	Blanchisseuses, par mois.....	16 00
Maçons, sans pension, par jour.....	4 00	Servantes, par mois.....	12 50
Briqueteurs do.....	4 00	Journaliers, par jour, sans pension.....	1 25
Charpentiers do.....	2 50	Mineurs, par jour, sans pension.....	2 50
Bûcherons do.....	1 50	Employés de scieries, par jr, sans pension	1 75
Charpentiers de navire, pas de demande.....	Mécaniciens, par jour, sans pension.....	2 50
Forgerons, sans pension, par jour.....	2 00	Selliers do.....	1 25
Charrons do.....	2 00	Cordonniers do.....	1 25
Jardiniers, avec pension, par mois.....	20 00	Tailleurs do.....	2 00

PRIX en détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières, à l'agence de Winnipeg en 1891.

Provisions.	\$ cts.	\$ cts.	Vêtements.	\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.....	0 11	à 0 15	Habits, en tweed.....	3 50	à 9 00
Pain, blanc, par lb. (14 pains pour \$1).....	0 05	“ 0 08	Pardessus do.....	7 00	“ 18 00
Pain, bis, par lb.....	0 05	“ 0 08	Pantalons do.....	2 00	“ 5 00
Beurre, frais, par lb.....	0 15	“ 0 25	Vestons do.....	4 00
do salé, par lb.....	0 14	“ 0 18	Chemise, flanelle.....	1 00	to 2 50
Bœuf, par lb.....	0 05	“ 0 15	do coton.....	0 50	“ 1 00
Mouton, par lb.....	0 08	“ 0 18	Camisoles, tricot.....	1 00	“ 3 00
Veau, par lb.....	0 08	“ 0 18	Caleçons, laine.....	1 00	“ 3 00
Lard, par lb.....	0 10	“ 0 15	Chapeaux, feutre.....	0 50	“ 5 00
Bière, par pinte.....	0 10	Chaussons, laine.....	0 35	“ 0 75
Chandelle, par lb.....	0 25	do coton.....	0 08	“ 0 35
Fromage, par lb.....	0 12	Couvertes.....	1 85	“ 10 00
Café, par lb.....	0 25	to 0 50	Couvertures voyage.....	1 50	“ 10 00
Farine de blé-d'Inde, les 100 lbs.....	2 50	Flanelle, par verge.....	0 12	“ 0 50
Œufs, par douz.....	0 25	to 0 35	Coton à chemise.....	0 07	“ 0 15
Farine, par baril, 1re qualité.....	5 00	do à draps de lit.....	0 20	“ 0 40
do do 2e do.....	4 60	Etoffe canadienne.....	0 65	“ 1 25
Farine de sarrasin, par 100 lbs.....	5 50	Souliers d'hommes.....	1 00	“ 6 00
Poisson, morue, sèche ou verte, p. q.....	6 50	to 7 50	do de femmes.....	0 75	“ 3 50
Bois de chauffage, par corde.....	3 50	“ 5 50	Bottes d'hommes.....	2 00	“ 8 00
Jambon, par lb.....	0 18	Bottines de femmes.....	1 00	“ 8 00
do épaules, par lb.....	0 15	Claques en caoutchouc, hommes.....	1 50	“ 3 00
Hareng, par baril.....	5 50	do do femmes.....	1 50	“ 2 25
Moutarde, par lb.....	0 40	to 0 50			
Lait, par pinte.....	0 05	“ 0 08			
Farine d'avoine, par 100 lbs.....	2 50	“ 2 70			
Poivre, par lb.....	0 35			
Pommes de terre, par boiss.....	0 50	to 0 60			
Riz, par lb.....	0 05	“ 0 06			
Savon, jaune, par lb.....	0 05	“ 0 10			
Sucre, brun do.....	0 04	“ 0 05			
Sel, par lb.....	0 01	“ 0 02			
Thé, noir, par lb.....	0 15	“ 1 50			
do vert do.....	0 15	“ 0 85			
Tabac do.....	0 25	“ 0 75			

THOS BENNETT,
Agent fédéral d'immigration.

WINNIPEG, MAN., 31 décembre 1891.

N° 13.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BRANDON.

(M. A.-J. BAKER.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

BRANDON, MAN., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les opérations de cette agence pendant l'année qui expire le 31 décembre 1891.

L'immigration dans ce district a été plus considérable cette année que les années précédentes.

Relativement aux arrivées à cette agence pendant l'année—mentionnées dans le relevé ci-joint—je ne puis donner que le nombre des individus qui ont été logés dans le bâtiment du gouvernement; un grand nombre d'autres, cependant, tels que fermiers pourvus de capital, voulant acquérir des terres par concession ou par achat, se sont retirés chez des amis ou sont descendus aux hôtels. Ils se sont mis en rapport avec le bureau des terres ou avec des agents d'immeubles, mais ont eu recours dans bien des cas aux avis de votre agent dans leurs opérations d'achat et d'établissement. La plus grande partie de ceux qui ont été hébergés dans nos locaux appartenait à la classe ouvrière, et ont pu se procurer de l'emploi à de bons salaires dès leur arrivée; ils ont été recherchés par les fermiers et entrepreneurs de travaux de ce district.

Plusieurs milliers de travailleurs nous sont aussi venus des provinces orientales, principalement de l'Ontario, pour la moisson; ils avaient été influencés par les agents du gouvernement et les employés de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique. La plupart se sont arrêtés à Brandon, qui est au centre des districts fromentiers de la province; tous ont été engagés de suite par les fermiers et autres à \$25 ou \$30 par mois. Ce contingent a été loin de suffire à la demande de nos cultivateurs dont plusieurs, faute de bras, ont subi la perte d'une partie de leurs grains. J'ai appris par des individus et par des groupes qui se proposent d'émigrer des Etats-Unis, et aussi par des agents du gouvernement qui connaissent les mouvements et le sentiment de déception des colons du Dakota, du Minnesota et des autres Etats de l'Ouest, qu'un grand nombre de fermiers et de ranchers vont quitter ces Etats pour venir s'établir dans la province et dans les Territoires du Nord-Ouest, l'année prochaine.

Comme d'ordinaire, beaucoup de visiteurs sont venus de la Grande-Bretagne, des pays étrangers et des provinces de l'Est, dans le cours de la saison. Les uns étaient de simples excursionnistes; les autres ont acheté des terres et se sont fixés dans la province, et tout ce que j'ai appris d'eux m'autorise à dire que nous aurons l'an prochain un fort courant d'immigration vers nos régions.

J'ai à peine besoin de mentionner le fait que l'aide féminine nous fait défaut; les servantes sont en grande demande, et il est toujours fort difficile d'en trouver pour la ville et les campagnes.

Autant que j'ai pu le constater, la récolte de blé a été très élevée dans toute la région; le rendement moyen est de vingt-six boisseaux à l'acre. Je regrette d'avoir à dire qu'une partie de la récolte a été endommagée par la gelée.

La récolte d'avoine a été satisfaisante; la moyenne est de cinquante-cinq boisseaux à l'acre. L'orge a donné un bon rendement pour la quantité semée.

Le foin a été très abondant; la quantité dépasse de quatre-vingts pour cent celle de l'an dernier, et la qualité est supérieure.

Les pommes de terre n'ont pas aussi bien réussi que l'année dernière ; les autres racines ont bien produit.

Les fermiers ont cultivé l'étendue ordinaire de terre et ont ajouté à leurs labours pour les semailles du printemps prochain.

Un grand nombre de chevaux, bêtes à cornes et moutons a été importé dans ce district, pendant l'année, des provinces orientales ; on a aussi fait venir de la Grande-Bretagne des animaux de race des espèces choisies, entre autres les étalons importés par la Compagnie McGregor, de Brandon. La ville de Brandon prend un développement rapide ; la somme dépensée en constructions, cette année, est estimée à \$450,000, sans compter les améliorations publiques ; et l'on prévoit qu'un accroissement au moins égal aura lieu l'an prochain.

Par les chemins de fer qui la desservent et par sa situation centrale dans la région fromentière du Manitoba, la ville ne peut manquer de prospérer dans l'avenir.

L'état de salubrité de la ville est excellent, et il n'y a eu aucun cas de maladie parmi les immigrants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. BAKER,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ des arrivées et départs d'immigrants à l'agence d'immigration de Brandon, pour les douze mois expirés le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉS.		SEXES.		Nombre total d'individus.	DESTINATION DÉCLARÉE.		NATIONALITÉS—DEMEURANT AU CANADA.								OCCUPATIONS—DEMEURANT AU CANADA.								Pour le Canada—Rapportés		Pour les États-Unis—Rapportés ailleurs.												
	Via vapeurs trans-atlantiques.	Via États-Unis.	Hommes.	Femmes.		Enfants au-dessous de 12 ans.	Manitoba.	Territoir. du Nord-Ouest.	États-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Russes.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des États-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Comms, négociants, etc.	Servantes.	Non classés.	Portes ailleurs.	Portes ailleurs.											
1891.																																						
Janvier.....		7	8	3	1	7	7											1	1	1				4											7			
Février.....	23	5	52	10	11	73	69	4	17			6						1	37	12				23	5											68		
Mars.....	36	1	59	8	4	96	91	4	20		12							2	44	37				7											95			
Avril.....	89	3	44	116	13	186	136	4	61	5	8							4	7	107				7											133			
Mai.....	42	2	17	47	5	61	61		21	4	12			2				3	23	11				3											59			
6 ^e Juin.....	33		31	49	9	64	64		24	2	2			4				3	25	20				1											64			
Juillet.....	42	9	184	172	6	385	185		19	8	1			8				2	110	53				13											176			
Octobre.....	9	3	20	20	7	20	20		7		2							7	7					7											17			
Septembre.....	8		8	7	1	14	14		4		2							9	1	1				9											14			
Novembre.....	3		4	2	6	12	12		3									1	1																12			
Décembre.....																																				12		
Total.....	283	23	559	52	57	688	659	8	176	15	39	7	19	10	22	365	14	14	275	242				101												645		

A. J. BAKER,
Agent fédéral d'immigration.

BRANDON, MAN., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE BRANDON.

TAUX moyen des gages dans les diverses provinces en 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	À
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension.....	15 00	35 00
do par semaine, avec pension.....		
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	10 00	15 00
Maçons, par jour, sans pension.....	3 00	4 50
Briqueteurs do do.....	4 00	5 00
Charpentiers do do.....	2 00	3 00
Bûcherons do do.....	1 50	2 00
Charpentiers de navire, par jour, sans pension.....		
Forgerons, par jour, sans pension.....	2 00	2 50
Charrons do do.....	2 00	2 50
Jardiniers, sans pension.....		
do avec pension.....		
Cuisinières.....	20 00	40 00
Blanchisseuses.....	12 00	15 00
Servantes.....	10 00	15 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 50	1 75
Mineurs.....	5 00	10 00
Employés de scierie.....	1 75	3 00
Mécaniciens.....		
Selliers.....	1 50	2 00
Cordonniers.....	1 00	2 50
Tailleurs.....	2 00	2 50

A. J. BAKER,
Agent fédéral d'immigration.

BRANDON, 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE BRANDON.

LISTE des prix au détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières en 1891.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Articles de vêtement.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb.	0 12	0 15	Habits, tweed.....	4 00	7 00
Pain blanc, qualité supérieure.	0 05		Pardessus, tweed.....	6 00	12 00
do bis	0 05		Pantalons do	2 00	4 00
Beurre salé, la lb.	0 14	0 18	Vestons do	1 00	3 00
do frais do	0 15	0 20	Chemises, flanelle.	1 00	2 00
Bœuf, la lb.	0 10		do coton	0 50	1 00
Bière, la pinte.	0 07		Camisoles, tricot.....	0 50	1 50
Chandelle, la lb.	0 12½		Caleçons, laine.....	0 50	1 50
Fromage do	0 15		Chapeaux, feutre.....	0 70	2 00
Café do	0 40		Chaussettes, laine, la paire.	0 12	0 25
Farine de maïs, les 100 lb.	2 50		do coton do	0 10	0 20
Œufs.....	0 15		Couvertres, la paire.....	2 00	5 00
Farine de blé, le baril, 1re qualité.	4 00	5 00	Couvertures voyage.....	1 00	1 50
do do 2e do	3 50	4 00	Flanelle, la verge.....	0 15	0 25
do de sarrasin, les 100 lb.	3 00	4 00	Coton à chemise, la verge.....	0 10	0 15
Poisson, moruesèche ou verte, le qt	7 00	8 00	Coton à draps, la verge.....	0 20	0 30
Bois de chauffage, la corde.....	3 50	4 50	Stoffe canadienne, la verge.....	0 50	0 90
Jambon, la lb.	0 15		Souliers, hommes.....	1 25	2 00
do épaules, la lb.	0 12		do femmes.....	0 75	1 50
Hareng, le baril.....	6 00	8 00	Bottes, hommes.....	2 00	3 00
Moutarde, la lb.	0 30	0 40	Bottines, femmes.....	1 00	1 50
Mouton do	0 12		Claques encaoutchouc, hommes..	1 50	2 00
Lait, la pinte.....	0 05		do femmes.....	1 25	2 00
Farine d'avoine, les 100 lb.	2 00	2 50			
Poivre, la lb.	0 30				
Lard, la lb.	0 08	0 10			
Pommes de terre, le boisseau.....	0 25	0 30			
Riz, la lb.	0 06				
Savon, jaune, la lb.	0 05	0 07			
Cassonade, la lb.	0 05				
Sel, la lb.	0 01½	0 02			
Thé, noir, la lb.	0 25	0 40			
do vert, do	0 25	0 40			
Tabac do	0 50				
Veau do	0 12				

A. J. BAKER,
Agent fédéral d'immigration.

BRANDON, 31 décembre 1891.

N^o 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE MACHOIRE-D'ORIGINAL.

(M. R.-L. ALEXANDER.)

AGENT D'IMMIGRATION,
MACHOIRE-D'ORIGINAL, ASSA., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1891.

L'immigration dans ce district n'a pas été aussi forte cette année que l'année dernière; cependant beaucoup de terre ont été concédées dans un rayon de quinze à vingt milles de la ville.

Si les colons ont été moins nombreux cette année, ils étaient en général dans de bien meilleures conditions pécuniaires.

Les bonnes récoltes de 1888 et 1889 ont attiré l'immigration, et je suis convaincu que l'excellente récolte de cette année va faire affluer les immigrants vers cette partie du Nord-Ouest.

J'ai le plaisir de pouvoir dire, et on ne peut trop le répéter, que nous avons eu dans cette région une moisson très abondante, la plus forte de beaucoup qui ait été cueillie; le rendement a été bon et la superficie des emblavures avait été considérablement augmentée; de sorte que la quantité de grain récoltée dans le district, dépasse de beaucoup les prévisions.

D'après des renseignements soigneusement obtenus, je constate que nous allons avoir à peu près 600,000 boisseaux de grains de toutes sortes. Le blé va s'élever à 400,000, boisseaux dont la plus grande partie se cotera n^o 1, dur; une petite portion a souffert de la nielle. Quoique la moisson se soit faite plus tard que les années dernières, elle n'a presque pas été attaquée par la gelée, qui a été légère.

J'ai à mon bureau des tiges de blé que j'ai arrachées le 21 septembre dans un grand champ de 75 acres, et c'est à peine si elles ont quelque trace de gelée. Ce blé a été semé tard en mai. Le rendement moyen dans le district est de 35 boisseaux, à l'acre; il atteint parfois 40 à 45 boisseaux.

L'avoine a produit énormément, ayant donné de 75 à 80 boisseaux à l'acre.

L'orge est venue aussi à merveille; mais on ne s'occupe guère encore de cette céréale. L'orge à deux rangs, reçue de la ferme expérimentale d'Ottawa, a bien réussi partout où on en a semé. Je ne doute pas qu'avant longtemps on ne s'adonne en grand à la culture de cette espèce.

On a acheté dans le district 75,000 livres de ficelle à lier; le tout a été employé à l'engerbage des grains. Je ne dois pas oublier de mentionner ici la rareté de la main-d'œuvre agricole pour les travaux de la moisson; par suite, une grande partie des grains n'a pu être ameublonnée qu'en octobre; dans quelques lieux, il y en avait encore sur champ aux premières neiges.

La production des racines de tout genre a tout simplement été énorme; mais le blé dur n^o 1 est ici le grand article de culture, et on n'attache guère d'importance aux plantes tuberculeuses.

Au cours des mois de mars, avril et mai, il est arrivé à l'agence 35 wagons chargés de chevaux, bétail et effets de colons, le tout estimé à \$51,000; il y avait 215 chevaux, 39 bêtes à cornes et 10 cochons. J'ai inscrit à cette agence 22 familles comprenant 138 personnes. Je sais qu'un certain nombre d'individus arrivés ici ne se sont pas fait inscrire.

Je reçois constamment, comme ces années dernières, des lettres venant des anciennes provinces, ou des Etats-Unis, particulièrement du Dakota, demandant des renseignements sur le climat, le sol, les récoltes, les terres à concéder, etc. J'ai répondu avec soin aux questions qu'on m'a adressées et j'ai envoyé avec mes réponses des exemplaires des brochures à ma disposition.

Une délégation de fermiers du Dakota s'est arrêtée ici. En compagnie de M. Webster et avec le concours des citoyens de Moose-Jaw; je leur ai fait visiter le pays. Le compte-rendu qu'ils ont publié dans la presse fait voir qu'ils ont aimé le pays, qu'il leur a beaucoup plu.

L'élevage des chevaux et bestiaux se fait en grand, non seulement par ceux qui se livrent à cette spécialité, mais par plusieurs fermiers, qui ont aussi de gros troupeaux.

En établissant leurs ranches de moutons, D. J. McLean, Naysmith et Cambridge et d'autres ont fait un placement profitable; il est maintenant hors de doute que ce district est excellent pour l'élevage des moutons.

Une dizaine de machines à battre ont été achetées; en y ajoutant celles des années précédentes, quinze ont été en activité. Cependant on n'a pu battre jusqu'ici que la moitié de la récolte, et, à cause du manque de bras, on n'a pu expédier qu'une petite partie du grain au marché.

La prospérité s'annonce de tous côtés dans cette région. La hutte du célibataire fait place à la commode habitation de charpente, et celle-ci est quelquefois remplacée par une construction en briques, en ciment ou en crépi. M. John G. Beasley, ci-devant de Clinton, Ontario, est le premier fermier qui s'est bâti ici une maison de briques.

On élève partout des églises et des écoles. Plusieurs écoles qui n'étaient ouvertes que pendant la saison d'été, sont à présent fréquentées toute l'année.

Quelques colons ont fait en petit des essais de reboisement; tout ce qu'il faut pour réussir c'est un temps suffisant et un soin raisonnable. J'ai dit dans mon rapport de l'an dernier que M. J.-J. Porter avait réchappé quatre-vingt-dix pour cent des plants reçus par lui de la ferme expérimentale d'Ottawa; il m'apprend qu'au sortir de l'hiver 1890-91, quatre-vingt-cinq pour cent de ces plants sont en bon état de croissance, plusieurs ayant poussé de quatre pieds pendant la saison dernière. M. Porter rapporte que les essences acacia jaune et acacia noir ont péri pendant l'hiver, mais toutes les autres ont bien repris, particulièrement l'érable, le frêne, le bois blanc et l'érable à feuilles de frêne; c'est cette dernière essence qui a le mieux réussi.

M. Porter réside dans la partie ouest du district. M. A. Dunlop, qui habite dans la partie sud, a aussi reçu des plants de semis de la ferme expérimentale d'Ottawa; il m'a informé qu'ils ont bien repris, et qu'il a de plus une belle pépinière de plants venus de graines. Il m'a assuré que la culture des arbres ne présentera pas de grandes difficultés.

Au nord, près du lac au Bison, M. Charles Bigden, dont j'ai visité la ferme à la fin de l'automne, a une plantation qui promet beaucoup; partie des arbres a déjà quatre années de croissance et tous sont en pleine vigueur. J'en conclus qu'en peu d'années, si on fait des plantations, nos prairies imboisées se couvriront d'arbres de tous côtés. J'ai à mon bureau un rejeton d'un des érables de M. Bigden; il a six pieds onze pouces de haut et trois pouces et demi de circonférence, pousse de la dernière saison.

Le 17 octobre dernier, la septième exposition annuelle d'agriculture a eu lieu à Moose-Jaw et a été un succès à tous égards. Les échantillons de grains, racines et légumes étaient excellents. On a exposé de beaux chevaux, particulièrement dans la classe des chevaux de trait; l'un des juges, qui était d'Ontario, a fait l'observation que ces chevaux seraient remarquables dans n'importe quelle partie du Canada; il y avait aussi de bons échantillons dans la classe des chevaux de voiture.

Les acheteurs de grain du Manitoba et de l'Est ont été attirés dans ce district, depuis quelques semaines, par la qualité supérieure du blé qui s'y récolte; ils ont déjà acheté une quantité de blé rouge dur n° 1 (Fyfe) qui a fait le chargement d'une vingtaine de chars; ils ont fourni les sacs aux fermiers qui les remplissaient de blé

et allaient les porter au chemin de fer. Ce blé allait être expédié à Yokohama. Le fait n'a pas besoin de commentaires.

Agréablement située au centre du district, la ville de Moose-Jaw est en voie de prospérité; presque toutes les maisons construites cette année l'ont été en briques. M. Jos. Brass a établi ici une briqueterie; cette initiative lui fait honneur et répond à un grand besoin, à cause de la cherté du bois.

Une haute école a été établie en connection avec l'école commune, de sorte que les élèves qui veulent recevoir un enseignement supérieur à celui de l'école commune peuvent le trouver ici, et s'épargnent ainsi les frais et l'inconvénient d'avoir à se rendre dans l'Est pour finir leur éducation.

Les pluies abondantes du printemps et de l'été après les grosses tombées de neige de l'hiver, ont rempli d'eau lacs, rivières et marécages, dont plusieurs s'étaient desséchés ces années dernières, et la plupart des colons ont de l'eau en abondance à leur portée. On espère que dans un avenir prochain les houillères situées à quelques milles seulement de la ville de Moose-Jaw seront en exploitation. Avec le combustible en abondance et à bon marché, avec l'eau facilement accessible à tous, ce district promet d'être, s'il ne l'est déjà, l'un des meilleurs du Nord-Ouest pour les opérations de culture et les pâturages.

Plusieurs de mes fermiers ont profité de l'excursion à l'est à bon marché organisée par la Compagnie du Pacifique et se sont rendus en Ontario et dans les autres provinces, où ils ont acheté, avec le produit de la vente de leurs milliers de boisseaux de blé, des chevaux et bestiaux de choix pour l'élevage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. L. ALEXANDER,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 15.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE RÉGINA.

(M. J.-T. STEMSHORN.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
RÉGINA, T.N.-O., 31 décembre 1891.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'année qui expire le 31 décembre 1891.

J'ai le plaisir de pouvoir constater une augmentation dans le nombre des colons qui nous sont arrivés cette année; j'ai enregistré 534 arrivants, les Allemands formant la nationalité la plus nombreuse.

Tous étaient en bon état de santé.

Beaucoup de visiteurs nous sont venus d'Ontario pendant la dernière saison. Ils ont si bien apprécié les avantages de la région qu'ils sont retournés dans leur pays par les excursions à bon marché pour vendre tout ce qu'ils ont afin de se fixer ici. Ce qu'ils vont dire dans leurs endroits de la magnifique récolte qu'ils ont admirée sur nos champs, engagera sans doute à les suivre ceux de leurs connaissances qui auraient eu la pensée de s'en aller aux Etats-Unis.

La récolte du blé a été vraiment phénoménale dans quelques endroits: on rapporte un rendement de 35 à 45 boisseaux à l'acre; il s'est élevé dans quelques endroits à 55 et plus; l'avoine a rapporté en moyenne 70 boisseaux à l'acre. L'orge à deux rangs obtenu de la ferme expérimentale a donné partout satisfaction; on en semera beaucoup le printemps prochain.

Depuis plusieurs années je parcours le district pour placer des colons; j'ai voyagé plus que d'ordinaire pendant la dernière saison, et j'ai pu constater avec plaisir la prospérité parmi nos fermiers. Quelques-uns ont beaucoup mieux fait qu'ils ne l'avaient espéré.

Je citerai un cas particulier pris parmi les Allemands arrivés en août 1885. Ces gens étaient sans aucuns moyens.— La Compagnie du Pacifique offrit de leur venir en aide dès qu'ils se seraient nantis d'une inscription de terre; il fallait qu'ils gagnassent d'abord dix piastres pour l'inscription. F. Gentner se fit inscrire le 30 septembre pour le quart S.-E. de la section 23, township 19, rang 17 ouest du deuxième méridien. La Compagnie du Pacifique lui avança une paire de bœufs, un chariot, une charrue et attelage. Il s'est acquitté de sa dette envers la compagnie, a acquis d'elle un quart de section dont moitié est déjà payée, a acheté des instruments d'agriculture: botteleuse, faucheuse, râteleuse; possède quatre chevaux, cent cinquante moutons, un troupeau de vaches, et un intérêt d'un tiers dans une batteuse à vapeur dont la balance du prix d'achat sera payée à échéance.

M. Gentner a récolté 2,000 boisseaux de blé n° 1, 1,500 boisseaux d'avoine; il a eu 500 boisseaux de blé légèrement atteint de la gelée. Il est vraiment presque incroyable qu'un étranger, ignorant la langue du pays, arrivé ici sans ressources il y a à peine six ans, soit aujourd'hui en possession de montrer un tel avoir; et pourtant beaucoup d'autres ont fait aussi bien que lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN T. STEMSHORN,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU des arrivées et départs d'immigrants à l'agence d'immigration de Régina, pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés.			Sexes.		Nombre total d'âmes.	Nationalités, demeurant au Canada.					Occupations, demeurant au Canada.						Effets.	Numé- raire.										
	Via vapeurs trans- atlantiques.	Via Etats-Uns.	D'autres parties du Canada.	Hommes.	Femmes.		Enfants au-dessous de 12 ans.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Canadiens.	D'autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.			Commis, négoc- iants.	Servantes.	Non classés.	Pour le Canada—Non rap- portés ailleurs.	Pour le Canada—Rapportés ailleurs.					
1891.																													
Janvier	4			2	1	1	4	3			14	1	2							2		4							\$ 500
Février		1	13	5	5	4	14						5							9	1	13							2,000
Mars	10	74	8	29	28	30	87	1	9	73	3		28							49	74	13							10,000
Avril	55	47		31	22	49	102		64		38		29							16	56	47							3,000
Mai	15	6	10	16	6	9	31	7	8	16			8							1	6	25							3,000
Juin	46	4		11	12	27	50		50				8							33	4	46							1,000
Juillet	15			9	9	15	33		18				7							24	8	25							2,000
Août		27		1	1		2	2	2				1							1	2								100
Septembre		88		15	9	13	37		12				9							21	37								3,000
Octobre		88		34	21	33	88		71				24							48	88								10,000
Novembre		31		11	6	15	32		31				8							1	31								2,000
Décembre		54		12	10	32	54		54				9							6	36								1,000
Total	146	352	36	176	130	228	534	11	314	117	82	137	28	7	7	1	47	314	352	182	352	182							58,600

JOHN T. STEMESHORN,
Agent fédéral d'immigration.

RÉGINA, T.N.O., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE RÉGINA.

PRIX au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières, 1891.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	A		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb.	0 14		Habits, tweed	3 50	8 00
Pain, blanc	0 07		Pardessus, tweed	8 00	25 00
Beurre, salé, la lb.	0 20		Pantalons do	2 00	7 00
do frais, do	0 25		Vestons do	1 00	3 00
Bœuf, la lb.	0 12½		Chemises de flanelle	1 00	3 00
Chandelle, la lb.	0 25		do de coton	1 00	3 00
Fromage do	0 15		Camisoles, tricot	0 75	2 00
Café do	0 40		Caleçons, laine, tricot	0 75	2 00
Farine de blé-d'Inde, les 100 lbs.	4 00		Chapeaux, feutre	1 00	7 00
Œufs, la douz.	0 15	0 45	Chaussettes, laine	0 25	0 50
Farine, le baril, 1re qualité.	5 00		do coton	0 25	0 50
do do 2e do	4 50		Couvertes	3 00	7 00
Poisson, morue sèche ou verte, le q.	8 00		Couvertures voyage	1 00	3 00
Bois de chauffage, la corde.	4 50		Flanelle, la verge	0 40	0 75
Jambon, la lb.	0 17		Coton à chemises, la verge.	0 15	0 25
do épaulés, la lb.	0 12		Coton à draps de lit, la verge.	0 25	0 45
Hareng, le baril	9 00		Etoffe canadienne do	0 75	1 25
Moutarde, la lb.	0 35		Souliers d'hommes, la paire.	1 50	5 00
Mouton, la lb.	0 15		do de femmes do	0 75	2 00
Lait, la pinte	0 08		Bottes d'hommes do	1 50	5 00
Farine d'avoine, les 100 lbs.	3 50		Botlines de femmes do	0 75	2 00
Poivre, la lb.	0 35		Claques en caoutchouc, hommes.	1 00	2 00
Lard do	0 15		do do femmes	1 50	2 00
Pommes de terre, le boisseau.	0 25				
Riz, la lb.	0 07				
Savon jaune, la lb.	0 07				
Sucre brun do	0 05				
Sel do	0 1½				
Thé noir do	0 25	0 60			
Thé vert do	0 25	0 60			
Tabac do	0 75				
Veau do	0 15				

AGENCE DU DISTRICT DE RÉGINA.

Taux moyen des salaires en 1891.

Nature de l'emploi.	SALAIRES.	
	De	À
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension	1 75	2 00
do par semaine, avec pension	5 00	7 00
Servantes de ferme, avec pension	8 00	10 00
Maçons, par jour, sans pension	3 50	4 50
Briqueleurs do	3 50	4 50
Charpentiers do	2 50	3 50
Charrons do	2 00	3 00
Jardiniers, par mois, avec pension	20 00	25 00
do do sans pension	35 00	45 00
Cuisinières, par mois	15 00	30 00
Blanchisseuses, par mois	10 00	15 00
Servantes, par mois	6 00	14 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 50	2 00
Selliers, par mois	60 00
Cordonniers, par mois	60 00
Tailleurs do	60 00

No 16.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE CALGARY.

(M. J.-Z.-C. MIQUELON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
CALGARY, T.N.-O., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'année 1891.

Vous verrez que nous avons eu dans cette agence 1,465 nouveaux colons pendant l'année, augmentation de 733 sur l'année dernière. D'après mes constatations, une moitié de ces colons se sont fixés dans le district d'Edmonton, un quart dans le district de la Biche, et l'autre quart dans le voisinage et au sud de Calgary. Les renseignements que j'ai reçus des quatre bureaux des terres de ce district portent que 1,350 inscriptions d'établissement ont été prises l'année dernière. Pour avoir des données sur la récolte, j'ai cru devoir adresser une circulaire aux fermiers. Quarante-neuf réponses m'ont été envoyées de différentes parties de l'Alberta, depuis la région sud-ouest de Macleod jusqu'au nord de la vallée de la Saskatchewan. D'après ces réponses, 814 acres ensemencés en blé ont produit 30,549 boisseaux, en moyenne $37\frac{1}{2}$ boisseaux à l'acre; 2,276 acres ensemencés en avoine ont produit 101,156 boisseaux, en moyenne 44 boisseaux à l'acre; 860 acres ensemencés en orge ont rapporté 24,754 boisseaux, en moyenne 30 boisseaux à l'acre; 37 acres de pommes de terre ont donné 11,540 boisseaux, en moyenne 312 boisseaux à l'acre; $5\frac{1}{2}$ acres de navets ont donné 2,200 boisseaux, en moyenne 419 boisseaux à l'acre.

Le nombre de boisseaux compris dans ces réponses peut représenter, à mon jugement, le dixième de la récolte de l'Alberta, qui, comme vous le savez, en est à ses débuts en fait d'agriculture.

La gelée n'a causé de dommage nulle part dans ce district.

La première gelée a eu lieu dans le sud le 11 septembre, et dans le nord, le 20; les grains étaient mûrs alors. L'été dernier, une tempête de grêle a totalement détruit ou considérablement endommagé la récolte de plusieurs fermiers aux alentours de cette ville. Avant ce malheur, les champs avaient belle apparence comme partout ailleurs.

La ville de Calgary continue à progresser. Il s'y est dépensé trois cent mille piastres l'an dernier en constructions et améliorations. La population suit une progression correspondante. La voie ferrée, commencée l'an dernier, qui relie maintenant Calgary à Edmonton, a été achevée en juillet et inaugurée en août; elle ouvre à la colonisation une vaste région qui est sans égale dans le Nord-Ouest. Depuis longtemps déjà, plusieurs familles, venues pour la plupart des provinces maritimes, s'étaient établies à mi-chemin entre Calgary et Edmonton, sur la rivière La Biche. Elles avaient à leur tête le révérend Leo Gaetz, ministre méthodiste, qui a laissé la chaire du prédicateur pour la charrue du colon, et qui a rendu à ces colons de signalés services, surtout dans le placement des derniers arrivés, attirés là par ses écrits.

Deux colonies plus anciennes, à quelque quatre-vingt-quinze milles de la Biche, avaient été formées à Edmonton et à Saint-Albert. Edmonton est sur la rivière Saskatchewan, et Saint-Albert à neuf milles plus au nord. Edmonton est le point terminal de ce nouveau chemin de fer.

J'ai dit, dans mon rapport de l'an dernier, qu'il ne devait pas se trouver moins de cent townships d'excellentes terres entre Calgary et Edmonton. Ayant depuis

visité le pays, je me suis convaincu qu'il doit se trouver dans cette région trois cents townships, offrant au colon tous les avantages qu'il peut rechercher : beau sol, bonne eau, houille et bois en abondance.

Dans ma dernière tournée, j'ai voulu me mettre au fait du rendement de la récolte. J'ai constaté qu'au nord et à l'ouest d'Edmonton, quelques champs de blé ont rapporté 53, 55 et même 60 boisseaux à l'acre ; sur la rivière la Biche, un champ d'avoine a donné 106 boisseaux à l'acre. Partout dans l'Alberta, les légumes viennent prodigieusement.

Ce que j'ai dit dans mon dernier rapport des townships voisins du lac Castor, n'est pas exagéré. Depuis lors, j'ai passé une dizaine de jours à visiter cette région en compagnie des délégués du Minnesota et du Dakota, et je ne crains pas d'affirmer qu'elle constitue la plus riche portion du Nord-Ouest. Ces délégués pour la plupart viendront se fixer ici le printemps prochain avec ceux qu'ils représentaient.

Les délégations venues d'Europe, des Etats-Unis et des anciennes provinces du Canada se sont toutes montrées bien satisfaites de notre territoire, et nous pouvons compter, je pense, sur une immigration de trois ou quatre mille personnes pour l'année prochaine.

L'embranchement sud du chemin de fer de Calgary atteindra Macleod l'été prochain ; cinquante milles de cet embranchement sont déjà en activité. Il ouvrira un vaste champ à l'immigration ; pas aussi vaste cependant que la contrée du nord où se sont faits les premiers établissements et où se trouvent aujourd'hui de riches cultivateurs. Nous avons partout de l'espace pour la colonisation, par exemple, la région sud de la rivière Haute, vers Lethbridge, la partie ouest de Macleod, dans la vallée de Pincher-Creek.

Les éleveurs des ranches ont dû faire au delà de cinquante pour cent cette année, l'hiver ayant été très favorable pour le bétail ; il n'y a eu aucune perte par le froid, de sorte que les 300,000 chevaux, bêtes bovines et ovines en pâturage sont dans les meilleures conditions pour le prochain hivernement. Jusqu'à présent l'automne a été beau comme l'an dernier.

Les meilleures raisons à donner en faveur de l'immigration sont le contentement des nouveaux arrivés et la condition des anciens colons. Les premiers, vérifiant par eux-mêmes ce qu'ils ont lu et entendu, reconnaissent que l'Alberta est sans égal pour l'agriculture et l'élevage. La terre est riche et prête pour la charrue ; elle se concède gratuitement ; le bois, la houille et l'eau potable se trouvent en abondance, le climat est beau et salubre. La réunion de ces avantages convertit ceux qui d'abord s'étaient montrés incrédules. Je pourrais nommer cinquante individus qui se sont ainsi rendus à l'évidence.

J'ai l'honneur de vous soumettre ce rapport qui contient des données exactes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. Z. C. MIQUELON,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

AGENCE DU DISTRICT DE CALGARY.

TAUX moyen des salaires en 1891.

Emplois.	Gages.
	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension	1 75
do par semaine, et pension	7 50
Servantes de ferme, avec pension, par mois	12 00
Maçons, par jour, sans pension.....	4 00
Briquetiers do	3 50
Charpentiers do	2 75
Bûcherons do	2 00
Charpentiers de navire do	2 00
Forgerons do	2 50
Charrons do	1 50
Jardiniers, avec pension	2 25
do sans pension	25 00
Cuisinières	1 00
Blanchisseuses	14 00
Servantes	1 75
Journaliers, par jour, sans pension.....	2 00
Mineurs	2 00
Employés de scierie	2 00
Mécaniciens	2 00
Selliers	2 00
Cordonniers	2 00
Tailleurs	2 00

J. Z. C. MIQUELON.
Agent fédéral d'immigration.

CALGARY, T.N.-O., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE CALGARY.

PRIX au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage
des classes ouvrières en 1891.

Denrées.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	\$ cts.		\$ cts.
Lard fumé, par lb.	0 14	Habits, tweed.	5 00
Pain blanc, par lb	0 04	Pardessus, tweed	8 00
do bis	0 04	Pantalons do	2 00
Beurre salé, par lb	0 20	Vestons do	1 25
do frais, par lb	0 25	Chemises de flanelles	1 00
Bœuf, par lb.	0 12	do de coton	0 50
Bière, par pinte.	0 50	Camisoles, tricot	0 50
Sarrasin, par 100 lbs	5 00	Caleçons de laine, tricot	0 50
Chandelles, par lb	0 25	Chapeaux de feutre	1 00
Fromage do	0 15	Chaussettes, laine, par douz.	0 20
Café do 35c à	0 50	do coton	0 12½
Farine de blé-d'Inde, par 100 lbs.	3 00	Couvertes	2 50
Houille, par tonneau	6 00	Couvertures, voyage	2 00
Œufs, par douz.	0 25	Flanelle, par verge	0 25
Farine, par baril, 1re qualité	6 50	Coton blanc, par verge	0 08
do do 2e do	6 00	Coton à drap de lit, par verge	0 35
Morue sèche ou verte, par quintal	12 00	Etoffe canadienne, par verge	0 75
Bois de chauffage, par corde	3 50	Souliers d'hommes, par paire	1 25
Jambon, par lb	0 17	do de femmes do	1 00
do épaules, par lb.	0 16	Bottes d'hommes do	1 50
Hareng, par baril	0 50	Bottines de femmes do	1 25
Moutarde, par lb.	0 06	Claques en caoutchouc, hommes	2 00
Lait, par pinte	0 12	do do femmes	1 50
Mouton, par lb, 8c. à	0 12		
Farine d'avoine, par 100 lbs	4 00		
Poivre, par lb	0 40		
Pommes de terre, par boisseau	0 50		
Lard, par lb, 7c à	0 09		
Riz, par lb.	0 07		
Savon jaune, par lb.	0 08		
Sucre brun, par lb.	0 07		
Sel, par lb.	0 02		
Thé noir, par lb, 35c. à	0 60		
do vert, par lb	0 60		
Tabac, par lb.	0 75		
Veau, par lb, 10c. à	0 15		

J. Z. C. MIQUELON,
Agent fédéral d'immigration.

CALGARY, T.N.-O., 31 décembre 1891.

ÉTAT indiquant le nombre des arrivées à l'agence d'immigration de Calgary, pour les douze mois finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	Arrivés.			Sexes.		Nombre total d'âmes.	Destination déclarée.			Nationalités—Restant au Canada.							Occupations—Restant au Canada.							Pour le Canada—Rapportés ailleurs.	Pour le Canada—Non rap- portés ailleurs.	Effets.	Numéraire.		
	Via vapeurs trans-atlantiques.	Via États-Unis.	D'autres ports du Canada.	Hommes.	Femmes.		Enfants au-dessous de 12 ans.	Mantoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des États-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.					Commiss et négoc- cians.	Servantes.
Janvier	2	5	3	4	2	4	10	2	2	9	14	4	4	1	5	9	3	81	71	36	2	1	1	3	6	6	10	2500	42400
Février	14	54	179	133	48	66	238	9	26	314	4	4	1	1	5	188	6	98	98	44	32	22	1	6	114	31	316	30900	
Mars	67	90	243	195	77	128	400	41	41	210	68	15	4	4	32	147	81	81	98	44	32	22	1	6	177	6	294	36900	
Avril	60	61	104	125	43	47	215	32	32	1713	6	5	4	4	15	121	6	64	31	24	4	4	1	7	84	49	166	28500	
Mai	66	12	12	46	23	21	90	90	220	220	9	8	7	4	23	3	4	23	3	14	4	2	4	4	40	8	82	5000	
Juin	12	28	51	38	23	30	91	18	18	11	9	1	2	15	47	84	7	23	4	7	2	1	3	51	36	91	4000		
Juillet	14	12	35	22	17	22	61	17	17	4	4	3	1	3	1	79	8	8	7	5	6	2	1	5	37	61	11500		
Août	30	16	75	43	25	53	121	11	11	3	15	5	2	8	60	4	27	8	27	8	1	2	1	4	71	121	2200		
Septembre	20	15	67	27	28	47	102	18	18	1	3	4	5	8	60	4	60	4	14	9	1	2	1	1	77	101	2400		
Octobre	13	57	32	38	25	39	102	9	9	1	10	12	67	3	12	67	3	20	14	14	1	1	1	68	57	151	15800		
Novembre	12	14	9	8	8	26	26	6	6	6	1	2	1	2	17	17	5	5	1	1	1	1	1	17	12	45	15000		
Décembre	208	352	815	680	319	466	1456	1456	9	3873	110	41	13	100	770	106	353	157	107	40	40	11	36	761	104	1301	106350	178950	
Total	208	352	815	680	319	466	1456	1456	9	3873	110	41	13	100	770	106	353	157	107	40	40	11	36	761	104	1301	106350	178950	

J. Z. C. MIQUELON,
Agent fédéral d'immigration.

CALGARY, T.N.-O., 31 décembre 1891.

N° 17.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE VANCOUVER, C.-B.

(M. M. SUTHERLAND.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

VANCOUVER, C.-B., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année se terminant le 31 décembre 1891.

J'annexe un état tabulaire donnant les arrivées et départs d'immigrants à cette agence et à ce port, pendant l'année, avec indication de la nationalité et de l'état ou métier de ceux qui se sont acheminés sur d'autres parties du Canada. Je suis heureux de constater qu'il y a eu une augmentation notable dans le nombre de ceux qui ont choisi le Canada pour s'y établir, et une diminution correspondante dans le nombre de ceux qui se sont placés aux États-Unis. Ce fait s'explique par plusieurs raisons, dont la première est la connaissance, de plus en plus répandue, des avantages et des ressources que le Canada, l'Ouest plus particulièrement, offre au colon actif et industriel. Une seconde raison est l'accaparement des terres arables dans les États de la côte du Pacifique par les capitalistes, qui les revendent à des prix accessibles seulement à des gens de grands moyens. Les affaires ont encore languï, l'an dernier, dans ces États, ce qui a fait monter au Nord, en quête d'emploi, grand nombre d'ouvriers et travailleurs, qui ont pu se placer dans la Colombie-Britannique, le Nord-Ouest et le Manitoba. Nous pouvons compter qu'un appoint considérable d'immigrants nous viendra de ce côté dans un avenir prochain.

Les immigrants que nous avons reçus étaient en général de bonne classe; la majorité venait de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, mais il s'en trouvait de presque toutes les nations de la terre. Ceux de la classe agricole ont pris en bon nombre des terres du gouvernement provincial sur la côte de terre ferme au nord de Vancouver, et sur les îles du détroit de Georgia; d'autres sont allés plus à l'intérieur dans les vallées de la Spallumcheen et de l'Okanagon, de la Lillouet, de la Chilcotin; d'autres encore, ayant quelques moyens, ont acheté des fermes en partie défrichées dans le district de New-Westminster et ailleurs. Les terres colonisables du gouvernement provincial se trouvent d'année en année à plus grande distance de la ligne du chemin de fer; elles sont, toutefois, souvent accessibles par des communications fluviales ou des routes charretières, et il faut se préoccuper de les diviser pour les offrir aux immigrants qui vont nécessairement affluer ici l'an prochain. Je prie instamment le gouvernement fédéral d'ouvrir toutes ses terres colonisables en les divisant par lots de 20 à 160 acres, qu'il vendrait aux colons effectifs et aux pomiculteurs au prix raisonnable de \$2 à \$5 l'acre, et à des termes de paiement faciles; les patentes ne seraient délivrées qu'après accomplissement des conditions de mise en valeur.

La visite au Canada de la délégation des fermiers d'Angleterre a eu un heureux résultat, qui s'est surtout produit pendant les derniers mois de l'année. Nombre de familles de la classe agricole, ayant des ressources, nous sont arrivées de différents comtés de la Grande-Bretagne; la plupart ont acheté dans la province des fermes améliorées, et toutes se louent de leur changement de condition. Elles disent qu'elles ont été induites à venir au Canada par la lecture des rapports des délégués. Ces rapports ont été répandus à profusion dans les cent un comtés de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Au cours de l'année, j'ai eu le plaisir d'aller faire un voyage dans le vieux pays. Mon temps était limité, et ma visite n'était pas officielle; néanmoins, j'ai rencontré

plusieurs personnes qui m'ont dit avoir lu avec le plus grand intérêt les rapports des délégués. J'ai passé par plusieurs centres agricoles. On a su que je venais du Canada, et on m'a interrogé minutieusement sur le climat et les ressources du pays, sur les chances qu'on y aurait. J'ai donné à mes interrogateurs des détails qui, je l'espère, serviront en quelque chose la cause de l'immigration.

J'ai été l'objet d'une bienveillante courtoisie de la part des fonctionnaires du bureau du haut-commissaire et de la part de M. John Dyke. Ils m'ont mis au courant des mesures énergiques prises par eux et par nos autres agents pour promouvoir l'émigration.

Un progrès satisfaisant se remarque dans les opérations agricoles de la province; les emblavures ont excédé de vingt pour cent en étendue celles de l'an dernier, et la saison ayant été propice, la récolte en céréales, racines et légumes a été abondante; le foin a été aussi très beau et engrangé en bon état; il se vend au détail \$14 la tonne, actuellement. On commence aussi à faire de grands progrès dans la culture des arbres fruitiers; des milliers de jeunes arbres ont été plantés. Nous avons eu pendant la floraison une froidure qui a nui aux cerises, aux prunes et aux poires; cependant, les pommes, les pêches et les vignes ont bien réussi; les framboises, les fraises et les autres petits fruits ont été abondants.

Par suite de la guerre du Chili, pays qui est un grand importateur des bois de la Colombie-Britannique, et par suite aussi de l'inactivité de la demande de cet article sur d'autres marchés étrangers, l'industrie du bois a languï, surtout dans la première partie de l'année. La demande locale cependant a été très considérable, et le commerce inauguré dans cette branche avec le Canada oriental a donné du ton aux affaires, qui vont en s'améliorant et nous font augurer favorablement de l'an prochain.

L'année a été remarquable pour la marine marchande et les constructions navales. Le fait dominant sous ce rapport a été l'acquisition par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique des trois grands paquebots *Impératrice*, dont le premier est entré sur rade ici le 29 avril, qui sont destinés à développer le commerce entre l'Occident et l'Orient. Une création qui n'est pas d'une moindre importance est celle de la Compagnie de vapeurs Union, dont les opérations pendant l'année ont été très heureuses. A son début, cette compagnie n'avait que trois bâtiments, mais le commerce a pris de telles proportions au cours de l'année, qu'elle en a acquis quatre autres et nolisé trois de plus. Cette compagnie a formé ce qu'on peut raisonnablement regarder comme le noyau du premier chantier de constructions maritimes sur la côte continentale de la Colombie-Britannique; elle a construit ici les premiers navires en acier qui aient été faites au nord de San-Francisco.

Les pièces devant servir à la construction de trois nouveaux vapeurs de la compagnie ont été expédiées de la Grande-Bretagne à Vancouver, où l'assemblage en a été fait.

La compagnie se propose de se procurer de nouveaux navires l'an prochain par le même procédé. La Compagnie du Pacifique vient de clore une année très prospère et a ajouté un vapeur à sa flotte. Elle a un service entre Vancouver, Victoria et l'Alaska.

Les opérations minières ont donné de très beaux résultats; les nouvelles du district de Koutenay et d'autres lieux promettent, et la perspective, sous ce rapport, est très brillante pour l'an prochain.

Les deux commissaires de l'immigration Crofter, le major Clarke et le colonel Engeldue ont parcouru mon agence pendant le mois de septembre. Ils ont visité les lieux qu'ils supposaient propices pour y placer des colonies de crofters, et ils comptent que le projet de formation de ces colonies se réalisera l'année prochaine.

Le bâtiment des immigrants a été très utile pour héberger à leur arrivée ceux qui n'ont que de modiques moyens; nous y avons reçu dans le cours de l'année 1,019 personnes, dont 721 hommes, 40 femmes et 258 enfants. Presque tout ce monde a trouvé de l'emploi ou a été placé sur des terres par les soins de l'agence. Il y a eu très peu de maladie parmi les arrivants: trois cas de rougeole, et quelques autres cas d'indisposition légère dus sans doute à la fatigue d'un long voyage.

Les opérations de l'agence ont été conduites comme les années précédentes. Outre ceux qui ont été logés à l'agence, 6,214 y sont venus pour avoir des renseignements; tous ont été traités et renseignés avec une bienveillante attention. Les bateaux et les trains ont été régulièrement visités; on a donné aide et secours dans les cas de besoin. Ceux qui n'ont pas aimé se fixer dans cette région, ont été conseillés de retourner au Manitoba, au Nord-Ouest ou dans le Canada oriental, plutôt que de passer aux Etats-Unis. J'ai le plaisir de pouvoir dire que beaucoup ont suivi cet avis, comme le fait voir le tableau statistique. J'ai répondu avec détails aux nombreuses lettres de renseignements qui m'ont été adressées de toutes parts; des milliers de cartes et brochures ont été répandues.

Les employés du Pacifique m'ont fourni tous les jours un état des arrivées et des destinations des immigrants. Je les remercie bien pour ces données qui m'ont été fort utiles dans mon travail de classement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. SUTHERLAND,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

PRIX MOYEN des salaires, année 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension	1 25	2 50
do par semaine, avec pension	6 00	8 00
Servantes de ferme, avec pension	10 00	15 00
Maçons, par jour, sans pension	4 00	6 00
Briqueteurs, par jour, sans pension	4 00	6 00
Charpentiers do do	2 25	3 50
Bâcherons do do	1 50	2 25
Charpentiers de navire, par jour, sans pension	2 00	2 75
Forgerons do do	2 25	2 75
Charrons do do	2 50	3 00
Jardiniers, avec pension	1 50	2 00
do sans pension	2 00	3 00
Cuisinières	15 00	35 00
Blanchisseuses	10 00	20 00
Servantes	12 00	25 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 75	2 50
Mineurs	1 75	4 00
Employés aux scieries	1 25	2 25
Mécaniciens	4 00	6 00
Selliers	2 00	3 00
Cordonniers	1 50	2 50
Tailleurs	1 75	2 75

M. SUTHERLAND,

Agent fédéral d'immigration.

VANCOUVER, C.-B., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE VANCOUVER, C.-B.

PRIX au détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières, en 1891.

Provisions.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, par lb.	0 11	0 18	Habits, tweed	4 00	15 00
Pain, blanc, 4 lbs.	0 16		Pardessus do	5 00	25 00
do bis, 6 lbs.	0 18		Pantalons do	1 50	8 00
Beurre, salé, la lb.	0 24	0 30	Vestons do	0 75	5 00
do frais do	0 40	0 50	Chemises, flanelle	0 75	3 50
Bœuf, la lb.	0 08	0 14	do coton	0 37	2 00
Bière, la pinte		0 12 $\frac{1}{2}$	Camisoles, tricot	0 37 $\frac{1}{2}$	3 00
Chandelles, la lb.		0 12	Caleçons de laine	0 50	3 00
Fromage do		0 15	Chapeaux, feutre	0 50	4 50
Café do	0 30	0 35	Chaussettes, laine, par douz.		1 50
Houille, la tonne		7 00	do coton do	0 50	1 50
Pétrole, le gallon		0 20	Couvertes, par paire	3 00	8 00
Farine de blé-d'inde, les 100 lbs.	2 25	2 50	Couvertures voyage	0 75	12 00
Œufs, la douz., emballés.	0 25	0 35	Flanelle, par verge	0 20	0 65
do do frais.	0 40	0 50	Coton à chemise, par verge	0 10	0 20
Farine, le baril, 1re qualité	5 50	5 75	Coton à draps do	0 30	0 60
do do 2e do	5 00	5 50	Etoffe canadienne, do	0 35	2 00
do de sarrasin, les 100 lbs.	2 50	3 00	Souliers d'hommes	1 00	4 00
Poisson, saumon, frais, la lb.	0 09	0 10	do de femmes	1 00	5 00
do morue sèche ou verte, la lb.	0 04	0 06	Bottes d'hommes	3 00	6 00
Bois, la corde	4 00	5 00	Bottines de femmes	2 00	4 00
Jambon, la lb.		0 18	Clagues en caoutchouc, hommes.	0 85	2 75
do épaules, la lb.		0 16	do do femmes.	0 85	2 75
Hareng, la lb.	0 04	0 06			
Moutarde do	0 60				
Lait, la pinte	0 08	0 10			
Mouton, la lb.	0 12	0 18			
Farine d'avoine, les 100 lbs.	4 50				
Poivre, noir, la lb.	0 40				
Lard, frais, la lb.	0 10	0 14			
Pommes de terre, le boisseau	0 75				
Riz, la lb.	0 03				
Savon, jaune, la lb.	0 12 $\frac{1}{2}$				
Sucre, brun do	0 04 $\frac{1}{2}$				
Sel, la lb.	0 01 $\frac{1}{2}$				
Thé, noir, la lb.	0 40	1 00			
do vert do	0 40	0 80			
Tabac, la lb.	0 75				
Veau, la lb.	0 12	0 18			

M. SUTHERLAND,

Agent fédéral d'immigration.

VANCOUVER, C.-B., 31 décembre 1891.

TABLEAU Indiquant le mouvement de l'immigration, arrivées et départs,

Mois.	ARRIVÉS.		SEXES.			Nombre total d'âmes.	DESTINATION DÉCLARÉE.							NATIONALITÉS—			
	Via vapeurs transatlan- tiques et C. C. P.	Via États-Unis.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Provinces inférieures. Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du N.-O.	Colombie-Britannique.	États-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	
Janvier.....	943	556	801	272	426	1499	5	14	17	31	792	640	191	58	96	25	
Février.....	875	653	813	280	495	1528	6	11	8	15	761	704	177	60	87	32	
Mars.....	1572	1064	1141	435	1060	2636	17	16	27	18	31	1175	1352	236	95	142	37
Avril.....	2202	1393	1716	540	1339	3595	15	21	35	36	42	1691	1755	301	125	165	145
Mai.....	1702	1382	1498	559	1157	3144	12	9	21	43	62	1655	1342	320	130	145	40
Juin.....	1408	1355	1393	445	905	2743	13	15	19	21	37	1493	1143	232	81	170	37
Juillet.....	1512	1422	1630	387	917	2934	...	7	7	78	56	1416	1377	262	74	148	38
Août.....	1622	1367	1391	468	1130	2989	...	18	29	86	143	1626	1082	421	145	180	62
Septembre.....	1366	1014	1232	449	699	2380	...	24	72	95	1233	956	306	88	144	36	
Octobre.....	1420	946	1262	416	688	2366	5	...	12	60	88	1292	909	380	70	154	27
Novembre.....	1355	842	1153	339	705	2197	16	...	31	43	56	1090	961	305	52	97	38
Décembre.....	916	555	770	272	429	1471	18	26	754	673	149	44	78	25	
Total.....	16953	12529	14730	4862	9890	29482	84	95	227	507	695	14978	12896	3340	1022	1606	542

VANCOUVER, C.-B., 31 décembre 1891.

de l'agence de Vancouver, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

	DEMEURANT AU CANADA.							OCCUPATIONS—DEMEURANT AU CANADA.										Effets.	Numé- raire.
	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des États-Unis.	Canadiens.	Chinois.	Japonais.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et commerçants.	Servantes.	Non classés.	Non rapportés ailleurs—Pour le Canada.	Non rapportés ailleurs—Pour les États-Unis.	Rapportés ailleurs—Pour le Canada.		
31	58	88	157	84	59	12	48	62	198	89	37	16	409	621	147	238	493	23000	31500
45	42	76	123	84	44	54	52	76	211	95	47	9	335	572	128	252	576	28000	41000
79	46	130	357	68	24	70	107	123	176	114	44	15	705	281	362	1005	990	35000	85000
80	52	170	450	315	...	37	123	197	315	130	67	35	973	446	525	1394	1230	70000	160000
26	78	190	460	304	58	51	142	184	288	162	90	38	898	898	410	904	982	52000	90000
51	21	172	395	298	30	51	96	158	342	137	115	34	716	794	468	804	677	30000	61000
36	68	192	412	216	18	93	75	200	298	182	71	29	702	802	538	755	539	22000	49000
33	43	181	464	325	20	33	151	163	350	180	97	30	936	994	480	913	602	19000	55000
52	27	227	396	99	3	46	82	126	285	150	72	26	683	932	533	492	423	23000	53000
64	15	295	340	53	15	44	100	152	303	177	80	22	623	1050	519	407	390	30000	80000
57	34	249	313	26	10	55	71	93	230	105	68	34	585	837	620	399	341	27000	69000
38	19	161	195	35	15	39	30	64	171	77	46	15	395	480	402	318	271	15000	40000
592	503	2131	4062	1907	296	585	1077	1598	3217	1598	834	302	7960	8707	5132	7879	7764	374000	814500

M. SUTHERLAND,
Agent fédéral d'immigration.

N° 18.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE VICTORIA, C.-B.

(M. JOHN JESSOP.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le neuvième rapport annuel de cette agence.

Agriculture.

L'industrie agricole se développe dans toutes les parties habitées de l'île Vancouver; quelques nouveaux établissements commencent aussi à s'ouvrir sur la côte de l'ouest et ailleurs. Les préempteurs remontent le lac Cowichan et approchent la limite ouest de la réserve du chemin de fer; du côté de l'ouest, ils franchissent, dans le district de Nanaimo, la région montagneuse en se portant vers la même ligne; au nord-ouest, ils sont rendus dans la vallée d'Alberni et s'avancent sur Comox; au nord, ils ont presque atteint la limite nord de la réserve. Toutes les terres occupées dans cette réserve ont été achetées au prix de \$3 l'acre, pour les droits de surface seulement, le bois étant réservé, s'il a quelque apparence de valeur future. La compagnie du chemin de fer ne favorise en rien la colonisation; elle semble préférer garder les terres à cause des mines qu'elles sont supposées contenir. Les parties ouest et nord-ouest de la réserve sont éloignées des centres de population et on ne s'y porte pas autant. Plusieurs lots, cependant, ont été pris cette année sur les îles du groupe Valdez, le long de la côte depuis un point au nord du cap Mudge en allant jusqu'au fort Rupert, ainsi que sur la côte ouest de Vancouver depuis un point à l'opposite du cap Flattery jusqu'à la vallée de la Nitimat et Barclay-Sound. Quelques-uns ont même gagné Clayoquot, Noutka et Quatsino, à l'extrémité nord de Vancouver. Des terres ont aussi été occupées sur le groupe de la Reine-Charlotte pour l'agriculture, le pâturage ou la pêche. Outre les préemptions, des demandes d'achat de terres aux prix statutaires, savoir \$5, \$2.50 et \$1 l'acre, ont été insérées dans la *Gazette officielle* de la Colombie-Britannique pendant la plus grande partie de l'année; ces demandes se sont élevées à 30,000 acres en juillet, et à près de 50,000 en décembre. De cette superficie, 20,000 acres à peu près se trouvent sur les îles Vancouver, Charlotte et les îles voisines. De grandes étendues ont été données à location sur ces îles pour l'exploitation des bois.

L'établissement de moulins à moudre le blé et l'avoine dans cette ville a donné un nouvel essor à la culture mixte dans toute la contrée. La consommation augmente proportionnellement à l'accroissement rapide de la population de nos villes. Un marché public vaste et commode vient d'être ouvert à Victoria; il sera d'un grand avantage pour les fermiers qui peuvent atteindre la ville par voie d'eau, voie charretière ou voie ferrée.

Le potager et le verger.

La culture des légumes et des fruits tient de près à celle des céréales. Les Chinois ont eu, et ils ont encore en grande partie le monopole du potager; si d'autres qu'eux s'appliquaient à ce genre de culture, la production chinoise se verrait bientôt exclure de nos marchés. Des jardiniers par état, pourvus d'un petit capital, ont de l'avenir dans cette localité, qui communique facilement avec toutes les villes de la Colombie-Britannique.

La pomiculture est une autre industrie rémunérative qui est ici dans l'enfance. Nous n'avons encore qu'un établissement de conserves, mais d'autres sont en projet. Dès que leurs vergers seront en rapport, les pomiculteurs trouveront sur les lieux un marché où ils écoulent leurs produits à de bons prix. La culture des menus fruits donnerait également de raisonnables profits. L'élevage des volailles, joint à l'entretien de quelques vaches, moutons et porcs, serait une autre source de prospérité. Je n'ai pas besoin de parler de l'aptitude de cette région et de ses îles pour la production des fruits. A mesure qu'on fait des essais de pomiculture, on acquiert la conviction que les résultats obtenus dans notre province ne sauraient être atteints dans aucune autre partie du Dominion.

Mines, bois et pêches.

Les mines de quartz ont pris un développement étonnant sur la terre ferme, particulièrement dans le district de Koutenay; l'industrie minière a aussi fait des progrès sur l'île. Les houillères expédient plus de charbon que jamais sur les marchés étrangers, surtout en Californie, où la consommation s'accroît rapidement. Les mines de fer des îles Vancouver et Texada, très étendues et très riches, sont restées inactives par le manque de fonderies; quant au quartz, on en est encore à l'ère des recherches.

Il se déploie beaucoup d'activité dans l'exploitation des forêts; de grandes étendues sont prises à bail en vue d'établir des scieries, suivant le nouvel acte provincial sur les terres.

Les pêcheries n'offrent rien de nouveau cette année. Le progrès qu'on y a fait a consisté surtout à rechercher si l'on pourrait procurer dans leur exploitation un emploi profitable aux premiers colons crofters que les gouvernements impérial et colonial veulent placer dans la vallée de San-Juan, à 65 ou 70 milles au sud-ouest de Victoria. Le rapport des commissaires, le colonel Engeldue et le major Clark, au gouvernement provincial sur ce projet de colonie de crofters, n'est pas encore publié, mais on pense qu'il sera très favorable. Ces messieurs, accompagnés de M. Begg, ont fait le tour de l'île Victoria, l'automne dernier, et ont examiné la vallée de San-Juan et plusieurs autres endroits de la côte ouest tout aussi propices pour des établissements de pêche. L'industrie du phoque a causé des déceptions. La baisse inattendue dans le prix des peaux est venue ajouter aux mécomptes de la saison.

Main-d'œuvre.

La main-d'œuvre a en général suffi à la demande; peut-être, dans quelques branches, l'a-t-elle un peu excédé. La tendance est à l'agglomération dans les villes. Des ouvriers agricoles perdent leur temps à Victoria, pendant qu'ils pourraient trouver de suite de l'ouvrage dans les campagnes. Les ouvriers ne veulent pas non plus aller vivre dans les districts ruraux, où ils ne manqueraient pas d'entreprises de charpenterie et de maçonnerie. L'industrie du bâtiment a été prospère ici cette année. Il s'est bâti dans les limites de la ville et de la banlieue un millier de maisons d'habitation d'une valeur allant de \$500 à \$10,000. Une dizaine de pâtés de magasins en outre ont coûté de \$5,000 à \$100,000 et plus; en ajoutant les nouvelles églises, les bassins, les tramways, nous atteignons une somme de beaucoup plus de \$2,000,000. Déjà des entreprises sont données pour l'an prochain au montant de \$250,000; les placements en construction vont égaler plusieurs fois cette somme, de sorte que les apparences sont excellentes pour les ouvriers de tous genres. Cependant ceux qui font assez bien ailleurs auraient tort de venir chercher ici un travail plus rémunérateur. Le chômage qui s'est produit dans certaines villes des Détroits, par suite de l'excès dans les constructions, a fait passer dans la Colombie-Britannique une armée d'ouvriers. Au cas où l'activité reprendrait à Seattle, à Tacoma et ailleurs dans les territoires de Washington et d'Orégon, une bonne partie de ces ouvriers ne s'en retourneront pas, si la main-d'œuvre est en demande ici.

Le bâtiment d'immigration.

Ce bâtiment a fourni le logement et ses fourneaux de cuisson à 98 personnes : hommes mariés, 18 ; femmes mariées, 17 ; garçons, 38 ; filles, 4 ; enfants, 31. Comme d'ordinaire, les hébergés présentaient un caractère cosmopolite. A l'exception de deux familles irlandaises indigentes, qui ont reçu des secours d'institutions de charité, les immigrants ont suffi à leurs besoins en attendant qu'ils aient trouvé de l'emploi. L'une de ces deux familles a été fort embarrassante. Après un séjour de trois mois dans le bâtiment, elle n'a déguerpi que sous la menace d'expulsion par la police. Le gardien s'est montré, comme toujours, bien attentif à son devoir ; il a fait tout ce qui dépendait de lui pour le confort des hébergés. Je dis la même chose de Madame Clarke.

Le bâtiment est commodément situé pour les vapeurs venant de Chine et pour d'autres vapeurs océaniques, mais il se trouve éloigné de plus d'un mille et demi des quais ordinaires où se débarquent les immigrants. L'expérience de chaque année prouve que l'emplacement choisi il y a quelques années sur la réserve indienne est celui qui convenait. Il est bien à regretter que le bâtiment n'y ait pas été construit. Pour ne rien faire qui pût avoir l'apparence d'une atteinte aux droits des quelques Indiens intéressés, on a renoncé à poursuivre les travaux, alors que les fondations étaient déjà jetées et les matériaux apportés sur les lieux. Il faudra avant longtemps trouver une situation permanente, à cause de la grande valeur que prend le terrain occupé par ce bâtiment médiocre. Les trois lots occupés vont devenir, par leur proximité des docks océaniques, des places d'affaires de haut prix dans cette partie progressive de la ville.

Population.

La population s'accroît constamment sur une grande étendue de pays dans la Colombie-Britannique. Les villes augmentent vite. Malgré plusieurs mécomptes, Nanaïmo et Wellington ont progressé d'une manière satisfaisante. De petites villes commencent à se former dans différentes parties de l'île Vancouver, et les campagnes reçoivent sans cesse de nouveaux colons.

Depuis plusieurs années, le mouvement des touristes est limité par l'insuffisance des hôtelleries. Cet inconvénient n'a pas encore disparu, bien que les installations aient augmenté de moitié depuis l'an dernier, plusieurs nouveaux hôtels ayant été construits en 1891. Ce qu'il nous faut, c'est un grand hôtel de première classe.

Canadiens.

Des Canadiens des Dakotas, du Colorado, du Texas, de la Californie méridionale et des autres Etats de l'Ouest ne cessent de se diriger vers l'île Vancouver et la terre ferme. Dans plusieurs cas, des familles envoient d'abord un agent ; elles le suivent ensuite sur le rapport qu'il leur adresse. D'autres fois, un chef de famille, content de son séjour ici, fait venir sa famille et ses amis.

Tous ces immigrants nous disent que des centaines d'autres les accompagneraient, s'ils en avaient les moyens. J'ai reçu, surtout des Dakotas, des lettres demandant de l'aide sous forme de passes gratuites ou de prêts du gouvernement, les auteurs désirant être mis en état de pouvoir atteindre la côte du Pacifique.

Travail du bureau.

Le travail du bureau a excédé quelque peu celui de 1890. J'ai reçu près de huit cents lettres et j'en ai expédié plus que ce nombre ; j'ai envoyé 1,100 paquets d'imprimés à des personnes de différents pays, qui ont demandé des renseignements sur la province. Le gouvernement provincial a publié deux manuels cette année. Un autre avait paru le printemps dernier à 5,000 exemplaires, qui ont été distribués aux agents du département tant en Europe que dans les provinces orientales. Une nouvelle édition augmentée est bien nécessaire. J'ai aussi expédié plus de 2,000 exemplaires du "New Year's Colonist" et autres journaux ; des exemplaires de l'Acte

sur les terres, des cartes, etc. A ce sujet, je dois dire qu'on attend avec impatience un manuel rédigé en différentes langues européennes. Je reçois de nombreuses demandes de renseignements de la part d'étrangers, surtout de Scandinaves. Plus de 650 personnes se sont adressées ici à moi ; c'étaient pour la plupart de nouveaux arrivés ayant besoin d'avis au sujet des terres et des différents genres de main-d'œuvre. Ces visiteurs prennent souvent beaucoup de temps pour se mettre au courant de la situation des choses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN JESSOP,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

État des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence de Victoria, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉS.		SEXES.		Nombre total d'âmes.	NATIONALITÉS.										OCCUPATIONS.							Rapportés ailleurs.	Non rapportés ailleurs.		
	Vie C.C.P.	Vie Etats-Unis.	Hommes.	Femmes.		Enfants de moins de 12 ans.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des E.-U.	Canadiens.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers agricoles.	Journaliers.	Artisans.	Commis et commerçants.	Servantes.	Non classés.				
																									44	16
Janvier.....	19	9	28	7	17	10	3	1	1	3	5	3	11	7	3	3	5	7	7	1	9	9	16	44	16	44
Février.....	31	22	21	12	20	12	7	10	2	3	3	7	12	7	5	7	5	7	7	3	2	22	22	31	19	31
Mars.....	66	40	54	14	38	51	19	10	2	1	1	8	26	3	14	10	15	7	2	2	2	56	40	66	43	66
Avril.....	43	28	42	18	11	71	1	3	2	9	10	10	25	2	20	10	8	5	2	2	1	64	38	43	28	43
Mai.....	65	38	53	6	44	103	31	20	3	30	2	12	20	5	12	10	7	8	2	2	1	64	38	43	28	43
Juin.....	48	30	43	8	27	78	14	10	7	3	3	7	20	13	4	4	7	7	2	2	2	45	30	48	30	48
1 ^{er} Juillet.....	43	18	38	5	18	61	16	19	1	5	1	18	18	1	9	6	6	4	2	2	2	34	18	43	18	43
2 nd Août.....	69	33	55	11	36	102	31	38	1	2	2	4	24	1	13	7	4	3	9	5	1	66	33	69	33	69
Septembre.....	67	26	51	11	31	93	36	6	3	2	1	8	29	2	13	5	6	7	5	1	56	26	67	26	67	
Octobre.....	35	9	35	2	7	44	22	3	3	1	4	4	11	2	10	4	2	10	6	4	13	9	35	9	35	
Novembre.....	36	22	29	5	24	58	6	2	2	2	1	1	11	2	5	3	3	6	4	4	40	22	36	22	36	
Décembre.....	566	291	485	99	273	857	262	61	149	63	1	56	231	21	124	73	73	77	36	6	468	291	566	291	566	
Totaux.....																										

JOHN JESSOP,
Agent fédéral d'immigration.

VICTORIA, C. B., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE VICTORIA, C.-B.

PRIX au détail des articles ordinaires d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières à l'agence du district de Victoria, C.-B.

Articles d'alimentation.	PRIX.		Vêtements, etc.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard fumé, la lb.	0 14	0 18	Habits, tweed	6 00
Pain blanc, Ire qualité.	0 08	Pardessus do	10 00
do bis.	0 05	Pantalons do	3 50
Beurre salé, la lb	0 25	0 35	Vestons do	2 25
do frais, la lbs	0 40	0 50	Chemises, flanelle	1 50
Bœuf, la lb	0 14	do coton	1 00
Bière, la pinte	Canisoles (tricot)	1 00
Chandelles, la lb.	0 20	0 25	Caleçons de laine	1 00
Fromage do	0 20	Chapeaux, feutre	2 00
Café do	0 35	0 40	Chaussettes, laine	0 25
Farine de blé-d'Inde, les 100 lbs	3 25	do coton	0 20
Œufs, emballés, par douz	0 25	0 30	Couvertes, par paire.	4 00
Œufs, frais, par douz	0 40	Couvertures voyage.	3 00
Farine hongroise, par baril	6 75	Flanelle, par verge.	0 40
do de Portland, par baril	6 50	Coton à chemise, par verge	0 10
do de sarrasin, par 100 lbs	4 00	Coton à draps, par verge	0 25
Poiss., morue sèche ou verte, le qtl.	10 00	Etoffe canadienne, par verge.	0 70
Bois, la corde.	4 00	4 50	Souliers d'hommes	3 00
Jambon, la lb.	0 16	0 18	do de femmes	1 50
do épaules, la lb	0 14	0 16	Bottes d'hommes.	3 50
Hareng, le baril	Bottines de femmes	3 00
Mouton, la lb	0 16	Claques en caoutchouc, hommes.	1 00
Moutarde, la lb	0 50	0 60	do do femmes.	0 65
Lait, la pinte	0 10			
Farine d'avoine, les 100 lbs	4 00	<i>Combustible.</i>		
Lard, la lb	0 15	Houille, la tonne	8 00
Poivre, la lb	0 25	0 30	Bois la corde	4 25
Pommes de terre, le boisseau	0 60			
Riz, la lb	0 06	0 08			
Savon, jaune, la lb.	0 08			
Sucre, brun, la lb.	0 05½			
Sel, la lb	0 01½			
Thé, noir, la lb.	0 35	0 75			
do vert do	0 50	0 75			
Tabac do	0 75			
Veau, la lb.	0 16			

JOHN JESSOP,
Agent fédéral d'immigration.

VICTORIA. C.-B., 31 décembre 1891.

AGENCE DU DISTRICT DE VICTORIA, C.-B.
TAUX moyen des salaires dans la province en 1891.

Emploi.	GAGES.	
	De	À
	\$ cts.	\$ cts
Ouvriers de ferme, par jour, sans pension	1 50	1 75
do par semaine, avec pension	30 00	
Servantes de ferme avec pension	12 00	20 00
Maçons, par jour, sans pension	5 00	
Briqueleurs do do	5 00	
Charpentiers do do	3 00	3 25
Bâcherons, par mois, sans pension	40 00	75 00
Charpentiers de navire, par jour, sans pension	4 50	5 00
Forgerons do do	3 00	3 50
Charrons do do	3 00	3 50
Jardiniers do do	2 50	3 00
Cuisinières, par mois	20 00	25 00
Servantes, par mois	15 00	25 00
Journaliers, par jour, sans pension	2 00	
Mineurs, houille, par tonne	0 75	0 80
Employés de scierie, par jour, sans pension	2 50	
Mécaniciens do do	3 00	
Selliers do do	3 50	
Cordonniers do do	2 00	3 00
Tailleurs do do	2 50	

JOHN JESSOP,
Agent fédéral d'immigration.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1891.

ARRIVÉES de passagers au port de Victoria, C.-B., via Puget-Sound, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891.

Mois.	Hommes.	Femmes.	Total.
1891.			
Janvier	1,220	283	1,503
Février	1,267	238	1,505
Mars	1,619	324	1,943
Avril	1,976	392	2,368
Mai	2,841	728	3,569
Juin	2,480	723	3,203
Juillet	2,244	908	3,152
Août	1,992	801	2,793
Septembre	2,093	706	2,799
Octobre	1,946	585	2,531
Novembre	1,379	320	1,699
Décembre	1,370	291	1,661
Total	22,427	6,299	28,726

NOTE.—On ne peut constater le nombre des enfants, les destinations, les nationalités ou les professions et métiers. Un grand nombre sont des touristes ou des hommes d'affaires voyageant entre les ports du détroit de Puget et la Colombie-Britannique. Ces voyageurs augmentent d'année en année.

JOHN JESSOP,
Agent fédéral d'immigration.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1891.

N° 19.

RAPPORT ANNUEL SUR L'IMMIGRATION ISLANDAISE.

(M. B.-L. BALDWINSON.)

WINNIPEG, MAN., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'immigration islandaise et les colonies islandaises, pour l'année qui prend fin aujourd'hui.

Je rends compte de mon dernier voyage en Islande, de mes opérations dans ce pays et de leurs résultats. Je rapporte aussi la tournée que j'ai faite sur la fin de l'été dernier aux différentes colonies islandaises du Manitoba et du Nord-Ouest, et j'expose les progrès réalisés et la situation acquise par les colons islandais dans le Canada occidental.

IMMIGRATION.

Conformément à vos instructions du 16 avril et du 1er septembre 1890, je suis parti de Winnipeg pour l'Islande le 12 septembre 1890. Je pris passage à Montréal, le 16 septembre, sur le paquebot *Circassian*, de la ligne Allan; après une traversée de douze jours, je débarquai le 28 à Liverpool.

Je passai cinq jours à Liverpool et me rendis le 3 octobre à Glasgow, d'où j'écrivis à MM. Slimon et Cie, qui, en réponse, m'informèrent que le 20 de ce mois ils devaient expédier à Reykjavik un vapeur chargé sur lequel ils me donneraient un passage gratuit pour l'Islande.

Je m'embarquai donc à Leith au temps indiqué, et après une traversée orageuse, je mis pied à terre à Reykjavik le 27 octobre. J'étais parti de Winnipeg depuis quarante-cinq jours.

Aussitôt arrivé en Islande, je me préparai à faire une longue course à travers le pays. Je fis d'abord imprimer une brochure de seize pages, donnant la description des établissements islandais en Canada et racontant leurs progrès et leur prospérité. Trois mille exemplaires de cette brochure ont été promptement distribués par toute l'Islande. J'ai appris par son agent général islandais que la compagnie Allan se charge des frais de cette publication. Après l'expédition des brochures par les courriers de poste, je partis de Reykjavik le 3 décembre, et le 31 j'atteignis Akureyri, la principale ville commerciale du nord de l'Islande, distante de 300 milles de Reykjavik.

J'avais déjà parcouru cette route deux fois, en 1886 et 1887; de sorte que j'y avais fait la connaissance de la population; elle est aujourd'hui dans des conditions bien meilleures qu'alors, les années 1888 et 1889 ayant été très bonnes en Islande. Les deux principales industries de l'île, l'élevage des bestiaux et la pêche ont été très rémunératives ces deux années, et toutes les classes du peuple en ont bénéficié. Cela fait que tout en reconnaissant la supériorité du Canada sur leur pays, ces insulaires ne sentent point la nécessité et n'ont point le desir d'émigrer, quand ils vivent bien chez eux.

Ayant passé quelques jours à Akureyri, je me dirigeai vers l'est, et le 20 du même mois j'arrivai à Seydisfjord, qui est la ville commerciale de la côte est, et qui se trouve à 200 milles d'Akureyri.

Je n'avais pas dans mes précédentes visites poussé au delà de Seydisfjord, où j'attendais l'arrivée du vapeur d'avril venant d'Ecosse et prenais passage pour Reykjavik. Cette fois, je me décidai à retourner à cette dernière ville par la voie de terre en suivant la côte est et sud, et en faisant ainsi le tour de l'île.

Après un séjour de deux semaines à Seydisfjord, j'en partis le 3 février dans la direction de l'est, et j'arrivai le 7 à Djuparog, où je m'arrêtai deux jours. De ce dernier endroit, je m'acheminai sur Eirarbakka, la seule ville commerciale du sud ; j'y arrivai le 26 février et y passai trois jours avant de regagner Reykjavik, où je parvins le 4 mars, ayant ainsi accompli un voyage circulaire autour de l'île dans l'espace de trois mois et parcouru 1,000 milles à cheval. Je m'étais proposé à mon départ de Reykjavik, d'employer quatre mois à faire cette tournée, mais arrivé à Seydisfjord, j'appris que ma correspondance ne me serait délivrée qu'à Reykjavik. Comme je m'attendais à recevoir des lettres importantes, je pris le parti de revenir à cette dernière ville avec toute la diligence que pouvait permettre l'accomplissement de l'objet que j'avais alors en vue.

J'appris avec plaisir, au cours de mon trajet, que mes brochures avaient été distribuées dans le pays. Les gens ne doutaient point de la vérité du contenu de ces brochures ; ils connaissent les avantages supérieurs que présente le Canada comme champ d'immigration ; ils aiment beaucoup à entendre parler du climat, de la fertilité et des ressources du Dominion et à recevoir des détails circonstanciés et certains sur la condition et le progrès de leurs compatriotes qui y sont émigrés.

Le 13 juin dernier, le vapeur "Magnetic", de la ligne Allan, est arrivé à Reykjavik et a pris les immigrants à ce port ; les quatre jours suivants, il a embarqué des émigrants à six différents ports de l'île. Il y a eu 160 émigrants enregistrés pour Winnipeg. Dans notre course à l'ouest, nous sommes arrivés à Glasgow le 22 juin, à Québec le 10 juillet et à Winnipeg le 13 juillet.

Le lendemain nous reçûmes une compagnie de 45 immigrants islandais qui avait fait la traversée sur un navire de la ligne Dominion. Elle était dirigée par l'agent général islandais de cette ligne, qui lui servait de protecteur et de guide.

Voici un état des immigrants islandais arrivés à cette agence et placés par ses soins pendant la saison dernière :

<i>Arrivés :</i>		<i>Placés :</i>	
En avril.....	2	A Glenboro.....	25
juillet.....	185	Calgary.....	3
août.....	6	Churchbridge.....	32
septembre.....	3	West Selkirk.....	5
novembre.....	4	Gimli.....	46
		Railroads.....	7
		Winnipeg.....	64
		Dakota.....	18
	200		200

Ils étaient pleins de santé et d'énergie et avaient plus de moyens que n'en ont d'ordinaire les immigrants islandais ; ils possédaient environ vingt piastres par tête en argent ; avec les articles de literie et de vêtement, chaque famille était en possession d'une valeur de \$75, environ.

Leur transport par vapeur et par chemin de fer s'est effectué d'une manière satisfaisante. Il y a eu un décès dans le cours du voyage, et une naissance sur le vapeur à Glasgow.

Main-d'œuvre.

Il y a eu ici une demande inusitée pour le travail masculin et le travail féminin pendant la dernière saison, les gages offerts étant élevés. Les immigrants, à leur arrivée, ont été placés chez les fermiers, à des gages de \$20 à \$30 par mois, avec la pension ; des servantes, ne sachant pas un mot d'anglais, ont reçu jusqu'à \$12 par mois, ce qui est égal à dix-huit mois de gages pour une servante en Islande.

Renvoyé en Islande.

Un vieillard, nommé Bjarni Palsson, venu d'Islande l'été dernier, a été renvoyé dans son pays, parce qu'il était incapable de gagner sa vie et n'avait point de connaissances ici. C'est la seconde personne que je renvoie en Islande depuis huit ans que je suis chargé de l'immigration islandaise.

Immigration du Dakota.

Comme j'ai été absent du pays jusqu'au 13 juillet dernier, je ne suis pas en état de connaître exactement le nombre de ceux qui sont venus du Dakota se fixer dans le Nord-Ouest pendant l'année, mais d'après ce que j'ai pu apprendre, ce nombre est de 120 à peu près. Ces immigrants ont amené des bestiaux et ont apporté des articles de ménage et autres effets, pour une valeur considérable. Ils se sont établis dans la colonie de la Biche en Alberta, et dans la colonie "Thingvalla" en Assiniboia.

COLONISATION.

Suivant les instructions départementales que j'ai reçues par lettre du 9 octobre dernier, j'ai visité quatre des établissements islandais depuis cette date jusqu'à ce jour. Mes visites ont été faites dans l'ordre suivant :

1. *Colonie de la Biche.*

Je me suis rendu à cet établissement le 27 août dernier. Il occupe partie des townships 36, 37 et 38 du premier rang à l'ouest du 5e méridien. Il compte actuellement 39 chefs de famille : en tout 166 âmes. Ces colons sont presque tous venus du Dakota-Nord, dans les proportions suivantes : en 1888, 15 ; en 1889, 5 ; en 1890, 3 ; en 1891, 16. Voici le dénombrement de cette colonie :—

Nombre de colons.....	39
do de personnes composant les familles.....	166
do d'acres défoncés.....	70
do d'acres ensemencés en blé.....	$\frac{1}{2}$
do d'acres ensemencés en avoine.....	17
do d'acres ensemencés en orge.....	$8\frac{1}{2}$
do d'acres ensemencés en seigle, etc.....	$\frac{1}{2}$
do d'acres ensemencés en racines et légumes.....	$13\frac{1}{2}$
do de vaches.....	127
do de bœufs.....	17
do de jeunes bestiaux.....	168
do de chevaux.....	63
do de moutons.....	442
do de porcs.....	15
do de volailles.....	444
Valeur des terres et bâtiments.....	\$48,720
do des instruments d'agriculture.....	1,679
Capital placé au début.....	9,435
Dettes actuelles.....	900
Ressources totales.....	63,752
Valeur nette.....	62,852

En déduisant de la valeur nette le capital engagé au commencement, le gain net annuel est de \$920 par famille. Cet état comprend la préemption de quelques-uns des colons, contre laquelle il n'est rien porté au débit, et aussi les bestiaux et autres effets de ceux qui sont venus se placer dans la colonie pendant la saison dernière, et qui n'y sont pas encore, par conséquent, depuis un an.

Cette colonie est certainement très propice pour l'élevage des bestiaux et peut produire en abondance les grains communs, comme l'avoine, l'orge etc., mais ma tournée me porte à croire qu'elle ne convient pas aussi bien pour la culture du blé, à cause de la fréquence des gelées d'été dans cette partie du district de la Biche. Je n'hésite pas à dire tout de même que la colonie est en bonne voie de succès.

Colonie de Thingvalla.

Je suis passé par cette colonie le 14 novembre dernier. Elle comprend partie des townships 22, 23 et 24 des rangs 31 et 32 à l'ouest du premier méridien, en Assiniboia.

Elle a fait de merveilleux progrès pendant la saison dernière, malgré deux graves inconvénients auxquels elle est sujette. Le premier est la rareté de l'eau; les colons ont beaucoup de difficulté à s'en procurer pour leurs besoins domestiques et pour leurs troupeaux. Plusieurs ont creusé quatre, sept et même jusqu'à onze puits à des profondeurs de douze à quarante pieds, sans obtenir un approvisionnement d'eau suffisant. Le second désavantage de la colonie est la gelée qui se produit l'été et rend la culture du blé d'un succès très incertain dans la région. Celle-ci, néanmoins, a les conditions voulues pour l'élevage, et c'est dans cette ressource que les colons trouvent la prospérité.

Le dénombrement suivant fait voir quelle était la situation en juillet 1890 et en novembre 1891 :

	1890.	1891.
Nombre de colons.....	69	135
do personnes composant les familles.....	282	544
do d'acres rompus.....	511	1,377
do do ensemencés en blé.....	159	379
do do do en avoine.....	38	143½
do do do en orge.....	4	48
do do do en seigle, etc.....	1½	4
do do en racines et légumes.....	66½	102½
do do en culture (total).....	269	677
do vaches.....	219	384
do bœufs.....	84	211
do jeunes bestiaux.....	292	588
do bestiaux.....	695	1,183
do chevaux.....	19	54
do moutons.....	406	835
do porcs.....	11	113
do volailles.....	821	1,268
Valeur des terres et bâtiments.....	\$15,080	\$120,484
do des instruments d'agriculture.....	4,268	12,713
do du capital placé au début.....	10,614	16,964
do des dettes actuelles.....	5,194	28,035
do des ressources totales.....	90,372	187,684
Valeur nette.....	<u>85,878</u>	<u>159,649</u>

Le gain net par famille est de \$666,42 par année.

Vous remarquerez que la dette totale de la colonie s'élève à \$28,035. Sur cette somme \$20,000 ont été avancées aux colons par la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, qui a mis ainsi de pauvres gens sans moyens en état de faire leurs premiers frais d'établissement. Les prêts sont faits aux taux de 8 pour 100 par année, remboursables par versements échelonnés sur un espace de quinze ans.

Cinq des familles qui sont venues avec moi d'Islande l'été dernier ont pris des concessions de terres dans cette colonie.

Colonie de Qu'Appelle.

Cette colonie, située dans les rangs 31 et 32 du township 18, à l'ouest du 1er méridien, a été visitée le 24 novembre. Les colons sont dans une situation prospère et satisfaits de leur endroit.

Voici le dénombrement de la colonie :

Nombre de colons.....	11
do de personnes composant les familles.....	33
do d'acres rompus.....	292
do d'acres ensemencés en blé.....	178
do do en avoine.....	27
do do en orge.....	4½
do do en seigle.....	..
do do racines et légumes.....	7
Nombre total d'acres en culture.....	216½
Nombre de vaches.....	14
do bœufs.....	18
do jeunes bestiaux.....	18
do chevaux.....	..
do moutons.....	..
do porcs.....	9
do volailles.....	232
Valeur des terres et bâtiments.....	\$10,046
do des instruments d'agriculture.....	1,330
Capital placé au début.....	—
Dettes actuelles.....	2,633
Ressources totales.....	15,430
Valeur nette.....	12,793

Ce qui donne par famille un gain net de \$413 par année.

Colonie d'Argyle.

C'est le premier de nos établissements. Il occupe les rangs 13, 14 et 15 des townships 5, 6, 7 et 8 à l'ouest du 1er méridien. J'ai visité cet établissement pendant ce mois et j'ai constaté de grands progrès depuis l'an dernier; cet établissement est à la tête de tous les autres, comme le prouve le dénombrement suivant :

	1890.	1891.
Nombre des colons.....	113	125
do personnes composant les familles.....	526	667
do d'acres rompus.....	6,959	8,652
do do ensemencés en blé.....	4,458	5,817
do do do en avoine.....	636	861
do do do en orge.....	33	78
do do do en seigle, etc.....	10
do do do racines et légumes..	57	56
Nombre total d'acres en culture.....	5,184	6,822
Nombre de vaches.....	440	539
do de bœufs.....	174	205
do de jeunes bestiaux.....	829	834
Nombre total de bestiaux.....	1,443	1,578
Nombre de chevaux.....	234	327
do moutons.....	590	659
do porcs.....	161	362
do volailles.....	3,093	3,193

Valeur des terres et bâtiments.....	\$228,170	\$273,840
do des instruments d'agriculture.....	36,415	45,990
Capital au début.....	13,549	16,784
Dette actuelle.....	77,930	84,261
Ressources totales.....	339,327	489,849
Valeur nette actuelle.....	261,379	405,588

Vous verrez par ces chiffres que cette colonie a augmenté en valeur de \$150,000, chiffres ronds, pendant l'année qui prend fin, le gain net étant \$1,150 par famille, en moyenne; quelques familles ont accru leur avoir de \$5,000, ce qui dépasse de 30 pour 100 le traitement annuel du gouverneur général de l'Islande. Le gain net annuel par famille depuis la formation de l'établissement en 1881 a été de \$578,53.

Les tableaux ci-joints fournissent la preuve authentique de ce que j'avance ici. En les examinant, les gens d'Islande comprendront que c'est chose profitable d'émigrer pour s'établir sur les terres du Canada.

La valeur de la récolte de grains de cette année dans la colonie d'Argyle est estimée à au moins \$90,000. Le blé est presque tout de l'espèce dure n^o 1 et se vend jusqu'à 70 centins le boisseau.

La colonisation a bien marché l'an dernier; 94 nouveaux colons ont pris des concessions dans les quatre établissements désignés. Il me reste à visiter les colonies de Gimli et du lac Manitoba; elles ont ajouté, elles aussi, à leur nombre, et je crois rester en deçà de la réalité en portant à 130 le nombre des nouveaux colons qui sont venus se fixer cette année dans les établissements islandais du Canada.

Le mouvement de l'an dernier est le suivant:

Arrivés d'Islande.....	200
“ du Dakota-Nord.....	120
Total de l'immigration islandaise.....	320
Etablis sur des terres pendant l'année.....	130

PUBLICATIONS.

1. J'ai dit déjà que j'ai fait publier en Islande, l'automne dernier, une brochure de 16 pages décrivant la condition de nos colons islandais dans leurs différentes colonies du Canada.

2. J'ai en outre fait paraître en Islande un journal mensuel sous le titre de *Landreminn (Le Colon)*. Le premier numéro est sorti en juin dernier. Ce journal est consacré exclusivement aux intérêts canadiens et promet de bien réussir dans son œuvre de propagande en faveur de l'immigration en Canada. Le tirage est de 2,500 exemplaires.

3. Le dénombrement des établissements islandais qui est contenu dans les tableaux ci-annexés devrait être rendu public en Islande. Les renseignements donnés sont précis et véridiques. Ils font voir non seulement la situation générale de chacune des colonies, mais encore la condition présente des colons individuellement. On désirait avoir de tels détails en Islande, et leur publicité servirait beaucoup à convaincre les gens qu'ils ne sauraient mieux faire que d'associer leur fortune à celle de leurs compatriotes qui sont déjà établis et qui réussissent si bien dans le Dominion.

VISITEURS.

M. Sveinn Brynjolfson, l'agent général en Islande de la ligne de vapeurs Dominion, est venu au Canada en juillet, l'an dernier, comme je l'ai déjà dit. Il a passé ici quatre mois et a bien employé son temps en visitant tous les établissements islandais du Nord-Ouest. Il est parti en octobre dernier, appréciant bien le pays ainsi que la prospérité et les chances d'avenir des colons islandais. Il va faire un récit de sa visite dans lequel il exprimera ses vues sur le sol, le climat, les ressources, le

commerce et le peuple de ce pays. Le récit paraîtra dans mon journal le *Landreminn*.

En terminant, j'ajoute que toutes les communications qui me sont venues dernièrement d'Islande me donnent lieu d'attendre une forte immigration pour la saison de 1892.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. L. BALDWINSON.

Agent islandais.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise d'Argyle, dans la municipalité d'Argyle,

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concession.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des personnes de la famille.
2	Bjarni Jonasson	Laxaruigri Pingeyjarsylu	S.-E. 2, 6, 17	Glenboro'	1889	7
3	Andrjes Audyesson	Sigurdarstudunn Bairdardal	N.-O. 19, 6, 13	Grund	1889	3
4	Bjom Audrjesson	Bakka Tjornesi Pingeyjars	N.-O. 8, 6, 13	do	1883	1
5	Helgi Thorsteinsson	Dagverdaregir Nordurmulas	N.-E. 18, 6, 13	do	1882	6
6	Gudmundur Simonaisson	Heid Gonguskoruns Skagafjs	N.-O. 1, 6, 14	Bru	1889	2
7	Johann G. Jonasson	Kelduneskoli Pingeyjars	N.-E. 2, 6, 14	Grund	1888	6
8	Kristjan Jonsson	Hjedinhafda vit Husavik	S.-E. 30, 6, 13	do	1883	7
9	Olafur Jonsson	Kirda Pistilfrid	S.-O. 12, 6, 14	Glenboro'	1891	4
10	Baldvin Benidiklson	Hjardarhaga Jakuldal	N.-E. 16, 8, 13	Grund	1882	7
11	Einar Sigvaldason	Porustodune Svalbardsslr Eyjaf.	N.-O. 2, 6, 14	do	1891	1
12	Stefan Stefansson	Randauesi Mjrasyslu	N.-O. 25, 6, 14	do	1886	2
13	Baldvin Sigurdsson	Glaumbcearseli Pingeyjars	N.-O. 35, 6, 14	do	1886	1
14	Halldor G. Jansson	Hjedinhofda vit Husavik	N.-O. 13, 6, 14	do	1886	6
15	Hjorhur Sigordsson	Mjsadal Bardardel Pingeyjs	N.-O. 12, 6, 14	Baldur	1883	10
16	Jon Johannesson	Borgavger Pingeyjarsglu	N.-E. 31, 5, 13	do	1884	5
17	Bjorn Bjornsson	Nedalheiri Sualbardssliou	N.-E. 36, 5, 14	do	1890	5
18	Bjarn Helgason	Brunahvannir Vapnafir	N.-O. 30, 5, 13	do	1890	10
19	Sigmuridus Bardarson	Randaushi Mjrasyslu	N.-E. 24, 5, 13	do	1888	6
20	Joel Josefsson	Stordun Middolum Dalasyslu	S.-E. 6, 6, 13	do	1889	4
21	Kristjan Arnason	Holsgerd Kaldunium Pingeyras	N.-E. 26, 6, 14	Grund	1886	7
22	Sigurdur Antouinsson	Gilsarsteck Breiddal S. Mulas	S.-E. 3, 6, 14	do	1885	5
23	Johann Jonsson	Eirarlandi Eyjafir	S.-E. 34, 5, 14	do	1884	7
24	Kristjan Olafsson	Hjalla Repkadal Pingeyjars	N.-O. 27, 5, 14	do	1886	5
25	Kristjan J. Dolman	Dal. Miklholtshr, Sncfellsness	N.-O. 32, 5, 14	Baldur	1885	4
26	Samundur Fridriksson	Eirarbakka Arnessyslu	N.-E. 17, 5, 14	do	1885	7
27	Johannes Sigurdsson	Hrodnyjarstodum Laxard, Dalas	S.-O. 20, 5, 14	do	1890	2
28	Fridsteiun Sigurdsson	Hardbak Sljettu Pingeyjars	N. 23, 5, 14	Grund	1891	6
29	Pordur Porsteinsson	Gilsarstepp Breiddal S. Mulas	S.-O. 33, 5, 14	do	1886	9
30	Hosias Josephsson	Vestarlandi Axarfird Pingeyjars	N.-O. 27, 5, 14	do	1882	6
31	Svlunn Bjorgolfsson	Gilsarsteck Sudurmulasyslu	O. 28, 5, 14	Bru	1888	6
32	Gudjon Jonsson	Gilsa do	S.-O. 34, 5, 14	do	1888	4
33	Johannes Jonsson	Laxamgri Pingeyjarsylu	S.-E. 34, 5, 13	do	1882	5
34	Bering Hallgriunsson	Rigkjum Frijoskadal Ping.s.	N.-E. 12, 6, 14	Grund	1890	4
35	Jon Pordarson	Porsteiusslodum Dalasyslu	S.-O. 15, 6, 14	Glenboro'	1884	8
36	Porsteiun Anloninsson	Piljuvullurn Bernfir	N.-E. 30, 6, 14	Belmont	1885	5
37	Jon Jonsson Friman	Eirarlandi Eyjafindi	S.-E. 2, 6, 15	do	1887	

province du Manitoba, townships 5, 6, 7 et 8, rangs 13 et 14 à l'ouest du 1^{er} méridien

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.					NOMBRE DE BESTIAUX.					Valeur des terres et bâtiments.	Valeur des instruments d'agriculture.	Capital en commençant.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.		
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Beufs.	Journes best.x.	Total, bestiaux.	Chevaux.	Moutons.							Porcs.	Volailles.
95	60	20				4	7	11	4	12	4	20	2000	552	200	1000	3965	2965
50	30					2	3	5				1500				450	1900	1450
35	35					1	2	4				1400	30		500	1600	1100	
150	70	23										4000	400	100	1000	6765	5765	
125	100	12				5	2	13	20	5	5	3000	600	375	2000	5275	3275	
145	120	20	5			3	6	11	7		13	3500	2380	1000	2000	8150	6150	
10	10					4	3	6				12	300	140	500	885	885	
140	100	25				8		16	8	8	9	20	2500	620	150	6580	6580	
6						4	2	4	10		37	20	800		500	100	1300	
100	58	7				7	2	12	21	2	2	9	4000	500	130	1000	5755	
45	30					2		2				2000	67	200	700	2192	1492	
25	15					4	3	5	12		2	5	800	107		40	1490	
						1	1		2	1			1000			800	2630	
130	98	17				4	2	5	11	2	4	6	2400	380	200	1685	5155	
65	32	9	2			5		8	13	6		1	2500	335	50	1000	3750	
35	25					6	2	5	13		2	1	1500	160		300	2260	
8	6					4	2	2	7			1	600			100	860	
15	9					4	2	2	11				100	27	1,000		1422	
15	15					3	2	3	8				800	27		30	1275	
75	40	10				3	4	7	14	1		2	1000	87	35	87	1667	
60	40	7				3	2	3	8	2		3	2500	594	50	1200	5336	
40	7					3	2	3	8	2		3	2500	400	35	800	4110	
90	60	10	5			7	1	11	19	7	26		4000	550	800	400	6845	
48	36	8				6	4	10	20	3	16		2000	400	35	700	3300	
60	54	6				6	4	7	17	6	5	2	2000	402	56	200	3870	
95	48	13	1			4	2	8	14	6	8	2	1800	560	225	800	4030	
70	35					1	2	1	4				2800	82	200	1200	3630	
50						4	2	5	11				2000			1115	3115	
71	50	10				3	2	10	15	4	4	3	1500	27	350	700	1850	
70	39	6				2	4	6	5				2000	377	270	1400	3947	
28	18	3				5	2	5	12			3	2000			1115	3115	
38	30	1				4	3	6	13			4	800	225	600	500	1745	
150	140	10				8	3	12	23	3		3	1000	204	100	500	2024	
30	30					2	2	3	7		1		3500	430	50	500	7776	
						2	2	3	7			2	2000	137	250	500	2717	
140	80	17	5			8		9	17	5	21	3	2000	837	50	840	5717	
120	100	28				5		20	25	5	3	10	2800	665	350	800	6186	
60	42	6	2			3	1	3	7	2		1	2000	465	100	1000	3435	

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise d'Argyle, dans la munici-

N° de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concession.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des personnes de la famille.
39	Halldor Vatdason	Litlabas Alptaneshy Myras	{ N.-E. 28, 8, 13. } { S.-E. 12, 6, 15. }	do	1885	4
40	Jon Sveinbjornsson	Kalastadakoli Borgarfj's.	{ S.-O. 12, 6, 15. }	do	1889	6
41	Kristjan Jonsson Bortal.	Bjorgurn Kolduk Purgeyjars.	{ S.-O. 10, 6, 15. }	Belmont.	1886	6
42	Porkell Olafsson	Steinkirkju Frjoskad do	{ S.-E. 14, 6, 15. }	Grund	1884	6
43	Hernit Christopherson	Ytrihselondurn Myvatns-sveits.	{ N.-E. 1, 6, 15. } { N.-O. 6, 6, 14. }	do	1884	6
44	Benoru Gudmundsson	Borgarnesi Myrasyslu	{ O.-O. 6, 6, 14. }	do	1888	5
45	Arni Sveinsson	Faskrudsfindi, S. Mulasyslu.	{ N.-E. 23, 6, 14. } { S.-E. 27, 6, 14. }	do	1883	9
46	Joseph Davidsson	Seydisfindi, N. Mulasyslu.	{ S.-E. 16, 6, 14. }	do	1885	5
47	Jon Jonsson	Gilsarstekk, S. Mulasyslu	{ N.-E. 6, 6, 14. }	do	1885	5
48	Magnus Teitsson & fjd.	Pingvollurn Helgafellsveit Snaf'n's.	{ N.-E. 9, 6, 15. }	do	1891	2
49	Jon Fridfinnsson	Porvaldsstadnur Breiddal.		Bru	1889	5
50	Jonas Johannesson.	Husavik Pingeyjarsyslu	{ S.-E. 27, 6, 15. }	Grund	1891	3
51	Bjorn Jonsson Borgfjord.	Reykjavik	{ S.-O. 23, 5, 14. }	do	1888	6
52	Jonas Jonsson	Steinsstadurn Skagafirdi.	{ N.-E. 19, 5, 14. }	Glenboro'	1882	5
53	Arni Sveinsson (Storm)	Gvendarstodurn Vapnafirdi.	{ S.-E. 30, 5, 14. } { S.-O. 31, 6, 14. }	do	1887	4
54	Gudjon Sveinsson(Storm)	do do	{ O. 6, 6, 15. }	do	1887	2
55	Gudrun Jonsdottir do	do do	{ S.-E. 31, 6, 15. }	do	1887	1
56	Kristjans Kristjansd.	Hallgillsstadurn Fryoskad, Ping's.	{ S.-O. 36, 6, 15. } { O. 28, 6, 15. }	do	1887	7
57	Sigmar Sigurjonsson.	Einarstodurn Regkjadal, Ping's.	{ S.-O. 18, 8, 13 } { N.-E. 21, 6, 14. }	do	1884	10
58	Fridrik Jonsson	Akmeyri	{ N.-O. 28, 6, 14. }	do	1885	3
59	Olgeir Fridriksson	do	{ S.-E. 28, 6, 14. }	do	1884	5
60	Stefain Kristjansson	Midvatdi Skagafirdi.	{ N.-O. 22, 6, 17. }	do	1886	5
61	Rafu G. Norddal	Reykjavik	{ S.-E. 22, 6, 14. }	do	1884	7
62	Fridbjorn Fridriksson	Akmeyri	{ S.-O. 32, 6, 14. }	do	1884	7
63	Olifer Bjornsson	Ketu Skagafirdi.	{ O. 30, 6, 14. }	do	1884	7
64	Arni Arnason	Skognur Axarfirdi.	{ S.-E. 21, 6, 14. } { S.-O. 22, 6, 14. }	do	1884	6
65	Jon Goodman	Hjalthusnur Pingeyjarsyslu.	{ N.-E. 22, 6, 14. }	do	1887	6
66	Magnus Goodman	do do	{ N.-O. 30, 6, 14. }	do	1889	5
67	Johann Johannesson	Jugjaldsstadurn Pingeyjars.	{ N.-E. 26, 6, 14. }	do	1885	7
68	Bjorn Andyesson	Stokkholm Skagafirdi	{ S.-O. 23, 6, 14. } { N.-O. 25, 6, 14. }	do	1884	7
69	Skapli Arason	Hringveri Pingeyjarsyslu.	{ S.-E. 25, 6, 14. } { N.-O. 10, 6, 14. }	do	1883	6
70	Gudny Aradottir	Hringveri Pingeyjarsyslu	{ N.-O. 14, 6, 14. } { N.-E. 25, 6, 14. }	do	1882	6
			{ N.-E. 30, 6, 14. }	do	1881	10
			{ N.-O. 24, 6, 14. }	do	1883	2
			{ N.-E. 24, 6, 14. }			

palité d'Argyle, dans la province du Manitoba, etc.—Suite.

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.					NOMBRE DE BESTIAUX.							Valeur des terres et bâtiments, etc.	Valeur des instruments d'agriculture.	Capital au commencement.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur actuelle nette.	
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Beufs.	Jeun. bestiaux	Total, bestiaux	Chevaux.	Moutons.	Cochons.							Volailles.
105	80	10	3			8	2	15	25	3	30	3	25	2040	620	100	1200	4440	3240
110	64	9	3			4	4	6	14			2	40	2100	505	130	800	3060	2260
50	35					4	3	5	12	3	2		30	1500	95	175	500	2815	2315
70	55	13	1			2	2	4	8	8		2	40	1500	487	35	300	3552	3252
73	50	9				4		6	10	3	3	4	20	2000	800		1400	4780	3380
90	55	6	4			4	5	9	18	1	20	4	20	3500	500	100	1200	5410	4210
6	6					2		3	5					500			26	646	620
225	145	20		1		8		10	18	6	9	2	30	6000	640	1000	1500	8350	6850
15	15					4	2	5	11	2	6		30	1000	235		500	1795	1295
28	26	2				4	3	5	12	1	20		25	550	150	80	275	1425	1150
40						2		1	13		3			1200	107	200	850	1457	607
						4		5	9	5		4	30		2110	35	2075	3140	1065
36	29					2	3	4	9	2			20	1500	170	20	1000	2425	1425
30	30					2	2	5	9				30	800	120		650	1445	795
240	130	15	2			3	2	9	14	4		2	20	6000	800	600	800	9810	9010
50	50					5	2	8	15	3	7	6	30	4000	140		400	5650	5250
110	25	15	5			6		9	15	2	7			4000	500	300	1000	5612	4612
63	63													1200				2712	2712
52	28	3				6	2	8	16	4	5	3	30	1800	372	35	700	3080	2380
100	60	10				6	2	7	15	6	13	3	37	2700	504		1500	4004	2504
40	20	5				5		8	13	2		2	30	1000	317	100	500	1927	1427
160	110	18				8	2	6	16	7	2	9	30	3000	630	100	1400	5175	3775
270	120	30	10			10	2	24	36	10	58	3	30	7000	880	450	1350	12115	10765
90	60	10				4		9	13	2		3	10	2800	517		700	4862	4162
80	60	9				3		7	10	6	1	3	8	3000	415		1500	4715	3215
40	33	5	2			4		11	15	2	5	6	30	1500	120	300		2575	2575
22	20					3	2	5	10			4	20	1000	235		300	1805	1505
65	50					7	5	10	22	5			25	2700	300	250	1000	5045	4045
50	45	5				5		6	11	3		1	10	2400	400		800	3855	3055
70	44	8				5		6	11	2	2	2	50	2000	487		1400	3842	2442
110	130	35	5			7	3	13	23	9		6	12	5000	1035	225		10000	10000
172	100	32	3			7	2	15	24	8	4	5	50	5000	1190	400	265	9870	9605
40	19					1	2		3		1		50	2200	50	50		2520	2520

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise d'Argyle, dans la munici-

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concession.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des personnes de la famille.		
71	Johannes Sigurdsson (Strang).	Cesustadum Eyjafirdi	N.-E. $\frac{1}{4}$ 24, 6, 14.	Glenboro'	1884	4		
72	Johann G. Johannsson.	Akursyn	S.-O. $\frac{1}{4}$ 19, 6, 13.	Bru	1888	4		
73	Bjorn Josephsson	Vestarlalandi Axarfirdi	{ S.-O. $\frac{1}{4}$ 30, 5, 13. } { N.-E. $\frac{1}{4}$ 18, 6, 13. }	do	1881	6		
74	Vilhjalmur T. Fridriksson.	Litlagirdi Grytubakkahy Ping. S.	N.-O. $\frac{1}{4}$ 6, 6, 13.	Grund	1882	9		
75	Asmundur Asmundsson.	Kuda Pistilfirdi Pingeyjarsylu.	N.-E. $\frac{1}{4}$ 6, 6, 13.	do	1885	4		
76	Kristjan Sigurdsson.	Nesi Hofdahverfi Pingeyjarsylu.	{ S.-O. $\frac{1}{4}$ 24, 6, 14. } { S.-E. $\frac{1}{4}$ 12, 6, 14. }	do	1884	8		
77	Fridfinnur Jonsson.	Porvaldsstodum Breidd. S. Mulas.	S.-E. $\frac{1}{4}$ 4, 6, 13.	Bru	1883	2		
78	Pall Fridfinnsson	do do	{ N.-O. $\frac{1}{4}$ 4, 6, 13. } { S.-O. $\frac{1}{4}$ 4, 6, 13. }	do	1884	4		
79	Simon Simonarson	Gouguskordum Skagafirdi	N.-E. $\frac{1}{4}$ 4, 6, 13.	do	1882	5		
80	Gudmundur Magnusson.	Felli Kollafirdi Straudasyllu.	S.-O. $\frac{1}{4}$ 2, 6, 13.	do	1886	3		
81	Jon Halldorsson	Svartagili Arnessyslu.	S.-E. $\frac{1}{4}$ 36, 5, 13.	do	1888	5		
82	Tryggvi Fridriksson	Hagi i Vapnafirdi.	S.-O. $\frac{1}{4}$ 36, 5, 13.	do	1884	5		
83	Sigtryggur Stefansson.	Svertlingastadum Eyjafirdi	N.-E. $\frac{1}{4}$ 36, 5, 13.	do	1884	6		
84	Sigurjon Arnason	Fjalleki Fellum N. Mulasyslu	N.-O. $\frac{1}{4}$ 36, 5, 13.	do	1884	3		
85	Einas Jonsson	Brekkuok Reykjahj Pingeyjars.	S.-O. $\frac{1}{4}$ 2, 6, 13.	do	1882	3		
86	Benidiki Einarsson	do do	S.-O. $\frac{1}{4}$ 24, 6, 14.	do	1882	1		
87	Gudmundur Norman	Sigurdarstodum Mebrakkasjetur.	N.-O. $\frac{1}{4}$ 12, 6, 13.	do	1882	6		
88	Bjorn Bjornsson	Grasholi Mebrakkasjetur	S.-O. $\frac{1}{4}$ 12, 6, 13.	do	1883	8		
89	Pall Arnason	Apavatin Grimsnesi Arness.	S.-E. $\frac{1}{4}$ 12, 6, 13	do	1887	6		
90	Jou Magnusson	Egjasedi Jokulsarhl. N. Mulas.	{ S.-E. $\frac{1}{4}$ 13, 6, 13. } { N.-E. $\frac{1}{4}$ 12, 6, 13. }	do	1882	6		
91	Hannes Sigurdsson	Steim Reykjash Skagafirdi	{ N.-E. $\frac{1}{4}$ 23, 6, 13. } { N.-E. $\frac{1}{4}$ 24, 6, 13. }	do	1884	6		
92	Porsteinn Jonsson	Isolfsstodum Breidd. S. Mulas	{ N.-O. $\frac{1}{4}$ 32, 7, 13. } { S.-O. $\frac{1}{4}$ 23, 6, 13. } { N.-O. $\frac{1}{4}$ 17, 6, 13. }	do	1882	10		
93	Jou Magnusson Nordal.	Svarlagili Nordurard Myrasyllu.	{ N.-E. $\frac{1}{4}$ 23, 6, 13. } { N.-E. $\frac{1}{4}$ 22, 6, 13. }	do	1883	6		
94	Porfinnur Johannesson.	Porgrimsstodum Breidd. S. Mulas.	S.-O. $\frac{1}{4}$ 27, 6, 13.	do	1889	4		
95	Brynjolfur Gunnlogsson	Hoskuldssadasel Breiddal S. Mulas.	S.-E. $\frac{1}{4}$ 28, 6, 13.	do	1883	6		
96	Jon Saumudsson	Kraunkat Kleyfahj. V. Skapaf. S.	{ S.-E. $\frac{1}{4}$ 33, 6, 13. } { N.-E. $\frac{1}{4}$ 28, 6, 13. }	do	1883	10		
97	Halldor Arnason	Sigurdarstodum Prestholahr. Ping. S.	{ S.-E. $\frac{1}{4}$ 23, 6, 13. } { S.-O. $\frac{1}{4}$ 17, 6, 13. }	do	1881	5		
98	Skuli Arnason	do do	{ S.-E. $\frac{1}{4}$ 23, 6, 13. } { S.-E. $\frac{1}{4}$ 14, 6, 13. }	do	1881	11		
99	Bjorn Jonsson	Asi Kelduhverfi Pingeyjarsylu.	S.-E. $\frac{1}{4}$ 16, 6, 13.	do	1882	5		
100	Gunnlogur Bjarnason	Asmundarstodastek S. Mulas	N.-O. 34, 5, 13.	do	1887	6		
101	Sigurdur Landy	Austarlalandi Axarfirdi Pingeyjars.	N.-O. 10, 6, 13.	do	1883	3		
102	Stefan Pjetursson	Sigluvik Eyjafirdi	N.-O. 9, 6, 13.	do	1888	6		
103	Holmkell Josephsson	Vestarlalandi Axarfirdi Pingeyjars.	S.-O. 16, 6, 13.	do	1882	1		

palité d'Argyle, dans la province de Manitoba, etc.—Suite.

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.					NOMBRE DE BESTIAUX.							Valeur des terres et bâtiments, etc.	Valeur des instruments d'agriculture.	Capital au commencement.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur actuelle nette.
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Bœufs.	J'œun. bestiaux	Total, bestiaux	Chevaux.	Moutons.	Cochons.						
80	30	15	3			6	8	14	3	3	30	2000	470		600	4280	3680	
60	40	5				3	2	4	9	2	4	2500	130		1000	3855	2855	
110	80	20	3			4	3	7	8	3	25	2500	470	120		5780	5780	
50	50					5	4	1	10	1	24	1500	547		480	3367	2887	
30	23	2				2	2	6	10	2	30	1000	217	50	600	2177	1577	
80	60	10				5	4	6	15	10	20	2250	500		600	4090	3490	
85	65	5				3	4	7	14	3	7	2000	300		800	4800	4000	
100	90	10				8	4	9	21	2	5	3000	445		700	5425	4725	
100	60	14				7	2	13	22	6	6	2500	570	600	1000	5620	4620	
56	40	6				5	13	18	4	4	50	1200	510	100	625	3040	2415	
11	6					5	2	4	11		1	30	500	50	100	905	805	
25	53	7				8	2	2	9	3	3	20	1000	240	35	1000	2260	
35	22	1				7	2	3	17	2	8	1000	328	150	475	2283	1808	
44	33	2				7	4	3	19		2	40	1100	225	35	80	2190	
35	30	3				7	2	11	20		2	1500	350	100	500	2750	2250	
52	35	7	2							4		1500	306		100	2715	2615	
40	55	12				4	2	5	11	4	6	1500	520	125	600	3400	2800	
30	50	4				5		10	15	2	4	1500	390		400	2900	2500	
36	28	3				5		7	12	2	9	1200	270		650	2548	1898	
50	34	3				6	3	6	15	1	5	2500	330	150	1000	3710	2710	
70	50	10				5	2	12	19	5	9	3000	480		900	5670	4770	
250	170	10	5			13	4	23	40	7	18	7000	1160	250	1000	13170	12170	
110	75	15				8		9	17	6	20	3500	615	200	1500	6675	5175	
50	40	5				2		2	4	2	3	1500	283	75	1400	2283	883	
35	17	3				6		10	16	4	10	1500	410	70	900	3215	2315	
36	24					8	2	14	24		1	2500	200		1400	4035	2630	
107	59	12	3			5	1	7	13	4	7	4000	420	150	583	7033	6450	
107	59	12	3			5	1	7	13	4	8	30	4000	420	150	583	7033	6450
80	70	13				4		10	14	7	3	50	3000	650	135	1000	6105	5105
10	8					4	2	3	9		2	35	400		70		800	
60	44	8				6	3	13	22	3	4	2000	358	70	850	3946	3096	
65	40					3	2	3	8		1	1500	107	18	800	2643	1843	
90	60	8				3		6	9	4	9	2500	165		500	4230	3730	

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise d'Argyle, dans la munici-

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concessions.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des personnes de la famille.
104	Josef Bjornsson.....	Vesteralandi Axarfirdi Piugeyars.	N.-O. 1/4 16, 6, 13.....	Bru.....	1881	6
105	Jon Svein Jonsson.....	Skipaloni Eyjafirdi.....	N.-E. 1/4 9, 6, 13.....	do.....	1891	4
106	Jon Olafsson.....	Langalandi Eyjafirdi.....	N.-E. 16, 6, 13.....	do.....	1882	6
107	Bjorn Sigvaldason.....	Austaralandi Axarfirdi Puys.	O. 1/4 28, 6, 13.....	do.....	1882	5
108	Jon Hjalmarsson.....	Sandvik Baydard Piugeyars.	S.-O. 21, 6, 13.....	do.....	1884	6
109	Eggert Jonsson.....	Langalandi, Eyjafydi.....	(N.-O. 7, 6, 13.....) (N.-O. 28, 6, 13.....)	do.....	1887	9
110	Bjorn Einarsson.....	Grasholi Presholar Piugeyars	N.-E. 1/4 32, 6, 13.....	Glenboro.....	1888	4
111	Einarr Einarsson.....	do do	S.-O. 32, 6, 13.....	do.....	1888	4
112	Steingrunner, Gudfnason	Litlulaujum Reikjad Puys.....	S.-O. 22, 6, 13.....	do.....	1887	3
113	Sigurdur, Sigurdsson.....	Akmeyri.....	S.-O. 32, 7, 13.....	do.....	1889	5
114	Johannes Gislason.....	Evinarstodum Himsoaluss.....	N.-O. 18, 8, 13.....	do.....	1889	4
115	Edward Gillis.....	do do	S.-E. 19, 8, 13.....	do.....	1890	3
116	Jon Julius Arnason.....	Tungu Goujuskordum Skagafrirdi.	S.-O. 20, 8, 13.....	do.....	1889	9
117	Sigurjon, Stefansson.....	Grasholi Sijettu Pingeyarsylu	N.-O. 20, 8, 13.....	do.....	1889	3
118	Brynjolfur, Josephsson.....	Gardi Pistilfridi do	N.-O. 20, 8, 13.....	do.....	1889	3
119	Jon Gunnarson.....	Holi Sijettu do	N.-E. 30, 7, 13.....	do.....	1888	6
120	Porkell Eiriksson.....	Sandarkioik do	S.-E. 1/4 34, 6, 14.....	do.....	1889	4
121	Fridjonn Fridriksson.....	Hardbak Sijettu Pingeyarsylu.	N.-E. 1/4 21, 6, 14.....	do.....	1888	4
122	Sigurdur Christophersson	Ytri-Neslandum Mijvatussveit.	(N.-E. 34, 5, 14.....) (N.-E. 21, 5, 14.....) (S. 1/4 23, 25, 14.....) (S. 1/4 10, 6, 14.....)	Grund.....	1881	14
123	Gisti Torfason.....	Skogamula Midolum Dalasjlu.	N.-E. 1/4 34, 5, 15.....	Belmont.....	1890	7
124	Gudmundur Porsteinsons	do do	E. 1/4 6, 6, 15.....	do.....	1889	2
125	Halldor Jonsson.....	Fjalli i Skagafrirdi	N.-E. 4, 6, 15.....	do.....	1890	3
						667

palité d'Argyle, dans la province du Manitoba, etc.—Fin.

NOMBRE D'ACRES.		NOMBRE DE BESTIAUX.								Valeur en terres et bâtiments, etc.	Valeur des instruments d'agriculture.	Capital en commençant.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.				
Rompus.	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Beufs.	Jeun. bestiaux.	Total bestiaux.							Chevaux.	Montons.	Porcs.	Volaille.
38	26					2	2	2	6	7	3			2000	78		800	2643	1843
40	80	10	10			2	1	1	4		2	6		1500			700	1620	920
110	165	22				6		11	17	6	9	2	40	3000	550	200	1200	6000	4800
210	165	22				4		9	13	7	25	4	25	6000	1030	80	600	11185	10585
58	37	3				6		9	15	6	4	3	30	2000	332		1000	3927	2927
95	137	28				5	2	17	24	8	20	14	30	3000	400	225	1800	7180	5380
50	36	4				6		6	12	2	4	20	1500	190	70	530	2700	2170	
12	2					5		7	12		2	30	1200	35			1500	1500	
20	5	6				4		7	11	2	2	20	1000	185	35	200	2035	1835	
50	30					2	2	2	8		1	2	26	1500	100		300	2313	2013
40	30	2	1			2	2	2	10		4	23	1000	337	250	350	2120	1720	
40	18					1	2	2	5	1			6	2000	140	75	40	2615	2575
45	28	2				2	2	3	7	1	2	7	2000	287	220	250	3015	2765	
50	22	1				2	2	2	6		1	9	1000	310	35	300	1843	1543	
50	14	3				2	2	2	8		3	15	1000	95		100	1510	1410	
60	40	1				2	2	4	9	2	4	20	2000	160	150	400	3375	2975	
17	5					1	2	1	4			20	500			50	665	615	
120	84	6				3	2	4	9	1			2000	100	700	450	3470	3020	
110	15	5				1	9	3	20	6	40	20	11	9800	892	165	307	12307	12000
40	8					3	2	6	11		1	30	800	25		70	1110	1040	
40	20					3	2	7	12		20	1	30	1600	110		50	2110	2060
30						1		2	3		1	20	1000				1050	1050	
8652	5817	861	78	10	56	539	205	834	1578	327	659	362	3193	273840	45990	16784	84261	489849	405588

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise de Thingvall, dans le district

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concessions.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des personnes de la famille.
1	Jau Magnusson	Vallanesi Sudumuelasyolu	S.-E. 36, 22, 32.	Churchbridge	1886	1
2	Jau Pgmundsson	Bildsfelli Arnessyslu	S.-E. 19, 22, 31.	do	1887	4
3	Gislr Jausson	do	N.-O. 20, 22, 31.	do	1890	2
4	Jeus Laxdal	Leidolfssladam Dalasyslu	S.-O. 28, 22, 31.	do	1890	5
5	Sleingriumur Flall	Fremstafelli Pingeyjarsyslu	N.-E. 28, 22, 31.	do	1891	2
6	Olafin Flall	do	S.-E. 28, 22, 31.	do	1891	3
7	Jau E. Flolin	Stykkishalmi Snofellness	N.-O. 28, 22, 31.	do	1890	3
8	Sigmbjorn Gudmundsson	Hrodnyjarstadum Dalasyslu	S.-E. 32, 22, 31.	do	1890	4
9	Jens Jausson	Spakkestadam	N.-E. 32, 22, 31.	do	1890	2
10	Jau Rognvaldsson	Myri Bardardal Pinyavjars	N.-O. 32, 22, 21.	do	1891	1
11	Sleingrimur Jausson	do	S.-O. 32, 22, 21.	do	1887	5
12	Joseph Olafsson	Flvammi Eyjafirdi	E. 6, 23, 31.	do	1889	1
13	Arugrinner Kristjansson	Stedja Eyjafjardarsylu	S.-O. 30, 22, 31.	do	1886	2
14	Kristjau Flelgason	Vatnsenda Eyjafirdi	N.-O. 30, 22, 31.	do	1886	5
15	Johannes Bjarnason	Stovadal	N.-O. 18, 22, 31.	do	1889	3
16	Jau Thorlasius	Nupufelli	N.-E. 12, 22, 32.	do	1888	6
17	Filjalti Fligtason	Bassastodum Stvandasyslu	N.-E. 18, 22, 31.	do	1890	3
18	Janas Jausson	Ahvanni Arnessyslu	S.-E. 18, 22, 31.	do	1891	1
19	Ingimundur Olafsson	Bassastodum Stvandas.	S.-E. 2, 22, 31.	do	1888	6
20	Pjetur Einarsson	Felli Arnessyslu	S.-E. 12, 22, 32.	do	1890	7
21	Stefan Olafsson	Milkholti Arnessyslu	N.-O. 12, 22, 32.	do	1887	5
22	Thomas Injmundars	Egilstadam	N.-O. 14, 22, 32.	do	1886	6
23	Olafur Gudmundsson	Amarhalti	N.-E. 14, 22, 32.	do	1887	5
24	Helgi Arnason	Hvarmui	N.-E. 14, 22, 32.	do	1886	6
25	Pidrik Eyvindsson	Felli	N.-E. 14, 22, 32.	do	1890	1
26	Bjarn Tomasson	Skiphalti	N.-E. 10, 23, 32.	do	1891	9
27	Sveinu Halldorsson	Karfheli	N.-E. 10, 22, 32.	do	1887	1
28	Bjarni Jassonsson	Mastfelli	S.-E. 10, 22, 32.	do	1887	4
29	Bjarni Ingimundsson	Hjavadarnesi Gullbringusyslu	S.-E. 28, 22, 32.	do	1887	5
30	Asmundur Thorkinsson	Nylandu Seltjarnarnesi	S.-O. 28, 22, 32.	do	1887	7
31	Vigmur Thorskinsson	Nyjabds Akrauesi	N.-E. 28, 22, 32.	do	1886	4
32	Pordin Fordarson	Frenna Niysi Vopnafnli	S.-O. 34, 22, 32.	do	1886	11
33	Einar Sudfjord	Nordurfassi Bardastrandars	S.-E. 34, 22, 32.	do	1886	3
34	Narfi Halldorsson	Hakoti Alstanesi Gullbringus	N.-E. 22, 22, 32.	do	1886	4
35	Gudbraudur Narfason	do	N.-O. 22, 22, 32.	do	1886	5
36	Fridbjorn Sigurdsson	Sandgerdi Eyjafirdi	N.-E. 26, 22, 32.	do	1885	9
37	Bernharður Jonsson	Reykjavik	S.-O. 22, 22, 32.	do	1886	5
38	Magnus Hindriksson	Haugshusum Gullbringusyslu	S.-E. 22, 22, 32.	do	1889	9
39	Arni Hannesson	Bjomolfsstodum Hunavalss.	S.-O. 24, 22, 32.	do	1891	4
40	Helgi Sigurdsson	Vatnsenda Eyjafirdi	N.-E. 24, 22, 32.	do	1886	4
41	Bergpor Jonsson	Hornastodum Dalasyslu	N.-E. 4, 23, 31.	do	1889	2
42	Kristbjorg Bergporsdottr	do	S.-E. 4, 23, 31.	do	1889	2
43	Bjorn Jonsson	do	S.-O. 4, 23, 31.	do	1890	4
44	Benidikt Jonsson	do	N.-O. 7, 23, 31.	do	1890	3
45	Gisli Arnason	Asgeirstadum Sudur-Mulas	E. 2, 23, 31.	Churchbridge	1891	5
46	Snorrie Jonsson	Stekkjarflotum Skagafirdi	S.-O. 16, 24, 31.	do	1890	6
47	Sigurdr Snorrason	do	N.-O. 16, 24, 31.	do	1891	1
48	Gesli Egilsson	Skardsa	N.-E. 16, 24, 31.	do	1891	7
49	David Valdimarson	Eugjabds Pingeyjarsyslu	S.-E. 16, 24, 31.	do	1891	4
50	Stefan Tomasson	Hafrumstodum Skagafirdi	S.-O. 10, 24, 31.	do	1891	4
51	Bergpor Jonsson	Nyjabds	S.-E. 10, 24, 31.	do	1891	2
52	Johann D. Jonasson	Ashildarholdi	S.-O. 14, 24, 31.	do	1891	1
53	Thorleifur Jonasson	do	N.-E. 14, 24, 31.	do	1891	1
54	Jonas Helgason	Brunahvammi Vopnafirdi	N.-O. 18, 24, 30.	do	1891	5
55	Jacob Helgason	do	N.-E. 18, 24, 30.	do	1891	1

d'Assiniboia, townships 22, 23 et 24, ranges 31 et 32, à l'ouest du 1er méridien.

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.					NOMBRE DE BESTIAUX.								Valeur des terres, bâtiments, etc.	Valeur des instruments d'agriculture.	Capital en commençant.	Dettes actuelle.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.		
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Boeufs.	Jeunes bestiaux.	Total, bestiaux.	Chevaux.	Moutons.	Porcs.	Valailles.								
18	8							3	1	4	3	170			920	150	400			2740	2740
24	18	4						2	12	19	45	4	12	1630	235	225	740	2953		2213	2213
6								1		1	4	12	1	8	664	29		200	1137		937
16	5	1			1			3	2	5	10			815	80	300	75	1211		1136	1136
2								4	2	4	10		2	750	93		320	1195	875	640	640
14	2	2						4	2	5	11		12	925	105	40	470	1398	923	640	923
10		2			1			3	3	4	10			885	125	400		1383	1383	1383	1383
5								3	2	3	8			770	40		350	1070	720	1070	720
6	1	1						2	2	4	6		10	938		100		1040	1040	1040	1040
15	9	1			1			2	2	1	6	1	30	640	65	200	50	890	840	890	840
10		6			1			1	1	1	2	6	2	1480	220	375	500	2210	1710	1480	1710
30	15	5	*	1	5			20	25	5	84	2	60	1234	305	350		3362	3362	3362	3362
10	5	3			1			4	5		6	1	12	965		105		1180	1180	1180	1180
6					3			7	10		6	1	1	710	30	130		1075	1075	1075	1075
20	4	3	2		1			3	2	8	13	3	2	935	50	60		1466	1466	1466	1466
7	1	1			1			3	2	6	11	9	2	877	70	260		1472	1472	1472	1472
3								2	2	1	6			646				646	646	646	646
30	10	1	1		1			2	2	5	9		4	1040	124	190		1481	1481	1481	1481
7		1			1			3	2	5	10			750	120		450	1218	768	1218	768
23	13	2	2		1			4	2	11	17		14	1195	238	300		2243	2243	2243	2243
27	16	5	1		1			4	2	11	17		1	1285	208	300		2341	2341	2341	2341
30	10	2	1		1			4	2	9	15		4	1021	150	300		1766	1766	1766	1766
35	15	5	2		1			2	2	8	12		3	1040	195	300		1875	1875	1875	1875
9	1				1			1	1	1	6		2	827		200		1167	1167	1167	1167
17	10	2			1			2	7	13	14		3	1130	175	400		1945	1945	1945	1945
28	11	5			3			7	7	10	5		4	970	235	300	100	1710	1610	1710	1610
12	4		1		1			3	2	4	9		1	885	40	50		1233	1183	1233	1183
18	5	1			1			3	2	6	11		2	944	50	30		1373	1373	1373	1373
28	12	4	2		1			5	2	7	14		5	1230	200	100		2002	1942	2002	1942
12	5	2			1			3	2	9	14		1	1074	198	237	60	1811	1611	1074	1611
20	2				2			2	2	6	11		2	1258	210		300	1868	1568	1258	1568
40	20	3			1			5	4	10	19	1	14	1950	208	100		3176	3176	3176	3176
7	3	1			2			2	5	7	7			821			40	1,062	1,022	821	1,022
20	4				1			2	3	8	2		20	885	82			1,306	1,306	885	1,306
10	4	1			1			3	2	8	13		16	1,007	40	100		1,638	1,633	1,007	1,633
2					1			4	2	6	12		8	760	122	110		1,312	912	760	912
10	5	2			7			2	13	22	22	1	20	1,080		400		1,960	1,960	1,080	1,960
5					1			2	2	6	8			685	80	37		1,015	935	685	935
2	5				1			1	2	2	3			800			80	875	875	800	875
12	4	1			2			2	2	5	9			913	105		450	1,333	883	913	883
5	2				2			2	1	5	5			875	30		350	1,113	763	875	763
5					5			3	3	8			10	1,380			400	1,592	1,192	1,380	1,192

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise de Tingvalla,

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concessions.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des pers. de la famille.
56	Gunnlogur Davidsson.	Ystafelli Kinn Pingeyjarsyslu	N.-E. 26, 24, 31	Churchbridge.	1891	2
57	Thorleifur Jonsson.	Sandarkrok Skagafjardars.	S.-O. 4, 25, 31	do	1891	3
58	Jonas J. Laxdal.	Laxardal Skogarsty Snafells, N.S.	S.-E. 22, 24, 31	do	1891	4
59	Thorhill Laxdal.	Hankabrekku do	S.-O. 22, 24, 31	do	1891	4
60	Asgeir Jonsson.	Spena Midfirdi Hunavatnss.	N.-E. 28, 24, 31	do	1891	5
61	Benidikt Jonsson.	Holum Hjaltadal Skagafjardars.	N.-O. 34, 24, 31	do	1891	4
62	Bjorn Jonsson.	do do	N.-E. 34, 24, 31	do	1891	1
63	Skuli Stephansson.	Skidastodum Skagafirdi.	S.-E. 20, 24, 31	do	1891	3
64	Hafidi Gudimundsson.	Husey do	S.-O. 20, 24, 31	do	1891	6
65	Benidikt Jonsson.	Oddeyr vid Eyjafjordi.	S.-E. 32, 24, 31	do	1891	3
66	Jon Sigurdsson.	Akureyri do	N.-O. 28, 24, 31	do	1891	2
67	Fridrik Fridriksson.	do do	S.-O. 32, 24, 31	do	1891	3
68	Einar Gislason.	Isafirdi Isafjardarsyslu.	N.-O. 30, 24, 31	do	1890	5
69	Sveinn Jonsson.	Hlid Vatnsnesi Hunavatnss.	N.-O. 36, 24, 31	do	1891	6
70	Porlakur Gudmundsson.	Fossum Svartadal Hunavatnss.	S.-O. 30, 24, 31	do	1890	3
71	Klemens Jonsson.	Bolstadarhlid do	N.-E. 18, 24, 31	do	1890	7
72	Eggert Arason.	Latrum Eyjafirdi.	N.-O. 18, 23, 31	do	1890	6
73	Halldor Johannesson.	Urdnur Svarfardard Eyjafirdi	N.-E. 26, 24, 31	do	1891	3
74	Johannes Einarson.	Hvammí Hafdahrófi do	S.-E. 24, 24, 32	do	1890	5
75	Ofda Jonasdottir.	do do	N.-E. 27, 27, 32	do	1891	2
76	Porsteinnporsteinsson.	Valshomí Hunavatnssyslu.	N.-O. 24, 24, 32	do	1891	6
77	Benidikt Gudnason.	Husavik Pingeyjarsysen.	N.-E. 14, 24, 32	do	1891	6
78	Stefan Porlaksson.	Oddeyr vid Eyjafjord.	S.-E. 14, 24, 32	do	1890	5
79	Bodvar Olafsson.	Vapnafjardarkanpstad.	S.-O. 18, 24, 31	do	1890	4
80	Pjehu Tongesen.	Nddeyr vid Eyjafjord.	S.-E. 18, 24, 31	do	1890	7
81	Fridlundur Jonsson.	Littu-pura Hunavatnssyslu.	S.-E. 12, 24, 32	do	1891	7
82	Jakob Hinriksson.	Nupi do	N.-E. 12, 24, 32	do	1891	3
83	Jakob Lindal.	Forsaludal do	N.-O. 12, 24, 32	do	1891	3
84	Bjorn Skagfjord.	Brenniborg Skagafirdi.	S.-E. 2, 24, 32	do	1891	3
85	Kristjar BjornssonSkagfy	do do	S.-O. 28, 23, 32	do	1891	1
86	Sigurdur, Gislason.	Stafafelli Loui Aushur-Shaplofs.	N.-O. 2, 24, 32	do	1891	2
87	Thorsteium Oddson.	Bokcum i Vapnafirdi.	N.-E. 2, 24, 32	do	1891	3
88	Bjorn Jonsson.	Ekkjufellessí Nordar-Mulas.	N.-E. 34, 23, 32	do	1891	3
89	Arni Arnason.	Skalmardal Bardashandars.	S.-E. 32, 23, 32	do	1891	2
90	Gudjon, Jonsson.	Odey Isafjardarsyslu.	N.-O. 6, 24, 32	do	1891	3
91	Sigurdur Magnusson.	Fírdi Nupasveit Bardaskyslu.	S.-E. 32, 24, 32	do	1891	5
92	Jon Allí.	Bassastadum Shandas.	S.-E. 6, 24, 32	do	1888	7
93	Gisli Jonsson.	Seydisfirdi.	S.-E. 2, 23, 32	do	1891	2
94	Konrad Eyjolfsson.	Steini Reykjasty Skagafirdi.	S.-E. 28, 23, 32	do	1891	3
95	Gudni Eggertsson.	Isafirdi.	N.-O. 22, 23, 32	do	1891	6
96	Sveinnbjorn Loftsson.	Fellsenda Dalasyslu.	S.-E. 22, 23, 32	do	1891	2
97	Olafur Loftsson.	Seydisfirdi.	N.-E. 22, 23, 32	do	1891	4
98	Jon Loftsson.	Keñavik Gullbringus.	S.-O. 22, 23, 32	do	1889	5
99	Hjalmar Hjalmarnson.	Hofstortum Snafellsnessyslu.	N.-O. 14, 23, 32	do	1890	3
100	Gudni Jonsson.	Ahraumi Arnessyslu.	N.-E. 14, 23, 32	do	1890	3
101	Eirikur Bjarnason.	Eiriksstodum Seydisfirdi.	S.-E. 14, 23, 32	do	1890	6
102	Oddug Porlardottir.	do do	S.-O. 14, 23, 32	do	1890	1
103	Bjorn Olsen.	Nyjabo Akraulsi Borjarfjardars.	S.-O. 36, 23, 32	do	1886	5
104	Sigurdur Eyjolfsson.	Hvra koti Arnessyslu.	N.-O. 2, 23, 32	do	1888	3
105	Ulfiholdur Sigurdardottir.	do do	N.-E. 2, 23, 32	do	1888	1
106	Arni Jonsson.	Regkjavik.	S.-O. 2, 23, 32	do	1888	3
107	Jon Horrdal.	Holi Dalasyslu.	N.-O. 34, 22, 32	do	1886	4
108	Magnus Sigurdsson.	Veigastodum Byjafirdi.	S.-E. 32, 22, 32	do	1886	6

dans le district d'Assiniboia, etc.—Suite.

NOMBRE D'ACRES.						NOMBRE DE BESTIAUX.								Valeur des terres, bâtimens, etc.		Valeur des instruments d'agriculture.	Capital en commençant.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.
Rompas.	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Beauf.	Jeunes bestiaux.	Total, bestiaux.	Chevaux.	Moutons.	Porcs.	Volailles.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
2						2	2	3	7				1	740	75		300	1,075	775	
2						2			2					762		70		810	810	
6	1	1				3	2	3	8			2	8	762	173	100	400	1,257	857	
6						2	2	10	10			2	12	765	105	75	400	1,240	840	
5						2	2	6	6				15	900	133	150	400	1,273	873	
10					1	2	2	2	6					775	93		400	1,160	760	
15						2	2	2	6					697	30		200	952	752	
10	3	1	1			2	2	2	6	1	3		5	760	105		400	1,207	807	
10	3	1	1			2	2	2	7		5		11	885	48		400	1,251	851	
3		1			2	2	2	2	6				9	815	105		400	1,167	767	
2						2	2	2	2				7	640		70		710	710	
3		1				3	2	2	7					715	30		400	1,068	668	
13		1				3	2	2	6				16	795	48		400	1,097	697	
1						3	2	4	11	17				740		350		1,220	1,220	
3					1	2	2	2	6				10	770	105		400	1112	712	
10	3					2	2	3	8				12	775	105		400	1245	845	
10	4	13	1			3	2	3	9		2		10	1010	18		400	1415	1015	
12						2	2	2	6				2	760	93		300	1093	793	
2	2	2			1	4	2	3	9		17	1	12	1505	123		460	2145	1685	
2						2	2	1	5					730	123		400	1100	700	
6		1			1	4	3	6	13				10	880	240	260	350	1577	1227	
14		3	1		1	3	2	7	7				22	807	123		400	1225	825	
14	4	3	1		1	2	2	3	8				24	895	80		475	1380	905	
18	5	1	1		1	4	3	3	7				14	888	135	100	300	1226	926	
13		1			1	3	2	2	7				10	1030	189	600	400	1530	1130	
6		1			1	5	2	2	10				4	1014	200	450	300	1570	1270	
5		1			1	4	2	2	8				12	760	70	25	425	1153	733	
10		1			1	7	2	7	16	3	4			880	188	500	400	1885	1485	
20	4	2	2			2	2	4	4	1				810	111		400	1190	790	
6				2	1	3	2	4	9				1	784	62	200	400	1166	766	
10				3	1	5	2	3	10					805	184	600	400	1718	1318	
17	4	2	2			5	4	3	12					982	93	175	570	1595	1025	
2						2	2	1	6					710	105		400	1080	680	
2						2	2	4			2			765	123		300	1100	800	
2						2	2	2	6					765	105		400	1105	705	
2						3	2	1	6				3	735	105	80	300	1105	805	
18	6					8	4	4	16	1	6	2	20	1245	158	150	150	2180	2030	
6					2	3	2	5	10					900	105	100	300	1330	1030	
7						3	2	2	7					780	105	75	400	1160	760	
12				1	2	4	2	5	11	1	3			842			500	1270	770	
7						3	2	2	5				12	735	123		400	1030	630	
7						3	2	1	6					720	30		400	1005	605	
9						1	3		7	10	2	6		845	100	320	250	1322	1072	
15						4	3	8	12			1		755	45	100		1155	1155	
1						1	3	2	7	12	1	5	1	1500	138	70	300	2320	2020	
20	7	3	1		1	4	2	4	10			2	2	1150	165	60	150	1765	1615	
30	4	1			1	3	2	13	18	1	15	1	20	1702	128	200		2605	2605	
12						5	2	9	16		16	2	20	955	182	200	50	1743	1693	
10	3					4	2	8												

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise de Thingvall, dans le district d'Assiniboia, etc.—Fin.

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concessions.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des pers. de la famille.	
109	Bjarni Stefausson	Porustodum Hunavatnssyslu	S.-O. 32, 22, 32	Churchbridge.	1886	8	
110	Bjorn Jonsson	Haurendum Myrasyslu	S.-E. 4, 23, 32	do	1887	6	
111	Freysteinn Jonsson	Aslakstadum Gullbringus	N.-E. 32, 22, 32	do	1886	7	
112	Jon Freystinnsson	do	N.-O. 32, 22, 32	do	1886	1	
113	Bjarni Pordarson	Brekkuþos Skaga Borgarfjardars	N.-O. 12, 23, 32	do	1891	1	
114	Gudrun Gudmundsd	Hatuj Akrauesi Borgarfjardars	N.-E. 4, 23, 32	do	1887	2	
115	Jon Pordarson	Skaga Borgarfjardars	N.-O. 4, 23, 32	do	1890	4	
116	Olafur Arnason	Koloidarholi vid Reykjavik	S.-E. 4, 23, 32	do	1886	4	
117	Gumur Gudmundsson	Helgastodum Arnessyslu	S.-E. 6, 23, 32	do	1887	4	
118	Magnus Einarson	Hnausi	N.-E. 6, 23, 32	do	1888	5	
119	Magnus Magnusson	do	N.-E. 36, 22, 33	do	1889	3	
120	Olafur Arnason (Antsman)	Grund Mjafirdi Sudur-Mulas	S.-O. 18, 23, 32	do	1890	6	
121	Sigfus Bjornsson	Bardsnesi do	S.-E. 18, 23, 32	do	1888	5	
122	Bjorn Porleifsson	Raudholti Nordur-Mulasyslu	N.-O. 18, 23, 32	do	1892	5	
123	Johann Johannsson	Yenholi Eyjafjardarsyslu	S.-O. 10, 23, 32	do	1887	7	
124	Olafur Olafsson	Vatnsenda Gullbringus	S.-O. 16, 23, 32	do	1889	5	
125	Stephan Olafsson	do	N.-O. 16, 23, 32	do	1889	1	
126	Pgmundur Pgmundsson	Hrafnkellsstodum Arnessyslu	S.-E. 16, 23, 32	do	1889	7	
127	Sigurjon Jonsson	Hraunpydi Gullbringus	N.-E. 16, 23, 32	do	1890	3	
128	Halldur Egolfsson	Horakoti Arnessyslu	S.-O. 12, 23, 32	do	1891	3	
129	Pall Norddal	Eydum Nordur-Mulasyslu	N.-E. 12, 23, 32	do	1891	4	
130	Pora Gisladottir	Reykjakoti Gullbringusyslu	N.-O. 36, 22, 32	do	1888	3	
131	Gudbr. Gudbrandsson	Vatni Haukadal Dalasyslu	N.-E. 36, 22, 32	do	1891	3	
132	Thomas Paulson	Svinavatni Hunavatnssyslu	S.-E. 30, 22, 32	do	1888	5	
133	Sigurdur Jonsson	Arnarstadum Eyjafirdi	N.-O. 24, 22, 32	do	1886	6	
434	Bodvar Jonsson	Audholti Arnessyslu	S.-E. 24, 22, 32	do	1886	5	
135	Sigvaldi Jonsson	Refsstad Vopnafirdi	N.-E. 20, 22, 32	do	1890	5	
135		Total				544	

dans le district d'Assiniboia, etc.—Fin.

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.					NOMBRE DE BESTIAUX.							Valeur des terres et bâtiments.	Valeur des instruments d'agriculture.	Capital en commençant.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.	
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Boeufs.	Jeunes bestiaux.	Total bestiaux.	Chevaux.	Montons.	Porcs.							Volailles.
13	4				2	4	2	11	17		7	2	30	890	143	90	100	1683	1583
13	6	1		2	4	2	6	12		13		30	1150	115		200	1883	1683	
20	6	2		2	4	2	14	20		3	14	7	1815	135		180	2744	2564	
9													700				700	700	
19	10	2		1	1	2	2	5					13	805	30		1183	1183	
10	2	1			4	2	2	4		14		2	9	955	96	375		1620	
7	1				2		4	6					10	850		150		1025	
15	5				4	2	5	10				2	15	1015	50	200		1370	
10	7	1			2	2	4	6					12	975	70	70	60	1370	
2	1				1		1	6					790			50	930		
9					1		2	12					800	105		450	1300		
4	11				5	2	2	9		3		12	950	75	70	100	1400		
5	1				2		2	2					640				730		
19	9	1			4	2	3	12		4			820				1175		
11		10			4	2	6	12		3	25	2	8	1325	275	1000	300	2582	
7	4				2		2	3					690	35			1010		
2	4	3			1		1	11		6	1	5	1045		300		1428		
2	1				1		1	4		9		7	770		100		1112		
10	7	1	1		1		2	9		6		12	1105	140	400		1828		
2					1		2	7					775	105		350	1145		
16	10	2			1		6	10					12	1005	220	250	100	1468	
30		1			1		2	1					6	1030	260	600		1780	
11	6	3	1		4	2	11	17		1	4		12	1125	115	75	150	1905	
24	12	5	2		2	2	9	13		2	2	13	1207	196	375	75	2117		
10	3		1		1		2	13		2		20	1035	65	300	150	1715		
15	4	2			2		5	10		2		12	816	123	35	500	1417		
1377	379	143	48	4	102	384	211	589	1183	54	835	113	1263	120484	12713	16962	28035	187634	159649

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise de la Biche, dans le district

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concessions.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	Nombre des pers. de la famille.
1	Sigfus Goodman	Skonvik Lauganesi	S. 16, 36, 1	Poplar Grove.	1890	5
2	Gisli Dalmann	Mjoadal Bardard Pingeyjars.	O. 14, 36, 1	do	1888	6
3	Johanna Ginarsdottir	Skalma a Lauganesi	E. 14, 36, 1	do	1888	7
4	Benidikt Olafsson	Tunguhals Hunavalnssyslu.	Non arpentée.	do	1888	3
5	Jan Palmason	Efrauest Skagafirdi.	do	do	1891	3
6	Hermann Hillmann	do	do	do	1891	3
7	Porarinn Gurdmundss.	Skollalungu Skagafird	do	do	1891	3
8	Sigrídur Þorbergsd	Hranui a Skaga Skagafird	do	do	1891	2
9	Jonas Hunjford	Stafni Hunavatnssesju.	do	do	1890	7
10	Gudmundur Þorlakkss	Olafsdal Dalasyslu	do	do	1891	2
11	Ginar Oddsson	Malifellsa Skagafird	N. 32, 36, 1	do	1888	1
12	Jan Jonsson	Kolgraf Skagafjardarsyslu.	S.E. 16, 37, 1	do	1889	8
13	Jan Jhursson	do	S.O. 10, 37, 1	do	1888	1
14	Ginar Jonasson	Harastadum Dalasyslu	S.O. 22, 37, 1	do	1888	5
15	Eyolfur Hlgason	Seydisfirdi	N. 22, 37, 1	do	1889	3
16	Sigurður Grimsson	Laudakoli Alptanesi	S.O. 2, 38, 1	do	1891	2
17	Sigurður Amason	Saudalshngu Myrasyslu	N.O. 2, 38, 1	do	1888	6
18	Jon Agust Amason	Reykjavik	S.E. 34, 37, 1	do	1891	2
19	Magnus Steinsson	Storngröf Skagafird	N.E. 34, 37, 1	do	1891	2
20	Ofeigur Sigurðsson	Utey Laugadal Arnessyslu.	N.E. 10, 27, 1	do	1888	4
21	Jon Gislason	Gardakokoli Skagafjardarsyslu	S.O. 32, 36, 1	do	1888	3
22	Joseph Stephansson	Eka Nordu Mulasyslu	N. 20, 36, 1	do	1889	5
23	Benidikt Bardal	Mjoadal Bardard Pingeyjars.	N. 16, 36, 1	do	1888	8
24	Gunnar Johannsson	Holsseli a Fjollum	N.O. 22, 36, 1	do	1890	4
25	Stephan G. Stephanson	Mjoidalur Pingeyjarsyslu	Non arpentée.	do	1889	3
26	Johann Björnsson	Grimstodum Skagafird	S. 20, 36, 1	do	1888	3
27	Bjarni Jonsson	Audnum Skagafirdi	Non arpentée	do	1891	6
28	Bjom Bjornsson	Skalhalsvik Strandasyslu.	do	do	1891	3
29	Jafet Reynhalt	Akureyr Eyjafirdi	do	do	1891	3
30	Sigurður Björnsson	Marbali Skagafirdi	do	do	1888	4
31	Halldor Jonsson	Oxara Pingeyjarsyslu	S.O. 14, 38, 1	Biche	1891	4
32	Oli Benidiktsson	Tunjuhalsi Hunavalnss	Non arpentée.	Poplar Grove.	1888	1
33	Sigurður Jonsson	Vidimyn Skagafirdi	do	do	1891	4
34	Gisrl Ginkson	Þorgnimsstadum S. Mulas.	do	do	1891	5
35	Ginar Gerðnasson	Austan Krokuno Pingeyjars.	do	do	1891	3
36	Sigurður J. Björnsson	Bd Dalasyslu	do	do	1888	8
37	Sigurbjorn Jonsson	Nordur-Mulas	N.O. 30, 36, 1	do	1889	5
38	Hohmfríduo Goodman	Skoruvik Nordur-Mulas.	S.E. 18, 36, 1	do	1888	2
39	Gunmlagur Sigurðsson	Akureyr Eyjafirdi	Non arpentée.	do	1891	5
39						166

d'Alberta, townships 36, 37, et 38, rang 1, à l'ouest du 5e méridien.

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.							NOMBRE DE BESTIAUX.							Valeur des terres et des bâtiments, etc.	Valeur des instruments.	Capital en commençant.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.				
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Bœufs.	Jeunes bestiaux.	Total des bestiaux.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Volailles.											
														\$							\$	\$	\$	\$
5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3											
13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1											
1																								
6																								
12																								
1																								
1																								
1																								
3																								
5																								
2																								
1																								
3																								
2																								
1																								
5																								
3																								
5																								
5																								
2																								
1																								
3																								
3																								
2																								
1																								
1																								
1																								
1																								
5																								
70	1/2	17	8 1/2	1/2	13 1/2	127	17	168	317	63	442	15	444	48,720	1,679	9,435	900	63,752	62,850					

DÉNOMBREMENT de la colonie islandaise de la vallée de Qu'Appelle, dans le

Nombre de colons.	Nom du colon.	Dernière adresse du colon en Islande.	Concessions.	Adresse postale actuelle.	Année de l'établissement.	
					Nombre des pers. de la famille.	
1	Tryggvi Thorsteinson	Isafjardarkanslad	N.-O. 12, 18, 32	Dongola	1887	3
2	Gudmundur Thorsteinson	do	N.-E. 12, 18, 32	do	1887	3
3	Eirikur Thorsteinson	do	S.-E. 12, 18, 32	do	1887	1
4	Jon Jonsson Bartels	do	S.-O. 12, 18, 32	do	1888	4
5	Gudlogur Kristjansson	Akuryrarkanslad	S.-E. 4, 18, 32	do	1889	4
6	Gunulogur Freeman	Yztaba Husey Eyjafirdi	N.-O. 4, 18, 32	do	1889	4
7	Sigurdur Anderson	Isafjardarkanslad	S.-O. 18, 18, 31	do	1887	1
8	Jan Gudmundsson	Storaskogi Dalasglu	N.-E. 18, 18, 31	do	1889	6
9	Jon Jonsson Agust	do	S.-E. 18, 18, 31	do	1889	1
10	Pordur Kolbeinsson	Hreinslodum Myrasyslu	S.-O. 20, 18, 31	do	1888	5
11	Teihur Helgason	Eyrarbakka Arnessyslu	N.-O. 20, 18, 31	do	1888	1
						33

district d'Assiniboia, township 18, rangs 31 et 32, à l'ouest du 1er méridien.

Rompus.	NOMBRE D'ACRES.						NOMBRE DE BESTIAUX.								Valeur des terres, bâtiments, etc.	Valeur des instruments.	Capital en commençant.	Dettes actuelles.	Ressources totales.	Valeur nette actuelle.			
	En blé.	En avoine.	En orge.	En seigle, etc.	En racines et légumes.	Vaches.	Beufs.	Jeunes bœufs.	Total, bestiaux.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Volailles.										
40	21	4			1	1	2	1	4				24	\$ 1,130	\$ 200	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
46	20	5			1	2	3	2	6				40	1,085	172			300	1,788	1,488	1,385	1,488	
43	26	6			1	1	1	5					1,005	327			375	1,760	1,385	1,760	1,385	1,400	
45	21	4			1	2	2	7				2	60	1,130	123			533	1,938	1,400	1,938	1,400	
15	10				1	1	2	3					30	850	75			325	1,878	1,553	1,878	1,553	
23					1	1	2	3					12	1,530	85			400	1,938	1,538	1,938	1,538	
30					1	2	2	5					3	800				300	1,405	1,105	1,405	1,105	
20	15	3			1	1	2	4					20	1,555	210			500	2,540	2,040	2,540	2,040	
15	20	5			1	2	2	7					46	960	100			300	1,405	1,105	1,405	1,105	
32	32				1	2	2	5					800	38				888	888	888	888	888	
19	13				1	2	2	5					3	46	800	38		300	1,405	1,105	1,405	1,105	
292	178	27	43	7	14	18	18	50				9	232	10,045	1,330			2,733	15,430	12,697	15,430	12,697	

R. I. BALDWINSON,
Agent islandais.

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

N° 20.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL DE PRESCOTT.

(M. A.-S. GERALD.)

PRESCOTT, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, pendant l'année, j'ai, comme auparavant, veillé à la réception des immigrants arrivant à ce port. Quelques-uns s'en allaient dans l'Ouest; d'autres désiraient rester dans ce district s'ils y trouvaient de l'emploi.

Le nombre que j'ai enregistré est de 611. Quelques-uns ont été débarqués ici par les bateaux qui naviguent sur le Saint-Laurent; d'autres sont venus directement d'Ogdensburg; la plupart de ces derniers étaient venus d'Europe à New-York et s'étaient rendus jusqu'ici.

Les immigrants qui avaient des effets de colons à déclarer se sont fait inscrire à la douane; ils ne sont pas compris dans mon état; les rapports de la douane vous en fournissent le chiffre.

Je suis informé qu'un grand nombre d'immigrants entrent en Canada par Brockville, comme cela se fait ici.

J'ai obtenu autant que possible de l'emploi dans ce voisinage pour les immigrants. Je tiens un registre des personnes qui demandent des travailleurs, de sorte que je suis en état de placer sans délai les immigrants en quête d'ouvrage.

Autant que j'ai pu le vérifier, le chiffre des immigrants arrivés cette année se décompose comme suit:

D'Europe.....	357
Des Etats-Unis.....	121
Canadiens revenus.....	133
	611

Ce chiffre ne comprend pas les immigrants qui prennent la voie du Canada pour se rendre dans les Etats de l'Ouest; un grand nombre ayant cette dernière destination passent par ce port-ci tous les ans.

Je n'ai négligé aucune occasion de distribuer les imprimés relatifs à l'immigration, lesquels sont toujours acceptés avec plaisir. J'aurais pu en distribuer dix fois autant que j'en ai eu.

Il ne s'est présenté aucun cas d'indigence parmi les immigrants, qui étaient supérieures, en somme, à ceux de toute autre année depuis que je suis agent du département.

Je vous sou mets respectueusement ce rapport, qui recevra, j'espère, votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. S. GERALD,

Agent spécial d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 21.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE DE WHITEWOOD.

(M. C.-R. HENDICKSON).

AGENCE OFFICIELLE D'IMMIGRATION,
 WHITEWOOD, ASSA, T.N.-O., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon premier rapport annuel pour l'année qui expire le 31 décembre 1891.

Comme vous le verrez par le tableau ci-annexé, je donne les chiffres des arrivées à partir du mois de mai, étant entré en fonctions le premier de ce mois. Il n'a pas été tenu compte des arrivées pendant les quatre premiers mois de l'année, le poste d'agent étant resté vacant depuis le décès de M. J. Glass, en octobre dernier.

C'est dans les mois de mars et avril que l'immigration est le plus active, on peut donc estimer qu'au cours des quatre premiers mois de l'année il est venu dans le district une centaine d'immigrants, qu'il faudrait ajouter au nombre de ceux (171) portés au tableau.

Je constate avec plaisir que les immigrants arrivés l'an dernier tant des Etats-Unis que des vieux pays, étaient, à peu d'exceptions, de la meilleure classe; ils n'étaient guère pourvus d'argent ou d'effets, mais se composaient d'honnêtes travailleurs qui réussiraient sans doute, grâce à leur énergie, et seront une bonne acquisition pour ce district.

Les immigrants appartenaient aux nationalités suivantes: anglaise, écossaise, française et belge, scandinave, russe, finlandaise, hongroise, bohémienne, américaine et canadienne. Le plus grand nombre étaient des Finlandais, des Bohémiens, des Hongrois, des Français et Belges.

Les immigrants étaient des gens propres et en bonne santé.

COLONIES D'ÉTRANGERS.

La colonie d'étrangers la plus ancienne du district est Esterhaz. Elle se trouve au nord de Qu'Appelle, à vingt-cinq milles au nord de cette ville. Sa population est de 350 âmes et se compose de Hongrois, Bohémiens et Russes, avec une légère adjonction d'Allemands et de Roumains, qui tous sont, généralement, des gens industriels et font de bons colons.

La colonie Nouvelle-Stockholm, située aussi au nord de la rivière Qu'Appelle, et immédiatement au sud de Esterhaz, est un établissement prospère ayant une population de 250 âmes, composée principalement de Suédois et de quelques Danois et Norvégiens. Ces colons ont été favorisés de bonnes récoltes; ils sont actifs, industriels et sobres; ils arrivent à l'aisance quoiqu'ils n'eussent, pour la plupart, en commençant d'autre capital que leurs bras vigoureux et l'énergie de leur volonté. Cette colonie se compose en partie de terre boisée, en partie de prairie ondulée abondante en foins de marais; le sol en est riche. Elle est donc très propre à l'agriculture mixte, et c'est ce genre qui a été généralement adopté par les colons. Le seul désavantage qui se rencontre ici comme à Esterhaz consiste dans les hautes côtes et les ravins que les colons ont à franchir pour amener leurs produits à cette ville, qui est aujourd'hui leur unique marché. Il y a dix-huit mois, un nouveau chemin, abrégant la distance de deux ou trois milles et évitant les plus fortes côtes, a été tracé et partiellement construit avec les fonds affectés par le gouvernement des Territoires, mais ce crédit était insuffisant et il faudrait encore \$300 à \$400 pour finir

les travaux et mettre le chemin en bon état de viabilité. Au nom des colons des deux colonies, qui ont beaucoup d'inconvénients pour transporter leurs produits au marché, qu'il me soit permis d'appeler respectueusement votre attention sur la nécessité de prendre sans retard des mesures pour mettre fin à un état de choses si nuisible à l'avancement de ces colonies.

Une autre colonie d'étrangers est celle de la Nouvelle-Finlande. Je l'ai fondée, il y a deux ans, lorsque j'agissais pour le département d'immigration du Pacifique Canadien, à Winnipeg. Elle est située à quinze milles au nord-est de cette ville, dans les townships 17 et 18, 1er rang à l'ouest du 2e méridien, et dans les townships 17 et 18, 33e rang à l'ouest du 1er méridien; sa population, d'une cinquantaine d'âmes, est toute finlandaise; la plupart de ces colons sont venus des États-Unis; trois familles seulement sont venues directement de Finlande; jusqu'à ce printemps, ces trois familles, formées de dix personnes, étaient seules, mais dans ma course à travers le Minnesota et le Dakota pour faire de la propagande d'immigration au nom de la compagnie du Pacifique Canadien, j'ai persuadé plusieurs familles de quitter ces États pour passer dans cette colonie, la première et encore la seule fondée par les Finlandais au Nord-Ouest, quoique des milliers de cette nation aient immigré dans la république voisine depuis une vingtaine d'années. Cette race est très laborieuse, économe et industrielle; avec des moyens presque nuls, elle parvient et réussit là où des Anglais, même pourvus d'un bon capital, périraient de faim. J'espère voir venir ici bon nombre de ces colons, l'an prochain. Des délégués de deux centres finlandais du Dakota-Nord et du Dakota-Sud ont visité ce district l'an dernier; ils ont aimé le pays et bien auguré de son avenir.

La moisson.

Le temps a été très favorable à la croissance des grains et les fermiers ont eu une abondante récolte. Le rendement par acre a été en moyenne de 25 à 30 boisseaux de blé, 50 boisseaux d'avoine, 40 boisseaux d'orge. Les racines n'ont pas atteint la moyenne de l'année dernière. Le blé a été, sur quelques points, légèrement atteint par la gelée; le dommage a été très minime.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. K. HENDRICKSON,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Etat des arrivées d'immigrants à l'agence d'immigration de Whitewood pendant les huit mois prenant fin le 31 décembre 1891.

Mois.	ARRIVÉS.		SEXES.			Nombre total d'âmes.	Destination déclarée—Territoires du Nord-Ouest.	NATIONALITÉS—RESTANT EN CANADA.					OCCUPATIONS—RESTANT EN CANADA.						Pour le Canada—Non rapportés ailleurs.	Pour le Canada—Rapportés ailleurs.
	Par voie océanique.	Par les Etats-Unis.	Adultes—Hommes.	Adultes—Femmes.	Enfants au-dessous de 12 ans.			Anglais.	Irlandais.	Citoyens des E.-U.	Canadiens.	Autres pays.	Fermiers.	Ouvriers de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Servantes.	Non classés.		
Mai	34	14	26	8	14	48	48	2	1	7	38	12	2	1	1	30	48			
Jun.	11	3	7	3	4	14	14	14	1	4	1	8	14			
Juillet.	18	12	15	6	9	30	30	2	28	7	2	15	21			
Août	5	12	11	5	1	17	17	1	11	3	1	5	12			
Septembre.	10	2	7	2	3	12	12	2	8	4	1	5	10			
Octobre	14	10	9	6	14	24	24	10	14	2	20	10	14			
Novembre	7	7	5	2	7	14	14	14	2	10	14			
Décembre	12	3	2	7	12	12	12	1	9			
Total.....	99	72	78	24	59	171	171	4	1	17	139	33	3	8	1	102	119			

C. K. HENDRICKSON,
Agent fédéral d'immigration.

WHITEWOOD, T.N.-O., 31 décembre 1891.

N° 22.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR SUR TRAINS POUR LES CANTONS DE L'EST.

(M. ROBERT CLARK.)

CANTERBURY, QUÉ., 30 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon neuvième rapport annuel comme agent voyageur d'immigration pour les Cantons de l'Est; il comprend la période des mois de mai, juin, juillet, août et septembre. J'ai rencontré dans le port de Québec les paquebots-poste et la plupart des vapeurs qui transportent des immigrants. Je me suis employé à faire parvenir avec toutes les facilités possibles à leur destination ceux qui en avaient une spéciale. J'ai placé tous ceux qui ont voulu louer leurs services. J'ai engagé à se fixer dans nos cantons des jeunes gens, garçons de ferme, etc., qui étaient partis d'Ecosse dans l'intention de se rendre aux États de l'Ouest. Ils sont bien satisfaits d'être restés ici. Des fermiers, pères de famille, qui se sont établis parmi nous sont contents aussi de leur situation. Quelques servantes s'entendant bien aux soins du ménage sont arrivées; elles ont obtenu de suite de bons gages à Sherbrooke et dans les environs. Nous en placerions une fois plus, car il y a toujours demande pour les ménagères. Quelques familles galloises et des jeunes gens de cette nationalité sont allés aux carrières d'ardoise de Rockland, dans le voisinage de Richmond.

J'appelle de nouveau votre attention sur la grande rareté de travailleurs agricoles. Dans tous les cantons, les fermiers négligent des travaux pressants à cause de l'impossibilité de se procurer de l'aide, bien que les gages soient plus élevés ici toute l'année que dans toute autre partie du pays, et le soient beaucoup plus que dans les États de l'Ouest. Les hommes gagnent ici de \$15 à \$18 par mois, et les garçons de \$10 à \$15 par mois, à l'année; les hommes de \$20 à \$26, et les garçons de \$15 à \$20 pendant les mois d'été, plus la pension et le lavage.

M. W. Anderson, interprète à Québec, et M. Erikson, délégué agricole de Suède, arrivèrent ici le samedi, 26 décembre, et passèrent le lendemain, dimanche, avec moi. M. Erikson a beaucoup aimé la contrée. Je lui ai donné tous les renseignements désirables sur le prix des terres en bois debout, des terres en culture, sur les gages et salaires, etc. Le lundi, 28, j'accompagnai M. Erikson à Waterville, qui est à 34 milles d'ici; nous passâmes la journée parmi les Suédois qui y sont établis. M. Erikson reçut d'eux beaucoup d'utiles renseignements, et fut très heureux de voir les progrès accomplis par ses compatriotes. Nous observâmes avec surprise, M. Anderson et moi, combien ces gens avaient su améliorer leur condition, alors que plusieurs d'entre eux avaient dû, à leur arrivée au pays, obtenir un secours de route pour se rendre à leur destination.

A Waterville, M. Charles Swanson nous prévint et fut plein d'attentions pour M. Erikson. Nous allâmes visiter la grande fabrique de Gale et fils, dont les installations étendues sont parfaites. Le délégué suédois y rencontra avec plaisir, dans presque toutes les divisions de travail, des compatriotes devenus ou en voie de devenir d'habiles ouvriers. Le mardi, nous fîmes le tour de Sherbrooke, notant à la hâte les principaux établissements industriels, et nous eûmes une brève entrevue avec quelques-uns des premiers hommes d'affaires de la ville. Plusieurs citoyens prirent occasion de représenter à M. Erikson qu'il y a ici carrière ouverte pour les filles de Suède dans le service domestique; qu'une fois au fait de nos habitudes de vivre, elles recevraient des gages de \$10 à \$12 par mois.

Des fermiers ayant une nombreuse famille et quelques ressources pécuniaires ont de bonnes chances de succès en venant ici, où il y a toujours des fermes à vendre à un prix raisonnable et à des conditions faciles. Un fermier, père de famille, ne tarde pas à acquérir l'indépendance dans notre région.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT CLARK,

Agent voyageur pour les Cantons de l'Est.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 23.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR SUR LES TRAINS.

(M. JOHN SUMNER.)

CARLETON-PLACE, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que les immigrants arrivés par la voie du Saint-Laurent, qui ont été placés sous la conduite de l'agent voyageur du département, au cours de l'année, étaient de bonne classe et dans l'aisance. Les devoirs de l'agent ont été remplis suivant les instructions qu'il a reçues du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,

Agent voyageur fédéral.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 24.

RAPPORT DE L'AGENT VOYAGEUR SUR TRAINS.

(M. Q. BLISS.)

COMPTON, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport comme agent voyageur d'immigration pour le gouvernement.

Je ne puis guère que répéter ce que je vous ai dit ces années dernières. J'ai été présent à l'arrivée, dans le port de Québec de presque tous les paquebots qui ont débarqué des immigrants, et j'ai donné à ceux-ci toute l'assistance possible dans leur trajet à Montréal. Les immigrants présentaient bien des dissemblances; mais, en somme, ils feront, je crois, de bon colons, en quelques lieux du nouveau monde qu'ils aillent se fixer. Le grand nombre se rend directement dans l'Ouest, croyant y trouver plus de chances de succès; mais ceux que l'on retiendrait dans nos cantons en leur en représentant bien les avantages, s'y feraient, j'en suis certain, un bon avenir, ainsi que leurs enfants.

La demande d'ouvriers de ferme a été plus grande que jamais; il en a été de même pour les servantes, qui ne sont venues dans ce district qu'en très petit nombre.

J'ai le plaisir de dire que les employés du chemin de fer m'ont procuré toutes les facilités et ont fait preuve de politesse et de bienveillance envers les immigrants; je n'ai reçu presque aucune plainte de la part de ceux-ci. Ils étaient tous animés du même désir: se faire un avenir par le travail.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Q. BLISS,

Agent voyageur d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 25.

RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE D'IMMIGRATION
DES FEMMES.

(Mlle JANEY S. EVANS.)

MONTRÉAL, 14 décembre 1891.

En présentant le dixième rapport annuel de cette société, les administratrices ont le plaisir de constater de nouveau que leur service a marché d'une manière satisfaisante. Le nombre des émigrantes qui ont été reçues à l'asile excède un peu celui de l'année dernière, et on se félicite de voir que ces femmes, comme classe, soutiennent avantagement la comparaison avec celles venues les années passées.

Pendant la saison dernière, 204 immigrantes nouvellement arrivées ont été reçues à l'asile. Sur ce nombre, 60 sont venues en neuf compagnies sous les soins de conductrices, 7 ont été envoyées par l'Association unie des dames anglaises, représentée par l'honorable madame Joyce, 2 par la révérend J. Bridges, au nom de la Société ecclésiastique d'immigration, dont Mlle Denison est la secrétaire. Il y avait 193 Anglaises, 8 Ecossaises et 1 Allemande. Toutes ont été convenablement placées. Nous ne pouvons suffire aux demandes de domestiques de ménage, et le prix des gages va en augmentant.

Quarante-neuf anciennes protégées de l'asile sont venues y loger temporairement et ont obtenu des situations par nos soins. Suivant la pratique des années dernières, l'asile prend comme pensionnaire pendant l'hiver des jeunes femmes qui sont employées en ville.

Remboursements de prêts.—Il est important de mentionner le fait que les remboursements de prêts, opérés en totalité ou en partie, ont été plus nombreux que précédemment, ce qui fait voir que les immigrants ont su apprécier les facilités que leur donnent l'Angleterre.

Changement de local.—La maison de la rue Mansfield occupée par la société depuis sa fondation a été vendue, et un local également approprié a été obtenu dans une situation plus commode, à peu de distance des gares.

Secrétaire.—On a cru devoir, pour mieux régulariser les opérations, confier la charge de secrétaire à une dame ayant résidence dans l'asile. Mlle Rippon s'est en conséquence démise de sa fonction, et une secrétaire sera choisie avant le printemps. Dans l'intervalle, la secrétaire honoraire remplit la charge vacante.

Visiteurs.—Les administratrices ont reçu avec plaisir les visites des révérends Cooper et Bliss, chapelains des sociétés d'immigration d'Angleterre. Le dernier amenait une compagnie de filles accompagnées d'une conductrice. Ces conductrices sont logées sans frais à l'asile pendant leur séjour à Montréal.

Comptes.—L'état de comptes du dernier exercice est ci-annexé. La dépense sera trouvée raisonnable, si l'on considère les frais qu'a entraînés le changement de local.

Remerciements.—Je renouvelle mes remerciements au personnel du département de l'immigration et aux employés des compagnies de chemins de fer et de navigation pour leur attention et leur bienveillance constantes. Les directrices se plaisent aussi à reconnaître les importants services que leur ont rendus MM. Dunlop et Lyman, au cours de l'année.

Chapelains.—Nous mentionnons avec regret la mort du révérend monsieur Acton, chapelain de l'asile. Il a été remplacé par le révérend M. Renaud, qui a déjà montré l'intérêt qu'il porte à notre œuvre.

Directrice.—Madame Mahoney continue d'avoir la surveillance de l'asile et mérite la confiance de l'administration.

Le Dr Macdonald.—Le comité consigne ici avec douleur la mort de son ami et conseiller dévoué, le docteur Richard Macdonald, qui s'est vivement intéressé au succès de l'œuvre et lui a donné gratuitement, et avec zèle ses services professionnels depuis la création de notre société.

Le tout respectueusement soumis.

JANEY S. EVANS,

Secrétaire honoraire, S.P.I.F.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 26.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE D'IMMIGRATION DES FEMMES
DE QUÉBEC.(M^{LLE} EMILY BORLAND.)

QUÉBEC, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur les opérations de notre société pendant l'année 1891.

Nous avons à nous féliciter d'avoir eu cette année une classe d'immigrantes supérieure à celle des années précédentes. Cela doit être attribué au soin apporté dans le choix des sujets par les sociétés avec lesquelles nous sommes en correspondance. Pendant l'hiver, notre directrice, madame Corneil, a reçu et eu sous ses soins à Halifax 942 femmes, ce qui fait une augmentation de 200 sur le chiffre de l'an dernier. Je mentionnerai le fait suivant, entre bien d'autres qu'elle nous a racontés. Une dame suédoise se rendant dans l'Ouest, avait un enfant malade, et fut, en conséquence, retenue à Halifax pendant plusieurs semaines. Elle s'est montrée fort reconnaissante des attentions que lui a portées notre directrice.

Plus de 400 filles ont eu de l'assistance.

L'honorable madame Joyce, présidente de la Société unie d'immigration des dames anglaises à Manchester, a dirigé sur Québec cinq compagnies d'immigrantes, composées de filles à destination de Québec, Montréal, Toronto, Hamilton, la Colombie-Britannique et le Nord-Ouest. Cette année, un plus grand nombre se sont arrêtées au bâtiment d'immigration pour y prendre quelque repos avant de se rendre dans l'intérieur.

Une vieille Suédoise est tombée à l'eau. Repêchée aussitôt, elle fut apportée au bâtiment, où tous les soins possibles lui furent donnés; elle expira en peu de temps.

En juillet, une jeune fille prise de démence a été renvoyée en Angleterre. La Société protectrice et la Société Saint-George l'ont repatriée à leurs frais.

De toutes les parties du Canada nous sont venues des demandes pour des servantes de ménage. On voit par là combien le travail de domesticité est recherché. On placerait avantageusement des centaines de filles recommandables.

A l'arrivée des vapeurs, la directrice voit les immigrantes, s'enquiert de leurs destinations, et, au besoin, informe les personnes qui les attendent; elle remet une carte d'adresse à celles qu'elle envoie directement à l'asile de la Société protectrice de Montréal; la directrice de cette institution est prévenue par dépêche. Outre les filles sans protection, des mères, de jeunes enfants et des femmes âgées ont eu des secours et des soins. Nombre de lettres de remerciements nous viennent de la part des immigrantes qui ont été hébergées dans le bâtiment, de même que de la part des différentes sociétés d'Angleterre et du Canada.

Nous réitérons nos remerciements au personnel des chemins de fer et des vapeurs et aux agents d'immigration pour leur bonne assistance pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissante servante,

EMILY BORLAND,

Secrétaire, Société protectrice d'immigration des femmes, de Québec.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 27.

RAPPORT SUR LE REPATRIEMENT DES CANADIENS ÉMIGRÉS
AUX ÉTATS-UNIS.

(M. L.-E. CARUFEL.)

MONTRÉAL, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai cru devoir retarder mon rapport touchant les conférences sur le Manitoba et le Nord-Ouest que j'ai données, dans le cours du mois d'août dernier, chez les Canadiens-Français des Etats de Maine et de New-Hampshire, afin de mieux connaître le résultat de mon travail.

Je dois vous dire que le succès obtenu a été aussi satisfaisant qu'on pouvait le désirer. Ces conférences ont été faites juste au temps où le bureau du chemin de fer du Pacifique canadien annonçait pour l'Ouest des excursions à très bon marché, devant se faire dans les mois d'août et de septembre.

Beaucoup de Canadiens-Français, délégués par des sociétés de bienfaisance des villes que j'ai visitées, ont profité de cet avantage pour aller voir les terres de l'Ouest canadien à l'époque de la moisson. Tous sont satisfaits, pour ne pas dire enchantés, de ce qu'ils avaient vu, et ont fait, à leur retour, des rapports favorables, dont on m'a donné connaissance, et qui auront pour conséquence de décider un bon nombre de familles d'aller se fixer là-bas au printemps prochain, époque la plus propice pour s'établir.

Quelques délégués et des citoyens des villes de Great-Falls, Salmon-Falls et Claremont, N.-H., qui sont allés visiter notre grand Ouest cet automne, y ont pris des terres; d'autres y sont retournés, après être allés chercher leur famille. Je puis citer les familles Vanrais, Birtz, Chartier. Cette dernière s'est établie dans le district d'Edmonton, les autres se sont choisis des terres dans le Manitoba.

J'ai trouvé, dans ma dernière tournée aux Etats-Unis, les Canadiens-français désireux de recevoir toutes les informations qu'on peut leur donner sur les terres colonisables de l'Ouest canadien. J'ai la confiance qu'avec un peu de travail parmi eux, et grâce aux rapports sur la dernière récolte dans notre Ouest, le nombre de ceux qui ont commencé à aller s'y établir, prendra, dans un avenir prochain des proportions considérables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre,

Votre humble serviteur,

L. E. CARUFEL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 28.

TRAVAIL D'IMMIGRATION DANS LE NORD-OUEST.

(RÉVÉREND J. B. MORIN.)

JOLIETTE, QUÉBEC, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon premier rapport annuel sur le travail d'immigration dans le Nord-Ouest pour l'année finissant le premier septembre 1891.

Après avoir visité en octobre 1890, les districts de Prince-Albert, de Batoche, de Calgary et d'Edmonton, je résolus d'établir ma colonie dans l'Alberta-Nord, à huit milles de Saint-Albert, à un endroit appelé le "Lac des Œufs" sur les townships 55, 56, rangs 25, 26 à l'ouest du cinquième méridien. Ce lieu me paraît offrir tous les avantages désirables pour un nouvel établissement. Le sol y est de qualité supérieure; les bois de chauffage et de construction se trouvent à proximité; l'eau des puits est bonne, douce, propre à tous les usages de la vie; le charbon se rencontre partout sur les rives des lacs et des rivières. Ces avantages réunis font que le colon, qui s'y rend avec quelques centaines de piastres, peut facilement, en peu d'années, se créer un bel avenir.

Pendant l'hiver dernier, j'ai donné des conférences dans les comtés de Joliette, Montcalm et Portneuf. Vingt-deux familles se sont enrôlées pour la nouvelle colonie les unes partant au complet, les autres y envoyant des délégués. Le départ de Montréal eut lieu le dix-sept mars. Le deux avril, nous arrivions à Saint-Albert, ayant eu à faire en voiture le trajet de Calgary à Edmonton, 200 milles. La saison n'était pas propice pour voyager dans la prairie, mais elle permettait aux colons nouveaux de faire des semences et de se pourvoir aussi de moyens de subsistance pour l'hiver prochain.

La population de Saint-Albert nous fit le meilleur accueil, mettant des voitures à notre disposition, nous fournissant des logements, des terres labourées, des grains de semence, des animaux de ferme, etc.

Les délégués revinrent satisfaits du pays, et firent, à leur retour dans la province de Québec, un rapport favorable. Tous se firent inscrire pour un homestead avant leur départ d'Edmonton.

Du premier mai au premier septembre, quarante-deux inscriptions ont été prises au bureau des terres. Les colons ont commencé pour la plupart à se construire des maisons et autres dépendances; quelques-uns ont même semé de l'orge sur leurs lots pour faire une expérience. Les nouveaux colons ont semé neuf cent vingt minots de grains sur des fermes prêtées par les habitants de Saint-Albert.

Après les semailles, les colons sont allés sur leurs concessions rompre le sol, creuser des puits, etc. Quelques-uns ont déjà plus de soixante et dix acres de rompus, prêts pour l'ensemencement au printemps prochain.

Il y a beaucoup d'entrain parmi les colons; chacun travail avec énergie pour surpasser son voisin; cette émulation stimule les courages. Tous ont, non pas l'espoir, mais la certitude de réussir. Déjà le succès dépasse les espérances.

En revenant du Nord-Ouest, au mois de mai dernier, je passai par le Michigan pour visiter mes nombreux compatriotes employés dans les mines de fer et de cuivre du lac Supérieur. J'eus occasion de donner quelques conférences et de déterminer plusieurs familles à venir prendre des terres au Nord-Ouest. Une dizaine de familles m'ont promis de venir au mois d'octobre prochain. Si mes finances me le permettent, je retournerai visiter ces braves gens, qui paraissent tout surpris d'apprendre

qu'il y a encore des terres vacantes en Canada. Ces familles peuvent disposer en moyenne d'un capital de \$500 à \$1,000. J'ai pu leur affirmer que cette somme est amplement suffisante pour commencer sur un nouvel établissement.

Je fis un troisième voyage au Nord-Ouest le 14 juillet; le chemin de fer canadien du Pacifique me permit alors de faire une excursion spéciale pour visiter les familles de mes colons déjà établies dans l'Alberta. Je pus me rendre directement à Edmonton en chemin de fer.

J'ai trouvé mes colons tous heureux et satisfaits; la récolte avait une belle apparence, le temps était beau; tout faisait prévoir une moisson abondante. Les dernières nouvelles nous apprennent que les espérances se sont réalisées. Les colons écrivent à leurs parents et amis du Canada et des Etats-Unis de les venir rejoindre, faisant valoir les avantages de la nouvelle colonie. Je retournerai visiter ces familles en octobre prochain.

Permettez-moi, monsieur le ministre, de vous faire les observations ou suggestions suivantes:

1° Le territoire occupé par la colonie a été arpenté il y a longtemps déjà, en 1878, je crois; les lignes de division sont effacées; les poteaux de section ont été détériorés par le temps, enlevés par les hommes ou détruits par le feu; il n'est pas facile de retrouver les bornes des sections; un colon qui arrive ne pourrait y parvenir.

2° La colonisation marcherait plus vite si le gouvernement avait un bureau de renseignements à Montréal; ce bureau informerait les gens sur le Manitoba, le Nord-Ouest, etc. Il y a un bureau tenu par M. L.-O. Armstrong, au nom du chemin de fer canadien du Pacifique, mais ce bureau ne travaille pas exclusivement dans l'intérêt du gouvernement.

3° Il serait très désirable d'avoir une maison d'immigrants à Edmonton, surtout à présent que les colons sont transportés jusque-là en chemin de fer.

En vous priant d'accueillir favorablement ces quelques observations que m'inspire l'intérêt de la colonisation,

J'ai l'honneur de me souscrire, monsieur,

Votre très humble serviteur,

J. B. MORIN,

Colonisateur au Nord-Ouest.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 29.RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION POUR LES
ÉTATS DE L'OUEST.

(M. M.-V. McINNES.)

DÉTROIT, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour 1891.

Au cours du mois de janvier, j'ai voyagé dans le Michigan, par le chemin de fer Grand-Rapids et Indiana, jusqu'à Mackinaw-City; je suis revenu par le Michigan-Central, visitant les villages et les villes situés sur ces lignes. J'ai répandu à profusion parmi les fermiers des brochures descriptives de l'Ouest canadien. J'ai rencontré d'anciens fermiers canadiens qui regrettaient d'avoir quitté le Canada; ils se sont soigneusement informés du Manitoba et du Nord-Ouest, dans l'espoir d'aller s'y établir bientôt. Plusieurs jeunes fermiers qui doivent s'y rendre au printemps m'ont donné leurs noms.

J'ai passé le mois de février à voyager dans l'Ontario et me suis arrêté à toutes les villes situées sur la ligne du Grand-Tronc, dans la division nord. Le mois suivant, j'ai suivi la route des agents d'émigration américains qui cherchaient à faire partir pour le Dakota de jeunes fermiers canadiens. Je les ai passablement contrecarrés dans leur œuvre.

En mars et en avril, j'ai parcouru le "Burnt District" du Michigan (comtés de Huron et Sanlac) en disséminant des brochures sur l'Ouest canadien. J'ai réussi à induire plusieurs anciens fermiers du Canada à aller s'établir au Manitoba. (Trois fermiers partirent pour le district de Calgary.)

J'ai annoncé dans les mois de mai et de juin une excursion pour le 22 juin, du Michigan à Winnipeg et à différents lieux de l'Ouest canadien. Je n'ai épargné aucun travail pour le succès de cette excursion. Le 23 juin, j'ai eu le plaisir de me voir accompagné sur le train par trente-six fermiers qui se rendaient au Manitoba et dans les Territoires: 11 venaient de Saginaw, 2 de Merrill, 2 de Saint-Charles, 4 de Bay-City, 7 de Grand-Rapids, 8 de Détroit, et 2 de Port-Huron, 36 en tout. Ces familles se sont fixés à Deloraine, à Manitou, à Crystal-City et à Brandon, 2 dans le district de Régina, 4 à Calgary et 7 à Vancouver, C.-B.

J'ai passé le mois de juillet en Ontario. L'Association éducationnelle nationale d'Amérique s'est réunie à Toronto le 14 juillet. Il y avait environ 15,000 étrangers (Américains), principalement des instituteurs, à cette réunion. J'ai distribué parmi eux 16,000 brochures de différents genres traitant des intérêts canadiens. Ces brochures ont été appréciées, et on a été agréablement surpris de voir que le Canada est un si beau et si prospère pays.

Pendant la dernière partie de juillet et d'août, j'ai voyagé dans le district de Parry-Sound. J'avais en vue de suivre des agents d'émigration américains, qui faisait une propagande active auprès des forestiers et des fermiers pour les engager à émigrer dans le territoire de Washington. M. W.-R. Callaway, l'actif représentant de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique à Toronto, M. W.-D. Scott, agent du gouvernement manitobain, et moi-même, nous nous sommes concertés pour combattre ces agents américains et avons réussi à faire manquer leurs projets, en attirant vers l'Ouest canadien les gens qu'ils s'efforçaient d'attirer à eux.

En septembre et en octobre, j'ai visité les expositions agricoles, mettant par des affiches nos fermiers en garde contre les brochures et circulaires, etc., que leur remettraient ou leur adresseraient les agents d'émigration américains. Ces bro-

chures étaient pleines de faussetés manifestes sur les moissons des Dakotas et des autres Etats de l'Ouest, et dépréciaient en même temps le Manitoba, et le Canada en général.

En novembre et décembre, j'ai parcouru les comtés de Saginaw, Sanlac et Huron, Michigan, recueillant les noms d'un grand nombre de fermiers et de forestiers qui se proposent de se rendre au Manitoba et dans la Colombie-Britannique à mon excursion du mois d'avril; j'ai déjà 83 noms et j'en attends beaucoup d'autres. J'annonce trois excursions que je vais faire de différentes parties du Michigan à différents points de l'Ouest canadien et de la Colombie-Britannique.

Ce qui précède est un exposé succinct de mes opérations pendant l'année dernière; les résultats sont satisfaisants, si l'on tient compte des difficultés qu'il a fallu surmonter.

Pas moins de vingt et un agents voyageurs d'émigration et de chemin de fer parcourent le Canada en tous sens en répandant à profusion des écrits pompeux sur les énormes récoltes, le climat tempéré, les grands avantages, etc., de cet Eldorado célèbre par ses blizzards—les Dakotas.

Les Canadiens qui sont passés au Dakota et au Minnesota ont vu ce que valent ces belles réclames, et leur expérience ne peut manquer de provoquer une puissante réaction.

Plusieurs de ceux qui ont été entraînés par la littérature trompeuse des compagnies de terres américaines n'ont découvert leur erreur que quand il était trop tard; d'autres sont en correspondance avec moi ou avec les autres agents d'immigration en vue de s'en revenir au Canada. Ils se sont convaincus que nous avons de meilleurs règlements pour les terres, un meilleur sol, un meilleur climat, et des conditions plus favorables généralement pour celui qui veut embrasser l'état de cultivateur.

Il n'est que trop vrai que, pendant les derniers quinze ans, un grand nombre de Canadiens et d'étrangers se sont dirigés vers les Etats de l'Ouest, attirés là par les actifs agents des grandes compagnies de terres et de chemins de fer. C'est à ces agents, qui reçoivent un fort salaire et dont les frais de route et de séjour sont largement payés, c'est aussi aux discours pessimistes de quelques-uns de nos politiciens les plus en vue qu'il faut attribuer dans le passé l'exode des Canadiens pour les Etats de l'Ouest. Mon principal objet sera non seulement de m'opposer à l'œuvre en Canada de ces agents sans scrupules, mais encore de diriger des Etats le courant d'immigration vers le Manitoba et le Nord-Ouest.

Le printemps prochain un grand nombre de fermiers désappointés du Michigan s'en iront au Manitoba et dans les Territoires.

M. Davis, un fermier du Michigan, a écrit à un frère à Londres, une lettre qui a été publiée la semaine dernière dans l'*Empire* de Toronto; cette lettre donne quelques-unes des raisons pour lesquelles les fermiers partent des Etats pour aller au Manitoba.

(De l'*Empire* de Toronto du 5 janvier 1892.)

L'ONTARIO ET LE MICHIGAN.

Comparaison de l'avenir du fermier dans les deux pays.

LAKEFIELD, MICH., 10 décembre 1891.

CHER FRÈRE,—Votre lettre de septembre dernier me donne à entendre que vous me croyez satisfait de mon sort ici au Michigan; vous dites que vous ne voyez pas pourquoi je ne réussirais pas aussi bien ici qu'au Canada. J'ai passé en Canada la meilleure partie de ma vie; je suis ici depuis sept ans; je suis donc en mesure de juger des deux pays en connaissance de cause, et je dois dire que je regrette beaucoup d'avoir quitté l'Ontario pour le Michigan. J'ai pensé une fois, comme vous, qu'avec les mêmes avantages en apparence sous le rapport du sol, du climat, etc., on devrait pouvoir aussi bien faire au Michigan qu'au Canada, mais l'expérience m'a prouvé le contraire.

Bien des Canadiens comme moi se sont laissé surprendre par les fausses représentations des agents américains, qui font de brillantes descriptions des Etats-Unis pour

y entraîner les gens. Voici par exemple des inconvénients, que je vous signale, et dont ils ne disent mot :

Les marchés dans ce district ne valent pas ceux des environs de London ; ici, les marchés sont encombrés de tous les produits qu'un cultivateur peut avoir à vendre. A Saginaw, par exemple, dont la population excède de beaucoup celle de London, il n'y a pas de marché à grains. Le fermier est obligé de porter son blé aux meuniers, et souvent les prix ont été fixés d'avance par les acheteurs, de sorte qu'il n'existe pas en réalité de concurrence, et que le fermier doit se contenter de ce qu'on lui offre. Les viandes se vendent à des marchands de comestibles, qui se font prier pour les acheter. Il y a plus de concurrence et les prix sont meilleurs dans quelques petits villages canadiens qu'à Saginaw.

Chevaux et bestiaux.—Ici, les chevaux se vendent à bas prix pour deux raisons. Les villes ont inauguré les tramways électriques et funiculaires, ce qui limite la demande pour les chevaux. L'élevage dans les ranches se fait dans des proportions énormes. Les ranchers encombrant le marché et en ferment l'accès aux fermiers. Les chevaux des ranches sont transportés à pleins chars aux grandes villes, puis menés par troupeaux dans les campagnes, où on les vend à n'importe quel prix. Cela me rappelle un peu ces buggies que j'ai vus à London, il y a quelques années ; des Américains les y avaient expédiés et les exhibaient par les rues, les vendant pour ce qu'on leur offrait. Vos carrossiers de London peuvent en dire quelque chose. Le fermier canadien vendait autrefois des juments pour les ranches de l'Ouest ; leur progéniture est devenue si nombreuse qu'aujourd'hui elle vous barre le chemin.

Pour les bêtes à cornes et les porcs, pas de lutte possible avec les Etats de l'Ouest et les prairies.

Beurre et fromage.—Le pays est inondé d'oléomargarine, fabriquée avec les graisses qui proviennent des abattoirs. Un de nos représentants du Michigan au Congrès a succombé à la dernière élection parce qu'il avait voté pour la réglementation du monopole de l'oléomargarine. Les fermiers ne veulent pas de ce genre d'institution, et le candidat au Congrès a été défait. Nous avons encore contre nous le monopole des fromagiers. Les grandes crèmeries sont généralement entre les mains des capitalistes. Par un procédé rapide, la crème est extraite du lait en deux heures ; le lait a conservé sa douceur, on l'additionne de matières grasses de minime valeur provenant des abattoirs et d'ingrédients chimiques, puis on le convertit en fromage. Ce produit manufacturé ne laisse aucune chance au fermier, et il n'y a pas d'apparence que le gouvernement intervienne par quelque loi pour supprimer une telle pratique, qui explique bien les cas nombreux d'empoisonnement causés par l'usage du fromage, que rapportent les journaux. Il y a quelques années, lorsque les Yankees faisaient le commerce de transport maritime pour les Canadiens, le fromage canadien était étiqueté et expédié comme américain, tandis que le composé mécanique américain était qualifié de canadien.

Taxes.—Les taxes sont très élevées ici ; elles égalent en moyenne cinq fois celles qu'on paie en Ontario. Dans le comté de Middlesex, où je demeurais, les taxes étaient de sept-dixièmes de centin par piastre, valeur cotisée ; dans les townships de Lakefield, de Saint-Charles et de Marian, la moyenne s'élève à quatre centins par piastre. C'est là comme un chancre qui dévore la plus grande partie des ressources du fermier. Nous payons des taxes directes pour le comté, l'Etat, la ville, l'école, pour le soutien des pauvres, l'entretien d'une bibliothèque, et une taxe sur les chiens. Ces contributions ne profitent presque pas au fermier ; elles vont en grande partie à payer les salaires de fonctionnaires décoratifs. Viennent encore les taxes pour les chemins et ponts, etc., qui se votent tous les ans ; mais le fermier rançonné n'est pas en moyens, ni en humeur non plus, de faire grand'chose pour les réparations de townships, de sorte que les chemins et ponts sont en mauvais état.

Une autre difficulté est celle de la perception des taxes sur les terres incultes. Elles sont la propriété de spéculateurs non résidents qui paient peu ou point de taxes. Les chemins et routes qui longent ou traversent ces terres devant être entretenus en même condition que sur celles des colons voisins, les taxes s'accumulent contre les premières, puis elles sont vendues par un procédé qui ne rapporte rien à

peu près au comté. Supposons une somme à recouvrer de \$200 ; le spéculateur se présente et offre de composer moyennant 25 centins par piastre ; l'affaire se règle sur cette offre, qui ne couvre guère que les frais de perception. En pratique, c'est sur le colon résidant que retombe la charge de combler ce déficit de \$150. Dans quelques townships, ce montant de taxe excède \$1,000 par année. Aucune aide n'est donnée par l'État ; le fermier doit tout payer.

En Ontario, le gouvernement aide au fermier en faisant drainer le sol et en améliorant les routes ; mais ici l'État ne se prête à rien.

Fermes abandonnées.—Il y a dans le Michigan beaucoup de fermes désertes qu'ont abandonnées ceux qui les avaient améliorées et occupées avec leurs familles. Les terres se vendent à bas prix dans cet État. On y rencontre bien plus qu'au Canada, des fermiers qui se plaignent de leur sort. Ce sont des faits que je vous rapporte, je défie la contradiction. Je désire que vous veniez juger par vous-même. Des centaines de fermiers de cette contrée seraient heureux de retourner au Canada. C'est ce que je vais faire au printemps prochain. Je ne connais pas de pays supérieur au Canada ; le fermier canadien est infiniment mieux partagé que celui du Michigan.

Je vois avec plaisir que M. Carling, votre ministre de l'agriculture, est au fait des agissements des agents américains en Canada, et qu'il les contrecarre en envoyant ici des recruteurs d'immigrants pour l'Ouest canadien parmi ces milliers de Canadiens qui furent entraînés à s'expatrier par les peintures mensongères de ces hâbleurs américains, largement payés pour leur besogne.

Un de vos agents, M. M.-V. McInnes, a fait un bon travail ici, et a répandu des écrits qui font connaître le Manitoba et le Nord-Ouest. Ces écrits sont recherchés avec empressement.

Bon nombre de Canadiens, et des Américains parmi eux, partiront au printemps, par suite de la propagande. Je suis persuadé que des centaines d'autres suivront, dès qu'ils auront pu se défaire de leurs propriétés. Des gens d'ici, qui sont allés au Nord-Ouest en parlent très favorablement. Je n'y suis pas allé.

Venez nous voir aussitôt que possible ; vous vous convaincrez de la réalité de ce que je dis, et vous reconnaîtrez que j'ai lieu de regretter mon départ du Canada.

Votre frère,

WM DAVIS.

Par cette lettre et bien d'autres que j'ai reçues, je vois que de nombreux fermiers du Michigan projettent d'aller s'établir dans l'Ouest canadien.

L'œuvre de propagande sera poursuivie cette année, et aura, j'ai lieu de croire, des résultats encore plus grands.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. V. McINNES.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 30.

RAPPORT SUR UNE VISITE EN BELGIQUE.

(M. EDMOND FASSEAUX.)

GRANDE-CLAIRIÈRE, MAN., 1er octobre 1891.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les résultats de la visite que j'ai faite en Belgique, l'année dernière, à l'invitation des représentants du gouvernement et des compagnies de chemins de fer et de paquebots océaniques.

Je partis d'Oak-Lake le 8 de décembre 1890 et fis le trajet par le C. C. P. jusqu'à Montréal, d'où je me rendis à New-York, le port de Montréal étant fermé à la navigation en hiver.

A New-York, je pris passage sur un des navires de la "Beaver Line" pour Liverpool; de ce dernier port, je passai en Belgique, où je préparai, à mon arrivée, une série d'articles sur le Manitoba et le Nord-Ouest, que je fis publier en français et en flamand dans plusieurs journaux du pays. Je puis dire positivement que ces articles ont été reproduits dans trente journaux au moins de Belgique. Je donnai mon adresse dans une annonce publiée dans ces journaux, et je reçus une masse de correspondances venant de toute parts de personnes désirant émigrer.

Je rédigeai aussi une circulaire que je fis imprimer à mes frais, et que j'envoyai dans différentes directions tant aux personnes demandant des renseignements qu'à d'autres que je croyais utile de renseigner.

Durant les trois mois de mon travail, je suis certain d'avoir préparé un mouvement considérable d'immigration vers le Manitoba et le Nord-Ouest; et comme preuve de ce résultat, je fus accompagné, à mon retour, par quarante compatriotes, que suivirent bientôt une cinquantaine d'autres, tous venus sur la foi des renseignements que je leur avais donnés au cours de ma visite. Avec l'approbation des autorités de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, et sur les instances de M. Larivière, député de Provencher, je me suis décidé à faire un second voyage dans le but de continuer l'œuvre que j'ai commencée l'an dernier.

L'opinion publique étant maintenant mieux préparée, je n'ai aucun doute de réussir, cette fois, à amener avec moi un plus grand nombre de colons.

Je puis ajouter ici que de tous ceux que j'ai engagés à émigrer, pas un seul ne songe à retourner en Belgique; au contraire, tous ont si bien réussi qu'ils voudraient voir venir s'établir autour d'eux leurs parents et leurs amis.

Dans la colonie belge de Grande-Clairière la moisson a été abondante, et les gelées hâtives de l'automne n'ont pas affecté nos blés, en sorte que tout le monde est content et satisfait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre,

Votre très humble serviteur,

EDMOND FASSEAUX.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

N° 31.

RAPPORT SUR LES COLONIES SCANDINAVES.

(M. I.-W. WENDLEBO.)

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur l'émigration scandinave pour l'année expirant le 31 décembre 1891. Je joins à ce rapport un tableau indiquant les lignes de navigation qui ont transporté ces immigrants, leurs pays d'origine, leur distribution dans le Nord-Ouest canadien et le classement qui en a été fait à ce bureau.

Le nombre de ceux restés en Canada a été de 297. Les états mensuels constatent que 300 sont arrivés, mais trois adultes sont ensuite passés aux Etats-Unis, où ils sont allés rejoindre des amis.

L'augmentation sur 1890 n'a été que de 69. Ce résultat n'a pas lieu de surprendre, si l'on réfléchit à la concurrence qui se pratique pour cette classe de colons, concurrence dont je parlerai plus tard.

Les Scandinaves se trouvant compris parmi les passagers à prix réduits qui viennent du continent, j'ai dressé une liste de ceux qui ne figurent pas au registre des traversées réduites, ils sont au nombre de 71 adultes et 21 enfants. Cette circonstance tient à ce que des colons établis en Canada envoient à leurs parents d'outre-mer des billets achetés ici. Ce nombre considérable prouve que les colons sont prospères et qu'ils désirent faire participer leurs proches moins fortunés aux avantages que le Canada procure à ses nouveaux habitants.

Bon nombre de fermiers scandinaves des Etats-Unis sont venus visiter le pays cet automne; ils y ont trouvé une prospérité à laquelle ils ne s'étaient pas du tout attendus. Naturellement, ils n'ont point déprécié la contrée où ils ont des fermes à vendre, mais ont exprimé l'intention de venir au Canada dès qu'ils auront fait quelque argent avec ce qu'ils possèdent là-bas.

Les Scandinaves qui ont pris des inscriptions de terres, l'an dernier, étaient au nombre de 26. La plupart ont commencé des travaux. Cette année, les colons qui se sont établis forment, avec leurs femmes et enfants venus les rejoindre, un total de 76 personnes.

Plusieurs, qui auraient pris des inscriptions cet automne, ont préféré s'engager pour le battage de la moisson, qui a été énorme; ils ont été employés à ce travail une partie de l'hiver. Ils en ont vu assez pour avoir la fièvre du homestead, et chacun cherche et travaille à s'acquérir une ferme.

Outres les inscriptions, quelques achat de terres ont eu lieu, comme cela se fait depuis des années au Manitoba.

La colonie danoise au nord de Carberry augmente en population chaque année; elle dépasse maintenant la zone de la compagnie du chemin de fer; son succès aura un bon effet au Danemark auprès des parents et des amis des colons.

Je regrette de ne pas avoir eu le temps de visiter les colonies scandinaves et de ne pouvoir parler de leurs progrès d'après des constatations personnelles. Comme vous le savez, j'ai expédié, le 24 et le 26 octobre dernier, vingt-six lettres à des colons pour leur demander des renseignements par écrit sur leur condition. Je n'ai reçu

que trois réponses, dont je vous ai transmis une traduction. J'ai appris, cependant, de bonne source que les colons de New-Stockholm sont prospères et satisfaits de leur sort; qu'ils ont beaucoup augmenté en nombre, cette année, et qu'ils ont une très bonne récolte, ce qui attire encore vers eux de nouveaux compatriotes.

La Nouvelle-Scandinavie est une colonie où j'ai habité en différents temps. J'en connais bien les ressources et les possibilités. Le colon qui va s'y fixer ne doit pas compter faire, après deux ou trois années de travail, des emblavures étendues; les bois et les prairies qu'il rencontrera lui disent le contraire; mais le pays n'est pas moins merveilleux. On y compte 74 résidents, contents de leur succès, ayant presque tous de nombreuses familles.

Ceux qui n'ont pas le moyen de prendre une terre en pleine prairie, trouvent aisément l'occasion de s'établir ailleurs à bas prix; ils partent du bas de l'échelle et en font l'ascension avec une rapidité surprenante. Vingt-six arrivants sont venus s'ajouter à la population de cette colonie en 1891.

Le Nouveau-Danemark est une jeune colonie située dans le township 28, 7e rang, à l'ouest du 2e méridien; elle compte 18 habitants, tous danois. Je suis allé là au mois d'août pour y diriger, suivant vos instructions, neuf nouveaux colons. Ils ont choisi, dans le voisinage du Mont du Castor, une belle situation en pays valonné offrant d'excellentes terres arables, entremêlées de prairies et de bois. En quelques années, ces rudes travailleurs danois, qui ont commencé la culture mixte dans ce district, nous montreront ce qu'ils peuvent accomplir.

Je ne suis pas actuellement en possession de chiffres pour établir les progrès réalisés par les Scandinaves dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, mais les données que je pourrai obtenir plus tard seront, j'en suis sûr, satisfaisantes pour tous et propres à influencer ceux qui en Scandinavie forment le projet d'émigrer vers nos régions.

J'ai facilement trouvé de l'emploi à ceux qui sont arrivés sans ressources; la prospérité étant générale, aucun arrivant, homme ou femme, n'est resté oisif. Pour les travaux de la maison et le battage on a offert aux hommes jusqu'à \$2 par jour; on les retenait pour ainsi dire, à leur descente du train, tant la demande de moissonneurs était grande.

Avant de terminer, je désire mentionner deux faits qui ont diminué l'émigration de la Scandinavie l'année dernière. Premièrement, le Brésil a fait de grands efforts pour s'assurer l'émigration scandinave; il offre le passage gratuit de Brême au lieu de destination. On a bien lieu de regretter qu'un grand nombre aient profité de cette offre, parce que la plupart sont morts au Brésil. Les survivants ne comprennent que trop à quelle malheureuse détermination ils se sont arrêtés; les nouvelles envoyées par eux au pays ont porté à se diriger vers le Manitoba des familles qui avaient d'abord eu l'intention d'aller tenter fortune au Brésil. Je puis ajouter que depuis quelques mois les demandes de renseignements sur le Manitoba, venant des pays scandinaves, se sont multipliées. En second lieu, les préparatifs de l'exposition colombienne de Chicago ont naturellement attiré l'attention de l'Europe et du monde entier sur ce point. Un nombre exceptionnellement considérable de Scandinaves sont arrivés à Chicago dans le cours de l'année; les agriculteurs parmi eux devraient être attirés vers le Manitoba et l'Ontario. Je pense qu'ils s'y dirigeront, et je constate, à l'appui de mon opinion, que deux familles actuellement établies à New-Stockholm, sont venues de Chicago. Je reçois de là constamment des communications au sujet des conditions et des réglemens de concession de terres. Le révérend J. E. Johnson, de Winnipeg, qui est allé à Chicago en octobre dernier, m'informe que, d'après tout ce qu'il a appris, on peut s'attendre à voir venir de là l'été prochain un grand nombre de colons ayant l'intention de se livrer à l'agriculture. Je suis heureux de voir, et vous apprendrez aussi avec plaisir, je n'en doute pas que mes compatriotes profitent, dans leurs voyages, de l'occasion de faire connaître les avantages du pays où nous avons eu la bonne fortune de nous fixer et que nous aimons déjà tant.

Permettez-moi, en terminant, de vous remercier de tout cœur pour la bienveillance et l'aide généreuse dont mon ami, M. C.-O. Swanson, de Québec, a été l'objet.

Sa propagande active parmi ses nombreux amis scandinaves et américains de la Nouvelle-Angleterre, nous enverra, j'en suis sûr, un bon contingent de fermiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. WENDELBO,

Sous-agent d'immigration.

ETAT récapitulatif de l'immigration scandinave au Manitoba, aux Territoires du Nord-Ouest et à la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Mois.	Ligne Allan.	Ligne Dominion.	Ligne Beaver.	Par voie des Etats-Unis.	Total.
Janvier.....	3				3
Février.....					
Mars.....					
Avril.....	29	4			33
Mai.....	24	2	19		45
Juin.....	27	5	3	4	39
Juillet.....	30	4	5	5	44
Août.....	14	1			15
Septembre.....	15	9		13	37
Octobre.....	13	12	6	4	35
Novembre.....	19	2	10	1	32
Décembre.....	10			4	14
	184	39	43	31	297

NATIONALITÉS.		Nomb	CLASSEMENT.		Nomb
Norvégiens.....		26	Cultivateurs.....		42
Suédois.....		146	Ouvriers agricoles.....		45
Danois.....		125	Journaliers.....		56
		297	Commis et négociants.....		17
			Domestiques.....		38
			Non classés.....		9
DESTINATIONS.					297
Manitoba.....		210			
Territoires du Nord-Ouest.....		76			
Colombie-Britannique.....		11			
		297			

TEMOIGNAGES DE COLONS SCANDINAVES.

COLONIE DE NEW-STOCKHOLM, 27 octobre 1891.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre demande, je vous adresse avec plaisir quelques lignes pour vous informer des progrès qui ont été faits dans cette colonie. Je suis arrivé ici avec ma famille en 1888; je venais de Suède pour me livrer à l'agriculture dans le Nord-Ouest canadien. Le premier été que j'ai passé ici a été très sec, mais nous avons eu beaucoup de pluie dans les saisons suivantes; le sol riche a produit abondamment les céréales et les légumes; mes récoltes peuvent se comparer, sans les rapports de la qualité et de la quantité, à celles de tout autre pays sous le soleil. La colonie est dans une situation élevée qui domine le pays environnant; elle est bordée au sud par la vallée profonde de la rivière Qu'Appelle;

par suite nous sommes d'ordinaire exempts de gelées d'été, quoique des terrains bas-semés tardivement, aient été atteints. On les préserverait d'accident en les labourant l'automne et en les ensemençant de bonne heure au printemps. Quant au climat, nous ne pouvons en désirer de meilleur. Le ciel est clair, et si un nuage vient l'obscurcir, cela ne dure pas bien longtemps. Le tonnerre s'éloigne vite; il n'est pas aussi fréquent et n'a pas les mêmes éclats que dans le sud de la Suède. Depuis le commencement de notre colonisation, nous n'avons eu aucune tempête de grêle ou de vent funeste aux récoltes. Avec quelques moissons de plus, les premiers colons seront indépendants; de nouvelles maisons s'élèveront de toutes parts à l'abri des bosquets de peupliers. Les terres encore boisées seront envahies par le laboureur. Le bétail erre dans les herbes plantureuses. Nous avons deux écoles pour l'instruction des enfants. Le service religieux se fait à l'église tous les dimanches en langue scandinave. Nous souffrons de l'inconvénient de n'avoir qu'une mauvaise route raboteuse pour aller à Whitewood; cet inconvénient disparaîtra par la construction, prochaine, je l'espère, du chemin de fer central du Nord-Ouest, qui doit traverser notre colonie.

C. O. HOFSTRUND.

OHLEN, ASSA, 19 novembre 1891.

CHER MONSIEUR,—Pour répondre à votre demande, le soussigné, cultivateur à New-Stockholm, a l'honneur de vous donner les renseignements suivants. Je suis parti de Stockholm, Suède, au printemps de 1887, pour me faire un meilleur avenir au Canada. Je n'avais qu'un capital insuffisant pour commencer à m'établir ici. Arrivé à Winnipeg, je fus envoyé à New-Stockholm, qui est à 250 milles à l'ouest de cette ville, pour m'y établir sur une terre. Le début fut malaisé, quoiqu'il soit beaucoup plus facile de faire de la culture ici qu'en Suède. Aujourd'hui, après quelques années de persévérance, je suis content du résultat que j'ai obtenu. J'étais à l'aise dans mon pays, mais je ne consentirais jamais à changer ma situation actuelle pour celle que j'y avais. Je suis parfaitement satisfait d'être ici. Le climat de cette région est très salubre. Le bétail que j'ai acheté en arrivant a doublé en nombre. La première année, j'ai récolté 25 boisseaux de blé; ma récolte, cette année, est de 400 boisseaux, et du plus beau blé. C'est le blé qu'on sème généralement, mais les autres grains réussissent également. Les pommes de terre et les légumes viennent magnifiquement. Le poisson abonde dans un lac voisin. A certaines saisons, les ours sont nombreux dans nos bois, et le chasseur a une belle occasion de sport. Je recommande à ceux qui se proposent d'émigrer en Amérique, et qui peuvent disposer d'un capital de \$500, de s'acheminer sur New-Stockholm, ou sur quelque colonie progressante du Canada pour s'y livrer à l'agriculture. Quiconque embrassera cette tâche avec courage—ne tardera pas à se convaincre de la valeur de mon avis.

ALEX. STENBERG.

PILOT-MOUND, 17 novembre 1891.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre communication du 26 octobre, me demandant mon appréciation de la contrée et quels résultats j'ai obtenus depuis que je l'habite. Une absence de chez moi est la cause du retard de ma réponse. Je suis arrivé au Manitoba, sans argent, il y a huit ans. J'ai obtenu de l'emploi comme cantonnier, d'abord à \$1.25 par jour, ce dont j'ai vécu avec ma famille pendant deux ans; puis, je suis devenu chef de section à \$55 par mois. La maison que j'habite m'appartient et j'en ai une autre que je loue. J'ai deux vaches, un cheval et une voiture. Il y a peu de Scandinaves ici, mais je n'ai qu'à me louer de mes amis canadiens. On fait

tout ce qui est possible pour l'instruction des enfants: il suffit, d'après la loi, qu'il se rencontre dans une localité dix enfants en âge d'aller à l'école pour qu'on y demande la formation d'une nouvelle circonscription scolaire. Il y a à Winnipeg un hôpital pour les malades, qui peut se comparer à toute institution de ce genre au Danemark. L'hiver est froid et dure quatre ou cinq mois, mais le climat est sain. Le sol est riche, facile à cultiver, propre à la production du blé et à l'élevage du bétail. Le blé, l'avoine, l'orge et les légumes croissent avec rapidité. Les pommiers ne viennent pas très bien, mais les arbustes à fruits réussissent. Nous avons cette année une magnifique moisson; une partie en est encore sur champ. Les salaires sont de \$1.25 à \$2 par jour; la pension de \$4 à \$5 par semaine. En hiver, la main-d'œuvre est moins recherchée, et les prix sont moins élevés. Je n'ai point visité les colonies scandinaves, mais d'après ce que rapportent ceux qui les ont vues, je n'hésite pas à dire que des milliers de familles danoises amélioreraient grandement leur sort en venant s'y fixer. Je sais que la plupart de mes compatriotes ont commencé leur nouvelle carrière en Amérique sans aucuns moyens; mais il est bien utile d'avoir un capital de \$300 à \$400 pour se procurer au début les choses les plus nécessaires. Dans ce qui précède, je me suis strictement attaché à dire la vérité; je n'écris ceci que dans l'intérêt de mes compatriotes; je ne suis ni un spéculateur, ni un agent d'immigration, et je n'ai rien à gagner par cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. HANSEN.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 32.

RAPPORT DU RÉVÉREND J. BRIDGER.

OTTAWA, 1er mai 1891.

MONSIEUR,—Je suis débarqué à Québec le 27 avril, ayant fait la traversée sur le paquebot *Sardinian*, de la ligne Allan. Je dirigeais 200 émigrants, dont plusieurs avaient été pourvus d'emploi avant leur départ d'Angleterre. J'ai conduit 27 garçons (qui n'étaient point sortis des maisons de réforme) à l'hospice de Sherbrooke, et 13 autres à celui de Winnipeg, J'avais encore 40 autres jeunes gens, dont plusieurs étaient des garçons de ferme, qui ont été immédiatement engagés. Ceux que j'amène au Canada sont toujours recommandables et ils sont de suite recherchés. Mon contingent comprenait une trentaine de jeunes filles, dont la plupart sont allées à l'hospice de Montréal. J'étais aussi accompagné de quelques jeunes gentlemen, qui sont allés prendre des terres au Manitoba; la plupart ont des capitaux. La Société propagatrice de l'enseignement chrétien—société qui veille, pour l'Eglise, au bien moral et spirituel de l'émigrant—a envoyé, à ma recommandation, 34 ministres, en 1889, et 29 en 1890, pour faire l'office de chapelains auprès des émigrants sur les navires qui partent pour le Canada; elle en enverra 33 cette année. La plupart de ces ministres reviennent en Angleterre, où ils répandent d'utiles renseignements sur le Canada; leur état donne beaucoup d'influence à leurs rapports, auxquels on fait grande attention.

J'ai l'honneur, etc.,

J. BRIDGER,

Chapelain du port de Liverpool.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 33.

RAPPORT DE L'AGENT DE WINNIPEG.

(M. G.-H. CAMPBELL.)

WINNIPEG, MAN., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'an dernier, avec ceux des agents du département pour la même période.

Les opérations ont été, en somme, satisfaisantes, si l'on tient compte des conditions présentes et des crédits limités affectés à l'immigration. De plus amples ressources et des arrangements plus complets permettraient de multiplier les résultats et de donner un grand essor à la colonisation et au développement du pays.

L'an dernier, mon travail s'est fait presque exclusivement aux Etats-Unis, et je suis heureux de pouvoir dire que j'ai obtenu de bons résultats.

On lira avec intérêt les rapports de messieurs Webster et Holmes, agents dévoués et pleins de zèle. Ils n'entrent point dans les détails; c'eût été beaucoup trop long; ils se bornent, comme je le fais, à énoncer les faits succinctement.

Qu'il me suffise de dire que le travail de l'année a été ardu, incessant;—un travail de pionnier, pour ainsi parler—son résultat actuel dépasse de beaucoup notre attente, et il aura, dans l'avenir, d'importantes conséquences.

Nous avons, au début, rencontré une forte opposition de la part des compagnies de prêt, des banquiers et autres intéressés à nous combattre. La presse nous a dénoncés et n'a pas hésité à publier, sans aucun égard pour la vérité, toute espèce de choses sur le Canada, et particulièrement sur le Manitoba et le Nord-Ouest. Elle a dit que le Manitoba est "un désert sablonneux, stérile, où la végétation est impossible"; que le pays est glacial, couvert de neige et de glace pendant neuf mois de l'année, etc. Leurs émissaires ont ravalé le pays dans des déclarations qu'ils ont assermentées et rendues publiques. Il s'agissait de répondre à tout cela. Je me consultai avec messieurs Webster et Holmes et avec les autorités du chemin de fer. Nous résolûmes d'inviter les fermiers à envoyer dans le pays une délégation qui serait chargée de leur faire un rapport de son examen. La Compagnie du Pacifique canadien et celle du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest d'après un arrangement avec la Compagnie de Free-Homestead, accordèrent le transport gratuit à la délégation de la frontière à tout point de l'intérieur. En conséquence de cette libéralité, nous n'eûmes pas moins de cent cinquante délégués, venus de toutes les parties des deux Dakotas, du Minnesota, du Kansas et du Nebraska. A leur arrivée à Winnipeg, on leur délivra des billets de circulation gratuite pour tous les lieux où ils voulaient se rendre. A leur retour, nous les priâmes de formuler par écrit sous leur signature l'opinion qu'ils s'étaient faite du pays parcouru par eux. Tous ont présenté d'excellents rapports; nous n'aurions pas parlé nous-mêmes en termes plus élogieux. Ces rapports ont été répandus sous forme de circulaires. On les a aussi fait imprimer sur des feuilles, dont un côté laissé en blanc servait aux agents de papier à lettre pour la circonstance.

Nous avons retenu, par arrangement avec M. Webster, deux colonnes de l'édition hebdomadaire de l'*Aberdeen Star*, le journal des fermiers; nous avons pu ainsi publier de semaine en semaine les rapports des délégués, ainsi que des articles spéciaux. De cette façon, nous avons été entendus de la classe agricole, et en dévoilant la déloyauté de nos détracteurs, nous avons gagné sa confiance.

Je me suis procuré, avec votre autorisation, des listes d'adresses de fermiers, qui m'ont permis d'envoyer des lettres, des brochures et cartes, partout où je l'ai

jugé utile, dans le Dakota et même dans le Minnesota. Il s'en est suivi un échange actif de correspondance avec ce bureau, de même qu'avec nos agents et les agents de terres des compagnies de chemins de fer, ce qui a beaucoup servi à attirer l'attention sur les ressources du pays.

Le 1er mai, le capitaine Holmes est arrivé du Dakota-Sud à Winnipeg avec une nombreuse compagnie de colons ayant leurs familles avec eux. Ils amenaient du bétail, apportaient leurs instruments d'agriculture et leur mobilier pour s'installer de suite. C'était un important contingent, recruté dans différents comtés du Dakota méridional; comme il formait l'avant-coureur de l'exode qui doit nous venir de cette région-là, nous n'avons rien épargné pour le confort et le bien-être de ces pionniers d'excellente classe, composés de Canadiens, en grande partie, et de quelques Allemands. Une famille américaine, au milieu d'eux, louait hautement le pays et se félicitait d'être venue l'habiter. Ces colons se sont fixés dans les townships 30 et 31, rangs 9, 10, 11 et 12 à l'ouest du 2e méridien, à 48 milles au delà de Yorkton, station terminale actuelle du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest. On a établi pour eux un bureau de poste, désigné sous le nom de Sheho, d'après le nom du lac Sheho qui est près de là.

Je vous ai déjà écrit au sujet de cette compagnie de colons; c'est celle qui est arrivée sur un train pavoisé, que j'ai fait photographier à son entrée en gare à Winnipeg.

À la suite de ce contingent, d'autres détachements sont venus jusqu'au 1er septembre; les travaux de la moisson étaient alors à peu près terminés dans le Dakota. Je crus que c'était le temps de faire en grand pour attirer à nous un fort courant cet automne; en d'autres termes, je voulus m'assurer le résultat du travail de l'été. À cette fin, MM. Webster et Holmes, de concert avec M. E. Pettit, auxiliaire pris sur les lieux, et M. H.-J. Smith, agissant au nom de la Compagnie canadienne de prêts de colonisation, entreprirent de créer un mouvement d'émigration vers le nord. Nous nous entendîmes avec les compagnies de chemins de fer pour avoir des chars, et vers la fin de septembre, sept chars chargés de colons entrèrent en gare de Winnipeg. D'autres convois, plus ou moins importants, suivirent de jour en jour, jusqu'à la fin de la saison. Nous aurions voulu avoir pour les émigrants des trains complets; cela eût mieux fait comme réclame, mais les compagnies de chemins de fer ne purent ou ne voulurent pas nous en donner; nous n'eûmes que quelques chars à la fois dans les trains ordinaires.

Cette immigration se compose de gens rangés et laborieux; la plupart sont des Canadiens, qui, trompés par de séduisantes peintures, ont, depuis quelques années, pris la route du Dakota. Une succession de mauvaises récoltes, l'usure, l'élévation des taxes, la sécheresse, la gelée, la grêle, les vents torrides, les cyclones, et, pour ajouter à ces fléaux, une mauvaise administration leur ont rendu l'existence impossible dans cet Etat; ils reviennent au pays, où ils trouveront, je l'espère, prospérité et contentement.

Pendant que le mouvement progressait, nous recevions de toutes les parties de l'Etat des délégués qui venaient voir le pays et choisir des lieux pour eux et leurs mandants. Tous ont exprimé hautement leur satisfaction de ce qu'ils ont vu. Leurs narrations, publiées comme je l'ai mentionné, ont eu un effet décisif. Ils étaient des cultivateurs notables de leurs localités respectives; plusieurs figurent parmi les mieux posés de l'Etat, entre autres: M. A.-J. Allan, de Brown-County, MM. J.-J. Turner, Jas Elliott et T.-W. Child, de Srink-County; M. B.-C. Talbot, fils du sénateur Talbot, et M. Grigg, d'Edmons-County, ainsi que les frères Smith, qui ont des exploitations d'un millier d'acres et plus et de beaux troupeaux. Les mauvaises récoltes des dix dernières années leur ont fait subir de lourdes pertes, et ils ont résolu de changer de pays avant qu'il soit trop tard.

Je puis dire que, comme résultat de la propagande de l'année, deux à trois mille personnes sont venues du Dakota, tant pour s'établir parmi nous que pour se renseigner par elles-mêmes sur le pays. Le nombre en est probablement plus élevé, mais je préfère rester en-deçà de la réalité que de m'exposer, en grossissant les chiffres, au reproche d'exagération.

Je dois reconnaître les excellents services de MM. Webster et Holmes, qui ont rempli leur tâche avec beaucoup de zèle. Ils sont les meilleurs agents de propagande que je connaisse. La Compagnie du Pacifique, la Compagnie du Manitoba et du Nord-Ouest, la Compagnie de prêt et de crédit de colonisation ont puissamment coopéré au mouvement. La dernière compagnie a fait, comme vous le savez, des avances à certains colons pour les mettre en état de débiter.

La population au milieu de laquelle nos agents ont opéré, était dans une ignorance complète de notre pays. Il s'est formé au Dakota, depuis plusieurs années, un courant d'émigration, dont une partie revient à l'est et l'autre se porte à l'ouest sur la côte du Pacifique, mais aucune fraction ne s'était détachée de ce courant pour se diriger vers le Canada, resté pays inconnu. Les Canadiens qui ont éprouvé des déceptions sur la terre du Dakota, ont été faciles à ramener et sont repassés en nombre au pays. Leur résolution a eu un bon effet, car beaucoup d'autres qui n'ont jamais connu le Canada sont disposés à les suivre.

Je ne crois pas que la presse nous fasse, l'année prochaine, la même opposition qu'elle nous a fait cette année. Nous l'avons combattue victorieusement, et, à mon invitation, plusieurs journaux ont envoyé à notre exposition, l'automne dernier, des représentants qui ont donné une description véridique, comme nous ne pouvions désirer mieux. Soixante fermiers délégués des Etats de l'Ouest ont visité l'exposition et se sont déclarés fort surpris et très intéressés de ce qu'ils y ont vu.

Ce qui précède fait voir que les opérations de l'année dernière ont assez bien réussi, et en poursuivant l'œuvre énergiquement, nous ne manquerons pas d'atteindre le but.

Pour ce qui est de l'émigration à tirer des Etats-Unis, deux faits dominent la situation :

1. La rareté des terres pour les nouveaux colons, et pour les enfants des anciens colons, qui grandissent et désirent s'établir.

2. Les difficultés contre lesquelles doit lutter aujourd'hui la population agricole des Etats-Unis. Ce sont là deux importants facteurs dans la situation présente des Etats-Unis, laquelle tend à l'instabilité des conditions d'existence du fermier et le porte à chercher au dehors de nouveaux champs d'exploitation.

C'est ici le lieu de signaler la valeur des vastes étendues de terres gratuitement offertes à la colonisation dans le Nord-Ouest canadien. Disons aussi que les riches terres de l'Ontario se concèdent à très bas prix et à des conditions faciles.

On ne peut nier qu'aux Etats-Unis une contenance de quelque étendue de bonne terre arable est hors de la portée du colon; les prix sont tels pour cette qualité de sol que le fermier s'obérerait en en faisant l'acquisition. On ne niera pas non plus que le Nord-Ouest canadien ne renferme plus que toute autre partie du monde de vastes plaines fertiles propres à la culture mixte, à la production du blé et à l'élevage, lesquelles sont ouvertes gratuitement à l'activité colonisatrice.

Un autre fait indéniable, c'est la condition de malaise dans laquelle se trouve aujourd'hui, socialement et financièrement, le fermier aux Etats-Unis. On a la preuve de cette assertion dans presque tous les Etats de l'Union, de l'Atlantique au Pacifique, tandis que la condition du fermier canadien, surtout au Manitoba et au Nord-Ouest, nos grands champs d'immigration, va s'améliorant d'année en année. Nulle part ailleurs des cultivateurs pourraient montrer un rapport égal, pour la même somme de travail, à celui obtenu l'an dernier par les fermiers du Manitoba et du Nord-Ouest.

Quant à l'immigration attendue de l'ancien monde, le mouvement éliminateur qui s'y détermine par suite du trop plein de la population, les promesses d'avenir, l'influence attractive de notre jeune pays, les facilités de transport par mer et par terre, sont les trois facteurs sur lesquels nous devons nous appuyer dans nos calculs. Il ne tient qu'à nous de profiter des circonstances favorables qui se présentent et d'en tirer parti. Par un effort énergique et suivi nous aurons en quelques années résolu la question; nous verrons notre pays peuplé de fermiers prospères, nos ressources exploitées, nos industries développées, notre commerce merveilleusement accru.

Le travail heureusement accompli l'an dernier n'est qu'un commencement; nous pourrons et nous devons faire beaucoup plus. Des noyaux ont été formés; une correspondance a eu lieu entre les nouveaux venus et leurs parents et amis restés en arrière; une grande publicité a été donnée à l'inauguration du mouvement; des brochures sont répandues à profusion parmi la population agricole de divers Etats: tous ces moyens d'influence et de propagande servent à préparer le mouvement de l'an prochain, qui sera, je n'en doute pas, très important.

Il n'en reste pas moins beaucoup à faire. J'attends avec confiance une augmentation des crédits et des mesures larges relativement à l'immigration pendant la prochaine session du parlement. J'espère que je ne sors pas de ma sphère en vous exprimant mon opinion sur ce sujet de toute importance.

Conformément à vos instructions, je commence actuellement les opérations dans plusieurs Etats de l'Est et de l'Ouest.

Je fais imprimer une brochure où je rapporte les opérations de l'année dernière et où je donne les comptes rendus des délégués avec des lettres de particuliers et les déclarations des nouveaux colons, qui tous se félicitent grandement d'être venus au pays. Cette brochure sera répandue par les agents et par la poste et aura un bon effet de propagande.

J'ai pris, de concert avec la Compagnie du Pacifique, des mesures pour l'insertion de cinq articles sur le Canada dans douze cents journaux des Etats de l'Ouest. Ces articles seront un exposé de l'état du pays et feront connaître par des chiffres l'excellent rendement de la dernière récolte.

Par une entente avec les compagnies du Pacifique et du Manitoba et du Nord-Ouest, nous pouvons offrir le transport gratuit depuis la frontière jusqu'à n'importe quel point sur les lignes de ces compagnies dans le Manitoba et le Nord-Ouest, aux délégations de fermiers chargées de venir examiner le pays pour faire rapport à leurs commettants. Nous avons largement profité de ce privilège, l'an dernier, et nous nous en prévaudrons encore plus, sans doute, l'an prochain.

J'ai cherché à connaître quelle est la condition des groupes mennonites du Kansas, du Nebraska et de l'Indiana. Les rapports dignes de foi que j'ai reçus, et qui sont trop longs pour être reproduits, me convainquent que, si l'on prenait des arrangements satisfaisants, nous amènerions, en peu de temps, de notre côté, une grande partie de cette population. Voici son histoire, en peu de mots: Ces Mennonites partirent de Russie, il y a une quinzaine d'années, et vinrent s'établir dans les Etats ci-dessus nommés. Energiques et industrieux, ils ont amélioré leurs terres, élevé des troupeaux, construit des habitations, des bâtiments de ferme, mais aujourd'hui leurs fils voulant s'établir pour leur compte ne peuvent acquérir de terres qu'à des prix fort élevés et sont forcés d'aller en chercher ailleurs. Ils ont envoyé des délégués au Texas, au Missouri et au pays d'Oklahoma, mais les rapports de ces délégués ont été défavorables. Informé de ce fait, j'ai, avec votre autorisation, dépêché auprès de ces Mennonites, un agent, etc.; grâce à son influence, une importante délégation a été chargée par eux de venir visiter le pays. Elle a été étonnée de ce qu'elle a rencontré ici pendant une tournée de plusieurs semaines, et, à son retour, a fortement engagé ses compatriotes d'émigrer vers nos régions. Son appréciation du pays a été tellement favorable qu'elle nous a saisi d'une proposition pour effectuer le transport en masse et l'installation par groupes des colonies sur notre sol. Je suis présentement en pourparlers avec les compagnies du Pacifique et du Manitoba et Nord-Ouest, la Compagnie de la baie d'Hudson, MM. Osler, Hammond et Nanton, et autres, au sujet de cette proposition. J'espère arriver bientôt à une solution satisfaisante, qui permettra d'amener ces Mennonites en masse et de les grouper sur nos terres fertiles.

Comme je l'ai dit, je ne fais qu'indiquer ici brièvement les opérations de l'année; j'appelle votre attention sur les rapports ci-annexés des agents, pour de plus amples détails.

Je dois dire en terminant que j'ai reçu une coopération précieuse de la part des compagnies de chemins de fer et des compagnies de terres, et d'autres intéressés à la colonisation du pays. Des organisations urbaines, et des associations locales, entre

autres, le comité d'immigration de Prince-Albert, ont favorisé l'œuvre en se portant à la rencontre des immigrants et en les aidant à se choisir des emplacements et à s'y établir.

Espérant que nous accomplirons de plus grandes choses et que nous obtiendrons de meilleurs résultats, dans l'avenir, en ce qui touche à cet important sujet de l'immigration,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. H. CAMPBELL,

Agent général d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 34.

RAPPORTS SUR LES COLONIES HONGROISES.

(M. G. DeDORY ET M. R.-S. PARK.)

WHITEWOOD, 30 juillet 1891.

MONSIEUR,—En réponse à une lettre de l'assistant au ministère de l'agriculture, demandant un rapport sur la condition actuelle de la colonie d'Eserhaz relativement aux défrichements, aux récoltes, à l'élevage, faisant connaître son état de prospérité, je puis affirmer que cette colonie est dans une excellente situation. Dans toutes les branches de l'agriculture, les résultats déjà acquis et ceux qu'on prévoit sont merveilleux. Les récoltes n'ont jamais manqué, et à cause de cela, les Hongrois s'enrichissent plus vite que bien d'autres qui sont plus prétentieux.

Ils sont arrivés depuis 1886, très pauvres pour la plupart, et ont dû lutter fort, la première année. À force d'énergie, de persévérance, et grâce à la fertilité du sol, ils ont déjà acquis l'aisance; ils possèdent des bestiaux, recueillent de belles récoltes, sont pourvus de meubles, d'instruments d'agriculture; tout annonce chez eux ce que peuvent accomplir d'industriels colons dans le court espace de cinq années. Ce qu'ils ont fait, d'autres peuvent le faire également.

La récolte de cette année dans la colonie ne peut être surpassée. Le blé, l'avoine, l'orge, le seigle viennent à perfection; aussi les pommes de terre, les navets, les carottes, les oignons, les choux. Le colon va vendre ses légumes à Whitewood, son marché local.

Ces Hongrois font de l'élevage en même temps que de la culture. Leurs beaux troupeaux et l'état des fermes font voir que la région est très propice pour la culture mixte.

L'avenir de la colonie hongroise et bohémienne d'Esterhaz est assuré. Il y a deux bureaux de poste dans la colonie: "Esterhaz" et "Kaposvar." Il y a aussi une école commune et une école catholique romaine; une église anglaise et une église catholique. Les écoles sont libéralement dotées par le gouvernement, de sorte que les contributions scolaires sont minimes.

Dans le voisinage de la colonie se trouvent encore quantité de terres vacantes de même qualité qui offrent les mêmes avantages.

Je ne connais pas de meilleur pays pour de nouveaux colons que celui situé au nord de la Qu'Appelle ou au sud de Whitewood, où 10,000 familles peuvent obtenir gratuitement des terres pourvues de bois, de foin et d'eau, et pas trop éloignées des marchés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. S. PARK,

Inspecteur de la colonie hongroise.

HUNS-VALLEY, 7 septembre 1891.

MONSIEUR,—En réponse à la demande que vous m'avez faite pour avoir un rapport sur la condition générale de la colonie hongroise de "Huns-Valley," j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants:

Le 16 août 1885, je me suis établi avec dix sept autres familles dans cette vallée, qui est une des plus belles parties du Manitoba; nous avons reçu de l'aide du gouvernement et de la Compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest.

Nous étions arrivés sans moyens, mais résolus à nous faire un avenir. Voici dans quelle situation nous nous trouvons après sept années de travail. Nos dix-sept familles se composaient, à notre arrivée, de quarante-trois personnes. Nous sommes aujourd'hui trente familles, établies sur des terres, comptant cent vingt-deux personnes. Nous avons chacun de 20 à 27 acres en culture; nous récoltons des grains de qualité supérieure; nous avons de beaux potagers. En hiver, nous portons du bois de chauffage à la ville voisine de Neepawa. Chaque colon a son attelage de chevaux ou de bœufs, de dix à seize têtes de bétail, des cochons, des volailles; aussi des instruments d'agriculture, presque tous payés; les avances de la compagnie ont été remboursées, à très peu d'exceptions; les petites dettes se soldent; nous arrivons à l'indépendance; bientôt pas un seul dans notre colonie ne devra un sou à personne.

Un fait qui témoigne de notre prospérité, c'est que nous avons acheté pour la plupart un quart de section de terre de la Compagnie du chemin de fer au prix de \$800, qui a déjà été payé.

Les colons, moins deux, sont catholiques romains: ils sont sobres et moraux; pas un seul procès depuis six ans; on ne sait pas s'il existe un tribunal dans le pays.

J'estime de \$1,500 à \$2,500 la valeur acquise par chaque famille dans les six ans. Pendant ce temps, tout le monde a bien vécu, mieux que les ouvriers qui ont de bons salaires, aux Etats-Unis, pour ne point parler de ceux d'Europe. Les colons font connaître leur contentement dans les lettres qu'ils écrivent à leurs parents en Europe. Ça été une entreprise ardue de les amener et de les placer en ce pays, il y a six ans; mais il serait dix fois plus difficile de les en faire partir aujourd'hui.

On devrait faciliter aux Hongrois qui habitent les villes des Etats-Unis, l'émigration vers le Canada. En quelques années, tous les ouvriers prévoyants viendraient se fixer en ce pays. La question est de les y induire. Sans secours, il est difficile de les mettre en mouvement.

J'espère que vous recevrez des rapports également favorables sur nos autres établissements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

G. S. DEDORY,

N^o 35.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION VENANT DU DAKOTA.

(M. A.-F. HOLMES).

NAPANEE, ONT., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les opérations conduites par moi et par M. W.-A. Webster dans le Dakota-Sud pendant l'année 1891.

Comme je l'ai dit dans mon rapport de l'an dernier, les délégués qui sont allés avec moi dans l'Assiniboia, ont fait un rapport si favorable sur ce territoire que beaucoup de familles se sont décidées d'aller s'y fixer. La seule question pour eux, est celle de leur départ, leurs biens étant grevés de mortgages dans le Dakota-Sud.

Conformément à vos instructions, je me suis rendu à Winnipeg au commencement de mars pour m'entendre avec M. G.-H. Campbell, agent général d'immigration, M. A.-F. Eden, de la compagnie du Manitoba et Nord-Ouest, et M. L.-A. Hamilton, de la Compagnie du Pacifique. Il fut convenu que les effets des colons seraient transportés à un taux de fret nominal, et que les voyageurs circuleraient gratuitement de la frontière à tous les points du Manitoba et du Nord-Ouest.

Je m'abouchai aussi avec MM. Allan et Brydges, de la Compagnie de prêts et crédits de colonisation, qui s'engagèrent à avancer aux colons une somme suffisante, n'excédant pas \$600, pour couvrir leurs frais de déplacement et pour libérer leurs biens meubles, à condition que ces colons s'établiraient sur la ligne du Manitoba et Nord-Ouest.

Ces arrangements terminés, j'allai à Aberdeen, Dakota-Sud, où me rejoignirent M. Webster et l'inspecteur de la compagnie. Je me mis de suite en frais de préparer les gens à partir.

La première escouade, de dix-huit familles, partit d'Aberdeen le 22 mars, en route pour Yorkton, Assa. D'autres suivirent pour différentes destinations entre cette date et le 26 avril, jour auquel je partis d'Aberdeen avec quarante familles pour Yorkton, terminus du Manitoba et Nord-Ouest; de ce point nous nous dirigeâmes en voiture sur le lieu maintenant appelé " Colonie de Dakota " laquelle est située dans les townships 30 et 31, rangs 9, 10, 11, et 12 à l'ouest du 2e méridien. Ceux qui avaient précédé en décembre étaient venus s'y fixer.

Les colons ont choisi des lots à leur convenance; sur presque tous les quarts de section il y a du bois en suffisante quantité pour le chauffage et pour l'abri; le bois de construction se trouve dans un rayon de cinq milles; plusieurs quarts de section touchent à de petits lacs de bonne eau et sont traversés par des ruisseaux coulant de sources; on a rencontré partout de bonne eau en creusant 8 à 30 pieds.

Je suis resté avec les colons jusqu'à ce qu'ils aient tous été bien placés. Après avoir obtenu d'eux une déclaration sur les avantages de la contrée pour la culture mixte comparativement à celle qu'ils ont quittée, je revins à Aberdeen où j'arrivai le 18 mai. Je me suis mis en route aussitôt pour parcourir en voiture les comtés de Brown, Edmonds, McPherson, Day, Spring, Faulk, Walworth, Campbell et Clark, dans lesquels j'ai tenu des réunions, distribué des brochures et donné les renseignements nécessaires.

Vingt-quatre familles sont parties au cours des mois de juin, juillet et août; les unes pour la colonie, les autres pour les districts de Prince-Albert et d'Edmonton. Presque tous ont donné de bonnes nouvelles du pays.

Des délégués ont été envoyés pour se rendre compte du pays; les uns étaient accompagnés de M. Webster; les autres sont venus seuls. Tous ont fait des rapports favorables, qui nous ont beaucoup servi. Je signale celui de M. T.-W. Childs, de Millette, comté de Spink, Dakota-Sud, publié avec d'autres dans les journaux locaux.

La presse du Dakota a fait tout ce qu'elle a pu pour entraver notre œuvre; elle a même publié des faux pour discréditer notre pays. Les écrits de M. Webster et les rapports incontestables des délégués et des colons eux-mêmes ont répondu victorieusement aux mensonges.

Dans les comtés que j'ai nommés, la sécheresse et les vents torrides ont encore détruit la récolte cette année. Nous avons pris des mesures pour emmener bon nombre de colons en septembre; la rareté des machines à battre a retardé le départ jusqu'à la fin de septembre. Je suis alors parti d'Aberdeen avec une cinquantaine de familles emportant leurs meubles; une trentaine de chefs de famille venaient aussi pour choisir des endroits, en vue d'y installer leurs familles aussitôt que possible. Nous arrivâmes à Winnipeg le 1er octobre. M. G.-H. Campbell conduisit à l'Exposition ceux de nos émigrants qui voulurent y aller. Ils furent étonnés de ce qu'ils y virent. Leurs rapports auront un bon effet à brève échéance.

Arrivés à Yorkton le 30 octobre, nous déchargeâmes les effets, et nous nous acheminâmes sur la colonie, que nous atteignîmes le 5.

Plusieurs délégués se sont fait inscrire de suite pour des lots; d'autres sont allés à Prince-Albert et à Edmonton. Tous ont aimé le pays, l'ont trouvé supérieur à ce qu'ils en avaient entendu dire et ont donné des déclarations dans ce sens.

Ils ont constaté que la première gelée a eu lieu le 13 septembre dans la colonie de Dakota et le 20 septembre à Prince-Albert, tandis que dans le Dakota-Sud, il y eut le 22 août une gelée qui anéantit toute végétation.

Je restai dans la colonie jusqu'au 2 novembre et plaçai sur des lots tous ceux que j'y avais conduits, et d'autres aussi qui, acheminés par M. Webster, vinrent m'y rejoindre. Je procurai des logements dans le voisinage de Yorkton à quelques familles, venues d'Aberdeen vers la fin de novembre pour se choisir des emplacements au cours de l'hiver.

Je fis rencontre à Yorkton d'une douzaine de familles qui avaient fait le voyage en voitures depuis le Dakota-Sud. Je conduisis aussi ces familles dans la colonie et leur aidai à s'établir.

A mon retour à Winnipeg, je reçus instruction de m'entendre avec M. Campbell. Je le rejoignis à Minneapolis, où nous nous concertâmes sur nos opérations futures.

Voici, autant que j'ai pu le constater, quel a été le résultat de notre travail de l'été dernier: trois cent vingt colons se sont fixés dans la colonie de Dakota; cinquante à soixante inscriptions ont été prises dans les environs de Prince-Albert; autant, à peu près, dans le district d'Edmonton; quarante à cinquante familles se sont fixées dans le Manitoba et sur la ligne du Pacifique en différents endroits; de plus, une soixantaine de familles viendront du comté de Spink, Dakota-Sud, s'établir au printemps dans le township 43, rang 18 sur la Stoney-Creek. Ce mouvement est dû à notre propagande dans le Dakota-Sud depuis le 1er octobre 1890.

Quant à l'émigration qui, du Dakota-Sud, s'est portée vers la région d'Alberta, je ne puis en constater le chiffre, mais d'après ce que m'ont dit nos recruteurs, elle aurait été de deux à trois cents familles.

Nous avons concentré nos efforts dans le Dakota-Sud parce que les récoltes ont grandement manqué dans cet Etat depuis quelques années. La frontière n'est pas éloignée; on y arrive à peu de frais. La compagnie de prêt fait aux colons effectifs (cela est très important) une avance à des conditions raisonnables.

En terminant, je puis dire que les choses sont à point dans le Dakota-Sud pour qu'il s'y forme un fort courant d'émigration vers le Nord-Ouest canadien, l'an prochain. Un mouvement semblable, quoique peut-être sur une moindre échelle, se produirait en d'autres lieux, si l'on y déployait des efforts bien dirigés. Il suffit pour réussir de rencontrer les deux conditions suivantes: le désappointement de la population, qu'il soit dû au manque de récoltes ou à toute autre cause; la facilité et le

bon marché des transports du lieu d'émigration aux emplacements que choisissent les émigrants dans le Nord-Ouest canadien.

Les articles de M. Webster dans l'*Aberdeen Star*, journal hebdomadaire d'une grande circulation dans le Dakota-Sud, ont eu un excellent effet; ils ont été lus par une foule de gens qui n'auraient pu être renseignés autrement. Je dis la même chose des rapports des délégués venus du Dakota pour visiter le pays; ces rapports, imprimés sur feuilles volantes, ont été envoyés par la poste dans toutes les directions, en même temps que les témoignages recueillis des colons nouvellement installés.

Le grand moyen à prendre est, suivant moi, d'emmener d'une localité quelconque un petit nombre de familles et de les installer confortablement sur nos terres. Elles ne tarderont pas à faire par leur correspondance une propagande qui nous secondera puissamment dans notre œuvre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED F. HOLMES,

Agent général d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 36.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION VENANT DU DAKOTA.

(M. W.-A. WEBSTER.)

KINGSTON, 31 décembre 1891.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur mes opérations de colonisation dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest pendant l'année dernière. J'ai mentionné précédemment le compte rendu d'un délégué du Dakota. J'ai fait imprimer ce compte rendu, et distribuer l'édition dans le district où le délégué est connu, ce qui a produit une impression très favorable. Des centaines de lettres me sont ensuite venues de personnes exprimant le désir d'émigrer. J'ai échangé avec elles une correspondance active, leur donnant des renseignements, leur adressant des brochures, cartes, rapports de délégués.

Je partis au commencement de mars pour le Dakota. En route, j'arrêtai à Winnipeg, où je me rencontrai avec M. A.-F. Holmes, qui devait agir de concert avec moi dans la campagne de propagande. Nous nous abouchâmes avec M. G.-H. Campbell, agent général d'immigration, et nous arrêtâmes un plan d'action. Nous nous entendîmes avec M. L.-A. Hamilton, de la Compagnie du Pacifique, et M. A.-F. Eden, de la Compagnie du Manitoba et du Nord-Ouest, qui accédèrent à notre demande au sujet du transport, en adoptant un tarif uniforme depuis la frontière jusqu'aux principaux points d'arrêt dans les Territoires, tels que Yorkton, Prince-Albert, La Biche et Edmonton. Cette concession et les autres dispositions prises nous ont beaucoup servi cet été, et nous serviront mieux encore l'été prochain. Nous nous sommes aussi mis en rapport avec les représentants de la Compagnie de prêts de colonisation. Ils décidèrent d'envoyer dans le Dakota-Sud un agent qui ferait des prêts, en certains cas, aux colons intentionnels pour le dégrèvement de leurs biens meubles—les mortgages sur meubles existant à peu près universellement—et pour leur acheminement avec bétail et matériel vers notre Nord-Ouest. Cette démarche a eu plein succès et a beaucoup favorisé notre œuvre. Tous ces arrangements ayant été complétés à ma satisfaction, après m'être finalement consulté avec M. G.-H. Campbell, je me mis en route pour le Dakota-Sud. Arrivé à Aberdeen, j'y établis une agence, où je reçus un approvisionnement de brochures, cartes et rapports. Ceux qui se proposaient d'émigrer sont venus y chercher des renseignements et s'entendre pour partir avec leurs familles, leurs effets et matériel. Je puis vous assurer qu'il y eu de l'activité, et plus d'une fois, de l'excitation à mon bureau pendant l'été.

En mars et avril, j'ai tenu des réunions dans les comtés de Brown McPherson, Edmonds, Faulk et Spink. De quarante à deux cents fermiers y assistaient. J'ai souvent fait une cinquantaine de milles pour aller adresser la parole à quelque réunion qui durait jusqu'à minuit; après cela, je répondais aux interrogations, distribuant des brochures; puis j'allais prendre quelque repos chez un fermier voisin. Dès le matin, je reprenais la route de mon bureau. Il n'y a pas eu une seule réunion où je n'aie recruté des émigrants. Vers le milieu d'avril, nous nous sommes occupés de former des trains d'émigrants. Le premier partit d'Aberdeen dans la dernière semaine d'avril sous la conduite de M. Holmes, et arriva à Winnipeg le 1er mai. La presse de Winnipeg a donné une grande notoriété à ce fait. M. Holmes accompagna les émigrants jusqu'à Yorkton, où il séjourna quelques semaines avec eux pour leur aider à s'installer sur leurs lots. Pendant ce temps, j'organisais une délégation de fermiers influents, qui recevait mission de ses concitoyens d'aller se rendre

compte sur les lieux de nos ressources agricoles et de faire connaître ses appréciations. Prenant la direction de cette importante délégation, je partis d'Aberdeen le 14 mai, et passai avec elle quatre semaines dans le Nord-Ouest. Jamais pareille mission n'a été confiée à des fermiers plus intelligents et qui se soient mieux employés à la remplir fidèlement. Eux-mêmes vont venir s'établir chez nous, à l'exception de deux ou trois; ils arriveront au printemps. Leur rapport a produit un grand effet dans les Dakotas.

J'accompagnai, à son retour, la délégation jusqu'à Winnipeg, et je me rendis à Ottawa pour me consulter avec le ministre et son assistant. Je fus appelé à comparaître devant le comité parlementaire de l'immigration et de la colonisation relativement à mes opérations dans le Dakota, puis je me hâtai de retourner à Aberdeen, où M. Holmes était en train d'organiser des groupes en vue de les diriger sur les lieux de leur choix dans notre Nord-Ouest. Notre mouvement prenant d'importantes proportions, nous sommes devenus l'objet de violentes attaques de la part des journaux du Dakota-Sud, à l'exception de deux ou trois. Ils nous ont injuriés et menacés; ont calomnié le Canada; enfin ont mis tout en jeu pour faire échouer notre œuvre. Il a fallu combattre et repousser tout cela; c'est ce que j'ai entrepris de faire dans les colonnes d'un journal ami, très répandu parmi la population agricole de l'Etat.

Pour réfuter la presse hostile, j'ai dû rechercher quelle est la situation financière de l'Etat, et mes études à ce sujet m'ont révélé des choses surprenantes. J'ai découvert que, dans le comté de Brown, dont Aberdeen est le chef-lieu, 60,000 mortgages mobiliers et 40,000 sur immeubles ont été enregistrés depuis 1880; que le printemps dernier, 10,000 parcelles de terre ont été mises aux enchères en recouvrement d'arrérages de taxes. Mes adversaires, me voyant ainsi dévoiler dans la presse ces faits dommageables, ont abandonné la partie. J'ai pu ensuite faire ma besogne en paix.

Comme la récolte a été très mauvaise dans les comtés de Brown, Spink, Marshall, McPherson, Edmonds, Faulk, Walworth et Potter, nous nous sommes appliqués à y faire de la propagande. En septembre, nous avons mis plusieurs groupes en route. M. Holmes en accompagna un qui partit le 26; il resta plusieurs semaines au milieu des colons pour les aider à s'établir; pendant ce temps j'expédiais chaque jour deux à six chars chargés de colons.

Cent délégués ont été envoyés l'été dernier dans l'Ouest canadien par les comtés nommés plus haut, et ont passé trois à quatre semaines dans le pays; plusieurs d'entre eux ont pris sur-le-champ des inscriptions pour eux-mêmes et pour des amis. Ils m'ont adressé des rapports où ils proclament les avantages qu'offre notre pays au colon qui a des enfants à établir. J'ai publié ces rapports dans l'*Aberdeen Star*, dont je vous ai adressé des numéros; je les ai aussi fait imprimer sur feuilles volantes qui ont été distribuées à profusion. La population ne peut manquer d'ajouter une foi entière à ces témoignages de ses propres délégués sur les ressources de notre Nord-Ouest.

J'ai complété des arrangements pour former en mai prochain une délégation, qui comprendra deux membres (fermiers) de la législature de l'Etat, deux commissaires de comté, plusieurs inspecteurs et des agriculteurs notables. Cette délégation sera la plus importante que nous ayons eue, et je m'attends qu'elle aura de grandes conséquences.

Ceux qui quittent le Dakota sont en grande partie des Canadiens venus des comtés d'Elgin, Kent, Middlesex et Simcoe. Ils vont se fixer aux Buttes de Tondre, Assiniboia-Est, dans les townships 30 et 31, rangs 9, 10, 11 et 12, à l'ouest du 2e méridien principal, 45 milles à l'ouest de Yorkton. L'automne dernier, il a été établi dans la colonie un bureau de poste sous le nom de Sheho, ce qui est une grande commodité pour les colons. Ils sont actuellement à organiser trois arrondissements scolaires. On compte avoir une fromagerie au printemps; il y a un nombre suffisant de vaches pour fournir du lait.

M. Campbell, l'agent général, a prodigué ses bons offices aux émigrants et aux délégués de passage à Winnipeg. Tous se plaisent à faire son éloge. Par son habile gestion et par sa bienveillance, il a grandement secondé notre œuvre au Dakota; on savait qu'on serait bien traité de notre côté de la frontière.

Le résultat de nos opérations de l'année dans le Dakota-Sud peut se résumer ainsi : 300 familles établies dans la colonie de Dakota ; 40 environ dans le district de Prince-Albert ; 50 dans le district d'Edmonton et de la Biche ; 40 éparses à l'ouest de Winnipeg. Un certain nombre que je ne puis estimer sont aussi venues du Dakota-Nord.

Ces colons ont chargé cent chars avec leur matériel ; ils avaient du bétail pour \$75,000 ; des instruments d'agriculture et des meubles et des ustensiles de ménage pour \$40,000.

Un bon nombre d'autres nous sont arrivés par les grandes routes, amenant leurs bestiaux ; ce mouvement va se continuer au printemps.

Je reçois constamment des lettres et témoignages de nos colons du Dakota me disant que le pays est supérieur à nos descriptions et qu'il dépasse leur attente. Plusieurs écrivent à leurs amis pour les presser de venir partager les avantages que l'on trouve au Nord-Ouest canadien.

Je voudrais bien voir établir une agence de terres au commencement d'avril dans la partie ouest de la colonie de Dakota pour y faciliter les inscriptions. Cela épargnerait du temps et des frais aux arrivants.

On s'attend que le chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest sera construit, l'été prochain, de Yorkton, son terminus actuel, à Prince-Albert ; cette belle contrée fertile se peuplera alors très rapidement.

Je ne puis terminer ce rapport sans reconnaître les services efficaces que nous avons reçus de M. L.-A. Hamilton, commissaire des terres de la Compagnie du Pacifique, et aussi de M. A.-F. Eden, commissaire des terres de la Compagnie du Manitoba et Nord-Ouest. Grâce à leur aide, nous avons pu accomplir ce qui, sans elles, nous eût été impossible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. A. WEBSTER,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Report des délégués chargés par les fermiers du Dakota-Sud d'aller visiter le Nord-Ouest canadien. Ces délégués, accompagnés de M. Webster, ont fait leur voyage en mai et juin 1890.

Nous soussignés, fermiers du Dakota-Sud, avons pris la résolution d'émigrer, à la suite de la ruine presque entière des récoltes qui s'est répétée dans notre contrée. Ayant entendu parler des ressources agricoles du Manitoba et du Nord-Ouest canadien par M. W.-A. Webster, agent d'immigration, nous sommes allés visiter ces régions afin de juger par nous-mêmes de leurs ressources, dans notre intérêt, et dans l'intérêt d'un grand nombre de compatriotes qui désiraient nous voir entreprendre ce voyage, sur lequel ils attendent maintenant notre rapport.

Nous partîmes d'Aberdeen, Dakota-Sud, le 14 mai, accompagnés de l'agent Webster. Arrivés à Winnipeg le lendemain, nous y restâmes un jour pour visiter cette belle ville de 28,000 habitants. De Winnipeg, nous nous rendîmes à Brandon, centre d'une grande région fromentière. Nous y avons examiné la ferme de Wm Sandison, qui a récolté l'an dernier 60,000 boisseaux de grains ; il a eu en moyenne 30 boisseaux de blé et 90 boisseaux d'avoine, à l'acre. Son matériel et ses attelages sont les meilleurs que nous ayons vus. Nous avons circulé dans ce district, où nous avons rencontré d'anciens amis qui s'y sont enrichis par la culture.

De Brandon, nous nous dirigeâmes à l'ouest sur Moosomin. Nous avons parcouru en voitures ce district très favorable pour la culture mixte. Nous avons visité les fermes de I.-R. Neff et de Thos Baubier, qui cultivent ici depuis neuf ans, et récol-

tent 25 à 30 boisseaux de blé, 60 boisseaux d'avoine et 300 boisseaux de pommes de terre, à l'acre. Il y a du foin et de l'herbe en abondance; tout ce qu'exige une culture mixte. A notre passage, on rentrait la récolte; quelques-uns portaient déjà du blé au marché.

De Moosomin nous allâmes à Moose-Jaw. Le sol de cette région est excellent: bons pâturages; le bétail aux champs toute l'année. Nous avons rencontré des fermiers prospères vivant sur de belles fermes.

De Moose-Jaw, nous gagnâmes Calgary, jolie ville de 4,000 habitants; plusieurs beaux édifices construits en pierres, tirées de carrières sur les lieux. On voit d'ici se dérouler la grande chaîne des Rocheuses, distance de 75 milles.

De Calgary, nous poussâmes une pointe au nord dans la fameuse région de la Biche. C'est un pays exceptionnel et qui n'a pas de supérieur pour l'élevage: bien boisé, bien arrosé, plantureux, de culture facile. Nombre d'émigrés du Dakota-Nord viennent s'y établir. Il y a de grandes étendues de terres à concéder gratuitement.

Revenant à l'est, nous nous arrê tâmes à Régina, capitale des Territoires. Nous avons examiné ce district avec soin; le sol en est très riche; au nord et au sud, de larges espaces propices pour l'élevage; le bétail vivant en plein air presque toute l'année.

De Régina, nous remontâmes deux cent cinquante milles vers le nord, par un chemin de fer de première classe, pour arriver à Prince-Albert, dans la vallée de la Saskatchewan. Nous avons examiné cette région aussi attentivement que le temps à notre disposition nous a permis de le faire; beaucoup de bois propres aux différents usages; de l'eau en abondance; des rivières, des lacs; les puits creusés à dix ou quinze pieds, donnant une très bonne eau; sol meuble, couvert d'herbes luxuriantes très nutritives; contrée supérieure pour la culture mixte, ayant présentement les facilités de circulation par chemin de fer; bons prix offerts sur les lieux pour bestiaux et produits. Quantité de terres à concession gratuite,

Ayant atteint à notre retour vers l'est le Portage-la-Prairie, nous avons parcouru en voitures ce district renommé, et y avons rencontré une richesse agricole qui nous a d'autant plus étonnés qu'elle a pu être accumulée en quelques années.

De là, nous fîmes par le chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest le trajet à Yorkton, en traversant un très beau pays agricole qui offre partout la preuve de la prospérité de ses habitants. Yorkton est le terminus de ce chemin. Nous sommes allés en voitures quarante-cinq milles au delà, en suivant la ligne projetée qui doit aboutir à la colonie de Dakota, ouverte depuis quelques mois et comptant 200 personnes. Nous nous sommes adressés à tous les colons, dont la plupart sont d'anciennes connaissances. La colonie est établie sur des terres de première qualité; elle est parsemée de beaux petits lacs; eau pure, bois de construction et de clôture pour un temps illimité, foin en abondance. Nous avons vu ici des bœufs de trois ans, bon pour le marché anglais sans jamais avoir été tenus à l'étable.

Les colons nous ont donné un pique-nique sur le lac Sheho. Plusieurs ont fait des discours et ont dit qu'ils trouvaient le pays mieux qu'ils ne s'y étaient attendu; que l'avenir promet bien et qu'ils sont tous contents d'avoir quitté le Dakota pour venir ici. Nous tenons à signaler le fait significatif que nous avons rencontré partout dans le Manitoba et le Nord-Ouest des fermiers qui sont arrivés pauvres il y a dix ans, et qui sont aujourd'hui dans l'aisance; c'est le contraire qui a eu lieu parmi les fermiers du Dakota-Sud.

Dans l'intérêt de nos amis et de nos voisins du Dakota-Sud, nous désirons que notre présent rapport soit imprimé et répandu dans les Dakotas; nous proclamons que les affirmations qui nous ont été faites par les agents Holmes et Webster, au sujet des ressources agricoles du Manitoba et du Nord-Ouest canadien, sont vraies en tous points; que même nous y avons constaté un état de choses supérieur à ce qu'ils avaient représenté. Nous pouvons dire aux fermiers du Dakota-Sud d'avoir confiance en la parole de ces messieurs.

Nous offrons nos remerciements à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et à la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest pour les facilités de transport qu'elles nous ont procurées; aux citoyens des endroits que nous avons

visités, pour leur courtoisie et leur bienveillance à notre égard. Nous prions M. W.-A. Webster, agent fédéral d'immigration, qui nous a accompagnés dans notre voyage et qui n'a épargné ni peines ni démarches pour nous le rendre agréable et et profitable, de vouloir bien agréer l'expression de notre sincère reconnaissance.

Signé à Winnipeg le 10 juin 1891.

O.-W. PASHOLKE, Glasston, comté de Pembina, Dakota-Nord.

FRANCIS B. MCGARRY, Leola, Dakota-Sud.

JAMES CAMERON, Aberdeen, Dakota-Sud.

F.-J. RANDALL, Conway, Dakota-Nord.

WILLIAM HILL, Leola, Dakota-Sud.

NEIL McLEAN, Roscoe, Dakota-Sud.

N° 37.

RAPPORT SUR LE RECRUTEMENT D'UNE IMMIGRATION MENNONITE
DANS LES ÉTATS DE L'OUEST.

(M. J. SIEMENS.)

WINNIPEG, 29 avril 1891.

CHER MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 7 du courant contenant les rapports des trois Mennonites que M. Hespeler a emmenés dans les Etats de l'Ouest. J'ai retardé à vous répondre afin de me mettre bien au fait de la question et de me renseigner d'une manière satisfaisante.

Comme j'en ai informé le ministre à mon voyage à Ottawa, j'avais nommé M. Julius Siemens pour aller faire de la propagande dans le territoire où opérait M. Hespeler, ignorant dans le temps la nomination de M. Hespeler. M. Siemens a opéré dans le Kansas et le Nebraska, et un peu dans le Dakota-Sud. Il a fait preuve d'activité et paraît avoir eu du succès. Je vous envoie copie de ses rapports que vous lirez, je pense, avec intérêt.

M. Siemens a rédigé et fait imprimer une brochure en allemand, qu'il a distribuée dans toutes les colonies mennonites et allemandes des Etats de l'Ouest. J'ai fait traduire cette brochure et je vous en enverrai un résumé; elle contient un aperçu satisfaisant. Je crois, cependant, qu'il serait à propos de faire préparer sous la direction du gouvernement, comme vous le desirez, une brochure qui donnerait des renseignements complets sur le pays, et qui serait distribuée parmi la population. Je me suis adressé pour cela à M. Hespeler; il va écrire une brochure qui exposera tout ce qu'il croit intéressant de faire connaître; je la ferai reviser soigneusement avant de la livrer à l'impression.

Quant à nous envoyer des délégués, comme les rapports le proposent, c'est une bien bonne idée; mais il faudra être très particulier dans le choix des personnes.

Je verrai M. Siemens, à son retour, en même temps que M. Hespeler; nous nous entretiendrons du sujet, et je vous ferai connaître les conclusions auxquelles nous nous serons arrêtés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. H. CAMPBELL,

Agent général d'immigration.

Au sous-ministre de l'agriculture,
Ottawa.

NEWTON, KANSAS, 6 avril 1891.

CHER MONSIEUR,—Pardonnez-moi mon retard à vous faire rapport; mais après m'être mis à l'œuvre dans le Dakota-Sud, j'ai compris qu'il me faudrait un peu de temps pour arriver à des résultats pratiques.

Je me suis d'abord rendu à Freeman où je suis allé voir l'un de ceux qui avaient été délégués l'automne dernier pour visiter les terres le long du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest. Cet homme me dit qu'il avait vendu sa ferme et qu'il allait partir avec une dizaine d'autres familles. Je convoquai une réunion chez un fermier; une vingtaine de voisins s'y rendirent et déclarèrent qu'ils étaient décidés à quitter le pays. Les gens des alentours de Freeman sont faciles à convaincre; ils parlaient entre eux d'émigrer depuis les rapports de leurs délégués.

A Parker, Marion-Junction et Childstown, plusieurs se proposaient d'émigrer, mais n'avaient jamais pensé à monter au nord.

Je crus qu'il serait utile de tenir une assemblée, et m'assurai l'usage d'une maison d'école à quelques milles de Parker. Je distribuai et fis distribuer entre temps aux fermiers mes circulaires allemandes, avec invitation de venir le soir à une assemblée qui se tiendrait dans la maison d'école. Une cinquantaine s'y rendirent. J'étais devant eux mes cartes géographiques, et je leur dis sur notre pays de bonnes choses qu'ils écoutèrent attentivement pendant une heure et demie. Les ayant invités à m'interrompre pour m'interroger, ils le firent sans gêne, et je répondis à leurs questions de manière à les satisfaire, en leur exposant les avantages de notre pays. Dans l'auditoire, six seulement déclarèrent qu'ils ne voulaient pas émigrer.

Le succès de cette assemblée m'engagea à faire la même chose dans le voisinage de Marion-Junction et à Childstown, settlement écarté de la ligne du chemin de fer. Après un séjour de dix jours dans le Dakota-Sud, je partis pour le Nebraska. Je me présentai à quelques amis établis dans le voisinage de Béatrice, mais tout ce que je pus faire auprès d'eux fut de les désabuser de leurs préjugés sur le Nord-Ouest canadien. De Béatrice, j'allai à Janzen, où je trouvai quelques-uns disposés à émigrer.

En somme, les établissements mennonites du Nebraska sont prospères, et je n'ai point pu éveiller là le même intérêt que dans le Dakota. Je partis du Nebraska le 19 pour le Kansas, et j'arrivai à Newton le 20. J'étais ici en 1886 et 1887, alors que la spéculation était à son comble; il s'est produit depuis une grande réaction, et les apparences sont bien sombres aujourd'hui.

Les Mennonites russes se sont établis ici à l'époque où d'autres groupes de nos compatriotes sont allés au Manitoba. Plusieurs ici n'ont pas acquis de propriétés foncières. On a tenté à plusieurs reprises depuis quelques années de les diriger dans le Colorado, le Nouveau Mexique, le Texas et le Montana; ces tentatives n'ont point réussi; les colons n'ont pu se faire une existence dans ces régions et sont revenus. Actuellement, on s'efforce de les attirer vers le sud-ouest du Missouri.

A mon arrivée ici, je me suis entendu avec l'éditeur d'un journal allemand hebdomadaire pour faire publier notre circulaire allemande comme supplément dans sa feuille. Cela m'a permis de répandre 500 exemplaires de la circulaire. J'ai annoncé par la même voie que je tiendrais des assemblées pendant la semaine qui allait commencer le 23 du mois, mais les vents, la pluie et la neige firent rage et ne permirent à personne de venir.

Les conversations que je pus avoir avec les fermiers me firent connaître leur sentiment, je résolus en conséquence de retarder mon départ d'une semaine et d'annoncer de nouveau des réunions.

Le mardi 31, j'étais à cinq milles de Mountridge; le ministre du lieu avait, le dimanche précédent, annoncé mon arrivée. Je tins une réunion à laquelle assistèrent une soixantaine de fermiers. C'étaient des Mennonites venus de Pologne. Ils furent surpris d'apprendre que le pays dont je leur parlais ressemble par le climat à celui qu'ils ont quitté. Ils n'avaient jamais eu la pensée de se porter si loin au nord; ils ne voulaient point agir hâtivement; ils ont décidé d'envoyer en juin prochain un de leurs anciens visiter notre pays. Nous amènerons probablement toute cette congrégation de quatre-vingt familles. Les chefs de familles n'ont acquis à l'origine que quarante acres de terre chacun, et il leur en faut davantage. Le mercredi, je ne pus tenir de réunion à cause de l'heure des trains. Le jeudi, j'étais à Buhler, comme il y avait des funérailles, je ne pus avoir de réunion. Plusieurs désiraient entendre parler du Manitoba, et j'ai produit, je pense, un bon effet sur ceux avec qui j'ai eu l'occasion de converser. Je m'en retournai à Inman d'où je me rendis à Lehigh. Là, le ministre avait aussi averti la population de mon arrivée. Une quarantaine de fermiers vinrent m'entendre dans l'après-midi et une vingtaine le soir.

J'allai en voiture le lendemain à Hillsboro', où le chef du mouvement d'émigration au Missouri désirait me voir. Je l'avais rencontré la semaine précédente, et sa curiosité avait été éveillée par notre conversation. Il s'est dit disposé à venir voir notre pays. C'est un homme d'affaires, et il est très considéré par ses coreligionnaires. Il a trente familles enrôlées pour le Missouri; mais elles ne partiront pas

avant l'automne prochain. Ces gens ne trouvent rien à faire ici. J'ai signalé Gretna au chef. Il faut que nous le gagnions à notre cause; ceux qu'il dirige iront où il les enverra; si nous réussissons à nous l'attacher, il donnera l'impulsion vers nous à un courant d'émigration très important.

J'ai terminé mes opérations dans cette région. Je ne compte point sur des résultats immédiats en dehors du Dakota-Sud, mais je crois avoir arrêté le mouvement vers le sud. J'ai aussi combattu les préjugés qui existaient au sujet de notre climat septentrional. Beaucoup de ceux que j'ai détrompés ne viendront peut-être jamais au Canada, mais ils pourront au moins à l'avenir parler plus intelligemment de notre pays. Il se débite bien des faussetés à l'étranger sur le Nord-Ouest canadien. J'ai même rencontré ici des Canadiens qui déblatéraient contre le Canada; une courte conversation avec eux a suffi pour me convaincre qu'ils sont dans une ignorance absolue des choses qui le concernent.

Plusieurs Mennonites marquants d'ici me conseillent d'aller à Berne, Indiana, et des lettres reçues de cette ville m'invitent aussi à m'y rendre. Il se trouve là des Mennonites qui feraient d'excellents colons. Des membres influents de la conférence Mennonite de l'Amérique du Nord me demandent de faire le voyage de Berne. Je m'y rendrai donc pour dimanche prochain. De là, je retournerai par Chicago au Minnesota, notre ancien séjour.

Comme je n'ai encore écrit du Dakota qu'une fois à M. Eden, je vous prie de lui communiquer ce rapport.

J'ai été reçu partout par les citoyens les mieux posés, et j'ai rencontré d'anciennes connaissances qui se sont efforcées de rendre ma tâche agréable.

Bien sincèrement à vous,

JULIUS SIEMENS.

M. G.-H. CAMPBELL,
Winnipeg, Man.

N° 38.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES D'ÉMIGRATION DONNÉES EN ANGLETERRE.

(RÉV., V.-E. HARRIS.)

GARSTON, LIVERPOOL 23 avril 1891.

MONSIEUR,—Avant de retourner au Canada, je crois devoir vous donner un aperçu succinct de mes opérations.

Dans mes voyages précédents en Angleterre, j'avais donné en différents endroits plus de soixante-dix conférences sur le Canada, en tant que champ de colonisation pour certaines catégories appropriées d'émigrants, de sorte que cette fois, je n'ai pas eu besoin de présentation pour commencer ma tâche. En débarquant du navire, j'ai mis à la poste nombre de lettres que j'avais écrites pendant la traversée, et je me suis mis de suite à l'œuvre. J'ai visité Hants, Dorset, Wilts, Somerset et le Northamptonshire, où j'ai coopéré au travail de propagande. J'ai trouvé avantageux d'agir de concert avec la société unie d'émigration des femmes d'Angleterre, la société d'avancement, des connaissances chrétiennes, et la société ecclésiastique d'émigration, par l'intermédiaire de leurs agents respectifs.

Le journal *Emigrant* imprimé par cette dernière société, m'a été utile pour la publication d'articles sur la question de l'émigration. J'ai prié le secrétaire de la société de vous adresser le numéro qui contient un article sur les belles terres de Minudie, et aussi une annonce pour ces terres.

En m'en revenant au Canada sur l'un des paquebots de la ligne Beaver, j'ai eu la conduite en qualité de chapelain pour la société d'avancement des connaissances chrétiennes, d'une troupe nombreuse d'émigrants à destination de Montréal.

J'ajoute, en terminant, qu'étant un des secrétaires honoraires de deux des sociétés ci-dessus nommées, je suis en situation de travailler, dans une certaine mesure, à une œuvre qui m'intéresse vivement, et qui est d'une grande importance tant pour le Canada que pour la mère-patrie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre tout dévoué,

V.-E. HARRIS.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 39.

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS D'ÉMIGRATION DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

(M. ANGUS CAMERON.)

WILLOUGHBY, PRINCE-ALBERT, T. N.-O., 30 octobre 1891.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que j'ai reçues, je suis parti de Montréal pour l'Écosse, le 18 juillet dernier. Je suis de retour depuis le 28 du courant. J'ai visité le Renfrewshire, mon comté natal, où j'ai rencontré un grand nombre d'anciennes connaissances, auxquelles j'ai raconté mon succès dans le Nord-Ouest. Je leur ai parlé principalement du district de Prince-Albert. Comme on m'a exprimé le désir d'avoir des renseignements imprimés, j'ai obtenu de M. Grahame, dont le bureau est sur l'Enoch's Square, des brochures et cartes que j'ai distribuées à ceux qui voulaient se les procurer. J'ai ainsi répandu plusieurs centaines de ces publications en faisant le tour du Renfrewshire.

Plusieurs m'ont fait observer qu'ils avaient entendu dire des choses bien contradictoires au sujet du Nord-Ouest, les uns le vantant fort, les autres présentant ces contrées sous le jour le plus sombre. Il était inutile de faire à ce sujet de la controverse dans la presse; il fallait entendre de vive voix quelqu'un venant du pays même; on ajouterait foi à ses paroles suivant le degré de confiance qu'on aurait en lui.

M. Grahame me fournit, à ma demande, un nouvel approvisionnement de cartes et brochures que je distribuai au cours de mes nouvelles pérégrinations dans le Renfrewshire, en appelant l'attention sur les parties qui ont trait au district de Prince-Albert.

J'ai rencontré des jeunes gens, travailleurs agricoles, qui auraient voulu venir au Canada, mais qui n'en avaient pas les moyens.

Je suis allé au bureau de la Compagnie du Manitoba et Nord-Ouest avec des gens ayant l'intention d'émigrer, pour voir s'ils pourraient obtenir une avance. Les agents de la compagnie leur ont passé des formules à remplir; ces gens vont, je pense, prendre le parti de venir au Canada.

Sur le *Norwegian*, j'ai reconnu cinq passagers à qui j'avais parlé dans mes courses. Ils étaient décidés à aller dans la Colombie-Britannique; on leur avait dit que le climat y est tempéré. Ils ajoutèrent que s'ils n'y réussissaient pas, ils m'écriraient à Prince-Albert.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

ANGUS CAMERON.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 40.

RAPPORT DU DÉLÉGUÉ SCANDINAVE.

(M. N. ERIKSON.)

OTTAWA, ONT., 21 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai été mêlé en Suède pendant plusieurs années au mouvement d'émigration de mes compatriotes vers les pays étrangers. Aujourd'hui, les artisans et les travailleurs agricoles du nord de mon pays sont dans la nécessité d'émigrer en masse s'ils veulent échapper à la ruine totale dont ils sont menacés. Le grand nombre se rend compte du danger et se propose d'aller vivre dans des pays moins peuplés pour s'y faire un avenir par l'agriculture. Je me suis intéressé à trouver un pays où mes compatriotes pourraient acquérir des terres, et dont la ressemblance avec la Suède, sous le rapport du climat et des autres conditions locales, pût les attacher davantage à leur nouveau séjour. Au cours de l'année qui prend fin, l'émigration de Suède s'est portée principalement au Brésil. Ce pays, toutefois, est presque inhabitable pour les races du nord, à cause de l'insalubrité de son climat, et les initiateurs du mouvement vers le Brésil ont cessé de l'encourager et y ont même renoncé entièrement.

Il y a quelque temps, M. Alf. Akerlindh, d'Ottawa, Ont., m'adressait une circulaire dans laquelle il recommande instamment le Canada comme champ d'émigration à ses compatriotes qui méditent de quitter leur patrie. Nous ne connaissions rien du Canada; nous nous figurions que le froid y est excessif, que l'agriculture et l'industrie n'y avaient fait aucun progrès. Nous fûmes donc très surpris de voir qu'un compatriote—M. Akerlindh—nous invitât à venir dans un tel pays. Nous résolûmes d'envoyer un délégué qui se renseignerait soigneusement sur tout ce qui concerne l'agriculture et l'industrie en Canada. Je fus choisi pour cette mission et partis de Suède le 6 novembre. M. Akerlindh me procura un billet de passage sur l'un des vapeurs de la ligne Dominion. La traversée a été heureuse et agréable, et je me plais à recommander cette ligne au public voyageur.

A mon arrivée à Portland, je fus reçu par M. Anderson, agent du gouvernement.

J'arrivai à Ottawa, la capitale du Canada, le 24 novembre, accompagné de M. Akerlindh, qui avait eu la complaisance de venir à ma rencontre à Montréal. J'ai trouvé en lui un homme qui veut employer tous les moyens légitimes pour appeler sur le Canada l'attention de nos compatriotes qui veulent émigrer. Il affirme hautement, et je puis aujourd'hui répéter avec lui en toute conviction, que le Canada est le meilleur pays du monde pour les Suédois qui sont dans le cas d'aller vivre en dehors de la Suède. Ayant passé quelques jours chez M. Akerlindh, j'ai eu l'occasion de visiter la ville d'Ottawa et de m'assurer de la condition de nos compatriotes qui y résident.

Le département de l'immigration ayant eu l'obligeance de m'accorder une allocation de frais de route et de me procurer un guide pour mon voyage dans l'ouest, je fis route pour Winnipeg où j'arrivai le 30 novembre.

Mes compatriotes établis à Winnipeg sont contents et dans l'aisance; ils louangent le pays, où un homme industriel acquiert vite l'indépendance.

De Winnipeg, je partis pour Edmonton où je parvins le 3 décembre. J'ai admiré dans la région d'Edmonton des terres de qualité supérieure; en peu d'années les cultivateurs s'y font une bonne situation économique. Le rapport dépasse en

moyenne de cent pour cent les frais de culture dans les terres nouvellement rompues, et il est encore plus élevé pour les fonds ameublés.

Il y a des milliers d'acres de terre à prendre dans un rayon de six à vingt-quatre milles au nord d'Edmonton. Je ne puis trop recommander ce territoire à mes compatriotes; je voudrais les voir saisir l'occasion de s'assurer ces terres offertes gratuitement, et qui sont les plus belles et les plus riches qu'il y ait au monde.

D'Edmonton je me rendis à une colonie de compatriotes, "New Stockholm." Nombre de colons arrivés sans ressources, et qui se sont installés sur des terres, il y a trois ou quatre ans, ont pu, dans ce court espace de temps, acquérir l'indépendance. La route de New Stockholm à Whitewood est en très mauvais état. Si les autorités à qui cela incombe, ne reconstruisent pas le pont sur la Qu'appelle, les colons seront privés de toute communication avec Whitewood, leur marché, et avec tout le pays voisin, qui est peuplé.

De New Stockholm, j'allai voir la colonie finlandaise "Nouvelle Finlande." et la colonie Scandinave "Scandinavie," situées sur le chemin de fer Manitoba Nord-Ouest. Le même état de choses qu'à New Stockholm se rencontre dans ces deux établissements; la plupart des colons, venus sans moyens il y a deux, trois ou quatre ans, parviennent rapidement à l'aisance.

Le sol à New Stockholm est formé d'une couche de terre noire de huit à dix pouces d'épaisseur, reposant sur un fond de sable ou d'argile; il est le même à la Nouvelle Finlande. L'eau est abondante à une profondeur de 10 à 30 pieds. Les terres sont des prairies ayant quelques bouquets de bois. A Scandinavie, la couche de terre noire a trois pieds d'épaisseur sur fond argileux. L'eau vient en abondance à des profondeurs de 10 à 20 pieds; il y a de nombreux ruisseaux. Ces conditions favorables me font recommander cette région à mes compatriotes comme la meilleure qu'ils puissent choisir pour se faire un avenir prospère.

A tous ceux qui m'ont prêté leur concours je tiens à présenter mes sincères remerciements, et particulièrement à la Compagnie de vapeurs Dominion et à la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique. Je vous dois ma reconnaissance pour m'avoir fait accompagner d'un guide, sans lequel mon voyage aurait duré beaucoup plus de temps, et mon observation n'eût été que bien imparfaite. Il a eu pour moi toutes les attentions. Je vous suis bien obligé de m'avoir choisi pour guide un homme si bien renseigné. Je souhaite à ceux qui viendront visiter ce grand et beau pays du Canada d'avoir, grâce à votre bienveillance, l'avantage d'être guidés comme je l'ai été.

Dieu daigne répandre ses bénédictions sur ce magnifique pays, sur ses habitants et sur son gouvernement; c'est la prière de

Votre humble serviteur,

NICK ENICKSON,

De Sundswall, Suède.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 41.

RAPPORT DU DÉLÉGUÉ SCANDINAVE.

(M. A. AKERLINDH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

OTTAWA, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, je me suis rendu à Montréal pour prévenir M. Erikson de Sundsvall, Norvège, délégué par plusieurs centaines de familles qui ont l'intention d'émigrer de ce lieu là. J'avais engagé M. Erikson à venir voir notre beau pays du Canada. Après avoir parcouru Montréal et ses alentours, et après que j'eus présenté mon compatriote aux fonctionnaires des compagnies de chemins de fer et de navigation, nous nous rendîmes à Ottawa, où il vit avec intérêt les édifices gouvernementaux, les scieries, la ferme expérimentale, le château d'eau, les chutes et autres lieux. Je le mis en rapport avec plusieurs scandinaves de cette ville qui tous, je suis heureux de le dire, lui parlèrent avantageusement du résultat de leurs labeurs en ce pays. La capitale a laissé, je crois, une très bonne impression à notre visiteur. D'Ottawa, nous continuâmes notre voyage à l'ouest. J'appelai l'attention de mon compagnon sur les beaux paysages qui se rencontrent le long de la rivière Ottawa et au nord du lac Supérieur. Il a beaucoup apprécié les commodités que procure aux voyageurs la ligne du Pacifique, ainsi que le mode d'aménagement des chars. Il a admiré les travaux d'art exécutés pour l'établissement d'une voie ferrée où il fallait surmonter de si grandes difficultés.

Dans le trajet d'Ottawa à Winnipeg, j'eus occasion de le mettre en rapports avec de nombreux scandinaves et finlandais employés au service de la Compagnie du Pacifique comme cantonniers ou autrement depuis l'ouverture de la ligne. Tous sans exception se sont dits satisfaits de leur résidence et de leurs occupations.

A Fort William, je conduisis M. Erickson aux ateliers du chemin de fer et aux grands éleveurs; il se montra fort intéressé de ces travaux.

Le beau pays de lacs qui s'étend de Fort William au Portage-du-Rat, et qui est magnifique même dans la saison d'hiver, l'a beaucoup frappé; il m'a fréquemment exprimé le plaisir qu'il éprouvait de son trajet à travers cette contrée.

A Winnipeg, nous fîmes en voitures le tour de la ville pour qu'il se rendit compte du merveilleux développement de la jeune cité. Je le présentai aux principaux fonctionnaires du gouvernement et des compagnies de chemins de fer ainsi qu'à un grand nombre de scandinaves résidents qui tous parlèrent en termes favorables de leur situation.

Comme notre temps était limité, nous partîmes le lendemain pour Calgary. Cette jeune ville active lui a beaucoup plu. Nous avons visité les casernes de la police à cheval, les magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et avons fait une course dans les grandes prairies à ranches qui s'étendent à l'est des Rocheuses, et où se voyaient des milliers de chevaux et bestiaux. Les résultats obtenus par ceux que M. Erickson a interrogés, et dont il a soigneusement recueilli les dires dans ses notes, ont suffi pour lui faire juger de la valeur de cette région.

La vue des Rocheuses l'a frappé d'admiration. Il a plusieurs fois répété ce que j'ai souvent dit moi-même, que si le Canada était connu des touristes de l'Europe septentrionale et de la Grande-Bretagne, nous verrions affluer de véritables pèlerins vers ces montagnes prodigieuses, énormes entassements, dont la plume ou le crayon peut à peine donner une idée. Nous avons, en faisant le trajet de Calgary à

Edmonton, eu sous les yeux, pendant des heures, le spectacle de ce grand travail de la nature.

Nous nous arrêtàmes à la Biche pour voir le pays, qui est magnifique. M. Erikson s'est adressé à des colons allemands, islandais et anglais; il a pris note de leurs dires et a été heureux de voir le prompt succès de ces travailleurs du sol.

De la Biche, nous gagnâmes Edmonton, très beau pays auquel M. Erikson a donné l'appellation admirative de "Porte du Paradis." C'est un pays vallonné, couvert d'arbrisseaux, propre pour la culture mixte; l'eau s'y trouve partout en abondance. Un grand avenir est réservé à ce district, et les terres y sont très recherchées. Des colons allemands, anglais et scandinaves ont fait à M. Erikson, le récit de leurs commencements, et il s'est convaincu par leur succès, des avantages de cette région favorisée. A notre retour à Calgary, nous avons rencontré neuf fermiers du Dakota qui étaient venus prendre des terres dans le voisinage et retournaient chercher leurs familles. L'un d'eux était un ancien fermier de Lanark, Ontario. Ils nous firent un triste tableau de la situation au Dakota. M. Erikson a pris note de leur récit. J'ai eu soin de mettre M. Erikson en contact avec les colons des Etats-Unis qui se sont trouvés sur notre chemin, pour bien le convaincre que le Canada est supérieur aux Etats-Unis comme pays de colonisation. Nous avons interrogé des colons anglais, écossais, irlandais, allemands, scandinaves et islandais, tous venus des Etats-Unis, et ils s'accordaient à dire que le Canada vaut mieux pour le colon que la république voisine.

De Calgary, revenant à l'est, nous nous dirigeâmes sur Whitewood; M. Erikson voulut voir de près la principale colonie scandinave, New Stockholm. Je convoquai les colons. Chacun raconta ce qui le concernait, et M. Erikson prit note de tous ces témoignages. Nous entrâmes chez un grand nombre de colons, dont les maisons sont confortables et bien tenues. M. Erikson a aussi consigné dans son carnet tout ce qui lui a été dit par rapport au sol, à l'eau, au combustible, au climat, au rendement des récoltes, etc. Il emporte avec lui des renseignements complets.

Je vous ai donné dans mon rapport du 12 mai dernier un dénombrement des différentes colonies; depuis, il s'est encore produit, de tous côtés, un progrès marqué.

De New Stockholm, nous allâmes à Nouvelle-Finlande. M. Erikson a fait ici les mêmes constatations avec le même plaisir.

Nous nous rendîmes ensuite à Fleming et à Lac des Chênes; il y a beaucoup de Scandinaves dans ces deux endroits. Tous nous ont fait d'excellents rapports.

Dans toutes ces colonies se trouvent des émigrés des Etats-Unis.

Au nom des colons de New Stockholm, je vous prie d'user de votre influence auprès des autorités intéressées pour obtenir la réparation de la route de Whitewood à la colonie, et la reconstruction d'un pont sur la Qu'Appelle, sans quoi les colons vont se trouver complètement isolés au printemps. Le mauvais état de la route est un grave empêchement au progrès de cette belle colonie.

De retour à Winnipeg, nous visitâmes Portage-la-Prairie et Minnedosa et nous montâmes au nord voir la colonie prospère de Scandinavie. M. Erikson y eut une entrevue avec les colons qui tous lui firent part de leurs succès surprenants et de leurs espérances d'avenir.

C'est le dernier poste que nous avons examiné. De là, nous sommes revenus à Winnipeg en route pour Ottawa.

Je puis affirmer que M. Erikson a été fort surpris de voir un pareil pays, apte à produire toute les céréales en abondance. Les colons ont unanimement exprimé leur contentement et ont fait un haut éloge du pays. M. Erikson a remarqué l'abondance du gibier et du poisson dans presque toutes les colonies.

M. Erikson part avec la conviction que des milliers de scandinaves ont l'occasion de venir s'établir et acquérir le bien-être dans notre Nord-Ouest, et j'ai tout lieu de croire qu'il va travailler à vulgariser la connaissance du Canada.

Il m'a affirmé que les circulaires lancées sous mon nom en mars dernier, ont eu l'effet d'arrêter l'émigration vers le Brésil. Il se joint à moi pour recommander la publication d'une brochure révisée en langue suédoise, qui contiendrait tous les renseignements désirables sur les avantages que possède le Canada pour attirer

dans son sein les cultivateurs vigoureux et industriels des pays scandinaves. Cette brochure s'imprimerait en Canada.

En terminant, je dois vous remercier sincèrement de la bonté que vous avez eue de m'autoriser à accompagner M. Erikson dans son voyage au Nord-Ouest, et aussi de la bonté dont vous avez fait preuve envers lui. Je tenais beaucoup à ce que sa visite fût un succès, et je n'ai rien épargné pour la lui rendre aussi intéressante que possible. La dépense a été très modérée.

Espérant que dans l'accomplissement de cette mission, j'ai agi de manière à mériter votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre humble serviteur,

ALFRED AKERLINDH,

Sous-agent d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 42.

RAPPORT SUR LES COLONIES MENNONITES DES ETATS DU SUD-OUEST.

(M. W. HESPELER.)

WINNIPEG, 30 mars 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser les rapports des trois mennonites que j'ai désignés pour aller visiter le Dakota-Nord, le Dakota-Sud, le Nebraska et le Kansas. Ces messieurs se nomment Jacob Frieson, Heinrich Wiebe et Peter Wiebe. Ils ont fait un bon travail.

M. Peter Wiebe m'a accompagné au Nebraska et au Kansas. Il m'a été très utile par ses démarches auprès de colons individuels qu'il rassemblait à des lieux et jours convenus pour me rencontrer. Sans cela, je n'aurais pu voir autant de monde que j'en ai vu dans le court espace de vingt-huit jours.

Je crois que ma propagande produira de bons résultats; mais si l'on engageait à venir ici en délégation un ou deux citoyens notables de chacun de ces Etats, leurs rapports auraient beaucoup plus d'effet que nos paroles, une telle délégation coûterait très peu, car les chemins de fer de notre côté donneraient aux délégués le transport gratuit. Leurs mandats ne les soupçonneraient pas de parler *par intérêt*, mais ajouteraient foi entière à leurs dires.

Au Kansas, la majorité des mennonites désire partir de l'Etat et cherche à vendre son bétail et son matériel. Un grand nombre iront dans le territoire indien voisin, que le gouvernement des Etats-Unis est à la veille d'ouvrir à la colonisation en l'allotissant par homesteads. Les habitants du Kansas pourront conduire leurs familles en voitures et mener leur bétail sur ce territoire. La tâche que j'ai entreprise est plus laborieuse que je me l'étais imaginé; chaque malle m'apporte des lettres qui me demandent toutes sortes de renseignements, ce qui fait voir que ma tournée n'a pas été sans utilité pour la cause de l'immigration.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. HESPELER.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 43.

RAPPORT SUR UN VOYAGE EN ALLEMAGNE.

(M. MAX M. STERNE.)

AMHERST, N.-E. 11 janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur la mission dont j'ai été chargé d'aller m'enquérir en Allemagne des meilleurs moyens d'y recruter une classe désirable d'émigrants pour notre pays.

J'ai passé neuf mois en Allemagne, où j'ai adressé la parole à plusieurs réunions publiques, et éveillé par là beaucoup d'intérêt à l'endroit du Canada. J'ai tenu des réunions à Strasbourg (Alsace), lors de l'assemblée annuelle des agriculteurs, à Mulhausen, Rappoldweiler, Wessering, Landau, Speiers, Maunheim, Billigheim, et Colmar (Alsace).

L'assistance était généralement nombreuse et on a paru recevoir avec intérêt les renseignements que j'ai donnés sur le Canada. En Alsace-Lorraine, pays de langue française, les gens ont été bien surpris quand je leur ai parlé du nombre de frères de race française qu'ils ont au Canada.

Dans les assemblées, les assistants ont été invités à faire des questions sur tous les points qu'ils désiraient éclaircir ; mais il a fallu procéder avec réserve sous certains rapports, à cause de la sévérité des lois. Je n'ai pu donner de réponse satisfaisante aux questions sur les moyens de communication entre l'Allemagne et le Canada ; il y a là un sérieux empêchement qu'il faut faire disparaître, si nous voulons entrer en concurrence avec les Etats-Unis pour l'émigration allemande. Les agents des compagnies allemandes de paquebots ont intérêt à diriger l'émigration vers les Etats-Unis, soit par les lignes allemandes, soit par les lignes américaines. Ils disent à ceux qui s'informent au sujet du Canada que c'est un pays malsain, très froid et où il ne fait pas bon d'aller vivre.

En Alsace, grand nombre de fermiers ayant quelque capital, de travailleurs agricoles et d'ouvriers de filatures et de fabriques veulent émigrer pour se faire un meilleur sort. Voici les gages (cours du Canada) qui sont payés en Alsace : filles, dans les filatures de coton, \$1 par semaine ; servantes de ménage, \$2 à \$3 par mois ; ouvriers et manœuvres, \$4 par semaine ; garçons de ferme, \$100 par année avec nourriture et logement. La vie dans ce pays coûte aussi cher qu'au Canada, et il est dans des conditions qui appellent notre attention.

Je voudrais que le gouvernement s'assurât les services d'une ligne directe de paquebots entre Brême ou Hambourg et le Canada ; il devrait avoir un agent général au port d'attache allemand et des agents commissionnés sur différents points du pays, tous de nationalité allemande, pour se conformer aux dispositions restrictives de la loi. Aujourd'hui, il faut que les émigrants se procurent d'Angleterre des billets de passage quand leur destination est le Canada. Dans toute l'Allemagne du Sud, je n'ai pas trouvé un seul agent chargé de vendre des billets de passage pour le Canada.

Je ne doute pas qu'en adoptant des moyens comme ceux que je propose, on ne réussisse à attirer de ce côté une classe désirable d'émigrants germaniques.

Si vous désirez avoir d'autres détails, je serai heureux de vous les fournir, en tant qu'il me sera possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MAX. M. STERNE.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 44.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION DANS LES CANTONS DE L'EST.

M. J. H. DYSON.

RICHMOND, QUÉ., 9 février 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année 1891, cinquante-sept immigrants se sont présentés à moi. Ils comprenaient:—

20 hommes	venant du pays de Galles.
10 femmes	“ “ “
6 enfants	“ “ “
9 hommes	“ “ Suède.
4 femmes	“ “ “
3 hommes	“ “ Écosse.
4 servantes	“ “ “
1 homme	“ “ France.

57

Les gallois ont été immédiatement employés dans les carrières d'ardoise qui s'exploitent en grand dans le voisinage. Ils ont rencontré de leurs compatriotes, qui ont eu du travail ou ont occupé des situations permanentes depuis plusieurs années. Quelques anciens carriers sont allés l'été dernier ouvrir une nouvelle ardoisière à James' Inlet dans la Colombie-Britannique.

Les suédois se sont établis confortablement à Waterville, P. Q. où ils ont rejoint une colonie prospère de leurs compatriotes.

Quant aux servantes, je n'ai pas besoin de dire qu'elles ont eu immédiatement des places dans des familles recommandables de la ville.

J'ai reçu l'an dernier de "The Emigrants Information Office, Colonial Office, Downing Street, London, S.W., England," (bureau de renseignements pour les émigrants, attaché au département des colonies, à Londres) des circulaires portant demande de renseignements. J'y ai répondu sans retard et du mieux que j'ai pu le faire.

On offre en vente dans ce district de bonnes fermes à des prix variant de \$1,500 à \$4,000. Si les propriétaires veulent s'en défaire, il ne faut pas conclure qu'ils aient mal réussi dans l'agriculture. Ils ont envoyé leurs fils dans des institutions voisines recevoir une solide instruction, et ces jeunes gens sont ensuite allés dans les provinces de l'ouest et les territoires, où ils se sont fait une position enviable dans l'exploitation du sol ou comme employés recommandables. Les parents qui ont passé d'heureux jours sur des biens défrichés et mis en rapport par un rude et long travail, veulent aujourd'hui en réaliser la valeur, afin de pouvoir jouir, dans l'aisance, sur le déclin de l'âge, d'un repos bien mérité.

Si de bons agriculteurs ayant le capital nécessaire viennent remplacer les défricheurs primitifs, ils ne manqueront pas d'acquérir bientôt sur ce sol une confortable aisance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN H. DYSON,

Agent d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 45.

RAPPORT SUR UN VOYAGE AU KANSAS ET AU NEBRASKA.

(M. PETER WEIBE.)

WINNIPEG, 24 mars 1892.

MONSIEUR,—Le 22 février, je suis parti pour Saint-Paul, en route vers le Nebraska, où j'allais visiter les colonies mennonites de langue allemande des comtés de Gage, Jefferson, York et Hamilton. Du Nebraska, je suis passé au Kansas, où j'ai parcouru les comtés de Russell, McPherson, Marion, Harvey et Butler. Le 21 mars, j'étais de retour chez moi; mon voyage avait duré vingt-huit jours.

J'ai passé dix jours dans le Nebraska. Les colons y sont dans une situation satisfaisante; mais les terres étant très chères dans cet État—de \$25 à \$40 l'acre—et beaucoup de Mennonites n'ayant pas acquis de biens-fonds, j'ai été reçu avec empressement, surtout par les jeunes gens, qui ont appris avec intérêt ce que je leur ai dit sur le Manitoba et sur le Nord-Ouest canadien.

J'ai voyagé quatorze jours dans le Kansas; j'y ai trouvé la population moins à l'aise, à cause de la mauvaise récolte des deux années dernières. On peut avoir des terres dans cet État aux prix de \$8 à \$20 l'acre. Les colons que j'ai visités veulent pour la plupart émigrer dans un meilleur pays; ils m'ont dit qu'ils aimeraient à envoyer une délégation au Nord-Ouest canadien pour y examiner les terres. Plusieurs sont allés au Montana l'an dernier, mais ils en sont revenus, n'ayant point trouvé de terres propices. Je suis persuadé qu'un grand nombre de ces colons du Kansas vont se rendre au Manitoba et au Nord-Ouest. Pendant mon séjour au Kansas, une délégation est partie pour aller voir un territoire indien limitrophe que le gouvernement va ouvrir à la colonisation en le concédant par homesteads. Les colons préféreraient, je pense, se porter vers le sud que vers le nord. Ils font la culture des fruits avec beaucoup de succès dans les anciens établissements des deux États. J'ai assisté à quelques assemblées tenues par M. Hespeler dans les comtés de Gage et Jefferson, Kansas; on écoutait avec beaucoup d'intérêt ce qu'il disait du Nord-Ouest canadien. Notre visite devrait être suivie d'un envoi de brochures en langue allemande sur l'immigration, afin que les renseignements que nous leur avons donnés soient mis sous les yeux des habitants.

Je recommande aussi que quelques citoyens des localités où nous avons passé soient appelés à venir visiter le pays comme délégués de leurs compatriotes, pour qu'ils voient par eux-mêmes notre prospérité et se convainquent de la vérité de nos représentations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 PETER WIEBE.

A l'honorable
 Ministre de l'agriculture.

N° 46.

RAPPORT SUR UN VOYAGE AU DAKOTA-NORD.

(M. JACOB FRIESEN.)

WINNIPEG, 22 mars 1892.

MONSIEUR,—Le 22 février, je suis parti pour Grafton ; de là, je me suis rendu aux établissements mennonites du voisinage. La plupart des habitants veulent quitter le pays pour aller vivre dans un meilleur. Le 27, j'ai été voir un établissement situé près de Grand Forks. On y est en général assez satisfait de l'endroit ; quelques-uns, cependant, ne s'y plaisent pas. Le 3 mars, j'arrivais à Fargo, d'où je me rendais dans les principaux établissements. Partout les habitants ont été heureux de m'entendre leur parler du succès de leurs compatriotes au Manitoba, et ont appris avec intérêt qu'il y a un vaste champ ouvert dans cette province et dans le Nord-Ouest pour les concessions gratuites de homesteads. Plusieurs familles des comtés de Rangoon, Castleton et Logan se sont déclarées prêtes à émigrer en ce pays ; des centaines partiraient si elles en avaient les moyens, mais elles ne peuvent trouver d'acheteurs pour leurs terres, bestiaux, matériel. Cette situation retiendra bien des familles qui ne pourront venir à nous. Si nos gens d'ici ont une bonne récolte cette année, ils fourniront des secours à de pauvres familles du Dakota pour qu'elles puissent franchir la frontière, l'an prochain.

J'ai visité cent vingt familles, dont plus des deux tiers sont pauvres.

Si l'on distribuait des brochures en langue allemande parmi les populations que j'ai visitées, cela aurait, je crois, un effet favorable. J'ai remis à M. Hespeler une liste des noms de tous ceux que j'ai vus ; il pourrait leur adresser ces pamphlets.

Le 10 mars, j'étais de retour chez moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JACOB FRIESEN.

N^o 47.

RAPPORT SUR UN VOYAGE AU DAKOTA-SUD.

(M. HEINRICH WIEBE.)

WINNIPEG, 24 mars 1891.

Le 22 février, je suis parti de chez moi pour Saint-Paul, d'où je me suis rendu dans le Dakota-Sud. J'ai visité les Mennonites et les colons de langue allemande qui se sont établis dans les comtés de Turner et de Hutchison, en cet Etat. Le 13 mars, j'étais de retour à Winnipeg.

J'ai parcouru ces deux comtés, dans lesquels j'ai visité plus de deux cents familles et adressé la parole à deux assemblées publiques. Presque tous ceux qui ont les moyens de payer leurs frais de transport, sont résolus de changer de pays; je compte qu'un grand nombre viendront s'établir dans le Manitoba et le Nord-Ouest. La grande difficulté consiste en ce que la majorité est dans l'impossibilité de réaliser une somme suffisante pour couvrir ses frais de transport, ne pouvant vendre ses bestiaux et son matériel, à cause du manque universel d'argent. Plusieurs m'ont interrogé au sujet d'une assistance à leur donner pour le transport. Je recommanderais au gouvernement d'allouer les frais de route à quelques citoyens notables qui viendraient visiter le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Les rapports qu'ils feraient, à leur retour, auraient bien plus d'effet sur leurs mandants que la propagande de nos envoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HEINRICH WIEBE.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 48

RAPPORT DE L'AGENT DE PARIS.

(HON. HECTOR FABRE.)

GOUVERNEMENT DU CANADA, COMMISSARIAT GÉNÉRAL,
10, RUE DE ROME, PARIS, le 19 mars 1892.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les opérations d'émigration de mon bureau pour l'année courante (1891-92). Vous trouverez ci-joint un état nominatif des émigrants français et belges qui sont allés s'établir au Canada ou qui ont fixé leur départ à une date prochaine. Il comporte 206 noms de familles, parmi lesquelles j'en relève 11 de 2 personnes ; 1 de 3 personnes ; 4 de 4 personnes ; 6 de 5 personnes ; 6 de 7 personnes ; 8 de 8 personnes ; 3 de 9 personnes ; 1 de 11 personnes ; 1 de 12 personnes et 1 de 13 personnes. Le nombre d'enfants n'a pu être précisé pour 27 autres familles ainsi que pour un certain nombre dont les correspondants figurent seulement, soit 4 correspondants pour deux familles chacun, 9 correspondants pour une famille, chacun, plus 8 correspondants pour plusieurs familles, moyenne 3, ensemble 41 familles.

Le nombre total des personnes figurant sur cette liste peut être ainsi évaluée:—

42 familles formant ensemble	240	personnes
27 do évaluées d'après la même moyenne....	154	do
41 do correspondants do	234	do
124 isolés.....	124	do
	<hr/>	
	752	do

Toutes ces personnes étaient pourvues de capitaux suffisants. Les familles, presque toutes à destination du Manitoba, possèdent un capital minimum de 5,000 francs (\$1,000). Un bon nombre disposent, soit par eux-mêmes, soit par les personnes, restées en France, qui les appuient, de capitaux beaucoup plus importants, de 30 à 50,000 francs (de \$6,000 à \$10,000). Parmi les isolés, le plus grand nombre sont des garçons de ferme, plus 12 artisans de métiers courants, qui sont restés à Montréal et à Québec; tous ont payé leur passage, et possédaient en moyenne 750 francs (\$150).

Sauf les 12 ouvriers, que je viens de mentionner, et 1 architecte, 1 ingénieur, 1 industriel, 1 négociant, ainsi que quelques autres que je n'ai pu interroger directement, tous ces émigrants, familles ou isolés, étaient des cultivateurs de profession.

Quant aux lieux de provenance, en dehors de la Belgique, de l'Alsace-Lorraine, de l'Italie, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Martinique, 54 départements français sur 86, sont représentés; la Suisse n'y figure pas, quoique fournissant une dizaine de familles, parce que je ne possède pas les noms et les adresses de ces familles qui sont expédiées par les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception qui ont un de leurs couvents dans le canton de Fribourg. L'un des membres de cette congrégation, Dom Benoît, est curé de Lourdes (Manitoba).

Mais les chiffres ci-dessus, très incomplets, ne donnent qu'une idée imparfaite de l'importance du courant annuel d'émigration qui s'est formé lentement en France et en Belgique, depuis dix ans, et qui va maintenant sans cesse grandissant et se développant par lui-même. La volumineuse correspondance que j'entretiens et mon expérience m'ont démontré, en effet, que presque tous ces émigrants ont des rapports plus ou moins directs avec ceux précédemment établis; qu'ils sont même,

pour le plus grand nombre, parents ou voisins. Il est donc certain que beaucoup, après avoir reçu des renseignements et correspondu avec moi, à plusieurs reprises, partent sans se présenter à mon bureau, où ils n'ont, d'ailleurs, aucune formalité nécessaire à remplir, et sans que j'en puisse être prévenu, non plus, par les agents des lignes de steamers, d'une manière régulière, tout au moins. Il m'arrive, fréquemment, d'apprendre par lettre ou communication indirecte, que tel colon, qui m'avait fait part pendant très longtemps de ses projets, est maintenant installé dans telle paroisse du Manitoba, par exemple. D'autre part, l'administration française refusant de viser les contrats en vertu d'une circulaire dont je vous ai adressé copie l'année dernière, les émigrants à destination du Canada sont obligés de partir comme des voyageurs ordinaires, sauf ceux qui passent par la Compagnie générale transatlantique qui fait le service du Havre à New-York ; mais ces derniers, eux-mêmes, ne figureront pas dans les statistiques françaises comme émigrants au Canada ; ils seront classés comme émigrants aux Etats-Unis, le motif allégué pour l'interdiction des visas, donnant droit à une réduction du tarif et à la franchise de 100 kilos de bagages sur les chemins de fer français, étant l'absence d'une ligne faisant le service entre un port français et un port canadien.

Je n'ai, toutefois, eu à souffrir d'aucune entrave dans ma propagande et mes opérations. Mais je ne puis attribuer cette bienveillance de l'administration française qu'à la mesure et à la forme dans lesquelles s'exerce cette propagande. Il lui a été facile de se convaincre, par exemple, que les émigrants étaient très sincèrement et exactement renseignés ; qu'ils étaient l'objet de recommandations et d'une protection efficaces ; qu'enfin, tous ceux qui étaient partis, par mon entremise, sans exception, avaient parfaitement réussi.

Les voyages accomplis, en 1890 et en 1891, par mon secrétaire, pour s'assurer de la situation des colons franco-belges dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, provoquer et activer la correspondance de ces colons avec leurs amis et parents restés dans leurs localités d'origine, ont permis de tirer tout le profit désirable du succès incontestable de la colonisation franco-belge au Manitoba.

Le rapport qu'il vous a adressé en sa qualité de membre de la délégation des agriculteurs, et dont vous avez bien voulu ordonner l'impression, constate pleinement ce succès et me dispense d'en faire, à nouveau, la démonstration.

Les trois caisses de cette brochure que vous m'avez fait parvenir ont été distribuées avec discernement dans les milieux purement agricoles et favorables à l'immigration.

Je crois pouvoir affirmer, en terminant, qu'un courant d'émigration de cultivateurs franco-belges, régulier, peut être considéré comme désormais créé sur le Canada ; que ce courant d'émigration, grâce à la méthode de propagande employée et au zèle de correspondants désintéressés, grâce surtout au succès obtenu, peut se développer largement malgré l'absence de moyens de transport direct, et devenir un facteur notable de la colonisation du Manitoba et du Nord-Ouest.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments dévoués,
HECTOR FABRE.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ÉTAT nominatif des émigrants français et belges partis pour aller s'établir au Canada ou ayant fixé leur départ à une date prochaine, avec l'indication des lieux d'origine. (Liste partielle.)

Lieu d'origine.	Nom.	Profession.	Observations.
Ain.....	Daresté.	Cultivateur.	Correspondant pour un de ses voisins.
Aisne.....	Lefevre.....	Boulangier.....	
Algérie.....	Bedu.....	Cultivateur.....	
Alsace.....	Burner.....	Peintre.....	
do.....	D'Hellencourt	Propriétaire.....	Avec sa famille.
Ardèche.....	Graillon, Jean	Cultivateur.....	
do.....	Graillon, Antoine	do.....	
do.....	D'Hendicourt.	Propriétaire.....	Famille de 7 person., avec 4 domestiques.
do.....	Pinet.....	Cultivateur.....	do 6 do
Belgique.....	Gay.....	Terrassier.....	Destination de Montréal. Partit le 19 avril 1892.
do.....	Becquet.....	Propriétaire.....	Accompagné de 5 personnes adultes.
do.....	Loupart.....	Cultiv. et horloger.	Famille de 8 personnes.
do.....	Rotiers.....	do.....	
do.....	Coupez.....	do.....	Avec sa famille. Correspondant pour deux autres familles.
do.....	Biquet.....	do.....	Elève de l'école d'agriculture de Beauvais (Oise).
do.....	Gossart.....	Ménisier.....	
do.....	Schindeler.....	Cultivateur.....	Deux familles composées de 17 personnes.
do.....	Loene.....	Architecte.....	Correspondant pour lui et une famille de cultivateurs.
Cantal.....	Baron.....	Cultivateur.....	
Charente.....	Sornin.....	do.....	Accompagné d'un ami.
do.....	Joy.....	do et ingénieur	Déjà établi à St-Laurent, Manitoba. Fait venir toute sa famille.
Cher.....	Morin.....	do.....	
Côte d'Or.....	Lapostolle.....	do.....	
do.....	Gontier.....	do.....	
do.....	Baron.....	do.....	Famille de 9 personnes.
Dordogne.....	Dumas.....	Garçon de ferme.....	
Doubs.....	Gobey, Françoise.....	do.....	Famille précédem. établie à Windsor, Ont.
do.....	Gobey, Marie.....	do.....	do do
do.....	Savreux, Marie.....	do.....	do do
do.....	Isabey, Emile.....	Vigneron.....	do do
do.....	Isabey, Stéphanie.....	do.....	do do
do.....	Lamboley.....	Forgeron.....	
do.....	Delavelle.....	Cultivateur.....	
do.....	Barbier.....	do.....	
Eure.....	Pesquem.....	do.....	Famille de 7 personnes.
do.....	Endeline.....	Propriétaire.....	Agronome distingué, fera un voyage d'études au Manitoba.
do.....	Fenqueur.....	Cultivateur.....	Sera suivi de sa famille.
Eure et Loire.....	Pigeard.....	do.....	Avec sa femme.
do.....	Vendome.....	do.....	A St-Laurent, Manitoba.
do.....	Besnard.....	do.....	Famille de 5 personnes.
do.....	Hallouin.....	Propriétaire.....	
do.....	Lallier.....	Cultivateur.....	
do.....	Gilibert.....	Coiffeur.....	
Gironde.....	Deloume.....	Propriétaire.....	Famille de 7 personnes.
do.....	Gourreau.....	do.....	Se propose d'acheter des fermes et d'établir des colons.
Ile et Vilaine.....	Dupoux.....	Ingénieur.....	
Indre et Loire.....	Gauvray.....	Jardinier.....	Avec sa famille.
do.....	Tombeur.....	Cultivateur.....	Famille de 8 personnes.
do.....	Lemarchand.....	“.....	Correspondant pour deux familles, l'une cultivateurs, l'autre boulangier.
Isère.....	Dupare.....	Propriétaire.....	
do.....	Rev. Père Dom Germain.	“.....	Correspondant pour plusieurs familles de cultivat. destinées à Lourdes, Man.
Italie.....	Cernichiaro.....	“.....	
Jura.....	Bouillier.....	Cultivateur.....	
do.....	Guillon.....	do.....	
Loir et Cher.....	Raimbault.....	Propriétaire.....	
do.....	Darnault.....	Garçon de ferme.....	
do.....	Lepage-Dugas.....	Cultivateur.....	

ÉTAT nominatif des immigrants français et belges, etc.—*Suite.*

Lieu d'origine.	Nom.	Profession.	Observations.
Loire (Haute).....	Chany.....	Cultivateur.....	Avec sa famille.
do	Martin.....	Charpentier et cultiv.	
do	Pastourel.....	Cultivateur.....	
Loire.....	Pétel.....	do	Famille de 5 personnes.
Loire Inférieure.....	Gantier.....	do	Avec sa famille, correspondant pour des amis.
do	Diaeu.....	do	Corresp. pour 2 familles, ensemble 15 pers.
do	L'Abbé Peigné.....		Corresp. pour une famille comp. de 9 pers.
do	Arnous, Rivière.....		adultes et de 8 enfants au-dess. de 12 ans.
do	Guillard.....	Cultivateur.....	Famille de 5 personnes.
Loiret.....	Leuret.....	do	Corresp. pour plusieurs familles de cultiv.
Maine et Loire.....	R. P. Abbé Jean-Marie.....		Supérieur des Trappistes de l'abbaye de Bellefontaine, fait avec les deux pères dont les noms suivent, un voyage de colonisation.
do	R. P. Marie Edmond.....		
do	R. P. Antoine.....		
do	Mérit.....	Charron.....	Famille de 4 personnes.
Manche.....	Chalette.....	Propriétaire.....	
Marne.....	Eloy.....	Cultivateur.....	do 12 do
Marne (Haute).....	Silvestre.....	Garçon de ferme.....	
do	Arland, Guichard.....	Cultivateur.....	Avec sa famille.
do	Ilyon.....	do	do
do	Chevillon.....	do	do
do	Humblot.....	do	Sera suivi de sa famille, correspondant pour plusieurs familles de cultivateurs de la Haute Marne.
do	Duchêne.....	Terrassier.....	
Martinique.....	DeReynal.....	Propriétaire.....	
Mayenne.....	Bodin.....	Bourrelier.....	Avec sa famille.
Meurthe et Moselle.....	Cugnot.....	Industriel.....	do
do	Bouchon.....	Propriétaire.....	
do	Térant.....	Garçon de ferme.....	Placé dans les environs de Montréal.
do	Chanay.....	do	do do
do	Baty.....	Cultivateur.....	A Grande-Clairière, sera suivi de ses douze frères et sœurs.
do	Lorrain.....	do	
Morbihan.....	DeKeranfleck.....	Négociant.....	Famille de 7 personnes.
do	Touget, Maturin.....	Cultivateur.....	
do	Touget.....	do	
do	Mainguet.....	do	
do	DeCarfort.....	do	Correspondant pour une famille.
Nièvre.....	Lalande.....	Propriétaire.....	Famille de 7 personnes.
Nord.....	Bouche.....	do	do 5 do
do	Dalloz.....	Cultivateur.....	
do	Duhamel.....	do	Correspondant pour une famille.
do	Jacqmart.....	do	Avec sa famille.
Oise.....	Fouquet.....	do	do
do	Joreaux.....	do	Famille de 6 personnes.
Orne.....	Brette.....	do	Correspondant pour plusieurs familles de cultivateurs.
Pas de Calais.....	Normand.....	do	
do	DeRamecourt.....	do	Corresp. pour 2 familles de cultivateurs.
do	Domiez.....	do et instituteur	
Pyrénées (Basses).....	Beudant.....	Propriétaire.....	Se rendra chez un ami déjà établi à Sainte-Anne (Manitoba).
do	Chassin.....	do	Correspondant pour plusieurs familles.
do	Salfranque.....	Cultivateur.....	
Pyrénées (Orientales).....	Cazes.....	do	Famille de 9 personnes.
do	Francès.....	do	do 7 do
do	Pascal.....	do	
do	Jéllys.....	do	
do	Blanich.....	do	
Rhône.....	Beaumont.....	do	
Saône et Loire.....	Saive.....	Tailleur de pierre.....	

ÉTAT nominatif des immigrants français et belges, etc.—*Suite.*

Lieu d'origine.	Nom.	Profession.	Observations.
Sarthe.....	De Pronleroy.....	Propriétaire.....	Sous-directeur de la Rolandrie (Assino-boine), avec plusieurs familles de cultiv.
do.....	Boureau.....	Cultivateur.....	
Savoie.....	Ponthon.....	do.....	Correspondant pour plusieurs familles de cultivateurs.
do.....	Fay.....	do.....	Avec sa famille.
Savoie (Haute).....	Sylvestre.....	do.....	Famille de 5 personnes.
do.....	Bardin.....	do.....	
do.....	Durand.....	do.....	
do.....	Monge.....	do.....	Avec sa famille, a visité le Manitoba l'année dernière.
do.....	Guillot.....	do.....	do..... do.....
Seine.....	Richard.....	Domestique.....	
do.....	Boniface.....	Cordonnier.....	Famille de 8 personnes.
do.....	Herma.....	Cultivateur.....	do..... do.....
do.....	Guibert.....	Voiturier.....	
do.....	Joret.....	Jardinier.....	Avec sa famille.
do.....	Méré.....	Propriétaire.....	
do.....	Ribaut.....	Cultivateur.....	
do.....	Lourtan.....	Cuisinier.....	
do.....	Beaujeu.....	Fourreur.....	
do.....	Viandier.....	Cultivateur.....	
do.....	Carreau.....	Jardinier.....	
Seine (Inférieure).....	Huby.....	Cultivateur.....	Famille de 7 personnes.
Seine et Marne.....	Besnard.....	do.....	Corresp. pour une famille de cultivateurs Avec sa famille et 2 domestiques.
Seine et Oise.....	Montera.....		Corresp. pour une famille qui doit rejoindre son père établi à Brandon (Manitoba).
do.....	Delle Meurant.....	Propriétaire.....	
Tarn.....	Couvert.....	Cultivateur.....	
Tunisie.....	Delattre.....	do.....	Correspondant pour un cultivateur.
Vaucluse.....	Gros.....	do.....	
Vienne.....	Moreau.....	do.....	Famille de 3 personnes.
Vienne (Haute).....	De Trémont.....	Propriétaire.....	
Vosges.....	Georgeot.....	Cultivateur.....	Correspondant pour une famille.
do.....	Beaujard.....	Jardinier.....	Famille de 6 personnes.
do.....	X.....	Cultivateur.....	Deux familles.
do.....	Marchal.....	Tailleur.....	
do.....	Barbier.....	Cultivateur.....	
Yonne.....	Guillot.....	Jardinier.....	Avec son fils, le reste de sa famille le rejoindra à Saint-Laurent (Manitoba). Français ; parti pour Montréal.
Origines diverses.....	St-Jacques.....		do..... do.....
	Dœrfinger.....		do..... do.....
	Dubreuil.....		Alsacien-Lorrain ; parti pour Québec.
	Manan, Marguerite.....		A destinat. de Montréal ; partie 26 jan. '92.
	Merceneau, Julie.....		do..... do.....
	Robert.....		do..... do.....
	Robert, Fanny.....		do..... do.....
	Guy.....		A destinat. de St-Pierre-Joly (Manitoba).
	Piolapra, Jacques.....		Famille de 8 personnes, adultes.
	Cambroune, Auguste.....		A destinat. de Montréal ; partie 19 fév. '92.
	Cambroune, Alph.....		Avec sa femme do..... do.....
	Roussel.....		A destination de Québec.
	Feuillâtre.....		Avec son fils ; destination de Montréal.
	Bourrely.....		A destinat. de Minnedoza (Manitoba).
	Dupuich.....		do..... famille de 8 pers.
	Revel.....		do..... do.....
	Prévost.....		A destination de Montréal.
	Bourgeon.....		do..... de Québec.
	Brault.....		do..... de Montréal, famil. de 5 pers.
	Chemini.....		do..... do..... do.....
	Honoré, Joseph.....		do..... do..... avec sa femme.
	Traverse.....		do..... de Québec.
	Gall.....		do..... do.....
	Perre.....		do..... do.....
	Voisin.....		do..... de Winnipeg, avec sa femme.
	Vaganay.....		Avec sa femme.
	Gazeau.....		Famille de 8 person. ; à destin. de Montréal
	Alfonsi.....		Avec sa famille ; do..... do.....
	Gaborit.....		Famille de 4 person. ; do..... do.....

ÉTAT nominatif des immigrants français et belges, etc.—*Fin.*

Lieu d'origine.	Nom.	Profession.	Observations.
Origines diverses...	Guyard, Onésime...		Avec son fils.
	Guyard, Alphonse...		Destination de St-Laurent (Manitoba).
	DeLeusse...		Destinat. du Lac-des-Chênes (Manitoba); a été rejoint depuis par sa famille.
	Morand...		Destination de Montréal.
	Ogier d'Ivry...		do do
	V ve Granger...		do do
	Delle Granger...		do do
	Kleine...		do de Winnipeg.
	Ramier...		do de Québec.
	Termond...		do de Montréal.
	Deloffre...		do do famille de 4 pers.
	Huc...		do de Québec, avec sa femme.
	Barré...		do de Montréal.
	V ve Barré...		do do avec son fils.
	Jolliet...		do do
	DeCurzon...		do de Québec.
	Tourangeau...		do de Montréal.
	Derry Fry...		do de Utterson (Ontario).
	Gautier, J. B.		do du Lac Mégantic, P.Q., avec sa femme et 4 enfants.
	Jouanneaux, Clém..		do de St-Boniface (Manitoba); partie le 12 mars 1892.
	Legall, Angélique...	Cultivateur...	do de St-Boniface (Manitoba).
	Bardey...	do	do de Montréal; parti 19 avril '92.
	Bara...	do et berger.	do do
Rapatel...	do	do parti 19 avril '92.	
Rapatel, Justin...	do	do do	
Lardeur...	do	do de St-Boniface (Manitoba); parti le 4 mars 1892.	
Ledez...	do	do do	
de la Vernède...	Propriétaire	do de St-Boniface (Manitoba),	
Jacob...	do	do do	
Garçon...	do	do de Grande Clairière (Man.); parti le 19 mars 1892.	

RAPPORTS

SUR LES

SERVICES DE LA QUARANTAINE ET DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

1891

QUARANTAINE.

No 1.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE LA QUARANTAINE DANS LE SAINT-LAURENT.

(M. F. MONTIZAMBERT, M.D., EDIM., F.R.C.S., D.C.L.)

Chef du service médical.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1891.

Les navires sur lesquels il y a eu des maladies contagieuses, qu'ils m'ont déclarées en arrivant ou dont j'ai constaté la présence parmi les passagers, sont, dans l'ordre des arrivées, les steamers *Brazilian*, *Alcides*, *City of Lincoln*, *Oregon*, *Sardinian*, *Mongolian*, *Norwegian*, la barque *Neptune*, les steamers *Irthington*, *Sarnia*, *Oregon*, *Lake Winnipeg* et *Mongolian*.

Ces maladies étaient la petite vérole, la varicelle vésiculeuse (*chicken-pox*), la fièvre jaune, la fièvre entérique (typhoïde), la scarlatine, la rougeole.

Les hôpitaux de la quarantaine ont reçu cinquante-neuf personnes. Une d'elles y est morte. C'était un matelot de la *City of Lincoln*, lequel a succombé aux suites d'une attaque de fièvre typhoïde compliquée de pneumonie.

Le règlement concernant la vaccination a été modifié cette année par la proclamation de la quarantaine : on a abandonné la vaccination septennale pour adopter l'usage insuffisant, établi dans les ports maritimes des Etats-Unis, d'admettre comme preuve de protection contre la petite vérole—sur les navires exempts de cette maladie—la cicatrice vaccine, sans autrement tenir compte du nombre d'années écoulées depuis l'inoculation.

Sous l'empire du nouveau règlement, on n'a soumis à la revaccination que les équipages du *Brazilian* et de l'*Irthington*, seuls navires où il y eût eu des cas de petite vérole; et quatre enfants, qui n'avaient pas encore été vaccinés et dont les parents ne voulurent point consentir à ce qu'ils le fussent par le médecin du port ni à la quarantaine, furent débarqués du *Circassian* le 18 mai et firent la quarantaine dite d'observation.

Le 29 mai, arrivait à la station de la Grosse-Ile le *Brazilian*, capitaine Whyte, de la ligne Allan, parti de Londres le 16 mai avec un chargement de marchandises diverses. Le capitaine, le 4e mécanicien et un novice étaient atteints de la variole. Voici l'histoire du navire. Le 13 avril, départ de Montevideo (Uruguay) pour Londres; le 22, un matelot tombe malade de la petite vérole; le capitaine Whyte le fait isoler sur le pont et le soigne. Le soir du 8 mai, arrivée à Gravesend. Le 9, l'officier de santé du port se rend au navire, donne ordre de transporter le varioleux à l'hôpital sur le rivage, fait ce que le capitaine Whyte m'a dit être "un semblant de fumigation," propose aux hommes de l'équipage de les vacciner, offre qu'ils refusent, et rend la liberté au navire à 10 heures 10 minutes du matin. Toutes ces opérations n'avaient guère duré plus d'une heure. Le capitaine Whyte m'a appris de plus que l'officier de santé lui demanda de signer une déclaration qu'il n'y avait à bord aucune maladie contagieuse, et que, le voyant hésiter, l'autre lui assura qu'on ne regardait point la petite vérole comme une maladie contagieuse. Le *Brazilian* traversa ensuite à Dunkerque. Le 13 mai, retour à Londres. Là fut congédié l'équipage. Quelques hommes se rendirent tout droit au *Sailors'-Home* de Glasgow. Soit résultat de leur entrée dans ce refuge ou non, le numéro du 19 juin du *Weekly Abstract of Sanitary Reports*, publié à Washington, contenait la nouvelle suivante: "Le consul des Etats-

Unis à Glasgow donne avis que la variole a éclaté dans le *Sailors' Home*.—Il ajoute que le Dr Russell, officier de santé de la ville, craint beaucoup que la maladie ne se propage, étant fort possible que plusieurs matelots qui se sont embarqués à ce port aient été exposés à la contagion." Le 16 mai, départ du *Brazilian* pour Québec et Montréal. Le 19, le capitaine tombe malade; et le 20, le quatrième mécanicien; le 21, éruption variolique sur le capitaine; le 22 éruption semblable sur l'autre. Le salon à l'arrière du bâtiment est converti en infirmerie. Le 27, Ralph Palmer, novice, éprouve du malaise, est févreux; on le met à l'arrière avec les deux autres malades. Le 29, arrivée du *Brazilian* à la Quarantaine. Le reste des officiers et de l'équipage ainsi que le pilote, furent vaccinés tout de suite; et les trois malades transportés à l'hôpital. Le capitaine Whyte souffrait de variole semi-confluente. Sa maladie se termina heureusement et il put sortir de quarantaine le 4 juillet. Le quatrième mécanicien avait une attaque très bénigne de variole modifiée. Après un jour ou deux d'observation, il devint évident que le novice Ralph Palmer n'avait point la petite vérole. Comme il avait été exposé à l'infection, particulièrement durant sa réclusion avec les varioleux sur le steamer, je le vaccinaï. La vaccine ne prit pas, quoique le même vaccin eût eu tout son effet sur trente et un hommes ou les trois-quarts de l'équipage, qui était de quarante et un hommes. Palmer était âgé de vingt ans seulement et portait de profondes marques de sa vaccination dans son enfance. C'est à ces faits que j'attribue l'irréussite de l'opération. Il fut quatorze jours en quarantaine d'observation, et les dix derniers jours parfaitement bien. Aussi je lui permis de se rembarquer lorsque son bâtiment repassa le 11 juin en route pour l'Europe.

Le 3 juin, j'avais acquis la certitude que la vaccine chez le pilote et les trente officiers et hommes d'équipage se développait régulièrement. Le vendredi 5 du mois, qui était le huitième jour de la vaccination, l'aréole ou "zone de sûreté" étant bien établie, je fis sortir tout ce monde de quarantaine, un seul excepté, qui ne paraissait pas être très bien portant. Ce dernier et les dix hommes sur lesquels la vaccine était restée sans effet, furent descendus à terre pour être soumis à une plus longue observation. On avait déjà, à ce moment, désinfecté le navire, avec les appareils insuffisants et imparfaits de la station, et on l'avait fumigé aussi bien qu'il était possible de le faire sans avoir les fourneaux fumigatoires à dioxyde sulfureux qu'on emploie à cet usage; elles sont restées toute l'année sur l'*Hygeia*, bateau condamné de la quarantaine, à la cale de Lévis, soit faute d'un autre bateau pour remplacer celui-là, ou d'un quai pour y déposer ces appareils. Quant aux onze hommes en quarantaine, ils continuèrent tous à se bien porter; ce que voyant, je les congédiai, et ils se rembarquèrent au passage de leur navire le 11 juin.

Je suis entré dans ces détails parce qu'on a dit ensuite qu'il y avait eu un malade de la petite vérole sur le *Brazilian* après son arrivée à Montréal, et aussi que le novice Palmer était mort d'une rechute en retournant à Londres sur ce bâtiment.

À l'égard du premier cas, voici les faits. James Cargill avait été vacciné au bras par moi le vendredi 29 mai. Une note prise le 3 juin, porte que la pustule venait bien. Le vendredi 5, huitième jour, l'aréole ou zone de sûreté était nettement marquée. C'est alors que Cargill sortit de quarantaine. Le lundi suivant, 8 juin, le onzième jour après l'opération heureuse de sa vaccination, le Dr Laberge, officier de santé de Montréal, lui trouva de petites taches sur la peau; et il fut envoyé à l'hôpital, "où il se rendit à pied en fumant une cigarette." Le 11, les journaux de Montréal annonçaient que le malade placé dans le nouvel hôpital des varioleux allait bien. Le Dr Laberge, ajoutaient-ils, dit que la vaccination opérée à la quarantaine est efficace. Le Dr Laberge, à cause de l'introduction d'un cas de variole dans la ville, conseille d'agiter la question d'urgence pour que le gouvernement nomme un médecin du port, chargé de visiter tous les bâtiments à leur arrivée. Le 16 juin, le Dr Pelletier, secrétaire du bureau provincial de santé, m'écrivit que, d'après le rapport du Dr Laberge, notre homme, sur le corps duquel les taches étaient déjà deséchées, se trouvait si bien guéri qu'il voulait s'en retourner en Angleterre par le prochain steamer, celui du 18. Il eut donc son congé et la permission de s'embarquer le 22, quatorze jours après son entrée à l'hôpital.

Or, il est à remarquer que Cargill est d'une constitution scrofuleuse et qu'au dire du capitaine Whyte, il avait été sujet à des éruptions fréquentes. Il est contraire à l'opinion universellement adoptée que la variole puisse survenir le onzième jour d'une vaccination pratiquée avec succès, et qui a amené l'aréole typique le huitième jour. D'autre part, l'apparition sur la peau d'éruptions anormales alors que les symptômes constitutionnels de la vaccination sont dans le plus haut degré d'intensité, notamment chez les personnes exposées aux éruptions cutanées, n'est, certes, point rare. En outre, les éruptions accompagnant la vaccination sont assez souvent vésiculaires. Tout porte donc à croire que, dans le cas de Cargill, les taches étaient de cette nature plus que bénigne. Que le docteur Laberge avait lui-même cette conviction, je le tire de la déclaration qu'il a publiée dans les journaux le 15 décembre. "A l'égard de Montréal, dit-il, nous n'y avons pas encore eu un seul cas de variole." Cela explique, du reste, la sortie d'hôpital de Cargill après un temps d'isolement si court. Autrement, l'officier de santé de Montréal n'eût certainement pas pensé que la période, du 8 au 22 du même mois, suffisait pour un cas de petite vérole, quelque légère que fût l'attaque.

Je passe maintenant à l'assertion que le novice Ralph Palmer est mort de cette maladie, sur le même steamer, le *Brazilian*, en retournant en Angleterre. Le Dr Hewitt, secrétaire du bureau de santé de l'Etat de Minnesota, qui se trouvait à Londres dans le mois d'août dernier, prit des informations. Tombé malade le 19 juin, Palmer était mort le 22. Il n'y avait aucun médecin sur le navire; et l'équipage crut à une réapparition de la petite vérole, à "une rechute." Mais si les dates fournies au Dr Hewitt sont exactes, il est bien improbable que g'ait été la petite vérole.

L'éruption que Palmer portait sur la peau à son arrivée à la quarantaine, n'était certainement pas cette affection. Et pourtant l'équipage du *Brazilian*, comme je l'ai dit précédemment, avait vu les signes, si bien que le novice avait été placé, dès le 17 mai, avec les douze autres malades, dans la chambre du bord appropriée pour les varioleux.

Personne, pas même un médecin, ne peut prétendre à coup sûr, au troisième jour de maladie, qu'une éruption n'est pas autre chose que la variole. Du reste, lorsque Palmer mourut, il n'y avait point de médecin sur le navire.

Il est extrêmement rare qu'une personne, n'eût-elle jamais été vaccinée, meure le troisième jour de l'attaque de petite vérole. Dans les circonstances que présente le cas de Palmer, jeune homme de vingt ans à peine, ayant de bonnes cicatrices de vaccine, et sur lequel la vaccination, pratiquée avec un vaccin productif, n'avait pu prendre, un pareil événement est incroyable, inouï.

Des informations recueillies il résulterait donc que ce pauvre garçon a dû mourir, non de la petite vérole, mais de quelque coup d'inflammation aiguë, très probablement d'une pneumonie aiguë; d'autant plus que le comptable du navire attribuait la "rechute" à un refroidissement pris par Palmer en se baignant. Après ce qui était arrivé, l'équipage du *Brazilian* pouvait être fort naturellement enclin à regarder toute maladie grave, et en particulier une maladie si promptement fatale, comme une attaque ou un retour de celle qui s'était déjà manifestée à bord et dont il venait d'entendre tant parler.

Le steamer *Irthington*, capitaine Barnard, se présenta à la quarantaine le 9 août. Le capitaine me remit une lettre du Dr McLeod, officier de quarantaine de Sydney, Cap-Breton, me donnant avis qu'un cas de petite vérole était survenu sur ce navire pendant qu'il faisait provision de charbon à ce port, et que vous aviez donné ordre d'envoyer le navire à la station de la Grosse-Ile pour qu'il y fût désinfecté. Le malade avait été débarqué à Sydney aussitôt la maladie constatée. Après l'arrivée de l'*Irthington* à la Grosse-Ile, on vaccina le pilote et l'équipage, en tout vingt-trois personnes; et on les retint en quarantaine d'observation jusqu'à ce que le succès de l'innoculation fût manifeste, et, dans les cas où la vaccine n'avait point pris, jusqu'à l'expiration de la période ordinaire d'incubation, de manière à être assuré qu'ils avaient échappé à la contagion et pouvaient continuer leur voyage sans exposer la santé publique. Le navire fut désinfecté aussi bien que possible à l'aide des appareils imparfaits de la station.

Dans mes premières années de service à la quarantaine, je croyais assez naïvement que le temps pour la marine marchande était de l'argent, que toutes les protestations, toutes les plaintes des armateurs, lorsque leurs navires avaient à faire quarantaine, étaient véritablement sincères et fondées, et que cette détention, bien que commandée par la bonne police sanitaire, leur était préjudiciable. Mais des exemples comme ceux du *Brazilian* et de l'*Irthington* dont je viens de parler, et tant d'autres semblables qui s'offrent tous les ans, m'ont tiré de mon illusion. A maintes reprises on a représenté aux compagnies, aux armateurs, l'avantage qu'ils trouveraient à exiger la revaccination de leurs équipages, officiers et matelots, avant de les engager. Pareille exigence ne donnerait lieu pour tout le monde à aucune des difficultés que l'on peut éprouver à l'égard des émigrants. Il m'est impossible de m'expliquer pourquoi des compagnies telles, par exemple, que celles qui possèdent le *Brazilian* et l'*Irthington*, ne profitent point de ce moyen simple et constant d'éviter les inconvénients d'une quarantaine forcée par cause d'invasion de petite vérole parmi les équipages de leurs navires.

La barque *Neptune*, capitaine Lorensen, venue sur lest de Rio-Janeiro, d'où elle était partie le 4 juin, fit déclaration, à son arrivée à la quarantaine, le 29 juillet, qu'il était survenu trois cas de fièvre jaune sur son bord pendant le voyage. Deux des malades étaient morts. On désinfecta du mieux possible le navire infecté.

Les autres bâtiments susmentionnés, à savoir: les steamers *Alcides*, *City of Lincoln*, *Oregon*, *Sardinian*, *Mongolian*, *Norwegian*, *Sarnia*, *Oregon*, *Lake Winnipeg* et *Mongolian*, présentaient chacun un ou plusieurs cas de quelque affection contagieuse moins à craindre: scarlatine, diphtérie, rougeole, petite vérole volante ou fièvre entérique; on avait eu soin à bord d'isoler les personnes atteintes, afin de resserrer la contagion autant que possible dans une infirmerie. Arrivés à la quarantaine, tous ces malades avec leurs infirmiers ont été descendus à terre, et l'on a désinfecté les locaux qu'ils avaient occupés sur les navires en y employant les solutions de chlorure mercurique et la vapeur surchauffée.

Le *Septième congrès international d'hygiène et de démographie* s'est tenu à Londres, en août (du 10 au 17), cette année. Plusieurs mémoires importants y ont été lus et discutés, qui roulaient sur les matières sanitaires. Le conseil du congrès international m'avait fait l'honneur de me nommer président honoraire et en m'invitant à la réunion, m'avait demandé un mémoire sur la Quarantaine. Il ne m'a pas été possible de satisfaire à leur désir.

L'*American Public Health Association* s'est réunie cette année à Kansas City, Missouri, le 20 (au 23) octobre. J'ai eu l'honneur de présider aux séances, ayant été élu président à Charleston, C.S., l'an dernier. Les réunions à Kansas-City ont été très intéressantes, par le nombre des mémoires importants qu'on y a présentés. Le principal peut-être, j'entends au point de vue du régime de la quarantaine, a été celui du Dr Hewitt, secrétaire du *Board of Health* de l'Etat de Minnesota. Le Dr Hewitt avait pris à tâche d'obtenir des ports maritimes américains avis de l'arrivée à port et et du départ pour l'intérieur de tous passagers ayant été exposés à quelque maladie réputée contagieuse. En outre, il avait pu assister au congrès international d'hygiène à Londres comme représentant de l'Etat de Minnesota, et à cette occasion avait fait pour son compte cette enquête sur la présence de la petite vérole à bord du *Brazilian*, de laquelle j'ai déjà parlé. Il présenta un mémoire intitulé: "*The present method of dealing with small-pox on British ships, at the Port of London, and at the St. Lawrence Quarantine*"; c'était le résumé d'une étude plus étendue touchant les modes de traitement usités à l'égard des émigrants, par rapport aux maladies contagieuses, en Angleterre et sur les navires anglais; et aussi touchant l'importance de faire connaître par voie d'avis l'existence de toute maladie contagieuse parmi les émigrants venant aux Etats-Unis; et le devoir des autorités nationales dépositaires de la santé publique envers les services sanitaires des Etats-Unis; le tout suivi, à titre d'exemple, d'un arrangement entre les autorités des Etats-Unis et le bureau d'Etat du Minnesota. Dans cet écrit, le Dr Hewitt raconte les démarches faites pour obtenir l'avis de l'arrivée et de l'acheminement des passagers qu'on peut soupçonner d'être infectés, et en annonce le résultat: avis maintenant est donné, régulièrement, de l'arrivée au

port de New-York des émigrants atteints de quelque maladie contagieuse ou y ayant été exposés, qui s'en vont au Minnesota. Ce service d'avertissement a commencé le 25 juin (1891). Le Dr Hewitt l'appelle "le premier pas dans la voie d'une grande réforme sanitaire; par cette innovation on joint la connaissance des invasions hors de nos frontières à celle des apparitions de maladies contagieuses sur notre territoire." Après avoir exposé ensuite minutieusement le cas de variole survenu sur le *Brazilian* et ce qui avait été fait au navire, dans le port de Londres, en mai dernier, il nous dit que, s'étant plaint que les mesures prises accusaient une véritable insouciance, on lui apprit que le choléra, la fièvre jaune et la peste sont les seules maladies pour lesquelles on séquestre les navires infectés et les personnes qui s'y trouvent dans les ports anglais. "En tout cela, a ajouté le Dr Hewitt, ce qu'il y a d'important pour nous c'est que, quand il apparaît un cas de petite vérole sur un navire, à un port d'Angleterre, on transporte à l'hôpital le malade avec ses effets, on brûle ordinairement ce qui a servi à son coucher et un agent du service sanitaire vient désinfecter le local qu'il occupait en y brûlant du soufre dans un pot de fer; en même temps on propose aux gens de l'équipage de les vacciner, ce qu'ils sont libres de refuser; après quoi, le navire reçoit la permission de partir. A l'égard du *Brazilian*, toute l'opération n'avait pas duré deux heures, et le steamer avait pu ensuite se diriger vers un autre pays."

Un des côtés intéressants de la réunion de l'*American Public Health Association*, cette année, a été la présence d'une forte délégation mexicaine, forte par le nombre et par l'intelligence tout ensemble. Ces représentants, ils étaient dix-huit, dirigent la plupart le service sanitaire dans leurs provinces ou localités respectives, et leur venue attestait combien toute l'importance de l'œuvre de l'association avait été sentie et appréciée par les deux délégués nationaux du gouvernement central du Mexique, l'année dernière. Le Mexique porte la plus vive attention à ce qui concerne l'hygiène publique et la police sanitaire. Un petit fait montrera quel zèle anime ces hommes. L'un d'eux, le Dr Leopold Viramontes, de Chilpanzingo, Guerrero, a voyagé à cheval pendant cinq jours jusqu'au chemin de fer, et passé ensuite cinq jours et cinq nuits en wagon pour se rendre à Kansas-City. En preuve encore de l'intérêt pris par le Mexique aux travaux de l'association, j'ajoute que celle-ci a reçu une très pressante invitation de tenir sa prochaine réunion à Mexico, et que cette invitation était accompagnée des plus généreuses offres de facilités de trajet sur les chemins de fer de l'Etat. L'association a accepté, et il est convenu qu'elle ira à Mexico au mois de décembre 1892.

INSUFFISANCES ET BESOINS DE LA STATION-QUARANTAINE DU SAINT-LAURENT.

1. *Bains et latrines.*—L'installation dans la buanderie de ces accessoires devenus nécessaires est faite en partie; mais le département des travaux publics n'ayant pas encore reçu les ouvrages des constructeurs, je n'en ai pas jusqu'à présent la surveillance et le contrôle. Il faudrait placer une pompe à vent avec un réservoir à déposer entre la prise d'eau en rivière, qui est limoneuse, et la tuyauterie de plomb, qui est assez étendue; autrement, les tuyaux, dans les parties coudées, seront bientôt engorgés. Pour faciliter les lavages avec la solution désinfectante de chlorure mercurique, j'ai demandé des réservoirs élevés; on ne les a pas encore fournis. Il y a d'autres améliorations moindres à exécuter pour compléter les aménagements du local; et j'ai eu l'honneur de vous en soumettre le détail dans une lettre officielle que je vous ai écrite le 1er septembre dernier.

2. *Laboratoire bactériologique.*—La salle réservée pour cet usage a été aménagée par les entrepreneurs, mais le département n'en a pas encore pris possession. Je n'ai donc pu y mettre les appareils nécessaires. J'espère être, avec votre permission, en pouvoir de le faire au printemps, avant la reprise du service de quarantaine.

3. *Cylindres désinfecteurs à vapeur, hangars pour les abriter.*—On devrait avancer pendant l'hiver la confection des deux remises. Les pièces de charpente pourraient se façonner pour être prêtes à transporter et assembler de bonne heure au printemps; les cylindres d'acier pour la désinfection des vêtements et effets pourraient aussi se

construire dans l'hiver, et on les mettrait en place et en usage dès que les abris seraient achevés.

4. *Maison de l'aide-médecin.*—Le Dr Church, a encore passé la saison dans le bâtiment condamné, depuis plusieurs années, par les agents du département des travaux publics, comme n'étant pas susceptible de réparation, quoiqu'il y eût alors un crédit ouvert pour le remettre en bon état. Il fut décidé, à cette occasion, qu'on ne pouvait rien y refaire, et qu'il fallait construire tout de suite une maison convenable pour le logement de l'aide-médecin de la quarantaine.

5. *Lumière exploratrice électrique pour le bateau d'inspection le "Challenger."*—Le besoin d'une lumière de ce genre sur ce bateau se fait toujours sentir. Elle faciliterait beaucoup la découverte et la reconnaissance des navires qui remontent le fleuve la nuit et que le bateau doit visiter; en outre, elle diminuerait les risques d'avarie dans le bord à bord qui a lieu au large, et le danger d'accident auquel sont exposés les agents de la quarantaine en montant sur ces navires. La lumière projetée du bateau serait si utile par forte mer, dans les nuits obscures et orageuses, que vous voudrez bien, je l'espère, ordonner qu'on établisse cette commodité sur le steamer d'inspection pendant l'hiver.

Vu la nature particulière du service qu'on a à faire, de nuit, à la première réquisition, sans un moment de retard, à toute heure et par tous les temps, la dépense de la lumière que je demande doit paraître tout à fait opportune, ne serait-ce que pour la sécurité du bateau et de ceux qui le montent.

6. *Steamer de réserve pour les inspections et les désinfections.*—L'ancien bateau de réserve, l'*Hygeia*, était bien trop petit et trop faible pour sortir toujours par les gros temps. Deux différentes inspections en ont été faites l'hiver dernier, l'une par M. Rosa et l'autre par M. Auger, tous les deux constructeurs de navires au port de Québec. Tous les deux ont condamné l'*Hygeia*, qu'ils ont déclaré si peu sûr et si impropre au service de la quarantaine qu'il ne fallait point permettre qu'il descendit le fleuve jusqu'à la Grosse-Île. Cela étant, le bateau n'a pas été mis en rivière au printemps, mais est resté sur cale toute l'année à Lévis. Il y a eu lieu de regretter vivement qu'on n'ait pas acheté ou loué un autre steamer. Pour l'approvisionnement du personnel en résidence sur l'île, des malades et des détenus, pour l'évacuation des convalescents, etc., j'ai été obligé d'employer le steamer d'inspection le *Challenger*, le détournant ainsi de son service au moins une journée par semaine et lui substituant alors pour les visites une embarcation à rames. Comme les navires en montage prennent le meilleur chemin, qui est à près de trois milles de la station, nous leur occasionnions par là inévitablement des retards. Bien plus, l'absence continuelle, pendant une journée toutes les semaines, du *Challenger* nous privait ce jour-là des facilités qu'il fournit pour débarquer les malades et purifier l'infirmerie du navire. Les voyages hebdomadaires à Québec, souvent faits entre deux nuits d'un fatigant service d'inspection, épuisaient les forces de l'équipage, qui avait alors quelquefois à veiller et travailler presque vingt-quatre heures continûment. La station ne possède pas encore les seuls appareils désinfecteurs nouveaux que j'ai réussi à obtenir, je veux dire les fourneaux fumigatoires à dioxyde sulfureux. Comme nous n'avons pas de quai en eau profonde et qu'il n'y a pas de place sur le *Challenger* où les installer, ils n'ont pu jusqu'à présent être transportés à l'île ni être utilisés faute d'un second vapeur. Ils auraient bien servi pour désinfecter, cette année, les steamers *Brazilian* et *Irthington* et la barque *Neptune*. Il fallait donc, n'ayant que le *Challenger*, le tenir constamment sous vapeur le jour et la nuit. Ce bateau n'a fait relâche pour se mettre en réparation que deux fois; d'abord sept jours, du 31 août au 6 septembre; et ensuite trois jours, les 21, 22 et 23 octobre. Dans ces occasions, le *Vega*, yacht à vapeur, loué par moi avec votre autorisation, prenait sa place. La première fois que je conduisis à Québec notre vapeur désemparé (c'était le 31 août), je ne pus avoir le *Vega* que dans l'après-midi du lendemain. Or, la nuit du 31, les steamers *Corean*, *City of Lincoln* et *Colina*, le navire à voiles *Tobique* qui arrivait d'Iloilo avec un chargement de sucres, la barque *Dronningen*, et les remorqueurs *Lord Stanley* et *Beaver*—en tout sept bâtiments—vinrent au mouillage au large de la station et durent y attendre jusqu'au lendemain la visite de l'embarcation à rames

retardée par la grosse mer. Le 22 octobre, le steamer *Norse King*, d'Anvers, et le steamer *Palatine*, de Londres, furent pareillement obligés d'attendre, quoique le *Vega*, qui remplaçait alors temporairement le *Challenger*, fût à la station; mais la mer était trop démontée pour ce frêle steamer, et il ne s'y risqua que quand elle fut un peu moins mauvaise.

Du 31 août au 6 septembre et du 21 au 23 octobre, de même que le jour de voyage hebdomadaire à Québec, la station a été, par l'absence du *Challenger*, je le répète, privée de tous moyens de traiter un navire qui eût présenté même un cas isolé de maladie contagieuse ordinaire.

Et pendant toute la saison, la station a été, faute d'un second bateau à vapeur capable de porter les appareils exprès, privée aussi des moyens d'opérer une fumigation efficace.

Ces faits significatifs et graves,—sans parler des privations imposées au personnel et aux familles de ses membres, ni du surcroît de difficulté apporté au service de l'hôpital et à la fourniture du nécessaire aux malades—montrent combien il est impossible de bien faire avec un seul steamer, à la quarantaine, ce qu'on y faisait auparavant, avec deux.

7. *Quai en eau profonde avec appareils désinfecteurs.*—Le petit quai construit, voilà plus de quarante ans, pour les navires à voiles de faible tonnage qui alors transportaient des passagers, est en état de réparation. J'espère que ces travaux annoncent l'intention de le prolonger de manière à le rendre accessible aux grands vaisseaux d'à présent. Chaque année qui passe confirme de plus en plus la force des représentations que je réitère dans tous mes rapport annuels, et sur lesquelles j'insiste cette année encore.

“Le principal inconvénient, à la station de quarantaine de la Grosse-Ile, redissais-je déjà l'année dernière, c'est l'absence d'un quai en eau profonde. Il faut un quai où l'on puisse amener les navires pour y débarquer les passagers et les effets à désinfecter, et sur lequel on installerait les cylindres d'acier pour la désinfection par un procédé prompt et scientifiquement autorisé des vêtements et des autres effets par la vapeur surchauffée; le réservoir élevé pour l'arrosage à la solution de chlorure mercurique; les ventilateurs à vapeur, fourneaux, etc., pour renouveler l'air des cales, des entrepôts, et y introduire un air chargé de dioxyde sulfureux.

“Je ne puis que répéter, comme je l'ai fait en toute occasion possible, que le besoin d'un quai en eau profonde, à la Grosse-Ile, est le plus essentiel et le plus urgent de la quarantaine du Saint-Laurent.

“Jusqu'à ce qu'elle en possède un avec les installations que j'ai indiquées, on ne pourra jamais se dire assuré que le pays est efficacement protégé contre l'invasion des maladies épidémiques.”

OBSERVATIONS SUR LES INSUFFISANCES DE NOTRE QUARANTAINE.

Pour les cas ordinaires et isolés de maladie survenus sur les navires qui arrivent de la mer, si l'infirmerie de bord est seule infectée, la quarantaine de la Grosse-Ile a en son pouvoir à peu près les moyens préservateurs qu'il faut.

Mais quand tout le navire est infecté, comme l'étaient, par exemple, le *Brazilian*, l'*Irthington* et le *Neptune* cette année, la station se trouve encore, malgré mes efforts incessants, aussi dépourvue des moyens universellement préconisés de désinfection et d'assainissement qu'il y a soixante ans, avant que des microscopes d'une grande puissance nous aient montré les micro-organismes qui causent et propagent les maladies contagieuses et permis de les détruire promptement à l'aide d'appareils spéciaux, et au temps où la station de quarantaine du Saint-Laurent n'était pas autre chose qu'un lieu réservé pour y retenir les navires infectés quarante jours ou plus longtemps, jusqu'à ce que la maladie eût eu librement tout son cours parmi les malheureux qui avaient été exposés à sa contagion.

Que dis-je? sous un rapport au moins, cette station est pire aujourd'hui qu'elle n'était alors; car son quai, à l'époque où on le construisit, était approprié à la petitesse des navires à émigrants qui venaient s'y placer; et à l'heure présente, les énormes dimensions des steamers à passagers rendent inutile ce court wharf dont

aucun d'eux ne peut approcher. Cependant, après plus de vingt ans d'instances, il me reste toujours à obtenir son prolongement jusqu'à un fond d'eau accessible.

La Quarantaine du Saint-Laurent n'a point de quai auprès duquel puisse venir se ranger le bâtiment infecté d'une maladie pestilentielle.

Elle ne possède aucun moyen de désinfecter à l'aide de la vapeur les vêtements et effets.

Elle ne possède aucun appareil pour le lavage à la solution de chlorure mercurique du navire infecté.

Elle avait des fournaux à soufre installés sur un steamer fumigateur ; mais ce bateau ayant été condamné, on ne l'a pas remplacé.

La désinfection des vêtements et effets à la vapeur dans des cylindres convenablement construits ; le lavage du navire infecté avec une solution de chlorure mercurique, et la fumigation des cales, entreponts, etc., préalablement vidés, au gaz de dioxyde sulfureux produit par des fourneaux faits exprès, sont aujourd'hui les moyens universellement approuvés pour la marine.

Ce ne sont pas des "sanitariens" trop enthousiastes qui les préconisent ; mais tous les spécialistes, après des expérimentations décisives. Le Congrès des Etats-Unis a voté, ces années dernières, plus d'un demi-million de dollars (\$542,500) pour la création de quarantaines nationales, munies de ces appareils, aux endroits suivants, savoir : une à l'entrée de la baie de Delaware ; une près du cap Charles à l'entrée de la baie de Chesapeake ; une sur la côte de Géorgie ; une à Key-West ; une dans le golfe de Mexique, à Ship-Island ; une au port de San-Diego ; une à celui de San-Francisco, et une à Port-Townsend, dans l'entrée de Puget-Sound.

Les mêmes appareils sont en usage aussi à maintes autres places maritimes, telles que Boston, New-York, Charleston, Pensacola, Nouvelle-Orléans, Galveston, etc., et donnent partout des résultats tout à fait satisfaisants ; résultats qui la plupart du temps frappent moins les esprits en dehors des médecins, parce que ces esprits, naturellement, reconnaissent, comprennent mieux l'habileté appliquée à la guérison d'une maladie que celle qui s'emploie à préserver de son principe contagieux.

Toutefois, les résultats positifs qu'a eus l'introduction du système scientifique moderne à la quarantaine du Mississipi, par exemple, tombent bien sous le sens, et chacun en peut juger. Jusque-là la Nouvelle-Orléans et la vallée du Mississipi avaient eu cruellement à souffrir de la fièvre jaune qu'y apportaient les navires. Le commerce par le fleuve cessait presque dans les mois d'été ou de fièvre. Depuis l'introduction des procédés nouveaux de préservation à la quarantaine du Mississipi en 1885, quantité de navires infectés ou suspects de fièvre jaune y ont été soumis, avec un succès si constant qu'il ne s'est plus introduit un seul cas de cette maladie dans la ville par les navires. La circulation fluviale a maintenant la même activité en été qu'en hiver ; et il se fait dans le port un commerce de fruits, cafés, etc., qui représente une augmentation de plusieurs millions.

Ici, en Canada, on n'est certes pas aussi avancé. Voici deux faits assurément très significatifs :—

1^o Tout navire qui remonte le fleuve est exposé, à chaque voyage, à faire quarantaine plus longtemps qu'il ne faudrait, parce que notre station manque d'appareils propres à le désinfecter promptement en cas de nécessité.

2^o Ce pays, avec son système défectueux et suranné de quarantaines, est continuellement exposé aux invasions par navires d'épidémies de choléra, de petite vérole, etc., comme à l'introduction, dans toutes les régions de son territoire, de foyers d'infection des maladies dites "minor infectious diseases" et qui, à tout prendre, font plus de victimes que les épidémies.

Cette année même, le conseil de santé de Québec, retraçant la marche d'une irruption de petite vérole (149 cas et 31 décès au 28 décembre) dans la province, jusqu'à la péninsule de Gaspé et jusqu'à Sherbrooke, a constaté qu'elle est venue d'un seul cas qui s'était produit en la ville de Québec. Le rapport du conseil sur ce cas initial énonce l'opinion grave et suggestive, qu'on en peut attribuer l'origine première au steamer *Brazilian*, lequel avait fait quarantaine en juin, étant alors infecté de la petite vérole. "Ce navire, poursuit le rapport, en repassant devant Québec, à son

retour, s'y arrêta un peu, et il paraîtrait que des matelots de son équipage, descendus à terre, y vendirent des hardes à un marchand fripier."

Que le fait fût avéré ou non par une nouvelle enquête, la seule supposition déjà qu'il est possible marque un danger, prouve la nécessité de ces appareils tout modernes que je demande depuis des années avec instance.

Il est temps plus que jamais, à coup sûr, que le Canada soit pourvu au moins d'une quarantaine parfaitement outillée, sur son rivage atlantique, ainsi que sur ses côtes, dans l'océan Pacifique, où les installations sont aussi insuffisantes, aussi rudimentaires, que dans le Saint-Laurent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. MONTIZAMBERT, M.D. Edim., F.R.S.C. D.C.L.

Chef du service médical à la quarantaine du Saint-Laurent.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

N° 2.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE LA QUARANTAINE À LA
STATION D'HALIFAX (N.-E.)

(M. W.-N. WICKWIRE, M.D.)

HALIFAX, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1891.

J'ai encore la satisfaction de pouvoir vous informer qu'il n'y a pas eu de toute l'année, dans le port, un seul cas de maladie de nature à nécessiter le transfert à la quarantaine.

J'ai trouvé plusieurs individus, tant marins qu'émigrants, qui souffraient à leur arrivée de maladies de diverses sortes, mais aucune de ces affections n'était contagieuse ou pestilentielle.

Il me reste à vous dire que les bâtiments et le quai, à la quarantaine, ont grand besoin de réparation; il faut aux premiers une couverture neuve de bardeaux, et des réfections partielles urgentes au second.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.

Médecin inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 3.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE LA QUARANTAINE À LA
STATION DE SAINT-JEAN (N.-B.)

(M. W.-S. HARDING, M.D.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1891.

Le 16 juin, arrivait ici la barque *Véronique*, de 1137 tonneaux, avec dix-sept hommes, officiers et équipage. Elle était partie le 15 avril de Montevideo; vingt jours après, un matelot était atteint de variole: une attaque très grave. Puis deux autres matelots contractaient la maladie, le 21 et le 25 mai respectivement; le dernier vingt et un jours avant l'arrivée du navire à ce port.

Le capitaine avait agi sagement en plusieurs points, mais avait ensuite compromis le succès de ses mesures préservatives en n'y persistant pas. Après avoir tenu les trois malades dans l'isolement, il avait permis trop tôt à celui qui avait pris la variole en dernier lieu de retourner parmi les hommes sains et de coucher dans le même compartiment qu'eux, quand il avait encore des croûtes sur la figure; de sorte que je dus être incertain si quelque autre n'avait pas en lui le principe morbifique encore latent, puisque le temps écoulé depuis le retour de ce malade parmi le reste de l'équipage n'était pas suffisant pour former la période d'incubation propre à la variole. De plus, on n'avait pas pris, à l'égard des vêtements infectés, les précautions et les mesures convenables. Dans ces circonstances, tout ce qu'il restait à faire, pour empêcher la maladie de se répandre, c'était de faire transporter équipage et officiers avec leurs effets à Partridge-Island. C'est ce qui fut fait. Le navire, bien fumigé, sortit de quarantaine au bout de quelques jours de détention, employés à sa purification.

A terre, on lava et désinfecta les vêtements; après quoi, comme il ne s'était produit dans l'intervalle aucun autre cas de la maladie, les hommes eurent leur congé et se rendirent à la ville, ayant été six jours sur l'île. Ce temps ajouté à celui qu'ils avaient passé ensemble dans le navire, donnait l'assurance que la propagation de la contagion sous forme latente n'était plus à craindre. Avant leur sortie, néanmoins, on eut soin de vacciner tous ceux qui n'avaient pas été vaccinés dans le temps requis ou n'avaient pas eu la petite vérole à une époque antérieure.

Le fait que l'affection ne s'est pas répandue, me justifia de m'en être tenu à ces mesures à l'égard du navire et à l'égard des hommes; mais l'alarme avait été grande dans la ville en apprenant qu'il était arrivé un bâtiment avec des varioleux.

Le 6 août, le navire à voiles *Charles*, de 1,500 tonneaux et vingt hommes d'équipage, parti de Rio-Janeiro le 22 juin, se présenta à la quarantaine. Le troisième jour du départ un matelot était tombé malade de la petite vérole, et elle avait eu tout son développement sous une forme bénigne. Au bout de quatorze jours, durant lesquels il avait observé l'isolement, ce matelot avait repris son service. Ainsi, à l'arrivée du navire, il était depuis vingt-six jours revenu avec le reste de l'équipage. Je m'enquis en détail des soins pris par le capitaine pour circonscrire la maladie: il avait tenu dans l'isolement quatorze jours le matelot atteint, et fait jeter à la mer ensuite ses vêtements et son lit, et lui en avait donné de nets. Point d'autre désinfectant à bord que de la chlorure de chaux; mais on en avait fait usage copieusement. Les vêtements susceptibles de lavage de tout le reste de l'équipage se lavaient, et ceux qui ne pouvaient être lavés étaient chaque jour exposés à l'air dans la mâture. Sans continuer ces détails, je dirai que je jugeai inutile de prendre d'autres précautions, et me

contentai de retenir le navire pendant trente heures. Ma raison pour en user ainsi, supposé même que l'isolement du malade n'eût pas duré assez longtemps, était que si sa personne ou ses vêtements eussent gardé des principes contagieux, l'affection se serait produite, à coup sûr, sur quelqu'un de ceux qui pendant vingt six jours y avaient été exposée. Une seconde raison qui m'avait fait conclure à l'inutilité de nouvelles mesures préservatrices, tous les vêtements ayant été bien lavés, c'était l'extrême propreté du navire même. On m'en fournit l'explication. En venant à Saint-Jean, le navire devait être "reclassé," et pour qu'il parût à son avantage, on en avait rafraîchi l'intérieur et le dehors: les parois latérales de la cale avaient été peinturées et huilées, de même que le tillac et toutes les chambres, de l'avant à l'arrière. Ce qui s'était ainsi fait dans un dessein différent, avait également servi à garantir des risques de contagion. Pour toutes ces causes, le *Charles* ne fut donc que trente heures en quarantaine, pendant lesquelles j'eus amplement le temps de me bien renseigner.

Tous les ans, il vient à ce port des navires où il y a eu décès, dans le voyage, par une ou des maladies n'ayant rien de contagieux. Cela est arrivé encore cette fois. Vous trouverez bon, je suppose, que je ne vous décrive pas chaque événement de ce genre; une mention générale suffit. C'est chose ordinaire, du reste, dans les grands ports maritimes tels que Saint-Jean. Naturellement, je m'assure alors de la cause du décès. Mais, pour les maladies de nature à exposer le public à quelque invasion pestilentielle, comme des cas de petite vérole sur un navire arrivant au port, je me fais un devoir de vous fournir des détails. C'est ce que je viens de faire à propos du *Charles* et de l'*Ancona*. Je n'ai plus, en terminant, qu'à ajouter que le service, en toutes ses parties, a été accompli pendant l'année finissante avec l'attention convenable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. S. HARDING, M.R.C.S., Anglet.

Surintendant médical.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 4.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DE CHARLOTTETOWN, I.P.-E.

(M. P. CONROY, M.D.)

QUARANTAINE,
CHARLOTTETOWN, I. P.-E., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport ci-dessous relatif au service de la quarantaine à cette station, pendant l'année 1891.

Le nombre total de navires arrivés à ce port, directement de pays étrangers, et officiellement inspectés par moi, a été de quarante-quatre.

Il y a eu, en outre, trente et une arrivées de navires venus de ports étrangers, mais ayant, avant de se présenter ici, fait escale à d'autres ports canadiens.

Pas une maladie épidémique ou contagieuse nécessitant l'application du règlement de quarantaine.

Vu l'invasion de petite vérole qui s'était produite récemment dans la province de Québec, il m'a paru nécessaire de faire une soigneuse inspection de tous les bâtiments partis des ports de cette province, d'autant plus que cette ville-ci avait été, il y a quelques années, en proie à une épidémie virulente de variole, introduite par un passager débarqué d'un steamer venu de Montréal; épidémie meurtrière et qui avait occasionné une dépense considérable à notre province.

Les craintes des habitants de la ville, à cause de la possibilité d'un retour du fléau, devaient exiger des précautions spéciales à la quarantaine.

Le bâtiment occupé par l'hôpital a besoin de réparations, comme je l'ai déjà fait connaître au département; il importe qu'elles s'exécutent dès l'ouverture de la navigation au printemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. CONROY, M.D.,

Médecin inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 5.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DE SYDNEY (C.-B.)

(M. WM McK. McLEOD, M.D.)

SYDNEY, C.-B., 2 janvier 1892.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur cette quarantaine pour l'année 1891.

J'ai inspecté les navires arrivant de ports autres que du Canada du mieux que j'ai pu dans les conditions qui existent ici. La protection sanitaire ne sera entière que quand, par un ensemble de signaux, de communications téléphoniques et de petits vapeurs affectés à mon service, et il me sera possible d'opérer sans retard la visite des navires arrivants qu'il faut examiner et de prendre aussitôt, à leur égard, les mesures nécessaires.

Quand, au mois d'août, il s'est présenté, en la personne d'un matelot norvégien, sur le steamer *Irthington*, employé à transporter du charbon de terre à Montréal, une apparition de petite vérole, d'ailleurs bénigne, j'ai placé le malade à l'hôpital et ordonné au navire de se rendre à la Grosse-Ile.

Il y a besoin de réparations diverses et d'augmentations aux locaux de notre quarantaine ; j'en ai adressé le détail au département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM McK. McLEOD,

Surintendant du service médical.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 6.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN INSPECTEUR DE LA QUARANTAINE
DE PICTOU, N.-E.

(M. JOHN McMILLAN, M.D.)

PICTOU, N.-E, 4 janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1891.

Il n'y a pas eu, à cette station, pendant la saison dernière, de maladie contagieuse. Les locaux sont en bon état; le gardien McKenzie en a tout le soin voulu. La clôture neuve autour du terrain conserve sa solidité. Le nouveau chemin est bien entretenu, et très commode.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McMILLAN, M.D.,

Surintendant du service médical.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 7.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DE PORT-HAWKESBURY.

(M. P.-A. MACDONALD.)

PORT-HAWKESBURY, Cap-Breton, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur cette quarantaine pour l'année qui prend fin aujourd'hui même.

Quoique les cas de maladie qui se sont présentés dans l'année, aient été nombreux, pas un, heureusement, n'a exigé l'admission en quarantaine.

Les règlements de votre département, pour autant qu'ils pouvaient être appliqués ici, ont été fidèlement exécutés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. MACDONALD,

Officier de quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 8.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DE CHATHAM, N.-B.

(M. J. MACDONALD, M.D.)

CHATHAM, N.-B., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur cette quarantaine pour l'année 1891.

Les règlements sont toujours observés avec soin. Cent vingt navires venant de ports étrangers ont été inspectés.

Il y en avait plusieurs de Santos, Brésil, localité où régnaient alors la petite vérole, le choléra et la fièvre jaune. Tous avaient eu de longs passages; tous avaient, à leur arrivée, le nombre complet d'hommes inscrits sur les rôles d'équipage; et comme il ne s'était produit aucune maladie à bord, il n'y a pas eu quarantaine.

Je suis heureux de pouvoir constater que tous les navires entrés à ce port, pendant l'année, étaient exempts de maladies contagieuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. MACDONALD,

Officier de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 9.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DE VICTORIA, C.-B.

(M. W. MACNAUGHTON JONES, A.B., M.D., C.M.)

VICTORIA, 4 janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Le port a été exempt de toute maladie épidémique ou contagieuse jusqu'en décembre, que je reçus avis qu'une personne était atteinte de petite vérole sur un steamer arrivant de ports de Chine et du Japon. Les mesures ordinaires furent prises pour l'isolement du malade en traitement et de quelques hommes entachés de soupçon et pour la désinfection du navire.

Ces mesures ont été efficaces jusqu'à ce moment.

Les passagers et l'équipage ont été vaccinés.

L'hôpital à Albert-Head a besoin de plusieurs améliorations, dont je vous fournirai le détail à la première occasion, avec une approximation de la dépense qu'elles pourraient nécessiter.

Navires entrés au port pendant l'année : steamers britanniques, 88 ; steamers étrangers, 959 ; navires à voiles britanniques, 81 ; étrangers, 39 ; caboteurs, 1,716. Nombre total des passagers, non compris les équipages, ni les passagers sur caboteurs, 53,227.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. MACNAUGHTON JONES, A.B. M.D., C.M.,

Officier de la quarantaine.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 10.

RAPPORT ANNUEL SUR LA LÉPROSERIE DE TRACADIE, N.-B.

(M. A.-C. SMITH, A.M., M.D.)

TRACADIE, N.-B., 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur la léproserie de Tracadie, N.-B., pour l'année 1891.

Le premier janvier, il y avait au lazaret dix-huit lépreux. Dans l'année deux sont morts, et on a reçu six nouveaux malades ; ce qui porte à vingt-deux le présent nombre des internés : onze hommes et onze femmes. L'une de celles-ci est arrivée à la dernière période de la maladie. Les autres lépreux ne paraissent pas souffrir, et se montrent même d'humeur plutôt gaie ; on ne les retient pas dans la maison quand il fait beau ; ils peuvent alors sortir et jouir de la vie en plein air.

La lèpre n'apparaît jamais que dans les classes pauvres de notre population française ; aussi est-il vrai de dire que les infortunés qui ont à finir leurs jours dans cet asile y trouvent infiniment plus de confort qu'ils n'en avaient avant d'être tirés de leurs misérables demeures ; mais le temps approche où le département voudra peut-être se demander s'il ne conviendrait pas de construire un hôpital neuf pour remplacer notre vieux local aux plafonds bas et sans aucune des commodités modernes. J'y ai trouvé, aux heures de nuit, l'air fétide, faute de moyens convenables de ventilation. Il est impossible de tenir les water-closets dans les conditions voulues pour la salubrité.

Nos lépreux sont particulièrement heureux d'avoir, à toute heure, pour alléger leur peine morale, le soin affectueux des Dames religieuses qui ont charge d'eux. Leurs chambres sont toujours d'une parfaite netteté ; leurs lits chauds et confortables ; leurs vêtements propres ; le bon ordre est constant.

Il n'est pas douteux que la ségrégation ne tarde à faire disparaître rapidement la lèpre. Depuis plusieurs années, Tracadie, qui fut si longtemps le principal foyer de la maladie, ne fournit plus de lépreux. Les derniers venus sortent de localités plus éloignées où s'étaient transportés de Tracadie, autrefois, des parents de personnes lépreuses. J'ose affirmer que, comme tous les cas suspects sont maintenant examinés sans retard, comme tous les individus que l'on trouve affectés de la lèpre sont conduits au lazaret avec toute la diligence possible, cette maladie sera dans quelques années extirpée entièrement d'au milieu de nous.

Les deux lépreux, visités par moi dans un " settlement " sur les terres incultes, à quelques milles de Tracadie, et dont je parlais dans mon rapport l'an dernier, ne sont plus en liberté. Ils ont été amenés au lazaret.

J'ai, en de précédents rapports, signalé, dans un endroit situé au-dessous de Caraque (comté de Gloucester, N.-B.), un nouveau foyer de lèpre, apparu à la suite du séjour parmi les habitants d'une personne infectée. Il nous était venu de là, l'année dernière, quatre malades, et cette année j'ai pu, avec l'aide des prêtres de la localité, en gagner trois autres qui offraient les phénomènes commençants du mal et devenaient un danger pour leurs familles et leurs voisins, à entrer à l'hôpital. Il y a bien encore deux malades ; mais j'ai sujet de croire qu'eux aussi consentiront à se joindre aux autres déjà hospitalisés ; après quoi il ne restera plus que deux cas suspects, que je tiens en surveillance.

Enfin à Neguac aussi (vingt milles de Tracadie) se trouve une personne que je soupçonne d'être affectée de la lèpre.

Pendant l'été, une femme mariée, qu'on venait d'admettre au lazaret, a accouché; son enfant est mort.

La lèpre est, je puis dire, disparue du Cap-Breton. J'ajouterai, cependant, que j'y ai dernièrement trouvé deux jeunes personnes sur lesquelles j'ai observé des symptômes suspects; je les surveille.

On s'est inquiété, cette année, de la présence d'une demi-douzaine de lépreux chinois en Colombie-Britannique. A ce propos, voici quelques lignes que je tire d'une source autorisée: "Quant à savoir si la lèpre existait aux îles Sandwich avant 1848, c'est là un point sans importance aucune. M. Quoy peut l'y avoir vue ou ne l'y avoir pas vue en 1849. Fait certain: elle y était, en tout cas, excessivement rare, et les natifs de ces îles, avant 1848, ne la connaissaient point. Hildebrand est le premier qui en ait reconnu un cas, en 1853, chez un Chinois, nommé Ahia, lequel vivait à Honolulu. Huit ans après, les voisins d'Ahia et quelques-uns de ses amis avaient contracté la maladie. En 1861, on comptait six lépreux dans le voisinage immédiat de sa maison. A partir de cette époque, la maladie s'est répandue avec une rapidité terrible. Les personnes contaminées, en allant s'établir çà et là, créaient chacune un nouveau centre d'infection."

Le prompt transfert des lépreux de la Colombie à l'île d'Arcy empêchera la maladie de se propager. Et sous les derniers règlements, il paraît impossible que d'autres lépreux chinois s'introduisent dans la province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

A. C. SMITH, A.M., M.D.,

Médecin inspecteur, etc., du lazaret de Tracadie.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 11.

RAPPORT SUR LE SERVICE D'INSPECTION À MATANE.

(DR J. B. PELLETIER.)

MATANE, 30 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'inspection à ce port, pendant l'année 1891, des navires rentrant dans mon service, etc.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a pas eu un seul cas de maladie contagieuse de quelque importance à cette station nouvelle.

Il y est venu, pour y recevoir des ordres ou prendre charge, vingt navires arrivant de la mer (des ports du dehors) : dix-neuf bâtiments à voiles et un steamer. J'en ai inspecté quatorze ; les autres, qui n'étaient entrés que pour avoir leurs ordres, ayant séjourné moins de vingt-quatre heures dans le port.

J'ajoute avec plaisir que les instructions de votre département ont été fidèlement suivies.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J.-B. PELLETIER,

Médecin inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 12.

RAPPORT ANNUEL SUR LES QUARANTAINES ÉTABLIES POUR LE BÉTAIL DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LES PROVINCES MARITIMES.

(M. D. McEACHRAN, F.R.C.V.S.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les rapports ci-joints sur les opérations des quarantaines pour le bétail dans la province de Québec et les provinces maritimes, c'est-à-dire aux ports de Montréal, de Québec, d'Halifax et de Saint-Jean.

EXPORTATION DES BESTIAUX.

Comme le montre le tableau ci-après, comparé aux états de l'année précédente, il y a eu, dans les quantités d'animaux exportées en Angleterre du port de Montréal, une diminution de 13,235 bêtes à cornes et 11,623 moutons.

Expéditions mensuelles.

	Bêtes à cornes.	Moutons.
Mai.....	16,901	234
Juin.....	14,522	977
Juillet.....	17,328	20,220
Août.....	17,755	7,125
Septembre.....	20,845	1,602
Octobre.....	13,128	1,142
Novembre.....	8,468	857
Total.....	<u>108,947</u>	<u>32,157</u>

Exportation pendant les cinq dernières années.

Années.	Bêtes à cornes.	Moutons.
1887.....	64,621	35,473
1888.....	60,828	46,167
1889.....	85,053	58,983
1890.....	122,182	43,780
1891.....	108,947	32,157

L'inspection de ces grandes quantités de bêtes à cornes et de moutons, je suis heureux de le dire, a constaté l'excellent état de santé du bétail canadien; il n'y avait pas un seul animal affecté de maladie contagieuse.

On exporte toujours un grand nombre de bestiaux d'engraissement, beaucoup n'ayant que deux ans. Les envois de vaches laitières sont aussi très considérables.

Les diversités de classe et de taille du bétail, en l'absence d'un règlement fixe au sujet de l'espace à donner à l'animal embarqué, a augmenté très sensiblement la tâche des inspecteurs, lorsqu'il s'agissait d'empêcher des encombrements nuisibles.

Dans quelques cas, à savoir sur les navires employés par occasion, la mortalité a été fort grande en mer, en conséquence de ce que ces bâtiments étaient peu propres à pareil transport, et aussi à cause des gros temps essuyés; ce qui prouve combien étaient nécessaires les règlements plus précis et plus stricts que le département de la marine a faits depuis.

Sur les steamers des lignes régulières la mortalité en mer a été peu considérable, malgré le grand nombre d'animaux trop jeunes et de vaches à la veille de vêler.

Vos inspecteurs, déchargés de l'obligation de faire la visite des bâtiments et surveiller l'embarquement des bestiaux, peuvent maintenant apporter aux inspections dans les parcs à bétail un soin moins partagé, plus satisfaisant, et l'emploi d'appareils de pesage aux parcs va leur permettre d'établir deux classes d'animaux : ceux, les gras, pesant plus de 1,000 livres ; et les autres de 1,000 livres et au-dessous : par ce moyen on évitera bien des disputes avec les propriétaires.

Voici le règlement concernant l'expédition des bestiaux par navires, rendu sous l'autorité de l'Acte :—

“ N° 2. Pour le bétail gras transporté sur le pont supérieur ou spardeck, il sera affecté à chaque bête un espace libre de 2 pieds 8 pouces de largeur sur 8 pieds de longueur, et d'au moins 6 pieds 3 pouces de haut ; mais les aménagements pour les moutons devront avoir au moins 7 pieds de hauteur, et être divisés en deux compartiments hauts chacun de 3 pieds et demi. Dans aucun cas il ne sera permis de placer plus de quatre bêtes ensemble, excepté à l'extrémité des rangées, où l'on pourra en mettre cinq. Néanmoins on pourra placer cinq bêtes à cornes de 1,000 livres et au-dessous, (communément appelées “stockers”), dans le même parc au lieu de quatre grasses. En ce qui est de l'espace nécessaire pour les moutons, huit ou neuf moutons au plus pourront occuper une place égale à celle d'un bœuf “gras”, selon la discrétion de l'inspecteur. Les vaches pleines auront le même espace que les bœufs en grasse.”

Ces prescriptions, jointes à d'autres relatives à la ventilation, nourriture, etc., devront améliorer beaucoup toute la partie matérielle des expéditions de bétail par les ports canadiens.

BÉTAIL DU MANITOBA ET DES RANCHES.

Les expéditions de bétail de ranche continuent à s'améliorer, et par l'introduction, sur beaucoup d'exploitations, de taureaux de race pure, on peut déjà exporter des taurillons et des génisses assez recherchés, malgré le peu d'activité des marchés à l'heure actuelle, pour donner de bons profits aux éleveurs et aux marchands ; et diriger l'attention sur les riches pâturages du pied des montagnes dans l'Alberta.

Il a été aussi exporté plusieurs milliers de bêtes à cornes, qui avaient été élevées et nourries au Manitoba ; là aussi l'amélioration des races est sensible. L'extension de l'exploitation agricole dite mixte y aura pour résultat la production, chaque année, d'une quantité de plus en plus considérable de bétail pour l'exportation.

EXPÉDITIONS PAR LES VOIES DE BOSTON, DE PORTLAND ET DE NEW-YORK.

A cause des différences extraordinaires dans les taux du fret océanique, 3,088 bêtes à cornes et 711 moutons ont été expédiés de Montréal à Boston, Portland et New-York, pour être transportés à Liverpool. Ces animaux, n'ayant pas été inspectés par vos agents, ne figurent pas aux états ci-dessus ; il faut donc les ajouter au chiffre total de l'exportation de l'année.

INSPECTEURS.

Les fonctions d'inspecteur, je suis heureux d'en témoigner ici, ont été faites de la manière la plus satisfaisante par M. C. Baker, M. V. F., aux yards de la compagnie du Pacifique, et par M. Charles McEachran, M. V. F., à celles du Grand-Tronc ; de même que, sous leur direction respective, le marquage des animaux examinés. De son côté aussi, M. H.-C. Halliday a bien exécuté ses instructions en surveillant les opérations de l'embarquement et de l'installation sur les navires.

QUARANTAINE DU BÉTAIL À LA POINTE-LÉVIS.

Voici, extrait des annexes du présent rapport, l'état des entrées à cette quarantaine :—

	Four le Canada.	Pour les Etats-Unis.	Total.
Bêtes à cornes	13	1	14
Moutons	938	2,085	3,023
Porcs.....	4	6	10

Pas un seul cas de maladie contagieuse dans le nombre. Un taureau, atteint de pleurésie le 2 décembre, est mort le 20 janvier. Il est mort aussi quatre moutons et un agneau; et il est né un agneau à la quarantaine.

Le Dr J. A. Couture a fait son service d'inspecteur et M. William Welch, son service de surintendant, à cette quarantaine, avec toute l'attention voulue.

J'ai de plus à vous informer que, suivant le désir du département de la milice, les hangars à usage de quarantaine construits sur la place intérieure du fort n° 3, ont été enlevés, et le terrain approprié pour sa remise au dit département. Comme du reste, l'importation de bétail aujourd'hui est peu considérable, les apprentis autour du fort sont suffisants.

QUARANTAINE DU BÉTAIL À HALIFAX.

Je vais mettre sous le présent pli le rapport du Dr William Jakeman, inspecteur à Halifax, par lequel vous verrez que ce port n'a exporté aucun bétail dans l'année, et que les importations se sont réduites à 24 bêtes à cornes et 98 moutons, le tout pour le Canada.

M. Jakeman continue à apporter le soin le plus satisfaisant à l'exercice de sa fonction, comme le fait aussi M. Hyde, en charge de l'établissement de Dartmouth.

ÉPIZOOTIE DE PICTOU.

Le département ayant eu avis que cette maladie reparaisait dans quelques localités de la Nouvelle-Ecosse, M. Jakeman fut chargé de faire rapport en juillet dernier, et aussi en novembre; à la suite de quoi, un ordre en conseil fut rendu le 2 novembre, qui m'autorisait à prendre contre l'épizootie recommençante les mesures indiquées par moi dans un rapport à l'honorable Ministre de l'agriculture en date du 18 octobre. Alors, muni d'instructions départementales, je partis, en compagnie du Dr Johnston, pathologiste, pour la région infectée, où nous arrivâmes le 4 décembre.

La maladie sévissait sur un grand nombre d'animaux. J'établis une station d'inspection à Stellarton, N.-E., sur une ferme attenante à la ville, et où nous avons trouvé deux animaux atteints; et j'y plaçai le Dr Wyatt Johnston, chargé de faire l'autopsie des cadavres, les examens microscopiques, les cultures de laboratoire, et des expériences par nourriture, cohabitation et inoculation, en vue de déterminer la pathologie d'une affection si particulière et d'arriver à en découvrir la cause, encore obscure, car la maladie ne se rencontre, paraît-il, que dans quelques cantons de la Nouvelle-Ecosse. J'ai aussi établi une station d'alimentation à Maryville, près du cap George, où tous les animaux à sequestrer pour avoir été en contact, pourront être transportés et nourris. Les mesures qu'on applique sont les suivantes:—Aussitôt après la découverte de l'épizootie sur une ferme, celle-ci est mise temporairement en interdiction; tous les animaux atteints sont abattus sur place, ainsi que leurs petits, à cause du contact, et parce qu'il n'y aurait pas de profit à les élever. Les individus adultes non atteints sont transportés à la quarantaine, où on les nourrit, et où ceux sur lesquels la maladie vient à apparaître sont tués aussitôt; les autres sont engraisés pour être vendus, d'après les instructions départementales, comme viande de boucherie abattue à la quarantaine; le prix en sera versé au crédit du receveur général.

On espère ainsi mettre fin à l'épizootie, du moins pour un temps; car elle paraît être de nature endémique, et partant susceptible de revenir.

Je joins au présent rapport celui de M. Jakeman sur les opérations initiales de cette partie de la police sanitaire des animaux.

QUARANTAINE DU BÉTAIL À SAINT-JEAN, N.-B.

Les importations à cette station ont consisté en 6 bêtes à cornes, provenant de l'Etat de New-York, et un mouton, expédié d'Angleterre. Tous ont passé, étant exempts de maladie.

Je vous transmets, ci-joint, le rapport de l'inspecteur, M. J.-H. Frink, médecin vétérinaire, et prends la liberté d'appeler votre attention sur ses observations concernant l'industrie de l'élevage des moutons au Nouveau-Brunswick et les avantages qu'elle y peut trouver. Il est certain que les riches pâturages et les prairies à foin de cette province, s'ils étaient convenablement garnis d'une bonne espèce de moutons, donneraient des profits considérables.

M. Frink continue à faire sa fonction avec toute diligence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, F.R.C.V.S.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DU BÉTAIL À HALIFAX, N.-E.

HALIFAX, 31 décembre 1891.

(M. WM JAKEMAN, M.V.F.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport, comme surintendant de la quarantaine du bétail au port d'Halifax, pour l'année 1891.

Bêtes à cornes exportées.....	Néant.
do importées.....	24
Chevaux importés.....	5
Moutons do	98

4 février.—Par le steamer *Waldron*, trois étalons Clydesdale en transit pour l'Ontario.

16 mai.—Par le steamer *Circe*, deux étalons Clydesdale et deux étalons Cleveland, appartenant à M. J. E. Chipman, d'Halifax.

14 avril.—Par le steamer *Canadian*, un taureau Angus sans cornes, deux vaches et un veau, appartenant au Dr Craik, de Montréal.

2 mai.—Par le steamer *Halifax*, de Boston, un étalon carossier race française, appartenant à M. Stewart Gould, de Great-Village, N.-E.

24 septembre.—Par le steamer *Circassian*, quatre-vingt-dix-huit moutons, appartenant au gouvernement provincial.

28 octobre.—Par le steamer *Manitoban*, deux vaches et dix-huit veaux, appartenant à John Miller et fils, de Brougham, Ontario. Les bestiaux de M. Miller sont en ce moment en quarantaine.

ÉPIZOOTIE DE PICTOU.

Le 25 juillet dernier, je reçus un télégramme de M. John Lowe, sous-ministre, me demandant d'aller visiter Arisaig, Maryvale et Cap-George, dans le comté d'Antigonish, pour m'assurer et lui rendre compte des cas d'épizootie qui s'y étaient produits. Je me rendis aussitôt à New-Glasgow et je parcourus ensuite en voiture Merigonish, Lismore, Bailey's-Brook, Dunnaglass, Knoydart, Arisaig, McAras-Brook, Greenfield, Malignant-Cove, Maryvale et Cap-George, me renseignant partout avec soin, et ma tournée achevée, j'adressai au département l'état numérique des animaux morts dans l'année avant cette date du 25 juillet, ainsi que des animaux vivants qui avaient été en communication avec eux.

De nouveau, sur une lettre du professeur McEachran, reçue le 7 novembre, je retournai dans la région infectée pour m'enquérir du progrès de l'épizootie dans les comtés de Pictou et d'Antigonish, et j'envoyai au département les résultats de mes constatations sous la forme de tableaux.

Le 5 décembre encore, en compagnie du professeur McEachran et du Dr Johnstone, de Montréal, je repartis pour visiter Cap-George, Maryvale, McAras-Brook,

Arisaig, Knoydart, Moidart, le littoral du golfe, Merigonish, New-Glasgow, Fisher's-Grant, Pictou, West-River, Green-Hill, Sylvester et Stellarton; dans cette tournée je découvris trois nouveaux cas qui n'étaient pas mentionnés dans mon rapport du 21 novembre.

Le 14 du mois courant, à la suite d'un télégramme du professeur McEachran, j'ai été à Antigonish pour y louer une grange et y établir une quarantaine; mais en y arrivant j'ai appris qu'à un conseil de comté, convoqué par le préfet dans le but de consulter l'opinion publique, la réunion tout entière s'était prononcée contre l'établissement d'une quarantaine à cet endroit. Le Dr Johnstone alors s'est transporté à Stellarton, où il y avait deux animaux malades, et y a installé son laboratoire, qui est en excellente condition.

Cela à nécessité, comme conséquence, une quarantaine pour les animaux ayant été en contact avec les animaux attaqués; et j'ai dû, à cette fin, louer la ferme de John McDonald, de Maryvale, sur laquelle on compte en ce moment 53 bêtes à cornes soumises à une quarantaine d'observation. A Stellarton, la grange de M. Mackay en contient 5, outre 4 malades; et on en a abattu 6 dans un but d'expérimentation.

Le 22 encore, j'ai fait une autre visite dans les localités infectées, et par mon ordre on y a abattu trois animaux affectés de l'épizootie.

Enfin le 28, après avoir reçu avis de M. J.-A. McDonald, d'Arisaig, qu'il y avait dans le canton plusieurs bêtes malades, je me suis hâté d'y retourner; et ayant trouvé 3 bêtes à cornes attaquées, je les ai abattues et fait enfouir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM JAKEMAN, M.V.F.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(M. JAMES H. FRINK, M.V.).

SAINT-JEAN, N.-B., 1er janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de cette quarantaine pendant l'année 1891.

L'importation de bétail des pays étrangers a été peu considérable, à cause du grand nombre d'animaux qu'on a fait venir des provinces de Québec et d'Ontario. Les provenances étrangères ont consisté en six bêtes à cornes, importées du Holstein par M. James McGivern, de l'Etat de New-York, et un mouton, importé d'Angleterre par M. Blanchard D. Sewell, du comté d'York, N.-B. Soit en tout, avec deux veaux nés à la quarantaine, neuf animaux, qui ont été maintenus isolés pendant le temps prescrit et sont sortis en bon état de santé. Le 5 et 6 mai, conformément à des instructions reçues du département, je me suis transporté à Saint-Stephen, N.-B., pour y faire une enquête sur une invasion d'épizootie, qui avait détruit plusieurs bestiaux. Elle était cessée à mon arrivée. Et les cadavres des animaux morts de cette maladie étaient trop décomposés pour que je pusse fournir une opinion précise sur sa nature. D'après les indices recueillis, néanmoins, ce n'était pas autre chose qu'une forme de charbon. L'honorable secrétaire provincial a pris un grand intérêt à sa suppression, et les instructions sanitaires ont été exécutées sous sa direction et celles des autorités locales. Il n'y a pas eu de nouvelles apparitions de la maladie dans mes tournées. On a constaté que des habitants de Calais, Maine, avaient l'habitude d'amener leurs bestiaux paître, de notre côté de la frontière, jusqu'à Saint-Stephen, et de les retirer à la nuit. Comme cette pratique était contraire aux règlements, votre département en a été averti et y a mis fin. Les fumiers amassés sur les terrains de la quarantaine (vu l'absence de toute maladie contagieuse dans son enceinte), ont été vendus à la *Alms House Commission* pour \$8.05, et cette somme a été déposée au crédit du receveur général conformément aux instructions départementales. En ma qualité de vétérinaire-inspecteur, j'ai assisté le percepteur des douanes

de ce port, pour l'appréciation de la valeur des chevaux soumis aux droits d'entrée. Pendant le mois de septembre, le gouvernement provincial ayant acheté un grand nombre (150) de bêtes à cornes de pure race en Ontario et Québec pour l'amélioration de l'espèce sur son territoire, elles ont été revendues à Fredericton aux cultivateurs, à très bas prix. On s'applique beaucoup maintenant à l'élevage des moutons. L'introduction pendant trois ans, par le gouvernement provincial et plusieurs particuliers, de nombreux individus purs des races de Shropshire et Suffolk-Downs, a amélioré sensiblement les élèves de la province sous le double rapport de la toison et de la chair. Il y a eu encore, cette année, une importante importation de moutons shropshires, leicesters et à laine jarreuse (ces derniers en petit nombre) provenant de l'Ontario. Il ne s'est produit parmi eux aucune maladie contagieuse. Le Nouveau-Brunswick offre de grands avantages pour la production de cette espèce d'animaux, et la viande qu'ils donnent est d'un débit aisé dans la province et au dehors.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN H. FRINK,

Vétérinaire-inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DU BÉTAIL À LA POINTE-LÉVIS.

(M. J.-A. COUTURE, M.V.F.)

QUÉBEC, 11 janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur la quarantaine établie à la Pointe-Lévis pour le bétail.

Le nombre de bêtes à cornes importées d'Europe par la voie du Saint-Laurent, a été de 14 seulement.

L'importation des moutons, opérée cette année, est la plus considérable qui ait encore passé par ici; elle a été de 3,023 têtes.

Suit le détail par classes:—

Race de Shropshire	2,435
do d'Oxford Downs.....	211
do de Dorset.....	127
do de Cotswold.....	109
do de Hampshire-Downs.....	63
do de South-Downs.....	39
do de Lincolnshire.....	27
do de Leicester	7
do de Suffolk	5

Sur le nombre total de 3.023 moutons, 938 étaient destinés pour le Canada et 2,085 pour les Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. COUTURE,

Inspecteur-adjoint de la quarantaine du bétail à la Pointe-Lévis.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT des bêtes à cornes importées à la

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Port de départ.	Courtes-cornes.			Sans cornes.			Ayr-shire.			Sussex.			Gallo-way.		
				Taure's.	Vaches.	Total.	Taure's.	Vaches.	Total.	Taure's.	Vaches.	Total.	Taure's.	Vaches.	Total.	Taure's.	Vaches.	Total.
13 oct	Circassian.....	Allan.....	Liverpool...	1	1	1	1	1	1	2	1	2	3	1	2	3		
do	do	do	do	1	1	1	1	1	1	2	1	2	3	1	2	3		
do	do	do	do	1	1	1	1	1	1	2	1	2	3	1	2	3		

quarantaine de la Pointe-Lévis en 1891.

Sans cornes, Suffolk.			Grand total.	Propriétaire.	Adresses.	Date de la partance.	Observations.
Taure's.	Vaches.	Total.					
1	2	3	12	Agricultural College.	Guelph, Ont.....	1er oct.	2 veaux nés en quarantaine.
1	1	1	1	Hon. John Dryden...	Brooklyn, Ont.....	do	
1	1	1	1	J. McLain Smith....	Dayton, Ohio, E.-U	do	
2	2	4	14				

J. A. COUTURE, M. V. F.,
Inspecteur-adjoint.

ÉTAT des moutons importés à la

Date de l'arrivée	Steamer.	Ligne.	Port de départ.	Shropshire.			Oxford.			Dorset.			Cotswold.			Hampshire.		
				Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.
10 juin.	Lake Huron	Beaver	Liverpool	43	197	240												
10 do	do	do	do	1	72	73				2	20	22						
10 do	do	do	do	1	23	24				1	9	10						
11 do	Grecian	Allan	Londres							2	23	25	9	40				
22 do	Lake Ontario	Beaver	Liverpool	1	67	68												
29 do	Lake Winnipeg	do	do	18	283	301												
14 juill.	Norwegian	Allan	Glasgow															
14 do	Lake Huron	Beaver	Liverpool	9	100	109												
14 do	do	do	do	23	93	116												
14 do	do	do	do	17	91	108												
14 do	do	do	do				33	42	75									
14 do	do	do	do							1		1						
20 do	Sarnia	Dominion	do	29	167	196	1			1	2	4				3	8 11	
20 do	do	do	do		20	20				2		6						
20 do	do	do	do	2	13	15												
20 do	do	do	do	1	1	1												
20 do	do	do	do	36	228	264	5	15	20			8	25	33				
26 do	Lake Ontario	Beaver	do	9	150	159						1	2	3				
26 do	do	do	do	9	16	25	1		1									
26 do	do	do	do	8	45	53	1	4	5	1	8	9			1	4	5	
26 do	do	do	do	13	88	101												
26 do	do	do	do	2	23	25										2	5 7	
26 do	do	do	do	6	25	31						10	13	23				
29 do	Dominion	Dominion	Bristol				3	13	16									
29 do	do	do	do				2	3	5									
29 do	do	do	do													1	4 5	
29 do	do	do	do															
29 do	do	do	do									1		1				
29 do	do	do	do	2	6	8	2	1	3									
4 août.	Oregon	do	Liverpool													8	21 29	
7 do	Texas	do	Bristol							7	45	54						
7 do	do	do	do															
10 do	Lake Superior	Beaver	Liverpool	9	112	121												
10 do	do	do	do				2	20	22									
10 do	do	do	do				28	35	63									
17 do	do	do	do	1	5	6												
10 do	Lake Huron	do	do	48	211	259												
17 do	do	do	do	29	62	91												
30 do	Lake Ontario	do	do		20	20												
9 sept.	Buenos Ayrean	Allan	Glasgow	1		1												
9 nov.	Parisian	do	Liverpool															
				318	2117	2435	78	133	211	16	111	127	29	80	109	21	42 63	

a. 1 bélier est mort en quarantaine. b. 1 brebis est morte en quarantaine. c. 1 agneau est né en quarantaine.

quarantaine de la Pointe-Lévis en 1891.

South Down.	Lincoln.	Leicester.	Suffolk.	Grand total.	Propriétaires.	Adresses.	Date de la par-tance.	Sortie.
				240	A. O. Fox	Orégon, Wis., E.-U.	29 mai	24 juin a
				95	W. H. Beattie	Wilton-Grove, Ont.	29 do	24 do
				36	J. G. Hammer	Mount-Vernon, Ont.	29 do	24 do b
				74	Jos. Ward	Marsh-Hill, Ont.	30 do	29 do
				95	W. S. Hawkshaw	Glenworth, Ont.	12 juin	8 juill. c
				301	W. G. Crosby	Greenville, Mich., E.-U.	19 do	13 do
				1	David Pringle	Huntingdon, Qué.	4 juillet	29 do
				109	J. E. Stone	Richmond, Ills., E.-U.	3 do	29 do
				118	I. J. Williams et Fils.	Muncie, Ind., E.-U.	3 do	29 do
				108	Geo. Allan et Fils.	Alerton, Ills., E.-U.	3 do	29 do
				75	R. J. Stone	Stoneington, Ills., E.-U.	3 do	29 do
				1	Jas Main	Boyau, Ont.	3 do	29 do
				214	C. S. Bingham	Vernon, Mich., E.-U.	10 do	4 août
				20	E. D. Sobian	Hudson, Mich., E.-U.	10 do	4 do
				15	H. McRoberts	Lucan, Ont.	10 do	4 do
				1	J. P. Phin	Hespeler, Ont.	10 do	4 do
				317	Robt Miller	Brougham, Ont.	10 do	4 do
				159	W. H. Gordon	DesMoine, Iowa, E.-U.	17 do	10 do d
				35	John Campbell	Woodville, Ont.	17 do	10 do e
				88	Hon. John Dryden	Brooklyn, Ont.	17 do	10 do
				101	J. T. McFee	Lenox, Iowa, E.-U.	17 do	10 do f
				25	Jos. Cooper	Kippen, Ont.	17 do	10 do
				38	J. E. Wylder	Mount Hope, Ohio.	17 do	10 do
				23	Jas Main	Boyau, Ont.	16 do	12 do
				16	H. Arkell	Arkell, Ont.	16 do	12 do
				5	Peter Arkell	do	16 do	12 do
				6	John Kelly	Shakespeare, Ont.	16 do	12 do
				13	Robt Miller	Brougham, Ont.	16 do	12 do
				1	John Thompson	Ontario	16 do	12 do
				11	A. O. Fox	Oregon, Wis., E.-U.	16 do	12 do
				29	J. I. Douglas	Neilsenville, Wis., E.-U.	24 do	20 do
				10	John Jackson	Abingdon, Ont.	28 do	20 do
				54	Tezwell et Hector	Port-Credit, Ont.	28 do	20 do
				121	Cooper et Watkins	Kankakee, Ills., E.-U.	31 do	24 do
				28	L. B. Wilson	Creston, Iowa, E.-U.	31 do	24 do
				63	Burgess, Frères	Wenona, Ills., E.-U.	31 do	24 do
				6	Hon. M. H. Cochrane	Hillhurst, Qué.	6 août	2 sept.
				259	Geo. E. Breck	Paw-Paw, Ills., E.-U.	6 do	2 do
				91	Ed Goodenough	Adrian, Minn., E.-U.	21 do	17 do
				20	Jas McFarlane	Clinton, Ont.	3 sept.	28 do
				1	J. T. Gordon	Pilot-Mound, Man.	31 oct.	24 nov.
				13 26 39				
				2 25 27				
				3 4 7 1 4 5				
				8 20 23				
				5 8 0 2 3				

taine. d. 1 mouton mort en quarantaine. e. 1 mouton mort en quarantaine. f. 1 agneau mort en quarantaine.

J. A. COUTURE, M.V.F.,
Inspecteur-adjoint.

État des porcs importés à la quarantaine de la Pointe-Lévis en 1891.

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Port de la partance.	Berkshire.		Tamworth.			Propriétaires.	Adresse.	Date de la partance.	Date de la sortie.
				Verrats.	Total.	Verrats.	Total.	Verrats.				
14 juillet....	Lake Huron..	Beaver.....	Liverpool	1	1	J. G. Williams et fils...	Muncie, Ind. . . .	3 juillet...29 juillet.	
14 do	do	do	do	2	4	1	1	1	R. G. Stone	Stonington, Ills....	3 do ..29 do	
26 do	Lake Ontario.	do	do	1	2	3	Hon. G. Dryden....	Brooklyn, Ont....	17 do ..10 août.	
29 do	Dominion.....	Dominion....	Bristol.....	1	1	John Snell et fils....	Edmonton, Ont....	17 do ..10 do	
				6	4				

J. A. COUTURE, M.V.F.,
Inspecteur-adjoint.

N° 13.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DU BÉTAIL ÉTABLIE À LA
POINTE-EDOUARD.

(M. ANDREW SMITH, F.R.C.V.S.)

COLLÈGE VÉTÉRINAIRE,

TORONTO, janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de M. E.-P. Westell, indiquant le nombre des bêtes à cornes et des porcs reçus à la station de la Pointe-Edouard, l'année dernière.

Les chevaux et les bêtes à cornes se sont maintenus en parfaite santé dans toute la province.

En ce qui concerne les porcs, le choléra et d'autres maladies ont sévi sur eux ; et il a fallu dans plusieurs localités abattre des animaux atteints et même sains pour empêcher toute contagion de se répandre.

En certaines localités, plus particulièrement autour des grandes villes, on élève les porcs, surtout l'été, dans des conditions rien moins que salubres, et on les y nourrit des déchets d'abattoirs et de restaurants ; ce qui, en maintes occasions, est propre à produire des maladies graves, et sinon le choléra, tout au moins à répandre cette affection.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

ANDREW SMITH, F.R.C.V.S.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

État annuel des porcs admis à la quarantaine des bestiaux de la province d'Ontario pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1891.

Date de l'entrée.	White-Clus-ter.		Poland-China.		Red-Jersey.		Yorkshire.		Victoria-White.		Berkshire.		Evaluation.	Sortie.	Consignataires.	Adresses.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.				
1891.													\$ cts.	- 1891.		
8 janv.					1								25 00	29 janv.	Peter Lamarsh	Wheatley, Ont.
19 do						1							25 00	9 fév.	do	do
21 do							2						60 00	11 do	do	do
4 fév.													40 00	11 do	Wm Rowe,	Ingersoll, Ont.
11 do				1									30 00	4 mars	Rufus McMullin	Leamington, Ont.
18 do				1									25 00	10 do	J. J. Payne	Chatham, Ont.
20 do				1									25 00	12 do	Daniel DeCorey	Mitchell, Ont.
29 avril	1												25 00	19 mai	R. H. Harding	Thorndale, Ont.
7 mai	1												25 00	29 do	Lone Letendre	Drummondville, Qué.
27 do				1									25 00	16 juin	Joseph Strufford	Bramford, Ont.
27 do							1						20 00	17 do	T. I. Dunkin	Norwich, Ont.
27 do													15 00	11 juill.	T. Flynn	Colborne, Ont.
28 do													40 00	16 sept.	Jabez Wakely	Bolton-Station, Ont.
20 juin													25 00	16 do	J. E. Darling	St. Mary's, Ont.
27 août	1												25 00	28 do	G. M. Anderson	Caledonia, Ont.
27 do				1									25 00	16 nov.	Richmond et Cie	Cramore, Ont.
7 sept.									1				25 00	25 do	Wm Smith	Burford, Ont.
17 oct.													20 00	15 déc.	J. J. Payne	Chatham, Ont.
5 nov.													20 00	3 do	Lone Letendre	Drummondville, Qué.
25 do				1									25 00	24 do	W. C. Edwards	Rockland, Ont.
13 do				1									25 00	26 do	Henry George	Putnam, Ont.
3 déc.													20 00	31 do	Jabel Robinson	St-Thomas, Ont.
4 do													25 00			
11 do													590 00			

Total 26.

ÉTAT des bêtes à cornes admises à la même quarantaine pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1891.

Date de l'entrée.	Holstein.		Jersey.		Durham.		Race bretonne.		Race normande.		Classes.		Evaluation.	Sortie.	Consignataires.	Adresses.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.				
1891.													\$ cts.	1891.		
9 avril	1												500 00	8 juil.	H. Bollert	Cassel, Ont.
10 do	1												300 00	9 do	Jas. Perie	Dorchester, Ont.
17 do			1										150 00	16 do	Philip T. Price	Ste-Catherine, Ont.
27 do			1										100 00	26 do	J. Taylor	Enbro, Ont.
16 juin				1									300 00	14 sept.	Jolin Idington	Stratford, Ont.
7 juil.													100 00	5 oct.	G. N. Mathewson	Sarnia, Ont.
21 août.		2											150 00	20 nov.	J. et F. Perie	Dorchester, Ont.
23 sept.	3	7											250 00	22 déc.	Chas. Tanner	Blyth, Ont.
7 oct.											2		60 00	Encore en	Geo. Stewart	Kippen, Ont.
8 do									1	1			2,000 00	quarantaine	De Lery McDonald	Montréal.
8 do													1,000 00	do	do	do
10 do								1	3				400 00	do	Geo. Pugsley	Burlington, Ont.
12 nov.	1	1											200 00	do	do	do
29 do	2	16											2,000 00	do	M. L. Sweet	Pictou, Ont.
5 déc.													25 00	do	S. J. Robbin	Brantford, Ont.
12 do											1		100 00	do	S. Hunter	do
	8	31		4		1	3	1	1			3	7,635 00			

Total, 54.

N° 14.

RAPPORT ANNUEL SUR LES OPÉRATIONS DE LA QUARANTAINE
D'EMERSON.

(M. D.-H. McFADDEN, M.V.)

EMERSON, 31 décembre 1891.

MŌNSIEUR,—En vous présentant mon huitième rapport annuel sur la quarantaine d'Emerson, il me sera bien permis de féliciter le département de l'excellent résultat des opérations de l'année qui finit.

L'état comparatif et les états détaillés ci-après montrent que les importations dans cette section du Canada d'animaux provenant de la région des Etats-Unis qui l'avoi-sine, ont dépassé cette fois en quantité celle de toute année antérieure. L'arrivée, presque chaque jour, de wagons pleins d'effets d'immigrants sur la frontière, sans compter tous les colons qui viennent par les chemins ordinaires, témoigne du succès des agents officiels d'immigration dans le nord et le sud du Dakota et de la renommée acquise par le Manitoba et nos Territoires comme contrées sans pareilles pour l'industrie agricole et l'élevage. Ce qui le prouve encore, c'est non pas tant l'augmentation du nombre d'animaux visités par moi à Emerson et à Gretna, que le nombre des inspections—459—que j'ai eu à faire, nombre près de quatre fois plus fort que celui de 1890, et qui n'avait jamais été atteint depuis l'établissement de la quarantaine. Cela est dû à ce que les animaux n'étaient point cette fois la propriété de deux ou trois grands importateurs, mais des nombreux immigrants sérieux venus pour chercher demeure dans ce pays et en partager la fortune. Les états ci-joints contiennent les noms des propriétaires, et indiquent les lieux d'où ceux-ci étaient partis et leurs destinations; outre des détails sur le nombre et l'espèce de bétail qu'ils avaient à l'arrivée. A ce propos, je suis heureux de pouvoir ajouter que les animaux que j'ai visités étaient de très bonne classe, et qu'ils contribueront sensiblement à accroître la richesse du pays. Les importations de chevaux et de gros et menu bétail par les ports d'entrée de Gretna et d'Emerson ont atteint le nombre bien satisfaisant de 3,187 têtes.

Les mêmes tableaux offrent d'autres remarques intéressantes. En 1890 j'avais inspecté 229 bêtes à cornes; et cette année 1,022 ont passé sous mes yeux, près de cinq fois autant. Le nombre de chevaux, qui en 1890 fut de 732, s'est élevé en 1891 à 1,767, c'est-à-dire à plus du double. Quant aux moutons et aux cochons, l'importation n'en a guère varié: il y a eu quelque diminution pour les uns et une augmentation correspondante pour les autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. McFADDEN, M. V.

Inspecteur.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU comparatif d'inspection à Emerson, années 1890 et 1891.

Années.	Bêtes à cornes.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.
1890.	229	732	137	258
1891.	1,022	1,767	123	275

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

ÉTAT détaillé des moutons inspectés à la quarantaine d'Emerson en 1891.

Propriétaires.	Provenance.	Destination.	Nombre
J. S. Parsons.	Walhalla, D.N.	Winnipeg.	19
M. C. Oleson.	Aberdeen, D.S.	Yorkton.	2
T. Gudmundson.	Mountain, D.N.	Calgary.	15
J. B. Jonson.	Gardner, D.N.	Lac Manitoba.	28
S. Jaunson.	Cavilier, D.N.	Church-Bridge, T.N.-O.	20
S. Hall.	do.	do.	2
G. Johanneson.	do.	do.	8
J. O. Byornsson.	do.	do.	8
F. Fritz.	Rudolph.	Yorkton.	3
G. Campbell.	Aberdeen, D.S.	do.	6
E. Enduason.	Gardner, D.N.	Red-Deer, T.N.-O.	10
J. Fridbyorneson.	do.	do.	2
		Total.	123

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

État détaillé des cochons inspectés à la quarantaine d'Emerson en 1891.

Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Nombre
Joseph Walten	Hutchison, D.S.	Yorkton..	1
Joseph Gross	do	do	1
Joseph Wallman.....	do	do	4
W. D. Cook.....	Nebraska.	Wolsley..	107
F. Holwell	Neche, D.N	Marais ..	1
J. Hander	Fargo, D.N.	Coulée aux Prunes	2
W. Jansen	do	do	2
R. McBride.....	Cass-City, E.-U	Mâchoire-d'Original	1
A. Christie	Mapes, D.N.	Winnipeg.	5
M. C. Oleson.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton..	2
W. Longfield.....	Barns, D.N.	do	1
A. F. Chuber	Aberdeen, D.S.	do	2
R. W. McCanwell	do	do	2
W. S. Hapes	do	do	5
J. Smith	do	do	4
E. C. Pettitt	do	do	1
T. Gudmundson.....	Mountain, D.N.	Calgary ..	2
H. Hillman	do	do	2
S. Robinson.....	Neche, D.N.	Emerson ..	3
Geo. Robinson.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	2
K. Vollralk	Neche, D.N	Gretna..	3
L. Calder	do	do	1
H. Walter.....	Freeman, D.S.	do	9
L. E. Headley	Etats-Unis.	Stonewall.	1
H. Post.....	Courtland, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	4
W. Holscher	Rondell, D.S.	do	3
C. M. Wertman	Aberdeen, D.S.	do	5
P. Martin.....	Rudolph, D.S.	do	5
F. Fritz.....	do	do	4
S. Corner	Aberdeen, D.S.	do	4
A. Flamming	Fargo, D.N.	Gretna.....	2
P. Flamming.....	do	do	7
L. Duensing	Pembina, D.N.	Emerson ..	3
G. B. Wiltze	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	4
A. D. McClure.....	do	do	1
Geo. Windhurst.....	Roanoke, D.S.	do	3
F. G. Page	do	do	4
J. Prouse.....	Aberdeen, D.S.	do	3
P. Prouse	do	do	1
J. Braier	do	do	3
F. G. Weiss.....	do	do	4
G. Bishop.....	do	do	3
R. T. Cammack.....	do	do	2
O. Markham	do	do	8
C. E. Markham	do	do	8
J. C. Markham	do	do	3
G. Campbell.....	do	do	3
Geo. Newton.....	Roscoe, D.S.	do	1
L. Roulet	Warnier, D.S.	do	13
J. Weiss	Eureka, D.S.	Irvine, T.N.-O.	3
J. A. Eichenburg.....	Faulkton, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	4
S. Spry	Aberdeen, D.S.	Prince-Albert	1
G. Clements.....	Saint-Paul, Minn.	Winnipeg.	2
		Total.....	275

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

ETAT DÉTAILLÉ des bêtes à cornes inspectées à la quarantaine d'Emerson en 1891.

Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Vaches.	Bœufs.	Taureaux.	Génisses.	Taurillons.	Veaux.	Total.
John Chambers.....	Glaston, D. N.	Emerson	2						
John Edmonds.....	Drayton, Ont.	Wawanesa	2						
Thompson, Frères.....	Prescott, Ont.	Emerson	4		1				
Ludwig Pssvion.....	Fargo, D. N.	Winnipeg.	2	4		2			
A. R. Speers.....	Brainerd, E.-U.	Griswall.		4					
Geo. Henston.....	Minneapolis	Calgary			1				
Thos Graham.....	Pembina	Emerson	1						
Joseph Walten.....	Hutchison, D.S.	Yorkton.	2	2		1			
Wm Ganzen.....	do	do	2	2					
Joseph Gross.....	do	do	2	2					
Joseph Wallman.....	do	do	2	2	1	2			
Geo. Henston.....	Dakota, E.-U.	Calgary			1				
Thompson, Frères.....	Prescott, Ont.	Emerson			1				
Jos. A. Moresett.....	Argyle, Minn.	do	2				4		
K. Wekfusson.....	Mountain, D. N.	Lac Plat.	5	2		6		2	
Christie et Fares.....	Iowa, E.-U.	Emerson	1		1			1	
S. Slen.....	Ottertail, Minn.	Stonewall.		2				1	
N. Patterson.....	Bathgate, D.N.	Emerson	1						
O. Letourneau.....	Argyle, Minn.	Lac Castor.	14			7	3	29	
Joseph Côté.....	Clark, D. S.	Saint-Jean-Baptiste	2	2		2			
B. Côté.....	do	do	1				2		
F. Winnir.....	Pembina, D.N.	Prince-Albert.	1			6		1	
John F. Gordon.....	Minnesota, E.-U.	Lac du Chêne.	1	2			1	2	
Wm Collier.....	Duluth.....	Portage-la-Prairie.	1						
A. McCardy.....	Glaston, D.N.	Winnipeg.	1						
W. S. Cook.....	Nebraska.....	Wolseley.	2						
D. Scelllenburgh.....	Neche, D. N.	Gretna.	1						
W. J. Kelly.....	Michigan.	Battleford	1	3					
Joseph Hart.....	do	do	3	2					
A. Parsons.....	Walhalla.....	Glenboro'	3						
W. R. Stark.....	Edmond, D.N.	Yorkston.	1	2		2	2		
W. Lamport.....	do	do	1						
Haw et Stark.....	Aberdeen, D.S.	do	15	4	1	20		12	
C. Beaudoin.....	St. Joe, D. N.	Saint-Jean-Baptiste		2					
M. Siggins.....	Cavilier, D. N.	Gretna.	2						
Wm M. Bezen.....	Aberdeen, D. S.	Yorkton	4						
James Allen.....	do	do				4	2		
J. Hander.....	Fargo, D.N.	Coulée aux Prunes	2						
W. Janson.....	do	do	1						
F. W. Parsons.....	Walhalla, D. N.	Winnipeg.	2						
J. S. Parsons.....	do	do	1			3			
F. J. Price.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton	1			1			
J. Schram.....	do	do	1			1			
R. Benson.....	St-Thomas, D. N.	Calgary	2						
Thos Corbett.....	Neche	Gretna.	1						
J. E. Binderknecht.....	Marshall, D.S.	Yorkton	3	2					
G. Vnykoff.....	do	do	3	2					
T. Odell.....	do	do	3						
J. Broadbent.....	St.-Thomas, D. N.	Thornhill.	2						
R. A. Coun.....	Westport, D.S.	Yorkton	7			3	1	6	
A. Christie.....	Mapes, D. N.	Winnipeg.	3	2					
W. P. Coun.....	Browne Co., D.S.	Yorkton.		4					
G. Anderson.....	Briton, D.S.	Virden.				7			
J. Hanson.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton.	2			1			
M. C. Oleson.....	do	do	3					2	
F. J. Mills.....	do	do	1					5	
T. B. Bray.....	do	do	11	2					
C. Schingenburgh.....	do	do	6	2			3		
H. Hixon.....	do	do	3	2			2		
W. Longfield.....	Barns, D. N.	do	2				1	1	
C. S. Van Dyke.....	Aberdeen, D.S.	do	6	2	1	3			
A. S. Chuber.....	do	do	4		1			2	
R. W. McConnell.....	do	do	2	2		4			
E. C. Chapman.....	do	do	4	2	1			2	
W. S. Hafer.....	do	do	6		1	2	1	2	
E. E. Pettitt.....	do	do	8					3	
J. McNicoll.....	Minto, D.S.	Calgary.	1						

ÉTAT DÉTAILLÉ des bêtes à cornes inspectées à la quarantaine d'Emerson—*Suite.*

Propriétaires.	Provenance.	Destinations.	Vaches.	Bœufs.	Taureaux.	Génisses.	Taurillons	Veaux.	Total.
T. Gudmundson.....	Mountain, D.N.	Calgary.....	5	2	1	3			
J. B. Johnson.....	Garder, D.N.	Manitoba.....	5	2		3	2	5	
S. Jansson.....	Cavilier, D.N.	Churchbridge, T.N.-O.	3			3	2	2	
B. Skagford.....	do	do	5	2	1	2		6	
S. Hall.....	do	do	3			2			
H. Johanneson.....	do	do	4						
G. Isbury.....	do	do	2	2	1		1	1	
G. Johanneson.....	do	do	5			2		1	
J. A. Magnusson.....	do	do	3			1	3		
A. Jonsson.....	do	do	2	2	1	2			
J. O. Byornsson.....	do	do	5		1			1	
S. Thorarumsson.....	do	do	2					4	
S. J. Asjemson.....	Mountain, D.N.	Calgary, T.N.-O.	1						
G. S. Thagmusson.....	do	do	1						
F. Goldsmid.....	do	do	1						
J. G. Palmason.....	do	do	5	2	1			1	
H. Hillman.....	do	do	6	2		2	2	3	
E. Pettitt.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	2			2		3	
W. Kittle.....	do	do	2						
Geo. Robinson.....	do	do	1			1			
E. Labree.....	Fosston, Minn.	Edmonton, T.N.-O.	6	2		1			
G. H. Campbell.....	Brown, D.S.	Gladstone.....	2			1	1	4	
A. Klenisassen.....	Freman, D.S.	Gretna, Man.	2						
H. Walter.....	do	do	2					1	
James Cameron.....	Riversdale, D.N.	Prince-Albert.....	3	2	1	6		3	
R. Hall.....	Burnham, D.S.	Carman, Man.	7			5	3		
A. C. Atton.....	do	do	2						
H. Hickson.....	Etats-Unis.	Winnipeg.....	8					3	
W. A. Morez.....	Millett, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	4	4		1		2	
H. Post.....	Courtland, D.S.	do	6		1	3	2	8	
W. Holscher.....	Rondell, S.D.	do	1					3	
C. M. Wertman.....	Aberdeen, D.S.	do	8	2					
R. S. Reid.....	Millard, S.D.	do	8						
Geo. Reid.....	Vowdle, D.S.	do	3	6					
C. F. Dayton.....	Rondell, S.D.	do	5					4	
P. Martin.....	Rudolph, D.S.	do	6	1			4	2	
F. Fritz.....	do	do	3				2		
T. Corner.....	Aberdeen, D.S.	do	2			2		5	
C. Wellhausen.....	do	do	4					2	
G. B. Wiltze.....	do	do	8						
A. D. McClure.....	do	do	6			2			
Geo. Windhurst.....	Roanoke, D.S.	do	2			3		1	
F. G. Page.....	do	do	3			2		1	
T. B. McCutchim.....	Aberdeen, D.S.	Prince-Albert.....	1						
J. Prouse.....	do	Yorkton, T.N.-O.	5			6	3		
P. Prouse.....	do	do	8			3		10	
W. M. Slattery.....	Millard, D.S.	Prince-Albert.....	8			4		3	
M. Freeman.....	do	do	6	2		2			
J. Braier.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	3			3		1	
J. G. Weiss.....	do	do	4						
B. A. Freeman.....	Millard, D.S.	Prince-Albert.....	5	2					
G. Bishop.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	2			2		2	
R. Fenske.....	Millard, D.S.	Prince Albert.....				1		1	
W. Austin.....	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	7	2					
R. T. Cammack.....	do	do	9					2	
O. Markham.....	do	do	2	2		2		2	
C. E. Markham.....	do	do	4					1	
J. C. Markham.....	do	do	6	2				1	
G. Campbell.....	do	do	3					2	
H. Halstead.....	do	do	3						
A. Wig.....	do	Prince-Albert.....	9		1	3		4	
Geo. Newton.....	Roscoe, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	4	2		2		4	
L. Roulet.....	Warnier, D.S.	do	3			1		3	
W. Smith.....	Roscoe, D.S.	do	3			1			
C. Appett.....	Warnier, D.S.	do	2						
Wm Walkey.....	Aberdeen, D.S.	Newdale, Man.	4			2			
J. Weiss.....	Eureka, D.S.	Irvine, T.N.-O.	2	2				1	

ÉTAT détaillé de bêtes à cornes inspectées à la quarantaine d'Emerson.—*Fin.*

Propriétaires.	Provenance.	Destinations.	Vaches.	Bœufs.	Tau- reaux.	Génisses	Tauril- lons.	Veaux.	Total.
C. Torrance.....	Aberdeen, D.S.....	Prince-Albert.....	2	2	...	2	...
F. Wentworth.....	do	do	2
J. C. H. Nelson.....	Heila, D.S.....	Yorkton, T.N.-O.....	4
A. Wagner.....	Eureka, D.S.....	Irvine, T.N.-O.....	15	...	1	12	3	2	...
E. Endnason.....	Garder, D.N.....	Red-Deer
J. Fridbjonson.....	do	do	3	1	...	1	...
T. Tighe.....	Minneapolis	Portage-la-Prairie.	4
J. A. Eichenburgh.....	Faulkton, D.S.....	Yorkton, T.N.-O.....	11	3	1	5	4	5	...
S. Clem.....	Aberdeen, D.N.....	Prince-Albert	2
Totaux.....			475	109	21	183	51	183	1022

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

ÉTAT détaillé des chevaux et mules inspectés à la quarantaine d'Emerson,
en 1891.

Propriétaires.	Provenance.	Destination.	Chevaux et mules.
L. Charpentier.....	Pembina, D.N.	Saint-Pie.....	2
Chas Atkinson.....	do	Emerson.....	1
Joseph Roy.....	do	Saint-Pie.....	1
John Chambers.....	Glaston, D.N.	Emerson.....	2
Christie et Faras.....	Illinois, E.-U.	do.....	17
L. Patrie.....	Ilderton, Ont.	Brandon.....	17
R. McLane.....	Goderich, Ont.	Winnipeg.....	18
R. J. F. Thurston.....	Lindsay, Ont.	Brandon.....	18
W. R. Armstrong.....	Brantford, Ont.	do.....	14
T. E. Kelly.....	Toronto, Ont.	do.....	18
R. Trench.....	Richmond-Hill, Ont.	do.....	17
Thos Harkness.....	Whitby, Ont.	do.....	17
W. R. Harkness.....	do	Portage-la-Prairie.....	17
L. Lewis.....	London, Ont.	Winnipeg.....	16
W. H. Copeland.....	St. Mary's, Ont.	Portage-la-Prairie.....	20
D. H. Chambers.....	Ingersoll, Ont.	Wawanessa.....	18
R. Goodrich.....	do	Portage-la-Prairie.....	18
T. S. Ferris.....	Toronto, Ont.	do.....	36
S. M. Shults.....	Lucan, Ont.	do.....	17
J. S. Hewson.....	Brantford, Ont.	Winnipeg.....	18
A. McDonald.....	do	Emerson.....	18
D. Hope.....	Sheldon, E.-U.	Winnipeg.....	1
W. Reynolds.....	St. Mary's Ont.	Brandon.....	18
A. McLaren.....	Seaforth, Ont.	Carbery.....	17
J. H. Brown.....	Watford, Ont.	Neepawa.....	19
W. R. Charlton.....	Strathroy, Ont.	Portage-la-Prairie.....	18
John Edmonds.....	Drayton, Ont.	Wawanessa.....	6
D. Edmonds.....	do	do.....	5
Geo. Karlake.....	Richmond-Hill, Ont.	Brandon.....	5
James Land.....	Saint-Thomas, Ont.	Portage-la-Prairie.....	19
James McCarty.....	London, Ont.	Winnipeg.....	18
Mathewson et Mason.....	Toronto, Ont.	Neepawa.....	17
Anderson et Haney.....	do	Brandon.....	18
Isaac Pickering.....	do	Winnipeg.....	18
Geo. Walton.....	Saint-Vincent, Minn	Emerson.....	3
Thompson frères.....	Prescott, Ont.	do.....	2
E. Libbetts.....	Little-Falls, E.-U.	Winnipeg.....	1
R. McLane.....	Goderich, Ont.	Portage-la-Prairie.....	16
James McBride.....	do	do.....	13
Wm Scott.....	Paris, Ont.	Emerson.....	4
James Fans.....	do	do.....	4
P. S. McLean.....	Kincardine, Ont	Brandon.....	16
Smith et Dean.....	Brantford, Ont.	Winnipeg.....	18
J. H. Irwin.....	Cookstown, Ont.	Neepawa.....	18
Ludwig Jossvim.....	Fargo, D.N.	Winnipeg.....	2
A. R. Speers.....	Branard, E.-U.	Griswall.....	4
J. B. Goslaw.....	Pembina, D.N.	Saint-Pie.....	3
M. Barns.....	Saint-Thomas, Ont.	Portage-la-Prairie.....	18
R. K. Wilson.....	Minneapolis, E.-U.	do.....	1
Sam. Robinson.....	Bathgate, D.N.	Emerson.....	2
Thos Graham.....	Pembina, D.N.	do.....	2
Joseph Walton.....	Hutchison, D.N.	Yorkton.....	6
William Ganzen.....	do	do.....	7
Joseph Grass.....	do	do.....	4
Joseph Wallman.....	do	do.....	5
James Vanwhort.....	Saint-Vincent, E.-U.	Emerson.....	2
John Samson.....	Toronto, Ont.	Brandon.....	4
A. Landry.....	Argyle, Minn	Whitemouth.....	3
William Bell.....	Montana, E.-U.	Winnipeg.....	1
Thompson, Frères.....	Prescott, Ont.	Emerson.....	5
Ed. Vance.....	Pembina, D.N.	do.....	2
James A. Moresett.....	Argyle, Minn.	do.....	1
K. Wekfusson.....	Mountain, D.N.	Lac Plat.....	3
John Farris.....	Toronto, Ont	Portage-la-Prairie.....	18
J. S. Hewson.....	Watford, Ont.	Winnipeg.....	17
R. Black.....	Grand Forks, D.N.	Richland.....	1
Ed. La France.....	Pembina, D.N.	Winnipeg.....	1

État détaillé des chevaux et mules inspectés à la quarantaine d'Emerson en 1891—
Suite.

Propriétaires.	Provenance.	Destination.	Chevaux et mules.
A. MacDonald.	Brantford, Ont.	Emerson	18
R. J. Smith	do	Winnipeg	18
M. Maggy	do	do	1
John Emes	Grand Forks, D.N.	do	1
N. B. Charleton	Strathroy, Ont.	Portage-la-Prairie	18
Christie et Fares	Iowa, E.-U.	Emerson	9
do	do	do	3
W. H. Parker	Glendin, E.-U.	Portage-la-Prairie	6
Frentz et Stewart	Washington, E.-U.	Winnipeg	37
P. Marsellars	Bellcourt, E.-U.	Emerson	2
McMillan frères	Idaho, E.-U.	Winnipeg	127
Geo. Polyfuce.	Wingham, Ont.	Brandon.	3
R. Trench.	Richmond Hill, Ont.	do	17
Reynolds et Cie	St-Mary's, Ont.	do	18
Dor et Colquhoun	Dresden, Ont.	do	16
T. Farris	Essex, Ont.	Portage-la-Prairie	17
T. R. Burk	Détroit, Minn	Winnipeg	30
Thomas Potter.	Blyth, Ont.	Portage-la-Prairie	16
R. MacDonald	Brantford, Ont.	Emerson	16
Ellis et Connor	Gananoque, Ont.	Portage-la-Prairie	17
J. S. Hewson	Watford, Ont.	Winnipeg	15
J. B. Headly.	Minneapolis, Minn.	Portage-la-Prairie	1
W. J. Hinman	St-Paul, Minn.	Winnipeg	3
W. R. Elliott	do	do	1
Thomas Hull	do	do	2
G. M. Webb	Pembina, D.N.	do	1
William McKelvie	London, Ont.	Wawanesa	6
James Scott	Grand Forks, D.N.	Winnipeg	1
James Lawson	Washington, E.-U.	do	14
H. Shultz	do	do	23
P. Pellerim	Jolliett, D.N.	Emerson	3
J. J. Berrur.	Ontario	Roland	17
N. Patterson.	Bathgate, D.N.	Emerson	6
O. Letourneau	Argyle, Minn.	Lac Castor	9
D. Frazer	Pembina, D.N.	Letellier	1
M. Spencer	Valley City, D.N.	Winnipeg	6
F. Winnir	Pembina, D.N.	Prince-Albert	1
M. Charpentier.	do	St-Pie	3
John Watting	Minnesota.	Stuartburn	2
Prosper Gary	Steven, Minn.	Edmonton	4
Wm Collier	Duluth, E.-U.	Portage-la-Prairie	1
D. H. McFadden	Pembina, D.N.	Emerson	1
W. S. Cook	Nebraska	Wolseley	2
E. Brotherson	Toledo, Ohio.	Winnipeg	3
Haw et Stark.	Aberdeen, D.S.	Yorkton	31
O. Beaudoin	St. Joe, D.N.	St-Jean-Baptiste	2
W. Gordon	Argyle, N.D.	Lac du Chêne	2
M. Siggins.	Cavilier, D.N.	Gretna	5
Wm M. Brazen.	Aberdeen, D.S.	Yorkton	8
James Allen.	do	do	4
A. McFadden	Neche, D.N.	Gretna.	2
J. Hander.	Fargo, D.N.	Coulée aux Prunes	5
W. Jansen.	do	do	2
F. W. Parsons.	Walhalla, D.N.	Winnipeg.	2
J. S. Parsons.	do	do	5
T. R. Mitchell	Neche, D.N.	Gretna.	1
F. J. Price.	Aberdeen, D.S.	Yorkton	2
R. McBride	Cass City, E.-U.	Mâchoire-d'Original.	3
R. Benson	St-Thomas, D.N.	Calgary	2
A. Benson	do	do	3
F. Penner.	Neche, D.N.	Gretna	1
P. Ran	do	do	1
P. Hiebert.	do	Coulée aux Prunes	1
J. S. Ireland	Pembina, D.N.	Westbourne	1
J. E. Binderknecht.	Marshall Co., D.S.	Yorkton	4
G. Vnyckoff	do	do	2
T. Odell	do	do	1
H. W. Leavitt	Aberdeen, D.S.	do	5

ÉTAT détaillé des chevaux et mules inspetés à la quarantaine d'Emerson en 1891—
Suite.

Propriétaires.	Provenance.	Destination.	Chevaux et mules.
A. Christie.	Mapes, D.N.	Winnipeg	5
G. Anderson.	Briton, D.S.	Virden.	3
J. Dawson.	Everet, D.N.	Austin	6
J. Hansen	Aberdeen, D.S.	Yorkton.	7
M. C. Oleson.	do	do	2
F. J. Mills.	do	do	4
F. B. Bray.	do	do	2
H. Hixon	do	do	3
Joseph Faust.	Olga.	St-Jean-Baptiste	8
W. Longfield.	Barns Co., D.N.	Yorkton.	3
C. S. Van Dyke.	Aberdeen, D.S.	do	3
A. F. Chuler.	do	do	5
R. W. McCanwell.	do	do	2
E. C. Chapman.	do	do	5
J. Smith.	do	do	8
J. Marsden.	do	do	2
J. McNicoll.	Minto, D.S.	Calgary	2
A. Parsons.	Walhalla, D.N.	Glenboro.	4
W. Lamport.	Edmond Co., D.N.	Yorkton.	2
E. McAbee.	États du Nord, D.N.	Winnipeg.	3
D. McGill.	do	Carberry	2
T. Tighe.	Minneapolis	Portage-la Prairie.	2
B. Skagford.	Cavilier, D.N.	Church'b'dge, T.N.-O.	4
J. G. Palmason	Mountain, D.N.	Calgary, T.N.-O.	1
J. Acres.	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	1
C. Kenny.	do	do	2
E. Labree.	Fosston, Minn.	Edmonton, T.N.-O.	6
J. J. Johnson	New-States	Winnipeg	5
P. Gosselin	Neche, D.N.	Lac de Roches, Man.	1
G. C. Longstreet.	New-States.	Winnipeg	4
A. F. Johnson.	do	do	1
E. W. Webb.	do	do	1
G. H. Campbell.	Brown-Country, D.S.	Gladstone	2
H. Walter.	Freeman, D.S.	Gretna	6
A. Kleinsassen.	do	do	3
Geo. A. Johnson.	Turtle-Lake, Wis.	Calgary, T.N.-O.	2
James Cameron.	Riversdale, D.N.	Prince-Albert.	4
O. O. Newhouse.	do	do	2
R. Hall.	Burnham Co., D.S.	Carman, Man.	6
A. C. Cotton	do	do	6
R. H. Kennedy.	Langdon, D.N.	Lac Dauphin.	3
F. Loysonier.	États-Unis.	Winnipeg	15
W. A. Morez	Millet, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	2
H. Post.	Courtland, D.S.	do	5
W. Holscher.	Rondell, D.S.	do	9
R. S. Reid.	Vowdle, D.S.	do	2
Geo. Reid.	Millard, D.S.	do	4
C. F. Dayton	Rondell, D.S.	do	5
P. Martin.	Rudolph, D.S.	do	6
F. Fritz.	do	do	9
A. Flamming.	Fargo, D.N.	Gretna	8
P. Flamming.	do	do	8
C. Wellhausen.	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	8
G. B. Wiltse.	do	do	3
A. D. McClure.	do	do	4
Geo. Windhurst.	Roanoke, D.S.	do	5
F. G. Page.	do	do	2
J. Wagner.	Neche, D.N.	Winnipeg.	21
T. B. McCutchim.	Aberdeen, D.S.	Prince-Albert.	1
J. Prouse.	do	Yorkton, T.N.-O.	2
P. Prouse.	do	do	7
W. M. Slattery.	Millard, D.S.	Prince-Albert.	6
M. Fresnan.	do	do	3
J. Braier.	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	7
J. G. Weiss.	do	do	3
B. A. Freeman.	Millard, D.S.	Prince-Albert.	2
G. Bishop.	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	3
I. Weld.	do	do	8

ÉTAT détaillé des chevaux et mules inspectés à la quarantaine d'Emerson 1891—Fin.

Propriétaires.	Provenance.	Destination.	Chevaux et mulets.
R. Fenske.	Millard, D.S.	Prince-Albert	1
R. F. Camnack.	Aberdeen, D.S.	Yorkton, T.N.O.	2
P. B. Austin.	do	do	1
O. Markham.	do	do	2
C. E. Markham.	do	do	4
J. C. Markham.	do	do	4
G. Campbell.	do	do	6
H. Halstead.	do	do	4
J. Kelly.	do	Prince-Albert	13
B. Barnes.	Canada, expos. des Etats du N.	Winnipeg.	2
G. M. Webb.	do do	do	3
J. T. Cake.	do do	do	1
Geo. Newton.	Roscoe, D.S.	Yorkton, T.N.O.	7
L. Roulet.	Warner, D.S.	do	5
W. Smith.	Roscoe, D.S.	do	3
C. Appett.	Warner, D.S.	do	2
T. Lough.	Bathgate, D.N.	Morden pour exposit.	2
J. L. Honeyford.	Hudson, New-York.	Vancouver, C.-B.	3
Wm. Walkey.	Aberdeen, D.S.	Newdale, Man.	2
J. Weiss.	Eureka, D.S.	Irvine, T.N.-O.	5
A. Wagner.	do	do	10
H. Hanson.	Aberdeen, D.S.	Newdale, Man.	2
F. Harman.	Eureka, D.S.	Irvine, T.N.-O.	1
C. Torrance.	Aberdeen, D.S.	Prince-Albert	4
F. Wentworth.	do	do	7
do	do	do	2
J. C. H. Nelson.	Heila, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	6
E. Gudnason.	Garder, D.N.	Red Deer, T.N.-O.	1
N. Munear.	Frankfort, D.S.	Prince-Albert.	19
A. C. Carbon.	Walhalla, D.N.	Gretna	1
H. Otis.	N. Dakota	do	2
B. Côté.	Clark, D.S.	St-Jean-Baptiste	4
G. Kleffman.	Faulton, D.S.	Yorkton, T.N.-O.	2
J. A. Eichenberg.	do	do	4
C. H. France.	Neché, D.N.	Winnipeg.	1
P. Klassen.	Fargo, D.N.	Gretna.	2
E. D. Krienke.	Blanchard, D.N.	Winnipeg.	2
N. Facey.	Crystal, D.N.	Lac Dauphin.	2
I. J. Lawless.	do	do	2
J. Massay.	do	do	2
S. Clem.	Aberdeen, D.S.	Prince-Albert.	3
J. Robertson.	Neché, D.N.	Gretna.	2
R. McGinn.	do	do	2
N. Dease.	Akra, D.N.	Edmonton.	4
H. Otis.	Dakota-N.	Gretna.	1
Total.			1,767

D. M. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

EMERSON, 31 décembre 1891.

N° 15.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE ET L'INSPECTION DU
BÉTAIL POUR LE NORD-OUEST.

(M. T.-A. WROUGHTON, M.V.F.)

FORT MACLEOD, ALBERTA, 1er décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année terminée le 30 novembre 1891.

A considérer l'état sanitaire général des animaux domestiques de toute espèce dans ce district, je constate avec plaisir une absence remarquable de maladies contagieuses ou infectieuses. Il y a eu toutefois quelques cas de maladie parmi les chevaux, et en certaines parties de l'Asiniboia, une apparition de *Carbuncula erysipelas* (*jambe noire*), plus particulièrement à la Montagne de Bois et à Willow-Bunch ainsi que dans leurs alentours. J'ai visité toutes ces localités à la fin de juillet et au commencement d'août. La maladie y était circonscrite à un petit canton, et avait pour cause, selon moi, les influences du climat combinées avec certaines particularités physiques. La plupart des animaux qui ont succombé aux suites de la maladie se trouvaient dans des terrains bas et marécageux. Le temps était excessivement chaud et il se dégageait des exhalaisons très désagréables des nombreux marais alcalins que renferme cette région. Ces miasmes doivent nécessairement affecter les jeunes animaux, et ce sont, en effet, plutôt ceux-ci que la maladie attaque : les animaux au-dessus de deux ans y sont rarement sujets. J'ai observé aussi qu'elle atteint surtout les bêtes qui sont en excellent état. Il est assez difficile de dire à coup sûr si cette affection peut se transmettre autrement que par une inoculation directe ; un fait constant, c'est que là où elle se produit, plusieurs animaux sont atteints ; mais on ne peut guère y voir une preuve décisive de l'existence d'un principe contagieux ; car les mêmes influences atmosphériques et autres qui agissent dans un cas peuvent bien agir pareillement dans les autres. Cette maladie est-elle véritablement un anthrax ? Répondre n'est pas facile. Il ne faut pas trop compter sur l'aide du microscope pour déterminer la nature des micro-organismes. La *Lancet*, du 21 novembre 1891, à propos d'un cas observé par le Dr Oliver, "de perforation aiguë d'une "ulcerative ortivis", où il avait trouvé le bacille de l'antrax, nous dit : "Plusieurs observateurs ont découvert dans certaines formes de pyæmie et même de septicæmie des organismes très approchantes du bacille de l'antrax et de celui décrit par le Dr Oliver ; mais jusqu'à ce qu'on en ait fait des cultures et qu'on ait comparé son développement et les effets de son inoculation avec ceux du bacille du charbon, on serait imprudent de prétendre que ces organismes sont les bacilles anthraxiques." Les deux affections ont certainement plusieurs caractères communs. Dans l'une et l'autre, il y a état putride et coloration noire du sang, mortification rapide, évolution de gaz dans les tissus sous-cutanés et mort prompte ; aussi l'on ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher une propagation possible. A cette fin il faudrait, quand on le peut, détruire les cadavres ou débris de tous les animaux morts de la maladie, et partout où l'on constate sa présence, réparer les animaux sains de ceux qui sont malades ou suspects. En théorie, ces mesures sont parfaites, mais, en pratique, elle sont presque impraticables. Dans l'immense région du Nord Ouest, où errent des milliers de bestiaux, que les propriétaires ne voient guère que deux fois l'an, à la ramenée, le seul indice qui s'offre de la présence de la maladie est la découverte de cadavres ou la rencontre fortuite d'une bête malade. Le maître d'un ranche qui élève des veaux autour de son habitation, s'il lui en meurt

quelques uns, peut bien soupçonner que c'est de cette maladie de la "jambe noire"; mais d'autres probablement en meurent qu'on ne voit point, et c'est pourquoi il est impossible de faire le compte exact des pertes causées par le fléau, d'autant plus que bien des morts sont dues, sans doute, à des causes naturelles toutes différentes. Quoi qu'il en soit, les pertes d'animaux dans notre localité ont été très peu considérables, et je ne serais pas entré dans tant de détails touchant la maladie si elle ne s'était pas déclarée à Willow-Bunch pendant l'été. Comme les animaux ne sont pas très nombreux dans cette localité, il était facile d'y déterminer le centre d'infection. Lors de ma visite, j'y fus très utilement aidé par le R. P. Saint-Germain, qui se chargea d'expliquer aux colons, dont la plupart ne parlent que français, la nature de l'affection et les moyens d'en arrêter l'extension. Je leur montrai à appliquer le séton aux veaux. L'inspecteur Primrose, de la police à cheval du Nord-Ouest, m'a été aussi très utile en exigeant que tous les cadavres fussent détruits ou enfouis de la manière convenable. J'ai donc raison de croire que les colons ont tenu compte de nos avis, et que la maladie ne s'est pas répandue davantage.

Je n'ai pas eu connaissance d'autre épizootie contagieuse dans les bêtes à cornes. Parmi les chevaux, il y a eu des cas de morve en plus ou moins grand nombre dans diverses localités du Nord-Ouest; et les animaux trouvés atteints ont été abattus sur-le-champ. Ici je dois signaler à votre attention une maladie qui a fait mourir beaucoup de chevaux employés sur le prolongement à Macleod du chemin de fer de Calgary-Edmonton. Il ne m'a pas été possible de rien faire parce que l'Acte concernant les épizooties et maladies contagieuses des animaux ne donne à l'inspecteur-vétérinaire aucun pouvoir pour ce qui est des chevaux. J'ai eu peu d'occasions de bien examiner les caractères de cette affection. Les symptômes, tels qu'ils m'ont été décrits, ressemblent beaucoup à ceux d'une maladie qui mit la mortalité sur les chevaux de la police à cheval du Nord-Ouest en 1888, et qui, je crois, n'était pas autre chose qu'un forme de fièvre typhoïde. Voici, d'après mon rapport de cette année-là (voir Rapport sur le service de la police à cheval du N.-O., 1888), les symptômes que j'avais observés: "Apparence d'abattement, corps immobile; membranes muqueuses injectées; appétit capricieux ou entièrement perdu; poil terne; température de 103 à 106 degrés; pouls rapide et inégal; écoulement d'une nature aqueuse par les naseaux. Aucune marque de douleur ne se manifeste, aucun son anormal n'est perceptible à l'auscultation. La durée de la maladie est de cinq à sept jours." Il n'était point douteux, selon moi, que celle-ci était pestilentielle, et que les principes contagieux en avaient été communiqués par l'herbe, souillée des excréments d'animaux infectés. Les seules mesures préservatrices consistaient dans l'isolement, pratiqué aussi strictement que possible; la désinfection parfaite des aménagements, et la destruction des objets quelconques susceptibles de servir de véhicules à la contagion, qui ne pouvaient être purifiés d'une manière satisfaisante; l'enfouissement des cadavres et la précaution d'éloigner tous les chevaux sains des localités infectées. Par là nous pûmes nous débarrasser complètement du fléau, qui n'a point reparu depuis dans cette région du pays. La maladie dont souffrent en ce moment plusieurs des chevaux employés à la confection du chemin de fer, a sévi plus ou moins parmi eux, me dit-on, depuis la construction du chemin de fer de Prince-Albert, et la mortalité jusqu'à présent a été considérable. Malheureusement, les "professionnels" ne s'accordent point sur la nature de l'affection; ce qui est cause qu'on n'a presque rien fait pour qu'elle ne se propage pas davantage. D'abord, elle est fatale même dans les conditions les plus favorables: elle mine si bien la constitution, que l'animal, une fois atteint, s'il survit à l'attaque aiguë, reste inutile et succombe ensuite à la première maladie comparativement légère qui lui survient. Comme pour l'autre fièvre dont j'ai parlé—et, quant à moi, je pense que ce sont tout simplement des fièvres typhoïdes, un peu différentes de celle qui se produit chez l'homme,—il faudrait apporter, avant tout, une grande attention au traitement. La difficulté de le faire se comprend bien. La bête malade est le plus souvent sans abri contre les intempéries de l'air, ou, si abri il y a, elle est placée, avec cinquante autres chevaux peut-être, dans une tente mal ventilée; les frais d'un traitement, en outre, sont à compter, et le temps pour le suivre est nécessairement limité, surtout lorsque les malades sont nombreux; en ce cas ils ne peuvent être

individuellement l'objet de cette attention constante encore plus nécessaire, je pense, dans cette maladie que dans toute autre. Des soins réglés, la propreté, une température convenable, une alimentation rationnelle, tout cela est plus ou moins impossible là-bas, et c'est pourquoi sans doute la mortalité y est grande. Et puis il y a la diversité des remèdes ordonnés, conseillés; plusieurs s'imaginent que plus on fait prendre de médecines à un cheval, mieux cela vaut, peu importe ce que c'est, pourvu que quelqu'un préconise la drogue. Au reste, la principale question, celle qui intéresse le plus tout le pays, c'est de savoir si la maladie est contagieuse ou non. Pour s'en assurer, il faut recourir aux expérimentations; et pour qu'elles offrent des garanties d'exactitude, il faut avoir des moyens d'opérer convenables. Jusqu'à présent, je crois que la maladie n'a atteint que les chevaux employés sur le chemin en construction; du moins je n'ai pas appris que d'autres l'aient contractée. La seule invasion semblable, comme je l'ai dit, est celle de 1888, laquelle avait eu évidemment pour cause des communications avec un animal malade, et on n'a pu l'arrêter qu'en séparant avec soin les animaux sains des animaux attaqués. Ces faits seuls portent à soupçonner que la maladie présente est contagieuse. Les travaux en ce moment sont interrompus; mais si cette affection venait à reparaître le printemps prochain, il sera peut-être nécessaire, dans l'intérêt du service public, d'en étudier de plus près la nature, en supposant que le gouvernement trouve à propos de s'occuper d'une affaire de chevaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON, M.V.F.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 16.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DU BÉTAIL À FORT-MACLEOD,
ALBERTA.

(M. ROBT EVANS, M. V.)

FORT-MACLEOD, ALBERTA, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour l'année prenant fin ce 31 décembre 1891.

Tous les bestiaux qui sont entrés cette année appartenait à des colons véritables, qu'accompagnaient leurs familles. Parmi ces colons on comptait quelques métis, qui autrefois avaient habité dans le nord et qui revenaient.

Le bétail était en excellent état; comme les pluies avaient été abondantes pendant l'été, l'herbe n'avait pas manqué. La saison dernière a été des plus favorables: les récoltes remarquablement bonnes; les herbages et les foins bien fournis. Et point de maladie.

Attendu les rapports très encourageants des colons, il y aura probablement affluence l'été prochain, et ceux qui veulent s'établir dans ce pays ont tout sujet de se féliciter de vos instructions du 25 mars dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBT EVANS, M.V.

Inspecteur de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT détaillé des animaux inspectés par Robert Evans, M.V., à Fort-Macleod en 1891.

Dates des entrées.	Propriétaires.	Provenance.	Chevaux et poulins.	Bêtes à cornes et veaux.	Moutons.
12 janv.	W. G. Arnold	Montana	72		
11 avril	Frank Dérosier	do	28	30	
8 juill.	Louis Buneo	do	15	31	
8 do	Wm Caupaor.	do	17	8	
8 do	Julius Caupaor.	do	4	3	
9 do	C. J. Moir	Idaho	4	5	
9 do	J. H. Cox	do	12	20	
9 do	M. A. Cox	do		20	
9 do	George Cox	do		19	
9 do	George Anderson	do	3	5	
9 do	John M. Dunn	do	3		
12 do	J. L. Shirley	Orégon	82		
15 do	W. J. Johnston	Idaho	18		
15 do	C. C. Johnston	do	15		
15 do	F. M. Johnston	do	16		
15 do	W. Voss	do	14		
16 do	Joseph Park	do	150		
27 do	John Hagarty	Utah	3	1	
27 do	John McAltester	Idaho	1	44	
27 do	N. M. Pratt	do	16	3	
27 do	Olivia Pratt	do		16	
13 août	S. C. Bird	Montana			984
13 do	George Howe	do	29	325	
4 sept.	Peter Cyr	do	4		
4 do	Noël Salois	do	8		
4 do	Susette Desgarle	do	18		
4 do	Roger Paul	do	5		
10 do	A. V. Caldwell	Idaho	43	15	
10 do	C. L. Harkness	do	17	2	
10 do	J. F. Caldwell	do	58		
10 do	J. H. Caldwell	do	37		
10 do	J. Moir	do	15		
2 oct.	Chas Lafontaine	Washington	22		
2 do	Moses Lafontaine	do	6		
3 do	J. Cooke	Idaho	15	139	
3 do	H. Cooke	do	22	56	
3 do	Al. Merkley	do	20	27	
3 do	L. G. Christy	do	21	160	
3 do	Henry Cook	do		16	
3 do	Martin Berggreen	do	4		
1er déc.	C. O. Card et Harker	Utah			3,020
			817	945	4,004

ROBERT EVANS, M.V.

N° 17.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DU BÉTAIL A MANITOU.

(M. M. YOUNG, M. V.)

MANITOU, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-joint un état détaillé des inspections opérées par moi durant l'année 1891.

A l'exception de peut-être douze individus, tous ceux qui sont nommés sur cette liste sont venus en Canada, aux dates indiquées, et dans l'intention d'y fixer leur demeure. Peu d'entre eux, relativement, possédaient de fortes sommes d'argent, et beaucoup étaient absolument sans capitaux; mais presque tous, néanmoins, ont amené avec eux des bêtes à cornes ou des chevaux sains et vigoureux.

Sur 362 chevaux introduits, environ 150 appartenaient à des personnes en intention de se faire colons, et valaient en moyenne \$130 par tête. Toutes les bêtes à cornes étaient à des colons; elles étaient de bonne qualité et en moyenne valaient, aux prix du Manitoba, environ \$20 par tête. Ainsi ces nouveaux-venus, quoique relativement peu nombreux, ont accru de \$26,000 au moins, dès leur arrivée, la richesse de ce pays.

Quant au bien indirect qu'on peut en attendre, il n'est guère possible de le calculer, d'autant que, presque sans exception cette année, les immigrants étaient de la classe la plus désirable; dans des circonstances tant soit peu favorables, ils sont certains de prospérer.

Comme vous le verrez, la plupart viennent du Dakota, où ils avaient eu à lutter contre la mauvaise fortune sous toutes ses formes: sécheresses, gelées, hypothèques, etc., depuis des années, pendant lesquelles plusieurs se plaignent de n'avoir jamais récolté plus de 2 boisseaux et demi par acre; encore était-ce dans les saisons les plus propices.

Les derniers venus rapportent qu'ils ont laissé leurs grains en meules sur les champs à cause de la rareté des machines à battre; et comme aussi il leur était devenu très difficile de se procurer l'argent nécessaire pour leurs besoins les plus pressants, et que les taux de l'intérêt changeaient sans cesse, ils avaient pris le parti de passer en Canada, même les mains vides, ne voulant pas rester davantage dans leurs misérables établissements, et préférant abandonner le peu qu'ils auraient pu encore sauver des débris. J'ai la satisfaction de vous annoncer que le bétail de toute sorte a été remarquablement sain durant l'année. Aucune maladie contagieuse n'est survenue dans le district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. M. YOUNG, M. V.,

Inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT DÉTAILLÉ des inspections faites par M. Young, M.V., inspecteur à la quarantaine de Manitou, Manitoba, en 1891.

Dates.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	ANIMAUX INSPECTÉS.			Où inspectés.	Observations.
				Chevaux.	Mâles.	Bêtes à Moutons.		
1891.								
2 janvier.	W. G. Kittell.	Aberdeen, Dakota S.	Salcoats, Man.	4	5		Cartwright	
3 do	James Pmk.	Allerton, Dakota N.	Tr. J. R. 9, O., Man.	1			Manitou.	
8 do	Jas E. Williams.	Allen, Iowa	Morden, Man.	1	5		Killarney.	
14 do	Neil Fox.	Cavaliér (comté) do	Morden, Man.	2			Morden.	
18 février.	Wm Sample	Forest-River do	Lac Dauphin, Man.	2			Manitou.	
19 do	B. J. McConnell, M.D.	do do	Morden.	4	2		Morden.	
21 do	Richd Hanna.	do do	Someset do	1	7		Manitou.	
23 do	T. C. Gorrell.	Cavaliér (comté) do	Pilot-Mound do	1	2		Pilot-Mound.	
25 do	Rich. Hanna.	do do	Someset do	1	2		Manitou.	
16 mars	T. Carey	Cavaliér (comté) do	Stowfries do	7	1		Manitou.	
18 do	Wm Porter	Willis-City do	Calgary, T.N.-O.	2	2		Killarney.	
20 do	Jno McLeilan.	do do	do do	2	3		do	
20 do	John A. Whitson.	do do	do do	9	9		do	
20 do	Robt Hare.	do do	do do	3	13		do	
20 do	John Whitson	do do	Morden, Man.	5	28		Morden.	
22 do	John Bandroch.	Emhurst do	Morden, Man.	1			Manitou.	
23 do	Geo. B. Batho.	Dunseith do	Red-Deer, Alberta.	2			Manitou.	
25 do	Jos. Messner.	Mount-Carmel do	Couleaux Prunes, M.	16	8		Morden.	
3 avril	Wm Brunelle	Rollette (comté) do	Edmonton, T.N.-O.	3	1		Killarney.	
6 do	Louis Brunelle.	York, c. de Benson do	do do	4			do	
10 do	John Irvine.	Rolla do	Rounthwaite, Man.	4	6		do	
14 do	Wm E. Wood.	Elkwood do	Brandon do	2	5		Manitou.	
17 do	Patrick McBride.	do do	Killarney do	2	2		Killarney.	
30 do	Wm Small.	St-John's do	Manitou do	1	7		Manitou.	
3 mai	R. Ironside.	Cavaliér (comté) do	St-Charles do	3	1		Killarney.	
4 do	Chas Robillard.	Bottineau (cité) do	St-Charles do	6			do	
4 do	John English.	Kansas do	Minnewawa do	3			do	
4 do	John Thorn.	Belcourt do	Wassawa do	6			Manitou.	
5 do	Ed. Rooney.	Nelson (comté) do	Manitou do	1			do	
5 do	Fred. Bolland.	Cavaliér (comté) do	Crystal-City do	2	65		do	
8 do	Ed. Rooney.	Nelson (comté) do	Manitou do	1			do	
8 do	Colin McLeod.	Hannah do	Norquay do	1	8		do	
11 do	Francis Hanna.	do do	do do	1	4		do	
11 do	Colin McLeod.	Cavaliér (comté) do	Pilot-Mound do	1			do	
11 do	Robt Gerrall.	do do	Carman do	1			do	
26 do	Frank McKnight.	Rolla do	Tr. 1, R. 7, O.	1			do	
29 do	Wm Bottrell.	Elkwood do	do do	1	12		do	
5 juin	John Stantey	Walsh (comté) do	Minnedosa do	1	2		Crystal-City.	

8 do	Jos. Stobie.	Marshall (comté) D. S.	Lac Dauphin do	1	3		Manitou.	Suspectés d'être atteints de la morve; renvoyés aux E.-U.
11 do	O. G. Routledge.	St-John's, Dakota N.	Wakopa do	1	2		Killarney.	
16 do	Garnet Man.	Cavaliér (comté) D. N.	Rhineland do				Morden.	
18 do	John Jolly.	Rollette do	Wakopa do	5	5		Killarney.	
23 do	Angus McLean.	Esmapark do	Gladstone do	6			do	
23 do	Gustavus Duchene.	Bottineau do	St-Charles do	4			do	
27 do	John Knox.	Ennons do	do do	2	90		do	
27 do	Peter Bruce.	St-John's do	Lacs des Roches, Man.	2			do	
27 do	A.H. Gordon.	do do	Wakopa do	2			do	
28 juillet.	A. E. Gwynn.	do do	Riv. de Roche, T.N.-O.	2			do	
17 août	Osborne Warner.	do do	Portage la Prairie, Man.	2			do	
26 do	R. B. Sidebottom.	do do	Adelphi, Man.	36			do	
26 do	Wm Murten.	do do	Boissevain do	1	3		Manitou.	
26 do	Alf. Gordon.	Rolla, Dakota N.	Makopa do	5	11		Killarney.	
2 sept.	And. Pogue.	St-John's do	Edmonton, T.N.-O.	5	5		do	
2 do	Alex. McLachlan.	Rollette (comté), D. N.	do do	15	11		Cartwright	
5 do	John E. Phillips.	Scotland, Dakota S.	Morden, Man.	6	1		Morden.	
5 do	Geo. Huddleston.	Cavaliér (comté), D. N.	Treherne do	2			Manitou.	
8 do	Joseph Michaud.	West-Port, Dakota S.	Alberta, T.N.-O.	6	2		Killarney.	
11 do	Joseph Lepointe.	Cavaliér (comté) D. N.	St-Leon, Man.	60	3		do	
26 do	Peter et Annie Martin.	Aberdeen, Dakota S.	Carman do	11			Morden.	
6 do	Edt. Finnerice.	do do	Yorktown, T.N.-O.	27			Killarney.	
8 do	Ober Gendron.	do do	St-Alphonse, Man.	18			do	
13 do	N. P. Osgood.	do do	St-Leon do	20			do	
17 do	John Even.	Elkwood, Dakota N.	Morden do	2			Morden.	
30 do	Rich. Hammond.	Milton do	Lake Dauphin do	1			do	
10 do	Chas Jenkins.	Rolla do	Boissevain do	2	3		Killarney.	
28 do	Jacob Haws.	Grand-Forks (c.), D. S.	Brandon do	2			Crystal-City.	
24 déc.	McGarvin, Frères.	Towner (comté), D. N.	Sumnerberry, T.N.-O.	5			Cartwright.	
26 do		Boulder, Montana.	Adelphi, Man.	46			Killarney.	
				362	8	320	10	
Total.....				362	8	320	10	

M. YOUNG, M.V.,
Inspecteur à la quarantaine.

MANITOU, 31 décembre 1891.

N° 18.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE ÉTABLIE À DELORAINE
(MANITOBA.)

(M. JOSEPH DANN, M. V.)

DELORAINE, MANITOBA, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport. Le tableau ci-dessous vous indiquera le nombre par mois des animaux que j'ai inspectés à ce port d'entrée pendant l'année 1891.

Tous les animaux présentés à l'inspection étaient exempts de maladie ; et il y a eu dans les localités environnantes, quelques cas seulement de maladie contagieuse (la morve) durant l'année qui se termine.

1891.	Chevaux.	Mules.	Bêtes à cornes Durham.	Sang-mêlé.	Moutons.	Cochons.
Janvier.....	14			7		
Février.....	9			8		
Mars.....	2		2	6		
Avril.....	11	2		32		2
Mai.....	22	2		98		
Juin.....	8		2	1		
Juillet.....	26			1		
Août.....	12			2		
Septembre.....	5	1				
Octobre.....	33			20	21	
Novembre.....	5					
Décembre.....						
Total.....	147	5	4	175	21	2

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

JOSEPH DANN, M.V.,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 19.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DE VICTORIA, (C.-B.)

(M. G. BLANCHARD, M.V.)

VICTORIA, C.-B., 1er janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'inspection des animaux pendant l'année expirée le 31 décembre 1891.

Les importations ont été de bonne qualité, et j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'il n'a pas été nécessaire une seule fois de refuser l'entrée à des animaux qu'on voulait introduire.

En novembre il s'est élevé des doutes sur le point de savoir si la loi permettait de laisser entrer des animaux sans leur faire faire auparavant les 90 jours de quarantaine; mais la question ayant été proposée au département, celui-ci a décidé qu'ils devaient être admis au libre passage, après avoir été inspectés et trouvés exempts de soupçon.

Je suis heureux aussi d'ajouter qu'il n'existe, autant que je puis le constater, aucune maladie contagieuse parmi le bétail sur le littoral du Pacifique.

Sur les 909 bêtes à cornes qui sont entrées par ce port, 826 étaient destinées à la boucherie, et ont été, probablement, abattues dans les trente jours ou les six semaines de leur arrivée. Les 83 restantes devaient se garder pour le laitage et la reproduction.

Tous les moutons importés dans l'année provenaient des Etats de Washington et d'Orégon, excepté deux troupeaux de 178 têtes en tout, qui avaient été expédiés de Californie; tous étaient de bonne race et parfaitement sains.

L'augmentation dans les importations à ce port est due à ce que le steamer établi entre Vancouver et les ports sur le Déroit ayant été retiré, le bétail vient par la voie de Victoria; comme aussi à l'accroissement de la population de nos villes.

Mon état constate qu'il n'est entré ici que 54 cochons. Il faut attribuer la diminution accusée par ce nombre à la sage décision que le département a prise d'exiger la quarantaine réglementaire de 21 jours pour ces animaux.

Dans le mois d'avril, on a construit près du dock d'entrée du port deux jetées pour y faire séjourner les cochons après leur débarquement; mais elles n'ont pas encore été utilisées.

Cette décision de faire faire quarantaine aux cochons à leur arrivée me paraît opportune, attendu qu'il y a eu de fréquentes apparitions de choléra des porcs de l'autre côté de la frontière.

En février, j'eus avis qu'il avait éclaté dans le district de Nanaïmo. Je mis alors les cochons en quarantaine, conformément aux instructions départementales, et fis abattre ceux qui étaient infectés. Mais il en était mort déjà 60 environ avant que j'aie eu l'avis. Le 4 avril, je déclarai la quarantaine levée et le district sain. J'avais été habilement aidé dans mes opérations par l'officier de police provinciale Stevenson.

Il est entré, pendant l'année, 63 mules et 408 chevaux. Presque toutes les mules étaient à destination des houillères de Nanaïmo. Une partie des chevaux sur la liste étaient des chevaux canadiens conduits de l'autre côté du déroit pour être exposés ou prendre part à des courses, ou des chevaux étrangers amenés ici pour les mêmes objets.

J'ai, dans l'année, en exécution d'instructions du gouvernement provincial, ordonné l'abattage de six chevaux malades de la morve. On a pu constater que ces cas d'affection se rapportaient à une espèce d'influenza qui règne ici depuis plusieurs années. Les locaux, chaque fois, ont été désinfectés à fond ou détruits.

Suit l'état des animaux que j'ai inspectés, avec les noms des expéditeurs et l'indication des provenances. Pour les moutons, l'indication de provenance peut n'être pas toujours bien exacte, vu que toutes les expéditions se sont faites de lieux situés près de la frontière de l'Etat nommé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. G. BLANCHARD, M. V.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT des inspections faites à Victoria, C.-B., pendant l'année terminée le 31 décembre 1891, par W. G. Blanchard, M. V., inspecteur vétérinaire.

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Moutons.	Bêtes à cornes.	Co-chons.	Chevaux.	Mules.
1891.							
6 janv...	J. Parker.....	Orégon.....	289				
15 do...	do	do	398				
16 do...	J. S. Bowker.....	do				1	
24 do...	J. Parker.....	do	303				
29 do...	do	do	399				
31 do...	A. McDonald.....	do				8	
3 février.	L. Goodacre.....	do	102				
4 do...	Peppler et Reddell.....	do				7	
5 do...	Bow Yuen.....	do			53		
6 do...	J. Parker.....	do	399				
10 do...	do	do	314				
12 do...	do	do	388				
19 do...	do	do	564				
21 do...	A. McBean.....	Californie				2	
25 do...	J. Parker.....	Orégon.....	402				
25 do...	J. Vermouth.....	do				1	
26 do...	J. Parker.....	do	188				
4 mars...	M. Stayner.....	Washington				2	
4 do...	J. Cameron.....	Orégon				10	
6 do...	E. B. Hill.....	Washington				1	
9 do...	Wm Dalby.....	Californie		4			
9 do...	Jos. Sayward.....	do				1	
9 do...	J. Parker.....	Orégon.....	367				
9 do...	do	do	206				
10 do...	R. Reddell.....	Washington				7	2
11 do...	J. Parker.....	Orégon.....	409				
14 do...	do	do				5	
16 do...	J. Bennet.....	do				1	
16 do...	J. Parker.....	do	394				
20 do...	do	do	89				
20 do...	Wm. Boyd.....	Canada, entrepôt				18	
23 do...	J. Cameron.....	Orégon.....				16	
23 do...	M. McRae.....	Washington				1	
24 do...	J. Parker.....	Orégon.....	180				
25 do...	do	do	182				
30 do...	do	do	174				
31 do...	E. Aspden.....	Washington				1	
1er avril.	J. Parker.....	Orégon.....	210				
1 do...	C. Peppler.....	Washington				7	
2 do...	L. L. Phelps.....	do				2	
3 do...	Geo. Winter.....	do				3	
4 do...	J. Parker.....	Orégon.....	81				
7 do...	C. Nelson.....	Washington				3	
7 do...	C. Marsden.....	do				2	
7 do...	J. Parker.....	Orégon.....	210				
9 do...	do	do	206				
10 do...	do	do	196				
13 do...	do	do	210				
13 do...	J. W. Hanna.....	Washington				3	
15 do...	A. Webber.....	do				1	
17 do...	J. Merrifield.....	do				4	

ÉTAT des inspections faites à Victoria, B.-C., etc.—*Suite.*

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Mou-tons.	Bêtes à cornes.	Cochons	Che-vaux.	Mules.
1891.							
17 avril.	J. Parker.	Orégon.	218				
18 do	do	do	492				
18 do	S. Lingley.	Washington					1
18 do	Robt. Kilpatrick.	do					17
18 do	do	do				22	
20 do	G. M. Rouse.	do				3	
23 do	J. G. Cameron.	do				1	
24 do	"British Columbia Cattle Co."	Californie	128				
24 do	J. Parker.	Orégon	437				
27 do	J. G. Cameron.	Washington				2	
27 do	A. B. McRae.	Californie				3	
28 do	F. McNeill.	Washington				2	
29 do	J. G. Cameron.	do				1	
29 do	A. O. Van Boklen.	do				2	
1er mai	J. Parker.	Orégon	435				
1er do	J. Cameron.	do				3	
2 do	A. J. Archibald.	Minnesota.		9			
2 do	do	do					2
2 do	J. Parker.	Washington	215				
4 do	do	do	432				
5 do	do	do				8	
8 do	P. T. Wallace	Orégon				1	
8 do	Charles Brown.	Washington				3	
11 do	J. Parker	do	208				
11 do	J. Cameron	do				1	
11 do	J. Parker	do	418				
14 do	do	do	431				
16 do	Dr Lee.	En entr. p. E.-U.				2	
18 do	McMahon frères, Cie de cirque.	do				14	
18 do	"British Columbia Cattle Co."	Washington		40			
18 do	R. Porter.	do		77			
18 do	W. A. Woodward.	New-York.			1		
22 do	J. Haggerty.	Washington				11	
23 do	W. Chambers.	Californie.				2	
23 do	H. Field.	do				1	
23 do	F. H. Walker	Washington				1	
25 do	J. Parker	do	432				
26 do	"British Columbia Cattle Co."	Californie.	50				
27 do	J. H. Walker.	Washington				5	
28 do	Mr Vincent.	Californie.				2	
28 do	J. W. Hollenshead.	Washington				12	
28 do	do	Minnesota		14			
28 do	J. Parker.	Washington	685				
28 do	do	do	396				
29 do	G. Lascelles.	Ramené en C.-B.				1	
29 do	G. H. Walker	Washington				1	
29 do	W. F. Noble.	do	298				
29 do	J. W. Hollenshead.	do				2	
1er juin.	J. Parker	do				1	
2 do	A. McBean	do				6	
3 do	R. Porter	do				6	
6 do	A. McGillivray	do				2	
6 do	J. Parker	Orégon	336				
6 do	"British Columbia Cattle Co."	do	430				
9 do	Hayes et McIntosh	do	118				
10 do	C. Habig	Washington	60				
10 do	T. Witwell	do				1	
11 do	W. McKeon.	Ramené en C.-B.				1	
11 do	J. Gannon	do				1	
12 do	B. Gordon.	Californie.				1	
13 do	J. Parker.	Washington	242				
13 do	Hayes et McIntosh	do	242				
13 do	R. Thorburn.	do				2	
13 do	J. Cameron	do				1	
15 do	W. Chambers	Ramené en C.-B.				1	
15 do	J. W. Hollenshead.	Washington				1	
17 do	A. W. Salmon.	Californie.				1	

ÉTAT des inspections faites à Victoria, B.-C., etc.—*Suite.*

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Moutons.	Bêtes à cornes.	Cochons	Chevaux.	Mules.
1891.							
18 juin	J. Cameron	Washington				2	
22 do	" British Columbia Cattle Co."	do	575				
22 do	J. Parker	do	231				
22 do	W. Hume	Orégon				1	
23 do	C. Habig	Washington	35				
23 do	J. W. Sweeza	do				3	
23 do	J. S. Caton	do				2	
24 do	J. Parker	do	885				
1er juil	G. McRea	Orégon		31			
3 do	J. G. McLean	Washington					40
3 do	W. S. Hurst	do				1	
6 do	W. F. Noble	Washington	300				
6 do	Chas. Hall	do				1	
7 do	W. P. Smith	do				8	
8 do	J. Parker	do	433				
12 do	W. S. McEreth	do				2	
12 do	W. G. Flemming	do				2	
15 do	W. S. Hurst	do				1	
16 do	R. Riddell	do				4	
17 do	M. Middell	Orégon	198				
17 do	J. Parker	Washington				1	
18 do	do	do	210				
20 do	T. White	do				4	
21 do	J. Parker	do	1,366				
22 do	do	do	162				
22 do	R. Porter	do		100			
23 do	W. F. Noble	do	219				
24 do	J. S. Hall	Orégon				6	
24 do	do	do			1		
27 do	Thos. Wall	do				1	
27 do	W. F. Noble	Washington	244				
28 do	John Cort	do				2	
28 do	E. B. Hill	Kentucky				3	
3 août	do	do				3	
3 do	J. Parker	Orégon	236				
4 do	R. Riddell	Washington				6	
4 do	C. Stevens	do				1	
5 do	W. P. Smith	do				5	
11 do	S. Tolmie	do				1	
11 do	J. Parker	Orégon	1,000				
11 do	" A. C. Cattle Co "	do	501				
12 do	J. Parker	do	666				
13 do	A. McBean	Washington				2	
13 do	J. Delano	do			1		
15 do	R. P. Bithett	Californie				1	
18 do	R. Porter	Orégon			100		
21 do	A. McBean	Washington				2	
22 do	C. D. Nelson	do				4	
22 do	J. Parker	Orégon	233				
22 do	J. W. Powell	do				1	
22 do	J. A. McNeill	Ramené en C.-B.				1	
24 do	Wm Faunt	Washington				5	
26 do	M. Patterson	do				2	
28 do	Thos. Earle	do				21	1
29 do	J. Cameron	do				2	
29 do	W. F. Noble	Orégon	694				
31 do	J. Parker	do	424				
31 do	E. B. Hill	Kentucky				3	
5 sept	J. Bannesson	Orégon				1	
8 do	M. Englehardt	Washington	20				
9 do	" B. C. Cattle Co"	do	598				
11 do	R. Porter	Orégon			38		
11 do	J. Parker	do	969				
12 do	do	do	391				
17 do	W. P. Noble	Washington				1	
19 do	Willie Jim	do				1	
19 do	W. J. Taylor	do				1	

ÉTAT des inspections faites à Victoria, C.-B., etc.—Fin.

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Mou- tons.	Bêtes à cornes.	Co- chons.	Che- vaux.	Mules.
1891							
22 sept.	R. Porter	Orégon		78			
22 do	do	do		112			
22 do	Richard Gloss	Washington				3	
23 do	Venal Sanor	do				2	
23 do	Jas Irving	do				2	
24 do	J. Parker	Orégon	418				
24 do	Thos Earle	Washington				5	
24 do	" B. C. Cattle Co "	do	433				
24 do	M. Donaldson	Washington				1	
25 do	J. W. Hollenshead	Wisconsin				5	
26 do	do	do		14			
26 do	do	do	7				
26 do	J. Parker	Washington				2	
26 do	L. Goodacre	Orégon		18			
28 do	R. Riddell	Washington				1	
28 do	A. H. Hill	do				3	
28 do	Ed. Adamson	do				2	
28 do	B. J. Keith	do				2	
28 do	E. H. Fisher	do				2	
28 do	J. V. Millington	do				1	
28 do	J. E. Edwards	do				2	
29 do	Robert Breeze	do				1	
29 do	J. Hickey	do				1	
30 do	Peter Belle	do				2	
30 do	C. Clancy	do				1	
30 do	M. Kelly	do		1			
1er oct.	Ed. Nelson	do	26				
1 do	J. Parker	do	209				
2 do	L. W. Salmon	do				2	
2 do	" B. C. Cattle Co "	do	642				
3 do	J. Parker	do	234				
3 do	do	do		19			
5 do	do	do	1,055				
9 do	do	do	187				
16 do	" B. C. Cattle Co "	do		50			
19 do	J. Parker	do	1,007				
19 do	" B. C. Cattle Co "	do	213				
20 do	E. Marsden	do				2	
20 do	M. Chetham	do				3	
20 do	J. W. Hollenshead	Wisconsin	7				
21 do	H. Garrison	Orégon				4	
21 do	Geo. McRea	Washington				2	
22 do	J. Parker	Orégon		56			
23 do	R. Porter	do		18			
24 do	A. A. Brownell	Washington				1	
24 do	J. Parker	Orégon	339				
27 do	C. Bazett	Washington				3	
27 do	do	do		3			
27 do	R. Porter	Orégon		60			
27 do	Indian	Washington	6				
6 nov.	W. Richmond	do		2			
6 do	J. Parker	Orégon	997				
10 do	" B. C. Cattle Co "	do	751				
12 do	R. Porter	do		60			
21 do	G. H. Scribner	Washington				1	
27 do	J. Parker	Orégon	795				
27 do	E. Limes	Washington				2	
1er déc.	H. McDumbleton	do				1	
2 do	M. Holden	do				1	
2 do	F. T. Child	do				2	
2 do	do	do		1			
12 do	G. H. Scribner	do		2			
15 do	" B. C. Cattle Co "	Orégon	575				
16 do	J. Parker	do	796				
29 do	do	do	407				
	Totaux		33,197	909	54	408	63

N° 20.

RAPPORT SUR LE TRANSIT DU BÉTAIL DES ÉTATS-UNIS EN ONTARIO.

ST-THOMAS, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon onzième rapport annuel relatif au mouvement de transports d'animaux des États-Unis, par le port de St-Thomas, en transit et en entrepôt, de Windsor à Buffalo, sur le Michigan-Central (section canadienne); comme aussi au mouvement de transports de bétail américain, en transit et en entrepôt, de Windsor à Buffalo, par St-Thomas, sur la *Loop line* du Grand-Tronc (section du sud) et de St-Edward à London, sur l'embranchement de Sarnia; et de là, vers le sud, à St-Thomas, par l'embranchement London et Port-Stanley, et, vers l'est, à Buffalo, par la voie du Pont-Suspendu.

Les opérations du Michigan-Central (section canadienne), pour le transport de l'ouest à l'est du bétail des États-Unis, sur le territoire canadien, ont été très heureuses. La compagnie a transporté 10,646 wagons d'animaux par ce chemin, dans des voitures express spéciales bien appropriées, pourvues de freins à air comprimé, etc.; et aussi quantité de cochons, moutons et chevaux; des wagons de moutons mêlés avec des porcs, et d'autres wagons mixtes de bêtes à cornes, porcs, moutons et veaux expédiés à des boucheries des États de l'Est.

VOLAILLES VIVANTES.

Les transports de volailles vivantes ont été moins considérables par cette voie-ci que les années précédentes; mais ce qui en a passé était placé dans des wagons supérieurement aménagés. On emploie plus rarement pour cette nature d'expéditions les chars plats; on a maintenant des wagons express, garnis de poulaillers et de boîtes à claire-voie. Il y a eu aussi des envois de volaille par l'express, dont je ne tiens pas compte dans mon tableau.

Il a passé par ici des convois d'animaux de toute espèce, accompagnés par des hommes qui en avaient soin; et tous les wagons qui sont revenus à vide avaient été nettoyés et désinfectés avant le retour. Pendant l'année, la compagnie a transporté sur sa voie 14,830 wagonnées d'animaux sur pied, sans aucun accident. La durée moyenne du trajet est de onze heures.

La Ligne de raccourcissement du Grand-Tronc (division du sud) a eu moins de bétail à transporter de l'ouest à l'est, par St-Thomas, que le Michigan-Central, ou qu'elle n'en a eu les années précédentes; mais ses trains sont plus courts que ceux en circulation sur l'autre chemin; ils ne sont jamais de plus de 25 voitures; tandis que les trains du Michigan-Central sont de 35 wagons. En récompense, la marche des convois de transit en Canada, sur la voie du Grand-Tronc, est plus rapide, le trajet de Windsor à Buffalo, par le Pont-Suspendu, étant en moyenne de dix heures. Le bétail s'expédie par cette voie, en wagons-étables ou wagons-palais à bestiaux, sans descendre à Buffalo, jusqu'au port d'embarquement; et je puis dire que la compagnie a exécuté son service de circulation sans le moindre accident de trains d'animaux pendant toute l'année. Les trains mettent environ dix heures pour franchir la distance d'une rivière à l'autre.

Expéditions faites de St-Thomas à Toronto et à Montréal, d'animaux provenant du comté d'Elgin.—Le Michigan-Central (division canadienne) expédie le bétail sur pied rassemblé sur sa ligne, ouest de St-Thomas, à Montréal ou à Toronto, par le Grand-Tronc, à l'exception de quelques wagons qu'il achemine à Montréal sur le chemin de fer du Pacifique canadien. Tous les animaux partant d'ici sont placés dans des wagons spéciaux de l'exploitation locale.

Les transports de St-Thomas à Buffalo, par le Michigan-Central (section canadienne), de même que par la Ligne-Courte du Grand-Tronc (section méridionale)

offrent une augmentation constante dans le nombre des wagons d'agneaux ; une bonne partie des agneaux, cette année, venaient des comtés de Lambton et de Middlesex, — ceux de Lambton, par l'embranchement Mooretown du Michigan-Central et ceux de Middlesex par la Ligne-Courte du Grand-Tronc et l'embranchement de Port-Stanley. Tous ces produits s'expédient en wagons spéciaux de l'exploitation locale.

Je joins aussi à mon présent rapport un état indiquant le nombre de wagons de chevaux, etc., tirés des Etats de l'Est et passés en transit pour l'Ouest, et quelques wagons de chevaux provenant du Canada et expédiés aux Etats de l'Ouest. Ces convois ont traversé le territoire canadien sans accident. A tout prendre, du reste, l'année a été des plus favorables au transport des animaux vivants, car pendant l'hiver les neiges n'ont jamais été assez abondantes pour retarder sensiblement les trains, ni les glaçons assez forts pour interrompre la traversée des rivières Détroit et Sainte-Claire. J'ajoute que l'aménagement des wagons affectés à ce service est bien amélioré ; et comme en outre les hommes employés par la compagnie sur les trains avaient la garde et le soin des animaux transportés, le transit s'est toujours opéré avec sécurité et diligence.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. SLATER.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa,

TABLEAU indiquant le nombre de wagons d'animaux expédiés vers l'est, en transit et en entrepôt.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes.	Porcs.	Moutons.	Chevaux.	Animaux mêlés.	Volailles vivantes.	Veaux.	Mules.	Bétail et objets de ménage.	M.C., div. C.	G.-T., L. C., div. du sud.	Total.
1891.													
31 janv.	M. C., divis. canad.	953	145	238	13	73				4	1,426		
31 do	G.-T., L.-C., div. sud.	300	167	177	5	29						678	2,104
28 fév.	M.-C., divis. canad.	548	102	186	15	45					896		
28 do	G.-T., L.-C., div. sud.	310	81	146	5	13						555	1,451
31 mars	M.-C., divis. canad.	709	81	202	37	56				2	1,087		
31 do	G.-T., L.-C., divis. S.	296	56	138	5	17						512	1,599
30 avril.	M.-C., do C.	662	88	128	37	53					968		
30 do	G.-T., L.-C. do S.	277	46	125	17	18						483	1,451
31 mai	M.-C., do C.	1,060	76	58	16	23	1	1			1,235		
31 do	G.-T., L.-C. do S.	192	45	22	5	18						282	1,517
30 juin.	M.-C., do C.	837	49	4	16	15	5		3		929		
30 do	G.-T., L.-C. do S.	139	25	22	4	27	1					218	1,147
31 juill.	M.-C., do C.	1,103	102	13	19	24			1		1,262		
31 do	G.-T., L.-C. do S.	345	63	34	10	23						475	1,737
31 août.	M.-C., do C.	1,042	182	55	15	71	2		1		1,368		
31 do	G.-T., L.-C. do S.	383	138	109	13	45	1					709	2,077
30 sept.	M.-C., do C.	869	167	110	10	115	5	7	6		1,289		
30 do	G.-T., L.-C. do S.	416	205	129	16	75						841	2,130
31 oct.	M.-C., do C.	1,050	217	122	25	161	9				1,584		
31 do	G.-T., L.-C. do S.	369	201	242	21	105	11					949	2,533
30 nov.	M.-C., do C.	896	251	123	20	106	5				1,401		
30 do	G.-T., L.-C. do S.	255	235	282	14	104	11					901	2,302
31 déc.	M.-C., do C.	917	193	136	22	111	7				1,386		
31 do	G.-T., L.-C. do S.	134	152	184	1	141	2					614	2,000
	Totaux	14,062	3,087	2,985	361	1,468	60	8	11	6	14,831	7,217	22,048

L. SLATER.

TABLEAU des expéditions diverses de bétail local de Saint-Thomas à Montréal, par le chemin de fer Grand-Tronc, comme aussi de Saint-Thomas et des localités à l'ouest et à l'est, sur le Michigan-Central, section canadienne, à Montréal et à Toronto.

Date.	Compagnie.	Montréal.			Toronto.			Totaux.		Grand total.
		Bêtes à cornes.	Porcs.	Moutons.	Bêtes à cornes.	Porcs.	Autres animaux.	M.-C., division canadienne.	G.-T., Ligne-Courte, division du sud.	
1891.										
31 janv.	M.-C., division canadienne	1						1		1
30 avril	do				1			1		1
31 mai	do	8	2		4		1	15		
31 do	G.-T., L.-C., division sud..	3		2					5	20
30 juin	M.-C., do C...	3		1	4			8		
30 do	G.-T., L.-C. do S...	2							2	10
31 juill.	M.-C., do C...	30	2	3	11	1	1	48		
31 do	G.-T., L.-C. do S...	43		2	2				47	95
31 août	M.-C., do C...	39	1		12	1	1	54		
31 do	G.-T., L.-C. do S...				10				10	64
30 sept.	M.-C., do C...	16	3		15	4	2	40		
30 do	G.-T., L.-C. do S...	16			2				18	58
31 oct.	M.-C., do C...	10	2		22	3	1	38		
31 do	G.-T., L.-C. do S...	20			2				22	60
30 nov.	M.-C., do C...	7			11	2		20		
30 do	G.-T., L.-C. do S...	4			6				10	30
31 déc.	M.-C., do C...	5			1	1		7		7
	Totaux.....	207	10	8	103	12	6	231	114	346

L. SLATER.

EXPÉDITIONS diverses de bétail à Buffalo, de localités sur le Michigan-Central, section canadienne; et par la Ligne-Courte du Grand-Tronc, division du Sud, de Saint-Thomas et de localités à l'ouest et au nord; avec indication du nombre de wagons chargés de chaque espèce d'animaux.

Date.	Compagnie.	Agneaux.	Autres animaux	Chevaux.	M.-C., div. du Canada.	G.-T., Ligne-Courte, div. du Sud.	Total.
1891.							
31 jan.	M.-C., div. du Canada.	9			9		
31 do	G.-T., L.-C., div. S.	6				6	15
31 août.	M.-C., div. C.	3			3		
31 do	G.-T., L.-C., div. S.	2				2	5
30 sept.	M.-C., div. C.	10			10		
30 do	G.-T., L.-C., div. S.	6				6	16
31 oct.	M.-C., div. C.	17		2	19		
31 do	G.-T., L.-C., div. S.	18				18	37
30 nov.	M.-C., div. C.	30		1	31		
30 do	G.-T., L.-C., div. S.	24				24	55
31 déc.	M.-C., div. C.	40	2		42		
31 do	G.-T., L.-C., div. S.	35				35	77
Totaux		200	2	3	114	91	205

L. SLATER.

EXPÉDITIONS diverses de bétail local et autre, partie en transit des Etats de l'Est et partie de localités canadiennes sur le Michigan-Central, qui se sont dirigées par cette voie vers les Etats de l'Ouest, durant l'année.

Date.	Compagnie.	Chevaux transités aux Etats de l'Ouest.	Chevaux expédiés de localités canadiennes à ces Etats.	Moutons et autres animaux.	M.-C., div. du Canada.	Total.
1891.						
31 jan.	M.-C. division du Canada.		2		2	2
28 fév.	do	7	2		9	9
31 mars.	do	8	3	1	12	12
30 avril.	do	14	1		15	15
31 mai.	do	6	1	1	8	8
30 juin.	do	6			6	
31 juil.	do	6			6	
31 août.	do	7			7	7
30 sept.	do	7			7	7
31 oct.	do	11			11	11
30 nov.	do	4		2	6	6
31 déc.	do	3			3	3
Totaux		79	9	4	92	92

L. SLATER.

N° 21.

RAPPORT SUR LES PARCS A BÉTAIL DE LYN.

(W. STAFFORD.)

LYN-STATION, 18 janvier 1891.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 14, j'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai reçu, aux parcs de Lyn, pendant l'année terminée le 31 décembre 1891, dans 1,510 wagons, 24,160 bêtes à cornes, etc., et 755 chevaux, dans 37 wagons. Tous ces animaux ont été débarqués, pour manger, boire et se reposer. Les règlements officiels concernant le transport du bétail américain ont été exécutés strictement.

Les terrains, les clôtures et les barrières des parcs sont bien entretenues.

Les bestiaux canadiens ne peuvent pas approcher de ces parcs. Tous les animaux morts, à l'arrivée ont été enfouis dans les cours isolées, sous ma direction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. STAFFORD,

Gardien.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 22.

RAPPORT SUR LA LÈPRE DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. A.-C. SMITH, M.D.)

OTTAWA, 29 mai 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en exécution des instructions départementales, je me suis transporté à Victoria, C.-B., et que j'y ai passé cinq jours du présent mois à visiter et examiner des malades que l'on supposait atteints de la lèpre. Le Dr Jones, chef médical de la quarantaine, le Dr Miller, officier de santé de la ville, M. Beatty, chef de la police sanitaire, un des aldermen, un agent de police et un interprète chinois, m'accompagnaient dans mes visites. Je leur suis reconnaissant de leur bienveillant concours et de toutes leurs attentions.

Je n'ai pu retrouver que six cas suspects. L'un n'offrait aucune trace de lèpre. Trois autres cas en avaient certainement tous les caractères, les malades étant même à des degrés avancés de l'affection. Les deux cas restants présentaient des symptômes inquiétants; encore qu'ils ne soient pas assez développés pour permettre d'établir un diagnostic positif, je suis presque sûr que le terrible mal va bientôt s'accroître de manière à ne plus laisser de doute. Ces deux malades vivaient depuis quelque temps avec les deux lépreux susmentionnés.

Tous les cinq, je suis heureux de vous en informer, ont été transportés par les officiers de santé de la ville, à une maison très confortable, sur une île située à dix-sept milles de Victoria, et qu'on a réservée récemment pour en faire un lieu de quarantaine. J'ai accompagné ces malheureux dans le voyage à l'île, où j'ai fait d'autres examens qui m'ont confirmé dans mon opinion.

Le Dr Milne m'ayant dit que le bureau de santé de la ville ne possédait pas le pouvoir de subvenir d'une manière permanente à l'entretien des lépreux, j'ai été voir, en compagnie du Dr Jones, le secrétaire provincial, lequel a fait prendre depuis des renseignements sur le mode en usage au Nouveau-Brunswick pour pourvoir au traitement et à l'existence des infortunés atteints de la lèpre; et j'ai raison de croire qu'il vous écrira au sujet de ceux de Victoria. Il me sera peut-être permis d'ajouter que, comme les malades internés en ce moment sur l'île d'Arcy ont reçu pour huit mois de provisions, etc., et ont la promesse d'autres secours de la ville et des marchands chinois, vous pouvez fort bien trouver qu'il n'est pas nécessaire de faire voter un crédit pour eux dans la présente session.

Le secrétaire provincial (l'honorable M. Robson) m'a dit que les Chinois malades de la lèpre, dans les districts ruraux, en étaient chassés par leurs compagnons et qu'ils venaient se réfugier à Victoria; il croit que les cinq lépreux à la quarantaine représentent actuellement tous les cas de cette maladie qui se trouvent en Colombie. D'après l'avis du Dr Jones, j'ai télégraphié aux médecins des compagnies minières à Nanaïmo et à Wellington, mais je n'ai pas eu nouvelle qu'il y avait des lépreux dans ces localités.

Le Dr Milne avait eu la bonté de me donner des lettres d'introduction auprès de quelques-uns des principaux médecins de Vancouver-Cité et de New-Westminster, où deux mille Chinois environ sont employés dans les manufactures de conserves. J'ai passé toute une journée à Vancouver-Cité, à visiter son quartier chinois, en compagnie du chef de police. Je n'y ai pas vu d'indice de lèpre, et, du reste, l'officier de santé m'a déclaré qu'il n'en existait point. Je me suis rendu ensuite à New-Westminster, mais l'officier de santé de la ville m'ayant assuré qu'il n'y avait aucun cas suspect, j'en suis reparti sans plus d'enquête.

En résumé, pour les cinq lépreux en quarantaine, à moins qu'ils ne tentent de s'échapper, le département n'aura pas à s'occuper d'eux avant douze mois au moins. Mon inspection personnelle et les informations sûres que j'ai prises m'autorisent à croire qu'il n'existe pas d'autres cas de lèpre dans la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M.D.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 23.

INSPECTION DU BÉTAIL EN TRANSIT À WINDSOR, ONTARIO.

(M. J. BOWLER, M.V.)

WINDSOR, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport depuis ma nomination (1er septembre 1891). Il a passé par ici une quantité considérable d'animaux cet automne, tous en bonne santé et condition. Quelquefois il y a un porc ou un mouton mort étouffé. Je fais enlever les cadavres avant le départ de Détroit. Il n'y a eu ni difficulté ni retard à l'occasion des inspections; les animaux s'expédiaient avec célérité. Je fais l'inspection plus particulièrement au *slip-dock* du Détroit, Grand-Haven et Milwaukee *via* du Grand-Tronc; M. Mathews va au *Canada Southern Branch* du Michigan Central; M. Golden au Wabash *via* Grand-Tronc. Je suis toujours prêt à me rendre à l'un ou à l'autre des *slip-docks*, lorsque mon aide est nécessaire. Suit un état indiquant, par mois, le nombre d'animaux que j'ai inspectés aux trois *slip-docks* à Détroit (États-Unis).

SLIP-DOCK DU D., G.-H. ET M.

Mois.	Che- vaux.	Bêtes à cornes.	Cochons	Mou- tons.	Veaux.
Septembre.....		1,512	6,399	1,666	267
Octobre.....		2,107	5,691	12,748	273
Novembre.....		1,907	9,419	16,023	164
Décembre.....	8	1,606	6,422	17,078	119

Wagons, 914; voyages à Détroit, 209; nombre total d'animaux, 83,409.

SLIP-DOCK DU CANADA-SOUTHERN.

Septembre.....		1,147	724	830
Novembre.....	18	1,772	1,537	6

Wagons, 102; voyages à Détroit, 13; nombre total d'animaux, 6,034.

SLIP-DOCK DU WABASH.

Septembre.....			1,161	340
Novembre.....		221	1,733	870	6
Décembre.....			497	35	1

Wagons, 48; voyages à Détroit, 17; nombre total d'animaux, 4,864.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Décembre.....	20
---------------	----	-------	-------	-------	-------

Wagon, 1; voyage, 1.

Wagons, 1,065; voyages à Détroit, 240; grand total d'animaux, 94,327.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES BOWLER, M. V.

Président du Bureau des inspecteurs de bétail.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 24.

RAPPORT SUR L'INSPECTION DES BESTIAUX EN TRANSIT DES
ETATS-UNIS.

(M. R.-F. GOLDEN.)

WINDSOR, ONT., 30 janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon premier rapport annuel depuis ma nomination (1er septembre 1891).

Je suis l'un des trois inspecteurs chargés d'examiner les animaux qui entrent par chemins de fer à Windsor pour, après avoir traversé le territoire canadien, repasser en territoire des Etats-Unis à la traversée de Niagara.

Le tableau ci-dessous indique le nombre des animaux examinés par moi, pour les chemins de fer du Grand-Tronc et du Michigan-Central, du 1er septembre au 31 décembre 1891.

POUR LE GRAND-TRONC.

Mois.	Nombre de wagons.	Cochons	Bêtes à cornes.	Moutons	Veaux.	Chevaux
1891.						
Septembre.....	113	4,809	767	3,183	139
Octobre.....	169	10,845	696	6,440	167	5
Novembre.....	237	20,021	651	7,884	218	19
Décembre.....	238	16,513	907	9,533	132	1
Totaux.....	757	52,188	3,021	27,040	656	25

POUR LE MICHIGAN-CENTRAL.

Septembre.....	146	2,342	2,192	3,262	93
Octobre.....	41	584	568	381	1
Novembre.....	201	4,035	2,760	3,006	124	24
Décembre.....	53	416	771
Totaux.....	441	7,377	6,291	6,649	218	24

A part, quelquefois, un animal trouvé mort, ou un wagon dans un état extrême de saleté, tout était en bon ordre. Avant de permettre que les wagons en pareil cas poursuivent leur route, je les fais nettoyer et désinfecter, et aussi enlever les cadavres; ou bien pour qu'il n'y ait pas de retardement, les compagnies de chemins de fer font transporter les animaux sains dans d'autres wagons.

Espérant que ce rapport aura votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT F. GOLDEN,

M. V.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES DU CANADA

PAR

DOUGLAS BRYMNER, Archiviste

1891

(Annexe du Rapport du Ministre de l'Agriculture.)



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1892

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
RAPPORT DE L'ARCHIVISTE.....	vii
Liste des livres, etc., reçus en don, avec les noms des donateurs.....	xli
NOTE A.—ÉTABLISSEMENTS ET ARPENTAGES—	
N° 1. Recensement du "settlement" de Niagara, 25 août 1782.....	1
2. Le lieutenant-colonel John Butler au capitaine Mathews.....	2
3. Listes fournies par le lieutenant-colonel de Peyster, de personnes en disposition de s'établir à Niagara, 1784.....	2
4. Relevé général des colons dans les nouveaux townships.....	5
Etats nominatifs des soldats licenciés et des loyalistes :—	
Township 1.—Cataracouy, le 9 octobre 1784.....	6
Id. id. 16 id.	6
Township, Pointe-Mullie 19 id.	7
Township 2.—Cataracouy, 7 id.	7
Id. colons.....	8
Township 3.—Cataracouy, 25 septembre 1784.....	9
Id. id. 6 octobre,	10
Township 4.— id. 5 id.	11
Id. id. 14 id.	12
Township 5.— id. 13 id.	13
Township 6.— id. 13 id.	13
Township 7.— id. 12 id.	14
Township 8.— id. 12 id.	15
Township 5.—Baie de Quinté 4 octobre,.....	15
Id. (Troupes allemandes) 4 id.	16
Seigneurie de Sorel 12 septembre 1784.....	16
Relevé d'établissements dans la province de Québec année 1784....	17
Id. d'établissements au-dessous et au-dessus de Cataracouy.....	18
Liste de loyalistes et soldats licenciés destinés pour la baie des Chaleurs, 9 juin 1784.....	18
Familles expédiées au Cap-Breton.....	20
Liste de familles loyalistes en disposition d'émigrer au Cap-Breton.	20
5. Justus Sherwood au général Haldimand, et extraits de son journal.	21
6. Observations sur la rivière Madawaska.....	23
7. Id. sur le lac Témiquata.....	24
8. Id. sur le nouveau chemin au lac Témisquata.....	24
9. Le capitaine Munro : Sur la rivière Saint-Jean, les terres de la Nouvelle-Ecosse et le nouveau chemin du Kamouraska au lac Témiscouata.....	25
10. Le capitaine J Sherwood : De l'extrémité ouest du lac Saint-François à la baie de Quinté.....	32
11. Voyage du lieutenant John de la baie de Quinté à Cataracouy.....	35
NOTE B.—DIVISION DU HAUT-CANADA.	
Observations du juge en chef Elmsley sur l'Acte de 1798.....	36

NOTE C.—Guerre avec la France, 1793.

N° 1. M. Dundas au lieutenant-gouverneur Wentworth.....	38
2. Le même au brigadier général Ogilvie.....	39
3. Le lieutenant gouverneur Macarmick au même.....	39
4. Le brigadier général Carleton au major général Clarke.....	40
5. Le brigadier général Ogilvie au même.....	40
6. Liste des officiers du " King's Nova Scotia Regiment ".....	43
7. Le lieutenant-gouverneur Macarmick au brigadier général Ogilvie.	41
8. Le brigadier général Ogilvie au major général Clarke	42
9. Le même au même.....	43
10. Le lieutenant-gouverneur Macarmick à lord Dorchester.. ..	44
11. Lord Dorchester au lieutenant-gouverneur Macarmick.....	44
12. Le brigadier général Ogilvie au major général Clarke.....	45
13. Le lieutenant-gouverneur Macarmick au brigadier général Ogilvie.	46
14. Le brigadier général Ogilvie à Francis Le Maistre.. ..	46
15. Le même au major général Clarke.....	46
16. Le même à Francis Le Maistre.....	47
17. Le brigadier général Carleton au major général Clarke.	48
18. Le lieutenant-gouverneur Wentworth au lieutenant-gouverneur Carleton.....	48
19. Le brigadier général Carleton à lord Dorchester.....	49
20. Le brigadier général Ogilvie à Francis Le Maistre.....	49
21. Le lieutenant-gouverneur Wentworth au major général Ogilvie....	50
22. M. Dundas au même.....	51
23. Le brigadier général Carleton à lord Dorchester.....	51
24. Le lieutenant-gouverneur Wentworth au major général Ogilvie....	51
25. Le major général Ogilvie au lieutenant-gouverneur Wentworth....	52
26. Le lieutenant gouverneur Wentworth au major général Ogilvie....	52
27. Le major général Ogilvie à Francis Le Maistre.....	53
28. Le même au lieutenant-gouverneur Wentworth.....	53
29. Le même à Francis Le Maistre.....	54
30. Le même à lord Dorchester	55
31. Le même au même	55
32. Le major général Carleton au même.....	56

NOTE D.—DESSEINS DES RÉPUBLICAINS FRANÇAIS SUR LE CANADA.

N° 1. Le capitaine Schoedde au capitaine Le Maistre.....	57
2. Le lieutenant-gouverneur Simcoe au major général Clarke.....	57
3. Le lieutenant-gouverneur Prescott au duc de Portland.....	57
4. Rapport du procureur général au conseil exécutif.....	58
5. William Stanton au colonel Barnes.....	60
6. Joseph Chew au capitaine James Green.....	61
7. Robert Liston au général Prescott.....	62
8. Le duc de Portland au même	63
9. Déposition de William Barnard.....	64
10. Déposition de Gabriel Sistare.....	65
11. Le procureur général au capitaine Green	66
12. Le général Prescott au duc de Portland.....	66

NOTE D.—DESSEINS DES RÉPUBLICAINS FRANÇAIS SUR LE CANADA—*Fin.*

N° 13. Déposition de John Black.....	67
14. Déposition de Charles Frichet.....	69
15. Déposition de Thomas Butterfield.....	71
16. Déposition de Daniel McLane.....	72
17. Rapport du procureur général Sewell	73
18. <i>Calendar</i> d'assises du procureur général.....	76
19. Le lieutenant-colonel De Bernière au capitaine Green.....	78
20. Lettre anonyme à John Thorpe.....	79
21. Autre au même.....	79
22. John Hunsdon au même.....	80
23. Le lieutenant-colonel De Bernière au capitaine Green	81
24. Le capitaine Schoedde au même (maintenant major).....	81
25. Le major général Burton au lieutenant-gouverneur Milnes.....	81
26. Le même au major Green.....	82
27. Le lieutenant-gouverneur Milnes au lieutenant-général Hunter... ..	82
28. Information touchant des complots.....	83
29. Lettre anonyme au major général Burton.....	83
30. Le lieutenant-gouverneur Milnes au même.....	84

NOTE E.—Le "MARRIAGE LAW" DANS LE HAUT-CANADA.

Rapport de Richard Cartwright, junior.....	85
--	----

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA, ANALYSES.—

Q. 58-1. Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, 1792.....	1
Q. 58-2. id id 1792.....	10
Q. 59-1. 59-2 id id 1792	17
Q. 59-A. Lois rendues dans la province de Québec, 1777 à 1791.	18
Q. 60 Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, 1792	19
Q. 61-1. id id et autres 1792.....	21
Q. 61-2 id id et autres 1792.....	26
Q. 62 id id et autres 1793..	32
Q. 62—A1. A2. Papiers concernant le Canada et Terre-Neuve, 1790-92	37
Q. 62—A3. A4. A5. id id id 1790-92	39
Q. 62—A6. id id id 1790-92	41
Q. 63-1. Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, (procès-verbaux du conseil), 1793..	41
Q. 63-2 id id id 1793.....	43
Q. 64. Journaux de la Chambre d'Assemblée, mars à mai 1793.....	46
Q. 65. Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, 1793	46
Q. 66. Gouverneur lord Dorchester, 1793.....	52
Q. 67. do 1794.....	61
Q. 68. do 1794.....	71
Q. 69-1 do 1794.....	75
Q. 69-2 do 1794.....	83
Q. 70. Gouverneur lord Dorchester, 1794.....	90
Q. 71-1 id 1795.....	96
Q. 71-2. id 1795.....	102

PAPIERS D'ÉTAT BAS-CANADA, ANALYSES.—*Fin.*

Q. 72-73-1.	Q. 72-73-2.	Gouverneur lord Dorchester, 1795.....	106
Q. 74-1.		id 1795.....	113
Q. 74-2.		id 1795.....	116
Q. 75-1.		id 1796.....	123
Q. 75-2.		id 1796.....	128
Q. 76.		id avec journaux du Conseil législatif, 1796 et lieutenant gouverneur R. Prescott, 1796.....	136
Q. 77.		id lieutenant-gouverneur R. Prescott, 1796.....	139
Q. 78.		Lieutenant-gouverneur R. Prescott, 1797.....	147
Q. 79-1.	id	1797.....	155
Q. 79-2.	id	1797.....	162
Q. 80-1.	id	1798.....	165
Q. 80-2.	id	1798.....	170
Q. 81-1.	id	et autres 1798.....	175
Q. 81-2.	id	id 1798.....	177
Q. 82.	id	id 1799.....	183
Q. 83.	id	lieutenant-gouverneur Milnes, et autres 1799.....	191
Q. 84.		Lieutenant-gouverneur Milnes, 1800.....	198

PAPIERS D'ÉTAT, HAUT-CANADA, ANALYSES.

Q. 278.		Lieutenant-gouverneur Simcoe et autres 1792.....	1
Q. 279-1.	id	id 1792-1793.....	15
Q. 279-2.	id	id 1792-1793.....	21
Q. 280-1.	id	id 1794.....	26
Q. 280-2.	id	id 1794.....	36
Q. 281-1.	id	id 1795.....	44
Q. 281-2.	id	id 1795.....	53
Q. 282-1.	id	id 1796.....	60
Q. 282-2.	id	id 1796.....	70
Q. 283.		Président Russell faisant fonction de gouverneur id1797	85
Q. 284.	id	id 1798.....	95
Q. 285.	id	1798.....	100
Q. 286-1.	id	et autres 1799.....	110
Q. 286-2.	id	id 1799.....	122
Q. 287-1.	id	1800.....	126
Q. 287-2.	id	1800.....	130
Q. 288.	id	1800.....	131
Q. 289-1	Q. 289-2	id 1797-1800.....	140
Q. 290-1	Q. 290-2	Q. 290-3. Président Russell, faisant fonction de gouverneur 1801.....	158
Plan des portions organisées du Haut-Canada, 1798.....			xiii

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DU CANADA

PAR

DOUGLAS BRYMNER, DIRECTEUR DES ARCHIVES.

A l'honorable JOHN CARLING, Ministre de l'agriculture, etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives pour l'année 1891.

Le travail de transcription commencé au *Public Record Office* à Londres, et dont j'ai parlé dans mes précédents rapports, se poursuit avec la même attention à s'assurer de la parfaite exactitude de la copie. Les papiers d'Etat relatifs au Bas-Canada qui sont copiés, viennent jusqu'en 1819, comprenant, outre la mort du duc de Richmond, arrivée en août cette année-là, les premiers mois de l'administration de Monk, chargé de l'intérim du gouvernement; et les papiers relatifs au Haut-Canada viennent jusqu'à l'année 1825. Le volume Q 359 contient la correspondance concernant l'établissement de la Compagnie du Haut-Canada; les suivants, que les Archives vont recevoir dans peu, offriront d'amples détails sur les négociations entre le gouvernement et cette association. La correspondance relative au Canada comprend une série de manuscrits intitulée "Amérique et Indes-Occidentales", commençant en 1755 et s'arrêtant en 1771; une série intitulée "Québec", laquelle va de 1760 à 1791, avec *passim* quelques pièces qui viennent jusqu'à 1800; une série pour le Bas-Canada, de 1791 à 1819; une pour le Haut-Canada, de 1791 à 1825; outre, en plusieurs volumes, la correspondance militaire des généraux qui ont exercé le commandement entre 1756 et 1786. Les Archives se sont aussi procuré une collection des papiers déposés devant le parlement impérial; on n'a épargné aucun soin pour la compléter et pour la rendre accessible au public, autant du moins que les moyens dont dispose ce service le permettent. Comme toujours, la somme d'argent affectée au service des Archives a été employée avec la plus stricte économie.

La transcription des documents examinés par M. Marmette est commencée à Paris, et nous avons reçu un premier versement de volumes, dont il prépare en ce moment l'index, destiné à rendre les recherches faciles. Les mêmes précautions se prennent à Paris qu'à Londres pour s'assurer de l'exacte conformité de la copie avec les manuscrits originaux.

On trouvera à la suite de ce rapport la liste des dons de documents et de livres qui ont été faits aux Archives pendant l'année; en la parcourant on verra l'intérêt que le public prend à nos travaux.

Le nombre des personnes qui nous adressent des demandes de renseignements ou qui viennent consulter nos collections, continue à augmenter; preuve encore que l'on apprécie comme elle le mérite l'importance du dépôt. La règle ici est de répondre avec toute la diligence possible aux demandes.

On trouvera intéressantes les deux listes ci-après des officiers et soldats à qui lord Dorchester voulait donner des terres en récompense de leurs services à Saint-Jean et à Bennington. Notons en passant que quand Benedict Arnold et Ethan Allen surprirent Ticondéroga, il n'y avait, d'après leurs propres rapports, qu'environ quarante hommes de garnison, et point préparés, car ils ignoraient encore l'affaire de Lexington, et croyaient inutile sur territoire britannique de se tenir en garde contre des actes d'ennemi. Crown Point, défendu par douze hommes, fut pris aussi; quant à Saint-Jean, il n'avait que dix hommes et un sergent. C'est pour avoir enlevé avec un corps nombreux de troupes ces petits postes, qu'Ethan Allen a reçu le titre de héros de Ticondéroga et qu'on lui a dressé une statue, quoique Benedict Arnold ait

eu pour le moins autant de part que lui au commandement de l'expédition, et que ce soit à Seth Warner que Crown-Point ouvrit ses portes. Les noms de ceux à qui Carleton voulait donner des concessions sont divisés en deux listes—A et B. Voici, sans y rien changer, ces deux pièces, qui sont presque entièrement en français et portent le même en-tête.

A

RETOUR des personnes qui se sont trouvées dans le blocus de St-Jean et d'autres dans l'affaire de Bennington à qui Milord Dorchester veut bien accorder des terres pour récompense de leurs services.

Noms des paroisses.	Noms des personnes.	Grades.	Blocus de St-Jean.	A Bennington.	Qty of Acres.
De Montreal.....	M. Picotté de Bellestre.....	Lt. Col.....	1	"	1000 Acres.
	Joseph De Longueuil.....	Major.....	1	"	1000 Do.
De Varennes.....	Ete. Lamorandiere.....	Capt.....	1	"	700 Do.
De Longueuil.....	Ete. Josh. Dechambault.....	Capt.....	1	"	700 Do.
De Vaudreuil.....	Michl Chart. deLothbinier.....	Capt.....	1	"	700 Do.
De L'asomption.....	Bte. Hervieux.....	Cap.....	1	"	700 Do.
Des Ecorats.....	Pierre Gamelin.....	Cap.....	1	"	700 Do.
De Montreal.....	Bte. Hertel (Mort).....	Lieut.....	"	"	500 Do.
A Paris.....	Laronde pere en france.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
A Terrebone.....	Nichs. Mansl. Dennisseau.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
A Blinville.....	Jacqs. Marie Nautau Delamarque.....	Lieut.....	"	"	500 Do.
De La Prairie.....	Antoine Dupré.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
De St. Anne.....	Charles Giasson.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
De Montreal.....	Louis Mocquin.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
	Jacques Hervieux.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
De La Chine.....	M. Josh. Gamelin Gaucher.....	Commre.....	1	"	500 Do.
De Montreal.....	Jacques Giasson.....	Ensign.....	1	"	500 Do.
	Ant. Foucher pere Notaire.....	Sergt.....	1	"	200 Do.
A La Prairie.....	Louis Renville.....	Cap (sic).....	1	"	200 Do.
De La Rivière du Loup.....	Bte. Habm. Demuray.....	Sergt.....	"	"	200 Do.
	Josh. Dejarlay.....	Sergt.....	1	"	200 Do.
	Thomas Sar (Mort).....	Sergt.....	1	"	200 Do.
	Pre. Collet (tué à St Jean).....	Soldat.....	1	"	100 Do.
De Montreal.....	Jonas King (Mort).....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	Ambie. Cazalay (Blessé à St. Jean).....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	J. Bte. Lemoin.....	Lieut.....	1	"	500 Do.
De La Mauray.....	Bte Hervieux.....	Lieut.....	"	1	200 Do.
De Repentigni.....	Nichs. Villimont.....	Soldat.....	"	1	100 Do.
	Ant. Auger.....	Sergt.....	1	"	200 Do.
	Michl. Lamirande.....	Sergt.....	"	1	200 Do.
River.....	Theodr. Lamirande.....	Sergt.....	"	1	200 Do.
	Pierre Sicard.....	Sergt.....	"	1	200 Do.
	Ant. Sicard.....	Sergt.....	"	1	200 Do.
du.....	Pierre Plante.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	Ant. Tessart.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	Frans. Lamirande.....	Sergt.....	1	"	200 Do.
Loup.....	Augn. Houle (Mort).....	Lieut.....	1	"	200 Do.
	Ant. Dejarlay.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	Chs. Auclair.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
De Yamachiche.....	Jean Carlos, Chirurgien.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	Joseph Lasserte.....	Lieut.....	1	"	200 Do.
	Alexis Gelinas.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
De Soulanges.....	Joseph Le Renard.....	Soldat.....	"	1	100 Do.
De Montreal.....	L. Lenas dit franc cour.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
De Trois Riviere.....	Raphel Caurier.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
Point du Lac.....	J. Bte. Potier.....	Lieut.....	"	"	200 Do.
De Montreal.....	Henry Lodel, Asst Chirurgien.....	Ensign.....	"	1	200 Do.
De Montreal.....	L. Luas dit franc cour.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
De St. Genevieve..	Jh. Martin.....	Cap.....	1	"	200 Do.
De Machiche.....	Jh. Adam.....	Capt.....	1	"	200 Do.
	Jh. Chine.....	Soldat.....	1	"	100 Do.
	Total.....				16,100 Acres.

Total: Sixteen thousand one hundred acres.

QUEBEC, 3 Juillet 1788.

Approved

D.

B

Noms des paroisses.	Noms des personnes.	Grades.	Qty. of Acres.
De Isle Jesus	Charles Daze, fils	Ensign.	200
De Montreal	Jean Meneche (Mort)	Sergeant.	200
De Quebec	Gerge Lenton	Soldat	100
De Montreal	Louis de Coign	Captain	700
De St. Ours.	Pierre Dejarlay	Soldat	100
De Machiche	Louis Tessart	Do.	100
Do.	Jean Bte Millet	Do.	100
De St. Sulpice	Louis Lemonde.	Do.	100
Do.	Francois Perrault (Mort).	Do.	100
De Isle Jesus.	Francois des Maison	Do.	100
Do	L. Madere dit Létourneau.	Do.	100
Do	Michel Tourville	Do.	100
Do	Augustine Daze pere.	Captain	
		Militia...	200
De Montreal	Etne Duchenois dit Lajoie.	Sergeant	200
De La Valtrie	Antoine St George.	Soldat	100
De St. Sulpice	Louis Granbois	Do.	100
Do	Joseph Cadieu	Do.	100
De Isle Jesus.	Ignace Frateau	Do.	100
Do	Guillaume Gravel.	Do.	100
✓ Machiche	Jean Carles	Serjeant.	200
Rivière du Chene.	Samuel Mackey (Mort)	Captain	700
De Montreal	Frans. Xavier Bender.	Dr. Lieutenant	500
Au Detroit	Langlade	Lieutenant	500
De la Pte. du Lac.	Andr. Camirand	Soldat	100
Do	Charles Texier	Do.	100
Do	Etienne Duval.	Do.	100
Do	Frans. Laffleur	Do.	100
De Soulange	Paschal Girard.	Do.	100
De Montréal	Joseph Robt. dit Namier.	Serjeant.	200
De la Mascouche.	Pierre Beauchamp	Captain	
		Militia	200
Nouvelle Longüeil.	Paul Robillard (Mort)	Serjeant	200
De Soulange	Giles Guerbois.	Soldat	100
De Sorrel	Jean Mars Amiot	Do.	100
De Berthier	Claude L'Abbe	Do.	100
De Yarenne	Amible Richard	Do.	100
Riviere du Loup	Michell Beausien (Mort)	Captain	
		Militia...	200
De Montreal	Etienne Lang	Soldat	100
De L'Assomption	Bapte. Jean Vaine	Serjeant.	200
De Boucherville	Pierre Briquet.	Soldat	100
De St. Cuthberts.	Jean Marie Paquin	Do.	100
Beauharnean.	Joseph Bernier	Do.	100
De Beauport.	Ant. Juchereau Duchesnay.	Captain	700
Rivière du Loup	Abraham De Marrais	Do.	
		Militia	200
	Total		8,000

La correspondance dont ce rapport présente l'inventaire sommaire ou analytique, comprend les affaires du Haut et du Bas-Canada dans la période qui a immédiatement suivi la division de l'ancienne province de Québec. Il y avait entre les deux sections de si étroites relations qu'il a paru nécessaire de reproduire, pour la même époque, les analyses des documents concernant chaque province, en vue d'offrir une histoire plus intelligible et suivie des événements. Les listes des colons primitifs, dont j'ai parlé dans mes précédents rapports sur les documents de la première période bien marquée de notre histoire après la conquête (1760-1791), sont imprimées plus loin, et montrent, en grande partie, le progrès du peuplement du Haut-Canada, aujourd'hui Ontario, et de

celui du Bas-Canada, à cette époque. Les origines de la population de l'ancienne province de Québec, à partir de Champlain, quant à ce qui concerne les émigrants venus de France et leurs descendants, ont été si bien développées, notamment par Mgr Tanguay dans son *Dictionnaire généalogique*, qu'il ne reste rien à ajouter ici sur ce sujet. Les listes de colons, lorsque ce sont ceux d'un township mentionné spécialement, sont alphabétiques, à l'exception des noms des officiers, toujours disposés suivant l'ordre des grades. A défaut de ces listes spéciales, on a rangé alphabétiquement les noms des pétitionnaires en obtention de terres et ceux des concessionnaires, pour faciliter les recherches. On n'a pu faire davantage ni préparer une liste alphabétique unique et complète de tous ceux qui sont mentionnés dans chaque volume, parce que le temps a manqué. Les noms des colons que présentent les volumes des documents classés chronologiquement avant cette année, sont réunis dans la note A, ainsi que certaines relations d'explorations faites en Haut-Canada, et aussi en Bas-Canada, du côté de la baie des Chaleurs, et dans les provinces maritimes.

Les règlements pour la concession des terres incultes de la Couronne sont indiqués à leurs dates dans les analyses, auxquelles l'on renvoie ceux qui voudraient se renseigner. Les sommaires ou analyses des lettres d'une période si importante de notre histoire sont très complets ; ils fournissent toute la somme de renseignements qu'il était possible d'y renfermer sans grossir outre mesure ce rapport. Que la colonisation systématique des terres dans le Haut-Canada, qui, jusqu'à 1784, était une solitude presque sans habitants, fût aux yeux de plusieurs une affaire majeure, cela ressort de la correspondance de Simcoe, le premier lieutenant-gouverneur, et du président Russell, qui eut à administrer la province dans l'intervalle du départ de Simcoe à l'arrivée du général Peter Hunter. Simcoe, en particulier, témoigne la plus constante sollicitude pour le progrès et la prospérité de la province, ne laisse échapper aucune occasion de faire prévaloir ses vues dans ses lettres à lord Dorchester, gouverneur général, ou au gouvernement impérial ; mais lord Dorchester, au sentiment du gouverneur Simcoe, accueille souvent ses propositions avec froideur et indifférence. La correspondance de Simcoe marque alors le désappointement qu'il éprouve en voyant ses efforts si peu appréciés, et va même jusqu'à accuser lord Dorchester d'ignorance, à propos de mesures, soit civiles ou militaires, qu'il serait opportun ou urgent de prendre pour la sécurité, le développement et la prospérité du Haut-Canada. A ce même sujet, lord Dorchester écrivait au duc de Portland le 10 avril 1795 :

“ Dans une précédente lettre, il (Simcoe) s'est dit “ en droit de compter ” que j'exécuterais les changements dont j'avais eu avis par la première dépêche de Dundas. Mais, comme je ne crois pas qu'il soit nécessaire à un commandant en chef d'entrer en explication avec ceux placés sous son commandement et pour des propositions générales, je ne me suis occupé des siennes (des propositions de Simcoe) que lorsqu'il me les a eu développées, en me demandant, fort solennellement, de changer la constitution du département des affaires indiennes. Alors, sans difficulté, je lui ai fait part de tout, avec mon opinion. ” (Q. 71-2, p. 449.)

Le gouverneur Simcoe répondit avec aigreur et Dorchester lui répliqua sur le même ton. Celui-ci, qui apparemment ne se sentait pas soutenu par le ministère et s'était résolu de résigner, pria à plusieurs reprises le duc de Portland d'accepter sa démission. Le 25 avril 1795, il écrivit :

“ Les motifs qui ont déterminé mon envoi ici en 1786 et la politique approuvée, adoptée à cette époque, n'existant plus, je demanderais la permission de remettre

mon commandement, quand même l'autorité n'en aurait pas été tellement divisée et intervertie que la prudence me fait aujourd'hui un devoir d'attendre patiemment l'arrivée de mon successeur en me resserrant dans des limites aussi étroites que possible."

Outre ces raisons, il allègue encore son grand âge et ses cinquante-trois années de services, pour qu'on le relève de fonctions onéreuses et lui permette de rentrer dans la vie privée. On peut voir par sa lettre n° 22, du 20 février 1795 (Q. 71-2, p. 313), combien le système colonial adopté après la division du Canada, était peu de son goût. Quelques lignes de cette lettre en feront connaître l'esprit. Après avoir dit qu'il avait pensé que le gouverneur général serait naturellement le canal de communication pour les provinces, il continue :

" Depuis la division, on a changé de système, et celui que l'on suit maintenant tend à rétablir l'ancien usage colonial, qui, en y disposant tout peu à peu, avait fini par permettre aux fauteurs de rébellion d'usurper dans la confiance et la gratitude du peuple la place du gouvernement, et a abouti à la révolte, et au démembrement de l'Empire."

Toute cette lettre est à lire attentivement.

Quoi que l'on pense de la convenance des procédés de Simcoe, en tant que militaire, et sujet aux ordres du commandant en chef, son officier supérieur, il résulte manifestement de sa correspondance que, sous le système adopté par le *Colonial Office*, il s'est, comme, lieutenant-gouverneur, énergiquement appliqué à la colonisation ; qu'il n'a épargné aucune peine pour connaître le domaine cultivable et les possibilités agricoles de la province, appelée à devenir la demeure de vigoureuses populations, et pour s'enquérir et profiter des meilleurs modes d'ouvrir des voies de communication d'une extrémité à l'autre du territoire. Les analyses ci-après de ses lettres donnent une juste vue de ses idées et de ses moyens d'exécution. Même avant d'entrer en fonctions, étant encore à Londres, mais après avoir été nommé, il avait exposé en détail ses plans au ministère (*vide* Q., 278), entre autres un mémoire sur les sujets suivants "dignes de l'attention des colons du Haut-Canada" (Q. 278, p. 338) :—

1. Culture du chanvre et du lin.
2. Fourniture au marché indien de rhum obtenu par la distillation des panais, etc.
3. Recherche des meilleures situations pour y établir des fonderies de fer.
4. Fabrication du sel aux sources salées dans les régions éloignées de la mer.
5. Que l'on devrait, en construisant les villages et même les maisons de ferme, avoir soin de les placer dans des positions où ils puissent être défendus par quelques hommes contre des assaillants nombreux. Cette précaution est nécessaire surtout dans les endroits les plus exposés aux attaques des Sauvages ou des Américains."

Il ne paraît pas que la proclamation relative aux conditions auxquelles se concéderaient les terres de la Couronne, ait prévu l'intervention de concessionnaires intermédiaires ou d'associations de compagnies, se proposant d'obtenir de grandes étendues de terres pour les céder ensuite à des colons effectifs, au profit des associés. En consultant la correspondance et les autres documents, on constate, cependant, aussitôt après la division du Canada, l'existence de ces pratiques nuisibles à la colonisation. Elles furent en grande partie la cause des dissensions entre Prescott, qui avait succédé à lord Dorchester le 18 juin 1796, et son conseil exécutif. On aura une idée du ton des lettres de Prescott sur ce sujet dans le passage suivant concernant

certaines réclamations en dédommagement de pertes occasionnées par le retard à délivrer les lettres patentes :—

“Ceux d’entre les réclamants qui ont formé dans leur imagination de vastes projets pour s’approprier terres après terres dans une intention de monopole et de spéculation, et qui, pour cette fin, cherchaient à éluder l’esprit des instructions royales en procurant des concessions de terres aux seuls individus disposés à leur consentir d’avance la cession de la majeure partie de ces terres aussitôt après que la concession en serait accordée; ceux-là, très probablement, seront fort peu satisfaits en voyant leurs projets renversés; mais il n’y aura guère de mécontents en dehors d’eux; et j’ai toute confiance que lorsque, Votre Grâce m’aura fait l’honneur de répondre à ma lettre n° 67, du 16 décembre, contenant mes idées sur le mode de vente, je pourrai bientôt remplir les désirs de Sa Majesté, en créant, par des aliénations de terres incultes, un fonds important applicable aux dépenses civiles de la province. Si Votre Grâce était importunée par les représentations de ceux dont je viens de parler, qui désireraient empêcher l’exécution de ces gracieuses intentions de Sa Majesté, peut-être alors me croirai-je tenu de dévoiler des choses que, sans cela, j’aimerais mieux ensevelir dans l’oubli.” (Q. 80-1, p. 189.)

La lettre n° 67 indiquée là s’étend sur la question de savoir quel mode de disposer des terres incultes serait le plus avantageux à la province et aux acquéreurs. Prescott conseille énergiquement la vente, hors les cas où des personnes auraient droit à une concession gratuite. Il décrit dans cette même lettre n° 67, du 16 décembre 1797, un des abus qui avait lieu sous l’empire de la loi existante :—

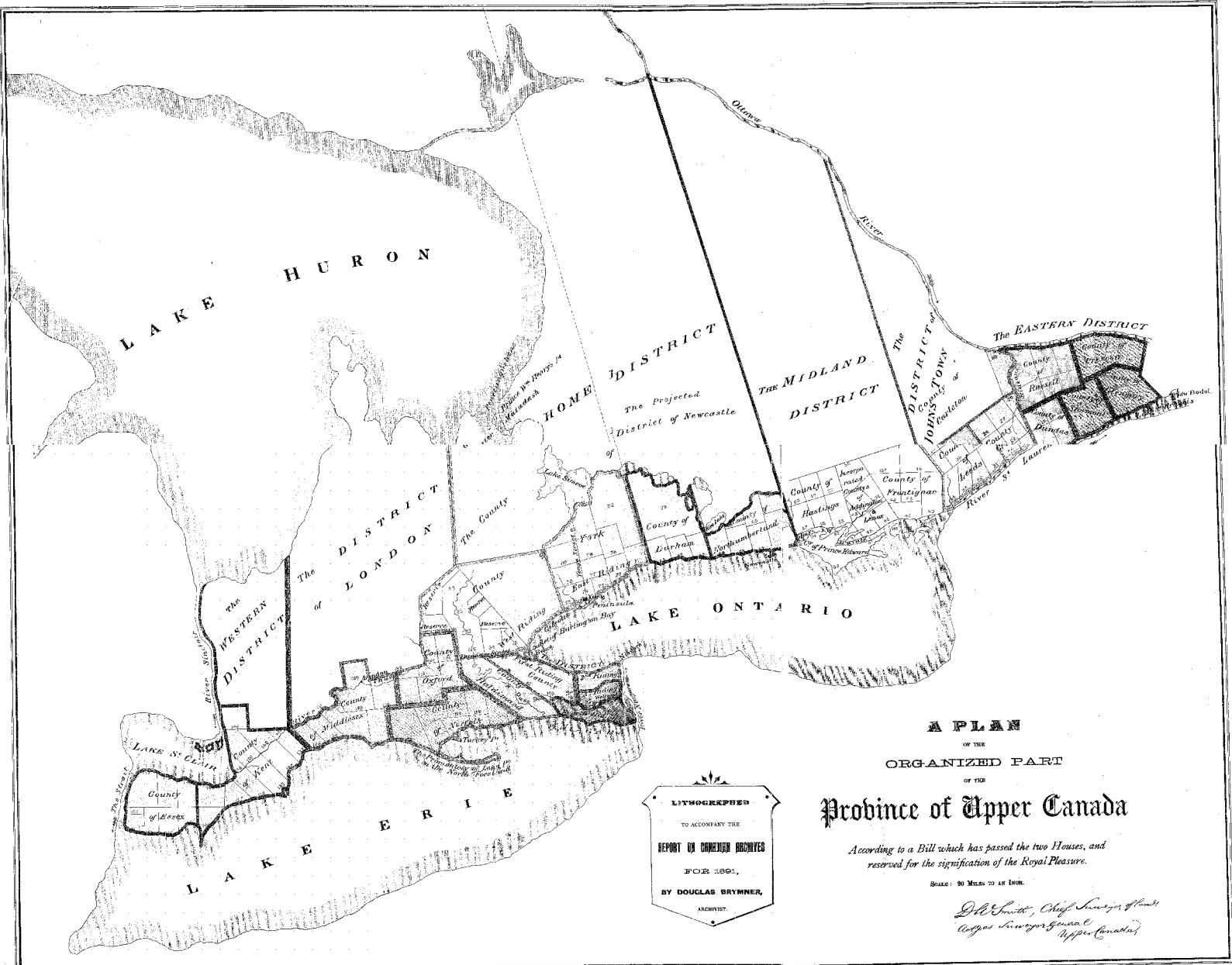
“Plus j’examine les choses et plus j’ai de certitude qu’à tous les points de vue ce mode (la vente des terres incultes) est préférable, en règle générale, à la concession qui se fait à des pétitionnaires. * * * La pratique de pétitionner sous des noms d’emprunt (et il est impossible de la réprimer avec l’ancien système) donne tous les avantages à qui est en disposition de monopoliser dans un but de spéculation. Les fermiers ou cultivateurs laborieux qui voudraient obtenir des terres pour s’y établir, mais n’ont pas de temps à perdre en longues sollicitations, ont peu de chances au prix des spéculateurs, lesquels y peuvent employer tout le loisir nécessaire. Si les terres se vendaient aux enchères, le bon colon agricole serait sur le pied d’égalité avec tous les autres compétiteurs.” Q. 80-1, pp. 28 et 29.)

Pour prévenir l’introduction et la propagation dans le pays des manœuvres de collusion en usage aux États-Unis, Prescott propose une réglementation très stricte. Voici, en lui empruntant ses paroles, en quoi elles consistaient :—

“Aux ventes des terres publiques dans quelques États voisins, il y a, me dit-on, des exemples de collusion entre les commissaires-vendeurs et certains acheteurs en intention de spéculer; et ce, au détriment du public et des particuliers de bonne foi. En pareil cas, les commissaires suspendent momentanément la vente, si les personnes qui veulent acheter sont toutes là, et ils reprennent les opérations lorsqu’il n’y a plus de présents que les individus qui sont d’intelligence avec eux.” (Q. 80-1, p. 46.)

Du reste, il n’en allait pas autrement dans le Haut que dans le Bas-Canada, comme le montre clairement la lettre du président Russell au duc de Portland (n° 69) du 18 juillet 1799 :—

“Nous sommes, le Conseil et moi, on ne peut plus heureux que Votre Grâce paraisse approuver les mesures prises par nous pour mettre fin au mode pernicieux de coloniser les terres incultes de la Couronne en en attribuant de vastes portions à des compagnies, et notre décision de ne faire désormais de concessions qu’à des particuliers. Mais, même à présent, il n’est pas toujours en notre pouvoir de déjouer les desseins des spéculateurs en terres, car ils usent de mille artifices pour tromper notre vigilance, par exemple en achetant les droits et titres de “U. E. Loyalists” ou de



L A K E H U R O N

H O M E D I S T R I C T
The Projected District of Newcastle

T H E M I D L A N D D I S T R I C T

T H E E A S T E R N D I S T R I C T

T H E D I S T R I C T O F L O N D O N

T H E W E S T E R N D I S T R I C T

L A K E O N T A R I O

L A K E E R I E

A PLAN
OF THE
ORGANIZED PART
OF THE

Province of Upper Canada

According to a Bill which has passed the two Houses, and reserved for the signification of the Royal Pleasure.

SCALE: 50 MILES TO AN INCH.

*D. L. Smith, Chief Surveyor General
Upper Canada*

LITHOGRAPHED
TO ACCOMPANY THE
REPORT ON CANADIAN ARCHIVES
FOR 1861,
BY DOUGLAS BRYMNER,
ARCHIVIST.

militaires à qui le gouvernement s'est engagé à donner des terres d'une étendue déterminée." (Q. 286-1, p. 213.)

Le volume 284 de la série Q renferme divers documents concernant l'aliénation des terres incultes, le moyen de faire produire aux réserves de la Couronne et du cédgé un revenu, applicable aux dépenses de l'administration civile, le modèle des titres d'enregistrement, etc. Ils sont faciles à trouver aux analyses du volume, qui contient aussi les plans du gouverneur Prescott pour les deux provinces, et les avis et propositions de l'administrateur du Haut-Canada et de son conseil. Pour voir la marche entière des opérations au sujet des terres, on n'a qu'à consulter les analyses des autres volumes.

Le gouverneur Simcoe paraît s'être beaucoup occupé de faire dresser par les arpenteurs des cartes d'ensemble ou de sections de la province. Le 4 novembre 1792, il en communiquait la première,—un "levé du fleuve Saint-Laurent depuis les Cèdres jusqu'au lac Ontario"—pour aider à la détermination de la frontière de ce côté entre le Canada et les Etats-Unis (Q. 279-1, p. 11; carte à la p. 71 a). Les autres cartes et plans sont mentionnés aux analyses. Ceux de grandes dimensions ont été mis en cartons, séparément. Il y a une carte faite par M. Chewitt, arpenteur, en 1795, sous ce titre: "Plan de la province du Haut-Canada divisée en comtés, par ordre, etc., etc." (Q. 281-2, p. 429 a); mais j'ai choisi celle de l'arpenteur D.-W. Smith, dressée en 1798, et qui est plus détaillée quoique à une moindre échelle, pour la publier dans le présent rapport. (Voir Q 285, p. 5 a).

La table suivante des renvois contient les noms des townships indiqués sur cette carte par des chiffres.

1. Lancaster.	28. Oxford, sur la rivière	55. Mohawks.
2. Charlottenburg.	Rideau.	56. Thurlow.
3. Saint Regis, Sauvages	29. Gower.	57. Sidney.
de.	30. Nepean.	58. Hungerford.
4. Cornwall.	31. Elizabeth-Town.	59. Huntingdon.
5. Kenyon.	32. Yonge.	60. Rawdon.
6. Roxborough.	33. Lansdown.	61. Murray.
7. Hawkesbury.	34. Leeds.	62. Cranahé.
8. Longueuil.	35. Bastard.	63. Haldimand.
9. Alfred.	36. Kitley.	64. Hamilton.
10. Plantagenet.	37. Eimsley.	65. Percy.
11. Clarence.	38. Burgess.	66. Alnwick.
12. Cumberland.	39. Crosby.	67. Hope.
13. Gloucester.	40. Pittsburgh.	68. Clarke.
14. Cambridge.	41. Kingston.	69. Darlington.
15. Russell.	42. Portland.	70. Espace pour des town-
16. Osgoode.	43. Loughborough.	ships.
17. Mountain.	44. Bedford.	71. Whitby.
18. Winchester.	45. Ernest-Town.	72. Pickering.
19. Finch.	46. Fredericksburg.	73. Scarborough.
20. Osnabruck.	47. Adolphus-Town.	74. York.
21. Williamsburg.	48. Richmond.	75. Etobicoke.
22. Matilda.	49. Camden (Est.)	76. Uxbridge.
23. Edwardsburg	50. Sheffield.	77. Markham.
24. Augusta.	51. Marysburg.	78. Whitechurch.
25. Wolford.	52. Hollowell.	79. Vaughan.
26. Montague.	53. Sophiasburg.	80. King.
27. Charlborough.	54. Ameliasburg.	81. Gwillimbury.

82. Espace pour des ships.	107. Rainham.	133. Oxford-Sud.
83. Flamboroughs (Les).	108. Walpole.	134. Howard.
84. Beverly.	109. Woodhouse.	135. Harwich.
85. Mohawk (Ventes des).	110. Charlotteville.	136. Raleigh.
86. Cinq-Nations.	111. Walsingham.	137. Tibury-Est.
87. Newark.	112. Middleton.	138. Dover.
88. Grantham.	113. Windham.	139. Chatham.
89. Stamford.	114. Townsend.	140. Camden-Ouest.
90. Louth.	115. Burford-Gore.	141. Orford-Nord.
91. Clinton.	116. Burford.	142. Shawanese.
92. Grimsby.	117. Norwich.	143. Romney.
93. Saltfleet.	118. Dereham.	144. Tilbury-Ouest.
94. Barton.	119. Oxford-sur-Thames.	145. Rochester.
95. Thorold.	120. Blandford.	146. Mersea.
96. Pelham.	121. Blenheim.	147. Gosfield.
97. Binbrook.	122. Houghton.	148. Maidstone.
98. Ancaster.	123. Yarmouth.	149. Sandwich.
99. Glanford.	124. Southwold.	150. Colchester.
100. Caistor.	125. Dunwich.	151. Malden.
101. Gainsborough.	126. Aldborough.	152. Huron.
102. Bertie.	127. Delaware.	153. Amherst (Ile).
103. Willoughby.	128. Westminster.	154. Gage (Ile).
104. Crowland.	129. Dorchester.	155. Wolfe (Ile).
105. Humberstone.	130. London.	156. Howe (Ile.)
106. Wainfleet.	131. { Espaces pour des	157. Hinchinbroke.
	132. { townships futurs.	158. Seymour.

Parmi ceux qui sollicitent de grandes concessions dans le Haut-Canada, figure Benedict Arnold, dont le nom est connu par son association avec celui du major André. Il revient souvent sur sa requête et sur ses titres en termes pressants. Le 2 janvier 1797, il écrit au duc de Portland : " Personne en Angleterre n'a fait un plus grand sacrifice de ses intérêts : biens, positions, espérances, etc., que moi pour soutenir le gouvernement, et personne n'a été moins récompensé ; " et encore : " Le droit le plus fort, fondé sur la foi publique, la justice, l'honneur de la nation, m'autorise à réclamer un ample dédommagement sous forme d'attributions de terres, à moi et à ma famille." (Q. 79-2, p. 427.) Il marque même la quantité de terre à laquelle il croit avoir droit, dans une lettre à M. John King, sous-secrétaire d'Etat, et dans une autre au duc de Portland. L'attribution ordinaire aux officiers supérieurs était de 5,000 acres, et à chaque membre de leurs familles, de 1,200. Sur ce pied il pouvait en réclamer 14,600.

" Mais, ajoute-t-il, comme j'ai commandé une légion composée d'un régiment de cavalerie et d'un régiment d'infanterie, levés par moi à grands frais, je me crois bien en droit d'avoir 10,000 acres, quand les majors en ont reçu 5,000." (Q 81-2, p. 536.)

En d'autres termes, Arnold demandait alors environ 20,000 acres de terre dans le Haut-Canada, c'est-à-dire plus de trente et un milles carrés. Mais en juillet (1797) il haussera d'un ton et voudra 10,000 acres pour lui-même et 5,000 par tête pour sa femme et sept enfants, en tout 50,000 acres. A l'appui, il présentera cette évaluation de ses pertes, que j'abrège un peu :

Perte de biens mobiliers et immobiliers	£16,000
Demi-solde à laquelle il a droit, £405 sterling par année, au lieu de quoi des officiers ont reçu 10 années de cette somme, une fois payées par rachat.....	4,050
Terres promises par le Congrès, et que d'autres officiers de son rang ont reçues, valant dans le temps au moins	10,000
	<u>£30,050</u>

N.B.—Les terres ci-dessus valent à l'heure actuelle de trente à quarante mille livres. (Q. 283, p. 327.)

Et la correspondance continue. La pétition se trouve à la p. 325, et les lettres à la suite jusqu'à la p. 334, et aux pp. 337-341 et 345. Une condition sur laquelle Arnold insistait beaucoup, c'était qu'on ne l'obligeât point à venir au Canada pour prendre possession des terres ; il voulut aussi ensuite que la concession fût générale, en ce sens qu'il pût choisir son domaine dans n'importe laquelle des provinces britanniques où il y aurait des terres disponibles. Une correspondance s'engagea à son sujet entre M. King et le général Simcoe. Les remarques de celui-ci, dans sa réponse du 26 mars 1798, sont très explicites sur l'opinion que les loyalistes du temps d'Arnold avaient de lui. Simcoe écrit :—

“ A votre première question : si je vois quelque difficulté à ce qu'Arnold et ses enfants reçoivent une concession de terres dans le Haut-Canada, je répons : il n'y a pas d'empêchement par les lois, pourvu qu'ils n'aient pas eu déjà de concession au Nouveau-Brunswick. Mais le général Arnold est une personnalité fort mal vue des anciens loyalistes américains ; son intention de ne pas s'établir dans le Haut-Canada fait tomber néanmoins en partie cette difficulté.” (Q. 225 p. 417.) C'en est assez sur ce sujet.

Le 17 mai 1794, les délibérations du Conseil relatives aux terres incultes de la Couronne, portent ce qui suit :—“ William Berczy et ses associés. Requête où il propose d'amener deux mille familles et demande qu'on lui concède un million d'acres de terre. Ordonné qu'une concession d'au plus soixante-quatre mille acres lui soit accordée, et que quand ce domaine sera colonisé, il soit permis au pétitionnaire de renouveler sa demande.”

William Berczy avait publié, en janvier 1792, un prospectus où il indiquait les bénéfices d'une entreprise de colonisation de 800,000 acres, achetés dans l'Etat de New-York pour le prix de deux shillings trois pence sterling, soit £90,000 ; à déduire £10,000 de remise par le vendeur : coût effectif £80,000. Le prospectus portait le profit net de sept années, avec l'accumulation des intérêts, à £179,929,8,4, et se terminait par l'assurance qu'il n'y avait pas ombre de risque, “ en sorte que la crainte des pertes ne causerait jamais d'anxiété à ceux qui, pouvant se passer d'une certaine somme d'argent pendant quelques années, la voudraient placer dans l'opération.” Séduite par le prospectus, une association se forma, et toute une colonie d'Allemands fut transportée jusqu'à la vallée du Genesée, qu'elle atteignit vers la mi-novembre 1792. Aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir. Des représentations à Berczy, en date de Genesée 6 août 1793, et signées par George Siegmund Liebich, pasteur, et cinquante-deux cultivateurs, racontent que le capitaine Williamson, nommé dans la correspondance de lord Dorchester, s'était engagé pourtant à leur procurer maisons, vivres, outils, en un mot tout le nécessaire pour leur confort et

pour les travaux de défrichement ; mais, comme je viens de le dire, rien n'était prêt, et sans l'énergie de Berczy, qui réussit à leur obtenir des provisions, tous ces nouveaux venus auraient péri de faim. Le document original en allemand avec les signatures, est aux Archives, accompagné d'une traduction en anglais quelque peu mêlée de germanismes, qui provenait du ministre Liebich. J'en détache ce passage :—

“ En arrivant, nous ne trouvâmes point, nonobstant les promesses de l'association, de maisons prêtes pour nous abriter contre les rigueurs du temps et conserver les vivres que nous avions. Si nous étions arrivés tous à la fois, comme on eût pu s'y attendre, et surtout si tous les gens engagés en Allemagne étaient venus, la détresse aurait été extrême ; sans vous (Berczy), qui avez acheté une maison d'un colon anglais, il aurait été impossible de loger même les cinquante hommes arrivés les premiers, car il n'y avait, du côté du capitaine Williamson, que deux petites huttes incapables de contenir vingt-cinq personnes.

“ A notre arrivée, il n'y avait presque point d'outils à Williamsburg. Les trente hommes qui vinrent de Painted-Post étaient les seuls qui eussent des haches ou autre outils, tels que houes, hoyaux à essarter et bêches ; ceux du Friends'-Settlement possédaient quatre haches en tout : de sorte que vingt-six hommes furent sans haches près de cinq semaines, et ils avaient à travailler dans les bois, où une hache est le premier de tous les instruments.”

Le reste des représentations roule là-dessus : point d'abris, point d'ustensiles de ménage, même de seaux.

Le capitaine Williamson avait promis de construire un moulin à scier le bois et un moulin à farine ; on se plaint qu'il n'a pas tenu ses promesses. “ Outre cela, dit le document, le capitaine Williamson vous a empêché de prendre des planches pour vous-même et pour nous ailleurs qu'à Bath.” C'était un petit établissement où le capitaine demeurait, et où il avait une scierie. Tout va donc à contredire l'assertion de Liancourt citée par le Dr Scadding dans son livre : *Toronto of old*, p. 108, “ que les colons avaient été entretenus aux dépens de Williamson.”

Dans une pétition, en date du 27 mars 1798, adressée au roi par William Berczy, “ d'York, Haut-Canada,” après avoir dit que ses associés étaient : Dederic Conrad Brauer, Charles Lewis Brauer et fils, de Brême, et relaté la concession de 64,000 acres consentie par le conseil, au lieu du million d'acres demandé, Berczy expose comment, sur cette décision, il avait été chercher dans l'Etat de New-York ses gens, et avait amené à Niagara, en juin 1794, plus de soixante chefs de famille. D'autres colons étaient venus ensuite. Mais, dit-il, il avait eu nouvelle, et pour la première fois, en octobre 1796, que l'on ne pouvait lui délivrer d'acte ou titre de concession, non plus qu'à aucun de ses colons, qu'après sept ans de résidence par eux dans le Haut-Canada, à cause de leur qualité d'étrangers. La bonne foi de Berczy et de ses principaux associés, déjà manifeste par les représentations qui avaient été faites de Genesée, et qui nous le montrent employant tous ses efforts pour les nouveaux arrivés, apparaît encore dans l'extrait suivant de la pétition, dont l'exactitude sur ce point aussi est confirmée par la même pièce :—

“ A ces colons ainsi qu'à leurs familles j'ai fourni, dans le Haut-Canada, toutes les nécessités de la vie pendant seize mois, et même à la plupart, pendant tout près de deux ans ; j'ai garni leurs fermes de bestiaux et d'instruments de labourage ; j'ai entretenu, à mes frais, pour l'exercice de leur culte un ecclésiastique, pour la conservation de leur santé un médecin et une collection de médicaments, pendant trois ans ; et outre ces dépenses excessives j'ai, depuis mon arrivée dans le Haut-Canada, sacrifié tout mon temps à conseiller et diriger cette colonie commengante, aujourd'hui en pleine croissance.”

Le township de Markham ou German-Settlement, fondé par William Berczy, au prix de sa propre fortune, devait continuer à "se développer." Smith, dans son *Canada Past, Present and Future*, dit que ce township a toujours été "remarquable par ses progrès, notamment dans l'industrie agricole." (Vol. II, p. 42.) Il ne cesse pas de croître en richesse et en population. M. le juge Baby, de Montréal, a présenté aux Archives une collection de pièces originales relatives à cet établissement; elles ont été classées et reliées en deux forts volumes. Au moyen de ces documents, il est facile de retracer les projets et les travaux de Berczy; les deux volumes contiennent des plans, indiquant les lots avec les noms des premiers colons, des titres, etc., d'une valeur inappréciable pour des études monographiques.

Il y a, dans le rapport sur les archives pour l'année 1888, un récit de la tentative infructueuse faite pour établir une colonie de royalistes français, sous la conduite du comte de Puisaye. On indique, aux analyses que donne le présent volume, de nouveaux documents sur ce sujet. En plus des pièces imprimées en 1888, on a, entre autres, la proposition des Missisaugas, offrant de céder leurs terres au gouvernement pour la colonie française, mais à un prix bien au-dessus de ce que valaient ces terres aux yeux du gouverneur et de son conseil; ce qui fit rejeter l'offre.

L'occupation des postes du roi, comme en témoignent les efforts des différentes maisons de commerce pour se l'assurer, était regardée alors comme un privilège très important. On peut consulter là-dessus la lettre de lord Dorchester au duc de Portland (n° 72), du 26 octobre 1795, lettre où sa seigneurie se prononce contre la continuation du bail existant, qui devait expirer le 1er octobre 1796; mais en vertu duquel les locataires pouvaient rester en possession jusqu'à 1802, s'ils ne recevaient pas avis de quitter, par ordre de la Trésorerie, avant la fin du bail (le 1er octobre 1796). La redevance était de £400 cours du pays, équivalant à £360 sterling. Sa seigneurie avait sujet de penser que les postes sur le littoral du Labrador pouvaient rapporter davantage, en les louant à l'enchère au plus offrant. (Q. 74 2, p. 289.) Au double point de vue économique et politique, Dorchester insistait sur son avis de tirer le meilleur parti possible des postes, "tant pour accroître le revenu provincial de la Couronne, que pour ôter aux promoteurs de sédition un prétexte de déclamer contre le gouvernement du roi." (p. 290). Le texte du bail du 21 juin 1786 se trouve dans le même volume, pp. 291-305.

La question du droit des Sauvages sur les terres occupées par eux fut une des deux causes d'irritation qui se produisirent après la conclusion de la paix de 1783. L'autre vint de ce que l'on dut retenir, jusqu'à 1796, les postes frontières situés dans les limites territoriales assignées aux Etats-Unis, parce que ceux-ci n'exécutaient pas les obligations dont ils étaient solennellement convenus. Ces questions rendirent extrêmement délicate et difficile la situation des gouverneurs des provinces canadiennes, sans cesse sollicités par les Sauvages de leur fournir des secours contre les Américains, ce qui était difficile à refuser et impossible à accorder, à moins d'une déclaration directe de guerre, qu'il était de l'intérêt également des deux pays d'éviter, et qui plusieurs fois, cependant, parut inévitable.

Dans le printemps de 1791, les Etats-Unis, pour forcer les tribus sauvages à se soumettre aux réclamations qu'ils avaient avancées, organisèrent une expédition sous le commandement du général St-Clair. Le 4 novembre suivant, St-Clair essuyait une défaite désastreuse, perdant, selon Alexander McKee, surintendant des affaires indiennes, toute son artillerie, ses bagages, ses munitions, etc., et 1,200 hommes tués—1,500, porte

un dernier avis reçu par McKee (Q. 58-1, p. 222). Les Sauvages eurent 20 ou 21 morts et 40 blessés (p. 224). L'accusation de certains écrivains des Etats-Unis, que Brant avait conduit l'attaque, est contredite par la lettre où McKee rapporte que Du Quania et un parti de 10 hommes furent les seuls guerriers des Six-Nations qui allèrent soutenir leurs amis (Q. 58-1, p. 224). Ce que Brant dit de la bataille et de l'attaque qui l'avait précédée convient à ce rapport, car il écrit comme un spectateur, non pas comme quelqu'un ayant conduit l'affaire. A la vérité ni l'un ni l'autre ne déclarent en termes formels qu'il n'y commandait point; mais ce fait, que la petite armée se composait presque entièrement de Sauvages occidentaux, en est une preuve en quelque sorte suffisante, quand bien même McKee n'eût pas écrit que Du Quania et ses dix guerriers étaient tout le contingent des Six-Nations, à l'une desquelles appartenait Brant. Thayendenaga, ou Joseph Brant, aurait, d'après M. William L. Stone, son biographe, été l'un des conseillers de Little-Turtle, chef des Sauvages victorieux de St-Clair (*Life of Brant*, vol. II, p. 312); cela n'est pas impossible, bien que M. Stone le dise sur la seule autorité d'un des descendants de Brant; mais cet auteur (p. 313 du même volume) avance que cent cinquante guerriers Mohawks prirent part au combat, ce qui se trouve positivement contredit par McKee, lequel affirme qu'il y avait en tout dix guerriers des Six-Nations ou onze, avec leur chef. M. Stone, du reste, atteste lui-même l'exactitude du rapport de McKee, en disant que le "gouvernement des Etats-Unis se trompa étrangement sur le nombre et les tribus des Sauvages qui participèrent au combat." Répéter une erreur est un des inconvénients auxquels on s'expose en écrivant l'histoire sans autrement y mettre de soin. Une histoire, publiée récemment (1885) à New-York, attribuée à Brant l'attaque sur Wyoming; or, Campbell, qui avance cette fable dans sa *Gertrude de Wyoming*, l'a désavouée ensuite, de sorte que l'erreur, cette fois, n'est même pas de celles qui ont pu passer sans être signalées. Pour l'ordinaire, on s'en rapporte là-dessus au récit de Gordon, (*Histoire des Etats-Unis*, Londres, 1778), et Campbell, apparemment, s'en était inspiré. Dans ce récit Brant (l'auteur écrit Brandt) est représenté comme un Indien métis, d'un courage impétueux, d'une férocité inouïe, (Vol. III, p. 185.). Il y est dit que Butler et Brant avaient avec eux 1,600 hommes, "dont un quart environ se composaient de Sauvages, et les autres étaient si bien déguisés et peints qu'on ne pouvait les en distinguer, etc." (p. 187). Butler, dans le rapport qu'il fit à son commandant, le lieutenant-colonel Bolton, déclare avoir eu 500 hommes, y compris les Sauvages, conduits par leur propre chef Suingerachton, Brant n'y étant pas. Suingerachton était un chef Seneca, qui, au témoignage du lieutenant-colonel Mason-Bolton, possédait une autorité illimitée chez les Six-Nations, (B-100, p. 17). A tels récits fournis à l'histoire, on peut opposer ces paroles de Butler. Ayant relaté les dommages faits aux établissements, la prise des forts, etc., il ajoute: "Ce qui me donne la plus entière satisfaction, c'est qu'en toute vérité je vous puis assurer que, dans la destruction de Wyoming, on n'a pas fait de mal à un seul des habitants, à l'exception de ceux qui étaient en armes: à ceux-là les Sauvages n'ont point fait de quartier." Cette relation est aux archives, dans la série B, vol. 100, p. 38 et suiv.; et comme elle n'est rien autre chose qu'un rapport officiel de Butler à son officier supérieur, on n'a aucune juste raison de n'y pas ajouter foi.

Quelque désastreuse que fût la défaite de St-Clair, elle l'eût été encore davantage, si les Sauvages ne s'étaient pas laissé emporter à leur passion de pillage. Brant, dans sa relation de la bataille, après avoir dit comment St-Clair avait réussi

en partie à arrêter les Sauvages, raconte que " ceux qui formaient le centre, ayant pu pénétrer jusqu'au milieu du camp, attaquèrent la troupe commandée par ce général ; elle lâcha pied, laissant ses canons et le camp au pouvoir des Sauvages. Avant les 8 heures, la lutte dans le camp était finie ; et pendant qu'une poignée de Sauvages poursuivaient les fuyards et s'acharnaient sur eux, *la plus grande partie se mit à piller.*" Q. 58-1, p. 227). Dans le butin on trouva une collection considérable de lettres du *War-Office* américain à St-Clair, etc., et de lettres privées. McKee envoya copie des plus importants de ces papiers au quartier général. J'en donne des analyses assez amples pour être utilisables.

La défaite jeta l'effroi sur la frontière et causa un désappointement universel dans tous les Etats-Unis. Suivant St-Clair, l'agitation des esprits fut encore augmentée par les calomnies, les rapports méchamment controuvés, les vils mensonges répandus par les gazettes. " Il n'y a pas de fautes, dit-il, qu'on ne m'ait alors imputées." (*St. Clair's Narrative Introduction*, p. vii.) Un auteur favorable à St-Clair, du moins en paroles, écrivit que son armée avait certainement été surprise. Cette assertion, avancée sur de simples bruits, fut niée avec indignation par St-Clair, qui, dans son récit, reproche au *War-Office* surtout d'avoir été cause de la défaite par sa vacillation et ses retards. Ces papiers pris, que l'on a réunis dans le vol. Q. 58-1, et quelques lettres encore contenues dans d'autres volumes, jettent une grande lumière sur cette question ; et ceux qui voudront étudier les choses plus à fond qu'ils ne le peuvent faire à l'aide seulement du récit de St-Clair, feront bien de consulter tous ces documents.

Dans le cours de la correspondance, le *War-Office* mande à St-Clair de ne point exposer les Etats-Unis aux risques d'une guerre avec l'Angleterre. Voici, indiqués par la missive même, les motifs de cet ordre :—" Nous devons par tous les moyens éviter de mettre les Etats-Unis aux prises avec la Grande-Bretagne, jusqu'à ce qu'il survienne des événements d'une importance, d'un caractère tels qu'ils pénètrent la nation américaine et le monde entier d'un profond sentiment de l'injustice et de la déloyauté extrêmes de ses procédés. Mais, à l'heure actuelle, une guerre avec cette Puissance retarderait, pour ainsi dire au delà de tout calcul, les progrès de la force, de la croissance et de la félicité de notre pays."

Pendant ce temps, le gouvernement britannique faisait des efforts pour rétablir la paix entre les Etats-Unis et les Sauvages ; mais les premiers refusaient toujours ses offres de médiation. Le ton des lettres de l'administration américaine ne dut plus laisser de doutes dans l'esprit des gouverneurs des provinces sur ces dispositions hostiles. Le gouverneur Clarke écrivit au gouverneur Simcoe le 21 janvier 1793 (Q. 32, p. 70), que le roi et ses ministres n'avaient pas d'autre désir que celui de prévenir la guerre et de demeurer en bonne intelligence avec les Etats-Unis, et il ajoutait : " Il faut être tout particulièrement attentif à ne point fournir de prétexte à une querelle qui, selon ce que M. Knox fait entendre dans ses instructions au général St-Clair, comme vous semblez le penser et comme je le pense aussi, serait la plus populaire qu'ils pussent désirer." Malgré cette persistance dans les tentatives de conciliation, on fut plusieurs fois tout près d'avoir la guerre, la correspondance l'atteste. Wayne succéda à St-Clair, dépouillé du commandement. La difficulté de conserver la paix n'en devint que plus grande : le langage et les actes de Wayne étant plutôt de nature à éveiller l'animosité, s'ils ne tendaient pas, par calcul,

à disposer les esprits à une rupture ouverte; et Pickering ne le lui cédait point en violence de langage. (V. série L, vol. 247 et 248. Papiers concernant les Sauvages.)

Pour surcroît d'embarras, il paraît que la politique des Etats-Unis était de régler les frontières sur les points de contact immédiat, à dessein de rendre intenables certains postes que l'Angleterre était en droit de conserver jusqu'à entière exécution par eux des conventions du traité de 1783. A Oswégo, le long du Saint-Laurent, sur le lac Champlain, les disputes étaient presque continuelles; le Vermont avait assumé la juridiction sur le territoire avoisinant la baie de Missisquoi; et en examinant la correspondance, on verra qu'il eût suffi alors du plus léger acte d'imprudence, de la part des officiers britanniques, pour faire éclater la guerre. J'ai publié déjà *in extenso*, dans le rapport de 1890 sur les Archives, note E, sous le titre: "Relations avec les Etats-Unis après la paix de 1783," une collection de pièces auxquelles il faudrait joindre maintenant la correspondance dont le présent rapport offre le catalogue analytique. Sur les affaires postérieures avec les Sauvages, sur la défaite qu'ils firent éprouver à Wayne, sur le traité conclu ensuite entre eux et lui, et où il inséra, à ce que prétendirent les Sauvages, des clauses auxquelles ils n'avaient pas consenti, et sur le règlement entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, négocié par Jay en 1794, on pourra consulter aussi les analyses. Le traité de Pickering avec les Six-Nations est dans le volume 247 de la série C, à la page 320, et porte les noms de tous les chefs et ceux des témoins. La clause dite d'attestation est ainsi conçue: "Fait à Konondaigua, en l'Etat de New-York, le onzième jour de novembre l'an mil sept cent quatre-vingt-quatorze." Il y a une autre copie certifiée conforme par le colonel John Butler de ce même traité à la page 326, celle qui se trouve à la page 320 étant certifiée par Joseph Chew, surintendant des affaires indiennes. Le volume 248 de la même série (C) contient deux copies de la ratification de ce traité, datée de Philadelphie le 25 janvier 1795, l'une à la page 16 et l'autre à la page 41. Un résultat notable de cette guerre, ce fut l'avou par les Etats-Unis que l'intention du traité de 1783, par rapport aux terres des Sauvages, avait été dénaturée. Voici ce que McKee dit à ce propos dans une lettre qu'il adresse, du Pied du Saut (de la rivière Miamis) le 22 août 1793, à Simcoe:—

"En reconnaissant enfin que les nations sauvages possèdent la propriété ou domaine du sol, dans toute l'étendue du territoire indien, les Etats-Unis ont convaincu ces nations de la fausseté du rapport, longtemps propagé, que la Grande-Bretagne avait, au traité de paix, livré leur pays et les avait laissées en pire situation qu'elles n'étaient avant la guerre." (Q 279—2, p. 542.)

Cette assertion de McKee est confirmée par une lettre de Washington au gouverneur Morris, en date du 21 juin 1792. (*Writings of Washington*, vol. XII, p. 34.)

Une semaine après le départ de lord Dorchester (18 août 1791), le général Alured Clarke entra en exercice de ses fonctions de commandant en chef. Le fait est consigné au procès-verbal du Conseil du 25 août 1791 dans ces termes: "Le commandement de la province étant dévolu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en l'absence de Son Excellence le très honorable lord Dorchester, gouverneur en chef, elle a prêté et fait les serments et déclarations d'Etat et les serments d'office." (Q 53—1, p. 195.) Le 4 août de l'année précédente, lord Dorchester avait eu avis que le général Clarke était nommé lieutenant-gouverneur. Arrivé le 7 octobre, Clarke prêta serment et prit séance le lendemain; ce jour-là même fut publiée sa commission. Apparemment, la prestation de serment, l'année suivante, dut être le préalable

de l'entrée en fonctions comme commandant en chef. Le 11 novembre 1791, Simcoe débarquait à Québec, apportant à Clarke sa commission restreinte de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, une copie de la nouvelle constitution et des instructions pour la division de la province de Québec en deux provinces: le Bas et le Haut-Canada. Selon les instructions, Clarke annonça par proclamation que la division aurait lieu le 26 décembre. Le volume Q 58-1, p. 5, contient une copie de ce document. L'administration du Bas-Canada fut peu difficile à organiser. Seulement, avant que le Conseil exécutif commença de fonctionner, il fallut régler un point très délicat: la formule du serment à prêter par les membres catholiques. Comme ils objectaient aux serments rédigés suivant les termes de l'Acte de 1791, Clarke prit le parti d'accepter l'offre qu'ils firent de prêter le serment prescrit par l'Acte de 1774. Il expose ainsi à M. Dundas les raisons qui l'y avaient déterminé:—

“Persister à exiger d'eux des serments et une déclaration que je savais être inconciliables avec leurs principes religieux, c'eût été en effet les exclure et aller contre l'intention que le roi a eue en les nommant. Supposant donc que l'on n'attendait pas d'eux un autre serment, comme membres du présent Conseil exécutif, que celui qui leur avait été demandé, avant le changement, comme conseillers exécutifs et législatifs, je les ai admis à prêter le serment qui se faisait sous l'Acte de la 14e année du roi; après quoi, ils ont pu prendre séance. J'espère que ma décision sera approuvée.”

Clarke demande ensuite que l'on prenne des mesures pour mettre fin aux doutes de cette nature.

Au printemps une nouvelle difficulté surgit. Les colons nouvellement venus au Canada étaient en grande partie des étrangers. D'après l'Acte de 1791, ceux-ci étaient privés du droit de concourir à l'élection des députés à l'Assemblée législative comme d'y être élus, n'étant pas nés sujets de Sa Majesté et n'ayant pas été naturalisés par Acte du parlement britannique, ou n'étant pas de ceux qui étaient devenus sujets de Sa Majesté par la conquête et la cession du Canada. Ils pétitionnèrent. L'examen des signatures porte à croire qu'ils étaient Allemands pour la plupart. L'opinion des jurisconsultes officiels de la Couronne fut qu'ils étaient “disqualifiés.” On avisa plus tard aux moyens de remédier à cet état de choses.

Simcoe, je l'ai déjà dit, arriva le 11 novembre 1791 à Québec, où il fut quelque temps, parce qu'il n'y avait pas encore, dans le Haut-Canada, de conseil constitué devant lequel il pût prêter le serment avant d'entrer en charge. Par la même cause, il s'éleva des difficultés à l'occasion de l'administration de la justice. On paraît les avoir surmontées, en partie du moins, en prenant possession de pouvoirs que l'on n'avait pas reçus. Les plans de Simcoe pour développer les ressources du Haut-Canada, ont de la grandeur; mais il me suffit ici d'indiquer sa correspondance, qui aura un réel intérêt aux yeux de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de cette province, à la première époque de sa colonisation, et qui voudront connaître les moyens que l'on prit alors pour ouvrir des communications entre toutes les parties du pays. Je remarque que, lorsqu'il s'agit de fonder Toronto, si considérable aujourd'hui, on objecta que, l'endroit étant situé trop en dehors des routes alors suivies, il serait très difficilement accessible; cela, en passant, montre le changement qui s'est opéré dans l'importance relative des établissements depuis leur création.

Simcoe se rendit à son gouvernement dans l'été de 1792, et le 16 juillet annonça, par une proclamation datée de Kingston, la division de l'ancienne province de

Québec en deux provinces distinctes; la subdivision du Haut-Canada en "districts, comtés, cercles ou villes et townships," pour remplir l'intention de l'Acte, et la détermination et fixation du nombre des représentants de l'Assemblée provinciale à élire pour chaque circonscription territoriale (Q. 278, p. 199). Dans une lettre à Dundas, en date de Niagara, 20 août (1892), renfermant copie de cette proclamation, Simcoe écrivait que "pour égaliser les nombres on avait adopté comme base de la représentation les états de milice" (Q. 278, p. 197). La première réunion de la législature du Haut-Canada eut lieu à Newark (Niagara) le 17 septembre 1792. Simcoe, dans une lettre à Dundas, en date du 4 novembre (1792), renfermant les procès-verbaux de l'Assemblée et du Conseil, résume les délibérations prises, et fait aussi connaître ce qu'il pense de la composition de la chambre élective.

"En faisant le trajet de Montréal à Kingston, dit-il, j'appris que l'opinion publique n'était rien moins que favorable à l'élection pour l'Assemblée d'officiers à la demi-solde, et qu'elle penchait à choisir des hommes d'une classe inférieure, n'ayant qu'une table, je veux dire qui mangent avec leurs serviteurs. Très heureusement, mon séjour temporaire à Kingston a eu sur les esprits une influence telle, que nous avons pu faire entrer à la Chambre le procureur général M. White. L'élection aussi du lieutenant Smith, fils du major Smith, qui commande depuis deux ans au Détroit, par les habitants de ce district, est essentiellement avantageuse au service de Sa Majesté. Ce gentleman doit cette marque de faveur particulière à un rare mouvement de gratitude populaire pour l'attention, la libéralité, le désintéressement avec lesquels il a fait les fonctions de greffier au bureau des terres, où il était même le seul à agir diligemment."

Selon le gouverneur Simcoe, l'inexpérience de l'Assemblée fut cause qu'elle entra, pour les salaires de ses employés, dans des engagements excessifs, qui montaient à £174; et comme le Conseil ne pouvait faire moins qu'elle, ce fut tout de suite, de ce chef, une charge annuelle de £348 (environ \$1,700). En outre, tels membres ne répugnaient pas à recevoir des "Parliamentary wages". Voulant pourvoir à toutes ces dépenses, on proposa de créer un reveu en levant un droit de six pence par gallon sur les vins et les spiritueux; un bill à cet effet fut adopté par l'Assemblée, mais le Conseil le rejeta (Q. 279-1, pp. 81, etc.) Simcoe en donne les raisons dans une lettre, qui montre en même temps combien une taxe foncière était peu au gré d'une Assemblée entièrement composée de possesseurs de terres (Q. 279-1, p. 82). Le "bill de la taxe sur le rhum," comme l'appelle Simcoe, fut la seule mesure législative sur laquelle les deux chambres ne purent s'accorder; et le ressentiment de l'Assemblée s'éteignit bientôt (pp. 82, 83.)

La question du mariage était d'un intérêt particulier dans le Haut-Canada. Un bill tendant à remédier à de graves inconvénients fut présenté, puis retiré parce que l'on promit d'en préparer avec soin un autre, et de le soumettre au ministère, à Londres, pour que la législature fût assurée de rendre sur la matière une loi bien élaborée et mûrie. La fréquence des mariages contractés sans l'intervention d'un ministre de l'Eglise d'Angleterre avait cela de grave, en effet, que ces unions n'étaient pas admises comme valables, ce qui marquait les enfants du stigmate d'illégitimité. Je donne, à la note A, un rapport de Richard Cartwright junior, où toutes ces choses sont clairement exposées, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de descendre ici dans plus de détails. A la session suivante, Simcoe fut contraint de céder et de sanctionner un bill pour mettre fin aux inconvénients dont se plaignait la population. Dans ses observations sur les travaux de la deuxième session de la législature, Simcoe écrit à Dundas:—

“Le cri général, dans toutes les classes, pour l'adoption du *Marriage Bill*, était tel que je ne pouvais plus temporiser sous le prétexte, auquel j'avais déjà eu recours une fois, de consulter en Angleterre. Les deux chambres comptent très peu de membres appartenant à l'Eglise anglicane; et la tendance de l'Assemblée est de faire du mariage un contrat moins solennel, de l'entourer de moins de formalités, que ne le voudrait une bonne politique. Le bill fut rapporté avec une clause additionnelle autorisant les ministres de toutes communions et sectes (et elles ne sont pas peu nombreuses dans ce pays) à célébrer le mariage; c'est par forme d'accommodement que ses auteurs ont consenti à le retirer, sur la crainte exprimée par quelques membres de la Chambre haute, de perdre ce que l'on devait vraisemblablement obtenir par le bill actuel, et sur une promesse d'adhésion à un bill plus ample que M. Hamilton va présenter à la prochaine session.” (Q 279—2, p. 336).

Les états en dépôt indiquent qu'il y avait pénurie de ministres protestants. Le manque d'ecclésiastiques de l'Eglise d'Angleterre, lesquels, par les lois existantes, pouvaient seuls célébrer le mariage, ajoutait aux difficultés. Depuis 1777 ou environ, d'après M. Cartwright (voir son rapport ci-dessus mentionné), beaucoup d'hommes des différents corps de *Rangers* s'étaient mariés dans les postes; et c'est l'officier commandant qui avait fait, chaque fois, la cérémonie, lisant le service dans le *Book of Common Prayer* de l'Eglise d'Angleterre, employant l'anneau et observant toutes les autres formalités prescrites. A son défaut, q'avait été l'adjutant du régiment (Q. 279—1, p. 174). L'Acte était rendu pour pourvoir à tous les cas de cette nature. Même état de choses aux postes reculés de la Compagnie de la baie d'Hudson; mais à l'égard des mariages qui s'y contractaient, les tribunaux, dans des procès touchant le droit de succession, avaient décidé qu'ils étaient valides. Il n'est pas besoin ici de relater les efforts que firent les ministres anglicans pour établir des paroisses dans les provinces et s'assurer le droit de lever dîme; ils finirent par abandonner ce dernier dessein, qui était irréalisable. Ces points sont traités dans la correspondance et il me suffit d'y renvoyer.

Les rapports entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique romaine me paraîtraient mériter quelque attention. Je n'entrerai pas, cependant, dans des détails qui occuperaient ici trop de place. Je me contenterai d'un incident, où apparaît la disposition des esprits de part et d'autre. Le 6 septembre 1796, un incendie, à Québec, avait consumé avec plusieurs maisons particulières l'église et le couvent des Récollets. Après des remarques sur les conséquences possibles de cet événement, Prescott donne cette nouvelle.

“J'ajoute seulement que l'évêque catholique romain a généreusement offert la chapelle des Jésuites pour l'usage des protestants, qui avant l'incendie célébraient le service divin dans l'église des Récollets.” (Q. 77, p. 216).

L'évêque anglican de Québec insista davantage auprès du ministère sur la nécessité de construire une église à ceux de sa communion, et le 24 juillet 1799, le duc de Portland écrivit à Milnes, au sujet d'une lettre privée de l'évêque du 15 avril:—

“Le premier point touché par l'évêque est l'inconvénient auquel le manque d'une église convenable soumet les habitants de Québec depuis l'incendie de l'église conventuelle des Récollets.

“La nécessité de construire une église métropolitaine au siège du gouvernement est évidente; et comme l'emplacement de l'ancien édifice des Récollets est très favorable, vous êtes autorisé à le choisir, et de plus à employer annuellement aux dépenses de construction une somme ne devant pas excéder £400, à prendre sur le revenu provincial.” (Q. 82, p. 289).

Malgré ces secours, la cathédrale ne devait être consacrée qu'en 1804.

Je reviens aux affaires du Haut-Canada. Une autre grave question fut celle de l'esclavage, que l'on tenta de faire disparaître dans la même session de la législature. Les membres qui s'étaient opposés à la taxe sur les biens-fonds, applicable aux dépenses de la législature, se levèrent pareillement contre cette tentative, prétendant qu'elle impliquait une charge sur la terre. Voici ce que Simcoe en dit :—

“C'est au *Slave Bill* que l'on a fait l'opposition la plus vive; on a mis en avant maints arguments plausibles, tels que la cherté de la main-d'œuvre et la difficulté de se procurer des travailleurs agricoles. Les possesseurs d'esclaves, sachant qu'il est fort douteux que la législation existante autorise l'esclavage, et en ayant acheté à vil prix plusieurs que les Sauvages avaient enlevés à la guerre, voulaient l'entier rejet du bill. D'autres désiraient se pourvoir en permettant l'importation pendant deux ans. Enfin l'accord s'est fait; mais il a fallu s'engager à maintenir le droit de propriété déjà acquis; sous la condition toutefois que l'importation des esclaves serait immédiatement interdite et l'esclavage graduellement aboli.” (Q 289-2, pp. 336, 349).

Diverses améliorations d'ordre intérieur font le sujet de lettres de Simcoe, qui prétendait avec énergie exercer, en sa qualité de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, un entier contrôle sur les affaires provinciales, y compris l'administration des affaires indiennes et l'établissement d'une marine provinciale; deux choses à l'égard desquelles il eut une correspondance acrimonieuse avec lord Dorchester, après le retour de ce dernier dans l'automne de 1793. Les explorations vers le lac Huron, la rivière à la Tranche (Thames) et la baie de Quinté; le choix d'emplacements pour des villes; les heureuses promesses d'avenir que lui paraissaient offrir tels de ces lieux, qui ne les ont pas réalisées, tandis que d'autres, dont il faisait peu de cas, allaient devenir des villes florissantes et peuplées, tout cela se trouve dans les lettres. Parmi les événements d'intérêt local qu'il mande à Dundas, notons le changement du nom de Toronto en celui d'York; il le mentionne dans une lettre du 20 septembre 1793. “Cette imposition de nom, dit-il, a été faite par moi avec la célébrité convenable, aussitôt après que j'ai eu appris que le duc d'York s'était emparé du camp de Famars.” (Q 279-2, p. 487.) Il y a, à ce propos, une curieuse confusion de dates. Le 23 août, dans une lettre à Dundas, datée “d'York (ci-devant Toronto),” Simcoe accuse réception d'une dépêche du 2 mai, et continue :

“J'ai reçu le 22 du présent mois votre dépêche du 2 avril, m'annonçant les succès de l'Europe dans sa résistance aux agressions de la nation française; cette heureuse nouvelle est venue ici par la voie des États-Unis; elle ne pouvait manquer d'être reçue avec la plus vive allégresse par tous les fidèles sujets de Sa Majesté.” (Q 279-2, p. 283.)

Le 22 août, il y a une lettre adressée à M. King, sous-secrétaire, pareillement datée “d'York (ci-devant Toronto)” et qui accuse réception de deux dépêches, l'une du 20 février, l'autre du 3 avril. (Q 279-2, p. 280.)

L'attaque du camp de Famars, sous les murs de Valenciennes, par le duc d'York, eut lieu le 23 mai, trois semaines après la date de la dernière lettre dont Simcoe accuse réception le 23 août; cependant, il date d'York sa lettre du 22 août, le jour même où lui était parvenue la dépêche de Dundas du 2 mai. Soit qu'il ait écrit mai au lieu de juin, ou que les mots: “heureuse nouvelle... venue ici par la voie des États-Unis,” se rapportent non à ce que Dundas lui avait annoncé le 2 avril, mais à une autre nouvelle heureuse plus récente. En fait, Toronto

avait reçu le nom d'York en 1792, près d'une année avant que l'imposition de ce nom se soit faite "avec toute la célébrité convenable;" car, dès le 4 novembre 1792, Simcoe parle de colons qui seraient en disposition d'aller s'établir "à Toronto (York)" (Q. 279-1, p. 1); d'où il résulte que l'endroit s'appelait déjà York, et que la cérémonie de l'imposition de ce nom a dû consister dans un acte officiel (une "commémoration" dit le Dr Scadding en son livre *Toronto of old*) par quoi Simcoe aura voulu consacrer le changement avec plus de solennité. Deux lettres signées de sa main, qui figurent à la "correspondance militaire," confirment ces faits. Dans l'une, où il est question d'un interprète près des Sauvages, et qui est datée de Navy-Hall le 24 juillet 1793, se trouvent ces mots: "La probabilité de la translation du siège du gouvernement à York pour un temps, la presque certitude de voir ce poste devenir un entrepôt florissant, etc." (C. 102, p. 1); l'autre lettre, en date "d'York," le 13 août 1793, relative au paiement de "command monéy" au capitaine Shank, des Queen's-Rangers (C. 102, p. 1), montre clairement que la cérémonie du 23 août n'eut d'autre but que de nommer cet endroit York avec toute la solennité "convenable." Inutile de multiplier les citations.

A cette époque, évidemment, York, ou Toronto, n'offrait à peu près rien pour attirer les colons. Le capitaine Stevenson, envoyé à la rencontre d'émigrants qui étaient arrivés à Kingston le 3 octobre, écrivit qu'un tout petit nombre montrait de la disposition à aller en lieu si éloigné des "settlements" (que l'était York), et que la plupart déjà se plaçaient sur des terres non encore concédées, aux environs de Kingstor. (Q. 279-1, p. 2.) Le 7 octobre, lord Dorchester, écrivant à Simcoe, lui demanda de lui faire connaître le progrès de la population et des cultures, sur le côté nord des Lacs, et à quelle distance de Toronto était rendue la colonisation. "Le peuplement et l'exploitation agricole du pays autour de ce poste feront ressortir les avantages de sa situation, et valent bien d'être encouragés." A l'égard de la ville future, Sa Seigneurie conseille, dans le plan qu'on en tracera, d'adopter le système des rues larges et des squares ouverts aux angles. (Q. 66, p. 233). Une lettre du juge en chef Elmsley au président Russell, du 2 février 1797, décrit la ville d'York.

"La ville, comme Votre Honneur le sait, est située près de quarante milles au delà des "settlements" les plus reculés, à la tête du lac; et le chemin qui y conduit traverse un pays en la possession des Missagués (Missisaugas). De plus, il n'y a ni prison, ni local de justice; point d'hôtelleries ou de maisons où puissent trouver place les jurés, grands et petits, les plaideurs, les témoins et les avocats; à peine une, je pense, pouvant héberger tellement quellement les juges; ceux que leurs affaires ou leurs fonctions appelleraient là, obligés pour la grande partie, pendant leur séjour, de loger à la belle étoile, ou de s'entasser dans des huttes ou des tentes, d'une manière tout ensemble répugnante à leurs sentiments et nuisible à leur santé (Q. 283, p. 117.) Ce me sera donc une nécessité pénible de demander permission de présenter le plus tôt possible pendant la session, un bill pour continuer à tenir les cours ici (Newark) jusqu'à ce que l'on puisse offrir ailleurs un siège judiciaire aussi facile d'accès et pourvu d'autant de commodités." (p. 120).

Voilà où en était la future capitale du Haut-Canada à la fin du siècle dernier.

Dans le Bas-Canada, on s'était empressé de faire les préparatifs de la mise à exécution de l'Acte de 1791, pour que le pouvoir législatif pût s'y exercer sans retard, conformément à la nouvelle constitution. Un inventaire des archives publiques avait été dressé, et une liste des fonctionnaires civils, avec les dates de leurs nominations respectives, communiquée au conseil. La liste comprenait le lieutenant-gouverneur,

les divers officiers de l'administration; les juges et officiers des cours de la vice-amirauté, du banc du Roi et des plaids communs à Québec; les juges de paix des districts de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Gaspé; outre les listes des officiers de cercles et magistrats subalternes, et des notaires. Le lieutenant-gouverneur fit une proclamation pour diviser la province en circonscriptions électorales; il y annonçait que l'ordre de procéder aux élections avait été expédié et que le rapport des résultats aurait lieu le 10 juillet 1792 (Q 59-2, pp. 474-524). Il continua d'administrer la province avec le conseil exécutif, jusqu'à la réunion de la législature, en décembre. Parmi les questions à régler était celle des limites entre la province et le Nouveau-Brunswick, dont l'incertitude causait de grands embarras. On trouvera, aux pp. 128 et suiv. du vol. Q 60, la pétition tendant à obtenir la fixation de ces limites, les rapports sur les arpentages, etc. L'ordre fut aussi donné de faire des distributions de renseignements touchant la concession des terres de la Couronne, et Mgr Hubert, évêque de Québec, chargea M. Gravé, vicaire-général, de faire répandre le plus possible la proclamation qui portait à la connaissance du public les conditions auxquelles se concéderaient ces terres.

Le 28 avril 1792, le lieutenant-gouverneur Clarke avait signalé de graves inconvénients, provenant d'une disposition de l'ancien Acte par laquelle le gouverneur, le lieutenant-gouverneur ou l'administrateur devait toujours présider à la cour d'appel; ce qui non seulement nuisait au cours de la justice, mais aussi préjudiciait à l'exercice de leurs autres fonctions. (Q 59-1, p. 1.) M. Dundas lui répondit le 3 octobre, que déjà son attention s'était portée sur ce point, à cause du nombre d'appels interjetés devant le Conseil exécutif; et il lui envoya tout un projet destiné à modifier l'organisation judiciaire dans le Bas-Canada. "J'espère que la législature provinciale l'adoptera," après y avoir apporté les changements nécessaires pour l'approprier aux circonstances locales, mais sans néanmoins en altérer le principe. Le bill devait être réservé à la sanction royale. Suit ce projet avec, en regard, des détails de l'organisation alors existante:

Plan proposé.

Avoir deux cours en premier ressort dans la province : l'une dans le district de Québec, l'autre dans le district de Montréal ; connaissant de toutes causes quelconques dans les limites de la province, civiles et criminelles, et où le Roi sera partie ; à l'exception des affaires purement du ressort de l'amirauté, et de celles d'une valeur au-dessous de £20, prévues ci-après.

Ces cours devant se composer :—

La première, du juge en chef de Sa Majesté pour la province du Bas-Canada et de deux juges puînés, avec les traitements suivants : juge en chef £1,200 ; juges puînés, deux (chacun £500), £1,000 —en tout £2,200.

La seconde, du juge en chef de la cour du banc du Roi, à Montréal, avec £800 de traitement, et de deux juges puînés (chacun £500) à £1,000,—en tout £1,800.

En aide de ces tribunaux, instituer une *cour provinciale* à Québec et une autre à Montréal, pour les deux districts respectivement ; chacune composée d'un seul juge et qui prononcerait, sans appel, sur les matières civiles, jusqu'à la valeur de £20.

Les juges des *cours provinciales* devant avoir chacun £200 de traitement, en tout £400.

N.B.—Les districts de Québec et de Montréal comprendraient toute la province.

On peut, si la province en marquait le désir, établir une troisième cour provinciale constituée comme celles ci-dessus, dans ce qui s'appelle maintenant le district de Gaspé ; à cause de son éloignement de Québec, peut-être serait-il nécessaire d'étendre les limites de la compétence jusqu'à la valeur de £50, pour éviter le délai de la justice.

Organisation actuelle.

Le juge en chef, £1,200 ; six juges des plaids communs, chacun £500. Sont payés par la province.

Procureur général, £300.

Le lieutenant-gouverneur Clarke soumit cette proposition à la législature provinciale, à sa première session, qui s'ouvrit le 17 décembre 1792, dans le palais épiscopal, "loué par le gouvernement et employé jusque-là pour l'usage du greffier du conseil et l'exercice du culte divin." L'édifice avait été réparé et accommodé, moyennant une dépense de £423, et l'on voit le lieutenant-gouverneur envoyer à M. Dundas un compte minutieux des matériaux mis en œuvre comme du travail des ouvriers. (Q 62, pp. 52 et suiv.) A part l'élection de M. Panet à la présidence de l'Assemblée et la nomination d'un comité chargé de préparer le règlement pour la conduite de la chambre, il se fit peu de chose aux séances avant Noël. Les premiers officiers du Conseil et de l'Assemblée avaient été nommés sans appointements, en laissant à la

législature le soin de pourvoir convenablement à leur rétribution. Ils n'étaient pas nombreux. Voici leurs noms : pour le Conseil, William Smith, junior, greffier ; William Boutillier, huissier de la verge noire ; Jean-Baptiste Brassard, sergent d'armes ; — pour l'Assemblée, Samuel Phillipps, greffier, et Hugh Mackay, sergent d'armes. (Q 62, p. 63.)

Après la rentrée de la législature (7 janvier), la Chambre procéda à la discussion de son règlement et à l'examen des élections contestées. Dès le premier jour, les séances avaient été publiques, le président ayant le pouvoir de réprimer tout acte des spectateurs qui troublerait l'ordre. Une des questions les plus importantes fut celle de la destination à donner aux biens des jésuites lorsque décéderait le dernier membre de la société ; elle fut soulevée à l'Assemblée par une pétition de la ville et du comté de Québec (le premier volume de l'*Histoire du Canada* de Christie en contient quelques passages). On y demandait que le revenu de ces biens fût employé pour l'instruction publique, à quoi les fonds de terre avaient été primitivement affectés. Les jésuites de Québec, plusieurs années auparavant, avaient communiqué aux citoyens les titres du collège, qui portaient : "avec les terres et revenus y annexés, pour l'instruction de tout individu né ou habitant en ce pays." La pétition ajoute :—

"Par ces titres il est évident qu'ils (les jésuites) ne tiennent ces biens en dépôt que des dons conditionnels des premiers ancêtres des Canadiens, qui sous le nom de *Cent Associés* en avaient la pleine propriété."

Les jésuites, disaient encore les pétitionnaires, désiraient beaucoup remettre toutes leurs propriétés en ne se réservant que la subsistance ; mais ce dessein était traversé par quelques particuliers, qui avaient fait d'énergiques efforts pour obtenir le don des biens avant la sanction de la nouvelle constitution. Allusion évidente à lord Amherst, lequel avait presque réussi, un jour, à s'en assurer la possession. Huit Actes passèrent dans cette première session, un, entre autres, qui accordait certaines facultés aux quakers.

Lord Dorchester, revenu à Québec le 24 septembre, reprit les rênes du gouvernement ; et Clarke partit en octobre (1793). La législature s'assembla le 11 novembre suivant. Elle adopta le bill concernant l'organisation judiciaire ; c'est le chapitre VI des Statuts de la deuxième session du premier parlement provincial du Bas-Canada, sous le titre : Acte qui divise la province du Bas-Canada et en modifie l'organisation judiciaire, et qui abroge certaines lois y mentionnées. Il contient quarante-quatre articles. Selon ses instructions, le gouverneur le réserva au bon plaisir de Sa Majesté.

On voit, par les journaux des chambres et les statuts, que les deux langues ont été employées dès le commencement de la législature du Bas-Canada sous l'Acte de 1791. Quand, à la première réunion, le 17 décembre 1792, le lieutenant-gouverneur invita l'Assemblée, qu'il avait mandée dans la salle du Conseil législatif, à aller se choisir un orateur ou président, cette invitation comme le porte le procès-verbal de ce jour-là, "fut répétée en français" par son ordre et en sa présence. La motion que fit M. James McGill de différer d'un jour l'élection, fut répétée aussi en français, et l'amendement de M. Panet, fait en français, fut traduit en anglais. Il paraît donc que l'usage des deux langues fut admis tout naturellement au début même du nouveau régime constitutionnel, sans aucune décision formelle des Chambres, et il n'en fut pas autrement pour les bills. La première délibération sur ce sujet se prit le 27 décembre

1792, à l'occasion d'une résolution proposée par M. Grant, et que je crois bon de reproduire ici au long, avec l'amendement que M. Joseph Papineau fit passer.

La motion de M. Grant était conçue en ces termes :—

“Que le comité de toute la Chambre, chargé de corriger ses procès-verbaux (ou journaux), reçoive instruction, à l'égard de l'acte qu'il dressera des délibérations de cette Chambre depuis le commencement de la session jusqu'au jour du renvoi, de le rédiger en langue anglaise, cela étant nécessaire pour la minute; et que la traduction en soit faite en langue française pour l'usage de ceux qui la voudront avoir.”

La résolution, finalement prise à la majorité de six voix (15 contre 21), sur la proposition de M. Grant, qui accepta l'amendement de M. Papineau; voté à la majorité de sept voix (14 contre 21), est de même teneur que la motion primitive jusqu'aux mots “en langue anglaise” inclusivement, le reste étant modifié ainsi :—

“Ou en langue française, selon le texte consigné dans le registre des minutes, sans que cela constitue un précédent pour l'avenir.”

Pendant la préparation du règlement pour la conduite de l'Assemblée, il y eut diversité d'opinions sur le mode d'emploi des deux langues; il n'y en eut pas, autant que je puis voir, sur leur usage même. L'article 9, tel que conçu d'abord, ne parlait point de langue; il déclarait simplement qu'aucune motion ne pourrait être discutée que lorsque le président en aurait donné lecture de son fauteuil; mais la Chambre adopta sans débat la proposition d'en donner lecture en français et en anglais; voici le texte définitif de l'article, auquel on s'arrêta, après une modification faite à la majorité de 33 contre 7 :—

“Aucune motion ne sera discutée ni mise aux voix, à moins d'être rédigée par écrit et appuyée; et lorsqu'une motion sera appuyée, l'Orateur en donnera lecture en anglais et en français, s'il possède les deux langues; sinon, il en donnera lecture dans celle des deux langues qui lui sera familière, et la lecture dans l'autre se fera, à la table, par le greffier ou son adjoint, avant toute discussion.”

La règle suivante sur la manière dont se tiendraient les journaux de l'Assemblée fut adoptée à la majorité de 26 voix contre 13 :—

“Résolu: Cette Chambre tiendra deux registres de son Journal: dans l'un seront inscrites en français ses opérations ainsi que les motions, avec traduction de celles premièrement faites en anglais; et dans l'autre seront inscrites en anglais les mêmes opérations et motions, avec traduction des motions faites en français.”

L'amendement rejeté à la majorité ci-dessus, (il venait de M. Richardson) proposait une autre rédaction.

“Cependant, disait-elle, afin de conserver cette unité de langue légale absolument nécessaire dans l'Empire, et qu'une législature subordonnée n'a point le pouvoir d'altérer, le texte anglais sera considéré comme étant le texte légal.”

Il y eut d'autres amendements présentés à la même fin, tous furent repoussés. M. Papineau vota pour la motion de M. Richardson, avec cette clause additionnelle : “à moins qu'un article exprès, inséré dans chaque bill, n'en ait ordonné autrement.”

Enfin la chambre s'arrêta à cette règle, concernant la présentation des bills :—

“Les bills relatifs aux lois criminelles d'Angleterre en vigueur dans cette province, et aux droits du clergé protestant tels qu'ils sont spécifiés dans l'Acte de la 31ème année de Sa Majesté, chapitre 31, se présenteront en langue anglaise; et les

bills relatifs aux lois, coutumes et usages et aux droits civils de cette province, se présenteront en langue française, afin de conserver l'unité des textes."

Cette rédaction fut adoptée par une majorité de dix, MM. Papineau et Bedard votant contre. M. Dundas, dans une lettre à lord Dorchester, dit qu'il ne voit rien qui s'oppose à la présentation des bills de la dernière catégorie en français, avec une traduction, pourvu qu'ils soient adoptés en langue anglaise (Q 65, p. 319). Il y a, sur les délibérations de la première Assemblée, des remarques intéressantes du procureur général James Monk. (Voir Q 66, p. 361, etc.)

Le premier volume de l'ouvrage de Christie, *History of L. Canada*, contient des extraits de ces délibérations; mais, vu l'importance attachée à la question de la langue dans la législature, il m'a paru désirable d'entrer en tous ces détails. Christie, dont le premier volume n'est guère autre chose qu'un précis des opérations de la législature, entremêlé d'extraits des discours du trône, adresses, etc, peut être consulté pour ces documents, dont les Archives, possèdent le texte entier, soit imprimé ou manuscrit.

Ces documents comprennent les arrangements qui furent pris avec le Haut-Canada pour la perception et le partage des droits d'importation, et font connaître l'insuffisance des revenus comparés aux dépenses provinciales. Il y fut pourvu pendant plusieurs années, dans les deux provinces, par le moyen d'ordonnances du commandant en chef des Canadas, le lieutenant-gouverneur, "attestant sous sa signature les découverts à mesure qu'ils se produisaient." (V. à la lettre du duc de Portland, dans la série C, vol. 77, p. 14.)

Sir Guy Carleton avait une opinion très décidée sur le sujet des honoraires. Lorsqu'il prit en main le gouvernement pour la première fois, en 1766, après le rappel de Murray, il se refusa à recevoir ceux auxquels il avait droit légalement, parce que, comme il l'écrivait au chancelier de l'échiquier le 17 novembre 1766 (V. série Q 3, p. 466 et le rapport de 1890 sur les Archives) il y avait quelque chose de sordide en apparence du moins, une sorte de bassesse à toucher de ces droits à toute occasion. Devenu lord Dorchester, il répéta, dans une lettre à M. Dundas du 31 décembre 1793, très énergiquement son objection de répugnance, et indiqua les dangers auxquels exposait l'usage de l'honoraire. Les analyses contenant toute la partie importante de cette lettre, il n'y a pas besoin d'en rien reproduire ici. Elle prouve bien clairement la fermeté de sentiment de lord Dorchester et sa conduite désintéressée, car il paraît qu'il n'était nullement riche. Son abnégation, néanmoins, provoqua contre lui les plaintes de ceux qui la tinrent à blâme. On s'assure avec satisfaction que les juges ne méritèrent pas le reproche de garder une bonne part de ce gain, comme l'avaient avancé les "attorneys", pour se justifier eux-mêmes aux yeux de leurs clients. Sa Seigneurie le constate. "Le scandale était grand, écrit-il, et les profits du banc étaient petits: les juges ont renoncé à tout honoraire pour une compensation." L'usage de payer un traitement aux juges et à certains autres fonctionnaires s'introduisit alors; mais parce qu'il ne fut pas suivi strictement, il améliora peu les choses dans le commencement: les nouvelles commissions continuaient à autoriser, comme les anciennes, des perceptions de droits, revenants-bons, émoluments, etc., et les titulaires défendaient avec ténacité leur pouvoir. "Ils viennent ici, dit encore lord Dorchester, fort obligés à leurs amis là-bas de leurs bonnes places, et ils voient un ennemi en quiconque tente ou montre l'intention de contrôler les profits attachés à leurs offices." (Q 67, p. 46). "Heureusement, ajoutez-

t-il, les juges continuent à être exempts de ce reproche" (p. 47) ; mais, pour leur épargner la tentation, il conseille un changement de termes dans le *mandamus*. Le ministère acquiesça à son avis ; et le 11 mai 1794, M. Dundas informa lord Dorchester que " les honoraires, etc.," étaient supprimés dans la commission de M. Osgoode, nommé juge en chef, et qu'il en serait ainsi pour les autres juges sous l'empire du nouvel " Acte de judicature " ; que, du reste, la faculté de recevoir des droits, très restreints, n'était laissée qu'aux fonctionnaires n'ayant rien eu pour en tenir lieu. (Q 67, p. 71.)

Les acheteurs de seigneuries étaient devenus un sujet de plaintes, en tentant de s'affranchir des obligations attachées au titre seigneurial primitif, et d'assujétir les censitaires à des conditions onéreuses et oppressives qu'il n'autorisait pas. Leurs exigences causaient parmi les censitaires un grand émoi, aggravé par l'idée que les seigneurs pouvaient les traîner individuellement d'une cour à l'autre jusqu'au tribunal suprême : le Conseil privé. Une pétition à l'Assemblée, que M. de Rocheblave ne présenta point, n'y ayant pas encore de formes régulièrement établies pour l'expédition des affaires, expose que le seigneur avait augmenté arbitrairement, au mépris des ordonnances, la rente de ses censitaires, et que ceux qui ne consentaient pas à ses exigences étaient menacés d'un procès, ce qui en avait amené par la crainte plusieurs à céder. Quoique ce ne fût pas là une plainte générale, elle était élevée contre un seigneur seulement, Dorchester la jugea grave par l'effet qu'elle aurait sur les esprits. " Cette question, écrit-il, est propre à causer beaucoup d'agitation, et peut conduire aux distinctions de *parti aristocratique* et de *parti démocratique* ; tout cela affaiblirait la province et serait fort préjudiciable au gouvernement du Roi : les papiers séditieux répandus dans les campagnes semblent faire allusion à une disposition populaire de ce genre." (Q. 67, p. 77.) M. Sewell, alors solliciteur général, donna une opinion favorable aux censitaires ; la cour des plaids communs, selon lui, était compétente ; mais les censitaires seraient-ils capables d'aller jusqu'au bout des voies de droit ?

" En donnant cette opinion, dit-il, je crois devoir faire remarquer à Votre Seigneurie que la pauvreté des paysans, en général, les empêche de profiter de la voie de recours que je viens d'indiquer. Ils peuvent bien intenter et mener à fin une poursuite devant les plaids communs, et peut-être suffire aux frais de la cour d'appel ; mais l'énorme dépense d'un recours à Sa Majesté en conseil, devant laquelle le seigneur a la faculté de se pourvoir, parce que les décisions sur ses droits le lieraient pour l'avenir, les prive de la possibilité d'obtenir justice, les contraint de se désister et de subir la loi de leur antagoniste, qui, à titre de transaction, passe alors un autre acte de concession aux conditions qu'il y veut mettre." (Q. 67, p. 86.)

Dans sa réponse, M. Dundas se rangea à l'opinion du solliciteur général sur la compétence des tribunaux, et convint que les tenanciers pouvaient obtenir le redressement de leurs griefs sans l'intervention de la législature. Quant à la probabilité d'appels répétés au Conseil privé par le seigneur, comme le cas de l'un des tenanciers serait aussi le cas de tous les autres, et qu'une décision sur un *test case* fixerait la jurisprudence en l'espèce, il ne croyait pas possible qu'aucun des seigneurs voulût porter des appels vexatoires jusqu'au Roi, " avec la perspective des dépens plus copieus que la cour jugerait sans doute devoir allouer en cas pareils, si elle confirmait le jugement provincial." Q. 67, p. 176.)

En 1794 et 1795, les récoltes donnèrent beaucoup d'inquiétude, et certains arrangements pratiqués alors dans le Bas et dans le Haut-Canada, pour l'achat des blés, y excitèrent un mécontentement général. On demanda qu'il fût édicté des lois contre les accapareurs, et Dorchester se vit lui-même obligé d'interdire, par proclamation,

l'exportation du blé de la moisson de 1794 (Q. 72-1, p. 109). Même nécessité en 1795. Dorchester, après avoir exprimé, dans une lettre le 5 septembre (Q. 74-1, p. 127), la crainte d'y être obligé, renouvela, le 9 du même mois, sa proclamation, à la suite d'un rapport du Conseil : un comité spécial avait dressé un questionnaire sur la récolte et nombre de personnes y avaient répondu par des dépositions écrites ou verbales. Le rapport, fondé sur les résultats de cette enquête, constate que le rendement du blé, dans trente-neuf paroisses, ne va pas, en moyenne, aux sept douzièmes du produit de l'année précédente dans les mêmes paroisses. L'opinion de la plupart de ceux dont on a recueilli les informations, est qu'il n'y a pas plus de grain qu'il n'en faut pour la consommation intérieure et pour les semailles prochaines : malgré cela, les exportations en blé, farine et biscuit, sont déjà aussi considérables que celles de toute l'année dernière. Ce que voyant, le comité émet l'avis, dans son rapport du 5 septembre, qu'il fallait interdire la sortie du blé et des autres céréales. On estimait, à la date du rapport, qu'il restait dans la province tout au plus 25,000 minots de blé de l'ancienne récolte, et de 2,000 à 3,000 barils de farine, et la totalité de ces existences, disait le rapport, serait probablement exportée dans le cours du mois, si l'on ne prenait des mesures pour l'empêcher. (Q. 74-1, p. 159.) Deux jours après, le comité, poursuivant son enquête, constata une situation des affaires plus inquiétante encore, et présenta un second rapport, où il appuya davantage sur l'urgence de l'interdiction (p. 163). C'est alors que la proclamation fut publiée (p. 164). Les listes des navires partis de Québec, avec ou sans escorte, montrent qu'au 10 août 1795, on avait exporté à Londres 203,041 minots de blé, à Liverpool 33,409 minots, à Falmouth 32,990 minots (419 seulement de moins qu'à Liverpool), 12,000 à Bristol et 10,067 à Greenock ; en tout, jusqu'à cette date, 291,507 minots. Du 10 août au 11 septembre, il partit dix navires, emportant 80,774 minots de blé, dont 70,374 étaient expédiés à Londres et 10,400 à Liverpool, proportion qui indique l'importance croissante de ce dernier port, si ces chiffres sont rapprochés des tableaux postérieurs représentant la somme relative des exportations canadiennes pour les ports de Londres et de Liverpool respectivement. Les listes sont intéressantes encore à d'autres points de vue. Elles font connaître la quantité de blé que le Canada pouvait exporter, même dans une très mauvaise année, et marque le changement qu'a éprouvé la marine marchande. Le tonnage moyen des 34 navires qu'elles désignent, est légèrement au-dessus de 176 t. ; les deux plus petits bâtiments étant de 72 et de 77 t. ; les deux plus gros de 301 et de 299.

Le 20 décembre, quand l'Assemblée du Bas-Canada après avoir élu son orateur, revint dans la salle du Conseil pour entendre le discours du trône, le lieutenant-gouverneur Clarke dit aux Chambres que la Grande-Bretagne était en paix avec la terre entière, et que rien, il l'espérait, ne menaçait cette heureuse tranquillité. Le 9 mai suivant, il eut à tenir un bien autre langage.

“ A la première réunion de la législature, je vous ai félicités des perspectives rassurantes qui s'offraient à vos yeux, et de l'état florissant et tranquille de l'Empire britannique, alors en paix avec le monde entier ; depuis ce jour-là, je suis fâché d'avoir vu sa tranquillité troublée par la conduite sans exemple et sans excuse de ceux qui exercent en France le pouvoir suprême, et qui, après avoir inondé leur pays du sang de leurs concitoyens, et trempé leurs mains dans celui de leur roi, ont entraîné Sa Majesté et les nations européennes voisines dans une lutte où il y va des principaux intérêts de la société.” (Discours du trône).

Lorsque la législature du Bas-Canada s'ouvrit en décembre 1792, la première révolution française durait depuis quatre ans. La fin de l'ancienne constitution française avait commencé en novembre 1788, le jour où l'assemblée des notables se déclara pour la convocation des Etats généraux interrompue depuis 1614. Ils s'assemblèrent le 5 mai 1789. Les trois ordres ne purent s'entendre sur la question de savoir si le vote aurait lieu par ordre, dans des salles séparées, ou en commun, dans une salle unique; le nombre des députés du tiers état,—les communes—égalant celui de la noblesse et du clergé ensemble, il paraissait évident aux chefs de ces deux ordres que le tiers état serait assuré de tout décider à son gré, s'ils se réunissaient à lui. Ils demeurèrent donc dans leur propre local, se constituèrent et invitèrent le tiers état à en faire autant; mais il s'y refusa jusqu'à ce que ces deux ordres se soumissent à lui pour délibérer en commun. L'immobilité des communes finit par triompher, ils cédèrent, et l'Assemblée nationale se forma le 17 juin (1789). Cet événement fut suivi de la destruction de la Bastille le 14 juillet, moins d'un mois après. Le 6 novembre, les biens du clergé furent confisqués. Il serait oiseux ici de retracer la marche de la révolution française au delà de ce qu'il est nécessaire d'en dire pour l'intelligence du rapport que ces événements ont eu aux affaires canadiennes. Je dois mentionner brièvement, néanmoins, l'invasion de la France par les armées alliées d'Autriche et de Prusse, la situation en apparence désespérée un temps des armées françaises, défaites à plusieurs reprises et démoralisées, les négociations du général français Dumouriez avec le duc de Brunswick, chef des armées alliées, négociations où celui-ci fut amusé par l'espérance du succès de ses vues personnelles. Par ce moyen, Dumouriez réussit à paralyser les mouvements d'une armée formidable, qui eût pu marcher à Paris sans trouver de fortes résistances et une fois maîtresse de cette capitale, dominer le pays entier. Dumouriez occupa la forêt de l'Argonne, et après divers engagements, il fut convenu entre lui et Brunswick qu'il laisserait les troupes coalisées sortir librement de France : le 20 septembre, elles commençaient leur retraite.

La nouvelle de cette retraite fut reçue à Philadelphie avec un enthousiasme inouï. A New-York, selon le récit de McMaster dans son "*History of the People of the United States*," la joie du peuple fut plus délirante encore; le 27 décembre, ce ne furent jusque dans la nuit que festins, sonneries de cloches, salves de canon. Boston, résolu de surpasser New-York, eut comme lui sa journée: festins aussi, marches en procession, un bœuf entier rôti sur la place et, pour finir, grande fête à Feneuil-Hall. Toute la Nouvelle-Angleterre suivit leur exemple.

"En vérité, dit McMaster, les hommes et les femmes semblèrent avoir perdu le sens, être pris d'une rage de républicanisme. Leur costume, leurs discours, leur conduite journalière, tout était réglé strictement sur les principes républicains. Il fallait qu'il y eût dans chaque maison un flamboyant bonnet de la Liberté. Il fallait sur chaque chapeau une cocarde. Plus de ces anciens titres de *sir*, *M.*, *Dr* et *révd* : ... ils blessent les oreilles républicaines.....Impossible encore d'ouvrir une lettre sans qu'on y rencontre cette formule *cher monsieur*; impossible d'aller dans les tribunaux sans y entendre dire *Son Honneur le maire* ou bien *Son Honneur le juge*. On ne peut plus assister aux séances de la législature, pour voir ce que font les serviteurs du peuple, que l'on n'y entende proférer de part et d'autre ces paroles: "*Son Excellence le gouverneur*," ou "*Son Excellence le Président*" ou "*l'honorable gentleman qui vient de parler*." Mettons un terme à tout cela; allons chercher en France des leçons de pur républicanisme, rejetons ces absurdes qualifications pour adopter le terme social et égalitaire de *citoyen*." (Vol. II, pp. 93-94.)

L'idée fut embrassée par une grande partie de la population, insensible aux traits satiriques des esprits plus froids, dont l'un proposa gaiement de substituer "bipède" à "citoyen," attendu, disait-il, que bipède était un nom simple, convenable aux hommes de tous les pays, n'ayant rien d'aristocratique, fort conforme à la vérité et point flatteur. (*Gazette of the United States* du 5 février 1793, citée par McMaster.)

Les excès de la Révolution ramenèrent beaucoup d'esprits. Le décret contre le clergé, par lequel 40,000 personnes furent frappées d'exil et de proscription; l'exécution du roi le 21 janvier 1793; la déclaration de guerre à l'Angleterre et à l'Espagne le 1er février, deux Puissances ayant de vastes possessions sur le continent américain, donnèrent à réfléchir aux moins opiniâtres. Une question se posa au Président des Etats-Unis et à son conseil : devait-on recevoir un ministre de la République? Avant qu'ils l'eussent décidée, arriva Genest, le nouvel ambassadeur français.

L'Angleterre avait fait tous ses efforts pour éviter les hostilités. Burke, qui voulait pousser le ministère à déclarer la guerre, y avait employé son éloquence, mais inutilement. Son mot bien connu : "Le temps de la chevalerie est passé," est devenu proverbe. Les papiers d'Etat montrent que l'on était déterminé à s'abstenir de toute médiation dans les affaires intérieures de France. On observait une stricte neutralité. A la fin de 1792, néanmoins, la France fut avertie de mettre un terme à sa politique d'agression contre les droits des autres nations; mais l'ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg, où se discutait un accord des grandes Puissances, reçut des instructions portant que la convention devait avoir pour base le principe de la non intervention dans les dissensions intestines de ce pays. Green (voir au livre IX de son *History of the English people*) parlant des efforts de Pitt pour conserver la neutralité, dit qu'il avait donné au gouvernement français l'assurance que l'Angleterre ne s'en départirait jamais, "si ce n'est, en cas de nécessité indispensable, pour sa propre défense;" "c'est, ajoute Green, la France, et non pas l'Angleterre, qui a rejeté la paix. Lord Roseberry, dans une Vie de William Pitt, parue récemment, appuie encore davantage sur le désir qu'il eut d'éviter la guerre. Elle devait intéresser le Canada, en même temps que la Grande-Bretagne; de là ces détails où je suis entré.

Washington fit une déclaration de neutralité, avertissant le public des peines portées contre les violateurs. Le même jour, 22 avril 1793, on apprit à Philadelphie que Genest, envoyé par la République française comme ministre, était arrivé à Charleston; quand la proclamation y parvint, la violation de ses défenses était déjà générale. La conduite de Genest envers le Président et son gouvernement fut très offensante; ses insultes à la nation, des plus flagrantes. Avant même d'avoir présenté sa lettre de créance ou fait la moindre démarche pour établir son caractère public, il ordonna aux consuls français de s'ériger en cours d'amirauté dans les Etats-Unis, acheta et arma en course des bâtiments, montés par des marins américains; et il y eut un navire britannique capturé dans les eaux territoriales des Etats-Unis; mais le gouvernement le fit rendre. Genest, en allant de Charleston à Philadelphie, fut accueilli partout avec les démonstrations les plus extraordinaires de bienvenue; fêtes sur fêtes, et présentations d'adresses non seulement par les républicains allemands et français, mais aussi par des citoyens de Philadelphie.

Genest, que ces démonstrations avaient enivré, reçut un accueil glacial chez Washington, et en sortit furieux. Dans une note à Jefferson, du 18 septembre 1793,

* Pour le texte, voir l'*Annual Register* de 1793, p. *359.

il expose à nu ses griefs. On y voit combien sa vanité a été blessée; mais il se plaint plus particulièrement "que le premier magistrat d'un peuple libre eût décoré son salon de certains médaillons de Capet et de sa famille, qui servaient à Paris de signes de ralliement." Il continua d'agir avec si peu de ménagements, que le 5 décembre de la même année, Washington témoigna du mécontentement, dans un message où il parlait spécialement de la personne que le pouvoir exécutif français "avait bien malheureusement nommée ministre plénipotentiaire." La tendance de ses actes, dit le message, ç'a été de pousser les Etats-Unis à la guerre au dehors et à l'anarchie au dedans. "Ses agissements et ceux de ses agents, en ce qu'ils pouvaient nous engager dans la guerre ou faire insulte à l'autorité des lois, ont été déjoués par la simple et commune connaissance de ces lois, et par l'usage que j'ai dû faire de mes pouvoirs." Washington indique ensuite jusqu'où les Etats-Unis étaient disposés à aller pour assurer leur paix avec la France. "Plutôt que d'obtenir par force la restitution de certains navires qu'à mon jugement les Etats-Unis étaient tenus de rendre aux propriétaires, j'ai cru préférable de satisfaire ceux-ci en déclarant que mon opinion, en cas de non-restitution, était qu'il appartiendrait aux Etats-Unis de les dédommager."

Dès le mois de juillet, Washington avait signalé cet état de choses à son cabinet. Dans une lettre à Jefferson, secrétaire d'Etat, en date du 12, il dit:—

"Que faire par rapport à la *Little Sarah* en ce moment à Chester? Le ministre de la République française continuera-t-il *impunément* à ne tenir aucun compte des actes de ce gouvernement? Et lui sera-t-il permis de menacer le pouvoir exécutif d'appels au peuple? Qu'est-ce que le monde devra penser d'une pareille conduite, et du gouvernement des Etats-Unis qui la tolère?" (*Washington's Writings*, vol. XII, p. 302.)

Washington penchait beaucoup à interrompre les fonctions de Genest, et à le renvoyer; mais cette mesure fut repoussée, dans le cabinet, par Jefferson et Randolph, pour des raisons qui avaient sans doute de quoi les satisfaire. Finalement, néanmoins, Genest fut rappelé de son ambassade à la demande du gouvernement américain, et Fauchet vint le remplacer le 21 février 1794. L'*Annual Register* de 1793 (pp. 357 et suiv.) contient des lettres intéressantes concernant Genest et la politique générale des Etats-Unis.

J'ai cru à propos de donner cet aperçu préliminaire de la disposition des esprits aux Etats-Unis après la déclaration de guerre par la France dans le printemps de 1793, à cause de l'influence que cette guerre et les démarches des agents français devaient avoir sur les affaires du Canada, dont le pouvoir exécutif de France eût bien voulu reprendre possession. Le 8 février 1793, le gouvernement anglais expédia aux lieutenants-gouverneurs des provinces britanniques, dans l'Amérique du Nord, l'ordre d'y lever des milices pour les défendre, ne doutant pas qu'elles ne fussent attaquées très prochainement. (V. plusieurs documents sur ce sujet à la note C.) Le 1er mai, ordre encore de dépêcher, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick aux Indes-Occidentales, trois régiments de réguliers; ils seraient remplacés par des régiments provinciaux, que les lieutenants-gouverneurs étaient chargés de former, sous la direction du commandant en chef des forces britanniques de l'Amérique du Nord. (Q. 62, p. 140.)

On jugeait très inquiétant l'état des esprits dans le Bas-Canada; car le bruit courait que les agents de Genest avaient pratiqué les Canadiens-Français et en

avaient gagné une certaine classe à la cause révolutionnaire. "Le désaffectionnement, écrit lord Dorchester le 24 mai 1794 (lettre n^o 26), a été propagé par les agents de Genest, cet envoyé français que son gouvernement a dû rappeler en février; mais il paraît que son successeur à l'ambassade des Etats-Unis continue à se servir d'eux."

Le gouvernement cherchait alors, d'après une dépêche du duc de Portland, à faire disparaître en partie le mécontentement des habitants auxquels pesait le régime anglais, par l'adoption, pour les contestations entre seigneurs et censitaires, du système usité dans les anciens tribunaux canadiens; et on espérait que l'ordre de lever deux régiments provinciaux de préférence parmi les nouveaux sujets, sans néanmoins se limiter à eux, les reconcilierait au service militaire." (Q. 68, pp. 130 et 5.) Cependant, les émissaires français, suivant le rapport du procureur général et la correspondance de lord Dorchester, poursuivaient leurs menées avec succès. Quelques lignes, tirées d'une dépêche de lord Dorchester (n^o 28) du 7 juin 1794, exposent la situation des choses, telle qu'il la voyait. La lettre renfermait un rapport du procureur général (Monk), accompagné de dépositions.

"Ce qui a paru extraordinaire, ce qui est un symptôme très alarmant, c'est que, malgré la notoriété du fait de ces pratiques, toutes les informations ont celé les coupables ou été données de façon à les dérober aux recherches de la justice, jusqu'après la manifestation publique des sentiments séditieux à la parade de Québec; même ce jour-là, personne n'a été arrêté sur-le-champ; mais on pouvait remarquer la timidité, du reste évidente, de ceux dont le devoir eût été d'agir avec résolution. Des intrigues mises en œuvre, à les prendre dans l'ensemble, et du langage tenu par les émissaires (ils ont été jusqu'à dire qu'il serait facile de se saisir de la ville et que les Canadiens étaient bien fous de laisser si longtemps quelques Anglais les mener par le nez, etc.,) il résulte clairement que les yeux sont tournés vers Paris. Nos voisins, qui semblent favoriser les desseins de ces fauteurs de révolte, si ces derniers venaient à réussir s'apercevraient qu'ils ont joué le rôle de dupe, et auraient sujet de le regretter, de même que tous nos personnages passifs d'ici, qui éprouveraient assurément le même sort que leurs semblables en France.

"Par l'arrestation de certains individus, on a saisi un fil qui va conduire à d'autres découvertes, et, pour le moment, l'esprit de rébellion paraît être quelque peu intimidé. Lorsqu'il était encore au comble, les meneurs ont répandu le bruit qu'une flotte française allait remonter le fleuve, et que nos voisins avaient préparé une invasion par la voie du lac Champlain et de Saint-Jean. La manifestation générale des sentiments de défection que l'attente de ces événements a suscitée, montre qu'il faudrait peu de chose pour faire perdre cette province à Sa Majesté, si le gouvernement ne renforce pas les troupes réglées chargées de la défendre." (Q. 69-1, pp. 1 et 2.)

On a là une vue de la situation des affaires dans le temps où le gouvernement républicain de France faisait les plus grands efforts pour soustraire les peuples à l'obéissance de l'autorité constituée. Sur le sentiment public dans les paroisses bascanadiennes, on peut consulter les lettres du procureur général (James Monk) et les dépositions qui les suivent (Q. 69-1 pp. 4-26.) En joignant à tout cela l'incertitude des relations avec les Etats-Unis à la même heure, la position critique du gouvernement dans les colonies américaines britanniques se conçoit bien. Le danger n'était pas limité au Bas-Canada; dans le Haut s'exerçaient aussi des intrigues. Pendant longtemps, au Kentucky et dans les nouveaux territoires, la guerre parut inévitable. Un déserteur du camp de Wayne rapporta que l'on y disait qu'il y avait résolution prise de marcher sur le Canada et de se mettre en possession des postes en contestation, l'armée n'attendant plus que l'ordre du Congrès pour exécuter son mou-

vement hostile (Q. 68, p. 151,) et que des officiers français avaient levé des miliciens au Kentucky (p. 152). En avril 1794, les autorités du Vermont, suivant des avis parvenus à lord Dorchester, offrirent au Congrès d'entreprendre la conquête du Canada sans l'aide du gouvernement fédéral, à condition qu'il serait permis aux troupes de piller les habitants (Q. 67, p. 191) ; et pour faciliter les intelligences avec les séditeux qu'il y avait à Montréal, des loges maçonniques s'établirent dans le Vermont sous de prétendues chartes de loges montréalaises (Q. 69, p. 59.) Genest, l'envoyé français, non content de préparer et d'encourager une attaque sur les possessions anglaises, avait encore, pendant la courte durée de son emploi, avec une fiévreuse activité commencé des hostilités contre les possessions espagnoles de la Louisiane, ce dont le baron de Carondelet, gouverneur général, informa le lieutenant-gouverneur Simcoe, par une lettre en date du 2 janvier 1794, où il lui demandait sa coopération et lui expliquait le plan de Genest pour l'attaque des différents postes. (Q. 61-1, p. 38.)

Lord Dorchester décrit les sentiments respectifs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, dans une lettre à M. Dundas (n° 49) du 4 septembre 1794 :—

“ La disposition très pacifique, très amicale du gouvernement de Sa Majesté envers les Etats-Unis, ne pouvait pas me paraître douteuse, ni douteux non plus le devoir qui m'était imposé d'y conformer en tout ma conduite ; et assurément, je n'avais point désir, par inclination propre, de faire autrement.

“ Après mon retour en Amérique, j'ai bientôt découvert qu'un esprit fort différent animait les Etats-Unis : inimitié vive ; efforts extraordinaires, tantôt faits ouvertement, tantôt cachés, pour enflammer le peuple ; toute chose tendant rapidement aux hostilités comme par quelque impulsion française ; et dans le Bas-Canada, le gouvernement du roi en grand péril peut-être. J'ai jugé sur cela que la rupture serait inévitable. Aux Etats-Unis, l'ancien moyen politique, employé en toute occasion, d'imprimer aux esprits la conviction de “ l'insigne injustice et déloyauté de nos procédés,” avait déjà préparé l'opinion ; alors, prêtant à des événements récents l'importance voulue, on s'est joint avec ardeur aux amis jacobins, les uns ne prévoyant pas à quelles extrémités cela pouvait conduire et les autres prêts à pousser jusqu'au bout ; tous désireux de profiter de l'embarras supposé de nos affaires, tous convaincus que nous n'oserions pas résister.....

“ Indépendamment de l'inclination personnelle et du devoir public, ce serait presque folie pour un commandant en chef dans ma situation, sans troupes, sans autorité, avec une population presque en armes contre le roi, de provoquer, de son propre mouvement, les agressions, ou (pour parler comme M. le secrétaire Randolph) “ de commencer même les hostilités.”

“ Le mépris avec lequel les Etats-Unis traitent ce pays, témoigne assez de leur connaissance de notre situation critique ; ils savent qu'on laisse à nos seuls et faibles efforts le soin de le conserver ; ils semblent exiger que nous n'en fassions point.

“ Je les verrais avec une grande satisfaction échapper aux dangers où les expose leur liaison irrationnelle, et adopter une politique nationale plus conforme à leurs intérêts généraux.” (Q. 69-1, pp. 176-178.)

Cet extrait montre exactement la ligne de conduite tracée à lord Dorchester par les instructions ministérielles, et que Sa Seigneurie, évidemment, était toute disposée à suivre. La lettre est confidentielle et faite pour éclairer l'administration ; on peut donc l'admettre, avec assurance, comme l'expression vraie de la pensée du gouverneur général et commandant en chef, écrivant par devoir, et pénétré du sentiment de sa responsabilité, au gouvernement du roi. Elle met ainsi au néant les récits des desseins qu'auraient eus le gouvernement britannique et ses représentants contre les intérêts des Etats-Unis. Voir sur ce sujet la note E intitulée : “ Relations avec les

Etats-Unis après la paix de 1793," dans le *Rapport sur les Archives du Canada*, 1890, p. 98 et suiv.

Parlant de la défense du pays dans une lettre à M. Dundas, lord Dorchester a des observations qu'il n'est pas superflu de citer ici, en ce qu'elles montrent que son désir constant fut de maintenir la paix, dans l'intérêt du Canada, et des Etats-Unis aussi. Les prévisions qu'il exprimait, voilà presque cent ans (25 octobre 1793), à propos des progrès de la colonisation, ont été vérifiées par les faits; et le moyen à l'aide duquel les Etats-Unis devaient atteindre un si grand accroissement: le capital européen, l'argent anglais surtout, n'échappe pas à sa vue.

"Tout en indiquant les précautions nécessaires pour mettre le pays en état de se défendre, je dois reconnaître que les intérêts des possessions américaines du roi demandent la paix, et ceux des Etats aussi, et plus impérieusement encore, je pense, quoique la façon dont leur gouvernement agit envers nous comme envers les Sauvages, ait créé bien des difficultés.

"Suivant le cours naturel des choses, les populations des Etats se répandront sur toute la contrée au sud des lacs, depuis l'Atlantique jusqu'au Mississipi et au delà. Les trésors et l'émigration de l'Europe sont déjà employés à hâter ce peuplement, qui serait plus avancé même qu'il ne l'est, sans l'impatience des habitants, pour ne rien dire de pis.

"Le côté nord des lacs verra aussi accroître beaucoup sa population.

"J'ose dire que l'Amérique du Nord ne contient pas le cinquième des habitants qu'il lui faut pour mettre ses riches terres dans un état passable de culture. De plus, je pense que la race européenne peut vivre en paix avec les Sauvages, avoir d'eux tout le territoire qui lui est ou qui lui sera nécessaire, et quand ses gouvernements le jugeront à propos, à condition de traiter ces nations selon la justice naturelle et avec une certaine libéralité.

"Avant peu, probablement, la voie sera ouverte: la pelleterie et toutes les marchandises légères s'écouleront par le chemin conduisant au meilleur marché; les objets pesants produits dans les régions qui environnent les lacs, semblent naturellement destinés à s'exporter par le fleuve Saint-Laurent, quel que soit le peuple qui domine de ce côté-là.

"Il est impossible, je crois, de prévoir quels changements y amènera le temps; seulement, je suis bien d'avis que ce n'est pas la guerre, mais une impartiale et pure administration de la justice, sous un gouvernement doux, ferme et sage tout ensemble, qui y donnera la puissance et la richesse." (Q. 66, pp. 218-219.)

Ces lignes, écrites à une époque où la guerre paraissait inévitable, prouvent combien lord Dorchester avait peu de disposition à faire des actes d'ennemi; combien, contrairement aux rapports répandus dans les Etats-Unis, il était désireux de maintenir l'amitié avec leur gouvernement et leurs habitants; en quoi, du reste, il était entièrement approuvé par l'administration britannique. (Q. 67, p. 2.)

En Canada, il y avait doute et perplexité dans les classes mercantiles au sujet du sort des navires qui s'expédiaient du Saint-Laurent. Au mois d'octobre 1793, le conseil exécutif se réunit pour aviser à protéger la flotte marchande, prête à partir avec des cargaisons de l'arrivée desquelles en Angleterre devaient dépendre en grande partie, au printemps, des retours de denrées nécessaires. Lord Dorchester informa le conseil qu'il avait appris par quelqu'un digne de créance qu'une flotte française, composée de deux vaisseaux de 74, deux grandes frégates, un sloop et deux bricks armés, était partie de Sandy-Hook (New-York), emmenant des pilotes chargés de la conduire dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, avec un corps de troupes de 2,500 hommes, pourvus de vêtements chauds. Le capitaine Minchin, de la frégate du roi

la *Severn*, qui devait escorter le convoi retournant en Angleterre, avait consulté le gouverneur. Le conseil adopta l'opinion de lord Dorchester et décida que les bâtiments iraient se placer dans des mouillages sûrs vers le bas du fleuve, pour y attendre d'autres nouvelles, et qu'ils remonteraient à Québec s'il voyait apparaître l'ennemi. Il y avait encore un mois de navigation sur le fleuve avant l'hiver, et c'est principalement ce qui engagea à prendre cette détermination. (Q. 66, pp. 250-251.)

A Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, l'activité fut extrême, à la nouvelle qu'une flotte française allait venir attaquer la ville et sa forteresse. Le lieutenant-gouverneur Wentworth et le major général Ogilvie écrivirent à M. Dundas, peu après, qu'il y avait 4,000 hommes assemblés, y compris la milice, et l'autorisation fut donnée d'augmenter le régiment de Wentworth de deux compagnies, chacune de 100 hommes. Mais l'ennemi ne parut pas.

Il est inutile ici d'entrer dans le détail des événements arrivés en Canada qui se rattachent aux tentatives des républicains français pour reprendre ce pays; il me suffira de les rapporter en gros, les histoires ordinaires racontant ce qui se passait au dehors.

Le 18 novembre 1794, d'après une lettre du duc de Portland (mais il paraîtrait que c'est le 19), ce que l'on appelle le traité de Jay avec la Grande-Bretagne fut signé par le négociateur pour le règlement à l'amiable de toutes les difficultés survenues entre les deux pays. Restait l'épreuve du passage au sénat américain. Le traité y reçut un fort mauvais accueil du parti favorable aux Français, lequel fit mouvoir toutes sortes de ressorts tendant au rejet; finalement il fut approuvé (en 1795), à la majorité de vingt voix contre dix, avec suspension de l'article 12, et recommandation de reprendre les négociations sur le sujet de la presse des matelots. Les deux pays conclurent ainsi une paix formelle; mais le sentiment d'inimitié envers l'Angleterre qui subsistait dans de grandes fractions du peuple américain se manifesta alors par des excès et des violences. Un *mob* assaillit Hamilton, Jay fut dénoncé, les Français furent traités en alliés naturels, les Anglais attaqués partout où ils se trouvaient, et Washington lui-même pris à partie fort outrageusement.

Les histoires des Etats-Unis racontent en détail toutes ces extravagances, et je ne les mentionne ici que pour expliquer la facilité avec laquelle purent s'organiser des expéditions hostiles à une puissance amie, malgré toute l'attention du président Washington à maintenir la neutralité.

Le 18 juin 1796, sir Robert Prescott arriva à Québec, venant remplacer lord Dorchester. Celui-ci se rembarqua en juillet, fit naufrage sur l'île d'Anticosti, remonta sur un autre bâtiment du roi et passa en Angleterre. Prescott ne trouva point les affaires de la province dans un état bien satisfaisant. Il y eut des émeutes à l'occasion d'une nouvelle loi des chemins. A Québec, quelques arrestations rétablirent l'ordre; mais dans le district de Montréal la faiblesse des juges de paix encouragea la résistance des réfractaires; pour marquer son mécontentement, Prescott en fit rayer plusieurs du tableau des magistrats, et nomma à leur place des hommes plus fermes. Le gouverneur croyait que la résistance à l'exécution de la loi n'était pas autre chose qu'un prétexte; qu'il fallait voir dans les désordres l'œuvre par des voies souterraines de M. Adet, ambassadeur français aux Etats-Unis après Fauchet; que la difficulté de découvrir ses agents prouvait que les basses classes avaient une disposition favorable pour les révolutionnaires de France; disposition rendue plus

visible encore par la satisfaction qu'un si grand nombre avaient laissée paraître à la nouvelle qu'une flotte française s'était montrée sur les côtes (Q. 78, p. 8.) Le bruit avait couru en effet qu'une escadre de vaisseaux de ligne français s'était emparée, au commencement de septembre, de Saint-Jean en l'île de Terre-Neuve. On mit des agents secrets en campagne pour découvrir ceux d'Adet, et les dépositions de l'un d'eux (William Stanton) et de quelques citoyens américains ne permirent plus de douter que ces émissaires ne fussent à la frontière, entretenant des intelligences dans le Canada. Une commission de la République française à un Joseph Du Calvet, qu'elle nommait enseigne avec rang de sous-lieutenant aux sapeurs, fut saisie et expédiée comme pièce de conviction (Q. 78, pp. 145-158). Un particulier (Elmer Cushing) vint de lui-même déposer sous la foi du serment qu'il existait une conspiration, et son témoignage, du reste très positif, désigna McLean, qui fut exécuté, quelques mois après, pour crime de haute trahison. Par la déposition, il est évident que cet homme, dont Cushing refusa de dire le nom, ne faisait aucun mystère de ses intentions, et qu'il voulait recruter des adhérents à la cause française (Q. 78, p. 137, etc.) Prescott et ses conseillers n'étaient pas seuls à croire qu'une entreprise contre le Canada se préparait secrètement. Dans le temps où ils recevaient toutes ces informations, M. Liston, représentant britannique près du gouvernement américain, les avertit des desseins que les agents français méditaient à Philadelphie. Voici à ce propos un passage de la lettre confidentielle écrite par lui au gouverneur Prescott le 28 novembre 1796, où il décrit un état de choses ayant des rapports directs aux affaires canadiennes :—

“ Depuis, dit-il, que le gouvernement américain a fait connaître sa résolution de rester neutre pendant la présente guerre, et de se tenir en relations de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne, les agents français, dans ce pays-ci, paraissent avoir suggéré à leurs subalternes l'idée qu'il fallait se procurer une influence prédominante sur les Etats-Unis, par les menaces et la contrainte; et le nouvel ambassadeur semble être d'avis, comme l'ancien, que le moyen le plus assuré d'obtenir une pareille influence, c'est de se remettre en possession d'une partie, tout au moins, des territoires que la France avait autrefois dans le continent d'Amérique. Fauchet, d'après sa correspondance interceptée, se fût contenté de recouvrer la Louisiane. Il y a sujet de penser qu'Adet, au contraire, est d'avis qu'il faut aussi reprendre le Canada. On commence à deviner quel succès ont eu les représentations de Fauchet, par les bruits, venus de Paris, de négociations entre le Directoire et la cour d'Espagne, en y joignant les courses des émissaires français dans la région sud-ouest des Etats-Unis, et le ton hautain que l'ambassadeur français a pris dans son dernier mémoire, et qui trahit, ce semble, un désir de chercher querelle, mais où plusieurs voient un calcul pour influer sur l'élection d'un nouveau président. Jusqu'à quel point les projets d'Adet ont été accueillis en France, je l'ignore. Seulement, quelqu'un, en étroite liaison avec lui (c'est un Français de naissance, qui parle anglais comme s'il était né en Angleterre) est revenu dernièrement du Canada, après l'avoir parcouru durant plusieurs mois, et les membres les plus indiscrets du parti démocratique disent qu'il y a pratiqué avec un très grand succès les esprits chez le peuple. Ils assurent même que déjà trois députés des habitants français de cette province sont en route pour l'Europe, chargés de porter des propositions à leur ancienne mère-patrie. L'affidé dont je parle va lui-même passer en France, paraît-il, avec des dépêches de l'ambassadeur. Il communiquera au Directoire le résultat de son propre travail et celui des combinaisons de M. Adet.” (Q. 78, pp. 208-209.)

M. Liston ne garantit point l'entière exactitude de tous ces détails, que peut exagérer la vanité de l'émissaire, lequel, dit-il, s'appelle en réalité Arrison, bien qu'il se soit donné dans le Haut et le Bas-Canada pour Irlandais et y ait voyagé sous le nom de Burns.

Il y avait d'autres causes d'inquiétude, par les intrigues des républicains français. Le 19 décembre 1796, le procureur général écrivit à Ryland, secrétaire de Prescott, qu'un espion du Directoire était en Canada, ayant des exemplaires d'une proclamation qu'il y venait répandre. La lettre montrait, chose plus grave, tout le succès des manœuvres d'Adet. Le procureur général parle ensuite des préparatifs qui se faisaient alors dans le Vermont:—

“Je trouve aussi que nos amis du Vermont sont plus enclins à favoriser l'attaque projetée sur le Canada que nous ne l'avions supposé. Ira Allen a traité à Paris d'une quantité d'armes, ostensiblement destinées pour les milices vermontaises; mais cette destination est improbable, car j'apprends que la loi, au Vermont, oblige les miliciens à fournir leurs propres armes; le gouvernement ne se mêle pas de ce soin.” (Q. 78, p. 159.)

Les informations du procureur général furent bientôt après confirmées par une lettre du duc de Portland, du 20 janvier 1797, annonçant la capture du navire l'*Olive Branch*, avec 20,000 fusils, plusieurs pièces d'artillerie, des munitions et autres provisions de guerre. Ira Allen, qui était à bord, déclara que la cargaison avait été achetée par l'ordre et pour le compte du gouvernement du Vermont. On peut voir ce que Sa Grâce en pensait dans sa lettre à la note D, et consulter les analyses sur la suite de la correspondance concernant l'*Olive Branch*. Elle se rapporte de très près à l'accusation contre McLean (ou McLane, le nom étant écrit des deux manières). Qu'il y ait eu une conspiration pour attaquer le Canada, au nom du Directoire français, cela n'est plus contestable; les nouvelles pièces recueillies permettent de déterminer jusqu'à quel point McLean y était engagé. Les documents qui ont motivé les poursuites sont maintenant accessibles, et le temps est venu où l'on peut porter sur le tout un jugement impartial. Un fait significatif, comme le dit Prescott, c'est que toutes les copies de la proclamation envoyées au Canada par Adet échappèrent aux recherches, malgré la preuve acquise que dix personnes au moins avaient eu l'écrit en leur possession (Q. 78, p. 235). D'après une lettre où le duc de Portland parle des lenteurs de l'autorité, l'arrestation de McLean ne paraît pas avoir été faite avec trop de hâte (Q. 78, p. 162). Dénoncé dans le mois de décembre précédent, McLean ne fut arrêté que le 10 mai (1797) (Q. 78, p. 149). Il fut jugé et déclaré coupable le 7 juillet (p. 157) et exécuté le 21 (p. 158).

Pendant ces tentatives pour gagner les habitants du Bas-Canada, et préparer de ce côté la voie à une invasion, Collot, général français, s'employait avec d'autres, auprès des Sauvages de la région occidentale, à les réunir pour pousser leurs armes contre le Haut-Canada. On porterait ainsi la guerre dans les deux provinces en même temps. (Q. 286-1, p. 33.) Collot alla en France, désirent probablement rendre compte de ses actions, et revint en 1799; mais McKee, surintendant canadien des affaires indiennes, avait déjà pu mander au gouvernement qu'il se faisait des préparatifs étendus de résistance aux attaques (Q. 286-1, p. 87). On a d'autres preuves encore des desseins du ministre français Adet dans les lettres de Le Couteux, écrites pendant l'hiver de 1796 et le printemps de 1797 et dont il avait une copie sur lui, lorsqu'il fut arrêté vers la fin de l'année 1799 (Q. 290-1, p. 5 et suiv.). Elles attestent les sentiments d'Adet et de ses amis, et leur conviction que les troupes françaises n'avaient qu'à paraître pour reprendre possession des provinces.

Dans le temps où ces éléments de trouble étaient en action, une entreprise plus paisible occupait certains esprits. La culture du chanvre intéressait grandement

la marine royale, et l'on avait engagé un Russe à venir enseigner aux cultivateurs, dans le Bas-Canada, à faire les semailles, soigner la récolte et préparer le produit. De Londres, où Reichel (c'était son nom) arriva en janvier 1792, il dépêcha ses instructions à l'avance, en cas qu'il se rendît à Québec après le temps propre pour l'ensemencement (Q. 58-1, pp. 9-11). Dans le Haut-Canada, John Monroe, de Matilda, demanda que l'on fit venir deux ou trois Russes capables de montrer aux habitants de cette localité l'industrie chanvrière telle qu'elle s'exerçait en Russie (Q. 278, p. 75). Plus tard, en 1799, le marquis de Vauquire pétitionna pour obtenir une allocation de trois guinées par mois, ou une avance de £200, qu'il s'obligeait à rembourser en dix ans, assurant que ce secours, avec les fonds qu'il emporterait d'Europe, le mettrait en état de réaliser le projet longtemps médité par lui, d'un établissement destiné à la production du chanvre, dont toutes les opérations, disait-il, lui étaient familières, ainsi que les meilleures méthodes d'en développer l'exploitation (Q. 81-2, p. 547). En juin 1801, le juge en chef Elmsley fit au lieutenant-gouverneur Hunter, de la part du conseil exécutif, un rapport très étudié, où il représentait les conditions heureuses du Haut-Canada pour la production du chanvre, et recommandait, en terminant, d'offrir des primes d'encouragement aux "farmers", disposés à se livrer à la culture en grand de la plante (Q. 290-1, p. 61). Le lieutenant-gouverneur approuva cette conclusion et envoya le rapport au ministère (p. 71). Le 16 juillet suivant, écrivant au duc de Portland, il lui annonça que la législature venait d'affecter un crédit de £250 sur les fonds sans emploi déterminé, à l'achat de semence qui serait donnée gratuitement, et une somme de £500 à la distribution de primes "aux cultivateurs et exportateurs de chanvre méritants" (p. 73). En 1802, M. Isaac Winslow Clarke, sous-commissaire général, reçut une médaille d'or pour la culture et la préparation de la plante textile sur des terres qu'il avait dans le Bas-Canada, proche de Montréal, après avoir envoyé 2,580 livres de son produit à la *Société d'Encouragement de Londres*, qui donna aussi une médaille d'or à Jacob Schneider, d'York, et une d'argent à Daniel Mosher, de Kingston, deux cultivateurs de chanvre du Haut-Canada. (Transactions de la *Society for the encouragement of Arts and Manufactures* Londres 1804, p. 345 et suiv.) Né voulant qu'indiquer ce sujet, je ne m'engage pas dans d'autres détails.

Rien ne saurait mieux accuser le changement qui s'est fait depuis dans l'état des affaires commerciales, qu'un mémoire présenté alors par les négociants de Montréal contre le projet d'établir à ce port une douane séparée de celle de Québec. En 1790, le haut commerce montréalais en avait demandé une, alléguant 1° la nécessité à laquelle il était soumis de faire débarquer ses marchandises à Québec, et 2° le manque de pouvoirs par l'inspecteur du port pour la délivrance de certificats d'exportation des potasses et perlasses. On remédia à ces inconvénients, et la demande ne fut pas renouvelée. Le mémoire, daté du 21 octobre 1799, représente que telle et telle modification est tout ce qu'il y aurait à faire et "qu'une douane séparée et indépendante pourrait bien plutôt ajouter aux difficultés, aux complications, aux retards, aux dépenses, en un mot à toutes les inconvénients existantes et prévues, et qu'alors l'innovation serait extrêmement fâcheuse, et ne paraît pas praticable." Les signataires, peu nombreux, sont:—Isaac Todd; Forsyth, Richardson et Cie; Auldjo, Maitland et Cie; Leith, Jameson et Cie; John Gray; Samuel David; James et Andrew McGill; David David; McTavish, Frobisher et Cie; J. Laing; Parker, Gerrard et Ogilvie; Richard Dobie. Le procureur général Sewell apporta plusieurs fortes raisons contre le projet de dédoublement, dont, selon lui, la réalisation violerait

l'Acte du revenu, et, à l'égard des déclarations d'entrée, ne changerait rien (Q. 84, p. 28). Le comité du conseil se rangea à son avis, appuya sur le dernier vœu émis par le commerce et montra, en outre, que la création à Montréal d'une douane indépendante "aurait inévitablement pour effet de réduire le revenu de la province, sans offrir aucun avantage équivalent" (Q. 84, p. 32) "et qu'elle mécontenterait tout le corps des intérêts commerciaux et maritimes" (p. 33).

Prescott, comme on l'a vu, était arrivé le 18 juin 1796. Il eut peu de repos et de satisfaction pendant son gouvernement. Outre les menaces d'attaques du dehors, ses continuelles disputes avec son conseil et même avec les fonctionnaires les plus près de lui, durent rendre sa tâche fort pénible. On peut se former une idée nette de ses dissentiments avec le Conseil, avec le secrétaire Ryland, etc., en parcourant les volumes 80 à 83 de la série Q (Papiers d'Etat, Bas-Canada), de sorte qu'il est inutile de particulariser ici les faits. Les témoignages de part et d'autre permettront de juger s'il eut ou non raison de se plaindre de la conduite de ses conseillers; car de part et d'autre les explications sont longues, les discours peu mesurés.

La querelle devint si vive que, le 10 avril 1799, le duc de Portland, secrétaire d'Etat, manda à Prescott de revenir en Angleterre. La lettre de rappel montre la gravité des différends.

"Je remarque avec un extrême déplaisir, par vos lettres et par les exposés du Conseil exécutif du Bas-Canada, que les malheureuses disputes qui se sont élevées entre vous et ce corps, au lieu de s'apaiser, s'échauffent chaque jour davantage, et menacent de compromettre le caractère et même l'existence du gouvernement de Sa Majesté dans la province, si l'on n'y met pas un terme.

"Pour écarter la possibilité d'un événement si fatal, et rétablir l'harmonie dans la portion exécutive du gouvernement, la subordination dans toute la province, votre retour ici est jugé absolument nécessaire; et j'ai reçu de Sa Majesté l'ordre de vous mander qu'elle trouve bon que vous fassiez immédiatement vos préparatifs, afin de revenir dans le plus bref délai." (Q. 82, p. 3.)

La même lettre apprit à Prescott que son successeur était choisi, sans le lui nommer cependant, et que le major général Hunter, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, prendrait le commandement des troupes avec le rang de lieutenant général. Le général Hunter arriva le 13 juin (1799) à Québec, et le 24 juillet, il écrivit en confidence au sous-secrétaire King que Prescott s'embarquerait le lendemain. Après avoir parlé de l'état tranquille du Haut-Canada, il en venait à dire que le gouverneur Milnes (sir Robert Shore Milnes) saurait bien, en se conduisant d'une façon ferme, sage et prudente, faire bientôt cesser les maux et abus qui avaient troublé le Bas-Canada dans ces dernières années. La franchise d'expressions de sa lettre, si peu ordinaire en pareille correspondance, vaut la peine d'être signalée par une citation :—

"Je n'avais pas, écrit-il, l'honneur de connaître le général Prescott avant que je le visse ici; mais si j'avais à en juger sur sa manière d'agir depuis mon arrivée, et plus particulièrement sur ses procédés à l'égard du gouverneur Milnes, je n'hésiterais pas un instant à déclarer qu'il est fou." (Q. 286, p. 494.)

Quelques querelles que Prescott eût eues avec son Conseil, sa popularité, si les adresses sont un témoignage auquel on puisse s'en rapporter, s'était fort étendue. A la nouvelle de son rappel, en effet, il se fit des adresses de respect, signées par quantité de personnes de toutes classes, nationalités et communions. Suit le compte des signatures :—

Québec.....	6,845
Trois-Rivières.....	215
Montréal, 242 et 495.....	737
Boucherville.....	49
Rivière Chambly.....	8
Rivière du Chêne.....	12
Saint-Vincent de Paul.....	13
William-Henry (Sorel).....	82
Total.....	7,961

Nombre considérable relativement à la population, et qui doit porter à examiner de plus près la nature des démêlés de Prescott avec son conseil pour s'assurer si les faits justifient le mot de Hunter sur l'état de son esprit.

Sir Robert S. Milnes débarqua à Québec le 13 juin 1799, après avoir couru quelque danger à la côte de Terre-Neuve, où la frégate la *Topaz*, qui le portait, avait touché des roches le 2, mais sans éprouver de fortes avaries. (Q. 82, p. 234.)

Milnes trouva bientôt sa position de gouverneur très embarrassante sous le rapport des finances. Le 10 septembre, il représenta au duc de Portland que son traitement était insuffisant, en partie par la cherté des denrées nécessaires, surtout par d'autres raisons que voici. Il avait au commencement subi de la répugnance à se plaindre.

“ Quelques mois de séjour m'ont convaincu que mon traitement actuel n'y peut suffire, si je continue à résider au château (hôtel du gouverneur) et que j'y tiens l'état que l'on attend d'un gouverneur et qui, selon mon expérience, sert grandement à unir et à réconcilier les gens, résultat essentiellement favorable aux intérêts de Sa Majesté. (Q. 83, p. 211). Je sais bien que je pourrais, en vivant sur le pied d'un simple particulier, restreindre ma dépense à mon traitement actuel, et je n'ennuierais pas Votre Grâce d'un pareil détail ; mais alors je ne croirais pas agir comme je conçois que mon devoir m'y oblige. (p. 212). Peut-être n'y a-t-il pas, dans les pays sous la domination de Sa Majesté, un endroit où les agréments de la société et, par conséquent, la popularité du gouverneur dépendent autant de la manière dont il vit, que dans la ville de Québec. La longue durée et les rigueurs de l'hiver, la séparation forcée pendant des mois d'avec les autres parties du monde, les fortunes généralement bornées des Canadiens, tout cela, joint au manque de lieux publics d'assemblée, fait que les relations sociales à Québec tournent sur un point. Voilà pourquoi il faut que le lieutenant-gouverneur, comme le gouverneur en chef, continue l'état de représentation coutumier au château. ” (p. 213.)

Sa remontrance fut accueillie, et on lui accorda une augmentation pour tout le temps où il ferait, en étant lieutenant-gouverneur, les fonctions de gouverneur général.

Dans le Bas-Canada, Milnes parut résolu d'agir impartialement et de tenir son esprit au-dessus de l'influence des préventions individuelles, encore fort animées, touchant la querelle entre Prescott et son conseil.

Le 26 juin 1799, Milnes, à peine arrivé, fut prié par Prescott de lui dire son avis sur la réponse à faire au conseil par rapport aux concessions de terres qui avaient suscité les disputes, et en reçut toute une collection de pièces. Milnes, sans ouvrir ce dossier, le rendit. “ Je ne puis pas, écrivit-il à Prescott, vous offrir à cette heure d'opinion, directe ni indirecte. ” Dans une lettre au duc de Portland, du 10 juillet, il déduisit ses raisons. Il n'eût pas hésité à se rendre à la demande de Prescott, si en le faisant il eût pu croire servir les intérêts du roi. “ Mais, poursuit-il, il m'aurait été impossible de porter mon jugement sur le fond des choses, puisque je n'en aurais vu que le côté

présenté par lui, ne pouvant entendre aussi le Conseil exécutif, quand bien même il se fût assemblé: le lieutenant-gouverneur n'a pas séance au bureau lorsque le gouverneur réside dans la province." (Q. 83, p. 2). Il pensait aussi que le conseil, naturellement, le supposerait prévenu jusqu'à préjuger une question qui voulait être discutée avant de tirer aucune conclusion (p. 3).

Voici une courte lettre de Milnes au duc de Portland (n° 5), du 21 août 1799, qui est curieuse en ce qu'elle nous le montre avec son conseil dans des termes fort différents de ceux où en était resté son prédécesseur.

"Mylord, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Grâce copie des délibérations du Conseil exécutif relatives aux terres incultes de la Couronne (19 juillet-19 août), pour vous faire connaître comment j'ai amené l'examen de l'affaire des terres.

"J'ajoute avec plaisir que, par la disposition du conseil, autant que j'en puis juger, je suis porté à croire que ses délibérations vont lever les difficultés qui entravaient la concession et donner toute la satisfaction raisonnable à ceux qui demandent des terres." (Q. 83, p. 204.)

Il laisse encore paraître son contentement dans une note à M. King, le sous-secrétaire, où il parle de ses premiers rapports avec le conseil. "Vous verrez, dit-il, par ma dépêche, que j'ai ouvert la campagne sur l'affaire des terres; et j'ai sujet d'espérer que tout ira bien." (Q. 83, p. 207.)

Une souscription volontaire se faisait pour la guerre. La liste des souscripteurs, transmise à Milnes, est accompagnée d'une adresse en français, où, parlant de la lutte des Puissances, on l'appelle et définit:—

"Une contestation dont l'issue décidera si le genre humain a encore à espérer de jouir à l'avenir des consolations et des avantages qui proviennent de la religion, de la liberté et de l'ordre social, ou si, sous le prétexte spécieux de liberté et d'égalité, il doit devenir la victime du despotisme et de l'oppression." (Q. 83, p. 152.)

£1,419 se versèrent tout de suite; en outre, il y eut plusieurs contributions annuelles, de £5 à près de £70, contractées pour la durée de la guerre.

¹Dans le Haut-Canada, le lieutenant-gouverneur Simcoe avait obtenu congé; mais lorsqu'il quitta le pays en août 1796, ce fut pour toujours. L'année d'avant son départ, il s'était passé une tragédie sanglante qui, à ses yeux, pouvait avoir des suites funestes: le danger qu'il craignait disparut, cependant, par un événement plus tragique encore. Le 22 décembre 1795, il écrit au duc de Portland:—

"Votre Seigneurie n'a pas cru à propos de me donner les ordres que le sentiment de mon devoir m'avait poussé à lui demander, relativement au meurtrier, le fils du capitaine Brant. Je regarde comme une circonstance heureuse que ce dangereux jeune homme, en tentant d'assassiner son père, soit tombé victime de sa propre atrocité.

"J'avais pris la détermination de réclamer le meurtrier, et j'entendais, en cas de refus, faire soutenir l'autorité civile de toute la force militaire du pays; mes premiers préparatifs étaient faits." (Q. 292, p. 142.)

Les papiers de la série C, vol. 248, concernant les Sauvages, expliquent les deux affaires, si brièvement mentionnées par Simcoe. Le colonel Butler, surintendant du service indien, donne avis le 8 avril 1795, à Joseph Chew, surintendant stationné à Montréal, qu'on lui rapporte qu'Isaac le fils du capitaine (Joseph) Brant a "cruellement, sans provocation ou cause aucune, tué un blanc établi à la Grande-Rivière." (C. 248, p. 35.)

Le 11 du même mois, W. Johnson Chew, garde-magasin du département indien à Niagara, fournit d'autres détails. Celui qui a été assassiné, dit-il, était un déserteur de l'armée de Wayne, par état bourrelier ou sellier, et qui promettait d'être très utile au "settlement." Il ajoute: "j'apprends que le capitaine Brant est dans la désolation, et qu'on lui a entendu dire de son fils: Je voudrais qu'on demandât de le livrer." (p. 37.)

Quel que fût au fond le désir de Brant, il résulte des documents postérieurs qu'on laissa son fils en liberté. W. Johnson Chew, qui venait de distribuer des présents aux Sauvages de la Grande-Rivière, raconte dans une lettre du 23 novembre (1795) comment se termina la vie de ce dernier, mais sans préciser la date de l'événement, qui devait être arrivé depuis peu.

"Etant en haut du lac, le fils du capitaine Brant, Isaac, s'enivra et se mit à préférer de la façon la plus indigne des injures contre son père, usant des épithètes les plus offensantes qui puissent s'imaginer; et comme le capitaine Brant entra alors dans la chambre où il était, l'autre lui lança un coup de couteau, que son père para avec la main, en même temps qu'il le frappait avec sa dague sur la tête. Les assistants les séparèrent presque aussitôt. Mais la blessure qu'Isaac avait reçue a terminé sa vie sept jours après, à la Grande-Rivière, où il était venu à bout de se rendre. Le capitaine Brant a été fort gravement blessé à la main. Inutile de vous dire que la fatale issue de leur rixe le rend très malheureux." (C. 248, p. 352.)

L'ouvrage de W. L. Stone, intitulé *Vie de Joseph Brant*, nous peint le caractère d'Isaac, et retrace le meurtre pour lequel Simcoe voulait le faire arrêter. La victime, selon lui, se nommait Lowell. (*Life of Brant*, vol. II, pp. 463-467.)

A l'égard de Brant, la correspondance analysée plus loin, jette une grande lumière sur sa conduite. Dans un temps où l'on avait une entière confiance en son attachement au gouvernement britannique, quelques personnes, néanmoins, le soupçonnaient d'être mû bien plutôt par l'égoïsme que par l'intérêt public. Les lettres de Russell nous montrent la situation embarrassante où le mit la politique de Brant à propos de ventes de terres, et attestent la force à cette époque des nations sauvages, ce qui explique en partie les efforts que Simcoe avait faits pour placer des établissements entre elles et empêcher ainsi une confédération générale des tribus. Pour ce qui concerne, du reste, les affaires du Haut-Canada sous l'administration du président Russell, il peut suffire de renvoyer aux analyses.

La double fonction occupée par le major général Hunter, tout à la fois lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et commandant en chef des troupes dans les deux Canadas, et à ce dernier titre obligé à des absences, amena des doutes et des difficultés au sujet de la meilleure manière d'administrer la province pendant que sa fonction militaire le retiendrait à Québec; on y pourvut et tout s'arrangea. La correspondance du lieutenant-gouverneur avec le duc de Kent, au temps où celui-ci était à Halifax, commandant en chef dans l'Amérique Britannique du Nord, en particulier ce qu'il y dit de Prescott et de Russell, décele un esprit indépendant et une rude franchise en jugements et en paroles.

Le duel, quoiqu'il ne fût pas en usage au Canada, n'y était pas cependant sans exemple. La lettre suivante, écrite le 8 janvier 1800, annonce au lieutenant-gouverneur Hunter la mort du procureur général White, à la suite d'une de ces malheureuses affaires d'honneur.

"J'ai aujourd'hui à faire part à Votre Excellence d'un bien regrettable événement arrivé ici ces jours derniers.

“ M. Small, greffier du Conseil, ayant raison de penser que le procureur général avait fait de graves rapports sur le compte de Mme Small, alla le 2 lui demander une explication, et ne trouvant pas sa réponse satisfaisante, le provoqua en duel. Ils se battirent le lendemain matin. Le procureur général reçut une blessure dans le côté. Il languit, en souffrant cruellement, jusqu'au soir du 4, où il succomba. M. Small s'est livré à la justice hier soir.” (Q. 287-1, p. 874).

Comme les analyses que je donne concernant le Haut et le Bas-Canada ne viennent encore qu'à l'année 1800, et que les lieutenants-gouverneurs des deux provinces Hunter et Milnes, ont tenu l'administration jusqu'au milieu de 1805, il y a de l'avantage à attendre, pour continuer les observations sur ce qui s'est passé pendant leur gouvernement, que les analyses des documents de cette période soient publiées.

Le tout respectueusement soumis,

DOUGLAS BRYMNER,
Directeur des archives historiques.

Ottawa, 31 décembre 1891.

LISTE des livres, etc., reçus en don, avec les noms de ceux qui les ont donnés.

"American Bankers Association" . . .	New-York	Brochures.
"American Catholic Historical Society"	Philadelphie, Penn. . .	Archives.
Adams, H.-C.	Washington, D. C. . .	Statistiques de chemins de fer.
Bates, William-W.	do	Liste des navires aux États-Unis.
Campbell, Archibald	Québec	Le "Royal William."
"Cayuga Historical Society"	Auburn, N.-Y.	Collections nos 8 et 9.
Cruikshank, Ernest	Fort-Erié	Collections historiques.
De Lancey, Edward-F.	New-York	Collections de la "New-York Hist. Society."
Desjardins, Gustave	Paris, France	Le service des Archives.
Grand, E.-Daniel	Montpellier, France . .	Brochures historiques.
Haycock, Edward	Ottawa	Portrait du colonel Butler.
Ingenieurs civils, Société des	Montréal	Transactions.
Irving, L.-Homfrey	Toronto	"Canadian Military Institute 1890-91." Etat de milice, 1825-29.
Keefe, T.-C.	Ottawa	Papiers relatifs au canal Welland.
Montréal, Commissaires du port de	Montréal	Rapports.
Murphy, J.-J.	Toronto	Collection de brochures.
McFarlane, Thomas	Ottawa	Brochure historique.
McLachlan, R.-W.	Montréal	Brochures.
Neil, Edward-D.	St-Paul, Minnesota . . .	Travaux d'histoire.
Neild, Ashton	Bristol	Baie d'Hudson.
Neilson, chirurgien-major	Kingston	Manuscrits.
Pense, E.-J.-B.	do	"Honor Roll Veterans 1837."
Perry, évêque de l'Iowa	Davenport, Iowa	Collection de brochures historiques.
Poole, W.-F.	Chicago, Illinois	Rapport de la bibliothèque de Newberry.
Powell, Colonel Walker	Ottawa	"Militia Orderly Book" de l'Île du Prince-Edouard.
"Literary and Historical Society"	Québec	Transactions de la Société.
Remington, Cyrus-K.	Buffalo, N.-Y.	"Ship Yard of Griffon."
Rouillard, Eugène	Québec	Bibliothèque publique.
Société Royale du Canada	Ottawa	Mémoires.
Watts, John-W.-H.	do	Collection de brochures.
White, Richard	Montréal	Id. Id.
Winsor, Justin	Cambridge, Mass.	"Harvard College Bibliographical Contributions."

NOTE A.

ÉTABLISSEMENTS ET CANTONS ARPENTÉS.

N^o 1.—RECENSEMENT DU "SETTLEMENT" DE NIAGARA, AU 25 AOUT 1782.*(Archives du Canada. Série B, Vol. 169, page 1.)*

Chefs de familles.	Femmes mariées.	Engagés.	Garçons.	Filles.	Esclaves (hommes).	Esclaves (femmes).	Chevaux.	Bœufs.	Vaches.	Bœuvillons et génisses.	Moutons.	Cochons.	Farine.	Produits de cette année.				Ares de terrain détriché.
														Blé.	Mais.	Avoine.	Pommes de terre.	
Isaac Dolson	1		3	2			4		4	2		14		Boiss.	Boiss.	Boiss.	100	30
Peter Secord	1		3	2			6		6	2		10		15	200	6	70	24
John Secord	2		1	1			5		7	3		3		50	50	4	70	24
James Secord	1		1	3			3		3	3		3		7	100		30	27
George Stuart	1		2				2		2	2		9		4	20		30	20
John Dupue	1		3	3			3		2	2		6			200		50	9
George Fields, des Rangers.	1		2				2		2	1		8		50	50		30	16
Daniel Rowe	1		2				2		2	1		3			30		22	6
Elijah Phillips	1		1				3		1	1		10		20	20		40	6
Philip Bender	1		1	2			4		4	3		10		100	10	20	30	8
Samuel Lutes	1		4	1			3		4	3		8			40	6	15	12
Michael Showers, des Rangers.	1		2	4			2		3	2		3			20	20	60	12
Harmonius Hense, des Rangers.	1		3	2			2		3	2		6			10	10	10	8
Thomas McMicken	1	1	2		1		2		1			20			12		15	4
Adam Young	1						2		2						4		40	8
McGregor Van Every	1						3											
Total	17	1	29	20	1		49		42	19	30	103		206	926	46	630	236

JOHN BUTLER.

Les frais d'établissement d'une scierie et d'un moulin à farine sur la ferme de Peter Secord, monteront à £500 cours d'Y., pour la coupe et le transport de la charpente et des planches, leur mise en œuvre et la confection des deux barrages; dépense des cloux, meules, étamines et scie non compris.

On construira d'abord la scierie pour se procurer les planches et menus bois de sciage du moulin à farine.

Les frais seront plus élevés de £50 à la tête de la Four-Mile-Creek, où il y a de l'eau tout plein pour les deux moulins, ce qu'on ne trouve pas dans l'autre endroit.

JOHN BUTLER.

N° 2.—LE LIEUTENANT-COLONEL JOHN BUTLER AU CAPITAINE MATHEWS.

(Archives, série B, vol. 169, page 3.)

NIAGARA, 3 mai 1783.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre honorée lettre du 12 mars. Le brigadier général Maclean ne m'a pas encore fait connaître le bon plaisir de Sa Majesté à l'égard du capitaine Tinbrook.

Comme Son Excellence le commandant en chef désire beaucoup savoir quels progrès font les fermiers établis près de ce poste, je saisis cette occasion pour vous transmettre un recensement exact des "settlements," et je vous enverrai aussitôt que possible une évaluation des exploitations, dans laquelle seront spécifiées la quantité de terre défrichée et cultivée, les diverses sortes de grains qu'on y sème, etc.

Vous trouverez ci-inclus aussi le compte de l'arpentage de ces terres; je vous prie de le présenter à Son Excellence; parce que sir John Johnson a positivement défendu de passer au compte de l'extraordinaire aucune dépense qui ne se rattacherait pas immédiatement au service des affaires indiennes; et, de son côté, le brigadier général Maclean a refusé de payer toute dépense de la nature de celle-ci. Plusieurs personnes ont demandé à s'établir sur des terres aux environs de ce poste, et commenceraient maintenant à se tirer d'affaire eux-mêmes, si on ne leur eût pas refusé des vivres.

J'ai exécuté les ordres de Son Excellence en tout point, aussi exactement que possible, par rapport aux affaires indiennes; et oserai-je le dire? le succès a dépassé mes espérances dans la situation où je me trouvais; mon application à la tâche qui m'était confiée, et ma constante attention aux Sauvages les ont tenus jusqu'à présent dans de bonnes dispositions; mais je commence à craindre qu'ils ne changent tout à coup et fort désagréablement d'attitude. Hier est arrivé ici un exprès du général Washington, qui nous a apporté les conventions de la paix. Les Sauvages, voyant que leur territoire est cédé aux Américains, en seront irrités; ils deviendront très incommodes; on aura beaucoup de peine à les amener à accepter le changement. J'ai écrit à sir John pour le prier de venir.

Je suis, monsieur, avec toute considération, etc.,

JOHN BUTLER.

AU CAPITAINE MATHEWS.

N° 3.—ÉTATS FOURNIS PAR LE LIEUTENANT-COLONEL DE PEYSTER.

LISTE DE CEUX QUI SE SONT INSCRITS POUR COLONISER ET CULTIVER LES TERRES DE LA COURONNE VIS-À-VIS DE NIAGARA. 20 JUILLET 1784.

(Archives, série B, vol. 168, page 38.)

COLONS QUI ONT REÇU DES RATIONS.

B.—Benter, Philip; Burch, John.

C.—Chisholm, John.

D.—Dolson, Isaac.

J.—Johnson, Rudolph.

P.—Phelps Elijah.

R.—Rose, Daniel.

S.—Sampson, Lutes; Secord, John, sen.; Secord, Peter; Secord, veuve.

COLONS QUI RECEVRONT DES RATIONS JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE PROCHAIN.

E.—Elbsworth, Francis.
 H.—House, Hermanus.
 L.—Lyons, William.
 M.—Mattice, Henry.
 Y.—Young, Adam.

JEUNES COLONS QUI REÇOIVENT DES RATIONS.

B.—Bruner, Jacob; Brown, Ezekiel.
 C.—Coon, John.
 D.—Depue, John.
 F.—Fields, George; Forsyth, James.
 J.—Johnson, Brant.
 Mc.—McMicken, Thomas; McDonell, Allan; McDonell, John, caporal.
 M.—Millard, Thomas, sen.
 P.—Petrey, Joseph, jun.
 R.—Rancier, George; Reilley, John; Robeson, Joseph.
 S.—Secord, Silas; Showert, Michael; Stewart, George.
 T.—Thompson, Peter.

JEUNES COLONS—LOYALISTES ET VOLONTAIRES DE BRANT—QUI REÇOIVENT DES RATIONS.

B.—Barnes, James; Brigham, Elis; Brown, Elijah; Bryan, Patrick.
 C.—Cole, Daniel; Colrich, Peter.
 D.—Davis, John; Depue, Charles; Depue, William; Dolson, John; Drake, Joseph.
 E.—Emmett, Stephen; Every, Jordan.
 L.—Land, Robert; Lang, John.
 M.—Miller, Andrew; Miller, Peter.
 P.—Park, James; Petrey, Joseph, sen.
 S.—Seally, Lodwick; Secord, John, jun.; Secord, Peter; Slingerland, Anthony; Soper, Samuel.
 T.—Terry, Purshall; Thompson, Archibald; Turner, Edward.
 W.—Westbrook, Antony; Wing, Abram.
 V.—Volicik, Isaac.

LIEUT.-COL.

B.—Butler, John.

CAPITAINES.

B.—Bradt, Andrew.
 D.—Dame, George.
 F.—Fray, Bernard.
 H.—Hare, Peter.
 Mc.—McDonell, John.
 T.—Tenbroek, Peter.

LIEUTENANTS.

B.—Ball, Jacob; Bradt John; Butler, Andrew; Butler, Thomas.
 H.—Hanson, Richard; Hare, John.
 R.—Reynolds, Caleb; Rosecrantz, Michael.
 S.—Secord, Solomon.
 T.—Turney, John.

AIDES-CHIRURGIENS.

B.—Burke, Patrick.
 G.—Guthrie, Robert.

SERGENTS.

- B.—Beebe, Adin.
 C.—Campbell, James; Campbell, Robert.
 D.—Deill, Henry.
 F.—Fedrick, Jacob.
 K.—Kooman, Adam.
 Mc.—McDonell, Peter; McDonell, Randal.
 M.—Mabee Lewis; Mount, Moses.
 S.—Secord, Stephen; Smith, Peter.
 V.—Van Every, David.
 W.—Wanner, Christian; Winn, Thomas.
 Y.—Young, David; Young John.

CAPOBAUX.

- A.—Anderson, Elias.
 F.—Frelick, Benjamin.
 H.—Heaslip, James; Hogerman, Arnold.
 S.—Schram, Frederick.
 W.—Wintermut, Peter.

TAMBOURS.

- P.—Philips, John.
 W.—Withy, John.

RANGERS LICENCIÉS, ETC.

- A.—Adams, William; Anguish, Jacob; Arner, Jacob; Arnold, Oliver; Austin Joel.
 B.—Basset, John; Bebie, Adin; Bell, Derick; Ben, Tom; Benson, Thomas; Berger, Frederick; Bowman, Adam; Bowman, Jacob; Bowman, Peter; Boyce John; Bradt, Minart; Brown, John; Brown, William; Burns, John; Bush Peter.
 C.—Campbell, James; Campbell, Thomas; Cassady, Daniel; Cassady, Luke; Chambers, Francis; Chorrus, Castel; Coghill, George; Conway, Patrick; Countryman, Joe; Cox, Samuel; Cuming, Thomas.
 D.—Doyle, Benjamin.
 F.—Farrell, John; Field, Gilbert; Fields, Nathan; Fleming, Patrick; Foryea, John; Foskit, Silas; Fridenburg, Mathew.
 G.—Gahagan, Oliver; George, John; Gould, John; Goulding, Thomas; Grelinger, John.
 H.—Haigison, William; Hare, Peter, Volun; Hare, William, Vol.; Harper, Thomas; Harris, Henry; Henry, William; Hicks, Benjamin; Hicks, Edward; Highbie, Chris.; Hohardoran, Herms; Hollenbake, Henry; Hombeek, Lodk.; Horton, Edmund; Houghdeline, James; House, George; Hoverland, Andrew; Hudson, John.
 J.—Jackson, James; Jacobs, John A. C.; Jaga, Henry; Jones, James.
 K.—Kairns, Mathias; Kooman, Mends.
 L.—Lampert, Aiker; Laraway, Abram; Laraway, Jonas; Laraway, Peter; Lazear, Hyatt.
 Mc.—McDonell, Christy; McDonell, William; McLeod, Norman; McMickell, John; McPherson, James.
 M.—Maycock, John; Millard, Dan; Millard, Jesse; Millard, Thomas; Marseles, John B.; Mitchell, Gilbert.
 N.—Napp, Benjamin.
 P.—Page, Joseph; Parks, John; Philips, Nicholas; Pierpoint, Richard; Poole, Hendrick; Prout, Shuman.
 Q.—Quick, Benjamin; Quick, Solomon.
 R.—Ramsay, Henry; Rowe, John.

S.—Schram, Van Alstine; Segoe, Frederick; Segoe, Jacob; Shelding, John; Shoulitz, Frederick; Sips, Andrew; Skuse, John; Smith, Adam; Snider, John; Spencer, Robert; Springer, Richard; Springston, Casper; Stedman, William; Stuffe, John; Sutton, Thomas.

T.—Topp, John; Townshend, James; Turnbull, William.

V.—Van Alstine, Jacob; Vandscar, John; Vandyke, Graus; Van Every, Benj.; Van Every, McGregory.

W.—Walker, Jacob; Wheeler, Samuel; Windeeker, Hendrick; Wormwood, Mathias; Wormwood, Peter.

LOYALISTES ARRIVÉS LE 19 JUILLET DU CANADA.

B.—Bowman, Adam; Brown, Joseph; Buck, Philip.

E.—Eyckler, William.

H.—Huffman, Michael.

J.—Johnson, Conrad; Johnson, John.

L.—Lampman, Frederick; Lampman, Peter.

Mc.—McClallin, William.

N.—Nullard, Josiah.

S.—Skinner, Henry; Skinner, Josiah; Skinner, Timothy.

V.—Veders, Cornelius; Vanderslip, Frederick.

W.—Wickoff, Peter.

Nombres d'âmes: Hommes, 258; femmes, 99; enfants au-dessus de dix ans, 148; enfants au-dessous de dix ans, 115. Total, 620. Rations par jour, 52½.

A. S. DE PEYSTER,

Lt.-colonel.

No 4.—RELEVÉ GÉNÉRAL DE LA POPULATION—HOMMES, FEMMES ET ENFANTS—ÉTABLIE DANS LES NOUVEAUX TOWNSHIPS SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT.

(Archives du Canada, Série B, vol. 168, page 42.)

En remontant depuis le township n° 1, lac Saint-François, jusqu'à Montréal, juillet 1784.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Serviteurs	Total.
1er Bataillon de l'ancien régiment des "King's Royal," New-York, et individus y attachés, établis dans les townships nos 1, 2, 3, 4 et 5...	549	257	631	25	1,462
Partie du corps du major Jessup et individus y attachés, établis dans les townships nos 6 et 7 et partie du 8.	187	85	211	12	495
2e Bataillon, ancien régiment des King's Royal, New-York, et individus y attachés, établis dans les townships nos 3 et 4, Cataracoui..	199	32	69	10	310
Groupe du capitaine Grass et individus y attachés dans les townships n° 1, Cataracoui	88	33	66	187
Partie du corps du major Jessup et individus y attachés, établis dans le township n° 2, Cataracoui.	137	71	214	12	434
Corps du major Roger et individus y attachés, établis dans les townships n° 3, Cataracoui..	120	47	118	14	299
Groupe de loyalistes du major Van Alstine, établi dans le township n° 4, Cataracoui	92	46	103	17	258
Divers détachements licenciés de régiments réguliers, établis dans le township n° 5, Cataracoui.	153	39	67	259
Détachement d'Allemands avec le baron Reitzenstein établis dans le township n° 5, Cataracoui.	30	8	6	44
Rangers du département des Six-Nations et loyalistes établis avec les Mohawks à la baie de Quinté.	13	8	7	...	28
	1,568	626	1,492	90	3,776

JOHN JOHNSON.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N^o 1, CATARACOUI—REVUE FAITE CE 9 OCTOBRE 1794.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 81.)

- A.—Allen, Hugh; Anderson, Joseph; Ansley, Amos; Atherson, Wm.
 B.—Baker, Fredk; Bell, Wm; Bestiede, Jacob; Boone, William; Booth, Jessy; Booth, Zachariah; Bosh, Josh; Brady, James; Boner, Aron; Brown, James; Buck, George; Burnett, John; Burnett, Mathew; Burnet, Thomas.
 C.—Cannon, John; Colter, Lieut.; Coulin, Michael; Crouthour, Chrstr.
 D.—Danby, Christian; Day, Barnabas; Dederick, Michael; Dunn, Terence.
 E.—Edger, John; Ellerbeek, Emanuel; Everett, John.
 F.—Fadle, John; Ferris, John; Findle, Robert.
 G.—Gale, James; Galloway, George; Gibson, Mme; Grahams, Robert; Grass, Charles; Grass, Michael; Graves, John; Gray, John; Grooms, Elijah; Grooms, Joseph; Gunip, Britain.
 H.—Hall, Richard; Harkeman, Jacob; Harkeman, Joost; Harkeman, Nichols; Harley, John; Harpil, George; Hilton, Lawrence; Homes, John; Homing, John; How, Wm.
 K.—Knight, Malin.
 Mc.—McCollock, Chas; McFarlane, J.; McGuin, Daniel.
 M.—Monair, John; Money, Michael; Moore, Thomas; Moorland, John; Mor-den, Richard; Mosher, John; Most, John.
 N.—Napier, John.
 O.—Orbid, J. Conrad; Orser, Arthur; Orser, Gilbert; Orser, J.; Orser, Sollowan; Orser, veuve.
 P.—Pardy, David; Prentice, Richard; Palmer, Silas.
 S.—Simpson, Alex.; Snukes, Martin; Spires, John; St. John, Wm; Stringer, John; Swart, M.; Swart, Simon.
 T.—Taylor, Michael.
 V.—Vancoure, Mathew; Vancure, Benjm.
 W.—Wamp, Barnabus; Warner, John; Wartman, Abraham; Wartman, John; Wartman, Peter; Watley, Joseph; Whiteman, Daniel; Whitesir, Nicolas; Wills, Wm; Wilton, George; Wright, veuve.
 Nombre d'âmes: Hommes, 93; femmes, 42; enfants, 80; serviteurs, 5—Total. 220. Acres défrichés, 86½.

ÉTAT NOMINATIF DES MILICIENS ET SOLDATS LICENCIÉS ET LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N^o 1.—REVUE FAITE CE 16 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 95.)

- B.—Bangall, Adam; Bangall, Henry; Bangall, Peter; Bangall, Wm; Beaton, Angus; Brant, John; Burk, Patrick.
 C.—Cain, Barney; Cain, John; Cameron, Alex.; Cameron, Angus; Cameron, Hugh; Cameron, John; Cameron, Wm; Campbell, Allan; Campbell, Donel; Cavert, John; Chambers, Robert; Chisholm, Alex.; Chisholm, Donald; Chisholm, Hugh; Chisholm, Wm; Clark, Francis; Clark, James; Colewell, John; Colter, James; Crowder, Anthony; Crowder, John; Crowder, Wm; Culbert, Donel.
 D.—De Lancey, Peter; Dingwell, James; Dog, Thomas; Dukey, Wm.
 F.—Ferguson, Alex.; Ferguson, Peter; Finney, Peter; Fraser, John.
 G.—Gordon, Robert; Grant, Alex.; Grant, Allan; Grant, Archibald; Grant, Augustus; Grant, Daniel; Grant, Donald; Grant, Donel; Grant, Duncan; Grant, Finley; Grant, John; Grant, Peter.
 H.—Hagart, John; Henrickson, Peter; Hercurt, Wm.
 K.—Kennedy, Alex.
 L.—Larway, John; Lyon, James.

Mc.—McCaffrey, John; McCarter, Donald; McCarter, Duncan; McClackery, Alex.; McCloud, Wm.; McDonell, Alex., capit.; McDonell, Alex.; McDonell, Angus; McDonell, Chichester, lieut.; McDonell, Donald; McDonell, Hugh, lieut.; McDonell, Hugh; McDonell, John, capit.; McDonell, John; McDonell, John B.; McDonell, Kenneth; McDonell, Kermet; McDonell, Roderick; McDonald, Ronald; McGillas, Donald; McGillis, Donel; McGillis, Donel, jr; McGraes, John; McGregor, Evan; McGregor, John; McGregor, Peter; McIntire, Daniel; McIntire, John; McIntosh, Donald; McKay, Hugh; McKean, Samuel; McKentire, Donald; McKoy, Angus; McKoy, Donel; McKoy, John; McLaren, Hugh; McLean, Donel; McLean, Mordick; McLelan, John; McMartin, John; McNaughton, Donald; McNaughton, John; McPherson, Alex.; McPherson, James; McPherson, Murdoch.

M.—Mackison, John; Mackison, John, jr; Middleton, Robert; Monroe, Hugh; Munro, Thomas; Mustard, John.

R.—Roach, James; Robins, Wm; Robison, Daniel; Rose, Charles; Rose, Wm; Ross, Donald; Ross, Philip.

S.—Smith, James; Smith, Peter; Sprattly, Thomas; Summers, Andrew; Summers, Jacob.

T.—Thomas, Wm; Trape, Richard.

W.—Whilling, David; Wood, John.

Nombre d'âmes : hommes, 145; femmes, 87; enfants, 224; total, 456; acres défrichés, 12.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP DE POINT-MULLIE.—REVUE FAITE LE 19 OCT. 1784.

(Archives du Canada, série B., vol. 168, pages 99 et 102.)

B.—Blackley, Moses; Blakeley, Margaret.

C.—Cameron, John; Campbell, Alex.; Campbell, Allan; Campbell, Isabella; Campbell, Kitty; Campbell, James; Campbell, John; Colter, James; Curry, James.

D.—Dickson, Robert.

F.—Falkner, Ralph; Falkner, Wm; Faulkner, Ralph; Fling, John; Fraser, Angus; Fuller, Samuel; Fundy, Jans.

G.—Goff, Joseph; Graham, Thomas; Grant, Wm; Gunn, David.

J.—Johnson, John.

L.—Learret, John; Leman, Jacob.

Mc.—McDonell, John; McDonell, Ronald; McDougal, John; McKenzie, Duncan; McKenzie, John.

N.—Noble, William.

P.—Prince, Catto.

S.—Sutherland, George; Sutherland, Thos; Sutherland, Walter.

V.—Voss, John; Voss, Thomas (3 inscriptions).

W.—Weglin, George.

Nombre d'âmes : hommes, 36; femmes, 15; enfants, 39. Total, 90. Acres défrichés, 20½.

ÉTAT NOMINATIF DES SOLDATS ET OFFICIERS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 2, CATARACOU. REVUE FAITE CE 7 OCTOBRE 1874.

(Archives du Canada, série B., Vol. 168, page 77.)

A.—Abrams, Christian; Amey, Jonas; Amsbury, Wm; Asslestine, Peter; Asslestine, John.

B.—Baker, Fred.; Barley, Freman; Beavans, James; Best, enseigne; Borisho, Noris; Brathen, Peter; Brisco, Nathaniel; Brisco, sergent; Bruce, Stephen.

C.—Carr, Daniel; Carr, Daniel, jr; Charters, caporal; Clarke, Henry; Comber, Paul; Comber, Thomas; Conklin, John; Conklin, Joseph; Corney, Nicholas Cronckshier, Moses; Cronckwright, Harkelos.

D.—Daley, Peter; Davey, John; Davis, James; Davye, Henry; Dickson Francis, Donalds, Greoge; Drake, Benjamin; Dulmage, David; Dulmage, Jacob; Dusenbury, enseigne.

F.—Fairfield, Arch.; Fairfield, Wm; Finkle, caporal; Fraser, Daniel; Fraser, R.; Fraser, Thomas; Fraser, Wm; Frickle, George; Frost, Edmond.

G.—Gardner, Jacob; Gearlock, caporal; Geroldeman, Jas.; Gilchrist, Peter; Gordineer, Jacob; Grant, Henry; Green, John.

H.—Hagerman, Tunis; Hartman, David; Hartman, Philip; Hawley, Davis; Hawley, Mme Jephtha; Hawley, Martin; Hawley, Schabad; Hess, Jacob; Hicks, Luis; Howle, John; Huff, Asa; Huffman, David; Huffman, Joseph.

J.—Jackson, David; Jackson, James; Jackson, Thomas; Jacobs, John; James, Daniel; Johnson, James.

Mc.—McDougal, John; McDougal, Peter; McGrier, Lieut.; McGrier, Widow; McKenzie, Colin; McKine, James; McKinney, John; McPherson, John; McPherson, Peter.

M.—Miller, Andrew; Miller, Mme Jacob.

N.—Nausen, George S.; Nicholson, Archd.

O.—O'Neil, veuve.

P.—Parrot, lieut.; Perry, capit.; Perry, John; Perry, William; Porter, Timothy; Pulman, Cornet.

R.—Rayment, veuve; Robins, lieut.; Robins, William; Rogers, William; Rose Daniel; Rose, Mathias, senr; Rose, Mathias, junr.

S.—Saiblay, capit.; Schrawder, Magnes; Sscope, Stephen; Scout, John; Sharp Cornelius; Sharp, John; Sharp, lieut.; Shibley, Henry; Shorey, David; Simmons, Daniel; Simmons, Henry; Simmons, John; Simmons, lieut.; Simmons, Moses; Simmons, Nicholas; Simmons, veuve; Snider, Abm; Snider, Isaac; Snider, John; Snider, Mark; Snider, Peter; Snider, Simon; Snider, Tobias; Snider, Zachariah; Soles, Timothy; Stiles, Silas; Stomes, Gilbert; Storms, Jeremiah; Stover, Martin; Switzer, caporal.

T.—Taylor, sergent; Thirly, caporal; Thomas, Peter; Turner, Richd.

V.—Vanderhyder, Adam; Vaut, Adam.

W.—Walker, Daniel; Waring, Fred; Warrack, James; Washburn, sergent.; Wiest, John; Williams, Armstrong; Williams, John; Williams, Nathl; Williams, Robert; Williams, sergent.

Nombre d'âmes: hommes, 147; femmes, 68; enfants, 198; serviteurs, 3. Total, 416. Acres défrichés 146½.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 2.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 101.)

A.—Algire, Martin; Anderson, Cyrus; Anderson, Ebenezer, enseigne; Anderson Elisha, Anderson, George; Anderson, James; Anderson, Joseph, lieut.; Anderson Saml, capit.; Anderson, Thos G.; Annible, John; Arkison, Charles; Asten, veuve.

B.—Backer Wm; Backor Conrad; Barnheart, George; Bouck, Fred; Bough Frederick; Bready, Luke; Bruse, Alexander; Buck, George; Bulson, Cornelius; Bunson, Henry; Butterworth, Daniel.

C.—Cameron, Alexander, (2 inscriptions); Cameron, Daniel; Cameron, Donald; Cameron, Hugh; Cameron, John; Carr, Wm; Cassleman, Richard; Cassleman, Wm; Christie, George; Christie, John; Claus, Wm, lieut.; Cline, Michael; Conolly, John, enseigne, Cook, John, sen.; Cook, John, jun.; Cooper, Thomas; Cramer, Peter; Cramer, John; Credeman, veuve; Creyst, George; Croyderman, Hermanus; Croyderman Joseph; Cumming, Wm.

D.—Daly, Patrick; Daughady, Samuel; Dewild, Garret; Dewitt, John; Dixon,

E.—Eastman, Benjamin; Emer, Peter; Emer, Philip; Empey Jacob; Empey Philip, (2 inscriptions), Empey, Stophel; Empey, Wm.; Estman, Nadab: Evaghousen, Hendrick.

F.—Failing, John; Ferguson, William; Fitzpatrick, Patrick; Forsithe, James; Fraser, Donald; Fraser, Wm (2 inscriptions); Freeze, Jacob; French, Albert; French, Benjamin; French, Jeremiah, lieut.

G.—Gallenger, Christ.; Giskinn, Charles; Gollinger, George; Gollinger, Hendrick; Gollinger, Michael, sen.; Gollinger, Michael, jun.; Goose, Frederick; Grant, Alex. (2 inscriptions); Gunn, David.

H.—Haley, George; Hallingbrant, Jacob; Hanley, Joseph; Heart, Bernet; Helmer, John P.; Hertle, Adam; Hertle, Hendrick; Hertle, John; Hewelin, Mathew; Howan, Hendrick; Howard, John; Howen, Herman.

J.—Johnson, George; Johnson, James.

K.—Keysor, John; Keysor, Michael; King, Patrick; Knase, Adam; Knave, John.

L.—Lantwire, Jacob; Leger, Slatts; Leolt, Archibald; Linch, James; Loney, John; Lynch, John; Lynk, Mathias.

Mc.—McClaughedy, James; McCorme, David; McCoy, John; McDonell, Alex, (3 inscriptions); McDonell, Angus, (3 inscriptions); McDonell, Archibald; McDonell, Donald, (2 inscriptions); McDonell, Duncan, (3 inscriptions); McDonell, John, (6 inscriptions); McDonell, Ranald; McDonell, T.; McGregor, Donald; McGregor, James; McGuire, Patrick; McIntosh, John; McLaughlin, Wm; McLeod, Donald; McMullen, Donald; McNoon, John; McPhill, Allan.

M.—March, Abraham; Markly, Henry; Mattice, Abraham; Mattice, John; Mattice, Nicholas; Mattice, Wm; Maxwell, John; Meddough, John; Miller, Samuel; Milroy, John; Mitchell, George; Mitross, Andrew; Moss, Samuel.

N.—Nichold, James; Noble, William.

P.—Pack, Calip; Patterson, Conrad; Perck, Nathan; Perck, Robert; Perry, Edward; Pescord, John; Pfandt, Frederick; Plantz, John; Porter, George; Potter, William; Priller, John; Printer, Daniel; Prosser, Richard.

Q.—Quenn, John; Quinn, Michael.

R.—Rennbourg, Jacob; Reynolds, Benj.; Reynolds, Wm; Robinson, Daniel; Robinson, David; Rockwell, John; Ross, Jacob; Roys, Evan; Ruport, Francis; Ruport, Peter.

S.—Scanlin, John; Settimsar, Mick; Shaver, John; Shecke, Christian; Sheets, George; Sheets, Jacob; Sheets, Wm; Singer, John H. sen.; Singer, John H. jun.; Smith, John; Spencer, Barney; Strafford, Conrad; Stewart, John; Stoneburner, Jacob, sen.; Stoneburner, Jacob, jun.; Stoneburner, John; Stoneburner, Joseph; Stoneburner, Lenard; Summers, Jacob; Sutton, Samuel; Switzenger, Mathias.

T.—Thunple, Charles.

V.—Vernor, Michael.

W.—Waggoner, Jacob; Wanamacker, Jacob; Willoughby, William; Winter, Henry; Winzell, Adam; Wood, Benjamin; Wood, James, sen.; Wood, John; Wood, Jones; Wood, William; Wright, Assel; Wright, Ebenezer.

Nombre d'âmes: hommes, 215; femmes, 87; enfants, 214; serviteur, 1. Total, 517. Acres défrichés, 101½.

Le nombre total d'âmes inscrit sur l'état est de 489, avec une note portant que ceux non présents étaient au nombre de 28. Le nombre de 489 répond aux données de l'état.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 3. REVUE FAITE LE 25 SEPTEMBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page, 61.)

C.—Coltman, John; Crap, Nicholas; Crosby, Nathan; Crowder James; Cuntrean, Jacob.

- D.—Davon, Conrad ; Denny, Jacob ; Downey, Nicholas.
 E.—Emaud, Jacob ; Empey, Adam ; Empey, John.
 F.—Fikes, Daniel ; Foster, John ; Frimyer, Nicholas ; Frimyer, Philip.
 G.—Gardier, John ; Gibson, Andrew ; Gibson, Mathew.
 H.—Hoppole, Henry ; Hoppole, John.
 J.—Jacoeks, David.
 L.—Loucks, Joseph ; Loucks, Peter.
 Mc.—McDonald, capitaine ; McDonell, John, capitaine ; McDonell, John ; McDonell, Miles, lieutenant ; McKee, John.
 M.—Morden, James ; Mording, Daniel ; Mott, Joseph ; Mullan, John ; Murray, George.
 N.—Neddock, John.
 P.—Paddock, John ; Paups, Adolphus.
 R.—Rice, Even.
 S.—Secrecy, Richard ; Shaver, Marcus ; Sheets, Jacob ; Snider, Jeremiah ; Stewart, George ; Stewart, Gilbert ; Stewart, Henry ; Stottie, Philip ; Stuart, James.
 T.—Tallaback, Balls ; Tuttle, Solomon.
 W.—Wort, Conrad ; Wort, John.
 Nombre d'âmes : hommes, 50 ; femmes, 7 ; enfants, 14 ; serviteurs, 4. Total, 75.
 Acres défrichés, 30.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N^o. 3, CATARACQUI. REVUE FAITE LE 6 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 71.)

- A.—Alstyne, Isaac ; Anthony, Richard.
 B.—Barker, Abraham ; Barthlay, Isaac ; Barthlay, Michael ; Behn, James ; Behn, John, sen. ; Behn, John, jun. ; Bell, Danl. ; Bell, Wm, sergt-maj. ; Berrey, Wm ; Beyder, Lawrence ; Bills — ; Birch, Jacob ; Blaker, John ; Bliss, John ; Bogart, Francis, V. D. ; Bowen, Adam ; Bowen, Peter ; Bowen, Wm, sen. ; Bowen, Wm, jun. ; Bradshaw, Ashel ; Bradshaw, James, lieutenant ; Bradshaw, James ; Broods, Anne ; Brownson, Samuel ; Brust, Jacob ; Brust, sergent ; Butler, John ; Butler, Phillip.
 C.—Cadman, Wm ; Calder, Fred. ; Calder, Wm ; Campbell, Angus ; Campbell, Archibald ; Carr, John, V. D. ; Carr, Ralph, V. D. ; Cascallion, James ; Cascallion, E. lieutenant ; Cascallion, George ; Caswell, Samuel ; Caswell, Stephen ; Christie, Simon ; Chrystie, coporal ; Church, John Mills ; Church, O. ; Churchy, Oliver ; Clark, Adam ; Clark, sergent ; Cooms, Jacob ; Corbman, sergent ; Cornelus, John ; Coscellion, Luke ; Coscellion, John ; Cotter, sergent ; Crawford, Wm Rd., capitaine ; Crawford, Wm.
 D.—Dafoe, Abraham ; Defoe, John ; Deforest, M. ; Derheyden, David ; Detler, Isaac ; Detler, John ; Detler, Peter ; Dickman, M. ; Dies, John ; Dies, Mathew ; Dimond, Jacob ; Dimond, John, sen. ; Dimond, John, jun. ; Dingman, G. ; Doughstrader, C. ; Dunnican, Florence.
 E.—Emburry, David ; Emburry, John ; Emburry, sergent ; Evans, Bolton.
 F.—Fairchild, caporal ; Fairman, Joseph ; Farkle, G. ; Farrington, Saml ; Fayer, Mme ; Ferguson, Andrew ; Ferguson, Asley R. ; Ferguson, Farrington ; Ferguson, Israel, lieutenant ; Ferguson, Jacob ; Ferguson, M. ; Ferguson, Richd, jun. ; Ferguson, Rozel ; Fily, John ; Fichet, — ; Forrest, Math. W. ; Foster, Moses ; Fraser, Wm., adjudant ; Fraser, Wm ; Fykes, Peter.
 G.—Gardner, John ; Grandison, Herman ; Grant, John ; Green, B. ; Grein, Roger ; Gummersall, Thos.
 H.—Hain, John ; Harnes, Gilbert ; Harnes, Johnson ; Harnes, Josiah ; Harris, David ; Harris, Gilbert ; Harris, Thomas, sen. ; Harris, Thomas, jun. ; Hedlast, Adam ; Herring, Andrew ; Hoffman, John ; Hoffman, Phillip ; Houghe, George ; Howard, Edward ; Howard, John, lieutenant ; Howard, Thomas ; Howell, sergent-major ;

Howell, Warner; Howse, Court (ou cornet); Hoyle, sergent; Huff, Bruin; Hurd, caporal.

J.—Jones, Daniel; Jones, Solomon.

K.—Keller, Charles; Koller, John; Kemp, James; Kemp, John; Kemp, John, jun.; Kempton, Thomas; Kentner, George; Kerr, chirurgien; Koughrott, John; Koughrott, sergent; Koughrott, Wm; Krankmet, John; Krumerby, Andrew.

L.—Lambert, Hard.; Lansingh, lieutenant; Larraway, Isaac; Larraway, Jonas; Larraway, Peter; Larraway, Wm; Lauks, George; Lauks, Henry; Lauks, J.; Laws, Saml; Lawyer, Wm; Leavings, Jedediah; Lloyd, Danl.; Lloyd, Richd.; Louk, Abm; Loyst, Henry; Lucas, Amor; Lucas, Daniel; Lucky, Samuel.

Mc.—McAthur, Chas; McArthur, John; McCoye, Squire; McDonell, Jas; McGinn, —; McGown, Stephen; McGrah, Owen; McKay, James; McKay, William; McKenzie, Alex; McMahan, John; McMallen, Danl; McPherson, caporal; McPherson, Kenneth; McTagart, caporal.

M.—Markland—; Marsh, Joseph; Mathews, Pompey; Miller, Corn; Miller, Elijah; Miller, Gilbert; Miller, Jonathan; Mills, John; Mitts, Henry; Moore, Jon; Morden, John; Murdoff, George; Murdoff, Saml; Murdoff, sergent.

N.—Nehl, John; Nichol, Robert; Nicholson, Wm; Nutts, John.

P.—Park, James; Park, Mathew; Parks, C.; Patterson, George; Pattman, Cornelius; Pember, Phillip; Pencil, John; Pettingell, caporal.; Pettingell, Saml; Phillips, Almond; Phillips, Elisha; Phillips, Seth; Phillips, Zeba; Pickle, John; Plass, Henry; Powley, Jacob; Pringle, docteur; Pringle, Joel, sen.; Pringle, Joel, jun.; Pringle, Jos.; Pringle, Timothy; Pringle, Wm.

R.—Ramborough, Wm; Rambough, Ames; Ramsay, Adam; Ranches, John; Redford, Thomas; Reid, Michael; Richardson, Ara; Richie, M.r; Rickley, Andrew; Robertson, sergent; Rogers, David, M. G.; Rogers, James, major; Rogers, James; Rote, George; Ruiter, Henry, capit.; Rush, Andrew.

S.—Schamarabon, Wm; Scrambling, Danl; Shaw, Wm; Shillup, Henry; Shoeman—; Sills, C.; Sills, George; Sills, John; Sills, Laurence; Simpson, Robt; Singleton, G.; Smith, Danl; Smith, George; Smith, Henry; Smith, Jacob; Smith, John; Smith, Michael; Smith, Philip; Smith, William; Snyder, Luke; Spencer, Augustus; Spencer, Benj.; Spencer, H.; Spencer, Joseph; Spencer, Peleg; Spencer, Thomas; Sterns, Danl; Sterns, Nathan; Stuly, Tobias; Sutton, Jane; Swarts, Fred.; Swattager, Fred.; Swieman, Henry.

T.—Thomas, York: Thompson, Archd.; Thompson, Thomas; Thompson, Wm; Tyler, Jared.

V.—Vatlestine, Jonas; Voss, Zenor.

W.—Walradt, Jacob; Warner, John; Warner, Levi, senr.; Warner, Levi, junr.; Weager, Everhart; Weager, John; Weager, sergent; West, John, senr.; West, John, junr.; Weimer, R.; Welsh, Saml; Williams, Albert; Woodcock, John; Woodcock, Mr.

Y.—Young, Daniel; Young, H.; Young, Peter; Young, Stephen.

Nombre d'âmes: hommes, 296; femmes, 85; enfants, 177: serviteurs, 22—
Total, 580.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI
SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 4, CATARACOU. REVUE
FAITE LE 5 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 68.)

A.—Allen, Joseph.

B.—Baker, John; Baker, John, jun.; Bangor, Courand; Benson, Albert; Benson, Garret; Benson, Matthew; Bogart, Abraham; Bogart, Gilbert; Bremner, Peter.

C.—Cammell, Alex.; Cammell, John Low; Carnahan, Joseph; Clark, Wm; Clouch, Benjm N.; Cole, Barrant; Cole, Daniel; Cole, Simon; Cornell, Albert; Crysdales, John.

D.—Deane, Moses; Dean, Samuel; Dear, John; Demarest, David; Dorland, Philip; Dorland, Thomas; Driskle, Cornelius; Duser, Casper V.; Duser, Conrad V.; Dulyea, A Peter; Dulyea, A. Peter, jun.; Dyer, John.

E.—Ellison, Joseph.

F.—Feron, Andrew; Fitzgerald, John; Flister, Andrew.

G.—German, Christ.; German, Christ., jun; German, Jacob; German, John, sen.; German John, jun.

H.—Hagerman, Nicholas; Hartman, John; Hesfer, Fred.; Hofnagle, Andrew; Hofnagle, Joseph; Horn, Corns. V.; Hover, Casper; Hover, Henry; Hover, Jacob; Huff, Paul; Huych, John.

J.—Jones, William.

L.—Lewis, Barrant.

Mc.—McMasters, James.

M.—Marbird, Michael; Maybe, Abraham; More, W.;

P.—Parsall, John; Patterson, Abraham; Patterson, Christ.; Patterson, Nicholas; Patterson, Paul.

R.—Roblin, Owen; Roblin, Philip; Rush, John; Rutler, George; Ruttan, Petit; Ruttan, Peter, jr; Ruttan, W.; Ryckman, Edward; Ryckman, John; Ryckman, John, jr; Ryckman, Tobias.

S.—Sharp, John; Smith, Richard; Staples, Ebenezer; Steel, Mathew.

T.—Trumpour, Paul; Tuffey, Samuel

V.—Vallon, Peter; Vanalstine, Major; Vandermodt, Michael; Vandervoort, Peter; Van Skiver, John; Van Skiver, Peter.

W.—Whilley, John.

Y.—Yenrex, Isaac; Yenrex, William.

Nombre d'âmes : hommes, 91 ; femmes, 44 ; enfants, 97 ; serviteurs, 8. Total, 240. Acres défrichés, 66.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 4. REVUE FAITE CE 14 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 92.)

A.—Abril, Robert; Aker, Lodowick.

B.—Baker, Adam; Baker, Conrad; Barnhart, John; Bishop, John; Bouck, Adam; Bouck, Chris.; Bouck, Fred'k; Boyce, Andrew; Bradshaw, John; Bunker, Bethnel.

C.—Campbell, Daniel; Cane, Henry; Cane, Peter; Cassleman, Rich'd; Cassleman, Thomas; Cassleman, Warner; Cassleman, Wm; Castleman, Adam; Castleman, Conrad; Castleman, Henry; Castleman, S.; Chisholm, Alex.; Chrysler, John; Chrysler, Philip; Cook, Philip.

D.—Deberwine, Chris.; Duncan, Richd., capit.; Dusler, Andrew; Dusler, William.

F.—Ferrand, lieut.; Franks, veuve; Franks, Wm; Frederick, Barnard; Frederick, Lodowick; Froles, Henry.

G.—Garlow, Jacob; Garlow, Peter; Grant, John; Guay, Major; Guay, Edward.

H.—Hanes, Christopher; Hanes, Jacob; Haynes, Michael; Helmer, John; Hickey, John; Hopper, Abn.

J.—Jacobus, James.

K.—Kilman, John; Kilman, Philip; Knight, James.

L.—Livius, John; Loucks, George.

Mc.—McBean, Gillis; McCue, James; McDonald, F.; McDonald, John; McIntire, John; McKachey, John; McLean, Severinus; McMartin, Malcolm; McMullen, Michael.

M.—Mandeville, Richard; Mandroilk, Rich'd; Marde, veuve; Mareli, Jacob; Markby, John; Marnco, Henry; Masselis, John.

O.—O'Hara, veuve
 P.—Putman, Ephrm.
 R.—Reddick, Chris.; Reilly, David; Rose, James; Ross, Alex.
 S.—Seron, Stofel; Shaver, John; Shell, John; Smith, Hugh; Snyder, Adam;
 Snyder, Conrad; Stanford, Wm.
 T.—Thompson, John; Twohey, John.
 U.—Ulman, Francis; Utman, Henry.
 W.—Waller, Philip; Wart, George; Weaver, Fred'k.; Weaver, John; Wood,
 Abijah.
 V.—Valentine, James; Vanalstine, L.; Vanalstine, Lydia.
 Nombre d'âmes :—hommes, 93; femmes, 33; enfants, 76; serviteur, 1. Total,
 203. Acres défrichés, 101 $\frac{3}{4}$.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT
 ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 5. REVUE FAITE CE 13 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 88.)

A.—Armstrong, John; Ault, Everet; Ault, Michael; Ault, Nicholas.
 B.—Baker, Adam; Baker, Henry; Baxter, Wm; Benedict, John; Beverley,
 David; Boan, Luke; Boice, John; Brows, Peter.
 C.—Cains, Mathew; Cairns, Jacob; Carman, Michael; Centner, George; Col-
 lison, John; Coons, Conrad; Coons, Gasper; Coous, Jacob; Coons, John; Cotain, Wm;
 Courteney, Dennis; Crows, Peter.
 D.—Davis, Richard; Dingman, Richard; Dorine, David; Dorine, S.; Dorine,
 Said.
 E.—Esling, Frank; Esling, Garrat; Esling, John.
 F.—Foster, Edward; Frederick, Burnard; Frederick, Lodwick.
 G.—Glassford, John; Glassford, Robert.
 J.—Johnston, George.
 K.—Knight, Benjamin.
 L.—Lake, Thomas.
 Mc.—McArthur, John; McCarty, enseigne; McCarty, Florence; McCormick,
 Wm; McDonald, C. L. Allan; McDonald, Randall; McDonald, Ronald, enseigne.
 M.—Maddock, S.; Miller, Thomas; Mine, George; Munro, David.
 P.—Palmer, John.
 R.—Russell, Wm.
 S.—Sevar, John; Shevar, Adam; Shevar, Jacob; Shevar, John; Shevar, Philip;
 Shyers, Jacob; Sterry, Martin; Stooks, Edward; Street, Samuel; Strader, Henry;
 Strader, John; Strader, Simon.
 T.—Teddau, Luke.
 V.—Vanalstine, Jacob; Vancamp, James; Vancamp, Janet; Vancamp, John.
 W.—Waggoner, Henry; Wallas, John; Walter, Martin; Whitner, Henry.
 Nombre d'âmes : hommes, 75; femmes, 33; enfants, 64; serviteurs, 5. Total 177.
 Acres défrichés, 56 $\frac{1}{2}$.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT
 ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 6, REVUE FAITE CE 13 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 90.)

A.—Adams, G., lieut.; Adams, James; Adams, Joel; Anderson, Henry; Arm-
 strong, Thomas.
 B.—Bolton, Abraham; Bolton, George; Bonesill, Jacob; Boyde, Thomas; Bush,
 John.
 C.—Cameron, D.; Curry, Ephrem; Curry, James.

D.—Dayel, Charles; Drummond, P., capitaine; Duimage, Philip; Dulmage, T., lieutenant.

F.—Ferris, Wm; Fraser, F., Capt.; Fraser, John; Fraser, Thos., 1er; Fraser, Thomas, 2ème; Fraser, W., capitaine; Fraser, Wm, 1er; Fraser, Wm., 2ème; Fraser, Wm, 3ème; Froom, James; Froom, James, jun.

G.—Gooseberry, Thomas.

H.—Humphrey, James; Hunter, David.

J.—Jackson, Henry.

K.—Kilbreth, John.

L.—Lamson, Wm, enseigne; Lester, Thos; Lukes, Nicholas.

Mc.—McAlpine, Duncan; McIlmoyle, Hugh; McIntosh, Alex.; McIntosh, Duncan; McKenzie, John; McKinley, Wm; McLean, Arch.; McNight, Thomas.

M.—Moore, H.; Moore, J.; Munro, Hugh, capitaine.

N.—Nix, John.

R.—Robertson, Joseph; Rudderbank, John.

S.—Saunders, Abraham; Saunders, Henry; Saunders, Wm, sen.; Saunders, Wm., jun.; Sillick, Daly; Smith, John; Snyder, Wm; Sorrells, John; Steers, George.

T.—Thompson, John.

W.—Weatherhead, Samuel; Weycoff, John; Whilley, John; White, Samuel; White, Wm; Wormley, Jacob.

Nombre d'âmes: hommes, 68; femmes, 29; enfants, 58; serviteurs, 11. Total, 166. Acres défrichés, 122.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 7. REVUE FAITE CE 12 OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 85.)

A.—Andrews, Wm; Armstrong, Edward; Avery, Jos.

B.—Barnard, Alex.; Bateman, Samuel; Beech, héritier du caporal; Bernet, Stephen; Bottom, enseigne Elijah; Bowker, John; Bradford, John; Brooks, veuve; Brown, Nathan; Brown, Thomas; Brown, veuve; Bryan, Rév. John.

C.—Campbell, Alex., lieutenant; Campbell, James, enseigne; Carley, Elijah; Carrier, John; Closson, Caleb; Clunay, James; Corbin, Nathaniel.

D.—Dawson, John; Dibble, Asa; Dulmage, John, lieutenant; Dunham, Daniel.

E.—Eiveston, Edward.

F.—Faulkner, John; Fridenberg, Isaac; Fuller, Andrew.

G.—Grant, Daniel.

H.—Hanbury, Wm; Hard, James; Hard, Philo; Hawley, Abijah; Haynes, Godfrey; Hogadon, Peter; Hougletail, Isaac.

J.—Jessup, E., major; Jessup, Edward, lieutenant; Jones, David, lieutenant; Jones, Ephrem; Jones, John, capitaine; Jones, Thomas.

K.—Kenyon, Charles; Kilbourn, Charles; Knap, Jos.

L.—Landing, A.; Landing, Asa; Landing, Herman; Leakys, Wm, Jr; Loup, Jos.; Loux, John; Loux, Nicholas; Lowrey, Joshua.

Mc.—McCahron, Daniel; McDonald, Allen; McNien, Jos.

M.—Mallory, Elisha; Mallory, Enoch; Mallory, Jeremiah; Mother, Nicholas; Mother, Lewis; Mott, Henry.

N.—Nicholson, Robert.

P.—Pitman, C.

R.—Racoul, Nicholas.

S.—Seeley, Joseph; Seeley, Justis; Shagnesay, veuve; Sherwood, capitaine J.; Sherwood, Samuel; Smith, Benoni; Smith, Daniel; Smith, John; Sparkman, Thos; Spicer, Daniel; Spicer, Ezekiel, Sr; Spicer, Ezekiel, jr; Spicer, Welham; Sweet, Oliver.

T.—Trevoix, Asa.

V. Valentine, Herman.

W.—Wall, Michael; Watson, major; Wheeler, Ephrem; Wicken, Jonathan; Wiltsay, Benoni; Wiltsee, James; Wiltsey, Benoni, sergent.
 Nombre d'âmes: hommes, 82; femmes, 42; enfants, 92; serviteurs, 12. Total, 228. Acres défrichés, 124.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N^o. 8. REVUE FAITE CE 12 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol. 168, page 84.*)

A.—Alkenbeack, John; Allan, Theodosius; Allan, Western.
 B.—Barten, Thomas; Benwell, Bentley; Benwell, E. Wm; Butler, Trewlove.
 C.—Cane, John; Clark, Thomas; Clough, Wm; Cole, Adam; Cross, John;
 Cross, Henry.
 D.—Dunproof, Frederick.
 E.—Earheart, John; Early, Barth.; Elliot, John; Elliot, Thomas.
 F.—Fulford, John; Ferguson, John.
 G.—Graham, Oliver; Gray, John; Gray, James; Grant, Allen; Griffin, Joseph.
 K.—Kenny, Amos; Kine, Constant,
 L.—Leaky, Wm; Leonard, Chris.
 Mc.—Maclean, Alex.; Maclean, Robt; McKew, Wm.
 M.—Manhard, David; Mitchell, David; Mitchell, John; Mott, Rubin.
 P.—Paterson, Conrad.
 S.—Sherwood, C. Thos; Sherwood, Reubin.
 T.—Teuter, Chris.; Thelmy, James; Thompson, Jacob.
 W.—Weaterwak, Wm; White, Joseph; Wolfe, Lodwick; Wright, Samuel.
 Nombre d'âmes: hommes, 51; femmes, 27; enfants 104; serviteurs, 3. Total 185. Acres défrichés, 39½.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N^o. 5. BAIE DE QUINTÉ, 4 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série, B, vol. 168, page 63.*)

A.—Aldrich, John; Anderson, Alex.; Anderson, John; Andrew, William; Asslin, James.
 B.—Badderly, Michl; Batley, Wm; Bedford, Edward; Bibby, Richard; Bird, Henry; Bird, Jonathan; Blanchard, Wm; Bode, Christ; Boucher, Wm; Bradley, Wm; Brathburn, Francis; Breda, Fred.; Bridge, Wm; Brien, John; Brücken, Henry; Burns, Peter.
 C.—Campbell, Richard; Carney, Alex.; Carson, William; Chavery, James; Clancey, Michael; Clarke, James; Clarke, Peter; Cloudy, Henry; Collier, Peter; Cormick, John; Cramner, Fred.; Crane, Elisha; Cranshaw, Moses; Cummings, Wm; Cummings, John.
 D.—Davis, Henry; Dick, John; Dixon, Frank; Downey, Cornelius.
 E.—Edwards, James; Eligell, Gasper; Ellis, Andrew.
 F.—Farrington, Samuel; Fearman, William; Fetchard, Richard; Finlison, James; Fisher, Fred.; Forreigner, John; Fryman, Tusand.
 G.—Gallagher, Hugh; Ganpey, Fred.; George, John; Grant, Donald; Grant, James; Grant, Thomas.
 H.—Hamelman, John; Hancock, John; Harkiman, Mathew; Harrington, Cornelius; Harrison, Thomas; Harrison, William; Hauseman, Lodwick; Heaphy, Barthm.; Heeking, Benjn; Hesse, Andrew; Hicks, James; Hieks, Joseph; Hindides, Christ; Hoford, John; Hogan, David; House, Andrew; Hudson, George; Huggins, Samuel; Hughes, Reubin; Husley, John; Hutenburg, Christopher.
 J.—Johnson, John.
 K.—Kelly, Patrick.
 L.—Lodwick, Fred; Loyd, Thomas; Lundergan, Cornelius.

Mc.—McCaffrey, Dennis; McCarger, Joseph; McCarthy, James; McCarthy, Michl; McCarty, James; McCrimmon, Donald; McDonald, Alex; McDonald, Archd lieut.; McDonald, Donald; McDonald, Ferman; McDonald, John; McDuff, Charles; McGowen, Thos; McIntosh, Donald; McIntosh Lachn.; McKay, John; McKenzie, Wm; McMasters, James.

M.—March, Thomas; Margueson, Thomas; Marks, Christ.; Midleton, Robert; Miller, Conrade; Miller, John; Mills, John; Moody, Jonathn.; Moore, John; Mulcoy, James.

N.—Nobling, James; North, Boods; Nullecar, Conrad.

O.—Osleger, Henry.

P.—Pilchard, Steph.; Pierce, Patrick; Piper, Fredk.; Pathen, Robt; Powis, Edward; Pupen, Gustus.

R.—Roberts, Thomas; Ross, Collin; Ross, Wm; Ross, Walter.

S.—Saunders, Henry; Shaffer, Fred.; Sherrington, Fran.; Sheltes, Andrew; Shoults, Peter; Signs, John; Simpson, Israel; Sincoat, Christ.; Smith, Henry; Smith, Peter; Stains, Jacob; Stewart, John; Storam, Jeremh; Summerman, Henry; Sutherland, John; Swanig, Hugh.

T.—Taylor, John; Thegier, Mathw.

V.—Vagley, John; Viger, Casper.

W.—Wallop, John; Wilders, Danl; Willdney, Will.; Wilson, John; Wright, Daniel; Wright, James; Wright, Joseph.

Nombre d'âmes: hommes, 153; femmes, 29; enfants, 67; serviteurs, 2. Total 251. Acres défrichés 33.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS DU CORPS ALLEMAND, QUI SONT ÉTABLIS DANS DE TOWNSHIP N^o. 5. BAIE DE QUINTÉ.

QUÉBEC, 4, OCTOBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 67.)

A.—Abraham, David.

B.—Benther, John; Bonnan, Seigman.

C.—Clapsod, Ernest; Claus, Gaspard.

D.—Daudorf, John; Desider, Martin.

E.—Enzelhart, Bernhard.

F.—Fride, Eberhart.

G.—Gerbig, William; Greenwats, John.

H.—Hailman, Peter; Heh, Gottfr; Heineman, Henry; Homermar, Henry.

K.—Keller, Philip; König, John.

L.—Lotz John

M.—Manck, Gottlieb; Melsch, James; Meremel, John; Minicke, Fred.; Moeller, Andrew.

N.—Nichwald, Fred.

R.—Reitzenstein, Baron de.

S.—Saupé, Gottlieb; Schueltes, Nicholas; Sonnerthat, Christopher.

V.—Venert, James.

Nombre d'âmes: hommes, 29; femmes, 7; enfants, 9; serviteurs, 3. Total 48. Acres défrichés, 7.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, ÉTABLIS DANS LA SEIGNEURIE DE SOREL. REVUE FAITE CE 12 SEPTEMBRE 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 44.)

A.—Ansurm, John H.; Armstrong, Jesse.

B.—Beatty, David; Bilby, Michael; Blass, Peter; Brooks, veuve; Brown, Jesse; Brown, veuve; Bryan, John; Buck, Daniel; Buck, Samuel; Buckley, Matthew; Bull, Aron; Bush, Julius.

C.—Cameron, Dougal; Campbell, George; Castle, David; Claw, John; Closier, veuve; Clows, Nicholas; Cole, John; Cook, Philip; Cook, Philip, junr; Cramer, Peter.

- D.—Dawson, John; Dellenbach, Henry; Dies, Jacob G.; Dobbs, Michael; Dorgee, Samuel; Doty, rév. Jchn; Driver, John.
 E.—Elsworth, Joseph.
 F.—Fielding, Chas; Foedle, George; Forrester, Andrew; Freeman, Thomas; French, Graham; Friot, Isaac.
 G.—Galloway, Benjamin; Gillis, John; Gray, John; Greers, Jos.
 H.—Hall, John; Hamlin, Silas; Hare, George; Harris, Richard; Hawley, Reuben; Heleaker, Abraham; Heleaker, Jeremiah; Heleaker, John; Hogland, Henry; Hogle, M. Francis; Holmes, Elias; Howe, Amasiah.
 J.—Jessup, Joseph; Jessup, famille du major; Jones, John, intendant de caserne.
 K.—Kenney, John; Klenk, John.
 L.—Lighthouse, Daniel.
 Mc.—McKenzie, Alex.; McNeil, Alex.; McPherson, veuve.
 M.—Myers, Felix; Miller, Grant.
 N.—Nerthorp, Azor; Nerthorp, Elihu; Nugent, Patrick.
 O.—Outerhart, Ezkel.
 P.—Paraderce, Argentine; Phelps, Jona; Poovis, John.
 R.—Robintson, John; Rogers, David; Rogers, John; Rogers, veuve; Rogers, Wm; Rose, Samuel; Rowe, George.
 S.—Scott, Danl; Scully, John; Sea, Herman; Sea, James; Sea, John; Sibert, Godfrey; Smith, Patrick; Stewart, Danl; Sutherland, James; Sutherland, Joseph.
 T.—Teuny, Simpson; Thorne, John; Trine, Cato; Tompkins, Israel.
 U.—Upton, Wm.
 V.—Vassell, Stafford.
 W.—Walker, James; White, M. Alex.; Wilment, Anthony; Williams, Fred.; Wilson, John; Wilson, John, junr.
 Nombre d'âmes: hommes, 95; femmes, 70; enfants, 146; serviteurs, 5. Total, 316. Rations par jour, 277½.

ÉTAT NUMÉRIQUE DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET LOYALISTES, ÉTABLIS SUR DES TERRES DU ROI DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1884.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 100.)

LOCALITÉS.	Hommes.	Femmes.	ENFANTS.				Serviteurs.	Total.
			Du sexe masculin.		Du sexe féminin.			
Dans la seigneurie de Sorel.....	95	70	51	28	35	32	5	316
Au Long-Sault et en amont. { Township du roi n° 1.....	145	87	76	43	66	39	1	456
do do n° 2.....	215	87	70	34	71	39	1	517
do do n° 3.....	50	7	5	2	5	2	4	75
do do n° 4.....	93	33	29	9	25	13	202
do do n° 5.....	75	33	23	10	15	16	5	177
do do n° 6.....	68	29	12	16	15	15	11	166
do do n° 7.....	82	42	20	26	17	29	12	228
do do n° 8.....	51	27	28	14	32	30	182
A Pointe Mullie.....	36	15	12	7	13	7	90
A Lachine.....	58	46	21	21	27	26	8	207
A Cataraqui. { Township du roi n° 1.....	93	42	27	16	28	9	5	220
do do n° 2.....	147	68	45	48	64	41	3	416
do do n° 3.....	296	85	41	34	57	45	22	580
do do n° 4.....	91	44	29	22	33	13	8	240
do do n° 5.....	29	7	3	5	1	3	48
A Montreal et aux environs.....	152	132	84	62	81	66	40	617
A Chambly do.....	13	14	16	9	6	8	66
A St-Jean do.....	77	79	81	39	56	40	3	375
A la baie des Chaleurs, et aux environs.....	450
	1,866	947	673	445	646	471	130	5,628

ÉTAT NUMÉRIQUE SOMMAIRE DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES
DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS ET ÉTABLISSEMENTS.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 111.)

QUARTIERS OU ÉTABLISSEMENTS.	Hommes.	Femmes.	ENFANTS.		Serviteurs.	Total.	Rations par jour.		
			Du sexe masculin.	Du sexe féminin.					
Etablissements et townships et en aval de Cataracoui.									
A Sorel.....	95	70	51	28	35	32	6	316	277½
A Saint-Jean.....	77	79	81	39	56	40	3	375	334½
A Chambly.....	13	14	16	9	6	8		66	55½
A Montréal.....	152	132	84	62	81	66	40	617	537½
A Lachine.....	58	46	21	21	27	27	8	267	184½
Township n° 1.....	145	87	76	43	66	39		456	415
do n° 2.....	215	87	70	34	71	39	1	489	452
do n° 3.....	50	7	5	2	5	2	4	75	68
do n° 4.....	93	33	29	9	25	13		202	191
do n° 5.....	75	33	23	10	15	16	5	177	164
do n° 6.....	68	29	12	16	15	15	11	166	136
do n° 7.....	82	42	20	26	17	29	12	228	198½
do n° 8.....	51	27	28	14	32	30		182	137
Pointe Mullie.....	36	15	12	7	13	7		90	83
Township n° 1.....	93	42	27	16	28	9	5	220	207½
do n° 2.....	147	68	45	48	64	41	3	416	371½
do n° 3.....	286	85	41	34	57	45	22	580	475
do n° 4.....	91	44	29	22	33	13	8	240	210
do n° 5.....	153	29	11	21	12	23	2	251	221½
Allemands.....	29	7	3	5		1	3	48	45
Total.....	1,999	976	684	466	658	494	133	5,401	4,764½

ÉTAT NOMINATIF DES LOYALISTES ET DES SOLDATS LICENCIÉS, EMBARQUÉS SUR DES
NAVIRES PROVINCIAUX POUR LA BAIE DES CHALEURS, QUÉBEC 9 JUIN 1784.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 30.)

SUR LE BRICK ST-PETER.

B.—Bebie, Secord; Betts, Benj.; Browne, Abram; Burnson, James.

C.—Campbell, William; Cass, Elihue; Cass, Josiah; Cass, Josiah, junr; Cass, Pomroy; Coult, George.

G.—Goodwillie, Jos.

J.—Jones, Thomas P.

L.—Lawson, John; Lean, John.

Mc.—McKenzie, Lawrence; McKillip, Alex.

M.—Monro, Donald; Monro, Hugh.

P.—Paterson, William; Pearson, Clais.

R.—Reed, veuve; Robinson, Duncan.

S.—Scott, John; Shane, Thomas; Sheeseman, Simeon.

Nombre d'individus embarqués : hommes, 24 ; femmes, 13 ; enfants, 49. Total 86.

SUR LE SENAU "LIBERTY."

A.—Astle, James.

B.—Billingsley, Richd; Brookes, Thomas; Browne, Alex.; Busteed, William.

C.—Caldwell, Walter; Chappel, Hiram; Chatterton, Saml.; Coulter, Mr.

D.—Daly, Henry; Darecy, Mr.; Davia, James; Davis, Abel; Dobson, Mr.; Dunn, John.

F.—Ferris, William ; Fitzgerald, — ; Fleetwood, Anthony ; Flowers, Robert ; Fraser, Donald ; Fraser, Mr.

G.—Garrett, William ; Gibbons, Dennis.

H.—Harlow, William ; Head, Mr ; Huffman, Conrad.

I.—Ivas, Isaac.

J.—Jaired, James.

K.—Kemp, William.

Mc.—McAdam, Willm.

P.—Price, Thomas ; Pritchard, capitaine.

R.—Ressle, John.

S.—Satterly, Jos. ; Simpson, Aron ; Springfield, Michael ; Stone, Mr.

T.—Thomas, Richard ; Tyler, lieutenant.

W.—Warder, Thomas ; Warring, Mr ; Whitehing, John.

80. Nombre d'individus embarqués : hommes, 42 ; femmes, 13 ; enfants, 25. Total,

SUR LE BRICK LA "POLLY."

A.—Astles, James.

B.—Balster, Wm ; Bennet, William ; Brookhoff, George ; Brotherton, —.

C.—Chisholm, John ; Churchward, veuve.

D.—Daley, Michl ; Doran, Thomas M.

E.—Echell, Henry.

F.—Flanagin, Lachlan ; Fullman, Sigismd.

G.—Gilchrist, John ; Glass, Samuel ; Grant, John.

H.—Harris, Mr ; Hindman, Samuel ; Hobson, Benj^r.

K.—Keys, John.

L.—Law, capitaine ; Lester, Thomas ; Louison, Lewis.

Mc.—McCarthy, John ; McMahan, William.

M.—Man, Isaac, et frère ; Montross, Isaac.

N.—Norton, Mr.

P.—Parfey, John ; Purcell, Edmond.

R.—Richardson, Thomas ; Richie, John ; Russell, Mr.

S.—Sprung, Mr ; Stafford, Michl.

T.—Thompson, Mr ; Trayner, Patrick ; Tripe, Mme ; Tuttle, Stephen.

118. Nombre d'individus embarqués : hommes, 37 ; femmes, 23 ; enfants, 58. Total,

SUR LE HOY LE "ST. JOHNS."

G.—Gibbs, Edw.

S.—Shaw, Mr.

W.—Waters, Mr ; Williams, Robert ; Wilson, Edward.

Nombre d'individus embarqués : hommes, 5 ; femmes, 3 ; enfants, 2. Total, 10.

SUR QUATRE BALEINIÈRES.

B.—Bartley, John ; Burns, James.

C.—Conner, Patrick ; Coulter, William.

F.—Foster, David ; Francis, Jerem^h.

H.—Hawley, Eli ; Huibert, Phillip ; Hurley, John.

K.—Kelley, William ; Keys, Alex^r.

Mc.—McLellan, Duncan ; McLeod, — ; McNeven, James.

M.—Myers, —

P.—Perry, Samuel, junr.

S.—Sampson, Aaron ; Sampson, Theophilus ; Spencer, Edward.

T.—Tripe, Robert.

W.—Warring, Theod.

Nombre d'individus embarqués : hommes, 21. Total, 21.

RÉCAPITULATION.

EMBARQUÉS SUR DES NAVIRES PROVINCIAUX.

Brick <i>St-Peter</i>	86
Senau <i>Liberty</i>	80
Brick <i>Polly</i>	118
Hoy <i>St-Johns</i>	10
Baleinières.....	21
Total.....	315

NOMBRE DE FAMILLES POUR LE CAP-BRETON.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 113.)

De Québec—Ion Jones	50 familles.
Du Long-Sault—Hugh Monro.....	25 do
do Soloman Jonas.....	15 do
Des Etats—Daniel Jones.....	45 do
De Montréal—Alexander Campbell ...	60 do
do do pour Robert Robertson.	50 do
Des Etats—Elias Smith	40 do
De Québec—Isaac Mann.....	50 do
De Sorel—Peter Van Alstine.....	50 do
De la baie des Chaleurs—Isaac Mann, junr, pour le capitaine Azariah Pritchard ..	40 do
do Isaac Mann, jr.....	40 do
do William Tyler.....	30 do
De Cataracoui—do pour l'enseigne Buell.	20 do
Du Long-Sault—John Jonas	40 do
De Québec—John Peters	50 do
D'Oswegatchie—David Jones	25 do

Total..... 630 familles.

Ce qui peut faire en tout 3,150 âmes.

QUÉBEC, 11 septembre 1784.

LISTE DE FAMILLES DE LOYALISTES EN DISPOSITION D'ÉMIGRER À L'ÎLE DU CAP-BRETON CET AUTOMNE.

(Archives du Canada, série B, vol. 168, page 43.)

- A.—Ayers, Daniel.
 B.—Bagley, Joseph; Bassett, Robert; Bennett, John.
 C.—Campbell, Duncan.
 E.—Eaton, John.
 F.—Ferres, lieutenant.
 G.—Gillmore, Mr.
 H.—Hand, John.
 J.—Jones, Jonathan.
 L.—Laroway, Richard; Lever, John.
 Mc.—McKand, James.
 M.—Melony, John.
 P.—Peters, Andrew; Peters, John, senr; Peters, John, junr.
 T.—Tolbert, Mary.
 V.—Vanbuskirk, Jacob; Vannass, John.
 W.—Wood, James.
- Nombre d'individus: hommes, 20; femmes, 11; enfants, 43. Total, 74.

No. 5.—JUSTUS SHERWOOD AU GÉNÉRAL HALDIMAND.

(Archives du Canada, série B, vol. 169, page 5.)

QUÉBEC, 23 août 1783.

MONSIEUR,—Conformément à l'ordre que j'ai reçu de Votre Excellence, je vous transmets un extrait de la relation de mon voyage à la baie des Chaleurs, contenant mes observations sur la situation, le sol, le climat et les produits de cette contrée. J'ometts mes observations journalières sur d'autres sujets, et divers incidents sans importance qui ne concernent pas le pays parcouru. Si j'avais à choisir un endroit dans la baie des Chaleurs pour m'y fixer, cet endroit serait Paspébiac, depuis le milieu de la longue pointe de Sable où les navires viennent prendre mouillage, en allant vers l'est, jusqu'à la petite rivière Nouvelle, et remontant celle-ci assez loin pour avoir la quantité de terre voulue. Je dis depuis le milieu de la pointe de Sable, parce que je ne crois pas qu'il fût juste de concéder la totalité d'un emplacement si avantageusement situé pour la préparation du poisson. Mon ambition, en allant m'établir là, serait de travailler pour le bien public, en même temps que dans mon propre intérêt. Je prie donc Votre Excellence de vouloir bien me concéder une étendue de terre sur la petite Nouvelle, depuis le milieu de la pointe Paspébiac en remontant au nord, de telle contenance que Votre Excellence jugera à propos.

Je suis très respectueusement

De Votre Excellence

le très humble et obéissant serviteur,

JUSTUS SHERWOOD.

A Son Excellence

le général Haldimand.

EXTRAITS du journal de mon voyage de Québec à Gaspé, à la baie des Chaleurs et à Miramichi.

Parti de Québec le 29 mai sur le brick *St. Peters* de la Trésorerie; arrivé le 7 juin dans la baie de Gaspé; débarqué ma famille chez le capitaine O'Hara, où elle fut reçue avec politesse et bienveillance. M. O'Hara est un digne homme, attaché au gouvernement et bien disposé à rendre service aux loyalistes dans le besoin; il m'a aidé de tout son pouvoir à explorer le pays de Gaspé et de la baie des Chaleurs, et m'a accompagné dans cette dernière région pour me donner tous les renseignements possibles.

La contrée, aux environs de Gaspé, de la pointe Peters et de Percé, présente, aussi loin que le regard peut s'étendre, une suite de montagnes stériles, qui sont l'image même de la pauvreté. Il y a pourtant quelques exceptions, car sur les côtés nord et sud de la baie de Gaspé se trouvent des terres planes, légèrement boisées, d'un bon sol, qui suffiraient, je pense, si elles étaient convenablement cultivées, pour l'entretien sur chaque rive de quarante à cinquante familles.

Sur la rivière Saint-Jean, qui se jette dans la baie à une lieue au-dessous de chez M. O'Hara, on rencontre une autre quantité égale de terre avantageusement et agréablement située, où pourraient s'établir une quarantaine de colons. Les rivières abondent en saumons, et la baie en morues, anguilles, homards, etc. La pointe Peters est un lieu très propice pour la pêche; un établissement considérable de pêcheurs pourrait s'y installer, mais la terre n'y est pas propre à la culture. Percé est un endroit agréable, et une bonne place pour la pêche; la pointe a environ deux cents acres de bonne terre plane; il est borné en avant par la mer et en arrière par d'énormes montagnes. La pointe, divisée régulièrement en lots égaux, formerait une jolie ville de cent maisons environ, avec jardins et terrains de pêche. Je n'ai employé que trois jours à visiter ces lieux.

Nous arrivâmes le 16 à Pabos dans la baie des Chaleurs. Ce lieu est charmant quand on est dans le bassin ou havre; l'entrée est étroite et un peu difficile pour les gros navires, parce qu'il y a une roche au milieu. Les terres qui entourent le bassin,

excepté sur le côté sud, sont très plates l'espace d'une lieue jusqu'aux montagnes; le bois n'est pas dru; le terrain est excellent pour la production des herbes, du seigle, de l'avoine, de l'orge, etc., mais je crois qu'il est trop bas en général pour la culture du blé. Deux belles rivières tombent dans cette baie, l'une du nord-ouest et l'autre du sud-ouest. Elles sont pleines de truites et de saumons. Nous avons trouvé plusieurs emplacements favorables pour des moulins, surtout des scieries. Ces points auront d'autant plus de valeur que les montagnes voisines peuvent fournir de grandes quantités de bois exploitables; mais la grande importance de cet endroit-ci consistera toujours, suivant moi, dans sa situation supérieure pour la pêche et le commerce en grand; c'est de tous ceux que j'ai vus dans le golfe Saint-Laurent, le poste le mieux adapté pour cela.

Port-Daniel est à six lieues de Pabos-Ouest. Le havre est mauvais; c'est une rade entourée de montagnes. Paspébiac est à six lieues à l'ouest de la pointe Daniel, laquelle présente, après Pabos, la meilleure place de pêche de toutes celles que j'ai vues. Le sol est le meilleur que j'aie rencontré dans le golfe. Paspébiac a pour bornes naturelles à l'est la rivière appelée petite Nouvelle, et à l'ouest la rivière appelée petite Paspébiac. Ces deux rivières sont éloignées de trois lieues, et les terres entre elles, sur près de deux lieues en arrière, sont très planes et en général passablement propres pour le blé et autres grains d'Angleterre.

Bonaventure est à quatre lieues à l'ouest de Paspébiac. Il y a un bon havre; le pays est agréable et plat l'espace de plusieurs milles à partir de la mer. L'endroit est bien peuplé, et vu à distance, il a l'apparence d'une ville populeuse.

Kaskabijack est à six lieues à l'ouest de Bonaventure, et offre un très bon port pour les navires de tout tonnage. La terre est assez bonne entre les deux rivières appelées la grande et la petite Kaskabijack, distantes l'une de l'autre de trois lieues. Ces deux rivières sont excellentes pour la pêche au saumon, et quoique le pays sur leurs rives soit moins uni et moins favorable en général pour la culture du blé qu'à Paspébiac, néanmoins les pêcheries de saumon le mettent presque sur le pied d'égalité avec ce dernier endroit pour la formation d'un établissement prospère.

Tracadigash est à six lieues à l'ouest de Kaskabijack: beau port et bonne situation pour la pêche; mauvaises terres pour la culture.

Grande-Nouvelle, à l'embouchure de la rivière Ristigouche, est l'extrémité ouest de la baie des Chaleurs, et est éloignée de deux milles de Tracadigash. C'est un beau petit bassin qui ressemble un peu à Pabos; mais le havre n'est bon que pour les bateaux et les chaloupes. Il y a ici une grande étendue de bonnes terres, mais les Sauvages de Ristigouche les réclament, comme toutes les prairies sur la Ristigouche, lesquelles sont les plus vastes et les plus belles qu'il y ait au monde, et rapporteraient, si on en avait un soin convenable, plusieurs centaines de mille tonnes de bon foin.

La rivière Longuil tombe sur le côté sud de la baie, immédiatement au-dessous de l'embouchure de la Ristigouche. On a ici une grande étendue de bonnes terres comme sur la grande Nouvelle; mais ces terres sont également réclamées par les Sauvages de Ristigouche. La rivière est très saumoneuse. À l'est, ou en descendant la baie à partir de la rivière Longuil, les terres sont basses et humides pendant une lieue; ensuite elles sont très bonnes et couvertes de hêtres et d'érables l'espace de deux lieues, au bout desquelles j'ai arrêté ma course.

Je n'ai passé que huit jours sur le côté sud de la baie des Chaleurs, et je suis parti pour les îles Miscou et Miramichi. Avant de faire la description de cette région, je dois dire que je crois le climat de la baie des Chaleurs plus favorable que celui d'aucune partie du fleuve Saint-Laurent en bas de Sorel. Le blé, l'orge, l'avoine, les pois et le foin etc., étaient aussi avancés sur les bords de la baie et à Gaspé quand j'y suis passé, qu'ils l'étaient sur le côté sud du fleuve vis-à-vis l'île aux Coudres vingt jours plus tard. Je suis d'opinion que 1,500 familles pourraient s'établir avantageusement pour elles et pour le gouvernement à Pabos, Paspébiac, Bonaventure, Kaskabijack et Grande-Nouvelle; que 200 pourraient se fixer aisément entre Percé et Gaspé. Un nombre suffisant s'adonnerait à la culture pour fournir le pain, le beurre et la viande, etc., à tout ce monde. Pour les trois ou quatre premières années, en attendant qu'ils aient fait quelques défrichements et qu'ils se soient garnis de chevaux, bestiaux et

instruments aratoires, ces colons auraient sans doute besoin d'être un peu aidés. Le gouvernement devrait, dans son propre intérêt, leur donner de l'aide, et encourager ainsi l'agriculture, en leur procurant les choses nécessaires. La région deviendrait bientôt, je n'en doute pas, la plus riche des domaines de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord. Il faut savoir, cependant, que cette région ne prospérera jamais tant qu'elle sera assujéti au monopole de quelques marchands spéculateurs, qui s'étudient à détourner les pauvres habitants de la culture du sol et à les tenir endettés pour les obliger à faire la pêche tout l'été afin d'acquitter leurs arrérages. Telle est actuellement la situation des pauvres habitants de la baie des Chaleurs, très beau pays que les intéressés représentent comme inhabitable excepté pour quelques pêcheurs.

Les îles Miscou sont un groupe de petites îles situées à l'extrémité orientale et méridionale de la baie des Chaleurs. Elles sont si près de la terre ferme qu'elles forment un excellent havre, appelé la baie de Shippegan. C'est une situation excellente pour la pêche. Ces îles ont des prairies naturelles; en plusieurs endroits, le sol produirait l'orge, l'avoine, les pois, mais pas d'autres grains.

Le 1er juillet, nous sommes entrés dans la rivière Miramichi, située dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Cette rivière est très belle, navigable pour des navires de cent tonneaux sur une longueur de quarante-cinq milles, jusqu'à la fourche; et de ce point, sur un égal parcours, pour des bateaux. Elle est peut-être la plus riche en poissons de toutes les rivières d'Amérique; le saumon, la truite, le bar, l'alose, le maquereau et l'anguille y foisonnent; à son embouchure on trouve des bancs d'huîtres et divers crustacés. J'ai remonté cette rivière cinquante milles sans voir une montagne; de son embouchure à la fourche les terres sont magnifiques; le sol paraît être bon à première vue, mais en creusant on trouve un lit de sable blanc de six à huit pouces d'épaisseur, puis de l'argile forte sans trace de marne, comme dans la baie des Chaleurs. Au-dessus de la fourche, la terre est excellente pour toutes sortes de grains. Il y a là de l'espace pour 500 familles; mais la région, comme bien d'autres endroits de valeur, est entre les mains de monopoleurs. Deux hommes possèdent 12,000 acres et les places de pêche à saumon, en vertu d'une concession qui date de seize ans. Pendant tout ce temps, ils n'ont pas fait venir dix colons et ne veulent pas que ces terres soient habitées, de crainte que les nouveaux arrivants ne partagent avec eux les profits de la pêche du saumon. J'ai passé trois jours à explorer ce pays.

Le 14 juillet, retourné à Gaspé.

Le 20, parti de Gaspé avec ma famille et le fils et la fille du capitaine O'Hara.

Le 12 août, arrivé à Québec, vingt-quatre jours après mon départ de Gaspé.

J. SHERWOOD.

N° 5.—OBSERVATIONS SUR LA RIVIÈRE MADAWASKA.

(Archives, série B, vol. 109, page 123.)

La rivière serpente entre des montagnes et des collines; celles qui se voient de la rivière sont seules marquées sur le plan; les autres, éloignées, s'aperçoivent quelquefois par les longues échappées de vue que présentent les détours du cours d'eau. Les montagnes sont la cause de ces sinuosités; les eaux sont maigres, n'ayant par endroits pas plus de neuf pouces de profondeur, et ne sont navigables que pour de petits bateaux. Le rapide qui se rencontre dans le bas de la Madawaska, près de son confluent avec le Saint-Jean, peut être franchi en tout temps, à ce que m'a dit un Sauvage parlant parfaitement le français, par un canot d'écorce chargé, monté de quatre hommes; mais généralement on fait portage. L'obstacle pourrait être aisément supprimé par une tranchée munie d'écluses, le fond étant formé de couches de pierres bleuâtres. Si l'on creusait le lit sans installer d'écluses, le niveau baisserait, ce qui rendrait la rivière moins navigable; le roc, s'avancant de chaque côté jusqu'au milieu, forme un barrage qui retient en partie la masse des eaux dans son cours. A la débâcle du Saint-Jean, au printemps, le roc est noyé et la chute disparaît.

Les bancs dans cette rivière se composent de cailloux ronds, de gros graviers et de pierres plates auxquelles on donne le nom de bardeaux. Les berges, à l'embouchure, ont quinze à vingt pieds de hauteur; mais plus haut, elles diffèrent beaucoup; comme c'est le cas pour la plupart des cours d'eau, elles s'élèvent sur le côté du tournant et s'abaissent sur le côté opposé jusqu'à quatre ou cinq pieds par endroits, où l'eau doit les couvrir au printemps, tandis que l'autre bord a vingt-cinq ou trente pieds d'élévation.

Les arbres en général sont à feuilles persistantes; ce sont le cèdre blanc, l'épinette, le sapin, le pin blanc et le pin rouge, le bouleau, quelques ormes et frênes.

N° 7.—OBSERVATIONS SUR LE LAC TIMISQUATA.

A sa décharge dans la rivière Madawaska, il doit être peu profond vu la rapidité de son cours.

Dans sa plus grande largeur, il n'a pas plus d'un mille et demi; on ne peut cependant y naviguer en tout temps sans danger, avec les petits canots dont on se sert. Il faudrait donc considérer s'il ne serait pas nécessaire, pour faciliter le commerce et les communications, d'avoir de grandes embarcations pour traverser ce lac, et d'établir aussi une auberge à l'entrée de la rivière, où les voyageurs sont arrêtés lorsque le vent souffle fort de l'est ou de l'ouest. Comme il faut de petites embarcations plates (à peu près de la dimension des bateaux schenectadys montés de cinq hommes), pour naviguer sur la Madawaska qui est peu profonde, on pourrait de même tenir sur le lac un bateau ponté à fond plat, qui aurait dans la rivière et dans la baie un abri et une entrée sûre par les gros vents. Dans tous les cas, il est nécessaire d'avoir un petit poste sur les deux côtés du lac, entre le portage et l'entrée de la rivière Madawaska.

Si l'on pouvait établir un bon chemin pour arriver aux points indiqués sur le plan par les lettres A, ou pour déboucher sur la rivière B dans la baie C, cette voie serait préférable au portage actuel, où le sol sablonneux et stérile ne présente que quelques troncs de pins noircis par l'incendie. Les deux endroits que j'indique sont couverts d'herbes; l'un est un déboisé, où les Français ont eu autrefois une maison de pierre; l'autre est au fond de la baie C près de la rivière B. Il faudra du foin pour les chevaux que l'on gardera au lac, et pour ceux qui viendront du Saint-Laurent. (Page 124).

N° 8.—OBSERVATIONS SUR LE NOUVEAU CHEMIN DU LAC TIMISQUATA.

Les travaux sur ce chemin ont très bien été, si l'on considère la difficulté de le tracer et de l'ouvrir à travers une épaisse forêt. C'est à présent le temps d'en faire un levé exact pour le redresser autant que possible, le diriger sur côtes et monts par des pentes ni trop longues ni trop raides, l'aligner de façon que les voitures allant en sens contraire puissent s'apercevoir pour se rencontrer à des points où la voie recevra une largeur suffisante pour deux voitures. En plusieurs endroits, même dans des parties élevées ou des pentes, le chemin est détrempe et a une apparence marécageuse; il devrait être bordé d'un fossé pour l'écoulement des eaux. Cela demandera du travail, mais pas autant qu'un pontage en troncs d'arbres, et le fossé sera durable. Quant au bois abattu, le mieux est de le brûler en tas sur la voie.

Le chemin coupe aussi quelquefois à mi-côte des lieux montueux et humides, d'où s'échappent des filets d'eau; il faudrait là aussi un fossé dans la rampe, et de distance en distance une rigole en travers pour assécher le sol. Les déblais de terre seront jetés dans les dépressions et sur la chaussée, qui n'étant pas beaucoup fréquentée, aura le temps de se consolider.

On devra par des courbes et des courbes rendre les montées moins raides pour les voitures. Le chemin actuel servira pour les piétons. Il a des côtes très ardues pour un cheval portant charge, ou même sans voiture. On devra voir s'il est possible de

drainer les endroits marécageux, ou d'en détourner le chemin. Il repose, en général, sur un fond rocheux, et les parties bourbeuses n'ont pas, comme on l'a dit, assez de profondeur pour engloutir un homme ou un cheval.

Un niveau sera un instrument très utile pour la confection du chemin : il importe de conduire les eaux dans les parties basses.

Le sol est une terre noire végétale, à couche très mince, qui recouvre le roc en certains endroits ; ailleurs, les roches sont à nu ; ce sont les *lieux des roches*, comme disent les Canadiens.

Ces terres pauvres, rocheuses, n'attireront point les colons. Le gouvernement devrait donc, dans l'intérêt des communications et du commerce, entreprendre la construction de maisons d'hébergement et quelques défrichements sur certains points du parcours. Cela est impossible pour un pauvre homme, et ceux qui ont quelque avoir n'iront pas se fixer sur de mauvaises terres, loin des églises et dans la solitude.

Je désigne sur le plan les espèces d'arbres, ce qui fait connaître la qualité du sol.

Pour la traverse de la rivière du Loup, il faudrait une espèce de bac, consistant en trois troncs d'arbres creusés en forme de canot, dans l'un, on placerait le cheval, les deux autres recevraient les roues de la charrette. On chargerait un homme de faire le service de passage. Il serait difficile de jeter sur la rivière un pont qui pût tenir longtemps, parce qu'elle est large et rapide. En partant du Saint-Laurent, l'ascension de la route devrait être facilitée en pratiquant des sinuosités sur le flanc des hauteurs.

Cette communication entre le Saint-Laurent et le Saint-Jean, si on en fait une bonne voie charretière, sera non seulement utile pour le public, mais encore très avantageuse pour les défricheurs qui s'enfoncent dans la région supérieure du Saint-Jean, où un boisseau de sel, m'a-t-on dit, se vend trois dollars, tandis que dans cette province ou à Québec, il ne coûte que deux shillings ; le prix des autres marchandises est dans la même proportion.

La nation ne perdra rien si le commerce se développe dans une province au lieu de se faire dans une autre, et une partie de la population, je veux dire les colons du haut Saint-Jean et de ses affluents, en retirera un très grand bénéfice.

M. Renaud m'a dit qu'on agite la question de construire des ponts sur la rivière du Sud et sur ; c'est pourquoi je m'abstiens de faire aucune observation sur la route entre la rivière du Cap et Québec. (Page 126).

N^o. 9.—DESCRIPTION DU FLEUVE SAINT-JEAN, DES TERRES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DE LA NOUVELLE ROUTE ENTRE KAMOURASKA ET LE LAC TÉMISCOUATA PAR LE CAPITAINE MUNRO.

(Archives, série B, vol. 169, page 72.)

D'Halifax à Windsor il y a environ 40 milles ; le pays est accidenté jusqu'à Windsor ; Horton est à l'opposé de Windsor ; bonnes terres avec prairies salées ; ici, la rivière est guéable à cheval, aux basses eaux. Une mauvaise route de 12 milles sépare Horton de Cornwallis ; les terres ne valent rien. Cornwallis est au fond de la baie, qui est bordée de montagnes. De cet endroit, on suit une route très élevée, de 70 milles de long environ, qui traverse une plaine aride d'une longueur à peu près uniforme de six milles. Au bout de la plaine les terres s'élèvent graduellement et paraissent être excellentes sur les sommets. Ce relief court le long de la côte sud de la baie de Fundy et a un développement d'une douzaine de milles dans le sens transversal. Du côté sud de la plaine à l'Océan, il y a 40 milles. A 20 milles d'Annapolis on rencontre une petite rivière ; entre ce cours d'eau et Annapolis, les terres sont très bonnes mais accidentées. Annapolis occupe une pointe de terre. C'est un très petit village composé d'une douzaine de vieilles maisons avec une église ; on y voit les ruines d'un fort très régulier et très étendu, avec casernes pour 400 hommes. Il y a 12 milles de la ville au goulet, petit chenal qui donne accès dans la

baie de Fundy, où l'on trouve un havre égal à celui d'Halifax. Au fond de la baie se voient quatre townships, deux habités par des réfugiés loyalistes, et deux autres par des nègres libres.

La baie de Fundy a 12 lieues de large pour arriver au fort Howe. Dans le parage de ce fort, la navigation est très dangereuse, le chenal étant très étroit et presque toujours couvert de brouillards, apportés par les vents du sud, mais qui ne s'étendent pas au delà de deux ou trois milles sur le Saint-Jean. Les navires de quelque charge ne peuvent entrer ni sortir à mer basse. Sur les deux côtés du havre, les réfugiés se bâtissent des maisons; il y en avait 700 en construction, d'après un rapport reçu par le major Studholm, à l'époque de mon départ le 26 septembre 1783.

CONWAY.

Le township de Conway est le premier qu'on rencontre sur le côté ouest de la rivière; il contient 50,000 acres, est borné à l'ouest par la baie de Fundy, à l'est et au nord-est par le Saint-Jean, et au nord partie par les terres du colonel Glazier et partie par des terres non concédées. L'anse Musquash, vers l'extrémité ouest du township, est un bon havre, et contient, de son entrée à la chute (environ 8 milles), au moins 2,000 acres de marais salés, qui pourraient être aisément endigués. Les terres hautes dans le voisinage du marais, sont entrecoupées, rocheuses et stériles. Deux chutes offrent de bons emplacements de moulins, mais le bois manque. Sur le bord de la mer, de l'anse Musquash au havre de Saint-Jean, le sol est inégal et pauvre. A l'anse de Mannaganiche on trouve de 300 à 400 acres de marais salés de qualité inférieure. La pointe de terre en face du fort contient à peu près 1,000 acres d'assez bonne terre, qui ont été réservés pour un emplacement de ville et pour les usages publics. De ce point en remontant le Saint-Jean jusqu'à Brandy-Point (environ sept milles), le sol est inégal et rocheux, mais peut faire des pâturages; beaucoup de bois de petites dimensions, mais pas de bois marchand. De Brandy-Point à la rivière Beaulier (Nerepis), les terres sont élevées et de bonne qualité sur une profondeur considérable; la rivière est sans vallée, ou n'en a qu'une très étroite. Les hautes terres et la vallée des deux côtés de la Beaulier, sur une espace de trois milles en remontant, (étendue comprise dans la concession originaire de Beaulier) sont très bonnes. L'intérieur du township est un sol pauvre, mais susceptible d'être amélioré. On peut construire des moulins sur la Beaulier; on trouve sur ses bords d'assez bon bois. Il y a une pêche à saumon sur la pointe Beaulier; c'est, dit-on, la meilleure sur la rive est du Saint-Jean.

TERRES NON CONCÉDÉES.

De la pointe Beaulier à une petite rivière (distance de 4 milles) le terrain est montueux et rocheux, mais propice pour les pâturages. Sur ce petit cours d'eau se rencontre, à trois milles de son embouchure, une chute, de chaque côté de laquelle il y a de bonnes terres arables et pâturables. De ce point à la concession du général Gage, le sol est passable et le bois bien fourni sur une lisière d'un mille de profondeur le long du cours d'eau.

CONCESSION DU GÉNÉRAL GAGE.

La concession du général Gage comprend 20,000 acres et s'étend jusqu'à Gage-Town; les terres hautes sont en général très mauvaises; 5 colons sont établis sur le bord de la rivière. En dehors de ces points occupés, il y a bien peu de bonnes terres d'aucune espèce.

LE TOWNSHIP GAGE.

Le township Gage s'étend jusqu'à Swan-Creek; la partie inférieure, jusqu'à la tête de Long-Island, est d'excellente terre; de là jusqu'à Grimross-Creek le sol est pauvre; entre Grimross-Creek et la rivière principale est une péninsule formant une bonne plaine de 1,900 acres, qui est suivie de vallées et de terres hautes de valeur jusqu'à la limite supérieure de la ville.

LE TOWNSHIP BURTON.

A l'opposite de Maugerville, est située la ville de Burton, qui s'étend de Swan-Creek à la rivière Ormaloe et embrasse une petite pointe en face du blockhaus. La partie inférieure du township sur un longueur de cinq milles à partir de Swan-Creek, offre d'assez bonnes terres en vallée et dans les hauteurs. Le reste du township jusqu'à l'Oromocto n'est pas d'aussi bonne qualité. L'Oromocto est bordé de bonnes terres l'espace d'un mille, puis pendant vingt autres milles s'étendent des prairies basses et humides larges d'un mille, qui sont bornées par des côtes irrégulières et stériles. On rencontre ensuite de bonnes terres en vallée et sur les hauteurs l'espace de deux milles; par endroits, la vallée a un demi-mille de largeur dans le township et dans les terres non concédées; l'intérieur du township est de mauvaise qualité. Une île appartient au township; on l'appelle Ox-Island; elle contient à peu près 60 acres d'excellente terre. Sur la côte nord-ouest de l'Oromocto, joignant Burton, est la concession d'Arthur Gold, écuier: c'est une étendue de 10,000 acres d'excellentes terres ayant $4\frac{1}{2}$ milles de front. Plus bas, cinq colons sont établis sur des lots non encore défrichés.

SUNBURY.

Sunbury commence à un point appelé Old-Mill-Creek. On remonte pendant un mille une côte rocheuse pour arriver à la plaine Sainte-Anne, d'une étendue de deux milles, défrichée par les Français. C'est un plateau élevé, couvert autrefois de nombreux habitations, et où on ne rencontre aujourd'hui que trois familles. De la plaine à la chapelle française, la distance est de 6 milles: bonnes terres en vallée et sur les hauteurs. En arrière de Sainte-Anne, il y a de belles pinières, d'où l'on peut tirer des pièces pour mâts, etc. Les deux milles suivants sont sans vallée; les hauteurs ont bonne apparence. Un village français se rencontre ensuite, situé sur une pointe semi circulaire fertile, adossée à un relief. Des hauteurs offrant un sol passable dominant de là pendant 3 ou 4 milles. Un peu plus loin, trois familles françaises sont établies sur de bonnes terres. En face de ce township, on voit plusieurs îles, qui sont d'un sol excellent et dont la contenance forme environ mille acres.

NEW-TOWN.

Vis-à-vis Sunbury, vient après Maugerville le township de New-Town, de 50,000 acres. De Maugerville à la rivière Nashucash les terres sont assez bonnes. A Nashucash, un lot d'un mille carré a été concédé à John Andrews. Trois milles plus haut, des rapides rendent difficile la navigation de la rivière, dont la largeur est d'une dizaine de rods. Aux environs des rapides, les terres sont pauvres; à trois milles au delà, du côté de l'ouest, on rencontre de bons terrains et une île, de deux milles de long et de qualité ordinaire. A partir de cette île, la vallée et les hauteurs sont très bonnes sur un espace de 10 à 15 milles. Les deux bords de la rivière sont boisés, généralement rocheux, mais pouvant faire de bons pâturages. La rivière abonde en saumons. Des prairies naturelles sont couvertes de hautes herbes et de foin bleu. La partie supérieure de New-Town, sur le fleuve Saint-Jean, n'est pas connue.

CONCESSION STIRLING DE 10,000 ACRES.

Au sud-est de la longue lisière qui forme la concession du capitaine Walter Sterling, de la marine, les terres, à l'exception de cinq milles, sont de très mauvaise qualité: il n'y a là ni sol arable ni prairies, et mille acres ne suffiraient pas pour les besoins d'une famille. Au delà, étendue de six milles de terres non cédées de qualité passable; puis la partie du township d'Amesbury, qui se borne au fleuve Saint-Jean et s'étend jusqu'à la Washademock. La partie inférieure, vers Belle-Isle, est passable, mais sans bois; la partie supérieure est aride. Vis-à-vis ce township, il y a un nombre d'îles. La première, sans importance, est petite et voisine de Belle-Isle; la deuxième, Spoon-Island, est longue d'un mille et très étroite; elle contient une cinquantaine d'acres de très bonne terre et appartient à Amesbury. La troisième, Long-Island, a

quatre milles et demi de long; sa superficie de huit cents acres contient une prairie basse qui la traverse dans presque toute sa longueur. Le sol sur les bords de l'île est excellent. On m'a dit qu'elle est la propriété de—Buller, écuier, et autres, ses acquéreurs pour partie, et de Joseph Garrish, écuier, acquéreur de sir Robert Wilmote, concessionnaire primitif. Les propriétaires n'ont fait aucuns travaux sur cette île. La quatrième île est appelée Musquash inférieure. Elle est longue de trois milles: c'est une prairie basse, noyée en partie par une grande mare. Ses bords sont d'un riche alluvion. La cinquième île est dite Musquash supérieure; sa superficie est de deux cents acres; son milieu est occupé par un petit lac; ses bords sont également de très bonne terre. Grimross ou île Metière est la sixième île; elle a une contenance d'une couple de cents acres d'excellente terre. Ces trois dernières îles appartiennent à Gage-Town. Attenant à Burton par le nord-ouest, une étendue de 12,000 acres de qualité supérieure a été concédée à Charles Morris, écuier.

NAURE W.

Sur la côte est du Saint-Jean, on arpente un township de mille acres, qui aboutit à la concession Hazen et Simmon, où se trouvent des établissements. Cette concession s'étend à quatre milles sur la rivière Kenebecasis, qui forme une large baie de trois ou quatre milles d'expansion, puis va se retrécissant graduellement depuis la concession Hazen jusqu'à une concession de 10,000 acres récemment faite à sir Andrew Hammond. Cette dernière se compose d'un sol médiocre par endroits, mais comprend aussi une vallée et des hauteurs fertiles, ayant un établissement de quinze familles françaises, fixées là depuis une quinzaine d'années c'est-à-dire avant la concession. Un nouveau colon est venu les joindre, et n'a non plus ni permis ni contrat. Après la concession de sir Andrew, viennent celles de Buxton et du major Studholm, comprises dans le township d'Amesbury, maintenant affecté aux réfugiés, formé d'une vallée basse à larges prairies. Les terres hautes ne sont pas très bonnes. Les concessions Buxton et Studholm comprennent 9,500 acres de riche terrain. La concession voisine est celle de Haye: 3,000 acres; le sol en est très pauvre. Des terres non concédées, également mauvaises, font suite sur une longueur de deux milles; puis une étendue de 4,000 acres de bon terrain, mais dépourvue de bois marchand, laquelle est réservée, dit-on, pour le major Studholm.

Au delà, le sol est généralement bon et bien boisé. La vallée, d'un mille de profondeur, se prolonge, d'après mes renseignements, treize milles en amont; puis la rivière se rétrécit en un ruisseau où pas même un canot ne pourrait flotter.

De ce point à la Petitcodiac (laquelle se décharge dans la baie de Fundy près du fort Cumberland) le sol est de qualité très inférieure. Les îles de la rivière et de la baie Kenebecasis sont de peu d'importance. Sur le Saint-Jean, les terres sont passablement bonnes. Un lopin de 200 acres, à l'extrémité du township, a été concédé à John et William Jeffries.

McNUTTS.

Ce township est généralement élevé; il est traversé par la petite rivière Madarukissic. Il est très peu connu.

PLANTATION MARCURE.

Elle commence à Old-Mill-Creek, qui forme la borne sud-est du township de Sunbury, et va jusqu'à Sainte-Anne, trois milles. A un mille et demi de Mill-Creek, du côté opposé, est la rivière Nashweak, qui a un cours est-nord-est de cinquante lieues et aboutit à un lac de soixante-dix lieues de long et de deux lieues de large. A deux lieues de l'embouchure de la Nashweak, se rencontre un petit cours d'eau appelé Pamouyac; la Nashweak contient trois îles. La première a deux milles de long et un mille de large. La deuxième appelée Pietetry est trois fois grande comme la première. Ces deux îles sont à proximité de la Pamouyac; la troisième en est éloignée de trois milles; elle égale en superficie la moitié de l'île Pietetry. Le sol sur les deux bords de la rivière est généralement de bonne qualité jusqu'à ce qu'on atteigne un

portage d'environ trois milles, qui va à la Madamhwiwick, et qui est à vingt lieues du lac Nashuac. Entre ce portage et le lac, les terres sont mauvaises, à l'exception d'une lisière excellente dans le voisinage du lac. A trois milles et demi d'Aupac, coule la rivière Madamhwiwick sur le côté est du Saint-Jean. Elle est presque aussi large que la Nashweack et pénètre presque aussi loin dans l'intérieur. A vingt-cinq lieues de son embouchure, elle bifurque en formant une grosse branche qui se rapproche graduellement de la Nashuac. Le portage est à huit milles de la fourche. Les vallées et les coteaux alternent sur ses deux rives. La moindre branche va se perdre dans un petit lac à 6 milles de la fourche ; bonnes terres sur les deux bords. Entre Aupac et l'embouchure de la Madamhwiwick, il y a quatre belles îles, désignées sur le plan. Une lieue sépare la Madamhwiwick de la Musquash ; celle-ci n'est pas aussi grosse que la première ; elles courent dans la même direction à deux lieues l'une de l'autre. Jusqu'à une lieue de son embouchure, la Musquash a le courant très fort, et au delà, modéré. Terres ordinaires sur ses bords. Près de l'embouchure de la Madamhwiwick se rencontrent deux îles qui portent le nom de cette rivière. A quatre milles de Muchtuquash, sur le côté ouest, coule un ruisseau appelé rivière aux Pins, qui n'est pas navigable même pour des canots d'écorce. Bonnes terres sur ses bords. A l'embouchure est une petite île d'une vingtaine d'acres. De là à la rivière Gawac, six lieues. Cette petite rivière est innavigable à cause de ses chutes, mais présente de bons endroits pour des moulins. Entre la Gawac et le ruisseau Scoodac, six îles, dont les îles aux Ours et Gawac. On rencontre quatre bons moulins à partir de la Gawac à venir à la Nexquequish, grosse rivière courant dans une direction qui l'amène à dix lieues du portage Nashweack, et traversant la région des sources de la Niquamquiqua et de la Madamhwiwick sur le côté ouest du Saint-Jean. Joignant la frontière nord de Sunbury, un township de six milles carrés a été concédé au major Murray et à son corps. Il s'y est fixé avec ses hommes. Cette colonie est en voie de progrès ; le sol est excellent. Lors de mon départ du fort Howe le 10 octobre 1783, quinze corps provinciaux s'en étaient acheminés pour aller fonder des townships à la manière du major Murray. Dans le voisinage des îles, les terres sur les deux rives du Saint-Jean sont excellentes et arrosées de petits cours d'eau propices pour établir des moulins. A vingt milles plus haut, du côté de l'ouest, la rivière Meduankato se jette dans le Saint-Jean ; très rapide à son confluent, elle est navigable plus haut sur un long parcours vers le sud-ouest ; elle traverse de bonnes terres. Vient ensuite la rivière Medoctick avec de belles chutes et des bois propres à faire de la planche. Deux ou trois familles sauvages vivent ici dans un vallon. Les restes d'un retranchement pouvant contenir une couple de cents hommes occupent le milieu du vallon. La rivière voisine sur le côté ouest est la Madocheuquick. Les Sauvages habitaient ici autrefois ; leur église existe encore, entretenue en bon état de réparation ; bonnes terres sur les deux rives ; îles voisines très bonnes. Du côté ouest, se succèdent ensuite la Sicarallige, offrant de bonnes terres très hautes et de bons vallons à l'intérieur ; la Flute, et une autre petite rivière, bordées de bonnes terres, puis la Neinance.

Après ces cours d'eau, on tombe sur la Jacquet, grosse rivière qui court cent lieues à l'ouest ; près de son embouchure est un petit portage. Elle est pleine de belles îles et se termine en plusieurs lacs. Entre cette rivière et la Chute, aucun autre cours d'eau venant de l'ouest. De la Chute, on remonte le Saint-Jean l'espace de quinze lieues pour arriver à la rivière Madawaska, dans laquelle on entre en laissant le Saint-Jean à sa gauche. Depuis Madawaska jusqu'à la tête du Saint-Jean—voyage de six jours, disent les Sauvages—les terres sont toutes très belles, sans portage, jusqu'aux lacs. Entre la Grande-Chute et Madawaska les terres sont remarquablement belles et bonnes ; à la débâcle des glaces, les bas-fonds sont submergés pendant plusieurs jours, ce qui les enrichit beaucoup. Un homme laborieux peut faire en une année trente acres de maïs ou de blé avec une paire de bœufs ou de chevaux. Je vais maintenant parler des rivières qui coulent sur le côté est du Saint-Jean. Outre celles que j'ai déjà décrites, il y en a plusieurs autres, dont les deux principales sont la Verte et la Tobit. La première est navigable soixante lieues et la seconde soixante-quinze lieues ; elles tombent toutes deux dans

des lacs situés vers les sources de la Ristigouche et de la Miramichi, qui débouchent dans la baie des Chaleurs. Entre les rivières Verte et Tobit et les sources de la Ristigouche il faut faire un portage de deux lieues. Le long de toutes ces rivières les terres sont excellentes. D'après ce que j'ai appris des Sauvages et des Canadiens qui fréquentent ces rivières, de l'entrée de la Madawaska au lac Témisquata la distance est de dix lieues.

On ne rencontre pas d'autre rivière jusqu'au lac Témisquata. Le long de la Madawaska les terres sont hautes sur les deux côtés, mais en arrière des hauteurs, le pays est beau; autour du lac, le sol est très pauvre, à l'exception de quelques points sur la rive ouest et aux alentours du poste, où l'on prend la nouvelle route qui mène au Saint-Laurent. J'ai fait l'examen de cette route en venant du Saint-Laurent; elle s'ouvre en forêt à cinq lieues en bas de Kamouraska; de cet endroit à la rivière du Loup, les terres sont pauvres; sur le côté sud de la rivière du Loup, dans le voisinage du chemin, on rencontre de bonnes terres; à une lieue plus bas, est la petite rivière du Loup, où j'ai vu une bonne prairie. Le côté nord de la rivière Verte offre de bonnes terres l'espace d'un mille et demi; les bords sont couverts de belles pinières. Sur la rive sud, mauvaises terres jusqu'au barrage du Castor; de ce point, excellentes terres l'espace d'une lieue jusqu'à la rivière Risnederock; de cette rivière, le terrain monte graduellement jusqu'au sommet des côtes: bonnes terres pendant deux lieues. De la hauteur des côtes, on a une belle vue du pays à l'automne, après la tombée des feuilles. A quatre lieues du lac Témisquata, terrains accidentés, entrecoupés de marécages jusqu'au lac, avec quelques bons intervalles le long de la petite rivière. La distance du lac au Saint-Laurent est d'environ douze lieues et demie. Sur la route, plusieurs cours d'eau propices pour des moulins. Cette route aura une grande importance pour le Canada, et une très grande pour la Nouvelle-Ecosse. Tous les colons qui s'établiront en amont de la chute auront à tirer leurs approvisionnements du Canada, mais ils expédieront leurs produits par le Saint-Jean, car le transport par terre de ces produits au Canada serait trop coûteux. Je reviens à la navigation du Saint-Jean. Un navire de soixante tonneaux peut franchir les rapides du fort Howe aux hautes eaux et remonter sans danger jusqu'à Sainte-Anne, parcours de soixante milles. Au printemps, dans les crues, on peut se rendre en bateau jusqu'à la Grande Chute, mais non sans difficulté tant que les berges n'auront pas été débarassées de leurs roches et cailloux. La rivière est pleine de rapides jusqu'à la chute, mais n'égale pas sous ce rapport le Saint-Laurent en haut de Montréal. A la Grande-Chute, il y a un portage d'un mille; la côte à franchir est très raide, étant laissée à l'état de nature. Vingt hommes pourraient dans huit jours établir un chemin charretier sur ce portage, qui est rocheux. Ce portage ne doit être concédé à aucun particulier; cela serait contraire à l'intérêt public.

Au-dessus de la chute, l'eau est calme et navigable pour les bateaux jusqu'à l'entrée de la rivière Madawaska, où l'on rencontre une barre de roches, qui est noyée au printemps, et que l'on peut alors franchir aisément pour remonter la rivière et le lac jusqu'au portage du poste; mais quand les eaux sont basses, il faut porter bateaux ou canots au delà de la barre pour les charger; cet obstacle pourrait être enlevé en huit jours par six mineurs; le passage serait ainsi rendu libre en tout temps pour les bateaux et les canots.

Le climat dans la région du Saint-Jean est le même qu'à Montréal et au lac Champlain. Quand je suis parti de Kamouraska le 16 juillet, le blé n'était encore qu'à son second nœud, et à mon arrivée aux premiers établissements du Saint-Jean, le 22 juillet, le blé y était en fleurs. Je repassai par ces établissements sur le Saint-Jean le 10 octobre, le blé et le maïs étaient engrangés; j'atteignis Kamouraska le 25 octobre, et j'y vis du blé et de l'avoine sur champ et sur pied. J'ai conversé avec bien des personnes qui ont monté et descendu le cours du Saint-Jean; mais elles ignorent la qualité des terres à l'intérieur, n'ayant fait que suivre les bords du fleuve. Le long de la Madawaska, et depuis la grande chute à la rivière Jacquet, les terres sont hautes et les rives couvertes de cèdres, de pruches, d'épinettes; mais si on pénètre à l'intérieur, on y trouvera de bonnes terres, où des milliers de colons pourront s'établir. Le Saint-Jean abonde en poissons de toutes sortes, tels que le

saumon, l'esturgeon, le bar, la truite, etc. En haut de la chute, la truite surtout est en grande quantité. Les rives au delà de la chute sont couvertes d'un foin sauvage qui sera d'un grand secours aux colons dans les commencements. Ils pourront aussi avoir toute l'année du poisson et de la viande d'original, sans se donner grand'peine pour se procurer cette nourriture.

Dans la région arrosée par ces rivières, vivent une soixantaine de familles sauvages; elles errent d'une rivière à l'autre, portant, dans leurs canots, des écorces dont elles font leurs cabanes. Elles installent rarement leur campement dans les bois, mais presque toujours sur des pointes de terre, pour apercevoir les orignaux (ils sont très nombreux), qui viennent pâture et s'abreuver au bord des rivières. A mon retour en octobre, les Sauvages étaient en émigration vers l'est, pour s'éloigner des troupes provinciales et des colons qui se portent sur la rivière. Quand les Sauvages ont tué plus d'orignaux qu'il ne leur en faut, ils divisent par quartiers ceux qu'ils ont de trop et les jettent à la rivière, afin que d'autres dans le besoin aient chance de rencontrer cette curée flottante.

M. William Davison, établi sur le Saint-Jean, a fait la pêche cette année sur la Miramichi, à la baie des Chaleurs; il a salé cinq cents barils de saumon; s'il avait eu le sel et les vaisseaux nécessaires, il aurait pu saler également cinq cents tierçons de bar et autres poissons. Il emploie trois goélettes à la pêche de la morue dans la baie des Chaleurs. Il se rend en canot de Maugerville sur le Saint-Jean à la baie des Chaleurs en quatre jours. Il a engagé cinquante familles de réfugiés à aller s'établir sur la Miramichi et sur la Ristigouche l'été prochain. Le capitaine Sherlock, d'Halifax, m'a assuré qu'il a fait trois voyages à la Miramichi cet été, et qu'il a remonté cette rivière soixante et dix milles sur un navire de trois cents tonneaux; il dit que les terres et le climat sont comme sur le Saint-Jean, et qu'il n'a jamais vu d'eaux grouillantes de poissons comme celles de la Miramichi.

Le Saint-Jean fournit les plus beaux mâts et espars qui se puissent voir. J'en ai vu au fort Howe pour une valeur de plus de six mille livres; deux navires en prenaient un chargement; il y avait là des mâts pour charger une dizaine de navires.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les concessions de terres contiennent des conditions très faciles; il n'y est pas fait de réserve en vue de la conservation des bois de pin pour la marine du roi.

Les propriétaires vendent les pins debout huit piastres l'arbre. Cela sera ruineux pour les réfugiés, dont grand nombre s'établissent au fort Howe et au bord de la mer, où ils ne pourront avoir du bois qu'en l'achetant ou en allant le chercher très loin; ils auraient mieux fait de se fixer en pleine forêt.

JOHN MUNRO,

Agent des propriétaires.

Pour Son Excellence le général Haldimand,
Commandant en chef en Canada et sur les frontières,
etc, etc, etc.

N° 10.—RELATION D'UN VOYAGE DU CAPITAINE J. SHERWOOD DE
MONTREAL AU LAC ONTARIO, ET DE L'EXTRÉMITÉ OUEST
DU LAC SAINT-FRANÇOIS À LA BAIE DE QUINTÉ.

(Archives, série B, vol. 169, page 15.)

19 septembre 1783.—Parti de Montréal avec le lieutenant Johns et deux soldats des King's Rangers; l'enseigne Bothem et sept hommes des Loyal Rangers remontaient le Saint-Laurent en bateau. Arrivé le 23 à l'extrémité ouest du lac Saint-François, à soixante milles environ de Montréal.

24 septembre 1783.—Ai envoyé un détachement à trois milles à l'intérieur, qui devait remonter dix milles, et à cette distance, attendre le bateau. Nous avons campé à Mille-Roches, à dix-huit milles en haut du Lac; ici le détachement m'a

rejoint ; il avait pénétré à quatre milles dans l'intérieur et m'a fait rapport que les terres sur tout l'espace parcouru sont de la meilleure qualité ; le sol est un terreau profond, entièrement exempt de pierres, rochers ou marécages ; le bois est clair, mais de très grandes dimensions. Les essences sont le hêtre, l'érable, l'orme, le bois blanc, le noyer tendre, le noyer dur, le chêne blanc et le pin. Tout le long du bord de l'eau, le pays est très agréable ; il y a nombre d'îles dans le fleuve, mais en arrière l'eau est très rare.

25 septembre 1783.—Ai envoyé un détachement cheminer par terre ; ai fait cinq lieues aujourd'hui, ce qui m'amène à deux lieues en haut du rapide Long-Sault. Le détachement de terre nous a rejoints ici ; il a pénétré à deux lieues dans les terres ; le sol est partout excellent, formé de terre noire végétale, mêlée d'argile et de glaise ; les bois sont les mêmes que ceux mentionnés hier. Le lieutenant Johns qui conduisait le détachement dit qu'il n'a jamais encore rencontré si belle région pour la culture ; il a traversé un gros cours d'eau qui se jette dans le fleuve à la tête du Long-Sault. A deux milles de l'embouchure, il y a une chute très propice pour un moulin, et de beaux bois de pin et de chêne.

26 et 27.—Ai remonté environ vingt-huit milles, jusqu'à la tête des derniers rapides, et me suis arrêté à un endroit appelé La Galloon, à trois lieues en bas d'Oswagach ; j'ai, comme auparavant, envoyé pendant ce trajet des détachements examiner l'intérieur, et les rapports qu'ils m'ont faits s'accordent tous sur l'excellente qualité des terres, qui sont de la nature de celles déjà décrites ; le fleuve est rempli de belles îles ; sol et bois sont excellents.

28.—Me suis avancé de cinq lieues ; les terres ne paraissent plus aussi belles ; elles sont un peu rocheuses ; le sol est riche cependant et peut se cultiver très avantageusement ; en somme, on peut dire qu'il est de première qualité depuis le lac Saint-François tout le long du fleuve jusqu'à douze milles au-dessus d'Oswagacha ; il y a là de l'espace pour au moins douze townships de six milles carrés chacun ; les six townships inférieurs seraient les meilleurs des douze. Je ne crois pas qu'il puisse se trouver en Amérique de meilleure terre que cette étendue-là.

29.—Ai envoyé trois hommes avec des provisions pour six jours voir le pays par terre entre un point situé à deux lieues au-dessus d'Oswagacha et Cataracoui.

30.—Suis arrivé à Carleton-Island ; on rencontre une multitude d'îles depuis Oswagacha ; elles ont en général l'apparence de rochers stériles, à l'exception de Grenadier-Island, qui paraît formée de bonne terre.

1er octobre.—Suis arrivé à Cataracoui ; m'y suis rendu de Carleton-Island en canot d'écorce ; ai traversé Long-Isle dont le sol est très bon, presque égal à celui du Long-Sault. D'après ce que m'ont rapporté mes gens et de bons juges en fait de terres, je crois qu'on peut former ici deux bons townships, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du portage.

2, 3 et 4 octobre.—Ai fait la visite des terres entre Cataracoui et la baie des Six-Nations, à sept milles à l'ouest. Le terrain est rocheux en général sur le lac, mais à deux milles en arrière, la terre est bonne, particulièrement le long de la petite Cataracoui, et entre ce cours d'eau et la baie des Six-Nations.

6.—Le détachement de terre, parti de deux lieues au delà d'Oswagacha, nous a rejoints à Cataracoui. Il rapporte que sur les premiers six milles de ce trajet, les terres peuvent faire d'assez bons établissements, le terrain est passablement bon ; que ce township est arrosé par trois belles petites rivières, dont l'une offre une bonne situation pour un moulin, à environ 2 milles du lac ; que pendant tout le reste de leur marche, jusqu'à 5 milles de Cataracoui, ils ont trouvé le terrain excessivement mauvais, n'étant pas autre chose qu'une suite constante de coteaux de roches et de bas-fonds marécageux, tout à fait impropres à la culture, sur une largeur d'au moins 3 milles du bord du lac ; qu'à l'est, pendant les 5 milles suivants, jusqu'à Cataracoui, le terrain est accidenté, mais en beaucoup d'endroits cultivable et que l'on pourrait y faire un "settlement" de fermes dispersées. Aujourd'hui, j'ai été avec l'embarcation examiner le pays jusqu'à 3 milles ouest de la baie des Six-Nations : il est accidenté et rocheux pendant 3 milles depuis le lac. Campé pour la nuit à une baie située 9 milles à l'ouest de Cataracoui, et que nous avons nommée Muddy-Bay.

Le 7.—Continué de remonter le lac, en tenant toujours un parti à terre, qui nous suivait à 2 ou 3 milles de distance de l'eau. A environ 3 milles et demi de Muddy-Bay, nous avons rencontré une fort belle rivière, que les Sauvages appellent Mittabikitaga, ou rivière aux Roches. Entre la baie et cette rivière, la terre est excellente, à l'exception d'une petite bande sur le bord du rivage, et qui est rocheuse; mais, en général, les roches ne s'étendent pas à plus de 200 verges de l'eau; et ensuite commence un très bon terrain. La rivière a deux jolies chutes, dont la plus éloignée n'est qu'à un quart de mille du lac. De là nous avons poussé notre route jusqu'à l'entrée de la baie de Quinté, 7 milles et demi environ de la rivière aux Roches. Tout le long du chemin, sur l'espace de 3 milles en large (limite de notre exploration) le sol est extraordinairement bon pour toute sorte de culture, profond et riche; le bois consiste en hêtres, érables, ormes, tilleuls avec un peu de pins et de chênes blancs. Dans l'après-midi, nous avons remonté la baie, en tenant la direction ouest-quart-sud-ouest, environ 18 milles; de là la baie tourne au nord-quart-nord-est aussi loin que nous pouvions voir, environ 15 milles. La baie, en général, jusqu'au point atteint par nous, a une couple de milles de largeur. Campé cette nuit près d'une petite rivière, côté sud de la baie, sur la langue de terre qui est entre elle et le lac. Le terrain sur la rive nord de la baie est très bon.

Le 8.—J'ai envoyé le lieutenant Johns avec un homme explorer la langue de terre, entre notre campement et l'entrée de la baie; et l'enseigne Bothem avec un homme déterminer la distance, en cheminant au sud à travers la langue, jusqu'au lac.

Le 9.—L'enseigne Bothem est revenu ce matin, et rapporte qu'il y a environ 6 milles, direction sud, de notre camp au lac; que dans les premiers 2 milles, la terre est d'une merveilleuse qualité, et dans les 2 derniers milles aussi, côté du lac; mais que les 2 milles intermédiaires ne présentent guère que des cédrières marécageuses. Nous sommes revenus ce soir à l'embouchure de la baie, où nous avons retrouvé le lieutenant Johns à la pointe qui termine la langue de terre. Il estime que celle-ci peut avoir 15 milles de long, et 5 de large en moyenne. Le sol, sur l'espace d'environ 1 mille et demi du bord de l'eau, de chaque côté, est, dit-il, très bon, étant de terre noire, profond et couvert de gros bois, pour la plupart érables, ormes et tilleuls. Il y a aussi quelques grands pins. Le milieu n'est presque qu'une savane (ou plutôt un petit bois) de cèdres et d'épinettes, pas trop humide, pour pouvoir être mise en pâturage ou en prairie; sol très riche.

Le 10.—Revenu à Catarockui.

Le 11.—Reparti pour aller voir le pays à l'est de Catarockui. Je me suis rendu à une grande rivière distante de 15 milles, que les Sauvages nomment Cadanockui. Près de son embouchure est un saut d'environ 20 pieds en ligne perpendiculaire, et qui paraît fait exprès pour des moulins. Le terrain depuis Catarockui, en descendant jusqu'à 5 milles, est accidenté et rocheux, mais avec çà et là des clairières d'excellente terre, et par le voisinage du fort, peut devenir un township important; mais en ce cas il faudra choisir pour les lots tous les endroits où la terre est bonne; autrement, si le terrain était divisé uniformément, plus d'un colon aurait un lot ne valant rien du tout. Entre ce township et la rivière Cadanockui, le pays n'est point colonisable. Cela ressemble à un banc de roches, entrecoupé de creux occupés par des marécages à épinettes, à 2 milles du lac. Peut-être se trouverait-il une bonne ferme sur la rive est de la Cadanockui. Il y a une délicieuse petite île près de son embouchure; mais, à tout prendre, la terre est bien mauvaise des deux côtés de la rivière.

Le 13.—Revenu à Catarockui, après avoir, en chemin, visité l'île. Elle commence 6 milles au-dessous de Catarockui, a environ 7 milles de long sur 2 de large, et possède un sol presque partout propre à la culture.

Le 14.—J'ai envoyé l'enseigne Bothem avec la chaloupe mettre à terre le lieutenant John sur la rive nord de la baie de Quinté, à l'extrémité occidentale du territoire indien acheté en dernier lieu, d'où cet officier fera, accompagné de deux hommes, une journée de marche au nord, puis à l'est, jusqu'à la rencontre de la rivière Catouroukui, qu'il descendra ensuite jusqu'au fort. L'enseigne Bothem est chargé

d'explorer le pays jusqu'à 3 milles à l'intérieur, entre le point où il aura débarqué le lieutenant John et l'angle est-ouest.

Le 15.—J'ai remonté en canot d'écorce, avec deux hommes, la rivière aux Roches dans l'intention d'en trouver la source. Cette rivière est très pure, et si rapide que plusieurs fois il nous a fallu y marcher ayant de l'eau jusqu'aux genoux et même tirer après nous notre canot toute une heure. C'est ainsi, tantôt pagayant, tantôt marchant, qu'après une journée et demie, nous sommes parvenus à 6 milles environ au nord du lac. Pendant un mille de l'entrée de la rivière, le pays est accidenté et rocheux; mais, au-dessus, les rives offrent un aspect charmant jusqu'au point où nous nous sommes arrêtés; la terre y égale en qualité celle qu'on trouve au Long-Sault.

Le 17.—Les bois à flot sur la rivière nous empêchant d'aller plus loin par eau, j'ai pris au nord, à travers terres; à environ 3 milles, je suis arrivé en vue d'un lac, qui m'a paru long de 6 ou 8 milles et large de la moitié; mais je n'ai pu, à cause d'un profond marais, y aller. J'ai commencé là à faire la levée de cette rivière serpentine, en évaluant approximativement la distance d'un angle à l'autre; voici le résultat de mes opérations:—

Depuis la grande savane près du petit lac, la rivière court O. 4° S. 2 milles, ensuite S.-O. 1 mille, O. $\frac{3}{4}$ de mille, S. 20 perches (*rods*), S. 10 perches, S.-O. 18 perches, S.-E. 25 perches, O. 30 perches, S.-E. 17 perches, S.-O. 8 perches, S.-E. 80 perches, S. 10 perches, S. 15° O. 20 perches, S. 25° E. 50 perches, S.-E. 45 perches, O. 15° N. 90 perches, 15° 10 perches, O. 18° N. 28 perches, S. 25 perches, S.-E. 80 perches, N.-E. 90 perches, E. 30 perches, N.-E. 22 perches, E. 33 perches, N.-E. 12 perches, E. 29° N. 10 perches, S.-E. 15 perches, S. 32° E. 90 perches, S. 20 perches, S.-E. 60 perches, S. 44 perches, S. 7° E. 100 perches, S.-E. 56 perches. Dans toute cette étendue la rivière multiplie ses tours et retours de la manière la plus agréable à l'œil. La terre est des plus riches, et sur les hauteurs jusqu'à 2 milles à l'intérieur, à droite et à gauche, le sol est d'excellente qualité. De ce point, la rivière court S. 45 perches, à travers un mauvais terrain rocheux, jusqu'à un saut d'environ 7 pieds, de là S.-E. 18 perches, avec une grande vitesse, puis S. 17° E. 30 perches, jusqu'à une autre chute d'environ 12 pieds, ensuite S. 12° E. 24 perches et S. 12 perches, jusqu'à l'embouchure.

C'est un superbe cours d'eau, et qui devrait être au milieu du second township, avec les lots tracés de l'est à l'ouest, de manière qu'ils y confrontent des deux côtés. D'ici, en remontant la baie de Kenty, au point où je me suis arrêté, il y a suffisamment de bonnes terres pour en faire quatre townships. Langue entre la baie et le lac, deux townships; îles Tonte (Tonti), un township; île Longue, deux. Ainsi, depuis Catarockui jusqu'à 18 milles à l'intérieur de la baie de Kenty, distance d'environ 38 milles, nous avons le territoire de dix townships (y compris deux îles), où le sol est en général presque aussi bon que sur le Long-Sault, et le climat bien préférable.

Le 20.—Revenu à Catarockui.

Le 23 octobre.—L'enseigne Bothem est de retour et rapporte qu'après avoir débarqué le lieutenant John et son monde à la maison de De Muleck, il s'est mis en chemin pour explorer le pays entre ce point, côté est de la baie de Quinty, et son embouchure, et a trouvé la terre presque partout de la meilleure qualité. La baie depuis son entrée, s'étend dans la direction S. quart S. O. 18 milles, jusqu'à une pointe qu'il appelle Pointe aux Chênes; de là elle oblique à l'E. quart N. E. environ 3 milles; ensuite se présente une baie d'environ un mille de largeur, qui s'enfonce près de 3 milles à l'E., et environ 3 milles au-dessus, il y en a une autre, dans la direction du N., laquelle s'enfonce à l'E., près de 4 milles; de cette dernière, qui a environ un mille et demi de largeur, les explorateurs, après avoir cheminé au N. environ 3 milles et demi, ont rencontré une troisième baie de près de 2 milles de large, que M. Botham estime avoir 10 milles d'étendue, dans la direction du S.-E., de son entrée à son extrémité supérieure; de la tête de cette troisième baie, il a marché

au S. environ 2 milles jusqu'à un lac situé à près d'un mille de l'entrée de la baie de Quinty. Il y a nombre de belles rivières qui débouchent à la tête de ces petites baies, et le pays qu'elles arrosent est le plus beau qu'il ait encore vu; et il en est ainsi depuis l'entrée de la baie de Quinty jusqu'à la maison de De Muleck; c'est une étendue de 30 milles. Des rapports de MM. Johns et Botham, et de mon voyage dans la rivière aux Roches (qui tombe dans le lac 12 milles à l'O. de Cataraqi), il résulte qu'entre la baie de Quinty et une ligne tirée de l'embouchure de cette rivière vers le nord, existe une contrée très étendue, où le sol est d'aussi bonne qualité qu'au Long-Sault, et dans n'importe quelle autre partie de l'Amérique du Nord. (P. 29)

J. SHERWOOD,

Capitaine aux Loyal Rangers.

A JOHN COLLINS, ÉCR,
Adjoint de l'arpenteur général.

N° 11.—VOYAGE DU LIEUTENANT JOHNS, À TRAVERS LES BOIS, DE
LA BAIE DE CANTEY (QUINTÉ) À COTOROQUI (CATARACOU).

(*Archives du Canada, série B, vol. 169, p. 26.*)

DE MULAK-HOUSE, 19 octobre 1783.

Après avoir, en partant de cette maison, marché vers le nord 2 milles, nous sommes arrivés à une grande rivière qui vient du N.-E. et se dirige au S.-O.; avons remonté le long de la rivière 2 milles, et rencontré une couple de sauts, d'environ 8 pieds; avons fait encore environ 4 milles et campé. Bonne terre toute la journée.

20 octobre.—Continué notre marche dans la même direction pendant 4 milles; puis nous avons pris à l'est. Cheminé 8 milles et campé. Cédrière marécageuse d'un mille environ; le reste, bonne terre.

Le 21.—Nous continuons à cheminer à l'est; après environ 5 milles de marche, nous atteignons une rivière coulant du N.-O. au S.-E., où il y a une chute très propre à faire marcher des moulins; elle peut avoir 6 pieds perpendiculairement, avec, au pied, un rapide peu étendu; à 2 milles de là, nous rencontrons une grande rivière, se dirigeant du N.-E. au S.-O. Nous en remontons la rive 1 mille dans l'espérance de trouver un gué; mais n'en trouvant pas, nous construisons un radeau et passons la rivière. Après avoir marché pendant environ 1 mille et demi, nous campons. Bonne terre, toute la journée.

Le 22.—Avons continué notre chemin. Marché d'abord 5 milles, jusqu'à une petite rivière qui court du N.-E. au S.-O.; ensuite 4 milles, jusqu'à une autre petite rivière, courant du N. au S. A environ 1 mille et demi plus loin, troisième petite rivière, allant du N.-E. au S.-O. De là une nouvelle marche de 1 mille et demi, nous conduit à un petit lac, qui s'étend du N.-E. au S.-O. Nous descendons, le long de ce lac, vers le S.-O., environ 1 mille et demi, à une rivière ayant son cours à l'ouest. Après l'avoir suivie pendant 1 mille et demi, nous campons. Belles terres toujours.

Le 23.—Journée d'orages. Nous ne bougeons pas.

Le 24.—Nous avons fait un radeau, sur lequel nous avons traversé la rivière, qui peut avoir 150 pieds de large. Repris ensuite notre chemin vers l'E. Au bout de 4 milles et demi, nous arrivons à une rivière qui se dirige du N. au S., et qui offre une bonne chute pour des moulins; c'est une chute d'environ 8 pieds. Rencontré à 3 milles et demi de là un marécage à cédrières, lequel nous a forcés de tirer plus au N.-E., environ 3 milles et demi; après quoi nous avons campé tout le jour, nous n'avons vu que de très mauvaises terres; marécages à cédrières et coteaux rocheux; mais une multitude de belles sources s'échappent du pied du coteau.

Le 25.—Nous avons continué de cheminer à l'E. et marché environ 4 milles, au bout desquels nous avons traversé une petite rivière coulant du N. au S.; et après encore 2 milles de marche dans la direction S. quart S.-E., nous arrivions à la route qui mène de Catoroqua aux moulins en amont.

J. JOHNS,
Lieutenant.

NOTE B.

DIVISION DU HAUT-CANADA.

OBSERVATIONS DU JUGE EN CHEF ELMSLEY SUR L'ACTE DE 1798
 " POUR MIEUX DIVISER LA PROVINCE."

(*Archives du Canada, série Q, vol 285, p. 85.*)

Lorsque l'ancienne division de la province en districts et comtés s'est faite, on ne connaissait guère de tout son territoire que les rives du Saint-Laurent et celles des lacs par lesquels passe ce fleuve. Depuis cette époque, les régions intérieures ont été explorées et jusqu'à un certain point colonisées. En se peuplant, le pays paraît s'être de soi-même divisé en arrondissements ayant pour centres naturels ou artificiels des endroits propres à devenir des chefs-lieux civils. L'heure actuelle a semblé opportune, puisque qu'il est encore possible d'effectuer un changement sans presque aucun inconvénient, pour devancer le moment où l'on aurait à le faire par la force des choses, mais non plus sans grande difficulté.

Par cette considération, les portions septentrionales des comtés de l'Eastern-District, jusqu'à présent fort peu colonisées, ont été détachées des portions méridionales et érigées séparément en comtés. Il est évident que, quand les rives de l'Ottawa compteront autant d'établissements que celles du Saint-Laurent, les habitants des townships sur la première de ces rivières éprouveront de très sérieuses incommodités à se rendre, pour remplir leurs devoirs publics, à Cornwall et à Johnstown; et il est aussi évident que, comme cette rivière offre à ceux qui vivent à proximité d'elle, la même facilité de communication que le Saint-Laurent à ses townships riverains, les causes auxquelles Cornwall et Johnstown doivent leur titre de villes nécessiteront, un jour, selon toute probabilité, la création sur l'Ottawa d'une ville où se rendront les habitants des townships régionaux.

Dans le Midland-District, tout ce qu'on a cru nécessaire de faire, ça été de fragmenter le comté d'Ontario, entièrement formé d'îles et qui s'étendait de l'embouchure du Gananoqui à l'entrée de la baie de Kinty (Quinté), pour l'incorporer aux différents comtés en terre ferme devant le territoire riverain desquels se trouvent ces îles en entier ou en plus grande partie. La seule qui ait des habitants est l'île de Tonti ou île Amherst. Si les autres ne se peuplent point, le changement qu'on vient d'opérer n'aura jamais d'inconvénient. Si elles se peuplent un jour, il sera beaucoup plus commode pour leurs habitants d'aller aux villes de la terre ferme qu'aux "towns" qui pourraient se former sur telles de ces îles. Ainsi les colons sur l'île de Tonti auraient toujours mieux aimé se rendre à Adolphus-Town, ou même à Kingston, que de se transporter à n'importe quel point du comté d'Ontario, qui eût pu paraître assez central pour être l'emplacement d'un chef-lieu.

Par la grande étendue du Home-District, et aussi par la translation du siège du gouvernement de la ville de Newark à la ville d'York, il est devenu absolument nécessaire de séparer le comté de Lincoln du district, et de l'ériger en bailliage distinct. L'Acte pourvoit en outre à la division du reste du Home-District en deux districts aussitôt que l'accroissement de la population exigera ce changement.

Des très rapides progrès de la colonisation dans les townships situés sur la rivière Thames et dans ceux qui forment ce que l'on appelle ordinairement le "Long Point Settlement," ainsi que la distance qui sépare ces derniers de Sandwich, principale ville aujourd'hui du Western-District, nécessitent la division de ce district en deux, sinon en trois. Il faudra probablement, avant peu d'années, faire du comté de

Norfolk un bailliage séparé. C'est pourquoi on a dû, dans sa délimitation et celle des comtés adjacents, avoir cet événement en vue.

En considérant, après cela, la province dans son ensemble, il est facile de voir à quelles fins, actuelles et futures, l'on fait la division. La ville de Cornwall sera toujours, selon toute apparence, un chef-lieu convenable pour les comtés de Glengarry et de Stormont; et la ville de Johnstown, pour les comtés de Dundas et de Grenville. Par les mêmes causes qui font établir des sièges civils dans d'autres localités, il deviendra bientôt nécessaire sans doute d'en établir un sur l'Ottawa pour les comtés riverains. Les habitants du grand et florissant comté de Leeds ont déjà projeté de se créer un chef-lieu dans le township de Kitley.

Dans le Midland-District, la ville de Kingston s'offre naturellement comme le point central du territoire qui forme le présent comté de Frontenac, ainsi que des îles situées devant; Adolphus-Town sera pendant encore plusieurs années un chef-lieu très suffisant pour toute la baie de Kinty.

Dans le futur district de Newcastle, un chef-lieu placé à la Presqu'Île, où il y a un bon port, ou peut-être à Hope-Mills, sur la limite entre les comtés de Durham et de Northumberland, conviendra bien à ces comtés.

La ville d'York sera comme de raison le siège civil du Home-District.

Le district proposé de Niagara consiste dans le comté de Lincoln et le territoire sur la Grande-Rivière, affecté à l'usage des Six-Nations par Sa Majesté et auquel on a donné le nom de comté de Haldimand en souvenir de celui qui exerçait le gouvernement à l'époque où cette attribution a eu lieu.

La tête des eaux navigables de la rivière Thames et la jonction de ses deux principales branches, sont deux de ces points qui, comme j'ai eu déjà l'honneur d'en faire la remarque, sont destinés par la nature à devenir des points de rendez-vous, des lieux propres pour les affaires, les opérations publiques; aussi Son Excellence le gouverneur général les a-t-elle choisis depuis longtemps pour en faire des emplacements de villes, donnant au premier le nom d'Oxford et au second le nom de London. Dans les nouvelles délimitations, on a eu soin de distribuer les townships voisins de ces endroits de façon à répondre aux intentions de Son Excellence.

La ville qu'on a projeté de fonder et dont on a même, je crois, tracé l'emplacement à Charlotteville, sera très bien située pour la commodité du "Long-Point settlement"; comme aussi les villes de Chatham et de Sandwich pour les deux comtés qui composeront le Western-District. Ce n'est pas tout de suite, cela va sans dire, que l'on pourra mettre ce plan complètement en exécution; mais quand le temps aura permis de le réaliser, on espère que pas un sujet de Sa Majesté dans cette province ne se trouvera à plus d'une petite journée de distance de son chef-lieu.

NOTE C.

GUERRE AVEC LA FRANCE, 1793.

N° 1.—DUNDAS AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 32.)

WHITEHALL, 8 février 1793.

MONSIEUR,—J'ai reçu du Roi l'ordre de vous mander que la volonté de Sa Majesté est que vous preniez tout de suite les mesures nécessaires pour lever et former parmi les habitants de la Nouvelle-Ecosse un corps de 600 hommes au plus, divisé en six compagnies, avec le cadre ordinaire d'officiers et de sous-officiers ; et qu'il a plu à Sa Gracieuse Majesté de vous autoriser à commander ce corps, avec le rang provisoire de colonel, mais sans aucune paie. J'ai à vous dire aussi que ni vous-même ni aucun autre officier à qui se donneront des commissions, n'auront par là droit à des grades dans l'armée de Sa Majesté, ni à la demi-solde lors de la réduction de ce corps, Sa Majesté voulant qu'il soit purement provincial et destiné à faire service dans la Nouvelle-Ecosse seulement, sous le contrôle et les ordres, toutefois, du commandant en chef des troupes de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et de plus, conformément aux ordres que Sa Majesté, dans sa sagesse, jugera à propos de donner. Si vous ne croyiez pas pouvoir compléter six compagnies de cent hommes chacune, vous ne délivrerez d'abord que les commissions nécessaires pour un moindre nombre de compagnies, jusqu'à ce que vous puissiez faire les six, dans le cas où, par le succès du premier recrutement, vous penseriez être sûr d'y réussir. Je suis chargé en outre de vous mander que les commissions ne doivent se donner qu'à des officiers de Sa Majesté à la demi-solde, qui résident actuellement dans la Nouvelle-Ecosse ou dans d'autres gouvernements de Sa Majesté assez rapprochés pour qu'ils pussent rejoindre tout de suite, et qui, comme je l'ai déjà dit, resteront à demi-solde en cas de réduction du corps.

Pour la nomination des officiers de ce corps (à part ceux dont je joindrai la liste à ma lettre et dont la nomination a eu l'agrément du roi), Sa Majesté s'en remet à votre jugement et à votre fidélité, et s'assure que vous choisirez, sans faveur ni partialité, des hommes qui, par leurs talents militaires, leur caractère et leur bonne conduite, de même que par leur attachement à la personne et au gouvernement de Sa Majesté, seront des plus propres à faire honneur au service.

A l'égard de la solde et de la subsistance, l'intention de Sa Majesté est qu'elles soient les mêmes que pour les troupes réglées, et vous aurez par conséquent à tirer sur les lords de la trésorerie l'argent nécessaire pour la paie et subsistance du corps, dans le cas où il ne vous serait pas envoyé d'ici.

Le bâtiment qui portera la présente dépêche va porter aussi l'ordre du maître général de l'artillerie que l'on livre sur les dépôts existant à Halifax les armes et munitions qu'il vous faudra pour le corps dont il s'agit ; les effets d'habillement et le reste de l'équipement seront expédiés aussitôt que possible.

Afin de vous faciliter le complètement des hommes, je me hâte de dire que, dans les cas où il paraîtra à propos de faire exception à la règle par rapport à la concession gratuite de terres dans la Nouvelle-Ecosse, on prendra en considération les services de ceux du corps qui jusqu'à présent n'ont pas eu de terres en concession.

J'ai reçu aussi de Sa Majesté l'ordre de mander au brigadier général Ogilvie qu'il ait à expédier en diligence un autre régiment de la Nouvelle-Ecosse aux Barbades, avec celui que je lui écrivais d'y expédier dans ma lettre n° 4 du 2 du mois dernier.

J'ai confiance que vous emploierez avec économie l'argent qui sera donné pour la levée, laquelle, selon moi, ne devrait pas coûter plus de douze guinées par homme; c'est le prix d'engagement payé, dans une semblable occasion, par l'ancien gouverneur Legge; vous apporterez la même attention à toutes les autres dépenses du service. En ce qui concerne l'engagement, ayez soin d'en payer la plus grande portion possible, à chaque homme, en objets ordinairement nécessaires aux soldats, à l'exception de l'habillement, etc.

Enfin, vous devez vous éclairer sur le moyen le meilleur et le plus économique d'assurer la subsistance du corps, vous informant dans quelle mesure et à quels prix on se procurerait les provisions de bouche dans votre gouvernement; et vous me communiquerez aussitôt que possible tous les détails que vous aurez pu recueillir là-dessus.

Je suis monsieur,

Votre humble et très obéissant serviteur,

HENRY DUNDAS,

Une lettre semblable fut envoyée au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Voir série C, vol. 718 page 1.

N° 2.—M. DUNDAS AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 245, page 1.*)

(Lettre secrète.)

WHITEHALL, 15 février 1793.

MONSIEUR,—J'ai à vous faire connaître que Sa Majesté vous commande d'embarquer sans perdre un instant, après la réception de cette lettre, le régiment qui reste encore à Halifax et d'aller attaquer les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Pour cela vous vous concerterez avec l'officier commandant les vaisseaux de Sa Majesté en station à Halifax, qui recevra l'ordre de vous aider dans cette expédition, avec le nombre de bâtiments du roi qu'il jugera nécessaire d'y employer.

Vous vous servirez aussi du détachement qui se trouve à Terre-Neuve, comme bon vous semblera, pour le succès de vos opérations.

Je suis, monsieur, etc.,

HENRY DUNDAS.

Brigadier général Ogilvie.

N° 3.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 48.*)

SYDNEY, CAP-BRETON, 21 avril 1793.

MONSIEUR,—J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, par M. Knox, du 21^e régiment, sur l'état de cette île qui est sans défense; aujourd'hui encore, l'intérêt qu'a Sa Majesté à la sûreté de l'île exige, je crois, que je vous communique en détail les avis expédiés par moi à lord Dorchester dans un rapport, en date du 25 août 1790, à la demande de Sa Seigneurie, sur la force et l'état du Cap-Breton, et sur le meilleur parti à en tirer, selon moi, en cas de nécessité; rapport dont j'ai aussi envoyé copie au principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté.

Le capitaine Cox prépare en ce moment un plan de l'île, que vous recevrez dans quelques jours; ce plan est fait pour l'intelligence des diverses propositions contenues dans le rapport. Je suis très heureux que le capitaine Cox reste ici, car je suis certain d'obtenir de lui toute l'aide désirable en cas d'opérations offensives ou défensives pour la conservation de cette île, et je m'estimerai grandement honoré si ma recommar

dation vous engageait à le charger du soin de les diriger, ce qui, si la guerre avait lieu, serait probablement en votre pouvoir.

Je suis, avec considération, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WM MACARMICK.

Lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

P.S.—Voici l'état de nos miliciables : à Sydney, 143 hommes ; à Mount Grenville, 243 ; à Louisbourg, 37 ; total, 423 ; à quoi on peut, d'ordinaire, ajouter 500 hommes de Jersey et autres pêcheurs non résidents.

Je joins un plan à cette lettre.

Au brigadier général OGILVIE,

Commandant des troupes de Sa Majesté
dans la Nouvelle-Ecosse, etc.

N° 4.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(Archives du Canada, série C, vol. 718, page 4.)

FREDÉRICTON, 4 mai 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que j'ai reçu ordre de Sa Majesté de lever et former, parmi les habitants du Nouveau-Brunswick, un corps de six cents hommes au plus, divisé en six compagnies, avec le cadre ordinaire d'officiers et de sous-officiers, et qu'il a plu à Sa Gracieuse Majesté de m'en nommer colonel.

J'ai, en conséquence de cet ordre, nommé plusieurs officiers, pris parmi les officiers à la demi-solde, selon les instructions du secrétaire d'Etat ; et ils font en ce moment le recrutement dans les différentes parties de la province. Et comme il paraît nécessaire pour le service de charger quelqu'un de passer en revue et inspecter les recrues qui s'enrôleront dans le corps, j'ai commis à ce soin Edward Winslow, esquire, ancien inspecteur général des troupes provinciales (mais sans rien ajouter à sa demi-solde), en attendant que le commandant en chef m'ait fait connaître sa volonté.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

THOS CARLETON,

Brigadier général.

A Son Excellence

Le major général CLARKE, etc., etc.

N° 5.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(Archives du Canada, série C, vol. 245, page 3.)

HALIFAX, 6 mai 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer copie d'une lettre du très honorable Henry Dundas, que j'ai reçue le 30 du mois passé par le capitaine Affleck, du vaisseau du Roi l'*Alligator*.

Conformément aux ordres de Sa Majesté, j'ai ordonné immédiatement qu'un détachement de l'artillerie royale, du 4^e et du 65^e régiments, composé en total de 350 hommes, se tint prêt à prendre la mer sur trois transports, réquisitionnés par moi ; et après avoir consulté le capitaine Affleck, commandant les vaisseaux de Sa Majesté, j'ai décidé que le détachement s'embarquerait demain matin sur l'*Alligator* et sur les transports ; je me rendrai sans perdre de temps au lieu de destination.

Ce qui m'a engagé à prendre le major et une partie du 65e, c'est qu'il n'y a pas d'officier supérieur en ce moment au 4e; trois autres compagnies du premier de ces régiments arriveront dans trois ou quatre semaines au plus tôt; et l'*Alligator* étant le seul bâtiment convoyeur, il n'est pas possible qu'elles partent pour les Indes-Occidentales avant mon retour, et après mon expédition faite.

Par ces dispositions aussi je prévien les retards à craindre si j'envoyais chercher les troupes de Terre-neuve pour se joindre à nous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, en vous assurant de tous mes respects,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

N° 6.—LISTE DES OFFICIERS DU RÉGIMENT ROYAL DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 37.*)

HALIFAX, 3 juillet 1793.

Lieutenant-colonel Sam. V. Bayard.

Capitaines—Alexander Howe,
 Christopher Aldridge,
 James Moody.

Lieutenants—Winckworth Tonge,
 Thomas Fitzsimons,
 Alex. Sutherland,
 John Mc. Colla,
 Job Bennett Clarke,
 John Weeks,
 Geo. Antho. Kysh,
 John Fraser,
 Charles Thomas,
 Thomas Morris,
 De Lancey Barclay.

} Anciens officiers à la demi-solde.

} Anciens enseignes promus.

Enseignes—Michael Scott,
 Stephen Bayard,
 Brenton Haliburton,
 Alexander Burgoyne Howe.

Aumônier—Rév. Robert Hauser.

Adjudant—Winckworth Tonge.

Quartier-maître—John Allen.

Chirurgien—John Fraser.

Aide-chirurgien—John W. Clarke.

J. WENTWORTH, *Col.*

Le rang des officiers à la demi-solde n'est pas indiqué.

N° 7.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, p. 63.*)

SYDNEY, CAP-BRETON, 4 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir vos deux lettres du 23 du mois dernier, en même temps que 300 fusils avec leurs accessoires, des munitions et des effets d'équipement, par la goëlette de la Trésorerie *Lady Apsley*; et je vous prie de vouloir bien agréer mes remerciements pour l'empressement avec lequel vous avez déferé à mes représentations. J'ai demandé à l'intendant de caserne d'ici de per-

mettre que les munitions fussent déposées dans le magasin, et les armes dans la salle de la caserne.

J'ai l'honneur de vous transmettre un état estimatif de la dépense qu'il faut faire de toute nécessité pour mettre en état de service les quelques pièces d'artillerie que nous possédons ; et je vous prie d'avoir la bonté de décider comment cette dépense devra se porter au compte du gouvernement, et aussi de me fournir les munitions convenables. Il y a quelques grosses pièces démontées à Louisbourg ; mais nous ne pouvons les avoir, à moins que quelque capitaine de bâtiment de guerre ne consente à les transporter ici. Avec deux pièces légères de campagne, cependant, nous pourrions nous garantir des insultes des corsaires, et même défendre l'île contre des forces supérieures. Mais il nous serait guère possible de défendre Sydney contre un vaisseau de guerre.

Le commodore m'a informé qu'il va s'éloigner de la côte pendant quelque temps ; les émigrants des îles françaises, qui rôdent encore dans nos parages, et les Acadiens qui ne montrent aucune disposition à obéir à l'ordonnance de milice, m'empêchent cependant de confier aux habitants les armes en ma possession ; ce que je ne ferai, que quand je serai pleinement convaincu de leur fidélité et de leur ferme attachement au gouvernement britannique.

Je vous suis infiniment obligé de votre offre de transmettre ma recommandation du capitaine Cox au major général Clarke, qui, je me plais à le croire, verra tout de suite combien il est essentiel, même pour les opérations préparatoires, d'avoir l'aide d'un officier du génie capable et expérimenté dans un établissement où le gouverneur est laissé sans un seul soldat ; sa généreuse bienveillance trouvera moyen aussi, je l'espère, de récompenser le capitaine Cox des services qu'il me rend et pourra me rendre, ainsi qu'au gouvernement du roi, dans ces temps critiques.

Je suis avec une profonde considération, monsieur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WM MACARMICK,

Lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

P.S.—A défaut de petites pièces de campagne, je prie d'envoyer d'autres pièces légères, pour que j'aie quatre canons aux Mines et quatre à Sydney.

N'y ayant pas de chirurgien ici, je vous prie d'avoir la bonté de me faire préparer et expédier une petite caisse de médicaments, que je remettrai au docteur Smith, à son arrivée ; car notre pénurie à cet égard est vraiment alarmante.

Au brigadier général OGILVIE,

Commandant les troupes de Sa Majesté dans la
Nouvelle-Ecosse.

N° 8.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 56.)

HALIFAX, 6 juillet 1793.

MONSIEUR.—Peu avant de m'embarquer pour Saint-Pierre, j'ai reçu une lettre du lieutenant-gouverneur Wentworth, m'informant qu'il avait eu de Sa Majesté l'ordre de lever un régiment provincial dans la Nouvelle-Ecosse, et me communiquant des extraits d'une lettre du très honorable Henry Dundas, du 8 février. Le gouverneur me demandait de fournir la literie et les ustensiles de casernement nécessaires pour une compagnie de vingt-cinq hommes, déjà levée ; je lui répondis que ces objets seraient expédiés ; mais que n'ayant pas reçu d'ordres officiels au sujet du régiment, je jugeais, sur les extraits qu'il m'avait communiqués, que celui-ci serait payé et approvisionné autrement que les troupes du Roi ; et que j'attendrais par conséquent les instructions du commandant en chef.

A mon retour ici, j'ai reçu les ordres de Votre Excellence dans une lettre du 25 mai, portant que j'eusse à fournir des provisions au corps provincial, et j'en ai donné

avis au gouverneur ; mais ensuite, par le premier courrier et avant toute livraison, votre lettre de contremandement du 3 juin m'est parvenue ; je l'ai communiqué au gouverneur Wentworth, et j'ai reçu de lui la lettre n^o 2 avec l'extrait n^o 3 ; ma réponse a été que, les ordres étant explicites, je devais m'y conformer.

Je n'avais pas encore l'état du régiment, alors composé de près de 400 recrues, levées pendant mon absence. Le 3 du courant, le gouverneur m'a envoyé par lettre cet état, dont je vous transmets copie (n^o 4) ; mais comme les extraits qu'il m'avait communiqués ne contenaient rien à l'égard des officiers, j'ai cru nécessaire de lui écrire aussitôt la lettre dont je vous envoie aussi copie (n^o 5) et qui expliquera mon sentiment à Votre Excellence ; le gouverneur m'a répondu par la lettre n^o 6, à laquelle étaient joints un duplicata de la dépêche du secrétaire d'Etat du 8 février (n^o 7) et la liste des officiers (n^o 8). J'ai là-dessus mandé au gouverneur que, ne me croyant pas autorisé par la teneur de la lettre du secrétaire d'Etat et par les raisons présentées dans sa propre lettre, à changer d'opinion ; trouvant, au contraire, que Sa Majesté, évidemment, s'était réservé la nomination de l'officier supérieur et que les commissions ne devaient se donner qu'à des officiers de la demi-solde, ce qui n'avait pas été fait, je ne pouvais consentir à ce que ceux qui avaient été nommés fussent sur le pied des officiers des troupes du roi, avant que j'aie reçu vos instructions ou des avis d'Angleterre ; mais j'ai exprimé en même temps le désir de voir les officiers capables et les hommes propres au service former garnison, à quoi le gouverneur Wentworth s'est prêté avec empressement. Ce corps reçoit les rations ordinaires, et se tient prêt à agir en cas de nécessité.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

N^o 9.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 55.*)

HALIFAX, 6 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 du mois dernier. J'ai fait un envoi d'armes et de munitions au Cap-Breton, et j'en expédierai aussi à l'île Saint-Jean à la première occasion favorable ; je vais communiquer aux lieutenants-gouverneurs vos instructions au sujet du dépôt des armes.

Je mets sous ce pli copie de la lettre du gouverneur Macarmick à lord Dorchester (1790), accompagnée de la réponse de Sa Seigneurie, pour l'information de Votre Excellence ; aussi le duplicata d'une lettre du gouverneur Macarmick à moi adressée, du 21 avril dernier.

Je transmettrai aussitôt que possible le compte estimatif de la main-d'œuvre et des matériaux employés pour la réparation des embrasures et la mise des canons sur leurs affûts ; ces opérations ont été faites avec toute l'économie possible, et la dépense ne peut aller qu'à un chiffre insignifiant.

Suivant vos ordres, j'ai fait une proclamation offrant le pardon à tous les déserteurs qui reviendront avant le 1er septembre prochain ; j'ai raison de croire qu'il s'en trouve un grand nombre en ce moment dans le corps provincial. Je ne prendrai pas d'autre mesure, à l'égard de ceux qui se rendront d'eux-mêmes, que celle de faire tenir registre de leurs noms et du nom du corps où ils auront servi, jusqu'à ce que j'aie eu de nouveaux ordres de vous. Beaucoup, sans doute, désirent entrer dans le régiment régulier ; s'ils restent où ils sont maintenant, le service en souffrira, et je crois qu'on ne pourrait mieux faire, dans l'intérêt général, que de les envoyer hors de la province.

Si j'osais émettre ici une opinion, elle serait absolument conforme à la vôtre accorder le pardon aux déserteurs à condition qu'ils servent dans le corps provincia

serait chose très préjudiciable au service; ce serait encourager la désertion parmi les troupes régulières.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une parfaite considération,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Brigadier général.

Au major général Clarke, etc., etc., etc.

N° 10.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK À LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, p. 42.*)

Extrait d'une lettre écrite à Son Excellence lord Dorchester par le lieutenant-gouverneur Macarmick le 25 août 1790.

“Votre Excellence, si je ne me trompe, n'a en vue qu'une défense proportionnée au nombre d'hommes que nous pouvons rassembler. Pour défendre avec tout le succès désirable cette ville et son port, il faudrait, en effet, des forces très considérables et de puissantes fortifications à Sydney-Point, à Point-Edward et aux deux Barres. Les avantages naturels que l'on trouve réunis à Mount-Grenville doivent faire choisir cet endroit pour principale position défensive; on peut, en peu de temps et à peu de frais, faire des ouvrages capables de tenir contre un ennemi très supérieur en nombre aux défenseurs. En tirant un coup de canon et allumant un feu, en signal, sur le Mount-William, tous les bâtiments entre Main-de-Dieu et le cap Nord, pourraient se réunir dans la baie de Saint-André, lac George, près du chemin projeté, à la tête de la branche sud de la rivière Sydney; il n'y a qu'à pratiquer une courte percée d'environ 6 milles pour avoir accès à la baie par un chemin sûr. Les troupes et les approvisionnements se transporteraient de là à Mount-Grenville. Sur un signal donné de ce dernier point, tous les bâtiments au sud et à l'est du Mont, viendraient pareillement chercher refuge à l'isthme, côté du port, et y seraient en sûreté; car les difficultés qui se rencontrent à l'entrée de ce port, et celles encore du passage entre l'île Richmond et le Cap-Breton, sont telles que pas un pilote, à moins d'être très habile ou pratique des lieux, ne s'aventure d'y diriger un navire. Tout le bétail de l'île serait en sûreté à cet endroit, et y trouverait pâture et fourrage; tous les bâtiments y seraient à couvert sous les canons du fort, aucun gros vaisseau ne pouvant s'approcher d'eux à portée de faire du mal. Supposé même que la résistance devînt impossible à la longue, la retraite se ferait vers la Nouvelle-Ecosse, et nos troupes y seraient dans ce cas renforcer celles de Québec ou d'Halifax.

“Ce mode d'opérations est le meilleur que je puisse concevoir, dans le présent état d'enfance de la colonie, pour défendre l'île contre un ennemi puissant.

“Si Votre Excellence ne trouve pas nécessaire de m'envoyer un ingénieur, le capitaine Cox, du 21^e régiment, qui très obligeamment a dressé le plan ci-joint en l'absence du sous-arpenteur général et qui compte neuf années de services dans l'artillerie royale, est prêt, si Votre Excellence voulait bien le nommer au département du génie, à m'assister pour l'exécution des travaux de fortification de toute sorte que Votre Excellence jugerait à propos d'ordonner.”

N° 11.—LORD DORCHESTER AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 45.*)

QUÉBEC, 12 juin 1790.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 16 février, et je ne puis qu'approuver votre attention à pourvoir aux moyens de défendre l'île sous votre gouvernement. Il est nécessaire pour cela de concerter mûrement toutes choses d'avance. En ce faisant, vous devez considérer surtout la force naturelle de votre île, le nombre de vos miliciens, leur armement, et la disposition des esprits. Les vaisseaux de guerre et les troupes régulières étant sous les ordres des commandants nommés par le roi, ne rentrent pas

dans l'objet du rapport que je vous demande maintenant. Ils ne sont pas à votre disposition, mais un état exact de vos propres forces pourrait leur être d'une grande utilité pour la préparation de leur plan général d'opérations. L'île serait peut-être laissée à sa propre défense, pour un temps du moins, ce qui ajoute encore à la nécessité de mettre votre milice sur le pied de rendre tous les services qu'on en doit attendre.

Vous voudrez bien me faire connaître les lois et les règlements qui régissent votre milice et le nombre de vos miliciens, et joindre à ces renseignements toutes les observations propres à m'éclairer sur vos forces et sur la manière dont vous vous proposez de les utiliser. Le lieutenant-gouverneur Parr a dû vous écrire à ce sujet, suivant des instructions de moi en date du 9 janvier 1788.

Quand je serai en possession de ces détails, je verrai quelles instructions supplémentaires je puis donner à propos de votre dernière demande de canons, armes et munitions, qui m'a été communiquée par le brigadier général Ogilvie, ne pouvant rien décider sans avoir des renseignements plus particuliers et plus précis sur les quantités et les qualités, sur l'usage qui se ferait des objets demandés et sur le degré de sûreté que l'île offre pour un dépôt de cette nature.

Par votre état des établissements du Cap-Breton, en date du 28 novembre 1789 (c'est le dernier que j'ai reçu), le nombre des hommes paraît se monter à cent trente-cinq seulement, outre soixante serviteurs; mais je remarque qu'à cette époque vous n'aviez pas le rôle complet de certaine partie de l'île; j'espère que vous pourrez maintenant me fournir un compte exact de toute votre milice.

Je suis avec considération, etc.,

DORCHESTER.

Au lieutenant-gouverneur MACARMICK.

N° 12.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR
GÉNÉRAL CLARKE.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 58.)

HALIFAX, 6 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai reçu en son temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 mai. J'avais, suivant vos ordres, donné avis au lieutenant-gouverneur Wentworth que je livrerais des provisions au corps qu'il levait; mais avant que cette livraison ait été nécessaire, votre lettre du 3 juin m'est arrivée; et j'ai tout suspendu pour attendre de nouvelles instructions de votre part. Je n'ai encore reçu d'ordres, ni du secrétaire d'Etat ni du bureau de la guerre, au sujet de ce corps; et par les communications du gouverneur Wentworth, desquelles je vous parle plus au long dans une lettre particulière de ce jour, il m'a paru que le corps en question devait être pourvu de subsistances autrement que les troupes du roi. Conformément à vos ordres, je leur ferai donner les mêmes rations de casernement que reçoivent les régiments en service dans ce district.

Je regrette que la nomination de M. Pu'nam n'ait pas eu lieu, car, selon moi, elle eût été avantageuse au service; celui qui a la place, toutefois, est très capable; seulement il a besoin d'expérience.

Il n'a passé ici aucun bâtiment du roi en route pour Québec, et il n'est pas probable que je puisse, à l'époque où nous sommes, m'en procurer un; de sorte qu'il m'a été impossible d'expédier, suivant vos ordres, le numéraire demandé; je dois vous dire que la caisse militaire, quelque bien remplie qu'elle ait été, avait été grossie, principalement sur l'idée qu'une guerre pourrait nécessiter de grandes dépenses et être cause que l'on trouverait plus difficilement de l'argent; c'est ce qui est arrivé en effet; il a fallu faire des dépenses considérables pour affréter les bâtiments qui ont transporté les deux régiments aux Indes-Occidentales, et conduit l'expédition à l'île de Saint-Pierre; en outre, plusieurs belles prises ayant été amenées à ce port, les spéculateurs ont eu l'occasion d'employer ce qu'ils avaient d'argent sonnante; l'aide-paie-maître général me rapporte qu'on n'en trouverait pas à cette heure pour des lettres de change, même au pair.

Dans ces circonstances, je prends la liberté de vous demander s'il serait bien opportun d'expédier les six mille livres à Québec, en cas que j'en trouve l'occasion à l'automne. Je vous transmettrai une note du montant approximatif en espèces dans la caisse aussitôt que le loyer des transports aura été entièrement payé.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Brigadier général.

Au major général CLARKE,
etc., etc., etc.

N° 13.—LE LIEUTENANT GOUVERNEUR MACARMICK AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, p. 67.*)

SYDNEY, CAP-BRETON, 8 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître que le major commandant la milice à Arichat ou Conway-Harbour, vient de m'écrire qu'un grand nombre d'Acadiens habitant cet endroit ont refusé de servir dans la milice, comme les y oblige une ordonnance provinciale, et qu'un esprit de désaffection et de déloyauté se répand visiblement parmi eux. J'apprends aussi qu'ils tentent d'empoisonner l'esprit aux Sauvages, qui ont leur principale résidence dans cette localité. J'espère donc que vous voudrez bien, aussitôt qu'il vous sera possible de le faire, y envoyer un petit détachement de troupes pour aider le magistrat civil à maintenir la paix publique, ce qui sera considéré comme une nouvelle faveur par celui qui a l'honneur de se souscrire avec respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WM MACARMICK,

Lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

Au brigadier général OGILVIE.

N° 14.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LEMAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 69.*)

HALIFAX, 30 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du commandant en chef, copie de deux lettres que j'ai reçues du lieutenant-gouverneur Macarmick. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas, sans ordres, lui envoyer de pièces de campagne; mais qu'à la première occasion qui s'offrirait, de petits canons de fer lui seraient expédiés; que je soumettrais à l'approbation l'estimation jointe à sa lettre du 4; qu'il était impossible de lui fournir des médicaments, parce qu'il n'y en avait pas dans le dépôt de l'hôpital; et que, vu l'état présent de la garnison de cette place-ci, je ne pouvais lui accorder le détachement de troupes qu'il me demandait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Brigadier général.

FRANCIS LEMAISTRE, écr.

No. 15.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 70.*)

HALIFAX, 9 septembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 27 du mois dernier. Je donnerai des ordres pour la livraison de provisions au corps provinci^{al}

du lieutenant-gouverneur Wentworth, aussitôt que le paiement de ce régiment sera réglé de manière qu'on puisse prélever des retenues sur les soldes pour ces fournitures; car le régiment ne se payera point sur la caisse militaire; le gouverneur a des instructions portant de prendre l'aide-paie-maître pour agent, lequel devra tirer sur la Trésorerie.

Par le dernier paquet d'Angleterre, le lieutenant-gouverneur Wentworth a reçu une lettre du secrétaire d'Etat, confirmant les premiers ordres, qui étaient de prendre les officiers parmi les "demi-paie", et mandant que le major Cairny devra avoir la grade de lieutenant-colonel et le major Bayard être nommé major de régiment; mais je n'ai pas eu d'autre information, et j'ignore si le lieutenant-gouverneur a fait ces nominations, ou s'il a modifié la première liste d'officiers.

Je reconnais volontiers les commissions des officiers qui sont nommés dans les conditions ci-dessus; mais je ne me crois pas libre d'approuver les commissions de ceux qui sont nommés ou promus aux emplois de lieutenants et d'enseignes sans avoir jamais été à l'armée, non plus que les promotions de lieutenants à demi-solde au grade de capitaine, parce que tout cela, selon moi, est fort nuisible au service du roi, et que je suis convaincu qu'il y a un grand nombre d'officiers à demi-solde prêts à servir. En attendant, tous les hommes avec les officiers dont j'ai parlé d'abord, font le service dans le poste de garnison.

Je prends la liberté de vous demander de nouveau quelles mesures il faut prendre à l'égard des déserteurs qui se sont enrôlés dans le corps du gouverneur, et qui se sont fait connaître sur l'offre de pardon; doivent-ils y rester? ou auront-ils le choix soit de servir dans ce corps ou de passer au 4e régiment?

Je prie aussi Votre Excellence de me donner ses ordres et instructions au sujet de la revue du nouveau corps.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Brigadier général.

Major général CLARKE,
etc., etc., etc.

N° 16.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 73.)

HALIFAX, 23 septembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 du mois dernier, concernant le magasin à poudre de la batterie de l'Est.

Au reçu de la lettre du général Clarke, du 2 mars, j'avais demandé à l'ingénieur un rapport sur l'état et la situation du magasin; mais à cause de l'expédition de l'île Saint-Pierre et de la guerre, il n'a pu encore me le faire; du reste, ce rapport eût peu servi; car après la déclaration de la guerre, j'ai trouvé nécessaire presque aussitôt de retirer les poudres de ce magasin, comme j'en ai déjà fait rapport au général; le gouverneur Wentworth avait communiqué alors aux ministres les adresses du Conseil et de l'Assemblée, et je m'étais attendu à recevoir bientôt d'eux des instructions, à l'occasion desquelles j'eusse exprimé mon opinion, toute différente de celle marquée dans les adresses, sur le peu de sûreté du magasin en temps de paix, comme je le représente dans ma lettre au duc de Richmond, dont j'envoie copie par ce courrier au général Clarke.

Je transmettrai, néanmoins, à la première occasion que j'en aurai, au secrétaire de la guerre et au commandant en chef, copie du rapport de l'ingénieur, que je viens de lui ordonner de préparer.

Je ferai insérer le rôle du corps levé par le lieutenant-gouverneur Wentworth, dans les états généraux mensuels; en attendant, je mets sous ce pli, pour l'information du commandant en chef, la liste des soldats et des officiers du corps. J'ai à faire observer, à propos de cette dernière, qu'elle diffère beaucoup de celle que j'ai

déjà envoyée, sans que les changements soient expliqués; des capitaines et des subalternes sur l'ancienne liste ont été remplacés par d'autres.

Le paquet arrivé il y a deux jours m'a apporté l'ordre de la Trésorerie de fournir des provisions à ce régiment; ce que j'avais déjà fait d'après les instructions du général Clarke.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Brigadier général.

FRANCIS LE MAISTRE, écuyer.

N° 17.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 673, page 19.*)

FREDÉRICTON, 24 septembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 août, contenant un extrait d'une lettre de M. Hammond, et l'avis de l'arrivée d'une force navale de l'ennemi sur les côtes de ce continent.

La nouvelle, comme vous le pensiez, en était déjà venue ici, et avait causé une vive alarme dans la ville de Saint-Jean, où je m'étais transporté aussitôt et où j'avais trouvé nécessaire de construire des ouvrages pour la défense de cette place. Les ouvrages ainsi exécutés seront suffisants pour protéger la ville et le port contre toute entreprise navale, qui auparavant était à redouter; et j'ajoute avec satisfaction que leur construction n'a rien coûté au gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

THOS CARLETON.

A Son Excellence,
le major général CLARKE.

N° 18.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR CARLETON.

(*Archives du Canada, série C, vol. 673, page 13.*)

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE, 11 octobre 1793.

MONSIEUR,—Vous avez probablement reçu ces nouvelles; mais comme, néanmoins, il en peut être autrement, j'ai l'honneur de vous informer que nous apprenons, par plusieurs avis venus de New-York, le dernier du 1er du courant, qu'une expédition, de tous les bâtiments français en armement à ce port, était alors prête à prendre la mer. La flotte était montée de 2,400 hommes de débarquement, parmi lesquels il y avait 100 Irlandais, arrivés depuis peu; toute une bande de chenapans qui refusent d'obéir au gouvernement des États-Unis, et 100 déserteurs du corps de Galbaud. Ils ont 40 chevaux et 16 pièces d'artillerie de campagne; sont très mal vêtus. Destination inconnue; mais on suppose que l'expédition est dirigée contre les provinces américaines de Sa Majesté. Très probablement Halifax est son objectif; et le brigadier général Ogilvie prend des mesures de défensive; pour ma part, j'ai ordonné la concentration dans cette ville de 1,000 miliciens des comtés de l'intérieur, avec toute la diligence possible. S'il vient à transpirer quelque autre chose, je vous en donnerai avis aussitôt. Point de nouvelles ni d'Europe ni de la flotte de l'amiral Gardner.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

J. WENTWORTH.

A Son Excellence
le lieutenant-gouverneur CARLETON.

N° 19.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON À LORD DORCHESTER.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 15.)

FRÉDÉRICTON, 21 octobre 1793.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli une lettre reçue aujourd'hui du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, me communiquant des nouvelles sur les préparatifs que les Français font à New-York.

Il a couru ici plusieurs fois de ces bruits l'été dernier, et quoique le Nouveau-Brunswick ne me parût pas être l'objectif des Français, j'ai cru néanmoins que je devais me mettre en garde contre les coups de main, aussi bien que possible. A cette fin, j'ai envoyé 40 soldats d'artillerie et un détachement d'environ 80 hommes du "King's New-Brunswick Regiment," sous le commandement du major Murray, à Saint-Jean; la compagnie du capitaine Clinch est à la frontière de Passamaquoddy et le reste du régiment occupe cette ville-ci et les postes supérieurs. J'ai aussi convoqué et passé en revue la milice de la cité de Saint-Jean, composant un effectif de 511 hommes, sergents et soldats, lesquels se sont mis avec ardeur à préparer des fascines et à faire des épaulements temporaires pour couvrir les canons, qui, placés en situations avantageuses, défendront le port. Dans le présent état de la province, il ne m'a pas été possible de prendre d'autres mesures; et le manque d'armes m'a empêché d'utiliser les milices rurales.

Les dernières nouvelles qui m'ont été mandées par le gouverneur Wentworth m'ont engagé à envoyer des exprès au brigadier général Ogilvie; je lui demande de m'expédier 2,000 fusils avec leurs accessoires, par la voie de Windsor, où un petit bâtiment a l'ordre de les recevoir. J'espère que le brigadier général Ogilvie pressera aussi l'envoi des munitions d'artillerie mentionnées en l'état que lui a transmis Votre Seigneurie, et dont je lui ai adressé la réquisition aussitôt après avoir eu l'ordre de Votre Seigneurie.

Je vais renforcer le poste à Saint-Jean par tous les moyens en mon pouvoir; je suis sur le point de m'y rendre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, milord,

Le très humble et obéissant serviteur de Votre Seigneurie,

THOMAS CARLETON,
Brigadier général.

Au très honorable
LORD DORCHESTER,
etc., etc., etc.

N° 20.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE A FRANCIS
LE MAISTRE.*(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 76.)*

HALIFAX, 23 décembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour que vous le communiquiez à Son Excellence lord Dorchester, l'extrait suivant d'une lettre du lieutenant-gouverneur Wentworth, en date du 23 novembre dernier.

"Par une lettre datée de Whitehall 3 octobre 1793, le très honorable Henry Dundas a bien voulu m'informer que, bien qu'il m'eût mandé le 6 juillet dernier les raisons pour lesquelles Sa Majesté jugeait à propos de ne point consentir à la distinction que j'avais sollicitée pour le régiment provincial de la Nouvelle-Ecosse, cependant Sa Majesté voyant le zèle, l'activité, la bonne conduite du corps et son regret que la demande eût été refusée, nous permet de lui conserver son nom primitif de "Royal Nova-Scotia Regiment," et je ne doute pas que vous ne m'approuviez de le mettre en possession de cette marque de la faveur de Sa Majesté."

J'ai répondu au lieutenant-gouverneur que je ferais part à lord Dorchester de sa lettre, et que j'avais le devoir d'obéir aux commandements de Sa Majesté.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous faire observer que la voie employée pour cette communication me paraît très extraordinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

A FRANCIS LE MAISTRE, ECUIER,
Secrétaire militaire.

N° 21.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH AU MAJOR
GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 79.*)

HALIFAX, 21 janvier 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le secrétaire Dundas, à la date du 31 octobre, m'a écrit : "Sa Majesté vous donne l'ordre de lever deux nouvelles compagnies de 100 hommes chacune pour en augmenter le régiment. Eu égard aux circonstances particulières où se trouvent les capitaines Howe et Aldridge, vous les pourrez donner à ces officiers." Conformément à ces instructions, j'ai pris des mesures pour le recrutement, et nommé les capitaines Howe et Aldridge. Je vous manderai dans quelques jours les noms des officiers subalternes.

A l'égard des prisonniers français, voici les instructions que j'ai reçues par une lettre de M. le secrétaire Dundas, en date du 8 novembre 1793.

"Si aucune occasion ne s'était présentée, de renvoyer en Europe les prisonniers amenés de Saint-Pierre et de Miquelon à Halifax, vous vous procurerez au plus tôt les bâtiments nécessaires, au meilleur marché possible, n'importe la grandeur ou le tonnage, pour les expédier à M. Dobree, agent des prisonniers à Guernesey, qui recevra des ordres à leur sujet."

Une seconde lettre de même date portait, à propos encore des prisonniers et des habitants des îles de Saint-Pierre et Miquelon : "En ce qui concerne les habitants, vous aurez à considérer si, en usant des précautions que votre jugement vous suggérera, la portion utile et travailleuse n'en pourrait pas être retenue; si vous ne pouviez pas lui permettre de demeurer dans une localité de la Nouvelle-Ecosse qui lui serait assignée par vous. Quant aux prisonniers pris à Saint-Pierre et à Miquelon, vous examinerez si, en les laissant s'en aller ailleurs, il vous serait possible d'empêcher qu'aucun d'eux trouve asile dans la province. Au cas où ces choses seraient praticables, sans exposer à aucun risque les intérêts de Sa Majesté, je vous autorise à demander aux officiers commandants du roi sur la station d'Halifax, et aux autres serviteurs du roi auxquels vous trouverez à propos de vous adresser, le concours et l'assistance dont vous aurez besoin."

Suivant ces ordres, je m'occupe en ce moment des moyens à prendre pour les exécuter avec diligence; et je vous serai fort obligé de m'assurer de votre concours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre, etc,

F. WENTWORTH.

Au major général OGILVIE.

N° 22.—M. DUNDAS AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(Archives du Canada, série C, vol. 245, page 5.)

WHITEHALL, 14 février 1794.

MONSIEUR,—J'ai reçu et mis sous les yeux du roi votre lettre du 20 du mois dernier. Vous accorderez aux habitants de Saint-Pierre et Miquelon, qui le voudront faire, de passer dans les Etats-Unis ; quant aux officiers français et à leurs familles, ils doivent, naturellement, être compris parmi les prisonniers à envoyer à Guernesey. Comme il est évident, par les états de milice et d'autres circonstances, que le Cap-Breton ne peut pourvoir seul à sa propre défense et à sa sûreté, j'espère que le complètement du régiment royal de la Nouvelle-Ecosse à l'effectif de 800 hommes, avant l'ouverture de la saison, permettra de lui en envoyer deux compagnies.

Je suis, monsieur, etc,

HENRY DUNDAS.

Au major général OGILVIE.

N° 23.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON À LORD DORCHESTER.

(Archives du Canada, série C, vol. 718, page 7.)

FRÉDÉRICTON, 2 mars 1794.

MILORD,—Persuadé que le recrutement du "Kings New-Brunswick Regiment" serait accéléré par l'établissement d'un poste temporaire sur la limite occidentale de cette province, j'y avais nommé un capitaine, choisi parmi les officiers à la demi-solde et qui a des relations étendues dans cette partie du pays. Les recrues y sont maintenant au nombre de plus de soixante, sans compter toutes celles qui en ont été envoyées au quartier général du régiment.

La seule dépense de surcroît a été d'appointer un aide-commissaire sur le pied de 5s. par jour.

Je prie Votre Seigneurie de décider s'il est opportun de maintenir ce poste, qui devra nécessiter naturellement quelque autre dépense de la part du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Milord, de Votre Seigneurie,

Le très obéissant serviteur,

THOS CARLETON,

Brigadier général.

Au très honorable

Lord DORCHESTER,

etc., etc., etc.

N° 24.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 84.)

HALIFAX, 3 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une lettre que m'a écrite le très honorable Henry Dundas, un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté, au sujet de l'équipage du senau armé de Sa Majesté *The Earl of Moira*, porte d'employer de 40 à 60 hommes du "Royal Nova Scotia Regiment" sur ce bâtiment, si j'en ai l'occasion, ou un moindre nombre, ce qui doit diminuer le personnel marin qui autrement serait absolument nécessaire. En conséquence, je vous demande de permettre l'embarquement de 14 hommes et 1 sergent sur le senau, qui sera prêt à

les recevoir le 10. Les vivres, armes et munitions leur seront fournies pendant la durée de leur service à bord.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc,

J. WENTWORTH.

Au major général OGILVIE.

N° 25.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE AU LIEUTENANT GOUVERNEUR WENTWORTH.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 86.)

HALIFAX, - avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3, me faisant part des instructions du très honorable Henry Dundas, au sujet du senau de S. M. *The Earl of Moira*, qui portent d'employer de 40 à 60 hommes du "Royal Nova Scotia Regiment" sur ce bâtiment, si vous en avez l'occasion, ou un moindre nombre; et en conséquence, me demandant de donner des ordres pour l'embarquement de 14 soldats et 1 sergent, le 10, sur le senau, où ils recevraient vivres, armes et munitions.

J'aurais été bien aise de recevoir plus tôt cette communication; je l'eusse soumise à Son Excellence le gouverneur général et commandant en chef et j'eusse reçu ses ordres, après lui avoir, nécessairement, exposé les grands inconvénients et le danger qu'il peut y avoir, dans ce temps critique, à ôter au service de la défense sur terre 60 hommes, ou moins même, tirés d'un corps dont l'effectif est d'environ 360 hommes et de la faible garnison de cette ville, qui peut à peine suffire au service ordinaire.

Mais, suivant votre demande, je donnerai les ordres nécessaires pour l'embarquement de 14 hommes et 1 sergent des "Royal Nova Scotia Provincials," sans armes, sur le senau *The Earl of Moira*, le 10 du courant, ce détachement de devant point recevoir de provisions, etc., de la garnison, à partir de cette date; et j'en ferai rapport à lord Dorchester.

JAMES OGILVIE,

Major général.

Au lieutenant gouverneur WENTWORTH,
etc.. etc., etc.

N° 26.—LE LIEUTENANT GOUVERNEUR WENTWORTH AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(Archives du Canada, série C, vol. 366, page 92.)

HALIFAX, 3 avril 1794.

MONSIEUR,—Comme il y a maintenant une escadre nombreuse de vaisseaux et autres bâtiments français dans les ports des Etats-Unis d'Amérique, il est probable que quelques-uns seront détachés pour faire des tentatives sur les ports maritimes de cette province. Les habitants du comté d'Annapolis craignent beaucoup que leur situation ne les expose des premiers à une descente des ennemis, étant entièrement dépourvus de canons, de munitions et de fortifications pour repousser une attaque, si petits que fussent les bâtiments. La milice est prête à défendre le pays. Les habitants s'offrent partout à construire les ouvrages qu'ils croient nécessaires. Deux compagnies que j'ai choisies, chacune de soixante hommes, s'exercent assidûment au service du canon depuis neuf mois. Mon devoir, pour toutes ces raisons, est de vous prier de vouloir bien faire livrer par le bureau de l'artillerie de Sa Majesté sous votre commandement, deux canons de fer de dix-huit et deux de quatre, avec les quantités de munitions nécessaires, outre ce qu'il en faudrait pour les exercices à feu; ainsi que soixante mille cartouches de mousquet à balles, pour la ville et les ouvrages d'Annapolis; aussi, deux canons de fer de dix-huit, avec munitions, etc., pour Digby,

avec trente mille cartouches de mousquet à balles ; aussi deux pièces de bronze de six livres propres au service de campagne, avec munitions et accessoires, pour la "Nova Scotia Legion," dans laquelle il y a une compagnie d'artilleurs exercés, que commande l'honorable colonel Thomas Barclay. Les officiers supérieurs de la milice et les principaux habitants me représentent qu'ils sont capables et ont le plus vif désir de défendre cette portion de la province, si on leur fournit les moyens ci-dessus, et que sans cela ils se verront livrés continuellement à la crainte d'une attaque ou de ravages impitoyables. Le senau armé de Sa Majesté *The Earl of Moira* sera prêt à prendre la mer dans dix jours au plus tard, et transportera les canons, etc., si vous croyez devoir acquiescer à ma demande.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. WENTWORTH.

Au major général OGILVIE.

N° 27.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 88.*)

HALIFAX, 4 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une lettre (n° 1) que le lieutenant-gouverneur Wentworth m'a écrite, avec ma réponse (n° 2), pour que vous les mettiez l'une et l'autre sous les yeux de Son Excellence lord Dorchester.

Quoiqu'il ne me paraisse pas probable que l'on me demande de détacher d'autres troupes, je crois nécessaire, cependant, vu la faiblesse de la garnison, de communiquer à Sa Seigneurie ma réponse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Major général.

FRANCIS LE MAISTRE, ÉCUIER,
Secrétaire militaire.

N° 28.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 89.*)

HALIFAX, 9 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3, me représentant la situation des choses dans le comté d'Annapolis, la force de sa milice, et me demandant pour elle du canon, des munitions, etc.

Je serais extrêmement heureux de satisfaire tout de suite à votre réquisition sur les dépôts d'armes, etc., du roi ; mais cette réquisition est d'une importance et d'une nature telles, qu'après mûre considération, je ne me sens pas libre d'ordonner les livraisons sans en avoir eu l'ordre de Son Excellence le commandant en chef, à qui je soumettrai à la première occasion votre demande en détail.

Je prends la liberté, cependant, de vous faire observer que les plus grosses pièces qui aient encore été envoyées aux points fortifiés de la province sont des pièces de douze ; ce calibre est, je pense, bien suffisant pour tous les besoins, et est d'un service plus facile (particulièrement quand les artilleurs ne sont pas très bien exercés) que la pièce plus forte. Lorsque Annapolis-Royal avait une garnison de troupes du roi, ses plus gros canons étaient des pièces de neuf livres de balle.

A l'égard des deux pièces de campagne de bronze, avec munitions, etc., ce n'est pas l'usage, et d'après les informations que je puis avoir, il serait contre l'ordre, d'employer de cette artillerie autrement que sous la direction d'un détachement du corps de la "Royal Artillery"; c'est ce qui a lieu même quand des pièces de bronze sont attachées à des régiments de troupes réglées. Du reste, il n'y a pas pour le moment, en fait de canons de cette espèce, plus que le nombre qu'il en faut ici, et, dans la présente conjoncture, il ne serait pas possible de détacher un seul homme de l'artillerie royale.

Je dois aussi faire observer que les quantités de cartouches à balle demandées par vous sont véritablement très considérables, et bien supérieures à celles dont on pourrait se passer ici; il en a déjà été livré environ huit mille au corps du comté d'Annapolis, en octobre dernier, et je suis d'avis, comme il y a un garde-magasin à Annapolis, que l'on rassemble ces munitions et les mette en sa garde; elles seraient ensuite distribuées, à mesure des besoins, comme les colonels le croiraient nécessaire; en outre, il y a là plusieurs barils de poudre avec les autres matières, dont on pourra, en cas de nécessité, faire confectionner des cartouches par le corps d'artillerie en station à Annapolis. Il importe aussi que les munitions livrées aux autres corps dans la province soient inspectées, ainsi que les armes; c'est un soin que conseil de prendre le général Clarke dans une lettre qu'il m'écrivait le 8 juin 1793.

Il n'y a pas, j'espère, grand danger que les croiseurs français, et plus particulièrement que les vaisseaux de haut bord, viennent dans la baie de Fundy. Je vous donnerai communication des instructions de lord Dorchester aussitôt que je les aurai reçues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

JAMES OGILVIE,
Major général.

Au lieutenant-gouverneur WENTWORTH, etc., etc., etc.

N° 29.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol. 366, page 95.*)

HALIFAX, 12 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour que vous la communiquiez à Son Excellence lord Dorchester, copie d'une lettre datée du 3, que j'ai reçue du lieutenant-gouverneur Wentworth, à laquelle je joins copie de ma réponse.

Je ne me suis pas cru libre, sans l'approbation de Sa Seigneurie, de livrer les différents objets spécifiés dans la réquisition, dont plusieurs, à mon avis, ne sont pas de nature à s'expédier ainsi; mais comme il était nécessaire, cependant, de fournir des canons, etc., aux districts dont il s'agit, et que le lieutenant-gouverneur Wentworth a réitéré sa demande le 9, j'ai donné ordre d'envoyer quatre canons de fer de douze livres et deux de quatre livres, avec une quantité proportionnée de munitions, à Annapolis et Digby, et sachant qu'il y avait là de la poudre en magasin, j'ai fait ajouter à cet envoi deux mille balles de mousquet avec la matière à enveloppe. J'attends pour le reste les ordres de Sa Seigneurie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Major général.

FRANCIS LE MAISTRE, écuyer,
Secrétaire militaire.

(Cette lettre est datée de 1793 par erreur.)

N^o 30.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE A LORD DORCHESTER.*(Archives du Canada, série C, vol. 245, page 6.)*

HALIFAX, 5 mai 1794.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de Votre Seigneurie, du 26 mars, par laquelle elle me mande que le lieutenant-gouverneur Macarmick ayant exprimé le désir que des troupes réglées fussent employées à la défense du Cap-Breton, Votre Seigneurie lui avait répondu que les vaisseaux de Sa Majesté seraient plus propres à protéger les îles, et qu'il devait s'en remettre à sa milice du soin de repousser les descentes et coups de main de l'ennemi.

Le très honorable M. le secrétaire Dundas, dans sa lettre du 8 août dernier, me marquait qu'il espérait qu'après le complètement du régiment provincial à l'effectif de six cents hommes, je pourrais en envoyer un petit détachement au Cap-Breton; je lui représentai qu'il me serait impossible de le faire alors, et que la saison n'y était pas favorable; mais à cause de sa lettre, et après les très pressantes instances que le lieutenant-gouverneur Macarmick a faites depuis, j'avais conçu l'idée de faire passer, lorsque les troupes évacueraient Saint-Pierre, un détachement composé d'un officier et de trente hommes au Cap-Breton.

Le dernier paquet m'a apporté une lettre de M. Dundas, dont je mets une copie sous ce pli. Je crains qu'il ne soit impossible de remplir son désir, n'y ayant aucune apparence que le régiment provincial atteigne son complet de huit cents hommes; mais comme le secrétaire d'Etat me presse encore, je vais ordonner qu'un capitaine, avec cinquante hommes du corps provincial, se tienne prêt à s'embarquer pour le Cap-Breton; et j'aviserais à les faire partir quand il sera en mon pouvoir de retirer les troupes de Saint-Pierre. Si ce dessein n'avait point l'approbation de Votre Seigneurie, je ne laisserais pas partir le détachement ou je le ferais revenir.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Milord, de Votre
Seigneurie, le très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

*Major général.*N^o 31.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE À LORD DORCHESTER.*(Archives du Canada, série C, vol. 245, p. 9.)*

HALIFAX, 5 mai 1794.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de Votre Seigneurie du 24 février dernier, contenant l'ordre de retirer, pour les raisons qu'elle veut bien donner, les troupes de l'île Saint-Pierre, avec l'artillerie, les munitions, etc., après avoir détruit tout ce qui pourrait incommoder les bâtiments du roi s'ils retournaient à cette île; et portant de plus l'ordre de prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir le pillage, les irrégularités, et assurer le bon ordre, la justice, la tranquillité aux habitants qui resteraient dans l'île; ce que j'aurai soin de communiquer à l'officier commandant; mes instructions lui enjoindront d'y apporter une attention particulière.

Je prendrai aussitôt que possible des mesures pour exécuter les ordres de Votre Seigneurie; j'avais espéré pouvoir le faire avant aujourd'hui. Le lieutenant-gouverneur Wentworth, comme j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Seigneurie par ma lettre au capitaine Le Maistre, du 2 février, avait reçu des instructions du secrétaire d'Etat portant d'emmener les habitants de ces îles; je comptais alors que l'évacuation s'effectuerait bientôt; mais, comme rien n'a encore été fait, je vais donner l'ordre de faire revenir à Halifax les troupes de l'expédition, après m'être concerté avec le commandant de la station navale.

J'ai aussi à mander que le gouvernement a fourni des vivres aux habitants de ces îles, et que, s'ils y restent, il sera nécessaire de continuer ces secours.

Le très honorable secrétaire au département de la guerre m'a transmis, par le dernier paquet, copie d'une lettre de lui à Votre Seigneurie sur le sujet de la prime d'engagement des recrues dans l'Amérique du Nord; j'userai de tous les moyens en mon pouvoir pour hâter le recrutement. J'ai aussi reçu du secrétaire de la guerre une lettre que M. le secrétaire Dundas lui a écrite, contenant copie d'une lettre relative au corps provincial que le lieutenant-gouverneur Fanning doit lever dans l'île de Saint-Jean, et à l'augmentation des "Provinciaux" de la Nouvelle-Ecosse, auxquels on ajoute deux compagnies de cent hommes, pour porter à huit cents hommes l'effectif du régiment.

J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect,

Milord, de Votre Seigneurie l'humble et obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Major général.

N° 32.—LE MAJOR GÉNÉRAL CARLETON A LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol. 718, page 8.*)

FREDÉRICTON, 15 juillet 1794.

MILORD,—J'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie que, depuis que les troupes ont été retirées de la frontière occidentale de cette province, les magistrats et autres habitants du comté de Charlotte ont représenté: "Qu'un grand nombre des miliciens du comté se sont enrôlés dans la compagnie du capitaine Clinch, du "King's New-Brunswick Regiment"; que ces hommes, avant leur engagement, résidaient pour la plupart à St-Andrews et pouvaient au besoin être employés à défendre ce port maritime; que St-Andrews est la seconde place marchande de la province; que des navires nombreux y viennent prendre charge, chaque année, pour l'Europe et les Indes Occidentales, et qu'il s'y fait un dépôt considérable de marchandises; que cette ville possède des chantiers de construction toujours très actifs; que ses habitants se livrent à de grandes opérations de pêche et d'exportation de bois; que sa situation est dangereuse, étant placée à l'entrée de la baie de Fundy, et séparée de l'Etat de Massachussets par la petite rivière Scoodiac seulement; en sorte qu'elle pourrait être surprise et mise au pillage par des petites bandes venant faire des déprédations; et que ce danger, auquel elle se trouve maintenant exposée, elle ne le craint pas, quand une compagnie composée d'habitants du comté y stationnait, constamment prête à résister à une attaque soudaine et à donner ainsi à la milice le "temps de s'assembler."

Ils me prient instamment de relater tous ces faits à Votre Seigneurie, espérant que Votre Seigneurie, eu égard à des circonstances si particulières, voudra permettre à la compagnie du capitaine Clinch de revenir à sa station sur la frontière.

Il me reste à ajouter que, grâce à l'activité et à l'intelligence du capitaine Clinch, sa compagnie ne s'est point relâchée sur la discipline dans son éloignement du quartier général; et que pendant son séjour à Passamaquoddy, elle s'est montrée fort diligente et heureuse dans la recherche et l'arrestation des déserteurs, qui, d'ordinaire, prennent de ce côté pour s'échapper de la province.

J'ai l'honneur d'être, avec grand respect, milord,

De Votre Seigneurie,

Le très humble et très obéissant serviteur,

THOS CARLETON,

Major général.

Au très honorable

LORD DORCHESTER,

etc., etc., etc.

NOTE D.

DESSEINS DES RÉPUBLICAINS FRANÇAIS SUR LE CANADA.

N° 1.—LE CAPITAINE SCHOEDDE AU CAPITAINE LE MAISTRE.

(Archives du Canada, série C, vol. 373, p. 26.)

FORT ONTARIO, 9 septembre 1793.

MONSIEUR,—Je reçois avis de New-York qu'un M. Mezières (lequel a été secrétaire de Genest quelque temps), se rend en ce moment au Canada, avec, me dit-on, le dessein de fomentier des divisions parmi les Canadiens. Il voyage sous un nom supposé, que je ne connais pas.

Je ne me permettrai pas de m'adresser au quartier général, autrement que par le canal ordinaire, si l'occasion ne me manquait pour prévenir assez tôt Son Excellence le lieutenant-gouverneur Simcoe; c'est ce qui m'engage à prendre cette liberté; mon seul motif étant le désir de servir les intérêts publics.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. H. SCHOEDDE,

Lieutenant au 60^e régiment, commandant au fort Ontario.

Au capitaine LE MAISTRE,
S. M.

N° 2.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

*(Archives du Canada, série C, vol. 673 page 20.)**(Confidentielle.)*

YORK, 24 septembre 1793.

MONSIEUR,—Je viens d'apprendre d'une personne digne de créance qu'un Français nommé Mazerès ou Mezière a été envoyé dans le Bas-Canada par M. Genest, le résident français aux Etats-Unis. Cet émissaire est, paraît-il, un jeune homme, d'une grande adresse, tout à fait propre à répandre les doctrines démocratiques dont il est un partisan enthousiaste et fanatique. J'ai cru devoir communiquer cet avis à Votre Excellence.

Je suis, monsieur, avec respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. G. SIMCOE.

A Son Excellence
Le général CLARKE.

N° 3.—LE LIEUTENANT GÉNÉRAL ROBERT PRESCOTT AU DUC DE PORTLAND.

(Archives du Canada, série Q, vol., 78, page 7.)

QUÉBEC, 24 octobre 1796.

MILORD,—J'ai à informer Votre Grâce qu'un esprit de désobéissance aux lois s'est manifesté dernièrement dans différentes parties de cette province, mais plus particulièrement dans la ville et le district de Montréal, où il s'est porté ouvertement à des actes du caractère le plus séditionnel.

Un bill, passé à la dernière session de la législature, pour l'amélioration des chemins, etc., a été le principal prétexte de ces mouvements. A Québec, on a bientôt réprimé les réfractaires et rétabli l'ordre en emprisonnant quelques-uns des meneurs;

mais l'indulgence montrée par les magistrats à Montréal paraît y avoir produit un effet bien différent. Je mets sous ce pli copie d'une lettre de ces magistrats et de la réponse qui leur a été faite par mon ordre. La fermentation est un peu tombée depuis. Néanmoins, je crois tout à fait nécessaire de montrer qu'on ne viole pas les lois avec impunité, et que la branche exécutive du gouvernement a suffisamment de résolution et d'énergie pour forcer les résistants à obéir.

Le juge en chef étant de mon avis, j'ai décerné une nouvelle commission de juges de paix pour le district de Montréal, dont sont retranchés plusieurs anciens magistrats, qui, s'ils n'ont pas encouragé les rassemblements tumultueux, ont du moins tenu une conduite ayant des apparences de connivence; d'autres personnes d'une loyauté et d'une fermeté reconnues les remplacent.

Le procureur général a été chargé, à la suite de cette commission, d'informer avec le solliciteur général sur l'origine et les progrès de ces mouvements séditieux et de faire rapport. Je ne manquerai de communiquer à Votre Grâce le résultat des recherches.

Il ne faut pas que j'oublie de dire ici qu'il y a de fortes raisons de croire que des émissaires de M. Adet, le ministre français aux Etats-Unis, se sont introduits dans la province. Jusqu'à présent ils se sont dérobés à tous les efforts faits pour les découvrir, et l'asile secret qu'ils ont trouvé ne montre que trop bien qu'il existe dans les basses classes de la population une disposition favorable à leur cause. M. Adet lui-même est venu dernièrement sur les frontières de la province.

A ces circonstances je puis ajouter que, tout récemment, la nouvelle de la présence d'une escadre française sur les côtes a été accueillie avec une satisfaction marquée par beaucoup de gens d'ici, et qu'elle a encouragé les désordres à Montréal.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Grâce le très humble et très obéissant serviteur,

ROBT PRESCOTT.

N^o 4.—RAPPORT DU PROCUREUR GÉNÉRAL AU CONSEIL EXÉCUTIF, ET DÉLIBÉRATIONS Y RELATIVES.

(Archives du Canada, série Q, vol. 78, p. 96.)

DIMANCHE, 30 octobre 1796.

Son Excellence a informé le "board" qu'elle avait trouvé à propos de décerner une nouvelle commission de juges de paix pour le district de Montréal, que le procureur général avait eu ordre de s'en servir, pour faire sur les lieux une enquête au sujet des mouvements séditieux qui s'y sont produits dernièrement; qu'il est de retour, mais n'a pas encore eu le temps de rédiger par écrit les informations qu'il a recueillies; et que Son Excellence l'a mandé à la réunion pour faire un rapport verbal.

Le procureur général, appelé, a dit au que "par les renseignements et les opinions de MM. de Lothinière, McGill, Richardson, Murray, Papineau et de plusieurs autres habitants du district de Montréal, et aussi par ses propres observations, il était bien convaincu que le district de Montréal, particulièrement l'île, était grandement désaffectionné du gouvernement de Sa Majesté. Que la résistance à l'exécution de l'Acte des chemins avait beaucoup augmenté, et s'était manifestée en deux occasions très récentes d'une manière extraordinaire: dans l'un de ces cas, où il s'agissait d'une saisie-exécution décernée contre Luc Berthelot en recouvrement d'amende, l'officier ministériel avait été très violemment et dangereusement battu; dans l'autre cas (c'était encore une saisie exercée contre un Latour) l'officier du shérif avait été empêché par une troupe d'hommes armés, au nombre de dix et plus; et les deux fois, le bref du roi était forcément resté sans exécution.

"Que la résistance et la désaffection des habitants paraissaient être excitées par des émissaires français; car on croit généralement qu'il y en a plusieurs dans le district.

“ Qu'un pamphlet de la tendance les plus séditeuse signé par Adet, l'ambassadeur de la République française aux États-Unis, circulait dans le district; qu'il portait les armes de la République française, et qu'il était adressé aux Canadiens, leur assurant que la France, ayant conquis l'Espagne, l'Autriche et l'Italie, était résolue maintenant de subjuguier la Grande-Bretagne; qu'elle allait commencer par ses colonies; qu'elle croyait devoir tout d'abord tourner son attention sur les Canadiens, pour les délivrer de l'esclavage dans lequel ils gémissaient et qu'elle prenait des mesures à cette fin. Que cet écrit indiquait ensuite les avantages supposés de la forme républicaine de gouvernement sur la forme britannique, et se terminait par ces mots: “ On n'entendra bientôt que le cri de *Vive la République!* depuis le Canada jusqu'à Paris.”

Le procureur général a ajouté qu'il avait entendu dire, étant à Montréal, que la République française avait l'intention de lever des troupes en Canada, et y avait même envoyé quatre commissions d'officiers; que le commandement d'un régiment était réservé à un M. Maigré, lieutenant-colonel du régiment des sapeurs au service républicain. Le procureur général, à l'égard de ces derniers faits, a déclaré au Conseil qu'il n'en garantissait pas l'exactitude; mais que, pour lui, à cause des personnes par lesquelles il en avait obtenu la connaissance et à cause du sentiment général et de la situation des affaires dans le district de Montréal, il les croyait vrais.

Le procureur général s'étant alors retiré, Son Excellence a fait donner lecture des projets de proclamation et d'ordre en conseil qui suivent:—
(*Textuel.*)

“ Par Son Excellence Robert Prescottt, écuyer, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la province du Bas-Canada, général et commandant en chef de toutes les forces de Sa Majesté dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et leurs diverses dépendances, et dans l'île de Terre-Neuve.
“ Proclamation.

“ Vu que diverses personnes mal intentionnées ont depuis peu manifesté des tentatives séditeuses et méchantes pour aliéner l'affection des loyaux sujets de Sa Majesté, et les ont aussi excités par de fausses représentations à désobéir aux lois, et particulièrement certains étrangers, étant de nos ennemis qui se tiennent cachés dans différentes parties de cette province, agissant de concert avec des personnes dans les gouvernements étrangers, avec une intention d'étendre les desseins criminels de tels ennemis de la paix et du bonheur des habitants de cette province, et de toute religion, gouvernement et ordre social; et étant très expédient de réprimer les desseins méchants et les pratiques séditeuses ci-dessus, et d'être sur ses gardes contre toutes tentatives de troubler la tranquillité, l'ordre et le bon gouvernement de cette colonie: A ces causes, j'ai jugé à propos, de l'avis du Conseil exécutif de Sa Majesté, d'émaner cette présente proclamation, enjoignant et requérant strictement tous magistrats dans et par toute la province, capitaines de milice, officiers de paix et autres bons sujets de Sa Majesté, de faire toute leur diligence, pour découvrir toutes et chaque personnes qui pourront tenir des discours séditeux ou autres paroles tendantes à la sédition, répandre de fausses nouvelles, publier ou distribuer des papiers, écrits ou imprimés diffamatoires qui tendent à exciter le mécontentement dans les esprits, ou à diminuer l'affection des dits sujets de Sa Majesté, ou troubler en aucune manière la paix et le bonheur dont on jouit sous le gouvernement de Sa Majesté dans cette colonie. Et j'ordonne aux dits magistrats, capitaines de milice, officiers de paix et autres sujets de Sa Majesté, respectivement, de saisir et arrêter, ou faire saisir et arrêter toutes et chaque personnes agissant d'une manière illégale et pernicieuse; et plus particulièrement tous et chacun des étrangers, étant ennemis comme ci-dessus, et qui sont actuellement ou qui seront trouvés dans les limites de cette province, afin que, par une exécution vigoureuse des lois, tous contrevenants soient traduits à telle punition qui pourra détourner toutes personnes d'entretenir de semblables desseins méchants et séditeux commis contre l'ordre et la tranquillité du gouvernement de Sa Majesté, et la sûreté, la paix et la prospérité de ses fidèles et loyaux sujets.

“Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, au château Saint-Louis, dans la ville de Québec, dans la dite province du Bas-Canada, le trentième jour d’octobre dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, et dans l’an de Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt-seize.”

Province du }
Bas-Canada. } Savoir:—

“Au Conseil exécutif de Sa Majesté de et pour la dite province du Bas-Canada, réuni au château Saint-Louis, en la ville de Québec, dans la dite province, le dimanche trentième jour d’octobre l’an de Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt-seize et du règne de Sa Majesté le trente-septième;

Présences :

“Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil.

(Textuel.)

“Vu que par un Acte du parlement provincial du Bas-Canada, fait et passé dans la trente-quatrième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé: “Acte qui établit des règlements concernant les étrangers et certains sujets de Sa Majesté, qui, ayant résidé en France, viennent dans cette province, ou y résident; et qui donne pouvoir à Sa Majesté de s’assurer et détenir des personnes accusées ou soupçonnées de haute trahison; et pour l’arrêt et l’emprisonnement de toutes personnes qui peuvent individuellement, par des pratiques sédicieuses, tenter de troubler le gouvernement de cette province.” Il est statué, que le gouverneur, lieutenant-gouverneur ou la personne administrant le gouvernement de la dite province durant la continuation du dit Acte, pourra et peut par sa proclamation ou son ordre fait dans le Conseil exécutif de cette province, ordonner que tous étrangers partiront de cette province dans le temps qui sera fixé par telle proclamation ou ordre respectivement. Et vu que divers étrangers et autres personnes mal intentionnées ont depuis peu manifesté des tentatives séditienses et méchantes, pour aliéner l’affection des loyaux sujets de Sa Majesté, par de fausses représentations de la conduite des personnes qui exercent actuellement l’autorité suprême en France, et particulièrement de certains Français qui sont nos ennemis et qui se tiennent cachés dans différentes parties de cette province, agissant de concert avec des personnes dans les gouvernements étrangers, avec une intention d’étendre les desseins criminels de tels ennemis de la paix et du bonheur des habitants de cette province, et de toute religion, gouvernement et ordre social; c’est pourquoi Son Excellence le lieutenant-gouverneur, en vertu de cet ordre fait dans le dit Conseil exécutif, suivant le dit Acte, ordonne et enjoint à toutes personnes quelconques, étant sujets de France, qui sont arrivées dans cette province depuis le premier jour de mai qui était dans l’an de Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt-quatorze, de laisser cette province dans l’espace de vingt jours de la date d’icelui, et elles et chacune de ces personnes étant sujets de France commesud dit, sont par le présent ordonnées de partir en conséquence, sous les peines et pénalités contenues dans le susdit Acte.”

Ordonné: La proclamation et l’ordre en conseil ci-dessus seront insérés pendant trois semaines consécutives dans la *Gazette* de Québec et les journaux de Montréal, en anglais et en français; et cinq cents exemplaires en seront imprimés dans les deux langues, pour être affichés sur les portes des églises et dans d’autres endroits des villes et faubourgs de Québec, Montréal et Trois-Rivières, et des autres paroisses de la province.

N° 5.—WILLIAM STANTON AU COLONEL BARNES, A.Q.M.G.

(*Archives du Canada, série Q, vol. 78, p. 145.*)

SAINT-JEAN, 18 novembre 1796.

MONSIEUR,—Après avoir reçu votre note, je me suis tenu tous ces jours-ci près de Rouse’s-Point, sur la frontière; mais je ne puis mettre la main sur aucun papier

ou lettre. Voici les informations que j'ai ramassées. Vers le milieu du mois dernier, cinq Français sont venus à Rouse's-Point de New-York et y sont restés quelques jours, consultant sur les moyens de s'introduire dans la province avec des papiers qu'ils avaient à distribuer parmi les Canadiens. En se mettant en chemin, accompagnés d'un guide (un Sneckall, Canadien), pour passer la ligne, ils déployèrent un petit drapeau national et arborèrent la cocarde nationale. Le guide les égara, ils revinrent à Rouse's-Point, et après une courte conférence se séparèrent. Je n'ai pu apprendre quelles décisions avaient été prises par eux. Tout ce que je sais, c'est que l'un d'eux est toujours resté depuis Rouse's-Point, et qu'il bâtit en ce moment une petite maison à moins d'un demi-mille de la frontière, ayant possession du terrain jusqu'à la ligne. Il est là sous le nom de fermier ou cultivateur, mais lui-même se donne pour peintre de sa profession. La terre qu'il occupe ne saurait être l'objet d'une culture sérieuse, et il est aisé de pénétrer ses intentions véritables. Son nom est De Millière et non De Moulière; ce dernier nom est celui du général français qui quitta le *Jupiter* il y a quelques années. Il dit que le Canada sera envahi au printemps et qu'il s'attend à être général; que les Français viendront de New-York par quatre ou cinq à la fois se mêler avec les Canadiens, et qu'à cette heure il n'est là que pour communiquer des renseignements, etc. Voilà ce que les gens aux environs de Rouse's-Point rapportent. A mon sens, cet homme n'est ni instruit ni capable; il est pauvrement vêtu, et sans argent, car sa femme a vendu quelques bijoux pour finir la construction de leur maison. Il a, paraît-il, des cartes du pays et reçoit des paquets de Burlington. Si l'on voulait se saisir de sa personne, il traverse quelquefois au manoir de Caldwell, où il va acheter des clous, etc., pour sa maison.

J'apprends de gens qui l'ont su par ouï-dire qu'un Canadien nommé Launshaw (j'écris ce nom comme on me l'a prononcé) est rentré en Canada par Rouse's-Point il y a quatre jours, après deux ans d'absence. Il a fréquenté les Français, ce qui pourrait le rendre suspect. Il est trapu et a les cheveux roux, et attachés. A un signe à la joue gauche, juste sous l'œil. Il portait un habit rouge vineux, et une culotte de peluche bleue. S'en allait, a-t-il dit, voir ses parents à Québec, et avait l'intention de passer par William-Henry.

Il est venu un autre Canadien, il y a un mois environ, que l'on disait être employé par quelqu'un des cinq Français dont j'ai parlé ci-dessus, et porter des papiers dans sa culotte; mais je n'ai pu parvenir à savoir son nom. Il avait servi récemment sur des croiseurs français; a été deux ans hors de la province; ses amis demeurent quelque part près de Montréal. Il est tailleur de son métier. C'est un jeune homme d'environ 22 ans, à la mine éveillée, brun, les cheveux noirs et frisés, qu'il porte attachés. J'espère savoir bientôt son nom.

Les cinq Français qui sont venus les premiers à Rouse's-Point n'avaient point l'air de gentilshommes ni de militaires; et à la retour de leur tentative de traverser les bois, ils parurent tout déconcertés et décrochèrent leurs cocardes.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
WM STANTON.

N° 6.—JOSEPH CHEW AU CAPITAINE JAMES GREEN.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 63.)

MONTRÉAL, 28 novembre 1796.

CHER MONSIEUR,—Mon gendre M. Sistare, à qui Son Excellence a donné permission de venir à Montréal, arriva vendredi soir, le 25. Sur la frontière, il avait logé chez un M. Rouses, du côté américain, et comme on l'y regardait comme quelqu'un qui ne pouvait pas entrer dans cette province, un Français, nommé Du Miellie, lequel a une maison à un demi-mille environ de la ligne, du côté américain, ne fit point difficulté de lui annoncer qu'il avait été envoyé là, avec plusieurs autres, par le gouvernement de France, pour être prêt à encourager et appuyer toute insurrection dans le pays; que n'ayant pas eu dernièrement de secours en

argent, ses compagnons avaient tiré d'un autre côté; que, pour lui, il était à ce poste depuis environ deux mois; qu'il avait envoyé deux personnes à la ville, avec des papiers cousus dans la doublure de leurs culottes; que l'un de ces porteurs était revenu, et se trouvait à ou près Burlington—l'autre est encore dans cette province. Du Miellie lui montra un drapeau républicain, et sa femme lui apprit qu'elle avait trois mille cocardes. Rouses lui a rapporté qu'on disait que Du Miellie avait signé des proclamations et se donnait le titre de général. Pendant qu'il était à chez Rouses il vint deux Français en canot, qui le demandèrent, disant avoir des lettres pour lui. On lui racontait que Du Miellie avait apporté des armes; mais combien? il ne le sait pas. Il a vu deux mousquets dans sa maison, et deux autres que Rouses lui avait achetés. Je tâcherai de vous faire parvenir un récit plus clair des choses par la prochaine poste.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JOSEPH CHEW.

M. Sistare a rendu compte de cette affaire au colonel Blake.

N° 7.—ROBERT LISTON AU GÉNÉRAL PRESCOTT.

(Archives du Canada, série Q, vol. 78, page 208.)

(N° 2.—Confidentielle.)

PHILADELPHIE, 28 novembre 1796.

MONSIEUR,—Depuis que le gouvernement américain a fait connaître sa résolution de rester neutre pendant la présente guerre, et de se tenir en relations de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne, les agents français, dans ce pays-ci, paraissent avoir suggéré à leurs subalternes l'idée qu'il fallait se procurer une influence prédominante sur les Etats-Unis par les menaces et la contrainte; et le nouvel ambassadeur semble être d'avis, comme l'ancien, que le moyen le plus assuré d'obtenir une pareille influence, c'est de se remettre en possession d'une partie, tout au moins, des territoires que la France avait autrefois dans le continent d'Amérique. Fauchet, d'après sa correspondance interceptée, se fût contenté de recouvrer la Louisiane. Il y a sujet de penser qu'Adet, au contraire, est d'avis qu'il faut aussi reprendre le Canada. On commence à deviner quel succès ont eu les représentations de Fauchet, sur les bruits venus de Paris de négociations entre le Directoire et la cour d'Espagne, en y joignant les courses des émissaires français dans la région sud-ouest des Etats-Unis, et le ton hautain que l'ambassadeur français a pris dans son dernier mémoire, et qui trahit, ce semble, un désir de chercher querelle, mais où plusieurs voient un calcul pour influencer sur l'élection d'un nouveau Président. Jusqu'à quel point les projets d'Adet ont été accueillis en France, je l'ignore. Seulement, quelqu'un en étroite liaison avec lui (c'est un Français de naissance, qui parle anglais comme s'il était né en Angleterre) est revenu dernièrement du Canada, après l'avoir parcouru durant plusieurs mois, et les membres les plus indiscrets du parti démocratique disent qu'il y a pratiqué avec un très grand succès les esprits chez le peuple. Ils assurent même que déjà trois députés des habitants français de cette province sont en route pour l'Europe, chargés de porter des propositions à leur ancienne mère-patrie. L'affidé va lui-même passer en France, paraît-il, avec des dépêches de l'ambassadeur. Il communiquera au Directoire le résultat de son propre travail et des combinaisons de M. Adet.

Je ne puis pas répondre de la parfaite exactitude de tous ces détails, et il est probable que la vanité a porté l'aventurier dont je parle à exagérer l'effet de son travail en Canada; mais je devais quand même vous mander ce qui est venu à ma connaissance.

Le nom de cet homme est Arrison ; on me dit, toutefois, qu'il voyageait dans le Haut et le Bas-Canada sous celui de Burns et qu'il s'y est donné pour Irlandais.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

ROB. LISTON,

P. S. Je désirerais savoir si vous êtes pourvu d'un chiffre, qui peut devenir nécessaire pour notre future correspondance ; j'ai les chiffres E et F 2 1784.

R. L.

Au major général PRESCOTT.

N° 8.—LE DUC DE PORTLAND AU GÉNÉRAL PRESCOTT.

(Archives du Canada, série C, vol 673, page 99.)

WHITEHALL, 20 janvier 1797.

(Extrait.)

Dernièrement, un navire appelé l'*Olive Branch*, d'Ostende, chargé de vingt mille fusils avec leurs accessoires, de plusieurs pièces d'artillerie, de munitions et autres objets de guerre, a été pris et amené à Portsmouth. Il y avait à bord M. Ira Allen, lequel a déclaré avoir acheté la cargaison en France, par l'ordre et pour le compte de l'Etat de Vermont ; mais il ne paraît pas qu'il ait eu ou qu'il ait aucune pièce à produire, émanant soit du gouverneur ou du gouvernement de cet Etat, pour en justifier. Toutes ces circonstances, si on les rapproche de la récente tentative des Français sur l'Irlande, peuvent raisonnablement porter à supposer que le bâtiment et la cargaison étaient destinés pour ce royaume. Depuis la capture, cependant, j'ai eu quelque communication avec M. Graham, ancien aide de camp du gouverneur Chittenden, mais qui est maintenant marié et établi dans ce pays. Il m'a fait entendre formellement, d'après la connaissance qu'il a ou qu'il prétend avoir de M. Allen et de ses desseins, que la cargaison en question était destinée pour le Vermont, à l'insu ou sans la connivence du gouverneur et du gouvernement de cet Etat ; qu'elle avait été achetée pour armer les Vermontais, qui, sous la conduite et le commandement de gens du pays, devaient soutenir une insurrection dans le Bas-Canada. A ce propos, Graham m'a dit que, vers la fin de 1794 (je pense qu'il y a environ deux ans) M. Genest, l'ambassadeur français, lui avait offert 300 commissions en blanc, rédigées en français, à lui, au général Clarke et au colonel Lyon, tous trois parents ou alliés du gouverneur Chittenden, les deux derniers ayant, au dire de M. Graham, la principale part dans le projet ; et M. Genest les autorisait à remplir eux-mêmes les blancs, en y mettant les noms d'hommes qu'ils jugeraient propres à être employés pour son exécution. M. Graham ajouta que M. I. Allen avait acheté quantité de plumets militaires l'automne dernier, qui devaient être expédiés au Vermont. D'après lui, leur projet serait de s'emparer de force du fort de Saint-Jean, et ensuite de faire une tentative sur Québec en usant d'intrigue et de ruse ; qu'ils avaient des affidés dans la province, qui n'étaient autres que des sujets de Sa Majesté et des émissaires français ; et Graham croyait que quelques-uns des premiers occupaient des postes de confiance sous votre gouvernement, mais il ne m'en a désigné aucun en particulier, excepté, je pense, le percepteur. A l'égard de ceux-ci, son insinuation est, sans doute, aussi mal fondée qu'elle semble improbable. Non seulement il ne prétendait pas que le gouverneur et le gouvernement du Vermont eussent connaissance de ces desseins, mais il paraissait en être certain ; et en effet la présomption de participation eût suffi par elle-même pour rendre peu vraisemblable tout le reste de son récit. Je dois ajouter que M. Graham croyait qu'il était parti de quelque autre point de France, outre l'*Olive Branch*, un autre bâtiment, avec une égale quantité de munitions de guerre, à destination du Vermont, pour les tentatives susmentionnées. Cela dit, et vous ayant ainsi fait part de tout ce que j'ai appris dans ma conversation avec M. Graham, je laisse à votre jugement et à votre discrétion à faire telles autres

recherches que votre connaissance de la situation des choses pourra vous conseiller sur les faits qu'il m'a découverts. Je ne terminerai pas cette lettre, cependant, sans vous recommander d'apporter dans ces recherches, qu'il faut mener d'une manière secrète, toute la circonspection possible, premièrement, afin que les personnes impliquées (s'il y en avait) ne soient pas averties prématurément que leurs agissements vous sont connus, et en second lieu, afin de ne point causer d'alarme et de crainte inutilement, si après tout, les informations de M. Graham n'étaient pas fondées ou ne méritaient aucune attention. La vérité est que la mise à exécution des proclamations si sagement faites par vous, vous fournit l'occasion d'exercer vos recherches, sans qu'on puisse supposer qu'il en existe d'autre raison que la situation présente des affaires de la province.

N° 9.—DÉPOSITION DE M. BARNARD.

(Archives du Canada, série Q, vol. 78, page 149.)

Province du Bas-Canada, }
District de Montréal. } Savoir :

William Barnard, présentement de la ville de Montréal, province du Bas-Canada, commerçant, ayant dûment prêté serment sur les Saints Evangiles, dépose : qu'il est né à Deerfield, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, et réside en la ville de Montréal depuis cinq ans. Que le vingt-six juillet dernier, étant de passage à Alburgh, Etat de Vermont, petite ville située près de la ligne qui sépare cette province-ci des Etats-Unis, en route pour venir dans le Bas-Canada, il fit la rencontre d'une personne qui alors lui était étrangère, et qu'il supposa, par sa conversation, être un Américain, laquelle, comme il l'apprit ensuite, se nommait "McLean", mais dont il ignore le nom de baptême. Que McLean l'aborda en disant qu'il trouverait peut-être singulier de s'entendre adresser ainsi la parole par un étranger, quoique ce titre fût moins réel qu'il (le déposant) ne se l'imaginait; que s'il (le déposant) ne le connaissait pas, lui savait bien à qui il parlait : et que là-dessus, le dit McLean raconta au déposant plusieurs choses arrivées à celui-ci avant qu'il soit venu s'établir dans le Bas-Canada; ce qui prouvait au déposant que McLean avait pris la peine de se renseigner exactement sur son compte; qu'après cela, McLean dit au déposant qu'il avait à lui faire une communication d'une extrême importance, par laquelle il allait mettre sa vie entre ses mains; aussi failait-il absolument qu'il lui gardât le secret; et qu'alors le dit McLean apprit au déposant qu'il était là pour susciter une révolution dans le Bas-Canada. Que les Canadiens pouvaient être assurés qu'on ferait tout pour eux, et que s'il (le déposant) voulait être de l'affaire, sa fortune était faite. Que le déposant, en entendant tout cela, eut l'idée qu'un complot avait été formé par ses ennemis pour le perdre comme il en avait été déjà menacé; qu'il répondit à McLean: "Vous avez des desseins contre moi, je ne suis pas votre homme"; et qu'aussitôt il s'éloigna de lui; et qu'au moment où il le quittait, McLean dit au déposant: "Lorsque vous en saurez davantage, vous penserez autrement."

Que ce déposant le revit quelques jours après à Montréal; que McLean lui ayant demandé s'il avait réfléchi sur sa proposition, il avait répondu qu'il s'en était mis fort peu en peine; et que McLean répéta: "Quand vous me connaîtrez, vous penserez autrement." Que le même jour ou bientôt après, le déposant alla trouver M. Thomas McCord, juge de paix de la ville, et l'informa de tout ce qui s'était passé entre lui et McLean. Que le déposant, dans les premiers jours du mois de novembre dernier, c'était autant qu'il s'en souvient le 7, a rencontré McLean à Laprairie, village distant d'environ neuf milles de la ville de Montréal, et où, après avoir fait au déposant la promesse de ne point révéler son nom ni rien de ce qu'il (McLean) lui avait confié, il lui a dit être revenu au pays pour la même affaire qui l'y avait amené pendant l'été. Qu'il arrivait de Montréal, où il avait appris qu'il existait des soupçons du dessein qu'il voulait exécuter. Que, néanmoins, le déposant pourrait y compter, ce pays serait conquis, cela valait fait; qu'il y aurait une armée ici le printemps prochain; qu'on ne saurait se reposer sur les Canadiens, et qu'il était extrême-

ment fâché que les dernières agitations fussent arrivées, parce qu'elles faisaient tort à leur cause. Qu'il demandait seulement au déposant d'employer son influence parmi eux à les tranquilliser, et que des mesures avaient été prises pour prévenir tout mouvement pareil cet hiver; que si le déposant voulait prendre une part active à la chose alors ou plus tard, sa fortune était faite, et que tout l'argent dont il pouvait avoir besoin serait à sa disposition; que le déposant s'est refusé à tout cela. Il dit que McLean alors l'a prié de lui garder le secret, lui promettant qu'il serait protégé quand bien même il ne se mêlerait de rien. Qu'il comptait que le déposant découvrirait combien le séminaire et les principaux habitants de la ville avaient d'argent et où se trouvait cet argent; quelles personnes, vraisemblablement, épouseraient leur cause et quels seraient leurs ennemis. Qu'il reviendrait ici le printemps prochain; mais qu'avant de rentrer dans la province, il enverrait chercher le déposant pour le voir de l'autre côté de la frontière. Le dit McLean a dit ensuite au déposant que le coup serait frappé soudainement, dans un moment où l'on ne s'y attendrait point. Que leur but, en surprenant Montréal, serait de s'emparer de tout l'argent et de s'assurer de la personne des citoyens les plus importants; mais qu'on n'avait pas l'intention de leur ôter la vie.

Et plus n'en sait le déposant,

WM BARNARD,

Assermenté en la ville de Montréal, }
ce premier jour de décembre 1896, }
devant

JOHN RICHARDSON, J.P.

N° 10.—DÉPOSITION DE GABRIEL SISTARE.

(Archives du Canada, série Q, vol. 78, page 153.)

Province du Bas-Canada, }
District de Montréal. } Savoir :

Gabriel Sistare, de la ville de New-London, Etat de Connecticut, marin, ayant dûment prêté serment sur la Saints Evangiles, dépose et dit : Que se trouvant, il y a environ trois semaines, détenu à la frontière, dans son voyage au Bas-Canada où il est venu voir le père et la mère de sa femme (on le détenait parce qu'il est natif de Barcelone), il logea à une hôtellerie tenue par un M. Rous, où il fit connaissance avec un Français qui s'appelle lui-même Du Millière. Que le dit Du Millière, par le refus fait d'abord au déposant de la permission d'entrer dans cette province, avait été porté à placer en lui sa confiance, qu'à sans cela il ne lui eût pas donnée; que, d'après plusieurs conversations qu'ils ont eues alors ensemble, le déposant pense qu'il n'est pas douteux que le dit Du Millière entretient une correspondance avec des personnes de ce pays-ci. Qu'il a raconté au déposant comment il avait été envoyé de France avec sept ou huit autres par le gouvernement français, et qu'il s'était attendu à trouver, en arrivant dans ce pays, la population prête à prendre les armes sous ses ordres, en prévision de quoi il avait apporté deux drapeaux et nombre de cocardes nationales. Que le déposant a vu les drapeaux, et les a eus dans les mains, mais n'a pas vu les cocardes. Qu'après deux mois environ de séjour à cet endroit-là des Etats-Unis, ne voyant pas de chance probable de mener sans désenparer leur affaire à bonne fin, et leur situation, en fait d'argent, devenant mauvaise, les autres, c'est-à-dire les compagnons de Du Millière, s'en étaient allés ailleurs, mais où, le déposant ne le sait pas. Que la femme de Du Millière a dit au déposant qu'il avait envoyé deux hommes dans cette province, dont l'un avait des papiers cachés sous la doublure de sa culotte. Que l'un de ces porteurs de papiers était de retour et se trouvait maintenant à Burlington en l'Etat de Vermont; et que l'autre est encore dans cette province-ci. Que M. Rous, le maître de l'hôtellerie où logeait le déposant, lui a dit avoir ouï parler d'envois de papiers en Canada. Qu'il ne savait pas ce que ces papiers contenaient, mais que Du Millière s'y donnait le titre de général. Rous a dit encore au déposant que Du Millière avait apporté des armes avec lui, entre autres deux mousquets

que Rous a achetés et que le déposant a vus. Que le déposant ne sait pas le nom du porteur de papiers qui est encore dans cette province. Que Du Millière a acheté une petite terre à un demi-mille environ de la ligne frontière, et s'y est bâti une petite maison, pour être en situation favorable en cas d'événement important. Que pendant le séjour du déposant chez Rous, il est venu deux hommes avec une lettre pour Du Millière; mais qu'il n'a pu apprendre d'où ils venaient. Et plus n'en sait le dit déposant.

GABRIEL SISTARE.

Assermenté devant moi à Montréal, en la province du Bas-Canada, ce premier jour de décembre 1796.

JOHN RICHARDSON. J.P.

N° 11.—LE PROCUREUR GÉNÉRAL AU CAPITAINE GREEN.

(Archives du Canada, série Q., vol. 78, page 159.)

(Extrait.)

QUÉBEC, 29 décembre 1796.

CHEZ MONSIEUR,—J'ai avis qu'un espion du Directoire est en Canada. Il est venu il y a eu huit jours samedi dernier, est pauvrement vêtu, et a une proclamation à distribuer. On pense que c'est un des officiers de la flotte qui a paru dernièrement sur la côte. Les magistrats de Montréal ont l'œil ouvert, ayant été prévenus. J'ai également donné les informations nécessaires à M. Taylor ici, et je me propose d'écrire par la poste d'aujourd'hui au chevalier Tonnancour aux Trois-Rivières, pour qu'on y guette l'espion. Mon plus ardent désir est qu'on puisse le prendre.

Je trouve aussi que nos amis du Vermont sont plus enclins à favoriser l'attaque projetée sur le Canada que nous ne l'avions supposé: Ira Allen a traité à Paris d'une quantité d'armes, ostensiblement destinées pour les milices vermontaises; mais cette destination est très improbable, car j'apprends que la loi, au Vermont, oblige les miliciens à fournir leurs propres armes; le gouvernement ne se mêle pas de ce soin.

Vous verrez sa lettre (d'Allen) à la dernière colonne de la première page du journal que je vous envoie. Je crois, à coup sûr, que les armes dont il parle, sont destinées soit pour les habitants du Vermont ou pour les Canadiens.

Du "Burlington Mercury" de vendredi, 1er décembre 1796. Aux officiers de milice de l'Etat de Vermont.

MESSIEURS,—Son Excellence Thomas Chittenden, écuyer, m'ayant chargé de faire des achats d'armes pour l'usage de la milice, j'ai la satisfaction de vous annoncer que j'ai réussi à passer un marché et qu'on va expédier immédiatement les armes à New-York. Je m'empresse de vous donner cet avis, afin que vous ayez soin d'indiquer très exactement vos insuffisances dans vos états de revue au mois d'octobre prochain, et que je sache mieux où envoyer les armes après leur arrivée à Troy.

PARIS, 5 juillet 1796.

IRA ALLEN.

N° 12.—LE GÉNÉRAL PRESCOTT AU DUC DE PORTLAND.

(Archives du Canada, série Q., vol. 78, page 234.)

QUÉBEC, 18 février 1797.

(Extrait.) En ce qui concerne la situation politique dans cette province, je n'ai rien de nouveau à communiquer à Votre Grâce, si ce n'est que deux des individus impliqués dans les pratiques de trahison dont j'ai parlé dans mes précédentes lettres, ont été arrêtés à Montréal. J'étais sur le point de m'adresser, par l'intermédiaire de M. Liston, au gouvernement des Etats-Unis, pour en obtenir l'arrestation et la remise de Ducalvette, un des principaux agents dans le complot, et qui résidait depuis quelque temps à Burlington; mais j'apprends aujourd'hui qu'il s'est enfui de là et s'est retiré dans un autre Etat américain.

Il est particulièrement remarquable qu'après avoir pu constater, pendant la semaine dernière, qu'au moins dix personnes avaient entre les mains les proclamations envoyées en Canada par M. Adet, il n'a pas été possible de s'en procurer un seul exemplaire. Ceux qui reconnaissent avoir reçu les proclamations déclarent uniformément qu'ils les ont brûlées aussitôt après avoir vu ce que c'était. Le fait même qu'ils n'en ont pas donné avis aux magistrats, mais ont, sur un point si important, gardé un profond silence, montre clairement les dispositions réelles du peuple.

La législature s'est réunie le 24 janvier, et dans mon discours d'ouverture je lui ai recommandé de renouveler l'Acte des étrangers. La Chambre d'Assemblée a remis la prise en considération de cette mesure au 22 mars; la majorité s'y montre peu disposée à favoriser des mesures pouvant donner plus de force à la main du pouvoir exécutif; mais je crois que la Chambre haute saurait le cas échéant, faire échec à toute intention hostile de sa part.

J'ai l'honneur d'être, milord,
De Votre Grâce le très humble
et très obéissant serviteur,
ROBT PRESCOTT.

N° 13.—DÉPOSITION DE JOHN BLACK.

(Archives du Canada, série Q, vol. 78-1, page 7.)

A Québec, ce dixième jour de mai l'an de Notre Seigneur mil sept quatre-vingt-dix-sept, à sept heures du soir, devant moi John Young, écuyer, membre du Conseil exécutif de Sa Majesté pour la province du Bas-Canada, a personnellement comparu John Black, charpentier de navire de Québec et l'un des représentants du comté de Québec à l'Assemblée, lequel a juré sur les Saints Evangiles:—Qu'aujourd'hui, vers midi, un homme, qu'il croit être un Canadien, se donnant le nom de Frichet, de Saint-Jean au-dessus de Québec, et qu'il n'avait jamais vu avant ce moment, est venu à sa maison, dans le faubourg Saint-Roch, et a offert de lui vendre du bois. Qu'après un certain temps, comme d'autres personnes étaient présentes, le dit Frichet a demandé à lui parler en particulier, et qu'étant seuls, il a déclaré au déposant qu'il venait pour toute autre chose que ce qu'il avait dit en compagnie; qu'il (le déposant) était regardé comme un de ceux qui souffraient grief sous le gouvernement britannique, et que le ministre français aux Etats-Unis en ayant été informé, avait envoyé dans la province un général français pour l'acquérir lui Black et d'autres aussi à la cause de la République française, et les consulter sur le moyen de détruire le gouvernement britannique; que le ministre français avait une grande confiance dans le déposant et comptait beaucoup sur lui, d'autant plus qu'il avait appris quelle était son influence sur le peuple. Que le général français était en ce moment dans le bois, à environ trois quarts de lieue de Québec; mais que lui, Frichet, ne connaissant pas le nom des lieux, ne pouvait lui dire où; et qu'alors il a pressé le déposant de l'accompagner, s'engageant à le conduire à l'endroit même. Que le déposant a jugé qu'il était de son devoir de suivre le dit Frichet, et qu'en conséquence, entre une heure et deux heures, il s'est rendu de Saint-Roch avec lui en arrière des fortifications, puis, par les hauteurs d'Abraham et la côte du Foulon (*Wolfe's Cove*), à la grève, qu'ils ont suivie jusqu'à la route qui mène à Woodfield. Qu'en chemin faisant Frichet lui a appris que ce général français avait de l'argent tant et plus; que ce n'était pas une question d'argent qui pourrait les empêcher de s'entendre. Qu'il (Frichet) l'avait vu en dépenser si libéralement qu'il l'avait mis sur ses gardes, de crainte qu'il ne s'exposât par là aux soupçons. Qu'il (Frichet) lui avait fait prendre un déguisement de façon à lui donner l'apparence d'un acheteur de chevaux; et qu'en descendant à Québec ils ont feint de marchander des chevaux par où ils passaient, mais n'en ont acheté qu'un. Que ce général français était un Anglais ou un Américain, qu'il (Frichet) avait mieux aimé guider à travers la province qu'un autre général, qui était Français et qu'on avait pensé à envoyer ici à la place; y ayant moins

de risque pour lui (Frichet) à conduire une personne qui parlait anglais. Que lui Frichet avait été employé de la même manière l'automne dernier et n'avait pas pour le moment d'autre besogne que de conduire ce gentleman. Que cette fois-ci, il avait été, à la demande de ceux qu'ils savaient être des agents français, les rencontrer à huit milles environ de l'autre côté de la frontière, au-dessus de Saint-Jean; et que c'est soit de là ou de Saint-Jean (le déposant ne l'a pas bien compris) qu'il s'était mis en route mardi, deux du présent mois. Que le déposant et Frichet étant rendus au haut de la côte, par le chemin de Woodfield, Frichet a proposé de prendre un chemin de traverse pour pénétrer dans le bois; ce que le déposant par un motif personnel de prudence refusa, n'étant pas trop sûr alors qu'il n'y rencontrerait pas plus d'une personne. Que là-dessus Frichet est entré seul dans le bois, en lui demandant de rester où il était; et quelque temps après, Frichet lui a fait des appels avec la voix à la manière canadienne, et en reparaisant a fait signe au déposant de le suivre; que le déposant l'a suivi et qu'après une marche d'environ deux cents verges dans le bois, Frichet l'a présenté à un homme vêtu comme il a été dit précédemment, lequel s'était avancé et lui a donné une poignée de main, lui exprimant son contentement de le voir, et l'assurant que le ministre français avait son nom (celui du déposant) en très haute considération. Qu'il (l'étranger) a dit être venu là pour lui confier un dessein très important, dont l'exécution serait éventuellement laissée au déposant, mais où il y allait de sa vie à lui et de celle d'autres personnes. Que son dessein était de faire disparaître le gouvernement anglais de l'Amérique. Qu'il croyait possible de surprendre Québec pendant qu'on en relevait et changeait la garnison, car il avait entendu dire qu'un détachement du 60^e régiment était parti ce matin même et que d'autres encore s'en iraient avant l'arrivée des troupes qui doivent venir de Montréal les remplacer; que les volontaires canadiens, à son avis, seraient très faciles à pratiquer. Qu'il avait 15,000 hommes de l'autre côté de la frontière tout prêts, et parmi eux beaucoup d'Américains, qui, fidèles aux principes d'après lesquels agissent la Grande-Bretagne et le gouvernement corrompu d'Amérique, refusaient de rien faire contre cette province jusqu'à ce que le parti qu'il voulait à présent organiser et employer pour enlever Québec fasse un appel. Que cette place était un sujet d'inquiétude pour tous les postes supérieurs de la province, parce qu'elle pouvait s'enlever par surprise; que le moment de la surprendre était venu. Que M. Adet, le ministre français, qu'il disait connaître familièrement, était allé en Europe pour obtenir l'envoi de troupes contre le Canada; mais qu'il n'avait en cela d'autre but que de procurer aux Canadiens la liberté et l'indépendance, en y employant la force de la France, déjà en guerre avec la Grande-Bretagne. Qu'il désirait savoir la valeur de la propriété mobilière des Anglais à Québec, en marchandises et en argent; à quoi le déposant a répondu qu'elle était très considérable; et que l'autre a dit que le tout serait donné aux conquérants et particulièrement aux meneurs. Qu'il lui a demandé quelles étaient les dispositions des Dorion et de M. Papineau, lequel, à ce qu'on lui avait dit, était à Québec; et que le déposant a répondu qu'il les croyait très ennemis du gouvernement britannique. Qu'il (l'étranger) avait besoin d'environ dix hommes de confiance influents parmi le peuple, qu'il faudrait voir un à un, et tenir dans l'ignorance de son plan, jusqu'au moment de l'exécution, où ils auraient à réunir ensemble tout leur monde sous des prétextes plausibles. Qu'il (l'étranger) a consenti à venir ce soir à Québec, et que le déposant l'a informé qu'il lui trouverait ensuite un asile sûr chez Pacquet à Charlesbourg, lequel est député du comté avec le déposant. Cet homme a dit encore que sa cause était celle de l'humanité, et qu'il ne verserait le sang qu'en cas de résistance, son seul objet étant de délivrer le Canada et affranchir le peuple de la tyrannie du gouvernement britannique. Qu'il a dit se nommer David McLean, et qu'il a remis au déposant une lettre de M. Hundson du lac Champlain, que ce dernier connaît, et qui recommandait le colonel David McLean comme un gentleman digne d'attention; mais que McLean a ensuite repris et déchiré cette lettre, de même qu'une autre adressée à M. Blackwood, auquel, a-t-il dit, il ne pouvait pas se fier, étant homme à compromettre le succès de la cause. Qu'il (McLean) se trouvait à Montréal en septembre et octobre derniers, pendant les émotions populaires, et qu'il avait empêché qu'elles

ne continuassent parce que le peuple, selon lui, n'était pas prêt encore pour pousser les choses jusqu'ou il fallait. Qu'il avait appris que le gouvernement britannique du Canada offrait £500 de récompense pour son arrestation. Qu'il savait un moyen d'enivrer toute la garde de Québec, ou comment l'endormir avec du laudanum, afin de rendre plus facile la surprise de la place. Qu'il a quitté Philadelphie le 7 avril, et que M. Adet, lequel devait en partir le 10, lui avait fortement recommandé de se mettre en correspondance avec un M. Greenup, du Kentucky, membre du Congrès, qui l'assisterait dans cette affaire.

JOHN BLACK.

Assermenté devant moi les jours }
et dates ci-dessus. }

JOHN YOUNG, C.E.

N^o 14.—DÉPOSITION DE CHARLES FRICHET.

(Archives du Canada, série Q, vol. 79-1, page 13.)

Province du Bas-Canada, }
District de Québec. } Savoir :

Interrogatoire de Charles Frichet, de Saint-Jean, comté de Huntingdon, district de Montréal, propriétaire, devant moi Nathaniel Taylor *esquire*, un des juges de paix de Sa Majesté pour le dit district de Québec, ce douze mai de l'an trente-septième du règne de Notre Souverain Seigneur George trois par la grâce de Dieu roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande et défenseur de la foi.

Le dit Charles Frichet, accusé devant moi sous serment de crime de haute trahison, en son interrogatoire ce jourd'hui fait l'aveu qu'à son interrogatoire hier il a celé plusieurs choses qu'il se pensait obligé de taire parce qu'il avait juré de n'en rien révéler ; mais qu'étant à cette heure convaincu qu'il doit pour le bien de son âme dire toute la vérité, il déclare avoir connu l'an dernier Isaac Felt, mentionné en son interrogatoire d'hier, et que celui-ci portait le nom de McLane. Que, dans le cours de l'été dernier (vers le mois de juillet ou d'août), ce Jacob Felt, autrement dit McLane, vint chez lui et lui demanda s'il se nommait Frichet, à quoi ayant répondu que oui, McLane lui demanda s'il était un honnête homme et voulait lui jurer le secret, ajoutant qu'en ce cas il lui confierait des choses importantes ; que là-dessus le déclarant fit le serment exigé et qu'alors Felt lui dit : " Pouvez-vous m'avoir des certificats, signés par six personnes du Canada, qui montrent que les Canadiens sont mécontents du gouvernement britannique et désirent le rétablissement du gouvernement français ? Si vous voulez me procurer ces certificats et venir en France avec moi, je vous fournirai la somme d'argent qu'il vous plaira et vous ne manquerez de rien." Qu'il refusa sa proposition, et que McLane ensuite lui demanda d'aller le rencontrer sur la frontière provinciale à quinze jours de là ; et qu'il ne voulut point le promettre et n'y alla pas cette fois. Que le jeudi 27 avril dernier, en conséquence d'un message reçu de McLane et par les mains d'un nommé Butterfield, il se rendit à la frontière, où il vit McLane, lequel lui fit de grandes amitiés, lui rappela son serment et lui demanda de le conduire à Québec, ce qu'il se chargea de faire. Que s'étant enquis, cependant, de l'objet du voyage, McLane répondit que ça ne le regardait pas, mais qu'ayant beaucoup insisté, McLane lui dit qu'il allait acheter des chevaux, et ajouta : " Si l'on vous demande mon nom, vous répondrez que je m'appelle Jacob Felt." Qu'ils partirent de la frontière en canot et débarquèrent avant d'arriver au fort Saint-Jean, qu'ils passèrent (en prenant par la campagne en arrière) dans la nuit du dimanche, 30 avril. Que le lundi, 1^{er} mai courant, ils ont passé la journée à la maison de l'accusé, et que le mardi matin ils se sont remis en route à cheval, deux heures avant le jour ; ont déjeuné chez son frère le curé de Belœil, dîné chez Joseph Frétreau à Saint-Marc, couché à Saint-Ours dans une auberge près de l'église, et continué de là leur voyage à Québec, comme il l'a raconté dans sa déclaration d'hier. Qu'à leur arrivée à Saint-Nicolas, McLane, lui parlant de ses parents (à Frichet) qui y sont établis, lui a dit : " Peut-on se fier à eux ? Peuvent-ils garder un secret ?

S'ils sont fiables, j'ai quelque chose à leur dire." Qu'en ce moment encore McLane lui a rappelé son serment, puis a ajouté : " Vous ne me connaissez pas, je suis envoyé par le gouvernement français pour exciter une insurrection en Canada dans le but de délivrer d'esclavage vos frères et parents. Je suis le commandant en second de l'armée française destinée à opérer contre cette province. Je voudrais former un corps de Canadiens pour surprendre la garnison de Québec ; vous pouvez parler à vos frères, à vos parents, et peut-être les engager à se joindre à nous. Surprendre la garnison est chose facile, si seulement les Canadiens veulent être des nôtres. Il ne me faut que cinq cents hommes, qui soient résolus et capables de garder le secret. Ils n'auront pas besoin de chercher un chef, je suis prêt à me mettre à leur tête, et j'ai un plan d'attaque qui ne peut pas faillir. Les Canadiens feraient mieux de se lever en armes pour conquérir la province eux-mêmes, car une armée auxiliaire leur occasionnera de grandes dépenses." Que sur la remarque à lui faite par le déclarant que s'il prenait la place il ne pourrait pas la garder, McLane répliqua : " Vous vous trompez, il y a maintenant en Amérique dix mille hommes qui sont prêts à se joindre à nous quand nous commencerons, au premier appel." Que le déclarant dit un mot de l'affaire à son frère Etienne Frichet, à Saint-Nicolas, lequel refusa de rien entendre sur ce sujet. Que pendant leur séjour à Saint-Nicolas, McLane l'a prié à plusieurs reprises d'en parler à d'autres, ce qu'il a toujours refusé de faire. Que McLane ensuite s'est enquis à lui s'il connaissait un Black, charpentier de navire de Québec, à quoi il a répondu négativement. " Je le connais bien, dit McLane, il a eu beaucoup à souffrir sous le gouvernement anglais ; si je pouvais le voir, la ville serait à moi, car je sais quel homme c'est." Qu'étant rendu à l'anse du Foulon (Wolf's Cove), comme il l'a dit en sa déclaration d'hier, il lui demanda s'il avait une lettre pour Black, et que McLane répondit : " Je n'en ai pas. Ça n'est pas nécessaire—vous lui direz, s'il est seul, que je suis ici, que je suis McLane (dans le cas où il ne me reconnaîtrait pas sous le nom de Felt) ; et s'il n'est pas seul, dites que vous avez du bois à vendre, ce qui vous donnera l'occasion de causer avec lui en particulier."

Qu'il (Frichet) amena Black à l'endroit où McLane se tenait caché. Que Black avait paru le connaître la première fois qu'il l'avait nommé ; que McLane, quand ils se rencontrèrent, lui présenta une lettre, en disant qu'elle était pour lui, puis une autre destinée pour quelque autre personne ; que Black, après les avoir lues, conseilla à McLane de les détruire toutes deux ; qu'ils les déchirèrent en effet et que lui (Frichet) et McLane en enterrèrent les morceaux près de l'endroit où avait lieu la conversation. Que McLane annonça à Black qu'il se proposait de faire des piques en bois durci au feu, pour armer ceux qui s'enrôleraient pour surprendre la garnison, et ajouta : " Vous, M. Black, vous pouvez faciliter beaucoup l'exécution de notre plan ; les soldats vous connaissent, les sentinelles prendront de vous de la boisson, et il vous est facile d'y mêler du laudanum. Mon dessein est qu'on ne tue que ceux qui résisteront, car les prisonniers nous seront utiles." Que Black approuva le plan qu'il lui exposait, et dit à McLane qu'il ferait mieux de lui donner son portefeuille, de crainte qu'on ne le trouvât sur lui, ce que fit McLane, et Black l'emporta. Qu'il (Frichet) conduisit McLane chez Black comme il l'a déclaré à son interrogatoire d'hier, et s'en alla ensuite, chez Gaulin, où il a été pris. Que le portefeuille de McLane était rempli de papiers, mais que McLane n'avait pas de papiers cachés sur lui, à sa connaissance ; ni de bagage, excepté un petit sac de toile, où il portait son argent. Que lorsqu'il (Frichet) quitta Black à la nuit, après souper, celui-ci le pressa beaucoup de rester, et que, sur son refus de le faire, il fut conduit chez Gaulin par un domestique de Black. Que quand il avait dit à Black que Jacob Felt avait un autre nom, qui était McLane, Black avait répété " McLane " mais sans lui dire qu'il le connaît. Et plus n'en sait le déposant.

Sa
CHARLES × FRICHET,
marque.

Déclaration reçue le jour et an ci-dessus devant moi.

NATH. TAYLOR, J.P.

N^o 15.—DÉPOSITION DE THOMAS BUTTERFIELD.

(Archives du Canada, série Q, vol. 79-1, page 125.)

Interrogatoire de Thomas Butterfield, amené devant moi, John Richardson, écuyer, un des juges de paix de Sa Majesté pour le district de Montréal, sous l'inculpation de haute trahison. L'accusé répond :—

Qu'il se nomme Thomas Butterfield, qu'il réside à Swanton, en l'Etat de Vermont, où il est propriétaire en partie d'un moulin à scier ; qu'il est venu en dernier lieu à Saint-Jean par Windmill-Point et Rouse's-Point, en compagnie d'une personne s'appelant Worthington, et qu'un M. Law, de Sorel, est venu avec eux en canot de Rouse's-Point à Saint-Jean. Qu'il faisait ce voyage à Saint-Jean pour y vendre des planches et y acheter du sel. Que Worthington lui a dit être natif de Boston, qu'il était revenu en mars dernier du pays de l'Ohio et allait à Montréal, d'où il irait peut-être à Québec, mais sans dire pourquoi.

Qu'il (le déposant) connaît un David McLean, qu'il a vu pour la première fois, il y a environ deux mois, à Water (Otter) Creek, et qui lui dit alors se rendre sur la frontière et lui parla terres et canaux. Que, voilà quatre semaines environ, il l'a revu à Swanton, chez un nommé Holgets, un de ses voisins ; que McLean, lequel s'appelait alors le major McLean, lui a demandé s'il avait affaire à Saint-Jean ; et, ayant répondu que oui, s'il voudrait se charger d'un message à un nommé Frichette, qui y demeurerait et à qui le déposant avait quelquefois vendu du bois de sciage : c'était de lui dire que M. McLean désirait le voir ; McLean ajouta que Frichette comprendrait pourquoi, car Frichette le connaissait bien. Que le déposant prit un canot chez un Duclos à la rivière du Sud, et descendit à Saint-Jean avec un nommé Partlow. Qu'il y arriva il y a eu vendredi trois semaines, et en repartit le lendemain, dans le même canot, avec Partlow, Frichette et un domestique de M. Ferguson, de la baie de Missisquoi. Qu'en s'en retournant ils ont rencontré, en chemin, dans une embarcation, M. Conroy, de Saint-Jean, et deux hommes nommés Sullivan et Babuty, qui les ont salués et leur ont parlé.

Que Frichette alla en compagnie du déposant jusqu'à sa maison à Swanton, et de là continua son chemin à pied pour rejoindre McLean ; et que le lendemain matin, il (Butterfield) vit McLean et Frichette ensemble à la maison d'un nommé Scovel. Qu'il n'entendit aucune conversation entre eux, excepté ces paroles proférées par McLean : " J'irai avec vous." Que le jour où il rencontra McLean à Saratoga, il y a quatre semaines environ, ce dernier lui dit être venu en Canada l'année dernière pour s'assurer si les Canadiens étaient en disposition de se soulever, et qu'il était employé par le ministre français. Que McLean ne lui montra ni lettres ni papiers, mais qu'il lui dit avoir des papiers à montrer, si c'était nécessaire, pour prouver sa mission, ajoutant qu'un Silas Hathaway, aubergiste à Saint-Albans, les avait vus, et qu'un Asa Holget, qui tient auberge à Swanton, connaissait ses desseins, mais n'avait point vu ses papiers. Que McLean lui dit ensuite qu'un nommé Barnard connaissait aussi ses intentions, et que le déposant jugea que ce Barnard, que, du reste, il ne connaît pas personnellement, devait être un Américain. Que le déposant n'a jamais entendu McLean dire que ses desseins fussent connus de personne en Canada, à l'exception d'un Black ou Blake ; mais qu'il l'a entendu dire que les Canadiens seraient assistés par les Français dans le cours de cet été, et que ceux-ci viendraient probablement à Québec sur une flotte. Que le déposant, quand il est venu à l'hôtellerie de Rouse, sur la frontière, a eu un soupçon que Worthington était un frère de McLean, par une conversation surprise entre Rouse et un Chandinet ; mais que Worthington ne lui en a jamais fait l'aveu.

THOS BUTTERFIELD.

Interrogé à Montréal ce vingt-deux }
mai 1797 devant moi, }

JOHN RICHARDSON, J.P.

N° 16.—DÉPOSITION DE DANIEL McLANE.

(Archives du Canada, série Q, vol. 79-1, page 129.)

Interrogatoire de Daniel McLane, amené devant moi John Richardson, écuier, un des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le district de Montréal, sous l'inculpation de haute trahison, et qui, interrogé par moi au sujet de cette accusation, répond comme suit :—

Qu'il demeure à Pittsburg, en l'Etat de Pensylvanie; qu'il est né à Dedham, environ douze milles de Boston; que parti de Pittsburg au milieu de mars dernier, il est arrivé à New-York au commencement d'avril, étant en compagnie de David McLane son frère. Que de New-York ils se sont rendus à Saint-Albans, Etat de Vermont, où le déposant a une sœur mariée avec un Scovil, et où il est resté environ quinze jours. Qu'il (le déposant), de son état, spéculé sur les terres. Qu'il est venu dans cette province avec un Butterfield, dont il avait fait connaissance au commencement du présent mois à la Chute de Missisquoi, pour se procurer des renseignements touchant le dit David McLane, qui, à ce qu'il venait d'apprendre, avait été arrêté depuis peu à Québec, savoir la cause de son arrestation, et si c'était possible, le faire remettre en liberté. Qu'il avait engagé le dit Butterfield à l'accompagner en Canada, où il était tout à fait étranger. Qu'il a vu pour la dernière fois son frère à Saint-Albans, en compagnie d'un homme qu'on lui a dit depuis s'appeler Frichette; que son frère lui a appris alors qu'il allait à l'île la Mothe, d'où il reviendrait dans quinze jours ou trois semaines; mais que le déposant a dernièrement su que son frère et Frichette étaient montés en canot à Windwill-Point et étaient descendus à Saint-Jean. Que le déposant était venu avec le dit David McLane de Philadelphie à New-York, et de New-York à Saint-Albans, en passant par Albany et la nouvelle ville sur l'East-Road; qu'ils s'étaient embarqués à Mountain-Independance et étaient débarqués à la baie de Saint-Albans, dans le Vermont.

Que le déposant a connu Butterfield à Swanton, où il réside; et que David McLane envoya de là Butterfield à Saint-Jean chercher Frichette. Que le dit David, en partant de Saint-Albans, n'avait pas d'autre bagage qu'un petit paquet renfermant des chemises et des bas. Que le déposant a quitté la maison de Butterfield il y a environ quatre jours. Que son frère David lui avait appris qu'il était venu en Canada l'année dernière, en compagnie de leur frère de mère Jacob Felt; et aussi qu'il avait été avec M. Adet à Philadelphie, mais qu'il ne lui avait pas dit pourquoi. Que le déposant a entendu dire, en différents lieux, que le peuple du Canada était mûr pour l'insurrection et qu'on soupçonnait que les Français l'aideraient. Qu'il n'a pas entendu dire si les Français devaient faire quelque tentative pour cela, ni entendu parler d'aucun plan d'attaque. Qu'il a entendu dire, pareillement, qu'il y avait des dépôts d'armes sur la frontière entre cette province et le Vermont; mais après renseignements pris, il constate que cette assertion est fausse. Qu'on lui a rapporté aussi qu'un nommé Allen avait été chargé par le Vermont de ce procurer une quantité d'armes pour les militaires de cet Etat, qui en ont grand besoin, et que ces armes avaient été interceptées; mais qu'il n'a jamais entendu dire qu'elles fussent destinées pour cette province-ci. Que, lorsqu'il est venu à Saint-Jean, il a déclaré à l'officier commandant qu'il se nommait Joseph Worthington, ayant pris ce nom pour éviter les soupçons que celui de McLane, son vrai nom, éveillerait après l'arrestation de son frère, courir moins de risque d'être retenu, et parvenit enfin jusqu'à Montréal, où il espérait avoir des nouvelles plus certaines du sort de son frère.

D. McLANE.

Interrogé à Montréal ce 22 mai 1797 devant moi.

JOHN RICHARDSON, J. P.

N° 17.—RAPPORT DU PROCUREUR GÉNÉRAL SEWELL.

(Archives du Canada, série Q, vol. 79-1, page 19.)

A Son Excellence Robert Prescott, écuyer, capitaine général et gouverneur en chef de la province du Bas-Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.—Conformément aux ordres de Votre Excellence, j'ai maintenant l'honneur de faire mon rapport sur les différents cas de crimes contre le gouvernement instruits aux dernières assises tenues pour les districts de Québec et de Montréal.

Les divers crimes et délits contre le gouvernement pour lesquels il a été formé des accusations, sont les suivants :

Haute trahison.

Provocation à un rassemblement tumultueux pour résister à l'exécution de l'Acte des chemins. Entraves apportées au libre approvisionnement du marché de Montréal pour forcer les habitants de cette ville à s'unir avec ceux de la campagne dans leur résistance à l'Acte.

Agression sur un constable exerçant sa fonction sous l'autorité de l'Acte des chemins.

Atroupement tumultueux et agression sur un juge de paix dans l'exercice de ses fonctions.

Atroupements tumultueux, agressions sur la personne et détention illégale de plusieurs inspecteurs des grands chemins.

Atroupements et délivrance par force d'individus arrêtés pour cette dernière infraction et étant entre les mains des officiers du shérif.

Agression sur le shérif de Montréal dans l'exercice de sa fonction, et délivrance par force d'un prisonnier en sa garde, pris pour délit contre le gouvernement.

Propos sédition et diffamatoires contre la Chambre d'Assemblée.

Le nombre des individus mis en accusation à Montréal pour les faits ci-dessus s'est élevé en totalité à dix-neuf, dont quatre, accusés de haute trahison, n'ont pas encore eu leur procès. Treize ont passé en jugement, sur lesquels onze ont été trouvés coupables et condamnés. Les deux restant se sont soustraits aux poursuites de la justice.

Ceux accusés de haute trahison n'ont pas eu de procès, parce que la session étant limitée à dix jours et le renvoi aux assises ayant été prononcé la cinquième journée, je n'ai pu me conformer au Statut 7 Anne, ch. 21, art. 11, qui ordonne de communiquer aux jurés des copies des accusations et de la liste du jury, etc., dix jours avant le procès.

A Québec, il y a eu vingt-quatre personnes accusées des faits ci-dessus, et sur ce nombre vingt-trois ont été convaincues et condamnées.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste des accusés à Québec et à Montréal, avec l'indication des faits dont ils ont été convaincus, et des sentences prononcées contre eux ; j'y renvoie très respectueusement Votre Excellence pour les particularités.

Mais je ne croirais pas remplir les intentions de Votre Excellence, si je manquais de lui présenter un aperçu général des poursuites qui ont mis en évidence la source, l'origine de tant de crimes et délits contre le gouvernement, ainsi que les desseins de ceux qui y ont participé.

Dépositions de Jean-Baptiste Louisneau et autres.

Demillière, général au service de la République française, arrivait avec un nommé Ianson, se disant ingénieur, et sept officiers français, sur nos frontières le 12 septembre dernier, en intention de pénétrer dans la province par les bois. En essayant d'exécuter cette partie de leur plan, ils rencontrèrent tant de difficultés qu'ils s'en désistèrent, et retournèrent à la frontière de la province, d'où ils dépêchèrent à Montréal deux Canadiens, Joseph Peters, autrement dit Ducalvet, et Jean-Baptiste Louisneau, avec des lettres, des papiers et des instructions. A qui les lettres apportées par Ducalvet étaient adressées, et quelles étaient ses instructions confidentielles, on n'a jamais pu et on ne pourra probablement jamais le découvrir ; mais, à l'égard des papiers, c'étaient des commissions en blanc pour l'armée républicaine, et des adresses incendiaires aux Canadiens, qu'elles excitaient à la révolte.

Ducalvet et Louisneau cependant, avant leur départ, avaient été nommés lieutenants dans " l'armée française d'outre mer " ; et l'objet général de leur mission était de sonder les Canadiens, et de provoquer et entretenir parmi eux, autant que possible, un esprit de mécontentement et d'opposition au gouvernement, en toute occasion et pour toute chose.

Ils arrivèrent à Montréal le 24 septembre, et le lendemain même tinrent une réunion près de la ville pour aviser aux meilleurs moyens d'effectuer une révolution dans la province ; plusieurs personnes y assistèrent. Ducalvet et ceux que l'on savait avoir été à cette réunion ont été mis en accusation pour ce fait et pour d'autres actes préparatoires de

haute trahison (a).

Ducalvet, qui était le chef de la mission, à son arrivée à Montréal vit tout de suite que l'Acte des chemins (qui était une innovation) pouvait servir beaucoup son dessein. Il fomenta de tout son pouvoir le sentiment de désapprobation excité par cette mesure ; et l'effet de ses efforts fut bientôt apparent. L'opposition à l'exécution de l'Acte devint des plus vives ; à peine si quelques habitants de Montréal firent le travail que cet Acte impose. La majorité s'y refusa absolument, et les magistrats, naturellement, se virent forcés de condamner les réfractaires aux amendes applicables à leur négligence.

Parmi ces réfractaires, un nommé Luc Berthelot (qui demeure près de Montréal, à quelques portes de la maison où Ducalvet avait tenu sa réunion le 26 septembre), ayant été régulièrement trouvé coupable, fut condamné à une amende de quelques chelins, et deux magistrats décernèrent un bref pour le recouvrement de la somme. L'exécution de ce mandat fut confiée à un constable nommé Marston, qui se transporta à la demeure de Berthelot le deux octobre. Non seulement ce constable, lorsqu'il voulut exercer la saisie, en fut empêché, mais aussi il fut très cruellement battu par cinq ou six personnes qui étaient dans la maison, et se trouva heureux de s'échapper de leurs mains. Pour cette agression violente, les personnes présentes ont été mises en jugement et condamnées (b).

Un mandat d'arrestation fut immédiatement lancé contre Berthelot et ceux qui avaient eu part avec lui à l'assaut ; mais ils se cachèrent, et comme les choses devenaient de plus en plus sérieuses, il y eut réunion des juges de paix du district, à Montréal, le 4 octobre, pour se concerter sur les mesures qu'il leur paraîtrait à propos de prendre. Le bruit s'était répandu qu'ils se réuniraient au palais de justice, et à l'heure de l'assemblée cent personnes ou plus, parmi lesquelles était Berthelot, s'attroupèrent autour de l'édifice. Le shérif, averti que Berthelot se trouvait dans la foule, alla l'arrêter en vertu du mandat décerné contre lui, comme je l'ai dit. Il ne se fit aucune tentative pour s'opposer à cette prise de corps ; mais Berthelot n'était pas en son pouvoir depuis plus de cinq minutes, qu'il fut enlevé de ses mains de la manière la plus violente, par la foule, sur la Place d'Armes, un square de Montréal, que le shérif traversait avec son prisonnier pour le mener chez un juge de paix. Pour cette agression avec attroupement, contre le shérif et pour la délivrance de Berthelot, quatre personnes ont été traduites aux assises et trois condamnées (c).

La délivrance de Berthelot ne fit qu'augmenter la fermentation. Des courriers parcoururent les campagnes, requérant les habitants de s'assembler à Montréal le 11 octobre pour s'opposer à ce que l'on continuât d'exécuter l'Acte des chemins, et les menaçant de l'incendie de leurs maisons et de leurs granges, s'ils n'y allaient pas. On n'a pu connaître que deux de ces courriers, et ils ont été mis en accusation pour provocation à un rassemblement tendant à la rébellion. L'un des accusés a été acquitté, l'autre condamné (d).

Le 11 octobre, en effet, un très grand rassemblement eut lieu sur le Champ de Mars à Montréal ; mais il n'y eut de violences envers personne, et à la demande des magistrats la foule se dispersa.

Les magistrats étaient restés fermes, et résolus à faire ce que l'Acte exigeait d'eux ; en conséquence, ils décernèrent un mandat en recouvrement d'une amende

qu'un Latour, connu pour être un des meneurs, avait été condamné à payer. Le constable Marston, chargé encore de ce mandat, ne put pas l'exécuter. Il trouva Latour enfermé dans sa maison avec plusieurs de ses amis, bien armés de mousquets, qu'ils dirigèrent vers lui aussitôt qu'ils le virent s'approcher. D'autres tentatives furent faites ensuite, mais toujours en vain, et Latour s'échappa peu après.

Ce dernier assaut sur le constable Marston eut lieu le 24 octobre, ce fut la crise. L'exécution de l'Acte des chemins était entièrement arrêtée. Les magistrats étant d'avis qu'avec la force militaire qu'il y avait alors dans le district de Montréal, il ne serait pas prudent de persister, il plut à Votre Excellence, le 30 octobre, d'ordonner l'envoi de deux autres régiments à Montréal; cette sage mesure rendit aux juges de paix l'autorité perdue, et l'énergie à leurs actes.

Comme Latour s'était enfui aux Etats et s'y trouvait encore pendant la tenue des assises à Montréal, je n'ai pas formé d'accusation contre lui, sachant que je ne pourrais pas le mettre en jugement et pensant que l'accusation lui donnerait l'alarme et l'empêcherait de revenir à Montréal, où l'on guette son retour.

Les effets des combinaisons de Ducalvet n'ont pas été visibles dans le district de Québec aussitôt que dans celui de Montréal, car c'est le 9 octobre seulement qu'il y en parut quelque marque; ce jour-là, à une assemblée des habitants de Saint-Roch, convoquée pour nommer les inspecteurs des chemins de la paroisse, il y eut émeute; les personnes disposées et prêtes à faire les nominations n'en eurent pas la liberté, et un magistrat (M. Wilson), qui voulut disperser l'attroupement, fut grossièrement insulté et sa vie menagée. Pour cet attroupement tumultueux, et l'agression sur un magistrat dans l'exercice de sa fonction, quatre personnes ont été mises en jugement; trois ont été condamnées, et la quatrième s'est soustraite aux recherches (e).

(e) Affaire n° 12 sur la liste ci-annexée.

Immédiatement après l'émeute à Saint-Roch, des mesures avaient été prises pour arrêter ceux qui y avaient participé; et cette diligence eut un bon effet sur les esprits dans les paroisses voisines; les inspecteurs furent nommés paisiblement en novembre et décembre. Les habitants de la Pointe-Lévi en nommèrent neuf pour leur paroisse le 1er janvier. Mais, le 9 du même mois, à la même heure du jour, les neuf inspecteurs furent enlevés et tirés de leurs maisons respectives par neuf différentes bandes, et conduits par elles tumultueusement à un lieu de rendez-vous général, au centre de la paroisse, où les bandes réunies les contraignirent de se démettre et de livrer les instructions imprimées qu'ils avaient reçues pour l'exercice de leurs fonctions. Pour ces faits d'agression avec bande et d'arrestation illégale, douze meneurs ont été mis en accusation et condamnés (f).

(f) Affaires nos 8, 9 et 10 sur la liste ci-annexée.

Mais quoique les meneurs de ces dernières émeutes aient été finalement condamnés, ce n'est qu'avec une très grande difficulté qu'on a pu s'assurer d'eux. Un mandat d'arrestation avait été décerné contre quatre de ces meneurs le 11 janvier; le 25, deux huissiers chargés de son exécution se saisirent de leur personne à la Pointe-Lévi. Comme ils les conduisaient à Québec, ils furent attaqués en chemin par une bande de huit hommes armés de gourdins, qui leur enlevèrent leurs prisonniers de force et leur ordonnèrent de regagner Québec et d'annoncer à ceux qui les avaient envoyés que les habitants de la Pointe-Lévi ne laisseraient opérer aucune arrestation dans leur paroisse, ajoutant: "Qu'ils envoient autant de gens qu'ils voudront, nous avons trois cents hommes armés qui sont prêts à soutenir notre détermination."

L'efficace et prompt assistance de Votre Excellence, en cette occasion encore, a maintenu l'autorité des magistrats, et c'est à elle que la province doit la conservation de la paix. Les meneurs furent arrêtés avec ceux qui avaient pris part à la délivrance. Les uns et les autres ont été traduits en justice et condamnés (g).

(g) Affaire n° 11 sur la liste ci-annexée.

Pendant ces désordres dans les districts de Québec et de Montréal, on tenait en plusieurs endroits le langage le plus séditieux et le plus diffamatoire contre le gouvernement et particulièrement contre la Chambre d'Assemblée. Deux personnes

(h) Affaires nos 1 et 2 sur la liste ci-annexée. (un Français et un Canadien) ont été poursuivies de ce chef et condamnées. Ces propos séditieux et diffamatoires étaient surtout tenus par des étrangers, dont les noms mêmes sont restés inconnus et qu'il a été impossible de découvrir malgré toutes les recherches.

La cause de tant de crimes et délits contre le gouvernement, je l'attribue au grand nombre d'émissaires français dont la province a été dernièrement infestée, et leurs manœuvres pour exciter des troubles sont, en tous points, semblables à celles qu'ils employèrent en 1794. Cette année-là, l'*Acte de milice* servit de prétexte; cette fois-ci, ils ont su profiter de l'*Acte des chemins* pour détourner les Canadiens de leur devoir d'allégeance. L'ignorance, la profonde ignorance qui caractérise les Canadiens, cela n'est que trop vrai, les dispose naturellement à croire les assertions les plus mensongères. Mais soit que leur conduite procède de l'ignorance ou de la désaffection, le danger pour le gouvernement a été, et sera en toutes semblables conjonctures, également à craindre.

Le tout très respectueusement soumis

A Votre Excellence

Par son très humble et très obéissant serviteur,

J. SEWELL,
Procureur général.

Québec, 12 mai 1797.

N° 18.—LISTE D'ACCUSATIONS AUX ASSISES DU PROCUREUR GÉNÉRAL SEWELL.

(*Archives du Canada, série Q, vol. 79-1, page 30.*)

Liste des personnes mises en accusation à la session de la cour d'assises tenue à Montréal en mars 1797, pour crimes et délits contre le gouvernement. Annexe du rapport du procureur général du 12 mai 1797.

District de Montréal
N° 1.

Dominus Rex vs
Charles-François Ferrière.

Accusé d'avoir tenu des discours séditieux et diffamatoires contre l'honorable Chambre d'Assemblée le 15 octobre 1796, en la paroisse de Sainte-Rose.

Le prisonnier a été trouvé coupable. Jugement: un an de prison et cautionnement exigé pour bonne conduite durant trois années, de £100 par lui-même, et £50 par deux cautions individuellement.

N° 2.

Dominus Rex vs
Amable Content.

Accusé de délit de rébellion commis le 13 octobre 1796, en la paroisse de Saint-Roch de l'Assomption, en provoquant des personnes à s'attrouper pour s'opposer à l'exécution de l'*Acte des chemins*.

Le prisonnier a été trouvé coupable. Jugement: £20 d'amende: trois mois de prison; cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £200 par lui-même, £100 individuellement par deux cautions.

N° 3.

Dominus Rex vs

François Lafontaine,
François Porrier et
Antoine Fontrouge dit
Crépin Gadouin.

Accusés d'association illégale, le 3 novembre 1796, en la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, pour apporter des entraves à l'approvisionnement accoutumé du marché de Montréal jusqu'à ce que les habitants de cette ville consentissent à s'unir avec les habitants des paroisses rurales dans la résistance à l'exécution de l'*Acte des chemins*.

Les prisonniers ont été trouvés coupables, excepté Antoine Fontrouge dit Crépin Gadouin. Jugement: £5 d'amende chacun, trois mois de prison, et cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £200 par eux-mêmes et £100 individuellement par deux cautions.

N^o 4.*Dominus Rex*

vs

Luc Berthelet,
Scholastique Mathieu,
Guillaume Blondin et
Guillaume Fontaine.

Accusés d'attaque avec violences envers un constable dans l'exercice de sa fonction, le 30 septembre 1796, en la paroisse de Sainte-Marie.

Décision à l'égard de Blondin: *Non est inventus*. Les trois autres prisonniers ont été trouvés coupables. Jugement: Luc Berthelet, £10 d'amende et cautionnement de bonne conduite

pendant deux ans, £100 par lui-même et £100 par deux cautions, chacune £50; Guillaume Fontaine, 20s. d'amende et cautionnement de bonne conduite pendant un an, £50 par lui-même et £25 individuellement par deux cautions. Scholastique Mathieu, ne s'étant pas représentée pour recevoir le jugement, ordre a été donné de la contraindre à comparaître aux prochaines assises pour s'entendre juger.

N^o 5.*Dominus Rex*

vs

Luc Berthelet,
François Chamberlain,
Etienne Rastoule et
Emmanuel Vidriquaie.

Accusés d'avoir, le 11 octobre 1796, en la paroisse de Sainte-Marie, en la ville de Montréal, commis une agression, avec émeute, contre le shérif du district dans l'exercice de sa fonction, et d'avoir enlevé de sa garde Luc Berthelet, qu'il avait arrêté, en vertu du mandat d'un juge de paix, pour fait d'agression avec violence sur un constable dans l'exercice de sa fonction. Les prisonniers ont été déclarés coupables.

Jugement: Luc Berthelet, £5 d'amende et trois mois d'emprisonnement; François Chamberlain, trois mois de prison; Etienne Rastoule, £5 d'amende, trois mois de prison, et cautionnement de bonne conduite pendant un an, £50 par lui-même et £25 par deux cautions individuellement; Emmanuel Vidriquaie dit Saint-Hilaire, £20 d'amende, trois mois de prison, et cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £200 par lui-même et £100 par deux cautions individuellement.

N^o 6.*Dominus Rex*

vs

Nicolas Depelteau.

Accusé du délit de provocation, en la paroisse de Lachine, à commettre des actes d'émeute le 10 octobre 1796 à Montréal.

Le prisonnier a été acquitté.

N^o 7.*Dominus Rex*

vs

Joseph Peters *alias* Joseph
Du Calvette, Jean-Bap-
tiste Bizette, Etienne Gi-
rad dit Provençal et
Joseph Girard dit Pro-
vençal.

Accusés de faits de haute trahison commis, en la paroisse de Sainte-Marie, le 26 septembre 1796 et divers autres jours tant avant qu'après.

Note.

Le Statut 7^e Anne, ch. 21, art. 11, exige que des copies de l'accusation et des listes des jurés, etc., soient communiquées aux accusés de ce crime, dix jours avant qu'ils soient traduits à la barre. Comme il ne restait plus que cinq jours

de session, lorsque le grand jury a prononcé le renvoi aux assises, y compris le jour de la mise en accusation, le procès n'a pu avoir lieu.

District de Québec.

N^o 8.*Dominus Rex*

vs

Ignace Lambert, Louis Ro-
berge, François Cantin et
François Roberge.

Accusés d'avoir, le 9 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression, avec attroupement sur Etienne Denvers, inspecteur des chemins de la paroisse, et de l'avoir illégalement détenu durant une heure.

Les prisonniers ont été déclarés coupables. Jugement: 1s. d'amende et six semaines de prison chacun.

N^o 9.*Dominus Rex*

vs

Joseph Dusault, François
Ale, Louis Lemieux dit
Langlois et Gabriel Le-
mieux.

Accusés d'avoir, le 9 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression, avec attroupement, sur Ignace Couture, inspecteur des chemins de la paroisse, et de l'avoir détenu illégalement durant une heure.

Les prisonniers ont été trouvés coupables. Jugement: trois mois de prison et 20s. d'amende chacun.

N^o 10.*Dominus Rex*

vs

Louis Cadorette, François
Couture, Louis Gaudreau et
Charles Cadorette.

Accusés d'avoir, le 9 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression avec attroupement, sur Michel Dusault, inspecteur des chemins de la paroisse, et de l'avoir détenu illégalement durant une heure.

Les prisonniers ont été condamnés. Jugement: Louis Cadorette, 20 s. d'amende et deux mois de prison; François Couture, Louis Goudreau et Charles Cadorette, 1 s. d'amende et six mois de prison,

N° 11.

Dominus Rex

vs

Pierre Huard, Louis Croteau, Etienne Lemieux, Louis Lemieux jeune, Michel Lemieux aîné, Laurent Levasseur, Joseph Lemieux et Pierre Boucher dit Prisque.

Accusés d'avoir, le 25 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression, avec attroupeement, sur Philip Hooper et William Thompson (officiers du shérif) et d'avoir enlevé de leurs mains Joseph Dusault, Louis Lemieux dit Langlois et Gabriel Lemieux, arrêtés par eux en exécution du mandat d'un juge de paix pour faits d'attroupeement tumultueux et agression. Les prisonniers ont tous été trouvés coupables. Jugement: Pierre Huard, douze mois de prison et 20 s. d'amende;

Louis Croteau et Laurent Levasseur, neuf mois de prison et 20 s. d'amende chacun; Pierre Boucher dit Prisque, Joseph Lemieux, Michel Lemieux, Louis Lemieux et Etienne Lemieux, six mois de prison et 20 s. d'amende chacun.

N° 12.

Dominus Rex

vs

Antoine Dionne, père, Antoine Dionne, fils, Pierre Noël Peltier et Charles Gagner.

Accusés d'avoir, le 9 octobre 1796, en la paroisse de Saint-Roch, commis, avec attroupeement turbulent et tumultueux, une agression sur un juge de paix dans l'exercice de sa fonction. Les prisonniers ont tous été condamnés, à l'exception de Charles Gagner, qui n'a pas encore été arrêté. Jugement: trois mois de prison, £5 d'amende chacun, et cautionnement de bonne conduite durant deux ans, £50

chacun par eux-mêmes et £25 par deux cautions individuellement.

N° 13.

Dominus Rex

vs

Antoine Dionne père.

Accusé d'avoir tenu des propos séditieux et diffamations contre l'honorable Chambre d'Assemblée, le 7 octobre 1796, en la paroisse de Saint-Roch. Le prisonnier a été condamné. Jugement: six mois de prison, £10 d'amende, et cautionnement de bonne conduite durant deux ans, £100

par lui-même et £50 par deux cautions individuellement.

J. SEWELL, P.G.

Québec, 12 mai 1797.

N° 19.—LE LIEUTENANT-COLONEL DE BERNIÈRE AU CAPITAINE GREEN.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 64.)

SAINT-JEAN, 20 mai 1797.

CHER MONSIEUR,—Son Excellence a su sans doute, par le colonel Blake, que l'on a arrêté deux hommes de caractère suspect; je les fais mener demain en calèches à Montréal. L'un d'eux dit se nommer Worthington, mais il y a raison de croire que c'est un frère de McLean.

Depuis que j'ai fermé ma lettre au colonel Blake, j'ai vu un M. Low, qui réside au fort W.-Henry. Il a entendu dire chez Rouse, d'où ils sont venus ensemble, que cet homme n'est autre qu'un frère de McLane.

Le premier qui m'en a informé est un nommé Sullivan d'ici. Il était anciennement dans la marine britannique. Il m'a donné cette information privément; sur quoi j'ai arrêté le couple.

À l'égard de Butterfield, il passe et repasse si souvent par ici, qu'il ne doit pas être uniquement occupé de ses propres affaires. C'est lui qui a conduit McLean dans la province. Cela se dit ici.

Je serais fort en peine, si l'on exigeait de moi, que j'apporte des preuves contre ces prisonniers; mais comme ils rentrent tout à fait dans la catégorie des suspects, il y a là, je suppose, de quoi justifier mon acte.

Les deux Canadiens qui sont domestiques de Rouse ne paraissent pas être autre chose; ils ne savent aucunement ce que sont les voyageurs qu'ils ont conduits.

Je pense n'avoir pas dit au colonel Blake que j'ai fait fouiller les prisonniers; on n'a pas trouvé de papier sur eux; et à part deux sacs vides, ils n'avaient aucun bagage.

Je demande au colonel Blake de me donner ses ordres au sujet des deux Canadiens que je retiens prisonniers en attendant.

Je viens d'apprendre d'eux qu'ils ont mis à terre un "Yanky ou Anglais," comme ils disent, à l'hôtellerie de Watson, près de l'île aux Noix.

J'apprends encore d'eux qu'il a été débarqué un petit paquet qui composait le bagage de l'un des prisonniers. Comme il est en ce moment tout près de 11 heures du soir, on ne peut en faire la recherche; mais je tâcherai de le retrouver, avant leur départ demain.

Cette affaire m'a empêché de terminer une lettre à moitié écrite, où je vous rends compte de l'état de ce poste. Je vous l'enverrai par le premier courrier.

Je suis avec considération, monsieur,
Votre humble et fidèle serviteur,

J. DE BERRIÈRE,

N° 20.—LETTRES ANONYME À M. JOHN THORP.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 68.)

15 mai 1797.

CHER MONSIEUR,—Vous connaissant un peu, ainsi que vos vues politiques, et sachant aussi que vous faites principalement votre négoce en Canada, je prends la liberté de vous écrire pour vous informer que l'on projette une invasion de ce pays, qui aurait lieu de bonne heure, en la présente saison, soutenu par les Français et où nombre de citoyens de votre Etat et des Etats du Sud sont engagés, de concert avec les Français, pour le louable objet, comme ils disent, de placer les provinces canadiennes sous un gouvernement républicain, indépendant de toute nation étrangère quelconque, et en union seulement avec les Etats américains. Jusqu'à quel point ils peuvent réussir, je l'ignore; mais si jamais la tentative était faite, elle aura indubitablement de désagréables conséquences pour les sujets anglais. J'ai appris ces choses par hasard de gens qui sont du complot. Comme mes propres sentiments politiques sont opposés à tout mouvement insurrectionnel, et que les principes d'humanité me portent à désirer le bien des hommes en général, je prends ce moyen de vous faire savoir ce qui se passe, afin que vous puissiez aviser à vos affaires et avertir vos amis là-bas comme vous le jugerez à propos. Vous pouvez être assuré que le projet est sérieux, et que, sans d'énergiques mesures pour en prévenir la réalisation, il s'exécutera, ou tout au moins il y aura tentative. Le temps proposé pour l'invasion est le mois de juillet prochain, mais elle pourra être différée jusqu'au mois de novembre, à une époque assez tardive pour qu'une flotte ne puisse pas remonter le fleuve; mais je suis persuadé que leur intention est de se saisir des navires dans le port de Québec. A cause de la manière dont j'ai eu mes renseignements, je vous cache mon nom. Nous nous rencontrerons peut-être plus tard; jusque-là croyez-moi vraiment votre ami. Le 4 juillet serait le jour nommé.

M. JOHN THORP.

N° 21.—AUTRE LETTRE À M. JOHN THORP DU MÊME (JOHN HUNSDON)

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 71.)

18 juin 1797.

CHER MONSIEUR,—Ayant une occasion pour revenir, et des affaires qui m'appellent, j'ai pensé qu'il valait mieux me mettre en route, et, j'attends un mot de vous avant de me rendre de votre côté. Je ne cours, je suppose, aucun danger à le faire

car il est probable que la lettre que j'ai écrite n'a pas été présentée, les compagnons ayant changé de nom. Ce qu'ils voulaient avoir, c'était l'entreprise de l'ouverture du chemin à la rivière Connecticut, et par ce moyen, comme j'en ai été informé depuis, ils eussent introduit leurs gens dans la province. J'ai mandé tout cela à M. Blackwood, à qui j'ai écrit, et à M. Black.

JOHN HUNSDON.

Le reste de la lettre est sans importance.

N° 22.—JOHN HUNSDON À M. JOHN THORP.

(*Archives du Canada, série C, vol. 673, page 70.*)

La première partie de la lettre n'ayant trait qu'à des affaires de négoce est omise ici. (Cette note et la copie de la présente lettre et des deux précédentes sont de la main du colonel De Bernière).

WINDMILL-POINT, 29 juin 1797.

Vous trouverez ci-inclus copie d'une lettre que je vous ai envoyée sans la signer, en même temps que j'en écrivais une à M. Blackwood, de même nature, le 15 mai, qui fut portée au delà de la frontière et rapportée. Je l'ai depuis fait parvenir à M. Blackwood. Par ma lettre vous apprendrez pourquoi je ne me rends pas ; non que je craigne de le faire, mais, après les informations que j'ai données, je recevrais peut-être certaine visite, et je serais signalé comme suspect. Du reste, j'ai communiqué tout ce que je sais, et je manderai immédiatement tout ce que je pourrai apprendre des desseins contre le gouvernement ; et mes amis en Canada peuvent se fier à moi autant que si j'étais là-bas, ou que si j'avais fait serment d'allégeance à leur gouvernement. Le parti démocratique a eu quelque avantage sur moi, et dans un cas l'a emporté ; mais j'espère que les habitants du Canada n'auront pas à en souffrir, car je suis résolu de déjouer ses desseins. Or, si j'étais maintenant mis en scène comme témoin, mon témoignage serait inutile ; je ne tiens pas mes renseignements de personnes qui sont ou qui iront dans la province. Pour ces causes je vous prie de vous charger du soin de mes affaires quant à présent. Il est possible qu'il me devienne nécessaire d'aller au Canada ; en ce cas, j'irais avec empressement, si l'on y avait en moi cette confiance à laquelle, si je ne m'abuse point sur mon compte, la pureté de mes intentions me donne le plus grand droit. Je pourrais rendre des services. Mais je ne saurais m'attendre à cette confiance, vu les justes craintes que tant de nos compatriotes ont excitées par leur conduite. Par vos propres sentiments, il vous est aisé de juger de ceux que j'éprouve en réfléchissant un peu au dessein diabolique qu'on a conçu contre l'intérêt même de notre pays, et aux inhumanités qui accompagneraient son exécution en Canada. Que ce dessein, avec ses auteurs, soit déjoué, c'est le vœu sincère d'un homme qui peut en toute vérité se dire votre ami et celui du gouvernement canadien.

JOHN HUNSDON.

M. JOHN THORP.

N° 23.—LE LIEUTENANT-COLONEL DE BERNIÈRE AU CAPITAINE GREEN.

(*Archives du Canada, série C, vol. 673, p. 72.*)

SAINT-JEAN, 19 juin 1797.

MONSIEUR,—Quoique le gouvernement puisse être déjà en possession de la plupart des informations contenues dans les lettres suivantes, je crois de mon devoir de vous faire cette communication.

J'espère que Son Excellence ne me désapprouvera pas d'avoir, à la demande de Thorp, promis protection à Hunsdon, jusqu'à ce poste du moins. M. Conroy m'assure que M. Thorp est bien disposé, et même s'intéresse beaucoup à la prospérité du gouvernement.

C'est M. Conroy qui m'a présenté ce matin à M. Thorp, de qui je tiens la communication dont je vous fais part.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Cher monsieur,

Votre humble et fidèle serviteur,

J. DE BERNIÈRE.

Capitaine GREEN, du 26e régt,
Secrétaire militaire, etc., etc., etc.

M. Lindsay et M. Conroy, juges de paix m'ont demandé de donner un sauf-conduit à M. Hunsdon, qui lui permette de venir jusqu'ici, de séjourner à Saint-Jean, en attendant que Son Excellence exprime sa volonté, et, s'il désirait s'en retourner, de le faire librement sans crainte d'être retenu.

M. Lindsay me prie de dire que M. Conroy et lui se proposent d'écrire sur ce sujet à M. Ryland par le courrier de demain.

N° 24.—LE CAPITAINE SHOEDDE AU MAJOR GREEN.

(*Archives du Canada, série C, vol. 673, page 75.*)

MONTRÉAL, 25 février 1799.

CHER MONSIEUR,—Le dernier courrier de "Burlington" n'a apporté aucune nouvelle; mais un journal de New-York, du 12, (que le Dr Jones avait, et qu'il a perdu) raconte, sur le rapport d'un navire venu de Lisbonne, à la date du 12 décembre, la prise de Malte et de Minorque; pour Malte, je le crois sans peine; mais Minorque pouvait-elle être prise en si peu de temps et avec la poignée d'hommes que le général Stewart avait sous ses ordres.

Il y a à Albany un Français que vous connaissez mieux que moi, son nom est Lacouture (Le Couteux). C'est un agent du Directoire. Il a dit ces jours derniers, étant ivre, qu'il avait huit émissaires en Canada; cela, j'en suis sûr, vous le savez; mais ce qui m'engage à vous écrire, c'est qu'il part en ce moment d'Albany pour aller à Niagara et ensuite à Détroit; peut-être ignorez-vous ce voyage; et comme peut-être aussi il croira qu'il n'y a pas grand danger à traverser la frontière là-bas, on aurait ainsi l'occasion d'arrêter cette canaille, en envoyant son signalement. Pardon, si j'ai pris pareille liberté.

Je suis, mon cher major, bien sincèrement à vous,

H. H. SCHOEDDE.

Major GREEN, du 26e régiment.

N° 25.—LE MAJOR GÉNÉRAL BURTON AU LIEUTENANT GOUVERNEUR MILNES.

(*Archives du Canada, série C, vol. 673, page 89.*)

MONTRÉAL, 14 juillet 1801.

MONSIEUR,—Le porteur, qui dit se nommer le colonel Graham, vous fera connaître le but de son voyage à Québec. Je crois, néanmoins, à propos de vous envoyer copie du récit qu'il m'a fait. Il ne me paraît pas nécessaire d'y ajouter des observations sur son compte, puisque vous aurez l'occasion de juger de l'homme par vous-même. Je ne puis, toutefois, me dispenser de vous dire qu'à mon avis il parle trop librement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

N. C. BURTON,

Major général.

A Son Excellence

Le lieutenant-gouverneur sir ROBERT SHORE MILNES, Bt.

etc., etc., etc.,

Québec.

N° 26.—LE MAJOR GÉNÉRAL BURTON AU MAJOR GREEN.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 81.)

MONTRÉAL, 15 juillet 1801.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous mander la nouvelle suivante, pour l'information du lieutenant général. Une personne, disant se nommer le colonel Graham, qui réside au Vermont, avocat par état, m'a demandé un entretien. J'ai fixé l'entrevue à 1 heure hier. Il a été ponctuel. Il a commencé par me montrer un ancien passe-port qu'il avait eu du duc de Portland pour aller à Hambourg. Puis il m'a mis sous les yeux des lettres et notes des ducs de Portland et de Montrose, de M. King et de M. Colquhoun, écrites depuis assez longtemps; m'a parlé de M. Wickham, de M. Liston, etc.; m'a dit être fort à son aise; qu'il recevait £450 du gouvernement; qu'il est l'homme le mieux logé du Vermont, et qu'il y a une clientèle considérable. Après quoi, il m'a passé un papier, dont je vous envoie copie (pièce n° 1.) L'ayant lu, je le priai de me donner plus de détails, s'il le pouvait; il y consentit tout de suite et me dit qu'il reviendrait à 5 heures m'apporter une note moins succincte; ce qu'il fit. Je joins aussi à la présente lettre ce second papier (n° 2).

Il m'a exprimé la crainte que les Vermontais ne lui fissent un méchant parti, s'ils venaient à savoir qu'il a fourni les informations contenues dans les deux papiers. Pourtant, il s'est montré inconséquent, en parlant trop librement (comme je l'ai appris dans notre conversation) avec des personnes de cette ville.

Il avait l'intention d'aller voir le lieutenant-gouverneur, mais il me dit aussi qu'il aimerait mieux ne pas faire le voyage, s'il pouvait s'en dispenser. J'ai appris, cependant, qu'après m'avoir quitté, il a changé d'idée et s'est mis en route, hier soir, pour Québec. J'ai écrit au lieutenant-gouverneur, et je lui ai envoyé une copie des deux papiers du colonel Graham; on trouvera, j'espère, que j'ai eu raison de les lui communiquer.

Je suis en doute sur la foi à donner aux discours du colonel, quoiqu'il puisse y avoir du vrai dans ce qu'il dit. Il m'a paru exagérer beaucoup les choses, dans l'espérance d'obtenir quelque avantage, vaguement indiqué, pour lui-même. C'est un homme qui a connu le monde et qui ne manque pas d'habileté, je le trouve même assez bien pourvu de finesse; seulement, il ne possède pas toute la prudence, toute la discrétion nécessaire pour le rôle qu'il joue, en recueillant et confiant ses informations.

J'espère n'avoir point passé les bornes de la bienséance en présentant des observations que j'ai cru de mon devoir de faire pour l'instruction du lieutenant général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. C. BURTON, M.G.

N.B.—Je dois faire remarquer que le colonel Graham est venu d'Angleterre il n'y a pas longtemps.

Major GREEN, *secrétaire militaire.*

N° 27.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR HUNTER.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 90.)

QUÉBEC, 20 juillet 1801.

MONSIEUR,—J'envoie à Votre Excellence copie d'une lettre que j'ai reçue du major général Burton, et des papiers qu'elle renfermait, avec copie de ma réponse. Comme je ne possède pas d'autres renseignements sur le sujet de ces papiers que ceux mêmes qu'ils contiennent, je n'ai que faire d'y ajouter des observations; mais si Votre Excellence, remarquait quelque chose d'important, je lui serai fort obligé de me communiquer son sentiment. Elle peut être assurée que je ferai

tout en mon pouvoir pour déjouer toute entreprise contre le gouvernement de Sa Majesté dans cette province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
De Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur,
ROBERT S. MILNES.

Son Excellence
Le lieutenant général HUNTER,
Etc., etc., etc.

N° 28.—INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINS COMPLOTS.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 92.)

Majors généraux :
Isaac Clerk }
Arwin } du Vermont.
Jonn. Spafford, }
Ira Allen. }

Stephen Thorn,
major dans l'armée française,
nouvellement arrivé avec des
commissions françaises.

Major général Hull, }
du Massachusetts, 6 }
milles de Boston. }

Major Jededh. Clerk,
du Vermont.

Capit. Timothy Hinman,
Lac Magog.

Silas Harthoway
Docteur Shaw
Capitaine Hide.

Un nommé Rogers a porté les plans, etc., à Hartoway et Allen. Israel Keath, ancien adj. général du Massachusetts, est sur la frontière,—a des forges, etc,—était rapporteur au procès de l'infortuné major André, comme il dit. Keath a deux frères établis dans le Haut-Canada, et qui ont construit une usine à fer, etc. Ces hommes fabriqueront des piques, etc., pour les colons de la Nouvelle-Angleterre dans leur canton. Il se tient des comités secrets; et il y a une correspondance active d'une extrémité à l'autre des Etats-Unis, et avec les Jacobins dans le Haut et le Bas-Canada. Les drôles vont et viennent continuellement, sous le prétexte d'affaires de toute autre sorte, mais en réalité dans le but arrêté de souffler la révolte. Je sais que ces faits et d'autres sont vrais. Seulement, Sa Grâce le duc de Portland a promis expressément que mon nom ne serait jamais divulgué ni mis en question à l'occasion des informations que je fournirais au gouvernement.

Ces hommes se sont tous désaffectionnés du gouvernement fédéral, ont peu à perdre et n'ont d'espérance qu'en l'idée de pillage.
Major général BURTON.

N° 29.—LETTRE ANONYME AU MAJOR GÉNÉRAL BURTON.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 94.)

Major général BURTON,

MONSIEUR,—Je me hâte de porter à votre connaissance le fait suivant, que j'ai appris de gens dont on ne saurait ici révoquer les propos en doute; à savoir qu'un grand nombre d'hommes, de ceux aux Etats-Unis qui s'appellent Jacobins, démocrates, etc., conjointement avec beaucoup de leurs compatriotes émigrés dans les provinces britanniques du Haut et du Bas-Canada, s'emploient à l'heure qu'il est très assidûment à y exciter une rébellion, espérant qu'ils pourront ainsi détruire

totalemeut le gouvernement de Sa Majesté dans ces provinces. Autant que j'ai pu me renseigner, voici les noms de quelques-uns des principaux meneurs.

Habitants du Vermont.

Général Isaac Clerk.—Grand, mince, figure maigre, yeux noirs.

Général Jo^e Spafford.—Forte charpente; stature d'environ 6 pieds; brun de peau et les yeux noirs.

Général Ira Allen.—Bonne taille, visage rond, les yeux très noirs; le haut de la tête est chauve.

Général Brown.—Bonne taille, brun, les yeux gris clair.

Stephen Thorn, de Granville, État de New-York, major dans l'armée française et revenu depuis peu avec des commissions françaises. Thorn est grand et gros; a le teint brun et les yeux et les cheveux noirs.

Major Jedh Clerk jeune.—Du comté de Rutland, Vermont, grêlé, brun, cheveux et yeux noirs.

Silas Harthaway.—Est bien connu à Saint-Jean.

Dr Shaw.—De Castilon, Vermont; grand, gros, teint blanc, cheveux châains.

Capitaine Hide.—Du même lieu, gros, les yeux bleus, le teint blanc; grand parleur.

Capitaine Timy Hinman.—Du lac Magog; grand, robuste, et avec le teint blanc.

Israël Keath, ancien adjudant général du Massachusetts; réside actuellement sur la ligne 45; a des forges dans le voisinage; a été rapporteur au procès de l'infortuné major André (comme il dit). Keath a deux frères, qui sont établis dans le Haut-Canada; ils y ont construit une usine à fer, etc., ces hommes fabriqueront des piques, etc., pour les colons de la Nouvelle Angleterre dans leur canton.

Un nommé Rogers, maître d'école dans le Bas-Canada, à ce qu'on m'a dit, est employé par les personnes ci-dessus et leur a fourni récemment des cartes, etc., du pays.

Il se tient des comités secrets, et il y a une correspondance active d'une extrémité à l'autre des États, ainsi qu'avec les jacobins du Canada. Et l'on m'a déclaré que si Jefferson ne consentait pas à se tenir passif, on fera la tentative quand même, et cela très prochainement.

Ces canailles font des amas de menues armes, de munitions, etc., à cette fin; et on m'assure également que chaque membre de la ligue a un numéro sous lequel il est connu, tel que 50, 51, et ainsi de suite. Dans ces trente derniers jours, Ira Allen a recueilli les dépositions de plusieurs de ceux mêmes qui étaient et sont encore intéressés avec lui dans l'envoi des 20,000 fusils. Il a été à Boston expédier ces pièces, et en était revenu au lac Champlain la veille de mon départ pour ici. Il espère par ces dispositions obtenir la remise des armes.

Je demeure, monsieur,

Avec respect et considération.

N^o 30.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES AU
MAJOR GÉNÉRAL BURTON.

(*Archives du Canada, série C, vol., 673, page 97.*)

MONSIEUR,—J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer par le colonel Graham, avec ses dépositions. Je pense comme vous qu'il a parlé trop librement, et je me demande, du reste, quel degré de confiance méritent ses informations. Je vois, cependant, par une dépêche du duc de Portland, qu'il a donné au gouvernement, en une occasion antérieure, des renseignements dont une partie ensuite a été trouvée exacte. Je vous envoie un extrait de cette dépêche.

Je ne l'ai pas découragé de continuer ses communications. Seulement, j'ai cru bon de l'informer qu'il ne serait en droit de rien réclamer du gouvernement, que s'il fournissait des informations assez directes pour conduire à la découverte de la personne ou des personnes qu'il soupçonne d'être employées dans cette province, ou des

informations assez circonstanciées et précises, à l'égard des Etats voisins, pour ne laisser aucun doute sur les desseins qu'il dénonce.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
ROBERT S. MILNES.

Québec, 19 juillet 1801.

Major-Général BURTON,
etc., etc., etc.

NOTE E.

LOI SUR LE MARIAGE DANS LE HAUT-CANADA.

RAPPORT DE RICHARD CARTWRIGHT JUNIOR.

(Archives du Canada, série Q, vol. 279-1, page 174.)

RAPPORT sur le sujet des mariages et sur l'état de l'Eglise d'Angleterre dans la province du Haut-Canada, respectueusement soumis à Son Excellence le gouverneur Simcoe.

Le pays qui est à présent le Haut-Canada n'était point colonisé ou cultivé, à l'exception des établissements du Détroit, avant 1784, année où les corps provinciaux qui servaient dans la province de Québec furent réformés, et vinrent, avec beaucoup de loyalistes de New-York en peupler différentes portions, principalement le long du fleuve Saint-Laurent et sur la baie de Quinté. Depuis 1777, cependant, plusieurs familles de loyalistes appartenant aux Butler's Rangers, aux Royal Yorkers, aux services des affaires indiennes et autres corps employés dans les postes supérieurs, étaient, à diverses époques, venues dans le pays, et des jeunes femmes de ces familles y avaient contracté mariage, mais sans que ces unions fussent régulièrement célébrées, n'y ayant point alors de clergymen dans les postes, ni même dans tout le pays jusqu'à Montréal. L'usage, en pareil cas, était d'aller devant l'officier commandant le poste, lequel, publiquement, lisait aux parties le service du mariage dans le *Book of Common Prayer*, employant l'anneau et faisant les autres cérémonies prescrites par les rubriques; ou s'il refusait de prêter son ministère, ce qui arrivait quelquefois, les adjudants du régiment faisait l'office. Après la formation des établissements en 1784, le mariage, pour l'ordinaire, s'est célébré devant les juges de paix jusqu'à ce qu'il y ait eu des ecclésiastiques; de ce moment, la pratique irrégulière, qu'on avait adoptée par nécessité, a pris fin dans les districts où résident des ministres. Mais toutes les sections du pays ne sont pas encore pourvues. Ainsi, quoique les deux districts inférieurs aient chacun un ministre protestant depuis 1786, voilà quelques mois à peine que celui-ci (le Nassau ou Home-District) en possède un; et le Western-District, qui comprend le "settlement" du Détroit, est encore à cette heure privé d'hommes de cet ordre utile et respectable; et pourtant la ville de Détroit a toujours été, depuis la conquête du Canada, habitée principalement par des traités de religion protestante; qui y résident avec leur famille; les mariages, fréquents entre elles, étaient anciennement célébrés par l'officier commandant ou par quelque autre laïque, à l'occasion, que les habitants nommaient pour leur lire les prières les dimanches; mais à présent le mariage se contracte le plus ordinairement devant les magistrats, depuis qu'il y a des magistrats dans le district.

De tout cela il est résulté que les mariages de la généralité des habitants du Haut-Canada ne sont point valides aux yeux de la loi, et que leurs enfants doivent *stricto jure* être considérés comme illégitimes et conséquemment, comme inhabiles à succéder à leurs biens. En fait, il en serait de même, selon mon opinion, le mariage eût-il été célébré par un ecclésiastique en règle, même avec toutes les cérémonies que

prescrivent les lois d'Angleterre. Car l'article de l'Acte rendu en l'an 14e du règne de sa présente Majesté, pour régler le gouvernement de Québec, portant: "que toutes les contestations relatives à la propriété et aux droits civils, devront être décidées conformément aux lois du Canada," me paraît invalider tous les mariages qui n'ont pas été célébrés suivant les rites de l'Eglise de Rome, en ce qui concerne le droit d'héritage dérivant du contrat.

Cela étant, il est évidemment nécessaire que la législature intervienne, pour régulariser les unions déjà contractées et pour régler celles à venir; et dans cette réglementation, il serait d'une sage politique, puisqu'il s'agit d'une colonie au berceau, d'y faciliter les mariages autant que le permet l'importance de ces engagements. Comme j'ai promis de soumettre cette matière à la législature de bonne heure à la session prochaine, j'espère que Votre Excellence voudra bien faire aux ministres de Sa Majesté telles représentations qui les portent à consentir aux dispositions convenables à la situation particulière des choses dans ce pays-ci; les mesures présentées jusqu'à présent ayant été ajournées uniquement de crainte de paraître contrarier leurs vues sur le clergé de l'Eglise dominante.

Je suis moi-même membre de cette Eglise, et je suis fâché d'avoir à dire que son état dans la province n'est pas fort avantageux. Un très petit nombre des habitants du Haut-Canada ont été élevés dans la communion anglicane, et les émigrants qui viendront des Etats-Unis seront pour la plupart des sectaires ou dissidents; et rien n'empêche les "teachers" de cette classe de devenir comparativement nombreux, que la pauvreté des colons, incapables de les soutenir.

L'Eastern-District, la section la plus populeuse de la province, n'a point de ministre de l'Eglise. Il y a un ministre presbytérien, ancien chapelain du 84e régiment, qui reçoit £50 par année du gouvernement; il y a aussi un ministre luthérien, entretenu par sa congrégation; et le prêtre catholique romain de Saint-Régis fait de fois à autres l'office pour les Highlanders écossais établir dans la partie inférieure du district, et qui sont très nombreux et tous catholiques. On compte aussi beaucoup de calvinistes hollandais de ce côté, qui ont tenté à plusieurs reprises de se procurer un "teacher" de leur secte, mais sans avoir pu encore y réussir.

Dans le Midland-District, où les membres de l'Eglise d'Angleterre sont plus nombreux que dans toute autre partie de la province, on a deux ministres de cette religion, qui reçoivent chacun du gouvernement 100 livres sterling par an, et 50 livres de la *Society for the Propagation of the Gospel*. Il y a aussi des prédicants méthodistes ambulants, dont les sectateurs sont nombreux. Plusieurs des grands propriétaires sont des calvinistes hollandais, qui depuis quelque temps cherchent à avoir un pasteur de leur secte au milieu d'eux.

Pour le Home-District, il y a un ministre établi ici depuis le mois de juillet dernier. Les presbytériens écossais, qui y sont assez nombreux, et à la secte desquels appartient la portion la plus respectable de la population, ont bâti un temple, et fait entre eux une souscription pour l'entretien d'un ministre qui doit arriver sous peu. Beaucoup de méthodistes, en outre, et de calvinistes hollandais.

Dans le Western-District, il n'y a point d'autres ecclésiastiques que les prêtres de l'Eglise de Rome. Les protestants y sont la plupart presbytériens.

Après cet exposé, Votre Excellence sera en état de tirer elle-même la conclusion et de juger jusqu'à quel point l'"établissement" de la hiérarchie de l'Eglise d'Angleterre dans cette province est convenable et opportun.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,
Le très humble serviteur de Votre Excellence,

RICHARD CARTWRIGHT junior.

NEWARK, 12 octobre 1792.

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE—1795.

1791. Q. 58—1.
10 mars, Département de la guerre. Knox à Richard Butler. Lui annonce que le président des Etats-Unis l'a nommé brigadier général des troupes à lever pour six mois; il aura, durant son commandement, le rang par brevet de major général. Le prie de répondre s'il accepte ou non. Page 146
- 7 avril, Mount-Vernon. Le président Washington au brigadier Butler. Son vif désir de voir le bataillon de Virginie mis sur un bon pied l'a porté à charger le colonel Darck (Darke) de choisir les officiers. Le major viendra à Philadelphie prendre l'ordre; les autres officiers commenceront à faire leurs recrues. Comment les devoirs seront partagés entre lui (Butler) et Darck (Darke). 143
- 21 avril, Département de la guerre. Knox au même. Le colonel Drake (Darke) accepte le commandement. Envoi d'habits et de tentes à Winchester, Virginie, et à Hagarstown; autre envoi dans dix jours. N'a reçu aucune information des levées de cet Etat (Pensylvanie). Celles de Jersey et de Delaware sont en marche. Lui demande de faire des arrangements en Virginie et dans le Maryland. Les officiers commandants devront correspondre avec lui (Knox). 147
- 5 mai, Département de la guerre. Le même au même. Lui répète que l'on a expédié des habits et des tentes. N'en dit pas davantage à l'égard de la Virginie et du Maryland, où il suppose que les arrangements nécessaires sont effectués. M. Swan, de son bureau, s'en va passer la revue des compagnies à Winchester et à Hagarstown. Détails sur les troupes levées. Saint-Clair a descendu l'Ohio; il aura, sans doute, laissé des ordres au fort Pitt. Si non, quelles dispositions il (Butler) doit prendre pour couvrir les parties supérieures de l'Ohio. Ordres qui seront envoyés aux lieutenants de comté de la Virginie et de la Pensylvanie concernant la milice. Il faudra pourvoir à la protection de l'établissement de Marietta et des établissements français qui sont au-dessous. Suppose que Saint-Clair a commandé aux réguliers et à une partie des levées de descendre l'Ohio jusqu'au quartier général. Ne veut rien changer aux ordres donnés; mais désire que les milices puissent être congédiées aussitôt que leur rôle avec les autres troupes sera fini. 149
- 12 mai, Département de la guerre. Le même au même. Swan est allé assembler et inspecter les levées. Le capitaine Freeman écrit que le recrutement en Virginie a bien réussi, et que le bataillon sera prêt à marcher aux environs du 21. Des tentes, etc., ont été expédiées à ce corps, et on va en faire autant pour les volontaires du Maryland. Mouvements des milices de Jersey. Presser le complètement du bataillon de Pensylvanie; la maladie du brigadier général Sevier en a retardé la formation. Croit qu'il sera au complet le 1er juin. Le recrutement, dans les Etats de l'Est, pour les troupes régulières, ne marche pas bien. Espère qu'il ira mieux bientôt. Il s'attend qu'une compagnie de Connecticut ne tardera pas à arriver à Brunswick, en route pour le fort Pitt. D'autres la suivront peu après. Si Saint-Clair n'avait pas laissé l'ordre de descendre l'Ohio, Knox espère que l'on pourra ralentir le mouvement de ce côté, car sa présence (Butler) est nécessaire au fort Pitt. 152
- 19 mai, Département de la guerre. Le même au même. Swan pourra remédier dans le Maryland et la Virginie à toutes les insuffisances en fait de provisions de bouche et de moyens de transport. Croit qu'il (Butler) est allé au fort Pitt. Les déprédations dans Westmoreland ont été commises par quelques Sauvages; mais les colons sont fort alarmés. On expédie des armes en

- 1791.
- Pensylvanie. Une nouvelle somme de \$1,000, envoyée pour Duer, l'entrepreneur. Ordre de lever une compagnie dans le comté de La-Fayette. Quelles mesures devraient se prendre pour congédier la milice, car la dépense est lourde. Il faudrait employer les levées à couvrir les comtés, de manière que la milice puisse être congédiée. Nombre probable des troupes qui se mettront en marche le 1er juin ou environ pour le fort Pitt. M. Hodgdon fait acheter des chevaux par le colonel Marshall pour la cavalerie. Page 155
- 23 mai, Département de la guerre. John Stagg jeune à Butler. Lui présente James Woodhouse, nommé aide-chirurgien du bataillon de Clark. 192
- 26 mai, Département de la guerre. Knox au même. Comme les levées virginiennes se rendent sans armes au fort Pitt, les troupes armées auront à les protéger. - Envoi d'armes, etc., aux levées de Maryland. Il est trop tard pour en expédier en Virginie, les levées du pays étant déjà en route. Envoie le rôle des troupes parties. Questions. 158
- 1er juin, Département de la guerre. Le même au même. Duplicata envoyé. Mouvements de troupes. 160
- 1er juin, Département de la guerre. Le même au même. Lui présente Hodgdon, quartier-maître de l'armée. 161
- 2 juin, Département de la guerre. John Stagg, junior, au même. Hodgdon, quartier-maître, est parti pour le fort Pitt pour faire ses dispositions. 193
- 9 juin, Département de la guerre. Knox au même. Détails relatifs à l'équipement, etc. Hodgdon, le quartier-maître, est en mesure de pourvoir à tout. Observations sur les fournitures de toutes sortes. La mission de Proctor n'ayant pas abouti, Saint-Clair ne restreindra pas Scott. On ne doit pas garder sur l'Ohio supérieur plus de troupes qu'il n'en faut pour la défense. Le service de recrutement se fait lentement dans la Nouvelle-Angleterre; espère néanmoins pouvoir faire partir 500 réguliers, engagés pour trois ans, dans le cours du mois. L'autorise à lever de une à quatre compagnies dans le comté de La Fayette. Remarques à propos des troupes à lever. Les mesures prises avec les Six-Nations ne doivent pas empêcher la négociation du traité au Painted-Post par Pickering le 17. Butler rejoindra au quartier général aussitôt qu'on n'aura plus besoin de lui au fort Pitt; mais il doit obéir aux ordres de Saint-Clair. 162
- 16 juin. *Incluse* : Liste des troupes en marche pour se rendre au fort Pitt. 172a
- 16 juin, Département de la guerre. Etat des munitions pour l'artillerie et les autres armes, médicaments et fournitures d'hôpital, expédiés à Pittsburg, et destinés aux troupes des Etats-Unis, par Samuel Hodgdon. 168
- 16 juin, Département de la guerre. Knox à Butler. Le manque de viande de bœuf est surprenant. On a écrit au fournisseur; le quartier-maître a de l'argent pour faire face aux nécessités. Dispositions prises par le fournisseur. Rien de ce qui se fait avec les Cinq-Nations ne doit traverser le traité que va négocier Pickering. Détails sur les mouvements des troupes. 173
- 27 juin, Newton. Questions proposées par le chef des Sauvages de Stockbridge et réponses faites par Pickering au nom des Etats-Unis pour la conclusion d'un traité de paix. 195
- 28 juin, Fort Franklin. Jacob Slough à Butler. Lui envoie Thomas Ray, fait prisonnier par les Sauvages et délivré par Brant et McKee. Il a d'importantes informations à communiquer. 199
- Suit une note à Butler, signée: Vanswearingen, demandant quel est le caractère de Thomas Ray.
- Aussi une note sans signature portant que, selon les habitants de Pittsburg, Thomas Ray jouit d'une bonne réputation. Le major Hart (Heart) doit s'être trompé d'homme (v. p. 179). 200

1791.
4 juillet,
O'Bealstown. Copie d'un discours (signé par les chefs) envoyé à Cohocto où se tient le conseil; ils y prient instamment de faire la paix, que Brant avait été chargé de procurer; mais au lieu de cela, il a pris le tomahawk. Leur désir est qu'on le lui ôte des mains. Page 211
- 5 juillet,
O'Bealstown. De Bartzchie au capitaine Slough. Rend compte de ses négociations avec les Sauvages à Buffalo-Creek. Arrivée de deux lettres. Il est dit dans l'une d'elles que Brant était parti en intention d'assurer la paix avec les Etats-Unis; mais que, en apprenant que l'armée américaine avait passé l'Ohio, le conseil en avait conclu que les Etats-Unis ne voulaient point de la paix, et qu'alors le tomahawk avait circulé de main en main jusqu'à Brant, qui n'avait pas vu d'autre moyen de sauver sa vie que de le prendre aussi. L'officier commandant à Niagara avait fait dire aux Sauvages de ne pas rester longtemps au Painted-Post; mais de se hâter de revenir parce que sir John Johnson voulait les rencontrer dans un conseil. Changement de résolution de leur part; ils se sont décidés à se joindre aux Américains et à ne point prendre l'avis des Anglais. C'est fait des Cinq-Nations si elles ne se rendent pas à l'invitation des Américains. 212
- 7 juillet,
Département
de la guerre. Knox, secrétaire de la guerre, à St-Clair. A écrit régulièrement. Espère que le brigadier général Harmar reviendra sur sa résolution de démissionner. Envoie copie de lettres au major général Butler sur les mesures à prendre pour congédier la milice et les guides, avec la liste des troupes en marche ou qui se mettront en mouvement pendant le mois. Comment se procurer un effectif additionnel. Si l'expédition du général Scott est au gré du Kentucky, on n'aura aucune peine à y lever un autre corps de volontaires à cheval: 500 hommes suffiraient. Avec ce secours mêlé à ses troupes régulières, sa marche serait irrésistible; la dépense, du reste, serait amplement compensée par le service rendu. St-Clair peut engager les volontaires et les congédier ainsi qu'il le jugera à propos. Arrivée du président. Nécessité de s'assurer des provisions de vivres, en cas que les fournitures du munitionnaire ne suffisent pas. 116
- 14 juillet,
Département
de la guerre. Le même au même. Le sort de l'expédition de Scott doit être décidé, mais on est encore dans l'ignorance de l'événement. Les lettres du général Butler, écrites du fort Pitt, sont encourageantes. Il a certainement transmis l'affidavit de Rhea; il s'y trouve des choses douteuses, mais aussi d'autres qui sont vraies. Il faut prendre garde de ne pas pousser les Etats-Unis dans des difficultés avec l'Angleterre, jusqu'à ce que les habitants des Etats-Unis et ceux du monde entier soient convaincus de l'injustice des actes de cette Puissance; une guerre avec elle, à l'heure actuelle, retarderait le progrès, le développement, la prospérité de notre pays plus qu'on ne peut le prévoir. L'information fournie par Rhea démontrera encore davantage l'importance d'agir résolument. Probabilité d'un nouvel envoi de troupes pour renforcer St-Clair. Le recrutement continue. La prime de six dollars procurera sans doute assez de recrues dans les levées pour les troupes régulières. 123
- 14 juillet,
Département
de la guerre. Le même à Butler. Lui demande de lui faire connaître ses arrangements avec les lieutenants de comtés. En ce qui concerne la fourniture de bœuf, on a remédié à son insuffisance. Point de nouvelles jusqu'à présent du succès de Scott. Mouvements de troupes. 176
- 16 juillet,
Newtown. Pickering au secrétaire de la guerre (extrait). L'informe que le capitaine Hendrich est allé visiter les Sauvages hostiles. 215
- 21 juillet,
Département
de la guerre. Knox à St-Clair. Reçu lettre. Envoie duplicata et autres papiers. A l'arrivée du capitaine Phelen, il pourra se former une juste idée du nombre de troupes auxiliaires à demander au Kentucky. Remarques sur le commissariat. La loi ne prévoit pas l'emploi d'un adjudant général; si l'on nomme un officier à ce titre, il devra attendre quelque déci-

1791.

sion ultérieure du Congrès pour être confirmé. St-Clair doit déterminer en attendant son rang et sa solde. On a des nouvelles du succès de l'expédition de Scott; mais impossible de s'y fier. Ignore encore si le traité négocié par Pickering est conclu. Envoie copie des informations de de Bartzché. Le Président voudrait qu'à mesure que se fait le rassemblement des troupes, les chefs établissent entre elles des postes de communication. Il désire vivement que la campagne se distingue par des mesures décisives, afin que la dépense soit trouvée utile. Page 119

21 juillet,
Département
de la guerre.

Knox à St-Clair. Recommande le Dr Gresson, émigrant français, pour qu'il lui procure un emploi. 130

21 juillet,
Département
de la guerre.

Le même à Butler. Même recommandation. 178

21 juillet,
Département
de la guerre.

Le même au même. Le 13 juin, aucunes troupes n'étaient parvenues à St-Clair; mais, le 14, arrivait le major Ferguson avec des renforts, et le 15 d'autres détachements. Prie que toutes ces troupes soient formées en un corps, avec toute diligence, au quartier général. Mouvements de troupes. Provisions de bouche expédiées par les fournisseurs. Le major Heart rapporte que Rhea a une mauvaise réputation. Les Anglais ont intérêt à ne pas fomenteur une guerre indienne; et leur agent ici assure le contraire de ce que dit Rhea. Il est probable que Brant a été chez les Miamis dans un but de paix et que le traité de sir John Johnson tend aussi à la paix. Objet que Pickering doit se proposer dans ses relations avec les Sauvages. Mouvements des troupes. Le président désire que St-Clair commence les opérations aussitôt que possible. 179

26 juillet,
Pittsburgh.

Butler au lieutenant Jeffers. Ordre de se rendre au fort Franklin, d'observer minutieusement les sentiments des Sauvages et les mouvements de leurs guerriers, et de rendre compte le 20 août de ce qu'il aura remarqué. 201

28 juillet,
Département
de la guerre.

J. Stagg, junior, commis-chef, à St-Clair. Transmet des communications de Timothy Pickering au sujet du capitaine Henderich Aupumut, chef des Sauvages de Stockbridge, qui visite les Sauvages hostiles dans l'intérêt de la paix. Envoie des extraits d'autres pièces. 131

28 juillet.

Tobias Lear, secrétaire du président des Etats-Unis, à John Stagg, junior. Les lettres de Pickering à St-Clair devront être envoyées à Butler, sans être scellées, afin qu'il puisse, les jugeant urgentes, les faire expédier sans retard. 145

28 juillet,
Département
de la guerre.

John Stagg, junior, à Butler. Lettres reçues, duplicatas envoyés. Mouvement de troupes. Nouvelles de l'expédition heureuse de Scott. 183

4 août,
Département
de la guerre.

Knox à St-Clair. Reçu avec leurs incluses des lettres du général Scott; le succès de son expédition aura probablement des suites heureuses en disposant à la paix les esprits parmi les Sauvages. Knox répète que St-Clair devrait, après l'arrivée de Phelen, pouvoir décider quels renforts il lui faut. Mouvements de troupes régulières, qui ne pourront se rendre à point nommé à son armée. Envoi de poudre et de plomb; que va suivre immédiatement un train de boulets et d'obus. Arrangements du commissariat. Emporter le moins de bagage possible. Dispositions pour la défense de l'Ohio. Il faut mettre un terme aux désertions en faisant des exemples. La législation martiale va probablement être modifiée par le Congrès de manière à établir une échelle de punitions. Il est bruit que Brant est allé en mission pour assurer la paix; ce que confirme une personne qui a la confiance de lord Dorchester. Sir John Johnson doit assembler les Cinq-Nations à Buffalo-Creek. Si la politique anglaise s'oppose aux hostilités, et que les Six-Nations ne renuent point, sachant du reste que les Etats-Unis désirent rester en paix avec les Sauvages, il est probable que les postes pourront s'établir sans difficulté. Le traité entre Pickering et les Sauvages a été clos le 15; ils n'ont pas été

1791.

invités à joindre l'armée. Le Gros-Arbre, d'O'Neal's (O'Beal's)-Town, avait offert son aide pour la conclusion de la paix, mais on l'avait refusée. Le président des Etats-Unis désire vivement que les opérations commencent aussitôt que possible. Page 132

4 août,
Département
de la guerre.

Knox à Butler. Est content d'apprendre que les troupes sont prêtes à descendre l'Ohio. Le président des Etats-Unis voudrait qu'elles se réunissent au fort Washington. Mouvements de troupes. Un conseil d'officiers règlera les rangs de tous les officiers. Espère qu'il aura pris les moyens de mettre fin à l'intervention officieuse de De Bartzché, le Français, et des autres, auprès des Sauvages. Conclusion satisfaisante du traité de Pickering; il n'a demandé à aucun des guerriers de se joindre à l'expédition. 185

11 août,
Département
de la guerre.

Knox à St-Clair. Envoie des duplicatas. Le président des Etats-Unis désire que les troupes sur le haut de l'Ohio s'assemblent au fort Washington pour commencer les opérations. Nulle nécessité de nouvelles instructions. Difficulté de lever des troupes dans le territoire cédé. Environ 200 hommes sont partis sous les ordres de Rhea pour le fort Washington; le reste suivra sans retard. Traité conclu avec les Chérokis. Tout est tranquille, à l'exception de quelques pillards Cris, qui commettent des déprédations sur les "settlements" de Cumberland. 138

11 août,
Département
de la guerre.

Le même à Butler. Le président des Etats-Unis regarde comme un mauvais présage la lenteur des troupes à descendre l'Ohio. Il ne faut pas différer à atteindre les principaux objets de la campagne, pour protéger la frontière contre quelques Sauvages épars; les comtés sont capables de se charger de ce soin. Ordre à Butler de se rendre tout de suite au quartier général. Ne doit pas attendre d'autres troupes après l'arrivée de Phelen. 187

16 août,
Fort
Franklin.

Le lieutenant Jeffers au même. Rend compte de ce qu'il a fait chez les Sauvages. Discours amical de Corn-Planter (Planteur de Maïs). Mécontentement que les Sauvages de la rivière Alleghany éprouvent du traité fait à Painted-Post. Corn-Planter contredit les histoires racontées par Phelps, l'agent des Sauvages. Jeffers ne peut s'expliquer ce que Brant peut avoir à faire dans l'Ouest. Récit par Corn-Planter de ce qui s'est passé à Buffalo-Creek; il croit qu'une partie des Six-Nations se joindront à l'armée américaine. On lui a dit (à Jeffers) que 1,600 guerriers s'étaient rassemblés pour la guerre, 800 à Détroit et 800 à Miamistown, mais qu'ensuite ils s'étaient dispersés. Ce serait gaspiller l'argent que d'envoyer des commissaires à Buffalo-Creek. Renforcement nécessaire à ce fort (Franklin). Remontrances au sujet de Bond. Stiff-Knee (Genou-Raide) a été envoyé à Buffalo-Creek pour recouvrer deux chevaux. Demande permission d'engager pour trois ans les enrôlés de six mois. A besoin de viande. 204

18 août,
Département
de la guerre.

Knox à St-Clair. Envoi de duplicatas. Newman n'arrivera pas au fort Pitt avant le 28, et Buell avant le 10 septembre. Point d'autres troupes en marche, à l'exception d'une trentaine d'hommes de New-Hampshire. Tous les approvisionnements ont été expédiés. Les essais de la poudre, que l'on disait être d'une qualité inférieure, sont satisfaisants. Il faut cacher aux troupes ce rapport sur la mauvaise qualité des poudres, parce qu'il pourrait leur ôter de la confiance. Le bruit provient de la jalousie de certains marchands. Combien le président des Etats-Unis souhaite que la campagne soit heureuse. 140

18 août,
Département
de la guerre.

Le même à Butler. Envoie les commissions pour le bataillon du major Clarke et des commissions en blanc pour la compagnie additionnelle. Apprend avec satisfaction l'harmonie qui existe entre les troupes. 189

1791.

25 août,
Département
de la guerre.

Knox à Butler. Le président des Etats-Unis est mécontent des longs retards sur le haut de l'Ohio; ils peuvent faire perdre tout le fruit de la campagne. Page 190

1er septembre,
Département
de la guerre.

Le même au même. Est surpris que le capitaine Newman ne soit pas encore rendu au fort Pitt. Soumettre sa lettre au président. Il est ardemment à désirer qu'il descende rapidement l'Ohio pour employer tout le reste de la saison à d'utiles et efficaces opérations. 191

9 septembre,
Département
de la guerre.

John Stagg, junior, au même. Reçu sa lettre. Envoie un duplicata. 194

27 octobre,
Détroit.

Information fournie par John Wade, déserteur de l'armée américaine, où il avait été incorporé de force. Composition de l'armée; artillerie et magasins. Blockhaus au Grand-Miamis; d'autres qui seront élevés à Mad-River et à Miamis-Town. On a dessein de venir établir un poste à moins de 60 milles de Détroit. Secours attendus du Kentucky. La milice s'est mutinée à Lexington, parce que l'on voulait la soumettre à la loi martiale, et qu'on lui refusait une plus forte paie et la liberté de piller sans faire de distinction. L'enrôlement pour sept ans se poursuit dans les Etats, le prix d'engagement est de \$30. Ce que Butler et d'autres officiers pensent du dessein de prendre les postes. 51

28 octobre,
Delaware-
Town.

Simon Girty à McKee. "Qu'il part aujourd'hui 1,040 sauvages pour aller attaquer le général Butler et son armée lorsqu'ils seront en marche." Butler doit quitter son dernier poste aujourd'hui même avec 2,200 hommes; cette nouvelle est confirmée par des déserteurs, qui ajoutent qu'il emmène cinq pièces de canon et deux cohorns pour l'armement du poste qu'il va établir. Il a 320 miliciens de Kentucky et 100 hommes de cavalerie légère. Les miliciens ont demandé cinq shillings par jour, ce que St-Clair leur a refusé; ils voulaient aussi être commandés par leurs propres officiers. Les déserteurs disent avoir été forcés par les mauvais traitements et la pénurie des vivres à quitter l'armée. Les Sauvages n'ont jamais été en meilleure disposition, et sont déterminés à repousser les Américains jusqu'à l'Ohio et à réduire leurs postes par la faim. Les principaux officiers américains sont St-Clair, Butler, Gibson et Duncan. 49

1er novembre,
Pied du ra-
pide du
Miamis.

A. McKee à sir John Johnson. Le conseil que les Sauvages occidentaux devaient tenir ici, n'aura pas lieu à cause de l'approche des troupes en marche pour Miamis-Town. A envoyé aux nouvelles un interprète. L'affaire entre les Sauvages et les Américains sera réglée dans peu de jours. Les Wabashes, dont les villages ont été surpris, et les femmes et les enfants faits prisonniers, sont allés traiter avec les Américains. Un certain nombre même auraient joint leur armée. Il a l'intention de rester ici pour voir comment les choses aboutiront. 47

1er novembre,
Camp à 83
milles du fort
Washington.

Le colonel Darke à Mme Darke. Arrivé au fort Washington le 29 août; il a fait ensuite une marche de 83 milles, à quoi il a mis plus de deux mois. Il faut tous les hommes à portée pour descendre le commandant de son cheval; et on lui façonne une litière en ce moment. Croit qu'il va falloir rebrousser chemin, parce que le temps de la plupart des levées expire ce mois-ci. La gelée a fait périr déjà depuis longtemps les vivres vivants, et il meurt des chevaux tous les jours. Les désertions sont continuelles. Si le retour est aussi lent que la marche en avant, on n'atteindra pas le fort Washington avant mars; mais les hommes libérés alors du service, espèrent retourner en une semaine de cette honteuse expédition. Les Sauvages, à part des vols de chevaux, dont Darke donne le détail, n'ont pas fait grand mal. Espère être au Kentucky dans deux semaines. 216

1791.		
1er novembre, Campement 83 milles du Fort Wash- ington.	Le col, Darke à—. Courte note contenant la substance de sa lettre à sa femme (p. 216). Espère le revoir bientôt pour lui raconter ses exploits, etc.	Page 220
1er novembre Campement 83 milles du Fort Wash- ington.	Le même au colonel Moran. Critique la manière dont l'expédition est conduite. C'est en substance la lettre à sa femme (p. 216). Les Sauvages ont tué cinq hommes et pris deux prisonniers.	221
4 novembre, Détroit.	Informations fournies par John O'Neill, déserteur, enrôlé de force, étant ivre, dans l'armée américaine à New-York; comme il était toujours sujet anglais, il a déserté à la première occasion. Il croit qu'il y a dans cette armée au moins 700 soldats qui ont servi Sa Majesté, et se sont enrôlés seulement pour faire campagne contre les Sauvages; mais qui ne porteront point les armes contre Sa Majesté en attaquant Détroit. Maurice Geary dit aussi avoir été enrôlé malgré lui. Il est venu d'Irlande il y a quatorze mois, il voudrait être rapatrié.	54
12 novembre, Québec.	Le lieutenant-gouverneur Clarke à Dundas (n° 9). Procès-verbaux du conseil: Affaires d'Etat—du 26 août au 14 octobre.	12
14 octobre, Québec.	Procès-verbal du 14 octobre. Le juge Fraser prête le serment comme conseiller privé, et le lieutenant-gouverneur Clarke comme juge de la cour d'appel.	13
	Rapport du comité sur la navigation intérieure et sur des propositions de transporter les approvisionnements de guerre et de bouche de Sa Majesté, du débarcadère de Niagara à la petite rivière Chippewa, par la nouvelle route à l'ouest de la rivière Niagara.	14-41
	(Le rapport et les délibérations sont reproduits au long. Le rapport comprend des offres de Philip Stedman, junior, avec cautionnement, etc.; et de Hamilton, Forsyth, Cunningham et Burch. Celle de ce dernier a été acceptée.)	
	Un comité est chargé de s'enquérir de l'état du passage à Jacques-Cartier.	42
	Congé accordé Davidson.	42
12 novembre, Québec.	Le lieutenant-gouverneur Clarke à Dundas (n° 10). Arrivée la veille du lieutenant-colonel Simcoe sur le <i>Triton</i> . A reçu par lui une nouvelle commission de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada; des dépêches adressées à lord Dorchester, avec un exemplaire du dernier Acte concernant le gouvernement du pays; l'autorisation de fixer l'époque à laquelle cet Acte entrera en vigueur; l'ordre de diviser la province; des instructions et des commissions.	1
23 novembre, Québec.	Le même au même (n° 11). A fait une proclamation de la division de la province, laquelle aura lieu le 26 décembre prochain.	3
	Proclamation.	5
1er décembre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 12). Lui envoie un duplicata et signale à son attention les différences dans les délimitations du Haut et du Bas-Canada, que présentent la commission de lord Dorchester et l'arrêté en conseil du 24 août.	44
2 décembre, Québec.	Le même au même (n° 13). Lui envoie des papiers d'après lesquels paraîtrait qu'il y a eu combat entre les Américains et les Sauvages.	45
	(Les pièces incluses, des mois d'octobre et novembre, sont indiquées ci-dessus à leurs dates respectives.)	
2 décembre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 14). Vu l'ordre de lever un corps d'infanterie pour le Haut-Canada, appelle l'attention sur l'insuffisance du marché de fourniture des provisions de bouche, et suggère d'augmenter les quantités stipulées.	56
	Etat du nombre de rations distribuées quotidiennement.	57a

1791.
5 décembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 15). S'il doit y avoir des grands sceaux provinciaux distincts pour le Haut et le Bas-Canada. Page 58
- 5 décembre, Détroit. McKee à sir John Johnson. Avait donné avis de l'engagement du 4 novembre entre les Sauvages et les Américains, et où ceux-ci ont perdu toute leur artillerie, leurs bagages, munitions, etc., et ont eu 1,200 hommes tués. Les dernières nouvelles confirment que les pertes des Américains n'avaient pas été exagérées; bien au contraire, car, au dire de plusieurs prisonniers, ils ont perdu 1,500 hommes. Lui envoie copie de celles des lettres prises après le combat et qu'on lui a apportées, qui lui paraissent être officielles ou intéressantes; il en charge Quania et dix de ses guerriers, qui sont les seuls Sauvages des Six-Nations ayant pris part à l'affaire. Le succès de cette petite armée indienne (1,040 hommes en tout) va sans doute encourager les autres tribus à se rassembler. Comment s'alimenteront-elles? Le territoire que les Américains cherchent à leur enlever est la seule partie du pays où les Sauvages puissent trouver subsistance. Si les conditions de paix proposées par eux avaient été acceptées, les Américains n'auraient pas aujourd'hui à déplorer l'effusion de tant de sang. Il est à espérer qu'ils voudront maintenant écouter la voix de l'équité et de la raison, et asseoir la paix fermement sur les principes de justice naturelle et d'humanité. 223
- 30 décembre, Niagara. Joseph Brant à Joseph Chew, secrétaire des affaires indiennes. Description de l'attaque du camp de Saint-Clair et de sa défaite. Avant l'engagement, 200 miliciens de Kentucky avaient déserté, et Saint-Clair avait détaché 300 hommes pour les poursuivre et les empêcher de piller le convoi de provisions qui était attendu; en sorte qu'il n'y avait que 2,200 hommes dans le camp, quand les Sauvages l'ont assailli; sur ce nombre 800 se sont échappés, en laissant derrière eux les blessés incapables de marcher. 227
1792.
4 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 16). Mort de Adam Mabane. Envoie les noms de trois personnes ayant les qualités requises pour lui succéder au conseil exécutif. Cette mort fait aussi vaquer une place à la cour des plaids communs. 68
- 5 janvier, Whitehall. Dundas à Clarke. L'instructeur envoyé de Russie pour enseigner aux fermiers canadiens la culture du chanvre, est à Londres. Instructions en cas qu'il arrive au Canada trop tard dans le printemps. 9
- Instructions susmentionnées de Reichel en allemand, avec la traduction. 10, 11
- 11 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 17). Recommande Henry Caldwell pour successeur de Mabane au Conseil législatif. 70
- 11 janvier, Québec. Le même au même (n° 18). Envoie un aperçu du coût de réparations aux fortifications, ainsi que des matériaux. Les réparations ont été ordonnées pour lord Dorchester en 1789, et continuées tous les étés depuis lors; il (Clarke) a pour ces raisons permis de les poursuivre. Comment on a pourvu à la dépense. 71
- Estimation de la dépense en travaux de réparation, en date du 1er décembre. 73
- Estimation de la dépense en matériaux. 76
- 11 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 19). Doutes qui se sont élevés sur les serments à faire prêter aux membres catholiques du conseil exécutif; comment a été résolue la difficulté. Demande des instructions précises qui dissipent tous les doutes. 78
- Procès-verbal du conseil concernant cette question. 80
- 12 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 20). A nommé Jenkin Williams en remplacement de Mabane comme juge de la cour des plaids communs. Son caractère et ses qualités. 84
- 11 février, Québec. Le même au même (n° 21). A fait une proclamation concernant la concession des terres de la Couronne. Modifications qu'elle contient. 84

		1792.	
			pour répondre aux vues de Simcoe. Il n'y a pas ici de tableau des droits d'actes de concession. Il en a été dressé un pour le Haut-Canada; et il est probable qu'on trouvera opportun de l'adopter pour le Bas-Canada. En attendant, le gouverneur en conseil préparera une tarification applicable jusqu'à ce que l'autre soit mise en usage. Page 97
			Proclamation (texte anglais, p. 99; texte français, p. 103). 99, 103
			Même proclamation pour le Haut-Canada. 108
11 février, Québec.			Clarke à Dundas (n ^o 22). Lui envoie copie de lettres prises par les Sauvages après la défaite des troupes des États-Unis. Elles sont de Knox, secrétaire de la guerre, et sont adressées à Saint-Clair et à Butler. Expédie la correspondance relative aux postes d'en haut. 112 (Ces lettres et papiers sont indiqués ci-dessus à leurs dates respectives.)
10 mars, Québec.			Clarke à Dundas. Transmet une pétition d'habitants natifs d'Europe, mais non naturalisés, qui demandent qu'on lève les doutes sur leur capacité électorale et leur droit d'éligibilité aux fonctions de membres de la Chambre d'Assemblée. Ce sont tous de bons sujets de S. M. 23
			Pétition, avec les signatures. 23
			Rapport de l'avocat, procureur et solliciteur général. 238
15 mars, Whitehall.			Dundas à Dorchester. Lui demande son rapport sur la proposition que l'on pourrait faire aux États-Unis d'établir une réserve indienne destinée à servir de frontière neutre entre eux et les possessions britanniques. 59
16 mars, Whitehall.			Le même à Clarke. Lui envoie copie de lettres relatives aux disputes entre les Sauvages et les États américains. Hammond est autorisé à proposer la médiation de S. M. pour l'établissement d'une paix durable entre eux, sous la réserve d'un territoire assuré aux Sauvages. Lui et le lieutenant-gouverneur Simcoe devront envoyer quelqu'un d'habile pour assister Hammond dans la détermination du territoire convenable pour cette fin. Employer Givens comme porteur des dépêches adressées à Hammond ou venant de lui. McKee paraît propre à être l'auxiliaire d'Hammond à cause de sa connaissance du pays et de tous les besoins des sujets de S. M. Comment il faut lui donner ses instructions. 63
17 mars, Whitehall.			Le même à Givens. Instructions concernant la remise des dépêches à Québec; il aura à obéir aux ordres qu'il y recevra. 97
23 mars, Londres.			Dorchester à Dundas. Remarques sur la proposition d'établir une réserve indienne pour zone frontière entre les possessions britanniques et les États américains. Tous les points douteux à l'égard des frontières devraient être décidés d'une manière précise, afin de ne laisser subsister aucune cause de malentendus pour l'avenir. 86
10 avril, Whitehall.			Dundas à Clarke. La différence d'expressions relevée dans la commission de lord Dorchester et l'arrêté en conseil concernant les frontières, est sans importance. Envoie une autorisation pour l'emploi d'un grand scea provincial. Clarke recevra des instructions qui leveront les doutes au sujet des serments à prêter par les conseillers exécutifs. Approuve l'estimation des frais de réparation, mais celle qui sera faite pour 1793 devra être transmise avant septembre. 93
10 mars, Whitehall.			Le même à sir John Johnson. Pourquoi son nom n'était pas sur la liste des conseillers exécutifs et législatifs pour le Haut-Canada. En quelle haute estime le tient Sa Majesté. Congé accordé. Qu'il importe de conserver des communications cordiales avec les Sauvages. 95
5 mai, Whitehall.			Le même à Clarke. Outre les instructions, etc., concernant la médiation entre les États américains et les Sauvages, on lui envoie d'autres papiers, pour qu'il soit en état de se former une juste opinion sur la présente frontière. Le grand objet visé est d'interposer, au moyen des Sauvages, ou, sur les points les moins peuplés, par la nature et la configuration du pays, une barrière capable d'empêcher les empiètements de part et d'autre. Le prie de fournir à Hammond tous les détails utiles;

	de se renseigner sur la délimitation qu'il est le plus désirable d'avoir; et de lui envoyer ses observations.	Page 229
16 novembre, Whitehall.	Dundas à Clarke et à Simcoe. (Même lettre aux deux). (Personnelle). Qualités de Givens. Comment le payer.	65
Pas date.	Déposition de Thomas Rhea, pris par les Sauvages à Cassawago et emmené à Sandusky. Des partis de guerre y sont revenus avec des nègres, des chevaux, etc., et un prisonnier blanc. Les Sauvages se sont transportés au Rocher-Debout, sur la rivière Miamis, où se trouvaient Brant, McKee, Bunbury, Silvie et Elliott, qui distribuait des provisions, etc., aux Sauvages. Rhea fut mené à Détroit, où, dit-il, il y avait aussi des Sauvages, à qui l'on fit des distributions. Il entendit Girty et d'autres faire des menaces. Arrivée d'une nombreuse troupe d'Indiens non civilisés, armés seulement d'arcs, etc. Rhea fut embarqué sur le <i>Dunmore</i> pour le fort Erié, où les bâtiments prirent de gros canons, deux compagnies d'artillerie et des troupes pour le Détroit et les postes au-dessus. Arrivée d'un parti de Sauvages à la rivière Ottawa, avec les armes, habits, etc., d'un sergent, etc., qui avaient été tué.	126

LIEUTENANT-COLONEL ALURED CLARKE—1772.

Q 58—2.

1792. 28 avril, Québec.	Clarke à Dundas. Lui envoie les procès-verbaux des délibérations du Conseil sur les affaires d'Etat et les terres non occupées de la Couronne, jusqu'au 24 décembre. Ils complètent les délibérations jusqu'à l'époque de la division de la province.	242
24 décembre, 1791.	Procès-verbal du 24 décembre. Rapport sur les comptes publics, avec journaux, tableaux, etc.	243 285
	Affaires non délibérées, faute de temps.	286
	Rapport sur la requête de Jonathan Sewell.	287
	Rapport touchant le renvoi au comité, dans l'affaire des juges Fraser et de Rouville.	291
14 octobre, 1791.	Procès-verbal du 14 octobre, concernant les terres inoccupées. Rapports renvoyés aux comités.	294
	Richard Cartwright et William Atkinson sont nommés membres du bureau des terres de Mecklenburg.	296
	Lettre du Détroit, exposant la difficulté de trouver deux personnes compétentes pour composer le bureau des terres de Hesse.	296
	Rapport sur la pétition de Butler demandant des terres dans Nassau.	298
	Rapport sur la colonisation des terres inoccupées dans Hesse, suivi des délibérations, dépositions et correspondance. Le rapport embrasse aussi la question des réserves indiennes, le choix d'emplacements de villes, etc.	300 365 371
	Rapport sur la réserve à faire de terrains communaux dans les nouveaux districts.	365
	Rapports sur les pétitions de John Wilson et du rév. M. Doty.	368
	Sur les procès-verbaux du bureau des terres de Luneburg.	373-387
	Sur des papiers du bureau des terres de Mecklenburg.	388-405
	Sur les opérations du bureau des terres de Luneburg.	405-419
	Sur les opérations du bureau des terres de Hesse.	420-454
	Sur les instrumentés au bureau de l'arpenteur général, avec liste.	454-462
	Sur la liste des plans au bureau de l'arpenteur général.	463
	Sur la pétition de James Sawers.	465
	Sur la pétition du lieutenant Alex. McDonell.	467

1792.
7 juin,
Whitehall.

Dundas à Clarke. A reçu des rapports des hostilités entre les Etats américains et les Sauvages. Espère sincèrement que par ses bons offices Sa Majesté rétablira la paix et en même temps rendra la sécurité au Haut et au Bas-Canada. Caldwell est nommé au conseil législatif, et McGill à l'exécutif. La nomination de Williams aux fonctions de juge des plaids communs est confirmée. Remet à une autre occasion sa réponse à la requête des habitants relative au droit électoral, etc. Page 240

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE—1792.

1791.
21 mars,
Philadelphie.

Q. 59-1. Q. 59-2.

Instructions par le secrétaire de la guerre à St-Clair, chargé de commander les troupes qui seront employées sur la frontière dans la campagne de la présente année. Pages 414-442

Instructions au colonel Thomas Proctor, en date du 11 mars. 443-450

Message aux Senecas (p. 451); aux tribus de Miamis-Town (p. 454)

—les deux pièces en date du 11 mars. 451-457

19 décembre,
Philadelphie.

Pickering aux sachems, chefs et guerriers des Cinq-Nations; il les invite à venir à un conseil à Philadelphie et demande que Joseph Brant les accompagne. 342

3 janvier,
Oneida.

Samuel Kirkland à Brant. A lu avec plaisir sa lettre de l'été dernier, dans laquelle il disait pourquoi il espérait pouvoir aller au siège du gouvernement. Résolution qu'il (Kirkland) lui a communiquée de la part du Congrès, exprimant l'intention de traiter les Sauvages avec absolue justice et humanité. Suppose que l'aspect menaçant des choses aux Miamis est ce qui l'a empêché de venir. Il (Kirkland) est maintenant établi avec sa famille près d'Oneida. Ne peut encore renoncer à l'espoir d'obtenir la civilisation de telles et tolles tribus sauvages. A tracé un plan pour cela. La civilisation des tribus est un objet qui occupe l'attention du gouvernement. Les Cris et les Chérokis commencent à goûter les bons effets. Cet établissement-ci n'est pas peu redevable à l'humanité et à la sagesse du Président; aussi ne s'étonne-t-il pas du désir que Brant a marqué de le voir. Les Sauvages sont contents du traité qu'ils ont conclu avec Pickering à Newtown-Point. Le presse (Brant) d'accepter l'invitation de se rendre à Philadelphie avec les autres chefs. Si ce voyage était trop incommode pour lui, il irait le rencontrer à Genesée ou à tout autre endroit convenable, pour discuter ensemble les affaires. Quels importants services il (Brant) pourrait rendre à la cause de l'humanité. M. Monroe se propose d'écrire. M. Phelps et d'autres encore seront heureux de le voir. Offre de l'accompagner et de répondre de sa sûreté sur sa propre vie dans tout le voyage. 347

19 janvier,
Grande-
Rivière.

Joseph Brant à Chew (extrait). Une assemblée des Sauvages et de quelques blancs qui vivent parmi eux, va se tenir ici pour régler certaines choses dans l'intérêt général. Il croit qu'ils se montreront indépendants des Sauvages de Buffalo-Creek, parce que ces derniers sont détournés de passer le lac, et que les "Yankees" nourrissent avec zèle l'inimitié entre eux. On lui dit que quelques membres du parti de l'opposition au Congrès désirent qu'il se rende là, pour apprendre de lui comment les Sauvages devraient être traités en vue d'obtenir la paix. Il ira si les instances sont bien pressantes, mais pas autrement. 346

25 janvier,
Kanawagea.

Kirkland à Brant. Est arrivé samedi. Récapitule le contenu de sa lettre du 3, qu'il n'aura peut-être pas reçue. A engagé le Dr Allen comme exprès pour porter la présente à Niagara et la lui expédier de là afin d'être assuré qu'il pourra faire réponse. Réitère sa demande d'une conférence personnelle. 353

1792.
28 janvier,
Pied du ra-
pide de
Miamis.
- McKee à sir John Johnson. Lui a écrit pour lui envoyer copie de papiers pris par les Sauvages. A reçu d'autres papiers, dont il lui expédiera copie. Était désireux de connaître les dispositions des Sauvages après leur victoire; leur attachement au gouvernement britannique s'accroît en proportion de la haine qu'ils ressentent pour leurs ennemis. La rareté du maïs chez les Shawanis, les Miamis et les Delawares les ayant contraints d'aller à la chasse, ils n'ont pu se joindre aux autres. Ils se rassemblent maintenant, abandonnent les vieilles bourgades et se préparent à venir se fixer à une demi-journée de marche de cet endroit-ci. Ils demandent avec instance du maïs pour leurs familles. Les déserteurs rapportent que la détresse était grande au fort Jefferson par le manque de vivres; mais on a pu depuis y faire parvenir des provisions. Page 355
- 5 février,
Niagara.
- Le colonel Gordon à Clarke. Une députation de Sauvages est venue de Buffalo-Creek, pendant que Brant était au poste. Envoies des papiers qui expliqueront la cause de cette visite, etc; et la relation de ce qui s'est passé à un conseil privé qu'il a tenu avec eux. 334
- Compte-rendu d'un conseil tenu avec les chefs des Cinq-Nations à Niagara le 31 janvier. Discours de Fish-Carrier, un chef, qui met en doute qu'il soit prudent d'aller à Philadelphie, comme Pickering les y invite. Le 3 février, après s'être consultés, les chefs ont pris la détermination de ne pas aller à Philadelphie, et d'envoyer quelqu'un à Genesée pour retenir tous ceux qui reviendront de la chasse, jusqu'après le conseil qui se tiendra à Buffalo-Creek. 335
- 14 février,
Miamis.
- Le major Smith à George Leith et Cie. Mécontentement général parmi les Sauvages. Il y aura bientôt des "paroles" rendues ici avec une grande ceinture de wampums. Les autres attendent le Kickapous. Les Miamis et les Delawares iront à l'Illinois au printemps. Il est temps de quitter la place, parce que, à moins de prompt assistance, il faut dire adieu à la traite. 379
- 14 février,
Miamis.
- Le même à McKee. Mécontentement des Sauvages; il s'agit en secret quelque chose dont les Shawanis n'ont point connaissance. 381
- 18 février,
Rapide du
Loup.
- Charles Baubin au major Smith (en français). Se plaint de la présence aux Miamis de gens sans aveu, qui excitent les Sauvages à piller les traiteurs et à exiger qu'ils donnent leurs marchandises pour rien. Les habitants fidèles à la Couronne ne peuvent plus voyager en sûreté. Lui-même a été menacé, et il demande protection. 383
- 25 février,
Philadelphie.
- Le général Knox à Brant. Il l'invite à venir à Philadelphie pour conférer sur les meilleurs moyens de civiliser les Sauvages et d'accroître leur bien-être. Répugnance des Etats-Unis à entrer dans des hostilités contre eux. Leur désir de mettre fin aux inimitiés, quoiqu'ils n'en appréhendent point le résultat. La guerre aboutirait à l'entière destruction des tribus hostiles; et par raison d'humanité, il est à désirer que l'on empêche une pareille catastrophe. 362
- 3 mars,
Détroit.
- Le major Smith à Gordon. Rapporte que le fort Jefferson a été évacué, que les Américains sont venus avec des traîneaux pour emmener les canons, mais qu'ils n'ont pu les trouver. Les instructions originales du secrétaire de la guerre à St.-Clair ont été apportées ici la nuit dernière; il en sera envoyé copie. 387
- 5 mars,
Détroit.
- McKee à sir John Johnson. Apprend que des ceintures significatives d'appels aux armes ont été envoyées aux Sauvages Miamis. Un Delaware les a invités à aller à l'Illinois; ses discours ont jeté la confusion parmi eux. Dépêche Elliott pour apprendre la vérité et distribuer du maïs et d'autres provisions. Les instructions à St.-Clair ont été apportées par un "scout." Elles ont été obtenues de George White Eyes, lequel a beaucoup d'autres papiers. Burns, qui accompagnait ce dernier, a été interrogé par les Sauvages, puis mis à mort d'un coup de tomahawk.

1792.

Le "scout" rapporte que les postes avancés jusqu'au fort Washington sont évacués. Cinq Chippewas, sur la rive sud du lac, ont été pris par un parti de Sénécas et d'Américains et menés au fort Pitt. Page 388

9 mars,
Philadelphie.

Knox au brigadier général Charles Scott. C'est le désir général que l'on montre aux Sauvages que les Etats-Unis peuvent châtier leurs ennemis. Le Président agréé l'offre des délégués du Kentucky et d'autres comtés frontières de Virginie, qui proposent de combattre les Sauvages selon leur propre mode de faire la guerre. Le Président autorise une expédition dans la condition prescrite par lui. 458

20 mars,
Niagara.

Gordon à Brant. Expédie le paquet apporté par le Dr Allen. Pensant que c'est une invitation à aller à Philadelphie, il se demande si le lieu est bien choisi pour y négocier la paix; plusieurs nations occidentales ne pourront s'y rendre, et une décision prise par les Six-Nations occasionnerait des jalousies. Il faudrait convoquer un conseil général, auquel assisteraient des commissaires de l'Angleterre et de l'Amérique, et où l'on pût établir une paix ferme et durable. Précédents précédés des Etats-Unis envers les Six-Nations. Celles-ci, en un temps critique, ne peuvent user par rapport aux Sauvages occidentaux de trop de circonspection. L'Angleterre est en paix avec les Etats-Unis, et désire sincèrement que les Sauvages le soient aussi. Gordon persiste à espérer que cela arrivera avant longtemps. 365

21 mars,
Philadelphie.

Extrait des instructions du général Knox à St-Clair au sujet de l'établissement d'un poste aux Miamis, destiné à imposer aux Sauvages. Si les officiers anglais voyaient ce poste d'un œil jaloux, St-Clair doit tâcher de les tirer de cette disposition. Les Etats-Unis n'ont pas d'inclination ni d'intérêt à entrer en lutte avec l'Angleterre. La situation délicate où sont les choses rend peut-être inopportun, pour le moment, tout arrangement naval sur le lac Érié. 384

2 avril,
Fort Wash-
ington.

Le général Wilkinson aux officiers commandant la milice du Kentucky (circulaire). Des ouvertures de réconciliation se font aux différentes tribus. Ordre est par conséquent adressé aux miliciens de s'abstenir de tout acte d'hostilité. 397

3 avril,
Fort Wash-
ington.

Ordre général à cet effet, du 3 avril. 398
"Paroles" envoyées par Wilkinson aux Miamis, Shawanises, Delaware, Iowas, Poutouatamis, Hurons, Chippewas, et à toutes autres nations peaux rouges, habitant sur l'Ohio, le Mississipi et les Grands-Lacs, présentement en guerre avec les Etats-Unis, pour leur demander de venir à un conseil de paix. 399

18 avril,
Nassau.

Buttler à Gordon. Le chef Onondago a été à la Grande-Rivière chercher une place pour s'y établir. Ignore ce qui s'est passé entre Brant et les Tuscaroras. 375

19 avril,
Niagara.

Le colonel Gordon à Clarke. Une lettre de Brant apportée par un messager lui est expédiée. Brant a envoyé une réponse polie au général Knox, par laquelle il décline l'invitation de se rendre à Philadelphie. On a dit au messager que toutes lettres comme celle qu'il avait apportée à Brant devaient passer par le canal officiel. 359

19 avril,
Niagara.

Le même à Le Maistre. Arrivée de députés Tuscaroras, venant rapporter que les Américains ont insisté pour que leur tribu avec quelques Oneidas, fixés dans le même village qu'eux, sur le territoire de Genesee, se retirassent à leur ancien établissement sur le Mohawk; et ce, pour les soustraire à l'influence du gouvernement britannique. Les Oneidas, après avoir vainement demandé qu'il leur fût permis de se transporter à la Grande-Rivière, ont cédé. Les Tuscaroras étaient d'une autre opinion, et n'ont voulu donner aucune réponse avant de savoir ce que les Anglais voudraient faire pour eux. Ni Butler ni lui (Gordon) n'ont pu se prononcer, mais sont tombés d'accord que les députés s'adressent à Brant, qui est en possession d'instructions relatives à des demandes antérieures. Si

	1792.	l'on n'y donne ordre promptement, toute l'influence acquise sur les Sauvages va se perdre. Gordon a appris que les Américains construisaient un grand fort à Presqu'Isle, sur le lac Erié; que O'Beal (le Planteur de Maïs), depuis la conclusion de la paix, n'est plus aussi ami des Américains qu'il l'était, et qu'il avait positivement refusé d'aller à Philadelphie, où beaucoup de guerriers de sa nation se sont rendus de Buffalo-Creek. Page 369	
		Substance d'une harangue faite à Niagara par un chef venu de Buffalo-Creek, et qui recommande aux Six-Nations de transporter leur demeure à la Grande-Rivière. Communiquée par Buttler, qui, lui, les a engagées à rester pour le présent où elles sont.	372
19 avril, Niagara.		Gordon à Le Maistre. Lui envoie les dernières dépêches officielles reçues de Détroit.	376
		Discours (sans date) des Sauvages de la Glaise, demandant une provision de maïs.	377
28 avril, Québec.		Clarke à Dundas (n° 25). Transmet les procès-verbaux du conseil. Inconvenient auquel peut donner lieu la disposition, que le gouverneur ou le lieutenant-gouverneur doit toujours présider à la cour d'appel. Dispositions relatives aux juges. Qui aura séance. Nombre constituant le quorum du conseil exécutif. Demande que le gouverneur ait le pouvoir de faire des nominations <i>pro tempore</i> dans le cas où le nombre des conseillers se trouverait moindre.	1
26 décembre, 1791,		Procès-verbal du 26 décembre 1791. Lecture de commissions et prestations de serments.	4
	au	Procès-verbal du 27 décembre. Prestation du serment par des fonctionnaires, et affaires de routine.	11
9 janvier, 1792.		Procès-verbal du 9 janvier 1792. Communication de certains articles des instructions de S. M.	13
		Affaires renvoyées au comité.	40
4 février,		Procès-verbal du 4 février. Rapport concernant le passage des instructions royales relatif aux terres incultes et inoccupées.	42
		Proclamation adressée à ceux qui voudront s'établir sur les terres de la couronne dans le Bas-Canada.	45
		Procès-verbal du 20 février. Rapport du comité relatif aux appels devant la cour supérieure du gouverneur en conseil; avec les procès-verbaux des délibérations du comité et l'opinion du barreau.	52
		Opinion du solliciteur général du Bas-Canada.	74
		Opinion de M. Ogden.	92
	au	Opinion de M. De Bonne (en français).	103
		Opinion de M. Panet (en français).	121
		Opinion de M. Berthelot d'Artigny (en français).	132
		Opinion de M. Sewell.	136
		Nomination de comités.	145
		Procès-verbal du 23 février. Rapport sur l'ordonnance proposée par Allsopp pour l'examen des témoins hors des villes; avec le projet de rédaction de cette ordonnance.	147
24 février.		Procès-verbal du 24 février. Rapport sur le bill relatif aux affaires en appel.	166
		Rapport sur le bill concernant les témoins hors des villes.	157
		Ordonnances fondées sur les rapports:	
		1. Concernant les appels (en anglais, p. 159; en français, p. 165).	159-165
		2. Tendant à faciliter la production de la preuve verbale en matière civile (en anglais, p. 176).	171-176
		Pétition de George Allsopp relative à l'examen des témoins dans le procès entre Cuthbert et lui.	181
		Observations sur les ordonnances ci-dessus.	187

	1792.		
28 avril,	Québec.	Clarke à Dundas (n° 26). Lui envoie des procès-verbaux concernant les terres non occupées de la couronne ; et un mémoire de William Porter, sur l'émigration d'Irlande et d'Écosse.	Page 189
4 février,		Procès-verbal du 4 février. Rapport du comité relatif au passage précité des instructions royales, et copie d'une proclamation.	190
		Procès-verbal du 20 février. Constitution d'un comité des terres.	200
		Copie du 36e article des instructions royales, adressée à John Coffin, sous-inspecteur des forêts, pour qu'il fasse son rapport.	201
		Procès-verbal du 2 mars. Rapport relatif à un nouveau levé du Saint-Laurent.	202
		Suivent la correspondance et les délibérations sur les deux sujets ci-dessus, avec des instructions, jusqu'à page	242
au		Représentations du comité des terres relativement aux concessions de townships.	243
		Prise en considération de ces représentations par le comité général du conseil. (V. aussi pp. 266-268).	250
		Rapport de l'inspecteur des forêts.	262
		Procès-verbal du 10 avril. Rapports sur des demandes de terres. La requête de William Porter, tendant à obtenir des émigrants d'Irlande et d'Écosse, est reproduite <i>in extenso</i> .	270
		Rapport sur cette requête ou mémoire de William Porter.	273
		Les noms de ceux qui demandent des terres sont donnés à la fin de ce volume, en forme de liste alphabétique.	
11 avril.		Procès-verbal du 11 avril. Rapport du comité des terres sur les pétitions.	301-302
		Modèle d'autorisation d'arpentage.	302
		Modèle de bref de <i>dedimus potestatem</i> .	306
		Rapport du comité général du conseil sur la proposition du comité des terres concernant le mode de ses délibérations.	309
		(Q. 59-2 ; commence avec la p. 310.)	
		Suite de la délibération mentionnée à la p. 309 du vol. Q. 59-1.	310
		Demande de terres par le major général Christie.	317
		Sur les terres que réclament les Acadiens à Gaspé.	318
		Requête de William Porter (p. 319) et rapport (p. 321).	319-321
28 avril,	Québec.	Clarke à Dundas (n° 27). Lui envoie des états des entrées et sorties de bâtiments au port de Québec.	325
28 avril,	Québec.	Le même au même (n° 28). Rapport sur les cas de Alexander, Henry Thompson, James Gale et Abraham Hamel, convaincus d'avoir commis un meurtre il y a cinq ans hors de la juridiction de la province (v. lettre du 10 juillet, p. 329).	330
28 avril,	Québec.	Le même au même (n° 29). Lui envoie un extrait d'une lettre du colonel Gordon, sur ce qui s'est passé à un conseil de Sauvages tenu à Niagara pour prendre une décision au sujet d'une invitation à une assemblée devant avoir lieu à Philadelphie ; environ quarante Sauvages, paraît-il, y sont allés, après avoir déclaré qu'ils n'iraient pas. Lettres de Brant ; il a été invité à Philadelphie, a refusé, mais a offert d'aller rencontrer à Buffalo-Creek Kirkland, le missionnaire américain. Lettres sous le pli.	332
		(Les pièces incluses sont indiquées précédemment à leurs dates respectives :—Lettre de Gordon, 5 février, contenant un compte-rendu du conseil des Sauvages ; invitation de Pickering, 19 décembre 1791 ; lettre de Brant, 19 janvier 1792 ; de Kirkland, 3 et 25 janvier ; de A. McKee, 28 janvier).	
21 mai,	Lenox.	Brant à Gordon. Il s'est décidé à accepter l'invitation de se rendre à Philadelphie.	412
22 mai,	Lenox.	Le même au même. Butler lui recommande d'y aller.	413

1792.
23 mai,
Lenox. Brant à McKee. A accepté l'invitation et ira à Philadelphie. Réponses évasives des officiers du gouvernement. Le temps est arrivé où les Sauvages doivent résister aux ravages des Américains. Si l'Angleterre désire qu'ils défendent leur pays, pourquoi ne le dit-elle pas ? ou bien encore, si c'est le contraire. Il y a maintenant ouverture à une entente avec les Américains, et les Sauvages ont intérêt à en profiter. Si leurs demandes sont rejetées, la guerre défensive qu'ils auront à soutenir éveillera peut-être la compassion de la Grande-Bretagne. Sa visite à la capitale américaine va lui permettre de se faire une idée des desseins des Etats-Unis. Ne sera pas lent à dire ce qui est nécessaire pour assurer la paix. Les Américains ont fait les avances ; ils se désisteront peut-être de prétentions où ils se fussent obstinés si les Sauvages se présentaient à eux en suppliants. N'a pas reçu de réponse aux lettres écrites à sir John et à Chew l'hiver dernier. Page 408
- 26 mai,
Québec. Clarke à Dundas (n° 30). Transmet copie de lettres, avec incluses, du colonel Gordon et d'une lettre de McKee. N'a pas encore eu copie des instructions du secrétaire de la guerre à Saint-Clair, ni de la lettre de Brant refusant l'invitation de Knox à une conférence à Philadelphie. 398
(Les incluses, en date de février, mars et avril, sont mentionnées ci-dessus à leurs dates respectives.)
- 30 mai,
Niagara. Gordon à Le Maistre. Brant a accepté l'invitation de se rendre à Philadelphie. Il (Gordon) n'a pas voulu intervenir. 412
- 11 juin,
Montréal. Sir John Johnson à Clarke. Nécessité de connaître la détermination des Sauvages à l'égard des frontières, etc., avant d'envoyer quelqu'un à Hammond. Raisons pour lesquelles McKee ne peut y aller ; il (sir John) irait bien lui-même ; mais il est frappé de proscription par un acte d'attenter. Ne sait pas qui désigner. Dease est capable, si son emploi n'est pas un obstacle. McKee attendrait des dépêches sur la décision prise pour la réunion des Sauvages. Comment celui qu'on emploierait pourrait passer par les bourgades sauvages en allant à New-York ou à Philadelphie, ou passer par Sandusky et le fort Pitt, suivant la route que McKee croirait la plus sûre. 404
- 13 juin,
Québec. Clarke à Dundas (n° 31). Accuse réception de dépêches et documents. Envoie copie d'une proclamation adressée du fort Washington aux Miamis, pour la cessation des hostilités durant deux mois entre les Américains et les Sauvages. Profitant de cette trêve, McKee est venu à Montréal. Il (Clarke) lui a demandé ainsi qu'à sir John Johnson de descendre à Québec pour s'y rencontrer avec lui et Simcoe. Question si McKee pourrait assister Hammond dans ses négociations avec les Etats-Unis ; difficultés dans le chemin. Sir John Johnson, à qui il a demandé d'y aller à sa place, est d'avis que cela serait imprudent, et qu'en outre il serait bon de connaître la détermination des Sauvages avant d'envoyer qui que ce soit près d'Hammond. Clarke va donner l'ordre de faire assembler les Sauvages, et en attendant enverra Givens informer Hammond de ce qui se passe. Cela est d'autant plus nécessaire, selon lui, que Brant est allé à Philadelphie. 393
- 14 juin,
Québec. Le même au même (n° 32). Lui expédie les procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et les terres non occupées. 472
- 11 avril, Procès-verbal du 11 avril. Affaires de routine ; proclamations, etc. Liste des juges de paix et autres documents concernant l'organisation de la nouvelle province du Bas-Canada. 473-535
- Procès-verbal du 21 mai. Rapport sur la réclamation de F. Suzor, chirurgien, avec journal, dépositions, etc. 536
- au Article 42 des instructions pour la réserve de terrain aux forges du Saint-Maurice. 555
- Concernant l'administration de la justice à Gaspé. 557
- 21 mai. Concernant la fixation des époques et lieux des élections. 558
- 16 PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA. Q. 59-1—Q. 59-2

	1792.	Procès-verbal du 7 mai, concernant les terres. Rapport sur les demandes de concessions. Pages 560-565 (Pour les noms V. la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume).	
		Délibérations : concernant les émigrants qui sont attendus prochainement. (V. aussi p. 572).	565
		Concernant les titres résultant de certificats d'occupation.	569
		Rapport sur une lettre de l'arpenteur général relative aux opérations d'arpentages.	571
		Rapport sur les demandes de terres. (V. la liste alphabétique ci-après).	575-578
		Rapports sur les estimations par l'arpenteur général des dépenses d'arpentage.	579
20 juin, Whitehall.		Dundas à Clarke. Lui envoie des extraits des rapports de Dorchester concernant les loyalistes américains qui voudraient s'établir dans le Haut-Canada ; et aussi la liste des objets qu'il recommande de leur fournir et que Sa Majesté désire qu'ils reçoivent. Il faut aviser aux moyens de transporter les loyalistes de Montréal aux localités qui leur seront assignées, et faire les arrangements nécessaires pour leurs approvisionnements ultérieurs.	326
2 juillet, Whitehall.		J. King à Clark. Envoie le connaissance de marchandises à distribuer aux loyalistes mentionnés dans l'incluse de la lettre de Dundas.	328
2 juillet, Québec.		Clarke à Dundas (n° 33). La province a été divisée en comtés, cités et bourgs pour les fins de la représentation législative. Dates fixées pour le rapport des brefs d'élection. Hugh Finlay est nommé greffier de la couronne en chancellerie. L'Assemblée est convoquée pour le 3 décembre.	59
2 juillet, Québec.		Le même au même (n° 34). Transmet la collection des lois de la province.	594
10 juillet, Whitehall.		Dundas à Clarke. Envoie l'ordre de mise en liberté de trois criminels sous la condition qu'ils sortiront de la province et n'y rentreront plus ni dans aucune autre possession britannique.	329
12 juillet, Whitehall.		Le même au même. Rapport sur le mémoire concernant la présidence personnelle du gouverneur à la cour d'appel. Comment les doutes sur ce point, s'il en existe encore, peuvent se lever. Regrette que les appels soient si nombreux, parce qu'ils témoignent que les décisions des cours inférieures donnent peu de satisfaction. Nouvelles instructions. Transmission des lettres de pardon pour les criminels dont il a été parlé.	390
15 août, Whitehall.		Dundas à Clarke. La proposition que Sa Majesté s'interpose entre les États américains et les Sauvages, vraisemblablement ne serait pas bien accueillie. Les mesures prises par lui (Clarke) vont servir de frein à Brant. Le ministre approuve la division qu'il a faite de la province et la convocation de la législature, ainsi que la nomination de Hugh Finlay aux fonctions de greffier en chancellerie.	595
18 août, Whitehall.		J. King à Clarke. Y aurait-il quelque inconvénient à prolonger le congé du rév. P. Toosey ?	598

LISTE DES PERSONNES AYANT FAIT DES DEMANDES DE TERRES, QUI SONT
NOMMÉES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages.)

A.—Agnew, William, 301; Allen, Levi, 291, 562, 564, 575; Allsopp, George, 293; Antill, John, 295; Antrobus, John, 575; Arms, Josiah, 297; Austin, Nicholas, 296.

B.—Baker, Elisha, 563; Best, Luke Herman, 292; Blais, Michael, 290; Brady, Thomas, 294; Brook, Richard, 576.

1792.

C.—Caldwell, Henry, 297; Chambers, Charles, 291; Chandler, Gardner, 297; Kenelm, 297; Chartier, M., E. G. A. de Lotbinière, 299; Christie, 317; Clarke, Elijah, 563; Coit, William, 562, 564; Collins, John, 291; Cowan, Moses, 577; Cox, Nicholas, 290, 293; Craigie, John, 299; Cull, Henry, 562.

D.—Daikin, (voir Williams), 575; Dame, George, 292; Dewey, James, 290; Ditchburn, Edward, 576; Dobbs, Richard, 577; Donaldson, John, 578; Dunn, Henry, 560; Thomas, 279 (pétition, pp. 279 à 282; rapports, 283 à 290), 561; Dunoyet, François, 560.

E.—Echart, Jonathan, 563.

F.—Finlay, Hugh, 293; Fitch, Eleazer, 296; Fraser, Simon, junior, 564; Friot, Isaac, 302.

G.—Gale, Samuel, 297, 561; Galloway, Benjamin, 300; Gould, Dr, 301; John, 277; Grant, David Alexander, 294; William, 294, 296.

H.—Hammond (voir Williams), 575; Holland, Lieut. Henry, 278; John Frederick, 290; Samuel, 291, 293; Holt, Moses, 295; W. J. 290; Hovey, Ebenezer, 562; Hunt, Arad, 297; Hyatt, Gilbert, 565.

J.—Jones, John, 278.

K.—Knight, Samuel, 297; Knowlton, Luke, 297.

L.—Lanaudière, Charles de, 562; LaValterie, Paul Margane de, 295; Lay, Amos junior, 575 (voir James), 577; Lester, Robert, 561; Longueuil, Joseph de, 299; Lotbinière, M. E. G. Allair Chartier de, 299.

Mc.—MacLean, John, 296; Lauchlin, 296.

M.—Margane, Paul de la Valterie, 295; Matthews, William, 302; Monk, James, 296; Moore, Joseph, 278; Morris, Col. John, 277; Morrison, James, 298; Morrogh, Robert, 561; Moseley, Isaac, 302.

N.—Nooth, John Merwin, 278, 299, 561.

O.—Ogden, Isaac, 296.

P.—Panet, Pierre, 564; Pierre, L., 277; Perry, Samuel, 576; Phillips, John, 562; Samuel, 562; Plenderleath, John, 277; Pluss, Peter, 577; Porter, Asa, 291; William, 270 (requête, pp. 271 à 273, rapport, pp. 273 à 276. Voir aussi à pp. 319, 321); Powell, William, 578.

R.—Rees, John, 563; Robb, John, 576; Robertson, Daniel, 292; Robin, Charles, 270; Robitaille, Louis, 563; Roorback, Barret, 277; Reuter, Henry, 292; John, 292.

S.—Saint-Ours, Charles, 561; Salomon, Ezra, 301; Sawyer, Joseph, 565; Scott, Thomas, 294; Stewart, David, 300.

T.—Taylor, Alexander, 298; Nathaniel, 295; Terrill, William, 290; Thomas, Charles, 292; Thompson, James, 290; Thorpe, John, 578; Toosey, Rev. Philip, 297.

W.—Waterhouse, Samuel, 577; Wehr, Christopher, 298; Welland (ou Willard) Joshua, 297; Williams, Dakin et Hammond, 575; Williams, Jenkin, 562; Wilson, John, 578, Thomas, 563; Winslow, Joshua, 296; Woolcot, Abner, 577; John, 577; Wright, Alexander, 577; Wulff, George, 296.

Y.—Young, John, 564.

LOIS PASSÉES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC—1777—1791.

Q. 59—A.

Volume contenant les lois indiquées au titre.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE,—1792.

Q. 60.

1792.	Clarke à Dundas (n° 35). A reçu ses dépêches et y satisfera. Le paquet pour Simcoe, qui est reparti, lui a été expédié.	1
25 juillet, Québec.	Le même au même (n° 36). Concernant le cas de Thomas Knight condamné à mort pour le meurtre de William Hall.	2
25 juillet, Québec.	Exposé de l'affaire par le juge en chef Smith, en date du 27 juin. On croit que Knight est fou.	3
	Clarke au shérif William Terrill.	5
25 juillet, Québec.	Le même à Dundas (n° 37). Lui envoie les états officiels des entrées et sorties de bâtiments au port de Québec.	6
29 juillet, Québec.	Le même au même (n° 38). Regrette l'absence annoncée de sir John Johnson, dont les services ont été fort utiles, particulièrement dans la présente complication des affaires indiennes. Ses communications personnelles seront d'une grande valeur.	7
11 août, Québec.	Le même au même (n° 39). Demande des instructions par rapport à la naturalisation de résidents étrangers, protestants ou catholiques, dont le nombre augmente par l'émigration.	10
12 août, Québec.	Le même au même (n° 40). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et les terres de la Couronne. Un de ces procès-verbaux contient des délibérations relatives à une demande de concession par le général Christie, et sur lesquelles il appelle l'attention, pour qu'on lui donne (Clarke) des instructions spéciales.	12
	Procès-verbal du 21 juin. Instruction concernant les serments à faire prêter aux membres catholiques.	14
	Autorisation d'employer le sceau de Québec pour la province du Bas-Canada.	16
	Prorogation de l'Assemblée.	17
	Rapport du comité des comptes, avec les détails.	21
	Requête du shérif William Terrill et de William Coffin, ancien shérif des Trois-Rivières, au sujet de certains articles rejetés par le comité des comptes.	57
	Concernant une proclamation pour changer l'époque de la session prochaine de la cour des plaids communs aux Trois-Rivières.	58
	Procès-verbal du 21 mai. Instructions concernant les forges au Saint-Maurice.	63
	Rapport du comité des terres sur les pétitions.	65
	(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.)	
	Instructions que l'on propose de donner aux arpenteurs-adjoints.	70
	Renvois au comité.	80
	Rapport sur l'affectation de townships pour les émigrants.	82
	Rapports sur les pétitions du général Christie, et des exécuteurs testamentaires de feu Simon Sanguinet, Patrick Conway et Henry Ruiter, et autres pièces.	85-119
	Rapport du comité des terres sur des demandes.	119-126
	(Pour les noms voir la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.)	
	Commissaire aux prestations de serments.	126
	Réserve de lots dans les townships.	127
	Plan de terrains laissés par M. Sanguinet pour l'entretien d'une université.	127a.
13 août, Québec.	Clarke à Dundas (n° 41). Lui envoie des extraits des procès-verbaux du conseil exécutif, pour montrer le malheureux état des habitants sur les confins du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick par suite de l'incertitude de la ligne frontrière entre les deux provinces.	128

1792.

Rapport comprenant une requête de A. et M. Robichaud, datée du 8 juin 1792. Page 130

Rapport du comité général sur les bornes des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick :—

Québec. 135

Nouvelle-Ecosse. 137

Nouveau-Brunswick. 138

Ordre en date du 9 juillet 1787, par lord Dorchester à John Holland, d'accompagner Hugh Finlay pour marquer les bornes entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. 142

Lettre de John Holland, du 26 juillet 1787, rendant compte de ses opérations avec Hugh Finlay. 145

Rapport du comité général, du 18 octobre 1787, sur les limites inter-provinciales. 151

Jugement de la cour des plaids communs et autres pièces concernant l'affaire Robichaud; difficultés extrêmes que ceux qui veulent poursuivre en justice éprouvent à le faire en conséquence de la non-détermination de la ligne frontière entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick; rapports faits par le solliciteur général à l'arpenteur général. 156-171

14 août,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 42). Lui expédie un procès-verbal du conseil concernant les terres incultes et inoccupées de la couronne. 172

Procès-verbal du 19 juillet. Rapport du comité des terres concernant les commissaires aux prestations de serments par les colons. 173

Le gouverneur a communiqué au comité un diagramme du terrain vacant mentionné dans le rapport sur la pétition de Christie. 176

Représentations du comité tendant à une plus ample connaissance et publicité des instructions concernant l'aliénation des terres incultes. 177

Lettre de l'évêque (catholique) de Québec à M. Gravé, vicaire général, en date du 1er juillet 1792; il voudrait que l'on distribuât dans les paroisses des exemplaires de la proclamation relative aux terres de la couronne, pour porter à la connaissance des habitants les intentions bienveillantes du gouvernement à leur égard. 181

Avis au sujet des terres à concéder. 183

Rapport du comité sur les terres à réserver dans chaque township, avec annexes. 184

Propositions du comité des terres tendant à l'arpentage de certaines portions des terres non occupées, pour l'avantage des habitants canadiens. 194

Rapports sur les demandes de terres. 194-203

(Les noms des pétitionnaires se trouvent à la liste alphabétique, après les analyses du présent volume.)

5 septembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 43). Lui transmet les estimations pour ouvrages et réparations à exécuter dans le Haut et le Bas-Canada, et aussi pour continuation de la réparation des fortifications de Québec. Remarques. Vu l'étendue du champ des travaux, n'a pu envoyer les évaluations assez tôt pour qu'elles soient rendues à Londres avant le 1er septembre, selon ses instructions. 219

Les estimations sont volumineuses. Un rapport présente un aperçu des travaux à faire : dans le Haut-Canada,—à Michilimakinac, à Détroit, au fort Erié, à Chippeway-Creek, à Niagara, au fort Ontario et à Kingston; dans le Bas-Canada,—au Coteau-du-Lac, aux Cèdres et Cascades, à Montréal, à Dutchman's-Point, à la Pointe au Fer, à l'Île-aux-Noix, à Saint-Jean, à Chambly, à William-Henry, aux Trois-Rivières et à Québec. Plan de Détroit, 248a, et plan du terrain à la porte de Saint-Jean, 248b. Les estimations sont très détaillées. 222-346

1792.	Dundas à Clarke. Reçu les dépêches apportées par sir John Johnson. Envoie la grâce de Knight. Page 9
8 septembre, Whitehall.	Le même au même. A communiqué aux jurisconsultes officiels de la couronne, pour avoir leur opinion, copie de sa lettre (Clarke) à propos de la naturalisation ou dénazion des personnes y mentionnées. La demande par le major général Christie, d'une nouvelle concession de terres, a été renvoyée aux lords du commerce. Les papiers relatifs aux limites entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick ont été transmis au président du conseil. 204
3 octobre, Whitehall.	Le même au même. Il a préparé un plan pour modifier l'organisation judiciaire dans le Bas-Canada, et il espère que la législature l'adoptera ; le bill, néanmoins, au cas où il passerait, devra être réservé à la sanction de Sa Majesté. 206
3 octobre, Whitehall.	Projet de loi. 209
8 novembre, Whitehall.	Grenville à Clarke. En l'absence de Dundas, lui donne avis que la naturalisation des étrangers est affaire de législation impériale, et partant ne rentre pas dans les attributions d'une législature subordonnée. Indique quelle loi régit cette matière. Sa Majesté prendra en considération toutes les demandes de dénazion qu'il (Clarke) transmettra en les recommandant. Des mesures doivent se prendre pour poser les nouvelles limites entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. Le plan d'allocation des terres assignées à la Couronne et au clergé, surtout des terres riveraines, leur est très désavantageux, comparé aux concessions de terres faites aux individus ; les premières devraient être choisies çà et là entre les allotissements des terres particulières. Autres remarques et instructions là-dessus : que l'on consulte tout d'abord l'intérêt local, avant de rien décider ; seulement il (Clarke) ne doit accepter, même à titre provisoire, aucun système conçu sans intention de rendre les réserves profitables. 222

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES QUI SONT NOMMÉES
DANS LE PRÉSENT VOLUME.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages).

A.—Agnew, William, 123 ; Allen, Ebenezer, 203, Levi, 68 ; Austin, Andrew, 69, Elijah, 69, Moses, 69, Nicholas, 69.

B.—Baby, François, 65 ; Bell, John, 67 ; Bender, François-Xavier, 67 ; Bishop, John, 124 ; Black, John, 67 ; Blais, Michael, 66, 126 ; Blanchard, Lemuel, 125 ; Bostwick, Reuben, 68 ; Bouchard, Gabriel, 196 ; Brady, major Thomas, 198.

C.—Cameron, Duncan, 122 ; Castongai, Jean-Marie, 123 ; Cazes, L., 195 ; Chamberlain, William, 123 ; Chambers, Charles, 196 ; Robert, 199 ; Chandler, Kenelm, 199 ; Clarke, Simeon, 203 ; Coffin, Nathaniel, 197, Thomas, 200 ; Coit, Isaac, 70, William, 66 ; Craigie, John, 200 ; Cruikshank, Robert, 67.

D.—Davidson, James, 124 ; DeLisle, David Chabrand, 201 ; Dow, Jonathan, 69.

E.—Edwards, Edward, 67.

F.—Ferguson, Thomas, 196.

G.—Gaucher, Gamelin, 201 ; Glenny, James, 194 ; Goddard, Moses, 126 ; Gordon, Alexander, 203 ; Gosselin, Jean, père, 201, Jean, fils, 201 ; Graves, capit. Adam, 66 ; Guy, Antoine, 196.

H.—Harrison, Edward, 196 ; Hatheway, Alfred, 203, Silas, 203 ; Hillman, George, 203 ; Hogan, Hugh, 66 ; Holland, Henry, 198, John Frederick, 120, major Samuel, 202 ; Hoopstad, Leonard, 198 ; Hôpital Général, les dames de l', 202 ; Hunt, Henry Willard, 125.

1792.

L.—Lanaudière, Charles de, 195; Langan, Patrick, 121; Launière, Joseph, 120; Le Maistre, Francis, 200; William, 200, Longueuil, Joseph de, 202.

Mc.—McCarty, Francis, 70, 120; Maclean, capit. Lauchlin, 194.

M.—May, Calvin, 125; Mayson, Joseph, 197; Moreau, Félix, 202.

N.—Neal, James, 69, John, 120.

O.—O'Hara, Felix, 69, 120.

P.—Peltier, Baptiste, père, 196, Baptiste, fils, 196, Jean Marie, 196; Prentiss, John, 68.

R.—Ross, David, 124; Ruitter, Henry, 122.

S.—Saint-Ours, Paul Roc, 121; Schieffelin, Jacob, 199; Sheldon, Samuel B., 203; Smith, Lauchlin, 197; Spencer, Abel, 124.

T.—Thompson, James, 66, 126; Tod, James, 68.

W.—Watson, Simon Z., 69; Williams, Jenkin, 65, 121, 126.

Y.—Yeamans, Menard Harris, 123.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE ET AUTRES,—1792.

Q. 61—1.

1792.
3 avril,
Département
de la guerre.

Knox au capitaine Trueman. Lui annonce qu'il est chargé d'une mission auprès des Sauvages. Route qu'il aura à suivre, etc. Discours à adresser aux Sauvages occidentaux, lorsqu'il sera rendu au village des Miamis, pour les engager à faire la paix; et dans ce but il devra user de patience. Une condition qu'il exigera d'eux, c'est de cesser tout de suite les hostilités. Si les chefs pouvaient être gagnés à visiter Philadelphie, la vue de la population, etc., les amènerait peut-être à croire inutile la continuation de la guerre. Comment les gagner. Autres instructions. Page 146

4 avril,
Philadelphie.

Le même aux Sauvages occidentaux. Le Président des Etats-Unis désire la paix, et croit que les Sauvages se sont livrés à des hostilités par suite d'un malentendu. Les Etats-Unis ne veulent point leur prendre leurs terres. Celles des tribus qui montreront qu'elles ont quelque droit sur des terres comprises dans les traités et qu'elles n'ont pas été indemnisées pour ce droit, recevront pleine et entière satisfaction. Désire que les chefs viennent à Philadelphie. 150

20 mai,
Fort Wash-
ington.

Le brigadier général Wilkinson aux Wyandots, Ottawas, etc., sur le Sandusky. Le chef qui a parlé désire enterrer la hache. Trois jeunes gens ont été envoyés avec un message; il y a 44 jours qu'ils sont partis. Demain un capitaine se mettra en route pour porter un message du général Washington; car il a confiance que les Sauvages iront à la rivière Omee, pour entendre ce qui s'y dira; mais si cela ne leur est pas agréable, qu'ils viennent ici ou qu'ils se rendent à Pittsburg et de là à Philadelphie. Ils s'y vaincront que ce sont des méchantes gens qui ont causé la guerre. Wilkinson les prie de faire bon accueil au porteur. 141

20 mai,
Fort Wash-
ington.

Le même au colonel John Harden. Celui-ci se rendra aux bourgades des Wyandots pour engager les chefs à aller à Philadelphie, sinon à l'Omee, où il rencontrera Trueman; ils y concerteront ensemble une convention générale, à laquelle sera prononcé le discours préparé par le Président des Etats-Unis. Si les Sauvages décidaient de faire la guerre, il s'arrangera pour revenir sain et sauf; si c'était la paix, il déterminera les chefs à se rendre à Philadelphie. Instructions au sujet des dispositions qu'il ferait en vue de ce voyage. 156

3 juin,
Glaise.

Extrait d'une lettre de Thomas Duggan, où il est parlé de la mort de Trueman, tué à environ 60 milles de là; de sa commission et de sa harangue aux Sauvages. Il est bruit que deux hommes envoyés par la voie de Sandusky, ont aussi été tués. 160

1792.

9 juin,
Détroit,

Déclaration de William May, déserteur du fort Hamilton, amené par les Sauvages. Garnison du fort au moment où il a déserté. Les Américains ont construit un fort puissant entre ceux de Hamilton et de Jefferson; ils l'appellent le fort Saint-Clair. Lorsque les Américains se sont avancés contre les Sauvages l'automne dernier, le Dr Ellison avait l'ordre d'empoisonner les boissons spiritueuses, mais il n'a pas pu le faire; les maîtres de trains de chevaux de bât étaient tous pourvus aussi de poison, qu'ils devaient jeter dans les liqueurs, à la première apparence d'attaque par les Sauvages. Page 161

11 juin,
Grande-Glaise.

Discours des Shawaneses et des Delawares à Elliott. Ils ne savent trop quelle réponse faire aux deux messages qu'ils joignent à celui-ci. Ils ne peuvent rien dire jusqu'à l'assemblée de toutes les nations à Mahigan. Ils commencent la campagne par le siège du fort Jefferson, et, s'ils sont victorieux, ils chargeront les prisonniers de leur réponse. Demandent conseil pour l'assemblée de Mahigan. Craignent d'être dupes comme par le passé. Ils ont donné rendez-vous aux autres nations à Mahigan. Demandent des vivres pour leurs familles, et que l'on engage les traites à en apporter des Rapides. White-Hat, dont on a besoin pour écrire une réponse aux Américains, ne peut pas y aller; ils prient Elliott d'y dépêcher quelqu'un. 144

16 juin,
Williston.

Le gouverneur Chittenden à Clarke. Dénonce les procédés d'un officier des postes, qui a fait prisonniers des officiers civils du Vermont, en exercice de leurs fonctions. Demande une explication officielle. 190

5 juillet,
Détroit.

Le lieutenant-col. Richard England à Francis Le Maistre. Lui envoie copie de papiers de la Grande-Glaise, et d'une adresse du Président des Etats-Unis aux Sauvages, qui l'ont communiquée à Elliott. Le colonel Harden et le capitaine Trueman, porteurs de cette dernière pièce, ont malheureusement été tués par de jeunes Sauvages. Lui envoie aussi des papiers concernant des demandes de provisions par les Sauvages. Elliott rapporte que les Américains s'avancent en deçà de l'endroit où s'est livré le combat du 4 novembre dernier, et où ils construisent un fort en ce moment. A fait conduire à Niagara six prisonniers, pris par les Sauvages, avec ordre de les renvoyer chez eux. 139

5 juillet,
Québec.

Clarke à Chittenden. N'a reçu de lui aucune preuve de l'appui des accusations énoncées dans sa lettre du 16, qui ne lui est parvenue que le 30. A ordonné une enquête dont le résultat sera communiqué à l'autorité souveraine. Présume que le Vermont, de son côté, fera de même envers l'autorité dont il relève. S'en rapportera à leur sagesse. 192

23 juillet,
Michilimakinak.

Le capitaine Doyle à sir John Johnson. Wakeso, chef outaouais, lui remettra cette lettre. Il va renouveler amitié avec les Iroquois. Le Grand-Sable, à son retour du Miamis, a surpris un parti américain composé de 14 hommes et 1 officier tout près du fort Jefferson; l'officier avec 10 de ses hommes ont été tués; les quatre survivants sont au village chippewais. Il les réclame et les fera envoyer au Détroit. 166

1er août,
Niagara.

Brant à Joseph Chew. Les Américains insistent encore sur la délimitation selon le traité de Muskingum; il demande une nouvelle délimitation. A écrit à McKee, etc. Demande qu'outre l'habit envoyé au capitaine Snake, on en envoie trois ou quatre autres, pour ne pas exciter de jalousies. Draps, etc., pour les chefs. 167

20 août,
Niagara.

Simcoe à Clarke. Son opinion sur les sujets des dernières dépêches. D'abord, pour ce qui est de négocier avec les Etats-Unis, il ne croit pas qu'ils aient l'intention de faire un arrangement à l'amiable au sujet des postes, pas plus que de conclure un traité de commerce, avec réciprocité d'avantages; il ne croit pas que ces conventions soient possibles tant que Washington, Jefferson et Hamilton seront à la tête des affaires; aussi le double insuccès de Hammond ne le surprend pas. Les assertions de Jefferson relativement au droit que les Etats-Unis prétendent sur le

1792.

territoire indien, sont en partie directement contraires aux termes du traité d'Utrecht, qui définit la nature du droit de souveraineté des Sauvages. Que Jefferson et Hamilton soient hostiles à l'Angleterre, il se croit fondé à le dire : le premier n'en fait pas mystère, le second cherche en vain à le dissimuler. Il ne faut, néanmoins, proposer aucune ligne frontière du côté du territoire indien, mais déclarer publiquement, pour prévenir les faux rapports, que cette délimitation doit être arrêtée par des conférences. Regrette qu'il n'y ait pas eu de médiation ouvertement exercée après l'échec d'Harmer et la défaite de Saint-Clair; elle eût fortifié l'opposition à la levée des troupes actuelles, et ce sentiment est aussi celui de Joseph Brant. Suggère d'abolir cette chose du reste tout imaginaire, la ligne occidentale mentionnée au traité, depuis le lac des Bois jusqu'au Mississipi, et de s'assurer la libre navigation de ce fleuve. Comment, dans les négociations, les affaires des Sauvages pourraient se régler; il conseillerait de faire connaître publiquement la nature réelle des propositions britanniques et de réduire la présente question à ce qu'elle est au fond, c'est-à-dire à considérer si, les Etats-Unis ayant manqué à la justice envers l'Angleterre en plusieurs choses essentielles, celle-ci n'est pas en droit de retenir les postes jusqu'à l'accomplissement des conventions; cela forcerait le gouvernement américain à déclarer qu'il n'a pas l'intention d'exécuter sa part du traité. Il est évident que le Congrès attend une occasion propice pour se saisir, par fraude ou violence, des postes si justement retenus. Opinion défavorable qu'il se forme du caractère de Washington; il a voulu, en établissant la capitale dans la Virginie ou sur ses confins, empêcher les Etats de l'Est de croître en puissance. Si Washington et ses collègues réussissent à coloniser l'Ohio, on verra sans doute se faire des lois de navigation extrêmement étroites, et en fin de compte le gouvernement fédéral se concentrer entre les mains des Français. Toute attaque contre les postes impliquerait la participation de la confédération entière. C'est prendre un mauvais prétexte que d'avancer que le Congrès ne peut point obliger les Etats séparément à observer le traité. Importance qu'il y a d'établir une ligne frontière du côté du lac Champlain, où le territoire appartient pour la plus grande partie à l'Etat de Vermont. La première cause de différend viendra donc du Vermont, et comprendra la question du droit de propriété des colons. Conséquences de ce différend. Le Vermont n'a rien à perdre. On est persuadé, aux Etats-Unis, que les intérêts des marchands anglais empêcheront toujours l'Angleterre de se montrer trop sensible aux insultes en Canada. Il faut établir une ligne séparative avec le Vermont, quand bien même on ne réaliserait pas toutes les idées de lord Grenville. Une autre frontière importante est celle du Niagara et du Détroit. Remarques sur cette frontière, et conclusions. 169

24 août,
Rapide du
Miamis.

McKee à Simcoe. Il est venu un Sauvage de la Glaise, lequel rapporte que les Américains agrandissent les vieux forts et en élèvent de nouveaux, qu'ils reçoivent des renforts considérables, des munitions de guerre et de bouche, etc., si bien que les Sauvages croient qu'une expédition se médite contre leurs villages; qu'ils ont envoyé des messagers à toutes les tribus confédérées. Les Sauvages occidentaux s'assemblent; et le coureur pense que leur rassemblement cette fois sera plus grand qu'il n'a encore jamais été; parce qu'ils n'ajoutent pas foi aux assurances des Etats-Unis. Les nations qui sont venues avec lui se préparent à aller au conseil à la Glaise. 163

4 septembre,
Rapide du
Miamis.

McKee au lieutenant-colonel England. N'attend aucune nouvelle importante jusqu'à l'arrivée des messagers indiens, qui vont lui apporter des renseignements sur l'effectif des forces américaines qui se réunissent présentement sur l'Ohio. Les maladies parmi les Sauvages ont retardé la marche de leurs affaires. Ceux au-dessus de cet endroit-ci ne croient

1792.

	pas qu'ils puissent sans danger s'éloigner de leurs villages, avant de bien connaître la distance où sont les troupes américaines et leurs desseins. Des coureurs qui viennent d'arriver rapportent qu'un grand convoi de vivres est parvenu au fort Jefferson, avec un nombre de troupes qui donne raison de conjecturer qu'il ne s'agit pas seulement de renforcer le poste. Ils sont donc venus dire aux Sauvages d'ici de se transporter immédiatement à la Glaise. Ils annoncent aussi que des partis sont allés épier les mouvements des troupes.	Page 195
6 septembre, Rapide du, Miamis.	McKee au lieutenant-colonel England. Des coureurs sont venus de la Glaise l'informer qu'un corps nombreux d'Américains, à cheval et sans bagages, a été vu il y a trois jours sur le théâtre du dernier engagement, paraissant avoir l'intention de s'avancer sur les villages.	197
11 septembre, Rapide du Miamis.	Le même à Chew. Les Sauvages n'ont encore pris aucune détermination. Leur conseil a été retardé par la maladie des Caughnawagas; et maintenant ils attendent d'heure en heure l'arrivée de Planteur de Mais avec ses Sénécas, et des Cinq-Nations de la Grande-Rivière. Mouvements de la cavalerie américaine. Si les rapports à ce sujet sont vrais, on peut craindre que, quand il se fera des tentatives de paix, le conseil ne se sépare, et que les horreurs de la guerre ne recommencent. Les messagers, arrivés du Mississipi et de l'Ouest, annoncent que les Sauvages de ces contrées viennent avec toutes leurs forces se joindre à ceux de leur couleur. Si c'est le cas, et il n'en doute point, il y aura en campagne une armée combinée plus puissante que les Etats-Unis ne s'y attendent; et ils pourront s'apercevoir, mais trop tard, que l'injustice de leurs demandes ajoutera d'autres malheurs à ceux déjà arrivés et qu'elle inondera leur pays d'un déluge de sang.	198
11 septembre, Rapide du Miamis.	Le même à Brant. Que sa présence au conseil général à la Glaise est de plus en plus nécessaire. Est fâché de son indisposition, et le prie instamment de se rendre au conseil.	200
29 septembre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 44). Il est arrivé le 9 un navire avec des loyalistes, mais comme il tirait trop d'eau pour aller à Montréal, on a expédié ces passagers et leurs effets sur des bâtiments plus petits. Les loyalistes en ce moment sont rendus dans le Haut-Canada, où Simcoe, prévenu, a dû prendre des mesures pour les recevoir.	3
29 septembre Québec.	Le même à Nepean. Lui envoie le rapport d'un bureau d'inspection sur les approvisionnements destinés aux Sauvages.	1
	Rapport.	2
29 septembre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 45). Lui expédie les procès-verbaux du conseil et autres documents publics.	4
	Proclamation pour proroger l'Assemblée.	6
	Requête du barreau demandant remède à certaines irrégularités dans la procédure en appel.	8
	Demande de la ville de William-Henry (Sorel) tendant à obtenir une cour des requêtes.	10
	Plainte contre M. O'Hara, juge à Gaspé, avec rapport d'un comité y relatif, procès-verbaux et documents.	13
	(Le rapport traite aussi de la nomination de juges et de l'administration de la justice dans le district de Gaspé, et parle du choix d'un lieu convenable pour la tenue de la cour des plaids communs.)	
	Rapport du comité relatif à la requête du barreau concernant la cour d'appel.	62
	Projet d'ordonnance pour suspendre les sessions de la cour du banc du Roi à Montréal et pour faciliter la procédure en appel.	66
	Rapport du comité relatif au projet d'ordonnance.	69
	Procès-verbal des affaires d'Etat, délibérées le 18 septembre. Dispositions prises pour la convocation de l'Assemblée en la chapelle du palais épiscopal.	72

	Rapport d'une commission sur les contestations concernant les terres situées entre la ligne 45° et les postes du Roi. Page 73
	(Le rapport contient les "writs" opposés des magistrats du Bas-Canada et du Vermont, les uns et les autres prétendant juridiction sur le territoire disputé.)
	Procès-verbal du 4 août relatif aux terres inoccupées. Rapport du solliciteur général sur la requête de John Craigie. 122
	Rapport concernant une défectuosité des opérations d'arpentage. 126
	Ordres rendus sur les demandes de terres. 127-134
	(Les noms des pétitionnaires sont donnés dans la liste alphabétique à la fin du présent volume.)
29 septembre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 46). Transmet des papiers relatifs aux affaires indiennes dans le Haut-Canada; copie de lettres de Simcoe avec son opinion sur certaines dépêches de Hammond. Commission chargée d'examiner les questions se rapportant aux terres disputées sur le lac Champlain entre la ligne 45° et les postes. Qu'il importe de faire régler la frontière pour prévenir des difficultés probables. 135
	(Les pièces incluses ont été indiquées à leurs dates respectives.)
15 octobre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 47). Est heureux que sa division de la province pour la représentation législative ait été approuvée. Expédie des communications relatives au territoire indien. 194
15 octobre, Québec.	Le même au même (n° 48). Lui envoie les états officiels des bâtiments entrés et sortis. 202
15 octobre, Québec.	Le même à John King. On peut se passer de M. Toosey pour l'hiver; mais il devra revenir ici aussitôt que possible au printemps. 203
22 octobre Québec.	Le même à Dundas (n° 49). Lui envoie une réquisition de marchandises pour compléter les dépôts aux postes, etc. 204
	Réquisition. 205
22 octobre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 50). Simcoe lui enverra lui-même l'évaluation de la dépense de construction de baraquements pour les Queen's Rangers à Niagara. Lui transmet celle d'ouvrages ordonnés par Simcoe et qui doivent s'exécuter immédiatement. 207
	Les estimations comprennent la construction de 28 maisons en troncs d'arbres destinées aux Rangers qui stationneront au West-Landing, Niagara; l'aménagement, etc., de Navy-Hall, que doit habiter Simcoe; et la confection d'un four à l'usage du corps de troupes de Simcoe. Détail estimatif. 209-219
22 octobre, Québec.	Clarke à Dundas (n° 51). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 19 septembre au 11 du courant, et sur les terres inoccupées, du 15 août à même date. 220
	Procès-verbaux du 21 septembre. Rapport sur la requête des trustees chargés du recouvrement du fret du lac. 221
	Rapport sur la disposition du palais épiscopal. 224-230

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE ET AUTRES,—1792.

Q. 61—2.

1792.

Suite des procès-verbaux. Procès-verbal du 1er octobre 1792. Mémoire de pétitionnaires en cour des plaids communs; rapport de MM. Dunn et Williams; lettre de M. Fraser, juge de la cour, et projet d'une ordonnance pour augmenter la durée de la prochaine session de la cour à Montréal. Ces papiers sont renvoyés à un comité. Pages 231-239

Deux rapports de l'arpenteur et de son adjoint sur les réserves pour la couronne et le clergé protestant. 239-248

Procès-verbal du 11 octobre. Décision du conseil sur ces rapports. 249

1792.

Rapport du comité sur la proposition d'allonger la prochaine session de novembre de la cour à Montréal, avec la proclamation et le rôle des affaires. Pages 251-259

Rapport concernant la cour des requêtes. 259

Procès-verbal du 18 septembre, relatif aux terres incultes. Sur les demandes de terres. 261-277

(Voir la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume.)

Procès-verbal du comité des terres concernant certaines cartes. 277

Rapport du comité des terres sur des états, etc., relatifs aux townships. 279

Représentation faite par le même comité au sujet de l'assignation de parties de territoire aux émigrants. 283

Matières renvoyées à l'examen du comité. 289

Rapports sur les demandes de terres. 290

Rapport sur une plainte de l'arpenteur général contre les pétitionnaires en obtention de terres qui ne communiquent pas certains renseignements nécessaires pour les arpentages. 291

Rapport sur les réserves. 299

Procès-verbal du 11 octobre. Rapport sur les réserves de la couronne et du clergé. 301

Rapport sur le manque de sous-arpenteurs. 303

Rapport concernant les serments à faire prêter à ceux qui demandent des terres. 311, 313, 322

Ordres rendus sur les demandes de terres. 327-339

(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.)

10 janvier,
New-York.

Thomas Mackaness à S. Bernard. Dépêches expédiées au major général Clarke à Québec. Comment les malles à destination du Canada sont expédiées de New-York à Albany, où vient en prendre livraison quelqu'un envoyé par M. Finlay. 458

23 février,
Londres,

Wm Fraser à Dundas. Lui envoie copie de l'acte de cession de leur territoire à George Ier par différentes tribus sauvages en 1726. La cession paraît avoir été faite pour obtenir protection contre les Français. (La copie devait être retournée à Fraser, mais elle ne se retrouve pas, non plus que l'original, parmi les papiers.) 460

14 juin,
Québec.

James Givens à Dundas. A remis les dépêches adressées à Clarke et à Simcoe; mais Clarke ne lui a pas encore fait savoir s'il va l'envoyer à Hammond. A reçu une avance de £15 de sir John Temple à New-York. 461

9 juin,
Philadelphie.

Le même au même. Lui a écrit de New-York et de Québec, et mis les comptes sous pli. Est parti de Québec le 17 juin et a remis les dépêches à Hammond le 4 juillet. Repartira d'ici le 12 pour aller à Québec. 462

23 juillet,
Québec.

Sir John Johnson à Clarke. Recommandations touchant la manière de conduire les opérations du département indigène en son absence. 349

10 août,
Londres.

Requête des marchands en commerce avec la province de Québec. Ils demandent que Macartney reçoive instruction de négocier un traité favorable pour l'admission des fourrures en Chine. 463

27 août,
Londres.

Samuel Peters à Nepean. A eu avis de la défaite par les Sauvages de deux armées américaines envoyées contre eux, et des préparatifs d'une troisième expédition par les Etats-Unis, dont les habitants sont persuadés que le gouvernement britannique encourage les Sauvages, ce qui les irrite à l'excès. Apprend aussi qu'on parle d'un traité de paix entre les Etats-Unis et les Sauvages, et que Simcoe serait choisi pour arbitre. Les Américains s'attendent que l'Ohio, au lieu du Mississipi, sera désigné comme frontière. S'il en était ainsi, les Américains disent que les Anglais auront toujours les Sauvages dans leur zone d'influence et que la traite de la pelletterie rapporte annuellement plus que ne coûterait une

1792.
armée de 10,000 hommes. Les Américains n'ont sur le territoire à l'ouest des monts Alleghany que les droits qu'ils ont acquis par le traité de 1783. Les Sénécas et les Saritoriens (*sic*) ont vendu à l'État de New-York de vastes étendues de terres à l'est du lac Ontario. Il conjecture que les Américains emploieront tous leurs efforts à établir le traité de 1783, et à éloigner tous les Anglais des postes à garnison. Simcoe aura besoin d'être convenablement soutenu, le cas échéant. Voudrait avoir £100 pour le compte de Lewis Alden. Page 465
- 20 septembre, Québec.
Ordre général. Pendant l'absence de sir John Johnson, toutes les réquisitions, etc., du Haut et du Bas-Canada se transmettront, comme ci-devant, au bureau du surintendant général à Montréal. 352
- 1er octobre, Montréal.
Le colonel John Campbell à Clarke. Il se plaint d'être atteint par l'ordre général qui règle la conduite des affaires indiennes pendant l'absence de sir John Johnson, et il envoie sous le pli copie de sa commission et d'une lettre accompagnant l'ordre. 353
Commission. 355
Copie d'une lettre de Chew. 356
- 4 octobre, Québec.
Clarke à Campbell. Lui répond que sa nomination est civile seulement, et sa fonction relative à l'administration des affaires indiennes dans le Bas-Canada; en quoi elle diffère de la commission générale de sir John Johnson. 357
- 4 octobre, Montréal.
Campbell à Clarke. Que le règlement concernant le département des affaires indiennes implique empiètement sur l'autorité royale. Demande que la question soit renvoyée à une commission d'officiers militaires. 361
- 18 octobre, Montréal.
Le même au même. Qu'il ne se prévaut point du congé qu'il a obtenu, tant que sir John Johnson sera absent. 360
- 26 octobre, Montréal.
Le même à Thomas Aston Coffin. Que tout en ne profitant pas de son congé, il désire cependant que la question qu'il a soulevée soit déferée au gouvernement. 362
- 30 octobre, Québec.
Clarke à Dundas (n° 52). La remise de ses dépêches a été retardée par la négligence du second du navire qui les a apportées. La démission de Rouville, mort depuis, a réduit le nombre des juges des plaids communs à trois; il est nécessaire d'en nommer un autre. Recommande de nouveau à la clémence royale Thomas Knight, convaincu de meurtre. Marie-Louise Brisebois, trouvée coupable dans le même procès, a été exécutée. 342
- 2 novembre, Québec.
Le major Holland à lord Walsingham. S'était proposé d'écrire par la voie de M. Finlay, qui a abandonné l'idée de passer en Angleterre, parce que ses services sont nécessaires ici. Il (Holland) est assez bien remis de sa paralysie pour pouvoir reprendre son travail. On a déduit £65 par an sur son salaire comme arpenteur général, et il perd £100 en n'étant pas du nouveau conseil. Ne peut plus soutenir sa famille; à moins que le produit des droits d'actes de concession de terre ne supplée ses diminutions de ressources; mais il est question de le diviser entre son adjoint et lui, bien que sa commission lui attribue ces droits sans partage. A fait des représentations au lieutenant-gouverneur et à son conseil; s'il ne réussit pas ici, il demandera justice au ministère et priera sa seigneurie d'employer son influence pour lui. 474
- 3 novembre, Québec.
Clarke à Dundas (n° 53). M. Williams, ayant été nommé juge, va naturellement se démettre de ses fonctions de greffier du conseil exécutif et du conseil législatif. Celui-ci, à sa première assemblée, fera choix d'une personne compétente pour l'emploi de son greffier; et William continuera à exercer les mêmes fonctions au conseil exécutif jusqu'à avis du bon plaisir de Sa Majesté. 344
- 3 novembre, Québec.
Le même au même (n° 54). Arrangements pour la conduite des services du département des affaires indiennes pendant l'absence de sir J. Johnson. Lettre du colonel Campbell prétendant avoir droit d'agir

1792.

en son absence; ce dernier avait aussi demandé son congé. Remarques sur les lettres de Campbell, et le droit qu'il réclame de contrôler le département des affaires indiennes. Page 346

Vient ensuite la correspondance sous les dates du 28 juillet, 20 septembre, etc., et dont les pièces sont indiquées ci-dessus à leurs dates respectives.

3 novembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 55). Pour des raisons très urgentes, il avait consenti à donner à M. Finlay congé d'aller en Angleterre; mais le lendemain, M. Finlay lui a annoncé qu'il ne partirait pas, espérant que son agent pourrait régler son affaire. Le zèle et le mérite de M. Finlay doivent lui assurer quelque considération, et il le recommande à l'attention et à la faveur des chefs du Post-Office, où son affaire s'examine. 363

Demande de congé par Hugh Finlay du 28 octobre, exposant que sa position vis-à-vis du Post-Office l'oblige à cette démarche. 366

Réponse du même jour, par Thomas Aston Coffin, disant que le congé est accordé. 368

Lettre de Finlay, du 29 octobre, accusant réception du congé et priant son excellence de le recommander auprès du Post-Office. 370

9 novembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 56). Lui transmet une lettre du fils du major Holland, concernant des réfugiés français désireux de s'établir dans le Bas-Canada; et copie de sa réponse, portant que leur demande serait communiquée au ministère. M. Holland est marié à une Française; et c'est pour cela sans doute qu'il a été pris comme intermédiaire. 372

Demande (incluse) adressée par F. Holland au nom des réfugiés français, le 31 octobre. 374

Réponse faite par Thomas Aston Coffin, le 6 novembre, que le lieutenant-gouverneur est persuadé que ces émigrants seraient une acquisition désirable; mais que, sous l'empire des lois existantes, il ne peut pas leur procurer les facilités nécessaires pour leur établissement, et qu'il transmettra la demande au secrétaire d'Etat. 377

9 novembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 57). Lui transmet les procès-verbaux du conseil concernant les affaires d'Etat. 379

Nomination du comité de la comptabilité. 380

Instructions nouvelles autorisant certains juges à opiner dans les cas portés en appel. 381

Rapports des avocat, procureur et solliciteur généraux sur le droit électoral de certaines personnes et leur éligibilité à la Chambre d'Assemblée. 383

Second rapport du comité des comptes, au 10 avril 1792, avec les procès-verbaux de ses opérations, le détail des comptes, etc. 391-432

9 novembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 58). Lui adresse les évaluations de nouveaux travaux, jugés nécessaires, dans le Haut-Canada et ordonnés par Simcoe, y compris la construction d'un hôpital pour les marinières employés sur le lac Ontario. 433

Estimation des dépenses présumables de la construction d'une maison à Navy-Hall pour l'usage des officiers appartenant à l'état-major du Haut-Canada. 434-436

Estimation des dépenses de la construction d'un hôpital à la pointe Frederick. 438-440

9 novembre,
Québec.

Monk, procureur général, à Nepean. Les doutes élevés sur le droit que certaines personnes, par la capitulation et le traité, auraient de siéger au Conseil législatif ou à l'Assemblée, peuvent se dissiper au moyen d'un Acte spécial. 463

10 novembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 58). Lui communique l'opinion du procureur général concernant les doutes élevés sur l'admissibilité de "gentlemen" canadiens au Conseil législatif et à l'assemblée. Demande

	1792.	que les mesures nécessaires soient prises pour mettre fin à ces doutes, et supprimer les empêchements, s'ils existent.	Page 442
		Opinion du procureur général (Monk).	444
		Liste des membres du Conseil législatif et de la Chambre d'Assemblée, qui n'y auraient pas droit de séance, d'après le statut 31 George 3, ch. 31.	449
30 novembre, Londres.		John King à lord Dorchester. Des émigrants de France projettent d'aller au Canada pour s'assurer s'il leur est possible de s'y établir. Lord Grenville désire avoir son sentiment là-dessus.	340
1er décembre, Londres.		Dorchester à King. Il ne voit rien qui s'oppose à ce que les émigrants de France aillent au Canada pour l'objet mentionné.	341
9 décembre, Windsor.		Lord Walsingham à Nepean. Lui communique une lettre du major Holland, du 2 novembre (analysée à sa date).	473
10 décembre, Whitehall.		Dundas à Clarke. Les serviteurs de Sa Majesté saisiront l'occasion la plus favorable pour régler la délimitation de la frontière sur le lac Champlain. On ne peut mettre trop de soin à éviter toute cause de mécontentement de la part des propriétaires. Le ministère va s'occuper encore de la question des réserves de la couronne et du clergé.	450
10 décembre, Whitehall.		Le même au même. On a l'intention de pourvoir à l'établissement dans le Bas-Canada d'un certain nombre d'émigrants français qui se trouvent maintenant en Angleterre. Trois ou quatre d'entre eux ont été choisis à cette fin et passent en Amérique. Ces délégués sont: M. de Jardins (Desjardins), ci-devant grand-vicaire à Orléans; M. Jean-Marie Raimbeaux, prêtre du diocèse de Bayeux; M. Gazil, docteur et ci-devant principal du collège de Navarre; et M. La Corne, ancien capitaine de vaisseau dans la marine française. S'enquérir de la quantité de terres qui peut leur être attribuée. Les premiers émigrants seront probablement des ecclésiastiques; et il faudra, autant que possible, pourvoir à leurs besoins comme tels. Arrangements provisoires à faire pour l'allocation de terres dans des situations convenables.	452
		Lettre donnée à la délégation pour les présenter à Clarke.	455
11 décembre, Whitehall.		John King à sir John Temple. Donner à MM. Jardins (Desjardins), Raimbeaux, Gazil et La Corne, toute l'assistance dont ils auront besoin dans leur voyage à Québec.	456

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES
DANS LE PRÉSENT VOLUME, ETC.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages.)

A.—Agnus, William, 282; Allan, Levi, 281; Allsopp, George, 275, 335; Andrews, Joseph, 329; Nicholas, 130; Andrus, Joseph, 331, 332; Antill, John, 328, 329, 330; Astor, John-Jacob, 328.

B.—Babcock, John, 332; Bailey, Ward, 131; Baker, Benjamin, 337; Beauce, Sainte-Marie de Neuville, 288; Bécancour, Rivière, 282; Bell, John, 333; Belley, William, 328; Belliveau, Jean, 334; Bingham, Jeremiah, 331; Blake, Obadiah, 268; Blanchard, Samuel, 331; Brady, Major Thomas, 281.

C.—Cameron, André, 261; Campbell, David, 329, Samuel, 269, William, 269; Castle, Elijah, 331; Chainé, Joseph, 276; Chamberlain, Colby, 272, James, 271; Cheesman, Abijah, 271; Cheever, Jacob, 336; Chouinard, Jean-Marie, 264; Clancy, Jeremiah, 330; Clarke, Isaac Winslow, 337; Coleman, Nathaniel, 268; Colvin, Benjamin, 274, 275; Conroy, Patrick, 266, 270, 271, 286; Cook, Asaph, 337; Cooper, John, 263; Cormier, Raphaël, 276; Cornel, Paul, 273, Zebulon, 274; Cowan, James, 274, Moses, 274, 275; Cruickshank, Robert, 333.

1792.

D.—Dame, George, 266, 281; Delisle, Rév. David Chabrand, 127; Dewey (ou Deerey), James, 334; Drapeau, Charles, 265, François, 265, Joseph, 134, 265, Pierre, 265; Dreuille, Louis, 263; Droit, Jean-Baptiste de Richardville, 132; Dubois, 132; Dumontier, Jean-Bte, 334; Dupré, Antoine, 262; Duval, Louis, 264; Dwyer, Michael, 330, 338.

E.—Eastman; William, 337; Ecuyer, Theresa et ses fils, 264; Edwards, Edward, 130, 282, 333; Eginton, Joseph, 328; Evans, George, 330.

F.—Fassett, John, 269; Fitch, Jabez G., 338; Ford, Ezra, 335; Foster, George, 268; Foucher, Antoine, 276; Fraser, Alexander, 265, capit. Alexander, 270; Fullar, Reuben, senior, 268, Reuben, junior, 268.

G.—Gilbert, Tilley, 130; Goodyear, Simeon, 335; Gould, T., 332; Greig, J., 338.

H.—Hall, Isaac, 333; William, 127; Hamilton, Henry, 272; Hardgrave, Humpfrey, 327; Harrington, Zacheus, 331; Hays, John, 330; Heath, Jesse, 272, 335; Henry, Alexander, 327; Hogan, Hugh, 330; 338, William, 338; Hogel, Francis, 328; Hoit, John, 336; Holland, Samuel, 334; Holt, William Johnston, 267; Howard, Joseph, 132; Hyatt, Abraham, 335, Cornelius, 336.

J.—Johnson (et Johnston), Barent, 273, 275, Samuel, 269; Jones, Richard, 129; Robert, 129, Thomas, 129; Juncken, Henry, 127.

K.—King, William, 127, 273.

L.—Lad, Joseph, 267; La Roc, François-Antoine, 133; Lasserte, Joseph, 134, 261, 267; Learned, Abel, 131; Lee, William, 128; Leonard, Timothy, 130; Lilly, John, 339; Linton, George, 276; Loring, William, 263; Lyon, Asaph, 268.

Mc.—McCulloch, John, 263; McNaughton, Archibald, 275.

M.—Maishment, Richard, 328; Marston, Jacob, 330; Mathews, William, 282; Mayson Joseph, 264; Menier, Pierre, 264; Miller, George, 291; Milliard, Jean, 264; Milner, Gilbert, 333; Miner, Eliphalet, 330; Moffat, William, 271, 282, 330; Mondiou, Joseph, 263; Montmollin, Daniel Francis de, 329; Moore, Joseph, 129, 281; Morin, Bazille, 264, Jean-Marie, 264; Morris, John, 277, 281; Motz, Henry, 267, 338, 339.

N.—Naramose, Nathaniel, 269; Nooth, Dr T. Mervin, 281, 338.

O.—Orcutt, Josiah, 268.

P. Panet, Pierre-Louis, 266; Patrick, William, 336; Payne, Aaron, 128; Perry, Samuel, senior, 333; Perry, Samuel, junior, 333.

R.—Richardville, Jean-Baptiste Droit de, 132; Robertson, capit. Daniel, 267; Rowley, Nathan, 332; Ruitter, Henry, 266, 286; Ryer, John, 265, John, junior, 270.

S.—St-Antoine, La Baze, 290; St-Armand, Seigneurie de, 287; St-François, 290; St-Ours, Capitaine, 282; Paul Rox, 133; Savage, John, 131, 282; Sawyer, Peter, 269; Schmid, Luc, 290; Shepard, Bohun, Sherar, James, 291, Thomas, 291; Smith, Lauchlin, 264; Sinreau, 128; Starke, H.-B., 327; Stiles, Benjamin, 335; Stuart, Daniel, 336; Sullivan, Daniel, 271.

T.—Tamling, Daniel, 336, Joseph, 336; Tessier, Charles, 261; Thomas, Charles, 281; Todd, Robert, 333.

V.—Voyer, Charles, 334.

W.—Walker, Ebenezer, 337; Wallace, William, 333; Warren, Jabz, Jacob, (dans la décision du comité), 329; Waterberry, Peter, 266; Wilder, Jacob, 268; Wilson, Eben, 329; Samuel, 273; Thomas, 132; Woodward, Theophilus, 129; Woodworth, Reuben, 336; Wragg, Richard, 332.

TOWNSHIPS.

A.—Aston, 281.

B.—Beverly, 279; Blanford, 335; Burnham, 279.

1792.

- C.—Coldington, 279.
 D.—Doncaster, 279; Dunham, 282, 287.
 F.—Farnham, 281.
 G.—Godmanchester, 327, 330.
 H.—Horton, 279, 281; Hemmingford, 291, 328, 329, 332, 333, 335.
 K.—Kingsland, 279.
 L.—Lothbury, 335.
 N.—Newark, 279.
 P.—Potton, 286; Preston, 279.
 R.—Rawdon, 282; Royston, 279.
 S.—Sandford, 279; Stanbridge, 282, 287; Sutton, 286.
 W.—Wickham, 279.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE ET AUTRES,—1793.

Q. 62

1792.
 25 novembre,
 Navy-Hall.

Simcoe à Clarke. Washington paraît déterminé à continuer les hostilités contre les Sauvages, et a abandonné ce prétexte insoutenable de guerre, que leur territoire avait été cédé par l'Angleterre. Les grands préparatifs qui se font; l'armée sera renforcée des miliciens du Kentucky, dont l'animosité envers les Sauvages et l'humeur belliqueuse font d'eux des ennemis formidables. Le corps principal de l'armée de Wayne, détenu à Pittsburg soit pour être discipliné ou pour imposer aux comtés de la Pensylvanie, pourra être employé à couper toute communication entre les Six-Nations et les Sauvages occidentaux; et en remontant l'Alléghany et s'avancant ensuite jusqu'à Presqu'Île, il serait sur la route la plus praticable pour aller à Niagara, aussitôt que M. Washington et ses collègues auraient mûri leurs plans. Que les Six-Nations résistent ou cèdent, l'établissement à Presqu'Île conduirait à la construction de bateaux et de canonniers, et forcément à celle d'un poste à la baie des Miamis. Demande des instructions pour le cas possible où les Etats-Unis voudraient se faire un armement naval sur les lacs; devra-t-il y voir un acte d'hostilité; cela en serait un incontestablement? La possession des forts a assuré la navigation des lacs, et l'opposition à tout armement y est regardée comme certaine. Le seul ordre général qu'il (Simcoe) ait jusqu'à présent, c'est "qu'il faut repousser la force par la force"; et, à ses yeux, toute tentative par les Américains de passer outre appelle la résistance. Raisons, résultant des instructions et de la correspondance de Knox avec Saint-Clair, pour s'opposer à pareille tentative. Dans la présente conjoncture, cependant, il ne croit pas qu'il lui soit permis d'apporter aucune interruption aux armements des Etats-Unis qui ne seraient pas de nature à inquiéter les possessions de Sa Majesté, jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions précises à ce sujet. 66

3 décembre,
 Québec.

Clarke à Dundas (n° 60). Lui transmet une pétition de Isaac Ogden, du colonel Fitch et de leurs associés, avec un rapport du comité des terres, concernant le règlement pour la colonisation du pays. Le conseil, en comité général, doit prendre le tout en considération; il communique ces pièces pour qu'elles soient aussi soumises aux ministres. 3

Pétition de Isaac Ogden, colonel Eleazer Fitch et autres. 5

Rapport du comité des terres sur cette requête. 12

Rapport de l'arpenteur général et de son adjoint. 16

Représentation du comité des terres sur la concession de townships. 24

Autres rapports, etc., sur les terres; y compris des rapports sur les pétitions de John Gould, Godfrey King, colonel John Morris, Richard Nevison, John Plenderleath, Azariah Pritchard et W. Smith junior; et sur

1792.

les établissements de Bécancour, Nicolet et Saint-François, et le township de Stanstead. Page 25-39

3 décembre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 61.) Ne lui a pas envoyé de relation de l'assemblée des nations sauvages à la Glaise, parce que Simcoe l'avait déjà fait. 40

12 décembre,
Philadelphie.

Knox aux nations Sauvages habitant au sud des Lacs, au nord de l'Ohio et à l'est du Mississipi. A reçu leur avis qu'elles iraient rencontrer les commissaires américains au rapide de la rivière des Miamis. Il enverra, de son côté, des commissaires animés d'un sincère désir de faire disparaître toute cause de différend. D'amples provisions de vivres seront expédiées par le Canada, ou par les postes américains les plus voisins. On ne permettra à aucun parti d'Américains d'aller sur le territoire indien, de sorte que les femmes et les enfants y seront en sûreté; et il faut rappeler tous les guerriers, car il est inutile de compter sur la paix tant qu'ils continueront leurs déprédations. 152

(V. lettre de Clarke du 2 mars 1793, n° 67.)

29 décembre,
Philadelphie.

Alexander Hamilton (Trésorerie) à Hammond. On pourra probablement faire des arrangements pour envoyer un agent au Haut-Canada, chargé de s'y procurer des provisions pour l'assemblée des Sauvages à la Glaise. 156

Sans date.

Réponse de Simcoe à la harangue du conseil des Sauvages, prononcée à la Glaise le 9 octobre 1792. 157

1793.
3 janvier,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 62.) A été obligé de faire usage, pour y installer la législature, du palais épiscopal, qui a été loué par le gouvernement. Envoie un aperçu des réparations nécessaires; son discours, les adresses, etc., de l'ouverture de la session. Panet a été élu président de l'Assemblée, laquelle a aussi nommé un comité chargé de rédiger le règlement. Il va recommander à la législature de modifier la législation concernant la judicature de la province. 52

Evaluation des dépenses de réparations et aménagement du palais épiscopal pour la législature. 54

Id. pour la salle du conseil et les salles de comité. 56-61

3 janvier,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 63.) Lui envoie la liste des fonctionnaires nommés pour le Conseil législatif et l'Assemblée législative. La législature ne manquera pas de pourvoir à leurs appointements. 62

Liste de fonctionnaires et employés. 63

5 janvier,
Glaise.

Extrait d'une lettre datée de la Glaise. Au conseil tenu ici, les Sauvages ont répondu qu'ils ne pouvaient point traiter avec les gens ou les commandants de postes du Kentucky; mais qu'ils rencontreraient les commissaires des Etats-Unis le printemps prochain à Sandusky, où leur père serait invité. Ils ne croient pas que les commandants ou les gens du Kentucky soient autorisés à conclure la paix. Il (l'auteur de la lettre) a su que le jeune homme avait remis à la Pipe et à Talebaxuche des lettres venant d'un nommé John Hamilton; mais n'a pas encore appris ce qu'elles contenaient. Le jeune homme a essayé de gagner quelques chefs à le suivre au fort Jefferson, mais ils ont refusé. 176

8 janvier,
Whitehall.

Dundas à Clarke. Lui rappelle que la règle est que toute estimation de travaux à faire doit être transmise assez tôt pour arriver avant le 1er septembre, afin qu'on ait le temps de l'examiner; et à l'égard des dépenses imprévues, que le commandant qui les ordonne doit tirer des lettres de change sur le Trésor en son propre nom. 1

21 janvier,
Québec.

Clarke à Simcoe. Sa Majesté et ses ministres désirent vivement éviter la guerre. L'intérêt des Canadas demande qu'ils cultivent la paix avec leurs voisins. Il faut se garder de fournir des prétextes à la querelle dont Knox dans ses instructions à Saint-Clair, disait qu'elle serait la plus populaire de toutes celles qu'on pourrait provoquer. Les ordres laissés par lord Dorchester suffisent pour le moment; inutile d'en donner d'autres. Effet de

1793.

plus longues hostilités entre les Etats-Unis et les Sauvages. Moyens efficaces à prendre pour conserver la supériorité navale sur les lacs. Transmettra copie de la correspondance. Se réjouit de voir la surveillance des affaires du Roi, dans le Haut Canada, confiée à une personne si bien entendue. Page 70

21 janvier,
Navy-Hall.

Simcoe à Hammond. Est très aise d'apprendre qu'ils sont du même avis au sujet des négociations en perspective entre les Sauvages et les Etats-Unis; et qu'il ait préparé ceux-ci à l'idée que McKee et Butler assisteront à l'assemblée. Hammond devra, après s'être entendu avec Butler et Joseph Brant, refuser aux agents des Sauvages la permission d'acheter des provisions dans la colonie pour les Sauvages qui viendront au conseil, vu que les ordres sont déjà donnés pour les fournitures ordinaires. Tout ce qui est relatif aux affaires indiennes passe par le canal militaire; et il ne se croit pas en droit de rien changer à cette règle. Envoie un extrait de la lettre de sir John Johnson au Bureau du Commerce, pour montrer la raison d'être du système suivi. Explique les modifications apportées au mode de distribution des présents. Ne croit pas que les Sauvages voulussent permettre aux Etats-Unis d'expédier des approvisionnements par leur territoire, étant extrêmement jaloux des Américains. 148

23 janvier,
Navy-Hall.

Le même à McKee (extrait). Les Etats-Unis sont convenus de tenir l'assemblée au rapide de la rivière des Miamis. Ils auront voulu dire sans doute par là Sandusky, déjà choisi pour la réunion. Ils tâcheront d'y envoyer des provisions par les lacs; et il est évident que, sous ce prétexte, ils vont chercher à établir des dépôts de vivres et de munitions sur la ligne par laquelle ils s'avancent du fort Washington vers les Miamis, où ils méditent de planter une forteresse. A refusé aux Etats-Unis la permission qu'ils demandaient de transporter des provisions par les lacs. Les Sauvages peuvent être assurés qu'ils reçoivent des vivres comme à l'ordinaire. Demande des détails sur les quantités de vivres qui peuvent être fournies et sur le meilleur moyen de les transporter. 154

(Lettre contenue dans celle de Clarke du 2 mars, n° 67.)

27 janvier,
Navy-Hall.

Simcoe à Clarke. A des rapports satisfaisants avec Hammond, par le major de brigade Littlehales. Le général a changé le lieu de l'assemblée projetée, qui devait se faire à Lower-Sandusky, et qui se fera au rapide de la rivière des Miamis. Il soupçonne que son objet, par ce changement, est d'empêcher que les espérances de paix ne se réalisent. Ne pense pas que Hammond ait vu le message de Knox aux Sauvages. Pourquoi il (Simcoe) ne peut pas accorder à Hamilton de se procurer des provisions dans le Haut-Canada pour les Sauvages. A la demande de ces derniers, McKee et Butler assisteront au conseil. Jefferson en a été prévenu, et a dit à Hammond que, selon lui, la proposition des Sauvages est convenable, et que celles des Etats-Unis seraient si équitables qu'il lui importait peu par quel canal elles seraient transmises. "Malgré ces paroles, je persiste à croire que les Etats ne proposeront pas de conditions semblables; et que quand bien même les Sauvages consentiraient à céder tout le pays en état de "settlement" à l'ouest de l'Ohio, l'avarice de Washington insistera sur l'entière exécution de traités qu'ils rejettent comme inadmissibles et frauduleux." La coutume de fournir des approvisionnements aux Sauvages à tous les postes est ancienne et constante; on n'est pas en cela dirigé par des motifs temporaires. Expédiera toute la correspondance, à l'ouverture de la navigation. 144

27 janvier,
Navy-Hall.

Réponse de Simcoe à un discours des Six-Nations, prononcé à Buffalo-Creek, le 13 novembre 1792. 160

30 janvier,
Détroit.

McKee à Simcoe. Les Sauvages sont tranquilles, depuis qu'il a fait dire à leurs chefs de les empêcher d'aller à la guerre. Un coureur est parvenu au Miamis par la rivière Ouabache; bonne réponse des Sauvages au

1793.

message. Il paraît que les Sénécas ont tué deux Delawares près du fort Washington, et un ou deux autres sur une des branches de la Muskingum. Ces meurtres ont peut-être été commis par des jeunes gens, sans que les chefs y aient donné le moindre encouragement. Page 174

2 février,
Québec.

Clarke à Dundas (N^o 64). Lui communique une lettre de Simcoe, demandant des instructions sur ce qu'il lui faudrait faire au cas que les Américains équipent une force navale à Presqu'Île ou à quelque autre endroit des Lacs. Simcoe veut savoir s'il devrait regarder cet armement comme un acte d'hostilité. Il (Clarke) n'a pas cru opportun de rien changer aux ordres qui sont donnés d'observer une stricte neutralité. Est convaincu, toutefois, qu'il importe extrêmement de conserver la supériorité navale sur les Lacs pour la sécurité publique. C'est pourquoi il a permis à Simcoe d'appuyer toutes les mesures nécessaires à cette fin. Demande des instructions relativement à la navigation des Lacs par les Américains. 64

(Les lettres du 25 novembre 1792 et du 21 janvier 1793 sont analysées ci-dessus à leurs dates respectives).

2 février,
Québec.

Clarke à Dundas (N^o 65). Envoie des duplicatas de sa lettre et de l'exposé du procureur général concernant les qualités requises des membres du Conseil et de l'Assemblée. M. Cuthbert a présenté une pétition en invalidation de l'élection de M. de la Valtrie; la chambre ne l'a pas encore prise en considération. 73

2 février,
Québec.

Le même au même (personnelle). Opinion qu'il a du caractère et des connaissances professionnelles des juges des districts bas-canadiens: William Smith, juge en chef, John Fraser, Thomas Dunn et Jenkin Williams. 74

2 février,
Québec.

Le même au même (N^o 66). A déjà transmis les estimations des ouvrages et réparations à exécuter cette année dans le Haut et le Bas-Canada; et envoie maintenant les états des travaux faits dans l'année écoulée du 25 décembre 1791 au 24 décembre 1792, et qu'il a été nécessaire d'entreprendre avant d'en avoir pu obtenir l'autorisation. 77

Estimations diverses. 79-136

3 février,
Whitehall.

Dundas à Clarke (N^o 1). Il ne convient pas de joindre l'emploi de greffier du conseil exécutif à celui de juge de la cour des plaids communs. Le ministre approuve sa manière d'agir à l'égard du colonel Campbell, qui en sera informé. A transmis au maître général des postes la lettre de Finlay; fera ce qui sera en son pouvoir pour ce dernier. Lettre antérieure concernant les réfugiés français et l'allotissement de terres de la couronne. 41

3 février,
Navy-Hall.

Simcoe à Hammond. Arrivée du général Hull; lui a expliqué pourquoi il ne pouvait pas lui permettre d'acheter des provisions dans le Haut-Canada pour les Sauvages. L'a convaincu que c'est Sandusky, et non la Glaisic, qui est le lieu fixé pour la conférence avec les Sauvages. Hull a paru frappé de lui entendre dire que, si les Etats-Unis le lui avaient demandé, il (Simcoe) serait allé à ce conseil. 170

13 février,
Québec.

Clarke à Dundas. Une lettre de lord Dorchester lui donne à espérer que sa seigneurie reviendra à Québec. Demande un congé. 137

19 février.

Affaires provinciales à délibérer. Voir le vol. Q. 57-2, p. 323 et suiv. où elles sont mentionnées avec des observations.

(Imprimé *in extenso* dans le rapport pour l'année 1890, note B, p. 41).

2 mars,
Québec.

Clarke à Dundas (n^o 67). Envoie une lettre de Simcoe avec ses inclusions, par lesquelles il verra que Simcoe a refusé de permettre que les Etats-Unis envoient un agent dans le Haut-Canada acheter des provisions pour le temps de la négociation de la paix avec les Sauvages. Approuve Simcoe. A quelque soupçon que les Etats-Unis cherchaient par ce moyen à ravitailler leurs postes militaires. Hammond, il n'en doute plus, était animé des meilleurs motifs lorsqu'il a consenti aux

1793.

propositions de M. Hamilton à cet égard ; mais la lettre de Simcoe va le convaincre de la nécessité de les refuser. Page 142

(La lettre et ses incluses sont analysées à leurs dates respectives.)

2 mars,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 68). Lui transmet une adresse de l'Assemblée sur les changements faits dans le gouvernement provincial. 163

Adresse en français, p. 164 ; en anglais, p. 166. 164-166

14 mars,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 69). Arrivée le 2 de MM. Desjardins, Raimbeau, Gazel et La Corne. 168

30 mars,
Québec.

Le même au même (n° 70). Lui a transmis des lettres de Simcoe ; lui en communique une maintenant par laquelle Simcoe annonce à Hammond que les Etats-Unis ont envoyé le général Hull, comme leur agent, pour obtenir les provisions dont il a été déjà question. Autres pièces relatives aux affaires des Sauvages. 169

29 avril,
Whitehall.

Dundas à Clarke. Lui transmet une lettre du maître général des postes sur l'affaire Finlay. Est fâché de n'avoir pu faire davantage. 138

30 avril,
Whitehall.

Le même au même. Un ecclésiastique nommé Candide Michel Saulnier a l'intention de s'embarquer pour Montréal. On lui permettra de résider dans la province et d'y exercer son ministère en se conformant aux lois du pays. 139

1er mai,
Whitehall.

Le même au même. Trois régiments en garnison dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont reçu l'ordre de passer aux îles des Indes-Occidentales ; en conséquence, les lieutenants-gouverneurs des deux provinces auront à lever chacun un corps de milice d'au plus 600 hommes pour le service de leurs provinces respectives. 140

2 mai,
Québec.

Le même au même. Il aura son congé à l'arrivée de lord Dorchester à Québec. Le ministre se déclare très satisfait de ses services. 141

11 mai,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 71). Lui envoie copie des adresses votées par le Conseil législatif et la Chambre d'Assemblée sur l'état de l'instruction publique, et à l'occasion du message concernant la déclaration de la guerre ; aussi copie de son discours de prorogation de l'Assemblée. A sanctionné huit bills. 177

Adresses, discours, etc. 179-191

Liste des Actes sanctionnés. 192

25 mai,
Québec.

Clarke à Dundas. Recommande la nomination de John Craigie à l'emploi de greffier du conseil exécutif, si sa charge de sous-commissaire général ne s'y oppose pas. Si le cumul paraissait avoir des inconvénients, Graigie démissionnerait. Williams n'est pas greffier des appels, cette fonction est exercée depuis plusieurs années par Shephard. 194

25 mai,
Québec.

Le même au même. Décès de Picotté de Bellestre. Envoi d'une liste de personnes (avec des observations) qui sont propres à occuper la place vacante. 196

Liste susmentionnée comprenant six personnes (trois anciens sujets et trois nouveaux). 197

25 mai,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 72). Expose les raisons qui l'ont déterminé à ordonnancer le paiement de certains services de l'officier faisant fonctions de sous-trésorier, au lieu de le faire payer par lettres de change tirées sur la Trésorerie. Etat déplorable des ouvrages et bâtiments publics, leur nombre et leur grandeur. Divisions militaires du Haut et du Bas-Canada, et qui en a le commandement. Distinction du degré d'autorité que Simcoe possède comme lieutenant-gouverneur et comme officier militaire le plus ancien ; à ce dernier titre, il peut ordonner les réparations, etc., aux postes compris dans le district supérieur. Travaux urgents à exécuter :—1. Construction de baraquements et d'un four pour les Queen's Rangers à Niagara ; 2. Réparations à Navy-Hall. Cet édifice situé sur la rive ouest de la rivière Niagara, a été construit, pendant la dernière guerre, par ordre du commandant en chef des troupes, pour l'usage

	des officiers du département naval du lac Ontario. 3. Installation pour les officiers-d'état-major du Haut-Canada. Page 199	
28 juin, Québec.	Clarke à Dundas (n° 73). Etats des bâtiments entrés et sortis au port de Québec. 238	
17 juillet, Whitehall.	Dundas à Dorchester. Réponses à ses propositions relatives aux gouvernements nord-américains. L'établissement d'un gouvernement général, pour toutes les provinces du roi dans l'Amérique du Nord, n'est possible que par un Acte du Parlement; et au reste, il ne pense pas que les différentes provinces fussent par ce changement plus fortes véritablement et plus heureuses. La <i>quit-rent</i> est, de fait, suspendue. Les remarques sur les autres propositions sont, en substance, les mêmes que celles contenues dans la note E, p. 41, du rapport de 1890 sur les archives, bien que les termes ne soient pas indentiques. 207	
	Proposition ci-dessus de lord Dorchester. 218	
18 juillet, Londres.	Dorchester à Dundas. Relativement à la lettre de Simcoe, il est d'avis que les commissions, pour les officiers de marine sur les lacs, auraient dû être données par le major général Clarke, puisque ces bâtiments armés font toujours partie, nécessairement, de la force militaire du pays. Le sous-quartier-maître général ne saurait avoir de rapport officiel avec un lieutenant-gouverneur agissant en sa qualité civile. 226	
4 août, Portsmouth.	Le même à King. Lui retourne les réquisitions, etc., avec réponses. 226	
	Etats retournés. 227	
	Réponses de Dorchester. 234	

DOCUMENTS RELATIFS AU BAS-CANADA ET À TERRE-NEUVE, 1790-1792.

Q. 62.—A1. A2.

1791.		
23 mars, Londres.	Papier lu à la barre de la Chambre des Communes par M. Lymburner, agent des signataires des pétitions de la province de Québec, et daté du 24 novembre 1784. Page 1-101	
21 avril, Londres.	Papiers relatifs à la province de Québec, dont l'impression a été ordonnée ce jour; (1-2) Articles de la capitulation de Québec, 18 septembre 1759, p. 103. Traduction, 107. 103-107	
	(3) Article quatre de traité définitif conclu à Paris le 10 février 1793. 111	
	(4) Proclamation du 7 octobre 1763. (Il y a plusieurs omissions dans le texte imprimé au Recueil des Actes concernant le Canada (Québec, 1800) et au Recueil de Masères (Londres, 1772); l'original y supplée). 114	
	(5) Instructions à James Murray, gouverneur de la province de Québec, en date du 7 décembre 1763. 128-198	
	Copie des articles 48 et 49 des instructions à Charles Lawson (gouverneur de la Nouvelle-Ecosse). 199	
	(6) Instructions à Guy Carleton, capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec et de ses dépendances, 3 janvier 1775. 202	
	Plan d'administration des affaires indiennes pour l'avenir, mentionné à l'article 32 des instructions ci-dessus. 253	
	A. Liste des tribus indiennes habitant le district septentrional de l'Amérique du Nord. 275	
	B. <i>Id.</i> des tribus du district méridional. 276	
	(7) Copie d'un article des instructions à sir Frederick Haldimand, C.B., 1778, qui ne se trouve pas dans les instructions à Guy Carleton, 1775; aussi copie d'une partie d'article qui est différente du texte des instructions de 1775. 277	
	(8) Copie des articles des instructions à lord Dorchester, 1786, que ne contiennent pas celles à Guy Carleton, 1775 (p. 279); et aussi des	

1791.

articles et parties d'articles des dites instructions de 1786, qui présentent des modifications à celles de 1775 (p. 292).	Pages 279-292
(9, 10) Adresse des citoyens, etc., catholiques romains de la province de Québec au Roi (en français, p. 297; en anglais, p. 302).	297, 302
(11) Copie de la pétition des anciens et nouveaux sujets du Canada, 24 novembre 1784.	309
(12, 13) Objections contre l'objet de la pétition ci-dessus signée à une assemblée tenue à la maison des Récollets le 30 novembre 1784 (en français, p. 318; en anglais, 328).	318, 328
(14) Vol. 62. A2.—Pétition par sir John Johnson et autres, de la part des loyalistes en Canada, Londres, 11 avril 1785.	339
(15, 16) Exposé des avocats et notaires de la province de Québec (en français, p. 350; en anglais 356).	350, 356
(17) Extraits de l'adresse des habitants de Cataracouy et des établissements au-dessus à Dorchester, 17 novembre 1786.	362
(18) Pétition des habitants, depuis la pointe au Baudet, vers l'ouest, jusqu'à Niagara.	364
(19, 20) Pétition des Canadiens au Roi, Montréal, 13 octobre 1788 (en français, p. 372; en anglais, p. 378).	372, 378
(21, 22) Pétition des Canadiens à Dorchester, même date (en français, p. 385; en anglais, 390).	385, 390
(23) Mémoire de marchands, etc., de Québec et de Montréal, 1er et 5 décembre 1788.	394
Listes de seigneurs, etc., jointe à cette pièce.	404 à 415
(24, 25) Requête des citoyens, etc., de Montréal (en français, p. 433; en anglais, 447).	433, 447
(26, 27) <i>Idem</i> à Dorchester, 24 décembre 1788, (en français, 433; en anglais, 447).	433, 447
(28, 29) Requête des nouveaux sujets de Québec, 31 décembre 1788 (en français, 461; en anglais, 477).	461, 477
(30, 31) Requête des marchands, etc., de Québec et de Montréal, 29 octobre et 2 novembre 1789, (en français, 494; en anglais, 497).	494, 497
(32) Ordonnance pour régler les cours de judicature, etc.; 17 septembre 1764.	500
(33) Ordonnance modificative de la précédente, 1er juillet 1766.	515
(34) Ordonnance additionnelle, 26 juillet 1766.	518
(35) Ordonnance ratifiant les décrets des cours de justice, 2 septembre 1764.	520
(36) Ordonnance modifiant la précédente, 12 novembre 1764.	525
(37) Ordonnance tendant à rendre l'administration de la justice plus efficace et à régler les cours, 1er février 1770.	528
(38) Ordonnance pour régler la procédure dans les cours de judicature civile, 25 février 1777.	586
(39) Ordonnance établissant des cours de juridicature civile, 25 février 1777.	586
(40) Ordonnance établissant des cours de juridiction criminelle, 4 mars 1777.	594
(41) Modification apportée à l'ordonnance qui règle les cours de judicature civile, (v. 38), 5 février 1783.	599
(42) Ordonnance réglant la procédure dans les cours de judicature civile et instituant le jugement par le jury dans les actions de nature commerciale et celles en dommages-intérêts, 21 avril 1785.	601
(43) Ordonnance portant prorogation de la précédente (n° 42) et établissant des règles additionnelles, 30 avril 1787.	634
(44) Ordonnance expliquant et modifiant l'ordonnance qui institue les cours criminelles, 30 avril 1787.	644

1791.

(45) Acte à l'effet de proroger les ordonnances réglant la pratique du droit, et de pourvoir à la dispensation de la justice, spécialement dans les nouveaux districts, 30 avril 1789. 647

(46) Description de la frontière projetée entre les provinces du Haut et du Bas-Canada. 663

DOCUMENTS RELATIFS AU BAS-CANADA ET À TERRE-NEUVE.
1790-1792.

Q. 62—A 3. A 4. A 5.

1791.

Rapport du comité chargé de faire une enquête sur l'état du commerce avec Terre-Neuve. Résumé de la déposition de William Newman, de Dartmouth, commerçant à Terre-Neuve. Page 666-684

Déposition de John Jeffery, de Poole. 684-713

Nouvel examen de Newman. 714

Déposition de Peter Ougier, au nom des marchands du comté de Devon et autres. 738-744

De George Chalmers, greffier du comité du conseil relatif au commerce. 744, 745

Suite de la déposition d'Ougier. 745-752

Déposition de George Cartwright. 752-765

Suite de la déposition d'Ougier. 765-791

Déposition de John Thomey, ancien marchand. 791-801

De William Knox, ci-devant sous-secrétaire d'Etat. 802-812

Suite de la déposition d'Ougier. 812-835

Déposition du major John Elford, lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve sous l'autorité du gouverneur du Canada. 835-852

Suite de la déposition de Knox. 852

do do d'Ougier. 853-856

do do de Newman. 856-868

L'annexe contient des pièces de procès contre des pêcheurs et autres à Terre-Neuve. 870-917

Annexe n° 6a. Etat du nombre et du tonnage des bâtiments qui sont sortis des ports d'Angleterre pour venir à Terre-Neuve, de 1769 à 1774 et de 1787 à 1792. 918

N° 6b. Etat semblable pour les bâtiments venus des ports d'Ecosse, de 1788 à 1792. 919

N° 6c. Etat de la pêche française à Terre-Neuve, de 1769 à 1774 et de 1786 à 1792. 920

N° 6d. Compte du produit des droits de douane perçus à Terre-Neuve de 1782 à 1792 inclusivement. 921

N° 6e. Liste des employés de douane à Terre-Neuve. 922

N° 6f. Pièce sans titre, paraissant être une liste des droits de port que les navires ont à payer. 923

N° 6g. Etats des marchandises saisies par la douane, à Terre-Neuve, de 1776 à 1792 (la première année mentionnée est 1779, la dernière 1791). 924

N° 6h. Etat de la pêche de Terre-Neuve dans les années ci-après (extrait des rapports des amiraux qui ont commandé sur cette station) :—de 1699 à 1701, 1714 à 1716, 1749 à 1751, 1764 à 1774, 1784 à 1792. En date du 19 mars 1793. 925

Suite du rapport du comité commencé au volume Q. 62—A 4. Dépositions des témoins ci-après : Aaron Graham, qui a été treize ans secrétaire du gouverneur de Terre-Neuve. 927-981

Sir Richard King, gouverneur de Terre-Neuve. 981

Thomas Street, marchand à Poole. 982-989

1791.

	Pages
Thomas Saunders.	989-991
Sir Hugh Palliser, ancien gouverneur de Terre-Neuve.	991-1004
Richard Routh, percepteur à Terre-Neuve, lequel produit divers tableaux à l'appui de son témoignage.	1004-1093
Graham, interrogé de nouveau.	1093-1103
Routh, do do	1103-1110
Graham, do do	1110-1117
Routh, do do	1117-1125
Explications fournies par Newman et Ougier, et états par Graham.	1125-1148
Jacob Bates, commissaire des douanes.	1148
Autres reprises de dépositions et observations critiques sur les dépositions précédentes.	1148-1190.
Suite—Vol. Q. 62—A. 5.	1191-1367
Annexe n° 1 (a). Lettre de Peter Ougier à Aaron Graham, Dartmouth, 4 juillet 1791.	1368
N° (b). Lettre de Jonathan Ogden à Aaron Graham, Saint-Jean, Terre-Neuve, 28 octobre 1791.	1372
N° 2 (a). État du mouvement de la navigation et du commerce pour l'étranger, à Terre-Neuve, de 1788 à 1791, et état indiquant les destinations des marchandises exportées.	1375
N° 2 (b). Instructions pour la préparation d'états du produit des pêches.	1376
N° 3 (a). Charte-partie entre Thomas Leaman et Williams Collins.	1377
N° 3 (b). Compte de Thomas Leaman;—créance de William Collins, balance de £1 3s. à lui due.	1377
Même compte réglé par jugement de la cour, présentant une balance de £13 due à Leaman.	1379
N° 4. Acte de louage de serviteurs par Dixon, Williams et Cie.	1380
N° 5. Ordre du gouverneur Rodney de ne plus employer la violence pour la saisie du poisson, etc.	1332
N° 6. Procès-verbal du conseil, du 25 janvier 1786, réponse de l'amiral Campbell, et dépositions concernant les pêches.	1385
N° 7. Nouveaux détails fournis par M. Graham sur le commerce et la pêche de Terre-Neuve.	1396
N° 8. Proclamation défendant de donner asile aux environs de Saint-Jean à ceux qu'on appelle <i>Dieters</i> sous peine d'être renvoyé de l'île, 13 octobre 1789.	1402
N° 8 (b). Proclamation du gouverneur contre les pêcheurs qui viennent des petits ports hiverner à Saint-Jean.	1406
N° 9. État des honoraires payés à Bulls'-Bay au sous-percepteur.	1408
N° 10. Permission au capitaine Anquetil de construire des chafauds sur le terrain inoccupé du côté nord du havre d'Aquafort.	1409
N° 11. Lettre du gouverneur, en date du 15 octobre 1790, à George Hutchings; il lui permet de faire des changements à son magasin, mais lui défend de construire d'autres bâtiments.	1411
N° 11 (b). Papiers relatifs à la concession de terres à Barne.	1414
N° 12 (a). Patrick Needy, en compte avec John Stiging et Cie.	1416
N° 12 (b). Denis Britt, en compte avec Stephen Woolcock.	1417
N° 12 (c). Charte-partie entre Thomas Davis et George Chilson.	1419
N° 13. M. Graham à M. Greaves, 23 octobre 1790. Il lui demande quand son navire va mettre à la voile, pour que M. Emett puisse avoir son passage. Que les maîtres d'équipage sont autorisés à renvoyer les matelots et pêcheurs aux bâtiments de leurs armateurs; on peut les faire rembarquer de force.	1420

1791.

N^o 14. Tarif des frais en la cour de juridiction civile à Terre-Neuve. Page 1422

N^o 15. Requête des marchands et autres de la baie de la Conception, demandant une cour permanente dans cette localité. 1423

N^o 16. Brefs délivrés par la cour de juridiction civile du 10 septembre au 31 octobre 1791. 1429

Id. après le 25 novembre. 1436

Id. provenant de la cour suprême, du 3 septembre au 30 octobre 1792. 1438

Etat des pêches de Terre-Neuve jusqu'à 1791 en date du 2 avril 1892. (V. aussi l'état à p. 925 du vol. Q. 62—A 3.) 1444

DOCUMENTS RELATIFS AU BAS-CANADA ET À TERRE-NEUVE—1790—17921.

Q. 62.—A. 6.

Rapports divers des lords commissaires du commerce et des plantations, concernant le commerce, la pêche, etc., de Terre-Neuve.

1718. 19 décembre, Whitehall. Représentation des lords du commerce à Sa Majesté. Ce document contient un historique de la pêche, avec statistiques, etc., depuis 1574. Pages 1445—1500.

1765. 29 avril, Whitehall. Extrait de représentations des lords du commerce à Sa Majesté concernant le commerce et la pêche de Terre-Neuve. Il y est question de l'état de l'île, de sa population, de son occupation, etc. 1502—1523

1766. 27 mars. Nouvelle représentation des lords du commerce, en transmettant les rapports du gouverneur de Terre-Neuve. 1524—1528

(*Incluse.*) Remarques du gouverneur Palliser, en date du 18 décembre 1765. 1529—1559

1786. 17 mars, Whitehall. Rapport des lords du commerce sur la pêche de Terre-Neuve. 1562—1604

1789. 31 décembre, Londres. Rapport de l'amiral Milbank aux lords du commerce sur la judicature de Terre-Neuve, avec mention des articles d'Actes relatifs à l'île et commentaire. 1623—1696

1790. 20 février, Londres. Le même à William Fawkener. Réponse aux marchands faisant le commerce à Terre-Neuve, qui se plaignent des inconvénients que leur cause l'établissement d'une cour des plaids communs sur l'île. Il répond en détail à leurs plaintes. 1697—1713

10 mai, Whitehall. Représentation des lords du commerce sur le sujet de l'établissement d'une cour civile à Terre-Neuve. 1605—1622

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE, 1793.

(Procès-verbaux du conseil.)

Q. 63—1.

1793. 28 juin, Québec. Clarke à Dundas (n^o 74). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil : sur les affaires d'Etat, du 1er novembre 1792 au 12 mars 1793 ; sur les terres de la couronne, du 12 octobre 1792 au 12 mars 1793. Page 1

17 novembre, Procès-verbal du 17 novembre. Pièces renvoyées au comité. 1

Procès-verbal du 13 décembre. Communication des articles 60 et 61 des instructions. 5

Projets de commissions pour les présidents et autres officiers du Conseil et de l'Assemblée. 8

1792. Procès-verbal du 15 décembre. Noms du greffier et autres officiers de l'Assemblée. 17

1793.	Discours du gouverneur pris en considération et approuvé. Page 18	
	Procès-verbal du 29 décembre. Pétition de la Christ-Church deman-	
	dant une charte ; elle est renvoyée à un comité. 21	
	Rapport sur les comptes publics, avec détails. 22-49	
au	Une partie de l'article 53 des instructions de Sa Majesté est commu-	
	niquée au comité. 50	
	Procès-verbal du 7 janvier 1793. Lettres des juges des plaids com-	
	muns concernant les sessions aux Trois-Rivières et à Montréal. 52	
	Procès-verbal du 21 janvier. Rapport d'un comité général concernant	
	une proclamation pour la suppression du vice. Proclamation <i>in</i>	
	<i>extenso</i> . 54	
2 mars,	Procès-verbal du 23 février. Renvoi à un comité d'un extrait d'une	
	lettre de Dundas à Dorchester concernant l'entretien d'un clergé pro-	
	testant. 58	
	Rapport sur le levé de la branche orientale de la rivière Connecticut,	
	avec journal et correspondance. 59-69	
	Procès-verbal du 2 mars. Rapport du comité des terres sur la péti-	
	tion de Nicholas Austin et autres, concessionnaires de New-Bolton, Bas-	
	Canada, demandant le changement de la forme de l'obligation pour	
	qu'elle s'accorde avec les principes de la Société des Amis (Quakers).	
	La pétition, le rapport du comité des terres et l'opinion du procureur	
1793.	général sont insérés <i>in extenso</i> . 70-76	
	Information par le gouverneur que MM. Desjardins, Raimbeaux,	
	Gazel et LaCorne lui ont remis une lettre de Dundas et un exposé en	
	français de leur mission. Renvoyé à un comité général. 77-80	
	Procès-verbaux concernant les terres de la couronne, du 24 octobre	
	1792 au 25 mai 1793.	
24 octobre,	Procès-verbal du 24 octobre 1792. Rapports sur demandes de terres.	
	(Voir, pour les noms des pétitionnaires, la liste alphabétique à la fin des	
	analyses du présent volume.) 85-86	
	Procès-verbal du 17 novembre. Pétitions. 87-92	
	Procès-verbal du 26 novembre. Pétitions. 93-114	
au	Procès-verbal du 13 décembre. Pétitions. 114-117	
	Article 61 des instructions de S. M., relatif à la pêche dans la baie des	
	Chaleurs. 117	
	Second renvoi de la lettre de l'arpenteur général du 10 septembre. 119	
29 décembre,	Procès-verbal du 29 décembre. Demandes de terres. (V. la liste alpha-	
	bétique.) 121-123	
	Représentation du comité des terres concernant la délimitation d'une	
	étendue de terre de 40,000 acres sur les confins de la province du côté de	
	l'Etat de New-York ; l'arpentage est ordonné. 123-124	
1792.	Projet de lettres patentes de concession de l'île Bonaventure à Nicholas	
	Cox. 124-125	
	Procès-verbal du 7 janvier 1793. Concernant l'arpentage des 40,000	
	acres de terre sur la ligne frontière. 125	
	Procès-verbal du 21 janvier. Demandes de terres. (V. la liste alpha-	
	bétique.) 126	
7 janvier,	Rapport d'un comité général sur une lettre de M. de Saint-Ours, relative	
	aux nouvelles concessions de terres sous titre seigneurial ; avec le rapport	
	du comité des terres, dont M. de Saint-Ours combat la décision de ne plus	
	sanctionner d'augmentations de domaine seigneurial. 128-134	
	Délibération du conseil en comité général sur les pétitions de Nicholas	
	Cox, du capitaine Fraser et de l'enseigne Fraser, en obtention de	
	terres. 135-139	
	Rapport sur une demande de terres dans la seigneurie de Sorel. 139-143	
	Rapport sur certaines propositions tendant à faciliter la concession et	

1793.	la colonisation des terres de la couronne, avec les délibérations et un projet de proclamation.	Pages 143-147
	Nouvelle pétition de M. de Saint-Ours en obtention d'une concession de terres.	148-150
au	Ordre de donner avis à ceux qui demandent des terres qu'ils peuvent prendre communication des procès-verbaux.	150
	Procès-verbal du 24 février. Pétitions. (V. la liste alphabétique).	152-155
2 mars,	Lettre de Samuel Holland, rendant compte du commencement des arpentages sur la rivesud du Saint-Laurent, et proposant que l'on arpente, pendant l'été, la rive nord du fleuve et de l'Ottawa, une partie de l'Yamaska et la ligne du township de Durham.	155-157
	Rapport du comité des terres sur cette lettre.	157
	Rapport et procès-verbal des délibérations du comité général du conseil sur l'arpentage et le levé de la branche orientale du Connecticut.	158-168
	Rapport et procès-verbal des délibérations du comité général sur les propositions d'un arpentage de terres pour les Canadiens.	168-172
1793.	Rapport sur le département de l'arpenteur général.	172-181
	Instructions concernant les terres de la couronne, renvoyées à un comité.	182
	Procès-verbal du 2 mars. Pétitions. (V. la liste alphabétique.)	183-187.
	Rapports de l'arpenteur général.	188
28 juin, Québec.	Clarke à Dundas (n° 75). Lui envoie les procès-verbaux du conseil relatifs aux terres de la couronne, du 13 mars au 27 mai 1793.	190
25 mai	Procès-verbal du 25 mai. Pétitions. (V. la liste alphabétique.)	191-196.
	Requête de Moses Cowan, de Cambridge, N.-Y., et de John Bishop, de Monkton, Vt, au sujet du règlement sur la concession des terres.	197
au	Rapport du comité des terres.	199
27.	Procès-verbal du 27 mai. Rapport du comité général sur le tableau des droits d'actes payables aux officiers du service de la concession des terres ; avec délibérations, correspondance, diagramme, etc.	200-241
1793.		

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE, 1793.

Q. 63—2.

1793.	(Suite des procès-verbaux du conseil.)	
	Rapport du comité des terres sur le rapport de l'arpenteur général relatif aux townships à arpenter sur les confins est de la province, avec diagramme.	Page 242
	(V. lettre de Clarke n° 75, du 28 juin.)	
3 juillet, Québec.	Clarke à Dundas (n° 76.) Lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'État, du 13 mars au 27 mai. Elles comprennent la décision prise à l'égard des émigrants de France. A l'arrivée de la première troupe qu'on en attend, on organisera une souscription pour leur venir en aide. La conduite des porteurs de la lettre (MM. Desjardins, etc.) leur fait honneur. Nul doute qu'ils ne mandent avec quelle bienveillance on les traite ici, et n'engagent, sur ce présage favorable, les autres à les venir rejoindre. Les pétitionnaires ont eu libre accès et tous renseignements au bureau de l'arpenteur général, afin qu'à leur arrivée les nouveaux venus puissent être placés sur les terres choisies pour eux.	244
24 avril,	Procès-verbal du 24 avril. Avis de la guerre avec la France. Proclamation.	246
au	Procès-verbal du 25 mai. Rapport sur les comptes publics.	249-262
	Affaires diverses renvoyées à des comités.	262
27 mai.	Procès-verbal du 27 mai. Rapport sur le tableau des droits d'actes de concessions de terres (v. p. 200.)	264

	1793.		
		Rapport du comité relatif à la réception des émigrants de France ; délibérations et correspondance avec les autorités ecclésiastiques, etc.	Page 265
3 juillet, Québec.		Clarke à Dundas (n ^o 77.) Lui envoie un rapport sur l'instruction publique dans la province et diverses adresses. L'Assemblée, après une session de près de cinq mois, a été prorogée le 9 mai.	289
		Adresses sous le pli.	290-306
3 juillet, Québec.		Clarke à Dundas (n ^o 78.) Lui envoie copie des lois passées à la session prorogée le 9 mai. Rien de décidé par rapport à l'habilité légale de certains Canadiens à prendre séance au Conseil ou à l'Assemblée. Jalousie des nouveaux sujets envers les anciens. Quorum fixé à 34, en sorte qu'aucune séance ne peut se tenir sans une majorité de voix canadiennes. Panet élu président. On a tenté de faire du français la langue législative ; mais on n'a pas persisté dans ce dessein. Il a été réglé que les bills concernant la législation criminelle d'Angleterre et le clergé protestant se présenteraient en anglais, et ceux relatifs aux lois, coutumes, etc., de la province, en français ; mais il n'a été adopté que des bills anglais. Demande qu'on lui dise par des instructions s'il doit sanctionner des Actes rédigés dans une langue étrangère. Session peu active. L'absence de plusieurs membres, empêchés par leurs affaires privées, a obligé de réduire le quorum de 34 à 26. Que les premières jalousies s'apaiseront.	307
		Observations sur les lois rendues dans la session close le 9 mai 1793.	312
		Résolution de l'Assemblée : qu'elle sera prête en tout temps à délibérer du drawback à allouer au Haut-Canada sur les vins consommés par ses habitants.	320
		Adresse transmettant la résolution.	321
		Journal du Conseil législatif.	323-474

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES
DANS CE VOLUME, ETC.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages.)

A.—Adams, Benjamin, 194 ; Allsopp, George, 91 ; George Waters, 91 ; André, Leon, 188 ; Andrus, Elisha, 88, Joseph, 88 ; Assumption, (voir Assomption, seigneurie de l' ; Astor, John Jacob, 96 ; Austin, Nicholas, 70, 185.

B.—Babbit, Daniel, jun., 86 ; Badcock, John, 88 ; Bailey, Thomas, 154, Ward, 122 ; Barry, Benjamin, 91, Patrick, 91, Thomas, 91 ; Bell, Sarah, 155 ; Bishop, John, (pétition, 196), (rapport sur cette pétition, 199) ; Blake, Charles, 97 ; Boutillier, William, 121 ; Bristol, Samuel, 195 ; Bryant, Isaac, 184, Leslie, 184.

C.—Calkins, Joshua, 87 ; Cap St-Ignace, seigneurie du, 121 ; Chamberlain, James, 240 ; Chandler, Kenelm, 183 ; Chase, David, 195, Seth, 195 ; Chateauguay, rivière, 96 ; Clark, John, 154 ; Clarke, Isaac Winslow, 96, 116 ; Collins, John, (rapport sur les arpenteurs-adjoints, 88), 240 ; Connecticut, rivière, (rapport d'arpentage, 158 à 167), (townships sur la branche est, 239) ; Conroy, Patrick, 86, 93, 94, 184, 192 ; Cook, Joseph, 193 ; Cotté, G., 194 ; Cowan, Moses, 195 ; (pétition, 196), (Rapport, 199) ; Cox, Nicholas, (procès-verbal d'un comité relatif à sa pétition, 135, 136) ; Culter, Andrew, 94.

D.—Davis, Richard, 195 ; Decoignemars, Louis, 192 ; De Noyet, François, 139 ; Des Jardins, 77 ; Dibble, Walter, 115 ; Donaldson, Henry, 196, John, 196 ; Doty, Rev. John, 192 ; Dufrêne, Michel, 192, Michel, fils, 192.

1798.

E.—Eager, Daniel, 88; Eastman, Nathaniel, 88; Ecuyer, (voir L'Ecuyer).

F.—Ferguson, Alexander, 89, Robert, 89; Fitch, Colonel Eleazer, 97; Forges du St-Maurice, 115; Fortune, William, 153, 155, (pour ses six enfants, 187), 192; Fowler, Samuel, 155; Franks, John, 86; Fraser, capitaine Malcolm, 115, (procès-verbal du comité relatif à sa pétition, 135, 136), enseigne Simon, 115, 135; émigrants français, 77 à 84; Frost, James, 191.

G.—Gale, Samuel, 85; Garret, William, 184; Gaspé, comté de, (son arpentage ordonné, 192); Gazel, 77; Gill, capitaine, 191; Goddard, James Stanley, 97; Gordon, Robert, 127; Gould, John, 240; Griggs, Abraham, 183; Guthrie, Deborah, (veuve du Dr) 87.

H.—Hall's-Brook, ou ruisseau de Hall, (frontière, 240, 241); Hamist, Jean-Marie, 183; Harrison, Edward, 122; Henry, Alexander, 126, 127, 152, Alexander, sen., 153; Higginbotham, David, 121; Higginbottom, Edward, 187; Hogan, Hugh, 240; Holland, Samuel, (Rapport sur les arpenteurs-adjoints, 88), (Rapports, 95), 194, Samuel, jun., 115.

J.—Jouinard, Laurence, 183.

K.—Keating, Robert, 89; Kennebec, rivière, 239; Kibburn, Joseph, 194.

L.—LaCorne, 77; l'Assomption, seigneurie de, 148; Lawing, William, 240; Learned, Abel, 122; L'Ecuyer, 191; Le Maistre, Francis, 91, William, 91; Le Proust, Louis Joseph, 116; Lewis, Thomas, 94; L'Heureux, Joseph, 153; Longmore, George, 85, 195; Lorimier, Chevalier de, 194.

Mc.—McBeath, George, 193; McCanty, enseigne Francis, 96; McCarthy, (et McCarty), Jeremiah, 91, 92, 127; McDonald, Archibald, 184; McHarg, Patrick, 195; McPherson, John, 115.

M.—Martineau, Jean Baptiste, 195; Memphremagog, lac, 71; Moffat, William, 240; Moore, William, 90; Morin, Pierre, 91; Munro, Donald, 116, Hugh, 116.

N.—Neal, Stephen, 70, 185; New Hampshire, (frontière, 240, 241); New-York, (frontière, 241); Nicholas, Nathaniel, 195; Nooth, John Mervin, 153; Noyet, (voir De Noyet).

O.—Odell, Joseph, et six fils (John, Joshua, Joseph, James, Charles et Jacob), 155; Ogden, Isaac, pétition, 97; (rapport du comité, 104).

P.—Panet, Pierre-Louis, 152, 188, 238; Peligne, Alexis, 192; Pennoyer, Jesse, 194; Perry, Samuel, junior, 86; Petit, Dunham, 184; Philips, John, 240; Samuel, 240; Plenderleath, J., 89; Poitier, François, 153; Joseph, 153, Louis, 153.

Q.—Quakers (rapport sur leur pétition, 70-76; 186.

R.—Raimbeaux, 77; Rankin, James, 193, 194; Reily, Marlow, 86; Reside, William, 195; Richard, Joseph, 116; Rivard, Joseph, 153; Robertson, capit. Daniel, 127, 187, 191; Robinson, John, 155; Roussy, Louis, 188; Rowley, Nathan, 88; Reuter, Henry, 192.

St.—St. Maurice, Forges, 115; Saint-Ours, Charles, 193; Paul Roc de (lettre et rapport du conseil, 127 à 134); (Pétition, 148 à 150.)

S.—Sanford, Ephraim, 122; Saunderson, Robert, 154; Savage, James, 154; Peter, 153; Schut, Alexander, 183; Shepherd, Thomas, et trois fils, 184; Sinclair, John, et quatre fils, 184; Sorel, seigneurie de, 122; (Rapport d'un comité du conseil sur des demandes de terres dans la seigneurie, 139 à 143); Starke, Henry Bethune, 126, 127, 152, 153; Steel, John, 91, 183; Stilson, Joseph, 93; Street, Ludwig, 116; Sucker, Margaret, 95; Sutherland, Joseph, 185, Walter, 185.

T.—Tamling, David, 88; Tarnes, Guillaume, 139; Thomas, William, 196; Trois-Rivières, 194; Tonnancour, Chevalier, 193.

V.—Van Ander, 184; Vermont, frontière, 241.

1793.

W.—Walker, Capit. Alexander, 92, 115, James, 122, Robert, 115; Walton, Abraham, 116, John, 116; Webb, William, 155; Wells, Samuel, 85; Wetherall, capit. Frederick Augustus, 127; White, Elizabeth, veuve du capit. Alexander, 87; Williams, Jenkin Senior, 91, Jenkin Junior, 91; Wilson, William, 184; Wulff, George, 183.

TOWNSHIPS.

- A.—Auckland, 240.
 B.—Bolton, 70, 71.
 C.—Chatham, 187; Clapham, 184; Croydon, 240.
 D.—Drayton, 240
 G.—Godmanchester, 91, 96, 117, 155, 187.
 H.—Hemmingford, 86, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 116, 127, 155, 184, 185; Hereford, 240; Hunterstown, 115.
 M.—Maddington, 92.
 P.—Pemberton, 240.
 R.—Rawdon, 95, 192, 193.
 S.—Stanhope, 240; Stanstead (requête de Isaac Ogden, 97; rapport du comité, 104); Stoneham, 183.
 T.—Tewkesbury, 183; Tring, 90.
 W.—Waterford, 155; Winchelsea, 96; Woburn, 240.

JOURNAUX DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, DU 1^{ER} MARS AU 9 MAI 1793.

Q. 64.

(Les procès-verbaux sont imprimés. Le vol. Q. 63 en contient une partie et le vol. Q. 64 le reste. On ne les analyse pas ici. Les archives possèdent les journaux imprimés originaux.)

LIEUTENANT-GOUVERNEUR CLARKE.—1793.

Q. 65.

31 mai,
Navy-Hall.

Simcoe à Clarke. Accuse réception de l'avis de la déclaration de guerre par la France. Rend compte de l'état des défenses de la province supérieure, après avoir fait à pied le trajet de la Grande-Rivière par la Tranche (Thames) au Détroit. Importance de la communication intérieure, entre les contrées qui bordent le lac Ontario et le lac Saint-Clair. Aussitôt que possible, pour civiliser les Sauvages, avoir plus d'autorité sur eux et rendre plus facile la défense du pays, il faudrait placer la capitale du Haut-Canada au confluent des principales branches de la Thames. Se contentera, cependant, d'une route commode entre cette rivière et la baie de Burlington. Demande des instructions sur la conduite à suivre à l'égard des bâtiments américains qui passeraient les forts. Ses conjectures au sujet de celle que les Etats-Unis tiendront envers les Sauvages. La communication intérieure qu'il propose d'ouvrir, diminuera l'importance du fort Niagara. Description du fort de Toronto (maintenant York); travaux proposés à cet endroit. On pourrait faire un chemin sur le côté nord du lac, entre Niagara et Kingston; il examinera la ligne d'une autre route qui aboutirait au lac Huron. Ses idées sur les possibilités de défense navales et militaires; réflexions politiques. 253

7 juin,
Navy-Hall.

Les commissaires des Etats-Unis à Simcoe. Importance de la négociation. Le remercient de sa disposition à leur prêter assistance. Désirent que des officiers de l'armée britannique assistent à leur conférence avec les Sauvages. Cela aurait de bons effets. Les traités du fort

1793.

McIntosh et du fort Harmar ont rendu impossible le choix de l'Ohio pour frontière. Page 278

7 juin,
Navy-Hall.

Simcoe aux commissaires des Etats-Unis. Est convaincu de l'importance de la négociation, et sera heureux de contribuer à son succès. Est sensible à leurs honnêtetés. Contredit les faux rapports au sujet de ses avis aux Sauvages. Va nommer quelques officiers pour accompagner les commissaires au conseil. La politique du gouvernement britannique, depuis la conquête du Canada, a toujours été d'unir toutes les nations Sauvages, en vue de détruire les petites jalousies. L'idée d'un dessein contraire de la part des agents américains, paraît être fort enracinée dans l'esprit des Sauvages. 280

9 juin,
Navy-Hall.

Le même à Clarke. Il lui expédie un papier qu'il a reçu des commissaires des Etats-Unis près des Sauvages. Dans toutes ses communications, il reste dans son rôle militaire et subordonné. Il a demandé au major Smith et au capitaine Bunbury, du 5e régiment, et au major de brigade Littlehales, d'assister à la conférence. 276

14 juin,
Navy-Hall.

Le même au même. Les commissaires venus pour faire la paix avec les Sauvages sont ici depuis le 17 mai. Ils ont demandé le discours de Dorchester aux Sauvages et d'autres documents. Leurs tentatives maladroites de traiter avec les tribus séparément n'ont eu aucun succès. Déclarations amicales d'OBeal, le Planteur-de-Mais. Insuccès probable des négociations. Il (Simcoe) n'y voit pas autre chose qu'un prélude nécessaire à l'exécution d'un dessein déjà arrêté d'exterminer les races indigènes. Un projet favori, c'est de tourner les Six-Nations contre les nations occidentales et ensuite contre nous. Tous les Sauvages se sont entendus pour prier ensemble l'Angleterre de leur fournir des provisions. 272

22 juin,
Navy-Hall.

Discours envoyé par Simcoe aux Sauvages en conseil à Sandusky. Il y explique les termes du traité en ce qui concerne leur territoire, et cite le discours adressé aux Cinq-Nations par Pickering avec l'autorisation du Président des Etats-Unis. " Nous ne réclamons, disait Pickering, pas d'autre territoire que ce qui appartient aux nations qui nous l'ont vendu; nous ne demandons pas un pied des terres des nations avec qui nous n'avons pas encore conclu de traité." Et Simcoe ajoute: " Ces papiers authentiques prouvent qu'aucun roi de la Grande-Bretagne n'a jamais prétendu avoir un droit de souveraineté absolue sur vos terres ou territoires, qui n'avait pas été cédé ou consenti de bonne foi pas vos ancêtres dans des traités publics." Les seuls droits que le roi ait cédés aux Etats-Unis sur les territoires indiens, sont ceux acquis contre les nations européennes. Il (Simcoe) cherche à faciliter l'œuvre de paix entre les Sauvages et les Etats-Unis, et fait des vœux pour qu'elle ait une fin heureuse. 301

22^e juin,
Navy-Hall.

Simcoe à Buttler et à McKee. Il les autorise à aller à l'assemblée des Sauvages et des commissaires américains à Lower-Sandusky. Le gouvernement des Etats-Unis, auquel les Sauvages ont marqué le désir qu'ils fussent présents, y a acquiescé. Ils n'ont pas à agir comme médiateurs, mais simplement à expliquer avec exactitude la nature et la tendance des offres faites par les Etats-Unis, et à employer leur influence pour engager les Sauvages à les agréer, si elles sont compatibles avec leur sécurité et leur intérêt, ou à les rejeter, si elles leur étaient désavantageuses. Recommande d'user de circonspection, afin qu'on ne puisse pas dire que ce n'est ni l'injustice du gouvernement fédéral ni l'obstination des Sauvages qui a empêché la paix de se faire, mais l'intervention des agents anglais. Attitude qu'ils doivent garder vis-à-vis des commissaires, pour ne pas éveiller la jalousie indienne. Ils devront leur témoigner une extrême civilité, et veiller à leur sûreté avec le plus grand soin. 307

	1793.	
24 juin, Québec.	Clarke à Simcoe. A transmis la lettre de Simcoe du 25 novembre, demandant des instructions sur ce qu'il doit faire à l'égard des bâtiments américains qui passeraient les postes; ne peut lui-même donner d'instructions à ce sujet. Attend lord Dorchester de moment en moment, ne se croit pas autorisé à faire des dépenses en travaux dans le Haut-Canada; mais s'il (Simcoe) estime que ce soit son devoir civil d'occuper le havre de Toronto (maintenant York), il (Clarke) l'aidera autant que le lui permettront les approvisionnements disponibles, etc. Page 269	
29 juin, Rapide du Miami.	McKee à Simcoe. Grand rassemblement de Sauvages. Près de 1,000 venus de cantons éloignés. Les chefs sont fort désireux d'envoyer une députation à Niagara. Le lieutenant Selby accompagnera les députés. Il (McKee) aurait retenu le <i>Chippewa</i> , si le colonel England n'avait pas attendu impatiemment son retour. Mandera par message à la <i>Felicity</i> ou à quelque autre bâtiment, d'apporter des provisions et l'enverra mener la députation. Probabilité d'une très grande consommation de vivres. Rapport reçu de la Glaise que l'armée américaine a un camp considérable près du fort Jefferson. 297	
1er juillet, Rapide du Miami.	Le même au même. Les députés sont dûment autorisés par la confédération indienne à parler aux commissaires des Etats-Unis en sa présence (Simcoe). Ils voient avec inquiétude des corps nombreux de troupes américaines continuer à faire des établissements sur le territoire indien, et même jusqu'au fort Jefferson, dont la démolition ainsi que celle de tous les forts de ce côté-ci de l'Ohio, et le choix de cette rivière pour limite perpétuelle entre les parties en contestation, étaient les préliminaires exigés par la confédération, avant de consentir à une conférence avec les commissaires, pour effectuer une pacification cordiale et universelle. Les Sauvages paraissent résolus à maintenir ces conditions; et à moins que les commissaires qui viennent à Sandusky ne soient bien autorisés à faire un traité conforme aux termes du message de l'automne dernier, il craint que la négociation ne tourne mal, et ne conduise à des violences irrépressibles. Vient de recevoir les dépêches, mais ne peut y répondre tout de suite, étant occupé à faire partir les députés. 299	
3 juillet, Québec.	Clarke à Dundas (n° 79.) Mesures prises pour faire rendre un Acte qui modifie la judicature de la province. Transmet des documents relatifs au projet de loi. 1	
	Message au Conseil législatif concernant les modifications de l'Acte qui règle l'administration de la justice. 4	
	Projets d'Acte, etc. 7, 15, 43, 64, 88, 107	
	Adresse de l'Assemblée, représentant l'impossibilité de voter à cette session un Acte sur les cours de justice. 128	
	Réponse à l'adresse. 130	
3 juillet, Québec.	Clarke à Dundas (n° 80). Il a été signé, en faveur du lieutenant Givens, un mandat pour les frais de sa mission. 131	
	Etat des dépenses. 132, 133	
3 juillet, Québec.	Clarke à Dundas (n° 81). Forces offensives et défensives de la province. Etat des forts. Rôles de la milice. Manque d'armes; en demande. Désir de la législature de renforcer la milice. Propositions de lever des bataillons. Du bon effet d'une pareille mesure. Etats de l'artillerie, etc. 134	
	Rapport sur les fortifications. 138	
	Etat général des milices anglaises dans le Bas-Canada. 143	
	Etat des milices canadiennes. 144a	
	Etat du matériel de l'artillerie. 145	
	Etat de l'artillerie, des munitions et des petites armes. 151	
3 juillet Québec.	Clarke à Dundas (n° 82). Transmet une demande de promotion du colonel Caldwell, et la recommande. 158	
	Requête. 159	

	1793.		
4 juillet,	Québec.	Clarke à Dundas. A accordé congé, pour cause de mauvaise santé, au capitaine Lethbridge, qu'il charge de ses dépêches.	Page 162
		Liste des dépêches.	163
10 juillet,	Navy-Hall.	Simcoe à Clarke. Assemblée à Niagara des commissaires et d'une députation des Sauvages réunis au fort Érié; députation composée de Joseph Brant et d'environ 50 chefs. Envoie la relation de ce qui s'est passé. Les commissaires se rendent aujourd'hui au fort Érié, et s'y embarqueront pour aller au lieu où doit se faire le traité. Environ 280 guerriers des Sept-Nations du Canada sont arrivés, et on va les faire repartir pour qu'ils aillent rejoindre leurs frères de l'Ouest. Envoie sous le pli copie des lettres de McKee. Brant semble disposé à céder quelques établissements cultivés au nord de l'Ohio; son entente avec les États-Unis sur ce point, d'après les rapports. Simcoe appréhende un désaccord au conseil des Sauvages. Il va écrire avec force à Brant sur l'importance de l'union entre eux.	282
		Compte rendu d'un conseil tenu au <i>Free Masons' Hall</i> , Niagara, à la demande d'une députation de la confédération de l'Ouest, les 7 (p. 284), 8 (287) et 9 (293) juillet.	284, 287, 293
18 juillet,	Québec.	Clarke à Dundas (n° 83). Etats des bâtiments entrés et sortis au port de Québec.	165
19 juillet,	Québec.	Le même au même (n° 84). Lui envoie copie d'une lettre à M. Long (trésorier) au sujet de travaux neufs et de réparations que l'on propose d'exécuter dans le Haut et le Bas-Canada.	166
19 juillet,	Québec.	Le même à Charles Long, trésorier.	202
		Lui envoie des rapports, avec ses observations, sur les travaux, etc., que l'on propose d'exécuter dans le Haut et le Bas-Canada.	167
		Rapport du capitaine Fisher.	170
		Estimation du coût des travaux proposés.	178
28 juillet,	Rapide du Miamis.	Brant à Simcoe. Les affaires indiennes ont une tournure qui l'oblige à lui écrire. Tout avait belle apparence à leur départ pour aller conférer avec les commissaires à Niagara; mais, à leur retour, ils ont trouvé un changement dans le sens de la défiance, probablement par suite d'avis reçus du pays des Cris. Les députés ont été blâmés de n'avoir pas insisté sur le maintien de la ligne établie en 1768; mais c'était, selon eux, une question à discuter à Sandusky dans le conseil général. Les Outaouais, les Chippeways, les Poutouatamis et d'autres nations encore sont parfaitement contents de la conduite des députés; mais il ne voit pas la moindre disposition pour la paix chez plusieurs tribus. Lui envoie copie d'un discours qui sera fait aux commissaires, et qui est de nature à la rétablir. Continue à croire que l'Ohio devrait être la frontière jusqu'à la Muskingum. C'est la ligne que la confédération réclame et qui est la plus avantageuse aux Sauvages. Il craint qu'elle n'agisse pas avec toute la prudence nécessaire pour se l'assurer. Demande conseil.	339
		Discours ci-dessus des Sauvages pour demander aux Etats-Unis de faire retirer tout leur monde de la rive indienne de l'Ohio.	342
28 juillet,	Rapide du Miamis.	McKee à Simcoe. Fera décharger l' <i>Ottawa</i> et le renverra au fort Érié; mais ne peut aller à Sandusky sans avoir un bâtiment pour transporter les provisions. La réponse des commissaires ne satisfait pas les Sauvages: ils se disent autorisés à établir une autre ligne frontière; mais les Sauvages sont résolus de s'en tenir à leur première décision, et ont fait partir d'autres députés chargés d'aller demander si les commissaires ne sont pas autorisés à maintenir la ligne de l'Ohio. Tout dépendra de la réponse. Inutiles tentatives de diviser la confédération.	347
29 juillet,	Navy-Hall.	Simcoe à Clarke. M. Welland, ci-devant du service de Sa Majesté, arrive du pays des Cris. Il a accompagné les Cris et les Chérokis au conseil de la rivière des Miamis. Les Shawanises ont rapporté aux Sau-	

1793.

vages du Sud que le gouvernement anglais fournirait des armes et des munitions. Welland a vainement voulu les retenir de se mettre en campagne. A son départ, deux corps de Cris, l'un de 1,800, l'autre de 1,000 guerriers, marchaient contre les Etats-Unis. Ils se plaignent que les empiètements du gouverneur Blunt sur les Chérokis n'ont pas été moins injustes que ceux de Saint-Clair sur les Sauvages occidentaux. Welland confirme le rapport que les Espagnols poussent les Choctaws à se joindre à la confédération; un mépris écrit que les Chickasaws en seront bientôt, et que la ligne va devenir universelle de ce côté-ci du Mississipi. Assurances par les Shawanises qu'ils seront soutenus par ce gouvernement; McKee est irrité de leurs discours. Il est à craindre que les efforts pour amener la paix n'aboutissent pas; mais il a écrit à McKee de faire tout en son pouvoir pour que la nouvelle combinaison reste sans influence sur les déterminations du conseil. Welland a été en communication avec sir John Johnson et McKee, lorsque l'on s'attendait à une déclaration de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne; les Cris sont universellement attachés à la Grande-Bretagne. Welland est ami de Bowles et favorable au commerce que les marchands de l'archipel de Bahama cherchent à établir avec les Cris; il rapporte que les Espagnols ont pris un bâtiment envoyé des îles à cette fin. Les Espagnols, cependant, sont moins opposés à ce commerce que les marchands anglais qui sont à la Nouvelle-Orléans, et qui exercent un monopole nuisible aux Sauvages. Simcoe a communiqué les informations de Welland, à qui il a avancé £10 pour qu'il puisse s'en retourner chez la nation des Cris, dont il se dit membre. (Ce dernier est tantôt nommé Welland et tantôt Wellbank.)

Page 336

7 août,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 86). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil—sur les affaires d'État, du 28 mai au 2 juillet,—et sur les terres de la couronne, au 3 juillet.	179
Tableau des droits d'actes de concessions de terres.	180
Tarif des droits de cette nature en usage à la Nouvelle-Ecosse.	182
Tarif en usage au Nouveau-Brunswick.	186
Lettre de Simcoe au lieutenant-gouverneur Wentworth, du 24 novembre 1792, sur ces droits.	190
Rapport de l'arpenteur général sur les réserves de terres dans les nouveaux townships.	192
Diagrammes accompagnant ce rapport.	202, 203
Rapport du comité des terres.	204
Rapport du comité de tout le conseil sur la requête de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse relative à l'introduction de prières nouvelles dans le culte de l'Église d'Angleterre. Requête (p. 205). Collectes en question (p. 207). Rapport du comité (p. 209).	205, 211
Procès-verbal du 3 juillet. Mémoire de l'arpenteur général concernant le nouveau plan de la province.	212
Ordre à lui donné de produire une liste des seigneuries, avant l'adoption de sa proposition.	215
La délibération est remise.	216
Correspondance avec l'arpenteur général, etc.	216
Clarke à Dundas (n° 87). Lui transmet la réponse de Simcoe et les résolutions de l'Assemblée du Haut-Canada, concernant la décision de l'Assemblée du Bas-Canada relative au drawback sur les vins destinés pour le Haut-Canada.	245
Lettre de Simcoe.	247
Son message à l'Assemblée du Haut-Canada.	248
Adresse en réponse à ce message.	249
Clarke à Dundas (n° 88). Lui transmet des extraits de lettres de Simcoe, où il expose les moyens de défense du Haut-Canada, et demande	

8 août,
Québec.

1. 93.

des instructions sur la conduite à tenir dans le cas où les Américains tenteraient passage sur la rivière Niagara à portée du canon des forts. Sous le même pli comptes-rendus des actes des Sauvages et des commissaires américains. Page 251

(Les pièces incluses, des mois de mai, juin et juillet, ont été analysées à leurs dates respectives.)

8 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 89). Lui transmet copie des lois passées à la dernière session de la législature. 311

8 août, Québec. Le même au même (n° 90). Soumet l'affaire de Timothy O'Connor, condamné pour voies de fait à une amende de £15, que les magistrats désirent voir remise. Recommande de faire grâce de la punition. Il peut lui-même (Clarke) remettre une amende au-dessus de £10. 313

8 août, Québec. Le même au même (n° 91). Lui transmet copie d'une lettre du rév. M. Brassier, supérieur du Séminaire, au sujet de la réception de M. Candide-Michel Saulnier, émigrant français. 314

Copie de la lettre de M. Brassier, en date du 22 juillet. 315

8 août, Québec. Simcoe à Brant. Est fâché des dissentiments qui existent parmi les Sauvages. La paix est extrêmement à souhaiter. Ses efforts, en particulier et en public, pour disposer les esprits à la rechercher. Mais, vu les raisons qu'il déduit, il ne doit pas exprimer d'opinion sur la limite à choisir pour que le traité en négociation ne soit pas exposé à être violé. Puisque le gouvernement des Etats-Unis se montre très peu enclin à lui donner, comme le demandent les nations sauvages, le rôle de médiateur à Sandusky, il serait malséant de sa part d'émettre une opinion sur des frontières dont il n'a qu'une connaissance imparfaite, et sur lesquelles, du reste, il a toujours soigneusement évité de se prononcer, sachant de quel œil jaloux certains citoyens américains verraient toute intervention britannique, et quel intérêt à l'Angleterre au bien-être des Sauvages par l'établissement d'une paix durable. 344

14 août, Québec. Clarke à Dundas. Charge de ses dépêches le capitaine Shuttleworth, qui a obtenu congé pour raison de santé. 316

Liste des dépêches remises à Shuttleworth. 317

5 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 92). Lui envoie le rapport d'un bureau d'inspection sur les approvisionnements apportés par l'*Indian Trader* pour les Sauvages, avec des observations. 331

Rapport. 333

5 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 93). Communications reçues du Haut-Canada. 335
(Les pièces incluses, au nombre de cinq, et datées de juillet et août, ont été mentionnées à leurs dates respectives.)

2 octobre, Whitehall. Dundas à Dorchester (n° 1). A reçu les dépêches apportées par le capitaine Lethbridge. (Le nom du porteur, d'après le lieutenant-gouverneur Clarke, était Shuttleworth, v. pp. 316, 317). Elles ont été mises sous les yeux du Roi. Dundas relève deux points dans les procès-verbaux du conseil : 1o la quantité de terrain de la couronne que le gouverneur est autorisé à concéder ; 2o le fait que les quakers ne se croient point libres de faire la déclaration exigée de tous concessionnaires. Le gouverneur possède un pouvoir discrétionnaire suffisant pour régler la contenance des concessions. Elle ne devrait jamais être de plus de 200 acres, excepté pour la personne à la tête de groupes, laquelle devrait avoir 1,200 acres de terres en récompense de ses démarches et de ses dépenses ; pourvu, toutefois, que ces 1,200 acres pris, il reste un lot de 200 acres pour chaque associé dans le township dont la concession est demandée. Il soumettra la pétition présentée par Nicholas Austin au nom des quakers, et ne doute pas que l'objet n'en soit accordé. Les droits d'actes de concessions ne devraient pas être plus considérables dans le Bas-Canada que dans la Nouvelle-Ecosse. Ils pourraient même y être moindres. Le rév. M. Cholmondley est auditeur des colonies ; il agit par lui-même ou

1793.

se nomme des adjoints. Remarques sur l'arrangement proposé pour les réserves de la couronne et du clergé. A l'égard des bills relatifs aux lois, coutumes, usages et droits civils de la province, que l'on propose de présenter en français, il importe qu'ils soient rendus en anglais. Il ne voit rien qui s'oppose à ce qu'on les présente avec une traduction, pourvu qu'ils soient passés en anglais. Remarques sur le bill de judicature envoyé par le Conseil législatif à l'Assemblée. Chaque article est commenté. Nécessité d'instituer une cour de l'échiquier. Il a communiqué au maître général de l'artillerie la partie de la lettre de Clarke qui avait trait à la milice, aux armes, etc. Page 319

9 novembre,
Whitehall.

Dundas à Dorchester (n° 2). Reçu les dépêches de Clarke. Renvoyé à la Trésorerie celles relatives aux travaux, etc. Comme la décision de la question des droits d'actes est différée jusqu'à l'arrivée de sa seigneurie, il renvoie, en attendant, pour cette question et pour le rapport sur les réserves de la couronne et du clergé, à sa lettre du 2 octobre. La proposition par l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, d'une formule de prière pour le gouverneur, etc., a été soumise au Roi en conseil. Demande qu'en transmettant les procès-verbaux, on ait soin d'indiquer dans la lettre qui les enferme les points spéciaux à remarquer. Voit avec plaisir les probabilités d'harmonie entre les législatures du Haut et du Bas-Canada. Les propositions de Simcoe pour la défense du Haut-Canada méritent considération. Elles ont été renvoyées à la direction de l'Artillerie. Simcoe s'est conduit très sagement envers les Sauvages et les commissaires des Etats-Unis; il a montré beaucoup de tact en refusant d'exprimer aucun avis sur le choix d'une frontière. Transmission des Actes à la Trésorerie. Approuve la suspension de l'amende prononcée contre O'Connor. 349

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1793.

Q. 66.

1793.
3 janvier,
Québec.

Monk à Nepean (n° 4). Souhais personnels à l'occasion du nouvel an. Le lieutenant-gouverneur a reçu les arrangements concernant les cours. Commentaires sur les opérations de l'Assemblée. 1. Election de Panet à la présidence, par 28 voix contre 18 en faveur de Grant. Ce dernier, par sa tentative de diriger la chambre, y a mis la confusion. 2. Le lieutenant-gouverneur a nommé le juge en chef président; son fils, greffier de la chambre haute, et M. Phillips, greffier de la chambre basse. Le juge en chef a tenté de faire insérer dans les commissions tous les droits, etc., du parlement de la Grande-Bretagne; mais son dessein a été déjoué par la prévoyance du lieutenant-gouverneur. 3. L'étroite intimité qui existe entre le juge en chef et Grant, a fait naître l'idée, devenue générale, que le juge veut modeler et régler le gouvernement à sa guise dans la chambre haute, et selon le gré de son "écho" dans la basse. 4. La chambre élabore son règlement. Question de la langue à employer dans les procès-verbaux. 5. Elections contestées. Celle de Grant en est une. L'accusation. Si Grant est invalidé, il ne sera, probablement, pas réélu. La question d'extranéité sera soulevée dans la pétition de Cuthbert contre Lavaltrie. 6. Vacance en perspective, par laquelle il (Monk) pourra avoir un siège. Discussion sur une demande d'établir une "rectory" protestante à Montréal, mais en exemptant les paroissiens de toutes dîmes. Il prétend que les dîmes sont légalement exigibles; et que l'on ne peut pas accorder l'Acte d'incorporation avec cette exemption. Divergence d'opinions sur ce point entre le juge en chef et lui. 261

3 janvier,
Québec.

Monk à Nepean (n° 5). Les conséquences fâcheuses des questions d'éligibilité soulevées aux deux chambres vont probablement s'évanouir. Un seul cas, à la chambre basse, sera soumis à l'épreuve d'une constatation de légalité. L'objection provoquera la demande d'une mesure légis-

1793.

lative de naturalisation tendant à rendre éligibles les Canadiens résidant ici, dans telles et telles circonstances. La lettre de M. Dundas sur l'administration de la justice va permettre au lieutenant-gouverneur d'apporter remède aux maux dont on se plaint. Cela fait, le gouvernement marchera facilement. L'Assemblée a rencontré des difficultés; nul doute qu'elle ne les surmonte. Page 266

3 janvier,
Québec.

Monk à Nepean (n° 6). Est certain qu'il sera adopté une loi pour constituer les cours de justice. En vertu de cette loi, il y aura un juge en chef du district de Montréal, dont le traitement sera de £800 par année. Il (Monk) demande cette charge. 268

27 février,
Londres.

W. Dummer Powell à King. Demande une prolongation de congé. Désire vivement faire examiner sa requête par Dundas. 268

13 mars,
Londres.

Requête du révérend Philip Toosey, recteur de Québec. Il occupe sa charge depuis 1789, sans rétribution. Sa connaissance du Haut et du Bas-Canada. Il ne lui est pas possible de satisfaire aux besoins spirituels de tous les townships qui réclament des ecclésiastiques. Sur le conseil de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, il est venu en Angleterre, avec l'espérance qu'on voudra attacher à sa charge les pouvoirs nécessaires et des appointements, ou le nommer évêque du Bas et du Haut-Canada, pour qu'il puisse organiser des établissements ecclésiastiques dans les nouveaux townships. Comment un évêque pourvoirait aux besoins religieux. Un recteur (curé) par deux paroisses contiguës suffirait à l'heure actuelle. Comment les réserves pourront fournir à l'entretien d'autres ecclésiastiques avec le temps. La présence d'un évêque et ses exhortations porteraient à construire des églises. L'archevêque de Canterbury a promis d'exposer la réclamation et le désir du requérant, qui se réfère au témoignage de lord Dorchester et du général Clarke, pour ce qui est de sa conduite, etc. Comment il se propose de coloniser le township dont il a reçu la concession et qui est situé à moins de douze milles de Montréal. 273

Exposé fourni par M. Toosey à l'évêque de Lincoln. On compte six clergymen de l'Eglise anglicane dans le Bas-Canada, dont l'un à Québec, mais pas une seule église; les anglicans ont leur office dans une église catholique romaine avant ou après le service. Il y a trois ministres dissidents, et un nombreux clergé catholique avec un évêque et un coadjuteur. La rétribution de l'évêque est très peu considérable. Dans le Haut-Canada, ni églises ni clergé. La population est toute protestante, et le pays déjà bien colonisé. M. Toosey ne croit point qu'il s'y construise aucune église tant qu'on n'aura pas nommé un évêque, qui recommande d'en bâtir avec toute l'autorité attachée à son titre. 271

9 avril,
Québec.

L'abbé Desjardins à King (en français). Somme d'argent qu'il avait reçue pour les dépenses; il ne croit pas qu'elles eussent pu être moindres. Quant à eux, ils sont dédommagés de leurs fatigues par l'accueil qu'ils reçoivent. Ils attendent leurs compatriotes avec impatience; ces derniers seront établis avantageusement. Clarke pensait avoir des instructions du gouvernement, et Dorchester devait écrire, mais ne l'a pas fait. Il (Desjardins) envoie des messages privés. 11 avril. Il apprend la mort du roi de France, mais ignore le sort du reste de la famille royale. 277

20 avril,
Londres.

Recommandation par l'évêque de Lincoln de M. Toosey, qui a rempli durant quatre années la fonction de commissaire ecclésiastique de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, sans rétribution. 279

20 avril,
Londres.

Toosey à King. Met sous pli une requête par laquelle il demande, puisqu'un autre a reçu l'évêché du Canada, qu'on récompense ses services passés. 280

Requête. 281

1793.

8 mai,
Québec.

Desjardins à King. Envoie sous son couvert des lettres adressées à l'évêque de Léon. Page 282

8 mai,
Québec.

Monk à Nepean (n° 10). Espère que ses lettres précédentes (7, 8 et 9) lui seront parvenues. Observations sur le travail de la session. 1. Efforts à l'Assemblée pour obtenir que les revenus des biens des jésuites soient consacrés à l'instruction publique. 2. Les contestations relatives aux élections n'ont pas eu de suite, et la question d'extranéité en est restée là dans les deux chambres. 3. L'Assemblée s'est donné un règlement. 4. La proposition de nommer deux commis-chefs n'a pas abouti, le lieutenant-gouverneur refusant de confirmer les nominations. 5. On a voté plusieurs lois, mais aucune pour établir la règle "du texte français," de sorte que le lieutenant-gouverneur n'a pas eu à exercer son désaveu. 6. La loi portant création de cours de justice a été ajournée. 7. Le bill passé au Conseil pour pourvoir à l'élection des officiers-rapporteurs par le peuple, a été rejeté par l'Assemblée, laquelle a adopté un bill qui confère au gouverneur le pouvoir de les nommer. 283

Copie du bill passé au Conseil concernant les officiers-rapporteurs. 286

8 mai,
Québec.

Monk à Nepean (n° 12, personnelle). Lettre confidentielle sur le sujet des cours de justice. De quelle manière fâcheuse on a traité la question. Difficultés que la mesure éprouve. D'abord de la part du juge en chef. Voici ses objections: 1. On détruirait un système de jurisprudence adopté par son "patron," et, en particulier, les petites juridictions, et on découperait le district des Trois-Rivières dans les territoires de Québec et de Montréal; 2. On diminuerait de moitié le pouvoir du juge en chef, en créant à côté de lui un contrôleur de ses opinions, un adjoint dans les conseils de la colonie, un égal porté à discuter les raisons de s'opposer à telle ou telle mesure, un auxiliaire pour le gouverneur, mais qui pourrait bien aussi amoindrir la présente influence acquise au chef de la justice, car cela, en effet, est à élargir par la nomination d'un second juge en chef; 3. On soumettrait à un contrôle d'origine coloniale la conduite judiciaire du premier juge en chef; bien plus, on placerait sur le banc deux juges qui pourraient bien ne pas laisser prévaloir toujours les interprétations qu'il aurait attachées aux lois. Viennent ensuite les objections formulées à l'Assemblée. On prétend que les difficultés sont l'œuvre de chercheurs de places. Le premier projet, proposé par le juge en chef ne tendait qu'à irriter les esprits. L'amendement de l'Assemblée, qui soumet les droits de la couronne "à la Grande Charte et au jugement par le jury," est d'une grave importance, et le Ministère devrait en prendre connaissance avant la prochaine session législative. L'administration de la justice exige des changements; ainsi, il n'y a plus que trois juges pour faire un travail qui en occupait six auparavant. La cour des plaids communs à Montréal est souvent sans juge. Si le parlement avait rendu à la couronne par un Acte le pouvoir d'organiser les cours canadiennes, on ne serait pas ici dans la nécessité d'adopter une loi pour les réformer. Mais même sans Acte on trouverait un remède en prenant certaines mesures qu'il (Monk) indique. 291

8 mai,
Québec.

Le même au même (personnelle, n° 13). Le contre-coup des événements politiques d'Europe se fait sentir jusqu'ici. Mesures nécessaires pour contenter la population, et empêcher les démagogues d'éveiller en elle des sentiments de mécontentement. Le moyen de contentement, c'est une administration simple et assurée de la justice. Il faut bien des lois pour établir ces règles de droit qui sont essentielles à la conduite du pouvoir judiciaire en face des justiciables. La législature a siégé cinq mois, et on n'a rien fait dans ce sens. Obstruction due aux jalouses entre les membres. Il (Monk) pense que la cause en remonte au juge en chef. Quel sera le résultat, lorsque son "patron" aura à se servir de lui pour mettre en œuvre ses mesures? Clarke est respecté; mais les mesures gouver-

1798.]

nementales se ressentent des effets de la situation. Le ministère devra remédier à l'inadoption du bill de la judicature. Monk signale, dans la législation, des mesures de nature préjudiciable, et des empiètements sur le pouvoir de la couronne. Décès de Belestre. Il faudrait augmenter le nombre des conseillers de cinq au moins; car ce corps n'est pas assez puissant encore pour contre-balancer la puissance de l'Assemblée; suggère certains noms, et une innovation au conseil exécutif, dont tous les membres devraient être obligés à la résidence à ou près Québec pour pouvoir remplir journallement leurs fonctions; tandis qu'aujourd'hui le gouverneur ne peut compter que sur deux, qui sont à sa portée. Si ceux qui résident à plus de cent milles de Québec, venaient habiter dans cette ville ou aux environs, ils seraient tous parfaitement propres à leurs fonctions. Page 296

16 mai,
Londres.

Charles Stevenson à Dundas. Des membres du comité de Terre-Neuve ont demandé si Simcoe admettrait des pêcheurs de l'île à titre de colons dans le Haut-Canada, et quelles conditions le gouvernement leur accorderait. Ils seraient reçus, et le gouvernement les estimerait même bien préférables aux émigrants des Etats-Unis; mais il (Stevenson) ne peut rien répondre par rapport aux conditions. Il est probable qu'ils pourraient avoir la pêche à l'esturgeon dans les lacs d'en haut. Ils ajouteraient à la force du pays. 302

25 juillet,
Whitehall.

King aux rév. M. Toosey. L'évêque de Québec ayant fait connaître son intention de le nommer (Toosey) son délégué, Dundas y a donné son consentement et a fixé la rétribution à £150 par année, cette rétribution devant tenir lieu aussi de toute somme réclamable pour services passés. 304

26 juillet,
Bury.

Toosey à King. Il accepte la charge de commissaire de l'évêque du Haut et du Bas-Canada, et le salaire, en compensation aussi de toutes réclamations pour services antérieurs. 305

27 juillet,
Rapide du
Miamis.

Message des Sauvages confédérés aux commissaires des Etats-Unis. Ils insistent sur leur demande de l'Ohio pour frontière. 178

31 juillet,
Rivière du
Détroit.

Les commissaires des Etats-Unis aux nations confédérées. Exposent quels sont les traités, et déclarent explicitement qu'ils ne peuvent pas accepter l'Ohio comme frontière. 178

13 août,
Rapide du
Miamis.

Message du conseil général des Sauvages aux commissaires des Etats-Unis. Il récapitule les assertions des commissaires, et y répond; il se termine ainsi: "Nous serons persuadés que vous voulez nous faire justice, si vous convenez que l'Ohio demeure la ligne frontière entre nous; si vous n'y consentez pas, notre conférence aura été entièrement inutile. C'est le grand point que l'on a dû vous expliquer, comme nous l'avons espéré du moins, avant votre départ de chez vous, car notre message de l'automne dernier avait principalement pour objet d'obtenir cette information." 190

16 août,
Entrée du
Détroit.

Les commissaires des Etats-Unis aux nations sauvages. Il est impossible de prendre l'Ohio pour frontière. La négociation est donc rompue. "Nous regrettons sincèrement qu'elle n'ait pas abouti à la paix; mais connaissant les vues droites et généreuses des Etats-Unis, que nous vous avons expliquées lorsque vous nous en avez donné l'occasion, nous espérons que des juges impartiaux n'attribueront point à notre pays la continuation de la guerre." Signé: B. Lincoln, Beverly Randolph et Timothy Pickering. 198

16 août,
Entrée du
Détroit.

Les commissaires des Etats-Unis aux nations sauvages. Leur envoie copie de précédents messages. Ils étaient venus avec un sincère désir de faire une paix durable; il ne leur reste plus qu'à retourner chez eux rendre compte de leurs actes. 213

1793.

Discours des chefs des nations occidentales confédérées à Simcoe. Ils le remercient de ses bontés. Insuccès des négociations. Ils ont demandé l'Ohio pour frontière, et les commissaires ont refusé. Si ces derniers étaient venus avec la détermination de faire la paix et d'être raisonnables, la paix se faisait ; mais ils ont persisté à vouloir garder tout le territoire indien et ont même offert de l'argent, inutile à ces nations, en paiement de leurs terres. " Nous nous attendons maintenant à nous voir forcés de nous défendre, et notre pays aussi ; et nous levons les yeux vers ce grand Dieu, témoin de tout ce qui se passe ici, pour implorer sa pitié et son secours." Page 203

22 août,
Rapide du
Miami.

McKee à Simcoe. Plus d'espérances de paix. Les commissaires sont repartis. Lui envoie copie des discours, etc. Les Six-Nations ont différé d'opinion avec les autres. La frontière qu'elles proposaient. Il a fait tout ce qu'il a pu pour amener les autres nations à l'accepter, mais elles se sont obstinées à réclamer la ligne de l'Ohio. Les Sauvages étaient unanimes sur tout le reste. Talbot, porteur des dépêches, donnera des détails sur certaines causes de la détermination de faire fixer la frontière à l'Ohio avant la conférence des Sauvages avec les commissaires. Les Etats-Unis, en reconnaissant que les Sauvages possèdent la propriété ou le droit du sol dans toute l'étendue du domaine indien, ont convaincu par là-même les nations de la fausseté des rapports que l'Angleterre avait livré leur pays aux Américains à l'époque du traité de paix. Les nations qui n'ont pas vendu jouiront sans contestation de leurs terres ; celles-ci formeront une barrière étendue entre la frontière britannique et la frontière américaine. Quoiqu'il n'ait aucunement employé son influence pour empêcher la paix, dont, au contraire, il eût vu avec plaisir la conclusion, il s'attend à être blâmé par la malveillance. 199

26 août,
Bury.

Toosey à King. La frégate sur laquelle il comptait prendre passage avec l'évêque de Québec étant partie, il sollicite un congé pour faire les préparatifs de l'établissement de sa colonie agricole près de Québec. 306

31 août,
York.

Samuel Ogden à Simcoe. Se plaint que des individus se disant sujets britanniques, commettent des déprédations sur des terres situées au sud-est du Saint-Laurent près d'Oswegatchie, et dont il tient le titre de l'Etat de New-York, en y coupant de grandes quantités de bois, qui se transportent ensuite à Montréal. Demande que l'on mette fin à ces déprédations ; sinon, il demandera protection au gouverneur de New-York. 226

31 août,
York.

Simcoe à Ogden. Que, sur les représentations des Indiens-Oswegatchie, les juges de paix d'Augusta ont mandé à des sujets de S. M. de quitter les terres mêmes dont il réclame la propriété. Ce serait là assurément une question à décider par le gouvernement ; mais il n'y a pas de ligne de frontière établie, et on ne saurait en reconnaître aucune jusqu'à ce que les Etats-Unis aient exécuté les conventions du traité. Le renvoie au commandant en chef. 208

8 septembre,
York (ci-
devant To-
ronto).

Simcoe à Hammond. Lui envoie copie de papiers reçus de McKee, et l'informe de la rupture des négociations avec les Sauvages. Efforts de McKee pour réunir les Sauvages et leur persuader de se contenter des frontières qu'ils avaient demandées auparavant ; mais les nations occidentales ont persisté à avoir l'Ohio pour limite. McKee est mécontent des Six-Nations. Lettre de Brant, qui a toujours été d'avis d'adopter la frontière secondaire de l'Ohio et de la Muskingum, mais qu'il fallait tout d'abord s'entendre sur la frontière principale. On ne peut guère espérer que les Sauvages de l'Ouest, déjà enclins à regarder Brant comme un traître, accepteront les décisions de conseils tenus sous ses auspices. Son caractère équivoque. Simcoe est désolé des apparences que les horreurs d'une guerre indienne se continuent. Il espère que les Etats-Unis auront maintenant recours à la médiation du Roi, qui seul, il en a la conviction,

1793.

pourrait rétablir l'accord parmi les Sauvages et mettre un terme aux hostilités. Envoie copie d'un discours fait pour les Sauvages, mais qui n'a pas été prononcé, le traité n'ayant pas eu lieu. Est bien aise de l'avoir écrit cependant, car il a un rapport général avec les sentiments des commissaires, et énonce clairement que, par le traité avec les Etats-Unis, Sa Majesté est convenue que ses sujets ne pourraient point coloniser au delà de la frontière stipulée, même du consentement des nations indiennes. Il croyait devoir expliquer cela, d'autant plus que des publications populaires ont dit que les Anglais avaient fomenté la guerre indienne à dessein d'en profiter pour pousser leur colonisation vers l'Ohio. Sous le pli copie d'un rapport de l'officier commandant à Oswégo, rapport qui montre que l'irritation s'accroît, et que ce poste est menacé d'une attaque par les habitants du canton, qui se livrent à la contrebande et voudraient s'emparer de l'officier chargé de les en empêcher. Les mesures sont prises pour repousser toute semblable tentative. Simcoe exprime le désir que Hammond puisse conclure quelque arrangement avec le gouvernement américain à l'égard de cette contrebande. 208

12 septembre,
Londres.

Von Reichel à King. Son engagement de diriger la culture du chanvre. On lui a dit que, s'il n'acceptait pas la dernière offre faite, il pouvait cesser ses démarches au bureau. Demande à King d'appeler sur son affaire l'attention de Dundas. 307

26 septembre,
Niagara.

Joseph Brant à Joseph Chew (extrait). Est revenu du Miamis, trompé dans ses espérances de paix. Les Shawanises, les Delawares et les Twightwis étaient trop, à ce qu'il croit, sous l'influence de quelques blancs, qui leur conseillaient de s'en tenir à l'ancienne frontière de 1768; les Six-Nations et les Indiens des Lacs étaient pour la ligne de la Muskingum de 1788. Les trois premières nations ont mené toute chose à leur guise, et ne voulaient rencontrer les commissaires que lorsqu'ils auraient accepté l'Ohio pour frontière; en quoi les Six-Nations et les Indiens des Lacs n'ont pu s'entendre avec elles, et ainsi le traité ne s'est pas fait. Si les Trois-Nations sont incapables de résister aux Américains, elles perdront leur territoire et seront rejetées jusqu'au Mississipi; les conséquences de leur imprudence ne peuvent que leur être fatales. Il (Brant) se rend à Buffalo-Creek, où les Six-Nations veulent offrir la ligne de la Muskingum. Si les Américains ne l'acceptent pas, ce refus ramènera peut-être l'union de toutes les nations sauvages. Il espère encore que la paix et l'accord pourront se faire; quant à lui, il persévéra jusqu'au bout dans ses efforts pour y arriver. 206

29 septembre,
Québec.

Ogden à Dorchester. S'adresse à sa seigneurie pour obtenir la cessation des déprédations qui se commettent sur ses terres et qu'il détaille. 230

1er octobre,
Bury.

Toosey à King. A accusé déjà réception de la lettre l'informant que l'évêque de Québec lui proposait d'être son délégué et indiquant le salaire attaché à cette fonction. Demande quand la nomination et le salaire commencent à courir. Espère qu'on lui a accordé congé. Le prie d'expédier sa demande à Dorchester. 309

Demande, accompagnant la lettre à King. 308

7 octobre,
Québec.

Dorchester à Simcoe. Plaintes d'Ogden. S'enquérir de l'accroissement pris par la population au sud du Saint-Laurent, spécialement dans le pays de Genesée et qui lui semble quasi incroyable. Lui rendre compte des opérations de cette population et du progrès de sa marche vers les lacs. Désirerait aussi être renseigné sur le progrès de la population et de l'agriculture au nord des lacs, et notamment du côté de Toronto. Il faut encourager la colonisation et la culture autour de ce poste. On devrait tracer le plan de la ville avec de larges rues et des squares à angles ouverts; faire les réserves recommandées par le capitaine

1798.
14 octobre, Québec.
Mann; mais point de fortifications pour le présent. Remarques sur la défense militaire du pays. Page 233
Dorchester à Hammond. Lui envoie copie des lettres d'Ogden à Simcoe et à lui-même (Dorchester) au sujet des déprédations qui se commettent dans ses terres près d'Oswegatchie. Conversation avec Ogden, principalement sur les affaires générales des deux pays, et en particulier sur la conservation des postes d'une part et l'inexécution des conditions du traité d'autre part. En partant, Ogden a dit que s'il n'avait pas une réponse satisfaisante à l'égard de ses terres, il réclamerait l'intervention du gouverneur de New-York. Il (Dorchester) n'a pas expliqué à Ogden, comme il le fait à lui (Hammond), qu'il ne peut point reconnaître la juridiction de ce gouverneur; cependant il désapprouve les actes exposés par Ogden, et il s'est enquis des choses aussitôt qu'il a eu reçu la plainte. Recommande de tenir compte des représentations d'Ogden, qui est un homme honorable. Croit que les Etats-Unis jugent que la guerre avec la France réclame toute l'attention de l'Angleterre, et qu'ils trouvent l'occasion favorable pour prendre possession de tout le territoire cédé par le traité, sans autrement exécuter ce qu'il exige d'eux. 221
- 17 octobre, Whitehall.
King à Toosey. Il recevra son salaire à Québec, et ce salaire, comme sa nomination, commencera à compter du jour où l'évêque signera l'acte de délégation. 310
- 20 octobre, Londres.
Motz à King. Liste de lettres de lord Dorchester, renfermant les procès-verbaux du conseil de Québec, relatifs à la frontière entre cette province et le Nouveau-Brunswick. 311
- 21 octobre, Québec.
Clarke à Dundas (n° 94). Transmet les procès-verbaux des Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 3 juillet au 12 août) et sur les terres de la couronne (du 4 juillet au 12 août). 60
Procès-verbaux sur les affaires d'Etat. Premier rapport du comité des comptes publics, avec tableaux, etc. 61-82
Second rapport. 83-91
Autre rapport renvoyé au comité général. 91
Rapport du comité des réserves de la couronne et du clergé. 91-94
Procès-verbaux relatifs aux terres de la couronne. Demandes de terres. 95-101
(Voir pour les noms des demandants la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)
- 23 octobre, Québec.
Dorchester à Dundas (n° 1). Arrivée de M. Galbaud, gouverneur de Saint-Domingue, avec son aide de camp et un sergent français. Ils se sont rendus prisonniers de guerre. Galbaud, reçu sur sa parole, engagée par écrit pour lui-même et les deux autres, a été envoyé à Québec. Il avait tenu à Montréal un langage suspect et essayé de pratiquer les Sauvages. Son grand désir de passer l'hiver dans le pays; danger qu'il pouvait y avoir à le lui permettre. Ayant eu ordre de partir pour l'Europe, il s'est enfui avec son aide de camp. Tous deux ont regagné les Etats-Unis. Le sergent, qui était resté, a été arrêté, puis embarqué sur le *Severn* en partance. A Montréal, il avait tenté d'établir des clubs dans la basse classe du peuple. On croit que la prétendue querelle de Galbaud avec Genest n'était qu'un artifice, employé pour seconder les intrigues de ce dernier dans la province. Diffusion des faux principes. Arrivée de M. Dansville, ci-devant gouverneur de Saint-Pierre, prisonnier sur sa parole. 171
- 24 octobre, Québec.
Monk à Nepean (n° 18). Arrivée le 24 septembre du gouverneur général (Dorchester), attendu depuis longtemps. Appréhensions qu'il (Monk) avait eues. La législature s'est séparée en meilleure humeur qu'elle n'était à sa première réunion et qu'elle ne sera, très probablement, à son retour. Elle est convoquée pour le 11 du mois prochain, et la ren-

1793.

trée sera sombre. Avait compté être du corps législatif; mais se réjouit maintenant de ne point faire partie de cet "honorabile corps de mécontents," dans la situation où le procureur général se trouve. Remarques sur les chances qu'il a d'être nommé juge, sur l'état des tribunaux, etc. Qu'il (Nepean) ne soit pas surpris, si on lui représente le conseil privé comme "non effectif", et si on lui dit que William Grant est désigné pour y prendre n'importe quelle place. On proposera Sewell, en intention de lui procurer pension et faveurs comme solliciteur général, et comme inspecteur du domaine, pour l'aider (Monk) dans ses fonctions; c'est à quoi il dit s'attendre après sa querelle avec le juge en chef au sujet du droit des "rectors" de percevoir des dîmes dans les nouvelles paroisses. Il n'y a nulle nécessité de créer cet emploi d'auxiliaire. Caractère de M. Sewell. Il est urgent d'avoir un bon procureur général. Le fils unique de Jenkin Williams est mort d'une maladie qu'il avait contractée à l'armée dans les Indes-Occidentales. Le fils du juge en chef Smith va succéder à Jenkin Williams dans l'emploi de greffier du conseil. Remarques sur la conduite du juge en chef et sur les privilèges accordés à Sewell aux Etats-Unis, et qui sont une raison pour ne pas admettre celui-ci dans le conseil exécutif.

Page 312

24 octobre,
Québec.

Monk à Nepean (personnelle, n° 19). Le remercie de son bon souvenir. Le général Clarke veut bien expédier cette lettre. Eloge de son caractère. Il (Monk) manque de confiance dans les chefs de l'heure actuelle. Il désièrerait l'emploi de premier juge de Montréal. 318

25 octobre,
Québec.

Clarke à Dundas (n° 95). Lui transmet des aperçus et estimations relatifs à des travaux absolument nécessaires, avec ses observations. 102
Estimations, etc. 104-165

Rapport de B. Fisher, commandant du génie, sur les travaux neufs et les réparations nécessaires. 3 mai 1793. 166

25 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 2). La demande de la frontière de l'Ohio par les Sauvages et le refus des commissaires américains, ont rompu les négociations. Il y aura, sans doute, reprise immédiate des hostilités. Divisions parmi les confédérés: les nations occidentales sont fermes; les Six-Nations sont prêtes à modifier la demande. 174

Les pièces incluses, des mois de juillet, août et septembre, ont été mentionnées à leurs dates respectives. Liste de ces pièces. 176

25 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 3). A communiqué à Hammond les principaux points d'un entretien qu'il a eu avec un "respectable gentleman" des Etats; cette communication, avec les papiers qui y sont joints, expliquera la nature des plaintes de ce gentleman, qui lui paraît avoir fait le voyage non seulement pour son affaire, mais aussi pour s'assurer jusqu'à quel point des établissements sur les lacs et des entreprises de navigation dans un but de commerce ou de guerre, nous donneraient de l'ombrage. Les Etats-Unis projettent d'occuper l'embouchure du Sopus (Sodus), sur le lac Ontario; de faire un "settlement" à Presqu'Isle, sur le lac Érié; et si on n'y met pas obstacle, d'établir d'autres postes sur ce dernier lac, plus près du Détroit, afin d'inquiéter les Sauvages et rendre difficile toute communication avec eux. Ce n'est pas là une idée nouvelle; mais soit parce que leurs populations se rapprochent des lacs, ou parce que l'Angleterre est en guerre avec la France, ils semblent avoir plus de disposition que jamais à pousser leur dessein d'une manière agressive. Des contestations sans nombre peuvent surgir des causes qu'il indique. Nécessité, par conséquent, de renforts militaires considérables. Les préparatifs de marine sur les lacs pourront cesser aussitôt qu'une paix solide aura été arrêtée avec les Etats-Unis; et on pourra alors envoyer une partie du secours à Halifax pour renforcer les entreprises contre les possessions françaises et garder la Nouvelle-Ecosse et le Saint-Laurent. Cependant, les intérêts des possessions américaines du Roi veulent la

1793.

paix; et ceux des Etats-Unis la demandent encore davantage. Dans le cours naturel des choses, les populations des Etats se répandront sur le territoire situé au sud des lacs, de l'Atlantique au Mississipi, et par delà; le côté nord des lacs se peuplera aussi beaucoup. L'Amérique du Nord ne possède pas le cinquième de la population nécessaire pour cultiver comme il faut son sol; et si l'on traite les Sauvages selon la justice naturelle, on n'aura aucune difficulté à acquérir d'eux toute la terre dont on pourra avoir besoin. Les légers objets de commerce seront facilement acheminés vers les meilleurs débouchés; et les marchandises pesantes, produites dans les pays environnant les lacs, paraissent destinées par la nature à prendre la voie du Saint-Laurent. Ce n'est point la guerre, mais bien une pure et impartiale administration de la justice, sous un gouvernement à la fois doux, ferme et sage, qui fonde la nation la plus riche et la plus puissante.

Page 215

235A-237

25 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 4). Etats des entrées et des sorties de bâtiments au port de Québec. 238

25 octobre,
Québec.

Le même au même (n° 5). Lui transmet une réquisition de marchandises pour compléter les approvisionnements destinés aux postes d'en haut et pour la visite des Sauvages en 1795. 239

Réquisition. 240

25 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 6). Envoi des Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 13 août au 2 octobre. 242

Procès-verbal du 2 octobre. Serments prêtés par Dorchester. Le grand sceau et l'autorisation d'en faire usage ont été déposés sur le bureau. 243

Renvoi à un comité d'une lettre concernant la fourniture d'écorces de chêne. 246

29 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 7). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, depuis le 3 octobre, et sur les terres de la couronne, depuis le 13 août, jusqu'au 25 octobre. 249

Procès-verbal du 25 octobre. Rapport qu'une flotte française a fait voile de Sandy-Hook pour le Saint-Laurent. Décision au sujet du départ du convoi. 250

Rapport du comité des comptes relatifs au département de l'arpenteur général. 251

Procès-verbal concernant les terres de la couronne. Rapports sur les demandes de terres. (V. la liste alphabétique à la fin de ce volume.) 254

30 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 8). Lui transmet la délibération du conseil sur une lettre du capitaine Minchin, demandant des avis au sujet des moilleures mesures à prendre pour la sécurité du commere, en cas qu'une flotte française vienne dans le fleuve Saint-Laurent. 256

30 octobre,
Québec.

Le même au même (n° 9). L'évêque Hubert peut pourvoir à l'établissement de 50 émigrés ecclésiastiques de France. Quoiqu'il (Dorchester) fût aise de voir venir ici 50 personnes honorables, il croit, cependant, que cette émigration devrait être officiellement concertée entre l'évêque de Saint-Paul de Léon et lui (Dundas). 259

2 novembre,
Québec.

L'évêque de Québec à ———. Parti le 13 août, est arrivé hier. Va se mettre à recueillir des informations relatives à l'objet de sa nomination. 231

9 novembre,
Whitehall.

Dundas à Dorchester (n° 3). Lui envoie le rapport fait par Twiss sur le plan de Mann pour améliorer les fortifications à Québec, et le prie de l'examiner afin que les estimations puissent être soumises ensuite au parlement. Les travaux urgents, toutefois, peuvent s'exécuter selon la discrétion de sa seigneurie. De même pour le Haut-Canada. 1

1793.,	Rapport du 31 octobre par Twiss sur le plan de Mann en date du 3 août 1791.	Page 3
	Liste de papiers relatifs aux ouvrages de défense, etc.	8
	Plan d'ouvrages de défense pour la ville de Québec, avec évaluation des dépenses.	10-58
12 novembre, Québec.	Monk à Nepean. Lui rend compte des procédures préliminaires dans la poursuite exercée contre William Grant en recouvrement de la balance par lui due au Trésor comme adjoint du receveur général.	322
28 novembre, Whitehall.	Dundas à Dorchester. Nouvelles instructions par lesquelles les quakers sont exemptés de la prestation de serment exigée de toutes personnes qui demandent des terres.	59
5 décembre, Québec.	Monk à Napean. Lui dit quelles lettres il a envoyées. Mentionne la mutinerie sur la flotte française et les pouvoirs du citoyen Genest. Départ du juge en chef. Délibérations des comités chargés de l'examen des bills concernant la judicature et la milice, etc.	324

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, ETC., QUI SONT MENTIONNÉES DANS LE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

- B.—Bellechasse, seigneurie de, 255; Blanchard, Lemuel, 96; Bourg, Simon, 255.
 C.—Cheshire, John, 254; Conroy, Patrick, 254.
 D.—Dekoin (Decoigne), François, 95; De Lanaudiere, Charles, 255; Dwyer, Michael, 96.
 F.—Frost, capitaine, 98.
 H.—Hilton, William, senior, 254, William, junior, 254; Hogan, Hugh, 96, William, 96; Holland, John Frederick, 254.
 M.—Martineau, Jean-Baptiste, 255; Mercure, Lewis, 254; Maskinongé, seigneurie de, 255.
 O.—Ogden, Rev. John Cosens, 95.
 P.—Panet, Peter Louis, 97; Pastorius, A., 96; Petit, Antoine, 255.
 S.—Swords, Mary, 96; Saint-François, rivière, 254.

TOWNSHIPS.

- B.—Buckingham, 254.
 C.—Chatham, 97; Clapham, 96; Clifton, 96.
 E.—Emberton, 96.
 H.—Hemmingford, 254.
 P.—Potton, 101, 254.
 S.—Sutton, 101, 254.
 T.—Tring, 254.

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 67.

1793.
 11 septembre, Fort Ontario. Le capitaine Schœdde à Littlehales (extraits). Il a été obligé de poursuivre et saisir deux embarcations qui ont refusé de s'arrêter devant le fort. Page 35
- 25 septembre, Fort Ontario. Le même au même. Ses procédés polis envers les colons. C'est en général la lie des Etats-Unis. Il n'y a qu'un honnête homme dans ce ramas, et qui a inutilement essayé de faire revenir les déserteurs. Comment il a convaincu les colons que leur sécurité dépendait de la possession du fort Ontario par les Anglais. A la suite de ses représentations, ils se sont retirés dans les limites prescrites. Cette amélioration des choses ne sera que temporaire, cependant. 35

1793.
7 octobre, Québec. Dorchester à Simcoe. (Duplicata, v. le vol. Q. 66, p. 233). Plaintes d'Ogden, progrès de la population, etc. Page 69
- 10 octobre, Buffalo-Creek. Conseil tenu avec les Six-Nations et où étaient présents Butler, sous-agent, et Israël Chapin, "Indian Superintendent" des Etats-Unis. Brant indique la cause de la brusque rupture des négociations de paix au grand conseil qui s'est tenu au rapide du Miamis. Propose la ligne de démarcation arrêtée avec les Etats-Unis il y a cinq ans, et offre d'abandonner les terres sur l'Ohio qui sont déjà colonisées et améliorées. Les Six-Nations désirent que le général Chapin porte cette offre, pour l'expliquer au congrès. 30
- 18 novembre, Québec. Une lettre de Simcoe, sans date, donne de plus amples détails sur la limite-proposée, qui était marquée sur la carte de Hutchins. 33
- Dorchester à Dundas (n^o 10). Appelle son attention sur les lois réglant l'administration de la justice, et sur les dispositions prises pour la défense de la province. Difficulté de cette défense, à cause de l'ignorance du peuple, qui l'expose à l'influence des intrigants, et qui l'empêche de concevoir le désavantage de n'être pas en état de se défendre lui-même. Le plan d'avoir au moins un bataillon constamment formé, tendait à corriger des vices politiques, susceptibles de nuire à l'autorité du Roi. Envoie l'état du revenu provincial, iusuffisant pour couvrir la dépense de l'administration. Demande qu'on lui fasse connaître la volonté de Sa Majesté à l'égard de la dépense. 7
- Discours à la Législature sur l'administration de la justice, la dépense et le revenu, et sur la précaution dont il faut user dans la confection des lois pour fortifier la nouvelle constitution. 9
- Réponses de l'Assemblée. 11, 13
- Compte des recettes encaissées par le receveur général. 16
- Relevé des ordonnances données par Clarke pour la dépense civile du Bas-Canada. 17
- 22 novembre, Québec. Dorchester à Dundas (n^o 11). On rapporte que Wayne était, le 18 octobre, à deux journées de marche de la Glaise, avec 3,000 réguliers, 2,000 miliciens et 200 Sauvages. Les Sauvages, qui s'étaient dispersés après la séparation du conseil, n'ont pu rassembler que 700 hommes ; mais ils ont envoyé de pressantes demandes de secours aux autres tribus qui demeurent près des lacs. Les Six-Nations et leurs associés, dans un conseil à Buffalo-Creek, ont résolu de s'en tenir à la frontière de la Muskingum, et donné avis de leur résolution aux Etats-Unis. Il n'est pas probable qu'elles aient une autre assemblée jusqu'à ce qu'elles sachent si cette ligne est acceptée ou non. Beaucoup doutent que, quoi qu'il arrive, elles consentent jamais à prendre part aux hostilités contre les Américains. Extraits de lettres écrites par l'officier commandant au fort Ontario. 28
- (Les pièces incluses ont été mentionnées ci-dessus à leurs dates respectives).
- 26 novembre, Pointe-aux-Chênes. Rapport par John Watkins, déserteur de l'armée de Wayne, des positions, de l'état et des préparatifs pour l'hiver des troupes américaines. 95
- 5 décembre, Québec. Dorchester à Dundas. M. Smith, juge en chef, est condamné par ses médecins. Sa perte se fera grandement sentir. Après sa mort, il décernera commission pour la charge vacante. 44
- 14 décembre, Détroit. Richard England à Simcoe. Pourquoi il a tant tardé d'écrire. Arrivée de McKee. Copie sous pli de ses lettres. Retraite d'une partie des troupes de Wayne, à cause probablement de la rareté des provisions de bouche. Ne croit pas que les réguliers aient quitté leurs positions près du fort Jefferson. Les quelques Sauvages qui s'étaient rassemblés à la première alarme sont retournés chez eux. Désunion des Sauvages. Wayne a dit à ses troupes qu'elles passeraient l'hiver à neuf milles de

1793.

Détroit, où elles trouveraient en abondance des rafraîchissements. Comment s'expédient les dépêches. Collins, emmené prisonnier l'hiver dernier, est le principal guide à l'armée de Wayne. La dernière nouvelle est que tous les Shawanises sont partis en guerre. Page 91

31 décembre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 12). Combien il est important d'avoir un juge en chef possédant les qualités requises. Signale en détail les abus du système des droits et revenants-bons alloués aux juges, officiers du service public, etc. Est contre un système "qui estrange tout serviteur de la couronne de quiconque administre le gouvernement du Roi. Cette politique, mise en usage en quelque sorte dès l'origine des colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, a été la cause de leur destruction. Comme elle avait pour objet non pas l'avantage public, mais l'intérêt privé, elle a naturellement été suivie avec diligence; elle a pu même prendre de l'extension insensiblement, jusqu'à ce que toute l'autorité et toute l'influence du gouvernement sur ce continent aient été paralysées, et que les gouverneurs se soient trouvés presque réduits à n'être plus que de simples correspondants, incapables de s'opposer aux spéculations pécuniaires des fonctionnaires, de leurs parents et de leurs associés, quelque monstrueuses qu'elles fussent. Il n'est donc pas surprenant que ce fantôme de pouvoir exécutif ait disparu, dès le premier instant de la tourmente révolutionnaire." Les gouverneurs ayant perdu toute influence, la multitude sans frein tomba au pouvoir des fauteurs de la rébellion, qui enflammèrent ses passions et se jouèrent de sa crédulité, jusqu'au jour où ils se jugèrent assez forts pour se montrer ouvertement tels qu'ils étaient. Tout ce qui tend à affaiblir le pouvoir exécutif sur ce continent, tend à l'ôter pour toujours à la couronne d'Angleterre. 45

31 décembre,
Québec.

Dorchester à Dundas (N° 13). Demande qu'on lui donne le pouvoir d'allouer discrétionnairement à chaque ministre dissident, à Québec et à Montréal, £50 par année, tant que sa conduite sera digne d'un bon et loyal sujet du Roi. 49

31 décembre,
Québec.

Le même au même (N° 14). Combien s'accroît le travail du conseil exécutif. Le nombre de ses membres est insuffisant; deux seulement résident à Québec, de sorte que pendant que la législature est en vacances, on ne peut compter que sur ces deux-là. Il faudrait au moins treize conseillers pour expédier les affaires, et être toujours assuré d'un quorum. Recommande l'adjonction de quatre autres membres: MM. P.-A. de Bonne, A.-J. Duchesnay, John Lees et John Young. 50

1794.
8 janvier.
Whitehall.

Liste des membres actuels, avec une vacance. 51
Dundas à Dorchester (N° 1). Reçu ses dépêches. On approuve sa conduite à l'égard de M. Galbaud et de sa suite (voir le vol. Q. 66, p. 171). Est fâché du désaccord entre les Sauvages. Le refus des États-Unis d'accepter l'Ohio comme frontière va probablement rallumer la guerre; si elle devenait impopulaire, on aurait quelque sujet d'espérer que la paix se rétablisse aux conditions proposées par le gouvernement britannique. Est d'avis comme Dorchester que les possessions nord-américaines du Roi ont besoin de la paix et que l'intérêt des États la réclame encore davantage. Pour ces raisons, il conseille de se tenir dans une disposition amicale et conciliante, tout en veillant à la conservation des postes. Approuve donc la conduite de sa seigneurie envers Ogden. Ce qu'il faut avoir soin de faire jusqu'au règlement final avec les États, lequel sans doute n'est pas éloigné. Effet du succès des armes de S. M. dans les Indes-Occidentales. Efforts à faire pour arriver à un accord avec les États-Unis. Les milices du Bas et du Haut-Canada doivent être mises sur un pied utile; on va faire les expéditions nécessaires d'armes, etc. Importance d'une force navale sur les lacs. Le capitaine Schank sera chargé de la direction des constructions, etc. La Nouvelle-Ecosse paraît avoir été mise en bon état de défense. A la nouvelle que les forces

1794.

françaises à New-York se préparaient à opérer contre Halifax, 4,000 hommes armés, y compris la milice, se sont rassemblés en très peu de temps. Wentworth est autorisé à lever deux nouvelles compagnies pour son régiment. La réquisition d'approvisionnement destinés aux postes supérieurs et aux Sauvages a été transmise à la Trésorerie. Remarques sur les procès-verbaux du conseil. Comme les armes pour les miliciens ne peuvent pas être expédiées assez tôt, celles en magasin à Halifax devront se transporter à Québec. Page 1

11 janvier,
Québec.

Dorchester à Dundas. A donné congé à Finlay. Lui recommande son affaire. 52

11 janvier,
Québec.

Le même au même. Le lieutenant-gouverneur Cox est décédé le 8. Dorchester propose Le Maistre pour lui succéder; ses services. Requête incluse de Mme Cox. Il prie de lui accorder la pension qu'elle demande. 53

Requête de Le Maistre demandant l'emploi vacant, et exposant ses services. 55

Requête susmentionnée de Mme Cox, où elle énumère les services de son mari décédé. 57

20 janvier,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 15). Lui envoie copie de sa proclamation contre les menées séditionnaires, qui a eu un bon effet. Sa tentative de faire mettre en délibération un bill des étrangers, a échoué pour le moment, par les jalousies qui existent entre les deux branches de la législature. Ces divisions paraissent s'effacer et la législature procède à l'expédition des affaires. Finlay, qui passe en Angleterre, donnera de plus amples informations. 60

Proclamation (eu anglais, p. 62; en français, p. 64). 62-64

27 janvier,
Québec.

Dorchester à Simcoe. A reçu la nouvelle de la perte de l'*Onondago* devant York, et donné ordre de construire un autre bâtiment de même dimension à peu près. C'est un accident fâcheux vu le besoin de moyens de transport sur le lac Ontario. Tous les établissements, comme York, London, etc., qui ne se font pas par l'ordre du général, doivent être réputés provinciaux. Il (Simcoe) aura à en consulter avec les personnes notables, et à prendre aussi l'avis du Conseil et de l'Assemblée, dont la coopération est nécessaire. Quand le Haut-Canada équipera une marine provinciale, elle sera sous le commandement du chef du pouvoir exécutif, que ce soit un militaire ou non; mais tous les bâtiments armés construits par le général en chef seront sous son commandement. Dans l'état présent du Haut-Canada, il (Dorchester) ne retirera aucun des détachements de troupes sur la ligne du traité, ni ne changera rien aux règlements concernant les bâtiments armés. Espère vivre en paix avec ses voisins, mais il faut que l'on ait soin des canons, etc. 102

28 janvier,
Miamis.

McKee à England. Les Delawares sont revenus des forts, et rapportent un discours de Wayne aux Sauvages. Copie de ce discours sous le pli. Il ne paraît pas que les autres nations en aient fait aucun cas; les Delawares se sont laissé entraîner par des hommes malintentionnés à ouvrir une conférence. Il se tiendra un conseil dans deux ou trois jours en conséquence du message. S'est arrangé pour avoir au plus tôt des nouvelles, qu'il transmettra le plus promptement possible. 153

Message de Wayne aux Delawares, Shawanises et Miamis. 154

Ce qui s'est passé à un conseil des Six-Nations, tenu à Buffalo-Creek le 7 février 1794; avec les discours des Sauvages, de Chapin, chargé de remettre un message au Président, etc., (p. 157). Continuation des conférences le 9, (p. 162). 157, 162

29 janvier,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 16.) A nommé Jean-Antoine Panet juge de la cour des plaids communs. M. Chartier de Lotbinière lui succède à la présidence de l'Assemblée. Selon celle-ci, M. Panet n'a pas laissé son siège vacant en acceptant d'être juge. 67

1794.
2 février,
Détroit.

Richard England à Simcoe. On lui annonce que les Delawares ont décidé de faire des ouvertures de paix aux Etats-Unis. Des rapports mal fondés de déprédations dont les traiteurs auraient eu à souffrir l'avaient engagé à envoyer McKee à la rivière des Miamis pour rétablir la sécurité. Communique copie des lettres de McKee, relatant les faits concernant les nouveaux forts. Page 151

10 février,
Québec.

Discours de Dorchester aux Sauvages des sept villages du Bas-Canada. 109

15 février,
Whitehall.

Dundas à Dorchester (n° 2). Ordre de lever deux bataillons de "Royal Canadian Volunteers." A quelles conditions seront nommés les officiers. Est bien sûr que l'on tiendra compte des sujets canadiens de Sa Majesté dans le choix de ces officiers. La paie et la subsistance des deux bataillons seront les mêmes que pour les troupes régulières. Economie à observer dans l'emploi des fonds. La Trésorerie a eu avis de pourvoir tout de suite à l'habillement, etc. La direction de l'artillerie expédie 2,000 fusils avec leurs accessoires. 37

15 février,
Whitehall.

Le même au même (n° 3.) Reçu ses dépêches. Apprend avec plaisir que la législature concourt cordialement à la confection des nouveaux bills sur la judicature et sur la milice. Sait les difficultés d'une première tentative de former la milice. L'objet de la formation des deux bataillons est de tirer le peuple de son apathie. Ne s'oppose pas à ce qu'il communique à la Chambre un état total du revenu et de la dépense, pour qu'elle en constate la grande disproportion et demeure convaincue de l'esprit de libéralité qui anime l'Angleterre dans ses efforts pour le développement de la force, de la richesse, de la prospérité de la province. Aussitôt que celle-ci sera capable de pourvoir en partie à la dépense de l'administration civile, elle devra s'occuper tout d'abord du service judiciaire et des fonctionnaires qui en sont chargés. A reçu la relation des progrès de Wayne. Doute que la différence entre la ligne de l'Ohio et celle de la Muskingum soit la cause réelle de la rupture de la part des Etats-Unis. Caractère équivoque de Brant; sa conduite et son langage tendent à engager le Canada dans les hostilités entre les Sauvages et les Etats-Unis. Sa seigneurie sera autorisée par le secrétaire de la guerre à augmenter l'effectif des régiments qui sont dans le pays, et qui, avec les deux bataillons de milice, composeront une force suffisante pour le service dans le Haut et le Bas-Canada. Cette force et la conduite pacifique qu'il recommande de tenir doivent assurer la paix et la tranquillité; Simcoe sera en état d'occuper York (ci-devant Toronto), et une station sur le lac Erié pour la marine. L'exploration du cours de la Thames (ci-devant la Tranche) et de la communication entre York et le lac Huron a démontré l'importance d'York et de Long-Point. Il faut sans perdre de temps occuper York et un port sur le lac Erié. 40

17 février,
Québec.

Dorchester à Simcoe. Instructions pour la défense du Haut-Canada dans le cas où le Détroit serait attaqué. 97

17 février,
Québec.

Le même à Hammond. Expose les attaques faites par les Vermontais sur les officiers du Roi; elles se continuent, malgré la civilité et la modération de la réponse de Jefferson à la plainte de Clarke en 1792, et son désaveu d'actes si inexcusables. Faits cités. Les habitants de l'Etat de New-York suivent l'exemple des Vermontais, et entretiennent des agents de sédition. Le même esprit circule dans les populations de toute la région supérieure. Le langage de Wayne implique un dessein hostile qui nécessite de notre part d'autres actes qu'un renouvellement de plaintes ou la réparation d'un fort de pieux. Les instructions à St-Clair confirment cette nécessité. Il faut y pourvoir à temps. Dorchester croit qu'une franche déclaration serait préférable à toute autre, afin que l'on sache bien que l'assurance en notre patience et en notre désir de paix peut être poussée trop loin. Si tous les différends ne se règlent pas bientôt,

1794.

la guerre paraît inévitable. La translation de l'arsenal de West-Point à Albany, cent milles plus au nord, qui a été faite, dit-on, en vue d'envahir la province, ne l'inquiète pas. Page 105

24 février.

Dorchester à Dundas (n° 17). Tout est tranquille. Les choses ne vont pas vite à la législation, partie par manque de pratique et partie à cause de la nécessité de traduire continuellement d'une langue dans l'autre. Transmet copie d'une requête des censitaires sur le manoir de Longueuil, adressée à l'Assemblée; y joint le rapport du solliciteur général. Il se procurera celui du procureur général à son retour de Montréal. "La question peut échauffer beaucoup les esprits, et établir cette distinction de parti des aristocrates et des démocrates, si propre à affaiblir la province et à nuire au gouvernement du Roi; les écrits séditieux qui ont été répandus dans le pays semblent prévoir cette division." Il (Dorchester) a pourvu aux places vacantes sur le banc à la cour des plaids communs. 77

Requête (en français) mentionnée en la lettre précédente. 79

Rapport du solliciteur général, appuyant les plaintes des censitaires. 82

24 février,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 18). Rapport du lieutenant-colonel England sur la désunion entre les nations sauvages confédérées, ce qu'il attribue à la défection des Six-Nations. Wayne aurait l'intention de marcher sur le Détroit. Les actes des Américains du côté du lac Champlain indiquent quel serait le dessein de Wayne. Des ordres ont été expédiés pour la défense du pays d'en haut. Ignore encore quelles ressources peut offrir la milice. Détroit est en état d'envoyer un corps considérable; mais il est en dehors de la province, et sa milice volontaire serait tournée contre le Roi. A avisé Hammond des apparences de desseins hostiles. Envoie copie de ses instructions au major général Ogilvie, concernant l'évacuation de l'île de Saint-Pierre. Appelle l'attention sur la faiblesse des moyens de défense du Cap-Breton, de Saint-Jean et de Terre-neuve, comme aussi de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Il ne faudrait pas un armement bien considérable pour dévaster leur littoral. Un corps nombreux de troupes ne pourrait même garder que quelques stations, s'il n'y avait aussi des vaisseaux employés à maintenir la supériorité sur les mers. 88

(Les pièces incluses ont été mentionnées précédemment à leurs dates respectives.)

24 février,
Québec.

Dorchester au major général Ogilvie. Qu'il est à propos de retirer les troupes sur l'île de Saint-Pierre. Les vaisseaux du roi sont les seuls moyens convenables de défense pour toutes ces îles, qui n'ont pas de force intérieure. Quelles précautions il faut prendre pour la conservation de la paix et du bon ordre parmi ceux qu'on y laisse. 113

24 février,
Québec.

Le même à Dundas (n° 19). Les Sauvages du Bas-Canada ont demandé une allocation pour leur prêtre au Sault-Saint-Louis, ainsi que pour un médecin à leur village et un autre à Saint-Régis. Leurs plaintes au sujet des terres ont été renvoyées à l'examen du solliciteur général, qui fera son rapport afin que l'on redresse leurs griefs, le cas échéant. 115

Discours de Dorchester aux Sauvages du Canada. 116

1er mars,
Québec.

Dorchester à Dundas. Lui envoie les adresses présentées à l'occasion du départ du prince Edouard (duc de Kent), par le Conseil législatif, le clergé catholique et les habitants de Montréal, Trois-Rivières et William-Henry. N'ayant pu être présentées au prince lui-même, il (Dorchester) les a reçues pour lui et les envoie pour qu'elles lui soient transmises. 118

Adresse du Conseil législatif, signée par F. Baby président. 119

La même en français. 121

Adresse du clergé catholique de Québec. 123

1794.
Adresse des habitants de Québec (en anglais, p. 125; en français, p. 127). Page 125,127
(Les signatures commencent à p. 128.)
Adresse des habitants de Montréal (en anglais, p. 136; en français, p. 138). 136,138
(Les signatures commencent à p. 140.)
Adresse des habitants de William-Henry. 144
Adresse des citoyens des Trois-Rivières. 146
- 28 mars, Québec.
Dorchester à Dundas (n° 20). Reçu ses nouvelles instructions concernant les quakers qui veulent s'établir sur des terres. La législature est occupée à discuter les bills de la milice et de la judicature. 148
Le même au même (n° 21). Apprend que Wayne a bâti deux forts, l'un appelé fort Grenville et l'autre fort Recovery. La dislocation de la confédération indienne est apparente par la démarche des Delawares, lesquels font une offre de paix particulière à Wayne, qui en profitera pour s'avancer davantage dans leur pays. Il n'y a pas eu de réponse directe à la proposition d'une frontière par le conseil à Buffalo-Creek. Le Président désire que les Six-Nations tiennent une conférence à Venango en mai; et que l'armée américaine reste libre d'agir comme le demanderont les circonstances. 149.
- 28 mars, Québec.
Le même au même (n° 22). A fait faire des recherches pour découvrir comment des copies de sa réponse aux Sauvages en conseil le 10 février, ont été mises en circulation à Montréal et envoyées aux Etats-Unis. A placé le poste de Michillimakinac sous la surveillance de McKee, qui y mettra fin aux fraudes commises dans le service des affaires indiennes. Envoie copie de la relation (c) et du relevé par le commandant du poste des détournements en janvier 1783. 167
Ordre au colonel Campbell de s'assurer comment des comptes rendus du discours de Dorchester aux Sauvages ont été mis en circulation. 169
Rapport du colonel Campbell, en date de Montréal le 20 mars. Il n'a pu constater avec certitude comment les copies du discours de Dorchester aux Sauvages avaient été mises en circulation, mais il présente quelques conjectures sur la manière dont cela a pu se faire. 170
Rapport du capitaine Doyle au colonel England, en date de Michillimakinac, 2 février 1793, exposant les détournements commis par Gautier, ayant du service des Sauvages à ce poste. 171
Aperçu de ce qui manque dans les approvisionnements du service des Sauvages à Michillimakinac. 173
Thomas A. Coffin à Campbell. Dorchester a envoyé aux postes d'en haut la réponse qu'il a faite aux Sauvages en février. Avant que la députation parvienne à Michillimakinac, cette réponse y sera probablement rendue des Etats-Unis, où elle a paru dans les journaux. Ce que coûtera cette députation. On va continuer l'enquête sur la divulgation de la réponse faite aux Sauvages. Sa seigneurie voit avec un vif déplaisir le désordre qui s'est introduit dans le service des affaires indiennes du Bas-Canada. Il faut empêcher Lorimier père de couper du bois comme il fait. Instructions à ce sujet. 187
14 avril, Québec.
Dorchester à Simcoe. Considérations sur la position convenable pour élever des fortifications destinées à protéger la navigation sur le Saint-Laurent. Etudes qui vont se faire. 194
16 avril, Québec.
Le même au même. Dispositions pour la défense navale. 199
16 avril, Québec.
Le même au même. Le lieutenant Bryce, du génie, s'en va aider à tracer l'emplacement d'ouvrages temporaires, qui permettront de résister en cas de siège immédiat. Désire avoir un état de la force, condition et disposition de la milice, etc. 202

1794.
17 avril,
Montréal.

Campbell à Coffin. A fait part aux Sauvages des moyens proposés pour expédier la réponse aux tribus auxquelles elle est destinée; mais ignore celui qu'ils préféreront. Lorimier déclare qu'il n'a point divulgué cette réponse et qu'il ne sait point qui l'a fait. Comment elle a été donnée à Sutherland pour la copier. Désordre du service des affaires indigènes dans le Bas-Canada, et ce qui en est cause. Il (Campbell) a donné ordre d'empêcher que Lorimier ne coupe du bois, mais il ne possède aucune autorité sur lui. Sa réponse. Page 189

21 avril,
Buffalo-Creek

Réponse des Six-Nations en conseil à un discours du général Knox, communiqué par le général Chapin le 10 février dernier. 208

26 avril,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 23). A publié les instructions pour l'établissement de relations commerciales avec l'île de Saint-Domingue. Envoie copie de la correspondance continuée avec Campbell à propos de la divulgation de sa réponse aux Sauvages. Simcoe lui écrit qu'il est au village Mohawk, Grande-Rivière, en route pour le Détroit. 186

26 avril,
Québec.

Le même au même (n° 24). L'influence française aux Etats-Unis et la passion qui anime leurs populations ont nécessité l'envoi de nouvelles instructions à Simcoe, et d'un ingénieur pour aider à tracer des ouvrages temporaires à Niagara, en cas de siège immédiat, ce qui semble probable. Mesures à prendre pour la sûreté des postes supérieurs et du Bas-Canada, lequel est fort exposé aux incursions. Etat des fortifications. On rapporte que le Vermont aurait offert d'entreprendre la conquête du Canada, à condition qu'il fût permis aux troupes de piller les habitants. Ces bruits-là même ne font pas avancer plus vite la délibération du bill de milice à l'Assemblée. 191

8 mai,
Québec.

Le même à Hammond. Est surpris que les Etats-Unis maintiennent leur interprétation de l'article 7 du traité. Il n'est pas nécessaire de dire que les nègres et biens mentionnés en l'article, où il est stipulé qu'ils ne pourront être emmenés, étaient ceux qu'ils possédaient au jour du traité, ou plutôt à son entrée en vigueur. On ne prétend pas, du reste, qu'il y en ait eu d'emmenés. L'objection par rapport à la juridiction du Roi sur le territoire de New-York, depuis la terminaison de la guerre, ne mérite pas considération; la supposition que les Etats-Unis pouvaient ouvrir des cours de justice dans une région en la possession des troupes royales, est nouvelle; elle est faite pour produire du mal. De quelle indulgence on a usé avant l'évacuation, et comment les Américains en ont abusé. 205

9 mai,
Whitehall.

Dundas à Dorchester. Une escadre commandée par le contre-amiral Murray part pour protéger les provinces nord-américaines et les sujets de S. M. qui font le commerce avec les Etats-Unis. La flotte visitera probablement la côte avant d'aller à Halifax. S'il devient nécessaire de communiquer avec le contre-amiral, les dépêches pourront lui être expédiées par l'intermédiaire de Hammond, ministre près le gouvernement des Etats-Unis. 68

10 mai,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 25). Le bill concernant l'organisation judiciaire est voté; le bill sur la milice est en troisième lecture. Envoie copie de sa lettre à Hammond au sujet de l'interprétation erronée que le gouvernement américain attache à l'article 7 du traité. Le message du ministre de la guerre des Etats-Unis, communiqué aux Sauvages par Chapin, a eu l'effet de les unir beaucoup plus qu'on pouvait s'y attendre. 204

(Voir le n° 26 du 24 mai, v. le vol. Q. 69. p. 2; le n° 27, du 25 mai, même volume, p. 5; le n° 28, du 7 juin, Q. 69-1, p. 1; le n° 30, du 7 juin, p. 38; le n° 31, même date, p. 31; le n° 32, même date, p. 45.)

11 mai,
Whitehall.

Dundas à Dorchester. Reçu ses dépêches. Osgoode est nommé juge en chef. Que pour réduire la dépense, les emplois qui étaient possédés par Cox devraient être réunis, et le salaire de Le Maistre fixé à £200 ou au

	1794.	
		plus à £300 par année, ce qui permettrait d'allouer à Mme Cox une pension de £100. Son opinion favorable de Finlay. Le recommandera autant qu'il le pourra convenablement faire. Page 69
11 mai, Whitehall.		Dundas à Dorchester. Son opinion concernant les droits et revenants-bons a été approuvée. Par la nomination d'Osgoode la province est assurée qu'un de ses juges n'en exigera pas; Dundas est tout porté à croire qu'il en peut dire autant pour les autres juges. Réflexions sur les termes de la commission, qui est semblable à celles des juges gallois. Distinction entre les différentes classes de droits et honoraires. Sa seigneurie a tout pouvoir pour réprimer les abus. Comme elle l'a suggéré, les ministres presbytériens à Québec et à Montréal pourront recevoir des allocations. A cause de la dépense, il (Dundas) n'approuve pas l'adjonction de quatre nouveaux membres au conseil. On pourrait romédier aux inconvénients signalés par des nominations temporaires. Ajouter Osgoode au conseil. Lyburner a promis de se rendre à son devoir ou de se démettre. Approbation de la proclamation contre les entreprises séditieuses. Quelles catégories de bills peuvent prendre naissance dans l'une et l'autre chambre. La nomination de Panet est approuvée. Espère que les deux bataillons seront bientôt levés pour que l'on puisse occuper York et Long-Point ou quelque autre poste sur le lac Érié. Le congé de Clarke est prolongé de six mois. 71
31 mai, Québec.		Dorchester à Knox. A reçu avis que Osgoode est nommé juge en chef. 216
7 juin, Québec.		Le même à Dundas (n° 29). Prorogation de la législature. Liste des bills sanctionnés. Le bill des juges est réservé. 217
10 juin, Québec.		Le même au même (n° 33). Procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'État (du 26 octobre 1793 au 29 avril 1794) et sur les terres de la couronne (de la même date au 17 mars 1794). 219
		Procès-verbal, affaires d'État, du 22 novembre 1793. James McGill est admis au conseil. L'évêque de Québec (Jacob Mountain) prête les serments. Précautions à prendre contre l'entrée dans la province des personnes mal intentionnées. 220
		Procès-verbal du 26 novembre. Lu la proclamation portant d'arrêter les gens désaffectonnés. 221
		Ordre de la publier. 223
		Procès-verbal du 22 janvier 1794. Diverses pièces relatives à la concession des terres sont déposées. 224
		Révision de la liste des juges de paix. 226
		Deux rapports du comité des comptes, accompagnés des délibérations, de tableaux, etc., 1er rapport, p. 227; 2d rapport, p. 252. 227 252
		Le 2d rapport présente des détails minutieux sur les opérations et les dépenses du département de l'arpenteur général.
		Procès-verbal du 23 avril. Rapport sur le revenu provincial depuis la division de la province. 340
		Procès-verbal du 29 avril. Renvoi au conseil de copie du rapport sur le revenu et du message. 365
		Procès-verbal, terres de la couronne, du 23 janvier 1794. Renvoi au conseil d'une liste de papiers de Dundas concernant la concession des terres, les droits d'actes, etc. 369
		Demandes de terres. 372
		(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)
		Procès-verbal du 29 janvier. Délibérations du comité général sur l'achèvement du levé de la partie supérieure du Saint-Laurent, du Saint-François, etc. 374
		Délibérations sur une lettre de crédit à donner à l'arpenteur général pour l'arpentage du township de Hemmingford. 376
		Demandes de terres. 377

1794.

(Voir la liste alphabétique.)

Délibérations concernant l'inexécution par l'arpenteur général de l'ordre du 23 juillet 1791. Page 379

5 juillet,
Whitehall.

Dundas à Dorchester. Reçu ses dépêches. Les plaintes des censeurs sont de la compétence des cours. En cas d'appel au conseil privé, une affaire suffirait. Une fois la question décidée, pas un seigneur, assurément, ne voudrait ensuite exercer des appels vexatoires. Importance extrême que le gouvernement de Sa Majesté attache à la conservation de la paix avec l'Amérique, et à ce que l'on évite tout ce qui ressemblerait à des actes d'hostilité dans les contestations touchant la ligne du traité et les postes. Il existe aux Etats-Unis un parti violent, ennemi des vrais intérêts de son propre gouvernement, et qui s'emploie à pousser toutes les questions en débat à des extrémités où l'accommodement deviendrait impossible. Il (Dundas) craint donc que la lettre de sa seigneurie mandant à Simcoe d'occuper les postes sur le Miami, démolis après la paix, ne provoque plutôt qu'elle ne prévienne les hostilités. La politique, pour la défense du Haut-Canada, se fonde sur ce principe, que la possession des postes est temporaire et que leur évacuation doit conduire à un arrangement final. Il reconnaît, cependant, que cette règle de ménagement est fort difficile à tenir, encore qu'elle soit plus nécessaire en ce moment, où la présence de M. Tay peut produire, avec le règlement de tous les différends, un bon accord entre les deux pays. Cela n'empêche pas, du reste, de se prémunir contre la possibilité d'une disposition hostile chez les Américains. La flotte de l'amiral Murray a été augmentée. D'autres armes et d'autres troupes seront expédiées. La dislocation de la confédération indienne va ôter à Wayne bien de l'inquiétude; il faut trouver le moyen de s'assurer la fidélité des tribus. Il approuve l'attention que sa seigneurie donne aux fraudes et détournements commis à Michillimakinac, et espère que sous McKee ils ne se renouvelleront pas. Le procureur général devrait exercer des poursuites, pour faire un exemple. Sa Majesté est extrêmement contente des attentions que l'on a eues pour le prince Edouard. 175

15 juillet,
Whitehall.

Le duc de Portland à Dorchester (n^o 1). Dundas a rendu compte de l'arrivée de Jay. Celui-ci a assuré très formellement que Wayne n'avait point d'ordres pouvant l'autoriser à attaquer les postes occupés depuis la paix; et il a été convenu que durant les négociations tout resterait dans le *statu quo*, chacun conservant ses possessions; que toutes opérations hostiles, s'il y en avait, cesseraient; que les prisonniers et les biens pris seraient rendus, et que les deux gouvernements donneraient des ordres à toutes ces fins. On envoie en conséquence à sa seigneurie des instructions qu'elle devra suivre. 182

Lettre incluse, même date, de Grenville à Hammond, racontant l'arrivée de Jay et les conventions à peu près comme elles sont relatées dans la lettre précédente. 184

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES
DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Allain, Louis, 373; Andrews, Elkany, 372, Thomas, 372, William, 372; Antill, Major John, 372; Arseneau, Joseph, 373; Audet, Gabriel, 374, Nicolas, 374; Austin, Nicholas, 377.

B.—Barriau, Charles Oliver, 373, John, 373, John Baptiste, 373, Joseph Moses, 373, Oliver, senior, 373; Borland, François, 373; Boudreau, Francis, 373, Joseph, 373; Bourq, Charles, 373, Jo. Mathurin, 374.

1794.

C.—Chisholm, John, 373; Corneau, Francis, junr., 373; Crocket, Chase, 372, John, 372, Joshua, 372.

D.—Dugas, Tranquille, 373; Duprey, Pierre, 372; Dwyer, Michael, 372.

F.—Felson, William, 372; Ferguson, Thomas, et ses associés, 372; Ferlut, Jean, 374; Fowles, Robert Lewis, 372.

G.—Giddet, Jean Baptiste, 373, Louis, 373; Goulet, Pierre, 374, Pierre, junior, 374.

H.—Harrick, Joseph, 372; Hathaway, Alfred et ses associés, 372; Hawley, Eli, 373; Hogan, Hugh, 372, William, 372; Holl, William, 372; Horton, John, 372.

J.—Jessup, Henry James, 372.

L.—Landry, Charles, 373, Nicolas, 373; Lapointe, Gabriel, 374; L'Avoye, François, 372; Le Blanc, Baptiste, 374, Basile, 373, Benjamin, 372, Marin, 373, Peter, 373.

Mc.—McKee, Benjamin, 373; McPherson, Daniel, 373.

M.—Michaud, Jean, 372; Miner, Clement, 372, Eliphalt, 372, John, 372, Roswell, 372, Samuel, 372; Mercié, Pierre, 373.

N.—Normendeau, Baptiste, 374, Louis, 373.

P.—Pearson, Christopher, 373; Poirié, Alexis, 374; Porter, Asa, 377.

R.—Rankin, James; 374, Robertson, Alexander, 374, James, 374.

S.—Saint-Coeur, Pierre, 373; Sainton, Joseph, 373; Scott, David, 373, James, 373, Smith, rév. John, 372; Soucoi, Charles, 372.

T.—Taylor, John, 372; Thompson, Robert, 372; Traverse, James, 373.

W.—Walker, Elijah, junior, 372; Ware, George, 372; Williams, George David, 372.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 68.

1794.

26 mars,
Fort Gren-
ville.

Discours de Wayne aux Six-Nations, où il insinue que Big-Tree a été empoisonné par les Delawares, et que plusieurs autres ont été empoisonnés aussi au conseil du Rapide du Miamis. Page 225

(Pièce renfermée dans la lettre à Dundas n° 42, du 28 juillet, p. 216).

25 mai,
Rapide.

Messages de deux chefs delawares de la Glaise, avec six chevelures. Ils ont été attaqués (p. 142) et demandent du secours. 144

26 mai,
Rapide du
Miamis.

McKee à England. Arrivé ici hier. Un parti de guerriers delawares a apporté six chevelures, qui seront envoyées aux tribus des lacs. Elles ont été, avec d'autres, enlevées dans un combat où un corps d'infanterie a été défait par 30 Sauvages, entre le fort Washington et le fort Hamilton. A l'approche de 600 hommes de cavalerie, les Sauvages se sont retirés, ayant un mort et un blessé. 141

26 mai,
Rapide.

McKee à Simcoe. Des renforts rejoignent Wayne. Le chef des guerriers ne peut dire combien ils ont tué d'ennemis (p. 142), mais ils en ont tué beaucoup. Les Sauvages des lacs s'assemblent et seront bientôt ici. D'autres viennent de Michillimakinac, Saginaw, etc., pour s'unir aux confédérés. 143

2 juin.
Rapide.

Le même au même. Mouvements des Sauvages. 146

Un postscriptum, du 3, annonce l'arrivée des renforts à l'armée de Wayne, et que les Sauvages pressent leurs préparatifs pour s'opposer à sa marche en avant. 147

2 juin,
Rapide.

McKee à England. Cette lettre est semblable en substance à celle de Simcoe du même jour avec le postscriptum du 3 (pp. 146 147). 150

Récit d'un déserteur de l'armée de Wayne. Cette armée est de 2,000 hommes, outre 500 hommes de garnison dans les postes. L'armée compte 300 *riflemen*. Un corps de 700 miliciens du Kentucky est prêt à se mettre

1794.

en marche sous le commandement de Scott, au premier ordre du congrès ; on attend que le mais soit assez haut pour être détruit. On croit que la guerre avec l'Angleterre est inévitable ; mais McKee n'a pas entendu parler d'une guerre avec l'Espagne. Le congrès a arrêté les opérations de trois officiers qui recrutaient au Kentucky des soldats pour les Français. Wells et May, deux espions, se sont avec seize autres vêtus et peints à l'indienne ; ils reçoivent \$4 pour chaque chevelure de Sauvage et \$1 par jour. Une récompense de \$1,000 est offerte pour le "scalp" de Simon Girty. Wayne a l'intention de se fortifier à la Glaise, et de s'avancer ensuite le plus possible vers le Détroit. Comment sont apportés les vivres. Les hommes dont le temps finit ne se rengageront pas. Le service est pénible, et on punit sévèrement les fautes légères. Page 151

9 juin,
Buffalo-
Creek.

Brant à Chapin. Les Sauvages font tout en leur pouvoir pour vivre en paix avec les États. Ils avaient espéré que le congrès répondrait à leurs discours pleins de modération ; mais sans douter de sa sincérité, ils voient, à leur grande surprise, que l'armée américaine fait une expédition au delà de la frontière, et qu'un détachement avec du canon est à la rivière aux Bœufs, où il a déjà construit deux blockhaus. Répète que les nations indiennes souhaitent la paix, mais craignent que les États n'aient le désir de troubler la tranquillité existante. Les conséquences en peuvent être terribles. 148

12 juin,
Québec.

H. W. Ryland à King. Transmet une analyse de l'Acte des étrangers. Dorchester le charge de l'informer que, dans le cas où il lui arriverait accident, l'administration de la province serait dévolue à Dunn, doyen des conseillers, et le commandement des troupes au lieutenant-colonel Harris, du 60e régiment. 105

Analyse de l'Acte des étrangers (en anglais, p. 106 ; en français, p. 116). 106-116

18 juin,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 34). Lui envoie copie des lois et des journaux du Conseil et de l'Assemblée. 1

Proclamation pour l'ajournement et la convocation de la législature. 2-8

Journal du Conseil législatif, du 11 novembre 1793 au 31 mai. 8-103
(Le journal de l'Assemblée, étant imprimé, n'a pas été copié.)

18 juin,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 35). Lui envoie un état indiquant le nombre et le tonnage des bâtiments entrés et sortis au port de Québec, du 10 octobre 1793 au 5 janvier dernier. (Les états ne se trouvent pas avec la lettre.) 126

(Le n° 36, en date du 21 juin, est dans le vol. Q. 69, p. 49).

18 juin,
Buffalo-
Creek.

Relation de ce qui s'est passé au conseil des Six-Nations, auquel assistaient le général Chapin et sa suite, de la part des États-Unis ; et M. Johnson, interprète, de la part du Haut-Canada. Adresse au Président des États-Unis, lui demandant de ne pas avoir égard à ce qui s'était fait au congrès, dont les actes étaient injustes. Eux (les Sauvages) ne voulaient rien que justice. Ils réclamaient seulement la frontière convenue et qui était marquée sur la carte, afin que leurs enfants aient un pays où ils puissent vivre. Ce n'est pas la crainte de la mort qui les a portés si longtemps à rechercher la paix. Le congrès et ses commissaires les ont souvent trompés. Les plaintes de leurs amis que l'on a tués, sans donner ensuite de compensation, et l'établissement d'une garnison à Presqu'Isle, seront cause peut-être de grands maux, si aucune satisfaction n'est accordée. Les Six-Nations ont confiance que Chapin fera retirer ceux qui sont entrés sur le territoire indien. Chapin a répondu qu'il ira à Presqu'Isle ; qu'il ne pourrait faire plus que conseiller, n'ayant point le pouvoir d'ordonner à personne de se retirer. 156

5 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 37). Marche de l'armée de Wayne. Les Sauvages ont obtenu un avantage sur un de ses convois. Le lieutenant-

1794.

colonel England ne compte point que la milice l'aide à défendre le Détroit. Les habitants du Genesée ont arrêté des voyageurs. La nouvelle qu'il avait été tiré des coups de feu à Oswégo est contredite. Désaffectation des Caughnawagas et des Sauvages de Saint-Régis. Les Américains ont transporté des aneres et des cordages à la rivière aux Bœufs, où ils songent à construire des bateaux. Page 139

(Les pièces incluses ont été mentionnées à leurs dates respectives.)

5 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 38). A nommé le rév. A. Tunstall à la cure de Montréal, en remplacement de M. de Lisle, décédé le 30 du mois dernier. Ne peut, par conséquent, selon le désir de l'évêque de Québec, nommer son frère. 154

11 juillet,
Québec.

Le même à Simcoe. Conduite suspecte de Desjardins et de Williamson. Ce que l'on rapporte de la violence de ce dernier; on dit aussi qu'il fournit des armes et des munitions aux habitants de Sodus. Le traité a été promptement et entièrement exécuté du côté de l'Atlantique; mais comme il devenait évident que les Etats-Unis n'en voulaient pas observer les stipulations là où leur intérêt demandait d'y manquer, il nous a fallu suspendre l'exécution des articles relatifs au territoire indien et aux postes qui étaient restés sous l'autorité du Roi, jusqu'à ce que, les Etats-Unis se conformant enfin aux conventions, il soit possible de leur délivrer ce qu'ils auraient droit alors de demander aux termes du traité. Leur impatience les conduit à réclamer la possession du territoire indien et les privilèges concédés à des conditions qu'ils n'ont jamais accomplies. N'ayant rien pour appuyer cette réclamation, ils cherchent à entraîner les officiers du Roi à faire des actes imprudents ou à proférer des paroles inconsidérées qu'ils puissent prétendre être une reconnaissance de leur droit. Il faudra présenter une protestation formelle contre tout empiètement, si les intrigues françaises réussissaient à faire sortir les Etats-Unis de leur neutralité. Dorchester demande à Simcoe de le renseigner sur les ressources militaires. 162

Modèle de la protestation mentionnée dans la lettre ci-dessus. 165

12 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 39). Il lui envoie la relation d'un conseil des Six-Nations, qui s'est tenu à Buffalo-Creek et où elles ont persisté à demander pour frontière la ligne qu'elles ont déjà proposé d'établir entre elles et les Etats, et demandé aussi que les troupes qui sont à Presqu'île se retirent. A écrit à Simcoe au sujet des agissements des Etats-Unis et lui a envoyé une formule de protestation contre leurs empiètements. 155

12 juillet,
Québec.

Monk à Dorchester. Formation d'associations "loyales." Leurs bons effets. Intrigues des Français et des Américains; disposition hostile de ces derniers, etc. 201

Déposition de Ephraim Barnes contre Duclos. 207

Déposition de Festus Drake contre Davis, Story et Castille. 209

Seconde déposition de Drake contre Story. 211

12 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 40). Transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 30 avril au 19 juin) et sur les terres de la couronne (du 18 mars au 18 juin). 166

Procès-verbaux concernant les affaires d'Etat. Adresse au sujet des droits de justice, communiquée aux juges, procureur général, etc. 167

Adresse concernant les réparations au palais législatif, renvoyée à l'ingénieur pour qu'il les examine et fasse son rapport. 168

Mandat délivré pour les appointements du greffier de l'Assemblée. 168

Rapport sur les comptes publics, avec les délibérations et les détails. 169

Serment d'allégeance prêté par le rév. Pierre Denaut, coadjuteur de Québec. 191

Demande d'un local pour la conservation des registres de concessions de terres, présentée par Philippe de Rocheblave, et rapport. 191

1794.

Ajournement de la prise en considération de certains rapports.

Page 195

Procès-verbaux relatifs aux terres de la Couronne. Rapport sur la pétition de William Read, de la Géorgie, et autres. 197

12 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 41). Lui envoie le cinquième rapport du procureur général sur la recherche de ceux qui tentaient d'exciter et étendre la sédition. Zèle que déploie M. Monk. La sédition s'est apaisée sans l'intervention du militaire. Association formée à Québec pour témoigner de l'attachement de ses membres à la couronne; d'autres semblables s'établissent à Montréal et ailleurs. Dorchester craint, dans le cas d'une invasion, que la situation ne redevienne telle qu'elle était d'abord, même n'empire peut-être, s'il n'a pour toutes ressources que les moyens que lui offre la province, et le petit nombre de troupes régulières dont il dispose. 199

28 juillet,
Québec.

Le même au même (n° 42). Les Six-Nations n'ont pu persuader à l'armée américaine de se retirer de la rivière aux Bœufs; mais elle a promis de ne pas aller plus loin. Les Sauvages persistent à demander la première frontière proposée, et on les remet toujours par de beaux discours, probablement pour voir quel succès aura Wayne. Son insinuation que les Sauvages occidentaux avaient empoisonné les chefs des Six-Nations a été accueillie avec indignation. Williamson continue ses agissements au Sodus, où il construit un bâtiment, ayant aussi l'intention d'élever un fortin à l'embouchure de la rivière. 216

Relation de ce que les députés des Six-Nations et le général Chapin ont fait à l'assemblée tenue le 26 juin avec Ellicot et le commandant du fort aux Bœufs; avec la réponse de ceux-ci à la demande des Sauvages. 218

Rapport fait au conseil, à Buffalo-Creek, le 4 juillet, avec le discours au général Washington. 220

Réponse du général Chapin. 222

28 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 43). Transmet les réquisitions d'approvisionnement pour les postes supérieurs et les Sauvages. Le très nombreux rassemblement de Sauvages dans l'ouest a épuisé les ressources; et c'est pourquoi il envoie les réquisitions plus tôt que de coutume. 229

Réquisitions. 230, 233, 234

28 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 44). Arrivée d'Osgoode; il n'a pas de *mandamus* pour prendre séance au conseil exécutif, de sorte que la province est encore privée d'une cour d'appel. Il (Dorchester) n'espère guère pouvoir lever deux bataillons; a, toutefois, donné ordre à Simcoe de faire battre le tambour et l'a autorisé à offrir une plus forte prime d'engagement. 236

13 août,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 2). Reçu ses dépêches. Ne pas occuper d'autres postes que ceux que l'on tient déjà. Ne doute pas que l'accord entre Grenville et Jay au sujet des postes n'assure la paix, et que tous les différends ne se terminent à l'amiable. Il faut néanmoins prendre ses précautions, et Portland renvoie aux rapports de Mann concernant les fortifications. Les lettres de Dundas l'instruiront de nouveaux envois de troupes, destinées pour la Nouvelle-Ecosse et pour la province de Québec. Remarques sur la correspondance relative au bill de la judicature; à l'interprétation erronée que les Etats-Unis donnent à l'article 7 du traité; à l'union probable des Six-Nations avec les Sauvages occidentaux. Il constate avec peine l'esprit d'indifférence que les nouveaux sujets montrent pour la défense de leurs foyers dans le Bas-Canada, et le progrès des manœuvres des agents français de Genesée, progrès que trahissent les actes de sédition qui se sont produits récemment. La suspension de l'*habeas corpus* est une mesure sage. Nul doute qu'avec une législature bien disposée, il (Dorchester) ne puisse maintenir la paix.

1794.

Les contestations entre les seigneurs et les censitaires occasionneront peut-être des mécontentements; mais un article de l'Acte concernant l'administration de la justice permettra, à ce qu'il paraît, de porter ces affaires devant la cour du banc du roi, comme autrefois devant l'intendant. Il faut examiner si le procureur général ne devrait pas intervenir. L'ordre de lever deux bataillons de milice est sage; comment exécuter cet ordre. Le *mandamus* qui prescrit d'appeler au conseil l'évêque de Québec ne saurait causer de jalousie. La convenance d'y donner aussi une place à l'évêque catholique sera prise en considération par Sa Majesté. Il (Portland) approuve les mesures prises pour diminuer la dépense et augmenter le revenu de la province. Comment les frais d'arpentage des concessions de terres peuvent être réduits. Observations sur les Actes provinciaux qui ont été sanctionnés; on les approuve et le roi permet que le bill de la judicature, qui avait été réservé à sa sanction, devienne loi. Monk est nommé juge en chef de Montréal à £900 par an, pour toute rétribution, etc. Il devra être nommé aux deux conseils, exécutif et législatif. Vu l'importance de l'office du procureur général, il est nécessaire d'obtenir pour sa nomination l'agrément de Sa Majesté. Page 127

13 août,
Whitehall.

Portland à Dorchester (lettre personnelle et secrète). Il est probable que l'on va régler d'une manière satisfaisante avec Jay les contestations entre ce pays et les Etats-Unis. Dispositions à prendre pour protéger les intérêts des colons après la cession des postes; mais ne rien faire d'ostensible jusqu'à nouvel avis. Ne communiquer la présente lettre qu'à Simcoe. 137

5 septembre,
Whitehall.

Le même au même (n° 3). Reçu sa dépêche. Les négociations avec Jay se poursuivent d'une manière satisfaisante. Remarques sur les dépêches, etc. Portland a appris avec satisfaction ce que Monk, comme procureur général, a fait pour réprimer la sédition. 214

16 septembre,
Whitehall.

Le même au même (n° 4). Situation critique des Américains vis-à-vis des Sauvages. Si ceux-ci sont victorieux, on aura peut-être l'occasion d'intervenir comme médiateur. Les réquisitions d'approvisionnement ont été transmises à la Trésorerie. Les autorisations pour la nomination aux places vacantes dans le conseil ont été expédiées depuis longtemps. 238

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 69-1.

1794.
2 janvier,
Nouvelle-
Orléans.

Le baron Carondelet, gouverneur général de la Louisiane, à Simcoe (en français). Attaque projetée contre la Louisiane, comme en témoigne une circulaire imprimée à Philadelphie par les jacobins. L'agression se fera par le haut et le bas Mississippi, quoique les Etats-Unis aient donné des ordres de s'opposer à toute entreprise des Français sur les possessions espagnoles. Le brigadier Clarke, agissant pour Genest, envoyé de France, cherche à lever 5,000 hommes sur l'Ohio, pour aller avec eux attaquer tout d'abord les établissements espagnols sur l'Illinois et le fort de Nouvelle-Madrid sur le Mississippi, espérant pouvoir, avec l'artillerie trouvée à ces postes, s'emparer du reste de la Louisiane. Les fonds pour cette entreprise se montent à \$1,000,000, et un Flamand, nommé Péan, fait au fort Pitt tous les achats nécessaires. Carondelet, persuadé qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre que l'Illinois reste en la possession de l'Espagne et que la traite n'en passe pas à la France ni aux Etats-Unis, demande l'aide de Simcoe, encore que les relations des deux cours d'Espagne et d'Angleterre ne paraissent pas l'y autoriser; mais il ne fait que suivre en cela l'exemple de lord Dunmore, qui étant menacé récemment par une

1794.

expédition de New-York, a demandé du renfort au gouvernement de la Havane. Cette lettre mettra beaucoup de temps à se rendre ; mais les retards probables de l'expédition permettront peut-être d'expédier un corps de 500 hommes par Saint-Louis, assez tôt pour déjouer les desseins de l'ennemi. Page 38

11 avril,
Rapide du
Miamis.

Simcoe à Carondelet. Sa lettre (du 2 janvier) lui est parvenue le 8 avril. Il est venu ici pour s'y fortifier, en prévision d'une invasion des possessions britanniques par Wayne, dont les avant-postes ne sont qu'à 90 milles ; en sorte qu'il ne pourrait secourir Saint-Louis, y fût-il autorisé. Convient qu'il est de l'intérêt britannique que la Louisiane reste à l'Espagne ; et serait heureux de voir se raffermir l'alliance entre les deux couronnes, d'autant plus que leurs forces en opérant de concert auraient de l'importance, si les États-Unis rendaient la guerre inévitable. Les Sauvages sont déterminés à résister aux empiétements des Américains, qui réclament tous les territoires indiens. Déploie la malheureuse situation de Bowles, qui devait employer son influence à établir une frontière entre les Cris et les Chérokis, et entre la Géorgie et la Caroline. Envoie un journal des États-Unis, qui découvre les desseins de cette nation persévérante, ambitieuse et rapace. 41

14 avril,
Glaise.

Discours à Simcoe par les Shawanises, Delawares, Miamis, Mingos, etc., et des députés Ouabaches, fait à Elliot, pour demander des vivres, etc. 36

29 avril,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Les Ouabaches ont quitté la région inférieure de la rivière et se sont rapprochés du Détroit, de sorte que la traite rentrera dans sa voie accoutumée. Les Chippeways sont résolus de faire la guerre. Union général des Sauvages. Wayne est campé à Grenville, couvert par une redoute ; il a envoyé 1,000 hommes au delà de l'Ohio. Les Sauvages ont vu ces troupes en marche. Il s'est passé quelque chose, apparemment, qui lui a fait changer ses plans. Wayne a pris un chemin différent de celui de Saint-Clair ; il a pour objectif les eaux navigables de la Glaise, et par elles le lac Erié. Les rapports sont qu'il s'ébranlera en mai ; et quelques centaines de Sauvages sont partis pour s'opposer à sa marche et se jeter sur ses convois. 33

29 avril,
Navy-Hall.

Le même au même. Le discours envoyé par le lieutenant-gouverneur espagnol aux Sauvages qui sont dans le voisinage de la rivière des Miamis, a eu l'effet d'unir tous les Sauvages contre les États-Unis. 44

4 mai,
York.

Le même au même. Corn-Planter a renouvelé sa promesse, qu'aucun poste ne serait établi à Presqu'Isle par les Américains. Les Onondagos ont l'intention de quitter leur pays et de se rendre par voie d'Oswégo à Buffalo-Creek. Ce mouvement alarmera les Genesées, et en particulier Danforth, le plus ardent ennemi de l'Angleterre par là. 35

7 mai,
Rapide du
Miamis.

Rapport par McKee de l'arrivée de députés des Trois-Nations apportant un message des Espagnols (consigné au long). 60

15, 16 mai,
Buffalo-
Creek.

Extrait du journal du capitaine Johnston. Arrivée de Reese, se disant arpenteur des États-Unis, lequel a annoncé aux Sauvages qu'on allait faire l'arpentage de Presqu'Isle et du pays avoisinant ; que des partis armés iraient le rejoindre ; que l'on élèverait trois forts, un à Presqu'Isle, un à la rivière aux Bœufs et le troisième à Cansawago, sur la petite rivière des Français. Le 16, Reese est reparti de Buffalo-Creek en chaloupe, après avoir dit aux Sauvages que les Américains se proposaient de construire un grand nombre de bateaux ; et qu'en cas d'opposition, ils construiraient des bâtimens plus forts, avec lesquels ils pussent braver ceux qui voudraient mettre obstacle à leur dessein. 66

19 mai,
Navy-Hall.

Simcoe à Beckwith. Que des personnes résidant à Montréal entretiennent une correspondance dans le Vermont, et qu'elles ont, pour faciliter cette correspondance, établi au Vermont une loge de francs maçons. 59

1794.			
21 mai, Québec.	Monk à Dorchester.	Rapport sur l'état de l'opinion publique, accompagné de dépositions.	Arrestation de deux des acteurs principaux.
			Page 10
		Déposition de J. B. Leclair.	11
		Déposition de Jean Cliche.	15
		Déposition de Louis Savard.	17
		(Tous les trois de Charlebourg.)	
		Déposition de Augustin Laneau (forgeron de Québec).	19
		Déposition de Jean-Baptiste Vocel Belhumeur.	22
		Seconde déposition de Belhumeur.	25
29 mai, Québec.	Monk à Dorchester.	Rapport sur l'état des esprits, et la conduite séditieuse de la majorité des habitants des paroisses bas-canadiennes.	4
2 juin, Navy-Hall.	Simcoe au même.	Les Américains approchent de Presqu'Île, s'ils n'y sont pas déjà établis. Situation critique où se trouvent les Sauvages et la province. Oswégo est entouré de gens sans frein ni loi, de bandits, encouragés par Danforth, peut-être par une autorité supérieure. Ils pillent les bateaux et détiennent les sujets du Roi. Plaintes adressées au gouvernement de New-York. On rapporte qu'Oswégo va être attaqué. On avait entendu une fusillade jeudi. Bouchette et Baker ont eu ordre de se rendre devant le port. Il (Simcoe) ne croit pas qu'il soit arrivé rien de sérieux. Williamson menace de forcer le passage de la rivière; Bertzie (Berczy) rapporte que les armes des bandits leur viennent de Williamson et sont neuves.	68
7 juin, Québec.	Dorchester à Dundas (n° 28).	Rapports du procureur général et dépositions y annexées, contenant de nouvelles informations sur les intrigues qui s'exercent dans la province. Le secret dont on entoure les correspondances est un fort mauvais signe. Il est évident que ceux qui prennent part à ces intrigues ont les yeux sur Paris. L'arrestation de quelques-uns des meneurs fera découvrir autre chose. Le bruit a couru qu'une flotte française remontait le fleuve et que les Américains allaient pénétrer dans la province par le lac Champlain et Saint-Jean. Il faut peu compter, pour un accroissement de forces, sur l'ordre de compléter les régiments par des recrues et de lever deux bataillons.	1
7 juin, Québec.	Le même au même (n° 30).	Il s'est rendu au désir du prince Edouard, qui demandait à être placé à Halifax.	28
	Lettre du prince Edouard (duc de Kent), du même jour, annonçant qu'il va avoir le commandement militaire de la Nouvelle-Ecosse. Impossible de retirer maintenant des troupes de la province de Québec; mais on aura les "Royal-Fusiliers" toujours sous la main, pour, aussitôt que le permettront les circonstances, les envoyer à Halifax.		29
7 juin, Québec.	Dorchester à Dundas (n° 31).	Les rapports reçus disent que la confédération indienne devient plus forte de jour en jour. Les apprêts d'une invasion de la Louisiane, par l'influence des intrigues françaises, ont excité la vigilance du gouverneur espagnol; ses mesures pour unir les Sauvages. Envoi de cartes représentant les postes abandonnés à la paix et la route suivie par Wayne sur le territoire indien. Il paraîtrait que les Etats ont des troupes à Presqu'Île.	31
	Carte représentant la rivière Bass et une partie de la rivière des Miamis.		44a
	Carte de la route suivie par Wayne.		44b
7 juin, Québec.	Dorchester à Dundas (n° 32).	Il suggère de séparer les salaires et pensions de certains fonctionnaires chargés d'administrer le gouvernement et autres agents, des comptes publics qui se déposent devant le Conseil législatif.	45
	Liste des salaires en question.		47
18 juin, Québec.	Monk à Dorchester.	Son quatrième rapport sur la situation politique. Y joint un rapport du solliciteur général. Le désaffectionnement	

1794.

est presque universel chez les Canadiens dans les campagnes autour de Montréal. Les sujets britanniques sont fidèles et en bonne disposition. Il n'y a pas eu d'actes séditieux dans la ville de Montréal depuis l'émeute du 25 avril dernier, jour où Leveillé devait être exposé au pilori ; mais l'esprit de sédition existe près de Montréal, et il se fait là publiquement des efforts pour empêcher l'exécution des lois de milice. Un meneur, qu'on n'a pu encore découvrir, est à Montréal, où il organise des résistances. Autres exemples de désaffection. Le blâme en revient, en grande partie, à la faiblesse, à l'inactivité des juges de paix, qui n'appliquent pas les lois. Arrestation de Dumontier pour faits de haute trahison ; détails. Les efforts déployés à Montréal pour réprimer les séditieux ont eu un excellent effet. Page 54

21 juin,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 36). Lui communique sa lettre à Hammond en réponse aux plaintes de Randolph, à l'occasion de son discours (Dorchester) aux Sauvages et de la réoccupation d'un poste au rapide du Miamis. Peu d'aide à attendre d'ici, vu la disposition des Canadiens. Les ennemis du Roi ont sujet d'espérer, si des assemblées séditieuses à Québec et à Montréal sont un augure. Discours adressé par les Espagnols aux Sauvages à la Glaise ; les Sauvages se sont unis pour s'opposer à l'invasion de leur territoire par les États. Ceux-ci se préparent à établir un poste à Presqu'Isle et des forts de communication entre ce point et Venango. Rapports qu'on a tiré sur le poste d'Oswégo. 49

21 juin,
Québec.

Le même à Hammond. Sa réponse au secrétaire Randolph est sage. Si les États avaient exécuté le traité de paix, on aurait été tenu de rendre les postes ; ce qui aurait entraîné comme conséquences l'abandon du droit de préemption à l'égard des terres indiennes et la libre navigation du Mississipi, selon l'article huit. Ne doutant pas que les États ne dusent désirer sincèrement le maintien de l'accord, le gouvernement avait fait retirer un poste placé près du rapide sur la rivière des Miamis, non loin de celui dont ils se plaignent maintenant, lequel est situé sur cette même rivière, du côté du Détroit. Ce dernier a été occupé pour conserver la traite et empêcher que le Détroit ne soit perfidement étranglé ; car ce qui s'est passé sur le lac Champlain et les instructions de Sainclair (St-Clair) étaient bien propres à diminuer la confiance du Canada dans les déclarations des États-Unis. La convention que durant les négociations tout demeurerait dans le *statu quo* était opportune ; seulement, chaque mouvement en avant sur le territoire indien, chaque achat de terres aux Sauvages, est une infraction de cette convention, et un empiétement sur le droit de préemption cédé par le Roi aux États-Unis à des conditions qu'ils n'ont jamais accomplies. Langage adopté par plusieurs pour enflammer les esprits. On eût pu s'en expliquer l'usage autrefois ; mais il est extraordinaire qu'on le reprenne aujourd'hui pour lier les habitants de l'Amérique du Nord à la politique et aux intérêts français. Si un pareil dessein offrait moins de danger, on pourrait soupçonner que quelques personnes, dans l'administration, pour des objets d'ambition particulière, visent à précipiter les États dans la guerre, et cherchent à couvrir leur manœuvre de l'apparence des excès populaires. 51

26 juillet,
Rapide du
Miamis.

McKee à Simcoe (extrait). Raconte l'établissement des différents forts sur la rivière des Miamis, depuis 1751, et aux bourgades des Miamis, depuis 1763. La possession de ces postes n'a jamais été abandonnée. Ils sont considérés comme dépendant du Détroit. 187

28 juillet,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 45). Relevés des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 70

5 août,
Québec.

Le même au même (n° 46). Lui envoie le compte rendu de l'inspection des approvisionnements apportés par la *Caroline* et destinés aux Sauvages. 71

Rapport. 72

1794.

6 août,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 47). Etat des forces militaires. S'il venait à quitter la province, Harris aurait le commandement des troupes, et Dunn administrerait le gouvernement. Page 74

7 août,
Québec.

Le même au même (n° 48). (Cette lettre est datée du 7 juillet, évidemment par erreur). Les Sauvages ont attaqué un convoi de 300 chevaux de charge, qui revenait du fort Recovery au fort Grenville. Tous ces chevaux, avec leurs conducteurs et 30 bœufs, ont été pris ou tués. Gibson, commandant du fort Recovery, à la tête d'une troupe de cavalerie, soutenue de quelque infanterie, a voulu poursuivre les Sauvages, mais il a été repoussé. Les Américains y ont perdu 50 hommes, y compris le capitaine Gibson lui-même et douze autres officiers, et 25 chevaux. Les Sauvages ont échoué dans une attaque contre le fort, où ils ont eu 17 morts et beaucoup de blessés. 75

14 août,
Rapide de
Miamis.

McKee à England. Lui envoie un discours aux Sauvages et des instructions à Miller par Wayne. A entendu par hasard Miller dire aux Sauvages que les desseins de l'armée étaient contre les Anglais, et qu'il en a juré. McKee écrira aussitôt qu'il aura appris la décision des Sauvages. 188

Instructions à Miller par Wayne, en date du 13 août. Il portera aux Sauvages le discours qui lui est confié; la vie de huit Sauvages prisonniers de Wayne dépendra de sa sûreté. 189

Serment par Christopher Miller, qu'il a été chargé par Wayne de dire aux Sauvages que, s'ils se retiraient ou venaient faire la paix, il (Wayne) n'entreprendrait rien contre eux, mais dirigerait ses desseins contre les Anglais. 190

Message de Wayne aux Sauvages pour les inviter à venir faire la paix. 191

1er septembre,
Québec.

Dorchester à Hammond. Dans la dernière guerre, on a occupé sur la rivière des Miamis des postes que l'on a abandonnés ensuite, lorsqu'ils n'étaient plus utiles. La rivière des Miamis a toujours été regardée comme une dépendance du Détroit. Mais il (Dorchester) ne mentionne pas ces faits pour amoindrir en rien le titre du Roi au territoire indien; jusqu'à ce que les Etats-Unis aient exécuté le traité, les droits du Roi restent absolument tels qu'ils étaient avant ce traité. Sa patience, sa tolérance devant les empiétements, ne donne aucun droit nouveau aux Etats-Unis, que celui de la force, qu'ils semblent décidés à exercer le plus possible. Wayne est arrivé avec son armée à la Glaise le 6 du mois dernier. Son but est non seulement d'attaquer le fort sur le Miamis, mais aussi de chasser les Anglais de ces cantons. 185

4 septembre,
Québec.

Le même à Dundas (n° 49). A reçu un papier censé être une copie de sa réponse au message des Sauvages assemblés à la rivière des Miamis l'automne dernier. Elle est passablement exacte, si l'on considère par quelles mains tout cela a passé. Un paragraphe manque, néanmoins, et il y a des changements, faits exprès, selon lui. Il connaissait la disposition amicale du gouvernement envers les Etats-Unis, et lui-même n'avait pas une autre inclination. Il avait trouvé un grand changement dans les sentiments des Etats-Unis à son retour; sous l'impulsion des Français, les affaires avaient pris rapidement un tour menaçant, et à ses yeux la rupture serait inévitable. La tactique de leurs chefs, qui est de convaincre la nation "de l'injustice et de la déloyauté insignes de nos actes," préparait les esprits aux entreprises de guerre; les Américains faisaient maintenant cause commune avec leurs amis jacobins; "les uns se demandant peut-être à quelles extrémités cette alliance pouvait les conduire; les autres prêts à tout; et tous désirant profiter de l'embaras supposé de nos affaires et se disant que nous n'oserions pas résister." Impossible, dans ces circonstances, de donner aux Sauvages aucune espérance d'obtenir la paix par la médiation britannique, et il ne voyait pas, d'ailleurs,

	de raisons de cacher son opinion. Cette opinion n'est pas changée. Sans tenir compte de sa propre inclination, ce serait folie, croit-il, de provoquer des hostilités "ou, comme parle M. le secrétaire Randolph, d'ouvrir nous-mêmes les hostilités." Il sera heureux de voir les Etats-Unis échapper aux dangers où les expose leur alliance contre nature, et adopter une politique nationale plus convenable à leurs intérêts généraux. Il demande qu'il lui soit permis de remettre son commandement, pour retourner en Angleterre à la première occasion.	Page 176
5 septembre, Québec.	Dorchester à Dundas (n ^o 50). Lui envoie copie de ses réponses à deux députations indiennes, l'une aux Sauvages des Sept-Villages, concernant leur droit aux terres sur le Saint-Laurent qui ont été colonisées par les "loyalistes", et l'autre aux Sauvages du lac des Deux-Montagnes, se plaignant de n'avoir pas de lieu d'établissement, ni de terres qu'ils puissent dire à eux. Ces derniers se sont toujours bien conduits. Il ne peut dire la même chose des Caughnawagas; mais il faut agir selon la justice. Vu l'âge avancé des colonels Butler et Campbell, il donnera à McKee une commission semblable à celle que tient Guy Johnson. Mérites de McKee. Lettre incluse de Simcoe.	179
	Réponse aux Sauvages des Sept-Villages à un conseil tenu à Montréal les 28 et 29 août.	181
	Réponse aux Sauvages du lac des Deux-Montagnes au même conseil.	184
5 septembre, Québec.	Dorchester à Dundas (n ^o 51). A informé Le Maistre que sa nomination aux fonctions de lieutenant-gouverneur de Gaspé avait été approuvée, et Mme Cox, que le roi lui donne £100 par année. Le Maistre descendra aussitôt que le permettra la saison, pour organiser la milice, etc.	194
8 septembre, Québec.	Le même au même (n ^o 52). Reçu ses dépêches. Les juges sont nommés pour le temps qu'il plaît au roi; mais en toute équité ils devraient être considérés comme inamovibles sauf forfaiture. Panet a sacrifié de son revenu en acceptant la charge de juge. Nécessité de pourvoir aux places vacantes sur le banc, notamment à celles des deux juges canadiens.	195
16 septembre, Québec.	Le même au même (n ^o 56). Signale des erreurs dans l'autorisation pour la tenue de cours martiales, et transmet l'opinion du procureur général sur leur effet.	84
	Cette opinion.	85
1er octobre, Québec.	Dorchester à Dundas (n ^o 59). Il lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et les terres de la couronne, du 19 juin au 19 septembre.	87
	Affaires d'Etat. Procès-verbal du 25 juillet. Henry Caldwell prête serment comme receveur général. Autorisations à cet effet.	88
	Rapport du comité relatif aux déboursés de la Chambre d'Assemblée.	90
	Rapport sur les états annuels des naissances, mariages et sépultures.	92
	Procès-verbal du 19 septembre. W. Osgoode, juge en chef, prête serment comme conseiller exécutif et juge d'appel.	96
	Affaires renvoyées au comité.	97
	Terres de la couronne. Procès-verbal du 25 juillet. Rapport sur les opérations du bureau de l'arpenteur général.	99
	Rapport concernant les commissaires chargés d'interroger les colons, avec des instructions.	100
	Procès-verbal du 19 septembre. Renvoi au sujet des réserves.	107
4 octobre, Whitehall.	Portland à Dorchester (n ^o 5.) Reçu ses dépêches. Sa conduite en ce qui concerne la répression des menées séditionnaires a été approuvée. En plaçant le prince Edouard dans la Nouvelle-Ecosse, il a prévenu le désir du Roi. Après la convention conclue entre Grenville et Jay il est inutile de faire une réponse détaillée à ses lettres. Il a appris avec satisfaction	

1794.

la réunion générale des Sauvages, qui fournira peut-être une occasion d'exercer une amicale médiation. A l'égard de certaine inscription de salaires dans les comptes, il laisse à sa seigneurie à juger de son opportunité. Le gouvernement n'a pas l'intention de charger les provinces de ces salaires; mais à mesure qu'elles croissent en force et en richesse, il est raisonnable qu'elles prennent graduellement à leur charge les dépenses de l'administration publique. Clarke, quoique son congé soit prolongé, est prêt à s'embarquer pour Québec au premier avis. Page 77

4 octobre,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 6.) Il lui envoie les délibérations des lords de la Trésorerie sur la réclamation de Cuthbert, pour avoir ses observations. 81

Délibération de la Trésorerie du 18 août 1789. 82

5 octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 62.) Lui transmet un nouveau rapport (n° 6) du procureur général sur l'esprit de rébellion dans le pays. 109

Rapport de Monk, en date du 2 octobre. Extension prise par la "Loyal Association," et ses bons effets. Ceia, joint à l'arrestation de séditeux, a produit une impression très favorable sur la disposition des milices, et les lois ont maintenant tout le poids convenable, si bien qu'une enquête impartiale a pu s'effectuer sur des faits de sédition, lors de procès récents devant le banc du Roi, à Montréal. Il y a encore en prison quatre individus accusés de semblables faits. Les juges de paix et les miliciens ont réprimé dans plusieurs paroisses des tentatives pour délivrer les prisonniers. La puissance de l'autorité judiciaire apparaît aussi par la fuite d'un certain nombre d'individus, qui ont cherché refuge les uns aux Etats-Unis, les autres sur les vaisseaux français. Il (Monk) espère obtenir la condamnation de ceux qui sont les plus en vue. Bons résultats de l'Acte concernant les étrangers et de la suspension de la loi de l'*habeas corpus*. La perspective de la paix avec les Etats-Unis pourra rendre plus facile le rétablissement de l'ordre; mais les principes révolutionnaires et républicains de France ont malheureusement empoisonné trop d'esprits; il faut user de la plus stricte surveillance et appliquer énergiquement les lois. 110

11 octobre,
Québec.

Dorchester à Portland. Au reçu de ses dépêches, du 11 et 15 juillet, il a donné avis à Wayne et à Simcoe de la convention conclue entre Grenville et Jay. 122

Dorchester à Wayne. Avis de la convention conclue entre Grenville et Jay, à savoir que durant les présentes négociations les choses demeureront *in statu quo*. 123

Le même à Simcoe, en date du 7. En cas que la convention n'ait pas de suite, il continuera à lui expédier des munitions de guerre pour la défense de la province. 125

20 octobre,
Québec.

Le même à Portland (n° 2). Tableau des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 5 octobre. 127

25 octobre,
Québec.

Le même au même (n° 3). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et des terres de la couronne, du 20 septembre au 20 octobre. 128

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 10 octobre. Rapport d'un comité sur une lettre des commissaires de douane concernant l'entretien d'une embarcation avec équipage pour le service douanier. 129

Résolution: en matière pécuniaire, les personnes intéressées pourront avoir copie des délibérations du conseil. 133

Rapport sur le diagramme préparé pour le lotissement des terres de la couronne non encore concédées. 133

Rapport sur le tableau des droits d'actes de concession. 135

Correspondance au sujet de cette portion des droits qui revient au gouverneur et que Dorchester refuse de recevoir pour lui-même, voulant

1794.

en rendre ainsi plus difficile l'acceptation par ses successeurs, parce qu'il la trouve peu convenable et plutôt nuisible aux intérêts du Roi. Page 139

Procès-verbal du 15 octobre. Rapport sur un avis qu'il règne aux Indes-Occidentales une fièvre maligne, et sur l'opportunité d'établir une quarantaine, avec le modèle d'une autorisation à cette fin. 142

Projet de commission autorisant des commissaires à faire prêter serment, etc., à ceux qui se présenteront pour être colons. 147

Procès-verbal du 20 octobre. Prestation du serment d'allégeance par le rév. Philippe-Jean-Louis Desjardins, vicaire général de Québec. 148

Terres de la couronne. Procès-verbal du 10 octobre. Pétitions de Abraham Cuyler, de Cornelius Cuyler, et de ce dernier pour James Cuyler. 150

Rapport sur un diagramme (v. p. 133). Diagramme D, à p. 151 A. 151

Rapport sur les droits d'actes (v. p. 135), avec correspondance. 153

Rapport sur l'avis public à donner à ceux qui demandent des terres incultes de la couronne. 159

Procès-verbal du 15 octobre. Commission pour faire prêter serment aux colons. 164

Procès-verbal du 20 octobre. Approbation d'un changement dans le détail des informations exigées de ceux qui demandent des terres. 165

4 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 4). Il lui transmet les Délibérations concernant les terres de la couronne, du 21 au 30 octobre. 170

Procès-verbal du 30 octobre. Rapport sur le diagramme E pour le tracé d'un township intérieur (v. diagramme E à p. 172 A). 171

8 novembre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 7). Accuse réception de ses dépêches, dont une partie, d'une nature militaire, ont été renvoyées à Dundas, qui y donnera son attention. Les instructions aux commissaires chargés de s'enquérir du caractère de ceux qui demandent des terres sont approuvées. Rapport satisfaisant de Monk (p. 110). Des "warrants" modifiés, pour les cours martiales, seront envoyés. 116

19 novembre, Whitehall. Le même au même (lettre personnelle). Le traité entre Grenville et Jay a été signé hier. Toutes les contestations avec les Etats d'Amérique ont été ajustées à l'amiable. Il lui envoie confidentiellement copie du traité, afin qu'il prenne les mesures voulues pour en exécuter les stipulations dans les provinces nord-américaines, et spécialement dans le Bas et le Haut-Canada. On n'a point négligé les intérêts commerciaux du Canada ni ceux de la traite avec les Sauvages. Comment on doit maintenir les relations avec ces derniers. Moyens efficaces à employer pour conserver leur amitié, et pour obtenir leur paisible consentement à la reddition des postes. Etablissement de nouveaux postes du côté canadien de la ligne établie par le traité, en vue de faciliter les rapports de commerce avec les Sauvages. Le gouvernement de S. M. désire vivement que la paix se fasse entre eux et les Etats américains. Il (Portland) engage Dorchester à employer tous ses efforts, de concert avec Hammond et Simcoe, pour amener une pacification avantageuse à tout le monde. 118

26 novembre, Whitehall. Le même au même (lettre personnelle). Ne doit pas faire connaître le traité avant l'échange des ratifications. 121

8 décembre, Whitehall. Le même au même (n° 8). Reçu ses dépêches. Approuve ses lettres à Wayne et à Simcoe. Trouve satisfaisantes les délibérations du conseil sur la répartition des terres de l'Eglise et de la Couronne, et le tableau des droits d'actes de concessions. Loue la libéralité et le patriotisme de sa seigneurie en refusant d'accepter les droits établis. Ce qui s'est fait pour décharger l'administration civile du Bas-Canada de la dépense des arpentages. 174

25 décembre, Whitehall. Le même au même. Ses dépêches ont été mises sous les yeux du Roi. Il connaît ses difficultés, la conduite violente de certain parti aux Etats-

1794.

Unis, l'inertie des Canadiens, et les semences de désaffection jetées parmi eux; mais il ne trouve pas que l'avis de son prédécesseur d'user de la plus grande tolérance, doive le porter à se démettre de son commandement. (V. p. 178). Nécessité d'une mutuelle franchise. Portland est satisfait de ses réponses aux Sauvages; il espère que la nomination de McKee nous assurera l'attachement des tribus. Est content d'apprendre que Le Maistre va organiser la milice dans le district de Gaspé. Importance de l'établissement régulier des milices canadiennes, afin de créer chez les Canadiens une disposition à défendre leur pays. La correspondance entre le colonel Campbell et le général Wayne fait honneur à l'esprit de prudence et de fermeté du colonel. La terminaison des différends avec les Etats-Unis laisse en l'état tous les postes jusqu'à l'époque fixée pour leur cession; il (Portland) espère que dans l'intervalle la disposition des Etats-Unis empêchera la répétition de disputes et de désordres dans les limites des postes de la Pointe au Fer et de Dutchman's-Point. En attendant, il faut faire attention aux défenses sur le côté anglais du lac Champlain et aux dispositions et tendances des colons qui habitent cette région. Page 197

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER.—1794.

Q. 69.—2.

1793.
5 novembre,
Québec.

Monk à l'évêque de Québec. Au sujet de la provision pour le soutien de l'Église d'Angleterre en Canada. Le droit de dîme a été créé par Acte du parlement et ne serait cédé que si les paroissiens faisaient une provision permanente. Réserves du clergé. Page 368

Rapport et opinion du procureur général sur le droit du gouverneur d'accorder des chartes créant des paroisses avec exclusion du droit des recteurs à la dîme et au casuel. Pense que cette limitation dans la charte pourrait se faire légalement par Acte de la législature de la province, soumis à la sanction de Sa Majesté, mais non par une charte. 372

Autres pièces sur ce sujet. 375 à 377

Mémoire sur le conseil exécutif, auquel devrait être appelé l'évêque de Québec. 378

20 novembre,
Québec.

L'évêque de Québec à Dundas. Est arrivé le 1er. A été surpris de voir que le *mandamus* le nommant évêque de Québec et membre du Conseil législatif n'avait pas été reçu par Dorchester. Le grand mal qui résulte de cette omission. Situation relative de l'Église catholique romaine et de l'Église anglicane; désappointement causé aux amis de celle-ci par la non-réception du *mandamus*. Se propose de visiter Trois-Rivières, William-Henry et Montréal quand les chemins seront praticables; ne pourra se rendre en Haut-Canada avant le printemps, ni même avant que ses privilèges soient officiellement reconnus. Regrette d'apprendre la différence d'opinion qui existe entre le juge en chef et le procureur général au sujet de la dîme dans les paroisses nouvellement érigées; demande des instructions sur ce point. 381

20 novembre,
Québec.

Le même au même. La maladie du juge en chef Smith; il ne peut en revenir. 384

30 décembre.

L'évêque de Lincoln à Dundas (?). Lettre contenant des papiers de l'évêque de Québec relatifs à sa nomination au conseil privé du Bas-Canada. 366

1794.
3 janvier,
Québec.

Monk à Nepean (n° 25). Au sujet du retard apporté à la décision de l'affaire de Grant. Ses efforts pour prolonger ce retard. 239

Rapport du procureur général Monk sur la pétition de William Grant, demandant au gouverneur et au commandant en chef de convoquer une cour d'appel. 241

Q. 69-2

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

83

1794.
3 janvier,
Québec. Monk à Nepean (n° 26). Ce courrier porte la nouvelle officielle que la fonction de juge en chef pour le Bas-Canada est devenue vacante ; nécessité d'y pourvoir prochainement. Il devrait y avoir aussi un juge en chef pour Montréal. S'il (Monk) était choisi pour l'une de ces fonctions, il faudrait envoyer d'Angleterre un procureur général et étendre les pouvoirs judiciaires de la colonie. On sent généralement le besoin d'avoir un juge en chef à Montréal. L'évêque de Québec et le prince Edouard désirent qu'il (Monk) soit nommé juge en chef. Sa reconnaissance envers Nepean. Page 243
- 17 janvier. W. Grant à Dundas (?). A appris qu'on s'attend à la mort de M. Smith ; recommande de lui donner Osgoode pour successeur et de nommer Monk juge en chef de Montréal. La difficulté d'avoir un bon procureur général. 203
- Janvier— Extrait d'une brochure répandue en Canada, sous le titre : " Les Français libres à leurs frères les Canadiens." 224
- 10 février,
Londres. Mme Monk à Nepean (?) Nouvelle reçue de la mort de M. Smith, juge en chef à Québec. Demande que Monk soit choisi pour la fonction. 246
- 20 mars,
Londres. La même au même. Le remercie de sa bonne lettre ; la reconnaissance qu'elle éprouve pour l'amitié dont il fait preuve envers M. Monk. 248
- 29 mars,
Québec. Monk à Nepean (n° 27). Ses derniers avis envoyés par Finlay. Le mouvement que se donnent " nos voisins " (les Etats-Unis) ; ils ne visent qu'à faire du mal. Alarme causée aux marchands par le discours de Dorchester qui semble indiquer la guerre. Le gouverneur annoncera ses nominations judiciaires et demandera approbation pour trois juges, dont deux Canadiens, Panet et de Bonne, et un Anglais, James Walker ; il annoncera probablement d'autres nominations. Le bill de judicature a été adopté par l'Assemblée ; il sera probablement transmis dans trois jours au Conseil, où sa délibération durera une quinzaine de jours. A fait le bill si complet que la sanction royale en devra être obtenue sans difficulté. Par cette loi l'administration de la justice sera grandement améliorée et deviendra satisfaisante avec le temps. Ce bill et celui de la milice occupent tout le temps de l'Assemblée. Le Conseil législatif ne fait rien. Le bill de la milice passera au comité et sera adopté (s'il doit l'être) par l'Assemblée d'ici trois semaines. Retards dans la réception des malles. Paix attendue entre les Etats et les Sauvages. 249
- 17 avril. W. Grant à Dundas. Envoie une requête du vicomte de Vaux demandant un passage au Canada pour lui et ses associés et un octroi de terres plus avantageux que ce qui paraît être autorisé. Si l'on adoptait le plan d'envoyer en Canada un corps d'émigrants français, espère que Vaux sera employé. 204
- 25 mai,
Québec. Monk au même. Est reconnaissant des sentiments bienveillants exprimés dans la lettre du 5 mars. Progrès du bill de judicature. Remerciements pour la recommandation qu'il (Monk) soit nommé juge en chef de Montréal ; espère mériter d'être juge en chef du Bas-Canada. 252
- 30 mai,
Québec. Le même au même. A écrit par la voie d'Halifax le 25. Ne sait quand le bill de judicature sera transmis pour la sanction royale ; il est remis à la fin de la session ; une loi sera adoptée alors pour donner effet à une proclamation rendue nécessaire par la diffusion des principes français. Cette loi a pour but : 1o de prévenir la venue des étrangers ; 2o de suspendre l'acte d'*habeas corpus* dans les cas de trahison ou de suspicion ; 3o de défendre les rassemblements, les discours séditionnels, la propagation des fausses nouvelles, etc., et d'augmenter les pouvoirs de la magistrature. Rend un bon service en faisant adopter telle loi et le bill de judicature. Les idées françaises sont si généralement répandues, le pays en est tellement infecté, qu'en appelant la milice on s'est rendu compte

1794.

qu'il faut à peine compter sur le concours des nouveaux sujets ; les anciens ont tous manifesté leur loyauté. Menaces des désaffectionnés contre les quelques nouveaux sujets qui ont montré de la loyauté. Il est étonnant de rencontrer ici, après un temps aussi court pour l'œuvre de corruption, la sauvagerie qui s'exhibe en France. Les démagogues, malgré la communauté d'origine, profèrent contre les paysans qui refusent de les écouter toutes sortes de menaces : de brûler leurs maisons, de les éventrer, de les décapiter et porter leurs têtes au bout de perches ; cela est prouvé par des dépositions ; ces gens-là font métier d'impunité. Ces intrigues remontent à Genest et aux consuls français. Des Canadiens aux Etats-Unis ont entretenu une correspondance avec les désaffectionnés en Canada, et des émissaires français ont été envoyés pour préparer le peuple à suivre l'exemple de la France. On s'est donné beaucoup de peine aux élections pour faire rejeter les candidats anglais ; mais les anciens sujets ne sont pas sans reproche à cet égard. Son avis est d'avoir au moins 5,000 hommes en Canada jusqu'à ce que la guerre avec la France soit finie. Bon effet qu'ont eu l'adoption du bill de judicature et l'amélioration de la administration de la justice. S'il y avait eu un juge en chef à Montréal, la tentative récente de libérer un prisonnier condamné n'aurait pas eu lieu. L'importance de Montréal appelle l'attention de ceux qui administrent la justice. Le solliciteur général devrait résider à Montréal, de même que le lieutenant-gouverneur dès son arrivée dans la province. Une aide militaire additionnelle donnerait la sécurité et assurerait l'obéissance. Les arrestations opérées ont produit un effet considérable. Page 254

6 juin,
Québec.

Monk à Dundas. Le bill de judicature a passé et est réservé. 1. Observations sur le bill dont, il envoie un résumé. 2. Observations sur certaines parties du bill. 3. Sur les parties omises. Croit que cette loi perfectionne beaucoup les pouvoirs judiciaires de la colonie. Donne un aperçu des concessions originaires jusqu'à 1700 ; la révision en 1711 ; la pratique depuis 1763, dont on s'est beaucoup plaint. L'une des clauses du bill lève le doute qui existe quant au pouvoir des cours de prononcer sur ces sujets. Propose de rétablir, en les conférant au procureur général, les pouvoirs qu'avait l'avocat général sous le régime français pour protéger le paysan contre les exactions des seigneurs ; le bon effet qu'aurait une telle mesure pour prévenir les actes séditieux, etc. 261

N^o 1. Titres du bill de judicature adopté en mai 1794. 268

Cour d'appel. 275

Dispositions spéciales, coroners, habeas corpus, etc. 277

Ordonnances abrogées. 278

Tableau des jours de session des cours pendant l'année. 280

N^o 2. Observations sur le bill de judicature. 282

N^o 3. Parties d'un bill adopté par le Conseil législatif en avril 1793, qui ont été retranchées du bill du mois de mai 1794 ; aussi parties ajoutées au dernier, qui ne se trouvaient pas dans le premier. 289

6 juin,
Québec.

Monk à Dundas. Observations sur les fonctions de juge en chef à Montréal ; par cette nouvelle nomination on diminuera le travail du juge en chef du Bas-Canada. Importance de nommer le second juge en chef aux conseils législatif et exécutif. 294

6 juin,
Québec.

Le même à Nepean (n^o 33). Remercie pour l'espoir qui lui est donné d'être nommé juge en chef du banc du Roi à Montréal. Appelle l'attention sur l'étendue des devoirs et sur l'insuffisance du traitement, ce qu'il a déjà fait observer à Dundas. Clarke peut parler de ses services (de Monk). Les perspectives de paix avec les Etats-Unis le rassurent, car il connaît les dispositions du peuple de ce pays (le Canada). Croit avoir de bonnes raisons d'écrire à Dundas que le gouvernement doit surveiller la conduite des seigneurs, qui se livrent aux exactions et à l'oppression et

1794.

tournissent par là aux malintentionnés leurs meilleurs arguments contre le gouvernement britannique. Importance de faire un choix prudent pour la charge de procureur général. Page 297

17 juin,
Québec.

Monk à Nepean (n^o 34). Appelle l'attention sur le retard calculé de la législature par rapport au bill de judicature; il devrait être retourné aussitôt que possible avec un ordre de le mettre à exécution. Recommande la destitution du shérif de Montréal à cause de la délivrance de prisonniers sous sa garde. Il importe beaucoup que le lieutenant-gouverneur, le juge en chef et le solliciteur général habitent Montréal. Inconvénients causés par l'absence du chef du département indien. Observations sur la démission de Caldwell de la milice. Absorption du numéraire par les paysans; nécessité d'envoyer £50,000 en argent avec les troupes. Conduite de Grant et de Panet, qui se sont opposés aux bills de judicature et des étrangers. Le dernier a craint de pousser trop loin son opposition et a voté pour le bills des étrangers. 301

17 juin,
Québec.

Monk à Dundas. Expose la désaffection qui existe dans la province; dit que les Canadiens en général ne prendront pas les armes pour repousser un ennemi étranger. Ce sentiment est tel que non seulement il peut les porter à prendre les armes contre le gouvernement, mais que les fonctionnaires et les sujets loyaux ont été voués à la mort pour le moment où les Français arriveront; Dumontier a émis l'avis de forcer les prisons et de massacrer les Anglais et les retraités. Il n'a pas été le seul à donner cet avis. Conduite blâmable d'un magistrat et du shérif. Nécessité de pouvoirs judiciaires étendus dans le district de Montréal, et d'une forte police. Les efforts d'un parti aux Etats-Unis pour pousser le gouvernement fédéral à la guerre contre la Grande-Bretagne et à une attaque contre la province, ont sans doute été signalés au ministère. Envoie des documents sur la délivrance par la force de prisonniers à Montréal. 304

Extrait d'une lettre de Beckwith. Des loges de francs-maçons ont été établies dans le Vermont pour entretenir une correspondance avec Montréal. 308

Rapport du shérif (E. W. Gray) sur la délivrance de Léveillé, condamné au pilori. 309

Jugement contre Léveillé pour filouterie; condamné au pilori. 313

Rapport par J. Reid, greffier de paix, de la sentence contre Léveillé; tumulte pour le délivrer de prison. Arrestation des émeutiers et leur admission à caution par les magistrats, etc. 314

Déposition d'Alexis Monjeon contre Dumontier. 317

Déposition de Richard Corbin. 320

5 juillet,
Québec.

Monk à Dundas. Bon effet d'une association loyale dans la Nouvelle-Ecosse pendant la rébellion de 1775. Des associations semblables se forment actuellement dans le Bas-Canada et promettent d'avoir un excellent effet. Envoie copie des statuts de l'association. Le grand bien que produit l'Acte des aubains. Les Etats de New-York et de Vermont construisent des forts. 234

Constitution de l'Association loyale, avec les noms des signataires. 326

Rapport des assemblées et autres documents avec de nouveaux noms. 332-357

juillet,
Rapide du
Miamis.

McKee à Chew. Les Sauvages, au nombre de 2,000, ont pris et tué 300 chevaux de bât et environ 60 conducteurs, près du fort Recovery. Les chevaux chargés de farine, avaient été amenés la veille de l'arrivée des Sauvages. L'escorte, qui n'avait pas quitté le fort quand l'attaque a commencé, a fait une sortie, mais a été repoussée et a eu environ 50 hommes tués avec 25 ou 30 chevaux de troupe. De leur côté, les Sauvages, qui ont essayé de prendre le fort d'assaut, ont été repoussés avec une perte de 17 tués et autant de blessés; le lendemain, ils sont retournés à la Glaise, n'ayant plus

1794.

de provisions. Tous les Sauvages des lacs et ceux de Michillimakinac sont arrivés ici de la Glaise. Les derniers ne resteront pas, parce qu'ils ont beaucoup de chevelures et de prisonniers. Les Sauvages d'ici souffriront ainsi une diminution de force par l'effet de cet exemple sur les autres tribus. Ne peut les retenir ni leur donner de munitions; craint pour le sort des postes. Des arrangements devraient être pris pour ravitailler les forts, si on y attache de l'importance. Page 233

12 juillet,
Londres.

Lettre de Finlay à King, lui demandant de l'aider à obtenir du secrétaire d'État le règlement de sa réclamation d'indemnité, afin qu'il puisse retourner au Canada en août par le dernier vaisseau qui partira cette année pour Québec. Ses services reconnus par lord Dorchester, qui veut lui concéder les forges du Saint-Maurice, etc.; il ne désire pas toutefois les demander, vu les frais déjà faits pour leur exploitation par les locaux actuels, Davison et Lees. Le travail que lui cause, en sa qualité de président des comités du conseil, la connaissance qu'il a du français. A été constamment employé aux affaires des terres depuis 1786; les journaux du conseil font voir combien cette besogne a été considérable; elle ne serait pas trop payée à £300 par année; il a fait la fonction d'interprète à la cour d'appel; a traduit et transcrit en français les jugements de cette cour; a été secrétaire de la Société d'agriculture, dont il a tenu les procès-verbaux en anglais et en français; a été greffier de la couronne en chancellerie. N'a reçu aucune rémunération pour tous ces services. Prie le secrétaire d'État de lui accorder la récompense qu'il trouvera convenable, à moins que lord Dorchester n'en soit regardé comme le juge le plus compétent. En attendant qu'on lui fasse droit, désire que la Trésorerie recommande au maître général des Postes de laisser en suspens la requête de son département. 207

14 juillet,
Londres.

James Cuthbert, jun., à Nepean. Communique une lettre de lord Balcarras témoignant des services de son père. Au sujet du renvoi des réclamations de son père à l'examen de lord Dorchester, demande que sa seigneurie ait instruction non seulement de décider quelle somme il faut accorder, mais encore de tirer pour cette somme. 205

31 juillet,
Québec.

Monk à Dundas (personnelle). Léveillé, condamné au pilori pour filouterie, a été repris, puis gracié par le gouverneur à la requête des magistrats. L'un des meneurs de l'émeute a été arrêté et subira son procès. Diffusion des associations loyales et leurs bons effets; en dépit des efforts d'émissaires secrets des États, les principes de loyauté gagnent du terrain et le pays se prépare à la résistance. La milice va être appelée de nouveau; on veut éprouver par là sa loyauté; la force de l'exécutif s'accroît. Félicitations sur les récents succès de la flotte. Les natifs de France ne seront pas admis dans la province sans un passeport; plusieurs ont tenté de pénétrer dans la province et donné lieu à des soupçons sur leurs intentions. Dorchester est à la veille de visiter une partie de la province. 358

4 août,
Montréal.

Chew à sir John Johnson. Envoie un extrait d'une lettre de McKee annonçant que les États-Unis ont érigé un fort à la rivière aux Boeufs, à 12 milles de Presqu'île. Discours énergiques envoyés par les six nations au Président. Elles se joindront probablement aux nations de l'Ouest si le fort n'est pas ôté. Expressions vives de Corn-Planter. 233

6 août,
Québec.

Monk à Dundas (personnelle). Arrestation de deux frères Dorion, accusés de menées de trahison. 361

11 août,
Londres.

Finlay à King. A lu le memorandum relatif aux terres de la couronne et y a ajouté quelques observations. Les postulants pour des terres se plaignent des mauvais effets produits par le projet de réserves, et des empêchements causés à la colonisation par la non-fixation des droits d'acte. Nécessité de fixer les droits de patentes de terres. Présume que lord Dorchester s'en est occupé après qu'il (Finlay) a quitté Québec.

1794.

Quelle faveur il lui ferait s'il engageait le duc de Portland à lui accorder une récompense raisonnable pour ses services (de Finlay) Voudrait être nommé auditeur pour le Canada, ou assistant-auditeur, si la patente de Cholmondeley comprend cette province. Demande aussi à être nommé président du comité des terres avec les droits portés au tableau, et à être nommé commissaire pour délimiter la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Ne pourra venir par New-York; espère que ses affaires seront réglées à temps pour prendre la voie d'Halifax en septembre.

Page 211

Mémoires relatifs aux terres de la couronne. 215, 217, 219, 221

15 août,
College of
Arms.

Isaac Heard à King. Envoie les armes de l'évêché de Québec, avec le compte des frais et honoraires, s'élevant à £48.18.6. 229

21 août,
Greenock.

Le capitaine Lawrence Gillespie à Dundas. A délivré au Post-Office les dépêches du gouverneur général du Canada. Remercie avec gratitude pour sa promotion; le mauvais état de sa santé l'a forcé de quitter les Indes-Occidentales. A son arrivée à New-York, il s'était rendu à Québec, à la demande de sir John Temple, avec des dépêches pour Dorchester. 227

15 septembre,
Québec.

L'évêque de Québec à Dundas. A fini la visite de son diocèse. Remonté le fleuve de Montréal à Kingston; traversé à Niagara; en revenant, remonté la baie de Quinté jusqu'à Fredericksburg. A tenu un service de confirmation partout où il y avait un ministre. Etat florissant de la province supérieure; détails. La religion dans un état déplorable. De Montréal à Kingston, pas une église ou lieu de culte, excepté une chapelle luthérienne, et une ou deux presbytériennes. L'instruction est limitée à ces petites congrégations, et à celles où viennent des méthodistes ambulants. Une petite église à Kingston. Le long de la baie de Quinté, dans une région bien peuplée, on ne rencontre qu'un ministre; à Niagara, il y a un ministre, mais pas d'église. Vif désir de recevoir l'instruction religieuse dans le diocèse. Une église devrait être construite sans retard à Cornwall; un autre ministre est nécessaire à la baie de Quinté et devrait être placé à Adolphustown; il en faut un aussi à Détroit, et un à York. Un salaire convenable est indispensable, les choses nécessaires à la vie étant très chères dans la Haut-Canada. Pour la construction d'églises, Simcoe a eu la promesse d'une somme égale à celle allouée à la Nouvelle-Ecosse. Importance d'envoyer de suite des ministres de l'Eglise d'Angleterre, afin de s'attacher la population du Haut-Canada, mesure également désirable au point de vue politique et au point de vue religieux; la construction d'églises et la présence de ministres donneront de l'essor à la colonisation. Les hommes bien pensants se refusent à amener leurs familles où elles seraient privées des bienfaits de l'instruction religieuse. Espère que dans l'esprit du gouvernement ces raisons l'emporteront sur les considérations de dépense. Recommande que Addison, ministre à Niagara, reçoive la même allocation que celle donnée aux autres ministres. Dans le Bas-Canada, l'Eglise d'Angleterre est dans une situation moins dégradante que celle où il l'a trouvée à son arrivée. Les ministres suisses qui officiaient alors à Québec et à Montréal lisaient l'anglais si imparfaitement qu'ils étaient inintelligibles; mauvaise réputation du ministre des Trois-Rivières. Son frère (le frère de l'évêque) et le chapelain ont rempli tous les devoirs du ministère à Québec; M. Toosey est arrivé et va prendre la fonction; M. Mountain sera assistant aux Trois-Rivières. Delisle est mort à Montréal; Tunstall lui succède. Il y a un bon ministre à William-Henry (Sorel). Nécessité d'avoir une église convenable à Québec. Désavantage de ne pouvoir avoir de service que par la permission de l'évêque catholique romain, et une fois seulement le dimanche; ne s'est pas encore arrêté à un plan

1794.

pour construire une église. Recommande la création de bonnes écoles de grammaire, au lieu du système plus étendu d'éducation proposé par le conseil. Si l'on juge à propos d'envoyer des clergymen et un instituteur dans le Haut-Canada, on pourrait consulter l'évêque de Lincoln. Désire avoir des instructions au sujet de la dîme. Page 385

19 septembre,
Québec.

Monk à Nepean (n^o 36.) Aux assises de Montréal, il y a eu sept condamnations pour trahison; quatre ou cinq cas d'un caractère plus grave ont été remis. Une tentative a été faite pour forcer la prison à main armée, mais de promptes mesures ont intimidé les rebelles: ils avaient été jusqu'à dépêcher des courriers dans les campagnes pour exciter la population à prendre les armes et pour brûler les maisons de ceux qui refuseraient de se joindre au mouvement. Le complot éclata par un commencement d'exécution trois jours après l'ajournement de la cour, et après que le juge en chef et lui-même (Monk) furent partis pour Québec. Effet du pardon de Léveillé. Insiste encore sur la nécessité, que le gouverneur général et le solliciteur général résident à Montréal. 362

23 septembre,
Twickenham.

Sir John Johnson à King (?) Envoie des extraits de lettres de Chew, secrétaire, et de McKee, agent des affaires indiennes. 231
(Extraits inscrits à leurs dates respectives).

4 octobre,
Québec.

L'évêque de Québec à King. Demande instamment le règlement de la question du salaire des délégués. La découverte des conspirations qui s'ourdissaient va faire ouvrir les yeux au peuple d'Angleterre sur les horreurs dont on était menacé; la nouvelle force donnée à l'administration lui assurera, il l'espère, la confiance du peuple. La retraite de Wayne enlève au Haut-Canada toute crainte pour le présent, et le résultat de la mission de Jay semble assurer une paix durable. 396

26 octobre,
Québec.

Desjardins à King (en français). A envoyé des lettres à ses soins; le remercie de sa bonté envers les ecclésiastiques français. Demande trois passeports: un pour M. Delavan, chanoine de Saint-Martin de Tours, présentement à Baltimore; un pour M. Chicoisneau, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice, et le troisième pour Joseph Dupont, de Charbar de Vergore, qui revient des Etats-Unis. Dorchester refuse de laisser entrer en Canada quiconque n'est pas muni d'un passeport du secrétaire d'Etat. Espère avoir ceux qu'il demande; il connaît les destinataires et peut répondre d'eux. 235

3 novembre,
Québec.

L'évêque de Québec à King (?) Au sujet du salaire de ses délégués. Le salaire de M. Stuart ne devrait pas être inférieur à celui de M. Toosey pour les raisons données. Services de M. Stuart. Difficultés qu'ils ont tous deux par suite des conditions de leurs nominations. 236

3 novembre,
Québec.

Le même au même. Au sujet du salaire de ses délégués, (voir p. 236). 402

14 novembre,
Whitehall.

Portland à l'évêque de Québec. Satisfait de voir qu'il (l'évêque) a fait sa première visite. Recommandera d'allouer un supplément de £500 (à augmenter au besoin) pour la construction des églises qui seront nécessaires au culte divin. Espère que cette allocation sera utilisée le mieux possible par lui et par ceux auxquels elle sera accordée. La destination en est laissée à lui et à Simcoe, mais il faudra avoir soin de ne rien dépenser au delà de la ligne du traité. Est fâché de voir que le haut prix des choses nécessaires à la vie exige un revenu plus élevé qu'il ne le faudrait autrement; mais il n'y a pas de doute que l'Acte des recoteries comprend la dîme, ce qui dispenserait de faire un supplément; compte qu'un petit salaire du gouvernement et une aide de la Société pour la propagation de l'Évangile, suffiront pour l'entretien convenable des titulaires. 398

18 novembre,
Québec.

Monk à Dundas (personnelle). Remerciements pour sa promotion. A envoyé, il espère, son dernier rapport officiel à Dorchester. La froideur de sa seigneurie lui a été très sensible; il a dû dans ses rapports raconter

1794.

ses services pour les faire parvenir à la connaissance de Sa Majesté. Sa dernière dépêche fera voir que la paix et la soumission ont succédé à la sédition et à la déloyauté; c'est une consolation pour lui de savoir que cet heureux résultat est dû à ses soins et à ses efforts. Nouveau retard en ce qui concerne le bill de judicature, venant de ce que la sanction du Roi n'a pas été reçue officiellement. Importance du choix d'un nouveau procureur général. Page 407

20 novembre,
Québec.

L'évêque de Québec à King. Appelle l'attention sur une erreur dans sa lettre à Dundas, du 15 septembre, concernant le manque de lieux destinés au culte, entre Montréal et Kingston: entre Montréal et la Pointe au Baudet (trajet de 50 milles) il a vu deux églises catholiques romaines, et on lui dit qu'il y en a six. L'erreur vient de ce qu'il parlait des protestants seulement. De la Pointe au Baudet à Kingston, à l'exception d'un petit groupe d'Écossais catholiques romains, qui n'ont pas d'église, la population est toute protestante, comme sur la baie de Quinté. 404

20 novembre,
Québec.

Monk à Dundas. Capture du paquebot d'août avec les dépêches. Retard dans la réception de la sanction royale donnée au bill de judicature; croit que la lettre du secrétaire est suffisante pour autoriser le gouverneur à déclarer la sanction; la question sera soumise au conseil. 410

21 novembre,
Québec.

Le même au même. Le conseil est d'avis que la communication du secrétaire annonçant que le Roi a sanctionné le bill de judicature est suffisante pour que la sanction en soit déclarée. Proclamation ordonnée conformément. 412

Sans date.

Mémoire (secret et confidentiel) du juge en chef Osgoode mettant en garde contre la proposition de Simcoe d'adjuger l'entreprise des fournitures de farine à certains individus (non nommés). Si l'adjudication lui était laissée, il pourrait faire adopter ce qu'il voudrait dans une Chambre dont tous les membres sont des *farmers*. Ce procédé n'est pas équitable. 406

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 70.

1794.
11 mai,
Halifax.

Wentworth à Dorchester. Avantage qu'il y aurait à transférer les Fusiliers-Royaux à Halifax. Ils pourraient y être amenés par les frégates de la station, sans dépense de ports. Page 92

12 mai,
Halifax.

Le duc de Kent au même. Est arrivé; demande à être stationné à ce port, et que son régiment, les Fusiliers-Royaux, soit envoyé à la Nouvelle-Écosse, ou comme renfort, ou pour y relever le 4^e régiment. Ayant été mis au poste de major général dans l'état-major des Indes-Occidentales, il est le second en commandement dans l'Amérique du Nord, Clarke étant absent. 90

7 juin,
Québec.

Dorchester au duc de Kent. Il doit avoir le commandement dans la Nouvelle-Écosse, cela est parfaitement correct. Le caractère réfractaire des Canadiens rend nécessaire une force considérable pour la conservation de la province; ne peut donc envoyer les Fusiliers-Royaux, mais les tient en réserve pour le cas où un changement permettrait de les transférer à Halifax. 93

7 juin,
Québec.

Le même à Wentworth. La situation du Canada ne permet point de diminuer le petit nombre des troupes. 94

22 juin,
Frédéricton.

Le duc de Kent à Dorchester. Relativement à la substitution des Fusiliers-Royaux au 4^e régiment, ce dernier est bien égal sinon supérieur au premier. 95

9 juillet,
Halifax.

Le même au même. Demande que, s'il doit rester ici et que son régiment doit remplacer le 4^e, le capitaine Vesey soit nommé major de brigade, et le lieutenant Smith, des Fusiliers-Royaux, major de place. 99

1794.
11 juillet,
Québec.

Dorchester à Simcoe. N'a rien appris au sujet des émigrants français à Albany, ni de ce Desjardins qui avait demandé la permission d'acheter des provisions dans le Haut-Canada pour un établissement sur le Genesée; cette demande a paru insidieuse, de même que la requête de Williamson. Violence de ce dernier, qui a été autrefois capitaine au 25^e régiment; bien que le traité ait été promptement exécuté dans les Etats de l'Atlantique, les Etats-Unis ont refusé de s'y conformer quand ils ont cru ses conditions contraires à leurs intérêts, de sorte que pour notre sécurité nous avons dû suspendre la partie du traité relative au pays indien et à ses postes, et maintenir la suprématie du Roi sur ce territoire, en attendant l'exécution complète du traité par les Etats-Unis, qui s'avancent aujourd'hui pour prendre possession; ils prétendent que le pays indien est à eux; et ils réclament comme droits incontestables des privilèges qui leur ont été concédés à des conditions qu'ils n'ont jamais remplies, et comme frontière reconnue, la ligne marquée dans le traité. Ils ont tenté de tirer des officiers du Roi des paroles, des expressions imprudentes dont ils pussent se prévaloir comme étant une reconnaissance de leurs prétentions et une justification de leur conduite. S'ils persistent à former des établissements sur les lacs ou près des postes, il faudra demander une explication et remettre une protestation, etc. Ce qu'il fera en cas de guerre.

Page 118

Formule de protestation.

121

19 juillet,
Québec.

Dorchester au duc de Kent. L'objection contre le changement des régiments, à savoir que la Nouvelle-Ecosse serait quelque temps dépourvue de troupes, est laissée à l'appréciation du duc. Les Fusiliers-Royaux seront prêts à l'arrivée du 4^e.

24 juillet,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n^o 27). Proposition chiffrée; croit que cet arrangement serait avantageux et économique.

1

24 juillet,
Rapide du
Miamis.

Renseignements de John Voris, prisonnier, sur les affaires au fort Washington, au fort Recovery, etc.; noms des officiers tués. Le temps de service de la plupart des soldats est à la veille d'expirer, et ils ne veulent pas se rengager à cause du traitement cruel qu'ils ont subi; état des forts; leur armement, etc.

15

26 juillet,
Rapide du
Miamis.

McKee à Simcoe. La séparation des Sauvages a été empêchée; les chefs des différentes nations ont envoyé des messages à leurs villages pour demander des guerriers. Cela entraînera une grande consommation de provisions; il faut donc en envoyer. Les Sauvages des environs des forts interrompent les communications de Wayne. Mouvements des Sauvages. Prisonniers amenés. Recommande de punir sévèrement ceux qui vendent du rhum aux Sauvages. Intrigues des traitants français. Les provisions pour les Sauvages ne sont pas encore arrivées. Longue occupation par la Grande-Bretagne des postes sur le Miamis et dans les villages miamis, regardés comme des dépendances de Détroit. Arrivée de différentes tribus indiennes pour le conseil.

11

28 juillet,
Québec.

Dorchester au duc de Kent. La nomination des majors de brigade était, par ordre de Sa Majesté, laissée au commandant en chef; mais les majors de brigade et de fort ont été, depuis cet ordre, nommés directement par le War-Office. Ne sait guère quel pouvoir lui revient en cette matière.

100

Suivent des extraits d'ordres du War-Office contenant telles nominations.

101

5 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n^o 29). Envoie cette lettre par le capitaine Vandeleur, ci-devant de la garnison du fort des Miamis. Les Sauvages ont surpris un convoi; leur attaque du fort Recovery et leur échec; leur retour dans leurs villages, après avoir laissé des coureurs pour les avertir si Wayne avançait. Les chefs ont demandé de l'aide au colonel England. Le fort des Miamis est en parfait état de réparation. Les troupes

1794.

des Etats-Unis ne se sont pas établies à Presqu'Île. Le Planteur-de-Mais a fait appel aux guerriers pour aider à conduire les femmes et les enfants en lieu sûr; il y a toute apparence d'hostilités entre lui et les Etats-Unis. Les Onondagas ont quitté le Genesée; les Onéidas ont été invités à se joindre à la Confédération. New-York établit des postes au fort Stanwix, au fort Brewerton et à la chute d'Oswégo et se propose d'en avoir un pour couvrir les salines d'Onodago. Les habitants du pays de Genesée s'en vont et ne sont point remplacés par de nouveaux colons; plusieurs ont émigré dans cette province-ci. Il est clair que, du côté de l'ouest, les Sauvages ne peuvent se maintenir contre la chaîne des garnisons, ni empêcher la marche en avant de Wayne sans être secourus; ce secours devrait aller jusqu'à la démolition du fort Recovery, et si possible, du fort Jefferson, ou du camp retranché de Grenville. Dispositions nécessaires pour couvrir le Haut-Canada. On doit pouvoir fournir à la province sans difficulté un gros renfort de marins et de troupes de terre. A tout fait pour hâter la construction de canonnières. Page 7

10 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Le lieutenant Sheaffe et un autre officier ont été envoyés à Sodus pour protester contre la création de cet établissement et de plusieurs autres. Croit que Desjardins est agent d'une compagnie de Paris. A déjà exprimé ses vues sur la défense. Entre dans des détails. 122

15, 16 août,
Halifax.

Correspondance entre le duc de Kent et Wentworth au sujet du remplacement du 4^e régiment stationné à Terre-Neuve par le régiment de la Nouvelle-Ecosse. 106 à 110

18 août,
Halifax.

Le duc de Kent à Dorchester. Comment il propose de faire relever le 4^e par les Fusiliers Royaux, sans la dépense de transports. Une partie des Fusiliers pourront être transférés de Québec à Halifax à l'arrivée des troupes qui sont présentement sur l'île de Saint-Pierre. Communique copie de sa correspondance avec Wentworth pour montrer qu'il a agi à propos en envoyant un détachement du régiment de la Nouvelle-Ecosse à Terre-Neuve pour relever un détachement du 4^e. Parle encore des grades de major de brigade et de major de place. 102

21 août,
Fort des Miamis.

Le major Campbell au lieutenant-colonel England. A envoyé une lettre qui devait être transmise par McKee. Engagement entre les Américains et les Sauvages; les derniers ont été battus et se sont retirés au-dessous du poste. Envoie sa correspondance avec Wayne sur ce qu'il est venu se poster presque à portée des canons du fort. Réponse hautaine de Wayne. Agira avec prudence, mais si le fort est insulté, ce ne sera pas avec impunité. Espère avoir des renforts. Est heureux que le combat se soit terminé hier sans l'avoir amené dans le conflit. Sa situation est extraordinaire. Des centaines de cavaliers américains parcourent les bois aux alentours, et leurs officiers observent le poste du haut de l'île McKee. Envoie des renseignements communiqués par un déserteur. Le tambour Bevan a déserté ce matin. 22

22 août,
Fort des Miamis.

Le même au même. Envoie un double de la lettre précédente et de ses incluses. Espère que sa conduite a été approuvée; sa situation difficile; les conséquences d'une action hâtive pourraient être très graves. La garnison a ses armes chargées et tient la nuit des postes d'alarme. Les déserteurs rapportent que Wayne est à court de provisions. En sommant le fort de se rendre, Wayne donne à entendre qu'il va l'attaquer, mais il (Campbell), ne croit pas qu'il pousse si loin la témérité; précautions contre la surprise; la grosse artillerie peut seule mettre le fort en danger. Attend un renfort, mais espère tenir s'il ne le reçoit pas. Une armée de 3,000 à 4,000 hommes contre un petit fort qui n'est soutenu par aucun autre, c'est une situation sérieuse. Ne peut dire ce que sont devenus les Sauvages depuis la bataille. Ne sait quel est le dessein de Wayne, qui brûle les cabanes et le foin sur l'île McKee. Wayne a fait

1794.

insolemment la reconnaissance du fort; il ne continuera pas ainsi avec impunité. Espère voir arriver bientôt quelque renfort. Page 25

(Incluses.) Correspondance entre Campbell et Wayne :

(1) Campbell à Wayne, 21 août. Désire savoir comment il doit envisager le fait qu'une armée des Etats-Unis vient prendre poste presque à portée des canons du fort des Miamis. 28

(2) Wayne à Campbell, même date. La réponse la plus satisfaisante lui a été donnée par la bouche de ses fusils dans l'action qui a eu lieu contre les Sauvages près du poste. Si les Sauvages eussent fui dans la direction du fort, les canons de celui-ci n'auraient guère retardé le progrès de son armée victorieuse. Ce fort n'existait pas au commencement de la guerre entre les Sauvages et les Etats-Unis. 30

(3) Campbell à Wayne, 22 août. Bien que sa lettre d'hier (de Wayne) pût le justifier de faire acte d'hostilité, cependant, désireux d'éviter une responsabilité redoutable, il n'a pas voulu ressentir l'insulte au drapeau, faite par ses hommes (de Wayne) qui se sont approchés du fort à portée de pistolet, non isolément mais en nombre, et leurs armes à la main. S'ils continuent ces démonstrations menaçantes, il sera forcé d'avoir recours à des mesures qu'un grand nombre déplorera chez chaque nation, et qu'il aura, Dieu lui en est témoin, cherché à prévenir de tout son pouvoir. 32

(4) Wayne à Campbell, même date. Reconnaît que les deux pays ne sont pas en guerre, à moins qu'on ne regarde comme fait d'hostilité l'établissement de son fort dans les limites du territoire des Etats-Unis. Le somme de retirer ses troupes, son artillerie et ses magasins au poste le plus voisin qui était occupé par les troupes de Sa Majesté Britannique à la paix de 1783, ce qu'il lui sera permis de faire sans être inquiété. 34

(5) Campbell à Wayne. La question des postes doit être laissée à la décision des ambassadeurs des différentes nations; ses devoirs sont militaires. N'abandonnera pas son poste avant d'avoir reçu des ordres de ceux sous qui il sert. L'avertit que son armée ne doit pas avancer à portée de canon sans s'attendre à en subir les conséquences. Bien que son rôle (Campbell) soit entièrement militaire, cependant il croit devoir ajouter qu'il se trompe beaucoup si, de fait, le Roi n'avait pas déjà un poste sur cette rivière à l'époque mentionnée. 36

27 août,
Montréal.

Dorchester à Simcoe. Il n'y a pas encore de guerre; les mesures à prendre doivent être défensives. Rien ne peut mieux faire comprendre les intentions pacifiques des ministres du Roi que le manque de défense de la province, tandis que la conduite des Etats-Unis indique une disposition aussi hostile que celle de la Grande-Bretagne est pacifique. Etat de l'artillerie et des magasins; les approvisionnements nécessaires seront envoyés. Qu'il s'efforce de tirer le meilleur parti possible de ce qu'il a pour éviter les frais de transport. 129

30 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 34). Wayne, qui avait sommé le fort des Miamis, a retiré; il a probablement abandonné pour le présent le dessein de s'emparer de cette station. Après la défaite des Sauvages au fort Recovery, Wayne, avec un renfort de 1,500 hommes du Kentucky, s'est avancé rapidement et a établi sur la Glaise un poste protégé par quatre blockhaus. Le 20 août, il s'est approché à deux milles du poste des Miamis (voir plan p. 63 A) et a été attaqué par les Sauvages à plusieurs reprises; après avoir épuisé leurs réserves, ceux-ci ont été tournés et ont lâché pied. Ils étaient au plus 900; leurs adversaires étaient au nombre de 3,000 à 4,000; plusieurs chefs ont été tués. Wayne a eu 114 tués et 130 blessés. Envoie la correspondance entre le major Campbell et Wayne, que les Sauvages poursuivent; il manque de provisions. Loue hautement la conduite de Campbell. Toute la garnison a été malade, et ce n'est qu'en

1794.

dégarnissant Détroit que le colonel England a pu mettre le fort des Miamis en état de défense. A renforcé Turtle-Island; ne cessera pas les préparatifs. Avait heureusement fortifié tout de suite le fort des Miamis, qui autrement n'aurait pas été en état de défense. Williamson, le jour de la retraite de Wayne, a dit au lieutenant Sheaffe que le poste s'était rendu au général Scott, que les troupes avaient posé les armes et s'étaient mises en marche avec des provisions pour un jour. Félicitations sur la victoire de Howe. Espère qu'on va maintenant envoyer des marins aux lacs. Transmet un extrait d'un journal de New-York. Page 18

Extrait mentionné signé "A citizen of Vermont," exposant les droits du Vermont sur un territoire le long du lac Champlain. 3

30 août,
Détroit.

Le colonel England à Simcoe. Depuis qu'il a transmis copie de la correspondance entre Campbell et Wayne, il a reçu, le 25, des nouvelles, subséquemment confirmées, de la retraite de Wayne; on rapporte qu'il s'établira sur la Glaise pour attendre des provisions; ses mouvements seront bientôt connus, mais non par les Sauvages, dont pas un ne l'a poursuivi. Ne comprend pas cette retraite inattendue. Les Sauvages sont déçus de toute prétention aux qualités guerrières et à la valeur; leur fuite a été une panique. Campbell a dépêché un exprès à McKee pour l'informer de la retraite de Wayne, mais les Sauvages ont été aussi indifférents à sa retraite qu'ils l'avaient été à son approche. S'il s'arrête à la Glaise, on peut naturellement supposer qu'on l'apprendra, et Campbell a ordre de ne pas ralentir ses efforts pour compléter le poste. La bonne apparence de celui-ci l'a probablement préservé de l'attaque que Wayne se proposait de faire, mais dont l'ont déconseillé ses officiers. Va congédier la milice stationnée sur la Thames; elle s'est bien comportée. Disposition à la mutinerie de la milice canadienne; un meneur a été poursuivi, mais acquitté par le jury, quoique la preuve fût suffisante pour motiver une condamnation. Le détachement de l'artillerie royale et le 24^e ont été beaucoup réduits par la fièvre qui a régné tout l'été au fort des Miamis. Six hommes du 24^e sont morts et le chirurgien rapporte que plusieurs autres vont mourir dans le cours de la semaine; 120 sont présentement sur la liste des malades; craint que ceux qui réchapperont soient incapables de faire le service cet automne et ne puissent guère compter pour la garnison du fort. Wayne devait arriver à la Glaise le 26. On continuera à envoyer des exprès jusqu'au retour de la tranquillité. 39

5 septembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 35). Envoie copie d'une lettre du colonel England. Ne s'est pas déplacé, la saison étant malsaine. Outre les raisons données par le lieutenant-colonel England pour expliquer la retraite de Wayne, a appris que le Président a lancé une proclamation contre les insurgés des environs de Pittsburg, qui, quoique réunis dans le but avoué de protester contre les lois d'accise, sont certainement hostiles à l'existence du gouvernement fédéral et à ses mesures. Envoie un double de la lettre à Dorchester sur les moyens de défense. 38

5 septembre,
Navy-Hall.

Le même à Dorchester. Rapport sur les moyens de défense du Saint-Laurent. 43

8 septembre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 53). Rapports sur le peu de progrès accompli pour l'augmentation des forces du Canada. 50

Rapports.

50 A. 51 à 54

12 septembre,
Niagara.

Simcoe à Dundas (personnelle). Représente le tort sérieux fait au service par le voyage de McKee à Québec, d'après l'ordre de Dorchester. Il (Simcoe) devrait être, en sa qualité de gouverneur civil ou de commandant des troupes, le canal de communication entre le commandant en chef et le département indien et les autres départements. 55

1794.
12 septembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n^o 37). Il est bien aise d'apprendre que Dorchester a reçu instruction de lever deux bataillons provinciaux, ce qui pourra lui permettre d'occuper l'emplacement choisi pour London. Avait exprimé l'avis qu'il serait à propos de lever quatre compagnies indépendantes pour unir les Français et les Anglais, et en avait désigné les officiers; on pourrait lever 300 hommes à Glengarry avec leurs propres officiers. Insuffisance de la prime pour induire les colons à quitter leurs demeures. Les troupes britanniques offrent davantage aux vagabonds. Si la guerre se déclare, il lèvera des troupes comme il pourra, en offrant une prime égale à celle offerte pour les troupes du Roi. On va éprouver à présent la conséquence fâcheuse qu'a eue pendant la dernière guerre le refus d'accorder un rang américain et la demi-paie au corps provincial. Son désir de ne donner aucune raison pour se justifier à ceux dont le but est d'entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre. 57
- 13 septembre, Québec. Dorchester au même (n^o 54). Envoie un résumé des rapports reçus du poste des Miamis (Voir lettre de Simcoe du 30 août (n^o 34, p. 18) et incluses). 60
- 15 septembre, Québec. Le même au même (n^o 55). Lettre du 5 juillet reçue; pour prévenir toute erreur, enverra à Simcoe les parties de cette dépêche qui concernent le Haut-Canada, et copie de ses incluses. 62
- 17 septembre, Québec. Le même à Hammond. Envoie un énoncé formel des faits d'agression en réponse à ce que dit le secrétaire Randolph. Incertitude causée par les noms nouveaux que les Vermontais donnent à différents lieux. Prétention que la juridiction anglaise se limite aux murs d'enceinte des postes, ou qu'elle ne peut tout au plus s'étendre que jusqu'à la portée de leurs canons; effet de cette prétention pour la poursuite des déserteurs. 65
- 17 septembre, Québec. Rapport par Monk, procureur général, et Sewell, solliciteur général, sur les agressions contre les postes du lac Champlain. 67
Documents annexés au rapport établissant les cas d'empiètement. 72 à 88
- 20 septembre, Québec. Dorchester à Dundas. Envoie un plan indiquant la position des Sauvages et des troupes de Wayne dans l'engagement du 20 août. 63
Plan. 63a
- 20 septembre, Québec. Dorchester à Dundas (n^o 58). Transmet copie des terres et documents envoyés à Hammond au sujet des agressions qui ont eu lieu à la Pointe au Fer et à Dutchman's-Point. 64
(Incluses analysées à leurs dates respectives.)
- 24 septembre, Québec. Dorchester au duc de Kent. Les six compagnies levées dans la Nouvelle-Ecosse l'ont été à la condition qu'elles ne serviraient que dans la province; si quelques-unes ont été envoyées à Saint-Jean de Terre-Neuve, elle doivent être appelées. N'a pas plus de pouvoir de nommer aux grades de major de brigade et de major de place qu'un adjudant qui distribue des ordres. Demande comment une politique qui prive de tout pouvoir un commandant en chef à 3,000 milles de distance, peut assurer l'obéissance; cela est très extraordinaire. Si Son Altesse Royale voulait y faire allusion, les nominations seraient assurées. Quant à lui, il n'a qu'à se soumettre au bon plaisir de ceux qui ont la conduite des affaires publiques. 111
- 24 septembre, Québec. Le même à Wentworth. Le régiment de la Nouvelle-Ecosse a été levé pour servir dans cette province seulement, à l'exception de deux compagnies additionnelles qui peuvent être appelées à se rendre dans les provinces voisines. Un serviteur de la couronne peut restreindre mais ne peut étendre le service. Il importe de ne pas exposer le gouvernement au reproche d'avoir trompé les gens. 113
- 1er octobre, Québec. Le même à Dundas (n^o 60). Envoie copie de la correspondance avec le prince Edouard (duc de Kent) au sujet de sa prise de possession du commandement dans la Nouvelle-Ecosse, et de la correspondance avec le

1794.

lieutenant-gouverneur Wentworth au sujet de l'envoi d'un détachement du "Royal Nova-Scotian Volunteers" à Terre-Neuve. Demande décision sur le dernier point, le lieutenant-gouverneur différant d'avis avec lui (Dorchester). Le reste de la correspondance a trait à la nomination de majors de brigade et de majors de place. Page 89

1er octobre,
Québec.

Dorchester à Dundas (n° 61). A donné les raisons pour lesquelles sa retraite serait de l'intérêt du service du Roi. Voit par sa dernière dépêche (de Dundas) qu'il devra peut-être partir plus tôt qu'il ne s'y attendait; prépare donc toutes choses pour Simcoe, qu'on ait la paix ou qu'on ait la guerre. Envoie les plans de Simcoe pour le cas où la paix n'ayant pas lieu, la guerre serait portée dans le Haut-Canada; Simcoe serait fort aise sans doute de voir ses plans approuvés par lui (Dundas), d'autant plus qu'il (Dorchester) n'en comprend pas la portée. Espère que le commandement dans ces provinces sera donné à un homme d'une habileté supérieure à la sienne. 116

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 71—1.

1794.
27 janvier,
Québec.

Dorchester à Simcoe (n° 3). Le remercie de ses renseignements; regrette l'insuccès des démarches faites pour concilier les Sauvages et les Etats-Unis. Remarques sur les terres de la Grande-Rivière promises aux Sauvages. Nécessité d'imposer des restrictions pour empêcher ces terres de tomber entre les mains des spéculateurs; s'il faut qu'elles soient vendues, le gouvernement devrait les racheter. Il est désirable que le gouvernement ait toutes les terres qui bordent les lacs; sans cela, les communications avec les établissements de l'intérieur se trouveront interrompues; mais il ne faudrait pas se hâter d'acquérir ces terres, si par là on déplaisait aux Sauvages. Le surintendant général devrait être présent à toutes les négociations. On a trouvé un plan indiquant les terres achetées à Matchedash (dont copie a été envoyée), et un acte en blanc portant les noms des chefs; l'acte est sur une feuille de papier distincte attachée au plan. Il n'a aucune valeur et doit être rejeté; les terres dont on aura besoin devront être achetées à nouveau. Page 142

24 mai,
Québec

Dorchester à Dundas (n° 26). Le bill de judicature ayant été adopté par l'Assemblée et le bill de milice ayant fait assez de progrès pour ne laisser aucune difficulté, De Bonne a présenté un bill des étrangers. Ordre donné que 2,000 miliciens se tiennent prêts à prendre les armes; la violence du peuple aux Etats-Unis et l'influence des intrigues françaises rendent cette mesure nécessaire. Les Anglais de Québec et de Montréal se sont présentés avec beaucoup d'empressement; mais une disposition différente se montre généralement parmi les Canadiens, tant de la ville que des campagnes, à très peu d'exceptions. Croit que cela est dû à ce qu'ils ont depuis longtemps perdu l'habitude du service militaire, plutôt qu'à un sentiment de déloyauté; ils disent que le gouvernement est bon pour eux, mais qu'ils sont écrasés sous les frais de justice, et qu'ils ne sont pas protégés contre les seigneurs, comme ils l'étaient sous le régime français par l'intendant et le procureur général. La confédération des Sauvages de l'Ouest pourra faire échec dans une certaine mesure à l'esprit d'hostilité des Etats-Unis, qui ne perdront pas de vue, on doit le supposer, l'avantage à tirer des dispositions réfractaires des Canadiens. 2

25 mai,
Québec

Le même au même (n° 27). Le moment est mal choisi pour parler de la levée de deux bataillons attendu l'état d'esprit des Canadiens. Il serait impossible de former au complet un bataillon de Canadiens, excepté par le tirage dans les rangs de la milice sédentaire; ils croient

1794.

que si on les forme pour le service, ils deviendront par là soldats pour la vie; il n'y a rien de si absurde qu'ils ne puissent croire. Le jour qu'ils ont été appelés à fournir leur contingent aux deux mille hommes qui devaient se tenir prêts à marcher, ils se sont ameutés et ont refusé d'être tirés au sort. Deux réfractaires sont en prison. Les paroisses rurales menacent de venir les délivrer; il faudra quelques exemples. Rappports inclus. L'évêque a communiqué le mandamus qui lui donne le titre de lord évêque du Haut et du Bas-Canada et de conseiller législatif des deux provinces. Cela va réveiller la jalousie des Canadiens. La supériorité de leur nombre; le contingent britannique de la milice n'est que de 70 sur 2,000, ce qui ne manquera pas d'être remarqué.

Page 5

Rapport du procureur général sur l'état d'esprit de la population, avec dépositions. 8 à 36

19 juillet,
Québec.

Craigie à Dorchester. Donne des détails sur les arrangements qu'il a faits depuis 1786 pour procurer de la farine aux postes du Haut-Canada. 226

Lettres sur ce sujet datées du 15 août (p. 234) et du 3 septembre 1786 (p. 237); du 2 août (p. 241) et du 27 octobre (p. 246) 1792. 234, 237, 241, 246

12 août,
Montréal.

Affidavit de William Fortune, aide-arpen teur provincial, sur la cause de l'excès d'approvisionnement de l'expédition chargée d'arpenter six townships sur le Rideau. 135

23 août,
Miamis.

Major Buell (armée des Etats-Unis). Ordre général de Wayne sur l'action du 20 août; elle a été un brillant succès sur les Sauvages, la milice de Détroit et la garnison du fort. Effet de la victoire remportée en face d'un fort à garnison et bien armé, qui est resté silencieux pendant tout le combat, etc., etc. Remerciements aux troupes et funérailles militaires ordonnées pour les officiers tués. 110

27 août,
Près du Fort
des Miamis.

McKee à Chew. Récit détaillé de l'engagement entre Wayne et les Sauvages le 20 août. Ceux-ci ont perdu dix-neuf hommes, parmi lesquels huit principaux chefs wyandots et deux chefs outaouais. Les Américains ont eu 300 à 400 tués et blessés et ont perdu beaucoup de chevaux. 106

(Dans la lettre de Dorchester n° 15, du 1er janvier 1795.)

4 septembre,
Newark.

Rapport du levé par Jones du lac Simcoe et de la rivière à la Tranche ou Thames, transmis par Chewett à cause de la maladie de Jones. 137

9 septembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Mécontentement des Sauvages au sujet du choix des terres achetées. Demande les actes originaux de ces achats. Si sir John est revenu d'Europe, désire qu'il soit envoyé pour régler la difficulté. 134

22 septembre,
Québec.

Dorchester à Simcoe. Vu l'absence de sir John Johnson et le désordre qui s'est produit dans le département des affaires indiennes en Haut et en Bas-Canada, propose de donner la surintendance à McKee, et désire qu'il soit envoyé au siège du gouvernement afin d'avoir une consultation sur les moyens à prendre pour remédier à cet état de choses. Le renvoi (Simcoe) à sa lettre (de Dorchester) du 27 janvier, où il a exprimé son opinion sur la validité de l'acte en blanc relatif aux terres de la baie de Matchedash. Envoie extrait d'une note de sir William Johnson au sujet du traité du fort Stanwix de 1768; cette pièce lui a été transmise (à Simcoe) par Chew, en 1793, et doit être maintenant communiquée à McKee. 139

11, 12 et 14
octobre,
Brownstown.

Relation de ce qui s'est passé à un conseil de Sauvages tenu à Brownstown avec Simcoe. 210

(Dans la lettre de Dorchester n° 19 du 31 janvier, 1795.)

11 octobre au
4 novembre.

Dorchester à Portland. Les lettres (1 à 4), qui manquent dans ce volume, se trouvent au vol. Q. 69, pp. 122, 127, 128, 170.

Q. 71-1

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

97

1794.
20 octobre, Québec. Dorchester à Simcoe. Crainte du commissaire général que son département ne tombe dans la confusion par suite de la désignation de McGill pour faire les achats de provisions destinées aux troupes du Haut-Canada. Lui communique ordre de la Trésorerie. Inquiétude de Craigie parce que le rapport de McGill n'est pas accompagné de son projet (de Craigie) pour l'achat de farines dans le Haut-Canada; économie qui en résulterait. Page 221
- Ordre général ordonnant aux commissaires de se conformer aux instructions de McGill, en date du 11 septembre. 225
(Les deux pièces sont dans la lettre de Dorchester n° 19, du 31 janvier 1795.)
- 24 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Envoie copie de sa réponse au discours des Sauvages. Ils demandaient positivement l'aide des Anglais et des Six-Nations, se déclarant prêts à prendre part à une attaque immédiate contre les forts. Brant l'a avisé de leur désir qu'il (Simcoe) communiquât leur dessein à sa seigneurie. 109
- 25, 26 octobre. Compte rendu par William Johnson, interprète pour le département indien, du conseil tenu à Buffalo-Creek, avec les discours de Pickering et des chefs. 113
- 30 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester (extrait). "Je ne puis renoncer à l'espoir que les différends entre les Sauvages et les Etats-Unis prendront fin sous les auspices de Sa Majesté." 127
- 7 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 5). A reçus des dépêches. Copie de celle du 13 août a été transmise à Simcoe pour sa gouverne. 41
- 7 novembre, Détroit. Montigné à Le Maître (extrait textuel.) "Les chefs qui devoient aller le printemps dernier aux Illinois demander des terres aux Lacs et aux Renards près des Missouris, sont partis dernièrement avec les mêmes intentions; toutes les autres nations leur ont donné des colliers, de sorte que s'il n'y a rien au printemps de favorable pour eux, ils décamperont de ces côtés-là." 131
- 8 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 6). Envoie copie du rapport d'inspection des provisions reçues par l'*Augustus* pour les Sauvages. 42
Rapport. 43
- 10 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Envoie des papiers relatifs aux affaires des Six-Nations. Johnston (l'interprète) est allé au conseil des Sauvages, à leur demande, mais Pickering n'a pas voulu l'y admettre. On suppose que Pickering va proposer d'acheter toutes les terres des Sauvages sur le lac Érié de Buffalo-Creek à Sandusky, mais il n'est pas probable que les Sauvages consentent à cela. O'Beal et le Farmer's-Brother insisteront sur l'ancienne frontière. Se propose d'aller passer l'hiver dans le bas de la Province. A arrêté une conférence avec les Matchedashes pour convenir de l'achat du port de Penetanguishene ou Gloucester. Présume que l'armée des Etats-Unis sous le commandement de Lee ne rencontrera pas d'opposition de la part des insurgés, et qu'un gros corps de troupes va être stationné à Pittsburg sous prétexte de faire exécuter les mesures du gouvernement, mais en réalité dans le but d'intimider les Sauvages. 128
- 19 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 7). Déficit dans les approvisionnements indiens à Niagara; fraudes et déprédations découvertes à Lachine. Précautions à prendre. Les devoirs publics de McKee l'ont empêché de venir à Québec pour concerter des mesures en vue de mettre fin aux irrégularités qui se sont multipliées dans le Haut et dans le Bas-Canada. Le reste des approvisionnements arrivés avait été dirigé sur Montréal à bord de la *Bridget*, qui a été forcé de revenir; les subsistances vont être emmagasinées pour l'hiver. On s'attend que les Sauvages se réuniront en grand nombre à Détroit le printemps prochain pour en venir à quelque détermination sur leurs affaires; il faudra donc un surcroît de provi-

	sions. Réquisition transmise. Mode proposé pour emballer et expédier les présents destinés aux Sauvages.	Page 45
	Réquisition.	47
	Comment faire l'emballage des effets.	48
20 novembre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 8). Envoie une commission nommant Tunstall à la cure de Montréal. A sa question à propos de la dîme il a reçu pour réponse que l'allocation de £200 que lui fait le Roi tient lieu de cette redevance; ce à quoi il a acquiescé, bien que sa commission, prétend-il, lui donne droit à la dîme. Comme d'autres n'auraient peut-être pas la même modération, suggère que les termes paraissant donner des pouvoirs qui ne doivent pas être exercés, soient retranchés des commissions.	50
	Lettre de présentation remise au révérend M. Tunstall, de la paroisse de Montréal, et adressée à l'évêque, pour le faire admettre comme successeur de feu M. Delisle.	52
20 novembre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 9). Envoie le rapport (n° 7) du procureur général rendant compte des poursuites criminelles instruites au dernier terme du banc du Roi.	55
	Rapport (n° 7) par Monk, procureur général.	56
	Liste des accusations avec notes succinctes sur chaque cas.	62
20 novembre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 10). Mackenzie (plus tard sir Alexander) a envoyé un court récit de deux expéditions qu'il a faites à travers le continent. Vu la valeur de la traite des pelleteries, il importe que les ministres de Sa Majesté soient plus complètement renseignés sur ces découvertes. Comme Mackenzie passe en Angleterre, le recommande à l'attention.	70
	Relation des découvertes de Mackenzie. La narration du premier voyage commence le même jour que celle publiée; la relation du second voyage commence le 9 mai 1793. Son départ de Downs le 7 avril 1792, et son séjour d'hiver au Nord-Ouest cette année-là, y sont racontés en quelques lignes. Dans le volume paru, la relation du second voyage commence le 10 octobre 1792, et en deux chapitres se rend au mois de mai suivant.	71
22 novembre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 11). Capture par une frégate française de l' <i>Antelope</i> , qui apportait les originaux de la dépêche annonçant que le roi avait sanctionné le bill des cours de justice, et du <i>mandamus</i> de la nomination de Monk à l'emploi de juge en chef à Montréal. Il a communiqué les duplicatas au conseil, et avec l'assentiment de celui-ci il fera une proclamation pour promulguer l'Acte des cours de justice; on va préparer pour Monk une commission de juge en chef.	75
6 décembre, Québec.	Le même au même (n° 12). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 21 octobre au 29 novembre.	76
	Procès-verbal du 31 octobre. Rapport sur le diagramme d'un township de l'intérieur.	77
	Xavier de Lanaudière prête le serment d'office.	79
	Procès-verbal du 21 novembre. Correspondance et délibérations concernant l'Acte des cours de justice.	80
	Procès-verbal du 29 novembre. Monk prête serment en sa double qualité de conseiller et de juge de la cour d'appel.	83
	Projets de la proclamation en vertu de laquelle l'Acte de la judicature doit devenir exécutoire, et de la commission de Monk nommé juge en chef de Montréal.	84
	Demande par de Bonne qu'on le nomme un des juges résidents de Québec.	84
	Correspondance relative au bureau de l'arpenteur général.	85
1795. 1er janvier, Québec.	Dorchester à Portland (n° 13). Lui transmet le rapport d'inspection des marchandises apportées par la <i>Bridget</i> pour les Sauvages.	96
	Rapport.	97

1795.
1er janvier,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 14). Les lettres patentes nommant P. Amable de Bonne, John Lees, A. J. Duchesnay et John Young au conseil exécutif, ne sont pas arrivées. Tous les quatre ont néanmoins été convoqués ; mais ils ne siègeront pas en cour d'appel jusqu'à plus ample avis du bon plaisir de S. M. Opinion des juriconsultes officiels sur la manière dont l'évêque de Québec et les juges en chef Osgoode et Monk devraient être appelés au conseil. Comme toute innovation pourrait donner lieu à des doutes au sujet du mode usité jusqu'à présent, il (Dorchester) a cru qu'il valait mieux adhérer à celui-ci jusqu'à la prochaine réunion (en 1796) ; tous les membres de la chambre haute pourront ensuite être convoqués selon la formule qui sera jugée préférable. Par suite de l'adoption du bill des cours de justice, il a fallu délivrer de nouvelles commissions qui rendent stationnaires les juges. Les deux juges canadiens n'ont aucune disposition à aller à Montréal, et Panet, qui avait été choisi, a refusé cette nomination. Page 98

Formule du "writ of summons" adressé aux membres du Conseil législatif par Clarke. 100

Id. par Dorchester. 102

1er janvier,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 15). Les pertes des Sauvages, dans l'action du 20 août, n'ont pas dépassé dix-neuf morts, ce qui est bien au-dessous des premiers rapports. Au conseil tenu au village wyandot le 13 octobre, les Sauvages occidentaux ont demandé expressément l'aide des Anglais et des Six-Nations. Brant leur a conseillé de se rassembler en armes au printemps, au village huron, pour prendre une décision. Leurs villages et leurs champs de maïs ont été détruits ; ils se préparent à aller chasser à la petite rivière au Cygne sur le Miamis. La violence de Wayne et de Pickering, le 20 août et le 26 octobre, n'indique pas que les Etats-Unis soient en disposition de laisser leurs différends avec les Sauvages prendre fin sous les auspices de Sa Majesté. Les troupes réunies à Pittsburg, sous le prétexte de soutenir leur gouvernement contre les insurgés des comtés de l'ouest, paraissent destinées plutôt à intimider les Sauvages et à agir contre le Haut-Canada par le poste de la Presqu'Isle. On rapporte que les Sauvages occidentaux ont demandé à ceux du Mississipi et du Missouri de leur permettre de se retirer dans leur territoire. 104

1er janvier,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 16). En dehors des irrégularités déjà signalées, les Chippewas et les Missisaugas sont très mécontents, et ont commis des déprédations au détriment des colons qui avaient pris possession de terres réclamées par ces tribus. Croit que McKee accommodera les choses ; ses instructions lui disent de veiller à ce que les achats s'effectuent d'une manière convenable. Le salaire de feu le colonel Guy Johnson lui a été attribué. 132

1er janvier
Québec.

Dorchester à Portland (n° 16). Lui transmet les Délibérations du conseil, du 30 novembre au 6 décembre. 145

Procès-verbal du 6 décembre. Rapport sur le projet de proclamation de la sanction du bill de la judicature par Sa Majesté. 146

Proclamation. 147

31 janvier,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 18). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 7 décembre au 17 janvier) et sur les terres de la couronne (du 31 octobre à même date). 151

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 29 décembre. Nomination de de Bonne, John Lees, A. J. Duchesnay et John Young au conseil exécutif. 152

Lettre de Caldwell, receveur général, concernant les droits de quint, lods et ventes dus à la couronne (p. 153), et réponse (p. 156). 153-156

Rapport sur les comptes publics, suivi des délibérations, détails et tableaux. 158

1795.

Procès-verbal du 30 décembre. Maladie de René Chartré, prisonnier prévenu de faits de trahison ; ordonné de le recevoir à caution. Page 181

Procès-verbal du 10 janvier. A. Juchereau Duchesnay et John Young prêtent les serments d'office. 182

Nouvelle délibération au sujet de Chartré ; d'autres prisonniers seront aussi reçus à caution sous certaines conditions. 183

Comité chargé d'examiner l'état de la prison. 186

Pétition des habitants de la Rivière aux Glaïses, fief Gatineau, district des Trois-Rivières, lesquels demandent à être réunis à la paroisse de la Pointe-du-Lac. 186

Procès-verbal du 17 janvier. Rapport du comité sur l'état de la prison. 187

Rapport supplémentaire sur les comptes publics, suivi des délibérations. 191

Terres de la couronne. Procès-verbal du 29 décembre 1794 et des 10 et 17 janvier 1795. Rapports, etc., renvoyés à des comités. 192-199

Rapport recommandant d'achever le levé du Saint-Laurent. 200

Publication d'une annonce au sujet de l'arpentage des townships qui ont été concédés. 201

31 janvier,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 19). Il lui adresse un paquet de pièces relatives aux affaires indiennes et qu'il énumère. Demande une décision positive sur le point de savoir en qui réside le commandement militaire en chef. 205

Liste des incluses de diverses dates (elles ont été indiquées et analysées ci-dessus). 207

24 février,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 10). Il le prie d'user de son influence au conseil et auprès de la législature pour les engager à rendre une loi prohibant l'exportation du blé et des farines à tous pays autres que l'Angleterre et les possessions de Sa Majesté, en raison de la rareté des céréales dans la Grande-Bretagne. 37

28 février,
Whitehall.

Le même au même (n° 11). La prohibition demandée par sa lettre précédente (n° 10) devrait, outre le blé et la farine, comprendre aussi les pois. 39

31 mars,
Whitehall.

Le même au même (n° 12). Lui écrit de prendre en considération une adresse de la législature de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'admission en franchise dans cette province des produits des Indes-Occidentales, pour favoriser l'établissement de relations commerciales plus étroites entre ces Iles et le Canada. 89

6 avril,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 13). A transmis à la Trésorerie le rapport sur les marchandises pour les Sauvages, avec une recommandation de satisfaire à sa demande (Dorchester) d'un supplément de marchandises pour faire des présents aux tribus indiennes. Ne doute pas que sa seigneurie ne réussisse à réformer le service des affaires indiennes de manière à réprimer les déprédations qu'on a découvertes. Approuve les poursuites exercées en justice contre les agents qui s'en sont rendus coupables. A l'égard de la question des dîmes aux "rectors" anglicans, il le renvoie à une lettre de Dundas, du 16 septembre 1791, et dont il met un extrait sous ce pli. Pour obtenir un revenu des réserves de la couronne et du clergé, conseille d'instituer un comité du conseil exécutif qui soit chargé de leur régie. La valeur de ces terres, naturellement, augmentera à mesure que les lots voisins se mettront en culture. Lui demande de prendre l'avis des juriconsultes officiels, etc., et de lui faire rapport. Le dernier rapport du procureur général est satisfaisant ; ceux qui sont coupables de parjure devraient être traduits en justice. Les expéditions de Mackenzie sont non seulement intéressantes mais importantes aussi. Remercie Dorchester des renseignements qu'il lui a donnés sur ces voyages. Approuve sa décision de faire passer le bill de la judi-

1795.

capture. Le colonel Danseville a eu permission, à la demande du prince Edouard, de rester sur parole dans le Bas-Canada, à moins que les circonstances ne rendent ce séjour nuisible au service. Page 91

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 71-2.

1793. Suite de la correspondance avec Craigie au sujet du commissariat dans le Haut-Canada : lettres des 6 mai (p. 249), 27 mai (p. 250), 19 juillet (p. 251), 22 août (p. 253), 20 août, contenant compte des farines reçues dans le H.-C. (p. 255), 3 septembre (p. 256). Ces lettres sont toutes de 1793, Pages 249 et 256. Et lettre du 8 janvier 1795. Page 265 (Toute cette correspondance était incluse dans la dépêche de Dorchester, n° 19, du 31 juin 1795.)
1794. 26 décembre, Québec. Dorchester à McKee. Est content de lui (McKee). Il l'a nommé surintendant-adjoint des affaires indiennes et chargé de diriger le service en l'absence du surintendant général. Il lui transmet des instructions de 1787 et 1790 et d'autres supplémentaires. Achat des terres des Missisaugas. Plaintes des Caughnawagas qu'on doit établir. McKee fera une enquête sur les circonstances des soustractions à Niagara. Comment il transmettra ses comptes. 294
Instructions supplémentaires. 297
(V. lettre de Dorchester, n° 19, du 31 janvier 1795.)
1795. 21 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe. Réglemens pour l'achat des farines et la four-niture d'autres denrées alimentaires. 261
Distribution y mentionnée. 263
Formule de certificat transférable pour farine reçue. 264
- 21 janvier, Québec. Ordres généraux sur le mode à suivre pour faire les achats d'approvi-sionnements du commissariat, et en assurer la vérification. 271
Extraits d'ordres relatifs à des achats, paiemens, livraisons de rations, etc., et de dates diverses. 273-291
- 21 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe. Revient sur l'ordre donné à McKee de venir à Montréal; il aura à expliquer son retard. Les Caughnawagas se plai-gnent que leurs terres depuis la pointe au Baudet n'ont pas été payées. McKee informera et règlera. En l'absence du surintendant général, l'adjoint seul doit être employé à acheter des terres indiennes. S'il (Simcoe) ne peut assister à l'achat, il devra nommer deux personnes pour y représenter le gouvernement. N'a pas eu d'autres nouvelles des soustractions de marchandises pour les Sauvages commises à Niagara. McKee, sans doute, rendra compte de ce qui s'est passé. 292
- 31 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 20). Lui envoie un état des forces mili-taires. Effets d'habillement pour le bataillon canadien. Envoie une réquisition d'effets d'habillement et d'équipement, en cas que l'on décide de former un corps de milice au printemps. 202
Etat général des forces militaires dans l'Amérique du Nord. 304
Réquisitions d'effets d'habillement, etc. 305-306
- 31 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 21). États des entrées et des sorties de navires au port de Québec. 307
- 20 février, Québec. Le même au même (n° 22). Nécessité de bien lier ensemble les diffé-rentes provinces, pour en augmenter la force par cette union. Remise en vigueur d'un système qui a causé la rébellion et par suite le démem-brement de l'Empire. La politique maintenant semble être de diviser et subdiviser, et de former des gouvernements indépendants, au lieu de con-solider le tout comme on fait aux Etats-Unis. Tout pouvoir est retiré au gouverneur général; des communications, des instructions sont adres-

	1795.	sées à des officiers ou fonctionnaires inférieurs, en sorte que l'autorité intermédiaire est virtuellement supprimée. Le résultat de tout cela est que l'ordre est renversé. Les choses sont tout à fait favorables à l'insubordination, et on peut s'attendre à en voir bientôt les fruits.	
			Page 313
20 février, Québec.		Dorchester à Portland (n° 23). Il lui transmet les Délibérations du conseil, du 18 janvier au 14 février.	318
		Procès-verbal du 27 janvier. Liste des comptes à déposer devant le conseil exécutif.	319
		Rapport sur la pétition des habitants de la rivière aux Glaises (district des Trois-Rivières).	322
		Procès-verbal du 16 février. Rapport sur le revenu provincial et les dépenses civiles pendant l'année 1794, avec les délibérations et détails.	331
		Estimation des dépenses pour 1795, et message au Conseil et à l'Assemblée concernant les revenus et les dépenses.	359
19 mars Québec.		Dorchester à Grenville. Demande que l'on décide si le surintendant des affaires indiennes doit être ou non sous l'autorité du commandant en chef en résidence à Québec.	453
		Extrait d'une dépêche de Grenville, du 16 septembre 1791, qui porte que le surintendant des affaires indiennes dépendra du gouverneur de la province où il sera nécessaire qu'il ait sa résidence.	454
		Suit la commission de sir John Thompson, même date.	455
28 mars, Québec.		Dorchester à Portland (n° 24). Lui envoie diverses pièces relatives aux moyens pris par la législature pour pourvoir aux dépenses du gouvernement de la province.	374
		<i>Incluses</i> —A. Discours aux deux chambres, 13 novembre 1793.	374
		B. Message aux deux chambres, 29 avril 1794.	376
		C. Discours aux deux chambres, 5 janvier 1795.	380
		D. Message aux deux chambres, 16 février 1795.	382
		1. Etat des recettes—Produit du revenu casuel et territorial, du 6 janvier 1794, au 5 janvier 1795.	385
		2. Recettes—Produit des douanes et licences du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795.	386
		3. Recettes—Produit des amendes, du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795.	387
		4. Etat de recettes—Produit des droits sur les vins, du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795.	388
		5. Etat du revenu net de toutes sortes, du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795.	391
		6. Résumé des ordonnances de paiement pour la dépense civile.	399
		7. Etat de la recette des droits sur les vins, applicable à la dépense dite contingente de la législature.	400
		8. Estimation de la dépense pendant une année du gouvernement civil.	401
		9. Droits de douanes perçus, et frais de perception.	407
		E. Adresse du Conseil législatif, 20 janvier 1795.	408
		F. Vote de subside par l'Assemblée.	409
		G. Salaires et pensions dont il n'est pas nécessaire de communiquer l'état à la Chambre d'Assemblée pour l'estimation des voies et moyens.	412
		H. Etat des pensions et salaires non compris dans l'estimation des dépenses civiles déposée devant le Conseil et l'Assemblée.	413
28 mars, Québec.		Dorchester à Portland (n° 25). Il lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (15 février au 10 mars) et sur les terres de la couronne (18 janvier—21 mars).	417
		Affaires d'Etat. Procès-verbal du 6 mars. Communication au conseil de l'article 15 des instructions.	418

	Rapport supplémentaire sur les comptes publics.	Page 419
	Requête de James Cuthbert, avec correspondance, etc.	422
	Terres de la couronne. Procès-verbal du 6 mars 1795. Rapport sur des pétitions relatives au Cul-de-Sac, dans le port de Québec.	432
	Rapport sur la pétition d'Abraham Cuyler demandant des terres dans Laval.	437
	Pétitions de Adam Hartline et de Christopher Ebbinger.	438-439
	Rapport sur une pétition relative à un quai à construire au Cul-de-Sac, par Munro et Bell.	440
	Procès-verbal du 21 mars. Rapport concernant les terres sur la baie de Missisquoi.	447
2 avril, Québec.	Dorchester à Simcoe. Remarques sur la demande faite par lui (Simcoe) de changements dans le département des affaires indiennes; il ne trouve pas nécessaire d'y acquiescer.	451
10 avril, Québec.	Le même à Portland (n ^o 26). Remarques sur sa correspondance avec Simcoe au sujet du département des affaires indiennes, des troupes, etc. Embarras causé par des ordres contradictoires.	449
25 avril, Québec.	Le même au même (n ^o 27). Reçu ses dépêches, mais non pas la copie du traité avec les Etats-Unis; les stipulations, en ce qui concerne les postes, sont depuis longtemps ébruitées aux Etats et dans le territoire indien. Il serait désirable d'amener une terminaison des hostilités entre les Etats et les Sauvages; mais Pickering, Wayne et leur agent affectent de dédaigner toute intervention. Toutes les dépenses, de l'autre côté de la ligne, sont discontinuées, excepté celles nécessaires pour la santé des troupes et la conservation des approvisionnement. Importance d'avoir d'autres forts pour remplacer ceux qu'on aura évacués, notamment les forts de Détroit et de Michillimakinac; mais il paraît que Simcoe a déjà donné des ordres à cet effet.	456
25 avril, Québec.	Le même au même (n ^o 28). Est convaincu de toute l'importance de la paix avec les Etats-Unis. Montre combien, cependant, la situation où il se trouve est délicate, en raison de son discours aux Sauvages, sur la rivière des Miamis, en 1793. Danger au Détroit, et menaces de Wayne, s'arroyant tous les droits sur le territoire du côté américain de la ligne arrêtée par le traité; doctrine énoncée également au lac Champlain, où le mal à craindre n'est pas considérable, tandis que le danger au Détroit est grand. Consentir aux demandes de Wayne, c'eût été désarmer les troupes, leur ôter tout moyen de défense; c'eût été abandonner entièrement un précieux territoire à Wayne et à son armée. Sa réponse aux Sauvages était mesurée sur les actes des Etats, qui auraient dû rester dans les limites où ils étaient à la paix de 1783, aucun territoire ne leur ayant été livré à la frontière occidentale, faute par eux d'accomplir le traité. "Ils connaissaient le principe diplomatique, et nous l'ont dicté; mais l'application qu'ils en ont faite, à la rivière des Miamis, nous a fourni l'occasion de prouver que nous nous tenions strictement à la règle posée par eux." Le dessein des Etats est de pousser leurs réclamations jusqu'à l'extrême limite, moins les hostilités; et il (Dorchester) a craint qu'une politique de condescendance devant leur agression graduelle, n'eût pas d'autre résultat que d'en hâter le succès. De là nécessité d'une attitude pouvant à leur tour les mettre en inquiétude. Son effet. Remarques sur l'emploi aux Etats-Unis de ce qu'ils appellent "the old political engine" pour imprimer à la multitude des sentiments conformes aux intentions de ses gouvernants. Possibilité qu'il y avait de renverser le système fédéral, si le parti de l'opposition avait profité de certaines indiscretions de ses adversaires. Tout cela est cause de la grande confusion dont ce continent est le théâtre. Il (Dorchester) ne cherche pas par ces explications à détourner le ministère de censurer sa conduite s'il y a lieu; mais il ne doit être blâmé qu'autant que l'intérêt national le pourrait	

1795.

demander. C'est la ligne à tirer. Il s'est déterminé à remettre sa charge. Les motifs de son envoi en 1786 n'existant plus et la politique de cette époque ayant changé, il demanderait la permission de se retirer; en outre, son grand âge lui refuse l'activité nécessaire dans un gouvernement si éloigné de la métropole. Page 458

25 avril,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 29). Propose Chartier de Lotbinière pour le conseil, en remplacement de Collins décédé. Il est président de l'Assemblée, où, du reste, il y en a d'autres ayant toutes qualités pour être du conseil, si l'on augmentait le nombre de ses membres. Ne désire pas de changement avant que les élections générales soient faites. Services des personnes en question à l'Assemblée, où elles cherchent surtout le bien général du Canada et combattent le danger que font surgir les animosités de partis. M. Collins était adjoint de l'arpenteur général. Il (Dorchester) croit que l'emploi pourrait être aboli. 464

25 avril,
Québec.

Le même au même (n° 30). Il transmet au ministre les Délibérations du conseil sur les affaires d'État, du 11 mars au 22 avril. 466

Procès-verbal du 22 avril. Requête de James Cuthbert (p. 467). Rapport (p. 472). 467, 472

Rapport sur des demandes de terres sur la rivière Ristigouche. 474

Comité nommé pour auditer les comptes du receveur général. 476

Salaire que le conseil recommande de payer au shérif et au géôlier des Trois-Rivières. 477

8 mai,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 14). Reçu ses dépêches. Ordre est donné d'emballer avec soin les marchandises destinées aux Sauvages. Envoie sous le pli des duplicatas de l'autorisation pour les nominations au conseil; le mode de convocation peut être modifié. Les lettres envoyées depuis la signature du traité avec Jay expliquent la politique à suivre à l'égard des Sauvages. Félicitations sur l'attention portée aux dépenses publiques. Est fâché de voir qu'on ait mis en doute son droit d'exercer le commandement militaire. Sa seigneurie, assurément, voudra écouter les représentations du lieutenant-gouverneur; mais toutes les matières relatives aux différents services ressortissent à son autorité. Les réquisitions d'effets d'habillement ont été transmises à la Trésorerie. 308

27 mai,
Whitehall.

Le même au même (n° 15). Combien le mécontentement exprimé dans sa lettre n° 22 (p. 313) lui fait peine. S'il (Dorchester) lui avait raconté les détails plus tôt, ces ennuis eussent pu être évités. Ses vues sur la consolidation de la force des provinces nord-américaines s'accordent avec les siennes. Il (Portland) ne croit pas qu'un examen impartial de la correspondance y découvre l'intention de retirer l'autorité au chef qui en avait été investi ni de lui en retrancher la moindre particule. Son pouvoir militaire subsiste tout entier. Lorsqu'il est nécessaire de correspondre directement avec le lieutenant-gouverneur, etc., il a toujours été nettement entendu que les lettres doivent être communiquées à sa seigneurie. Délimitation de l'autorité civile entre le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs, qui ont à envoyer au gouverneur toutes les informations qu'il leur demande. Mode dispendieux de la perception des droits de licences, et comment le rendre plus économique. 364

30 juin,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 16). Passage gratuit donné à Bernard Carey, loyaliste, et à sa famille. A son arrivée dans le Haut-Canada, il recevra une concession de terre et les mêmes avantages qu'il aurait eus s'il s'y était rendu en 1792. 478

6 juillet,
Whitehall.

Le même au même (n° 17). Sa Majesté est satisfaite de la manière dont les deux chambres bas-canadiennes se sont entendues ensemble pour pourvoir aux dépenses du gouvernement. Remarques là-dessus. Il (Portland) voit avec déplaisir les fâcheux dissentiments survenus entre lui (Dorchester) et Simcoe. Ses dernières lettres expliquaient que le département des affaires indiennes et le commissariat sont sujets aux ordres du

1795.

commandant en chef; seulement, dans les cas où leur administration intéressait le gouvernement civil du Haut-Canada, on espérait que sa seigneurie voudrait avoir égard aux désirs de l'autorité exécutive de cette province. L'espérance que, par la levée des bataillons en Canada et l'arrivée des troupes des Indes-Occidentales, sa seigneurie serait en état de renforcer le Haut-Canada, n'a diminué en rien son autorité en tant que commandant en chef, ni n'a pu affranchir Simcoe de l'obligation d'obéir promptement à ses ordres. Regrette que sa seigneurie ait pris la détermination de se retirer. Sa recommandation de Chartier de Lotbinière est agréée; celle relative au Conseil législatif sera prise en considération.

Page 480

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q 72-73—1., Q 72-73—2.

1795.
16 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 31). Signale les inconvénients que causent au commerce provincial certaines formalités exigées pour l'importation des potasses et perlasse des colonies anglaises et qui ne s'appliquent plus aux provenances similaires des Etats-Unis. Envoie l'adresse de l'Assemblée sur ce sujet.

Page 1

Adresse proposée, mais non adoptée, parce que l'on a pensé qu'une représentation moins solennelle serait suffisante.

3

Supplément à l'adresse.

9

16 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 32). Système de vente des terres que suit le gouvernement des Etats-Unis. Profits des spéculateurs. Il est difficile de dire exactement ce que l'arpentage d'un township coûterait au gouvernement. Le particulier qui demande des terres peut faire arpenter tout un township pour £150, et les droits lui reviendraient à sept livres cours du pays les 1000 acres. Le changement en ce qui concerne ces droits, consistera à ajouter ceux afférents au gouverneur à la part de l'arpenteur général, qui est très petite. Son motif pour renoncer à ces droits, en 1766, était la pauvreté des colons; en outre, la perception par lui de ces revenants-bons pouvait paraître alors oppressive, sordide, tout à fait mésséante au gouvernement du roi. Les circonstances ont changé depuis, les gens sont plus riches; mais il continue à croire que le représentant du Roi doit recevoir tous ses émoluments du Roi seul.

13

25 mai,
Québec.

Le même au même (n° 33). Nomination de Sewell aux fonctions de procureur et avocat général. P. L. Panet est nommé juge puîné pour le district de Montréal.

16

25 mai,
Québec.

Le même au même (n° 34). Reçu ses dépêches. Suivant ses instructions, il a fait une proclamation qui prohibe l'exportation des blés, des farines de blé et des pois à tous pays autres que la Grande-Bretagne et les autres Etats du roi. Il met sous ce pli l'opinion du procureur général sur cette prohibition.

18

Proclamation (texte anglais, p. 19); (texte français, p. 23)

19, 23

Opinion du procureur général.

27

25 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 35). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (23 avril—18 mai) et sur les terres de la couronne (22 avril—16 mai).

32

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 14 mai. Communication au conseil d'extraits de la lettre du duc de Portland sur l'exportation du blé, etc.

33

Procès-verbal du 16 mai. Rapport sur ce sujet.

35

Modèles de comptes soumis par Ainslie, pour la perception des droits de douane, drawbacks, etc., et rapport du comité.

39

1795.

	Procès-verbal du 18 mai. Rapport sur le projet de proclamation concernant l'exportation du blé, etc.	Page 41
	Terres de la couronne. Procès-verbal du 2 mai. Rapport sur des demandes de terres.	44-90
	(V. la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume).	
	Procès-verbal du 9 mai. Diverses demandes (cotées de A à Z) renvoyées au comité, etc. (Voir la liste alphabétique, fin de ce volume).	90-97
	Rapport sur le caractère et les principes politiques des personnes demandant des terres dans Hinchinbrook. (Voir liste alphabétique.)	97
	Rapport sur la demande par les habitants de Montréal de deux lots, l'un pour y construire un palais de justice et l'autre une prison.	97
	Autorisation d'arpentages dans Dunham.	98
	Délibérations au sujet de lots dans Godmanchester, Hinchinbrook et Hemmingford.	98
	(Voir la liste alphabétique à la fin de ce volume.)	
	Procès-verbal du 14 mai. Délimitation de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil.	100
	Rapport sur le caractère des personnes demandant des terres dans Ascot.	100
	(Voir la liste alphabétique.)	
	Procès-verbal du 16 mai. Nouvelle délibération sur les limites de la Nouvelle-Longueuil. Rapport au long.	101
	Rapport au long sur le résultat de l'arpentage du township de Dunham.	103
25 mai, Québec.	Dorchester à Portland (n° 36). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Saint-Jean, du 30 août 1794 au 1er mai 1795.	106
	Rapport.	107-8
30 mai.	Dorchester à Portland (n° 37). Il lui communique un mémoire de John Young, exposant le tort et les pertes que va occasionner aux particuliers la nomination par le gouvernement d'agents chargés d'acheter du blé dans la province. D'autres mémoires seront présentés, auxquels Young, comme membre du conseil, n'a pas voulu avoir de part.	109
	Mémoire.	111
10 juin, Québec.	Dorchester à Portland (n° 38). Lui transmet le journal du Conseil législatif et copie des Actes passés à la dernière session du parlement provincial. Remarques sur quelques-uns de ces Actes.	119
	Journal du Conseil législatif du Bas-Canada, 5 janvier-7 mai 1795.	121 à part. 2, p. 269
27 juin, Québec.	Dorchester à Portland (n° 39). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (19 mai-23 juin). Elles comprennent le rapport du comité général sur les comptes publics. A suspendu, pour des raisons qu'il donne, le paiement d'un supplément de deux shillings et six pence par jour, réclamé par M. Gale pour services au bureau de l'arpenteur général. Il aimerait mieux un autre mode de rétribution qu'un ordonnancement rétroactif. A suspendu aussi le paiement d'une somme réclamée par le greffier-adjoint de la couronne, pour dépenses aux Trois-Rivières, en sus de la somme fixée pour le service. Regrette que des gentlemen en Angleterre cherchent à se faire récompenser en Amérique des services qu'ils ont pu rendre. Effets malheureux qu'une pareille pratique a eus dans les colonies perdues, et ce qu'il faut en appréhender dans celles qui restent. Ces personnes devraient recevoir une rétribution suffisante de leurs fonctions pour n'avoir pas à se livrer à des spéculations pécuniaires dans les colonies.	270

1795.

Procès-verbal du 15 juin. Pétitions de familles nécessiteuses se plaignant du renchérissement des farines causé par l'accaparement. Une enquête sera faite. Page 273

Procès-verbal du 23 juin. Rapport du comité général sur les comptes publics, suivi des procès-verbaux de ses délibérations et du détail des comptes, ainsi que de la requête de Gale. 275-332

27 juin,
Québec.

Dorchester à Portland (n^o 40). Il lui envoie copie de la réponse de Wayne, avec la pièce qui l'accompagne. 333

Incluses. Lettre de Wayne à Dorchester, du 24 janvier 1794 (1795), accusant réception de la lettre de sa seigneurie du 6 octobre 1794. Wayne lui communique un extrait d'une lettre officielle de John Jay, envoyé près la cour de Londres. Il (Wayne) agira de concert avec sa seigneurie pour établir une bonne et durable entente. 334

Extrait de la lettre de Jay, en date du 12 juillet 1794, mandant que durant la négociation tout doit rester *in statu quo*. Si l'on avait pris, soit d'un côté ou de l'autre, des prisonniers ou des propriétés, il les faudrait rendre. 335

11 juillet,
Québec.

Dorchester à Portland (n^o 40). Ne peut concevoir comment Dundas avait pu penser que le clergé protestant touchait dîme en Canada. Sérieuses conséquences qu'aurait toute tentative d'introduire ici ce système. 336

11 juillet,
Québec.

Le même au même (n^o 42). Mort de Campbell, commandant des Sauvages, surintendant et inspecteur des affaires indiennes. Dorchester transmet au ministre des requêtes du capitaine Claus, du 60e, et du lieutenant-colonel Fraser, du 34e, qui demandent ses emplois. Il recommande que celui que l'on choisira soit nommé agent-adjoint dans le Bas-Canada, et non surintendant. 338

Requête de William Claus. 340

Requête de Fraser. 343

11 juillet,
Québec.

Dorchester à Portland (n^o 43). Il a nommé Finlay auditeur pour les concessions de terres. 346

Commission de Finlay. 347

Lettre officielle à Hugh Finlay, en date du 17 juin 1795, signée: H. W. Ryland, lui annonçant qu'une commission a été préparée qui le nomme auditeur. 349

11 juillet,
Québec.

Dorchester à Portland (n^o 44). Transmet les Délibérations du conseil sur les terres de la couronne. (17 mai-23 juin). 351

Procès-verbal du 15 juin. Rapports sur diverses demandes de terres. 352-372

(Voir liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume.)

Procès-verbal du 23 juin. Demandes de terres renvoyées au comité. 372

(Voir la liste alphabétique à la fin de ce volume.)

18 juillet,
Québec.

Dorchester à Portland (n^o 45). Il lui soumet une demande d'augmentation faite par le percepteur ainsi que par les autres préposés de la douane, en conséquence de l'adoption de l'Acte qui élève les droits. Il désapprouve le mode de reddition de comptes des droits perçus par ce fonctionnaire, parce que ce mode n'est pas conforme aux prescriptions de la Trésorerie. Envoie des pièces indiquant la perte que la manière dont on a rendu compte du revenu a fait éprouver aux provinces. Poursuite formée par la couronne contre Grant et contre Mills, ex-receveur général, en remboursement de deniers que celui-ci s'est irrégulièrement appropriés. M. Grant était caution de Mills. Il (Dorchester) émet l'avis que tous deniers perçus à l'avenir se versent directement, et que les dépenses se paient par ordonnances, et ne soient laissées à la discrétion d'aucun employé. La perte d'argent n'est pas le seul mal à

	1795.	craindre: la faculté de distinguer entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas se pervertit avec le temps, et les serviteurs inférieurs de la couronne en arrivent à rechercher avidement tous les petits profits casuels, et à les multiplier de toutes façons, ce qui fournit ensuite une belle matière aux fauteurs de sédition.	Page 374
		Correspondance et autres documents relatifs à ce qui fait le sujet de cette lettre.	379-407
18 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n ^o 46.) Lui envoie les procès-verbaux (imprimés) de l'Assemblée, du 11 novembre 1793 au 31 mai 1794, et du 5 janvier au 7 mai 1795.	408
		(N'ont pas été copiés, les Archives en possédant un exemplaire imprimé.)	
18 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n ^o 47.) Procès de Connolly, accusé de vol dans le magasin du roi à Lachine; son acquittement par le jury. Sa destitution. Pour dissiper toute idée de la possibilité de son innocence, il (Dorchester) transmet une requête de Connolly avec ses aveux.	409
		Confession de Connolly.	411
		Déposition de Mme Jones.	414
25 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n ^o 48.) Le duc de Liancourt a demandé la permission de venir dans le Bas-Canada, elle lui a été refusée. Règlement relatif aux émigrants français. Dénûment de ceux qui sont ici; on a fait une souscription pour les secourir. Il leur a permis de séjourner quatre mois dans la province pour qu'ils aient le temps de se procurer la permission de s'y fixer. Difficulté de trier ce monde. Demande que ceux qui commandent dans les Indes-Occidentales reçoivent l'ordre de ne plus laisser de ces émigrants venir en Canada, où ils sont à la charge du public et où leur présence n'est pas sans danger.	430
		Liste des émigrants étrangers (<i>aliens</i>) arrivés à Québec sur la goélette <i>Susan Craigie</i> .	433
		Lettre de Henry Hamilton, datée de la Dominique le 3 mai 1795, et présentant le marquis du Barail.	434
		Commission de Hamilton à Barail, nommant celui-ci commandant d'un corps de royalistes français des Indes-Occidentales.	434
25 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n ^o 49.) Il lui envoie un extrait d'un rapport du conseil sur les propositions de la Nouvelle-Ecosse. L'Assemblée a le désir de placer les finances sur un bon pied. Disposition à traiter toutes les provinces libéralement. On a remis un bill à cet effet jusqu'à la ratification du traité avec les Etats-Unis. La conduite du juge en chef Osgoode et de son collègue pourra causer de l'embarras au nouveau gouverneur. Détails.	438
		Extrait du rapport dont il est parlé dans cette lettre.	442
		Etat A, indiquant les revenus de trois années, avec le produit annuel moyen.	452
		Etat B, présentant une estimation des voies et moyens.	453
		Considérations sur les moyens d'augmenter le revenu.	454
		Autres pièces.	459-461
25 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n ^o 50.) Young a prêté serment comme membre de la cour d'appel; de Bonne, dit-on, a aussi pris séance; les autres le feront lorsqu'ils viendront à la ville, en sorte que la cour ne sera plus empêchée d'exercer ses fonctions par défaut de quorum.	464
3 septembre, Whitehall.		Portland à Dorchester (lettre confidentielle.) Le général Prescott va être nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada. Il est douteux qu'il puisse s'embarquer cet automne, mais il partira certainement au printemps. Portland regrette que sa seigneurie ait pris la détermination de se retirer.	420
3 septembre, Whitehall.		Le même au même (n ^o 17). Reçu ses dépêches. A transmis aux lords du commerce les papiers relatifs aux plaintes des exportateurs de potasse et de perlasse (voir p. 1). Sur les frais d'arpentage, qui doivent être sup.	

1795.

portés par les concessionnaires; et sur la libéralité dont fait preuve sa seigneurie, en renonçant à sa portion des droits d'actes. Comment la quotité de l'arpenteur général pourrait être réglée. Remarques sur la nomination de Lowell aux fonctions de procureur général, et de P. L. Panet à celles de juge puîné. Le pouvoir de mettre l'embargo sur l'exportation des blés, farines et pois, est dévolu à l'autorité exécutive de la province. Le plan de faire acheter des blés par des agents, duquel se plaint Young (v. pp. 109, 111), n'a été adopté qu'à cause des circonstances difficiles où l'Angleterre se trouve, et il n'a rien de permanent. N'importe la législation, il ne faut pas, sans la plus sérieuse considération de toutes choses, autoriser l'exercice du droit de lever dîme. Qu'il est bien important de maintenir la paix et le bon ordre parmi les Sauvages. Nécessité de nommer un successeur convenable à Campbell (v. p. 338). Ne voit rien contre la nomination de Finlay à la charge d'auditeur. Les pièces relatives à la demande d'une augmentation de leurs émoluments par les préposés des douanes ont été transmises à la Trésorerie; il est à désirer que les taxes publiques se versent avec le moins de diminution possible. Approuve la destitution de Connolly. A reçu les journaux.

Page 421

3 septembre,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n^o 18). Il lui envoie copie d'une lettre à Simcoe sur le commissariat et le département des affaires indiennes, relative-
ment au Haut-Canada. 428

(La lettre à Simcoe, de cette date, se trouve dans le vol. Q. 281-2, p. 376.)

6 septembre,
Whitehall.

Portland à Dorchester (lettre personnelle). On voudrait que les concessionnaires de terres, dans le Bas-Canada, pussent payer, outre les frais d'arpentage, etc., sur le pied de £3. 6s. 8d. par mille acres, une somme additionnelle, afin d'avoir ainsi une meilleure classe de colons. Demande à sa seigneurie de considérer cette proposition. 429

(Le vol. 73 contient copie des Actes passées à la session close le 7 mai 1795, et copie (imprimée) des procès-verbaux de l'Assemblée, qui se trouvent en cette forme aux Archives. La lettre enfermant ces pièces et datée du 7 août 1795, porte le n^o 51.)

Liste des personnes nommées dans ce volume, qui ont demandé des terres, etc.

(Les chiffres indiquent les pages.)

A.—Alain, Belonie, 51, 56, Dugas, 51, Louis, 55; Alexandre, Louis, 75; Alixtead, William, 69; Allain, Louis, 51, 56; Allen, et ses associés, Ebenezer, 65; Anse au Griffon, 47; Andrews, Elkany, 46, Thomas, 46, William, 46; Antill, Major John, 49; Arseneau, Joseph, 57; Asplin, Samuel, 80; Aubry, Edward, 83; Audet, Gabriel, 58, Nicolas, 59.

B.—Bolan, Pierre, 370; Baldwin, Heth, 70, 94; Barr, Conrade, 373; Barrett, Reuben Hawley, 67; Barriau, Charles Olivier, 52, Jean-Baptiste, 52, John, 53, 54, Joseph Moses, 53, 54, Oliver, senior, 54, Oliver, 53, 54, 57; Bartholomai, George, 71; Beaubien, Antoine Desautiers, 370; Beaupré, Fief, 86; Beckwith, Colonel, 96; Bell, Benjamin, 81, John, 87, 368; Belle-Chasse, seigneurie de, 46, 66; Bender, John, 71; Bergeron, Stephen, 53; Bernard, Charles, 52, 55; Best, Herman, 355, 358, 360, Jacob, 69; Billings, Chisleal, 74, Ebenezer, 74; Blais, Michel, 95, 362, 364, 372; Blake, Charles, 78; Bojack, Martin, 72; Borland, Francis, et ses associés, 47; Bouchard, Jean, 92, 362, Joseph, 362; Boudreau, Joseph, 52, 55, Francis, 52, 55; Bourg, Charles, 53, 54, François, 55, Rév. Jos. 60, Joseph Mathurin, 59, Mathurin, 59, Simon, 46, 363; Boyles, George, 84; Brace, Nathaniel, 65; Bracken, John, 71; Brandt, Frederic, 71; Bredon, Frederic, 71; Breymner, David, 369; Brown, Andrew, 86, Ebenezer, 67,

1795.

Edward, 86, Jesse, 67; Brunson, Daniel, et ses associés, 75, Daniel, 355, 358, 360; Bryant, Isaac, senior, 77, Isaac, junior, 77, William, 77, Buckingham, 45; Butcher, Thomas, 81.

C.—Caldwell, Henry, et ses associés, 92, Henry, 360, 361, James, 78; Cameron, Alexander, 67, Daniel, 67, 80, Duncan, 67, 69, 84, 355, 358, 360, John, 69; Campbell, James, 81; Canady, Hugh, 84; Cardinelle, Thomas, 369; Carleton paroisse de, 56; Carrigan, Patrick, 81, 82, Paul, 80, 81, Peter, 81; Carter, Christopher, 88; Carvis, Hypolite, 370; Cary, Baptiste, 57; Cascapédia, 50; Cascapédia, rivière, 59; Cascapébiac, rivière, 74; Chaleurs, baie des, 74; Chamberlain, Colbe, 66, James, 66, James, et ses associés, 93, William, 65, 66, 92, 96; Chambers, Joshua, 92, 353, 354, 360, Robert, 75; Châteauguay, rivière, 369; Chaterdon, Nathaniel, 68; Chaudière, rivière, 74; Cheshire, John, 44; Chuseman, Abijah, 66, 93; Church, Nathaniel, 94, Reuben, 94; Chitticks, Henry, 84; Claus, William, 370; Claw, John, 86; Clements, John, 48, Roswell, 48; Coey, Samuel, senior, 69; Coffin, Nathaniel, et ses associés, 63, Nathaniel, 67, 81, 96, Thomas, et ses associés, 369; Comeau, François, 60, François, jun., 53; Comirande, Louis, 370; Connolly, John, 74; Conroy, Patrick, 91, 353, 354, 355, 357, 358, 360; Cook, George, et ses associés, 85, Philip, et ses associés, 370; Corbin, Francis, 63; Corry, Samuel, 82; Craigie, John, 361; Creage, John, 69; Crocket, Chase, 48, John, 48, Joshua, 48; Cross, John, senior, 83, John, junior, 83; Cruikshank, Robert, 87, 368; Cultior, Gasham, 67; Cuyler, Abraham, 94; Burton, 94, Cornelius, 73, 94, Jacob Glen, 94, James, 94, William Howe, 94.

D.—Daly, Patrick, 75, 369; Davison, George, 64; De Bleury, Sabrevois, 369; De Lanaudiere, Charles, 90, 352; Lanaudière, seigneurie de, 352; De Longueuil, Joseph, 100, 101, 102; de Mestral, Mary Henry (veuve de Lewis), 85; Denel, Michel, 79; Derrick, Philip, senior, 69; Desjarlais, Joseph, 367; de Tonnancour, Joseph M. 60; Dewart, John, 69; Douglas, Robert, 79; Dugas, Tranquille, 55; Duncan, Richard (ou Richard Duncan McGregor), 78; Dunn, Thomas, 81, 88, 98; Dupuy, Pierre, 49; Dwyer, Michael, 48.

E.—Edwards, Edward, 87, 368; Ellison, Joseph, 92, 353, 354, 360.

F.—Ferguson, Alexander, 69, John senior, 69, John 69, Thomas, 69, Thomas et ses associés, 91; Ferlat, Jean, 59; Filer, Samuel, 67, 69, Thomas 67, 69; Finlay, Hon. Hugh, 60, Hugh, 64; Fisher, James, 80; Fowles, Daniel, 50, John, 50, Robert Lewis, 49, 50; Folsin, William, 48; Fraser, Alexander, 370, Joel, 85, William, 69; Friot, Abraham, senior, 67, Abraham, junior, 67, Joseph, 67; Frist, Joseph, 69.

G.—Gale, Samuel, 72, 94; Gamer, Frederic, 72; Gaspé, baie de, 47, 86; Germain, John, 81; Giddet, Jean Baptiste, 56, 57, Louis, 56; Gilfillan, James, 69; Gilfillin, James, 81; Gilfilling, James, 67; Gilker, George, 59, 74; Glenn, Jacob, 370; Glen Simon, et ses associés, 73; Goddard, James Stanley, 78; Gorton, Jonathan, 94; Goudie, John, senior, 73, John, junior, 73; Goulet, Pierre, 58, Pierre, junior, 58; Grande-Rivière (voir Ottawa); Grandes-Prairies, 363; Grant, David Alexander, 93, John, 86, William, 74, 93; Greene, Benjamin, 87; Guay, Jean Baptiste, junior, 362, Guy, Jean, senior, 362.

H.—Hall, Benajah, 67, Elehen, 67, Enoch, 67, Nathan, 67, Samuel Read, et ses associés, 69, William, 49; Hambley, Silas, 67; Harrick Joseph, 48; Harrison, Edward, 93, Samuel, 93; Hart, Moses, et ses associés, 86, 370; Hatheway, Alfred et ses associés, 91; Hawkins, Joseph, 64; Hawley, Eli, 51, Reuben, 67; Henderson, James, 95; Henderson, James, 353, 357, 360; Henry, Mary, (voir de Mestral), 85; Hervieux, Marie Joseph, 369; Hill, Jonathan, 369; Hilton, William, senior, 45, William, junior, 45; Hogan, Hugh, 48, William, 48; Hogel, Francis, 369; Hoist, George,

82; Holms, David, 369, Elias, 369, Samuel, 369; Hulbert, Philo, 66, 67, Philo, junior, 67; Hyatt, Charles, 74, Gilbert, 100, 370.

J.—Jeffries, Thomas, 82; Jessup, Henry James, et ses associés, 48; Johnson, William, 67; Jones, John, 93.

K.—Kelloemyer, Christopher, 72; Kilborn, Charles, 67, 69; Kilburne, Joseph, 67; Killman, George, 95; Klinshroth, Caspar, 71; Koch, Henry, 71; Kollmyer, Andrew, 72; Kukell, Anthony, 82.

L.—Labrèque, John, 53; La Chance, Charles, 370; La Course, Baptiste, 370; La Gasé, (voir Migui), 362; Landry, Charles, 56, Joseph, 53, 55, Nicolas, 51, 56; Langan, Patrick, 75, 369; Lane, William, et ses associés, 64; La Pocadière, seigneurie de, 92; La Pointe, Gabriel, 58; L'Avoye, François, 49; Lay, Amos, junior, et ses associés, 95; Leblanc, Baptiste, 60, Basile, 52, Benjamin, senior, 52, Benjamin, 50, John 52, 58, Marin, 55, Peter, 57; Legard, Jean, 75; Le Hollier, Augustin, 86; Le Sieur, Augustin, 370; Lewis, Charles, 68, James, 68, Morris, 68, Oliver, 68, Samuel, 68, Thomas, 68, William, 68; Logan, David, 77; Loubert, Peter, 57; Luke, Phillip, et ses associés, 87, Philip, 355, 358, 360; Lunny, William, 80.

Mc.—McCallum, Peter, 69; McClintock, David, 74; McCumming, Jas, 63; McGill, James, et ses associés, 369; McGregor, Alexander, 78, Cill, 78, Duncan, 80, 81, John, 78, Richard Duncan, 78, Robert, 78; McHarg, Andrew, 64, John, 64, Patrick, 64; McKee, Benjamin, 56; McPherson, Daniel, 51.

M.—Mandeville, Richard, junior, 65; Marsh, Jacob, 79; Martineau, Jean Baptiste, 46, J. B. 363; Maskinongé, rivière, 352; May, Calvin, et ses associés, 96; Manning, Isaac, 68, Jacob, senior, 68, Jacob, 68, John, 68, Joseph, 68; Mercie, Pierre, 56; Mercure, Louis, 45; Michand, Jean, 49; Migui (ou La Gasé) Joseph, 362; Miller, Gilbert, 63; Mills, Cornelius, 83; Miner, Eliphalet, 48, (ou Minor), Samuel, 48; Missisquoi, baie de, 100, 371; Moffitt, William, et ses associés 80; Montréal, cité et district de, 97, 98, habitants de, 364; Moses, John, (sa femme et sa fille) 77; Mott, Jacob, 79, Richard, 79.

N.—New-Richmond, 74; Normandeau, Baptiste, 58, Louis, 52, 53, 55; Norton, Ebenezer, 67, George, 84, John, 84; Nouvelle-Longueuil, seigneurie de la, 100, 102; Nouvelle-Montagne, 50; Noxon, Simon, 67; Nush, Ephraim, 94.

O.—Odel, Charles, 68, Joseph, 68, Joseph, junior, 68; Ogden, Isaac, et ses associés, 73; Oliver, Charles, 52; O'Neill, James, 63, 76; Orra, Philip, 63, 76; Ottawa (ou Grande-Rivière), 65, 371.

P.—Palon, Gilbert, 68; Paquet, Charles, 58; Pearson, Christopher, 50; Pendleton, Benajah, et ses associés, 69; Pennoyer, Jesse, 67, 96, 100; Pepper, Henry, 70; Perry, James, 66, Thomas, 66; Petit, Antoine, 46, Dunham, 373; Phillips, Samuel, et ses associés, 370; Pierville, Legras, 369; Plerton, John, 48; Poirier, Alexis, 59; Powell, William, 93; Proctor, John, 71.

R.—Rankin, David, 369, James, 60, 370; Read, William, 363; Red Island, 46; Reychart, Joseph, 87; Robertson, Alexander, 60, Daniel, lieutenant-col., 87, James, 60; Robichaud, Francis, 55; Root, Elisha, 74; Ruitter, Henry, 355, 357, 358, 360, John, 100, 355, 358, 360.

S.—Saguenay, rivière, 64; Saint-Cœur, Pierre, 54; Sainton, Joseph, 54, 57; Sander, Henry, 70; Sandersen, Robert, 96; Saunderson, Robert, 65; Savage, Abrams, 67, Edward, 67, James, 67, John, 67, Peter, 67; Sawers, John, 71, Moses, 71; Sawyer, James, 94; Sax, John, 369; Scott, Abraham, 80, Daniel, 84, David, 51, James, 54, 81, Samuel, 84, Thomas, 81, Walter, 81; Shoultz, John Andrew, 70; Shriber, John, 70; Simpson, Joseph, 68; Smith, rév. John, 46, 47, Joseph, 95, 353, 357, 360; Somers, Joseph, 71; Sorel, seigneurie de, 70, 73; Soussi, Charles, 49; Sowles, John,

1795.

79, William, senior, 79; Star, George, 65; Starnes, Andrew, 61, Charles, 61, Daniel, 61, Nathaniel, 61, Nathaniel, junior, 61; Steele, capitaine John, 63; Sterbrooke, Miles, 66; Stevenson, Hay, 78; Saint-Hyacinthe, seigneurie de; 361; Saint-Jean, fief de, 86; Saint-Ours, Charles, 8; Streit, Lodewyck, 87; Struthers, James, 85, John, 85, William, 85; Stubenger, George, 369; Sullivan, Daniel, 75.

T.—Taylor, Alexander, 91, 96, 97, 353, 354, 360, John, 46; Sharp, John, 93; Thompson, James, 95, 362, 364, 372, Robert 47; Towner, Ethiel, 67, Townsend, Micha, 94; Tracey, Samuel P. 67; Traverse, James, 50.

V.—Valentine, enseigne James, 61; Vaughan, William, 81; Visser, Frederic, 67; Vonderwelden, William, 96.

W.—Walker, Elijah, 47, James, 72, Luke, 62; Walton, Abraham, et ses associés, 66; Watson, James, senior, 67, James, junior, 67; Walker, William, 62; Ware, George, 46; Weedon, 95; Wehr, Chn., 91, 97, 353, 354, 360; Welden, Edman, 68, John, 68, Mikel, 68; Wells, Betsy, 72, Calista, 72, Colonel, 72, David, 94, Hannah, 72, Mary, 72, Oliver, 72, 94, Rebina, 72, Richard, 72, 94, Robert, 72, 94, Samuel, 72, 94; Wheaton, Caleb, 370; Wightman, Thomas, 92; Wilcia, William, senior, 68; Willard, Samuel, 95; William-Henry, 73, 94, 97; Williams, David, 47, George, 47; Wilsea, Isaac, 68; Wood, George, chirurgien, 75; Wragg, Benjamin, 62, 78, Elizabeth, 62, 77, Richard (sa femme et sa fille) 76, William, 62, 78.

Y.—Yeal, Theophilus, 70; Yeomans, Menicord Harris, 92; Young, Alexander, 69, Andrew, 69.

Z.—Zofelt, William, 67.

TOWNSHIPS.

A.—Acton, 93; Armagh, 363, 372; Ascott, 100; Aylesbury, 66.

B.—Barford, 91, Barnston, 371; Bury, 96.

C.—Carleton, 50, 55, 59, 60; Charleston, 52; Clapham, 50, 63, 64, 91, 92, 356; Clifton, 48, 49, 64, 75, 86, 87; Cox, 50, 51, 54.

D.—Ditton, 65; Dunham, 88, 92, 98, 103.

E.—Eli, 95; Emberton, 69.

F.—Farnham, 70, 72, 73, 87, 94, 356.

G.—Godmanchester, 63, 98, 366; Granby, 361; Grantham, 93, 373; Grenville, 371.

H.—Ham, 91; Hatley, 371; Hemmingford, 44, 61, 63, 67, 68, 69, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 98, 366; Hereford, 371; Hinchinbrook, 62, 64, 65, 76, 77, 78, 97, 98, 366; Hunterstone, 93.

M.—Maria, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59; Maskinongé, 90.

P.—Potton, 91, 92, 355, 358, 359.

R.—Rawdon, 49, 87; Roxton, 87, 373; Royston, 97.

S.—Stanbridge, 64; Stanhope, 66, 93; Stoke, 373; Sutton, 91, 92, 355, 358, 359.

T.—Tingwick, 66; Tring, 45.

U.—Upton, 93, 373.

W.—Wickham, 60, 376; Wotton, 373.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 74-1.

6 août,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 52.) Lui transmet les réquisitions de marchandises pour les Sauvages du Haut et du Bas-Canada. Page 1

Réquisitions. 2-5

7 août,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 52, qui devrait être 53). Lui transmet les délibérations du conseil sur les affaires d'État et sur les terres de la couronne, du 24 juin au 23 juillet. 7

Q. 72-73-1. Q. 72-73-2. PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

113

1795.

	Affaires d'Etat. Procès-verbal du 3 juillet. Dépôt de pièces relatives à l'importation des produits des Indes-Occidentales.	Page 7
	Rapport sur la pétition de familles nécessiteuses de Québec, avec les délibérations, etc.	9
	Rapport préliminaire sur des questions proposées par Portland.	22
	Procès-verbal du 6 juillet. Proclamation contre l'accaparement, etc.	24
	Procès-verbal du 23 juillet. <i>Mandamus</i> concernant certains conseillers (y nommés). Les autorisations sont à part.	27-33
	Rapport sur la question renvoyée au conseil par le duc de Portland au sujet de l'adresse de la Nouvelle-Ecosse.	33
	Terres de la couronne. Rapports renvoyés à un comité.	50
	Rapport sur des pétitions, mémoires et états de commissaires. (V. la liste alphabétique à la suite des analyses de ce présent volume.)	52-64
7 août, Québec.	Dorchester à Portland (n° 54). Etat des entrées et des sorties de navires au port de Québec.	65
8 août, Québec.	Le même au même (n° 55). Est reconnaissant de l'opinion favorable que le Roi a de lui. Il est à désirer, comme le dit la lettre de sa grâce, que l'on prenne des moyens d'améliorer les lots de l'Eglise et de la couronne, mais quant à lui, il lui est impossible à présent de consulter les avocats de la couronne. Espère que son successeur viendra armé d'une autorité suffisante pour rétablir le bon ordre; autrement il (Dorchester) eût conseillé de rappeler les deux juges en chef ou le gouverneur, ou, mieux encore, ces trois personnages. Leur rappel immédiat permettrait peut-être de découvrir la source de ce sous-courant politique qui naguère attaquait les fondements mêmes du gouvernement dans les provinces insurgées.	66
8 août, Québec.	Le même au même (n° 56). Lui envoie l'état des forces militaires dans l'Amérique du Nord.	68
	Etat.	68a
28 août, Québec.	Dorchester à Portland (n° 57). Difficultés qui se sont produites jusqu'à présent dans les concessions de terres; dispositions prises pour rectifier les erreurs d'arpentages, etc. Annonce que tous les frais pour l'obtention des lettres patentes seront à la charge du concessionnaire. Le procureur général a eu l'ordre de préparer l'autorisation des arpentages. Délibérations du comité des terres, etc.	75
	Liste des inclusions, rapports du procureur général, etc.	77-106
28 août, Québec.	Dorchester à Portland (n° 58). Il lui transmet les Délibérations du conseil relatives aux terres de la couronne (24 juillet—21 août).	107
	Procès-verbal du 17 août. Rapports sur les pétitions. (Voir la liste alphabétique.)	108
	Projet d'autorisation d'arpentages, avec les délibérations.	113
	Tableau des droits d'actes de concession.	115
	Requête de Johnston à Pears.	117
	Lettre de Simcoe sur la nomination d'arpenteurs chargés de déterminer la limite entre le Haut et le Bas-Canada.	118
	Procès-verbal du 19 août. Tableau des droits d'actes.	120
	<i>Id.</i> du 21 août. Rapports sur les demandes de terres. Celle de Thomas Dunn et de ses associés est accordée. Autres demandes renvoyées au comité.	121
	(V. la liste alphabétique.)	
5 septembre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 59). Pour mettre fin, dans le cas des terres concédées à Dunn, aux difficultés causées par le manque d'une formule légale, il a nommé Coffin arpenteur général des terres forestières, afin qu'il puisse, en cette qualité, signer tous actes nécessaires.	124
	Nomination de Coffin.	125
5 septembre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 60). On dit que la récolte, dans la province, est très mauvaise. A nommé une commission chargée de faire une	

	1795.	enquête sur son résultat. Craint qu'il ne soit nécessaire d'interdire l'exportation du blé.	Page 127
9 septembre, Québec.		Dorchester à Portland (n° 61). Lui transmet le rapport d'inspection des marchandises apportées par la <i>Sarah</i> ; pièce en date du 3.	128
		Rapport.	129
9 septembre, Québec.		Dorchester à Portland (lettre personnelle). Il lui présente et recommande le lieutenant-colonel Campbell, qui commandait à la rivière des Miamis, et a mené la correspondance avec Wayne, en août 1794. Campbell lui donnera les dernières nouvelles.	73
19 septembre, Québec.		Le même au même (n° 62). En conséquence du rapport sur le résultat des récoltes, il a fait une proclamation qui prohibe l'exportation du blé et des farines pendant la saison actuelle. Envoie un état des quantités expédiées par navires avant l'interdiction. Apparences de disette; mais il espère, cependant, qu'il y aura assez de blé pour la consommation et les semailles; sinon, il faudra en demander à la métropole pour les troupes et les habitants. La récolte serait bonne dans le haut Canada.	132
		A écrit à Simcoe de lui faire rapport.	132
		Délibérations du conseil concernant l'enquête sur l'état de la récolte.	134-170
		Proclamation.	171
		Liste des navires avec chargements de blé pour la Grande-Bretagne, qui sont partis en convoi.	176
		<i>Id.</i> qui sont partis avant le convoi.	177
		<i>Id.</i> qui sont sortis du port depuis le 8 août.	178
		<i>Id.</i> qui ont mis à la voile depuis le départ du convoi.	179
19 septembre, Québec.		Dorchester à Portland (n° 63). Il s'est élevé une difficulté à l'égard de la limite entre le Haut et le Bas-Canada. On a envoyé à Simcoe le rapport du comité du conseil, avec une carte des terres entre le Saint-Laurent et l'Ottawa, laquelle, avec les observations qui l'accompagnent, aidera sa grâce à décider s'il est nécessaire de modifier l'arrêté concernant la division des deux provinces.	180
		Délibérations du conseil sur le sujet de la ligne séparative des provinces, etc.	181
		Copie de la lettre transmettant à Simcoe ces délibérations.	195
		Carte représentant la langue de terre entre l'Ottawa et le Saint-Laurent.	195a
19 septembre, Québec.		Dorchester à Portland (n° 64). Il lui transmet une requête du juge en chef et des juges de la cour du banc du roi de Montréal, demandant un commis pour la garde des dossiers.	196
		Représentation du juge en chef, etc.	197
10 octobre, Whitehall.		Portland à Dorchester (n° 20). Il lui recommande de maintenir la défense d'exporter des blés, etc., à tout pays autre que l'Angleterre, à cause de la disette qui continue.	72
10 octobre, Québec.		Dorchester à Portland (n° 65). Demande du "rector," etc., de la Christ-Church, de William-Henry, relative aux privilèges acquis par toute corporation ecclésiastique. Dorchester transmet aussi copie d'une pétition de la Christ-Church de Montréal, tendant à lui obtenir des lettres patentes qui l'érige en "parsonage," et conférant aux "rector, wardens and vestry" les pouvoirs de corporation, mais sans soumettre à la dime les paroissiens. Les rapports marquent une différence essentielle d'opinions entre l'ancien procureur général et le nouveau sur le point de savoir si le clergé protestant en Canada peut ou non exiger la dime.	199
		Pétition de la Christ-Church de William-Henry.	201
18 octobre, Whitehall.		Portland à Dorchester (n° 19). Reçu ses lettres. Il approuve le principe suivi pour régler la réclamation de Gale; celui-ci pourra être récompensé de ses services passés, etc. Les officiers coloniaux dont la présence	

1795.

sera requise recevront l'ordre formel de se rendre à leur poste. A l'égard des émigrants français, les forces considérables dirigées contre les Antilles françaises ne peuvent manquer d'assurer leur retour dans leurs demeures et leurs domaines. Regrette qu'il y ait désaccord entre sa seigneurie et les juges en chef, dont la position et le caractère devraient faire espérer que le respect de la constitution, et un ferme désir de soutenir le gouvernement réglerait leur conduite. Les réquisitions de marchandises pour les Sauvages ont été transmises à la Trésorerie. Page 169

21 octobre,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n.º 21). Demande à sa seigneurie d'arrêter avec le gouvernement américain les mesures nécessaires pour l'évacuation des postes au temps prévu par le traité. 74

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 74-2.

1794.
21 août,
Montréal.

Dorchester au baron de Carondelet, gouverneur de la Louisiane. Expose les mauvais traitements faits aux correspondants et traiteurs de Todd et McGill et de Forsyth et Richardson, par des individus agissant sous les ordres de l'officier commandant au fort Saint-Louis, sur le Mississipi, lorsqu'ils trafiquaient dans cette rivière, à cent milles au-dessus du dernier poste occupé par des troupes espagnoles. Communique directement avec lui, et non pas par l'intermédiaire de leurs cours respectives, persuadé qu'il (Carondelet) fera faire justice. Page 234

(Pièce incluse dans la lettre de Dorchester n.º 68 du 26 octobre 1795).

1795.
2 janvier,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à King. N'a pas encore reçu les lettres le nommant aux conseils exécutif du Bas et du Haut-Canada. Elles auront probablement été envoyées dans le paquet d'août, qui s'est perdu. Espère qu'elles seront renouvelées et expédiées sans délai. Inconvénients et désappointements causés par la non-arrivée de ces lettres. 329

24 janvier.

W. Grant au même. Lui envoie une lettre sur la situation du colonel Gagy et de son fils par rapport à des terres à eux léguées et dont ils ne peuvent jouir, n'ayant pas reçu d'acte de dénazation. Il (Grant) demande que cet acte leur soit expédié et aussi qu'on leur concède les terres en question. 331

Incluse. Thomas Dunn à Grant, lettre datée de Québec le 23 octobre 1794, fournissant les détails de l'affaire de Gagy. 332

5 février.

Mémoire (en français) du Séminaire de Montréal, envoyé par l'évêque de Léon, au sujet des biens appartenant au séminaire. 336

Observations préliminaires. 342

20 février,
Québec.

Finlay à King. Anxieux de savoir si quelque décision a été prise au sujet de sa rémunération. Rappelle son exposé de ses services et sa demande de l'emploi d'auditeur. Envoie copie d'un mémoire établissant qu'il est juste d'attacher un salaire à l'office auquel il a été nommé par lettres patentes mais sans rétribution. Il serait parfaitement content de £200 d'appointements par année. Si on les lui refuse, il lui faudra continuer à souffrir. Vigoureux appel à des sentiments personnels. A lieu de croire que Dorchester a recommandé de lui accorder la concession de la seigneurie et des forges de Saint-Maurice. Requête (de Finlay) à cette fin. Que le président du comité des terres aura probablement à faire une forte besogne. Il (Finlay) continuerait volontiers ses services dans ce comité si l'on attachait un salaire à l'emploi de greffier de la couronne. 348

Pièces mentionnées dans une lettre d'envoi de M. Ingram, neveu de Finlay. 353-358

6 avril,
Londres

Robert Hunter à Portland. Transmet une lettre de marchands faisant commerce au Canada, en faveur de la nomination du colonel Fraser à un emploi dans le département des affaires indiennes. 359

1795. Page 360
- 25 avril, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Le remercie d'avoir approuvé sa conduite. Consultera avec Simcoe et communiquera le résultat de leur consultation. N'a pas encore reçu les lettres portant sa nomination au conseil exécutif. Importance de cette nomination en ce qu'elle lui permettra de faire faire des progrès à l'instruction publique, à la religion, etc. 362-364
- 14 mai, Portsmouth. Simon McTavish à King. Lui rappelle que Clarke a demandé qu'il (McTavish) fût nommé au Conseil législatif. N'a nul désir d'avantages pécuniaires, mais croit qu'il peut raisonnablement avoir celui d'obtenir une voix dans la législature. 365
- 26 mai, Québec. Finlay au même. A envoyé le duplicata de sa précédente lettre. Dorchester, paraît-il, a l'intention de le proposer pour la fonction d'auditeur, s'il (Finlay) le désire. Accepte. Si les droits d'actes de concessions étaient doublés, on ne demanderait pas un acre de terre de moins. Suggère de porter les droits attribués à l'auditeur à dix shillings par 1,000 acres, émolument pour lequel il aurait à exercer sa surintendance sur les réserves de la couronne et du clergé. Si les lettres patentes de M. Cholmondley comprennent le Canada, il (Finlay) ne peut espérer d'être que son adjoint, recevant un supplément de droits pour la surintendance des réserves. 367
- 10 juin, Québec. Opinion de Sewoll, procureur général, sur la question de savoir si les "rector, wardens and vestry" de la Christ-Church à William-Henry sont une corporation autorisée à convoquer des assemblées paroissiales pour cotiser les paroissiens. 203
- (Incluse de la lettre de Dorchester, n° 65, du 10 octobre; voir le vol. Q. 74-1, p. 199).
- 12 juin, Nouvelle-Orléans. Le baron de Carondelet, gouverneur de la Louisiane, à Dorchester. Des traitants se sont plaints à lui d'avoir été dépouillés sur le Mississipi par des officiers espagnols. Ce n'est pas à lui, mais aux cours de prononcer. Il attire son attention sur la traite illicite qui s'exerce depuis longtemps, et fait remarquer que les individus qui se plaignent maintenant n'ont pas été traduits en justice, mais qu'on s'est contenté de confisquer leur marchandise. Il transmettra, néanmoins, à la cour d'Espagne sa lettre (de Dorchester) et la présente réponse, afin que Sa Majesté décide. En attendant, son devoir est d'obéir aux ordres qu'il a. 236-238
- (Voir lettre de Dorchester n° 68 du 26 octobre 1795).
- 27 juin, Québec. S. Gale à Pulteney. Pourquoi il a tardé à écrire. Se plaint des délais du service des concessions de terres. Il a lui-même débrouillé les anciennes concessions françaises, mais la réputation acquise semble n'être pas d'un grand secours à un homme de son âge, ayant pourtant une nombreuse famille. Il aurait quitté Québec en 1792, sans la récompense que lui offrait en perspective le feu juge en chef. Disproportion entre la somme proposée, lui eût-elle été payée, et la valeur de son travail. Fâcheux effets d'un système d'économie mal entendu. Le service coûte vingt fois plus qu'il ne coûterait, si l'on y employait des auxiliaires capables. Que les dépenses ne sont pas convenablement portées en compte. Se voit obligé d'aller lui-même aux Etats-Unis pour recueillir ce qui reste de la propriété qu'il y avait. Il appréhende des intrigues contre lui, non pas de la part de lord Dorchester, mais de celle de quelqu'un qui possède sa confiance. 363-370
- 6 juillet, Londres. Ingram à King. Lui envoie copie de lettres de Finlay, etc. 382
- 11 juillet, Québec. Finlay au même. Envoie copie de la commission par laquelle Dorchester le nomme auditeur du Bas-Canada. Revient sur sa proposition concernant le tarif des droits d'actes de concessions de terres de la cou-

1795.

ronne. Espère que Portland donnera instruction à son excellence de recommander, à la session législative prochaine, d'assigner un salaire au greffier en chancellerie, et d'allouer un supplément de droits d'actes pour les concessions de terres. Page 383

Pièces incluses. Lettre de Ryland, en date du 17 juin, annonçant à Finlay qu'il est nommé auditeur. 386

Commission. 388

Tableaux des droits d'actes proposés par le comité des terres (p. 390) et par Finlay (p. 391). 390-391

15 juillet,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec. Réponse à l'opinion du procureur général que les " rector, wardens and vestry " de la Christ-Church, à William-Henry, ne sont pas une corporation, et n'ont pas pouvoir de convoquer des assemblées paroissiales dans le but de cotiser les paroissiens. Nécessité d'une intervention législative, pour mieux régler les affaires ecclésiastiques de l'Eglise d'Angleterre dans la province. Jusqu'à ce qu'on ait érigé et doté des paroisses selon l'Acte 31 George III, aucun Acte de la législature ne peut faire disparaître les difficultés contre lesquelles les congrégations protestantes ont à lutter, parce qu'aucun Acte ne peut être rédigé de manière à être applicable à ces congrégations en tant que collectivités. Il leur faut rester dans un état indéterminé, que les lois n'ont pas prévu. L'évêque propose qu'il soit érigé des " rectories ", selon la constitution anglicane, dans les villes de Québec et de Montréal et dans les bourgs des Trois-Rivières et de William-Henry, et que des ministres, dûment investis, soient donnés aux églises. Signale la condition ravalée de l'Eglise d'Angleterre, réduite à demander à l'Eglise de Rome un local pour la célébration de ses offices à Québec, siège actuel de l'évêque protestant. Supplie sa seigneurie d'intervenir pour la soustraire à cette dépendance si peu convenable, et pour venir en aide à la congrégation protestante des Trois-Rivières, qui tient ses offices, par tolérance, au palais de justice. Appelle l'attention et donne des détails sur l'état de l'instruction publique dans la province, où il n'y a pas un collège digne de ce nom, ni d'écoles inférieures bien conduites. Il en résulte que les hautes classes sont forcées d'envoyer leurs enfants aux Etats-Unis pour y achever leurs études, nécessité qui offre bien des dangers. L'évêque suggère qu'il y ait un instituteur protestant dans chaque ville et chaque paroisse, chargé d'y enseigner l'anglais gratuitement, et l'écriture et l'arithmétique à un prix bien modéré. Raisons d'adopter cette proposition. 207

Pièce incluse dans la lettres de Dorchester n° 65, du 10 octobre. (V. Q. 74-1, p. 189.)

Pétition du ministre, etc., de la Christ Church de Montréal, en date du 29 octobre 1792. 214

Opinions du procureur général Monk (p. 219) et du procureur général Sewell (p. 222.) 219-222

22 juillet,
Québec.

Finlay à MM. Ingram. A la perspective d'obtenir un emploi dans le département chargé du service des concessions de terres; y travaille depuis huit ans. Il pourrait aussi être employé à protéger les réserves de la couronne et du clergé contre les déprédations. Ce qu'il propose par rapport au tarif des droits d'actes de concessions. Si les lettres patentes de l'auditeur Cholmondley n'embrassent pas le Canada, l'inspection des réserves pourrait faire partie des fonctions de l'auditeur dans ce pays. 392

30 juillet,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Il y a trois cents miliciens de Pensylvanie rendus à Presqu'Isle pour y construire un fort. Comme il a été décidé que l'on commencerait un établissement à Long-Point, il (Simcoe) visitera cette partie du pays. Demande la permission de placer un détache-

1795.

ment (100 hommes) des Queen's Rangers à Turkey-Point. Il faut, selon lui, se hâter de prendre les dispositions nécessaires. Page 309

(V. la lettre de Dorchester, n° 73, du 7 novembre.)

17 août,
Québec.

Dorchester à Simcoe. Comme la situation des affaires du Roi dans le Haut-Canada lui paraît avoir changé, il ne voit rien qui s'oppose à ce qu'il emploie les Queen's Rangers, en leur qualité civile, pour des desseins d'intérêt provincial, notamment pour ceux qui ont eu l'approbation de Dundas. Mais cet emploi ne doit pas nuire au service du transport des munitions de guerre et de bouche aux postes. 311

(Incluse de la lettre de Dorchester, n° 73, du 7 novembre.)

21 août,
Twickenham.

Sir John Johnson à———. Fait valoir les droits de Claus à l'emploi de Campbell décédé, dans le département des affaires indiennes. Il (sir John) est obligé maintenant de soutenir la famille, ce qui est pénible à celle-ci après tous les services qu'elle a rendus au gouvernement. Brant écrit au sujet de sa médaille et de sa montre, qu'il a laissées à quelqu'un, la première, pour la faire graver, et l'autre, pour y faire faire des changements. 296

4 septembre,
Déroit.

McKee à Chew. Il lui envoie copie du traité conclu entre Wayne et les Sauvages. Les Shawanises et les Outaouais ont décidé de quitter le Miamis, et sont sensibles à la bienveillance que leur a témoignée leur Père en leur proposant pour retraite le Chenal-Ecarté. Il (McKee) ira dans quelques jours faire marché avec les Chippeways d'un canton de terre pour eux. Il ne paraît pas que les Sauvages aient une idée juste de l'étendue des cessions faites par le traité; lorsqu'ils seront mieux renseignés, ils verront à quel point ils ont été dupés. On rapporte que Wayne prendra possession cet automne d'une portion du territoire indien, notamment de Turkey-Point. 286

(V. lettre de Dorchester n° 71 du 26 octobre.)

14 septembre,
Déroit.

McKee et Chew (extrait). Egouchenay revenu des conférences avec Wayne, a apporté une copie du traité. Comme on le lui lisait, il a déclaré, et d'autres chefs aussi, n'en avoir jamais entendu mentionner tels et tels articles. Après ces marques de la duplicité des Américains, la fidélité des Outaouais aux Anglais est encore plus fermement enracinée. 288

(Pièce contenue dans la lettre de Dorchester n° 71 du 26 octobre.)

30 septembre,
Londres.

Le colonel Alexandre Lennox à Portland. Il demande que son fils soit nommé à l'emploi devenu vacant, dans le département des affaires indiennes, par la mort de Campbell. 398

12 octobre,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 66). Il lui envoie un exemplaire (imprimé) des Statuts du Bas-Canada, depuis l'établissement de la présente constitution. 230

(Ces lois sont contenues dans le premier volume des Statuts provinciaux.)

12 octobre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Il y a apparence que le traité avec les Etats-Unis va se terminer. Espère que son système, qui tend à combiner les moyens de protection civile et les dispositions militaires pour l'avancement et la sûreté de la province, sera mis en pratique. Conformément aux restrictions de sa seigneurie, il s'en tiendra à encourager la construction de scieries et de moulins à farine près de Long-Point et sur la Thames. Envoie un plan indiquant l'emplacement de ville qu'il avait choisi à Long-Point, une caserne, une jetée et un blockaus pour la protection du port. A descendu jusqu'à Docksteder's; le portage y est commode pour le transport des marchandises, etc., et n'épuise pas les forces du soldat comme la lutte contre le rapide du fort Erié. Envoie aussi un rapport sur Chatham. 312

(V. lettre de Dorchester n° 73, du 7 novembre.)

1795.	Dorchester à Portland. Il a reçu la lettre accordant congé à Pownall, secrétaire du Bas-Canada ; et a donné la permission voulue. Page 231	
16 octobre, Québec.	Finlay à King. Est peiné d'apprendre qu'il est malade. S'excuse de lui écrire si souvent, mais compte sur sa complaisance pour la communication des vues exprimées dans les lettres qu'il lui adresse. Ses cinq garçons serviront leur roi ; son second fils est "midshipman" sur l' <i>Argonaut</i> , et l'aîné attend l'ordre de joindre le Royal-Fusiliers à Halifax. 400	
23 octobre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 67). Il lui envoie l'état des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 15 octobre. 232	
24 octobre, Québec.	Le même au même (n° 69). Transmet les réquisitions de munitions, etc., pour 1796, conformément à la lettre de la Trésorerie. 241	
24 octobre, Québec.	Réquisitions. 242, 250	
25 octobre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 70). On a débarqué des transports qui ont amené les troupes à Halifax, un certain nombre de colis contenant des effets, tels que havre-sacs, etc., que l'on suppose être pour l'usage des Royal-Volunteers canadiens. Ces effets ne sont pas en quantités proportionnées ; mais comme il n'y a ni lettres ni factures d'envoi, il est impossible de dire si les capitaines ont tout débarqué. 259	
26 octobre, Québec.	Le même au même (n° 68). Représentations faites par des marchands de Montréal au sujet du mauvais traitement que leurs correspondants et traites sur le Mississippi reçoivent d'un agent de l'officier commandant au fort espagnol de Saint-Louis sur ce fleuve. Il a écrit au gouverneur de la Louisiane, et envoie copie de sa lettre et de la réponse. Les marchands intéressés vont transmettre à leurs agents à Londres le compte de leurs pertes avec preuves à l'appui. 233	
	(La lettre de Dorchester du 25 août 1794, et la réponse du gouverneur de la Louisiane, du 12 juin 1795, ont été indiquées ci-dessus à leurs dates respectives.)	
26 octobre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 71). Il lui envoie copie du traité entre Wayne et diverses tribus de Sauvages (y dénommées), avec cartes etc. Les parties de ce traité qui portent atteinte à celui conclu par lord Grenville avec M. Jay peuvent être l'objet d'un règlement entre les deux gouvernements. Les Sauvages voient qu'ils ont été trompés. 264	
	Traité du 3 août 1795. 266	
26 octobre, Québec.	Dorchester à Portland (n° 72). Il lui transmet copie du bail à ferme des postes du roi sur le littoral du Labrador. Teneur de ce bail. Le loyer est de £400 cours canadien ou £360 sterling ; mais il serait plus élevé si la location se faisait régulièrement au plus haut enchérisseur. Comme le revenu des postes est applicable aux dépenses du gouvernement civil, il (Dorchester) pense que les serviteurs du Roi devraient indiquer les meilleurs moyens de l'utiliser, pour l'avantage public et aussi pour ôter aux fauteurs de sédition un prétexte de déclamation contre le gouvernement. 289	
	Copie du bail, en date du 26 juin 1786 et signé par Hope. 291	
2 novembre, Québec.	Coffin à A.-I. Badeau. Les colons établis au bourg de William-Henry n'auront pas à faire de réponse formelle et expresse, leur cas étant soumis à la décision du roi. Dorchester pense que le droit féodal devrait être abandonné, et remplacé par une redevance annuelle modérée. 326	
5 novembre, Québec.	Dorchester à Simcoe. A pris connaissance avec satisfaction des plans où sont tracés les havres, villes et communications intérieures entre Toronto et la Tranche. Sa demande (Simcoe) relativement à l'établissement projeté est inattendue. Cependant, tant qu'il (Dorchester) sera commandant en chef, il agira selon son propre jugement. Dispositions militaires qu'il fait en conséquence du traité. Il retire les troupes du Haut-Canada, mais jusqu'à la fin de la guerre, elles seront nécessaires dans le Bas-Canada. 315	
	(V. lettre de Dorchester n° 73, du 7 novembre.)	

1795.
6 novembre,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Il a reçu un mot de Simcoe lui annonçant qu'une somme de £500 a été votée pour la construction d'églises dans le Haut-Canada; et espère que l'on va, après cela, nommer des ministres, et leur donner des salaires convenables. Il serait bon de les établir dans les townships qu'il a déjà mentionnés, à l'exception de Détroit, qui est cédé. Les raisons qu'il en a exposées dans sa lettre à Dundas acquièrent plus de force à mesure que s'accroît la population. Il espère que des hommes honorables et pieux s'offriront, et même pour une rétribution moindre que celle proposée, quoique, selon lui, une allocation annuelle de £150 par le gouvernement et de £50 par la "Society for the Propagation of the Gospel" ne soit rien moins qu'exorbitante. Ce n'est que bien graduellement, bien lentement même, à ce qu'il craint, que les réserves donneront quelques ressources; et Simcoe est d'avis que le prélèvement d'une dîme dans le Haut-Canada serait tout à fait inopportun, sinon impraticable; quant à Dorchester, il lui paraît impossible d'établir un droit pareil dans le Bas-Canada, et fort dangereux de le tenter. Réitère sa demande d'une allocation annuelle de £150 à quatre clergymen, ajoutés au présent "établissement" ecclésiastique du Haut-Canada, et de la même allocation à M. Addison, ministre à Niagara. Il a reçu une requête des seigneuries de Caldwell et de Christie, situées à l'entrée du lac Champlain, et qui renferment l'une 40 et l'autre 20 familles; ces familles sont prêtes à fournir £50 par seigneurie annuellement pour l'entretien d'un clergymen; Caldwell donnera un lot de 100 acres à l'usage de cet ecclésiastique et contribuera en outre à la construction d'une église. Il (l'évêque) appuie leur demande d'assistance. Anxiété des commissaires ecclésiastiques, dont les salaires sont suspendus, quoiqu'il ait été autorisé par Dundas à les employer. Ils ne sont pas encore placés sur la liste du personnel ecclésiastique provincial, et pourtant le Roi a, dès juin 1794, ordonné de les y mettre. L'évêque propose de changer le nom de commissaire ou délégué pour celui d'archidiacre. Demande aussi le pouvoir de délivrer des licences de mariage, afin de prévenir les irrégularités. Envoie sous le pli une lettre de Simcoe sur le sujet d'une université haut-canadienne. Conseille encore de s'adresser à l'évêque de Lincoln pour avoir des ecclésiastiques.

Page 403

Include: Lettre de Simcoe à l'évêque, datée de Kingston le 30 avril 1795, et où est traitée au long (18 pages) la question de l'établissement d'une université dans le Haut-Canada.

414

7 novembre,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 73). Les pièces incluses roulent toutes sur le point de savoir s'il doit recevoir des ordres de Simcoe, ou Simcoe de lui. Que Simcoe a dû s'attendre à posséder un commandement indépendant dans la province supérieure, et peut-être un contrôle encore plus étendu. La situation de la Nouvelle-Ecosse et de ses dépendances n'a pas permis au lieutenant-gouverneur Wentworth et au brigadier Ogilvie d'étendre leur contrôle jusqu'à Québec; mais la lettre de Dundas les soustrait à son commandement (de Dorchester). "Tout commandement civil et militaire étant ainsi désorganisé, et sans remède, Votre Grâce, je l'espère, m'excusera de désirer bien vivement l'arrivée de mon successeur, qui aura peut-être une autorité suffisante pour rétablir l'ordre, et empêcher que l'insubordination en s'étendant ne devienne mutinerie dans les troupes et sédition dans le peuple."

307

(Les pièces incluses, des mois de juillet, août, octobre et novembre, ont été analysées à leurs dates respectives).

7 novembre,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 74). On a acheté la seigneurie de Sorel pour des fins militaires. Les terrains dont on n'avait pas disposé encore en 1783, furent alors divisés en petits lots et donnés aux sous-officiers, soldats et autres en location pour dix ans. A l'expiration de ce temps, les terrains ont été arpentés et les tenants par bail ont reçu des titres. Plu-

1795.

sieurs ne voudraient pas les posséder sous la tenure seigneuriale et demandent à les avoir en "free et common socage." En réponse à l'assertion qu'ils étaient convenus d'accepter la tenure féodale, ils ont envoyé un second mémoire, qu'il (Dorchester) transmet pour être présenté au Roi. Cette tenure entrave la colonisation. Il (Dorchester) a prévenu les tenanciers qu'en attendant la décision du roi, ils auront à payer les redevances, etc.; mais que rien ne les empêchait d'obtenir ailleurs des concessions de terres non occupées. Page 319

Mémoire.

323

4 décembre,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n^o 22). A reçu ses dépêches. Regrette le malentendu survenu entre sa seigneurie et Osgoode, et qui doit affaiblir les espérances que l'on fondait sur les services d'Osgoode. Est fâché d'apprendre que l'insuffisance de la récolte l'a forcé de publier une proclamation pour prohiber l'exportation; si le surplus dans le Haut-Canada le permet, les désirs exprimés dans sa lettre du 10 octobre pourront, il l'espère, se réaliser. Il a transmis à la Trésorerie sa lettre relative à l'arrivée de colis contenant des effets supposés être pour la milice. Il lui demande une description de la nouvelle limite entre le Haut et le Bas-Canada. Compte que sa seigneurie saura rendre l'exécution du traité avec les Etats-Unis, en ce qui concerne le Canada, aussi facile que possible. Il faut, sans retard, préparer les esprits chez les Sauvages à l'évacuation des postes, en facilitant le trafic, etc. 259a

10 décembre,
Londres.

James Cuthbert à King. Il est arrivé le 29 novembre de Québec, mais il n'a pu le voir lorsqu'il a passé chez lui. Délais qu'il éprouve pour obtenir une décision sur sa demande de dommages-intérêts, quoique la Trésorerie soit en possession des papiers, dépositions, etc., depuis 1789. Sollicite une audience pour faire régler son affaire. 432

LISTE DES PERRONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES QUI SONT
NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

- A.—Arms, Josiah, 123;
B.—Balan, Pierre, 61; Barre, Conrad, 109; Beaubien, Antoine Des-
aunier, 61; Bleury (voir de Bleury), Breymer, David, et deux fils, 54.
C.—Camirande, Louis, 61; Cardinelle, Thomas, 56; Carsis, Hypolite,
61; Claus, William, 58; Coffin, Thomas, 56; Cook, George, 111, Philip,
60, Cowan, Moses, 111.
D.—Daly, les héritiers de Patrick, 58; De Bleury, Clément Sabrevois,
53; Desjalais, Marie Josephte Hervieux, veuve de Joseph, 54; D'Estimeau-
ville, Jean-Baptiste, 122.
F.—Fortune, William, 122; Fraser, enseigne Alexander, 62.
G.—Glenn, Jacob, 58; Grant, William, 112; Green, Benjamin, 110.
H.—Hart, Moses, 60; Hill, Jonathan, 55; Hogel, Francis, 55; Holms,
David, 56, Elias, 56, Samuel, 56; Hubbard, Elisha, 122; Hyatt, Gil-
bert, 60.
J.—Johnston et Purss, 122.
K.—Knowlton, Luke, 123.
L.—Lachance, Charles, 61; La Corne, Marguerite Boucher de
Boucherville, veuve de Luc de Chapt de, 123; La Course, Jean-Baptiste,
61; Langan, Patrick, 58; Learned, Abel, 123; Le Sieur, Augustin, 61.
Mc.—McCanty, Francis, 122; McGill, James, 57.
P.—Petit, Dunham, 109; Phillips, Samuel, 61; Pierreville, Le Gras,
53; Préfontaine, Joseph, 112; Purss (voir Johnston), 122.
Q.—Quakers, 111.
R.—Rankin, David, 55, James, 61; Rogers, John, 122; Roorback,
Barent, 122.

1795.

S.—Sax, John, 54; Spencer, Abel, 111; Starke, Henry Bethune, 57; Stubinger, George, 56.

W.—Wheaton, Caleb, 59.

TOWNSHIPS.

C.—Caxton, 57; Clapham, 55, 109; Clifton, 54, 56; Compton, 110.

D.—Drayton, 61.

G.—Godmanchester, 53, 54, 55, 60; Grantham, 112; Grenville, 62.

H.—Hereford, 91; Hinchinbrook, 54, 56, 110.

M.—Missisquoi, baie de, 110.

O.—Orford, 123; Oulney, 123.

P.—Potton, 55, 56.

R.—Roxton, 110.

S.—Stoke, 110; Stukeley, 123; Sutton, 55, 56.

U.—Upton, 112.

W.—Walton, 111.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1796.

Q. 75—1.

1795.
16 octobre,
Québec.

Dorchester à Portland. Il a reçu la lettre donnant un congé à Pownall; celui-ci a eu, en conséquence, sa permission. Les incluses mentionnées dans la dépêche du 6 juillet n'ont pas été reçues. Page 31

3 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Lui fait connaître l'état de la récolte. A Kingston, elle a été diminuée par les ravages de la mouche à blé et par la sécheresse de l'été, et on pourrait se demander si l'on y recevra des soumissions pour la fourniture des farines aux troupes. Le blé est meilleur que l'année dernière. Le gouvernement peut avoir un approvisionnement en offrant quinze pence par quintal en augmentation des prix de Montréal. A Niagara, le grain n'a pas rendu autant qu'on s'y attendait avant le battage. Les bras ont manqué. Durant la dernière saison, il y a régné des fièvres. A Détroit, les farines ont atteint un prix très élevé; mais le colonel England sera forcé d'en acheter à n'importe quel prix. Il y a sujet de douter que la province puisse fournir à tous les besoins. L'agent chargé des achats va publier immédiatement ses annonces, et on emploiera tous les moyens de se procurer les fournitures aux plus bas prix qu'il sera possible. 41

28 novembre,
Québec.

Dorchester à Portland. Accuse réception de la lettre lui annonçant que Prescott est nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, et qu'il (Dorchester) peut retourner en Angleterre à sa commodité. Remerciements pour la manière dont cette nouvelle lui est communiquée. 39

28 novembre,
Québec.

Le même au même (n° 75). Reçu ses dépêches. Il met sous ce pli un rapport de Simcoe sur la récolte dans le Haut-Canada. 40

9 décembre,
York.

Simcoe à Dorchester. Il se plaint que, tout en louant sa diligence, il (Dorchester) retire les troupes du Roi, et empêche ainsi la création de villes, etc., dans la province. La lettre est une apologie de sa propre conduite et une critique des mesures de Dorchester. 251

(Incluse de la lettre de Dorchester, n° 87, du 17 avril.)

26 décembre,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 76). Il a été adopté un bill d'indemnité en faveur de tous ceux qui ont mis ou aidé à mettre à exécution la proclamation établissant l'embargo sur tous les navires chargés ou à charger de blé, farine, etc. La non-arrivée de la *Phyllis*, avec son chargement de provisions pour l'usage pendant l'hiver des troupes dans le Bas et le Haut-Canada, a obligé de recourir au pays, où déjà les provisions de bouche étaient très renchéries. Il propose, dans cette pénurie, d'admettre les denrées des Etats-Unis; et croit que le public serait fort satisfait d'une mesure que réclament les nécessités du temps. 46

Q. 75—1

1796.
Décembre—
Québec. Dorchester à Portland (n° 77). La mort de Fraser réduit le nombre des conseillers à treize; il faudrait l'augmenter. Liste des conseillers et de huit personnes qu'il (Dorchester) recommande. Remarques sur les qualités de ces dernières pour être du conseil. Il a omis le nom de l'évêque catholique romain M. Hubert; mais vu que l'évêque protestant a séance, il croit devoir demander que le même honneur soit conféré à M. Hubert. Ces faveurs royales devraient toujours être accordées spontanément et ne pas avoir l'apparence d'être le résultat de bruyantes agitations, ce qui peut donner aux meneurs une importance dangereuse pour la tranquillité des provinces. Page 48
- Le Conseil législatif tel qu'il est actuellement composé, avec une liste supplémentaire de membres recommandés. 51
- 26 décembre,
Québec. Dorchester à Portland (n° 78). Il transmet, en l'appuyant, la demande de la veuve du juge Fraser; et propose de renouveler en sa faveur la pension de sa mère, Mme Deschambault, décédée. Il recommande aussi de donner une pension à la veuve de Panet, mort en 1778. 52
- Requête de Mme Fraser, exposant les services de feu son mari. 54
- 13 janvier,
Whitehall. Portland à Dorchester (n° 23). Reçu ses dépêches. La question des dîmes sera l'objet d'une lettre particulière. Le pouvoir des "vestries" (comités des paroisses), etc., des Eglises protestantes doit être établi et réglé par une loi, conformément à l'Acte de 1791. La décision au sujet des plaintes des marchands contre l'Espagne dépendra de celle de cette autre question, à savoir s'ils se trouvaient sur le territoire situé à l'ouest du Mississipi; car, en ce cas, ils n'étaient pas dans les possessions de Sa Majesté. Ses dépêches ont été transmises à la Trésorerie; et le traité des Sauvages avec Wayne à Grenville. Il (Portland) ne comprend pas les accusations d'entreprises sur l'autorité de sa seigneurie. Il approuve sa réponse aux possesseurs de concessions à Sorel. Pour des raisons énoncées, il croit que les titres devraient être de "free and common soccage," ce qui aurait eu lieu dans tous les cas si les concessions avaient été faites après et non avant l'Acte de 1791. C'est affaire à sa seigneurie toutefois. 1
- 13 janvier,
Whitehall. Le même au même (lettre à part). Lui marque le désir qu'il recommande à l'évêque catholique de Québec le cas du révérend M. Jones, prêtre de la Nouvelle-Ecosse. 6
- 14 janvier,
Downing-
Street. Rapport du Conseil privé. En conséquence du traité conclu en août dernier entre les Etats-Unis et les Sauvages, lord Dorchester recevra des instructions portant d'agir de concert avec les Etats-Unis pour la cession des postes, lorsque le ministre de S. M. aux Etats-Unis lui aura mandé que leur gouvernement n'a fait rien d'incompatible avec les conventions du traité et qu'un article additionnel assure aux sujets de S. M. le droit d'aller et venir librement sur le territoire situé au sud de la ligne frontrière, pour y commercer avec les citoyens des Etats-Unis et les Sauvages. 7
- 15 janvier,
Whitehall. Portland à Dorchester (n° 24). Envoi d'une copie du traité avec les Etats-Unis, ratifié par les deux Puissances. Il (Dorchester) aura à exécuter les stipulations des articles 2, 3 et 4, d'accord avec quelqu'un d'autorisé par les Etats-Unis. L'article 8 du traité du mois d'août avec les Sauvages paraît faire obstacle à l'article 2 du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les arrangements sous le premier traité devront, pour cette cause, être provisoires et dépendre d'une explication que le ministre aux Etats-Unis est chargé de demander. Sa seigneurie sera instruite par ce ministre du résultat de l'explication, et jusqu'à ce qu'elle ait eu avis que l'explication est satisfaisante, il ne faut évacuer aucun des postes. Toutes les communications doivent être conçues en termes très conciliants et exprimer le plus sérieux désir de paix. Il (Dorchester)

	1796.		
		en enverra copie à Simcoe. Portland met dans sa lettre copie de dépêches de Grenville à Bond.	Page 10
		<i>Incluses.</i> Dépêche de Grenville à Bond, en date de Downing-Street, janvier, contenant en substance les instructions de la lettre à Dorchester.	14
		Note à remettre au secrétaire d'Etat américain.	24
15 janvier,	Whitehall.	Portland à Dorchester (lettre personnelle). En envoyant à Simcoe copie du n° 24 (p. 10), il (Dorchester) y joindra telles autres instructions qui pourraient être nécessaires sur la manière dont il doit se conduire.	14
22 janvier,	Québec.	Dorchester à Portland (n° 79). Lui transmet les états d'entrées et de sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre au 5 janvier.	57
22 janvier,	Québec.	Le même au même (n° 80). Sous pli copie de sa proclamation qui autorise l'importation de denrées alimentaires des Etats-Unis. Nonobstant cette mesure, les vivres continuent à hausser de prix.	58
		Proclamation—en anglais, p. 59; en français, p. 63.	59, 63
23 janvier,	Québec.	Dorchester à Portland (n° 81). Il lui envoie une réquisition de marchandises pour acheter aux Chippeways leurs terres sur le Chenal-Ecarté pour les Sauvages de l'Ouest, conformément à une demande de Simcoe.	67
		Réquisition.	68
20 février,	Québec.	Dorchester à Portland (n° 82). Il lui envoie copie d'un diagramme et de la première concession de terres incultes de la couronne, faite selon l'Acte de 1791, ainsi qu'un état des dépenses des concessionnaires. Raison de l'addition de dix shillings aux droits de l'arpenteur général.	70
		Diagramme de Dunham.	71a
		Lettres patentes délivrées à Thomas Dunn et ses associés.	72
		Etat des frais d'obtention des lettres patentes pour le township inférieur de Dunham.	105
20 février,	Québec.	Dorchester à Portland (n° 83). Il discute s'il serait politique d'exiger des concessionnaires de terres d'autres droits que les droits d'actes établis; s'il serait convenable à la dignité et à la loyauté du gouvernement de leur imposer des charges ou obligations en sus de celles fixées et annoncées par la proclamation.	106
20 février,	Québec.	Le même au même (n° 84). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 10 septembre 1795 au 2 janvier 1796) et sur les terres de la couronne (du 8 septembre 1795 au 2 janvier 1896).	110
		Affaires d'Etat. Procès-verbal du 16 novembre. Nomination de comités et renvoi d'affaires à leur examen.	111
		Procès-verbal du 19 novembre. L'évêque (anglican) prête les serments et prend séance.	113
		<i>Mandamus</i> de l'évêque.	114
		Procès-verbal du 12 décembre. Dépôt de rapports des juges, etc., des districts de Québec et de Montréal. Liste d'annexes.	116
		Rapports soumis au conseil.	118
		Procès-verbal du 19 décembre. Renvoi de pétitions aux comités.	119
		Procès-verbal du 2 janvier 1796. Rapport sur les comptes publics, avec les délibérations du comité, et le détail des comptes.	122
		Pétitions renvoyées aux comités.	141
		Proclamation permettant l'exportation de denrées alimentaires des Etats-Unis.	143
		Terres de la couronne. Procès-verbal du 16 novembre. Présentation de listes de personnes associées (leurs noms ne sont pas consignés au procès-verbal) qui demandent des townships (nommés); et renvoi de pétitions au comité général. (Voir pour les noms des signataires de celles-ci, la liste alphabétique à la fin de ce volume).	144
		Procès-verbal du 19 novembre.	153

1796.

Id. du 12 novembre. Correspondance concernant la limite entre le Haut et le Bas-Canada. Page 154

Pétitions renvoyées au comité. 161

Rapports sur ces pétitions. (Pour les noms des pétitionnaires, voir la liste alphabétique). 162

Rapport sur Godmanchester, avec liste des concessionnaires (A). 188

Rapport sur Hinchinbrooke, avec liste (B). 191

Rapport sur Hemmingford, avec liste (C). 196

Après chaque rapport (A, B, C), est une description.

(Pour les noms mentionnés dans ces rapports et les rapports subséquents, voir la liste alphabétique.)

Rapports sur des pétitions cotées et non cotées, avec les noms. 203

Renvoi au comité d'une liste d'associés demandant des townships (nommés) et d'une lettre de Le Maistre relative à des terres de Gaspé. 209

Procès-verbal du 19 décembre. Ordre de préparer un projet de patentes, etc., pour le township de Dunham. 210

Procès-verbal du 2 janvier 1796. Rapport du comité des terres sur des pétitions, mémoires, etc., avec les noms des pétitionnaires et les décisions prises. 212

20 février,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 85). Vu l'augmentation du revenu, on a cru à propos d'instituer un inspecteur des comptes. Coffin a été nommé à cette fonction, et on demande à la Trésorerie de lui assigner un salaire. 240

Commission d'inspecteur des comptes. 242

17 mars,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 86). Reçu ses dépêches. Il a écrit à Bond d'informer le gouvernement des États-Unis qu'il sera prêt à évacuer les postes au jour fixé par le traité, pourvu que les conventions en aient été accomplies par eux. Il a déjà pourvu aux dispositions à prendre pour la protection de la traite; mais comme elles doivent dépendre en partie de celles que feront les États-Unis, il a demandé à Bond de lui fournir toutes les informations nécessaires. L'état présent des choses ne demande ni de plus fortes dépenses ni des troupes plus nombreuses dans le pays supérieur; il ne s'agit que d'y protéger la traite et maintenir le bon ordre. 244

4 avril,
Québec.

Le même à Simcoe. Est fâché que la distribution des troupes qu'il a l'intention de faire n'ait pas son approbation. La présente situation des affaires ne permet pas de se livrer à des dépenses non nécessaires, ni de laisser des troupes dans le Haut-Canada pour en avancer la colonisation et la prospérité. Il serait impolitique de tenir tant de troupes à l'écart en temps de guerre; les frais qu'une parcelle mesure occasionnerait, et les abus énormes qui depuis vingt ans se sont produits dans les dépenses publiques, ne sont pas les seules objections qu'on puisse élever contre ce mode de favoriser la colonisation. Une sage administration de la justice et la possession d'avantages naturels suffisent pour le peuplement des provinces sans qu'il y ait besoin de grandes dépenses. Il (Dorchester) n'a nulle intention d'autoriser des travaux permanents coûteux; seulement, il est d'avis de faire des réserves de terrain à tous les endroits vraisemblablement destinés à devenir importants. Il envoie des plans de l'application de ce dessein à Toronto ou York. L'adjudant général transmettra des ordres préparatoires pour la distribution des troupes après l'évacuation des postes. 261

(V. la lettre de Dorchester n° 87 du 17 avril.)

4 avril,
Québec.

Ordre relatif à la distribution des troupes, signé: George Beckwith, adjudant général. 264

7 avril,
Whitehall.

Portland à Dorchester (n° 25). Il lui présente le lieutenant-général Prescott, nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et commandant en chef des forces militaires dans l'Amérique du Nord. Le *Quebec*, qui

1796.

le transporte, a ordre de recevoir sa seigneurie et sa suite. Elle voudra bien remettre toutes ses instructions à Prescott, et si des circonstances empêchaient ou retardaient les dispositions finales à prendre d'accord avec les Etats-Unis pour l'évacuation des postes, elle lui donnera toutes les informations utiles sur ce sujet et sur ce qui se sera déjà passé. Les approvisionnements militaires aux postes appartiennent incontestablement à Sa Majesté, et seront d'un grand secours pour les nouveaux postes que l'on formera du côté britannique de la frontière. Page 32

7 avril,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 1). Il lui envoie ses commissions de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et commandant en chef dans l'Amérique du Nord. Si les postes n'avaient pas encore été évacués au départ de lord Dorchester, il recevra de lui toutes les informations utiles sur ce qui aura été fait, la situation des affaires, etc., ainsi que les autres détails nécessaires pour lui permettre de bien servir les intérêts de S. M. et ceux de la province. 35

9 avril,
Whitehall.

King au même. Communique une proposition par le lieutenant-colonel Stephenson de lever une légion nègre de 1,000 hommes qui servirait dans les Canadas. Demande à Prescott de faire son rapport sur cette proposition. 37

12 avril,
Whitehall.

Le même au même. On a envoyé à l'amiral sir Peter Parker, l'ordre de retenir l'*Active* jusqu'à l'arrivée des navires qui viendront du fleuve pour être convoyés. 38

17 avril,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 87). Divergence d'opinions entre lui et Simcoe sur la distribution des troupes dans le Haut et le Bas-Canada. Raisons de Simcoe. Il (Dorchester) a donné ses ordres. Répartition des troupes, sous réserve de tout changement que pourrait nécessiter l'évacuation des postes. Etablissement d'un poste où viennent les traiteurs indiens et où ils puissent rencontrer les marchands bas-canadiens ou leurs agents. Jusqu'ici cette traite a eu lieu à Michillimakinac, en juin, et environ 800 personnes, sans compter les Sauvages, s'y assemblaient. Un blockhaus sera peut-être nécessaire sur l'île du Caribou. En attendant, il n'y a envoyé qu'un officier et quelques hommes. Un ingénieur va se rendre à Sainte-Marie, pour y examiner les rapides, et donner son avis à la Compagnie du Nord-Ouest sur une route qu'elle projette d'établir. Comme les besoins de transport seront moindres après le retrait des troupes, la marine sera réduite en proportion. Dorchester envoie au ministre une carte représentant le Sault-Sainte-Marie, avec l'île du Caribou, Michillimakinac, etc. Québec et d'autres points fortifiés demandent quelque dépense: un blockhaus sera suffisant à l'Isle-aux-Noix, et un aussi à Saint-Jean. Voilà sur quoi il éclairera son successeur. Il serait avantageux de faire tenir garnison dans tous les blockhaus sur la frontière par la milice incorporée; les volontaires canadiens pourraient former le premier élément de ces garnisons. La désertion dans les troupes régulières en deviendrait plus difficile; la population apprendrait que les disputes et querelles sur la frontière les intéressent de près et qu'il faut se défendre; ils concevraient par là une idée plus juste de la protection qu'ils reçoivent de l'Angleterre. 246

Carte représentant le rapide de Sainte-Marie, l'île du Caribou et Michillimakinac (p. 264a), une partie de l'entrée de la rivière du Détroit et de la rivière Niagara. 264a-264d

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1796.

Q. 75-2.

1795.
24 octobre,
Détroit.

McKee à Chew. Il revient d'un conseil sur la Thames, où il a conclu une convention provisoire avec les Chippeways pour acheter d'eux douze milles carrés de terrain au Chenal-Ecarté, qui serviraient de demeure aux Sauvages de l'Ouest; 2 ou 3,000 peuvent s'y établir. Les Chippeways en sont les seuls propriétaires et consentent de bon cœur à la vente. Les Outaouais, etc., sont contents de la situation et désirent s'y rendre bientôt. Page 474

1796.
23 avril,
Québec.

(Incluse de la lettre de Dorchester n° 97, du 18 juin 1796).
Dorchester à Simcoe. Il retardera l'évacuation des postes jusqu'à ce qu'il ait reçu une assurance satisfaisante que les Etats-Unis exécuteront en entier les articles additionnels concernant les Sauvages. 471

30 avril,
Québec.

(V. lettre de Dorchester, n° 97, du 18 juin.)
Dorchester à Portland (n° 88). Il a communiqué à Simcoe ses dépêches. (V. Q. 75-1, pp. 14, 24 et 30). Communiqué au Conseil et à l'Assemblée le traité avec les Etats-Unis. La législature a adopté un Acte réglant provisoirement le commerce entre la province et les Etats. Il va dissoudre la législature. Les délibérations de la présente chambre se sont faites avec sagesse et unanimité. 271

Message à la législature lui transmettant copie du traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis. 273

Adresses (à la réception du traité) du Conseil (p. 274) et de l'Assemblée (p. 276). 274, 276

30 avril,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 89). Il lui transmet un mémoire de la veuve du lieutenant-colonel Morris, de New-Jersey. 277

Pétition renfermant le mémoire. 278

Mémoire. 279

30 avril,
Québec.

Certificat de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse et autres. 283-288

Dorchester à Portland (n° 90). Lui envoie les Délibérations du conseil du 3 janvier au 7 mars. 289

Procès-verbal du 13 février. Rapports supplémentaires sur les comptes publics, etc. 290-364

10 mai,
Philadelphie.

James McHenry, secrétaire de la guerre des E.-U., à Dorchester. Le Président l'a prié de lui faire connaître que les Etats-Unis ont dûment accompli les conventions du traité. Le capitaine Lewis est chargé de faire les arrangements nécessaires pour prendre possession des postes. Il (McHenry) est heureux de la bonne entente entre les deux pays. 451
(V. lettre de Dorchester, n° 95, du 11 juin.)

14 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 91). Lui envoie copie des Actes passés à dernière session; et copie de l'Acte de consolidation, qu'il a réservé. Dispositions prises pour l'emploi des droits, imposés par l'Acte de 1774. Envoi d'une copie du bill portant refonte des Actes sur les droits de douane, lequel, après avoir été adopté par l'Assemblée, a été rejeté par le Conseil. Objection élevée contre l'article 3 du traité avec les Etats-Unis, parce qu'il donne de plus amples privilèges au commerce américain qu'au commerce des sujets britanniques. Dorchester appelle l'attention du ministre sur ce qui dans les incluses a rapport à l'importation des vins et qui peut s'appliquer également à toutes les marchandises importées de la Grande-Bretagne, où l'on retient une part du premier droit. 365

Copie de l'Acte réservé qui consolide les droits. 368

Etats des droits de douane perçus en vertu de divers Actes, impériaux et provinciaux. 403-408

Copie de l'Acte portant une nouvelle tarification et de nouveaux droits, qui a été rejeté par le Conseil. 409

Etats des droits perçus en vertu d'Actes divers, avec les nouveaux droits que l'on a proposé de substituer aux anciens. 425

1796.

Mémoire concernant le bill du revenu, adopté par la législature du Bas-Canada à la session de 1795-6, et le traité de commerce avec l'Amérique. Page 426

20 mai,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Comme officier, il n'a rien à dire au sujet de la répartition des troupes ordonnée par le commandant en chef. Il ne lui est jamais venu à la pensée de placer des troupes dans un endroit aussi éloigné que Bois-Blanc. Relève l'accusation d'abus dans la dépense publique; est désolé que ses propositions tendant à corriger les abus n'aient pas été approuvées. Il a le devoir de lui représenter qu'aucun abus ancien ou encore subsistant ne devrait être signalé de manière à nuire à cette province. "Si j'étais enclin si peu que ce fût à acquiescer à l'opinion exprimée par Votre Seigneurie, que "l'idée qu'en disposant convenablement les troupes dans une colonie on puisse faciliter ses progrès a toujours été trouvée erronée en fait," je n'admettrais certainement pas cette opinion dans le présent état des choses, ni à l'égard du Haut-Canada." Il ignore encore comment on doit construire les édifices à Navy-Hall, et demande des instructions. Réserves militaires et civiles. Il voudrait savoir quel est l'effectif du détachement de volontaires canadiens qui sera envoyé dans la province et où le stationner. Conseille d'établir 50 ou 100 hommes à Penetanguishene. La durée moyenne du passage des troupes d'York à ce poste est de six jours; les provisions et munitions peuvent y être expédiées par le lac Érié. Simcoe s'étend ensuite sur les dispositions militaires prises par Dorchester au moment où il va partir et qui détruisent toutes ses espérances en faisant manquer des projets approuvés par les ministres de Sa Majesté. S'il eût pu prévoir qu'ils seraient ainsi renversés, que la réalisation en serait traversée et empêchée, la loyauté envers le public, le souci de son propre honneur lui eussent fait un devoir de demander la permission de se démettre. 462

(Dans la lettre de Dorchester, n° 96, du 11 juin.)

26 mai,
Québec.

Dorchester à Simcoe (n° 52.) Il ne peut comprendre comment il surgirait des difficultés du côté des Sauvages. On ne prendra pas un acre de leur territoire sans leur consentement. Si les Cinq-Nations préférèrent posséder le terrain, à la Grande-Rivière, sous le titre donné par Haldimand, il ne faut pas les forcer à changer: il serait très impolitique d'entrer en discussion au sujet de terres qui leur ont été données en récompense de services. Quand un terrain est une fois acheté aux Sauvages pour l'utilité du roi, c'est au gouvernement local à en faire la répartition. Il donnera toute facilité d'acheter dans le Haut-Canada les terres qu'il (Simcoe) jugera nécessaires au service du roi. 476

(Voir lettre de Dorchester, n° 97, du 18 juin.)

28 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 92.) Il lui communique une pétition requête de Percé, Pointe-Saint-Pierre et Gaspé, dans la baie des Chaleurs, et par laquelle les habitants de ces localités se plaignent du tort que les nouveaux règlements douaniers causent à leur commerce et à leurs familles, en prohibant l'importation des marchandises anglaises transportées de la Nouvelle-Ecosse par navires; la défense est la suite de cet article du Statut: "Aucunes marchandises européennes, même celles provenant d'Angleterre et expédiées de Londres, ne peuvent être transportées d'une colonie à une autre." Cette pétition est une raison de plus de révoquer le Statut en question et tous les autres qui, sous l'empire du traité, placent les sujets de Sa Majesté habitant ses possessions américaines dans une situation moins favorable que celle faite aux habitants des États-Unis. 431

Pétition, avec signatures. 433

Lettre de Ryland (secrétaire) à Ainslie, percepteur des douanes, pour

1796.

lui demander des informations concernant le règlement dont on se plaint. Page 436

Ainslie, dans sa réponse, explique que la loi a été mise en application après la saisie, à la Jamaïque, d'un navire contenant une caisse de chapeaux et cinq caisses de poterie de Liverpool, qui avaient été transbordées à Québec; Ainslie renvoie au "Board of Customs", qui lui a ordonné d'exécuter la loi. 437

28 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 93). Reçu ses dépêches. Remarques sur la conduite du juge en chef Osgoode, et sur le système de gouvernement. "Ce désordre qui dénature notre constitution politique, qui aliène à quiconque administre le gouvernement du Roi tous les serviteurs de la Couronne, ou s'il en est autrement, qui l'expose à ce risque encore plus dangereux d'offenser la masse du peuple, ne peut manquer d'affaiblir tous les pouvoirs de l'Empire britannique sur ce continent, et de le rendre incapable de résister à une de ces commotions auxquelles les gouvernements sont sujets dans le cours ordinaire des affaires humaines." 439

Copie de la lettre de Dorchester à Dundas du 31 décembre 1793. (Voir le n° 12 du vol. Q. 67, p. 45). 441

28 mai,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 94). Bond lui écrit que le gouvernement des Etats-Unis a affecté des sommes d'argent pour l'exécution du traité, et que l'article additionnel concernant les Sauvages a été ratifié. Le capitaine Lewis est arrivé des Etats-Unis; il vient faire des arrangements pour la remise des postes, et demande qu'on la retarde jusqu'à l'arrivée des troupes américaines qui les occuperont. Il (Dorchester) a donné connaissance à Liston du règlement des droits à payer par les citoyens américains sur les marchandises importées sous le traité. Envoie copie de sa lettre à Liston. 446

1er, 2 juin,
Québec.

Lettre à Robert Liston, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté. 448
Beckwith aux commandants des postes. Ils auront à remettre leurs postes à l'officier de l'armée des Etats-Unis, qui leur présentera son pouvoir. Arrangements pour la session, etc. 457, 458

(V. lettre de Dorchester, n° 95, du 11 juin.)

3 juin,
Québec.

Beckwith à McHenry. Les ordres nécessaires ont été donnés pour l'évacuation des postes, mais on y laissera des troupes pour la sûreté des ouvrages jusqu'à ce que les garnisons américaines y soient rendues; seulement, on fera revenir les gardes des postes sur le lac Champlain et à Oswegatchie, auxquels les Américains paraissent attacher moins d'importance. Dorchester espère qu'une amitié ferme et durable s'établira entre les deux pays. 453

(V. lettre de Dorchester n° 95, du 11 juin.)

6 juin,
Québec.

Dorchester à Liston. Il a passé sur des irrégularités qu'il y a eu à Saint-Jean dans l'importation des marchandises, et donné instruction d'admettre les importations, en exigeant des garanties pour le paiement des droits à établir. Arrangements faits avec Lewis d'après lesquels on laissera des gardes dans les postes jusqu'à ce que les troupes américaines soient prêtes à les occuper. 455

(V. lettre de Dorchester, n° 95, du 11 juin.)

9 juin,
Québec.

Dorchester à Simcoe. Les observations sur les mesures qu'il (Dorchester) prend, seront transmises au secrétaire d'Etat. Ne doute pas que Prescott ne se conduise aussi selon son propre jugement ou les ordres d'une autorité compétente. Il y a une erreur à corriger: il (Simcoe) ne conçoit pas comment le commandant en chef s'immisce dans les fonctions publiques du lieutenant-gouverneur; mais il doit supposer, au moins jusqu'à nouvelle explication, que le commandant en chef n'est pas davantage soumis à l'autorité du lieutenant-gouverneur. On ne fera pas d'autres postes que ceux dont l'établissement est déjà ordonné. Son intention

	1796.	(Dorchester) est d'envoyer à Kingston l'effectif nécessaire de volontaires canadiens, avant de faire revenir le détachement du Royal-Américain, à moins que Prescott ne le détermine par de valables raisons à laisser le service de cette garnison aux Queen's Rangers. Page 467
		(V. lettre de Dorchester, n° 96, du 11 juin.)
11 juin, Québec.		Dorchester à Portland (n° 95). Reçu ces dépêches. Lui envoie copie de la correspondance relative à l'évacuation des postes. Le capitaine Lewis est retourné à Philadelphie, emportant les ordres adressés aux officiers respectifs des postes. 450
11 juin, Québec.		Le même au même (n° 96). Il lui est reconnaissant de sa disposition à soutenir le gouvernement du Rci dans la province; mais la désorganisation du commandement était déjà trop avancée pour y remédier sous son administration (Dorchester) lorsque sa grâce est entrée au pouvoir. Les encouragements au désordre qui se sont manifestés par des critiques publiques, ont rendu sa retraite nécessaire, n'eût-il pas trouvé l'ancien système colonial plus fort que jamais. Tous ses efforts pour montrer les conséquences ruineuses de ce système n'ont servi qu'à redoubler le zèle de ses adhérents. Tout ce qu'il peut faire maintenant, c'est d'exposer ces arrangements dangereux et d'indiquer les cas qui réclament une attention immédiate. La lettre sous ce pli (A) est fort significative, et paraît mériter autre chose qu'une réponse de lui. La réponse devrait peut-être partir de plus haut. 460
18 juin, Québec.		Le même au même (n° 97). On s'est hâté de préparer les nations sauvages à l'idée de l'évacuation des postes; on les a convaincues que l'on avait pris soin de ménager leurs intérêts. Il ne voit pas qu'elles aient sujet de se plaindre, mais bien plutôt de se féliciter; car le traité les affranchit de la servitude à laquelle elles s'étaient soumises dans leur traité avec Wayne. Les Sauvages occidentaux sont contents du terrain acheté pour eux sur le Chenal-Écarté, et 2 ou 3,000 vont s'y transporter au printemps. Il y a quelque apparence de mécontentement chez les Cinq-Nations; mais comme c'est à cause du mode de possession des terres, il ne doute pas que toute trace n'en disparaisse bientôt. Écrit à Simcoe à ce sujet. 469
18 juin, Québec.		Le même au même (n° 98). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (8 mars—23 mai) et sur les terres de la couronne (3 janvier—11 mai). 478
2 avril		Affaires d'Etat. Procès-verbal du 2 avril. Pétition (en français) de J. F. Perrault concernant les anciennes archives françaises. 479
		Rapport des juges. 483
		Rapport (en français) du comité spécial. 484
		Ordre de faire le versement de ces titres et pièces au protonotaire. 487
		Renvoi des comptes publics au comité. 488
		Coffin est nommé inspecteur général des comptes publics. 488
		Procès-verbal du 25 avril. Le conseil est informé de la ratification du traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. 490
		Procès-verbal du 6 mai. Instructions à l'inspecteur général des comptes publics. 491
au		Procès-verbal du 11 mai. Délibérations sur la proclamation de dissolution du parlement provincial et de convocation des électeurs pour les nouvelles élections. 494
		Proclamation. 495
		Procès-verbal du 17 mai. Sur l'Acte réglant le commerce entre la province et les Etats-Unis, et sur le traité signé par l'Angleterre et les Etats-Unis. 497
23 mai.		Correspondance concernant le meurtre de J. Pelly et de son serviteur à William-Henry. 501

1796.

	Récompense offerte pour l'arrestation des meurtriers.	Page 503
	Procès-verbal du 23 mai. Délibération au sujet de marchandises de Skenesborough saisies à Saint-Jean.	504
	Terres de la couronne. Procès-verbal du 2 avril. Autorisations d'arpentage de Brome et d'Upton; autres affaires renvoyées à un comité.	506
	Cartes de la province et plans.	508
	Rapport sur la demande par Coffin des îles de la Madeleine, avec la correspondance.	509
22 juin, Whitehall.	Portland à Dorchester (n° 26). Autorise une allocation de £100 par année à un ministre, aux seigneuries de Caldwell et de Christie, pourvu que sa situation y soit convenable et que les habitants lui donnent £25 annuellement, selon leur promesse. Il faudrait rappeler aux gens qu'ils doivent pourvoir suffisamment à l'entretien de leur propre clergé et que les allocations du gouvernement sont temporaires. Considérations sur la collation du titre d'archidiacre aux délégués de l'évêque anglican, et l'attribution à celui-ci du pouvoir de délivrer des licences de mariage. Portland recommande ces considérations à sa seigneurie, et la prie de soumettre à l'évêque cette lettre.	265
7 juillet, Whitehall.	Le même au même. Il lui transmet un article explicatif ajouté au traité avec les Etats-Unis, et, ratifié par Sa Majesté et le Président.	270

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, ETC., QUI SONT
NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Adams, John, 148; Richard, 148, 168; Allen, Levi, 152, 180; Andrews, Hugh, 149, Thomas, 149; Antill, John, 151, 179; Antrobus, John, 206, 225; Arnold, Randal, 204, 213, Seth, 204, 213; Asplin, Samuel, 196; Atter, Ebenezer, 204; Aubrey, Edward, 196; Austin, Nicholas, 149, 207, 234.

B.—Babbut, Daniel, 196; Baby, Francis, 206, 226; Bailey, Ward, 151, 180; Baldwin, Heth, 206, 214, Jabez, 206, 214; Barker, Oliver, 151, 179; Barlow, Abner, 151, 176, Nathan, 151, 176; Barnett, Ann Hall, (veuve de Conrad,) 205, 215; Barney, John, 150; Barr, Conrad, 191; Bayles, George, 196; Bazin, Pierre, 147; Beauchamp, Pierre, 193; Beausien, Michel, 193; Bébéé, Ephraïm, 150, 171, Ozias, 150, 171; Bell, Benjamin, 149, James, 196, Sarah, 188; Bender, François-Xavier, 193; Bernier, Joseph, 193; Best, Catherine, 148, Jacob, 149, 196; Betty, William, 196; Black, John, 206; Blake, Charles, 206, 214, Obadiah, 148; Bleury (voir de Bleury, Boutillier), William, 206, 223; Bréquette, Joseph, 193; Breyner, David, 191; Brigham, Abner, 151, 175; Brown, Andrew, 196, Benjamin F., 204, 205, 214, Ebenezer, 196, Edward, 196, Jeremiah, 149, Jesse, 196, John, 196, Robert, 150; Brunson, Daniel, 150, 171, 196; Bryant, Isaac, senior, 196, Isaac, junior, 196, William, 196; Buell, Elias, 204, 213; Burke, John, 207, 230; Burnside, William, 150, 171; Burret, Reuben Hawley, 196; Butcher, Thomas, 196.

C.—Caldwell, Henry, 208, 235; Calkins, John, 150, 171, Joshua, 150, 171; Calaghan, Darby, 148; Callaghan, Patrick, 196; Cameron, Alexander, 196, Daniel, 196, Duncan, 196, John, 196; Camirande, André, 193; Campbell, David, 151, 179, John, 148; Canada, Hugh, 196; Cardinal, Thomas, 191; Carrigan, Patrick, 196, Paul, 196; Cary, Thomas, 207, 214; Chaboillez, Charles, 206, 229; Chamberlain, Colbe, 149, James, 151, 152, 179, 181, Thomas, 181, William, 152, 181; Chambers, Robert, 167; Chartier de Lotbinière, 193; Chaterdon, Nathaniel, 196; Cheesman, Abijah, 151, 179, 196; Cheshire, John, 196; Chittick, Henry, 196; Clarke, Isaac Winslow, 188, John, 152; Coleman, Nathaniel, 152, 180, 213, Nathaniel,

1796.

junior, 204; Conroy, Patrick, 196; Cook, Charles, 150, 171; Cooper, Joseph, 196; Correl, Randal, 205, 222; Cosse, Samuel, junior, 148; Coulter, Andrew, 196; Coultier, Gosham, 196; Covey, Æneas, 148, Samuel, 196; Samuel, senior, 196; Creage, John, 196; Crocker, Andrew, junior, 204, 213; Cross, Ichabod, 150, John, senior, 196, John, junior, 196; Cull, Henry, 207, 234; Curtis, Daniel, 150, 171, Elisha, 150, 171, John, 204, 213.

D.—Davel, Michael, 196; Davis, Flint, 148; DeBleury, Clement Sabrevois, 147; Piedmont, 147; Delisle, Rev. David Chabrand, 188, 193; DeLorimier Chevalier, 188; Derrick, Philip senior, 196; Desbarats, Peter Edward, 207; Desjalais, Hervieux, veuve, 188; Destimauville, Jean Baptiste, 147; Dewell, Ephraim, 148; Dibble, Walter, 196; Dickenson, Samuel, 205; Dickenson, Lemuel, 214; Douglas, Robert, 196; Drapeau, Joseph, 208, 237; Duel, John, 148; Duer, John, 196, 205, 217, Joseph, 191; Duval, Etienne, 193.

E.—Eastman, Peter, 150, 171; Eginton, Joseph, 197; enseigne Amos 150, 171, Gilbert, 150, 171.

F.—Fassett, John, 148, Jonathan, 148, 150, 171; Ferguson, Alexander, 197, John, 148, 149, John, senior, 197, John, junior, 197, Robert, 197, Thomas, 167, 197, 208, 236; Fila, Samuel, 197, Thomas, 197; Finlay, Hugh, 205, 219; Fisher, Alexander, 197, James, 197; Fleming, John, 218; Flemon, Patrick, 191, 205, 217; Fleurimont, Nicolas, 147; Flinn, James, 197; Franks, John, 197, Thomas, 197; Fraser, Alexander, 197, Joel, 197, William, 197; Freeought, Abraham, 149; Friot, Abraham, senior, 197, Abraham junior, 197, Isaac, 147, Joseph, 197; Frobisher, Joseph, 205, 222.

G.—Galloway, Benjamin, 151, 173; Garrit, William, 197; Gaspé, 209; (comté de, 208, 237); Gérard, Paschal, 193, Samuel, 207, 231; Geuvaine, Baptiste, 193; Gilfillan, James, 197; Gill, Richard senior, 149, Richard junior, 148; Goodrich, Charles, 205, 214, Charles junior, 204, 213; Gordon, Charles, 197, Robert, 148, Robert senior, 197; Robert junior, 197; Grannell, John, 148; Grant, David Alexander, 208, 235, James, 206, 226; William, 206, 208, 227; Gregory, John, 206, 229; Guerbois, Gilles, 193; Gugy, Bartholomew, 203, 215, Lewis, 203, 215.

H.—Hall, Benajah, 197, Elisha, 197, Enoch, 197, Isaac, 205, 216, James, 197, Nathan, 197, Samuel B., 204, 213, William, 183; Hambly, Silas, 197; Hamilton, Henry, 205, 219; Hand, James, 149; Hargrove, Humphry, 188; Harrington, Obadiah, 150, 171; Harris, Menard, 181, Richard, 148; Harrison, John, 206, 219; Hastings, Aaron, 204, 213; Hawkins, Joseph, 191; Hawley, Jotham, 206, 214; Reuben, 149, 197; Samuel, 206, 214; Heath, Jesse, 197; Henderson, James, 148, John, 148, Samuel, 151, 172, Thomas, 151, 172, Thomas junior, 151, 172; Henley, Roger, 150, 172; Hervieux, veuve Desjalais, 188; Higby, Anna, 149; Higginbotham, Edward, 188, 197; Hitchcock, Buel, 150, 167, 171, John, 204, 213; Hogan, Hugh, 151, 180; Hogeboom, Stephen, 204, 213; Hogel, Francis, 207, 235; Hoil, George, 197; Hoit, Jesse, 197; Holland, Henry, 206, 219, John Frederick, 167, Samuel, 206; Holmes, Benjamin, 197, David, 191, Elias, 191, Samuel, 191; Hovey, Ebenezer; 207, 214; Hunt, John, 148, Jonathan, 150; Hulbert, Philip junior, 197, Philo, 149, Philo senior, 197; Hurlbert, Abel, 151, 179, Asahel, 151, 179; Hyatt, Abraham, 176, Abraham senior, 151; Hycommamis, Menard, 197.

J.—Jackson, Henry, 183; Jay, John, 148; Jefferies, Thomas, 197; Jobert, Jean Baptiste, 206, 227; Johnson, William, 197; Juncken (ou Tuncken), Henry, 152.

K.—Kay, John, 208, 236; Keating, Robert, 197; Keggles, Anthony,

1796.

197; Kelly, Joseph, 148; Ker, James, 206, 219; Kilborn, Charles, 197; King, George, 206, 228, William, 148; Kohler, Adam, 148.

L.—La Broquerie, Joseph, junior, 147; La Bruère, François, 147; La Corne, Madame Saint-Luc, 193; Lafleur, François, 193; Lane, John 150, William, 206, 225; Lauglade, 193; L'Assomption, seigneurie de, 208, 235; Leaberry, (ou Seaberry) William, 150; Lee, John, 150; LeMaistre, Francis, 209; Lennox, Lieut. John, 206, 214; Lewis, Charles, 197, James, 197, Morris, 197, Oliver, 197, Samuel, 197, Thomas (2), 197, William, 197; Liddle, Margaret, 205, 217; Lindsey, William, 151, 177; Logan, David, 197; Longmore, George, 206, 223; Lotbinière, (voir Chartier); Lunney, William, 197.

Mc.—McAllum, Peter, 198; McBeath, George, 204, 216; McCallum, (voir McAllum); McCanty, Francis, 198; McCarthy, Jeremiah, 152, 184; McCord, Thomas, 206, 229; McCumming, James, 198; McDonald, Archibald, 198, James, 191; McDowell, Major John, 206, 219; McGille-vray, William, 206, 223; McGregor, Duncan, 198; McHarg, Andrew, 191, John, 191, Patrick, 191; Mackay, Etienne, 178, Hugh, 207, 234, John, 151, 178, 185, Samuel, 178, 185, 193, Samuel Etienne, 151; Mac-kenzie, Alexander, 206, 228; McKercher, Donald, 151, 191, Dougald, 174; McKindlay, John, 206, 227, (ou McKinlay); McKinstry, Thomas, 205, 214; McLean, Hugh, 151, 174, 191; McNeale, John, 148; McTavish, Simon, 205, 221.

M.—Mabon, Andrew, 149; Maishment, Richard, 150, 198; Man, Alrich, 167, Alban, 167, Ebenezer, 167; Manning, Isaac, 198, Jacob, sen., 198, Jacob, jun., 198, John, 198, Joseph, 198; Manson, James, 166; Marsh, Daniel, 205, 214, Gurley, 205, 214, Jacob, 197, Lydia, 149, William, 205, 214; Marston, Jacob, 151, 179, 180; Marvin, Elnathan, 150; Mash, Benjamin, 150, 171, William, 150, 171; Miller, George, 198, Gilbert, 191, Joseph, 203, 213; Mills, Cornelius, 198; Misteard, William, 198, Moffit, — jun., 189, William, 189; Montour, Nicolas, 205, 222; Monviel, Francois Vassal de, 147; Morris, Lieut. Col., John, 152, 184; Morrisou, James, 205, 219; Moses, John, 191, 208, 236; Mott, Jacob, 197, Joseph, 149, Richard, 198; Munroe, Daniel, 198, Hugh, 198; Myrick, John, 203, 213.

N.—Nevison, Richard, 208, 237; Namur, (voir Robert.) 193; Noble, Sylvanus, 206, 214; Nooth, John Mervin, 152, 183; Norton, Daniel, 198, Ebenezer, 198, George, 198, John, senior, 198, John, junior, 198; Noxon, Simon, 198.

O.—Odel, (ou Odell), Charles, 198, James, 198, Joseph, 149, Joseph senior, 198, Joseph junior, 198; O'Neil, James, 198; Orra, Philip, 191, 208, 236.

P.—Parnel, Abraham, 191; Paton, Gilbert, 198; Patterson, Andrew, 149, 204, 213; Payne, Aaron, 148, 152, 180; Pepoor, Silas, 150; Percy-Silvanus, 149; Perry, Benjamin, 198, Samuel senior, 198, Samuel junior, 198, T., 198; Petit, Dunham, 191, 198; Piedmont, 193; Pierre, ville, LeGras, 189; Pitkin, Thomas White, 205, 214; Porter, Asa, 207; Powers, William, 149; Pratt, Austin, 150, 171; David, 152, James, 150, 171, Joel, 152, 180, Samuel, 150, 171; Prentiss, John, 152, 180, Samuel, 152, 180, 204, 213; Pritchard, Azariah, 208, 237.

R.—Ramsey, David, 151, 174, 191; Rankin, David, 189; Read, William, senior, 191, William, junior, 191; Rebeard, Paul, 193; Richardson, John, 148; Ritter, Ebenezer, 213, Stephen, 213, Walter, 213; Robbe, Reuben, 204, 214, Robert, dit Namur, 193; Robertson, Duncan, 207, 233; Roorback, Arent, 151, Barent, 177; Rousseau, veuve, 207, 233; Rowlie, Daniel, 150, 171, Elizah, 150, 171; Ruiter, Henry, 198; Ryan, Thomas, 149; Ryer, John, 189; Rykert, Joseph, 207, 214.

S.—Saint-Martin, Nicolas, 147; Salls, Enoch, 207, 231, Hix, 207, 231, Isaac, 207, 231, John, 207, 231; Savage, Abraham, 199, Edward, 199,

796.

James, 152, 182, 199, John, 152, 182, 199, Peter, 182, 199; Sawyer, James, 204, 213, Josiah, 151, 173; Schaffalisky, Frederic Baron de, 147, 193, 206, 224; Schutt, Alexander, 149; Scott, Abraham, 198, Daniel, 149, 199, James, 199, Samuel, 199, Thomas, 199, Walter, 199, 205, Walter, (avec ses fils John, Thomas et James, ses filles, Mary, Esther et Jane et John Fleming,) 218; Shaw, John, 191, 222; Shepherd, Thomas, 198; Sherrer, James, 198, Thomas, 198; Simpson, Adam, 199, Edward, 198, Joseph, 199; Sinclair, John, 198; Smith, Elias, 207, 232, Joseph, 149, William, 205, 220; Soles, John, 199; Solomon, John, 149; Sowles, Stephen, 148; Spencer, Abel, 152, 180, Caleb, 204, 213, Hazelton, 307, 232 Jeremiah, 151, 179; Spinks, Job, 151, 174, 191; Sreit (Street ?), Lodowick, 207; Stenford, Ephraim, 198; Sterns, Andrew, 198, Charles, 198, Daniel, 198, Nathaniel, senior, 198, Nathaniel, junior, 198; Steward, John, 205; Stone, Levi, 148, Nathan, 150; Storey, Francis, 191, 205, 214, 218, George, 191, 205, 214, 218; Stow, Cyrus, 150, 171, Cyrus, junior, 150, 171, Timothy, 150, 171; Street, Lodowick, 214; Struthers, Mr. 199, James, 199; John, 199, William, 199; Styles, Benjamin, junior, 151, 176; Sullivan, Daniel, 198, John, 149, John, junior, 204, 213, Owen, 198, Thomas, 199; Sutherland, Adam, senior, 148, Adam, junior, 148, Joseph, 198, Walter, 198.

T.—Taylor, Jonathan, 205, 214; Tessier, Charles, 193; Tewsey, Azariah, 149, Thomas, 149; Todd, Isaac, 205, 221, Robert, 199; Tonnancour, Godefroy de, 193; Tonner, Ikiel, 199; Tracy, P. Samuel, 199; Traver, Borteon George, 207, 230, Jacob, 207, 230; Tuncken, (voir Juncken.)

V.—Varander, Joseph, 199; Vancliek, Simon, 149; Vassal, (voir Monviel,) 147; Vaughan, Benjamin, 207, 231. Joseph, senior, 148, William, 199; Vignan, Joseph, junior, 147; Visher, Frederick, 199; Vondenvelden, William, 206, 208, 225, 237.

W.—Walker, Stephen, 204; Wallace, William, 199; Wallen, Luke, 192; Walters, William, 192, 204, 213; Waterbury, Pierre, 189; Waterhouse, Samuel, 204, 213; Waters, Abel, 149; Watson, James, senior, 199, James, junior, 151, 174, 199; Wehr, Christopher, 148; Welden, Edmond, 199, John, 199, Michael, 199; Wetherall Colonel, 184; Wheaton, Caleb, 189; Willcox, David, 199; Willeston, William, 199; Williams, Elisha, 150, 171, Isaac, 151, 174, James, 151, 174, John, 151, 174; Willis, John, 205, 214; Willment, Anthony, 149; Wilson, Isaac, 199, William, 199, William, senior, 199; Winter, Francis, 206, 208, 214; Wragg, Benjamin, 208, Richard, 199, 208, 236, William, 192, 236.

Y.—Yeomans, Harris, 152; Young, Alexander, 199, Andrew, 199, James, 148, John, 205, 220.

Z.—Zofelt, William, 199.

TOWNSHIPS.

A.—Acton, 146, 166; Adfield, 152, 182; Adstock, 146, 164; Arundel, 209, 238; Auckland, 146, 165, 209, 238; Aylesbury, 145, 146, 164, 167.

B.—Barford, 145, 146, 163, 165, 167, 208, 236; Barnston, 209, 238; Beresford, 233; Blanford, 146, 165; Bolton, 207, 234; Brandon, 225; Bristol, 146, 164; Brome, 207, 234; Brampton, 229; Broughton, 209, 238; Buckland, 184; Bulstrode, 209, 238; Bury, 147, 166.

C.—Cawood, 145, 163; Chertsey, 147; Chesham, 146, 164, 230; Chichester, 145, 163; Clapham, 145, 164, 179; Clarendon, 145, 163; Clifton (voir Emberton), 145, 163, 173, 176, 179, 216, 217, 218, 230, 231; Clinton, 146, 167; Compton, 145, 163; Cranburne, 226; Croydon, 228.

1796.

D.—Derry, 145, 163; Ditchland, 147, 166; Ditton, 147, 165, 181; Dorset, 145, 146, 163, 164; Drayton, 147, 166; Dudswell, 147, 166; Durham, 209, 210, 238.

E.—Eardley, 232; Eaton, 173; Ely, 147, 166, 220; Emberton ou Clifton (voir Clifton); Esher, 146, 164.

F.—Farnham, 145, 164.

G.—Gayhurst, 209, 225, 238; Godmanchester, 153, 178, 185, 188, 202, 224, 233; Granby, 208, 235; Grandison, 145, 163; Grantham, 147, 165, 208.

H.—Ham, 146, 147, 164, 166, 172; Hampden, 146, 164, 234; Harrington, 146, 164; Hartwell, 232; Hastings, 145, 163; Hatley, 145, 146, 165, 207, 234; Hemmingford, 145, 153, 164, 185, 196, 202; Hereford, 146, 165; Hinchinbrook, 153, 174, 185, 191, 202, 217, 222, 233; Howard, 145, 163.

K.—Kilkenny, 220.

L.—Lingwick, 147, 164, 166; Litchfield, 146, 164.

M.—Maddington, 165; Marston, 146, 164, 226; Masham, 147, 152, 166, 182; Melbourne, 147, 165; Milton, 145, 146, 163, 164, 175, 208, 235.

N.—Norfolk, 209, 238.

O.—Oldfield, 146, 165; Onslow, 145, 163, 164; Orford, 227.

P.—Ponsonby, 147, 166; Portland, 145, 163; Potton, 145, 147, 164, 165.

R.—Ripon, 145, 164; Risborough, 146, 165; Roxton, 147, 166.

S.—Sheen, 145, 164; Shefford, 227; Shenley, 146, 165; Stanbridge, 145, 147, 164, 165; Stanfold, 146, 165; Stanhope, 146, 168, 231; Stoneham, 147, 166; Stratford, 146, 164; Sutton, 145, 147, 164, 165; Sympson, 177.

T.—Templeton, 146, 164, 226; Tewkesbury, 146, 165; Thetford, 183; Thorn, 145, 164; Tingwick, 145, 164.

U.—Upton, 208, 235.

W.—Wakefield, 146, 152, 164, 182; Waltham, 145, 164; Waxford (voir Wexford); Weden, 146, 164, 228; Wentworth, 145, 147, 164, 165; Westbury, 146, 164, 223; Wexford, 147, 166; Whitton, 145, 164; Wickham, 177, 209, 235; Winslow, 145, 164, 175; Woburn, 231; Wotton, 180, 238.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1796.

Q. 76.

Simcoe à Dorchester. Demande, pour l'officier commandant à l'île au Bois-Blanc, où l'on doit élever des batteries, des instructions sur la conduite à tenir, si les Etats-Unis voulaient prendre possession du poste. 120
(V. lettre de Dorchester n° 101 du 5 juillet.)

Beckwith à Simcoe. Poster un sergent avec huit hommes sur l'île au Bois-Blanc, et ne point le retirer sans un ordre spécial du commandant en chef. Page 121

(Incluse de la lettre de Dorchester n° 101 du 5 juillet.)

Dorchester à Simcoe. N'appréhende pas que les Etats-Unis tentent de prendre possession de l'île au Bois-Blanc; mais s'il s'élevait quelque difficulté, l'affaire se réglerait à l'amiable. Les batteries marquées sont toutes du côté britannique de la ligne prévue par le traité, et le colonel Mann est désolé de la conclusion qu'il faut tirer de son exposé (Simpson), à savoir que l'île se trouve du côté des Etats-Unis. Il (Mann) n'a fait son tracé d'ouvrages et de batteries que pour indiquer les positions qu'il croit propres à être fortifiées, et la ligne jaune montre la réserve qu'il serait opportun de faire. 122

(Incluse de la lettre de Dorchester n° 101 du 5 juillet.)

1796.
29 mai,
Navy-Hall.

13 juin,
Québec.

13 juin,
Québec.

1796.
18 juin,
Québec. Dorchester à Portland (n° 99). Il lui expédie copie des Actes passés à la dernière session, avec les journaux du Conseil et de l'Assemblée. 1
Journal du Conseil législatif, du 20 novembre 1795 au 7 mai 1796. 2-110
Les journaux de l'Assemblée, même période, n'ont pas été copiés. 111
Rapport imprimé.
- 19 juin,
Québec. Dorchester à Portland (n° 100). Reçu sa dépêche, apportée par Prescott. Toutes les questions relatives au traité ont été résolues d'une manière satisfaisante, et les mesures sont prises pour l'évacuation des postes. Il communiquera à Prescott toutes les informations en son pouvoir. Si rien ne le retient plus, il s'embarquera sur la frégate qui a amené Prescott. 112
- 25 juin,
Québec. Le même aux Commissaires des douanes. Demande de fournitures de bureau nécessaires pour le percepteur des douanes. Pareille demande étant nouvelle, le percepteur a été prié d'en faire connaître la cause. Il a reçu ordre de ne faire aucune dépense inusitée ou sans nécessité pour la perception des droits. Il (Dorchester) voudrait des avis pour l'administration future de cette partie du revenu, que l'on peut s'attendre à voir rendre plus qu'elle n'a fait jusqu'ici. Peu satisfaits des versements effectués par le percepteur des douanes au receveur général, le gouverneur et le conseil ont ordonné au percepteur de remettre au greffier du conseil un compte de toutes ses recettes, pour constater les déductions qui s'opèrent. On a trouvé que le revenu était soumis à une diminution de 13½ pour 100 avant d'être versé par le percepteur, indépendamment du salaire de ce fonctionnaire, des honoraires et émoluments que l'Acte du parlement lui attribue, et des revenants-bons que lui allouent les commissaires. Il continue à toucher des retenues non autorisées ainsi qu'un bénéfice de 5½ p. 100 environ sur les droits acquittés en monnaie d'argent. Dorchester entre dans des détails, indiquant comment la diminution constatée dans le revenu se fait au profit des agents, qui tiennent que leurs heures de bureau sont de 10 heures à 1 heure; qui se font payer double pour le service exécuté en dehors de ces trois heures, et qui exigent des surcroîts pour s'être livrés à des constatations de jauge, etc., quand déjà il y a eu jaugeage. Est loin de penser que les services du percepteur et des autres officiers de la douane doivent être retribués parcimonieusement; mais quelque allocation qu'ils reçoivent en sus de leurs honoraires, il la faut déterminer et ne pas s'en remettre à la discrétion d'agents qui ne reconnaissent dans cette province aucun pouvoir de contrôle sur l'emploi des deniers publics. 127
- 5 juillet,
Québec. Dorchester à Portland (n° 101). Simcoe a demandé des instructions sur ce qu'il devrait faire dans le cas où les Américains réclameraient l'île au Bois-Blanc et l'île aux Cariboux, qu'il croit être situées dans les limites des Etats-Unis. Ordres donnés. 119
- 5 juillet,
Québec. Beckwith, adjudant général. Ordre d'envoyer un sergent se poster avec douze hommes sur l'île aux Cariboux ou Saint-Joseph, et de ne pas les en faire revenir sans un ordre spécial. 124
- 5 juillet,
Québec. Dorchester à Portland (n° 102). Lui envoie copie d'une lettre aux commissaires des douanes, à qui il demande quelles sont les meilleures dispositions à prendre pour le service du Roi. Les grands objets de la souveraineté ne seront jamais atteints, si l'administration locale s'exerce d'une manière vénale, pour des droits, profits, revenants-bons et tout le reste de ces gains malpropres. L'éclat de la couronne est terni par là, et les intérêts nationaux sont sacrifiés à des gentlemen déjà bien pourvus, ou qui sont à la recherche de bonnes places pour eux-mêmes et pour leurs parents. C'est ainsi que s'introduisent des pratiques qui affaiblissent l'autorité du Roi et doivent infailliblement faire perdre les affections du peuple au gouvernement britannique. 125

1796.

(V. pour la lettre n° 103, du 5 juillet, le vol. Q. 77, p. 85, et pour le n° 104, du 8 juillet, le même vol., p. 173.)

8 juillet,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 105). Lui transmet un plan d'une partie du Bas-Canada, avec cahier de références. Page 134

Cahier de références :

1. Concessions françaises. Rive nord du Saint-Laurent. 136-178
2. Concessions françaises, sur la langue de terre entre l'Ottawa et le Saint-Laurent. 179
3. Rive sud du Saint-Laurent, district de Montréal. 180-211
4. Concessions françaises ayant leurs aboutissants sur la rivière Chaudière. 211-214
5. Concessions françaises sur la rivière Yamaska. 215-217
6. Concessions françaises sur le Sorel. 217-220
7. Comté de Huntingdon. 220-221
8. Concessions ou townships nouveaux, dont le tracé a été ordonné depuis 1792, sur la rive nord de l'Ottawa. 222-229
9. Rive nord du Saint-Laurent, townships du district de Montréal. 230-232
10. *Id.*, district des Trois-Rivières. 233-236
11. *Id.*, district de Québec. 234-236
12. *Id.*, langue de terre entre le Saint-Laurent et l'Ottawa. 237
13. Rive sud du Saint-Laurent, terres au sud du lac Saint-François. 237
14. *Id.*, townships à l'est du Sorel. 238-245
15. *Id.*, district des Trois-Rivières. 246-252
16. Townships sur la rive ouest de Saint-François. 253-256
17. *Id.*, sur la rive est de cette rivière. 256-262
18. *Id.*, sur la rivière Bécancour, côté sud et nord. 262-266
19. District de Québec, townships sur la rive ouest de la rivière Chaudière. 266-269
20. *Id.*, sur la rive est de la Chaudière. 269-272

3 août,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 2). Reçu la dépêche de Dorchester (p. 75-87 et 91-100). Autorisation d'appeler sir John Johnson et M. de Lotbinière junior au conseil. Ne voit pas en quoi on servirait les intérêts temporels et spirituels des sujets catholiques de Sa Majesté, en donnant séance dans le conseil à Mgr Hubert, l'évêque catholique. Autorisation de payer à M. Fraser une pension n'excédant pas celle que recevait feu sa mère (Madame Deschambault). Si Mme Panet avait aussi besoin de secours, la somme (de £200) pourra être divisée entre elle et Mme Fraser. On a prié la Trésorerie d'expédier à Québec, aussitôt que possible, les marchandises destinées à l'achat des terres des Chippeways. Les comptes publics du Bas-Canada ont été si habilement tenus jusqu'à présent que, sans s'opposer à la nomination d'un inspecteur, il désire beaucoup que le bureau conserve le système en usage. Il a appris avec satisfaction que les États américains avaient pris les mesures nécessaires pour exécuter le traité et que l'on se préparait en Canada à évacuer les postes. Les Actes de refonte et autres documents relatifs aux droits de douanes ont été soumis à la Trésorerie. Il faut veiller à empêcher la fraude qui se fait par des petits bâtiments entre Québec et Montréal. Important aussi d'encourager par tous les moyens la formation de deux bataillons canadiens, et d'adopter quelque plan suffisant pour préserver des empiètements les terres de l'Église et de la couronne et les rendre profitables. Attention vigilante à apporter aux dépenses publiques du Bas-Canada. 113

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER ET LIEUTENANT-GOUVERNEUR
R. PRESCOTT, 1796.

Q. 77.

1795.
16 novembre,
Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Accuse réception des lettres qui le nomment au conseil exécutif du Bas-Canada. Pourquoi il désirait être nommé conseiller. Remerciements. Page 229
- 27 novembre,
Québec. Le même au même, A été appelé au conseil exécutif, M. Stuart a reçu son salaire comme commissaire ecclésiastique, mais M. Toosey n'a pas encore entendu dire qu'on l'ait placé sur la feuille d' "establishment" de la province de Québec. Il (l'évêque) attire l'attention de Portland sur un terrain concédé dans le Vermont à la Société pour la propagation de l'Évangile, et qui a été confisqué, ainsi que sur une propriété en Angleterre, appelée Brafferton, dont le revenu est encore affecté au collège de Williamsburg. 226
1796.
8 janvier,
Québec. W. Grant au même. Le clergé protestant, s'il n'en reçoit le pouvoir par une décision législative, ne peut pas percevoir de dîmes. 226
- 2 mars,
Québec. Cuthbert à King. Il a envoyé, il y a longtemps, une requête, avec prière qu'elle fût soumise à Portland. Sa querelle avec Haldimand a eu pour conséquence le dépérissement de sa propriété. On a reconnu la justice de sa demande; mais le règlement n'est pas encore fait, à cause des attermolements du gouverneur général (Dorchester). Autres droits dont il est privé. 231
- 12 mars,
Londres. Observations présentées par Cuthbert à King sur ses réclamations. 236
- 12 mars,
Mark-Lane. Phyn, Ellice et Inglis. Transmettent une pétition de marchands faisant le commerce au Canada, et qui appellent l'attention sur des pétitions antérieures concernant la traite avec les Sauvages. 239
- 16 mars,
Londres. Pétition relative à la traite avec les Sauvages, et demandant la nomination de Fraser en remplacement de Campbell décédé. 240
- 19 mars,
Londres. Cuthbert à Portland. Se plaint de délais causés par le renvoi de sa requête d'un département à un autre. Demande le titre de baronnet en récompense de ses services aux Trois-Rivières. Demande aussi qu'on le rétablisse dans son office de conseiller, ou qu'on lui fasse connaître pourquoi il a été laissé de côté. S'il retournait en Canada sans avoir obtenu justice, les gens s'imagineraient qu'il est coupable de quelque crime. Se plaint, en outre, qu'on lui a enlevé les droits de haute, moyenne et basse justice qu'il possédait dans sept seigneuries, sans l'indemniser. Sollicite un arrangement à l'amiable. 244
- 4 avril,
Londres. Ira Allen à Portland. Appelle son attention sur deux mémoires envoyés par lui, et où il propose la construction d'un canal de navigation et demande que l'on permette à l'État de Vermont de communiquer du lac Champlain, par le Saint-Laurent, à la mer Atlantique. Nouvelles raisons qu'il apporte à l'appui de ses mémoires. Combat l'idée qu'une pareille mesure tendrait à la diffusion des principes républicains. Le droit d'initiative ne réside pas, comme le représente King, dans la législature et le gouvernement du Bas-Canada, mais appartient aux ministres de Sa Majesté. 247
- 16 avril,
Québec. Cuthbert au même. Se plaint que son affaire a été entièrement négligée et qu'on refuse de lui rendre justice. Il ne lui reste plus qu'à s'adresser à la cour de chancellerie. 251
- 19 avril,
Londres. Ainslie à Dundas. Lui transmet des résolutions de l'Assemblée portant atteinte aux Actes de navigation. En a transmis aussi des copies au "Board of Customs". 326
- Q. 77 Résolutions de l'Assemblée, en date du 15 avril. 327
- Sir John Johnson à Portland. Il lui soumet un état de ses services, et lui demande audience, ayant l'intention de partir dans une semaine. 255

1796.

Etat susmentionné de sir John Johnson.

Page 256

Les pièces à l'appui de sa demande comprennent des lettres de Haldimand, 1784, (p. 264-266); un état de ses terres confisquées par l'Etat de New York, avec compte de ventes (p. 268-288); un certificat délivré par le "Board of claims" de la somme à laquelle il a droit (p. 289); une lettre de Henry Motz, secrétaire de Dorchester, concernant le conseil exécutif (p. 290); d'autres lettres sur le même sujet, etc., (p. 293-296). 264-296

6 mai,
Whitehall.

King à sir John Johnson (lettre personnelle). Est fâché d'apprendre qu'il n'a pas eu son passage. La règle, pour ces passages, est strictement appliquée. Il va, cependant, mettre en usage son influence personnelle. Il croit que Portland a le desir de lui donner (à sir John) un titre honorifique. Démarches à faire pour en assurer la survivance à son fils. En donnant un successeur à Campbell, Portland ne tiendra compte que des aptitudes. 301

7 mai,
Whitehall.

Portland à l'évêque (anglican) de Québec. Il y a plusieurs points de ses lettres qui n'ont pas encore été examinés. L'ordre avait été donné de payer les commissaires ecclésiastiques. S'ils n'ont pas été payés, c'est, sans doute, qu'ils n'avaient nommé personne pour recevoir l'argent. Il (Portland) répond directement, mais il rappelle à l'évêque que toutes les communications officielles doivent avoir lieu par le canal du gouverneur général ou, en son absence, du lieutenant-gouverneur. 297

7 mai,
Portsmouth.

Sir John Johnson à King. A sujet de regretter que, faute d'occuper la situation à laquelle il pouvait croire que ses services lui donnaient droit, ou n'ait point pour lui cette complaisance qu'il a sollicitée. Remercie King de son offre d'intervention personnelle. Il n'a plus d'autre espérance que d'avoir son passage sur un des transports ou des navires marchands que sir James Wallace doit convoyer. Il enverrait son fils chez les Sauvages pour y acquérir les connaissances requises, si celui-ci était assuré d'être nommé. Son neveu (Claus) est apte à succéder à Campbell. 304

7 juin,
Lambeth-
House.

L'archevêque de Canterbury à Portland. Il a reçu les lettres de Simcoe à l'évêque de Québec et de ce dernier à Portland. La proposition de changer le titre de commissaire en celui d'archidiacre est raisonnable. Il émet l'avis que la demande, par l'évêque de Québec, du pouvoir de délivrer des licences de mariage soit renvoyée aux juriconsultes officiels de la couronne. Une des raisons pour soumettre ce point et même tous les autres à leur examen, c'est le déplacement de revenu qu'entraînerait le changement. Toutefois, si ce pouvoir pouvait se donner à l'évêque, bien des irrégularités seraient empêchées. Il (l'archevêque) croit qu'à cause de la cherté des vivres, etc., les missionnaires devraient recevoir une rétribution qui leur permette de pourvoir à leurs besoins; cela, du reste, aurait de grands avantages pour tout le monde. 322

5 juillet,
Québec.

Dorchester à Portland (n° 103). Moyens pris pour réprimer les soustractions dans le département des affaires indiennes à Niagara. Pièces mises sous ce pli. Livraisons de provisions, en violation de règlements, à des personnes n'appartenant pas à l'armée ni aux services militaires. Envoi à Simcoe de comptes où ces livraisons sont inscrites à la charge de la province, en lui laissant la faculté soit de payer, soit de soumettre l'affaire à la Trésorerie. Simcoe a choisi ce dernier parti. 85

5 juillet,
Québec.

Correspondances, tableaux et autres pièces concernant les soustractions dans les dépôts de marchandises pour Sauvages à Niagara. 87-172
Prescott à Portland. (n° 1). Avant son arrivée, Dorchester avait déjà tout arrangé pour l'évacuation des postes, sa seigneurie va en envoyer elle-même le rapport. Il a reçu d'elle toutes les informations nécessaires pour le service de Sa Majesté. 175

	1796.		
7 juillet, Jersey.		Le général Gordon à Portland. Il lui transmet une requête de quelques résidents de l'île en intention d'émigrer, et prie sa grâce de lui faire l'honneur de lui communiquer ses ordres à leur sujet.	Page 331
		Mémoire (en français) d'une association de "gentlemen" français, qui ont l'intention d'aller s'établir en Canada, près de Montréal, et qui demandent—	
		1. Quelle étendue de terres leur serait concédée ;	
		2. Si on leur fournirait les instruments agricoles et les outils nécessaires pour le défrichement ;	
		3. S'ils peuvent espérer d'obtenir le logement, et	
		4. Quelques bœufs de travail ;	
		5. S'il y aurait des fonds disponibles pour leur entretien en attendant la première récolte ;	
		6. Si le gouvernement leur fournirait le transport jusqu'au lieu de leur destination.	332
8 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n° 104.) Connaissements et factures d'envoi de marchandises pour le département militaire, embarquées sur la <i>Jane</i> ; et factures d'envoi d'effets d'habillement pour les volontaires canadiens. Arrivée d'un navire de la Nouvelle-Ecosse avec des effets d'habillement qu'on suppose être pour les volontaires et les miliciens.	173
8 juillet, Québec.		Le même au même (n° 106.) Lui envoie copie d'un arrêté en conseil réglant le commerce entre la province et les Etats-Unis, et d'instructions à la douane de Saint-Jean. Ils sont de nature à convaincre les Américains de la bonne foi avec laquelle on exécute le traité. Il (Dorchester) désire que le gouvernement impérial fasse tels règlements qui mettent les habitants des colonies de Sa Majesté au moins sur le pied d'égalité avec les citoyens des Etats-Unis.	2
		Copie des instructions au chef du service de la douane à Saint Jean.	3
		Ordre en conseil mentionné dans la dépêche.	4
		Proclamation convoquant la Législature (en anglais, p. 24 ; en français, p. 26.)	24-26
8 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n° 107.) Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 24 mai au 1er juillet) et sur les terres de la couronne (du 13 mai au 27 juin.)	28
21 juin		Affaires d'Etat. Procès-verbal du 21 juin. La nomination de Prescott est annoncée, et sa commission lue.	29
		Rapport sur la réglementation du commerce.	32
		<i>Id.</i> sur les comptes publics, avec les délibérations et les détails.	33-54
	au	Procès-verbal du 24 juin. Renvoi de pétitions des seigneurs de Ristigouche et de Port-Daniel à un comité.	54
		Procès-verbal du 27 juin. Règlements douaniers.	55
1er juillet.		Procès-verbal du 1er juillet. Ryland prête serment comme greffier du conseil exécutif.	56
24 juin,		Terres de la couronne. Procès-verbal du 24 juin. Renvoi à un comité d'un rapport sur la limite entre le Haut et le Bas-Canada.	58
		Rapport sur une lettre du lieutenant-gouverneur de Gaspé, renfermant des pétitions, etc., et une correspondance.	59-66
		Rapport sur les autorisations d'arpentage des townships de Brome et d'Upton.	67
		Affaires renvoyées à des comités.	68
		Rapports du comité des terres sur les pétitions.	59-78
		(Voir la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin de ce volume.)	
8 juillet, Québec.		Dorchester à Portland (n° 108). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet.	79
8 juillet, Québec.		Finlay à King. Il lui envoie un mémorandum d'une conversation avec Dorchester à propos de l'emploi de greffier de la couronne en chancellerie. Si les réserves de terres dans les townships étaient confiées à	

	ses soins, on pourrait en récompense de ses peines lui assigner, soit un droit ou honoraire, soit des appointements, soit une certaine portion de terrain; il préférerait ce dernier mode de rétribution. Avantage que le public et lui-même y trouveraient. Quant aux réserves du clergé, peut-être vaudrait-il mieux charger de leur régie quelqu'un appartenant à l'Eglise.	Page 349
	Notes d'une conversation entre Dorchester et lui au sujet de l'emploi de greffier de la couronne en chancellerie.	352
13 juillet, Londres.	J. Brickwood à King. Il a demandé au colonel Fraser d'aller le voir (King). Elmsley doit s'entendre un jour avec lui (King) pour venir dîner ensemble chez lui (Brickwood).	334
	Requête des marchands en relation de commerce avec le Canada, demandant que Fraser soit nommé à l'emploi vacant dans le département des affaires indiennes.	335
23 juillet, Québec.	Prescott à Portland (n° 2). Il ne pense pas que la proposition faite par le colonel Stevenson de lever une légion nègre soit praticable, ni, le fût-elle, qu'elle soit opportune.	179
23 juillet, Québec.	Le même au même (n° 3). Il a nommé le major Bunbury agent-adjoint des affaires indiennes dans le Bas-Canada; ses services. Arrangements pour contrôler le département. Donné à Bunbury une commission militaire.	181
23 juillet, Québec.	Le même au même (n° 4). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 1er au 12 juillet.	183
1er juillet	Procès-verbal du 1er juillet. Le procureur général reçoit l'ordre de préparer un rapport sur le règlement du commerce avec les Etats-Unis.	184
	Procès-verbal du 5 juillet. Dépôt du rapport du procureur général.	185
au	Dépôt de pétitions où l'on demande la permission d'exporter de la farine et du biscuit.	186
	Les règlements approuvés, concernant le commerce avec les Etats-Unis, seront imprimés et mis en circulation.	187
	Autres affaires, dont la délibération est remise.	189
12 juillet.	Procès-verbal du 12 juillet. Prestation du serment de juge de la cour d'appel et du serment d'office par Prescott.	190
	Proclamation continuant les fonctionnaires et agents du gouvernement dans leurs offices et emplois respectifs.	191
	Résolution rejetant la pétition tendant à obtenir la liberté d'exporter les farines et céréales, (voir p. 186).	192
6 août—, Whitehall.	Portland à Prescott. Vu les agissements équivoques de la cour d'Espagne, il (Prescott) avisera à faire des dispositions provisoires pour la défense de la province.	81
6 août, Québec.	Prescott à Portland (n° 5). Lui transmet le rapport d'inspection des marchandises destinées pour les présents aux Sauvages, qui ont été apportées par le brick <i>Earl of Marchmont</i> . Une partie de ces objets sont de qualité inférieure et portés à des prix trop élevés; les autres ne pourraient pas servir.	195
	Rapport d'arpentage.	196
6 août, Québec.	Prescott à Portland (n° 6). Il lui transmet la réquisition d'effets d'habillement, drapeaux, effets d'équipement et havresacs pour les deux bataillons de "Royal Volunteers" canadiens.	198
15 août, Londres.	Ira Allen à Portland. Il revient d'un voyage sur le continent; rappelle encore son attention sur la permission qu'il demande de percer un canal du lac Champlain au Saint-Laurent. Il lui tarde d'avoir une réponse décisive, pour retourner en Amérique.	339
24 août, Londres.	Coutts et Cie à King. Voudraient savoir si le traitement du général Clarke comme lieutenant-gouverneur du Bas-Canada continuera à lui être payé jusqu'à ce que son successeur soit choisi.	341

1796.
25 août,
Whitehall. Portland à Prescott (n° 3). Le traitement du major général Clarke comme lieutenant-gouverneur du Bas-Canada sera payé jusqu'à la fin de juin 1795, époque où il cessera de courir. Page 80
- 30 août,
Londres. Beckwith à Portland. A passé à son bureau pour lui communiquer une note (ci-incluse) au sujet du naufrage de la frégate l'*Active*, sur laquelle revenait lord Dorchester. Il lui envoie aussi copie d'un arrêté en conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis. 343
- Note sur le naufrage de l'*Active*, arrivé le 15 juillet à l'extrémité occidentale de l'île d'Anticosti; tout le monde sauvé, ainsi qu'une grande partie des munitions et vivres. Lord Dorchester et sa famille sont partis en goélette pour Percé. La frégate la *Pearl* reste sur les lieux pour continuer le sauvetage du matériel et transporter ensuite Dorchester de Percé à Halifax. 345
- 2 septembre,
Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Lui fait des excuses de lui écrire directement; ses raisons. Il a la fonction de conseiller exécutif sans rétribution. L'ordre de payer le commissaire ecclésiastique du Bas-Canada n'est jamais parvenu à Dorchester. Il (l'évêque) se règlera sur ses instructions au sujet de la nomination d'un agent chargé de recevoir l'argent. 356
- 3 septembre,
Québec. Prescott au même (n° 7). Lord Dorchester a envoyé copie de la première concession de terres incultes de la couronne; on avait l'intention de poursuivre la colonisation avec toute diligence, mais la lettre de sa grâce, en date du 6 septembre 1795, et marquée du mot "personnelle" (V. Q. 72, p. 429), a fait discontinuer à sa seigneurie les concessions, jusqu'à ce qu'elle eût appris la décision sur les objections élevées contre la proposition d'exiger des concessionnaires une somme en sus des droits d'acte établis. Il (Prescott) est désolé d'ignorer encore cette décision. Importance de la colonisation des terres incultes. Il va continuer à faire les concessions où la foi du gouvernement est engagée. Il attendra pour les autres d'être mieux renseigné. 207
- 3 septembre,
Québec. Le même au même (n° 8). Liste des conseillers législatifs. Leur nombre au-dessous de celui prescrit par l'Acte. Dorchester a recommandé certaines personnes pour les places vacantes; il (Prescott) est impatient de savoir la décision prise à leur égard. Les rapports des élections sont maintenant complets: la grande majorité de l'Assemblée se compose de Canadiens, dont plusieurs sont peu faits par leur position sociale et leur éducation pour en être. Il importe, pour cette raison et d'autres encore, que les membres anglais soient en majorité au Conseil. Prescott recommande donc d'ajouter à la liste déjà proposée MM. Jenkin Williams et H. W. Ryland. 209
- Liste des membres actuels du Conseil législatif et des personnes recommandées pour les vacances. 211
- 8 septembre,
Québec. Prescott à Portland (n° 9). Lui transmet une lettre du commissaire général, représentant l'insuffisance des approvisionnements livrés pour les troupes en Canada, avec un état des vivres reçus à ce jour. 212
- Craigie, commissaire général, rapporte la capture d'un navire chargé de vivres et l'arrivée sur lest d'un autre, qui a déchargé à Halifax ce qu'il en avait apporté; raisons pour lesquelles le capitaine avait fait ce débarquement. Réduction opérée par la Trésorerie. Inquiétude où il est (Craigie) pour n'avoir pas reçu tous les approvisionnements. 213
- Etat quantitatif des provisions reçues. 215
- 8 septembre,
Whitehall. Portland à Prescott (n° 4). A reçu les dépêches de Dorchester. Sa Majesté est satisfaite de la sagesse et de l'unanimité de la législation du Bas-Canada. Les pièces relatives aux douanes ont été transmises aux commissaires. Jusqu'à ce que les frontières convenues par le traité soient délimitées, il faudra s'attacher principalement, en établissant des voies de communication, à choisir celles qui assurent le passage de la

1796.

traite indienne. Quand on ne saura pas avec certitude de quel côté de la frontière se trouveraient tels postes choisis, on devra du moins pouvoir, le cas échéant, les déplacer sans nuire à la traite. Approbation de l'arrêté en conseil réglant le commerce. Page 82

9 septembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 10). Grand incendie à Québec. L'église et le couvent des récollets sont brûlés. Ils devaient échoir à la couronne au décès du supérieur, qui est très âgé et infirme. Celui-ci demande que le gouvernement prenne immédiatement possession des biens et pourvoie à sa subsistance et à celle des quelques frères lais qui restent. L'évêque catholique a offert l'usage de la chapelle des jésuites pour le service protestant. 216

10 septembre,
Lincoln.

T. King à John King. Mitchell peut être compté comme une excellente recrue de l'Eglise militante canadienne. Il (T. King), ne doute pas qu'il ne pût lever toute une compagnie pour le même service. Remarques sur l'intention où serait son frère (John King) de donner sa démission. 354

Septembre—,
Lambeth.

Pétition de Mme Reichell en redressement de griefs, son mari étant mort du chagrin d'avoir vu ses services rebutés, après être venu de Russie et avoir été envoyé au Canada pour y établir la culture du chanvre. 347

4 octobre,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 5). Ses dépêches ont été mises sous les yeux du Roi. Est bien aise que l'on ait pris des mesures pour corriger les abus au commissariat. A transmis la lettre n° 104 à la Trésorerie, demandant que certains ordres soient donnés au sujet des approvisionnement qui s'expédieront au Canada à l'avenir. 176

4 octobre,
Whitehall.

Le même au même (lettre personnelle). Arrivée de Dorchester. Aussitôt qu'il (Portland) aura eu l'occasion de communiquer avec lui et avec Simcoe (attendu d'un instant à l'autre), il fera préparer sa commission (Prescott) soit de gouverneur, dans les termes de celle de Dorchester, ou pour le Bas-Canada seulement, selon la décision prise. 178

22 octobre,
Londres.

Robert Hunter à Portland. Rappelle à sa grâce la demande présentée par des marchands commerçant en Canada, en faveur du colonel Fraser. 361

31 octobre,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 6). Sur la nomination de Bunbury aux fonctions d'agent-adjoint pour les affaires indiennes dans le Bas-Canada; deux autres personnes déjà sont recommandées. Importance de l'emploi. Rien ne sera décidé avant que Dorchester ait été consulté. Il (Prescott) fera aussi son rapport. Les pièces concernant les marchandises pour les Sauvages ont été transmises à la Trésorerie, avec instruction de réprimer les abus; d'expédier des effets d'habillement, etc., pour les bataillons canadiens et de remplacer les provisions manquantes. L'approuve (Prescott) de continuer les concessions comme il le dit. On lui a envoyé l'autorisation de nommer sir John Johnson et M. Lotbinière jeune, au conseil. La question du libellé de sa commission (Prescott) n'est pas encore décidée. 218

15 novembre,
Londres.

Tatham à King (lettre confidentielle). Dissertation sur la politique générale et, sur les affaires des Etats-Unis. Sa propre position. Il se dit capable d'exécuter l'entreprise qu'il propose. 367

Pièce A. De qui il (Tatham) descend. Il discute la différence entre le *malum in se* et le *malum prohibitum*, et applique sa doctrine aux propositions qu'il soumet. 380

Inventaire des livres laissés en Espagne par Tatham. 386

16 novembre,
Londres.

W. Tatham à King (lettre confidentielle). Propose un plan pour faire franchir le Niagara aux bateaux. Avantage du bon marché du terrain qu'on pourrait acheter à présent. Si l'entreprise doit être une œuvre privée, demande le secret. 363

1796.
13 décembre,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 7). Il lui envoie sa commission de gouverneur des provinces nord-américaines. Le département des affaires indiennes du Haut-Canada est placé sous la direction du lieutenant-gouverneur, sauf l'exécution de tous ordres spéciaux qu'il (Prescott) trouvera bon de donner; mais le mode de payer les dépenses départementales ne sera pas changé. Prescott communiquera à ce sujet avec le président Russell. Les Queen's Rangers, originairement, devaient être employés aux services provinciaux du Haut-Canada, comme en témoigne une lettre de Dundas à Dorchester, du 16 septembre 1791 (v. lettre n° 3 dans le vol. Q. 52, p. 221). Prescott examinera si ce corps ne devrait pas être rendu aux services auxquels il était destiné, et s'il ne serait pas à propos de détacher d'autres troupes pour maintenir l'influence britannique chez les Sauvages. Page 222

24 décembre,
Québec.

Cuthbert à Portland. Adresse deux requêtes à Prescott, et le prie d'agir. Répète son exposé des services rendus par lui. Voudrait être fait colonel de milice dans ses seigneuries; emploi que possède maintenant Lavaltrie, qui n'est pas encore naturalisé, et qui a refusé de prêter le serment d'usage lorsqu'on l'a nommé juge de paix. 309

Requêtes susmentionnées, en date du 26 juillet 1796, pour obtenir—

1° Un siège au conseil et le grade de colonel de milice. 313

2° Une concession de 3,000 acres de terre. 318

Lettre de Ryland à Cuthbert jeune, lui faisant connaître que sir Robert Prescott ne peut pas lui accorder les objets de ses requêtes. 320

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, ETC., QUI SONT
NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Ackley, Joel, 71; Ainslie, Gilbert, 72; Albrecht, Henry, 74; Alexander, Daniel, 70; Anderson, Anthony, 70; Ashby, William, 73; Auldjo, Alexander, 72; Austin, Andrew, 76; Élijah, 77, Moses, 76, Nicholas, 77; Aylwin, Obadiah, 72.

B.—Bayard, Nicholas, 72; Beatson, Patrick, 69; Becker, John, senior, 70; Bedard, Pierre, 71; Bell, John, 74, Mathew, 71; Bingham, Abner, 77; Blackwood, John, 71, —, 76; Blake, Charles, 73; Booth, Thomas, 74; Bowman, Oliver, 73; Bracken, Mary, 73; Brackenridge, Jonathan, 70; Bretmeyer, Christian, 73; Brown, Benjamin F., 71; Bushby, Thomas, 72.

C.—Caldwell, Henry, 75, James, 73; Cameron, Andrew; 76, Daniel, 72, Duncan, 70; Cary, Thomas, 70; Caw, William, 72; Cenyler, (voir Cuyler); Chandler, Kenelm, 76; Charland, Louis, 71, 74; Clarke, Simon, 70; Close, Benjamin, 71; Coffin, John, senior, 73, Nathaniel, 76, Thomas, 71; Condon, David, 70; Conroy, Patrick, 76; Cook, George, 72, Philip, 73; Crette, Joseph, 72; Cross, John, senior, 70, John, junior, 70; Cruickshank, Robert, 74; Cull, Henry, 76; Cunningham, John, 72; Cuyler (ou Cenyler), Benjamin, 72.

D.—Davidson, James, 70, 72; Davison, George, 71; Davies, David, 72; Déchambault, Etienne, 71; De Lery, C. E. C., 69; De Lanaudière, Charles, 70, 75; De La Valtrie, Paul Marganne, 70; De Lotbinière, Michel, E. G. A. C. junior, 75; De Montmollin, David Francis, 70, John Samuel, 70; De Tonnancour, H. A. Godfroy, 72; Dow, Jonathan, 77; Drew, Francis, 71; Dunford, Thomas, 70; Dunlop, James, 73.

E.—Edwards, Edward, 74; Everhard, Frantz, 73.

F.—Fargues, John, 72; Fassett, Jonathan, 72; Ferguson, Alexander, 72, Archibald, 71, John, senior, 77, John, junior, 73, Thomas, 77; Finlay, Hugh, 73, Robert, 72; Finlayson, John, 71; Finsterwald, Joseph, 74;

1796.

Fowler, Timothy, 71; Fraser, Alexander, 73, Capt. Alexander, 75, Simon, 69, 70.

G.—Gaudet, John, 69; Gay, Isaac, 74; Glackmyer, Frederick, 70; Glover, Benjamin, 71; Goodsels, Loyd, 71, Nathan, 71; Green, Benjamin, 70, 75, capitaine James, 72; Griggs, Abraham, 76; Guildener, Simon, 74; Gundlack, Christian, 73.

H.—Hall, William, 75; Hallowell, James, 70; Harrison, Edward, héritiers de, 74; Harrower, David, 72; Hart, Moses, 70; Hawley, Ebenezer, 71, Experience, 71; Henderson, Thomas, 76, Thomas, junior, 76; Henry, Alexander, 73; Hill, Daniel, 71, Jonathan, 71; Hirschbeck, George, 74; Holland, Henry, 76, John Frederick, 76, Samuel, 76; Hubbard, Elisha, 75; Hurd, William, 72.

J.—Jittley, Martin, 74; Jones, John, 74, Robert, 72; Juncken, Henry, 75.

K.—Ker, James, 75; Kibenham, Francis, 74; Kilburn, Joseph, 76; King, George, 73, Godfrey, 77; Kirch, Mathias, 74; Knowlton, Luke, 71, 76; Kollmeyer, Andrew, 74.

L.—Laing, William, 72; Lake, David, 71, John, 71; Lanaudière, Xavier, 73; Lane, John, 70, William, 75; Lanjins, Vallentin, 74; Lanniers, Joseph, 77; Lay, Amos, 77; Lelièvre, Roger, 74; Le Mare, John Baptiste, 74; Loedel, Henry, 73; Lessort, John, 74; Lester, Robert, 76; Lilley, Gothelf, 73; Lindsay, William, 77; Luke, Philip, 73; Lukin, Peter, 70; Lynd, John, 72.

Mc.—McCanty, Francis, 77; McCord, Thomas, 73; Macdonell, Marianne Belestre, 72; McLean, Donald, 69, 70; McNeil, Charles, 70, David, 70, James, 70, John, 70.

M.—Maitland, William, 73, 74; Mallery, Caleb, 71; Marston, Jacob, 77; Mayne, Christy, 74; Meehtler, William Joseph, 73; Meurs, François, 69; Miner, Eliphalet, 77; Monro, Donald, 74, Hugh, 74; Morehouse, David, 71; Morris, Sarah, (veuve du colonel John) 74; Morrison, James, 76; Morrogh, Robert, 76; Munro, David, 71.

N.—Neal, James, 77; Noble, Biddsy, 71, John, 71; Noel, James, 70. O.—Odber, Treadway Thomas, 73; Ogden, Isaac, 71; O'Hara, Edward, 70.

P.—Parke, Thomas, 74; Pell, Margaret, 73; Peltier, Baptiste, 71; Pennoyer, Jesse, 76; Petry, Frederic, 70; Phillips, Samuel, 72.

Q.—Québec, Eglise d'Ecosse à, 72.

R.—Rahman, Harmaan, 74; Rankin, James, 56; Reid, John, 70; Robertson, Lt.-Col. Daniel, 76; Ruiter, Henry, 76; Ryland, Herman W., 72.

S.—Sabens, Billings, 71; Schieller, John, 71; Schiffer, François, 73; Schraeder, John Christian, 71; Schutt, Alexander, 76; Scott, Thomas, 76; Selby, George, 72; Sewell, Jonathan, 72; Smith, William, 76; Spears, capit. Ferguson, 73; Stansfield, George, 73; Steel, John, 76; Stewart, John Charles, 70; Saint-Martin, Nicolas, 72; Stuart, Peter, 70; Stubinger, George, 70; Sullivan, Daniel, 76.

T.—Taché, Pascal, 70; Taylor, Nathaniel, 75; Têtu, Felix, 73; Tonnancour, Charles, 72; (voir aussi De Tonnancour); Le Chevalier, 74; Toosey, Philip, 76; Tremont, (ou Fremont?) Louis, 70; Turner, Erasmus, 70.

V.—Valtrie, voir De La Valtrie; Vankamp, Hannah, 74; Vondenvel-den, William, 70.

W.—Wagener, Christian, 73; Wallace, Jacob, 72; Watson, Simon L., 77; Willard, Samuel, 76; Winklefoss, André, 73; Winslow, Joshua, 70; Woolrich, James, 73; Wragg, Richard, 70; Wulff, George, 76.

Y.—Young, John, 71.

1796.

TOWNSHIPS.

- B.—Barnston, 78; Bolton, 78; Brandon, 77; Broughton, 78; Buckingham, 77; Bulstrode, 77.
 D.—Ditchland, 78; Ditton, 77; Dorset, 78.
 E.—Ely, 78.
 F.—Farnham, 77.
 G.—Gayhurst, 75, 78; Granby, 75; Grantham, 77.
 H.—Hatley, 76.
 K.—Kildare, 75.
 L.—Lingwick, 77.
 M.—Milton, 75, 78.
 N.—Newton, 75; Norfolk, 78.
 O.—Oulney, 75; Oxford, 76.
 P.—Potton, 78.
 R.—Roxton, 77.
 S.—Shipton, 75; Simpson, 77; Stanbridge, 78; Stukely, 76.
 T.—Tingwick, 75.
 U.—Uxbridge, 75.
 W.—Whitton, 75.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1797.

Q. 78.

1796.
13 octobre,
Montréal.

Les juges de paix de Montréal à Prescott. Opposition à la loi des chemins dans les faubourgs de Montréal et les paroisses avoisinantes. La détermination a été prise de résister à toutes tentatives des autorités civiles pour la faire exécuter. Emissaires chargés de fomenter le mécontentement. Délivrance par la force d'un meneur. Impuissance où sont les autorités civiles de contraindre les gens à l'obéissance. Page 10

(V. la lettre de Prescott n° 13 du 24 octobre.)

14 octobre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 11). Accuse réception de ses dépêches. Précaution dont il faut user en déterminant les pouvoirs ecclésiastiques à attribuer à l'évêque protestant de Québec. 2

15 octobre,
Québec.

Ryland aux juges de paix de Montréal. Prescott a reçu leur lettre, et voit avec peine que les moyens de douceur restent inefficaces. Il est persuadé que les magistrats sauront prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la personne du meneur et de tous les autres qui ont résisté à la loi, et pour affirmer et maintenir la suprématie du gouvernement civil. Il envoie l'ordre au commandant des troupes à Montréal de fournir toute l'aide militaire que les magistrats pourront requérir; mais il ne faudra recourir à ce moyen que lorsque l'autorité civile sera insuffisante. 12

(V. la lettre de Prescott, n° 13, du 24 octobre.)

24 octobre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 12). Le *Hind* est arrivé, mais non pas son convoi. On craint que les navires à destination pour Québec, que cette frégate était chargée d'escorter, n'aient été capturés par l'ennemi. Le bruit court qu'une flotte française aurait paru sur la côte de Terre-Neuve au commencement de septembre, et qu'elle aurait pris Saint-Jean. Avis dépêché au prince Edouard (duc de Kent). Si les transports destinés pour Québec ont été capturés, il faut de toute nécessité expédier à cette ville les provisions déposées à Halifax. Il serait utile d'avoir un petit bâtiment armé en station ici, durant la guerre; il pourrait être employé à différents services. Un P. S. annonce l'arrivée de trois navires d'approvisionnement; il en manque encore un. 3

Incluse. Lettre du même au prince Edouard, du 3 octobre, lui annonçant la présence d'une flotte française sur les côtes de Terre-Neuve, et

Q. 77

	1796.	que la ville de Saint-Jean aurait été prise. Craint que le convoi d'automne n'ait été intercepté. Il lui demande d'expédier à Québec le chargement du transport <i>Allison</i> .	Page 5
24 octobre, Québec.		Prescott à Portland (n° 13.) Conduite séditieuse d'habitants du district de Montréal, sous prétexte d'opposition au bill des chemins. Répression des agissements à Québec; l'indulgence exercée dans les campagnes de Montréal a produit un effet différent. Envoie copie de la correspondance entre les magistrats et lui; il est nécessaire de montrer que les lois ne seront pas outragées avec impunité. A envoyé de nouvelles commissions de juges de paix, omettant les noms de plusieurs qui ont connivé aux assemblées tumultueuses. Les avocats de la couronne ont eu ordre de s'enquérir de l'origine et du progrès des mouvements séditieux et de faire rapport. Adet, ministre français aux Etats-Unis, a envoyé des émissaires dans la province; disposition favorable à la cause française dans les basses classes. La nouvelle de l'arrivée d'une escadre française sur les côtes a été accueillie avec une satisfaction manifeste, et a stimulé les désordres à Montréal.	7
28 octobre, Québec.		Prescott à Portland (n° 14.) A reçu le <i>mandamus</i> nommant sir John Johnson et Lotbinière au conseil, ainsi que le rapport en faveur des trois prêtres français recommandés au supérieur du séminaire de Montréal. La nouvelle de la présence d'une escadre française à la côte de Terre-Neuve a fait sensation, et on a vu se trahir chez les Canadiens des sentiments marqués de partialité pour la cause française. Danger qu'il y a à permettre aux Français de toute catégorie de venir en ce pays. Des recrues du 60e ont tenté publiquement d'exprimer leurs doctrines politiques; elles ont été embarquées sur le <i>Hind</i> pour être renvoyées. Attendu le caractère de l'Assemblée et l'esprit d'insubordination, il n'est pas opportun de convoquer la législature aussi tôt qu'à l'ordinaire. Ne remettra pas, cependant, la convocation à un temps plus éloigné que la fin de janvier.	14
28 octobre, Québec.		Le même au même (n° 15.) Lui envoie des réquisitions de marchandises.	16
		Deux réquisitions.	17-19
28 octobre, Québec.		Prescott à Portland (n° 16.) Lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 13 juillet au 22 octobre.	24
31 août		Procès-verbal du 31 août. Pétition des habitants de Montréal au sujet de l'état des fortifications qui tombent en ruine, etc; elle est renvoyée à un comité.	24
au		Procès-verbal du 24 septembre. Renvoi de pétitions et autres affaires à un comité.	26
22 octobre.		Procès-verbal du 22 octobre. Rapport d'un comité spécial sur les seigneuries de Ristigouche et du Port-Daniel. (Ce rapport est en français, et accompagné de pièces explicatives.)	27
		Rapport sur la pétition des habitants de Montréal au sujet des fortifications.	41
		Rapport sur une pétition du percepteur et du contrôleur des douanes concernant le revenu provincial et les frais de perception.	47
		Ordres rendus conformément à ce rapport.	52
28 octobre, Québec.		Prescott à Portland (n° 17.) Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 10 octobre.	54
29 octobre, Québec.		Le même au même (n° 18.) Réquisition de marchandises destinées à l'achat de terres des Sauvages, y compris des terres pour Brant et l'île aux Cariboux.	55
		Réquisition.	56
29 octobre, Québec.		Prescott à Portland (n° 19.) Accuse réception de ses dépêches.	59
5 novembre, Québec.		Le même au même (n° 20.) Il lui transmet une requête de Finlay, et	

1796.
recommande d'attacher un traitement à son emploi de greffier de la couronne en chancellerie. Page 60
Requête de Finlay. 61
Commission de Finlay. 63
- 5 novembre, Québec.
Prescott à Portland (n° 21). Il lui envoie des observations faites par l'officier commandant les ingénieurs royaux, sur les quartiers choisis par les troupes, dans le Haut et le Bas-Canada. L'effet du présent mode de loger les troupes chez l'habitant est tel qu'il faut construire des casernes. En conséquence des derniers événements arrivés à Montréal, le 26e régiment, les Kings' Own (le 4e) et le 24e y ont été envoyés; les nouveaux magistrats redoublent d'efforts, et selon toute apparence, la tranquillité va se rétablir. Le manque de casernes contraint à proposer que l'on prenne possession du couvent des récollets, en donnant un dédommagement raisonnable. Il a été rendu un Acte qui règle le commerce entre le Canada et les Etats-Unis, conformément au traité. Donnera toute attention aux deux bataillons canadiens, qui ne sont pas encore au complet. Recommandera au conseil d'adopter quelque plan régulier pour les terres de l'Eglise et celles de la couronne; Il règne une grande confusion dans le service de concession des terres. Veillera au soin de la dépense publique. 65
Incluses. Gother Mann: Observations sur les quartiers pour les troupes dans le Haut et dans le Bas-Canada. 68
Ordonnance du gouverneur en conseil, du 7 juillet 1796, réglant le commerce entre le Bas-Canada et les Etats-Unis. 72
- 5 novembre, Québec.
Prescott à Portland (n° 22). Il lui transmet copie des Délibérations du conseil avec le rapport verbal du procureur général, sur les derniers mouvements séditieux à Montréal. Prépare un plus ample rapport. 95
Procès-verbal du 30 octobre. Délibérations sur l'expédition de nouvelles commissions de juges de paix pour Montréal et les derniers mouvements séditieux, qui ont eu lieu dans cette ville. Proclamations contre les menées séditieuses (texte anglais, p. 104; en français, 107). 104-107
Arrêté en conseil au sujet des étrangers, (en anglais, p. 110; en français, p. 112). 110-112
- 10 novembre, Burlington.
Joseph Peters à son oncle à Montréal (pièce française). (Une note porte que son vrai nom est Du Calvette). Le prie de répondre à sa lettre et de lui envoyer sa commission, parce qu'il veut aller à New-York et de là en France, d'où il reviendra au printemps pour faire danser la carmagnole aux Anglais. Les papiers envoyés par lui ont-ils été mis en circulation? 156
Copie de la commission de Joseph Ducalvet.
(Pièces contenues dans la lettre de Prescott, n° 24, du 17 décembre.)
- 15 novembre, Québec.
Prescott à Portland (n° 24. Le n° 23 manque). Reçu ses dépêches. A ordonné le paiement du traitement de Clarke, comme lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, jusqu'au 24 juin 1795. Envoie copie des Délibérations du conseil, contenant la proclamation relative aux actes d'hostilité de la cour espagnole. Demande des instructions pour empêcher que les céréales s'exportent en Espagne par la voie des Etats-Unis. 115
Procès-verbal du 11 novembre 1796. Projet d'une proclamation concernant la guerre avec l'Espagne, et décision prise de la publier. 117
Rapport sur les comptes du conseil, etc. 119
- 17 novembre, Québec.
Prescott à Portland (n° 25). Il lui transmet une requête de Dechenaux, juge du banc du roi aux Trois-Rivières, demandant que son traitement soit le même que celui des juges de Québec et de Montréal. 123
Requête (en français). 124
- 18 novembre, Saint-Jean.
William Stanton au colonel Barnes. A été à Rouse's-Point; ne peut mettre la main sur des papiers ou des lettres. Vers la mi-octobre, cinq

1796.
hommes, de France, vinrent à Rouse's-Point, et y engagèrent un guide pour pénétrer en Canada, dans l'intention de distribuer des papiers aux Canadiens. Le guide les égara et ils se séparèrent ; un est resté, qui demeure tout près de la frontière ; il s'appelle du Millière, et dit que le Canada va être envahi le printemps prochain, et qu'il s'attend à être général. Les Français doivent venir par petits groupes de quatre ou cinq et se mêler aux Canadiens. Il (Stanton) ne le croit pas fort habile. Cet homme est sans argent, et sa femme est réduite à vendre ses bijoux pour fournir aux besoins du ménage. Il va à la seigneurie de Caldwell, de sorte qu'il serait facile de l'arrêter. Signalement de deux Canadiens impliqués dans ses agissements. Croquis indiquant l'endroit où du Millière s'est établi. Page 145
- Croquis mentionné dans cette lettre. 148
(V. la lettre de Prescott, n° 29, du 17 décembre.)
- 18 novembre, Québec.
Le Maître à Prescott. Dépenses relatives à ses fonctions de lieutenant-gouverneur de Gaspé et d'inspecteur de la traite, etc., du Labrador. Demande que le salaire soit reporté à son premier chiffre. Ses longs services. 166
- Requête exposant ses services. 168
(V. lettre de Prescott n° 26, du 26 novembre.)
- 23 novembre, Montréal.
Déposition d'Elmer Cushing qu'une personne (dont il tait le nom) l'a informé que les Français méditaient une agression en Canada au printemps prochain ; qu'une flotte française paraîtrait alors dans le Saint-Laurent avec un corps nombreux de troupes, et qu'elle aurait pour auxiliaires des troupes venues des Etats-Unis et les Canadiens. La personne (qui n'est pas nommée) est un agent d'Adet, ministre français à Philadelphie. 137
- (V. lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)
- 24 novembre, Newark.
Discours de Brant, parlant au nom des Cinq-Nations, à un conseil tenu à sa demande. 176
- Réponse du surintendant. 186
(V. lettre de Prescott n° 30, du 24 décembre.)
- 26 novembre, Québec.
Prescott à Portland (n° 26). Il lui transmet la requête de Le Maître, demandant une augmentation comme lieutenant-gouverneur de Gaspé et inspecteur de la traite et des pêches sur la côte du Labrador. Il recommande de lui accorder cette augmentation. 164
- 26 novembre, Québec.
Le même au même (n° 27). A été obligé de refuser un renfort au prince Edouard, à cause de l'état de la province. L'ordre s'est rétabli dans la ville et le district de Montréal, plutôt par la menace de l'emploi de la force que par un changement dans les sentiments de la population. 170
- 26 novembre, Québec.
Le même au même (n° 28). Lui envoie les Délibérations du conseil exécutif relatives aux terres de la couronne, du 28 juin au 26 novembre. 173
- 28 novembre, Philadelphie.
Liston à Prescott (lettre confidentielle). Depuis que le gouvernement des Etats-Unis a pris la résolution d'observer la neutralité et d'entrer en relations de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne, les agents français ont représenté à leur gouvernement qu'il était nécessaire d'obtenir une influence prédominante aux Etats-Unis, et de ravoir une partie des anciennes possessions françaises. Fauchet se contenterait de la Louisiane, mais Adet demande d'y joindre le Canada. Il commence ici à être bruit de la tentative de ravoir la Louisiane, et de son succès possible pour telles et telles causes. On ignore jusqu'à quel point le gouvernement français a adopté les vues d'Adet ; mais un parent de celui-ci revient d'un voyage de plusieurs mois en Canada, où des démocrates imprudents prêneraient son succès ; il raconte que trois députés canadiens sont en route en ce moment pour l'Europe, avec la mission de faire

1796.

des propositions au gouvernement français. Liston incline à croire que la vanité de cet aventurier (nommé Arrison) lui fait exagérer son succès près des Canadiens. Page 208

(Incluse de la lettre de Prescott n° 33, du 21 janvier.)

1er décembre,
Québec.

Prescott à Liston. Appelle son attention sur les tentatives d'Adet, ministre français aux États-Unis, pour exciter des troubles dans le Bas-Canada; sa récente visite à la Pointe au Fer confirme qu'il a ce dessein. Si, comme on le dit, Adet rassemble un corps sur la frontière pour attaquer le Canada, le gouvernement des États-Unis ne peut tarder à en avoir connaissance. Sa confiance dans la bonne entente qui existe entre les deux pays. Le gouverneur du Vermont a dernièrement fait arrêter et livrer Ephraïm Barnes, qui s'était enfui de la prison de Montréal. Bons effets de la réciprocité des services. 133

(V. lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

1er décembre,
Montréal.

Déposition de William Barnard au sujet de la proposition que McLean lui a faite d'entrer dans la conspiration contre le Bas-Canada. 149

(Incluse de la lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

1er décembre,
Montréal.

Déposition de Gabriel Sistare au sujet des mouvements de Du Millière. 153

(V. lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

8 décembre,
Montréal.

Sir John Johnson à Green (secrétaire). Lui transmet le discours de Brant et recommande d'accorder aux Sauvages le changement qu'ils demandent au titre de propriété de leurs terres. 186

Réponse de Green, que c'est à Russell, président du conseil du Haut-Canada, de décider en pareil cas. 187

(V. lettre de Russell n° 30, du 24 décembre.)

17 décembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 29). Accuse réception de ses dépêches. Remerciements. Depuis le rapport du procureur général, on a fait d'autres et plus amples découvertes de complots contre le gouvernement de Sa Majesté. David McLean est le principal agent d'Adet. On est sur la voie de nouvelles découvertes. 135

17 décembre,
Québec.

Le procureur général à Ryland. Il y a en Canada un espion envoyé par le Directoire français. Les magistrats, à Montréal, aux Trois-Rivières et à Québec, le cherchent. Il trouve que le Vermont est plus disposé à soutenir une agression contre le Canada qu'on ne l'avait supposé. Ira Allen a acheté une quantité d'armes à Paris, ostensiblement pour la milice du Vermont; mais la loi veut que les miliciens fournissent leurs propres armes. 159

Extrait du *Mercury* de Burlington, du 1er décembre 1796: lettre d'Ira Allen annonçant qu'il a acheté des armes à Paris pour les milices du Vermont. 160

19 décembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 30). Il lui envoie copie d'un discours de Brant au sujet des terres concédées par Haldimand aux Cinq-Nations; ainsi qu'un extrait d'une lettre de sir John Johnson et la réponse à cette lettre. Russell lui a soumis la question. Il (Prescott) ne croit pas avoir à se prononcer sur les questions territoriales qui surgissent dans le Haut-Canada. 174

24 décembre,
Québec.

Le même au même (n° 31). S'est occupé de recueillir les meilleures informations sur la concession et la colonisation des terres de la couronne, en vue d'effectuer ces deux choses mentionnées dans la lettre de sa grâce:

1. L'adoption d'un droit additionnel à affecter aux dépenses publiques de la province;

2. L'adoption d'un moyen d'empêcher les empiètements sur les terres de l'Église et de la Couronne, et de rendre ces terres profitables le plus tôt possible. Elles peuvent être assujetties à des droits beaucoup plus considérables que ceux actuels. Proposition de les mettre aux enchères

1796.

et d'en employer le prix à acheter des rentes anglaises. Approuve cette proposition, parce que l'on se procurerait plus d'argent par la vente aux enchères que par une augmentation des droits d'actes.

Si l'on opte pour le droit additionnel, il propose:—

1. Que chaque concessionnaire reçoive (s'il le veut) 1,200 acres de terre;

2. Que ceux qui demanderont des terres en puissent faire la demande soit individuellement ou en association; et que les concessions se fassent également soit à des individus ou à des collectivités;

3. Que les droits soient de £25 par 1,000 acres;

4. Que l'on exige demi-droit de ceux qui obtiendront des terres pour services rendus dans le passé.

Comment ces droits devraient se diviser. En raison de l'augmentation des droits, toutes les mines, excepté les mines d'or et d'argent, devraient être données aux concessionnaires. Avec le présent système de sélection des terres de l'Eglise et de la Couronne, il sera impossible de les préserver de tout empiètement. Prescott s'est procuré des observations et des plans pour le choix des terres de l'Eglise et de la Couronne; et il les met sous ce pli.

Observations en question.

Plans nos 1 et 2.

4 décembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 32). Il lui envoie le rapport d'inspection des marchandises apportées par le *Crosby* pour les Sauvages.

Rapport.

1797.
9 janvier,
Québec.

Craigie, commissaire général, à Prescott. Besoin d'un magasin à Québec pour la conservation des vivres secs.

(Incluse de la lettre de Prescott n° 33, du 21 janvier.)

19 janvier,
Québec.

Observations par le lieutenant-colonel Gother Mann, R.E., sur la frontière du côté du lac Champlain, et sur les postes de l'Isle-aux-Noix et de Saint-Jean.

20 janvier,
Whitehall.

Portland à Prescott. Reçu ses dépêches. Approuve que l'on ait un petit bâtiment armé en station à Québec. Applaudit aux promptes mesures qui ont été prises pour réprimer les désordres à Montréal et dans les campagnes voisines. Qu'il importe de mettre sa proclamation à exécution, et de découvrir non seulement les émissaires d'Adet, mais aussi ceux qui agissent de concert avec eux. Finlay va recevoir £100 d'appointements en tant que greffier de la couronne en chancellerie. La réglementation temporaire du commerce entre le Canada et les Etats-Unis est sage; le Bureau du commerce s'occupe de cette matière, et prépare un bill concernant l'exécution du traité. Les réquisitions de marchandises ont été transmises à la Trésorerie, et les observations de l'officier-chef du génie (v. p. 68), au directeur général de l'artillerie. Rapport reçu. Sa Majesté approuve la réparation complète des casernes dans le Haut et le Bas-Canada, mais désire que l'on n'en construise pas de nouvelles maintenant.

21 janvier,
Québec.

Prescott à Portland (n° 33). A reçu une lettre de Liston confirmant la preuve des desseins du gouvernement français sur le Canada. Il lui envoie copie. Demande que l'on expédie à Québec, au printemps, un ou plusieurs bâtiments armés. Les Canadiens sont, pour la plus grande partie, désaffectionnés; on ne peut même compter que sur très peu d'entre eux. Faiblesse de la frontière du côté du lac Champlain. Envoie les observations du commandant du génie. Besoin à Québec d'un magasin pour les vivres secs.

1 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 34). Etats des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre au 5 janvier.

21 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 35). Le rapport du conseil sur les seigneuries de Ristigouche et du Port-Daniel a été approuvé, et des ordonnances de

1797.
paiement ont été signées. Détails sur l'achat. Envoie une petite carte de la côte et une copie de l'acte de cession. Récapitule les propositions de sa lettre n° 31 au sujet des terres de l'Eglise et de la Couronne; il pense maintenant qu'une certaine proportion des terres pourrait être affectée au profit des Sauvages. Condition de ces derniers, et comment on pourrait leur assurer un fonds. Page 217
Plan de la baie des Chaleurs. 220a
Copie de l'acte de cession. 221
- 27 janvier, Portland à Prescott (lettre à part). Il n'est permis d'exporter le blé Whitehall. du Canada que sur navires britanniques, et on ne peut pas, même sur navires britanniques, en porter en Espagne pendant la durée de la guerre. Ne rien faire pour entraver le commerce des céréales entre le Canada et les Etats-Unis. (Voir la lettre de Prescott n° 24, du 15 novembre, p. 115.) 129
- 1er février, Le même au même. Il est important qu'il (Prescott) applique son Whitehall. attention aux terres de la couronne, et lui fasse connaître s'il n'est pas possible de prendre des mesures pour qu'elles donnent à la couronne un revenu permettant de créer un fonds applicable aux dépenses publiques de la province. 130
- 6 février, Richardson à Ryland. A eu, avec Forsyth, à interroger les personnes Montréal. prévenues de haute trahison. On n'a pu se saisir du principal agent. Comment on pourrait arriver au Mississipi pour les travaux de levée des lieux. Quel moyen prendre pour se concilier les tribus sauvages. Frais de transport. 245
- 7 février, Voir lettre de Prescott n° 36, du 18 février.) Montréal. James McGill à Ryland. Travaux d'arpentage pour déterminer la ligne frontière sur le Mississipi entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Où les commissaires devraient se rencontrer. Description du Mississipi depuis le saut Saint-Antoine jusqu'à sa source, ainsi que des rivières affluentes. Autres observations. 238
- 16 février, Prescott à Liston. Préparatifs à faire pour délimiter la frontière. Difficulté qu'on aurait à expédier des approvisionnements pour l'expédition Québec. proposée contre les Florides, à moins que les habitants des Etats-Unis ne fussent portés à favoriser l'entreprise. En pareil cas, ou si les postes du côté sud du lac étaient encore occupés par des garnisons anglaises, la conquête ne serait pas difficile à faire. 236
- (V. lettre de Prescott n° 36, du 18 février).
- 16 février, Liste, préparée par le lieutenant-colonel Mann, des instruments nécessaires pour la délimitation de la frontière sur le Mississipi. Québec. 248
- (V. lettre de Prescott n° 36, du 18 février).
- 18 février, Prescott à Portland (n° 36). Liston lui a demandé son avis sur l'exécution de l'article 4 du traité avec les Etats-Unis, concernant la frontière, Québec. et aussi sur la proposition de reprendre les Florides. Envoie copie de sa réponse. Les préparatifs de la délimitation de la frontière à partir du saut Saint-Antoine, vont retarder les opérations jusqu'à l'année prochaine ou à 1799, abstraction faite de la situation politique des deux Puissances vis-à-vis de la France et de l'Espagne. Envoie la liste des instruments dont on aura besoin. Recommande le lieutenant Price pour les opérations techniques. Arrestation de deux de ceux qui sont accusés de menées de trahison. Du Calvette s'est enfui de Burlington. Les recherches ont permis de retrouver dix personnes qui avaient eu des exemplaires des proclamations d'Adet; mais on n'a pu retrouver aucun de ces exemplaires. Toutes ces personnes ont déclaré qu'elles les avaient brûlés. L'Assemblée a ajourné la prise en considération de l'Acte relatif aux étrangers. 233
- 18 mars, Le même au même (n° 37). Pétition des habitants de Montréal au Québec.

	1797.	sujet des fortifications. Un bill a été présenté pour réaliser le vœu des pétitionnaires. Ses obligations au juge en chef.	Page 250
		<i>Incluses.</i> Discours au Conseil et à l'Assemblée.	252
		Extrait des Délibérations du conseil exécutif, du 17 mars, au sujet du mur de ville de Montréal.	256
15 mars,	Québec.	Prescott à Portland (n° 38). Pourquoi il recommande le major Bunbury pour l'emploi d'agent-adjoint des affaires indiennes.	259
		Liste des nominations faites par lord Dorchester dans le département des affaires indiennes.	261
18 mars,	Québec.	Prescott à Portland (n° 39). Il lui communique une lettre du procureur général au sujet des poursuites exercées à la récente session de la cour du banc du Roi.	262
5 avril,	Whitehall.	Portland à Prescott (lettre secrète). A reçu ses dépêches avec incluses, concernant les intrigues des Français. A donné ordre à Liston de lui (Prescott) communiquer toutes les informations; il fera de même en retour. Portland ne s'explique pas pourquoi McLean n'a pas été arrêté.	161
15 avril,	Québec.	Prescott à Portland (n° 40). Transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 12 novembre au 17 mars.	266
		Procès-verbal du 17 mars. Message au Conseil législatif et à l'Assemblée concernant les fortifications de Montréal.	269
		Rapport sur les comptes publics (six mois) avec les délibérations, dépositions, etc.	270-300
15 avril,	Québec.	Prescott à Portland (n° 41). Lui transmet des requêtes des juges de Québec et de Montréal relatives aux palais de justice et aux prisons. L'état des finances est meilleur et continue à s'améliorer. Le droit de quint prélevable sur les ventes pourrait être appliqué à la construction de palais de justice et de prisons. Il n'a pas été exigé dans ces années dernières par la couronne; mais il faudrait soit le prélever, soit l'abolir, parce que l'on continue de vendre et d'acheter des terres tenues en fief à charge de ce droit, et que son abolition mettrait tous les censitaires sur le pied d'égalité. Capture de l' <i>Olive Branch</i> , chargé de plusieurs milliers de fusils avec leurs accessoires. Ira Allen fait prisonnier. Si le navire est rendu comme propriété américaine, il serait bon de dire aux Etats-Unis qu'ils ont à se tenir en garde, étant de leur intérêt de déjouer les desseins des Français.	301
		Requêtes des juges et "présentment" du grand jury, au sujet des palais de justice et des prisons des districts de Québec et de Montréal.	305 309
10 mai,	Whitehall.	King à Prescott. Extraits de lettres du président Russell concernant le département des affaires indiennes.	163
12 juillet,	Whitehall.	Portland au même (n° 10). Qu'à raison du détriment qui serait causé aux habitants de la baie des Chaleurs, on permet que les marchandises qui ont été régulièrement importées se transportent d'une colonie britannique à une autre.	310
13 juillet,	Whitehall.	Le même au même (n° 11). Ne peut, pour le moment, recommander aucune addition au traitement de Le Maître à son titre de lieutenant-gouverneur de Gaspé; mais il en recommandera l'augmentation dès que la pension de la veuve de son prédécesseur ou quelque autre allocation provinciale aura pris fin. Envoie copie d'une lettre adressée au prince Edouard sur les renforts. N'a pas encore reçu les procès-verbaux concernant la nouvelle limite entre le Haut et le Bas-Canada. Terres données aux Cinq-Nations. Autorise à percevoir, sur toutes concessions futures de terres de la couronne, un droit additionnel applicable aux dépenses provinciales; ce droit ne sera pas exigible pour les concessions déjà faites. Comment il sera rendu compte de ce qu'il produira. Mais cela ne doit pas empêcher la tentative de vendre de ces terres aux enchères.	

1797.

Distribution des droits d'expédition des actes, etc. Les mines d'or et d'argent sont les seules dont il faut faire réserve dans les concessions. S'en tenir au plan primitif pour ce qui est des réserves du clergé et de la couronne. Le rapport d'inspection des marchandises destinées aux Sauvages a été transmis à la Trésorerie. Il n'est pas nécessaire d'avoir des bâtiments armés en station à Québec; l'escadre nord-américaine suffit. Les mesures prises pour déjouer les machinations des Français ne peuvent manquer d'assurer la paix intérieure. Le rapport du lieutenant-colonel Mann sur les fortifications a été communiqué au conseil de l'artillerie. Il (Prescott) est autorisé à faire construire des ouvrages temporaires, et un magasin convenable à Québec. Approbation de la décision prise à l'égard des seigneuries sur la baie des Chaleurs. Des instructions seront envoyées pour l'exécution de l'article 4 du traité. La seconde proposition de Liston doit être abandonnée, à cause de la dépense et du temps que son exécution nécessiterait. Approuve le message relatif aux fortifications de Montréal. Difficulté de pourvoir à la vacance dans le département des affaires indiennes. Consulter là-dessus M. le président Russell. Autorise à satisfaire aux vœux des juges et du grand jury par rapport aux palais de justice et aux prisons. Approuve ce qui a été fait au sujet du droit de quint. Page 311

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1797.

Q. 79—1.

1797.
9 avril,
Québec.

Sewell à Ryland. Ce Jonson, que le *True Briton* disait engagé dans des intrigues pour le compte des Français, est venu avec de Millière à la frontière, en est reparti le 24 septembre et s'est probablement embarqué à New-York pour gagner Paris par la voie de Hambourg. Jonson, de son vrai nom Janson, serait, d'après Mann, chef de l'expédition de Millière et supérieur à celui-ci par le rang et la capacité. Capture de l'*Olive Branch*, navire américain, chargé de mousquets, pièces de campagne et équipages de camp pour un corps de 10,000 hommes. Ce sont là sans doute les armes que l'on destinait aux Canadiens, et aux Français actuellement aux Etats-Unis. On devait les débarquer à Troy. Page 123

(Copie envoyée à Liston.)

10 avril,
Québec.

Prescott à Liston. Il lui transmet copie d'une lettre du procureur général. Lui demande de s'assurer si Allen a vraiment été employé à faire des achats d'armes pour les milices du Vermont. Si non, plus de doute sur la destination des armes interceptées. Est persuadé que le gouvernement américain voudra prendre les moyens de découvrir et déjouer les desseins des Français contre le Canada. 122

(Dans une lettre distincte de Prescott du 27 mai.)

10 mai,
Québec.

Déposition de John Black, charpentier de navire, contre Frichet et McLane, pour faits de trahison. 13

(Voir lettre de Prescott n° 42, du 13 mai.)

12 mai,
Québec.

Interrogatoire de Charles Frichet, arrêté pour faits de trahison. 13

(Voir lettre de Prescott n° 42, du 13 mai.)

12 mai,
Québec.

Rapport de Sewell, procureur général, au sujet des crimes contre le gouvernement, pour lesquels il a été prononcé des accusations. Le rapport en contient le détail. 17

Liste des accusés, avec les verdicts rendus :

1. Charles-François Ferrière, déclaré coupable. 2. Amable Content, déclaré coupable. 3. François Lafontaine, François Poirier et Antoine Fontrouge dit Crespin Godouin, deux déclarés coupables, Fontrouge acquitté. 4. Luc Berthelet, Scholastique Mathieu, Guillaume Blondin; Guillaume Fontaine Blondin, *non est inventus*; les autres déclarés cou-

1797.

pables. 5. Luc Berthelet, François Chamberlain, Etienne Rastoule et Emmanuel Vidriquaie, déclarés coupables. 6. Nicholas Depelteau, acquitté. 7. Joseph Peters *alias* Joseph Du Calvette, Jean-Baptiste Bizette, Etienne et Joseph Girard dits Provençal, non traduits en justice, en quoi le revenu bénéficiera de sa nomination. Les insinuations qu'on 8. Ignace Lambert, Louis Roberge, François Cantin et François Roberge, déclarés coupables. 9. Joseph Dusault, François Ale, Louis Lemillier dit Langlois et Gabriel Lemieux, déclarés coupables. 10. Louis Cado-rette, François Couture et Louis Gaudreau, déclarés coupables. 11. Pierre Huard, Louis Croteau, Etienne Lemieux, senior et junior, Michel Lemieux, senior, Laurent Levasseur, Joseph Lemieux et Pierre Boucher dit Prisque, déclarés coupables. 12. Antoine Dionne, senior et junior, Pierre Noël Peltier et Charles Gagner, déclarés coupables, excepté Gagner, qui n'est pas encore arrêté. 13. Antoine Dionne senior, déclaré coupable.

Pages 30-35

13 mai,
Québec.

Prescott à Portland (n° 42). A reçu sa commission. A écrit à Russell que le département des affaires indiennes du Haut-Canada est placé sous la direction des personnes chargées d'administrer le gouvernement, et a mis sous le pli les instructions, etc., de Sa Majesté. A pris la détermination de laisser les Queen's Rangers dans le Haut-Canada; comment ce corps y est réparti. Ne peut y envoyer, vu l'état des choses dans le Bas-Canada, des troupes plus nombreuses. A prorogé le parlement provincial; la disposition de l'Assemblée était meilleure dans les derniers jours. Envoie la liste des bills adoptés. McLane, principal émissaire d'Adet, et Frichet, un complice, ont été arrêtés et mis sous bonne garde. Dépôts sous pli. 2

Liste des bills passés à la session dernière. 5

13 mai,
Québec.

Prescott à Portland (n° 43). Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, 18 mars—27 avril. 36

Procès-verbal du 27 avril. Rapport sur les comptes publics, suivi des délibérations et comptes. 37

Délibérations du comité sur les comptes de six mois à commencer du 11 octobre 1796. 47

Etats du revenu provincial de la couronne et de la dépense pendant les douze mois terminés le 5 janvier. 47

27 avril,

Procès-verbal du 27 avril. Prescott présente sa commission de capitaine général et de gouverneur en chef, et prête serment. 49

Il présente sa commission d'amiral. La proclamation d'usage est ordonnée. 50

Rapport sur le revenu provincial, suivi des délibérations et des détails du revenu. 52

27 mai,
Québec.

Prescott à Portland (n° 44). Reçu ses dépêches. Remarques sur la proposition d'avoir un bâtiment armé en station à Québec. Nécessité de construire des casernes en remplacement des postes cédés aux Etats-Unis. Dans le présent état critique des affaires dans le Bas-Canada, il faudrait avoir des cantonnements de troupes aussi rapprochés que possible les uns des autres; les loger chez l'habitant à raison de un ou deux hommes par maison est dangereux, car on pourrait se saisir de leurs armes; et c'est le dessein qu'avaient les habitants désaffectionnés de Montréal et des campagnes voisines. Le fort à Saint-Jean est entièrement en ruines. Les dépôts de poudres et autres approvisionnements militaires qu'il y avait là ont été transportés à Québec. Il n'y a à Saint-Jean qu'une poudrière à l'épreuve de la bombe; et il en faudrait deux ou trois. 56

Statuts provinciaux. 59

27 mai,
Québec.

Prescott à Portland (lettre à part). Nouveaux renseignements sur les desseins des Français. Soupçon de la destination réelle des armes

1797.

apportées par Ira Allen. Envoie copie de la lettre qu'il a écrite à Liston. Déposition d'un frère de McLane et d'un nommé Butterfield arrêtés à Saint-Jean; elles corroborent les preuves recueillies contre le prisonnier McLane, pour le procès duquel une commission spéciale vient d'être décernée. Irrégularités constatées dans les comptes du percepteur à Saint-Jean. William Lindsay y a été nommé contrôleur; en quoi le revenu bénéficiera de sa nomination. Les insinuations qu'on a faites, à l'égard du caractère d'Ainslie, sont sans fondement. Page 119

Dépositions mentionnées dans cette lettre (de Butterfield (p. 125) de McLane p. 129). 125, 129

10 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 45). lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (28 avril—7 juin) et sur les terres de la couronne (27 avril—7 juin). 133

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 7 juin. Nomination d'un contrôleur au port de Saint-Jean. 134

Terres de la couronne. Procès-verbal du 17 avril. Renvoi de changements dans le libellé des concessions de terres de la couronne à l'examen d'un comité. 136

Procès-verbal du 7 juin. Rapport d'un comité sur des demandes de concessions à l'égard desquelles la foi de la couronne est engagée. Rapport consigné au long. 138

Autorisations d'arpentages pour la subdivision des townships de Brome et Bolton. 143

14 juin,
Lac Cham-
plain.

John Hunsdon à John Blackwood. Que la descente de ses trains de bois est retardée par les eaux basses. S'excuse d'avoir écrit pour recommander les frères McLane; mais il a été habilement joué, quoiqu'il ait eu d'abord quelque soupçon. Il a reçu des informations sous le secret, mais est-il coupable de manquer à sa promesse lorsqu'il y va de la vie de nombre de gens? Il avait déjà expédié ses lettres lorsqu'il a appris les arrestations, ce qui est une garantie de sa bonne foi. Est ému des dangers qu'il voit pour les personnes en Canada et même pour la sécurité de l'Amérique; car il s'agit de savoir si le Canada restera sous la domination anglaise ou repassera sous la domination française. Décrit le plan du Directoire de France pour reprendre ce pays: le 4 juin ou de juillet, la conquête serait accomplie et l'on diviserait les deux provinces en États. On fera une vigoureuse tentative, mais il croit que le congrès empêchera beaucoup d'Américains d'être de l'expédition, s'il est vrai, comme le bruit en court, que les Etats-Unis se sont déclarés contre la France. Il ne voit encore aucune accusation contre personne; seulement si tels et tels individus venaient en Canada, il n'hésiterait pas à faire connaître leurs noms; mais, quant au sien il faut le tenir secret; autrement il lui serait impossible de se procurer d'autres nouvelles. 148

23 juin,
Malden.

Elliott à sir John Johnson. Les Français et les Espagnols pratiquent les Sauvages. Un Lorimier a porté de leurs messages, où il est dit qu'ils sont fâchés de voir les tribus s'allier aux Anglais, qui sont condamnés à périr. Ont aussi fait inviter les Sauvages à émigrer au Mississipi. Ils (les Français et les Espagnols) ont des troupes en train de remonter le Mississipi, et dont l'objectif déclaré est Michillimakinac, Détroit et Niagara; mais ils ne font ce mouvement que pour occasionner une diversion en cas d'agression sur la province inférieure. Elliott a envoyé des Sauvages fidèles se renseigner sur le véritable état des choses. Il y a sur le Mississipi plusieurs canonnières armées de pièces de 24. 160

(V. lettre de Prescott n° 49, du 22 juillet.)

24 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 46). Reçu ses dépêches. Détails sur les intrigues françaises et la destination des armes capturées sur l'*Olive Branch*. Situation désespérée de Ira Allen. Son grade de général de milice ne peut pas lui donner d'importance. Le gouverneur du Vermont

1797.

est un homme de basse condition, qui dernièrement encore tenait une auberge de campagne. Il est impossible que l'on emploie Allen à acheter des armes pour le Vermont; la dépense excéderait de beaucoup les moyens de cet Etat. McLane était rendu presque à la frontière de la province, lorsqu'un juge de paix a été informé de ses intentions, de sorte qu'il pouvait échapper. Prescott envoie au ministre des papiers qui montrent nettement les desseins des Français sur le Canada. Il est probable qu'ils attendront l'automne pour agir de concert avec une de leurs flottes. Le procès de McLane aura lieu le mois prochain. Page 145

24 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 47). Résume les vues qu'il a déjà énoncées au sujet des terres de la couronne. Difficultés presque insurmontables causées par le défaut de décision à l'égard des demandes, dont l'accumulation est devenue énorme. Injustice envers ceux qui ont fait des améliorations et de grandes dépenses sur la promesse d'un arpentage, et qui attendent encore leurs lettres patentes en forme. Beaucoup d'entre eux qui, après avoir vendu leurs terres dans les Etats-Unis, étaient venus s'établir ici, sont repartis, dégoûtés et ruinés par les délais auxquels on les a soumis. C'étaient, dit-on, pour la plupart des hommes ayant du bien et de bons cultivateurs, d'une fidélité éprouvée. Nécessité de prendre une décision à l'égard de ceux envers qui la foi de la couronne est engagée, et dont le conseil prépare la liste. Dans bien des cas, la décision du comité du conseil paraîtra peut-être sévère. 154

3 juillet,
Halifax.

Le duc de Kent à Prescott. A cause du prix énorme de toutes les choses nécessaires à la vie, il recommanderait d'accorder une allocation à MM. Binney et Ward. Les artisans qui sont payés plus cher que beaucoup d'officiers, ne peuvent pas cependant fournir à leur dépense. Appelle aussi son attention sur l'habillement et la nourriture du simple soldat. Entre dans des détails, pour montrer l'insuffisance du prêt; à quoi on devrait remédier, maintenant surtout qu'on a le spectacle d'une terrible mutinerie sur la flotte. La situation est bien plus favorable en Canada, où tout coûte infiniment moins cher qu'à Halifax; ici les prix de toutes choses sont au-dessus de la portée du soldat. Il importe de prendre des mesures pour prévenir jusqu'à la possibilité de l'insubordination. 189
(V. la lettre de Prescott n° 52, du 10 août).

8 juillet,
Québec.

Prescott à Portland (n° 48). McLane a eu son procès et a été trouvé coupable de haute trahison et condamné. 157

22 juillet,
Québec.

Le même au même (n° 49). Il lui transmet une lettre d'Elliott, surintendant-adjoint à la rivière Détroit, au sujet des mouvements et de la conduite des Français et des Espagnols sur le Mississipi, et de leurs efforts pour soulever les Sauvages. Il faudrait envoyer à Liston qu'il peut, s'il le juge à propos, faire connaître leurs agissements au gouvernement américain. Faiblesse des moyens de défense du Haut-Canada. La situation des choses dans le Bas-Canada ne permet pas d'envoyer des secours: La sentence prononcée contre McLean fut exécutée hier. La relation détaillée du procès est en préparation. 158

31 juillet,
Philadelphie.

Liston à Prescott. Plaintes de Brant contre le président Russell, par rapport aux terres données aux Mohawks. L'intervention personnelle de Prescott sera peut-être nécessaire, à cause des préventions extrêmes de Brant contre Russell. Des émissaires français pratiquent les Mokawks et non pas sans succès peut-être. 208

(V. la lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

5 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 50). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat du 8 au 29 juin. 167

Procès-verbal du 29 juin. Nomination d'un comité du conseil en vertu de l'Acte pour mieux pourvoir à la sûreté du gouvernement de Sa Majesté dans les provinces. 168

1797.

Rapport sur les comptes du receveur général, suivi des délibérations, etc. Page 169

5 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 51). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 186

5 août,
Québec.

Le même au duc de Kent (extrait). Il transmettra ses représentations sur la nécessité d'accorder un prêt supplémentaire au soldat servant dans l'Amérique du Nord pour l'habillement d'hiver, l'augmentation des rations de lard et de beurre, etc. Importance du changement, qui doit être mûrement pesé. Le bon marché de certaines denrées dans le Bas-Canada, si l'on compare cette province à Halifax, est compensé par le bon marché du poisson à cette dernière ville. Le prix des vivres est exorbitant dans le Haut-Canada; cependant il ne reçoit point de plaintes de ce côté-là. L'ivrognerie des soldats, lorsqu'ils touchent leurs arriérés mensuels, est une preuve qu'ils n'ont pas besoin d'avoir plus d'argent. 195
(V. lettre de Prescott n° 52, du 10 août.)

10 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 52). Il lui transmet une dépêche du prince Edouard, avec sa réponse, concernant la proposition d'augmenter le prêt des soldats dans le district de la Nouvelle-Ecosse. Quoique les troupes dans le Bas-Canada n'aient point sujet de se plaindre, cependant, si l'on augmentait le prêt dans la Nouvelle-Ecosse, il faudrait étendre l'augmentation à tout le commandement sur ce continent. 187

12 août,
Québec.

Le même au colonel Brownrigg. Lui adresse sa correspondance avec le prince Edouard pour la soumettre au duc d'York (v. pp. 189, 195). La pénurie dont le soldat se plaint va cesser aussitôt que se retirera la flotte, dont les équipages consomment la plus grande part de la grosse viande, etc. L'augmentation de dépense est un grand obstacle. Si les avantages demandés par le prince Edouard sont accordés aux troupes à Halifax, il (Prescott) espère qu'on les voudra étendre à toute l'armée de l'Amérique du Nord pour prévenir les fâcheuses conséquences qu'aurait l'inégalité en pareil cas. 197

12 août,
Québec.

(Dans la lettre de Dorchester n° 52, du 10 août.)
Prescott à Portland (n° 53). Accuse réception des dépêches renfermant ses commissions de gouverneur et de vice-amiral. Transmet une réquisition par Russell de marchandises destinées à l'achat de terres des Sauvages pour des édifices publics et une ville. Les Sauvages de Saint-François ont demandé, dans un conseil, des terres en augmentation de celles qui leur appartiennent déjà dans la seigneurie; il (Prescott) suggère d'autoriser le gouverneur à faire cette concession. Il a, suivant la demande des Sauvages de Lorette, placé deux de leurs enfants au petit séminaire de Québec. Reçu une dépêche de Liston concernant les armes capturées sur l'*Olive Branch*. Rien ne prouve qu'elles n'étaient point destinées à quelque entreprise contre la province; il est probable qu'Allen espérait en tirer parti pour son bénéfice personnel. 199

23 août,
Québec.

Réquisition. 199
Prescott à Portland (n° 54). L'évêque catholique de Québec demande que l'on admette encore dans le pays des émigrés ecclésiastiques français, le passeport ayant été refusé à plusieurs qui sont désireux d'y venir. L'arrivée d'un nombre considérable de ces prêtres apporterait obstacle aux vues des Canadiens qui cherchent place dans le ministère ecclésiastique soit pour eux-mêmes ou pour leurs enfants; pour cette seule raison, il conseillerait de n'accorder la permission qu'à très peu de ces émigrés; mais il y a plus, leur admission dans le pays peut, un jour, produire des liaisons entre les Canadas et la France. 204

25 août,
Baie de Mis-
siquoi.

J. Pennoyer à Thomas Dunn. Présente le major De la Van, qui, a le premier dénoncé McLane. Lui a conseillé de faire connaître tout ce qu'il sait au sujet de ceux avec qui McLane était d'intelligence. Il y a un général Clarke, du Vermont, qui est aussi compromis dans l'affaire que

1797.

l'était ce dernier. C'est Adet qui l'a fait général. Les participants à l'horrible machination sont plus nombreux qu'on ne le supposait. Chittenden et d'autres sont fortement soupçonnés. Les armes qu'apportait Allen étaient destinées pour l'expédition de McLane; cela est confirmé par une lettre d'Adet trouvé parmi les papiers de McLane et où il était dit que le Directoire expédiait ces armes à destination du Bas-Canada pour armer les Canadiens. Quoique ces faits soient bien connus, Chittenden, cependant, a donné à Allen un certificat portant qu'il l'avait chargé d'acheter les armes pour la milice du Vermont. Si l'on peut se procurer les papiers de McLane, ils seront envoyés à Québec; ils contiennent, à ce qu'on dit, des choses extraordinaires. Page 213

(V. lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

31 août,
Québec.

Prescott à Liston. Reçu ses dépêches. Lui a envoyé des exemplaires imprimés du Procès de McLane; ne peut fournir d'autres éclaircissements sur la liaison de Greenup avec ce dernier. Indiscrétion du ministère américain, en divulguant la proposition d'une agression en Floride. Ne le blâme pas (Liston), bien qu'il y ait un parti dans les Etats qui soit tout disposé à le faire. Russell écrit que tout est réglé avec Brant. On a acquiescé aux désirs des Cinq-Nations. Transmet un extrait d'une lettre de New-York concernant l'importation d'armes faite par un Jacob Oster (Astor?). Ordre a été donné de relâcher David McLane, dont la complicité avec son frère n'a pas été prouvée. 210

Extrait d'une lettre de New-York, en date du 10 août. "Voici une chose que je veux mentionner. Un Allemand, nommé Jacob Oster, qui visite fréquemment le Canada, qui fait un grand commerce de fourrures et qui est en ce moment (dit-on) dans ce pays-là, a fait venir sur le dernier bâtiment venu de Londres, 6,000 fusils avec leurs accessoires, et 100 barils de poudre (pour la poudre, il en a annoncé la vente.)" 212

(Incluse de la lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

1er septembre,
Baie de Mis-
sisquoi.

Pennoyer à Prescott. Apprend avec regret que tant de gens étaient mêlés dans l'affaire de McLane, entre autres feu le gouverneur Chittenden. Quelques jours avant sa mort, celui-ci a été condamné à \$180 d'amende pour avoir vendu des boissons à petites mesures sans licence. Ne peut dire si c'est l'amende qui l'a tué ou non. Il (Pennoyer) a fait avec Coffin un petit voyage au nord du Vermont. Il n'y a pas le moindre doute qu'Allen n'ait fait convention avec le Directoire de délivrer 20,000 fusils avec leurs accessoires dans le Bas-Canada. Le certificat donné par Chittenden et ses officiers généraux de milice est si notoirement mensonger que leur honneur en gardera une tache ineffaçable. Il espère que ce bas subterfuge ne sauvera point Allen ni ses armes. 215

(V. la lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

6 septembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 55). Il lui transmet une lettre de Liston avec sa réponse; ainsi qu'une communication au sujet des armes prises sur l'*Olive Branch*, laquelle fournit de nouvelles raisons de croire que ces armes devaient servir pour une expédition contre le Canada et qu'il y avait dans le complot des personnages plus importants qu'on ne l'avait d'abord supposé. Le général Clarke est marié à une fille du gouverneur Chittenden, qui vient de mourir, et qui aura, dit-on, pour successeur Tichenor, un partisan du gouvernement fédéral. Il (Prescott) communique une lettre montrant quelle valeur il faudrait attacher au certificat de Chittenden. A reçu les extraits de la correspondance avec Russell relativement au service des affaires indiennes. 206

11 septembre,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 12). Le Roi voit avec satisfaction l'harmonie qui règne dans le parlement provincial; cette harmonie et l'énergie du gouvernement ont déjoué les desseins de ses ennemis et affermi l'ordre aux yeux de tous, amis et ennemis. La réquisition d'un petit bâtiment armé, pour Québec, a été transmise à l'Amirauté. Autorisation d'élever

1797.

des fortifications du côté du lac Champlain, et de construire un magasin à Québec, et les ouvrages jugés nécessaires dans le Haut-Canada, pour la sûreté des approvisionnements militaires. Communication à lord Grenville de copie des dépêches. Importance d'instruire Liston des intrigues espagnoles et françaises. Remarques au sujet des terres de la couronne. La décision du conseil à l'égard des personnes auxquelles la foi de la couronne est engagée, n'est pas trop stricte. Sens à attacher aux instructions au gouverneur par rapport aux terres de la couronne et à ses pouvoirs. Page 162

12 septembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 56). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (30 juin—2 septembre) et au sujet des terres de la couronne (8 juin—2 septembre). 217

31 juillet

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 31 juillet. Second rapport sur les comptes publics de six mois, à commencer du 11 octobre 1796. 218

Requête du percepteur et contrôleur de Saint-Jean renvoyée à un comité. Relation de la capture de l'*Olive Branch* avec des armes, munitions, etc., dont Ira Allen avait charge, et qui devaient, paraît-il, être employés par le Directoire de France pour soustraire le Bas-Canada à la domination britannique. Déposition relative à Levi Allen. 221

Procès-verbal du 7 août. Rapport sur une pétition de John Young, demandant un lot de grève à Québec. 226

Rapport sur la pétition de J. Blackwood, demandant permission de prolonger du côté de la rivière à Québec certain lot lui appartenant. 228

au

Procès-verbal du 22 août. Rapport sur la pétition du percepteur, etc., de Saint-Jean. 230

Rapport supplémentaire sur les comptes publics du semestre commençant le 11 octobre 1796. 232

Comité chargé d'examiner les comptes publics à commencer du 11 avril. 233

Rapport sur la mise en liberté de Hugh Hogan. 233

Communication des commissions qui nomment Prescott capitaine général, gouverneur en chef et vice-amiral de la Nouvelle-Ecosse, etc. 234

2 septembre.

Procès-verbal du 2 septembre. Rapport sur la mise hors de prison de Levi Allen. 235

Prestation du serment d'allégeance par l'évêque catholique romain et son coadjuteur. 236

Ordre de corriger une erreur dans le tableau des droits de douane à Saint-Jean. 236

Terres de la couronne. Procès-verbal du 31 juillet. Renvoi à un comité d'une annonce relative aux réclamations de terres. 238

Ré-erves de la couronne et du clergé. 238

Procès-verbal du 22 août. Rapport sur l'annonce relative aux réclamations de terres (avec le détail des réclamations.) 240

Rapport sur une proclamation ordonnant à ceux qui se sont établis sur des terres de la couronne sans autorisation, de déguerpir. 250

Procès-verbal du 2 septembre. Rapport sur les droits d'actes pour les lots de ville et de grève; suivi d'un mémoire. 254

24 septembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 57.) Il lui transmet copie des Actes passés à la session dernière, avec les journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée; aussi copie du bill préparé par le procureur général pour pourvoir à la démolition des portions du vieux mur, etc., de Montréal qui sont devenues inutiles au service militaire. Le Conseil législatif du Haut-Canada n'ayant pas confirmé la convention faite par les commissaires, le Haut-Canada sera privé de sa part du revenu perçu à Québec pendant l'année. La dépense civile de cette province devra par conséquent être imputée sur la caisse militaire. 258

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1797.

Q. 79—2.

1796.
5 novembre,
Montréal.
Le rév. M. Toosey à King. En conséquence de la capture du navire apportant l'autorisation de payer ses appointements de commissaire ecclésiastique pour le Bas-Canada, il n'a pu les recevoir ; et il demande que l'on prenne des mesures pour lui permettre de les toucher. Page 447
1797.
2 janvier,
Londres.
Requête sur ce sujet au duc de Portland, en date du 11 novembre. 449
Benedict Arnold à Portland. Sur sa demande de terres en Canada en récompense de ses services. Croit que personne en Angleterre n'a fait de pareils sacrifices de biens, espérances, etc, pour soutenir le gouvernement, et qu'il a toute raison d'en appeler avec confiance à la justice et à l'honneur de la nation. 426
- 8 février,
Lambeth.
L'archevêque de Canterbury à Portland. Il lui communique un extrait d'une lettre de l'évêque de Québec. Les intérêts de l'Eglise d'Angleterre en Canada ont pu souffrir du retard de la lettre. Espère qu'il n'aura pas encore fait de recommandation au sujet du terrain où se trouvaient l'église et le jardin des Récollets. Pénible état de l'Eglise anglicane à Québec faute d'un temple convenable. Espère que l'on aura égard à la supplique de l'évêque, et demande une audience, ayant beaucoup à dire sur ce qui fait le sujet de sa lettre. 453
- 13 février,
Dropmore.
Incluse. Extrait de la lettre de l'évêque anglican de Québec, annonçant l'incendie de l'église et du monastère des Récollets, et que la congrégation anglaise avait eu la permission de tenir ses offices dans la chapelle des Jésuites. Demande que le terrain occupé par les Récollets soit transféré à l'Eglise d'Angleterre. 455
- Grenville à Portland. Il lui transmet une lettre de l'archevêque de Canterbury, accompagnée d'un extrait, au sujet de "l'établissement" de l'Eglise d'Angleterre en Canada. 457
- 12 mars,
Londres.
Note de l'archevêque. 458
- Le vicomte de Vaux à King. Lui rappelle la lettre de Dundas à Dorchester et les promesses de Pitt de lui procurer une concession de terres de la couronne. Dorchester n'étant plus à Québec, il demande une lettre du duc de Portland. Son projet est approuvé par les royalistes anglais et français. S'il ne pouvait être réalisé en entier, il le pourrait être au moins pour une partie de sa famille. 432
- Mémoire (en français) au duc de Portland sur les services et les droits du vicomte de Vaux. 434
- Exposé du cas de Charles Grant, vicomte de Vaux, adressé au duc de Portland. 436
- 2 mai,
Québec.
Journal du Conseil législatif de la province du Bas-Canada. 260-320
Journal de l'Assemblée, du 24 janvier au 2 mai 1797 (titre seul, le journal étant imprimé). 321
- 7 juin,
Lisbonne.
Isaac Coffin à———. A demandé la concession des îles de la Madeleine, ayant l'intention d'y faire la pêche en grand, selon une recommandation faite en 1778. Sa radiation de la liste, par suite d'accusations portées contre lui par le capitaine de la *Thisbé*, et les démarches qu'il lui a fallu faire pour obtenir le redressement de son grief et sa réintégration, l'ont empêché de poursuivre sa première demande. Le conseil en est de nouveau saisi. L'assentiment des hautes autorités manque seul pour le mettre en pleine possession des îles. 460
- 1er juillet,
Londres.
Thomas Lack à King. Lui retourne un papier avec des observations sur son contenu par lord Liverpool, qui ne pense pas que le gouverneur applique la restriction plus rigoureusement qu'il ne sera nécessaire, et de manière à offenser les propriétaires terriens en Canada. 459
- 29 août,
Londres.
Ira Allen à Simcoe. Le suppose instruit de la réputation de Chittenden et des principaux officiers du Vermont ; cela l'engage à écrire au

1797.

sujet des armes qu'on détient sur l'*Olive Branch*. Transmet un résumé des dépositions. Les armes ne lui ont pas été rendues ni livrées sous cautionnement, ce qui n'aurait rien fait perdre aux capteurs, puisque le cautionnement eût représenté la valeur des armes, tandis que la remise de ces armes lui aurait permis de se justifier en les transportant à leur destination originaire. Le délai est préjudiciable aux habitants du Vermont, pour l'usage desquels ces armes ont été achetées par l'ordre exprès du gouverneur. Voies de droit que l'on devrait prendre. Connaissant tout l'intérêt qu'a le Vermont à l'établissement d'un canal de communication, et, par ce moyen, d'un intercourse commercial, etc., avec l'Angleterre, inté-êt qu'il (Simcoe) n'ignore pas, Allen est en mesure de faire au gouvernement certains exposés qui mettraient un terme à des jalou-sies déraisonnables, etc. Page 485

2 septembre,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Explique au long pourquoi il écrit directement au ministère. Il est nommé sans traitement au conseil exécutif. Il ignorait que les appointements de son délégué dans le Haut-Canada avaient été payés, lorsqu'il a écrit sa précédente lettre. L'ordre de payer son délégué dans le Bas-Canada est encore à venir. 428

20 septembre,
Berthier.

James Cuthbert au même. Il lui adresse des duplicatas de lettres, requêtes, etc., concernant ses réclamations. Ses services et ses pertes dans la défense du pays. Après avoir été longtemps commissaire de paix, il a été révoqué, sans accusation contre ses actes; et depuis il se voit exclu de cet office, de même que du conseil. On lui a promis un jour le titre de baronet, mais il l'a refusé alors; aujourd'hui il recevrait cette dignité avec gratitude. Raison pour laquelle il demande à être nommé colonel des miliciens sur son domaine; les sept huitièmes du comté de Warwick lui appartiennent; l'autre huitième est à M. Lavaltrie, qui est colonel de la milice du comté, et qui, le cas échéant, commanderait ses censitaires (à lui Cuthbert). Lavaltrie, ancien portedrapeau dans l'armée française, a, lorsqu'on l'a nommé juge de paix, refusé de prêter les serments d'usage. 500

22 septembre,
Québec.

Prescott au même (n° 58). Reçu ses dépêches. Se réjouit de la fin de la mutinerie. Résume le contenu de lettres antérieures. Russell a tout réglé avec les Cinq-Nations. Il (Prescott) examinera le nouveau mode proposé pour la concession des terres de la couronne. Il faut remettre au printemps la réparation des fortifications, etc. Remarques sur la nomination de Fraser et sur le maintien de Claus au département des affaires indiennes. Le consentement du Roi aux demandes des juges de Québec et de Montréal, et la flatteuse opinion que sa grâce a des services du juge en chef, ont été communiqués à celui-ci. Espère que le "Consolidation Act" recevra la sanction royale. 322

Demandes de terres, etc., renvoyées à des comités. 325

Rapport sur la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 326

22 septembre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 59). Il lui transmet l'état des forces militaires, ainsi qu'une réquisition de mortiers, obusiers, etc., envoyée l'an dernier, mais à laquelle il n'a pas encore été satisfait. 331

État des forces militaires dans l'Amérique du Nord. 332

Proportion approuvée de mortiers de bronze, etc. 333

3 octobre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 60). Transmet le rapport d'inspection des marchandises pour les Sauvages. 340

Rapport. 341

4 octobre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 61). Arrangements pour exécuter l'article 4 du traité avec les Etats-Unis. Le capitaine Brice est chargé de son exécution. Décès du rév. M. Toosey. Le rév. Salter Mountain, neveu de l'évêque, lui succède dans les fonctions de ministre de l'église protestante de Québec. 363

Q. 79-2

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

163

1797.
9 octobre, Walford-Lodge. (La pièce n° 62, du 18 octobre, se trouve au vol. Q. 80-1, p. 2).
Simcoe à Ira Allen. Son absence de chez lui l'a empêché de répondre plus tôt. Que le gouvernement s'est vu avec regret obligé d'autoriser des actes, qui devaient mettre dans l'embarras des citoyens américains. Est heureux qu'il (Allen) admette que, dans la conjoncture, le gouvernement avait le devoir d'empêcher cet appareil militaire formidable de passer sans examen. L'affaire est soumise à une enquête judiciaire, et le gouvernement ne peut plus intervenir. Il (Simcoe) est convaincu de la probité de Chittenden et des principaux citoyens du Vermont; cependant dans l'état actuel d'anarchie, beaucoup de personnes se laissent entraîner, entre autres, Levi Allen, aux dires des journaux. Il croit en sa probité (Ira Allen) et ne saurait supposer que la cargaison de l'*Olive Branch* était destinée à être employée contre le Canada. La construction du canal dont il (Allen) parle, sera sans doute l'objet d'une loyale discussion, quand arrivera le temps où l'on pourra le faire avec sécurité. Page 489
- 16 octobre, Londres. Ira Allen à Simcoe. Sous l'empire du traité de 1794, les serviteurs de Sa Majesté pouvaient arrêter et visiter l'*Olive Branch*; cela résulte d'un examen que Monroe, ministre à Paris, a fait de ce document en juin 1796, pendant qu'il (Allen) négociait avec le Directoire l'achat d'armes pour le Vermont. Se plaint du retard de la cour de l'amirauté à rendre sa décision. Caractère de la population du Vermont et intérêt qu'elle a à se procurer une voie de navigation et de commerce par le Saint-Laurent. Il se peut que des individus inclinent à troubler la paix dont jouit le Canada, mais Allen ne voit pas comment cela milite contre les droits du grand nombre. Est surpris de l'accusation portée contre son frère Levi; celui-ci a donné cours à une indignation naturelle en apprenant la façon dont Ira était traité; bien d'autres en sont aussi mécontents. Remercie Simcoe pour les représentations amicales qu'il lui offre de faire à Portland. 493
- 31 octobre, Québec. Requête de Lester et Morrrough concernant le township de Barnston. 436
- 1er novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 63). Il lui transmet une réquisition de fourniture de présents pour les Sauvages. 345
- 1er novembre, Québec. Réquisition. 346
- 3 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 64). Transmet les états des entrées et des sorties de navires au port de Québec du 5 juillet au 10 octobre. 351
- Le même au même (n° 65). Observations sur les nouveaux arrangements arrêtés pour la concession des terres incultes de la couronne. Difficultés qui résultent du nombre des demandes, et auxquelles il faut pourvoir avant la mise en usage du nouveau système. Mécontentement exprimé par des personnes en instance de concessions, à l'occasion du rapport du comité sur les droits acquis à certains réclamants. Plusieurs plaintes sont bien fondées. Pour y faire droit il faut des instructions de sa grâce. Divise en trois catégories ceux qui demandent des terres: 1o ceux qui ont toujours été attachés à la cause britannique et qui sont désireux de s'établir sous le gouvernement de Sa Majesté; 2o ceux qui ont été détournés d'abord de leur obéissance au roi, mais que l'expérience conduit maintenant à préférer la condition de "coloniste" britannique à celle de citoyen américain; 3o les simples spéculateurs, dont les demandes sont nombreuses. Causes des délais. Raisons pour et contre les demandes déposées. Envoie des pièces relatives aux concessions faites de 1792 à 1795. Ses propres idées sur les moyens de mettre fin à l'état d'embrouillement où sont les choses avant d'inaugurer le nouveau système. Propositions pour faire justice aux demandants des trois catégories ci-dessus. La lettre traite toute cette question à fond. 352

1797.

Inclus. Proclamation du gouverneur Clarke concernant la concession des terres, en date du 7 février 1792. Page 385

Autorisations d'arpentages, des 3 août et 3 mai 1792. 390-393

Extraits des procès-verbaux du conseil, de diverses dates, relatifs à des concessions de terres. 396-423

3 novembre, Québec.

Prescott à Portland (n° 66). Il lui transmet des réquisitions d'effets d'habillement pour le 1er et le 2d bataillons de Royal-Canadien. 424

4 novembre, Whitehall.

Portland à Prescott (n° 13). A mis ses dépêches sous les yeux du roi. Approuve ce qui s'est fait à l'égard de Levi Allen et autres et la vigilance exercée pour se garder des machinations de l'ennemi. Trouve sage sa réponse au prince Edouard concernant le prêt des troupes dans la Nouvelle-Ecosse. L'augmentation de la solde dans toute l'armée rend inutile de revenir sur ce point. A transmis à la Trésorerie la réquisition de marchandises par Russell pour payer les terres des Sauvages. Le gouverneur est autorisé à faire une concession additionnelle de terres aux Sauvages de Saint-François, mais elles devront être inaliénables. Les difficultés auxquelles a donné lieu la concession qu'Haldimand avait faite, montrent la nécessité d'en prévenir le renouvellement. A communiqué à Grenville les informations touchant la relation existant entre les agissements de McLane et ceux d'Ira Allen. Le bill pour la démolition du vieux mur de Montréal lui sera retourné (à Prescott). Le procès de McLane fait honneur à l'administration de la justice. Le *Consolidation Act* est sanctionné. 335

4 décembre, Londres.

Ira Allen à Robert Slade. Acceptera les armes sur l'*Olive Branch* en leur état, ou leur valeur en argent. Si la cargaison lui est rendue, il donnera raisonnable garantie que les armes seront transportées aux Etats-Unis et distribuées aux milices du Vermont pour suppléer aux insuffisances de leur armement. Comme il aura droit à des dommages-intérêts, il offre de prendre six townships en dédommagement de toutes ses pertes et de se charger de tous les droits d'actes, s'engageant à ne placer sur ces terres que des colons agréés par le gouvernement canadien. Le township d'Albany, qui est à lui, a été colonisé par des loyalistes américains. Croit que si ses propositions pouvaient se réaliser, il lui serait possible, à son retour en Amérique, de prendre des mesures qui assurent la paix et fortifient l'amitié entre les Etats-Unis et le Canada, en développant et activant le commerce, par le lac Champlain, avec la Grande-Bretagne. 497

7 décembre, Londres.

Le même à Portland. Il désire donner des explications au sujet de la cargaison d'armes achetées pour les milices du Vermont. 484

13 décembre, Whitehall.

Portland à Prescott (n° 14). Ogilvie a été placé à la tête du gouvernement du Cap-Breton. 339

23 décembre, Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Portland. M. Elmsley et M. Reddish se sont rendus dans le Haut-Canada par la voie de New-York; la lettre de sa grâce lui a été envoyée de Niagara. Ce qu'a de consolant pour lui l'espérance de recevoir une aide effective dans le soin des intérêts religieux du Haut-Canada; et combien il se réjouit d'apprendre que trois autres ecclésiastiques ne tarderont probablement pas à venir se joindre à ses auxiliaires actuels. 451

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1798.

Q. 80—1.

1797.
18 octobre, Québec.

Prescott à Portland (n° 62). Il lui envoie copie d'une pétition de l'abbé Desjardins, présentée au nom de plusieurs habitants de la Martini-que, qui sollicitent la permission d'émigrer au Bas-Canada, étant persuadés que l'île sera rendue à la France quand on fera la paix. Sa grâce

Q. 79—2

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

165

	voudra bien en décider; pour lui, il a déjà fait connaître son opinion à l'occasion d'autres demandes de ce genre.	Page 2
	Pétition (en français) de l'abbé Desjardins.	4
	(Les lettres nos 63-66, du 1er et 3 novembre, se trouvent dans le vol. Q. 79—1).	
1796.	Prescott à Portland (n° 67). Long exposé des règlements qu'il propose pour fixer le mode de disposer des terres incultes de la couronne.	28
16 décembre, Québec.	Le même au même (n° 68). A reçu avis que George Leonard est nommé surintendant du commerce et des pêches dans les colonies américaines du Roi, mais n'a pas eu autrement de nouvelles de lui. Prendra les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux autorisés sur la frontière, du côté du lac Champlain; la construction d'un magasin à Québec; et celle d'un fort dans le Haut-Canada, destiné à recevoir les dépôts de munitions d'artillerie, etc. La nouvelle qu'Elliot a mandée du Détroit avait été fabriquée par lui. Il (Prescott) communiquera à Liston toutes les informations qu'il se procurera sur les desseins d'hostilité. Depuis le procès de McLane la tranquillité publique s'est rétablie. A déjà fait rapport au long sur les concessions de terres; mais envoie les autres renseignements qui peuvent être utiles pour faire droit à certaines personnes ayant des motifs de plaintes; y joint une pétition de ces personnes. L'ordre de redressement de leurs griefs doit venir du gouvernement.	48
	Délibérations prises par des personnes en instance de concessions de terres incultes de la couronne, réunies en assemblée à la baie de Missisquoi le 28 novembre et représentant vingt-neuf townships (nommés).	52
	Pétition rédigée par un comité nommé à cette assemblée.	55
27 décembre, Québec.	Prescott à Portland (n° 69). Destitution d'Elliot, surintendant des affaires indiennes dans le district de Détroit, à présent d'Amherstburg. A peine la direction des affaires indigènes avait-elle été transférée au gouverneur de la province, que les agents du département, et en particulier Elliot, ont tenté de commettre les plus graves irrégularités, au mépris de tous les règlements. McLean, commandant du poste à Amherstburg, a résisté fermement à tous leurs efforts pour obtenir des livraisons extraordinaires de provisions sur de faux états, etc. Le capitaine Mayne, des Queen's Rangers, en ce moment en Angleterre, fournira toutes les informations voulues sur ces manœuvres. La nomination du major Fraser sera avantageuse au service.	70
	Extrait d'une lettre de Prescott à Russell, et compte rendu de la conduite et de la destitution d'Elliot.	72
1798.	Prescott à Portland (n° 70). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 3 septembre 1797 au 4 janvier 1798) et sur les terres de la couronne du 3 septembre 1797—2 janvier 1798).	75
23 janvier, Québec.	Affaires d'Etat. Procès-verbal du 5 octobre. Rapport supplémentaire sur les comptes publics au 11 avril.	76
5 octobre 1797	Procès-verbal du 4 novembre. <i>Id.</i> , avec les délibérations.	77
	Requête de Thomas Faunce, officier de marine du port, demandant une allocation pour la perception des droits de pilotage. Elle est renvoyée à un comité.	82
au	Procès-verbal du 4 décembre. Rapport du comité sur la requête de Faunce.	83
	Procès-verbal du 2 janvier 1798. Nouvelles délibérations sur les comptes publics.	84
	Pétition de John Young, au sujet du droit imposé sur les mélasses.	105
4 janvier 1798.	Procès-verbal du 4 janvier. Rapport du comité sur la pétition de Young.	105
5 octobre 1797.	Terres de la couronne. Rapport du 5 octobre (1797). Demande par Lauchlan Maclean d'une autorisation d'arpentage.	108
16 6		

1798.	Demande par William Walter d'un lot à Hinchinbrooke.	Page 109
au	Procès-verbal du 4 décembre. Délibération sur la concession des îles de la Madeleine et sur les droits alloués aux officiers chargés d'en faire expédier l'acte.	117
2 janvier 1798.	Rapport sur la pétition du greffier du conseil exécutif concernant les droits d'actes.	118
Janvier—, Québec.	Prescott à Portland (n° 71). Etats des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre 1797 au 5 janvier.	123
7 février, Whitehall.	Portland à Prescott (n° 15). Reçu ses dépêches. Le rapport d'inspection des marchandises pour les présents aux Sauvages et la réquisition d'effets d'habillement ont été transmis à la Trésorerie. A communiqué à lord Grenville sa recommandation d'employer le capitaine Brice pour l'exécution de l'article 4 du traité avec les Etats-Unis. A reçu ses informations au sujet des opérations du service de la concession des terres et son projet de règlement. Lorsqu'il sera opportun ou politique de le faire, il lui sera permis d'appliquer le règlement proposé par lui, sauf, néanmoins, les restrictions contenues dans les observations qu'il (Portland) y a jointes. Envoie copie d'une lettre de Grenville à Liston au sujet de la remise mutuelle des déserteurs militaires. Autorisation de faire des arrangements avec les commandants des postes américains à cet effet.	6
	Restrictions apportées au règlement concernant la concession de terres dans les townships.	10-20
9 février, Whitehall.	King à Prescott. Lui transmet des lettres de la Trésorerie relatives au rapport d'inspection des présents destinés aux Sauvages. Le duc de Portland approuve beaucoup l'attention avec laquelle le bureau fait son inspection.	21
9 février, Whitehall.	Le même au même. Lui transmet une requête d'Alexander Ellice et demande l'opinion du comité des terres du conseil.	22
10 mars, Whitehall.	Portland au même. Robert Shore Milnes est nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada.	23
10 mars, Whitehall.	Le même à Prescott et à sir John Wentworth. Il envoie copie d'un article explicatif, signé par lord Grenville et par M. King, ministre américain, et qui doit être ajouté au traité d'amitié, de commerce et de navigation entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique.	24
13 mai, Québec.	J. Sewell, procureur général. Rapporte que le "Consolidation Act" sanctionné par le roi, ne peut être mis en vigueur, le délai de deux ans fixé par la loi étant expiré, de sorte que la proclamation proposée serait sans effet.	171
	(V. lettre de Prescott n° 74, du 16 mai.)	
14 mai, Whitehall.	Portland à Prescott (n° 17). A cause des graves inconvénients que l'on éprouvait à Terre-Neuve de la grande distance où l'on était du siège du commandement, il recevra une nouvelle commission de commandant en chef, qui ne comprend pas l'île et ses dépendances. En prenant cette mesure, on n'a pas mis en oubli ses services, dont Sa Majesté a toujours eu lieu de se dire parfaitement satisfaite.	25
14 mai, Québec.	Rapport des officiers respectifs sur l'état des munitions et magasins de l'artillerie à Québec.	173
	Détails.	176
	(V. lettre de Prescott n° 74, du 16 mai.)	
14 mai, Québec.	Prescott à Liston. A communiqué aux négociants de Montréal les représentations qu'il (Liston) a faites au ministère américain pour empêcher l'interruption de leur trafic au Détroit avec les Sauvages. La prise de possession de l'île au Bois-Blanc ne peut être regardée comme un acte d'hostilité envers les Sauvages. Importance de l'avis des desseins des Français. La marine anglaise opposera à leur succès un formidable obstacle; mais qu'il ne manque pas, néanmoins, d'employer les moyens	

1798.

à sa disposition pour découvrir les amis et correspondants de la personne mentionnée. L'approuve de se servir d'un Français sûr pour obtenir les informations voulues. S'il y réussit, on lui fera tenir régulièrement de l'argent pour payer à cet homme ses services. Il pourra lui procurer un laisser-passer qui lui permette de venir dans la province. Impossibilité de répandre parmi les Canadiens les nouvelles des événements de France. Le changement de l'opinion, aux Etats-Unis, à l'égard de la France, contribuera à la sécurité de la province. Si celle-ci retombait aux mains des Français, ce serait la fin de l'indépendance des Etats-Unis.

Page 180

(V. lettre de Prescott n° 74, du 16 mai.)

16 mai,
Québec.

Prescott à Portland (n° 72). Lui transmet une pétition de Black, à qui principalement l'on doit d'avoir pu faire justice de McLane. Sa bonne réputation. Prescott recommande de lui accorder une concession de terre.

136

Pétition de John Black.

138

16 mai,
Québec.

Prescott à Portland (n° 73). Transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, (5 janvier—1er mai).

140

17 février

Procès-verbal du 17 février. Requête des fermiers des forges du Saint-Maurice en renouvellement de leur bail. Renvoyée à un comité.

141

Procès-verbal du 7 avril. Rapports supplémentaires sur les comptes publics, suivis des délibérations, etc.

145

Affaires renvoyées à des comités.

149

Etats du revenu et de la dépense de la province à communiquer à la législature. Renvoyés à l'examen du bureau des comptes.

149

Pétition de la veuve de Thomas Lee; renvoyée à un comité.

152

Rapports sur les états (p. 149) des revenus et des dépenses.

153

Rapport sur une lettre du percepteur de Saint-Jean représentant la difficulté de contraindre les gens à faire leur déclaration à la douane.

154

7 avril.

Rapport sur la demande des locataires des forges du Saint-Maurice.

155

Rapport sur la pétition (p. 152) de la veuve de Thomas Lee.

159

16 mai,
Québec

Prescott à Portland (n° 74). Accuse réception de ses dépêches. Satisfaction que lui cause l'approbation de sa conduite. Quand la proposition de donner de nouvelles terres aux Sauvages de Saint-François sera mise en délibération, ou aura soin d'aviser à ce que les embarras causés dans le Haut-Canada par la concession de Haldimand aux Six-Nations ne se renouvellent pas ici. Le bill tendant à la démolition des anciennes murailles et fortifications, à Montréal, n'est pas venu en discussion dans la dernière session. On a découvert une ordonnance constatant que le terrain sur lequel elles se trouvent, avait été acheté des habitants par le roi de France, ce qui fait disparaître les principaux obstacles à la faculté d'en disposer. Les deux Chambres ont été prorogées le 11, un jour avant l'arrivée de la dépêche annonçant la sanction du "Consolidation Act," de sorte que cet Acte n'a pu être mis en vigueur. Opinion du procureur général que le délai dans lequel il devait être promulgué était expiré. Le bill pourra être soumis de nouveau aux Chambres à la session prochaine. Envoie les délibérations d'une réunion d'officiers, lesquelles démontrent la nécessité d'avoir à Québec un dépôt de munitions pour l'artillerie. On va préparer les plans et le devis estimatif. Les papiers tendant à prouver que les armes prises sur l'*Olive Branch* étaient destinées pour l'expédition de McLane n'ont pas été obtenus; mais cela est maintenant sans importance, le navire ayant été condamné. Sous le pli copie de la lettre à Liston relative aux desseins des Français sur le Canada, etc.

162

Extrait des registres du conseil d'Etat, en date du 16 octobre 1724 (p. 165) et des ordonnances du 6 juillet 1714 (p. 168) et du 7 septembre

1798.

1726 (p. 169), concernant les murs et fortifications de Montréal. Pages 165, 168, 169

11 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 75). Renseignements pour la fourniture promise de présents destinés aux Sauvages, et d'effets d'habillement destinés au Royal-Canadien. Exécute fidèlement les règles relatives aux concessions de terres. Tentatives de certaines personnes pour obtenir de grandes étendues de terres dans un but de monopole; leur mécontentement de voir leurs desseins déjoués. Pourra réaliser l'intention de former par la ventes de terres un fonds applicable aux dépenses civiles de la province. A appelé l'attention du conseil sur les réserves du clergé et de la couronne et sur les moyens à prendre pour les garantir des empiétements et en obtenir un revenu. Donnera son attention à la proposition concernant l'extradition réciproque des déserteurs. Le prince Édouard regrette d'avoir à perdre 700 hommes, qu'on expédie d'Halifax au Cap-Breton et aux Bermudes. Rien n'a pu encore être découvert des desseins des Français en Canada; mais les informations de Liston ne sont que trop bien fondées. 189

Observations touchant les moyens de prévenir les déprédations sur les réserves dans les nouveaux town-ships et de tirer un revenu de ces terres. 193

12 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 76). A reçu sa lettre contenant avis de la nomination de Robert Shore Milnes à la charge de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, et copie de l'article explicatif du traité avec les Etats-Unis, à l'égard de la rivière Sainte-Croix, limite entre les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick. Il serait peut-être à propos de déterminer en même temps la limite entre la province de Québec et le Nouveau-Hampshire. 198

12 juin,
Québec.

Le même à King. A reçu la circulaire concernant les tentatives d'introduction dans le pays de dollars contrefaits. N'a pas publié de proclamation, de peur d'effrayer les gens au lieu de les mettre sur leurs gardes. A fait insérer dans la *Gazette* un article qui atteindra le but indiqué par la circulaire. 200

Article sur la fausse monnaie. 201

26 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 77). Le *Cotton Planter*, avec les marchandises des Sauvages pour 1799, n'est pas arrivé; on craint qu'il n'ait sombré. Les autres navires sont arrivés. Demande que l'on en expédie un autre avec les marchandises requisitionnées. Envoie copie de la dernière réquisition. 214

Réquisition. 215

Juin—,
Whitehall.

Portland à Prescott. Lui communique des lettres de Liston sur les nouvelles tentatives faites par la France pour exciter des agitations dans son gouvernement (Prescott). La première de ces lettres a trait au Haut-Canada, et il en a envoyé copie au président Russell. La disposition amicale des Etats-Unis fera obstacle au succès de ces tentatives; mais la nature de l'esprit qui caractérise le gouvernement français lui fait un devoir de continuer à surveiller avec la même attention tous les mouvements de ses agents. 124

Juin—,
Whitehall.

Le même au même (n° 18). A reçu ses dépêches. Expose au long les règles qui doivent régir la concession des terres. Droits d'actes. Comment doivent se faire les ventes pour échapper aux spéculateurs en biens-fonds. Désavantage des offres de trop grandes quantités de terres à la fois, ou des ventes trop fréquentes. Il peut être prudent, souvent, de mesurer presque les ventes aux demandes; on ne devrait jamais aller bien au delà. Prix minimum à établir. Renvoie à des instructions antérieures. Les dernières instructions relatives au département des affaires indiennes du Haut-Canada, avaient pour but d'en rendre le personnel responsable directement à l'autorité exécutive de la province, de régulariser le service et d'y faire régner l'économie. Portland approuve la

	1798.	destitution d'Elliott. Mort de Fraser dans les Indes-Occidentales. Gabriel E. Taschereau est nommé conseiller législatif. Page 126	
25 juillet, Québec.		Prescott à King. Accuse réception de sa lettre au sujet de M. Pierre Gilbert. Fera faire la notification concernant l'inventaire, quand on le lui demandera. 202	
26 juillet, Québec.		Le même au même. A été surpris de recevoir sa lettre en date du 9 février. Requête de Alexander Ellice relative à la seigneurie de Beauharnois. Elle a été renvoyée avec les réponses, plan, etc., à un comité, lequel a fait rapport qu'il ne pouvait découvrir en quoi les réponses n'étaient pas satisfaisantes. Transmet copie de la requête, de la réponse, d'une lettre de l'agent d'Ellice, de la réponse à cette lettre, et une carte des localités conforme aux arpentages, et qui montre que le croquis joint à la requête est inexact, et que les limites tracées dépassent celles de la concession. 203	
		Requête d'Alexander Ellice (p. 205). La réponse est écrite en note sur cette pièce même. 206	
		Simple croquis de la seigneurie de Beauharnois. 207	
		Lettre de Francis Winter, du 8 mars, à Ryland, secrétaire. Il n'y a besoin d'arpenter qu'une partie (indiquée) de la limite de Beauharnois. 210	
		Plan colorié de Beauharnois et des townships adjacents, par Holland. 212	
1er août, Whitehall.		Portland à Prescott (n° 19). A mis ses dépêches sous les yeux du Roi. Il (Prescott) est autorisé, sur le bon témoignage qu'il a rendu de Black, à lui faire une concession de terres. L'achat effectué par le roi de France du terrain où sont les murs, etc., de Montréal, fait disparaître la principale difficulté; mais les habitants devront être informés que ce terrain leur est donné à titre gracieux. Est fâché que la sanction du "Consolidation Act" lui soit parvenue si tard. Si, après avoir consulté le juge en chef et d'autres autorités en matière de législation, il lui reste quelque doute sur la validité de l'Acte, il fera, selon l'avis du procureur général, présenter un nouveau bill à la session prochaine. A l'égard des communications de Liston, il (Portland) s'en remet entièrement à sa vigilance (Prescott). Voit avec plaisir l'attention que le conseil exécutif apporte à l'examen des comptes publics. 183	
2 août, Whitehall.		Le même au même (n° 20). Le prie de recommander M. Gilmer à l'évêque catholique de Québec, pour lui obtenir la desserte d'une paroisse ou quelque autre fonction ecclésiastique. 186	
2 août, Whitehall.		Le même au même (n° 21). Changements à faire au mode de paiement du prix des terres achetées de la couronne. 187	

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1798.

Q. 80-2.

1798. 1er août, Québec.		Prescott à Portland. Observations sur la manière d'agir du conseil exécutif en ce qui concerne les terres incultes de la Couronne et sur les tentatives de monopole. Il écrit cette lettre de sa propre main, parce que quelques-unes de ses observations ne lui paraissent pas faites pour une dépêche publique. Page 401	
1er août, Québec.		Portland à Prescott (n° 78). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 216	
1er août, Québec.		Le même au même. Lui envoie copie des Actes passés à la session dernière; le journal manuscrit du Conseil législatif et le journal imprimé de l'Assemblée. 217	
		Journal du Conseil. 218-269	

1798.

Journal de l'Assemblée (il n'y a là que le titre, mais le volume imprimé est aux Archives). Page 270

7 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 80). Il lui transmet des réquisitions d'effets d'habillement pour le 1er et le 2e bataillon des "Royal Canadian Volunteers." 272

Réquisitions. 273, 27513 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 81). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (2 mai-9 juillet) et sur les terres incultes de la couronne (3 janvier-9 juillet). Le rapport du 20 juin sur les terres incultes et sa communication y relative pourront causer quelque surprise. Ses explications dans d'autres lettres. L'ennemi n'a rien entrepris contre la province, malgré les allées et venues de ses espions. Précautions prises pour empêcher que ceux qu'il emploie ne puissent se servir de passeports. 318

11 juin.

Procès-verbal du 11 juin. Thomas Cary est chargé de faire fonctions de greffier du conseil en l'absence de Ryland. 320

Procès-verbal du 9 juillet. Rapport sur les comptes publics, suivi des délibérations, etc. 320

au

Rapport du comité relatif aux meilleurs moyens de protéger le gouvernement. Arrestation de Benjamin Seaman. 337

Etat de la dépense casuelle. 343a

Terres incultes. Procès-verbal du 11 juin. Demandes, instructions royales, etc., renvoyées à des comités. 344

9 juillet.

Procès-verbal du 9 juillet. Rapport sur des demandes de quantités déterminées des terres. 354

Listes de ceux qui font ces demandes. 357, 362

(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)

Rapport sur la demande de Alexander Ellice. 366

Observations de Prescott sur ce rapport, suivies d'extraits de rapports antérieurs, etc. 373-395

13 août,
Québec.

Prescott à Portland (lettre personnelle). Exposé circonstancié de desseins ayant pour objet d'obtenir le monopole des terres incultes de la couronne, et dans lesquels certains conseillers sont entrés; comment ces desseins se réalisent; ce qui explique les délais et les difficultés qui depuis si longtemps entravent les opérations. Preuves de la complicité. Caractère de plusieurs de ceux qui ont demandé des terres; quelques-uns mêmes ne possédaient pas en propre le quart de l'argent qu'il faut pour acquitter les droits d'expéditions des patentes; et n'étaient évidemment que les prête-noms de personnes qui cherchaient à éluder les règlements. Prescott envoie les pièces suivantes à l'appui de ces accusations:—

1. Copie de lettres écrites par le président du comité du conseil (comité des terres) à feu M. Ruiter, commissaire chargé des faire prêter les serments d'allégeance, etc., aux personnes demandant des terres; lettres qui l'autorisaient (Ruiter) à envoyer recruter dans les Etats voisins des gens à qui on pût se fier, pour jouer le rôle de concessionnaires apparents, ordinairement sous le nom d'associés.

2. Copie des instructions données par Ruiter à Levi Presbrey, un des individus qu'il employait à ce recrutement.

3. Copie des annonces publiées, dans plusieurs journaux du Vermont et des Etats voisins, par Presbrey et Amos Lay, autre agent de Ruiter; et copie de certificats donnés par eux conformément à ces annonces.

4. Déposition de Simon Z. Watson, arpenteur employé par les monopoleurs, mais qui les a quittés en découvrant que leur dessein était de se procurer la possession de terres à l'exclusion des personnes en instance avant eux et à l'insu de celles-ci ou sans leur consentement. Cas de Shefford. Que les agents au dehors n'ont pas réussi; ils paraissent avoir surtout compté sur certaines influences au conseil; mais la maladresse

1798.

déployée dans l'exécution des plans des monopoleurs n'infirme pas les preuves de l'existence de ces plans mêmes. Comment les instructions, sur l'obligation d'exiger le serment, s'interprètent d'une manière favorable aux desseins de tout ce monde. Exemples. Le seul remède au mal est de faire justice aux anciens colons qui ont des griefs et de vendre les terres, par intervalles, aux enchères. Bon effet du nouveau règlement, dont les prescriptions sont déjà connues, quoiqu'il ne soit pas encore imprimé. Objections formulées par des membres du conseil, qui prétendent qu'un jour il ne restera plus de terres pour en tirer un revenu. Cette assertion est erronée. Le président du comité des terres n'est pas plus coupable que les autres membres, quoique les pièces sous pli le désignent seul: il a été moins prudent; il regrette d'avoir joué un pareil rôle, et voterait la mise en application immédiate du nouveau règlement, si ce n'était de tels et tels autres membres. Page 277

Pièces susmentionnées concernant les concessions de terres. 294-317
 Prescott à Portland (n° 82). Lui transmet l'évaluation des dépenses présumables de la construction d'un magasin pour les munitions de l'artillerie, etc., à Québec. 396

Evaluations. 397, 399

14 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 83). Terres incultes de la couronne. Envoie copie d'une requête pour montrer que le comité, en pensant que le nouveau règlement mécontenterait le public, s'est trompé. La cause de son erreur a été exposée dans d'autres lettres. 411

15 août,
Québec.

Requête présentée par W. Grant, pour lui-même et ses associés, relativement au township de Grantham. 413

Liste contenant les noms de Grant et de ses associés. (Voir la liste alphabétique à la fin de ce volume.) 419

11^e octobre,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 22). Reçu ses dépêches. La substance de la lettre n° 76 concernant la frontière entre le Bas-Canada et le New-Hampshire, sera communiquée à Granville. Craint qu'il ne soit trop tard pour remplacer cette année les marchandises perdues avec le *Cotton Planter*. 421

11 octobre,
Whitehall.

Le même au même (n° 23). Nécessité de l'unité au conseil; elle seule peut empêcher que les intérêts du Roi et de la province ne souffrent. Comme il y a des circonstances locales qui ont dû échapper à sa prévoyance (Portland), il regrette que la correspondance n'ait pas été communiquée au conseil, pour faire connaître plus clairement à ses membres la nature des règlements qu'il (Portland) a eu à examiner et ses observations; le conseil aurait pu prendre ainsi une vue plus exacte de l'ensemble, et, avec la connaissance qu'il a des choses locales, corriger les erreurs sans s'écarter du principe général du règlement. Remarques et avis sur la manière dont il faut en exécuter les prescriptions, etc. 423

11 octobre,
Whitehall.

Le même au même (lettre confidentielle). Effets funestes du désaccord qui s'est produit entre lui (Prescott) et le conseil exécutif. Fait appel à son bon sens, à son intégrité, à son zèle, et le prie de faire tous ses efforts pour rétablir l'union entre son conseil et lui, et regagner l'assistance du juge en chef Osgoode, qui a ses défauts comme les autres hommes, mais dont il (Portland) loue hautement le caractère. "Le gouverneur des provinces nord-américaines ne s'amointrit pas en plaçant le juge en chef du Canada à sa droite; il ne se rabaisse pas aux yeux du public en le consultant sur les meilleurs moyens d'accommoder et concilier les intérêts en conflit dans son gouvernement; il ne saurait rendre un service plus au gré de Sa Majesté que celui-là, ni qui remplisse mieux ses désirs pour le bonheur et la prospérité de ses sujets dans l'Amérique du Nord." 435

18 octobre,
Whitehall.

King à Prescott. Le duc de Portland approuve la manière dont il a prévenu les habitants du Bas-Canada contre les tentatives qui sont faites

1798.

pour y introduire des dollars contrefaits et altérés. Ce qu'il (Prescott) dit par rapport à la requête de Alexander Ellice, met les prétentions de celui-ci au néant. Page 438

19 octobre,
Whitehall.

Portland à Prescott (n° 24). Donnera ses ordres pour que l'on satisfasse à la réquisition d'effets d'habillement qu'il a reçue pour le 1er et le 2d bataillons du Royal-Canadien. Combien il serait content d'apprendre que ces bataillons sont près de se compléter. Ne doute pas que l'évaluation des frais présumables de construction du magasin et de la poudrière sur le cap Diamant ne soit aussi basse que possible. 439

LISTE DES PERSONNES MENTIONNÉES DANS CE VOLUME QUI ONT
DEMANDÉ DES TERRES.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages).

A.—Agnew, William, 364; Aubery, Edward, 360.

B.—Barnet, Conrad, 364, John, 364, William, 364; Barton, Dennis, 361; Bell, James, 360; Bender, François-Xavier, 362; Benville, Anthony, 419; Bessie, Francis, 419; Best, Jacob, 359; Blais, Michel, 365; Bourdous, Ambros, 319; Boutelier, Alexander, senior, 419, Alexander, 420, Baptiste, 420, Francis, 419, James, 420, James, junior, 420, Lewis, senior, 419, Lewis, junior, 419, Pierre, 420; Boyles, George, 358; Brown, Edward, 359, Jesse, 360, John, 359.

C.—Camarandé, André, 362; Cameron, Alexander, 357, Daniel, 357, Duncan, 360, John, 359; Carrigan, Patrick, 359; Cary, James, 358, Thomas, 116, 359, 361, 364; Chambers, Robert, 365; Chatterdon, Nathaniel, 358; Cheeseman, Abijah, 358; Chesser, John, 357; Church, Nathaniel, 362, Reuben, 362; Coffin, Nathaniel, 359, 360, 361, 365; Courterir, Lewis, 419; Covey, Samuel, 360; Covy, Samuel, junior, 359; Craigie, John, 357; Cross, John, junior, 359; Cuyler, Abraham, 116, 362, Catherine, 362, Cornelius, 362, Elizabeth, 362, Jacob Glen, 362, Jane, 362.

D.—Dagneau, Joseph, 419; Defond, Francis B., 419, Lewis B., 419; Denios, Joseph, 419, Lewis, senior, 419, Lewis, junior, 419, Toussaint, 419, Derrick, Philip, 358; Dewar, John, 360; Dewell, Michael, 359; Doty, rév. John, 364; Douglass, Robert, 358; Duer, John, 361.

F.—Ferguson, Alexander, 359, John, junior, 358, Robert, 359; Fisher, James, 359; Jane Grant (veuve de Alexander), 116; Fortune, William, (pour ses enfants) 364; Friott, Abraham, senior, 359, Abraham, junior, 359, Joseph, 359.

G.—Gagnion, Francis, 419; Gale, Samuel, 115, 116, 357, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365; Gordon, Charles, 358, Rachael, 115, 116, 357, Robert, senior, 357, Robert, junior, 357; Goudy, John, 363, John, junior, 363; Grant, Jane, (voir Fisher), William, 419, 420.

H.—Hall, Benjamin, 358, Isaac, 365; Hawes, George, 364; Hawley, Reuben, 359; Hoiste, George, 357; Holgett (ou Scott), Jane, 365; Holmes, Elias, 361; How, Amariah, 363; Hulbert, Philo, 358.

J.—Johnson, William, 359; Jones, John, 362; John Senior, 115.

K.—Kennedy, Hugh, 358; Kilborn, Charles, 359.

L.—Lellain, Charles, 419; Lemain, —, 419; Lemair, Joseph, 420; Lesperence, Gagné, 420, Pierre, 419; Lewis, Charles, 359, James, 357, Morris, 360, Oliver, 357, Samuel, 358, William, 358; Liddle, Margaret, 365; Logan, David, 360; Luke, Philip, 365; Lunney, William, 360.

Mc.—McAllum, Peter, 359; McBeath, George, 363; McCanty, Francis, 358; McDonald, James, 361; McCumming, James, 357; McGregor, Duncan, 360; McKercher, Donald, 361.

1798.

M.—Maistment, Richard, 359; Manning, Isaac, 358, John, 357; Marsh, Jacob, 360; Mathews, William, 363; Mebrion, John, 363; Miller, Gilbert, 361; Mills, Cornelius, 359; Mott, Jacob, 359, Richard, 360; Moses, John, 361.

N.—Nash, Ephraim, 362; Norton, Daniel, 358, John, senior, 358, Ebenezer, 360; Noxon, Simon, 357.

O.—Odel, Charles, 358, James, 357, John, 357, Joshua, 357, Joseph, senior, 358, Joshua, junior, 357, Joseph, junior, 358, William, 357; Olow, John, 364; O'Neal, James, 358; Orra, Philip, 361.

P.—Page, Presque, 419; Palon, Gilbert, 358; Panet, Pierre-Louis, 364; Paradise, Augustin, 364; Parnel, Abraham, 361; Perry, Samuel, senior, 358, Samuel, junior, 358; Petit, Dunham, 360; Préfontaine, Anthony, 419, Alexander, 419, Charles, 419, Joseph, senior, 419, Joseph, junior, 419, Toussaint, 419.

R.—Ramsay, David, 361; Reid, William senior, 361, William junior, 361; Reyher, Joseph, 364; Rowse, George, 365.

S.—Salls, Enoch, 365, Hix, 365, Isaac, 365, John, 365; Sanford, Ephraim, 357, 363; Savage, Edward, 360, James, 360, John, 360, Peter, 359; Sawers, James, 363; Sax, John, 364; Scott, Abraham, 360, Daniel, 360, James, 365, Jane, *voir* Holgett, Samuel, 360, Thomas, 365, Walter, 365; Shaffaliski, Frederic, baron de, 362; Shut, Alexander, 363; Siebert, Godfroye, 364; Simpson, Adam, 360, Edward, 360; Sowles, John, 360; Spinks, Job, 361; Steele, John, 363; Stewart, David, 364; Saint-Ours, Charles, 363; Streit, Ludowig, 364; Sullivan, Owen, 359, Thomas J. 357; Sutherland, James, 362.

T.—Thompson, James, 365; Tiler, Thomas, 359; Tofelt, William, 357; Townes, Ithiel, 357; Townsend, Micah, 362; Tucker, Margaret, 363; Tyler, Samuel, 359.

V.—Vaughan, Benjamin, 365, William, 360; Vincent, Alexander, 419, Francis, senior, 419, Francis, junior, 419; Visher, Frederic, 359; Vondenvelden, William, 359, 362, 363, 364.

W.—Wallace, William, 357; Waller, William, 361, Watson, James, junior, 359; Welden, Edmund, 358, John, 357; Wells, David, 362; Oliver, 372, Richard, 362, Robert, 362, Samuel 115, 362; Willement, Anthony, 364; Wilsea, Isaac, 358, William, junior, 359; Wilson, William, 358; Wragg, Benjamin, 361, Richard, 116, 358, 361, William, 361.

Y.—Young, Alexander, 359.

TOWNSHIPS.

A.—Armagh, 365.

B.—Barford, 365.

C.—Chatham, 364; Clapham, 363; Clifton, 115, 364.

F.—Farnham, 115, 116, 362, 363.

G.—Grantham, 419; Grenville, 364.

H.—Hemmingford, 115, 116, 357, 358, 359, 360; Hinchinbrook, 361, 362.

P.—Potton, 365.

R.—Rawdon, 115, 363, 364.

S.—Sutton, 365.

T.—Tring, 365.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT ET AUTRES, 1798.

Q. 81—1.

1798.
22 août,
Québec.

Prescott à Portland (n° 84). La mauvaise humeur de Brant a eu d'abord pour cause le retard du gouvernement du Haut-Canada à exécuter les promesses relatives aux terres sur la Grande-Rivière. Cette affaire étant réglée, il est difficile d'expliquer sa conduite, autrement qu'en disant qu'il n'était pas sincère quand il s'est déclaré satisfait. Il semble disposé à se quereller maintenant avec les Sept-Nations du Bas-Canada, sur ce qu'il se disait que les Mohawks ont vendu une partie de leurs terres situées dans les limites des Etats-Unis. Les Caughnawagas ont été invités par Brant à se rendre à Buffalo-Creek pour s'entendre avec lui là-dessus. Ils ont refusé, et, à leur tour, invité Brant à venir à leur village. Les rapports des journaux de New-York sont démentis par les Caughnawagas, à qui l'on conseille d'aller à Buffalo-Creek. Brant cherche à prendre la conduite des Missisaugas. Le Haut-Canada, en restant fidèle aux engagements, fera entièrement manquer sa tentative de devenir le chef de cette nation. A en juger par les dispositions favorables des Américains, M. Russell n'aura pas à demander de l'aide pour augmenter les moyens d'action du gouvernement. Il serait très imprudent de détacher une partie des forces militaires du Bas-Canada, quand bien même il y aurait des casernes dans le Haut-Canada pour la recevoir. Etat des troupes dans les deux provinces. On ne pourrait pas compter sur la milice du Bas-Canada en cas d'agression par les Français, mais seulement sur les troupes et quelques particuliers nés sujets du Roi. Attend avec impatience l'arrivée du régiment annoncé. A nommé G. E. Taschereau au conseil en remplacement de feu Chaussegros de Léry. Mekee fait les fonctions d'Elliot au département des affaires indiennes. Bons effets de la destitution de ce dernier.

Page 4

Rapports des journaux de New-York concernant l'arrivée des Caughnawagas. 10

Lettre de Lorimier où il dément le bruit que les Caughnawagas étaient venus à New-York, en route pour Philadelphie. 13

Message des Caughnawagas aux Mohawks. 14

1re octobre.
Québec.

Prescott à Portland (n° 85.) Arrivée de Jules LeFer, choisi par Liston pour s'assurer s'il y a eu dessein, de la part des Français, de reprendre le Canada. Il dit qu'il est venu ici des émissaires, mais qu'il n'y en a pas à cette heure, en attendant la décision finale du Directoire; que Volney est repassé en France pour aider à concerter les moyens d'exécuter le plan d'attaque par le Saint-Laurent et le Haut-Canada. Les forces ici sont suffisantes pour maintenir la tranquillité, mais ne sont pas assez considérables pour pouvoir fournir des renforts au Haut-Canada, dans le cas où les desseins de Collot y produiraient des difficultés. La milice du Bas-Canada serait en meilleur état si la colonisation des terres de la couronne s'était effectuée d'une manière rationnelle. Expose les vues particulières des conseillers à l'égard de ces terres; et explique pourquoi il a proposé le plan contenu dans sa lettre n° 67 du 16 décembre. Raisons présentées au long. Il discute ensuite son mode de colonisation des terres incultes. Comment faire droit aux demandes de ceux qui ont servi le gouvernement et ont, en le faisant, éprouvé des pertes. Avantages d'un règlement équitable; mécontentement causé par les retards. Nécessité de tenir compte de la situation et de la qualité des terres lorsqu'on en veut disposer par concession ou vente; et précautions à observer pour protéger les colons agricoles contre les spéculateurs en biens-fonds. Que le président Russell et lui sont d'avis que l'on abrège le terme de paiement du prix de vente. Résultat fâcheux de l'opinion où s'est arrêté le conseil.

21

1798.

Acte des Etats-Unis pour venir en aide aux réfugiés des provinces britanniques. Page 40

23 octobre,
Québec.

Prescott à Portland (n°86). Il lui transmet les Délibérations du conseil, du 15 juillet au 20 septembre, sur les affaires d'Etat et sur les terres de la couronne, et toute la partie des délibérations des 11 juin et 9 juillet qui est relative au règlement tendant à faire justice aux anciens pétitionnaires. Se plaint que les faits avaient été gravement dénaturés dans le rapport du conseil, rapport dont il a parlé avec ménagement dans ses observations sur le procès-verbal du 9 juillet. Mais après le rapport du 9 août, tenu secret jusqu'au 16, c'est-à-dire jusqu'au départ de la flotte, il a exprimé plus énergiquement sa désapprobation de la tentative faite pour l'induire en erreur. Néanmoins, pour que ces faux exposés ne puissent s'ébruiter, il avait désiré que les rapports et ses observations ne fussent pas consignés au registre des délibérations, mais qu'on fit une liasse spéciale de ces pièces pour ne les communiquer qu'au gouverneur et au conseil ; mais le juge en chef fut d'avis que le tout fût inséré aux procès-verbaux, conformément au règlement du conseil. Les délibérations ont été imprimées par des pétitionnaires, et le public commence à reprendre confiance en l'honneur et en la bonne foi du gouvernement de Sa Majesté, auquel il ne se fait presque plus. Envoie copie imprimée des extraits. Sans l'approuver il s'est abstenu de combattre la proposition d'imprimer les délibérations du 20 septembre. Communique les affidavits, etc., qui montrent quels obstacles on fait naître pour empêcher que de fidèles et loyaux pétitionnaires n'obtiennent les concessions ordonnées par le gouverneur en conseil. A ajouter aux preuves contenues dans la lettre n° 83, du 15 août, il envoie copie d'une adresse présentée depuis par les signataires de la pétition jointe à sa lettre n° 68 du 23 décembre dernier ; elle montre qu'ils ont vraiment l'intention de coloniser les terres, et que la nouvelle tarification des droits d'actes ne sera pas pour eux une charge sensible, comparée au tort que leur font les retards à leur passer titre. Envoie aussi copie de la réponse. Pourquoi il n'y a pas employé de paroles d'encouragement. Observations sur le règlement actuel des terres et sur les modifications proposées. Autres adresses et remarques

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 20 septembre. Renvoi des comptes publics à un comité. 45

Terres de la couronne. Procès-verbal du 20 septembre. Remarques de Prescott sur sa proposition de ne pas relater les délibérations aux procès-verbaux, mais d'en garder note aux archives du conseil. Regrette qu'elle ait été rejetée, parce que tout intéressé aura droit de prendre connaissance des procès-verbaux ; tandis qu'en adoptant sa proposition, on aurait pu concilier des opinions temporairement divergentes avant de consigner les délibérations finales. Remarques sur le rapport du 9 août, inséré au long ; elles ont trait plus particulièrement à des paragraphes numérotés à l'ancre rouge. 58

Journal faisant *addendum* au rapport du 16 juillet au 20 septembre. (Remarques du gouverneur, p. 123). 95-179

Extrait du procès-verbal du 11 juin. 180

Id. du 9 juillet. 189

Id. du 11 octobre 1792. 202

Autres extraits. 228-241

Affidavit de Nathaniel Coffin sur les entraves mises à la colonisation. 242

Compte rendu de ce qui s'est passé aux réunions du comité des pétitionnaires le 25 et le 26 juillet, avec copie de sa requête. 243

Réponse de Prescott à cette requête. 250

1798.

Adresse au sujet des terres de la couronne, en date de Newport et signée Edmund Heard, de la part des habitants. Page 253

Adresse de Montréal sur le même sujet. 257

Id. de William-Henry sur le même sujet. 260

Réponse à la dernière. 260

Compte rendu d'une assemblée des pétitionnaires de la baie de Missisquoi. 261

Requête adoptée par eux. 263

23 octobre,
Québec.

Prescott à Portland (n° 87). Terres incultes de la couronne. Long exposé des dissentiments entre lui et le conseil exécutif, avec pièces y relatives. 277

Adresse en réponse aux remarques de Prescott, signée par les membres suivants du conseil : W. Osgoode, juge en chef; l'évêque anglican de Québec; Hugh Finlay, F. Baby, Thomas Dunn et John Young. 321

Déposition de Thomas Cary sur la conduite de membres du conseil exécutif envers lui. 333

6 novembre,
Whitehall.

Portland à Prescott (lettre personnelle). A la session prochaine de la législature, il (Prescott) devra trouver l'occasion de faire connaître l'attention du Roi aux représentations concernant les cours de justice, et recommander l'adoption du *Consolidation Act*, que S. M. approuve. 2

6 novembre,
Whitehall.

Le même au même (n° 25). Les appointements du registraire et greffier du conseil exécutif seront portés à £400, augmentation de £80, 5 s.; mais sur cette somme il aura à payer toutes les dépenses ordinaires de l'emploi. 3

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT ET AUTRES, 1798.

Q. 81-2.

1797.
10 juillet,
Québec.

Le lieutenant-colonel Dalton à Prescott. Lui jure qu'il ne s'est pas rendu coupable, comme on l'en accuse, d'un manque de respect pour lui. Page 593

10 juillet,
Québec.

Prescott à Dalton. Il l'accuse d'être entré dans une cabale, avec Ryland et le major Thomas, pour empêcher le capitaine Baldwin d'être aide de camp. 593

10 juillet,
Québec.

Dalton à Prescott. Proteste par serment qu'il n'est entré dans aucune cabale avec Ryland. 595

1798.
23 janvier,
Londres.

Arnold à King. Lui rappelle sa promesse de demander au duc de Portland des instructions pour lui procurer dans le Haut-Canada la concession de terres qui s'accorde à l'ordinaire aux officiers supérieurs, soit 5,000 acres pour lui-même et 1,200 pour chaque membre de sa famille. Sa famille se compose de sa femme, six garçons et une fille (dont il donne les noms), soit pour tous 14,600 acres. Mais, comme il a commandé une légion de cavalerie et d'infanterie, levée par lui à grands frais, il croit avoir droit à 10,000 acres, ce qui, si on lui accorde sa demande, ferait une quantité totale de 19,600 acres; et il demande que ses fils ou ses agents aient la faculté de choisir ces terres dans les localités où il en reste à concéder. Il espère que sa grâce voudra encore augmenter cette quantité pour le dédommager de ses pertes. Appelle l'attention de King sur une balance due par la Trésorerie à certains fournisseurs de provisions de bouche aux Indes-Occidentales. 533

23 février,
Edimbourg.

Requête de J. Plenderleath, aide-intendant général de caserne du Canada, au duc de Portland. Il relate ses services et les circonstances où il a été privé de son emploi, et demande tel dédommagement que ses services passés ont pu lui mériter. 537

19 avril,
Londres.

Tatham à King. Depuis la remise, sur cautionnement, des armes saisies à bord de l'*Olive Branch*, Ira Allen a, par l'intermédiaire du ministre des

Q. 81-1

1798.

Etats-Unis, offert d'en céder l'usage immédiat au gouvernement anglais. Ouvertures faites à cette fin par lui à lord Cornwallis. Explique cet acte pour qu'il ne soit pas mal interprété, et présente les raisons pour lesquelles on devrait avoir confiance en lui. Sa politique favorite, à l'égard de l'Amérique, est conciliation et consolidation. Il est avantageux d'être en bons termes officiellement avec le congrès; mais une prise puissante sur les cœurs des populations est encore préférable. La détention des armes a eu de mauvais effets, qu'effacerait un traité passé avec le propriétaire; pourquoi ne pourrait-on pas recevoir les armes sous la garantie d'un cautionnement, selon l'offre d'Allen. Suggère de s'assurer les bons offices de ce dernier, à cause de son influence aux Etats-Unis. Envoie une carte du pays, lequel serait capable de fournir 100,000 hommes effectifs et où l'on pourrait à cette force joindre la possession des ressources d'armes en question. Allen est en état d'apporter des éclaircissements sur le point réservé. Page 542

Carte de l'Etat de Vermont, dressée sous la direction d'Ira Allen. 546

19 mai,
Québec.

Ryland à Prescott. Il a l'intention de se démettre de son emploi de secrétaire civil; pourquoi il l'a gardé après le rappel de Dorchester. Changement de procédés à son égard dans les douze derniers mois. A appris qu'on l'accusait d'être entré dans un complot avec le colonel Dalton et le major Thomas pour faire perdre au capitaine Baldwin l'emploi d'aide de camp. Il nie positivement que cela soit vrai. Lui a-t-il (Prescott) jamais rien entendu dire contre Baldwin? Et cependant son déplaisir ne permet pas d'explications. Ryland ne saurait, en cas pareil, continuer ses fonctions; mais il a conscience d'avoir toujours rempli fidèlement l'emploi qui lui était confié. Puissants motifs qu'il avait de retourner en Angleterre avec Dorchester; maintenant que ses espérances sont détruites, et qu'il ne peut plus compter sur sa position pour obtenir aucun avantage, il devra recourir aux efforts de ses amis pour améliorer son sort. Cary est propre à le remplacer. Envoie deux volumes contenant des analyses de toute la correspondance civile, etc.; l'un, celles des lettres reçues ou écrites durant son gouvernement (de Prescott); l'autre, la liste générale des lettres et pièces en dépôt au bureau du secrétaire du gouverneur, ce qui comprend les pièces laissées par Haldimand, Clarke et Dorchester, avec une note des livres de copie. A communiqué à Gale toutes les opérations officielles des douze derniers mois, sans lui faire part néanmoins de son intention de donner sa démission. 596

Contenu des pupitres et tiroirs de Ryland au château (en détail). 603

Inventaire du contenu des boîtes. 604

21 mai.

Ryland à Gale. Lui adresse une formule de congé à faire mettre au net pour la signature du gouverneur. Désire savoir si son excellence approuve que M. Cary fasse fonctions de greffier du conseil. Demande copie de la liste (pp. 603-606), avec un certificat que les papiers ont été examinés en la présence du gouverneur et qu'ils sont au complet. 607

Une note porte que Cary est venu lui déclarer que le gouverneur avait fait lui-même cet examen. Il y a aussi en annexe un billet de la main de Prescott, disant qu'il ne voit aucune difficulté à accorder le congé et qu'il examinerait les livres et les papiers lorsqu'il en aurait le loisir. 608

Osgoode (juge en chef) à King. Lui présente Ryland; ses bonnes qualités, etc. 554

31 mai,
Québec.

Mai—,
Londres.

Mémoire du marquis de Vaquier (en français). Il va passer en Canada pour y entreprendre la culture du chanvre. Demande un salaire de trois guinées par mois, ou une avance de £200, qu'il rembourserait en dix ans. Cela, avec la somme qu'il a déjà, lui permettrait d'implanter en Canada une importante industrie. 547

3 juin,
Québec.

Le juge en chef Osgoode à Ryland. Regrette son départ. Estime que l'on a pour lui dans le monde d'élite. Ce qu'il pense lui-même de ses mérites, etc. 609

1798.
3 juin,
Québec.

Mgr Plessis, coadjuteur de Québec, à Ryland (en français). Son départ cause un regret général. Estime où le tiennent l'évêque et lui-même.

Page 611

Il y a aussi une lettre de W. Deane Poyntz, aide-trésorier général des troupes, à Ryland, en date de New-York 16 décembre 1782; il y dit qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour le fils de Ryland, lequel remplit son devoir avec fidélité et honneur, résultat dû aux bons enseignements de son père.

613

9 juin,
Québec.

John Young à Ryland. Regrette la perte qu'il éprouve par son départ, et encore plus la cause qui l'a obligé à donner sa démission. Espère qu'il (Ryland) profitera des occasions pour exposer l'état de la province, car l'administration provinciale n'apporte pas grand lustre au gouvernement du Roi, ni n'offre beaucoup d'espérances à ses sujets canadiens. Services de Black et soupçons qui se sont attachés à lui à cause du zèle avec lequel il s'est employé à découvrir les desseins des Français, ce qui fut cause de son arrestation dans le temps et de la ruine de ses affaires. Son élection à l'Assemblée, où il soutient le gouvernement. Il a droit à de la considération de la part de ce dernier.

615

23 juin,
Londres.

Arnold à Portland. Demande une concession de terres. Cette lettre est semblable en substance à celle adressée par lui au sous-secrétaire King.

536

5 juillet,
Londres.

Sir Joseph Banks au même. Les marques d'attention qu'a reçues Cook dans ses relâches au Kamtschatka, au cours de son voyage autour du monde, ont porté le conseil de l'amirauté à faire ses remerciements au gouvernement russe et à présenter une pièce d'argenterie au commandant colonel Van Behm. Sir Joseph demande que l'on donne une concession de terre en Canada au gendre de Behm, le chevalier de la Garde, qui a perdu tous ses biens dans l'insurrection en Pologne. Son beau-père fournira les surveillants et les travailleurs. Les débris qui lui restent de sa fortune sont suffisants pour lui permettre de mener l'entreprise à bonne fin. Sir Joseph envoie des certificats et des pièces qui expliqueront toute l'affaire.

549

13 juillet,
Falmouth.

H. W. Ryland à King. Lui transmet un paquet venant du juge en chef Osgoode. A jeté à la mer d'autres lettres, suivant les instructions d'Osgoode, lorsque le navire a été capturé par la *Gironde*. A un congé de six mois; demande qu'il soit prolongé de douze mois de ce jour. S'arrangera pour faire faire ses fonctions de greffier du conseil exécutif.

552

9 août,
Québec.

Projet de rapport du comité du conseil sur les terres incultes de la couronne; entre dans le détail des motifs du règlement communiqué par renvoi du 11 juin. C'est une pièce de 28 pages.

612

14 août,
Québec.

John Young à Ryland. Où en sont les choses au conseil. Prescott a donné ordre d'ouvrir les archives, et la connaissance de ce qu'elles contiennent commence à se répandre. Les conséquences de ce mépris du conseil ne sont pas difficiles à prévoir; mais ce qui à la fin viendra de tout cela et de cette première porte ouverte, qui peut le dire? Toujours n'y a-t-il presque plus de restriction à l'occupation des terres incultes. Le gouverneur et le conseil en sont venus à une rupture ouverte; et le secrétaire Gale, qui serait maintenant unique aviseur, a le champ libre. Refus de Cary d'obéir aux ordres du conseil; est appuyé par Prescott. Détails sur les procédés de ce dernier envers le conseil privé, avec des observations. Tentative faite pour détacher l'évêque de Québec du reste du conseil; elle n'a pas réussi. Comment les rapports des juges en chef Osgoode et Monk ont tous les deux été insérés aux procès-verbaux. Semences de discorde jetées dans le pays. Il faut que le conseil ait un gouverneur nouveau, ou le gouverneur un nouveau conseil. Difficultés causées par le retard à régler la question des terres ecclésiastiques.

619

1798.

Prescott est si mal conseillé qu'il continue à concéder les terres par lui-même. Des rapports seront adressés au bureau du commerce et à MM. Nepean, King et Watson, avec celui de Prescott au duc de Portland. Il faut que la direction des affaires gouvernementales change, ou tout va aller à vau-l'eau. Il voudrait voir un gouvernement ferme et effectif. Rapports qui circulent sur lui (Ryland) à la "great house," etc.

Page 577

(Incluse de la lettre de Ryland du 28 septembre.)

14 août,
Québec.

Le juge en chef Monk à Dundas. Décrit au long comment vont les choses entre le gouverneur et son conseil. Le gouverneur a retiré sa confiance au juge en chef Osgoode. Plusieurs personnalités dirigeantes s'éloignent de son excellence. Le zèle avec lequel elle s'est occupée de l'expédition des concessions, et ensuite l'avis exprimé par elle de ne plus concéder de terres pendant quelque temps, ont donné occasion de dire que les conseillers étaient intéressés dans les opérations. Réflexions sur la décision prise par le gouverneur de livrer à la publicité tous les actes du conseil, ce qui a monté les esprits ; et sur l'insinuation que des conseillers ont pris un intérêt illicite dans des concessions de terres et ont par des spéculations aggravé encore les abus dont le conseil se plaint aujourd'hui. Craint que par l'exécution des ordres présents, la meilleure partie des terres non concédées ne se donne en proie aux spéculateurs ; que la source d'un juste revenu ne tarisse presque totalement ; que le pays ne se remplisse d'une mauvaise émigration, et que de tout cela il ne naisse un mécontentement général. Tentative faite pour engager le conseil à considérer comme confidentielles et à ne pas insérer aux procès-verbaux certaines dépêches communiquées par le gouverneur. Funestes effets de la politique générale de son excellence, à l'égard du conseil. Son avis (Monk) sur les droits d'actes de concessions. Il propose : 1° Que l'on concède des terres dans tous les cas où la foi du gouvernement est strictement engagée ; 2° Qu'après avoir dûment examiné les choses, l'on reconnaisse à tout signataire particulier ou représentant une association, le droit d'obtenir pour lui-même ou pour l'association, la portion de terre que l'équité, la justice veut qu'on lui concède ; 3° Que, dans les concessions futures, les serviteurs du Roi en Canada se guident d'après la proclamation de février 1792, en ce qui concerne les promesses réelles de quantités certaines de terre, et d'après les instructions contenues dans la lettre de M. le secrétaire Dundas, du 2 octobre 1793, au gouverneur, par rapport aux équitables réclamations des particuliers. Observations sur ces propositions. A l'égard des concessions ou ventes qui pourraient être faites dans un but de revenu, il énonce les avis suivants : 1° N'effectuer aucune vente avant qu'un plan de la localité ait été préparé, recommandé dans un rapport par le gouverneur en conseil, et approuvé ; 2° Attribuer aux serviteurs du Roi une part peu considérable des droits d'actes de ventes ; 3° Appliquer la loi canadienne qui oblige les propriétaires de terres contiguës à faire clôtures et fossés à frais communs, et aussi à déboiser le terrain sur une zone d'un demi-arpent de la ligne séparative de leurs propriétés. Observations. Lui envoie sous pli une lettre d'un membre du conseil exécutif à un ami à Londres sur les causes véritables de l'apparente négligence de la province à faire des préparatifs de défense comme font les autres parties de l'Empire.

649

Incluse Extrait indiquant pourquoi le Bas-Canada n'a pas offert d'aide pour la défense nationale.

667

Conclusion d'un rapport du conseil sur un des sujets de la lettre de Monk.

671

15 août,
Northampton.

Ryland à King. Il lui envoie une lettre au duc de Portland, à qui il demande de mettre en meilleur état l'emploi de greffier du conseil

1798.

exécutif du Bas-Canada; il n'apporte pas d'autres raisons que celles mêmes qui résultent de la nature et de l'étendue des fonctions. Sa position (à lui King) lui permet de juger de la valeur des autres titres qu'il (Ryland) peut avoir à une augmentation. A eu soin, dans sa lettre au duc, de ne rien dire de la conduite injuste de Prescott; mais il lui est bien permis de faire remarquer qu'après cinq ans de services dans un emploi de grande confiance, il est revenu en Angleterre plus pauvre qu'il n'était quand il en est parti. Compare son salaire à ceux de ses subalternes, qui ont d'autres sources officielles d'émoluments. Il lui a fallu se démettre de son emploi de secrétaire de Prescott, dont les procédés à son égard sont inouïs. En outre, il a perdu en ne revenant pas avec Dorchester les espérances d'avancement qu'il avait eues. Page 555

Lettre présentant Ryland à l'évêque de Lincoln. 559

15 août,
Northampton.

Ryland à Portland. Dans quelles circonstances il a été nommé greffier du conseil exécutif; son salaire, allocation, etc. Situation désavantageuse du greffier du conseil. Demande des appointements fixes et une nouvelle commission qui les spécifie. Demande aussi un congé de douze mois, et relate les arrangements qu'il a faits pour l'accomplissement de ses fonctions pendant son absence. 561

15 août,
Québec.

F. de Chambault à Ryland (en français). Son départ a causé un regret général. Ses amis voient avec satisfaction que ce sentiment affectueux est inspiré par son mérite. Portland l'accuse d'avoir divulgué des secrets. La méchanceté qui dicte cette accusation y perd son temps. Triste état des affaires. Le gouverneur est en querelle avec le conseil et ne voit personne. 585

24 août,
Northampton.

Ryland à King. Rend témoignage de la conduite de M. E. Cazalès, ancien capitaine du corsaire français la *Gironde*, en ce moment prisonnier à Porchester. Comment lui et son équipage de prise se sont comportés envers les passagers et l'équipage du *Lively* jusqu'à ce que la *Cleopatra* ait repris ce navire. Demande sa mise en liberté et celle des autres officiers, pour marquer l'estime inspirée par la rare humanité avec laquelle ils ont traité leurs prisonniers. 566

24 août,
Northampton.

Le même au même. Accuse réception de sa lettre. Il pourrait fournir de nouvelles raisons à l'appui de sa demande au sujet de son emploi au conseil. Il prie d'adresser l'original et un duplicata de son congé à Prescott. 569

26 août,
Northampton.

Le même au même. Echange de Cazalès contre le capitaine Preston. Demande que l'on prenne des mesures pour échanger ses compagnons de voyage John Black, Henry Cull et Henry Davis contre les officiers subalternes de Cazalès. (Black put s'échapper de Bayonne, voir p. 675). 570

Incluse. Lettre d'Alexander Henderson, en date d'Edimbourg 22 août, à Ryland, priant celui-ci d'employer son influence à obtenir l'échange du capitaine Preston. 572

15 septembre,
Northampton.

Ryland à King. Appuie les demandes de John Black. 574

26 septembre,
Londres.

John Black au même. Il lui envoie, après leur conversation, la pièce ci-incluse. Offres de service, etc. 589

Pièce incluse. Propos les plus notables sur la politique entendus par lui pendant qu'il était prisonnier des Français. 590

(Black avait été fait prisonnier en revenant à Québec, et emmené en France. Il était arrivé environ dix jours avant la date de sa lettre).

28 septembre,
Stamford.

Ryland à King. Lui communique deux lettres du Canada. Croit inutile de réfuter les accusations mises en circulation, persuadé que Prescott ne sera pas assez faible ni assez mal conseillé pour chercher à nuire à son caractère au bureau colonial. Comment, avec sa position auprès du gouvernement exécutif, il (Ryland) pourrait se justifier. 575

1798.			
28 septembre, Brompton.	Walter Blake. Mémoire au sujet de la permission qui lui est donnée de prendre sa retraite avec demi-solde.	Page 586	
	Pièces accompagnant ce mémoire.	587, 588	
23 octobre, Québec.	Suite des pièces expédiées avec la lettre de Prescott n° 87, du 23 octobre (Q. 81—1, p. 277), concernant les dissentiments entre le conseil exécutif et lui sur les concessions de terres. Ces pièces consistent en arrêtés, rapports du comité des terres, requêtes et liste des personnes demandant des townships, etc.	348-499	
25 octobre, Québec.	Prescott à Portland (n° 88). Lui envoie la liste des conseillers exécutifs.	500	
	Liste.	501	
25 octobre, Québec.	Prescott à Portland (n° 89). Il lui transmet copie d'une requête de M. de Lotbinière, propriétaire de la seigneurie contiguë à la limite entre le Haut et le Bas-Canada, qui demande que cette limite soit régulièrement déterminée.	502	
	Lettre de Chartier de Lotbinière ainsi transmise.	503	
	Procès-verbal du conseil, du 26 novembre 1796, indiquant la limite entre le Haut et le Bas-Canada.	506	
25 octobre, Québec.	Prescott à Portland (n° 90). Transmet la réquisition de marchandises à distribuer aux Sauvages pendant l'année 1800. Les effets d'habillement pour les "Royal Canadian Volunteers," et les mortiers et obusiers de bronze ne sont pas encore arrivés.	510	
	Réquisition.	511	
25 octobre, Québec.	Prescott à Portland (n° 91). Etats des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 10 octobre.	515	
25 octobre, Québec.	Le même au même (n° 92). Accuse réception de sa dépêche sur la création d'un commandement séparé pour Terre-Neuve. Le remercie de son approbation. Est fâché que M. Gilmer n'ait pas accepté une cure de \$300 par année, en attendant mieux. Envoie les lois imprimées.	516	
26 octobre, Londres.	Lord Amherst à ———. Que les livres et les papiers concernant les biens des jésuites, qu'on n'a point retrouvés, doivent être au bureau du secrétaire d'Etat.	674	
27 octobre, Québec.	Mémoire adressé au duc de Portland par des membres du conseil exécutif sur les accusations de Prescott relatives aux décisions prises à l'égard des terres de la couronne (quatre des pièces incluses, A, B, D et E ont été indiquées précédemment à leurs dates).	522	
	Incluse C. Réponse du conseil à Prescott que les registres et pièces d'archives du conseil ne sont pas, en général, livrés à l'examen du public, comme le prétend Prescott. Le mémoire ajoute que cette expression d'opinion aurait dû être consignée au procès-verbal du 20 septembre, mais que le greffier l'a omise et remplacée par une autre énonciation, suivant l'ordre de Prescott. (Voir cette dernière dans le vol. Q. 81—1, p. 64.)	527	
6 décembre, Whitehall.	Portland à Prescott (n° 26). Il est évident que Brant veut unir autant de Sauvages que possible, pour en conduire ensuite les affaires à titre d'agent général. L'empêcher de réussir. Vu les avantages des surintendants du service des affaires indiennes sur Brant, est surpris que celui-ci ou d'autres puissent faire obstacle à leurs mesures. L'état des Sauvages et de la marine française ne nécessite pas les renforts qu'il (Prescott) demande; mais sa vigilance, comme de raison, ne doit pas se relâcher.	518	
6 décembre, Whitehall.	King à Prescott. Le brigadier général Murray est placé à la tête du conseil au Cap-Breton et nommé commandant en chef de cette colonie, en l'absence du gouverneur et du lieutenant-gouverneur.	520	
6 décembre, Whitehall.	Le même au même. A l'avenir, dans toute concession de terres en Bas-Canada, il ne sera fait réserve que des mines d'or et d'argent.	521	

1798.
17 décembre,
Londres. Requête de John Black au prince Edouard. Il avait des lettres de recommandation du gouverneur et du conseil aux ministres; mais lorsqu'il a été fait prisonnier par les Français, il les a détruites. Demande une concession de terres ou un emploi en Canada ou ailleurs. Page 675
- 20 décembre,
Londres. Autre requête du même. Le duc de Portland a reçu des duplicatas des lettres du gouverneur et du conseil, desquelles il (Black) avait détruit les originaux. Il (Black) fait valoir ses titres, et demande la concession du township de Barford, ainsi que celle de deux îles devant William-Henry, en situation favorable pour la construction de navires. Indique des emplois auxquels il est apte, à savoir ceux de capitaine de port et d'ingénieur-constructeur du Roi à Québec, ou bien il irait à Alexandrie ou à Minorque, si l'Angleterre les réduit sous son obéissance. 680
- 22 décembre,
Londres. Le lieutenant-colonel Vesev à King. Est chargé par le prince Edouard de lui transmettre la requête et la lettre de John Black, et de recommander cette requête à sa considération. 683

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1799.

1798.
24 juin,
Amherstburg.

Q. 82.

Etat des quantités de vivres et de rhum délivrées aux Sauvages à Amherstburg et au Chenal-Ecarté, du 25 juin 1796 au 24 juin 1798. 27
(V. lettre de Prescott n° 93, du 13 novembre.)

9 septembre,
York.

Peter Russell à Prescott (n° 63). La Compagnie du Nord-Ouest demande une concession de terres, depuis un demi-mille au-dessous du Sault-Sainte-Marie jusqu'à l'extrémité supérieure de Pointe-au-Pin, y compris le chenal et les petites îles au nord de Belle-Isle, pour qu'elle puisse exercer avec sécurité ses opérations de traite. Sa demande est juste. Seulement il doute que le conseil du Haut-Canada soit en pouvoir d'accorder l'objet de la requête en entier. Le conseil lui a exprimé l'avis qu'il devrait prendre des mesures pour obtenir des Sauvages la cession d'une étendue de terre à partir d'environ 40 milles de l'extrémité nord-ouest de l'île Saint-Joseph; on pourrait ensuite en concéder à la Compagnie du Nord-Ouest telle portion que l'on jugerait à propos de lui accorder. McTavish a eu ordre de faire sonder les Sauvages par McKenzie. Ils seraient disposés, paraît-il, à céder toute la terre qu'on voudra. Pour s'assurer de ce qu'ils s'attendent à en avoir, on leur a acheté dix milles carrés au prix de £95.10 sh. monnaie du Canada, et ils sont satisfaits. Croit que l'on peut acheter toute l'étendue de terre pour moins de £300. La compagnie demande la permission d'occuper tout au moins la portion déjà achetée, si le gouvernement ne consentait pas à se procurer le reste. Russell transmet les pièces relatives à l'achat, et demande que sir John Johnson soit autorisé à faire un traité provisoire avec les Sauvages. Prospérité qui serait la conséquence de la traite, si elle était attirée à York. 10

Requête ci-dessus de la Compagnie du Nord-Ouest. 14

Résolution du comité du conseil au sujet de cette requête. 18

Acte de vente par les Sauvages. 19

Compte des marchandises données en paiement. 24

(Cette lettre de Russell et ses incluses se trouvent dans la dépêche de Portland n° 73, du 13 novembre.)

8 novembre,
Québec.

Prescott à Russell. Qu'il est désirable d'avoir une voie de communication entièrement sur territoire britannique. L'achat proposé, s'il peut se faire aussi bon marché et sans l'intervention de Brant ni d'autres, lui paraîtrait fort à propos. Mais il n'est pas improbable que la Com-

1798.

pagnie du Nord-Ouest, par la concession qu'elle demande, cherche à s'assurer un monopole. Il sera donc prudent de consulter les ministres de Sa Majesté avant de rien faire; d'autant plus que d'autres, dit-on, font des arrangements pour engager des capitaux considérables dans la traite, et qu'ils ont pu présenter d'autres informations aux ministres.

Page 25

(V. lettre de Prescott (n° 93, du 13 novembre.)

13 novembre,
Québec.

Prescott à Portland n° 93). Il lui transmet des documents relatifs à une demande de terrain au Sault-Sainte-Marie par la Compagnie du Nord-Ouest, et qu'il a reçus de Russell. Mentionne la destitution d'Elliot en 1797, et envoie un état des livraisons de vivres et de rhum, pendant deux ans, à Amherstburg et au Chenal-Ecarté; état qui indique une économie en une année de 21,642 rations de provisions, 1,191 gallons de rhum, et 7,238 minots de maïs, le tout représentant, évalué aux prix de Québec, plus de £3,000, sans compter le coût du transport. Les Sauvages ont reçu de plus abondantes livraisons cette année que l'année dernière, à l'exception du rhum. 8

12 décembre,
Québec.

Le même au même (n° 94). Informations fournies par Russell sur les agissements du général Collot près des Sauvages occidentaux. Nuage dangereux qui se forme au-dessus du Haut-Canada. Russell demande de lui envoyer des troupes régulières avant le printemps, en cas d'agression. Lui (Prescott) ne croit pas le danger si grand, à moins que les Français n'attaquent le Bas-Canada, et les Sauvages occidentaux le Haut-Canada, suivant quelque vaste plan d'opérations. A écrit à Russell que le détachement des Queen's Rangers en garnison aux forts sera relevé par les "Royal Canadian Volunteers" et envoyé à York. Ce sont là toutes les troupes disponibles. Le Haut-Canada est plus fort maintenant que le Bas. Des renforts pour les deux sont bien à désirer. A raison de croire que l'ennemi a des émissaires dans cette province, mais ils se déborent aux recherches. Le Dr Nooth rapporte que Jay, gouverneur de l'Etat de New-York, et d'autres ont quelques soupçons que les émigrants français aux Etats-Unis sont en correspondance avec ceux en Canada. Sir John Johnson mande qu'on a vu à Caughnawaga des individus suspects, au-dessus de la classe ordinaire des émigrants français; qu'il a pris des mesures pour les arrêter, mais qu'ils ont échappé. Circonstances suspectes qui entourent l'arrivée du Dr Stephen Dickson. Il (Prescott) met en usage des moyens de découvrir quelles sont ses vues secrètes et quels motifs l'ont amené ici. P.S.—Russell est d'avis qu'il faudra faire des acquisitions considérables de terres des Sauvages avant de disposer des terres incultes. Il (Prescott) lui a demandé de soumettre à sa grâce un plan et un état des concessions faites et de ce qui reste de terre. Il paraît que le public se plaint hautement, dans le Haut-Canada comme dans le Bas, de la manière dont le conseil dispose des terres incultes. 28

1799.
7 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 95). On n'a pas réussi à éclaircir les soupçons à l'endroit du Dr Dickson. Il a obtenu une présentation au château. Il a publié des "Considérations sur l'établissement d'un collège." (Lui Prescott) n'estime pas que le pays soit mûr pour cette institution, et s'étonne que cet homme ait abandonné une situation avantageuse pour se faire le promoteur d'un dessein aussi étrange. 34

"Considérations sur l'établissement d'un collège à Québec pour enseigner à la jeunesse la littérature et la philosophie," par Stephen Dickson, etc., etc. 36

8 janvier,
Québec.

Prescott à Portland (n° 96). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 21 septembre au 22 décembre) et sur le sujet des terres incultes (du 21 septembre au 5 janvier). A la nouvelle de la victoire remportée par Nelson au Nil, il a, de concert avec l'évêque anglican, le coadjuteur de l'église romaine et le conseil, réglé

1799.

qu'il y aurait un jour d'actions de grâces. Il eût voulu que l'on s'en fût à cette décision le 22 décembre, mais le juge en chef présenta, après un long discours, ce jour-là, la motion relative aux terres incultes. Regrette de n'avoir pas répondu alors que cette motion voulait un avis préalable. Résumé de la réponse au discours du juge en chef, à une séance ultérieure, son offre de faire rayer sur les procès-verbaux certaines délibérations susceptibles d'objections. Inconséquence du juge en chef. Manque de droiture chez quelques conseillers, aux actes desquels les autres acquiescent faute de bien examiner les choses. Regrette que le lord évêque soit du nombre de ces approbateurs, car, pour lui, sa droiture ne saurait être mise en doute. C'est le juge en chef qui affermit la coalition. Opportunité du règlement envoyé par sa grâce pour maintenir les vrais détenteurs de terres dans leurs droits contre les manœuvres des spéculateurs. Il faudra environ un million d'acres pour l'exécution du règlement relatif aux anciens droits d'actes. Page 55

Affaires d'Etat. 22 décembre. Fixation d'un jour d'actions de grâces à l'occasion de la victoire du Nil. 64

Terres incultes. Procès-verbal de 22 décembre. Discussion d'une motion du juge en chef concernant un papier qui n'a pas été consigné aux procès-verbaux. Remarques de son excellence sur la motion. 68

Papier non inséré au procès-verbal du 20 septembre. 73

Procès-verbal du 5 janvier. Rapport sur des demandes de quantités spécifiées de terres. 91

Décisions relatives aux demandes de terres en certains townships. 93
(Voir les noms des demandants dans la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)

Pièce cotée n° 1. Liste de ceux qui demandent des terres dans les townships de Sutton et Potton. 103

(Voir la liste alphabétique à la fin du volume.)

Copie de la motion faite par le juge en chef. 108

Mandement de l'évêque catholique romain de Québec prescrivant l'observation d'un jour d'actions de grâces pour la victoire sur la flotte française. 111

Formule de prières et d'action de grâces pour la victoire du Nil. 115

Brant à Russell. Rapporte les intrigues des Français chez les Sauvages occidentaux. 247

(V. lettre de Prescott n° 98, du 5 mars.)

Prescott à Portland (n° 97). Accuse réception de ses dépêches. Transmet copie d'une lettre du lieutenant-gouverneur Carleton concernant les frontières. Comment le jour d'actions de grâces s'est observé. Copie des sermons. Appelle son attention sur le nombre de prêtres émigrés que le Séminaire de Montréal a recueillis. Comment les revenus des biens des Sulpiciens devraient être administrés. Veillera à la prise de possession des biens des Jésuites au décès du P. Casot, le seul survivant de l'ordre en Canada. Signale l'incertitude qui existe dans l'application des lois. Tentative faite par le juge en chef et d'autres pour former un parti à l'Assemblée. 126

Lettre du lieutenant-gouverneur Carleton concernant la frontière occidentale du Nouveau-Brunswick, suivie d'une déclaration des commissaires. 135

Liste des prêtres au séminaire et au collège de Montréal. 140

Sermon prêché par Jacob, lord évêque de Québec, le 10 janvier (jour d'actions de grâces). 141

Sermon prêché à la même occasion, par le rév. Alexander Sparks. 183

"Discours" de messire J. O. Plessis, même occasion (en français). 211

Prescott à Portland (n° 98). Mort de McKee; nomination de James Baby, Alexander Grant et Thomas McKee pour remplir jusqu'à nouvel

27 janvier,
Grande-
Rivière.

4 février,
Québec.

5 mars,
Québec.

1799.

ordre l'emploi qu'il laisse vacant. Rapport de Brant, communiqué par Russell, que l'attachement des Sauvages occidentaux au Roi s'affaiblit sous des influences françaises. Copie de la lettre de Brant. Ne peut pas appréhender de danger sérieux de la part des Sauvages, à moins que des forces considérables ne soient envoyées pour opérer conjointement avec eux; mais de pareilles forces auraient de la difficulté à remonter le Mississipi; en tout cas, il serait prévenu de leur approche par Liston. Doute de l'exactitude du rapport de Brant, qui cherche, ce semble, à augmenter son importance. Sir John Johnson est allé s'enquérir de ce qui se passe. Liston a été mis au courant. Il serait satisfaisant d'avoir un renfort de troupes régulières. Brant avance que les Sauvages sont mécontents des changements faits dans le service des affaires indiennes; cela a besoin d'être éclairci. Ce mécontentement n'est pas improbable; à ce qu'il pense (Prescott) pour des raisons exposées, sir John Johnson va tout expliquer dans son rapport. Suivant Brant, la destitution d'Elliot aurait déplu; ce n'est pas exact. Elliott a présenté une requête pour demander que l'on soumette sa conduite à une enquête. Il (Prescott) recommande le capitaine William Claus pour l'emploi laissé vacant par McKee. Si Claus est agréé, conseillerait de nommer, pour lui succéder dans son emploi actuel, le capitaine Hector Maclean. Les fonctions d'Elliot sont encore sans titulaire, et le service n'en souffre pas. Incendie aux bâtiments occupés par le génie sur le cap Diamant. Le Dr Dickson est parti; on dit qu'il est allé en Angleterre. Quoique strictement surveillé, rien dans sa conduite n'a justifié les soupçons qui s'étaient portés sur lui.

Page 238

6 mars,
Québec.

Prescott à Portland (n° 99). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre au 5 janvier. 250

14 mars,
York.

Russell à sir John Johnson. Le prie de se charger de la direction des affaires indiennes, pour prendre les mesures que réclame le service du Roi à cette heure critique. La commission de Baby, Grant et McKee, n'étant plus nécessaire, est révoquée. Joint sa recommandation à celle de gouverneur général en faveur de Claus, pour l'emploi de McKee. 324
(Voir la lettre de Prescott n° 104, du 10 juin.)

27 mars,
Québec.

Prescott à Portland (n° 100). Considérations sur l'inconvenance qu'il y a de consigner dans des registres dont le public peut prendre connaissance, les dissentiments qui se produisent entre le gouverneur et le conseil exécutif. 251

Motion du juge en chef dont il est parlé dans cette lettre (n° 100) et observations du gouverneur. 254

2 avril,
Québec.

Prescott à Portland (n° 101). Reçu ses dépêches. Le danger qu'il (Portland) appréhende pour le gouvernement des dissentiments entre le conseil et lui, n'existe pas. Transmet son discours et les adresses des chambres. L'opposition dont on a parlé est de peu de conséquence; la nature des deux adresses en témoigne. Les ordres, pour les matériaux nécessaires à la construction du nouveau palais de justice, sont donnés; mais on n'a pas encore l'emplacement. On a offert au récollet qui reste une rente viagère de £50; il veut £100 par année. La difficulté de lever le corps des volontaires vient de l'éloignement des Canadiens pour la vie militaire. Détails sur la construction d'un dépôt, etc., à l'usage de l'artillerie, sur le cap Diamant. 262

Discours d'ouverture de la session législative. 267

Adresse du Conseil. 272

Adresse de l'Assemblée. 276

4 avril,
Québec.

Prescott à King. Il lui envoie l'état des deux bataillons du Royal-Canadien, et explique certaines différences apparentes. 280

Etat des deux bataillons. 282

1799.
10 avril, Whitehall. Portland à Prescott (n° 27). Est peiné de voir se continuer les dissentiments entre lui (Prescott) et son conseil. Le seul remède à tout cela est sa retraite. Il plaît donc au Roi qu'il s'en revienne, afin que, par les renseignements qu'il communiquera en personne, le ministère puisse décider ce qu'il faudra faire. Le lieutenant-gouverneur a reçu l'ordre d'aller prendre l'administration lorsqu'il (Prescott) s'embarquera. L'amirauté lui procurera un vaisseau pour son retour. Le major général Hunter a été nommé lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et lieutenant général de l'état-major des deux Canadas. Il (Prescott) remettra tous les papiers, etc., au lieutenant-gouverneur Milnes. Page 2
- 12 avril, Whitehall. Le même au lieutenant-gouverneur Milnes. Il lui transmet les instructions du 9 février 1765, qu'il devra suivre pour la distribution des troupes dans les colonies. 5
- 13 avril, Whitehall. Le même à Prescott. Il lui transmet les titres portant octroi à lord Amherst des biens des jésuites dans le Bas-Canada, aux conditions y spécifiées, et pour qu'ils passent au grand sceau de la province; mais avant de les sceller il faudra consulter les juriconsultes officiels sur les dispositions et modifications nécessaires à cause des différences de tenure, etc., pour réaliser les intentions royales en faveur de lord Amherst. Il consultera aussi avec le conseil et fera rapport sur les moyens de tirer avantage du surplus des biens, en dehors de ce qui est donné à lord Amherst. 4
- 15 avril, Londres. Robert Shore Milnes à Portland. Demande à quoi doivent être affectés les honoraires d'office du gouverneur, s'il (Milnes) prend en main l'administration du Bas-Canada, durant l'absence du gouverneur général. 121
- 19 avril, Whitehall. Portland à Prescott. Sur la manière de tenir la comptabilité du 1er et du 2d bataillon des "Royal Canadian Volunteers." 123
- 20 avril, Whitehall. Le même à Milnes. Lui transmet copie d'une lettre écrite à Russell sur l'emploi des honoraires du gouverneur. 122
- 20 avril, Whitehall. Le même au même. Il faut suppléer aux insuffisances du revenu du Bas-Canada au moyen des traites du commandant en chef, comme à l'ordinaire. 125
- 30 avril, Québec. Prescott à Portland (n° 102). Reçu ses dépêches. Avait eu avis il y a trois semaines de l'arrivée du paquebot-poste sur la côte; l'attente de dépêches et d'autres raisons l'ont porté à différer la convocation de la législature. Tranquillité et respect pour le gouvernement qui règnent maintenant dans la province, abstraction faite de quelques personnes qui par leur manière d'agir ont perdu toute influence sur les esprits. L'harmonie préside aux travaux de la législature, qui seront terminés dans dix ou quinze jours; ceux qui seraient enclins à faire de l'opposition, s'aperçoivent qu'ils sont sans influence. Le "Consolidating Act" (Acte de refonte des lois fiscales) et l'Acte pourvoyant à la sûreté du gouvernement ont passé aux deux chambres. A informé celles-ci de l'intention du gouvernement de construire des édifices convenables pour les cours de justice; un bill qui règle le remboursement des avances à cette fin est en délibération. Tableau des droits de pêche; objections. Il a remis la mesure à plus tard. On écrit du Haut-Canada que les craintes d'une attaque par les Sauvages ne sont pas bien fondées. Attend qu'il ait reçu le rapport de sir John Johnson pour exprimer une opinion. 302
- Discours au Conseil et à l'Assemblée concernant la construction de palais de justice. 307
- Réponses: du Conseil (p. 308); de l'Assemblée (p. 310). 308-310
- Liston à Prescott. Les ministres américains se plaignent de la conduite de feu M. McKee, qui avait persuadé aux Shawanises de convoquer une assemblée générale pour examiner les stipulations du traité de Grenville qui leur déplaisent. Les ministres américains sont résolus de refu-

1799.

ser la permission de la tenir, et demandent que l'on avise aux moyens de l'empêcher à présent et dans la suite. Page 326

(V. lettre de Prescott n° 104, du 10 juin.)

27 mai,
Québec.

Prescott à Portland (n° 103). Craintes sans fondement d'une attaque des Sauvages contre le Haut-Canada. Espère recevoir bientôt des nouvelles au sujet des tribus. Harmonie qui règne dans la législature. Il n'y a eu désaccord que sur la proposition de modifier l'Acte de 1796 relatif aux chemins; le bill à cet effet a passé à une grande majorité. Point d'opposition aux mesures proposées par lui (Prescott). Pense pouvoir proroger les chambres vers le 31. 311

3 juin,
Montréal.

Sir John Johnson à Prescott. Rend compte de son voyage dans le Haut-Canada. Son arrivée à York, puis au fort George; là le fils du Delaware Aaron a nié d'avoir vu la Loutre, le chef outaouais, et assuré qu'il tenait la nouvelle apportée par lui d'une bande de Shawanises campée près d'Amherstburg. Propositions faites par les Shawanises d'envoyer des députations à l'Angleterre et à l'Espagne respectivement, l'Espagne leur ayant offert un asile. McKee a été chargé de leur faire voir l'inopportunité de cette démarche. Il (Johnson) est revenu par la Grande-Rivière; comment les Sauvages de ce côté l'ont accueilli. Retour à Kingston. Les *Rangers* seront relevés. Progrès des travaux à Amherstburg. 318

3 juin,
Québec.

Discours du gouverneur, à la prorogation de la législature. 328

(Ces deux pièces incluses dans la lettre de Prescott n° 104 du 10 juin.)

10 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 104). Sir John Johnson est de retour du Haut-Canada. Récit de son voyage, qui, sans être tout à fait satisfaisant, permet du moins d'assurer que la crainte d'une attaque par les Sauvages est dénuée de fondement. Ils ont toutefois été pratiqués par la France et l'Espagne. Mauvais avis que leur ont donné des sujets britanniques, et probablement aussi des Américains. Que cet avis était intéressé. Joint à la lettre de sir John une lettre de Liston qui confirme ce sentiment. Harmonie qui a régné à la législature, prorogée le 3. Copie de son discours de prorogation. Omission dans le bill réglant les poids et les mesures. Si elle était importante, on y remédierait à la session prochaine. 314

11 juin,
Québec.

Le même au même (n° 105). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'État, du 23 décembre au 25 mars. 332

Procès-verbal du 25 mars. Rapport sur les comptes publics d'une période de six mois, à commencer du 11 avril 1798, avec les détails et les délibérations. 333

Nomination d'un comité pour les comptes commençant au 11 octobre. 366

Rapport sur le renouvellement du bail des forges du Saint-Maurice. 366

17 juin,
Québec.

Milnes à Portland. Est arrivé le 13. La *Topaz*, qui l'a amené, a failli faire naufrage sur la côte de Terre-Neuve. Sa rencontre avec Prescott n'a rien en de désagréable. Prescott a fixé son départ au 25 du mois prochain. Il (Milnes) n'a pas encore eu l'occasion de se mettre au fait de l'état des choses dans la province. L'hiver a été rigoureux et le printemps tardif; aussi a-t-on de l'inquiétude au sujet des cultures. Ryland a représenté la convenance de lui donner (à lui Milnes) quelque titre, pouvant tenir lieu d'un grade supérieur dans l'armée, où il n'en a pas. Nécessité d'une distinction là où prévaut l'étiquette. Désire avoir soit le ruban rouge soit la dignité de baronnet dont il a été question. 386

25 juin,
Québec.

Prescott au même (n° 106). L'état réel de la province n'est pas tel qu'on l'a représenté, à en juger par les diverses dépêches reçues. Répondra en personne à ces dépêches. Ignore ce que la requête du conseil exécutif contenait; mais certaines remarques à propos d'autres représenta-

1799.

tions le portent à espérer que sa grâce aura pour le moins des doutes touchant la vérité des faits que cette requête expose. A la confiance qu'on voudra soumettre sa conduite et celle de ses adversaires à une enquête sans réserve. La conduite du gouverneur est partout tenue en estime, et jamais, depuis que cette province a été annexée à la couronne de Sa Majesté, le contentement n'y a été plus général qu'aujourd'hui.

Page 372

26 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 107). Des Sauvages de Caughnawaga et de Lorette sont venus en députation de la part de l'un d'eux qui a été trouvé coupable d'avoir tué une femme de la tribu. A accordé sursis jusqu'à ce que Sa Majesté ait fait connaître son bon plaisir. Motifs de cette décision.

375

Requête des Sauvages.

378

26 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 108). A donné des instructions par écrit au lieutenant-gouverneur (Milnes). Copie et liste de pièces.

383

Instructions, du même jour.

384

26 juin,
Québec.

Prescott à Portland (n° 109). On a ouvert une souscription volontaire pour la guerre actuelle. Envoie copie de pièces y relatives.

392

Pièces mentionnées dans cette lettre, consistant en comptes rendus d'assemblées, listes de souscription, etc., de Québec, Montréal et Sorel (William-Henry).

393-403

18 juillet,
Whitehall.

King à Milnes. Il lui envoie copie d'une lettre avec incluses qu'il a adressée au lieutenant-gouverneur Hunter, au sujet de la proposition faite par le prince Edouard de convertir les corps provinciaux en "fencibles," pour qu'ils puissent servir dans toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord.

287

24 juillet,
Whitehall.

Portland au même (n° 1). Lui communique copie d'une lettre privée de l'évêque anglican de Québec. Les maux dont se plaint l'évêque sont nés du manque de bonne intelligence, et pour y remédier il faut revenir à la confiance réciproque, user de discrétion, etc. Envoie copie des instructions adressées à Dorchester en 1796. Nécessité de construire une église métropolitaine au siège du gouvernement. Il (Milnes) est autorisé à donner l'emplacement de l'ancienne église des récollets pour cet objet, et d'employer £400 par année, à prendre sur le revenu provincial, aux dépenses de la construction. Croit que les habitants y contribueront généreusement. Il reste à pourvoir à l'établissement des cures, et à la réglementation des marguilliers, comités de paroisse, etc. Pouvoirs conférés par l'Acte de 1791. Cet Acte et les instructions de 1796 lui suffisent (à Milnes), avec les avis des jurisconsultes officiels, pour sa gouverne. La loi ne permet pas de lever dîme. Il appartient à la législature provinciale de pourvoir aux nécessités du clergé desservant. Ce qui est surtout urgent, c'est de pourvoir au manque de pasteurs de paroisse et à leur entretien; mais il craint qu'il ne soit plus facile de trouver des ressources d'argent qu'un personnel convenable. A déjà fait connaître ses vues à la Société de la propagation de l'Évangile, et continuera à le faire. Comment on peut pourvoir aux besoins des desservants en dehors des contributions paroissiales. Croit que les arrangements proposés par l'évêque pour des paroisses particulières sont raisonnables et qu'il (Milnes) y peut consentir. Le pouvoir que demande l'évêque de délivrer des licences peut être avantageux au public; difficultés qui se présentent. Ce pouvoir pourrait être délégué à l'évêque par le gouverneur. Il serait bon de prendre là-dessus l'avis des jurisconsultes officiels. Question de la nomination d'archidiacres. Le séminaire de Montréal est en possession de renouveler ses officiers par élection; mais il (Portland) veut un rapport sur le droit de ce séminaire à la possession de la seigneurie de l'île.

288

1799.
24 juillet.
Whitehall.

Le même à l'évêque anglican de Québec. Accuse réception de sa lettre. S'est occupé sans retard de ce qu'elle avait de plus important, comme en témoigne sa lettre à Milnes, dont il met copie sous ce pli. Y joint des extraits de lettres, relatives aux affaires ecclésiastiques, et qui ont été adressées au président Russell. Le rév. M. Reddish sera rendu dans le Haut-Canada, sans doute, lorsque cette lettre parviendra à Québec.

Page 300

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES
DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Abel, Henry, 107; Allen, John, 103.

B.—Babcock, Ichabod, 104, Job, 104; Barnett, Mary, 101; Barron, Garrett, 100; Bell, William, 104; Best, Hermanus, 104; Bochus, John, 104; Bramley, Bethuel, 106; Brown, Andrew, 100, Samuel, 104; Brunson, capitaine Daniel, 101, Jabez, 94, 103, Lewis, 99; Burghedt, Conrod, 104, Garret, 104.

C.—Caldwell, Henry, 107; Callaghan, Darby, 98; Cameron, Duncan, 96, 106, John, 105; Campbell, James, 99; Carrigan, Philip, 105; Cheeseman, Abijah, 105; Coffin, Nathaniel, 106, 107; Conroy, Patrick, 96, 106; Cutting, Gersham, 99; Cuyler, Abraham, (sa femme et sa fille) 100.

D.—Darrow, Walter, 104; Davies, Solomon, 105; Demaray, Samuel, 104; Duel, John, 99, Philip, 99, William, 99.

F.—Fraser, Sarah (veuve d'Alexander) 99; Fisher, Jane Grant (veuve d'Alexander), 98.

G.—Gale, Samuel, 106; Gibbs, Jeremiah, 103, Thomas, 104; Gibson, John, 103; Gill, Richard, 105, Richard, junior, 104; Grant, Jane, (voir Fisher); Grason, Charles, 105; Gray, Caleb, 103; Griggs, John, 104; Groat, Joseph D., 107.

H.—Hall, Ann, 101; Hardie, Henry, 103; Hart, Zachariah, 105; Hay, John, 106; Henner, Frederic, 103, George, 103; Hillman, Abner, 99; Hogle, Captain Francis, 101; Housinger, Emanuel, 105; Hulbert, Philo, 101; Hunter, (veuve du lieutenant) 94; Huntingdon, Simon, 106.

J.—Jobert, Lewis, 105.

K.—Kimmel, Martin, 103.

L.—Lay, John, 105; Leret, John, 106; Liddle, Andrew, 104, James, 103; Luke, Philip, 101.

Mc.—McBean, Angus, 100; McCarty, John, 103; McKenny, Peter, 94, 103; McLean, Nelly (veuve de Hugh) 100.

M.—Mabon, Andrew, 105; Marsh, William, junior, 106; Miller, Gilbert, 105; Mott, John, 105, Joseph, 103, Samuel, 105; Munro, Elijah, 104.

N.—Noxon, Thomas, 104.

P.—Pennoyer, Jesse, 97; Perry, Johnson, 98; Pettit, John, 100; Primerman, Frederic, 104.

R.—Rosenbergh, Peter, 104; Ruiter, Elizabeth, (veuve de John) 95, 101, Henry, 97, 107, John, 107, Philip, 105, 107; Ryan, Thomas, 104.

S.—Schut, Alexander, 105, Mary, 104; Scott, Dorcas, (veuve de John) 101; Sewel, Jabor, 104, Joseph, 105; Sewell, Joseph, junior, 104; Shepherd, Richard, 103, Thomas, 106; Simpson, Isaac, 99; Smith, Daniel, 106, Joseph, 94, 103; Sowles, David, 104, Timothy, 105, William, 94, 104; Spencer, Benjamin, 105, Peleg, 103; Stanton, William, 96, 106.

T.—Taylor, Alexander, 103; Towner, Ithiel, 107; Towner, William, 105; Tralman, Humphrey, 106.

V.—Vassal, Francis, 102.

1799.

W.—Wait, Nathaniel, 104; Watters, Abel, 101; Waywood, Nancy, 105, Thomas, 105; Wehr, Christian, 95; Westover, David, 103, Isaac, 103, John, (veuve de) 95, John, 104, Moses, 105; Whymore, George, 105; Woods, John, 105, William, 105, Wragg, Benjamin, 105, Elizabeth, 105, Richard, 105, William, 105.

Y.—Young, Andrew, 98.

TOWNSHIPS.

C.—Clifton, 101.

H.—Hemmingford, 98; Hinchinbrook, 100.

P.—Potton, 93, 94, 97, 101, 103.

S.—Sutton, 93, 94, 106.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR PRESCOTT, LIEUTENANT-GOUVERNEUR
MILNES ET AUTRES,—1799.

Q. 83.

1799.
5 janvier,
Québec.

25 janvier,
Londres.

15 avril,
Québec.

Mémoire du conseil exécutif concernant les différends avec le gouverneur au sujet du mode de concession des terres. Pages 306-330

Ryland à Portland. Propositions relatives à la nomination d'un surintendant général des réserves du clergé et de la couronne dans le Haut et le Bas-Canada. 300

L'évêque anglican de Québec au même (lettre privée). Pourquoi il ne lui écrit pas directement, selon la lettre du 7 mai 1796 (v. Q. 77, p. 297), qui porte que toutes communications publiques, à l'exception des plaintes, devront se faire par le canal du gouverneur. Les membres de l'Eglise d'Angleterre en ce pays s'attendaient, d'après les termes des instructions aux différents gouverneurs, qu'elle y serait l'Eglise dominante en principe comme en pratique, et que l'on y restreindrait le pouvoir et les privilèges de l'Eglise de Rome. Ces espérances avaient été encore fortifiées par la nomination d'un évêque anglican, qui, à ce que l'on supposait, viendrait revêtu de toute l'autorité nécessaire pour avoir la prééminence à ce titre, aurait une église métropolitaine convenable et le nombre nécessaire d'ecclésiastiques; et pourrait établir quelque plan pour l'éducation de la jeunesse. Intérêt qu'y prenaient quantité de gens dans le Haut-Canada, beaucoup de dissidents mêmes, sans ministres et sans temples, et qui étaient prêts à revenir de leur dissidence. Appréhensions des catholiques romains du Bas-Canada. Les uns et les autres sont tirés d'erreur. Les catholiques maintenant abaissent leurs regards avec mépris sur les efforts infructueux de l'Eglise d'Angleterre, et comme les espérances protestantes tombent par degrés, ils l'attribuent naturellement à l'ivertie de celui qui est à sa tête. D'autre part, quel est le pouvoir de l'évêque catholique de Québec. De l'influence que ce pouvoir lui donne sur le clergé et le peuple. Accroissement des biens ecclésiastiques. Les prêtres émigrés ont pris possession des principales fonctions au séminaire de Montréal et des droits seigneuriaux dans toute l'île. Danger qui pourrait en résulter s'il se produisait une contre-révolution en France. Appelle l'attention du ministre sur les titres que s'attribuent les ecclésiastiques catholiques romains. Il ne s'en prend pas ici à l'évêque et à son coadjuteur personnellement; ce sont, à ce qu'il croit vraiment, des hommes dignes et de bons sujets britanniques. Remarques sur la nécessité d'avoir une église propre au culte anglican, etc. Ce qui s'est fait depuis 1795 pour obtenir des cures, des comités de paroisse et des marguilliers, institués d'une manière légale; exemples des inconvenients auxquels donne lieu la situation actuelle des affaires ecclésiastiques; entre autres, la difficulté de se procurer des desservants pour les différents districts, due à ce que le salaire de l'ecclésiastique ne peut lui être assuré qu'au moyen d'une

1799. hypothèque sur des propriétés privées. Dans le reste de sa lettre (de 38 pages) l'évêque parle au long de cette situation. Page 332
- Annexe A. "Discours par Messire Plessis" (le titre seulement; pour le sermon même, v. le vol. 82, p. 211, etc.) 370
- Annexe B. Etat ecclésiastique du Canada catholique et protestant. 361-381
- Annexe C. Russell à l'évêque (anglican) de Québec. Fixation d'un jour d'actions de grâces pour la victoire sur la flotte française. 382
- 17 avril, Québec. Mémoire où il est dit qu'une partie de la terre concédée à lord Amherst, à savoir la seigneurie de la Jeune-Lorette, après avoir été en la possession des Sauvages en vertu d'une concession du roi de France, avait été acquise aux Jésuites par une concession ultérieure. 331
- 10 juillet, Québec. Milnes à Portland (n° 1). Est arrivé le 13 juin. On s'attend que Prescott se rembarquera le 25 du courant. Envoie copie d'une lettre de Prescott concernant les concessions de terres. Raison pour laquelle il se refuse à prendre cette question en considération sur l'exposé que lui en a fait le gouverneur, et d'exprimer une opinion. 2
- (La lettre dite d'instructions se trouve au vol. 82, p. 384.)
- Réponse datée du 28 juin. 5
- 10 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 110). Accuse réception des instructions au sujet de la comptabilité du 1er et du 2d bataillons du Royal-Canadien. Les comptes publics qu'il lui transmet comprennent ceux de ce corps de volontaires. Les comptes se tiendront dorénavant de la manière ordonnée. 6
- 17 juillet, Québec. Ryland à King (lettre privée). Le bon sens des principaux membres de la législature est venu à bout des difficultés que l'on craignait. L'Acte de refonte des lois d'impôt et d'autres moins importants sont votés. Satisfaction d'un parti et chagrin de l'autre à l'arrivée inattendue de Milnes. Espère qu'il n'aura plus avant longtemps à employer ce mot de parti, quoiqu'il y ait une intention évidente chez quelques-uns de susciter de l'opposition à l'administration de Milnes. La nouvelle futile, partie du château, que le général reviendra au printemps, a été répandue pour amoindrir le rôle du lieutenant-gouverneur. Efforts faits pour recueillir des signatures aux adresses que l'on veut présenter à Prescott à l'occasion de son départ; on voudrait donner à croire par là que le peuple se range de son côté. On a tenté sans succès d'obtenir de Milnes une opinion prématurée sur le fond des dissentiments au sujet des concessions de terres. 383
- 17 juillet, Portsmouth. Sir Charles Saxton au même. Un paquet de dépêches pour Milnes a été délivré au capitaine du transport le *Hero*. Récépissé sous pli. 387
- Note semblable de sir Peter Parker, avec récépissé; les deux pièces du 25 juillet. 388
- 18 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 111). Il lui transmet copie des Actes passés à la session dernière et des journaux du Conseil. 8
- Journaux du Conseil législatif. 9-77
- 18 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 112). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 78
- 18 juillet, Québec. Le même au même (n° 113). Lui transmet une réquisition d'effets d'habillement pour les deux bataillons des "Royal Canadian Volunteers." 79
- Réquisition. 80, 81
- 18 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 114). Lui a adressé copie de sa lettre à Milnes (v. vol. Q. 82, p. 384). Lui envoie maintenant les lettres incluses, retournées par Milnes sans avoir été ouvertes. Pourquoi il (Prescott) n'a pu communiquer toute la correspondance au conseil, selon le désir de sa grâce. Conséquences dangereuses que cette communication aurait eues pour le gouvernement de Sa Majesté en ce pays. Remettra à Milnes toutes les lettres d'un caractère public, ainsi que celles retournées

	1799.	par lui. Transmet un journal contenant l'adresse de Québec à l'oc- casion de son départ. Autres adresses en préparation à Montréal, aux Trois-Rivières et à William-Henry. Page 82	
		Copie d'adresses de Québec à Prescott (en français et en anglais) avec les signatures. 88-111	
		(V. les autres adresses à pp. 158-190.)	
19 juillet, Québec.		Ryland à King. Lui envoie copie du rapport du conseil exécutif sur la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 112	
		Rapport. 113	
23 juillet, Québec.		Lymburner à King. Lui envoie copie de sa requête au duc de Port- land, que Prescott s'est chargé de remettre, et lui demande son appui pour lui obtenir ce qu'il demande. Circonstances qui ont retardé son retour à Québec. Refus de le renommer au conseil. 393	
23 juillet, Québec.		Requête de Lymburner au duc de Portland. Il expose ses services, etc., et demande à être réintégré dans son siège au conseil. 400	
24 juillet, Québec.		Prescott au même (n° 115). Il lui transmet les Délibérations du con- seil sur les affaires d'Etat et sur le sujet des terres de la couronne, du 26 mars au 18 juillet. 118	
		Affaires d'Etat. Procès-verbal du 15 juin. Le lieutenant-gouverneur Milnes présente sa commission et prête serment. 119	
		Procès-verbal du 18 juillet. Rapport sur les comptes publics depuis le 11 octobre, avec les délibérations et le détail des comptes. 121	
		Terres de la couronne. Procès-verbal du 18 juillet. Communication au conseil d'instructions relatives à la concession des terres. 413	
		Tableau des droits d'actes de concessions. 136	
		Liste des demandes de terres. 139	
		(Voir la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume.)	
27 juillet, Londres.		W. Morris à King. Il serait heureux de servir, en qualité publi- que ou privée, d'instrument pour procurer de dignes ecclésiastiques aux deux provinces canadiennes; mais la Société ne se réunira qu'en octobre, et lui-même fera quelque séjour à Bournemouth. Désire savoir quel sera l'encouragement donné en dehors de l'allocation de la Société. 389	
30 juillet, Whitehall.		King à Morrice. L'allocation que le gouvernement autorise le gou- verneur à payer aux clergymen, jusqu'à ce que les terres de l'Eglise donnent un revenu suffisant, est de £100 par année. Cette allocation est en sus des contributions des paroissiens, lesquelles, quoique peu abondantes, doivent toujours produire quelque chose. 390	
7 août, Québec.		Milnes à Portland (n° 2). Prescott est parti sur la <i>Topaz</i> le 29 juil- let. Copie de la proclamation par laquelle il (Milnes) a annoncé qu'il prenait les rênes du gouvernement. Il se propose d'appeler l'attention du conseil sur la concession des terres. 149	
		Proclamation. 150	
		Contributions pour les frais de la guerre, avec listes des souscrip- teurs. 152	
7 août, Québec.		Lymburner à King. Il lui adresse copie d'une lettre du 23 juillet, et lui demande certificat que c'est avec sa permission qu'il avait prolongé son séjour pour rétablir sa santé. Fait remarquer que sa rentrée au con- seil ne pourrait fournir de précédent. 399	
21 août, Québec.		Milnes à Portland (n° 3). Transmet des représentations du juge en chef Osgoode sur l'administration de la justice, et exprime le désir de connaître le bon plaisir de Sa Majesté à l'égard de ce qu'elles contiennent. Accusations contre De Bonne. 191	
		Mémoire du juge en chef Osgoode, en date du mois d'août (sans que- sième). Le juge en chef présidait à la cour d'appel, et ne prenait aucune part aux procès en cour de première instance. Par suite d'une modifica-	

1799.

tion des lois, le juge en chef de Québec préside au banc du Roi dans son district, et celui de Montréal fait de même dans le sien; et en appel, le juge en chef de Québec préside aux affaires de Montréal, et inversement. Objections élevées contre le présent système. Des événements récents ont démontré qu'elles ne sont pas sans fondement. Marche suivie dans les affaires de Grant et Lymburner vs N. et P. Lloyd, où le juge en chef de Montréal (Monk), De Bonne et Young ont prononcé, non pas sur un point de droit, mais sur une règle de cour; leur décision renversant règle et usage comme en témoigne la jurisprudence. Action dirigée par Duchesnay contre De Bonne, un juge de la cour. C'est une affaire pénible. Des amis communs l'avaient accommodée; mais De Bonne a tout remis en question en intentant des poursuites contre Duchesnay. Scandale public qui en résulte. Il (Osgoode) demande que le bill concernant la judicature soit amendé de manière que le juge en chef de Québec n'ait plus à entendre les causes civiles au banc du Roi, afin qu'il puisse présider toujours à la cour d'appel. Page 193

Jurisprudence relative à la procédure en cour d'appel. 199

21 août,
Québec.

Milnes à Portland (n° 4). Qu'il lui est nécessaire d'avoir des aides de camp. Il en a nommé un, le major Deschambault, ci-devant de 60e régiment. Espère qu'on l'autorisera à en nommer un second. 203

21 août,
Québec.

Le même au même (n° 5). Il lui transmet les Délibérations du conseil relatives aux terres de la couronne, du 9 juillet au 19 août. Est content des décisions du conseil, qui vont mettre fin aux difficultés. 204

Procès-verbal du 19 août. Correspondance déposée sur le bureau du conseil. 205

21 août,
Québec.

Milnes à King. On remarquera qu'il a commencé la campagne par rapport aux concessions de terres; il espère la mener à bonne fin. La proposition faite par le juge en chef Osgoode, si elle était adoptée, préviendrait la jalousie entre les juges en chef de Québec et de Montréal. Si l'on destitue De Bonne on devrait laisser à sa prudence (Milnes) le soin de déterminer le moment de sa mise en retrait d'emploi. De Bonne a de l'influence sur les basses classes; mais n'est pas à craindre cependant. Aides de camp; importance de leurs fonctions. 207

10 septembre,
Québec.

Le même à Portland. Il lui est impossible de soutenir son train de maison avec son traitement actuel. Que la vie coûte fort cher. Encore que tout fût bien meilleur marché du temps du général Clarke, déjà ses dépenses excédaient de £300 par année son revenu. Celles de lord Dorchester n'étaient pas moindres de £5,000 par année, sans compter ses rations. Nécessité de tenir un pareil état de maison à cause des circonstances particulières du pays. Il faut mettre ses soins à opérer une réconciliation cordiale entre les diverses factions, car sans ce rapprochement le gouvernement exécutif ne pourrait guère agir utilement. Né changera rien à son état de maison en attendant la réponse de sa grâce. 211

15 septembre,
Deal.

Prescott au même. Son arrivée sur la frégate la *Topaz*. Envoie copie des adresses qui lui ont été présentées avant son départ de Québec et qu'il le prie (Portland) de mettre sous les yeux du Roi. Ces adresses et celles de l'Assemblée prouvent que la province n'a jamais joui d'une plus grande tranquillité. Réitère sa demande d'une enquête sévère sur sa conduite et sur celle de ses adversaires. 156

Adresse de Québec (v. p. 88.)

Id. des Trois-Rivières, du 25 juillet. 158

Id. de Montréal. 167-176

Id. de William-Henry et de la paroisse de Sorel. 187

12 octobre,
Québec.

Milnes à Portland (n° 6.) Il lui envoie la liste des conseillers exécutifs, dont huit résident à Québec. 216

Liste des conseillers. 217

1799.
14 octobre, Londres. Morrice à King. La Société (de la propagation de l'Évangile) va se mettre en quête de ministres pour le Canada, et leur assignera une allocation convenable, selon la situation et la condition de leurs paroisses respectives. Page 412
- 14 octobre, Londres. Morrice à King Il a fait individuellement tous ses efforts pour procurer un ou deux clergymen au Canada, mais sans succès. Ceux qui sont indignes, il serait honteux de les envoyer là-bas ; les autres sont extrêmement difficiles à trouver. Il y a aux Bahamas une desserte vacante avec des émoluments plus considérables que ceux que donne une mission canadienne, et l'on ne trouve personne de convenable en disposition d'y aller. 413
- 24 juillet, Québec. Milnes à Portland (n° 7.) Transmet les états des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 10 octobre. 218
D. W. Smith à King. Témoignages ou certificats qu'il prie de lire ; il les lui envoie pour n'avoir plus à l'importuner jusqu'à ce que l'occasion se présente de l'employer (Smith.) 414
(D. W. Smith était arpenteur général du Haut-Canada.)
Les pièces incluses comprennent des remerciements votés par la législature du Haut-Canada et des lettres du président Russell, de Simcoe, du juge en chef Osgoode, etc. 415-424
- 25 octobre, Québec. Milnes à Portland (n° 8.) Il lui envoie une lettre de l'évêque de Québec. Les protestants n'ont pas un local suffisant pour leurs offices religieux. L'église des Récollets, où ils avaient auparavant le service, est brûlée ; celle des Jésuites est trop petite, outre qu'elle est humide et en mauvais état ; les troupes sont obligées d'entendre l'office dehors, ce que souvent la rigueur du temps ne leur permet pas de faire. L'emplacement de l'église et le jardin des récollets offrent l'espace voulu pour le palais de justice, en cours de construction, et pour une église. L'augmentation de revenu devrait être plus que suffisante pour la dépense de construction. Il ne juge pas à propos de soumettre la chose à l'Assemblée, composée aux deux tiers de catholiques, à qui la discussion en pareil cas pourrait n'être pas agréable. Une somme de £100 par an a été assignée au desservant résidant à Saint-Armand. Attend le rapport final du procureur général et du solliciteur général sur les biens des Jésuites. A l'intention de présenter des considérations sur la milice. A l'heure actuelle, il y a sur les rôles environ 30,000 miliciens ; mais pas un d'effectif. Ce nombre se divise ainsi : Canadiens, 28,264 ; Anglais (British), 1,376—officiers non compris. Observations sur la proposition par le duc de Kent de transformer les régiments provinciaux en fencibles. 219
Lettre (incluse) de l'évêque anglican de Québec à Milnes, du 19 octobre. Nécessité d'un plus grand local pour l'office religieux. L'évêque prie son excellence de mettre en œuvre son influence pour obtenir cette commodité aux protestants. Saint-Armand, et ce que ses habitants sont disposés à faire pour l'entretien d'un desservant. Difficulté d'obtenir une allocation du gouvernement si l'on exige préalablement la garantie absolue d'une contribution ; il faut se relâcher sur cette règle, autrement pas une église ne pourra s'établir, etc. 225
- 25 octobre, Québec. Milnes à Portland (n° 9.) Il lui transmet les Délibérations du conseil relatives aux affaires d'État (du 30 juillet au 10 octobre) et aux terres de la couronne (du 19 août au 11 octobre). Certaines catégories de cas, par rapport aux terres, sont réglées. Depuis un an, il est venu des émigrants qui se sont établis sur des terres avec l'idée que la possession leur donnerait un titre incontestable à une concession, des brochures mises en distribution le leur ayant donné à entendre. C'est affaire aux grands concessionnaires, après leur propre affaire réglée, d'en décider. 232

1799.	Affaires d'Etat. Procès-verbal du 30 juillet. Proclamation pour continuer les fonctionnaires et employés du gouvernement. Page 234	
30 juillet	au	
19 août.	Procès-verbal du 19 août. Rapport sur la limite entre le district de Montréal et celui des Trois-Rivières, au nord du Saint-Laurent. 236	
	Rapport sur une demande pour le Père Bery d'une augmentation de sa rente. 238	
	Rapport sur une demande de W. Lindsay, de Saint-Jean, au sujet des trains de bois et des droits. 240	
	Rapport du comité des comptes publics. 246	
	Terres de la couronne. Procès-verbal du 19 août. Correspondance entre Portland et Prescott soumise à l'examen du bureau. 251	
31 août.	Procès-verbal du 31 août. Rapport sur cette correspondance et sur les moyens d'exécuter les intentions du Roi au sujet des terres, etc. 253	
11 octobre.	Procès-verbal du 11 octobre. Rapport sur la pétition de John Black en obtention d'une concession de terres. 268	
	Suite du rapport (préliminaire) présenté au conseil le 31 août, accompagné des délibérations, etc. 269	
26 octobre, Québec.	Milnes à Portland (n° 10). Il lui expédie des exemplaires (imprimés) des journaux de l'Assemblée, dernière session. 289	
	(Le présent volume n'en contient que le titre; mais les Archives possèdent un exemplaire de ces journaux.) 290	
3 décembre, Whitehall.	Portland à Milnes (n° 2). Avant la destitution de De Bonne, il (Milnes) devra se renseigner, pour se mettre en état d'exprimer un avis sur cette mesure. 209	
7 décembre, Whitehall.	Le même au même (n° 3). La nomination d'un second aide de camp est laissée à sa décision. Comment pourvoir à la dépense. Ne doute pas, en voyant la manière judicieuse dont la proposition en a été faite, que le règlement de la question des terres ne donne une satisfaction générale. Lui envoie une requête de Lymburner pour qu'il en prenne connaissance et lui communique son avis. A des doutes sur le droit de Lymburner à un siège au conseil. 291	
11 décembre, Whitehall.	Le même à l'évêque anglican de Québec. La difficulté qu'il a à se procurer des personnes ayant les qualités requises pour exercer la fonction curiale, le porte à lui suggérer d'en chercher dans les provinces. Sans l'insuccès de ses efforts, il ne le lui proposerait pas, etc. 293	
11 décembre, Londres.	James Mackenzie à King. Il lui transmet des lettres de Lymburner sur le refus de le réadmettre au conseil à son retour au Canada, et un mémoire au duc de Portland. 292	
	(Ces incluses, en date des mois de juillet et août, ont été analysées à leurs dates respectives).	
12 décembre, Whitehall.	Portland à Milnes (n° 4). Lui envoie copie de sa lettre à l'évêque de Québec. 298	

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES
DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Allcock, Gilbert, H., 141; Allen, Ephraim, 146; Lévi, 139; Andrews, Thomas, 145; Arthur, Francis, 146; Austin, Nicholas, 143.

B.—Babuty, Christopher, 144; Barnard, William, 142; Barns, Benjamin, 141; Baur, Christian, 140; Bazin, Peter, 145; Beaubien, A. D., 145; Beaucin, Angélique Perrault, veuve de Michel, 147; Best, Katherine, veuve de Jacob, 143; Hermanus, 144; Jacob, fils d'Adam, 144; Blackwood, John, 146; Bourland, Francis, 146; Briquette, Marie-Anne, veuve de Pierre, 147; Brunson, James, 140.

C.—Caldwell, Henry, pour la milice britannique de Québec, 144; Caldwell, James, 144; John, 144; Callaghan, Darby, 142; Cartwright,

1799.

Edward, 145; Chaboilly, C., 142; Chandler, Kenelm, 147; Chapman, George, 148; Chillas, John, 147; Chisholm, Alexander, 145; Cross, John, 144; Cull, Henry, 145; Cunningham, Thomas, 145; Cushing, Elmer, 142.

D.—David, Moses, 147; De Lisle, héritiers de D. C., 144; Dewer, John, 144; Doty, Rév. John, 143; Duchequet, Pierre, 145.

F.—Fassett, Jonathan, 141; Finlay, Hugh, 140, 144; Fisher, Duncan, 145; Fitch, G., 142, 144; Fraser, Malcolm, 143, 145, Simon, 142, 143; Frees, Heinrich, 147.

G.—Gagnon, A., 142; Gamble, James, 143; Germain, Isaac, 145; Gernon, James, 147; Gilfillan, James, 143; Gill, Richard, 140; Gordon, James, 141, Margaret, 141, Rachel, 141, Samuel, 141; Sarah, 141; Grajon, Charles, 140; Grant, D. A., 146, William, 146; Graves, Adam, 143; Gregory, J., 142; Grisingher, Charles Joseph, 145.

H.—Hall, William, 143, 147; Harrison, E., héritiers de, 141; Hathaway, Alfred et Silas, 140; Heard, Edmund, 142; Heath, Jacob, 144; Henderson, George, 142; Henry, Alexander, 141, Holland, 142, Samuel, 142; Holt, Moses, 144; Houseacre, veuve, (voir Moriarty), Jane, 143; Hulbert, Philo, 140; Hyatt, Gilbert, 143; Hybart, John, 147.

J.—Jobert, J. B., 141; Jones, John, 141, William, 147; Jordan, Jacob, 140; Juncken, Henry, 143, 147.

K.—Kelley, Thomas, 143; Kenber, John, 143; King, Robert, 144.

L.—Lacroix, P., 143; Lathrop, Charles, 145; Lay, John, 141; Lennox, John, 148; Lester, Robert, et Robert Morrogh, 140, 143, 147; Lewis, Margaret, (pour elle-même et ses enfants), 145; Lindsay, William, 140; Litton, Michael, 147; Lukin, David, 145, Peter, 145; Lynd, David, (comme curateur des héritiers de D. C. Delisle), 144; Lynd, John, (pour Lauchlin McLean), 145.

Mc.—McCumming, Jean, 140, Mary, 140; McDole, John, (pour lui-même et ses six fils), 144; McGilveray, William, 141; McGregor, Duncan, (pour ses cinq fils), 141; Mackay, John, 140, Samuel, 140; McKay, Marie-Louise Hubin, veuve de Samuel, 147; McKenzie, A., 142; McLean, Lauchlan, 145; Macnaughton, Duncan, 142; McPherson, Daniel, 142.

M.—Mabon, Andrew, 140; Mandeville, Richard, sen., 144, Richard, jun., 144; Marcoux, Pierre, 145; May, James, 144; Milice britannique de Québec, (par Caldwell), 144; Mock, John, 139; Montour, N., 142; Moriarty, Jane, veuve du capitaine Houseacre, 143; Morrogh, Robert (voir Lester), 140, 143, 147; Mott, E., 140, Jacob, 140, 141, John, 140, Samuel, sen., 140; Mount, Phillip, 145.

O.—Ogden, Isaac, 144; O'Hara, Felix, 140, 147; O'Mara, Mathew, 148; Overmuff, Christian, 140.

P.—Philips, Seth, 140; Platt, George, 145, John, 145; Poliquin, Marie T., 148; Porter, Asa, 143; Price, John Cole, 145; Pride, Thomas, 141; Pritchard, Azariah, 144; Prosser, David, 139.

R.—Radenhurst, Thomas, 143; Radford, Wyn Owen, 141; Ready, Thomas, et son fils, 147; Richardson, John, 142; Robertson, lt-col. Daniel, 143, Daniel, 143, 145; Robin, Philip, 147; Ross, William, 145; Ruiter, Elizabeth, veuve de John, 143.

S.—Salaberry, Lewis de, 145; Sanguree, Louis Joubert, sen., (et jun.), 141; Sawyers, Josiah, 142; Schut, Alexander, 143; Sewell, Stephen, 141; Slater, John, 144; Smith, E., 146, Henry, 145, John, 145, 146, John, jun., 145, rév. John, 140, 146, John (Rhode-Island), 147, Joseph, 146, Joseph, jun., 146, Patrick, 143, 147; Somerville, John, 144; Spencer, Abel, 146; Stalker, John, 139, Valentine, 139; Stewart, J. C., 142; Stiles, Jacob, 143, Joshua, 143; Sullivan, Daniel, 140.

T.—Teneric, Andrew, 144, Andrew et Henry, (ses fils), 144; Toosey, rév. Philip, héritiers du, 147; Tunstall, rév. James, 145.

V.—Valentine, David, 146; Vondenvelden, William, 141

1799.

W.—Watson, Henry, 145; Whitworth, Rufus (Rhode-Island), 147; Whitlock, capitaine John, 144; Willard, Samuel, 140, 142; Willington, Jedediah, 141; Willsie, Isaac, 142; Willsworth, Eli, 141; Winslow, Jacob, 146, Luther, 146; Winter, Francis, 148; Wood, Jonathan, 140; Wright, Philemon, 141; Wright, P., (pour Willington et ses associés), 141; Wulff, George, 147.

Y.—Yerkie, John, 142.

TOWNSHIPS.

A.—Aberdeen, 145; Arthabaska, 142; Ascott, 143.

B.—Barford, 141; Barnston, 140; Bolton, 143; Bristol, 146; Brome, 143; Brompton, 142; Broughton, 143, 147.

D.—Dorset, 145, 146; Drayton, 141.

E.—Eardley, 142.

G.—Grantham, 146; Grenville, 141.

H.—Halifax, 141; Ham, 140; Harrington, 145; Hatley, 145; Horton, 145; Howard, 146.

I.—Inverness, 141.

K.—Kingsey, 142.

L.—Lingwick, 140; Litchfield, 146.

M.—Marston, 141; Melbourne, 147.

N.—Newport, 142.

P.—Paton, 142.

S.—Sheen, 151; Shipton, 142; Somerset, 142; Stanbridge, 140, 144; Stanstead, 142, 144; Stukeley, 140, 142.

U.—Upton, 146.

W.—Waltham, 141; Weedon, 142; Wentworth, 146; Wickham, 140; Wolfe, 142; Wotton, 146.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES—1800.

Q. 84.

1799.
12 novembre,
Québec.

Milnes à Portland (n° 11). A nommé une commission composée du lord évêque de Québec, du juge en chef Osgoode, de sir George Pownall et du révérend M. Mountain, dans le but d'ériger une église métropolitaine à Québec à laquelle on affectera une somme annuelle de £400. Consultera l'évêque et les juriconsultes avant de prendre des mesures au sujet des rectories, etc., et du changement proposé concernant la délivrance des licences de mariage. Enverra des renseignements complets sur les Sulpiciens et leurs propriétés.

Page 4

15 novembre,
Québec.

Le même au même (n° 12). Transmet mémoire d'Alexander Ellice se plaignant qu'on a empiété sur sa terre en faisant le tracé du township de Hemmingford. Il offre d'échanger sa terre contre 6,600 acres dans Clifton. Il a payé £1,200 de quint, soit £200 de plus que le prix d'achat primitif; c'est là une forte raison pour lui accorder sa pétition. S'il employait ses moyens à améliorer des terres, le pays en retirerait un avantage.

6

Mémoire par John Richardson et Francis Winter, agents d'Alexander Ellice, représentant que par une erreur d'arpentage le township de Hemmingford empiète sur la seigneurie d'Ellice, qui offre d'accepter des terres dans Clifton en compensation de ce qu'il perd par cet arpentage erroné.

8

Diagramme de Clifton, indiquant réserves, concessions, etc. 11—A.
Plan de Beauharnois et d'Hemmingford faisant voir l'empiète-
ment. 11—B.

15 novembre,
Québec.

Milnes à Portland. Appelle l'attention sur la proposition du duc de Kent relative à l'emploi de M. Coffin comme inspecteur général des

198

	1799.	comptes, afin d'avoir une décision sur cette proposition. Espère qu'aucun changement ne sera apporté dans le mode de nomination aux emplois provinciaux.	Page 12
13 décembre, Québec.		Milnes à Portland (n ^o 13). Transmet un document sur l'établissement d'une douane indépendante à Montréal.	14
		Mémoire des marchands de Montréal représentant les difficultés, les délais et les frais qui résulteraient de l'établissement d'une douane séparée à Montréal.	16
		Ordre de renvoi au procureur général concernant l'établissement projeté d'une douane séparée à Montréal.	24
		Rapport du procureur général Sewell que l'établissement d'une douane séparée à Montréal serait incompatible avec l'Acte provincial du revenu.	26
		Rapport du comité du conseil se prononçant contre l'établissement d'une douane séparée à Montréal.	32
16 décembre, Québec.		Milnes à Portland (n ^o 14). Rapporte l'existence d'une fièvre (variété de la fièvre des prisons) parmi les officiers et les hommes du 41e, contractée à bord du transport <i>l'Asia</i> ; moyens pris pour prévenir l'infection, qui sera, selon toute apparence, bientôt supprimée à Québec, mais qui s'est déclarée sur la route menant à Montréal à plusieurs endroits où le 41e avait logé. Cette fièvre est plus grave à Montréal, mais espère qu'elle sera bientôt détruite par les moyens employés.	34
19 décembre, Québec.		Le même au même (n ^o 15). A soumis au procureur général et au solliciteur général l'acte translatif des biens des Jésuites à lord Amherst, et a ordonné qu'un rapport spécial soit préparé. Mémoire produit par le père Cazot, représentant que Sa Majesté devrait prendre possession des biens; ce mémoire a aussi été renvoyé au procureur général. Communique l'ordre de renvoi.	36
		Ordre de renvoi.	38
1800. Janvier— Whitehall.		Portland à Milnes (n ^o 5) A reçu ses dépêches. S'attendait que l'évêque demandât des instructions au sujet de la construction d'une église à Québec et de la nomination d'un ministre à Saint-Armand, et a voulu jeter les fondements de l'"establishment" de l'Eglise d'Angleterre en Canada. Satisfaction qu'il éprouverait à recevoir des propositions pour rendre la milice efficace et pour resserrer le lien qui unit les deux classes de sujets de Sa Majesté dans le Bas-Canada. Difficulté de régler la question des terres; raisons données. Sa proposition pour redresser les abus est approuvée. A recommandé que, pendant le temps qu'il (Milnes) administrera le gouvernement du Bas-Canada, son traitement soit de £4,000, de toutes sources.	1
29 janvier, Québec.		Lettre de change de £2,942.11.1 pour subsistances et dépenses extraordinaires de l'armée.	156
31 janvier, Québec.		Milnes à Portland (n ^o 16). Transmet des documents relatifs aux biens des Jésuites. Le conseil recommande de suspendre l'octroi à Amherst jusqu'à ce que tous ces documents aient été soumis aux ministres de Sa Majesté. A évité d'appeler l'attention sur l'octroi dont il s'agit, mais les conseillers lui ont dit individuellement que cette mesure serait extrêmement impopulaire et qu'elle aurait de mauvaises conséquences. Envoie des documents contenant la réclamation de ces biens formulée par la province; cette réclamation se fonde sur la déclaration faite en France, lors de la dissolution de l'ordre, que les biens des collèges ne pourraient être employés que pour les fins de l'instruction, et aussi sur l'édit de 1763 relatif à ce genre de biens dans les colonies françaises. Qu'importe ce décret ne puisse s'étendre au Canada, les habitants espèrent que leurs droits à cet égard seront également reconnus par le gouvernement britannique. En outre, il serait de bonne politique d'encourager la création d'établissements d'instruction publique, plusieurs	

1800.

familles se trouvant dans la nécessité d'envoyer leurs enfants aux collèges des États-Unis, parce qu'il n'y a pas ici de telles institutions. Le besoin d'instruction se fait grandement sentir. S'il survenait une vacance dans l'un ou l'autre conseil ou dans les emplois supérieurs occupés par des Canadiens, il serait difficile de trouver quelqu'un de compétent pour la remplir. Propose qu'une partie seulement des biens, laquelle serait déterminée par des commissaires, soit concédée à lord Amherst, et que le reste soit affecté à des objets publics. En attendant, il nommera des commissaires qui prendront possession des biens; les revenus, réserve faite d'une provision suffisante pour le dernier jésuite survivant, devant s'accumuler et former un fonds destiné aux dépenses de la commission, etc. Page 41

Rapport du comité du conseil en date du 21 janvier 1800, demandant que son journal soit regardé comme un rapport. Ses recommandations : 1^o Suspendre l'octroi; 2^o Accepter l'offre de Cazot et prendre possession au nom du Roi. Comment cela devrait se faire. 3^o Les exceptions dans l'octroi comprennent les terrains nécessaires à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières pour les usages publics. Ne peut déterminer ce qui sera nécessaire pour les besoins militaires. 4. Le concessionnaire devrait être obligé à tenir un compte des revenus, afin qu'on puisse établir quelle quotité en devra être affectée à des fins publiques. 47

Lettre de H. W. Ryland au procureur général et au solliciteur général, en date du 7 août 1799, avec copie de la lettre du secrétaire d'État relative à la concession à lord Amherst. 57

Rapport du procureur général (J. Sewell) et du solliciteur général (L. C. Foucher) sur l'acte accordant à lord Amherst les biens ci-devant possédés par les Jésuites. Contradictions entre l'acte de concession et les lois du Canada relatives aux terres tenues en seigneurie ou en roture comme aux terres tenues en franc et commun soccage. Les conditions des concessions faites aux censitaires ne peuvent être changées. Objections à l'octroi de terrains maintenant occupés pour des usages publics. Recommandation de faire des changements à l'acte. 58

Lettre de Ryland au procureur général et au solliciteur général, en date du 16 novembre 1799, les priant de formuler les prétentions de la province aux biens des jésuites situés dans les districts de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières; d'exposer les mesures prises à l'appui de ces prétentions, et aussi d'indiquer quelle partie de ces biens a été affectée à des usages publics. 67

Rapport du procureur général, en date du 28 novembre 1799, sur les réclamations de la province à l'égard des biens du ci-devant ordre des jésuites. 69

Appendice du rapport: 1. Etat des biens du ci-devant ordre des jésuites réclamés par la province pour les fins de l'instruction. 83

2. Pétition (en français) signée par 195 habitants de Québec, à la date du 19 novembre 1787, contenant l'histoire de la concession des terres connues sous le nom de biens des jésuites. 87

3. Pétition (en anglais) signée par 230 habitants de la cité et du comté de Québec, à la date du 4 février 1793, sur le même sujet. 140

4. Pétition de l'Assemblée (sans date) pour que les biens des jésuites soient affectés aux fins de l'instruction. 146

5. Mémoire (en français) de Jean-Joseph Cazot, S. J., demandant d'être relevé de la tâche d'administrer les biens des jésuites, et que la couronne en prenne possession. 149

6. Rapport du procureur général sur proposition du Père Cazot. 152

Milnes à Portland (n^o 17). A constaté que l'entier revenu des biens des jésuites ne pourra, d'ici longtemps, dépasser £2,400 par année, indépendamment d'une somme suffisante pour couvrir la dépense faite par lord

13 février,
Québec.

1800.

Amherst. Ceci le porte à retirer sa proposition de diviser la propriété. Lorsque les biens auront passé en la possession de Sa Majesté, il pourra se former une idée plus exacte de leur valeur. En attendant, il soumet à sa considération l'opportunité de l'octroi projeté. Page 154

1er mars,
Québec.

Milnes à Portland (n° 18). Envoie une liste de souscriptions pour les dépenses de la guerre, etc. 157

Liste de souscriptions de Montréal; total, £4,673.2.9. 158

8 mars,
Québec.

Milnes à King. Envoie un rapport sur la réclamation de présence de James Ker, juge de la cour de vice-amirauté. 169

Rapport que le juge de la cour de vice-amirauté n'a droit à aucun rang au barreau, si ce n'est celui qui lui revient selon son ancienneté comme avocat. 170

8 mars,
Québec.

Milnes à Portland (n° 19). Transmet une requête qu'il a reçue en octobre dernier des juges puînés, demandant une augmentation de leur traitement; ne l'envoie qu'après avoir constaté que l'augmentation demandée est nécessaire; raisons données. De plus, les avocats font £500 par année, et ne laisseraient pas leur profession pour recevoir moins, de sorte qu'on ne pourra trouver que des hommes inférieurs pour les fonctions de juge. Recommande que le traitement des juges puînés soit fixé à £750 pour Québec et Montréal, et à £500 pour Trois-Rivières. Cela devrait couvrir en outre leurs frais de tournée, et tenir lieu de tous honoraires. Suggère que le traitement du juge en chef soit augmenté proportionnellement. A nommé Davison pour succéder à feu le juge Walker à Montréal. Transmet une requête de Mme Walker sollicitant une pension, et la recommande. Epreuve de l'embarras par rapport à cette nature de demandes, mais se rassure en voyant que les revenus augmentent; bientôt, il l'espère, ils égaleront la dépense. Les baux des postes du Roi, des forges du Saint-Maurice et du quai du Roi à Québec étant sur le point d'expirer, on se propose de les renouveler par voie de concurrence publique. 172

Requête des juges puînés en augmentation de traitement, 17 octobre, 1799. 177

Requête de Margaret, veuve de M. le juge Walker. 181

8 mars,
Québec.

Milnes à Portland (n° 20). Envoie les procès-verbaux du conseil sur les affaires d'Etat, du 11 octobre 1799 au 27 janvier 1800, et sur les terres de la couronne pendant la même période. 182

Procès-verbal du 11 octobre 1899. Le conseil (trois de ses membres devant former quorum) composera un comité pour la vérification des comptes publics. 183

Procès-verbal du 22 octobre. Lettre de l'évêque de Québec sur l'instruction publique, renvoyée au bureau. Le rapport du bureau ne recommande pas le plan proposé. La lettre de l'évêque est insérée au long. 183

Procès-verbal du 9 novembre. Rapport final du comité sur les comptes soumis au conseil; délibérations, résumé des comptes, etc. 191

Procès-verbal du 11 décembre. Documents relatifs à l'établissement d'une douane indépendante à Montréal, présentés au conseil. 196

Procès-verbal du 13 décembre. Rapport qu'il est inopportun d'établir une douane indépendante à Montréal. 197

Liste de documents relatifs aux biens des Jésuites, qui ont été soumis au conseil. 1. L'octroi à Amhurst doit-il se faire sans un nouveau renvoi au ministère? 2. Est-il à propos d'accepter l'offre de Cazot, et quels sont les moyens à prendre pour y donner suite? 3. Quelles propriétés doivent être réservées pour des usages publics, aucune réserve n'ayant encore été faite? 4. Le moyen d'assurer des avantages à la province sur l'excédent de revenu de ces biens.

Rapport du conseil relatif aux biens des Jésuites. 1. Que la concession à Amhurst doit être suspendue jusqu'à ce que les documents aient été communiqués aux ministres de Sa Majesté. 2. Le comité ne voit pas

1800.

d'inconvénient à accepter l'offre de Cazot; une commission spéciale devrait être décernée à cette fin, selon l'avis du procureur général. 3. Les exceptions dans la concession comprendraient toutes les propriétés qu'il est nécessaire de réserver pour des usages publics. 4. Différer l'examen de ce dernier point pour avoir de plus amples renseignements.

Page 199

Rapport de Ferrault sur les archives déposées au palais épiscopal. 210

5 mars,
Québec.

Adresse de la Chambre d'Assemblée, demandant tous les documents relatifs aux biens des Jésuites, qui ont été déposés au bureau de l'ancien conseil, spécialement le rapport daté du 30 juin 1789, etc. (adresse en anglais et en français). 275-277

Réponse, sans date, remise à un comité de l'Assemblée, et son rapport, en date du 18 mars. 279

(Adresse et réponse transmises au duc de Portland dans la dépêche n° 21 de Milnes le 5 avril).

5 avril,
Québec.

Milnes à Portland (n° 21.) Transmet une résolution de l'Assemblée concernant les biens des Jésuites; cette résolution, adoptée après un débat animé, exprime le désir qu'à la chambre d'examiner le droit de la province à la revendication du collège de Québec et des biens en dépendant, et demande copie de toutes pièces déposées au bureau du conseil, relatives aux biens des Jésuites. Envoie copie de sa réponse. Mort du père Cazot, le dernier survivant des Jésuites, la veille du jour où sa réponse (de Milnes) a été communiquée à l'Assemblée. Rien n'a été fait depuis au sujet des biens. Croit que la concession à lord Amherst pourra s'exécuter sans plus d'opposition. Suggère comment les biens pourraient être divisés pour éviter tout litige fondé sur ce qu'ils auraient été détournés de l'objet primitif de la donation. Ils seront remis à une commission le 15; la délivrance de la patente pourrait être différée jusqu'après l'envoi d'un rapport sur leur valeur réelle. Répète que l'absence de moyens pour donner une éducation libérale, se fait péniblement sentir, et que l'affectation d'une propriété si considérable à un autre objet, sera très mal vue. Le mécontentement serait moindre si les mesures étaient prises pour l'établissement d'un collège. Envoie copie d'une lettre de l'évêque de Québec (voir page 185) sur l'instruction publique; cette lettre a été présentée au conseil, qui l'a approuvée. Suggère qu'une partie des terres de la couronne soit réservée pour fournir les fonds nécessaires à l'établissement d'écoles de grammaire et d'un collège, outre ce qui pourra être accordé pour cette fin sur les biens des Jésuites. Avantage moral et politique d'une telle mesure. Le Père Cazot a laissé un testament qui dispose de ses biens personnels et des vases d'église. Le testament sera exécuté quant à la première partie; il (Milnes) émet l'avis qu'il le soit également pour le reste. 270

17 avril,
Londres.

Prescott à Portland. Se rend à Hastings pour quelques semaines. 13

7 mai,
Québec.

Milnes au même (lettre à part). Siège de Lymburner au conseil; il s'était engagé à l'occuper ou à résigner. Milnes transmet la décision du conseil portant que Lymburner n'a pas droit à un siège. La question de son droit ainsi réglée, Milnes ne voit aucune raison de recommander sa nomination à nouveau. 282

Extrait du procès-verbal du conseil exécutif touchant la revendication par Lymburner d'un siège au conseil. 283

13 mai,
Québec.

Milnes à Portland (n° 22.) A reçu ses dépêches. Remercie pour l'augmentation de son traitement. Fera tout en son pouvoir pour favoriser les pieux desseins du lord évêque de Québec. Au lieu du revenu net de £7. 10 s. que donnent les forges du Saint-Maurice, il y a offre, par concurrence, de £800 cours du pays pour un bail de cinq ans, et ce chiffre sera probablement dépassé. Le bail expirera le 1er avril 1801. La

1800.

session du parlement provincial sera close dans quelques jours ; lancera alors des brefs pour de nouvelles élections. L'Assemblée a résolu de remettre son enquête sur les droits de la province à la propriété du collège de Québec et des biens en dépendant. Page 285

13 mai,
Québec.

Milnes à Portland (n° 23). Demande que des instructions soient envoyées qui mettent le département indien du Bas-Canada, en l'absence du gouverneur-général, sous la direction du lieutenant-gouverneur ; que le commandant en chef reçoive ordre de payer les salaires des officiers sur l'extraordinaire de l'armée ; que les présents pour les Sauvages soient laissés sous le contrôle de l'administrateur du gouvernement. 288

6 juin,
Québec.

Le même au même (n° 24). Entrées et sorties de navires. 299

21 juin,
Québec.

Le même au même (n° 25). Commissaires nommés pour les biens des Jésuites. Ce sont : le juge en chef Osgoode, MM. Baby et Dunn, conseillers exécutifs ; M. Hale, aide-payeur général, M. Berthelot, un Canadien. Les agents inférieurs dans les districts seront nommés par les commissaires. Demande que l'ordre pour la concession à lord Amherst soit suspendu jusqu'à ce qu'il ait transmis un rapport. 300.

Commission mentionnée dans la lettre précédente. 301

8 juillet,
Québec.

Milnes à Portland. N'a pas d'opinion arrêtée sur l'opportunité de révoquer le juge De Bonne, parce que c'est chose difficile de déterminer quel degré d'inconduite dans la vie privée rend impropre à l'exercice d'une fonction publique. La conduite de De Bonne est de notoriété publique. Le juge en chef a présenté un mémoire sur la négligence de De Bonne à remplir les devoirs de sa charge. De Bonne a toute faculté d'envoyer une disculpation par écrit, ce qu'il n'a pas encore fait. 311

Mémoire du juge en chef sur la négligence de De Bonne à s'acquitter des devoirs de sa charge, en date du 19 février. 314

Le juge en chef Osgoode à Milnes, en date du 6 mai ; nouvelle communication au sujet du juge De Bonne. 317

23 juillet,
Québec.

Milnes à Portland (n° 26). Envoie une requête des marchands de Québec, demandant que le capitaine Donnelly, de la frégate *Maidstone*, soit engagé à convoier les navires chargés de blé qui seront prêts à faire voile vers le 10 août. Les instructions du capitaine Donnelly portent qu'il ne devra partir que deux mois après son arrivée, ce qui ira au 1er septembre. Envoie le rapport du conseil, etc., sur ce sujet. Déjà plus de 100,000 boisseaux de blé ont été exportés. Si la prochaine récolte manque, la situation de la province sera déplorable et causera un grand mécontentement. Le retard dans le départ du convoi jusqu'au 1er septembre lui permettra de s'assurer du rendement de moisson sur lequel on pourra compter. 320

Requête des marchands de Québec sur l'expédition d'un convoi le 10 août. 322

Renvoi au conseil, avec état des exportations de grains etc., de 1792 à 1799. 324

Rapport du conseil exécutif constatant que les grains etc., qu'on se propose d'exporter représentant au total 130,000 boisseaux de blé ; que la quantité en la possession des cultivateurs ne dépasse pas l'approvisionnement nécessaire à la province jusqu'à la prochaine récolte ; que si celle-ci était mauvaise, on ne pourrait se pourvoir qu'après l'ouverture de la navigation en mai. Ne peut recommander aucune mesure tendant à accélérer l'exportation. Moyens à prendre pour empêcher l'exportation aux pays étrangers. 326

Les marchands sont informés de la décision prise. 328

Instructions au percepteur des douanes au sujet de la proposition d'exporter des grains en pays étranger. 320

Portland au juge en chef Osgoode. Sa résignation acceptée ; il rece-

26 juillet,
Whitehall.

1800.

Juillet—
Whitehall.

vra une pension viagère de £800; ses services hautement appréciés; exprime le désir de faire sa connaissance. Page 297

Portland à Milnes. Mesures pour la construction d'une église métropolitaine à Québec, approuvées. Autorisation d'accorder à Alexander Ellice 6,600 acres de terres à Clifton. (Voir lettre n° 12 de Milnes, du 15 novembre 1799, p. 6). Transmet à la Trésorerie les documents relatifs à la création d'une douane indépendante à Montréal. Espère que les précautions prises vont faire cesser la maladie infectieuse mentionnée dans la lettre n° 14. Les documents relatifs à l'octroi des biens des Jésuites à Amherst n'ont par encore été reçus. Il n'y a que la question de la validité de la concession au point de vue légal qui puisse empêcher de donner exécution aux intentions du Roi. La décision du conseil exécutif au sujet de Lyburner paraît être juste. L'original et les documents relatifs à la concession Amherst seront transmis au conseil privé. Des écoles gratuites devraient être établies à la condition expresse d'enseigner l'anglais à tous les enfants, sans limite de nombre. Quelles contributions devraient être exigées pour les autres matières. Projet proposé pour la haute instruction; approuve les propositions de l'évêque de Québec. Une partie des revenus des terres de la couronne devrait être affectée à l'enseignement. Le Roi reconnaissant des contributions volontaires du Bas-Canada pour la guerre; faire connaître l'expression de sa gratitude. Approuve l'augmentation qui porte le salaire des juges puînés à £750. Allocation de £120 par année accordée à la veuve de feu le juge Walker. Instructions sur la nomination des officiers du département des Sauvages. 290

2 août,
Québec.

Milnes à Portland (n° 27). Lui envoie le rapport du conseil sur la requête d'Abraham Cuyler. 331

Rapport. Le conseil ne croit pas à propos de recommander que la demande contenue dans cette requête soit accueillie. 332

7 août,
Québec.

Milnes à Portland (n° 28). Envoie ampliation des Actes passés à la dernière session, avec copie manuscrite des journaux du Conseil législatif et exemplaires imprimés des journaux de l'Assemblée. 333

Journaux du Conseil. 334 à 384

Journaux de l'Assemblée. (Le volume imprimé est aux Archives). 385
Titre à page

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT MENTIONNÉES
DANS CE VOLUME.

(Les chiffres qui suivent les noms, indiquent les pages.)

A.—Ackley, Joel, 224; Austin, Nicholas, 259.

B.—Babuty, Christopher, 250; Baur, Christopher, 245, Beaubien, Antoine D., 252; Best, Catherine, 249; Hermanus, 250; Jacob, 250; Bois, Etienne, 237, 244; Boutillier, William, 241, 242; Brunson, James, 245.

C.—Caldwell, James, 250, John, 250; Callaghan, Darby, 247; Cartwright, Edward, 252; Chandler, Kenelm, 238, 240, 241; Chapman, George, 254; Chisholm, Alexander, 252; Collins, Paul, 211; Cull, Henry, 266; Cunningham, Thomas, 252; Cuyler, Abraham, 237, 244.

D.—de Pincier, (voir Pincier); de Rouville, (voir Rouville); de Salaberry, (voir Salaberry); Desbarats, P. E., 241, 242; Dewar, John, 250; Doty, Rev. John, 248; Duchesnay, Antoine Juchereau, 236; Duchoquet, Pierre, 253.

E.—Ecuyer, Benjamin, 224.

F.—Ferguson, John, 268; Finlay, Hon. Hugh, 266; Fisher, Duncan, 252; Fitch, Eleazer, 265, George, 265; Fortune, William, 224; Fraser, capit. Malcolm, 259.

1800.

G.—Gagnon, A., 247; Gambell, James, 249; Germain, Isaac, 252; Gilfillan, James, 248; Gill, Richard, 246; Gordon, Samuel, 246; Gragon, Charles, 245; Grant, D. A., 266, William, 266; Graves, Adam, 248; Grisingher, Charles Joseph, 253.

H.—Heath, Jacob, 250, William, 250; Henderson, George, 248; Hessois, corps, 238; Holt, Moses, 251; Hughes, James, 238; Hulbert, Philip, 245.

J.—Jones, John, 265; Jordan, Jacob, 246.

K.—Kelly, Thomas, 248; Kilborn, J., 267; King, Robert, 251.

L.—Lacroix, P., 249; Lay, John, 246; Lewis, Margaret, 253; Lindsay, William, 266; Longmore, George, 223; Lukin, David, 253, Peter, 253; Lynd, David, 251.

Mc.—McCarthy, Jeremiah, 224; McCummin, Mary et Jean, 246; McDole, John, 250; McGregor, Duncan, 246; Mackay, John, 246; Mackintosh, lieut.-col. Duncan, 212; McLean, Lachlan, 251, brigadier gén. Allan, 251; McNaughton, Duncan, 247; McPherson, Daniel, 247.

M.—Mabon, Andrew, 246; Mandeville, Richard, 251, Richard, senior, 251; Mann, John, 269; Marcoux, Pierre, 252; May, Joseph, 251; Menzies, William, 267; Missisquoi, baie de, 267; Moriarti, Jane, 248; Mount, Philip, 251; Mott, Samuel, 246, Jacob, 246.

N.—Nooth, John Mervin, M. D., 223.

O.—Ogden, Isaac, 265; O'Hara, Felix, 246.

P.—Pennoyer, Jesse, 224; Phillips, Samuel, 267; Philips, Seth, 245; Pincier, Théodore de, 224; Platt, George, 253, John, 253; Porter, Asa, 258; Price, John, Cole, 218, 252; Prior, T., 247; Pritchard, Azariah, 251; Prosser, David, 245.

R.—Radenhurst, Thomas, 249; Radford, G. O., 247; Rankin, James, 224; Richardson, John, 247; Robertson, enseigne John, 219, Daniel, 248; Robinson, John, 237, 243; Ross, William, 253; Rouville, Hertel de, 237; Ruiter, Elizabeth, 249.

S.—Salaberry, Lewis de, 253; Sanguree, Jubert, 247; Sax, William, 224; Sewell, Stephen, 247; Shutt, Alexander, 248; Slater, John, 250; Smith, John, de Dighton, Mass., 256; Smith, Patrick, 248, William, 235; Somerville, John, 250; Stiles, Israel, 249, John, 249, Joshua, 249, Reuben, 249.

T.—Teneic, Andrew, 250; Toosey, Philip, 241; Tunstall, James, 253.

V.—Vassal, Francis, 249; Vondenvelden, William, 223, 235, 238, 241, 244, 269.

W.—Waller, William, 224; Wanson, Henry, 253; Watson, Simon Z., 224; Whitlock, John, 251; Whitman, Joseph, 224; Wilborn, Joseph, 224; Willard, Samuel, 267; Wilsey, Isaac, 247; Wood, Jonathan, 245; Woodworth, Eli, 247; Wright, Philemon, 235; Wulff, George, 241.

Y.—Yerkie, John, 247.

TOWNSHIPS.

A.—Ascot, 224, 225, 226.

B.—Beresford, 242; Bolton, 259; Bristol, 256; Brome, 259; Brompton, 225; Broughton, 222, 227; Bulstrode, 224, 225, 232.

C.—Caermarthen, 254, 268; Chatham, 259; Chesham, 256; Clifton, 237; Clinton, 225, 231.

D.—Dorset, 220, 256; Dudswell, 225, 232; Dunham, 266.

E.—Eaton, 225, 230.

F.—Farnham, 233, 237.

G.—Grantham, 266; Grenville, 254, 268.

H.—Harrington, 256; Hatley, 223, 236, 237, 266; Hereford, 225, 231; Howard, 256; Hunterstown, 224, 265.

1800.

- L.—Lichfield, 256.
M.—Marston, 241, 242.
N.—Newport, 225, 227; Norfolk, 254, 268.
R.—Risborough, 256.
S.—Shefford, 225, 226; Shipton, 225, 227; Stanstead, 265; Stoneham, 224, 238, 240; Stukely, 225, 231, 267; Sutton, 238.
T.—Tewkesbury, 224, 238, 240; Thetford, 234.
U.—Upton, 266.
W.—Wentworth, 256; Westbury, 242; Wickham, 266; Wotton, 256.

PAPIERS D'ETAT.—HAUT-CANADA.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1792.

Q. 278.

1791
10 février,
Londres.

Simcoe à Grenville. Quelles choses sont nécessaires pour la prospérité immédiate du Haut-Canada; avantage d'un fort paiement immédiat, fait avec prudence, sur plusieurs paiements moindres annuels. Nécessité d'un corps d'hommes destiné au service militaire, mais pouvant être utilisé pour le travail, ce dont la colonie retirerait un avantage immédiat et permanent, et la Grande-Bretagne pourrait attendre une augmentation de revenu. Son idée que des baraquements temporaires pourraient être construits à la tête de la navigation des rivières, et les troupes employées à ouvrir des routes. Ces baraquements pourraient être plus tard aménagés pour servir d'auberges, que le gouvernement louerait à l'enchère publique. On n'accorderait de licences que pour ces auberges. Il propose aussi que le gouvernement fournisse des matériaux pour des moulins à farine et des scieries, qui seraient la propriété du gouvernement et qu'il louerait à l'enchère. Avantages de cette proposition. Page 222.

(Voir aussi lettre à Dundas du 2 juin, ci-dessous.)

22 février,
Londres.

Simcoe à Nepean. Demande les papiers relatifs à l'établissement civil de la Nouvelle-Ecosse, à l'armement naval sur les lacs et aux surintendances indiennes. Croit qu'il faut apporter des changements à celles-ci pour le Haut-Canada. 225

16 mars,
Londres.

Le même au même. Expose qu'en allant au Haut-Canada, il serait très utile qu'il se rendît au Congrès pour agir comme médiateur en faveur des Sauvages. Elliot a refusé cette mission aux Etats-Unis. Economie qui serait réalisée si on lui confiait (à lui Simcoe) cette mission. 226

2 juin,
Londres.

Le même à Dundas. Ses idées sur le gouvernement du Haut-Canada en vue d'exercer une influence favorable à la constitution britannique en ce pays. Il faudra établir le gouvernement sur un point du littoral des lacs Ontario, Erié et Huron. En prévision de l'immigration de toutes les classes, il faudra placer la capitale sur un point central; des immigrants seront groupés aux alentours en grand nombre. La péninsule qu'embrassent les eaux des grands lacs, est la situation la plus favorable pour une colonie britannique. Avantages immédiats et futurs de sa proposition. Pour réaliser ce projet, un corps indépendant des troupes régulières devrait être levé et employé à des objets civils, travaux publics, etc.; on y attacherait des ouvriers militaires. Nécessité d'une force pour le service militaire; comment en défrayer la dépense; exercices, choix des officiers. Nécessité de nommer un évêque pour le Haut-Canada; il a recommandé M. Peters, ci-devant du Connecticut, comme propre à exercer les fonctions épiscopales. Au cas où M. Peters serait nommé, il devrait se rendre dans le Connecticut pour inviter les ministres loyaux de l'Eglise d'Angleterre et les ministres puritains qui embrasseraient les doctrines de celle-ci, à venir se fixer avec leurs paroissiens dans la capitale projetée. On a très bien pourvu à l'administration de la justice en nommant à la principale fonction un gentleman de hautes aptitudes; il ne doute point que les juridictions inférieures ne soient constituées avec le même soin. Il y a assez de loyalistes pour remplir les autres charges de confiance. Utilité

1791.

de nommer un homme compétent pour surveiller la dépense et la comptabilité publiques. On doit avoir pour règle de ne nommer aux emplois dans tous les départements que des personnes aptes, zélées, actives et honnêtes. (Le document motive au long les propositions qu'il contient. Pages 228 à 255

23 juillet,
Londres.

Simcoe à Dundas. Comme la saison de navigation tire à sa fin, désire avoir une décision sur l'établissement préliminaire dont il a parlé à Grenville et dont il transmit le projet. Sans cela, il sera obligé de refuser la charge pour les raisons données. 256

30 juillet,
Wimbledon.

Dundas à Simcoe. Serait peiné d'être privé de ses services, mais ne peut donner une réponse décisive, la chose ne dépendant pas exclusivement de son opinion. Espère que la question sera bientôt considérée et réglée. 257

2 août,
Londres.

Simcoe à Dundas. Levi Allen devant avoir une entrevue avec lui (Dundas), il envoie compte-rendu de ses communications précédentes avec Grenville. En 1789, Allen fut autorisé, sous le grand sceau du Vermont, à traiter de relations commerciales. Les lords du commerce firent rapport sur le mémoire en 1790. Il (Simcoe) a représenté à lord Grenville la nécessité de cultiver les bonnes dispositions du Vermont, dont Sa Seigneurie apprécie l'importance. Sa détermination (à Simcoe) d'insister sur une question négligée jusqu'ici, Allen étant sur son départ, et la perspective d'une guerre avec l'Espagne étant une raison de plus pour former ces relations. Allen dédommagé de ses pertes comme loyaliste. Le malheur arrivé au sud (la capitulation de Cornwallis) a empêché le Vermont de s'unir, comme la correspondance le démontre. Il y a actuellement deux partis dans l'Etat. Celui de la rivière du Nord veut une union avec New-York. Robinson, le dernier gouverneur, est le chef de ce parti. La fraction la plus nombreuse et la plus importante est disposée à s'unir au Canada; les Allen et Chittenden appartiennent à cette fraction. Propositions de Lévi Allen pour les relations commerciales; il a acheté une grosse cargaison, mais son navire, à destination de Sorel, a été retardé par différentes causes, de sorte qu'il a dû faire voile pour la Géorgie; il est revenu avec assez de marchandises pour payer ses dettes. Honnêteté de Levi. Ira suit la même politique que pendant la guerre: si le Vermont ne peut garder la neutralité, son intérêt serait de s'unir au Canada. On a annoncé la défaite de Chittenden, l'élection de Robinson comme gouverneur, et que le Vermont a joint les Etats-Unis. Allen dit que Robinson l'a emporté par surprise, que Chittenden a été réélu, que le congrès a résolu d'admettre le Vermont, mais que le Vermont n'est pas définitivement décidé. L'admission du Vermont et du Kentucky fait quinze Etats. L'importance de cultiver des relations avec ces deux Etats plutôt qu'avec les autres. La division des intérêts aux Etats-Unis; ses causes et ses effets. Comment Levi Allen pourrait rendre service. Important que le Vermont ne prélève point de droit sur les marchandises provenant de la Grande-Bretagne; il deviendrait ainsi l'entrepôt des produits anglais pour les Etats de l'Est. Division d'opinions, sur les matières commerciales entre le Nord et le Sud. Le Vermont devrait soutenir la politique des Etats du Sud, car, s'il a joint l'Union, il n'y a pas de distinction à faire entre lui et les autres Etats. L'exemple du Vermont aurait une grande influence sur le Kentucky, dont la majorité des habitants est opposée à une union avec le Congrès, sentiment partagé par la population des bords des rivières qui coulent vers les lacs, laquelle affirme qu'il est inconstitutionnel et oppressif de la frapper des mêmes droits fédéraux que ceux prélevés sur les côtes de la mer. Ce sont là les vues d'Allen. Préjugés contre les Allen dus aux fausses représentations des New-Yorkers. Sa sollicitude (à Simcoe) pour le bien-être du Canada l'a porté à exposer ses vues sur la politique à suivre. 259

1791.
3 août,
Londres.

Simcoe à Grenville. La saison pour se rendre à Québec s'écoule; il est de la plus grande importance que le gouverneur, quel qu'il soit, y arrive cette année. Quoique le lieutenant-gouverneur en partant d'Angleterre puisse atteindre le Haut-Canada, au printemps, d'aussi bonne heure, à une ou deux semaines près, que s'il partait de Québec ou de Montréal, toutefois il est important que le nom de l'établissement que l'on crée soit connu tout de suite en Amérique et que les conditions offertes aux colons soient rendues publiques. A appris que le pays de Tennessee a été vendu à Londres £70,000; cette contrée n'offre pas un meilleur champ de colonisation que le Haut-Canada. Mentionne son grade militaire, la date de ses promotions, etc. Présume que dans le Haut-Canada, il ne sera sujet qu'à l'autorité militaire de Dorchester, soit qu'il (Simcoe) reçoive le titre insignifiant de brigadier-général ou celui de major-général. A l'égard de son traitement, c'est moins des émoluments actuels qu'une promotion future qu'il a en vue; et si la nomination d'un évêque est différée à cause de la dépense, il offre d'abandonner £500 par année, ce qui avec £200 de revenu casuel, formerait un traitement convenable. La Grande-Bretagne profiterait de cela. A transmis ses observations à Dundas au sujet de Levi Allan et du Vermont. Page 271

Août,
Londres.

Simcoe à Grenville. Voit avec peine qu'on n'établira pas une force coloniale dans le Haut-Canada. Rappelle les raisons pour l'adoption d'une telle mesure au double point de vue civil et militaire. Avait espéré que les efforts déployés par les serviteurs américains de la couronne placeraient la colonie à l'abri de toute insulte; mais si leurs efforts sont gênés ou entravés, il craint qu'ils ne soient déçus; la situation qu'on lui destine n'offrirait rien de propre à tenter une honorable ambition. 277

(Cette lettre n'a pas de date, mais il y a lieu de croire qu'elle a été écrite en août.)

12 août,
Londres.

Le même à Dundas. Comptant que les détails relatifs au gouvernement du Haut-Canada seraient discutés et réglés le lendemain, il lui envoie un sommaire des arrangements qu'il a précédemment recommandés: 1. Institution d'un évêque. 2. Établissements militaires. 3. Compagnie d'ouvriers militaires. 4. Compagnies indépendantes. 6. Aide-quartier-maître général. 7. Nominations judiciaires. 8. Conseil exécutif. 9. Nomination de M. W. Jarvis comme secrétaire et greffier du Conseil. 10. Un imprimeur, qui serait en même temps maître de poste. 11. M. Russell comme percepteur des douanes, auditeur et receveur général. 12. Arpenteur général. 13. Approvisionnements pour les colons. 14. Magasins du gouvernement. 15. Fourniture d'outils et de matériaux aux colons aux prix coûtants. 16. Monnaie de cuivre. 17. Fondation d'une bibliothèque publique. Transmet trois lettres: l'une d'Ethan Allen, énonçant en substance la politique relative au Vermont; l'autre d'Elijah Clarke, général de Géorgie, qui ne sait ni lire ni écrire; la troisième est de l'aventurier Bowles. Il (Simcoe) désire intervenir pour faire cesser la guerre indienne. Mouvements hostiles des Américains et des Indiens. Insiste sur la nécessité d'aider le Haut-Canada dans son enfance, afin de le mettre à l'abri de toute atteinte. L'inutilité des demi-mesures.—(Tous les sujets mentionnés dans cette lettre sont discutés au long.) 283

16 août,
Londres.

Le même au même. Envoie feuille concernant quartier-maître général; cette feuille fait partie du mémoire. Transmet aussi les recommandations de certaines personnes sur le Canada. 312

Observations de Simcoe concernant les postes sur les lacs (copie adressée au duc de Richmond). 314

6 septembre,
Walford-
Lodge.

Simcoe à Dundas. Donne les raisons pourquoi il désire avoir le rang local de major général. Désire employer Littlehales soit comme aide-

Q. 278

1791.

adjudant général, brigadier major ou aide de camp. A engagé le capitaine Stevenson à l'accompagner à Québec, afin que, s'il lui arrivait (à lui Simcoe) quelque accident, il puisse laisser un protecteur pour sa famille. Page 321

12 septembre, Simcoe au duc de Richmond. Quelle nature d'armements il faut pour la défense du Haut-Canada. 327

30 septembre, Sir George Yonge à Dundas. Envoie un état de l'établissement militaire pour le Haut-Canada. 333

Les noms et les salaires suivants sont donnés dans cet état:—

Major de brigade, capt. Edward Baker Little- hales.....	£ 172 17 6
Commissaire des magasins et approvisionne- ments, capt. John McGill.....	172 17 6
Chapelain, rév. Edward Drew..	115 5 0
Chirurgien, John McAulay.....	172 17 6
Major de place, Ens. Robt Eyre.....	86 8 9
Intendant de caserne, juge Wright (depuis décédé).....	69 3 0

£ 789 9 3

12 novembre, Simcoe à Dundas. Le "Triton" est arrivé le matin du 11. Ecrira par navire marchand. A remis la lettre envoyée par le roi au prince Edouard. 1

13 novembre, Le même au même. Arrivée du "Triton" après traversée orageuse, mais sans accident. A délivré la commission de Dorchester et les dépêches, la commission de sir John Johnson et celle du major général Clarke. A aussi délivré lettre au prince Edouard. 3

17 novembre, Le même au même (n° 2). Sir George Yonge ayant dit que lui (Simcoe) ne pouvait avoir le rang militaire qui lui est destiné, avant l'arrivée de partie du corps dont il devait être commandant, comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, demande qu'on ne lui fasse pas attendre l'événement incertain de l'arrivée de ce corps, mais qu'on lui fasse tenir des lettres de service à la première occasion. Bien qu'il n'ait pas le titre de major général, il en a toutes les responsabilités. En lui (Simcoe) Dorchester a dans le Haut-Canada un officier qui tient à s'assurer son estime. Demande qu'il (Dundas) obtienne de Dorchester de préciser ses pouvoirs militaires (à lui Simcoe); que Clarke qui commande actuellement dans l'Amérique du Nord en soit informé. Son idée sur l'étendue du commandement. Les communications entre le Bas et le Haut-Canada se font par les autorités civiles et militaires agissant de concert, ce qui est l'un des traits principaux de son plan pour le peuplement et la sécurité du Haut-Canada. Demande la nominat'on d'un aide-quartier-maître général pour le Haut Canada, et désigne le capitaine Stevenson pour ce grade. Il expose pourquoi le corps à destination du Canada, les ouvriers militaires, etc., devraient être envoyés sans retard; un régiment aussi est nécessaire. La présence d'une force dans le Haut Canada est le meilleur moyen de prévenir une guerre hasardeuse; cela est d'autant plus vrai que les Etats-Unis envoient une armée contre les Indiens. Quelques années de paix et de protection édifieront le gouvernement du Haut-Canada; en l'appuyant sur une solide base militaire et agricole, il espère qu'on le mettra en état de résister aux hostilités de l'étranger. Son intention de recueillir les renseignements utiles et de se mettre au fait de la situation militaire. 13

19 novembre, Le même au même (n° 1). Le juge en chef Smith a fait observer Québec. qu'après la publication de la proclamation de Clarke donnant effet à l'Acte constitutionnel de 1791, les pouvoirs du lieutenant-gouverneur du Haut-Canada se trouveront insuffisants; par exemple, la clémence de la

1791.

Couronne ne pourra s'étendre à la remise d'amendes et confiscations, ni sa justice s'appliquer à l'exécution de la sentence de mort. Pour le présent, il n'y a pas de remède. Il ne se trouve pas maintenant en Amérique une majorité du Conseil exécutif du Haut-Canada pour lui faire prêter les serments qui lui permettent d'entrer en fonctions, et Clarke ne peut administrer le gouvernement du Haut-Canada. A demandé au juge en chef de ne pas rendre cela public. Il (Simcoe) est d'avis que tous les magistrats inférieurs tiennent leur fonction en vertu de la clause de l'Acte. Surprise du juge en chef de ce que le gouverneur général n'ait pas été autorisé à nommer des conseillers exécutifs pour les affaires nécessaires d'administration. Il n'y en a que quatre actuellement: le juge en chef Osgoode, Robertson, Grant et Russell. Un autre, de Détroit, doit être nommé, et on a laissé un blanc pour quelqu'un; il ne croit pas pouvoir, et pense que Dorchester ne le peut pas non plus, remplir légalement le blanc. Désire que Jacques Baby soit nommé aux conseils exécutif et législatif; demande qu'on laisse à sa disposition l'autre vacance. Le seul membre du Conseil exécutif qui soit en Canada est Grant. On ne pourra réunir de longtemps, de l'autre côté de la pointe au Baudet, le nombre suffisant de conseillers pour l'investir de sa fonction; suggère que pouvoir soit donné de réunir certaines personnes pour cela. Nécessité d'appeler à Montréal tous les officiers civils du gouvernement. Page 7. Opinion du juge en chef Smith. 12

19 novembre,
Onion-River.

Levi Allen à Simcoe. Son arrivée à Halifax, et son voyage par Boston, à Windsor, Vermont, lieu de la session annuelle de l'assemblée générale. Une session ajournée s'était tenue six mois avant l'époque régulière; à cette session a été confirmée la résolution adoptée par une convention de se joindre aux Etats-Unis. Si cette jonction n'eût pas été accomplie, elle eût pu être empêchée, mais comme elle est faite, Nepean lui a donné instruction de ne pas intervenir. Il a parlé en termes énergiques des avantages que l'Etat aurait eus à rester comme il était, ce dont on a reconnu la vérité; la mesure a été condamnée comme prématurée, le peuple est très mécontent de ce qu'une coterie de valets astucieux, dans le seul but d'obtenir des honneurs et des emplois rétribués, a réussi à mener l'Etat à sa guise. Il est furieux de ce que le secrétaire d'Etat n'ait pas été informé de la convention ou de la session ajournée. Il est convaincu que s'il était arrivé l'année dernière avec les marchandises, le Vermont ne se serait pas joint à l'union; si cela n'eût pas eu lieu alors, cela ne serait pas arrivé ensuite; les marchandises venant d'Angleterre par le Canada auraient fait ouvrir les yeux au peuple bien mieux que les beaux discours des orateurs d'Europe. Ethan Allen est mort; Ira Allen, dominé par ses misérables penchants de lucre, a craint de perdre des terres sur la frontière, et est resté coi. Beaucoup comptaient aller au Congrès, et bien qu'il n'y ait que quatre hommes à y envoyer, quarante-quatre ont brigué les suffrages et parcouru l'Etat. Chittenden, quoique opposé à l'union, a craint de se rendre impopulaire en la combattant ouvertement; ainsi le pauvre Vermont n'a pas eu un homme influent pour défendre son véritable intérêt. Il est terriblement mortifié, vu que tous les premiers hommes, fonctionnaires ou non, l'avaient assuré qu'ils ne se joindraient pas au Congrès, mais qu'ils voulaient constituer une province britannique. Serait allé à Québec, s'il n'avait reçu un ordre au contraire. 55

(Dans lettre de Simcoe n° 4 du 16 février.)

20 novembre,
Québec.

Simcoe à Dundas. Avait écrit par un navire qui a relâché. Envoie, par le navire marchand "Union", des lettres sur différent sujets.

Le 23. Les navires étant retenus par les glaces, envoie cette lettre à New-York, mais non les autres. 5

1791.
7 décembre,
Montréal.

Simcoe à Dundas. Se réfère à ses lettres précédentes, etc., et résume ce qu'il a dit dans sa dépêche n° 1. Un procès doit avoir lieu à Kingston devant le juge Powell, qui suggère l'émission d'une proclamation autorisant la constitution des cours de justice en vertu du nouveau bill. Il ne peut faire une telle proclamation (le juge l'ignore) parce qu'il n'a pas encore prêté les serments d'office. Si le juge Powell refuse d'agir, il craint que les magistrats inférieurs ne suivent son exemple. Au lieu de laisser croire au public qu'il n'y a pas de gouvernement civil dans le Haut-Canada, ne vaudrait-il pas mieux faire une proclamation en laissant entendre, comme le suggère le juge en chef Smith, qu'il a le pouvoir de créer un conseil exécutif *pro hac vice*. Le secrétaire Coffin, le général Clarke et le juge en chef Smith savent seuls que ce pouvoir a été omis. Un autre moyen est de remplir les blancs avec les noms de deux Canadiens, qui seraient informés que leurs nominations sont *pro hac vice*, et d'appeler Grant à la Pointe au Baudet, afin d'avoir un quorum; cela serait plus tard confirmé. Il consultera néanmoins le juge en chef Smith et le général Clarke avant de rien faire de ce qui peut paraître nécessaire dans la conjoncture. Résume le contenu de la dépêche n° 2. Envoie copie de la lettre de sir John Johnson en réponse à la sienne relative au mécontentement de sir John de ce qu'il n'a pas été nommé lieutenant-gouverneur. Les explications données ont ramené sa bonne humeur. Envoie liste des conseillers législatifs qu'il (Simcoe) propose. La grande influence de sir John dans l'élection des membres à l'Assemblée. Importance pour le bien futur de la colonie qu'il n'y ait pas de mécontentement au début. Espère qu'à l'avenir le gouvernement aura le moyen de faire entrer quelques-uns de ses officiers à l'Assemblée, afin de lui donner une forme que puissent adopter ceux qui n'ont pas l'habitude des fonctions législatives. Ne voit aucune raison d'appréhender d'opposition au gouvernement; mais on peut s'attendre que les passions qui partout inspirent les hommes exerceront aussi leur action dans le Haut-Canada. Il espère que la recommandation faite par Dorchester de sir John Johnson portera celui-ci, dans son intérêt, à ne pas être hostile au gouvernement, ce qui ne paraît pas du tout être son inclination. A trouvé dans le bureau de l'arpenteur un levé de la rivière La Tranche. Ne doute pas qu'elle offre une communication praticable avec les lacs Ontario et Erié, ce qui neutralisera l'importance politique de Niagara et du lac Erié. Toronto, le meilleur havre sur le lac Ontario, et Long-Point, la seule bonne rade sur le lac Erié, sont admirablement propres pour des établissements. Ces lieux et le pays entre la Grande-Rivière et la Tranche offrent d'excellentes terres où l'on n'a pas fait de concessions, et dont on peut retenir des portions qui seraient d'un avantage et profit permanent. Collins dit qu'une source salée tombe dans la Trent, au-dessus de la baie de Quinté, que cette source donne un gallon de sel par trois gallons d'eau. Espère faire l'acquisition précieuse de cette source, qu'il a l'intention d'aller voir l'année prochaine. Son idée est de réunir le nouveau corps à Cataracoui pour l'y mettre en garnison, de visiter Toronto et les sources de la Tranche, puis Détroit. Après son retour, il assemblera la Législature en automne à Niagara; le printemps suivant, il occupera la position centrale déjà choisie pour la capitale. Si cela est possible, il désirerait commencer un établissement à Toronto.

Page 22:

(Incluse.) Lettre de sir John Johnson dont il a parlé. 32

Liste des conseillers législatifs et exécutifs proposés, étant une copie de celle envoyée en premier lieu à lord Dorchester. 35

Carte indiquant le cours de la rivière La Tranche. 35a

Simcoe à Dundas (n° 3). Clarke a émis une proclamation continuant les juges, etc., en fonctions; pour les raisons données, il n'a pas suivi son

1792.
5 janvier,
Québec.

1792.

exemple. Le juge en chef Smith pense que le juge Powell ne se prononcera pas sur ce sujet. Il est pleinement confirmé dans l'opinion qu'il a fait connaître avant son départ de la Grande-Bretagne sur l'opportunité des arrangements ecclésiastiques et militaires. Page 40

14 janvier,
Matilda.

John Munro à Finlay. Demande avis sur ce qu'il faut faire en matière civile et criminelle, étant à présent séparé de la province de Québec. Complot par deux soldats à Augusta d'incendier le poste d'Oswegatchie. Le juge Sherwood a fait l'enquête, et au lieu d'écrouer les deux hommes, il les a admis à caution contrairement à la loi. Après leur interrogatoire aux sessions, ils ont été condamnés à l'emprisonnement et envoyés à Oswegatchie pour y être détenus en lieu sûr. Dispositions prises à ce sujet. Les deux hommes ne sont pas du corps des loyalistes. L'un est un soldat du continent, admis à recevoir une gratification en terre par le juge Sherwood, malgré les objections des colons. Ce juge a admis d'autres individus suspects. Le second soldat est un jeune homme d'un caractère tel quel. Deux autres hommes ont pris la fuite; on suppose qu'ils étaient du complot, qu'on croit avoir été inspiré par un colonel Coughrin, hors la loi, qui est à New-York. Plan qu'il avait adopté pour éviter les soupçons. 68

15 janvier,
Cornwall.

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février.)
J. Gray, J.P., à Simcoe. Est fâché de débiter par le cas des deux hommes détenus actuellement au fort d'Oswegatchie. Si leur emprisonnement doit se prolonger, on devrait les envoyer à Kingston. 60

Déposition de Thomas Goldin contre Rice Hunwell et Cromwell Thirby pour menées de trahison. 64

15 janvier,
Londres.

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février.)
Dr Peters à M. Davidson. Envoie liste des loyalistes qui ont signé comme voulant aller s'établir dans le Haut-Canada. D'autres ont l'intention d'y aller, mais refusent de signer, de crainte que cela ne compromette leurs réclamations d'indemnité. Recommande des annonces, pour réunir nombre de loyalistes, qui sont inutiles ici, mais qui seraient utiles dans le Haut-Canada. Une somme minime suffirait pour payer leurs dettes et ils seraient libres de se faire un avenir dans la nouvelle colonie. Des mesures immédiates sont nécessaires; car ils devraient s'embarquer en mars afin d'arriver à Montréal en juin; autrement ils n'arriveraient pas au Haut-Canada à temps pour se loger avant l'hiver. Outre cela, les colons doivent défricher et semer leurs terres en septembre ou octobre pour leur subsistance en 1793. Un retard de deux ou trois mois rendrait nécessaire l'entretien des loyalistes pendant une autre année. Le peuplement du Haut-Canada est de trop grande importance pour être négligé. Demande son intervention pour que les affaires du Haut-Canada se terminent sans retard. Désire savoir à combien de loyalistes le gouvernement fournira le passage pour le Haut-Canada. Il est chaque jour sollicité par des loyalistes qui souffrent de la faim, du dénûment et du froid. Son chagrin de ne pouvoir secourir ceux qui périssent de misère. 340

Liste incluse des loyalistes qui ont signé l'engagement d'aller s'établir dans le Haut-Canada sous Simcoe, 26 décembre 1791. Il y a 51 familles; en tout 186 âmes. 345

26 janvier,
Matilda.

Munro à Finlay (extrait). Les desseins de Cochran (Coughrin dans la première lettre) maintenant découverts, font voir que l'accusation contre les prisonniers n'était pas sans fondement. Ils devraient être transférés à Kingston avant le printemps. Voudrait avoir ici deux ou trois Russes pour enseigner aux habitants comment cultiver et teiller le chanvre. 75

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février.)

2 février,
Québec.

Simcoe à Gray. A demandé un ordre au commandant en chef pour faire transférer les prisonniers Hunwell et Thirby à Kingston et les remet-

1792.

tre aux autorités militaires. Sera heureux de recevoir communications de lui (Gray). Page 66

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février).

6 février,
Québec.

Simcoe à Munro. Se félicite des mesures judicieuses prises par lui (Gray) et les autres, dans l'affaire des deux personnes accusées de manœuvres de trahison. A écrit à Gray que les prisonniers allaient être envoyés à Kingston. Est fâché de voir qu'il pense que les magistrats ne peuvent exercer leur juridiction, parce qu'ils sont séparés de la province du Haut (*sic*) Canada. Indique les dispositions de l'Acte pour continuer l'administration de la justice après la division de la province de Québec, s'il arrive quelque retard dans la réception de l'autorisation officielle relative à cette administration dans les provinces séparées, etc. 72

(Dans la lettre de Simcoe, n° 4, du 16 février).

7 février,
Québec.

Proclamation à ceux qui désirent s'établir sur les terres de la Couronne dans le Haut-Canada; en anglais, 76; en français, 82. 76, 82

16 février,
Québec.

Simcoe à Dundas (n° 4). Envoie copie de la lettre d'Allen et de la correspondance entre lui (Simcoe) et les magistrats du Haut-Canada, qui, bien qu'ils pensent n'avoir pas le pouvoir d'agir dans les matières ordinaires, ont cependant à propos assumé le devoir de faire appréhender des personnes accusées de menées de trahison. Suggère d'établir une nouvelle délimitation entre le lac Champlain et le lac Oswégo, comprenant une rivière et le pays non encore habité. New-York, en vue de cette possibilité, a accordé des terres en 1786 pour empêcher cette délimitation. Il pense que l'abandon d'Oswégo et même de Niagara serait un léger sacrifice en compensation d'une telle frontière, strictement défensive. A entendu dire que l'île Carleton est du côté anglais de la ligne, le meilleur chenal étant au sud. Les messieurs choisis pour le Conseil législatif ont été informés de leur nomination. A lancé pour la disposition des terres de la Couronne dans le Haut-Canada une proclamation semblable à celle de Clarke pour le Bas-Canada. Rapporte que des personnes de la Pennsylvanie et du Connecticut désirent s'établir dans le Haut-Canada. Voudrait avoir des instructions sur le droit qu'ont les personnes nées dans les Etats-Unis actuels avant l'indépendance et celles nées depuis, d'obtenir les privilèges de sujets britanniques. Demande instructions sur le mode de rendre compte des revenus, dans le cas où un bureau de poste serait établi. La défaite récente de St-Clair pourrait avoir un heureux effet pour le Haut-Canada, en amenant la paix à des conditions équitables entre les Indiens et les Américains. Effet de la médiation du Roi entre eux. Nécessité d'établir une force centrale à la capitale, afin de surveiller les Indiens s'ils se montraient hostiles. Si les postes-frontière de Niagara et de Détroit sont abandonnés, il faudra prendre de nouveaux arrangements; une grosse force sera nécessaire pour protéger la colonie au berceau, et le nouveau corps devra être exercé pour répondre aux besoins du pays. Détermination de St-Clair, s'il n'eût pas été défait, d'établir de haute main un poste dans le pays indien près de Détroit, ce qui, d'après les idées européennes eût été considéré comme une très dangereuse agression. Les frais à faire pour la colonie naissante se rembourseront amplement dans quelques années. 44

27 février,
Niagara.

John Butler et R. Hamilton (au nom des autres magistrats) à Simcoe. Transmettent adresse, où il verra les perspectives encourageantes des districts. L'abondance de la dernière récolte a dépassé toutes leurs espérances. Les cours des plaids communs et des sessions trimestrielles remplissent leurs devoirs ordinaires; il y a peu de cas de pour suite; les magistrats sont attentifs et le peuple se conduit paisiblement. Ne pensent pas qu'il y ait d'appel, des derniers jugements de la cour des Sessions. Offres de services personnels. 131

1792.

Adresse des magistrats et autres du district de Nassau, en date du 24 février. Page 133

Mémoires signés par McTavish, Frobisher & Cie; Forsyth, Richardson & Cie; Todd, McGill & Cie; marchands pelletiers; l'un daté de Montréal 9 décembre; l'autre du 23 avril. Pages 136, 146.

Mandat relatif au grand sceau du Haut-Canada. 37a

8 mars,
St-James.
10 mars,
Québec.

Simcoe à Dundas (n° 5). Demande instructions sur l'autorité du surintendant général des affaires indiennes. Changements qui paraissent se produire; nécessité qu'il ait de l'influence sur les Indiens au moment actuel. Désire recevoir bientôt instructions; il est important pour la province d'acquiescer des Indiens un territoire dont il envoie le plan (p. 94a). Le gouvernement civil, devant juger de l'opportunité de l'achat, doit agir de sa propre autorité et donner ordre directement au surintendant de mettre sa décision à exécution; le commandant en chef n'a pas à intervenir dans cette affaire. Le territoire est situé entre le lac des Esturgeons et le lac Huron. Envoie plan d'une partie du Haut-Canada comprenant ce territoire; l'été prochain sera un temps favorable pour faire l'achat. Les terres promises à Brant et à d'autres Indiens ont aussi été marquées. Il est tout à fait malheureux qu'un des premiers actes de son administration se trouve être le procès de deux Indiens, ayant des relations avec Brant, et accusés de meurtre. 90

Plan d'une partie du Haut-Canada avec indication des terrains qu'on se propose d'acheter des Indiens. 94a

Commission à sir John Johnson, surintendant général des affaires indiennes. 95

Extrait d'une lettre de Dundas avec la commission de sir John. 97

15 mars,
Québec.

Simcoe à Dundas (n° 6). A reçu réponse des magistrats de Lunenburg. Le remercie de ses lettres et des Actes concernant les cours de justice. N'a pas entendu parler d'autres difficultés résultant du retard de son entrée en charge. Il est heureux que les troupes des Etats-Unis aient été désappointées dans leur tentative de s'établir dans notre voisinage. Envoie état des personnes arrivées à Oswégo pendant l'année dernière. 98

Etat du nombre de personnes venues des Etats-Unis, qui ont été inscrites à Oswégo et dirigées sur les nouveaux établissements. 100

16 mars,
Whitehall.

Dundas à Simcoe. Transmet copie des lettres de Grenville à Dorchester et à Hammond, au sujet des différends entre les Sauvages et les Etats-Unis. Le Roi a offert ses bons offices pour l'établissement d'une paix permanente entre eux, en proposant d'assurer aux derniers le territoire mentionné dans les lettres. Lui et Clarke devront envoyer à Hammond telle personne et tels documents qui lui paraîtront les plus propres à faire déterminer et délimiter les territoires qu'on assignera aux Sauvages. M. Givens recommandé comme porteur de la correspondance avec Hammond. McKee, à cause de ses connaissances locales, etc., devrait être envoyé à Hammond, mais si l'on ne peut obtenir ses services, il faudra choisir quelque autre personne entendue. 36

16 mars,
Whitehall.

Le même au même (lettre personnelle). Recommande d'employer Givens pour porter communications officielles échangées avec Hammond. 38

10 avril,
Whitehall.

Le même au même. Dépêches reçues. Le corps destiné pour le Haut-Canada partant en même temps que la dépêche, inutile de parler de son commandement militaire; aussitôt que les autres points auront été décidés, il en sera informé. Si les propositions de sa dernière dépêche (voir 10 mars, p. 36) peuvent être résolues heureusement, elles auront un effet considérable en assurant la paix future du Haut et du Bas-Canada. L'arrivée d'Osgoode et de Russell va le tirer d'embarras. Espère qu'ils vont arri-

1792.

ver à temps pour prévenir la nécessité de recourir à quelque mode de procédure extraordinaire. Congé d'absence à sir John Johnson. Page 42

21 avril,
Philadelphie.

Hammond à Simcoe. Résignation de St-Clair et nomination de Wayne au commandement de l'armée de l'Ouest, avec Morgan, Brooks, Willet et Wilkinson comme brigadiers. Wayne est l'officier le plus actif, le plus vigilant et entreprenant de l'armée américaine, mais ses talents sont purement militaires. Ses services pendant la dernière guerre ont été ceux d'un partisan plutôt que d'un général. Les forces recrutées dans les Etats de l'Est ne peuvent être prêtes à entrer en campagne avant octobre. En attendant, des détachements et des milices enrôlées pour six mois seront placés sur la frontière pour repousser les bandes errantes de Sauvages; c'est le seul service militaire qu'on puisse attendre des milices. Le désir universel de posséder les postes est probablement partagé aussi par les troupes. Il dépend du commandant en chef qu'une attaque ait lieu, et d'après le tempérament de Wayne, il semble probable qu'elle aura lieu. Le gouvernement sera sans doute prudent, mais si la tentative est faite et réussit, il ajoutera sa sanction à l'approbation du peuple. Ne veut pas créer d'alarme, mais surveillera chaque mouvement. 187

(Dans la lettre n° 10 de Simcoe du 21 juin).

28 avril,
Québec.

Simcoe à Dundas (n° 7). Munro, de Lunenburg, a été empêché de venir à Québec par le mauvais temps. Il écrit que la proclamation et la lettre au juge McDonell ont neutralisé l'effet du bruit répandu à Montréal par les avocats qu'il n'y avait pas de loi dans le district. Emigrants en grand nombre. A exprimé sa satisfaction des mesures prises par Munro. Envoie copie de l'adresse reçue de Niagara; n'a pas eu de nouvelles de Détroit depuis son arrivée. Espère qu'aucun inconvénient ne résultera de ce qu'il lui est impossible de prendre la charge de lieutenant-gouverneur; attend la prochaine arrivée d'Osgoode et de Russell pour le faire. Inconvénient causé par le nombre restreint des conseillers exécutifs. A profité de son séjour ici pour étudier le système de disposer des terres inoccupées. Mandra à l'arpenteur général de prendre des arrangements pour faciliter l'établissement du district de Hesse en se conformant autant que possible aux instructions. Ne croit pas nécessaire, ni en principe, ni pour la défense militaire, d'élever une ville et de fortifier la passe vis-à-vis l'île au Bois blanc; Détroit ne devrait pas non plus être cédé. Les deux pays sont en état de trêve; mais la Grande-Bretagne désire avoir une paix parfaite; le gouvernement des Etats-Unis pense autrement. Pour cette raison, en cédant les forts, on ne devrait rien entreprendre de nature à trahir des soupçons, comme le ferait la construction de nouveaux forts. C'est là une question de politique. Pourquoi il est en faveur de cette politique. Il s'oppose à la création d'une ville vis-à-vis Bois-Blanc, parce que le bureau des terres de Hesse trouve dans ce projet une raison pour acheter des terres des Sauvages, et McKee déclare que ces terres leur sont tout à fait nécessaires. La situation désagréable où il se trouvait en ne pouvant agir à aucun titre militaire ni prendre le gouvernement du Haut-Canada, l'a porté à envoyer le capitaine Stevenson à New-York avec des dépêches pour que celles-ci puissent arriver plus tôt aux ministres; on ne regardait pas comme prudent l'envoi de dépêches par les Etats-Unis en la manière ordinaire, surtout à une époque où le résultat de l'engagement entre les Sauvages et les Etats-Unis était inconnu; il a, entre autres motifs, recouru à ce moyen de transmission pour que le mémoire des marchands de Montréal sur la traite des pelleteries pût être envoyé à Hammond à Philadelphie. Importance attachée par Hammond à ce mémoire. En transmet copie et copie d'un autre mémoire sur le même sujet. Les Américains menacent d'entraver la traite avec les Sauvages contrairement aux dispo-

1792.

sitions du traité d'Utrecht, qui les regarde comme des nations libres. La violation de ce traité par la France regardée comme la cause de la guerre de 1756. Rappelle les vues de sir William Johnson sur ce sujet, exprimées dans son rapport aux Lords of Trade en 1763. Pourquoi il fait cette représentation. La traite, telle qu'exercée actuellement, est sans avantage pour le Haut-Canada; et si un changement avait lieu, cela n'améliorerait peut-être pas les choses et pourrait même nuire à cette industrie, source de revenus dans l'avenir. La traite devrait être laissée dans le Nord-Ouest entre les mains des compagnies. Comment les Sauvages dans les parties habitées, devraient être encouragés à apporter leurs pelleteries, au lieu de laisser les traitants aller les chercher dans leurs villages. On devrait défendre de former des établissements sur les terres des Sauvages, et les Sauvages sur la Grande-Rivière et vis-à-vis de Détroit devraient être encouragés à continuer leurs chasses, dont le produit serait un moyen de trafic entre eux et les petits marchands; cela engagerait d'autres Sauvages à suivre leur exemple et à apporter par eau leurs produits. Le Haut-Canada aurait ainsi une part de ce commerce et l'Angleterre un débouché pour ses marchandises. Comment la consommation de celles-ci peut être augmentée. Son inquiétude au sujet de la continuation de la guerre entre les Sauvages de l'Ouest et les États-Unis; le temps de la médiation ouverte est passé. Le but du mouvement de St-Clair a été atteint et, comme le dit Washington, nous n'avons subi qu'une perte d'hommes, parce que les Sauvages n'ont pas poursuivi leur succès et détruit les forts, et ont abandonné les villages Miamis et retiré vers Détroit. Pense que les Sauvages ont fait une attaque malheureuse contre le fort Jefferson. Regrette que les Six-Nations aient envoyé une députation à Philadelphie, parce qu'aucun effort n'y sera épargné pour les engager à faire la guerre aux Sauvages de l'Ouest. Les Six-Nations ont elles-mêmes une réclamation aux terres en contestation, comme il appert du rapport de sir William Johnson de 1763, et la négociation du traité de 1768; et les États-Unis vont tenter, sans doute, de faire revivre cette ancienne affaire. Rappelle les recommandations précédentes sur la force militaire nécessaire au Haut-Canada dans les circonstances actuelles; mais elle serait insuffisante en cas de guerre. Avantage de recevoir des clergymen et des colons loyaux du Connecticut. La demande de townships sur la ligne entre le Bas-Canada et les États-Unis est fondée sur l'espoir d'une émigration individuelle; si son idée est mise à effet, l'émigration pourrait être collective. Comment en rendre publiques les conditions. Se propose d'envoyer quelqu'un aux quakers de Pennsylvanie, ayant été informé qu'ils ont l'intention de se déplacer. Difficulté, à cause de la non-arrivée du Conseil, d'annoncer le mode à suivre pour les demandes de terres de la Couronne dans le Haut-Canada. Proposera à l'Assemblée de passer un Acte pour confirmer dans la propriété de leurs terres les loyalistes qui ont eu une promesse ou un certificat d'une autorité compétente; cela épargnera des frais à ces braves colons, des tracasseries aux fonctionnaires, et servira à jeter les bases de la colonie. Nécessité d'une monnaie; a recommandé d'avoir une monnaie de cuivre; recommande maintenant la frappe de six-pences (£500 de chaque espèce); cela serait d'une grande utilité. La question de l'éducation supérieure est encore d'une plus grande importance; l'éducation inférieure, étant moins coûteuse, pourra en attendant, être procurée par les parents et plus tard par des dotations de terres; mais la supérieure devra venir de la libéralité du gouvernement britannique; l'instruction coûtant très peu aux États-Unis, les familles aisées du Haut-Canada y enverront leurs enfants, ce qui tendrait à pervertir leurs principes britanniques. Il propose d'établir: deux instituteurs à Kingston et Niagara, au salaire de £100 par année; une université, avec un chef et des professeurs dans la capitale; tous devraient appartenir à

1792.

l'Eglise d'Angleterre, et, à l'exception du professeur de médecine, être des clergymen. On pourrait assigner des rectories, au lieu de salaires, avec d'autres moyens indiqués pour diminuer la dépense. Attend avec impatience les prochaines dépêches, pour pouvoir se rendre dans le Haut-Canada. La convenance des lieux déjà recommandés pour des établissements, surtout Toronto, la capitale sur la rivière La Tranche, et le voisinage de Long-Point. Considérations sur le choix de ces lieux. Se propose de réunir les Chambres près de Niagara, ce qui est le point le plus central pour ces différents établissements. Page 104

5 mai,
Whitehall.

Dundas à Simcoe et Clarke. Envoie copie des lettres à Hammond au sujet de l'intention de Sa Majesté d'offrir ses bons offices pour concilier les Etats américains et les Sauvages. 88

26 mai,
Québec.

Simcoe à Dundas (n° 8). Envoie plan de la communication entre les lacs Ontario et Huron, dans le voisinage de laquelle est une source salée dont a parlé John Collins. A envoyé une personne compétente pour analyser l'eau de cette source; elle aura beaucoup de valeur quand même elle serait loin d'avoir toute la qualité que lui suppose Collins. Le Dr North surveillera l'analyse. Grande valeur du sel à cause de l'augmentation de sa consommation, nécessaire pour la vie animale à cette distance des influences salines de l'Océan. Coût du transport, etc. Autres avantages à attendre de la production du sel. 165

Plan mentionné. 167a.

Remarques de John Collins. 167b.

Simcoe à King. Envoie clef d'une lettre chiffrée à Nepean. 168

26 mai,
Québec.28 mai,
Québec.

Le même à Dundas (n° 9). Dépêche reçue avec incluses. C'est première dépêche qu'il reçoit du ministère depuis son départ de l'Angleterre. Est aise qu'il ait envoyé à Hammond une communication qui pourra être utile; sera heureux si la paix sur les frontières du Haut-Canada est établie d'après les principes adoptés par le ministère, mais craint que le Congrès ne veuille pas les accepter, même s'il lui était possible de les exécuter. Plusieurs soutiennent que les pouvoirs fédératifs du Congrès ne lui permettent point d'intervenir dans la juridiction territoriale des Etats séparés. A dernièrement informé Hammond que le Vermont aurait peu de difficulté à obtenir une extension de territoire à l'ouest, vu que le peuple de la cité de New-York craint qu'un agrandissement de ce côté-là ne donne un tel ascendant à Albany que l'Etat la choisisse pour sa capitale. La démolition d'Oswégo pourrait assurer une révision de la frontière qui nous mettrait en possession du Genesee, dont le produit des terres serait très avantageux au Haut-Canada; en cas d'hostilités, nous y aurions des magasins très accessibles et défendables. New-York n'admettra point que ces terres retournent aux Sauvages; la Nouvelle-Angleterre non plus, qui les a vendues. Arrivée des transports *John* et *Betsy* avec partie des Queen's Rangers. Attend avec hâte le juge en chef Osgoode. 169.

9 juin,
Whitehall.

Dundas à Simcoe. Dépêches reçues. Le renvoie à lettres précédentes pour informations concernant les frontières entre les Etats américains et les Sauvages, et entre le Haut et le Bas-Canada. Pense que la détermination des privilèges à accorder aux personnes venant des Etats-Unis doit faire l'objet d'un bill provincial. Tout bill relatif à l'établissement d'un bureau de poste devrait être réservé à la sanction royale, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le discuter à présent. Préparera pour l'office de surintendant général des affaires des Sauvages un warrant qui réponde à l'objet en vue. Simcoe pourra consulter avec sir John Johnson. 101

20 juin,
Whitehall.

Le même au même. Envoie deux rapports de lord Dorchester concernant les loyalistes qui désirent s'établir dans le Haut Canada, en faveur desquels on a pris des mesures d'assistance, et contenant le détail

1792.

21 juin,
Montréal.

des approvisionnements et des instruments d'agriculture à leur fournir. Ils doivent recevoir les quantités de terre indiquées. Page 163

Simcoe à Dundas (n^o 10). Dépêches reçues. La prompt arrivée des Queen's Rangers lui a permis d'exercer l'autorité militaire, ce qu'il ne pouvait faire auparavant. Le corps de marine sur les lacs supérieurs devrait être placé sans son autorité, et les commissions des officiers délivrées par le gouverneur civil du Haut-Canada; comme c'est une force provinciale, elle sera aussitôt que possible entretenue par la province. Réitère sa demande que l'on nomme le capitaine Stevenson aide-quartier-maître général; aussi demande une compagnie d'ouvriers militaires à cause de l'économie qui en résultera. Raisons pourquoi un autre régiment devrait être envoyé dans le Haut-Canada, où sa présence immédiate pourrait empêcher la guerre; demande aussi un bon équipage d'artillerie de campagne. Une lettre de Hammond le confirme dans son idée que Washington Mifflin, qui gouverne Philadelphie, et Lee, gouverneur de la Virginie, supporteraient Wayne avec zèle s'il attaquait les postes, ce que l'on regarde généralement comme nécessaire au succès de la guerre contre les Sauvages; et si le commandant dans une telle guerre réussissait, il se poserait comme le successeur de Washington. Il (Simcoe) s'abstiendra prudemment de donner aux Etats-Unis aucun motif de guerre avec la Grande-Bretagne; mais il connaît trop bien les chefs aux Etats-Unis pour croire que la conduite la plus réservée puisse faire éviter la guerre, si elle est nécessaire pour les maintenir au pouvoir. Espère un règlement de la frontière avec les Sauvages. L'arrivée d'Osgoode et de Russell l'a tiré d'embarras. La défaite de St-Clair l'a dispensé d'avoir recours à des mesures extraordinaires pour parer aux difficultés de sa situation. Demande le pouvoir de nommer des conseillers *pro tempore* dans le cas de vacances par décès ou autre cause. Terres pour les Sauvages. Le juge en chef parti pour Kingston; le suivra demain. Shank avec la première division des Queen's Rangers est déjà à Kingston. Dans la liste de fonctionnaires votée par le Parlement, aucun salaire n'est indiqué pour l'arpenteur général; importance de sa fonction qui exige des connaissances professionnelles et une grande intégrité; craint que l'emploi de personnes incompetentes n'ait de pernicieux effets; mode de payer les arpenteurs-adjoints. Nécessité de donner un salaire suffisant à une personne compétente chargée du service. N'a personne ici à recommander. 178

Proposition de McKee à Hammond concernant la frontière envoyée à Hammond; observations par Simcoe sur la conservation de Détroit comme équivalent du pays de Genesee, aussi envoyées à Hammond (Incluses dans le n^o 10 du 21 juin). 191-192

12 juillet,
Whitehall.

Dundas à Simcoe. Lettre (n^o 7) reçue et soumise au roi. Un ou deux membres à ajouter au conseil et à choisir par miles principaux Canadiens de Détroit. Il transmettra les noms de trois ou quatre très aptes à remplir la fonction. Lui est obligé de ce qu'il a transmis à Hammond des informations précieuses sur le commerce. Résultat favorable qu'aurait une intervention heureuse du roi entre les Etats-Unis et les Sauvages; ou n'aurait plus à rechercher quelle serait la meilleure situation pour des postes. Si ses idées (à Simcoe) étaient suivies, les Sauvages pourraient conserver la partie de la traite qui convient le mieux à leurs habitudes. A des doutes sur les avantages de la grande émigration qu'il attend; une pareille émigration est un effet, non une cause de la prospérité. Manque de contrôle sur une population sans attache au sol; le respect des lois doit s'étendre à mesure qui se développe régulièrement la population. Ne désire pas entraver l'émigration, mais les colons viennent d'eux-mêmes en nombre suffisant, sans que l'on cherche à les embaucher ou attirer. S'ils trouvent le bonheur et le confort, d'autres les suivront. Vouloir que le

1792. gouvernement se charge de diriger l'émigration, c'est attendre de lui une chose tout à fait opposée à sa politique. Des mesures seront prises pour arrêter l'émigration de la Grande-Bretagne, mais on doit espérer que ceux qui en partent viendront s'établir dans les colonies. Droits d'actes de concession à fixer par le conseil. Quant aux écoles et à une université, il pense que les premières suffiront pendant quelque temps. Une des écoles, au moins, devrait être de premier ordre; et lorsque la province aura pris des mesures pour établir un séminaire que Sa Majesté juge digne de son approbation, c'est avec plaisir qu'il apprendra que son désir est d'étendre ses royales bontés sur la nouvelle institution. Page 172
- 15 août, Whitehall. Dundas à Simcoe. Dépêches reçues. Espère que la source salée donnera le résultat attendu. Les négociations des Etats-Unis avec les Sauvages ne sont pas favorables à l'interposition projetée, quoiqu'elle ait été conçue dans les dispositions les plus libérales. Désire avoir rapport du secrétaire de la guerre avant de se former une opinion sur la nomination d'un quartier-maître général. Les dispositions pacifiques du pays envers les nations étrangères et les réductions de dépenses sont de fortes objections contre l'augmentation des établissements militaires ou maritimes, où cela n'est pas absolument nécessaire. Deux régiments ont été rappelés de la Nouvelle-Ecosse et ne seront pas été remplacés. On veut que l'arpenteur général du Bas-Canada remplisse la même fonction dans le Haut-Canada, mais sans salaire additionnel. 194
- 26 août, Niagara. Simcoe à Dundas (n° 11). Enverra à Hammond les informations qui peuvent lui être utiles. Envoie copie de la proclamation établissant les divisions de la province. Le rôle de milice a été choisi pour la répartition de la représentation. Les cours de justice et les magistrats actuels continuent leurs fonctions en attendant. Nombreuse émigration attendue; a promis aux quakers l'exemption du service militaire. A décidé de baraquier les Queen's Rangers au nouveau débarcadère sur le Niagara; occupera au printemps un poste près de Long-Point, et un autre à Toronto pour s'établir sur la rivière La Tranche. 197
- 27 septembre, Niagara. Proclamation divisant le Haut-Canada en comtés, etc. 199
- 6 décembre, Whitehall. Simcoe à Dundas. Congé d'absence au juge Powell. Contredit les rapports sur sa loyauté, basés sur un faux atroce. Sa conduite a été celle qui convient à sa position. 217
- Pas de date. Dundas à Simcoe. Dépêches reçues. Aucun moyen ne sera négligé pour obtenir une délimitation finale de la frontière entre les possessions de Sa Majesté et les Etats-Unis. Soins à prendre pour éviter tout mécontentement dans un temps où des propositions visant un objet si désirable vont probablement être présentées. 219
- Mémorandum par Simcoe sur le rang qui pourrait être donné au capitaine Stevenson et au lieutenant Spencer, deux membres de l'état-major du Haut-Canada. 335
- Estimation de la dépense pour deux compagnies d'infanterie, de 200 hommes chacune. 337
- Quelques sujets qui doivent appeler l'attention des nouveaux colons dans le Haut-Canada. 338
- Etat de paie du corps de fantassins du colonel Simcoe pour 1792. 339

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1792—1793.

Q. 279—1.

1792.
30 août,
Navy-Hall.

Simcoe à McKee. Qu'il est désirable que les Sauvages qui vont se réunir de toutes les parties du Canada sollicitent spontanément le roi d'offrir ses bons offices pour arrêter des termes de conciliation avec les Etats-Unis. Il faudra faire comprendre aux Sauvages que le roi est neutre et n'approuvera aucun mouvement hostile de leur part. Sans cela, la médiation offerte aurait l'apparence de l'être sans avoir été demandée de part ni d'autre, tandis que se rendre aux sollicitations des Sauvages serait simplement accéder aux vœux de nations qui leur sont alliées (aux Anglais). Comme les Sauvages ne peuvent se procurer de copies des traités, si ce n'est par les Etats-Unis, partie intéressée, ou par la Grande-Bretagne, qui n'a qu'un intérêt général à prévenir une guerre, les Sauvages pourraient convenablement s'adresser à la cour britannique pour obtenir des copies de leurs anciens traités et actes de cession, afin d'établir quels étaient les droits des Anglais avant la reconnaissance de l'indépendance, et des copies des traités subséquents à cet événement. Envoie un extrait d'une lettre de sir William Johnson au bureau du commerce de 1763; une comparaison de cet extrait avec le traité du fort Stanwix, de 1768, montre que ni les Sauvages canadiens ni les Six-Nations n'ont vendu de terres aux Etats-Unis. Des spéculateurs ont vendu ces terres, prétendant les avoir achetées des Etats-Unis, mais les Sauvages ne reconnaissent point en avoir fait la vente. Envoie aussi lettre de Knox à Brant, au sujet des droits des Sauvages dans le territoire de l'Ouest, et autres titres donnant aux Sauvages droit d'invoquer la médiation du roi. Ce qui pourra être fait au conseil qui doit se tenir à Buffalo-Creek. Bunbury, qui porte cette dépêche, donnera d'autres détails. Page 13

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

27 septembre,
Niagara.

Le même à Hammond. L'approuve de ne pas avoir encore offert sa médiation entre les Sauvages et les Etats-Unis. Effet d'une autre détail de St-Clair et du transfert des postes pour assurer une bonne frontière. Considérations sur l'opportunité d'établir aux postes et sur les lacs des forces militaires et navales limitées. Les bâtiments sur les lacs sont nécessaires pour le transport des marchandises et des munitions. Il recommande plutôt pour ces raisons d'augmenter que de réduire la force navale. Moyens de communication pour les traitants de fourrures, et passage libre au Mississipi; la rivière Wisconsin est la plus propre pour cet objet. On devrait insister sur les stipulations du traité d'Utrecht, qui n'ont pas été modifiées. L'Angleterre va perdre le commerce des pelleteries de Détroit, mais les Etats ne peuvent s'attendre à obtenir celui du Nord-Ouest. Autres observations sur les Sauvages et sur l'abandon des postes. 21

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

6 octobre,
Québec.

J. F. Holland à Simcoe. Transmet sa proposition d'explorer les pays du Nord-Ouest situés entre le lac des Esclaves, vers le 60^e degré de latitude et le 140^e de longitude, et la ligne de la côte traversée par Cook. Raisons de sa proposition; avantages, etc. 207
Propositions. 213

(Dans la lettre de Simcoe n^o 12 du 23 novembre.)

9 octobre,
Glaise.

Relation de ce qui s'est passé à un conseil de Sauvages (les noms sont donnés) tenu à la rivière Glaise du 30 septembre à date. 31

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

23 octobre,
Fort-Erié.

Relation de William Johnson, interprète au conseil des Sauvages. 62
Carte du Saint-Laurent de l'extrémité orientale du lac Ontario aux Cascades. 71a

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

Q. 279—1.

1792.

4 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas. Dépêches reçues. A fait tout en son pouvoir pour aider les loyalistes et a envoyé Stevenson dans ce but à Kingston. Ils n'y sont arrivés que le 3 octobre, et ont été installés aussi bien que possible; plusieurs ont préféré se rendre sur leurs terres. Les vaisseaux du roi devaient aller à Kingston pour transporter à Toronto ceux qui auraient voulu s'y fixer, s'il y en avait eu un nombre suffisant. Bien peu ont voulu aller si loin des établissements. La plupart s'étaient rendus sur les terres non concédées dans le voisinage de Kingston, terres que l'arpenteur général a reçu ordre de diviser. Désappointement sur le résultat des recherches au sujet de la source salée. Genesec offre de vendre le sel un dollar le boisseau; celui venant de Québec en coûte trois. Valeur des sources déjà exploitées entre Niagara et la tête des lacs. Reconnaît la convenance de diminuer tous les services permanents; mais insiste sur l'établissement d'une force militaire. Si la question indienne était réglée ainsi que les différends avec les Américains, une augmentation de la force ne serait pas nécessaire, bien qu'elle fût utile. Une compagnie d'ouvriers militaires est toutefois absolument indispensable. Comme gouverneur du Haut-Canada, il a donné des commissions aux officiers du département naval. Ne demande pas une plus forte dépense pour ce service, mais lui et l'aide-quartier-maître général doivent exercer tout le contrôle. Il faudrait un code militaire naval pour la discipline de ce service; comment le recruter pour avoir d'autres marins que les rebuts de la marine marchande. Proposera un bill de milice à la prochaine session. A nommé un adjudant général, officier indispensable pour le commandement du corps. Espère que des armes seront fournies à la milice; les Macdonell, de Glengary, ont demandé des sabres. Les Queen's Rangers sont baraqués au débarcadère, maintenant Queenstown. M. Street a réclaté le droit au terrain, mais il a été rendu jugement en faveur de la couronne. Question des réserves, dont plusieurs sont occupées par des particuliers. A nommé un surintendant de ces réserves, et transmettra un rapport spécial rédigé par le lieutenant Smith, du 5^e régiment. Résignation de M. Robinson comme conseiller exécutif et législatif; inconvenient résultant du petit nombre des conseillers; recommande le capitaine-lieutenant Aeneas Shaw et McGill, commissaire. Le capitaine Stevenson est chargé de porter cette lettre. Envoie copie de la correspondance relative aux affaires indiennes et une carte du Saint-Laurent.

Page 1

4 novembre,
Navy-Hall.

Le même au même. Envoie journaux de l'assemblée et du conseil. A constaté que le sentiment du pays est contre l'élection d'officiers à demi-paie et pour les hommes qui dînent en commun avec leurs serviteurs. A pu assurer à Kingston l'élection de M. White, procureur général. Le lieutenant Smith a aussi été élu à cause des services qu'il a rendus comme secrétaire du bureau des terres. La composition des deux chambres. Les membres de l'assemblée se sont montrés actifs et zélés pour certaines mesures qui ont bientôt paru inopportunes ou futiles. La libéralité excessive avec laquelle ils ont pourvu aux salaires des fonctionnaires de la chambre; les dépenses du conseil ne peuvent être moindres. Bill proposé pour la construction de cours et de prisons. Bill imposant à cette fin une taxe sur les spiritueux, pour prélever un revenu de £1,500. Rejet d'une proposition d'établir une taxe de comté applicable aux dépenses des comtés, à cause de l'objection que cela empêcherait l'émigration; tous les arguments ont été inutiles, les membres étant tous des tenanciers. Le bill imposant un droit sur les spiritueux a été rejeté, par la raison surtout qu'il provoquerait des représailles de la part de l'autre province. Le conseil, prudent et modéré, exercera un contrôle salutaire sur les mesures qui auront été adoptées hâtivement. Le rejet du bill imposant une taxe sur le rhum a

1792.

causé dans l'assemblée un mécontentement qui s'est bientôt apaisé. Les membres tiennent au principe électif pour les affaires des villes. Bill sur ce sujet différé. Bill pour valider les mariages irréguliers : mesure à laquelle le conseil donne tout son intérêt. Un projet mal digéré a été retiré sur la promesse qu'un bill serait soumis à la considération du gouvernement. En somme, n'a pas raison de ne pas être satisfait de la disposition et de la conduite de l'assemblée. La division de la province en comtés est nécessaire pour établir une base certaine de représentation dans un pays où il n'existe pas encore de village, et aussi pour unir et fusionner les différents districts qui semblent avoir des intérêts distincts. Afin de favoriser la création d'une aristocratie, il a nommé des lieutenants dans les comtés peuplés, et leur a confié le pouvoir de recommandation pour la milice et les magistrats comme en Angleterre. Ne sait sur quoi établir une taxe. Espère que les réserves rendront dans quelques années un beau revenu.

Page 79

Journaux de l'assemblée législative du 17 septembre au 15 octobre. 87
Journaux du conseil législatif pour la même période. 135

5 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Nepean, Demande tableaux de droits d'actes ; l'un pour les concessions de terres ; l'autre pour les fonctionnaires. Réquisitions de papeterie ; le haut prix de cet article. Demande matériaux nécessaires pour exploiter une source salée dans le voisinage. 72

Réquisition de papeterie pour le département de l'arpenteur général. 74

Id. pour le bureau de l'imprimerie gouvernemental du Haut-Canada. 76

Réquisitions de divers articles nécessaires pour l'exploitation des sources salées près de Burlington-Bay. 77

6 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas, Nécessité d'un bill pour rendre valides les mariages contractés dans le Haut-Canada et pour y pourvoir à l'avenir. Transmet un bill rédigé par le juge en chef Osgood, et un rapport sur ce sujet présenté par M. Cartwright. Appelle avec sollicitude l'attention du ministère sur l'état ecclésiastique de la province, qui ne peut être réglé, faute d'un évêque. La distance à laquelle se trouve l'évêque de la Nouvelle-Ecosse fait qu'il est moins praticable de s'adresser à lui qu'aux évêques d'Angleterre et d'Irlande, et d'un autre côté les ministres ordonnés par les évêques des Etats-Unis n'ont pas la faculté d'exercer le ministère dans le Haut-Canada. Cela fournirait l'occasion d'introduire des sectaires hostiles à la constitution britannique. Reconnaît la nécessité de l'économie, mais il faut avant tout former le peuple aux coutumes et aux principes britanniques. La pauvreté des nouveaux émigrants ne leur permet pas de pourvoir à l'entretien de leurs ministres. Comment le gouvernement pourrait, en attendant, soutenir le clergé par des octrois de terre dans les différents townships. Cela pourrait porter les fils de braves colons à rechercher l'ordination. Le bon effet que pourra avoir l'extension de l'influence du clergé protestant. 169

Rapport par Richard Cartwright, junior, sur le sujet du mariage, et sur l'état de l'Eglise d'Angleterre en Haut-Canada. 174

17 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Hammond. Espère qu'il a reçu des mains de Givens les lettres et incluses contenant le résultat des conseils indiens à Miamis. Littlehales porte les discours qui ont été faits par les Sauvages à Buffalo-Creek, où il était présent pour recevoir le message des Sauvages de l'Ouest qui va être transmis au Congrès. Désire connaître son opinion sur la réponse à envoyer aux Sauvages, anciens alliés et amis vrais, qui disent qu'ils regarderont un refus de sa part (de Simcoe) de se rendre à Sandusky comme une preuve que les Anglais ne veulent point la paix. 205

(Dans la lettre n° 12 de Simcoe du 23 novembre.)

23 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 12.) A rempli le blanc dans la liste envoyée des conseillers exécutifs et législatifs avec le nom de James Baby. Son caractère, etc., il a pris son siège et a rendu de très bons services dans les deux

1792.

conseils. Renvoie à sa lettre du 5 novembre recommandant quelqu'un pour le siège devenu vacant par la résignation de Robertson. (Voir 4 novembre p. 9.) Difficulté de trouver des hommes propres à la fonction. Le juge en chef croit qu'il faudrait fixer un quorum pour le conseil, les instructions ne mentionnant point de nombre. Au sujet de l'émigration, il n'a jamais recommandé de donner aux gens des Etats-Unis un encouragement qui pût offenser leur gouvernement; mais il doit faire observer, pour ce qui est du peuplement en général, que sans une population importante, la province ne pourra, d'ici à longtemps, payer ses dépenses, tandis qu'avec une population rapidement croissante, elle pourra bientôt se suffire à elle-même. Enonce longuement ses raisons et ses propositions. A accordé des townships seulement à ceux qui amèneraient des colons. Le tableau des droits de concessions qui a été adopté est celui en usage dans la Nouvelle-Ecosse. Réfère à ses dernières lettres sur les sujets de la religion et de l'instruction publique. Envoie rapport des délibérations des Six Nations à Buffalo-Creek, confirmant les décisions du conseil uni des Sauvages à la rivière Miamis. Envoie aussi copie d'une lettre à Hammond sur le sujet. Littlehales, qui a assisté au conseil, s'est offert pour porter les dépêches à Hammond; son offre acceptée. N'a aucune raison de changer l'opinion qu'il a exprimée avant de partir d'Angleterre. Envoie propositions de Holland, fils de l'arpenteur général, pour l'exploration du pays du Nord-Ouest. Page 181

Délibérations d'un conseil des Six-Nations, tenu à Buffalo-Creek, le 13 novembre. 191

novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à King. Transmet copie du discours prononcé par lui à la prorogation de la législation. 217

1793.
1er avril,
Navy-Hall.

Le même à Dundas (?) Demande que parmi les présents pour les Sauvages on envoie quelques drapeaux aux armes du Haut-Canada. Envoie et recommande la requête du village Mohawk "*fer a communion plate.*" Demande aussi 200 médailles d'argent aux armes du Haut-Canada. 225

21 avril,
Navy-Hall.

Le même au même (n° 14.) Dépêches reçues. Ayant appris d'Hammond qu'une rupture allait probablement avoir lieu entre la Grande-Bretagne et la France, a envoyé le lieutenant Talbot à Philadelphie pour attendre les nouvelles d'Europe. A reçu, avant le retour de Talbot, le discours de lord Grenville, qui ne laisse pas de doute sur la guerre, et qui lui a fait prévoir le meurtre atroce du roi de France. Le moyen le plus expéditif d'envoyer les communications. 228

24 avril,
Whitehall.

Dundas à Simcoe. Lui envoie cette lettre par Powell. Appréciation favorable de son caractère et de sa conduite. 218

2 mai,
Whitehall.

Le même au même (No 1). Dépêches reçues et présentées au roi. Ne tardera pas à mettre à exécution celles de ses propositions qui sont acceptables. Reconnaît l'utilité d'envoyer des ouvriers militaires dans le Haut-Canada. Envoie des hommes et ustensiles pour exploiter les sources salées. Le département naval devrait être sous le contrôle du lieutenant-gouverneur et de l'aide-quartier-maître général. Désire beaucoup recevoir les plans des townships, et espère que l'on a choisi avec soin les terres pour l'Eglise et la couronne, conformément à l'Acte. Shaw sera nommé pour succéder à Robinson dans le conseil; on n'a pas l'intention d'augmenter le nombre des membres. Instructions à McKee approuvées. Son voyage à Sandusky pourra avoir des avantages, à moins qu'il ne survienne quelque chose qui rende la visite inopportune. Représenter à Hammond, dans des termes qui puissent faire le sujet d'une communication officielle, le mal qui résulte de la continuation des hostilités entre les Etats-Unis et les sauvages. On a en vue la création d'un siège épiscopal en Canada. N'a pas de doute que les différentes

1793.

branches de la législature agiront bientôt de concert. Difficulté de s'arrêter sur les articles à taxer dans une province nouvelle comme le Haut-Canada; ne voit pas d'objection à une minime taxe de comté sur les terres; elle ne s'appliquerait pas aux terres non cultivées, mais seulement à celles cultivées depuis un certain nombre d'années. Nomination de Baby approuvée. Croit devoir accéder à la proposition de Holland pour l'exploration du Nord-Ouest; quand il sera informé du temps fixé pour l'exploration, fera transmettre des instruments. Page 219

27 mai,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (répétition du n° 14). A reçu dépêche ordonnant publication de la déclaration de guerre par la France, et aussi copie du discours du roi au parlement. Les commissaires des États-Unis chargés de rétablir la paix avec les sauvages américains sont ici; on leur a dit que les sauvages ne pourraient pas s'assembler vers le 1er juin, de sorte que les commissaires ne se rendront pas à présent à Sandusky. La législature de la province se réunit demain. 230

17 juin,
Navy-Hall.

Le même au même (n° 15). Dépêches reçues avec copie d'une lettre à Beckwith. Les États-Unis varieront dans le dessein d'amener une guerre suivant que les affaires en Europe seront favorables ou contraires à la Grande-Bretagne. N'a qu'une opinion sur les vues de Washington et sur le but des chefs, qui est d'entretenir le préjugé populaire. Il sera difficile d'agir de façon à ne pas perdre l'affection des sauvages et à ne pas donner au gouvernement des États-Unis un prétexte de commencer les hostilités en Canada, ce qui, il en est convaincu, est l'intention de leurs chefs. Est content que Wayne ait descendu l'Ohio jusqu'au fort Washington. Prendra poste avec les Queen's Rangers à Toronto (York). A reçu lettres sur les affaires de France. Envoie la *Gazette* contenant son discours d'ouverture de la session. Les commissaires des États-Unis sont encore à Navy-Hall; ils n'attendent probablement que l'arrivée d'un exprès de Philadelphie pour se rendre à leur destination. 232-235

12 juillet,
Whitehall.

Discours à la législature. 232-235
King à Simcoe. Envoie rapport sur le bill pour valider certains mariages contractés dans le Haut-Canada. 227

31 août,
Whitehall.

Dundas au même (n° 1) (La lettre du 2 mai a aussi été numérotée du chiffre 1).

Dépêches reçues et soumises au roi. Vigilance de Simcoe appréciée. Rien ne doit être fait dans les provinces dont on puisse se servir pour influencer l'opinion publique contre la Grande-Bretagne. Une guerre avec l'Angleterre serait ruineuse pour les États américains; il ne peut donc se persuader que leurs chefs aient une telle guerre en vue. Voit avec satisfaction l'attachement loyal de la législature du Haut-Canada au roi et à la constitution et l'attention qu'elle porte à la question de la milice. C'est une mesure de préparation intérieure et de défense. Compte qu'il (Simcoe) secondera l'action de la Législature en vue de faire de la milice une force efficace et bien organisée. 249

2 octobre,
Whitehall.

Le même au même (n° 2). Au sujet des réquisitions apportées par Stevenson, désire qu'il (Simcoe) s'adresse au commandant en chef à Québec, 1. Pour tel approvisionnement d'artillerie qui pourra être disponible; 2. Pour des ouvriers militaires. 3. La fonction de M. McGill comme commissaire des munitions et provisions s'étend aux deux provinces, de sorte que la division ne l'affecte pas. 4. M. Small ayant depuis longtemps été nommé greffier du conseil exécutif, la demande en faveur de Littlehals n'est pas admissible. 5. Renvoie à ses lettres précédentes au sujet d'un arpenteur général. 6. Il est à propos d'encourager les clergymen honnêtes et de bons principes. Pour le présent ils doivent compter sur la dîme pour leur entretien. 7. Doute de l'opportunité d'établir des étrangers à Détroit ou en d'autres lieux au sujet desquels il y aurait incertitude sur la question de leur situation en deçà de la frontière. 8. Il ne

1793.

peut y avoir de doute que les colons de Détroit sont sujets aux lois de la province (du Haut-Canada). 9. Rien ne peut être fait pour les colons reconnus n'être pas des loyalistes *bona fide*. 10. Sa proposition au sujet de l'île Carleton sera considérée, quand il s'agira de délimiter finalement la frontière; en attendant, il vaut mieux ne discuter ces points que le moins possible. 11. Difficulté d'établir un port pour le Haut-Canada. Comment diriger le commerce d'exportation. Si les établissements se portent à l'ouest, le débouché pour les produits paraîtrait être le Mississipi. 12. Le roi et le parlement sont les arbitres entre les deux provinces, maintenant séparées et indépendantes l'une de l'autre. Mieux vaut accepter les arrangements de bonne volonté que de spéculer sur des changements hâtifs et prématurés. 13. Son opinion sur la douane est exprimée en même temps que celle sur le port. 14. Aucune raison n'est donnée pour la réquisition militaire. Le colonel Gordon du 26^e est plus ancien que lui, de même que le prince Edouard. A parlé dans une lettre précédente du sujet d'une nouvelle frontière. 15. Les opinions que se sont formées les colons du Haut-Canada ne sont en rien fondées sur des déclarations du gouvernement. Les observations qui suivent l'exposé tendent fortement aux hostilités avec l'Amérique, et sont plutôt dans le sens qu'à l'encontre des vues de ceux qui, aux États-Unis, désirent entraîner les deux pays dans une guerre. Désapprobation de tout ce qui a cette tendance. 16. Les remarques sur la navigation du Mississipi suggèrent d'utiles observations. 17. A communiqué ses vues à Dorchester; si les matelots sont engagés comme soldats ils tombent sous l'empire du Mutiny Bill. 18. Il sera avantageux de favoriser l'admission des fils des clergymen canadiens dans l'armée. 19. Mentionner à lord Dorchester en quoi le mode de construction des navires sur les lacs est défectueux. Il (Simcoe) devrait être en cela assisté par une personne connaissant bien l'architecture navale et la mécanique; recommandera le capitaine Schank. 20. Le code militaire naval et les règlements militaires pour les forces provinciales devraient être faits par les législatures provinciales. 21. Donner tout encouragement raisonnable aux Quakers; mais les exempter de la taxe créerait du mécontentement chez les autres colons. Donner une interprétation libérale à l'affirmation d'un quaker; doute que, même par là, un quaker puisse devenir conseiller législatif; cela lui imposerait l'obligation de "défendre Sa Majesté de tout son pouvoir contre toute tentative de trahison," etc., c'est-à-dire par le service personnel et par la force, ce qui est contraire aux principes de sa religion. 22. L'une des principales raisons que l'on a de fixer la frontière entre le Canada et les États-Unis, est de prévenir toute vente de territoire par les Sauvages afin qu'aucune partie de la zone à laisser entre les deux pays ne soit jamais occupée, ou ne vienne jamais en la possession de l'un ou de l'autre pays. 23. S'adresser à lord Dorchester pour la nomination d'un aide-quartier-maître général, qui paraît très nécessaire pour le Haut-Canada. Page 251

La lettre précédente répond catégoriquement aux propositions du capitaine Stevenson. Copie des propositions envoyée à Simcoe avec la lettre.

264

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1792—1793.

Q. 279—2.

1793.
4 août,
Portsmouth.

Réponses de lord Dorchester aux réquisitions pour le Haut-Canada, soumises à Dundas (Voir Q. 279-1, p. 264). page 276

22 août,
York.

Simcoe à King (La lettre est datée de "York ci-devant Toronto, Haut-Canada") A reçu copie du message de Sa Majesté au parlement et la lettre mentionnant le vote par la Chambre des Communes de £6.700 pour l'établissement civil du Haut-Canada, avec les estimations sur lesquelles le vote a été basé. Est surpris qu'il y ait de la difficulté à régler les droits de patentes de terres dans la province. Lors de la création du Nouveau Brunswick, les droits usités dans la Nouvelle-Ecosse y ont été adoptés; a demandé à Wentworth d'envoyer le tableau à Dundas, pour qu'il (Simcoe) soit autorisé à établir ces droits, à moins qu'ils ne soient trouvés inapplicables dans le Haut-Canada. On a promis des terres aux loyalistes sans paiement de droits d'actes, mais les fonctionnaires qui fournissent le papier ou le parchemin doivent être remboursés du prix de cette fourniture. Tous les autres concessionnaires de terres devraient être tenus de payer un droit d'acte. Dorchester et Haldimand s'y sont refusés. Il (Simcoe) diffère d'opinion avec eux. Désire décision immédiate, vu que Hamilton se vante de pouvoir faire adopter un bill pour exempter de droits tous les détenteurs de terres. 280

22 août,
Fort-du-Rapide.

McKee à Simcoe. Déçu dans l'espérance du maintien de la paix entre les Sauvages et les Etats-Unis, les commissaires s'étant retirés sur la demande positive de l'Ohio pour frontière. Différence d'opinions entre les Six-Nations et les autres Sauvages au sujet de la frontière. Ses efforts sans succès pour arriver à une entente. Talbot, porteur de cette lettre, donnera des détails sur la conduite tenue par les commissaires envers les Sauvages, avant la conférence. L'aveu par les Etats-Unis que les Sauvages possèdent le sol, a convaincu ceux-ci de la fausseté du rapport propagé que la Grande-Bretagne avait cédé leurs terres au traité de paix. Les nations qui n'ont pas vendu leurs domaines peuvent maintenant en jouir en paix, et ils formeront une barrière entre les possessions britanniques et les Etats-Unis. Il n'a employé aucune influence indue pour empêcher la paix, mais il ne s'attend pas moins à être blâmé par les malveillants pour les opinions qu'ont exprimées les Sauvages. 540

23 août,
York.

(Dans la lettre n° 18 de Simcoe, du 20 septembre.)
Simcoe à Dundas (n° 16). Dépêches reçues. Nouvelles reçues des succès de l'Europe contre l'agression des Français. Est heureux de voir que des mesures pour le bien de la province vont être prises en considération. L'économie pour l'Etat que produiront les ouvriers militaires se reconnaîtra au moindre examen. Espère que les sources salées fourniront le sel nécessaire au pays, et que Dorchester placera le département naval sous son contrôle (à lui Simcoe). Des plans préparés par l'arpenteur général seront transmis. Le capitaine Shaw a été informé de sa nomination au conseil exécutif. Le quorum des résidents pour le conseil pourrait être augmenté par la suppression temporaire du bureau du solliciteur général et par l'emploi du salaire de cette fonction à l'augmentation du conseil. Hammond a sans doute fait rapport sur l'état des affaires indiennes, et annoncé que les Etats-Unis ont repoussé la requête de la confédération indienne demandant que les officiers du roi puissent servir de médiateurs aux conférences qui se tiendront à Sandusky. A agi de concert avec Hammond. Est fâché d'apprendre que les parties n'en viendront probablement pas à un accommodement. Le contentement qu'il aurait de voir s'établir dans le Haut-Canada un évêque protestant de l'Eglise d'Angle-

1793.

terre. Envoie les adresses des deux chambres de la législature; n'a pas encore reçu une copie authentique des Actes passés, vu l'absence du juge en chef et du procureur général, qui sont en tournée. Transmettra ces Actes avec ses observations. Informera Holland que sa proposition d'explorer le Nord-Ouest est approuvée. Le levé de la communication entre les lacs Ontario et Sinclair (St-Clair) est terminé. Sur le lac Érié, l'explorateur a trouvé un havre admirable près du lieu même où il (Simcoe) désirait en voir un, à Long-Point, vis-à-vis Presqu'Île. Se propose de traverser le lac Huron le 1er septembre, et espère envoyer des plans qui permettront de juger de la convenance de changer les arrangements militaires actuels. A résolu de baraquier ici les Queen's Rangers et de passer l'hiver avec eux. Avantages de la localité; les exposera et enverra plans pour baraquements permanents et fortifications, qu'on pourra accroître au besoin. Niagara et Détroit sont intenable. Le lieutenant Crawford est le porteur des dépêches.

Adresse du conseil législatif. 290

Adresse de la chambre d'assemblée. 293

La *Gazette* du Canada du 11 juillet contient la nouvelle de l'arrivée au fort Érié du senau de S. M. le "Chippewa," de la rivière des Miamis, et de cinquante chefs sauvages venant en députation auprès des commissaires des États-Unis, retenus aux fort Érié par les vents contraires. Les Sauvages vinrent alors à Niagara et tinrent trois conseils en présence du gouverneur, des commissaires, des officiers de la garnison, etc. Les commissaires ont reçu une ceinture de wampum pour les inviter à se rendre au lieu de réunion, à Sandusky (p. 295). Réunion du Conseil et de l'Assemblée (p. 296). Prorogation de l'Assemblée le 9 juillet (p. 296). Arrivée du vaisseau de S.M. "Missisague" le 9, avec près de 300 Sauvages des Sept-Nations du Canada se rendant au grand conseil de Sandusky (p. 298).

24 août,
York.

Simcoe à Dundas. Envoie une adresse et des pétitions et représentations des membres de l'Assemblée en leur qualité individuelle contre le contrat pour la fourniture de farine aux garnisons. Les membres ont été priés par leurs commettants de présenter cette requête au roi; ceux-ci craignent que de nouveaux pouvoirs ne soient concédés aux monopoleurs. Les membres ont compris qu'il ne leur appartenait pas d'intervenir en corps. Envoie des papiers relatifs à la pétition. A examiné comment les provisions sont reçues aux magasins du roi. Le système suivi à Kingston n'est pas satisfaisant; celui suivi à Détroit lui convient, mais le nouveau contrat pour cet endroit a créé beaucoup de mécontentement. Les agents, à Kingston et à Niagara, entendent se prévaloir des termes de ce contrat; ceux de Détroit sont portés à suivre le bon exemple de Reynolds. Envoie un rapport de McGill, commissaire, préparé avant qu'il (Simcoe) eût connu le présent contrat, et un autre rapport rédigé après la réception du mémoire des membres de l'Assemblée. Est d'avis que McGill, si on lui alloue ses frais de voyage, pourra, soit comme serviteur du roi, soit comme agent des fournisseurs, surveiller toute l'affaire, et faire cesser le mécontentement dans la province, dont le principal produit doit être la farine, comme il le fera voir dans le rapport sur l'état de la province à la fin de l'année. 299

Documents inclus, relatifs au contrat pour la farine mentionné dans la lettre précédente. Mémoire des habitants du Haut-Canada (p. 304); mémoire des marchands de Kingston (p. 306); rapport de John Craigie, commissaire général (p. 309); extrait de la lettre d'Askin, de Détroit (p. 315); annonce par John Askin et David Robertson, Détroit, pour de la farine et des pois (p. 316); lettre de McGill sur le système des contrats (p. 317).

Opinion de McGill.

304 à 317

337 à 347

1793.

24 août,
York.

Simcoe à Hammond. Son appréhension que les Etats-Unis et les Sauvages ne s'entendissent pas pour régler la paix entre eux est confirmée. Ces derniers envoient une nouvelle députation pour savoir par quelle autorité les commissaires indiquent l'Ohio comme frontière. Résultat désastreux de la reprise des hostilités pour la traite des pelleteries. Observations sur le tempérament et les dispositions des Sauvages et sur les rapports qu'ils ont eus avec les Etats-Unis depuis la paix de 1783. Résultat probable d'une nouvelle victoire des Sauvages, ou de leur défaite, et quelle conduite à suivre dans l'un ou l'autre cas. Son regret que les Etats-Unis n'aient pas accueilli la demande des Sauvages qui proposaient la médiation du roi.

Page 525

(Dans la lettre n° 18 de Simcoe, du 20 septembre.)

2 septembre,
Niagara.

Brant à Simcoe. Les affaires dans l'Ouest n'ont pas abouti à la paix comme on le désirait. Craint les conséquences du manque d'unanimité parmi les Sauvages. Espère encore une paix honorable et une délimitation de frontière qui satisfasse les Sauvages. Les nations de l'Ouest sont pour la ligne de sir William Johnson; les Six-Nations et les Sauvages des lacs pour le Muskingum. Un conseil se tiendra à Buffalo-Creek, à l'arrivée des Sauvages. N'a pas le temps de consulter avec Son Excellence. 520

(Dans la lettre n° 18 de Simcoe, du 20 septembre.)

6 septembre,
Niagara.

Pilkington à Simcoe. Pour servir de moyen de défense au port d'York en même temps que de magasin, il recommande de construire un blockhaus carré dont il donne les dimensions et les autres détails. 522

(Dans la lettre de Simcoe n° 18 du 20 septembre.)

16 septembre,
York.

Simcoe à Dundas (n° 17.) Envoie un plan général de division des townships, lequel a été approuvé par le conseil. Les exceptions à ce plan viennent des concessions établies avant la création du gouvernement du Haut-Canada. Pour diminuer les dépenses, le conseil a adopté le plan n° 2 des townships déjà arpentés sur les bords du lac Ontario. Une autre exception a été faite pour les réserves militaires. Plan décrit. Le conseil s'est aussi écarté du plan général pour favoriser l'établissement de Toronto ou York. On a fait réserve des fronts brisés pour la garnison et pour empêcher l'éparpillement des habitants; comment les réserves sont faites dans les terres en arrière. Des réserves de bois ont été faites près du port, afin d'avoir les matériaux nécessaires pour les forteresses des lacs. Les réserves dans le Bas-Canada étant faites par larges blocs, quelques personnes ont demandé l'application du même système dans le Haut-Canada; mais le conseil n'a pas jugé que cela fût à propos. 331

Deux plans ou diagrammes montrant comment les townships sont tracés. 334a 334b

16 septembre,
York.

Simcoe à Dundas (n° 17, répété.) Envoie copie des Actes passés à la dernière session. Ni l'une ni l'autre chambre ne montre de tendance à s'opposer aux mesures du gouvernement; il n'y a eu de discussion que sur certaines clauses. Demande générale d'un bill sur le mariage. Disposition de l'Assemblée à amoindrir la solennité ou les précautions qui, en bonne législation, doivent accompagner le mariage. On a combattu fortement le bill de l'esclavage; des arguments plausibles ont été employés sur le haut prix de la main-d'œuvre et sur la difficulté d'obtenir des serviteurs. Quelques possesseurs de nègres voyant que la question de savoir s'il existe une loi qui autorise l'esclavage était discutable, voulaient faire rejeter le bill absolument; d'autres voulaient, pour se pourvoir, permettre l'importation pendant deux ans. Un compromis a été effectué; il reconnaît le droit de propriété de ceux qui ont déjà des esclaves, mais prohibe dès à présent l'importation en vue de l'abolition graduelle de l'esclavage. Les habitants désirent élire eux mêmes certains officiers de paroisse et de ville—inspecteurs de clôtures, etc., au lieu de les voir nommer par les magistrats. Un bill imposant un droit d'entrées sur

1793.

les spiritueux importés a été adopté par l'Assemblée, mais rejeté par le Conseil; pour quelles raisons on l'a proposé, et pour quelles raisons rejeté. Une conférence aura lieu avec des représentants du Bas-Canada pour s'entendre sur ces sortes de droits. Le revenu à retirer du droit sur les spiritueux devait être affecté à la construction de prisons, de ponts et autres travaux publics nécessaires dans les comtés, et aurait encore laissé une somme suffisante pour le salaire des membres. Le bill a été présenté une deuxième fois; on y a substitué un projet de cotisation des districts, en proposant que le salaire des membres de l'Assemblée fût payé par les commettants de ceux qui en demanderaient un, au moyen d'une contribution spéciale perçue comme cotisation de district. Ce projet a été très mal vu, et aura pour conséquence de faire venir de l'avant aux prochaines élections des candidats qui offriront leurs services gratuitement. La chambre a complimenté le magistrat exécutif de la nomination pour sept ans d'un officier-rapporteur. Il ne s'est pas encore formé un parti d'opposition; Simcoe s'attend qu'un tel parti se formera plutôt dans la chambre haute que dans la chambre basse. Recommande le capitaine Shaw pour le siège vacant au conseil législatif. Bien qu'il n'y ait pas eu d'opposition directe, les mesures du gouvernement n'ont pas été appuyées directement. Il convient pour le présent de s'abstenir de faire usage de la faculté négative de la couronne; mais très probablement le conseil législatif favorisera, au lieu de la réprimer, toute tentative de nature à provoquer l'exercice de la prérogative. Les marchands sont mal vus des colons; les contrats qu'ils ont pour l'approvisionnement des troupes leur donnent une grande influence qu'ils peuvent employer aussi contre le gouvernement, s'ils ont quelque chose à y gagner. Ce sont des raisons à faire valoir pour la nomination de Shaw. Envoie une résolution de la chambre d'assemblée, priant le gouvernement d'emprunter une certaine somme pour payer ses fonctionnaires.

335 349

Journal du Conseil législatif, du 31 mai au 8 juillet.

357

Journal de l'Assemblée pour la même période.

422

20 septembre,
York.

Simcoe à Dundas (lettre personnelle). Il est important que les institutions temporaires dans la province cèdent la place à celles d'un caractère plus permanent. Appréhension générale d'hostilités de la part des Sauvages ou des Etats-Unis. Une partie de la population est découragée. On ne peut lever de recrues à cause du prix élevé des gages. Partage l'opinion du juge en chef que Shaw devrait être dans le Conseil. Parmi les plans envoyés, il y en a un de ce port (Toronto) pour être présenté à Sa Majesté. Ce lieu a été nommé York en l'honneur de la victoire du duc d'York.

486

20 septembre,
York.

Le même au même (n° 18). Envoie un levé de la Thames comme voie de communication entre les lacs Ontario et Saint-Clair et le chemin militaire qu'ouvrent actuellement les Queen's Rangers. Le territoire traversé est l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Envoie plan de Long-Point sur le lac Erié; situation de ce lieu pour y établir un poste fortifié et un arsenal naval pour le lac Erié; aussi plan du port d'York, lieu propre à un arsenal naval pour le lac Ontario. Est informé de l'existence d'un port à trois milles au sud de la baie Matchedash, et d'une rivière, à quelques milles au delà, qui communique, disent les Sauvages, avec la Tranche ou Thames. Considérations sur le système de colonisation et sur l'importance de faire du Haut-Canada une puissance navale sur les lacs. Kingston impropre pour une station navale, laquelle devrait être établie à York. Propose un établissement à Long-Point pour contrebalancer celui des Etats-Unis à Presqu'Île. On pourrait ouvrir un port sur l'île qui est auprès; y amener des ouvriers et y construire des navires. Pense encore que le siège du gouvernement doit être dans l'intérieur du pays. Tôt ou tard, une nouvelle

1793

division des Canadas pourra avoir lieu, et Montréal devenir le centre d'un gouvernement intermédiaire. Propose London comme siège du gouvernement pour le Haut-Canada ; a marqué un lieu, qui sera appelé Oxford, propre à faire une ville, et un autre sous le nom de Chatham, qui deviendra probablement la capitale du district inférieur. Estimation de la distance entre certains points. Octroi indien et teneur des actes autorisés par Haldimand, d'après l'interprétation de Dorchester. Rejet par les sauvages, à l'instigation de Brant, des termes de l'acte portant qu'ils ne vendraient ni ne loueraient les terres à eux réservées. Propositions alternatives. Considérations sur l'administration des affaires indiennes. L'influence de Butler et celle de McKee. Comment contrôler et diminuer les dépenses. L'effet important qu'une conduite bien avisée envers les Sauvages peut avoir sur la traite du Nord-Ouest. Revient sur le projet de fortifier et coloniser Long-Point, cela devant influer sur les mouvements des Sauvages. Les colons devraient être des loyalistes prononcés comme ceux de la Pensylvanie et du Maryland, qui, à la fin de la guerre, s'étaient unis pour défendre la cause du roi, et qui ont envoyé un agent pour connaître à quelles conditions leur transport dans la province pourrait avoir lieu. Une forte colonie sur ce point séparerait effectivement les Mohawks de la Grande Rivière des autres Sauvages. Comment le choix de London pour capitale influerait sur la colonisation et servirait à exercer un contrôle sur les Sauvages. Ne peut, cependant, occuper la capitale sans une force suffisante, qui pourrait être prise maintenant, à ce qu'il pense, sur le contingent dernièrement ajouté à l'armée ; question de la défense militaire. A ramené les Queen's Rangers de Niagara à York à la nouvelle d'une rupture avec la France. Ses propositions pour fortifier le port d'York différées en attendant l'arrivée de Dorchester. La tardiveté de la saison l'a empêché de construire des magasins, qu'il a l'intention de bâtir de façon à ce qu'ils puissent être utiles pour la défense du port. Demande permission de faire la même chose à Long-Point, autre endroit propice pour un poste. Comment il a logé les Queen's Rangers l'hiver dernier, et a aménagé la caserne et les magasins pour recevoir les bureaux du gouvernement et installer la législature. Comment il a subvenu aux dépenses ; il se chargera lui-même de celles du port d'York ; a demandé à Pilkington de faire l'estimation de toute la dépense nécessaire. Les approvisionnements reçus ont été déposés dans les bâtiments de toutes sortes qu'on a pu se procurer à Kingston et à Niagara. Espère que, les régiments ayant reçu leur effectif complet, il pourra, le printemps prochain, poursuivre une organisation appelée à contribuer à la prospérité de l'Angleterre. Il est informé que les Chippewas, Poutouatamis et les Outaouais ont abandonné la confédération indienne ; mesures nécessaires en conséquence de cette détermination.

Page 488

28 septembre.
York.

Simcoe à King (?) La lettre sera délivrée par le capitaine Lawes qui remplit la fonction d'aide-ingénieur. Mauvaise qualité des haches envoyées ; il en faut au moins cinquante pour les Queen's Rangers. A moins qu'on n'en reçoive qui soient de première qualité, les haches devront être achetées ici ; envoie un modèle. A besoin de machinerie, etc., pour les scieries. Le "*Scipio*" n'a apporté que des scies ; les ferrures d'une vieille scierie ont été employées avec difficulté pour le montage d'une seule scie ; elles ne pouvaient servir pour un jeu de scies. Importance des scieries. A besoin de peinture pour les bateaux. 325

Réquisition de haches, machinerie de scieries, peinture pour bateaux et machinerie de corderie. 328

Mémoire sur la fabrication des haches. 329

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1794.

Q. 280—1.

1793.
5 mars,
Détroit.

M. Elliott à Simcoe. Il déclare et est prêt à jurer qu'en 1775 John Gibson, de la Virginie, lui a proposé de l'employer à faire une levée de Sauvages qu'il enverrait au camp américain pour combattre l'armée britannique. Gibson avait une commission de l'assemblée de la Virginie. Il (Elliott)refusa; il se rendait alors à Détroit. C'était au temps où lord Dunmore dut chercher refuge sur un des vaisseaux de guerre de Sa Majesté. Page 230

(Dans la lettre n° 26 de Simcoe, du 3 juillet 1794.)

31 juillet,
Rivière
Miami.

Extrait du discours des commissaires des Etats-Unis aux députés des Sauvages confédérés. 209

(Dans la lettre n° 26 de Simcoe du 3 juillet 1794.)

19 octobre,
York.

Simcoe à Dundas (n° 19). Est revenu de son exploration vers le lac Huron. A trouvé une route jusqu'ici inconnue, excepté aux chasseurs sauvages, entre York et les eaux qui coulent au lac Huron. La route décrite jusqu'à la baie Matchedash. A examiné partiellement la baie de Penetanguishene; a été empêché par des vents contraires de poursuivre son examen. Qualités de cette baie. A ordonné une exploration exacte des différentes routes. Les avantages militaires et commerciaux de la nouvelle route par le lac Huron au lac Supérieur, etc. Les marchands achètent déjà des lots à York en prévision de l'ouverture de cette route. Importance des isthmes entre les lacs Ontario, Erié et Huron; l'opinion qu'il en avait est confirmée par un examen personnel. Demande s'il doit les occuper dans toute leur étendue, ou comme à présent. Occupation immédiate de London, etc., dans l'intérêt public; commodité pour les officiers du gouvernement de rester à York. Espère que le contrôle des départements indiens du commissariat et de la marine ne s'exerce que par l'intermédiaire du lieutenant-gouverneur. 1

Plan. 6a

30 octobre,
York.

Simcoe à Dundas. Bons services du lieutenant Givens. Comment il a échappé à l'attaque d'un Sauvage ivre. Son utilité dans la dernière exploration par sa connaissance de la langue sauvage. Le recommande pour un emploi. 7

10 novembre,
York.

Le même au même. Sa conversation avec Brant et Butler au sujet des demandes faites dans la dernière tentative de traité pour établir une frontière entre les Sauvages et les Etats-Unis. Plaintes non fondées de Brant contre McKee. Opinion personnelle de Brant sur la frontière à demander. Situation critique des Six-Nations par rapport à la question de paix ou de guerre avec les Etats-Unis. La conduite équivoque de Brant, qui cherche à entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre parce que, dit-il, elle doit aider les Sauvages. Réitère ce qu'il a déjà exprimé concernant l'établissement de la province. 9

10 novembre,
York.

Le même à King. A reçu l'Acte pour prévenir les manœuvres de trahison, les gazettes rapportant la victoire en Flandre et la prise de Tobago; une lettre avec deux Actes passés à la dernière session et le bill pour valider les mariages contractés dans la province, avec les opinions des officiers légistes. 14

2 décembre,
York.

Le même à Dorchester. Lettre du 7 octobre reçue. Est satisfait que sa réponse à Ogden ait été approuvée. Fera rapport sur le pays de Genesee. Envoie journal du voyage fait à travers ce pays et jusqu'à Philadelphie par Littlehales, et demande que ce journal soit retourné. La maladie qui a régné dans cette région a empêché l'émigration de se diriger par là vers le Haut-Canada. Pourquoi on désire venir dans la province. La crainte que les Sauvages inspirent aux colons a porté

1798.

sans doute le gouvernement des États-Unis à chercher la conciliation avec les Six-Nations. Rapport de Philadelphie que Morris, Ogden, etc., devaient avoir les terres à Presqu'Île. L'agent de Pulteney, Bertzie, (Berczy) est en prison. Les colons allemands émigreront probablement (du pays de Genesee) dans le Haut-Canada. On dit que les habitants de Genesee doivent présenter une pétition à New-York pour être constitués en un État nouveau et indépendant; Livingston est à la tête de ce mouvement; en cas d'insuccès, cette population serait résolue à se placer sous la protection de la Grande-Bretagne. L'État de Connecticut est sur le point de vendre le droit de préemption qu'il possède sur la rive de terre au lac Érié. D'ici à l'été prochain, les colons ne viendront pas en grand nombre sur le côté nord des lacs, à cause de la distance à laquelle ils ont à transporter leurs familles. L'établissement d'York, que ce lieu devienne ou non la capitale, ne présentera pas de difficultés; il ne dépendra pas des deux chaînes d'établissements qui partent de la baie de Quinté. Le sol entre York et le Lac-aux-Claies (maintenant Simcoe) est très propre à la culture, et avant l'été, la route de communication sera densément peuplée. La compagnie du Nord-Ouest prendra sans doute cette route au lieu de celle du lac Érié pour le transport des grosses marchandises dont elle a besoin. Autres avantages indiqués. York sera divisé sous l'inspection du conseil; toute la rive depuis le ruisseau Humbert (ruisseau St-John) a été réservée à la couronne; cela comprend tous les points favorables pour l'établissement de batteries; les habitants auront la partie la plus avantageuse pour le commerce. Les réserves militaires n'ont pas été marquées par Collins sur les plans. Aitkin, porteur de cette lettre, est en état de donner tous les renseignements. Regrette que Sa Seigneurie n'approuve point la construction de fortifications à ce poste (York) défendable et important, pour les raisons données. Avantage d'une seconde route entre York et la baie Matchedash. Ses idées sur l'organisation de la milice. Où les troupes pourraient être réunies en un camp. Objecte au rappel des troupes de la province. C'est à cause seulement du manque de moyens que l'on doit différer d'établir un poste fortifié sur la Thames, lequel serait plus important qu'une garnison à Détroit. Pense que le régiment qui est là, devrait, à l'exception d'une compagnie, être envoyé à Chatham et à London. La garnison de Niagara devrait aussi être réduite, et les troupes stationnées à Long-Point et à York, vu surtout que la proximité des États-Unis encourage la désertion. Signale le danger qui serait la conséquence du retrait des troupes. Page 39

15 décembre,
Niagara.

Simcoe à Dundas (N^o 29). Il transmet la première communication qu'il a eue de lord Dorchester, avec sa réponse. Les vues de Sa Seigneurie sont entièrement opposées aux siennes (Simcoe), comme serviteur civil ou militaire de Sa Majesté. Pense qu'après avoir encouragé les émigrants et les loyalistes à venir en cette province, il serait déloyal d'abandonner celle-ci à elle-même en retirant les troupes du Roi, supposées y avoir été stationnées pour la protéger. Le pur motif de s'employer de son mieux au service du roi peut seul l'engager à retenir une situation où il se trouve exposé à devenir l'instrument d'une odieuse violation de l'honneur national et de la foi publique, et cela sans qu'on puisse invoquer la nécessité militaire. Si la milice est traitée comme Son Excellence désire qu'elle le soit, la province sera exposée aux horreurs d'une guerre indienne ou devra se soumettre sans résistance, à l'approche d'un ennemi. C'est pourquoi, il n'a pas communiqué la lettre de Dorchester à la milice et ne l'a pas présentée au conseil. Si elle eût été autre, il l'aurait présentée au conseil en vue de le consulter sur la fortification d'York et sur le système peu coûteux de défense qu'il est en voie de préparer. Si les Queen's Rangers sont rappelés, il n'aura ni rang, ni autorité militaire. A écrit sur ce sujet afin d'exposer sa situation comme serviteur public.

1793.
La nécessité de donner le contrôle du département des Sauvages au gouvernement exécutif lui paraît de plus en plus évidente. Page 31
(Pour l'incluse, lettre de Dorchester du 7 octobre 1793, voir 266, p. 233).
1794.
14 janvier, Grenville.
Le major général Anthony Wayne aux chefs et guerriers des Delawares, Shawaneses et Miamis. 84
(Voir la lettre N° 21 de Simcoe, du 28 février.)
- 20 janvier, Québec.
Samuel Holland à Simcoe. Envoie le plan d'opérations de son fils pour l'exploration de la côte du Nord-Ouest. Il se rend volontiers à son désir (Simcoe) que Aitkin accompagne l'expédition comme aide. Il voudrait que son second fils (de Holland) fût l'autre aide, s'il peut peut obtenir congé de son régiment, le 44e. Son fils n'a indiqué que les points principaux de l'expédition; il a réservé les détails pour une entrevue personnelle. Rien n'a été fait au sujet du tableau des droits d'actes. Dundas recommande d'adopter les prix établis à la Nouvelle-Ecosse en 1764, et qui sont de beaucoup au-dessous de ceux actuellement exigés dans cette province; si on les adopte, les terres tomberont entre les mains d'aventuriers et de spéculateurs qui les garderont sans culture. Les droits devraient être assez élevés pour exclure ces spéculateurs. Transmettra théodolite nécessaire. Aitkin a demandé des instructions à Hugh McDonell pour tirer la ligne entre les provinces. N'a pas encore reçu d'ordres de Dorchester sur ce sujet. 125
(Voir lettre de Simcoe à King du 7 mars.)
- 20 janvier, Québec.
Projet par Holland pour la composition du personnel, etc., d'exploration de l'intérieur du Nord-Ouest. 129
Plan plus détaillé, signé par J. F. Holland. 132
- 24 janvier, Pied-du-Rapide.
McKee à England. Les nouvelles apportées à Détroit au sujet des Sauvages se trouvent être sans fondement, excepté qu'à Noël ou au jour de l'an, quelques Munseys ont importuné un marchand pour avoir une bouteille de rhum qu'ils ont eue sur la promesse de la payer. Ils ne paraissent pas avoir changé de conduite depuis qu'il est passé là la dernière fois. 82
(Dans la lettre N° 21 de Simcoe, du 28 février.)
- 28 janvier, Pied-du-Rapide.
Le même au même. Les Delawares et Wilson sont revenus des forts, apportant une copie envoyée par Wayne d'un discours qu'il a fait aux Sauvages. Les autres Sauvages ne paraissent pas avoir eu de part à l'envoi du message, et il pense que les Delawares eux-mêmes ont été amenés par des moyens blâmables à ouvrir les communications. En conséquence du discours, un conseil des chefs se tiendra dans deux ou trois jours. 83
(Dans la lettre de Simcoe n° 21, du 28 février.)
- 2 février, Détroit.
Le lieutenant-colonel England à Simcoe. Le 8 janvier, il a appris que les Delawares négociaient pour faire la paix avec les États-Unis, et que quatre délégués étaient partis pour le fort Jefferson dans ce but. Cette nouvelle, ainsi que l'alarme causée aux traitants par des bruits de déprédations, que les Sauvages auraient commises, l'engagea à envoyer McKee au Pied-du-Rapide pour rétablir la sécurité et obtenir des informations sur les négociations de paix. Envoie copie de deux lettres de McKee, la dernière contenant copie d'une harangue de Wayne aux Sauvages supposés être hostiles. On verra par la harangue de Wayne qu'il a bâti un fort là où l'engagement a eu lieu le 4 novembre 1791, qu'il l'a appelé "fort Recovery," et qu'il a établi un nouveau poste sous le nom de Grenville. 80
(Dans la lettre N° 21 de Simcoe, du 28 février.)
- 7 et 9 février, Buffalo-Creek.
Relation de ce qui s'est passé à un conseil tenu à Buffalo-Creek par les chefs des Mohawks, Cayugas, Onondagas, Senecas, Tuscaroras, Oneidas, Delawares, etc., en présence du major de brigade Littlehales, du capitaine

1794.
Bunbury et des officiers du département indien et, pour les Etats-Unis, du général Chapin, de M. Parish, interprète, et de M. Cult. Page 88
(Dans la lettre de Simcoe n° 21, du 28 février.)
Relation d'un conseil des Six-Nations. 213
(Dans la lettre de Simcoe n° 26, du 3 juillet 1894.)
Simcoe à Dundas. Pense que son devoir l'oblige à faire les observations militaires qui lui sont dictées par une sérieuse étude de la situation des choses. Ne désire pas que son rapport soit considéré comme devant être rendu public, mais n'a pas d'objection à ce qu'il le soit, si cela est trouvé opportun, car il est prêt à le défendre et à fournir des éclaircissements. 54
- 23 février,
Buffalo-Creek.
York.
Le même au même. Observations sur les préparatifs militaires nécessaires pour la défense et la sécurité du Haut-Canada, et contre la proposition de Dorchester de retirer les troupes de cette province. 55
Pièce incluse : Plan d'un fort à D'Eschambault fait par ordre du général Murray en 1761. 74a
- 28 février,
York.
Simcoe à Dundas (n° 21). Sa gratitude pour l'approbation de sa conduite. L'intérêt du roi et du service public est le principe qui le guide. A l'arrivée de sa dernière lettre (de Dundas), Littlehales, qui avait été retardé, se rendait auprès de Hammond, dans le même esprit qui a inspiré les instructions de cette lettre, afin de parer aux mauvais effets du discours du gouverneur Clinton à la législature de New-York. Aurait désiré que les papiers concernant les Sauvages fussent plus favorables. Comment les communications entre Détroit et les nations indiennes pourraient être coupées par les Etats-Unis, sans que les hostilités fussent déclarées, mais en vue de faire prendre à ces nations une attitude hostile. Les Shawaneses quitteront probablement le pays. On exprime partout aux Etats-Unis la détermination de saisir les postes; les affaires d'Europe pourront modérer ou aggraver cette inclination. Apprend avec plaisir qu'un armement considérable est envoyé aux Indes-Occidentales; cela pourra avoir une influence sur les habitants du littoral des Etats-Unis, mais ce n'est pas cette population qui gouverne; l'opinion générale est qu'en une campagne d'hiver les Etats-Unis peuvent s'emparer du Canada. Lord Dorchester n'approuve pas qu'on fortifie à présent le port d'York; mais il ne donne pas les raisons de cette opinion. Il (Simcoe) est convaincu de l'opportunité de fortifier ce poste, au point de vue civil et militaire. L'importance de s'occuper de la milice. Les Etats-Unis arment leur milice aux frais de la nation. L'ordre de lord Dorchester, prescrivant un deuil public pour la reine de France, est la première nouvelle qu'il ait eue de la mort de cette princesse. 75
- 28 février,
York.
Le même au même. Sa surprise et son anxiété en recevant la lettre contenant les suggestions que Stevenson a faites en son nom (Simcoe). Il n'aurait pu autoriser Stevenson à se servir de son nom d'une manière aussi inconvenante. En confiant des dépêches à Stevenson, il a dit dans la lettre que Stevenson était en état de donner les renseignements nécessaires. S'il (Simcoe) avait voulu faire des propositions, il les eût faites respectueusement par écrit. Stevenson avait sa confiance; c'est un officier actif. Il prendra la liberté de présenter ses observations sur les suggestions et les réponses, d'après l'ordre suivi par lui (Dundas) dans ses réponses. Ces suggestions laissent l'impression que celui dont elles viennent est une personne irréfléchie, inconsidérée, ayant à peine le sens commun. Espère que l'impression qu'elles ont produite s'effacera bientôt. 106
Ses observations. 109
(Voir lettre n° 2 de Dundas du 2 octobre 1793, au vol. Q 279-1, p. 264.)
Simcoe à Dundas. Rapport apporté par un chef delaware, envoyé par Brant de Détroit, qu'une députation des Sauvages de l'Ouest hostiles

1794.

est allée à Wayne pour faire la paix. Cela, il croit, aura de très importants effets. La confédération des Six-Nations sera probablement obligée comme les Sauvages de l'Ouest de se soumettre aux conditions dictées par Wayne, lesquelles ne manqueront pas sans doute d'être spécieuses et libérales en apparence. Si les Sauvages du Sud continuent à défendre leur pays, on arrivera promptement sans doute à terminer les difficultés de ce côté, car on n'aura plus à s'occuper que de cela. Espère que les affaires d'Europe lui permettront de fonder les établissements qu'il projette sur la Thames et le lac Erié. Appelle l'attention sur le nom de "Père" donné à Washington par Knox dans le message aux Six-Nations et aux Chippewas qui sont au nord de la Thames, et sur la proposition de Washington à la législature de fournir aux Sauvages des comptoirs aux frais du public. Le seul moyen qu'il (Simcoe) puisse imaginer pour former une union avec les Sauvages, est de placer la capitale à London, afin d'empêcher qu'on ne les tourne contre les colonies britanniques. Le grand moyen de conserver les Sauvages serait de leur accorder la prime du roi avec toute la cérémonie possible à la capitale. Il exposera au long son opinion sur ce sujet dans un rapport qu'il prépare pour les lords du commerce. Page 118

7 mars,
York.

Simcoe à King. Envoie une demande de papeterie. Transmet la proposition de Holland pour l'exploration par terre d'une route allant à Nootka. 122

Réquisition de papeterie signée par D. W. Smith faisant fonction d'arpenteur général, et contre-signée par Simcoe. 123

16 mars,
Whitehall.

Dundas à Simcoe (n° 3). Dépêches reçues et soumises au roi. L'Acte sur le mariage est approuvé dans les circonstances; l'opinion des officiers légistes lui permettra de faire apporter les amendements nécessaires à la prochaine session. Comment les Actes adoptés devraient être signés par le président de la chambre, et par le gouverneur. Regrette que les membres de la législature montrent une tendance d'opposition au gouvernement dans des choses évidemment avantageuses à la province; mais il faut se rappeler qu'ils sont nouveaux dans leurs fonctions, et qu'ils doivent former leur jugement non au point de vue d'un intérêt local, mais de l'intérêt général de la province, manière de voir qui diffère naturellement de leur première pensée. Si les membres recevaient une rémunération de leurs commettants, cela tendrait à entretenir des vues étroites et une politique restreinte. La nomination de Shaw à la vacance dans le conseil est confirmée. Remarques sur les réserves de l'Eglise et de la couronne. L'intention était d'établir ces réserves par larges blocs dans le Bas-Canada; mais ce plan a été écarté. A reçu les cartes de la Thames, etc. Sa sollicitude pour faire explorer le pays est appréciée. Importance de la marine des lacs pour la défense du Haut-Canada; reconnaît que York est le point convenable pour une station navale; reconnaît que l'emplacement de London, comme future capitale, est bien choisi, mais pour la défense, il faut d'abord s'occuper de l'établissement d'York. On pensera ensuite à fonder une station à Long-Point sur le lac Erié; mais si, comme on l'a dit, l'endroit est insalubre, les avantages de la situation seront inutiles. Peut-être découvrira-t-on quelque autre port, à l'est ou à l'ouest, qui ne présentera pas cette objection. Les travaux devront se borner à ce qui sera nécessaire pour recevoir les navires, et être approuvés par lord Dorchester. Ces stations et la force navale commandée par Schank mettraient la province à l'abri de toute crainte de voir ses communications interceptées. En même temps, les vaisseaux de S. M. sur les lacs doivent être tenus prêts pour le service. Si aux forces pour les postes on ajoute la garnison de London, il faudra des troupes plus nombreuses que celles actuellement disponibles. Il serait bon de pourvoir à

1794.

ce que dans le cas d'hostilités la milice fût tenue de servir sur les lacs aussi bien que sur le littoral; on l'emploierait très utilement pour monter les canonniers de la province. Importance de distribuer avec économie et effet les présents faits aux Sauvages; le plan recommandé par lui (Simcoe) et par sir John Johnson est approuvé. Communication entre York et le lac Huron; importance d'établir les endroits qui seraient commodes comme stations pour les traitants et comme dépôts pour les marchandises le long de la route. On peut avec la prime avoir de recrues en Canada, de sorte que London pourrait être occupé, cette communication devant augmenter son importance. Est fâché que les Sauvages des Lacs aient abandonné la confédération; la conduite plus que suspecte de Brant. Rapport que les Sauvages ont taillé en pièces l'arrière-garde de Wayne de près de 200 hommes, et n'ont eu qu'un homme tué; 70 chevaux chargés ont été capturés. Si la campagne de Wayne est malheureuse, espère que les Américains verront l'avantage d'un traité définitif. Nous devons avoir en vue la frontière de Muskingum ou toute autre qui laisserait un intervalle suffisant entre les provinces et les Etats américains. Rappelle ses lettres précédentes au sujet du commissariat, du département des Sauvages, etc. Dorchester reçoit instruction par ce courrier de lever pour la défense deux bataillons de 750 hommes chacun. Cette force, quand elle sera complétée, devra le mettre en état d'occuper l'emplacement choisi pour London; en attendant, il pourra prendre les mesures préparatoires nécessaires. Page 16-

16 mars,
Whitehall.

Dundas à Simcoe (No 4). Dépêches reçues et soumises au roi. A écrit à lord Dorchester pour approuver sa conduite (de Simcoe) amicale et impartiale envers les commissaires des Etats-Unis et les Sauvages, et a donné son avis sur l'importance d'un système de défense navale pour le Haut-Canada. Lettre du 24 août transmise à la Trésorerie. Ne doute pas que le commissaire général à Québec ne reçoive instruction de lord Dorchester de fournir au Haut-Canada ce qui sera nécessaire pour la province. 28.

17 mars,
Whitehall.

King au même. Le juge en chef Powell doit avoir mal compris ce qui lui a été dit au sujet du tableau des droits d'acte. Ce tableau devait être fait dans la province et transmis à Dundas pour être soumis à Sa Majesté. Son idée (de Simcoe) au sujet de l'adoption de l'échelle en usage dans la Nouvelle-Ecosse sera vraisemblablement approuvée avec quelques modifications. 30

11 mai,
Whitehall.

Dundas au même (n° 5). Sa dépêche contenant correspondance avec Dorchester mise devant le roi; importance des renseignements sur la province qu'il (Simcoe) commande. La pensée que les armements français visaient le Saint-Laurent, et les escarmouches sur les frontières canadiennes paraissent avoir porté lord Dorchester à croire qu'il est nécessaire de changer la situation actuelle des forces dans le Canada. La levée de deux bataillons et les recrues que l'augmentation de la prime devra ajouter aux régiments, empêcheront de rappeler les troupes du Haut-Canada, et permettront d'occuper sans difficulté York, Long-Point ou quelque autre point sur le lac Erié; mais les mesures de défense n'ôtent rien à l'importance d'une conduite prudente de la part des serviteurs de Sa Majesté. Se réfère à une lettre précédente concernant les présents aux Sauvages, etc. 51

14 juin,
Niagara.

Simcoe à Dundas (n° 23). Envoie un exemplaire de la *Gazette* du Haut-Canada contenant son discours à la législature. Il a prévu dans ce discours un des points principaux de la dernière dépêche, celui relatif à la milice. Ne pense pas qu'on fasse aucune opposition à la mesure; il n'y a d'opposition aux mesures générales du gouvernement que de la part de M. Cartwright, qui a donné avis de son intention de combattre le principe du bill relatif à la constitution de la cour suprême de justice.

1794.

Enverra sous peu de jours par le capitaine Talbot une réponse à la dépêche; recommande le capitaine Fitzgerald qui porte cette lettre. Page 146
Gazette du 5 juin, contenant le discours, les adresses et certaines parties des délibérations de la législature, réunie le 2 juin. 148

15 juin,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Envoie la *Gazette* contenant son discours; ses recommandations concernant la milice et le commissariat. Esprit de loyauté de l'assemblée. 174

(Dans la lettre n° 25 de Simcoe du 20 juin).

20 juin,
Navy-Hall.

Le même à Dundas. Envoie, avec recommandation, copie du mémoire du capitaine Shank à Amherst. Ses services. La composition des Queen's Rangers; le corps n'a pas un nombre suffisant d'officiers subalternes, ni d'officiers supérieurs. En cas d'augmentation, il donne les noms de quelques-uns des officiers méritant une promotion. Insuffisance de la paie. 164

Mémoire de Shank, demandant à être promu au rang de major. 167

20 juin,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 25). Envoie copie de sa lettre à Dorchester, laquelle explique son opinion par rapport au contrôle à exercer sur le commissariat. Les cas suivants font voir la nécessité qui existe d'exercer un contrôle: approvisionnements demandés par les agents des Etats-Unis pour les Sauvages, qui pourraient être tournés contre nous; conduite de Desjardins, agent des réfugiés français, qui a demandé des farines en vue de fonder un établissement près d'Oswégo, ce qui est contre l'intérêt du roi; cas de Williamson, de Sodus, près d'Oswégo, qui a envoyé chercher des farines à la baie de Quinté, et qui a exprimé les sentiments les plus hostiles envers la province. Mesure à prendre pour empêcher les exportations intempestives. Avantage d'acheter les farines, etc., directement des fermiers du Haut-Canada; le commissaire général, habitant Québec, n'est pas en position de faire ces achats avec avantage, ni de savoir comment les faire. 169

20 juin,
Navy-Hall.

Le même à King. A reçu lettre expliquant l'erreur du juge en chef Powell au sujet du tableau des droits. Présente et recommande le capitaine Talbot. Regrette la perte du juge en chef Osgoode; espère qu'il sera remplacé par un avocat anglais. 176

(Le juge en chef Osgoode avait été transféré au Bas-Canada.)

21 juin,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 24). Dépêche n° 3 reçue. Rétère l'expression de son regret de la perte d'Osgoode. Comment les lots de front ont été tracés à York. Est heureux de l'approbation du ministre pour les renseignements qu'il a transmis sur la géographie, etc., du pays. Il s'efforce d'engager les habitants à chercher vers les lacs la richesse et la sécurité; il faut pour celle-ci des canonnières. Regarde Toronto ou York comme un véritable port et capable d'être défendu; voudrait y avoir une citadelle qui pût être rendue imprenable; comment pourvoir aux premières dépenses, qui seraient minimales. Avantages de Long-Point et de la baie Matchedash. Salubrité ou insalubrité comparative de différents endroits de la province; les rapports à ce sujet ont été probablement exagérés dans l'intérêt des spéculateurs de terres. Système qu'il propose pour la colonisation et pour l'édification de villes. Différence d'opinion entre lui et Dorchester, quant au choix d'un port sur le lac Ontario et quant à l'extension des postes. Département des Sauvages, et détournements par l'officier préposé à la garde des magasins de Niagara; mauvais effet produit par là sur les Sauvages, surtout à cause de leur caractère inconstant. Il est impossible de les conduire à distance de Québec, c'est pourquoi il demande que McKee soit nommé conseiller exécutif et président d'un comité qui surveillerait sur les lieux la police générale des nations indiennes. Encouragera la colonisation sur la route reliant le lac Huron au port d'York. Vu l'état des affaires en Europe, ne s'attend pas que l'on puisse recruter en Angleterre des troupes pour

1794.

le Canada. Envoie une relation du conseil des Sauvages tenu à Buffalo-Creek. Conduite de Brant qui a fait courir le bruit que la Grande-Bretagne était certainement en hostilités avec les Etats-Unis. Effet de l'union des différentes tribus. L'armée de Wayne s'avance; souhàite mais doute, que les Sauvages puissent s'opposer à lui avec succès; envoi plan de la marche de Wayne et aussi du poste des Miamis, comprenant Turtle-Island, qu'il (Simcoe) a l'intention d'occuper. Projet de faire des levées pour former un corps canadien. Compte que la législation s'armera des pouvoirs nécessaires pour défendre les lois et combattre ceux qui tenteraient de les enfreindre. Discute les sujets de la défense et du traitement des Sauvages. Encouragement à donner à la traite vers le Mississipi. Effet probable sur le Bas-Canada d'une agression contre le Haut. Charge de sa dépêche le capitaine Talbot, qu'il lui recommande.

Pièces incluses. Relation de ce qui s'est passé à un conseil tenu à Buffalo-Creek le 18 juin, où étaient présents les principaux sachems, chefs et guerriers des Six-Nations, Wayne, des Etats-Unis, avec sa suite; et du Haut-Canada, Johnston, interprète du département des affaires indiennes. Page 195

Plans mentionnés en la lettre précédente (n° 24). 200a, 200b

3 juillet,
Niagara.

Simcoe à Dundas (n° 26). Est heureux que sa conduite à l'égard des Etats-Unis et des Sauvages soit approuvée. Difficulté de rendre compte par lettres de tous les petits détails. Pour que l'on puisse répondre dans la Chambre des Lords aux attaques dirigées contre la conduite du gouvernement, envoi un mémoire où sont exposés les agissements des Etats-Unis près des Sauvages par rapport à l'acquisition des terres. Est d'avis que le traité d'Utrecht est le seul document authentique qui définit la situation des Sauvages vis-à-vis des nations européennes; ce traité donne aux Sauvages et à leurs traités toute liberté sur les territoires indiens, et reconnaît aux indigènes une entière indépendance. L'établissement d'un gouvernement dans le Haut-Canada était absolument nécessaire pour la conservation du commerce anglais, menacé par les agressions des Etats-Unis; il faut se féliciter de ce qu'il n'a pas été remis à une autre année. Envoie certaines observations en éclaircissement du discours de Littlehales. A l'égard des hostilités survenues entre les Etats-Unis et les Sauvages, l'Angleterre n'a pas joué le rôle d'agresseur; les Sauvages mêmes qui ont résisté aux fraudes et aux actes de violence des Etats-Unis avaient été, au commencement de la dernière rébellion, pratiqués par les agents de ceux qui ont été cause de la prise d'armes; et ce, avant que les officiers du roi leur aient offert le tomahawk. 201

(Pour la lettre n° 27, voir le volume Q. 70, p. 1.)

4 juillet,
Whitehall.

Dundas à Simcoe (n° 6). Reçu ses dépêches. Approuve son attitude pacifique et prudente, à la nouvelle d'un mouvement supposé de Wayne en avant vers le Détroit. Cette approche, et la désunion parmi les Sauvages, n'amointrissant pas la nécessité d'éviter, s'il est possible, de prendre un parti extrême, alors que la présence de Jay peut avoir pour résultat de mettre un terme aux différends. L'immédiate protection du Détroit est la seule chose à laquelle il faut appliquer ses soins. Envoie copie de lettres à Dorchester sur ce sujet. L'arrangement pour l'occupation des postes, dans le Haut-Canada, doit se faire avec l'idée que les postes du côté américain de la ligne internationale du traité ne seront occupés que temporairement; car l'arrangement final en amènera sans doute l'évacuation. Conduite à tenir à l'égard des Sauvages qui sont dans la province. 140

4 juillet,
Whitehall.

Le même au même (lettre distincte de la précédente). Son rapport sur les moyens de défendre le Haut-Canada sera soumis aux "confiden-

Q. 280—1

PAPIERS D'ÉTAT—HAUT-CANADA.

33

1794.

tial advisers" de Sa Majesté. Sa lettre et les incluses, concernant les propositions de Stephenson (Stevenson), sont satisfaisantes. Plusieurs de ces propositions méritent considération. Page 143

7 juillet,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 30). Lui transmet une résolution du Conseil exécutif approuvant le tableau des droits d'actes de concessions de terres. Le Conseil recommande que, dans le cas des soldats licenciés et des loyalistes qui doivent recevoir leurs patentes gratuitement, le gouvernement paie aux employés chargés de délivrer les lettres patentes, des demi-droits pour leur travail. 259

Résolution du Conseil relative aux droits d'actes de concessions de terres. 261

Tableau des droits, Haut-Canada. 263-264

15 juillet,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 1). Lui envoie copie de lettres à Dorchester, auxquelles il aura à se conformer, etc. Il (Simcoe) prendra des mesures pour l'exécution de la convention entre Grenville et Jay. 145

2 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 28). Lui envoie son discours de prorogation; des observations sur le bills passés à la session; et un mémoire relatif aux rapports du procureur et du solliciteur général sur le *Marriage Act*. A la première occasion, lui transmettra tous les Actes. A été autorisé à nommer un agent chargé des achats de provisions pour les troupes et les garnisons. Crois que l'on réalisera par là une notable économie, tout en ouvrant aux habitants un marché libre; jusqu'à présent il y a eu monopole. 237

Exemplaire de la *Gazette* contenant l'offre d'une récompense pour toute information touchant les individus qui, dans une chaloupe, ont tiré sur une garde après le qui-vive. 239

Liste des Actes sanctionnés. 241

Discours du gouverneur en clôturant la session. 243

Liste de nominations officielles. 245

Commissions dans la milice, comté de Dundas. 245

do do comté de Lennox. 246

Observations (mentionnées dans la dépêche n° 28) sur les Actes passés à la 3e session de la législature du Haut-Canada. 248

Mémoire relatif à l'Acte sur le mariage. 256

(Simcoe à Dundas, n° 29, du 5 août, voir Q., 70 p. 7.)

5 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (personnelle). Envoie une communication du gouverneur de Vermont, reçue par l'intermédiaire de Jarvis. Le rapport que le Vermont était disposé à commencer les hostilités contre le Canada est positivement contredit par des personnes de là, qui assurent que ces nouvelles se fabriquent à New-York pour réveiller l'inimitié entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Envoie un journal de New-York contenant de semblables rapports. Regrette qu'on n'ait pas avisé au moyen de différencier les principes sur lesquels les propriétaires terriens du Vermont et ceux du Canada sont en désaccord et en contestation, du principe plus général, plus étendu, en vertu duquel l'Angleterre occupe les terres autour des postes qu'elle retient jusqu'à l'accomplissement des conditions établies par le traité de 1783. État de la question, qu'il a exposée au ministre avant de quitter Londres. Les habitants du Vermont embrasseraient avec joie la neutralité, afin que leur pays ne devienne pas le théâtre de la guerre. Jusqu'à quel point les amis de l'Angleterre dans le Vermont pourraient-ils être utilisés? 266

Rapport de M. Jarvis, secrétaire, qui y rend compte de son entretien avec le gouverneur Chittenden sur les affaires de France; il y est dit aussi que l'opinion publique n'a pas changé dans le Vermont depuis 1781, année où le colonel Fay passa trois semaines dans un bâtiment du roi, sur le lac Champlain, pour négocier une union avec le Canada, etc.; mais le bruit du désastre arrivé à lord Cornwallis était alors venu interrompre

1794.

cette négociation et y mettre fin. Que le sentiment du Vermont soit tel que l'a dit Chittenden, cela a été confirmé par le général Allen, à Colchester, et par le colonel Allen, à Fairhaven. Page 269

Extrait du *Daily Advertiser*, de New-York, en date du 21 juin 1794, où il est parlé d'un prétendu combat entre les Américains et les Anglais dans le Vermont. 271

5 septembre,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 2). Reçu sa dépêche à Dundas avec la *Gazette*. Remarques touchant l'opposition de Cartwright. La dépêche n° 1 est de nature à lui ôter ses appréhensions au sujet du mouvement de Wayne vers le Détroit. Il y a toute apparence que les questions agitées entre l'Angleterre et les Etats-Unis vont se résoudre à l'amiable avant peu. 162

4 octobre,
Whitehall.

Le même au même (n° 3). Reçu ses dépêches. La requête de Shank sera examinée avec soin, et son affaire recommandée à lord Amherst. La situation présente des affaires permet d'espérer un règlement à l'amiable des différends avec les Etats-Unis; néanmoins, il ne voit aucune objection à augmenter l'effectif des "Queen's Rangers" sur un pied permanent. Ne doute pas que Dorchester n'organise le commissariat d'une manière satisfaisante. L'occupation d'York et de Long-Point, et l'entretien de la communication avec le lac Huron sont deux choses importantes pour le développement et la sécurité de la province. La nomination de McKee au conseil sera prise en considération à la première vacance. Il faudrait adopter des mesures pour la garde et la distribution des marchandises destinées aux Sauvages; le manque de règle et les détournements sont honteux. La réunion des Six-Nations et des Sauvages occidentaux peut conduire à un accord satisfaisant pour l'établissement d'une frontière. Il importe d'entretenir la confiance chez les Sauvages. Probabilité du maintien de la traite avec ceux du côté américain. Ses propositions (de Simcoe) relatives au Wisconsin et à la rive occidentale du Mississipi méritent considération. Sa lettre n° 26 expose nettement la question indienne, comme elle se présente entre les Etats-Unis et l'Angleterre; et révèle une vue claire du traité de 1783. Ce traité, en déterminant la ligne entre les deux pays, garde le silence sur les privilèges et droits de Sa Majesté dans le territoire indien au sud de cette ligne. Il ne transfère pas aux Américains, quelque interprétation qu'on donne à ses termes, la faculté de tirer avantage des droits et privilèges acquis à Sa Majesté. S'abstient d'entrer dans l'examen de ce point, vu la très prochaine entente entre les gouvernements. Par suite de quelques promotions, le capitaine Skank a eu le rang qu'il demandait. Le changement qu'il (Simcoe) voudrait obtenir dans son corps devrait régulièrement se faire par lord Dorchester. 231

7 novembre,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 4). Les dépêches reçues ont été placées sous les yeux du roi. La liste des Actes sanctionnés et les observations sur leurs dispositions, montrent que cette législation tend à assurer la paix, le bon ordre et un bon gouvernement à la province. Le tableau des droits diffère de celui en usage dans la Nouvelle-Ecosse; comment l'erreur s'est produite. Approbation de la conduite du lieutenant-colonel Campbell envers Wayne. 273

10 novembre,
Whitehall.

Le même au même. A reçu la dépêche, avec les communications du Vermont et le journal. Il ne faut point commettre le gouvernement dans le différend entre les Etats américains et les Sauvages; toute négociation comme celles qu'il (Simcoe) suggère compromettrait le succès de l'arrangement définitif avec les Etats; l'arrangement concernant le Canada est presque arrêté; quelques autres points à régler peuvent encore cependant retarder la mise à exécution du traité. Résultat qu'on peut obtenir en répondant à la disposition actuelle des Vermontais. 275

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1794.

Q. 282-2.

1792.
12 novembre,
Kingston. Richard Cartwright junior à Simcoe. Représentations sur le sujet
du transport des blés et farines au Bas-Canada. Page 437.
1793.
22 février,
Détrioit. Askins à Simcoe. Suggère un mode de faire la traite avec les Sau-
vages de l'Ouest. 378.
- 29 février,
Londres. W. Dummer Powell à Dundas. (La date : 29 février, reproduite de la
pièce originale, est évidemment erronée, car Powell fut à Londres de la
fin de 1792 à l'été de 1793. Voir le vol. Q. 279-1, p. 218). Pourquoi il
veut se justifier sans attendre que l'on ait spécifié aucune accusation. A
servi sous Gage contre Boston. Après être venu étudier le droit en
Angleterre, il a passé à Québec pour y exercer sa profession. Sa foi en
l'avenir du Haut-Canada, et ses efforts pour en accroître la prospérité.
Ruine de ses espérances. Sa retraite de la vie publique. Son succès pro-
fessionnel, jusqu'au jour où il a été appelé à entrer dans le service public
par lord Dorchester, du plein gré de Sa Seigneurie apparemment. Omi-
sion de son nom sur la liste des conseillers; attaques contre son caractère
et ses principes; risques auxquels elles l'ont exposé parmi les Sauvages.
Son caractère défendu par Simcoe. Il est venu à Londres prier qu'on l'ab-
solve ou le condamne. Du tort matériel qui lui a été fait et de l'atteinte
qu'on a portée à sa réputation, en l'excluant des nominations pour la nou-
velle province. Prie que l'affaire soit renvoyée à lord Dorchester. 494.
- 14 juillet,
Michillimaki-
nac. Robert Dickson à Robert Hamilton, conseiller législatif (extrait). Sur
la traite avec les Sauvages de Michillimakinac; deux routes, l'une par
Chicago, fond du lac Michigan; l'autre, par la rivière aux Renards et le
Wisconsin; cette dernière est préférée à cause de ses courts portages.
Description des deux voies. 364.
- 28 juillet,
Michillimaki-
nac. Le capitaine Doyle à Simcoe. Possibilité d'encourager un trafic entre
son poste et le Kentucky. Le principal commerce, quant à présent, se fait
du côté du Mississipi et au delà, par la Prairie du Chien, et jusqu'aux éta-
blissements sur la rivière Illinois, où se consomme une quantité considé-
rable de marchandises anglaises. Les Américains se proposent d'imposer
une taxe de 10 pour 100 sur ce commerce, pour la protection d'un mouve-
ment de trafic que le Congrès projette de créer jusqu'à Vincennes. Opéra-
tions de traite très importantes entre le poste où il (Doyle) est et Pain-
Court ou Saint-Louis; mais pourquoi on ne peut toujours faire fond sur
elles. Services rendus aux commerçants anglais par le capitaine Trudot,
commandant de la Nouvelle-Orléans. Il y a une chaîne de postes anglais
de traite depuis les Illinois, en remontant le Mississipi, jusqu'à l'embou-
chure de la rivière Saint-Pierre. Doute que la traite par la Prairie du
Chien puisse jamais être très active, tant que l'Espagne tiendra la clef du
pays. Observations générales sur le commerce. 373.
- Novembre.— États numériques:—Des bâtiments appartenant à des particuliers sur les
lacs Érié, Huron, Michigan, Supérieur et Ontario. 394
- Des importations du fort Érié au Détroit. 395
- Des exportations du Détroit à Michillimakinac et au Sault-Sainte-
Marie, etc. 396
- Liste (en français) des bâtiments sortis du port de Michillima-
kinac. 397
- Liste (en français) des bâtiments entrés au port de Michillima-
kinac. 398
- 25 décembre,
Bath. Conditions pour l'établissement de colons à Sodus, sur les bords du lac
Ontario. Pièce signée par Charles Williamson. 428
1794.
2 janvier,
Nouvelle-
Orléans. Le baron de Carondelet à Simcoe (en français). Est convaincu qu'il
est de l'intérêt de l'Angleterre que le pays des Illinois reste en la posses-
sion de la France.

1794.

sion de l'Espagne. Demande une assistance devenue absolument nécessaire pour la conservation des établissements. Page 380

Réponse de Simcoe, en date du 11 avril : Il est tout à fait d'avis comme lui que l'intérêt anglais demande que la Louisiane reste entre les mains des Espagnols. 481

3 février,
Londres.

Quelques observations politiques, commerciales et militaires sur l'importance du Haut-Canada, la navigation du Mississipi, etc., (par le capitaine Stevenson). 498

26 février,
Newark.

Osgoode (juge en chef) à Dundas. Par le décès de M. Smith, la charge de juge en chef du Bas-Canada est vacante. A écrit pour la demander. Si la vacance était survenue avant la division de la province, il ne se serait point cru excusable, à l'égard du lieutenant-gouverneur, de faire une démarche pouvant être la cause de quelque difficulté ; mais aujourd'hui, vu les circonstances, il espère que l'on voudra l'absoudre de toute accusation de précipitation. Si les talents de quelque autre ne l'emportent pas sur les espérances qu'on lui a données lorsqu'il est venu en Canada, il se flatte que sa demande sera accueillie. 512

17 juin,
Londres.

Stevenson à King. Explique comment Simcoe, en disant qu'il (Stevenson) avait fait des réquisitions en son nom à lui (Simcoe) sans y être autorisé, avait mal interprété les choses. Résume certaines déclarations antérieures faites à Dundas, et qui lui avaient été dictées par Simcoe ; les autres étaient des éclaircissements pour le ministre, contenant ses propres vues, qu'on lui avait demandé de faire connaître. Simcoe redoute tellement toute responsabilité que lui (Stevenson) se trouve par là fort embarrassé.

Demande que les choses soient expliquées à Dundas ; il ne voudrait point qu'on pût penser qu'il fait des promesses et des demandes sans y être autorisé. 507

Mémoire de Simcoe sur la nécessité d'avoir un quartier-maître et un major de brigade dans le Haut-Canada. 510

23 juin,
Newark.

État général de la milice du Haut-Canada. Les nombres sont donnés par district, et chaque comté a une colonne spéciale. 393

28 juin,
Cork.

W. Willcocks, maire, à ———. A visité le Haut-Canada en 1792, et a été fâché alors de le trouver si désert quand des milliers d'émigrants se portaient dans les États américains. Il y serait allé avec sa famille l'an dernier, sans la guerre. S'est mis en tête de travailler au peuplement du Haut-Canada ; a répandu des lettres et annonces dans le royaume pour détourner de ce côté le torrent de l'émigration ; mais n'est pas en état d'opérer sur une bien grande échelle. Demande un bâtiment de transport pour y embarquer ses émigrants le printemps prochain ; lui se chargera de fournir les vivres, en sorte que la dépense sera minime ; d'autant plus que le gouvernement veut peut-être envoyer chercher là-bas des farines et autres provisions de bouche pour ses garnisons des Indes occidentales. Ayant obtenu une concession de terres dans le township de Norwich, il s'y transportera au printemps avec sa famille. Son grand désir de voir se coloniser le pays. 515

10 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n^o 31). Envoie copie d'une lettre récemment expédiée à Dorchester. Les ordres qu'il a demandés à l'officier commandant en chef ont été transmis par le major général Clarke ; Dorchester les a approuvés, mais sans vouloir en dire davantage. Se plaint qu'il ne peut avoir de réponse de Dorchester, qui affecte de ne voir en lui que le commandant des troupes du Haut-Canada. A envoyé, comme il en avait l'ordre de Dorchester, un officier pour protester contre toute tentative d'établissement sur les lacs par les habitants des États-Unis. 277

11 août,
Navy-Hall.

Le même à Dorchester. A reçu la dépêche du 11 juillet, qu'a apportée l'évêque de Québec, arrivé le 9 août. Détachera le lieutenant Sheaffe et un autre officier pour aller protester contre l'établissement à Sodus ; et aussi, si cela paraissait nécessaire, pour aller à Oswégo et à l'anse de la

1794.

Famine. A découvert que Desjardins est l'agent d'une compagnie française ayant son siège à Paris. En quoi la situation des choses dans le pays est différente de ce qu'elle était à l'époque où Dorchester a écrit sa lettre n° 1. Espère que les Etats-Unis n'occuperont pas Presqu'Isle, et ne chercheront pas à ravitailler l'armée de Wayne par ce moyen ni à occuper Buffalo-Creek ou ses environs. Autrement, il ferait tout en son pouvoir pour détruire leur armement, suivant les ordres généraux, qui portent de "repousser la force par la force." A déjà exposé tous les faits et son sentiment sur les moyens de défense et d'attaque que possède la province. La milice, si elle n'est exercée, ne peut être comptée comme force militaire effective. Il faut apporter la plus grande attention à ce que le premier mouvement des troupes royales soit heureux, en rejetant l'ennemi ou en prenant l'offensive. Présume que Sa Seigneurie comprend les nations sauvages dans les ressources défensives, bien qu'il ne les ait jamais mentionnées dans ses lettres. Importance de Niagara; ce qu'on a fait pour sa conservation et celle de ses dépendances. Nécessité d'arrêter les progrès de l'armée de Wayne, pour empêcher l'occupation du lac entre Buffalo-Creek et la baie des Miamis. Détail des mouvements à exécuter, d'après lui. Quelle espèce d'artillerie il faut avoir; plan de campagne, esquissé à grands traits, pour la protection de la province en cas de guerre. Difficulté d'en faire un bien satisfaisant, avec une armée peu nombreuse et éparpillée, des places indéfendables des arsenaux vides, une milice inexpérimentée, et des Sauvages pour auxiliaires.

Page 280

Ordre de lord Dorchester à Simcoe. Envoyer dire aux citoyens américains de ne point former d'établissements sur les lacs, au mépris des droits du Roi sur le territoire des Sauvages. 289

Copie de la protestation à cette fin. 290

13 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 32). Nouvelles graves du pays des Sauvages. Chapin a invité les Six-Nations à venir le rencontrer à Buffalo-Creek; Washington, selon la demande des Sauvages, a donné ordre de ne point occuper le fort de la Presqu'Isle, et d'abandonner le fort de la rivière aux Bœufs. Wayne s'avance rapidement avec 4,000 hommes, et les Hurons ont renvoyé le hache qu'ils avaient reçue de Hamilton, en lui demandant de l'aiguiser, sans quoi ils cesseraient de défendre leur pays. Les nouvelles de l'armée de Wayne sont qu'il a eu l'ordre positif de prendre le poste anglais à la rivière Miamis et d'attaquer le Détroit au printemps. Bunbury, du 5e régiment, a été détaché pour occuper l'île à la Tortue, à l'entrée de la baie des Miamis; on espère qu'avec les canonnières et les autres bâtiments combinés, il pourra empêcher d'y entrer et d'en sortir. Si Wayne attaque le Détroit, il (Dundas) doit s'attendre à en apprendre la prise; c'est une forteresse "nominale" avec une garnison "nominale". 291

13 août,
Grande-
Glaise.

Instructions de Wayne à Christopher Miller, envoyées avec un drapeau vers les Sauvages. La vie de huit prisonniers dépend de sa propre sûreté et de son retour le 16. 299

Discours de même date par Wayne, porté aux Sauvages par Miller. 300
(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 23 août.)

14 août,
Rapide.

McKee à England. Lui envoie le discours de Wayne et les instructions de Miller. A entendu par hasard Miller dire aux Sauvages que le dessein de l'armée était de combattre les Anglais; qu'il en avait fait serment publiquement (v. p. 303); et que Wayne lui avait demandé de prévenir les Sauvages. Mandera la décision que ceux-ci auront prise là-dessus, aussitôt qu'il la connaîtra. 297

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 23 août.)

15 août,
Rapide.

McKee à England. Les Sauvages ont envoyé une réponse à Wayne, faite pour gagner du temps. Wayne attend, à ce qu'il paraît, un renfort

38

1794.

de 1,500 miliciens du Kentucky, qui lui amènent d'autres pièces d'artillerie. Page 304

23 août,
Navy-Hall.

Simcoe à Dundas (n° 33). Wayne s'est avancé jusqu'à la Glaise; mais ensuite a ralenti sa marche. Le fort aux Miamis est, d'après les rapports, en parfait état de défense. Simcoe ira de ce côté avec des troupes, il espère ainsi raffermir les Sauvages et animer la milice. Le lieutenant-colonel England a augmenté tellement la garnison aux Miamis que ce poste (Niagara), pour cette raison et pour d'autres encore, est devenu le point capital, et que de sa résistance dépend le sort du Détroit. Les Sauvages, environ 1,300, sont rassemblés presque sous ses canons. Les forces de Wayne consistent en 1,500 miliciens du Kentucky et 1,800 continentaux, bien disciplinés, parmi lesquels 300 cavaliers. Ignore la valeur de la cavalerie; c'est une arme nécessaire et peu coûteuse pour la défense. Espère toujours empêcher les Six-Nations de céder aux artifices des Etats-Unis, et voudrait qu'elles se portent à la Presqu'Isle. L'ouverture à Wayne d'un chemin par où ceux des Etats méridionaux peuvent venir sans être inquiétés, et une inondation de colons de l'arrière-pays, aussi à craindre dans les forêts que les colons de la Nouvelle-Angleterre sur les lacs, voilà le double danger qui menace la province. Réitère ses observations à lord Dorchester sur la difficulté de former un plan de guerre, particulièrement quand les moyens manquent. (Incluses indiquées à leurs dates respectives.) 293

31 août,
Miamis.

Informations relatives à l'armée de Wayne fournies par William Hamilton et Edward Bently, deux déserteurs. 446, 447

1er septembre,
Navy-Hall.

Rapport de Simcoe aux lords du commerce. Observations générales. Il se borne, au sujet de la traite des pelleteries, à indiquer les moyens de protéger et développer certaines branches de ce commerce. Traite au Nord-Ouest (annexe A); à Michillimakinac; route du Mississipi (annexes B et C); projet de création d'une factorerie de ce côté, à peu près sur le plan congu pour la rivière des Miamis (annexe D). Comment on pourrait acheter les terres des Sauvages; distributions de marchandises, etc. Commerce, postes, etc., sur le Mississipi; relations avec les Espagnols. Effet que le comptoir aurait sur le commerce des colons des Etats atlantiques. Comment les capitaux anglais renforcent les marchands de Philadelphie, Baltimore, etc.; lesquels ne devraient plus être, cependant, les accredités des négociants kentuckiens: ce rôle convenant mieux aux sujets britanniques, c'est-à-dire aux habitants ou facteurs du Haut-Canada; c'est ainsi que se soutiendrait une alliance naturelle, profitable aux deux pays. Il est assez notoire que déjà plus de la moitié des habitants du Kentucky et des contrées occidentales inclinent à se lier à l'Angleterre. Commerce du Détroit et du Niagara (annexe G); affluence de colons; leurs marchandises sont admises, à l'exception des produits des Indes-Orientales, dont le trafic se subsiste que par la contrebande (annexe K); la contrebande se fait par la Genesée; on s'établit à Oswégo, etc., dans le but avoué de la pratiquer. Pêches du Haut-Canada. Milice (annexe J); marine (K, L, M). Observations générales sur la situation, les frontières, etc., de la province. La farine est sa denrée principale. Etablissements à Niagara: la terre y peut produire le tabac, l'indigo, le lin et le chanvre. Moyens de communication. Différence des modes de colonisation du Bas et du Haut-Canada; dans la première province, les établissements sont tous placés le long du Saint-Laurent; dans le Haut-Canada, ils sont plus reculés vers l'intérieur, et les bords des petites rivières y deviendront bientôt très peuplés. Villes de Cornwall, Johnstown, Kingston, York (Toronto), Gloucester ou Matchedash-Bay. York est l'arsenal tout désigné par la communication au lac Huron. Il a été fait un calcul des avantages que cette route, pour aller à Montréal, a sur celle de l'Ottawa, rivière pleine

1794.

de rapides et fort dangereuse. Valeur agricole des terres aux environs du lac Simcoe; les établissements faciliteront beaucoup les opérations de transport vers Gloucester ou Matchedash-Bay. Le chemin jusqu'à la rivière Holland sera ouvert l'hiver prochain; comment les lots sont tracés sur ce chemin. La Couronne a depuis longtemps acheté et payé la faculté d'occuper et coloniser certains cantons de cette partie du pays; mais tout s'est fait avec cette irrégularité qui caractérise à l'ordinaire les opérations du département des affaires indiennes. Suite des observations sur les communications d'York, à savoir, avec Niagara, avec la Thames, par Dundas-Street, avec le lac Erié, par l'Ouse; avec le Détroit, par la Thames. Emplacement proposé pour la capitale; aussi pour Chatham, avec routes, etc., décrites. Long-Point comme arsenal de marine sur le lac Erié. Moyens expéditifs de rassembler les troupes. Il surgira des villes partout où des corps seront stationnés; il importe donc de choisir des endroits ayant des avantages permanents. C'est la raison pour laquelle on a choisi les postes recommandés. Considérations touchant le transfert du commerce, à une époque future, du littoral atlantique au Haut-Canada. Ni New-York ni les provinces orientales ne peuvent rivaliser avec le Haut-Canada pour la traite des pelleteries, et les autres natures de troque qui dépendent de la communication avec le lac Huron. Avantages de la route de Matchedash. Difficultés de celle de New-York à Oswégo (annexe G.) Espère que les capitaux anglais auront quelque préférence pour une province anglaise; les séquestrations de propriétés, dans l'Etat de New-York, y pourront aider. Si ceux que l'on suppose gouverner les Etats-Unis ne peuvent empêcher la guerre, ils y pousseront probablement, plutôt que s'exposer à perdre leur autorité. Remarques sur ce qu'il aurait voulu faire pour le bien de la province; et sur la manière d'en user avec les nations sauvages; ces dernières observations s'appliquent au rapport des Lords du Commerce du 7 mars 1768. Elles sont présentées sous trois titres: 1° Arrangements qui alors étaient sages, mais qui ne sont plus praticables; 2° Insuffisance du présent système; 3° Quel système serait conforme aux circonstances actuelles. Ces points sont traités au long, avec appendices. Proposition de créer un agent monétaire. Le bien-être des particuliers et la prospérité de la province dépendent de ces trois choses: empêcher que les avantages de la vente des provisions en farine pour le service du roi, ne soient monopolisés par les commerçants, qui sont aussi meuniers, propriétaires terriens, détenteurs de mortgages et détaillants; se procurer un agent de circulation en monnaie ou en valeur équivalente; et réduire le transport par la voie du Saint-Laurent. Comment tout cela peut se faire.

Page 307

Post-scriptum contenant un précis du voyage de découvertes de McKenzie au Nord-Ouest, et des réflexions sur la nécessité de la réunion des compagnies de pelleteries, etc.

359

10^e septembre. McKenzie à Simcoe. Est parti le 9 mai 1793, du fort (de la Fourche) sur la rivière de la Paix, pour aller à l'Océan occidental. Route qu'il a suivie; son retour.

362

11 septembre, Niagara. Simcoe à Dundas (n° 36). Envoie copie du rapport aux Lords du Commerce. L'annexe A montre que Mackenzie a pu pénétrer jusqu'à l'Océan (Pacifique) et qu'il est revenu sain et sauf.

305

11 septembre, Niagara. Le même au même (personnelle). Au moment de partir pour le Détroit, une lettre de McKee lui apprend qu'il (McKee) a reçu de Dorchester l'ordre de descendre à Québec. Comment son absence peut être nuisible au service du roi, en détournant les Sauvages de s'unir. Que le gouverneur civil ou officier commandant du Haut-Canada devrait être le canal de communication entre le commandant en chef et le département des affaires indigènes et tous les autres départements, parce qu'à la dis-

1794.

12 septembre,
Navy-Hall.

tance de 900 milles, il est impossible de prévoir tels cas ou telles opérations qui peuvent nécessiter une suspension d'ordres généraux. Page 440

Simcoe à Dundas (n° 37). Importance qu'il attache à une situation centrale pour y placer la capitale, au point de vue des populations sauvages, etc. Apprend avec satisfaction qu'on va lever deux bataillons, qui lui permettront d'occuper London. A représenté à Dorchester l'utilité de lever quatre compagnies indépendantes, pour lier les intérêts français et anglais, et indiqué les garnisons qu'elles pourraient faire en cas d'hostilités. Croit que les McDonells, de Glengarry, fourniraient 300 hommes de troupe avec les cadres. A transmis, en juillet, les noms d'officiers pour les régiments à lever; et particulièrement pour le Détroit, si la durée du service ne doit pas dépasser quatre ou cinq ans. On l'a autorisé en septembre à nommer ces officiers. Mais la prime d'engagement offerte est plus petite même que celle que les régiments réguliers donnent aux vagabonds et gens sans aveu; ce qui n'encouragera certes point les colons à sortir de la province. Dans ces circonstances, si la guerre venait à éclater, il se prévaudra de ses pouvoirs, comme administrateur du gouvernement du Haut-Canada, pour enrôler des hommes partout où il en pourra avoir, et pour élever la prime, etc. 442

20 octobre,
Navy-Hall.

Le même à Hammond. La position officielle de Randolph l'oblige à répondre à ses accusations, que, sans cela, il ne relèverait pas. Ce que Randolph appelle "l'invasion du gouverneur Simcoe"; n'est pas autre chose que la réoccupation, pour le défendre contre une armée ennemie, du fort des Miamis, selon les ordres du commandant en chef. Randolph insinue que la garnison anglaise se serait entendue avec les Sauvages pour surprendre un poste des Etats-Unis; et pour accréditer ses dires, il s'appesantit sur la protestation remise à Williamson au port du Grand-Sodus. Il affecte de voir dans tous les actes du gouvernement britannique des marques d'hostilité; autrement, il reconnaîtrait en la protestation de Sheaffe à Willianson, non pas un ton hostile, mais une intention conciliante. Lorsque Sheaffe a remis le papier, il était accompagné d'un officier, et de sept soldats sans armes, faisant office de rameurs sur son embarcation, et ayant leurs habits de travail. Simcoe dénonce les inexactitudes que renferme la lettre de Randolph, et les prétentions des Etats-Unis à l'égard des Sauvages, prétention que ne justifie ni l'usage ni le traité. Le principe sur lequel elles s'appuient est incompatible avec les droits naturels et porte atteinte à l'indépendance reconnue des Sauvages. Le gouvernement britannique a toujours su respecter les droits naturels de ces populations, et n'a point violé les conventions pour leur subsistance et leur soutien: aussi les Sauvages sont-ils toujours désireux d'avoir des officiers du roi à leurs assemblées. Si les Etats-Unis avaient accepté les bons offices de Sa Majesté, comme l'eussent voulu les Sauvages, une paix satisfaisante aurait pu se conclure entre eux. Waym ignorait la situation réelle des choses, lorsqu'il est venu attaquer les possessions des sujets de Sa Majesté aux environs du poste des Miamis, et sommer celui-ci de se rendre. La prudence du major Campbell, commandant du poste, a empêché alors d'éclater les premiers feux d'une guerre, avec leurs suites terribles. La lettre de Randolph a été visiblement écrite pour préparer les esprits aux conséquences du mouvement de Wayne; et si la modération de Campbell, à laquelle Wayne est redevable de son salut, avait pu se prévoir, il est probable qu'il (Simcoe) n'aurait pas eu l'ennui de s'occuper d'une pareille lettre. 484

Voir Lettre de Simcoe n° 5 du 24 octobre.)

23 octobre,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 1). Avec l'avis circulaire de la nomination de Sa Grâce. Comment il se propose de poursuivre sa correspondance. 449.

23 octobre,
Navy-Hall.

Le même au même (n° 2). Résumé de propositions concernant la colonisation et la défense de la province, faites précédemment à Dundas.

1794.

Jointe à la lettre une carte indiquant la position d'York, de London, etc., et les voies de communication. Page 451.

Carte.

458a.

24 octobre,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 3). Dépêches reçues. Sera bien aise que Dorchester l'autorise à occuper York et Long-Point comme postes fortifiés. Son opinion sur la manière dont les affaires indiennes devraient être dirigées. Est heureux que sa conduite devant les menaces de Wayne ait été approuvée par le ministre. Dorchester, en communiquant la lettre de Dundas, eût épargné de vives inquiétudes à plusieurs, et ses propres ordres n'eussent pas paru équivoques. Accuse réception des dépêches (de Portland). Attend les instructions de Dorchester; et a déjà discontinué les apprêts commencés en conséquence des dernières agressions de Wayne. 459.

24 octobre,
Navy-Hall.

Le même au même (n° 4). Il paraît que, selon les instructions du général Knox à Sinclair (St-Clair), l'établissement d'un poste à la bourgade des Miamis, serait regardé d'un œil jaloux par les commandants anglais, et que St-Clair doit envoyer un message portant d'en partir. L'occupation par les Américains d'un poste à la Glaise, que Wayne a nommé le fort Defiance, les rapproche de 50 milles au moins des possessions britanniques, et à cette distance au plus de la maison de McKee, brûlée lors de la récente incursion de Wayne. Ce dernier poste devrait être mis sur le même pied que le poste britannique sur la rivière des Miamis. Effet que cela aurait sur les Sauvages. Si l'on se retirait, on s'aliénerait les tribus, qui aussitôt deviendraient les instruments des Etats-Unis. Histoires que les Canadiens font aux Sauvages sur l'intention où seraient les Anglais et les Américains de les chasser du pays, le fort aux Miamis devant être remis aussitôt que construit. Il (Simcoe) ne l'abandonnera point sans un ordre positif. Fera part à Hammond des mesures prises pour éviter de donner de l'ouvrage aux Etats-Unis. Envoie au ministre un état des distances d'où il faut faire venir les vivres pour les postes; dépense considérable des transports. Comment il aurait pu facilement détruire la plupart de leurs forts, et mettre la province à l'abri de toute invasion par l'Ohio. Fait constater la valeur des propriétés de McCormack et Hags, sujets britanniques habitant ici depuis longtemps, qui ont été détruites au pied du Rapide; et transmettra à Hammond les réclamations. Dorchester ignore encore que Wayne a élevé le fort Defiance. Les Sauvages appréhendent quelque collusion entre les Anglais et les Américains. Ne répondrait pas que les colons anglais ne fussent exposés à leur hostilité, si l'on se retirait du poste des Miamis et laissait subsister le fort Defiance. Du dessein de détruire le poste. Comment Wayne a acquis une connaissance du pays lui permettant d'occuper le poste du roi, dont l'abandon serait fort suspect aux yeux des Sauvages dans les circonstances présentes. Raisons pour lesquelles on retiendra possession de la maison de McKee, de la ferme de McCormack et de l'île à la Tortue jusqu'à la fin des négociations. 462

Fortifications faites par les Etats-Unis sur le territoire des Sauvages, au nord-ouest de l'Ohio :

1. Fort Washington. Distance jusqu'à—	
2. Hamilton.....	25 milles.
3. Sinclair.....	25 “
4. Jefferson.....	25 “
5. Grenville.....	6 “
6. Recovery.....	27 “
7. Randolph.....	22 “
8. Defiance (Glaise).....	52 “

1794.

	182 milles.
9. Miamis-Town	60 "
De là à Recovery	40 "

282 milles.

Les fortifications à ces endroits consistent en palissades, avec blockhaus aux angles, qui ne pourraient tenir contre du canon ; à l'exception seulement du fort Defiance et peut-être du nouveau fort en construction aux bourgades des Miamis. Le pays entre Washington et ces dernières est le plus souvent montueux et marécageux ; aussi le chemin n'est-il pas bien bon. La distance du fort Miamis à la Glaise est d'environ 50 milles.

24 octobre,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 5). Est arrivé avec McKee à la baie des Miamis le 27 septembre. L'arrivée du surintendant-adjoint a fait plaisir aux Sauvages, assemblés à la petite rivière du Cygne, et a été utile au service du roi, parce que les Canadiens désaffectionnés leur avaient artificieusement persuadé qu'on les abandonnait. A un conseil général, les chefs ont demandé des secours pour attaquer sans délai les postes américains. Il leur a fait ce qu'il a cru être une réponse prudente. Brant et ses gens avaient été admis au conseil plutôt par la médiation des serviteurs du roi que par une disposition favorable des Sauvages occidentaux. Appel de Brant à Dorchester pour en obtenir l'aide qu'il (Simcoe) ne pouvait pas lui donner. En arrivant au fort Erié, a trouvé que les Sénécas étaient allés rencontrer Pickering. Irritation de Brant à propos de la fausse nouvelle qu'il avait approuvée la tenue de l'assemblée au Genesée ; il est résolu de n'avoir pas d'autre assemblée que celle de Buffalo-Creek. O'Beal et d'autres chefs ont pris la détermination de ne plus vendre de terres. Répète qu'il est bruit que Wayne élève des forts. Dans la dernière escarmouche, les Sauvages ont perdu 20 ou 30 hommes et Wayne a perdu de 300 à 400 soldats réguliers, soit dans le combat soit par désertion. A été au Détroit pour y réprimer l'esprit de désaffection dans la milice canadienne ; mais la compagnie appelée sous les armes était allée aux Miamis. A congédié 200 miliciens convoqués à l'occasion des mouvements de Wayne. Espère qu'il sera mis en pouvoir d'occuper les positions intérieures qu'il n'a pu encore fortifier. Envoie copie de sa lettre à Hammond, qui sera libre de la rendre publique ou non, selon les circonstances. Regrette certaines tentatives qui le peuvent (Simcoe) rabaisser dans l'opinion publique aux Etats-Unis où il croit jouir de quelque estime ; elles le rendraient par là incapable de prendre part au règlement des différends, et à la détermination de la frontière, en quoi il pourrait rendre service par la connaissance particulière qu'il a des intérêts de la province. Page 469

Réponse de Simcoe aux nations sauvages assemblées au village des Wyandots le 13 octobre 1794. 474

ans date.

Lettre de Collins sur l'état du commerce entre le Kentucky et les villes de Philadelphie et de la Nouvelle-Orléans. Ses idées par rapport à la création de relations avec Michillimakinac au bénéfice mutuel des marchands kentuckiens et haut-canadiens. 382

Observations sur les moyens de communications d'Albany à Oswégo. 387

Modèle de permis pour l'entrée dans le Haut-Canada des effets des personnes en intention de venir s'y établir comme colons. 392

Mémoire des marchands de Montréal, trafiquant avec les pays sauvages ou pays d'en haut, pour représenter que leur commerce sera mis en danger par l'établissement de postes américains sur les frontières ; avec tableau indiquant la différence des frais d'expédition des marchandises par la voie de Kingston, York, etc., et par celle de l'Ottawa à

1794.

Michillimakinac ; cette différence, en faveur de la première voie, étant de £102 3s. 04½. Aussi correspondance sur la traite, en date du 9 décembre 1791 et 23 avril 1792. Pages 399, 404, 413

Notes sur certaines propositions qui seront soumises au gouvernement pour l'administration de la justice criminelle et la mise à exécution des lois dans les contrées reculées où les traiteurs du Nord-Ouest et autres portent aujourd'hui leurs opérations. 433

Etat des prix moyens de la farine de blé dans le Haut-Canada et les Etats-Unis ; ainsi que du fret à diverses destinations. Une note signée J. Walton, est ainsi conçue : "MM. Hartshorn et Freeman, marchands d'Halifax, nous demandent à M. Elias Smith et à moi, de leur fournir 30,000 boisseaux de blé haut-canadien par année ; ayant reçu un échantillon dont ils ont été contents, et qu'ils préférèrent au produit des Etats-Unis. J. WALTON". 435

Dépense estimative de l'administration civile du Haut-Canada. Total, £6,100. 519

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1795.

Q. 281-1.

1794.
5 septembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Regrette de n'avoir pu aller examiner en personne les meilleurs points à fortifier pour la protection du dépôt d'approvisionnement et des communications entre Montréal et le lac Huron. A reçu les observations du lieutenant Bryce ; ces observations et sa propre connaissance du Saint-Laurent, et spécialement de Kingston, lui permettent de présenter des remarques à son tour. Avantages de Kingston, notamment de la pointe Frédéric ou Hope's-Cove, pour y placer un magasin. Difficulté de fortifier ce point : le terrain en s'élevant par ressauts, à mesure qu'on s'éloigne de l'eau, est ce qui rendrait difficiles les travaux de fortification ; les péninsules et les îles seraient plus faciles à fortifier. En cas de guerre avec les Etats-Unis, on peut s'attendre à une violente irruption de milices. Ne croit pas que Kingston puisse se fortifier suffisamment pour être un dépôt d'approvisionnements ou de marine. La distance de York, à quoi Sa Seigneurie trouve à redire, ne serait-elle pas plutôt une cause de sécurité. Comment York peut être défendu. Simcoe est d'avis que ce devrait être le poste de ravitaillement et le dépôt d'hiver de tous les approvisionnements de marine et de guerre. York lui paraît destiné à devenir en permanence l'arsenal naval de l'Ontario. Pour la protection de la voie de communication fluviale, pas une position, naturellement, ne réunit tous les avantages désirables. Mais l'île Carleton, quelque objection qu'on élève contre elle, possède cependant plus d'avantages que tous les autres points indiqués. Ne juge pas qu'un dépôt d'approvisionnements soit d'une absolue nécessité. Autre plan proposé : c'est de fortifier le fleuve par une chaîne de postes sur les îles et la terre ferme. York serait le port d'hiver pour la marine. Au lieu de créer un magasin à l'entrée du fleuve, Simcoe propose d'augmenter le nombre des bâtiments, pour pouvoir faire les ravitaillements avec plus de célérité. Il y aurait, cependant, des magasins temporaires à Montréal d'où pourraient s'expédier aussi des munitions pour les bâtiments du roi. Transmet un rapport sur les canons à la pointe de l'Ivrogne ; propose de les en retirer. Diffère d'opinion avec Haldimand sur la possibilité de fortifier efficacement Kingston. Oswégo, selon Haldimand, serait la clef du Saint-Laurent. Demande un approvisionnement complet de munitions de guerre et de bouche, la guerre lui paraissant inévitable. 31

(Voir lettre de Simcoe n° 11, du 11 novembre.)

1794.
17 septembre, Québec, Dorchester à Simcoe. "La prudence et l'habileté dont le major Campbell a fait preuve dans sa correspondance avec le général Wayne, m'ont donné beaucoup de satisfaction; et vous m'obligerez de vouloir bien lui témoigner de ma part combien j'approuve sa conduite." Page 22
- 11 à 14 octobre Brown's-Town. Ce qui s'est passé à un conseil tenu à cet endroit; présents: Simcoe, avec les agents du département indien, et autres officiers, les Sauvages, à savoir: les Six-Nations, les Wyandots, les Delawares, les Shawanèses, les Miamis, les Outaouais, les Chippewas, les Poutouatamis, les Chérokis et les Munseys. 207
(Voir lettre de Simcoe n° 14 du 22 décembre 1794.)
- 27 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 6.) Transmet copie d'Actes passés à la 3ème session de la législature du Haut-Canada. Les autres seront expédiés aussitôt que possible. 6
- 30 octobre, Niagara. Le même au même (n° 7.) A reçu les dépêches de Sa Grâce par le canal de lord Dorchester. Si les négociations entre Pickering et les Sauvages aboutissent, ne doute pas que les Etats-Unis n'occupent Presqu'Isle et n'équipent une flottille pour coopérer à un mouvement hostile du côté des Miamis, ou pour renforcer leurs troupes à quelque poste, Sandusky par exemple, sur le lac Erié. Lord Dorchester a transmis à Wayne une lettre, pour être expédiée à Chapin. Il (Simcoe) a écrit officiellement à Rose au sujet de l'approvisionnement de ce pays; on se plaint universellement du monopole; remontrances de l'Assemblée à cet égard. Attire l'attention là-dessus. 14
- 31 octobre, Navy-Hall. Le même à King. A reçu l'avis de la victoire de lord Howe; et l'estimation pour l'administration civile du Haut-Canada. Envoie une réquisition de fournitures de bureau; demande aussi les caractères d'imprimerie nécessaires pour la presse du gouvernement. Réitère sa demande d'appareils pour exploiter les Sources salées; raisons de son insistance. Accuse réception d'une lettre du duc de Portland, relative aux mulâtres libres bannis des Indes-Occidentales. 8
- Réquisition de caractères à l'usage de l'imprimerie du gouvernement du Haut-Canada. 11
- Réquisition de fournitures de bureau. 12
- Réquisition d'appareils et matériaux nécessaires pour fabriquer et installer dix chaudières de salinage aux Sources salées, dans le Haut-Canada. 13
- 10 novembre, Niagara. Simcoe à Portland (n° 8.) Envoie sous pli l'approbation par Dorchester de la correspondance de Campbell avec Wayne au sujet de son récent mouvement pour se rapprocher des Miamis. Renouvelle l'expression de son sentiment de la conduite de Campbell, dont il a déjà parlé dans sa lettre à Dundas. Ce qui serait arrivé si Wayne avait persévéré. Dangers d'une guerre prématurée. Recommande d'accorder à Campbell une marque spéciale d'approbation, et de reconnaître publiquement que sa conduite a répondu en tout à ses désirs (Simcoe), pour sa parfaite justification auprès des Etats-Unis et de la nation britannique; vu que Randolph a voulu le faire passer pour un boute-feu. Connaît personnellement fort peu Campbell; mais croit qu'il est de son devoir d'exprimer ce qu'il pense des résultats importants de sa conduite. 17
- 10 novembre, Niagara. Simcoe à Portland (n° 9.) Le juge en chef Osgoode ayant été transféré au Bas-Canada, et n'y ayant qu'un juge puiné, il a fallu donner une commission à l'honorable Peter Russell. Insuffisance du traitement des juges puinés et autres fonctionnaires à brevet. A nommé M. Gray solliciteur général. Il est fils de Gray, capitaine à la demi-solde et colonel de milice, modèle de fidélité à la couronne. 23
- Rapport par W. Dummer Powell, recommandant la nomination d'un autre juge puiné, *pro tempore*, n'y en ayant qu'un à présent et point de juge en chef. 25

1794.
10 novembre,
Niagara. Simcoe à Portland (n° 10). Aitkins, arpenteur-adjoint, a levé le plan du havre, à la baie de Matchedash; plan joint à la lettre. La situation serait convenable pour une ville. Les moyens de communication visités par Aitkins ne sont pas aussi bons qu'on l'avait espéré. On peut éviter quatre portages en prenant par certains chenaux plus rapprochés, sur la route qu'il (Simcoe) a suivie. Satisfaction exprimée au sujet de la nouvelle voie par les traiteurs qui vont de Montréal au lac Huron par l'Ottawa. Presse d'établir un fort à Penetanguishene, en prévision de l'évacuation des postes. Espère faire confirmer l'ancien achat aux Sauvages, lequel est quasi abrogé par défaut de possession, et y ajouter les terres de Penetanguishene. Page 26
- Carte du havre de Penetanguishene, avec les sondes exprimées en brasses. 28a
- 11 novembre,
Niagara. Simcoe à Portland (n° 11). Lui envoie copie de sa lettre à Dorchester sur les moyens de défense du Saint-Laurent supérieur. Est sur le point de partir pour le district inférieur, autour du lac Ontario, en bateau; visitera probablement tous les endroits mentionnés au rapport. S'est procuré sept charpentiers de marine des Etats, tous sujets de Sa Majesté. 29
- 15 décembre,
Kingston. Richard Cartwright à Simcoe. Envoie le compte de la quantité et valeur du produit céréale de l'an dernier, soit exporté ou fourni sur place pour l'usage du gouvernement. On peut y ajouter 4,500 boisseaux de blé et autres grains, consommés par les brasseries et distilleries. La quantité de lard amassée dans le district excède 800 barils, autrement dit excède des trois-quarts le produit de l'année dernière; elle aurait été encore plus considérable, sans la sécheresse, qui a détruit le blé d'Inde. S'attend qu'on pourra se procurer 1,200 barils de lard l'automne prochain. Pourquoi il n'a pas été jusqu'à ce chiffre dans ses prévisions à G. Davidson. Les perspectives, pour le blé et la farine, sont moins favorables. Bien qu'il reste environ 5,000 boisseaux en magasin, de la récolte de 1793, il doute que l'approvisionnement excède le nécessaire pour la consommation domestique et les troupes. Inquiétude que cause la mouche à blé. Economie réalisée par le gouvernement en se pourvoyant dans la province. Qu'il s'expédiait de ce district des douves, des mâts et des espars depuis 1784; ces envois ont cessé pour ainsi dire, bien qu'il s'en fasse encore, mais pas bien importants, dans la région de l'est. Celle-ci est plus peuplée, et la terre y est presque aussi bonne; cependant elle n'a jamais fourni autant de blé et de farine que la région occidentale; et n'a encore rien produit en fait de salaisons de lard; ce qu'il faut attribuer principalement à son manque d'hommes de commerce entreprenants; car le transport à un marché éloigné exige souvent plus de temps que le fermier n'en aurait à lui; et puis le salage veut de l'expérience et la possession d'un appareil trop coûteux pour que ce fermier puisse la plupart du temps se le procurer. La vente immédiate sur les lieux est nécessaire pour stimuler l'industrie du cultivateur. 192
- Etat quantitatif des blés, farines et autres produits du Midland-District du Haut-Canada, exportés de Kingston ou délivrés à Kingston pour l'usage des troupes de Sa Majesté durant l'année 1794, avec mention de leur valeur. 197
- 19 décembre,
Kingston. Simcoe à Portland. Transmet copie des pièces concernant l'affaire de Craigie, commissaire général. 40
- La correspondance se compose de lettres de Craigie, 1786 à 1793, sur le sujet des fournitures de farines, etc. 42-69
- Lettre de Simcoe à Dorchester, en réponse aux observations de Craigie. 70-107
- Ordre général portant de conserver tous barils à lard; que John McGill a été nommé pour faire les achats; et que les commissaires aux différents postes recevront les commandes par lui. 109

1794.

Nouvelle correspondance avec Craigie, etc.

Pages 110—128.

20 décembre,
Kingston.

Simcoe à Portland (n° 12). Explique sa conduite en ce qui concerne l'occupation du poste à la rivière Miamis; les mesures prises par lui en conséquence des ordres de Dorchester; et combien on s'attendait à une guerre prochaine avec les Etats-Unis. A été par les bois au Détroit pour surveiller les mouvements de Wayne, suivant les instructions de Dorchester; avait aussi mandé à Hammond d'agir auprès du gouvernement américain afin de prévenir les malheureuses conséquences que pourraient avoir les menaces et la marche en avant de Wayne. Accusation de duplicité à laquelle aurait pu l'exposer (Simcoe) la différence entre ses paroles et ses actions et celles de Dorchester, desquelles on ne lui avait pas fait part. L'allusion faite par Dorchester à la connaissance qu'il (Simcoe) aurait eue des lieux où en réalité il n'était jamais allé, l'avait obligé, en l'absence d'un quartier-maître général, d'aller les visiter lui-même. Les discours de Dorchester aux Sauvages ont été reçus juste à temps pour que Hammond ait pu être empêché de faire son exposition aux E.-U., comme il (Simcoe) l'avait écrit. La lettre (de 14 pages) est une critique des ordres et des représentations de Dorchester. 129

Correspondance en février et mars.

145—163

20 décembre,
Kingston.

Simcoe aux Lords du Commerce. Rapport supplémentaire, faisant suite à celui du 1er septembre 1794, sur le résultat de son exploration de la rive nord du lac Ontario, entre York et Kingston, avec un détail des exportations de Kingston qu'il n'avait pas à son premier rapport. Peut maintenant annoncer que 70 familles au moins s'établissent dans le voisinage de York, principalement sur la route de communication de cet endroit à la rivière Holland. Le sol est très propre à la culture du chanvre. La fourniture des cordages pour les bâtiments de transport sur les lacs sera avantageuse aux cultivateurs, comme l'est la fourniture des farines consommées par les troupes. Envoie un plan (il manque) pour acheter des Sauvages à Penetanguishene une certaine étendue de terrain destinée à faire un emplacement de ville; ce point servirait de poste si l'on venait à abandonner Michillimakinac. Gloucester, ou Penetanguishene, selon lui, promet de devenir un jour la ville la plus considérable du Haut-Canada, parce que le passage au Nord-Ouest va s'y établir, et que la chaîne des lacs entre la baie de Quinté et le lac Simcoe procurera aux marchands de Kingston une route praticable; elle leur paraît déjà un moyen de communication facile entre le lac Huron et Montréal, surtout par traîneau en hiver. Les terres entre York et la baie de Quinté sont des plus propres pour la colonisation. Le havre de Presqu'île, sur le lac Ontario, est excellent; et le portage jusqu'à la baie de Quinté est court; un canal d'environ un demi-mille relierait ces deux endroits. L'ordre est donné d'arpenter les terres des deux côtés de la route en lots de 100 acres, qui seront concédés aux occupants de bonne foi. On réservera 300 acres pour le canal. Description de la baie de Quinté. Kingston progresse au delà de son attente; la traite des pelleteries n'y est plus le principal objet de l'attention; les marchands voient dans la production agricole de la région la véritable source de richesse; il ne manque que des capitaux anglais pour donner toute l'activité désirable à la culture et au commerce. Restrictions qu'il se propose d'appliquer à la traite des pelleteries; motifs: faire en sorte que le Sauvage soit moins dissipateur et plus industrieux. Remarques sur les riches vêtements des Sauvages. Comment ils vont vendre leurs pelleteries aux maisons des trafiquants, ou peut-être à celles des colons. Ce que l'on pourrait appeler la traite intérieure augmente rapidement. Les habitants des Etats achètent la pelletterie surtout pour l'employer à faire des chapeaux. L'année dernière, il est venu dans la province trois chapeliers; la manufacture des chapeaux est le seul moyen de prévenir la contrebande. Observations

1794.

sur les frontières qui seront très probablement réglées par le traité de Jay. Etablissement sur le Genesée; tentative par Desjardins de se procurer des établissements pour les émigrants français; il a acheté de grandes étendues de terre vers la rivière Mohawk. Danger de créer de l'animosité en essayant de s'opposer à ces établissements au sud de la frontière; avantages d'un intercourse commercial avec eux, pourvu que la Compagnie des Indes-Orientales ait un magasin à Kingston et à Niagara, où ses marchandises, notamment les thés, puissent se vendre meilleur marché que ne les vendent les marchands interlopes de New-York. Le commerce pourrait prendre une grande extension; et l'accès aux Etats du Sud et de l'Ouest aurait pour conséquence de déposséder les Etats atlantiques de l'approvisionnement des établissements transmontains; par plusieurs chemins, mais plus particulièrement par la voie de Chicago, où Simcoe croit qu'il va se former dans peu un établissement, le commerce serait ensuite poussé jusqu'au Kentucky. Est d'avis que le temps est propice pour adopter un régime libéral de commerce sur les lacs. Les spéculateurs sur les terrains, aux Etats-Unis, cherchent les moyens de satisfaire aux besoins des "settlements" qu'ils projettent et ils seront conduits par là à se soumettre à des conditions de convenance et de commodité, que dans d'autres circonstances leur avarice ou leur ambition auraient repoussées. Se garder des machinations de cette avarice sans cesse en éveil, et des audaces de cette ambition toujours cupide, c'est pour nous un soin tout à fait nécessaire. Page 180

(Voir lettre n° 13 de Simcoe du 21 décembre.)

21 décembre,
Kingston.

Simcoe à Portland (N° 13). Considérations sur le gouvernement civil du Haut-Canada. Son principe est de faire de cette province, autant que possible, une image, une copie du gouvernement britannique. A nommé des lieutenants pour les comtés, pris parmi les conseillers législatifs, et auxquels il a dévolu la nomination ou la présentation des juges de paix, et la nomination des officiers de milice. Recommande la constitution en cités des villes de Kingston et de Niagara, attendu leur importance. Enumère les pouvoirs qu'il donnerait à ces corporations. Elles devraient recevoir la juridiction maritime sur les lacs et le fleuve. Celle sur le lac Ontario pourrait être partagée entre Niagara, Kingston, et le port intermédiaire de York; comment certaines autres portions du domaine navigable pourrait se diviser. Propose que l'on fasse un traité d'extradition avec les Etats-Unis, ainsi que des lois pour prévenir l'entrée des criminels. Considérations touchant la représentation. Il faut "incorporer" Niagara aussitôt que possible, ne fût-ce que pour en conserver le nom dans les possessions du roi. C'est la politique des Etats-Unis de s'appeler Américains comme à l'exclusion des autres pays, non seulement pour fonder dans ce nom général toutes les portions de leur confédération, mais aussi pour faire valoir, à la première occasion favorable, leur principe, que toutes les colonies restant aux gouvernements européens ou en dépendant sont des populations étrangères et que les leurs seulement sont américaines à proprement parler. Appelle l'attention sur les termes de ses instructions, qui l'empêchent de faire aucune concession de terres sans la réserve des mines; ce qui est en contradiction avec l'Acte établissant le régime du "free and common socage," sous lequel les mines d'or et d'argent seules peuvent être réservées. Demande de nouvelles instructions. Demande aussi qu'une copie du contrat passé pour la fourniture de mâts par des personnes du Nouveau-Brunswick lui soit envoyée, parce qu'on lui dit que le Haut-Canada pourrait fournir des mâts à plus bas prix que le Nouveau-Brunswick. A ses doutes là-dessus, mais s'assurera des choses, et par lui-même peut-être. Communique une résolution du conseil, laquelle donne aux juges de paix juridiction sur certaines terres et les rend responsables de la conduite des colons. Cette

1794.

mesure va ôter aux insurgents à Pittsburg l'idée qu'ils pourraient trouver des auxiliaires dans cette province. Envoïé un supplément à son rapport du premier septembre. Page 164

Circulaire adressée à ceux qui sont nommés lieutenants de comtés, expliquant leurs fonctions, etc. 173

Résolution du conseil exécutif en date du 6 novembre 1794, concernant la colonisation. 176

22 décembre,
Kingston.

Simcoe à Portland (n^o 14). Envoïé la relation du conseil des Sauvages tenu pendant son séjour aux Miamis. Aucune promesse de secours n'a été donnée que celle mentionnée dans les instructions et les discours. Les traiteurs, pour se concilier les Sauvages, ont pu en faire d'autres; et des officiers sans mission spéciale auprès de ces malheureuses nations, ont pu leur exprimer de la compassion. A quels risques la province sera exposée si l'on ne les amène pas à accepter les changements qui pourront être nécessaires au sujet des forts-barrières, comme au Détroit et à Michillimakinac. La construction d'un fort aux Miamis et les fortifications élevées à Niagara, ont confirmé les Sauvages dans l'idée qu'on n'abandonnera point les forts d'arrêt. D'autre part, la marche en avant et la déclaration de Wayne ont augmenté la nécessité de prévenir les conséquences fâcheuses de la désaffection des Sauvages. Ignore encore comment a abouti la conférence entre Pickering et les Six-Nations. McKee a offert un asile aux Sauvages occidentaux, visité les terres au Chenail-Ecarté et disposé les chefs à le rencontrer (Simcoe) au printemps. Les terres aux environs de l'embouchure de la rivière sont mauvaises; mais à quelques milles au-dessus, elles sont bonnes et propres pour un établissement de Sauvages. A Michillimakinac, les Sauvages ont donné des signes de mécontentement et ont insulté un agent. Demande la permission de promettre à Brant qu'avenant sa mort, sa veuve recevra une allocation annuelle de £100. Les Etats-Unis ont fait à Brant des offres considérables, qu'il a refusées avec dédain; sa fidélité et son attachement au roi. Il (Simcoe) a écrit à Dorchester au sujet de Brant, mais n'a reçu aucune réponse. A promis formellement d'autres pensions. Il y a des services que le commandant en chef peut diriger, lui (Simcoe) veillant aux détails; mais le département des Sauvages ne saurait être confié à d'autre que le gouverneur sur les lieux; parce que la vie des habitants dépend d'une attention incessante aux événements, et la province est à point pour exciter la rapacité indienne. Espère qu'on y laissera autant de troupes qu'il y en a maintenant, afin qu'il puisse avec confiance entreprendre de la défendre. A su par England au Détroit que des garnisons allaient être retirées. Espère que, pour l'exécution des détails du traité conclu avec Jay, Pickering n'aura rien à voir en ce qui concerne les officiers ou le gouvernement de Sa Majesté; sa conduite publique et privée inspire un dégoût universel. Il est fort avant dans la confiance du Président; et c'est, en fait de principes, un jacobin. Le général Hull, au contraire, est fort acceptable, et en 1783, dans les négociations entre Haldimand et le baron Steuben, s'est conduit d'une manière très satisfaisante. Recommande de charger le capitaine Stevenson, du 5^e régiment, d'agir pour Sa Majesté. Comme il est en Angleterre, il pourrait recevoir personnellement ses instructions. Simcoe a appris que les habitants de l'Etat de New-York parlent de réclamer une partie de la Grande-Ile (Ile Wolfe), prétendant qu'elle leur est cédée par le traité de 1783. 199

23 décembre,
Kingston.

Simcoe à Portland (n^o 15). A écrit à Dorchester au sujet de l'opposition de Cartwright, mais n'a pas eu de réponse. A eu à lutter contre la jalousie de sir John Johnson, qui avait espéré devenir lieutenant-gouverneur et avait fait des promesses d'emplois. L'idée d'une guerre a réveillé l'esprit de fidélité dans la province. Croit qu'il n'y a personne sur qui il puisse plus compter que sur Cartwright. Espère se le concilier, et faire

1794.

cesser son hostilité aux mesures gouvernementales qui peuvent être nécessaires pour le bien public. Page 217

29 décembre,
Kingston.

Simcoe à King. Envoie liste des approvisionnements pour l'usage de la province. Ils doivent s'expédier à Montréal. Ceux expédiés à Québec, à la consignation du commandant en chef, ne sont pas arrivés dans le Haut-Canada. 242

Réquisitions d'approvisionnements. 244, 246, 249

1795.
8 janvier,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 5). A reçu ses dépêches. Se réjouit de ce que le traité signé par lord Grenville et M. Jay va réduire ses mesures à celles nécessaires pour l'administration et la sécurité intérieures du Haut-Canada, et pour régler les relations avec les Sauvages. Le soin de la navigation des lacs a exigé le choix des stations déjà recommandées; leur occupation paraît urgente. Remarques sur Turkey-Point. Revient sur des lettres antérieures relatives aux Queen's Rangers. Importance de gagner l'affection des Sauvages; il faudrait leur expliquer la portée du nouveau traité, et prendre tous les moyens pour agir en médiateur entre eux et les États américains. Retenir les postes jusqu'au temps fixé par le traité; retirer de part et d'autre les troupes; et détruire le fort aux Miamis. Son discours aux Sauvages, et sa lettre à Hammond, touchant les accusations de Randolph, ont été approuvés. 2

22 janvier,
Kingston.

Simcoe à Portland (n° 16). Signale l'importance de l'adoption d'une règle pour l'emploi du revenu à provenir des réserves de la Couronne. Ses efforts dans le but d'établir la constitution britannique dans la province, et de démontrer combien l'union avec la Grande-Bretagne est plus avantageuse que ne le serait celle avec les États. Comment il a travaillé à fortifier le sentiment d'attachement à la constitution anglaise. Bons effets du système de concession des terres de la Couronne; lequel permet d'empêcher tout établissement qui soit une cause de danger ou de crainte pour la province. Quel allègement d'impôts on peut attendre des ventes de réserves de la Couronne. C'est en quelque sorte un acte d'oppression, de lever des taxes en un pays situé comme l'est le Haut-Canada Joint à sa lettre copie d'un discours de White, membre de l'Assemblée de Pennsylvanie, où sont présentées les raisons pour lesquelles les comtés de l'Ouest sont opposés à l'imposition d'une taxe intérieure sur les spiritueux fabriqués par eux pour leur propre consommation. Les mêmes raisons sont applicables aux habitants du Haut-Canada, à l'égard de l'imposition d'une taxe intérieure, dont les réserves de la Couronne étaient destinées à tenir lieu. Simcoe a expliqué la régie générale de ces réserves dans la lettre n° 17 à Dundas; mais en dehors de ce domaine, il propose de faire des affectations spéciales pour ouvrir des routes, construire des hôtelleries ou postes nécessaires aux voyageurs, et un quai à York. La vente des réserves peut fournir les moyens de faire ces dépenses. En général, cependant, les réserves ne devraient pas se vendre, mais se louer à temps aussi bref qu'il est raisonnablement possible, moyennant une redevance annuelle. Demande s'il ne serait pas opportun d'annoncer à la prochaine session de la législature, que c'est le régime que l'on va suivre; que les concessions aux particuliers ne seront plus à titre absolu; et qu'aux termes d'un message royal, il y a lieu de rendre une loi à l'effet de punir les personnes empiétant sur les réserves de la Couronne, comme aussi sur celles du clergé. Le message pourrait déterminer les objets auxquels on devrait employer les recettes. Présentera avant peu ses vues sur les sujets exposés dans une lettre de l'évêque de Québec à Dundas. Attire l'attention sur le 46e article de l'Acte constitutif de la province, par lequel la Couronne retient le pouvoir de régler le commerce de manière qu'il profite à l'Empire britannique; et sur le 47e article, portant que le produit des douanes sera employé par la législature provinciale. Débats à l'Assemblée sur ces dispositions; mais

1795.

aucune motion formelle n'a été présentée ni ne le sera jusqu'à ce que l'on ait obtenu une expression d'opinions là-dessus des ministres du roi. Pour des raisons qu'il donne, Simcoe croit qu'un état des droits de douane devrait être communiqué à la législature, pour que, dès qu'elle le jugera à propos, elle puisse prendre le moyen de les abolir. Pourquoi l'on ferait bien de supprimer la réserve des mines sur les terres concédées, à l'exception des mines d'or et d'argent. Les résultats heureux que l'on obtiendrait par la fourniture des vivres aux troupes du roi, et par l'encouragement de la culture du chanvre, d'où naîtrait peut-être la manufacture des toiles pour la marine du lac. Page 220

Extrait d'une lettre de Dundas, du 16 septembre 1791, où est énoncée la destination du produit des réserves de la Couronne. 233

Discours de White, membre de l'Assemblée de Pensylvanie, racontant les causes des émeutes survenues dans les comtés de l'Ouest, où le whiskey était devenu la marchandise-monnaie, par le manque de blé. A la fin se trouvent des réflexions critiques sur les sommes extravagantes payées aux fonctionnaires, tandis que les soldats n'ont que \$3 par mois. 234

23 janvier,
Kingston.

Simcoe à Portland (n° 17.) Sur la politique à adopter en ce qui regarde la marine des lacs. Système que les États-Unis vont probablement établir à cet égard, etc. 253

Extrait de l'Acte du 30 avril 1788 (Québec), réglant la navigation intérieure. 258

25 janvier,
Haut-Canada.

Simcoe à King. Vu la perte du bateau qui portait ses dépêches, envoie des duplicatas. Présume que l'on a appelé l'attention sur la formation aux États-Unis de sociétés pour l'encouragement de l'émigration écossaise. 251

16 février,
Haut-Canada.

Le même au même. Suggère l'envoi de journaux capables de neutraliser les funestes effets des gazettes que les États-Unis font habilement répandre dans la province. 267

17 février,
Johnstown.

Le même à Portland (n° 18.) Le remercie d'avoir recommandé le mémoire du major Shank. Ne savait pas qu'il fallût avertir lord Dorchester de l'augmentation ou modification du corps, les Queen's Rangers étant attachés au service de cette province. A vu avec regret le lent progrès des deux bataillons canadiens ; est pleinement convaincu que les intérêts du roi seront sacrifiés, si l'on ne se presse pas de faire ce qu'on diffère si inutilement ; à l'égard des jeunes gens qui ont préféré se soumettre aux misères de l'existence dans un pays nouveau, quand ils pouvaient se procurer un facile avancement en Europe, il ne voudrait pas non plus que leur intérêt en souffrit. Se réfère à la proposition d'établir les bataillons du 60e en Canada ; ce qui offrirait des occasions de promotions dans ces corps aux fils des principaux habitants, resserrerait par là encore davantage l'attachement à l'Angleterre, et procurerait des recrues pour le service dans le pays. Est heureux d'apprendre que sa conduite, dans sa correspondance avec Randolph, est approuvée. Nécessité, pour le règlement des différends avec les États-Unis, de déterminer minutieusement les lignes frontières. Raisons pour lesquelles il propose de nommer McKee au conseil exécutif. 269

17 février,
Johnstown.

Simcoe à Portland (n° 19.) Communique sa correspondance avec Dorchester au sujet des affaires des Sauvages. Espère que la commission de sir John Johnson pourra être modifiée comme il le propose. Il ne faut pas établir une direction militaire sans utilité, et le pouvoir du surintendant ne doit pas l'emporter, si l'on ne veut compromettre l'autorité du roi. Le lieutenant-gouverneur doit posséder la confiance des ministres de Sa Majesté ; et d'autre part, il ne faut pas mettre dans les officiers du service des Sauvages plus de confiance qu'il n'est nécessaire. L'éloignement du commandant en chef, en résidence à Québec, l'empêche tout à fait de contrôler ce service. Espère que lorsqu'on

1795.

arrêtera plus tard la disposition des garnisons et stations militaires, on soumettra en même temps à des règles convenables le service des affaires indiennes, afin que les habitants de la province soient tranquilisés, et n'accusent plus, comme ils le font maintenant, les agents de fomenter les disputes pour se donner de l'importance et s'enrichir. Espère qu'il ne lui restera pas le regret d'avoir signalé les fautes sans avoir pu ensuite établir un ordre de choses régulier. Alarme causée par le bruit de l'abandon des postes. Remède proposé par lui. Il serait aisé de former une aristocratie. Comparaison de ce moyen avec l'idée de donner tout le poids constitutionnel au représentant du roi. Influence possédée par plusieurs mise en regard de l'autorité d'un seul. Vu l'influence acquise par la disposition des petits emplois, le contrôle sur tous les emplois militaires inférieurs devrait appartenir à l'administrateur du gouvernement provincial; et aucun nouveau pouvoir, comme le département des affaires des Sauvages, ne devrait circonscire son influence. Les habitants, naturellement, désirent obtenir tous les avantages de la constitution britannique; mais l'indépendance à la fois apparente et réelle de leur premier magistrat ne leur paraît pas moins nécessaire pour confirmer l'autorité de la couronne que, pour montrer qu'ils sont eux-mêmes émancipés de la tutelle de la province bas-canadienne, et du régime militaire.

Page 273

24 février,
Johnstown.

Simcoe à Portland. Reçu la lettre de Sa Grâce du 28 novembre dernier, mais non pas celle du 19, y mentionnée. 259

24 février,
Haut-Canada.

Littlehales à sir John Temple. Frobisher a transmis à Simcoe la lettre du duc de Portland, suivant la promesse faite. Simcoe envoie une lettre à transmettre à Portland. 260

5 avril,
New-York.

Temple à King. Dépêches de Portland transmises à Dorchester et Simcoe, ainsi que les duplicatas et triplicatas reçus depuis. Les frais de port £6 7s. seront, il l'espère, remboursés à son agent. 262

9 mai,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 6). Ses dépêches ont été reçues et déposées devant le roi. La signature du traité dispense de faire réponse à plusieurs questions. A l'égard des fournitures de vivres, ne doute pas qu'on n'y apporte toute l'attention propre à assurer à l'exécutif l'influence qu'il doit posséder dans la province supérieure. La recommandation en faveur du colonel Campbell a été communiquée à qui de droit. Approbation de la nomination de Russell à la charge de juge puiné, et de celle de Gray à l'emploi de solliciteur général. Est heureux d'apprendre que les terres sur la voie de communication au lac Huron, par le lac Simcoe, vont probablement se coloniser avant peu, et que le havre de Matchedash est tel qu'on l'avait souhaité. Transmission à la trésorerie des dépêches relatives au commissariat. Est fâché des difficultés qu'occasionne le mode en usage pour fournir les approvisionnements du Haut-Canada. Le commissariat est placé sous l'autorité du commandant en chef; mais en ce qui concerne les intérêts du gouvernement de cette province, Dorchester écoutera toutes représentations qu'il (Simcoe) jugera bon de lui faire, sur la conduite du commissariat, pour l'intérêt de Sa Majesté et pour le bien du pays, qui sont inséparables. 263

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET DIVERS AUTRES.—1795.

1794.
27 janvier,
Québec. Q. 281-1.
Dorchester à Simcoe (extrait). Quels établissements seront réputés provinciaux. Page 507
(Voir lettre de Simcoe n° 29, du 13 octobre 1795.)
- 3 mars,
York. Simcoe à Dorchester (extrait). Demande des instructions pour les dispositions militaires à faire pour les établissements provinciaux. 508
(Voir lettre de Simcoe n° 29 du 13 octobre.)
- 14 avril,
Québec. Dorchester à Simcoe (extrait). Réponse à sa lettre du 3 mars au sujet des dispositions militaires dans la province. 509
- 22 juillet,
Nouvelle-Orléans. Carondelet, gouverneur de la Louisiane, à Simcoe (pièce française). A reçu au commencement de juillet sa lettre datée du Saut des Miamis le 11 avril. Satisfaction que lui causent les marques d'estime pour la nation espagnole qui y sont contenues. Nul doute que leurs intérêts mutuels ne les unissent pour la défense de leurs vastes possessions en Amérique. A communiqué à son souverain la réponse de Simcoe et apprendra avec plaisir ce que porte la lettre de Dorchester. Croit qu'en cas de rupture les Sauvages (mentionnés) se mettront à sa disposition, et qu'ils agiront de concert avec ceux du Nord, si bien que les attaques pourront se multiplier sur une telle étendue de pays que les Etats-Unis seront incapables d'y parer. Comment la communication pourrait se maintenir. Dans le cas d'une marche en avant vers le confluent du Mississipi et du Missouri, territoire qui a toujours appartenu à l'Espagne, il n'hésiterait point à attaquer les Etats-Unis. Si la guerre allumée en Europe venait à gagner l'Amérique, il espère qu'il en ferait repentir ceux qui l'y aurait apportée. 366
(Voir lettre de Simcoe n° 21 du 17 février.)
- 25 octobre,
Konondaigua. Relation de ce qui s'est passé au conseil tenu avec les Six-Nations. Présents: le colonel Pickering, quatre membres de la Société des quakers, venus de Philadelphie pour assister au traité, à la demande des chefs, à Buffalo-Creek, plusieurs autres citoyens des Etats-Unis, et les chefs, etc., des Six-Nations. 409
(Voir lettre de Simcoe n° 28 du 29 août 1795.)
- 10 novembre,
Détroit. Les informations de George Huffnogle concernant le fort Defiance sont confirmées par Edward Connolly. Huffnogle est un Américain, sergent au 3e régiment des Etats-Unis; Connolly est un caporal, né à Tyrone, Irlande. 304
(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février 1795.)
- 13 novembre,
Sandusky. Isaac Williams, agent des chefs et guerriers de Sandusky, à Adam Brown. Situation déplorable des Sauvages; nulle apparence d'amélioration; les choses s'aggravent au contraire. A envoyé des guerriers au quartier général américain pour demander à quelles conditions la paix pourrait se faire. Prieria tous les jours pour que les chefs se remettent aux œuvres de bien et que les tribus de nouveau vivent heureuses. Il est triste de voir les blancs leur fournir vêtements et nourriture, quand Dieu a donné à tous des mains pour travailler, une intelligence pour se conduire et des terres pour y chasser. Demande à Brown de redire cela aux Sauvages. Ce sont ses sentiments sincères qu'il exprime ainsi à ses frères. 322
(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)
- 18 novembre,
Swan-Creek. McKee à Simcoe. Le capitaine Johnny, principal chef des Shawaneses, rapporte que La Plante, un Français de la rivière Raisin, a eu une conférence avec lui et d'autres chefs, à dessein de les attirer dans une alliance avec les Français. 326
(Lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

1794.
Novembre.

Substance du discours du général Wayne, en réponse au message d'Isaac Williams, junior, telle que communiquée par Zeans, qui était du parti. Page 319

Réponse des Wyandots de Brown's Town à Leatherlips, envoyée de Sandusky par Isaac Williams, junior, pour faire connaître le résultat de son message au général Wayne: "Nous ne pouvons rien faire seuls; ce que notre père et les Six-Nations nous ont dit, sera notre règle de conduite; et nous n'entreprendrons rien sans avoir l'approbation et le concours de toutes les autres nations." 321

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

3 décembre.

Adam Brown à Williams. Est fâché qu'il (Williams) ait envoyé des guerriers à Whane (Wayne) sans le consentement des chefs et des guerriers; c'était mal; et le pauvre monde sera mis par là dans l'embarras. L'avertit, et les siens aussi, de prendre garde. 324

(Voir lettre de n° 20 Simcoe du 17 février.)

26 décembre,
Québec.

Instructions supplémentaires pour le département des affaires des Sauvages. 280

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février.)

1795.
1er janvier,
Grenville.

Message adressé par Wayne aux Sauvages de Sandusky. 361

(Voir lettre de Simcoe n° 21 du 17 février.)

8 janvier,
Québec.

Craigie à Dorchester. Objections contre la proposition de Simcoe au sujet de la fourniture des farines nécessaires pour les troupes dans le Haut-Canada. Suggère qu'elle soit faite par des agents et sous-agents, non commerçants, et chargés de traiter avec les colons. Comment on pourrait effectuer les paiements et tenir la comptabilité, si la dépense doit être imputée sur tels fonds spéciaux (*contingencies*) de l'armée; quel autre système il faudrait suivre si l'agent doit opérer d'après les instructions du lieutenant-gouverneur, et la dépense se payer sur d'autres fonds. L'établissement de nouveaux magasins pour les troupes n'est point nécessaire. Comment on se procure les approvisionnements. 310

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

21 janvier,
Québec.

Dorchester à Simcoe (n° 27). A ordonné de fournir de bonne heure les approvisionnements destinés aux troupes dans le Haut-Canada, conformément au tableau de distribution envoyé. Les commissaires ont instruction de recevoir, dans les magasins du roi, les quantités marquées, de l'agent de Davison, ou, s'il vient à manquer, de tel autre agent qu'il (Simcoe) nommera. Le lard, le riz et le beurre seront expédiés par les magasins que le roi a à Québec; déduction faite des quantités que le Haut-Canada peut en fournir. Les achats pour les magasins du roi dans une province doivent se faire par des agents à la nomination de l'administrateur du gouvernement; ceux pour les troupes régulières, par réquisitions, sous les règles établies par le commandant en chef. 308

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

21 janvier,
Québec.

Dorchester à Simcoe (n° 28). L'ordre donné à McKee de se rendre à Montréal lui a été réitéré. Il aura à rendre compte de son retard. Les Caughnawagas se plaignent que leurs terres depuis la Pointe au Beudet jusqu'à Kingston n'ont pas été payées. Cette affaire et quelques autres devront se régler après que McKee en aura pris connaissance, ainsi que le prix des marchandises à livrer en échange des terres à acheter. Ces marchandises seront tirées d'Angleterre. En l'absence du surintendant général, son adjoint seul sera employé à acheter des terres aux Sauvages pour la Couronne. Nouvelles instructions sous pli. Deux officiers assisteront aux assemblées pour les achats de terres en Haut-Canada, si lui (Simcoe) ne peut s'y trouver. N'a rien appris de nouveau au sujet des soustractions de provisions destinées aux Sauvages à Niagara, ni des mesures prises pour traduire le coupable en justice. McKee, sans doute, fera son rapport là-dessus à son arrivée. 278

1795.

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février.)

30 janvier,
Johnstown.

Simcoe à Dorchester (n° 37). Par la nomination de Davison chargé de fournir les approvisionnements aux troupes en Haut-Canada, en vertu d'un contrat passé avec le bureau des vivres, sa responsabilité cesse, et il n'a plus à se conformer à la lettre de Rose, de la Trésorerie, qui lui ordonnait de nommer un agent pour les achats. Inutile déconsidération que ce changement de système lui fait subir aux yeux de l'Assemblée. Le peu d'importance du commissariat en temps de paix. N'ennuiera pas Sa Seigneurie par la réfutation des remarques du commissaire général. N'interviendra près des officiers ou commissaires des postes que lorsque le service l'exigera. Qu'il ne faut retirer au lieutenant-gouverneur aucun pouvoir qu'il lui est nécessaire de posséder, dans l'intérêt du roi et du public.

Page 316

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

30 janvier,
Johnstown.

Le même au même (n° 38). Pourquoi McKee a tardé de descendre à Québec. Est surpris d'apprendre que les Caughnawagas réclament des terres colonisées par des loyalistes depuis déjà dix ans. Ce n'est pas McKee mais Butler qui est surintendant-adjoint des Sauvages, et à qui l'acte d'achat en blanc eût dû être envoyé. Il comprend fort bien qu'en règle générale il ne faut pas acheter les effets ou denrées des marchands; seulement, en certains cas exceptionnels qu'il indique, il peut être sage de le faire. Sa Seigneurie étant en possession de renseignements complets sur les Sauvages de l'Ouest, c'est à elle de juger si le service du roi va souffrir ou non par l'absence de McKee aux Miamis. Attend impatiemment des nouvelles du Détroit et de Niagara; n'augure rien de satisfaisant des conseils des Sauvages. Enverra, comme le portent ses instructions, deux témoins dignes de foi pour être présents à tous les achats de terres des Sauvages par le gouvernement. Remarques sur les irrégularités dans les approvisionnements des Sauvages à Niagara; le bureau a fait son rapport; le garde-magasin a été destitué, etc. Défense de l'administration de Butler; son impuissance à contrôler les distributions provient de l'organisation du service. Observations sur les nouvelles instructions adressées au département des affaires des Sauvages. A écrit dernièrement aux Lords du Commerce et recommandé une modification au règlement. Raisons pour proposer au gouvernement des changements tendant à établir une organisation uniforme.

285

2 février,
Johnstown.

Le même au même (n° 39). Envoie le discours fait par les Oswegatchie en présence des principaux habitants. La suspension des opérations d'arpentages, selon le désir exprimé par les Sauvages, occasionne une grande dépense. Il voulait faire ouvrir une route jusqu'à la fourche du Rideau pour le bien de la province et la colonisation de localités arpentées par les ordres de Sa Seigneurie en 1790 et 1791, et dont la province possède un plan; il avait projeté de visiter lui-même la communication avec l'Ottawa, laquelle, pour des raisons civiles et militaires, doit devenir très importante. Abandonne, quant à présent, cette idée d'exploration. Lorimier pense que quelques présents sans grande valeur satisferont les Sauvages; il a dit à Littlehales que deux canotées de marchandises et £100 en monnaie courante, employées principalement à la construction de leur église, c'est assez pour les contenter. Ils n'ont pas, à ce qu'il dit, reçu de présents depuis dix ans; il reconnaît cependant qu'ils en ont eu quand ils sont allés à Montréal. Comme McKee ne sera pas revenu ici avant le mois de mai, Simcoe recommande d'employer quelque autre officier du département.

292

Pièce incluse. Discours au gouverneur Simcoe, conseil des Oswegatchies, 2 février.

295

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février.)

1795.
4 février,
Johnstown. Simcoe à Dorchester (n° 40). Lui envoie des papiers relatifs aux affaires des Sauvages. Page 298
- Ce qui s'est passé au conseil tenu à Buffalo-Creek le 11 décembre. Présents : Butler ; Chesacaqua, un des principaux chefs senecas ; les chefs des Onondagas et des Cayugas ; et un chef delaware. 299
- 17 février.
Johnstown. Simcoe à Portland (n° 20). Envoie les papiers d'une correspondance entre Dorchester et lui concernant le commissariat, et aussi des papiers reçus récemment de McKee au sujet des nations sauvages et dont copie a été envoyée à Hammond. 306
- 18 février. Convention provisoire entre les provinces du Haut et du Bas-Canada. 462
- Rapport des commissaires du Haut-Canada sur leurs délibérations avec les commissaires du Bas-Canada pour régler les questions de revenu entre les deux provinces. 462
- Tableau accompagnant le rapport. 476
(Voir lettre de Simcoe n° 27 du 22 août.)
- 9 mars,
Kingston. Simcoe à Dorchester (n° 47). Réforme complète que demande le département des affaires indigènes. Le changement opéré dans le gouvernement du Haut-Canada rend nécessaire de pourvoir à ce que les différentes branches de la législature aient de l'influence dans l'administration des affaires publiques. Quels pouvoirs devrait posséder le représentant du souverain (le lieutenant-gouverneur). A quels fâcheux résultats on doit s'attendre en le privant de l'autorité inhérente à sa position. De la plus grande autorité qu'il devrait avoir en tant que commandant des forces du district. Nécessité qu'il ait le contrôle sur le département des affaires indiennes, lequel ne peut être dirigé personnellement de Québec par Sa Seigneurie. Considérations sur l'administration des dites affaires. L'impopularité du département est due aux accusations de péculat et à la croyance que ses officiers fomentent la malveillance entre les Sauvages et les Etats-Unis. Quel pouvoir la législature devrait exercer sur le département en question. La lettre se termine ainsi : " Je suis d'avis que ce département est une institution non seulement incompétente et dangereuse par rapport aux nations étrangères, mais qu'elle a une action trop étendue et est trop considérable au point de vue des affaires intérieures de cette province, pour qu'on la puisse laisser subsister à part, en dehors du contrôle ou de la haute surveillance de ceux à qui il plaît à Sa Majesté de confier le gouvernement de la province. Si donc on le maintenait dans sa présente indépendance, je le déclare ici, le pouvoir, l'autorité attachée à ma position, et nécessaire pour la bonne administration et le bon ordre intérieur de la province, serait, à mes yeux, très notablement et inutilement affaibli ; aussi, en cas pareil, je prie que l'on ne m'oblige pas à répondre de la continuation de la paix avec les nations sauvages dont les intérêts sont liés et mêlés à ceux des Américains." 341
(Voir lettre de Simcoe n° 21 du 17 mars.)
- 17 mars,
Kingston. Le même à Portland (n° 21). Lui envoie copie de sa lettre à Dorchester sur les affaires des Sauvages. Y joint copie du discours de Wayne, et dénonce l'usage inexcusable qu'il a fait de la communication de Dorchester. Les Sauvages n'ont pas été contents du discours prononcé par lui (Simcoe), dont le ton ne leur a point paru assez belliqueux. Wayne, en menaçant de se rapprocher du Détroit et de placer une garnison à Sandusky, a produit de l'impression sur l'esprit des Sauvages et des Canadiens désaffectionnés. Hamtramck, réfugié canadien commandant au fort Wayne, a assuré aux Canadiens et aux Sauvages que les Français vont venir occuper le Détroit. Il n'est pas improbable qu'il s'établisse rapidement une colonie d'émigrants français dans ce quartier. Ses efforts pour garder les Sauvages de l'influence française. La politique des Américains, qui est, comme l'a proposé Knox, de construire des forts et des postes de

1795.

traite, devrait être suivie sur la Thames, pour que les Sauvages ne dépendent plus du Détroit. Le bruit que les postes seront cédés cause une alarme universelle. Simcoe communique une lettre fort civile reçue du gouverneur espagnol de la Louisiane. Satisfaction qu'il a éprouvée de l'insertion dans la *Gazette* d'un extrait de sa lettre concernant le colonel Campbell. Reçoit avis de McKee que les trafiquants au Détroit, malgré la loi, servent les postes de Wayne. En cas d'hostilités, on peut s'attendre à voir l'ennemi fourni d'armes et de munitions. De fait, il semble qu'il y ait par là plus d'ennemis que d'amis, et si on n'y met pas ordre bientôt, on y verra se perdre l'esprit de subordination, le respect des lois du pays et les intérêts du roi. Effet que la nouvelle de l'approvisionnement par le Détroit des troupes américaines aura sur les Sauvages. Si les choses sont telles que le pense McKee, parce que les provisions nécessaires se portent aux troupes américaines, quelle sera son opinion quand il apprendra que l'on abandonne le Détroit? Page 335

1er mai,
Londres.

Sir John Johnson à King. Lui envoie des extraits de lettres écrites par Thomas Aston Coffin concernant la continuation à Mme Claus du salaire de son mari, et la nomination de M. Claus. 512

4 mai,
Fort Miamis.

Rapport par le capitaine Adye sur Chatham, représentant les avantages de ce lieu pour la construction des navires. 505

(Voir lettre de Simcoe n° 29 du 13 octobre.)

11 mai,
Londres.

Lowe à King. A l'intention d'aller s'embarquer à Bristol, et offre de se charger de dépêches. 514

20 mai,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 7). Difficulté de traiter avec les Etats américains. Approbation de sa conduite. Le plan qu'il propose, de créer des corporations et des lieutenants de comtés, ne peut être adopté dans l'état présent du Canada. Le pouvoir législatif ayant été cédé, ce n'est plus que par le moyen du pouvoir exécutif que la domination sur le pays peut s'exercer. Comment la création de corporations et la nomination de lieutenants y serait nuisible. Question de la conformité des institutions dans la métropole et les colonies. A renvoyé l'état relatif aux mines et minéraux aux Lords du Commerce. A déjà écrit pour conseiller de prendre les moyens de se concilier les Sauvages. Envoie copie d'une lettre à Dorchester concernant les terres de la couronne. Les réserves de la couronne pourront avec le temps produire un fonds considérable pour la dépense de la branche exécutive de la législature. Il est sage d'en prévenir la dépréciation. Ne voit aucune difficulté à ce que l'Assemblée soit informée du montant et de l'emploi de la recette des droits payés par la province; croit du reste que la dépense totale, et le revenu, devraient être portés à la connaissance de la chambre, afin qu'elle sache quelle grande disproportion il y a entre les deux, et apprenne tout ce que l'Angleterre fait pour accroître la force, la richesse et la prospérité générale de la province. Si le commerce sur les lacs fournit les moyens d'employer les bâtiments, il va sans dire qu'ils ne sortiront pas des mains des sujets britanniques; mais si, pour cela, il faut nécessairement les acheter pour le compte du gouvernement, on ne retardera guère la navigation par les Américains. Toutefois, lord Dorchester pourra être consulté sur l'achat de quelques-uns des bâtiments, qui seraient nécessaires pour l'usage du gouvernement. 328

20 mai,
Londres.

Lawe à King. S'il est d'usage d'allouer des frais de voyage à ceux qui portent des dépêches, demande qu'on veuille bien penser à lui. Expose sa situation privée, etc. 515

29 mai,
York.

Simcoe à Portland (n° 22). A reçu ses dépêches. Serait heureux d'en informer Sa Grâce, si Dorchester avait ordonné de prendre des mesures préparatoires à l'évacuation des postes. L'occupation de York, la construction d'un blockhaus à Chatham, l'ouverture du chemin de la Grande-Rivière, avant la colonisation sur la Thames, voilà ce qu'il a fait pour

1795

faciliter les établissements et le déplacement des postes. Se réfère à ses lettres à Dundas, au sujet de la répartition des troupes. Regrette que le traité avec les Etats-Unis n'ait pas été publié; les Sauvages prendront de fausses idées de ses stipulations, etc. L'imprévoyance ordinaire du département des affaires indiennes a été cause que ceux-ci n'ont pas reçu de présents. A écrit à Hammond au sujet de la médiation du roi entre les Sauvages et les Etats-Unis, médiation que ces derniers, il en est persuadé, n'accepteront pas. Wayne aura l'assistance des Français du Détroit pour traiter avec les Sauvages occidentaux. Combien il est nécessaire de régler avec une précision extrême la limite des deux pays. Le bruit que, sans les succès des démocrates français, le cabinet anglais eût attaqué les Etats-Unis, a sensiblement amoindri le bon effet du traité. Convention qu'il a faite avec les Sauvages pour l'acquisition de Penetanguishene, où va aller la plus grande partie de la flottille et de la garnison.

Page 369

6 juillet.

Discours prononcé par Simcoe à l'ouverture de la Législature du Haut-Canada. 455

Listes des Actes passés à la 4ème session de la Législature. 458

(Voir lettre de Simcoe n° 27 du 22 août.)

28 juillet,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 23). Transmet copie authentique des Actes de la 1ère et 2me sessions de la législature du Haut-Canada. 381

29 juillet.
Navy-Hall.

Le même au même (n° 24). Envoie des cartes de la province, avec un projet pour Chatham, où le capitaine Abye rapporte que les bâtiments peuvent se bâtir à meilleur marché qu'au Détroit. Envoie aussi des plans des réserves. 428

Carte. 429a

30 juillet,
Navy-Hall.

Le même à Dorchester (n° 65). Apprend que 300 miliciens de Pensylvanie sont à Presqu'Isle, occupés à construire un fort à l'entrée du port. Se propose d'aller visiter l'établissement projeté près de Long-Point. Demande la permission de détacher cent hommes des Queen's Rangers. Turkey-Point, lui paraît être le meilleur poste à choisir. Croit qu'il faut se hâter de tout préparer pour ce détachement. 390

(Voir lettre de Simcoe n° 26 du 31 juillet.)

31 juillet,
Navy-Hall.

Le même à Portland (n° 25). Lui envoie copie d'une lettre à Dorchester relative à l'occupation d'un poste dans le voisinage de Long-Point. Est convaincu qu'il est nécessaire que des établissements militaires précèdent ceux de colonisation; c'est pourquoi il ne laisse pas les colons se porter au centre du littoral du lac Erié. Le traité sera fidèlement observé envers les Etats-Unis; mais la magistrature devra se tenir en garde contre l'introduction des principes anarchiques, que les citoyens américains cherchent artificieusement à répandre. Il suffira de paraître soutenir le pouvoir exécutif. Par là on affermira les principes de subordination, ce qui n'aurait pas lieu si les troupes se retiraient immédiatement. Préparatifs des officiers à demi-solde de Long-Point pour rejoindre le drapeau du roi, lors des derniers bruits de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Ces officiers avec leurs gens composeront un excellent noyau d'établissement à Long-Point. Simcoe propose de charger le major Shaw du commandement des troupes et de la surintendance générale de ce côté. La possession du texte du traité va lui permettre d'en expliquer aux Sauvages la justice et la libéralité. 386

3 août,
Greenville.

Traité entre les Etats-Unis d'une part et les Wyandots, Delawares, Shawanese, Outaouais, Chippewas, Poutouatamis, Miamis, Weeas et Kickapous, d'autre part. Signé par Anthony Wayne au nom des Etats-Unis. 484

(Voir lettre de Simcoe n° 29, du 13 octobre.)

17 août,
Québec.

Dorchester à Simcoe (no 35.) Les choses étant changées, il ne s'oppose plus à ce qu'une partie des Queen's Rangers soient appliqués à un emploi

	1795.	civil ; mais il faut pas que le transport des munitions de guerre et de bouche aux postes sur la ligne du traité et au-delà, en puisse souffrir. 500 (Voir lettre n° 29 de Simcoe, du 13 octobre).	
19 août.		Discours prononcé par Simcoe en prorogeant la législature du Haut-Canada. Page 459	
21 août, Navy-Hall.		Simcoe à Portland (n° 26). Avait écrit au sujet du tableau des droits pour les concessions de terres. En a reçu de Dorchester et du Conseil un extrait, pour éviter les délais dans la préparation des titres. Le tableau est adopté d'après le principe exposé dans une lettre de Dundas, et conformément aux instructions de Sa Grâce. Observations sur la question de ces droits ou honoraires. 430	
		Résolution incluse du Conseil, en date du 19 juillet 1793, concernant les droits. 435	
		Exposé du procureur général concernant le projet de division des droits. 441	
		Objections de Jarvis, secrétaire de la province, contre ce même projet. 441	
		Réponse du procureur général. 444	
		Résolution du Conseil, en date du 21 juillet 1795, adoptant le tableau des droits d'actes de concessions de terres. 446	
22 août, Navy-Hall.		Simcoe à King. Reçu lettre contenant une estimation des dépenses d'administration civile du Haut-Canada. Lettre circulaire contenant une formule de prière, etc., à employer dans toutes les possessions de Sa Majesté. 480	
22 août, Navy-Hall.		Le même à Portland (n° 27). Lui envoie copie du discours d'ouverture de la législature, des Actes passés, et du discours de prorogation. Remarques sur les Actes. Transmet les adresses. 451	
29 août, Fort-Erié.		Le même au même (n° 28). Ayant eu une copie du traité, il a fait un discours aux Sauvages, qu'il lui renvoie avec leur réponse, et aussi copie du discours de Pickering. Ecrira plus au long à son retour de Long-Point et de la Grande-Rivière. Reçu nouvelle de Détroit que Wayne a conclu un traité avec les Sauvages de l'Ouest. 392	
		Discours de Simcoe aux Six-Nations assemblées au fort Erié le 28 août. 396	
		Réponse des Sauvages le 29 août. 405	
3 septembre, Whitehall.		Portland à Simcoe (n° 8). Sur le commissariat et la direction des affaires des Sauvages. Est fâché du manque d'accord avec ces départements. Le retard apporté à la publication du traité est regrettable. On pourrait en détourner les conséquences fâcheuses par de grands conseils tenus avec les Sauvages. Demande que Hammond soit avisé des empiètements des Américains du côté des postes. 376	
12 octobre, Navy-Hall.		Simcoe à Dorchester (n° 71). Il semble probable que le traité entre le roi et les États-Unis sera complété au temps fixé ; espère que son plan pour combiner les arrangements militaires et civils pourra se réaliser. En attendant, il ne fera pas d'autres arrangements civils ; seulement, il encouragera la construction de scieries et de moulins à blé aux environs de Long-Point et sur la Thames. Envoie un plan indiquant l'emplacement de la ville projetée, etc., à Long-Point. A descendu la Grande-Rivière, depuis le village indien ; décrit la route et ses avantages sur la voie de communication par le fort Erié. Envoie aussi le rapport du capitaine Adye sur Chatham, et ses avantages pour la construction navale ; rapport confirmé par Baker, aide-constructeur au Détroit. 502	
		Plan de Long-Point, etc. 504a	
		(Voir lettre de Simcoe n° 27, du 13 octobre.)	
13 août, Navy-Hall.		Simcoe à Portland (n° 29). A reçu copie du traité et de la lettre de Greenville à Hammond. Regrette de n'avoir pas eu la dépêche plus tôt, car il aurait pu mettre à effet les principes énoncés dans la lettre de	

1795.

Grenville. Envoie le traité entre Wayne et les Sauvages occidentaux; il n'est pas satisfaisant pour ces derniers. McKee lui a rapporté que Dorchester lui avait dit seulement de les assurer en termes généraux du bon vouloir du roi; aussi n'a-t-il (Simcoe) pas voulu tenir un langage plus précis. Copie de son discours aux Six-Nations. Envoie copie de la correspondance avec Dorchester, laquelle montre que Sa Seigneurie n'a rien fait pour occuper de nouveaux postes destinés à remplacer ceux qui ont été cédés. Envoi d'autres papiers. Page 481

24 octobre,
Whitehall.

Portland à Simcoe. Voudrait savoir quel parti prendraient le Kentucky et la contrée occidentale des Etats du Nord en cas de rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, rupture qu'il espère sincèrement ne pas voir, mais qui est trop possible pour qu'on ne s'y prépare pas. Ignore si la jalousie entre le Kentucky, etc., et l'Espagne, à l'égard du Mississipi, dure encore; et si elle pourrait servir l'Angleterre. Voudrait être renseigné là-dessus. Comment on pourrait, sans compromettre le roi, s'assurer l'aide des Sauvages du Sud et de l'Ouest. Demande à Simcoe de lui envoyer des renseignements et une carte indiquant les parties du lac Michigan qui sont en communication ou présentent des facilités de communication avec le Mississipi. 382

6 décembre,
Whitehall.

Le même au même (n° 9). Reçu les dépêches. Approuve l'idée de stationner un petit détachement militaire dans le voisinage de Long-Point, pour soutenir l'établissement. Les personnes mentionnées (p. 388) comme désireuses d'aller s'y établir avec leurs gens, y porteront assurément tous les meilleurs sentiments d'attachement à la couronne et à la constitution. Approuve aussi la conduite sage qu'il a tenue lorsqu'il a été expliquer le traité aux Sauvages; elle permettra sans doute d'abandonner les postes sans qu'il en résulte d'embarras. Le discours de Pickering aux Sauvages est une inexcusable et étrange production, et il (Simcoe) a fort bien fait d'en parler dans son discours aux Six-Nations, le 28 août. Il ne faut pas regarder à quelque excès de dépenses pour les présents aux Sauvages de ce temps-ci; mais il est à espérer cependant qu'il sera possible d'établir, dans son commandement, des méthodes d'économie pour les distributions ordinaires de marchandises aux Sauvages. 426

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1796.

Q. 282-1.

23 juillet.

Mémoire sur l'état général de la propriété foncière dans le Haut-Canada, remis par Cartwright, du Conseil législatif, à Littlehales. p. 102 (Voir lettre de Simcoe n° 34, du 22 décembre.)

30 octobre,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 30). Est heureux que sa conduite envers les Etats-Unis soit approuvée. Longue explication de son plan de création de corporations, et de lieutenants de comtés. Le traité avec les Etats-Unis donnera à ce peuple astucieux toute facilité de travailler, avec plus de confiance que jamais, à désaffectionner de l'Angleterre les habitants de cette province. Croit que si les mesures convenables sont prises, tous ses efforts seront vains.

5 novembre,
Québec.

Dorchester à Simcoe (n° 39). Est content des plans pour établir une communication de Toronto et du lac La Claié (Simcoe) à la rivière La Tranche. Sa diligence va lui permettre sans doute d'y mener à bien la colonisation, et on peut s'attendre qu'au fur et à mesure du peuplement de cette région, on y verra surgir des villes. Sa demande, au sujet de l'établissement, était inattendue, et plus particulièrement cette partie où il était question d'approbation par Dundas, en termes concis, généraux, indéfinis. La correspondance avec Dundas lui donne (à Dorchester)

1795.

raison de se considérer comme dégagé de toute nécessité d'intervenir; mais s'il lui faut agir, il devra le faire selon son propre jugement, ou suivant les ordres précis de ceux qui ont l'autorité; il maintiendra donc la présente voie de communication militaire jusqu'à ce qu'une autre plus commode et moins coûteuse devienne praticable. Aussitôt que les postes supérieurs seront évacués, il rappellera le 5e et le 24e régiments, probablement aussi le détachement du 60e, laissant dans le Haut-Canada les Queen's Rangers et autant d'hommes de l'artillerie royale qu'il sera nécessaire d'en avoir pour garder les magasins de l'artillerie: 100 hommes des Rangers seront stationnés sur la rivière du Détroit, vis-à-vis l'île au Bois-Blanc, et environ 100 du côté britannique de la rivière Niagara. Recommandera de conserver les anciennes réserves de terrains pour les nécessités militaires. Ainsi il restera dans le pays supérieur (en dehors de Kingston) presque la même quantité de troupes qui s'y trouvaient en 1786, alors que, vu la situation incertaine des choses, il avait été obligé, à grands frais, de renforcer les postes d'en haut, afin d'intimider ceux qui menaçaient de les insulter; il espère qu'il n'y aura plus pareille cause d'inquiétude, et que la paix ne sera plus troublée dans cette contrée. Par ici (en Bas-Canada) les choses ont un caractère bien différent, et il en sera de même pendant toute la durée de la présente guerre. Envoie un aperçu des constructions proposées, pour que le commissaire général puisse se procurer les matériaux sans retard. L'ordre d'exécuter les décisions prises sera donné ultérieurement. Page 45

Incluse. Etat de constructions, etc., mentionné sous le nom d'aperçu. 49

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 9 décembre.)

8 novembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 31). Du profit qu'il y aurait à exploiter des mines dans la province, surtout des mines de fer. Les rapides et la chute de Niagara sont particulièrement propres pour mettre en action les usines nécessaires à l'industrie minière et métallurgique. Espère que l'on découvrira dans la province des veines de fer semblables à celles qui se trouvent de l'autre côté. Explique la dépense qui a été faite par rapport à Brant, sans avoir été proposée d'abord à Dorchester. Moyennant une dépense insignifiante, on a empêché les Pennsylvaniens d'occuper Presqu'Isle, jusqu'à ce que les bruits mêmes de guerre aient été dissipés. En récompense des services de Brant, il avait promis de faire le possible pour procurer une pension à sa veuve, s'il venait à mourir en servant le roi. Divergence d'opinions entre Dorchester et lui sur les meilleurs moyens de ménager les intérêts publics. Croit que ni sir John Johnson à Londres, ni son commis à Montréal, ne peuvent régler les dépenses, non plus que les intérêts politiques des Sauvages, comme le pourrait faire le gouvernement provincial sur les lieux. Le conseil exécutif peut exercer la surveillance sur les réserves de la couronne et du clergé. Remontre, toutefois, l'insuffisance du nombre de ses membres, puisque la maladie d'un seul arrête toutes les affaires. Que l'on a besoin d'un juge en chef. Insuffisance du salaire des conseillers pour leur assistance, dans un pays où le journalier, le domestique reçoivent une piastre d'Espagne par jour, et un commis de magasin un prix proportionnel. Pas un membre du gouvernement ne peut vivre de son traitement. Simcoe recommande d'ajouter au conseil le capitaine McGill, et Smith, arpenteur général. Suggère que les réserves de la couronne ne soient jamais affectées qu'à des objets publics; comme aussi les terres du clergé. Toute tentative de lever dîme serait dangereuse. Difficulté d'obtenir de l'aide des colons pour l'Eglise d'Angleterre, vu la construction d'autres églises. Etablissement d'écoles publiques. Il faut conserver la marine sur les lacs. Deux hommes, une femme et un enfant ont été assassinés près de Détroit, par les Sauvages. Un homme a été

1795. mis en jugement et acquitté. Les Etats-Unis prodiguent les présents aux Six-Nations. Page 18
- 9 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 32). Reçu sa dépêche du 9 mai. A recommandé M. Gray pour l'emploi de solliciteur général. Mort du major Gray son père. Demande une pension pour sa veuve. 29
- Requête de Mme Gray. 31
- 9 novembre, Navy-Hall. Simcoe à King. A reçu copie du contrat passé par les commissaires de la marine pour la fourniture de mâts américains. 34
- 9 novembre. Rapport de D. W. Smith, arpenteur général, sur les terres réservées du Haut-Canada, avec diagrammes et plans distincts de réserves pour le clergé et pour la couronne dans Lincoln; un plan indiquant les deux natures de réserves dans les anciens townships du Western-District; et des modèles de livres à l'usage du bureau des arpentages. 110-137
- (Voir lettre de Simcoe n° 34 du 22 décembre.)
- 22 novembre, Queenston. Hamilton à Simcoe. A pris conseil, étant à Londres, à l'égard des titres des terres. Met sous pli les questions, avec les réponses de William Grant, qui avait sous les yeux un acte scellé et un certificat. Le seul moyen de remédier aux irrégularités, par rapport aux réserves, va être obtenu à ce qu'il croit, du parlement britannique. Envoie l'original de l'opinion. N'emploiera le remède proposé qu'avec précaution. 96
- Incluse.* Opinion de William Grant, en date de Londres, 8 juillet 1795, sur la situation légale des détenteurs de terres par certificats, etc., en Canada. 98
- (Voir lettre de Simcoe n° 34 du 22 décembre.)
- 27 novembre, Newark. White, procureur général, à Simcoe. A reçu de Hamilton un papier de nature telle qu'il faut cesser de délivrer des titres et arrêter la colonisation. Opinion de Grant que les certificats aux colons ne constituent pas des titres. Longues considérations sur la situation des détenteurs de terres par certificats avec clause conditionnelle. Comment il a considéré ces certificats. La clause y relative, d'après l'Acte de 1791, semble indiquer qu'on les regardait comme étant une sorte de concession. Paroles et exemples cités à l'égard des terres ainsi possédées. Comment il apporterait remède à la difficulté. Envoie une série de questions à soumettre aux juriconsultes officiels de la couronne. 66
- Teneur du titre donné à William Gainfort. 81
- (Voir lettre de Simcoe n° 34 du 22 décembre.)
- Novembre—. R. Hamilton à Littlehales. Le seul moyen de prévenir la confusion est de régulariser le titre aux terres entre les mains des possesseurs de bonne foi, lorsque le droit est clairement établi. Quelle confusion se produirait si l'on allait ouvrir la porte aux vieilles réclamations. Pouvoir de cession en vertu des anciens certificats. Doute qu'on puisse retrouver dix des colons primitifs sur les points originairement occupés par eux, les transferts ayant été sanctionnés par les bureaux des terres. Politique tendant à faciliter la transmission de la propriété terrienne. Conséquences malheureuses auxquelles il faudrait s'attendre si l'on rejetait les aliénations faites de bonne foi. Il recommande donc l'adoption de la mesure exposée dans le mémoire joint à sa lettre. 91
- (Voir lettre de Simcoe, n° 34, du 22 décembre.)
- 1er décembre, York. Simcoe à Portland. Demande un congé pour cause de mauvaise santé. Il désigne Peter Russell, doyen du conseil, comme le plus propre à administrer la province. Si le congé ne se pouvait accorder, prie qu'il lui soit permis de se démettre de sa commission. Demande un passage gratuit pour lui et sa famille; et, pour Littlehales, la permission de l'accompagner. 39
- 1er décembre, York. Simcoe à King. Le prie d'adresser à Bond, de Philadelphie, qui la lui transmettra, une note l'instruisant de la décision du roi au sujet de son congé, pour qu'elle lui parvienne le plus tôt possible. 42

1795.
9 décembre,
York.

Simcoe à Portland (n° 33). Lui envoie une lettre de Dorchester. Ne comprend point les vues militaires et civiles de Sa Seigneurie à l'égard de la province; mais comme il a demandé un congé, il n'a que faire de s'étendre sur la situation où cette lettre le place. Page 43

décembre,
York.

Le même à Dorchester (n° 79). Aurait été fier de l'approbation de ses services publics par Sa Seigneurie; mais apprenant à l'instant même la retraite des troupes du Roi et de celles qu'il avait levées pour le service intérieur, il lui faut avouer qu'il ne compte plus sur cette approbation. Rappelle que, selon lui, c'est en établissant des stations, judicieusement choisies, pour les troupes du roi, que l'on fera surgir des villes, au grand avantage du service. Se console par la pensée qu'en s'assurant du fort des Miamis il avait, en toute probabilité, détourné la guerre. Attire l'attention de Sa Seigneurie sur la lettre du 3 mars 1794, au sujet de l'établissement, question qu'elle qualifie cependant de nouvelle dans sa dernière lettre. Il a obéi aux ordres et instructions de Dundas par rapport aux mesures préparatoires à prendre pour le choix de l'emplacement de la ville de London; mais grand est son désappointement en voyant que le levée du corps canadien n'a point facilité la réalisation d'un dessein si nécessaire. Est surpris de la répartition des Queen's Rangers après la lettre de Sa Seigneurie du 17 août, car Sa Seigneurie doit savoir parfaitement pourquoi ce corps a été levé; il le renvoie à la correspondance qui s'est faite là-dessus, et où elle verra qu'on s'en remettait à lui du choix des officiers. Indique en termes énergiques les conditions qu'il avait proposées à l'égard des forces locales, pour l'avancement rapide de la prospérité de la province, et sans lesquelles il ne se fût pas chargé du gouvernement. Son plan, que les ministres du roi ont adopté. Ses propositions peuvent supporter la discussion. Expose quelles sont ses propositions militaires; comment il voudrait répartir les troupes pour assurer la colonisation. Que leur retrait sera nuisible à la prospérité du pays. Son devoir l'oblige à le dire à Sa Seigneurie. Observations touchant les réserves, les demandes d'emplacements de quais par des marchands, etc. Recommande une révision des réserves militaires. 53

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 9 décembre.)

15 décembre,
Corfe-Castle.

Adresse de félicitations au roi, dans laquelle aussi on le prie d'exercer sa prérogative pour obtenir la paix. 84

22 décembre,
York.

Simcoe à Portland (n° 34). Transmet des papiers relatifs aux difficultés des réclaments de terres dans la province, et à leur répugnance à remettre leurs certificats pour avoir des titres. Opinion de M. Grant, obtenue par Hamilton, conseiller législatif, dans un voyage en Angleterre. Le procureur général a consulté les jurisconsultes officiels de la couronne, et rédigé un projet de loi pour remédier au mal dont on se plaint. Envoie les documents, au sujet desquels il demande des instructions avant la session de la législature en mai. Transmet les lettres de Hamilton et de Cartwright, des commentaires de Hamilton, et un rapport sur les réserves de la couronne et du clergé par l'arpenteur général, etc. Suggère d'ajouter au bill du procureur général un article qui oblige les détenteurs de certificats à les changer pour des titres réguliers. Hamilton se vante de faire décréter par la législature que les certificats vaudront titres. 62

22 décembre,
York.

Simcoe à Portland (N° 35). Transmet copie d'une lettre à Dorchester relative aux Six-Nations qui sont dans le domaine de Sa Majesté. Effet fâcheux du retrait des troupes du lac Huron, en ce qui concerne les sauvages, la prospérité de la province et les relations avec les Etats-Unis. Espère faire terminer la Yonge-Street cet hiver. 138

22 décembre,
York.

Le même à Dorchester (N° 80). N'a jamais voulu que Jones fût employé autrement que comme interprète. Caractère confidentiel et privé de leurs communications, lorsque Jones a proposé de céder ses terres sur le Genesee. Espère qu'il va se faire bientôt un arrangement avec les Sau-

1795.

vages de la Grande-Rivière. A informé Brant qu'il n'interviendrait pas ; tout devra se faire par l'entremise de Butler. Propos inexcusables de Brant au sujet de McKee. Le retrait des troupes du Roi détruira toute confiance en sa puissance chez les nations sauvages vivant hors de ses possessions ; et celles du dedans deviendront incommodes et arrogantes, notamment à la Grande-Rivière, ce qui entravera la colonisation normale et favorisera les établissements dangereux ; car la vaste région située entre le lac Érié, la Grande-Rivière et la Thames est trop bien habitable pour demeurer déserte et inculte. Sa Seigneurie n'a pas envoyé d'instructions à l'égard du meurtrier—le fils de Brant. Heureusement, le meurtrier a été tué en attaquant son père. Avant que l'on retire les troupes, il est nécessaire que l'agent des sauvages traite avec les chefs de la remise de tous les meurtriers ; d'autant plus que Brant a refusé avec mépris le titre des terres de la Grande-Rivière, et a repris la coutume abandonnée de couvrir la fosse de la victime du meurtre. Brant mérite de créer des intérêts indiens en dehors du contrôle des serviteurs du roi. Pourquoi il faut placer le siège du gouvernement et stationner le gros des troupes sur la Thames ; un grand établissement à Long-Point séparerait les Mohawks de la Grande-Rivière des autres nations, et empêcherait Brant de faire des Six-Nations, comme il en a le dessein, une barrière entre les Anglais et les sauvages occidentaux. Brant a été visiter le surintendant des sauvages des Etats-Unis ; à son retour, je lui ferai savoir que l'on a l'intention de donner une pension à sa femme. Cela peut nous assurer sa fidélité. Il a exprimé le désir que Norton soit nommé interprète des sauvages de la Grande-Rivière. Page 140

(Voir lettre de Simcoe, N^o. 35, du 22 décembre).

30 décembre,
York.

Simcoe à Portland, (N^o. 36). A reçu ses dépêches. A expliqué aux sauvages la situation favorable où ils sont placés par le traité, et préparé leurs esprits à l'évacuation des postes. Les habitants des Etats qui avaient eu l'idée d'aller s'établir à Oswegatchie n'y ont pas persévéré. Wayne est toujours à Grenville et n'exécute point sa menace de passer les limites des postes. 155

1796.
6 janvier,
Whitehall.

Portland à Simcoe (N^o. 10). Dépêches reçues. Quel soin il faut prendre en concédant des terres, lorsque les concessions ont quelque effet sur la valeur des réserves, etc. Remarques sur le tableau des droits d'actes à l'occasion des concessions de terres. Envoie le tableau adopté par le conseil du Bas-Canada et copie d'une lettre à Dorchester du 6 septembre dernier. Se réjouit de la bonne entente qui existe entre les deux chambres et lui. A déjà approuvé l'occupation de Long-Point. L'établissement à cet endroit et aux autres devrait se faire à aussi bref délai que possible. 1

Janvier—
Whitehall.

Le même au même. Lui envoie copie d'une lettre à Dorchester, et de dépêches de Grenville à Bond relatives au règlement de certains points avec les Etats-Unis avant l'évacuation des postes. 5

1er février,
York.

Simcoe à Portland. Lui envoie l'article additionnel du bill des réserves du clergé. 167

Additions faites au bill des réserves du clergé. 168

27 février,
York.

Simcoe à Portland (n^o 37). Dorchester doit partir à l'arrivée de Prescott, attendu de bonne heure au printemps. Est, par conséquent, surpris de l'ordre donné de hâter les constructions temporaires sur les bords du Niagara et sur le point non fortifié vis-à-vis Bois-Blanc. Ces ouvrages coûteront au moins tout autant que ceux que l'on pourrait faire pour bien fortifier York ou Long-Point. Dorchester lui envoie un titre destiné à être offert à Brant et aux Six-Nations et qui leur permet de louer leurs terres sur la Grande-Rivière. Comment il va s'y prendre pour exécuter la chose. Feu le juge en chef Osgoode pensait que cette faculté de louer était incompatible avec les lois anglaises. A donné avis aux fonctionnaires civils que la ville d'York va être le siège du gouver-

1796.

nement, quant à présent du moins. Comment il se propose d'y bâtir les édifices publics nécessaires. Si le siège du gouvernement venait à être transféré sur la Thames, qui est bien l'endroit le plus convenable, les édifices construits à York pourraient se vendre, en diminution ou en remboursement de ce qu'ils auront coûté. La législature s'assemblera à Niagara le 7 mai; mais il se propose de dissoudre la Chambre avant l'évacuation du fort. Le chemin d'York aux eaux supérieures du lac Huron a été ouvert par les soldats; d'excellentes terres sont devenues accessibles ainsi aux colons et on peut communiquer au poste de Penetanguishene ou Gloucester, qui remplacera Michillimakinac. L'occupation de ces trois ports défendables: York, Long-Point et Gloucester, lui paraît être la mesure la plus sage, comme la plus nécessaire, qu'à tous les points de vue, civils et militaires, on puisse prendre pour le bien présent et futur de la province. Page 163

3 mars,
Whitehall.

Portland à Simcoe. Ses dépêches ont été mises sous les yeux du roi. Des lieutenants de comtés étant nommés dans le Haut-Canada, il ne serait pas convenable de les abolir. L'objection ne s'adressait pas à la nomination des lieutenants, mais à la multiplication d'emplois difficiles à contrôler. Exploitation des mines de fer et ses avantages. Brant peut être assuré que l'on pourvoira aux besoins de sa femme. On va nommer un juge en chef, qui arrivera à temps. Le roi approuve la nomination du capitaine McGill et de M. Smith au conseil, sans aucun salaire jusqu'à ce qu'il survienne des vacances. Pension de Mme Gray, recommandée dans la lettre n° 32. 35

9 avril,
Whitehall.

Le même au même (n° 12). A soumis ses dépêches au roi. Regrette que l'état de sa santé exige un aussi long repos, surtout dans la présente conjoncture. Le roi, néanmoins, confiant dans son attachement au service, lui accorde congé, si, à la réception de cette dépêche, sa santé n'était pas en meilleur état. Russell se chargera du gouvernement à son départ. La question des difficultés légales que soulèvent les certificats de terres a été soumise aux juriconsultes officiels de la couronne. Espère qu'il pourra envoyer avis de la nomination d'un juge en chef par la frégate le *Québec*, qui va conduire au Canada Prescott, nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et qui ramènera Dorchester et sa suite. 146

19 avril,
Whitehall.

Le même au même (n° 13). Nomination d'Elmsley à la fonction de juge en chef du Haut-Canada; son caractère. Il est obligé de remettre son départ jusqu'à la partance de la prochaine flotte.

22 avril,
Whitehall.

Le même au même (n° 14). Communique l'opinion des hommes de loi consultés par la couronne sur les difficultés auxquelles ont donné lieu les certificats de terres délivrés avant l'adoption de l'Acte du Canada. Articles que le procureur général de la province propose d'ajouter; observations sur ce changement. Signale l'emploi du mot "clergyman" au lieu de "clergy" dans une formule relative aux réserves qui était contenue dans la lettre du procureur général. Présume que c'est une erreur de copiste; mais l'insertion de ce mot aurait un effet sérieux.

13 mai,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland. Accuse réception de ses dépêches. 172

16 mai,
Navy-Hall.

Le même au même (n° 38.). Envoie les procès-verbaux du conseil exécutif: affaires d'Etat, du 8 juillet 1792 au 4 novembre 1794; terres incultes, du 17 juillet 1792 au 6 novembre 1794. 174

Procès-verbal d'une assemblée tenue à Kingston le 8 juillet 1792. Lecture de la proclamation portant que Dorchester est nommé gouverneur général du Haut et du Bas-Canada; et Simcoe, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Simcoe prête le serment. 175

Procès-verbal du 9 juillet. Les conseillers exécutifs Osgoode, Baby et Russell prêtent serment et prennent séance. Littlehales, nommé greffier du conseil, et Jarvis, secrétaire du conseil, prêtent aussi le serment.

7a—5

1796.

Lecture est faite des instructions (insérées au long dans le procès-verbal). Page 177

Proclamation ordonnée pour continuer les juges et autres officiers civils dans leurs emplois. 198

Procès-verbal du 10 juillet. Etats de milice. Le conseil délibère sur la division de la province en comtés pour la représentation. 198

Procès-verbal du 11 juillet. Grant, après avoir prêté serment, prend séance au conseil exécutif. Reprise de la délibération sur la division de la province. 199

Procès-verbal du 12 juillet. Suite de la même délibération. 199

Procès-verbal du 13 juillet. La délibération continue. 200

Procès-verbal du 14 juillet. Même délibération. 200

Procès-verbal du dimanche 15 juillet. La division est votée. Elle sera promulguée par proclamation. Une proclamation aussi convoquera la législature. 200

Procès-verbal du 16 juillet. Lettres de nomination au conseil législatif adressées aux personnes suivantes : William Osgoode, juge en chef ; James Baby, Richard Duncan, William Robertson, Robert Hamilton, Richard Cartwright jeune, John Munro, Alexander Grant, Peter Russell. 201

Edward Burns prête le serment comme greffier de la couronne, etc. 201

Richard Pollard et Alexander McDonell le prêtent comme shérifs. 201

Procès-verbal du 21 juillet. Nouvelle proclamation relative à la continuation de certains fonctionnaires civils dans leurs emplois judiciaires ou autres. 202

Procès-verbal, à Navy-Hall, 29 septembre. Nomination du révérend John Stewart (Stuart) au titre de commissaire ecclésiastique de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse. Il est décidé qu'il ne pourra pas délivrer à ce titre de licences de mariage. 202

Procès-verbal du dimanche, 21 octobre. Pétition d'habitants du Home-District pour obtenir qu'il se tienne une foire annuelle à Newark ; autre pétition pour qu'il y ait marché hebdomadaire à Newark. La création de la foire annuelle est accordée. Il se fera une proclamation conformément. 206

Procès-verbal du 24 novembre. Adoption du tableau des droits d'actes et honoraires en usage à la Nouvelle-Ecosse, pour le Haut-Canada *pro tempore* ; le Secrétaire d'Etat en sera informé ; et on entrera en correspondance avec les lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Bas-Canada. 209

Procès-verbal du dimanche, 3 février 1793. Comptes déposés sur le bureau du conseil et examinés. 210

Procès-verbal du 21 mars. Dépositions portant qu'une jeune négresse a été conduite de force aux Etats-Unis et y a été vendue par un nommé Fromand ; que d'autres propriétaires de nègres veulent faire de même. Le procureur général reçoit l'ordre de poursuivre. 212

Procès-verbal du 18 mai. John Small est reçu greffier du conseil. 214

Le conseil adopte des "formes de service" transmises par l'évêque de la Nouvelle-Ecosse ; une proclamation sera faite pour en autoriser l'usage dans la province. Les formules de prières sont insérées au procès-verbal. 215

Procès-verbal du 13 juillet. La chambre d'assemblée demande un prêt au lieutenant-gouverneur pour payer ses salaires, et se rend garante de la somme. Les salaires et les fournitures de bureau pour la chambre se montent à £191.5s. Le prêt est accordé. 221

Procès-verbal du comité du 19 juillet. Le tableau des droits d'actes et honoraires reçu de la Nouvelle-Ecosse, est discuté et adopté à l'exception des "land fees" qui ont été trouvés trop élevés. Ordre

1793.

est donné d'écrire au greffier du conseil du Bas-Canada relative-
ment aux droits de cette nature qui existent dans la province.
Les honoraires pour les commissions de juge de paix seront payés
sur les cotisations des districts; pour les commissions qui rappor-
tent quelque émolument, ils le seront par les titulaires. À l'égard du
droit pour la concession dite "Indian grant" du 1er avril, le paiement en
sera suspendu jusqu'à l'adoption du tableau des "land fees." Page 223

Examen des comptes—du receveur général, de l'arpenteur général, du
bureau du lieutenant-gouverneur; du greffier de la couronne et des
plaids communs; du procureur général; du bureau du conseil; et du
secrétaire et registraire de la province. 224-227

Procès-verbal du 27 mai 1794. Par la création de bureaux des terres
de district, les droits du greffier du conseil ont été très sensiblement
diminués. Ordonné que ce fonctionnaire, par lui-même ou par ses sup-
pléants, remplira l'emploi de greffier des bureaux des terres. 228

Procès-verbal du 11 juin. Le lieutenant-gouverneur voudrait instituer
une cour suprême de justice; quoiqu'il ait le pouvoir de le faire sans
l'intervention de la législature, il désire cependant que celle-ci en décrète
la création. Le juge en chef a préparé un bill à cette fin, lequel doit
être présenté à la chambre haute ce jour même. 229

Procès-verbal du 14 juin. Ordonné que les arpenteurs-adjoints seront
placés sur le même pied que dans le Bas-Canada. 230

1793.

Procès-verbal du 21 juin. Æneas Shaw prend séance au conseil. 231
Déposition du sergent Thomas Lawson, concernant des faits de contre-
bande par plusieurs individus réunis. Récompense offerte par le conseil
pour leur arrestation. 231

Procès-verbal du 27 juin. Requête de Peter Russell, receveur général,
demandant une allocation de £100 pour loyer et salaire d'un commis;
elle est accordée, ainsi que la demande d'un commis auxiliaire par John
Small, greffier du conseil. 235

Examen des comptes du receveur général, du procureur général, du
greffier de la couronne, du bureau du lieutenant-gouverneur, du secré-
taire-registraire, du juge en chef (frais de voyage dans l'Eastern-
District), du lieutenant Pilkington, département du génie (détails), et
du conseil. Une pétition de Richard Pollard, shérif du Western-
District, relative à certaines sommes dépensées par lui dans l'exécution
de son service, est renvoyée aux juges de paix, chargés de rembourser
ces dépenses sur le produit des cotisations du district. 236-241

Procès-verbal du 28 juin. Alexander McDonell prête les serments
requis comme shérif du Home-District. 241

Procès-verbal du 6 juillet. Tarif des droits de greffe, etc., arrêté par
le conseil. 242

Procès-verbal de comité du 6 septembre. Examen des comptes publics
de la province. Le montant total est donné, pour chaque département,
en cours d'Halifax et en sterling. 244

1794.

Procès-verbal du 4 novembre. Proclamation portant défense de trans-
porter par voie de terre du rhum et autres liqueurs spiritueuses aux
Sauvages. 246

Richard Barnes Tickell prête serment comme "confidential clerk"
du Conseil. 246

Procès-verbaux concernant les terres non occupées de la couronne.

1792.

Procès-verbal du 17 juillet. Ordre de communiquer aux bureaux des
terres les proclamations des 7 février et 9 juillet (1792), et de répondre
à une lettre du bureau des terres de Hesse. 247

Procès-verbal du 18 juillet. Reprise des délibérations sur les bureaux
des terres. Examen de pétitions en obtention de terrains. 248

Q. 282—1

PAPIERS D'ÉTAT—HAUT-CANADA.

67

Procès-verbal du 20 juillet. Peter Smith, de la ville de Kingston, reçoit permission de construire des quais, magasins, etc. Page 249

Procès-verbal du 29 septembre, à Navy-Hall. Terres sises dans le district de Nassau; dépositions y relatives de John Butler et de Walter Butler Shehan, greffier du bureau des terres. 249

Procès-verbal du 6 octobre. Pétitions. 250-253.

Procès-verbal du 13 octobre. Arrivée de loyalistes qui viennent s'établir sur des terres. Les arpentages sont ordonnés. 253

Procès-verbal du 15 octobre. Production de plans pour faire réserve de deux septièmes du territoire dans toutes concessions futures de townships; l'un de ces plans est approuvé. 255

Procès-verbal du 16 octobre. Demandes de terres adressées au bureau. 255

Procès-verbal du 17 octobre. Examen de l'affaire de Sally Ainse, à qui on a pris des terres sur la rivière la Tranche; on lui donne huit lots dans le premier township, pour la dédommager de ses améliorations. 257

Le rapport du bureau des terres du ci-devant district de Hesse est pris en considération et la résolution suivante adoptée: "La pétition des *trustees* de Caldwell et Elliot et de Pollard et de ses associés est rejetée, attendu qu'ils réclament des terres usurpées sous titre d'achat ou concession des Sauvages, tel titre n'ayant aucune validité; au contraire, celui qui ose prétendre droit par semblable cause est non seulement coupable de délit, mais agit apparemment au mépris des ordres itérativement donnés contre ce trafic." 258

Autres demandes de terres. Voir la liste alphabétique. 258-264

Procès-verbal du 19 octobre. Demandes de terres. Voir la liste alphabétique. 265-269

Procès verbal du 20 octobre. Dépôt du plan de Cornwall (ci-devant New-Johnstown). Ordre est donné de réprimer les empiètements sur les rues et routes tracées, et de punir les personnes coupables de violation de propriété, etc. 267

Pour les noms des pétitionnaires, voir la liste alphabétique.

Subdivision des quatre bureaux des terres pour faciliter les opérations du service des concessions de terrains. Les divisions sont indiquées avec les noms des membres de chaque bureau de comté. Voici ces divisions de comté:—Glengarry et Stormont, Dundas, Grenville et Leeds; Frontenac, aux limites duquel est réduit le bureau des terres du ci-devant district de Mecklenburg; Lenox, Addington, Hastings et Prince-Edouard; Lincoln, aux limites duquel est resserré le ressort du ci-devant district de Nassau; Essex et Kent, où opérera le bureau du ci-devant district de Hesse. 271

Procès-verbal du 21 octobre. Une lettre circulaire sera écrite aux membres des bureaux des terres. Elle est insérée au long. 274

Procès-verbal des 24 novembre et 31 décembre. Voir la liste alphabétique. 277-278

Procès-verbal du 1er janvier. Rapport d'un comité sur les réclamations, par les Sauvages de la Grande-Rivière, de terres à eux assignées le 24 décembre 1791. Concession ordonnée. 278

1793.

Procès-verbal du 8 janvier. Alexander Harrow, capitaine, demande un terrain contigu à la ferme du capitaine Baird, embouchure de la rivière Détroit; refusé, parce que le terrain est réservé au gouvernement. Des papiers concernant certaine étendue de terre cédée par les Sauvages à leurs officiers en 1784, sont produits par le capitaine Caldwell. On délimitera un township, sous le nom de Malden, à l'embouchure de la rivière Détroit (les limites en sont indiquées). La savaie a été donnée au fils du capitaine Caldwell par le Conseil du Bas-Canada. 279-281

Procès-verbal du 17 janvier. On constate que Joshua Pell, loyaliste

américain, a droit à des vivres, vêtements, terres, instruments aratoires, etc., conformément au certificat signé par M. Motz. Page 281

Procès-verbal du 2 février. Mesures à prendre pour que certaines concessions de terres se fassent régulièrement aux personnes y ayant droit. 282

Procès-verbal du 17 mars. Rapport du bureau des terres de Dundas. Pétitionnaires. Voir la liste alphabétique. 282-284

Procès-verbal du 22 mars. Pétitionnaires. Voir, la liste alphabétique, 285

Procès-verbal du 23 mars. Voir la liste alphabétique. 286-289

Procès-verbal du 1er avril. Demande de terres faite par le colonel John Butler pour les capitaines John, Isaac et Aaron, trois chefs mohawks de la baie de Quinté. Elle est accordée. Rapport de D. W. Smith (inséré au long) concernant les terres réservées pour les Mohawks, sur la baie de Quinté. 289-291

1793. Procès-verbal du 13 avril. Les bureaux des terres recevront instruction d'informer sur le caractère de ceux qui feront des demandes de terres, et de refuser le certificat aux individus réputés peu attachés à la couronne. Rapport du bureau des terres de Dundas. Envoi d'instructions. 291-293

Procès-verbal du 16 avril. Pétition par Richard Cartwright jeune pour obtenir la permission de construire un magasin sur le lot riverain devant son lot de ville, et de prendre possession en outre de la portion de rive indiquée par lui. Cette permission lui est accordée. Une pétition de Joshua Hatheway, du Vermont, en obtention d'un ou plusieurs townships pour lui et ses associés, est rejetée parce qu'il n'a pas l'intention de venir habiter la province. Renvoi au receveur général d'un rapport par les juges de paix, etc., du Home-District concernant les bateaux-passeurs sur la rivière Niagara. Robert Kerr, John Ferguson, William Johnson, James Vanhorne, etc., demandant un township au sud de la rivière Trent. Accordé. Résolu que les restrictions mises à l'usage des emplacements de moulins soient abolies, et que tous propriétaires de terrains convenables pour y construire des moulins soient autorisés à les employer à cet usage, à condition de ne point nuire à la navigation et de ne point obstruer le passage du poisson dans les cours d'eau; cette autorisation, en outre, ne devant pas s'étendre à la rivière, en amont et en aval de la chute Niagara, voie de communication militaire entre les lacs Erié et Ontario réservée pour la couronne. 293-296

1794.

Voir la liste alphabétique, pour les autres pétitionnaires.

Procès-verbal du 18 mai. Voir liste alphabétique. 297

Procès-verbal du 24 mai. " " 299

Procès-verbal du 25 mai. " " 301, 302

Procès-verbal du 30 mai. " " 303, 304

Procès-verbal du 8 juin. " " 305 à 307

Procès-verbal du 15 juin. " " 308 à 310

Procès-verbal du 22 juin. " " 316 à 321

Procès-verbal du 10 juillet. " " 322 à 329

Procès-verbal du 11 juillet. " " 329 à 339

Procès-verbal du 13 juillet. " " 339 à 341

Procès-verbal du 23 juillet. Contient *in extenso* une lettre de D. W. Smith, arpenteur général, demandant un plus grand nombre d'aides. Pétitionnaires. Voir la liste alphabétique. 341 à 348

Procès-verbal du 24 juillet, voir liste alphabétique. 348, 349

Procès-verbal du 17 mai 1794. Voir liste alphabétique. 349, 350

1796.
22 juin,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 15). L'évêque de Québec demande quatre "clergymen" pour être envoyés dans le Haut-Canada, avec un salaire de £150 par an. Cela sans compter Addison, qui est à Niagara. Ne peut consentir à cette exception, vu que Niagara doit être abandonné avant peu. Addison sera le quatrième. Croit qu'un salaire de £100 est suffisant,

1796

avec ce que la Société pour la propagation de l'Évangile y pourra ajouter et les contributions des paroissiens. Proposera d'inscrire un supplément de £400 dans les estimations pour le Haut-Canada, jusqu'à ce que les terres des églises ou des cures soient devenues productives. Donnera avis à la Société et veillera à ce que l'on envoie des ecclésiastiques tels qu'on les peut désirer. Le juge en chef Elmsley sera accompagné d'un clergyman ayant par lui-même des moyens d'existence suffisants et du caractère le plus respectable ; il est recommandé à l'attention de Simcoe. Une somme de £500 a été affectée dans les estimations de l'an dernier et celles de cette année à la construction d'églises, pour encourager les habitants. Croit que l'on ne devrait point demander de nouveaux crédits jusqu'à ce que ces sommes aient été employées. Les allocations d'argent pour l'entretien du clergé doivent être considérées comme temporaires, car il appartient à la colonie d'y pourvoir convenablement ; c'est aux paroisses de trouver les moyens de soutenir leurs pasteurs, jusqu'à ce que les terres d'églises donnent un rapport suffisant. Toute idée de dîme étant abandonnée, il reste à prendre des mesures pour pourvoir à l'entretien du personnel ecclésiastique. Instituteurs et conditions requises d'eux. A l'égard d'une école publique, où puissent être enseignés le grec, le latin, etc., il pense que, vu l'état présent du Haut-Canada, Québec ou Montréal s'offriraient comme des sièges convenables. Il existe un très bon collège classique dans la Nouvelle-Ecosse. Le contenu de cette lettre sera communiqué à l'évêque de Québec, avec qui l'on devra se concerter sur les mesures à prendre. 157

(La liste alphabétique des pétitionnaires en concessions de terres, mentionnés dans le volume Q 282—1 et le volume Q 282—2, se trouve à la fin de celui-ci.)

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES.—1796.

Q. 282—2.

14 février,
Niagara.

Willcocks à Portland. Référence à une lettre antérieure. S'est embarqué le 10 mai dernier à Cork et est arrivé le 15 juillet avec trente-trois colons pour Whitby, mais en passant par l'Etat de New-York, on les lui a embauchés les uns après les autres. C'est folie d'amener des émigrants par cette voie. Celle de Québec, de Montréal et du Saint-Laurent est la seule qui soit sûre. Il emploiera son fils et d'autres personnes de confiance pour conduire les colons. A l'intention d'établir sa famille à York, et quant à lui, d'aller séjourner de temps en temps dans son township, où il va bâtir cette année. Sollicite quelque marque de la faveur royale ; cite les services rendus par lui en 1793 et 1794 pour maintenir la paix dans le sud de l'Irlande, et nomme plusieurs personnages qui en peuvent témoigner. A été plus de vingt ans membre du conseil de la cité de Cork. (Signé, maire de Cork). Page 618

1er mars,
Haut-Canada.

William Dummer Powell à King. Demande que ses droits à l'emploi de juge en chef du Haut-Canada, devenu vacant par le déplacement d'Osgoode, soient exposés au duc de Portland. 613

1er avril,
Londres.

Le lieutenant-colonel Stevenson à Portland. Lui transmet copie d'une lettre à Dundas, concernant certaines propositions militaires, en cas de cession des postes. Il (Stevenson) est un ancien quartier-maître général de Simcoe. Il a été blâmé pour avoir envoyé le plan à Dundas, cet acte ne se rattachant point à une guerre existante. L'idée du plan remonte à sir H. Clinton, qui a voulu, l'année dernière, que son fils le présentât au duc d'York ; celui-ci, après l'avoir approuvé, l'a envoyé à Dundas. Ne croyait pas cependant le moment convenable pour le proposer, parce que la cession des postes avait été décidée. Le marquis de Buckingham lui demande de renouveler ses propositions. Stevenson prie Portland

1796.

de lui faire réponse le plus tôt possible, afin qu'il puisse, si le plan est adopté, écrire aux différents dépôts qu'il propose d'établir, ou en cas contraire, annoncer à Simcoe la décision prise et son résultat. Page 604

(*Incise.*) Stevenson à Dundas. Propose la levée d'une légion noire de 1,000 hommes sur le littoral américain et dans les arrière-régions de la Virginie et de la Pensylvanie; par là on aurait le moyen de renforcer l'armée dite des Indes-Occidentales et de former le noyau de forces importantes. Quelle expérience lui conseille ce plan. Il y aurait huit compagnies servant à pied et quatre compagnies de cavalerie. Stevenson donne le nombre des officiers, indique le mode de recrutement, équipement, etc. Comment on pourrait engager des officiers de régiments existants à entrer dans ce corps. Comment les hommes seraient employés. Si le plan est approuvé, il sera envoyé au duc d'York, pour être communiqué officiellement. 607

4 avril,
Québec.

Dorchester à Simcoe (n° 48.) Regrette que la répartition des troupes qu'il veut faire n'ait pas son approbation. La présente situation des affaires ne permet pas d'accroître les dépenses, ni de laisser des troupes dans le Haut-Canada, pour avancer le développement et favoriser la prospérité de la colonie. Il serait de mauvaise politique de tenir tant de troupes à distance; les abus énormes qu'accuse la dépense publique depuis vingt ans ne sont pas la seule objection qu'on puisse faire contre ce moyen d'encourager les établissements. Le principe même est erroné, comme en fait foi le progrès réalisé dans les provinces où il n'y a ni dépenses extraordinaires, ni emploi de soldats pour des objets civils. N'a aucune intention d'autoriser des travaux coûteux d'une nature permanente; mais est d'avis qu'il devrait se faire, à tous les endroits qui promettent de devenir importants, des réserves de terres destinées à servir à des usages publics. C'est ce qui a été recommandé après la fin de la guerre américaine. Il envoie un plan de réserves pour l'emplacement de Toronto ou York. L'adjudant général communiquera les ordres préparatoires à la distribution des troupes après l'évacuation des postes. Quoiqu'il ne soit pas question dans ces ordres de laisser d'autres troupes que les Queen's Rangers dans le Haut-Canada, il est probable que l'on y enverra une partie des volontaires canadiens. 469

(V. lettre de Simcoe n° 41 du 18 juin).

13 mai,
Lincoln's-Inn.

Elmsley à King. A fait ses préparatifs de départ, et est prêt à se mettre en route au premier avis; mais comme le travail des cours du Haut-Canada serait terminé avant son arrivée, il désirerait attendre un peu pour assister aux séances des cours à Londres. Attend une décision à ce sujet. 616

16 mai,
Navy-Hall.

Suite des procès-verbaux du Conseil concernant les terres de la couronne. Ils sont transmis avec une lettre de Simcoe à Portland (n° 38).

1794.

Procès-verbal du 20 mai 1794. 351, 352

Ordre donné au bureau des terres du Home-District d'envoyer un état de toutes les concessions faites depuis sa création, avec mention des raisons pour lesquelles cet état n'a pas encore été transmis. Opérations du bureau d'Essex et Kent, du 25 mai au 25 décembre 1792. 351

V. pour les noms des demandants de terres la liste alphabétique.

Procès-verbal du 24 mai. 353-361

Résolution du conseil tendant à expulser ceux qui occupent sans permission des terres de la couronne, et à prévenir certaines irrégularités. Lecture du rapport du bureau de Grenville et Leeds sur les concessions faites depuis le 17 septembre 1793 jusqu'au 1er avril 1794.

(V. la liste alphabétique).

Procès-verbal du 27 mai. 361-368

Procès-verbal du 31 mai. (Voir la liste alphabétique). 368-370

1794.	Procès-verbal du 3 juin. Les habitants près du débarcadère demandent un chemin jusqu'à la Four-Mile-Creek. (Voir liste alphabétique.)	Pages 370-377
	Procès-verbal du 7 juin. (Voir liste alphabétique).	377-383
	Procès-verbal du 10 juin. " "	384-386
	Procès-verbal du 14 juin. " "	386-395
	Procès-verbal du 21 juin. " "	396-399
	Procès-verbal du 28 juin. " "	399-416
	Procès-verbal du 8 juillet. " "	417-427
	Procès-verbal du 9 juillet. " "	Concession
	de 5,000 acres faite au gouverneur Simcoe comme colonel des Queen's Rangers. La ville d'York sera bâtie sur un plan soumis au conseil, et toute personne qui recevra un lot urbain devra y construire une maison dans les trois ans, à peine de déchéance de son titre	427-430
	Procès-verbal du 15 juillet. (Voir liste alphabétique).	430-439
	Procès-verbal du 4 novembre. " "	439-448
	Procès-verbal du 5 novembre. On examine s'il ne serait pas à propos d'abolir les bureaux des terres.	448
	Procès-verbal du 6 novembre. Résolution de supprimer les bureaux des terres. Règles relatives aux pétitions en obtention de terres; conditions auxquelles les concessions seront faites, etc.	449-453
1796. 17 mai, Navy-Hall.	Simcoe à Portland (n° 39). A reçu le duplicata de la dépêche du 24 octobre 1795 (voir le n° 28, Q. 281-2, relative au parti que le Kentucky prendrait en cas de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne). La source de ses informations est interrompue. Croit qu'il ne sera point difficile de lever un régiment dans le Vermont. Se réfère à la lettre n° 24 à Dundas au sujet d'une factorerie. (Cette lettre est en partie chiffrée. Le n° 24 parle d'opérations défensives, etc. Q. 280-1, p. 178). N'a du Kentucky, et à plus forte raison des contrées au delà, qu'une connaissance purement théorique. A indiqué combien, en ne prenant pas position sur le lac Huron, on serait imprévoyant. Le commandant en chef a envoyé une fraction de compagnie sous les ordres d'un officier, en station sur l'île Saint-Joseph. Ne peut pas comprendre l'intention de Dorchester, d'autant que, d'après Charlevoix, cette île serait du côté américain de la ligne frontière établie par le traité. Espère pouvoir personnellement exposer ces vues et d'autres à Sa Grâce.	454
20 mai, Navy-Hall.	Le même à Dorchester (n° 91). Il doit obéir aux ordres que Sa Seigneurie lui donne en tant que commandant en chef, pour les matières militaires. Énumère les propositions faites par lui en vue de réprimer ces "abus énormes," selon l'expression de Sa Seigneurie, propositions qu'elle n'a point voulu approuver. Remontre qu'aucun abus passé ne devrait porter le public à détourner les yeux de cette province, la plus précieuse des possessions lointaines de S. M. N'admet pas que ce soit un principe erroné de favoriser l'accroissement d'une colonie par une bonne distribution des troupes. Ignore le principe d'après lequel doivent se construire les nouveaux édifices à Navy-Hall, et demande des instructions relativement aux réserves à mettre en location dans ce canton. Des réserves militaires à York, etc., seront assurées à la Couronne. Rappelle une lettre antérieure sur la réserve civile. Voudrait savoir quel sera l'effectif du détachement de volontaires canadiens, et où il sera posté. Demande l'autorisation d'envoyer 50 ou 100 hommes à Penetanguishene. Se dit surpris que Sa Seigneurie ne se dirige pas suivant des principes militaires dans la disposition des troupes. Regrette que la levée des troupes canadiennes n'ait pas atteint l'objet que le ministère avait eu en vue. S'il prévoyait que tous ses desseins pour le service public seront jugés erronés, et repoussés, il ne lui serait plus possible de garder sa	472

1796.

(Voir lettre de Simcoe n° 41 du 18 juin.)

23 mai,
Navy-Hall.

Simcoe à Portland (n° 40). N'a rien à ajouter à ses précédentes communications sur la nécessité de déterminer les frontières entre les possessions de S.M. et le territoire des Etats-Unis, en ce qui concerne les îles dans les lacs et les détroits. Importance du choix d'un homme compétent pour le règlement de la ligne frontière à l'amiable et suivant la justice. Recommande le lieutenant Pilkington, du corps royal du génie, qui est en état, avec deux bons arpenteurs, d'exécuter cette tâche d'une manière aussi honorable que satisfaisante. Page 459

18 juin,
York.

Simcoe à Portland (n° 41). Accuse réception de ses lettres. Ses plans pour Long-Point n'ont pas eu de suite. Est bien aise que sa conduite envers les Sauvages soit approuvée; mais Dorchester ne lui a pas permis de servir les intérêts du roi et de la province comme Sa Grâce le lui avait marqué. La règle posée par Sa Grâce de faire en sorte que les réserves soient d'une valeur égale à celle des autres terres, a été observée. Le conseil s'occupera du tableau des droits d'actes; il est à désirer qu'il soit uniforme dans toutes les provinces. Différences entre le tableau que Dorchester a envoyé à Sa Grâce et celui qu'il (Simcoe) a reçu de lui. Se plaint du département des affaires indiennes que Dorchester dirige. Son devoir envers le public l'oblige à déclarer qu'en ce qui concerne l'administration civile de ce gouvernement, il ne compte aucunement sur l'aide et assistance de lord Dorchester. Il prie donc Sa Grâce de l'informer des mesures qui se prennent dans le Bas-Canada pour délivrer les habitants des charges qu'impose l'arpentage des terres, afin que son gouvernement puisse faire de même. Avait plusieurs fois demandé ce renseignement à Québec, mais n'a eu aucune réponse avant le 21 mai dernier. Les dépenses d'arpentage, dans son gouvernement, ont été faites pour exécuter les ordres de Dorchester et de son conseil. Appellera l'attention sur la question des profits à obtenir des ventes de terres de la Couronne; mais n'a point confiance dans le plan suggéré à Sa Grâce. Discute et condamne les idées économiques de Dorchester, qui lui paraissent contraires aux véritables principes d'économie publique. Si son système n'avait pas été entravé, plusieurs mille livres auraient été épargnées sur les dépenses. Adresse à l'occasion du mariage du prince de Galles. Mesures à prendre pour occuper des stations après l'évacuation des postes. Regrette que Dorchester ne paraisse pas se mettre en peine de reconnaître la confiance que Sa Grâce place en lui (Simcoe) à cet égard. En l'état présent de l'Europe et de l'Amérique, il paraît nécessaire d'aider la province; c'est, en tout cas, une très importante adjonction à l'Empire britannique par ses productions; sa conservation s'impose davantage tous les jours. Aux ministres de Sa Majesté de la favoriser ou d'adopter les faux principes, les idées bornées de Dorchester, qui retarderaient certainement la prospérité de la province et peut-être les conduiraient au dépérissement et à la ruine. 461

Tableau des droits de concessions du Bas-Canada, arrêté en conseil le 19 août 1795. 468

20 juin,
York.

Simcoe à Portland (n° 42). Plaisir que lui cause la permission de continuer les lieutenants de comtés. Il peut être utile de communiquer à Brant l'assurance des intentions du roi à l'égard de sa veuve, s'il venait à mourir à son service; il n'est pas aussi respectueux qu'il devrait l'être, probablement à cause de l'inefficacité du service des affaires indiennes. La nomination d'un juge en chef est fort à désirer. Raisons de nommer un juge puné. Arrangement satisfaisant qui lui permet d'appeler M. Smith et M. McGill au conseil exécutif. Son désir d'obtenir congé. A écrit au commandant en chef au sujet de madame Gray. 477

20 juin,
York.

Le même au même (n° 43). Lui envoie les Actes de la législature, copie de son discours et les adresses des deux Chambres. Aucune dispo-

1796.

sition dans la législature à s'opposer aux mesures du gouvernement; mais les pétitions de l'Eastern-District, tendant à l'abrogation de la loi sur le mariage, avaient été rédigées en un langage inconvenant. Agitation au sujet de cette loi. Les pétitions ont été signées par des hommes qui auraient dû agir autrement. Il convient de résister aux attaques dirigées contre le clergé national (Église d'Angleterre). Toutes les classes de dissidents se sont unies ouvertement sous le nom vague de Presbytériens. Leur prochaine tentative s'adressera probablement aux septièmes réserves pour le clergé national. Page 480

(*Pièces incluses*). Discours du lieutenant-gouverneur, prononcé à l'ouverture de la législature du Haut-Canada (16 mai). 487

Adresse du Conseil législatif (du 17 mai) en réponse à ce discours. 490

Adresse de l'Assemblée. 493

Discours de prorogation. 496

Exposé de griefs au sujet de la loi sur le mariage par les presbytériens de Grenville (27 mars). 499

Opinion de White, procureur général, que le pouvoir par l'évêque de Québec de conférer aux ministres dissidents, dans le Haut-Canada, le droit de célébrer des mariages, dépend des termes de sa commission et de la nature de ses instructions. 504

22 juin,

York.

Simcoe à King. A reçu la circulaire et la *Gazette* du 9 janvier qui annoncent la naissance d'une fille au prince et à la princesse de Galles (princesse Charlotte). A reçu aussi l'estimation relative à la dépense de l'administration civile dans le Haut-Canada. 507

18 juillet,

York.

Le même à Russell. Fait tenir à Dorchester copie de ses instructions particulières et de sa commission. Envoie aussi une lettre confidentielle de Portland. A proposé le lieutenant Pilkington, du génie, à Sa Grâce pour les opérations de la détermination de la ligne frontière. Envoie extrait d'une lettre du Secrétaire d'Etat au département de la guerre, qui montre sa situation vis-à-vis du commandant des troupes du roi dans la province. 564

19 juillet,

York.

Russell à Simcoe. Accuse réception de sa lettre avec incluses. Est reconnaissant de l'honneur qui lui est fait, et chagrin de la cause qui éloigne Son Excellence des soins d'une surveillance immédiate. Accepte, mais non pas sans défiance de lui-même; et promet de faire de son mieux pour bien administrer. 567

(Voir lettre de Russell à Portland du 6 août).

20 juillet,

York.

Simcoe à Portland (n° 44). Lui envoie les procès-verbaux du conseil exécutif. Le conseil, comme il le verra, a révoqué l'article par lequel les frais d'arpentage étaient mis à la charge du gouvernement; ils seront désormais supportés par le colon. Envoie aussi un extrait des délibérations concernant les terres de la couronne. La proclamation est le pendant de celle qu'on a publiée dans le Bas-Canada; le juge en chef Smith a appris que les réserves s'y font par blocs. Comment on dispose des demandes. Concessions de townships annulées pour cause d'inexécution des conditions. Craint que ce ne soit là la fin de la plupart des concessions de ce genre. Résultat des grandes concessions pour ceux qui s'efforcent d'avoir des colons. Mauvais effet des grandes concessions à ceux qui se présentent maintenant, sur l'esprit des cultivateurs. C'est une malheureuse politique que celle d'accorder des concessions aux "leaders," qui cherchent ensuite leurs colons indifféremment parmi des gens indignes de confiance, tandis que des hommes laborieux pourraient devenir bientôt par leur travail des fermiers prospères en même temps que de bons citoyens. Exprime l'avis que dans quelques cas particuliers certains fonctionnaires de la branche civile du gouvernement devraient être, à l'égard des terres, traités comme ceux de la branche militaire. Ses efforts pour prévenir l'agiotage ou spéculation sur les terres tel qu'il

1796.

règne aux Etats-Unis, où chacun s'y livre, depuis le président Washington, qui en ce moment, dans les annonces qu'il fait de ses terres, assure que c'est "la fleur du pays," jusqu'au dernier des aventuriers; commerce qui ressemble fort au système mississipien. Activité que déploient les compagnies pour se procurer des colons, et détourner du Haut-Canada les émigrants, en diffamant les sujets de Sa Majesté et cherchant par tous les moyens à rendre odieux le gouvernement. La décision prise par Dorchester de retirer les troupes de la province et de désarmer les flottilles, a fait naître parmi les habitants du Haut-Canada la crainte d'un soulèvement des Sauvages; elle sera habilement exploitée sans doute par les gouvernants des Etats-Unis pour empêcher leurs propres émigrants de venir sur nos bords. Il en résulte qu'on ne peut plus vendre de terres d'une manière profitable au public, ou qu'à vil prix. Pourquoi, cependant, il espère une hausse. Il recommande fortement l'érection d'une université. La *quit-rent* payable à la couronne est abandonnée dans le Haut-Canada; mais ne ferait-on pas bien de la conserver dans les concessions futures, pour en appliquer le produit à des objets publics? Cela, en outre, établirait une distinction entre le *loyalist* originaire et le colon des années à venir: agréable au premier, elle ne serait nullement injuste envers le dernier.

Page 508

Procès-verbal du conseil exécutif du 27 juin. David William Smith prête serment comme conseiller exécutif. Rapport sur les droits d'actes de concessions de terres, avec tableaux. 520

Procès-verbal du 29 juin. Rapport sur la proposition de mettre les frais d'arpentage à la charge des concessionnaires de terres; et sur la proposition de former un fonds de redevances foncières destiné à être employé aux dépenses publiques de la province. Le comité suggère, préférablement à ce dernier moyen, d'effectuer des ventes de lots, par intervalles, pour satisfaire aux nécessités publiques. On suspendra la nomination des bureaux des terres; et les concessions seront faites par le gouverneur en conseil. 525

Rapport du conseil (9 juillet) sur les droits d'actes de concessions. 531
Explication de faits concernant les bureaux de l'arpenteur général. 533

Proclamation à ceux qui voudront s'établir sur les terres de la couronne dans le Haut-Canada. 535

Même pièce en français. 540

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil à Québec en 1788, et autres documents relatifs aux terres. 545-558

21 juillet,
Haut-Canada.

W. Dummer Powell à Portland. Singulière situation du propriétaire foncier dans le Haut-Canada. Le papier rédigé par Cartwright et un bill proposé pour y remédier, ont été envoyés à Sa Grâce. Embarras de la colonie au berceau. Il a été dépensé un million sterling sur la terre, qui n'est rien moins qu'assurée, quoique les occupants se croient maîtres d'un bien-fonds, comme du reste, l'ont jugé les cours du pays, à l'exception de celle qu'il a présidée, et dont l'opinion a été confirmée par les avocats de la couronne en Angleterre. Son exclusion du Conseil lui laisse peu d'occasions, de suggérer des mesures pour améliorer les choses dans la province. Simcoe a adopté son avis d'autoriser la perception de droits d'actes de concessions par une loi et non par une proclamation; mais le bill proposé a été rejeté. Envoie les documents sur ce sujet. Espère que l'on ne trouvera, ni dans le principe, ni dans le détail de la mesure, rien d'indigne d'un sujet du roi; sa fidélité ne saurait être amoindrie par le désir que les serviteurs de Sa Majesté n'exposent pas la prérogative à des résistances sans posséder le pouvoir d'en assurer l'exercice. Tout son vœu est que le ministre voie bien clairement les deux côtés de cette question locale. 621

1796.

(Pièces incluses). Projet d'un bill relatif aux transports, etc., des biens-fonds. Page 625

Mémoire à l'appui du bill proposé pour supprimer, en faveur des détenteurs de terres, les empêchements aux transferts dans le Haut-Canada. 630

Mémoire sur la proclamation proposée pour limiter à une période de temps fixe la preuve à faire du droit au titre d'*United Empire loyalist*. 635

Projet d'une loi portant une distinction en faveur des *United Empire loyalists*. 638

Lettre de W. Dummer Powell à Simcoe, du 17 mai, renfermant les projets de rédaction de deux bills. 641

Correspondance avec W. Dummer Powell, du 23 mai au 20 juillet, au sujet de l'exemption des *United Empire loyalists* de tous droits d'actes de concessions. 643-653

Mémoire concernant la consultation par le lieutenant-gouverneur en conseil, du 28 juillet 1795, sur l'exemption des droits d'actes de concessions de terres. 654

Précis du commencement, des progrès et de l'état actuel de la colonisation dans le Haut-Canada. 658

Proclamation, en date du 6 avril 1796, portant que les *United Empire loyalists* auront à justifier de ce titre au prochain terme de la Saint-Michel. 669

Mémoire à l'appui de la pétition préparée par William Dummer Powell pour obtenir une nouvelle concession de terres dans le Haut-Canada. 672

Pétition en obtention de terres pour sa famille. 678

26 juillet,
Haut-Canada.

W. Dummer Powell à King. La nomination d'Elmsley est une réponse à la question contenue dans sa lettre de mars dernier. Soumet un exposé de faits relativement à la conduite de Simcoe à son égard. 682

3 août,
Whitehall.

Portland à Simcoe (n° 16.) Ses dépêches ont été présentées au roi. Comme il va probablement recevoir une communication personnelle, le ministre se borne à lui faire remarquer que l'article que l'on propose d'ajouter au bill des réserves du clergé étendrait les conditions mises à la concession de terres aux townships colonisés avant l'Acte du Canada, bien que par cet article on veuille seulement faire disparaître les difficultés à l'égard de concessions faites avant que cet Acte ait été rendu. 457

6 août.
Niagara.

Peter Russell à Portland. Simcoe est allé en Europe. Il (Russell) administre les affaires de la province. Envoie liste de documents à lui confiés, et copie de la lettre de Simcoe avec la réponse. Tous les postes du côté américain de la ligne ont été remis, à l'exception de Niagara, occupé par un petit détachement du 5e régiment, en attendant l'arrivée de la garnison qui vient d'Oswégo; les Etats-Unis n'ont pas encore pris possession non plus de Michillimakinac. A ordonné de dresser l'état des troupes qui resteront après le départ du 5e et du 24e. Simcoe annoncera sans doute à Sa Grâce que la législature a été dissoute, et l'ordre donné de procéder à de nouvelles élections. Il (Russell) ne convoquera pas les chambres avant le mois de juin prochain, à moins de nécessité; il espère bien pouvoir avant cette époque remettre sa charge à Simcoe. 559

Liste de papiers mentionnée. 562

8 août.
Niagara.

Russell à Prescott (n° 1.) Donne avis de sa nomination à la charge d'administrateur. Ignore les détails de l'arrangement entre Simcoe et Dorchester; s'il y a quelque chose à faire, demande qu'on l'en informe. York sera temporairement le siège du gouvernement. Aussitôt qu'il aura pu s'y procurer une maison et que les autres officiers s'y seront aussi pourvus de logements, il se propose d'aller résider dans cette ville. York est en dehors du parcours ordinaire des bâtiments sur le lac; ce qui lui fait craindre que les communications avec Kingston ne soient lentes et incer-

1796.

taines ; il lui faudrait les canonnières *la Catherine* et *la Sophia* pour se tenir en correspondance avec les postes de l'Ontario. L'officier chargé du commandement des troupes va faire son rapport à Son Excellence ; inutile par conséquent d'entrer ici dans des observations sur les besoins militaires. Demande une somme de £2,500 sterling pour les dépenses du gouvernement civil. Page 569

8 août,
Niagara.

Circulaire de Russell adressée aux lieutenants de comtés. Les informe de sa nomination à la charge d'administrateur. Il leur faut prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de la loi de milice ; pourvoir aux vacances et envoyer le rôle des officiers de chaque bataillon. Dans le cas où l'emploi d'aide-lieutenant serait vacant, désigner une personne compétente pour l'occuper. Envoyer l'état de chaque bataillon de milice du comté ; aussi un état des églises protestantes construites, et du personnel desservant. Désigner les personnes à nommer juges de paix. Faire rapport sur l'état des prisons. Une seule et suffisante prison devrait se contruire dans chaque district. 574

(Voir lettre de Russell n° 2 du 20 août.)

20 août,
Niagara.

Russell à Portland (n° 2). Communiquera à la législature, à la prochaine session, le bill renfermé dans sa dépêche n° 14, et soumettra la lettre des juriconsultes officiels d'Angleterre à ceux du Canada. Le fort de Niagara a été remis le 11 aux États-Unis ; le détachement du 5e qui le gardait est en route pour Québec. Envoie un rapport de Shanks sur l'état et la distribution des troupes sous ses ordres, avec copie de lettres à Prescott et aux lieutenants de comtés. 572

(Le rapport de Shanks se trouve dans le volume Q. 283, p. 4.)

29 août,
Québec.

Simcoe à Portland. Exprime sa gratitude pour la bienveillance qu'il lui témoigne. Ne se serait pas éloigné si la paix n'avait pas été assurée par le traité. Désappointement que lui a causé le départ du *Pearl*, ce qui, joint à la perte de l'*Active*, le force à attendre le convoi d'automne. A appris la nomination d'Elmsley à la fonction de juge en chef du Haut-Canada. Espère que le retard qu'il éprouve va lui procurer l'occasion de faire sa connaissance. 577

Août,
Whitehall.

Portland à Simcoe. Se tenir prêt pour la défense, en cas de guerre avec l'Espagne. 506

29 août,
Niagara.

Russell à Prescott. Signale, ce que pourrait confirmer le major Doyle, le mauvais effet du retrait subit des troupes du Haut-Canada. Mécontentement parmi les Sauvages. Idée défavorable qu'ils se feront de nous en voyant Michillimakinac occupé par un corps nombreux de troupes américaines, tandis que nous n'avons qu'un très jeune officier avec douze hommes dans le poste en face. Si les insultes venaient à commencer, impossible de dire quand elles finiraient. En fait, le major Doyle pense que l'enseigne Brown et sa poignée de soldats sont très exposés à cause du naturel des Sauvages. Les Queen's Rangers sont en trop petit nombre pour les services qu'on demande d'eux ; il n'y a pas assez d'officiers, et on peut s'attendre à de fâcheuses désertions. Comme il l'a déjà annoncé, York va devenir le siège du gouvernement ; mais c'est une ville isolée par le manque de voies de communication ; elle n'a pas de prison ni de locaux pour les assemblées de la législature, les cours de justice, les bureaux des départements. C'est sur les Queen's Rangers que l'on comptait pour aider à la construction d'édifices publics, de ponts, de chemins, etc. Les détachements pris par lord Dorchester ont réduit l'effectif à cent hommes ; et Shank en a demandé trente pour transporter les approvisionnements destinés aux Sauvages ; ce qu'il ne peut lui refuser ; mais tout à York devra rester stagnant. A proposé à Shank de tirer les trente hommes de Kingston, où il y a deux compagnies de volontaires canadiens, sans grand service à faire. Shank ne se sent pas libre de suivre cet avis. 580

1796.
22 septembre,
Niagara.

Russell à Simcoe. Est fâché qu'il soit retenu si longtemps à Québec. Mentionne l'envoi de copie de lettres écrites à Portland et à Prescott. Est en peine de savoir ce qu'il doit faire à l'égard des terres de la Grande-Rivière que les Sauvages réclament, car il ignore quelles promesses ont été faites à Brant, qui a dernièrement demandé des titres pour des citoyens des Etats-Unis, dont quelques-uns sont officiers dans l'armée américaine et auxquels il a vendu de grandes étendues de terrain. Craintes de Russell au sujet de l'effet que pourrait avoir la délivrance de titres semblables de concessions à des groupes d'étrangers, qui, en s'introduisant ainsi au cœur du pays, voudraient peut-être ensuite l'ouvrir à leurs compatriotes. Evite de signer les titres jusqu'à ce qu'il ait la réponse du secrétaire d'Etat. Ne peut empêcher Brant de céder des "settlements" comme il l'a fait, sans courir le risque d'une guerre avec les Sauvages, peut-être même avec les Américains. Il a eu nouvelle que les Cris ont envoyé une hache de guerre aux Hurons et à d'autres tribus, pour les inviter à des hostilités contre les Américains. Etat malsain de la place (où il est) ; York est moins insalubre. Ses serviteurs sont presque tous malades. Il est impossible de se procurer des ouvriers pour avancer les constructions à York. La maladie de l'arpenteur général l'empêche de venir au conseil. Envoie chercher le major Shaw et le capitaine McGill. Messages personnels. Page 583

2 novembre,
Londres.

Le colonel W. Tatham à King. Espérait apprendre le résultat de l'affaire qu'il a remise entre les mains de Simcoe, et qui annonce des intentions libérales envers le gouvernement et non de simples vues de gain personnel. Sa lettre à Hammond du 5 octobre porte qu'il a communiqué "une invention de machines par le moyen desquelles on pourrait remonter le Niagara sans écluses ; un plan de colonisation et d'organisation de villes, avec toute garantie de sécurité, dans n'importe quelle partie du territoire ; une brochure où il démontre l'importance des mesures conciliantes sur les lacs, et l'avantage que son plan possède pour les cultivateurs (d'Angleterre) sur tous les plans américains." (Carte incluse.) Narre ses services à la cour d'Espagne, services qui l'ont fait expulser de ce royaume ; mentionne la confiance dont il jouit auprès du prince de la Paix, et qu'il ne pourrait trahir sans forfaire à l'honneur. A sacrifié l'amitié d'un roi et de ses ministres pour n'y pas manquer ; mais, grâce à Dieu, un désert lui reste pour y chercher asile, "où l'Indien non civilisé et l'ours, habitant des cavernes, montrent du moins de la bénignité envers ceux de leur propre race, et où la simple hospitalité, quoique moins connue théoriquement, est mieux exercée." Revient sur le langage hardi qu'il a tenu à la cour espagnole, ses services et ses opinions durant la guerre de la Révolution américaine, etc. 684

Carte mentionnée d'une partie de la Géorgie ; où sont représentées les terres achetées de l'Etat par le général Gunn et d'autres. 689a

7 novembre.

Mémorandum de Tatham à Simcoe, au sujet de l'enlèvement par les Sauvages de cinq enfants de Joseph Johnson le 15 mai 1789, jour où sa femme et trois autres enfants furent tués. (Note sur le dos du papier : "M. Russell donnera des ordres au surintendant des Sauvages du Haut-Canada pour ravoir ces enfants.") 690

10 novembre,
Londres.

Simcoe à Portland. Il est nécessaire de rassembler les Queen's Rangers à York, pour qu'ils puissent exécuter les services provinciaux propres à ce corps, sous le contrôle direct du gouverneur. Espère que l'ordre sera donné de garder au moins un régiment, chargé de fournir les garnisons aux postes frontières. 589

23 novembre,

Tatham à King. Réflexions politiques générales sur le système à adopter à l'égard du Haut-Canada. Effet de la nomination de Simcoe à Saint-Domingue, et de la réduction des Indes-Occidentales. Illusion où l'on est en comptant, dans le Haut-Canada, sur la coopération du Kentucky et des pays au sud de l'Ohio ; ils soutiendraient plutôt les Français

1796. dans la colonisation de la Louisiane. Envoie une liste de cartes, dont il règle dans le moment l'impression et la publication avec Arrowsmith et pour lesquelles il sollicite le patronage du gouvernement. Appelle l'attention sur son plan pour remonter le Niagara, et demande qu'on lui retourne certains papiers. Liste de cartes jointe à la lettre. Page 693
- 24 novembre, Simcoe à King. Services de M. Costa. Observations touchant les règlements sur les lacs; nouveau système proposé par suite de la cession des postes. 587
Londres.
- 28 novembre, Le même à Portland. Insiste sur l'augmentation des Queen's Rangers; et sur la promotion du *brevet-major* Shank au grade de lieutenant-colonel; et du *brevet-major* Smith à celui de major, et sur l'avancement d'autres officiers. 591
Londres.
- 28 novembre, Le même au même. Recommande la nomination de M. McGill au conseil législatif. Proposerait aussi David Smith, mais espère qu'il va se faire élire à l'Assemblée. 593
Londres.
- 1er décembre, Le même au même. Demande des instructions au sujet de l'admission des navires américains à Saint-Domingue. Suggère que l'entrée ne soit permise qu'aux petits bâtiments, excepté par mesure temporaire, et seulement quand les grands navires apportent des provisions et du bois. 595
Londres.
- 3 décembre, Propositions par Simcoe à Portland pour élever l'effectif des Queen's Rangers à 1,000 hommes (de 346 qu'il est maintenant), et avoir une troupe de cavalerie recrutée de ses rangs ou attachée au corps. Promotions recommandées. 597
Londres.
- 11 décembre, Simcoe à Portland. Conseille d'employer Graham, gentleman américain, à découvrir en France la destination des armes interceptées dernièrement. L'invasion du Canada par une flotte française serait une entreprise peu hasardeuse; si un petit corps de troupes pénétrait une fois au delà de Québec, la province entière se révolterait ou tout au moins soutiendrait secrètement l'ennemi. A toujours cru qu'il devrait y avoir à Montréal une garnison égale à celle de Québec, pour intimider les paysans français établis entre ces deux places. Du danger d'une invasion par le lac Champlain. Qu'il importe d'avoir des forces non moins nombreuses dans le Haut-Canada, auxquelles les Sauvages pussent se joindre et les fidèles sujets se rallier. Il paraît impossible que le gouvernement de France ait permis la sortie d'une telle quantité d'armes sans une cause urgente, vraisemblablement un dessein d'hostilités contre l'Angleterre. S'agit-il d'une attaque combinée contre le Canada? Voulait-on seulement fournir des armes aux Canadiens désaffectionnés? Ya-t-il des promesses d'aide faites par les Vermontais, qui ne cessent de dire que le Saint-Laurent devrait leur être ouvert? Il est donc à propos d'employer Graham pour s'assurer de tout cela. Allen (Ira) doit être traité avec civilité; il est foncièrement mercenaire, mais il a intérêt, ainsi que le Vermont, à se procurer une communication avec l'Angleterre par le Saint-Laurent et par la construction du canal qu'il est si désireux d'avoir et qui serait vraiment bien avantageux au Canada. 599
- 13 décembre, Portland à Russell. Envoie le seing-manuel de la nomination de Whitehall. McGill au Conseil législatif du Haut-Canada. 602
- 27 décembre, Stevenson à King. Appelle l'attention sur sa proposition de lever une légion nègre. (Voir lettre à Dundas du 1er avril, p. 607). Simcoe y est favorable. 608
Londres.

Liste des personnes mentionnées dans ce volume qui ont demandé des concessions de terres, etc.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Aaron, chef mohawk, 351; Adams, Andrew, 265; Samuel, 265; Addington, 438; Addison, rév. M. 316; Ainsie, Sally, 258; Allan, Ebenezer, 350, 421; James, 315; Thomas, 317; Allds, Samuel, 325;

1796.

Allison, lieutenant, 325; Ambel, Samuel, 348; Ameliasburg, 312; Ancaster, 326; Andrews, capitaine, 373; Elizabeth, 373; Annesly-Point, 393; Ansley, Amos, 262, 300; Appleton, Thomas, 287; Arkman, John, 376, 422; Arnold, Jonathan, 296; Ashley, William, 263, 331; Ashton, John, 392; Atkinson, William, 426; Austin, John, et ses associés, 254.

B.—Baby, James, pour sa mère et ses enfants, 345; Backhouse, John, 429; Baker, ———, 312, 313, 347; Elihu, et ses associés, 318; Elisha, et ses associés, 323, John, 251; William, 309; Ball, ———, 359, 369; Jacob, 269, 387, 388; Peter 269, 387, 401; Barbour, 396; Barns, Lenedar, 404; Barnum, Nathan, 347, 375, 418; Bass, Peter, 340; Bassett, capitaine, 345; Baum, Jacob, 432; Baxter, Thomas, 309; Beach, John, 285; Beam, Abraham, 426, Jacob, 363; Beamer, John, 417, Philip, 380; Beasley, Richard, 360; Beaver-Creek, 383; Beires, Andrew, 285; Bell, Jacob, senior, 430; Belton, Commodore David, 390; Benninger, John, 261; Benson, Joseph, 287; Bercezy, William, et ses associés, 349; Billiet, François, 332; Black-Creek, 298, 404; Blacker, John, 313, 318; Blanchard, Samuel, 251, et ses associés, 318, 322; Bolton, lieut.-colonel, 308; Bond, William, 409; Booth, Joshua, 310, 317, 434; Book, George, 408; Bostwick, Gideon, 286; Bouchette, J. B., 269, 270, Joseph, 270; Boulanger, Charles, 337; Bowman, Abraham, 399, Adam, 399, Jacob, 399; Peter, 399; Bradford, David, 438, Thomas, 438; Bradt Aaron, 320, Arent, 440, John, 327; Brandt, Mary, 252; Brass, David, 300; Brayton, George, 442; Britain, Ebenezer, 287; Brooking, lieut. Arthur H., 346; Brown, Nathan, 356, Samuel, 296; Bunbury, capitaine Joseph, 407; Burch, John, 312, 437, Stephen, 383; Burlington-Bay, ceux de, 312, 319, 326, 329, 344, 346, 348, 362, 365, 373, 375, 391, 395; Burns, David, 346, Mary, 380; Butler, colonel, 359. Butler, ———, 389.

C.—Caldwell, *Trustees* de, 258; Campbell, Alexander, 305, 306, 322; Dr Edward et ses associés, 298; Edward R., 287, John, 261, Mary, 440; Canards, rivière aux, 360; Canby, Benjamin, 308, 330, 347, 349, 437; Carligh, John, 341; Carney, Edward, 420, Hill, 420; Cartwright, Richard, senior, 426, junior, 398; Carscallion, Edward et fils, 260; Carden, enseigne, 298; Carnaham, Joseph, 260; Casey, William, 401; Cataraqui, 252; Caine, Peter, 424; Chambers, James, 432; Chesne, Isidore, 338; Chew, Johnson, 314; Chewett, William, 424; Chippawa, 301, 437, Chippawa-Creek, habitants de, 265, Chippawa-Creek, 340, 380, 400, 437, 443, 444; Chippawa, Rivière, 315, 361, 383, 391; Chisholm, Alexander, 361, 383, George, 333, John, 436; Christler, Henry, senior, 318, junior, 318; Chrysdale, John, pour sa fille Elicia, 260; Chrysler, William, 365; Church, lieut. Oliver, 329; Clarke, James, 344, Robert, 365, 382, 434; Clench, Ralfe, 368, 372; Cockle, John, 379; Collier, John, 409, Collin's Bay, 352; Collins, Thomas, 302; Colpitts, Thomas et ses associés, 357; Coltman, John, 299; Colver, Gabez, 386; Colvert, Aaron, 396, John, 396; Connolly, lieut.-colonel, 336; Conolly, John, 408; Consors, ———, 258; Cocley, Ebenezer, 251, 292; Coonat, Barnabas, 376, Eliphelet, 376, Jeremiah, 376, Roger, 341, 376; Coot's-Paradise, 406; Corman, George, 331; Corns, Cossin, 369, 383; Cornwall, 262, 436; Costa, Francis, 419; Cowan, David, 312; Cumming, John, 326;

D.—Dainty, Joseph, 341; Dakers, Thomas, 402; D'Arcy, Thomas, 260; Darling, lieut. Henry, 344; Davickson, James, 438; Davis, James, 438, Jane, 438, John, 359, 425, 438, Robert, 359, 438, Thomas, 330, 369, 392, William, 330, 391; Dawdy, James, fils, 488; Dayton, Abraham, 277, 285; Dean, Ezra, 300, et ses associés, 301; De Chabert, Phil. L.-J., 337; Decon, Jacob, 404; Dedrick, Lewis, 340; Defries, Abraham, 399; Deil, Hendrick, 375; de Mitrail, Mary (veuve de Louis), 376; Denauth, Joachim, 406; Deneault, Joachim, 413; Dennison, John, 270, 307, Elisha et ses associés, 321; Depue, John, 310; Dequindre, lieut. Antoine, 334,

1796.

lieut. François, 333, Guillaume, 335, lieut. Fontenay, 337; de Remier, Samuel, 391; de Shaw, Morgan, 375; Détroit, 336, 338, 345; Détroit, Rivière, 334, 338; Devaynes, Abraham, 447, Isaac, 447, Levi, 447; Devine, John, 442; Dewey, Thomas, et ses associés, 304; Dickson, Thomas, 438; Dillon, John, 261; Dixon, William, 263; Doan, Wilson, 329; Douglas, Wheeler et ses associés, 444; Doxsteder, Frederick, 448; Doyle, Dennis, 412; Drew, ———, 298, Thomas C., 288, 369; Drummond, Peter, 284, 296, 339; Duggan, Thomas, 360, 383; Dun, John, 445; Duncan, capitaine, 317; Richard, 284, 296, 339, 340; Duncanson, William M., 346; Dundas, Église luthérienne du comté de, 306; Dundas, Église presbytérienne du comté de, 306; Durasoir voir Roualt; Durham, Edward, 427, Isaac, 427, James, 427.

E.—Earl, Hugh, 447; Easton, Benjamin, 352, Joseph et ses associés, 265, 323; Edwardsburg, 307, 317, 359, 377, 384, 406; Elizabeth-Town, 323, 352, 366; Elliot, capitaine, 336, Matthew, 335, (*Trustees* de) 258; Ellis, Heirsor, 341, John, 446, William, 288; Engash, Elizabeth, 264; Ernest-Town, 310, 365; Essex, 351; Etobicoke, rivière, 365; Everson, James, 400.

F.—Fairchild, Benjamin, 348, Benjamin, Junior, 360, Daniel, 348, Isaac, 348, Peter, 348; Farquharson, James, 320; Fay, David, 296, Joseph, 296; Feis, Adam, 408; Field, Charles, 420, Gilbert, 425, Rebecca, 425; Finch, John, 341; Fish-Creek, 336; Flamborough, 445; Ford, Henry, 312; Forsyth, George, 448; Fort Erié, 327, 375, 438; Fortier, Pierre-Michel, 365, 433; Forty-Mile-Pond, 380; Four-Mile-Creek, 369, 389, 443; Francis, William et ses associés, 314; Fraser, Charles, 256; Fraser, John, 414, Simon, 413, Thomas, 284, 296, William, 284, 340, 413; Frazer, Thomas, 339, 359, William, 296; French, Aaron, 375, Daniel, 375; Fuller, Amos, 366; Fulton, James, 288; Furga, John, 432.

G.—Gage, William, 421; Gahan, Edward, 373; Gainsfort, lieut., 332; Gananoque, lac, 358, rivière, 445, 446; Desjardins, île, 265; Gardner, Samuel, 444; Ghent, Thomas, 396; Gilchrist, capitaine, 251; Gilman, Mathew, 443; Girty, George, 334, James, 334, Simon, 335; Goddard, Moses et ses associés, 251, 318, 323; Gorgen, Christopher, 264; Gouin, Charles, 338, Marie-Joseph, 337; Graggs, Samuel et ses associés, 325; Graham, John A., 286, Nathan B., 286, Stephen, 251; Grande-Rivière, 260, 348, 380, 382, 443; Grant, Alexander, 312, Archibald, 333, commodore, 332, Lewis, 346; Green, Adam, 401, Benjamin, 303, 305, et ses associés, 308, 348; Grenville, comté de, 358, 409; Grindstone, Jacob, 375; Grosse-Isle, comté de, 338; Guernseys, Ebenezer, 447; Gunnow, William, 375.

H.—Haldimand, 260; Hale, Eliphalet, 447; Hamilton, George et ses associés, 252; Robert, 385; capitaine William, 346; Hannah, John, 392; Hansuker, John, 382; Hare, capitaine John, 374; Harkimer, John, 374, capitaine H., 363; Harfey, Dr, 363; Harrow, Alexander, 312; Harson, île de, 333; Hay-Bay, 398; Hay, Henry, 336; Hazel, Edward, 336; Headmans Senseman, pétition des Moraves, 324; Heaven, George, 304, John, 304; Hellicar, John, 356; Heron, Owen, 410; Hill, lieut. George, 267, John, 444, John, junior, 440; Hind, Thomas, 447; Hitchcock, John 402, Miles, 434; Hodges, Silas, 285; Holland, Hugh, 329; Holmes, Asa, 383, William, 267; Home-District, 307; Hosteder, Herman, 326; House, Hermanus, 387; Howard, lieut., 307; Howell, Mathew, 263, 347, 411; Hubbard, Elisha, 288, John, 288; Huectus, lieut. James, 309, 319; Hunt, Henry W., et ses associés, 320, Willard, 323.

I.—Ingersoll, Gerard, et ses associés, 297, Thomas, 286; Innes, Robert, 382; Isaac, chef Mohawk, 351.

J.—Jackson, Jethro, 396; Jacobs, David, 264; Jarvis, Samuel, 285, William, 402; Jessup, capitaine, 303, Joseph, 442; John, chef Mohawk, 351; Johnson, Brandt, 307, Jemima, 307, 332, Mary, 307, 332, Sarah, 307, 332; Johnstown, 384; Jones, Augustus, 362, David, 415, Dr Solomon, 415,

1796.

Ebenezer, 362, Ephraim, 266, 415, Israël et ses associés, 252, John, 444, Marshall et ses associés, 251, Philip, 362.

K.—Keeler, Joseph, et ses associés, 319, 323; Kehoe, John, 380; Kenevery, William, 309; Kent, 351; Kerr, Dr, 379, Robert, 341, 351, 391; Ketchum, Joseph, et ses associés, 313; Kettle-Creek, 325; Kingston, 252, 253, 254, 261, 263, 264, 265, 269, 310, 326, 348, 363, 364, 373, 385, 393, 403, 407, 424, 441; Kingston Mills, 363; Kinnear, 437; Kipp, capitaine, 414; Kitchen, William, 376; Knapp, Ephraim, 263, Nathaniel, 287.

L.—Labadie, Antoine L., 298; Labady, Antoine, 334; Lac Érié, 312, 336, 341, 380, 437; officiers de marine du, 322; Land, Abel, 331, Robert, 395; Landen Abner et ses associés, 428; Lac Ontario, 332, 401, 433; Lac des Deux-Montagnes, Sauvages du, 370; Lac Simcoe, 400, 440, 442; Lac St-Clair, 332; Lac St-François, 322; Lac, Thomas, 358; Lakin, Gabriel, et ses associés, 321; La Mothe, William, 333; La Motte, William, 259; Lamson, William, 406; La Pêche, Rivière, 215, 363; Lareby, John, 288; L'Assomption, habitants de, 314, 327; La Tranche, Rivière, 258, 259, 311, 319, 326, 332, 334, 335, 337, 338, 344, 346, 361, 365, 378, 397, 405, 443, 444; Laughton, John, 405; Lavory, Abraham, 321; Lawe, capitaine George, 315; Lawrence, Ephraim, 327; Lee, David, 347, James, 331, 428; Leeds, 358, 407, 445, 446; Leith, George, 315; Le Moine, enseigne Henry, 367; Lennox, comté de, 438; Lewis, Adam, 367; Nathan, 324; Lincoln, 359, 408, 438; Lines, Nathaniel, 265; Little, Joseph, et ses associés, 324; Linnburg, Christopher, 408, John, 408; L'Isle du Carge, 332; Lockwood, John, 367. Jonah, 360; London, Bartholomew, 331; Richard, 331; Long, Elias, 371, 417; Long-Point, 304, 341, 366, 373, 418, 432; Lorimier, Francis, 410, William, 413; Loucks, Richard, 429; Lyons, Harcan, 381, Lyon, John, 437.

M.—Macklin, James, 444; Maisonville, Alexis, 298, 332, 334; Mandant, Betsy, 418, James, 418, John, 418, 423, Nancy, 418; Markland, Thomas, 252, 363, —, 263; Markle, Alexander, 441; Marsh, —, 312, Matthias, 313, Samuel, 313; Marysburg, 332; May, Calvin D. et ses associés, 321, John, 357; Maybee, Abraham, 382; Merce, Jacob, 429; Merrifield, Abner, 340; Mickell, Frederick, 448; Midland-District, 351; Mighles, Abner, 378; Miller, Henry, 400, Jonathan, 421; Mills, John, 371, Parker, 432; Mingle, William, 408; Minor, Jacob, 392; Mitchell, Hannah, 379, Lydia, 358; Mohawk, village, 405; Molloy, James et ses enfants, 261; Montgomery, Archibald, 357; Montigny, Louvigny, 335; Moore, Isaac, 373, Jeremiah, 262, 347; Moore's-Creek, 347; Mordant, Moses, 350, Ralph, 418; Morden's-Creek, 345; Morehouse, John, 437; Morgan, David, 392; Morton, John, 287; Mosleye, Benjamin, 326, George, 326; Mount Dorchester, 400; Mount, Moses, 405; Muirhead, James, 391; Munro, Alexander, 436, capitaine, 316, David, 436, Hugh, 317, 384, 407, John, 284, 296, 339; Murdoch, Jasper, et ses associés, 285; Murehead, John, et ses associés, 307; Murphy's-Creek, 432.

Mc.—McAlm, Daniel, 358; McAuley, James, 346, 400, Richard, 252; McBride, John, 378, 380; McCan, Andrew, 364; McCauley, —, 261; McClennan, William, 284; McColgan, Adam, 431; McComb, William, 338; McCool, Margaret, 434; McCormick, Arthur, 324; McCrae, David, 445; McDeade, John, 331; McDonald, Allan, 386, 387; McDonell, Alexander, 257, 394, Allan, 410; lieutenant, Angus, 255, Angus, 346, 394, 406, Archibald, 259, lieutenant, Archibald, 298, Donald, 382, Donell, 235, Hugh, 300, 411, 468, John, 350; McFall, capitaine David, 366; McFarland, John, 373; McFee, John, 377; McGill, capitaine John, 256, 345, 437, enseigne John, 346; McGregor, Colin, 296, colonel, 284, 339; McKay, William, 364; McKee, colonel Alexander, 352, —, 360; McKee ou O-Mar-ho-que, 373; McLaughlin, Edward, 440; McLean, John, 358, Neil, 263, 324, 348, 426; McLeod, John, 357, Murdoch, 377, veuve, 436; McManus, William,

1796.

378; McMichael, Edward, 369, 395; McMillan, John, 302; McNabb, Allan, 256, lieut. Allan, 346, Colin, 434, John, 403; McRoy, Samuel, 254.

N.—Nace, Henry, 288; Nassau, district de, 263; Neafe, Abraham, 435; Nègres, 422; Neill, George, 441; Neville, James, 371; Newark, 302, 369, 372, 390, 395, 445; New-Johnstown, 384, 407, 424, 428; Newman, Arthur, 341, 366; New-York, 433; Niagara, 261; Noble, David, et ses associés, 252.

O.—O'Hara, James, 433; Osnabruck, 339; colons d', 435; Osnaburg, Église presbytérienne d', 429; Ottawa, rivière, 344, 362, 366, 370; Ourholt, Jacob, 368; Oxford, comté d', 410.

P.—Palmer, John, 374, Joseph Richard, 374; Parbus, John, 419; Parent, Laurent, 265; Parks, cornette Rowland, 374; Paterson, Allan, 264, 407; Patterson's-Creek, 375, 443; Patterson, William, et autres, 446; Pawling, Benjamin, 417, Jesse, 423; Pearson, John, 340; Peck, John, 288; Pell, Jonathan A., 447; Perthius, madame, et ses filles, 311; Peters, Bemslie, et ses associés, 254, 352, 373, W. B. 403; Pettit, John, 331, 421, Nathaniel, 439; Petty, Margery, 362; Phelps, Davenport, 299, 301; Pickard, Benjamin, 369, 421, James, 369, 421; William, 369, 421; Pierce, Andrew, 285; Joseph, 287; Pilkington, lieut., 284; Pimber, Philip, 262; Pinnock, Samuel, 374; Playter, George, et ses enfants, 340; Point-Abino, 327; Pollard, —, 258; Pomeroy, Daniel, 288; Porter, capitaine Richard, 393, Richard, 426; Potter, capitaine Richard, 393; Powell, William Dummer, 378, 386; Prince-Edouard, comté de, 439; Pringle, John, 307.

Q.—Queenstown, 284; Quinté, baie de, 304, 352, 442.

R.—Rankin, James, 257, lieut.-colonel William, 257; Raymond, Nathan, 340; Read, Manning, et ses associés, 313; Réaume, Charles, 335; Reid, A., 287, Michael, 287, 288; Reynolds, Thomas, 364, William, 262, et ses associés, 361, 443; Richards, Noah, 277, Owen, 420; Rideau, rivière, 252, 254, 303, 314, 323, 393, 412, 413, 414, 416; Ridout, Mary, 440, Thomas, 256, 364, 379; Robins, James, 441; Robinson, Benjamin, 340, enseigne Christopher, 261, 381, David, 315, Moses, 296, William, 315; Rogers, colonel, 309, James, 309; Rorison, Basil, 414; Ross, Esther, voir Troup; Roualt, Peter, *alias* Durasoir, 260; Rousseau, J. B., 404; Rummerfield, Anthony, 341; Russell, Peter, 261, 312, 344; Seth, 288, 289; Ruth, Richard, 443; Ruthbeen, Wart, 442; Rymal, William, 371.

S.—Safford, Samuel, 296; Sanger, Jedediah, et ses associés, 264; Sarjeant, Thomas, 446; Sayles, Mordecai, 348, Thomas, 348; Schieffelin, lieut. Jonathan, 334; Scott, Francis, 406; Scram, Frederick, 375, 376; Secord, —, 359, David, 308, John, 423, John, sen., 269, 387, 388, John, jun., 269, 387, 389, Peter, 431; Servos, Daniel, 381, 431, Jacob, 374, 441, 443, —, 379; Shaback, Peter, 358; Shank, capitaine David, 345; Sharpe, Peter, et ses associés, 253; Shattuck, William, et sa famille, 340; Shaw, capitaine Aneas, 256, 345; Shaver, John, 424, William, 424; Shehan, W. B., 375; Sherwood, Justus, 296, 357; Shippy, Zebulon, 341; Short Hillis, 398, 404; Showers, John, 376; Michael, sen., 326; Michael, jun., 326; Sixteen-Mile-Creek, 386, 402; Skinner, Timothy, 327, 421; Spurgin, William, 433; Slingerland, Anthony, 369, 387, 389; Smith, David W., 266, 302, 310, 373, 378; Elias, 251; George, 411; Isaac, 376; James, 381, 406; John, 305, 377, 445; Major, 266, 305, 311, 315, 317; Peter J., 317, 374; Peter, 363, 373; révérend—, 360; capitaine Samuel, 345; Terence, 320, 411; Thomas, 411, 412; Snow, John, 389; Spafford, Solomon, et ses associés, 321; Spencer, Abel, 251; capitaine, 345; Hazleton, 251, 329, 420; Spragues, Jonathan, 396; Springer, Benjamin, 439; Margaret, 360, 374; Springsteen, Staats, 431; Stacey, John, 418; Stafford, Samuel, 254, 393; Starke, Henry B., 260; Staring, John, 306; Stevens, —, 254; Abel, et ses associés, 311, 350, 445, 446, John, 264; Polly, 357; Roger, et ses associés, 303; Steward, James, 397; St. Martin, Adhemar, 338; Stoddard,

1796.

Solomon, 288; Stone-Island, 338, Joel, et ses associés, 259; Joel, 296, John, 376; Stoner, Christian, 400; Stormont, habitants de la branche nord, 7e et 8e concessions, 435; Strait, Samuel, 397; Street,—, 389, Samuel, 330; Strong, Brook, 401; Struther, James, 361; Steward (Stuart), révérend —, 310, 352; Sturges, Strong, 285; Styes, John, 398; Styles, Selah, 360; Sugar-Loaf-Point, habitants de, 327; Surphlit, R., 337; Swayze, Isaac, et ses associés, 299, Isaac, 722, —, 389, 390; Sweet, Oliver, 356.

T.—Ten Broke, major, 316; Terry, Marshall, 404; Thames, rivière, 351, 364; Thirty-Mile-Creek, 433; Thompson, capitaine Andrew, 304, Archibald, 403, Samuel, 304, 319, 331; Timothy, 304, 377; Tobakok, rivière, V. Etobicoke; Toronto, 254, 256, 262, 270, 299, 309, 311, 317, 321, 326, 341, 344, 346, 347; Toronto-Creek, 447; Trent, rivière, 406; Troup, Ester Ross, 309, 384; Trowbridge, Samuel, 264; Trump, Charles, 333; Turkey-Point, 341, 375, 376; Twenty-Mile-Creek, 368, 432, 435.

V.—Vail, Lewis, 422; Van Alstine, Peter, 305, 314, 406; Van Every, Benjamin, 325, David, 376, Elizabeth, 448, Peter, 419; Van Lanett, John, et ses associés, 321; Vernon, Gideon, 262.

W.—Wager, Nicholas, et ses associés, 262; Walton, Abraham, 251, Jonathan, 251, 436; Walker, William, 430; Wannost, Paul, 254; Warner, Christian, 417; Elihu, 297; Watson, Jacob, 251, 350; James, 296; Thomas, 327; Washburn, Stephen, 397; Weishuhn, Henry, 429; Welch, Thomas, 360, 380; Welland, 301; Welland, rivière, 423; Weller, Acey, 313; Welpley, William, 285; Westbrook, Alexander, 402; Anthony, 341; Sarah, 402; Whiting, Augustus, 397; Ebenezer, 397; White, Elizabeth, 320; John, 269; Wheeler, James, 301; Wheelock, James, 299; Wilcocks, Charles, 270; William, 270, et ses associés, 277; Wilkins, capitaine Richard, 357; Robert, 384, 424; Willard, Francis W., et ses associés, 304, 326; Joseph, 287; Samuel, 287; Willoughby, 318; Williams, Israel, et ses associés, 314, 323; Robert, 286; Samuel, 359, 403; Willson, Benjamin, 340; Wilson, Elizabeth, 367; Irish John, 419; James, 319; John, 400, Thomas, 305; Wright, Alexander, 254, et ses associés, 393; Edward, 374; Wrong, John, 432.

Y.—Yonge, habitants de, 303; York, ville d', 365, 374, 378, 400, 440, 442; Young, John, et presbytériens de Newark, 445; Younglove, Ezekiel, 360, 390.

Z.—Zimmerman, Adam, 408, Peter, et ses associés, 408.

Townships.

A.—Adolphustown, 382, 398; Ameliaburg, 381; Ancaster, 364, 367, 368, 371, 376, 379, 382, 400, 402, 418, 422, 424, 425, 433, 438, 471.

B.—Barton, 371; Bristol, 285.

C.—Camden, 385; Clarke, 285; Cramahé, 286.

D.—Darlington, 376.

E.—Edwardsburg, 357; Exeter, 382, 405.

F.—Flamborough, 371, 377, 378, 406, 417, 418, 419, 424, 427; Fredericksburg, 398.

G.—Gloucester, 340.

H.—Haldimand, 328; Hamilton, 251; Hawkesbury, 362; Hesse, 258; Hope, 251, 300, 377; Huntingdon, 298.

L.—Lawrence, 327; Long-Point, 325.

M.—Malden, 335; Marlborough, 340, 357, 410, 411, 415; Marysburg, 314, 420; Murray, 251, 313, 347, 364, 373.

N.—Newark, 378, 386; Norwich, 277.

O.—Osnabruck, 429, 435; Oxford, 323.

P.—Pickering, 332.

R.—Rawdon, 298; Richmond, 385.

S.—Saltfleet, 363, 421; Scarborough, 312, 313; Sidney, 385; Stamford, 378, 386; Sugar-Loaf-Est, 380, 400, 435, Ouest, 392.

W.—Williamsburg, 306.

Y.—Yonge, 357, 442; York, 365, 374, 440.

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, FAISANT FONCTIONS DE GOUVERNEUR, ET
AUTRES.—1797.

Q. 283.

1796.
1er août,
Niagara.

Etat des troupes dans la province du Haut-Canada, signée: David Shank, major commandant. Page 4

8 août,
Niagara.

Russell à Prescott. Duplicata. V.Q. 282-2, p. 569. 5

8 août,
Niagara.

Circulaire adressée par Russell aux lieutenants de comtés. Duplicata V.Q. 282-2, p. 574. 8

(Cette circulaire fut envoyée aux comtés de Lincoln, Dundas, Glengarry, Frontenac, Kent, Prince-Edouard, Stormont, Essex, Grenville, Lennox, Addington et Leeds.)

20 août,
Niagara,

Russell à Portland (n° 2). Duplicata. V.Q. 282-2, p. 572. 2

26 septembre,
Niagara.

John White, procureur général, à Russell. Sur la demande de titres par les Six-Nations afin qu'elles puissent transférer aux acheteurs la propriété des terres vendues par elles. Les Sauvages avaient tout d'abord accepté le mode qu'il a proposé pour parer à la difficulté; mais il apprend qu'ils ont depuis changé de sentiment. 18

28 septembre,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 3). Lui envoie copie d'une lettre à Prescott du 29 août. On n'a plus d'appréhensions pour la sûreté de l'enseigne Brown et des hommes sous ses ordres, Prescott ayant envoyé un capitaine et 42 hommes du corps des volontaires canadiens à Saint-Joseph. L'effectif de troupes régulières n'en est pas moins insuffisant. Demandes de titres par Brant au procureur général pour des citoyens des Etats-Unis, dont plusieurs sont officiers dans l'armée américaine. A différé jusqu'à présent de signer tous actes translatifs de terres à des étrangers. Ignore les termes du don fait par Haldimand; mais ne croit pas devoir consentir à ce que des collectivités nombreuses d'étrangers obtiennent des portions de territoire au cœur même de la province, où ils pourraient ensuite faire venir autant des leurs qu'ils voudraient, s'ils avaient le dessein de s'emparer du pays. Au cas où Brant persisterait dans ses demandes, il n'y a pas moyen de l'empêcher. Russell communique l'opinion du procureur général sur ce point. 12

(Pour la lettre incluse de Russell à Prescott du 29 août, V. Q. 282-2, p. 580.)

19 octobre,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 4). Transmet une pétition de Jarvis, registra-
teur, demandant une augmentation de ses honoraires pour l'enregistre-
ment des actes de concessions de terres. Le Conseil, provisoirement, lui a
permis de porter en compte £40 par année pour le salaire d'un commis.
Procès-verbal joint à la pétition. 22

Pétition. 24

Procès-verbal du Conseil. 26

19 octobre,
Haut-Canada.

Russell à King. A reçu des dépêches adressées à Simcoe. 28

5 novembre,
Québec.

Le Dr Mervin Nooth au Dr Keats. Les Canadiens, encouragés par
l'apparition des Français sur les côtes, ont osé résister à la loi. Le 4e et le
26e régiments, avec de l'artillerie, s'en vont à Montréal pour réprimer
l'esprit de révolte excité par des papiers incendiaires que l'ambassadeur

1796.

français a mis en circulation. On n'aurait rien de sérieux à craindre des Canadiens, ni de la flotte de Richery; mais il y a des Français errants, qui affluent aux États-Unis, et qui peuvent profiter du moment de l'élection d'un nouveau président, où l'ordre public se relâche plus ou moins, pour se rassembler en nombre sur la frontière et engager les Canadiens à les aider à réaliser leur rêve des droits naturels de l'homme. Adet promet aux Canadiens toutes sortes de secours, s'ils veulent secouer "le joug despotique de l'Angleterre." La paix est donc incertaine; et le service médical est bien mal préparé pour la guerre. Ne désespère pas cependant de recevoir des médicaments cet automne; mais fera une réquisition à l'ouverture de la navigation. Envoie la liste des malades. L'état sanitaire des troupes est très bon. Seulement, les médecins, dans les postes d'en haut, sont fort occupés par les individus atteints de la petite-vérole chez les Sauvages. Ceux-ci, qui avaient d'abord trop peur de la maladie pour se soumettre à l'inoculation, viennent maintenant en foule pour subir l'opération. Page 309

13 novembre,
Montréal.

Extrait de lettre communiqué par Brickwood. Avantage que la cession des postes aura pour le commerce britannique. Wayne, avec 500 hommes de garnison au Détroit, cherche à se concilier tout le monde. Il se dit content de la conduite de l'Angleterre à l'égard de l'évacuation des postes, et en particulier de la manière d'agir du colonel England. La construction d'un fort par les Anglais sur une île, dans la rivière Détroit, peut causer quelque dissentiment. 312

14 novembre,
Niagara.

Russell à Portland (n° 5). Revient sur les dépêches relatives à la demande par les Cinq-Nations d'actes confirmatifs de ventes de certaines portions de leurs terres. A convoqué une réunion du Conseil pour examiner la question; mais elle a dû, à cause de la maladie (petite-vérole) et de l'état trop avancé de la saison, être différée jusqu'au printemps. Transmet copie de documents concernant les concessions, etc. Sur la liste soumise, les individus pour qui on demande des concessions sont sujets britanniques, et par conséquent il y a moins d'objections contre eux que contre ceux dont il a été parlé précédemment. Attend avec impatience l'arrivée du juge en chef pour des raisons qu'il énonce. 29

Copie d'acte signé par Haldimand le 25 octobre 1784. 33

Copie de lettre du secrétaire Motz à sir John Johnson, du 9 mai 1791, où il est dit que la promesse de Haldimand aux Sauvages devait être exécutée. 35

Extrait de lettre de Dorchester à Chew, du 15 février 1796, disant que la faculté de renouveler la concession de terres aux Sauvages appartient au gouvernement civil, avec lequel, depuis la division, Dorchester n'a plus rien à faire; il est d'avis cependant que tous les dons de terres de Haldimand devraient s'effectuer. 37

Russell à Brant, lettre du 22 octobre, portant qu'il sera passé actes aux individus nommés par les Sauvages; mais comme il faut pour cela le concours du Conseil, Russell demande que les propositions des Sauvages soient mises par écrit. 38

Brant à Russell, 24 octobre. Les Sauvages voudraient s'assurer une rente annuelle, et à cette fin désirent aliéner quatre townships. Se procurera une procuration en règle des Nations. 40

Description par D. W. S. (en date du 25 octobre) d'une partie du terrain des Six-Nations au nord de Dundas-Street, avec les noms des personnes à qui les ventes doivent se faire. 42

Procuration à Joseph Brant par les Cinq-Nations le chargeant de vendre partie de leurs terres, en date du 2 novembre. 44

31 décembre,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 6). Reçu les lettres pour Simcoe. Arrivée d'Elmsley; lui a soumis la lettre n° 14 avec ses incluses, et aussi les papiers relatifs à la location des réserves de la couronne et du clergé, en

1796.

vue de communiquer au Conseil l'opinion des juriconsultés officiels. N'a pu, pour certaines raisons données, transmettre l'état annuel de la milice et de la population. Croit qu'il sera nécessaire de modifier l'Acte de milice, et de faire des changements aux délimitations des comtés et townships, avant que l'on puisse obtenir un recensement exact de la population. Page 54

1797.
28 janvier,
Niagara-
Ouest.

Russell à Portland (n^o 7). Se réfère aux lettres précédentes concernant les terres des Cinq-Nations sur la Grande-Rivière. Impatienté de voir retarder la réunion du conseil, ces tribus ont vendu des terres sans attendre la sanction du roi, et accusent le lieutenant-gouverneur d'un manque de foi. Envoie copie d'un discours, qui ne lui a été communiqué que le 25 (janvier), quoiqu'il ait été prononcé le 24 novembre dernier. Le juge Powell a rapporté que Brant s'était vanté de son pouvoir et qu'il avait insulté l'administrateur. Il (Russell) a envoyé un courrier vers Powell, qui est en route pour l'Europe, pour savoir sur quoi il fonde cette dernière assertion. En conséquence du discours susmentionné, a convoqué les conseillers présents et invité Brant à la réunion. Raconte au long ce qui s'y est passé. Voudrait exécuter les promesses de Simcoe; mais se demande s'il peut se rendre aux désirs des Cinq-Nations. L'acte d'Haldimand porte clairement qu'ils ont permission d'habiter sur ce terrain, ainsi que leur postérité, à perpétuité; conséquemment, la propriété et souveraineté en demeure toujours au roi. "A mon humble sentiment, ce serait enfreindre mon serment, que de confirmer la faculté que les Cinq-Nations prétendent avoir de céder à d'autres leur droit d'habitation, jusqu'à ce que Sa Majesté m'y ait autorisé." Considérations sur la concession des terres. Signale le danger que présente l'idée où sont les officiers de l'*Indian Department*, non seulement qu'ils n'ont point à rendre compte de leurs opérations avec les Sauvages aux gouverneurs civils, mais même qu'ils seraient blâmables de le faire. N'a pas vu les instructions, mais montre, par des exemples, à quels dangers cet état de choses pourrait exposer la province. Ainsi, un discours dangereux, puisqu'il y était parlé du gouvernement exécutif avec mépris, avait été prononcé à un conseil de Sauvages, en présence du surintendant des affaires indigènes, de l'officier commandant les troupes, de deux autres officiers militaires et de deux agents du département; et cependant ce discours avait été tenu secret; on l'avait laissé exercer son effet funeste sur les passions indiennes durant deux mois, sans que personne lui en eût donné le moindre avis. 57

(*Pièces incluses.*) Discours de Claus, prononcé à Newark le 24 novembre 1796. 72

Explications de Brant, jointes à la copie de son discours apportée par Chew le 30 janvier 1797. 83

Réponse de Claus au discours de Brant, 24 novembre. 85

Note de Powell à Russell, en date du 3 janvier 1787, avec deux mémoires sur les Sauvages et leurs réclamations, et sur Brant. 86-96

Note de Powell à Russell, du 5 janvier, expliquant certains points d'un des mémoires ci-dessus. 97

1er février,
Niagara-
Ouest.

Russell à King. Expédie des dépêches par New-York; une partie sont pour Simcoe. L'incendie d'une maison qu'il bâtissait à York, et la difficulté d'y faire construire des maisons pour les fonctionnaires du gouvernement, sont autant d'empêchements à la translation du siège du gouvernement à cette ville. Isolement d'York à raison des mauvais chemins et de sa situation en dehors du cours de la navigation. Désespère de trouver des logements pour les membres de la législature. Désire vivement réaliser le dessein de Simcoe au sujet de cette ville; et espère recevoir des instructions par l'express d'hiver. 99

1797.
2 février,
Newark.

Elmsley à Russell. Demande instamment que l'ordre de transférer les cours de justice à York soit suspendu jusqu'à ce que Sa Majesté ait fait connaître sa volonté. York est situé quarante milles au delà des établissements les plus reculés vers la tête des lacs, et la route qui y mène traverse un pays appartenant aux Missisaugas. Cette ville n'a ni prison ni salle de justice; les grands et les petits-jurés n'y trouveraient point de place, non plus que les plaideurs, les témoins, les avocats. Les juges y auraient à peine un logement passable. Tous les autres se verraient forcés soit de loger à la belle étoile, soit de s'entasser dans des tentes ou des huttes. Plusieurs jurés auront à voyager 60 ou 80 milles, et à s'absenter au moins dix jours de chez eux; en sorte qu'ils seront plutôt disposés à se soumettre à l'amende, qu'à supporter les frais, la fatigue, la perte de temps, etc., qu'en traînerait le voyage. N'espère pas pouvoir former un jury à York. Or, toute interruption du cours de la justice, dans les circonstances actuelles, serait extrêmement fâcheuse. Prie donc qu'on ne fasse aucun changement, à moins d'un commandement exprès du roi, ou de raisons plus fortes que celles qui ont été données. Page 117
(Voir lettre de Russell n° 9 du 26 février).

24 février,
Niagara-
Ouest.

Russell à Portland (n° 8). Transmet une adresse des juges de paix du Home-District demandant que le rév. M. Addison reçoive salaire. Appuie cette demande. L'église protestante, à Kingston, est la seule qui appartient régulièrement à l'Église d'Angleterre dans toute la province. Demande la permission de faire construire des temples à Newark, à York, à Cornwall et au chef-lieu du Western-District. 104

Adresse incluse. 107

26 février,
Niagara-
Ouest.

Russell à Portland (n° 9). A reçu les dépêches adressées à Simcoe. Les habitants ont été prévenus par une proclamation d'être en garde contre les Espagnols. A convoqué la législature à York. Retard dû à l'incendie de sa maison. A ordonné de la rebâtir en toute diligence. Le juge en chef craint qu'il ne puisse se procurer des jurés à cause du petit nombre d'habitants. Russell demande que la translation à York soit différée, ne croyant pas devoir prendre sur lui de rien changer aux anciens arrangements. Représente les lourdes dépenses que cette translation va imposer aux employés du gouvernement. Il ne peut cependant s'empêcher de reconnaître les avantages d'York, qu'il énumère. Comment on pourrait remédier au manque de chemins, de fermes, et de bateaux pour apporter les approvisionnements. 111

26 février,
Haut-Canada.

Le même au même. Envoie copie d'un mémoire de Smith, arpenteur, faisant fonctions d'arpenteur général, concernant la promesse de Simcoe. Smith l'a rédigé, aussitôt qu'il a eu appris que Simcoe était allé aux Indes-Occidentales, de crainte que sa réclamation n'ait été oubliée par lui, dans la hâte du départ. 121

Note du juge en chef Elmsley, renfermant le mémoire de D. W. Smith, chargé des fonctions d'arpenteur général du Haut-Canada. 123

Mémoire en question, 125

26 février,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 10). Envoie sous pli une réquisition de fournitures de bureau pour le département des arpentages. 137

Réquisition. 138

10 mars,
Whitehall.

Portland à Russell. Avait prévenu son désir, en ce qui concerne la force militaire dans le Haut-Canada, en écrivant à Prescott de veiller aux conséquences de l'évacuation des postes, et à son effet sur l'esprit des Sauvages. Question de la cession de terres projetée par les Sauvages. Il faut savoir quelle redevance annuelle ils s'attendent à avoir de ceux avec qui ils sont en négociation, afin que le gouvernement puisse aviser, s'il y a lieu, aux moyens de substituer une rente à la concession de terres. On a sagement fait de se prémunir contre l'aliénation. La pétition de Jarvis sera prise en considération. 50

1797.
18 avril,
Haut-Canada.

Russell à Portland. Demande que l'on augmente la concession de terres aux juge en chef et conseillers exécutifs, actuellement restreinte à 1,200 acres. Cherté des denrées. Les traitements officiels couvrent tout juste les dépenses. Représente, à l'appui de la demande, la nécessité où sont ces fonctionnaires de faire figure et les fortunes qu'amassent les marchands autour d'eux. Page 256

6 mai,
Londres.

Dummer Powell à King. Le remercie des services rendus ; et lui offre la réciprocité, si elle est en son pouvoir. Lui demande de présenter certaine requête au duc de Portland, accompagnée d'un exposé de faits ; il n'y précise point de somme, se contentant d'expliquer la situation où il sera. On ne peut s'attendre qu'un avocat notable voudra quitter sa profession et ses amitiés pour la simple pitance dans une colonie si lointaine. Pourquoi ne pas donner à un second homme de loi £750 par année, ce qui permettrait d'affecter £250 pour un suppléant non professionnel, chargé seulement de siéger sur le banc avec l'un des juges ? Il y a un précédent, le cas de M. R. (Russell) ; mais il reçut tout le salaire pour des services temporaires. Powell ne s'attend pas à ce que cela continue ; il doit se tenir heureux d'obtenir une permanence de la moitié du salaire, à ajouter à ses autres émoluments, en n'ayant qu'à siéger sur le banc. Il ne serait pas capable d'en faire autant aux audiences de *nisi prius* ni même en chambre. Son rang et son intégrité sont ses titres. 314

Requête mentionnée en la lettre. 317

Pièces à l'appui. 319-324

10 mai,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 3). Se réfère à sa lettre du 10 mars dernier, portant instructions relativement aux terres des Sauvages sur la Grande-Rivière. Surpris et mécontent du retard que les agents du département des affaires indiennes ont apporté à faire leur rapport au Conseil. Ce que cette négligence a de reprehensible. Envoie copie d'instructions indiquant que le département, dans le Haut-Canada, est sous le contrôle du lieutenant-gouverneur, qui, par conséquent, est responsable de ses actes. 102

30 juin,
York.

Russell à Portland (n° 11). Accuse réception de ses dépêches. Le second parlement a été ouvert le 1er juin. Envoie copie de ses discours, des adresses, etc. Lui enverra les journaux des chambres après la clôture. L'Assemblée n'est pas près de finir, à cause des difficultés qui se présentent dans les arrangements à faire pour exécuter le traité entre la Grande-Bretagne et les États-Unis ; ces arrangements devant correspondre à une convention provisoire avec le Bas-Canada, qui en demande la confirmation à cette province. Le *mandamus* n'est pas arrivé ; mais Russell estime que l'avis reçu est une suffisante autorisation pour nommer McGill au Conseil législatif. 140

Discours d'ouverture, adresses, etc. 142

10 juillet,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 4). Transmet un plan par Prescott, en date du 24 décembre 1796, concernant les droits d'actes, etc., de concessions de terres. (Pour la lettre et le plan voir Q. 78, p. 188 et suiv.) 129

19 juillet,
Philadelphie.

Robert Liston à Grenville. Brant a déclaré que le motif de ses plaintes contre le gouvernement britannique n'est pas tant le plan favori de Simcoe, à savoir, la création d'un grand "settlement" et d'une capitale sur les terres concédées aux Sauvages, que le désir de Russell de s'enrichir avec ses amis en achetant les terres les mieux situées aux environs de la ville projetée ; et que si l'on ne mettait pas un terme à ses agissements, la question ne pourra jamais se régler d'une manière équitable. Ne croit pas les assertions de Brant ; mais le profond sentiment de défiance qu'elles trahissent en lui, devient très grave à l'heure présente. 335

1797. 21 juillet, Haut-Canada.	Russell à Portland (n° 12). A fait différé sa réponse à Brant au sujet des terres. En conséquence des avis alarmants que Prescott lui a envoyés de Québec, et d'un bruit de menaces d'agression par les Français et les Espagnols, il a convoqué le Conseil, qui s'est assemblé le 29 juin et a décidé qu'il était opportun de satisfaire aux demandes des Sauvages. Brant a eu avis que les actes seraient expédiés aux acheteurs dont il communiquerait les noms, après, toutefois, que les terres auraient été remises à la couronne, à la condition aussi que les acheteurs prêtent le serment d'allégeance et acquittent les droits d'expédition des titres. La correspondance montrera l'esprit de conciliation qu'on y a apporté. Russell doute de l'attachement de Brant; mais n'en témoigne rien. A la réception de la lettre de Sa Grâce, contre l'aliénation, il a convoqué de nouveau le Conseil pour décider: 1. Si les paroles de Brant ne l'avaient pas relevé (Russell) de la promesse faite aux Cinq-Nations; 2. Si la lettre de Sa Grâce ne lui ôtait pas toute faculté d'agir. Malheureuse situation où il se trouve placé par le Conseil: il lui faut soit désobéir aux ordres du roi, soit être cause d'une guerre immédiate avec les Sauvages. A fait venir Brant et lui a expliqué que les terres avaient été données aux Sauvages pour leur propre sécurité comme pour celle de la province; et lui a offert d'en délivrer d'autres qui leur avaient été offertes, et dont la propriété leur serait assurée par la couronne, en échange de celles-là. Comment Brant a dit que les Sauvages avaient entendu la concession, quand ils ont reçu ces terres: elles étaient à eux et ils en pouvaient disposer librement de la manière qu'ils croyaient la plus avantageuse. Russell lui a offert de rembourser tout l'argent avancé par les acheteurs; Brant a refusé en disant que le marché était conclu. Brant accepte l'offre des titres pour les trois townships déjà vendus, ce qui assure aux Sauvages un revenu annuel de £5,000, cours d'York. Russell envoie l'état de la quantité de terre vendue, avec les noms des acheteurs, etc.	
	Correspondance entre Russell et Brant.	Page 153 166-185
	Lettre de Prescott, renfermant une lettre de Liston, de Philadelphie, qui rapporte les menaces faites dans cette ville par Brant contre le gouvernement britannique.	186-189
	Délibérations du Conseil, dont il est question dans la lettre de Russell.	190-199
	État des ventes de terres par les Cinq-Nations.	200
	Paroles de trahison proférées par Brant.	201
21 juillet, Newark.	Russell à Portland (n° 13). Prorogation de l'Assemblée le 3. Pour diverses raisons, ne peut encore envoyer copie des Actes passés; mais en expédie la liste avec son discours aux deux chambres. Transmet le bill, réservé pour la sanction royale, à l'effet de valider certains mariages et de pourvoir à la célébration du mariage; ainsi qu'un Acte proposé et une adresse du Conseil législatif concernant l'affectation de terres pour l'entretien d'un clergé protestant.	203
	Liste des Actes passés à la dernière session de la législature du Haut-Canada.	205
	Discours prononcé par Russell en prorogeant la législature.	208
	Adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant un Acte modificatif de l'Acte à l'effet de mieux déterminer les affectations de terres pour l'usage d'un clergé protestant.	211
21 juillet, Haut-Canada.	Russell à Portland (n° 14). A reçu la lettre n° 15 adressée à Simcoe; il en enverra copie à l'évêque de Québec, et se concertera avec lui sur les meilleurs moyens à prendre pour réaliser ce qu'elle porte. Transmet une pétition de la législature demandant d'affecter des terres à la création d'un collège.	213
	Pétition.	215

1797.
27 juillet,
Londres.

Arnold à King. Envoie des renseignements fournis par Powell sur le mode de concession des terres en Canada. Désire pouvoir choisir la concession qu'on voudra lui accorder dans n'importe quelle partie du pays, parce que deux de ses fils aimeront mieux peut-être s'établir dans le Bas-Canada. Page 331

20 juillet,
Niagara-
Ouest.

Russell à Portland (n° 15). Revient sur sa conversation avec Brant au sujet des réclamations des Cinq-Nations, et sur ce qu'il a fait en présence du danger auquel on se serait exposé en différant davantage de se rendre à leur demande. Envoie copie de son discours au conseil des Sauvages tenu le 24 du courant. Brant en avait entendu la lecture avec plaisir avant l'assemblée; et à celle-ci tout le monde en avait été satisfait. Sa mortification en voyant le lendemain que les Sauvages étaient encore mécontents et persistaient en apparence à vouloir qu'il leur fût permis de continuer à vendre sans autrement attendre l'approbation du roi. Mais Brant lui a assuré alors qu'il n'en était rien, ce qui lui a été confirmé du reste à une assemblée subséquente. Arrivée de Sénécas, fort désireux de connaître au juste le nouvel arrangement effectué dans le département des affaires indiennes; il leur a été expliqué. Discours qu'il communique; attitude paisible des Sauvages assemblés, au nombre de 500. Dépense considérable qu'il a fallu faire pour les nourrir. Ils se disent très attachés au roi; Russell espère qu'ils le prouveront, le cas échéant. 217

Discours, etc., mentionnés dans la lettre. 222-249

29 juillet,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 16). Envoie la requête de Gray, solliciteur général, demandant des arrrages de salaire, occasionnés par le retard à expédier la *mandamus* pour sa nomination. Y joint une requête de la veuve du colonel James Gray, laquelle demande une pension. 250

Requête de Robert J. D. Gray, solliciteur général. 252

Requête de la veuve du colonel James Gray. 254

31 juillet,
Haut-Canada.

Russell à l'évêque (anglican) de Québec. Lui envoie la copie d'une lettre de Portland à Simcoe, du 22 juin 1796. Voulait charger Reddish de la porter, qui lui aurait donné aussi des explications de vive voix; mais des affaires pressantes ne lui ont pas laissé le loisir de la faire préparer à temps. Qualités de Reddish comme ecclésiastique. Regrette qu'il n'ait pu rester; l'avait mis à York, et demande qu'il y soit maintenu, s'il revenait. Addison est nommé à Newark. Demande que des deux autres ecclésiastiques rétribués, l'un soit placé à Sandwich, qui promet d'être bientôt la ville la plus peuplée et la plus importante de la province, et l'autre à New-Johnstown, dans l'Eastern-District. Le Midland-District a déjà deux ministres—Stuart et Langhorne. Il n'existe pas d'églises à l'ouest de Kingston, ce qui est honteux et ne s'excuse que par les misères, les rudes travaux des colons et le manque de clergymen convenables. Il suggère d'employer £500, sur les £1,000 votées par le parlement, à bâtir une belle église à York; et quand les habitants de New-Johnstown, Newark et Sandwich paraîtront disposés à fournir par souscription une certaine somme pour leurs églises respectives, il propose qu'on donne £100 à Newark et £200 à chacune des deux autres villes. Ignore, Simcoe ayant emporté la correspondance, l'affectation faite pour les maîtres d'écoles. En se rendant à Québec, l'année dernière, Simcoe a remis à un fils du Dr Stuart, de Kingston, une ordonnance de £100 pour ses services d'instituteur dans cette dernière ville; mais ne connaissant point le crédit ou le fonds sur lequel la somme a été payée, il (Russell) se refuse à donner un mandement cette année, jusqu'à ce que Sa Seigneurie (l'évêque) lui ait fait l'honneur de lui dire son sentiment. 284

(Voir lettre de Simcoe n° 18 du 20 août).

Benedict Arnold, pétition au roi pour obtenir une concession de terre dans le Haut-Canada. 325

— juillet
Londres.

1797.

Estimation des pertes, etc., du brigadier général Arnold; ce qu'il a reçu du gouvernement. 327

Notes à King, en date des 17 et 24 juillet, concernant la présentation de sa requête au duc de Portland. 329-330

14 août,
Newark.

Procès-verbal du Conseil. "Résolu: Les sources salées sur la Fifteen-Mile-Creek seront louées au rév. M. Addison 5 s. monnaie courante par année, pour tout le temps qu'il continuera à faire les offices comme ministre de l'Eglise d'Angleterre, à Newark." La résolution est prise aussi de recommander que les terres de la couronne et du clergé se louent moyennant une *rack-rent*, pour une durée n'excédant pas 21 ans, avec faculté de préférence accordée aux occupants des terres adjacentes. Résolu: Le conseil émet l'avis que le *Terryhoga* et les quatre canonniers à Chatham soient vendus aux meilleures conditions possibles. 288

(Voir lettre de Russell n° 18 du 20 août.)

20 août,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 16). Comment rendre compte des droits d'actes de concessions aux officiers du département par lequel les concessions sont effectuées. La question est soumise à un comité du Conseil. Cherté des objets de première nécessité et insuffisance de son salaire pour soutenir la dignité de sa charge. L'incendie d'une maison et la dépense nécessitée par le déplacement du siège du gouvernement ont épuisé ses ressources. 268

Requête de William Jarvis, secrétaire, demandant une décision relativement à l'emploi des droits d'actes de concessions produits par le privilège du grand sceau. 272

Ordre du Conseil exécutif, que ces droits seront versés au receveur général, lequel en restera détenteur, sauf ce que le bureau du Conseil décidera d'en faire. 273

Résolution sur laquelle l'ordre est fondé. 274

20 août,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 18). A transmis à l'évêque de Québec copie de la lettre du 22 juin 1796. Envoie copie de celle dont il l'avait accompagnée pour expliquer ses vues. Les habitants sont trop clair-semés et trop pauvres pour contribuer beaucoup à l'entretien du clergé. La dernière libéralité sera reçue avec reconnaissance. Russell ne doute pas qu'ils ne soient heureux d'y joindre ce qu'ils pourront donner, lorsqu'on nommera des *clergymen* dignes et capables. Sous pli une résolution du Conseil relative à l'administration des terres de la couronne et de l'Eglise, et conforme à l'opinion des juriconsultes officiels de la province. En enverra copie à l'évêque de Québec pour qu'il exprime ses idées sur ce sujet. Les intérêts de la couronne et du clergé n'ont point souffert des délais. Peu de gens offriront une rente acceptable jusqu'à ce que le gouvernement commence à ne plus faire de concessions gratuites de ses terres incultes. 281

20 août,
Haut-Canada.

Le même au même (n° 17). Envoi d'extraits des procès-verbaux du Conseil, séances des 11 et 12 août. 276

Procès-verbal du 11 août. Le bureau est convoqué pour décider, en réponse à une objection du juge en chef, si un bureau du Conseil exécutif, composé du président et de trois autres membres, est en nombre compétent pour délibérer. 277

Procès-verbal du 12 août. Résolu: Comme les instructions ne spécifient pas le nombre de membres, au-dessous du nombre total, qui composeront un bureau,—trois membres et le président seront censés être en nombre suffisant, jusqu'à ce que Sa Majesté fasse connaître son bon plaisir. 279

31 août,
Londres.

Arnold à Portland. Demande une réponse à sa requête, réponse qui devait, à ce qu'on lui a dit, se faire après une consultation avec Simcoe. Ne sollicite pas d'autres conditions que celles ordinaires en cas de concessions semblables. 333

1797.
11 septembre, Whitehall. Portland à Russell (n° 5). Relativement à la demande d'un salaire pour Addison et d'une aide pécuniaire pour la construction d'églises, renvoie à sa lettre à Simcoe du 23 juin dernier, où il est dit que £400 ont été affectées au paiement de salaires aux ecclésiastiques, dont il suppose qu'Addison est du nombre, et qu'une somme de £500 a été accordée en 1795, et une somme égale en 1796, pour construire des églises dans le Haut-Canada. Sa Majesté sera toujours prête à contribuer à l'avancement de l'Eglise. York a été choisi après mûre considération. Il espère que l'on avisera aux moyens d'empêcher que la translation ne retarde indûment l'administration de la justice. Russell est autorisé à faire construire, à Toronto, un petit bâtiment armé, qui sera sous les ordres du gouverneur civil. On devra adopter dans le Haut-Canada des règlements entièrement semblables à ceux en vigueur dans le Bas; et il sera rendu compte du revenu qu'on obtiendra par là au gouverneur en conseil. Il (Russell) recevra de Prescott les instructions de Sa Majesté, relativement aux droits d'actes de concessions. Il sera fait réserve des mines d'or et d'argent dans toutes les concessions de terres. Communiquera avec Simcoe au sujet de la requête de D. W. Smith. Page 131
- 11 septembre, Whitehall. Portland à Russell. Politique à suivre par le département des affaires indiennes. 135
- 21 septembre, Londres. Arnold à Portland. Le presse de répondre à sa demande de concession de terre. 337
- 7 octobre, Haut-Canada. Russell au même (n° 19). A reçu sa dépêche. Se réfère à des lettres précédentes pour les détails de son arrangement avec les Cinq-Nations. Demande faite depuis des titres à délivrer, etc. Espère assurer £5,000, cours d'York, par année, à ces réclamants et à leurs enfants. Tremble à la pensée d'être responsable de la discrétion, de l'esprit d'ordre et d'économie qu'il faut apporter dans la conduite du département des affaires indiennes, dont les différentes branches sont séparées par de si grandes distances. Surveillera les choses de très près, et tâchera de diminuer les dépenses, qui sont, à ce qu'il craint, plus considérables qu'elles ne devraient l'être. Instructions qu'il a données à cette fin. 290
- Correspondance (deux lettres datées du 4 octobre) entre Brant et Russell, sur le transfert des terres. 293-95
- 7 octobre, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 20). Lui adresse copie sur parchemin des Actes sanctionnés à la dernière session de la législature, et d'un Acte réservé; ainsi que les journaux des deux Chambres. Lui enverra plus tard ses observations obligées sur les Actes et sur les raisons qu'on a eues de les proposer. 297
- 12 octobre, Haut-Canada. Le même au même (n° 21). Envoie la suite des procès-verbaux du Conseil concernant les affaires d'Etat (du 19 juin 1795 au 21 juillet 1796) et les terres (du 18 juin 1795 au 15 juillet 1796). 299
- 25 octobre, Haut-Canada. Elmsley à King. Simcoe s'est refusé à recommander quelqu'un pour le siège vacant à la cour du banc du roi, dans l'idée qu'il (Elmsley) voudrait peut-être le faire. Avec une certaine réserve, il proposerait de nommer une des personnes suivantes, qui lui paraissent dignes d'occuper cette place: Henry Alcock, du Lincoln's-Inn; Richard Grisley, du Midland-Circuit; Samuel Rose, de la Chancery-Lane; Benjamin Winthrop et John Williams, tous les deux du Lincoln's-Inn. Powell est de retour et rapporte que les salaires des juges puînés vont être augmentés; c'est une décision sage et opportune; car si l'on a l'intention de recruter les juges dans le barreau anglais, le traitement actuel n'a rien qui puisse tenter personne, puisqu'il permet à peine de vivre convenablement, sans jamais mettre un sou de côté pour sa famille, et sans pouvoir se bâtir une maison, qui, du reste, au prix que coûte la main-d'œuvre, ne reviendrait pas à moins de 5,000 guinées. En portant le salaire à £750, on n'aurait aucune difficulté à se procurer des hommes honorables et éclairés. 302

1797.
4 novembre,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 6). Déploie la situation où il (Russell) s'est trouvé vis-à-vis des Six-Nations et de Brant. Elle pouvait devenir dangereuse. Il faut faire comprendre aux Sauvages qu'ils doivent reconnaître par la plus inébranlable fidélité les bienfaits qu'ils ont reçus. Est bien aise d'apprendre que les mêmes questions ne seront pas soulevées à l'égard du reste des terres. Il faut prendre les moyens de prévenir toute confédération des différentes nations sauvages. Devoir des surintendants; et comment faire les distributions de présents. Avec les précautions qu'il indique, à mesure que la population va s'accroître, ces nations, tout en y trouvant leur compte, cesseront d'être une cause d'inquiétude. Nature salubre des Actes dont il a reçu la liste. Ne peut recommander à la sanction royale l'Acte concernant les affectations de terres pour l'usage d'un clergé protestant. En signale les articles critiquables. A déjà représenté combien une loi serait peu acceptable ainsi conçue. Quels termes auraient dû être employés dans les actes de concessions avant et après l'Acte du Canada. Selon le vœu exprimé dans la pétition au sujet d'un collège, le roi est désireux de favoriser l'instruction, en établissant d'abord des *grammar schools* dans les districts où ces institutions sont nécessaires, et ensuite, avec le temps, d'autres établissements plus considérables et d'un enseignement supérieur, pour l'avancement de l'instruction religieuse et morale, et l'étude des arts et des sciences. Lui demande de faire connaître dans un rapport, après avoir tout bien examiné avec le Conseil exécutif, quelle quantité de terres de la Couronne pourrait être affectée et rendue productive pour la formation d'un fonds à ces fins, sur lequel se payeraient les salaires assignés aux instituteurs à choisir par le gouverneur, et confirmés par Sa Majesté. A l'égard des appointements du solliciteur général Gray, ce fonctionnaire n'a prêté le serment qu'en juillet 1796, et comme l'ordonnance est de février, il est évident que s'il touchait salaire depuis lors, il serait payé pour plusieurs mois, avant d'avoir pu agir. Il avait été envoyé instruction de payer à Mme Gray une pension sur l'extraordinaire de l'armée; cet ordre n'était pas encore rendu sans doute, ou n'avait pas été exécuté, lors de la seconde requête; autrement celle-ci n'eût pas paru nécessaire. Remarques sur un postscriptum concernant les terres de la Couronne concédées avant l'adoption du *Canada Act*.

Page 260

6 novembre,
Londres.

Arnold à Portland. Renouvelle ses instances pour obtenir une concession de terres, aux conditions ordinaires d'établissement, etc. Il lui est dur cependant d'être obligé d'aller demeurer sur ces terres, quand sa famille demande qu'il continue d'habiter en Angleterre pour l'éducation des enfants. Se flatte que Sa Grâce sera d'avis qu'il possède un titre non négligeable à la justice et à la reconnaissance du gouvernement. Envoie la liste des membres de sa famille, avec la quantité de terre à laquelle ils ont droit.

338

Liste susmentionnée comprenant :

B. général Arnold, colonel de l'ancienne légion américaine, 5,000 acres; sa femme; Edward, 17 ans; James, 16; Sophia, 12; George, 10, et William, 4; chacun 1,200 acres: total, 12,200 acres. Une note ajoute: "Le lieutenant Richard Arnold et le lieutenant Henry Arnold ont obtenu du Conseil, le 2 juin 1796, une recommandation de concession, sur le pied de l'allocation ordinaire aux lieutenants, de 2,000 acres à chacun d'eux, sous la condition qu'ils s'établiraient effectivement comme colons dans la province."

341

13 décembre,
Walford-
Lodge.

Simcoe à King. Lui envoie copie d'une lettre qui peut être utile au duc de Portland.

346

14 décembre,
Londres.

Samuel Clark à Simcoe. M. Joshua G. Cozens, avec qui il a un intérêt commun, a acheté 12 milles carrés sur la Grande-Rivière, pour y faire

1797.

un "settlement." Ils ont divisé la propriété en 90 parts de 1,000 acres chacune, les détenteurs de parts étant individuellement tenus d'avancer, selon le nombre qu'ils en auront, une somme suffisante pour les coloniser. Demande son patronage et son appui, et le prie d'accepter cinq parts, sans autre ennui ni dépense. Page 347

30 décembre,
Londres.

Stevenson à King. Prescott se fait une fausse idée de la proposition de lever un corps de troupes, qui ne serait pas destiné seulement à la défense du Canada, mais aussi à faire le service dans toute l'Amérique. 342

Sans date.

Mémoire d'Arnold concernant les concessions de terres qu'il demande. 345

PETER RUSSELL, PRÉSIDENT, FAISANT FONCTIONS DE GOUVERNEUR.—1798.

Q. 284.

1797.
Octobre—
Haut-Canada.

Dummer Powell à Portland. Envoie un mémoire sur des sujets se rattachant aux intérêts de la colonie, ce qu'il aurait fait plus tôt si Simcoe avait été en Angleterre. 59

Dans ce mémoire il dit qu'il a été fait une réserve d'un septième des terres pour l'entretien d'un clergé protestant; que cette réserve devait tenir lieu des dîmes; et qu'il propose d'abandonner toute idée d'en lever pour des raisons qu'il donne, et aussi à cause du sentiment universel d'opposition qu'elles soulèvent. Comment les réserves du clergé pourraient être rendues en très peu de temps productives de revenu; mode à employer pour les affermer; quel est le meilleur moyen de créer un revenu pour le clergé. Accroissement progressif des ressources; application de fonds aux églises; plan de perception et de gestion. 60

25 octobre,
Haut-Canada.

Elmsley à King. (V.Q. 283, p. 302; duplicata.) 1

19 novembre,
York.

Russell à Portland (n° 22). Accuse réception de la dépêche du 13 juillet (n° 4)—(date exacte, le 10; V.Q. 283, p. 129; et aussi Q. 78, p. 188). Convoquera le Conseil pour examiner le plan, qu'il approuve; étant déjà tombé d'accord avec Prescott que si l'on avait adopté un plan semblable plus tôt, on aurait perçu plusieurs mille livres pour les dépenses publiques de la province, et particulièrement pour la confection de routes, que les habitants, à cause de leur pauvreté, ne peuvent faire eux-mêmes. Ne voit pas d'objection à ce que le droit soit aussi élevé que dans le Bas-Canada, les avantages de la province compensant son éloignement de la mer. Il n'y a pas autant de terres disponibles, les *loyalists* y étant beaucoup plus nombreux et ayant reçu quelque 100,000 acres en partage, outre que leurs descendants seront exempts comme eux de tous droits d'actes. Exprime l'avis que la moitié du droit (dans les autres cas) se paie par les demandants en recevant l'autorisation d'arpentage, et l'autre moitié en prenant les lettres patentes. On réprimerait ainsi les spéculateurs, qui n'hésitent jamais à solliciter de grandes concessions de terres, sans avoir l'intention de payer les droits d'actes ou sans savoir où trouver les colons. Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les Cinq-Nations. N'a pu se transporter ici que le 3, sa maison n'ayant pas été prête plus tôt. L'arpenteur général par intérim, le procureur général et le greffier du Conseil sont rendus; mais le secrétaire est encore à Newark. 12

19 novembre,
York.

Le même au même (n° 23). Powell a repris la fonction de juge puiné. L'Acte provincial, créant une cour supérieure de juridiction civile et criminelle, porte que le juge en chef et deux juges puinés présideront à la cour du banc du roi; il faut deux juges pour la constituer; en sorte qu'il (Russell) continuera à exercer temporairement la fonction de juge

Q. 283

1797.

puîné, pour les raisons qu'il donne. Cette position serait contestable, d'après le juge en chef. Transmet sa correspondance. Page 16

Correspondance en question. 19-29

20 novembre,
Haut-Canada.

Dummer Powell à King. Reconnaissance de services, etc. Envoie un exposé de faits se rattachant à l'achat des terres des Missisauagas pour l'usage des Six-Nations. Rappelle son ébauche d'un bill à l'effet de régulariser et confirmer la possession de terres, auquel le Conseil s'était opposé, et compare son projet avec celui présenté par ce dernier, où la prérogative royale est abolie au lieu d'être expressément maintenue comme dans le sien ; et où un pouvoir plus grand que le pouvoir du lord Chancelier est dévolu à une commission, sans principe pour la guider, ni précédent connu. Espère que son refus de prendre séance dans cette commission ne sera pas mal interprété. Nouvelles raisons qu'il a de demander une augmentation de salaire. Embarras causés par sa translation à York ; la gêne extrême de tous les employés de la Couronne qui n'ont que leurs salaires pour toutes ressources, exciterait sa compassion (King) s'il était témoin des suites de ce déplacement. 66

Exposé relatif aux terres des Missisauagas ; négociations des Six-Nations avec Berczy, etc. 69

21 décembre,
York.

Russell à Portland (n° 24). Lui envoie les observations du juge en chef sur les Actes passés à la dernière session, et qui ont pris naissance au Conseil ; et les observations du solliciteur général sur les Actes nés à l'Assemblée. Certains bills qu'il avait pensé à réserver, ont été sanctionnés sur l'avis des juriconsultes officiels. Le Conseil ayant rejeté un bill de l'Assemblée portant confirmation de la convention provisoire conclue entre les commissaires du Haut et du Bas-Canada respectivement, une nouvelle commission a été chargée de préparer un autre accord, et un Acte passé à cette fin. 21

Observations par le juge en chef sur les Actes du Conseil adoptés à la dernière session. 23-52

1798.

9 janvier,
Whitehall.

Observations du solliciteur général sur les Actes nés à l'Assemblée. 53-58
Portland à Russell. Si les concessions de terres aux conseillers exécutifs devaient se faire *ex officio*, elles perdraient toute valeur, toute importance aux yeux de la colonie ; et priveraient la Couronne d'une occasion de connaître et de récompenser les mérites de ses serviteurs. La demande du juge en chef sera soumise à Sa Majesté en temps opportun. 5

10 janvier,
Whitehall.

Le même au même (n° 17). Les droits perçus pour l'apposition du grand sceau de la province, devraient être également divisés entre le lieutenant-gouverneur et celui qui administre le gouvernement en son absence. La même règle doit s'appliquer à l'égard du traitement. Ainsi pourvu, il ne convient pas qu'il agisse et touche aussi salaire comme juge puîné, car cela donnerait lieu de supposer qu'il existe une liaison entre l'autorité judiciaire et l'autorité exécutive, qu'il faut tenir distinctes et séparées. Approuve la décision du Conseil qui établit un quorum. Conseille de mettre les réserves de la Couronne et du clergé sur le pied de produire un revenu. Par les lettres du 10 juillet et du 11 septembre derniers, les concessions de terres incultes seront sujettes à un droit additionnel, applicable aux dépenses publiques, ou ces terres seront vendues, d'après un plan à adopter après consultation avec le Bas-Canada, afin que le mode d'opérations soit uniforme. Les réserves augmenteront en valeur par là. Seulement il faudra avoir soin de se garantir de la fraude. Aucun plan pour rendre productives les réserves ne saurait être adopté avant qu'une proposition régulière, formulée de concert par les deux provinces, n'ait été soumise. Comment devrait se faire la location des terres. Renvoie à certaines lettres antérieures concernant les terres et les affaires des Sauvages. 7

1798.
11 janvier,
Québec. L'évêque de Québec à Russell. A reçu une lettre de sir John Johnson, en renfermant une de Brant, au sujet de l'établissement parmi les Sauvages d'un ecclésiastique salarié. Irrégularité de la demande; manque de certificats nécessaires en ce qui concerne Phelps, pour lequel elle est faite. Son désir est que l'œuvre ne soit pas entravée. Avantage d'avoir parmi les Sauvages un sage ecclésiastique de l'Eglise d'Angleterre. Demande que la question soit portée devant le duc de Portland. Page 181 (Voir lettre de Russell n° 35 du 4 juillet.)
- 21 janvier,
York. Russell à Portland. A reçu une lettre du juge en chef Elmsley, dans laquelle celui-ci trouve à redire à ce qu'il continue de faire fonctions de juge puîné. Envoie des extraits de sa réponse contenant ses raisons pour le faire. 139
- Réponse à Elmsley, en date du 31 décembre, où sont exposées les raisons pour lesquelles il continue à faire fonctions de juge puîné. 141
- 20 février,
York. Russell à Portland (n° 25). Accuse réception de dépêches. L'évêque de Québec a agréé Addison, qui est l'un des quatre qui recevront salaire. Il n'y avait pas eu de demande d'argent sur les £1,000 affectées pour la construction d'églises, les lieux où en bâtir n'ayant pas encore été choisis, lorsque, l'autre jour, l'évêque a consenti à l'emploi de £500 pour construire une église à York; les £500 restantes devant être divisées entre Cornwall (Eastern-District), Newark (Home-District) et Sandwich (Western-District). Pour donner effet à cette décision, il (Russell) a prié les présidents des sessions trimestrielles d'engager, dans leurs districts respectifs, tous les habitants à souscrire entre eux, chacun selon ses moyens, pour réaliser le surplus nécessaire de fonds, et à élire un trésorier et des *church-wardens* pour recevoir l'argent et surveiller la construction. L'empressement que Sa Majesté montre toujours à aider les établissements ecclésiastiques ne peut manquer de pénétrer ses sujets de gratitude pour ses bontés. 76
- 20 février,
York. Le même au même (n° 26). Suivant leur promesse, les Cinq-Nations ont rendu à la couronne 352,707 acres de terres. Il y a eu cinq actes signés au bureau du conseil, qui portent transfert de 324,195 acres à des personnes qui avaient acheté aux Sauvages et qui sont toutes des sujets britanniques résidant dans la province. Des *trustees* sont chargés de recevoir des morgages et nantissements pour sûreté du paiement. Aucun titre ne sera délivré sans leur ordre. Transmet copie de l'acte de rétrocession; du titre qui doit être expédié à un mandataire nommé par les Cinq-Nations; et d'une lettre au secrétaire sur la précaution dont il doit user en délivrant les actes de concessions. 78
- Copie de l'acte de reddition des terres en date du 5 février 1798, avec liste des acheteurs, et mention des quantités, prix, etc. 81
- Copie du titre à délivrer au mandataire des Cinq-Nations. 88
- Copie d'instructions (6 février) au secrétaire sur la délivrance des actes de concession. 95
- 20 février,
York. Russell à Portland (n° 27). N'a pu réunir les membres du conseil, vu la saison et la distance à laquelle la plupart demeurent, pour préparer un rapport sur le projet d'établissement d'un droit additionnel. Envoie cinq opinions par écrit sur ce sujet. La sienne, qui diffère très peu de l'opinion de Sa Grâce, est celle probablement sur laquelle le rapport sera fondé. Fera ses dispositions pour exécuter les ordres qui lui seront envoyés. Utiles idées de l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général. 97
- Opinion du juge en chef Elmsley, datée du 5 décembre 1797. 99
- Opinion de Alexander Grant, 31 janvier 1798. 105
- Opinion de F. Baby, datée du Détroit le 2 février. 106
- Opinion de Russell, 3 février. 108

1798.

Rapport du bureau, mentionné précédemment et approuvé en juillet 1797. Page 118

22 février,
York.

Russell à l'évêque de Québec. A reçu requête pour qu'un missionnaire soit envoyé aux Sauvages de la Grande-Rivière. Si Phelps n'est pas plus propre à la fonction de clergyman qu'il ne l'est à celle d'avocat, il ne peut guère être regardé comme digne de l'ordination. Autres raisons qui militent contre lui. Qu'il est désirable d'avoir un missionnaire pieux de l'Eglise d'Angleterre dans chaque village indien, et plus particulièrement chez les Cinq-Nations, sur la Grande-Rivière. Il sera difficile d'en trouver un que la contribution en numéraire affectée à son traitement engage à s'en aller dans ce rude et lointain canton.

(Voir lettre de Russell n° 35, du 4 juillet).

21 mars,
York.

Russell à Portland (n° 28). Selon l'ordre reçu, il a nommé le lieutenant James Givens agent pour les Sauvages dans le district d'York. Instructions qu'il lui a données. Instructions à Claus relativement aux Chippewas et aux Six-Nations. Le feu du conseil des Missisaugas sera transporté à la rivière Crédit, par les soins de Givens. Les Chippewas qui habitent près du lac Simcoe recevront leurs présents dans les environs d'York. La proposition d'acheter aux Missisaugas leurs terres entre le lac Ontario et Etobicoke, a été refusée, probablement à la suggestion de Brant. Elle ne sera pas renouvelée sans ordre de le faire; mais on ne perdra point la chose de vue. Combien il est important de se procurer ces terres pour l'approvisionnement de la ville. 143

21 mars,
York.

Le même au même (n° 29). Annonce le renvoi du capitaine Elliott, du département des affaires indiennes, par l'ordre du gouverneur général, et la nomination du major Fraser à sa place. 147

21 mars,
Haut-Canada.

Le même au même (n° 30). Lettre du président du banc des juges de paix de l'Eastern-District, demandant de l'aide pour rebâtir la prison et cour à Sandwich, qui a été détruite par le feu. Nécessité d'une prison, à cause du nombre des déserteurs de l'armée américaine qui se sont répandus dans les "settlements" et qui commettent des crimes qu'on ne peut réprimer faute de prison. A permis de convertir un blockhaus en lieu de détention et salle de justice pour le district. Depuis, ne voyant pas les choses en meilleur état, il a prié l'officier commandant à Amherstburg de céder au shérif l'usage d'un des bateaux en non-activité sur la rivière Détroit. 149

Correspondance entre Prideaux Selby et Russell, au sujet de l'incendie de la prison et cour de Sandwich. 152-154

21 mars,
York.

Russell à Portland (n° 31). Lui envoie le rapport annuel de la milice, compilé des rapports des lieutenants de comté. Les lois de milice ont été modifiées; mais il faudra édicter des mesures coercitives plus efficaces pour obtenir des renseignements réguliers sur la population et la force propre de la province. Est convaincu qu'en recourant à ce moyen, on verrait le chiffre de la milice augmenté de 3,000 hommes. 156

8 et 14 de mai.

Rapport annuel de la milice du Haut-Canada, 1er janvier 1798. 158
Correspondance entre Brant (p. 187) et Russell (p. 189) au sujet de l'envoi d'un missionnaire chez les Cinq-Nations, sur la Grande-Rivière. 187-189

(Voir lettre de Russell n° 35 du 4 juillet.)

7 juin,
Whitehall.

Portland à Russell. Lui envoie une lettre de Liston, où celui-ci rend compte de ses soupçons touchant la disposition et les desseins de Brant. Rappelle ses lettres antérieures sur la politique à suivre à l'égard des Sauvages. Il faut demander à Prescott des troupes pour renforcer le siège du gouvernement et les postes nécessaires à l'entretien des communications et à l'interruption des intelligences entre les Sauvages hostiles. Si Brant désire venir à Londres, n'y mettre aucun obstacle. Observer

1798.

avec vigilance ce qui se passe, du côté du Mississipi, et surtout sur la rivière aux Renards et le Wisconsin. Page 126

8 juin,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 8). Plan à suivre à l'égard des droits d'actes de concessions, pour former un fonds affecté aux services publics de la province. Le désapprouve de garder la fonction de juge puiné, après sa lettre n° 7, l'informant qu'il recevra la moitié du traitement du lieutenant-gouverneur. 129

15 juin,
York.

Russell à Portland (n° 32). Voit avec satisfaction que sa conduite, tel ce qui concerne les terres des Sauvages, a été approuvée; aucune autre aliénation ne sera permise sans l'agrément de Sa Majesté. Instruction adressée aux agents d'empêcher les confédérations et d'éclairer les nations sauvages sur leurs propres intérêts. Transmettra la lettre et l'Acte concernant les terres affectées à l'entretien d'un clergé protestant, avec une demande au juge en chef de préparer un autre bill portant les modifications nécessaires. Envoie sous le pli copie du projet de location des réserves (couronne et clergé). Le rapport du président entre dans les détails. Il a été expédié copie du projet à l'évêque de Québec. 159

Projet recommandé pour mettre en location les réserves de la couronne et du clergé, et les rendre productives le plus tôt possible. 161

3 juillet,
York.

Russell à Portland (n° 33). On va publier sans perdre de temps la lettre de Colquhoun. A communiqué au conseil la lettre du 9 janvier (concernant les concessions de terres aux conseillers exécutifs; v. p. 5 de ce volume). La demande est faite pour les raisons mentionnées. On attendra le bon plaisir de Sa Majesté. Remercie de ce qui a été fait pour lui. N'a jamais eu l'intention de toucher le traitement de juge puiné après l'arrivée de Powell. Le projet de location des terres de la couronne et du clergé a été envoyé à Sa Grâce. 168

3 juillet,
York.

Le même au même (n° 34). Transmet les remerciements du Conseil législatif et de l'Assemblée pour la création du fonds destiné à l'établissement de *grammar schools* gratuites, et autres collèges. 170

Adresse contenant ces remerciements. 171

4 juillet,
York.

Russell à Portland (n° 35). Lui adresse des extraits de sa correspondance avec l'évêque de Québec sur l'envoi d'un missionnaire chez les Sauvages de la Grande-Rivière. Avantage, au double point de vue moral et politique, d'y entretenir un ecclésiastique. Demande un autre clergyman salarié. A pris £200 sur les £500 destinées à construire une église à York, pour les employer à en édifier une à New-Johnstown. Le Western-District est le seul qui ait nommé des *wardens* à la perception des contributions. N'a, par conséquent, fait qu'une ordonnance de £200, et ce, en faveur des *wardens* de Sandwich, pour les mettre en état de bâtir une église dans leur ville. Attend l'arrivée de Reddish ou de quelque autre clergyman à York, avant de permettre l'emploi des £300 affectées à y construire une église. 178

5 juillet,
York.

Le même au même (n° 36). La Législature s'est assemblée le 5 juin et a été prorogée aujourd'hui même. Trois bills ont reçu la sanction, quatre autres ont été réservés. Ordre est donné de grossoyer Actes et bills, et de préparer copie des journaux. Envoie copie des discours et adresses d'ouverture et de clôture. 191

Discours et adresses. 193-201

5 juillet,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 10). On se propose de concéder un "settlement" dans le Haut-Canada à M. de Puisaye, qui commandait les royalistes français employés conjointement avec les forces de Sa Majesté sur la côte de France en 1795. Arrangements à faire pour sa réception et celle des autres "loyalistes" français. 132

17 juillet,
York.

Russell à Portland (n° 37). Lui envoie un rapport, approuvé par lui et le conseil, sur le plan que Prescott a proposé pour établir un droit additionnel d'acte sur les concessions de terres incultes ou pour vendre

1798.

ces terres publiquement. Correspondance avec Prescott là-dessus. Retard que celui-ci a mis à communiquer les instructions du roi. Comment on a obvié à l'inconvénient. Page 202

Extraits des procès-verbaux du conseil concernant les terres, 5 avril, 23 mai, 25 juin et 13 juillet 1798. 205-219

Correspondance entre Prescott (21 janvier, p. 220) et Russell (21 avril, p. 224); et plan de Prescott pour disposer des terres incultes de la Couronne par vente publique (p. 233). 220, 224, 233

17 juillet,
York.

Russell à Portland (n° 38). Augmentation de la quantité de produits des Indes-Occidentales, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, qui sont importés des Etats-Unis. Il a proposé l'adoption de mesures pour la perception de droits de douane, dans la limite permise par le dernier traité d'amitié et de commerce. Ses raisons étaient: 1° l'importance de placer les marchands du Bas-Canada sur le pied d'égalité avec ceux des Etats-Unis; et 2° la possibilité de se procurer ainsi des ressources applicables aux dépenses civiles de la province. Le conseil n'a point admis ses vues, et rien n'a été fait. Défère la question à Sa Grâce. 245

28 juillet,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 11). Les observations présentées par le juge en chef et le solliciteur général sur les Actes (il ne les a pas encore reçus) méritent attention. Le mémoire sur la modification de l'Acte des mariages et sur les réserves du clergé, avec l'adresse, seront communiqués au Parlement. Observations sur le tableau des droits d'actes, les concessions, etc. 134

11 août,
York.

Russell à Portland (n° 39). Lui envoie copie d'un projet, soumis par l'arpenteur Smith, faisant fonctions d'arpenteur général, pour établir un droit d'acte additionnel et rendre rémunératives les terres de la Couronne et du clergé. 248

Projet susmentionné, avec calculs, diagrammes, modèles de livres, et la manière de s'en servir, etc. 250

5 novembre,
Whitehall.

Portland à Russell (n° 12). A mis ses lettres sous les yeux du Roi. Ne doute pas que l'occasion ne s'offre, un jour d'acheter les terres entre la tête du lac Ontario et Etobicoke. Comment traiter les Missisaugas. Envoie un extrait d'une lettre à Prescott concernant la mise en retrait d'emploi d'Elliott. Autorisation de tirer sur la Trésorerie des fonds à titre de secours pour la reconstruction de la prison et cour de justice du Western-District. Les états de milice doivent être bien au-dessous des chiffres réels. A quoi cela est dû. Approbation du plan relatif aux réserves de terres; seulement, c'est plutôt une redevance en grain qu'une rente en argent que l'on devrait imposer, étant plus équitable pour tout le monde. La demande de concessions de terres aux conseillers exécutifs est refusée, pour les raisons mêmes présentées à l'appui; mais il (Russell) est cependant autorisé à concéder à chaque conseiller telle quantité de terres qui, jointe à celle déjà obtenue, porte la concession à 6,000 acres; étant bien entendu que cette largesse ne pourra jamais être invoquée comme précédent par d'autres conseillers. 173

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, GOUVERNEUR PAR INTÉRIM.—1798.

Q. 285.

1797.
20 octobre,
Haut-Canada.

Dummer Powell à Portland. Envoie un mémoire sur les réserves du clergé dans le Haut-Canada. Page 424

Les réserves du clergé ont été établies au lieu et place des dîmes, dont la perception est impossible dans une colonie au berceau. L'importance d'un culte public est reconnue partout, à l'exception de la France et des nouveaux Etats. Tous les sentiments traditionnels paraissent favorables

1797.

à la dotation ecclésiastique dans les colonies anglaises. Emet l'opinion que les baux de terres des réserves soient faits pour la durée de vingt et un ans, et renouvelables à la fin de sept années, à charge, par le locataire, de défricher et clore un acre de terre par année et d'abandonner ses améliorations à l'expiration du bail. La faculté de renouveler le bail tous les sept ans devrait même être donnée au preneur, afin qu'il soit encouragé, par la certitude d'une possession prolongée, à poursuivre ses améliorations. Projet pour tirer des réserves du clergé un revenu, avec un calcul des ressources qu'elles procureraient pour l'établissement de paroisses. Page 426

20 novembre,
Haut-Canada.

Dummer Powell à King. Compte sur la promesse qui lui a été faite d'une augmentation de salaire. Lui envoie un exposé relatif à l'achat aux Missisaugas effectué par Haldimand pour l'usage des Six-Nations. Appelle l'attention sur certaine ébauche d'un bill confirmatif des titres, avec, mis en regard, le projet de loi passé en son absence, par lequel un pouvoir plus grand que celui du chancelier d'Angleterre est dévolu à une commission, du reste sans principe défini pour guider ses opérations et sans précédent connu pour lui servir de règle dans l'exercice de sa discrétion. Espère que son refus de prendre séance dans cette commission ne sera pas mal interprété; il lui a été inspiré par son profond respect pour l'honneur du Roi, etc. Raisons nouvelles à l'appui de sa demande d'augmentation de salaire. 433

Importance des terres des Missisaugas et nécessité de la défense de vendre aucune terre des Sauvages sans la permission du Roi. Comment ont eu lieu les transactions entre Berczy et Brant, et comment Russell s'est vu obligé de céder aux demandes de Brant. 437

1798.
4 février,
Londres.

Arnold à King. Lui demande d'obtenir une décision au sujet de la concession de terres qu'il sollicite. Croit que Portland consentira à ordonner qu'on lui fasse cette concession, sans exiger qu'il se transporte en Canada, d'autant qu'il coloniserait ses terres comme le font d'autres officiers à la demi-solde. 415

7 mars,
Whitehall.

Cornwallis au même. Conversation avec Portland au sujet d'Arnold, qui a l'intention d'aller avec sa femme et ses enfants cultiver ses terres en Canada. Utiles et courageux services qu'il a rendus dans la Guadeloupe. 413

26 mars,
Wolford-
Lodge.

Simcoe au même. Il n'y a aucune raison de droit qui s'oppose à ce qu'Arnold reçoive une concession dans le Haut-Canada, pourvu qu'il n'ait pas déjà des terres au Nouveau-Brunswick; mais il serait fort mal vu par les loyalistes primitifs du Haut-Canada; sa non-résidence ferait tomber cette objection. A l'égard de la contenance de la concession à lui faire, c'est à Portland seul d'en décider. Aucun officier général n'a reçu plus de 5,000 acres. Portland peut certainement dispenser Arnold de se déplacer; et ses blessures sont pour cela une raison fort admissible. Le conjure de bien veiller sur le Haut-Canada; ce sera un jour, avec l'encouragement convenable, la plus importante possession britannique, par sa population, son commerce et ses traditions. 417

27 mars,
Londres.

Arnold à Portland. Demande une audience, et qu'il lui permette de fournir des explications au sujet d'une erreur dans la lettre de Cornwallis. 419

28 mars,
Londres,

Le même au même. Insiste sur sa réclamation de terres dans le Haut-Canada. Il n'a pas l'intention d'emmener tous ses enfants, comme le dit Cornwallis; car il veut laisser ses plus jeunes enfants en Angleterre. Prie que l'on expédie au Canada l'ordre de concession, par le premier navire, afin qu'il puisse donner ses instructions à ses fils pour le choix des terres. Serait disposé à passer lui-même en Amérique; mais les circonstances critiques où se trouve le pays peuvent réclamer ses services personnels. 420

Q. 285

	1798.	Comment le Haut-Canada est divisé. Selon les conditions ordinaires, Arnold aurait droit à 14,600 acres. Page 423	
17 mai, Wolford- Lodge.		Simcoe à King. Soutient les réclamations d'Arnold; mais, si elles sont accordées, il ne faudrait pas que le conseil du Haut-Canada y voie un précédent. Si la France a la Louisiane, elle sera, sans grand soin, maîtresse absolue du Mississipi et des nations sauvages du Nord-Ouest. L'ignorance dont lord Dorchester a fait preuve en n'acceptant pas son plan de colonisation sur la baie de Gloucester, éclatera avant peu. 444	
5 juin, Whitehall.		Cornwallis au même. Transmet des papiers qu'Arnold lui a envoyés, et appuie sa demande à cause de sa courageuse conduite à la Guadeloupe. 446	
		Pétition au roi et autres pièces relatives aux réclamations d'Arnold. 447-461	
5 juin au 4 juillet,		Journal de l'Assemblée du Haut-Canada. 309-405	
20 juillet, War-Office.		J. H. Woodford à King. Lui envoie la liste des personnes qui accompagneront le comte de Puisaye au Canada. 462	
		Liste des personnes qui s'embarqueront sur la <i>Betsy</i> pour le Canada. 463	
		Règlement pour la colonie qui sera fondée dans le Haut-Canada. 465	
11 août, York.		Russell à Portland (n ^o 40). Lui envoie copie des Actes passés à la dernière session et des bills réservés; une carte de la partie organisée de la province; copie des journaux du Conseil législatif; et les rapports du juge en chef et du solliciteur général sur les bills nés dans les chambres dont ils sont membres respectivement. 1	
		Liste des Actes ainsi que des bills réservés, avec mention des raisons pour lesquels ils l'ont été. 3	
		Plan de la portion organisée du Haut-Canada. 5a	
		Référence des chiffres sur les plans aux noms des townships, etc. 6	
		Journal du Conseil législatif du 5 juin au 5 juillet 1798. 12-81	
		Rapport de Elmsley, juge en chef, sur les bills nés au Conseil législatif. 82	
		Rapport de R. J. D. Gray, solliciteur général, sur les bills de l'Assemblée. 10	
		<i>Procès-verbaux du Conseil exécutif, sur les affaires d'Etat, du 21 juillet au 12 décembre 1796.</i>	
21 juillet,		Procès-verbal du 19 août. William Birdseye Peters prête serment comme régistreur-adjoint. 105	
		Procès-verbal du 1er octobre. Officiers du département de l'arpenteur qui sont recommandés. Le rapport contient leurs noms. Rapport sur les comptes de Jarvis, secrétaire et régistreur. 106	
		Procès-verbal du 3 octobre. Autorisation d'un prêt aux juges du Home-District pour achever la prison et cour de justice. 108	
Au		La demande par le receveur américain des enregistrements, de lui remettre les archives du Détroit relatives à la propriété foncière, est refusée; il en pourra, toutefois, avoir des copies conformes. 109	
		Le conseil ordonne le paiement d'un instrument de mathématique acheté pour le département de l'arpenteur, et approuve le plan d'une réserve pour les édifices publics à York. 110	
		Procès-verbal du 8 octobre. Examen du tableau des droits d'actes. Jarvis, régistreur, est autorisé à payer £40 par an à un commis. 111	
		Honoraires alloués à John Small, greffier du Conseil. 112	
		Procès-verbal du 24 novembre. John Elmsley, juge en chef, prête les serments d'office. 112	
12 décem- bre, 1796.		Procès-verbal du 12 décembre. La commission du juge en chef Elmsley sera antidatée. 113	
		Les magistrats du Western-District demandent de l'aide pour la construction d'une prison. 114	

Procès-verbaux du 7 janvier au 22 décembre 1797.

- 7 au Procès-verbal du 7 janvier. Ordonné que les droits d'actes de concessions ne seront pas exigés des "U. E. Loyalists." Page 116
Il sera reçu des offres pour l'affermage des sources salées de Fifteen-Mile-Creek, township de Louth. 117
- Procès-verbal du 9 janvier. Rétrocession par Angus McDonell de certaines terres aux environs des sources salées dans Louth. 117
- Procès-verbal du 17 janvier. Ordre en conseil à inscrire au dos des requêtes, etc., sous la signature des membres. 118
- 17 janvier, Un bâtiment sera employé à faire service d'avis, après la translation à York du siège du gouvernement. 119
1797.
- Procès-verbal du 24 janvier. Règlement concernant les demandes de terres. 120
- 24 janvier, Lettre de l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général au sujet de l'érection à York d'un monument marquant la ligne méridienne; lettre demandant la réserve de la plage de la baie de Burlington pour servir de dépendance à la King's-Head-Tavern; cette demande ne peut être accordée, la grève étant déjà réservée pour la couronne; lettres concernant certaines cessions de terres et l'augmentation de l'allocation aux arpenteurs. Rapport sur la mine de fer située dans les lots 21, 22 et 23, township de Cramahé; ordonné qu'elle soit réservée. Instructions à l'égard de terres du township de Malden qui sont demandées par des particuliers ayant accepté des commissions aux Etats-Unis depuis la cession du Détroit. Chewitt rapporte qu'il ne peut se procurer au prix alloué les gens qu'il lui faut pour faire le travail sur la ligne méridienne à York. Ordre de suspendre ce travail jusqu'à ce qu'il puisse avoir des hommes à meilleur marché. 122
- Procès-verbal du 14 février. Affidavit par John Kitson que Eben Hathaway a vendu le lot 10 à Lewis Swift, de Genesée; que Hathaway est au service des Etats-Unis; et que Swift a parlé irrespectueusement du gouvernement du roi. Ordonné que Hathaway comparaisse devant le conseil, et que le *fiat* pour le lot n° 10 ne lui soit pas délivré, ni non plus aucun à William Demont. Le greffier du Conseil remettra au procureur général toutes les semaines un état des concessions de terres faites par le conseil. 124
- Au Procès-verbal du 21 février. A la demande des magistrats du Western-District, le conseil a choisi une certaine étendue de terre, sur la rivière Détroit, près de la "Huron Church", pour l'emplacement d'une ville, et a ordonné d'adresser la demande d'acquisition au commandant en chef pour bâtir sur ce terrain une prison, une cour de justice et une ville. 126
- Procès-verbal du 11 mars. Règlement concernant les certificats des bureaux des terres. 127
- Renvoi à la Trésorerie d'une pétition du régistrateur demandant un salaire pour un commis. 128
- Procès-verbal du 14 mars. Allocation accordée à l'arpenteur général pour lui permettre d'imprimer certaines portions des descriptions d'arpentages. R. J. D. Gray prête serment en qualité de solliciteur général. Des listes des "U. E. Loyalists" seront fournies à différents bureaux désignés. 129
- Procès-verbal du 21 mars. Tous ceux qui ont à faire valoir des réclamations de terres les produiront avant le 1er août. 130
- Lorsqu'il n'y aura plus que vingt lots d'un acre dans la ville de Newark, ils seront divisés en quarante lots d'un demi-acre. 131
- 5 mai, Les greffiers du Conseil législatif et de l'Assemblée apporteront au bureau du conseil tous Actes et bills en leurs mains. 131
1797.

	1798.	Procès-verbal du 24 mars. Ces fonctionnaires ont apportés les Actes, etc.	Page 131
8 mai,		Procès-verbal du 4 avril. Le secrétaire est autorisé à imprimer les registres des terres.	132
		Procès-verbal du 6 avril. Rapport sur les comptes publics.	133
		Rapport du juge en chef sur les allocations de voyage au solliciteur général et aux autres officiers des cours.	134
		Pétition du greffier du conseil législatif demandant une allocation pour le soin à donner aux Actes. Elle est rejetée.	136
		Procès-verbal du 2 mai. Ordre sera envoyé au greffier du Western-District de recevoir les noms de toutes les personnes qui, soit au Détroit ou aux environs, voudront conserver la qualité de sujets britanniques, et d'en préparer une liste, qu'il transmettra au bureau du conseil.	137
		Procès-verbal du 5 mai. Lettre de Russell au conseil au sujet de la translation du siège du gouvernement à York, et demandant son opinion et son avis sur les objections proposées par le juge en chef.	138
		Correspondance sur le point soumis au conseil.	142-155
		Procès-verbal du 8 mai. Opinions par écrit de membres du conseil.	155
Au		Résolu: Il n'est pas expédient de convoquer la prochaine assemblée de la législature ici (Newark); elle sera convoquée par proclamation à York pour le 1er juin.	160
		Sur la proposition du juge en chef, il est résolu que l'on demandera à la Législature l'autorisation d'ordonner que la tenue des cours du Home-District ait lieu ailleurs qu'à York, mais dans le district (cette autorisation devant être accordée pour deux ans à compter du 10 août prochain).	160
		Pétition de Pollard, shérif du Western-District, demandant une allocation, sans laquelle il lui est impossible d'agir. On recommande qu'il ait £50 par année.	161
		Le greffier reçoit l'ordre de se procurer un état des droits d'actes de concessions de terres et des montants dus aux officiers du département.	162
11 août,		Blockhaus à Chatham abandonné aux magistrats du Western-District. Prison et cour de justice à Sandwich. Le juge en chef a demandé que l'on réserve, sur le plan de Sandwich, les emplacements d'une cour et prison, d'une résidence pour le shérif, le greffier de paix, le desservant de la paroisse, etc.	163
		Demande par le greffier du conseil d'une augmentation de salaire pour ses deux commis auxiliaires et pour lui-même.	163
		Examen et approbation des comptes publics.	164
		Procès-verbal du 9 mai. La pétition de John White, procureur général, demandant une modification au mode de versement des droits d'actes de concessions de terres, est approuvée.	165
		Procès-verbaux des 10 et 11 mai. Audition et approbation des comptes publics.	166-7
		Procès-verbal du 7 juin. Allocation de £80 en monnaie du Canada, à Jacob Farrand, greffier de paix, de l'Eastern-District, pour avoir apporté à Newark les certificats du bureau des terres.	167
		Procès-verbal du 19 juin. Prescott, par une lettre du 30 janvier, admet la réclamation, précédemment rejetée, pour la remise à flot de la goëlette <i>Mohawk</i> , échouée sur les battures, dans le port de Niagara; il déclare qu'il n'est pas autorisé à payer certaines dépenses du service des arpentages pour travaux exécutés dans le district de Nassau avant la division de la province; et que les pièces devraient être envoyées au secrétaire d'Etat. Son avis est adopté.	168

1798.

12 au

Procès-verbal du 29 juin. La correspondance relative à la demande que les Cinq-Nations ont faite, par l'intermédiaire de Brant, de vendre une partie de leurs terres, est déposée devant le conseil, appelé à émettre son avis. Vu ce que les circonstances présentes ont d'alarmant, le conseil croit que l'administrateur peut prendre d'urgence la décision d'accorder leur demande aux Sauvages. Page 170

Procès-verbal du 10 juillet. Nouvelle délibération sur les réclamations des Cinq-Nations. Le conseil renouvelle l'expression de sa première opinion, et énonce le désir que des mesures soient prises pour mettre la province en état de défense. 174

Procès-verbal du 22 juillet. En l'absence de Small, le "confidential clerk" signera les minutes des arrêtés du conseil. Affaires relevant du Secrétariat. Les pièces d'archives provinciales seront reliées pour plus grande sûreté, etc. 178

Procès-verbaux des 27 et 28 juillet. On discute si certaines questions peuvent se régler sans une réunion au complet; on décide que non; et on ordonne de convoquer une réunion plénière du conseil. 181

Procès-verbal du 11 août. Réunion, à laquelle est proposée la question de savoir si un bureau du conseil exécutif de cette province, se composant d'un président, qui dans le moment administre la province par intérim, et de trois autres membres, constitue un bureau du conseil compétent pour délibérer, et est en nombre suffisant pour que ses actes soient valables. 185

Procès-verbal du 12 août. Il est décidé que, jusqu'à nouvel avis, trois membres feront quorum. 187

Le secrétaire est réprimandé pour n'avoir pas exécuté les ordres qu'il avait reçus. Règlement concernant les lettres patentes de concessions de terres, etc. 192

Requête de Thomas Smith, membre de l'Assemblée pour le comté de Kent, relatant ses services et demandant une concession de 1,200 acres de terres, etc., par tête, pour lui-même et sa famille, en entier paiement de ses réclamations. 192

Résolu: Smith enverra son compte pour travaux d'arpentage au ministère; sa réclamation, en tant que "preventive officer", est bien fondée; il aura à fournir certificat de ses services dans la milice; sa femme recevra une concession de 600 acres. 196

Frais de voyage alloués à John McGill. 196

Le demi-droit des concessions de terres aux *loyalists* est accordé à John Small, greffier du conseil. 197

Rapport sur les règles suivies dans les concessions de townships, et sur les conditions attachées aux concessions. Le conseil émet les recommandations suivantes: "1^o Que toutes attributions de townships ou autres grandes étendues de terrain, faites avant ce jour dans la province, soient immédiatement rescindées; et les townships et autres étendues de terrains, cuverts aux demandants de concessions; 2^o Que les individus établis réellement et de bonne foi dans tout tel township ou étendue de terrain par l'attributaire avant le 1er juin 1797 et depuis (s'il n'y a apparence de fraude), seront maintenus en leurs établissements, dans la limite d'une contenance de deux cents acres, laquelle ne devra être dépassée à la demande d'aucun attributaire; sans, néanmoins, que le colon lui-même soit privé par là d'exercer le droit commun à tous les sujets de Sa Majesté, de faire au gouvernement exécutif telle demande d'augmentation de son terrain qu'il jugerait à propos; 3^o Qu'il soit concédé douze cents acres, y compris les concessions antérieures acquises (les terrains militaires exceptés) à chacun des quatre principaux attributaires, s'il y en avait autant, ayant signé la pétition en attribution; ces individus, dans le cas où ils seraient attributaires de plus d'un township, ne devant jamais

28 août, 1797

1798.

recevoir qu'une concession semblable ; 4° Que les localités qui ne sont pas encore arpentées ni alloties le soient aussitôt que possible." Page 197

Procès-verbal du 13 août. Discussion d'un projet portant règlement du commerce entre le Haut-Canada et les Etats-Unis. Point de compte-rendu du débat. 205

Procès-verbal du 14 août. Sujets que l'on convient de mettre en délibération. Suite du débat sur le règlement du commerce. On recommande l'abrogation de certaines ordonnances. 206, 207

Le conseil émet l'avis que les sources salées soient louées au rév. M. Addison, à raison de cinq shillings par an, aussi longtemps qu'il continuera à faire les fonctions de desservant comme clergyman de l'Eglise d'Angleterre à Niagara. 208

Vente de canonnières (une à York, et quatre à Chatham). 209

Le conseil recommande d'acheter les terres que les Missisaugas ont encore sur la rive nord du lac. 209

Règlement concernant les fonctions et les heures de bureau des greffier et commis du conseil. Les heures de bureau commenceront à 10 heures du matin pour finir à 2 heures de relevée. Le "confidential clerk", en l'absence du greffier du conseil, pourra seul prendre connaissance des affaires d'Etat et autres matières secrètes et confidentielles. 209

Procès-verbal du 28 août. Il sera du devoir officiel du juge en chef de fournir copie de tous Actes à envoyer au secrétaire d'Etat, de surveiller l'impression de ces Actes, etc. ; de remettre, dans le délai d'un mois après chaque session, un exposé des motifs de tous les Actes nés à la chambre haute ; et le procureur ou le solliciteur général devra faire de même pour tous les Actes de la chambre basse. 210

Le conseil exprime le vœu que York soit relié à la partie occidentale de la province, par un pont construit sur le débouché de la baie de Burlington dans le lac Ontario. 211

Ordre de payer les frais d'arpentage des townships Cramahé, Haldimand et Percy (comté de Northumberland), alloués à Joseph Keeler. 211

29 août,

Procès-verbal du 29 août. Règlement concernant la concession des terres et la forme des actes. 212

Procès-verbal du 2 septembre. Rapport sur l'état des actes de concession au bureau du secrétaire. 214

Procès-verbal du 8 novembre. Cornelius Munro, shérif de l'Eastern-District, demande un salaire. 216

Au Procès-verbal du 16 novembre. Remise de l'examen d'une requête de William McKay, surintendant de la navigation intérieure. 216

Procès-verbal du 20 décembre. Distribution aux conseillers de la correspondance entre Portland et Prescott. 219

Ordonné : On discontinuera les concessions de terres, hors les cas où la foi de la couronne serait engagée, jusqu'à ce que l'on ait établi de nouvelles règles, auxquelles ceux qui demanderont des terres seront assujétis. 219

22 décem-

On attendra pour décider la construction d'une prison temporaire l'arrivée du juge en chef. 219

Pour mettre un terme à la vente des lots de ville achetés sous la condition de bâtir, il est déclaré que telle vente, si elle est faite avant la délivrance des lettres patentes, entraînera la déchéance du droit au titre. 220

bre, 1797.

Procès-verbal du 22 décembre. Résolution complémentaire au sujet des nouvelles demandes de concessions en dehors des cas où la foi de la couronne est engagée. 221

Le greffier en conseil rassemblera toutes les instructions de Sa Majesté concernant la concession des terres. 221

1798. Délibérations prises jusqu'à ce jour par le conseil au sujet des terres incultes. Pages 223-307
(Pour les noms des pétitionnaires voir la liste alphabétique à la fin de l'analyse des pièces de ce volume.)
- 20 juillet, Procès-verbal du 1er octobre 1796. Travaux ordonnés : dans l'Eastern-District, arpentage des portions encore non arpentées des townships d'Osgoode, Wolford, Montague, Russell et Kitley, retirés aux concessionnaires pour cause de déchéance; et tracé de deux lignes de concession dans les trois townships inférieurs, sur l'Ottawa ou Grande-Rivière; dans le Midland-District, arpentage des portions non arpentées des trois townships repris de Loughborough, Huntingdon et Rawdon; dans le Home-District, arpentage du township repris de Clarke; dans le Western-District, achèvement de l'arpentage du township repris de Windham, arpentage des cinq townships de Long-Point, tracé de deux lignes de concession de chaque côté de Yonge-Street, et d'une pointe près Townsend, pour laquelle il y a plusieurs demandes.
- Au Sur une lettre de l'honorable Richard Duncan, du 10 juillet 1796, le conseil arrête que les ordres en conseil attribuant un ou plusieurs townships à MM. Duncan et Fraser et à leurs associés, seront rescindés; seulement, les colons réels dans les townships de Mountain, Winchester et Finch, seront maintenus en tous leurs droits de possession sous certaines conditions (spécifiées); et ces townships seront ouverts à tous autres impétrants, à partir du 1er juin 1797. Le comité rapporte qu'il a trouvé les livres de l'arpenteur général tenus d'une façon claire et satisfaisante, et déclare que le bureau est pleinement satisfait du mode de travail dans ce service. Comme il s'était élevé des doutes sur le point de savoir s'il n'avait pas été concédé au capitaine Duncan plus de terrain qu'on n'en doit accorder, et comme l'administrateur a demandé que l'on prenne les moyens de distinguer les concessions que les particuliers ont acquises de leur chef de celles qu'ils ont acquises par transfert, le conseil a donné ses instructions au procureur général à cet effet. Une réserve sera faite pour le clergé sur les terres des Six-Nations. 227
- 12 décembre, Russell à Portland (n° 41). Lui envoie les procès-verbaux du conseil : affaires d'Etat, du 21 juillet 1796 au 31 décembre 1797; terres incultes, du 15 juillet 1796 à fin de cette même année. Aussi copie des journaux de la chambre d'Assemblée. 412
1796. Portland à Russell (n° 13). Envoie des duplicatas de ses instructions concernant les droits d'actes et la réserve unique des mines d'or et d'argent; aussi copie de ses instructions à Prescott, sur le versement de deniers à effectuer par les acheteurs avant qu'ils reçoivent possession des terres à eux vendues dans le Bas-Canada, et sur le paiement du reste du prix; aussi copie d'une lettre à Prescott, relative au département des affaires indiennes, et au complètement du 1er et du 2e bataillons des "Royal Canadian Volunteers." 406
- 19 septembre, York. Portland à Russell. Lui envoie copie d'une lettre de M. Graham, ayant brevet de lieutenant-colonel du gouvernement américain, ancien aide de camp et secrétaire du gouverneur Chittenden; lequel demande des terres, exposant que c'est lui qui a donné le premier avis des desseins du bâtiment *Olive Branch*, qu'on a capturé après cet avis avec son chargement d'armes destinées, sans nul doute, à Adet, à Genest et aux autres agents français dans l'Amérique du Nord, pour servir à susciter une révolte dans les provinces. Si les assertions de Graham étaient trouvées exactes, il faudra déjouer les intrigues, et faire justice des émissaires au cas où ils en donneraient sujet par leurs agissements. Communiquer l'information à Prescott. 408
- 6 décembre, Whitehall. Avis que des émissaires ont été envoyés du Vermont au Haut-Canada et au Cap-Breton pour en exciter les habitants à la révolte. 410
- 10 décembre, Whitehall.

1798.

LISTE DES PERSONNES DEMANDANT DES TERRES, ETC., QUI SONT MENTIONNÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Adams, Joseph, 266; Andrews, Colin, 254; Anguish, Jacob, junior, 285; Arrowsmith, Thomas, 294.

B.—Backer, John, 300; Ball, George, 273; Jacob, 273; Banta, Elizabeth, veuve du capitaine, 250; Barns, Jonas, 266; Bastida, David, 244; femme de David, fille de Peter McMicking, 244; Beamer, Henry, 297; Bedford, Jonathan, 279; Beike, John, 297; Bell, Derrick, 296; Bennet, Josiah, 298; Berninger, Christopher, 252; Billop, Thomas, 225; Blanyney, James, 241; Bouville, Peter, 275; Bowman, Henry, 295; Bradt, capit. Andrew, 284; lieut. John, 223, 224; Peter, 260, 304; Branan, William, 293; Brinley, Edward, 271; Bugner, Jacob, 241; Burch, John, 301; Burns, David, 276; Butler, héritiers du col. John, 262, 272; Thomas, 272.

C.—Cain, John, senior, 285; Campbell, Edward, 247, 290; George, 273; Hannah, femme de George, 273; Carl, Jonas, 261; Cassey, John, 269; Chisholm, John, 287; Clarke, Jane, veuve de John, 271; Thomas, 244; Claus, John, 269; Clew, Margaret, 246; Clinch, Benjamin V., 265; Elizabeth, fille du lieut. B. Johnson, 272; Ralph, 262; Coghill, John George, 255; Peter, 255; Callvor, Ebenezer, 307; Conall, lieut., 249; Coon, John, 248, 249, 271; Cox, John, 293; Michael, 280; Samuel, 281; Craig, Thomas, 280; Crête, Jean-Baptiste, 284; Chriseley, Christian, 258; Crooks, James, 243; William, 243; Crumb, William, 296; Culp, Tilman, 302; Current, William, 261.

D.—Daily, (ou Daly) John, 236, 274; Damon, Nathaniel, 267; Davis Isaac, 265; Delancy, col. James, 261; Dennis, John, 241; Dennison, Charles, 305; George Taylor, 305; John, 305; femme de John, 305; John, junior, 305; Thomas John, 305; Dickson, Charlotte, fille du major John Adlam, 269; Robert, 253; Thomas, 266; William, 267; Docksteder; John, 288; Dogherty, Anthony, 302; Don, rivière, 224, 268; Dorsheimer, Conrad, 263; Douglas, Alexander, 273; Drew, J., 247; Thomas, 247; Thomas C., 290; Duke, Joseph, 282; Duncan, Richard, 228.

E.—Earl, lieut. Hugh, 256; Earnest, Jacob, 274; Edwards, Honoria Daily, femme de John, 275; Joseph, 283; Emmet, Stephen, 243; Empey, Richard, 278; William, junior; 278; Evans, John, 286.

F.—Files, John, 300; Fleming ou Flemming, David, 260; James, 240, 259; Forbes, Nicholas, 267; Freeman, John, 253; Frey, Bernard, 288; Fulton, capit., James, 247, 290; Robert, 280; Samuel, 267.

G.—Gage, Andrew, 278; Gaguin, Charles, 278; Gainsfort, lieut., 238, 239; Gamble, John, 268; Gardner, Alexander, 286; Gerard, Donald, 256; Gordon, Peter, 295; Graham, Elizabeth, 257; Grant, Alexander, 239; Green, Benjamin, 303; Guthrie, Mme 262.

H.—Ham, George, 270; Hamilton, Robert, 223; Hands, William, 307; Hare, capit., Peter, 300. Harkaman, Louis D., 290; Harman, Henry, 283; Hart, John, 275; Haslip, Joseph, 240, 259; Hazen, Daniel, 287, 301; Helegar, Nicholas, 298; Heron, Andrew, 287; Hersha, Abraham, 300; Benjamin, 299; Christian, 299; Hewett, John, 291; Hill, John, 250; Hills, Joseph, 300; Hodges, Edmund, 289; Holloway, John, 241, Houghdelling, James, 254; House, Daniel, 299; Joseph, 244; How, Walter, 261; Huftailing, James, 294; Hull, Latham, 270; Hurst, Isaac, 265; Hyate, Solomon, 246; Hyde, Richard, 258.

I.—Ironsides, George, 303; Irwin, George, 289.

J.—Jarvis, Augusta Holerina, 238; Hannah, fille du rév. M. Peters, 238; Maria Lavinia, 238; Samuel Peters, 238; William Marson, 238; Johnson, John, 246; Jones, Augustus, 274; Ebenezer, 273.

1798.

K.—Kahman, John H., 258; Kelly, Ebenezer, 285; Kendrick, Hiram, 282; John, 257; William, 284; Kinney, James, 297; Knickarn, Henry, 269.

L.—Lambert, Cornelius, 299; Lampman, Abraham, 265; Lane, Joseph, 266; Laraway, Abraham, 248; Laughton, Peter, fils de John, 296; Lavatre, Michael, 255; Leslie, John, 241, 259; Lewis, Levi, junior, 251; Long, Edward, 271; Lotteridge, John, 272; héritiers du capitaine Robert, 272; William, 272; Lounsberry, Isaac, 256; Lutes, John, 247; Joseph, 246; Sampson, 294; Lymburner, Alexander James, 252.

Mc.—Macartney, Joseph, 281. McCall, M. 235; John, 285. McCartney, William, 241. McCool, William, 287. McCormick, Arthur, 260. McDonough, Cornelius, 255. McDonell, Alexander, 260; héritiers du capit. Allan, 274; Angus, 307; Nancy, veuve de Duncan, 264. McDougall, lieut. Robert, 240. McGill, Mme Catharine, 239. McGlasham, John, 261. McGregor, John, 278. McKay, Donald, 263. McKenzie, Alexander, 303. McLaughlin, Mary Gordon, femme de James, 289. McLean, Bell, 260; Allan, 260; Henrietta, 260. McMichael et McCall, 285. McNab, Colin, 269; McNabb, Simon, 283. McPherson, Daniel, 272. McQueen, Alexander, senior, 268.

M.—Malcome, Daniel, 241, 252. Marckle, Alexander, 241. Marakle, Alexander, 280. Martin, Peter, 254; Richard, 255; May William, 291. Meddoch, Peter, 251. Miller, Jacob, 284; Thomas, 301. Misner, Jacob, 241; John, 241; Leonard, 256. Monk, William, 254. Moushire, Bolsar, 227. Moore, John, 250. Mortey, John, 266. Mosely, Ann, veuve de George, 294; Muckle, John, jun., 278; Mucklehone, John, 246; Mulholland, David, 263; Hugh, 263, 297; Mullineaux, William, 292; Mulloy, James, 305; Murray, R., 242.

N.—Neaffe, Henry, 253; Nellis, Priscilla, veuve du capit. Henry Wm, 298; Nicholson, Nicholas, 251; Robert, 292; North, William, 280; Norton, John, 247, 290.

O.—Oldfield, William, 284; Ousterhart, William, 275; Outhouse, Nicholas, 241, 301.

P.—Page, Thomas Otway, 296; Park, James, 287; Pauling, Jesse, 252; Paxton, lieut. Thomas, 255; Peters, Charles J., 283; Pickard, William, 276; Pilkington, Robert, 242; Piney, Peter, 282; Playter, George, 291; Post, Jacob, 269; Potts, Jacob, 277; Powell, W. Dummer, 305; William D., junior, 272; Prince, John, *alias* Robinson, 291; Putman, Henry, 292.

R.—Rambough, John, 250; Read, Janlest, 301; Resh, Philip, 283; Reuchy, Robert, 255; Reynolds, John, 280; Richards, Stoffle, 251; Richardson, Robert, 269; Robinson, Christopher, 225; James, 280; Rogers, Henry, 302; Roorback, capit., 243; Rose, Daniel, 287; Russell, Mlle Eliza, 242; James, 259; Peter, 223, 242; Ryers, capit., 274; George, Joseph, 274; Samuel, 274; Rymel, Jacob, 299.

S.—Sachevrell, Jane, veuve de John, 226; Sealey, John, 277; Secord, Daniel, 298; Servos, John, 250; Shaw, Aeneas, 239; Michael, 257; Shearer, Robert, 263; Sheff, Dennis, 283; Shelburne, John, 280, Shuman, George, 282; Shutze, George, 289; Skinner, Aaron, 224, 248, 249; Isaac, 224; Isaiah, 248, 249; Slaght, Henry, 286; Job, 285; Small, John, 240; John Robert, 240; Joseph Atwell, 240; Smith, Ann, veuve du lieut.-colonel, 239; Anne, veuve de David William, 240; Benjamin, 297; Charles, 258; David William, 240; Elias, 279, aussi en société avec Jonathan Walton, 279; Elizabeth, femme de John, 240; John, 241, 270; John Rudolph, 258; Joseph, 241; Mary Elizabeth, 240; Otheriel, 241; Sarah, 240; Snider, John, 270; Stephenson, James, 298; Stevens, John, senior, 276; Steward, Thomas, 288; Stienhoff, John, 241; Stinor, John, 270; Stone Joel, 304; Street, Mary, fille de Samuel, 264; Samuel, 282.

1798.

T.—Teeple, Peter, 263 ; Templeton, Andrew, 281 ; Tenbroeck (ou Tenbrock), 224, 235, 296 ; Thompson, Archibald, 287, George, 293 ; Tice, Christiana, veuve du capit. Gilbert, 244 ; Tiffany, Oliver, 281 ; Trouble, William, 277 ; Tuell, John, 278 ; Turney, lieut. John, 269.

U.—Udler, John, 259.

V.—Vanhorn, William, 291, Vincent, Elijah, 240 ; Voght, Abraham, 241.

W.—Waldraff, John, 250 ; Walker, Abraham, 281 ; Walton, Jonathan, 279, Nathan, 279 ; Ward, Thomas, 273 ; Wardell, Cornelius, 302 ; Wardle, Joseph, 295 ; Weaver, Francis, 276 ; White, Nathaniel, 241 ; Willard (*voir* aussi Williard), Joseph, 290, P., 257, Samuel, 290, héritiers de Willoby, 268 ; Willcocks, William, 236 ; Wilcox, Benjamin, 227 ; Williams, John, 274 ; Williard, Joseph, 247, Samuel, 247 ; Wilson, Charles, 262, James, 253, Thomas, 244 ; Woodley, George, 286 ; Wright, George, 227.

Y.—Young, Philip, 267.

TOWNSHIPS.

C.—Caister, 252 ; Charlottenville, 283 ; Clarke, 228 ; Cornwall, 293.

F.—Finch, 232 ; Flamborough, 223, 224, 273, 274.

G.—Gananoque, rivière, 304 ; Gloucester, baie de, 225 ; Grantham, 273, 291 ; Grimsby, 251.

H.—Hawkesbury, 259, 305 ; Hope, 279 ; Humber, rivière, 241, 294 ; Humberstone, 253, 258 ; Huntingdon, 228, 247, 290.

K.—Kingston, ville de, 283 ; Kitley, 228, 265.

L.—Long-Point (townships), 228, 253, 261, 263, 267, 283, 288 ; Loughborough, 228, Louth, 307.

M.—Montague, 228 ; Mountain, 232 ; Murray, 266, 281.

N.—Newark, 242, 263, 282, ville de, 227, 236, 241, 269, 272, 280, 281, 283, 291, 296, 302 ; Norwich (*voir* Whitby).

O.—Osgoode, 228 ; Osnaburgh, 250 ; Ottawa, rivière, 259.

P.—Pelham, 284 ; Penetanguishene, 225.

R.—Rainham, 281 ; Rapide-Plat, 229 ; Rawdon, 228, 247, 290, Russell, 228.

S.—Saltfleet, 251, 297 ; Salt-Springs, dans Louth, 307 ; Scarborough, 293 ; Stamford, 246, 247, 263.

T.—Thorold, 274 ; Townsend, 228.

W.—Whitby, 225, 236, 237, 242 ; Willoughby, 277 ; Winchester, 232 ; Wolford, 228.

Y.—Yonge-Street, 227 ; York, 225, 241, 248, ville de, 276, 282, 291 (empiètements sur son territoire, 304).

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, GOUVERNEUR PAR INTÉRIM, ET AUTRES.—1799.

Q. 286—1.

Prescott à Russell (n° 41). Apprend que Collot, général français, qui était déjà entré dans des desseins de susciter une rébellion en Canada, a visité le pays de l'Ouest, en 1796 et 1797, pour préparer les Sauvages à attaquer le Haut-Canada, pendant que des troupes françaises pénétraient dans le Bas-Canada. Collot, en partant, a promis de revenir en 1799, et il est maintenant en France, où il concerte ses mesures. Faire en sorte de savoir quelles tribus avaient pu être pratiquées par lui, pour ensuite parer au danger. 33

(Voir lettre de Russell n° 44, du 8 novembre.)

Russell à Portland. Lui envoie copie d'une correspondance avec Prescott au sujet de Mme Gray. Prescott ne se croit pas autorisé à

1798.
5 octobre,
Québec,

10 octobre,
York.

1798.

donner à celle-ci une pension sur l'extraordinaire de l'armée, et veut un ordre spécial. Page 9

Extrait de la lettre de Prescott. 11

26 octobre,
York.

Russell à Elmsley. Est fermement convaincu qu'il est important (presque nécessaire) de se procurer un fonds par le produit des terres de la couronne, pour les services publics de la province; mais le rapport du comité lui a démontré aussi qu'il serait inopportun de le faire jusqu'à ce que l'on ait acheté plus de territoire des Sauvages. Transmettra le rapport au gouverneur général, afin que ce dernier lui donne l'ordre de traiter immédiatement avec les Sauvages de l'achat d'une vingtaine de townships. L'arpenteur général devrait recevoir instruction de préparer un rapport sur les terres non encore concédées. 25

(Voir lettre de Russell n° 43, du 3 novembre.)

2 novembre,
York.

Russell à Prescott. Pour des raisons qu'il donne, croit qu'un dangereux nuage est prêt à crever sur la province. Ne peut bien s'assurer sur quelles tribus il faut compter. Ne reçoit aucune nouvelle de McKee, encore qu'il lui ait écrit à plusieurs reprises de lui rendre compte de ce qui se passait parmi les Sauvages de son canton. Si les Sauvages occidentaux sont en disposition de tenter une irruption dans nos arrière-établissements, ils auront tout le temps d'y faire beaucoup de mal, avant que le bruit nous en parvienne; et il y a si peu d'habitations entre le Don et le Humber qu'il est probable que les envahisseurs eux-mêmes seront les premiers à nous en apporter la nouvelle. A les plus vives craintes d'une attaque par les Sauvages de l'ouest et des lacs, quand bien même ceux de la Grande-Rivière resteraient fidèles, comme ils le feront, à ce que dit Brant, qui ne doute pas toutefois que les Caughnawagas et d'autres Sauvages canadiens ne soient du parti français. Russell demande des troupes pour établir des avant-postes entre la ville et le lac Simcoc, avec une pièce de campagne au moins, qui avertirait de l'approche de l'ennemi, afin qu'on puisse l'arrêter. Donnera ordre à ce que le peu de milice qu'on a ici opère conjointement avec les troupes régulières. Le colonel Shaw a depuis quelques mois cent fusils avec accessoires et munitions. Il fera tirer au sort tout autant d'hommes, qui auront à se tenir toujours prêts à rejoindre et à marcher. Le même ordre a été donné aux autres lieutenants, et l'on a réparti les armes et munitions expédiées l'an dernier par Prescott. Le nombre des miliciens sous McKee et Baby est diminué, par la séparation de ceux qui sont devenus citoyens américains; mais il paraît y avoir encore 150 hommes disponibles. L'établissement de Long-Point peut en fournir 150 autres, et le comté de Lincoln environ 800. Ces deux derniers contingents consistent en anciens soldats fidèles au roi. Les districts Eastern et Midland pourraient, d'après les rapports, fournir au plus 2,683 hommes; mais alors on ne saurait, sans de grands inconvénients domestiques, mettre plus de 1,000 hommes en campagne. Parle ensuite des lettres de Portland dont il a envoyé copie. 35

(Voir lettre de Russell n° 44, du 8 novembre.)

3 novembre,
York.

Russell à Portland (n° 43.) A communiqué au conseil la lettre où il (Portland) exprime le désir qu'on attribue des terres à M. de Puisaye, afin que le conseil fasse des arrangements pour la réception des royalistes français. L'informerá des résultats à la première occasion. M. de Puisaye lui a donné avis de son arrivée à Québec, avec plusieurs officiers, etc., et deux dames, 40 personnes en tout. Lui a conseillé de s'établir à Kingston et d'envoyer une partie de son monde à Newark, ces deux endroits offrant de meilleures perspectives aux nouveaux venus que tous les autres établissements. Envoie au ministre copie d'une proclamation concernant les droits d'actes de concession, qui se percevront en vue de former un fonds applicable aux services publics de la province; aucune modification n'est faite à la quantité de terre donnée en concession. Le droit de £5 11s.

1798.

payable à la concession de chaque lot de ville, sera distribué conformément au tableau. Envoie le second rapport sur le plan de Prescott pour disposer des terres de la couronne par voie de vente. Enverra le rapport de l'arpenteur général au sujet des terres encore non concédées. Liste des membres du conseil exécutif. Difficulté d'avoir des réunions au complet. N'est encore en possession d'aucun rapport des juges et juriconsultes officiels sur la manière dont on pourrait affecter, en telles quantités à déterminer, des terres de la couronne à l'établissement de *grammar schools* et autres collèges gratuits; ni d'aucun projet d'Acte législatif, rédigé par le juge en chef, pour mieux déterminer les affectations de terre à l'entretien d'un clergé protestant. Vu l'état trop avancé de la saison, le conseil ne pourra se réunir.

Page 12

Proclamation concernant la perception des droits d'actes destinés à former un fonds pour les services publics de la province. 18

Tableau des droits. 20

Rapport du conseil exécutif sur le plan de Prescott ci-dessus mentionné. 21

3 novembre,
York.

Russell à Prescott. Lui envoie copie du second rapport du comité et de sa réponse. La quantité des terres à concéder devrait, selon ce rapport, être augmentée par de nouveaux achats aux Sauvages. Enverra une demande à cette fin. 27

(Voir lettre de Russell n° 43, du 3 novembre.)

3 novembre,
York.

Etat présent du conseil exécutif du Haut-Canada. 29

8 novembre,
York.

Russell à Portland (n° 44.) Les expressions d'attachement de Brant paraissent être sincères; mais son ambition est de devenir chef de toutes les tribus, et il cherche, dans ce dessein, à effectuer une union des Cinq-Nations avec les Missisauagas et les branches des Chippewas qui se trouvent entre cette ville (York) et Matchedash, sur le lac Huron. Pour y obvier, les Missisauagas, qui étaient sous la direction de Claus à Niagara, ont été placés, sous Givens à York, et l'ordre a été donné à ces endroits de rallumer le feu du conseil à la rivière Crédit, où il existe une cabane bâtie pour la commodité des voyageurs et la distribution des présents. Cela a blessé Brant, et nuit à l'interprète et aux traiteurs établis à la tête du lac, où Claus remettait les présents; en sorte qu'ils font tout en leur pouvoir maintenant pour dégoûter les Missisauagas du nouvel arrangement et prévenir leur esprit contre Givens, qui, probablement, saura découvrir les intrigues. La crise actuelle, toutefois, l'oblige à ne rien brusquer; il importe de se ménager l'aide des Sauvages. Il (Russell) a demandé à Prescott d'autres troupes régulières. 30

21 novembre,
York.

Russell à Portland (n° 45). Arrivée de M. de Puisaye le 18. Confiance produite par la haute idée que donne de son caractère Windham. A choisi des terres entre York et le lac Simcoe; et l'arpenteur général est chargé de délimiter immédiatement quatre townships au nord de Markham, Pickering et Whitby pour les émigrants français. On va en faire un corps de milice, avec Puisaye à la tête, à qui l'on permettra de nommer ses officiers. Il sera juge de paix et aura ainsi la direction civile, comme la direction militaire, de sa colonie. Il a promis de n'y admettre aucun Français dont il ne connaîtrait pas bien les principes; Russell envoie la liste des personnes qui accompagnent Puisaye. Faut-il leur fournir des provisions? A l'égard des concessions de terres, doit-on exiger les demi-droits des concessionnaires, ou ces droits se payeront-ils par "warrant" au receveur général? Attend forcément, pour lui faire connaître le nombre des royalistes français qui peuvent être pourvus de terres, que l'arpenteur général ait terminé son rapport. 39

Liste susmentionnée. 43

1798.
25 novembre,
York.

Russell à Portland (n° 46). Lui envoie copie des délibérations d'une réunion du Conseil sur les affaires de Puisaye, et de trois mémoires de celui-ci. Quelques conseillers montrent de la répugnance à placer des armes entre les mains de ces étrangers; lui, a confiance en la recommandation de Windham. La seule force militaire ici consiste dans les Queen's Rangers et un bataillon des Royal Canadian Volunteers, répartis sur une si grande étendue de pays qu'on ne pourrait en rassembler plus de 300 hommes dans un cas d'urgence. Etat du service de transport sur les lacs. La condition des routes est telle que les communications ne sont guère possibles que par eau. Nombre d'hommes nécessaires pour les opérations d'arpentage. Russell propose d'ajouter 200 royalistes français aux postes suivants: à Kingston, 30; à York, 50; au fort George, 20; à Chippewa, 10; au fort Érié, 40; à Amherstburg, 30; à Saint-Joseph, 20; et pour alléger la dépense de l'arpentage et du service de transport, on propose de tirer de ces postes les approvisionnements, et d'employer 60 hommes à faire le déboisement et essartage des routes, etc.; d'attacher 100 hommes au service du génie, et d'appliquer un autre bataillon à la culture. Page 45

Mémoire (en français) de Puisaye, demandant que l'on détermine l'étendue de terres affectée aux établissements des royalistes. Puisaye prie aussi que l'on donne des terres aux familles françaises restées en Angleterre comme on le fait à celles déjà arrivées, avec des rations de vivres et la première semence, suivant la promesse faite par le gouvernement anglais. 49

Mémoire (en français) pour obtenir la permission de donner au premier établissement de royalistes français le nom de Windham, en reconnaissance de son humanité envers eux. 51

Délibérations du Conseil. 62

25 novembre,
York.

Russell à Portland (n° 47). A reçu la confirmation du "Marriage Act." Ne peut s'expliquer pourquoi les autres Actes ne sont pas parvenus, le paquet en ayant été soigneusement fait et adressé. En envoie d'autres copies. Exécutera les instructions de Sa Grâce à l'égard d'Alcock. 54

1799.
23 janvier,
Sandwich.

P. Selby à Russell. La menace d'une attaque au printemps avait déterminé feu M. McKee, adjoint du surintendant général, à faire, dix ou douze jours avant sa mort, d'importantes communications au sujet de la défense du pays. Selby les transmet pour l'instruction du gouverneur général. McKee écrit que l'on n'a pour ainsi dire rien à appréhender des Sauvages, du côté des Etats-Unis, à moins que les habitants du Kentucky et ceux de l'Ohio ne se joignent aux ennemis; mais que les eaux entre le Wisconsin et le lac Michigan offrent un passage ouvert et facile, par la voie soit de Chicago ou de Michillimakinac. La route par l'Illinois n'est pas aussi avantageuse, pour des raisons mentionnées. Pour parer à toutes les éventualités, McKee proposait de rassembler tous les Sauvages, ici et aux environs de Michillimakinac et de Saint-Joseph, de très bonne heure au printemps, et d'envoyer de petits détachements en avant pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Ces forces pourraient s'élever à 3,000 hommes. Il fallait amener les Sakis et les Renards, sur les rivières Wisconsin et aux Renards, à s'opposer aux Français, aux Espagnols ou aux Sauvages ennemis qui tenteraient de passer par leur pays; il s'agissait donc d'envoyer des présents à cet effet; et l'automne dernier, on avait pensé à gagner un des principaux chefs, qui serait venu confirmer le traité à Amherstburg et qu'on eût pu retenir comme otage, en cas qu'ils eussent été pratiqués par Collot ou ses agents. Avantages d'un traité avec les Sioux, les meilleurs guerriers sauvages qu'il y ait en Amérique, tous bien montés, et pouvant mettre en campagne environ 6,000 hommes. Le gouvernement, selon McKee,

1799.

devrait s'assurer d'eux, ainsi que des Folles-Avoines ou Menominées, qui habitent une grande étendue de pays près de la Prairie du Chien. Il conseillerait d'envoyer ceux-ci, avec des officiers anglais, sur le Mississipi pour combattre les ennemis, quels qu'ils fussent; s'ils n'en rencontraient pas, ils continueraient quand même à descendre, et le plus loin possible, pour tenir le pays en alarme et empêcher les Espagnols et les Français, ou les Sauvages acquis à leur parti, de s'éloigner de leurs propres établissements. Et au cas où l'ennemi s'avancerait à travers le territoire américain, il faudrait poster les Sauvages en lieu favorable, sous d'habiles officiers, pour lui livrer combat, avant qu'il se soit trop approché d'ici (Sandwich); et en cas de défaite, battre en retraite sur Amherstburg ou quelque autre point indiqué d'avance, pour y faire ferme avec les réguliers. Page 87

(Voir lettre de Russell n° 57, du 19 février.)

24 janvier,
Whitelhall.

Portland à Russell (n° 14). Approuve sa conduite et celle de l'évêque de Québec, relativement à la demande par Brant de Phelps pour faire l'office de missionnaire. La nomination d'un clergyman pour les Sauvages appartient entièrement au gouvernement. A l'égard de la proposition de vendre les terres aux enchères, le ministre renvoie à ses lettres précédentes. Le droit à des terres conféré aux "United Empire Loyalists" doit se limiter à leurs fils et filles, et ne point s'étendre à leurs descendants indéfiniment. Portland renvoie à des lettres antérieures qui montrent qu'il acquiesce à l'opinion exprimée par lui (Russell) et le Conseil sur la vente des terres. On devrait restreindre à 1,000 acres la contenance des lots, ou leur donner telle dimension moindre qui conviendrait mieux aux colons, et les ventes devraient être réglées de manière à hausser la valeur des terres restant à vendre. Envoie copie de lettres à Prescott sur ce sujet. Le félicite d'avoir écarté les desseins de "settlements" par des compagnies associées. Que les concessions se fassent aux particuliers seulement. Droits d'actes, réglemens, locations et renouvellements de baux. A communiqué aux Lords du Commerce les lettres sur les relations commerciales avec les Indes-Orientales et Occidentales, et sur les produits industriels de la Grande-Bretagne et d'Irlande. A soumis au roi les bills réservés. 2

12 février,
York.

Russell à Portland (n° 55). Rapport sur la maison bâtie à Newark par D. W. Smith et que le Conseil recommande d'acheter, pour en faire une école, à même la dotation affectée à la création d'un collège d'humanités dans le Home-District. Services de Smith, etc. 75

Papiers relatifs à l'achat ainsi recommandé, à la valeur de la maison, etc. 77-79

Élévation et plans de la maison et des dépendances. 79A-79B

12 février,
York.

Russell à Portland (n° 56). Transmet et appuie la résolution du Conseil, qu'il convient d'augmenter les salaires des employés dans tous les bureaux du gouvernement. 80

Résolution du Conseil exécutif ainsi transmise. 81

Délibérations du Conseil sur l'augmentation. 82

19 février,
York.

Russell à Portland (n° 57). Avait demandé à feu M. McKee (décédé le 15 janvier 1799. Voir série C. vol. 252, p.2) d'avoir toujours l'œil sur les mouvements des Sauvages aux environs des rivières aux Renards et Wisconsin. Envoie au ministre ses avis, mis par écrit quelques jours avant sa mort, et communiqués par Selby, secrétaire. Outre les mesures de précaution qu'il y indique, on pourrait employer un ou deux petits bâtimens armés à croiser sur le lac Huron; on fermerait ainsi probablement cette autre porte. 85

5 avril,
York.

Le même à sir John Johnson. Est fâché de l'ennui que lui a causé la nouvelle futile donnée à Claus par le fils d'Aaron, un Delaware; mais comme elle concordait avec d'autres informations, elle n'était pas négli-

1799.

geable. McKenzie, qui a apporté le démenti à ce rapport, ne sera pas oublié. Conjectures sur l'origine de la fausse nouvelle et sur son objet. Comme tout paraît maintenant bien tranquille du côté de l'Ouest, les Shawanese et les autres Sauvages peuvent s'éloigner d'Amherstburg, selon leur désir. Il a écrit au capitaine McLean qu'il ne fallait pas faire de coupes sur les réserves huronnes contre le gré des Sauvages, qui, du reste, permettront sans aucun doute d'y couper du bois pour les ouvrages du roi, moyennant quelque dédommagement ou don en récompense. Le désir de Simcoe d'acheter le lot n'a pas eu de suite. McLean rapporte qu'une partie en est nécessaire pour la commodité de la garnison. Sir John est prié de sonder les Wyandots sur leur disposition à se défaire de tout ou partie du lot dont parle McLean. Mais il ne faut se permettre aucun empiètement. Page 99

(Voir lettre de Russell n° 58, du 25 avril.)

5 avril,
York. ■

Russell à McLean. Sur ce qui a été rapporté de l'Ouest, et qu'il appelle "la vieille histoire qui revient accommodée d'une nouvelle façon, pour quelque dessein intéressé," et sur la coupe de bois dans la réserve huronne. Cette lettre est semblable en substance à celle écrite le même jour à sir John Johnson. 102

(Voir lettre de Russell n° 58.)

10 avril,
Grande-
Rivière.

Brant à Russell. Apprend avec plaisir qu'il n'y a aucun rassemblement de Sauvages sur le Mississipi, ni de troupes françaises venues pour soutenir une agression. Depuis qu'il a entendu parler "d'insinuations françaises" parmi les Sauvages, il craint que ceux-ci ne soient amenés à se venger du traitement qu'ils ont reçu, lorsque, après avoir été abandonnés, laissés seuls à poursuivre la guerre, ils se sont vus obligés de faire la paix, malgré les nombreuses victoires remportées par eux sur les troupes américaines. Autres griefs. Dissentiment entre sir W. Johnson et Amherst sur la manière d'en user avec les Sauvages, après la guerre de 1760. Sir William l'avait emporté, et s'était ainsi assuré l'amitié des Sauvages, dont on devait avoir besoin peu d'années après, lorsque, sans eux, on eût perdu toute l'Amérique. Il peut survenir d'autres événements qui donnent encore davantage lieu de se féliciter d'avoir eu au moins quelque attention aux Sauvages. Il n'a pas, toutefois, la pensée de rien dicter au gouvernement; mais il croit avoir raison d'exprimer ses sentiments. Par sympathie pour le malheur, il a pris, d'accord avec les Missisauques, la détermination de concéder à Puisaye une étendue de terres de cinq milles de front, sur le lac, à côté de ses propres terres, et d'une profondeur à fixer. Cet acte, il l'espère, va plaire à Son Honneur (Russell). Le Conseil trouvait que l'intervalle inhabité entre le lac et York était trop grand pour la facilité des voyages; la difficulté va disparaître puisqu'une partie de cet espace sera maintenant colonisée. Tout d'abord, en entendant dire que l'on voulait acheter cette région, les Sauvages se sont demandé quelle nécessité il y avait de le faire, et n'en voyaient aucune; mais ils sont heureux aujourd'hui de favoriser des hommes qui ont souffert pour la cause commune. Il croit que tout le monde y trouvera son compte; la distance entre les établissements sera beaucoup abrégée, et il restera de la place à Sixteen-Mile-Creek, pour y bâtir une maison aux voyageurs. 105

La réponse de Russell est du 25 avril. (Ces deux lettres sont renfermées dans la dépêche de Russell n° 58, du 25 avril.)

12 avril,
Whitehall.

Portland au major général Hunter. Lui expédie sa commission de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, et lui dit de se conduire d'après les instructions, la correspondance, etc., que Russell lui remettra. 8

25 avril,
York.

Russell à Portland (n° 58). A retiré, à l'arrivée de sir John Johnson, la commission en vertu de laquelle MM. Baby, Grant et McKee exerçaient temporairement les fonctions de surintendant-adjoint des affaires

1799.

indiennes. Sir John ayant représenté une lettre de Prescott, qui y marquait l'intention de nommer le capitaine Claus en remplacement de McKee, Russell a permis d'employer Claus *ad interim* en cette qualité d'adjoint. Envoie copie d'une correspondance avec sir John et Brant. La lettre de ce dernier montre que la nouvelle regue de l'Ouest était entièrement dénuée de fondement, et aussi combien la partie qu'il a à jouer avec lui est difficile, Brant ayant des desseins qu'il lui est impossible de découvrir. Circonspection qu'on devra observer dans toute affaire avec lui.

Page 39

Lettre à sir John Johnson portant de prendre l'entière direction des affaires indiennes dans le Haut-Canada; autre lettre à MM. James Baby, Alexander Grant et Thomas McKee, les informant que leur commission temporaire a été retirée. Ces lettres sont du 14 mars. 95-97

10 mai,
Newark.

Brant à sir John Thompson. Les Missisaugas veulent céder une partie de leurs terres à Puisaye. Il faut, néanmoins, d'après la loi, qu'elles soient transférées au gouvernement. Elles contiennent 69,120 acres, pour lesquels il y a à payer un shilling et trois pence, monnaie de Halifax, soit en argent ou en nature. 139

(V. lettre de Russell n° 61, du 26 mai.)

18 mai,
York.

Russell à Portland (n° 59). Quand le Conseil pourra se réunir au complet, ses membres adresseront en forme à Sa Majesté leurs remerciements pour sa générosité envers eux. Fausse nouvelle de menaces d'incursion du côté de l'Ouest. Le chef des Outaouais nie que les Caughnawagas lui aient envoyé une "ceinture," et même qu'il ait vu celui qui a rapporté cela. Instruction envoyée à sir John Johnson de retrouver la source et le but de ces mensonges. Ne sait pas s'il y a réussi. L'alarme causée par une pareille nouvelle a fait paraître la fidélité des habitants du Haut-Canada, et qu'ils étaient capables de repousser une attaque des Sauvages; 2,000 volontaires étaient prêts à marcher à n'importe quelle destination. Russell va essayer d'obtenir la cession des terres des Missisaugas, d'autant plus que Puisaye a grand désir d'y établir de ses compagnons. A transmis à Windham copie des délibérations du Conseil au sujet de Puisaye, et demande des instructions pour la fourniture de vivres, semences, etc., aux royalistes français. Il a été obligé, en attendant la réponse, de leur fournir certaines choses, sous sa propre responsabilité, parce que la colonie aurait certainement péri sans ce secours. 112

18 mai,
York.

Le même au même (n° 60). Rappelle sa lettre n° 38, sur les difficultés qu'il trouve à régler l'intercourse commerciale entre les Etats-Unis et la province. Lui envoie un rapport d'une personne bien versée dans le commerce du pays; ce rapport montre l'importance croissante que la province doit avoir pour l'Empire britannique. Lui envoie aussi un relevé de tous les actes de concessions présentés au sceau jusqu'au 31 décembre dernier. Ce relevé n'indique pas la totalité des terres données, car il reste à parfaire des actes qui peut-être représenteront une quantité presque égale à celle marquée. La rente en grains faisait partie du plan de location des terres de la couronne et du clergé adopté par le Conseil exécutif; mais a été omise par le copiste. On la rétablira. Triste situation religieuse de la province. Il n'y a dans toute son étendue que trois ecclésiastiques de l'Eglise dominante. La capitale est sans pasteur, de même que l'Eastern et le Western-District. Lors des actions de grâces pour les dernières victoires, c'est M. Smith (membre du conseil) qui a dû lire les prières. Si le culte continue encore quelque temps à être aussi négligé, la démoralisation est à craindre. 116

Du commerce entre le Canada et les Etats-Unis, avec tableaux. 119

Tableau 1. Marchandises et rhum qui ont passé au portage du Niagara en 1797, à la consignation de marchands sur le côté américain du Détroit. 123

1799.

Tableau 2. Pelleteries provenant du territoire américain en 1797.

Page 123

Tableau 3. Paquets venant du Détroit qui ont été transportés par le portage du Niagara en 1796, en 1797 et jusqu'au 24 septembre 1798. 124

Tableau 4. Frais de transport des marchandises par la rivière Mohawk. 124

Marchandises ayant payé des droits à Québec, qui ont passé au Coteau du Lac, du 18 avril au 31 décembre 1797. 125

Idem, du 1er janvier au 31 décembre 1798. 125

Le rapport et les tableaux, dont quelques-uns sont signés par R. Hamilton, et d'autres par R. Cartwright, sont intitulés : " Observations sur le commerce du Haut-Canada, suivies d'un exposé comparatif des marchandises payant droit à Québec qui sont entrées dans la province (Haut-Canada) en 1797 et 1798."

Relevé, fourni par le registre de l'auditeur, Haut-Canada, des titres de concessions passés au sceau provincial, de juillet 1792 au 31 décembre 1798. 126

Rapport de l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général sur les terres incultes du Haut-Canada qui restent disponibles, abstraction faite des réserves de la couronne et du clergé, ainsi que des affectations de terres pour les écoles, les chemins, les royalistes français, etc. 128

Affectations de terres que le même recommande d'effectuer pour réaliser un fonds destiné à la construction et à l'entretien de " grammar schools " gratuites dans le Haut-Canada. 131

26 mai,
Haut-Canada.

Russell à Portland (n° 61). Les Mississaugas ayant haussé le prix de leurs terres à un taux bien au-dessus de celui que les Sauvages ont demandé jusqu'à présent, il a refusé d'acheter un township près de l'extrémité supérieure du lac Ontario pour Puisaye et son monde. Envoie copie d'une correspondance entre sir John Johnson et Brant. Ne fera pas attention au rôle joué par Brant dans l'intérêt des Mississaugas ; et se bornera à dire à Puisaye que les conditions des Mississaugas ne sont pas acceptables. 134

26 mai,
Fort George.

Sir John Johnson à Russell. Les vents contraires l'ont empêché d'aller à York. Va s'embarquer pour Kingston. Communique une lettre de Brant. On ne doit rien espérer des Mississaugas tant que celui-ci sera leur agent. On peut obtenir des Chippewas les terres vacantes sur la Thames et en remontant, jusqu'à la rivière Sainte-Claire et au lac Huron. Si l'on pouvait donner satisfaction à Allen et à Mme Aïnse, ils mettraient leur influence en œuvre. Les Sauvages étant tous à la chasse, et les Hurons n'ayant pas consenti à vendre les terres autour de Sandwich, il a fait revenir Claus à ce poste (fort George), qui est le plus central, et laissé McKee à Amherstburg. Ne doute pas que les Hurons ne cèdent une partie de la réserve voisine du fort et ne confirment l'achat à Sandwich. Le capitaine John, de Saint-Régis, le prie de presser la concession. 136

26 mai,
York.

Russell à Prescott. Regrette d'apprendre qu'il ne verra pas sir John Johnson ; il avait à le consulter sur bien des choses, et aurait voulu savoir s'il a pu remonter à l'origine de l'histoire de la ceinture. Offre faite par les Mississaugas de céder à Puisaye une partie de leurs terres près de la baie de Burlington. Raconte l'affaire telle qu'elle ressort de la correspondance entre sir John Johnson et Brant, dont copie. Il cite les instructions de Portland concernant l'acquisition de terrains des Mississaugas, lesquelles répondent à son propre sentiment. Les conditions entravantes attachées à cette offre ne peuvent pas être acceptées. 141

26 mai,
York.

Russell à Portland (n° 62). Recommande de choisir l'une des trois personnes suivantes : Henry Johnston, James Givins et Johnson Chew,

		pour l'emploi de surintendant des affaires indiennes dans le district de Niagara ; leurs services et leurs mérites respectifs.	Page 145
		Le même au même (n° 63). Transmet la liste des conseillers exécutifs de la province.	147
		Liste, en date du 26 mai.	148
26 mai, York.		Russell à Puisaye. Apprend avec satisfaction qu'il prendra intérêt à Windham, quoique de l'autre côté du lac. Souci que lui a causé la lettre de sir John Johnson, lui annonçant que les Missisauugas avaient exigé pour leurs terres des conditions inadmissibles, parce qu'elles étaient contraires à la dignité du roi et préjudiciables à ses intérêts. Une apostille du 11 juin explique le bien fait aux Sauvages et leurs témoignages antérieurs de gratitude. La conduite inattendue des Missisauugas ne lui laisse plus le pouvoir de satisfaire, comme il l'aurait voulu, aux désirs de Puisaye. Se flatte qu'un vigoureux effort pour avancer la colonie à Windham aura des résultats tels qu'il n'y aura plus guère sujet de regretter ce qui arrive.	187
11 juin, Whitehall.		Portland à Hunter (n° 1). Le supposant au siège du gouvernement, il lui adresse là directement sa lettre, réponse à celles de Russell. Demande de pension de Mme Gray, et comment elle devrait être recommandée. Approuve le principe pris pour règle par le Conseil dans la concession des terres ; mais désapprouve les droits qu'il propose de percevoir à l'égard des lots de ville. Ce qu'il faudrait faire. Appelle l'attention de Hunter sur le 2nd rapport du Conseil exécutif concernant le plan d'aliénation des terres de la couronne proposé par le gouverneur général ; il en recommande le principe, comme aussi la manière suggérée de traiter avec Brant ; en conséquence de l'accroissement de la population anglaise dans la province, la crainte causée par les Sauvages, en effet, doit diminuer. Les Sauvages eux-mêmes entreront en disposition de céder leurs terres pour le service public aux mêmes conditions qu'autrefois. Le renvoi à sa dépêche n° 10 à Russell, portant instructions concernant les concessions de terres à Puisaye, instructions relatives aux <i>fees</i> , en réponse à une question de Russell. Il peut user de sa discrétion en accordant des rations aux royalistes français.	56
14 juin, York.		Russell à Portland (répétition de la lettre n° 63). La législature, convoquée le 5 du courant, a été ajournée au 12, faute de quorum. Envoie son discours, les adresses, etc.	149
		Discours, adresses, etc.	151-157
		Lois votées à la seconde session du deuxième parlement du Haut-Canada.	158
		Etat mensuel du Conseil, en date du 1er juin.	167
19 juin, York.		Russell à Portland (n° 64). A reçu ses dépêches ; ses instructions seront exécutées. Le manque de chemins, la population étant trop clairsemée pour en ouvrir, a empêché d'assembler la législature pendant l'hiver ; a appelé le Conseil pour être assisté par lui. En exécution d'un marché passé avec eux, des entrepreneurs ont commencé à faire un chemin d'York à la baie de Quinté. Envoie les délibérations du bureau.	168
		Délibérations du Conseil relatives aux chemins, ponts, etc.	170
22 juin, York.		Russell à Portland (n° 65). Lui envoie la suite de sa correspondance avec Brant, qui est, à ce qu'il croit, encore fermement attaché à la personne et au gouvernement de Sa Majesté, malgré ce que sa présente conduite a de louche.	175
		Correspondance entre Russell et Brant : 1. Brant à Russell, 10 juin (à p. 177) ; Russell à Brant, même date (179) ; Brant à Russell, 11 juin (181).	177-183
22 juin, York.		Russell à Prescott. Partage l'opinion de Portland sur les pernicieuses conséquences que pourrait avoir le succès de Brant, s'il réussissait à ac-	

1799

querir l'ascendant qu'il ambitionne sur les nations sauvages fréquentant les postes anglais; mais croit aussi qu'il est facile de faire manquer son dessein, si les surintendants et les agents agissent avec tact. A toujours fait en sorte que Brant n'eût pas d'autre agence que celle des Cinq-Nations. En apprenant qu'il voulait combattre son influence sur les Missis-saugas, Brant s'est abandonné à des libertés de langage fort inconvenantes à son égard, et que Russell, qui en avait eu nouvelle indirectement, a feint d'ignorer. Brant a agi plus ouvertement vis-à-vis de Givens; à cette heure, il est aigri de la mauvaise issue de ses projets en ce qui concerne Puisaye, parce qu'il cherchait à faire reconnaître son titre d'agent des Missisaugas, en même temps que le privilège par les Sauvages de fixer le taux minimum auquel devraient se faire les acquisitions royales. Brant, après avoir reçu la lettre disant qu'on ne voulait point payer le prix demandé pour les terres, a grossièrement refusé de venir dîner avec lui (Russell), quoiqu'il eût accepté son invitation. Il est habile et rusé, mais il oublie d'être sur ses gardes, quelquefois, par ivresse de boisson ou par impatience de tout contrôle. Page 184

29 juin,
York.

Le même à Portland (n° 66). Il a prorogé la chambre, après avoir donné la sanction royale à cinq bills, et reçu une adresse du Conseil et de l'Assemblée, lui demandant de transmettre un Acte pour maintenir les affectations de terres pour l'usage d'un clergé protestant. Envoie copie des discours, adresses, etc. Enverra les Actes et les journaux lorsqu'ils seront prêts. 191

Liste des Actes. 193

Discours de clôture de la session. 195

Adresse de la législature, demandant transmission de l'Acte relatif aux terres du clergé. 197

29 juin,
York.

Russell à Portland (n° 67). En cas que Sa Grâce soit surprise que l'on n'ait adopté aucune mesure législative pour mieux régler la police des villes dans la province, il lui envoie copie de sa lettre au juge en chef Elmsley sur ce sujet, dans laquelle il indique ce qu'il voudrait principalement obtenir par un bill de cette nature. Elmsley l'a prié de remettre la chose à l'année prochaine. 199

(Pièces incluses). Lettre de Russell à Elmsley, du 12 juin, exposant ses raisons pour proposer l'adoption d'une loi de police. 200

Réponse d'Elmsley, du 18 juin, qu'il espère pouvoir avant la session prochaine préparer un projet de loi. 204

1er juillet,
York.

Russell à Portland (n° 68). Lui transmet une adresse de la législature, offrant la part des droits sur les importations dans le Bas-Canada qui revient à la province et le produit de ses règlements fiscaux. Les états ne sont pas prêts, en sorte que le chiffre de la dite part ne peut pas être encore constaté. Si la province avait eu plus de ressources, elle eût voulu contribuer plus tôt à l'allégement des charges nationales. 205

Adresse susmentionnée. 207

9 juillet,
York.

Russell à Portland. A reçu avis de la nomination du général Hunter à la charge de lieutenant-gouverneur. Le remercie pour l'appréciation flatteuse de ses services que sa lettre exprime, etc. 209

16 juillet,
York.

Portland à Russell. Transmet l'adresse du conseil exécutif au roi. 211
L'adresse (de même date) exprime des remerciements pour la nouvelle concession de terres accordée à chaque conseiller. 212

18 juillet,
Whitehall.

Portland à Hunter. Communique une correspondance relative à la proposition du duc de Kent de transformer les régiments provinciaux dans l'Amérique du Nord en *fencibles*, qui auraient à servir généralement dans toute l'Amérique septentrionale. 92

18 juillet,
York.

Russell à Portland (n° 69). A reçu ses dépêches. Est heureux d'apprendre que ce qui a été fait au sujet de "l'ordination" de M. Phelps demandée par Brant, est approuvé. A toujours pensé que l'on n'a pas eu

1799.

l'intention d'étendre le droit à des concessions de terre aux descendants de "U. E. Loyalists" indéfiniment, mais seulement à leurs descendants immédiats, à la première génération; cette vue a été adoptée par le conseil, au reçu de la dépêche de Sa Grâce. L'extension indéfinie du sens à donner au mot *descendant* n'a donc plus lieu. Russell ne se remet pas, il est vrai, un seul cas où elle se soit exercée; mais M. Motz interprétait le mot dans un sens non restreint, et cette interprétation se trouvait probablement énoncée dans les procès-verbaux du conseil. Est très aise que la résolution prise de se débarrasser du fâcheux système de la colonisation des terres incultes par des compagnies associées, et de ne plus concéder qu'à des particuliers, a reçu son approbation. Même sous le nouveau régime il n'est pas toujours possible de déjouer les manœuvres des spéculateurs sur les terres. Comment ils procèdent. Prendra en considération le mode suggéré de tirer un revenu des réserves de la couronne et du clergé.

Page 213

18 juillet.
York.

Russell à Portland (n° 70). L'état de santé de M. Smith (qui fait fonctions d'arpenteur général) l'oblige à retourner en Europe. Le Conseil lui a donné le congé qu'il demandait. La perte de ses services se fera bientôt sentir. Envoie copie de la délibération prise à ce sujet. Lui présente et recommande Smith.

216

Délibération susmentionnée du 11 juillet.

218

Résolution du conseil du 16 juillet, acceptant la nomination de John McGill désigné par Smith pour conduire les affaires de son bureau durant son absence.

219

18 juillet,
York.

Russell à Portland. Avait différé d'envoyer sa pétition comme receveur général, espérant que, après l'arrivée du général Hunter, celui-ci la pourrait transmettre en sa qualité de lieutenant-gouverneur. Il profite aujourd'hui du voyage de Smith à Londres pour l'en charger.

220

Dans cette pétition il demande une concession de terre par laquelle il puisse se récupérer de la perte de sa maison détruite par le feu, à York, en janvier 1797.

221

24 juillet.
Québec.

Le lieutenant-gouverneur Hunter à Portland (n° 1). Est arrivé le 13 juin à Québec. Ne pourra se rendre à York avant la prorogation de la législature; a cru convenable d'attendre le départ de Prescott, qui a lieu demain. Se mettra ensuite en route. Devra revenir le 1er octobre à Québec pour la distribution des troupes, etc.

223

19 août.
York.

Russell à Hunter. En réponse à la question: comment le gouvernement s'exercera en son absence (Hunter), il est d'avis que nul autre qu'un gouverneur ou une personne ayant pleins pouvoirs pour administrer, ne peut assembler et proroger le parlement provincial; faire grâce à un condamné à mort; apposer la signature à des proclamations et commissions sous le grand et le petit sceau, aux licences de mariage et aux permis de vendre des liqueurs spiritueuses; convoquer le conseil exécutif et confirmer ses délibérations; donner des ordres aux lieutenants de comté concernant la milice; surveiller l'administration de la justice, et pourvoir aux cas imprévus qui s'y rapporteraient; délivrer des titres de concessions de terres, même si la foi du gouvernement y était engagée; et ordonnancer le paiement, sur les deniers publics, de salaires dus ou services exécutés. Incline à douter qu'un gouverneur puisse, étant absent, faire légalement aucun acte de gouvernement; en sorte que, si le doyen ou quelque autre conseiller n'a pas une commission spéciale d'agir, il y aura suspension totale des fonctions du conseil exécutif durant le séjour du gouverneur dans le Bas-Canada. Suggère de s'enquérir si un comité permanent de tout ce conseil ne pourrait pas être nommé pour auditer les comptes publics; donner des ordonnances de paiement de ces comptes et des salaires approuvés; répondre aux pétitions à fin d'appel et fixer les audiences; rejeter ou admettre les demandes de terres;

1799.

ordonner les arpentages, surveiller et contrôler la conduite des services d'arpentage et concession des terres; veiller à la recette de toutes les natures de revenu public, et punir les péculateurs; enfin surveiller les actes des employés à qui sont confiés les deniers publics. En supposant que tout cela puisse se faire en vertu d'un mandat général, une absence de quelques mois n'aurait pas, selon lui, de grands inconvénients, en ce qui regarde l'intérêt du roi ou celui de la province; pourvu que le commissaire soit mis en possession de blancs-seings de proclamations, etc. Par là on conserverait du moins l'apparence de gouvernement. Suggère un moyen d'échapper aux responsabilités incombant au gouverneur comme comptable public, par rapport à l'émission des ordonnances sur la caisse militaire; mais ne peut offrir d'avis à l'égard des services qui seraient payables par lettres tirées sur le trésor. Page 239

20 août,
York.

Russell à Hunter. En lui remettant l'administration de la province, il lui fait connaître les mesures dont il s'occupait et ses pouvoirs à cette fin. La première est d'obtenir un revenu des réserves de la couronne et du clergé, et Russell entre dans des détails sur le système général de concession de terres, etc. Rien n'a encore été fait pour la vente des terres incultes, hors l'annonce de la vente des townships de Dereham et Norwich, pour se procurer les fonds nécessaires à la confection d'une route d'York à la baie de Quinté. Les seuls travaux publics sont ce chemin et un autre jusqu'à l'entrée des "Yonge-Street settlements," la construction de la prison, d'un bateau armé à l'usage du gouvernement civil, et d'un corps de garde défendable en cas de rupture de la paix avec les Sauvages. Lui envoie le meilleur rapport qu'il ait pu se procurer sur l'état de la milice. A différé la promulgation des Actes concernant la nomination des juges de paix, shérifs, coroners, etc., jusqu'après le retour des juges en tournée; mais elle ne peut, pour les raisons qu'il donne, être renvoyée au delà du dernier jour de novembre. Lui mentionne divers documents. 244

21 août,
York.

Le même à Portland. Arrivée de Hunter le 15; le 16, il a pris en main l'administration. Russell lui a communiqué toutes les informations nécessaires. Remercie le ministre de son indulgence, et le prie de lui continuer sa faveur et sa protection. 237

22 septembre,
York.

Le même à King. Lui envoie les journaux de l'Assemblée, qu'il a reçus trop tard pour les transmettre au duc de Portland. Les Actes, journaux du conseil, etc., ont été expédiés à Sa Grâce le 13 du mois dernier. Promesse de Simcoe qu'il serait avancé. Sa mortification en se voyant mis au pied de la liste des conseillers; à quoi, toutefois, sa nomination d'administrateur par commission spéciale avait remédié, ainsi que le titre de président qu'il avait obtenu. En perdant l'office d'administrateur, il perd aussi la présidence, car il a été décidé que la seule attribution du titre ne confère pas l'emploi; en sorte qu'il se voit placé à un rang inférieur relativement aux autres conseillers, sur lesquels auparavant il avait autorité. Demande que ces faits soient représentés au duc de Portland. 252

Journal du Conseil législatif du 5 au 29 juin, contenant discours, adresses, etc. 256-290

4 octobre,
Whitehall.

Portland à Hunter (n° 3). Accuse réception des dépêches de Russell (58-69). Pour les affaires indiennes, renvoie aux instructions du 15 décembre 1796. Il a la charge et la responsabilité de l'administration de ces affaires dans le Haut-Canada. Le renvoie à sa lettre du 4 juin concernant M. de Puisaye. L'état des droits perçus à Québec sur les marchandises à destination du Haut-Canada, montre l'importance croissante de la province, ce qui est très satisfaisant; mais ce qui prouve aussi combien devient plus urgent le besoin d'un clergé desservant, et plus regrettable la difficulté de gagner des ministres de l'Eglise angli-

1799.

cane à se transporter en Canada. Ses efforts pour se procurer des clergymen ayant les qualités voulues. Une dotation de £400 par année a été faite pour quatre ecclésiastiques, et elle sera maintenue jusqu'à ce que les réserves de l'Eglise et de la couronne produisent un revenu. Cette allocation temporaire ne pourrait être augmentée avec le nombre des desservants; et c'est affaire à la province d'y aviser. Est content des moyens pris pour faire des chemins. Danger que Brant tente de former une confédération de nations sauvages. Il faut leur dire que la continuation des présents dépendra de la continuation de leurs services. Observations sur l'Acte tendant à mieux déterminer les affectations de terres à allotir pour l'usage d'un clergé protestant; en quoi il est inconciliable avec les instructions. Tout ce qu'il paraît nécessaire d'avoir c'est un Acte colonial, tout court, conçu dans les termes du projet ci-inclus, ou dans des termes équivalents, sur lesquels, comme de raison, il (Hunter) consultera les jurisconsultes officiels de la province. A l'avenir les concessions se feraient conformément aux diagrammes approuvés, contenus dans la lettre à Simcoe du 6 janvier 1796. Il désire savoir si ce plan a été approuvé et adopté. Sa Majesté est bien reconnaissante du fidèle et loyal attachement que la province lui témoigne, en lui faisant don du surplus de ses ressources, pour l'aider à maintenir la constitution; et il (Hunter) devra communiquer à la législature cette expression des sentiments du roi. Page 225

Projet de loi concernant les terres du clergé, duquel il est question dans la lettre ci-dessus. 233

9 octobre,
Whitehall.

Portland à Hunter. A reçu et présenté au roi la lettre de Russell relative aux remerciements des conseillers pour les concessions qui leur ont été faites en dédommagement de la dépense de leur translation de Newark à York. Sa Majesté est persuadée que cette faveur les animera encore davantage à promouvoir ses intérêts. Hunter est prié d'écrire si les pertes particulières de Russell, énoncées dans sa requête (du 18 juillet, p. 24), sont telles qu'elles lui donnent droit à une marque additionnelle de considération de la part de Sa Majesté. 235

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, GOUVERNEUR PAR INTÉRIM, ET AUTRES,
1799.

Q. 286—2.

1796.
14 février,
Niagara.

Wilcocks à Portland. Duplicata. V. Q. 282-2.

618

1798.
5 novembre,
York.

Le même au même. Les Français ont pris prisonniers des colons irlandais qu'il comptait rencontrer à Montréal dans le printemps de 1796. A trouvé, à son retour en juin, que le township de Whitby lui avait été ôté en son absence. Avait transféré ses droits sur la moitié orientale de ce township à J. Cozens et Samuel Clarke, moyennant la promesse par eux d'y faire venir vingt bons et loyaux colons, chefs de familles. Demande qu'on lui rende son township ou qu'on lui en donne l'équivalent à certaines conditions spécifiées. 431

10 novembre,
Haut-Canada.

Dummer Power à King. L'augmentation de son salaire n'avait pas été prévue dans les estimations de l'an dernier, mais sera inscrite à celles de l'exercice prochain. Demande qu'on lui paie les arrérages. 437

15 novembre,
York.

J. White, procureur général, au même. Entre dans des détails sur ses affaires et les émoluments de sa charge, à l'appui de la requête adressée par lui au duc de Portland. 439

Lettre au duc de Portland sur le même sujet, même date. 443

122

1798.
15 novembre,
York. J. White, procureur général, à Simcoe. Lui fait part du contenu de sa lettre de ce jour à Portland (p. 443) et le prie de l'appuyer de son pouvoir si le duc lui en parlait. Il lui est impossible de vivre de sa profession dans le Haut-Canada. Page 462
- 27 novembre,
York. W. Willcocks à Portland. Lui envoie copie des procès-verbaux du Conseil concernant le township de Whitby, ainsi que des avis et annonces répandus en 1794 en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans la Galles (en gaélique dans ce dernier pays), pour engager les émigrants à venir coloniser le Haut-Canada. 446
- Procès-verbaux du Conseil, du 4 octobre 1796, et du 28 juin 1797, concernant Whitby. 448
- Copie des avis et annonces du 1er novembre 1794 (p. 449) et du 4 juin 1794 (p. 453) pour la concession et vente des terres dans le township de Norwich, H.-C. 449-453
- 16 décembre,
York. Russell à lord Uxbridge. Rappelle leur ancienne connaissance et le prix d'exercer son influence pour lui obtenir le gouvernement du Haut-Canada. 464
1799.
24 janvier,
York. Willcocks à Portland. Se plaint de la manière dont il est traité. Lui envoie une pétition au roi, qu'il avait presque pris la résolution de porter lui-même; mais n'en a pas eu le loisir dans les préparatifs qu'il fait pour les colons. Tout ce qu'il demande pour eux se sont des terres, et concédées sans autre dépense à leur charge que les droits d'actes. Russell jouit de toute l'estime publique. 464
- Pétition au roi par Willcocks, exposant dans quelles circonstances il est venu dans ce pays, et demandant des terres pour les colons qu'il attend. 466
- Extrait des procès-verbaux concernant la concession à lui faite de Norwich et d'une partie de Whitby. 472
- 1er février,
York. Elmsley à King. Le remercie d'avoir désigné Alcock pour la fonction de juge de la cour du banc du Roi dans le Haut-Canada. Son arrivée; sa satisfaction. Le bruit court que l'on va instituer une cour d'équité et que le juge y aura titre de maître des rôles; cet emploi serait bien au gré de Alcock, si on le crée. La commission d'Alcock le qualifie de juge des plaids communs, tribunal aboli depuis plusieurs années. Son véritable titre devrait être: "un des juges de notre cour du banc du Roi." 474
- 2 février,
Déroit,
Côté de
Sandwich J. Baby à Simcoe. S'excuse de n'avoir pas écrit plus tôt. L'invasion que l'on craint donne lieu d'espérer qu'il (Simcoe) reviendra. Mort de McKee. Demande à lui succéder, si l'on pense nécessaire de prendre quelqu'un en dehors du département des affaires indiennes. Situation où il va se trouver s'il n'obtient pas bientôt quelque émoluments. Il s'est transporté ici du Détroit à l'automne de 1795, en conséquence de la cession. 428
- 2 avril,
Londres. Portland au même. Le général Hunter a été nommé au gouvernement du Haut-Canada. Il fait trop de cas de ses services (Simcoe) pour souffrir qu'un autre que lui-même lui en donne la première nouvelle. 459
- 26 avril,
Devonshire. Simcoe à Portland. Lui transmet la lettre de White, procureur général du Haut-Canada. Peut lui-même témoigner de l'insuffisance des appointements dans cette solitude. Recommande fortement Russell. Haute opinion que sir Henry Clinton avait de lui, lorsqu'il était son secrétaire de confiance. Espère que l'on pourra pourvoir à son sort pour les années qui lui restent à vivre, car il est très âgé. 460
- 7 juin,
Londres. Arnold au même. Ayant fait un marché avec quelqu'un pour la colonisation des terres qu'il a reçues en concession dans le Haut-Canada, comme capitaine à la demi-solde, il demande copie de la lettre d'instructions à Russell à ce sujet, afin que la personne en question puisse se convaincre de la validité du titre. 476
- 1er juillet,
York. Etat mensuel du Conseil exécutif du Haut-Canada. 493

	1799.	Hunter à King (lettre personnelle). Est arrivé le 13 juin. Prescotts'embarquera demain. Lundi, il (Hunter) se mettra en route pour le Haut-Canada. Cette dernière province est parfaitement tranquille. Est certain que Milnes aura bientôt mis fin aux maux qui ont dernièrement troublé le Bas-Canada. Ne connaissait pas Prescott avant aujourd'hui; à en juger par sa conduite, n'hésiterait pas à dire qu'il a perdu le sens. Hunter a été indisposé; grâce au Dr Nooth, il est tout à fait remis. Page 494	
22 août,	Québec.	Le même au Conseil exécutif. Sur les mesures à prendre pour la conduite des affaires de la province durant son absence.	387
		Procès-verbal du Conseil du 24 août, en réponse à la lettre de Hunter. Quelles dispositions spéciales sont nécessaires.	389
		Message de Hunter, approuvant les recommandations et nommant les trois plus anciens conseillers—le juge en chef, Russell et Shaw—avec faculté de s'adjoindre McGill en cas d'absence inévitable de l'un des trois, pour composer un comité chargé de la conduite des affaires. Ce message est du 31 août.	400
		Instructions, en date du 2 septembre, aux membres du comité ci-dessus.	402
		Commission du même jour qui nomme le comité.	405
		Liste des royalistes partis de Londres (point de date) avec Puisaye. Elle a été remise à Russell après l'arrivée de Puisaye.	407
		Situation actuelle des émigrants français, rapport daté du 3 septembre.	409
		(Les sept pièces précédentes se trouvent dans la lettre de Hunter n° 2, du 11 octobre).	
22 septembre,	York.	Suite des procès-verbaux, pièces incluses dans la lettre de Russell à King de ce jour.	291-305
		Journal de l'Assemblée.	306-399
4 octobre,	Londres.	Paruther, Druce et Caruther à George Woodford, bureaux de la guerre. Demandent le paiement du passage de Puisaye et autres, et du fret, etc., sur le <i>Betsy</i> . Les propriétaires du navire sont forcés de recourir aux voies de droit pour se faire payer.	228
		Lettre des propriétaires M.M. Brickwood et Daniell, à la suite de la précédente, et en date du 12 août.	529
11 octobre,	Québec.	Hunter à Portland (n° 2). Parti de Québec le 29 juillet, il est arrivé à York le 16 août, et a pris aussitôt les rênes du gouvernement. Explique les dispositions arrêtées avec le Conseil exécutif pour la conduite des affaires de la province durant son absence. Envoie copie de la correspondance, des instructions, etc., à cette fin. A sujet d'être content de l'administration exercée par le Conseil. En juillet ou en août, il y aura une route passable d'ouverte entre York et Québec. Ne voit aucune raison pour recommander de payer une pension à Mme Gray sur les fonds du Bas-Canada. Aura soin que les droits d'actes perçus pour les lots de ville soient raisonnables. Veillera aussi à ce que les terres de la couronne se concèdent dans des proportions non excessives; par là les difficultés à l'égard des Sauvages seront prévenues, ou cesseront peu à peu à mesure que les terres se coloniseront; mais il ne lui paraît pas qu'il existe de mauvaises dispositions chez les Sauvages ni qu'il y ait aucun fondement aux alarmes de l'an dernier. Allouera des terres à Puisaye et à ses compagnons, aux conditions mêmes des concessions qui ont été faites aux premiers loyalistes américains; mais demande des instructions sur les quantités de terre à donner à chacun. Envoie la liste des officiers avec leurs rangs. Le juge en chef Osgoode élève des doutes sur le pouvoir de leur donner un titre valable jusqu'à ce qu'ils aient été relevés de l'incapacité légale inhérente à leur qualité d'étranger. Puisaye n'habite pas sur les terres attribuées aux émigrants français; mais il a acheté une ferme près de Niagara, et il y vit	

1799.

avec ses gens. Il existe dans le Haut-Canada quelque appréhension au sujet de son intimité avec Brant ; mais rien ne prouve qu'elle soit fondée. Le marquis de Beauport et Saint-Victor ont pris la résolution de retourner en Angleterre. Ils se sont rendus dans le Bas-Canada, avec un passe-port de Russell, pour s'embarquer ; et Hunter a essayé de leur avoir le passage sur la frégate *la Prévoyante*, mais n'y a pas réussi. Ils se cherchent eux-mêmes des passages. Rapport sur la situation des royalistes français, dont il ne reste plus que vingt-cinq. Il leur a donné des rations et du blé de semence. Un certain nombre de Canadiens-Français employés comme travailleurs à Windham ont aussi reçu des vivres. Ces secours cesseront aussitôt qu'ils ne seront plus absolument nécessaires. Page 380

25 octobre,
Québec.

Hunter à Portland (n° 3). Peu d'avantages à attendre de la transformation des régiments provinciaux en "fencibles", dans l'état actuel des bataillons canadiens. Composition de ceux-ci ; leur manque de discipline. Lui envoie un état de chaque bataillon, où il verra combien ils sont tous incomplets. Bien que leurs officiers soient tous gens nés en Canada, qu'ils reçoivent une "bounty" considérable et que le service soit de courte durée, tel est le dégoût, l'éloignement des Canadiens pour la vie militaire, qu'il croit impossible de compléter les effectifs. Les gages élevés des travailleurs sont un autre obstacle. Le relevé des désertions montre qu'elles vont au tiers des effectifs actuels. On ne peut user de trop de prudence et de tact en augmentant ceux-ci. Si le louable exemple des autres corps provinciaux peut avoir la moindre influence sur les bataillons canadiens, on ne leur ménagera pas les encouragements.

412

Etat du 1er bataillon du "Royal Canadian Volunteers", le 1er octobre.

415

Etat du 2nd bataillon le 1er septembre. (Les rôles comprennent les noms de tous les officiers.)

417

Liste des déserteurs.

417

25 octobre,
Québec.

Hunter à Portland (n° 4). Lui envoie copie d'une réquisition de marchandises pour reformer les approvisionnements destinés aux Sauvages ; l'original a été adressé au duc de Kent.

418

Réquisition.

419

27 octobre,
Québec.

Hunter à King (lettre personnelle). Son arrivée. Est déchargé de la responsabilité des dépenses militaires par l'arrivée du duc de Kent, à Halifax, le 10 septembre. Se réfère à des lettres, etc., au duc de Portland sur les arrangements à effectuer pour les matières civiles. A été bien accueilli dans la province haut-canadienne. Les conseillers sont tous gens de bien. Russell, si cela avait dépendu de lui, eût donné des terres au diable même et à tous les siens (les réputant bons loyalistes), pourvu seulement qu'ils eussent pu payer les droits d'actes de concession. Smith, qui fait fonctions d'arpenteur général, est allé en Angleterre. Importance de ses services. Hunter demande que l'on fasse en sorte qu'il (Smith) puisse revenir le plus tôt possible, et il reviendra s'il est nommé arpenteur général avec des appointements suffisants ; il désire aussi entrer au Conseil exécutif.

424

20 novembre.

Simcoe à Portland. Exposé des services de D. W. Smith, suivi de la recommandation qu'il ait le même salaire et la même permanence d'emploi que l'arpenteur général du Bas-Canada.

535

(V. lettre de Smith du 7 décembre, p. 534.)

30 novembre,
Plymouth.

Simcoe à King. Lui demande de présenter sa requête au duc de Portland. S'il eût fait des conditions avant de se rendre à Saint-Domingue, on y eût consenti ; mais il a dédaigné ce moyen.

496

Requête de Simcoe, de même date, au duc de Portland, où il expose en détail ses services, etc., avec pièces à l'appui.

497-527

1799. 6 décembre, Londres.	Phyn, Inglis et Cie à Portland. S'opposent à la pétition de la Compagnie du Nord-Ouest en obtention de terres au Sault-Sainte-Marie.	Page 532
7 décembre, Londres,	D. W. Smith à Portland. Lui transmet une lettre de Simcoe et une de Russell. Les dépêches mentionnées en la dernière avaient été expédiées de Liverpool le 15 septembre dernier.	534
	(Pour la lettre de Russell, v. le n° 70, du 18 juillet 1799, vol. Q. 286—1, p. 216.)	
10 décembre, York.	White, procureur général, à King. Lui expédie sa requête tendant à obtenir une allocation pour dépenses extraordinaires et une augmentation de salaire. Lui demande d'user de son influence auprès du duc de Portland.	541
	Requête de White.	544
	(M. White mourut le 4 janvier 1800 des suites d'une blessure reçue deux jours avant dans un duel avec Small, greffier du conseil.)	
Décembre—.	Mémorandum, pour les estimations des dépenses civiles du H.-C., sur la manière d'y inscrire l'article relatif à l'arpenteur général.	531
Sans date.	Projet (politique et financier) d'un établissement d'émigrants français en Canada (sans date ni signature. Une note porte qu'il a été reçu le 9 juillet 1799.) Publié <i>in extenso</i> dans le Rapport sur les archives du Canada, année 1888, note F, p. 73.	

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR P. HUNTER—1800.

Q. 287—1.

1799. 1er juin, York.	Russell à Portland. Combien l'expérience du procureur général fait faute à la Chambre d'Assemblée. Il l'avait prié de se présenter aux suffrages dans les comtés d'Addington et Ontario, ses dépenses devant lui être payées. Sa défaite. Les dépenses électorales (£23 10s. 3d. cours d'Halifax) ont été soldées, selon la promesse faite.	Page 1
24 juin, York.	Adresse du Conseil et de l'Assemblée concernant l'Acte pour mieux déterminer les affectations de terres à allotir pour l'usage d'un clergé protestant, et demandant que le gouvernement le transmette sans délai, afin que le Parlement impérial puisse en prendre connaissance avant qu'on le présente à la sanction de S.M.	11
17 juillet, York.	(V. lettre de Russell n° 71, du 13 août.) Rapport du solliciteur général (Gray) sur les Actes nés à la Chambre d'Assemblée.	7
23 juillet, York.	(V. lettre de Russell n° 71, du 13 août.) Rapport du juge en chef sur les Actes nés au Conseil législatif.	4
13 août, York.	(V. lettre de Russell n° 71, du 13 août.) Russell à Portland (n° 71). Lui transmet copie de cinq Actes sanctionnés à la troisième session du second parlement provincial; les rapports du juge en chef et du solliciteur général, les Journaux et d'autres documents.	3
27 décembre, Québec.	Liste des Actes passés à la troisième session. Hunter au duc de Kent (n° 6). Accuse réception d'une lettre d'avis de la nomination de Connolly. Lui envoie les pièces d'une correspondance relative au département des affaires indiennes, etc., qui montrent l'inopportunité de cette nomination. Hunter ajoute: "Je crois que le devoir me commande de dire à Votre Altesse Royale que, quant à moi, je suis tout à fait d'avis que le déplacement du capitaine Claus pour donner son emploi au lieutenant-colonel Connolly, serait extrêmement préjudiciable au service de Sa Majesté."	13 4

1799.

Correspondance : Sir John Johnson à Hunter, 16 décembre 1799 (p. 25) ; le duc de Kent à sir John Johnson, 6 juillet 1799, contenant avis de la nomination de Connolly (p. 30) ; Prescott à sir John, lui ordonnant de se rendre au Haut-Canada, à cause de la mort de McKee, et de nommer Claus provisoirement, 18 février 1799, (p. 32) ; Russell à sir John, approuvant la nomination de Claus, 14 mars 1799, (p. 35) ; Nepean à sir John, disant que le capitaine Claus va recevoir un emploi au département des affaires indiennes, 4 avril 1798, (p. 37) ; Hunter à sir John, 26 décembre 1799, apprend l'arrivée de Connolly, ne peut donner d'ordres sur son emploi comme successeur de McKee, avant d'avoir reçu de nouvelles instructions, (p. 39) ; Portland à Prescott, informant celui-ci qu'il est nommé gouverneur de l'Amérique britannique du Nord, 13 décembre 1796, (p. 40) ; instructions supplémentaires, 13 décembre 1796, (p. 42). 25-44

28 décembre,
Québec.

Hunter à Portland (n° 5). A eu avis du duc de Kent que la trésorerie avait nommé, sur sa demande, le lieutenant-colonel Connolly pour succéder à feu le colonel McKee au département des affaires indiennes ; et qu'il avait mandé à sir John Johnson de congédier toute personne que Prescott aurait pu commettre à cet emploi. Envoie copie de la correspondance avec S. A. R. sur ce sujet. Inconvénients, pour les intérêts de S. M., dans les rapports avec les Sauvages, du déplacement de Claus et de la nomination de Connolly. Par ses longs services, McKee avait mérité des appointements de £600. Si Claus est maintenu comme son successeur, £400 lui seront un salaire suffisant, jusqu'à ce que la durée de ses services lui donne droit de réclamer celui de McKee. 18

1800.
30 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 6). On poursuivra l'exécution des ordres reçus, à l'égard des terrains de l'artillerie et des ouvrages de défense. Condition dangereuse des munitions de guerre en conséquence du déperissement des édifices en bois où elles sont déposées. Transmet copie de mémoires des officiers respectifs sur ce sujet. Les ordres pour la construction d'un magasin d'artillerie sont confondus avec ceux relatifs à un magasin d'approvisionnements, si bien que Prescott n'a cru pouvoir autoriser aucune dépense, et tout reste en suspens jusqu'à nouvel avis. Il est important de pourvoir à la sûreté des dépôts en question. 45

Mémoires des officiers respectifs, avec aperçu du coût de la construction de magasins en pierre, mai et août 1798. 48-51, 53-55

30 janvier;
Québec.

Hunter à King. Annonce l'arrivée de l'*Asia* avec les troupes. Ce qui a retardé le départ après l'embarquement des troupes pour Halifax. Ses efforts pour faire compléter l'équipage. Envoie toute la correspondance sur ce sujet. 52

Ordres du duc de Kent de relever les troupes à Québec et de les envoyer sur des transports à Halifax. 58

Liste de papiers concernant l'*Asia*, et papiers mentionnés dans cette liste. 60-99

30 janvier,
Québec.

Hunter à King. A reçu une lettre du capitaine Bellingham, du 24e. Serait heureux de le servir ; mais le duc de Kent ne le consulte jamais sur les affaires militaires. A nommé, sauf l'approbation du duc de Kent, l'enseigne Tudor son aide de camp, en remplacement du lieutenant Campbell, décédé. Tout va bien dans les deux Canadas. Convoquera la législature à York pour le 2 juin. Milnes et sa femme sont en bonne santé. 100

10 février.
Québec.

Le même au même. A reçu la nouvelle de la mort de White, procureur général du Haut-Canada. Met sous pli le récit que Elmsley lui en a envoyé. Il n'y a personne en Canada qui puisse être désigné pour l'emploi vacant. Il faut presser le duc de Portland d'envoyer quelqu'un ayant les qualités requises. 102

Récit par le juge en chef (8 janvier) de la mort de White, procureur général, à la suite d'une blessure reçue dans un duel avec Small, greffier

	1800.	du Conseil. Le solliciteur général a eu ordre de prendre charge des papiers du procureur général, et McNabb, un des commis de Small, a été mis en possession du bureau du Conseil. Page 104
10 février,	Québec.	Hunter à Portland (n° 7). Mort de White, procureur général. Gray trop jeune pour lui succéder. Demande au ministre d'envoyer quelqu'un remplissant les conditions désirables d'âge et de capacité. 106
7 mars,	Québec.	Le même au même. A son arrivée à York, informera les membres du Conseil de la confiance du roi en leurs efforts pour ménager ses intérêts et ceux de la province. Remet après son arrivée dans cette ville à se prononcer sur la réclamation par Russell d'un dédommagement de la perte de sa maison incendiée. 108
8 mars,	Québec.	Le même au même (n° 8). Que le service souffrirait de la nomination de Connolly aux fonctions de surintendant-adjoint des affaires indiennes. Demande que Claus soit maintenu. Rendu en Haut-Canada, il écrira au sujet du remplaçant à donner à Claus dans l'emploi qu'il remplissait. La législature s'assemblera le 2 juin. Jusque-là, il ne saurait dire ce que l'on va faire pour fournir, sur les ressources de la province, à l'entretien temporaire des ecclésiastiques. Il s'opposera de toute manière aux tentatives de Brant, s'il cherche à se placer à la tête d'une confédération des Sauvages. Lui a défendu de se faire l'agent des Missisaugas. Observations sur l'Acte tendant à établir un meilleur lotissement des terres assignées à l'entretien d'un clergé protestant. 110
13 mars,	Whitehall.	Portland à Hunter (n° 6). Autorise l'achat de la maison de D. W. Smith à Newark pour y installer une école gratuite du Home-District. (V. plans de la maison et de ses dépendances à p. 79A et 79B du vol. Q. 286—1, à la suite de la lettre de Russell n° 55, du 12 février 1799, p. 75 du même volume). Le prix d'achat pourra se prendre sur le fonds des écoles et collèges. Il devrait y avoir sept syndics ou directeurs; le gouverneur (lieutenant-gouverneur ou administrateur) du Haut-Canada, le lord évêque de Québec, le juge en chef du Haut-Canada et l'orateur de l'Assemblée en faisant toujours partie de droit, et les trois autres syndics, par nomination. Portland transmet une lettre de Phyn, Inglis et Cie concernant les terres sur le Sault-Sainte-Marie, desquelles la Cie du Nord-Ouest demande concession. Croit que les représentations à l'égard du tort que cette concession causerait au commerce sont justes, et qu'il vaudrait mieux, dans l'intérêt de la traite des pelleteries, réserver quatre ou cinq lieues ou même toutes les terres sur les rétrécis en question. (Pour la lettre de Phyn, Inglis et Cie, voir la dépêche du 6 décembre 1799, Q. 286—2, p. 532). 16
1er juin,	York.	Hunter à King. Le remercie de lui avoir envoyé copie de la correspondance entre le Foreign-Office et le gouvernement français, ainsi que de la correspondance d'Égypte qu'on a interceptée. 120
20 juin,	York.	Le même à Portland (n° 9). A reçu ses dépêches, avec copie de l'ordre que les autorités civiles et militaires se tiennent dans la limite de leurs attributions respectives. Le duc d'York a écrit au duc de Kent, qui a révoqué ensuite la nomination de Connolly à la surintendance des affaires indiennes. Parle de la nomination de Claus. 121
		Extrait de la lettre du duc de Kent, annulant la nomination de Connolly. 123
28 juin,	York.	Hunter à Portland (n° 10). A communiqué à la législature la déclaration que tout Acte voté par les législatures coloniales qui n'aura pas été confirmé dans le délai de trois années, sera considéré comme ayant été désavoué. 124
5 juillet,	York.	Rapport du juge en chef Elmsley sur les Actes adoptés par la législature, qui ont pris naissance au Conseil. 221 (V. lettre de Hunter n° 14, du 20 août.)

1800.
16 juillet,
York.

Russell à Hunter. Explique pourquoi la somme offerte au Roi par la législature du Haut-Canada, s'est trouvée si inférieure aux prévisions.

Page 175

19 juillet,
York.

Chewett et Ridout rapportent pourquoi et par l'ordre de qui certaines terres de la Couronne et du clergé n'ont pas été mises en réserve. 137

Extraits d'un rapport fait à Simcoe en 1795, relatifs au township de Beverley (p. 139); aux réserves requises sur le chemin d'Oxford (140); aux townships de Bleinheim (141); de Burford (142); de Delaware (144); de Flamborough-Est (147); de Flamborough-Ouest (148); d'York (149); de Markham (150); de King (151); de Vaughan (152); de Hope (153); de Rainham (154); de Walsingham (155); de Walpole (156); de Woodhouse (157). Liste des townships mentionnés. 136-158

Extrait d'un rapport à Simcoe, du 9 novembre 1795. 159

Plan et diagramme, où les réserves de la Couronne sont distinguées de celles du clergé. 165-166

24 juillet,
Whitehall.

Portland à Hunter (n° 8). A mis ses dépêches sous les yeux du roi. Les dispositions qu'il a prises pour le gouvernement de la province durant son absence, et aussi à l'égard des royalistes français, ont été approuvées. Comment constater le rang de ces derniers. A soumis aux juriconsultes officiels la question si, comme étrangers, ils peuvent posséder des biens-fonds. Il est bien inutile à présent d'étendre le service des bataillons canadiens. A l'égard de la vacance survenue dans le département des affaires indiennes, le renvoie à la lettre du duc de Kent. Hunter est autorisé à faire construire une poudrière et un magasin, car la nécessité de ces bâtiments n'admet point de retards. A appris avec satisfaction le bon ordre qui règne dans la province. Confirmation de la nomination de Claus. En ce qui concerne Brant, Hunter a parlé comme il fallait. 114

24 juillet,
Whitehall.

Le même au même. Les concessions de terres à Arnold seront faites aux mêmes conditions que les concessions aux autres officiers réformés. 119

25 juillet,
York.

Hunter à Portland (n° 11). Attend la session prochaine de la législature pour proposer que l'on pourvoie à l'entretien d'un clergé protestant jusqu'à ce que les réserves donnent un revenu. Espère trouver un plan qu'il puisse offrir avec confiance pour attirer des clergymen, qui naturellement doivent compter sur la bienveillance du public, quoiqu'il y ait beaucoup de non-conformistes dans la province. Jusqu'à présent le petit nombre de quatre ecclésiastiques, pour lesquels il y a une allocation, n'a pas été complété. Il n'ose donc pas trop se flatter d'obtenir une allocation pour un plus grand nombre. Il explique pourquoi il n'a pas encore mis à exécution le règlement concernant les droits de concession de lots de ville. Expose les circonstances du passage des Actes provinciaux relatifs aux réserves du clergé. Simcoe ayant emporté toutes les lettres du ministre (Portland) et celles de Dundas, qu'il a reçues dans son administration, il est difficile d'être au fait; il (Hunter) ne voit pas cependant l'objet visé par le bill. Il demande, au cas où l'on persisterait à croire qu'un bill est nécessaire, qu'on l'informe des communications faites à Simcoe. 126

25 juillet,
York.

Elmsley à Hunter. Rapport sur les raisons qui ont, en diverses occasions, déterminé le Conseil exécutif à consentir à certaines déviations du mode de réserver les septièmes de la couronne et du clergé selon le diagramme établi et usité. 167

28 juillet,
York.

Hunter à Portland (n° 12). Législature assemblée puis prorogée. Envoie les discours, adresses, etc. Expédiera sous peu copie des Actes, etc. A annoncé par proclamation la dissolution de la présente Chambre et la convocation d'une nouvelle. 178

	Discours, adresses, etc.	Pages 180-191
10 août, York.	Hunter à Portland (n ^o 13). Lui envoie un relevé des concessions de terres passées au sceau, et l'état de la milice du Haut-Canada.	195
	Relevé des concessions effectuées dans le Haut-Canada, du 1er janvier au 15 août 1799.	197
	Etat annuel de la milice, au 10 août 1800.	199
20 août, York.	Hunter à Portland (n ^o 14). Copie de six Actes sanctionnés et de deux réservés. Envoie aussi les rapports du juge en chef et du solliciteur général sur les bills nés dans les chambres auxquels ils appartiennent respectivement.	200
	Lois passées à la quatrième session du second parlement provincial du Haut-Canada, avec les Actes réservés.	202-220
17 octobre, Whitehall.	Portland à Hunter. A reçu ses dépêches. Il lui fait plaisir d'apprendre que l'on prépare un plan pour pourvoir temporairement à l'entretien du clergé, jusqu'à ce que les réserves produisent. Ne relâchera rien de ses efforts pour se procurer les clergymen qu'il faut. Hunter peut se départir du règlement en ce qui concerne les droits de concession des lots de ville; mais cela devra être consigné aux procès-verbaux du Conseil de manière qu'il n'en résulte pas un précédent. On peut annuler les patentes de terres, qui sont insuffisantes ou nulles par défaut de spécification des réserves, et en délivrer de nouvelles. Agrée les raisons qui ont déterminé Elmsley à s'écarter du diagramme quadrillé en effectuant les lotissements de l'Eglise et de la couronne. Les discours et les adresses sont satisfaisants. Le lieutenant-gouverneur de Québec va recevoir des ordonnances de paiement pour le service des affaires indiennes.	191

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR P. HUNTER, 1800.

Q. 287-2.

1800. 1er juillet, York.	Observations du juge Allcock sur les Actes réservés. (V. lettre de Hunter n ^o 14, du 20 août.)	Page 245
2 juin au 4 juillet,	Journal des délibérations du Conseil législatif du Haut-Canada.	248-318
16 juillet, York.	Journal de l'Assemblée. Rapport du solliciteur général sur les lois nées à la chambre d'Assemblée. (V. lettre de Hunter n ^o 14, du 20 août.)	319-440 238
23 août, York.	Hunter à Portland (n ^o 15). Lui transmet le second rapport du Conseil exécutif sur les réserves de la couronne et du clergé; s'il est approuvé, on l'exécutera. En attendant, on y place des locataires, à l'occasion.	441
	Rapport sur les réserves, signé par Elmsley, juge en chef.	443
1er septembre, York.	Hunter à Portland (n ^o 16). Remarques sur l'achat de la maison de D. W. Smith, achat qu'il a autorisé à faire pour y établir une école. Les objections sont: 1 ^o que la maison est sous les canons du fort américain de Niagara; 2 ^o qu'on ne sait trop comment en payer le prix, parce qu'il n'existe encore aucun fonds d'écoles et collèges, bien que des réserves de terres se fassent pour cet objet. Etat qui indique le bas prix des terres vendues aux enchères. Smith propose deux modes de paiement, dont Hunter transmet l'exposé. Quant à la lettre concernant la concession de terres sur le Sault-Sainte-Marie à la Compagnie du Nord-Ouest, il trouve raisonnable la demande de Phyn, Inglis & Cie. A refusé d'y concéder des terres à la Cie du Nord-Ouest, pour ne point établir un monopole.	457
	Liste des individus qui ont acheté 81,000 acres de terrain dans les townships de Dereham et de Norwich.	461

	1800.	Offre par D.-W. Smith de vendre sa propriété située à Niagara.	
			Page 462
2 septembre, York.		Hunter à Portland. Smith mérite les £700 que l'on propose de lui donner comme arrérages de salaire. Quand il en aura eu l'autorisation, il lui fera une ordonnance de cette somme.	464
4 septembre, York.		Le même au même (n° 17). Accuse réception de l'ordre de donner à Mme White, veuve de l'ancien procureur général et à ses enfants, la même quantité de terres que celle qui a été assignée aux conseillers exécutifs. Le rév. George Okill Stuart a été nommé ministre résidant de l'Eglise d'Angleterre à York, en remplacement de M. Reddish; il est fils du rév. Dr Stuart, de Kingston.	466
LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR P. HUNTER, 1800.			
		Q. 288.	
	1800.	Hunter à Portland (n° 18). Lui adresse les procès-verbaux du Conseil ; affaires d'Etat, du 2 janvier 1798 au 6 août 1799 ; affaires des terres, du 3 janvier au 20 décembre 1797.	Page 1
6 septembre, York.		Procès-verbal du 2 janvier. Ordre de constater si Angus McDonell a qualité pour agir comme procureur de Justus Sherwood dans son procès contre Adams. Le plan de la prison est approuvé, et McGill reçoit l'ordre de passer marché pour les matériaux.	2
2 janvier		Procès-verbal du 4 janvier. Instructions au procureur général de préparer l'acte de concession de terres faite à feu le major Gray, conformément à son testament. Renvoi à l'arpenteur général, d'un rapport sur certaines réclamations dans les districts Eastern et Midland pour qu'il l'examine et en rende compte. Liste et détails des actes de concessions, à remettre par le secrétaire du Conseil.	3
		Procès-verbal du 11 janvier. Apurement de comptes.	5
		Procès-verbal du 12 janvier. Le receveur général avancera £254 11s. 1½d. pour dépenses casuelles.	5
		Procès-verbal du 13 janvier. Apurement de comptes publics avec liste.	7
		Procès-verbal du 5 février. Délibérations prises à l'occasion de la délivrance au roi, par Brant, au nom des Cinq-Nations, de terres à transférer par acte aux acheteurs dénommés. (Liste des terres et acheteurs à p. 14).	8
au		Pétition de Alexander McDonell, "confidential clerk" du Conseil, demandant une augmentation ; avec liste des salaires payés dans le Bas-Canada. Ordonné : les mêmes salaires seront payés aux fonctionnaires et commis du Conseil du Haut-Canada.	15
		Procès-verbal du 12 février. Demande, par l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général, de £2,000, pour achever de solder les comptes d'arpentages ; avec explications. Droits à percevoir pour les frais d'arpentage.	17
		Procès-verbal du 7 mars. La liste des loyalistes fournie par les juges de paix du Western-District est renvoyée pour révision. Motion tendant à purger la liste des U. E. L., afin que tous descendants des loyalistes puissent avoir part à la distinction, et que ceux qui, n'étant pas loyalistes ont reçu des terres, soient appelés à payer les droits d'actes.	19
		Autorisation de construire un petit bâtiment armé.	22
		Autorisation d'exécuter une route pour aller à la rive sud du lac, et de construire une maison, pour la commodité des juges en tournée et autres voyageurs.	23
21 avril, 1798.		Procès-verbal du 22 mars. Apurement des comptes publics.	25
		Procès-verbal du 5 avril. Le Conseil autorise la construction à York d'une prison assez grande pour recevoir les débiteurs de même que les criminels.	27

1800.

Remise de la prise en considération d'une correspondance (insérée *in extenso*) concernant le mode de concession des terres, les droits, etc.

Page 27

Procès-verbal du 16 avril. Prise en considération d'une lettre de Russell relative à la location des réserves de la couronne et du clergé. 44

Procès-verbal du 20 avril. Examen des comptes publics; ordre de mettre à effet les propositions de Russell pour la location des réserves. 45

Procès-verbal du 21 avril. Rapport sur le mode de concession des terres (V. procès-verbal du 5 avril, p. 27). Le bureau approuve le plan de Smith, et détermine en détail la manière dont se fera le louage des terres. 46

25 avril.

Procès-verbal du 25 avril. Propositions à faire à MM. Waters et Simons, ou à ce dernier seulement, pour l'impression d'un journal hebdomadaire qui serait appelé: *The Upper Canada Gazette or American Oracle*. Les proclamations, etc., paraîtraient sur la première page. Rémunération pour leur publication et pour d'autres impressions. 52

Procès-verbal du 23 mai. Noms biffés sur les listes "U. E." de personnes qui n'ont pas droit d'y figurer. 54

Comment doit être payé le droit pour les concessions de terres, etc. 56

Au

Procès-verbal du 28 mai. Papiers relatifs aux terres des Sauvages, à déposer aux archives. 58

Procès-verbal du 13 juin. Colin McNabb, surintendant de la navigation intérieure, stationné à Niagara, représente que, manquant de nouvelles instructions depuis le traité, il n'est pas en état de remplir sa charge, et que des articles sujets aux droits de douane sont importés des Etats-Unis en contrebande. Attention appelée sur ce sujet par lettre de Russell. 59

Le bureau prendra ce sujet en considération. 62

Procès-verbal du 14 juin. Sur les représentations de Farrand, greffier de paix de l'Eastern-District, la délivrance de certains actes pour des terres est différée jusqu'à nouvel ordre. 63

Procès-verbal du 15 juin. Lettre de Russell, qu'il ne suspendra la délivrance des actes que sur la production d'un *caveat*; proposition agréée par le conseil. 64

6 juillet,

Procès-verbal du 16 juin. Correspondance sur la question de savoir qui devait recevoir les droits attribués au lieutenant-gouverneur en son absence, déposée devant le conseil. 66

Procès-verbal du 18 juin. Après nouveaux renseignements, ordonné de suspendre la délivrance d'actes dans le l'Eastern-District afin de donner un délai pour la production de *caveats*; le greffier devra faire rapport du nombre des *caveats* présentés jusqu'au 31 décembre, etc. 69

Ordre du président (Russell) qu'aucune pièce ne sera emportée du bureau sans un ordre du lieutenant-gouverneur ou de l'administrateur du gouvernement; cette règle ne s'applique pas aux membres du conseil, mais ils devront laisser un reçu pour les pièces qu'ils prendront. Le greffier ne présumera pas qu'une demande de terres a été finalement accueillie, avant qu'elle ait été confirmée par le lieutenant-gouverneur ou l'administrateur. 71

1798.

Procès-verbal du 23 juin. Le droit payé par le juge en chef pour 4,600 acres de terre lui sera remboursé. Ordre que la route du Humber à la rivière Credit, et au delà jusqu'à l'ancienne route qui conduit à la tête du lac, soit ouverte suivant le tracé de Jones. 72

Procès-verbal du 25 juin. Sur la demande de Brant, un acte sera délivré à James Wilson pour des terres indiennes, aux mêmes conditions que celles des actes précédents. 73

Comme on ne reçoit pas d'instructions de Prescott au sujet du droit additionnel, une grande confusion s'en suivra, si les concessions sont

1800.

faites conditionnellement. Le conseil a résolu d'exiger le nouveau droit, comme si les instructions avaient été reçues; mais ce droit ne sera versé au receveur général qu'après la réception de l'ordre qui l'aura autorisé. Page 73

Procès-verbal du 26 juin. La représentation du surintendant de la navigation intérieure à Niagara prise en considération. 75

Procès-verbal du 28 juin. Importance des questions élevées par le surintendant de la navigation intérieure. Le conseil ne peut donner avis d'en saisir la législature pendant cette session. 76

Procès-verbal du 5 juillet. Le président demande si le mode de location des réserves de la couronne et du clergé devra être changé en conséquence de la lettre du duc de Portland. 78

Procès-verbal du 6 juillet. Ordre envoyé aux aides-arpenteurs de produire toutes cartes, etc., afin de les remettre aux commissaires chargés de la concession des terres. 78

10 juillet,

Procès-verbal du 10 juillet. Pétition du comté de Prince-Edouard demandant un bureau d'enregistrement, accordée. 79

Procès-verbal du 13 juillet. Rapport par Elmsley sur les ventes de terres, dont le produit doit être employé pour les dépenses provinciales. 80

Comptes publics vérifiés.

Procès-verbal du 14 juillet. Comptes vérifiés. Pétition de Jarvis, secrétaire et registraire de la province, demandant une somme de £30 pour dépense à faire afin de mettre les papiers déposés à son bureau en sûreté contre les souris. 83

Au

Ordonné de payer au révérend George Okill Stuart les arrérages de son salaire. 84

Richard Cartwright: Que les revenus des moulins du roi devraient être affectés à payer le salaire de l'instituteur de l'école de grammaire de Kingston. Rapport à présenter sur ce sujet. 85

Correspondance sur le clergé, les instituteurs, etc., du Haut-Canada, présentée au Conseil. 86

Procès-verbal du 6 août. Commission de 2½ p. 100 allouée à D. W. Smith sur produit es arpentages. 96

Somme de £150 avancée à Fortune, aide-arpenteur dans l'Eastern-District, pour couvrir ses déboursés. 96

17 octobre,

Smith recommande d'employer Jones à enlever les arbres tombés sur l'ancien chemin de la rivière Credit, et de tenir celle-ci libre de corps morts en attendant que les ponts soient construits à l'embouchure des rivières Humber, Etobicoke et Credit. Le pont sur la branche principale de la 12 Mile-Creek est le seul qui reste entre York et la tête du lac. Recommande que, dès que la nouvelle route allant à la tête du lac sera ouverte, la vieille soit déblayée et pourvue de ponts; que le pont à la décharge soit rétabli; que les côtes soient abaissées et que la route soit prolongée jusqu'à la ville d'York, mais sans passer par le poste de la garnison. 97

Procès-verbal du 7 août. Comptes vérifiés. 99

Ordre concernant les droits d'actes de concession. 100

Ordonné que les titres pour terres dans l'Eastern-District soient délivrés à sir John Johnson. 100

Procès-verbal du 9 août. Lettre du président Russell sur le droit exigé pour les terres transférées par les Sauvages. Le secrétaire reçoit instruction de ne rien exiger de plus pour les actes jusqu'à nouvel ordre. 101

1798.

John McGill autorisé par Simcoe à recevoir les droits revenant à Son Excellence; la balance de ces droits entre les mains du receveur général sera versée à Son Excellence. 103

1800.

Réclamation de Jarvis pour frais d'impressions renvoyée à la législature. Page 103

Demande de Jarvis qu'un délai lui soit donné, pour produire pièces justificatives de ses dépenses casuelles; accordée. 104

Comptes publics vérifiés. 105

Procès-verbal du 1er octobre. Comptes du secrétaire de la province examinés et approuvés. 106

Procès-verbal du 10 octobre. Ordonné que l'agent pour les achats soit remboursé de ses dépenses. 107

Procès-verbal du 15 octobre. Tableau des droits réglé. 108

Procès-verbal du 17 octobre. Rapport à faire sur les meilleurs moyens de porter le tableau des droits à la connaissance du public. 109

22 octobre,

Procès-verbal du 22 octobre. Simons, l'imprimeur, présente son compte, qui est examiné et approuvé. 110.

Rapport sur le plan de Prescott pour disposer des terres incultes de la Couronne. 110

Mémoire de Jarvis sur des actes délivrés à des personnes dont les noms ont été rayés sur la liste "U. E." Résolu que les droits doivent être payés par le public. 113

Procès-verbal du 25 octobre. Lancer une proclamation que des droits seront exigés sur les concessions de terres, afin de former un fonds pour les services provinciaux, excepté sur les concessions faites aux loyalistes "U. E." 114

Au

Tableau des droits sous le nouveau règlement. 117

Procès-verbal du 29 octobre. Proclamation devra être révisée; le duc de Portland demande un rapport sur le mode d'exécuter les ordres du Roi à ce sujet. Ordonné que l'arpenteur général prépare un rapport faisant voir la quantité des terres non concédées. 117

Procès-verbal du 6 novembre. Un rapport sur l'état du conseil exécutif devra être transmis par chaque *packet*. 120

Rapport devra être présenté sur l'octroi de terres à Puisaye et ses compagnons. 120

Rapport demandé sur le mode d'affecter des terres aux écoles de grammaire et autres collèges. 121

24 novembre,

Procès-verbal du 7 novembre. Correspondance au sujet des conseils tenus avec les Missisaugas et des discours prononcés. Résolu que les présents aux Sauvages de la rivière Credit soient délivrés pour cette fois à la tête du Lac, mais qu'à l'avenir ils soient délivrés à la rivière Credit, à moins que les circonstances ne rendent nécessaire de les distribuer ailleurs; les Sauvages devront être avertis de ne pas prêter l'oreille aux mauvais conseils, etc. 122

Procès-verbal du 9 novembre. Discussion sur la formation d'un fonds pour les services provinciaux. Demander des propositions pour la location des moulins sur le Humber pour le terme de 21 ans. Annonces seront soumises avant d'être publiées. 135

Procès-verbal du 10 novembre. Sur le sujet d'un fonds pour les services provinciaux, le conseil demande si chacun devra faire un rapport séparé, ou si l'on devra présenter un rapport collectif. 136

1798.

Procès-verbal du 12 novembre. Le président (Russell) désire avoir sur le fonds provincial un rapport général, signé par le chairman, et non des rapports séparés. 137

Procès-verbal du 17 novembre. Rien n'a été fait, à cause de l'absence de McGill et de Shaw. 139

Procès-verbal du 19 novembre. Lettres recommandant le cas de Puisaye. Droits à percevoir sur les lots de ville. 139

Procès-verbal du 22 novembre. Relativement à Puisaye, il a été résolu que les townships d'Uxbridge, de Gwillimbury, et un township

	1800.	non encore nommé, situé en arrière de Whitby, ainsi que la partie non concédée de Whitechurch, soient concédés à Puisaye et aux royalistes français, avec réserve de 1,000 acres carrés près Gwillimbury pour une ville, et de 1,000 acres sur le lac pour une ville et une commune, et à la condition que cet arrangement pourra être modifié. Puisaye devra être le chef de l'établissement, les autres postulants seront admis par lui ; il aura 5,000 acres qu'il choisira ; autres arrangements.	140
		Ordonné qu'Arnold reçoive 13,400 acres pour lui-même et sa famille, aux conditions ordinaires, moins celle de la résidence.	142
		Procès-verbal du 24 novembre. Lecture de la sanction royale à l'Acte du mariage ; un exemplaire envoyé au procureur général pour qu'il rédige une proclamation.	143
		Communication du président Russell sur les terres à accorder aux royalistes français, recommandant de prendre des arrangements pour les recevoir.	145
25 novembre,		Procès-verbal du 25 novembre. Réponse du conseil à la communication du président au sujet de Puisaye.	150
		Procès-verbal du 26 novembre. Recommandation d'acheter la maison et la terre de D. W. Smith ; la maison devant servir pour une école, et la terre faire partie de la dotation de l'école libre de grammaire.	152
		Procès-verbal du 1er décembre. Rapport du bureau sur la question d'établir des écoles de grammaire. Le sujet embrasse les points suivants : 1° la somme à former ; 2° le nombre d'acres à affecter ; 3° à quels objets le fonds doit être appliqué ; 4° le nombre d'écoles et en quels lieux les établir ; le nombre nécessaire présentement. Les points sont subdivisés ; les conclusions sont données sous dix chefs. Le conseil a résolu d'acquérir la maison et la terre de D. W. Smith, suivant le rapport qu'il a déjà fait, et de recommander que l'arpenteur général choisisse dix townships, qui seront affectés aux objets mentionnés dans le rapport.	153
		Concernant le nouveau mode de concession de terres aux loyalistes d'après la lettre de Portland.	167
Au		Ordonné que les lots sur Yonge-Street soient ajoutés aux townships à concéder aux royalistes français, sous certaines conditions.	167
		L'arpenteur général aidera à l'exploration des terres à concéder aux royalistes français.	168
		Mémoire du shérif du Home-District représentant qu'il a été obligé d'user de son crédit personnel pour l'entretien des prisonniers et les dépenses de la prison. Le salaire du geôlier fixé à cinq shillings par jour ; les frais d'entretien d'un prisonnier fixé à un shilling et trois pence par jour.	168
8 janvier,		Procès-verbal du 6 décembre. Proclamation à publier que les royalistes, leurs fils et leurs filles recevront leurs terres gratuitement ; cette faveur ne s'applique qu'à ceux qui habitaient la province le ou avant le 1er janvier, et qu'à une étendue de 200 acres.	169
		Procès-verbal du 15 décembre. Copie de la proclamation concernant les loyalistes, ordonnée le 6, (voir page 169).	171
		Comptes de D. W. Smith examinés et approuvés.	173
		Procès-verbal du 22 décembre. Plan pour ouvrir une nouvelle route entre la ville et Yonge-Street, etc., approuvé.	173
1799.		Appendice aux minutes. Lettre du président à Elmsley, datée d'York, 14 juin 1798, au sujet des droits de douane à imposer sur les marchandises venant des Etats-Unis, etc.	175
		Opinions des membres du Bureau sur le mode à adopter pour l'établissement d'écoles de grammaire, etc. Opinions d'Æneas Shaw (177) ; de John McGill (178) ; de D. W. Smith (179) ; avec tableaux (183, 184,	

	1800.	185) ; du juge Powell (186) ; du procureur général (187) ; du solliciteur général (189). Pages 177-189	
		Proclamation au sujet des droits d'actes destinés à former un revenu pour le service public.	192
		Procès-verbal du 5 janvier 1799. Le droit à payer pour la charge de coroner ne sera pas exigé de Thomas Barry nommé, pour le Home-District, ni le droit pour l'emploi d'huissier de la chambre d'Assemblée ne sera exigé de McLean.	194
		Procès-verbal du 8 janvier. Le conseil appelle l'attention sur le mauvais état des moyens de communication dans la province.	195
		La liste " U. E. " révisée, et certains noms retranchés.	196
12 janvier,		Procès-verbal du 12 janvier. Le président recommande qu'un rapport soit préparé sur les moyens d'améliorer les communications entre différents lieux de cette province.	199
		Procès-verbal du 17 janvier. Même sujet considéré de nouveau.	200
		Procès-verbal du 19 janvier. Rapport de Stegman, aide-arpen- teur, relatif aux travaux des Queen's Rangers sur la vieille route ; sa proposition d'aller commencer les réparations à la tête du lac pour venir à la rencontre des Queen's Rangers qui partiraient de Yonge-Street. Demande à faire au commandant pour qu'il envoie sur la route une escouade de Queen's Rangers devant partir de Yonge-Street, pour s'avancer jusqu'au Humber, et de là, à la rencontre de Stegman.	200
Au		Propositions du président au sujet du moulin sur le Humber.	202
		Procès-verbal du 31 janvier. Le président, vu le décès de l'assistant- surintendant général des affaires des Sauvages, demande l'avis du bureau sur l'opportunité de requérir les services de MM. Baby et Grant pour cette fonction jusqu'à ce que le plaisir du gouverneur général soit connu ou jusqu'à l'arrivée de sir John Johnson. Communique lettre de Brant, annonçant que les Français remontaient le Mississipi pour atta- quer le Canada au printemps. Leurs intrigues parmi les Sauvages ; demande l'avis du conseil. Estimation de la valeur de la propriété de Smith ; comment celle-ci doit-être payée. Avis expliquant la proclama- tion relative aux noms des loyalistes " U. E. " retranchés des listes.	206
		La mort de McKee annoncée.	206
		Importance d'une étroite union entre ce gouvernement et le départe- ment des Sauvages du Haut-Canada. Que le président recommande quel- qu'un pour remplir la vacance, et que dans l'intervalle Baby et Grant exercent la fonction.	207
26 février,		Procès-verbal du 1er février. Le conseil recommande l'adoption du rapport proposant Baby et Grant pour exercer les fonctions d'assistant- surintendant des Sauvages.	208
		Le conseil recommande que quelqu'un soit envoyé à New-York avec une copie des lettres de Brant et d'autres papiers relatifs aux mouve- ments des Français, pour qu'elle soit transmise au secrétaire d'Etat par <i>packet</i> ou par navire à voiles rapide, et qu'une autre copie en soit envoyée à Liston à Philadelphie.	209
		Autre correspondance sur l'attaque à appréhender de la part des Fran- çais et des Sauvages.	210
1799.		Procès-verbal du 2 février. Les affaires des Sauvages sont de nouveau prises en considération.	214
		Procès-verbal du 4 février. Comptes publics vérifiés, approuvés et signés.	215
		Procès-verbal du 5 février. Comptes publics vérifiés.	216
		Recommandation d'augmenter les salaires des commis attachés aux bureaux du gouvernement, ces salaires étant insuffisants pour leur sub- sistance ; gages élevés des journaliers dans la ville et aux alentours. Note des salaires payés. Autres comptes réglés.	217

1800.	Procès-verbal du 9 février. Quelles pièces justificatives il faut produire dans le cas où de l'argent a été avancé à un arpenteur décédé avant l'achèvement de son travail.	Page 220
	Comptes publics vérifiés.	221
	Procès-verbal du 12 février. Comptes vérifiés, avec explications, etc.	222
	Procès-verbal du 13 février. Autres comptes examinés.	225
	Pétition demandant des machines pour les moulins sur le Humber, rejetée.	226
	Procès-verbal du 22 février. Continuation de l'examen des comptes.	227
	Procès-verbal du 26 février. Contrat ordonné pour la construction d'un blockhaus vis-à-vis l'hôtel du gouvernement.	228
27 février,	Procès-verbal du 27 et 28 février. Proposition par Puisaye au sujet des terres pour les royalistes français. Le conseil considère comme inadmissible la proposition de Puisaye de négocier avec les Sauvages pour des terres. Si les Missisaugas veulent maintenant se départir de leurs terres, ne laissons pas échapper cette occasion ; il faut s'assurer de leurs intentions et s'adresser au commandant en chef pour qu'il envoie vers eux des hommes autorisés, en vue de conclure un arrangement provisoire. Avant cela, on ne saurait donner aucune destination à ces terres, ni laisser entendre aux émigrants français qu'ils pourront s'y établir. La maison du gouvernement à la tête du lac doit rester en la possession de Bates jusqu'au mois d'octobre prochain. Le comte peut s'entendre privément avec Bates ; s'il y réussit, et qu'il établisse une autre auberge offrant les mêmes commodités, on pourra sans inconvénient lui donner un bail.	229
Au	Vérification des comptes publics.	234
	Procès-verbal du 9 mars. L'arpenteur général intérimaire fait rapport que les travaux d'arpentage suivants sont nécessaires : 1. Tracer la ligne de division entre Dunwick et Southwald, et arpenter l'emplacement de la ville de Yarmouth. 2. Arpenter la pointe sur le côté nord de la Thames entre les fourches supérieures, à Oxford, et la limite du township de London. 3. Arpenter le township de Norwick. Envoyer aussi un arpenteur pour examiner Hope, Haldimand, Hamilton, Cramahé et Percy et faire rapport sur les améliorations effectuées par les colons. Propose d'employer Thomas Smith, sous Iredell, pour arpenter le Western-District, où il y a beaucoup de travail à exécuter. Rapport approuvé, et ordre donné d'exécuter l'ouvrage.	235
avril,	Pétition de William Bates demandant que son bail de l'auberge du gouvernement à la tête du lac soit prolongé, afin de pouvoir entreprendre de faire des réparations à cette maison. Décision remise.	237
	Autre pétition de Puisaye au sujet de cette auberge.	238
	Estimation de la dépense du département des arpentages pour le semestre expirant le 30 juin 1799.	239
	Procès-verbal du 14 mars. Prise en considération de l'estimation du coût de la prison, différée.	241
	Procès-verbal du 23 mars. Estimation de la prison prise en considération et approuvée.	242
	Avance à faire au constructeur du bateau du gouvernement.	242
	Procès-verbal du 26 mars. Comptes supplémentaires de l'arpenteur général intérimaire examinés et approuvés.	243
1799.	Mémoire de William Jarvis demandant que des mesures soient prises pour faire transcrire et conserver les pièces relatives aux concessions de terres. Renvoyé au conseil siégeant au complet.	244
	Mémoire de White, procureur général, au sujet du grossiement et de la rédaction des actes à passer au nom de sa Majesté ; demande que l'on observe la pratique suivie dans le Bas-Canada. Envoyer copie du mémoire au secrétaire de la Province pour une explication ; que copie de toutes pièces sur ce sujet soit transmise au bureau.	245

1800.

Proposition d'Asa Danforth d'ouvrir une route d'York à la baie de Quinté, recommandée à la considération du conseil. Le bureau donnera toute son attention à ce sujet. Page 247

Nouvelle requête de Puisaye pour obtenir le bail de la maison du gouvernement occupée par Bates. Renvoi à une résolution déjà prise. 248

Procès-verbal du 6 avril. Lettre du ministre britannique à Philadelphie, contredisant la nouvelle de mouvements hostiles apportée par le fils du Delaware Aaron. 251

Compte d'Alexander McKenzie approuvé, et ordre donné de le payer. 252

4 avril,

Procès-verbal du 9 avril. La proposition d'Asa Danforth pour l'ouverture d'une route d'York à la baie de Quinté sera transmise au procureur général pour qu'il prépare un contrat; l'arpenteur général choisira deux townships qui seront vendus pour couvrir les frais de la route. 252

Pétition de Danforth que tout bon travailleur reçoive 200 acres comme encouragement pour construire la route. Le conseil décide qu'à la fin des travaux, le pétitionnaire pourra recommander des travailleurs au nombre de 40 au plus, auxquels il sera fait un don de 200 acres; et qu'on lui fournisse aussi quatre meules, comme il le demande. 254

Procès-verbal du 13 avril. Le contrat avec Danforth approuvé; ordonné qu'il soit passé. 256

Carte du tracé de Dundas-Street prise en considération; déviations permises pour éviter des endroits marécageux. 256

Au

L'arpenteur général autorisé à employer un autre aide pour explorer le terrain entre York et Duffin's-Creek, la route devant aller de l'extrémité de King-Street rencontrer Dundas-Street dans la deuxième concession de Pickering. 257

Pétition de Henry Hahman, forgeron, renvoyée au commandant en chef. 257

Rapport de D. W. Smith sur la vente de deux townships pour couvrir la dépense de l'ouverture de Dundas-Street d'York à la Trent. Le plan de la route devra être quelque peu changé entre la cité et Scarborough. 257

Les townships de Dereham et Norwich seront arpentés et divisés en blocs pour être mis en vente. 258

11 juin,

Les lots qui seront ouverts dans Hope, Haldimand, Hamilton, Cramahé et Percy, serviront à former avec les townships de Dereham et de Norwich un fonds pour le paiement de la route vers la Trent. 258

Procès-verbal du 16 avril. Sur la question du grossiolement des actes, pendante devant le procureur général et le secrétaire. 259

Procès-verbal du 26 avril. Prise en considération de la question pendante entre le procureur général et le secrétaire. 260

Procès-verbal du 27 avril. Ordonné de constater en quel état se trouve le township de Markham; tous les lots non occupés seront régis par le règlement qui s'applique à Yonge-Street. 263

Les townships de Dereham et Norwich seront divisés en blocs de 400 acres pour être mis en vente. 263

1799.

Ordonné qu'une annonce soit publiée pour la vente de l'emplacement de moulin sur le Humber; le passage sera laissé libre au poisson qui remonte la rivière; des mesures seront prises pour empêcher sa destruction. 264

Procès-verbal du 7 mai. Lettre de Portland sur la location des réserves et le mode d'en retirer la rente. 269

Etat des concessions avec liste des personnes tenues de payer les droits d'acte en entier. 271

Le président demande que le conseil fasse rapport sur les mesures à

1800.

prendre pour obliger les concessionnaires à se nantir de leurs titres, sous peine de perdre leurs concessions. Page 272

Procès-verbal du 28 mai. Proposition des Missisagaus, par Brant, de céder cinq milles sur le lac, avec une profondeur suffisante pour former, parallèlement au premier terrain acheté, une étendue de 69,120 acres, à condition que cette étendue soit accordée à Puisaye, et payée au prix de un shilling et trois pence cours d'Halifax. L'offre non acceptée pour raisons données. 272

juin,

Procès-verbal du 11 juin. Rations ordonnées pour les émigrants français. 274

Réponse à Brant sur l'offre des Missisagaus de céder un terrain. 274
Ordonné qu'un somme de £30 soit avancée à Alexander McDonell, shérif du Home-District. 276

Procès-verbal du 18 juin. Correspondance au sujet d'une plainte par McKee and Claus contre la conduite de McLean envers les Sauvages d'Amherstburg. 276

Le président écrira à McLean pour empêcher tout changement à l'ancien système. 283

Proposition par le président que l'officier commandant les Queen's Rangers soit prié de fournir une escouade de 50 hommes, qui seront employés à ouvrir une route de la baie de Toronto vers l'établissement des Français. 284

Au

Procès-verbal du 25 juin. Passe-ports au marquis de Beauport, à Saint-Aulaire et à M. Coster de Saint-Victor, pour leur retour en Europe, demandés par l'honorable Richard Cartwright. 285

Les lots irréguliers 10 et 11 seront ajoutés aux autres terrains devant être vendus avec le moulin du roi sur le Humber. 285

Procès-verbal du 2 juillet. Le conseil ne voit pas d'objection à accorder les passe-ports demandés le 25 juin. 286

Procès-verbal du 3 juillet. L'arpenteur général a employé Stegman à explorer la route prolongeant Dundas-Street d'York à la Trent. Merritt pourrait être employé comme arpenteur extra pour surveiller les travaux. Rapport adopté. 287

18 juillet,

Le procureur général préparera une liste des actes en blanc qu'il a dans son bureau, et dont la signature a été suspendue par ordre du 1er juin 1798, avec indication des noms des concessionnaires, etc.; un comité du conseil recherchera quels sont ceux de ces actes qui peuvent maintenant être complétés, et fera rapport. 288

Annnonce de vente de terres à Dereham et Norwich. 288

Procès-verbal du 4 juillet. Ordre pour le paiement des droits d'acte sur lots de ville. 299

Procès-verbal du 6 juillet. Examen des comptes publics, etc. 290

Ordre concernant la date à laquelle les comptes devront se clore. 291

Résolution sur la délivrance des titres de terres, en réponse à une pétition des agents chargés de ce soin. 291

Procès-verbal du 11 juillet. Portland approuve la décision de vendre les terres qui resteront, après que les réserves et les concessions aux loyalistes auront été faites, pourvu que le produit à retirer de la vente soit plus élevé que celui de la concession sujette aux droits d'acte. Les concessions aux loyalistes "U. E." ne s'étendront qu'à leurs fils et à leurs filles. Comment les ventes devraient se faire. 292

1799.

Mémoire de D. W. Smith demandant qu'il soit fait un inventaire à son bureau avant son départ pour l'Angleterre. Il propose que son office soit donné à commission. Renvoyé à un comité chargé de faire rapport. 296

Proposition du président de suspendre la promulgation de certains Actes jusqu'au retour des juges, qui sont en tournée; accordée. 298

1800.

Procès-verbal du 13 juillet. Le président appelle l'attention sur le congé d'absence de l'arpenteur général et sur les arrangements à prendre.

Page 300

Règlement pour la préparation et le grossoisement des instruments à revêtir du grand sceau. 301

Procès-verbal du 16 juillet. Adresse au roi. 303

Rapport sur l'état du bureau de l'arpenteur général. 304

25 juillet,

Mémoire d'Alexander Burns, secrétaire privé du lieutenant-gouverneur, pour obtenir une augmentation de ses appointements. Recommandé pour les raisons données; recommandations à transmettre à la Trésorerie. 305

Requête pour l'enlèvement des corps d'arbres qui obstruent l'entrée de la route aboutissant à Yonge-Street. 309

Procès-verbal du 18 juillet. Mémoire des agents du département de la concession des terres demandant que les patentes maintenant prêtes à être délivrées soient retirées par ceux qui ont eu les concessions, et que les droits soient payés. Réponse du bureau au président sur ce sujet. 310

Au

Le président recommande qu'un comité s'enquière et fasse rapport du nombre de patentes qui se trouvent actuellement au bureau du secrétaire et qui devraient être retirées. 311

Procès-verbal du 25 juillet. Requête d'Angus McDonell pour obtenir une rémunération à titre de secrétaire français du lieutenant-gouverneur; recommandée par le président. Le bureau est d'avis qu'il n'y a pas nécessité d'augmenter la dépense par la nomination d'un secrétaire français. 312

Le bureau est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de nommer un comité pour constater le nombre de patentes qui se trouvent au bureau du secrétaire. 313

6 août,

Sommes reçues sur mandats d'arpentage d'après les nouveaux règlements. 314

Procès-verbal du 26 juillet. Requête de M. Jarvis demandant des livres pour l'usage du bureau du secrétaire. Ordonné que la dépense soit indiquée. 314

Mémoire d'Asa Danforth demandant £100, argent courant, pour la route d'York vers l'est, dont 30 milles sont achevés. Ordonné de faire un paiement de \$200. 316

Procès-verbal du 29 juillet. Recommandé qu'une somme de £60, cours d'Halifax, soit payée à Angus McDonell pour l'indemniser de ses soins et dépenses lors de l'envoi de provisions, etc., aux émigrants français. 317.

1799.

Procès-verbal du 6 août. État estimatif soumis par Jarvis pour livres destinés au bureau du secrétaire, approuvé; ordonné que les livres soient achetés. Somme de £15 allouée à Small pour installation de bureau. 318

Plainte de Joseph Kendrick, de la goëlette "Peggy," au sujet de frais de havre exorbitants. Examen différé pour obtenir renseignements. 319

Vérification des comptes publics. 319

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PETER HUNTER, 1797-1800.

Q, 289-1, 289-2.

1800.

(Q 189-1.—Contient les délibérations du conseil au sujet des terres de la couronne, lesquelles se continuent jusqu'à la p. 522 du vol. 289-2. La liste des pétitionnaires se trouve à la fin des analyses de ces deux volumes.)

28 février,
Philadelphie.

Timothy Pickering au major Rivardi, présentant et recommandant M. Le Couteulx, gentilhomme français naturalisé. Page 558

140

1800.			
6 octobre, Fort-George.	Le lieutenant-colonel McDonell au major Rivardi; lettre de ce jour reçue (la lettre devrait porter la date du 7, voir page 556); peut seulement dire que M. Le Couteulx est un gentilhomme, qu'il n'a pas de passe-port, et qu'il faut le détenir jusqu'à ce que le plaisir du commandant en chef soit connu.		Page 559
7 octobre, Fort-Niagara.	Le major Rivardi au lieutenant-colonel McDonell (voir page 559). Le Couteulx étant un Américain naturalisé, veut savoir pourquoi on le retient prisonnier.		556
	(Voir lettre n° 23 de Hunter, du 19 novembre).		
12 octobre, Québec.	Hunter à Portland (n° 19). Transmet réquisitions d'habillements pour le premier et le second bataillons des volontaires royaux canadiens. Copies envoyées au duc de Kent.		523
	Réquisitions.		525-528
12 octobre, Québec.	Opinion du procureur général Sewell sur le cas de Le Couteulx, détenu prisonnier: on peut légalement le détenir comme prisonnier de guerre.		552
	(Voir lettre No. 23 de Hunter, du 19 novembre).		
14 octobre, Québec.	Hunter à Portland (n° 20). Envoie réquisition d'articles pour les Sauvages.		529
	Réquisition.		530
20 octobre, Québec.	Hunter à Portland. A reçu instructions au sujet d'une concession de terres au général Arnold.		535
21 octobre, Québec.	Hunter à King. Estimation de la dépense à faire pour l'établissement civil du Haut-Canada, reçue.		536
27 octobre, Québec.	Le même à Portland (n° 21). Dépêches reçues. Constatera les rangs respectifs des royalistes français. Désire savoir jusqu'à quel point on peut leur donner titre valable, en attendant qu'ils aient été relevés de leur incapacité comme étrangers. Ne peut faire rapport favorable sur les deux bataillons de volontaires royaux canadiens. Désertions fréquentes. A renvoyé quatre-vingts hommes impropres au service. A ordonné de construire le plus tôt possible la poudrière et le magasin de l'artillerie sur le Cap aux Diamants. Est heureux que Thomas Scott ait été nommé procureur général du Haut-Canada. A informé Claus de sa nomination à la charge d'assistant surintendant général des affaires des Sauvages. L'administration civile du Haut-Canada a été bien conduite durant son absence. L'amélioration des routes a facilité les communications entre le Haut et le Bas-Canada, et les routes sont maintenant passables jusqu'à Amherstburg. Etat de tranquillité de la province. Chaque régiment devra faire le service à son tour à tous les postes; crainte qu'il n'y ait des désertions.		537
31 octobre, Québec.	Le même au même (n° 22). Transmet copie du taux du change et du prix des provisions à Québec en octobre 1800.		541
	Prix courants à Québec pour le mois d'octobre 1800.		543
3 novembre, Québec.	Sommaires des mandats pour les services ordinaires de l'armée entre le 29 octobre 1799 et le 30 octobre 1800.		561
19 novembre, Québec.	Hunter à Portland (n° 23). Conformément aux ordres, M. LeCouteulx a été arrêté au fort George, vis-à-vis Niagara, le 7 octobre, avec une quantité considérable de marchandises, qu'il voulait transporter, a-t-il dit, à Détroit. Il a été envoyé à Québec, et son cas a été soumis au procureur général, qui est d'avis que Le Couteulx peut être détenu légalement comme prisonnier de guerre. Le gouverneur Milnes a réservé deux chambres commodes dans la prison commune pour y garder Le Couteulx. On ne peut rien prouver de certain contre lui; mais depuis 1794, il a été l'objet de graves soupçons. Envoie copie du rapport du procureur général sur ce cas; aussi copie de la demande du major Rivardi, et de la réponse du lieutenant-colonel McDowell. Il a lieu de penser que les États-Unis vont demander la relaxation de Le Couteulx, vu sa qualité de citoyen amé-		

1797.

ricain ; désire donc aussi des instructions à ce sujet. Les papiers de Le Couteux, très volumineux, sont entre les mains de deux magistrats et des fonctionnaires légistes ; quand ces papiers auront tous été examinés, il en transmettra la substance. Page 547

Procès-verbaux du conseil relatifs aux terres de la Couronne. Noms des postulants, etc., dans l'ordre alphabétique, sans égard à la date des demandes. Les chiffres qui suivent les noms indiquent les pages.

A.—Abbot, Joseph, 359 ; Abraham, Christian, 466 ; Ackler, William, 178 ; Ackman, John, pour sa femme, 79 ; Adar, David, 64, Joseph, 102 ; Adams, Andrew, 288, Curtis, 288, Elijah C., 288, Elizabeth, 288, Ezra, 288, George, pour sa femme, 159, Gideon, 287, James, 331, Samuel, 282, 289, William S., 288 ; Addison, Mary, 118, rév. Robert, pour ses enfants, 119, 350, 384 ; Adkins, Daniel Allen, 324 ; Aicharl, Simon, 263 ; Ainse, Sally, (Sauvages Shawanese), 363 ; Ainsley, Samuel, 324 ; Aitken, Alexander, 164, 173 ; Albertson, Elizabeth, (voir Powley, 470), Albertson, William, 284, 465 ; Albrant, Catherine, 263 ; Alcott, Timothy, 247 ; Alexander, Hugh, 130 ; Alger, Daniel, 243, 419, Elisha, 247, 421 ; Allan, James, 365, Joseph, 483, William, 218, Allen, John, 393, Jonathan, 393, Joseph, 401, Margaret, 192, Rachael, 393, Samuel, 155, Sarah, (voir Cumming, 286), Ursula, 393, William, 63, Alice, Henry, 461 ; Alt, Everhat, 262, Nancy, 262 ; Alward, Daniel, 103 ; Amy, ou Davy, Mary, 471 ; Anderson, Alexander, 57, Ann, 334, Charles, 103, Cyrus, 334, Ebenezer, 106, ou McGrath, Hanah, 504, James, 352, 463, Jane, 502, Jean, 352, Johanna, 132, John, 316, Nicholas, 312, Walter, 388 ; Andrews, Elizabeth, 308 ; Anguish, Elizabeth, 88 ; Anson, Amos, 419 ; Arkland, Dederick, 423 ; Arnold, Frederick, senior, 265, Frederick, junior, 308 ; Arthur, Michael, 75 ; Artir, Peter, 73 ; Ash, George, senior, 243, 415, George, junior, 243, 415, James, 244, 416, Joseph, 245, 415, Joseph, 416, Samuel, 243, 415 ; Ashford, Nathaniel, 266, 275 ; Ashley, 439 ; Ashton, Benjamin, 33 ; Askin, John, pour ses enfants 233, John, 366, John, junior, 366 ; Asmus, Michael, 152 ; Asseltine, Isaac, 449 ; Asslestine, ou Davy, Christian, 472, John, 466, Peter, senior, 467 ; Atkinson, Mary, (voir Badgley), 466 ; Ausan, John, 76 ; Austin, John, 230 ; Averill, Paul, 115.

B.—Babcock, David 495, ou Ransier, Elizabeth 481, 493, Huldah, voir Cole, 442, John 442, John, Junior 442, Samuel, 493, William, 442 ; Baby, Baptiste, 366, Francis, 366, hon. James, 309, 365 ; Backhouse, John, 53, Samuel, 211 ; Bacon, Reuben, 58, 433 ; Badgley, Anthony, 460, Lawrence, 445, ou Aitkinson, Mary, 466, Samuel, 445, Stephen, 445 ; Baggs, James, 120 ; Bailley, ou Wees, Lucy, 264 ; Barnum, Nathan B., 104 ; Baker, Elisha, 511, George, 418, Lydia, 416, William et sa femme, 372 ; Baldwin, David, 454, Phinchas, 457 ; Ball, Dorothy, 97, George, 186, Jacob, 34, 73, 145, 154, 172, 191, May E., 73, Peter, 73, Solomon, pour sa femme, 448 ; Banta, Elizabeth, 122, 379, 383, Elizabeth (MM. Davis) 203, John, 203, lieutenant, 203, 379, Sarah (Mme Van Wych) 203 ; Banter, Abraham, 475, Jacob, 475 ; Bardon, Jacob, 133 ; Barker, David, 399, Edward, 399, James, 398 ; Barnes, Bethuel, 16 ; Barns, Anna, 207, George, et sa femme, 388, Michael, 101, Sarah, 388 ; Barnum, Jabez, 430, Levy, 279 ; Barnet, Alexander, 453 ; Bart, Jean-Baptiste, 286 ; Bartels, Andrew, 450 ; Barth, Jean-Baptiste, 367 ; Bartley, Henry, 256, John, 422 ; Barton, Frederick, 376, John, 378, Joseph, 378, Nelly, 373, Sarah, voir McCord, 477, William, 378 ; Bass, Asal, 180, John, 377 ; Baxter, Margaret, 193, Ravina, voir Shipman, 453, Richard, 434, William, 262 ; Bayman, James, 340 ; Bayne, John, 342 ; Beach, Amos, 421, John, 399, Michael, 16, 104 ; Beam, Jacob, pour sa femme, 389, Martin, 361 ; Beaman, Elisha, 444 ; Beamer, Henry, 322, Jacob, 131, John, 131 ; Bean, Edward, 237 ; Beardsley, B. Cranwell, 295 ; Bearss, David, 179 ; Bebee, Edin, 389 ; Bedal, William, 241, 447 ; Bedford, Jonathan, 267 ; Beecher, John, 246 ; Beedell, Reuben, 397 ;

1797.

Belant, Elizabeth, voir La Mothe, 463, Toussaint, 462; Belcher, John, 422; Bell, A., 439, Ann, 298, ou Carscallen, 494, 505, Benjamin, 388, Jonathan, 388, Thomas, 326, William, 297; Bellamy, Zerod, 418; Bellows, Aaron, 245; Beman, Elisha, 445; Benac, Portier, 367; Bender, Philip, 78, 103, 155, 174; Beneker, William, 460; Benninger, Stuffle, 192; Benn, Isaac, 406; Bennet, James, 482, Joshua, 357, William, 356; Benson, Cornelius, 243, 415, John, 512, Richard, 512; Bercezy, Charlotte, 292, William, 291, 364; Berry, Gilbert, 213; Bertles, Justles, 451; Besenet, Louis et ses frères, 233; Bessey, Abigail, 98, Jacob, 120, Polly, 74, Robert, 192; Betron, David, 20; Bettis, James, 246, 421; Beyers, Anna, 205; Beyer, Jacob, 125; Bickie, John, 98; Bigger, John, 309, Joseph, 14; Bird, Elizabeth, 400, Henry, 461; Birdsall, Jacob, pour lui, ses frères et ses sœurs, 150; Bishop, Samuel G., 130; Bissell, David, senior, 373, Friend, 330, Ira, 66, John, 279, Joseph, 330, Patty, 434; Blackburn, John, 305; Blacker, John, pour sa femme, 77, John, 385, Mary, 441; Blackley, James, senior, 404; Blakely, James, 396; Blann, Roger, 47; Bleeker, Mary, 409; Blendeit, Isaac, 446; Blount, Cornelius, 402; Boice, John, sr. 12, Mary 496, Stephen 488; Bollard, Nicholas, 436; Bolton, Abraham 240, Mary 261; Bonker, Elizabeth 444; Bonkett, William 425; Booth, Eleanor 512, Joshua, et sa femme, 449; Bostwick, Joshua 331, Lawson 421; Bottum, Elijah 512; Bouchette, capitaine, pour ses filles, 173, Commodore 210, Jean-Bte, 238, Joseph 104, 116; Bougner, Henry 192; Boulanger, Charles 133; Bourdelet, John 145; Howell, Joseph 366; Bowen, Abraham 314, Elizabeth 261, Henry 302, John 311, Peter 315, Victoire, et sa femme, 311, William 295; Bower, Casper 502; Bowerman, Stephen 418, Gideon 418, Ichabod 399; Bowman, Adam junior, 23, George 103, Hanah 91, Jacob 157, John, et sa femme 64, John 157, Jonathan 399; Boyce, Andrew, 257, John 260, Mathew 260, Peter 260; Boyd, James 239, Thomas junior 240; Boyed, Samuel 124; Brack, Samuel 399; Bradley, John 230, Nathan 420; Bradshaw, Asal 316, Asahel, pour sa femme 312, pour lui 467, David 316, 335, 470, George 43, 205, James 316, 467, Mary 312; Bradt, Aaron 384, Adrian, pour sa femme, 65, 95, Andrew 69, Catharine 13, Christian 62, Eve 49, ou Brink, Mary 47, 64, Peter 10, Roger 55; Brailly, Fanny, 159; Brandt, Mary 360; Brandts, Henry, et sa femme 296; Brass, Mary M. voir Mattice, 473, lieutenant David 469; Brekenridge, capitaine 427, James 510; Brentnall, Asa 243, 420; Breton, Ebenezer 320; Brewer, Aaron 516, Asa 266, 279, Elazarus 461, 500, John 516, Margaret 516; Brien, Edward 320; Brilliard, John 7; Brink, Nicholas 389; Briscoe, Nabe, voir Carscallen, 494; Bristol, Elisha 422, John 259; Brock, Mary 396; Broker, James 497; Brooking, A. H. 129; Brooks, George 296; Broomhead, lieutenant John 216; Brow, Allen 243; Browce, Nicholas 263, Mary 260; Brownson, Jabez 230; Brown, Adam 521, Alexander 152, Allen 418, D. C. 213, David 10, 186, Hannah 127, James 33, John 419, 506, Jonah 426, L. C. 213, Nathan 432, Nathaniel 432, 454, Neil 104, William 151, 231, 348; Brundige, Hanah 377; Brunson, Amasa 245, Amos 417, Barnabus 246, 418, William 248, 421; Bryant, John 480; Buchannan, Robert 506; Buck Frederick 98, George 480, George junior 484; Buckner, Christopher, et sa femme, 179, Henry, 205, John 183, Lois 99, Margaret 204, Martin 99; Budd, Joseph 87; Buel, Bemser 457, Lois, voir Sherwood, 457; Buell Jonathan 457; Samuel 433, 437, Timothy 437; Bugener, Mathias 193; Bull, Bryer 461, Hezekiah 434; Bully, Francis 229; Burgess, James 104; Burnham, Asa 419; Burrett, Major 374; Burritt, Daniel 377; Burch, Charles 103, Israel 42, Martha 82, 171; Burdick, Samuel 321; Burgar, George 359, Joseph 359, Peter 359; Peter N. 359, Thomas 359; Burgart Peter 474; Burget, Moses 416; Burk, Josiah 217; Burke, rév. Edmund 16, 97, 156, 252, Luke 399; Burley, Emerson 451, James 92; Burnet, Elizabeth, voir Van Order, 467, John 480; Burnham, Asa 243; Burns, John 267, Joel

1797.

242, 418; Burnside, Glonce 133; Burtch, Stephen 92; Burwell, Adam, et sa femme, 130; Bush, Margaret 284, Henry 327, 515; Butler, Jamés 429, Truelove 454; Byard, Martin 506.

C.—Caddy, lieutenant John, 216; Cadman, Asa, 299; Deborah, 296; Elizabeth, 296; Joshua, 299; Sylvia, 296; Caheen, Thomas, 245; Cain, Ann, 77; George, 299; Jenny, 130; Josiah, 299; Peter, 22, 71; Francis, 478; Caldwell, Hannah, 74; John, et sa femme, 448; William, 38; (pour ses deux fils), 40, 305, 309, 367; Callender, Asa, 245, 415; Caller, Elizabeth, 404; Cameron, Archibald, 236; John, 310; Mary, 240, 424; Murdo, 424; Camp, Mathew, 124; Campbell, Alexander, 234; et femme, 332, 455; Archibald, 287; Elizabeth, 287; George, 47, 161; Hugh, 468; James, 14, 349; John, 195, 246, 421; Oliver, 246, 409, 421; Robert, 44; Sarah, 287; Stephen, 248, 421; William, 246, 421; Canby, Benjamin, 53; Caniffe, Adams, 260; Cannon, John, 57, 324; Canys, Hugh, 75; Carey, Arthur, 418; Carle, Thomas, 361; Carley, Bartholomew, 453; Samuel, 463; Carns, Elizabeth, 260; Jacob, 261; Jacob, junior, 261; Carpenter, Alexander, 132; Carr, John, 462; Carscallen, Ann, voir Bell, 494, 505; George, 494, 504; James, 493, 503; John, 505; Luke, 505, ou Briscoe; Nabe, 494; Carscallon, John, 336; Carson, William, 460; Carter, John, 242, 331, 419; John, junior, 242, 419; Thaddeus, 373; William, 242, 419; Cartwright, Richard, pour ses enfants, 221, pour sa femme, 249; Cass, Daniel, 163; Elisha, 163; Josiah, 163; Mary, 465; Cassidy, Daniel, 318; Henry, 481; Samuel, 106; Cassey, Willet, 347, 357; William, 406; Cassleman, John, 190; Castleman, Cerfernas, 284; Conrod, 284; John, 105; Martin, 284; Casto (un nègre), 267; Celtin, William, 497; Ceyder, Jacob, 119; Chaboiller, Margaret, 379; Chamberlain, Jacob B., et sa femme, 303; Chambers, Abijah, 184; James, 233; John, et sa mère, 175; Chaplen, John, 415; Chaplin, Daniel, 416; Joseph, junior, 416; Charters, George, 501; Chase, John, 163; Walter, senior, 163; Walter, junior, 163; Chatterson, Cornelius, 449; Chatterton, John, 454; Elias, 450; Chewett, William, pour sa femme, 77; William, 216, 227; Chisholm, Alexander, 18, 227, 265, 439; Arond, 445; George, 175; John, 160, 259; Christie, George, 209; Peter, 470; Ralph, 209; Church, Jonathan, M., 329; Oliver, 506; Churchill, Daniel, 265, 267; Clabboard, Earnest, 461; Clapp, Benjamin, 396; Clark, Abraham, 428; Alexander, 501; Benjamin, et sa femme, 193; Elizabeth, 182; Hugh, 304; James, senior, 167; James, 217, 398; Jane, 98; Joseph, 225; Robert, 487; Sarah, 98; William, 421; Clarke, James, 223; Rocloff, 478; Thomas, 355; Claus, William, 19, pour sa femme et sa mère, 202; Clayton, Jacob, 476; Clement, Catherine, 125, 352, ou Frelick, Hannah, 488; John, 191; John William, 452; Mary, 194; Clendenan, James; Clendennan, Abraham, 181; Alexander, 22; James, 22; John, 22; Rebecca, 310; Walter, 22; John, senior, 521; Clendenning, Abraham, 410; Adam, 372; James, 410; John, 410; Walter, 410; Cleveland, Gardiner, 245, 417; Resolved, 245, 414, 417; Clinch, Ralph, 350; Clow, David, 99; Duncan, 99; Henry, 433; John, 65; Margaret, 195; Sophia, 435; William, 432; Clute, Gradus, 447; Henry, 128; Sarah, 452; Clymenhager, Henry, 317; Cockerell, Richard, 78; Cockle, George, 105; John, 105; Coffin, James, 346, 424; William, 179; Cogden, John, 21; Cohoe, Asa, 106; Cole, Barnat, 404; Daniel, 343, ou Babcock, Huldah, 442; Isaac, 258; Isabell, 395; Jesse, 484; Peter, 258; Simon J., 258; Thankful, 377; William, pour sa femme, 105; Colerick, Peter, 208; Collard, Elijah, 170; John, pour sa femme, 100; Collins, Alexander, 353; John, 520, 521; Stephen, 377; Colman, John, 181; Colver, Jabez, 132; Jabez, junior, 15; Nesbit, 15; Timothy, 15; Concklin, James, 327; Concklin, Robert, 105; Conger, David, 226; Mary, 227; Peter D., 226; Rachael, 226; Sarah, voir Spencer, 236; Stephen, 226; Wilson, 227; Connoff, James, 344; Connor, James, 515;

1797.

John, 477; William, 361; Cook, Calvin, 194; Christiana, 387; Haggai, 156; pour sa mère, ses frères et sœurs, 195; John, 265; Michael, pour sa femme, 430; Noah, 194; William, 446; Coon, Elizabeth, femme de George Ransier, 107; Elizabeth, 131, 262; John, 33, 253, 272; Mary, 262; Cooper, Peres, 420; Coper, Perris, 246; Copp, John, 265, 266; Corbin, Margaret, 429; Corbman, Jacob, et sa femme, 410; Cordwine, Samuel, 159; Cornar, Thomas, 449; Cornelus, John, 493; Cornish, Cyrus, P., 155; Corns, Carsan, 43, 78; Cornwall, John, et sa femme, 289; Richard, 290; William, 15, 131; Cosbey, George, 159; Costolo, John, 5, 21, 67; Coting, Margaret, 342; Cotter, David, 297; James, junior, 297; Magdalen, 301; Richard, 297; Coughnut, Jean, 503; Conghnut, William, 502; Coun, John, 220; Covert, Jeremiah, 269; Coville, David, senior, 378; Cowan, David, 177, 179; Cox, Barbara, 64; John C., 65; Samuel, 69; Coyl, voir Festis, 370; Cozens, Shivers, 476; Crandall, Palmer, 247; Reuben, 247; Crandell, Palmer, 420; Reuben, 421; Crane, Jacob, 156; James, 171; Crank, Mathew, 347; Crawford, Bedford, 482; Bryan, 225; Captain, 423; Catherine, 423; James, pour sa femme, 45; James, 226; John, 469; Mary, 423; Zaré, 239; Crayford, Letitia, 53; Creasdel, John, 390; Crepper, David, 267; Crippan, Abigail, voir Stevens, 455; Crippen, Daniel, 279; Cripper, Daniel, 267; Crips, Paul, 77; Crompton, John, 342; Cron, James, 434; Cronck, Abraham, senior, 228; Abraham, jr, 229; Jacob, 399; John, 229; Cronk, Enoch, 229; Reuben, 228; Cronkwhite, Abraham, 510; Jean, 459; William, 459; Crooks, Elizabeth, 101; James, 71, 171; William, 171, 221; Crookshank, George, 252, 319; Cronter, Peter, 446; Crow, John, 65; Thomas, 356; Crozier, Marmaduke, 86; Cruger, Paul, 274; Cruikshanks, Patrick, 131; Crumb, Benjamin, 352; Cryderman, Michael, 398; Crysler, Elizabeth, 189; John, 101, et sa femme, 381; Peter, 306; Cuewt, Henry, 75; Culbert, James, 310; Culp, Christopher, 334; Culver, Joel, et son fils, 248; Cumming, —, 368; John, 286, 438, ou Allen; Sarah, 286; Cunningham, George, 241; Currie, James, 294; Curtis, Allen, 428, ou Johnston, Isabel, 506; James, 428; William B., 241; Cutler, John, 106.

D.—Dafoe, Abraham, 493; Daniel, 501; Elizabeth, 405, ou Prindle, Louis, 296; Louis, 301; Dainty, Joseph, 69; Daly, John, 175, 176; Danforth, —, 414; Asa, pour sa femme, 406; Asa, 419; Eli, 372; Samuel, 245, 417; Daniel, John, 319; Darley, John, 56; Darling, Elizabeth, voir Birdsall, 150; John, 242, 419; David, John, 377; Davidson, Dr James, 319; James, 412; William, 61; Davis, Asabel, et sa femme, 333; Benjamin, 16; Elizabeth, voir Banta, 203, 379; Elizabeth, 383; George, 266, 279; Isaac, 28, 268, 379, 380; Mary, 404; Richard, 41, 55, 70; Walter, 107; William, 234, 333, 339, 457; Davy, Christian, voir Asslestino, 472; Henry, 496; Mary, voir Amy, 471; Michael, et sa femme, 448; Thomas, 471; Dawson, James, 495; Susanah, 405; Day, Barnabas, 477; Dudley, 430; Lewis, et sa femme, 485; Dayley, Peter, 489; Dayton, Abraham, 171; Asa, 89; Nathan, 428; Sarah, 71; Dean, Erastus, 420; Gaius, 420; Decon, Jacob, 83; John, 8; Decker, Mary, 318; Thomas, 318; Dederick, Michael, 286; Deen, Benjamin, 416; Noah, 416; Defoe, Abraham, 501; John, 501; Mary, voir Rickley, 508; Michael, 504; Dehart, Daniel, 319; D'Hendeux, Abraham, 64; Dell, Basnet, 82; Henry, 83, 131; Delyea, Margaret, 313; Demil, Isaac, 397; Demont, —, 268; William, 220; Demoree, David, 404; Demorest, James et sa femme, 302; Dempsey, Thomas, 446; Denike, Andrew, et sa femme, 285; Denni, Obadiah, 169; Dinnis, Ezekiel, 170, 209; Jane, 407; Joseph, 80, 170; Nathaniel, 82; Denniston, Robert, 201; Denyke, Andrew, 497, 503; Depew, Charles, 83; John, 82; Mary, 230; William, 83; Detloe, Anna, 298; Anne, 298; Elizabeth, 298; Detlor, Jacob, 314; Peter, 314; Devine, John, 246, 417; Devonport, Christiana, 258; Richard, 255; Deyo, Elias, 16; D'Hoen, Fred

1797.

erick Baron, 378; Dickey, John, 246, 418; Dickout, Henry, 310; Dickson, —, 360; Robert, 319; William, 118, 162, 387; Dimond, Catherine, 494; or Sharman, Christiana, 507; Jacob, 302; John, 296; ou Sharman, Margaret, 506; Dingman, Garret, 405; Jacob, 510; Dennis, et sa femme, 126; Disher, John, 107; William, junior, 108; Dixon, Francis, 447; D'Montrail, Mary, 60; Doan, Joseph, 168; Docksteder, Henry, 328; Doke, Elizabeth, 375; William, 375; Doleback, Martin, 262; Dolson, Isaac, senior, 360; Dolt, Peter, 252; Donahoe, John, 340; Donaldson, John, pour sa femme, 97; Donavan, Florence, 296, 303; Done, Thomas, 47; Doole, John, 460; Doolittle, Moses, 512; Dorin, John, junior, 425; Dorland, Alley, 303; Gilbert, 399; Philip, 400; Thomas, 398; Dorlittie, Moses, 419; Dorne, David, 261; Dougall, Ann, 311; Caty, 311; Douglas, Wheeler, 220, 222; Dowdle, Phennes, 15, Richard, 15; et son fils, 107; Thomas, 107; William, 107; Dowling, John, 247, 422; James, 247; Doyle, Benjamin, 123; Dennis, 378; Sarah, 263; Drader, Martin, 405; Drake, John, 355; Drewery, Lewis, 357; Drummond, Peter, 370; Ducet, Thomas, 356; Duff, Alexander, 164, 366; Dufrane, Antoine, 366; Dugall, William, 316; Duggan, Ann, 125; Dukee, Nathan, 451; Dulittle, Moses, 241; Dulmage, Ann, 427; David, 405; Elias, 427; Jacob, 474; Philip, 427; du Mile, Anthony, 472; Dunbar, Alexander, 465; William, 72; Duncan, James, 176; hon. Richard, sa femme et ses enfants, 282; Richard, 369; Dunham, Ann, 289; Daniel, 434; Jonathan, 288; Duniess, Martin, 507; Dunmead, William, 168; Dunn, Bartholomey, pour sa femme, 108, 202, John, 12, 245, 417; Dupesul, Jean-Bte, 409; Durham, Eve, 205; Mary, 132; Durkee, Phebe, 451; Dyer, capitaine Barret, 402; Dygerts, Susfrenies, 421; Dyre, Barret, 252; Catherine, 257; Nancy, 256; Silas, 395; William, 256.

E.—Earhart, Simon, 232; Unice, 493; Earl, Hugh, 117, 475; Easton, Elijah, 232; Joseph, 156; Eaton, Daniel, 357; John, 171, 357; Eddy, Barnabas, 424; Edgar, John, 486; Sarah, (voir Tindall,) 496; Edrope, John, 248; Edsall, James, 125; Edwards, Honora, 202; James, 405; Joseph, 7; Ellerbeck, Samuel, 500; Elliot, Jacob, 132, James, 25, 439; Mathew, 38, 367; Elmsley, Hon. John, 3, 49, 368, 519; John, 117, 175; Mad. Mary, 238; Mad., 309; Elsworth, Caleb, 400; Philip, 403; Embury, Andrew, et sa femme, 313; Barnard, 426; David, 304; John, 301; Mary, 299; Endicott, John, 439, 519; Esmond, Enoch, 402; Eugel, George, 390; Evans, John, 151; Everingham, Catherine, 208; Everitt, Cyrus, 214; John, 463; Lieut. 350; Everson, John, Junr., 90; Everton, Thomas, 511; Every, Nehemiah, 429.

F.—Faddle, John, et sa femme, 353; Fairbanks, Joshua, 127; Fairchild, Benjamin, pour son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, 149, 150; Eleazar, 333, 464; Elizabeth, 217; Joshua, 220; Mary, 144; Milly, 45, Ruth, 45; Fairfield, Benjamin, 490, Jonathan, 452, ou Willcox, Sebray, 514; Stephen, 490; William, senior., 452; William, junior., 490; Fairman, John, Junior., 298; Nancy, 300; Robert, 300; Falconer, Thomas, 449; Fanning, John, et sa femme, 157; Fare, Daniel, 473; Farman, Jacob, 244; Farquharson, James, 206; Far, Richard, 359; Farr, John, 359; William, 359; Farrington, Joseph, 418; Samuel, et sa femme, 396; Stephen, 400; Farris, Charlotte, 278; David, 245; Fay, Lebbus, 182; Feathers, Charles, 212; Feero, Peter, 83; Felker, John, pour sa femme, 40; Ferguson, Alexander, 315; Arra, 299; Boswell, 419; John, 323; John, pour sa femme, 357; John, 360; Jonathan, 322; Magdeline, 323; Mary, 398; Rozel, 242, 402; Wilkison, 322; Ferris, Daniel, 459; David, 415; Elijah, 2; John, pour sa femme, 465; Joshua, 165; William, 416; Festis, Jacob, ou Coyle Felter, 370; Fidler, Eleanor, 376; Fields, James, 230; Daniel, 360; Filman, John, 108; Finkle, Jacob, 301; Finch, James, 430; John, 301; Fisher, Alexander, 499; Frederick, 325; Jacob, 35; John, 274;

1797.

Fitch, Titus, 482; Fitzgerald, John, 391; Flack, Richard, 5, 59, 361; Fleet, lieutenant, 70; Flemming, David, 462; Fleming, John, 368, 463; Fletcher, Stephen, 192; Flichett, Elizabeth, 297; Fogellay, Elizabeth, 179; Follick, Cornelius, 387; Foster, John, 252; Martyn, 446; Forrester, Henry, 431; Forrester, James, 33; Robert, 33; Forsyth, Caleb, 202; George, 206; William, 157; Forsyner ou Parks, Sarah, 504; Fortier, P. M., 178, 436; Formyea, Christopher, 324; Foryea, John, 51; Fox, William, 403; Fowler, Jonathan, 201; Joseph, 171; Nathan, J. et sa femme 340; Francis, William, pour sa femme, 156; Frank, Henry, 167; Andrew, 89; Franklin, Robert, 211; Fraelick, Zacharias, 507; Fraser, Daniel, 502, David, 285, Hugh, 264, Isabella et six enfants, 84, John, 259, 263, Nancy, 239; Rebecca, 448, Thomas, 293, capitaine Thomas, pour sa femme, 369, capitaine William, pour sa femme, 283, William, 320, 370, 431, 509; Frederic, Conrad, 326, 445; Jacob, pour sa femme, 132, Martin, 445, Peter et sa femme, 304; Freeky, Peter, 237; Freel, Deborah, et son fils, 69, James, 63; Freeman, Richard, 306, 471, Thomas, 453; Frellick, Benjamin, 84, Christopher et sa femme, 489, Hannah, voir Clement, 488, ou Smith, Hannah, 503, John, pour sa femme 81, John, 488, Martin, 490, Peter, 492; Freligh, Jacob, 508; French, Henry, 454, Peter, 182; Frey, Bernard, 90; Hannah, 82, 88; Freymouth, John, A., 494; Friel, Peter, 402; Friermouth, John Adam, 459, Frint, Henry, 421, John, 421, Martin, 421; Friot, Isaac, 172; Froom, James, junior, et sa femme, 239; Fullerton, James, 262; Fuller, Salmon, 266; Fultz, Martin, 183, 190; Futeral, John, 138; Fyler, Oris, 347.

G.—Gage, James, pour sa femme, 333; Gahan, Edward, 437; Galbreath, John, pour ses filles, 232; Galloway, Alexander, 280, 439; Gamble, John, 148; William, 518; Gardiner, Richard, 236; Gardner, Alexander, 29, David, 236, George, pour sa femme, 90; Garfield, Nathaniel, 247, 420; Garner, John, et sa femme, 160; William, 202; Garrett, Isaac, 398; Garrit, Simon, 440; Gastin, Thomas, 245, 417; Gates, Abel, 479; Gauder, Michael, 6; Gauley, Edward, 193; Gautier, Charles, 351; Gay, Amos, 21; Gellart, Peter, 434; Gelly, Joseph, 436; Genler, Paul, et sa femme, 411; German, Elizabeth, (voir Vanderbanack,) 472, John, 474, Lewis, 465; Mary, 443, Mary, (voir Rykman,) 474; Germane, Catherine, 300; Gerolamay, Elizabeth, 403; Gerome, Asel, 243; Asahel, 415; Ghent, John, 192, 336, Thomas, pour sa femme, 334, Gibson, William, 334; Gifford, Humphrey, 416, Samuel, 416; Gilbert, Anna, 441, Catel, 385, 395, Isaac, 99, Stephen, 443; Gilchrist, Peter, 373; Gilliam, Thomas, 48; Gillmar, William, 520; Glasgow, George, 211; Glifford, Samuel, 244; Gode, Hanah, 480; Goheen, Thomas, 415; Goldsmith, Aseaneth, 236; Joshua, 443; Thomas, 248; Goodyear, Edward, 511; Gordon, John, 353; Joseph, 521; Goring, Francis, 53; Gordonier, Henry, 491; Jacob, 491; Goslee, Mathew, 250; Graham, Elizabeth, 148, Hugh, 171, John, 319, Oliver, 428, Robert, 466, Robert, junior, 466, William, 212; Grant, hon. Alexander, 210; pour sa femme et ses filles, 226, 306, 366; Duncan, 311; Ferdinand, 243, 419, James, 400, John, 310, Lewis, 211; Grass, Daniel, 488; or Wartman, Eve, 470; John, 325, 487; Mary, 487; capitaine, Michael, 488; Peter, 489; Graver, John, 369; Gray, Ann, voir Stoughton, 494, John, 340, Robert J. D., 4, 309, 341; Gregory, Philip, 89; Greely, —, 414; Aaron, 419, 512; Green, Ann, 289, Benjamin, 217, Ebenezer, 268, James, 288, John, 20, 31, Peter, 109, Sarah, 189, Griffen, Joseph, 454, William, 416; Griffin, Joseph, 455, Lazarus, 192, Mary, 66; Griffs, William, 245; Griffith, John, 515; Grilinger, George, 109; Grooms, Elijah, 483; Guknor, Stephen, 417; Guildler, Charles, 307; Guinup, Britain, 479; Guthrie, Deborah, 86; James, 177;

H.—Haderin, Conrod, 328; Hagar, Jonathan, 192, Hagerman, Benjamin, 340, Christopher, 348, Isaac, 269, John, 269, Nicholas et sa femme,

1797.

344, Nicholas, 499; Haggerman, Abraham, 244, 416, Christopher, 56; Humphry, 244, Isaac, 416; Haggarty, Edward, 45, 152; Hugh, 130; Haggie, Henry, 205; Haight, Daniel, 397, Joel, 399; Hainer, Albert et sa femme, 61, Dorothy, 99, George, 124, John, 112, 150, Margaret, 134; Richard, 61, Sophia, 196; Haines, Hanah, 188. Joseph, senior, 6, Joseph, junior, pour sa femme, 189, Lydia, 28; Nathaniel, 182; Sarah, 49; Hall, Isaiah, 414, John, 389, Josiah, 421, Noah, 309; Hallip, Margaret, voir Dunn, 302; Halsted, Lawrence, 445; Stephen, 445; Halt, Augustus, 253, May, 253, Richard, senior, 252, Richard, junior, 252, Samuel, 253, Susanah, 253, Hambley, William, 328; Hamilton, Andrew, 356, John, 108, Robert, 108, hon. Robert, 360; Robertson, William et ses frères, 9, William, 108; Hamlon, Silas, 377; Hands, Cyrus, 329, 331; Michael, ou Henn, et sa femme, 68; William, 366, 367; Hannuel, Samuel, 194; Hansel, Andrew, 112; Hansell, George, 110; Hansinger, John, senior, 100; John, junior, 101, Harcourt, John, 510; Hare, Daniel, 243, 419; capitaine Peter, pour ses filles, 133, Richard, 255, Stephen, 391, William, pour ses sceurs, 94, William, 126; Harfey, William, 367; Harfey, William, 203; Harkon, John, 244; Harness, Darius, 505; Jasin, 504; Harret, John, 41; Harriman, Nathaniel, 415; Harris, Boltus, 245; Bolten, 416; David, et sa femme, 325; Gilbert, et sa femme, 326; John, 152; Joseph, 244, 416, Knoxon, 245, Martin, 152; Myndert, 266, 272, Peter, 244, 416; Rachaol, 397, Richard, pour sa femme, 182, Solomon, 269; Harrison William, pour sa femme, 392, William, 403, William, junior, 403; Harrow, capitaine, 367; Harskell, Joseph, 267; Nathaniel, 267; Hartman, Philip, pour sa femme, 495; Hartwell, Ebenezer, 75; Haskins, Elisha, 328, Joseph, 375; Haslip, Charles, 57; Samuel, veuve de, (voir Dunn,) 108; Hasteder, Herman, 31; Haugh, John, 304; Martin, 301; Haun, Mathias, pour sa femme, 188, William, 110; Havens, George, 449; Haverland, Harmonus, 200; Hawkesbury, habitants de, 142; Hawley, Davis, 483; Jehiah, et sa femme, 489, Martin, 483, Russell, 483, Sheldon, 483, Jephtha, 491; Hayes, John, 211; Hays, Edward, et sa femme, 91; Hayton, Peter, 171; Hayward, Edward, 167; Hazan, Daniel, 203; Hazen, Anna, 78; Hazle, Bostcon, 259; Hazlor, Elizabeth, 41; Heaviland, John, 421; Hedge, Samuel, et ses frères, 228; Heiands, William, 110; Hender-son, Caleb, 332, 434; Ebenezer, 171, Henry, James, et sa femme, 435, John, 43; Henesey, John, 443; Herchimer, Charlotte (voir Purdy), 484, capitaine Hanjoest, 451, Jacob, 219, Lawrence, 486, Mary, 451, Nicholas, 481; Hern, Josiah, 468; Heron, Andrew, 87, 179, Patrick, et sa femme, 91, Samuel, 129, 212; Herriman, Nathaniel, 244; Hesse, Jacob, 496, Michael, 96; Heuckel, Jacob, 109; Hick, Samuel, 376; Hicks, Benjamin, 390, Daniel, 405, Edward, 325, 404, Isaac, 487, Joseph, 461, Joseph, et sa femme, 482, Lewis, 487, Mary, 401; Hickson, Enome, 122; Hill, Ebenezer, 361, Elizabeth, 193, Isabella, 308, John, senior, 109, Nazareth, 490; Hilton, William B., 319; Hiltz, Elizabeth, 73, Joseph, 50; Hind, Thomas, 54; Hinds, Thomas, 212; Hinman, Moses, 243, Moses, junior, 243, Theron, 419, Thomas, 243, 418; Hiram, John, 271; Hix, Joshua, 245, 416; Hixon, Daniel, 372; Hodgkinson, John, pour sa femme, 169; Hoffman, James, 325, Peter, 305, Sarah, 301; Hoffnail, Andrew, 302; Hogan, William, 108; Holcomb, (ou Sharman,) Magdalen, 507; Holebert, Herman, 378; Hollingshead, Isaac, 436; Holloway, John, 225; Hollowell, Benjamin, 238, 239, 309; Holmes, Asa, 362; Honeywell, Daniel, 243, 419, Isaiah, 243, 419, Rice, 242, 432, Richard, 419; Hooten, William, 76; Hopkins, James, 197, Moses, 244, 417, Obadiah, 192, Peter, 99, 192, 204; Hord, Frederick, 213; Horner, Thomas, et son frère, 215; Horning, Abraham, 345; Hossack, Christiana, 433; Hosteder, Herman, 60; Hotchkiss, Elizabeth, voir Wickwise, 457; Hough, Asa et sa femme, 248; Houghdelane, James, 110; House, Daniel, 146, George, junior, 109, Philip, pour sa femme, 79; Hover, Henry, 516; Howard, Dyer, 427; Edward, 451, Elizabeth, 427,

1797.

John, 427, Mathew, 147, Ensign Mathew, 427, Peter, 427, Stevin, 427, Thomas, 451; Howe, Daniel, 481, Margaret, 488, Mathew, 481; Howell, John, 396, Joseph, 134; Howland, Samuel, Junior, 459; Hubbard, Jesse, 356, Thomas, 428; Hubbell, Nehemiah, et son fils, 256; Huett, John, pour sa femme, 189; Huff, Charles, 299, Henry, 362, John, 387, 465, Shadrack, 344, Solomon, 299, 464, Solomon, junior, 464; Huffman, Adam, 305, Nicholas, 169, Philip, 304; Hufman, Elias, 493, Michael, 269, Peter, 270; Hughes, Reuben, 391; Hughson, Jacob, 512; Hull, Eli, 244, 415, Israel, 362, Jacob, 155; Humberstone, lieutenant Samuel, 233, Thomas, 232; Humsted, Israel, 378; Hunt, Edward, 152, Joseph, 219, 282; Hunter, David, 272, 288, 455; John, 273, William, 197; Hurd, Sally, 374; Hurst, James, 100, 354; Huyche, Isaac C., 398; Hyalt, Solomon, 170.

I.—Ingersoll, Thomas, 187, 237, 341; Ingleshart, Barnhart, 405; Innes, Robert, 366; Iredell, Abraham, 213, 367; Ireland, John, 219; Ives, Armon, 421.

J.—Jackson, David, 488, 492; Robert, senior, 520, 521; Robert, junior, 520; Samuel, 267; Thomas, 496; Jalin, Charles, 436; Jarvis, William, 212, 335; Jefferies, James, 436; Jenkins, Solomon, 16; Jennings, Lawrence, 144; Jessup, capitaine Joseph, 381; Johnson, — 213; Abraham, 213, 249; Andrew, 25, 257, 397, 439; Anne, 323, 357, 381; Asa, 235; Benjamin, 41; Elizabeth, 180; George, 127, 323, 357; Hanah, pour ses fils, 235; Henry, 134, 257, 397; Isaac, et ses fils, 250; Jabus, 121; Jacob, 305; James, 121, 358, 404, 472; Jonas, 144; Joseph, 249; Lawrence, 213, 249; Mary, 255; Nicholas, 213, 249; Thomas, 213, 249; William, 7, 127, 265, 266; lieutenant W., 323; Johnston, Isabel, voir Curtis, 506; Jones, — 270, Andrew, 180; Augustus, 121, 143, 182, 289; Benjamin, 426; Charles, 243, 253, 419; Daniel, 374, 433; David, de Barton, 20; lieutenant David, 234; David, junior, 286; David, 426; Ebenezer, 121, 143; Eldad, 435; Elias, 244, 416; Elias, junior, 249; Elishu, 239; Elizabeth, 441; Ephraim, 440; John, 23, 307; John et sa femme, 28; capitaine John, 234; Jonathan, 182; lieutenant, 426; Solomon, 234; Solomon, pour sa femme, 286; Thomas, 234.

K.—Kain, Mathew, 134; Karr, David, 510, George, 244, Keefer, George, pour sa femme, 129; Keelar, Magdalane, voir Thompson, 517; Keeler, — 414; Joseph, 246, 414, 420, 421, 422, Martin, 414; Keene, Francis, 270; Kellar, Frederick, 315, Henry, 325, Jean, (voir Coughnut,) 503; John, 325; Keller, John et sa femme, 301; Philip Marstin, 405; Kelly, John, 110, 243, 419, 511, Michael, 104, William, 243, 420, 446; Kemp, John, 297, 388, Mary, 298; Robert, pour sa femme, 190; Kenderick, Hiram, 271; Joseph, 253, 271; John, 271; Sarah, 278; Kendirick, Duke William, 292; Kennedy, John, 134; William et sa femme, 322; Kerr, Norris, 229; Robert, pour ses enfants, 49, 52, 116, 350; Kesler, Michael, 395; Kettle, Jeremiah, 153; Kief, Francis, 392; Kilborn, Anthony, 361; David, 332; Herman, 330; Samuel, 332; William, 330; Kilburn, Benjamin, 432, 454, David, junior, 513, Hanah, 434, James, 476, (ou White,) Lucy, 453; King, Charles, 328; Kinnear, Thomas, 212; Kinsla, Joseph, 35; Kinzie, Benjamin, 166; Dorothy, 166, Jonathan, 168; Kirby, Elizabeth, 469; John, junior, 334; Knickel, Nicholas, 403; Knight, Cornelius, 466, Isaac, 466, Mahlon, 466; Knolton, Thomas, senior, 407, Thomas, 329; Knox, John, 90.

L.—Labadie, Antoine Discompte, et ses fils 197; Lafferty, Edward 71; 491, Laird, John 435; Lake, Christopher, et sa femme, 491, James 491, John Nicholas 438, Phebe 439; Lamb, Isaac 427, Isaac, junior, 428; La Mothe, ou Belant, Elizabeth 463; Lampman, Peter 100; Lampson, John 263, Abraham 250; La Musique, Jean 436; Landon, Asa, senior, 331, Asa, junior, 434, Elizabeth 329, Herman et sa femme 330, (ou Wing,) Rebecca 453; Lane, Jonathan 157, Joseph 45, 159, 174, 418, 420, Solomon 362; Langlade, Charles, senior 349, Charles, junior 349; Lapau, Anthony 292; Lapp, Jere-

1797.

miah 460, 472; Laraway, Hanah 314, Harmanus 504, Isaac 507, Jonas 124, 128, Joseph 86, Peter 313; Lathan, James 478; Laton, Samuel 309; Landen, Nathan 171; Landrie, Gabriel 409; Laurence, Richard 437, William et sa femme 151; Lawrence, Daniel 446, Levi 321, Nathaniel 171; Lawrason, Lawrence, pour sa femme, 197; Lawson, John 253; Leahy, Elizabeth, 429, John, 429, Robert, 429, William, senior 429; Leake, Margaret, 475; Ledan, John, 135, 235; Lee, John 379, William Hooker, 361; Leith, James, 136, 367; Lemont, Jemmima, 434; Leonard, John, 499; Leoney, John 479; Leopard, Nancy, 180; Leslie, George, 423, John 144; Levis, Justin, 63; Levitz, Jacob, 186; Lewis, Adam, 153, 406, Edmund, 377; Lickers, Henry, 346; Lightheart, Daniel 217; Lincoln, Elishu 246, 417; Lindsey, James, et sa femme, 315; Lines, Nathaniel 58, 343, 499; Lintz, Godfrey, 152; Litchmore, Kitty, 62; Livy, Thomas, 67; Lockwood, David 448, Eleger, 273, Hanah, 448, Henry, 317, John 317; Lodor, Job, 498; Loewe, Joseph, 135; Loft, (ou Mercle,) Leamy, 475; Long, Elias et sa femme, 110; Longwill, John et sa femme, 442; Lopp, Amy, voir Smith, 467; Lorelle, John, 500; Lorimer, Catharine, 264; Losee, Joshua, 261, William, 397; Lot, John junior 437; Lott, Andrew, 269, Jonas, 269, Peter, 409, Philip, 437; Loucks, Abraham, 375, Catharine, 508, Elizabeth, 240, Henry, 502; Louie, Pierre, 486; Lounay, Joseph, 409; Lownsberry, Robert, 353; Lousberry, William, 446; Lovelass, Jeremiah, 450; Loverin, John, 435; Low, John, 267; Lowell, Isaac, et sa femme, 134; Loyd, Daniel, 303; Loyed, Catharine, 297, Henry, 297; Loyst, Henry, pour sa femme, 313; Lucas, Amos, 485, 508, George, 485, 508; Ludwig, Frederick, 393, Mary, 393; Lundy, Azariah, 180, William, 206; Luscombe, Samuel, 446; Lutes Margaret 350; Lymburner, John, et sa femme 167, Mathew, et sa femme, 153; Lynch, Frederick, 232; Lyons, Anne 194, Thomas 212.

M.—Mabee, Sufrenies, 90; Mack, Olander, 140; Magraw, Margaret, 390; Mahar, Michael, 438; Mahon, Abigail, 233; Mailey, Patrick, 76; Maisonville, Alexander, 367; Mallat, Abraham, pour sa femme, 372; Mallory, Benajah, 214; Mallroy, Bangar, 90; Maracle, Frederick et sa femme, 41; Marien, Paul, 231; Mark, Gaspert, 404; Markland, Catherine, 219; Thomas, 451, 452, 514; Markley, John, 166; Marlborough, habitants de, 374; Marrigan, James, 68; Marsh, Benjamin, 266, Jesper, 423, Mathias, 280, Robert, 389, William, 444, William S., 267; Marshall, Jehabod, 141; Marther, Samuel, 253; Martin, Amos, 494; Earnest, 48; John, 366; Moses, 244, 415; Peter, 372; Richard, 372, Thomas, pour sa femme, 102, 145; Marum, Samuel, 416; Mash, Samuel, 266; Masters, Daniel, 463; Mastin, Peter, 418; Mathas, Thomas E., 513; Mathews, James, 96, Jonathan, et sa femme 49; Morilla, 112, Thomas, 168; Matlock, Caleb, 388; Matterson, Caleb, 289, Philip, 427; Mattice, Lanah, (see Stevens,) 512, ou Brass, Mary M., 473; May, John, 140; Margaret, 197, Nancy, 197, William, 191; Maybe, Abraham, 395; Maybee, John, 464; Oliver, 118; Peter, 344; Simon, 111; Mayes, Robert, 66; Mayne, Phebe, 74; Meddach, Gilbert, 260; Meddaugh, Benjamin, 48, Deborah, 123, 366, James, 47, Peter, 123; Medler, Philip, 78; Meldrum, George, 255, 366; Melvin, Meredith, 111, 117; Mercer, Samuel, 16, 96, Thomas, 16, 96; Mercle, Leamy, (voir Loft,) 475; Merekle, Henry, 307, Jacob, 307, William, 160; Merkle, Henry, junior, 111, Jacob, junior, 111; Merlatt, Thomas, 263; Merrick, Stephen, 307; William, 264; Merrill, Roger, 246, 417; Merriman, Joel, 422; Merrit, Amos, 34, Joseph, 48, 486, Josette, 486, lieutenant, 486, Moses, 168, William, 135; Merrium, John, 511; Merry, Benjamin, 356; Merryman, Joel, 414; Messenger, Martin, 416; Meyers, ou Vanalstine, Ally, 472, Jacob W., 409, Leonard W., 441; Michell, James, 76; Middach, Gilbert, 425; Middleton, Robert, 400; Miles, Abner, 214; Millard, Elsa, 195, Thomas, 195; Miller, Agnes, 347, Andrew, 461, 466, Cornelius, 391, Elisha, 268, Garret, son fils et

1797.

sa fille, 326, 469, George, 450, Jacob, 95, 391, 490, Jehoihal, 16, Jennet, 268, ou (Van Camp), Jenny, 459, John, 258, 391. Joshua, 67, Nicholas, 235, Peter, 469, Sarah, 255, Thomas, 112, William, 328, Mills, Frederick L., 376, James, 180, John, 208, William, 389; Milmine, George, 29; Milton, Jane, (voir Thompson), 473, John, 48, 147, 473; Minde, Abraham, 205; Miniker, Frederick, 394, Loadwick, 394; Misner, Jacob, 37, 192, 198, 199, 200, John, 192, 341; Mitchell, Ephraim Cole, 139, Hannah, 139, Nathan, 242, 419; Mitler, John, 129; Mix, John, 247, 421; Monforton, William, 290; Montgomery, Archibald, 375, 376, Peter, 98, Samuel, 201, Susannah, 378; Montross, Peter, pour sa femme et ses enfants, 349; Moody, Mary, 122; Moor, John, 404; Moore, Elizabeth, 206, John, 500, Patrick, 241; Morden, Daniel, 322, John, 135, et sa femme, 195; More, Mary, 348, Patrick, 253, 418, Silvester, 261, Thomas, 378; Morgan, John, 371, Ussher, 198; Morningstar, Jacob, 72, John, 171; Morris, Joel White, 107, Mathias, 242, 419; Morse, Isaac, et ses associés, 59; Morty, John, 103; Mosley, Ann, 440, Thomas, 237; Mosure, John, 448; Mott, Amy, (voir Wing), 457; Mount, Moses, 112; Mucklee, Alexander, 196; Muirhead, John, 82; Mulineux, William, 184; Munro, Francis, 425, Hon. John, pour sa femme et ses enfants, 278, John, 370; Munsell, Benjamin Ruggles, 430; Murchison, John, 310, Murdoch, 311; Murdoff, George, 505, Margaret, 507, Thomas, 311; Murport, Michael, 305; Murray, Isabella, 11, John, 111; Township de, 155; Musculus, John Charles, 642; Myers, Henry, 111, 157, John et sa femme, 45, 273, John Walter, 441; Myneker, John, 460.

Mc:—McAlpin, George, 511; McArthur, John, 394; John, junior, 394; McAulay, James, 71; McBride, John, 4, 16, 213, Sarah, veuve de Patrick Reid, 178; McCall, 353; McCartney Joseph, 391, Michael, 398; McCarty, Michael, 416; McCaulay, James, pour ses fils et sa femme, 185, James, 213, 291; Docteur James, 407, Jenny, 95; John, 311; Robert, 57, 335, 514; McClelland, Margaret, 124; McCollum, James, pour sa femme, 111; McCord, (ou Barton), Sarah, 477; McCrae, Allan, 13, Thomas, 355, 366, Samuel, 234; McCrimmen, Donald, 393, Elizabeth, 393; McDonald, Donald, 459; McDonell, Alexander, 160, 182, 373, Allan, 219, 233, 236, capitaine Allan, et sa femme, 283, Andrew, 240; Angus, 223, 236, 348, 350, 385, et sa femme, 446, Archibald, 211, 219, capitaine Archibald, 225, pour sa femme, 283, Barbara, (voir McKenzie), 460, Daniel, 240, Donald, 61, Elizabeth, 356, Helen, 190, 208, 368, Henrietta, 208, Isabella, 173, James, 123, John, et son fils 174, John, 334, 479, 514, John, junior, 75, Mary, 208, Martha, 240, lieutenant Miles, 318, Peter, pour sa femme, 79, enseigne Ronald, 225; lieutenant Ranald, 373, William, 58, 270, William, et sa femme, 136, McDonnell, Catherine, 384; McDougal, Hannah, 496, John, et sa femme, 96, ou Yarns, Mary, 496, Robert, 367; McDougall, Barbara, 324, John, 213, 578, Robert, 164; McEachron, Daniel et sa femme, 330; McEddy, Bays, 420; McEwan, John, 141; McFaget, Peter, 301; Samuel, 301; McFall, David, 24; capitaine David, 371; McFarlane, John, 30, 87; McGahan, John, 272; McGaw, Patrick, 2; McGill, Catherine, 345; enseigne, 278; John, 185, 189, 223; Mary, 62; McGlashan, John, 135; McGrath, Catherine, 313; Christopher, 298; Hannah, (voir Anderson), 504; Jean, 298; Owen, 5, 16, 303; Rachael, 300; McGregor, John, 316, 366; George, 365; Gregor, 407; McGuin, Anthony, 471; McGuire, ou (Van Order), Ann, 467; McInnally, Christopher, 406; McIntree, Barney, 79, 90, pour sa femme 102; McIntric, Daniel, 18; John, 163; McIntosh, Angus, 365; John, 113; Laughlin, 468; McKay, Alexander, 71; Ann, 485; Francis, 70; John 212; Samuel, 485; William, 55, 71; McKaye, William, 244, 416; McKee, Alexander, 38; capitaine, 366; colonel, 25, 365; Thomas, 111; McKenzie, Alexander, 366; (ou McDonell), Barbara, 460, Colin et sa

1797.

femme, 492, Duncan, 257, James, et ses fils 257, William, 257, 461; McKeyes, Barnabas, 246, 421, Daniel, 244, 416; Joel, 244, McKinley, Robert, 99; McKinny, Samuel, pour sa femme, 285; McKirman, John, 247, 422; McLaren, Archibald, 455, Mary, 429, 476, Nancy, 429, 476, lieutenant Peter, 455, 456; McLaughlin, Archibald, 60, Edward, 59, James, 141, John, et sa sœur, 342, John, 484; McLean, Allan, pour sa femme 55, 310, 386, Harriet, 517, Henry, 456, Hugh, 62, 75, 291; Macleean, James, 158; McLean, Jean, 433, John, 332, 456, Martha, 62, Mary, 480, lieutenant Neil, pour ses enfants, 283, Neil, 387, 517, Polly, (voir White), 453, Rebecca, 514, Robert, 433, Stephen, 288, William, 486; McLenan, Thomas, 212; McLeany, John, 235; McLeland, John, 108; McLeod, John, 58; McLinnan, Alexander, 451; McMichael, Edward, 327, 353, Isaac, 33, John, 513; McMicken, Peter, 46, Thomas, 102; McMicking, Janet, 82, John, 146, Peter, 184, Thomas, 117; McMiltan, William, 446; McMullan, Catherine, 315; McNabb, Alexander, 229, 386, Colin, 249, Elizabeth, 6, Isabella, 34, James, 47, Simon, 135; McNeil, Archibald, 147, Elizabeth, 432; McNutt, James, junior, 407; McPherson, Ann, 189, John, 67, Kenneth, 460, Peter, 470; McQueen, Alexander, 117, 141, 520, Daniel, 12; McReady, David, 233; McTavish, Alexander, 120.

N:—Nager, William, 507; Neir, Henry, 165; Henry, junior, 165, Jacob, 165, Nellis, Abraham, 184; Nelson, Jonathan, 203; Nettleton, Deborah, 376; Neugen, John, 244; Neverville, Anthony, 117; Neville, John, 139, Moses, 139; Newark, Société agricole de, 384, Newkirk, Elizabeth, 95, James, 94, 118; Newman, George, 211; Nichols, Silas, 450; Nicholson, Archibald, pour sa femme, 300, Elizabeth 9; Nickerson, E. 415, Elnied, 244; Nighton, John, 15; Noagle, Peter, 209; Norman, Isaac, 127; North, James, 392, Winifred, 403; Norton, John, 357; Nugen, John, 417; Nunn, Joshua, 167, Samuel, 195; Nyatt, David, H., 418.

O:—O'Bryan, Roger, 327; William, 247, 421; O'Carr, Peter, 40; O'Dell, John, 266; Ogden, John, 246, 421; Olcott, Timothy, 420; Oldfield, William, 136; Oldfields, Nathaniel, 354; Oliver, Aaron, 311; Ann, 311; Cornelia, 311; Elizabeth 311; Olker, Elisha, etsa femme, 441; O'Neal, Mary, 95; O'Neill, Andrew, 239, Constantine, 143, 183, Elizabeth, 326, Lieutenant, 326; Orbel, Conrod, 471; O'Reilly, Dennis, 190; Orr, William, M. 418; Orser, Gabriel, 462, Isaac, 465; Osborne, Mary, (voir Trompour), 343; Osgood, ———, 211; Ostrander, Eleanor, 98, Jenny, 143, Lydia, 143, Ostrum, Anthony, 270, Daniel, 270, Ralph, 270, 278; Overholt, Abraham, 341, Elizabeth, 407.

P.—Pacquette John, 447; Page, Foster, 147, Joseph, 122, Polly, 136, Thomas O., 93; Palmer, Caleb, 447, David, 171, 322, George, 247, 420, Joseph, 183; Park, William, 366; Parke, John, 191; Parker, Samuel, 244, 416, Samuel, junior, 244, 416; Parkins, Clark Rice, 433; Parks, David, 311, Dianah, 313, Hagar, 116, John, 145, Nathaniel, 314, Sarah, (voir Forsyner,) 504; Parmely, Thomas I., 375; Parmer, James, 416; Parnell, Abraham, 376; Parsons, Chattwell, 295; Paterson, Allan, 424; Pattinson, Richard, 365; Paxton, Jane, 70, lieutenant, 70, Thomas, 217; Payson, Ephraim, 16; Payton, Ephraim, 236; Peartan, Jacob, 55; Peck, Cornelius, 331, Lewis, 266, William H., 266; Peeck, Caleb, 333, William, 280; Peek, Lewis, 251; Peer, Edward, 318, Jacob, 318, Peter, 318, Philip, 318; Peirce, Christopher, 95; Pember, Philip, 56 342, 470; Peneck, Samuel, 427; Pennock, Abelic, 288, Samuel, 288, Sarah, (voir Shipman), 453; Pensyl, John, 312; Pepin, Joseph, 141; Perring, Frederick, 244, 415, Rana, 242, 419; Perris, William, 245; Perry, Alexander, 142, Anne, 357, Robert, 357; Persons, Samuel W., 241; Peters, Bemsley, 214, 434, John, 240, 396, Mary Ann, 287; Patty, Morven, 136, Thomas, 262, 374, William, 36, 141, William Birdseye, 212, pour sa femme, 354; Peter-

1797.

son, Abraham, 258, Nicholas, 258; Pettit, Daniel, 344, Isaac, 328, Martha' 398, Uriah, 327; Phelps, Davenport, 214, 223, 224; Phenix, Abraham, 55; Philips, Elisha, 404, 504, Jacob, 278; Phillips, John, 19; Phillips, John, 212, Joseph, 243, 419, Margaret, 315, Mary, 496, Richard, 89, Thomas, 212; Pickard, Elizabeth, 80, William, 63, 145; Pickell, John, junr., 302; Prikham, Elijah, 242; Pierce, Chris, 15; Pine, Catherine (voir Way), 500; Piper, Caleb, 361; Pitney, James, 235; Pitts, Samuel, 245, 417; Plangort, Conrandt, 347; Playter, George, et ses enfants, 14, Sarah, 423; Plummer, Lucretia, 484, Rebecca, 117, Thomas, 354, 479; Pollard, Richard, 366; Pollock, Storm, 61; Potter, Jesse, 399; Pottier, John, 381; Potts, Reynard, 336; Post, Ashabel, 361, John, 312; Pother, John, 267, Philip, 267; Powell, Anne, 513, Justice, 117, William Dummer, 1, 474, William Dummer, junior, 26; Powley (ou Albertson), Elizabeth, 470, Jacob, 467; Prefle, rév. ———, 323; Preston, Isaac, 402; Price, Christian, 102, 408, David, 70, 203, Elizabeth, 102, John et sa femme, 74, 431, Joseph, 73, 181, Mary, 50, Thomas, 473, William, 102; Pridner, Henry, 347; Prindee, Huldai, 508, Joel, 505, Louis voir Dafoe, 296, ou Woodcock, Mary, 502; Prosser, Jonathan, 410; Proton, Pierre, 436; Provost, Joseph, 362; Pruyin, Catherine, 301, Francis, 492, Hannan, 305, Mary, 402, Mathew, 344; Pulman, Robert, 377; Purdy, Caleb, 444, ou Herchimer, Charlotte, 484, Gilbert, 243, 415, 471, Joseph, 243, Joseph, junior, 245, 415, Mary, 471; Purvis John, 321.

Q.—Quackenbush, Peter, 444; Quarry, Joseph, 23; Queen's Rangers, officiers des, 93; Quick, Benjamin, 66; Franey, 372; Solomon, 135; Quinn, John, 250.

R.—Rablin, Owen, 343; Philip, 343; Raddish, rév. Thomas, 3, 207, 340, 383; Raden, Philip, 416; Radix, Philip, 245; Rainey, William, 56, 288; Rambough, William et sa femme, 313; Ramsey, David, 35; Raney, Seth, 482; Rankin, James, 481, James, junior, 57; Ransier (ou Babcock), Elizabeth, 481; Mrs. George, (voir Elizabeth Coon), 107, William, 468; Rattan, Mary, 444, Peter, 468; Rawdon, habitants de, 385; Read ou Smith, Jane, 514; Obadiah, 456; William, pour sa femme, 94; Reasseau, Jean-Bte, 335; Reed, John, 196, 445, ou Towsley, Rebecca, 453, William, senior, 445; William, junior, 446; Rees, Jacob, 89, John, 89; Reid, Priscilla, 120; James, 178; Hannah, 178; Reilly, Jessu, 213; John, 80; Rely, Thomas, 378; Reynolds, William, 218; Reynolds, Thomas, 252, William junior, 321; Reysley, Christian, 80; Riddick, Philip, 286; Ridout, Mary, 381; Thomas, 6, 206, 217, 227; Rice, John, 205, Thomas, 50; Rich, Levi, 307; Richards, Daniel, 460, 477, John, junior, 477, (or Spencer) Margaret, 387, 498; Owen, 477; Richard, 213; Richardson, Amos, 505; Benjamin, 414, 421; capitaine Benjamin, 246; Benjamin, junior, 245, 417, Eve, 311; Henry, 506; James, 151, 389, 421, 429, 438, capitaine James, 246, John, 245, 417, Joseph, 245, 417; Magdelane, 34, Dr Robert, 367; Sarah, 437, William, 426; Richmond, Cyrus, 247, 421, Ichabod, 242, 419; Silvester, 247, 422; Rickleby, (ou Defoe), Mary, 508; Rightmayer, William, 343; Robbins, John, 244; Robins, John, 415; James, et sa femme, 503; Joshua, 170; Richard, 411; William, 412, 481; Roberts, John L., 246; Seth, 232; Robertson, David, 64, 229; Robinson,—360; Christopher, 16, 149, 222, 256; James, 324, 479, 483; Joseph, 103, Richard, 221, William, 260; Robison, Joseph, 248; Roblin, John, 347, Owen, 348. Stephen, 258; Robson, Mary, 60; Roche, John, 279; Rocheleau, François-Xavier, 323; Rock, John, 5; Roe, Coleman, 294; Walter, pour sa femme, 196, 366; Rogers, lieutenant-colonel, 412, Artemis, 171, Benjamin, 16, (ou Wees) Catharine, 264, David M. G., 255, 412, Henry, 100, James, 255, Margaret, 257; Rorrison, Bazil, 342, 352, 436; Rose, Catharine, 500, Ezekiel, 378. Ulda, 111; Rosebush, Joseph, 423, Peter, 268, Solomon, 289; Ross, Alexander, 392, Andrew, 521, John, 77, 521;

1797

Wate, 312; William, 219, 322, Zenos, 299; Rother, Philip, 279; Rottan, Jemima, (voir Slood) 407; Rowe, John, 158; Row, Lydia, (voir Shipman) 453, William, 232; Rowley, Joseph L., 155; Rudeback, Catharine, 239; Runnion, Mary, 163; Rush, Andrew, 468, Martin, senior, 409, 445, Martin, junior, 445; Russell, Ann, 320, Elizabeth, 291, James, 156, 320, Jean, 320, Martha, 265; Ruttan, Jacob, 404, Peter, 343; Ryan, James, 382, 407, Margaret, 336; Ryckman, Albert, 325, John, senior, 396, John, 348, John, junior, 395; Margaret, 72, (ou German) Mary, 474, S.—Saa, Harman, et sa femme, 489; Sabin, David, 371; Sager, John, 463, States, pour sa femme, 302; Sample, Hugh, 374; Sampson, James, 158, Theophilus, 229; Saunders, Henry, 392; Scales, Charles, 16, Ehan, 16; Scharnhorn, William, 503; Scheffelin, Jonathan, 366; Schermehorn, John, et sa femme, 312, 517; Scheverell, Gustavus, 31; Schnor, John, 168; Schofield, Thomas, 16, 137, 186; Schooley, Benjamin, 192, Esau, 192; Schram, John, 158; Schultz, Peter, 403; Scot, Mary, 240; Scott, Archibald, 130, Christiana, 71, David, 267, Francis, 375; Scram, Felter, 193, Frederick, 105, Jeremiah, 91, John, 191, 267, Valentine, 44, pour sa femme, 201; Scripture, Jeremiah, 248, 421; Sealey, Lodovick, 352, Rebecca, 332; Scheverl, Jane, 72; Secord, David, et sa femme, 14, David, junior, 328; Secor, Isaac, 394; Secord, James, 47, John, senior, 197, John, 196, Silas, 84, 327, Solomon, 52, 99, Stephen, 180; Segar, John, 390, 408, Ralph, 137; Seguin, Charles, 55; Selby, Prideaux, 308, 349, 355, 366; Sellick, Charles, 10, 85; Sellie, John Booth, 447; Seman, Jonas, 410; Semmons, Abraham, 443, David, 443; Senn, Joseph, 140, 141; Sennott, Walter, 439; Servos, Catherine, 19, lieutenant, Daniel, 19, Jacob, 260, Magdelane, 19; Mary, 263, Philip, 137; Sessions, Benjamin, 170; Seymour, Benjamin, 409; Shafer, Mary, 101; Shank, David, 17, Major, 69; Shark, Jacob, 92, John, 389, 407; Sharman, Battis, 506, Christiana (voir Dimond), 507, Magdalene (voir Holcomb), 507, Margaret (voir Dimond), 506; Sharp, Cornelius, 492, Conrant, 344, George, 366, Gilbert, 296, lieutenant Guisbert, 497, John, 375, 492, John, junior, 488, Peter, 296, Richard, 510; Shaver, Adam, 260, Elizabeth, 261, 263; Henry, 262, Jacob, 260, Mary, 260, Peter, 262; Shaw, Michael, et sa femme, 15, William, 60, 302; Shearer, Robert, 91; Shebard, William, 345; Sheehan, ———, 360, Walter, B., pour ses enfants, 136; Shepherd, Joseph, 249, William, 366; Sherk, Michael, 141; Sheriff, William, 469; Sherman, Simeon, 163, William, 163; Sherrard, William, 228; Sherwood, Anna, 282 (ou Buel) Lois, 457, Reuben, 376, Samuel, 232, 247, 478, Samuel, junior, 288, Thomas, 382; Shibley, Jacob, 256, John, 467, Margaret, 256; Shipman, David, 456, Daniel, junior, 456, (ou Row), Lydia, 453, (ou Baxter), Ravina, 453, (ou Pennock,) Sarah, 453; Shoff, Dinnis, 190; Short, rév. R. J., 196; Shorts Catherine, 297; Shoup, Christopher, 166, John, 167, Martin, 166; Showers, (ou Smith), Ann, 411, Hanah, 32; Shuman, George, 42; Sicker, John, 403; Sickler, John, 421; Sills, John, 295, George, 313; Silver, Abner, 245, 417, Daniel, 245, 414, 417, Timothy, 243, 418; Silverthorne, John, 198; Simmen, David, 269; Simmonds, Asa, 28, John; junoir, 301; Simmons, Henry, 447; Simons, Polly, 84, Titus, 319; Simpson, 307, James, 314, Margaret, 316, Obadiah, 247, 422, John, 247; Simson, John, 422; Singleton, capitaine George, 227, Sire, John, 408; Size, John, 137; Skinner, Benjamin, junior, 187, Haggai, 170, Jephtha, 140, Rhoda, (voir Terry), 181, Solomon, 84; Slingerlandt, Catherine, 410, Elizabeth, 13, Mary, 318; Slood, Abraham, 119, (ou Rotton,) Jemima, 467, Michael, 400; Sloughton, William, 452; Slow, George, 188; Slye, William, 426; Smades, John, 415, Luke, 415; Small, Eliza, 227, John, 280; Smedes, Joel, 374; SMIKE, Godfrey, 285; Smith, ———, 368, Abijah, 295, (ou Lopp), Amy, 467, Ann, 222, Ann, voir Showers, 411, (ou Yeomans), Ann, 469, Benjamin, 192, Betsy, 438, Charles, 395,

1797.

Cornelius, 430, Daniel, 296, 427, David William, pour sa fille Ann, 145, 222, 431, Ebenezer, 426, Elias, et sa femme, 85, 181, 260, 266, 277, Elias junior, 267, Frederick, senior, 125, 212, George, 270, 315, Hanah, (voir Frelick), 503, Hart, 165, pour sa femme, 187, Henry, 268, 271, Henry, junior, 319, Isaac, 136, 235 James, et sa femme, 74, 204, Jane, voir Read, 514, John, 44, 204, 228, 295, 315, 456, Jonas, 399, Jonathan, 204, Joseph, 84, 205, 382, Mary, 66, Mathias, 171, Moses, 284, Nicholas, 88, lieutenant Peter, 289, Peter, pour sa femme, 367, Philip, 95, 502, Richard, 438, Samuel, 284, Susannah, 501, Thomas, 369, William, 212, 463, William Kennedy, 85, 336; Smyther, Jacob, 85, Isaac, 496; Snor, John, 345; Snow, John, 384; Snyder, Alexander, 373; Sole, Benjamin, 305, Joseph, 305, William, 305; Soper, Jesse, 267, John, 444, Leonard, 266, 273, Patetiah, 267, Seth, 266; Sparding, John, 342; Sparham, Thomas, junior, 480; Spencer, Abner, 243, 419, Adam, 48, Andrew, 287, Augustus, 287, Hadley, 483, Hanah, 140, 141, Hazleton, 343, 448, Henry, 464, John, 246, 290, 414, ou Richards, Margaret, 387, Patience, 344, 483, Robert, 48, 66, ou Conger, Sarah, 236, Spier, Harmonus, 155; Springer, Daniel, 353, John, 142, et sa femme, 317; Springfield, Joseph, 294; Springsteen, Staats, 187; Sprung, Gabrum; 422, Spurgin, William, 11, Colonel William, 16; Squier, Ichabod, 395; Staats, William, 7; Stains, Job, 303; Staker, Conrad, 452, Elizabeth, 497, Henry, 452; Stancliff, Stanboro P., 244; Standiliff, Stambrough R., 415; Stanghill, Henry, 67; Stanton, Aldridge, 246, 420; Stapleton, Elizabeth, 520, William, 520; Stark, Jasper, 243, 419, William, 343; Starts, Jacob, 403; Stedman, Philip, senior, 113; Stratton, John, 418; Steel, Mathew, 400; Sarah, 392; Steele, Moses, 511; Steinhoff, Emanuel, 186; Stephens, Abner, 243, 415, Aaron, 26, Abel, 148, 425, (ou Crippun), Abigail, 455; Stevens, Elizabeth, (femme de William Van Every), 60, James, pour sa femme 251, 266, John, sa femme et sa fille, 92, Justus, 163, ou Mattice, Lanah, 512, Mary 408, ou Stony, Mary, 455; Stewart, Alexander, 174; Stickley, Christian, 65; Stiles, Selah, pour sa femme 295; Stinson, John, 255, 401; Stoffe, John, 76, 142; Stone, John, et sa femme, 85; Stoner, Henry, 266, Jacob, 58, John, 265, 266, 279, Peter, 266; Stony, Mary, voir Stevens, 455, Solomon, 331; Stookes, Edward, 274, John C., 274; Storm, William, 477, Gilbert, 487, Henry, 487, Jacob, 487, Jeremiah et sa femme, 393; Stoughton, (ou Gray), Ann, 494; Stovers, Valentine, 256; Stowbridge, Jemima, 479; Stratton, John, 418; Street, Samuel, 25, (pour son neveu et Allan Cameron Wilmot), 118; Stretch, Daniel, 490; Strickler, Sampson, 410; Strider, Charles, 450; Stringer, Elizabeth, 209; Strobe, Gasper and wife, 452; Stuart, Andrew, 413, Charles, 413, George, pour sa femme, 8, George Okill, 413, 515, James, 412, John, 468, John, junior, 413; Sullivan, John, 185, 308; Summers, Alexander, 126, Benjamin, 368, 384; Surphlet, Robert, 355; Sutton, Ann, 26; Swails, John, 8; Swanson, Magnus, 210; Swartfager, Frederick, 322; Swartout, Cornelius, 16; Swayze, Caleb, 87, Isaac, 26, (pour son fils Benjamin), 74, 86, Israel, 168, Richard, 87; Sweatman, Isaac, 127; Sweet, Charlotte, 434; Sypes, Hannah, 120, Jacob, et sa femme, 151, Jonas et sa femme, 137, 195; Syrdom, Christopher, 245, Noah, 244.

T.—Talman, Lydia, 73; Taylor, Agnes, 500, Christine et ses filles, 450, James, 463, John, 450, Nathaniel, 438, Samuel, et sa femme, 66, Sergeant, 500; Federick, Jacob, 134, 150; Templeton, Andrew, 175, 521; Tenbroeck, Caty, 77, Jacob, 137, Nancy, 77, Peter, 128; Tennery, Michael, 220; Terry, Pashall, et sa femme, 181, Truman, 248; Thatcher, John, 40; Thayar, Jarvis, 237; Thomas, — 370, Charles, 186, Christiana, 97, Elizabeth, 37, Jacob, 65, 130, James, 27, 74, John, 37, 388, Robert, 92, Samuel, 233, Squire, 317; Thompson, Ann, 120, Archibald, 37, Eleanor, 66, Elizabeth, 103, 214, 509, George, 144, 345; James, 138, 184, pour Milton, Jane, 173, John, 68, 116, 202, 320, (ou Keelar), Magdalane, 517, Peter, 201,

1797.

Samuel, et son frère, 67, Timothy, pour sa femme, 320, William, 505; Thoorp, Daniel, 331; Thorn, William, 341; Thurbun, Joseph, 451; Thrascher, Zaddock, 447; Throope, Daniel, 377; Ticknor, Stephen, 246; Tiffany, Silvester, 64; Tindell (ou Edgar), Sarah, 496; Tindell, Sarah, 407; Tinkle, Henry, 495; Tisdell, George, 340; Tonquey, William, 36; Tongaey, William, 101; Tousack, Gasper, 408; Tousley, Joseph, 435, Rebecca, voir Reed, 453; Town, John, 244; Townsend, township de, 146; Towser, Gasper, 50, Lodowick, 50; Traverse, Caleb, 169; Tredwell, Nathaniel, 52, Nathaniel N., 441; Tressy, Burrel, 250; Trickey, Christopher, 237; Tripp, Charles, 246, 418; Troll, John, 266; Trompeau, John, 284; Trompour, (ou Osbourne), Mary, 343; Troop, Daniel, senior, 331; Troyer, Christian, 138, John, 51, 138, 362; Trump, Charles, 72; Trumpour, Paul, 400; Truesdale, Ann, 377, Daniel, 376; Tubbs, Daniel, 244, 415, Frederick, 244, 415; Tucknor, John, 245; Tucker, Reuben, 382, 511; Tuffie, enseigne Samuel, 352; Tully, Malachie, 230, William, 72; Turner, Cornelius, 347, David, 248, 420, David, junior, 246, 420, Elias, 245, 417, John, 247, 420; Turney, George, 46, Jenny, 46, John, 412, Mary, 45, Nancy, 46; Tuttle, David, 139, John, 373; Tuttle, Jeremiah, 350, Stephen, 244, 406, 415.

U.—Udle, John, 92; Urquhart, James, 360.

V.—Valerant, Jaques, 436; Vallée, Louis, 371; Valteau, Peter, 401; Vallon, Cornelius, 230, Hellebrant, 231; Valrant, Jaque, 501; Vanalstine, Alexander, 298, Ally, (voir Meyers), 472, Cornelius, 397, Harmonus, 36, Isaac, senior, 509, Isaac, junior, 300, Jacob, et sa femme 12, James, 297, Lambert, pour sa femme, 300, 314, 509, Margaret, 13, Peter, 411, Sufrenus, 13; Vanalt, John, 416; Vanalto, John, 245; Vandecarr, Ralph, 273; Vandecarr, John, 267; Vandescarr, Ralph, 267; Vanderbanack, (ou German), Elizabeth, 472; Vanderbarrod, Eve, 45; Vanderbarrow, Cornelius, 58; Vanderlip, Elizabeth, 9; William, 56, 78, 127, 307; Vanest, Varnandus, 497; Van Blarrican, Abraham, 401, Martines, 401; Van Camp, Jenny, voir Miller, 459, Peter, 261; Van Every, Henry, 335, McGregor, 335, William, pour sa femme, 60; Van Hayning, Andrew, 93; Van Leaven, Cornelius, 449; Van Leavin, John, 448; Van Order, Ann, (voir McGuire), 467, ou Burnet, et sa femme Elizabeth, 467, Isaiah 477; Van Scott, Deborah, 450, John, 450; Van Sicklen, Sarah, 427; Van Valkenburgh, Jacob, 492; Van Waters, Cornelius, 443; Van Weide, Bernard, 212; Van Wickley, Paul, 462; Van Wych, Sarah (voir Banta), 203; Vartz, Thomas, 487; Vasburgh, John C., 493; Vaughan, Hercules, 243, 415, 419; Vent, Mary, 465; Vessells, Anne, 401; Villard, Willoughby, 148, 149; Vincent, Elijah, 138; Vinecke, Christian, 205; Vollock, Cornelius, pour sa femme, 62, Isaac, 75; pour sa femme, 119, 128; Vollochs, Isaac, 86; Von Peter, Arent, 16; Van Snell, John Frederick, 425; Vosburg, John, pour sa femme, 494; Vrooman, Adam, 30.

W.—Wabekauine et son fils, 160; Waddle, Francis, 519; Wagar, Ephraim, 312, Thomas, 312, 503; Walker, Daniel, pour sa femme, 449, Daniel, junior, 492, Edward, et sa femme, 485, Henry, et sa femme 305, Hugh, 267, John, 52, Joseph, 447, Welden et sa femme, 489, William, 492; Wallace, Aaron, 414, 421, Cornelius 416; Wallaser, Anthony, 262; Walliser, John, 261; Wallis, Aaron, 246, Cornelius, 244, John, 415; Walter, Mary, 263; Walton, Abraham, 266, J. 266, Nathan, 266; Wanamaker, Harmanus, 347; Wannamaker, Andrew, 442, Jacob, 442, Peter, 442; Ward, George, 293, James, 285, John, 246, 421, Samuel 285, Thomas, 520, William, junior, 285; Wardell, Joseph, 183; Warder, John, 155; Warner, Christian, 159, 173, John, 483; Wardell, Michael, 381; Warren, Edmund, 124, John, sénior 165; Warring, John, 243, 420; Wartman, Barnabas, 485, Eve (voir Grass), 470, Peter, 514; Warwick, James, 304; Waterhouse, Asa, 184, Nathaniel, 185; Waters, Humphrey, 218, John H., 84, John Spiers, 479,

1797.

Thomas, 100; Watters, Reuben, 398; Watson, Jacob, 155, James 63, John, 194; Waugh, Thomas, pour sa femme, 79; Way, (ou Pine), Catharine, 500, Samuel, 478; Weaver, John, et sa femme, 125, Mary, 99, Peter, 156, 158; Webster, Abraham, 169, Sarah, 330; Weed, William, 251; Wees, Catharine (voir Rogers), 264, David 270, John 264, John, junior, 264, Lucy, voir Bailey 264; Weest, David, 264; Weight, Benjamin 242, 419, Enoch, 248, 422, Isaac, 242, 419, Jenks, 242, 419; Weikle, George, 309; Weir, Sarah, 196; Weirs, John, 203, William, 203; Welch, Mary, 139, Peter, 268, Thomas, 139, pour Moses et John Nevill, 139, pour sa femme, 345, William et sa femme, 239; Wells, Ebenezer, 266; Rufus, 246, 418, William, 516; Welbank Thomas, 57; Welner, Henry, 16; Wessell, Joseph, 399; Wessels, Nicholas, 392; West, John, 139, 327; Westbroeck, John, 141; Westbrook, Haggi, 140; Wheeler, James, 515, Nathan, 356; White, Augustus, 476, John, 139, 231, 268, 432, Joseph, 435, Lucy (voir Kilburn), 453, Nathaniel, 124, Patrick, 22, (ou McLean), Polly, 453, William, 250; Whiteaker, Thomas, 8; Whitecomb, Nathaniel, 389; Whitmore, Wells, 122; Whitney, Bella, 244, Billa, 511, Christopher, 244, 417, Christopher, junior, 245, 416, Elijah, 456, Margaret, 47, Rolluf, 246, Rutoff, 418; Whitsell, Christian, 167; Whitton, James, 24; Widener, John, 185; Wickwise, (ou Hotchkiss), Elizabeth, 457; Wilborn, Abel, 428; Wilcocks, Hezekiah, 356; Willcocks, ———, 276, Ann, 277, Charles, 277, Enegenia, 277, Maria, 277, Phebe, 277; Wilcox, Charles, 381, Daniel, pour sa femme, 408; Willcox, Sebray, (voir Fairfield), 514, William, 334; Wildman, Ezra, 246, 418; Wilkins, Ann, 208, Mary, 208, Robert, pour ses enfants, 482, 486, Sarah, 208; Wilkinson, Eliza, 312, lieutenant, Richard, 310, Richard, 350; Willard, 222; William, Duke, 271; Williams, Frederick, 158, Isaac, 215, John, 341, Rachael, 92, Robert, 324, Samuel, 242, 391, 419, et sa femme, 316; Willis, Benjamin, 102; Wilmot, Allen, C. 432; Wilson, Anna, 433, Benjamin, 166, 229, Charles, et sa femme, 121, George, 43, Henry, 153, 350, Hugh, 157, Irish John, 69, John, et sa femme, 80, 292, 433, John, junior, 271, Joseph 101, Mary, 142, Richard, 226, Stilwell, 447, Susannah, 205, Thomas, 43, 510; Windecker, George, 190, Henry, 81, 190, Sarah, 335; Wing, (ou Mott), Amy, 457, Gersham, 432, Mathew, 456, Rebecca, (voir Landon), 453; Winn, Abraham, 257, 421, Joseph, 421, Sarah, 255, Simon, 421; Winney, Cornelius 87; Winter, Christopher, 420, Joseph, 347; Winterbottom, Samuel, 140, 406, 461; Wintermute, Abraham, 81, Benjamin, 80, George, 140, 188, Mary, 139, Peter, 81, Philip, 81; Wires, William, 102; Wiss, Francis, 443, Henry, 443, John, 443, Julian, 443; Witner, Henry, 82, 97; Wolcott, Roger, 243; Wood, Alexander 174, 218, George, 461, Jeremiah, 225, John, 259, Rebecca, 256, Thomas, 454; Woodcock, John, 507, Mary, (voir Prindle), 502, Nicholas, 493, 499; Woodhull, Benjamin, 16, 139; Woodley, George, pour sa femme, 185, John, 455; Woodworth, Ezra, 246, 417, Solomon, 246, 418; Woolman, John, 48; Worden, Walter, 247, 422; Wormwood, Mathew, 196; Wright, Ann, 392, Daniel, 391, Edward, 212, George, 241, 419, Lois, 428, Mary, 428, ou McLaren, Mary, 429, 476, Mme, 282, Robert, 447, Samuel, 111, 431, Sybil, 111, Watt, 504, William, 392; Wringer, John, 119; Wyatt, David H., 241; Wycott, Francis, 324; Wychoff, Peter, 348.

Y.—Yarns, Mary, (voir McDougal,) 496; Yates, William, 246; Yearns, Jason, 422; Yeoman, William, 213; Yeomans, Ann, (voir Smith), 469, Arthur, 481, Author, 400, Eliezer, 460; Yonge, lieutenant, J. D., 4; Yorex, William, et sa femme, 483; Young, Daniel, 78, 255, Dorcas, 256, Elizabeth, 473, George, 194, Henry, 257, James, 402, John, 152, 484, Peter, 303, 304, Philip, 50, Stephen, 299, 394.

Z.—Zimmerman, Henry, 392, Peter, 187; Zufelt, Elizabeth, 397.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PETER HUNTER, 1801.

Q.290-1—Q.290-2—Q.290-3.

1800.
18 novembre,
New-York.

Alexander Hamilton à Henry Cheriot. Que Le Couteulx, ayant quitté la France en temps de paix avec la Grande-Bretagne, a vécu quatorze ans aux Etats-Unis, y a été naturalisé, et ne peut par conséquent être considéré avec raison par les autorités britanniques comme sujet français et prisonnier de guerre. 21

(Voir lettre n° 24 de Hunter, du 2 janvier 1801.)

1801.
2 janvier,
Québec.

Hunter à Portland (n° 24). Transmet partie des papiers, etc., de Le Couteulx, contenant ses propositions pour l'invasion du Canada; ils paraissent avoir tous été écrits aux Etats-Unis. Lettre de Hamilton sur le prétendu privilège de Le Couteulx, comme citoyen des Etats-Unis. 5

Extraits de lettres de Le Couteulx, dans lettre n° 24 de Hunter.

Le Couteulx à Rodolphe Tellier, 27 mars 1796 (en français). Son désir de voir envoyer dans le Saint-Laurent dix vaisseaux de ligne avec 5,000 ou 6,000 hommes; cela réjouirait les Canadiens. Adet devrait mentionner cela au Directoire. 7

Lettre du 6 mai sur le même sujet. 197,000 Canadiens ont le cœur français. A écrit à Liancourt que la France devrait s'emparer de Hambourg et envoyer en Angleterre £50,000,000 de billets contrefaits. 7

Lettre du 21 mai 1797 sur le même sujet. Voit avec plaisir que l'Espagne a cédé la Louisiane et les deux Florides pour la partie espagnole de Saint-Domingue. Les blancs peuvent cultiver la terre dans les deux Florides et dans la Louisiane; mais Saint-Domingue deviendra un nid de pirates comme la côte de Barbarie. Les nègres, une fois libres, se livreront à la piraterie. Ce pays (les Etats-Unis) sera obligé de traiter avec eux comme avec le dey d'Alger et de Tunis et avec le Maroc. Il parierait deux contre un que cela arrivera. 8

Lettre du 9 juin 1797. Même sujet. 9

Le Couteulx à P. Stephen Duponceau, en date du 15 juillet 1797. Avait espéré qu'une escadre de dix vaisseaux de ligne, portant 6,000 ou 8,000 hommes, serait venue s'emparer du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de toutes les possessions britanniques en Amérique. Les Canadiens brûlent du désir de retourner sous le gouvernement de la France. 9

Au citoyen Rodolphe Tellier, 27 juillet 1797. Même sujet. 10

A. C. Volney, 4 décembre 1797. Même sujet. Les Canadiens désirent ardemment être réunis à la France. 11

A Garret Gottringue, 1er décembre 1796. L'évêque Carroll a écrit au clergé du Canada, lui demandant de l'argent pour nous aider à construire notre église (l'église française). Voudrait pouvoir se rendre au Canada; il parlerait français aux Canadiens et s'adresserait à tous pour avoir quelque chose. Espère que le temps viendra où tout Français pourra entrer en Canada sans permission. Est peiné de voir le président se retirer; craint que la paix du pays ne soit troublée par les Français à cause du traité avec les Anglais. Les Français peuvent tout digérer, excepté cela. Entend dire que les Espagnols leur ont donné (aux Etats-Unis) la Louisiane et les deux Florides en échange de la Saint-Domingue espagnole. (Voir lettre du 31 mai 1797, p. 8). Croit que les Etats-Unis veulent aussi le Canada pour être les maîtres aux deux extrémités du continent. Les Espagnols sont déterminés à avoir Gibraltar. 13

(La dernière lettre est une traduction dont on n'a pas l'original. Elle est suivie de la traduction des autres lettres, dont un résumé est donné ci-dessus. Ces lettres commencent à la page 14 et finissent à la page 20.)

1801.
6 janvier,
Whitehall.

Portland à Hunter, (n° 10.) Lettres reçues. Grandes quantités de terres concédées sous l'administration Russell; la moyenne de chaque concession est de 459 acres; l'état de la milice est inférieur à ce qu'il devrait être; approuve le rapport habile du conseil exécutif. Il faut tenir des comptes séparés pour les terres de la Couronne et les terres du clergé. La recette provenant de celles-ci, formera un fonds pour les fins prévues par l'Acte; la recette de celles-là sera employée à tels objets provinciaux que Sa Majesté indiquera, tout excédant devant être versé au trésor et placé pour le compte de la province. On pourrait, à son avis, disposer de cette manière avec un égal avantage des rentes provenant des réserves du clergé. La maison de M. Smith ne doit pas être achetée; elle ne convient pas pour une école publique; M. Smith recevra £700 pour ses arrrages de loyer. Réquisitions transmises à la Trésorerie, demandant des effets d'habillement pour les deux bataillons de volontaires royaux canadiens, et des marchandises pour les Sauvages. A envoyé au duc d'York un rapport sur les désertions appréhendées dans les bataillons canadiens; envoi copie de la lettre, etc., à Prescott sur leurs comptes. Apprend avec plaisir que les routes entre le Haut-Canada et Québec s'améliorent. Transmet copie d'une lettre de Brant. Une frégate convoiera la flotte de commerce partant de Québec. Les dépenses du département des Sauvages seront défrayées comme ci-devant sur l'extraordinaire de l'armée.

Page 1

(Pour date en marge, voir lettre de Hunter n° 29, du 18 juin, p. 48.)

12 janvier,
Québec.

Hunter à Portland, (n° 25.) Envoie rapport de Mann sur l'état des canaux, etc., du Saint-Laurent et de la rivière Catarqui, au-dessus de Montréal, lesquels ont besoin de grandes réparations et améliorations à cause de leur importance pour le gouvernement et pour le commerce. Recommande la proposition de Mann de construire un nouveau canal au lieu d'agrandir les écluses aux rapides du Moulin et aux Cascades. Recommande de réparer les autres écluses; la dépense, sans compter celle du nouveau canal, sera de £1,427. 8. Cette somme, de même que le coût du nouveau canal, pourra se solder graduellement avec les péages, qui donnent à présent £600 par année, et qui augmenteront après ces améliorations. Plan inclus montrant la situation des écluses aux rapides du Moulin et aux Cascades.

23

Rapport sur les canaux mentionnés. Un double original se trouve au volume 38 de la série C, avec le plan du nouveau canal.

27

Plan des canaux aux rapides du Moulin et aux Cascades, indiquant la ligne du nouveau canal.

36

18 mars,
Québec.

Hunter à Portland (n° 26). Fera faire une inscription dans les livres du conseil afin d'empêcher que l'allocation de droits d'actes sur concessions de terres ne devienne un précédent pour le paiement intégral de ces droits aux agents du service des concessions. Quatre concessions délivrées sans la disposition relative aux réserves du clergé ont été retirées et de nouveaux actes leur ont été substitués. L'argent pour le département des Sauvages sera pris sur la cassette militaire et remis au lieutenant-gouverneur, au besoin. Appelle attention sur les doutes à l'égard de la validité des titres donnés aux royalistes français. Réunira la législature du Haut-Canada le 28 mai, et partira pour York de bonne heure au printemps.

37

10 avril,
Québec.

Le même au même (n° 27). Accuse réception de dépêches avec instructions sur la culture du chanvre dans le Haut-Canada. Proclamation au sujet de l'appellation et titre de la Couronne Impériale du Royaume-Uni; ordre de continuer l'emploi du sceau public du Haut-Canada jusqu'à ce qu'un nouveau ait été gravé.

41

15 avril,
Québec.

Le même au même (n° 28). Accuse réception d'une proclamation imprimée concernant les titres royaux, etc., à l'occasion de l'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

43

1801.

Cette dépêche et d'autres documents imprimés sur le même sujet se trouvent dans la série C., vol. 245.

23 avril,
York.

Russell à Portland. A reçu sa dépêche autorisant une addition au salaire de certains commis de bureau ; la transmet à Hunter pour qu'elle soit mise à exécution sans retard. Appelle l'attention du ministre sur sa propre position ; rappelle ses longs services et demande une augmentation de traitement comme receveur général, de façon à être mis sur le pied d'égalité avec le fonctionnaire correspondant dans le Bas-Canada. 44

18 juin,
York.

Hunter au même (n° 29). Réfère aux grandes concessions de terre mentionnées dans la lettre de Portland du 6 janvier (voir p. 1). Elles ne comprenaient pas toutes celles faites aux membres du Conseil exécutif et aux loyalistes américains. Des comptes distincts seront tenus pour les revenus des réserves de la Couronne et des réserves du clergé ; les revenus des premières seront appliqués aux objets publics qu'on désignera, et ceux des secondes seront employés suivant le désir de l'Acte. A payé £700 à Smith pour arrérages. Le comte de Puisaye fournira une liste des rangs militaires des royalistes français. Des titres ne peuvent leur être délivrés avant qu'il ait reçu instructions à ce sujet. A fourni de l'argent à Mills sur la cassette militaire pour le département indien et pour les dépenses civiles du Bas-Canada. Le Couteux détenu prisonnier de guerre. Envoie rapport sur la culture du chanvre. La législature a été réunie le 28 mai ; envoie copie de son discours, etc. 48

Discours et adresses en réponse. 52-60

Rapport sur la culture du chanvre. 61-71

Juin—,
Whitehall.

Portland à Hunter. Le roi sanctionne l'adoption du rapport de Mann sur les canaux et la dépense proposée. Voir à ce que l'ouvrage soit aussi utile que possible, et ne pas dépasser la dépense prévue par l'estimation. Doit différer de donner instructions sur la validité des titres à délivrer aux royalistes français. 39

16 juillet,
York.

Hunter à Portland (n° 30). Législature prorogée le 9 du courant. Envoie copie de son discours. Transmettra aussitôt que possible copie des Actes réservés. Envoie une adresse de l'Assemblée, demandant £250 destinées à l'achat et à la distribution de graine de chanvre, et £500 destinées à être données en primes aux cultivateurs et exportateurs méritants. Zèle dont on fait preuve pour la culture du chanvre. Envoie état des concessions de terres. Transmet mémoire du juge Powell. 73

Discours de prorogation. 76

Adresse pour octroi d'argent afin d'encourager la culture du chanvre. 78

Etat des concessions de terres du 16 août 1799 au 31 décembre 1800. 81

Comtés.	Con- cessions.	Districts.	Acres.	Total, con- cessions.	Total, Acres.
York	30		11,899	} 40	15,299
Durham	1	Home	600		
Northumberland	9		2,800		
Addington	1		150	} 20	4,766
Frontenac	4	Midland	650		
Hastings	14		3,786		
Prince-Edouard	1		190	} 5	1,500
Lincoln	5	Niagara	1,500		
Essex	9	Western	1,138		
Middlesex	1		1,200	} 20	83,780
Norfolk	3	London	780		
Oxford	16		81,800		
Dundas	12		4,012	} 13	9,012
Prescott	1	Eastern	5,000		
Grenville	12		3,891		
Leeds	7		3,000	} 20	7,191
Russell	1	Johnston	300		
		Total		127	122,696

1801.

	Requête de William Dummer Powell, demandant une concession de terre comme indemnité pour les frais qu'il a dû faire en se transportant à York.	Page 83
30 juillet, York.	M. le juge Allcock à King. Le juge en chef Osgoode ayant donné sa démission, et Elmsley ayant renoncé à lui succéder, il demande l'emploi de juge en chef. Projet en préparation pour la création d'une cour de chancellerie. Préférerait être juge en chef dans le Bas-Canada, mais resterait ici où ses services semblent nécessaires. Demande une augmentation de traitement et un siège au conseil.	85
1er août, York.	Hunter à Portland (n° 31). Transmet un projet de bill pour créer une cour de chancellerie. Si le projet est approuvé, on a l'intention d'en faire une loi. Le public demande une cour d'équité; la nécessité d'une telle juridiction est devenue urgente. Nécessité d'avoir un homme exercé à la pratique du barreau de la chancellerie en Angleterre pour organiser la cour. M. le juge Allcock recommandé pour donner l'aide professionnelle nécessaire, quoiqu'il doive garder son siège au banc du Roi. Sans un homme compétent pour instruire de leurs devoirs le barreau et les officiers, la cour ne pourra fonctionner. Les bonnes qualités de Allcock; à quelques exceptions près, le barreau n'a qu'une connaissance limitée des lois; pas un de ses membres n'a comparu devant une cour de chancellerie. Si le bill est approuvé, demande l'envoi d'un <i>mandamus</i> pour nommer Allcock juge de chancellerie avec certains pouvoirs. Au sujet de la nomination des fonctionnaires. Allcock devrait recevoir un traitement plus élevé.	88
	Projet du bill de chancellerie.	96a
	Observations sur ce sujet.	107
1er août, York.	D. W. Smith à Hunter. Est désappointé parce que sa maison n'a pas été achetée pour servir d'école; l'offre pour servir de caserne; est prêt à faire une réduction sur le prix. Demande un congé d'absence.	117
	(Voir lettre n° 32 de Hunter, du 10 août.)	
10 août, York.	Hunter à Portland (n° 32). Suivant l'ordre reçu, détiendra Le Couteux comme prisonnier de guerre. Envoie lettre de D. W. Smith au sujet de sa maison, qui devait être achetée pour servir d'école, mais dont l'achat n'a pas eu lieu. Smith offre maintenant cette maison pour qu'on en fasse le quartier des officiers; situation convenable de cet immeuble et économie qui résulterait de son acquisition pour loger les officiers; demande l'autorisation de l'acheter. Service de M. Smith comme arpenteur général, et depuis comme orateur de l'Assemblée.	114
14 août, York.	Smith à King. Demande ses bons offices pour la vente de sa maison de Niagara. A été réélu au parlement et nommé orateur de l'Assemblée.	122
15 août, York.	Hunter à Portland (n° 33). Envoie minutes du conseil sur affaires d'Etat, du 17 août 1799 au 30 juin 1801. et sur affaires relatives aux terres, du 22 décembre 1797 au 30 juin 1799.	124
17 août,	Procès-verbal du 17 août 1799. Serments d'office de Hunter, comme lieutenant-gouverneur, et de l'évêque de Québec, comme conseiller exécutif.	125
	Procès-verbal du 22 août. Message du lieutenant-gouverneur.	126
	Procès-verbal du 24 août. Rapport du juge en chef sur le message du lieutenant-gouverneur, indiquant les arrangements à prendre pour l'administration du gouvernement, pendant l'absence du lieutenant-gouverneur.	128
	Procès-verbal du 27 août. Message du lieutenant-gouverneur, avec la proclamation de sa nomination, et avec un rapport des médecins d'York sur l'insalubrité de l'emplacement choisi pour l'hôtel du gouvernement.	140
Au		

1901.

Procès-verbal du 28 août. Sur le rapport des médecins, un autre emplacement sera choisi pour l'hôtel du gouvernement. Page 141

Procès-verbal du 1er septembre. Message du lieutenant-gouverneur, remerciant le conseil du rapport sur les arrangements à prendre pendant son absence, et nommant le juge en chef, avec Russell et Shaw comme comité, pour administrer pendant son absence. 141

3 Octobre

Rapport de Russell, receveur général, que certains fonds n'ont pas été versés par le secrétaire de la province. 143

Lettre au secrétaire concernant le versement de ces fonds. 146

Procès-verbal du 2 septembre. Mémoire du secrétaire de la province demandant un délai qui lui permette de recevoir les comptes de ses aides. Accordé, pour ce qui est du revenu public; mais il n'y a pas besoin de délai pour les droits de concession payables aux agents du département des terres, et ces droits devraient être réglés à chaque quartier. Comité nommé pour examiner les registres, etc. 147

1799.

Procès-verbal du 17 septembre. Instructions du lieutenant-gouverneur Hunter au comité chargé d'administrer pendant son absence. 149

Demande par Givens d'une fourniture de rhum à donner aux Sauvages à la distribution des présents. 152

Pétition d'Angus McDonell pour le paiement des personnes employées à charrier des provisions à la colonie française de Windham. 152

Procès-verbal du 24 septembre. Requête du major Smith, demandant que les Queen's Rangers qui travaillent sur les routes soient rappelés et employés à préparer des logements au corps pour la saison d'hiver. 154

Procès-verbal du 3 octobre. Paie du capitaine, du second et de l'équipage du yacht "Toronto." 155

Offre de David Cowan et Jacob Resyler pour le moulin et les terres sur le Humber, envoyée trop tard. 155

15 octobre

Procès-verbal du 15 octobre. Enquête ordonnée à la suite du rapport du capitaine Claus sur la plainte des Sauvages des Six-Nations que les colons les empêchent de chasser à Long-Point et ont maltraité deux Sauvages. 156

Réparations au moulin sur le Humber, autorisées. 156

Procès-verbal du 29 octobre. Ordre d'envoyer des subpoena aux témoins qui ont à comparaître à la première session d'oyer et terminer. 157

Ordonné de payer la somme de £50 à Alexander McDonell, shérif du Home-District, pour l'entretien des prisonniers, le salaire du geôlier, etc. 158

S'informer s'il y aura besoin de faire des arpentages avant mai prochain. 158

Inspection des travaux de Danforth, sur la route Dundas. 158

Procès-verbal du 5 novembre. Fiats pour commissions de paix pour les districts en lesquels la province va être divisée par l'Acte réservé et maintenant sanctionné. 159

au

Danforth ayant achevé dix milles de la route Dundas à partir de la ville, ordonné que les travaux soient inspectés. 160

Ordonné que les frais du procureur général à la cour d'oyer et terminer soient payés. 160

Le shérif du Home-District enverra l'estimation du coût d'un puits, etc. 160

Procès-verbal du 7 novembre. Rapport de l'arpenteur général sur la nécessité de faire de nouveaux arpentages avant mai prochain, en réponse à la question posée par le conseil le 29 du mois dernier. 161

Le bureau recommande de suspendre les arpentages jusqu'à nouvel ordre, excepté ceux de Yarmouth, Oxford et Dorchester. 164

	1801.	Procès-verbal du 12 novembre. Comptes de l'arpenteur général intérimaire, examinés et approuvés.	Page 165
		Lettre de Stegman, représentant qu'il éprouvera des dommages si l'arpentage du township de King est suspendu ; on lui permet de continuer ses travaux.	165
24 décembre,		Mandat ordonné pour payer les comptes de l'arpenteur général.	166
		Mandat à délivrer à John Wood chargé de recevoir par procuration le salaire du révérend John Langhon.	166
		Procès-verbal du 21 novembre. Mandat à délivrer pour salaire semi-annuel du révérend John Stuart.	167
		Procès-verbal du 10 décembre. Ordre de cesser l'envoi de rations, etc., à la colonie française de Windham.	168
		Plainte des Six-Nations relativement à leur traverse.	169
		Rapport d'une inspection de la route d'York à Smith's-Creek, ouverte par Danforth ; fait voir qu'il n'a pas parfait son contrat.	171
		Allocation à Chewett pour l'inspection.	171
		Ordonné qu'une avance soit faite à Danforth pour compte de la route Dundas.	171
		On ne délivrera d'actes aux loyalistes "U. E." que contre un reçu, qui sera produit lors de l'examen des comptes du demi-droit.	172
1799.		Procès-verbal du 14 décembre. Mémoire du comte de Chalus pour la continuation des rations, etc., sera transmis au lieutenant-gouverneur.	172
		Procès-verbal du 24 décembre. Mandat ordonné pour le paiement de John Carpenter, qui a réparé le pont à l'entrée de la baie de Burlington.	173
		Le bureau ne peut intervenir en ce qui concerne la colonie française de Windham ; seule réponse à faire à Chalus.	174
		Le procureur général reçoit instruction de recouvrer le montant de l'obligation due par Daniel et Philip Adkins et Robert Young.	174
		Mandat à émettre pour le paiement du capitaine et de l'équipage du yacht "Toronto."	175
4 janvier		Ordonné que le révérend John Bethune soit payé semi-annuellement.	175
		Procès-verbal du 4 janvier 1800. Instructions à Chalus au sujet de la livraison de rations aux colons français à Windham.	176
		Comptes publics de McGill, examinés et approuvés.	177
		Procès-verbal du 15 janvier. Salaire de W. Dummer Powell junior.	178
		Procès-verbal du 21 janvier. Réclamation de John Dennis pour travaux extra dans la construction du yacht "Toronto," elle devra être spécifiée.	178
		Sur la pétition de François Langevin ou Letourneux, l'un des émigrants français, le bureau répète qu'il ne peut intervenir.	179
		Rapport à présenter sur la pétition d'Abel Stevens et de Mathew Howard, demandant une indemnité pour l'achèvement d'une route d'Elizabethtown à Kingston-Mills.	180
		Procès-verbal du 25 janvier. Examen de documents publics.	181
au		Procès-verbal du 29 janvier. Requête de MM. Chewett et Ridout, demandant que les papiers et plans d'Aitken, sous-arpenteur général pour le Midland-District, décédé, leur soient transférés ; devra faire le sujet d'un autre rapport.	184
		Le solliciteur général sera mis en possession des papiers du procureur général, décédé.	185
		Procès-verbal de 1er février. Mandat pour le paiement du salaire de feu le procureur général, sera délivré à son exécuteur testamentaire Peter Russell.	185
		Le solliciteur général, pendant qu'il agira comme procureur général, aura le commis nécessaire, etc. Il donnera le prix des livres dont il aura besoin.	186

	1801.	Mandat à émettre pour le salaire des imprimeurs du gouvernement.	Page 187
		Les officiers subalternes employés à l'ouverture des routes Toronto et Yonge recevront cinq shillings par jour pour le temps qu'ils seront ainsi employés.	187
		Procès-verbal du 4 février. Sur un mémoire de Peter Russell, le secrétaire a reçu ordre de sceller certains titres.	187
		Le juge en chef fera rapport sur les réclamations de la famille de feu le procureur général pour des concessions de terres.	189
11 février		Pétition de John Small pour rémunération additionnelle, recommandée.	190
		Estimation de la dépense du département des arpentages renvoyée pour être examinée.	191
		La conduite du solliciteur général, qui a poursuivi Riggs pour félonie est approuvée, contrairement à un article de la <i>Gazette</i> . Ordonné que la déposition et le procès-verbal soient publiés officiellement.	192
		Procès-verbal du 7 février. Proclamation prorogeant le parlement au 22 mars.	193
		Procès-verbal du 11 février. Lettre du lieutenant-gouverneur décidant que les soldats envoyés pour arrêter un meurtrier, doivent d'être payés.	193
1800.		Le lieutenant-gouverneur a signé et transmis certains documents; a exprimé le désir qu'une proclamation soit faite pour la réunion de la législature à York le 2 juin prochain.	194
		Lettre du lieutenant-gouverneur; approuve ce qui a été fait pour les arpentages, et la nomination de Stegman à la place d'Aitken pour le Midland-District. Le mode de disposer des terres de la Couronne sera soumis au secrétaire d'Etat.	195
		Aussi lettre concernant pétitions de Chalus et de Quetton Saint-George au sujet de provisions, etc.	196
		Autre lettre avec pétition d'Alexander McDonnell, shérif du Home-District, demandant une allocation.	197
		Suite donnée à ces lettres; convocation de la législature; communication avec les personnes mentionnées dans ces lettres, etc.	197
15 février		Procès-verbal du 15 février. Le secrétaire de la province autorisé à se procurer une bibliothèque pour y déposer les livres.	198
		Payer John Dennis pour travail extra au yacht "Toronto."	199
		Livraison de raquettes à Stegman et à ses hommes allant faire l'arpentage du township de King.	199
		Le juge en chef autorisé à emporter certains livres de la bibliothèque.	199
		Procès-verbal du 18 février. Louis Grant, arpenteur de l'Eastern-District, prendra possession des cartes et papiers appartenant au bureau de l'arpenteur général à Kingston, les mettra sous scellé et les délivrera au lieutenant-gouverneur au printemps.	200
		L'arpenteur général donnera à Willcocks, assistant-maître des postes, les détails nécessaires pour lui permettre de communiquer à Finlay les renseignements demandés par le gouverneur général, relativement à la création d'un service régulier de courriers mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires depuis Québec.	200
au		Le solliciteur général demande l'adoption d'un mode convenable de numéroter les concessions de terres pour éviter la confusion. Le conseil ordonne à l'arpenteur général d'ajouter au numéro de bureau le numéro indiqué dans les rapports des commissaires.	203
		Mandat à émettre pour le salaire d'Alexander Burns, secrétaire privé du lieutenant-gouverneur.	204

	1801.		
		Copie de la plainte portée contre Elisha Jones et James Draper, accusés d'avoir coupé sur les réserves du bois dont ils ont fait des douves pour le marché de Montréal ; sera transmise au solliciteur général. Page 204	
		Procès-verbal du 26 février. Une somme de £560 sera remise à l'arpenteur général pour satisfaire à certaines réclamations. 205	
22 avril,		Lettre de Claus appelant l'attention sur la vente de boissons à la Grande-Rivière, contrairement à la volonté des chefs et du peuple ; destruction d'un baril de whisky ; nécessité de mesures préventives. 206	
		Claus fera une enquête sur le meurtre commis à la Grande-Rivière. 207	
		Procès-verbal du 4 mars. Mandat ordonné pour payer le prix des registres. 207	
		Procès-verbal du 25 mars. M. Allan porte plainte qu'un article de la <i>Gazette</i> annonçant sa candidature à York est de nature à lui nuire ; le bureau recommande de renvoyer les imprimeurs et de nommer un imprimeur du Roi. 208	
		Procès-verbal du 27 mars. Comptes de l'arpenteur général. 209	
		Pétition des imprimeurs reconnaissant leur faute et en demandant rémission. 210	
		Procès-verbal du 1er avril. Mandat à délivrer pour les gages des matelots du "Toronto." 210	
		Comptes de l'arpenteur général, et comptes d'un détachement de Queen's Rangers qui a été employé à conduire des prévenus en prison. 211	
1800.		Procès-verbal du 8 avril. Rapport de l'arpenteur général que l'arpentage du township de King est terminé ; ordonné que Stegman fasse le levé de Yonge-Street jusqu'au lac Simcoe, et indique spécialement les lieux propices pour des emplacements de moulins. 211	
		Procès-verbal du 15 avril. Mandat à émettre en faveur de John McKerlie, administrateur pour feu George Irwin. 212	
		Au sujet des droits d'actes de concession. 213	
		Procès-verbal du 22 avril. Ordonné que McGill se procure un approvisionnement de foin et de maïs pour les bœufs du roi. 213	
		Mandats à délivrer en faveur de Joseph Haskill et Thomas Humberstone pour dépenses comme témoins. 214	
		Poursuite à intenter contre William Pit-Goold pour paroles blasphématoires. 214	
		Contre William Hambly, arpenteur, pour le même délit, ordre lui étant donné de comparaître devant le bureau. 214	
		Le solliciteur général intentera une poursuite contre Murray, accusé d'avoir vendu de la boisson aux Sauvages de la Grande-Rivière. 214	
		Mandat à délivrer pour le salaire du shérif Munro, de l'Eastern-District. 215	
6 mai		Procès-verbal du 6 mai. Mandat à délivrer pour frais d'un messenger chargé de porter des lettres au lieutenant-gouverneur. 215	
		Autorisation donnée d'acheter un exemplaire des Statuts de la Grande-Bretagne pour le banc du Roi. 216	
		Mandat pour le salaire du révérend M. Langhorn. 216	
		Procès-verbal du 13 mai. Relativement à la demande pour frais de courrier, le secrétaire devra certifier que tous les papiers transmis avaient rapport au service public. 217	
		Procès-verbal du 3 juin. Lettre de James Green, secrétaire militaire, au sujet de perceptions des droits de patentes de concessions de terres, et sur de nouvelles précautions à prendre pour leur délivrance. 218	
au		Procès-verbal du 5 juin. Prise en considération de la lettre sur les patentes de concession de terres. 235	
		Procès-verbal du 9 juin. Mémoire de Puisaye et observations d'Angus McDonell y relatives. 236	

	1801.	Procès-verbal du 16 juin. Le lieutenant-gouverneur approuve le rapport du 5 du courant (non inséré dans les minutes). Page 237	237
		Procès-verbal du 4 août. Comptes soumis pour être vérifiés. 237	237
1er septembre		Procès-verbal du 8 août. <i>Presentment</i> du grand jury du Western-District, au sujet des retards apportés à l'amélioration de la ville de Sandwich par suite de la négligence des détenteurs de concessions. Un arpenteur sera envoyé pour faire rapport sur l'état des lots à Sandwich. 241	241
		Registres à acheter pour l'enregistrement des mandats de terres d'après le nouveau système. 241	241
		Procès-verbal du 12 août. Recettes provenant des mandats d'arpentage pour lots de fermes, de parcs et de villes. 242	242
		Second rapport sur les réserves de la couronne et du clergé. 243	243
		Procès-verbal du 21 août. Le comte de Puisaye se rendra à York avec ses papiers et témoins au sujet de l'accusation qu'il a portée contre Angus McDonell. 256	256
		Procès-verbal du 26 août. Lettre du duc de Portland concernant un octroi de terres à la veuve du procureur général White, renvoyée au juge en chef. 256	256
1800.		Rapport de Louis Grant sur la route ouverte par Dunforth entre York et la rivière Trent. 257	257
		Ordonné qu'une somme de \$1,635 soit payée à compte sur les travaux de cette route. Il sera fait un examen du terrain afin de s'assurer si la route pourrait être détournée de façon à permettre d'établir un pont sur la Trent au lieu de la traverser en bac. 259	259
		Procès-verbal du 28 août. Les deuxième et troisième concessions de Gwillimbury, est et ouest, seront mises sous l'application du règlement de Yonge-Street; la ville projetée de Gwillimbury sera tracée sur le terrain. 260	260
13 septembre		Le lieutenant-gouverneur étant appelé à Québec, en sa qualité de commandant en chef, la même mesure sera prise cette année que l'année dernière pour l'administration des affaires de la province. 260	260
		Procès-verbal du 30 août. Preuve reçue dans le cas de la plainte de Puisaye contre Angus McDonell. 261	261
		Procès-verbal du 1er septembre. Suite de la preuve dans l'affaire de Puisaye contre McDonell; la destitution de McDonell recommandée. 262	262
		Procès-verbal du 13 septembre. Pétition d'Alexander McDonell, shérif du Home-District, en paiement de certaines allocations. 264	264
au		Procès-verbal du 30 septembre. Patentes à délivrer avec réserves de mines, etc. 266	266
		Procès-verbal du 7 octobre. Mandat pour la paie du capitaine et de l'équipage du yacht "Toronto." 266	266
25 novembre,		Procès-verbal du 14 octobre. Pétition de Gray, procureur général intérimaire, demandant une indemnité pour le papier devenu inutile par suite de l'adoption des nouvelles formules de patentes de terres, renvoyée au juge en chef. 268	268
		Pétition du secrétaire pour le versement des droits à distribuer aux employés du département de la concession des terres. Le secrétaire devra présenter un état détaillé de la distribution projetée. 269	269
		Lettre de Jarvis, secrétaire de la province, portant qu'il n'a pas encore reçu d'Angus McDonell les livres et papiers dont celui-ci a la garde comme greffier de l'Assemblée. 270	270
1 800.		Procès-verbal du 21 octobre. Le secrétaire demande des instructions au sujet de la délivrance des concessions pour lesquelles des droits sont exigibles et dont il est tenu responsable, s'il délivre les patentes. 272	272
		Mandat à délivrer pour droits exigibles sur les concessions de Dereham et Norwich, avec cédule. 274	274

	1801.		
		Procès-verbal du 4 novembre. Mandat à délivrer pour le salaire du révérend John Langhorn.	275
		Procès-verbal du 11 novembre. Mandat à délivrer pour le salaire du révérend John Stuart.	275
		Procès-verbal du 25 novembre. Pétition de certains clients pour avoir une tournée d'hiver de la cour de <i>Nisi Prius</i> dans le Western-District.	275
		Procès-verbal du 2 décembre. (Pour suite, voir Q, 290-2.)	275
3 septembre,	Downing-Street.	Lord Hobart à Hunter (n° 1). Dépêches adressées à Portland reçues. Sa satisfaction du zèle montré par la législature. Transmettra le rapport sur la culture du chanvre aux lords du commerce.	72
		(La lettre originale du lord Hobart, en date du 6 août, annonçant sa nomination au département des colonies, n'est pas analysée ici; elle se trouve au volume 224 de la série C, page 34.)	
13 octobre,	Downing Street.	Hobart à Hunter (n° 2). Le roi approuve le zèle montré pour la culture du chanvre. Il sera fait rapport sur le mémoire de Powell. La lettre et les papiers relatifs à la cassation d'une cour de chancellerie seront transmis au lord président.	95
4 novembre,	Downing Street.	Le même au même (n° 3). Autorisation donnée d'acheter la maison de Smith pour en faire une caserne.	121
15 août,	York.	Suite des délibérations du conseil transmises par Hunter dans sa lettre de cette date (n° 33).	
2 décembre		Procès-verbal du 2 décembre 1800. Lettre du lieutenant-gouverneur portant que, jusqu'à nouvel ordre, toutes les mines seront réservées pour la Couronne.	277
		Extrait d'une lettre de Portland à Hunter, en date du 20 juillet, disant que la question des titres à délivrer aux royalistes français a été renvoyée aux juriconsultes de la couronne. Thomas Scott nommé procureur général. Claus nommé aide-surintendant général des affaires des Sauvages.	278
au		Extrait d'une lettre du même, 24 juillet 1800; que les concessions qui seront faites à Arnold le soient aux mêmes conditions que celles des autres officiers réduits.	279
		Procès-verbal du 23 décembre. Rapport de Stegman sur la partie est de la route Dundas; Ridout fait rapport que Danforth a dévié du tracé de la ligne.	281
		Procès-verbal du 30 décembre. Payer à McGill la somme de £100 courant à compte sur sa réclamation contre le département pour fournitures militaires, etc.	283
		(Ici se terminent les procès-verbaux depuis le 17 août 1799, jour où commence l'administration de Hunter, jusqu'au 31 décembre 1800.)	
30 décembre,		Procès-verbal du 13 janvier 1801. L'arpenteur intérimaire autorisé à employer un commis à la place de Grant, jusqu'à ce que le plaisir du lieutenant-gouverneur soit connu.	285
		Mandat à délivrer pour les gages du capitaine et de l'équipage du "Toronto."	286
		Procès-verbal du 3 février. Mandat à délivrer pour le salaire du révérend John Bethune.	287
		Procès-verbal du 10 février. Examen des comptes publics.	287
		Mandat pour l'achat des Statuts faisant partie de la bibliothèque de feu le procureur général.	290
		Mandat pour le salaire de Givens, agent pour les Sauvages.	290
1800.		Mandat pour le salaire de William Cooper, huissier de la cour du banc du Roi.	290
		Mandat pour le salaire de Daniel Tiers, gardien de la cour du banc du Roi.	291
		Q. 290-1-Q. 290-2-Q. 290-3 PAPIERS D'ÉTAT—HAUT-CANADA.	167

1801.

13 janvier

Mémoire par Jarvis, secrétaire de la province, représentant que certains registres et blancs, etc., relatifs aux concessions de terres sont inutiles par suite du changement apporté aux formules, et demandant qu'un mandat soit délivré pour le paiement de ces registres et des autres articles qui ont été fournis par lui. Renvoyé au lieutenant-gouverneur. Page 291

Mandat à délivrer pour la balance des demi-droits dus aux agents du département de la concession des terres. 292

Procès-verbal du 31 mars. Rapport de l'auditeur général sur la liste des demi-droits. Ordonné qu'une copie de la liste "U. E." lui soit transmise. 293

Procès-verbal du 8 avril. Mandat à délivrer pour la paie du capitaine et de l'équipage du "Toronto." 293

Procès-verbal du 28 avril. Lecture de la lettre du duc de Portland au lieutenant-gouverneur sur la culture du chanvre. 294

Procès-verbal du 5 mai. Avance de vingt livres à compte pour la dépense du bureau de l'arpenteur général. 297

au

Procès-verbal du 19 mai. Lettre du duc de Portland, énonçant que, si dans les circonstances actuelles, l'on ne juge pas nécessaire de changer le droit de concession des lots de ville, une inscription spéciale motivée devrait se faire aux procès-verbaux, pour ne pas créer de précédent; les patentes qui ne mentionnent pas les réserves de la Couronne et du clergé peuvent être annulées et de nouvelles seront données à la place; approuve le changement dans les diagrammes quadrillés. 298

Procès-verbal du 16 juin. Rapport à faire sur la lettre de Portland relative à la culture du chanvre. 300

Procès-verbal du 18 juin. Rapport sur la culture du chanvre (donné au long). 301

Rapport approuvé. 310

Procès-verbal du 23 juin. L'huissier du conseil exécutif recevra £20 et le concierge £10 par année à l'avenir. 311

30 juin,

Procès-verbal du 23 juin. Les comptes du revenu des réserves de la Couronne et des réserves du clergé seront tenues séparément, les premiers devant être employés pour des fins provinciales, les autres pour des fins ecclésiastiques. 312

Procès-verbaux du conseil sur les terres de la Couronne du 22 décembre 1797 au 30 juin 1799.

Les noms dans les vol. 290-2 et 290-3 de la sér. Q sont donnés alphabétiquement, sans égard aux dates. Les procès-verbaux au volume Q, 290-2 commencent à la page 314 et finissent à la page 565. Le volume Q, 290-3 commence par la page 566. Les chiffres qui suivent les noms indiquent les pages auxquelles ces noms se trouvent.

A.—Abbott, James, 713; Abrams, Christian, 373, 377; Adair, David, 806; Adams, Daniel, 399, Joel, 821, Margaret, 819, Richard J., 399; Addison, rév. Robert, 476, 477; Ainsie, Sarah, 443; Atkinson, William, 365; Albrant, Elizabeth, 817; Algier, (ou Algire), Catherine, 336, Jacob junior, 337, John et Mary, 655, John junior, 337, 655, Mary, 336; Allan, (voir aussi Allen), Ebenezer, 363, 729, George, 495, Theodorus, 495, William, 436, 759, 767; Allcock, Mlle E. H., 650, Hannah, femme de Henry, 649, Henry, 649, Mr. Justice, 662; Allen, (voir aussi Allan), Ann, 826, Ebenezer, 433, 826, 842, Henry, 604, James, 317, 435, Sarah, 649, William, 650; Almis, (ou Alinis), Christian, 469; Alt, Nancy, 816; Amory, John, 486; Amy, Nicholas, 373; Anobell, (ou Anabel), Ann, 342, 845; Anderson, Elisha, 345, Jacob, 801, Janet, 643, John, 346, Joseph, 373, 608, 841, Margaret, 643, Mary, 344, Richard, 346; Andrass, Benjamin, 396; Andrews, Mme, 502, 809; Anesley, Samuel, 392; Ansley,

168

1801.

Amos, 318; Armstrong, Mme, et ses enfants 488, Thomas, 370; Arnold, Oliver, 585; Arter, Peter, 565; Arual, (ou Arnal), Jacob, 714; Ashbridge, John, 319, Jonathan, 319; Ashburn, John et Mary, 654, Mary, 329; Ashford, Anne, 466, 558; Ashley, William, 321, 486; Asselstine, Isaac, 373; Auger, Mary A., 699; Auldjo, Alexander, 531; Anldjo et Maitland, 648, 701, 705; Austin, Anthony, 378, John, 406; Averill, Paul, 726, 762, 765; Aylea, John, 631.

B.—Babcock, (voir aussi Badcock), David, 611, Elisha P., 820, Samuel, 375; Baby, James, 525, 587, 595, 720, 848; Blackhouse, Samuel, 322; Bacon, Margaret, 342, Reuben, 806; Badcock, Benjamin, 428, David, 427; Badger, Gideon, 652; Bailie, John, 376; Baker, Adam, junior, 497, Henry, 513, John, 615, Samuel, 496, William, 497, 513, 805; Baldwin, Abigail, 550; Ball, Solomon, 377; Bambough, Christian, 341; Banta, Abraham, 750; Baptiste, John, 513; Barber, John, 419; Barclay, Michael, 376; Barden, (ou Bardon), Job, 399, Joseph, 492; Bark, Francis, 611, 652; Barkley, Andrew, 422; Barnabas, John, 536; Barnhart, Elizabeth, 334, Henry, 329, Nancy, 346; Barns, Benjamin, 530, Jonas, 320, héritiers de Jonas, 538, Mary, 752; Barry, Thomas, 652, 744, 755; Bartch, (ou Burtch), Mathew, 580; Barthol, Caphart, 513, Laphert, 808; Bartley, John, 723, Nelly, 457, 723; Bartron, Daniel, 470, David 470; Bartus, Stephen, 439; Bassey, John, 809, Robert, 805; Bates, Stoddart, 605, William, 439; Baugh, George, 322; Bawn, Benjamin et Margaret, 654; Beach, Elizabeth, 700; Beachum, William, 427; Beacon, Jeremiah, 426, 530; Beal, Josiah, 427; Beam, Jacob, 756; Beaman, Elisha, 669, 749; Beamer, Margaret, 841, Philip, 470; Beardsley, B. Crannell, 386, 525; Beasley, Richard, 531, 579, 826, Thomas, 448; Beaty, Jeremiah, 426; Beaubien, Joseph, 717; Bedford, Jonathan, pour sa femme, 322, Paul, 442; Beech, Lovell, 398; Beem, Henry, 714; Beikie, Penelope, 348; Bell, Alexander, 635; Bender, Tunas, 331; Bengar, Laben, 810; Benjamin, Asa, 395; Bennett, James, 809, Josiah, 809, Mathew, 478; Benson, Cornelius, 403, Elizabeth 483, John, 403, Berczy, William, 381, 661; Berger, William, 536; Berry, Thomas, 321, Zacheus, 400; Bestada, David, 521; Bethune, Ann, 352; Bigars, Joseph, 806; Bishop, Olive, 549; Bissell, Anna, 601, Sarah, 664; Black, John, 661, Jonathan, 547; Blake, Martin, 329; Blame, Roger, 806; Block, Jonathan, pour sa femme et ses trois enfants, 317; Blum, John, 810; Boice, John, junior, 843, Mary, 781, 801, 816, Peter, 843; Bond, Stephen, 592; Boom, John, 810; Nicholas, 810; Booth, Isaac, 797, 812, John, 796, 797, Joshua, 368, Thirza, 504, Vincent, 796, 811; Bordmus, Adam, 714; Borwan, Sigismund, 367; Bouck, (voir aussi Buck), Christian 814, Christian, junior, 800, Frederick, 537, 823, Helena, 814; Bondé, ———, 714; Boulton, Mary, 491; Bouter, Abraham, 573, Catharine, femme d'Abraham, 573; Bowen, Elizabeth, 816, William, 427; Bradshaw, David, 370, 373, 632; Bradt, Adrian, 805, Andrew, 805, Christian, 806, Lieut. John, 835; Brady, John, 504; Brant, et son héritier Isaac, 558, Joseph, 558, Joseph, pour son fils Isaac, décédé, 322, Mary, 643; Bready, Mathew, 341; Brewers, Charles Lewis, 661, Dedric Conrad, 661; Bright, Lewis, 536; Brink, Cornelius, 615; Briscoe, Nathan, 368; Bristol, Elisha, 794; Brooking, capit. Henry, 456; Brooks, George, 368; Broome, Samuel P., 386, 389; Brouse, George, 821, Margaret, 800; Brown, Abraham, 536, Anne, 504, Cyrenus, 406, Jacob, 724, John, 536, Joseph, 513, Leonard, 321, Mary, 399, Neil, 806; Brownell, Elizabeth, 342; Bruce, Margaret, 348, Sarah, 350; Bruers, Andrew 661; Brun, Mary, 333; Bruner, Peter, 423, 429; Bruningem, Francis, 317, Mary, 317; Bryant, John, 809; Buck, (voir aussi Bouck), Daniel, A., 549, George, junior, 374, 377, Henry, 643, Mehitable, 549, 699, Samuel M., 549, Sarah, 399, S. Miles, 700, Stephen W., 550; Bull, Aaron, 537; Burger, (ou Bugar), Dennis, 678, 837; Burgess, Dennis, 399; Burk, Peter ou Patrick, 853;

1801.

Burley, Cornelius, 612, James, 651, John, 375, 378, Joseph, 611; Burlington Bay, 710; Burn, John, 428; Burne, David, 558; Burney, James, 635; Burns, Alexander, 441, Joel, 463; Burst, Elizabeth, 785; Burtch, (voir aussi Barteh), Jonathan, 592, Strong, 593; Burton, Thomas, 320; Bush, Frederick, 324; Butcher, Thomas, 527; Butler, Edward, 714, Eve, 452, Nathaniel, 605; Button, John, 472; Butts, Oliver, 470; Byrne, Philip, 508; Byrnes, John, 834.

C.—Cadanoghqua (Gananoque) 703; Cain (ou Caine), Isaiah, 600; John et Elizabeth, 654, Peter, 565; Calder, William, 353; Caldwell, Captain, 431, William, 431, 548, 594; Calender, Catherine, 434,, 724; Cating, Margaret, femme de John, 643; Calkins, Cyrus, 592; Cameron, Alexander, 497, Allan, 423, Daniel, 820, Ewen et Margaret, 654, Grace, 334, 654, Hugh, 434, 785, John, 390, 485, Margaret, 350, 497, 846, Mary, 497, 554, 846, 847; Campbell, Alexander, 382, Allan, 536, Archibald, 382, Catherine, 554, Donald, 416, George, 755, 809, Hugh, 365, John, 618, John Low, 489, Richard, 638, Robert, 806; Canby, Benjamin, 836; Caniff, John, 445; Capman, Mathew, 543; Capron, Alpheus, 592; Carley, Hanah, 316, James, 397; Carlton, Dean, 504; Carman, Barbara, 803, Jacob, 802; Carnihan, Moses, 492; Carpenter, Gersham, 619, John, 612, 619, Mary, 333, 845, Peter, 329, 654, Samuel, 748, William, 748; Carry, Bernard, 405, Francis, 543; Carscallen, Luke, 643; Carter, Thadeus, 396; Cartwright, Richard, 370, 371, 373, 392, 503, 632, 640, 814, 834, 850, 852; Carty, Thomas, 425; Carver, William, 809; Case, Aaron, 479, Elisha, 405, Joseph, 404, Josiah, 405, 538, 567; Casewell (voir aussi Caswell), William, 401; Cassady, Luke, 750; Caswell (voir aussi Casewell), William, 678; Catarauqui Creek, 792; Catlip, Michael, 562; Chamberlain, Elias, 399; Chambers, William, 413; Chapman, Ormuri, 399; Chester, John, 547; Phebe, 547; Chew, John, 744; Chewett, Isabella, 459, William, 864; Chewett et Ridout, 434; Chicote, Jean Baptiste, 713; Chippawa Bridge, 82; Chippawa Creek, 755; Chisholm, Alexander, 358, 370, 449, 707, Christian, 353, George, 457, 476, 477, Mary, 354; Christie, Abijah, 330, 654, Elizabeth, 349, George, 691, Ralph, 691; Church, Amariah, 593, Catherine, 317, Jacob, 605, Joseph, 678, capt. Oliver, 371; Churchill, Ezra, 400; Clark (et Clarke), Alexander, 376, Benjamin, 542, Daniel, 584, Hezekiah, 593, James, 447, James, senior, 701, 705, James, junior, 518, Jean, 809, John, 612, John et Mary, 655, Margaret, 336, 554, 846, Mary, 351, Ralph, 584, Robert, 425, Thomas Alexander, 418; Claus, Ann, 451, capitaine, 473, John, 656, Thomas, 328, 846, William, 451,, 453, capt. William, 485; Clayton, Jacob, 405; Clearwater, John, 414, 713; Clendennin, John, 616; Clifford, Calvin, 400; Clinch, Ralph, 476, lieutenant, 827; Clive, Ann, 343, Elizabeth, 343; Cock, Hannah, 424; Cody, Joseph, 727, Philip, 747; Coffee, Samuel, 513, 808; Coffin, James, 470; Cogden, John, 616; Cole, Catherine, 612, Conrad, 559, Isaac, 558, John, 349, 616; Colerake, Peter, 565; Collard, John, 806; Collison, John, 770; Coltman, John, 785; Comar, Paul, 612; Conell, John Hurd, 596; Coner, Nicholas, 362; Conkright, Hercules, 585; Conn, John, 543; Connolly, John, 678, Solomon, 395; Connor, Eliza, 584, Surgeon, 852, William, 809; Contraman, (voir aussi Countryman), Joseph, 714; Cook, Michael, 838, Nicholas, 415, Silas, 786; Cooley, Preserved, 807; Coon, John, 478, 564, 767, Mary, 803; Coons, Elizabeth, 816; Cooper, Nathan, 592, Robert, 321; Coppas, John, 829; Corbin, Daniel, 400; Coreat, Barnabas, 405; Cornwall, John, 843, Richard, 843, William, 421; Cornwall, ville de, 390; Corry, Peter, 426; Costole, John, 729; Counsellor, Peter, 729; Countryman, (voir aussi Contraman), Conrod, 335; Coutier, Stephen, 349; Covell, (ou Covill), James, 415; Simon, 832, Susannah, 404, 425; Cowan, capitaine, 714, George, 485; Cox, John,

1801.

314, Samuel, 565; Cozens, Jacob, 382, Shivers ou Shiveas, 318, 416; Crandford, James, 674; Crawford, W. Redford, 641; Creley, Cornelius, 456; Cretes, Margaret, 346; Crewt, Mathias, 808; Crippen, Darius, 398, David, 425, Samuel, 678; Crites, George et Margaret, 654; Cronkright, John, 584; Crooks, Elizabeth, veuve de Francis, 648, 701, 705, James, 701, 705, William, 701, 705; Cross, Catherine, 353, John et Catherine, 655; Crow, Elisha, 619, John, 446, Jonathan, 620; Crowder, Ann, 331, Isaac, 340, John et Margaret, 654, Margaret, 350, Samuel, 530, William, 340; Cruikshanks, Patrick, 615; Cryderman, Catherine, 326, 334, 846, John et Catherine, 654, Mary, 559; Crysler, Adam, 616, Catherine, 801; Culbertson, Samuel, 420; Culver, Daniel, 490, Jabez, 530; Cumming et Smith, Kingston, 658: Cummings, (ou Cumming), John 333, 374, 657, 845; Cunningham, Archibald, 737, George, 472, 522; Curry, Elizabeth, 356; Cuyler, lieut. col., 490.

D.—Daily, (voir aussi Daly), Cornelius, 524; Dalson, Mathew, 408; Daly, John, 808, William, 808; Dame, John F., 471; Danforth, Asa, 465, 647, 652, 660, 663, 737, 794, de Greely et Danforth, 692; Darby (ou Darley), 365, 370, 371; Darlington, Peter, 509; Davidson, Andrew, 759; Davis, Charles, 800, Comfort, 495, Elizabeth, 458, Jabez, 771, John, 604, 800, Powell, 600, Richard, 616, Simeon, 592, Thadeus, 721, Theodore, 593, Walter, 635, 818, William, 460; Davy, Elizabeth, 585; Day, Barnabas, 370, 372, 636, Daniel, 398, Jeremiah, 397, John, 785, Joseph, 398, Joseph, junior, 398, Joseph L., 664, Richard, 399, William, 398, William, junior, 398; Dayton, Asa, 807, Sarah, 808; Deacon, Joseph Moor, 808; Dean, (ou Deane), Erastus, 463, Gains, 647, Ganis ou Gains, senior, 464, Ganis ou Gans, junior, 463, Josiah, 483, Josiah F., 495; Dederick Michael, 369; Defoe, Condrat, 502, Rachael, 642; Delancy, Stephen, 473; Demont, (voir aussi Dumont), William, 747, Dennis, Jane, 616, John, 379, 393, 402, Martha, 402; Dennison, John; 471; Denniston, Robert, 625, Sarah, (voir Millard), 721; De Peyster, Colonel, 718; Des Jardins, (ou Desjardins), Antoine, 402, Peter, 807; Detlor, Samuel, 376; Devine, (ou Divine), John, 483, 608; Devoe, Eve, 344; Dewdy, Israel, 624; Dewitt, Dorothy, 335; Dexter, Asa, 679, 746, John, 543, 679, 741, 746; Dickson, Thomas, 513, William, 323, 615; Dingwall, Catherine, 351; Divine (voir Devine), John, 483, 608; Dixon, (Dyson ?), John, 334; Dodge, John, 395; Doggett, John, 468; Doke, William et Elizabeth, 835; Dolson, William, 434; Donaldson, John, 805; Donovan, Florence, 369, John, 509, Mary, 346; Doole, John, 640; Dorne, (ou Doon), David, 843, Jacob, 539; Dousler, Mary, 328; Dowler, Robert, 714; Dowling, Jane, 711, John, 794; Drouillard, Simon, 627, Solomon, 418; Drueyer, Joseph, 714; Drummond, Jacob, 375; Ducolu, Claudius, 396; Duff, Alexander, 612, 629, 673, (voir Leith), 613; Dugall, Eleanor, 559, James, 559; Duheriché, Abraham, 806; Duke, John, 587; Dumont, (voir aussi Demont), capitaine, 436; Duncan, Richard, 525, 540; Duncanson, Frances, 757; Dunn, Catherine, 356, James, 397; Dunyas, Martin, 559; Durham, James, 658, 762, John, 479, 809; Dyson, (voir Dixon), John, 334.

E.—Eadus, William, 738; Eaman, John, 347, Margaret, 337; Earl, Hugh, 485, 781; Eastman, Copheran, 530, Justin, 529; Eaton, Jabez, 397; Edgar, John, 365, 641; Edmonds, David, 400, Joseph, 399; Edwards, Joseph, 630, 748, 761; Eldridges, John, 604; Ellarbeck, lieut. 368; Elliott, Jacob, 831, 842, John, 530, capit. (Mathew ?), 431; Ellis, John, 513; Elmsley, John, 635; Elsworth, Caleb, 375, Neil, 413; Embury, Andrew, 376, John, 376; Emerson, John, 428; Emery, John, 420, Mary, 503, Thomas, 334, 654; Empy, (et Empey), Ann, 328, Catherine, 345, 846, Christian, 332, Elizabeth, 332, 336, Eve, 328, John, 331, Richard, 336, William, 762, 847, William Junior, 336; Emson, James, 714; Enly,

1801.

(ou Euly), Charles, 349; Everitt, capitaine, 365, héritiers du lieut. Peter, 658; Eversil, (ou Eversils), Jacob, 515, John, 503, 570; Everson, John, 413; Everts, Boswell, 547, Oliver, 547.

F.—Fagan, Thomas, 635; Fairchild, David, 529, Henry, 529; Fairfax, Christian, 370; Fairfield, William, senior, 378; Falconer, James, 320, 520; Falkner, Joseph, 529, Mary, 354, William, 441; Farewell, W. F., 556; Farlinger, Nicholas, 331, 845; Fernan, John, 399; Farnum, Archelaus, 400; Farrand, Jacob, 359, 510, 571, 653, 793; Farris (et Fariss), Joseph, 419, 713, Thomas, 420, 713; Feagan, Anther, 605; Fennell, James, 340; Feré, Jean-Baptiste, 626; Ferguson, Alexander, 400, George, 510, Jean, 353, John, 511, Jonathan, 491, Millison Hover, 369, Peter, 480, 510, Richard, 491, Susannah, 345; Ferro, Margaret, 430; Ferse, Joseph, 613; Fether, Philip, 803, Mary, femme de Philip, 803; Fetterley, John, 510, Mary, 330; Ficks, Catherine, 723, Mary, 724; Fields, Charles, 644, 665, James, 665; Fike, Francis, 442, 445, 446; Finch, Henry, 396, Richard, 396; Finny, (ou Finney), George, 352, 846; Fish, Mary, 400, Samuel, 400; Fisher, Alexander, 373, Frederick, 407, Henry, 538, Jacob, 543, Jacob, senior, 644, John, 543; Fitchet, Ann, 752, 846; Fitzpatrick, Peter, 336, 845; Flanagan, William, 626; Fleming, Thomas, 441, 539; Fletcher, Alexander, 616, 808, Archibald, 616, John, 808, Nelly, 606; Follick, Sarah, 625; Forbes, Ann, 354, 845; Forfar, Thomas, 746, William, 746; Forsyth, George, 374, James, 332, John, 334, 375, Joseph, 374, 644, William, 608; Forsyth, Richardson et Cie, 759; Fortune, Joseph, 330, William, 559, 566, 567, 592; Foster, John, 367, 368; Fournier, Andrew, 349, Louison, 403; Fowler, John, 665; Fox, Philip, 713, 714; Frances, (ou Francis) John, 513, 805; Franklin, Mathew, 529, Robert, 649; Franks, William, 572; Fraser, Daniel, 781, Grace, 540, Jane, 368, Jeremiah, 400, 507, John, 372, Margaret, 368, Mary Ann, 368, Thomas, 524, 539, 816, 837, 839, 842, William, 500, 539; Freanan, Asa, 529; Fredericks, (ou Frederick), Elizabeth, 402, John, 421, Lewis, 539; Freel, Peter, 507, Thomas, 507; Fretigh, Abigail, 806, John, 806; French, John, 403; Français, royalistes, 657; Fresby, Esther, 544; Frite, Barbara, 644; Frolic, Martin, 374; Frompeau, Paul, 501; Frost, Thomas, 420; Frymire, Nicholas, 541, Philip, 335, 430; Fulmore, John, 419; Fulton, James, 725; Furlow, Cornelius, 480, Jacob, 480.

G.—Galbreath, John, 604; Gallenger, (ou Gallinger), Catherine, 329, Christian, 346, Margaret, 336, 845; Gamble, John, 559, 686, 751, pour sa femme et ses enfants, 652, Richard, 561, 578, 649, 766; Gananoque, (voir Cadanoghqua), 703; Gardner (et Gardener, voir aussi Garner), Alexander, 625, Lusina, 699, Samuel, 513, 757, Sarah, 665; Garlock, Elizabeth, 537, Peter, 538; Garner, Geo., 810, Samuel, 808; Garrison, Mary, 493; George, John, 805; German Company, 661; Gernon, James, 786; Gesso, (voir aussi Gisso), Charles, 606; Gibb, Catherine, 509, 847; Gibbs, Cornelius, 406, Mathew, Ebenezer, 406, Nathan, 406, Nathan, junior, 406; Gibson, George, 652, 608; Gilbert, James, 374, 771, Nancy, 493; Gillain, Thomas, 461; Gillespie, William, 521; Gillmer, Mathew, 792; Gilmore, John, 396; Gisso, (voir Gesso), Charles W., 435; Givens, Angélique, 439, James, 439, 502; Glassford, Mindwell, 356, 847, Paul, 538; Glengary, 593; Golbreath, Nancy, 802; Gomer, Jacob, 542; Goodwin, Charles, 489; Goose, John, 418; Gordon, Abraham, 823; Gordon, voir Petit, 460; Gouin, Robert, 414; Gould, John, 806; Gowley, Edward, 836; Graham, William, 414; 751; Grant, Alexander, 524, 596, Archibald, 553, Christian, 351, 847, Commodore, 587, James, 544, 637, John, 371, 505, 635, Lewis, 347, Margaret, 554, Margery, 847, Mary, 335, William, 329, 509; Grass, capitaine, 368, Catherine, 634; Gray, Alexander, 617, Alexander junior, 617, Calso, 509, Elizabeth, veuve du major James, 324, 479, major James, 324, John, 623, sergent John, 623, Robert I. D., 324, 761, 778, 844, lieut.

1801.

Thomas, 363, 467, William, 515; Greeley, Aaron, 570, 692; Green, John, 710, John, junior, 493, Mary, 352, (voir Petit) 460; Grindstone, Jacob, 769; Griswold, John, 496; Groves, Abby, 333, 847; Gruer, John, 372; Guill, John, 809; Gurtley, George, 714, James, 714.

H.—Haggart, James, 350; Hainer, Adam, 809; Hale, Eliphalet, 772; Halien, Andrew, 393; Hall, Asa, 528, B., 365, Daniel, 528, Isaiah, 794; Hollowell, Benjamin, 669; Ham, John, 645; Hamblen, David, 782; Hamer, Dorothy, 807, Richard, 806; Hamilton, Joseph, 520, Robert, 513, 525, 622, 753, 805, 835, (rapport sur sa réclamation de terres dans Ancaster, 587); Hamlin, David, 544, Silas, 837; Hands, William, 590; Hanes, Michael, 430; Hardison, Benjamin, 570; Hare, Catherine, 536, héritiers de John, 518, 706, Mary, 536, William, 536; Harffey, William junior, 408; Harkeman, David, 810; Harlow, Henry, 645, William, 644; Harness, Daniel, 63; Harp, Edward, 615, femme de Edward, 615; Harper, William, 613; Harrington, Daniel, 606; Harris, Elizabeth, 722, Martin, 561, Myndert, 383, Peter, 708; Harrison, Anna, 665, Christopher, 814, Huldah, 562; Harrow, Alexander, 726; Hart, John, 807, Mary, 334, Moses, 341; Hartle, Christian, 496, 845, Christian et Elizabeth, 654, Elizabeth, 333, Henry, 752, John et Sarah, 654, Margaret, 752, 846, Sally, 332; Haskill, Joseph, 442, 446, Nathaniel, 442, 446; Haskins, Diadoma, 400, Elizabeth, 396, Nicholas, 396, Haslip, James, 811, Mary, 477; Hastings, Nathaniel, 585; Haugh, Jacob, 406, 723; Hause, George, 807, Joseph, 898; Hausinger, John, 805, 806; Haviland, John A., 697, Hawley, Davis, 372, Jephtha, 373, Martin, 373, 374, Mary, 637, Sheldon, 373; Haws, Edwards, 395; Hayes, (ou Hays), John, 748, Mary, 554; Hayward, Edward, 652; Hazen, Daniel, 362, 706, 707; Hecht, Ludwig, 673; Heacock, Truman, 400; Helmer, Ann, 343; Henderson, Caleb, 601, David, 400, Euterpe, 503, Hanah, 503, John, 400, Jonathan, 503, Margaret, 601, Mary, 764, Mendena, 600, Robert, 609, 760; Hennrey, James, 469; Herchemer, Jacob, 758; Herkimer, Lawrence, 622; Heneclay, Joseph, 372; Heron, Andrew, 594, Samuel, 320, 445, 564, 744, 677, 790; Herrick, Daniel, 479; Hertil, Mary, 343; Hespny, Benjamin, 808; Hetchlor, Six, 528; Henson, John, 745; Hewett, Jacob, 315, Polly, 601; Thomas, 651; Hicks, Joseph, 537; Hide, Richard, 616; Hill, Archibald, 606, Hannah, 781, Thomas, 416, 417, 542; Hillyer, Nathaniel, 589, Hiltz, Joseph, 751; Hind, Thomas, 625; Hoekwell, John, 713; Hodge, (or Hodges), Ebenezer, 564, Edmund, 564, 755, 758, Gilbert, 805; Hoen, Baron Frederick, 322, 542; Hoff, William, 809; Hoffman, Henry, 608; Hollingshead, Anthony, 508, Mary, 738, William, 557, 581; Hollister, Mary, 344; Holmes (ou Holms), Charles, 365, Esa, 714, Neil, 445, William, 461; Holt, Barzilla, 508, Moses, 491; Horne, Mathew, 370; Honeywell, Ruth, 495; Hoople, Eleanor, 348, Henry, 340; Hopkins, Peter, 809; Hopper, Abraham, 513; Horning, John, 368; Hough, Elizabeth, 445, James, 461; Howse, Frederick, 829; Howsinger, Margaret, 561; Hover, (ou Ferguson), Millison, 369; Howard, John, 583, 798, Peter, 399, Sarah, 826, Stephen, 399; Howe, Mathew, 636, Ruth, 322, Solomon, 395; Howell, J., 798, John, 809; Hoyle, Margaret, 768, Hubar, David, 809; Hubbard, Thomas, 396; Hubel, Prindel, 421; Huckleberry, Philip, 407; Hudson, John H., 321; Huff, Bruin, 375; Huffman, (ou Hufman), Conrod, 634, Rudolph, 713; Hufnagle, Sarah, 561; Hugart, Margaret, 353; Hughes, James, 492; Hull, Salmon, 809, Thomas, 713; Humphrey, Norris, 665; Hunn, Isaac, 794; Hunsted, Gideon, 387; Hunt, Edward, 808; Hunter, James, 618, John, 808, William, 480; Huntley, (ou Huntly), Benjamin, 398, 678, Enoch, 398, 678; Hurd, Jehial, 600, Lois, 597; Huron Reserve, 590; Hurriman, Joseph, 592; Huson, Elijah, 556, Nathaniel, 480; Hutchins, Henry, 508, John, 729.

1801.

I.—Indiennes, terres, 475; Ingersoll, James, 581, Thomas, 417, 809; Innes, (ou Innis), John, 809, Robert, 408, 550, 583, 613; Irish Peter, 375, 465, Robinson, 480.

J.—Jackson, Ann, 534, James, 374, 535, John, 447, 448, Joseph, 410, Margaret, 534, 816, Peter, 535; Jacobs, George, 410, Jonathan, 592; Jacocks, David, 551; Jamieson, William, 419; Jarvis, Hannah Owen, 380, William, 410, 666, 669, 769; Jessup, Edward, 523, 534, Edward, junior, 799, Susannah, fille de Simon Covill, 814, 815, 829, 832, 839; Johns, Sarah, 700; Johnson, Abraham, 543, Andrew, 645, Asa, 470, Conrod, 535, Frederick, 315, héritiers de Grey, 735; John, 420, Sir John, 473, 733, 853, Joseph, 543, Lawrence, 384, 542, Margaret, 409, Nicholas, 542, Thomas, 542, William, 370; Johnston, Anna, 447, Joseph, 419, William, 564, 808, Johnstown, ville de, 734, 838; Johonett, Cæsar, 503; Jones, Augustus, 795, David, 400, 493, Ebenezer, 795, Ephraim, 528, 841, G., 713, John, 437, 453, 556, 580, Joseph, 795, Solomon, 489, 493, Stephen, 793; Jordan, James, 839.

K.—Kaine, Elizabeth, 352; Kary, Arthur, 782; Kasylor, William, 515; Katchbow, Chris, 367, 368; Keehn, Peter, 362; Keeler, —, 465, James, 556; Keetsey, Elizabeth, 700; Keith, Buel, 406, Jonathan, 406, Scotland, 406, Union, 406, Unite, 406; Kellar et Zearman, 367; Kelsey, William, 699; Kendrick, Duke W., 542, Hiram, 542, John, 542, Joseph, 542, William, 587; Kennedy, Alexander, senior, 554, Allan, 554; Kern, David, 795, John, 795; Kerr, Agnes, 463, Robert, 476, 477, 513, 667, 673, Robert, pour ses enfants, 464, Robert, et ses associés, 464, William Johnson, 464; Kessler, Stephen, 418; Ketchum, Seneca, 621; Kentur, George, 501; Kilborn, Samuel, 396; Kilbourn, —, 433; Kellson, John, 805; Kincaird, John, 395; King, Charles, 457, 476, 477, Kingston Mills, liste des personnes employées à l'ouverture du chemin de Bastard, 678; Kingstone, ville de, 622, 636, 639, 643, 645, 646, 647, 657, 734, 768, 781, 798, 832, 852; Kitcham, David, 414; Kitcherside, James, 607; Kitcherson, William, 377; Kitson, John, 513; Klingenbrunnen, Nicholas, 386; Knapp, Benjamin, 713, Kiltchy, 599; Knight, Mahlan, 365; Thomas, 746, 829; Knoppen, Freeman, 563, Koyle, Ephraim, 395.

L.—Laferty, Edward, 807; Lain, Jacob, 528; Lake, Jane, 397, héritiers du major, 735; Lake Simcoe, 670; Lakins, Anna, 598; Lampman, Abraham, 809; Lambert, Cornelius, 807; Lampin, Anthony, 342, Mary, 342; Lampson (ou Lamson), James, 534, William, 818, William, junior, 534; Land, Ephraim, 479; Landaus, Reuben, 599; Lane, George, 309, Roger, 593; Lang, John, 337; Larraway (et Laraway), Jonas, 689, Peter, 565; Laroque, Francis, 582, Francis junior, 582; Laselle, John, 413; Lates, Joseph, 384; Laughlin, Alexander, 582, Daniel, 563; Laughton, John, 832, Peter, 729; Lawe, Mme Elizabeth, 483; Lawrence, John, 372, 456, 603, Richard, 383, 542, William, 615; Leach, Rufus, 406; Leahy, William, 528; Leake, James, 373; Ledan, John, 651; Lee, Daniel, 398, Washington, 678; Leech, Joshua, 388; Leeds, Comté (voir Abel Stevens, 694); Leith, Sheppard et Duff, 613; Le Maire, Christopher, 417; Lemoine, Joseph, 645; Leonard, William, 810; Letourneau, Peter, 586; Link, Mary, 336, 344, Mathias, 335; Lintz, Godfrey, 810; Lipps, John, 413, 414; Little, John, 408, Robert, 713, Thomas, 713; Livingston, Abraham, 603, Alexander, 602, Daniel, 603, 604, David, 604; Duncan, 603, John 396, 596, John William, 515, Silas, 603, Simeon, 603, William, 400; Lloyd, Daniel, 376, Henry, 376; Lockhart, William, 714; Lockman, Abraham, 794; Lockwood, Elezer, 517, Josiah, 666; Long, Edward, 729, Elias, 469, Philip, 469; Longbeach, 826; Long-Point, 810; Longueuil, Monsieur de, 569, 576; Lorain, Charles, 447; L'Original (voir Pointe à l'Original), 569, 716; Lorney, Eleanor, 328; Losee (ou Lossee), Jane, 625, Joshua, 844, Mary, 801; Lotteridge, John, 458, Robert, 513, 779; héritiers du capitaine, 460, 519; Loucks, Abraham, 838, Joseph, 429;

1801.

Lovell, John, 638; Lovelace, Ebenezer, 413; Lowe, George junior, 525; Lowery (ou Lowney), Edward, 333, 654, Samuel, 333, 845, William, 332, 654, William et Eleanor, 655; Loyed, William, 366; Lymburner, Mathew, 810; Lynch, James, 354, 845; Lyons, John, 543, Thomas, 543.

Mc.—McArthur, Daniel, 592, John, 353, Peter, 352, 592; McAulay, (voir aussi McCaulay), Elizabeth, 778, James, 778, Dr James, 656, John, 634, Robert, 369, 391, 637, 638; McBride, George, 402, John, 652, Peter junior, 533, Sarah, (née Reed), 848; McCall Donald, 527, John, 741; McCann, Andrew, 848; McCartney, William, 426, 625; McCarty, Ann, 608, E., 713; McCaulay, Robert, 357; McClellan, William, 625; McCollom, Benedict, 396; McColm, Ethan, 395; McConnell, Hugh, 368, 376; McCormick, Alexander, 412, 714; McCreedy, Anne, 546, David, 546, John, 548, Mary, 356; McCreedy, Anthony, 545; McDonald, Donald, 424, Jean 708; McDonnell, Alexander, 335, 343, 416, 462, 471, 477, 511, 583, 593, 620, 638, 654, 683, 689, 779, 846, Allan, 506, 533, capt. Allan, 598, Angus, 477, 602, Angus, et frères, 456, Angus et Kitty, 654, Angus et Sally, 654, Ann, 343, 533, 654, Archibald, 366, 374, Archibald et Catherine, 654, Catherine, 332, 343, 346, Mme Catherine, 455, Daniel, 596, Donald, 333, 366, 371, 372, 511, 531, 638, Duncan et Mary, 654, Elizabeth, 552, Farquhar, 414, Florey, 328, Henrietta, 553, Hugh, 780, Isabella, 553, James, 460, 477, 791, James et Catherine, 655; Jane, 343, 551, 847, Janet, 327, Jennet, 846, 847, Jenny, 329, 354, John, 462, 498, 505, 552, 553, 805, John et Mary, 654, John Roy, 553, lieutenant col. J., (John ?), 830, Kitty, 329, 334, 846, Margaret, 343, 552, Margery, 498, Mary, 329, 343, 346, 440, 534, 574, 654, Miles, 462, Nancy, femme d'Alexander, fille de Allan, 752, Peter, 809, rév. Roderick, 506, Roderick, 553, Sally, 343, lieutenant col. S., 830, William, 498, 645; McDougal, (McDougal et McDougall), Allan, 365, Catherine, 357, Donald, 511, John, 625, 679; McEwen, David et Rachael, 655, Rachael, 345; McFerson (voir aussi McPherson), Ann, fille de A. Clark, 806, Daniel, 805, James, 513, James ou William, 808, William, 805; McFie, Ann, 326, McGahey, James 621; McGarvin, James, 729; McGill, John, 669; McGilles, Christy, 499, Isabella, 552, John, 425, John et Christy, 654; McGin, (ou McGirr), Mme Eadus, fille de George, 738, Nancy, 602, Timothy, 607; McGloughlin, Alexander, 552, David, 345, Robert, 345; McGrath, Owen, 376; McGregor, Catherine, 333, G., 713, Isabella, 350, John, 550, Robert, 441; McGruer, Christian, 331, Christy, 654, (ou McMartin) Margaret, 356; McHenry, John, 808; McIntosh, Angus, 428, 717, Benjamin, 416, Catherine, 331, 654, Donald, 637, Isabella, 331, 654, Jane, femme de Patrick, 498, Jane, 847, John, 331, 511, 533, 654, 801, Mary, 352, William, 352; McIntire, Hanah, 552, Jesse, 824, John, 481, Nelly, 354, 847; McKay, Ann, 350, Christy, 351, Daniel, 353, John, 386, 513, 679, 755, Marcella, 512, 847; McKee, col. Alexander, 431, 614; McKenzie, Isabella, 552; McKillip, Eleanor, 713; McKindlay (ou McKinley), John, 370, 389, 390; McKine, James, 372; McLaney, John, 384, 401; McLaren, Ann, 351; McLaughlan, (McLaughlin, McLaughlon), James, 592, John, 365, 366, 593; McLean, Allan, 639, 645, 646, Catherine, 331, Duncan, 534, 838, Duncan, pour sa femme et ses cinq enfants, 317, Grace, 498, Hugh, 380, John, 412, Joseph, 597, Robert, 546, 609; McLeland, Archibald, 331; McLenan, Sarah, 351; McLeod, Christian, 498, Harriot, 499, Jenny, 498, John, 365, 645, Mary, 499, Peggy, 330; McMartin, Eleanor, 845, James, 370, (ou McGruer), Margaret, 357, Nelly, 512, 847; McMichael, Edward, 430, 481, Elizabeth, 499; McMicken, Peter, 449; McMillan, Alexander, 574, 613, Hugh, 614, Kitty, 327, 328, Susanna, 334; McMullan, (ou Mullen), Hugh, 511, Mary, 355; McNabb, Alexander, 430, lieutenant Allan, 380, Colin, 488, 848, James, 525; McNaughton, Donald, 350, 846; McNeal, Thomas, 640; McNeil, Archibald, 398, 488, 608, Eurancy, 501; McNish, Samuel

1801.

junior, 599; McNutt, Gerrard, 646; McPhall, Ann, 497, Archibald et Margery, 654, Donald et Ann, 654, Margery, 343; McPherson, (voir aussi McFerson), caporal Daniel, 367, Dugall, 351; McPhie, Allan et Ann, 654; McRae, Ann, 350; McRoberts, Mary, 459; McShay, Morgan, 616; McVagh, Levinia, 505; McVey, Phebe, 699, Unah, 546.

M.—Mabee, Lavinia, 383; Macklem, James, 706; Mahon, Hugh, 818, 825; Mains, George, 804; Maisonville, Alexis, 717, 718; Maitland (voir Auldjo), 701, 705; Mallet, Peter, 413; Mallies, Elizabeth, 317; Malot, Dorus, 614, Peter, 714, Mandeville, Richard, 451, 853; Monhard, Peter, 599, William, 599; Mann, lieut. John, 338, Samuel, 467; Marcellus (Marselas, Marcilles), George, 534, John B., 513, 808, Jokel, 805; Markland, Thomas, 367, 369, 392, 622, 638; Markle, Richard, 337, 429; Markley, Charles, 442; Marsh, Catherine, 343, Mathias, 369, 378, Samuel W., 467, Thomas, 743, William, 774; Marther, Samuel, 448; Martin, Ann, 347, James, 421, John, 759; Matchefusky, John, 651; Mathas, John, 678; Mathews, Amer, 592; Matlock, Caleb, 453; Mattice, Abraham, 806, Ann, 341, Elizabeth, 497, 846, Jennet, 505, Sarah, 840; Maul, James, 746; May, Umphrey, 824, William, junior, 824; Mealey, Patrick, 386; Mear, Joseph, 714; Melvin, Isaac, 439; Meredith, Charles, 724; Merkill, Henry, 505, John, 505; Merkle, Richard, 340, Suffelt, 423; Merckley (et Merkly), Henry, 328, Margaret, 800; Merriman, Joel, 794, Mercy, 546; Merrit, Cornet Thomas, 412; Miamis, 718; Michael, Catlip, 562; Michel, Harry, 545; Middleton, Ezekiel, 602; Nights, sergent John, 839; Miles, Abner, 674, James, 447; Millard, Sarah (fille de Robert Denniston) 721, Thomas, 809; Miller, Andrew, 367, 373, veuve Christy, 505, George, 697, a., Hannah, 327, Jacob, 370, 609, James, 714, Nicholas, 513, 543, Stephen, 330, Thomas, 810; Milbross, Thomas, 326; Mills, James, 729, Jonathan, 602; Milton, Henry, 396; Minger, William, 714; Mitchel, Frederick, 805, George et Margaret, 655, Harvey, 666, Isaac, 555, Jehiel, 398, Margaret, 345; Monger, William, 713; Monteith, Hugh, 412; Montgomery, Hugh, 527, Peter, 806; Montross, Peter, 468, Sarah, 739; Moody, Walter, 474; Moor, Dudley, 822, 838, Dudley, junior, 817; Moore, Mary, 341; Moraves, 718; Moravian Society, 500; Morden, Ann, 826, John, 555, Joseph, 570; Mordoff, Nancy, 723; Morey, Joseph, 371; Morgen, John, 485; Morris, Nathaniel, 633; Morrison, David, 505, Henry, 400, Jacob, 606, John, 606; Morse, lieut., Humphrey, 593; Moru, lieut. L., 638; Moseley, Benjamin, 385; Moss, John, 349, 615; Mount, Moses, 755; Moushur, Balsur, 543; Mow, Roger, 817; Muirhead, John, 366; Mulholland, héritiers de Hugh, 590, James, 590; Malloy, Thomas, 512, Wieney, 354; Munger, Samuel, 820; Munro, Ann, 352, John, 329, Margaret, 329, Mary, 347; Munson, Sarah, 602; Murchinson, Colin, 551, Duncan, 424; Murdoff, James, 723, John, 722; Murphy, Timothy, 411, 435; Myers, Fredericka, 563, George William, 448, John W., 367, 739, Michael, 343, 655.

N.—Nash, James, 685; Nettleton, Amos, 544, 546, Stephen, 396; Neville, Edward, 713; Newark, ville de, 513, 594, 616, 667, 689, 804, 848; Newcastle, ville de, 652, 794; Niagara, rivière de, 682; Niagara, rivière de, (projet d'établissement de forges par Robert Randall), 686; Nichols, Israel, 593, Robert, 421; Nicholson, Robert, 815; Nighton, John, 631; Nooth, Merwyn, 388; Nord-Ouest, Compagnie du, 455; Norton, John, 448.

O.—O'Bryan, James, 527; O'Chee, Peter, 403; Ogden, John, 491; O'Neil, Elizabeth, 815, Jane, 837, Mary, 409, 792, Mille, 483; Orble, Conrad, 642; Orsborn, Alice, 440; Orser, May, 634; Osborn, James, 618; Osborne, (et Osburn), Samuel, 625, 748; Ostrander, Jacob, 810, John, 810; Otto, Elizabeth, 337, Francis, 510, Gottlieb, 424, Mary Barbara, 330; Oughton, William, 480; Overhunn, Staults, 615.

1801.

P.—Payets, Frederick, 339, Mary, 341; Page, Thomas Otway, 762; Palmer, David, junior, 708, John, 708; Palmerston, James, 562; Palstt, Rudolf, 502; Panter, Timothy, 822; Papst, Adam, 510; Pardoe, John, 410, 714; Park ou Parke, Sally, 847, William, 409, 550; Parker, Amos Mathews, 593, Ichabod, 510; Parks, (ou Parkes), Nathan junior, 499, Sally, 326, William, 409; Parrot, L., 370; Parry, John, 584; Paterson, Allan, 760, 763, 764, 767, 770, Nicholas, 378, Whitfield, 400, 678, William, 397a; William, junior, 397; Pattinson, Richard, 550; Paxton, Thos, 485; Payson, Ephraim Holland, 385; Peck, Cornelius, 562, James, senior, 562, James, junior, 562, Samuel, 562; Peirce, Andrew, 661; Pember, Philip, 374, 377, 633; Penn, Michael, 621; Pennock, Ann, 527; Penock, Philimore, 533; Pepper, Elizabeth, 326, 845; Perigree, James, 770; Perry, Hannah, 634, Nathaniel, 406; Peters, Bemsley, 369, 378, Benslie, 436, Elijah, 583, Mme Elizabeth, 485, Joseph, 614, Samuel, 584, 614, W.B., 768; Peterson, Paul, 376, Sarah, 646; Petit, Green et Gordon, 460; Petite Côte, Essex, 626, 721; Petry, Joseph, 513; Petter, Leany, 801; Pettit, Timothy, 782; Petty, John, 808; Phelps, David, 838, Devenport, 364, Joseph, 646, Josiah, 358; Phillips, Daniell, 398, Elisha, 377, Richard, 809, Thomas, 625; Philipeay, Charles, 714; Pickard, Elizabeth, 785; Pilkington, Isaac, 745, Robert, 743; Pirkiss, William, 791; Plato, Peter, (pour sa femme Gertrude), 468; Playter, Eli, 387, George, 364; Pointe à l'Original, 569; Pollard, Richard, 409; Porter, Dorothy, 402, George, 384, 387; Post, Frederick, 367, Jediah, 479, Unice, 491; Pothier, Philip, 447; Potter, Mme Susannah, (fille de Elias Smith), 775; Powell, Mme Ann, 358, John, 444, Ruth, (femme d'Abraham), 674; Pratt, Ebenezer, 396; Price, Charles, 614, John, 805; Prince, John, 810; Prindle, Mary, 723; Pringle, Joseph, 367, William, 367; Pritchard, capitaine, 852; Pruyn, (ou Pruyens), Mary, 471, Mathew, 377; Puisaye, comte Joseph de, 670; Purdy, Elizabeth, 803, Micajah, 373; Puse, Joseph, 398; Putman, Mary, 327, 846, Robert, 841.

Q.—Quackenbush, Peter, 839; Quant, Jacob, 418, 766; Quick, John, 407, 711; Quinté, baie de, 573, 697a, 698, 750, 782.

R.—Rainey, Seth, 373; Rambough, Amos, 636, Jacob, 338, 342; Randall, Benjamin, 396, Moses, 678, Robert, 686, Mme, 682; Raymond, Ephraim, 526; Reaume, Anthony, 594, Charles, 527, Claude, 595, Francis, 595, Lawrence, 595, Peter, 595; Redford, Thomas, 349, 616; Redick, Peggy, 502; Reed, capit. William, 605, Rees, Joseph, 810; Reese, Peter, 593; Reid, Luke, 406; Reily, John, 684; Reymer, Samuel de, 725; Reynolds, lieutenant. Caleb, 807, Thomas, 357; Richards, Daniel, 640, John, 640, John, junior, 639, Owen, 640; Richardson, Benjamin, 796, James, 368, 618, Robert, 622, 623, 651, (voir Forsyth), 759; Richie, Henry, 533; Ridden, Francis, 370; Ridner, Henry, 749; Ridout, (voir Chewett), 434; Roach, Maurice, 387; Robbin, (ou Robbins, voir aussi Robins), Mary, 633, Owen, 633, Stephen, 563, William et Frances, 655; Robertson, Daniel, 506, 637, Mary, 327, Neil, 330; Robins, (voir aussi Robbins), Daniel, 616, Francis, 326; Robinson, Benjamin, 836, Christopher, 632, 798, Joseph, 615, 808, William, 816; Roche, enseigne James, 778; Rock, John, 650; Roebuck, Zipporah, 761; Rogers, D. M. G., 488, héritiers du major James, 488, John, 556, Mary, 556, lieutenant. col. Robert, 488; Rollin, Seneca, 726, 765; Rome, Thomas, 419; Romsey, Henry, 713; Root, Azariah, 571; Rose, Janet, 555, Moses, 397, Samuel, 821; Rosebank, Peter, 623; Rosenberg, Joseph, 537; Ross, Alexander, 357; Christian, 327, 351, Donald, 509, Espey, 752, James, 509, Mary, 355, Robert, 496, 655, William, 633, 738, Zenos, 376; Rosse, Hugh, 626; Rowley, Joseph L., 625; Roys, Dorothy, 348, Sarah, 508; Ruff, James, 713; Ruggles, James, 385, 542; Ruharp, George Jacob, 713; Runion, Hannah, 499, 847; Runnerman, Henry, 489; Rupert,

1801.

Peter, 342; Rush, Martin, 502; Russell, Eliza, 381, James, 647, Martha, 843; Rykman, Albert, 379, Ennes, 380, John, 379.

S.—St-Clair, Jonathan, 593; Sacheverell, Gustavus, 806; Sanders, Mathias, 318; Sandford, Ephraim, junior, 462; Sandwich (ville de), 550, 612, 614, 627, 629, 651, 673; Sarandac, Joseph, 349; Saunders, Elizabeth, 802, Henry, 822, Mathias, 439; Say, Amos, 729; Scantling, William, 807; Scarlet, George, 564; Schermerhorn, John, 375; Schmith, Henry, 638; Schofield, Thomas, 450, 549; Schultz, Andrew, 673; Scott, Archibald, 616, John, 545, Jonathan, 318, 444, 755; Schovell, Samuel, 398; Schulthorpe, Mme Catherine, fille de Elias Smith, 775, 776, 779, 784; Scram, Hannah, fille de Adam Bowman, 806, Jeremiah, 809; Seacord (voir aussi Secord), Silas, 807; Seagar, Henry, 713; Seaman, Caleb, 698, Caleb, senior, 598, Caleb, junior, 399, 598, Samuel, 698; Secord (voir Seacord), John, junior, 524, Mary, 739; See, Leaney, 355; Seeleys, Matilda, 598; Segar, John, 374, Sarah, 372, 374; Seger, Charles, 810; Senseman, Gottlob, 499, 718; Serack, Leonard, 713; Seran, Valentine, 808; Servius, Jacob, 843; Servos, John, 802, Nelly, 354; Seymour Benjamin, 372, John, 602; Schaffer, Nicholas, 424; Shank, major, 456, lieut.-col., 624, 685, 771; Sharp, Richard, 379; Sharpe, John, 377; Shaver, Adam, 422, 843; Shaw, Hugh, 479; Sheehan, —, 658; Sheek, David, 503, Marcy, 342; Sheets, Catherine, 339; Sheffield, Margaret, 341; Shehan, Walter Butler, 761; Sheiley, John, 582; Shela, John, 609; Sheldon, John, 678, Samuel, 397; Shell, Christian, 754, Frederick, 753, Henry, 753, John, 508, Mark, 754; Shelon, Gideon, 399; Shephard, Joseph, 542; Shephard (voir Leith), 613; Sherertfeger, John, 532, Ludwick, 532, Samuel, 430; Sherman, George, 807, John, 450, Lemuel, 421, Prince, 396; Sherwood, Justus, 812, 823, Reuben, 545, Samuel, 545, 707, 765, 768, 771, Thomas, 501, 546, 598, 812; Shipley, Hannah, 422, John, 422; Shoeman, Margaret, 641; Shoemaker, lieut. R., 793; Shook, Adam, 398; Shoork, Philip, 399; Short, R. J., 319, R. S., 630; Shutiff, Gideon, 582; Shumaker, Jacob, 488; Siles, Conrod, 368, George, 368, Jonathan, 738, Lawrence, 368; Sinckler, Samuel, 319; Sinclair, Samuel, 494; Singleton, capitaine George, 366, 367, 369, John, 440; Simmons, Elizabeth, 583; Simpson, Alexander, 370; Size, John, 768; Skinner, Isaiah, 319, 439; Slack, Joseph, 699; Slayton, John, 518; Slengerland, (ou Slingerland), Derrick ou Richard, 807, Garret, 437, Tunis, 437; Slosen, Joseph, 399; Sly, Joshua, 521; William, 400; Small, John, 441, 469, 477, 655; Smith, Abigail, 353, Catherine, 376, 758, Daniel, 605, David, 422, David W., 385, 448, 669, Diana, 546, Dolly, 506, Eleanor, 562, Elias, 442, 445, 486, Elias, junior, 468, Mme Eliza, 469, Henry, 400, Isabella, 351, James, 487, 490, Jehiel, 399, John, 401, 462, 755, Margaret, 345, 351, Ned, 608, Peter, 374, 416, 574, 657, Samuel, 524, 647, 745, 799, Sarah, 348, 845, Spencer, 406, Thomas, 721, Timothy, 397, William, 407, 675, William, K., 755; Snetsinger, Christian, 326, 847, Mathias, 345; Snider, John, 407, 713, John senior, 316, John, junior, 315, 580, Margaret, 802, Mathew, 315, 580, Peter, 316, 580, Zachariah, 609; Snyder, Catherine, 355, Darius, 583, John, 801, William, 355, 817; Solliciteur général, 363; Solomons, Levy, 341; Soper, Edward, 400, Leonard, 466, Levy, 395, Solomon, 396; Souls, Daniel, 515; Spaldin, Jesse, 692; Sparge, Benjamin, 526; Sparkman, John, 833; Speck, Simon, 729; Spencer, Hazleton, 367, 639, 641, 647, Jerusha, 562, Robert, 806; Springer, Keziah, 512, Sarah, 459; Starns, Andrew, 632; Stanford, Catherine, 802; Starkweather, John, 764; Statay, Bastion, 422, Mary, 422; Stealey, Tobias, 366; Stedman, Philip, junior, 565; Steel, Margaret Scott, 544; Stegman, John, 337; Stephenson, Francis, 674; Stevens, Abel, 394, 397, 400, 405, 678, 724; (fabrication d'articles de fer et de fonte à Leeds, 694). Abel, junior, 399, Abner, 404, Abraham, 399, 678, Alfred, 396, Amy, 397,

1801.

Betty, 398, Daniel, 399, 507, David, 400, Elisha, 398, Elishua, 396, Eunice, jun., 399, Eureul, 678, Francis, 656, Henry, 399, Isaac, 397, James, 442, Lydia, 400, Miriam, 400, Moses 398, Panuel, 398, Roger, 398, Sarah, 400, Thomas, 396, Uriah, 397, William, 398; Stevenson, sœur de A., 400, capitaine Francis, 394; Stewart, James, 714, Thomas, 421; Stickley, Christian, 450; Stillwell, Lewis, 350; Stinehoff, Emanuel, 811; Stober, John, 377; Stocks, Edward, 767, 770; Stockwell, John, 714; Stoffe, John, 810; Stone, capit. Joel, 700, 703, 704, John, 396; Stoneburner, Christian, 340; Stoner, John, 466; Stooks, John, C., 401, Storing, George, 632, 633; Story, Ephraim, 400, Solomon, 399, Stephen, 592; Stratten, John, 697a; Street, Samuel, 524, 564, 589; Strickland, Edward, 808; Stuart, Abner, 810, Archibald, 615, 616, Barbara, 336, George, Okill, 798, 813, James, 423, rév. John, 791, (pour ses fils John, James, Charles et Andrew, et ses filles Jane, Mary, et Ann, 482), John, 371, 392, Robert, 366; Sturgis, Strong, 661; Sutherland, Alexander, 356, 655, Ann, 424, 425, Charles, 818, John Johnson, 356, 655, Joseph, 335, 654, Thomas 356, Suthers, Janet, 554; Swanson, Magnus, 481; Swayze, Isaac, 804; Switner; Patience, 633; Swort, Hannah, 512; Sypes, Jacob, 807.

T.—Table Rock, 682; Talbot, lieut. Thomas, 363; Taylor, Christine, 421, Mme Elizabeth, 658, John, 367, Nathaniel, 381, Samuel, 806; Teeple, Lydia, 526; Teirs, Daniel, 393; Templeton, Mary, 438; Ten Broeck, John, 759, Peter, 386; Thomas, Elizabeth, 446, Jacob, 396, Ott, 592; Thomps, Esther, 397; Thompson, Andrew, 675, Ann (fille d'Elijah), 806, Archibald, 369, 632, 675, 803, David, 674, 770, Elizabeth, 650, 667, 689, Emilia, 420, James, 586, John, junior, 492, Samuel, 784, Timothy, 377, 784; Throop, Amy, 817, Dan, junior, 817; Thurber, John, 495, Kelly, 495; Thurison, Lawrence, 492; Tice, Christiana, 520, héritiers de Gilbert, 521, Mary, 557; Tickell, Richard et Barnes, 761; Tiery (voir Carry), 548; Tiney, Thomas, 388; Tirey, Thomas, 618; Titus, William, 398; Toffimire, Martin, 713; Tongue, William, 810; Topp, John, 714; Towers, Jane, 545; Trap (et Trapp), Richard, 327, 655; Traxler, Michael, 607, Peter, 607; Tredwell, Hester Marsh, femme de A., 711, Nathaniel H., 551, 560, 566, 567, 568, 569, 576, 708, 716; Tripp, Susannah, 558; Trowbridge, Samuel, 808; Turnbull, Peter, 600; Trats, Joseph, 362; Tully, William, 620; Turkey-Point (ville), 382; Tarney, Mme et Mlle, 806; Tuttle, Daniel, 546, Dolly, 340, Dorothy, 845, E., 678, Eliphalet, 399, Peter, 545, 785, Solomon, 339, 845.

U.—Underston, James, 408.

V.—Valentine, Catherine, veuve de John, 572, John, 571; Valleau, lieut. Peter, 828; Valnalstine, Charity, 806, Jacob, 806, 809, Peter, 367, 372; VanCamp, Deborah, femme de Jacob, 802, Jacob, 802, John, 821, Rhoda, 816, William, 801; Vandecar, Rodof, 811; Vanderbarrack (ou Vanderbarrow), Eve, 459, 806, Gilbert, 459; Vanderlip, Mme Elizabeth, 659; Van Dusen, Mary, 347; Vanes, Vernandus, 792; Van Every, Henry, 729, William, 807; Vanhynens, John, 748; Van Order, Ann, 374; Van Osterand, Cornelius, 835, Martin, 834; Vanoyck, Samuel, 521; Van Vleck, Isaac, 484; Van Voist, veuve de John, 594; Van Waters, Cornelius, 839; Vardy, Thomas, 586; Vaughan, John, 824; Veland, Jean Baptiste, 714; Vignau, capitaine Joseph, 460; Volluck, Cornelius 806; Vosburg, Hannah, 799, John, 799; Vowers, John, junior, 839.

W.—Waggoner, Frank, 483, Jacob, 327; Mary, 327; Wait, Reuben, 398; Walad, Joseph, 713; Walker, Elizabeth, 799, James, 406, William, 377, 799; Wallaser, John, 843; Wallisen, Christian, 816; Walters, Pulina, 491; Walton, John, 610, Jonathan, 610, 620, 621, 768, 782, Joshua, 521; Ward, Charles, 544, 817, Samuel, 372, William, 372; Warner, Conrad, 344, George, 344, Godfrey, 344, 654, Michael, 654, Michael, junior, 344, Seth, 400; Warren, John, 382, John, junior, 729; Warth, John, 422;

1801.

Wartman, Barnabas, senior, 368, Barnabas, junior, 377; Washburn, Ebenezer, 366, 372; Watson, Jeffery, 407; Way, Daniel, 489; Weager, Jacob, 784; Weatherhead, Magdelain, 819, Samuel, 820; Weaver, Francis, 809; Weeks, John, 602, William, 452; Welch, Margaret, 496, Mary, 446, Thomas, 446; Weller, Asa, 772, Eliakim, 772, 774; Werrin, David Bishop, 592; Westley, Charles, 424, Weston, M., 642, S., 713, T., 713; Wetheral, Reufus, 406, William, 406; Whalen, Elizabeth, 752, 846; Wheaton, John, 407; Wheeler, Joram, 406, Nathan, 565; Whelpley, William, 661; White, Elizabeth, veuve de Alexander, 759, Margaret, 597, Patrick, 729; Whiting, Isaac, 387; Whitman, Wells, 616; Whitney, Elizabeth, 699, Peter, 807; Wilkinson, Richard N., 526, Walter Butler, 658, William, 614; Wickwire, Le lions, 750, Margaret, 751; Wierzbak, A. F., de, 713; Wilcox, (ou Willecocks), Asia, 714, Elisha, junior, 714, William, 384, 474, 749, 769; Willcott, Jonathan, 318, Paul, 318, 543; Williams, Albert, 367, Armstrong, 585, Bryant, 672, Catherine, 647, Elias, 782, Mynant, 625, Peter, 714, Sarah, 355; Willson, (voir aussi Wilson), John, 807, 808; Wilsey, Cornelius, 316, 580, John, 316, Samuel, 579, Solomon, 316; Wilson, Henry, 615, Irish John, 697 *b.*, James, 838, John, 474, 768, 790, John, junior, 542, 564, Mary, 473, 838, Sarah, 473; Wiltse, John, junior, 699, Patience, 700; Wilmore, George, 526; Winawl, Joseph, 714; Wing, Gersham, 597, William, 779; Wintermute, Eddy, 532; Winters, James I., 592, Obadiah, 592; Wisnow, Elizabeth, 714, Lucy, 714; Wood, Darkis, 504, Jean, 708, John, 396, Nathaniel, 329, Ruth, fille de Caleb, femme d'Abraham Powell, 674, Sarah, 333, Thomas, 504; Woodcock, John, 376, Jonathan, 823; Woodruff, Ezekiel, 805; Wooley, Clarinda, 700, William, 700; Wright, Eve, 597, Henry, 713, Margaret, 382, Rachael, 504, Samuel, 429, Tamer, 761, Thomas, 848, William, 597, 714; Wyatt, Peter, 782; Wyker, Abraham, 809; Wyman, Azahel, 665.

Y.—Yates, John, 397; Yonge-Street, 514, 519, 542, 581, 624, 657, 665, 667, 668, 670, 679, 684, 731, 741, 746, 747, 757, 766, 772, 840, (Conditions des concessions 656, 671), York, ville d', 318, 319, 320, 321, 322, 363, 379, 381, 384, 385, 386, 388, 393, 401, 402, 403, 413, 421, 438, 439, 444, 445, 447, 452, 456, 459, 473, 474, 479, 480, 481, 485, 488, 502, 503, 524, 525, 526, 561, 606, 617, 618, 620, 621, 623, 631, 632, 645, 649, 651, 652, 669, 673, 674, 675, 732, 744, 748, 755, 758, 759, 769, 829, 830; Young, Flora, 554, Henry, 492, 513, 805, James, 697; *a.*, John, 355, 565, Mary, 492, Philip, 806, Robert, 473, 697 *a.*, 698, Robert, sen., 520, Robert, junior, 520, Susannah, 558; Yourex, William, 377.

Z.—Zearman, (voir Kellar), 367.

TOWNSHIPS.

A.—Adolphustown, 376, 378; Alfred, 389, 391; Ameliasburgh, 367, 369, 370, 372, 373, 375, 376, 610, 632, 637, 739; Ancaster, 513, 588, 805; Augusta, 815, 841.

B.—Barford, 806; Barton, 513, 658, 762, 807; Bastard, 397 to 400, 589, 678; Bertie, 513, 570, 829; Beverly, 807; Blenheim, 805; Bristol, (voir Darlington), 661.

C.—Camden, 370, 371, 372, 373, 637, 640; Cataraqui, 365, 371, 373, 374; Cataraqui, Grand (maintenant Pittsburgh), 634; Charlottenburg, 664, 853; Charlottenville, 785, 807; Clarence, 390, 391; Clark, 640; Colchester, 711, 843; Colchester, habitants de, 712; Cornwall, 664, 691; Cramahé, 660, 693, 730, 737, 764, 792, 794, 846; Crowland, 807; Cumberland, 391.

D.—Darlington, 640, 661, 750, 845; Delaware, 433, 434, 727, 729; Dorchester, 847, 849; Dunwich, 730, 836.

E.—Edwardsburgh, 390, 760, 763; Elizabeth, 839; Elizabethtown, 796, 797; Ernestown, 368, 370, 372, 373, 374, 375, 377, 378; Etobicoke, 651, 745, 810.

1801.

- F.—Fredericksburgh, 366, 367, 368, 369, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 632, 834, 850.
- G.—Gainsborough, 513, 564, 565, 808; Gloucester, 390, 391; Gosfield, habitants de, 712; Grantham, 513, 616, 743; Grimsby, 808.
- H.—Haldimand, 630, 637, 640, 660, 693, 697 a., 730, 737, 792, 798, 799, 813; Hallowell, 639, 640, 641; Hamilton, 571, 660, 693, 708, 730, 737; Hawkesbury, 567, 569, 576, 592; Hope, 466, 574, 655, 693, 730, 774, 775, 777, 845, 847; Humberstone, 808.
- K.—Kingston, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 375, 377, 392, 636, 641, 642, 792; Kitley, 395 à 397, 724.
- L.—Lancaster, 593, 664; Leeds, 703; London, 730; Loughborough, 365, 366, 370, 372, 378.
- M.—Malden, 431, 594, 595; Markham, 661, 664, 681; Markham, emplacements de moulins, 788; Marlborough, 825; Marysborough, 377, 635, 638, 641, 740, 765, 784, 818; Matilda, 767, 843; Mountain, 760; Murray, 638, 707, 772, 774, 846.
- N.—Newark, 748, 757, 761, 779; Norwich, 730.
- O.—Osnabruck, 664; Oxford, 450, 564, 581, 690, 730, 760, 809, 820.
- P.—Pelham, 809; Pickering, 799, 813; Piercy, 639, 660, 692, 693, 730, 737; Pittsburgh, 634, 639, 798, 813; Plantagenet, 390, 391; Portland, 638.
- R.—Richmond, 369, 372, 374, 376, 834, 852; Roxburgh, 390, 391.
- S.—Saltfleet, 589, 590, 795, 813, 845; Sandwich, 717; Scarborough, 770, 846, 847; Seymour, 464; Sophiasburgh, 372, 373, 375, 376; Southwold, 730, 810; Stamford, 622; Sydney, 369, 375, 376, 377, 378, 641, 739.
- T.—Thorold, 564, 810, 811; Thurlow, 367, 368, 370, 638, 739, 772, 803; Tobycoke, voir Etobicoke; Townsend, 661, 726, 755, 762, 810.
- V.—Vaughan, 625, 668.
- W.—Wainfleet, 513, 616, 665, 805; Walpole, 565, 767; Walsingham, 615, 616, 730, 846; Whitby, 791, 846; Williamsburg, 571; Willoughby, 564, 565; Winchester, 843; Windham, 594, 661, 810.
- Y.—Yarmouth, 730, 849, York, 596, 636, 771; Ytobicoe, (voir Etobicoke).

ANNEXE DU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, 1891.

RAPPORT

DU

HAUT-COMMISSAIRE POUR LE CANADA

ET

RAPPORTS DES AGENTS DANS LE ROYAUME-UNI

POUR L'ANNÉE 1891.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1892

ANNEXE DU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'ANNÉE 1891.

RAPPORTS SUR L'IMMIGRATION DU ROYAUME-UNI ET DE
L'EUROPE.

RAPPORT DE SIR CHARLES TUPPER, BART., C.C.M.G.

*Haut-Commissaire pour le Canada.*VICTORIA CHAMBERS, 17 VICTORIA STREET,
LONDRES, S.O., janvier 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports, pour l'année 1891, des agents de votre département dans le Royaume-Uni, savoir : M. John Dyke, Liverpool ; M. Thomas Grahame, Glasgow ; M. Thomas Connolly, Dublin ; M. Henry Merrick, Belfast ; et M. John W. Down, Bristol.

Vous verrez que ces rapports traitent d'une foule de choses étrangères au développement de l'émigration vers le Canada—but principal pour lequel les agences ont été établies. Dans ces dernières années—bien que ce devoir n'ait été aucunement négligé et que l'on ait, au contraire, déployé une plus grande activité pour attirer l'attention sur les avantages qu'offre le pays aux diverses catégories de colons—les agents ont fait tout en leur pouvoir, sous ma direction, pour favoriser le développement des importations des denrées canadiennes. Si l'on parcourt les relevés statistiques, l'on verra que leurs efforts ont été couronnés de succès, et j'attribue cela, en grande partie, non seulement à leurs travaux ardues mais aux renseignements qu'ils ont fournis dans leurs rapports extraordinaires et annuels, qui sont de grande importance pour l'exportateur canadien, sur le meilleur moyen de promouvoir l'exportation des denrées du Canada. Je désire encore attirer l'attention sur ce qu'ils disent à ce sujet ainsi que sur leurs commentaires, relativement à l'émigration. En sus de ce que j'ai déjà fait remarquer, je dirai que ces bureaux deviennent bien connus des représentants des maisons de commerce canadiennes, qui visitent fréquemment le Royaume-Uni par affaires, comme centres où beaucoup d'importants renseignements peuvent être obtenus ; et que les agents sont aussi en état de rendre de grands services aux personnes qui viennent en Europe à d'autres fins. Les représentants de la presse leur demandent aussi très souvent des renseignements relatifs à l'immigration vers le Canada et au commerce, et je crois que l'utilité de leurs bureaux continuera à augmenter.

Tout ce que j'ai dit au sujet de ces agences s'applique également, sinon plus, à mon propre bureau. La correspondance relative à l'immigration, aux matières commerciales, et la publication des renseignements se rapportant aux ressources et aux avantages du Canada, et le progrès qui a eu lieu durant la dernière décade, continuent à augmenter rapidement.

Voici le relevé des immigrations au Canada, pour l'année dernière, tel que publié par le conseil de commerce britannique :—

Nationalité.	1891	1890.
Anglais.....	17,913	18,395
Ecossois.....	2,374	2,421
Irlandais.....	1,326	1,704
<hr/>		
Total d'origine britannique.....	21,613	22,520
Etrangers.....	12,178	9,377
<hr/>		
Total.....	33,791	31,897

Il est juste que je fasse remarquer que les relevés de l'émigration britannique ne sont pas tout à fait ce qu'ils sont censés être, savoir, un relevé des émigrants du Royaume-Uni ; mais comme ils sont compilés sur la base qui a toujours été suivie, ils sont d'une certaine importance comme points de comparaison. Ils comprennent non seulement les émigrants seuls, mais encore les passagers d'entrepont qui venant des Etats-Unis ou du Canada, voyagent par affaire ou par plaisir et retournent à leurs foyers. Toute personne habituée à traverser l'Atlantique comprendra facilement que beaucoup de personnes peuvent être comprises dans cette dernière catégorie. Mes observations, naturellement, ne s'appliquent qu'aux rapports annuels. On cherche actuellement à rectifier les relevés annuels en déduisant les immigrants des émigrants, la différence étant censée représenter l'immigration ou l'émigration nette, selon le cas. De plus, dans la préparation des relevés, il n'est pas tenu compte de la dernière destination de l'émigrant ou du passager. En supposant, par exemple, qu'un passager ait un billet direct pour Montréal, Ottawa, ou pour le Manitoba, par voie de New-York, les Etats-Unis, vu qu'il débarque à New-York, sont considérés comme étant sa destination. La même observation s'applique naturellement aux personnes qui vont aux Etats-Unis en passant par le Canada ; mais le nombre des passagers par la dernière route n'est pas tout à fait aussi considérable que par la première, vu les avantages supérieurs qu'offrent les lignes américaines. Je crains en conséquence, vu que le même système existe à peu près dans la plupart des pays au sujet de la compilation des relevés de ce genre, que les rapports ne soient pas très exacts, et l'on ne doit pas y attacher trop d'importance. Cependant, c'est ma conviction sincère que le Canada, à tout prendre, obtient une bonne part de l'émigration qui a lieu, et que, comme les avantages du pays deviennent maintenant mieux et plus universellement connus, notre immigration continuera à augmenter.

Un grand nombre d'émigrants au Canada voyagent naturellement par la route américaine, étant donné le fait que les steamers y sont plus grands et plus rapides, et parce que dans bien des cas, les frais pour atteindre le Canada par cette route ne sont pas plus élevés que par les lignes directes. Nous n'avons, en ce pays, aucun relevé du nombre de ces émigrants et il ne peut être constaté que lorsqu'ils entrent sur les territoires canadien. J'ai confiance, néanmoins, qu'avant longtemps il sera fait des arrangements par lesquels un service plus rapide de vapeurs, d'un genre conforme à l'importance croissante du pays, sera en opération entre le Canada et la Grande-Bretagne. Lorsque ce service aura été établi, il devra avoir une grande influence sur la question de l'immigration.

Les statisticiens et autres ont souvent fait remarquer que l'émigration se meut en cycles. Il règne aussi une impression que l'émigration est plus considérable dans les bonnes années que les mauvaises, pour la raison que les gens ont alors plus d'argent à leur disposition. Je crois néanmoins que l'on est facilement porté à attacher trop d'importance à cette opinion. A en juger par ma correspondance, il ne semble pas y avoir la même tendance chez les gens à quitter leurs foyers et leurs amis lorsqu'ils sont à leur aise que lorsqu'ils sont menacés de la gêne. Malgré tout ce que l'on pourra dire à l'encontre, il y a chez les habitants du Royaume-Uni un profond attachement à leur pays natal, et l'une des grandes difficultés contre lesquelles nous avons à lutter pour induire les catégories convenables à émigrer (sauf, peut-être, lorsque les gens vont rejoindre des amis), est le fait qu'elles éloignent invariablement la pensée de l'émigration jusqu'à ce qu'elles ne puissent faire autrement. Si elles se décidaient à faire la démarche avant que leurs moyens ne fussent plus ou moins épuisés, le résultat serait plus satisfaisant pour elles, en leur permettant de s'établir dans leurs nouveaux foyers avec un capital plus élevé que dans le cas contraire.

Diverses causes ont tendu à restreindre le mouvement de l'émigration au Canada. On a publié de temps à autre, dans les journaux canadiens, que les fermes dans les anciennes provinces sont lourdement hypothéquées, sans ajouter que la condition des fermiers canadiens se compare très favorablement avec celle des fermiers des Etats-Unis sous ce rapport, et que le fermier du Canada, règle générale, est propriétaire de sa terre, et l'hypothèque dans le but de se procurer un capital d'exploitation, et que, s'il peut payer l'intérêt sur son capital, et gagner de quoi vivre, et souvent quelque chose de plus, sa position est assez satisfaisante. En outre, on publie fréquemment qu'un exode considérable a lieu vers les Etats-Unis, bien que l'on sache que cette prétention est exagérée, et, que, de fait, tout mouvement de l'émigration canadienne est amplement en sens contraire. On ne mentionne pas ou presque pas non plus l'émigration *bonâ fide* qui aurait eu lieu du Dakota vers le Manitoba et le Nord-Ouest durant l'année dernière. Tous ces péchés de commission et d'omission ajoutés aux rapports trompeurs sur l'état du commerce, sur la dépendance du pays à l'égard des Etats-Unis, et autres, tendant à déprécier le Canada aux yeux de l'univers, sont recueillis avec avidité par nos concurrents dans le domaine de l'émigration et mis à profit le plus possible. Il faut aussi se rappeler que les personnes qui se proposent d'émigrer sont naturellement d'un caractère très timide, et que les rapports de ce genre, publiés avec toute l'autorité d'une presse influente, répandus comme ils le sont, tendent à décourager l'émigration au Canada. Aucun lecteur du présent rapport ne peut nier, s'il se proposait d'émigrer et lisait de semblables rapports sur le pays qu'il aurait en vue, qu'il examinerait sérieusement s'il ne ferait pas mieux de tourner son attention sur une autre partie du globe. Sans doute les rapports ne sont pas faits dans le but de les exporter et de les publier dans toutes les parties du monde, mais c'est ce qui arrive, et la chose devrait être considérée avec soin par ceux qui se plaignent, non sans raison, que le Canada n'obtient pas le nombre d'immigrants qui devraient lui assurer l'importance du pays et ses grands avantages. Je suis heureux de dire, néanmoins, que l'abondante récolte dont le Canada a été favorisé, l'année dernière, a reçu la plus grande publicité et a beaucoup attiré l'attention. Grâce à cela et aux rapports favorables des "délégués des fermiers," il a été créé une bonne impression quant aux ressources agricoles

u Canada, et j'ai confiance que cette année et l'année prochaine seront de bonnes années pour l'immigration des classes de personnes particulièrement requises, savoir, de celles qui coloniseront et occuperont les terres vacantes dans les différentes parties du Canada. Il y a une autre chose qui tend aussi à restreindre l'émigration au Canada. Les États-Unis prennent toutes sortes de gens, pourvu qu'ils n'émigrent pas en vertu de contrats et ne soient pas exposés à devenir des charges pour la communauté. Au Canada, on n'encourage que les personnes ayant un capital, les agriculteurs ou ceux désirant s'adonner à l'agriculture, qui exige aussi quelque capital, ainsi que les journaliers de ferme et les domestiques. Il arrive très souvent que des hommes de l'espèce voulue et qui réussiraient au Canada sont quelque peu découragés en apprenant que les ouvriers, les artisans et les manœuvres généraux ne sont pas demandés; ils voient dans ces renseignements incomplets la confirmation des autres rapports dont j'ai parlé. J'ai toujours soin de faire remarquer, à chaque occasion, que ces personnes peuvent partir en sûreté, si elles se proposent de rejoindre des amis ou de se livrer à un travail procuré d'avance pour elles, et que la seule raison pour ne pas encourager une grande émigration de ce genre est que l'émigration volontaire est suffisante, ou à peu près, pour répondre à l'accroissement de la demande annuelle; et que stimuler un plus grand nombre de personnes à émigrer inconsidérément et dans l'espoir incertain d'avoir de l'ouvrage ne serait satisfaisant ni pour ces personnes ni pour le pays, et pourrait causer beaucoup de trouble et de désappointement. Je ne mentionne ces choses, en passant, qu'afin que les Canadiens sachent généralement les difficultés qui entourent la question. Je constate aussi souvent le fait qu'il y a un grand nombre de gens d'une catégorie convenable qui seraient heureux d'émigrer au Canada s'ils avaient les moyens de s'y rendre. Cette observation s'applique aux journaliers de fermes et aux domestiques, ainsi qu'à d'autres personnes respectables et désirables qui ont des amis dans le pays.

Le nombre de ces émigrants dont le Canada a le plus besoin n'est pas aussi considérable qu'on se l'imagine ordinairement—je parle particulièrement des capitalistes, des fermiers, des journaliers de ferme et des domestiques. Les fermiers par eux-mêmes constituent une classe comparativement limitée, et quoique, règle générale, ils ne réussissent pas, il y a peu de tendance chez eux à émigrer jusqu'à ce qu'ils y soient forcés par les circonstances.

Quant aux journaliers de ferme, il en manque dans les districts ruraux, et les fermiers par tout le Royaume-Uni se plaignaient, durant la dernière récolte, de la difficulté qu'ils éprouvaient de trouver des journaliers. Par suite du développement de l'instruction, les enfants des journaliers de ferme paraissent maintenant émigrer dans les villes et préférer le travail moins long qu'ils y ont à faire, les gages plus élevés qu'ils y obtiennent, et l'excitation plus grande qu'ils y éprouvent comparée à la monotonie de la vie rurale. On se plaint aussi, en général, qu'il y a une tendance chez les jeunes femmes, qui sont forcées de travailler pour vivre, à obtenir un emploi qui ne soit pas assujéti à la contrainte et aux restrictions du service domestique. Et sauf peut-être les districts occidentaux du Canada, on semble donner dans le Royaume-Uni aux servantes honnêtes et capables des gages plus élevés qu'au Canada.

Je n'ai pas besoin de dire que les relevés du recensement ont été reçus ici avec un peu de désappointement, vu que l'on avait tout lieu de s'attendre que la population excéderait cinq millions. Je ne suis pas prêt, dans le moment, à dire quel effet

cela aura sur l'émigration. Il est certain, néanmoins, qu'il a existé et qu'il existe peut-être encore un grand malentendu à ce sujet, auquel ont contribué certaines critiques d'une nature défavorable, qui ont paru dans une partie de la presse canadienne. Il a été attaché trop d'importance, en ce pays, au nombre de canadiens demeurant aux États-Unis, vu que l'on ne se rend pas compte des circonstances dans lesquelles a eu lieu cette émigration, les années passées, avant que les prairies canadiennes ne fussent accessibles et que l'industrie manufacturière du Canada ne fut parvenue à son développement actuel. Le mouvement des anciennes provinces vers les villes et les prairies n'est pas non plus complètement apprécié et a donné lieu à des commentaires défavorables. J'ai fait tout en mon pouvoir pour exposer les faits franchement, complètement et impartialement à ceux qui m'ont consulté à ce sujet, et je me suis efforcé de bien d'autres manières à leur donner de la publicité. La différence dans le système d'énumération adopté en 1891, comparé à celui de 1881, à nécessairement tendu à exclure des relevés de l'année dernière un grand nombre de personnes qui auraient été incluses dans les précédents recensements. Et je remarque que le décroissement dans le nombre des membres de la famille moyenne a causé une diminution de plus de 180,000 dans une seule des provinces. L'impression générale, cependant, en ce pays, semble être que les facilités qui existent actuellement pour le rapide développement des différentes parties du Canada détermineront un immense progrès lors de la prochaine décade, et que les relevés du recensement, en 1901, indiqueront une considérable augmentation de la population.

Il est peut-être à propos d'énoncer, dans ce rapport, les mesures que j'ai prises, d'après vos instructions, pour encourager l'émigration au Canada durant l'année dernière. Il a été donné une grande publicité aux gratifications que le gouvernement, de concert avec les compagnies de transport, offraient aux colons, quelques fussent les terres où ils s'établissaient, dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Des formules de demandes ont été fournies à tous les agents des compagnies transatlantiques par qui elles devaient être émises; et les compagnies de vapeurs ainsi que leurs agents individuels ont ouvertement annoncé que les gratifications étaient disponibles. On n'a jamais espéré que le système inauguré l'année dernière produirait un grand résultat, vu qu'il était impossible de le faire connaître suffisamment, et dans plusieurs cas les gens qui s'étaient décidés à émigrer avaient pris leur résolution indépendamment de la gratification et s'étaient probablement procuré leurs billets de passage avant que les détails ne fussent publiés. Il a été aussi inséré dans tous les principaux journaux du Royaume-Uni des annonces faisant connaître les libres concessions de terrains et les autres avantages offerts par le Canada et requérant les personnes qui se proposaient d'émigrer de communiquer avec les agents du gouvernement, dont les noms et adresses étaient donnés, afin qu'elles fussent sûres d'obtenir l'avis le plus conforme à leurs cas particuliers et d'avoir des brochures officielles à leur disposition.

Lorsque j'écrivais le rapport pour 1890, je n'étais pas en mesure de parler en détail des rapports des "délégués des fermiers," vu qu'ils ne se trouvaient pas alors entre mes mains. Lors de leur réception, il a été de suite fait des arrangements, avec votre autorisation, pour en imprimer une nombreuse édition destinée à être mise en circulation dans le Royaume-Uni. Il est inutile de parler longuement du contenu de ces rapports, vu qu'ils ont été mis en circulation au Canada (une édition spéciale, si je ne me trompe, en a été imprimée

pour être distribuée parmi les agriculteurs du Canada); mais qu'il me suffise de dire que tous les délégués, qui étaient des hommes de beaucoup d'expérience pratique en fait d'agriculture, bien connus dans les districts d'où ils venaient, ont été, sans exception, frappés des ressources agricoles du Canada, des débouchés qu'offrent aux fermiers les diverses provinces comparées au Royaume-Uni. Dans ces circonstances, et considérant les frais se rattachant à la mission, il a été jugé désirable de donner aux rapports la plus grande publicité, et vous avez été vous-même tout à fait de cet avis. J'ai considéré—et mon opinion a été confirmée par celle de personnes d'expérience en fait d'émigration—que l'impression des rapports en un seul volume serait une erreur et augmenterait beaucoup nos dépenses. Cela aurait fait un volume de trois à quatre cents pages. Sa mise en circulation aurait nécessité d'énormes frais de port, outre l'impression additionnelle; et le public, en général, n'aurait pas parcouru un livre d'aussi grande dimension. J'ai divisé, en conséquence, la brochure en quatre parties, incluant les rapports écossais dans la première, ceux des délégués du nord de l'Angleterre et du pays de Galles dans la seconde, ceux des délégués de l'est et du sud de l'Angleterre dans la troisième, et le rapport du major Stevenson, de l'Irlande, ainsi qu'un rapport anglais et écossais dans la quatrième. Il a été publié environ 600,000 brochures en tout, et elles ont coûté un peu plus que ne l'auraient 200,000 des rapports en un seul volume. De fait, ces 600,000 brochures d'environ 100 pages chacune ont été imprimées, y compris des cartes et plusieurs gravures, au coût de moins de 3 centins l'exemplaire. Il en a été envoyé un exemplaire par la poste à tous les fermiers, maraîchers et forgerons du Royaume-Uni, ainsi qu'aux ecclésiastiques et avocats ruraux et à un grand nombre des maîtres d'école. En outre, le fait qu'elles pouvaient être obtenues des bureaux du gouvernement et des agents de vapeurs a été beaucoup annoncé, et je doute que, dans le moment actuel, il en reste 10,000 qui n'aient pas été distribuées. A mon propre bureau, le fonds en a été entièrement épuisé, et la même observation s'applique aux agences de votre département. Cela servira à indiquer non seulement la grande attention que la visite des fermiers a attirée, mais l'anxiété qui a été témoignée dans toutes les parties du Royaume-Uni pour obtenir des exemplaires de leurs rapports. S'il était besoin d'autre preuve au sujet de l'intérêt que la chose a créé, on la trouverait dans l'attention que la presse a consacrée aux rapports. J'ai saisi l'occasion d'en envoyer des exemplaires d'avance aux éditeurs de tous les journaux dans le Royaume-Uni, avec une lettre personnelle, appelant l'attention sur l'importance de la chose et leur demandant de dire quelques mots au sujet des rapports. Je suis heureux de dire, et je suis très reconnaissant pour l'aide qui m'a été donnée à cet égard, que l'on s'est généralement conformé à ma demande, et que, dans plusieurs cas, les journaux ont publié, dans des endroits bien apparents, jusqu'à deux ou trois colonnes d'extraits, tandis que, bien des fois, l'on m'a demandé de prêter des gravures afin de rendre les articles plus attrayants. Des extraits de tous les journaux traitant du sujet qui ont pu être obtenus vous ont été envoyés, et vous devez vous rappeler encore l'immense quantité que vous en avez reçue. La correspondance qui a suivi cette immense circulation de brochures a été exceptionnellement volumineuse, et il est à espérer que les mesures qui ont été prises contribueront beaucoup, cette année et les années à venir, à la colonisation du Canada.

Les délégués des fermiers ont, depuis leur retour, montré un grand empressement à communiquer les renseignements qu'ils ont obtenus, non seulement en écri-

vant leurs rapports, mais encore sous forme de lectures et en répondant aux nombreux correspondants qui leur ont écrit au sujet des avantages qu'offre le Canada aux colons et d'autres choses sur lesquelles les personnes qui se proposent d'émigrer désirent ordinairement être renseignées. J'ai écrit à chacun des délégués, il y a quelques jours leur demandant de m'adresser une lettre, comme complément de leurs rapports, traitant de l'intérêt local causé par leur mission, de la correspondance qu'ils ont échangée, et de toutes les autres choses pouvant intéresser les lecteurs canadiens. J'ai reçu en réponse plusieurs lettres importantes, et je ne puis mieux faire que de les citer dans ce rapport. Elles recevront sans aucun doute une grande publicité en Canada.

M. GEORGE BROWN,

Watten Mains, Caithness, Ecosse.

" J'ai reçu votre lettre du 31 dernier et j'ai pris note de vos demandes de renseignements relatifs aux affaires d'immigration. Je crois que le meilleur plan serait pour moi de vous écrire une lettre détaillée sur divers points qui sont venus à ma connaissance depuis la publication de mon rapport et de vous laisser libre de choisir ce qui pourra convenir au rapport de sir Charles Tupper.

" J'ai eu une correspondance volumineuse et variée avec des personnes de toutes classes demeurant dans toutes les parties des Iles britanniques, notamment dans les comtés de l'intérieur, à Devon, Cornwall et Kent, en Angleterre, dans les Hébrides et la Haute-Ecosse, et à Berwickshire, Lothian-Est, etc., en Ecosse. J'ai aussi reçu plusieurs demandes de renseignements d'Irlande.

" En parcourant les lettres, je constate que la plupart de celles qui m'ont été envoyées de l'Angleterre représentent des hommes ayant un capital de £100 à £300; de l'Ecosse, de grands capitalistes, des hommes de moyens modérés, de petits fermiers et des domestiques de ferme; tandis que ceux qui m'ont écrit d'Irlande se recrutent surtout parmi les petits propriétaires, les bergers et les manœuvres.

" Les petits capitalistes étaient ordinairement anxieux au sujet du Nord-Ouest et du Manitoba, tandis que les grands capitalistes semblaient considérer la Colombie-Britannique et le pays d'élevage comme étant le plus conformes à leurs idées.

" J'ai généralement conseillé à ceux qui avaient de petits moyens de prendre le temps d'examiner le pays avant d'y engager du capital et ensuite de s'y établir, de commencer par acheter des sections adjacentes, et d'être en état de commencer l'exploitation de leur domaine à l'automne.

" Ceux qui étaient portés à essayer l'élevage ont été les plus difficiles à conseiller, vu que la connaissance superficielle que j'avais de l'industrie était si incomplète que c'est avec une grande défiance que je me suis hasardé à écrire sur le sujet. Je m'opposais fortement à toute idée de tenter quoi que ce fût sur une grande échelle tout d'abord, et je conseillai aux gens de consacrer une ou deux années à s'orienter et de réaliser le fait que la qualité de la production était en fin de compte un placement plus sûr et plus sauf que la quantité; cela s'appliquait spécialement à Alberta et aux autres parties du Nord-Ouest, où les frais de transit étaient un item des plus importants dans les dépenses; que dans tous les nouveaux pays on était porté à s'attacher à la quantité, ignorant complètement le fait qu'on s'exposait ainsi à l'encombrement et à la confusion; et qu'un troupeau compact, bien élevé, était exploité à meilleur marché et dans de meilleures conditions, les pertes diminuaient, et la différence entre les pertes causées par la mort représentait un bon profit.

" *Re Chevaux.* L'accroissement de la pesanteur était un élément essentiel de succès final, vu que dans un avenir prochain tout l'ouvrage des fermes du Canada serait fait par les chevaux; et, à cette fin, celui qui entreprenait l'élevage devait choisir son étalon, notamment les pères; tel serait le cas à tout événement, mais on devait aussi porter son attention à un plus grand degré sur les juments. Et que la négligence de la dernière précaution était l'unique facteur qui semblait militer contre l'heureuse production de chevaux convenables pour le marché local et britannique.

Qu'en autant que je pouvais juger, toute la région située à l'est et dans les deux ou trois cents milles des Montagnes-Rocheuses me paraissait être le meilleur pays d'élevage.

Re Moutons. Il a été consacré si peu d'attention aux troupeaux, en Canada, que l'on n'est guère en position de parler longuement sur ce sujet. Cependant je me guidai sur mes propres expériences à cet égard, et je conseillai aux gens de tenter des expériences, et de ne pas essayer l'élevage des moutons sur la côte est, mais de tourner plutôt leur attention sur le Nord-Ouest, qui semblait être, à mon avis, le seul pays d'élevage de moutons digne de ce nom. J'ai aussi eu de grands doutes sur la race la plus convenable; il ne suffira pas toujours de s'en tenir à l'accouplement de béliers South Down et Shropshire avec des brebis mérinos, vu que le pays est beaucoup trop froid pour les mérinos, les south downs et les shropshires. Jugeant de ce qui se passe au nord de l'Écosse, les moutons qui sont trop tendres pour cette région ne peuvent guère convenir au Canada, où les hivers sont beaucoup plus rigoureux et le froid plus intense. Les south downs ont été essayés et n'ont pas réussi, et j'en conclus que les races qui réussissent ici ne seront pas beaucoup déplacées en Canada. En conséquence, j'ai soutenu l'introduction des cheviots, et sur les collines plus élevées, où l'hiver est rigoureux, des visages noirs. Je suis certain que les cheviots seront un bien meilleur placement que les races tendres dont je viens de parler. Il leur faudrait moins d'abri, moins de nourriture; et par suite d'un long cours de traitement indépendant ils ont acquis une tendance héréditaire à rechercher leur pâture. De plus, la viande de mouton, sera d'une qualité bien supérieure, et la laine commandera toujours des prix satisfaisants. On préfère aujourd'hui les petits morceaux de viande, et toutes les grosses pièces sont négligées; de sorte que si le Canada insiste à en exporter, il devra concourir sur le marché anglais avec les importations de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Amérique du Sud et du continent de l'Europe.

Re Culture des céréales. Beaucoup de gens m'ont demandé des renseignements et je les ai surtout engagés à se diriger vers le Manitoba et la partie orientale du Nord-Ouest. En réponse aux questions que l'on me posait au sujet de la gelée d'été, j'ai émis l'opinion qu'il y avait beaucoup de bruit pour rien, ou en d'autres termes, que les gens intéressés faisaient tout en leur possible pour effrayer les colons et les empêcher de gagner la région du blé, dans l'espoir qu'ils s'établiraient en Ontario, à Québec, etc., ou que les Américains usaient de cet épouvantail pour attirer les colons chez eux. Que même si le blé était quelque peu gelé, il ne perdait pas autant de sa valeur au point de vue de la farine que beaucoup de gens le prétendaient. Je pouvais prouver cela par le témoignage de quelques-uns des principaux meuniers de Minneapolis auxquels on pourrait certainement se fier. Que plusieurs propriétaires d'élevateurs à grains faisaient le plus de bruit à ce sujet dans le but de faire baisser les prix. Que le premier élément essentiel pour réussir dans la culture du blé était de choisir un endroit convenable et de s'établir dans le premier district venu et procéder au hasard. Que j'avais été frappé des ressources des districts voisins de Birtle, cette région se trouvant située au sud-ouest du lac Winnipeg, entre le chemin de fer canadien du Pacifique et la frontière, vu que je considérais que les brises du nord se tempéraient en passant froides sur les eaux du lac. Que la culture des espèces précoces et la réduction de l'exploitation proportionnellement à la main-d'œuvre disponible seraient de grande importance pour éviter les désastres. Que la culture de l'orge à deux rangs aiderait beaucoup à vaincre la difficulté, vu que l'orge mûrissait plus vite et pourrait être coupée avant que le blé ne fût prêt; que l'orge à double rang, si elle était bien conservée et de bonne couleur, donnerait autant de profit par acre que le blé, et elle pourrait être cultivée presque partout durant les étés secs et chauds du Canada.

«J'ai exposé ces vues de différentes manières aux personnes qui se proposaient d'émigrer, et ce sont là mes idées sur le meilleur moyen de promouvoir l'agriculture canadienne. Beaucoup de gens disent que le gouvernement rendrait un réel service aux fermiers s'il inaugurerait sur ces prairies non battues du Manitoba et du Nord-Ouest un plan systématique de plantation d'arbres convenables pour y servir d'abri.»

M. ARTHUR DANIEL,

Court Farm, Brantham, Manningtree.

“ J’ai reçu votre lettre et je vous dirai en réponse que je suis sous l’impression que par suite de la grande circulation donnée aux rapports des délégués de 1890, le Canada aura sa bonne part des futurs émigrants. Car lorsque je vous aurai dit que j’ai répondu à plus de 300 lettres demandant des renseignements et venant de personnes qui se proposaient d’émigrer, non seulement de toutes les parties du Royaume-Uni et d’Irlande, mais encore de l’Inde, vous admettrez avec plaisir, j’en suis sûr, que nos rapports sont satisfaisants, et j’ai confiance que le gouvernement n’aura pas lieu de regretter la démarche qu’il a faite.

“ Permettez-moi de vous faire une suggestion. Je crois que le gouvernement canadien devrait faire tout en son pouvoir pour empêcher les personnes qui annoncent pour encourager l’émigration, de publier qu’elles trouveront de bonnes places aux jeunes gens en Canada pour apprendre l’agriculture, et d’offrir toutes espèces d’avantages qu’elles n’ont jamais l’intention de procurer. Nous avons rencontré deux cas de ce genre lors de notre tournée, et deux de ces cas sont venus à ma connaissance depuis mon retour. Les individus qui publient ces annonces soutirent des primes élevées et envoient simplement leurs victimes à un complice, qui les garde pendant quelque temps et ensuite les renvoie, tandis que l’argent ainsi soutiré leur aurait permis de bien s’établir. Un monsieur qui avait été ainsi dupé vint me demander conseil, vu qu’il voulait faire émigrer un autre de ses fils : Je lui donnai des lettres d’introduction et lui conseillai d’envoyer son fils à son frère, et de lui remettre l’argent qu’il aurait employé en frais inutiles, ce qu’il fit ; il est venu depuis me remercier et m’a informé qu’ils réussissaient bien tous deux. Il y a une chose dont je suis certain au sujet du Nord-Ouest : c’est que la culture du blé exploitée à la vapeur, sur une grande échelle, doit donner de très beaux profits ; et j’ai bien envie d’essayer de former une compagnie à cette fin et d’en prendre l’administration. Je crois aussi que ce serait le moyen d’induire plusieurs personnes à émigrer, vu que le plan que j’adopterais relativement à la main-d’œuvre serait de faire émigrer un certain nombre d’hommes nouveaux, tous les printemps. Naturellement, quelques-uns d’entre eux resteraient dans le pays et s’établiraient à leur propre compte. Je serais heureux de recevoir tout avis ou aide que vous pourriez me donner relativement à la formation d’une compagnie.”

M. EDWARDS,

Ruthin, Pays de Galles.

“ Depuis la publication des rapports des délégués, j’ai reçu de la part de personnes qui se proposaient d’émigrer, des centaines de demandes de renseignements de toutes les parties du Royaume-Uni ; j’en ai aussi reçue quelques-unes de l’Irlande.

“ Bien qu’il n’ait été distribué qu’un nombre limité des rapports gallois (20,000), j’ai reçu de nombreuses demandes de renseignements des districts gallois, mais je suis d’opinion que le pays de Galles ne fournira pas beaucoup d’émigrants, à moins qu’un cours de conférences ne soit organisé et exécuté. Cette opinion est confirmée par tous ceux à qui j’en ai parlé.

“ Le gouvernement ne retirera aucun profit de ma mission, à moins que l’on ne fasse dans le pays de Galles beaucoup plus que ce qui a été fait jusqu’à présent. J’ai écrit à quelques-uns des principaux hommes du Canada, leur montrant la nécessité de tenir constamment leur pays devant le public, et je crois que M. Dyke a beaucoup fait en ce sens. Il ya dans le pays de Galles quatre comtés, et 145 paroisses dans les autres qui n’ont reçu aucun rapport quelconque. Les comtés où les rapports ont été envoyés n’en ont reçu qu’un pour chaque troisième nom sur le registre dans les districts populeux, et qu’un pour chaque second nom dans les districts agricoles, et pas un seul rapport n’a été transmis aux villes ou villages de quelque importance, de sorte que la majorité des domestiques de fermes et des fils de fermiers, dont l’immigration est le plus à désirer, n’ont pas eu communication de nos travaux.*

* Note.—On est à voir à cela.

Des hommes de la trempe convenable au Canada sont requis ici, et les fermiers à l'aise n'auraient pas consulté leur propre intérêt s'ils avaient distribué les rapports; et sans doute, pour cette raison, il en a été jeté un grand nombre au feu.

“Pour réussir à faire connaître parmi ces paysans les avantages offerts par le Canada à l'émigration, il faut avoir recours à un autre moyen que le bureau de poste pour la distribution des rapports, et à mon avis il n'y a que les conférences, avec des vues intéressantes du pays, qui auront l'effet voulu. Je n'hésite pas à dire que nous approchons d'une période de dépression agricole plus rigoureuse que toutes celles que nous avons jusqu'ici subies. Le fermier ici n'est pas en général scientifique, et sa connaissance de l'agriculture pratique est bien trop limitée pour lui permettre de faire face à la concurrence croissante avec les lourdes charges qu'il a à supporter; par conséquent, je crois que dans deux ou trois ans il n'aura d'autre alternative que l'immigration. Alors voici la question qu'on se posera naturellement: quel est le meilleur endroit où aller? On parle de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, et même actuellement de l'Afrique méridionale, dans tous les journaux locaux. On emploie des agents et des solliciteurs, qui visitent les foires et préconisent constamment l'émigration dans les wagons de fer, mais il n'est rien dit dans aucun de nos journaux locaux au sujet du Canada, sauf par la Compagnie de la ligne Allan, dont presque tout le monde se défie parce qu'elle a intérêt à le faire, et qui, en conséquence, ne peut être d'aucun service pour promouvoir l'émigration. Pourtant, de petits paragraphes hebdomadaires et de constantes annonces dans la presse galloise portaient les gens désireux de recueillir des informations à se renseigner davantage. J'espère que je me suis exprimé assez clairement sur cet important sujet, et avec le poids de votre influence, j'ai l'espoir que nous réussirons à persuader le ministre de l'agriculture de considérer favorablement les prétentions du pays de Galles. Je vous inclue quelques-unes des *plusieurs centaines de demandes de renseignements* que j'ai reçues; j'ai répondu à chacune de ces demandes, et même, dans plusieurs cas, il a été échangé deux ou trois lettres. Je ne me plains pas du temps que je perds à accomplir ce travail qui m'a été partiellement imposé, s'il peut être utile aux émigrants et au Canada, dont les principaux citoyens m'ont reçu avec tant de cordialité lors de mon séjour parmi eux.

“J'ai été en communication avec le professeur Shaw, de Guelph, insistant auprès de lui sur l'opportunité d'importer des bestiaux et des moutons gallois, ainsi que des poneys des montagnes; des milliers de ces derniers ont été envoyés aux Etats-Unis, et je crois que rien ne paierait mieux au Nord-Ouest. Ils sont excessivement vigoureux, et deviendraient dans cette contrée des chevaux *shire* en miniature, pouvant supporter le plus grand poids, même celui du ministre de l'agriculture, dont j'aimerais à revoir la figure réjouie.

COLONEL FRANCIS FANE,

Fulbeck Hall, Grantham, Lincolnshire.

“Comme il s'est écoulé une année depuis que les délégués des fermiers ont été chargés par le gouvernement du Canada de faire rapport sur ce pays comme champ d'émigration, je crois qu'il serait intéressant pour le haut-commissaire d'obtenir des délégués quelques renseignements touchant les résultats de leur mission.

“Pour cette raison, je me permets de vous écrire. Ce serait ingrat de notre part de paraître oublier le but dans lequel nous avons été envoyés au Canada, et la manière affable dont nous avons été traités à cette occasion.

“Je ne puis que croire que la sage démarche qui a été faite a produit déjà et produira encore beaucoup de bien. Entre autres résultats de notre mission, je suis certain que l'attention a été beaucoup attirée sur les avantages de l'émigration au Canada, et j'ai été frappé de l'intérêt avec lequel les brochures écrites par les délégués ont été lues dans toutes les parties du royaume. J'en ai eu la preuve de toutes manières; ces rapports ont été lus par les grands comme par les petits; et le nombre de lettres que j'ai reçues et que je reçois encore, demandant des conseils, etc., a été très considérable. Il me semble que les gens qui se proposent d'émigrer ont beaucoup plus de confiance en notre opinion qu'en celle des agents salariés des

diverses divisions du Canada, qui, naturellement, ne parlent qu'en faveur de leur propre district particulier.

“ Je crois pouvoir dire avec droit que j'ai donné de bons conseils à plusieurs personnes qui se proposaient d'émigrer, et j'ai confiance qu'elles apprécieront la valeur de mes avertissements lorsqu'elles arriveront au Canada. J'ai reçu ici des colons canadiens de diverses catégories, et ils m'ont tous exprimé le plaisir qu'ils avaient éprouvé à lire les rapports des délégués lorsqu'ils étaient au Canada. Malgré que beaucoup de gens aient quitté cette partie du monde pour le Canada, durant l'année dernière, je dois admettre cependant qu'il n'y en avait pas beaucoup de la catégorie proprement dite que j'aurais désiré envoyer. Le fait est que les journaliers ont été rares dans le Lincolnshire, et les fermiers ont eu beaucoup de difficulté à faire leur récolte, et même à l'heure qu'il est il y a peu de journaliers disponibles. Il y a ici, comme au Canada et aux États-Unis, une tendance chez le peuple à rechercher la vie urbaine, et il semble qu'avec nos systèmes d'éducation supérieure la vie tranquille du journalier de village devient de jour en jour plus impopulaire.

“ Plusieurs jeunes gens de bonne famille se sont adressés à moi, et je leur ai fortement recommandé soit de travailler pour un fermier pendant un an ou deux, ou de joindre le corps de la police du Nord-Ouest, ou de suivre un cours à l'une des écoles d'agriculture canadiennes, avant de s'établir.

“ J'ai en vain essayé d'induire quelques pauvres fermiers et marchands, chargés de grandes familles, à émigrer au Canada. Je leur ai fait observer qu'il fallait bien que leurs familles vivent; mais je n'ai pas jusqu'ici réussi, dans plusieurs cas, à leur persuader de braver les “terreurs” de la mer. Un jour *viendra*, néanmoins, où il faudra partir. Je dois dire que, lorsqu'ils parlent d'émigrer, ils tournent toutes leurs pensées vers l'ouest.

“ J'aimerais à ajouter que désirant tenter une expérience, j'ai écrit, il y a quelques semaines, à M. Sandison, de Brandon (qui est venu me voir ici, l'été dernier), lui demandant de m'envoyer 500 quarts de quintaux d'avoine directement.”

M. G. HUTCHISON,
Brougham Castle, Penrith.

“ J'ai reçu votre lettre du 31 dernier, et je me fais un plaisir d'y répondre. Depuis mon retour chez moi j'ai reçu un grand nombre de lettres venant surtout de personnes qui se proposent d'émigrer ou qui ont des amis ou des parents au Canada. J'ai répondu assez longuement à mes correspondants des comtés du nord; j'ai été plus bref à l'égard de mes correspondants des comtés du sud, et je les ai renvoyés au délégué le plus rapproché de leur demeure. J'ai cru que c'était la meilleure chose à faire après que j'eus constaté qu'il m'était impossible de répondre à toutes ces lettres aussi complètement que je le désirais. J'inclus deux lettres, qui vous donneront une bonne idée des autres que j'ai reçues; l'auteur de l'une d'elles part pour le Canada avec sa famille dans les premiers jours de mars. Nous avons dans les comtés du nord une très bonne catégorie de journaliers de ferme, qui feraient d'excellents émigrants; de mémoire seule je puis compter huit de nos anciens domestiques de ferme qui ont maintenant de petites fermes en propre, et je ne doute pas qu'ils auraient tous mieux réussi au Canada et y auraient plus avantageusement établi leurs familles; il y a aussi beaucoup de jeunes célibataires qui ont épargné leurs £50 ou £60 et qui ne demanderaient pas mieux que d'avoir l'occasion de s'établir. Au cours de mon voyage en Canada, j'en ai rencontré trois de cette catégorie venant des environs d'ici; ils m'ont tous déclaré qu'ils étaient parfaitement satisfaits de leur nouvelle vie et espéraient posséder bientôt une ferme en propre. Je mentionne ces faits dans la pensée que vous jugerez peut-être à propos de tenter de nouveaux efforts pour faire connaître le Canada parmi cette catégorie de personnes. J'ajouterai qu'il m'est venu à l'idée qu'après la récolte excessivement humide et mauvaise de l'année dernière, ce serait une bonne occasion d'essayer d'introduire dans ce pays l'orge canadienne à double rang, vu que l'on y trouverait, je crois, plusieurs bonnes qualités dont la nôtre de l'année dernière a manqué presque complètement.

M. ROBERT PITT,

TURKEY COURT, MAIDSTONE.

“ En réponse à votre demande de renseignements pouvant servir à votre rapport annuel, je dirai qu'il m'arrive actuellement, comme je m'y attendais, beaucoup plus de lettres de la part des personnes qui se proposent d'émigrer qu'au commencement de l'année 1891.

Je n'ai pas tenu compte du nombre de lettres que j'ai reçues jusqu'à cette date, mais j'y ai répondu aussi clairement que possible; j'ai aussi expédié des brochures à mes correspondants. Je considère que la meilleure brochure qui a paru pour ceux qui se proposent d'émigrer au Nord-Ouest est celle qui a été publiée par la Compagnie de chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, intitulée “ Comment l'on doit entreprendre l'exploitation d'une ferme en prairie.”

“ J'envoie cette brochure, et une copie des rapports des délégués à chacun de ceux qui me demandent des renseignements.

“ D'après toutes les lettres que j'ai reçues, je dois dire que mes correspondants appartiennent à une catégorie supérieure, ce qui montre que ces personnes s'occupent des rapports qui ont été faits par les délégués de 1890.

“ Beaucoup se rendent compte de la difficulté d'avoir de l'ouvrage en hiver, et je considère aussi qu'il est de mon devoir d'y attirer l'attention toutes les fois que je donne des conseils.

“ Je suis d'opinion que l'on rendrait un grand service aux gens qui se proposent d'émigrer en annexant à toutes les brochures et en répandant partout une carte coloriée qui indiquerait les différentes provinces du Canada de manière à distinguer par les couleurs et les caractères, celles où les établissements gratuits “ peuvent être obtenus et celles où il n'y a pas moyen de les obtenir.

“ On y distinguerait aussi clairement les anciennes provinces des nouvelles. Je prétends qu'une carte de ce genre affichée à toutes les gares des chemins de fer anglais, etc., vaudrait son prix.

M. WILLIAM SCOTSON,

ROSE LANE, MOSSLEY HILL, LANCASHIRE.

“ En réponse à la demande de M. Colmer, je crains de ne pas avoir grand'chose d'intéressant à vous communiquer touchant l'émigration au Canada. J'ai essayé de mettre dans mon rapport, en peu de mots, tout ce qui m'a le plus frappé à ce sujet lors de mon intéressant voyage à travers le Canada.

“ Ceci pourra vous intéresser (c'est le résultat de mon observation des choses agricoles en Angleterre): le petit fermier et le bon journalier agricole émigreront probablement moins dans le moment qu'il y a quelques années, vu qu'ils se sont portés vers les villes en si grand nombre que la bonne main-d'œuvre commence à se faire rare dans les districts agricoles.

“ J'ai reçu plusieurs lettres, ainsi que des visiteurs, demandant des renseignements sur le Canada; un bon nombre des personnes qui sont venues me voir sont parties pour le Canada.

“ J'ai aussi reçu diverses lettres de ceux qui sont partis, me disant qu'ils avaient trouvé le pays tel que je l'avait décrit et qu'ils avaient bien fait d'y émigrer.

“ M. J. T. Ward a donné deux conférences, à Liverpool, et j'en ai donné une au club des fermiers de Chister; ces conférences ont été bien goûtées par ceux qui y ont assisté, et j'ajouterai que nos auditeurs paraissaient beaucoup s'intéresser à connaître davantage le Canada comme champ d'émigration.

“ Je n'ai pas besoin d'ajouter que vous pourrez vous servir de la présente lettre comme vous l'entendrez, et je regrette de ne pouvoir vous communiquer des choses plus intéressantes.

“ Il m'a fait bien plaisir de voir que l'on cultivait les pommes de terre par tout le Canada, et je considère la culture des nouvelles espèces au moyen de semence comme une entreprise des plus importantes, si l'on veut obtenir les espèces nouvelles les meilleures et les plus saines.”

M. H. SIMMONS,

Bearwood Farm, Workingham, Birks.

“ En faisant la revue de mon travail de l'année dernière en rapport avec ma visite au Canada comme l'un des délégués des fermiers britanniques, je ne puis qu'exprimer ma profonde satisfaction du grand intérêt qui a été manifesté et du nombre de communications qui m'ont été adressées de presque tous les comtés de l'Angleterre de même que d'Ecosse et d'Irlande par toutes les classes de la société, demandant mon avis sur le meilleur temps et la meilleure contrée où émigrer, étant donnée leur situation respective. J'ai été cause directement, et plus encore peut-être indirectement, que beaucoup de gens ont quitté ce pays, où ils ne paraissaient avoir aucun débouché, pour aller s'établir au Canada; de ce nombre étaient des familles entières avec de petits enfants ainsi que des jeunes gens et des jeunes filles, et jusqu'à présent je n'ai reçu de ces personnes que des lettres satisfaisantes.

“ Tous ces émigrés parlent de la bonté et de l'hospitalité dont ils ont été l'objet en arrivant sur le sol canadien, et semblent bien confiants dans l'avenir. En parcourant la liste de ceux que j'ai fait partir, je ne puis me féliciter de la démarque que j'ai faite. Je me rappelle beaucoup d'entre eux qui, ayant pour diverses causes perdu leur argent et leur place ici, sont partis avec toute perspective, vu leur connaissance générale de l'agriculture, de s'établir avantagement et de voir leurs enfants leur faire honneur à eux-mêmes et au Canada.

“ Pour vous donner une idée comment le mouvement de l'émigration suit son cours, j'ai été employé, lors de la dernière moisson, à évaluer la totalité des récoltes d'avoine et d'herbe sur pied ainsi que les bestiaux et le matériel agricole, sur une ferme située près d'ici, et dont le propriétaire voulait se désaisir en faveur de son neveu. En parcourant les récoltes, je parlai longuement au jeune homme de ce que j'avais vu au Canada; il en est résulté qu'il refusa de s'établir sur la ferme, et qu'au bout de quinze jours il partait avec sa jeune femme pour le Manitoba. Mes correspondants m'informent que les récoltes ont été abondantes lors de la dernière moisson, et quelque pénible que leur début paraisse, ils terminent leur lettre en disant qu'ils croient qu'ils aimeront le pays une fois qu'ils se seront sérieusement mis à l'œuvre.

“ Dans une lettre venant d'une jeune fille qui est partie l'été dernier pour la Colombie-Britannique, pour rejoindre son père, qui était à mon emploi ici comme journalier avant d'émigrer, il y a environ cinq ans, je lis ce qui suit : “ J'ai fait un très beau voyage, et je n'ai pas eu le mal de mer; le pays où je suis est magnifique, de fait, d'après ce que j'en vois actuellement, je ne me soucierais pas de revenir au vieux pays. Toutes nos récoltes sont excellentes; il y a de bonnes racines pour nos bestiaux et des fruits de toutes espèces et de bonne qualité. Nous avons 8 vaches laitières et 25 têtes d'autre bétail, de bons chevaux, beaucoup plus légers que ceux de l'Angleterre et bons pour monter à la selle ou pour labourer. Il y a des églises, des écoles et une gare de chemin de fer tout près de notre demeure. Je trouve que les gens sont bien mieux élevés ici que chez nous, et beaucoup plus sociables. Je vous ai envoyé un journal par cette malle, pour que vous y voyiez les prix des céréales, etc.

“ Un autre homme qui avait exploité une assez grande ferme ici et avait complètement failli (assurément le cas le plus désespéré que j'aie encore rencontré), cultive 1,200 acres de terre et fera honneur, j'en ai le ferme espoir, au district; il a toujours été un bon fermier.

“ J'ai déjà six jeunes gens qui attendent au mois d'avril prochain pour partir pour le Manitoba, et je pense que à mesure que le printemps approchera le nombre des émigrants augmentera de plus en plus; beaucoup de fermiers ont été péniblement éprouvés, l'année dernière, en Angleterre, et ils sont tous disposés à tenter un changement, surtout lorsqu'il s'agit d'un pays aussi avantageux que le Canada.

“ Je prends le plus grand plaisir à parler et à écrire aux personnes qui se proposent d'émigrer, dont plusieurs viennent me voir de très loin, et je manque rarement de leur inspirer l'enthousiasme que j'éprouve moi-même pour le peuple canadien. Cela tourne par fois contre mes propres intérêts. L'autre jour un monsieur est

venu ici avec ses deux fils, avec l'intention de les placer à mon emploi pendant un an. Après avoir entendu une description que je lui fis du pays, il s'embarqua sur le champ avec ses fils pour Calgary."

M. JOHN SPEIR,
Newton Farm, Newton, Glasgow.

"J'ai reçu votre lettre du 31 dernier. Je ne suis pas exactement en état de dire si la visite des délégués des fermiers a encore produit beaucoup de bien, mais si j'en juge par les demandes de renseignements qui m'ont été adressées concernant le Canada, je dirai que les résultats devront être considérables ce printemps. Pendant les trois mois qui ont suivi la publication des rapports, j'ai trouvé avec peine le temps nécessaire pour répondre d'une manière satisfaisante à toutes les demandes, mais après cela elles ont graduellement diminué. Depuis les deux dernières semaines, elles ont recommencé, et il me fait plaisir de constater que les récentes demandes viennent presque toutes de la part de gens d'une bien meilleure catégorie qu'auparavant. Les rapports ont été répandus trop tard la saison dernière, et n'ont pu affecter que la partie la plus migratoire de notre population agricole, mais ce printemps on peut s'attendre à de meilleurs résultats. Les récentes demandes d'avis viennent généralement de petits fermiers qui ont un petit capital et de grandes familles. Beaucoup d'entre eux se proposent d'aller à la Colombie-Britannique; mais quoique je préfère moi-même ce district, je leur ai généralement conseillé de passer d'abord un an quelque part entre Winnipeg et les Montagnes-Rocheuses, et de se porter ensuite, s'ils le jugeaient à propos, vers l'ouest. J'en ai agi ainsi vu que lon ne peut jamais juger d'avance la manière dont un vieux campagnard envisagera un nouveau pays. Quelques personnes qui sont parties, le printemps dernier, en qui je n'avais aucune confiance, ont réussi au gré de leurs désirs, tandis que d'autres que je croyais capables de s'attacher au pays (la Colombie-Britannique surtout) sont revenues dégoûtées.

Pour la publication des rapports à l'avenir, je vous suggérerais de suivre un procédé différent de celui que vous avez adopté jusqu'à présent, savoir:—au lieu d'envoyer les rapports par la malle aux fermiers, etc., dont les noms se trouvent, disons, dans un almanach d'adresses rural, de les délivrer par l'entremise d'un messenger, dans chaque paroisse, à tous les paysans et domestiques de ferme, sans tenir compte des grands fermiers et des autres. Le printemps dernier, la plus grande partie des rapports est parvenue à des personnes peu susceptibles d'émigrer, tandis que celles susceptibles de le faire et qui constitueraient les meilleurs colons n'en ont reçu que très peu. Beaucoup de cas de cette nature sont venus à ma connaissance. Je suggérerais aussi que les rapports soient répandus en grand nombre à toutes les foires; un ou deux hommes pourraient être constamment employés de cette manière durant les mois du printemps et de l'automne, et j'ai confiance à dire que les résultats seraient des plus satisfaisants. A ces foires on rencontrerait les fermiers aussi bien que les domestiques de fermes, et c'est la seule catégorie de gens que vous désirez. *

"Je suggérerais aussi que vous fournissiez aux délégués et à tous ceux qui le désireront, en aussi grande quantité que possible, des livres traitant de l'agriculture du Canada, afin qu'ils soient en état de donner tous les renseignements qui leur seront demandés.

"Contrairement à mon attente, j'ai reçu un grand nombre de demandes de renseignements non seulement d'Angleterre mais encore d'Irlande, et je crois que vous feriez bien de vous tenir constamment sous les yeux du public agricole britannique. Je suis requis comme témoin devant la Commission Royale du travail; j'irai probablement vous voir lorsque je serai à Londres, et nous parlerons d'affaires.

MAJOR STEVENSON,
Knockbrack, Goshaden, Londonderry, Irlande."

"J'ai reçu votre honorée du 31, et je suis heureux de vous apprendre, pour l'information de sir Charles Tupper et du ministre de l'agriculture, que depuis mon

* NOTE.—On est à s'occuper de cela

retour du Canada, j'ai reçu de nombreuses demandes de renseignements non seulement d'Irlande mais encore d'Angleterre et d'Ecosse. J'ai pu répondre d'une manière favorable à ces demandes, de même qu'à un grand nombre de lettres personnelles; et durant l'année dernière, beaucoup de familles et d'individus, suivant mon avis, se sont établis au Canada. J'ai déjà eu des nouvelles de plusieurs d'entre ceux qui sont partis, et il fait plaisir de savoir que, sans exception, ils réussissent bien, et qu'ils sont en état de parler dans les termes les plus favorables de leur pays d'adoption et de leurs perspectives.

"Trois familles, sur ma recommandation, se sont établies dans le voisinage de Saltcoats, et ils écrivent dans des termes exceptionnellement favorables à leurs amis. Une famille qui s'est établie près de Montréal écrit très favorablement. Une autre famille qui a toutes les chances de réussir admirablement est établie à New-Westminster, Colombie-Britannique. Elle a communiqué à ses amis les meilleures nouvelles au sujet du pays et de ses perspectives; au point que plusieurs de ses amis et de ses voisins ici parlent de partir ce printemps. Quelques jeunes filles de Westmeath, qui, suivant mon avis, sont parties pour Vancouver, m'ont écrit que la dame pour qui je leur avais donné des lettres de recommandation put, en un seul jour, trouver une foule d'offres de places convenables. Elles aiment le pays de plus en plus à mesure qu'elles y vivent, et sont engagées comme servantes avec un salaire de 20 à 30 piastres par mois et leur pension.

"Quelques jeunes gens, fils de fermiers demeurant dans ce voisinage, sont partis, suivant mon avis, pour les Territoires du Nord-Ouest. Comme ils étaient anxieux de s'occuper de l'élevage des bestiaux et des chevaux, je leur ai recommandé de trouver de l'emploi pour à peu près une année avant d'entreprendre l'élevage. Ils ont écrit à leurs amis qu'à leur arrivée à Calgary ils ont de suite trouvé de l'emploi sur le chemin de fer avec de bons gages, et ils font un rapport des plus favorables sur le pays.

"Je m'attends que prochainement il me sera envoyé ainsi qu'àux amis demeurés dans le pays natal un grand nombre de lettres de la part de ceux qui sont partis ou qui ont l'intention de partir, et je me propose de réunir et de compiler ces lettres pour l'information de ceux qui voudront à l'avenir obtenir des renseignements.

"Malheureusement, parmi les masses, et même parmi ceux qu'on aurait lieu de croire mieux renseignés, il y a un grand manque de connaissance touchant les vastes ressources de votre pays. Ce défaut de renseignements ne peut être surmonté tout d'un coup; l'éducation sous ce rapport doit être graduelle.

"La grande majorité de ceux qui émigrent de ce pays (Irlande), ont des amis aux Etats-Unis, à Buenos-Ayres ou en Australie, et ils se portent naturellement vers ces endroits. Depuis mon retour du Canada, j'ai reçu deux lettres demandant des conseils et des renseignements de la part de familles qui ont émigré, il y a quelques années, l'une à la république Argentine et l'autre aux Etats-Unis; la famille qui s'est établie aux Etats venant de Londonderry, et celle qui s'est établie dans la république Argentine venant du comté de Westmeath. Toutes deux, tout en réussissant assez bien, croient qu'elles pourraient mieux faire. Et j'ai recommandé la Colombie-Britannique, où j'espère qu'elles se porteront de bonne heure ce printemps. Dans le cas où elles seraient satisfaites du pays, et je n'en doute pas, leurs rapports seront très importants au point de vue de l'éducation.

"Depuis mon retour j'ai donné de 18 à 20 conférences en différentes parties du nord de l'Irlande; ces conférences étaient illustrées par des vues projectives. En outre des vues que m'ont fournies les directeurs du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ai fait préparer un grand nombre de nouveaux transparents d'après les photographies que m'a procurées votre département de l'agriculture. Ces nouvelles vues, sous le rapport agricole, seront beaucoup plus instructives et intéressantes que celles du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui étaient trop subordonnées à l'effet scénique. Mes conférences ont été bien suivies et écoutées avec attention. J'ai donné ces conférences à la demande de diverses sociétés religieuses et charitables sans égard à la dénomination, et de cette manière ai évité les frais d'annonces, le loyer de salles, etc., etc., et je me suis mis en rapport avec ceux qui étaient le plus susceptibles par leur intelligence d'apprécier et de répandre les faits que j'avais à leur sou-

mettre. J'ai dû refuser un grand nombre d'invitations à donner des conférences à cause des frais encourus. J'ai fait observer cela à votre représentant local, M. Merrick, Belfast. Je ne considère pas qu'il soit à propos de faire donner une série de conférences en faveur de l'immigration, dans ce comté, par un conférencier salarié. Ces conférences seraient mal suivies, soulèveraient de l'opposition de la part du clergé d'au moins une église, et tout en étant dispendieuses, ne produiraient que peu ou point de bien.

“ A la fin de mes conférences, j'ai répandu des rapports et j'ai répondu aux questions qui m'étaient posées par les auditeurs. Je crois que c'est là à peu près le plus que l'on puisse faire dans le moment.

“ Il est désirable que vous me teniez renseigné le mieux possible en m'envoyant un ou deux des principaux journaux, ainsi que les rapports agricoles et industriels qui pourront m'être utiles.

“ En terminant, je dirai que je serai heureux à l'avenir de faire tout en mon pouvoir pour aider à faire connaître l'immensité des ressources de votre pays, croyant que ceux de mes compatriotes qui choisiront le Canada pour leur demeure auront tout lieu de bénir le jour où ils auront fait ce choix et se souviendront avec reconnaissance de ceux qui auront contribué à leur faire prendre ce parti.

“ Il a été très agréable de voir la visite des fermiers suivie de l'abondante récolte de 1891, ce qui aura aussi son effet sur l'émigration. Comme je l'ai déjà dit, il a été déployé, à ce sujet, une grande activité, non seulement par le personnel de votre département, mais encore par mon propre personnel. Les compagnies de vapeurs ont coopéré très cordialement à faire mieux connaître les avantages du Canada et à attirer l'attention des immigrants ; et les nouvelles faveurs offertes aux compagnies de vapeurs et à leurs agents auront sans doute un résultat désirable. Les diverses sociétés et institutions s'intéressant au développement des colonies et à l'émigration de gens convenables, afin de remédier à l'accumulation constante de la population, ont été aussi très actives, et il en est résulté une grande circulation de nos brochures.

A la date de la préparation du présent rapport, ceux des délégués qui ont visité les provinces maritimes n'étaient pas encore arrivés. Aussitôt qu'ils me seront parvenus, je leur donnerai une attention spéciale.

Je me suis occupé d'une autre question, l'année dernière, dont l'importance, à mon avis, ne saurait être trop appréciée. J'ai fait insérer une lettre dans l'un des principaux journaux d'éducatifs, faisant observer que l'étude de la géographie économique des diverses colonies paraissait attirer une plus grande attention que jamais, et qu'aucun sujet plus important ne pouvait être enseigné dans les écoles. Afin d'encourager cette étude, j'ai offert de fournir à tout maître d'école ou à toute maîtresse d'école un nombre suffisant des rapports des fermiers ou de nos manuels officiels, s'ils voulaient consentir à s'en servir comme de livres de lecture, dans les écoles, et permettre aussi aux enfants de les emporter chez eux s'ils le désiraient. Vous serez surpris d'apprendre que, comme résultat, plus de 50,000 exemplaires de nos brochures ont été distribués de cette manière ; et il m'a fait beaucoup plaisir de constater par les lettres que les maîtres d'école m'ont adressées pour accuser réception des brochures, qu'ils se rendent parfaitement compte de l'importance du sujet, et qu'ils comprennent et apprécient au plus haut degré l'effet que ce développement de la connaissance de notre grand empire colonial devra avoir sur son avenir.

Le ministre des chemins de fer a été assez bon de m'envoyer environ 150 copies de la grande carte des chemins de fer du Canada. J'en ai distribué plusieurs parmi les institutions et aux autres endroits où leur exposition pouvait être utile au Canada ;

et après avoir ensuite constaté qu'il m'en restait à peu près cent, j'ai adressé une autre lettre à la presse éducatrice, offrant de fournir une de ces cartes non montées à tout maître d'école ou à toute maîtresse d'école qui consentirait à la monter et à trouver l'espace voulu pour cela dans son école. Je ne m'attendais pas à recevoir beaucoup de réponses, vu que mon offre impliquait le montage d'une carte, son vernissage, et un espace sur les murs d'environ 7 pieds sur 3. Cependant, j'ai reçu pas moins de six cents demandes de la part de diverses écoles pour les cent cartes en ma possession. Il n'était pas possible, par conséquent, de répondre à toutes les demandes; aussi j'ai donné la préférence aux demandes venant des districts agricoles et de ces maîtres d'école qui m'informaient que le Canada était un sujet d'étude durant l'année. Le département des chemins de fer a promis de me donner une nouvelle édition de ces cartes suffisante pour couvrir toutes les demandes reçues; et bien que cela entraîne quelque dépense, ce sera, à mon avis, un excellent placement, vu que nous ne pouvons trop faire pour inculquer dans l'esprit de la génération naissante dans la Grande-Bretagne la connaissance la plus complète possible touchant les ressources du Canada et les débouchés qu'il offre aux jeunes gens d'énergie et d'entreprise.

A ce sujet, je ne puis mieux faire que de citer au hasard des extraits de quelques-unes des lettres que j'ai reçues de la part de maîtres et de maîtresses d'école relativement à mon offre de leur fournir ces brochures et ces cartes :—

Jersey.—“Comme notre salle d'école est employée comme une espèce de salle et de chambre d'assemblée, et est située au milieu d'un district agricole, j'espère qu'ils seront utiles aux gens qui se proposent d'émigrer.”

St. Neots.—“Je me suis continuellement servi de ces livres, à l'école, et je les prête fréquemment dans la paroisse. Je vous prierais respectueusement d'être assez bon de renouveler votre gracieux envoi et de nous fournir un égal nombre d'exemplaires des livres de cette année. Je me propose de distribuer parmi les enfants ceux qui sont actuellement en ma possession et qui commencent à s'user. Les livres ont certainement eu l'effet, pour le moins, d'exciter chez moi et chez les enfants beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne votre intéressant pays. Une bonne proportion de notre main-d'œuvre a émigré au Canada. Une seule famille compte actuellement sept fils, venant de notre paroisse, qui travaillent à Ottawa et dans son voisinage immédiat.”

Shustoke.—“Mes élèves sont bien contents des livres et les trouvent des plus intéressants.”

Dunstable.—“J'ai choisi le Canada comme sujet de mes leçons de géographie pour la première classe, cette année. Si vous voulez bien m'envoyer tous les livres qui pourront porter les élèves à s'intéresser au Canada, je vous en serai très obligé.”

Leagrave.—“Durant l'hiver dernier nous avons inauguré des conférences hebdomadaires pour le peuple, et l'une d'elles, illustrée par des vues à la lanterne, a eu pour sujet un tour à travers nos possessions canadiennes. Depuis lors, j'ai été inondé de demandes de renseignements venant de la part des gens de ce district agricole. Si vous pouviez m'envoyer cinquante exemplaires du livre, je serais très heureux de les employer comme livres de lecture à mon école, et de les distribuer ensuite parmi le peuple. Je serais aussi enchanté de recevoir tous les renseignements que vous voudrez bien me donner concernant le Canada, et pouvant me servir pour enseigner la géographie ou pour aider les gens qui ont l'intention d'émigrer.”

Linslade.—“Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la bonté que vous avez eue de m'envoyer vos rapports des délégués des fermiers qui ont visité le Canada, ces rapports devant servir de livres de lecture à notre école. Nous les trouverons des plus utiles à l'école et des plus intéressants au foyer.”

Drybrook.—“Nous vous sommes bien reconnaissants pour les magnifiques rapports que vous nous avez envoyés. Les classes supérieures s'en servent constamment comme de livres de lecture; elles les trouvent bien intéressants. Je puis vous promettre qu'ils seront lus tant qu'ils dureront, non seulement par nos élèves actuels, mais encore par ceux qui les suivront.”

Gloucester.—“Les rapports des fermiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer ont été bien en vogue et beaucoup appréciés à ces écoles. Bien des remerciements pour la carte, qui est justement la chose que je voulais. Je constate que ces documents contiennent une foule de renseignements utiles que l'on ne peut trouver dans les traités de géographie ordinaires.”

Bristol.—“Je constate que toutes les personnes qui ont l'intention d'émigrer s'imaginent toujours que le maître d'école doit connaître parfaitement cette partie du monde où elles pensent s'établir. Je puis vous assurer que l'on aura le plus grand soin de ces documents.”

Painswick.—“Ils seront d'un grand intérêt pour les filles qui suivent mon école, vu qu'une dame dirige ici un asile d'émigration pour les enfants qui sont envoyés au Canada, tous les printemps, et durant l'année qui précède leur départ les filles suivent mon école. À deux reprises, j'ai obtenue la permission du bureau de recevoir moi-même ces émigrants.”

Lincoln.—“Je serais heureux si vous vouliez bien nous transmettre quelques livres; je trouve que c'est le seul moyen pratique d'enseigner la géographie. J'espère que vous ne nous désappointerez pas.”

Barton-on-Humber.—“La dissémination de ces importants renseignements parmi une population agricole comme la nôtre sera sans doute très utile, et induira probablement quelques personnes à émigrer au Canada, où elles pourront trouver une vie plus facile qu'en Angleterre.”

Long Eaton.—“J'y tiendrais surtout pour mon école du soir, qui compte plus de quatre-vingts élèves—garçons—dont les âges varient entre 13 et 28 ans. J'ai choisi le Canada comme sujet de géographie pour cette session; je ne doute pas que la carte soit beaucoup utile, surtout pour montrer les avantages qu'offre le Canada aux gens qui ont l'intention d'émigrer.”

Chaple-on-le-Firth.—“On s'est servi du livre, et je constate que les élèves prennent beaucoup d'intérêt au Canada et posent des questions. Ils désirent être mieux renseignés au sujet du Canada, la leçon de géographie prend un aspect tout différent, et je crois que l'intérêt ainsi excité chez les jeunes gens sera durable.”

Nottingham.—“Je puis témoigner de la valeur de vos brochures dans l'enseignement de la géographie, et j'espère qu'il vous restera encore des cartes lorsque vous recevrez la présente demande.”

Cleobury Mortimer.—“Je ne puis concevoir rien de plus utile à l'enseignement ni de plus propre à stimuler l'émigration aux colonies, qui a tout mon support, que les brochures que vous avez eu la bonté de m'envoyer.”

Wellington.—“Plusieurs familles d'ici viennent de partir pour aller s'établir au Canada. Vous nous obligeriez beaucoup par conséquent si vous accordiez une de vos cartes ainsi que des brochures à cette école.”

Ludlow.—“Les brochures seraient des plus utiles pour enseigner la géographie à la première classe.”

Shrewsbury.—“Ce district est agricole, et beaucoup d'émigrants ont quitté notre paroisse cette année, de sorte que des livres comme les vôtres seraient très utiles ici.”

Weston.—“Je ne doute pas que je puisse beaucoup utiliser vos livres, vu qu'une grande proportion des élèves de l'école étudient le Canada comme sujet de géographie cette année.”

Tarporley.—“Je serai heureux de recevoir autant de manuels touchant le Canada que vous pourriez m'envoyer.”

Shobden.—“Je crois fermement à l'émigration, et je suis d'avis que le Canada offre un champ de travail à toutes les personnes bien constituées.*** Les avantages découlant de l'émigration au Canada ont été très bien exposés par M. Rankin, repré-

sentant de cette division. La carte sera des plus utiles pour donner des conférences sur le Canada l'hiver prochain."

Dorchester.—"Ils ne peuvent manquer d'être des plus utiles pour les écoles de notre pays. Les rapports devraient être d'une grande valeur pour les instituteurs et les élèves."

Bath.—"Ils excitent beaucoup d'intérêt pour le Canada parmi les enfants qui sont sous mes soins, et seront des plus intéressants et des plus instructifs."

Taunton.—"Des gens de ce district agricole m'ont récemment demandé des renseignements sur le Canada, et plusieurs d'entre eux, j'en suis sûr, seraient bien aises d'y aller, s'ils le trouvaient avantageux.***** J'ai pu trouver la corroboration de l'opinion que j'ai souvent émise, à l'effet que le Canada est plus favorable à l'émigration britannique que les Etats-Unis."

Burnham.—"L'inspecteur de Sa Majesté s'en est servi pour les examens de lecture."

Crewkerne.—"De cette manière, (en se servant des brochures comme de livres de lecture) je crois que les avantages du Canada comme lieu d'établissement seraient vite connus de nos adultes".

Bath.—"S'ils étaient employés comme livres de lecture et ensuite emportés au foyer, ils induiraient peut-être les journaliers de ferme mal payés à considérer les avantages offerts par le Canada".

Stratton.—"J'enseigne actuellement la géographie du Canada, et j'ai confiance que son usage (la carte) sera à l'avantage mutuel du Canada et de l'école".

Penzance.—"L'ouest de l'Angleterre est bien connu pour le nombre d'émigrants qu'il offre, et les publications de ce genre, qui donnent une connaissance plus claire que la géographie, sont surtout utiles pour nous."

Silverstone.—"Je vous dirai que j'enseigne ce sujet du Canada dans nos écoles du soir à un grand nombre de jeunes gens, tous journaliers agricoles, et la carte est justement ce dont nous avons besoin".

Chippingnorton.—"Nous ferons de la géographie des colonies un sujet spécial si vous pouvez nous envoyer une des cartes et des brochures. L'on s'en servirait spécialement dans les classes supérieures."

Stonystafford.—"Mes garçons sont déjà très intéressés au Canada, et bénéficieront beaucoup de ces excellentes publications."

Braintree.—"Les cartes et les livres seraient particulièrement utiles ici, vu que le district est entièrement agricole; plusieurs des adultes qui ont suivi mes écoles et la classe du dimanche ont déjà émigré."

Halstead.—"Je m'efforce d'exciter de l'intérêt dans la géographie en général et dans celle du Canada en particulier."

Coggeshall.—"Comme quelques-uns de mes élèves adultes ont de temps à autre quitté ce district et se sont établis au Canada, j'ai décidé, afin de faire mieux connaître à la section supérieure de mes élèves la nature et les ressources du Canada, de faire de ce pays un sujet spécial d'étude."

Maldon.—"Cette idée de mettre les colonies au premier rang mérite assurément qu'on s'y arrête, et devrait être encouragée de toutes leurs forces par tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de l'empire et au bien-être de ses habitants."

Marlboro'—"Je considère que vous rendez un grand service à nos écoles, et la preuve la plus frappante se trouve dans le fait que les enfants se tiennent près des buffets pendant leurs loisirs avec vos rapports à la main."

Lowestoft.—"Nous nous en sommes servi avec beaucoup de succès, je crois, et les avons prêtés à une autre de nos écoles."

Wells.—"Je serai heureux de me servir de la carte et des livres pour encourager l'émigration au Canada, ou, dans tous les cas, pour donner des renseignements sur le pays."

Drumquin.—"Mon école est peu considérable et se trouve située dans un district rural, mais beaucoup de gens émigrent de cette région tous les ans."

Penn.—"L'on s'en servira pour apprendre aux enfants que, s'ils émigrent, le Canada est l'endroit où ils trouveront le plus d'avantages. C'est ce que nous avons

toujours fait ici, vu que nous (mes assistants et moi) croyons qu'une colonie régie par la même forme de gouvernement devra plus contribuer à la prospérité de nos émigrants et de nos possessions coloniales qu'un pays étranger."

York.—Des livres comme ceux-là ne peuvent qu'intéresser la génération naissante au développement et à la prospérité de nos colonies, et tendre à resserrer le lien d'union dont dépend à un si haut degré le succès de notre avenir."

Je pourrais continuer indéfiniment ces extraits, ce que vous comprendrez facilement lorsque je vous aurai dit que j'ai déjà reçu pas moins de 1,400 lettres sur ce seul objet.

Vous avez été assez bon de m'autoriser dans le cours de l'année dernière à dépenser environ £20 pour faire préparer diverses collections de vues projectives. Je vous ai suggéré de le faire parce que beaucoup de gens paraissent tout disposés à faire des conférences dans les districts ruraux durant la saison d'hiver. La plupart des messieurs avec qui j'avais été en communication avaient une connaissance personnelle du Canada résultant des visites plus ou moins longues qu'ils y avaient faites, où étaient des personnes qui avaient acquis une grande connaissance du pays par la lecture et par communication personnelle avec des Canadiens ou avec d'autres gens. Ces conférences deviennent bien plus attrayantes lorsqu'elles sont accompagnées de vues projectives; et la demande qu'il y a eu de ces vues m'a complètement justifié de vous avoir recommandé d'encourir cette dépense. Des conférences sont maintenant données par tout le pays sur le Canada et ne peuvent manquer, à mon avis, d'être très utiles.

Il me fait plaisir de remarquer que le gouvernement a décidé de continuer le système des gratifications avec de légères modifications et d'adopter une politique permanente. Ce fait a été annoncé sur une grande échelle dans la presse, et on y attire aussi l'attention d'une manière spéciale dans les nouvelles brochures que nous sommes à publier.

Je suis aussi à prendre des mesures pour annoncer encore une fois, sur une grande échelle, le fait que le gouvernement a des agences en différentes parties du Royaume-Uni, où des brochures, des cartes et tous les renseignements possibles et les plus complets peuvent être obtenus sur toutes les choses qui intéressent les gens ayant l'intention d'émigrer, telles que les concessions de terre, les débouchés pour le capital des différents côtés, la demande du travail, les taux des salaires, les gratifications offertes aux colons, en un mot sur tout ce qui peut intéresser ces gens ou ceux qui ont à cœur le développement du commerce. Je n'encourage pas la circulation inconsiderée des brochures, vu qu'elle ne produit que peu de bien. Mon objet est d'induire le plus grand nombre possible de gens à demander les brochures aux agents du gouvernement, si possible, et sinon, aux agents des compagnies transatlantiques et aux autres individus et sociétés qui s'intéressent à l'œuvre, le but principal étant d'assurer que notre littérature parvienne entre bonnes mains, et nous pourrions considérer qu'il en sera ainsi lorsqu'un homme s'intéressera assez pour prendre la peine de demander personnellement ou par lettre qu'on lui transmette ces brochures. Je suis d'opinion que le système que nous suivons—le système des gratifications—pourrait être étendu. Il y a, naturellement, une aversion générale contre l'aide qui était autrefois accordée pour le paiement des passages, et j'apprécie parfaitement la force des arguments qui y ont été opposés, mais il me semble que l'on pourrait faire quelque chose pour aider les gens qui veulent rejoindre leurs amis au Canada, surtout si ceux-ci prennent l'initiative à ce sujet. Par exemple, prenons le cas d'un fermier,

ou d'un autre colon au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans la Colombie-Britannique, ou même dans toute autre province, qui réussit bien et désire faire venir quelques-uns de ses amis pour le rejoindre et partager sa prospérité. Il ne sera peut-être pas en état de les aider beaucoup par argent, et les amis et parents dans le Royaume-Uni n'auront peut-être pas assez d'argent pour payer leurs propres passages. Dans les cas de ce genre, je crois que le gouvernement pourrait très bien intervenir et offrir une aide directe pour les passages de ces gens équivalant au montant de la gratification accordée aux colons actuels.

Il va sans dire que les personnes qui recevraient de l'aide pour le paiement de leurs passages n'auraient pas droit de participer en même temps au système des gratifications. Pour cela, il faudrait naturellement employer beaucoup de précaution. Celui qui veut s'établir au Canada devrait faire sa demande, par l'entremise des officiers municipaux, à un agent du gouvernement en Canada, qui l'endosserait et me la transmettrait. On pourrait ensuite prendre des renseignements sur la condition de la famille qu'il serait question d'aider. Si c'était un cas sérieux, et si les gens étaient susceptibles de faire de bons colons, un ordre non négociable sur la compagnie de vapeurs au montant mentionné pourrait leur être remis. Aucun argent ne passerait entre les mains des gens, et les précautions prises tendraient à ne permettre qu'aux personnes les plus désirables d'émigrer. Cette question est digne de la considération du gouvernement. Il me semble que de nouveaux avantages devraient aussi être offerts aux domestiques, et je suis disposé à recommander que le gouvernement accorde une gratification d'un certain montant par tête aux sociétés ou aux individus qui s'occupent à encourager l'immigration des domestiques sur preuve de l'arrivée de ces émigrants et de leur établissement. Il en résulterait que ceux qui s'occupent de l'œuvre au Canada communiqueraient avec les institutions semblables en Angleterre, et il n'y a pas de doute que les gratifications seraient appliquées à réduire les prix des passages. Le paiement serait sauvegardé, et tout le monde admettra combien il est désirable que nous nous efforcions d'encourager par tous les moyens une grande immigration de cette espèce.

Il est évident pour tous ceux qui comprennent la question qu'il y a beaucoup à faire au Canada pour promouvoir l'émigration. On calcule que la proportion des émigrants qui partent d'Europe pour les Etats-Unis et dont les passages sont payés d'avance, varie entre 50 et 70 pour 100, tandis que dans le cas du Canada elle ne s'élève pas à 10 pour 100. Je crois que l'adoption d'un système d'aide pour le paiement des passages, tel que je l'ai recommandé, augmenterait rapidement l'émigration de gens désirables vers le Canada.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de l'encouragement accordé à l'émigration des enfants, et on y a soulevé bien des objections. Personnellement, il me semble qu'avec une surveillance et des arrangements convenables, c'est un mouvement qui mérite d'être encouragé dans une certaine limite, qui, à mon avis, n'a pas encore été atteinte. Il m'est permis, en vertu des règlements actuels, de faire émigrer les enfants qui sont sous la surveillance d'individus ou de sociétés ayant des refuges dans le Royaume-Uni ainsi qu'au Canada. Il faut dans chaque cas un certificat médical, quant à la santé et à la condition physique de l'enfant. Le refuge du Canada est responsable des soins à donner aux enfants jusqu'à ce qu'ils puissent eux-mêmes fournir à leurs besoins; et les sociétés sont obligées de renvoyer les enfants qui pour une raison ou pour une autre ne donnent pas satisfaction et qui ne réussis-

sent pas. Il y aurait peut-être moyen d'établir une inspection plus rigoureuse, mais cela devrait être laissé aux agents du gouvernement, qui seraient autorisés à rejeter au port d'embarquement tous les enfants qu'ils ne jugeraient pas propres sous tous rapports à la vie qu'on leur destine.

Au sujet des annonces, j'aimerais à vous faire remarquer encore une fois les immenses avantages qui résultent des dépenses encourues à cet égard. Lorsque nous n'annonçons pas, la correspondance sur l'émigration est limitée. Lorsque nous annonçons, les lettres nous arrivent au taux de cent à deux cents par jour. On verra de suite, par conséquent, que le fait d'annoncer nous met en communication directe avec un grand nombre de personnes intéressées dans l'émigration.

Grâce à la courtoisie du directeur général des postes, j'ai pu encore, l'année dernière, placer un prospectus d'un genre attrayant dans tous les bureaux de poste du Royaume-Uni, au nombre d'environ 25,000, indiquant brièvement les avantages qu'offre le Canada aux émigrants, donnant les adresses des bureaux du gouvernement, et priant les personnes intéressées à la chose d'entrer en communication avec nous. La seule dépense encourue a été celle de l'impression des prospectus, qui ne s'est élevée qu'à quelques louis, et il en est résulté une augmentation considérable de notre correspondance.

Outre l'action du gouvernement, le chemin de fer canadien du Pacifique, par l'entremise de ses agents ici, a été très actif dans l'œuvre de l'émigration. Il annonce sur une grande échelle, distribue de grandes quantités de brochures, et en sus il a fait circuler une voiture d'exposition dans une partie de l'Angleterre. Cette voiture est aux soins d'un homme bien renseigné sur le Canada, et contient des échantillons de produits et un grand nombre de brochures. Elle circule de village en village où, comme nouveauté, elle est une source de grande attraction. Il a été mis en circulation de grandes quantités de brochures, d'importants renseignements ont été communiqués, et des conférences sont souvent données. La voiture est aussi conduite sur les terrains des expositions agricoles et est encore là une source de grande attraction.

Comme je l'ai déjà fait observer, les agents des compagnies transatlantiques sont évidemment intéressés dans l'émigration, leur objet étant d'avoir autant de passagers que possible pour les lignes qu'ils représentent, et comme ils sont au nombre d'environ 10,000, on verra de suite jusqu'à quel point ils pourront coopérer à faire connaître le Canada et à augmenter le nombre de nos immigrants.

Plusieurs provinces, notamment l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick ont leurs propres agents dans ce pays occupés à mettre les avantages de leurs provinces sous les yeux du public et à encourager l'immigration de toutes leurs forces.

Je suis en fréquente communication avec les agents du chemin de fer canadien du Pacifique, avec les compagnies de vapeurs, et avec les agents des provinces, et je crois que la cordiale coopération qui existe produit les meilleurs résultats.

Le comité d'émigration de la *Society for promoting christian knowledge* continue encore son œuvre admirable, sous la direction du révérend John Bridger, et est en fréquente communication avec le clergé du Royaume-Uni. Le Canada a beaucoup bénéficié de son activité.

Il vous fera plaisir d'apprendre que la présence d'échantillons des produits de ferme et de laiterie canadiens à l'exposition de la Société Royale d'Agriculture, tenué à Doncaster, l'année dernière, a attiré beaucoup l'attention, la section cana-

diennne ayant été visitée par un grand nombre de personnes. Les échantillons qui avaient été recueillis, d'après vos instructions, par les directeurs des fermes expérimentales du gouvernement, et par d'autres personnes, ont été exposés de la manière la plus attrayante, et tout le monde admettra que dans les circonstances, la légère dépense qui a été encourue à cet égard était des plus justifiables. M. John Dyke, l'agent à Liverpool, dirigeait personnellement notre section. Il rapporte qu'il a été consulté par beaucoup de visiteurs au sujet de la perspective qu'offrent aux fermiers les diverses provinces du Canada, et qu'il a été distribué une grande quantité de brochures. Le prince de Galles a encore une fois fait preuve de l'intérêt que Son Altesse Royale prend à tout ce qui se rattache au développement du Canada en faisant une visite spéciale à la section canadienne en compagnie de la princesse de Galles. Leurs Altesses Royales sont restées quelque temps à inspecter les divers échantillons de produits.

Les intéressantes expériences que l'on fait actuellement au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest dans le domaine de la colonisation pratique sont suivies avec beaucoup d'intérêt. Les établissements de *crofters* sont sous la surveillance d'un conseil de colonisation constitué par la reine, et il est agréable de remarquer que le comité spécial de la Chambre des Communes impériale sur la colonisation a fait rapport qu'il considérait l'expérience comme étant satisfaisante et a recommandé qu'elle fût conduite sur une plus grande échelle afin de favoriser l'émigration d'autres familles. On trouve une nouvelle preuve de la faveur avec laquelle ce projet est reçu dans le fait que le gouvernement irlandais a demandé que le bureau soit reconstitué de manière à comprendre les représentants irlandais, afin que tous les éléments essentiels puissent être mis en œuvre pour promouvoir l'émigration des Irlandais, si l'on jugeait plus tard nécessaire d'adopter ce remède pour soulever l'agglomération de la population dans les districts du nord, de l'ouest et du sud de l'Irlande. La réorganisation du bureau a eu lieu, et il est probable que tôt ou tard plusieurs familles seront envoyées au Manitoba et au Nord-Ouest pour s'y établir, après avoir obtenu une avance suffisante d'argent, à des conditions faciles de remboursement, pour leur permettre de commencer un peu à l'aise leur nouvelle vie.

Je n'ai guère besoin de parler longuement dans ce rapport du travail que nous faisons pour encourager l'émigration du continent vers le Canada. Le plan d'opérations qui est suivi depuis quelques années, sous votre direction, continue toujours, et le nombre des émigrants augmente d'année en année, comme vous le verrez par les relevés qui sont en votre possession. En outre du fait que l'on est maintenant mieux renseigné sur le Canada, le succès permanent des divers établissements du Manitoba et du Nord-Ouest a été si marqué qu'il y a une plus grande anxiété que jamais de la part des colons à se faire rejoindre par leurs amis et leurs parents. Il est certain que le mouvement ira en augmentant; et l'émigration qui a eu lieu du Dakota—qui est en grande partie colonisé par des étrangers—vers le Manitoba ne sera pas sans avoir son effet sur l'immigration canadienne.

Comme d'habitude, je joins à ce rapport des extraits de tableaux de la chambre de commerce qui offrent un certain intérêt à votre ministère et à la population agricole du Canada. J'attire aussi l'attention spécialement sur les rapports de vos agents au sujet du commerce et la possibilité de trouver des marchés pour les diverses espèces de produits qui sont ou pourraient être cultivés en grandes quantités au Canada. Le tableau suivant se rapporte à l'importation du blé, de la farine de blé, de la fleur de farine, et des autres céréales dans le cours de l'année dernière :—

BLÉ.

PAYS.	QUANTITÉS.			VALEUR.		
	1889.	1890.	1891.	1889.	1890.	1891.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	£	£	£
Russie.....	21,321,628	19,389,025	14,552,905	8,004,438	7,481,537	6,433,804
Allemagne.....	2,538,629	1,100,846	714,460	1,000,048	437,619	314,854
France.....	126,440	590	126,004	45,824	182	56,064
Turquie.....	667,372	900,258	1,509,903	234,406	310,112	617,437
Roumanie.....	2,862,487	4,653,735	1,088,330	1,089,028	1,815,770	463,263
Egypte.....	325,150	425,455	936,687	103,817	142,852	352,005
Etats-Unis—						
Par l'Atlantique.....	5,044,960	6,427,253	17,496,890	1,927,825	2,571,551	7,976,765
Par le Pacifique.....	11,971,290	10,773,810	6,698,065	4,864,413	4,323,256	3,110,073
Chili.....	572,953	24,000	2,119,875	226,115	9,626	953,402
Inde Anglaise.....	9,217,332	9,111,582	13,005,785	3,404,940	3,461,845	5,507,526
Australasie.....	1,406,060	3,057,693	2,065,671	614,454	1,270,365	985,496
Amérique B. du Nord.....	1,168,320	1,128,349	3,173,840	466,877	463,080	1,432,427
Autres pays.....	1,379,650	3,481,584	2,804,547	518,653	1,296,818	1,240,088
Total.....	58,602,271	60,474,180	66,312,962	22,530,838	23,584,616	29,448,204

FARINE DE BLÉ ET FLEUR DE FARINE.

Allemagne.....	1,155,189	894,838	364,476	693,699	532,960	218,413
France.....	90,613	102,763	44,097	56,841	62,778	26,991
Territoires autrichiens.....	1,838,115	1,369,887	1,217,933	1,288,922	969,512	897,251
Etats-Unis.....	10,667,827	12,025,800	13,703,035	5,677,009	6,734,008	8,229,595
Amérique B. du Nord.....	1,168,892	933,422	1,029,247	622,722	523,287	618,594
Autres pays.....	378,565	446,626	364,215	220,370	251,745	194,043
Total.....	14,699,201	15,773,336	16,723,003	8,559,563	9,074,290	10,184,887
ARTICLES.						
Orge.....	17,415,943	16,677,988	17,465,698	4,968,947	4,985,406	5,941,833
Avoine.....	15,999,060	12,727,186	16,600,394	4,472,598	3,908,497	5,475,734
Pois.....	1,688,512	1,842,488	2,419,331	553,503	605,099	862,427
Fèves.....	3,585,473	3,344,918	3,672,413	1,123,233	993,505	1,206,916
Mais.....	36,203,069	43,437,834	26,825,625	8,580,080	9,863,034	8,411,763
Farine de maïs.....	24,066	57,145	55,700	19,365	30,060	39,740

On verra que la quantité de blé importé du Canada, en 1891, a été trois fois plus considérable qu'en 1890 et 1889, et les relevés de l'année prochaine feront probablement voir une augmentation encore plus grande, vu l'abondante récolte de l'année dernière. L'importation de la fleur de farine accuse aussi une légère augmentation sur celle de 1890, bien qu'elle ne soit pas tout à fait égale en proportion à celle de l'année 1889. Les dureselles du Manitoba et du Nord-Ouest sont considérées avec une faveur exceptionnelle dans toutes les parties du Royaume-Uni; et les commerçants et les meuniers m'ont souvent déclaré qu'ils désiraient qu'une plus grande quantité en fût exportée dans ce pays. Plus d'une fois, comme je vous l'ai déjà dit, ces céréales ont été évaluées sur le marché anglais à un taux plus élevé que tous les autres échantillons qui étaient en vente. Que les commerçants soient généralement en faveur d'encourager de plus grandes importations de ces blés se trouve dans le fait que je vous ai communiqué, le 22 octobre, dans mon télégramme de cette date, comme suit :—

“ A une assemblée de l'Association de Commerce du Blé de Liverpool tenue hier, il a été décidé qu'à l'avenir le blé rouge cultivé au Canada, à l'est des Montagnes Rocheuses, d'une qualité non inférieure à celle du froment touselle n° 2 ou du fro-

ment seisette n° 2, sera coté pour les prochaines livraisons au mêmes taux que les froments semblables venant des Etats-Unis."

L'exemple des commerçants de Liverpool sera probablement suivie dans les autres centres commerciaux avec le temps.

Relativement à l'orge, les tableaux n'indiquent pas les pays d'où elle provient, mais on cherche actuellement à combler cette lacune en ce qui concerne le Canada. Il n'y a pas de doute, néanmoins, qu'il en a été importé une plus grande quantité du Canada que les années précédentes, et il me semble que les expériences qui ont été faites avec l'orge à deux rangs peuvent être considérées comme ayant été satisfaisantes. Les divers échantillons que vous avez été assez bon de m'envoyer, cette année, étaient excellents tant sous le rapport de la couleur que sous celui du poids, et dénotaient qu'ils avaient été mieux battus que les échantillons reçus en 1890.

Comme vous l'avez vu par mes fréquentes communications sur ce sujet, ils ont attiré beaucoup l'attention. Le grain a été évalué à un plus haut prix que tous les autres échantillons qui étaient sur le marché à l'époque de leur réception, et tous les renseignements que j'ai pu recueillir indiquent qu'une grande quantité d'orge canadienne, semblable aux échantillons, aurait été vite écoulée—aux plus hauts prix courants. Les échantillons sont arrivés trop tard, je regrette de le dire, pour être produits à l'Exposition des Brasseurs, et ce contretemps a désappointé tout le monde. Plusieurs messieurs sont venus à Londres afin de les voir et de les comparer avec les autres échantillons exposés. Une ou deux maisons de commerce, qui agissaient comme agents pour l'orge canadienne, m'ont assuré qu'elles avaient reçu de grandes commandes. Les juges qui ont décidé du mérite des différentes orges ont aussi exprimé l'opinion que, si les échantillons canadiens avaient été exposés, la liste des prix, telle que publiée, aurait pu être différente. L'excellente couleur du grain a été l'objet de beaucoup de commentaires, de même que son poids et sa grosseur, et beaucoup de brasseurs et de malteurs se sont adressés à moi pour savoir où l'orge pouvait être obtenue en gros, et à quel prix. Comme je vous l'ai télégraphié, M. Flynn, un malteur des comtés de l'Est, a déclaré qu'il était prêt à en acheter une quantité quelconque, depuis un jusqu'à dix mille quintaux, au prix dont il serait convenu, ou qu'il était tout prêt à en vendre à commission. Vous vous rappelez que, l'année dernière, vous m'avez envoyé une petite quantité d'orge pour faire de la bière, à la demande de M. Flynn, et je suis maintenant en état de joindre à ce rapport quelques certificats donnés par des brasseurs sur ses qualités au point de vue de la bière, ainsi qu'une analyse par M. Frank Faulkner, expert bien connu :—

CASTLE BREWERY, ST. GEORGE'S ROAD,

SOUTHWARK, LONDRES, S.-E., 21 octobre 1891.

Dans le cours de l'année dernière, le gouvernement canadien nous a envoyé diverses variétés d'orge à malt dans le but d'avoir notre opinion sur leurs propriétés au point de vue de la fabrication de la bière.

Leur apparence générale nous a amenés à conclure, ce qui du reste a été subsequmment confirmé, qu'elles étaient d'une très bonne qualité, d'une excellente couleur et exemptes de moisissure, et quelles provenaient indubitablement d'un grain parfaitement mûr.

Lorsque nous les avons soumises à notre épreuve de germination, elles ont donné les résultats les plus satisfaisants : trois échantillons se sont développés dans une proportion de quatre-vingt-dix-neuf pour cent respectivement, et un dans une proportion de quatre-vingt-treize pour cent. On les a en même temps comparés avec de bonnes orges anglaises, éprouvées dans les mêmes conditions, et ces dernières n'ont donné dans aucun cas des résultats aussi satisfaisants que les échantillons canadiens.

Messieurs Flinn, de Bishop's Stortford, nous a envoyé, en juillet dernier, une consignment de malt fait avec le l'orge canadienne, et désirant constater ses propriétés au point de vue de la fabrication de la bière, nous avons tenté quelques expériences de brassage avec ce malt afin de comparer les bières qui en proviendraient avec des orges à malt anglaises. D'après les résultats obtenus, nous n'avons pas le moindre doute que les prévisions que nous avons formées au sujet du malt ont été complètement réalisées, les bières qui en sont provenues étant d'une excellente qualité et d'une très belle apparence, tandis que leur vigueur ou leurs propriétés de conservation ont été, sans exception, bonnes.

Les deux premiers brassins où le malt en question a été employé étaient des bières douces, et le système que nous avons adopté a été identiquement le même que nous avions jusque-là suivi pour la fabrication de la même espèce de bière avec du malt anglais. Durant les fermentations, que nous avons pris soin de surveiller attentivement, nous avons particulièrement remarqué l'uniformité avec laquelle elles se produisaient et les molécules fermes et saines qui en provenaient; aussi, au moment de la décantation, on avait une bière pure et presque brillante. Le levain, examiné au microscope, a été trouvé bien développé, d'une grosseur régulière, et de plus, pratiquement exempt de la calandre et de ferments étrangers, révélant ainsi que le moût dans lequel le levain avait été propagé ne contenait que les principes de matière nitrogenée ou albumineuse soluble les plus essentiels à une culture pure et rigoureuse du levain, et différant des moûts produits par les malts anglais, qui, dans ces dernières années, étaient caractérisés par l'excès de matière nitrogenée soluble qu'ils contenaient.

Nous avons aussi fait un brassin de bière pâle, (*pale ale*), qui a donné des résultats satisfaisants sous tous rapports, et a conservé jusqu'à la fin ses excellentes propriétés.

En terminant, nous dirons seulement qu'après avoir fait subir une épreuve complète au malt canadien qui nous a été soumis, nous sommes pleinement convaincus qu'il est susceptible de devenir un article des plus importants au point de vue de la stabilité, de la saveur, etc., et nous ne voyons pas pourquoi il ne serait pas employé à l'avenir sur une grande échelle dans la fabrication des bières anglaises.

(Signé) GILLMAN ET SPENCER (à responsabilité limitée),
SAMUEL SPENCER,

Directeur gérant.

EAGLE BREWERY, COLCHESTER.—*Re* MALT CANADIEN.

Conformément à votre demande, je suis heureux de vous donner mon opinion sur l'échantillon de malt que vous m'avez envoyé le 3 mai dernier, et qui, si je comprends bien, a été fabriqué exclusivement avec des orges canadiennes transmises par le gouvernement canadien. Après avoir examiné attentivement ce malt et à la suite des renseignements que m'avaient fournis des brasseurs bien au fait de l'usage du malt canadien au Canada, et aussi d'après les suggestions que m'avaient faites l'expert bien connu, M. Frank Faulkner, je me suis cru justifié d'employer ce malt exclusivement sans aucun mélange d'autres malts. J'ai ainsi constaté isolément ses propriétés au point de vue de la fabrication du malt, et pour l'éprouver aussi rigoureusement que possible, je l'ai employé à fabriquer de la bière pâle, mais je crains que sa couleur soit un peu plus foncée que celle que présente généralement le malt fabriqué avec les orges anglaises ou américaines.

Le brassage alla bien, et les premiers symptômes de la fermentation furent des plus satisfaisants et révélèrent la véritable qualité du malt. Chaque phase successive a été marquée du plus grand succès; la fermentation a été pratiquement parfaite, et la bière a révélé, au moment de la décantation, les meilleures qualités. L'atténuation finale s'est aussi produite comme je le désirais, et, en conséquence, je crois que nos opérations de brassage étaient des mieux adaptées au malt, et il devait être de bonne qualité pour donner d'aussi satisfaisants résultats à toutes les phases.

J'ai constaté que la stabilité était excessivement bonne, ce qui démontre la vigueur du grain.

L'extrait a été équivalent à 87 lbs par quart (*quarter*), et rapprochant tous les faits précédents de l'opinion que je m'étais formée au sujet du malt, sans égard à son usage, j'estime sa valeur à 35 ch. ou 36 ch. par quart. J'ajouterai que si j'avais

voulu obtenir un extrait plus considérable de manière à atteindre la quantité maximum possible, j'aurais pu facilement l'augmenter, mais j'ai cru préférable, dans les circonstances, de m'attacher à la qualité plutôt qu'à la quantité.

La bière, après avoir été décantée, a conservé ses excellentes propriétés, et tous ceux qui l'ont goûtée ont presque tous été d'opinion qu'elle était excessivement bonne.

Si vous désirez avoir des notes plus détaillées et plus complètes d'un ordre plus technique, soit quant à la nature de l'eau employée pour le brassage et du malt lui-même, je serai heureux de vous les communiquer. Je suppose que le rapport ci-dessus est suffisant pour le moment, et je suis très heureux de déclarer en ma qualité de brasseur pratique que cet excellent malt serait d'une grande valeur pour les brasseurs qui se rendraient compte de ses propriétés.

(Signé)

ARTHUR O. STOPES.

ANALYSE DE MALT CANADIEN.

Je vous envoie ci-inclus le résultat analytique auquel j'en suis arrivé en rapport avec l'échantillon de malt d'orge canadienne que m'a transmis M. Flinn, de Bishop's Stortford, le 15 septembre dernier. L'échantillon en question m'est parvenu dans un état très flasque. Cela avait été prévu par M. Flinn, qui m'a écrit qu'il représentait le dessous d'une meule.

La flaccidité empêchait le grain de s'ouvrir facilement sous la dent, et expliquait sans doute sa saveur crue, car, à en juger par la couleur du moût qui en est provenu, il a dû être originairement bien préparé, le malt ayant produit, après avoir été broyé, un moût extrêmement sucré, et il avait aussi beaucoup de diastase. Le malt présentait, à l'œil nu, une couleur brillante et très pâle sans aucuns indices de l'influence de la température; et l'orge a dû aussi être choisie avec soin vu que le malt était en même temps régulier et très net.

Physiquement, il était un peu cossu, tenant le milieu, si je puis ainsi parler, entre nos propres spécimens anglais et les spécimens ordinaires de grain étranger du continent qui sont actuellement en si grande vogue. Le degré de croissance atteint prouvait aussi, dans le temps, que cette orge importée avait possédée une grande vitalité, vu qu'elle présentait une bonne proportion de germes. Toutes ces observations tendent à confirmer le fait que l'orge canadienne constitue un des plus parfaits types de grain étranger que l'on voit trop rarement en ce pays.

Exempte de l'extrême ténuité de l'orge du sud de l'Europe, le grain canadien est tout aussi vigoureux et doué d'une vitalité qui permet à chaque malteur individuel de l'assujettir à son procédé particulier.

Le malt produit une bière d'excellente qualité qui n'a jusqu'ici subi aucune altération. Je serai en état, si c'est nécessaire, de parler plus tard de cette bière, vu que je l'ai remise à un de mes amis de Gloucester, mais pratiquement elle correspond à l'échantillon qui m'a été soumis, il y a plusieurs mois, par le directeur gérant de la Compagnie de brasserie de Colchester, à responsabilité limitée, à Colchester.

(Signé)

FRANK FAULKNER.

ANALYSE DE MALT.

ORGE CANADIENNE.

Extrait, par qt (brs. lbs).....	85.13
do (Avoir. lbs).....	221.35
Extrait, pour cent.....	65.88
Humidité.....	5.98
Acidité, sous forme d'acide lactique.....	0.7
Période saccharine.....	35 min.
Couleur du moût.....	8.0°
Etat du moût filtré.....	Brillant.
Maltose; non-maltose.....	1:0.32
Ginkers.....	7%
Idlers.....	1%

FRANK FAULKNER.

BATISSE DE L'AGRICULTURE ROYALE,
BUREAU CENTRAL, 24 RUE WELLINGTON,
STRAND, LONDRES, W. C., 1891.

La bière que nous a envoyée M. A. Stopes, de Colchester, était d'une très bonne qualité, et a été échantillonnée par divers experts qui, sans savoir quel malt avait été employé ni où il avait été fabriqué, déclarèrent que c'était de la bière "d'Edimbourg."

Malgré que cette bière ait été brassée au cœur de l'été, et que nos celliers soient bien médiocres, elle est demeurée en bon état pendant près de quatre mois.

La bière qui nous a été transmise par MM. Mackeson, de Hythe, bien qu'elle manquât des propriétés distinctives du brassin de M. A. Stopes, était de bonne qualité, forte, très satisfaisante, et ressemblait beaucoup à la "Burton P.A."

Le brillant et la condition de ces deux bières étaient exceptionnels, ce qui, croyons-nous, doit être attribué aux propriétés du malt.

DALE ET REYNOLDS.

LA BRASSERIE, HYPHE, KENT.

MM. Mackeson et Cie, brasseurs et malteurs, disent que l'orge canadienne convertie en malt par M. Joseph Flinn, de Bishop's Stortford, a donné un extrait d'environ 85 lbs par 336 lbs, et qu'ils estiment sa valeur à 36 ch. par quart (*quarter*) impérial. Ils ajoutent aussi que le levain qui en est provenu était très bon et très fort, et qu'ils en auraient fait un plus grand usage s'ils avaient eu plus de malt à leur disposition.

BISHOP'S STORTFORD, 15 décembre 1891.

MM. DALE ET REYNOLDS,

Directeurs gérants de l'Exposition et de la Foire annuelle des Brasseurs.

CHERS MESSIEURS,—A l'exposition des brasseurs de l'année dernière, vous avez appelé spécialement mon attention, vu que j'étais un des juges, sur quelques échantillons d'orge exposés par le gouvernement du Canada, et d'après mon expérience relativement à l'orge de la même espèce, j'étais d'opinion qu'avec du soin dans la fabrication ils étaient susceptibles de produire des bières d'un ordre supérieur, et je suggérai que l'on m'en envoyât une certaine quantité pour me permettre d'en faire l'épreuve; on s'est rendu à ma suggestion et mon opinion a été complètement corroborée, comme le font voir les rapports ci-annexés.

Si on veut bien me le permettre, je suggérerai aux cultivateurs de permettre au grain de *mûrir complètement* avant de le couper, et aussi de le tenir en meules pendant un mois ou deux, pour qu'il sèche avant de le battre, vu qu'il serait ainsi d'une meilleure qualité et commanderait un plus haut prix.

Il y a quelques autres procédés à suivre, tels qu'un *changement continu* de semence, l'emploi des meilleures espèces seulement, l'engraisement de la terre, etc.; mais il est impossible de formuler une opinion sérieuse sans avoir une analyse du sol. J'ajouterai que je viens d'acheter 1,000 quarts de cette orge, et que je me propose de distribuer le malt et de formuler encore une nouvelle opinion à la fin de l'été prochain.

Votre dévoué,

(Signé) JOSEPH FLINN.

Aussitôt qu'il a été connu que j'avais reçu de l'orge de la récolte de l'année dernière, beaucoup de brasseurs et de malteurs se sont adressés à moi pour avoir des échantillons, et les rapports ont été en général des plus favorables. L'on m'a fait une ou deux suggestions que je crois à propos de mentionner dans ce rapport, pour votre information. On considère qu'il est très important de bien préparer la terre à recevoir la semence, et qu'après la récolte le grain devrait être laissé dans la meule pendant quelque temps, avant d'être battu. Si ce commerce doit être développé à un degré quelconque—et vous verrez par ce que j'ai dit qu'il n'y a rien pour l'empêcher de prendre de grandes proportions, il est à désirer que l'orge soit cotée autant que possible d'après le système actuellement suivi à l'égard du blé, afin qu'elle puisse être achetée et vendue sur les marchés britanniques à l'échantillon, avec la garantie

que si l'échantillon est coté numéro 1, la masse en sera de la même qualité. J'attire votre attention tout spécialement sur cette question.

Le tableau suivant indique les exportations d'animaux vivants dans le cours des trois dernières années :—

ANIMAUX, VIVANTS. (POUR CONSOM- MATION.)	PAYS	QUANTITÉS.			VALEUR.		
		1889.	1890.	1891.	1889.	1890.	1891.
		Nombre.	Nombre.	Nombre.	£	£	£
Bœufs et taureaux	Danemark.....	30,047	21,238	8,602	359,245	245,578	91,481
	Allemagne.....						
	Espagne.....	11,587	8,071	7,662	190,754	132,450	134,971
	Canada.....	82,207	109,610	98,376	1,424,731	1,739,718	1,629,975
	Etats-Unis.....	294,128	384,198	314,228	5,793,366	7,351,981	6,053,483
	Autres pays.....	23,842	13,401	11,635	365,372	213,051	183,136
	Total.....	441,811	536,518	440,503	8,133,468	9,682,778	8,093,046
Vaches.....	Danemark.....	47,895	22,699	11,998	539,436	357,584	129,355
	Suède.....	2,887	1,660	293	32,409	18,551	3,366
	Allemagne.....						
	Canada.....	2,237	10,859	9,148	39,342	152,580	140,655
	Etats-Unis.....	262	441	607	4,285	7,234	10,386
	Autres pays.....	7,085	3,487	3,208	116,913	59,229	52,335
	Total.....	60,366	49,146	25,314	732,385	595,178	336,097
Veaux.....	Danemark.....	10,911	22,021	6,263	39,474	79,308	22,756
	Hollande.....	41,214	33,424	34,168	160,282	143,781	126,776
	Canada.....	144	840	765	249	1,683	1,261
	Etats-Unis.....	33	7	7	111	17	17
	Autres pays.....	742	637	387	3,338	2,802	1,621
	Total.....	53,044	56,929	41,590	203,454	227,591	152,431
Mout. et agneaux.	Danemark.....	153,362	139,465	65,368	226,163	203,449	95,561
	Allemagne.....	193,191			318,939		
	Hollande.....	198,035	119,669	298,443	422,129	319,490	441,867
	Canada.....	55,857	42,640	31,633	111,128	83,656	61,337
	Etats-Unis.....	18,690	3,904	10,537	36,288	7,900	17,948
	Autres pays.....	58,923	52,780	28,523	80,760	81,817	46,302
Total.....	678,058	358,458	344,504	1,195,407	696,312	663,015	
Cochons.....	Danemark.....	19,719	1,420		79,036	5,671	
	Hollande.....	1,675	362	540	3,138	1,205	1,808
	Canada.....						
	Etats-Unis.....		1,086			4,054	
	Autres pays.....	3,930	1,168	2	13,154	3,544	1
Total.....	25,324	4,036	542	95,373	14,474	1,809	
Total d'animaux vivants.....					10,360,087	11,216,333	9,246,398

L'exportation des bœufs, des vaches, des veaux et des moutons accuse une diminution comparativement à celle de l'année de 1890, bien que les chiffres soient plus élevés qu'en 1889. Je crains que ce commerce n'ait pas été bien profitable l'année dernière. Les relevés font voir une augmentation dans l'importation des animaux vivants dans le Royaume-Uni, et le vaste marché qui s'offre aux Canadiens s'ils sont en état de concourir avec les autres pays qui font ce commerce; et je ne vois aucune

raison qui s'y oppose si l'on adopte les mesures convenables. Le Canada possède plusieurs avantages dont ne jouissent pas beaucoup de ses concurrents, et dont l'un des plus importants consiste en ce que le bétail canadien, étant exempt de tout soupçon de maladie, est importé librement dans la Grande-Bretagne et peut être mis en circulation sans autres restrictions que celles qui s'appliquent au bétail anglais. Vous avez dû remarquer aussi que le bétail d'engraissement du Canada est de plus en plus apprécié tout les ans, vu que l'expérience démontre qu'il se développe très vite et peut être mis sur le marché dans un temps comparativement court, assurant ainsi au cultivateur un profit plus élevé qu'il n'en serait autrement.

La proportion des pertes sur le nombre des animaux exportés du Canada a été excessivement légère, si l'on considère le mauvais temps qu'il a fait sur l'Atlantique durant la plus grande partie de l'année. Sauf un ou deux cas, la proportion a été moindre qu'un demi pour cent, et les pertes qui sont survenues peuvent être attribuées au fait que les navires n'avaient probablement pas les dimensions voulues et se trouvaient sous d'autres rapports dans une position désavantageuse, car les autres navires qui ont traversé en même temps n'ont subi que peu de pertes ou y ont échappé complètement. Une seule cargaison de bétail venant du Canada a été détenue sous soupçon de maladie, mais il a été constaté que ce n'était pas une maladie contagieuse, et les animaux ont été relâchés après un jour seulement de détention.]

La question du transport du bétail sur l'Atlantique a été le sujet de beaucoup de discussion, vu les plaintes qui ont été faites à l'égard du mauvais traitement des animaux à bord des navires, et dont j'ai parlé dans mon dernier rapport. Il m'était facile de démontrer au comité départemental, qui a fait une enquête à ce sujet, que les pertes, dans le cas du Canada, étaient en réalité très légères, et qu'à part une ou deux cargaisons exceptionnelles, elles ne s'étaient pas élevées à un demi pour cent, proportion qui aurait été probablement atteinte si les animaux n'avaient jamais quitté les fermes sur lesquelles ils avaient été élevés. Le rapport du comité a pratiquement admis que les plaintes qui ont été faites étaient, à quelques exceptions près, non fondées, et bien que des règlements beaucoup plus sévères aient été adoptés et soient venus en vigueur le 1er du mois courant, ils n'ont de fait que légalisé les règlements observés sur les lignes canadiennes depuis nombre d'années.

Le but des règlements est, naturellement, de forcer les compagnies de vapeurs et les commerçants irréguliers d'adopter de semblables précautions, chose qui jusqu'ici était laissée en grande partie à la volonté de chacun.

Les nouveaux règlements canadiens ont été soumis au gouvernement, et comme ils ressemblent beaucoup à ceux qui ont été émis par la Chambre Anglaise de l'Agriculture, ou plutôt sont plus sévères, ils ont été approuvés par les autorités. Je me bornerai à dire, à ce sujet, qu'il aurait peut-être été à propos de spécifier qu'à certaines saisons, du moins, il ne serait pas permis aux navires au-dessous d'une certaine dimension de transporter du bétail. Il est évident que les navires qui tirent peu d'eau sont moins en état de supporter les effets du mauvais temps que ceux qui en tirent plus, et qu'en conséquence le bétail y souffre davantage. Il me fait plaisir de voir qu'à l'avenir les hommes chargés du soin des bestiaux devront signer le livre du bord et être soumis aux ordres du capitaine. Je ne sais pas si cela remédiera efficacement à l'état de choses dont je parle dans mon dernier rapport, et mettra fin aux difficultés qui sont survenues de temps à autre relativement aux hommes chargés du soin des bestiaux, qui prétendaient que leurs chefs d'équipe s'étaient esquivés sans payer leurs salaires ou sans leur donner leurs passages de retour, qui faisaient par-

tie du contrat. Ces plaintes ont été sans doute l'objet de la considération de votre département et de celle du ministre de la marine et des pêcheries.

Avant de passer outre, j'appellerai encore une fois votre attention et celle des cultivateurs et des éleveurs du Canada sur le marché qu'offre ce pays pour la vente de leurs chevaux à de très hauts prix. M. John Dyke traite cette question au long dans son rapport. Je suis à recueillir d'autres renseignements au sujet de la demande pour les différentes espèces de chevaux, à la demande du ministre des finances, et je lui transmettrai un rapport spécial dans une semaine ou deux. Je regrette de n'être pas encore assez renseigné pour pouvoir parler de la chose plus au long dans ce moment, mais les détails que donne M. Dyke intéresseront beaucoup les cultivateurs et les éleveurs, et seront l'objet, je l'espère, de l'étude sérieuse qu'ils méritent.

Le tableau suivant donne les chiffres concernant l'importation de la viande et des autres provisions, et, à raison de la mise en vigueur du tarif-McKinley, ils méritent d'être étudiés par les cultivateurs et les expéditeurs canadiens, indiquant comme ils le font le vaste marché que présente le Royaume-Uni pour les articles de cette espèce :

ARTICLES ALIMENTAIRES.	QUANTITÉS.			VALEUR.		
	1889.	1890.	1891.	1889.	1890.	1891.
	Qtz.	Qtz.	Qtz.	£	£	£
Lard fumé—						
Exporté du Danemark.....	575,304	465,866	580,868	1,639,753	1,334,096	1,582,878
do d'Allemagne.....	63,639	1,390	3,748	184,659	3,459	9,397
do des Etats-Unis.....	2,547,643	2,934,465	2,675,054	4,810,458	4,890,992	4,517,665
do d'autres pays.....	311,558	388,849	250,539	652,337	749,514	540,384
Total.....	3,498,144	3,790,570	3,510,209	7,287,207	6,978,061	6,650,324
Bœuf, salé—						
Exporté des Etats-Unis.....	253,585	263,052	235,140	352,284	358,912	334,818
do d'autres pays.....	10,957	11,674	12,619	19,296	22,822	21,204
Total.....	264,542	274,726	247,759	371,580	381,734	356,022
Bœuf, frais—						
Exporté des Etats-Unis.....	1,269,680	1,693,148	1,747,578	2,812,475	3,629,939	3,745,316
do d'autres pays.....	109,831	161,445	172,933	202,705	293,076	293,171
Total.....	1,379,511	1,854,593	1,920,511	3,015,180	3,923,015	4,038,487
Jambons—						
Exportés des Etats-Unis.....	873,304	1,094,383	1,116,441	2,217,087	2,583,745	2,580,573
do d'autres pays.....	104,304	115,063	88,362	284,397	285,370	210,864
Total.....	977,608	1,209,446	1,204,803	2,501,484	2,869,115	2,791,437
Viande, non énumérée, salée ou fraîche—						
Exportée des Etats-Unis.....	21,849	16,818	19,733	47,532	32,578	39,948
do d'autres pays.....	69,133	87,063	93,624	149,485	194,994	215,950
Total.....	90,982	103,881	113,357	197,017	227,572	255,898
Conservée autrement que dans le sel—						
Bœuf *.....		551,098	526,711		1,424,419	1,210,293
Mouton *.....		78,409	92,597		181,482	220,737
D'autres sortes *.....		105,304	156,953		340,294	457,037
Total.....	642,857	734,811	776,261	1,632,333	1,946,195	1,888,067

* Non énumérés séparément avant 1890.

ARTICLES ALIMENTAIRES.	QUANTITÉS.			VALEUR.		
	1889.	1890.	1891.	1889.	1890.	1891.
Mouton, frais—	Qtz.	Qtz.	Qtz.			
Exporté d'Allemagne	81,806	121,143	32,427	213,524	310,834	82,579
do de la Hollande.	77,720	116,152	56,668	174,853	275,385	127,726
do d'Australasie	612,578	897,148	1,063,457	1,291,944	1,823,478	2,108,610
do de la Répub. Argentine	394,979	435,084	436,358	749,810	822,486	791,011
do d'autres pays.....	59,586	86,892	74,084	148,490	215,593	172,075
Total	1,226,669	1,656,419	1,662,994	2,578,621	3,447,776	3,282,001
Lard, salé (pas des jambons)—						
Exporté des Etats-Unis.....	191,767	204,577	170,075	282,816	282,174	233,753
do d'autres pays.....	77,820	50,280	56,723	107,449	59,250	63,179
Total.....	269,587	254,857	226,798	390,265	341,424	296,932
Frais—						
Exporté de la Hollande.	90,015	25,994	90,114	218,123	61,951	215,669
do de la Belgique.	14,929	10,888	31,322	37,625	27,397	75,538
do d'autres pays	11,902	8,413	6,082	30,391	20,486	11,518
Total	116,846	45,295	127,518	286,139	109,834	302,725
Lapins—						
Exportés de la Belgique.....	112,564	129,362	84,184	309,265	357,245	234,245
do d'autres pays	11,210	14,279	19,501	32,218	40,853	52,736
Total.....	123,774	143,641	103,685	341,483	398,098	286,981
Total des viandes.				18,601,309	20,622,824	20,148,8874
Beurre—						
Exporté de la Suède.	212,141	224,235	234,987	1,141,218	1,175,722	1,269,187
do du Danemark	677,491	824,749	876,211	3,743,576	4,422,257	4,865,840
do d'Allemagne.....	111,027	104,450	115,509	588,660	544,271	615,791
do de la Hollande	151,073	156,069	146,539	767,457	792,786	770,460
do de la France	566,524	525,105	535,196	3,073,473	2,847,144	3,038,063
do du Canada.....	22,634	15,155	46,267	95,167	60,739	187,392
do des Etats-Unis.....	110,187	84,553	63,693	448,825	322,385	251,750
do d'autres pays.....	76,392	93,401	117,205	385,352	433,544	592,698
Total	1,927,469	2,027,717	2,135,607	10,243,728	10,598,848	11,591,181
Margarine—						
Exportée de la Norvège.	11,051	15,084	26,466	33,399	45,578	77,863
do de la Hollande	1,137,094	1,001,968	1,104,050	3,280,628	2,804,675	3,093,595
do de la France.....	59,245	44,331	69,016	231,546	175,383	263,574
do d'autres pays.....	33,370	18,613	35,898	107,149	58,095	123,171
Total	1,240,760	1,079,996	1,235,430	3,652,722	3,083,731	3,558,203
Fromage—						
Exporté de la Hollande	327,384	292,215	307,925	807,037	723,105	763,387
do de la France.....	32,941	40,364	43,748	106,057	127,832	138,486
do du Canada	675,900	837,890	857,841	1,565,526	1,914,232	1,991,597
do des Etats-Unis.....	827,626	919,408	774,893	1,899,864	2,081,546	1,779,260
do d'autres pays.....	45,694	54,197	56,910	116,070	128,519	142,639
Total	1,909,545	2,144,074	2,041,317	4,494,554	4,975,234	4,815,369
Œufs—	G. cents.	G. cents.	G. cents.			
Exportés de la Russie.....	620,948	1,059,239	1,439,954	165,740	287,157	383,791
do du Danemark.....	946,714	1,145,258	1,161,174	286,917	359,759	395,963
do de l'Allemagne.....	2,998,865	2,915,491	2,714,028	893,902	868,655	781,903
do de la Belgique.	1,817,353	1,927,477	1,765,441	565,057	585,032	539,666
do de la France.....	2,950,566	3,089,253	3,119,754	1,181,335	1,270,092	1,259,099
do d'autres pays	82,193	154,526	480,786	29,862	58,107	160,496
Total	9,416,639	10,291,246	10,681,137	3,122,813	3,428,802	3,520,918

ARTICLES ALIMENTAIRES.	QUANTITÉS.			VALEUR.		
	1889.	1890.	1891.	1889.	1890.	1891.
	Qtz.	Qtz.	Qtz.	£	£	£
Saindoux—						
Exporté des Etats-Unis.....	1,151,372	1,248,947	1,025,399	2,097,419	2,049,747	1,674,521
do d'autres pays.....	42,459	24,289	25,885	80,989	41,957	45,530
Total	1,193,831	1,273,236	1,051,284	2,178,408	2,091,704	1,720,051
Volaill. et gibier, morts ou vivants :						
Exportés de la Belgique.....				103,814	119,981	126,936
do de la France.....				195,582	180,820	159,267
do d'autres pays.....				173,290	197,057	170,776
Total				472,686	497,858	456,979
Fruits—	Boiss.	Boiss.	Boiss.			
Pommes, vertes.....	3,617,997	2,574,957	3,147,373	976,118	786,072	1,033,997

Vous savez que dans le cours de l'année dernière j'ai exposé longuement les meilleures méthodes d'augmenter l'importation du lard et les autres produits du porc dans le Royaume-Uni et sur le continent, et j'espère que les observations contenues dans mon dernier rapport annuel auront contribué à attirer l'attention sur cette question. S'il était adopté des mesures convenables, un commerce considérable d'exportation pourrait se développer d'une manière profitable pour le Canada et avantageuse pour ce pays. L'importation de ces produits est assez restreinte à l'heure qu'il est, mais le lard et les jambons canadiens sont généralement préférés à ceux des Etats-Unis, et viennent même en concurrence avec ceux de la mère-patrie. Je cite une courte mais intéressante lettre que j'ai reçue de MM. Gilcriest, qui font ce commerce à Liverpool :—

“ Dans ces dernières années, les produits du porc canadien de toutes sortes ont rapidement gagné la faveur publique dans les Iles britanniques partout où ils ont été introduits, et grâce à leur qualité supérieure ils se sont bien vendus et à des prix rémunérateurs.

“ En Angleterre, ils ont subi avantageusement la concurrence des produits indigènes et celle des articles importés du Danemark, d'Allemagne et de la Hollande ; de même en Irlande, malgré que le fumage du lard s'y fasse sur une grande échelle, les produits du porc ont été introduits avec succès et beaucoup appréciés.

“ Relativement parlant, si on les compare aux produits similaires des Etats-Unis, ils sont de beaucoup leurs supérieurs et se vendent beaucoup mieux à des prix de 10 à 20 pour 100 plus élevés.

“ Dans les pays continentaux, la France, l'Allemagne, etc., ils commencent aussi à être connus, mais à un degré beaucoup moindre.

“ En France surtout, les produits canadiens ont, pendant l'année 1891, fait du progrès, et il est à espérer, maintenant qu'ils sont introduits dans ces pays, qu'ils deviendront aussi populaires qu'ils le sont dans le Royaume-Uni.

“ Nous sommes d'avis que si les cultivateurs canadiens donnaient plus d'attention qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici à l'élevage des cochons, en adhérant strictement à leur méthode actuelle pour les élever et les nourrir, et en suivant le meilleur système existant pour découper et fournir le produit, ils trouveraient une bonne demande pour tout ce qu'ils pourraient fournir, tant ici que sur le continent, et que leur produit subirait avec succès la concurrence de tous les autres pays.

“ A l'heure qu'il est, ces produits se trouvent en si petite quantité sur le marché qu'ils n'atteignent pas grand nombre de personnes, aux besoins desquelles ils répondraient parfaitement, et qui, nous en sommes convaincus, après en avoir fait une épreuve complète, les préféreraient à tous les autres.”

Je suis heureux de voir qu'au Canada l'on cherche maintenant, avec plus d'attention que jusqu'ici, à produire une meilleure qualité de beurre. Vous verrez par les tableaux la grande quantité de beurre qui est importée de la Suède, du Danemark et de la France. Il est sans doute à votre connaissance que le commerce d'avoine s'est complètement développé dans ces dernières années, grâce surtout au travail du gouvernement, et il est à espérer que les efforts du gouvernement canadien seront couronnés du même succès. La valeur du beurre importé dans le Royaume-Uni atteint l'énorme total de £11,591,181 sterling par année. Ceci devra convaincre le cultivateur canadien que le marché offre un vaste champ à son entreprise; le beurre du Canada convenablement emballé devrait certainement arriver ici en aussi bon état que le beurre exporté des autres pays que je viens d'indiquer. Le rapport de M. John Dyke à ce sujet mérite d'être sérieusement étudié. L'importation du beurre d'Australie s'est développé avec une grande rapidité dans le cours de ces dernières années, grâce surtout à la prime que le gouvernement de Victoria a accordée aux expéditeurs. En retour de cette concession, on exige que les consignations soient surveillées par un officier du gouvernement, qui a droit de rejeter toutes celles qui ne sont pas de la qualité voulue. Les exportations totales de Victoria seule à Londres se sont élevées, en 1891, à 2,000 tonneaux, évalués à £220,000. Il me fait plaisir de voir que M. Dyke vous a envoyé quelques échantillons de ce beurre, afin de vous faire voir sa qualité et la manière dont il est emballé.

Le commerce du fromage canadien est établi sur de si bonnes bases que je n'ai guère besoin d'en parler. Le fromage canadien rapporte un plus haut prix que tous les autres de même espèce qui sont importés. J'ai remarqué qu'on cherche à stimuler le commerce du fromage dans les provinces maritimes, et que les résultats sont considérés comme ayant été satisfaisants en ce qui concerne la qualité. Si cela continue, il n'y a pas de raison pour que ce commerce ne se développe pas avec la rapidité dont on a été témoin dans les autres parties du Canada.

Le commerce des œufs, comme vous avez pu le voir par mes autres communications, s'est développé d'une manière satisfaisante dans le cours de l'année dernière. Il n'est pas donné au Canada une place séparée dans les tableaux du commerce, mais l'accroissement dans les importations indiquées sous l'en-tête “ autres pays ” est surtout dû à la participation du Canada à ce commerce. Il y a quelques semaines, dans un rapport spécial, je vous communiquais d'importants renseignements sur l'état dans lequel une consignment d'œufs canadiens, arrivée sur ce marché, les prix auxquels ils s'étaient vendus, et je vous faisais plusieurs suggestions au sujet des mesures qui devraient être adoptées pour assurer le développement de ce commerce. Mes observations à cet égard ne s'appliquaient qu'au marché de Londres, et je les cite dans ce rapport :—

“ Il n'y a aucun doute que ce commerce s'est développé dans de plus grandes proportions qu'on ne pourrait s'y attendre dans le court espace de temps où il a été inauguré. Je regrette, cependant, de constater que les œufs n'ont pas maintenu la réputation que leur avaient assuré les premières consignations (bien qu'il y ait sans doute de remarquables exceptions), et je crois que les lettres que je vous envoie expliquent clairement les causes de cet insuccès. L'opinion générale semble être

qu'il y a un vaste marché à Londres pour les œufs canadiens si on les choisit et si on les emballe avec soin ; et on ne peut trop fortement convaincre de ce fait les expéditeurs canadiens. Il est de toute évidence que cette année il a été exporté une quantité d'œufs qui n'étaient pas aussi frais qu'ils auraient pu l'être, ou qui, du moins, avaient été emmagasinés d'une manière très imparfaite et sans le soin voulu, avant d'être expédiés. Ils sont arrivés dans un mauvais état, bien qu'à les voir ils ne laissassent rien à désirer. C'est une chose qui exige naturellement beaucoup d'attention. En outre, les caisses à divisions cartonnées ne feront pas sur ce marché. Elles allaient très bien dans le commencement, comme nouveauté, mais il n'en est plus de même, et il existe un préjugé contre ces caisses, non seulement à cause de la quantité d'œufs qui s'y cassent, mais encore à cause du goût de moisissure qu'elles communiquent aux œufs. Les œufs devraient être exportés dans des caisses du genre de celles qu'on emploie généralement, et avec lesquelles les Canadiens sont familiers. Il est aussi indispensable d'emballer les œufs avec beaucoup de soin dans de la paille bien sèche ou dans de la balle d'avoine. Si l'on ne prend pas ces mesures, les œufs seront exposés à moisir et à diminuer de valeur. On prétend en outre qu'il est à propos d'assortir les œufs suivant leurs différentes grosseurs, au lieu de les mêler ensemble, et c'est là un point important et qui semble digne de considération. On m'a dit à maintes reprises que si ces conditions sont remplies une quantité raisonnable d'œufs peut être mise sur le marché de Londres, et qu'ils rapporteront facilement un prix aussi haut que les œufs de même qualité qui sont importés. Il est nécessaire que la qualité soit bonne et qu'elle soit maintenue, afin que les œufs obtiennent un bon nom et que les marchands de gros et de détail puissent y avoir confiance.

“Je n'ai parlé, naturellement, que des marchands de Londres. Il y a un marché tout aussi vaste, sinon plus, à Liverpool et à Glasgow, et il me semble, en conséquence, qu'un commerce considérable pourrait se développer avec le temps si l'on y donne le soin et l'attention voulus.”

Les volailles, particulièrement les dindons, ont été l'objet de beaucoup d'attention sur les divers marchés, et je crois que ce commerce est susceptible d'un grand développement. J'ai écrit au gouvernement, en octobre dernier, à ce sujet, et ce qui suit est la teneur des suggestions que je me suis permis de faire :

“Vous verrez que l'on considère que les dindons canadiens pourraient facilement se vendre sur le marché de Londres, s'ils sont engraisés, abattus et exportés de manière à répondre aux besoins du commerce.”

“On attache beaucoup d'importance, comme vous l'observerez, à la préparation et à l'emballage des volailles après qu'elles ont été abattues. L'opinion générale semble être que les volailles devraient être plumées, et non pas exportées avec leurs plumes, du moins pour le marché de Londres, qu'elles devraient être assorties suivant leurs différentes grosseurs, et emballées dans des caisses semblables à celles dont on se sert pour les œufs ; que le nombre des volailles contenues dans chaque caisse et leur poids devraient être clairement marqués à l'extérieur, et que les coqs et les poules devraient être expédiés dans des caisses séparées.”

“Si ces conditions ne sont pas remplies ou si les dindons sont expédiés gelés, au lieu d'être seulement refroidis, les volailles ne font que venir en concurrence avec des dindons inférieurs sur le marché, ce qui, il va sans dire, n'est ni désirable ni profitable.”

Plusieurs consignations ont été reçues à Liverpool et dans le nord, dans le cours de cette saison, et ont donné satisfaction aux acheteurs. J'ai confiance qu'elles ont rapporté de bons prix aux expéditeurs. La volaille est un article d'alimentation très populaire en ce pays, et non seulement les dindons, mais encore les oies et les poulets pourraient, j'en suis sûr, facilement se vendre, s'il était adopté des mesures convenables à l'effet de les préparer pour ce marché d'après la méthode suivie par les autres pays qui font ce commerce.

Pour vous faire voir comment le commerce des volailles peut se développer, je vous dirai qu'il y a 10 ou 15 ans, il était importé de la Hongrie peu de dindons, s'il en était. Maintenant ce commerce a atteint de grandes proportions, et les marchands de Londres comptent surtout sur les volailles hongroises pour répondre à la demande après que le temps de Noël est passé. Les volailles sont préparées spécialement pour le marché de Londres, plumées avant d'être expédiées, et leur transit dure de onze à quatorze jours. Ceci sera encourageant pour les expéditeurs et les marchands canadiens qui désirent participer au vaste marché qu'offre Londres. La grande demande pour les dindons est naturellement vers le temps de Noël, et, à cette saison, toutes les volailles anglaises, irlandaises et françaises sont exposées en vente, et la concurrence est grande. Tandis que les dindons canadiens pourraient aussi participer au marché de Noël, il n'y a aucune raison quelconque pour empêcher qu'ils ne soient exportés continuellement depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mars. Durant les premiers mois de l'année surtout, la demande est ferme et les prix sont hauts. S'il est fait des arrangements convenables, un commerce considérable pourrait se développer.

Le travail accompli au bureau des archives publiques par le personnel de ce bureau, depuis mon dernier rapport, a été des plus satisfaisants, de nombreux volumes d'archives intéressants et importants se rattachant aux premiers jours de l'histoire du Canada ayant été transcrits, composés, reliés et transmis de temps à autre à votre département. Le travail qu'il a fallu pour calquer plusieurs grandes cartes contenues dans ces volumes a été exceptionnellement ardu et compliqué, mais il a été tout de même soigneusement et exactement exécuté. Aucun changement n'a eu lieu dans le personnel, dont les membres sont spécialement capables et des plus compétents pour un travail de ce genre. J'ai été en fréquente communication avec M. Douglas Brymner, l'archiviste du Canada, pendant tout le cours de l'année. Il reste encore beaucoup de matière importante à copier, et j'y donnerai toute mon attention.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER,

Haut-commissaire.

ANNEXE A.

RAPPORT DE L'AGENT DE LIVERPOOL.

(M. JOHN DYKE.)

15 WATER STREET,

LIVERPOOL, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon seizième rapport annuel sur les affaires de cette agence.

RELEVÉS DES IMMIGRANTS.

Voici le nombre et la nationalité respective des immigrants partis de Liverpool en 1891, et le nombre de ceux partis en 1890 :

	1890.	1891.	Augmenta- tion.	Diminution.
Anglais.....	102,360	102,590	230	
Ecossais.....	1,160	1,750	590	
Irlandais.....	8,338	8,061		277
Etrangers.....	76,155	90,227	14,072	
Origine non mentionnée.....	3,462	4,031	569	
	191,475	206,659	15,461 277	277
Augmentation nette.....			15,184	

Soit une augmentation de près de 8 pour 100 sur le nombre total des immigrants partis de Liverpool.

Les immigrants qui sont partis directement pour le Canada étaient au nombre de 29,672, nombre sur lequel 18,336 ont été transportés par la ligne Allan, 7,493 par la ligne Dominion, 3,622 par la ligne Beaver, et 221 par des vapeurs appartenant à d'autres compagnies. Sur ce nombre, 5,022 étaient des passagers de cabine et 24,650 d'entrepont, contre 4,956 passagers de cabine et 21,808 d'entrepont en 1890. L'augmentation est entièrement due au plus grand nombre des étrangers, le nombre des Anglais qui ont émigré au Canada, de même qu'à tous les autres pays, étant resté à peu près le même que celui de l'année dernière. Le fait qu'il n'y a pas encore une diminution dans l'émigration anglaise est satisfaisant, en ce sens qu'il fait voir que la dernière phase a été atteinte, et nous pouvons nous attendre à une émigration croissante d'ici à quelques années. Nous ne pouvons pas espérer, cependant, recruter un nombre considérable de journaliers dans les campagnes mêmes. Dans mes rapports antérieurs, j'ai attiré l'attention sur la réduction qui avait lieu dans le nombre des journaliers agricoles, dans la Grande-Bretagne, et le résultat du recensement confirme mes remarques.

DIMINUTION DE LA POPULATION AGRICOLE.

Le *Field* du 25 avril 1891, dit : "..... Nous en savons assez pour nous rendre compte que, bien que la population agricole considérée dans son tout n'accuse pas une diminution bien considérable, il y aura une baisse de 10 à 20 pour 100 dans tous les comtés arables où prévaut encore le mode de culture par rotation..... Dans un cas qui est venu à notre connaissance, il y a près de 30 pour 100 moins de gens occupés aux travaux agricoles, en 1891, qu'il n'y en avait en 1881..... Si, comme nous le croyons, il y a eu une réduction spéciale dans le nombre des journaliers agricoles aux endroits où les fermiers sont astreints au mode de culture par rotation, ce fait constituera un nouveau motif de plainte contre cette méthode."

Il est très difficile, comme le dit le *Field*, de faire voir l'effet des diverses méthodes de culture sur la population, mais on peut dire sans crainte de se tromper que dans les districts purement agricoles, et plus spécialement dans les régions

arables, la population agricole à diminué de pas moins de 50 pour 100 durant les 20 dernières années, les jeunes gens ayant émigré vers les villes et les districts manufacturiers.

“Durant les quatre dernières années le commerce du pays s'était accru de £130,000,000, tandis que dans les expéditions il y avait eu une augmentation de neuf millions de tonneaux. Les recettes des chemins de fer avaient augmenté de 10½ millions, les dépôts dans les banques d'épargne de 16¾ millions, et la production de la houille avait augmenté de 24 millions de tonneaux. Ces chiffres accusaient un sérieux progrès dans la prospérité commerciale. D'un autre côté, l'immigration avait diminué de 14,784; le paupérisme avait diminué de 39,000, le nombre des indigents, l'été dernier, étant le moindre que l'on ait constaté pendant les vingt-cinq dernières années.”

Ces dernières années, presque toutes les branches de l'industrie manufacturière ont été assez prospères, et dans plusieurs branches du commerce, si l'on considère la valeur commerciale des salaires, les hommes ont été réellement mieux payés qu'ils ne l'auraient été au Canada ou aux Etats-Unis, et naturellement, cet état de choses devient vite connu. De ceux qui restent dans les villages, beaucoup sont trop vieux ou sont autrement incapables d'émigrer, et, dans tous les cas, la majorité de ces gens n'ont pas les moyens de payer leurs billets de passage, même s'ils désiraient partir.

Les journaliers réellement capables n'ont jamais été aussi rares qu'à présent; le recrutement pour l'année, dans plusieurs districts agricoles, s'est presque arrêté, et, en plusieurs endroits, on n'a pu se procurer des hommes pour faire partie du corps de police qu'en augmentant les salaires. Ce qui suit a paru dans le *Courrier* de Liverpool du 6 novembre 1891, et fait voir jusqu'à quel point la population des districts agricoles a diminué.

De semblables rapports sont venus de presque tous les districts agricoles d'Angleterre.

“La main-d'œuvre agricole est si rare dans quelques-uns des comtés du centre que les récoltes de racines sont abandonnées sur les champs. A Eye Green, Northamptonshire, les cultivateurs ont augmenté les salaires de plus de 25 pour 100, mais on a encore besoin de monde. A Ramsay, dans le Huntingdonshire, et à Chatteris, dans le Cambridgeshire, on dit qu'il n'y a jamais eu une telle rareté de main-d'œuvre. Si la gelée se fait sentir avant que les pommes de terre, les carottes, etc., ne puissent être rentrées, les résultats en seront désastreux pour les cultivateurs.”

En ce qui concerne les fermiers durant cette longue période de dépression, les plus faibles ont succombé; ceux qui avaient assez de capital pour faire face à la situation obtinrent une énorme réduction de loyer variant entre 20 et 50 pour 100, et ils se trouvent maintenant dans une assez bonne position, surtout ceux qui s'occupent de l'exploitation du lait, ceux qui demeurent assez près des chemins de fer pour pouvoir envoyer leur lait vers les grands centres populeux, et ceux qui, résidant près des villes, peuvent combiner le jardinage maraîcher et l'agriculture. Ces catégories n'ont guère le désir d'émigrer. L'opinion que j'exprimais, l'année dernière, à l'effet que la dépression dans l'agriculture avait atteint sa dernière phase, a été confirmée. Il y a maintenant une meilleure demande pour les fermes bien situées, surtout pour les prairies, que ces dernières années. L'un des principaux journaux de Londres disait tout dernièrement ce qui suit:—

“Environ 110 fermes, à Essex, sont maintenant occupées par des Ecossais, qui ont tous émigré au pays dans ces dernières années, la majorité d'entre eux venant d'Ayrshire. Ces colons s'occupent pour la plupart de l'exploitation du lait et de l'élevage, et, règle générale, ils réussissent bien, le loyer qu'ils payent s'élevant en moyenne à moins d'un souverain l'acre.”

BAISSE DANS LE PRIX DES TERRES AGRICOLES.

Il sera intéressant pour les Canadiens qui se plaignent de la baisse dans le prix des terres d'apprendre que la dépréciation à l'égard des terres purement agricoles, a été relativement plus grande en ce pays. La *Estates Gazette*, dans son numéro du mois de novembre dernier, commentant quelques statistiques recueillies par la Société des arpenteurs au sujet de la baisse dans la valeur des

terres survenue dans le cours des quatorze ou quinze dernières années, dit : "Pris dans leur ensemble, les chiffres confirment l'impression générale quant au degré et à la distribution de la dépression agricole. En s'en tenant à une juste moyenne, on a éliminé les chiffres extrêmes des calculs ; et ainsi il arrive que South-East Essex, où la situation agricole est depuis plusieurs années notoirement précaire, ne tient que le second rang sur la liste. Tout chiffre extrême a été omis du calcul, et ainsi le district de Chiltern Hill, dans l'Oxfordshire, occupe le premier rang dans ce triste concours. La réduction moyenne de la valeur des terres dans le district de Chiltern est de 75 pour 100, et dans South-East Essex de 70 pour 100. L'observateur qui ne s'y connaît pas bien aurait peine à ajouter foi à ces terribles chiffres, mais il n'y a pas moyen d'y échapper. Ils ne sont pas seulement très modérés, ce ne sont pas de simples évaluations, mais des faits réels. Cambridgeshire et les autres parties d'Essex viennent ensuite. Des parties de Berks et de Suffolk ont aussi beaucoup souffert, et dans aucun des comtés la moyenne de la dépréciation n'a été inférieure à 50 pour 100. Salop, Sussex et Cheshire paraissent avoir le moins souffert. De fait, les comtés laitiers en général ont souffert, lorsqu'ils ont été affectés par la crise, moins qu'il n'avait été supposé ; tandis que l'opinion généralement acceptée quant au degré de la dépréciation dans la valeur des terres argileuses et à blé comme celles d'Essex a été à peu près confirmée. Assez naturellement peut-être, il appert de plus que les petites fermes ont souffert beaucoup moins que les grandes."

Le même journal, numéro de décembre, dans le cours d'une revue des ventes immobilières de l'année, dit :—

"Les terres—c'est-à-dire les terres purement agricoles—ont été un "fiasco" dans tout le cours de la saison, à raison surtout de la dépression qui existe encore sur les marchés agricoles ; les prix, néanmoins, ne sont pas tombés plus bas, car, par les chiffres ci-dessus, on verra que les terres se vendent à une moyenne d'environ £42 l'acre, soit £1 de plus que le prix obtenu en 1890."

Plusieurs agents agraires sont cependant d'opinion que les terres dans ce pays sont encore à un chiffre trop bas et que l'on peut raisonnablement s'attendre à une augmentation en valeur.

RELEVÉS AGRICOLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

La superficie des terres du Royaume-Uni exploitées d'une manière permanente comme pâturages ou comme prairies et non affectées par la rotation en 1891, est portée à 27,567,663 acres, contre 27,115,425 acres en 1890, soit une augmentation de 452,238 acres, ce qui accuse encore une diminution des terres en culture, et un décroissement dans la demande de la main-d'œuvre dans les districts purement arables s'en suit conséquemment. Les tableaux suivants présentent les relevés agricoles de la Grande-Bretagne dans une forme concise :—

SUPERFICIE en acres des terres de la Grande-Bretagne.

ANNÉE.	Blé.	Orge.	Avoine.	Pommes de terre.	Houblon.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
1889.....	2,449,354	2,121,530	2,888,704	579,222	57,724
1890.....	2,386,336	2,111,178	2,902,998	529,661	53,961
1891.....	2,307,277	2,112,798	2,899,129	532,794	56,148
1891 contre 1890—Augmentation.....	{	1,620 ou 0'1 p.c.	{	3,133 ou 0'6 p.c.	2,187 ou 4'1 p.c.
1891 do 1890—Diminution.....	{ 79,059 ou 3'3 p.c.	{	3,869 ou 0'1 p.c.	{	{
1891 do 1889—Augmentation.....	{	{	10,425 ou 0'4 p.c.	{	{
1891 do 1889—Diminution.....	{ 142,077 ou 5'8 p.c.	8,732 ou 0'4 p.c.	{	46,428 ou 8'0 p.c.	1,576 ou 2'7 p.c.

NOMBRE des bêtes à cornes, des moutons et des cochons dans la Grande-Bretagne.

ANNÉE.	BÊTES À CORNES.				MOUTONS ET AGNEAUX.			COCHONS.
	Vaches et génisses laitières ou pleines.	Agées de deux ans et au-dessus.	Agées de moins de deux ans.	Total.	Moutons.	Agneaux.	Total.	
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
1889.....	2,433,639	1,453,859	2,252,057	6,139,555	15,862,132	9,769,888	25,632,020	2,510,803
1890.....	2,537,990	1,439,119	2,531,523	6,508,632	16,756,568	10,515,891	27,272,459	2,773,609
1891.....	2,657,054	1,504,649	2,691,118	6,852,821	17,786,941	10,945,617	28,732,558	2,888,773
1891 contre 1890 :								
Augmentation. {	119,064	65,530	159,595	344,189	1,030,373	429,726	1,460,099	115,164
ou 4·7 p.c.	ou 4·6 p.c.	ou 6·3 p.c.	ou 5·3 p.c.	ou 6·1 p.c.	ou 4·1 p.c.	ou 5·4 p.c.	ou 4·2 p.c.	
1891 contre 1889 :								
Augmentation. {	223,415	50,790	439,061	713,266	1,924,809	1,175,729	3,100,538	377,970
ou 9·2 p.c.	ou 3·5 p.c.	ou 19·5 p.c.	ou 11·6 p.c.	ou 12·1 p.c.	ou 12·0 p.c.	ou 12·1 p.c.	ou 15·1 p.c.	

SOMMAIRE des statistiques relatives aux produits agricoles (blé, orge et avoine) en Angleterre, dans le pays de Galles, en Ecosse et dans la Grande-Bretagne en 1891.

BLÉ.

	ÉVALUATION DU TOTAL DES PRODUITS		SUPERFICIE EN ACRES.		ÉVALUAT. DE LA PRODUCT. MOY. À L'ACRE.	
	1891.	1890.	1891.	1890.	1891.	1890.
	Boiss.	Boiss.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.
Angleterre.....	68,694,456	69,442,417	2,192,393	2,255,694	31·33	30·79
Pays de Galles.....	1,461,740	1,712,541	61,590	68,669	23·73	24·94
Ecosse.....	1,971,067	2,199,526	53,294	61,973	36·98	35·49
Grande-Bretagne.....	72,127,263	73,354,484	2,307,277	2,386,336	31·26	10·74

ORGE.

Angleterre.....	60,900,824	62,250,366	1,772,432	1,775,606	34·36	35·06
Pays de Galles.....	3,438,620	3,621,793	117,101	119,780	29·36	30·24
Ecosse.....	7,789,651	8,061,642	223,265	215,792	34·89	37·36
Grande-Bretagne.....	72,129,095	73,933,801	2,112,798	2,111,178	34·14	35·02

AVOINE.

Angleterre.....	69,786,175	72,104,034	1,672,835	1,648,153	41·72	43·75
Pays de Galles.....	7,698,529	8,116,344	234,055	241,199	32·89	33·65
Ecosse.....	34,901,557	39,967,668	992,239	1,013,646	35·17	39·43
Grande-Bretagne.....	112,386,261	120,188,046	2,899,129	2,902,998	38·77	41·40

23 décembre 1891.

NOTE.—Les rapports qui arrivent d'un grand nombre de districts indiquent que la récolte des céréales en général est inférieure sous le rapport de la qualité et de la condition, et qu'une extraordinaire proportion de grains se sont égrenés sur les champs. La "Gazette de Londres" qui vient d'être publiée donne le résultat de la récolte moyenne pour les sept années précédant Noël 1891 : blé, 4ch. 3d. le boisseau impérial ; orge, 3ch. 5½d. boisseau impérial ; et avoine, 2ch. 3½d. le boisseau impérial.

ÉMIGRATION.

J'ai remarqué dans la presse canadienne que l'on a appelé l'attention sur l'émigration considérable qui a eu lieu vers les Etats-Unis, et ceux qui, sans être bien renseignés sur le sujet, l'ont mise en contraste avec l'émigration moins considérable qui se dirige vers le Canada, ont fait des réflexions qui ne sont ni justes ni raisonnables. On paraît oublier qu'il n'y a que quelques années que la région des prairies est ouverte aux émigrants, et que de fait, il y a quelque temps, les Canadiens eux-mêmes avaient peu de foi dans le Nord-Ouest canadien. On ne peut s'attendre que la direction vers laquelle la grande majorité des gens de l'Europe ont été depuis tant d'années habitués à porter leurs regards puisse être changée en si peu de temps. En outre, la population des Etats-Unis est dix fois plus grande que celle du Canada, et devrait en conséquence avoir une puissance d'expansion au moins dix fois plus grande. Comme question de fait, ils n'attirent pas maintenant cette proportion de l'émigration vu que les avantages qu'offre le Canada sont devenus plus connus ; mais vos agents en Europe ne peuvent ignorer le fait qu'environ les trois quarts du nombre des émigrants qui partent pour les Etats-Unis le font avec des billets payés d'avance, c'est-à-dire, avec des billets achetés et transmis par des amis qui s'y trouvent déjà, tandis que pas beaucoup plus de 5 pour 100, certainement pas plus de 10 pour 100 de l'émigration vers le Canada, sont dirigés de cette manière. Au moins 70 pour 100 des émigrants irlandais qui vont aux Etats-Unis partent avec des billets envoyés d'Amérique, et des 30 pour 100 qui restent un grand nombre sont aidés au moyen de l'argent qu'ils reçoivent de leurs amis. Il en est de même des ouvriers qui quittent la Grande-Bretagne pour les grandes villes manufacturières des Etats-Unis, ainsi que des émigrants du continent, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Scandinavie, dont la destination dans la proportion d'au moins 80 pour 100 est déterminée par la même influence.

On verra donc clairement qu'aucuns efforts ne peuvent détourner ces gens de la direction où les portent leurs amis, et vos agents doivent en quelque sorte créer une émigration, vu qu'ils sont presque complètement exclus de celle qui existe déjà. Dans les circonstances, je crois que le succès qui a couronné leurs efforts ne peut être considéré que comme satisfaisant. Il était de mon devoir d'exposer ces faits au haut commissaire, et en le faisant j'ai insisté sur l'opportunité de développer la puissance d'expansion du Canada, pour la rendre plus proportionnée à celle des Etats-Unis. Ce qui suit est une ébauche d'un plan qui, j'en suis sûr, produirait le résultat voulu :

Les cultivateurs qui possèdent leurs terres à titres de propriété et les résidents qui possèdent leurs demeures au même titre, dans le Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, devraient avoir le droit de suggérer les noms de certaines personnes au gouvernement pour qu'il les aide au moyen d'une réduction dans les droits de passage, lorsqu'elles voudront émigrer de la Grande-Bretagne et du continent européen au Manitoba et au Nord-Ouest.

Toute personne ayant les qualités ci-dessus devrait, en s'adressant au préfet de son township ou à une autre autorité locale, être fournie d'une formule qu'elle remplirait en indiquant le nom, l'âge, l'occupation et la résidence de l'émigrant qu'il s'agirait d'aider ; on exigerait aussi un affidavit à l'effet que cet émigrant est d'un bon caractère et est susceptible de faire un bon colon, et non de devenir une charge pour le pays.

Cette formule serait transmise au haut commissaire, à Londres, ou à ses agents, pour être vérifiée. Sur le certificat du haut commissaire ou de ses agents, il serait émis un mandat adressé à la compagnie transatlantique par laquelle l'émigrant désirerait partir, lui donnant droit à une réduction de passage au taux de \$10. Cette réduction serait payée par le gouvernement du Canada.

Après que la personne qui aurait suggéré les noms d'émigrants aurait fourni de suffisantes garanties au préfet ou à une autre autorité locale pour le remboursement (aux conditions qui seraient fixées), cette autorité serait autorisée à avancer tout ou partie de l'argent requis pour le passage, déduction faite de l'aide du gouvernement ; cette avance ne devant être faite dans aucun cas par argent comptant, mais au moyen

d'un mandat qui, après avoir été certifié par l'agent du gouvernement, serait accepté par la compagnie transatlantique.

Le gouvernement du Canada avancerait aux conseils de comté ou aux autres autorités locales une certaine somme (ou tant pour cent d'après le rôle d'évaluation du comté) à ces fins, prenant comme garantie les obligations des municipalités et se faisant payer l'intérêt sur l'avance.

Ceci, il va sans dire, n'est qu'une ébauche d'après laquelle un plan complet pourrait être formé.

Le meilleur agent d'émigration est le colon qui réussit bien, et l'on n'a pas jusqu'ici assez compté sur le concours actif des colons du Canada qui se trouvent dans une situation florissante. Au moyen d'un plan comme celui que je viens d'exposer, je crois que l'on pourrait s'assurer leur coopération.

Un grand nombre d'entre eux feraient venir leurs parents et leurs amis, ainsi que des journaliers agricoles et des domestiques. A l'heure qu'il est, ils ont besoin de tout leur argent, mais il n'y a pas de doute qu'ils donneraient volontiers caution pour la somme requise, et les personnes attirées ici seraient vite en état de la rembourser elles-mêmes. Voici les grands avantages qui en découleraient : on ne ferait venir personne qui ne pût trouver de l'emploi, et le coût de l'expérience serait réglé d'après les résultats obtenus ; si elle ne réussissait pas, il ne serait encouru aucune dépense.

Comme vous le savez, j'ai été pendant longtemps occupé à faire des conférences dans les districts agricoles d'Angleterre, et il y a peu d'endroits en ce pays que je ne connaisse pas parfaitement, les ayant visités dans le temps où je travaillais pour le gouvernement canadien en rapport avec l'Union nationale des journaliers agricoles, dont M. Jos. Arch est président, la Ligue du travail de Lincoln, l'Union des journaliers de Kent et de Sussex, et d'autres sociétés semblables. J'ai maintenu les relations que je nouai à cette époque, et je me suis tenu au courant des questions dans lesquelles ces sociétés sont intéressées ; ceci et ma présence régulière aux expositions agricoles royales et à d'autres expositions agricoles en différentes parties d'Angleterre, m'ont procuré un cercle de connaissances des plus étendues parmi les propriétaires fonciers, les fermiers et les journaliers agricoles, et il en est naturellement résulté une correspondance chaque année croissante.

ÉMIGRATION CONTINENTALE.

Prévoyant le dépeuplement des districts agricoles et la difficulté toujours croissante que nous aurions à nous assurer des agriculteurs d'Angleterre pour l'émigration, j'ai appelé l'attention sur la nécessité de sortir des Iles britanniques à cette fin, et d'après les instructions de notre département et du haut commissaire, je me suis mis à faire une vigoureuse propagande sur le continent. Comme vous le savez, il est mis beaucoup d'obstacles aux travaux de ce genre par les gouvernements de la plupart des pays continentaux, qui sont fortement opposés à l'émigration.

Bien plus, en Allemagne, le gouvernement fait tout en son pouvoir pour arrêter non seulement l'émigration, mais encore le mouvement migratoire des districts agricoles vers les grands centres de population, mouvement semblable à celui dont j'ai signalé l'existence en Angleterre, et même d'un caractère encore plus prononcé. Il y a actuellement un bill devant le parlement allemand par lequel on propose de ne plus accorder de nouveaux droits de domicile à aucune personne âgée de moins de 21 ans, et même, en vertu de la loi existante, toute personne qui quitte une partie de l'Allemagne pour aller vivre dans une autre, doit résider pendant deux ans dans sa nouvelle demeure avant qu'elle puisse acquérir des droits de domicile ou un titre quelconque au secours à domicile. Le but avoué de ces mesures est de décourager la tendance du peuple à émigrer aux villes, mais elles sont probablement plus dans l'intérêt des grands propriétaires fonciers, des fermiers et des patrons agricoles.

Il n'est pas à propos dans un rapport public d'entrer dans des détails au sujet des moyens qui ont été pris pour promouvoir l'émigration étrangère, mais je suis heureux de dire que les résultats de mes efforts ont été des plus satisfaisants. Dans le cours de l'année qui vient de finir, le nombre des émigrants qui sont partis du

continent pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest a augmenté de 91 pour 100 contre 1890, et est juste quatre fois plus élevé que celui des émigrants partis en 1886. Il me fait plaisir de voir par les rapports de vos agents que la masse de ces émigrants se sont établis sur des terres, et que les rapports qu'ils ont envoyés dans le cours de ces derniers mois à leurs amis, dans les différentes parties du continent, sont des plus encourageants. D'après ce que m'ont dit vos agents et d'autres personnes, je m'attends avec confiance à une considérable augmentation dans cette catégorie d'émigrants. Nos brochures publiées dans les diverses langues continentales sous ma surveillance immédiate, ici, ont eu une immense circulation, qui n'a pas été restreinte à l'Europe. Toutes les pensions fréquentées par les immigrants étrangers, à Liverpool et aux autres ports de mer, en ont été bien pourvues à la veille des jours fixés pour le départ des vapeurs, et les immigrants se sont empressés d'en prendre des exemplaires pour les lire pendant le voyage. Il s'en suit qu'il y a peu d'endroits des Etats-Unis colonisés par des étrangers où ne se trouvent pas nos brochures sur le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. Je n'ai donc pas été surpris de voir que ces gens se portaient de certaines régions des Etats du Nord-Ouest de l'Union vers le Canada.

Pour vous donner une idée du travail que j'ai eu et que j'ai encore à faire pour gérer et contrôler sous la direction du haut commissaire cette agence d'émigration, je vous dirai que j'ai plusieurs centaines d'agents correspondants sur le continent, dont chacun a un grand nombre de sous-agents, quelques-uns même jusqu'à mille.

Je pourrais parler longuement sur ce sujet, mais vous êtes déjà au fait de mes efforts dans ce sens, et comme je viens de le dire, il n'est pas à propos, vu l'opposition que nous avons à subir, de donner des détails dans un rapport de ce genre.

CONCURRENCE.

La concurrence de la part de la République Argentine et du Brésil s'est quelque peu ralentie à raison des crises financières qui ont eu lieu dans ces pays, bien qu'elle n'ait pas complètement cessé. M. Gastrell, vice-consul britannique et agent d'immigration à Buenos-Ayres, a fait rapport au ministère des affaires étrangères ici que le système d'aide accordée aux émigrants n'a pas réussi, vu que grand nombre de gens incompétents ont été attirés dans le pays, tant qu'il a duré, et que l'émigration a été récemment plus forte que l'immigration; que la plupart des personnes qui avaient été attirées par l'aide offerte pour le paiement des passages s'étaient montrées tout à fait impropres au développement du pays, se composant en grande partie de la population urbaine. J'ajouterai que le plus grand nombre d'entre elles ont reçu des billets de passage absolument gratuits, tandis qu'une libérale gratification a été faite aux agents pour les avoir fait émigrer. Plusieurs d'entre elles se sont rendues à pied à bord du vapeur et se sont embarquées sans changer de vêtements et sans subir aucune inspection, quant à leur aptitude physique ou morale. Quelques-uns de ceux qui sont partis en si grand nombre pour les républiques de l'Amérique du Sud ont pu débarquer au Canada. D'autres colonies encore s'occupent activement d'émigration, entre autres, la colonie de Queensland offre des avantages extraordinaires, comme le fera voir l'annonce suivante qui est actuellement répandue par toute l'Angleterre :—

“Les journaliers agricoles proprement dits qui sont choisis par le conférencier sur l'émigration, et les servantes, obtiennent des passages gratuits sur les vapeurs qui se rendent à Queensland, où ils sont beaucoup en demande. Voici les seules dépenses qu'il y ait à faire: £1 pour bagage et prix du passage jusqu'à Londres. Les hommes mariés ne devront pas avoir plus de deux enfants au-dessous de 12 ans. En débarquant, les émigrants sont reçus gratuitement dans les bâtiments du gouvernement. Les personnes approuvées qui paient le plein prix du passage reçoivent un mandat pour une terre de la valeur de £20.”

“S'adresser, etc.”

Cette somme de £1 est dans la limite des moyens de beaucoup de journaliers agricoles à qui il serait impossible de trouver les £6 ou £8 nécessaires pour se rendre au Manitoba ou aux Territoires du Nord-Ouest. Puis il n'est pas nécessaire

pour l'émigrant d'être pourvu d'argent en débarquant à Queensland, vu que le gouvernement se charge de subvenir à ses besoins. Le gouvernement de Queensland, si je ne me trompe, traite très libéralement l'agent des compagnies transatlantiques qui fournit des hommes approuvés aux conditions ci-dessus.

OUVRAGE DE BUREAU.

Nonobstant le fait que l'émigration anglaise n'a pas augmenté, j'ai été extrêmement occupé, toute l'année, dans ce département. Dans les premiers jours de l'année, je me suis beaucoup occupé à aider les délégués des fermiers de ce district qui avaient été invités à préparer et à corriger leurs rapports, et après leur publication, leur distribution dans tout le pays de Galles et dans le nord d'Angleterre, a été, d'après les instructions du haut commissaire, dirigée de ce bureau. La correspondance qui s'en est suivie sous ce seul rapport a été très volumineuse, vu que l'on a appelé directement l'attention de tous les fermiers et de tous les régisseurs de ferme et d'un grand nombre de journaliers agricoles de cette vaste région. Outre cela, la correspondance ordinaire continue à augmenter. Il y a quelques années, les émigrants, après s'être très peu renseignés, venaient à Liverpool prêts à s'embarquer pour "l'Amérique"; mais grâce à l'instruction compulsoire tout cela a changé. Ils prennent plus de temps à considérer la chose, s'adressent à toutes les sources d'informations, demandent des renseignements sur chaque point, et plusieurs veulent finalement avoir une entrevue personnelle avant de se décider à quitter leurs familles. Je reçois un nombre extraordinaire de ces demandes de renseignements, etc., vu que, Liverpool étant pour les neuf dixièmes des gens le port d'embarquement, ils se tournent naturellement dans cette direction pour se renseigner. Puis un très grand nombre s'arrêtent au bureau en parcourant Liverpool, le jour du départ ou la veille, pour avoir un dernier mot d'avis ou pour se procurer des lettres de présentation à vos agents et à d'autres personnes en Canada. Le révérend M. Bridger et ses collègues occupent aussi une grande partie de mon temps et de mon attention. Vous savez que ce monsieur a inauguré un système par lequel des aumôniers s'embarquent presque toutes les semaines dans tout le cours de la saison pour aller travailler parmi les émigrants pendant le voyage, et ils profitent presque invariablement de l'occasion pour passer deux ou trois semaines dans le Canada, et ils passent chez moi chemin faisant dans le but de savoir comment employer le mieux leur temps. Leurs visites font beaucoup de bien au Canada, vu que la plupart d'entre eux donnent diverses adresses à leurs paroissiens, à leur retour, et je leur fournis, de mon côté, des cartes, des brochures, etc., pour qu'ils les distribuent à leurs assemblées.

J'ai aussi assisté à un bon nombre de conférences qui ont été données en différentes parties de mon district par les délégués et par des messieurs qui ont fait des voyages au Canada, et on a eu recours à mon aide pour préparer plusieurs de ces discours.

Je consacre en outre beaucoup de temps à visiter les vapeurs en partance et à les pourvoir de brochures, j'en dépose aussi dans les pensions, de sorte que les émigrants qui se rendent aux États-Unis de même qu'au Canada sont mis en possession de nos dernières publications. Vous comprendrez donc que mon personnel restreint et moi-même nous avons dû nous surmener pour faire face à tout cela ainsi qu'à mes transactions et à mes conférences journalières avec les compagnies transatlantiques, abstraction faite de mon travail relatif à l'émigration continentale et du travail toujours croissant en rapport avec les relations commerciales entre les deux pays, dont je parle ailleurs.

Depuis que je demeure à Liverpool, je n'ai jamais vu autant de Canadiens venir ici dans le but de développer le commerce d'exportation canadien, et il est surprenant de voir le succès éclatant qui a couronné leurs efforts, et, en beaucoup de cas, personne n'a été plus surpris qu'eux-mêmes. Non seulement en fait de produits agricoles, mais encore en fait d'articles manufacturés plusieurs entreprises ont été mises en marche, et il y a tout lieu de croire qu'elles atteindront d'importantes proportions. J'ai rendu à ces messieurs tous les services que j'ai pu, et je suis heureux de dire qu'ils ont reconnu mes efforts dans ce sens.

C'est le seul endroit, à ce port important, où l'on puisse se renseigner officiellement sur les choses se rapportant aux droits de douane et sur les lois relatives aux placements, à la vérification des titres, à l'assurance, au commerce maritime, etc., etc., et j'ajouterais que les demandes de renseignements de ce genre de la part des compagnies transatlantiques et des agents maritimes, des expéditeurs, des marchands et d'autres personnes, augmentent d'année en année; bref, ce bureau, outre le travail qui s'y fait en rapport avec l'émigration britannique et étrangère et avec d'autres sujets, remplit toutes les fonctions d'une agence consulaire.

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS.

Il est généralement admis qu'aucune mesure plus importante ne pourrait être adoptée pour faire connaître sous leur véritable aspect les ressources agricoles et le remarquable développement du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest que l'invitation qui a été faite aux délégués des fermiers. C'étaient tous des hommes bien posés, et il est réellement surprenant de voir tout l'intérêt qu'ils ont pris au pays depuis leur retour, et avec quel zèle ils se sont efforcés de promouvoir les intérêts du Canada. Ils ont donné des conférences illustrées par des vues projectives dans leurs districts respectifs, et ces conférences ainsi que des fréquentes lettres à la presse et la distribution de leurs rapports leur ont imposé une volumineuse correspondance.

M. Wood fit un discours à une grande assemblée du Club des Fermiers de Liverpool, et les membres furent si satisfaits et si intéressés qu'à leur demande M. Wood leur fit ainsi qu'à leurs amis un autre discours à Hope Hall, où environ 2,000 personnes furent présentes. M. Wood a donné plusieurs autres conférences dans les différents districts de cette région. M. Scotson a aussi fait plusieurs discours, notamment un au Club des Fermiers de Cheshire, et M. Edwards a donné une série de conférences dans le nord du pays de Galles. Toutes ces conférences étaient illustrées par des vues projectives.

En ce qui concerne la circulation des rapports des délégués, il n'a jamais été fait, à mon avis, de propagande aussi efficace depuis les 20 années que je représente le gouvernement dans ce pays. Ils ont été adressés à tous les fermiers, à tous les régisseurs de ferme, à tous les maîtres d'école, à tous les ecclésiastiques, ainsi qu'à d'autres personnes dans toute l'étendue de ce district; des annonces les concernant ont été publiés sur une grande échelle dans la presse et ont été affichés dans 23,000 bureaux de poste par tout le Royaume-Uni, depuis John O'Groats jusqu'aux îles de la Manche, et ils ont été commentés au long par presque tous les journaux du Royaume-Uni, et par plusieurs journaux du continent et des colonies britanniques. On peut s'attendre en toute confiance à des résultats avantageux pour le Canada, qui se feront sentir dans la catégorie des émigrants qui partiront en 1892.

Le révérend M. Bridger et les 30 ou 40 ecclésiastiques qui visitent le Canada tous les ans pour diriger des émigrants illustrent, depuis quelque temps, leurs conférences et leurs discours au moyen de vues projectives du Canada. Je suis heureux de dire que le haut-commissaire m'a fourni une collection de magnifiques vues représentant des endroits intéressants du Canada depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Ces vues ont été prêtées à des messieurs venant de tous côtés qui ont visité le Canada, et qui, à leur retour, ont fait des discours devant leurs amis et leurs voisins. Une demi-douzaine encore de ces collections de vues pourraient être bien employées dans le cours des mois d'hiver. Comme ces messieurs ne sont pas en relations avec le gouvernement et sont localement bien connus, ils sont en état d'attirer les gens à des endroits où il serait difficile pour un agent du gouvernement de le faire, et ils louent les salles et annoncent les conférences à leurs propres frais, en sorte que la seule dépense qu'encourt le gouvernement est le loyer des vues. Je ne puis concevoir un moyen plus efficace de faire connaître le Canada. A toutes ces assemblées, j'envoie des quantités de brochures, et l'intérêt excité par la conférence est soutenu par la littérature que l'on emporte avec soi.

EXPOSITION ROYALE.

Conformément aux instructions de sir Charles Tupper, j'ai exposé des produits agricoles à l'Exposition de la Société Royale d'Agriculture, tenue à Doncaster en

juin dernier, et je ne puis mieux faire que de reproduire l'article qui a paru dans le principal journal local, la *Gazette* de Doncaster, à ce sujet:—

“Immédiatement à droite, en entrant dans la salle d'exposition, se trouve la section canadienne, jolie bâtisse. Les décorations sont d'un genre très artistique. A l'extérieur, la bâtisse est surmontée des armoiries du Canada, et les panneaux sont ornés d'une manière élégante et font voir les armes, en vraies couleurs héraldiques du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique, de l'Île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Ce qui frappe le plus est l'exposition d'à peu près deux cents variétés de grain avec leurs tiges et en bocaux qui ont été envoyées par le ministre de l'agriculture et recueillies à la ferme expérimentale centrale du gouvernement située à Ottawa. Ces spécimens ont été pris à différents endroits depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et ils témoignent également de l'étonnante fertilité du sol et des conditions climatiques favorables dans lesquelles seulement il est possible de cultiver de telles céréales. Il y a aussi une magnifique collection de grain dans l'épi (environ 300 variétés). Les photographies que l'on montre sont des plus intéressantes. Les autres spécimens comprennent du bois à l'état naturel et du bois poli; des minerais, avec un magnifique échantillon d'antracite provenant des montagnes Rocheuses, et des phosphates recueillis dans la vallée de l'Ottawa. Les chasseurs et les pêcheurs examineront avec intérêt les têtes d'élan, de daim et de bison ainsi que le saumon, la truite et le célèbre poisson blanc de lac empaillés. Il y a des herbes naturelles provenant du Nord-Ouest et des spécimens de la vesce sauvage si appréciée dans les grands districts d'élevage d'Alberta. La section canadienne dans son ensemble ne peut qu'intéresser ceux qui visitent l'exposition. Il est probable qu'aucune partie des Îles britanniques n'a fourni une plus grande proportion de colons pour le Canada que le Yorkshire et les districts environnants. Les amis de ceux qui sont partis et ceux qui songent à quitter la mère-patrie auront l'occasion d'obtenir tous les renseignements voulus des agents du gouvernement canadien, qui seront présents dans le cours de la semaine, et de se procurer des brochures illustrées et des imprimés. Les échantillons font honneur au gouvernement et témoignent de l'énergie du département de l'agriculture canadien, qui agit par l'entremise du haut commissaire dans ce pays.”

Au moins 8,000 personnes de la catégorie exacte dont le Canada a besoin ont examiné les échantillons, et entre autres il y avait des délégués de diverses sociétés agricoles de France, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche et du Danemark, qui ont passé beaucoup de temps à examiner les spécimens et à se procurer des renseignements au sujet de notre pays. S. A. R. le prince de Galles, accompagné de la princesse de Galles, le duc de Clarence et d'Avondale, les princesses Maud et Victoria de Galles, le duc de Portland et le duc de Buccleuch ont fait preuve de leur amitié pour le Canada en visitant notre section. Comme d'habitude un grand nombre d'acheteurs d'animaux de race et d'autres Canadiens se sont constamment tenus à notre section durant la semaine de l'exposition, et elle a été le rendez-vous de toutes les personnes intéressées au Canada.

IMPORTATIONS.—BÊTES À CORNES.

Le nombre total des bêtes à cornes importées s'est élevé à 507,407, contre 642,593 en 1890, soit une diminution de 135,186 têtes. Les principales diminutions sont 49,095 pour le Danemark, 69,744 pour les États-Unis, et 13,020 pour le Canada. La diminution réelle pour le Canada n'atteindra pas ce chiffre, vu que par suite des expéditions considérables de pommes et d'autres produits qui ont eu lieu à la clôture de la navigation du Saint-Laurent et de la hausse dans le fret qui s'en est suivi, un grand nombre de bestiaux canadiens ont été expédiés des ports des États-Unis, et ils sont classés dans les relevés britanniques comme bestiaux des États-Unis. La République Argentine a fait concurrence au Canada dans ce port en fait d'animaux vivants. En 1890, le nombre de ces animaux qui sont arrivés à Liverpool de la rivière Platte s'est élevé à 599; cette année, le nombre s'en est élevé à 3,118. Ils ont été naturellement abattus à leur arrivée. A l'exception de quelques animaux nourris au fourrage, qui étaient de bonne qualité et qui auraient tous été facilement vendus dans le pays d'exportation.

tation si ce n'eût été de la crise financière, ils étaient bien sauvages et n'avaient pas voulu prendre de nourriture pendant le voyage. Ils sont en conséquence arrivés dans un état très émacié et ont rapporté de très bas prix ; quelques-uns d'entre eux se sont même vendus à quatre centins la livre. Quant au fret relatif à ces bestiaux ainsi qu'aux autres animaux et aux provisions importés dans ce pays, veuillez consulter l'annexe D.

BESTIAUX DES RANCHES ET DU MANITOBA.

Il me fait plaisir de faire rapport que l'amélioration dans la qualité des bestiaux des ranches qui ont été débarqués ici a été très marquée, et de constater que le commerce d'animaux vivants de la province du Manitoba prend d'importantes proportions. Les expéditeurs d'Ontario ainsi que les acheteurs ici étaient d'opinion que plusieurs des consignations, sous le rapport de la qualité et de la condition, étaient peu inférieures, si toutefois elles l'étaient, aux meilleurs bestiaux d'Ontario ou des Etats de l'Ouest.

VACHES LAITIÈRES.

Les vaches laitières importées du Canada ont été inférieures en nombre, mais de meilleure qualité, attendu qu'il y a eu une moindre proportion de petits animaux. Les vaches destinées à ce marché devraient être tenues en état, vu que l'espace dont peut disposer le laitier étant limité, du moment qu'une vache ne donne plus de profit elle est livrée au boucher. MM. John Sullivan et Cie, de Liverpool, ont importé 1,603 vaches laitières du Canada à ce port dans le cours de l'année. Cette maison de commerce a donné une attention spéciale à ce commerce, qui, en somme, a été très rémunérateur. A peu d'exceptions près, c'étaient des vaches de l'ouest d'Ontario, et on peut les classer parmi les *Shorthorn* provenant du croisement avec les *Ayrshire*. Elles ont été abondamment distribuées de Liverpool dans tout le Lancashire, dans le nord du pays de Galles et dans Leeds, Bradford, Skipton, Barns, et dans d'autres villes du Yorkshire. Les restrictions de l'Acte des maladies contagieuses (animaux) ayant cessé de s'appliquer à la Hollande, des vaches hollandaises ont été de nouveau fournies à des laitiers de Londres et des environs et aux villes situées sur la côte orientale. Ceci a eu pour effet de diminuer un peu les prix, mais à raison de la prédominance de la maladie dans les pays contigus à la Hollande, je ne crois pas que le bétail hollandais puisse longtemps jouir de son immunité actuelle.

L'excitation qui a été créée par les efforts de M. Plimsoll en vue d'arrêter le commerce de l'Atlantique en fait d'animaux vivants s'est calmée, mais le conseil de l'agriculture a émis, en septembre dernier, un ordre dont vous connaissez les détails, imposant des règlements sévères relativement aux navires qui devront être employés et aux gréments, à l'espace, aux voies de passage, à la ventilation, à la lumière, à la nourriture et à l'eau, au service, etc.

Comme vous le savez, les Etats-Unis ont fait d'énergiques efforts pour faire disparaître les restrictions mises à l'importation de leur bétail dans ce pays. Des agents ont été attachés aux consulats à Londres, à Liverpool et à Glasgow pour surveiller spécialement les intérêts du bétail américain. Les autorités britanniques, néanmoins, se proposent évidemment d'adhérer fermement à la position qu'elles ont prise. Qu'il n'y ait rien de spécialement sévère dans leurs procédés envers les Etats-Unis est démontré par le fait que l'île de Man (située à 70 milles environ de Liverpool) a été soumise aux mêmes restrictions à la suite d'une épidémie de pleuro-pneumonie, et aucun bétail ne peut maintenant être transporté ici de cet endroit sauf pour être abattu immédiatement. Une forte proportion du bétail américain reçu ici a été élevée sur des ranches et finalement nourrie à l'étable. Il a été prouvé que ces animaux sont si sauvages qu'un grand nombre d'entre eux ne pourraient être conduits avec sûreté sur les marchés de l'intérieur même s'ils n'étaient pas soumis aux clauses relatives à l'abattage. Au sujet de la pleuro-pneumonie qui existe en ce pays, dans le journal de la Société Royale d'Agriculture pour le mois de septembre dernier, M. Dent a déclaré que 8,000 animaux avaient été abattus dans le cours des six mois précédents, et que £150,000 avaient été payés comme compensation.

Sir Jacob Wilson, le nouveau directeur du département agraire du conseil d'agriculture, a récemment déclaré qu'avec les moyens dont dispose actuellement le

conseil, et qu'avec l'aide des agriculteurs, la pleuro-pneumonie serait certainement contrôlée, et d'ici à deux ou trois ans serait entièrement disparue. Les relevés qui viennent d'être publiés par le département vétérinaire donnent le nombre des bestiaux attaqués comme suit :—

1880.....	1,240
1881.....	864
1882.....	565
1883.....	371
1884.....	347
1885.....	393
contre :	
1886.....	488
1887.....	654
1888.....	516
1889.....	411
1890.....	499
1891.....	295

En présence de ces faits, il n'est guère probable que les restrictions mises à l'importation des bestiaux de tous les pays où existe la pleuro-pneumonie seront enlevées. Le bétail qui est arrivé, au mois d'avril dernier, des États-Unis à Londres et à d'autres ports, souffrait indubitablement de la pleuro-pneumonie contagieuse, ce qui a été constaté hors de tout doute par l'examen des poumons par les meilleures autorités de la Grande-Bretagne et du continent. Les États-Unis ont été beaucoup éprouvés par suite de la prédominance de maladies contagieuses parmi leurs bestiaux ; il a été dernièrement calculé que les pertes que leur ont causées les restrictions mises sur leurs importations dans ce pays et dans d'autres parties de l'Europe, à raison des maladies contagieuses de leurs animaux, principalement la pleuro-pneumonie parmi les bêtes à cornes et la trichinose parmi les cochons, se sont élevées à plus de \$500,000,000. Ces chiffres prouvent que la dépense qu'entraînent votre excellent système de quarantaine et votre sévère inspection du bétail en Canada, et les frais encourus dans ce pays, sont parfaitement justifiables en faisant voir les intérêts énormes qui sont en jeu.

Je crains qu'il y ait beaucoup de gens au Canada qui n'apprécient pas complètement l'énorme perte qui surviendrait s'il était permis à un seul animal malade d'entrer en Canada. Pour faire voir la perte causée par une seule épidémie, je ne puis mieux faire que de citer l'extrait suivant du rapport de l'inspecteur voyageur du gouvernement britannique :—

“ Une épidémie dont je dois parler spécialement est survenue, le 18 juin, sur les propriétés d'un marchand, de Southampton. Ce marchand importe un grand nombre de bestiaux des îles de la Manche, et avait dernièrement envoyé des bêtes à cornes à divers concours et foires à Barnstaple, à Bath, à Birmingham, à Dublin, à Maidstone et à Nottingham.

“ Soixante-sept bêtes qui se trouvaient sur trois différentes propriétés occupées par le marchand de Southampton furent abattues, et l'on constata que huit d'entre elles étaient atteintes de la pleuro-pneumonie.

“ Le conseil décida alors de retracer et d'abattre tous les animaux qui étaient passés sur les propriétés du marchand depuis le 1er décembre 1890 ; un grand nombre de ces bestiaux avaient été exposés aux concours et aux foires ci-dessus mentionnés et avaient été distribués en différentes parties de l'Angleterre. En conséquence, 126 bêtes à cornes appartenant à soixante-onze propriétaires furent abattus dans les comtés de Dunn, d'Essex, de Gloucester, de Hants, de l'île de Wight, de Kent, de Notts, Somerset, de Surrey, de Stafford, de Warwick, de Worcester et dans les districts est et ouest de Yorkshire.

“ Sur seize des soixante-onze propriétés, l'enquête *postmortem* révéla que la pleuro-pneumonie existait parmi les bestiaux qui s'y trouvaient, et en conséquence il devint nécessaire d'abattre 545 bêtes à cornes qui avaient été en contact avec les

animaux malades ; 24 de ces 545 bêtes à cornes furent aussi trouvées attaqués. " Dans chacun de ces cas le centre de la maladie jusque-là inconnu fut ainsi découvert."

Un autre cas a été celui d'une seule vache malade qui fut exposée au concours de Dublin et qui vint en contact avec d'autres animaux qui s'y trouvaient ; ceux-ci furent ensuite envoyés dans différentes parties du nord de l'Angleterre et répandirent la maladie en tous sens.

Les commerçants d'ici et du Canada sont beaucoup redevables au haut-commissaire pour sa prompte action chaque fois que leur intérêt a été attaqué. Dans le cours de l'année dernière, nous n'avons subi qu'un seul contre-temps sérieux, et ce, au mois de mai dernier, au sujet de la cargaison du *Lake Huron*. Le docteur May, l'inspecteur vétérinaire impérial, était absent et le docteur Vacher, qui le remplaçait, détint les bestiaux sous soupçon de pleuro-pneumonie. Les marchands de bestiaux canadiens me consultèrent immédiatement, et je me mis au courant de tous les faits qui se rapportaient à l'affaire et les communiquai à sir Charles Tupper. Ce dernier, s'appuyant sur ces faits, fut en état de prouver aux autorités que ce n'était pas un cas de pleuro-pneumonie, et les bestiaux furent immédiatement relâchés. Ils manquèrent le marché du lundi, mais cela était inévitable. Bien qu'aucuns cas de gale n'aient été découverts chez les moutons, à ce port, l'inspecteur vétérinaire m'informe qu'un certain nombre de moutons venant des Cantons de l'Est ont été débarqués ici, qui, à un moment donné, avaient été attaqués de cette maladie mais avaient été guéris par les méthodes bien connues. Il est à espérer que nos inspecteurs ne se départiront pas de leur vigilance dans l'inspection des moutons. Je dois encore remercier le docteur May, l'inspecteur vétérinaire impérial ici, pour la bonté et la courtoisie dont il a fait preuve envers les commerçants et moi-même dans le cours de la dernière saison.

IMPORTATION DES MOUTONS.

Dans le cours de l'année dernière il a été importé dans ce pays 344,504 moutons, contre 358,458 en 1890. La principale diminution s'accuse dans l'importation du Danemark, soit 139,465 en 1890 contre 65,368 en 1891. Il y a eu dans l'importation du Canada une diminution de 11,007, soit 42,640 en 1890 et 31,633 en 1891. Il y a dans l'importation des Etats-Unis une augmentation de 6,633, et c'est ce qui explique en partie la diminution pour le Canada, vu que des moutons canadiens ont été expédiés *via* les ports des Etats-Unis en conséquence du taux moins élevé du fret. Comme c'était le cas l'année dernière, l'importation des moutons de l'Allemagne a été prohibée, mais dans l'importation de la Hollande il y a une augmentation de 88,774. Un certain nombre d'agneaux ont été de nouveau importés du Canada, et ce commerce, dont on s'occupe beaucoup maintenant au Canada, devrait atteindre d'importantes proportions.

Il a été importé 18,348 moutons vivants à Liverpool de la Rivière-Platte, contre 15,643 l'année dernière. A raison de l'effroyable prédominance de la gale, ils ont été abattus en arrivant. J'ai vu un certain nombre de consignations et j'ai pris des renseignements minutieux au sujet de la source d'approvisionnement. C'est l'opinion générale ici que n'eût été la forte dépression qui s'est fait sentir dans les cercles financiers sur la Platte et la prime extraordinaire imposée sur l'or, qui, à un moment donné, a atteint 300 pour 100, ce commerce n'aurait jamais été établi. Il y avait très peu de bêtes qui convenaient à ce marché, la plupart étant très petites et très maigres. Les meilleures d'entre elles avaient beaucoup des caractères de la race des *downs* et pesaient environ 72 lbs ; elles se sont vendues à environ 7d. Les moutons moins gros, principalement les mérinos et les produits du croisement avec les mérinos, variaient entre 46 et 48 lbs, et ont rapporté à peu près 6½ d.

IMPORTATION—BOEUF.

L'importation du bœuf frais des Etats-Unis s'est élevée de 1,693,148 qtx, en 1890, à 1,747,578 qtx, en 1891, tandis que pour les autres pays (notamment la République Argentine et les colonies australiennes), l'importation s'est élevée de 161,445 qtx, en 1890, à 172,933 qtx, en 1891. Ces énormes quantités ont été transportées par

les paquebots et par d'autres steamers rapides, qui ne pouvaient du tout porter d'animaux vivants, et c'est aux avantages qu'ils offrent que j'attribue l'augmentation dans ce commerce.

IMPORTATION—MOUTONS.

L'importation des moutons accuse une légère augmentation dans le total, soit 1,656,419 qtx, en 1890, contre 1,662,994 qtx, en 1891, mais les détails indiquent de remarquables changements dans la source d'approvisionnement. Il y a eu une diminution de 88,716 qtx dans l'importation de l'Allemagne et de 59,484 qtx dans celle de la Hollande, mais il y a une augmentation de 166,309 qtx dans l'importation de l'Australie, qui a atteint l'énorme total de 1,063,467 qtx. La République Argentine nous a expédié pratiquement la même quantité de moutons que l'année dernière, mais si les rapports sont corrects, il y aura, l'année prochaine, une diminution dans l'importation de ce pays, vu que leur réserve de bons moutons est descendue bien bas, et sous le rapport des qualités inférieures elle ne peut concourir avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

CHEVAUX.

Dans le cours de la dernière saison, il n'a probablement jamais été expédié de plus beaux chevaux au Canada que ceux qui sont partis de ce port. Ont été surtout remarquables les consignations d'étalons de louage expédiés à Calgary, d'étalons pur sang et de voiture expédiés à Moosomin et dans la vallée de la Qu'Appelle, d'étalons de louage et de voiture expédiés à Brandon, par MM. McGregor et Munn, et par-dessus tout, les consignations d'étalons de louage achetés par l'honorable sénateur Cochrane. Je suis convaincu que la valeur de cette classe de chevaux deviendra mieux connue au Canada et que, tous les ans, j'aurai à constater des achats de plus en plus nombreux par les éleveurs canadiens.

La demande des étalons *Clydesdale* et *Shire* pour l'exportation a quelque peu baissé dans le cours des deux dernières années, mais les propriétaires ici considèrent qu'après les avoir hongrés ils peuvent les placer dans les villes avec autant de profit qu'en les vendant pour l'exportation. Quant aux étalons d'une classe supérieure, la demande ici n'a jamais été aussi bonne, et la *Welshpool Shire Horse Breeding Society* paye à lord Ellsmere jusqu'à £1,000 pour employer son étalon *Shire* "Vulcain" (champion) à la reproduction, dans leur district, pendant une saison.

Je suis heureux de voir que plusieurs étalons étroitement liés à "Vulcain" ont été exportés au Canada dans le cours de l'année dernière.

Le nombre total des chevaux importés s'est élevé à 21,715, contre 19,404 en 1890, et 13,859 en 1889. Je suis heureux de voir qu'il y a eu une considérable augmentation dans l'importation du Canada, soit 225 pour 1890 et 1,058 pour 1891.

La demande pour les chevaux de voiture de première classe continue à augmenter, et toutes les têtes supérieures se vendent facilement ici aux plus hauts prix qui puissent être obtenus ailleurs. Les marchands, qui ont des agents constamment occupés à parcourir les districts agricoles d'Angleterre et d'Irlande, éprouvent tous les ans une plus grande difficulté à se procurer des chevaux de chasse et de voiture. Il a été établi un commerce très important entre l'Allemagne et ce pays, dans le cours de ces dernières années, en fait de chevaux de voiture de première classe, et un grand nombre des meilleurs chevaux qui se rencontrent non seulement à Londres, mais encore à Liverpool et à Manchester, ont été importés d'Allemagne. Les principaux marchands assistent constamment aux ventes de chevaux qui ont lieu dans le Hanovre, à Holstein et à Berlin, mais apparemment là aussi on ne peut pas toujours se procurer des chevaux réellement de première classe, et l'importation de ce pays a baissé de 12,600 en 1890, à 11,599 en 1891.

Je vois par les tableaux du commerce et de la navigation du Canada qu'il a été exporté 16,550 chevaux dans le cours de l'exercice finissant au mois de juin 1890; aux Etats-Unis, 16,118; à Terre-Neuve, 157; aux Indes occidentales anglaises, 149; à Saint-Pierre, 1, et aux Iles Britanniques, 125. La valeur des chevaux exportés aux Etats-Unis, d'après les tableaux, a atteint une moyenne de \$117. Je vous ai déjà dit dans mes rapports antérieurs que je m'efforçais depuis nombre d'années de créer un

commerce en fait de chevaux entre le Canada et ce pays. En février 1877, j'ai écrit une série de lettres à la presse canadienne, indiquant les classes de chevaux qu'il fallait pour le marché européen et le meilleur moyen de les expédier et d'en disposer, et il en est résulté qu'un bon nombre de chevaux ont été expédiés ici. Depuis lors, il a été fait, à diverses reprises, des tentatives pour développer ce commerce avec plus ou moins de succès. La principale difficulté consiste en ce que les chevaux sont choisis par des Canadiens qui ne sont pas suffisamment au fait des besoins de ce marché; et il s'en suit que tandis que certains chevaux ont rapporté de très hauts prix et de bons profits, il en a été rejeté plusieurs, à chaque consignment, par les marchands et les commerçants, et les pertes ainsi causées ont, dans plusieurs cas, absorbé le profit réalisé sur les meilleurs animaux. Dans le but de surmonter cette difficulté, feu M. Joseph Grand inaugura des ventes périodiques à Toronto, à chacune desquelles il rassemblait plusieurs centaines de chevaux canadiens. J'annonçai ces ventes dans les principaux journaux d'Angleterre, dans *Le Sport*, de Paris, dans la *Gazette de Cologne*, et dans d'autres journaux importants du continent; de plus, j'écrivis une série d'articles qui furent copiés dans les journaux de sport dans toute l'étendue de l'Europe, qui eurent pour effet d'attirer à Toronto, des différentes parties de la Grande-Bretagne et du continent, plusieurs des principaux marchands de chevaux et des principaux spéculateurs ou leurs représentants. À leur retour, ils se déclarèrent très satisfaits de leurs achats, et l'un des principaux de ces marchands, a, depuis cette époque, un agent dans l'ouest d'Ontario chargé d'acheter des chevaux pour lui. Malheureusement, M. Grand est mort avant que les arrangements eussent été établis sur un pied permanent, et je considère sa mort comme une grande perte pour le Canada.

J'ai déjà dit qu'il était à propos d'établir des foires de chevaux au Canada, et je crains qu'il ne puisse y avoir un grand développement de commerce avant que cela soit fait. Le temps des marchands de chevaux d'Angleterre est trop précieux pour qu'ils puissent parcourir le Canada avec la chance de recruter deux ou trois chevaux convenables dans l'espace d'une semaine. Il a été formé des compagnies dans ce pays aux fins d'importer des chevaux du Canada, et notamment la *British Empire Horse Supply Association of London*, établie en 1877, avec lord Combermere comme président. Cette association a cependant échoué, comme l'ont fait d'ailleurs diverses autres compagnies semblables. Les particularités du commerce des chevaux sont telles que, à mon avis, jusqu'à ce que les besoins pressants de ce marché soient mieux compris, le choix doit être laissé à l'initiative individuelle du marchand anglais, qui connaît juste ce qu'il faut à ses clients. Il est à regretter que les efforts de M. T. C. Patterson, le directeur de poste de Toronto; de M. Wm. Hendrie, d'Hamilton; de M. M. Allan, de Montréal; de feu M. Simon Beattie, et d'autres personnes qui se sont donné tant de peine pour importer les meilleures classes d'étalons anglais pur sang, n'aient pas été mieux secondés. Le manque d'appréciation de la part des cultivateurs canadiens en négligeant de se servir de ces étalons, a forcé les importateurs, dans plusieurs cas, de les renvoyer dans la Grande-Bretagne. Il n'y a pas de doute que le temps du cheval inférieur est passé, non seulement au Canada et aux États-Unis, mais encore dans ce pays. Pour employer un mot récemment fabriqué par l'honorable J. A. Chapleau, il a été "électrocidé," c'est-à-dire, sa sphère d'utilité disparaît rapidement grâce à l'introduction de l'électricité comme force motrice pour les tramways.

Il est à espérer que les cultivateurs canadiens prendront note de ces faits. Malheureusement, dans beaucoup de districts, ils sont si peu entreprenants que, pour épargner quelques piastres, ils se servent d'étalons qui engendrent des animaux chétifs et compromettent ainsi toute chance de profit. Il est pitoyable que dans l'intérêt général du pays il n'y ait pas de règlement soumettant tous les étalons à un examen par des autorités compétentes avant qu'ils puissent servir à la reproduction, et à une surveillance à peu près semblable à celle qui est exercée en France et dans d'autres pays du continent.

En France, le haras des étalons contrôlés par le gouvernement et réservés pour la reproduction moyennant un droit nominal, se composait comme suit, au commencement de l'année 1891 :—

Pur sang anglais.....	182	
do arabe.....	102	
do anglo-arabe.....	159	
		443
Demi-sang.....		1,742
Chevaux de trait.....		327
		<hr/>
Total.....		2,512
		<hr/> <hr/>

Le nombre des étalons appartenant à des individus privés qui ont été examinés, en 1891, pour servir à la reproduction, s'est élevé à 6,173, dont 5,992, ont obtenu le certificat requis. La proportion de ceux qui ont été rejetés parce qu'ils n'avaient pas les conditions voulues n'a été que de 2-93 pour 100 contre 5-84 pour 100, en 1888, ce qui fait voir l'avantage des restrictions imposées contre l'usage de mauvais chevaux par la loi française de 1885.

Le rapport annuel pour 1891 de l'inspecteur général des haras de l'Etat allemand, qui sont sous le contrôle du ministre de l'agriculture, contient beaucoup de choses intéressantes. Ces haras sont de deux catégories, les trois principaux (Graditz, Trahehnen et Beberbeck) étant réservés pour la reproduction d'animaux supérieurs, tandis que les vingt-huit dépôts du gouvernement sont pour les étalons destinés à reproduire des chevaux ordinaires. Au haras de Graditz, près de Torgan, les étalons et les juments sont presque tous des pur sang, le plus grand nombre d'entre eux ayant été importés d'Angleterre, tandis qu'à Beberbeck, dans le Haut-Nassau, on reproduit surtout de gros chevaux de voiture ; et à Trahehnen, dans la Prusse orientale, les produits du haras se composent surtout de pur sang et de chevaux de promenade avec autant de sang que possible. Il y a environ 3,000 étalons dans les vingt-huit dépôts provinciaux, soit 500 de plus que dans les vingt-deux dépôts de France, et on n'épargne aucune dépense pour avoir les meilleurs animaux de chaque race. On y trouve des types de la race des Hackneys, des Clydesdales, des Shires, des Percherons et des Ardennes. Chaque étalon a environ cinquante juments dans le cours de la saison, le prix variant entre trois et dix-sept chelins, bien que pour quelques-uns des étalons pur sang les plus éminents, tels que Saint-Gatien, Flageolet, The Palmer, Savernake, Breadalbane et Charmant, on a réclamé le prix exceptionnel de deux louis. La moyenne des accouplements fructueux est d'environ 60 pour 100, s'élevant jusqu'à 80 pour 100 dans la Prusse orientale, et le gouvernement fait des avances à des associations privées qui achètent des étalons et des juments, en se réservant un droit de contrôle sur ces animaux, et un privilège d'inspection à l'égard de tous les étalons qui couvrent des juments publiques. Il est accordé des primes pour les poulinières, les poulins âgés d'un an et les étalons, tandis que le nombre de chevaux dont l'armée a besoin, tous les ans, est d'environ 9, 500.

Bien qu'il ait été importé du Canada, dans le cours des 15 dernières années, quelques chevaux supérieurs qui ont réalisé de bons prix, le plus grand nombre n'étaient pas d'une taille suffisante et n'avaient pas les conditions voulues pour répondre aux besoins des marchands d'ici. Dans le cours de l'année dernière, M. Thos. Hodgins, de London, Ontario, et M. Forbes, ont expédié deux consignations de chevaux de voiture dans ce pays. Les chevaux faisant partie de la première consignation étaient d'une classe très supérieure et furent beaucoup admirés par les commerçants de Londres, où ils furent vendus à l'encan au prix moyen de \$500 chaque. La seconde consignation, malheureusement, contenait beaucoup d'animaux inférieurs et n'a pas rapporté de si hauts prix, bien que sur le nombre, trois aient rapporté, à l'encan public, au delà de \$500 chaque ; quatre au delà de \$400, et cinq au delà de \$300. Au sujet de cette vente, le *Live Stock Journal* dit :

“ Les chevaux canadiens vendus à Aldridges ont rapporté de si hauts prix de la part des spéculateurs d'expérience de Londres, qu'il y a à craindre pour le marché local si nous ne prenons pas les plus grandes précautions pour le protéger ” ; et plus loin :—

“On dit que plus de la moitié des beaux chevaux de voiture appareillés dont nous nous servons sont bel et bien des importations étrangères.”

Il m'a fait plaisir d'apprendre que les résultats de ces consignations tendront probablement à un plus grand développement de ce commerce dans le cours de la prochaine saison. Les chevaux qui sont élevés dans le district de London, Ontario, proviennent, comme vous le savez, de pur sang anglais et d'étalons de voiture, exactement les classes employées depuis tant d'années dans le Schleswig-Holstein, la Poméranie, et le nord de la Russie, d'où les plus beaux spécimens de chevaux sont importés en ce pays.

L'importance majeure pour le Canada du commerce d'exportation des chevaux, qui ne peut guère être moindre que celle du commerce des bêtes à cornes, m'a porté à prendre des renseignements particuliers au sujet des classes de chevaux requises pour les marchés britanniques.

Les derniers relevés que l'on puisse consulter comme points de comparaison font voir qu'il y avait dans le Royaume-Uni 1,945,386 chevaux, tandis qu'au Canada il y en avait 1,100,000.

Il y a quelques années, il y avait un certain nombre de gros chevaux de trait compris dans les consignations venant du Canada et deux d'entre eux ont été achetés pour le haras de la corporation de Liverpool, qui est un des plus beaux du monde. Relativement aux qualités de ces deux chevaux et quant à tout ce qui concerne les gros chevaux de trait, je ne puis mieux faire que de citer la lettre suivante de M. Reynolds, surintendant vétérinaire et gérant des fermes de la corporation de Liverpool. M. Reynolds est reconnu pour être un des meilleurs juges en fait de chevaux des Îles britanniques, et ses écrits à ce sujet sont considérés comme des ouvrages classiques. Il dit :—

“En réponse à votre demande, je suis très heureux de vous donner les résultats de mon expérience et de mon observation à l'égard des chevaux canadiens que j'ai pu voir à l'œuvre”

La grande majorité des chevaux qui ont été importés dans ce district du Canada étaient des chevaux légers, et je considère qu'ils sont naturellement sains, assez vifs, et qu'ils possèdent une vigueur de constitution plus qu'ordinaire.

En novembre 1878, il a été offert en vente au marché de Lucas une consignment peu considérable de chevaux canadiens de la classe spécialement propre au service des voitures à timon ; ils avaient environ 16½ paumes de taille et pesaient à peu près 1,600 lbs ; ils étaient gros, de belle apparence, et assez vifs ; ils avaient de fortes jambes et de bonnes pattes. Deux d'entre eux sont venus en possession de la corporation de Liverpool ; l'un est mort en 1882 de maladie des organes digestifs non attribuable à la faiblesse inhérente, et l'autre a donné beaucoup de satisfaction et est maintenant un animal assez utile en dépit d'un service ininterrompu de plus de treize ans, période d'utilité plus que double de celle que fournissait la moyenne des chevaux employés aux travaux urbains.

Les chevaux de cette classe sont d'une constitution trop faible pour répondre aux besoins du gros trafic des docks de Liverpool, mais je n'ai pas le moindre doute qu'ils se vendraient facilement pour le trafic plus léger et plus rapide des rues de Londres et de quelques villes importantes de province.

On ne peut répéter trop souvent que la charge ordinaire pour un attelage de deux chevaux employés aux ouvrages des docks de cette ville est approximativement de 7 tonneaux, abstraction faite du tombereau capable de supporter la tension d'une si lourde charge.

C'est un fait digne de considération de la part des éleveurs de chevaux de trait, que les Percherons et les chevaux belges sont trouvés tout à fait impropres à Liverpool, et je suis certainement dans les limites de la vérité en disant qu'il n'y a pas à l'heure qu'il est 100 chevaux Clydesdales participant aux gros ouvrages de trait de ce port de mer.

Les chevaux hongres adaptés par leur taille et leur constitution à répondre aux besoins des compagnies de chemins de fer, des compagnies de transport, des brasseurs, des meuniers et des commerçants qui font affaire ici, commandent un très

haut prix, les meilleurs spécimens de ces bêtes valent £100 la pièce. Il y a pour les chevaux de cette espèce une demande toujours croissante à laquelle peuvent à peine répondre le nombre restreint de ceux qui sont élevés en Angleterre, et le champ est ouvert au colon entreprenant qui pourra acquérir le noyau d'un haras destiné à produire des animaux du type voulu et qui aura des pâturages propres à les élever à leur plus haut point de développement.

Je suis très porté à croire que l'on ne peut répondre à la demande pour les chevaux pesant de 1,700 lbs à 2,000 lbs qu'en reproduisant la race du "Shire Anglais," et que tout espoir de la part du producteur d'obtenir les plus hauts prix pour des animaux moins massifs serait déçu.

Dans mon rapport de 1883, pages 169 à 173, j'ai exposé les opinions des principaux propriétaires et exploiters de chevaux de trait au sujet des races les plus propres à leurs travaux. La situation a quelque peu changé depuis cette époque.

Fermement convaincu que j'étais qu'un commerce considérable et profitable pourrait être fait par les Canadiens avec ce pays, sous le rapport des chevaux, j'ai cherché à avoir une entrevue avec M. Warburton, qui est un des acheteurs pour le comité des lignes de Cheshire (les chemins de fer des lignes de Midland, de Manchester, de Sheffield, de Lincolnshire et de Cheshire), et pour MM. Thompson, McKay et Cie, les voituriers bien connus, qui possèdent 600 chevaux. Ce monsieur a eu 16 ans d'expérience et achète environ 300 gros chevaux de trait tous les ans, de sorte qu'il peut prétendre parler avec quelque autorité sur le sujet. Il m'informe que les Clydesdales sont trop petits pour les ouvrages des chemins de fer, qu'ils n'ont pas un poids suffisant, ne sont pas assez osseux, manquent de force vitale, et ne sont pas assez forts pour les lourdes charges qui varient par cheval entre 3 et 6 tonneaux, suivant les pentes à parcourir. Que cette opinion soit générale est prouvé par le fait qu'il n'y a pas 100 Clydesdales employés à Liverpool aux travaux des chemins de fer ou des docks. Les chevaux dont on a besoin sont les Shires, âgés de 5 à 7 ans, d'une taille de 16'3 et plus, et pesant environ 18 qtx ou plus. Pour de bons animaux de cette espèce, il est facile d'obtenir de £70 à £80, tandis que pour les bêtes supérieures il n'y a aucune difficulté à réaliser £100 et plus. Il y a quelques semaines, à la foire de Rugby, un marchand de Liverpool a payé £113 un Shire hongre âgé de 6 ans, qui a été envoyé à un brasreur de cette ville. M. Warburton lui-même, dans ces dix derniers jours, a acheté 16 chevaux de l'espèce que je viens de décrire, au prix de £1,187, soit une moyenne de £74 chaque. Le poids général des chevaux des haras avec lesquels M. Warburton est en rapport est d'environ 2,000 lbs, quelques-uns d'entre eux pesant 2,200; sur le nombre il n'y en a aucun d'une taille inférieure à 16'3, la plupart d'entre eux atteignent 17 paumes, et on en remarque un de 17'2; leur période d'utilité est en moyenne de 5 ans, et leur prix moyen s'élève à £75. Il n'hésite pas à donner plus que cette somme lorsqu'il rencontre un cheval d'une qualité plus qu'ordinaire, vu qu'il considère que les chevaux les meilleurs et les plus sains coûtent le moins cher. Ils durent plus longtemps, font l'ouvrage plus facilement sans aucun effort, ne sont pas si sujets à devenir infirmes, et comme ils tirent leurs charges sans peine et sans transpiration, ils ne sont pas si exposés à prendre du froid lorsqu'ils sont en repos. Il ne peut y avoir d'erreur dans les conclusions auxquelles en est arrivé M. Warburton à l'aide du système qui est suivi par les maisons de commerce avec lesquelles il est en rapport. Lorsqu'un cheval est acheté, son prix et tous les détails le concernant sont consignés, tous les jours qu'il a été malade et absent de l'ouvrage sont constatés, et il a été démontré par une expérience de plusieurs années que plus la classe d'un cheval est élevée, plus longtemps il se rend utile et moins souvent il est malade, et conséquemment moins il coûte cher. On calcule que les compagnies de chemins de fer d'Angleterre ont au moins 20,000 de ces chevaux en usage, et comme la vie moyenne d'un cheval est de 5 ans, il s'en suit qu'elles doivent en acheter 4,000 par année, seulement pour combler les vides. La demande, cependant, augmente continuellement avec le développement du commerce, et l'offre ne s'accroît pas dans la même proportion. Par exemple, les importations arrivées dans ce port et payant des droits au bureau des docks ont atteint 9,772,506 tonneaux, soit une augmentation depuis 1887 de 974,723 tonneaux. On

calcule que les chevaux de trait de Liverpool transportent 10,000 tonneaux de fret par jour, soit un total de 20,000,000 de tonneaux par année. Chaque cheval doit tirer 7 tonneaux par jour, à 1s. 3d. le tonneau, pour être rémunératif au propriétaire. La *Liverpool Cart Owners' Association* seule compte 400 membres qui possèdent pas moins de 4,000 chevaux de trait, et en outre il y a un bon nombre de compagnies privées et d'autres associations qui possèdent d'importants haras, ce qui, ajouté aux chevaux de voiture appartenant à des commerçants, etc., porte le total à environ 16,000. Le nombre des gros chevaux de trait qui doivent être achetés, tous les ans, à Liverpool, est évalué à 1,600; à peu près le même nombre en est requis à Manchester, et un peu moins à Glasgow. Il a été dit récemment que 84,000,000 de tonneaux de marchandises générales avaient été tirés le long des chemins de fer de la Grande-Bretagne en 1890, et que la masse en avait été transportée et livrée par des chevaux de chemin de fer. Les chevaux de voiture employés à transporter et à livrer des marchandises à Londres, dont je parle ailleurs, sont au nombre de 6,000. La même autorité prétend que le nombre des chevaux de fiacre à Londres s'élève à 15,000. Ce sont généralement des chevaux irlandais, et plusieurs d'entre eux sont expédiés directement de Waterford à la métropole. Règle générale, ils sont âgés de quatre ans lorsqu'ils arrivent, et ne coûtent que £30. Comme le fret doit être à peu près le même pour les expédier des districts où ils sont élevés à Liverpool ou à Glasgow et aux autres grands centres populeux de l'intérieur, on peut considérer cela comme le prix moyen du cheval de fiacre anglais lors de son achat.

J'ai reçu la lettre suivante de la Compagnie de Tramway de Liverpool:—

“J'ai le plaisir de vous informer que le prix moyen payé pour les chevaux par cette compagnie durant l'année 1891, s'est élevé à £30 14s. 10d. chaque; le nombre qui en a été acheté a atteint 493; leur vie moyenne a été de 6·26 ans. La vie moyenne générale pour les sept dernières années a été d'environ 6·87.”

La plupart de ces chevaux sont achetés en Angleterre, en Irlande, et dans le pays de Galles. Les chevaux destinés à l'usage des tramways qui ont été dernièrement importés du Canada n'ont pas, je le crains, rapporté de profits, vu qu'une forte proportion de ces bêtes ont été rejetées par les compagnies de tramways.

Dans le cours de l'année 1891, il a été importé à Liverpool quelques chevaux de la République Argentine. Ils étaient cependant d'une qualité médiocre, et a peu d'exception près, n'ont pas dû rapporter de profits. Quelques-uns d'entre eux ont été achetés pour servir sur les lignes de tramway, et ce n'est que dans cette classe de chevaux que la concurrence est à craindre de ce côté.

Les chevaux de voitures de Londres forment une classe d'animaux tout à fait distincte. Ils sont achetés pour la plupart en Angleterre, attendu qu'il ne sont élevés ni en Irlande ni sur le continent; ils coûtent de £50 à £60; ils ne sont pas achetés avant d'avoir atteint l'âge de 5 ou de 7 ans; ils pèsent de 12 à 14 qtx, et ont une taille de 15·3 à 16·2. Au-dessus de 16·2 ils sont trop gros pour ce service. Ils doivent être actifs et propres, et ne pas avoir les os trop gros; ils proviennent du croisement de chevaux légers avec de grosses juments, ou *vice versa*.

Un mot sur les chevaux belges et percherons. Ils ont subi une épreuve complète, il y a quelques années, à Liverpool, à Manchester, à Sheffield, à Birmingham et à d'autres villes importantes, mais on a constaté qu'ils n'avaient pas de force vitale, et que leurs jambes et leurs pattes étaient trop faibles. Ils ont été complètement écartés, et je ne crois pas qu'il y en ait vingt actuellement employés dans toute l'étendue de l'Angleterre aux gros ouvrages de trait.

Avant de passer outre, je dois exprimer ma reconnaissance à M. Derbyshire, membre de la maison commerciale “Thompson, McKay et Compagnie,” qui a fait une étude spéciale, depuis plusieurs années, du commerce des chevaux de trait et de voiture, pour l'aide considérable qu'il m'a prêtée et des renseignements précieux qu'il m'a donnés à ce sujet.

BEURRE.

La quantité de beurre importée accuse de nouveau une augmentation, soit 2,027,717 qtx en 1890, contre 2,135,607 qtx en 1891, valant £10,598,848 et £11,591,181, ce qui représente une augmentation de près de cinq millions de piastres. Il en a été

importé de plus grandes quantités par tous les pays, sauf les Etats-Unis et la Hollande; la valeur du beurre importé de la Suède s'est élevée à £1,175,722 en 1890, et à £1,269,187 en 1891; l'importation du Danemark a atteint £4,422,257 en 1890, contre £4,865,840, en 1891. Les prix du beurre scandinave ont été en moyenne de 118 ch. par qtl. en 1891, contre 112 ch. en 1890, et 107 ch. en 1889. On verra que sur l'énorme somme de près de cinquante-huit millions de piastres payée par l'Angleterre aux pays étrangers pour le beurre, le petit pays du Danemark prend pas moins de vingt-quatre millions de piastres. Cela ne représente pas du tout la totalité du commerce de ce pays en fait de beurre. Son commerce direct en fait de beurre en conserve avec les pays étrangers continue à augmenter tous les ans.

Dans un document qui vient d'être préparé pour le volume annuel de la *Co-operative Wholesale Society*, on trouve quelques données relatives à la consommation des produits laitiers dans le Grande-Bretagne. Un calcul basé sur le nombre des bestiaux, les importations et exportations, et la population, permet d'établir la consommation annuelle par tête comme suit:—

	Par tête. Valeur.	
	Lbs.	ch. d.
Consommation de beurre importé	9·4	7 4
Consommation de beurre domestique.....	5·6	5 6
Total.....	15·0	12 10
Consommation de fromage importé.....	5·7	2 4½
Consommation de fromage domestique.....	7·9	3 7½
Total.....	13·6	6 0

Il y a vingt ans, la consommation totale du beurre et de la margarine importés s'est élevée à 4·8 lbs, et la consommation du fromage, à 4·7 lbs, depuis lors, le beurre est monté systématiquement, mais on observera que dans le présent calcul la margarine n'entre pas en ligne de compte. Si elle était prise en considération, elle élèverait les chiffres encore plus haut, attendu qu'il est presque impossible de constater combien il en est réellement fabriqué. M. Dodge, le statisticien américain, porte la consommation américaine à 16 lbs ou près de trois fois autant que la consommation moyenne de l'Europe; d'un autre côté, M. Coghlan, le statisticien pour la Nouvelle-Galles du Sud, porte la consommation moyenne des colonies australiennes à 16 lbs, celle des Etats-Unis à 18 lbs, et celle de la Grande-Bretagne à 26 lbs. Nous mangeons donc de plus en plus de beurre à mesure que les années s'écoulent, et comme probablement notre consommation augmentera encore, il y a tout lieu d'espérer qu'on y aura un marché pour tout le beurre qui sera fabriqué en sus de la production actuelle.

Je suis heureux de pouvoir constater une augmentation dans l'importation du Canada, soit 15,155 qtx, en 1890, contre 46,267 qtx, en 1891, valant £60,739 et £187,392 respectivement.

Des marchands danois éminents, avec qui j'ai été en communication, disent que la seule concurrence qu'ils craignent est celle qui pourrait venir du Canada.

Il y a une baisse dans l'importation des Etats-Unis. La valeur du beurre importé ici de ce pays, en 1889, s'est élevée à £448,825; en 1890 elle est tombée à £322,385, tandis qu'en 1891 il y a eu une nouvelle diminution, soit £251,750. L'importation des "autres pays" a été portée de £433,544 à £592,698. Cette augmentation est surtout attribuable aux colonies australiennes. J'ai parlé dans mes rapports antérieurs des efforts rigoureux que faisaient les colonies australiennes pour obtenir une part du commerce de beurre avec la Grande-Bretagne. Afin de vous faire voir la qualité de leur produit et la manière dont il est emballé, j'ai expédié à votre département deux caisses d'échantillons pesant 56 lbs chacune, l'une contenant du beurre d'Australie et l'autre du beurre de la Nouvelle-Zélande, et vous verrez par ces échantillons la nature de la concurrence australienne. Le beurre qui vient de l'Aus-

tralie et de la Nouvelle-Zélande est tout du beurre de manufacture et est de la meilleure qualité, comme le prouve le très haut prix qu'il commande sur les marchés britanniques, savoir, première qualité, 126 ch. le qtl; seconde qualité, de 110 ch. à 120 ch.

Je dirai aussi un mot au sujet du commerce croissant en fait de beurre en conserve. J'ai parlé longuement dans un rapport antérieur de la nature et des détails de ce commerce. Relativement à son état actuel ainsi qu'à la qualité du beurre qui a été importé, cette année, je ne puis mieux faire que de citer la lettre suivante que j'ai reçue de MM. R. Harrison et Cie, les principaux marchands de beurre en conserve de Liverpool et seuls représentants de MM. Esbensen, du Danemark, ainsi que de plusieurs emballeurs irlandais qui ont récemment entrepris ce commerce.

MM. Harrison disent: "Relativement à la question dont nous avons parlé ensemble, nous vous prions de consulter la liste de prix ci-incluse pour le beurre en conserve danois de P. F. Esbensen, les boîtes pesant de $\frac{1}{2}$ lb à 28 lbs et le beurre valant de 13 d. à 19 $\frac{1}{2}$ d. la livre, livraisons des mois de mai et d'août 1891. Le volume du commerce en fait de beurre danois a été, dans le cours de l'année dernière, à peu près égal à celui de l'année 1890. L'absence de développement est en parti attribuable au temps humide qu'il a fait au Danemark durant le mois de septembre, ce qui a nécessité un surcroît de soins dans le choix du beurre et a causé une réduction dans l'exportation. D'autre part, les grands marchés de l'Amérique du Sud ont eu besoin de moins de beurre vu que leurs finances ont été embarrassées par des troubles et des révolutions politiques.

Nous devons ajouter que l'on prend actuellement, en Irlande, des mesures sérieuses pour fabriquer du beurre de conserve, et qu'environ la moitié du beurre employé par les vapeurs qui font de courts trajets est de manufacture irlandaise. Les prix du beurre en conserve irlandais propre à alimenter les navires varient comme suit:—

10 d. la livre pour les boîtes de 28 lbs	} De mai à août 1891.	
10 $\frac{1}{2}$ d. do		14 do
11 do		8 do

L'été dernier, nous avons reçu une consignment d'échantillons de beurre de Sudbury, Ontario. Il était de bonne qualité, mais trop salé. Les caisses étaient doublées de ferblanc, et ce système d'emballage a eu pour effet de bien conserver le beurre. Les couches supérieures du beurre se rancient naturellement tout d'abord, la rancidité diminuant à mesure qu'on arrivait aux couches inférieures. Au bout d'environ quatre mois, il pouvait encore servir comme beurre de table, et a rapporté environ 4 pour 100 par qtl de sa valeur lors de son arrivée ici—preuve évidente que le beurre canadien bien fait, lorsqu'il est tenu hors de l'influence de l'air, a de bonnes propriétés de conservation.

LISTE DES PRIX D'ESBENSEN.

Pour l'expédition des mois de mai, juin, juillet et août:—

Beurre de choix de la meilleure qualité.

Boîtes de 2-lbs, 16 $\frac{1}{2}$ deniers la lb, l.s.m., Copenhague.
“ 1 18 “ “ “
“ $\frac{1}{2}$ 19 $\frac{1}{2}$ “ “ “

De la meilleure qualité.

Boîtes de 28-lbs, 13 $\frac{1}{2}$ deniers la lb, l.s.m., Copenhague.
“ 14 14 “ “ “
“ 7 14 $\frac{1}{2}$ “ “ “
“ 5 15 “ “ “
“ 4 15 $\frac{1}{2}$ “ “ “

Pour l'expédition en juin, juillet et août:

Beurre salé.

Boîtes de 28-lbs, 13 deniers la lb, l.s.m., Copenhague.
“ 14 13 $\frac{1}{2}$ “ “ “
“ 7 14 “ “ “

“Les prix sont soumis aux changements du marché. Lorsque des contrats sont passés il faut prendre des quantités proportionnelles chaque mois. Le beurre peut être livré à Londres, à Liverpool, à Glasgow, à Amsterdam et à Rotterdam, à raison d'un supplément de $\frac{1}{2}$ d. par lb, et au quai d'Altona à $\frac{1}{4}$ d. par lb. Force majeure ou retard causé par des grèves exceptés. Après le mois d'août et pendant les mois d'hiver, les prix sont généralement plus élevés. Conditions: argent comptant.”

Le commerce de l'Irlande, en fait de beurre en conserve, se développe, et le rapport annuel des MM. Clancy, les emballeurs irlandais bien connus, dit: “Le commerce de beurre en conserve de l'Irlande continue à faire des progrès, et dans le cours de l'année 1891 il y a eu une augmentation de commerce avec les pays étrangers, notamment avec les pays tropicaux, où le beurre en conserve irlandais est préféré à cause de ses remarquables propriétés de conservation, et de son pouvoir de résister aux effets du temps et de la chaleur. Le beurre qui provient de l'herbe courte et frisée des plateaux de l'Irlande, n'étant pas très riche, se conserve beaucoup mieux que le produit des pâturages bas, gras et d'alluvion, dont le beurre, tout en étant bon pour usage immédiat, n'est pas aussi propre à se conserver.”

MARGARINE.

L'importation de la margarine, qui avait été sérieusement compromise par l'Acte concernant les marques de marchandises, semble avoir repris le terrain qu'elle avait perdu. Elle atteint, pour l'année, une valeur de £3,538,203, soit une augmentation de £474,472 sur 1890, bien qu'inférieure de £94,159 à l'importation de 1889.

FROMAGE.

L'importation du fromage canadien, je suis heureux de le dire, fait toujours des progrès. Elle a augmenté, dans le cours de l'année dernière, de 19,951 quintaux, et s'est élevée à \$400,000 de plus que celle de 1890, sa valeur totale étant portée à £1,991,597. L'importation des Etats-Unis, au contraire, diminue. En 1890, elle s'élevait à £2,081,546, tandis que, cette année elle n'atteint que £1,779,260, soit une diminution en chiffres ronds de pas moins de \$1,500,000. D'après l'une des meilleures autorités, le marché anglais a été pendant plusieurs années alimenté en grande partie par l'Illinois, le Wisconsin, le Michigan, l'Iowa et quelques autres Etats, mais soudainement et sans s'y attendre ces états constaterent que non seulement ils n'avaient pas de fromage à exporter, mais encore qu'ils n'en avaient pas assez pour leur commerce local.

Toute augmentation sérieuse dans l'exportation du beurre canadien se fera probablement aux dépens de la production du fromage. Dans mon rapport pour 1886, pages 294, 297, j'ai attiré l'attention sur la demande croissante pour le fromage propre à être exporté dans les pays chauds. Comme tous les nouveaux marchés qui pourront être trouvés pour le commerce canadien devront être à l'avantage du cultivateur canadien, je donne la liste des prix courants pour les fromages qui sont le plus demandés à cet égard. Ils sont spécialement préparés pour les divers pays indiqués, et l'on verra que les prix sont beaucoup plus élevés que ceux que l'on obtient pour le fromage canadien fabriqué sur le principe *Cheddar*.

LISTE DES PRIX de L. W. Heil, Haarlem, Hollande, pour les fromages Edam et Gouda d'exportation, Haarlem, décembre 1891.

Destination.	Edam.	Gouda.	Destination.	Edam.	Gouda.
	ch. d.	ch. d.		ch. d.	ch. d.
Afrique septentrionale—			Guyane		
Maroc			Amérique du sud—		
Algers	63 0	64 0	Rio-de-Janeiro		
Tunis			Bahia		
Egypte			Pernambouc	67 0	67 0
Madère			Rio-Grande		
Les Canaries	64 0	64 0	Rio-Sul		
Les Açores			Santos		
Côte occidentale d'Afrique			Porte-Alegre		
Guinée, etc	64 0	65 0	Ceara		
Afrique méridionale—			Buenos-Ayres	66 0	66 0
Colonie-du-Cap	65 0	62 6	Montevideo		
Natal			Chili	68 0	68 0
Transvaal	65 0	64 0	Pérou		
Côte orientale d'Afrique—			Indes Orientales		
Mozambique			Chine	68 0	68 0
Maurice	66 0	66 0	Japon		
Réunion, etc			Australie		
Porto-Rico			Espagne et Portugal		
Indes Occidentales			Italie	63 à 68 0	63 à 68 0
Cuba			Turquie	63 à 68 0	63 à 68 0
Mexique	67 0	67 0	Grèce	63 à 68 0	63 à 68 0
Amérique Centrale					

Ces prix sont basés sur le qtl sans l'engagement l. s. m. à Amsterdam ou à Rotterdam. Les caisses y sont comprises.

S'il est nécessaire d'envelopper le fromage, ce qui est préférable pour quelques pays, on exige pour les Edams 3 deniers, et pour les Goudas 4 deniers par fromage en sus.

Parlant du fromage qui a été expédié des fermes expérimentales du gouvernement canadien, le principal organe des marchands de provisions anglais, dans un de ses derniers numéros, dit:—

“ Parmi les dernières consignations venant du Canada se trouvent divers échantillons de fromage qui proviennent des fermes expérimentales du Canada et qui ont été expédiés ici par le gouvernement de ce pays en vue de constater la qualité de fromage la plus convenable pour le marché de Londres, et d'assurer ainsi une plus grande perfection dans la fabrication de cet article, au Canada, dans l'avenir. Les marchands d'ici, en autant qu'ils ont eu l'occasion d'en juger, les déclarent excellents—ceux de juillet, étant donné qu'ils sont fabriqués depuis six mois, ont une excellente saveur et sont en très bon état, ce qui démontre que ce fromage a les propriétés de conservation voulues. De l'avis de quelques personnes, les échantillons des mois d'août et de septembre sont égaux, sinon supérieurs, aux meilleurs *Cheddars* ordinaires et devraient commander un bon prix. Leurs poids moyens, cependant, sont très irréguliers, variant entre 40 livres et 70 livres la boîte, et un peu plus d'uniformité dans leur volume serait un bon point en leur faveur.”

LAIT CONDENSÉ.

J'attirerai de nouveau l'attention sur le commerce du lait condensé. Les statistiques d'importation suivantes font voir à quel point ce commerce se développe. L'année dernière, j'ai dit qu'il avait été importé 717,084 caisses de lait condensé contenant chacune 48 lbs en boîtes d'une livre et d'une demi-livre, contre 598,840 caisses en 1889 et 462,618 caisses en 1888. Cette année, l'importation s'est élevée à 737,370 caisses, valant en chiffres ronds quatre millions de piastres.

J'ajouterai que les fabricants anglais et irlandais ont énormément augmenté leur production dans le cours de l'année 1891.

ŒUFS.

L'importation des œufs continue à augmenter. De tous les pays il en a été importé, en 1889, 94,166,390 douzaines; en 1890, 101,912,460 douzaines; en 1891, 106,811,370 douzaines; leur valeur s'élevait, en 1889, à £3,122,813; en 1890, à £3,428,802; et en 1891, à £3,520,918, soit plus de dix-sept millions et demi de piastres. Il est intéressant de remarquer que l'importation de la Russie augmente tous les ans. De ce pays nous avons reçu, en 1889, 6,209,480 douzaines d'œufs; en 1890, 10,592,390 douzaines; et en 1891, 14,399,540 douzaines. La somme qui a été payée à la Russie, cette année pour des œufs, s'est élevée à près de \$2,000,000, seulement \$60,000 de moins que celle que nous avons payée au Danemark. L'importation de l'Allemagne diminue, la valeur des œufs qu'elle nous a expédiés étant moins élevée de \$500,000 cette année, qu'en 1889. La Belgique accuse également une diminution, soit £585,032 en 1890, contre £539,666 en 1891. C'est la France qui fournit le plus d'œufs à la Grande-Bretagne; la valeur de l'importation de ce pays, en 1890, s'est élevée à £1,270,092, et en 1891, à £1,259,099, soit une diminution de £10,993. Ces chiffres comprennent une grande quantité d'œufs italiens qui nous arrivent *viâ* les ports français. Les "autres pays," terme qui dans ce cas embrasse le Canada, paraissent avoir expédié des quantités d'œufs de plus en plus considérables dans le cours des trois dernières années. En 1889, il en a été importé 821,930 douzaines; en 1890, 1,545,260 douzaines; et en 1891, 4,807,860 douzaines; leur valeur pour chaque année étant respectivement portée à £29,862, £58,107 et £160,496.

Je conseille depuis plusieurs années aux Canadiens de s'engager dans ce commerce, et je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'enfin ils ont suivi mon avis; et il est admis par les marchands d'ici en général que dans aucune branche de commerce établie entre le Canada et ce pays les Canadiens n'ont aussi parfaitement répondu aux besoins que sous le rapport de cet article.

L'opinion générale des marchands est que les œufs canadiens sont d'une grosseur et d'une qualité supérieures et ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'emballage, et qu'ils feront disparaître de ce marché les œufs continentaux de qualité inférieure. En effet, on dit que les Danois ont déjà ressenti si fortement cette concurrence qu'ils ont expédié d'importantes consignations d'œufs directement de Copenhague à New-York.

D'après les renseignements que m'ont fournis les agents de ce port, je vois qu'il a été importé près de quatre millions d'œufs canadiens à Liverpool dans le cours de la saison dernière. Ces œufs de la meilleure qualité ont favorablement soutenu la comparaison avec ceux du continent, sauf en ce qui concerne ceux connus sous le nom de "*best french*." Ceux-ci viennent principalement d'un petit district de la Normandie, sont spécialement choisis, et sont expédiés très frais. Cet approvisionnement, cependant, est très restreint et n'affecte pas le commerce général. Les œufs danois, autrichiens, allemands, français et irlandais ordinaires ne sont pas aussi remarquables sous le rapport de la grosseur que les œufs canadiens. Les plus gros œufs autrichiens et allemands pèsent environ 14 livres par 120; les plus gros œufs danois, 14 livres à 15 livres; les plus gros œufs canadiens, 15 livres à 16 livres, et lorsqu'ils sont spécialement choisis, jusqu'à 17 livres par 120; quant aux prix dans le temps, les œufs allemands et autrichiens se vendaient 8sch. à 8sch. 2d., les œufs canadiens, 8sch. 6d., et ils ont varié entre ce prix et 10sch. 6d. par 120. Le fret jusqu'à Liverpool est moins cher proportionnellement à l'égard du Canada que pour tout autre pays, et dans plusieurs cas il est *réellement* moins élevé, comme on le verra en consultant le tableau du fret annexé à ce rapport. Lorsqu'on se sert de longues caisses, les œufs devraient être emballés dans de la paille longue, propre et sèche, la paille de seigle de préférence. Lorsqu'on les expédie en ballots brevetés, les boîtes à divisions cartonnées ne devraient pas être remplies de balle d'avoine ni de paille hachée, il ne devrait y avoir aucune nécessité pour cela. L'emballage au moyen de balle d'avoine ou de paille hachée ne devrait pas être employé du tout; il est défectueux en cas de casse; si un œuf se casse ce système d'emballage réunit ensemble les trois ou quatre œufs voisins et gâte leur apparence.

Relativement aux marchés, il n'y a pas de doute que Liverpool a été le plus profitable. Le marché de Londres est et a toujours été très instable; une semaine, le plus haut prix dans le pays y sera coté et immédiatement après les prix toucheront sans aucune raison particulière au plus bas point. Il est certain que les œufs canadiens n'y ont pas été bien accueillis, cette année, dans une certaine mesure parce que sans doute plusieurs des marchands étaient des étrangers qui avaient des relations d'affaires sur le continent et qui avaient conclu les contrats annuels ordinaires de bonne heure, au printemps de 1891, et c'est un fait que plus d'une consignation à Londres a été renvoyée à Liverpool pour permettre aux intéressés de réaliser un profit. En outre, la coutume des marchands de Londres est de déduire pour la casse (qu'elle existe ou non) cinq douzaines sur chaque 120 douzaines, ce qui revient à environ 8 centins par 120 ou 96 centins par caisse, et comme cette coutume n'existe pas à Liverpool, ce marché aura toujours cet avantage sur Londres.

L'expérience des Canadiens qui ont expédié des œufs à Londres les empêchera de faire de nouvelles tentatives dans cette direction. Dans tous les cas, nous avons des steamers plus rapides et les voyages sont plus fréquents à Liverpool, et toutes les fois que les besoins du marché de Londres l'exigent, on peut faire parvenir des œufs en quelques heures à cet endroit. D'après l'expérience de cette année, Liverpool est le meilleur marché, Glasgow vient ensuite, et Londres occupe le dernier rang.

MM. McEvoy et Fils, 14 et 16 rue Highfield, Liverpool, ont reçu environ un million de douzaines d'œufs canadiens dans le cours de la dernière saison, la plus grande partie d'entre eux venant de l'ouest d'Ontario. Ils sont arrivés emballés avec de la paille sèche dans des caisses d'une longueur de 6 pieds, d'une largeur de 14 pouces, d'une profondeur de 18 pouces, et contenant 120 douzaines; les caisses ont deux divisions au centre avec un espace entre les deux, qui peut être séparé de manière à former deux demi-caisses de 60 douzaines chacune. MM. McEvoy ont préféré ce genre d'emballage aux caisses moins grandes et à celles qui contiennent des compartiments en carton. Les œufs qui nous arrivent se divisent en trois classes: ceux qui pèsent 10 lbs et moins par 120, ceux qui pèsent entre 15 et 16 lbs, et ceux qui pèsent entre 17 et 18 lbs. Ceux-ci naturellement sont spécialement choisis et peuvent rivaliser avec les meilleurs œufs français et danois. MM. McEvoy n'ont reçu que des œufs frais et en conserve; ils vantent beaucoup leur qualité, et disent qu'ils ont rapporté des prix aussi élevés que les œufs étrangers dans tout le cours de la saison. On a eu à se plaindre que d'une seule consignation: un expéditeur avait envoyé une cargaison d'œufs tout mêlés; il y avait une couche d'œufs frais et une autre de vieux œufs. Le résultat a été désastreux, comme doivent l'être toutes les pratiques de ce genre. Les œufs devraient être envoyés aussi frais que possible, et comme il est à désirer qu'ils aient une apparence attrayante, on devrait mêler une proportion d'œufs bruns avec les œufs blancs.

Quelques-uns des œufs en conserve canadiens ont été aussi bien accueillis que les œufs semblables du continent, mais il y a eu des exceptions à cela par suite des méthodes défectueuses de conserve.

Une grande quantité d'œufs ont été reçus du Canada et ont été vendus comme œufs frais alors qu'ils avaient été conservés dans des réfrigérants. Ils ont rapporté de bons prix, mais ils "se gâtent avec le temps, et les marchands se demandent si les prix de ces œufs se maintiendront ou non et si cette pratique ne fera pas de tort à tout le commerce. Il n'y a que la Russie qui nous envoie des œufs conservés dans des réfrigérants.

M. Soule, agissant pour MM. Gibbons et Sanders, de Kemptville, et d'autres commerçants d'Ontario, et pour MM. Langlois, de Montréal, m'a informé qu'il avait reçu au delà de deux millions de douzaines d'œufs dans le cours de la saison, et j'ai compris qu'il était plus que satisfait du résultat de ses opérations. M. Metcalfe, de Whitechapel, Liverpool, a aussi reçu une grande quantité d'œufs canadiens dont la masse venait de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. Il est d'opinion que ceux de l'Île du Prince-Edouard, sous le rapport de la grosseur, de la condition et de la quantité étaient supérieurs à tout ce qui a été expédié des autres parties du Canada, et ont été rarement égalés par les importations européennes.

Je recommanderais aux expéditeurs d'œufs canadiens de faire insérer la clause suivante dans leurs polices d'assurance: "Franc d'avaries simples à moins qu'elles ne soient causées par l'échouement, le naufrage, l'incendie ou la l'abordage du navire." L'absence de cette clause dans leurs polices d'assurance a causé une sérieuse perte à nos expéditeurs canadiens dans le cours de la saison.

VOLAILLES.

L'importation des volailles et du gibier dans le cours de l'année s'est élevée à £456,997, contre £497,858 en 1890, et £472,686 en 1889.

A l'heure qu'il est la volaille est un article de luxe en ce pays, et aussi dans une certaine mesure sur le continent, et c'est à cause de son haut prix qu'il n'y a pas eu une augmentation sérieuse dans le volume de l'importation; l'importation du Canada, cette année, démontre que les dindons du moins peuvent être envoyés ici et se vendre avec un bon profit moyennant un prix à la portée de tous, et devenir ainsi un article d'alimentation ordinaire, comme ils le sont au Canada et aux États-Unis. On peut dire la même chose des poulets, s'ils peuvent être envoyés de qualité suffisamment bonne. Ils pourraient se vendre avec profit à un prix un peu plus élevé, sinon au même prix que le bœuf ou le mouton. On verra jusqu'à quel point il est possible de développer ce commerce. Vous vous rappelez qu'au mois de janvier 1873, lorsque la première cargaison de viande fraîche a été expédiée du Canada, ou du moins du continent américain, environ un demi-tonneau de volailles furent envoyées en même temps, et que je réussis à les vendre à des prix très satisfaisants. Ce succès m'engagea à écrire, au mois de septembre 1874, une série de lettres à la presse canadienne indiquant les moyens d'établir un commerce avec ce marché et donnant des détails sur la meilleure méthode d'expédition. En septembre 1878, j'écrivis une lettre donnant des instructions complètes quant à la nourriture, l'abattage, l'emballage et l'expédition des volailles, et depuis lors, tous les ans, à l'époque de Noël, un ou deux expéditeurs ont envoyé des consignations de dindons canadiens, qui sont arrivés en excellente condition et se sont vendus à des prix rémunérateurs. Depuis cette époque, les facilités ont beaucoup augmenté. Nous avons maintenant des wagons réfrigérants sur les chemins de fer canadiens, des chambres réfrigérantes sur les steamers, et des réfrigérants suffisants et à bon marché à Liverpool et aux autres ports, et conséquemment il y a maintenant peu de risque, si toutefois il y en a, dans le transport. En octobre dernier, à la demande de M. Sanders, membre de la maison commerciale "Gibbons et Sanders," Kemptville, et d'autres Canadiens qui se proposaient d'expédier des volailles, j'ai rédigé un memorandum énonçant les besoins actuels de ce marché et la meilleure manière d'y répondre, et comme l'on m'en fait souvent la demande, je crois qu'il est à propos de l'inclure dans ce rapport, afin qu'on puisse se le procurer à votre département. En voici la copie:—

"La qualité des dindons canadiens qui ont été expédiés en Angleterre dans le cours de ces dernières années laisse peu, sinon rien à désirer, mais il a été généralement remarqué qu'avec un peu de soin et d'attention un poids beaucoup plus considérable pourrait être obtenu. Probablement les meilleurs engraisseurs de volailles sont les Français. Le principal journal français sous ce rapport, la *Basse-Cour*, dit que pour obtenir un bon poids et une couleur délicate on ne devrait se servir, dans le procédé d'engraissement, que du grain provenant de la récolte de l'année dernière, et que l'eau employée pour faire la nourriture devrait être salée dans la proportion de six drachmes ou d'à peu près un tiers d'once par pinte. En outre, une petite quantité de sable grossier devrait être ajoutée à la pâte ainsi faite pour aider les fonctions digestives de la volaille." Si l'on prenait un soin convenable des dindons pendant les deux ou trois semaines qui précède leur abattage, et si on leur donnait un peu plus de nourriture, on en arriverait à des résultats beaucoup plus satisfaisants.

Quant aux précautions à prendre pour les abattre, après plusieurs années d'expérience, on recommande les suivantes:

On devrait avoir grand soin de tenir les oiseaux parfaitement tranquilles et de ne pas leur donner une nourriture chargeante pendant au moins les 24 heures qui précèdent leur abattage, afin que les intestins soient vides au moment de la mort et

que les fermentations acides de leur contenu, qui autrement s'ensuivraient et qui facilitent la décomposition, soient évitées. Les volailles qui sont abattues pendant que la digestion se fait se conserveront à peine une semaine. Beaucoup de dindons qui sont arrivés en Angleterre avec les jabots remplis de maïs s'étaient tellement décomposés qu'ils étaient tout à fait impropres à la consommation humaine.

Lorsqu'on les abat, on devrait leur faire une légère incision au palais, de manière à toucher le cerveau et à empêcher le sang de se porter à la tête et au cou.

On devrait avoir grand soin de ne pas gâter l'apparence des oiseaux, vu que l'acheteur britannique est très susceptible à l'égard de tout ce qui approche de la mutilation. Il est alors porté à croire qu'ils ont été tués par des renards ou par d'autres animaux nuisibles.

On devrait ensuite les refroidir parfaitement (non pas les geler), en ayant soin d'arranger les plumes, vu qu'il est très important de leur donner une apparence attrayante. Ceci est bien compris et pratiqué par les exportateurs français, et c'est avec les dindons français que les dindons canadiens viendront en concurrence active.

Il est très important qu'ils ne soient ni plumés ni vidés. Les plumes non seulement absorbent toute l'humidité qui peut surgir dans le cours du voyage, mais encore elles agissent comme le plus naturel et en même temps le plus efficace non-conducteur de la chaleur. Rien, en effet, ne tendra plus à la conservation d'un oiseau que ses propres plumes.

Choisissez de jeunes dindons ; plus ils seront gros, le mieux ce sera. Les dindons réaliseront au moins 20 pour 100 de plus que les poules.

Ce sont indubitablement les barils hermétiquement fermés qui ont été employés avec le plus de succès à leur emballage. Faites parfaitement refroidir les dindons et faites-les mettre dans des barils l'estomac en bas. La tête ne devrait, pour aucun motif, être placée sous l'aile ; elle devrait être enveloppée dans du papier et placée, si possible, au centre du dos. De cette manière, on peut mettre de 13 à 20 dindons dans un baril. On pourra se servir de caisses lorsqu'il sera difficile de se procurer des barils, mais elles devront être hermétiquement fermées.

Si ces directions sont suivies, les oiseaux n'éprouveront aucun changement de température avant d'atteindre leur destination. Au cas où il ferait un temps chaud ici à l'époque de Noël, on trouverait tout ce qu'il faudrait pour faire face à cela dans les chambres réfrigérantes qui viennent d'être construites à Liverpool et aux autres ports.

Lorsqu'on expédie de grandes quantités de volailles, les sexes devraient être séparés ; chaque baril ou caisse devrait contenir des oiseaux d'à peu près le même poids, et les ballots devraient être marqués en conséquence, comme, par exemple, "20 dindons, 12," ou "14 lbs", selon le cas ; "20 dindes, 10 lbs." On rendrait un grand service aux marchands d'ici en les assortissant et en faisant les selections voulues pour les divers marchés.

Pour aucun motif devrait-on expédier des dindons de manière à ce qu'ils arrivent en Angleterre après le jour de Noël ; comme de fait il ne manque pas de réfrigérants ici, ils ne devraient pas arriver plus tard que le 15 décembre. On ne devrait pas perdre de vue que les dindons sont considérés, en Angleterre, comme des articles de luxe et non pas comme des aliments ordinaires de chaque jour, comme c'est le cas au Canada et aux États-Unis. Il est probable qu'il n'y a aucun pays du monde où la coutume de faire des cadeaux, le jour de Noël, soit pratiquée sur une plus grande échelle qu'en Angleterre, et c'est ordinairement sous forme de volailles et de gibier qu'ils se font. Sous ce rapport, les dindons sont l'objet d'une faveur spéciale, et naturellement les petites volailles ne sont pas en demande à cette fin. Comme question de fait, à la saison des fêtes, les oiseaux d'une grosseur extraordinaire ne se vendent pas au poids mais tant la pièce, et il s'en suit que pour ceux d'une qualité spéciale on obtient des prix très élevés. Une maison de commerce du Canada qui expédie avec succès des dindons sur ce marché tous les ans depuis les 12 ou 13 dernières années, a réalisé les prix suivants à l'époque de Noël dernier :—

Pour ceux pesant	9½ lbs et au-dessous,	9½ d. la livre.
do	do	10 à 14½ lbs, 10d. la livre.
do	do	15 à 19½ lbs, 1s. do

Ils ont eu grand soin de suivre les directions ci-dessus aussi exactement que possible, et l'on admettra sans peine que le résultat a été satisfaisant. Les chances des oies, des canards ou des poulets canadiens de rivaliser avec ceux de l'Irlande et de la France sont très problématiques, et pour le moment, du moins, ou jusqu'à ce que ces classes de volailles aient été améliorées au Canada, je conseillerais fortement aux Canadiens de ne pas les expédier dans ce pays.

Enfin, si le marchand britannique n'est pas connu de l'expéditeur, je recommanderais à ce dernier d'accompagner sa première consignation.

J'ai examiné avec soin toutes les consignations qui sont arrivées à ce port dans le cours des quinze ou seize dernières années, et j'ai donné une attention spéciale à celles qui ont été faites durant la dernière saison. Les agents d'ici ont remarqué que lorsque les instructions que je viens d'indiquer ont été strictement suivies les dindons sont arrivés en excellente condition et étaient égaux aux envois du Continent européen, et que les prix réalisés avaient dépassé de deux centins en tout et partout ceux que j'avais mentionnés dans mon mémorandum.

D'autre part, il y a eu plusieurs consignations venant du Canada et une des Etats-Unis où les oiseaux étaient partiellement plumés, et ils sont arrivés dans un état presque invendable. Ceux qui n'avaient pas été détruits ne rapportèrent que 25 centins chaque. Cela a été entièrement la faute de l'expéditeur, qui n'avait pas suivi les instructions données.

La demande a été excessivement active, et une quantité trois fois plus grande que celle qui a été importée à Liverpool aurait pu être écoulée sans peine et sans réduction dans les prix. On verra que dans le mémorandum j'ai recommandé les barils comme étant les meilleurs ballots, et j'attirerai de plus l'attention sur les avantages d'un ballot léger quoique solide pour y expédier les oiseaux. Une consignation reçue à Liverpool fut envoyée dans des caisses qui elles-mêmes devaient peser 50 lbs chaque, tandis que les barils ne peseraient pas plus que 15 lbs; cette différence sous le rapport du fret océanique seulement a coûté \$200. Les provisions de volailles et d'œufs sont tenues par les marchands en gros de Liverpool et sont fournies au besoin aux petits commerçants établis parmi l'énorme population qui s'alimente au marché de Liverpool et qui s'élève à pas moins de 11,000,000 d'âmes. Les commandes sont reçues par lettre ou par télégramme de bonne heure, le matin, et les provisions atteignent leur destination quelques heures plus tard. La demande est très souvent pressante, et alors elles sont expédiées par un train de voyageurs, moyennant un prix qui s'élève fréquemment à 1 denier la livre, et la différence entre un ballot pesant 50 lbs et un autre pesant 15 lbs devient alors apparente.

MM. T. Borthwick et Cie, de la rue Russell, Liverpool, qui ont reçu une grande proportion des dindons importés cette année, m'écrivent comme suit à leur égard :

« Relativement à vos demandes de renseignements, nous avons l'honneur de vous informer que l'importante consignation de dindons canadiens que nous avons reçue, à l'époque de Noël, et qui avait été emballée conformément aux instructions que vous avez transmises aux expéditeurs, est arrivée en bon état et s'est facilement vendue à des prix qui ont dû les rémunérer. Nous ajouterons que si des dindons de bonne qualité et expédiés suivant vos instructions arrivaient au temps voulu, la saison prochaine, il y aurait pratiquement une demande illimitée pour ces volailles, non seulement à Liverpool, mais dans toutes les grandes villes où s'étend notre commerce, savoir: Manchester, Birmingham, Rochdale, Sheffield, Oldham, Leeds, Leicester, Wolverhampton, Hull, Bradford, Cardiff, Bristol, Glasgow, Edimbourg, et tous les grands centres peuplés dans le Yorkshire, où ils ont été bien accueillis.

« S'ils étaient nourris et emballés avec soin, et expédiés par des steamers rapides, ils deviendraient des rivaux formidables pour les dindons venant du continent, et même pour les volailles indigènes.

« Nous sommes convaincus, après l'expérience que nous avons acquise en fait de dindons canadiens dans le cours des deux dernières années, que si l'on adopte les mesures voulues, ce commerce se développera sur une grande échelle. »

POMMES.

L'importation totale des pommes en ce pays, en 1891, s'est élevée à 3,147,373 boisseaux, contre 2,574,957 boisseaux en 1890.

Le commerce progressif entre le Canada et la Grande-Bretagne, en fait de pommes, m'a engagé à prendre des renseignements sur l'état où il se trouve et sur les moyens de le développer, et la lettre suivante que j'ai reçue de MM. A. Woodall et Cie, à ce sujet, vous intéressera :—

“TEMPLE COURT, LIVERPOOL.

“CHER MONSIEUR,—Suivant votre demande, nous avons l'honneur de vous envoyer sous ce pli un tableau qui vous fera voir les variations survenues dans le commerce des pommes dans le cours des saisons 1886-87, '87-88, '88-89, '89-90, et aussi un mémorandum approximatif pour la saison actuelle jusqu'à cette date. Comme vous le savez, nous sommes une des maisons de commerce les plus importantes en fait de pommes et de fruits de la Méditerranée, et, cette saison, nous avons reçu au delà de 100,000 barils de pommes canadiennes et américaines, et nous sommes par conséquent en état de donner une opinion sur tout ce qui concerne ce commerce.

“Comme vous le verrez par notre tableau, les meilleures pommes canadiennes sont à la tête du marché et sont beaucoup supérieures à toutes les importations des Etats-Unis.

Les Baldwins, les Spy, les reinettes grises, les pommes vertes et les pommes royales sont les variétés les plus remarquables. Les dernières rapportent à peu près le plus haut prix, mais les quantités qui en sont importées sont relativement petites.

“Liverpool est le marché d'une énorme population, les districts qui s'alimentent ici étant ceux des Iles britanniques où la population est la plus dense. En ce qui concerne le commerce des pommes anglaises, lorsque le fruit canadien arrive en octobre, l'approvisionnement est épuisé et n'est plus un facteur appréciable.

Bref, si les Canadiens expédient la qualité de pommes qu'ils nous ont envoyée dans le cours de ces derniers mois, ils réussiront, car ils n'ont pas, pratiquement parlant, de concurrents, et le marché pour cette classe d'articles est illimité.

Par le tableau intéressant en question, je vois que les Baldwins canadiennes commandent, depuis plusieurs années, le plus haut prix de ce marché. Aux mois de mars et d'avril 1890, elles ont atteint 33 chelins le baril, tandis qu'au commencement de cette année elles se sont maintenues pendant longtemps à 30 chelins. Malgré l'énorme augmentation dans l'offre, cette saison, le prix courant pour les pommes de la meilleure qualité est 20 chelins le baril, auquel taux elles se vendent facilement. Les marchands croient qu'il y aura une demande, tous les ans, croissante pour cette classe de fruits, et, fait remarquable, les familles privées se mettent maintenant à acheter leurs pommes au baril au lieu de se les procurer comme auparavant en petites quantités chez les marchands de détail. Les Baldwins, les pommes vertes et les Spy du nord sont les fruits canadiens favoris et sont préférées suivant l'ordre que je viens d'indiquer. Les pommes royales réalisent peut-être les plus hauts prix, mais il en est peu importé. Les reinettes grises arrivent à une époque plus avancée de la saison, et dans cette classe de pommes le Canada n'a pas de concurrent. Il est universellement admis que nos pommes sont bien supérieures à toutes celles qui sont importées des Etats-Unis, et qu'elles ne sont pas seulement de meilleure qualité, mais qu'elles sont encore mieux emballées. Les pommes qui sont expédiées de l'Australasie arrivent ici dans le cours des mois d'été, de sorte qu'elles ne peuvent jamais venir en concurrence avec le produit canadien. Un rapport récemment publié fait voir qu'il y a 180,000 acres de vergers dans la Grande-Bretagne, la récolte annuelle s'élevant en moyenne à 85,000 tonneaux en fait de pommes comestibles et de pommes destinées à la fabrication du cidre.

La consommation annuelle totale des pommes dans le Royaume-Uni, y compris 900,000 barils importés du Canada et des Etats-Unis, n'est portée qu'au poids de onze livres par tête de la population. Les perspectives de ce commerce sont des plus encourageantes. Il n'est peut-être pas généralement connu que l'on expédie maintenant des pommes canadiennes d'ici à la Norvège, à la Suède et au Danemark,

et l'on espère qu'il se développera un commerce très considérable. Une autre branche nouvelle de ce commerce, à l'établissement de laquelle j'ai pu efficacement contribuer par l'entremise de mes correspondants étrangers, est celle qui concerne les pommes en conserve canadiennes. Des boîtes d'un gallon sont mises six par six dans une caisse et sont étiquetées d'une manière attrayante; surtout celles qui sont préparées par la Compagnie de conserve de Simcoe, Ontario; les pommes sont d'une excellente qualité et sont bien adaptées à l'usage des navires, et comme il en faut ici une grande quantité à cette seule fin, j'ai confiance qu'il s'en fera un commerce florissant et profitable.

ORGE.

Liverpool n'est pas, à proprement parler, un marché à orge, les principaux acheteurs d'orge à malt étant établis à Londres et à Glasgow. J'ai néanmoins soumis aux grainetiers les plus éminents d'ici quelques échantillons d'orge canadienne à deux rangs que m'avait transmis le haut commissaire, et ils en ont fait les plus grands éloges. Il est importé à Liverpool une très grande quantité d'orge russe et d'orge d'autre espèce propres à l'alimentation ainsi que du maïs et d'autres céréales venant des Indes Orientales, ce qui empêchera l'orge canadienne à six rangs d'être exportée sur ce marché avec profit. Des gens d'ici bien en état de juger sont d'opinion que plus tôt l'orge à deux rangs, au lieu de la variété à six rangs, sera généralement cultivée au Canada, le mieux sera pour les cultivateurs canadiens.

PHOSPHATES.

Comme le commerce des phosphates est d'importance majeure pour certaines sections du Canada, je me suis encore fait donner par M. Geo. G. Blackwell, de Liverpool, une revue des opérations de l'année. M. Blackwell est un des principaux courtiers en minerais du Royaume-Uni, et il dit:—

“Pendant l'année dernière, au point de vue du vendeur, l'état des affaires a dû être précaire et presque uniformément désappointant. On a surtout remarqué la baisse sensible qui est survenue dans la valeur du minerai de qualité supérieure et qui a été occasionnée par la vente facile et les consignations considérables des 75 à 80 pour 100 de Floride, de sorte qu'à la fin de l'année cette qualité se vendait en réalité moins cher que les 55 à 60 pour 100 de la Caroline et de la Rivière de la Paix. Au commencement de l'année, il a été vendu à 12½d. par unité des 75 à 80 pour 100 de Floride en cargaisons *c.i.f.* au Royaume-Uni et au continent, et des prix plus élevés ayant été ensuite demandés, il a été fait très peu d'affaires jusque vers les mois de mars et de juin, alors que le prix de 12d. a été facilement accepté. Depuis lors, le prix a constamment baissé jusqu'à la fin de décembre, où le taux de 9½d. est devenu la pleine valeur, et il s'est trouvé des vendeurs à ce prix.

“Les consignations de minerai canadien de qualité supérieure ont été peu considérables, et comme les prix ont dû nécessairement suivre en définitive ceux du minerai de la Floride, le commerce a naturellement été peu profitable pour les exportateurs. Il a été importé une bonne quantité de 60 pour 100 canadiens, et ils ont été vendus à un prix variant entre 8d., 7½d. et 7d. par unité. Par suite du dérangement temporaire causé dans l'exportation et dans l'expédition par les procès auxquels a donné lieu le minerai de Bull River, et de la faible quantité de minerai de Floride mise ensuite sur le marché, les prix se sont assez bien maintenus. Les acheteurs espéraient qu'il y aurait de grandes quantités de minerai de Floride au commencement de l'année, mais il devint bientôt évident que cet espoir ne serait pas réalisé, et au mois de février la vente du minerai de Bull River commença à 11d. par unité *c.i.f.*, et celle du minerai de la Rivière la Paix à 10½d. Jusqu'au mois de juin ces prix se sont à peu près maintenus, mais depuis les valeurs ont graduellement décliné, au point qu'à la fermeture les vendeurs demandaient 10d. et les acheteurs offraient 9½d. Le minerai de la Caroline a été pour la plus grande partie vendu aux Etats-Unis, les prix qu'on pouvait y obtenir étant plus élevés que ceux que le Royaume-Uni consentait à payer. Les phosphates belges et ceux de la Somme et d'Osso de qualité inférieure ont été facilement offerts dans tout le cours de l'année à des prix peu élevés.

Les qualités supérieures de la Somme ont été relativement cher, et il n'en a été expédié au Royaume-Uni que sur une petite échelle."

En terminant ce rapport, je dois encore remercier le haut commissaire pour sa bienveillante courtoisie à mon égard et pour l'aide qu'il m'a prêtée; je dois aussi beaucoup d'obligation à mes collègues dans le Royaume-Uni et en Canada, et je suis redevable à la presse agricole, provinciale et continentale pour les nombreuses faveurs qu'ils m'ont faites en insérant des paragraphes et des articles destinés à promouvoir l'émigration et les intérêts commerciaux du Canada.

Il me fait plaisir de dire que mes relations avec les compagnies transatlantiques et les compagnies de chemins de fer ont été des plus cordiales.

J'ai confiance que mes efforts dans le cours de l'année dernière seront l'objet de votre approbation. Avec l'assurance que je continuerai comme par le passé à utiliser au profit du Canada mon expérience de vingt années en rapport avec l'émigration et les intérêts commerciaux du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,

Agent du gouvernement canadien.

A

RELEVÉ comparatif du nombre d'émigrants partis du port de Liverpool durant les douze mois expirés le 31 décembre 1890 et 1891.

Destination.	1890.	1891.	Augmentation.	Diminution.
Etats-Unis.....	160,059	170,413	10,354	
*Québec.....	20,596	23,372	2,776	
Halifax.....	6,168	6,300	132	
Amérique du Sud.....	1,446	2,974	1,528	
Indes Orientales et Chine.....	1,977	2,107	130	
Colonie du Cap et Natal.....	7			7
Côte occidentale de l'Afrique.....	1,144	1,203	59	
Antilles anglaises.....	52	71	19	
Australie et Nouvelle-Zélande.....	27	219	192	
	191,476	206,659	15,190	7
Diminution.....			7	
Augmentation nette.....			15,183	

* Y compris 221 partis pour Vancouver.

B.
LIGNE ALLAN.

Date.	Navires.	Destination.				Total.		Total.
		Halifax.		Québec.		Cabine.	Entrepont	
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont			
1891.								
1er jan.	Sardinian	15	30			15	30	45
6 do	Carthaginian	4	11			4	11	15
15 do	Polynesian	10	57			10	57	67
29 do	Circassian	9	92			9	92	101
12 fév.	Mongolian	30	158			30	158	188
26 do	Polynesian	27	232			27	232	259
12 mars.	Carthaginian	32	508			32	508	540
21 do	Norwegian		154				154	154
21 do	Scandinavian	12	19			12	19	31
26 do	Parisian	118	770			118	770	888
27 do	Corean		177				177	177
4 avril.	Siberian	1	259			1	259	260
9 do	Polynesian	33	369			33	369	402
14 do	Nova Scotian	15	48			15	48	63
16 do	Sardinian			79	339	79	339	918
23 do	Mongolian			20	656	20	656	676
28 do	Carthaginian	26	42			26	42	68
1er mai.	Parisian			95	702	95	702	797
7 do	Circassian			51	421	51	421	472
12 do	Caspian	38	54			38	54	92
14 do	Polynesian			46	424	46	424	470
21 do	Sardinian			52	450	52	450	502
26 do	Nova Scotian	50	29			50	29	79
28 do	Mongolian			39	320	39	320	359
4 juin.	Parisian			113	638	113	638	751
9 do	Carthaginian	22	51			22	51	73
11 do	Circassian			21	666	21	666	687
18 do	Polynesian			43	436	43	436	479
23 do	Caspian	27	17			27	17	44
25 do	Sardinian			45	535	45	535	580
25 do	Mongolian			38	380	38	380	418
2 juillet.	Nova Scotian	25	25			25	25	50
9 do	Parisian			124	361	124	361	485
16 do	Circassian			47	408	47	408	455
21 do	Carthaginian	26	11			26	11	37
23 do	Polynesian			49	430	49	430	479
30 do	Sardinian			102	312	102	312	414
4 août.	Caspian	44	23			44	23	67
6 do	Mongolian			52	248	52	248	300
13 do	Parisian			184	327	184	327	511
18 do	Nova Scotian	57	45			57	45	102
20 do	Numidian			64	375	64	375	439
27 do	Circassian			63	275	63	275	338
1er sept.	Carthaginian	29	35			29	35	64
3 do	Sardinian			133	382	133	382	515
10 do	Mongolian			47	372	47	372	419
15 do	Caspian	39	13			39	13	52
17 do	Parisian			168	435	168	435	603
24 do	Numidian			34	334	34	334	368
29 do	Nova Scotian					35	45	80
1er oct.	Circassian	35	45			33	246	279
8 do	Sardinian			66	252	66	252	318
13 do	Carthaginian	10	22			10	22	32
16 do	Mongolian			18	201	18	201	219
22 do	Parisian			72	206	72	206	278
27 do	Polynesian	12	10			12	10	22
31 do	Circassian			22	244	22	244	266
10 nov.	Caspian	37	137			37	137	174
26 do	Mongolian	14	83			14	83	97
8 déc.	Polynesian	16	107			16	107	123
22 do	Circassian	8	26			8	26	34
31 do	Parisian	7	54			7	54	61
	Total	828	3,713	1,920	11,875	2,748	15,588	18,336

LIGNE DOMINION.

Date.	Navires.	Destination.				Total.		Total.
		Halifax.		Québec.		Cabine.	Entrepont	
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont			
1891.								
8 jan.	Oregon	30	35			30	35	65
22 do	Toronto	14	20			14	20	34
5 fév.	Sarnia	31	39			31	39	70
19 do	Oregon	22	100			22	100	122
5 mars.	Vancouver	30	336			30	336	366
19 do	Sarnia	29	479			29	479	508
2 avril.	Oregon	33	363			33	363	396
17 do	Toronto	22	147			22	147	169
23 do	Vancouver			50	522	50	522	572
1er mai	Sarnia			20	255	20	255	275
8 do	Dominion			13	48	13	48	61
15 do	Oregon			25	221	25	221	246
23 do	Vancouver			55	417	55	417	472
5 juin.	Sarnia			35	234	35	234	269
12 do	Dominion			9	158	9	158	167
19 do	Oregon			27	230	27	230	257
26 do	Toronto			8	47	8	47	55
2 juillet.	Vancouver			45	364	45	364	409
10 do	Sarnia			36	48	36	48	84
24 do	Oregon			72	48	72	48	120
31 do	Toronto			22	180	22	180	202
6 août.	Vancouver			90	206	90	206	296
14 do	Sarnia			69	283	69	283	352
20 do	Labrador			95	49	95	49	144
28 do	Oregon			75	271	75	271	346
4 sept.	Toronto			21	46	21	46	67
10 do	Vancouver			118	267	118	267	385
18 do	Sarnia			27	180	27	180	207
24 do	Labrador			70	48	70	48	118
3 oct.	Oregon			46	86	46	86	132
9 do	Toronto			5	49	5	49	54
15 do	Vancouver			77	172	77	172	249
23 do	Sarnia			10	47	10	47	57
29 do	Labrador			45	93	45	93	138
24 déc.	Toronto		29				29	29
	Total.	211	1,548	1,165	4,569	1,376	6,117	7,493

LIGNE BEAVER.

17 avril.	Lake Superior			29	517	29	517	546
24 do	Lake Huron			14	150	14	150	164
1er mai.	Lake Nepigon				96		96	96
8 do	Lake Ontario			23	297	23	297	320
16 do	Lake Winnipeg				47		47	47
22 do	Lake Superior			26	186	26	186	212
29 do	Lake Huron			17	46	17	46	63
5 juin.	Lake Nepigon				125		125	125
12 do	Lake Ontario			41	47	41	47	88
19 do	Lake Winnipeg			3	42	3	42	45
26 do	Lake Superior			32	159	32	159	191
3 juillet.	Lake Huron			3	47	3	47	50
10 do	Lake Nepigon				84		84	84
17 do	Lake Ontario			59	43	59	43	102
24 do	Lake Winnipeg				165		165	165
31 do	Lake Superior			62	47	62	47	109
7 août.	Lake Huron			21	46	21	46	67
14 do	Lake Nepigon				40		40	40
21 do	Lake Ontario			107	47	107	47	154
28 do	Lake Winnipeg				111		111	111
3 sept.	Lake Superior			100	46	100	46	146
11 do	Lake Huron				47		47	47
18 do	Lake Nepigon				194		194	194
25 do	Lake Ontario			72	46	72	46	118

LIGNE BEAVER—*Fin.*

Date.	Navires.	Destination.				Total.		Total.
		Halifax.		Québec et Montréal.				
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1891.								
3 oct..	Lake Winnipeg				47		47	47
10 do	Lake Superior			35	41	35	41	76
17 do	Lake Huron			4	46	4	46	50
24 do	Lake Nepigon				42		42	42
31 do	Lake Ontario			29	47	29	47	76
4 nov...	Lake Winnipeg				47		47	47
	Total			677	2,945	677	2,945	3,622

LIGNES DIVERSES, VANCOUVER.

8 fév...	Empress of India			94		94		94
11 avril...	Empress of Japan			104		104		104
20 mai...	Grandholme			1		1		1
31 juillet..	Empress of China			22		22		22
				221		221		221

SOMMAIRE.

Ligne Allan	828	3,713	1,920	11,875	2,748	15,588	18,336
Ligne Dominion	211	1,548	1,165	4,569	1,376	6,117	7,493
Ligne Beaver			677	2,945	677	2,945	3,622
Lignes diverses (Vancouver)			221		221		221
	1,039	5,261	3,983	19,389	5,022	24,650	29,672

C.

Règlements concernant l'usage des étalons en France.

En France, en vertu d'une loi passée le 14 août 1885 pour l'inspection des étalons, les règlements suivants sont en vigueur :—

1. Un étalon qui n'a pas été approuvé ou autorisé par l'administration du "haras" ne peut être employé à couvrir des juments appartenant à un individu autre que le propriétaire de l'étalon sans être pourvu d'un certificat à l'effet qu'il est exempt de "la pousse" et de "l'ophthalmie."

2. Ce certificat, valable pour un an, sera accordé sans frais après l'examen de l'étalon par un comité nommé par le ministre de l'agriculture.

3. Pourvoit à la manière de marquer les animaux approuvés.

4. Les infractions de cette loi rendent le propriétaire de l'étalon et le palefrenier de service passibles d'une amende de £2 à £20.

5. Les propriétaires qui permettent que leurs juments soient couvertes par un étalon incertifié sont passibles d'une amende de 13 ch. à £2.

6. Autorise les maires, la police, les commissaires, les officiers de la gendarmerie et du service forestier, les constables de police, et d'autres officiers, de voir à ce que cette loi soit observée.

Pour pourvoir à la stricte exécution de la loi ci-dessus, il a été émis, le 25 septembre 1885, un décret contenant les instructions suivantes :—

Tout propriétaire d'un étalon qui se propose de le louer au public pour la reproduction, doit faire connaître son intention au préfet dans le cours du mois d'octobre qui précède l'année ou l'animal doit commencer à reproduire.

Un comité d'inspection composé de trois membres, savoir, d'un inspecteur général du "haras," d'un éleveur de chevaux bien connu, et d'un médecin vétérinaire, siègera au chef-lieu de chaque arrondissement durant le mois de novembre pour l'inspection des étalons relativement à la pousse et à l'ophthalmie.

La date et le lieu de cette assemblée seront publiés par des avis officiels et par l'entremise de la presse. Il n'y a pas d'appel contre la décision de ce comité.

Les étalons remplissant les conditions de la loi du mois d'août 1885, seront marqués sur la crinière du chiffre 3. Les étalons qui seront rejetés seront marqués de la lettre R.

Des certificats, valables pour un an, seront délivrés aux propriétaires par les préfets suivant le rapport du comité. Lorsqu'un étalon sera rejeté, la cause de son rejet sera indiquée, savoir : pousse ou ophthalmie.

Les préfets publieront une liste des étalons acceptés.

Les propriétaires d'étalons et les palefreniers doivent l'exhiber au propriétaire de la jument ou des juments à couvrir, et ce certificat doit être produit à la demande d'un officier de police ou d'une autre personne autorisée.

D.—TABLEAU du fret relatif à certains produits importés à Liverpool.

Produits.	Pays.	Fret.	Observations.	
Chevaux....	Hanovre, Allemagne.....	\$25 00 par tête.	Ces chevaux sont principalement des mustangs et sont expédiés dans des écuries très inférieures ; quelquefois, il n'y en a pas du tout. Les frais qu'il faut encourir ici porteront la dépense totale à \$50 ou \$60, tandis que le prix moyen qui a été réalisé n'a atteint que \$80. Plusieurs consignations n'ont pas rapporté le fret et les dépenses.	
	Berlin.....	30 00 do		
	Rivière Platte	40 00 do		
	Canada.....	\$30 00 à \$35 00 p. tête..	Cela comprend les écuries que l'on dit coûter \$7 à \$8 par tête. Si le commerce se développait, des écuries semi-permanentes seraient construites et les frais seraient réduits. Ce qui montre qu'il y a de la place pour cela c'est que l'on met trois chevaux dans l'espace qu'occupent quatre taureaux. Pour ceux-ci on exige \$55 et pour ceux-là, disons \$100, bien qu'il ne soit pas occupé plus d'espace.	
Bestiaux....	Rivière Platte	\$30 00.....	Et la nourriture et les dépenses, \$15 ; total, \$45 par tête, et la nourriture et le service, \$5 ; total, \$18.	
	Canada.....	13 00.....		
Moutons,...	Rivière Platte	4 50 à 5 00.....	Avec nourriture. do	
	Canada.....	2 50.....		
Beurre	Copenhague, Danemark	11 25 par tonne.....		
	Hambourg, Allemagne.....	11 25 do		
	Saint-Malo, France.....	11 25 do		
	Suède.....	11 25 do		
	Canada— Strathroy, Ont.....	11 00 do		
	Montréal	9 00 do		
Œufs	Russie.....	25 cts par 120.....	Avec le fret intérieur en sus.	
	Autriche.....	25 do		
	Italie.....	25 do		
	Hambourg, Allemagne.....	12½ do		
	Copenhague, Danemark	12½ do		
	France Irlande, parties occidentales	16 cts à 17 cts p. 120...		Ces œufs sont principalement expédiés à Londres et au sud de l'Angleterre.
	Canada— Port-Perry et la plupart des endroits d'Ontario-ouest.	14 do do ..		
	Ontario-est et Montréal.....	11 do 12 do ..		
Dindons....	Charlottetown, I.P.-E.....	12 do p. 120.....	En moyenne 150 lbs par brl. Le taux à partir de tout endroit du Canada peut être porté à 1c. la lb.	
	Canada Brampton, Ont.....	\$1 par 100 lbs.....		
Pommes....	Canada, Ont.....	\$1 10.....	C'est la moyenne, les taux à partir de beaucoup d'endroits variant entre \$1.05 et \$1.15.	

ANNEXE B.

RAPPORT DE L'AGENT D'ÉMIGRATION DE DUBLIN.

(M. THOS. CONNOLLY.)

NORTHUMBERLAND HOUSE,
BERESFORD PLACE, DUBLIN, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que durant la saison dernière j'ai fait tout ce que j'ai pu pour promouvoir les intérêts du Canada en ce pays conformément aux instructions que j'avais reçues du département, et je dois remercier l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G., le haut-commissaire à Londres, pour sa courtoisie et l'aide qu'il m'a prêtée dans l'accomplissement des devoirs de ma charge.

Dans le cours de l'année, j'ai assisté à plusieurs assemblées en rapport avec l'émigration canadienne, et comme membre de la *Statistical and Social Inquiry Society of Ireland*, j'ai eu le privilège, à plusieurs de ces assemblées, d'adresser la parole à mes collègues sur l'état social et politique du Canada, la valeur et l'étendue de ses magnifiques pêcheries, la valeur de son commerce, la nature et la condition de ses industries, et l'importance de ses ressources agricoles et minérales.

Dans le cours de la saison d'émigration, le haut-commissaire m'a fourni plusieurs milliers d'exemplaires des rapports des délégués, que j'ai judicieusement distribués par tout le pays à aussi peu de frais que possible. Par suite de la circulation de ces rapports, j'ai eu une volumineuse correspondance, qui m'a tenu bien occupé, et vers la fin de la saison surtout j'ai envoyé un grand nombre d'émigrants très utiles avec des moyens suffisants pour se lancer dans les affaires ou pour s'établir sur des terres. Un nombre considérable des émigrants de cette année sont partis pour la Colombie-Britannique, et plusieurs d'entre eux qui ont écrit chez eux décrivent en termes chaleureux le rapide développement et les perspectives brillantes de cette belle province.

Durant la saison, j'ai envoyé beaucoup de colons et de journaliers au Manitoba et au Nord-Ouest, et plusieurs jeunes garçons directement aux agents du département, qui leur procurent de l'emploi, les conseillent, et voient à leurs intérêts, comme l'expliquera parfaitement la lettre suivante que je viens de recevoir :—

“ 74 LT. MOUNT ST., DUBLIN, 23 décembre 1891.

“ CHER MONSIEUR,—Vous avez eu la bonté de m'offrir de demander des nouvelles de mes deux jeunes neveux établis à Winnipeg. Je suis heureux de vous informer que j'ai reçu une lettre de eux hier, m'annonçant qu'ils sont bien et qu'ils ont été reçus avec bienveillance par M. Bennett. Ils ont obtenu de l'ouvrage de différentes sortes depuis leur arrivée et sont maintenant engagés ensemble pour l'hiver à 6 piastres par mois, avec pension et logement.

“ Ils semblent confiants dans l'avenir et paraissent trouver le froid moins rigoureux qu'ils ne s'y attendaient.

“ Votre dévoué,

“ C. L. SHEEHY.

“ M. THOS. CONNOLLY.”

Il ne peut y avoir de doute que la visite des délégués des fermiers au Canada remboursera amplement la dépense qu'elle a entraînée; et la circulation de leurs rapports, cette année encore, où la récolte a été si abondante par tout le Canada, ne peut manquer de stimuler l'émigration. Néanmoins, le signe le plus consolant de la

rapide colonisation du Nord-Ouest consiste dans le fait que plusieurs Canadiens qui s'étaient établis au Dakota retournent dans leur pays natal ; et la lettre qui suit fera voir que le mouvement s'est étendu à l'Orégon :

“ ROWE CREEK, FOSSIL, GILLIAM CO., ORE., E.U.A., 30 août 1891.

“ MONSIEUR,—Veuillez donc m'envoyer tous détails, cartes, etc., vu qu'il y a deux ou trois familles ici qui se proposent de s'établir au Canada, dans la Colombie-Britannique, si possible.

“ Nous sommes tous des Irlandais et sommes ici depuis six ans, mais il nous devient impossible de lutter contre les riches éleveurs de bétail, et le prix des moutons a subi une baisse considérable.

“ Votre dévoué,

“ G. PALMER.

“ M. THOS. CONNOLLY.”

Soyez assuré que j'ai fourni à mon correspondant tous les renseignements possibles, car je suis convaincu que des colons accoutumés à une vie de pionnier sont appréciables pour un pays à cause de leur expérience et parce qu'un grand nombre de leurs amis et de leurs voisins les suivent de temps à autre.

Pendant plusieurs années, les agents d'émigration du gouvernement canadien ont eu à subir beaucoup d'opposition, vu que les colonies australiennes ainsi que les républiques de l'Amérique du Sud offraient de grands avantages aux gens qui se proposaient d'émigrer. Cependant le traitement inhumain qu'ont reçu les émigrants anglais et irlandais qui sont allés au Brésil mettra fin à l'opposition qui est venue de ce côté du moins. Les personnes qui ont l'intention d'émigrer sont maintenant prévenues par le ministère des affaires étrangères d'Angleterre de ne pas aller au Brésil, et le gouvernement fait imprimer plusieurs des lettres qu'il a reçues de divers émigrants et qui décrivent cette inhumanité. L'un de ces émigrants dit “ que 3,000 émigrants venant de toutes les parties du monde furent amenés en corps à l'hôtel du gouvernement. Là, des hommes qui ressemblaient tout à fait à des conducteurs d'esclaves étaient à choisir du monde pour les plantations de café, mais ils dédaignèrent les Anglais et les Irlandais, préférant les Italiens et les autres étrangers. Lorsque nous leur demandâmes ce qu'ils prétendaient faire de nous, nous ne reçûmes que des injures et nous fûmes envoyés à Santos. Un émigrant de Bradford fut frappé d'un coup de feu à la mâchoire par un Brésilien parce qu'il était intervenu au moment où l'un des officiers insultait une femme de Bradford.

“ C'était un triste spectacle de voir de petits enfants anglais mendier leur pain dans les rues. L'on nous disait constamment que les Anglais et les Irlandais ne valaient rien, et les surveillants des refuges nous faisaient entendre par divers signes qu'ils auraient aimé nous étrangler.

“ Un jeune journalier dit : “ Une surpercherie dont les émigrants ont été victimes : on les faisait travailler et ensuite on refusait de les payer. Si vous leur demandiez votre salaire, ils répondaient : ‘ *No comprend,* ’ c'est-à-dire qu'ils ne voulaient pas nous payer pour notre travail. Lorsque nous arrivâmes à un endroit appelé Curiphy, il y avait une grande bataille entre des Polonais et les soldats de la place, et si ce n'eût été de trois Irlandais qui faisaient partie de l'armée brésilienne, tous les anglais auraient été tués, car les soldats étaient tous ivres.” Je crois que nous pourrions mettre l'opposition de la République Argentine et du Chili dans la même catégorie que celle du Brésil, de sorte que, la saison prochaine, nous pouvons nous attendre à avoir un nombre proportionné d'émigrants avec les États-Unis et les colonies australiennes.

Grâce à une législation bienfaisante, ce vieux pays marche d'un pas assuré dans la voie du progrès, et bien que des milliers de ces hommes énergiques qui ont fait des sacrifices durant l'agitation agraire soient maintenant sans moyens d'existence, un nombre considérable de fermiers ont acheté leurs établissements sous l'empire des diverses lois agraires. Divers chemins de fer légers qui viennent d'être construits

donnent accès à plusieurs districts éloignés, et je crois que le *conseil des districts populeux*, après qu'il aura été finalement constitué, contribuera beaucoup à promouvoir les industries locales et à aider la population des districts les plus pauvres et les plus peuplés par la migration et l'émigration.

Cette saison a été plus mauvaise pour les bestiaux que la dernière. Les premiers jours en ont été humides, il n'a rien poussé, et l'année a été mauvaise pour les herbes. Les prix ont été si bas qu'ils n'ont pas rapporté plus que le prix coûtant, y compris les frais de nourriture, et il y a eu 200,000 têtes de plus que l'année précédente, et, j'ajouterais, il y a eu 1,700,000 moutons de plus qu'il y a dix ans. Un écrivain agricole de grande expérience dit : "Quand donc les éleveurs agiront-ils d'après le principe dont ils doivent être assurément convaincus à l'heure qu'il est, que les animaux, pour commander des prix rémunérateurs, doivent être élevés avec soin et bien nourris. Il arrive souvent que des fermiers qui ont eu à leur disposition un taureau supérieur, perdent tout le profit qu'ils auraient pu en tirer en faisant presque mourir de faim sa progéniture dès son premier hiver. D'autres, encore, qui prennent plus de soin de leur jeune bétail et qui sont bien fournis de nourriture pour l'été et pour l'hiver, achètent, tous les ans, des veaux chez des laitiers qui se servent du taureau le plus commun et le moins cher qu'ils peuvent trouver, se préoccupant fort peu de son apparence et encore moins de son pedigree; tels sont les hommes qui peuplent nos expositions et nos marchés d'animaux communs et inférieurs, qui traversent éventuellement la Manche et donnent un mauvais nom au bétail irlandais. Quelle en est la conséquence? Les Canadiens qui expédient des bestiaux élevés avec soin, de bonne taille et d'excellente qualité, nous enlèvent ce que nous pouvons appeler notre propre marché, et à l'heure qu'il est beaucoup d'engraisisseurs de la Grande-Bretagne dédaignent le petit bétail d'Irlande lorsqu'ils peuvent se procurer celui du Canada. C'est un très sérieux état de choses, et je suis d'opinion que le petit bétail canadien n'aurait pas pu nous faire de tort si nos engraisisseurs avaient été plus soigneux dans leurs affaires et plus modernes dans leurs idées."

Entre 1890 et 1891, il y a eu une augmentation de 6,517 dans le nombre des chevaux et des mulets en Irlande, de 208,161 dans celui des bestiaux, et de 398,996 dans celui des moutons; mais les cochons accusent une diminution de 202,590. J'annexe un tableau indiquant le nombre des bestiaux, des vaches à lait, des moutons, des cochons, des chevaux et des mulets en Irlande en 1890 et 1891 :

Année.	BÊTES À CORNES.					Moutons.	Porcs.	Chevaux et mulets.
	Au-des- sous d'un an.	Au-des- sous de 2 ans.	Au-dessus de 2 ans.	Vaches à lait.	Total, bêtes à cornes.			
1890.....	1,023,004	899,586	917,199	1,400,527	4,240,316	4,323,395	1,570,366	614,884
1891.....	1,069,529	980,153	964,525	1,442,270	4,448,477	4,722,391	1,365,776	621,501

Quant à l'exportation du bétail vivant des différents ports irlandais pendant l'année dernière, il y a eu une baisse considérable dans celle des cochons mais une hausse importante dans celle des moutons, dont il a été expédié au delà de 160,000 de plus. La baisse dans l'exportation des cochons est de plus de 75,000.

Voici les chiffres pour 1890 et 1891 :

Exportés des ports irlandais.	1891.				1890.			
	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Chevaux.
Ballina	88				41	35	54	2
Belfast	75,357	42,907	47,872	10,976	75,050	34,592	44,078	10,434
Coleraine	3,895	4,619	608	240	2,218	3,968	741	77
Cork	94,061	148,740	28,351	3,329	80,175	90,591	41,164	2,215
Drogheda	46,692	92,980	35,133	316	44,195	73,799	30,745	385
Dublin	236,283	300,815	198,133	10,833	227,851	275,803	256,894	11,544
Dundalk	22,628	28,953	57,807	1,464	20,643	27,291	54,604	1,416
Dundrum	796	268	87	7	1,939	2,033	198	3
Greenore	7,123	11,135	22,881	3,135	7,219	15,461	24,509	2,253
Larne	24,357	3,239	13,593	1,002	35,103	3,386	7,868	856
Limerick	4,770	616	316	3	3,327	102	148	2
Derry	52,913	35,193	32,312	1,532	61,858	35,768	31,240	1,427
Newry	6,352	7,436	4,873	175	7,017	5,170	5,241	196
Portrush	331	577	53		1,075	75	4	2
Sligo	3,349	15,326	17,753	48	2,708	11,256	13,988	15
Waterford	60,634	88,126	53,117	3,420	55,792	46,485	80,172	3,374
Westport	134		319		91	231	6	2
Wexford	6,519	18,912	14,424	36	5,140	13,416	11,508	27
Total	646,282	799,842	527,632	36,606	632,162	639,642	603,162	34,230

Le tableau suivant indique le prix moyen par qtl du gros bétail et des moutons vivants qui ont été vendus sur le marché de Dublin pendant le mois de décembre 1891, tel que publié par la commission agraire d'Irlande :

—	Ch.	d.	—	Ch.	d.
Veaux—			Vaches—		
Jeunes et bons, plus haut prix	34	3	Jeunes et bonnes, plus haut prix	32	5
do plus bas prix	32	3	do plus bas prix	26	9
Ordinaires et inférieurs, p. haut prix ..	26	9	Béliers—		
do p. bas prix ..	25	6	Jeunes et bons, plus haut prix	34	8
Taureaux—			do plus bas prix	32	0
Jeunes et bons, plus haut prix	33	2	Ordinaires et inférieurs, p. haut prix ..	29	8
do plus bas prix	31	4	Brebis—		
Ordinaires et inférieurs, p. haut prix ..	27	8	Jeunes et bonnes, plus haut prix	32	1
do p. bas prix ..	26	5	Ordinaires et inférieures, p. h. prix ..	28	11
			do p. b. prix ..	24	4

Le nombre total des bœufs, des taureaux et des vaches qui ont été importés dans la Grande-Bretagne, en 1891, s'est élevé à 465,817, soit une diminution de 119,847 contre 1890. Néanmoins, dans l'importation du bœuf frais il y a eu une augmentation de 65,928 qtx, et dans celle du mouton de 6,575 qtx. L'importation des bœufs et des taureaux venant du Canada en 1891 s'est élevée à 98,376 têtes, évaluées à £1,629,975, et celle des vaches à 9,148 têtes évaluées à £140,655.

Le nombre des chevaux tant en Angleterre qu'en Irlande accuse une augmentation ; cependant les prix ne sont pas rémunérateurs, sauf pour les animaux de qualité supérieure. A la grande exposition de Ballinasloe tenue en octobre, sur 1,300 chevaux offerts en vente il n'en a été vendu que 597, mais ceux-ci ont rapporté de hauts prix, surtout les chevaux de chasse supérieurs, dont quelques-uns ont atteint de 100 à 150 guinées.

Cependant les éleveurs de chevaux dans tout le pays, quoique lents à apprendre qu'il est presque dispendieux et difficile d'élever des animaux inférieurs que des animaux supérieurs, aident maintenant de toutes leurs forces la Société Royale de

Dublin à améliorer la race des chevaux en Irlande. Il y a quelques années, cette société, avec un esprit public digne de louange, a acheté et équipé à grands frais un terrain d'exposition à Ball's Bridge, qui est presque unique ; et en outre elle dépense des sommes considérables en prix à ses expositions annuelles de chevaux. L'automne dernier, près de 1,300 chevaux furent inscrits, et il n'y a guère de pays au monde où tant de beaux chevaux utiles pourraient être réunis dans une exposition. Après l'exposition, un grand nombre de ces chevaux furent vendus à des acheteurs anglais et étrangers à de hauts prix. L'exposition de chevaux de Dublin est ainsi devenue l'un des plus importants marchés des trois royaumes pour la vente de chevaux supérieurs.

La distribution de la prime de la Reine au montant de £3,200 pour l'amélioration de la race chevaline en Irlande est maintenant entre les mains de la Société royale de Dublin. Cette somme doit être divisée entre les 32 comtés d'Irlande pour faire face aux frais de l'accouplement des étalons pur sang, enregistrés pour les fins de ce projet, avec des juments approuvées appartenant à des cultivateurs dont les terres ne dépassent pas en valeur locative la somme de £150 par année.

Les étalons sont choisis avec beaucoup de soin et les juments doivent être approuvées par des juges nommés par la société, et aucun fermier, cette année, ne pourra faire approuver plus d'un jument. Un fermier dont la jument est approuvée peut choisir un des étalons enregistrés ; et l'ordre dans lequel les propriétaires des juments peuvent faire ce choix est fait au scrutin. Lorsqu'une jument aura été choisie pour un étalon à l'égard duquel le prix du service n'excédera pas £3, la somme de £1 sera payée par le propriétaire de la jument et le reste sera payé par la Société royale de Dublin, et lorsque le prix du service excédera £3, la somme de £2 sera payée par la Société.

Je ne crois pas qu'il y ait un peuple, sur le continent d'Amérique, qui entende mieux l'élevage et l'exploitation des chevaux que les cultivateurs canadiens ; et s'ils amélioraient la race de leurs chevaux aussi parfaitement qu'ils l'ont fait à l'égard de leurs bestiaux, ils seraient sûrs de trouver un marché profitable pour les chevaux en Angleterre.

J'ajouterai que dans le cours de la dernière saison il a été vendu un bon nombre de chevaux de la République Argentine à Dublin. En septembre dernier, M. Davin Low a vendu à l'encan, dans ses parcs, rue Prussia, environ 60 chevaux hongres de la République Argentine, âgés de 3 à 6 ans et d'une taille de 14.2 à 16.1 paumes, à des prix variant entre 12½ et 46 guinées. L'assistance était considérable et les enchères étaient animées. Les chevaux ont été choisis dans les meilleurs établissements d'élevage de Buenos-Ayres et sont le produit du croisement des meilleurs étalons importés, surtout des *Cleveland*s, avec des juments anglaises.

Les couleurs étaient brunes et la qualité excellente. Quelques-uns des meilleurs juges du pays en fait de chevaux étaient présents et la vente a été considérée comme satisfaisante par M. Gavin Low ainsi que par les acheteurs.

Le rapport du marché au beurre de Cork dit : " La saison du beurre irlandais a été surtout remarquable par la quantité restreinte de beurre qui a été fabriquée, par la bonne qualité du produit et par les prix assez élevés qu'il a commandés. Les premiers jours de la saison ont été froids et humides et le terrain ainsi perdu n'a pas été repris, de sorte que la fabrication pour toute l'année a été restreinte. La qualité du beurre dépendant a été excellente. Les prix ont été bas au commencement de l'été, mais à partir du milieu d'août l'insuffisance de l'approvisionnement commença à se faire sentir et ils montèrent rapidement. Il y a eu une considérable augmentation dans la quantité de beurre qui a été expédiée dans la Grande-Bretagne en petits pains propres et blancs ainsi que dans la production du beurre frais en moule et du beurre en bourrelet.

Le beurre irlandais peut maintenant être livré sur une grande étendue de l'Angleterre et du pays de Galles et parvenir aux consommateurs le lendemain du jour où il a été baratté. Le commerce du beurre en conserve irlandais continue à faire du progrès, et pendant l'année 1891 il en a été fait un commerce considérable avec les pays étrangers, surtout avec les pays tropicaux, où le beurre en conserve irlandais

est préféré à cause de ses remarquables propriétés de conservation et de son pouvoir de résister aux effets du temps et de la chaleur. Le beurre qui provient de l'herbe courte et frisée des collines de l'Irlande, bien qu'il ne soit pas excessivement riche, se conserve beaucoup mieux que le produit des sols bas, plats et d'alluvion, lequel, tout en étant bon pour usage immédiat, n'est pas aussi propre à se conserver.

Relativement à l'élevage et à l'exploitation du bétail, les cultivateurs irlandais ont dû faire un grand progrès dans ces dernières années, car en 1881 il n'y avait qu'une tête de bétail pour deux acres d'herbe, tandis que maintenant nous avons 4,448,477 bestiaux, et 4,722,391 moutons sur 10,291,400 acres d'herbe, ce qui, si nous admettons que trois moutons sont égaux à une tête de bétail, donne 1-7 d'acre par tête.

Sans doute, il y a une sensible amélioration dans la production et dans l'exploitation des laiteries par tout le pays, ce qui est dû en grande partie aux commissaires de l'Instruction Nationale, qui ont établi l'école laitière de Munster et l'école royale Albert à Glasnevin, en 1881, où des centaines d'élèves ont reçu une instruction complète en ce qui concerne l'exploitation du lait. Et en sus des cours qui sont donnés dans les écoles de Glasnevin et de Cork, les commissaires ont fait des arrangements pour que l'exploitation pratique du lait soit enseignée aux élèves du collège préparatoire, rue Marlborough. Ils ont aussi fait des arrangements par lesquels des professeurs des écoles laitières de Glasnevin et de Munster peuvent être envoyés dans les districts où se trouvent des écoles nationales pour y répandre l'instruction en ce qui concerne l'exploitation du lait et y donner des leçons concernant la fabrication du beurre.

La Société Royale de Dublin a aussi beaucoup contribué à instruire les cultivateurs dans toutes les branches de l'agriculture, et fait d'énergiques efforts pour améliorer les procédés de fabrication laitière en Irlande, et toutes les expositions qui sont tenus sur ses terrains, Ball's Bridge, elle a une laiterie-modèle parfaitement outillée et un échantillon des instruments et des accessoires de laiterie les plus perfectionnés, tandis que des conférenciers compétents expliquent la manière de s'en servir.

Les laiteries et les crémeries coopératives progressent rapidement, surtout au sud de l'Irlande, mais la majorité des cultivateurs prétendent que le système de fabrication laitière autrefois en vogue en Irlande, s'il est convenablement suivi, est le meilleur. Il encourage les habitudes d'économie, et inculque aux jeunes membres de la famille les principes d'une honnête industrie. Il y a à l'heure qu'il est dix-neuf crémeries coopératives dans les comtés de Limerick, de Cork, de Carlow et de Kerry, qui sont toutes exploitées et dirigées avec succès par les cultivateurs eux-mêmes. Ces crémeries ont 1,000 membres et un capital social de £10,000; les vaches sont au nombre d'environ 16,000, et la production totale annuelle s'élève à £125,000. Six autres crémeries sont en voie d'établissement, et on calcule que l'année prochaine le rendement total du beurre dans les crémeries coopératives d'Irlande ne s'élèvera pas à moins d'un demi million sterling. Les cultivateurs irlandais apprennent aussi pratiquement qu'au moyen de l'exploitation coopérative du lait la valeur du produit de leurs vaches peut augmenter de 30 pour 100, et tandis que les crémeries coopératives d'Irlande paient aux cultivateurs le meilleur prix pour le lait, leur beurre rapporte sur le marché de Londres un prix aussi élevé que le beurre danois.

Cependant, les coopérateurs irlandais disent que si l'Irlande doit sérieusement concourir avec le Danemark, elle ne devrait pas avoir moins de 5,000 crémeries coopératives. Au Danemark, qui est moins étendu que la province de Munster, il y a 1,600 crémeries, et en Suède 2000; tandis qu'au Danemark il y a 89 sociétés agricoles et 14 écoles agricoles, supportées par le gouvernement, pour aider et instruire le cultivateur.

Sous la direction de Canadiens entreprenants, M.M. Clevee, Frères, la Compagnie de Lait Condensé possède peut-être la plus importante manufacture du monde dans ce genre à Limerick, où elle emploie environ 500 personnes. Le lait de 9,000 vaches est journellement manipulé à la manufacture, et à peu près 60,000 boîtes en fer blanc sont fabriquées tous les jours pour le transport de ce lait à l'état condensé.

La compagnie possède des manufactures à Clonmel, à Mallow, à Hospital et à Millstreet, et entre elles est manipulé tout le lait de 16,000 vaches par jour.

La manufacture envoie ses boîtes de lait à presque tous les endroits du globe, et tout dernièrement 200 caisses expédiées à Sydney y sont arrivées en très bon état.

Il fait plaisir de constater que le commerce de cette compagnie est un succès incontestable ; et relativement aux opérations des crémeries, l'aimable gérant m'a écrit la lettre suivante :—

“ 131 RUE GEORGE, LIMERICK,
28 décembre 1891.

“ M. THOS CONNOLLY,
“ Agence du gouvernement du Canada,
“ Dublin.

“ CHER MONSIEUR,—Je viens de recevoir votre lettre du 23 courant. Vous avez parfaitement raison de dire que le succès des opérations des crémeries, en Irlande, est dû à notre habileté et à notre énergie ; maintenant le beurre irlandais reprend le dessus, de fait nous en obtenons de meilleurs prix que pour le beurre continental. Si le gouvernement canadien prenait les mesures convenables, nous ne voyons pas pourquoi, d'après notre connaissance de l'exploitation du lait en Canada, les Canadiens ne produiraient pas un beurre égal au nôtre.

“ Vos dévoués,
“ CLEEVE, FRERES.”

En réponse à MM. Cleeve j'ai dit qu'à l'heure qu'il est l'importation tenait le premier rang dans les tableaux du Conseil de commerce, et que le département de l'Agriculture ne serait pas satisfait avant d'avoir placé le beurre canadien dans la même enviable position. En 1891, l'importation du fromage canadien dans la Grande-Bretagne s'est élevée à 857,841 qtx, évalués à £1,991,597, contre 837,890 qtx en 1890, évalués à £1,914,232, soit une remarquable augmentation en 1891 sur 1890. Mais l'augmentation dans l'importation du beurre canadien est triple, soit 46,247 qtx en 1891, évalués à £187,292, contre 15,155 qtx en 1890, évalués à £60,739. Néanmoins il y a un champ assez vaste au Canada pour qu'on y augmente la production du beurre, et il s'écoulera bien des années avant que l'offre soit égale à la demande, car, en 1891, la Grande-Bretagne a importé pour £11,591,181 de beurre étranger.

La valeur du commerce des œufs et des volailles d'Irlande est portée à plus de £1,600,000 ; de fait l'Irlande envoie plus de 30 pour 100 de tous les œufs et de toutes les volailles importés dans la Grande-Bretagne. En conséquence, le court rapport qui suit, que j'ai eu l'honneur de soumettre au haut-commissaire il y a quelques mois, pourra donner une idée du commerce des œufs et des volailles du Canada :

Le rapport du secrétaire-archiviste général porte le nombre des volailles en Irlande, en 1890, à 15,408,428, soit 551,911 de plus qu'en 1889, et 1,436,002 de plus qu'en 1881. Sur les 15,408,428 volailles en Irlande, en 1890, il y avait 1,026,684 dindons, 2,211,135 oies, 3,001,611 canards, et 9,136,034 étaient des volailles ordinaires. Comparativement à l'année 1890, le nombre des dindons a augmenté de 41,192, celui des oies de 60,554, celui des canards de 89,874, et celui des volailles ordinaires de 360,291.

Les éleveurs de volailles en Irlande se comptent surtout parmi les paysans et les petits fermiers, qui trouvent dans la ponte une bonne amie et les plus pauvres leur principale ressource dans les temps durs. Les grands fermiers avaient jusqu'ici dédaigné l'élevage des volailles, mais des années consécutives de dépression agricole les ont forcés de reconnaître la valeur des menus-produits, et dans plusieurs districts du pays ils fournissent maintenant les meilleurs œufs et les meilleures volailles alimentaires. Même les gens bien posés de la campagne et les riches résidents des faubourgs des grandes villes pratiquent maintenant l'élevage des volailles comme une industrie récréative, et sont les principaux patrons de ces expositions qui contribuent tant à stimuler l'élevage des volailles et à améliorer leur type.

Les volailles que l'on rencontre dans presque toutes les parties du sud et de l'ouest de l'Irlande sont de petites poules noires, ne pesant pas plus de trois à quatre livres, au plumage serré et compact, aux pattes nettes et à une seule crête. Elles

pondent bien, mais ne valent pas grand'chose pour l'alimentation, et ont besoin de sang nouveau. Le *conseil des districts populeux* vient de voter une somme de £100 pour améliorer la race des volailles irlandaises, et cette somme avec celle de £50 allouée par la Société Royale de Dublin, sera consacrée à l'achat de jeunes coqs de races améliorées qui devront être distribués parmi les petits fermiers. Néanmoins, dans le nord et dans toute l'étendue du Leinster, la race des volailles a été beaucoup améliorée et le poids des poules s'est accru de trois ou quatre livres à six ou sept livres; et à l'heure qu'il est on dit que de grandes quantités de poules irlandaises sont expédiées en Angleterre, tous les ans, pour être engraisées et vendues sur le marché de Londres comme *Dorkings*.

J'ajouterai que les oiseaux aquatiques sont chez eux en Irlande avec son climat humide et son abondant approvisionnement d'eau. Dans le cours de l'année il y a au moins trois ou quatre couvées d'oies sur toutes les fermes du sud. Le poids moyen des oiseaux lorsqu'on les retire des pâturages varie entre cinq et sept livres, mais après avoir été engraisés ils pèsent environ 12 livres et même plus. A partir du mois de septembre jusqu'au mois de décembre, il est expédié de grandes quantités d'oies de tous les ports d'Irlande, et les marchands de Londres les considèrent comme les meilleures et les plus vendables qui passent par leurs mains.

Cependant les canards irlandais ne peuvent concourir avec les *Aylesbury* et les autres races élevées en Angleterre, de sorte qu'il y a un grand besoin d'amélioration si l'on considère les hauts prix qui peuvent être obtenus pour les canards irlandais pendant la saison.

Les dindons sont les plus profitables de toutes les volailles domestiques, mais ce sont des oiseaux délicats qu'il faut élever sur un sol sec, et conséquemment une grande partie de l'Irlande est impropre à l'élevage des dindons. Néanmoins, dans le sud de l'Irlande et dans le Leinster il se fait un commerce considérable en fait de dindons. Les oiseaux sont, règle générale, d'une excellente saveur, mais ils sont de petite taille et ne peuvent concourir avec les oiseaux élevés dans les différentes parties de l'Angleterre.

Le gouvernement ne tient pas de relevés des œufs et des volailles expédiés d'Irlande dans la Grande-Bretagne, bien qu'il y ait des relevés complets et exacts des importateurs de tous les autres pays. Mais d'après les renseignements que m'ont fournis les compagnies transatlantiques et les compagnies de chemins de fer, on calcule que l'Irlande a exporté dans la Grande-Bretagne, l'année dernière, 35,000 tonneaux d'œufs, évalués à £1,505,000, et 5,000 tonneaux de volailles, évaluées à £148,000.

Les œufs sont expédiés dans les principales villes rurales d'Irlande par les marchands d'œufs et de volailles en gros, et ceux-ci les font parvenir aux marchands de la Grande-Bretagne dans de grandes boîtes carrées contenant de dix à quarante cents œufs. On achète les œufs chez les petits marchands des villages, qui de leur côté s'approvisionnent chez les producteurs de leur voisinage. Le prix, l'année dernière, s'est élevé en moyenne à 6ch. 8d. par 112. Il y a environ 16,000 œufs par tonneau et le taux régulier du transport de Dublin à Liverpool est de 22ch. 6d. par tonneau pour les œufs et de 30ch. par tonneau pour les volailles; cependant les expéditeurs importants et les marchands réguliers peuvent obtenir des taux spéciaux des compagnies de chemins de fer et des compagnies transatlantiques.

Bien que les œufs irlandais soient meilleurs sous tous les rapports que les œufs étrangers, ils ne sont pas en général aussi frais, aussi propres ni aussi bien assortis, de sorte que le marchand doit les acheter frais ou rances, gros et petits, tandis qu'il peut acheter les œufs étrangers de presque toutes les grosseurs, couleurs ou formes sans ouvrir la caisse.

Les œufs du continent sont expédiés dans de longues boîtes en contenant douze cents, qui sont juste assez fortes pour porter les œufs. Ces boîtes se manient facilement et sont divisées au milieu par une double séparation, de sorte que si le marchand ne veut que six cents œufs, on peut le satisfaire en coupant la boîte en deux. Les œufs sont proprement empaquetés dans de la paille, coupée à la longueur voulue, et comme les revendeurs français vont tous les jours recueillir les œufs frais, les œufs

du lundi sont souvent sur le marché de Londres le vendredi; et, règle générale, les œufs français ne sont pas plus vieux que d'une semaine lorsqu'ils sont mis sur le marché d'Angleterre, tandis que les œufs irlandais seront deux fois plus vieux.

Les éleveurs français ont une variété de volailles, y compris les poules qui pondent l'hiver, afin de maintenir un approvisionnement régulier pour leurs pratiques. Les Irlandais ne suivent pas ce procédé, mais très souvent ils gardent leurs œufs dans l'espoir d'une hausse et perdent ainsi un marché régulier.

L'engraissement des volailles est presque devenu une science en France, et la manière dont elles sont apprêtées et mises sur le marché augmente beaucoup leur valeur. Sans doute les volailles sont engraisées sur une grande échelle en Angleterre et y sont apprêtées avec soin; cependant à Sussex et dans les autres districts d'Angleterre où se fait l'élevage des volailles, elles ne peuvent concourir avec les volailles françaises. On n'a pas même l'idée d'engraisser les volailles en Irlande; on se contente de les acheter et on les abat suivant que la demande s'en fait sentir, malgré que le commerce irlandais en fait de volailles vivantes et mortes soit simplement immense. Pendant des semaines consécutives au printemps, des centaines de tonneaux de volailles sont apportés à Dublin pour être expédiés surtout par le *Midland Great Western Railway*. Néanmoins, en justice, je dois dire qu'il y a un grand nombre d'hommes énergiques et intelligents qui s'occupent du commerce des volailles en Irlande, et qu'il y a une amélioration sensible dans leurs méthodes d'affaires.

Le marché aux œufs et aux volailles de Dublin est peut-être l'endroit le plus délabré de toute la ville. Il comprend une cour mal pavée, environnée de hangars qui menacent ruine et située au centre d'un labyrinthe de ruelles et d'allées. Cependant il y a un bon nombre des hommes les plus importants de la ville qui y font affaires tous les jours. Mais la corporation construit actuellement sur un plan plus moderne un grand marché général où le commerce des volailles et des produits de ce genre pourra se faire avec plus de facilité.

Le marché aux œufs de Dublin est surtout alimenté par les comtés locaux; mais durant l'hiver, quand les œufs sont rares, il est importé principalement du nord de l'Europe une grande quantité d'œufs en conserve qui sont employés en grande partie pour la cuisine et pour la confiserie. Les œufs ordinaires du continent se rencontrent rarement sur le marché de Dublin, mais il y a été vendu, cette saison, plusieurs caisses d'œufs canadiens. Ces œufs ont été beaucoup appréciés par les détaillants et les consommateurs, mais M. Jones, un marchand considérable qui en a importé quelques caisses, m'a dit que ce commerce n'était pas profitable et qu'il l'avait abandonné pour le moment. M. Sheil, qui est probablement le marchand le plus important du marché, a vendu plusieurs caisses d'œufs canadiens, cette année et l'année dernière, et il m'a informé que les œufs étaient bons et sains, mais qu'ils se seraient mieux vendus s'ils avaient été assortis avec soin. Plusieurs des marchands ici se lanceraient volontiers dans le commerce des œufs canadiens s'ils pouvaient réaliser même un faible profit, mais il est probable que le coût du transport ne laisse pas de marge pour le profit, tout en donnant un avantage aux marchands de la Grande-Bretagne.

Le prix des œufs irlandais sur le marché de Londres, à l'époque de Noël, était comme suit: bons œufs ordinaires, 11ch. 6d. à 12ch. par 120; œufs de choix, 12ch. 6d., à 13ch.; petits œufs, 8ch. à 9 ch. par 120.

Il se fait une grande consommation d'œufs à Dublin, à toutes les saisons de l'année, et les grands marchands en gros s'occupent principalement à approvisionner les détaillants et les institutions publiques. Néanmoins, lorsque les prix sont hauts plusieurs des marchands expédient de grandes quantités d'œufs de choix à Londres et aux autres grands centres peuplés d'Angleterre dans des caisses semblables à celles qui viennent de France. Les marchands d'ici livrent simplement ces caisses à bord du steamer et laissent au consignataire le soin de s'occuper des frais de transport, qui sont comme suit de Dublin à Londres: œufs dans des caisses ou dans des boîtes aux risques du propriétaire, 45ch., par tonneau; aux risques de la compagnie, 52ch. 6d., par tonneau; volailles vivantes, aux risques du propriétaire, 5ch. 10d.,

par qtl; aux risques de la compagnie, 1½d. par lb.; volailles mortes, aux risques du propriétaire, 5ch. 6d. par qtl.; aux risques de la compagnie, 7ch. 4d. par qtl.

Relativement à la vente de dindons canadiens, à l'époque de Noël, je suis allé voir messieurs Carton, Frères, de la rue Halston, qui sont, je crois, les plus importants facteurs de volailles, d'œufs et de miel de Dublin; dans tous les cas, ils ont fait une fortune considérable dans ce commerce. Ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de doute que les dindons canadiens étaient de beaux gros oiseaux vu que le Canada était dans une certaine mesure le pays naturel du dindon; mais ils étaient d'opinion que le marché de Dublin serait amplement approvisionné par les comtés voisins durant la saison de Noël. Cependant si le Canada pouvait en expédier cinq ou six semaines plus tard, ils se vendraient facilement.

M. Darcy, des marchés de la cité sud, m'a dit qu'il avait vu les dindons canadiens sur le marché de Londres l'année dernière, à l'époque de Noël. C'étaient réellement de splendides oiseaux, mais trop gros pour le marché de Dublin. Mais s'il pouvait s'en procurer une centaine ou plus d'une grosseur et d'un poids modérés il serait sûr de les vendre, au temps de Noël. Et de plus il pourrait vendre plus de mille poulets canadiens toutes les semaines, si cet approvisionnement pouvait être obtenu et le prix convenu.

Les prix des volailles sur le marché de Noël étaient comme suit: poules, 1ch. 6d. à 2ch. 3d.; canards, 1ch. 6d. à 2ch. 6d.; oies, 2ch. 6d. à 4ch. 6d.; dindons, 2ch. 6d. à 5.

Quoique le tableau du Conseil du Commerce pour 1891 ne donnent pas la quantité d'œufs et de volailles du Canada qui ont été importés en Angleterre dans le cours de l'année, il est satisfaisant d'apprendre d'autres sources que l'importante consignment de dindons envoyés en Angleterre à l'époque de Noël s'est vendue facilement, et qu'il a été vendu 30 à 40 millions d'œufs frais canadiens, principalement sur le marché anglais, à des prix rémunérateurs, ce qui, à mon avis, est un très bon début pour ce commerce.

L'importation des pommes canadiennes, en 1891, a beaucoup excédé celle de la saison dernière, et les prix ont été plus élevés. Relativement à ce sujet, l'*Irish Times*, dans un de ses numéros, dit: "M. Robert Dillon, de la rue Moore, nous a transmis un échantillon de pommes canadiennes d'une énorme grosseur dont il vient de recevoir une consignment directement des expéditeurs de Québec. Elles sont de qualité supérieure, ont une saveur agréable et sont très juteuses. M. Dillon dit qu'il est douteux que des pommes aussi excellentes puissent être produites par un autre pays." Cependant, la capacité du marché anglais à l'égard des fruits semble être illimitée. A l'heure qu'il est, la somme de huit millions par année est payée pour ces produits, et la demande augmente rapidement. La consommation des fruits qui, il y a quelques années, était évaluée à 1ch. par tête, est maintenant évaluée à 2ch. 8d. par tête de la population.

L'étendue des pâturages d'Irlande, en 1891, comprenait 10,291,400 acres, soit une augmentation de 79,144 acres contre 1890; et l'étendue de pays en culture comprenait 1,492,329 acres, soit une diminution de 22,405 acres, comme suit: en 1891, il y avait 81,394 acres semés en blé, soit une diminution de 10,947 acres; 1,214,475 acres semés en avoine, soit une diminution de 6,538 acres; 117,948 acres semés en orge, soit une diminution de 4,110 acres; 13,781 acres semés en orge nue et en seigle, soit une diminution de 1,171 acres; 4,731 acres semés en pois et en fèves, soit une augmentation de 361.

Malgré que nous ayons eu une moisson humide, les récoltes en somme ont été abondantes, mais l'orge était beaucoup décolorée. Cependant, comme la plus grande partie de l'orge irlandaise est employée à la fabrication du *porter*, on ne considère pas tant la couleur que la grosseur et la fermeté du grain. Néanmoins, le prix moyen de l'orge, cette année, à la halle aux blés de Dublin, a été d'au moins deux chelins par quart plus élevé que l'année dernière. Il a été vendu plusieurs consignment d'orge canadienne, cette année, sur le marché de Dublin, à 30ch. le quart, soit environ 90 cts le boisseau, et j'ai appris que les acheteurs en avaient été beaucoup satisfaits. Le haut-commissaire a eu la bonté de m'envoyer une demi-douzaine

d'échantillons qu'il avait reçus du département de l'agriculture, et plusieurs des plus importants marchands d'orge et des plus habiles experts en fait de grains qui les ont examinés, ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu une plus belle qualité d'orge; de fait, ils ont déclaré qu'elle était trop bonne pour le marché de Dublin et qu'elle était plutôt propre à la fabrication des bières brillantes d'Angleterre. On peut donc dire que l'orge canadienne est maintenant solidement ancrée sur les marchés de la Grande-Bretagne, et j'apprends qu'il a été importé, en 1891, plus des trois quarts d'un million de boisseaux d'orge et près de trois cent mille boisseaux d'avoine.

Je crois que les Canadiens béniront malgré tout le tarif McKinley, qui a développé en eux une énergie latente et les a portés à s'unir plus étroitement avec la mère-patrie. Et de plus, je ne crois pas qu'il y ait de pouvoir terrestre capable d'arrêter le progrès du Canada, avec son peuple vigoureux, résolu et énergique. Aucun pays du monde n'a tous les éléments de la richesse plus avantageusement distribués pour le commerce intercolonial. Avec des cours d'eau et des chemins de fer sans égaux dans aucun autre pays, et de vastes océans à l'est et à l'ouest qui leur permettent de participer au commerce du monde, il n'est pas étonnant que les Canadiens soient fiers de leur solide prospérité et de leur riche et fertile pays, qui peut fournir aux marchés de la Grande-Bretagne les plus beaux bestiaux, le blé de meilleure qualité, et, jusqu'ici, les plus remarquables échantillons d'orge.

En terminant, je désire encore remercier le haut-commissaire sir Charles Tupper pour sa courtoisie à mon endroit, ainsi que mes collègues des deux côtés de l'Atlantique pour les services importants qu'ils m'ont rendus, et les officiers des chemins de fer du Canada, surtout les conducteurs, pour le soin et l'attention qu'ils ont donnés aux émigrants que j'ai fait partir de temps à autre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS CONNOLLY,
Agent du gouvernement canadien.

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ANNEXE C.

RAPPORT DE L'AGENT DE BELFAST.

(M. HENRY MERRICK.

VICTORIA CHAMBERS,
 COIN DES RUES VICTORIA ET WARING,
 BELFAST, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année 1891.

Je regrette de n'être en possession d'aucun rapport détaillé du nombre réel de ceux qui ont émigré d'Irlande dans le cours de la dernière saison, mais j'ai confiance, si j'en juge par le nombre des personnes qui viennent à mon bureau demander des renseignements et par la quantité de lettres que je reçois, qu'elle accusera une amélioration sur l'année 1890 tant sous le rapport de la catégorie des émigrants que sous celui de leur nombre.

Dans le cours de l'année dernière un nombre considérable de jeunes gens sont partis par l'entremise de cette agence pour Victoria et pour Vancouver, C.B., et j'ai appris les succès de leurs amis ici; quelques-uns d'entre eux, je suis heureux de le dire, ont été spécialement heureux et ont fait beaucoup d'argent, et aucun d'eux, à ce qu'on m'a dit, n'a lieu d'être mécontent de son sort. Outre cela, plusieurs familles des comtés contigus à la cité, qui ont émigré dans les trois dernières années, ont écrit des lettres très encourageantes à leurs amis ici au sujet du rendement des récoltes et de l'abondante moisson dans presque toutes les parties du Nord-Ouest, et les ont fortement engagés à émigrer à leur tour. Ces faits et d'autres que je pourrais mentionner me convainquent que l'année 1892 accusera une considérable augmentation dans le nombre des émigrants du nord de l'Irlande.

Depuis cinq ans, à cette saison, je n'ai jamais vu autant de personnes venir à mon bureau pour demander des renseignements, et je n'ai jamais reçu autant de lettres demandant des informations relativement aux concessions de terres gratuites, à l'endroit où ces terres sont situées, aux conditions d'établissement, et à la gratification accordée. Cette gratification paraît être un puissant stimulant pour les jeunes gens, les fermiers et les journaliers de ferme, qui trouvent si peu d'encouragement à devenir possesseurs de terres, en Irlande, où elles sont si chères et si difficiles à obtenir, au point que sans capital il est presque inutile de tenter l'exploitation d'une terre. J'apprends aussi des agents des compagnies transatlantiques qu'il y a un plus grand nombre que jusqu'ici de gens qui s'adressent à eux pour avoir des renseignements; donc, à tout prendre, la perspective semble encourageante. Le seul obstacle sérieux qui empêche le Canada de recevoir une considérable émigration de jeunes fermiers et de journaliers de ferme au Nord-Ouest consiste en ce que ces derniers n'ont pas suffisamment d'argent pour payer leur passage. La dépense élevée qu'entraîne le long voyage qu'il faut faire à l'intérieur pour atteindre les terres concédées gratuitement est pour plusieurs une affaire sérieuse. Des centaines de gens consentent à émigrer, mais il est difficile d'épargner £8 ou £10, sur un faible salaire, et l'on m'a souvent demandé d'effectuer quelque arrangement par lequel les jeunes gens pourraient engager leur travail à leur arrivée, pour rembourser l'avance qui leur aurait été faite sur le prix de leur passage. Il ne faut pas perdre de vue que cet énorme surplus d'indigènes que l'on remarquait dans le Royaume-Uni, il y a vingt-cinq ans, est disparu, et qu'en outre, la concurrence des nations rivales est de plus en plus vive, et que plusieurs d'entre elles offrent des avantages très attrayants; par conséquent, le Canada ne peut pas s'attendre à recevoir une émigration aussi nombreuse que celle dont il était favorisé il y a quelques années, alors qu'il subissait beaucoup

moins de concurrence, sans offrir aux personnes qui se proposent d'émigrer des avantages égaux sinon supérieurs à ceux de ses concurrents. Je n'hésite donc pas à dire que, à mon avis, si l'on veut obtenir une augmentation sur ce que je puis appeler l'émigration normale, une politique active et libérale sera nécessaire. Je suis assez au courant de ce qui se passe au Canada pour connaître un peu de quel œil les Canadiens voient une politique qui tendrait à aider les émigrants désireux de s'établir dans leur pays, et je sais que quelques hommes publics y songent fortement. Malgré cela, lorsque l'on considère que l'opinion presque universelle dans le Canada est que la population agricole du pays devrait par tous les moyens raisonnables être augmentée aussi rapidement que possible; si l'on tient compte de l'immense étendue de terres arables qui y sont maintenant ouvertes à la colonisation; enfin si l'on songe qu'en consacrant une somme raisonnable à promouvoir l'immigration vers le Canada, le pays sera remboursé par les immigrants adultes sous forme de contributions à ses taxes et à son revenu, on ne peut que souhaiter qu'il soit trouvé quelque moyen d'aider une classe si importante et si désirable à répondre à ce besoin. Je suis d'opinion que les plaintes qui ont été faites par les organisations du travail et par d'autres associations contre la politique libérale d'émigration adoptée par le Canada, sont dirigées surtout sinon uniquement contre l'encouragement donné aux ouvriers, qui deviennent ainsi leurs compétiteurs sous le rapport de la main-d'œuvre, et pour cette raison le système que l'on suivait auparavant était impopulaire auprès de la classe ouvrière du Canada; mais je ne crois pas que ces objections s'appliqueraient à un projet judicieux par lequel les fils de cultivateurs et les journaliers de ferme pourraient obtenir un peu d'aide pour émigrer. Autant que je sache, la grande majorité de ceux qui émigrent parmi les adultes appartiennent à la classe ouvrière. Bien peu de gens de cette classe, en effet, vont au Canada, à moins qu'ils ne soient conseillés ou peut-être aidés par des amis demeurant au Canada, vu que les agents d'ici n'encouragent nullement la classe ouvrière à émigrer.

Les rapports des délégués qui ont visité le Canada dans le cours de l'année 1890 ont été mis en circulation sur une grande échelle dans le nord de l'Irlande, et ont produit, je crois, beaucoup de bien. Ils ont porté le peuple à s'intéresser d'avantage au Nord-Ouest, et ont beaucoup contribué à convaincre les plus sceptiques de la vérité des représentations faites jusqu'ici par vos agents, et de l'exactitude des faits contenus dans les brochures qu'ils ont publiées.

Le major Stevenson, le délégué du nord de l'Irlande, a, depuis son retour, donné plusieurs conférences, sous des auspices charitables ou philanthropiques, sur le Canada et ses ressources, les illustrant avec des vues projectives représentant des scènes de la vie agricole au Canada et il me fait plaisir de dire qu'il a remporté beaucoup de succès. Il y a eu beaucoup de monde aux assemblées, et les gens qui y ont assisté se sont montrés anxieux d'obtenir des brochures contenant de plus amples renseignements.

J'ai été en communication avec lui de temps à autre, et il m'a décrit au long le succès de ses assemblées; je lui ai aussi transmis de nouvelles brochures au besoin. J'ai envoyé au haut-commissaire une quantité de journaux contenant des articles élogieux au sujet de ces conférences, et je crois qu'en somme la visite du major Stevenson au Canada a été très utile au point de vue de l'émigration.

J'ai distribué, dans le cours de la saison dernière, une quantité énorme de rapports des délégués et d'autres brochures concernant le Canada et ses ressources, et j'ai pris des mesures spéciales pour leur donner une grande circulation parmi la classe agricole, aux expositions d'agriculture et de bestiaux, ainsi que dans plusieurs des villes, les jours de marché. De tous les endroits où sont ainsi parvenues ces brochures, il m'est arrivé quelques jours après des lettres demandant des renseignements complets. J'adopterai la même méthode, cette saison, et je m'efforcerai de pourvoir de cette littérature quelques-unes des localités que je n'ai pu atteindre à temps, l'année dernière. De cette manière et au moyen du système que j'ai suivi jusqu'ici, j'espère être en état de répandre dans le nord de l'Irlande les plus complets renseignements, et je m'attends qu'il y aura une considérable augmentation dans le nombre des émigrants, l'année prochaine.

Dans le cours de l'année dernière, la presse d'Irlande a donné beaucoup plus d'importance et d'attention que jusqu'ici aux questions d'intérêt qui ont surgi en Canada, et plusieurs journaux ont annoncé leur intention de consacrer plus d'espace, l'année prochaine, aux rapports venant du Canada et des Etats-Unis.

L'abondante récolte du Canada a été une bonne réclame pour le pays et ne manquera pas de lui être des plus favorables. Il n'y a pas beaucoup de journaux qui n'aient parlé dans les termes les plus flatteurs du bel avenir qui est réservé au Canada et de ses immenses champs de blé. Le résultat de ces publications a été de créer un plus vif intérêt et de provoquer de nombreuses demandes de renseignements de presque tous les côtés, et j'ai été surpris de trouver tant d'habitants de la campagne parfaitement renseignés sur plusieurs des importants événements qui ont eu lieu au Canada, dans le cours de l'année dernière, et tout article d'un caractère faux ou trompeur qu'on laisserait passer sans correction ferait beaucoup de tort. J'ai eu l'occasion, le printemps dernier, de répondre à une lettre qui a paru dans le *News-Letter* de Belfast du 23 mars, sous le nom de plume de "Colón," datée à Régina, T. N.-O., et dont je vous inclus copie avec ma réponse :—

"Le Canada comme champ d'émigration."

"A l'éditeur du *Belfast News-Letter*."

"MONSIEUR,—Pour le bien du public en général, veuillez donc publier ce qui suit dans votre important et populaire journal.

"J'ai quitté les Iles britanniques il y a environ sept ans, et je suis venu au Canada dans l'intention de m'y établir ; j'ai acheté une terre de 160 acres du gouvernement et j'ai cru, comme beaucoup d'autres, que je deviendrais riche en trois ou quatre ans. Mais hélas ! je me faisais illusion.

"Le fait est que j'ai apporté dans le pays un capital plus considérable que celui que pourraient aujourd'hui réaliser mes menus effets si je les vendais. Et je les vendrais avec plaisir, si je le pouvais, mais je ne le puis pas, à moins de consentir à les vendre pour presque rien, les biens-meubles et immeubles étant tombés à de si bas prix.

"J'ai travaillé beaucoup tout le temps, j'ai semé trente ou quarante acres tous les ans, j'ai adopté le mode de culture ordinaire et approuvé, mais tout cela a été inutile : je n'ai eu en partage que le désappointement et l'insuccès, presque tous les ans, et j'obtiendrais les mêmes résultats, j'en ai peur, si je suivais le même métier encore sept années.

"Maintenant, pour plusieurs raisons, je dois éviter d'être trop personnel et m'en tenir au général, car on pourrait dire : "Un cas isolé ne constitue pas la règle générale," et on pourrait ajouter : "oh, ce garçon est un paresseux, ne connaît rien de la culture, et est préjugé." Il est possible que cela soit vrai en tout ou en partie. Mais du moins, les faits que je vais relater sont vrais, et je défie le gouvernement et tous les intéressés de les contredire.

"Le Canada, il va sans dire, a quelques avantages et quelques ressources réels et remarquables ; il n'est aucun individu ni aucun pays qui n'en ait pas ; mais je n'ai pas besoin de m'arrêter à les énumérer, car ils sont passablement embellis, augmentés et exagérés dans les brochures du gouvernement. Je puis parler d'après mon expérience personnelle d'un circuit d'à peu près quinze ou vingt milles aux environs de Régina, la capitale des Territoires du Nord-Ouest, et je crois qu'il donne une idée assez juste du reste du pays, y compris le Manitoba, vu qu'il y a très peu de variété de climat dans la configuration de cette région.

"Le plus grand inconvénient de ce pays consiste dans la sécheresse ou l'absence de pluie, et dans la présence de vents brûlants et secs qui flétrissent et dessèchent la récolte pendant qu'elle croît, et souvent avant qu'elle ne soit sortie de terre elle est mise à nue et tuée par ces vents.

"Je sais que je dois m'en tenir à des faits qui ne puissent être contredits. Dans le cours des sept dernières années, il n'y en a eu que deux que l'on puisse réellement appeler de bonnes années. C'étaient les années 1890 et 1887. En 1890, le rendement moyen du blé par acre a été d'environ 15 boisseaux (60 lbs au boisseau), et en

1887, il a été d'environ 50 boisseaux par acre. Le prix général du blé s'élève à environ 50 ou 60 centins le boisseau (un centin est égal à un demi-denier). Cela, après avoir déduit le coût de la semence, de la main-d'œuvre, du fauchage et du battage—excepté dans le cas où le cultivateur a ses propres machines, ce qui est très dispendieux,—ne représente pas grand-chose pour le producteur. Presque tous les ans, il y a la moitié ou le tiers d'une récolte, et quelque fois elle est si mauvaise qu'elle ne vaut pas la peine d'être fauchée. Il en a été surtout ainsi en 1886 et en 1889, alors que le gouvernement a dû prêter de la semence aux colons pour les empêcher de mourir de faim. Je parle du blé parce que c'est la principale récolte. Beaucoup de cultivateurs sont obligés de transporter leurs produits à une distance de 50 milles et plus pour atteindre le marché. L'absence de marché est un autre grand inconvénient. Lorsque vous réussissez à trouver un marché, vous remarquez qu'il s'y fait un important commerce de tout, sauf de blé ou d'avoine. Pour le beurre ou les œufs, vous ne pouvez pas obtenir d'argent comptant. Et l'on parle de civilisation, alors qu'on nous ramène aux temps anciens et aux pays sauvages. S'il arrivait, dans le cours de ces années humides, qu'il fût produit sur une ferme plus de pommes de terre qu'il n'en pourrait être consommé, il faudrait les employer comme engrais, car il n'y aurait personne pour les acheter. Cela s'explique facilement par le fait qu'on ne veut pas en expédier; de plus, il y a très peu de gens qui ne soient pas producteurs—ce sont presque tous des cultivateurs,—il n'y a pas de mines, de fabriques ou de manufactures quel que peu importantes.

« Le pays est une prairie vaste, ouverte, et exposée aux vents; pas de montagnes, pas d'arbres, pas de rivières ni de nappes d'eau considérables. En conséquence, nous subissons une sécheresse presque continuelle. Les maisons sont peu nombreuses et distantes les unes des autres d'un mille à cinq milles, et plusieurs d'entre elles sont à l'heure qu'il est désertes. Je pourrais nommer vingt ou trente familles qui ont quitté cette localité, dans le cours des trois ou quatre dernières années, pour se rendre à la Colombie-Britannique et aux États-Unis. Je n'attends que l'occasion de faire la même chose. Un père de famille peut s'imaginer les facilités qu'il aurait de faire instruire ses enfants. De fait, le système d'éducation ici est très pauvre. L'école se trouve souvent à deux, trois ou quatre milles de distance, et en outre elle n'est ouverte que pendant la moitié de l'année. Chaque colon aurait besoin d'avoir le maître d'école dans sa maison pendant l'autre moitié de l'année (l'hiver). Quand aux privilèges religieux, presque chaque colon est son propre prêtre ou son propre curé, et sa cabane est son église ou sa chapelle, pourvu que ses occupations ne le rendent pas trop profane, surtout lorsqu'il conduit ses bœufs.

« Le climat est aussi une chose très importante à considérer pour un émigrant du Royaume-Uni. La chaleur pendant trois mois de l'été est presque insupportable. Il fait si chaud que les hommes ou les animaux peuvent à peine travailler—l'herbe se dessèche, la terre se fend en fissures de 3 ou 4 pouces de largeur. L'hiver survient avec toutes ses horreurs vers le 1er de novembre, et dure jusque vers la fin d'avril; presque jour et nuit, une gelée continuelle; une glace de 3 à 4 pieds d'épaisseur; un froid souvent de 40 à 50 degrés au-dessous de zéro; une neige de 1 à 2 pieds de profondeur, fine et légère, souvent accompagnée de vent. Plusieurs jours de suite, le brouillard sera si épais que l'on ne pourra voir à une distance de 10 verges. Ces jours-là, les gens seraient en danger de s'égarer et de se geler s'ils tentaient de se rendre à l'étable, située disons à 50 verges de leur résidence. On doit souvent porter deux paires de mitaines et deux ou trois habillements complets; et les racines doivent être mises dans la cave sous le feu de la cuisine. Celui qui se propose d'émigrer peut se demander s'il aimerait à jouir de ces extrêmes.

« Nous avons eu l'automne dernier la visite de quelques délégués des fermiers d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse. Que le lecteur veuille bien remarquer l'année (qui était bonne) et l'époque de l'année (alors que les récoltes étaient mûres) où ils ont été invités. Puis, lors de leur séjour ici, ils ont été fêtés par les fonctionnaires intéressés de toutes les villes et de tous les villages qu'il ont visités, et ensuite on les a promenés et on leur a montré une ou deux des plus belles récoltes des environs. Maintenant, au nom du sens commun, quelle connaissance ces hommes pouvaient-ils

avoir des mauvaises saisons, des mauvaises récoltes des autres années, et des nombreuses pertes et privations des colons ? En rédigeant leurs rapports, ce qui, je présume, doit être fait à l'heure qu'il est, tout ce qu'ils devraient dire comme honnêtes hommes, c'est "qu'ils sont allés au Canada et qu'ils y ont vu de bonnes récoltes."

"Que celui qui a l'intention d'émigrer tienne l'œil ouvert, et il verra que ce gouvernement, tous les marchands et commerçants d'ici, les compagnies transatlantiques et les compagnies de chemins de fer, ont intérêt à l'attirer ici, surtout s'il a beaucoup d'argent. Qu'il n'ajoute pas foi à ces brochures élogieuses. Des brochures portant l'empreinte de la cote d'armes de Sa Majesté m'ont trompé, car je les croyais vraies. Naturellement, quelques émigrants ici ont réussi, mais non dans la culture. Je parle au nom de la grande majorité; et elle se compose, hélas! de cultivateurs—en trop grand nombre.

"Dans l'espoir que cet humble effort sera un avertissement opportun pour quelques-uns de mes compatriotes.—Je ne puis donner mon nom, vu que certaines personnes, ici, me mettraient en interdit.

"Votre dévoué,

"UN COLON.

"RÉGINA, T.N.-O., CANADA, 1er mars."

"LE CANADA COMME CHAMP D'ÉMIGRATION.

"(*Belfast News Letter* du 23 mars 1891.)

"A l'éditeur du *Belfast News Letter*,

"MONSIEUR,—Dans votre numéro du 23, il a paru, sous le nom de plume de "Un colon," Régina, T.N.-O., Canada, une lettre contenant les rapports les plus inexacts et les plus faux au sujet du Nord-Ouest canadien.

"Comme agent du Canada pour le nord de l'Irlande, je m'engage à opposer aux faux rapports du "Colon," relativement au Nord-Ouest canadien, le témoignage irrécusable de personnes responsables et respectables demeurant dans la localité où "Colon" prétend résider depuis les sept dernières années, pourvu qu'il fasse connaître son nom et son adresse véritable. Il n'a pas besoin de craindre d'être mis en interdit, ce qu'il semble tant redouter. J'ai vécu au Canada beaucoup plus longtemps que lui, et je ne sache pas que l'on ait mis qui que ce soit en interdit. C'est une chose inconnue dans ce pays.

Je suis plutôt porté à croire que l'on constatera, une fois la vérité connue, que ce "Colon" est un agent au service d'une compagnie agraire des Etats-Unis, et qu'il a très peu d'intérêts, si toutefois il en a, dans le district de Régina. Je suis convaincu qu'aucun homme véridique et de bonne foi n'écrirait de pareille faussetés au sujet d'une partie d'un pays si universellement et si favorablement connu dans presque toute l'étendue du Royaume-Uni.

"Il est étonnant, si ce que rapporte le "Colon" est vrai, que parmi tous les nobles, les hommes d'Etat, les hommes privés, et les autres qui ont visité le pays dans le cours des dix dernières années, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui n'ait parlé dans les termes les plus élogieux du pays et de son brillant avenir, et il était réservé au rusé américain de découvrir "la pie au nid." J'espère que son nom sera bientôt divulgué, afin que je puisse mettre devant le public une telle masse de preuves à l'encontre de ses calomnieux rapports que les plus sceptiques en seront convaincus.

"Vous remerciant d'avance pour l'insertion de cette réponse, je demeure, votre dévoué,

"H. MERRICK.

"VICTORIA CHAMBERS (coin des
rues Victoria et Waring), BELFAST,
"25 mars."

J'ai jugé qu'il était de mon devoir de ne pas laisser passer sous silence une attaque aussi injustifiable contre le district de Régina, et j'ai cru devoir exiger la preuve de ces assertions, mais jusqu'ici il n'a paru aucune réponse à ma communication dans les journaux publiés à Belfast, et je doute que l'on tente de prouver les rap-

ports du "colon." Je serais des plus heureux si quelque habitant entreprenant de ce district me faisait parvenir, pour que je la publie ici, une lettre sous sa propre signature, exposant les faits réels à l'encontre des faux rapports du "colon," car tout ce qui tend à déprécier le Nord-Ouest doit être promptement et complètement réfuté. Lorsqu'il est publié des rapports dans les journaux, quelque faux qu'ils soient, il se trouve des personnes toutes disposées à les accepter comme des faits incontestables, et il en résulte un tort immense et difficile à réparer. Les personnes irresponsables qui font publier de tels articles réussissent, grâce à la réputation et à l'influence de plus d'un journal important, à leur donner une considérable circulation, et même à y faire ajouter foi, alors que l'éditeur n'a pas toujours le temps ou l'occasion de vérifier et de contredire ces écrits; il faut donc exercer une surveillance constante, être toujours sur ses gardes, et se tenir prêt à contredire promptement les faux rapports, qu'ils soient faits volontairement ou autrement. Je regrette de dire que l'on attribue quelquefois à nos journaux canadiens des articles malheureux, et les agents au service des autres pays s'en emparent avec avidité, les réimpriment et les distribuent de tous côtés.

SERVANTES.

Je regrette de dire qu'il n'est guère probable que le nombre des servantes qui partiront pour le Canada, la saison prochaine, accuse une augmentation. Selon toute apparence, il en émigrera très peu, et il n'y a que celles accompagnées de leurs parents qui se rendront au Canada, vu qu'il leur est offert des facilités et des avantages supérieurs par des citoyens et des amis des Etats-Unis en vue de les attirer dans ce pays.

J'ai indiqué, dans mes rapports antérieurs, les raisons qui, suivant moi, empêchaient cette classe d'émigrer au Canada, et que je puis résumer en un mot: le manque d'argent pour payer leur passage. Beaucoup de servantes m'ont manifesté leur désir de s'embarquer pour le Canada si elles pouvaient obtenir de l'aide pour s'y rendre, et elles se sont déclarées prêtes à engager leur travail futur pour assurer le remboursement de toute avance qui leur serait faite à cette fin. Je vous engagerai de nouveau à considérer s'il ne serait pas important d'offrir aux servantes un avantage spécial en vue d'encourager leur émigration, du moins sur les anciennes provinces, où le besoin s'en fait tant sentir dans presque toutes les cités, villes et villages. Et quelque plausibles que soient les arguments qu'on invoque contre l'aide accordée pour le paiement des passages, ils ne peuvent, à mon avis s'appliquer au cas des servantes, si l'on prend les précautions voulues.

ORGE CANADIENNE.

Les échantillons d'orge canadienne à deux rangs que m'a transmis le haut commissaire ont été examinés avec soin par quelques-uns des meilleurs juges de cette ville, qui ont tous déclaré qu'ils étaient de la meilleure qualité, et que le grain, sous le rapport de la grosseur et du brillant était supérieur et tout ce qui avait été vu ici jusqu'à présent en fait d'orge canadienne, et qu'il était égal au produit importé. Je n'étais malheureusement pas en état de dire si une grande quantité pourrait en être obtenue cette saison, autrement un important marchand, entre autres, en aurait effectué un achat. D'après ce que m'ont dit des acheteurs et des exploiters d'orge de cette localité, je n'ai aucun doute que le succès de l'orge canadienne est parfaitement assuré pourvu qu'elle soit fournie en cargaisons et qu'elle soit égale à l'échantillon qui a été exposé cette année.

Le commerce du Canada avec l'Irlande en fait d'œufs et de volailles, à ce que j'ai su, n'a pas été très considérable. Les consignations de ces produits qui sont parties du Canada ayant été presque toutes dirigées sur Liverpool, et l'offre en ayant été restreinte, il en est venu ici une très faible quantité. Je crois néanmoins que lorsque le commerce se sera développé et que la valeur des importations aura pris de plus grandes proportions, l'expéditeur s'assurera un profit plus sûr et plus élevé en divisant ses consignations de manière à ce qu'une partie de celle-ci atteigne Belfast et Dublin sans être soumise à une commission, à Liverpool, et à un retard dans le transbordement

et dans la vente, et en augmentant le prix que devra payer l'acheteur en gros d'Irlande. Toutes consignations destinées à ce pays devraient être expédiées par steamer immédiatement après leur arrivée à Liverpool; de cette manière on sauverait beaucoup de temps et l'article atteindrait le consommateur beaucoup plus vite. Pour établir le commerce des œufs et des volailles de ce côté-ci de manière à le rendre profitable et satisfaisant pour tous les intéressés, il est important que les articles atteignent le consommateur avec le moindre retard possible, si l'on veut prévenir les risques de perte par suite de l'âge et de la détérioration en valeur.

J'ai remarqué dans la *Canadian Gazette*, publiée à Londres, un paragraphe annonçant que l'on pouvait se procurer aux bureaux de Liverpool, de Londres et de Glasgow un grand nombre de mes projectives représentant des scènes de la vie agricole au Canada. Je n'ai pas de doute que l'on saura profiter de ce privilège tant en Angleterre qu'en Ecosse. En outre, la présence du wagon d'exposition du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les villes et dans les villages portera le peuple à s'intéresser davantage à notre Nord-Ouest canadien, car je ne connais pas de meilleurs moyens d'instruire le public en général que ces wagons d'exposition et ces vues projectives, et si l'on ne les considère pas trop dispendieuses, je serais heureux si de semblables privilèges étaient accordés à l'Irlande, et je n'ai aucun doute qu'une telle entreprise serait couronnée de succès pourvu qu'elle fût conduite judicieusement. Des expositions de grains et d'autres produits de notre Nord-Ouest canadien dans les villes et dans les villages ainsi que des conférences illustrées par des vues projectives représentant des scènes de la vie agricole non seulement attireraient beaucoup l'attention, mais encore produiraient un bien immense, surtout si le conférencier était un indigène du pays.

Je n'ai pas jugé à propos de faire un rapport sur le commerce intérieur d'Irlande non plus que sur ses importations, vu que les principales importations du Royaume-Uni arrivent aux ports de Liverpool et de Glasgow. Je laisserai donc à mes collègues, messieurs Dyke et Graham, le soin de traiter la question du commerce du Canada avec la Grande-Bretagne.

Je dois encore remercier le haut-commissaire pour sa courtoisie et pour la promptitude avec laquelle il m'a fourni les renseignements que je lui ai demandés; je dois aussi reconnaître le concours actif qu'il m'a si bienveillamment prêté.

Je dois aussi des remerciements à mes collègues ici aussi bien qu'au Canada pour leur concours et pour leur courtoisie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. MERRICK,

Agent du gouvernement canadien, Belfast.

L'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ANNEXE D.

RAPPORT DE L'AGENT DE BRISTOL.

(M. J. W. DOWN.)

BATH BRIDGE, BRISTOL, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année 1891.

ÉMIGRATION.

L'année dernière, j'ai fait rapport qu'il n'y avait pas eu de diminution apparente dans le nombre des émigrants de ce district, et je suis maintenant heureux de dire que le nombre de ceux qui sont partis, cette saison, pour le Canada par l'entremise de cette agence, accuse une augmentation d'au moins 15 pour 100, résultat qui, à mon avis, doit être considéré comme satisfaisant si l'on tient compte de l'état languissant qui a caractérisé les affaires d'émigration cette année. Il devient de plus en plus difficile tous les ans, de s'assurer un nombre tant soit peu considérable de bons colons pour le Canada. Les attractions et les avantages offerts par toutes les colonies ont été annoncés sur une grande échelle et ont été tenus constamment sous les yeux du public, qui se trouve à l'heure qu'il est bien renseigné sur les affaires coloniales, et il s'en est suivi une vive concurrence relativement à l'émigration.

Tout en m'efforçant de faire émigrer le plus de monde possible, j'ai donné toute mon attention à la classe des gens que j'ai envoyés au Canada, et j'ai fait tout en mon pouvoir pour élarger ceux qui, d'après mon expérience, ne pouvaient que devenir en définitive de mauvais colons et qui étaient propres à être nuisibles plutôt qu'utiles au progrès du Canada.

Sur le nombre des colons qui sont passés directement par cette agence, je n'exagère pas en disant qu'il y en avait plus de la moitié qui étaient des passagers de première ou de seconde classe; ils se sont dirigés directement vers le Nord-Ouest ou vers la Colombie-Britannique, emportant tous avec eux beaucoup d'argent. C'étaient des gens parfaitement en état de contribuer à la prospérité de la province où ils devaient s'établir. Dans le cours de la saison, j'ai délivré les formules de gratifications à des cultivateurs qui partaient pour le Canada en vue de s'établir sur des terres—51 âmes en tout. Le système des gratifications, à mon avis, est très louable, et on n'a pas lieu de s'en plaindre; mais il n'a pas été assez longtemps en opération pour accuser des résultats extraordinaires. Comme il prenait fin le 31 octobre dernier, les cultivateurs anglais ne pouvaient être influencés en grand nombre par cet avantage, car même dans le cas où ils sont décidés à émigrer, il leur faut plusieurs mois pour disposer de leurs bestiaux, de leurs produits, etc. s'ils ne veulent pas les sacrifier. Ainsi donc, toute suggestion ou tout projet qui a pour objet d'attirer les fermiers au Canada doit être tenu sous les yeux du public pendant au moins douze mois, et les avantages ainsi offerts doivent subsister pendant une période d'au moins deux saisons. Je suis fortement d'opinion que l'on devrait continuer durant l'espace de trois ans le système des gratifications en faveur des colons qui se sont établis. Si on essayait la chose jusqu'à l'année 1894, je suis certain que l'on obtiendrait d'excellents résultats. Je recommanderais aussi que le délai fixé pour prendre des terres soit prorogé à l'avenir de six mois, comme c'était le cas cette année, à douze mois. Si cela était fait, les émigrants seraient en mesure de suivre le conseil qu'on leur donne dans les livres officiels, c'est-à-dire qu'ils pourraient travailler à salaire pendant un an afin de prendre des renseignements avant de s'établir, et qu'ils auraient encore droit à la gratification lorsqu'ils auraient acquis assez d'expérience pour prendre une terre à titre de propriétaires.

Les rapports des délégués ont été distribués par la poste directement aux fermiers, aux maraîchers, etc., dans les comtés de Gloucester, de Somerset, de Dorset, de Devon, de Cornwall, de Wilts et de Hants. Chaque comté a plus de six mille fermiers, etc. Il n'y a que quelques brochures qui aient été renvoyées par l'entremise du bureau des lettres non réclamées. Je me suis surtout occupé d'expédier la partie II, qui contient les rapports ordinaires de M. Robert Pitt, Ilminster, et d'autres. Cette distribution a donné lieu à une grande demande pour les parties I, III et IV, qui ont été de suite transmises. J'ai envoyé beaucoup de manuels à des ecclésiastiques, à des maîtres d'école, etc. De fait, je reçois constamment des demandes de renseignements sur divers sujets de la part de ces personnes. Il y a plusieurs écoles rurales où les brochures officielles sont employées comme livres de lecture ordinaires, et on éveille ainsi chez la jeune génération d'aujourd'hui un intérêt qui, à mesure qu'elle avance en âge, la portera à acquérir une plus parfaite connaissance des ressources et du commerce du Canada.

Des cartes indiquant les terres destinées à être concédées gratuitement ont été envoyées sur demande à plusieurs fermiers, qui m'ont écrit que beaucoup de leurs amis dans leur district s'occupaient d'émigration et étaient anxieux d'obtenir les informations les plus récentes et les plus sûres touchant les provinces du Nord-Ouest. J'ai aussi expédié des brochures et j'ai répondu à diverses questions se rapportant aux provinces maritimes, que l'on considère encore comme très favorables à la colonisation. Des cultivateurs de la Nouvelle-Zélande et de l'Amérique du Sud ont écrit à cette agence pour demander qu'on leur transmette les rapports des délégués, et se sont montrés très anxieux d'obtenir au plus vite tous les détails des lois agraires du Canada en ce qui concerne la colonisation des terres du gouvernement. Par leur correspondance, je vois qu'il y a dans ces pays un grand nombre de colons mécontents qui songent à partir pour le Nord-Ouest dès qu'ils le pourront. J'ai eu des entrevues et j'ai été en correspondance avec beaucoup de fermiers qui se proposent de quitter l'Angleterre, l'année prochaine, et je puis sûrement compter qu'il partira d'ici, l'année prochaine; plus de cent fermiers, dont plusieurs seront accompagnés de nombreuses familles. Les rapports des délégués sont parvenus à des milliers de gens de toutes les classes et de toutes les conditions, et ce fait seul aidera beaucoup à l'émigration, la saison prochaine, et si on ajoute à cela l'abondante récolte qui a été signalée, cette année, dans toute l'étendue du Canada et l'affluence des colons qui viennent des États voisins, il y a tout lieu de croire que le Canada accusera, l'année prochaine, une augmentation dans les relevés de l'émigration.

J'ai eu l'occasion dans mes rapports antérieurs d'attirer l'attention sur des articles de journaux qui mettaient le Canada dans un jour des plus défavorable et qui faisaient beaucoup de tort au pays, mais maintenant, heureusement, c'est le contraire qui a lieu, et il n'y a guère de journal tant soit peu important qui ne contienne, de temps à autre, des écrits élogieux au sujet du Canada. De même les effets des rapports erronés et décourageants qui ont paru ont été complètement détruits par la publication et par la distribution des rapports des délégués, qui ont été très bien accueillis de tous côtés.

Je vois que la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique favorise l'idée de faire circuler un char d'exposition. Si l'on prend les mesures convenables, ce sera une magnifique réclame pour le Canada. Si le char est bien pourvu des meilleurs échantillons de produits canadiens et si on lui donne une apparence attrayante sans encourir trop de frais, il sera inspecté par des milliers de personnes, et ce sera une bonne occasion de venir en contact avec la classe d'hommes dont le Canada a besoin.

Peu de journaliers agricoles ont quitté ce district pour se rendre dans d'autres pays, cette année, vu que leurs services ont été requis dans toute l'étendue du pays. Les fermiers font en effet tous leurs efforts pour arrêter le dépeuplement des districts ruraux causé par l'émigration et par le départ des jeunes pour les grandes villes, où, par suite des nombreuses grèves, ils sont en état d'obtenir des places avec des salaires plus élevés que ceux qu'ils reçoivent dans les villages. Les cultivateurs déplorent beaucoup cet état de choses, car il n'y en a pas un dans ce district qui

n'ait besoin à un moment donné, de journaliers parfaitement fiables et capables. L'une des plus sérieuses difficultés contre lesquelles les cultivateurs ont à lutter, consiste en ce que les jeunes gens ne restent pas sur les terres pour devenir des journaliers de ferme. Dans le cours de ces dernières années, il est survenu beaucoup de changements dans la position du journalier agricole. Aujourd'hui, son sort est amélioré et ses intérêts sont admirablement soignés par les membres locaux du parlement et par d'autres personnes influentes, qui, souvent lui offrent des avantages afin qu'il reste dans les villages pour y occuper de petites fermes et les exploiter à des prix rémunérateurs. Je crois qu'il y aura une suspension dans l'émigration du journalier agricole vers le Canada, d'ici à quelques années; mais comme il se trouve dans ce district un grand nombre d'employés de ferme expérimentés, qui épargnent de l'argent et qui chercheront bientôt dans un autre pays un champ pour leurs épargnes et pour l'exercice de leur talent, il y aura certainement une considérable émigration de cette classe d'hommes énergiques, et comme je les ai tenus bien renseignés sur les affaires du Canada, il n'y a pas de doute qu'au moment venu le Canada recevra une bonne proportion de ces émigrants.

Des artisans et d'autres ouvriers employés dans les industries manufacturières se sont présentés en grand nombre à ce bureau, par suite des nombreuses grèves; mais comme dans la plupart des cas ils préféreraient les États-Unis, et comme je savais que dans le moment l'on n'avait pas besoin au Canada d'ouvriers de cette catégorie, je n'ai pas tenté de les dissuader; seulement je leur ai conseillé, lorsque c'était praticable, de se rendre à leur destination par la route canadienne et d'augmenter ainsi dans une certaine mesure les recettes des chemins de fer du Canada.

Les servantes ont été en grand nombre dans presque toutes les colonies, et bien que beaucoup d'entre elles soient parties de ce district pour les États-Unis, pour l'Australie et pour le Cap de Bonne-Espérance, je regrette qu'il n'y ait eu qu'un très petit nombre qui se soient dirigées vers le Canada. Si l'on veut que l'émigration des servantes au Canada progresse, il faudra adopter des mesures spéciales. Dans toute l'étendue du pays les salaires sont élevés et les nombreuses manufactures requièrent constamment les services des femmes. Je crois qu'un système libéral d'annoncer dans les journaux hebdomadaires produirait beaucoup de bien.

L'instruction technique en rapport avec l'agriculture est un sujet auquel il a été attaché beaucoup d'importance dans ce district, et dans les grands centres agricoles il est donné des cours techniques par des professeurs bien connus sur les matières se rapportant aux diverses branches de l'agriculture. On croit qu'au moyen de l'instruction les cultivateurs deviendront plus habiles dans leur travail et qu'ils obtiendront de bien meilleurs résultats de leurs terres, en conduisant leur exploitation avec économie et en utilisant beaucoup de substances qu'ils considèrent actuellement comme des rebuts, alors qu'ils pourraient les convertir en produits vendables. On espère qu'à mesure que la science se développera la production s'accroîtra et que les fermiers se trouveront alors dans une bien meilleure position en ce qui concerne la concurrence étrangère. Il n'y a pas de doute que l'instruction technique sera d'un grand avantage pour les jeunes fermiers anglais, mais je crois qu'avant longtemps on s'apercevra que cette innovation n'aura produit aucun résultat appréciable relativement à la prospérité de la classe agricole, et alors, comme à l'heure qu'il est, la génération naissante devra émigrer. Les futurs colons qui émigreront, après avoir acquis une connaissance scientifique de l'agriculture et après avoir développé leur esprit d'observation, seront d'autant plus en état de réussir. La tentative de produire une classe d'agriculture scientifique élèvera sans doute le niveau de l'intelligence parmi les cultivateurs, mais, à mon avis, comme frein à l'émigration, son influence sera très faible, bien qu'il y ait beaucoup de gens qui soient d'une opinion tout à fait contraire.

Il y a au Canada des centaines de familles qui sont parties par l'entremise de cette agence; elles sont à l'heure qu'il est très bien établies et ne m'ont jamais fait parvenir aucune plainte. Chaque saison, je reçois la visite de personnes qui ont bien réussi au Canada, et qui, ayant épargné beaucoup d'argent, viennent dans ce district voir leurs parents. Dans ces cas, je ne laisse jamais échapper l'occasion d'employer

leur influence auprès de leurs amis ou auprès de toutes les autres personnes avec lesquelles ils peuvent venir en contact, si elles songent à émigrer et si elles appartiennent à la classe dont le Canada a besoin. Par ce moyen, je rencontre constamment des gens qui ignoraient jusque-là que le Canada était un champ ouvert à l'exercice de leurs talents et qui étaient tout à fait en faveur de quelqu'une des colonies australiennes, de l'Amérique du Sud, des États-Unis ou du Cap de Bonne-Espérance. C'est le seul moyen de retirer un bien réel de la présence des visiteurs canadiens. On doit profiter de leur séjour dans le pays, vu qu'il est très difficile de les induire à écrire, une fois qu'ils sont retournés au Canada. En offrant certaines facilités aux Canadiens qui viennent à ce bureau, telles que réception et transmission de lettres, de paquets, etc., communication d'informations locales, etc., je cherche à leur faire consacrer une grande partie de leur temps à des entrevues avec les fermiers que je connais dans ce district, et j'ai par ce moyen assuré plusieurs familles importantes au Canada.

En terminant, je dois remercier le département de l'agriculture d'Ottawa pour les brochures concernant le commerce, etc., etc., qu'il m'a transmises régulièrement. Ces brochures m'ont été des plus utiles dans mes rapports avec les marchands et avec les autres hommes d'affaires qui se sont présentés ou qui ont écrit à cette agence pour obtenir des renseignements sur le commerce du Canada. Je dois aussi exprimer ma reconnaissance pour le précieux concours que m'ont prêté dans tout le cours de l'année le haut commissaire à Londres et son personnel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN,

Agent du gouvernement canadien, Bristol,

L'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LE COMMERCE DE BRISTOL.

Les entreprises agricoles dans cette localité ont rapporté, pendant l'année 1891, de très maigres recettes, et dans quelques cas les résultats ont été des plus désastreux, surtout à l'égard des gens aux moyens limités. Le temps a été très mauvais durant la plus grande partie de l'année, et il n'a pas été sauvé plus que la moitié des récoltes de foin et de céréales. Les cultivateurs de ce district abandonnent rapidement la culture de céréales et s'occupent, presque exclusivement, de l'élevage des bestiaux, des moutons, des chevaux et des cochons.

En ce qui concerne le commerce du bétail étranger avec ce port, les relevés accusent une baisse considérable dans les consignations qui sont arrivées du Canada et des États-Unis à Avonmouth et à Bristol, mais il y a eu une augmentation dans l'importation du bétail d'engraissement du Canada, et la qualité en a été beaucoup améliorée. Il a été mis en vente des bœufs qui étaient réellement de la meilleure qualité, mais je regrette que les prix pour le bœuf de choix aient été, règle générale, un peu bas, cette saison. Il me fait plaisir de constater que les bêtes grasses du Canada se sont mieux vendues que celles de l'Irlande, et qu'elles ont atteint presque le prix des meilleurs produits anglais. J'ai insisté dans mes rapports antérieurs pour que l'on envoyât sur ces marchés du bétail d'engraissement du Canada, et, cette année, je n'ai aucune raison de modifier mon opinion au sujet de ce commerce, qui devrait être cultivé par les fermiers canadiens, car je vois que les éleveurs apprécient beaucoup les bêtes canadiennes pour l'engraissement. Lorsque c'est une question de choix, les bêtes canadiennes sont préférées à celle de l'Irlande et rapportent plus d'argent que ces dernières. Le bon bétail d'engraissement, disons des animaux âgés de trois ans, et les vaches à lait, se vendent toujours bien sur ce marché. À l'égard de ce commerce je dois faire remarquer que l'on doit s'attacher à la qualité, car ce n'est qu'en mettant sur ce marché des animaux de qualité supérieure qu'il y a quelque chance de faire un commerce rémunérateur. Si ce n'eût été des bas prix qui se sont

maintenus cette année, je serais en état de signaler une saison des plus prospères, vu que sous tous les autres rapports ce commerce a été tout à fait satisfaisant.

Le commerce en fait de moutons canadiens a encore été très faible, comparé aux proportions qu'il pourrait facilement prendre. Je crois qu'il y a au Canada beaucoup de cultivateurs qui devraient se livrer à l'élevage des moutons plus qu'ils ne le font, vu qu'il y a toujours ici un marché sûr pour ces animaux. Les prix sont bons, et d'après ma connaissance de ce commerce, je n'hésite pas à conseiller aux cultivateurs canadiens de donner leur attention à la chose, car je crois qu'avec du soin et de la prévoyance l'exportation des moutons dans ce district rapporterait un profit satisfaisant.

Il y avait un grand concours d'acheteurs à la plupart des marchés de Noël qui ont été tenus dans toute l'étendue de ce district pour la vente des bêtes grasses, et il a été vendu des milliers d'animaux. Le prix du bœuf variait entre 60 et 70 cheilins le quintal.

J'ai insisté maintes et maintes fois auprès des cultivateurs canadiens sur la valeur du marché britannique pour les chevaux canadiens, mais jusqu'ici ce commerce a fait peu de progrès, malgré que la demande continue toujours et, je pourrais dire, augmente tous les ans.

Dans les divers pays du monde, il n'y a aucun cultivateur qui ait de plus grands avantages que le cultivateur canadien sous le rapport de l'élevage des chevaux, et si l'on considère les terres à bon marché et fertiles qui sont à sa disposition et la facilité avec laquelle il peut atteindre un vaste marché comme celui de l'Angleterre, il est étonnant que ce commerce ne se développe pas plus rapidement. Qu'on me permette de conseiller à tous les cultivateurs canadiens, qui ont la moindre chance de le faire, de garder quelques bonnes juments poulinières, du moins une ou deux, et aucune ferme ne devrait être considérée comme complète sans cela. On ne devrait garder que celles qui seraient propres à produire de bons chevaux de chasse ou de voiture, et rien ne paiera beaucoup mieux. Voici les prix qu'ont rapporté ces chevaux à quelques-unes des expositions locales tenues dans le cours du mois de septembre dernier. A l'exposition de Bristol:—

Gros chevaux de trait, de.....	£ 70 à £100
Chevaux de chasse, âgés de 5 à 6 ans.....	80 à 150
Chevaux de voiture, appareillés.....	150 à 250
Poulains de voiture.....	40 à 50
Chevaux de fermiers, environ.....	45 à 55

A l'exposition de Horncastle, j'ai remarqué que les chevaux de chasse anglais avaient rapporté de 70 à 210 guinées chacun, et les chevaux de chasse irlandais de 60 à 140 guinées; il y avait un ou deux animaux de qualité supérieure qui ont réalisé 200 guinées. Il n'y avait que peu de chevaux de voiture en vente, et ils ont été vendus au prix de 150 guinées environ, le prix le plus bas ayant atteint le chiffre de 70 guinées. Assurément ces chiffres devraient engager le cultivateur canadien à se livrer à l'élevage des chevaux.

Cet automne, il a été expédié ici de Buenos-Ayres plusieurs centaines de chevaux hongres âgés de 4 à 7 ans. Ils étaient très sauvages et n'étaient aucunement dressés. Ils faisaient pitié à voir et représentaient sans exception le pire ensemble de chevaux que j'aie jamais rencontré. Ils ont été vendus à l'encan et ont réalisé un prix moyen de 16 guinées.

Dans ces dernières années, j'ai insisté pour que l'on prît plus de soin dans le choix de la semence d'orge, et j'ai aussi conseillé aux cultivateurs de semer la variété à deux rangs. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir, cette année, à lire les rapports de divers malteurs, brasseurs et autres, qui tous parlent favorablement des propriétés de l'orge canadienne au point de vue de la fabrication de la bière. Les échantillons que le haut commissaire a transmis à ce bureau étaient d'excellente qualité et ont été examinés par un grand nombre de cultivateurs, de malteurs et de marchands d'orge; et il en est résulté que quelques malteurs de ce district sont à l'heure qu'il

est en communication avec des marchands d'Ontario en vue d'acheter de l'orge pour ce marché.

Les prix de l'orge de bonne qualité ont varié dans ce district entre 3sh. et 3sh. 6d. le boisseau.

Le commerce du blé canadien est maintenant bien établi, et si l'on considère les abondantes récoltes qui ont eu lieu et les excellents échantillons qui ont été exposés, ce commerce devrait continuer à progresser. Les bons résultats qui ont été obtenus à cet égard sont dus en grande partie à ces fermiers qui ont eu soin d'améliorer leurs semence, et l'on ne devra pas à l'avenir se départir de cette pratique.

Le commerce du fromage avec l'Angleterre est maintenant sur un pied ferme, et je suis heureux de le voir progresser ; mais il faut que le manufacturier canadien maintienne son produit au niveau actuel, car au moindre indice de détérioration dans la qualité, il éprouverait un tort irréparable.

Le commerce du lard accuse une amélioration, bien qu'il ne progresse pas rapidement. Je dois encore insister pour que l'on expédie le lard dans un état aussi sec que possible. Le lard fumé est beaucoup préféré. Si l'on suit mon conseil, je suis sûr que ce commerce progressera considérablement. Le peuple anglais aime le lard sec et sain, et pour améliorer ce commerce il faudra étudier avec soin le goût des consommateurs.

Le commerce du beurre avec le Canada n'augmente pas, je regrette de le dire, comme il le devrait. Le commerce danois, cependant, s'est énormément développé dans le cours des cinq dernières années. Les cultivateurs, les manufacturiers et les expéditeurs canadiens devraient être plus unis et considérer leurs intérêts mutuels. En exportant du beurre de la meilleure qualité et en étudiant le goût du peuple anglais, je suis convaincu que ce commerce deviendrait en quelques années aussi sûr et aussi satisfaisant que celui du fromage canadien. Aucun pays du monde ne fabrique de meilleur beurre que le Canada, et je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas d'énergiques efforts pour mettre dans la poche des cultivateurs canadiens une partie de l'argent qui tombe actuellement entre les mains du marchand danois, qui monopolise presque complètement cette industrie.

Je suis heureux de dire que les Canadiens se sont lancés sérieusement dans le commerce des œufs, et j'ai consacré, à différentes époques, beaucoup de temps à cette question. D'après les nombreuses entrevues que j'ai eues avec des marchands de provisions et avec des commerçants d'œufs, je crois qu'il y a tout lieu de persévérer. Il a été expédié de Liverpool dans ce district une assez grande quantité d'œufs canadiens, et il en a été vendu plusieurs caisses qui étaient parvenues directement au port de Bristol. Il faudra un peu de temps pour établir ce commerce sur une base solide, mais j'espère être en état, l'année prochaine, de constater une amélioration sensible à cet égard.

Les volailles se vendent toujours bien ici, mais dans ces dernières années il n'en a pas été expédié d'importantes consignations directement à Bristol. Les marchands sont tout disposés à se lancer dans ce commerce sur commission.

JOHN W. DOWN,

Agent du gouvernement canadien.

L'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU indiquant les importations du Canada et des Etats-Unis, 1891.

	Canada.	Etats-Unis.
Fromage.....	243,703 boîtes.....	47,053 boîtes.
Beurre.....	13,017 do.....	1,500 colis.
Lard.....	1,288 do.....	14,435 boîtes.
Jambon.....	80 do.....	175 do
Provisions.....	3,309 do.....	1,680 do
Viandes en conserve.....	3,185 caisses.....	59,510 caisses.
Bœuf do.....	4,000 do.....	8,185 do
Fruit do.....	200 do.....	1,510 do
Légumes do.....	500 do.....
Tomates.....	450 do
Porc.....	54 barils.....	1,900 barils.
Bœuf.....	37,000 quartiers.
Saindoux.....	9,250 seaux.....	82,800 seaux
Glucose.....	50 barils.....	8000 barils.
Farine.....	46,388 sacs.....	507,808 sacs.
Blé.....	485,785 qtx.....	1,442,627 qtx.
Orge.....	22,328 do.....	8,575 do
Bestiaux.....	5,871 têtes.....	3,277 têtes.
Moutons.....	1,580 do.....	1,063 do
Pommes.....	3 barils.
Cidre.....	71 do
Œufs.....	300 caisses.....

JOHN W. DOWN.

ANNEXE E.

RAPPORT DE L'AGENT DE GLASGOW.

(M. THOMAS GRAHAM.)

40, St. ENOCH SQUARE,

GLASGOW, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon vingtième rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Dans le cours des mois d'hiver, j'ai, comme dans le passé, saisi toutes les occasions de rencontrer aux expositions, aux foires, aux marchés, etc., les gens qui se proposaient d'émigrer vers notre pays; je leur ai donné tous les renseignements que j'ai pu et je leur ai distribué notre littérature. J'ai aussi eu des entrevues ici et ailleurs avec plusieurs personnes auxquelles j'ai exposé longuement les avantages qu'offrent nos diverses provinces, surtout à ceux qui s'occupent d'entreprises agricoles ainsi qu'aux servantes. On désirait, en général, être renseigné sur le Manitoba, sur le Nord-Ouest et sur la Colombie-Britannique, bien qu'il s'en trouvât beaucoup qui étaient anxieux d'obtenir également des informations au sujet des anciennes provinces. On m'a posé aussi plusieurs questions concernant les ressources minérales du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique particulièrement, ainsi que celles de la Nouvelle-Ecosse.

En ce qui concerne les rapports des délégués des fermiers de l'Ecosse qui ont visité le Canada, l'année dernière, MM. Speir et Brown, comme je le prévoyais dans mon dernier rapport annuel, ils ont été très bien accueillis par les habitants de ce pays et, il va sans dire, plus particulièrement par la classe agricole. Ils ont été en grande demande non seulement en Ecosse, mais encore en Angleterre et en Irlande, ainsi qu'en Australie, dans la République Argentine et dans d'autres parties du monde. En tout, j'en ai distribué près de 40,000, mais malheureusement ils ont été transmis à une époque si avancée de la saison que leurs effets n'ont pu se faire beaucoup sentir, l'année dernière; mais il n'y a pas de doute qu'ils produiront de bons résultats l'année prochaine. Les gens de la meilleure classe ont besoin d'un peu de temps pour se décider à émigrer de ce pays vers quelqu'une de nos diverses provinces. M. McQueen, d'Oakwood, qui a été choisi, cette année, comme délégué de l'Ecosse, m'a été fortement recommandé. Je rencontre souvent plusieurs des délégués qui ont visité le Canada dans ces dernières années, et je constate qu'ils continuent à prendre un vif intérêt à tout ce qui touche le Canada.

En rapport avec la question des concessions gratuites de terre, il m'a été suggéré par des personnes avec qui je suis venu en contact et qui prennent beaucoup d'intérêt à la chose, qu'il serait peut-être à propos d'amender l'Acte des terres du Canada de manière à permettre à qui que ce soit d'avancer de l'argent à un homme qui s'établirait sur une terre concédée gratuitement et à conférer au prêteur un droit sur la terre au cas où il ne serait pas remboursé de son avance; on m'a aussi demandé s'il n'y aurait pas moyen d'insérer dans la loi une clause par laquelle une personne pourrait avancer à un colon les fonds suffisants pour qu'il puisse s'établir sur une terre concédée gratuitement et conclure avec lui un contrat à l'effet que le prêteur retiendrait 100 acres de cette terre jusqu'à ce qu'il fût remboursé de son avance. Il m'a été aussi suggéré que dans les cas où un agent du gouvernement saurait parfaitement qu'une famille convenable désire émigrer mais qu'elle n'a pas les moyens suffisants pour payer tout le prix de son passage, il devrait être autorisé à faire une avance suffisante pour permettre à cette famille d'atteindre son lieu de destination.

Comme d'habitude, beaucoup de personnes, surtout de la classe agricole, se sont adressées à moi au sujet d'une foule de choses en vue de savoir quel était l'endroit le

plus favorable où ils pourraient s'établir. Il s'en est aussi trouvé un grand nombre qui désiraient avoir les plus complètes informations concernant la Colombie-Britannique surtout. J'ai eu à répondre à tant de demandes de renseignements divers au sujet de cette province qu'il serait à propos, je crois, de faire préparer une brochure spéciale touchant ses ressources.

En ce qui concerne l'émigration des *Crofters*, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit dans mon rapport annuel de l'année dernière.

Il m'a fait beaucoup plaisir de voir que le comte d'Aberdeen avait acheté une vaste étendue de terres dans la vallée d'Okanagan, C.-B., de l'honorable F. G. Vernon. Comme ces terres sont excellentes, vu qu'elles sont bien adaptées à la production des fruits, entre autres choses, je suis sûr qu'il réussira dans le projet qu'il a en vue et qui consiste à les diviser en lots de 50 à 100 acres, ce qui serait tout à fait suffisant pour plusieurs personnes qui se proposent d'émigrer de ce pays. Il me semble qu'il fait preuve d'une grande énergie et d'un jugement éclairé en faisant les arrangements préliminaires pour ceux qui pourront aller s'établir sur ces terres. De fait, beaucoup de ses observations dans son discours au Club National de Toronto ont fait voir qu'il prend un vif intérêt à tous les éléments de ses ressources, qui sont destinées à rendre le Canada prospère dans l'avenir, et qu'il en est parfaitement au fait. La position qu'il a prise aura, je crois, un effet considérable relativement à l'émigration de l'Écosse vers le Canada.

Suivant mon habitude, j'ai assisté à l'exposition de la *Highland and Agricultural Society* à Stirling, au mois de juillet dernier; j'y ai rencontré un très grand nombre d'agriculteurs. J'ai conversé avec eux au sujet des diverses parties du Canada. J'ai profité de l'occasion pour faire distribuer un certain nombre de nos brochures. Beaucoup de ceux que j'ai rencontrés étaient plus ou moins en rapport avec nos diverses provinces.

Il m'a été expédié un bon nombre de nos brochures, et je les ai fait distribuer de la meilleure manière que je l'ai pu. Je crois qu'il serait à propos que toutes les nouvelles brochures pour l'année prochaine soient entre les mains de nos agents dès le jour de l'an, afin qu'elles produisent les résultats les plus efficaces, et qu'on devrait les annoncer dans la mesure qu'on jugera convenable, pendant au moins une couple de mois immédiatement après le jour de l'an.

Comme dans le passé, j'ai cordialement coopéré avec les compagnies transatlantiques pour en arriver aux meilleurs résultats relativement à l'émigration et au confort des émigrés.

Le brillant succès qui a couronné les efforts que le chemin de fer canadien du Pacifique a faits en vue de développer plusieurs des nouveaux districts situés à l'ouest de sa ligne et de ses embranchements et d'améliorer sous le rapport de l'efficacité et de la vitesse sa ligne de steamers entre la côte du Pacifique et l'est a attiré beaucoup l'attention en ce pays, et on a surtout remarqué la grande rapidité avec laquelle les malles ont été transportées dans plusieurs occasions du Japon en Angleterre. À ce sujet, je crois qu'il est d'importance majeure que notre gouvernement n'apporte aucun retard à s'assurer le service de navires rapides, tels que ceux qui vont à New-York, pour transporter les malles entre ce pays et Québec, en été, et Halifax durant les mois d'hiver. Si cela était fait, non seulement il en résulterait un grand bien au point de vue du transport des malles et des véritables intérêts du pays, qui agirait ainsi de concert avec le chemin de fer canadien du Pacifique, mais encore il serait rendu un grand service au public voyageur de l'Angleterre et du Canada ainsi qu'à ceux qui vont et viennent du côté de l'est. On pourra aussi juger de l'importance majeure de ce chemin de fer au point de vue impérial, dans le cas où malheureusement la guerre éclaterait à un moment donné, par le succès qui a couronné l'envoi et l'échange d'équipages de vaisseaux de guerre et de matériel que l'on a dernièrement effectués sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique.

Relativement à la route de la Baie d'Hudson vers ce pays, je crois qu'il est extrêmement important pour le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique qu'elle soit ouverte le plus tôt possible. L'automne dernier il a été constaté que les chemins de fer sont tout à fait incapables de transporter de ces districts, en temps voulu, l'im-

mense récolte de cette année, et dans quelle triste position on se trouverait si d'ici à quelques années la population augmentait dans des proportions énormes, et si, lors d'une saison favorable, on signalait une récolte dix fois plus abondante que celle de cette année, sans qu'il eût été adopté des mesures convenables pour le transport des produits sous forme de grain seulement vers cette contrée et les autres vieux pays. Et il n'y a pas que le grain pour lequel des facilités de transport seront grandement requises à l'avenir. Il y aura aussi les bestiaux de *ranche* en grand nombre, le bois en énormes quantités, et les produits des mines des montagnes Rocheuses et des districts environnants qui ne sont pas encore développés.

Comme d'habitude, un grand nombre de Canadiens se sont adressés à moi pour obtenir des informations sur la question de l'émigration et sur toutes sortes de choses. Règle générale, cependant, nos conversations ont surtout roulé sur l'émigration; dans la plupart des cas, les demandes de renseignements ont porté sur les domestiques des diverses classes, vu que le besoin de domestiques capables en rapport avec l'agriculture se fait beaucoup sentir dans presque toute l'étendue du Canada, les servantes étant surtout en demande. C'est aussi le cas dans une grande mesure en beaucoup de parties de ce pays, mais je traiterai longuement cette question plus loin. J'ai reçu plusieurs demandes de renseignements au sujet des droits imposés sur les divers articles qui entrent dans notre pays. Ce bureau devient de plus en plus le rendez-vous de tous ceux qui désirent des informations sur toutes sortes de sujets concernant le Canada, et plus particulièrement sur les affaires commerciales.

Parmi les Canadiens qui ont visité ce pays, l'année dernière, j'avais espéré revoir encore une fois notre regretté premier ministre, mais il n'en a pas été ainsi. Il a plus fait pour le Canada en fait d'émigration ainsi que sous d'autres rapports que qui que ce soit, et je suis heureux (comme tous les Canadiens) de voir l'époque de sa mort, et plus particulièrement par le titre de pairesse conféré à lady Macdonald par Sa Majesté. J'ai aussi appris que, s'il eut vécu, il était question de lui conférer, — l'automne dernier, la franchise de cette cité, où il est né.

Relativement aux capitalistes qui font des placements au Canada, j'ai constaté qu'un grand nombre de ceux qui sont partis pour s'établir avaient des sommes considérables d'argent, et que beaucoup de ceux qui se sont adressés à moi pour obtenir des informations sur les diverses ressources de notre pays étaient disposés à mettre un fort montant de capital dans les entreprises qu'ils avaient en vue, surtout dans l'industrie minière.

La presse écossaise continue à publier plusieurs lettres écrites par des colons du Canada qui font part de leur expérience et donnent leur opinion au sujet des diverses régions du Canada, et je n'ai pas besoin de dire quelle influence ces communications doivent avoir pour décider le futur émigrant à considérer les avantages qu'offre le Canada aux colons de la catégorie convenable.

“MOWBRAY, P. O., 13 mars 1891.

CHER MONSIEUR,—Il y a longtemps que je vous ai écrit ma dernière lettre du Manitoba, et je veux maintenant vous faire part de mon expérience depuis cette époque. L'année 1889 a été très sèche pour les récoltes ici. Le blé, l'avoine et le foin ont beaucoup souffert. J'ai obtenu du très bon blé sur un sol nouveau qui avait été labouré l'année précédente; on n'y a passé la charrue qu'une seule fois. Toute ma ferme se compose d'une terre en mauvaises herbes et en arbustes. Voici comment nous la déblayons: d'abord nous ramassons tout le bois pourri, nous fauchons les mauvaises herbes, nous les rassemblons en tas, et ensuite nous les brûlons; après cela, nous tirons les lignes, nous labourons la terre et nous la laissons jusqu'au printemps suivant, alors que nous la hersons une fois; puis nous rassemblons de nouveaux les racines en tas, nous semons notre blé et nous hersons la terre deux fois; environ une semaine plus tard, nous brûlons de nouveau nos racines, et cela termine l'opération.

“Mes garçons et moi faisons tout l'ouvrage avec deux paires de bœufs et deux paires de chevaux. Je vous envoie des échantillons de mon blé, l'un de 1889 et l'autre de l'année dernière. Le meunier de Manitou, notre ville de marché, l'a pesé

avec une mesure d'un boisseau, et il a donné 60 lbs au boisseau. Je parle ici du blé de l'année dernière; le blé de l'année précédente n'a pas pesé en moyenne plus de 50 à 56 lbs par boisseau. Les mois d'octobre et de novembre sont ceux où la plupart des fermiers ont à effectuer leurs paiements pour la ficelle à lier et d'autres choses. Les acheteurs de grain, sachant que les cultivateurs ont besoin d'argent pour faire face à leur billets à l'échéance, font tomber les prix aussi bas que possible—le blé qui se vendait à 53 centins au mois de décembre vaut maintenant 73 centins le boisseau, soit une différence de 20 centins par boisseau pour le même blé.

“ Je conseillerais à tous ceux qui ont l'intention de s'établir ici de se lancer dans l'élevage des volailles; il n'y a rien qui paie mieux sur une ferme. Un de nos voisins a tenu un compte des profits qu'il a réalisés avec ses poulets, l'année dernière; il dit que chaque poule lui a rapporté une piastre, ou 4 schellings 2 deniers sterling, en sus de tous les jeunes coqs qu'il a abattus pour son usage en hiver. Il garde à peu près 60 poules tout le temps. J'ai vendu environ 20 douzaines d'œufs, cet hiver, de 20 à 25 centins la douzaine. Mon voisin expédie tous ses œufs à Winnipeg et obtient 20 centins la douzaine dans tout le cours de l'année.

“ Notre ferme est située du côté sud de la pente de la vallée de Pembina. Nous avons environ 100 arbustes, tous de jeunes peupliers. Nous avons du bois sec en abondance, de la bonne eau, de bons pâturages et très peu de terres à foin; il y a une grande étendue de bonne terre à vendre dans notre établissement. Depuis que je vous ai écrit la dernière fois, mon fils aîné s'est établi sur la section suivante, qui est contiguë à la mienne, de sorte que nous avons maintenant 360 acres. L'année dernière j'ai planté 100 gadelliers sauvages, 25 pruniers sauvages, ainsi que des groseillers et des framboisiers sauvages. Je m'attends qu'ils porteront des fruits cet été. L'année dernière, il y a eu abondance de fruits sauvages dans la vallée, tels que fraises, gadelles et bluets. Mes enfants ont cueilli plus d'une douzaine de seaux de bluets. Puis nous avons un autre fruit appelé airelle. La gelée ne semble pas lui faire de tort, car je l'ai cueilli en hiver. La rivière où mes enfants prennent du poisson se trouve à une demi-lieue de notre maison. Vers la fin de décembre dernier nous avons pris deux barils de brochets et de carpes. La carpe a la bouche ovale. C'est un poisson très tendre. Nous pratiquons une longue fente dans la glace où il se trouve des sources et où l'eau est basse. Le poisson vient à la lumière et nous le prenons avec un gros hameçon attaché au bout d'un bâton. L'hiver dernier nous avons capturé un bon nombre de loups ici dans la vallée, les garçons s'étaient procuré la motié d'un vieux cheval pour servir d'appât. Puis nous faisons des pilules avec du beurre rance et du poison, la strychnine. Nous les déposons, la nuit, tout autour de l'appât. Le matin, la première chose que nous faisons c'est de compter toutes les pilules. S'il en manque, le loup ne sera pas loin. Nous suivons ensuite la piste sur la neige. L'hiver dernier, les garçons ont suivi les pistes de trois loups à une distance de deux milles et en ont trouvé un qui était mort après avoir pris une pilule. Nous en avons tué huit l'année dernière. Les peaux valent cinq chelins chaque. Il a été tué en tout à peu près 30 loups dans notre district, l'hiver dernier. Cet hiver a été très doux, avec quelques retours subits du froid de temps à autre. Le soleil devient de plus en plus fort tous les jours, et à cette date, le mois prochain, sinon plus tôt, nous serons à semer.

“ Il y a encore beaucoup de neige ici. Pour ma part, j'aime à voir le printemps venir tard. J'ai remarqué, les années passées, que lorsque le printemps arrivait trop vite il n'y avait pas de fruits sauvages, vu que la gelée de mai tue les fleurs. J'ai vu dans les journaux qu'un individu de Glasgow cherche à déprécier ce pays. Je dis ceci: tout jeune homme sobre, industriel, énergique et possédant un peu d'argent pour s'établir réussira dans ce pays, et je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ainsi. Si un homme comme moi avec dix enfants et une femme dépendant de lui entre autres choses, pour vivre, pour se vêtir et pour s'instruire, et avec très peu d'argent lorsqu'il s'est établi a pu réussir ici, je ne vois pas pourquoi un jeune homme n'en arriverait pas au même résultat. Croyez-m'en, il y a quelque chose qui va mal quelque part. Je sais personnellement qu'il y a des jeunes gens dans cette partie du Manitoba qui se

sont ruinés : cultiver autour d'une buvette ne paie pas. J'en connais d'autres qui réussissent bien.

“ Le Manitoba a ses désavantages comme tous les autres pays. Dans le cours des trois dernières années il est tombé peu de pluie ; aussi nous ne nous attendons pas maintenant à avoir de grosses et abondantes récoltes tous les ans. Il est temps que je termine cette lettre. Je vous inclus une carte de notre district. J'ai transmis un échantillon de mon blé au bureau de l'Emigration à Londres (Ang.), avec une carte.

“ Votre dévoué,

(Signé) “ JAMES CONNER.”

La seconde lettre vient du révérend James Buchanan, telle que reproduite du *Glasgow Herald*, numéro du 6 août. Elle se lit comme suit :—

“ 10 juillet 1891.

“ MONSIEUR,—Avec votre permission, je vais exposer à vos milliers de lecteurs dans l'ouest de l'Ecosse et surtout à ceux qui s'occupent de l'exploitation des mines et de l'industrie houillère les immenses ressources minérales et agricoles du Territoire du Nord-Ouest canadien à Alberta. De temps à autre, il a paru dans votre journal des lettres et des articles consacrés plus ou moins au Manitoba ; mais Alberta, “ la province canadienne de l'avenir,” n'a pas reçu assez d'attention. Cela s'explique par le fait que “ l'empire se développe vers l'ouest,” et qu'à l'époque où l'émigration peuplait le Manitoba ceux qui sont allés plus loin vers l'ouest ont été attirés vers les Montagnes-Rocheuses et les magnifiques collines du Pacifique dans la Colombie-Britannique. Alberta a commencé depuis quelque temps à attirer l'attention à cause de ses splendides pâturages, de la supériorité de son climat sur celui d'aucun des territoires de l'ouest, de son inépuisable approvisionnement d'eau pure, et enfin, à cause de son abondance de minerais, surtout de minerai de fer hématite et de ses immenses lits de houille.

“ Alberta est la meilleure région de l'Amérique pour l'élevage du bétail. Le bétail croît et engraisse sur ses ranches ; on y élève des chevaux de toutes races qui se conservent gras et d'un beau poil à l'herbe et à l'eau. L'hiver est très court et dure environ six semaines à deux mois ; tandis que dans les provinces orientales il dure souvent cinq mois. Sans doute un Canadien sait que le climat de tout le Canada est tempéré et purifié par un soleil perpétuel, qui communique une nouvelle vie à l'Anglais consommateur qui s'y établit. A Alberta, les jours sont longs, les nuits sont courtes et fraîches, et, à vrai dire, le seul ennui que nous ayons est la gelée. On aurait tort de dire qu'Alberta est un district favorable à la culture du grain ; on y a cultivé du grain et d'autres céréales et on en cultivera encore, mais tant que nous aurons tant de gelée ceux qui viendront ici devront en prendre les risques. Des gens intéressés écrivent des brochures élogieuses et exagérées au sujet de ce pays et n'y constatent aucun inconvénient. La gelée est le plus grand désavantage du pays ; et cependant on y cultive beaucoup de grain tous les ans. Mais le bétail n'est pas affecté par la gelée et se vend toujours bien même lorsque la récolte manque. Les autres inconvénients consistent dans le mauvais état des chemins, dans le petit nombre des écoles et des églises, dans la difficulté d'accès aux marchés, et dans la paresse personnelle. Donnez-moi une famille disposée à travailler de bonne heure et tard, à vivre de pain, de farine d'avoine, de patates et de viande avec du lait et du beurre ; et prête à se contenter d'une cabane en bois, de chaises et d'ustensiles faits à la maison, de quelques tables et de quelques lits, et dans trois ans je lui garantis un complet succès. Il faut naturellement un peu de capital pour vivre jusqu'à ce que l'argent puisse être réalisé. Après qu'on a éprouvé ces difficultés au début la vie est facile, et pour que le bétail rapporte de l'argent il suffit d'amasser une provision de foin, ce qui n'est pas toujours nécessaire, pour faire face au froid rigoureux de l'hiver.

“ En outre, la nature offre du bois en abondance pour le chauffage, pour la construction des bâtiments et des clôtures et pour les autres besoins. Si l'on fait preuve

d'énergie et de courage et si l'on possède assez d'argent pour se procurer du thé, du sucre, du levain, de la farine et les autres articles nécessaires, on réalisera un revenu plus considérable que dans tout autre endroit que je connaisse. Le colon peut produire lui-même du lard, du beurre, du lait et des légumes, et il pourra aussi jouir d'une abondance de viande s'il se décide au bout d'un an à abattre son bœuvillon d'un an. Cent à deux cents louis, dépensés avec économie, rapporteront sûrement après deux, trois ou quatre ans, pas moins de 50 pour 100. Prenons un exemple :—

“Isaac W. Haynes est un colon établi dans la vallée du Daim-Rouge. Après avoir demeuré 20 ans au Kansas et au Wyoming et avoir constaté qu'il lui était impossible d'y réussir, il partit et se dirigea au nord d'Alberta, soit une distance de 800 milles. Sa famille se composait de lui-même, de sa femme, de deux garçons âgés de 14 ans et de 8 ans, et de trois filles âgées de 12, de 10 et de 6 ans respectivement. Son bagage consistait en quelques lits, quelques ustensiles de ménage et cinq chevaux. En route, il travailla quelques jours çà et là et gagna ainsi de quoi vivre au jour le jour. Comme il avait toujours demeuré sur la frontière, il dut se fixer à une distance d'environ 25 milles de tout voisin. Il dressa sa tente sur un creek qui se jette dans la rivière du Daim-Rouge et qui est alimenté par des sources descendant des montagnes. Au cours de ses recherches il trouva une magnifique source d'eau fraîche et claire; il construisit sa maison et sa laiterie près de cette source, de manière à ce que les eaux limpides conservassent son lait propre et frais. Il a bâti lui-même sa maison et a fabriqué ses ustensiles, ses chaises, ses armoires, ses bois de lit, ses châssis de fenêtres, etc. Il y a deux ans qu'il est là; il n'avait pas d'argent à son arrivée; il vendit quelques-uns de ses chevaux pour se procurer des provisions pour son premier hiver; il travailla sur des fermes avec son fils, et ils obtinrent des vaches en paiement de leur travail; il captura des canards et des oies pour la cuisine, et maintenant, après deux ans, il possède 22 têtes de bétail, 5 têtes de chevaux ainsi que des oies et des poulets en abondance. Il a eu beaucoup de misère sans doute, et il en aura encore d'ici à quelque temps; mais, d'un autre côté, tout ce qu'il a lui appartient et est le produit de son travail ardu.

“Mais Alberta est riche en minéraux. Sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, le voyageur voit à Langevin, à Stair, à Gleichen et à d'autres endroits d'énormes jets de gaz qui brûlent à l'extrémité d'un tuyau d'un pouce. Ce gaz dénote la présence de la houille. A Lethbridge, dans le sud d'Alberta, G. et F. J. Galt ont fondé une ville de 2,500 habitants, avec la houille comme base, la couche en étant d'environ 4 pieds. A Rosebud, dans l'est d'Alberta, une veine de houille d'une épaisseur de 4 pieds affleure, et dans l'ouest d'Alberta du charbon anthracite se trouve abondamment en couches de 10 pieds.

“Lundi, le 6 juillet, en compagnie de M. Robt. McLelland, J.P., un vieux pionnier du Nord-Ouest, avec sa femme, de M. William Withers, un mineur australien, et de M. Wm. Jamieson, pendant longtemps contremaître dans une houillère près de Glasgow, avec sa femme, je suis parti pour les fameuses mines de houille d'Alberta-Nord. Ma demeure se trouve à la Traverse du Daim-Rouge, sur la route de Calgary et d'Edmonton, à une distance de 100 milles de Calgary et de 4 milles de la nouvelle ville du Daim-Rouge, qui n'existe que depuis six semaines, sur le chemin de fer de C. et E., qui a été construit jusqu'à un point des côtes de la Paix, à environ 20 milles au sud d'Edmonton, mais qui sera complété et en bon état d'exploitation avant que cette lettre ait été publiée à Glasgow. Nous nous sommes d'abord dirigés au nord de la rivière de l'Aveugle, sur laquelle on se propose de fonder une ville, et qui est le terminus du chemin de fer du Lac au Bison, Battleford et Baie-d'Hudson, puis nous avons pris la direction de l'est. Nous avons suivi à travers une magnifique contrée de côtes et de vallons les sinuosités de la rivière de l'Aveugle jusqu'à son embouchure, où elle tombe dans la rivière du Daim-Rouge; puis nous avons suivi la rivière du Daim-Rouge et nous avons atteint les couches de houille après une promenade en voiture de 30 milles. En comptant le temps consacré au repos, nous avons pris dix heures à faire le voyage, bien qu'il puisse être effectué en moins de temps. Nous avons dressé nos tentes et nous nous sommes préparés à camper pour la nuit. De bonne heure, le matin, nous sommes partis pour examiner les mines de près.

Armés de pics, de bèches et de ruban-mesure, nous avons parcouru une distance de sept milles, et nous avons été témoins d'un spectacle que nous n'oublierons jamais.

“ La rivière du Daim-Rouge a 300 pieds de largeur et est inguécable à cette saison ; nous avons donc dû nous contenter d'inspecter la rive sud de la rivière en nous plaçant sur la rive nord. Les opinions étaient partagées au sujet de la profondeur de la couche de houille. M. Jamieson et moi nous nous sommes accordés à dire que cette couche avait de 25 à 35 pieds d'épaisseur depuis la surface jusqu'au niveau de l'eau, qu'il y avait de la houille au-dessous de la surface de la rivière, et que la veine s'étendait, autant que nous avons pu le voir, à environ un demi-mille. En suivant la rivière vers le nord-est, nous avons examiné trois veines, et au moyen du ruban nous avons constaté qu'elles avaient 25 pieds, 30 pieds et 34 pieds d'épaisseur, et nous nous sommes assurés qu'il y avait de la houille au-dessous de la surface de la rivière. De distance en distance, d'énormes morceaux de houille affleurent, et nous marchions sur des gisements de houille en traversant le bord de la rivière. Nous avons parcouru sept milles le long de la rivière, et nous avons vu d'énormes bancs de houille de 400 à 1,000 verges de longueur, au nombre probablement de 30, variant sous le rapport de l'épaisseur de la veine, visible à l'œil nu à une profondeur de 20 à 40 pieds, et se prolongeant sous le niveau de l'eau. On calcule en général que quelques-unes des veines ont 60 pieds d'épaisseur, il y a des gens qui portent cette épaisseur jusqu'à 75 pieds, mais nous n'avons pu vérifier cela, et nous sommes plutôt portés à ne pas y ajouter foi, car l'immense étendue de ce pays, ses étonnantes et incontestables ressources, l'immensité de ses gisements de houille, et le besoin de population et de capital pour les exploiter induisent les gens à exagérer et à débiter des blagues à cet égard. L'immensité de ces lits de houille est incontestable, mais on ne peut en avoir une idée juste sans une inspection directe et une expérience pratique. Quant à la qualité, cette houille ressemble au meilleur charbon de *Wishaw* et est supérieur, à mon avis, à toutes les espèces de houille que l'on rencontre à Airdrie. Je crois que c'est un charbon usuel supérieur, et il présente des veines du meilleur charbon à gaz ainsi que des interstices ou des veines de lignite, d'argile bleue et d'autres substances.

“ Je ne prétends pas faire un rapport scientifique concernant les propriétés de cette houille, mais si on peut en juger par la combustion, elle brûle bien et laisse très peu de cendre d'une couleur brune avec une légère teinte blanche. En outre, il n'y a que la pire partie de cette houille qui soit mise à l'épreuve, vu qu'il n'est pas facile de se procurer de la houille qui n'ait pas été exposée à l'air pendant un espace de temps plus ou moins long. Quelques-uns des colons en apportent chez eux, dans le cours de l'hiver, une charge de voiture pour leur usage domestique, et tous sont d'accord à proclamer ses qualités calorifiques. La grande question est celle-ci : cette houille peut-elle être obtenue et être vendue de façon à rapporter un bon profit ? Nous croyons que oui, et de plus, que ce pays pourra encore maintenir une nombreuse population avec de bons salaires.

“ Le gouvernement du Canada accorde un droit houiller sur une étendue de terrain de pas plus de 20,000 acres à toute compagnie, au prix nominal de dix piastres ou de £2 sterling, par acre, le rendement n'étant soumis à aucun droit ni à aucune taxe et le terrain n'étant grévé que de la taxe des écoles. Lorsque Alberta sera devenu une province régulière avec un gouvernement autonome et des municipalités, il sera aussi prélevé une taxe principale ; mais cela n'aura probablement pas lieu d'ici à dix ans.

“ Relativement aux facilités de communications par chemins de fer, il a été passé par la Chambre des Communes un bill autorisant la construction d'un chemin de fer qui partira de l'Aveugle, sur le chemin de fer Calgary à Edmonton, se dirigera à l'est de Battleford, et traversera d'un bout à l'autre les gisements de houille, sillonnant une des plus riches régions agricoles du Canada, exempte de gelée, et tributaire de la grande vallée de la Saskatchewan, qui a des ressources inouïes non développées. La distance est de 250 milles. De Battleford, ce chemin de fer doit se diriger vers le nord-est pour se raccorder avec le chemin de fer de Régina, Lac Long et Prince-Albert, qui se trouve déjà en bon état d'exploitation ; il ira de là vers le nord, puis vers le nord-est, pour se raccorder

avec le chemin de fer de la Baie-d'Hudson, dont 30 milles ont été construits, et auquel le gouvernement du Canada a accordé une concession de terres de 6,400 acres par mille, ainsi qu'une subvention de \$80,000 par année. Puis au sud, ce chemin de fer se raccordera avec le chemin de fer de Calgary et Edmonton, à l'Aveugle, ainsi qu'avec le chemin de fer canadien du Pacifique à Daim-Rouge et à Calgary, et se dirigera de là vers le sud jusqu'à la frontière et aux Grandes Montagnes, dans le Montana, se raccordant avec le chemin de fer du Pacifique Nord et alimentant les immenses fonderies de Butte et d'Helena, qui brûlent 400 tonneaux de houille par jour.

“Quant au marché, on ne peut nier qu'il est très peu développé. Mais les chemins de fer déjà construits et ceux qui le seront plus tard seront de grands consommateurs, de même que la population croissante du pays, les colons établis le long du chemin de fer canadien du Pacifique, ce chemin de fer lui-même, et sans doute le Montana, le Wyoming et le Nébraska, qui ont d'immenses ressources en fait d'argent et d'or mais qui ne possèdent ni bois ni houille. En fait, à l'heure qu'il est, à Butte et à Helena, pour se procurer de la houille il faut aller à une distance de 900 à 1,000 milles, tandis que la plus grande distance, en s'approvisionnant à Daim-Rouge, ne serait que de 250 à 400 ou 500 milles. De plus, la houille étant un produit naturel est admise sans droits dans les Etats-Unis, sauf en Pensylvanie, où la Nouvelle-Ecosse concourt avec profit. Je crois sincèrement que tout ce qu'il faut pour faire ici un commerce lucratif en fait de houille est de l'énergie et du capital. Je n'ai rien dit du minerai de fer hématite, qui, au dire du docteur Weston, du Bas-Canada, se trouve ici en grande abondance; j'en ai vu de gros morceaux gisant en profusion sur les bords de la rivière du Daim-Rouge, et toute une falaise de ce minerai y affleure. Je ne puis parler de sa valeur et de sa nature, vu que je ne suis pas un expert.

“Au cours de notre promenade le long de la rivière, nous avons été frappés d'une odeur particulière, et en arrivant à un certain endroit quelqu'un attira notre attention sur une vapeur qui s'échappait du sol. Nous avons examiné cette vapeur et nous avons constaté qu'elle provenait d'une source chaude de soufre, qui avait été découverte et réclamée, il y a un an ou plus, par M. J. W. Haynes, qui a clôturé sa propriété et y a construit un bâtiment. L'eau de cette source est un remède infailible contre le rhumatisme et les autres maladies de ce genre, et elle rapportera probablement de bons profits à M. Haynes.

“Nous n'avons aucun doute que l'on rencontrera des sources semblables sur la rivière du Daim-Rouge, non loin de celle-ci, vu que nous avons eu des preuves convaincantes qu'il en existait d'autres, bien que, par suite de la conformation des couches et du manque d'accessoires nécessaires, il nous ait été impossible de les découvrir. Notre voyage a duré quatre jours, et m'a porté à croire que Dieu avait déposé dans cet endroit un fonds inépuisable de richesses tant pour le capital que pour le travail, et qui ne demandait qu'à être exploité pour procurer de l'ouvrage et de l'aisance à des milliers de personnes.

“J'ai écrit ceci dans le but d'attirer l'attention sur cette fertile région. Je désire comme un patriote voir mon pays d'adoption prospère. Je crois que dans les environs de Glasgow, dans les districts houillers de Shettleton, de Coatbridge, d'Airdrie, de Motherwell, d'Hamilton, de Wishaw et d'Overtown, et à d'autres endroits, il y a beaucoup d'argent qui n'est pas employé et que l'on n'attend qu'un débouché pour le rendre productif. Voici ce débouché. On peut extraire la houille simplement en enlevant la terre à une profondeur de 6 à 20 pieds ou en ouvrant un puits à la profondeur voulue. Tout le long de la rivière le sapin croît en abondance, et on peut le transformer en pieux sans encourir d'autres frais que ceux de la coupe; et il y en a plus qu'assez pour fournir pendant un siècle des pieux, des tirants ou traverses et tous les accessoires nécessaires d'un puits. Il n'y a pas que cet avantage, mais encore les conditions d'achat du terrain sont favorables. Il est alloué cinq années avant que la patente puisse être obtenue du gouvernement. Un faible paiement de 50 centins à \$1.00 (ou de 2 ch. à 4 ch.) par acre est tout ce que le gouvernement exige de la compagnie jusqu'à ce qu'elle prouve son titre à recevoir le terrain par l'exécution de certains travaux et par l'établissement de son matériel

d'exploitation. Puis lorsqu'il a été mis suffisamment d'argent dans l'entreprise, et que les mines commencent à payer, le gouvernement exige le plein prix de \$10 ou de £2 par acre. La somme est si minime pour un acre de houille—d'au moins 35 à 40 pds d'épaisseur, et peut-être plus—que nous sommes étonnés du loyer des terrains houillers en Ecosse qui, dans beaucoup de cas, excèdent cette somme insignifiante. Si quelques-uns de mes amis dans les environs d'Andrie, de Kilmarnock, de Paisley, de Motherwell et de Glasgow, ou d'autres personnes intéressées dans cette question, désirent d'autres informations au sujet de cet étonnant pays, je serai heureux de répondre à toutes les communications qui me seront adressées.

“ Vous remerciant d'avance pour la publication de cette lettre, et vous assurant que je n'ai aucun intérêt à l'écrire.

Je demeure, etc.,
(Signé) “ JAMES BUCHANAN,
“ *Ministre presbytérien.*”

“ Daim-Rouge, Alberta, Canada.”

Une excellente lettre du même monsieur paraît aussi dans le *Herald* du 16 courant.

Quant à la perspective pour l'année prochaine, je crois qu'il résultera un grand bien, comme je l'ai déjà dit, de la publication des rapports des délégués fermiers de l'année dernière ainsi que de cette année; s'ils sont distribués en temps voulu, et ce sera surtout le cas à l'égard des gens qui ont des moyens lorsqu'ils apprendront de source certaine les énormes récoltes qui ont eu lieu par tout le Canada dans le cours de l'année dernière, et notamment en Ontario, au Manitoba et au Nord-Ouest. Les habitants de ce pays ont su qu'il en avait été ainsi non seulement pour le grain mais encore pour les pommes et autres produits de notre pays, dont je parle plus spécialement dans mon rapport sur le commerce.

En même temps, il y a plusieurs choses qu'il faudra considérer avant de formuler une opinion à cet égard et qui pourront tendre à diminuer le nombre de ceux qui seront tentés d'émigrer pour s'établir dans nos diverses provinces. En premier lieu le commerce a continué en somme à prospérer dans ce pays, et les salaires y sont assez élevés, et dans ces circonstances il ne règne pas chez le peuple ce désir de partir pour de nouveaux pays qui autrement existerait. Puis comme résultat de cet état du commerce, les journaliers agricoles et les servantes quittent de plus en plus les districts agricoles pour se porter vers les villes aux fins de se procurer de l'ouvrage dans les grandes manufactures de ce pays; et cet état de choses a atteint une telle phase que les campagnes se trouvent considérablement dépeuplées, comme l'a fait voir le dernier dénombrement. Et comme corollaire de cela, attendu qu'il y a eu dans ce pays, cette année, une abondante récolte de presque toutes les espèces de produits, les fermiers ont eu beaucoup de difficultés à se procurer de la main-d'œuvre, surtout dans les districts où les récoltes ont été endommagées par les tempêtes qui ont tant prédominé par tout le pays. Il n'y a pas de doute non plus que la nouvelle de la gelée précoce de l'année dernière, 1890, a eu un effet terrible sur quelques-uns de ceux qui avaient songé à émigrer dans le cours de la saison dernière, mais l'étonnante récolte de cette année fera encore plus que contrebalancer cela.

Comme il y a toujours ici une grande demande pour les servantes, il sera très difficile d'en induire un grand nombre de la meilleure catégorie à émigrer, à moins de leur offrir un salaire très élevé. Comme je l'ai déjà dit, le meilleur moyen, règle générale, de se procurer de bonnes servantes, sera de s'adresser aux familles qui émigrent et où il se trouve des filles adultes ou assez âgées, dont plusieurs ont eu une grande expérience dans le service domestique.

J'ajouterai que, comme par le passé, beaucoup de ceux qui ont émigré se sont dirigés vers les endroits des divers provinces où ils avaient des amis établis, et se sont surtout portés du côté d'Ontario et du Manitoba.

Comme par le passé, j'ai fait tout en mon pouvoir pour retenir ici les gens impropres à l'émigration, surtout ceux qui étaient habitués à des occupations sédentaires, qui n'avaient point de capital et qui ne connaissaient rien de l'agriculture. Je suis

fréquemment consulté par des gens de cette catégorie, et je leur donne invariablement la même réponse, savoir, qu'ils feraient mieux de rester chez eux à moins d'obtenir des emplois dans une de nos provinces avant de partir.

Si le système des gratifications doit être maintenu de la même manière que l'année dernière, je crois qu'il serait bon de répandre aussi vite que possible tous les renseignements qui s'y rapportent, de façon à en obtenir les meilleurs résultats.

En somme, si j'en juge par les demandes de renseignements que j'ai reçues et par l'effet qu'a produit la distribution des rapports des délégués des fermiers dont je viens de parler, sans compter ceux qu'il y a encore à distribuer, j'ai tout lieu de croire qu'il y aura une émigration progressive d'Ecosse, l'année prochaine, règle générale, parmi les gens qui ont les moyens. Il en dépend beaucoup, en attendant, de ce que sera l'état du commerce et de l'agriculture dans ce pays, le printemps prochain.

Me basant sur les informations que m'ont fournies le Conseil du commerce et les diverses compagnies transatlantiques, je donne ci-après les statistiques de l'émigration de la Clyde vers le Canada pendant l'année 1891 et l'année précédente:—

1890.....	2,944
1891.....	2,801

Par les chiffres qui précèdent, on verra que, comme je l'avais prévu dans mon rapport de l'année dernière, l'émigration n'a pas été aussi considérable, cette année, que l'année précédente, bien que la classe des émigrants continue à s'améliorer tous les ans. Comme par les années passées, un nombre très considérable de personnes sont parties pour Liverpool afin de s'embarquer pour le Canada, plus particulièrement les passagers de première et d'entrepont, vu que les moyens de logement sont beaucoup préférables par cette ligne que par celle de Glasgow. La Compagnie Allan continue de faire escale à Halifax tous les 15 jours pendant l'hiver, ce qui est d'un très grand avantage pour ceux qui désirent partir au commencement de l'année avant l'ouverture de la navigation sur le Saint-Laurent, ainsi que pour ceux qui se proposent de demeurer dans les provinces maritimes.

Je suis beaucoup redevable au hautcom missaire, sir Charles Tupper, pour les conseils et les informations qu'il a bien voulu me donner sur nombre de questions touchant aux intérêts de notre pays, ainsi qu'à ceux qui sont directement en rapport avec l'émigration, ayant eu aussi le concours obligeant de tous mes collègues, tant en ce pays qu'en Canada, dans les communications que je puis avoir avec eux relativement à la prospérité de nos diverses provinces.

La presse de ce pays m'a comme par le passé traité avec la plus grande courtoisie dans l'accomplissement de mes devoirs en rapport avec le Canada.

Ci-joint un rapport sur le commerce en 1891.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

Agent du gouvernement canadien

L'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE THOMAS GRAHAME SUR LE COMMERCE POUR
L'ANNÉE 1891.

40 St. ENOCH SQUARE,

GLASGOW, 31 décembre 1891.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le commerce pour l'année dernière.

Comparé à celui des années précédentes, le commerce entre le Canada et la Clyde à en somme, beaucoup progressé, surtout à l'égard du foin, de l'orge et des œufs. En ce qui concerne tous ces articles, l'augmentation est très marquée. Les provisions et les céréales de diverses espèces sont venues à peu près dans les mêmes quantités, de même que le bois, le suif, etc.; l'envoi des pommes a beaucoup excédé celui de ces dernières années et leur qualité a été excellente.

Bien que l'importation du bétail ait été moindre que l'année dernière, on doit se rappeler que cette année a été exceptionnelle. Cependant l'importation des chevaux a beaucoup augmenté et ce commerce devra se développer si l'on en juge par la satisfaction qu'ont donnée les animaux importés.

En ce qui concerne les exportations, elles ont aussi quelque peu excédé celles de l'année dernière; mais l'envoi des chevaux Clydesdale a beaucoup diminué, d'abord par suite de l'exagération que l'on a apportée dans ce commerce et ensuite à raison des hauts prix exigés par les propriétaires dans ce pays.

Je continue comme par le passé à recevoir de nombreuses demandes de renseignements au sujet des règlements de votre tarif de la part non seulement des hommes d'affaires mais encore de plusieurs de ceux qui se proposent d'émigrer ou qui envoient des articles à des amis du Canada. J'ajouterai que je me suis procuré à votre bureau l'été dernier, quelques exemplaires de l'acte des brevets, et je crois qu'il est à propos que vos agents soient toujours pourvus d'un certain nombre d'exemplaires de tous les actes de ce genre.

Comme par le passé, j'ai fait tout en mon pouvoir pour vous fournir les renseignements que vous avez pu désirer en rapport avec quelques-uns des départements d'Ottawa, et il en a été particulièrement ainsi au sujet du steamer *Quadra*.

Dans le cours de l'année dernière il a été exporté de la Clyde au Canada, comme par le passé, un bon nombre d'animaux pur sang, surtout des chevaux; comme dans ces dernières années, par suite de la prédominance de la pleuro-pneumonie dans presque toute l'étendue de l'Ecosse, il a été exporté très peu de bestiaux.

La première consignation, qui se composait de trois magnifiques animaux sans cornes (Polled Angus), dont une génisse de trois ans, une autre de deux ans, et un veau, a été expédiée pour Halifax par le steamer *Canadian*, le 2 avril, à l'adresse du docteur Craik, de Montréal.

La seconde consignation, qui se composait de deux cent vingt animaux courtes cornes, dont deux génisses d'un an, six veaux et douze jeunes taureaux, a été expédiée pour Halifax par le steamer *Manitoba*, le 15 octobre, à l'adresse de M. Duthie, de Colynie, et de MM. John Miller et Fils, Brougham, Ontario. C'était un très bel ensemble de jeunes animaux; ils étaient d'une bonne taille et d'une excellente qualité.

Comme d'habitude, j'ai rencontré à l'Exposition d'étalons du printemps, tenue au mois de mars, un grand nombre de personnes en rapports avec le Canada. Les animaux exposés étaient presque tous des Clydesdales et, règle générale, étaient d'excellente qualité. J'ai conversé avec beaucoup des principaux éleveurs au sujet du commerce avec le Canada. A l'exposition du printemps de Glasgow, on remarquait aussi des types magnifiques d'étalons et de juments Clydesdale. Puis, à la clôture de la saison, il en a été de même à l'exposition de la *Highland Society*, tenue à Sterling. Il y a eu, cependant, comme je l'ai déjà fait observer, une baisse considérable dans l'exportation des chevaux, cette saison, comparativement à celle des

années précédentes. Je ne puis donner d'autre motif de cette sensible diminution dans la demande que celui que j'ai déjà indiqué; et peut-être aussi est-il vrai, comme je l'ai souvent entendu dire, que trop souvent il a été exporté des animaux inférieurs, ce qui aurait contribué à donner un mauvais nom à la race. Je suis encore d'opinion, comme je le disais dans mon rapport de l'année dernière, qu'un judicieux croisement du Shire avec le Clydesdale serait d'un grand avantage pour les deux races.

(Outre les chevaux Clydesdale il y avait à l'exposition de la *Highland Society* d'assez beaux animaux aux petites jambes, et on y remarquait, comme d'habitude, du magnifique bétail Highland et courtes cornes, ainsi que des moutons nez-noirs et des Cheviots. J'y ai rencontré un grand nombre de gens en rapports avec le Canada, et j'ai conversé avec eux au sujet du bétail vivant de toutes sortes.

Je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans mes rapports antérieurs, savoir, qu'il serait à propos pour ceux de nos cultivateurs qui sont établis dans des districts où les terres ne sont pas des plus propres à la culture des céréales et à la production des chevaux et des bestiaux, de se livrer à l'élevage des moutons et de faire venir de ce pays des béliers de bonne race pour les croiser avec les brebis indigènes. Je suis convaincu que si l'on en agissait ainsi sur une grande échelle, on obtiendrait de très bons résultats. Je crois que cela paierait mieux que de continuer à élever tant de bestiaux, et si j'en juge par le grand nombre qui en sont expédiés à ce pays, je ne vois pas pourquoi le commerce des moutons ne réussirait pas aussi bien sinon mieux. Il est vrai qu'ils ne supportent pas le voyage aussi bien que le bétail, mais si l'on prend les précautions voulues et si on les expédie à des saisons convenables, je ne vois pas pourquoi ils ne seraient pas importés en bien plus grand nombre que par le passé. L'on n'a qu'à observer les immenses quantités de mouton gelé qui sont expédiées, tous les ans, d'Australie, pour voir l'énorme demande qui existe dans ce pays pour le mouton ainsi que pour le bœuf. Puis l'exportation des béliers de ce pays n'est pas soumise à tous les embarras qui existent à l'égard de celle du bétail en rapport avec la pleuro-pneumonie.

Il a été exporté de la Clyde au Canada dans le cours de l'année dernière :—

Chevaux	718
Bestiaux.....	23
Moutons.....	21

Par les chiffres qui précèdent on verra que, les poneys compris, il y a eu une sérieuse diminution dans l'envoi des chevaux comparativement à l'année dernière, et il en a été surtout ainsi à l'égard des Clydesdales. L'exportation des bestiaux et des moutons a été peu considérable.

Voici le nombre des animaux vivants qui ont été exportés du Canada à la Clyde, à Aberdeen et à Dundee, dans le cours de 1891 et de l'année précédente :—

	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.
1890.....	141	64,222	2,207
1891.....	831	54,049	149

Comme on le verra par les chiffres qui précèdent, l'importation des chevaux a été beaucoup plus considérable que d'habitude, celle du bétail a quelque peu diminué, et celle des moutons a été très faible, ce qui m'étonne beaucoup. Malgré le mauvais temps qui a régné pendant la dernière saison, la ligne Allan n'a pas perdu un seul cheval sur les 550 qu'elle a transportés, et sur 16,570 bestiaux, il n'en a été perdu que 28. La ligne Donaldson, sur 256 chevaux qu'elle a transportés n'en a perdu que 3, et sur 14,885 bestiaux elle n'en a perdu que 24, de sorte que la moyenne des pertes par ces lignes a été très minime. Je parle plus loin d'Aberdeen et de Dundee.

En ce qui concerne le commerce du bétail en général, je crains que, comme l'année dernière, les expéditeurs n'aient pas fait, règle générale, beaucoup de profits, bien qu'au commencement de la saison, alors qu'ils ont envoyé des animaux gras, ils aient fait assez d'argent. La qualité, règle générale, est beaucoup tombée à mesure que l'été approchait; et, à l'automne, il a été expédié beaucoup de bêtes inférieures. Il a été expédié un bon nombre de vaches laitières, bien qu'elles n'aient pas réalisé

d'aussi bons prix que l'année précédente par suite de la baisse générale qui s'est produite dernièrement en Grande-Bretagne dans la valeur de ces animaux.

Je crois que nos cultivateurs réaliseraient plus de profits s'ils expédiaient moins de bétail d'engraissement et s'ils le nourrissaient avec le produit de leurs propres fermes de manière à ce qu'il arrive ici gras.

Relativement au commerce d'Aberdeen, il y a été expédié 10,771 bestiaux, 100 moutons et 25 chevaux. Il n'a été perdu pendant le voyage que 34 bestiaux, mais d'un autre côté il est né 48 veaux sur l'océan, de sorte qu'en réalité il est arrivé plus d'animaux qu'il n'en avait été expédié à Montréal. Il a été expédié à Dundas 11,837 bestiaux. Malheureusement, un navire a été perdu, le *Mendigo*, ainsi que toute sa cargaison, se composant de 554 animaux. Il a été aussi perdu dans d'autres navires arrivés à ce port 520 animaux, de sorte que la moyenne des pertes a été très sérieuse en ce qui concerne Dundee. Il me semble que cela doit être attribué à l'infériorité de quelques-uns des navires qui sont venus dans ce port. Ils étaient apparemment impropres à transporter du bétail, et bien que l'on ait donné le mauvais temps comme excuse, d'autres navires ont navigué à la même époque et ont subi très peu de pertes dans des circonstances semblables. J'espère, cependant, que grâce aux "règlements concernant l'expédition du bétail vivant" du Canada qui sont actuellement en vigueur et dont j'ai été heureux de recevoir une copie, il n'y aura plus de pertes comme celles dont je viens de parler. Je suis heureux de voir la sévérité de ces règlements et les pouvoirs conférés aux inspecteurs. Il serait peut être à propos de modifier la clause numéro 10, intitulée "divers," en ce qui concerne les hommes chargés du soin des bestiaux. Je pense qu'il serait bon d'insérer après les mots "tout livre du bord ou tout contrat signé par le chef d'équipe et par ses hommes indiquera clairement le salaire qui devra être payé à chacun d'eux," les mots "et le capitaine du navire devra voir à ce que les hommes reçoivent leur salaire avant que personne ne quitte le navire au port d'arrivée." La raison pour laquelle je suggère cela, c'est que, l'année dernière et cette année, beaucoup de ces hommes sont venus se plaindre à moi que les chefs d'équipe s'étaient sauvés sans les payer ou qu'ils n'avaient pas reçu le montant qui leur avait été promis. Je suis sûr que ces plaintes étaient dans plusieurs cas bien fondées et que souvent les hommes ont été laissés littéralement sans le sou. Je leur ai donné à maintes reprises de mon propre argent pour les empêcher de mourir de faim. Je crois aussi que lorsque la saison touche à sa fin et qu'il n'y a pas de navire de la même ligne qui retourne à Montréal, le capitaine du navire devrait voir à ce que tous les hommes qui sont chargés du soin des bestiaux reçoivent ordre de retourner au Canada d'une manière quelconque.

Relativement à Dundee comme port pour la réception du bétail, je me permettrai de reproduire ce qui suit du rapport que je vous ai transmis, le 7 septembre dernier :

"Conformément aux arrangements que j'avais faits, je suis allé à Dundee, jeudi dernier, dans le but d'assister à une importante vente de bétail canadien qui avait lieu ce jour-là, et aussi en vue d'examiner l'accommodation fournie par les commissaires du havre de Dundee pour les animaux qui arrivent à ce port."

Quant au bétail, je dirai qu'il était arrivé environ une semaine avant par le steamer *Gerona*, de la ligne Thompson, au nombre de près de 800 têtes. Il avait été choisi avec soin, était d'excellente qualité et dans un état très sain ; aucune perte n'avait été subie pendant le voyage. Il a rapporté, règle générale, de très bons prix, sauf quelques jeunes vaches et quelques génisses qui ne semblaient pas être aussi appréciées que les bouvillons. Le plus grand nombre de ces bestiaux n'étaient pas propres à être abattus sur-le-champ et ont été vendus surtout aux cultivateurs des comtés voisins, savoir, de Fife, de Forfar et de Perthshire. L'on m'a dit que presque tous les cultivateurs de ces districts avaient quelques bestiaux canadiens sur leurs fermes, et que plusieurs d'entre eux en possédaient un grand nombre.

Maintenant, l'accommodation qui est ici pourvue pour les animaux est la plus complète que j'aie encore remarquée. Les commissaires du havre virent, l'année dernière, qu'il leur fallait beaucoup améliorer l'état de choses alors existant, ils résolurent en conséquence de consacrer une somme considérable à agrandir et à amé-

liorer les bâtiments destinés aux animaux, et j'ai appris qu'ils avaient déjà dépensé £19,000 à cette fin. En premier lieu, le quai destiné à recevoir les animaux a 300 pieds de longueur et 45 de largeur; il est entouré d'une clôture en bois assez haute et munie d'un certain nombre de portes. Il communique avec les reposées qui se trouvent à dix pieds plus loin. Le quai est très complet et très solide sous tous rapports. La profondeur de l'eau, au pied de ce quai, est de 16½ pieds aux grandes marées à eau basse et d'à peu près 20 pieds aux petites marées à eau basse; elle est d'environ 33 pieds aux grandes marées à eau haute, et d'à peu près 27 pieds aux petites marées à eau haute, de sorte qu'il y a amplement de temps pour débarquer les animaux. Ceux qui ont charge de ce département sont, me dit-on, très expéditifs dans l'accomplissement de leurs devoirs. Maintenant, un mot sur les reposées. L'année dernière, leur étendue était à peu près la moitié de ce qu'elle est maintenant, et à l'heure qu'il est elles peuvent facilement contenir 1,800 animaux, et il s'y en est déjà trouvé jusqu'à 1,600 à la fois. Ces reposées sont bien construites, offrent beaucoup d'espace aux animaux, qui peuvent y manger et s'y abreuver très commodément. Près des reposées se trouve une porte qui donne sur le marché, qui est tout couvert et qui est d'un accès facile. Bien que ce marché soit assez grand, j'ai remarqué le jour que j'y suis allé qu'il était beaucoup encombré par les personnes présentes, qui étaient au nombre d'environ 600, et j'ai suggéré qu'il serait à propos d'agrandir du double de ce qu'il est présentement l'espace réservé aux spectateurs et aux acheteurs. On peut facilement faire passer les animaux du marché dans les parcs extérieurs, où ils sont placés à mesure qu'ils sont achetés.

Puis lorsque la vente est terminée, les animaux sont conduits par un chemin clôturé d'environ 150 verges jusqu'à la voie latérale du chemin de fer, où il y a des trucks prêts à les recevoir, l'un pour le système du chemin de fer Calédonia et l'autre pour le système du chemin de fer Nord-Britannique, et ils sont ensuite confortablement et expéditivement embarqués pour leurs diverses destinations.

Le système adopté, comme vous le voyez, est très judicieux: toute la distance depuis le quai jusqu'à la voie latérale du chemin de fer, qui est d'environ deux cents verges, se trouve pratiquement à couvert, et il n'y a aucun danger que les animaux viennent en contact les uns avec les autres, ni qu'il ne soit conduit un trop grand nombre à la fois. J'ajouterai que les arrangements sont complets sous tous les autres rapports: il y a des chambres dans le marché, on remarque des endroits où l'on peut se procurer à manger, des bureaux de diverses espèces, un département du feu, et un endroit convenable pour déposer le fumier. Les commissaires du havre reçoivent pour cela une somme considérable des cultivateurs du district.

Je dois dire que j'ai été traité avec la plus grande courtoisie par M. Bain, le surintendant, par M. Andrew Hutcheson, qui est beaucoup intéressé dans le commerce canadien, et par plusieurs autres à qui j'ai été présenté, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de cultivateurs. Tous se sont montrés anxieux de me fournir tous les renseignements possibles. Plusieurs d'entre eux ont insisté auprès de moi sur l'opportunité d'induire nos cultivateurs canadiens à écorner tous leurs animaux (à l'exception des Polls) à l'âge d'environ six semaines, où, me dit-on, l'opération cause peu de douleur et augmente beaucoup la valeur des animaux dans ce pays. J'ai eu la preuve oculaire de cela, lors de la vente, car les quelques animaux écornés qui avaient été mis en vente ont rapporté des prix relativement beaucoup plus élevés que ceux qui étaient cornés, et cela, parce qu'ils étaient moins exposés à se blesser en venant en contact les uns avec les autres. Il n'y a pas de doute qu'il résulterait un grand bien si ce système d'écorner les animaux pouvait être suivi, et je crois qu'il serait bon d'exposer sérieusement la chose au ministre de l'Agriculture afin qu'il démontre aux cultivateurs de nos diverses provinces qu'il serait dans leur intérêt d'en agir ainsi. C'est un fait bien connu qu'il peut résulter beaucoup de dommage lorsque des bestiaux sont rassemblés en grand nombre dans un endroit donné, et surtout lorsqu'ils viennent de districts dispersés, où ils n'ont pas l'habitude de venir en contact les uns avec les autres, ce qui est si souvent le cas dans toutes les diverses provinces.

Comme d'habitude, j'insère ici une lettre de MM. John Swan et Fils, de Lauriston Place, Edimbourg, donnant leur opinion sur l'état actuel du commerce des bestiaux, commerce dans lequel ces messieurs se sont distingués depuis son origine:—

“ 47 LAURISTON PLACE,

“ EDIMBOURG, 24 décembre 1891.

“ M. THOMAS GRAHAME,

“ Agent du gouvernement canadien,

“ St. Enoch Square, Glasgow.

“ MONSIEUR,—C'est avec plaisir que nous nous rendons à la demande que vous nous avez faite de vous donner des détails concernant le commerce du bétail du Canada en 1891.

“ Nous croyons que la saison a été pire que jamais pour les expéditeurs, ce qui s'explique d'abord par le système que l'on a suivi de vendre du bétail à tout risque, et ensuite par la coutume que l'on a adoptée de retenir de l'espace d'avance. Le prix du bœuf devrait être réglé par sa valeur dans le temps, et le taux de l'espace par la demande. Naturellement, les compagnies de transport ne doivent pas être blâmées parce qu'elles louent tout l'espace qu'elles peuvent, car elles exigent sans doute une garantie que l'espace sera rempli. Mais ce système exclut presque tous les petits expéditeurs, qui sont forcés soit de consigner leurs animaux à des maisons de commerce qui ont retenu l'espace, soit de leur payer une prime élevée pour le fret. Jamais cela n'a été aussi remarquable que cette année. Le bétail a coûté trop cher dans tout le cours de l'été pour permettre aux expéditeurs de réaliser un profit.

“ Outre le bétail canadien qui été expédié à Glasgow, il en a été envoyé beaucoup à Dundee et à Aberdeen, surtout par des steamers qui ne faisaient pas partie des lignes régulières et qui, dans beaucoup de cas, ont subi d'excessives pertes. Le dommage que font subir aux expéditeurs ces navires irréguliers n'est pas restreint aux animaux qui sont jetés par-dessus bord et pour lesquels il peut être obtenu un dédommagement au moyen de l'assurance, mais s'étend au bétail qui est débarqué vivant, et qui, très souvent, est gravement contusionné, impropre au marché, et par conséquent déprécié en valeur, ce qui cause aux expéditeurs une lourde perte qu'ils doivent supporter eux-mêmes.

“ Il n'y a jamais eu que nous sachions aussi peu de réclamations contre les compagnies d'assurance que cette année; de fait, les pertes ont été insignifiantes. Les navires qui viennent dans ce port, étant admirablement équipés pour ce commerce, débarquent leur bétail en excellent état. Pour cette raison, beaucoup des principaux acheteurs du nord du pays préférèrent venir à Glasgow, où ils savent qu'ils pourront se procurer du bétail intact, plutôt que d'aller à Dundee et à Aberdeen, leurs ports les plus rapprochés, et de courir le risque d'avoir du bétail contusionné et défiguré.

“ Il nous fait beaucoup plaisir de pouvoir constater une amélioration générale non seulement dans la qualité du bétail gras importé du Canada, mais encore, règle générale, dans celle du bétail d'engraissement.

“ Le bœuf est généralement plus cher dans ce pays entre la clôture de la saison des navets et l'ouverture de celle de l'herbe, savoir, entre les mois de juillet et de septembre. Les cultivateurs ici considèrent le Canada comme un pays important où ils peuvent se procurer du bétail d'engraissement, et le nombre des acheteurs augmente tous les ans. Au Canada, on devrait s'appliquer à élever du bétail propre à répondre aux besoins des cultivateurs qui désirent les engraisser ici, car la demande pour ces animaux est presque illimitée. Comme dans beaucoup de districts du nord d'Angleterre, les cultivateurs qui avaient coutume d'élever du bétail d'engraissement se sont lancés dans l'exploitation du lait, tandis qu'en Irlande on engraisse plus de bestiaux que d'habitude, et on exporte en conséquence moins de bétail d'engraissement.

“ Règle générale, le bétail canadien rapporte de bons profits aux engraisseurs ici.

“ Nous ne croyons pas qu'il ait été expédié du Canada à Glasgow, cette année, une seule carcasse de moutons. Nos marchés n'étant pas adaptés à cette classe d'animaux, vu qu'ils arrivent à une époque avancée de la saison, ils ont à concourir avec les moutons indigènes des montagnes.

“ Le gouvernement américain a cherché à faire enlever les restrictions imposées à l'importation du bétail de ce pays dans la Grande-Bretagne, et à tous les principaux ports des experts ont été postés dans le but de faire rapport à leur gouvernement sur l'opportunité de maintenir ces restrictions ; et l'on dit ouvertement que si ces restrictions n'en sont pas enlevées l'Amérique mettra à son tour des restrictions contre l'importation du bétail d'engraissement de ce pays. Si le bétail des Etats-Unis était admis dans l'intérieur du pays, il en résulterait une sérieuse modification dans l'état du commerce, et nous sommes d'opinion qu'il ne serait pas dans l'intérêt des expéditeurs américains que le système actuel fut modifié.

“ Par suite de la mauvaise récolte des navets, de la rareté de la paille, et de la disette des pommes de terre, la saison, en somme, a mal fini pour les expéditeurs.

“ Vos dévoués,

“ JOHN SWAN ET FILS.”

Je regrette de dire que la pleuro-pneumonie continue à sévir sérieusement dans ce pays, et bien qu'il ait été pris des mesures rigoureuses pour y mettre fin, celles-ci n'ont pas encore réussi. Je suis encore de l'opinion que j'exprimais dans mon rapport de l'an dernier, savoir, que dans les circonstances actuelles ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de fermer l'entrée du pays au bétail écossais, au moins jusqu'à ce qu'il puisse offrir une patente nette de santé.

Comme d'habitude j'ai obtenu de la commission du havre et du bureau de douane de la Clyde, et d'autres sources, les relevés statistiques relatifs aux articles d'importation générale des possessions britanniques de l'Amérique Britannique du Nord, ainsi qu'au tonnage des navires pour l'année dernière.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 1891 :—

Tonnage des voiliers.....	14,677
“ “ vapeurs.....	147,805
•	
Total.....	<u>162,482</u>

Pour l'exercice terminé le 30 juin 1890 :—

Voiliers.....	16,537
Vapeurs.....	130,038
Total.....	<u>146,575</u>

Pour le dernier semestre le tonnage est estimé comme suit :—

Voiliers.....	12,147
Vapeurs.....	122,831
Total.....	<u>134,978</u>

On verra par les chiffres ci-dessus que le tonnage est pour toute l'année beaucoup plus considérable que l'année dernière, et qu'il en est de même de l'estimation du dernier semestre. Comme je l'ai fait remarquer l'année dernière, un nombre considérable de navires venant de ports américains font escale à Halifax, et une grande partie de leurs cargaisons se compose souvent de produits canadiens, qui sont comptés comme exportés de ports américains, tandis qu'ils devraient être mis au crédit de ports canadiens. Il faut aussi tenir compte de ce que les importations de bestiaux et d'autres produits arrivées par ces navires à Aberdeen et à Dundee ont été très considérables.

Suit une liste des articles importés à la Clyde, en 1891, que j'ai préparée comme les années précédentes:—

Articles.	Quantité.	Articles.	Quantité.
Farine, qt.....	219,302	Machines, caisses.....	637
Blé, qt.....	631,128	Whiskey, fûts.....	69
Maïs, qt.....	390,555	Eclisses, caisses.....	1,237
Pois, qt.....	249,742	Clous de fer à cheval, boîtes.....	451
Farine d'avoine, qt.....	13,727	Graine de trèfle, sacs.....	130
Avoine, qt.....	92,612	Écorces, barils.....	502
Jambon et bacon, boîtes.....	7,160	Bœuf salé, boîtes.....	2,986
Fromage, boîtes.....	141,863	Ressorts, caisses.....	10
Beurre, colis.....	16,646	Amidon, boîtes.....	107
Viandes en conserves, boîtes.....	14,502	Tinettes à beurre, vides.....	19,468
Bobines, sacs.....	178,106	Amiante, sacs.....	1,684
Seigle, qt.....	68,121	Tourteaux, sacs.....	1,600
Pommes, barils.....	117,192	Fonte, caisses.....	1,132
Peaux, séchées.....	15,108	Planches à blanchisseuses, caisses.....	1,000
Homard, caisses.....	827	Foin, balles.....	25,295
Phosphates, tonneaux.....	1,476	Œufs, caisses.....	8,818
Suif et saindoux, boucauts.....	6,665	Graine de mil, sacs.....	130
Huiles, barillets.....	4,905	Acétate de chaux, sacs.....	1,077
Bois, pièces.....	1,261,182	Langues de bœuf, caisses.....	1,175
Meubles, colis.....	63	Balais, caisses.....	59
Instruments aratoires, colis.....	3,551	Orge, qtx.....	71,484
Poisson, boîtes.....	708	Machines à coudre, caisses.....	39
Alcali, barils.....	174	Bondes, barils.....	120
Peinture, barils.....	272	Bluets, boîtes.....	10
Douves, caisses.....	114,700	Seaux.....	500
Chaussures, caisses.....	98	Pommes sèches, boîtes.....	275
Matelas, caisses.....	127	Pupitres.....	27
Farine de riz, sacs.....	1,918	Haches, boîtes.....	53
Poil, barils.....	24	Vernis, caisses.....	31

Beaucoup d'autres articles trop nombreux pour être énumérés ont aussi été expédiés mais en quantités insuffisantes pour mériter d'être spécifiés. Il a été importé, comme par le passé, une grande variété d'articles, de fait chaque année apporte une augmentation sous ce rapport. Les articles les plus marqués qui accusent une sérieuse augmentation sont l'orge, le foin et les œufs, et cela doit être attribué principalement au tarif McKinley des États-Unis.

En ce qui concerne l'orge, l'importation a été, l'année dernière, presque nulle, tandis que cette année il en a été expédié à Glasgow seule plus de 70,000 qtx, et j'ai appris de source certaine qu'il en était aussi arrivé de grandes quantités à Leith. D'après les renseignements que m'ont fournis certains brasseurs, il paraîtrait que l'orge canadienne est souvent trop nettoyée et présente des grains coupés ou cassés. Son poids, règle générale, a varié entre 52 et 54 lbs par boisseau, et le prix qu'elle a rapporté s'est élevé à environ 30 ch. le quart. J'ai obtenu l'opinion d'un certain nombre de brasseurs et de marchands sur les six échantillons que vous m'avez transmis il y a quelques temps. Invariablement l'apparence du grain a fait une bonne impression sur ceux qui l'ont examinée, bien que deux de ces échantillons aient été l'objet d'un rapport défavorable de la part d'un brasseur. Je reproduis ici les lettres reçues à ce sujet de la brasserie Micklejohn (à responsabilité limitée), de MM. Archd. Arol et Fils, et de MM. George Younger et Fils que j'ai obtenues par l'entremise de M. Charles Maitland, d'Alloa; ces lettres parlent d'elles-mêmes:—

ALLOA, 10 décembre 1891.

CHER MONSIEUR,—Excusez mon retard à répondre à la votre re orge canadienne. Les échantillons ont tous donné de bons résultats, et la plupart d'entre eux commanderaient le plus haut prix sur le marché ici. Nous avons remarqué qu'ils présen-

taient une quantité de demi-grains et de grains trop nettoyés. Nous n'avons pas besoin de vous dire que c'est là un défaut très sérieux lorsqu'il s'agit de fabriquer du malt. A l'heure qu'il est nous sommes à faire germer de l'orge canadienne, et elle offre beaucoup de moisissure par suite de ce défaut même.

"Votre dévoué,

ARCH. TOWN ARROL.

"M. CHAS. MAITLAND."

"UNIVERSITY CLUB, EDIMBOURG, 12 décembre 1891.

"MON CHER MONSIEUR,—Je regrette de n'avoir pas eu le temps de vous écrire, jeudi, comme je me l'étais proposé, au sujet des échantillons d'orge canadienne que vous avez eu la bonté de me laisser.

"Je considère ces échantillons, à en juger simplement par leur apparence, comme une amélioration sur ceux que vous m'avez fait examiner il y a environ un an, en ce que le grain n'a pas été aussi nettoyé et se trouve par conséquent mieux adapté à la fabrication du malt; mais tout en ayant une saveur sucrée et une belle apparence, l'orge ne présente pas ce frisé sur la peau qui caractérise tous les échantillons supérieurs du grain tant indigène qu'étranger.

"Je ne puis dire si cela provient ou non de la rapidité avec laquelle elle vient à maturité, mais les brasseurs apprécieraient davantage cette orge s'il était possible d'en arriver à une amélioration dans ce sens.

"Croyez-moi,

"Votre tout dévoué,

"GEO. YOUNGER,

"M. CHAS MAITLAND,

"Alloa."

"ALLOA, 7 décembre 1891.

"CHER MONSIEUR,—J'ai éprouvé les six échantillons d'orge canadienne que vous m'avez transmis, et je trouve que celui de 57 lbs par boisseau, les deux de 56½ et celui de 54 lbs sont de bons échantillons au point de vue de la fabrication du malt; mais celui de 54½ lbs et celui de 53 lbs par boisseau ne peuvent convenir à aucun malteur ni à aucun brasseur, vu qu'ils ne germent pas et ne produisent pas de malt. Je considère que les bons échantillons, qui pèsent jusqu'à 448 lbs par quart, valent 36 ch. le quart livrés à bord du chemin de fer à Leith ou à Glasgow.

"Naturellement, plus le grain pèse plus il a de valeur.

"Votre dévoué,

"C. MAITLAND.

"M. THOMAS GRAHAME,

"40 St. Enoch Square, Glasgow."

Relativement à l'importation du foin, on observera qu'elle a beaucoup augmenté; la qualité, à ce que j'ai pu savoir, en était très bonne, et il s'est vendu, me dit-on, jusqu'à £6 10ch. le tonneau.

Les œufs, on le verra, ont été expédiés en très grande quantité; l'importation à Glasgow seule en a atteint presque 10,000,000, et il est tout probable que ce commerce se développera à l'avenir. A l'égard de ce commerce, je reproduis ici du rapport que je vous ai transmis, le 16 octobre, ce qui suit:

"Au sujet de ce qui précède, je me suis adressé à tous ceux qui à ma connaissance font ce commerce dans cette ville, et je vous donne ci-après les rapports de chaque maison de commerce.

1. *MM. Blackwood et Cie.*—Les œufs canadiens se vendent facilement, et les acheteurs les apprécient beaucoup. Les œufs de D. D. Wilson rapportent le plus haut prix à Glasgow. Il est parvenu à les emballer très bien. Ils arrivent sûrement et ne sont pas exposés à se casser; ils sont mis dans des caisses qui en contiennent 1,200 et qui sont doubles au centre, de sorte qu'elles peuvent être divisées en caisses de

600, et sont emballés avec soin avec de la balle d'avoine et de la paille hachée. Ils ont pris sur le marché.

Nous en avons reçu à peu près 1,700 caisses ou plus de 200,000 douzaines qui ont rapporté de bons prix; la dernière consignation a rapporté 8ch. par cent pour les œufs de 15 lbs et 9ch. 3d. à 9ch. 6d. pour les œufs de 17 lbs.; quant aux petits œufs, ils ne sont pas en demande.

Quelques emballeurs les envoient dans des caisses à divisions cartonnées de 300 ou à peu près; ces caisses sont très commodes mais sont trop petites. Les grandes caisses, lorsqu'elles arrivent sûrement, sont les meilleures.

Les œufs en conserve vont bientôt arriver, et il sera intéressant de savoir comment ils prennent sur le marché. Nous sommes quelque peu anxieux à leur égard.

Nous attendons la semaine prochaine 250 caisses d'œufs frais, dont nous avons reçu une commande d'avance pour 120 caisses à un prix ouvert, pourvu que la qualité et la condition en soient satisfaisantes.

2. *MM. John McNaiver et Cie.*—Nous avons reçu 1,000 caisses d'œufs par mois, en avril, en mai et en juin; il n'y en avait presque pas de cassés. Ils étaient emballés avec soin dans du carton fort et dans des cellules de papier. Ils ont rapporté de 6ch. 3d. à 6ch. 8d. au printemps, et rapportent maintenant 2ch. de plus par 120. Les œufs devraient toujours être frais et on devrait garantir qu'ils n'ont pas été pondus plus de 10 jours avant d'être expédiés.

Les œufs devraient peser au moins 15 lbs par 120. Ils plairaient beaucoup ici. Les œufs de 18 lbs rapporteraient 1ch. de plus par cent; chaque demi-livre de moins que 15 réduit la valeur de 6d. par cent.

La *Northumberland Case Co.*, de Campbellfield, Ontario, Canada, a emballé les œufs d'une manière très satisfaisante, et ils ont été maniés avec beaucoup de soin pendant le voyage.

Nous allons en faire venir une grande quantité cet automne. Les œufs devraient être consignés ici.

3. *MM. Houston, Frères.*—Les œufs que nous recevons sont de bonne qualité et seraient beaucoup appréciés s'ils pouvaient être débarqués frais et non pas rances. Nous en avons reçu 600 caisses, cette année. Lorsqu'ils sont frais, ils se vendent au même prix que les œufs irlandais, qui rapportent généralement un prix aussi élevé que tous les œufs qui arrivent de sources extérieures sur notre marché. Ils commandent un prix de 7ch. à 7ch. 6d. par 120, suivant la grosseur et la qualité. Le meilleur mode de les emballer est de les mettre dans des cellules de papier. Plus l'œuf est gros plus il se vend cher. Ils sont beaucoup supérieurs aux œufs russes et sont à peu près égaux aux œufs danois. Ils ne devraient pas être expédiés plus de 6 jours après qu'ils ont été pondus.

4. *J. J. Lansdale et Cie.*—Ils font surtout affaires à Liverpool, Manchester, etc. Ils ont reçu 250 caisses d'œufs cette saison—autant qu'ils ont pu savoir ces œufs ont tous donné satisfaction. Ils se sont vendus 8ch. par 120. Ils croient qu'il se fera un bon commerce de ces œufs à l'avenir.

5. *Stevenson et Pae.*—M. Pae est parti pour le Canada afin d'essayer d'améliorer le commerce pour sa maison. Les œufs qu'ils ont reçu ont donné beaucoup de satisfaction—they en ont reçu environ 50 caisses. Ils rapportent les plus hauts prix (en dehors des œufs indigènes) et se vendent aussi bien que les œufs irlandais, sinon mieux.

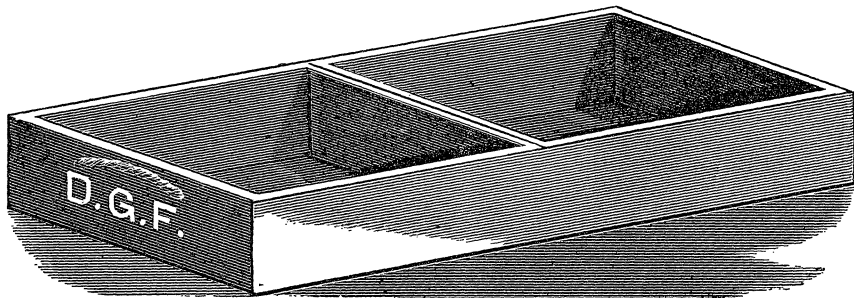
6. *Steven Frères.*—Ils n'ont reçu qu'une faible quantité d'œufs (pas plus de 100 caisses, je crois, mais ils n'ont pas pris la peine de mentionner la quantité exacte). Ils se plaignent qu'un grand nombre de ces œufs étaient rances, ce qui a beaucoup gâté leur vente; ils sont d'opinion qu'il faut un changement radical sous ce rapport, et que les expéditeurs devraient envoyer les œufs frais afin de rendre ce commerce profitable et progressif.

Voici le mode d'emballage qu'ils suggèrent:—

On réunit ensemble deux boîtes de différentes grandeurs, qui forment ainsi ce qu'on appelle une boîte complète. Les bouts sont en bois de $\frac{3}{4}$ de pouce. Il y a une double division au centre de la même épaisseur pour permettre de scier la boîte en

deux. Les côtés, le fond et le dessus sont en bois de $\frac{1}{2}$ pouce. Le dessus et le fond sont en trois morceaux, laissant un espace ouvert d'un pouce ou à peu près entre chaque morceau pour la ventilation. Les œufs sont emballés dans de la paille écrasée (non pas hachée) à une profondeur de quatre couches, et avec dix rangs de dix-huit œufs chacun sur chaque couche. Cela donne 15 douzaines d'œufs sur chaque couche et chaque demi-boîte en contient 6 cents ou 60 douzaines, la boîte entière représentant 12 cents œufs.

Il y a une poigné en câble à chaque bout de la boîte :—



La demi-boîte est encore plus commode à manier ; elle est sous tous rapports la boîte que nous venons d'indiquer, mais elle n'a que la moitié de la longueur. Le ballot est assez petit pour convenir à tout acheteur.

7. *MM. Hunter, Craig et Cie.*—Ils ont reçu environ 50 caisses d'œufs canadiens, cette saison. Ils se sont vendus au prix moyen de 6ch. 9d. par 120. Il y avait beaucoup de mauvais œufs, disons 20 à 25 pour 100. Le poids et la grosseur étaient satisfaisants, soit 14 à 25 lbs par 120. L'emballage était satisfaisant et il y avait peu d'œufs cassés. Ils considèrent que le temps chaud est une mauvaise époque pour expédier les œufs, et que c'est probablement la cause de leur *mauvais état* à leur arrivée. Les œufs devraient être expédiés dans les 8 jours après qu'ils ont été pondus et transportés aussi rapidement que possible.

Par ce qui précède, vous verrez la diversité des opinions exprimées par ceux qui s'occupent de ce commerce ici. Je suis porté à croire qu'en somme tout indique que ce commerce se développe considérablement dans l'avenir, lorsqu'il aura été remédié aux petits défauts qui ont été signalés. Il me semble d'importance majeure que les œufs soient parfaitement frais au moment de leur expédition, et dans tous les cas qu'ils ne soient pas expédiés plus de huit jours après avoir été pondus. Une précaution que je considère des plus à propos et à l'égard de laquelle tous ceux que j'ai consultés ont été d'accord avec moi, serait d'imprimer ou d'écrire en grosses lettres sur chaque caisse les mots : "Œufs.—Maniez avec soin," ou quelque chose à cet effet, de manière à empêcher les employés des navires de les manier sans aucun soin comme ils le font souvent dans le cas du lard, du jambon, du fromage, etc., qui arrivent dans un emballage semblable. Les compagnies transatlantiques déclarent cependant que l'on prend le plus grand soin dans le maniement des œufs, bien qu'elles croient naturellement que ce serait une sage précaution de mettre sur les caisses ce que je viens de suggérer.

Je suis convaincu que pendant les mois d'été, surtout en juillet et en août, il est imprudent sans les plus grandes précautions d'expédier des œufs sur une grande échelle. Je comprends néanmoins qu'il a été fait des expériences pour conserver les œufs, et les résultats en seront suivis avec beaucoup d'intérêt.

J'ajouterai que les caisses sont généralement censées contenir 12 x 120 œufs, bien que dans certains cas elles en contiennent 6 x 120 et dans d'autres 3 x 120. Dans ces circonstances, elles devraient être appelées $\frac{1}{2}$ caisses ou $\frac{1}{3}$ de caisses.

Les numéros 1 et 7 (*MM. Blackwood et Cie* et *R. Hunter Craig et Cie* ne reçoivent que des caisses de 12 x 120 œufs, le numéro 5 (*MM. Stevenson et Pae*)

reçoivent surtout des caisses de 6 x 120, et les autres numéros 2, 3, 4 et 6 (MM. John McNaim et Cie, Houston, Frères, J. J. Lonsdale et Cie, et Steven Frères) ne reçoivent que des caisses de 3 x 120 œufs.

Il semble y avoir beaucoup de divergence d'opinion au sujet du meilleur mode d'emballage, comme vous le verrez par les rapports. J'ajouterai que les compagnies transatlantiques prennent toutes les précautions possibles pour que les caisses soient placées dans la partie du navire où elles sont le moins exposées, et à cette fin elles sont déposées entre les ponts sur les divers navires.

À ce sujet, j'ai obtenu les autres renseignements qui suivent de M. Blackwood et Cie, des numéros 26 et 38, rue Howard, Glasgow, qui sont les marchands d'œufs canadiens les plus importants de cette cité.

Ils disent que d'après leur expérience de la popularité des œufs canadiens sur le marché de Glasgow, ce commerce est maintenant un succès assuré. La plus grande partie des expéditions d'œufs canadiens leur ont été consignées, et ils se sont efforcés d'introduire ces œufs à Glasgow; on peut juger du succès de cette introduction par le fait qu'il est passé entre leurs mains cette saison, à peu près 6,000 caisses contenant 120 douzaines d'œufs chacun. Cela représente l'énorme total de 8,640,000 œufs. Lorsqu'on songe que cette énorme quantité d'œufs a été mise sur un marché déjà bien approvisionné, on ne peut assurément mettre en doute la popularité de ces œufs et l'énergie des importateurs.

Il est probable que la saison de l'année prochaine sera encore plus heureuse, car vers la fin de la présente saison plusieurs marchands, qui ne s'étaient pas occupés des premiers lots, se sont empressés d'acheter. C'est une coutume des maisons continentales de faire des commandes d'avance, et il a été conclu des contrats pour des œufs en conserve par presque toutes les maisons de commerce importantes. Cela a empêché ces marchands d'acheter des œufs canadiens, vu qu'ils étaient déjà pourvus d'articles inférieurs et qu'ils étaient forcés de les vendre. Ils étaient ainsi exclus du marché. Les cas de ce genre seront moins universels l'année prochaine. Quant au prix, les œufs de 17 lbs ont rapporté de 7ch. par 120 à 11ch., à mesure que la saison avançait, les œufs frais de 15 lbs 6ch. à 10ch. Les œufs en conserve de 17 lbs ont réalisé de 8ch. 6d. à 10ch., et ceux de 15 lbs environ 8ch., en moyenne. A tout prendre, la saison n'a pas été de nature à mécontenter nos amis canadiens et prouve que Glasgow offre un marché illimité pour les œufs frais.

Relativement aux volailles, il n'est venu à Glasgow que des dindons morts et avec leurs plumes. Il en a été importé en tout environ 1,100, dont 600 consignés à M. Thomas Russell, environ 400 à MM. L. et H. Williams et à peu près 100 à M. Thomas Borthwick. En ce qui concerne les prix, ils ont varié entre 6½d. et 9d. la livre, suivant la grosseur et la qualité des oiseaux, les plus gros, règle générale, ayant rapporté les plus hauts prix.

Les pommes ont été d'excellente qualité; elles sont venues en bien plus grandes quantités que par le passé et ont commandé le plus haut prix sur le marché.

À ce sujet, j'ai reçu les renseignements suivants de messieurs Simons, Jacobs et Cie, qui sont les plus considérables marchands de pommes de ce pays: "Ils disent qu'il s'est produit des résultats inattendus dans ce commerce par suite de la qualité inférieure des pommes européennes sans exception (sans parler de l'insuffisance du rendement) et de l'excellence extraordinaire du fruit américain et plus particulièrement du fruit canadien. De fait, ce n'est pas exagérer que de dire que les pommes canadiennes ont, cette année, rétabli leur ancienne réputation comme étant le meilleur fruit qui soit exporté dans ce pays. Il est aussi reconnu par les marchands que les pommes canadiennes seront requises, tous les ans, indépendamment de la production européenne, qui ne pourra jamais offrir un approvisionnement établi et égal de bonne qualité et à des prix à la portée de la majorité des consommateurs. Nous ajouterons que la demande pour les pommes, en dépit de l'énorme quantité qui en est mise sur le marché, ne se ralentit pas. En réalité, elle est plus forte à l'heure qu'il est qu'à toute autre époque de la saison, et l'*Austrian* et le *Peruvian*, qui sont partis de Boston et de Portland avec plus de 16,000 barils de pommes, sont attendus avec impatience. Les prix, au commencement de la saison, ont varié entre 18ch.

et 23ch. le baril ; ils ont déclinés graduellement avec chaque nouvelle arrivée de car-
raisons jusqu'au commencement de décembre, où ils ont varié entre 12ch. 6d. et
15ch. Comme il y a eu peu de changements dans les cotes, pendant l'hiver, les prix
peuvent être résumés comme suit :—

Pommes vertes.....	13ch.	à	14ch.
<i>Baldwins</i>	14ch.	à	16ch.
<i>Spies</i>	12ch. 6d.	à	14ch.
Reinettes.....	13ch.	à	16ch.
<i>Talmans</i>	10ch.	à	11ch.
Pommes royales.....	16ch.	à	20ch.

Le fromage et le beurre sont venus à peu près comme d'habitude ; le fromage,
à raison de son excellente qualité, a été beaucoup apprécié par les consommateurs
ici. En ce qui concerne le beurre, quelques marchands m'ont dit que le prix qu'il
leur faut payer et qui les empêche de réaliser un profit, n'est pas propre à le rendre
un article de commerce populaire.

Il y a eu une considérable demande, comme par le passé, pour le blé de la
meilleure qualité du Manitoba et du Nord-Ouest, mais la grande difficulté jusqu'ici a
été de l'importer en quantités suffisantes pour répondre aux besoins des marchands
ici. Il a été apporté beaucoup de retard dans sa livraison ici pour une foule de causes,
entre autres, son battage tardif et la difficulté de son transport jusqu'au bord de la
mer. Plusieurs des marchands de blé à qui j'ai parlé de la chose s'attendent à en
recevoir bientôt de grandes quantités.

Le bois a été importé comme d'habitude, et d'après ce que j'ai pu savoir, il y a
une demande progressive pour les espèces supérieures que produisent nos diverses
provinces.

Le phosphate n'est venu qu'en faibles quantités, et, à ce sujet, je crois qu'il y a
beaucoup de force dans un article qui a été publié dans un des derniers numéros de la
Revue Minière, et qui donne la raison de cela. Cet article dit en effet : " que les frets
élevés, la dépression du marché, et l'imposition d'une taxe sur cet article, ont produit
ce résultat.

Les autres articles ordinaires de commerce sont venus à peu près dans les mêmes
quantités que par le passé, et, autant que j'ai pu en juger, ils ont été profitables et
satisfaisants pour tous les intéressés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME,

Agent du gouvernement canadien.

L'honorable sir CHARLES TUPPER, bart., G.C.M.G.,
Haut-commissaire,

Bureaux du Canada,

17 rue Victoria, Londres, S. O.

[76*]

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE

DU

HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA

BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA,
VICTORIA CHAMBERS, 17, RUE VICTORIA,
LONDRES, S.O., 20 février 1892.

A l'honorable premier ministre.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour le communiquer au gouvernement, un rapport concernant différentes questions qui ont attiré mon attention et dont je me suis occupé dans le cours de l'année dernière, et que je n'ai pas traitées dans mon rapport annuel adressé au ministre de l'agriculture.

En premier lieu, je dirai un mot de quelques-unes des questions qui ont fait le sujet de la correspondance échangée entre vous et moi pendant l'année.

Dans mon rapport, l'année dernière, je me suis occupé de la question du placement des fonds en fidéicommis dans les obligations des gouvernements coloniaux. Le rapport du comité nommé pour s'enquérir de cette question a été présenté au parlement au commencement de l'année, mais le gouvernement impérial n'a encore rien fait à ce sujet, et je crains que le temps soit inopportun pour insister sur ce sujet maintenant, du moins en ce qui concerne les colonies australasiennes. Le sentiment public est favorable à l'idée de placer les fonds tenus par fidéicommis en obligations des gouvernements coloniaux, et c'est une question que je ne perdrai pas de vue et dont je m'occuperai en temps opportun.

J'ai assisté à la dernière assemblée du comité d'organisation de l'institut impérial tenue en juillet, sous la présidence du prince de Galles. Plus tard a eu lieu une assemblée du bureau permanent de direction, à laquelle j'étais présent comme représentant du Canada, et, sur la proposition du prince de Galles j'ai été nommé membre du conseil exécutif. Vous verrez par ma correspondance avec le secrétaire de l'institut, concernant la position et l'espace que les collections permanentes du Canada occupent dans les édifices, que ni l'un ni l'autre n'était satisfaisant, tenant compte de l'étendue et de la population, et de la nature variée des produits et des ressources du Canada. Les documents se rattachant à cette question vous auront fait connaître entièrement ce qui en avait transpiré.

Je me suis mis en communication avec le bureau des colonies au sujet du désir exprimé par la Société royale du Canada à l'effet de faire coopérer l'Observatoire royal de Greenwich à la détermination de la longitude exacte de Montréal, et il en est résulté que le gouvernement de Sa Majesté a consenti à cet arrangement.

La question des secours à être donnés aux Canadiens indigents par les consuls de Sa Majesté à l'étranger a attiré mon attention, et je vous ai écrit au sujet de la décision prise par le gouvernement, et de la procédure à suivre dans les cas du remboursement des frais faits par les consuls de Sa Majesté aux fins de venir en aide à des Canadiens indigents. Je n'ai eu à m'occuper, dans le cours de l'année, que de quelques cas entraînant une légère dépense, et je les ai soumis au gouvernement, à Ottawa, pour en décider, et lorsque j'en ai reçu l'ordre j'ai remis aux consuls de Sa Majesté le montant qui leur était dû et qu'ils avaient déboursé.

Comme vous le verrez, il y a eu un échange de lettres entre nous au sujet des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada, mais la question étant d'un caractère plus ou moins confidentiel à raison des négociations qui ont lieu, je ne ferai que mentionner ce sujet.

Quant aux négociations avec l'Espagne, j'ai eu plusieurs conversations à ce sujet avec l'ambassadeur de Sa Majesté à Madrid, et, ces conversations étant confidentielles, j'en ai fait rapport au gouvernement. J'attends maintenant une occasion favorable pour reprendre les négociations. En attendant, comme résultat de mes démarches en 1886, le Canada jouira pendant la continuation du traité entre l'Angleterre et l'Espagne, de tous les avantages accordés aux Etats-Unis par l'arrangement qui a été conclu récemment entre ce dernier pays et l'Espagne, et j'espère qu'avant le 30 juin prochain, époque jusqu'à laquelle la position actuelle du Canada restera la même, il se présentera une occasion favorable pour négocier un nouveau traité. Attendu que le Canada offre non seulement aux Antilles espagnoles tous les privilèges importants que les Etats-Unis leur ont accordés, mais que ses droits sont beaucoup plus bas que ceux des Etats-Unis, il y a toute raison d'espérer que l'Espagne accordera au Canada des conditions aussi favorables, si pas plus, que celles qu'elle a accordées aux Etats-Unis.

Le ministre des finances m'a demandé de soumettre au gouvernement de Sa Majesté le fait que les autorités espagnoles de Cuba imposaient un droit d'exportation sur le sucre expédié au Canada, bien que tout le sucre au-dessous du n° 14 du type de Hollande fût admis en franchise dans le Canada. En conséquence, je me suis adressé au secrétaire d'Etat pour les colonies, et il en est résulté que le gouvernement espagnol a fait des représentations aux autorités de Cuba à ce sujet et que le droit a été supprimé.

Je vous ai fait connaître certaines résolutions fiscales adoptées par le gouvernement de Terre-Neuve, dont l'effet serait d'établir des droits différentiels contre le Canada, et je me suis efforcé, tant personnellement que par lettres adressées au secrétaire d'Etat pour les colonies, d'empêcher ces résolutions de nuire au commerce du Canada. Vous connaîtrez le résultat par la correspondance qui vous a été transmise.

Les règlements concernant la vente de la boîte à Terre-Neuve a donné lieu à l'échange de nombreuses correspondances entre le bureau des colonies et moi. J'ai profité du séjour que les délégués de Terre-Neuve ont fait ici pour leur représenter que ces règlements étaient contraires à l'assurance donnée au gouvernement impérial et au gouvernement canadien quand l'acte concernant la boîte avait été sanctionné. Les juriconsultes de la couronne ont émis l'opinion que l'acte était *ultra vires*, et, en résumé, tout a été mis en œuvre pour engager le gouvernement de Terre-Neuve à changer ses vues et à modifier ces règlements vexatoires, mais je regrette de dire que tous les efforts tentés jusqu'à présent aux fins de diminuer les embarras auxquels sont soumis les pêcheurs canadiens ont été infructueux.

Dans mon dernier rapport j'ai parlé de la prohibition de l'importation en Allemagne des produits des porcs du Canada. J'ai adressé plusieurs lettres au bureau des colonies, et ma prétention que la prohibition ne pouvait pas être raisonnablement appliquée aux produits canadiens a été soumise au gouvernement allemand, lequel vient d'annuler par un décret la défense d'importer d'Amérique les porcs vivants et leurs produits, à la condition, en ce qui concerne ces derniers, qu'on produise un certificat officiel attestant que la viande a été soumise à l'inspection, conformément aux lois du pays de provenance, et qu'on a constaté qu'elle ne contenait rien de préjudiciable à la santé. Cette mesure a été adoptée par le gouvernement allemand à raison d'un système d'inspection, offrant les garanties nécessaires concernant la qualité du lard, qui a été établi dans les Etats-Unis, et l'ambassadeur de Sa Majesté à Berlin, qui a demandé si le lard canadien serait admis en Allemagne en vertu du décret en question, a été informé par le secrétaire des affaires étrangères qu'il n'y aurait aucune objection à admettre le lard canadien si le gouvernement du Canada voulait donner les garanties exigées par la nouvelle loi. Je vous ai entretenu de cette question plusieurs fois, et j'espère qu'avant longtemps je saurai ce que

le gouvernement a l'intention de me faire faire, dans le but d'obtenir pour les produits des porcs canadiens cette liberté d'admission en Allemagne que leur qualité, et l'absence des maladies parmi les porcs du Canada, leur donnent droit d'avoir.

Le congrès de l'Union postale a eu lieu à Vienne cette année, et le gouvernement m'a autorisé d'y représenter le Canada. Conséquemment, je me suis rendu à Vienne dans le cours de mai, et j'ai eu l'honneur de soumettre au congrès les vues du ministère des postes du Canada sur les questions qui l'intéressaient. A mon retour à Londres j'ai préparé et je vous ai expédié un rapport qui traitait cette question à fond.

J'ai communiqué au gouvernement les documents et les représentations que j'ai reçus au sujet du Congrès international d'hygiène et de démographie qui doit se réunir à Londres dans le cours de juillet, et un arrêté du conseil m'a autorisé d'y représenter le Canada.

Conformément aux instructions du ministre des finances, j'ai fait insérer dans les journaux du pays une annonce demandant des soumissions pour l'établissement d'un service rapide de steamers entre le Canada, la France et l'Angleterre, et donnant les conditions du service projeté. En conséquence, des délégués de Bristol, Southampton, Plymouth, Dartmouth et d'autres lieux, sont venus me demander de soumettre au gouvernement la situation avantageuse de leurs ports respectifs comme termini du service projeté, et j'ai fait un rapport complet au ministre des finances des représentations qu'on m'a faites dans chaque cas.

J'ai reçu quelques lettres de Gêfle, en Suède, de la part du capitaine Murray, du navire canadien le *Sapphire*, me faisant connaître les faits relatifs à l'arrestation et la détention de son navire à ce port, et j'ai exposé l'affaire au gouvernement de Sa Majesté. On m'a fourni l'occasion de parcourir la correspondance qui a été échangée entre le bureau des affaires étrangères et les représentants de Sa Majesté en Suède, d'après laquelle il paraîtrait que l'arrestation du navire du capitaine Murray était vexatoire, si elle n'était pas illégale, et qu'il lui en était résulté de graves inconvénients et de grandes pertes. J'ai, conséquemment, exprimé l'espoir que le gouvernement de Sa Majesté s'occupera attentivement de ce cas dans l'intérêt de la marine marchande anglaise, et qu'on s'efforcera d'indemniser le capitaine Murray des pertes qu'il a subies. Je continuerai de m'occuper de cette affaire, et en attendant le capitaine Murray poursuit la compagnie locale qui a fait arrêter son navire.

A la demande de la *Halifax and Bermuda Cable Company*, je me suis adressé au gouvernement de Sa Majesté aux fins d'obtenir la permission de faire attérir aux îles Turques le câble que la compagnie a l'intention de prolonger jusqu'aux Antilles, et on m'a dit qu'il n'y aurait aucune objection. J'ai eu, de plus, plusieurs entrevues et j'ai échangé des lettres avec le secrétaire d'Etat pour les colonies, dans le but de constater quelles étaient les vues du gouvernement de Sa Majesté au sujet du câble projeté entre Vancouver et Hawaii.

MINISTÈRE DES FINANCES

Dans le cours de l'année, j'ai fait des arrangements pour préparer et expédier au Canada des monnaies d'argent pour une valeur de \$200,000, et des monnaies de cuivre pour une valeur de \$10,000, sur lesquelles il y a eu de grands bénéfices; de plus, pour opérer la conversion d'un certain nombre de vieilles pièces de monnaie de cuivre, valant \$3,400, que m'avait expédiées le ministre des finances. Elles ont été converties en nouvelles pièces d'un centin, valant \$4,500.

J'ai été en communication constante et intime avec le ministre au sujet des affaires financières du gouvernement, et j'ai aidé à faire des arrangements aux fins de payer les dividendes sur les obligations canadiennes, échéant de temps à autre, et de faire des placements à compte du fonds d'amortissement. J'ai, en outre, eu le plaisir de me joindre à M. Courtney pour remplir la mission qu'on lui avait confiée lors de son voyage à Londres dans le cours de juin.

De plus, nous avons échangé des correspondances au sujet de la transmission des états concernant les opérations relatives au fonds d'amortissement, du placement de l'excédent des fonds, du rapport des mandats des dividendes payés, et d'autres

affaires. J'ai aussi tenu le ministre au courant du taux des banques, des démarches faites par les différents gouvernements coloniaux aux fins de lancer de nouveaux emprunts sur le marché de Londres et de leur résultat, et en général de toutes les questions concernant les finances des colonies dont j'ai eu connaissance et que j'ai cru devoir intéresser le ministre.

Je me suis de nouveau très fortement occupé du développement du commerce d'œufs, de volailles et d'autres produits entre le Canada et l'Angleterre. J'ai tenu une correspondance avec les principaux commerçants de Londres dans le but de connaître les conditions les plus favorables pour arriver au but désiré, et j'en ai communiqué les résultats au ministre afin de le faire connaître à ceux qui sont intéressés dans ce commerce au Canada, ce qui lui a permis de publier des bulletins de commerce très intéressants.

MINISTÈRE DE LA MILICE.

Comme dans les années passées, j'ai fait des arrangements avec le bureau de la guerre et des marchands aux fins de fournir les articles de toute espèce nécessaires à la milice, et concernant le paiement des comptes s'y rattachant.

A la demande du ministre, j'ai écrit au bureau de la guerre au sujet de l'examen des officiers de la milice canadienne qui voulaient obtenir des commissions de l'armée impériale, en 1891, et j'ai pu régler une légère difficulté qui s'était élevée à raison du fait que les demandes n'avaient pas été expédiées dans le délai prescrit.

J'ai pris des arrangements pour envoyer au Canada le capitaine English, A.R., qui avait été nommé instructeur d'artillerie au collège militaire royal de Kingston.

Le directeur des renseignements militaires m'a écrit, offrant d'aider les officiers des troupes coloniales qui pourraient visiter l'Angleterre dans le but de se renseigner sur les questions militaires, soit pour le service public ou pour leur propre instruction, et j'ai éprouvé un grand plaisir en faisant connaître cette offre au ministre, pour en informer les officiers de la milice canadienne. En outre, j'ai fait connaître au ministre l'effet de la permission qui a été accordée par son Altesse Royale le commandant en chef aux fins d'admettre aux cours ou aux écoles du Royaume-Uni les officiers des troupes coloniales, et concernant, de plus, leur présentation à la cour à certaines conditions.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Le gouvernement ayant accepté la soumission d'une maison de constructeurs de navires, à Paisley, pour la construction d'un steamer en acier destiné au service des phares de la Colombie anglaise, j'ai servi d'intermédiaire à la correspondance échangée à cette fin entre le ministère de la marine et les constructeurs, le capitaine et l'inspecteur, et j'ai réglé diverses questions qui se sont soulevées de temps à autre au sujet de l'exécution du contrat, et j'ai fait les paiements à échéance. Le steamer a été terminé et est parti pour la Colombie anglaise en octobre dernier, et il m'a fait plaisir d'entendre dire qu'il était heureusement arrivé à Victoria, ayant accompli le trajet d'une manière satisfaisante.

Ayant reçu certaines représentations d'une société d'expéditeurs de Liverpool, j'ai écrit à la Chambre de commerce au sujet de la date à laquelle les dispositions de l'Acte impérial concernant la ligne de chargement seraient appliquées aux navires canadiens, et j'ai obtenu la suspension de l'application de cette loi aux navires du Canada jusqu'au 1er mai 1892. J'en ai informé le ministre.

Dans le cours de l'année j'ai recommandé à la "*Royal Humane Society*" de reconnaître plusieurs actes de courage accomplis par des Canadiens en sauvant des personnes qui se noyaient, et c'est avec un vif plaisir que je transmets au ministre, pour les remettre aux destinataires, les médailles et les certificats que la société leur a accordés.

Je me suis efforcé de trouver un homme capable de remplir la charge que le gouvernement désire créer dans le but d'améliorer et de développer les pêcheries d'huitres du Canada, et j'ai cherché à savoir à quelles conditions on pourrait obtenir

les services de cet homme. J'ai écrit et parlé à plusieurs hommes marquants qui sont intéressés dans ces pêcheries, et j'ai fait connaître au ministre le résultat de ces démarches. Je suis en ce moment occupé à prendre de nouveaux renseignements, et j'espère pouvoir aider à la réussite des efforts du gouvernement à cet égard.

La question du transport du bétail vivant par mer a excité considérablement l'intérêt tant en ce pays qu'au Canada. En juin on a présenté un bill à la Chambre des Communes d'Angleterre par lequel, entre autres choses, on proposait d'autoriser la Chambre d'agriculture à rechercher et traiter les cas provenant de la perte des animaux en mer. Le bill n'a pas été continué à raison de la forte opposition que lui ont faite les propriétaires de navires, qui prétendaient que toute enquête de cette nature devait être faite d'après la procédure établie par les actes concernant la marine marchande. Cependant, des règlements ont été préparés par le président de la Chambre d'agriculture, en vertu de certaines lois existantes, et après plusieurs pourparlers avec les compagnies de steamers, dans le but d'obtenir ce qui était nécessaire pour le transport, par mer, des animaux vivants, j'ai eu une entrevue avec M. Chaplin, aux fins de soumettre ces règlements au gouvernement canadien avant qu'ils fussent approuvés, et j'ai obtenu son consentement. Des règlements semblables ont été préparés en Canada, et j'ai vu M. Chaplin plusieurs fois dans le but de régler certains détails concernant le transport du bétail sur le pont, l'espace à donner à chaque animal, et d'autres points.

J'ai fait des arrangements avec des maisons anglaises pour fournir certains articles qui sont nécessaires pour le service du ministère.

SECRETARIAT D'ÉTAT.

Comme dans les années précédentes, je me suis occupé de l'échange des documents officiels et autres entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien. J'ai reçu de nombreux paquets de livres composés, en partie, des journaux de la Chambre des lords et des communes, d'ouvrages venant du bureau des Indes, des gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Queensland, du bureau météorologique, etc., destinés à la bibliothèque du parlement à Ottawa, aux gouvernements provinciaux, aux départements publics, et je les ai expédiés au secrétaire d'Etat pour être distribués. J'ai reçu du secrétaire d'Etat des copies des statuts du Canada, des statuts provinciaux, des rapports officiels, etc., et j'en ai fait la distribution dans ce pays d'après les instructions reçues.

MINISTÈRE DES DOUANES.

Les lettres qui sont continuellement adressées à ce bureau, par des sociétés ou des particuliers de ce pays, au sujet de certaines questions concernant le tarif, la détention de marchandises, les infractions aux lois de douane, et autres sujets, ont été aussi nombreuses que par le passé, et elles ont donné lieu à une correspondance volumineuse.

J'ai reçu de temps à autre, du bureau international des douanes de Bruxelles, des paquets contenant la part due au Canada, relativement à sa contribution au bureau, dans les publications parues sous ses auspices, et je les ai transmis au ministre des douanes pour en faire ce qu'il jugera convenable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

A la demande du ministre de l'intérieur, j'ai fait connaître à la Société royale de géographie, les services rendus par M. Ogilvie en explorant le nord et l'extrême nord-ouest du Canada, dont on connaît encore, comparativement, si peu de chose. Le conseil de la société a été vivement intéressé par les travaux de M. Ogilvie, et il lui a accordé le prix Murchison, que j'ai reçu du président au nom de M. Ogilvie, et que j'ai transmis au ministre pour être remis à ce monsieur.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Dans mon rapport, l'année dernière, j'ai parlé des entrevues que j'ai eues avec les fonctionnaires du bureau des colonies au sujet de l'envoi à Ottawa, de tous les documents, plans, etc., concernant les terrains de l'artillerie en Canada, lesquels sont conservés ici dans les départements. Depuis cette époque, plusieurs paquets de ces documents m'ont été transmis, et je les ai expédiés au ministre de la justice.

MINISTÈRE DES POSTES.

J'ai souvent correspondu avec le ministère des postes au sujet des arrangements concernant les mandats-poste entre le Canada et différents pays étrangers, et, par mon intermédiaire, on a expédié en France, en Allemagne et en Suisse les balances dues à ces pays, relativement à l'échéance des mandats.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

A la demande du ministre des chemins de fer et canaux, j'ai demandé plusieurs fois dans le cours de l'année, des soumissions pour fournir les rails, les boulons, les plaques pour éclisses, etc., nécessaires pour les différentes parties des chemins de fer de l'Etat, et j'ai fait les arrangements pour expédier ces articles et pour payer les comptes à leur échéance. Inutile de dire que tout cela a exigé de nombreuses correspondances.

Ce qui précède ne contient, bien entendu, que quelques-unes des questions les plus importantes dont je me suis occupé, à la demande des différents ministères, mais il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'elles ont exigé beaucoup d'attention de ma part et occasionné un travail considérable de correspondance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER, *haut-commissaire.*

RAPPORT

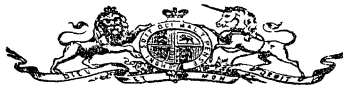
SUR LA

PRODUCTION ET LA FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE

PAR

WILLIAM SAUNDERS

DIRECTEUR DES FERMES EXPÉRIMENTALES DE LA PUISSANCE.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1892

A l'honorable

Monsieur le ministre des finances.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après un rapport sur l'industrie du sucre de betterave, préparé selon vos instructions.

La première partie de ce rapport contient une histoire concise de l'industrie en Europe, suivie d'une esquisse de son développement et de ses progrès dans les Etats-Unis et en Canada. Ensuite sont discutées la question du prix de revient relatif du sucre de canne et du sucre de betterave et celle des primes ; après quoi se trouvent quelques statistiques concernant l'industrie sucrière, et un court sommaire.

Les sujets traités dans la seconde partie se rapportent à l'amélioration de la betterave à sucre, à sa culture, au coût de cette culture, et à la valeur de la betterave et de la pulpe, sous-produit des fabriques de sucre, pour l'alimentation des animaux de ferme. Un court résumé du mode de fabrication du sucre de betterave clôt cette seconde partie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. SAUNDERS,

Directeur, fermes expérimentales de la Puissance.

OTTAWA, 1er février 1892.

M A T I È R E S.

	PAGE.
Lettre de transmission.....	3
PREMIÈRE PARTIE.	
Introduction.....	5
L'industrie de la betterave en Europe.....	6
" " aux Etats-Unis.....	12
" " en Canada.....	23
Le sucre de canne et le sucre de betterave.....	30
Primes.....	34
Statistiques de l'industrie sucrière.....	37
Sommaire.....	39
DEUXIÈME PARTIE.	
Amélioration des betteraves à sucre.....	40
Variétés de betteraves à sucre.....	41
Culture de la betterave à sucre.....	42
Choix et préparation du sol.....	42
Fumure.....	43
Graine et semis.....	44
Binages.....	44
Récolte.....	46
Rotation de cultures.....	47
Coût de la culture des betteraves.....	47
Analyses de racines.....	48
Prix donné par les fabriques de sucre pour les betteraves.....	48
Valeur de la pulpe de betterave pour l'alimentation des animaux.....	49
Fabrication du sucre de betterave.....	49

RAPPORT

SUR LA

PRODUCTION ET LA FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE

PAR WM SAUNDERS

Directeur des fermes expérimentales de la Puissance.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

Le rapide développement de l'industrie du sucre de betterave pendant les quelques dernières années en Allemagne, en Autriche, en France, en Russie et en Belgique, a éveillé dans tous les pays civilisés un intérêt général sur ce sujet. On a fait de nombreuses expérimentations dans le but de constater si on pouvait réussir à cultiver la betterave à sucre de manière à ce que le taux centésimal du sucre fût suffisamment élevé pour que l'on pût en extraire le sucre avec quelque espoir de profit. Cet essai expérimental des betteraves est devenu dernièrement très général aux États-Unis et en Canada, et il a été recueilli ample évidence que dans ces deux pays il existe de vastes étendues où ces utiles plantes peuvent être amenées à un tel degré de perfection que, sous le rapport de la richesse saccharine et de la pureté, elles ne le cèdent en rien aux meilleures de l'Europe. Il est en outre incontestable que la culture de plantes-racines est très avantageuse au sol. Le terrain est nécessairement travaillé jusqu'à une plus grande profondeur que dans les autres cultures; les mauvaises herbes sont maîtrisées par les fréquents binages qu'exigent les plantes-racines, et le sol, après l'enlèvement des racines, se trouve en bien meilleure condition pour le succès des cultures subséquentes. Pour ces raisons, la culture des plantes-racines mérite d'être encouragée.

En présence de ces faits la question s'élève naturellement: Pourquoi cette industrie ne s'est-elle pas établie dans ce pays-ci plus généralement et avec plus grand succès? Il a été payé à des pays étrangers pour 223,841,171 livres de sucre importées en Canada pendant l'année finissant le 1er juillet 1890, \$5,837,895, et pour 174,045,720 livres pendant l'année finissant le 1er juillet 1891, \$5,186,157. Pourquoi ce sucre ne pourrait-il pas être produit par notre peuple même, et pourquoi cette considérable somme d'argent ne serait-elle pas employée à développer au milieu de nous une utile industrie, par laquelle une portion des terres arables seraient améliorées et qui, pendant plusieurs mois de l'année, fournirait de l'emploi à bien des bras?

L'industrie du sucre de betterave en Europe s'est développée sous l'influence de la protection douanière et de primes considérables qui la favorisaient, et l'un des objets de la présente enquête est d'exposer sans préventions ni préjugés, les faits divers qui se rapportent à ce sujet, de sorte que l'on puisse porter un jugement intelligent et arriver aux conclusions les plus propres à avancer la prospérité du peuple canadien.

Afin d'obtenir des renseignements, l'écrivain de cette brochure a récemment visité la fabrique de sucre de betterave à Farnham-Ouest (Québec), ainsi que les fabriques de Grand-Island et de Norfolk dans le Nébraska (États-Unis), et s'est enquis des soigneux essais, tant chimiques qu'agricoles, qui se poursuivent depuis quelques

années sous la direction du Dr H. W. Wiley, le savant chimiste du département de l'agriculture à Washington. Il s'est aussi rendu à la station expérimentale de Lincoln (Nébraska), où le directeur et chimiste bien connu, le professeur H. H. Nicholson, s'est fait de la production du sucre de betterave un sujet spécial d'études; ainsi qu'aux stations d'Ames (Iowa) et de Madison (Wisconsin), où il a obtenu d'autres utiles renseignements. Il a de plus recueilli beaucoup de faits par une soigneuse étude de tout ce qu'il a pu consulter de la littérature publiée sur ce sujet depuis vingt ans et plus, de même que par correspondance et par des entrevues avec des experts qui ont consacré beaucoup de temps à acquérir la connaissance de cette industrie.

Dans la préparation de ce rapport, l'auteur s'est librement servi du contenu des rapports du département de l'agriculture des États-Unis et des bulletins spéciaux sur ce sujet préparés par le Dr H. W. Wiley et publiés par ce département. Il en a usé de même avec les onze derniers volumes du journal "The Sugar Beet", publié par Lewis S. Ware à Philadelphie. L'auteur désire aussi reconnaître les obligations personnelles qu'il a au Dr H. W. Wiley pour de nombreux renseignements sur le sujet tout entier; et pareillement au professeur H. H. Nicholson à Lincoln (Nébraska). Il a en outre trouvé un secours utile dans une collection de mémoires et de documents sur ce sujet qui lui a été prêtée par M. George Johnson, statisticien du département de l'agriculture à Ottawa. Pour beaucoup de renseignements touchant la fabrication du sucre de betterave je suis redevable à M. Henry T. Oxnard, à Grand Island (Nébraska), et à M. Alfred Musy, à Farnham (Québec).

L'INDUSTRIE DU SUCRE DE BETTERAVE EN EUROPE.

On cultive depuis longtemps la betterave *Beta vulgaris*. De Candolle, dans son ouvrage "Origine des plantes cultivées," dit que la betterave rouge et la betterave blanche, que les botanistes sont d'accord pour considérer comme variétés d'une même espèce, étaient connues des anciens; mais la culture n'en remonte probablement pas à plus de trois ou quatre siècles avant l'ère chrétienne. La betterave cultivée dérive probablement d'une variété à racine mince, qui croît à l'état sauvage le long des côtes de la mer Méditerranée et en Perse, et que la longue culture a rendue plus charnue. C'est une plante qui s'améliore facilement par la sélection et la culture soignée, et le nombre des variétés s'est considérablement accru dans les temps modernes, surtout depuis que l'on cultive la betterave si en grand pour la production du sucre et pour l'alimentation du bétail.

En 1747 un chimiste prussien nommé Margraaf lut devant l'académie des sciences de Berlin un travail sur l'existence du sucre de canne dans beaucoup de racines cultivées dans le pays. Il avait trouvé la plus grande proportion de sucre dans la betterave blanche de Silésie, et en présentait des échantillons qu'il avait extrait de cette racine. Après description du procédé par lequel il avait obtenu ce sucre, il exprimait l'opinion que la production du sucre, en l'extrayant de la betterave sur une grande échelle, pourrait être rémunératrice en raison du prix élevé du sucre à ce moment-là par suite de la guerre. L'intérêt que cette découverte éveilla d'abord, cessa quand la paix fut restaurée et que le prix du sucre baissa. Une autre guerre ayant éclaté, on discuta de nouveau le sujet de la fabrication du sucre en l'extrayant de la betterave, et sous les auspices de Frédéric le Grand, un autre chimiste prussien nommé Achard, commença en 1773 une série d'expérimentations pour étudier la praticabilité de ce projet; mais la mort de Frédéric arrêta ce travail avant qu'aucun résultat satisfaisant eût été atteint. En 1775 Achard reprit ses essais et établit une fabrique qui fut maintenue par le gouvernement prussien, et en 1779 il présentait au roi de Prusse plusieurs pains de sucre de betterave, accompagnés d'un rapport où il disait avoir obtenu de la racine 6 pour 100 de sucre brut et l'avoir fabriqué pour un prix de revient d'environ 6 centins la livre. Il ajoutait que sans doute par de nouveaux perfectionnements dans les procédés, le coût serait matériellement réduit.

COMMENCEMENTS DE L'INDUSTRIE EN FRANCE.

Ce rapport attira beaucoup l'attention en France, où un comité d'hommes de science éminents fut nommé pour étudier le sujet. Ils déclarèrent dans leur rapport

qu'Achard n'avait pas obtenu plus de 1 pour 100 du sucre contenu dans les betteraves, et après que cette déclaration eut été rendue publique, on ne s'occupa plus du sujet en France, pour le moment du moins. Mais deux nouvelles fabriques furent établies en Allemagne et les résultats obtenus dans les trois fabriques qui y étaient maintenant en opération, conduisirent Napoléon à reprendre les recherches en nommant un nouveau comité d'experts pour effectuer des essais de betteraves. D'après des rapports faits en 1810 par Deyeux, et en 1811 par Barruel, un rendement d'environ $1\frac{1}{2}$ pour 100 avait été obtenu, et le prix de revient du sucre avait été d'environ 30 centins la livre. Napoléon offrit de libérales subventions pour encourager l'industrie, et \$200,000 furent en une seule fois placés à la disposition du ministre de l'agriculture afin de stimuler la production du sucre de betterave. Le renversement de Napoléon, en 1814, fit cesser les primes du gouvernement et menaça de destruction la nouvelle industrie sucrière; mais un droit de 50 pour 100 imposé par le gouvernement à sa restauration mit un fabricant, M. Delisse, à même de continuer ses opérations, et il disait avoir obtenu 5 pour 100 du sucre de ses betteraves, et l'avoir fabriqué pour le coût de 7 centins la livre. De 1820 à 1825, sous la protection accordée par un droit élevé, les fabriques se multiplièrent, et dans des rapports publiés cette dernière année nous apprenons qu'il y avait cent établissements en opération; mais ils devaient être très petits, car le rendement total n'était que de 5,000 livres de sucre. En 1836 il y avait 436 fabriques en active opération, produisant 49,000 tonnes de sucre; mais en 1837, partie de la production ayant été retirée en ce qu'un droit de $1\frac{1}{2}$ centin par livre fut imposé sur les sucres du pays, 160 des fabriques se fermèrent, et cette année-là la production tomba à 22,000 tonnes.

Des règlements de l'accise plus favorables aux fabricants firent revivre l'industrie, qui pendant plusieurs années fit de rapides progrès, la France tenant le premier rang entre toutes les nations de l'Europe sous le rapport de la quantité de sucre produite. En 1872 la production y avait été amenée au chiffre de 408,609 tonnes, mais la taxe imposée était encore levée sur le sucre produit, et les cultivateurs qui cultivaient les betteraves pour les fabriques n'avaient rien qui les stimulât particulièrement à produire des racines riches; il était plutôt de leur intérêt d'obtenir des racines d'un grand poids. Ils s'attachaient donc à avoir un grand poids par acre, plutôt qu'un taux élevé de sucre. Les fabricants n'avaient aussi que peu d'encouragement à améliorer leurs procédés de fabrication du sucre, et dans ces conditions l'industrie fluctuait d'année en année et ne se développait que lentement en France. Mais en 1834 il fut fait une nouvelle loi qui établissait que la taxe serait levée sur les betteraves sur la base d'un droit égal à celui de 6 pour 100 du sucre lorsque les fabriques travaillaient par le procédé de diffusion, et de 5 pour 100 quand l'extraction du jus se faisait par pression hydraulique. Cette différence devait être tolérée jusqu'en 1887, après quoi toutes les fabriques seraient taxées également sans égard pour les procédés. Les fabricants comme prime auraient indemne de droit tout le sucre qu'ils pourraient fabriquer au-dessus de ces taux. En 1883, la production moyenne du sucre était d'environ 6.60 pour 100, c'est-à-dire 473,671 tonnes sur 7,328,000 tonnes de betteraves; en 1884, elle était de 6.87, la production de betteraves étant tombée à 4,512,000 tonnes, et le rendement total du sucre à 308,410 tonnes; car en conséquence des nouveaux règlements, la prime que les fabriques le mieux exploitées pouvaient obtenir cette année-là se trouvait réduite à environ $\frac{2}{3}$ de centin par livre. En 1885, la récolte de betteraves descendit à moins de moitié de ce qu'elle était deux auparavant, c'est-à-dire à 3,450,000 tonnes, avec une production de sucre de 290,000 tonnes seulement; mais un grand encouragement avait été donné à l'amélioration de la qualité des betteraves aussi bien que des procédés de fabrication, et les fabricants offrirent des prix d'après la qualité des betteraves, et le taux du sucre fabriqué cette année-là fut de 8.40, ce qui releva la subvention à environ $1\frac{1}{2}$ centin par livre. Le rendement de sucre a continué depuis lors à augmenter. En 1888 on l'estimait à 9.63, en 1889 à 10.05, et en 1890 il descendit un peu à 9.80 pour 100. L'industrie s'est rapidement développée sous l'influence de cette augmentation de prime. En même temps, le gouvernement a toutefois élevé le titre saccharin type des betteraves de 6 pour 100 à 7.50 pour 100.

Le système à présent en force en France, tel que M. A. Musy, régisseur de la fabrique de sucre de betterave à Farnham (Québec) l'a expliqué à l'auteur, est le suivant: Il y a deux méthodes suivant lesquelles la taxe est levée sur le sucre de betterave, et les fabricants peuvent, jusqu'au 15 septembre de chaque année au plus tard, choisir celle d'après laquelle ils préfèrent exploiter leur fabrique pendant l'année. L'un des règlements prescrit que le droit sera payé sur le sucre fabriqué, avec faculté au fabricant de retirer de cautionnement sans payer de droit, 15 pour 100 de tout ce qu'il fabrique. Le droit étant d'environ $5\frac{1}{2}$ centins par livre, ceci équivaut à une prime d'environ $82\frac{1}{2}$ centins sur chaque 100 livres. Par l'autre méthode, la taxe est levée sur les betteraves qui sont estimées donner 8.75 pour 100 de sucre, et il est payé sur chaque 100 livres de racines qui entrent dans la fabrique un droit égal à celui qui est imposé sur $7\frac{3}{4}$ livres de sucre, et tout le sucre que le fabricant peut obtenir au-dessus de 7.75, il l'a exempt de droit jusqu'à $10\frac{1}{2}$ pour 100. Si ses betteraves donnent un taux supérieur à $10\frac{1}{2}$, il doit payer moitié du droit sur tout ce qu'il fabrique au-dessus de ce chiffre. Supposez que la production fut de $11\frac{1}{2}$ pour 100, ce que beaucoup des meilleures fabriques obtiennent maintenant à ce qu'on dit, les propriétaires ont $2\frac{3}{4}$ livres de sucre exemptes sur chaque 100 livres de betteraves, ce qui équivaut à une prime d'un peu plus de 15 centins; en ajoutant à cela 1 pour 100, à moitié du droit, c'est-à-dire $2\frac{3}{4}$ centins, cela fait une prime de $17\frac{1}{4}$ centins sur $11\frac{1}{2}$ livres de sucre, ou tant soit peu plus de $1\frac{1}{2}$ centin sur chaque livre de sucre fabriqué. Lorsque ce sucre est exporté, il est alloué un drawback ou prime d'exportation de la totalité du droit sur tout ce qui a été fabriqué, y compris cette portion que le fabricant a eue exempte, et de cette manière il est soutiré des revenus de la France afin de fournir du sucre bon marché au reste du monde; car afin de trouver un débouché il a à soutenir la concurrence en prix avec le sucre de canne, qui coûte moins à produire. Il nous revient que le sucre raffiné se vend en France 3.63 centins pour l'étranger, tandis que pour la consommation dans le pays il rapporte 9.40 centins.

Dans le rapport officiel du secrétaire d'Etat français pour 1886, il est donné quelques chiffres des profits annuels réalisés par les fabriques de sucre de betterave en France. Une fabrique a réalisé \$96,000, et plusieurs autres ont eu de \$52,000 à \$54,000. Il est cité d'autres cas de \$74,000 et de \$70,000, et il est mentionné une fabrique où les profits en une seule saison ont été de presque 50 pour 100 du capital engagé. Le 10 novembre de cette année-là, dans un discours par le directeur général de la commission du budget dans la Chambre des députés de France, il dit ce qui suit en parlant des profits des fabriques de sucre: "Le droit est payé d'après un rendement conventionnel qui est cette année de 6 pour 100; mais le véritable rendement paraît être de près de 12 pour 100. On peut toujours le mettre sans exagération à 10 pour 100. Les fabricants de sucre font sur le rendement un profit de 30 à 36 pour 100. La situation actuelle est pour le Trésor une perte de 72 millions de francs." Pendant la saison de 1889-90 on estimait qu'il y avait en France environ 500,000 acres de terrain consacrés à la culture des betteraves à sucre, et on dit que pendant la période d'activité les fabriques donnaient de l'emploi à 39,000 hommes payés en moyenne 73 centins par jour, à 4,000 femmes à 38 centins, et à 3,000 enfants à 34 centins.

PROGRÈS ACCOMPLIS EN ALLEMAGNE.

En Allemagne, par suite des désastreux effets de guerres dévastatrices, il ne se fit guère de progrès dans la fabrication du sucre de betterave jusqu'aux environs de 1836, où il y avait 122 fabriques en opération; leur nombre s'était accru jusqu'à 152 en 1841. Cette année-là une partie des avantages dont les fabriques avaient joui leur fut enlevée par l'imposition d'une légère taxe de revenu de l'intérieur sur les betteraves employées, et 7 des fabriques se fermèrent. L'année suivante la taxe fut augmentée et 47 autres cessèrent leurs opérations, le nombre de celles qui se maintinrent se trouvant réduit à 98. L'industrie languit, en raison de la pauvre construction des établissements et de la vive concurrence du sucre de canne, jusqu'en 1845, époque où fut imposée une taxe additionnelle sur les betteraves, et le nombre de fabriques resté encore à 98 fut réduit à 96.

Il s'était alors fait des améliorations marquées dans la qualité des betteraves qu'on cultivait, et en conséquence le rendement de sucre s'était élevé ; des perfectionnements furent aussi apportés dans le procédé de fabrication, et par là le coût de la production fut diminué et l'industrie continua à se développer, bien que la taxe sur les betteraves fût doublée en 1851 par le gouvernement et de nouveau en 1854 ; il n'y eut pas de nouveau changement jusqu'en 1859, où une nouvelle augmentation fut faite ; puis pendant dix ans il n'y eut plus de changement apporté par le gouvernement.

Dans le rapport du consul général des Etats-Unis à Berlin, M. Edwards, sur l'industrie du sucre de betterave en Allemagne, présenté en mars 1890, nous trouvons que de 1869 à 1886 le droit sur les betteraves à sucre entrant dans les fabriques était de 1.60 marks par 100 kilogrammes, ce qui équivaut environ à \$3.42 par tonne de 2,000 livres ; de 1886 à 1888 la taxe était de 1.70 marks, environ \$3.64 sur le même poids. Un autre changement fait en 1888 prescrit une réduction de la taxe sur les betteraves de 1.70 marks à 0.60 mark par 100 kilos, ce qui équivaut à \$1.28 par tonne, tandis que tout le sucre fabriqué est soumis à une taxe additionnelle de 12 marks par 100 kilos, ce qui fait un peu plus de $\frac{1}{4}$ centin par livre. Le drawback alloué par cette nouvelle loi est comme suit : Pour le sucre brut polarisant de 90 à 98 pour 100, et pour le sucre raffiné au-dessous de 98, 8.50 marks les 100 kilos ; pour les sucres blancs de 98 à 99.50, 10 marks ; et pour 99.50 et au-dessus, 10.55 marks.

Le but en vue dans tous ces changements a été de réduire les primes que les fabricants de sucre recevaient par la protection que le tarif leur accordait et par la marge de profit que les règlements du revenu de l'intérieur leur permettait de faire. Le dernier changement, tout en réduisant la production du sucre, a donné lieu à une augmentation de revenu. Pendant l'année fiscale 1887-88, avant l'entrée en force de cette nouvelle loi, les taxes perçues sur les betteraves et le sucre s'élevaient à \$28,176,106, et les rabais sur le sucre exporté à \$25,125,184, ce qui donne sur le compte du sucre un solde net de \$3,050,922, et montre qu'une très forte proportion de la taxe payée sur le sucre consommé par le peuple allemand, le gouvernement l'a donné en primes indirectes aux fabricants et en drawbacks pour les mettre à même de fournir du sucre à bon marché, souvent au-dessous du coût de production, à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada et à d'autres pays qui achètent. En 1888-89, bien que l'effet de la nouvelle loi ait été de diminuer le total de la production du sucre et ait réduit la somme perçue des droits sur ce produit à \$25,859,182, il a été par contre de réduire le montant payé en rabais à \$19,058,088, ce qui donne dans le trésor sur le compte du sucre un solde net de \$7,162,310,—le gain pour le revenu sur la production restreinte est de \$4,011,388.

Dès les commencements, le système de taxation en Allemagne a été ajusté de manière à encourager les perfectionnements dans les procédés de fabrication, et la production de betteraves contenant un taux élevé de sucre ; car le prix payé pour les racines était en raison de leur richesse saccharine,—en un mot, extraire de chaque tonne de betteraves employées la plus grande proportion possible de sucre ; tandis qu'en France le système en vigueur avant 1884 avait un effet très différent. En cette année, comme il a déjà été dit, la France a adopté un tarif basé sur le même plan que celui de l'Allemagne, et les résultats obtenus depuis montrent une amélioration continue. Néanmoins, l'Allemagne tient toujours le premier rang, et en raison des avantages relatifs qu'elle s'est acquis, elle continue à fabriquer du sucre de betterave meilleur marché qu'il n'est possible de le fabriquer en France.

Le tableau suivant présente le progrès relatif de cette industrie dans les deux pays, le nombre de tonnes de betteraves mises en œuvre, le total de sucre extrait, et le taux centésimal moyen du sucre fabriqué avec les betteraves de l'année 1872 à 1890.*

ANNÉES.	BETTERAVES MISES EN ŒUVRE.		SUCRE EXTRAIT.		TAUX CENTÉSIMAL APPROXIMATIF DU RENDEMENT.	
	TONNES.		TONNES.			
	Allemagne.	France.	Allemagne.	France.	Allemagne.	France.
1872-73	3,181,550	7,168,000	262,551	408,609	8·25	5·70
1873-74	3,528,763	6,722,000	291,040	396,642	8·25	5·90
1874-75	2,756,745	7,963,000	256,412	450,711	9·30	5·66
1875-76	4,161,284	8,889,000	358,048	462,263	8·60	5·20
1876-77	3,550,036	4,863,000	289,422	243,182	8·15	5·00
1877-78	4,090,968	5,526,000	378,009	397,870	9·24	7·20
1878-79	4,628,747	7,952,000	426,155	432,636	9·21	5·44
1879-80	4,805,261	5,099,000	409,415	277,912	8·52	5·45
1880-81	6,322,203	6,994,000	555,915	333,614	8·79	4·77
1881-82	6,271,947	6,362,000	590,722	393,219	9·56	6·18
1882-83	8,747,153	6,937,000	831,995	423,194	9·51	6·10
1883-84	8,918,130	7,328,000	940,109	473,671	10·54	6·60
1884-85	10,402,688	4,512,000	1,123,030	308,410	10·79	6·87
1885-86	7,070,316	3,450,000	838,105	290,000	11·33	9·11
1886-87	9,137,316	5,484,097	1,023,734	506,384	11·87	10·00
1887-88	7,660,456	3,614,642	955,400	405,750	13·08	9·54
1888-89	7,896,183	4,216,850	978,484	474,000	11·96	9·83
1889-90	9,825,000	6,665,801	1,264,607	753,078	12·36	10·05
1890-91	10,628,000	6,473,944	1,335,000	616,888	12·50	9·80

* Les chiffres de ce tableau sont, croyons-nous, à très peu près corrects. Ils ont été compilés en partie de données officielles et en partie du journal *The Sugar Beet* et des circulaires *Light's Circulars*."

On voit souvent rapporté que les cultivateurs de l'Europe, surtout ceux de l'Allemagne, se rendent parfaitement compte de l'importance pour eux de cultiver des betteraves sur leurs terres et des profits qu'en donne la récolte. Les comptes rendus officiels du gouvernement allemand font voir que, pendant les dix-huit années jusqu'à 1888,—nous n'avons accès à aucun compte rendu plus récent,—sur la quantité totale de betteraves employée dans l'empire allemand pour la fabrication du sucre, plus de 60 pour 100 ont été cultivés par des propriétaires de fabriques, et moins de 40 pour 100 par les cultivateurs. La production moyenne dans les terrains cultivés par les fabriques a été, est-il dit, de 12 tonnes par acre en 1886, de 10 tonnes en 1887, de 11 tonnes en 1888, de 13 tonnes en 1889, et en 1890, selon l'estimation de M. Licht, elle a été de 14 tonnes. Le nombre de fabriques en opération pendant les dix-huit années susmentionnées a varié de 311 à 501 ; le nombre en était, en 1888-89, de 396. Le nombre moyen de jours de 12 heures pendant lesquels chacune de ces fabriques a travaillé pendant cette même période a été de 78. Environ 700,000 acres de terrain sont consacrés à la culture de la betterave, ce qui fait, dit-on, environ 3½ pour 100 des terres arables de l'empire.

Beaucoup de fabriques font des profits considérables. Quelques détails furent publiés en 1884 quant aux dividendes payés par cinq des grands établissements, et il était dit qu'ils étaient : 36, 38, 38, 43 et 50 pour 100. En 1889-90, quelques-unes des autorités allemandes estiment que beaucoup de fabriques ont fait cette année-là des profits variant de 20 à 50 pour 100 du capital engagé. Toutefois, il ne paraît pas que les cultivateurs aient grande part à ces gains considérables. Dans un rapport fait en 1888 au gouvernement des Etats-Unis par le consul des Etats-Unis à Crefeld, nous trouvons ce qui suit : "L'exploitation agricole en Allemagne est depuis plusieurs années dans un état de souffrance très peu satisfaisant. C'est ce qui ressort surtout de la faible valeur des fermes en général, comparativement à ce qu'elle était les

années précédentes. Ceux que leur position met à même d'être bien informés sur ce sujet disent que dans les districts éloignés des grandes villes et où il se consomme peu de lait et autres produits agricoles périssables, les propriétés des cultivateurs peuvent s'acheter pour 50 pour 100 de leur valeur précédente.

“La principale raison qu'on donne pour expliquer cette dépréciation, ce sont les prix du grain et du bétail qui se maintiennent universellement bas et ne se relèvent jamais; et qui, dit-on, résultent dans le pays des immenses importations de ces produits alimentaires venant de la Russie, de l'Amérique et des Indes Orientales.

“Les sucreries appartiennent pour la plupart à des compagnies qui disposent de montants considérables de capital, et quelques établissements seulement sont la possession d'associations agricoles. Jusqu'à ce moment, le gouvernement a remboursé aux fabricants tous les droits perçus sur le sucre exporté, et en conséquence leurs revenus ont été considérables; mais les cultivateurs qui produisent les betteraves ne paraissent pas avoir bénéficié de cette mesure libérale, car le prix des betteraves à sucre a constamment tendu à décliner.

“Toutefois, les cultivateurs deviennent sages par l'expérience; ils ont reconnu que la conversion de leurs récoltes de betteraves à sucre en animaux de boucherie, est une transaction bien plus profitable que de les vendre aux prix actuels pour la fabrication du sucre.

“Une chose à noter dans toute l'Allemagne, c'est que les méthodes modernes scientifiques de cultiver le sol font rapidement abandonner les anciens usages, et que l'exploitation agricole est conduite avec plus d'intelligence et selon les principes de la comptabilité.”

RUSSIE.

L'industrie du sucre de betterave en Russie date de 1803, où la première fabrique fut construite à Tula, stimulée par une subvention de \$80,000. Il fut bientôt établi d'autres fabriques, et en 1820 il y en avait 38 en opération; en 1850, 362, et en 1862, 407. Ce dernier nombre donnait de l'emploi à 58,000 personnes, tant hommes que femmes et enfants. En 1872, le nombre de personnes employées était de 88,000. Toutefois, les fabriques étaient petites, et dès lors il a été trouvé plus avantageux d'en réduire le nombre et d'en augmenter la capacité.

En 1875-76, il y avait 254 fabriques en opération, produisant 171,128 tonnes; en 1885-86, il y en avait 241 en opération, et le produit était de 523,212 tonnes; la capacité des fabriques avait donc considérablement augmenté dans l'intervalle. La superficie de terrain qu'on estimait être cette année-là en betteraves était d'environ 687,000 acres, rapportant de 8 à 9 tonnes de betteraves par acre. Cette industrie donnait pendant deux ou trois mois de l'emploi à 78,497 hommes, à 12,000 femmes et à 2,097 enfants. Cette année-là la production dépassa considérablement ce que le pays pouvait consommer, et l'excédent de sucre ne pouvant trouver de débouché au coût de la production, le gouvernement russe donna au sucre exporté une prime directe d'un peu plus de 2 centins par livre, et cet encouragement permit de disposer de l'excédent. En juillet 1886, le gouvernement abolit la subvention au sucre exporté en Europe, ce qui fit pratiquement cesser ce commerce, mais une subvention d'environ $1\frac{3}{4}$ centin fut continuée sur tout le sucre exporté par la frontière asiatique, et dès lors tout le commerce d'exportation a pris cette direction.

Le rendement moyen du sucre extrait de betteraves récoltées en Russie était, dit-on, de 8.44 pour 100 en 1884, et d'environ 10 pour 100 en 1890. L'encouragement qui est donné aux fabricants de sucre est sous le contrôle du revenu de l'intérieur. Beaucoup de fabriques ont fait, dit-on, en 1889, des profits de 25 pour 100 en moyenne sur le capital engagé.

AUTRICHE, BELGIQUE, ETC.

En Autriche, le système de taxation est plus compliqué: la fabrique est taxée d'après le jus de betterave et le droit est levé en proportion du nombre des presses ou des diffuseurs en opération, lesquels sont estimés avoir une certaine capacité et sont taxés en conséquence. En Belgique, le système est analogue à celui de la France

et dans tous les autres pays de l'Europe qui produisent du sucre de betterave les fabricants reçoivent des primes indirectes sur leurs produits suivant les prévisions des lois du revenu de l'intérieur et de drawbacks ou primes d'exportation.

L'INDUSTRIE DU SUCRE DE BETTERAVE AUX ETATS-UNIS.

La première mention d'un essai de fabrication de sucre de betterave aux Etats-Unis est celle de deux Philadelphiens entreprenants en 1830 ; mais il ne paraît pas qu'ils fussent au fait des qualités requises de la racine ni des meilleurs procédés d'extraction du sucre ; ils ne pouvaient qu'échouer.

En 1838, après avoir passé un an et demi en Europe à étudier les modes de culture de la betterave et de fabrication du sucre, David L. Child établit une petite fabrique à Northampton (Massachusetts). Il adopta le procédé de sécher et de moulinner la racine, qu'il faisait ensuite macérer dans trois fois son poids d'eau, puis il en extrayait le jus par la pression. Il publia sur ce sujet un petit livre où il estime à \$42 par acre le coût de la culture des betteraves à cette époque dans la vallée du Connecticut ; le rendement moyen était de 13 à 15 tonnes, la récolte donnait 6 pour 100 de sucre et 2½ pour 100 de mélasse, et le coût de la fabrication du sucre était de 11 centins par livre. Il ne continua apparemment pas ses efforts longtemps, son produit total étant estimé avoir été de 1,300 livres.

Un second essai d'introduction de cette industrie fut fait par les frères Gennert, à Chatsworth (Illinois), en 1868. Ils achetèrent 2,000 acres de terrain et élevèrent une fabrique. Cet établissement fut subséquemment vendu à une association qui s'intitulait *Germania Beet Sugar Company*. Elle avait force motrice et machinerie suffisante pour mettre en œuvre 50 tonnes de betteraves par jour. En 1886, cette compagnie récolta 4,000 tonnes de betteraves à sucre sur 400 acres de terrain, rendement moyen de 10 tonnes par acre, le coût de la culture étant estimé être de \$1 par tonne. Dans le rapport du département de l'agriculture des Etats-Unis pour 1867, il est dit que la fabrique de Chatsworth avait fait cette année-là 1,000,000 de livres de sucre. Le sucre produit était considéré excellent et rapporta un bon prix, mais on disait que dans les premiers essais le coût de la fabrication était plus élevé que la valeur du produit sur le marché. On l'attribua d'abord à un manque de jugement dans l'exploitation, et à une adhérence trop rigide aux idées européennes. La culture de 1870 n'occupa que 330 acres, dont 130 manquèrent entièrement par suite de la forte sécheresse, tandis que les autres 200 acres produisirent une récolte moyenne de 9 tonnes par acre. La semence employée était la Blanche impériale. Vers ce temps-là un cultivateur de l'Ouest, natif d'Amérique, fut nommé régisseur, et dans une lettre de janvier 1871, adressée au département de l'agriculture des Etats-Unis, il se plaignait de la nécessité où il se trouvait de dépendre "d'ouvriers étrangers, qui ne comprennent pas notre langue et ne comprennent pas la nécessité d'économiser." Il dit aussi : "Le manque continu d'eau nous nuit très sérieusement dans la fabrication." Un an plus tard la compagnie fit banqueroute, et les parties transportables de la machinerie furent exportées à Freeport (Illinois), et là, adjointes à celle d'une autre fabrique inaugurée en 1866, et qui, disait-on, paraissait devoir bien réussir. La saison suivante fut défavorable pour la récolte de betteraves ; il n'y eut aucun profit et la fabrique fut bientôt fermée. Cette machinerie fut plus tard transportée de nouveau à Black-Hawk (Wisconsin), où le résultat fut un nouvel échec. On dit que la perte totale dans cette entreprise ne fut pas de moins de \$200,000.

En 1867, deux Allemands, MM. Bonesteel et Otto, organisèrent une compagnie à Fond-du-Lac (Wisconsin), avec un capital de \$12,000 et une machinerie pouvant traiter 10 tonnes de betteraves par jour. Quoique le capital de la nouvelle compagnie fût peu considérable et que leurs opérations fussent restreintes, ces hommes réussirent suffisamment pour attirer l'attention de quelques capitalistes. Ils furent invités à abandonner leur fabrique dans le Wisconsin et à se rendre en Californie pour prendre charge de l'usine de la *California Sugar Beet Company* qui venait de s'organiser à Alvarado (Californie), avec un capital de \$200,000 et une capacité de 50 tonnes par jour.

L'intérêt qu'éveilla en Canada la discussion générale de ce sujet stimula les habitants de l'Etat du Maine, notre voisin, et conduisit à l'organisation de la compagnie *Maine Beet Sugar Company*, à Portland. La compagnie usa d'abord de circonspection dans ses opérations. En 1878, un certain nombre de parcelles d'essai furent ensemençées par des cultivateurs dans différentes parties de l'Etat, et les betteraves furent réunies et le sucre en fut extrait à l'usine de la Compagnie de raffinerie de sucre de Forest-City; les résultats de l'essai furent si satisfaisants qu'ils encouragèrent à des efforts énergiques et vigoureux pour établir l'industrie l'année suivante sur une grande échelle. Des contrats furent faits avec 1,700 cultivateurs qui devaient cultiver 1,300 acres de betteraves, et devaient, contre paiement par la compagnie de \$5 par tonne, livrer les racines à une des stations du chemin de fer Central du Maine, avec lequel la compagnie s'était arrangée pour avoir un tarif de fret réduit.

Un agent spécial fut envoyé en Allemagne pour s'occuper personnellement de ramener des hommes et des machines avec les derniers perfectionnements, préalablement commandées chez les meilleurs constructeurs. On estimait que l'établissement était complet et parfait dans tout son aménagement, le coût des machines ayant été de plus de \$60,000. Les déboursés auraient été bien plus considérables n'eût été que la compagnie occupait les bâtiments de la raffinerie de sucre de Forest-City, déjà pourvus de machine à vapeur, turbines, filtres à noir animal, etc.

Des circulaires d'instructions et de conseils furent distribuées aux cultivateurs touchant la culture des betteraves et les soins à leur donner, et des agents étaient employés à visiter les champs de betterave de temps en temps dans le courant de l'été pour voir que les instructions étaient suivies. Mais la saison fut défavorable; le printemps fut tardif, froid et sec, et les jeunes plantes souffrirent des gelées hâtives, de sorte que le résultat ne fut qu'une moyenne de 9 tonnes par acre.

La compagnie commença à fabriquer le 20 octobre, et le 27 elle opérait de toute sa capacité de 150 tonnes par jour; les opérations continuèrent pendant une période d'environ 60 jours. Le résultat du travail de la saison fut 1,440,000 livres de sucre brut, qui se vendit à 8½ centins la livre, pour un montant de \$122,400, tandis que la compagnie obtenait en outre une prime que l'Etat avait offerte de \$7,000. La compagnie avait déboursé pendant six semaines environ \$60,000 pour les betteraves, et le résultat de la saison fut considéré comme un succès, quoiqu'il fut ajouté "qu'il fallait connaître les résultats d'une autre année avant de pouvoir assurer que le succès était positif." Ce que la compagnie s'efforça de faire la saison suivante fut de se procurer une quantité suffisante de betteraves pour entretenir la fabrique en opération pendant une période de 100 jours, mettant en œuvre 200 tonnes par jour. M. S. L. Boardman écrivait au journal *The Sugar Beet* (février 1880, p. 14): "Il reste simplement aux cultivateurs à produire des betteraves, pour établir la nouvelle industrie dans la Nouvelle-Angleterre. Et en connexion avec le labourage profond qu'exige la betterave, la fumure puissante et les sarclages soigneux des terres, l'utilisation de la pulpe pour nourrir les animaux de ferme, il suffit que l'entreprise devienne parfaitement établie pour convaincre tous les cultivateurs qu'elle accomplira pour le grand Est ce que ses plus ardens défenseurs et colonnes d'appui avaient espéré comme étant le moyen de lui rendre sa fertilité perdue et de relever très haut l'agriculture. Mais le succès en dépend davantage des cultivateurs que des fabricants de sucre. Que le cultivateur produise seulement les betteraves en quantité suffisante, la compagnie garantira le succès permanent de l'industrie."

En 1879 la plupart des betteraves reçues à la fabrique venait de cultivateurs du Maine. Dans le numéro de juillet 1880, du journal déjà cité, nous trouvons les remarques suivantes du même auteur: "Les résultats des tournées d'agents de cette saison montrent qu'un beaucoup moindre nombre de cultivateurs de notre Etat (Maine) se sont engagés par contrat à produire des betteraves que ce n'avait été le cas l'année passée. Il a aussi été nécessaire d'aller dans le Massachusetts, le New-Hampshire, le Vermont, l'Etat de New-York, et même en Canada, pour obtenir un nombre suffisant d'acres qui rendit certaine l'exploitation de la fabrique l'automne et l'hiver prochains pendant une période qui fût profitable." Il dit encore: "L'usine ne sera pas fermée, même si les cultivateurs du Maine cessaient en général de pro-

duire des betteraves. Portland est admirablement situé sous le rapport des communications par chemin de fer avec le Massachusetts, le New-Hampshire et le Canada. La machinerie et l'usine de la compagnie sont neuves, grandes, et de tout point satisfaisantes; de plus les gérants de la compagnie sont des hommes résolus, qui ne se découragent pas pour des bagatelles, qui s'entendent à leur métier, et sont tenus de réussir."

Cette saison-ci la fabrique a commencé ses opérations le 15 octobre. Le nombre total de tonnes de betteraves mises en œuvre est donné à 7,000. La proportion moyenne du sucre produite a été 6 pour 100, correspondant à 420 tonnes de première qualité. La fabrique a employé 120 ouvriers, dont les gages moyens étaient de \$1.25 par jour, mais le 10 décembre, au bout de 56 jours, le travail a cessé faute de matériel. Dans le numéro d'octobre 1880, du journal *The Sugar Beet*, le rédacteur publie un récit de sa visite à la fabrique de Portland, dans lequel il dit: "On apporte les betteraves de grandes distances et elles se paient un prix énorme, considérant leur qualité," mais il ajoute que la fabrication à Portland ne se fait nullement à perte, "car les profits, d'après l'expérience de l'année passée, ont été suffisants pour donner beaucoup d'encouragement. La difficulté à faire cultiver des betteraves aux cultivateurs et la nécessité d'utiliser celles qu'ils produisent, quelle qu'en soit la qualité, sont sans doute d'énormes obstacles à surmonter. Mais l'achat ou le louage de terrains par la Compagnie de Sucre de Betterave afin de les cultiver elle-même est une solution facile du problème."

Malgré tous les efforts faits l'année suivante, 1881, les cultivateurs ne purent être persuadés de cultiver des betteraves, même à \$5 la tonne, et la fabrique dut être fermée et l'entreprise abandonnée faute de matériel suffisante.

FRANKLIN (MASSACHUSETTS).

Une fabrique fut aussi construite à Franklin (Massachusetts) en 1880, après que le sujet eut été bien considéré et que de nombreux essais soigneux eurent été faits. Le bâtiment paraît avoir été très complet dans tout son outillage; la machinerie était des meilleures, et avait été importée d'Allemagne.

Dans une lettre de E. L. Metcalfe, président de la compagnie, en date du 14 décembre 1880, publiée dans *The Sugar Beet*, il dit: "Notre fabrique a commencé à travailler le 24 novembre; elle a râpé 95 tonnes de betteraves en 24 heures. La fabrique marche maintenant à merveille. Le coût de notre fabrique et de l'outillage a de beaucoup dépassé nos prévisions; il a été de près de \$125,000. Notre dernière vente de sucre (100 *hogsheads*) s'est faite à raison de 8 centins la livre; nous espérons avoir davantage pour la suivante."

En mars 1881, il écrit de nouveau, disant que la compagnie est en difficulté financièrement, que le coût total de la propriété entière avait été de \$130,000. La quantité de betteraves mise en œuvre cette saison a été de 3,321 tonnes, qui, livrées à la fabrique, avaient coûté \$20,300, un peu plus de \$6 la tonne. Ceci n'avait fait marcher l'usine que 30 jours; le produit a été de 235 *hogsheads* de sucre et 180 *hogsheads* de sirop. Une partie s'est vendue \$21,000, et le reste en mains était estimé valoir de \$15,000 à \$16,000. Le coût de la mise en œuvre, y compris celui de la conservation en fosses, a été de \$13,000, dont plus de \$7,000 ont été payés pour la main-d'œuvre. On pensait que lorsque les comptes pour la saison seraient finalement clos, le profit serait trouvé être d'environ \$3,000 (moins de 2½ pour 100 du capital engagé).

L'industrie a été ici très éphémère; l'essai fut si décourageant qu'en août 1881 il fut annoncé que la fabrique serait vendue à l'encan au plus haut enchérisseur, et le 15 septembre 1881 elle fut vendue pour \$32,300 et autrement utilisée.

WILMINGTON (DELAWARE).

Après des essais de production de betteraves poursuivis pendant plusieurs années dans l'Etat de Delaware et avec résultats satisfaisants quant au rendement en sucre, la *Delaware Beet Sugar Company* fut organisée à Wilmington en 1879. Elle fit des contrats avec les cultivateurs, qui devaient fournir, à raison de \$4 la tonne, des betteraves obtenues de semence fournie par la compagnie; les contrats furent

faits pour 600 acres, dont on attendait une quantité d'au moins 6,000 tonnes. On parlait de la situation de la fabrique comme étant excellente, avec abondant approvisionnement d'eau pour les besoins, et transports à bon marché par chemin de fer et par eau, et l'on dit que \$80,000 furent engagées dans l'entreprise. Afin de stimuler les cultivateurs à la production des betteraves, l'Etat de Delaware offrit en 1880 plusieurs primes, s'élevant en tout à \$3,000, pour le rendement le plus considérable et le plus rémunérateur par acre, les primes variant de \$10 à \$50 chacune.

La fabrique commença ses opérations le 8 novembre 1881, et les termina au commencement de décembre, ayant mis en œuvre environ 40 tonnes par jour pendant une période de 30 jours, durant laquelle furent employées toutes les betteraves que l'on put obtenir, environ 1,100 tonnes. Le nombre d'hommes employés était de 42, et leurs gages variaient de \$1 à \$1.25 par jour.

On attribuait la petite quantité de betteraves qu'on pouvait se procurer à la sécheresse de la saison et aux ravages d'un insecte destructeur. Le résultat était très désappointant, et on dit que les cultivateurs n'avaient guère eu de plus que leurs frais.

Dans *The Sugar Beet*, pour mai 1881, le rédacteur dit: "Une des plus grandes difficultés qu'on rencontre à introduire l'industrie du sucre de betterave aux Etats-Unis est une sorte de prévention des cultivateurs contre cette récolte. Elle ne paie pas, crient-ils, et ils refusent de faire aucun contrat avec le fabricant. La conséquence en est que la *Delaware Beet Sugar Company* se propose de planter cette année 300 acres, et la saison prochaine pourra récolter tout ce dont elle pourra avoir besoin pour ses opérations de l'année." Dans la même publication (p. 38), nous trouvons une communication de M. K. J. Kribbs, régisseur de la compagnie, où l'on dit: "La condition actuelle de l'industrie, il faut l'avouer, n'est pas très réjouissante. Il est essentiel que l'on produise à bas prix des betteraves assez riches pour permettre au fabricant de les mettre en œuvre avec profit. Une fabrique établie dans une localité quelconque aurait sans doute une influence avantageuse, mais dans beaucoup de cas elle ne réussira pas, parce que les sommes annuellement immobilisées sont trop considérables pour que les actionnaires les plus libéraux ne se fatiguent pas."

Dans le numéro d'août de la même publication le rédacteur raconte une visite qu'il a faite aux champs de betteraves cultivés par la compagnie. Il y avait en tout 400 acres, et il était alors estimé que le coût de la récolte était de \$50 par acre, d'un rendement moyen de 10 tonnes. Après que ces betteraves eurent été employées à la fabrique, l'établissement fut fermé faute d'autre matériel, et l'entreprise fut abandonnée.

ALVARADO (CALIFORNIE).

Il a déjà été mentionné que les deux Allemands Bonesteel et Otto, qui avaient exploité une petite fabrique de sucre de betterave à Fond-du-Lac (Wisconsin), les deux années avant 1869, avaient été invités cette année-là à fermer leur fabrique dans le Wisconsin et à entreprendre l'exploitation d'un établissement beaucoup plus considérable à Alvarado (Californie).

À leur arrivée là, un site fut choisi sur la ferme de E. H. Dyer; ils firent les devis de bâtiments qui en novembre étaient prêts pour être occupés. Après quatre années d'exploitation, l'entreprise échoua financièrement. Les gérants prétendirent que la cause de l'insuccès était que le site n'était pas favorable, et ils réussirent à organiser une nouvelle compagnie, qui acheta la machinerie d'Alvarado et la transporta à Soguel (comté de Santa-Cruz); là, après plusieurs années d'opérations qui résultèrent en fortes pertes annuelles aux actionnaires, l'entreprise fut finalement abandonnée.

M. E. H. Dyer, qui avait acheté les bâtiments et partie du terrain que l'ancienne compagnie possédait à Alvarado, était encore d'opinion que par une bonne gestion l'industrie pourrait devenir payante en cet endroit; mais après tant d'insuccès, il trouva difficile de persuader à des capitalistes d'engager assez d'argent pour un nouvel essai, et ce fut seulement en 1879 que la *Standard Sugar Manufacturing Company*

fut incorporée avec un capital de \$100,000. On reconnut bientôt que le capital était insuffisant ; il fut subséquemment porté à \$200,000, et la compagnie fut réincorporée sous le nom de *Standard Sugar Refinery*, avec E. H. Dyer comme régisseur général.

Grâce à la gestion intelligente et économique de M. Dyer, la compagnie a eu assez bon succès. Dans une lettre adressée au journal *The Sugar Beet* (16 juillet 1880), il dit : "Je regrette de ne pouvoir donner un compte rendu très flatteur de notre première campagne, car pour plusieurs raisons elle n'a pas réussi financièrement." Une des causes indiquées était l'emploi d'un fabricant de sucre étranger, qui fut reconnu être incompetent ; une autre était la saison tardive où la fabrique avait commencé à travailler et la détérioration des betteraves gardées trop longtemps. Ce qu'il faut, dit M. Dyer, pour commencer l'exploitation et en assurer le succès en aussi peu de temps que possible, c'est un secours libéral de la part du gouvernement pendant quelques années ; sans cela l'industrie sera languissante pendant des années. Il y a eu aux États-Unis tant d'insuccès en essayant de commencer l'exploitation qu'il est très difficile à présent d'obtenir assez de capital pour assurer le succès de l'essai sans quelque encouragement de ce genre." Pendant la première saison la fabrique mit en œuvre 10,329 tonnes de betteraves, qui donnèrent environ 6 pour 100 et produisirent 1,244,562 livres de sucre.

En février 1881, le même journal annonce que cette fabrique a donné des produits satisfaisants quant à la quantité et à la qualité. Elle a mis en œuvre 70 tonnes de betteraves par jour, à moins de frais que l'année précédente, le rendement moyen en sucre et en mélasse étant de 8 pour 100. Il était ajouté que la pulpe n'avait point trouvé de débouché. Pendant cette seconde saison, on mit en œuvre 9,298 tonnes de betteraves qui fournirent 6.54 pour 100 de sucre, en tout 1,125,722 livres. En mai 1881 il fut annoncé que la *Standard Sugar Company*, d'Alvarado, avait payé un dividende à ses actionnaires, ce dividende étant le premier qu'eût obtenu une compagnie quelconque de sucre de betterave aux États-Unis.

En 1882, afin d'encourager la culture de la betterave, la compagnie offrit des primes pour la somme de \$530 : c'étaient pour les meilleurs 100 acres de betteraves, \$200, et des primes moindres pour de moindres quantités sur la base de \$2 par acre. Cette année-ci la fabrique mit en œuvre 11,230 tonnes de betteraves, donnant 6.20 pour 100 de sucre, le produit total étant 1,391,688 livres. A ce moment le sucre se vendait 10.84 centims la livre, et on prétendait que les profits étaient de 30 pour 100. Le prix payé aux cultivateurs pour les betteraves était de \$4 à \$4.50 par tonne de 2,000 livres. Cette année-là la compagnie cultiva elle-même 100 acres de betteraves.

En conséquence de la sécheresse de 1883, la superficie en betteraves fut peu étendue. La fabrique regut environ 7,000 tonnes qui donnèrent 7.30 pour 100 de sucre, ou un produit total d'environ 1,027,000 livres de sucre blanc, outre quelques-uns des produits inférieurs non raffinés. M. Dyer ajoute que l'alimentation de vaches laitières et de bétail de boucherie sur leur propriété avec la pulpe de résidu avait été très satisfaisante. Les profits nets sur le sucre produit par la fabrique pendant les 90 jours qu'elle avait marché, avaient été, disait-il, de plus de \$21,000. Le prix obtenu pour le sucre avait été d'environ 10 centims la livre.

En 1884, la fabrique travailla 217 jours, employant 16,354 tonnes de betteraves, un peu plus de 75 tonnes par jour, qui produisirent 2,167,273 livres de sucre, ou environ 7 pour 100. Une partie du sucre se vendit pour un peu plus de 8 centims la livre. Le prix payé pour les betteraves avait varié entre \$4 et \$4.50 la tonne. M. Dyer ayant parlé de cette campagne comme ayant été malheureuse, on peut en induire que les profits, s'il y en avait eu, avaient été précaires. Une partie considérable de ce sucre fut gardée pour l'année suivante dans l'espoir d'une hausse de prix.

La septième campagne, 1885, fut, nous est-il dit, très courte, et les profits précaires par suite de la capacité restreinte de l'usine—80 tonnes seulement par jour—et du bas prix du sucre. On dit aussi qu'en conséquence de l'explosion d'une chaudière vers la fin de la campagne, il aurait fallu une forte somme pour réparations.

Dans le journal *The Sugar Beet* de février 1886, il fut annoncé qu'une nouvelle compagnie en Californie avait déposé des articles d'incorporation pour la fabrication du sucre de betterave, avec un capital proposé de \$1,000,000, divisé en 10,000

actions de \$100 chacune, desquelles il avait déjà été souscrit un nombre suffisant pour l'entrée en opération. Le même journal, mai 1886, publiait le prospectus de la nouvelle compagnie qui devait s'intituler *Standard Sugar Company*. La nouvelle compagnie avait acheté les propriétés, meubles et immeubles de la compagnie *Standard Sugar Refinery* et se proposait d'en continuer l'exploitation sur une plus grande échelle en élevant une fabrique de plus, capable de traiter au moins 200 tonnes de betteraves par jour.

Il est dit dans ce prospectus que "ces cinq dernières années la raffinerie actuelle a traité 58,876 tonnes de betteraves, ayant produit 6,884,336 livres de sucre raffiné. Le profit réalisé a été de \$94,987,94, dont \$44,000 ont été payés en dividendes, et \$53,987,14 ont été ajoutés au capital initial de \$115,000."

De ceci, il ressort que le rendement moyen de sucre à la fabrique d'Alvarado avait été depuis le commencement de presque 6 pour 100 (5.85 pour 100); que sur les profits une moyenne d'environ 9½ pour 100 avait été annuellement consacrée à l'amélioration de l'usine, et que les dividendes avaient été en moyenne d'environ 7½ pour 100 par an sur le capital initial.

La nouvelle compagnie devait payer \$150,000 pour les constructions et l'outillage, employer environ \$250,000 à une nouvelle fabrique, conservant le reste du capital en réserve, pour être payé suivant les besoins pour la construction de nouvelles machines. L'estimé qui était donné du prix de revient probable du sucre de betterave fabriqué sur cette plus grande échelle, était 4½ centins par livre, et celui des profits probables, 25 pour 100 annuellement sur le capital engagé.

Dans le numéro de novembre (1886), le rédacteur du journal *The Sugar Beet* disait avoir reçu de M. Dyer, une lettre confidentielle l'informant que la perspective était des plus encourageantes pour l'inauguration de la nouvelle fabrique, et qu'aus sitôt le montant total souscrit, la machinerie serait commandée en Allemagne.

Les réparations à la vieille fabrique ne furent pas faites, et le nouveau projet ne parut pas être reçu avec faveur par les capitalistes. Dans une lettre subséquente (*Sugar Beet*, novembre 1887), M. Dyer parle d'une autre compagnie qui avait été organisée sur une plus modeste échelle, avec un capital proposé de \$500,000 et intitulée *Pacific Coast Sugar Company*. Il dit que cette compagnie avait acheté la propriété de la compagnie *Standard Sugar Refinery* pour \$125,000 payables en actions de la compagnie *Pacific Coast Sugar*. Il devait y avoir 5,000 actions de \$100 chacune, émises aux souscripteurs qui devaient être cotisées à \$25 par action, faisant un montant de \$125,000. Ce montant devait être fourni en petits paiements d'environ \$2 à la fois dans le courant d'une année à peu près. La vieille fabrique devait être reconstruite, et il devait y être ajouté de nouvelles machines perfectionnées pour la rendre supérieure dans tous les détails, à un coût estimé de \$75,000, ce qui laissait en caisse un surplus en argent comptant de \$50,000 pour les frais de l'exploitation. Il était aussi annoncé que les fondements de la nouvelle fabrique étaient commencés.

En août 1888, il était dit que "le raffinage du sucre de betterave par la raffinerie *Pacific Coast Sugar* ne commencera pas avant le 1er septembre. La compagnie a un capital payé de \$250,000. La nouvelle raffinerie consommera 200 tonnes de betteraves à sucre par jour, ce qui donnera quotidiennement 20 tonnes de raffiné." La fabrique commença à travailler en novembre, mais il ne fut pas rendu compte des résultats obtenus. En août 1890, il fut annoncé dans le journal *The Sugar Beet*, que les actions de la compagnie avaient été achetées par des capitalistes de San-Francisco, qui s'intéressaient au raffinage du sucre, et que M. Dyer avait vendu sa part d'actions de la compagnie. Le rédacteur dit: "Nous regrettons grandement de ne pouvoir donner des détails complets sur les résultats de la campagne dernière. En Allemagne et en France on ne fait aucun secret des méthodes et des résultats, mais dans les Etats-Unis il paraît y avoir une certaine réserve, un certain mystère."

Nous n'avons pu trouver aucune donnée digne de confiance touchant les opérations de cette fabrique pour 1890 ni 1891. Dans le numéro de novembre 1891 de *The Sugar Beet*, on trouve un extrait sans date de la *Tribune* (Oakland, Californie), tel que suit: "Les affaires de la compagnie sucrière à Alvarado ont été considérées à une réunion des actionnaires. Les livres faisaient voir un profit de \$21,000 pour les

années 1890-91" (un peu plus de 8 pour 100 sur le capital payé de \$250,000). "En raison de la probabilité d'une moindre récolte de betteraves à sucre les directeurs ont haussé le prix des betteraves de \$4.50 à \$5 la tonne." Le président mentionna aussi la nécessité probable de déplacer l'usine de la compagnie à Alvarado, par suite d'une diminution dans l'approvisionnement d'eau, les eaux alimentant la crique Alameda ayant été dérivées de leur cours naturel.

Les résultats obtenus par l'exploitation de cette fabrique, qui a été si souvent citée en raison de son succès, peut se résumer comme suit :—

Elle commença la fabrication du sucre en 1879, et la première saison elle "ne réussit pas financièrement." Les cinq années suivantes, de 1880 à 1884 inclusivement, les profits permirent aux directeurs de consacrer annuellement 9½ pour 100 du capital initial et de payer aux actionnaires des dividendes qui furent en moyenne de 7½ pour 100 par an. La campagne de 1885, nous est-il dit, fut courte et les profits précaires, et vers la fin de la saison la fabrique fut endommagée par l'explosion accidentelle d'une chaudière. Aucune réparation ne fut entreprise à ce moment, mais au commencement de 1886, quelques efforts furent faits pour former une nouvelle compagnie avec un capital de \$1,000,000, pour acheter tous les droits de l'ancienne compagnie et en augmenter la capacité; ces efforts ne furent pas couronnés de succès. Près d'un an plus tard une autre compagnie s'organisa avec \$500,000 de capital, dont moitié fut payée dans la suite. L'ancienne fabrique, avec la machinerie (dont le premier coût avait été de \$115,000), dans laquelle M. Dyer était, dit-on, intéressé pour les deux tiers, fut achetée pour \$125,000 par la nouvelle compagnie, qui dépensa \$75,000 à agrandir l'usine et à ajouter de nouvelles machines. La fabrique chôma depuis l'accident, en 1885-86, jusqu'à novembre 1888. On ne peut obtenir aucun renseignement digne de confiance sur les résultats de la campagne de 1888-89; mais en août 1890 a lieu une nouvelle transaction; une autre compagnie nouvelle achète tous les droits de la précédente, M. Dyer vend sa part d'actions et cesse d'y être intéressé. Quelle proportion du 8 pour 100 de profits pendant 1890-91, dont parle la *Tribune* d'Oakland, peut servir à payer un dividende, on ne sait; mais le déplacement proposé de la fabrique de la compagnie selon toute probabilité les absorberait en entier et obligerait à de nouveaux paiements sur les actions.

Il faut se rappeler que pendant la période de cinq années où les dividendes susmentionnés furent payés, tout le sucre se vendit de 8 à 11 cents la livre, avantage qui ne se représentera sans doute pas. L'emploi de Chinois réduisait encore la somme payée pour gages dans la fabrique, et permettait de récolter annuellement dans les champs une quantité considérable de betteraves. Le journal *California Rural Press* dit: "Le système adopté dans ce pays et qui a le mieux réussi, c'est que le cultivateur prépare le terrain, l'ensemence et fasse tout le travail qui peut se faire avec des chevaux. Quand la betterave est tout à fait forte, le cultivateur fait un contrat avec des Chinois, des Portugais ou des Italiens, qui soignent et récoltent les racines, qu'ils placent sur les charrettes du cultivateur à raison de \$1.50 la tonne.

Essor nouveau de l'industrie.

Depuis trois ans l'industrie du sucre de betterave a reçu un grand élan, et plus spécialement depuis le passage par le congrès des Etats-Unis du bill McKinley, avec sa clause pour le paiement d'une prime de 2 cents par livre sur tout le sucre fabriqué dans les Etats-Unis dans les 14 ans commençant le 1er juillet 1891, jusqu'au 1er juillet 1905. Cinq nouvelles fabriques ont été construites et outillées avec les appareils les plus nouveaux et les plus perfectionnés, ce qui, avec la fabrique d'Alvarado, fait six sucreries maintenant en activité dans les Etats-Unis. Elles sont situées: l'une à Watsonville (Californie), appartenant à M. Claus Spreckels; une à Alvarado, appartenant à la *Alameda Sugar Company*; une à Chino, dans la vallée du San-Gabriel (Californie), appartenant aux frères Oxnard; une à Lehi (Utah), gérée par M. E. H. Dyer; et deux dans le Nébraska, l'une à Grand Island, l'autre à Norfolk, toutes les deux appartenant aux frères Oxnard.

WATSONVILLE.

Dans *The Sugar Beet* de février 1888, est publiée une lettre de M. Claus Spreckels, où il annonce que tous les arrangements ont été complétés pour l'érection

de la fabrique de sucre de betterave à Watsonville. La capacité devait en être de 350 tonnes de betteraves par jour, et la machinerie venant d'Allemagne était en route. Contrats avaient été passés avec les cultivateurs pour la production des racines, la compagnie devant fournir la semence et payer aux cultivateurs \$4 la tonne, et si les racines contenaient plus de 14 pour 100 de sucre les cultivateurs devaient recevoir 50 centins par tonne pour chaque un pour cent additionnel.

Pour encourager la production des betteraves, M. Spreckels a offert un prix de \$500 au cultivateur qui cultivera dix acres ou plus de betteraves de la plus grande richesse saccharine par acre, et \$250 au cultivateur dont cinq acres donneraient le plus fort rendement de sucre.

Le terrain sur lequel se trouve la fabrique est, dit-on, un don des habitants de Watsonville. La fabrique fut achevée à temps pour la mise en œuvre de la récolte de 1888, et dans le relevé officiel fourni par M. Claus Spreckels au département de l'agriculture des États-Unis à Washington et au commissaire des statistiques ouvrières de l'État de Californie, il dit que la quantité de betteraves traitées était de 14,077 tonnes, qui ont donné 1,640 tonnes de sucre (3,280,000 livres); 135 hommes ont été employés et la période d'activité a été 61 jours. Le degré de richesse saccharine reconnue au polariscope a été de 14.60; la moyenne du sucre obtenu, 11.65; le prix moyen reçu pour le sucre, 5.64 centins la livre; polarisation moyenne, 95.40; et le prix moyen payé pour les betteraves, \$5.04 la tonne. Le nombre d'acres en betteraves a été 2,121, ce qui fait une moyenne d'un peu moins de 7 tonnes à l'acre. Il met le profit du travail de la première saison à \$29,932.48, ce qui, si l'on estime à \$400,000 le capital engagé, fait un gain d'un peu plus de 7 pour 100. En janvier 1889, M. Spreckels dit devant le comité du Sénat à Washington, que pendant la saison précédente il avait été livré à sa fabrique 15,000 tonnes de bettes, au prix moyen de \$5.52 la tonne; que la récolte avait été en moyenne de 15 tonnes par acre, titrant 11 $\frac{3}{4}$ pour 100 de sucre, tandis qu'en Allemagne le titre varie entre 10 et 14. M. Spreckels dit que les profits de la fabrication du sucre, sous le tarif protecteur, était de \$20 par tonne, mais la réduction du tarif s'élèverait à \$25 par tonne, ce qui indiquerait qu'avec le sucre libéré d'impôt et sans prime, il y aurait une perte de \$5 par tonne sur tout le sucre fabriqué.

Les contrats pour betteraves étaient offerts à Watsonville en 1891, soit d'après l'ancien système de \$4 la tonne et de 50 centins additionnels pour chaque degré de richesse au-dessus de 14, ou bien un prix net de \$5 la tonne, le poids maximum des racines étant 4 livres pièce.

Dans mon récent voyage, je visitai à Philadelphie l'établissement de M. Spreckels, où M. Augustus Spreckels, qui a la gestion de la fabrique de Watsonville, eut la courtoisie de me donner les renseignements suivants :

La fabrique de Watsonville est d'une capacité suffisante pour mettre en œuvre 375 tonnes de betteraves par jour. Il n'y a point de difficulté à obtenir toutes les racines nécessaires; la plupart sont produites par des cultivateurs, quoiqu'une grande surface soit cultivée par les propriétaires, qui ont pour cela une vaste étendue de terres. Le prix payé maintenant pour les betteraves est \$4.25 la tonne, titrant 14 pour 100 de sucre, outre 25 centins de plus par tonne pour chaque 1 pour 100 additionnel de sucre.

M. Spreckels dit que, d'après leur expérience, la richesse saccharine des betteraves en Californie se maintient bien, et il ne pense pas qu'un rendement moyen de 9 pour 100 de sucre de première qualité soit une estimation exagérée pour leur fabrique. La sucrerie de Watsonville ne fabrique que du sucre brut; tout le produit est expédié à San-Francisco pour y être raffiné. M. Spreckels considère comme douteux que la fabrication du sucre de betterave arrive jamais à se soutenir d'elle-même aux États-Unis assez pour être avantageuse sans le secours d'une prime.

GRAND ISLAND ET NORFOLK (NÉBRASKA).

A la fin de 1889, et au commencement de 1890, avaient lieu des négociations entre la ville de Grand-Island et les frères Oxnard, au sujet de l'établissement d'une fabrique de sucre de betterave dans cet endroit. Une concession libérale de quelque 40 ou

50 acres de terrain contigu à la ville, avec exemption de taxes pour plusieurs années et une garantie par écrit signée par les principaux habitants qu'il serait produit chaque années dans les environs, pour les besoins de la fabrique, 2,500 acres au moins de betteraves, décidèrent les frères Oxnard à s'établir là ; une sucrerie très grande et complète y a été construite, les bâtiments et les machines, à ce qu'a dit M. H. T. Oxnard à l'auteur, ayant coûté \$350,000. Avant l'érection de cette fabrique un autre encouragement avait été donné à l'industrie sucrière par un acte de l'Etat du Nébraska offrant une prime de 1 centin par livre sur tout le sucre produit dans l'Etat.

Des contrats considérables furent faits au printemps de 1890 avec les cultivateurs, qui devaient fournir des betteraves à \$3,00 la tonne de 2,000 livres, titrant au moins 12 pour 100 de sucre, et, en outre, une allocation de 25 centins par tonne pour chaque 1 pour 100 additionnel que pourraient contenir les betteraves. La semence importée d'Europe et des meilleures variétés devait être fournie par les propriétaires de l'établissement. Les cultivateurs s'engagèrent à ces contrats dans l'attente que la récolte serait de 15 à 20 tonnes par acre, mais la saison fut malheureusement très sèche ; toutes les récoltes souffrirent de la sécheresse. Le rendement des betteraves fut très faible. Le Dr Wiley, chimiste du département de l'agriculture des Etats-Unis, estime la production moyenne dans le Nébraska cette saison-là à 3 tonnes par acre, mais le professeur Nicholson, de Lincoln (Nébraska), qui s'est soigneusement occupé de ce sujet, croit cette estimation trop faible et croit que la moyenne a été de 5 à 8 tonnes. La fabrique fut achevée à temps pour la récolte, mais ne put travailler qu'une courte période faute de matériel. Nous n'avons pu trouver aucun détail publié des résultats des opérations de la première saison, mais d'après la déclaration faite par les frères Oxnard à l'inspecteur pour l'Etat du Nébraska, en faisant leur demande de la prime, il paraît qu'ils réclamaient \$7,364, ce qui représente une production totale de 736,400 livres de sucre. Supposé que le rendement moyen ait été 9 pour 100, ce chiffre impliquerait qu'il avait été traité 4,091 tonnes de betteraves à la fabrique, bien peu de chose pour un établissement d'une capacité si considérable.

Le découragement résultant du désappointement dans la récolte, ajouté au bas prix payé par la fabrique pour les betteraves, rendit très difficile de persuader aux cultivateurs d'entreprendre encore la culture de la betterave. Il paraît aussi que les adversaires de la prime excitèrent l'opinion contre les fabricants, et les cultivateurs ayant, l'année suivante, la majorité dans la Chambre des représentants, abrogèrent l'acte qui accordait 1 centin de prime par livre de tout le sucre fabriqué dans l'Etat du Nébraska. On avançait que le gouvernement fédéral ayant accordé une prime de 2 centins par livre pendant les 14 années depuis le 1er juillet 1891, il était injuste de taxer encore les cultivateurs afin de mettre encore plus d'argent dans la poche des fabricants.

A mon arrivée à Grand-Island, le 13 novembre, je trouvai la fabrique—qui est située à peu de distance de la ville—en pleine activité. Là, je rencontrai M. Henry T. Oxnard, qui fut excessivement aimable et courtois ; il me fit parcourir la fabrique et m'expliqua les opérations qui se succédaient depuis le moment où les betteraves entrent dans le laveur jusqu'à celui où le sucre en grain tombe dans les sacs dans lesquels on l'expédie au marché. Toutes les parties de l'établissement me parurent être en parfait ordre, bien fournies de tous les artifices pour épargner le travail et le tout marchant admirablement.

Le produit des racines traitées en sucre de premier jet était d'environ 9 pour 100, et on s'attendait à obtenir 2 pour 100 de plus en sucre de deuxième jet, ce qui ferait en tout 11 pour 100 de sucre cristallisé extrait de betteraves d'un titre moyen de 14, d'après le dosage au polariscope. La proportion de sucre restant dans la pulpe était de $\frac{1}{10}$ à $\frac{2}{10}$ de 1 pour 100 ; l'autre partie du sucre perdu reste dans les écumes, le gâteau de chaux, l'eau de transport et dans le résidu final. Il est très difficile de disposer de la pulpe. On l'offre aux cultivateurs à 25 centins la tonne, mais même à cette faible cote il s'en vend fort peu. La quantité de betteraves employée au moment de ma visite était d'environ 250 tonnes toutes les 24 heures, et la production du sucre était d'environ 35,000 livres par jour ; le nombre moyen d'hommes employés était d'environ 75 par jour, et le même nombre la nuit. Les

ouvriers de jour travaillaient 11 heures à 10 centins l'heure, et ceux de nuit 13 heures au même taux, chaque troupe travaillant une semaine de jour et la suivante de nuit. On me dit que la consommation de houille était d'environ 50 tonnes par jour et le coût \$3 la tonne.

Je visitai la fabrique de Norfolk le 17 et le 18 novembre. Le temps était très froid depuis plusieurs jours, et pendant la nuit le thermomètre descendit à 6 degrés au-dessous de zéro F. par un vent assez fort. Les betteraves, dont il y avait une quantité considérable à la fabrique, furent gelées dur, et on les mettait en œuvre aussi vite qu'il était possible de manière à les faire arriver dans les diffuseurs avant qu'elles fussent dégelées. Le gel ne paraît pas nuire aux betteraves pour la fabrication du sucre pourvu qu'on les mette en œuvre tandis qu'elles sont gelées; mais le gel tue les betteraves, et dès qu'elles sont de nouveau dégelées, elles commencent à se décomposer, la proportion du sucre diminue rapidement et l'extraction de ce qui en reste devient beaucoup plus difficile.

Cette fabrique, qui est située à un mille de la ville, est très complète dans tout son outillage, qui est considéré supérieur à celui de Grand-Island. Pour engager les fabricants à se fixer à Norfolk on leur avait donné \$100,000 comptant et un vaste terrain contigu à la ville dont la valeur est estimée être d'environ \$50,000. L'établissement est aussi indemne de taxes pendant un certain nombre d'années, et les habitants ont donné garantie qu'une surface spécifiée de betteraves serait annuellement cultivée dans les environs pour les besoins de la fabrique. Tout est neuf, et la saison actuelle est la première où l'usine a été en activité. Les opérations ont commencé le 14 octobre, et la provision de betteraves était probablement suffisante pour entretenir la fabrique en activité jusque près de la fin de novembre, à raison de 250 tonnes environ pour chaque jour.

La quantité de sucre qui avait été faite à la fabrique de Norfolk, jusqu'au moment de ma visite, était de 1,160,000 livres.

En conséquence de l'expérience décourageante de l'année précédente, quant à la culture des betteraves pour la sucrerie de Grand-Island, il était très difficile d'engager un nombre suffisant de cultivateurs à s'occuper ici de la culture. Ils n'étaient pas non plus satisfaits du prix payé par la fabrique, lequel était le même qu'à Grand-Island; on se plaignait aussi que les vers gris détruisaient les jeunes betteraves. Après des tournées d'agents dans tout le district, il n'avait pas été passé de contrats avec les cultivateurs pour plus de 1,000 acres, et tard dans la saison des syndicats de marchands et d'hommes d'affaires de Norfolk s'étaient formés: 1,300 acres de plus furent cultivés afin que la superficie que les habitants avaient garantie fût mise en culture pour la fabrique. D'individus intéressés dans ces syndicats j'appris que les résultats n'avaient pas été encourageants, par suite de la difficulté d'obtenir la main-d'œuvre et parce que les opérations avaient été commencées trop tard. Un syndicat avait entrepris la culture de 1,000 acres, et deux autres à eux deux, celle de 300 acres. Le premier de ces syndicats, au moment de ma visite, avait presque 100 acres dont les racines n'avaient pas encore été arrachées, et le sol était si durci par la gelée qu'on ne pouvait y travailler; un dégel selon toute probabilité gênerait les betteraves. Le problème le plus difficile à résoudre en rapport avec le succès dans l'exploitation sucrière au Nébraska est celui d'obtenir la main-d'œuvre nécessaire pour récolter les betteraves et les livrer à la fabrique; car le besoin s'en fait sentir au moment où tous les cultivateurs sont tous occupés à leurs moissons et à leurs autres récoltes, et à préparer leurs terres pour la saison suivante. Le nombre d'affiches bien apparentes tant ici qu'à Grand-Island offrant 15 centins par heure aux hommes pour récolter les betteraves, témoignait des sérieux efforts qui avaient été faits pour vaincre cette difficulté. Dans le but d'engager les cultivateurs à produire de plus grandes quantités, les propriétaires de la fabrique ont résolu de hausser le prix la saison prochaine jusqu'à \$4 la tonne.

CHINO (CALIFORNIE) ET LEHI (UTAH).

Une troisième fabrique a été construite par les frères Oxnard à Chino (Californie), où l'on croit qu'il y a une vaste étendue de pays propre à la production de

betteraves particulièrement excellentes. M. R. Gurd, grand propriétaire de la vallée du San-Gabriel, où la fabrique est située, s'est engagé, m'a-t-on dit, à cultiver pendant cinq ans des betteraves à sucre sur une échelle gigantesque pour la fabrique Oxnard ; il devait fournir 2,000 acres en 1891, 4,000 en 1892, et 5,000 de 1893 à 1895. Dans *The Sugar Beet* d'août 1891, il est dit que la compagnie doit payer \$3.50 la tonne les betteraves à sucre du titre moyen de 12 pour 100, et 25 centins de plus par tonne pour chaque 1 pour 100 additionnel. Je n'ai pu si tôt dans la saison apprendre grand-chose sur les résultats de cette fabrique, mais pourtant ceci,—que sa production de sucre était assez considérable.

L'autre fabrique à Lehi (Utah), qui est régie par M. E. H. Dyer, précédemment gérant de la sucrerie d'Alvarado (Californie), a aussi été en activité la saison dernière, mais aucun résultat n'a encore été publié. Les machines de cette fabrique sont toutes de manufacture américaine, la plupart venant de Cleveland (Ohio). On disait pendant l'été que 2,300 acres de betteraves étaient en culture pour cette fabrique.

TRAVAUX D'EXPÉRIMENTATION.

A mon passage à Washington, beaucoup de renseignements m'ont été fournis par le Dr H. W. Wiley, chimiste du département de l'agriculture. Sous la direction du Dr Wiley il se fait depuis plusieurs années une série de nombreux dosages soigneux de betteraves à sucre provenant de graine que le département distribue gratuitement à des cultivateurs dans différentes parties des Etats-Unis. Il a aussi visité la plupart des plus grandes fabriques et étudié leurs procédés. Il est d'avis que les sucreries les mieux outillées extraient maintenant environ 85 pour 100 du sucre des betteraves, environ 75 pour 100 de sucre de premier jet, et environ 10 pour 100 de sucre de second jet. Il trouve que la pulpe varie dans la proportion de sucre qu'elle contient, mais qu'il y en reste en moyenne environ $\frac{1}{10}$ de 1 pour 100. La valeur nutritive en est faible, dit-il,—un quart environ de celle des betteraves,—et il y a profit à en nourrir les animaux, si le transport ne coûte rien. Par exemple, un cultivateur qui a amené une charge de betteraves à la fabrique peut se trouver rémunéré de remporter de la pulpe, mais la valeur n'en est pas suffisante pour permettre d'en payer le transport. Il dit que la pulpe devrait être comprimée avant d'être donnée aux animaux : elle perd ainsi de 25 à 30 pour 100 de l'eau qu'elle contient.

Sous la surveillance du Dr Wiley, il a été établi à Schuyler (Nébraska) une station expérimentale de betterave à sucre. On y cultive les betteraves dans le but d'en obtenir la graine. On ne sème que les meilleures variétés, et lorsqu'elles sont mûres on les sélectionne soigneusement et on s'assure de leur titre moyen avant de les mettre en fosses. Au printemps celles qui seront restées saines seront examinées chacune à part avant d'être plantées ; avec une sonde on prélève une petite partie de leur substance vers le milieu de la racine et on la soumet à l'analyse ; celles qui ont le taux de sucre le plus élevé, seront seules plantées. On espère par là développer des races de graines d'une valeur spéciale en Amérique et augmenter encore le rendement moyen de sucre. Les frais de production à cette station ont été l'année dernière d'environ \$60 par acre, le rendement ayant été de 22 tonnes par acre. Le Dr Wiley pense que la production reviendrait en moyenne à \$40 par acre pour le cultivateur du Nébraska, lorsqu'il doit payer toute la main-d'œuvre. Pendant mon séjour à Washington, grâce à la courtoisie de M. J. B. T. Tupper, de la division des primes sur le sucre du département du revenu de l'intérieur des Etats-Unis, je pus étudier le système d'après lequel les primes sont accordées. On s'attendait à ce que le département serait appelé à payer cette année en primes sur le sucre une somme de \$9,000,000 à \$10,000,000, dont plus de \$8,000,000 seraient pour les planteurs de la Louisiane ; le nombre de ces derniers qui produisent sous le bénéfice de l'acte est de 600 à 700. Le reste sera payé en primes pour du sucre de betterave, du sucre de sorgho et du sucre d'étable.

Dans l'ouest, j'ai visité les stations expérimentales de Lincoln (Nébraska), d'Ames (Iowa) et de Madison (Wisconsin), dans chacune desquelles on expérimente spécialement sur les betteraves à sucre. A Lincoln, sous la surveillance du professeur Nicholson, on examine un nombre considérable d'échantillons venant de toutes les

parties du Nébraska. Le titre moyen de celles qui sont récoltées à la station expérimentale et autour de Lincoln est cette saison d'environ 15 pour 100. On s'est aussi préparé à cette station pour obtenir de la graine de betteraves par le sélectionnement de betteraves de la meilleure qualité. Un nombre considérable de bons spécimens ont été ensilés, et l'on s'assurera du titre saccharin de ceux qui seront trouvés en bonne condition au printemps, puis on plantera les plus riches. Il est projeté d'établir en connexion avec l'université de l'Etat à Lincoln une école d'industrie sucrière, dans laquelle instruction pratique serait donnée dans la culture des betteraves ainsi que dans la fabrication du sucre de betterave.

A Ames on était activement occupé, sous la surveillance du professeur Patrick, à doser le sucre de betteraves provenant de différentes parties de l'Iowa. Le professeur Babcock présidait au même genre de travail à Madison (Wisconsin). A cette dernière station le professeur Henry, qui a donné beaucoup d'attention à ce sujet, dirigeait la culture de deux acres de parcelles d'expérimentation de betteraves, et il avait envoyé de la graine de betteraves à 1,000 cultivateurs dans différentes parties de l'Etat. Plus de 400 de ces derniers avaient, à ma visite, renvoyé des échantillons, dont le titre saccharin moyen était d'environ 13 pour 100. La moyenne des betteraves cultivées à la station était plus élevée, de 15 à 17 pour 100, mais par suite du temps très sec qui a régné ici, les betteraves sont très petites et la récolte est faible. Conséquemment, elles devaient être d'un titre plus élevé que celles qui ont crû dans des localités à chute de pluie moyenne.

Du Colorado, du Michigan, du Néveda, de l'Orégon, du Wyoming et d'autres Etats, on rapporte aussi que des dosages de même nature ont donné des résultats satisfaisants, qui servent tous à établir le fait qu'il y a aux Etats-Unis une très vaste superficie où l'on peut produire avantageusement des betteraves de bonne qualité.

L'INDUSTRIE DU SUCRE DE BETTERAVE EN CANADA.

Depuis bien des années on s'intéresse beaucoup à ce sujet en Canada. Au commencement de 1872, le département de l'agriculture à Ottawa, envoya un agent spécial d'immigration, M. Edward Barnard, en Europe, avec instruction de s'enquérir au sujet de cette industrie, de se procurer et d'expédier assez de graine pour ensemençer cinquante acres de terrain et de s'informer de combien coûterait une sucrerie d'un prix modique. Il devait s'assurer s'il serait possible d'envoyer au Manitoba des hommes pour cultiver les betteraves et en fabriquer du sucre cette même année, "s'informer du nombre d'acres nécessaire pour approvisionner une fabrique et du poids moyen de sucre que fournissait un boisseau de betteraves."

M. Barnard se procura assez de graine pour ensemençer 50 acres et l'expédia à Ottawa; subséquemment il prépara un rapport sur les résultats de ses recherches. Il disait que les machines et les appareils pour une sucrerie devaient être complets et de la meilleure qualité, et que le coût de semblables établissements en Europe, bâtiments et outillage compris, variait de \$60,000 à \$80,000; qu'en outre, les fabricants consacrent en général un capital considérable à produire une forte proportion des betteraves qu'il leur faut pour la fabrication. Il donnait des détails sur le nombre des fabriques en Europe, la quantité de sucre qui était produite annuellement, et le mode de culture de la betterave.

M. Barnard, écrivant d'Anvers le 29 mars, disait que, la saison étant déjà si avancée, il ne conseillera pas l'envoi d'hommes d'Europe au Manitoba pour y cultiver des betteraves cette année-là, et il suggérait que l'on fit des essais dans différentes parties du Canada avec la graine qu'il avait envoyée, afin qu'on pût s'assurer de la richesse saccharine de betteraves récoltées en Canada. Quant au rendement par acre, il disait qu'on regardait de 12 à 15 tonnes comme une bonne récolte moyenne; que le nombre moyen de tonnes mises en œuvre par une sucrerie en Allemagne était de 3,400 en 1840, mais s'était élevé à 8,000 en 1870. Il exprimait aussi l'opinion que le climat d'hiver des provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick était plus favorable pour la fabrication du sucre de betterave que celui de l'Allemagne, de la France ou de la Belgique; qu'en conséquence la saison d'activité pourrait être assez prolongée pour qu'on pût fabriquer double la quantité proportionnellement au capital engagé,

avantage qui selon lui compenserait tout à fait la différence des gages. Il disait aussi que le taux du sucre dans les meilleures betteraves variait de 12 à 18 pour 100, mais que les fabricants s'estimaient avoir parfaitement réussi s'ils obtenaient une moyenne de 8 pour 100; mais que, si le rendement du sucre ne dépassait pas 5 pour 100 du poids des betteraves, ils considéraient leur travail comme ne donnant aucun profit.

M. Barnard s'enquit surtout en Belgique "concernant l'augmentation de valeur des terres causée par l'introduction de fabriques de betteraves." "J'ai constaté, dit-il, que les fermes produisant des betteraves à sucre qui se louaient de \$3 à \$4 l'acre avant l'établissement des fabriques de sucre de betteraves récoltent d'excellents rendements de grain et d'herbes fourragères; en outre, la pulpe des betteraves pressées et le surplus de fourrage dû à l'amélioration de la culture du sol met le cultivateur en état de nourrir avec profit deux fois plus d'animaux. En réalité, la récolte de betteraves exigeant un bon drainage, une culture propre et profonde, une rotation régulière avec abondante fumure, oblige le cultivateur à suivre les meilleurs enseignements de l'agriculture scientifique. Dans les pays où l'on fabrique du sucre de betteraves, la production du blé a plus que doublé depuis l'introduction de cette industrie. En Allemagne, on estime que le sucre de betterave revient à 5 à 6 centins la livre; ceci en plaçant le coût des betteraves à \$3.50 la tonne et le droit d'accise à \$3.39 la tonne. D'autre part, la main-d'œuvre dans la fabrication du sucre est comptée à 36 centins par jour pour les hommes et à 20 centins pour les jeunes garçons."

Dans la suite l'intérêt dans ce sujet fut entretenu par la presse et par des conférences données devant des sociétés agricoles et autres assemblées de cultivateurs. En 1876, M. Octave Cuisset, de Québec, chimiste industriel et fabricant de sucre de betteraves, écrivit un "Traité populaire sur la culture de la betterave et la fabrication du sucre en Canada," dans lequel il dit: "Il à maintenant été incontestablement prouvé que le sol du Canada est favorable à la culture de la betterave; qu'avec un bon système de culture on pourrait facilement produire 15 à 20 tonnes par acre." Et encore: "Il ne peut y avoir aucun doute de l'excellence et de la richesse saccharine des betteraves récoltées aussi bien dans la province de Québec que dans l'Ontario. Je dirai même qu'elles ont été généralement trouvées particulièrement riches." Après avoir donné un court sommaire de l'histoire de l'industrie de l'Europe il s'étend un peu sur la culture de la betterave et la fabrication du sucre.

En 1874, ce sujet occupa l'attention de la législature de Québec, et il fut offert une prime d'encouragement de \$25,000 à la première fabrique de sucre de betterave dans la province; en 1875, cette offre fut portée à \$70,000, payables en dix paiements annuels de \$7,000 chacun, à la première fabrique établie sur un site approuvé du gouvernement et d'une certaine capacité. Ceci conduisit à d'actifs efforts pour former des compagnies dans le but d'établir des fabriques, et dans une lettre pour le 1er volume du journal *The Sugar Beet* (avril 1880), publié par Lewis S. Ware, à Philadelphie, M. Cuisset disait: "Il paraît qu'en Canada la première sucrerie sera établie à Farnham, dans le comté de Missisquoi, où il s'est formé une puissante association de cultivateurs." Dans la même publication pour octobre 1880, le rédacteur raconte une visite qu'il a faite en Canada en rapport avec un projet ayant trait au sucre de betterave. Il dit: "Une dépêche demandant notre présence à Montréal comme expert en fait de sucre de betterave nous a mis à même de recueillir d'intéressantes données au sujet de la fièvre betteravière, dont on peut attribuer la principale cause à l'organisation d'une compagnie française avec un capital de \$2,000,000. Il est en projet d'établir non seulement une, mais plusieurs sucreries. Neuf dixièmes de cet argent ont été souscrits en France, et l'autre dixième se souscrit rapidement en Canada. Dans ces conditions, les Français auront l'intérêt prépondérant, et à plus d'un point de vue il est très heureux qu'il en soit ainsi, car il sera ainsi obvié aux *expérimentations*, et des hommes d'expérience adhéreront strictement aux méthodes pratiquées à l'étranger."

"La compagnie se compose comme suit: Président, M. Bourgeois, banquier et président des banques Industrielle et Commerciale; vice-président, B. Legru, fabricant de sucre à Douaville et Revelon; directeur, N. Champonnois, président et membre de plusieurs sociétés sucrières; M. Etienne, raffineur de sucre à Nantes; M. Ba-

choux, fabricant de sucre à Francière, membre du comité d'escompte de la Banque de France; M.M. G. Benoit, Champy, administrateur du Crédit industriel et commercial, Canada; administrateur délégué, M. le comte G. de Wazières."

"L'objet de "l'Union Sucrière du Canada" est d'inaugurer la fabrication du sucre de betterave et les raffineries dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, — autrement dit, dans tout le Canada."

"Le climat du Canada est considéré par la compagnie comme des plus favorables pour la fabrication du sucre de betterave, 'et sous beaucoup de rapports ressemble à celui de la Russie Centrale.' Les analyses de betteraves du Canada ont donné des résultats satisfaisants, la moyenne de 81 analyses ayant été 13.22 pour 100, et le degré de pureté étant satisfaisant. On pense que 30,000 habitants qui émigrent aux Etats-Unis pour chercher du travail resteront chez eux. La protection qu'offre le gouvernement canadien est d'exempter de taxation pendant une période de cinq ans toutes les fabriques de sucre de betterave, et si à la fin de ce temps une taxe de revenu de l'intérieur était imposée elle sera considérablement moindre que le droit de douane sur les sucres étrangers; conséquemment, la production intérieure serait même alors suffisamment protégée pour laisser une bonne marge de profit."

La compagnie s'attendait à des profits considérables. Le droit actuel sur les sucres étrangers importés est \$7.20 par 220 livres, ou un peu plus de 3 centins la livre; et dans une estimation du "coût et du profit probables de la fabrication du sucre en Canada en comparaison avec la France, basés sur les prix actuels," on calculait que les profits seraient supérieurs de plus d'un tiers à ceux que faisaient les fabricants en France; et "quand il aura été construit quatre fabriques, on pourra fabriquer au moins 11,000,000 de livres de sucre par an, ce qui représenterait un profit annuel de presque \$500,000. Si l'on n'obtenait qu'une moitié de ce profit supposé, elle correspondrait à 25 pour 100 du capital engagé. On pense qu'on peut fabriquer et qu'on fabriquera le sucre de betterave en Canada plus avantageusement qu'on ne le fait en France depuis bien des années.

"Jusqu'ici "l'Union Sucrière du Canada" a décidé de construire les fabriques suivantes: —

"1° Longue-Pointe, à cinq milles de Montréal, sur le bord du fleuve Saint-Laurent. L'établissement sera à la fois une fabrique et une raffinerie de sucre de betterave, et des sucres bruts importés seront raffinés quand la fabrication de sucre de betterave sera terminée. Le projet est d'y utiliser de 20,000 à 25,000 tonnes de betteraves par an, à raison de 150 tonnes par jour, avec un capital d'environ \$150,000. Le charbon de la Nouvelle-Ecosse peut être livré à \$3.75 la tonne et la chaux à un prix simplement nominal, car on l'extrait dans les environs immédiats.

"2° Charlesbourg, sur la rivière Saint-Charles, à moins d'un mille de la ville de Québec. Ici les opérations de la fabrique et raffinerie seront comme à Longue-Pointe.

"3° Berthier, ville de 2,000 habitants, à environ 50 milles de Montréal. La fabrique sera plus petite, mettant en œuvre environ 100 tonnes de betteraves par jour.

"4° Varennes (comté de Verchères), sur le Saint-Laurent, aussi fabrique de la capacité de 100 tonnes par jour. Opérations comme à celle de Berthier.

"L'excitation est grande au sujet de la culture de la betterave. Dans les assemblées et les salles publiques on insiste auprès des cultivateurs sur l'importance de la culture de la betterave et sur les résultats financiers qui peuvent s'ensuivre."

Des contrats furent passés avec les cultivateurs qui voulurent s'engager à produire une quantité spécifiée de betteraves chaque année pendant douze ans; le prix devait en être \$4 la tonne de 2,000 livres, livrées à la sucrerie. On disait qu'il s'organisait des compagnies dans d'autres lieux, entre autres à Farnham, où 500 acres de betteraves étaient assurés par contrat. La prime de \$70,000 que le gouvernement de Québec avait offerte pour la première sucrerie inaugurée était un vrai stimulant à agir promptement.

En février 1881, il fut annoncé que la *Pioneer Beet Sugar Company* de Coaticook s'était organisée dans l'intention de fabriquer du sucre l'automne suivant; qu'il avait été passé contrats pour 1,500 tonnes de betteraves qui devaient être payées à raison de \$5 la tonne de 2,240 livres.

Sous date du 20 avril 1881, il est publié dans *The Sugar Beet*, une lettre de A. J. Lavallée, de l' "Union Sucrière Franco-Canadienne," dans laquelle il disait: "Notre compagnie est maintenant organisée, et la première fabrique de sucre de betterave est en construction à Berthier (Québec). Nous avons passé contrats pour 1,636 arpents de betteraves pour la fabrique de Berthier, et nous avons des offres de contrats pour les quatre fabriques que la compagnie construira en 1882. La machinerie a été commandée en janvier et sera livrée à Berthier vers le 15 juin. Elle coûtera environ \$90,000, et sera de première classe sous tous les rapports. Elle mettra en œuvre environ 200 tonnes de betteraves en 24 heures." En août 1881, il fut annoncé: "La machinerie pour la sucrerie à Berthier est arrivée avant la fin de juin; les fabriques à Coaticook et à Farnham-Ouest sont aussi prêtes. Les cultivateurs qui ont suivi de près les méthodes européennes ont très bien réussi et leurs betteraves ont très bonne apparence."

Dans le numéro de février 1882, de *The Sugar Beet*, le rédacteur raconte une visite qu'il avait faite aux sucreries du Canada; j'en extrais ce qui suit:—

"La fabrique du sucre de betterave à Coaticook a été organisée à Montréal pendant l'hiver de 1880, et les devis définitifs ont été dressés en 1881. Le fonds de capital qu'on pensait alors nécessaire était de \$150,000, mais on l'a trouvé insuffisant pour les besoins; avec une augmentation de \$125,000 on prétend pouvoir mettre en œuvre 250 tonnes par 24 heures. Le nombre total de cultivateurs qui se sont engagés par contrat à fournir des betteraves est 2,107, mais il a été décidé de ne pas traiter directement avec un si grand nombre, mais de faire les contrats avec quatre agents peut-être, qui seront directement responsables de les fournir. On pense que sans compter les centaines d'acres que la gelée a détruits, le rendement moyen a été de 15 tonnes par acre, tandis que le rendement maximum est de 22 tonnes. Le prix payé aux cultivateurs a été de \$5 la tonne de 2,240 livres livrée à la fabrique ou à la station de chemin de fer la plus rapprochée. La plus grande distance de Coaticook où les betteraves aient été récoltées, a été de 120 milles, à Sainte-Anne. Le nombre total d'arpents pour lesquels des contrats avaient été passés était de 1,850, et le fret payé à la compagnie de chemin de fer n'a été dans aucun cas de plus de \$1.20 par tonne. La compagnie n'a cultivé que 50 acres, mais la saison prochaine augmentera cette surface. Dans les conditions actuelles la perspective pour l'avenir est des plus encourageantes."

Je fis aussi une visite à Farnham-Ouest, "petite ville d'une population de 2,000 âmes, à environ 37 milles de Montréal," à la jonction de plusieurs chemins de fer. L'histoire des commencements de cette sucrerie est ainsi racontée: "Il y a plusieurs années, quand le gouvernement de la province de Québec vota la prime de \$7,000 par an,—avec proviso que le site devait être officiellement choisi,—une personne officielle fit son rapport sur les avantages que présentait Farnham-Ouest,—à la jonction de plusieurs chemins de fer,—la concurrence qui en résulterait tendrait à permettre de jouir du tarif minimum pour le transport des produits bruts et fabriqués."

"Montréal étant peu distant, les sucres pourraient se vendre à des prix avantageux. La contrée environnante qui est en culture depuis 30 ans ne donnerait point d'ennui en raison d'un excès d'éléments nuisibles alcalins ou autres,—qu'il faut avoir un tel soin d'éviter dans la culture de la betterave. La population était partie anglaise, partie française; la rivalité entre les uns et les autres pourrait avoir une influence favorable à l'agriculture. Les arguments étaient si convaincants qu'il ne restait plus de doute que le choix avait été fait de la meilleure localité possible. La ville souscrit dans la suite \$35,000; l'agitation continua pendant 1879, et au printemps de 1880 la compagnie fut organisée. Le capital alors proposé était de \$500,000. Les plans définitifs, avec un capital de plus de \$200,000, furent dressés en novembre 1880; mais il se passa quelques mois avant que le montant entier fût payé comptant." Il fut fait des contrats avec 500 cultivateurs pour dix ans pour la culture annuelle de

1,437 arpents, la compagnie s'engageant à payer \$5 la tonne de 2,240 livres, livrée à la sucrerie; la compagnie se décida aussi à entreprendre la culture d'une certaine surface. Les dessins des bâtiments, etc., furent faits en Allemagne; la chaudière, les conduites, etc., devaient être faits d'après ces dessins dans ce pays-ci, tandis que la machinerie propre devait être importée. Le prix de celle-ci, d'après l'estimation, était de \$85,000. Les cultivateurs n'aimaient pas ces longs engagements par contrats et la période fut dans la suite réduite à cinq ans, tandis que beaucoup de cultivateurs ne produisent de betteraves, dit-on, qu'une seule année. Ils étaient aussi mécontents du prix, et pensaient qu'ils devraient recevoir \$5 pour la tonne de 2,000 livres. Pendant 1881, la compagnie avait planté 300 acres de betteraves et se proposait d'en cultiver une beaucoup plus grande surface la saison suivante. On dit qu'en somme, la récolte avait été très satisfaisante et les racines d'excellente qualité. Le rendement obtenu sur cette grande surface n'était pas indiqué, mais nous sommes informés que la récolte de betterave avait été bien moindre que l'on ne s'y attendait, et que toutes les fabriques n'avaient eu cette année-là qu'une courte période d'activité.

BERTHIER.

Je visitai aussi la nouvelle sucrerie à Berthier. La ville est située à environ 50 milles de Montréal, et avait alors une population estimée à 2,300 âmes. La fabrique doit son origine à l'organisation de l'"Union sucrière Franco-Canadienne." On dit qu'au 1er juillet 1881, \$140,000 furent payées comptant par les actionnaires français, tandis que les Canadiens étaient représentés par \$60,000. La commande de la machinerie avait été envoyée en France en février, et livraison en fut faite en juillet, août et septembre, pour un coût total de \$85,000. La capacité de la fabrique était de 200 tonnes par 24 heures.

La récolte de betterave manqua malheureusement la première année. Toutes les racines qu'on put obtenir furent apportées à la fabrique, quelques-unes par chemin de fer d'une distance même de 71 milles. On dit que "sur 8 arpents seulement il y eut une moyenne de 15 tonnes; sur 300 arpents les betteraves ne levèrent pas du tout, et sur 500 arpents le rendement moyen ne fut que de 6 tonnes. On estimait la quantité totale reçue à environ 2,600 tonnes, et sur ce nombre plusieurs centaines de tonnes furent gelées, et une partie pourrait avant de pouvoir être employée. Pendant les quelques jours que la fabrique fut en activité, elle traita environ 150 tonnes de betteraves par jour, et les dosages, avant la mise en œuvre, donnèrent un titre moyen de 11 pour 100.

Les rentrées sur le produit fabriqué furent si loin d'être ce qu'on avait attendu, qu'à la fin de la première saison la compagnie se trouva dans des difficultés financières, et comme les premiers actionnaires ne voulaient pas souscrire la somme qu'il aurait fallu pour continuer l'entreprise, la sucrerie fut vendue vers la fin de 1882 pour une somme nominale. On s'attendait d'abord que les opérations seraient bientôt reprises sous une nouvelle gestion. Quant à la perspective pour l'avenir, une maison de Montréal, qui a un grand intérêt à ce que la fabrique réussisse, écrit ce qui suit au rédacteur de *The Sugar Beet* (août 1883, p. 34) : Tout dépend de l'approvisionnement de betteraves, qu'il est à très peu près impossible d'obtenir chez les cultivateurs. Le seul moyen est que la compagnie achète 3,000 acres de terrain et en cultive chaque année 1,000, prenant de plus ce que les cultivateurs descendront à donner.

En 1883, un effort fut tenté pour relever cette fabrique. En octobre et novembre, environ 800 tonnes furent réunies, et pour quelque raison qu'on n'a pas donnée, on dit qu'elles furent gardées trop exposées aux gelées de l'hiver pendant plusieurs mois "et quand on les mit en œuvre en avril 1884, on les trouva en excellent état de conservation, n'ayant perdu qu'un pour cent de sucre. Après cela la fabrique resta close et, avec toute la machinerie, elle fut offerte en vente à un chiffre peu élevé. Dans une lettre publiée dans *The Sugar Beet* pour novembre 1889, A. May dit : "La fabrique de Berthier a travaillé cette année; les betteraves étaient achetées à \$4 la tonne. Malheureusement, 30 tonnes seulement de racines ont été

mises en œuvre chaque jour, tandis que la capacité est de 200 tonnes. Cette fabrique n'a pas été en activité cette année passée.

COATICOOK.

Après l'essai défavorable de 1881, " tout le personnel étranger s'en retourna en Allemagne." On s'efforça d'augmenter le fonds de capital de la *Pioneer Beet Sugar Company*, \$129,000; mais il ne paraît pas qu'on y réussit. En août 1882, on annonça que " grâce aux très louables efforts des directeurs, etc., de la compagnie sucrière à Coaticook, le gouvernement lui a accordé une subvention de \$35,000. Ce montant ajouté à celui qui a été obtenu ailleurs, permettra, pense-t-on, la fabrication de sucre de betterave dans des circonstances plus favorables que l'année dernière." La compagnie propose d'offrir des prix pour le meilleur champ de betteraves de 1 à 5 acres, et on fit tous les efforts pour stimuler les cultivateurs à produire des betteraves. Le plus grand nombre de contrats avaient été faits dans l'île de Montréal, et à cette date les perspectives d'une bonne récolte étaient, dit-on, des plus encourageantes. Environ 250 cultivateurs s'étaient engagés par contrat à fournir des betteraves; le nombre total d'acres ainsi promis était de 1,000, le plus grand nombre pour un même cultivateur, 60 acres. La saison fut favorable, et le rendement moyen par acre de 10½ tonnes, le titre moyen variant de 11 à 12 pour 100. La compagnie cultiva 150 acres de betteraves, d'une richesse saccharine qu'on dit être de 14-20 pour 100.

La sucrerie commença sa seconde campagne en octobre; une distillerie y avait été ajoutée dans le but de convertir la mélasse de rebut en alcool. Elle fut en activité 60 jours, employant environ 60 tonnes de betteraves par jour, et le temps fut favorable pendant la période d'activité. Le produit fut de 180 tonnes de sucre blanc et 2,500 gallons de mélasse. La mélasse fut convertie en alcool dans la distillerie annexée; en tout 100 ouvriers environ furent employés, et le salaire moyen fut de \$1 par jour.

La plus grande difficulté était, disait-on, " financière; l'entreprise n'était pas suffisamment supportée par les capitalistes." En août 1883, il fut annoncé que la fabrique était close, que la plus grande partie de la machinerie mobile avait été vendue et l'entreprise abandonnée.

FARNHAM.

La faible récolte de 1881 affecta aussi la compagnie sucrière de Farnham, et en 1882, un effort fut fait d'augmenter le capital par l'émission d'actions ayant préférence jusqu'à concurrence de \$150,000, " afin d'ajouter aux facilités de la compagnie." Sur cela, il en fut placé pour \$100,000. Le régisseur de l'année précédente fut remplacé par un fabricant de sucre venu de France. La machinerie était en bon état et était, disait-on, la meilleure et la plus perfectionnée qu'on connût; tout semblait plein de promesse; contrats avaient été passés pour 1,000 acres de betteraves, dont quatre syndicats, disait-on, en avaient promis 500, et des cultivateurs le reste en plus petites surfaces. Le prix qu'en devaient recevoir les cultivateurs étaient de \$5 la tonne de 2,000 livres, apportée à la fabrique, ou \$4.50 dans wagons à fret d'après volume; mais aux syndicats qui s'engageaient à cultiver 50 acres ou plus, \$5.50, livrée à la fabrique, et \$5 dans wagons à fret d'après volume. En 1882, les insectes firent un dommage considérable à la récolte. Il n'y eut point d'ennui par la gelée, mais les pluies d'automne donnèrent lieu à une seconde pousse de feuilles, ce qui augmenta le travail de la récolte et du nettoyage et l'approvisionnement ne fut pas aussi considérable qu'on avait espéré. La récolte fut en moyenne de 8 tonnes par acre, et on dit que beaucoup de cultivateurs utilisèrent leurs racines en les donnant à leur bétail. La compagnie avait cultivé un très petit nombre d'acres, et 3,500 tonnes seulement furent reçues à la fabrique. Mais on en trouva le titre de 12 pour 100. Ces betteraves étaient " aussi bonnes sinon meilleures que la généralité de celles qu'on récolte en France."

Le travail commença le 9 octobre et se continua 21 jours, environ 120 tonnes de racines étant employées chaque jour. Les sucres de premier jet obtenus s'élevèrent

à 6.50 pour 100, ou 500,000 livres, et on s'attendait à ce que les sucres de deuxième jet donneraient 150,000 livres de plus. Quatre-vingt-cinq hommes furent employés et reçurent des gages s'élevant en tout à \$101 par jour. La pulpe pressée se vendait, dit-on, facilement à la fabrique à raison de \$2 la tonne, et les cultivateurs qui l'avaient essayée étaient bien satisfaits des résultats qu'ils en obtenaient.

On se prépara à la seconde saison de travail, et on assura qu'il avait été fait, avant le 18 mai 1883, des contrats pour 600 acres de racines. Dans un article publié dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, du 9 novembre 1883, il est dit que "les directeurs de la compagnie de Farnham ont introduit cette année un système d'économie dans l'administration de la sucrerie. Il y avait 30 hommes employés à l'usine et on épargnait environ \$300 de plus que les années précédentes."

En 1884 la fabrique fut close. Il fut déclaré que la compagnie avait perdu \$250,000 et que tous les bâtiments et l'outillage étaient offerts en vente, que le prix demandé était \$60,000.

Cette fabrique est restée close jusqu'en 1890, où elle a été louée par la compagnie actuelle dont M. A. Musy est le gérant. "La compagnie distribua gratuitement pour \$4,000 de graine, paya des primes pour les plus belles récoltes de betteraves, et \$4.50 par tonne de 2,000 livres pour betteraves livrées à une station quelconque de chemin de fer à moins de 100 milles de la fabrique."

La quantité totale de betteraves employée fut d'environ 6,000 tonnes; le prix reçu pour le sucre brut était de 5 centins la livre, et pour le sucre raffiné, 6 centins à Montréal.

"La campagne industrielle fut proclamée une réussite; la fabrique ayant été en activité sans interruption jusqu'à la dernière betterave, et le pour cent de sucre extrait fut aussi considérable qu'il l'aurait été en Europe de betteraves de même richesse."

En 1891, le travail a commencé à cette fabrique le 9 octobre, et elle était en pleine activité à la date de ma visite, le 28 octobre. Le gérant, M. A. Musy, qui s'est montré très courtois et très obligeant, m'a procuré toute facilité de voir toutes les parties de la fabrique et m'a librement fourni tous les renseignements que j'ai désirés. On mettait alors en œuvre environ 110 tonnes de betteraves par jour de 24 heures, et charrettes et chemins de fer en apportaient des quantités considérables. Les betteraves paraissaient parfaitement saines; elles étaient de grosseur assez uniforme, la plupart mesurant de 3 à 4 pouces en diamètre. J'appris de M. Musy que jusqu'au moment de ma visite les dosages avaient donné un titre moyen de 12 à 13 pour 100. La fabrique a été en activité jusqu'au 6 décembre, où elle avait traité environ 10,500 tonnes de betteraves.

La compagnie paye aux cultivateurs \$4.50 par tonne de 2,000 livres, livrée à la fabrique, outre une prime de 50 centins par tonne, donnée aux cultivateurs par le gouvernement de Québec suivant les clauses de l'acte passé en décembre 1890, ce qui fait en tout \$5.00. La compagnie fait ordinairement une avance d'argent au cultivateur sur sa récolte de betteraves s'il en cultive trois acres ou plus, l'habitude étant d'avancer \$10 par acre en juin quand les betteraves ont levé et \$10 de plus par acre en juillet, quand elles ont été éclaircies.

On estime maintenant la population de Farnham à 2,822 habitants, et les industries principales de l'endroit sont les ateliers du chemin de fer du Pacifique canadien et la fabrique de sucre de betterave. La sucrerie fournissait, m'a-t-on dit, de l'emploi pour 150 à 200 hommes en tout, une moitié travaillant de jour, l'autre moitié de nuit; et ceci continue jusqu'à ce que toutes les betteraves aient été mises en œuvre, après quoi il suffit d'un petit nombre pour extraire les sucres de deuxième jet. La machinerie paraissait être complète et en bon état; les machines à vapeur sont de la force de 500 chevaux. Le combustible est de la poussière de charbon que l'on apporte de Springhill (Nouvelle-Ecosse) et coûte, livrée à la fabrique, \$3.31 la tonne de 2,200 livres. La consommation était, me dit-on, de 40 tonnes par jour. Pour la décoloration finale du jus on emploie le noir animal, dont la préparation se fait dans un four de calcination qu'on s'est procuré. On achète les os à Montréal et à Québec à raison de \$17 à \$20 la tonne. Au moment de ma visite la production de

sucre brut était de 27,000 à 28,000 livres par jour. Ce sucre brut était ensuite traité dans une autre partie de la fabrique, le produit final étant du sucre blanc pur d'excellente qualité, que les fabricants vendaient alors en gros lots à $4\frac{1}{4}$ centins la livre.

SUCRE DE CANNE ET SUCRE DE BETTERAVES.

La lutte qu'a amenée entre les producteurs de sucre de canne et ceux de sucre de betteraves la concurrence dans les prix qui a résulté de l'excès de production, a été très vive et très longue. D'une part, les fabricants de sucre de canne, malgré les droits d'exportation, avaient le grand avantage de pouvoir disposer de leurs produits sur les marchés du monde pour un coût moindre que celui auquel les fabriques de sucre de betterave peuvent produire les leurs. D'autre part, les fabricants de sucre de betterave reçoivent de leurs gouvernements respectifs des primes libérales, sans lesquelles l'industrie ne pourrait être exploitée avec profit.

Nous extrayons ce qui suit d'un article de fonds dans la *Sucrière Indigène* du 28 décembre 1886 : " Nous avons vu que les fabricants de sucre de l'Autriche, à une réunion tenue dernièrement, ont soulevé la question de fermer leurs usines pendant une année, dans l'espoir de mettre fin aux prix ruineux qui caractérisent la crise actuelle. Ce n'est pas même cet héroïque expédient qui sauverait l'industrie du sucre de betterave de l'avenir, car la production coloniale ne demande pas mieux que d'avoir une chance de se développer, et si elle n'est pas empêchée par des surtaxes d'entrer dans les pays de l'Europe, elle finira par écraser la production continentale tout entière."

" La lutte entre la canne et la betterave a pris un aspect alarmant, depuis que la création de puissantes associations a rendu praticable l'application à la canne de tous les perfectionnements dont a joui l'exploitation betteravière par les progrès accomplis en machinerie et en chimie. Ce sont nos propres mécaniciens et nos propres hommes de science qui ont fourni les armes perfectionnées à nos rivaux qui sont à même de nous écraser."

Dans le volume 19 du journal *The Sugar Cane*, se trouve la citation ci-après d'une déclaration faite par M. G. Gorz, l'éminent ingénieur et spécialiste sucrier de Berlin. En parlant des sucres en général, il dit : " Nous trouvons un grand excès de production, par suite duquel les prix ont baissé à une cote qui ne se maintient que légèrement au-dessus du coût de la production. Cette assertion est applicable à tous les pays et à toutes les colonies qui produisent du sucre. La concurrence sur les marchés du monde est maintenant extraordinairement grande ; elle est soutenue et continuée par le sucre de canne contre le sucre de betterave, nonobstant que le premier est considérablement entravé par des droits d'exportation, tandis que le dernier est encouragé par des primes plus ou moins élevées. En présence de ce fait, nous sommes justifiés de demander : Comment le sucre de betterave aurait-il soutenu la concurrence pendant les quelques dernières années si, d'une part, les droits d'exportation sur le sucre de canne avaient été réduits, et si, d'autre part, les primes d'exportation du sucre de betterave avaient été abolies ? "

Une autorité française bien connue, M. George Dureau, du *Journal des Fabricants de Sucre*, est ainsi cité dans le même volume sur le sujet des primes sur le sucre :—

" On peut considérer le sucre de betterave comme le sucre qui est par excellence favorisé par des primes, tandis que le sucre de canne est celui qui est produit dans des conditions naturelles sans autres avantages que ceux dont la nature l'a doté, et lesquels, nous nous empressons d'ajouter, sont considérables.

" Dans l'état de choses actuel, quel est l'objet des primes accordées au sucre de betterave ? La prime met le producteur à même de vendre au-dessous du prix de revient, et conséquemment, si nous admettons que le coût de la production est le même pour les deux espèces de sucre, le producteur de sucre de betterave pourra vendre avec profit à un prix qui sera ruineux pour le producteur de sucre de canne. Plus le système des primes sera exagéré, plus les prix déclineront, et plus sera réduit le nombre de ceux qui se trouvent dans des conditions naturelles et qui vendent à perte.

“Jusqu'à quel point la prime accordée au sucre de betterave lui confère-t-elle un avantage—ou, en d'autres termes, si la prime était abolie, quelle serait la différence entre les prix de revient naturels du sucre de betterave et du sucre de canne? Quelle que soit la solution, il y a un fait certain, incontestable, savoir, que l'abolition de la prime accordée au sucre de betterave résulterait aussitôt en une hausse générale dans les prix, dont les producteurs de sucre de canne profiteraient aussitôt.

“La lutte se continuerait alors dans des conditions égales quant aux avantages artificiels. Quelque faible avance que fassent certaines colonies, telles par exemple que Cuba et Java, dans la voie de l'amélioration et du progrès où elles sont entrées, l'équilibre entre le sucre de betterave et le sucre de canne serait bientôt détruit en faveur de ce dernier. La question est excessivement complexe. Elle exige une étude approfondie des ressources des colonies, des ressources naturelles, de la fertilité du sol, de l'abondance plus ou moins grande de la main-d'œuvre, des conditions sociales, des facilités de transport, des sources d'approvisionnement, de l'affluence du capital, etc. Cette étude prépare probablement plus d'une surprise à ceux qui pourraient l'entreprendre.

“Un coup d'œil sur la situation des colonies britanniques en particulier ne fait-il pas voir que, d'après les dernières statistiques, le total de leurs exportations, qui en 1864 était de 300,764 tonnes, atteignait en 1885 le chiffre de 505,000 tonnes, une augmentation de 68 pour 100 en 21 ans; et comme l'a justement fait remarquer un de nos journaux contemporains anglais, c'est pendant cette période de 21 ans que le sucre de betterave jouissait de ces primes que l'on déclare ruineuses pour les colonies. Pendant les huit mois de l'année actuelle les importations de sucre de canne brut dans le Royaume-Uni se sont élevées à 325,000 tonnes, tandis que celles du sucre de betterave brut n'étaient que 263,660 tonnes?

“Nous lisons dernièrement dans le rapport d'un consul anglais sur l'état de l'industrie sucrière à l'île de la Réunion, que sur les plantations du Crédit foncier on avait pu réduire le prix de revient du sucre de canne de 46 francs 90 centims (36s. 8d.) les 100 kilos (220 livres) en 1878, à 34 francs 3 centimes (27s. 3d.) en 1886, et que grâce à de nouveaux perfectionnements on espérait dès l'année 1887, produire le sucre à 31 francs (24s. 10d.), ce qui fait une réduction de 34 pour 100 en moins de dix ans.

“Il est cité comme exemple une plantation à la Réunion sur laquelle en 1886-7, les 100 kilos de sucre ont été produits pour 24 francs seulement (19s. 3d.), et cette propriété compte pouvoir encore réduire le prix de revient en adoptant la culture avec instruments agricoles,—charrues, etc.,—en un mot, en substituant le travail mécanique au travail manuel. Le prix coûtant de la canne livrée au moulin, lequel en 1883 était de 26 francs 94 centimes (21s. 8d.) la tonne, n'était que de 10 francs 65 centimes (8s. 8d.) en 1885. Le coût de la fabrication peut-être réduit de 5 ou 6 francs. Avec le rendement actuel de 9 pour 100, le prix coûtant de 100 kilos de sucre peut ainsi être réduit à moins de 20 francs (16s., ou moins de 1d. par livre). Or ce rendement de 9 pour 100 est très faible en proportion avec la richesse saccharine de la canne, et nous n'avons pas entendu tout ce qu'il y a à dire quant à l'amélioration de la qualité de la plante, et de l'extraction du jus. Dans les conditions indiquées ci-dessus, un rendement de 10 pour 100 réduirait le prix coûtant par 100 kilos de sucre à 16 ou 17 francs (12s. 10d. ou 13s. 7½d.). Sans doute, ce n'est pas toutes les plantations qui pourraient accomplir ce progrès; mais le simple fait qu'un tel progrès est dans le domaine du possible est assurément un peu inquiétant.”

Dans *The Sugar Beet* pour 1889, p. 30, se trouve la citation qui suit d'un auteur bien connu qui appuie la continuation du système des primes: “Quant à la concurrence qui existe entre les fabricants de sucre de canne et de betterave, il y a plus de marge d'amélioration dans le traitement de la canne que dans celui de la betterave; les premiers n'ont besoin que d'imiter le progrès déjà accompli par les industries européennes dans la culture et le traitement technique. Il arrivera sur les marchés du monde de telles quantités de sucre de canne que la concurrence du sucre de betterave en deviendra bien difficile.”

Dans le même journal pour 1888, p. 54, le rédacteur, en parlant de l'industrie du sucre de canne en Brésil, dit: “Les cannes produites dans la province de Rio-

Janeiro titraient de 13 à 14 pour 100 de sucre." De nouveau, à la page 55 de la même année, on trouve : " A la Martinique les fabricants de sucre extrayaient 7·93 pour 100 de sucre en 1885, 7·36 en 1886, et 8·40 en 1887. D'après des données envoyées par M. Ehrman, le coût de fabrication est \$3 par 100 kilos, environ 1½ centin par livre.

A la page 62 de la même publication, il est dit que l'ex-gouverneur Warmouth de la Louisiane s'est exprimé comme suit : " Il y a dix ans 1,500 livres de sucre étaient le rendement moyen d'un acre de cannes. Ceci a augmenté jusqu'à la moyenne de 2,000 livres, et nos meilleures localités avec les meilleurs appareils obtiennent jusqu'à 4,000 livres par acre." Et encore, dans le numéro de mai pour 1889, nous trouvons : " Par le journal *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, nous apprenons que le coût de la fabrication du sucre de canne dans quatre importantes plantations de ce même Etat variait entre 1·58 et 1·80 centin la livre."

Dans *The Sugar Beet* pour 1887, p. 43, le rédacteur, en parlant du sucre d'Egypte, dit : " Pendant la dernière partie de 1886, 18,500,000 livres de première qualité se sont vendues de 2·65 à 2·75 centins la livre, et 10,000,000 de livres de seconde qualité à 1·60 centin la livre." Dans le même journal pour 1888, nous prenons les extraits suivants : " Les fabricants de sucre de Cuba paraissent avoir dernièrement réduit le coût de leur fabrication, et le produit peut se vendre à moins de 2 centins la livre, tout en laissant ample marge de profit. Le coût de la fabrication du sucre à Java est, dit-on, 2½ centins la livre. A la Trinité, le prix moyen du sucre Muscovado en avril 1888, était de \$1.80 à \$2 les 100 livres ; on disait que les profits étaient modiques." Dans les Barbades les terres ont beaucoup diminué de prix avec la baisse des sucres. Ce qui valait autrefois £100 l'acre peut s'acheter à présent pour £50. D'autre part, ceux qui ont acheté des terres à des prix modérés peuvent fabriquer du sucre Muscovado à £5 la tonne, environ 1¼ centin la livre, et le vendre £10—2½ centins.

" A Santa Cruz, les journaliers gagnent 20 centins par jour et se nourrissent ; on leur fournit une chambre pour y loger et un morceau de terre assez grand pour leur famille. Je ne vois point de raison pour que la production de sucre de cette importante colonie anglaise ne soit pas grandement augmentée. Les faibles capitaux empêchent aucun changement, au moins pour le présent. S'il était adopté un système de taxation et de drawbacks semblable à celui qui existe dans les pays où l'on produit la betterave à sucre, l'argent ne ferait pas défaut et le sucre de betterave aurait bien autrement à se défendre qu'il ne l'a jamais fait par le passé."

Dans *A Handbook of Industrial Organic Chemistry*, par le professeur S. P. Sadler, publié en août 1891, l'auteur en parlant de la canne à sucre dit, p. 113 : " Elle a un vaste territoire ; elle réussit dans presque tous les pays tropicaux, et elle demande un climat chaud, humide, se développe avec le plus de luxuriance sur des îles et des côtes de la mer sous les tropiques. C'est la plus riche en sucre de toutes les plantes cultivées pour la production du sucre. Dans des conditions favorables ordinaires, elle donne environ 90 pour 100 de jus, qui contient de 18 à 20 pour 100 de sucre de canne cristallisable." Les taux centésimaux suivants de sucre dans des cannes provenant de différentes localités, sont tirés d'analyses par des chimistes bien connus : " Martinique, 17·80 à 18 ; Guadeloupe, 17·8 ; Maurice, 20 ; Egypte moyenne, 16 ; Haute-Egypte, 18·10 ; Cuba, de la canne cristalline, 19·2 à 20·5 ; de la canne ruban rouge, 18·5 à 20 ; canne Java noire, 30·6 à 21·3. Dans la Louisiane, le rendement est beaucoup moindre, et est indiqué avoir été 13·05 en 1884, 12·11 en 1885, 13·50 en 1886 et 13·69 en 1887. On verra qu'en laissant de côté la Louisiane, ces chiffres témoignent d'un taux bien plus élevé dans la canne que la betterave n'a donné.

Le Dr H. W. Wiley, de Washington, est d'opinion que la canne à sucre ordinaire récoltée à la Louisiane n'est pas égale aux meilleures betteraves pour la proportion de sucre qu'elle contient. Il dit qu'elle varie de 10 à 12 pour 100 jusqu'à 13 à 14 pour 100, suivant les soins de culture.

Dans le rapport agricole des Etats-Unis pour 1872, R. T. Brown, chimiste, dit : " Lorsque le sucre est produit dans les organes d'une plante au-dessus du sol, on trouve que la quantité en est en raison de la lumière et de la chaleur à laquelle la

plante est exposée. Suivant cette loi, à mesure que l'on s'éloigne des tropiques, la culture de la canne devient de moins en moins profitable, jusqu'à un point où elle n'est plus rémunératrice. Le sucre de canne dans la Louisiane est une industrie incertaine par suite de la dégénération de la canne et des manquèments partiels de la récolte dans les saisons défavorables. En 1834, elle était de 100,000 *hogsheads*; en 1835, elle tomba à 30,000; en 1853, atteignit 439,976; en 1856, seulement 73,090 *hogsheads* furent produits." Dans le rapport pour 1878, le commissaire de l'agriculture, l'honorable Wm G. Le Duc dit en parlant de la canne à sucre: "La plante elle-même appartient à un pays tropical, et a refusé de mûrir sa graine en Louisiane; la totalité de la tige qu'elle a poussé n'est même jamais arrivée à maturité. Toutes ces considérations se sont réunies pour assombrir la perspective de la production du sucre dans le pays par son extraction de la canne tropicale."

Dans le rapport pour 1888, le commissaire, l'honorable Norman J. Coleman, fait cette remarque: "Dans les Etats-Unis, la superficie qu'il est possible de consacrer à la production de la canne à sucre est limitée. De petites parties de la Floride, de la Louisiane et du Texas peuvent seules espérer de soutenir la concurrence avec les tropiques pour la production du sucre de canne." Il paraîtrait par ces citations qu'il n'est pas tout à fait juste pour la canne, au point de vue de la production du monde, de mettre en comparaison le rendement de la canne telle que produite dans la Louisiane, et celui de la betterave telle que produite dans les Etats de l'ouest.

Il est difficile de s'assurer du coût de production du sucre de betterave dans les pays de l'Europe à cause des primes non connues que reçoivent les fabricants. Le coût le plus bas auquel on ait dit que le sucre ait été fabriqué à Alvarado (Californie), est d'un peu plus de 4 centins par livre. *The Sugar Beet* pour février 1886, dit: "Le coût de la fabrication du sucre à Alvarado, dans une fabrique de la capacité de 80 tonnes, est 4·9 par livre. M. Dyer dit qu'avec une fabrique de la capacité de 200 tonnes, il pourrait fabriquer du sucre de betterave pour 4 centins par livre."

Une grande convention de ceux qui s'intéressent au sucre de betterave s'est tenue à Lincoln (Nébraska), le 17 et le 18 décembre 1891; on dit qu'il s'y trouvait 300 délégués réunis. On y parla des deux fabriques dans le Nébraska comme ayant démontré que l'on pouvait fabriquer le sucre dans cet Etat. La première saison, 1890, avait été sèche et les betteraves avaient été petites; la seconde, 1891, a été froide et humide, et la récolte a souffert des gelées hâtives. "Malgré la prime, ni l'une ni l'autre des fabriques n'avait fait de profit; une des grandes difficultés était de former les cultivateurs à réussir dans la culture de la betterave. Dans la suite, les fabriques du Nébraska cultiveront elles-mêmes environ 1,000 acres chacune pour faire face à tout déficit et les mettre à même de travailler de toute leur capacité." La prime sur le sucre fut longuement discutée. Quelques délégués étaient en faveur de l'abolition de tout encouragement de cette espèce et de l'idée qu'il fallait laisser périr l'industrie si elle ne pouvait se soutenir d'elle-même. Le sentiment général de la convention, toutefois, était qu'il était bon de maintenir la prime nationale et de rétablir la prime de l'Etat. Il fut proposé que la loi sur la prime de l'Etat fût renouvelée et que la prime fut partagée entre les cultivateurs et les fabricants. Les chiffres suivants furent donnés quant au coût de la fabrication et aux profits réalisés: "Une tonne de betteraves produit en moyenne 150 livres de sucre; le fabricant reçoit 6 centins par livre pour son sucre, y compris la prime (2 centins) reçue du gouvernement, ce qui fait qu'il reçoit \$9 par tonne de betteraves. Il paie la tonne au cultivateur \$4, et la fabrication lui revient à \$3 par tonne; il lui reste donc un profit de \$2 par tonne." En d'autres mots, le sucre, sur le pied de \$4 la tonne payées au cultivateur pour les betteraves, a coûté 4½ centins la livre aux fabricants qui ont opéré avec tous les perfectionnements les plus nouveaux, tandis que le prix marchand ordinaire est d'environ 4 centins la livre. Conséquemment, d'après ce calcul, si la prime du gouvernement était abolie, le sucre aurait été fabriqué cette année dans le Nébraska avec perte de ⅔ de centin par livre. Par la prime de 2 centins par livre payée par le gouvernement national, les fabricants ont été compensés pour la perte et ont fait un profit de 1½ centin par livre. En estimant le rendement dans les deux fabriques

du Nébraska à 4,000,000 de livres, il donnerait au fabricant un profit net de \$53,333 sur un capital d'exploitation de \$500,000, qui ajouté à la prime et à la concession de terrain donnée par les habitants est probablement à peu près la somme que les propriétaires ont engagé dans l'entreprise. Ceci équivaldrait à un dividende d'un peu plus de 10 $\frac{1}{2}$ pour 100.

Un rendement de 150 livres de sucre par tonne ne fait que 7 $\frac{1}{2}$ pour 100 de betteraves, dans lesquelles le polariscopes avait, disait-on, indiqué une richesse saccharine moyenne de 14 pour 100. Ceci serait un très faible rendement, et il semble probable qu'il y a erreur dans ce chiffre de rendement tel qu'indiqué par le journal *Bee* d'Omaha. Dans des fabriques semblables en Allemagne et en France et en Californie aussi, la proportion de sucre extrait est d'environ 80 pour 100 de ce qu'en contiennent les betteraves, ce qui équivaldrait à 11-20 pour 100 du produit fabriqué de racines contenant 14 pour 100 de sucre. Un rendement de 11 pour 100 correspondrait aux chiffres indiqués par M. Oxnard à l'auteur au moment de sa visite aux sucreries, ce qui ferait un rendement de 220 livres pour chaque tonne de betteraves employés, augmentant les recettes de \$9 jusqu'à \$13.20 la tonne, réduisant le coût net du sucre à tant soit peu moins de 3 $\frac{2}{10}$ centins la livre et augmentant les profits du fabricant de \$2 à \$6.50 sur chaque tonne de betteraves misé en œuvre; ou, en estimant la production de sucre à 4,000,000 de livres, le profit total à 2 $\frac{3}{10}$ centins par livre serait de \$112,000, un peu plus de 22 pour 100 sur un capital de \$500,000. Si ce dernier calcul est correct, il paraîtrait que l'année passée l'industrie du sucre de betterave aurait pu être exploitée sans prime et aurait donné aux fabricants un profit d'environ 6 pour 100 sur le capital engagé. Si la production n'a pas dépassé 3,000,000 de livres, les profits se réduiraient à \$84,000.

PRIMES.

Une conférence internationale se tint à Londres (Angleterre) en 1887-88, sur l'invitation du gouvernement de Sa Majesté, à laquelle furent représentés presque tous les pays qui produisent du sucre, l'objet de la conférence étant de discuter les propositions d'abolition de toutes primes directes ou indirectes sur les sucres. Le représentant de l'Allemagne déclara que le gouvernement allemand était tout prêt à abolir les primes s'il en était fait autant dans les autres pays. Le représentant de l'Autriche fit une déclaration semblable. Celui de la France reconnut que les fabricants de sucre dans son pays recevaient de fortes primes, mais il dit que la France n'avait pas donné l'exemple, et n'avait adopté ce système que comme mesure défensive. Il ajouta aussi qu'il n'était "pas autorisé à indiquer le moyen de mettre fin à ce regrettable état de choses." La Belgique désirait beaucoup ajuster ses lois de manière à abolir les primes aussitôt que possible. La Russie était en faveur de l'abolition des primes, et les représentants d'autres gouvernements s'exprimèrent en termes analogues. Il paraissait y avoir, parmi tous ceux qui étaient présents, un sentiment unanime quant à la convenance d'abolir les primes.

Après plusieurs sessions qui eurent lieu à intervalles, de novembre 1887 à août 1888, on trouva impraticable de faire accorder les intérêts opposés, et le but pour lequel la conférence avait été convoquée ne fut pas atteint.

Dans un memorandum préliminaire compilé par sir George Baden Powell et publié par ordre de la Chambre des Communes d'Angleterre en 1884, il est dit : "Le montant payé en primes est fourni par les contribuables en général. A part cela, il faut avoir recours à quelque taxation additionnelle, car les sommes ainsi payées sont déduites du produit des taxes sur le sucre. Tout l'argent est payé aux fabricants de sucre, et le public en général est ainsi dépouillé d'argent qu'il pourrait placer ou dépenser autrement, ce qui augmenterait la production, les échanges et la prospérité générale." Et encore : "Le consommateur en Angleterre paie son sucre de betterave moins que le prix de revient, parce que les contribuables allemands payent aux fabricants allemands de quoi non seulement couvrir la perte réelle, mais de plus une marge de profit. Or, de la canne on peut obtenir le sucre meilleur marché que de la betterave, et ainsi, le consommateur anglais est contraint de se servir de cette espèce de sucre qui coûte le plus à produire;" et "le gain du consommateur anglais est autant de déduit de la richesse allemande."

“ La proposition récemment faite de venir en aide à l'agriculture anglaise en introduisant en Angleterre la fabrication du sucre de betterave est du tout au tout impraticable, tant que les fabricants du continent pourront obtenir une prime sur tous les produits qu'ils apportent sur le marché anglais. Le montant payé en primes est fourni par les contribuables en général. Dans le gouvernement les deux partis voudraient voir le système des primes aboli. En Allemagne les résultats notoires de la prime excessive, en forçant à naître une industrie très considérable, tendent à faire maintenant alléger le pesant fardeau que la nation a porté jusqu'ici.”

En Hollande, la pression du système sur les revenus de l'Etat a obligé le gouvernement à fixer un minimum de revenus nets par les droits sur le sucre.

Dans *The Sugar Beet* pour 1887, p. 54, il était dit que le système des primes entraîne les pertes suivantes au revenu : France, \$13,120,000 ; Allemagne, \$9,420,000 ; Austro-Hongrie, \$5,000,000 ; Belgique et Hollande, \$5,200,000. Avec l'énorme augmentation qui s'est produite depuis dans le commerce d'exportation, la perte est probablement bien plus grande maintenant. Il paraît ne pas y avoir de doute que tous les pays d'Europe qui produisent du sucre désirent abolir le système des primes, s'ils pouvaient trouver quelque moyen de le faire qui ne fût pas désastreux pour l'industrie.

Le congrès des Etats-Unis abolit le droit sur le sucre à partir du 31 mars 1891. Ceci, si l'on base l'estimation sur les droits sur le sucre perçus en 1890, était une perte pour le revenu d'environ \$54,000,000. Les résultats de ce changement auraient été, dit-on, désastreux pour les planteurs de la Louisiane, du Texas et de la Floride, dont la production annuelle de sucre était d'environ 465,000,000 livres, et pour compenser les fabricants de sucre et encourager l'industrie il fut passé un acte le 1er octobre 1890, qui pourvoit au paiement d'une prime de 2 centins par livre sur tout sucre d'une pureté de 90 au moins pour 100 fabriqué dans les Etats-Unis, soit de canne, de betterave, de sorgho ou d'érable, pour une période de quatorze ans, depuis le 1er juillet 1891 jusqu'au 1er juillet 1905. On compte qu'il faudra cette année \$10,000,000 pour payer la prime. Dans le rapport annuel du commissaire du revenu de l'intérieur des Etats-Unis, récemment publié, nous trouvons que la quantité de sucre importée dans les Etats-Unis pendant l'année fiscale finissant le 30 juin 1891, a été de 3,483,477,222 livres, et la quantité produite dans le pays, 512,261,530 livres. Si, sous le stimulant de cette prime, l'industrie sucrière se développe, comme ses avocats s'y attendent, jusqu'à ce que tout l'approvisionnement des Etats-Unis soit produit sur leur territoire, cela nécessitera, sur la base de la consommation actuelle, le paiement annuel aux fabricants de sucre de près de \$18,000,000, qu'il faudra percevoir en taxant d'autres produits. Quelques-uns de ceux qui sont en faveur de cette industrie maintiennent en outre que l'objet des Etats-Unis devrait être non seulement de fournir le sucre pour sa propre consommation, mais de devenir un pays exportant, — ce qui entraînerait une perte de \$20,000 sur chaque million de livres exporté.

Quelques Etats ont aussi donné des primes. Le Kansas, qui offrait précédemment une prime de 2 centins par livre de sucre fabriqué avec la betterave, le sorgho, etc., a, par un acte du 4 mars 1891, réduit cette prime à $\frac{2}{3}$ de centin. Dans l'Utah, par un acte du 12 mars 1890, il est offert une prime de 1 centin par livre de sucres semblables pour les années 1890 et 1891. Le 19 mars 1889, l'Etat du Nébraska a aussi passé un acte pourvoyant à une prime de 1 centin par livre sur tout le sucre produit dans l'Etat, mais cette loi a été révoquée par la législature de 1891.

En décembre 1890, la législature de la province de Québec a passé un acte qui pourvoit, pour une année, au paiement aux cultivateurs d'une prime de 50 centins par tonne sur toutes les betteraves à sucre récoltées dans la province et livrées aux fabriques pour la fabrication du sucre.

Pendant la session de 1891, la Chambre des Communes du Canada a aussi aboli le droit sur le sucre, ce qui a causé une diminution de revenu de près de \$3,000,000. L'Acte des douanes contient aussi la clause suivante :—“ En vertu des règlements et restrictions qui seront établis par arrêté en conseil, il pourra être payé aux producteurs de sucre de betterave brut produit en Canada entièrement de betteraves culti-

vées dans le pays, entre le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze et le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, d'une piastre par cent livres, et, en sus, trois centins et un tiers par cent livres par chaque degré ou fraction de degré au dessus de soixante-dix degrés indiqués par l'épreuve polariscopique."

Cette prime, qui est pratiquement la même que celle des Etats-Unis, est offerte pour deux ans seulement. Si elle était continuée et que la production du sucre en Canada fût stimulée au point de fournir tout ce qui est maintenant acheté à l'étranger, cela entraînerait, sur la base des importations de 1890, qui ont été de 174,045,720 livres, le paiement comptant annuel aux fabricants de sucre de \$3,480,914, qu'il faudrait percevoir en taxant d'autres produits.

Le nombre d'acres de betteraves qu'il faudrait pour produire l'approvisionnement annuel de sucre pour le Canada serait d'environ 75,000, qui, à douze tonnes par acre, rendant 10 pour 100 de sucre fabriqué, fournirait les betteraves nécessaires à 40 grandes sucreries, 22,500 tonnes à chacune, ce qui donnerait un rendement d'environ 180,000,000 de livres de sucre. Il ne paraît pas y avoir de doute que l'on peut cultiver la betterave à sucre sur une vaste étendue en Canada dans des conditions aussi favorables que dans aucun autre pays du monde. Les betteraves mises en œuvre l'année passée à la sucrerie de Farnham (Qué.), contenaient, dit-on, 13 pour 100 de sucre en moyenne. Dans un rapport, par Robert H. Lawder, sur "La culture de la betterave à sucre dans l'Ontario," publié par ordre de l'Assemblée législative de l'Ontario en 1890, nous trouvons qu'un grand nombre d'analyses faites par M. Wilfred Skaife, de Montréal, ont accusé une moyenne de 13.75 pour 100 de sucre, tandis que dans une autre série d'analyses de betteraves récoltées dans l'Ontario, exécutées par le professeur C. C. James, du collège d'agriculture de l'Ontario à Guelph, la moyenne était 13.63. Dans une nombreuse série d'échantillons provenant de l'Ontario, analysés en 1890 au laboratoire de la ferme expérimentale à Ottawa, par M. F. T. Shutt, chimiste des fermes expérimentales de la Puissance, 60 pour 100 des échantillons présentaient un titre moyen de 12 pour 100, et 38 pour 100, 13 pour 100. La saison passée, les résultats de 42 analyses, par M. Shutt, de betteraves récoltées à la ferme expérimentale et dans d'autres parties de l'Ontario, ont donné une moyenne de 13.37 pour 100. Deux variétés récoltées à la ferme expérimentale de Nappan (Nouvelle-Ecosse), titraient 14.70 pour 100; les mêmes variétés à la ferme expérimentale d'Indian-Head (territoires du Nord-Ouest), 11.45, et à la ferme expérimentale d'Agassiz (Colombie-Britannique), 13.2 pour 100. La graine envoyée à la ferme expérimentale à Brandon (Manitoba) s'était perdue en route, c'est pourquoi nous n'avons pas de rapport de cette institution.

STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.

PRODUCTION DE SUCRE DE CANNE DU MONDE.

La production de sucre de canne brut du monde pendant les années 1885-86 à 1889-90, est estimée comme ci-dessous par Willet et Gray (*Louisiana Planter and Manufacturer*, 5 avril 1890) :—

Pays.	1885-86.	1886-87.	1887-88.	1888-89.	1889-90.
	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.
Cuba.....	705,400	608,900	610,000	530,000	600,000
Porto-Rico.....	64,000	86,000	50,000	55,000	70,000
Trinité.....	49,200	69,000	60,000	60,000	60,000
Barbades.....	44,000	65,000	60,000	50,000	60,000
Jamaïque.....	17,000	21,000	30,000	28,000	30,000
Antigua et St. Kitts.....	25,000	25,000	26,000	25,000	28,000
Martinique.....	33,000	41,000	39,000	38,000	40,000
Guadeloupe.....	37,000	55,000	50,000	45,000	50,000
Demerara.....	111,800	135,000	110,000	108,000	125,000
Réunion.....	35,000	32,000	32,000	25,000	30,000
Maurice.....	114,200	101,800	120,000	132,000	125,000
Java.....	365,950	363,950	396,000	364,000	310,000
Inde Britannique.....	50,000	50,000	55,000	60,000	60,000
Brésil.....	186,000	260,000	320,000	220,000	150,000
Manille, Cebu et Ilesilo.....	186,000	180,000	174,000	210,000	180,000
Louisiane.....	127,900	80,900	158,000	145,000	125,000
Pérou.....	27,000	26,000	30,000	30,000	30,000
Égypte.....	65,000	50,000	35,000	35,000	35,000
Iles Sandwich.....	96,500	95,000	100,000	120,000	120,000
	2,339,950	2,345,550	2,465,000	2,254,000	2,228,000

PRODUCTION DE SUCRE DE BETTERAVE DU MONDE.

La production totale du sucre de betterave pendant les années de 1885-86 à 1889-90, telle que donnée par les meilleures autorités allemandes, est comme suit :—

Pays.	1885-86.	1886-87.	1887-88.	1888-89.	1889-90.
	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.
Allemagne.....	838,105	1,023,734	955,400	978,484	1,264,607
Austro-Hongrie.....	369,000	555,300	408,000	525,000	787,989
France.....	298,407	506,384	405,750	474,000	753,078
Russie.....	526,200	480,854	435,361	500,000	456,711
Belgique.....	48,420	118,455	121,643	124,400	221,480
Hollande et autres pays.....	37,500	69,552	70,538	68,746	135,813
	2,117,632	2,754,299	2,396,692	2,670,630	3,619,678

En comparant ces chiffres, on verra que la quantité de sucre de betterave fabriquée les deux dernières années de la série ici donnée a été bien plus considérable que celle du sucre de canne, et que, tandis que la production du sucre de canne est restée à peu près la même pendant les cinq années en question, la quantité de sucre de betterave fabriquée a augmenté pendant la même période de plus de 70 pour 100.

Les importations de sucre pour la consommation en Canada en 1889-90, ont été de 223,841,171 livres,—111,921 tonnes de 2,000 livres,—estimées à \$5,837,895. Le droit perçu sur ces importations a été de \$3,675,724.

Ces sucres venaient des contrées suivantes.

PAYS.	IMPORTÉ POUR CONSOMMATION À L'INTÉRIEUR.		
	Quantité.	Valeur.	Droit perçu.
	livres.	\$	\$
Grande-Bretagne	1,804,591	53,615	47,973
Etats-Unis	6,954,452	249,355	151,634
Autriche	76,438	4,732	3,013
Afrique anglaise	664,252	14,149	9,962
Guyane anglaise	3,359,968	109,487	61,914
Bésil	45,622,267	1,073,638	687,078
Indes Occidentales anglaises	13,458,910	394,547	234,312
Indes Occidentales françaises	186,210	6,137	2,723
Indes Occidentales espagnoles	66,767,633	1,910,808	1,158,829
Indes Orientales hollandaises	4,396,568	82,405	61,740
France	736	160	55
Allemagne	35,057,471	1,037,333	633,357
* Possessions espagnoles dans l'Océan Pacifique	45,013,110	900,591	622,464
Chine	28,565	878	667

Les importations de sucre pour la consommation en Canada, en 1890-91, ont été de 174,045,720 livres,—87,023 tonnes de 2,000 livres,—estimées à \$5,186,158. Le droit perçu sur les importations a été de \$2,851,547.

Ces sucres venaient des contrées suivantes :

PAYS.	IMPORTÉ POUR CONSOMMATION À L'INTÉRIEUR.		
	Quantité.	Valeur.	Droit perçu.
	lbs.	\$	\$
Grande-Bretagne	8,581,873	207,678	142,065
Etats-Unis	20,520,285	636,058	351,562
Guyane anglaise	3,112,637	111,428	56,038
Indes-Occidentales anglaises	7,257,913	245,998	125,598
Chine	46,726	1,540	1,158
France	2,022	289	109
Japon	1,377	68	44
Indes Occidentales espagnoles	40,522,778	1,480,031	712,746
Saint-Pierre	340	23	14
Indes Occidentales hollandaises	897	30	18
Possessions espagnoles, autres	29,006,851	639,510	411,344
Bésil	25,837,684	687,095	373,754
Allemagne	26,777,510	863,474	475,193
Maurice	2,507,984	54,810	37,501
Indes Occidentales danoises	173,501	7,150	1,729
" françaises	285,620	9,653	4,575
Indes-Orientales hollandaises	9,429,632	240,323	158,098

* Iles Philippines, îles Soulou, îles Carolines.

SOMMAIRE.

D'après les détails présentés, il paraît que le grand encouragement donné en Europe à l'industrie du sucre de betterave par les primes libérales qui ont été payées, a résulté en une augmentation de production au delà des besoins de la consommation, et c'est avant tout pour cette raison que le prix du sucre de betterave est moindre que son prix de revient, et à peine plus élevé que le prix du sucre de canne.

Malgré les faibles gages payés aux ouvriers, les grands progrès qui ont été accomplis ces dernières années dans l'amélioration des betteraves, et la perfection presque absolue à laquelle on a amené les procédés de fabrication, il n'est pas encore possible de fabriquer nulle part le sucre de betterave à un prix de revient qui mette le fabricant à même de lutter sans prime avec le sucre de canne, et en vue de l'amélioration qui se fait dans la qualité de la canne et dans les procédés de fabrication du sucre de canne, il ne paraît y avoir aucune raison d'espérer que l'industrie du sucre de betterave soit jamais à même de se soutenir elle-même.

D'après les faits présentés, relativement à l'histoire de cette industrie dans les Etats-Unis et le Canada, il paraît qu'il s'est établi dans différentes parties du pays des sucreries soigneusement construites, soutenues par une ample réserve de capital, gérées par des hommes de grande expérience dans cette exploitation, disposant des machines et de l'outillage les plus perfectionnés; mais, si l'on laisse de côté les fabriques récemment construites, on peut dire que dans aucun cas l'industrie n'a prospéré suffisamment pour donner un intérêt passable pour le capital engagé, et dans presque tous les cas l'effort a résulté en faillite financière.

La cause principale de ces faillites si fréquentes paraît avoir été l'approvisionnement insuffisant de betteraves à mettre en œuvre. Dans les pays plus anciens de l'Europe, où la main-d'œuvre est abondante et bon marché, on peut amener les cultivateurs à produire les quantités qu'il faut aux fabriques et au prix qu'elles veulent en donner; c'est pourquoi, plus de la moitié des betteraves en Allemagne et une forte proportion de celles qui sont consommées en France et dans d'autres pays d'Europe sont cultivées par les compagnies qui possèdent et exploitent les sucreries.

En Amérique, où la main-d'œuvre est plus chère qu'en Europe, cette difficulté a bien plus d'importance et a été la cause de beaucoup de désappointements. Dans la culture de la betterave, une bonne partie de la main-d'œuvre consiste à récolter et à charrier les racines à la sucrerie, et c'est au moment où tous les cultivateurs sont occupés à préparer leur terrain pour l'année suivante, à rentrer leurs récoltes tardives, ou bien à battre ou à porter leur grain au marché. Il est très douteux que les cultivateurs en Canada puissent, avec une vaste étendue de terrain à travailler, réussir à produire des betteraves telles qu'elles devraient être, de faible grosseur, en rangs espacés de 18 pouces, en leur donnant les façons à la main et le soin et les binages qu'il leur faut, de manière à les livrer à la sucrerie aux prix qui en sont offerts. On peut, sur le papier, prouver que la production des betteraves est une exploitation avantageuse pour le cultivateur, et à l'occasion elle peut l'être en réalité; mais il y a eu tant de désavantage en raison du prix élevé de la main-d'œuvre et de la difficulté à se la procurer au moment où il y en a le plus besoin, du caractère défavorable des saisons et des attaques d'insectes nuisibles, que les cultivateurs ont, dans la plupart des cas, refusé de continuer à cultiver les betteraves, même quand il leur en était offert \$5 la tonne de 2,000 livres.

On peut en général laisser en toute sûreté aux cultivateurs le soin de reconnaître par eux-mêmes si une récolte est avantageuse, et quand ils l'ont reconnue telle, ils ne l'abandonneront probablement pas de si tôt. Quand donc nous en voyons tant qui s'étaient engagés par contrat à produire des betteraves à sucre et qui après un ou deux ans d'essai ont refusé de continuer, il va de soi que les profits ne peuvent pas avoir été tellement considérables.

Il est tout à fait vrai que la culture des betteraves à sucre, ainsi que celle de toutes les plantes-racines, améliore grandement le sol où on les cultive et augmente le rendement des récoltes subséquentes; mais on peut obtenir les mêmes résultats en cultivant en rangs plus espacés les variétés plus grosses de betteraves à sucre ou les variétés plus grossières pour l'alimentation des animaux. On peut produire ces racines-ci avec beaucoup moins de frais de main-d'œuvre; et en les donnant au bétail pour produire beurre, fromage ou viande, les profits seront probablement tout aussi satisfaisants que par la production de betteraves à sucre pour une fabrique, et le sol en sera moins épuisé.

Les quarante fabriques dont il y aurait besoin pour produire le sucre nécessaire pour la consommation du pays emploieraient probablement chacune 200 à 220 hommes, ou en tout 8,000 à 8,800. Le plus grand nombre ne trouveraient d'emploi dans les sucreries que pendant la saison de travail, qui commencerait les premiers jours d'octobre et s'étendrait probablement jusque vers la fin-décembre.

L'effet que l'établissement de cette industrie aurait sur d'autres industries est un facteur trop important pour qu'on le néglige. La construction de quarante sucreries en Canada donnerait pour un temps de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers; la consommation plus grande de houille ferait travailler les mineurs. Il y aurait augmentation de gains pour les chemins de fer transportant la houille et les betteraves aux sucreries; il y aurait de l'ouvrage pour des machinistes, qui fabriqueraient une plus ou moins grande partie de la machinerie, pour les fabricants de barils et de sacs dans lesquels enfermer le sucre, et il y aurait aussi emploi pour des capitaux considérables.

L'utilité comparative de la pulpe épuisée comme nourriture du bétail sera discutée dans la seconde partie du présent rapport. En ce pays, elle n'a pas, dans l'opinion de l'auteur, la valeur qu'on a voulu lui attribuer.

Il est probable que la plus forte objection à l'encouragement de cette industrie, sur le seul pied sur lequel on a dit qu'on pourrait l'établir, se trouvera dans le fait qu'une fois pleinement développée, elle exigerait un subside annuel d'environ \$4,000,000 : pour percevoir cette somme, tant que le sucre sera indemne de droit, il faudrait taxer d'autres industries. On pourrait sans doute, dans la suite du temps, diminuer peut-être ce subside, mais en vue de tous les faits présentés, de la richesse plus grande de la canne à sucre quand on la cultive sous les tropiques et des probabilités d'amélioration continue, tant dans la qualité de la canne que dans les procédés de fabrication, il n'est pas probable que l'on pût jamais beaucoup réduire la prime sans porter un coup fatal à l'industrie.

DEUXIÈME PARTIE.

AMÉLIORATION DES BETTERAVES À SUCRE.

On fait depuis quarante ans, en France et en Allemagne, des efforts systématiques pour augmenter la richesse saccharine des betteraves à sucre, et ce n'a point été sans succès. On a trouvé que la betterave est très susceptible d'amélioration quand on sélectionne convenablement des racines d'une bonne forme et particulièrement riches en sucre, pour en obtenir la graine. Il faut pour cela choisir les racines avec beaucoup de soin sous le rapport de la grosseur, de la forme et du poids. On les conserve ensuite dans des fosses convenables jusqu'au moment de les planter; on retire alors du milieu de la betterave au moyen d'une petite sonde analogue à celle qu'on emploie pour le fromage, un morceau de la chair, dont on exprime le jus afin de l'analyser. On ne choisit que les racines qui présentent un taux élevé de sucre; on rejette toutes les autres. Pour empêcher la décomposition de la racine avant qu'elle soit plantée on remplit le trou de sonde avec du charbon.

La betterave à sucre Vilmorin améliorée est un des plus importants résultats de bien des années de patient travail par M. H. Vilmorin, de la maison grainetière bien connue de Paris. C'est une variété qu'on cultive beaucoup, tant en France qu'en Allemagne, et elle est très riche en sucre. La forme type en est représentée dans la figure 1, et on dit que dans des circonstances variées et défavorables, elle retient son sucre avec plus de persistance que la plupart des variétés. Elle n'atteint pas une forte grosseur, et ne rapporte qu'une récolte moyenne.

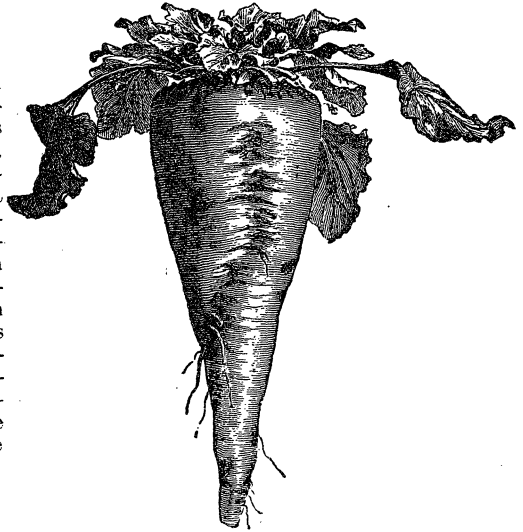


Fig. 1.

La betterave Klein Wanzleben est un croisement entre la Vilmorin et quelques autres variétés; au moment actuel on la cultive peut-être plus généralement qu'aucune autre variété de betterave à sucre. La figure 2 en représente un spécimen. Elle est grosse vers le haut et s'amincit rapidement. Elle se distingue de la Vilmorin par ses feuilles de couleur plus claire et à bords ondulés. Elle donne une récolte plus forte que la Vilmorin.



Fig. 2.

La betterave à sucre Brabant (fig. 3*) est une variété encore plus productive et se distingue aisément par la forme du collet qui s'élève bien au-dessus de la surface du sol et a des feuilles dressées vigoureuses. Son fort rendement et son titre saccharin assez élevé font qu'elle est avantageuse pour le cultivateur, surtout quand on emploie la récolte à l'alimentation du bétail.

Entre autres variétés estimées sont : betterave à sucre riche de France, Impériale blanche améliorée, Simon le Grand, Florimond, Bulteau Desprez, Electorale, Elite améliorée, Imperator et Excelsior.



Fig. 3.

CULTURE DE LA BETTERAVE À SUCRE.

Choix et préparation du sol.

Le meilleur sol pour une récolte de betteraves à sucre est probablement une terre argilo-sableuse moyennement riche. Elle peut être plus ou moins argileuse, pourvu qu'elle soit suffisamment poreuse et déliée. Une terre forte argileuse qui colle sous l'effet d'une forte pluie ou se cuit par un chaud soleil, ne peut convenir, et un terrain tourbeux et marécageux encore moins. Il faut de plus que le sous-sol soit poreux et délié, car la canne à sucre ne peut réussir sur un sous-sol humide, auquel cas il faudrait poser des drains en poterie pour faire écouler l'excès d'eau.

Il faut en automne labourer aussi profondément que possible de manière à exposer les couches inférieures du sol à l'action bienfaisante des gelées et de l'humidité. Au printemps il faut labourer de nouveau en augmentant la profondeur du sillon; le sol sera encore beaucoup mieux préparé si on fait passer une charrue à sous-

* Les figures 1, 2 et 3 nous ont été courtoisement fournies par ordre du secrétaire de l'agriculture à Washington. Elles sont extraites du Bulletin 27, division de la chimie, par H. W. Wiley.

sol dans le sillon tracé à la charrue ordinaire, de manière à l'ameublir parfaitement jusqu'à une profondeur de 12 à 15 pouces; après quoi il faut bien herser le sol, et il se trouve prêt pour l'ensemencement.

Fumure.

Quand on veut produire des betteraves pour une sucrerie, il ne faut pas appliquer du fumier de ferme sur le terrain qu'on va ensemercer en betteraves, mais bien pour la récolte précédente, car les betteraves à sucre qui croissent dans un terrain fraîchement fumé absorbent trop de substance azotée et alcaline pour donner les meilleurs résultats dans la fabrication du sucre. Quand on cultive les betteraves pour l'alimentation du bétail on peut libéralement appliquer du fumier de ferme en automne ou au printemps et l'enfourir à la charrue aussitôt que possible après l'épandage.

En fait d'engrais industriels, une application libérale de superphosphate de chaux est hautement à recommander, soit seul soit mêlé avec de la potasse, et une petite proportion d'azote sous la forme de sang desséché ou de nitrate de soude. Quant à la proportion dans laquelle il est bon de rendre ces ingrédients au sol, on dit généralement que pour entretenir la terre en bon état il faut lui rendre au moins autant d'azote que la récolte lui en a enlevé, outre une fois et quart ou une fois et demie autant de potasse et deux fois et demie autant d'acide phosphorique.

Les quantités de ces constituants fertilisants qu'une récolte de betterave enlève au sol sont estimées être telles que dans le tableau ci-dessous, où sont indiquées les proportions extraites du sol par la racine et par les feuilles. Dans une récolte de betteraves à sucre de première qualité, où la grosseur des racines est relativement petite, les feuilles pèsent à peu près moitié moins que les racines, et en estimant la récolte à 12 tonnes par acre, avec 6 tonnes de feuilles, il est enlevé de chaque acre ce qui suit :—

	Racines—12 tonnes.	Feuilles—6 tonnes.
	lbs.	lbs.
Potasse.....	79	78
Acide phosphorique.....	19	15½
Azote.....	38	46½
Magnésie.....	12	36

Comme la plupart des sols contiennent une quantité suffisante de magnésie pour servir pendant une période indéfinie, nous n'avons besoin de considérer que les trois autres ingrédients, et si l'on laisse les feuilles sur le sol pour les enterrer à la charrue et les rendre ainsi au sol, comme il est de haute importance de le faire, il n'y a plus à s'occuper que des éléments fertilisants enlevés avec les racines.

Dans une application de 20 tonnes à l'acre de fumier de ferme, composé d'une partie de fumier de cheval et de deux parties de fumier de vache, les parties solides et liquides étant mêlées en proportions convenables, on fournit au sol, d'après les meilleures autorités, les quantités suivantes des divers ingrédients :—

110 à 130 livres, acide phosphorique;

140 à 160 livres, alcali, principalement de la potasse;

160 à 175 livres, azote;

assez pour suppléer ce qu'enlève la récolte de betteraves et ce qui est nécessaire aux autres récoltes qui seront mentionnées sous le titre "rotation."

Si l'on a recours aux engrais industriels pour remplacer ce que la récolte a enlevé au sol, il sera bon de se rappeler que pour fournir une livre d'acide phosphorique il faut de 6 à 12 livres de superphosphate, suivant la qualité;—2 livres de muriate de potasse; 6 ou 7 livres de kainite, ou 16 à 20 livres de cendre de bois contiennent 1 livre de potasse;—et 5 livres de sulfate d'ammoniaque du commerce, ou 6½ livres de nitrate de soude fournissent 1 livre d'azote. Avec ces données présentes à sa mémoire, le cultivateur intelligent peut régler l'application des engrais industriels suivant les besoins de la récolte qu'il désire avoir.

GRAINE ET SEMAILLE.

Ce dont il faut ensuite s'occuper, c'est de la graine ; il en existe de nombreuses variétés qui ont été amenées à un haut degré de perfection, par des croisements judicieux, et ne sélectionnant pour porte-graine que les betteraves dans lesquelles l'analyse avait révélé un taux élevé de sucre. Les noms des variétés les plus estimées ont déjà été donnés sous le titre " Amélioration des betteraves à sucre."

Quand on s'est procuré la variété qu'on désire, il faut ensemercer le terrain aussitôt que possible après qu'on l'a préparé. Il faut choisir pour ce travail un beau temps et plomber le terrain au rouleau bientôt après l'ensemencement, afin d'assurer à la surface la condition d'humidité nécessaire pour la prompte germination de la graine. Le semis se fait à plat en rayons espacés d'environ 18 pouces et à raison de 16 livres de graine à l'acre. Beaucoup pourraient trouver que c'est une quantité excessive, mais une longue expérience en Europe a montré que cet ensemençement dru donne des résultats plus certains et satisfaisants que si l'on employait moins de graine.

On a imaginé plusieurs formes d'instruments pour semer. Le plus expéditif, quand on ensemece une grande étendue, est le semoir à betteraves Moline, destiné particulièrement au semis de la graine de betterave, et récemment livré au commerce par la *Moline Plough Company* de Moline (Illinois). Cet instrument, qui ensemece à la fois quatre rayons espacés de 16, 18 ou 20 pouces, est représenté par la figure 4.

SOINS DE CULTURE SUBSÉQUENTS.

Au bout de 10 à 15 jours, si les conditions atmosphériques sont favorables, les plantes paraîtront à la surface, et dès qu'elles seront bien levées il faudra les sarcler ; pour cela on trouvera très commode le cultivateur connu sous le nom de Planet Junior (fig. 5). Quand les jeunes plantes ont atteint la grosseur d'un crayon, il faut les éclaircir, de manière à laisser les plantes isolées et espacées de 6 à 8 pouces.

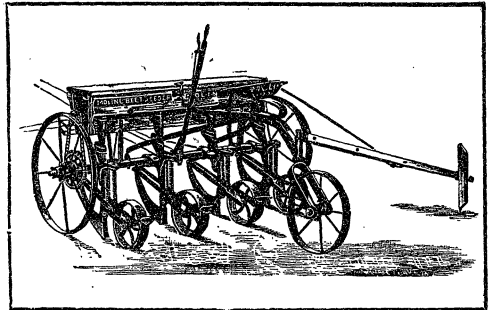


Fig. 4.

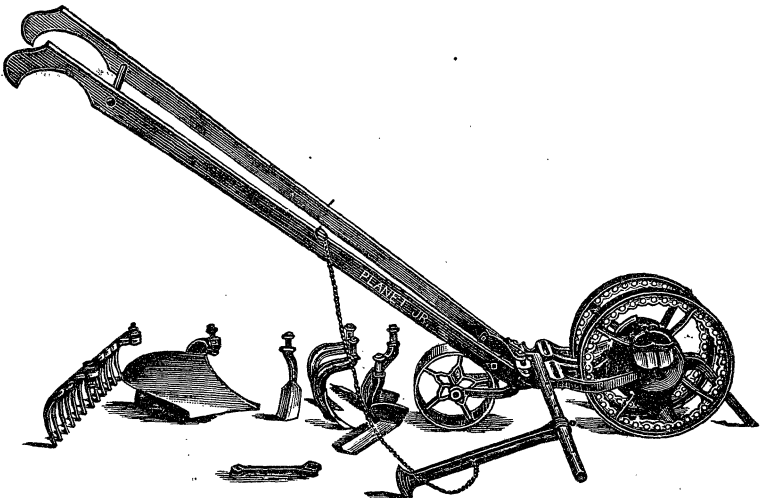


Fig. 5

Ce travail doit être précédé de l'emploi du cultivateur entre les rangs de manière à tuer toutes les mauvaises herbes qui auraient pu pousser. Il ne faut choisir que des plantes vigoureuses, quitte même à ne pas maintenir exactement la régularité des espaces, dont on ne devrait toutefois laisser aucun de plus de 12 pouces. On peut faire une bonne partie de l'éclaircissage à l'aide d'une houe étroite, et le travail à la main ne consiste plus qu'à arracher les plantes immédiatement autour de celle qu'on veut conserver, et autour de laquelle, quand on a enlevé les autres, il faut presser fermement la terre. Lorsque les jeunes plantes se sont remises des effets de l'éclaircissage, il faut de nouveau passer un cultivateur entre les rangs, de manière à ouvrir le sol et à tuer les mauvaises herbes ; il faut répéter cette opération à intervalles de dix à quinze jours pendant la période de végétation, de manière à maintenir le terrain propre et la surface meuble et friable, la terre étant ramenée vers les racines, de manière à les couvrir jusqu'au collet. Dans les figures 6 et 7 on peut voir comment

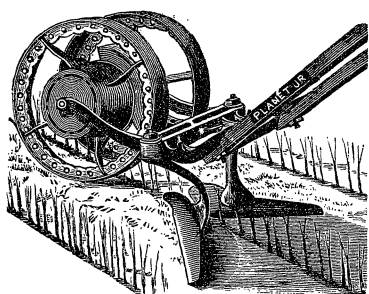


Fig. 6.

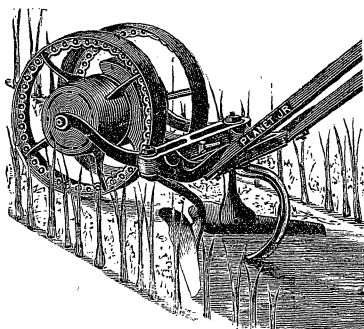


Fig. 7.

on nettoie le sol entre les rangs à l'aide du cultivateur Planet Junior; dans la figure 8, le même instrument est représenté de construction plus massive pour emploi à l'aide d'un cheval.

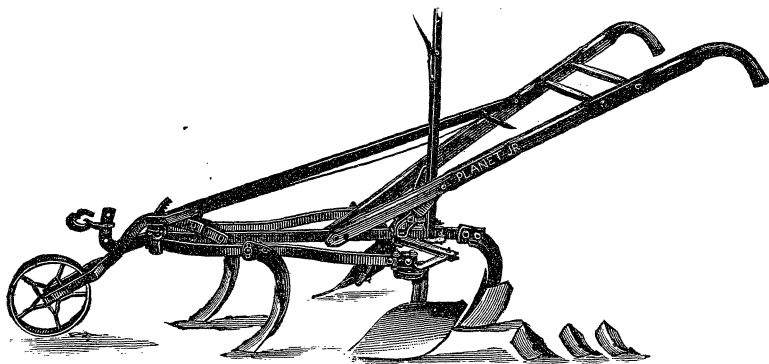


Fig. 8.

On le trouvera utile quand les rangs sont assez espacés pour livrer passage à un cheval.*

Ce recouvrement de la partie supérieure de la racine est une opération nécessaire, car toute portion exposée au-dessus de la surface contient une beaucoup moindre proportion de sucre que les portions sous terre. Dans une série de douze analyses

* Les figures 5 à 8 inclusivement ont été courtoisement fournies par S. L. Allen et Cie, de Philadelphie, qui fabriquent ces instruments.

faites récemment par M. F. T. Shutt, chimiste des fermes expérimentales, de la même variété de betteraves recouvertes et découvertes, les premières titraient en moyenne 13,2 pour 100, les dernières seulement 11 pour 100. La figure 9 représente une autre forme de cultivateur destiné à la culture de la betterave à l'aide d'un chevalet qui bine quatre rangs à la fois. Il est fabriqué par la *Moline Plough Company* de Moline.

Quand les feuilles ont poussé de manière à couvrir le sol, on peut laisser les plantes sans autre traitement jusqu'au moment de la récolte. A mesure que la betterave mûrit, les feuilles extérieures perdent leur brillante couleur verte et deviennent vert jaunâtre; elles s'affaissent aussi et se couchent sur le sol, quelques-unes meurent. Il est très important de laisser les betteraves dans le sol jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement mûries, car la formation du sucre y a lieu très rapidement pendant les quelques derniers jours de leur végétation.

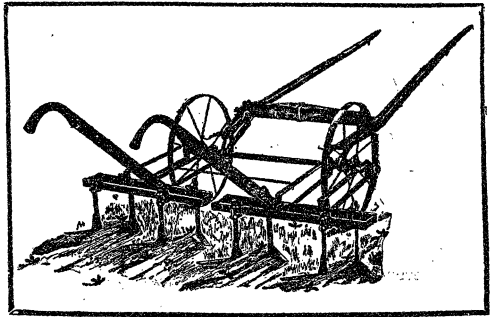


Fig. 9.

RÉCOLTE.

Les betteraves semées la première semaine de mai seront ordinairement prêtes à être récoltées vers le milieu d'octobre. A la ferme expérimentale centrale à Ottawa, les betteraves à sucre furent semées en 1889, le 20 mai, et récoltées le 14 octobre; en 1890, semées le 13 mai, et récoltées le 18 octobre; et en 1891, elles ont été semées le 9 mai, et arrachées le 19 octobre. La récolte se fait ordinairement en dégageant les betteraves dans le sol, ce qui peut se faire en traçant un sillon le long du rang et arrachant les racines à la main. La figure 10 représente un nouveau type d'arracheuse de betteraves dont on dit beaucoup de bien. Elle est aussi fabriquée par la compagnie *Moline Plough*.

*L'opération suivante est l'enlèvement des feuilles et du collet de la racine, cette partie à laquelle les feuilles sont attachées. On coupe le collet au moyen d'une courte serpette ou d'un fort couteau, et on le laisse sur le sol pour s'y décomposer et être enfoui à la charrue avec les feuilles, car cette partie de la racine contient une forte proportion de sels minéraux que la plante a extraits du sol pendant son développement, et dont l'enlèvement épuiserait inutilement la terre. D'ailleurs, la présence de ces sels minéraux dans le jus de la betterave quand elle est mise en œuvre à la fabrique, tend à arrêter la cristallisation du sucre, et augmente le travail et les frais de la fabrication.

Les betteraves une fois étêtées, sont réunies en monceaux, qu'on recouvre des feuilles, afin de les protéger contre le soleil et la gelée jusqu'à ce qu'on puisse les livrer à la sucrerie.

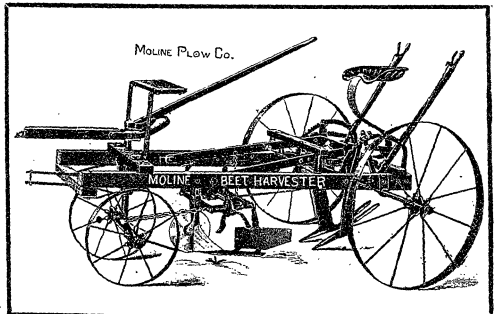


Fig. 10.

* Les figures 4, 9 et 10 ont été aimablement fournies par la compagnie *Moline Plough*.

ROTATION DE CULTURES.

Il est toujours bon d'observer une rotation de cultures bien entendue, et les betteraves paraissent réussir après une récolte de blé ou de quelque autre céréale. Des sols riches où l'on n'a pas encore cultivé de betteraves peuvent en produire plusieurs bonnes récoltes en succession sans faire beaucoup de mal à la terre. Voici un bon système de rotation : D'abord, blé dans terrain bien fumé; ensuite, betteraves suivies par orge, ensemencant en même temps de *timothy* et de trèfle, que l'on coupe comme foin l'été suivant, et dont on enfouit la seconde pousse par un labour en automne; enfin la saison suivante une récolte de pommes de terre ou d'avoine complète la rotation.

COUT DE LA PRODUCTION DES BETTERAVES À SUCRE.

Le coût de la production d'une récolte de betteraves à sucre varie tellement, suivant les diverses circonstances dans les différents pays, qu'on ne peut donner aucune estimation qui pût s'appliquer à tous. Le prix de la main-d'œuvre et la valeur des terres sont les principaux facteurs qui affectent le coût.

En Allemagne, le coût de la production des betteraves à sucre est estimé dans le rapport statistique du gouvernement pour 1888-89, à une moyenne de \$40 par acre, le rendement moyen par acre ayant été cette année-là de 12 tonnes.

Le coût moyen, en France, est indiqué par M. E. Du Foy, de Chevy, Cossignac, à environ \$80 par acre, mais cette estimation semble être trop élevée.

Dans *The Sugar Beet* pour 1883, il est dit sur l'autorité de M. D. Doff, que le coût de la culture de la betterave en Saxe est \$4.76 par tonne de 2,240 livres, livrée à la sucrerie, et que les cultivateurs obtenaient de \$5.71 à \$6.19.

Dans *The Sugar Beet* pour 1882, page 60, il est dit que le coût moyen de cette récolte dans tous les Etats du Nord peut être placé à \$45 par acre.

Le Dr H. W. Wiley, du département de l'agriculture à Washington, dit dans son bulletin sur la culture des betteraves à sucre (1891): "Il est probable que pendant les premières années de l'industrie betteravière le coût réel pour nos cultivateurs ne dépassera pas \$45 à \$50 par acre, et il y a lieu de croire que, sauf par une saison défavorable, on peut dans le voisinage des sucreries s'attendre après une culture soignée de la betterave à sucre à un profit net de \$8 à \$15 par acre."

M. Henry T. Oxnard, de la sucrerie de Grand-Island (Nébraska), estime le coût de la production des betteraves dans cet Etat à environ \$40 par acre, toute la main-d'œuvre étant payée.

Le professeur H. H. Nicholson, de l'université d'Etat, à Lincoln (Nébraska), estime que dans le Nébraska on peut cultiver les betteraves à sucre et les livrer aux sucreries pour un coût de \$30 par acre. Le rendement des parcelles à la station expérimentale, à Lincoln, dont le professeur Nicholson est directeur, a été, en 1891, de 16 tonnes par acre.

M. J. Thommsen, du comté de Hall (Nébraska), a trouvé que le coût d'une culture de 5 acres, en 1890, avait été de \$34.30 par acre, mais dans son estimation il ne compte pas le loyer du terrain ni les engrais, non plus que le charriage des betteraves à la sucrerie.

M. J. B. Henderson, d'Alameda (Californie), place le coût de production de cette récolte à \$61.48 par acre, tandis que M. A. F. Richardson, du même endroit, rapporte que 11 acres lui ont coûté en moyenne \$48.64 par acre.

M. Octave Cuisset, de Québec, dans son traité sur *La culture de la betterave*, estime le coût de la culture d'un acre de betteraves dans la province de Québec, y compris le loyer du terrain et le prix du fumier, à \$34 par acre.

Dans un rapport au ministre de l'agriculture de l'Ontario, sur la culture de la betterave à sucre dans l'Ontario, par Robert H. Lawder, en 1890, le coût de la production est estimé varier de \$15 à environ \$35 par acre. D'après une soigneuse estimation faite par M. John Fixter, contremaître de ferme à la ferme expérimentale centrale, le coût de production des betteraves à cette institution, l'année passée (1891), a été de près de \$40 par acre (\$39.79). Cette estimation est basée sur main-

d'œuvre à \$1.25 par jour ; cheval et homme, \$2 ; deux chevaux et homme, \$3 par jour. Betteraves semées en rangs espacés de 18 pouces, à raison de 16 livres de graine à l'acre, à 18 centins la livre. L'estimation tient aussi compte de \$4 pour engrais, c'est-à-dire un quart du prix de 20 tonnes de fumier de ferme par acre appliquées dans le cours de la rotation, et de \$3 pour loyer du terrain, ce qui équivaut à 6 pour 100 sur \$50 par acre.

VALEUR DES BETTERAVES POUR L'ALIMENTATION DES ANIMAUX.

Il est très difficile d'estimer exactement la valeur des racines comme nourriture pour les animaux de ferme, en tant qu'elles sont avantageuses dans l'alimentation à part de leurs constituants chimiques. Une certaine proportion d'une nourriture aussi succulente ajoutée aux rations plus sèches en général, pendant l'hiver est favorable à la santé des animaux ; elle rend l'autre nourriture plus appétissante et plus facile à digérer. Toutefois les cultivateurs de l'Ontario estiment en général qu'une tonne de racines bien mûries, navets ou betteraves fourragères, vaut environ \$4, tandis que les carottes sont estimées valoir un peu plus. En Europe, où la main-d'œuvre est meilleur marché et plus facile à avoir, ces racines seraient probablement cotées à une valeur moindre.

ANALYSE DE RACINES.

Le tableau qui suit présente les résultats d'analyses récentes de navets, de betteraves fourragères, de betteraves à sucre, de carottes et de la pulpe épuisée de betteraves à sucre obtenue à la fabrique de sucre de betterave de Farnham (Québec). Ces analyses ont été faites par M. F. T. Shutt, chimiste des fermes expérimentales de la Puissance.

	Taux de l'eau.	Taux de la matière sèche.	Matière digestible par tonne.
			livres.
Navets.....	90.34	9.66	179
Betteraves fourragères.....	91.29	8.71	145
Carottes.....	90.47	9.53	173
Betteraves à sucre.....	84.25	15.76	296
Pulpe de betterave.....	95.72	4.28	83

Ces chiffres font voir que la valeur probable d'une tonne de betteraves à sucre pour la nourriture des animaux équivaut à environ 1½ tonne soit de navets, de betteraves fourragères ou de carottes, et s'il en est ainsi, la valeur relative des betteraves à sucre devrait être d'environ \$6 la tonne comme plante fourragère.

PRIX PAYÉS POUR LES BETTERAVES PAR LES SUCRERIES.

En 1888-89, les prix payés aux sucreries pour les betteraves en France variaient entre \$4.40 et \$5 la tonne, tandis que le rendement par acre était de 11 à 13 tonnes. En Allemagne les prix payés pour les racines variaient entre \$4 et \$6 la tonne, avec un rendement moyen de 11 tonnes. On dit qu'en Autriche quelques cultivateurs demandaient \$6 de la tonne avec le droit de réclamer 60 pour 100 de la pulpe, mais que les fabricants de sucre refusaient d'en donner ce prix. D'après *The Sugar Beet* pour 1890, page 30, il paraît qu'en 1889, à la sucrerie de Watsonville en Californie, les betteraves se payaient en moyenne \$5 la tonne, le rendement étant d'environ 6½ tonnes par acre. A la sucrerie d'Alameda dans le même Etat le prix variait entre \$4.50 et \$5 la tonne. Dans le Nébraska le prix payé à la sucrerie de Grand-Island était en 1890 de \$3 la tonne livrée à la fabrique, pour betteraves titrant au moins 12 pour 100, et 25 centins de plus par tonne pour chaque 1 pour 100 additionnel de sucre. En raison de la très grande sécheresse, le rendement a été peu élevé, suivant

quelques-uns d'environ 3 tonnes par acre, suivant d'autres de 5 à 8 tonnes. Les racines étaient très petites, et en conséquence contenaient un taux exceptionnellement élevé de sucre ; elles ont donc rapporté probablement environ \$4 la tonne. En 1891, les prix sont restés les mêmes aux deux sucreries de Grand-Island et de Norfolk, et la récolte ayant été plus considérable, le titre saccharin moyen a été moindre, d'environ 14 pour 100, ce qui mettrait le prix payé pour les betteraves à \$3.50 la tonne.

A Farnham (Québec), \$4.50 a été le prix de la tonne, livrée à la sucrerie ; la prime de 50 centins par tonne donnée une année par le gouvernement de Québec, élevait les recettes des cultivateurs à \$5 par tonne. On dit que les sucreries ne peuvent donner un prix plus élevé que \$4.50, et s'il en est ainsi il paraîtrait qu'il est plus profitable pour les cultivateurs de produire des betteraves pour nourrir leurs animaux que pour les sucreries. Cela semble aussi expliquer en partie pourquoi en Allemagne, après que les cultivateurs ont eu une expérience d'environ cinquante ans dans la culture des betteraves, les propriétaires de sucreries sont encore obligés de produire en moyenne plus de la moitié de toutes les betteraves qu'ils consomment.

VALEUR DE LA PULPE DE BETTERAVE POUR L'ALIMENTATION DES ANIMAUX.

A l'égard de la valeur de cette matière comme nourriture pour les animaux de ferme, il y a beaucoup d'opinions contradictoires. Cependant, il faut se rappeler que quand on parle en Europe de pulpe de betterave, on entend généralement la pulpe pressée, et ainsi débarrassée d'une bonne partie de son eau ; la proportion de matière solide s'est élevée jusqu'à environ 20 à 22 pour 100, ce qui ajoute grandement à sa valeur. En Canada et aux Etats-Unis, on a en général offert la pulpe telle qu'elle sort des diffuseurs. D'après l'analyse qu'a faite M. Shutt de l'échantillon reçu de la sucrerie de Farnham, il paraît que dans cette condition la pulpe contient près de 96 pour 100 d'eau et moins d'un tiers de la matière nutritive que renferment les betteraves avant d'être traitées. En comparant la proportion de matière digestible avec celle que contiennent ordinairement les betteraves fourragères ou les navets, la pulpe semblerait n'avoir en moyenne que moitié la valeur de ces racines. Mais le coût relatif de la manipulation d'une matière aussi chargée d'eau et d'une valeur nutritive si faible ôte à sa valeur réelle dans la comparaison avec les betteraves fourragères ou les navets ; de plus, la difficulté d'obvier à la décomposition d'une substance aussi succulente et aqueuse est une autre objection à son emploi. En tenant compte de toutes ces considérations, il semblerait que le jugement du Dr H. W. Wiley, de Washington, sur cette substance, telle que donné à la page 21, est à peu près correct, quand il estime la valeur nutritive de la pulpe à un quart environ de celle des betteraves.

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE.

Lorsque la cultivateur apporte ses betteraves à la sucrerie, on les pèse, et reçu lui en est donné. On porte des échantillons au laboratoire, où l'on s'assure de leur richesse saccharine et en fixe le prix en conséquence. On décharge les betteraves dans un hangar convenable, d'une extrémité duquel part un canal souterrain peu profond, à fond uni, le long duquel coule un rapide courant d'eau qui emporte les betteraves à la machine laveuse. Cette machine est une longue auge en fer reposant sur un plan légèrement incliné et en partie rempli d'eau. Des bras tournants font petit à petit avancer les betteraves vers l'extrémité la plus basse de la cuve, où elles arrivent parfaitement nettoyées. Elles sont ensuite projetées automatiquement dans un élévateur qui les monte à l'étage supérieur du bâtiment, où elles sont vidées sur une plateforme inclinée faite de barres entre lesquelles l'eau s'écoule des betteraves. À mesure que les racines sont graduellement poussées vers le bas de la plateforme inclinée, elles tombent dans un réservoir bascule en fer, d'une capacité de 500 kilos (1,102 livres). Dès que ce poids a été atteint, la chute du fléau de la bascule fait soulever un volet qui empêche qu'il ne tombe encore des betteraves jusqu'à ce que le réservoir ait été vidé, ce qui a lieu au moyen d'un fonds mobile actionné par un levier. La chute du fléau met aussi en mouvement des rouages cachés qui enregistrent automatiquement les pesées.

Du réservoir-basculé les betteraves tombent dans le coupe-racine, ou de petits couteaux cannelés fixés sur un cylindre tournant les réduisent rapidement en fils, presque comme du vermicelle. Ces fils, communément appelés cossettes, tombent à mesure qu'ils sont coupés, et au moyen d'un chariot en bois sont amenés aux diffuseurs au-dessous.

Les diffuseurs sont arrangés en une série circulaire ou batterie, et sont reliés à des tuyaux qui font arriver de l'eau chaude pour l'épuisement des betteraves et par lesquels la sève en sort quand elle se trouve suffisamment concentrée pour être amenée dans les appareils de défécation. Le diffuseur est un long réservoir cylindrique en fer forgé, capable de contenir environ 2 tonnes de betteraves réduites en cossettes, ayant au haut un trou d'homme avec couvercle à bascule, et le fond disposé de sorte qu'on puisse aisément l'ouvrir, pour en faire tomber les cossettes une fois épuisées. Quand le diffuseur est rempli, le couvercle à fermeture hermétique est solidement fixé et l'on introduit par le bas du vase de l'eau chaude que l'on fait graduellement monter avec force à travers la masse de cossettes très légèrement tassées. Le tissu cellulaire lâche de la racine se laisse rapidement pénétrer par l'eau chaude, et le jus sucré plus dense de l'intérieur des cellules de la betterave traverse rapidement les parois des cellules, dans lesquelles il est remplacé par l'eau. Quand l'eau entrée par le bas arrive au haut du réservoir, elle descend par un tuyau et entre par le bas dans le diffuseur à côté, où elle traverse une autre masse de betteraves réduites en cossettes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'eau se soit suffisamment chargée de sucre; elle est alors conduite dans le vase où le fluide sucré est décoloré et purifié. De cette manière, les cossettes étant continuellement exposées à l'action de nouveaux volumes d'eau sont rapidement épuisées, et le sucre leur est si complètement enlevé qu' lorsqu'on les vide hors des diffuseurs, elles contiennent rarement plus de deux à trois dixièmes de 1 pour 100 de cette substance.

L'opération suivante est la purification de la sève, qui est sortie du diffuseur sous forme d'un liquide sucré de couleur foncée, d'une odeur et d'un goût plutôt désagréables, et passe dans la chaudière à carbonatation. Quand celle-ci est à peu près à moitié pleine de sève, on y introduit de la chaux fraîchement éteinte et mélangée d'eau, tandis qu'on fait arriver la vapeur afin d'élever la température du liquide. La proportion de chaux employée dans ce premier traitement est ordinairement égal à environ 2 pour 100 de chaux sèche. La température du jus est graduellement élevée par la vapeur introduite jusqu'à ce qu'elle atteigne 190 à 200 degrés Fahr., et qu'en conséquence la matière albumineuse se coagule. La chaux caustique forme avec une partie du sucre un composé soluble qu'on appelle sucrate de chaux, et qu'on décompose en faisant passer à travers le liquide du gaz acide carbonique. Ce gaz forme avec la chaux du carbonate de chaux, lequel en se précipitant entraîne au fond avec lui une grande partie des substances colorantes. Après traitement, le mélange laiteux de sève et de carbonate de chaux est pompé dans les filtres-presses, où toute la matière sédimentaire est séparée, et le liquide transparent s'écoule légèrement coloré en jaune.

Dans la plupart des fabriques le fluide sucré subit après la filtration un second traitement à la chaux qu'on ajoute en beaucoup plus faible proportion; on fait ensuite agir l'acide carbonique et filtre de nouveau; après quoi le traitement au gaz acide sulfureux fait disparaître la dernière trace de coloration. Dans d'autres sucreries la filtration à travers du noir animal prend la place du second traitement à la chaux et du traitement subséquent à l'acide sulfureux. Ce procédé a aussi pour effet de rendre la solution incolore. Le liquide clarifié est ensuite concentré par l'ébullition dans de grands évaporateurs cylindriques, où on entretient un vide partiel, qui abaisse considérablement le point d'ébullition. Le vide est fait au moyen de puissantes pompes pneumatiques, et l'on utilise la vapeur qui s'échappe du premier évaporateur pour élever la température du suivant.

Quand le liquide est suffisamment concentré, on le fait passer dans une autre caisse à vide, où on le fait bouillir jusqu'à ce qu'il soit assez épais pour laisser déposer du sucre en grain par le refroidissement. Quand ce point est atteint, on fait tomber le sucre du fond de la caisse à vide dans un vase au-dessous, où il se

prend en une masse pâteuse de couleur foncée, consistant en cristaux de sucre empâtés dans un quart de leur poids de mélasse; la masse une fois refroidie est introduite par portions dans les turbines centrifuges, qui, quand on les a mises en mouvement, font environ 1,200 révolutions par minute. Le rapide mouvement a pour effet de jeter la masse également contre les parois de la turbine et aussi de lancer vers l'extérieur la mélasse qui passant à travers le tissu métallique dont les turbines sont pourvues s'échappe en bas par un tube jusque dans un récipient convenable. Le sucre en 10 à 15 minutes devient un sucre brut légèrement coloré ou un sucre blanc raffiné, ce qui dépend jusqu'à un certain point du mode de traitement aussi bien que de la perfection de l'appareil.

Si on raffine le sucre aussitôt après la première cristallisation, on fait disparaître la dernière trace de couleur au moyen d'un jet de vapeur et d'air comprimé qu'on fait arriver sur le sucre dans la turbine en révolution; par là toute la mélasse qui adhère encore est détachée des cristaux, qui restent purs et blancs. Le sucre blanc raffiné, encore humide, est élevé dans une chambre au-dessus, où on le fait arriver dans un long vase cylindrique en fer à axe incliné et qui tourne autour d'un serpentín intérieur traversé par de la vapeur. La révolution du cylindre fait tomber bien des fois le sucre sur la surface chauffée du serpentín, et par là le sucre se trouve parfaitement séché quand il arrive à la plus basse extrémité. On le passe ensuite à travers des tamis et on obtient ainsi le sucre blanc en grains fins d'une grosseur uniforme.